

THÈSE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITÉ DE NANTES

ÉCOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Archéologie

Par

Stanislas BOSSARD

Cultes et sanctuaires du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise
Des antécédents gaulois à la fin des dieux (II^e s. av. n. è. – V^e s. de n. è.)

Volume II – Documents complémentaires et notices de sites

Thèse présentée et soutenue à l'université de Nantes, le 26 novembre 2021
Unité de recherche : LARA – UMR 6566 CReAAH

Rapporteurs avant soutenance :

Sandrine AGUSTA-BOULAROT
Pierre NOUVEL

Professeure des Universités, université Paul-Valéry – Montpellier 3
Professeur des Universités, université de Bourgogne

Composition du Jury :

Président : William VAN ANDRINGA
Examineurs : Ton DERKS
Réjane ROURE
Françoise VAN HAEPEREN
Dir. de thèse : Martial MONTEIL

Directeur d'études, École pratique des hautes études – Paris
Universitair Hoofddocent, Vrije Universiteit Amsterdam
Maître de Conférences HDR, université Paul-Valéry – Montpellier 3
Professeure ordinaire, université catholique de Louvain
Professeur des Universités, université de Nantes

Thèse de doctorat de l'université de Nantes

par Stanislas BOSSARD

**CULTES ET SANCTUAIRES
DU CENTRE ET DE L'OUEST DE LA GAULE LYONNAISE**

**DES ANTÉCÉDENTS GAULOIS À LA FIN DES DIEUX
(II^E S. AV. N. È. - V^E S. DE N. È.)**

**Volume II - Documents complémentaires
et notices de sites**



Avec le soutien du Département de la Mayenne

Sommaire

Tableau A : Inventaire des inscriptions à caractère religieux de Lyonnaise	6
Tableau B : Inventaire des représentations divines sculptées de Lyonnaise	34
Tableau C : Principales caractéristiques des sanctuaires retenus pour l'étude	81
Tableau D : Caractéristiques principales des sanctuaires, phase par phase (organisation spatiale, mode de clôture et dimensions)	95
Tableau E : Caractéristiques principales des sanctuaires, phase par phase (équipements de l'aire sacrée)	110
Tableau F : Décompte des principaux types de mobilier, phase par phase (1)	124
Tableau G : Décompte des principaux types de mobilier, phase par phase (2)	138
Tableau H : Caractéristiques principales des temples	151
Tableau I : Décompte des points attribués pour évaluer la monumentalité des sanctuaires	184
Tableau J : Chronologie du mobilier et <i>terminus</i> de la fréquentation des sanctuaires	197
Tableau K : Inventaire des sites non retenus	206
Notices de sites	213
<i>Andicaves</i>	216
<i>Aulerques Cénomans</i>	256
<i>Aulerques Diablintes</i>	344
<i>Aulerques Éburovices</i>	406
<i>Baïocasses</i>	522
<i>Calètes</i>	528
<i>Carnutes</i>	558
<i>Coriosolites</i>	715
<i>Ésuviens</i>	749
<i>Lexoviens</i>	782
<i>Meldes</i>	795
<i>Namnètes</i>	842
<i>Osismes</i>	861
<i>Parisii</i>	920
<i>Riédones</i>	935
<i>Sagiens</i>	982
<i>Sénons</i>	1000
<i>Tricasses</i>	1145
<i>Turons</i>	1170
<i>Unelles</i>	1220
<i>Véliocasses</i>	1231
<i>Vénètes</i>	1320
<i>Viducasses</i>	1351

TABLEAU A
INVENTAIRE DES INSCRIPTIONS À CARACTÈRE RELIGIEUX DE LYONNAISE

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prérise municipale	Mention d'une prérise provinciale	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.1	3087		2006 (2009), n° 827		Andicaves	Angers		Pierre	Base de statue	<i>Marrī Louc(atio) / Aug(usto) / C. Iul(ius) Lectri[---]</i>	Mars Loucetius Auguste	X				C. Iul(ius) Lectri[---]	Citoyen		I ^{er} s.
I.2			2007 (2010), n° 970	Malgorne, 2007	Andicaves	Angers		Pierre		<i>[Genio viciniā]e et usib(us) / [vicinorum co]mp[er]it[um] / [---]na / [---]lus Amandi f. / [---] Amandi(u)s / [faciendū]m curavit / [idemq(ue)] d[ed]icavit</i>	Genius vicinia? ?					[---]lus Amand(u)s	Citoyen		
I.3			2013 (2016), n° 1074	Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 424-426	Andicaves	Angers	S.2	Terre cuite	Gobelet à boire, type Dchélette 72	<i>[---] M [---] deo [in]vic[er]to Myrr[ae] --- / ---]s Geniadi[ci]us Ambian[ic]us ex voto d[ed]it / [frut]ribus omni loco [---] N[am]a</i>	Mithra		X						170-240 (céramique)
I.4			2013 (2016), n° 1075	Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 426-427	Andicaves	Angers	S.2	Pierre	Toiture d'un édicule	<i>----- ? / [---]el[---] L[---] / v[ot]o feliciter res-s[er]vituit deo [in]vic[er]to M[ithrae]</i>	Mithra								III ^e s. ?
I.5				Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 428	Andicaves	Angers	S.2	Terre cuite	Gobelet Raimbault VIII (céramique à l'éponge)	<i>[---] M[ithrae] Divixta[nus] ---]</i>	Mithra								Fin du III ^e s. ou IV ^e s. ?
I.6				Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 428-430	Andicaves	Angers	S.2	Terre cuite	Bol caréné, type Chenet 320 (sigillée d'Argonne)	<i>Aug(usto) / De[o] invic[er]to Mithrae Val[er]entin[us] uer[ba]</i>	Mithra	X				Valentinus ou Aduentinius ?	Citoyen		IV ^e s.
I.7				Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 422-424	Andicaves	Angers	S.2	Pierre (marbre)	Plaque	<i>Aug(usto) Deo Inuic[er]to / Mithrae Pylades / Felici[s] Aug(usti) ser[ui] / Agathangelian[us] (seruus) / v[otum] s[ol]vit[ur] [libens] m[er]ito</i>	Mithra	X	X			Pylades	Esclave		2 ^{nde} moitié du II ^e s. ou 1 ^{er} moitié du III ^e s. ?
I.8				Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 421-422	Andicaves	Angers	S.2	Terre cuite	Fragment de plat de caréné en céramique sigillée, type Lezoux 043	<i>[---] de[us] Inuic[er]ti [Mithrae]</i>	Mithra								110-140 (céramique)
I.9				Molin <i>et al.</i> , 2015, p. 424	Andicaves	Angers	S.2	Pierre	Plaque	<i>[Aug[ustinus] Inuic[er]to M[ithrae] / [---]is Ma[rius] / d[ono] [dedit]</i>	Mithra	X							2 ^{nde} moitié du II ^e s. ou 1 ^{er} tiers du III ^e s. ?
I.10	3100-1				Andicaves	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Deux patères	<i>Ex auct[orit]ate D[omi]ne Minervae Don[um] Gaudilla et Pr[imitiv]a Primilla [libens] mer[ito] // Ex auct[orit]ate D[omi]ne Minervae Dou Gaudill[us] et Pr[imitiv]a Primilla [libens] mer[ito]</i>	Minerve					Don(nia ?) Gaudilla et Pr(ima ?) Primilla	Citoyennes		
I.11	3100-2				Andicaves	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minervae Proc[ul]us ?</i>	Minerve					Proc(ulus ?)	Périgrin ?		

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gautuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
L12	3100-3				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Patère	<i>Minerva</i>	Minerve									
L13	3100-4				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Patère	<i>Minervae Tati / B.</i>	Minerve									
L14	3100-5				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae) [...]</i>	Minerve									
L15	3100-6				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae) [...]</i>	Minerve									
L16	3100-7				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae) [...]</i>	Minerve									
L17	3100-8				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae) [...]</i>	Minerve									
L18	3100-9				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae) [...]</i>	Minerve									
L19	3100-10				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minervae</i>	Minerve									
L20	3100-12				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Min(ervae)</i>	Minerve									
L21	3100-13				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Coupe	<i>Minerv(uae)</i>	Minerve									
L22	3100-14				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Petite assiette	<i>Min(?) / Minerv(uae)</i>	Minerve									
L23	3100-15				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Petite assiette	<i>Min(?) / Minervae</i>	Minerve									
L24	3100-16				Andicaives	Notre-Dame-d'Alençon		Métal (argent)	Patère	<i>Augustae? Minervae</i>	Minerve									
L25		343	1960 (1961), n° 319a		Aulerques Cénomans	Allonnes	S.9	Pierre	Autel	<i>Aug(uato) et / Marti Mullo ni / Crescens servus / publicus (licens) m(critio)</i>	Mars Mullo	X					Crescens	Esclave	Esclave public	Julio-claudienne

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gubnatuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
L26		344	1960 (1961), n° 319c ; 2003 (2006), n° 1186		Aulercques Cénomans	Allonnes	S.9	Pierre			Mars Mullo	X								
										<i>[Aug?] et / M[ar]i Mu[[onti] / S[ext]us? COEIC</i>										
L27		345	1960 (1961), n° 319b		Aulercques Cénomans	Allonnes	S.9	Pierre	Aurel	<i>Marti Mulloni / et divo Aug[ust]o / Severus Nigri / fil[ius] / V. S. L. M.</i>	Mars Mullo	X	X				Severus	Pègrin		Julio-claudienne
L28			1983 (1985), n° 697	<i>Gallia</i> , 1983, 41, p. 302	Aulercques Cénomans	Allonnes	S.10	Pierre	Stèle-buste	<i>C. Nemaumius Albitinus fect) ca[s]tae) / pud[ic]ae-que) Minerv[ae] / V. S. L. M.</i>	Minerve		X				C. Nemaumius Albinus	Citoyen		
L29			1984 (1987), n° 641		Aulercques Cénomans	Le Mans		Pierre	Base	<i>Apollini Augusto / Aesmeriti / Sex. Aemil[ius] N[ic]ola[us] lib[er]tus) / Faustul[us] ? --- / M[arcus] Iu[liu]s ent[us] [---]</i>	Apollon Auguste ; Aesmeritis	X					Sex. Aemilius Faustus et (?) M. Iuventius	Affranchi et citoyen ?		
L30			1984 (1987), n° 642		Aulercques Cénomans	Le Mans		Pierre	Base	<i>Serone Sivol[us] / Sex. Aemil[ius] Naadi[us] lib[er]tus) Faustul[us] ? / T[---] R[---] M[arcus] Iu[liu]s ent[us] [---] V[---]</i>	Serona Sivol[us] ?						Sex. Aemilius Faustus et (?) M. Iuventius	Affranchi et citoyen ?		
L31	3184				Aulercques Diablantes	Jublains		Pierre	Aurel	<i>Aug[ust]o Deo / Iovi Opimio Maksimo [---]</i>	IOM	X								
L32				Naveau J., «L'épigraphie du site de Jublains (Mayenne)», Revue archéologique de l'Ouest, 8, 1991, p. 103-116.	Aulercques Diablantes	Jublains		Pierre	Bloc	<i>In [honore] / dom[us] divinal / Orgeto[ri]x a[---] b[ri] f[ilius] theatra[m] --- u[bi] s[ub] civitat[is] Diabl[is] (intum) / d(e) s[ua] p[ro]curia</i>		X					Orgeto[ri]x	Pègrin		
L33	3199				Aulercques Eburovices	Beaumont-le-Roger	S.45	Métal (alliage cuivreux)	Buste	<i>Esumopas Cnasticus / V. S. L. M.</i>			X				Esumopas Cnasticus	Citoyen		
L34	3200				Aulercques Eburovices	Evreux		Pierre		<i>Ti. Clau[diu]s --- / Ger[---] It[er] c[---] / Fl[amen] / Rom[ae] et Aug[ust]i</i>		X	X							Julio-claudienne
L35	3197				Aulercques Eburovices	Le Vieil-Evreux	S.79	Pierre (marbre)	Plaque	<i>[A]ug Deo Gisaco / [Ta]uricius Agri[co]la de suo p[ro]sui</i>	Gisacus	X					[Ta]uricius Agri[co]la ?	Citoyen		
L36	XI, 716				Carnutes	Bologne		Pierre	Cippe	<i>D[i]i m[en]tib[us] / P. Ventio / Perenni / Carnutino / ex p[ro]vincia / Lugdunensi / dumvinali / sacerdot. / iucundus et / Hermes lib. / F. C.</i>				X						1 ^{re} s. ?

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prêtrise municipale	Mention d'une prêtrise provinciale	Mention de gautuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.37				Cf. notice de site	Carnutes	Chartres	S.101	Pierre (marbre)	Petite plaque	[---?] / Vātumogloni sac(rum) / Paternus / Iust(i ou -ini) lib(erius) / V. S. L. M.	Vātumogons		X				Paternus	Affranchi		
I.38				Cf. notice de site	Carnutes	Chartres	S.101	Pierre	Base de statue	[---] Aug(usto) Apo(llini) / [Vatum ?]ogon[ti ?---]	Apollon Vātumogons (?)	X								
I.39	1672				Carnutes	Lyon		Pierre	Base	qui sac[ed]dotium ad confluentes Avaris et Rhodani amos ... habens consecutus est ?]		X			X					
I.40	1694				Carnutes	Lyon		Pierre		sa[cerd. ad avam / templum R]omae et Aug[ustilorum]		X			X					Hadrien-Sévères
I.41	3071		2007 (2010), n° 966-967		Carnutes	Neuvy-en-Sullias		Métal (alliage cuivreux)	Petite statue de cheval	Aug(usto) Rudioho sacrum / Cur[ia] Cassiciate D. S. P. D. / Ser. Esumagi[us] Sacrovir Ser. Iomagi[us] Severus / [faciendum] s[on]averunt	Rudiobus	X					Ser. Esumagi[us] Sacrovir et Ser. Iomagi[us] Severus pour la curia Cassiciate	Citoyens	Curia Cassiciate	Julio-claudienne
I.42	3066				Carnutes	Orléans		Pierre (marbre)		Aug[us]t / I. O. M.	IOM	X								
I.43	11280				Carnutes	Orléans		Pierre	Plaque	[Di]vo Aug(usto) / Moceti / [s]acrum / [M]ocetes / [---]dic[ta]verunt[et] posuerunt	Mocetis	X								Julio-claudienne
I.44	3063				Carnutes	Orléans	S.114	Pierre	Cippe	Aug(usto) Acionnae / sacrum / Capillus Illioh[ari]f. porticam / cum suis ornamentis V. S. L. M.	Acionna	X	X				Capillus	Pérégrin		
I.45	3073-3074				Carnutes	Suèvres		Pierre		Aug(usto) Apollini sac(rum) / Cosmis Lucan[ti] [f]il[ia] / d(e) s[ua] p[ro]cunia d[edit] / Aug(usto) Apollini sac(rum) / Cosmis Lucan[ti] / fil[ia] d(e) s[ua] p[ro]cunia d[edit]	Apollon	X					Cosmis	Pélerine		I ^{er} s.
I.46			1968 (1970), n° 308 ; 1969-1970 (1972), n° 401		Carnutes	Vienne-en-Val		Pierre	Stèle	I. O. M. pro / sal[ute] d[omi]s d[ivinae] et cal[ariae] Ludn. / Perpetus Rulli fil[ia]s et / Maternus / Taurorigis / fil[ia]s d[edit] / p[ro]cunia p[ro]cunia p[ro]cunia	IOM						Perpetus et Maternus	Pégrins		
I.47			1969-1970 (1972), n° 402	Gallia, 1970, 28, p. 259	Carnutes	Vienne-en-Val		Pierre	Plaque	[---]ar[ia]m Suleviae / [---]sae / V. S. L. M.	Sulevia		X							
I.48	3143		1999 (2002), n° 1071		Coriosolites	Corsul		Pierre	Autel	Num[ini] Aug[usti] de[ae] / Diona[e] Cani[a] / Magasia lib[er]ia / V. S. L. M.	Sirona	X	X				Cani(a)	Affranchie		
I.49	3144				Coriosolites	Corsul		Pierre (marbre)	Plaque	[sacerdos --- inter confluentes Avaris et Rhodani]		X				X				Vespasien-Hadrien

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gautuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I50			1994 (1997), n° 1231		Coriosolites	Corseul		Pierre	Plaque	<i>[---] deo sacrum / [---] (ou) deo Tull(ou) Tull(ou) (-) / [---] Epitacti f. / [D.] D.</i>	Tull[?---]									2 ^{nde} moitié du 1 ^{er} s.
I51		339			Coriosolites	Corseul		Terre cuite	Plaque	<i>[simulacrum Martis / [---]rio Maximo p[ro]fecu[m] / urbis m[er]ito?</i>] (cibens?)	Mars									
I52	2887				Eduens	Aignay-le-Duc		Pierre	Autel	<i>Aug(usto) sacrum) / Deo Marti Cicollui et Litavi / P. Atrius Paterni[us] / V. S. L. M.</i>	Mars Cicollus ; Litavis	X	X				P. Atrius Paterni[us]	Citoyen		
I53	2872				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre	Autel	<i>Marti et Bellonae / Sestius Nigrinus ex / iusu reposuit</i>	Mars ; Bellona						Sestius Nigrinus	Citoyen		
I54	2873				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre		<i>Ti. Cl. Professor Niger omnibus / honoribus apud Aeduos et / Lingonas functus Deo Moritago / porticum testamento ponti / iussu suo nomina et Iuliae / Virgiliae nate uxoris et filiarum / Cl. Professae et Iul. Virgiliae // Iul. Virgiliae fil. / posuit</i>	Moritasgus						Ti. Claudius Professor Niger	Citoyen	Magistrat	
I55	2874				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre		<i>[D]eae Victoriae / Argutus / Sabini / Lupi ser(?) / V. S. L. M.</i>	Victoria	X	X				Argutus	Pèrègrin		
I56	2877				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre (marbre)		<i>[---] flam(en) Au(g(ust) ---]</i>		X	X							
I57	2880		2004 (2007), n° 924		Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre	Plaque	<i>Martialis Damnatili / ieuuru Ucuete sozin / celicnon etic / Gobedbi dugionitilo / Ucuetin / in Alisila</i>	Ucuets						Martialis	Pèrègrin		
I58	11247				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Métal (alliage cuivreux)	Vase	<i>Deo Ucueti / et Bergusia / Remus Primi fil(ius) / donavit / V. S. L. M.</i>	Ucuets ; Bergusia		X				Remus	Pèrègrin		
I59	11249				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre		<i>V. S. L. M.</i>			X							
I60	11250				Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre		<i>[S]acerd. Romae et Aug(usti) / [---]s primus publice / [---]sal[---]</i>		X								
I61	11239				Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Terre cuite	Patère	<i>[Aug. S]acrum) Deo Apollini / [---]cu posuit</i>	Apollon	X								
I62	11240				Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Pierre		<i>Aug(usto) sacrum) / Deo Apollini / Moritago / Catianus / oxtai</i>	Apollon Moritasgus	X					Catianus	Pèrègrin		
I63	11241		1964 (1965), n° 191		Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Pierre	Base	<i>Aug(usto) sacrum) [Deo] Apollini / Morita[go ---] arius a bid[i]o Fines[---]e lib(er) p(osuit)</i>	Apollon Moritasgus	X								
I64	11242				Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Pierre		<i>M[orita]go</i>	Apollon Moritasgus ?									
I65	11245				Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Pierre		<i>[---] libertatem statuam Iovis [---]</i>	Jupiter									
I66	11239a				Eduens	Alise-Sainte-Reine	Autre sanctuaire	Pierre	Autel	<i>Aug(usto) sacrum) / Deo Apollini</i>	Apollon	X								

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gutuater	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.67			1980 (1983), n° 645		Eduens	Alise-Sainte-Reine		Métal (plomb)	Tablette	<i>Aug(usto) sac(rum) / Marti Deum / Aeden[u]s Aricu[s] / ex voto</i>	Mater Deum	X	X				Aeden[u]s Aricu[s]	Citoyen		Après 150
I.68			1965 (1966), n° 181	Gallia, 1964, XXII, p. 300-301	Eduens	Alise-Sainte-Reine		Pierre		<i>Deo Apollini Moritago [et] Damonae P. Pontius Apollinarius</i>	Apollon Moritasgus ; Damona						P. Pontius Apollinarius	Citoyen		
I.69		327	1939 (1940), n° 235		Eduens	Alise-Sainte-Reine		Métal (alliage cuivreux)	Plaque	<i>Dea(e) Epon(a)e Satigenus Sollemni(s) f(ilius) V. S. L. [M.]</i>	Epona		X				Satigenus	Pérégrin		
I.70	2898				Eduens	Alligny-Cosne		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(rum) / Deo Apo(lini) / ha[---]</i>	Apollon	X								
I.71	2885				Eduens	Amilly-les-Bordes		Pierre	Stèle	<i>Deo Bēmiluciohi</i>	Bēmiluciovis ?									
I.72	2840 / 11233				Eduens	Arnay-le-Duc		Métal (alliage cuivreux)	Vase	<i>Aug(usto) sac(rum) / Deo Albio et Damonae Sex. Mart(ius) / Cocillus f. ex iussu eius V. S. L. M.</i>	Albius ; Damona	X	X				Sex. Mart(ius)	Citoyen		Après 100
I.73	2651		1990 (1993), n° 720		Eduens	Autun		Pierre	Base	<i>Deae Bibracti</i>	Bibracte									
I.74	2652		1990 (1993), n° 720		Eduens	Autun		Métal (alliage cuivreux)	Disque	<i>Deae Bibracti / P. Capril(ius) Pacatus / IIIIIuir Augustal(is) / V. S. L. M.</i>	Bibracte	X	X				P. Capril(ius) Pacatus	Citoyen	Sevir augustal	
I.75	2653		1990 (1993), n° 720		Eduens	Autun		Pierre (marbre)	Base	<i>Deae / Bibracti / signat</i>	Bibracte									
I.76	2656				Eduens	Autun		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sacrum / Boiirix / Dae sua pelcunia</i>		X					Boiirix	Pérégrin		
I.77	11225				Eduens	Autun		Pierre (marbre)	Aurel	<i>Aug(usto) sal(c(rum)) / Deo Aniballo Norbanius / Thallus / Gutuater / V. S. L. M.</i>	Anvallis	X	X			X	Norbanius Thallus	Citoyen	Gutuater	I ^{er} s.
I.78	11226				Eduens	Autun		Pierre (marbre)	Aurel	<i>Aug(usto) sac(rum) / Deo Anuallo / C. Secund. Vitalis / Appa / Gutuater d(e) / s(uu) p(ecunia) ex voto</i>	Anvallis	X	X			X	C. Secund. Vitalis Appa	Citoyen	Gutuater	
I.79	11227				Eduens	Autun		Pierre	Aurel	<i>Deae Tutellae / Balb. Iassus / et sui ex voto</i>	Tutela		X				Balbus Iassus	Citoyen		II-III ^e s. ?
I.80	2654-2655				Eduens	Autun		Pierre	Colonne	<i>I. O. M. // Ioni Augusto donum</i>	IOM / Jupiter Auguste	X								
I.81	2920				Eduens	Auxerre		Métal (argent)	Deux patères	<i>Deo Apollini r(es) p(ublica) pag. II m(unicipi?) Autessioduri</i>	Apollon							Pagus d'Autessiodurum		
I.82	2921				Eduens	Auxerre		Pierre	Aurel	<i>Aug(usto) sac(rum) [deae] / Icaun[is] / T. Terricius Afr[ic]an(us) / d(e) s(uu) d(onavit)</i>	Icaunis	X					T. Terricius Afr[ic]an(us)	Citoyen		I ^{er} s. ?
I.83	2922				Eduens	Auxerre		Pierre		<i>[---] pro salute dominorum V. S. L. M. / dedicavit modesto et probo eos</i>			X							228

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gu-tuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.84	2839				Eduens	Bard-le-Régulier		Pierre	Autel	<i>In h(onore)m d(omi)s d(ivinae) / Genio / Utricular(iorum) / L. Censorinus / libomar(us) / curator / functus / c(ivis) Trever. / D. S. P. D. D.</i>	Genius	X					L. Censorinus libomar(us)	Citoyen	Curateur de la cité des Trévires	Après 150
I.85					Eduens	Bibracte		Terre cuite	Pot	<i>Lougour[---]</i>	Lougour[is?]									LT D2 - Auguste ?
I.86					Eduens	Bibracte		Terre cuite	Pot	<i>Druentia</i>	Druentia									Tibère
I.87				Goudineau, Peyre, <i>Bibracte et les Eduens</i> , Paris, Errance (Hauts lieux de l'Histoire), 1993, p. 94	Eduens	Bibracte		Pierre	Tablette	<i>[Aug?] M[ercurio?] / S[ac.] neg. [Seglom / V]ereti filius) / [c]is [p]oto suscep</i>	Mercur ?		X							
I.88	2899				Eduens	Bouhy		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(er)um) / Marti Boluino et Duna(t) / C. Domit(ius) Virillis decurio pro / salut(e) sua et Iul(i) / Thall Virilliani fil(i) et Avitillae Aviti fil(iae) / uxoris V. S. L. M.</i>	Mars Bolvinnus ; Dumnatis	X	X				C. Domit(ius) Virillis	Citoyen		
I.89	2900				Eduens	Bouhy		Pierre	Base	<i>[Aug(usto) sac(er)um) / Mart(i) Boluini(i) L. Gabini(us) Severus / donum dedit</i>	Mars Bolvinnus	X					L. Gabinius Severus	Citoyen		
I.90	2804				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre		<i>Sacrum Apollini dicatum</i>	Apollon									
I.91	2805				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre		<i>C. Iulius Eporedingis f. Magnus / pro L. Iulio Caleno filio / Bormoni et Damonae / V. S.</i>	Bormo ; Damona		X				C. Iulius Magnus	Citoyen		
I.92	2806				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre	Base	<i>Bormoni et Damonae / T. Severius Moldessus [o]mnib. / h[ic] n[on] l[ic]et et [off]iciis</i>	Borvo ; Damona						T. Severius Modestus	Citoyen	Magistrat	
I.93	2807				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre		<i>[---]ast. sac[---] / [b]asilica v[---] / [B]ormoni et [Damona?]</i>	Borvo ; Damona ?									
I.94	2808				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre (marbre)		<i>[---]isimis nu[---] / Deo Bormonimoni ---]</i>	Borvo ?									
I.95	2809				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre	Base	<i>[Aug(usto) sac(er)um] / [tu]c[ret] fel[ic]is / [fontem L[---]]</i>		X								
I.96	2811				Eduens	Bourbon-Lancy		Pierre		<i>Securitati / suae / M Fabius / Aug(ustus) Lar(ibus) suae p[ro]curator p[ro]uit</i>	Lares Augustes	X								
I.97			2008 (2011) ; 2010 (2013), n° 947 ; 2013 (2016), n° 1069		Eduens	Canves		Métal (alliage cuivreux)	Statuette de Jupiter à la roue	<i>I. O. M. / Criciro / saluarius / Prisci acensium / ex V. S. L. M. / Sabellus / faber fecit</i>	IOM		X				Criciro	Pèrègrin	Garde-fo-res-tier des Pris-ciacienses	

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gualtuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.98	2603				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Base	<i>Deo Baconi / G. Lautius / Sabinus / decurio alae I / Flaviae [...]</i>	Baconus						G. Lautius Sabinus	Citoyen	Décursion de la première aile flavienne	
I.99	2605				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Autel	<i>Deo Mercurio T. Fl. / Hermes / ex voto</i>	Mercure		X				T. Flavius Hermes	Citoyen		
I.100	2606				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Stèle	<i>Deo Mercutio Aug(usto) sac(um) / Habro aviti</i>	Mercure Auguste	X								
I.101	2607				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre		<i>Deo [Mercurio ?] / Octav[ius ?]</i>	Mercure ?						Octav[ius ?]	?		
I.102	2608				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(um) / Deo Mercurio / Sex. Orgius / Suavis / d(e) i(tua) p(ecunia) d(edit) / l(oco) d(ato) ex d(cerato) pag(i)</i>	Mercure	X					Sex. Orgius Flavis	Citoyen		
I.103	2609				Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(um) / Deo / Herculi / Sex. Orgius / suavis / d(e) i(tua) p(ecunia) d(edit) / l(oco) d(ato) ex d(cerato) pag(i)</i>	Hercule	X					Sex. Orgius Flavis	Citoyen		
I.104	2610				Eduens	Chalon-sur-Saône		Métal (plomb)	Médaille	?	Silvanus									
I.105		314			Eduens	Chalon-sur-Saône		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(um) / deae / Soucomlae / oppidani / Cabilomlenses / p(omendum) c(umvenerunt)</i>	Souconna	X						Oppidani Cabilomnenses		
I.106			1980 (1983), CRAI, 1978, p. 807		Eduens	Champoulet		Métal (alliage cuivreux)	Statuette de Mercure	<i>In honorem domus d(vinae) / deo Merc(urio) / Dubnocartiacico ex stip(endio) elius sub c(ura) Sedati Valais (f.)</i>	Mercure Dubnocartiacus	X					Sedatus	Pègrin		50-200
I.107			1980 (1983), CRAI, 1978, p. 808		Eduens	Champoulet		Métal (alliage cuivreux)	Patère	<i>Aug(usto) sac(um) Merc(urio) Dubnocartiacico Messa Marulli (f.) V. S. L. M.</i>	Mercure Dubnocartiacus	X	X				Messa	Pègrin		
I.108			1980 (1983), CRAI, 1978, p. 810		Eduens	Champoulet		Métal (alliage cuivreux)	Statuette de Rosmerta	<i>Aug(usto) sac(um) / d(eae) Rosmerit(a)e Dubnal caratiaci / Marossas) Marulli / filius V. S. L. M. / D. S. D.</i>	Rosmerta	X	X				Marross(us)	Pègrin		
I.109			1980 (1983), CRAI, 1978, p. 810		Eduens	Champoulet		Métal (alliage cuivreux)	Socle de statuette perdue	<i>Aug(usto) sac(um) deo / Appolino Dunolcaratiaco / Nobilit(s) Titiani, filius) V. S. L. M.</i>	Apollon Dubnocartiacus	X	X				Nobilis	Pègrin		
I.110	2581a				Eduens	Chaufailles		Pierre	Cippe	<i>[Pro salute] / Lucili / Tagillus / Iul(i) filii Iovi / Aug(usti) et Iunoni / pos(essor) / huius do)mus / V. S. L. M.</i>	Jupiter Auguste ; Junon	X	X				Tagillus	Pègrin		I ^{er} s. ?
I.111	2892				Eduens	Crain		Pierre	Stèle	<i>Aug(usto) sac(um) Deae) Minerit(a)e(?) Tt(?) Rit(on?) la PRIL ITA[---]</i>	Minerve ; Ritona	X								
I.112	2901				Eduens	Entraînes-sur-Nohain		Métal (alliage cuivreux)	Plaque	<i>Aug(usto) sac(um) Deo / Borvoni et Candido Aenari(i) sub cura Leonis et Marciani ex voto R. / Aenari(i) dona(verunt)</i>	Borvo ; Candidus	X	X				Leonis et Marcianus, pour les artisans du bronze	Pègrins	Les artisans du bronze	

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une préfecture municipale	Mention d'une préfecture provinciale	Mention de gu-tuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée	
I.113	2902				Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Plaque	<i>Augusto sacrum deae / Eponae / Connonius Iovastgi fil(ius) / templum cum suis ornamentis omnibus de suo donavit [(ibens) m(erito)]</i>	Epona	X	X				Connonius	Pétrégrin			
I.114	2903		1954 (1955), n° 256 ; 1984 (1987), n° 640		Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(r)um) / Deae Eponae[c] / Marcellus / Maturus fil(ius) in[c]lo(a) d(e) s(uo) d(ed)it v(otum) s(oluit) m(erito)]</i>	Epona	X	X				Marcellus	Pétrégrin		I ^{er} s.	
I.115	2904				Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre		<i>Aug(usto) sac(r)um) / I. O. M. Iul(ius) Alexander V. S. L. M.</i>	IOM	X	X				Iul(ius) Alexander	Citoyen			
I.116	2905				Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Base	<i>I. O. M. Aug(usto) / Iallus Comi(c) fil(ius) / [(ibens) v(otum) s(oluit) pr(o) Cl. E]p(a)---]?</i>	IOM Auguste	X	X				Iallus	Pétrégrin			
I.117	2906				Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Base	<i>Aug(usto) sac(r)um) Deo / [Inv]icta Myr(imae) S(oli?) / [---]sor</i>	Mithra	X									
I.118			1995 (1998), n° 1095		Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Plaque	<i>In hono[rem] domus divinae] / deo Ucu[eti] --- / di?] labui[m] --- / ---]piti[r]--- / ---]r[est]i[tuit] ? ---] / -----</i>	Ucuets	X									
I.119			1996 (1999), n° 1070		Eduens	Entrains-sur-Nohain		Métal (argent)	Pichet	<i>V. S. d(eo) / Mer(curio)</i>	Mercur		X								
I.120			1996 (1999), n° 1071		Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre		<i>----- / Marti Allema[---]</i>	Mars Allema[---]										
I.121			1967 (1969), n° 317		Eduens	Entrains-sur-Nohain		Pierre	Autel	<i>Smertu[lo?] / Auc(?)illa / Aug(usta)(?) [---] / fil(ia) V. S. L. [M.]</i>	Smertulus ?	X									
I.122			1968 (1970), n° 306 ; 1969-1970 (1972), n° 399 ; 1975 (1978), n° 617		Eduens	Escolives-Sainte-Camille		Pierre	Stèle	<i>Dea(e) Rosmeriae Iunianus // Aug. sac. // V. S. / L. M. // SH XXI</i>	Rosmerta	X	X				Iunianus	Pétrégrin		Epoque sévérienne	
I.123	2834				Eduens	Essey		Pierre	Plaque	<i>Noni(s)io / Agisillus / Sul(pici) ? Mar(s)ii fil(ius) / V. S. L. M.</i>	Nonissos ?		X				Agisillus Sulpicius	Père-grin ?			
I.124	2884a				Eduens	Flavigny-sur-Orain		Pierre		<i>Aug(usto) sac(rum) // cas / ms / ids</i>		X									

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gualtuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée	
I.125			1993 (1996), n° 1198		Eduens	Fontenay-près-Vézelay		Pierre		<i>Aug(usto) sac(rum) [de]o / Cobanno / A +[---] / Leng[---]</i>	Cobannus	X								II ^e - III ^e s.	
I.126			2000 (2003), n° 1846		Eduens	Fontenay-près-Vézelay		Métal (alliage cuivreux)	Statuette	<i>Augustu / sacru(m) / deo Coban(nu) / M. Tutu(s) Cassio</i>	Cobannus	X					M. Tutu(s) Cassio	Citoyen			
I.127			1994 (1997), n° 1915		Eduens	Fontenay-près-Vézelay		Métal (alliage cuivreux)	Statuette	<i>Aug(usto) sac(rum) deo Cobanno / L. Maccius Aeternus / Iluir ex uato</i>	Cobannus	X	X				L. Maccius Aeternus	Citoyen	Duumvir		
I.128			2000 (2003), n° 1845		Eduens	Fontenay-près-Vézelay		Métal (alliage cuivreux)	Statuette	<i>Deo Cobanno / Geminianus / Solini (f) V. S. L. M.</i>	Cobannus						Geminianus	Pérégrin			
I.129			2000 (2003), n° 1847		Eduens	Fontenay-près-Vézelay		Métal (alliage cuivreux)	Seau	<i>Deo Cobanno Samotulus Brigenis f. / Augustodune(n) sis ex uato suscepto</i>	Cobannus						Samotulus	Pérégrin			
I.130	2831				Eduens	Gissey-le-Viel		Pierre	Colonnnette	<i>Aug(usto) sa(crum)) / Deae Rosm(er)itae / Cne. Comlinius Calpidius / et Apronia Avitilla / V. S. L. M.</i>	Rosmerta	X	X				Cn. Cominius Candidus et Apronia Avitilla	Citoyen et citoyenne			
I.131	2596				Eduens	Laizé		Pierre	Cippe	<i>Miles leg / VIII / Aug / Alexandrianae / candidatus d(ominii) n(ostri) / pro se et suis om(n)ibus ex / voto</i>			X						Légionnaire		
I.132	1714				Eduens	Lyon		Pierre	Stylobate	<i>sacerdos ad templ. Rom. et Aug. ad confluent. Anaris et Rhodani</i>		X			X					Hadrien-Sévères	
I.133	2585				Eduens	Mâcon		Pierre		<i>C. Sulp. M. fil. Galli om(n)ib(us) / honoribus apud suos f(u)itunc / Iluir Q. Flaminis Aug. p. [-] oge[---] / dei Molitini gutuari Mart[i] / VI cui ordo quod es[e]t civ[is] / optimus et innocentissimus / statuas publ. ponendas decr.</i>	Molitus ; Mars	X		X		X					
I.134	2583a				Eduens	Mâcon		Pierre	Base	<i>Do[---] usua [---] / Dionata Mato Annallus / Mutillus Combuocouati f. / ex V. S.</i>			X								
I.135	2583b				Eduens	Mâcon		Pierre	Base	<i>Iovi et Aug. / sacrum</i>	Jupiter	X									
I.136	11263				Eduens	Ma-gny-Lambert		Pierre	Plaque	<i>M. et Rosyo[---]adarilla / fili / V. S. L. M.</i>			X								
I.137	2631				Eduens	Mellecey		Pierre		<i>Deo Mercur[io] / Iarurilus / Scopono</i>	Mercur						Iarurilus Scopono	Citoyen			

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prêtrise municipale	Mention d'une prêtrise provinciale	Mention de gautuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.150			1994 (1997), n° 1225 ; 2001 (2004), n° 1385		Eduens	Nuits-Saint-Georges	Autre sanctuaire	Pierre		[Apollini et Di[anae / ---] et T. Censor[inus ---]	Apollon ; Diane ?						[---] et T. Censor[inus]	Citoyen		
I.151		317	1951 (1952), n° 115		Eduens	Nuits-Saint-Georges	Autre sanctuaire	Pierre (marbre)	Plaque	<i>Mythr / up(?) Bell.</i>	Mithra									
I.152		318			Eduens	Nuits-Saint-Georges	Autre sanctuaire	Pierre	Base d'une statue représentant un dadophore	<i>L. L. Antilocus d(e) s(uo) d(edit)</i>							Antiocus	Pérégrin ?		
I.153		319			Eduens	Nuits-Saint-Georges	Autre sanctuaire	Pierre	Plaque	<i>S. A. B. / Lina coii / V. S. L.</i>			X							
I.154	2832				Eduens	Pouilly-en-Auxois		Pierre		<i>Minervae / [-----] / [---] uol++ et++i / ex voto suscepto</i>	Minerve		X							
I.155	2813				Eduens	Saint-Honoré-les-Bains		Pierre (marbre)	Plaque	<i>[---] in[---] / [---] lli[---] R[---] lion[ac?]e [---] / [---] Albiilius Silvius / [---] lli f. qui aadem / cu/m suis omnib[us] / lor/hamentis do[na]vit ex [v(oto)] posuit</i>	Ritona ?		X				Albiilius Silvius	Citoyen		
I.156	11223				Eduens	Saint-Marcel-lès-Charlons		Pierre	Base	<i>Aug[usto] sacrum / Duae Tem[plu]sioni / Ianuaris / Veri fl[us] / ex voto / V. S. L. M.</i>	Tenusio	X	X				Ianuaris	Pérégrin		
I.157	11224				Eduens	Saint-Marcel-lès-Charlons		Métal (alliage cuivreux)	Base	<i>D[eo?] / Bel[latu]s[?] m[ar]o / L. Ianilius / Sedatilius / sine cod / [---] ius // Aug[usto] sacrum / V. S. L. M. // [---] ianus</i>	Bellatunus ?	X	X				L. Ianilius Sedatilius	Citoyen		
I.158	2636				Eduens	Santenay	Autre sanctuaire	Pierre	Plaque	<i>Aug. sac. / D[e]o Mercurio / C[e]nsorinus / Paulini filius / Ex voto</i>	Mercur	X	X				C[e]nsorinus	Pérégrin		
I.159			1967 (1969), n° 316		Eduens	Saulieu		Pierre	Stèle	<i>Marcianus Marri</i>	Mars						Marcianus	Pérégrin		
I.160	2891				Eduens	Sermizelles		Pierre	Autel	<i>[Aug[usto] sacrum) / Deo Mer[itu]rio Am[ul]ius Celsu[s] / [A]mbioric[us] / [f] ex voto / sol[ut] lib[er] / m[er]ito</i>	Mercur	X	X				Am[ul]ius Celsu[s]	Citoyen		
I.161				Kasprzyk et al., 2012	Eduens	Source-sur-Sainte-notre		ND		<i>Aug. sac.</i>		X								
I.162	2858				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Buste	<i>Aug[usta]e ? D[ea] Sequan[ae] e[st] / moni [m?]</i>	Sequana	X								
I.163	2861				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Métal (or)	Anneau	<i>D[ea] Sequan[ae] Clem[entia] Montiola V. L. S. M.</i>	Sequana		X				Clem[entia] Montiola	Citoyenne		

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.164	2862				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Autel	<i>Aug(usto) sac(rum) / Deae Sequanae) / Fl(avius) Flav(ialis) Iul. / pro sal(ute) / Fl(?) Luna. / nep. sui / ex voto / V. S. L. M.</i>	Sequana	X	X			Fl(avius) Flav(ialis)	Citoyen		
I.165	2863				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Ex-voto anatomique	<i>Aug(usto) sac(rum) Doa / Bro / Pro / Scuan[ae] / C. M. / V. S. L. M.</i>	Sequana	X	X						
I.166	2864				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Autel	<i>Mariola Maiauhili(?) fil(ia) Dia Siqu[alim(ae) vo(tum) sol(vit) / lib(ens) merito</i>	Sequana		X			Mariola	Pègrine		
I.167	2865				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Terre cuite	Amphore	<i>Deae Sequanae) Rufus donavit</i>	Sequana								
I.168	2866				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Ex-voto anatomique	<i>V. S. L. M.</i>			X						
I.169	2859-2860				Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre		<i>D(e)ae [Sequanae?]</i>	Sequana ?								
I.170			1969-1970 (1972), n° 397a		Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Métal (alliage cuivreux)	Ex-voto anatomique	<i>De(ae) Sequanae) / Sienulla Vectii fil(ia) / V. S. L. M.]</i>	Sequana		X			Sienulla	Pègrine		
I.171			1969-1970 (1972), n° 397b		Eduens	Source-Seine	Autre sanctuaire	Pierre	Architrave	<i>[De]ae Sequanae]</i>	Sequana								
I.172	2889		1978 (1981), n° 495		Eduens	Vault-de-Lugny	Autre sanctuaire	Pierre (marbre)	Plaque	<i>Deo N[ue]re[---] / ex stipib[us] / cana Iul[i] ? ---]</i>	Nurc[?---]								
I.173	2843				Eduens	Visignot		Métal (alliage cuivreux)	Patère	<i>Deo Alisano Paulinus / pro Contedio fil. suo / V. S. L. M.</i>	Alisanus		X			Paulinus	Pègrin		
I.174			2013 (2016), n° 1078		Esuviens	Jort		Métal (alliage cuivreux)	Stylet	<i>Toutatis // Se. Cos(ius) Vebr(us)</i>	Toutatis					Se. Cos(ius) Vebr(us)	Citoyen		I ^{er} s. ?
I.175	3183-1				Lexoviens	Berthouville	S.150	Métal (argent)	Oenochoé	<i>Mercurio [---] / Aug(usto) (?) / Camulognata Coici filia / V. S. L. M.</i>	Mercur	X	X			Camulognata	Pègrine		
I.176	3183-2				Lexoviens	Berthouville	S.150	Métal (argent)	Patère	<i>Deo Merc(urio) Iul(ia) Sibylla D. S. D. D.</i>	Mercur					Iul(ia) Sibylla	Citoyenne		
I.177	3183-3				Lexoviens	Berthouville	S.150		Patère	<i>Merc(urio) M. Latinus Astius / V. S. L. M.</i>	Mercur		X			M. Latinus Astius	Citoyen		
I.178	3183-4				Lexoviens	Berthouville	S.150	Métal (argent)	Coupe	<i>Mercurio sac(rum) Maximinus Carantini fil(ius) lib(ens) ? d(e) suo d(edit) ?</i>	Mercur					Maximinus	Pègrin		
I.179	3183-5				Lexoviens	Berthouville	S.150	Métal (argent)	Vase	<i>Deo Merc(urio) Q. Statilius Carnus V. S. L. M.</i>	Mercur		X			Q. Statilius Carnus	Citoyen		
I.180	3183-6				Lexoviens	Berthouville	S.150	Métal (argent)	Patère	<i>Mercurio Aug(usto) P. Aelius Pablii Aeli Numitoris libertus Eurychus V. S. L. M.</i>	Mercur Auguste	X	X			P. Aelius Eurychus	Afranchi		

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prise municipale	Mention d'une prise provinciale	Mention de guto	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée	
I.198	1728				Lugdunum	Lyon		Métal (alliage cuivreux)	Tablette	Deo Apollini / Augusti Q. Asicius Norbanus / V. S. L. M.	Apollon Auguste	X	X				Quintus Asicius Norbanus	Citoyen			
I.199	1729				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Apollini / Sancto Iulius Silvanus Melanio / Procurator Augusti / V. S.	Apollon		X				Iulius Silvanus Melanio	Citoyen	Procurator Augusti		
I.200	1730				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Numinibus Augustorum / deo Apollini / C. Nonius Eupolius ex voto / muro et scandula cinxit	Apollon	X	X				C. Nonius Eupolius	Citoyen		Après 150	
I.201	1731				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Dis / cunctis / T. Spedius / M+R+LL+ / [-----]	Tous les dieux						T. Spedius M[---]	Citoyen			
I.202	1732				Lugdunum	Lyon		Pierre		Deae Fortunae / Respectus / Hilarius / speculator comm(entariensis) / aedem dedicavit / Idibus Februarius / Sabiniano / et Seleuco / co(n)s(ulibus)	Fortuna						Respectus Hilarius	Citoyen	Speculator commentariensis	III ^e s.	
I.203	1737				Lugdunum	Lyon		Pierre (marbre)	Chapiteau	Edias Isidi	Isis										
I.204	1738				Lugdunum	Lyon		Pierre	Colonnnette	Isidi Aug. / Q. Obellius Evangelus signum / Fortunae V. S. / L. M. L. D. D.	Isis Auguste ; Fortuna	X	X				Q. Obellius Evangelus	Citoyen			
I.205	1739				Lugdunum	Lyon		Pierre	Cippe	[I]ovi [...]/I Perrin. / M.	Jupiter										
I.206	1740				Lugdunum	Lyon		Pierre		Iovi / [---]tera / [---]mai / et [---]	Jupiter										
I.207	1741				Lugdunum	Lyon		Pierre		I. O. M. / Caturicius Succes(us)	IOM						Caturicius Succes(us)	Citoyen			
I.208	1742				Lugdunum	Lyon		Pierre		I. O. M. et N. / Aug. t. / V. S. [L.] M.		X	X								
I.209	1743				Lugdunum	Lyon		Pierre		I. O. M. / et / Numinibus / Aug.	Jupiter	X								Après 150	
I.210	1744				Lugdunum	Lyon		Pierre		Numini[b. Aug.?] / et Iovi Optimo / Maximo / Aureli[a Z?]otica / ex voto / V. S. L. M.	IOM	X	X				Aureli[a Z?]otica	Ci-toyenne			
I.211	1745		2006 (2009), n° 819		Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	I. O. M. / depulso et / diis deabusque / omnibus et / genio loci / T. Flav. Latinianus / praefectus / vigillum loci	IOM Depulsor ; tous les dieux ; Genius loci							T. Flavus Latinianus	Citoyen	Préfet des vigiles	
I.212	1746				Lugdunum	Lyon		Métal (alliage cuivreux)	Lampe	Laribus / sacrum / P. F. roman.	Lares										
I.213	1747				Lugdunum	Lyon		Pierre (marbre)	Tablette	Finis coll. / Larum / in dom. Italian.	Lares										
I.214	1748				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Maiae Aug. S.	Maia Auguste	X									

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention de gu-tuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée				
I.215	1749				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Deo Mariti Aug. / Callimorphus / Secunda / Rudis / V.S. L. M.	Mars Auguste	X	X			Callimorphus	Pétrégin	Secunda (gladiateur)					
I.216	1750				Lugdunum	Lyon		Pierre		Marti / T. Iul. / Saturninus	Mars					T. Iul(ius) Saturninus	Citoyen						
I.217	1751				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Taurabolio Matris D. M. ID. / quod factum est ex imperio matris D. / deum / pro salute imperatoris Caes. T. Aeli. / Hadriani Antonini Aug. Pii P. P. / liberorumque eius / et status coloniae Lugudun. / L. Aemilius Carpus IIIIIvir Aug. item / dendrophorus / vires excepti a a vaticano trans / tulit ara et bucranium / suo impendio consecrauit / sacerdote / Q. Sennio Secundo ab XVviris / octabio et corona exornato / cui sanctissimus ordo Lugudunens / perpetuitatem sacerdoti decrevit / app. Annio Atilio Bradua T. Clod. Vibio / Varo Cos. / L. D. D. D. // cujus / factum est // meconyctiuui / V id. dec.	Magna Mater		X							L. Aemilius Carpus	Citoyen	Sevir augustal et dendrophore	160
I.218	1752		2007 (2010), n° 948		Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Numinib. Aug. totiusque / domus divinae et situ C. C. / Aug. Lugud. / Taurabolium fecerunt dendrophori / Luguduni consistentes / XVI kal. Iulias / Imp. [---] / Marco Sura Septimiano / Cos. ex vaticinatione / pusioni Iuliani archi / galli sacerdote / aelio castrense / tibicine fl. restituo / honori omnium / cl. Silvanus pertius / quinquennalis impendium huius auae remisisti / L. D. D. D.	Magna Mater	X						Dendrophores de Lyon		190			
I.219	1753				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Pro salute imp. L. Septimii Severi. Pertinacis Aug. et D. Clodi. / Septimi Albini Caes. / domusq. divinae et statu C. C. C. Aug. Lug. Taurabolium fecerunt Aufustia / Alexandria et Sergia / Parthenope ex voto / praecunte Aelio Castrense sacerdote Tibicine fl. / restituo inchoatum est / sacrum VII Idus Mai conl summatum V Id. Easdem / [i]mp. L. Septimio Severo Pertinac. Aug. / [-----] / II cos. / [L. D. D. D.]	Magna Mater		X				Aufustia Alexandria et Sergia Parthenope	Citoyennes		194			
I.220	1754				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	[pro] salute imp. L. Septimi / [Seve]ri Pii Pertinacis Aug. / +-+ M. Aureli Antonini Caes. / Imp. destinatis et [I]uliae Aug. Matris Castror. / totiusque domus divinae / corum et statu C. C. C. Aug. Lug. / Taurabolium fecerunt / Septicia Valeriana et / Opatia Siora ex voto / praecunte Aelio Anthio sacerdotae sacerdotia Aemilia Secundilla tibicine fl. / restituo apparatore vires / io Hermetione / Inchoatum est sacrum iiii / Nonas Maias consummaltum notis eisdem / T. Sexio Laterano L. Cuspio / Rulfjino co.s. / L. D. D. D.	Magna Mater		X					Septicia Valeriana et Opatia Siora	Citoyennes		197		
I.221	1756				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Taurabolium / Matris deum Aug. / Billia T. fl. Veneria / L. D. D. D.	Mater Deum Aug.	X				Billia Veneria	Citoyenne		Après 150				
I.222	1757				Lugdunum	Lyon		Pierre	Base	Matr.	Matrae Augustae												

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gu-tuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.223	1758				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Marris Aug. / L. Dextrius / Apollinaris</i>	Matrae Augustae	X					L. Dextrius Apollinaris	Citoyen		
I.224	1759				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Marris Aug. in honorem / domus Seditionum / Euty-ches lib. / aedem cum ara / dat</i>	Matrae Augustae	X					Eutyches	Affranchi		
I.225	1760				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Marris Aug. / Mactonia / Bella / V. S. L. M.</i>	Matrae Augustae	X	X				Mactonia Bella	Ci-toyenne		
I.226	1761				Lugdunum	Lyon		Pierre	Plaque	<i>Mar[---] / P. Martius Quar[us] / L. Martius Satto / C. Martius Vitalis / Ex voto</i>	Matrae Augustae ?		X				P. Martius Quartus, L. Martius Satto et C. Martius Vitalis	Citoyens		
I.227	1762				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Matr[is] Aug[ustis] / Phleg[on] med[icis]</i>	Matrae Augustae	X					Phleg[on]	Pèrègrin	Médecin	
I.228	1763				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Sappiena / Lycinis / Matris / V. S. L. M.</i>	Matrae Augustae		X				Sappiena Lycinis	Ci-toyenne		
I.229	1764				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Numinib. / Aug. / Marris / Augustis / C. Noniu[s] ---]</i>	Matrae Augustae	X					C. Noniu[s] ---]	Citoyen		
I.230	1765				Lugdunum	Lyon		Pierre	Cippe	<i>Marris Aug. / Eburnicis / L. Iul[us] Sammo / et / [---]</i>	Matrae Augustae Eburnicis	X					L. Iul[us] Sammo et [---]	Citoyen		
I.231	1766				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Pro salute dom[ini] / N. Imp. L. Sept. Sae[er]i / Aug. totiusq[ue] dom[us] / eius Augusti M[at]ronis et M[at]rib[us] / Pannoniorum et / Delmatarum / Ti. Cl. Pompeiani[s] / Trib. Mil. Leg. I M[in] / loco exulto cum / discutione et tabula / V. S.</i>	Matres Pannoniorum et Delmatarum		X				T. Claudius Pompeianu[s]	Citoyen	Tribun militaire	
I.232	1767				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>[Mer]curio Aug. / [---]m [---] i / [---]c[---] / [---]</i>	Mercur Auguste	X								
I.233	1768		1976 (1980), n° 426		Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Mercurio Augusto L. Peregrinus L[ucii] / Libertus Pomitina Rullinus</i>	Mercur Auguste	X					L. Peregrinus Rullinus	Affranchi		
I.234	1770				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Minervae / L. Aemilius / Syllectinus / Praefactus / classis Ravennatium / dicavit</i>	Minerve						L. Aemilius Syllectinus	Citoyen	Préfet de la flotte de Ravenne	
I.235	1771		2000 (2003), n° 951		Lugdunum	Lyon		Métal (cuivre doré)	Lame	<i>Deo Invicto / Aur[el]ius Secundinus Donatus / frument[arius] Aug[usti] et comment[ariensis] / V. S. L. M.</i>	Mithra ?						Aurelius Secundinus Donatus	Citoyen	Frumentarius Augusti et commentariensis	
I.236	1772				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Deo Invicto / Mithr[is] / Secundinus / dat</i>	Mithra						Secundinus	?		
I.237	1773				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Horat[u] numinis / prospere / gesta / V. S. L. M.</i>			X							
I.238	1774				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Numinibus / Aug[ustorum]</i>		X								

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gnatuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.239	1775				Lugdunum	Lyon		Métal (alliage cuivreux)	Disque	<i>Numinibus Augustorum</i>		X								
I.240	1776				Lugdunum	Lyon		Pierre	Cippe	<i>Numinibus / Augustorum / L. Faenius Rufus / et L. Faenius / Apollinaris / Filius</i>		X					L. Faenius Rufus et L. Faenius Apollinaris	Citoyens		
I.241	1777		2000 (2003), n° 950		Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Numinibus / Aug(ustorum?) ---] / ex voto [aram cum?] / signis [---] Hygi[ae?] ---] / Cornif[---] / [-----]</i>		X	X							
I.242	1778				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Aug. / sacra(tum) / Nymphar(um) / Sylvarius Firmis(us?)</i>		X					Sylvarius Firmis(us?)	Citoyen		
I.243	1779				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Silvano / Augusto / M. Aemilius / Laetus / a studiis / Augusti / dicanit</i>	Silvanus Auguste	X					M. Aemilius Laetus	Citoyen	Chargé des études de l'empereur	
I.244	1780				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Deo Silvano / Aug. / Tib. Cl. / [C]hrestus clavicularius / carceris p[ub]lici Lugdunum / aram et signum inter / duos arbores cum aedicala ex volto posuit</i>	Silvanus Auguste	X	X				Ti. Claudi[us] [C]hrestus	Citoyen	Gardien des clefs de la prison publique de Lyon	
I.245	1781				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Veneri / sacrum</i>	Vénus									
I.246	1786				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Stationari[us] / V. S. L. M.</i>			X						Stationarius ?	
I.247	1787				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Ara su / quem</i>										
I.248	1921				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>Sextus Ligurius Sex. Fil. / Galeria Marinus / [...] perpetui pontif[icis] [...]</i>				X						
I.249	1927				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>[d(i)s] m(an)ibus / [et mem. Alernae] / [---] niani / [flaminis?] Romae / [et Aug(ust)u] aug(ust)u] / [dec. C. C. Aug] Lug.</i>		X		X						
I.250	2181				Lugdunum	Lyon		Pierre		<i>D(i)s m(an)ibus / Iuliae Heliadis / Sex. Iuli Callisti / et Iuliae Nices filiae flaminiae Aug(ustae)</i>		X		X						
I.251	11176				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>[ma]tris aug(ustae) / [ut] iuovi[fi]t] / aram / et specularia / V. S. L. M.</i>	Mater Augusta		X							
I.252	11180				Lugdunum	Lyon		Pierre (marbre)		<i>[---] he[---] isti / [---] ate / V. S.</i>			X							
I.253	1769a				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	<i>Mercurio Aug[us]to / et Maiae Aug[us]tae / sacrum ex voto / M. Herennius M. L. Albanus / aedem et signa duo cum / imagine Ti. Augusti / D. S. P. solo publico fecit</i>	Mercure Auguste ; Maia Augusta	X	X				M. Herennius Albanus	Citoyen		Tibère

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée	
L254	1769b				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Mercurio Augusto et Maiae Augustae / sacrum ex voto / M. Herennius M. L. Albanus / aedem et signa duo cum / imagine Ti. Augusti / D. S. P. solo publico fecit	Mercur Auguste ; Maia Augusta	X	X			M. Herennius Albanus	Citoyen		Tibère	
L255	1769c				Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Mercurio Augusto / et Maiae Augustae / sacrum ex voto / M. Herennius M. L. Albanus / aedem et signa duo cum / imagine Ti. Augusti / D. S. P. solo publico fecit	Mercur Auguste ; Maia Augusta	X	X			M. Herennius Albanus	Citoyen		Tibère	
L256		234			Lugdunum	Lyon		Pierre	Autel	Numinib[us] Augustorum / aram pos[ui]t intra scholam / pol[iti]onium leg[ionum] / IIII [e]lt aedculam / e pariete scalpsit et inpendio suo fecit T. / Fl(avius) Super Cepula / scaenicus bo[n]estae missione / missus ex leg[ione] / XXX Ul[pi]a Vicrice) P(ia) F(ide)li sub culta Saturni) Censorini proc[ur]atoris Aug[ust]i / d[ed]icata n(onis) N(ovembris) Apro et Maximo co(n)s(ulibus)		X				T. Fl(avius) Super Cepula	Citoyen	Comédien	207	
L257			1998 (2001), n° 944		Lugdunum	Lyon		Pierre	Plaque	Iovi Opt(imo) Max(imo) / et Victoriae / pro salute et / reditu Ti. Claudi / Caesaris Aug[ust]i Ger(manici) p(aris) p(ar)iae / + + + + + nque / -----	IOM ; Victoire								43 ?	
L258			1966 (1968), n° 252		Lugdunum	Lyon		Pierre (marbre)		Ti(berio) Aquio Ti(beriti) filio Gall(eria) [tr(ibu)] / Apollinari daumvir(o) ex[po]s[it]ulante populo auguri / Lugdunum iudi[ci]t in quinq[ue] / decur[is] sublecto fl[aminii] / duorum fl[aminii] Martis / [A]quía ? ---[tiola] flaminica / [patri] optimo / [[oco] d(ato) d(ecreto)] / d(ecurionum)	Mars		X							
L259					Lugdunum	Lyon		Terre cuite	Sigillée claire B	Mercurio	Mercur								III ^e s. ?	
L260		228	1961 (1962), n° 69		Lugdunum	Lyon		Pierre		M. Licinius Rari filius / Rufus / murum et sedilia Mercurio / V. S. L. M.	Mercur		X			M. Licinius Rufus	Citoyen			
L261			1976 (1980), n° 424		Lugdunum	Lyon		Pierre	Borne-fontaine	Iovi O. M. sa[crum] / quod Ti. Claud(ius) / Caesar Aug(ustus) est / Imperator / M. Capritius Iuc(ou Luc?) [---]u[s] / Ti. Dubnatus Aed[ilis](ou aedif[icaverunt])	IOM					M. Capritius [---] / Ti. Dubnatus	Citoyens		Vers 47-48	
L262			1976 (1980), n° 425		Lugdunum	Lyon		Pierre		Mercur(io) Aug(usto) / Sex. Veratius / Sodalis posuit / Sex. Veratius Malurus restituit / V. S. L. M.	Mercur Auguste	X	X			Sex. Vera- tius Sodal- is et Sex. Veratius Maturus	Citoyens			
L263			1999 (2002), n° 1065 ; 2003 (2006), n° 1176		Lugdunum	Lyon		Métal (argent)	Statuette	Num(ini) Aug(ust) nat(ur)i / Eburod(unenses) fratres		X						Les membres des ratiarii d'Ebu-rodunum		

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de guider	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée				
I.278	1676				Lugdunum	Lyon		Pierre	Epistyle	Sex. Iulio / Thermiano / Senonio // Aquilae Flaccil illae civi Ael[el]uae uxori // Sex. Iulio / Setiliano / filio // [Augusto] / [deo] [Marti] // Augustae / Deae / Vestae // Augusto / deo / Volcano // Iuliae [Regi]nae / Magil[i] Hon[or]ati filiae nep[oti] // Iuliae / Thermiolae / filiae // M. Tullio / Thermiano / nepoti	Vesta ; Vulcain	X												II ^e s.
I.279			1952, (1953), n° 23 ; 1979 (1982), n° 403		Ségusiaves ?	Upie		Pierre		M. Bucc[---] fil / Galer[ia ---] / omnib[us] honorib[us] / functo [sacerdos ad aram] Caes. n. Tri[um] Provinciarum] Galliar[um] / [flamini]s duo[rum] / [---]re sacer[---]		X		X	X						212-217 ?			
I.280	3023				Meldes	Meaux		Métal (alliage cuivreux)	Deux bases	D(wo) Atesmerlio Heusta / V. S. L. M.	Atesmertius		X					Heusta	Pérégrine ?					
I.281	3024				Meldes	Meaux		Pierre		[---]orix Orgatori[---] / [flamen ou sacerdos?] Aug(usti) theatrum civi[---]		X		X										
I.282			2007 (2010), n° 974		Namnetes	?		Pierre	Autel	Iovi / Fulg[---]	Jupiter Fulgur / Fulgator ?													
I.283	3097i				Namnetes	Craon	S.165	Enduit	Graffito sur mur enduit	Mullonis	Mullo													
I.284	3096				Namnetes	Craon	S.165 ?			Aug(usto) / Marti Mullon(i) / Tauricus Tauri filius / V. S. L. M.	Mars Mullo	X	X				Tauricus	Pérégrin						
I.285	3101				Namnetes	Nantes		Métal (argent)	Plaque	[Aug(usto) Marti M[ull]oni signum / [c]um suo templo / [et] ornamentis / [olimbib[us] suo et Toutil / [I]ae filiae nomine / Agedovirus Mo[r]ici fil[ius] v[otum] s[oluit] (t[ibens] m[erito])	Mars Mullo	X	X				Agedovirus	Pérégrin						
I.286	3102				Namnetes	Nantes		Pierre		Mari[ti] / Mul[loni] / M. Lic[ini]us]	Mars Mullo						M. Lic[ini]us]	Citoyen						
I.287	3103				Namnetes	Nantes		Pierre		Numinibus Augustorum / Deo Marti / Nol(?) Accep[t?]us Sotulianus(?) / v[otum] s[oluit] (t[ibens] m[erito])	Mars	X	X				Accep[t?]us Sotulianus ?	Citoyen						
I.288	3104		2006 (2009), n° 830		Namnetes	Nantes		Pierre	Siècle	Aug[us]to --- deae Miner[uae] et [---] / muru[m] --- / et a[ream] ou -ranc[us] / Decumu[s ---] / eupari[ti] [---]	Minerve	X												
I.289	3105		2007 (2010), n° 973		Namnetes	Nantes		Pierre	Plaque	Deo Vol[cano] / pro salute / vic[anorum] Por[tensium] et natu[arum] / Lig[er]icorum	Vulcain													

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gualtuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée	
I290	3106		2006 (2009), n° 828 ; 2007 (2010), n° 971 ; 2011 (2014), n° 761		Namnetes	Nantes		Pierre	Base	<i>Numinib(us) Augustor(um) / Deo Volcano / M. Gemell(us) Secundus et C. Sedat(ius) Florus / actor(es) vicanor(um) Portens(um) tribunal c(u)m / locis ex stipe conlata posuerunt</i>	Vulcain	X					M. Genel(lus) Secundus et C. Sedat(ius) Florus	Citoyens	Actores des vicani Portenses	II ^e s.	
I291	3107		2006 (2009), n° 829 ; 2007 (2010), n° 972 ; 2011 (2014), n° 761		Namnetes	Nantes		Pierre	Base	<i>[N(umini)] Aug(usti) d(eo) Volcano] / porticam c(u)m camp(o) co(n)secratu(m) + Fl(avius) Mart(inus) / M. L[u]ccei(us) Geniatis / vicanis Porten[s]ib(us) concess(erunt)</i>	Vulcain	X					[--- F] l(avius) Mart(inus) / M. L[u]ccei(us) Genialis	Citoyens	Equipements concédés aux vicani Portenses		
I292	3108				Namnetes	Nantes		Pierre		<i>[---]em / [---]arvi / [--- d(e)] s(uo) V. S. M.</i>			X								
I293		338	1952 (1953), n° 22 ; 1953 (1954), n° 112 ; 1999 (2002), n° 1070 ; 2003 (2006), n° 1195 ; 2009 (2012), n° 899 ; 2013 (2016), n° 1077	Gallia, 1952, t. X	Oismes	Douarnenez		Métal (alliage cuivreux)	Base	<i>Aug(usto) / Neptuno Hippiu / C. Varenus Volin(ia) / Varus c(unator) c(iuium) R(omanorum) III / posuit</i>	Neptune Hippiu	X					C. Varenus Volin(a) Varus	Citoyen	Curateur de <i>conuentus</i>	Dernier tiers du I ^{er} s. ou début du II ^e s.	
I294	3142				Oismes	Saint-Jean-Trolimon	S.179	Pierre	Plaque	<i>Num. [Aug.] / et Dea[e ---] / Silan[---] / ex [voto]</i>		X	X								
I295	3026	331			Parisii	Paris		Pierre	Pilier	<i>Tib. Caesare / Aug(usto) Iovi Optumo / Massimo s(acrum) / nauitae Parisiac / publice posierunt // Euirises // Senant u+iloni(?) // Iouis // Tarnos Triganarus // Volcanus // Esus // [C]ernunos / Castor // +++++ // Smert[ri?]os // Fort[una] // ++++++ttue+++++</i>	Jupiter ; Tarnos Triganarus ; Vulcain ; Esus ; Cernunos ; Castor ; Smertrios	X							Association	Les nautes de Paris	

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prérise municipale	Mention d'une prérise provinciale	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.296	3027				Parisii	Paris		Pierre	Plaque	<i>Nu[m]--- Aug[us] / Deo M[---]</i>	M[---]	X						
I.297	3028				Parisii	Paris		Pierre (marbre)	Plaque	<i>[---]t / [---]na / [deo inu]n[?]c[?]t[?] mol [---]nus et / [---]e / x voto / [---]t</i>	Mithra ?		X					
I.298	3029				Parisii	Paris		Pierre (marbre)	Plaque	<i>[n?]um Aug[us] / [---]leubaci</i>		X						
I.299	3031				Parisii	Paris		Métal (alliage cuivreux)	Fibule	<i>Vibius Hermes ex voto</i>			X					
I.300	3034				Parisii	Paris		Pierre		<i>[---]fl[us] sacer[do---] / Pari[---]</i>				X				
I.301				Péchoux, 2010, p. 341-342	Parisii	Paris		Pierre	Tablette	<i>Nu[m](in)ibus Aug[us]t[us] / Deo M[---] / [---]</i>	M...	X						
I.302			2001 (2004), n° 1390		Parisii	Rungis		Pierre	Plaque	<i>Deo [---] / [---] + [---] / [---]</i>								
I.303	3148				Riedones	Rennes		Pierre	Base	<i>In honorem / Domus divinae / et pagi Matantis / Marti Mulloni / L. Campanius Priscus / et Virilis fil[us] sacerdos Romae / et Aug[us]t[us] / statuum cum suis orna[m]entis de suo posuerunt / [loco] d[ato] ex d[ecreto] s[enatus]</i>	Mars Mullo	X		X		Citoyens	Prêtre de Rome et d'Auguste	II ^e s.
I.304	3149				Riedones	Rennes		Pierre	Base	<i>In honorem / Domus divinae / et pagi Camutelni / Marti Vicinio / L. Campanius Priscus / et Virilis fil[us] sacerdos Romae / et Aug[us]t[us] / statuum cum suis orna[m]entis de suo posuerunt / [loco] d[ato] ex d[ecreto] s[enatus]</i>	Mars Mullo	X		X		Citoyens	Prêtre de Rome et d'Auguste	
I.305	3150				Riedones	Rennes		Pierre	Base	<i>In honorem / Domus divinae / et pagi Camutelni / Marti Vicinio / L. Campanius Priscus / et Virilis fil[us] sacerdos Romae / et Aug[us]t[us] / statuum cum suis orna[m]entis de suo posuerunt / [loco] d[ato] ex d[ecreto] s[enatus]</i>	Mars Vicinius	X		X		Citoyens	Prêtre de Rome et d'Auguste	
I.306	3151		1969-1970 (1972), n° 405c		Riedones	Rennes		Pierre	Cippe	<i>[In] honore[m] domus / [di]vinae et [pag]i [---] / [---]ini Marti [---] / [---] Plotum[us] [---] sacer[do]s / [Romae] et Aug[us]t[us] q[ui] [---] / [c]it[us] Riedonum [---]</i>	Mars [---]	X		X		Citoyen	Prêtre de Rome et d'Auguste	135
I.307	3152				Riedones	Rennes		Pierre		<i>[In] honore[m] / [dom]us divinae [---]</i>		X						

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une préfecture municipale	Mention d'une préfecture provinciale	Mention de gualtuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée		
I.308			1969-1970 (1972), n° 405a	Gallia, 1971, 29, p. 109-121	Riedones	Rennes		Pierre	Base	T. Fl(avi) Postumino sac(r)ldoti Rom(ae) et Aug(usti) quem primum civitas Riedonum pe(r)petuo flaminio Martis Mullonis honoravit bis duoviro omnibus officiis apud suos functo civitas Riedonum publice statuas cum / suis ornamentis posuit decreto in/ fra scribo // L. Tutilio Lupervo Pontiano C. Calpurnio Atiliano co(n)sul(bus) decreverunt pari / et summo consensu Fl(avi) Postumino / honestissimo civi ob eius erga rem / publicam et in singulos merita et / liberalitatem et mores emendatissimos ob quos et subinde gratias egerunt statuas quae in basilica templi / Martis Mullonis hac inscriptione polueruntur et in eadem basilica loca stal[th]uarum quas positurum se numinibus / [pa]lgorum edixerat	Mars Mullo	X	X									
I.309			1969-1970 (1972), n° 405b	Gallia, 1971, 29, p. 109-121	Riedones	Rennes		Pierre	Base	In honorem domus / divinae et pagi Malantis Deo Mercurio / Atepomano / T. Fl(avi) Postuminus sacerdos(oe) Ro(m)ae et Aug(usti) quem primum / civitas Riedonum perpetuo flaminio Martis Mullonis honoravit bis duoviro / omnibus officiis apud suos / functus statuum cum suis / ornamentis de suo posuit L(ocus) d(atus) ex decurione) [s(ententia)]	Mercure Atepomarus	X	X								Prêtre de Rome et d'Auguste, flamine perpétuel de Mars Mullo	
	I.310	1651			Ségusiaves	?		Pierre	Sur la roche	Iovi O. M.	IOM											
I.311	1646				Ségusiaves	Bussy-Albieux		Pierre		[f]il. A[---] / [c]ivilit[is] Segusian[us] ? / [pr]aeffecto tem[p]li / deae Segetae Fori / [Seg.] allecto aquae / [te]mpali Dunisiae / [pr]aeffectorio mal[st]m. eiusdem tem[p]li pag. / [---] iulacnus / [---] palro[no]	Segeta ; Dunisia											
	I.312	1640			Ségusiaves	Feurs		Pierre	Autel	Numin. Aug. / deo Silvano / fabri tignuar. / qui Foro Segus. / consistunt / D. S. P. P.	Silvanus	X						Association	Les charpentiers de Forum Segusiavorum	I ^{er} s. ?		
I.313	1641				Ségusiaves	Feurs		Métal (alliage cuivreux)	Poids	Deae Seg(etae) F(ori) / p(ondo) X	Segeta											
I.314	1642				Ségusiaves	Feurs		Pierre	Plaque	Divo Augusto sacrum / pro salute Ti. Claudi. / Caesaris August. Germ. / Ti. Claudius Aruae fil. Capito / sacerdos Aug. theatrum quod / Lupus Anthi. F. ligneum posuerat / D. S. P. lapideum restituit		X	X				Ti. Claudius Capito	Citoyen	Prêtre d'Auguste	Claude		
	I.315		1991 (1994), n° 1224		Ségusiaves	Feurs		Pierre	Autel	----- / [+++ +]nic[us] / pra[e]positus / nation(is) (vicei- mae) / lib(ertatis) aram ex / voto pos(uit)			X									
I.316		212			Ségusiaves	Feurs		Pierre (marbre)	Plaque	Ex voto			X									
I.317	1712				Ségusiaves	Lyon		Pierre	Stylobate	sacerdos[is] ad aram]Caess. n[on] apud templ[um] Romae [et Aug. ? inter] confluentes Avaris[et] Rhod[ani]		X			X					198-210		

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.318	1632				Ségusaves	Marçolpt		Pierre	Plaque	<i>Sex(ia) Iul(ia) Lucano Ilvir / civitat. Segusiavor(um) / apparitores lib. / Titius Cetinus / Cocillus sacerdotuli Casurinus / Arda Aticus</i>			X						
I.319	1629				Ségusaves	Moingt		Pierre (marbre)	Plaque	<i>[---] Iul(ia) Prisco / [fla]mini aug(usti) / [civita]s Segusiavorum publice ?]</i>		X		X					
I.320	1626				Ségusaves	Saint-Just-Saint-Rambert		Pierre		<i>----- / V. S. L. M.</i>			X						
I.321			1998 (2001), n° 948 ; 2001 (2004), n° 1388 ; 2008 (2011), n° 901		Sénons	Château-bleu	S.204	Métal (alliage cuivreux)	Patère	<i>Aug(usto) deo Mercurio Solitumaro</i>	Mercurio Solitumarus	X							
I.322	1684a				Sénons	Lyon		Pierre	Base	<i>[...] flaminii austalis [...] sacerdoti ad aram Caes. n. [apud templum Romae et Aug. ?]</i>		X		X					218-235 ?
I.323	3011				Sénons	Melun		Pierre	Statue	<i>Mercurio</i>	Mercurio								
I.324	3012				Sénons	Melun		Pierre	Epistyle	<i>[Med]Met[ros]adi [---] templ[um] Dei Mercuri cum suis aedific[is] / cur[is] ausp[icis] p[ro]f[ecti]</i>	Mercurio								
I.325	3013				Sénons	Melun		Pierre		<i>Mercurio et Laribus / [Ti]b. Claudi. Neroni. Druso / Germanico Augusto</i>	Mercurio	X							
I.326	3014				Sénons	Melun		Pierre		<i>Mercurio et Laribus / Augusti / Vo[---]</i>	Mercurio ; Lares augustes	X							
I.327	3010a				Sénons	Melun		Pierre	Autel	<i>+omnis tr+ / sena+V / S. L. M.</i>			X						
I.328			2011 (2014), n° 760		Sénons	Pannes	S.220	Métal (argent)	Ex-voto anatominique ?	<i>Priscia Aviola V. S. L. M.</i>			X			Priscia Aviola	Citoyenne		
I.329			1974 (1978), n° 423		Sénons	Sceaux-du-Gâtinais	S.225	Pierre (marbre)	Disque	<i>Aug(ustae) deae / Segetae / T. Marius Priscinus / V. S. L. M. / efficiendum curav[it] / Maria Sacra fil[ia]</i>	Segeta	X	X			T. Marius Priscinus	Citoyen		
I.330	2940a-f				Sénons	Sens		Pierre	Stylobate	<i>In Ho[nor]--- Aug(usto) Mart(i) Volk(ano) et Deae sanctiss[imae] Vestae M. Magillius Honor[at]us ex v[oto] pos[uit] [pro se suis] qu[e] ---]</i>	Mars ; Vulcain ; Vesta	X	X			M. Magillius Honor[at]us	Citoyen		Début du II ^e s.
I.331	2940g				Sénons	Sens		Pierre	Stylobate	<i>Sext. Iul(ia) Thermiana / sacerdoti anae inter confluent / Arar. / et Rhodani omnib[us] honoribus apud suos / functo sacro</i>		X		X					Début du II ^e s.
I.332	2940l-m				Sénons	Sens		Pierre	Stylobate	<i>M. Magillio Honorato / flaminii Aug(usti) munentrio omnibus honorib[us] apud suos / functo</i>		X	X						Début du II ^e s.

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquiescement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention d'une prétrise provinciale	Mention de gualtuer	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.333	2940m-n				Senons	Sens		Pierre	Stylobate	<i>M. Armilio Nobili / flaminii Aug(usti) Mune/nae(io) omnib(us) honorib(us) apud suos, functo</i>		X	X	X						Début du II ^e s.
I.334			2003 (2006), n° 1184		Tricasses	Brienne-la-Vieille		Pierre		<i>Num(ini) Aug(usti) / I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [---] Modestus / ex voto</i>	IOM	X	X				Modestus	Péregrin ?		
I.335	1691				Tricasses	Lyon		Pierre	Base	<i>sac(e)rd. ad templ. Rom. [et] Aug(usti) III p(ro)u. [G]all. [...]</i> T. Iulius C. F. Vol. Couribocatus / q. civitatis suae sacerdos / augustalis paefer. Fabrum / hic s. est ex civitatis / Tricastum in f. p. XXIV in agr. p. XII		X		X						210-211
I.336			1953 (1954), n° 56		Tricasses	Rome		Pierre (marbre)	Plaque	<i>Deo Mercurio Clavariati</i>	Mercur Clavariatis	X		X						Tibère-Caligula
I.337	3020				Tricasses	Romilly-sur-Seine		Métal (argent)	Patère											
I.338			1976 (1980), n° 454 ; 1978 (1981), n° 498	Gallia, 1976, 34, p. 323	Turons	Pouillé	S.243	Pierre		<i>[---] Caes(ar ---) Ger[---] lae flume / [---] V. S. L. M. ex / [---] di vitae / [---] his periculi[---] Jus Verigombo fil(ius)</i>		X								
I.339	3079				Turons	Tours		Pierre	Entablement	<i>[Iulia Seve]ra Iuli Benigni filia --- flaminica div[ae ---]</i>		X		X						
I.340	3075				Turons	Yzeures-sur-Creuse		Pierre	Plaque	<i>Numinibus Augustorum / et Deae Minervae / M. Peronii(us) (Gai ou Ca) milii fili / [---] aedem cum suis / ornamentis quam pater fil[---] / [promis] erat d(e s(uo) p(onendam) c(uraverunt)</i>	Minerve	X					M. Petron(us)	Citoyen		Après 150
I.341	1716				Turons ?	Lyon		Pierre		<i>[sacerd. ad templ. Rom. [et] Aug. ad conf]luentes [Avaris et Rhod] II</i>		X		X						Hadrien-Sévères
I.342			1996 (1999), n° 1076		Véllocasses	Genainville	S.260	Pierre	Stèle	<i>----- / V. S. L. M.</i>			X							
I.343			1996 (1999), n° 1077		Véllocasses	Genainville	S.260	Métal (alliage cuivreux)	Plaque	<i>----- / [d]eo M[ercurio] ? --- / ---[d]llo[---] / -----</i>	Mercur ?									
I.344			1996 (1999), n° 1078		Véllocasses	Genainville	S.260	Métal (alliage cuivreux)	Plaque	<i>R[o]m[er]ta? ---</i>	Rosmerta ?									
I.345				CAG, 27, p. 102	Véllocasses	Les Andelys		Pierre		<i>Num(ini) [Augusti] Deo [Mera]rio [---] / [---] sa[---] / [---]</i>	Mercur ?	X								
I.346	1717				Véllocasses	Lyon		Pierre		<i>[sac. ?] ad aram C[ae]s. n. ?] [...]</i> V. S. L. M.		X		X						
I.347			1983 (1985), n° 700	Gallia, 1983, 41, p. 286	Vénètes	Arzon		Pierre	Base ou autel ?	<i>[---] / ---[---] i[n]us / pro / C. Sabini(o) ou o) / fil(io) V. S. L. M.</i>			X							

N°	CIL	ILTG	AE	Autres références	Cité	Commune	Contexte	Support (matériau)	Support (type)	Texte	Divinités mentionnées	Référence au culte impérial	Acquittement d'un vœu	Mention d'une prétrise municipale	Mention de gu-tuater	Nom des dédicants	Statut des dédicants	Métier ou charge des dédicants	Datation proposée
I.348	3140				Vénèdes	Locmariaquer		Pierre	Aurel	[---]in / V. S. L. M.			X						
I.349			2010 (2013), n° 953 ; 2011 (2014), n° 763		Vénèdes	Plaudren	S.274	Métal (alliage cuivreux)	Tablette	[Iovi Opt]imo Massimo[o / vicani?] Alounenses	IOM						Vicani Alounenses ?		
I.350			1999 (2002), n° 1073		Vénèdes	Pluherlin		Pierre	Stèle	Iovi Opt[i]mo Maximo / Fiaus Conn(ou d)lari f(iulius) d(o) s(uo) p(osuit)	IOM					Fiaus	Pèrègrin		
I.351	3163				Viducasses	Vieux		Pierre	Base	Deo Marti / C. Vicorius / Felix pro se et / Iunio filio suo / et Maternae Victoris coniugis / mae V. S. L. M. diade / et Baso cos. idib. / martis	Mars		X			C. Victorius Felix, pour lui et sa famille	Citoyen		
I.352	3164				Viducasses	Vieux		Pierre	Aurel	[Nul]m. Aug. / [Deo] Volk(ano) / [---]cius / [---]cus / [---]tele / [fili]us / [V. S.] L. M. / [---]m	Vulcan	X	X						
I.353	3162				Viducasses	Vieux ?		Pierre	Base	sacerd[os] [ad anam Caes. n. III Prop. Gall. ?] [...] ; aug[ur] ? [...] : [flamen mi]n[us]n[us]r[us] ?		X		X					Vers 220

TABLEAU B
INVENTAIRE DES REPRÉSENTATIONS DIVINES SCULPTÉES DE LYONNAISE

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.1						Cf. notice du site	Andicaves	Angers	Clinique Sainte-Louis, mithraeum	S.2	Pierre	Calcaire	120 ?	Haut-relief	Siècle	Mithra	
R.2						Cf. notice du site	Andicaves	Angers	Clinique Sainte-Louis, mithraeum	S.2	Pierre	Calcaire	ND	Ronde-bosse	Petite statue	Dadophore ?	
R.3	XV, 9169						Aulcrues Céno mans	Allonnes	La Forétierie	S.9	Pierre	Tuffeau	29	Haut-relief	Statue	Déesse indéterminée	
R.4	XV, 9170						Aulcrues Céno mans	Allonnes	La Forétierie	S.9	Pierre	Tuffeau	19	Haut-relief	Statue	Mars	
R.5	XV, 9178						Aulcrues Céno mans	Allonnes	La Forétierie	S.9	Pierre	Tuffeau	58	Bas-relief	Tambour de colonne	Vénus ?	
R.6	IV, 3001						Aulcrues Céno mans	Mont-Saint-Jean	Roullée	villa	Pierre	Calcaire commun	46	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.7						Cf. notice du site	Aulcrues Diablins	Jublains	La Tonnelle	S.32	Pierre	Calcaire coquillier	ND	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.8	XV, 9184						Aulcrues Eburovices	Evreux	Allée des Soupins, ancien rempart	ND	Pierre	Calcaire	19	Bas-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.9	IV, 3062						Aulcrues Eburovices	Harquency	ND	ND	Pierre	Pierre commune	43	Bas-relief	Bloc	Hercule ; déesse indéterminée ?	
R.10	IV, 3069						Aulcrues Eburovices	Le Thil	Fondations du château	ND	Pierre	Marbre blanc	45	Ronde-bosse	Statuette	Hercule	
R.11	IV, 3063						Aulcrues Eburovices	Le Vieil-Evreux	Sanctuaire central	S.79	Métal	Alliage cuivreux	69	Ronde-bosse	Petite statue	Apollon	
R.12	IV, 3064					Blanchard, 2015, annexe 9, n° 196	Aulcrues Eburovices	Le Vieil-Evreux	Sanctuaire central	S.79	Métal	Alliage cuivreux	92	Ronde-bosse	Petite statue	Jupiter	
R.13	IV, 3061						Aulcrues Eburovices	Le Vieil-Evreux	Basse cour	ND	Pierre	Pierre commune	20	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.14	IV, 3051						Baïocasses	Bayeux	Cathédrale	ND	Pierre	Pierre commune	ND	Bas-relief	Chapiteau de pilastre	Dieu indéterminé	
R.15	IV, 3055						Baïocasses	Bayeux	Cimetière et église Saint-Laurent	Thermes	Pierre	Albâtre	20	Ronde-bosse	Statue	Minerve	
R.16	IX, 7173						Calètes	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	S.86	Pierre	Pierre commune	25	Ronde-bosse	Buste	Déesse indéterminée ?	
R.17	IV, 3086						Calètes	Lillebonne	Dans la villa romaine fouillée par l'abbé Cochet	S.85	Pierre	Pierre de Vergel	39	Bas-relief	Siècle	Dieu solaire ?	
R.18	IV, 3084						Calètes	Lillebonne	Au-dessus du château ducal, à 800 m du bourg	ND	Métal	Alliage cuivreux doré	194	Ronde-bosse	Statue	Apollon	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carnutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.19	IV, 3095						Calètes	Lillebonne	Dans l'enclos où feu M. Lemaître fit établir sa filature	ND	Métal	Alliage cuivreux	21	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.20	IV, 3087						Calètes	Lillebonne	Le Mesnil	ND	Pierre	Pierre blanche	125	Ronde-bosse	Statue	Hygie	
R.21	IV, 3098						Calètes	Lillebonne	ND	ND	Pierre	Pierre de Vergel	75	Bas-relief	Tambour de demi-colonne	Hercule	
R.22	IV, 3085						Calètes	Lillebonne	Rue Pasteur	ND	Pierre	Pierre commune	49	Bas-relief	Bloc	Diane ?	
R.23			28, p. 294, fig. 380	156			Carnutes	Bazoches-les-Hautes	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	12	Ronde-bosse	Petite statue	Vénus ?	
R.24				060		Cf. notice du site	Carnutes	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	S.127	Pierre	Calcaire	ND	Haut-relief	Bloc	Déesse indéterminée	
R.25	X, 7523			010			Carnutes	Naveil	Tourteline	ND	Pierre	Marbre blanc	17	Ronde-bosse	Statue	Apollon ?	
R.26				002			Carnutes	Orléans	La Fontaine de l'Etruvée	S.114	Pierre	Calcaire	15	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.27	XIV, 8318			094			Carnutes	Orléans	Candhe Montigny, l'Île-Arraut	ND	Pierre	Calcaire	60	Ronde-bosse	Statuette	Mercure	
R.28	IV, 2962			034			Carnutes	Orléans	Chantier des grands marchés, près du rempart d'époque romaine	ND	Pierre	Calcaire commun	27	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.29	IV, 2968			255			Carnutes	Orléans	Rue Ducerceau	ND	Pierre	Calcaire dur	29	Ronde-bosse	Statuette	Hercule ?	
R.30	IV, 2972			155			Carnutes	Orléans	Rue Ducerceau	ND	Pierre	Calcaire commun	42	Ronde-bosse	Statue	Vénus ?	
R.31	IV, 2986			214			Carnutes	Orléans	Travaux de l'usine des tabacs	ND	Pierre	Calcaire tendre	17	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.32				032			Carnutes	Pithiviers-le-Viel	Petit Bon Dieu	ND	Pierre	Calcaire	50	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.33				131		Cf. notice du site	Carnutes	Septeuil	La Féerie	S.122	Pierre	Marbre blanc	96	Ronde-bosse	Petite statue	Nymphe	
R.34				120		Cf. notice du site	Carnutes	Septeuil	La Féerie	S.122	Pierre	Calcaire	75	Haut-relief	Stèle	Mithra	
R.35				122		Cf. notice du site	Carnutes	Septeuil	La Féerie	S.122	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Stèle	Mithra	
R.36				124		Cf. notice du site	Carnutes	Septeuil	La Féerie	S.122	Pierre	Calcaire	10	Haut-relief	Stèle	Mithra	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carnutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.37			45, p. 69-72 : 69.09.1026		084	Blanchard, 2015, annexe 10, n° 242	Carnutes	Vienne-en-Val	ND	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.38			45, p. 69-72 : 68.05.1001		010, 082, 083, 090, 154, 216	Blanchard, 2015, annexe 11, n° 27	Carnutes	Vienne-en-Val	ND	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	ND	116	Bas-relief	Stèle	Jupiter, Mars, Vulcain, Vénus	I.46
R.39			45, p. 69-72 : 68.05.1002		070, 078, 093		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	55	Bas-relief	Bloc	Hercule ; Mercure ; déesse indéterminée	
R.40			45, p. 69-72 : 69.04.1020		009, 069, 114, 147		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	126	Bas-relief	Autel	Apollon ; Hercule ; Minerve ; Hygie	
R.41			45, p. 69-72 : 69.04.1029		001, 091, 215, 217		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	130	Bas-relief	Autel	Mars ; Virtus ; Vulcain ; déesse indéterminée	
R.42			45, p. 69-72 : 70.02.1038		079, 086		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	50	Bas-relief	Autel ?	Jupiter ? ; déesse indéterminée	
R.43			45, p. 69-72 : 69.04.1012		022		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	74	Bas-relief	Autel ?	Déesse indéterminée	
R.44			45, p. 69-72 : 69.09.1025 et 1027		115		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	167	Ronde-bosse	Statue	Minerve	
R.45			45, p. 69-72 : 69.04.1005, 1008 et 1011		116		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	ND	Ronde-bosse	Statue	Minerve ?	
R.46			45, p. 69-72 : 69.04.1007		065		Carnutes	Vienne-en-Val	Place de l'Eglise	Pilier de Vienne-en-Val	Pierre	Calcaire	30	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.47	IX, 7169						Coriosolites	Saint-Brieuc	Chemin de Saint-Brieux à Quintin	ND	Pierre	Granite	165	Ronde-bosse	Statue	Hercule	
R.48	III, 2346			21.55			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Au nord-est du théâtre, dans les décombres d'une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	54	Haut-relief	Stèle	Minerve ; Jupiter ; Junon	
R.49	III, 2350			21.22			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cave «à la Mater», dans une niche	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	49	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.50	XI, 7811			21.64			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Champ Plaigne/En Belles Orelles, dans un sous-sol	Habitation	Pierre	Calcaire	104	Haut-relief	Table figurée	Dieu indéterminé	

N°	Esprân-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.51	III, 2353			21.33			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cimetière Saint-Père, dans le sous-sol d'une habitation gallo-romaine	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	32	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.52	III, 2377			21.10			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cimetière Saint-Père, dans une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	15	Ronde-bosse	Buste	Dieu indéterminé	
R.53			21-1, p. 453, fig. 496	21.47			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Insula J, dans un sous-sol	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	20	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.54	III, 2356			21.23			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Combe, cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	32	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.55	XI, 7680			21.8			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, contre un mur	Habitation	Pierre	Calcaire à entroques local	18	Ronde-bosse	Buste	Dieu indéterminé	
R.56	XI, 7684			21.25			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, contre un mur	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	43	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.57	X, 7517			21.24			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans le sous-sol d'une habitation	Habitation	Pierre	Calcaire tendre	46	Ronde-bosse	Statuette	Minerve	
R.58	IX, 7127			21.53			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans le sous-sol d'une habitation	Habitation	Pierre	Calcaire	43	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.59	IX, 7122			21.27			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans les ruines d'une habitation	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	8	Ronde-bosse	Statuette	Minerve	
R.60	X, 7280			21.7			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans un sous-sol	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	9	Ronde-bosse	Buste	Dieu indéterminé	
R.61	IX, 7126			21.63			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans un sous-sol	Habitation	Pierre	Calcaire	71	Bas-relief	Table figurée	Dieu indéterminé ?	
R.62	X, 7637			21.32			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	47	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.63	III, 2362			21.34			Éduens	Alise-Sainte-Reine	A la source de Sainte-Reine	ND	Pierre	Calcaire	81	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.64	IX, 7114			21.51			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Au fond d'une cave	ND	Pierre	Calcaire oolithique	32	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.65	III, 2380			21.44			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Au nord-est du forum, dans un sous-sol	ND	Pierre	Calcaire oolithique	18	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.66	III, 2352			21.29			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Champ Maréchal, dans les ruines d'un bâtiment gallo-romain	ND	Pierre	Calcaire oolithique	35	Ronde-bosse	Statuette	Vénus ?	
R.67	IX, 7110			21.31			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cimetière Saint-Père	ND	Pierre	Calcaire	17	Ronde-bosse	Statuette	Epona ?	

N°	Esplan-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.68	XIII, 8284			21.49			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cimetière Saint-Père	ND	Pierre	Calcaire oolithique	32	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.69	XIII, 8281			21.18			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Cimetière Saint-Père, aux abords du marché	ND	Pierre	Marbre blanc	12	Ronde-bosse	Statuette	Vénus ?	
R.70	XI, 7810			21.48			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans un puits	ND	Pierre	Calcaire	32	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.71	IX, 7111			21.6			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans un puits antique situé à l'est du théâtre	ND	Pierre	Calcaire	43	Haut-relief	Buste	Déesse indéterminée	
R.72	III, 2354			21.65			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans un puits de la maison dite «au Silène»	ND	Pierre	Calcaire	7	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.73	IX, 7123			21.59			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans un puits situé à l'angle sud-est d'une cave, au sud du théâtre	ND	Pierre	Calcaire oolithique	42	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.74				21.60			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans un puits situé à l'angle sud-est d'une cave, au sud du théâtre	ND	Pierre	Calcaire oolithique	ND	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.75	III, 2358			21.42			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans une cave	ND	Pierre	Calcaire coquillier	38	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée ?	
R.76	III, 2375			21.37			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans une cave, au nord-est du théâtre	ND	Pierre	Pierre locale	25	Haut-relief	Siècle	Divinité indéterminée	
R.77	III, 2351			21.35			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Dans une cave, près d'un temple	ND	Pierre	Calcaire oolithique	54	Haut-relief	Siècle	Dioscure ?	
R.78	IX, 7107			21.54			Éduens	Alise-Sainte-Reine	En Belles Orelles	ND	Pierre	Calcaire ferrugineux	51	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	
R.79	IX, 7131						Éduens	Alise-Sainte-Reine	En Curiot	ND	Métal	Alliage cuivreux	11	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.80	III, 2355			21.9			Éduens	Alise-Sainte-Reine	En Curiot	ND	Pierre	Calcaire à entroques local	17	Ronde-bosse	Buste	Dieu indéterminé	
R.81	XIII, 8283			21.39			Éduens	Alise-Sainte-Reine	En Surelot, dans un puits	ND	Pierre	Calcaire	10	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.82	IX, 7121			21.58			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Entre la basilique Sainte-Reine et le théâtre, dans un bâtiment abritant une auge en pierre et une petite exèdre	ND	Pierre	Calcaire oolithique	30	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.83	XIII, 8286			21.30			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Entre les vestiges d'un petit temple à plan gréco-romain et le monument à trois absides	ND	Pierre	Calcaire de Til-Châtel	17	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.84	III, 2363-1			21.131			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Environs d'Alésia	ND	Pierre	Calcaire	21	Ronde- bosse	Statue	Déesse indétermi- née ?	
R.85	III, 2363-2			21.132			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Environs d'Alésia	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde- bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.86	III, 2349			21.45			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Hors du théâtre	ND	Pierre	Calcaire	37	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.87	IX, 7128			21.26			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde- bosse	Statuette	Mercure	
R.88	III, 2347			21.50			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle	ND	Pierre	Calcaire oolithique	46	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; Tutela ?	
R.89	XI, 7687			21.62			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans le sous-sol d'une habitation	ND	Pierre	Calcaire	71	Haut-relief	Table figurée	Attis	
R.90	XIII, 8285			21.3			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans les débris accumulés au-dessus d'une hutte gauloise	ND	Pierre	Calcaire oolithique	41	Haut-relief	Autel ?	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.91	IX, 7113			21.40			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Fanderolle, dans les ruines d'un bâtiment	ND	Pierre	Calcaire	19	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.92	X, 7518			21.56			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Le Champ-Ma- réchal	ND	Pierre	Calcaire	42	Bas-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.93	XIII, 8282			21.28			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Le long du de- cumanus, dans un puits	ND	Pierre	Calcaire	12	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.94				21.130			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Mont Rhéa	ND	Pierre	Calcaire tendre	ND	Ronde- bosse	Buste ou statue	Déesse indéterminée	
R.95	III, 2364			21.13			Éduens	Alise-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	30	Ronde- bosse	Statue	Jupiter ?	
R.96	III, 2361			21.21			Éduens	Alise-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire	65	Ronde- bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.97	III, 2348			21.46			Éduens	Alise-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	30	Haut-relief	Sièle	Mars ? ; déesse indéterminée	
R.98	III, 2357			21.57			Éduens	Alise-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	40	Bas-relief	Sièle	2 dieux indéter- minés ; déesse indéterminée	
R.99	XI, 7818			21.61			Éduens	Alise-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	20	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.100	III, 2370			21.36			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Près du bâtiment à absides, au nord-est du théâtre	ND	Pierre	Calcaire oolithique	17	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ?	
R.101	III, 2373			21.43			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Près du théâtre	ND	Pierre	Calcaire oolithique	57	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ?	
R.102	IX, 7118			21.52			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Près d'un bâtiment	ND	Pierre	Calcaire	23	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.103				21.11			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Portique au sud du forum	Sanctuaire central d'Alésia	Pierre	Calcaire coquillier	34	Ronde-bosse	Buste ou statue	Divinité indéterminée	
R.104				21.12			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Portique au sud du forum	Sanctuaire central d'Alésia	Pierre	Calcaire à entroques local	10	Ronde-bosse	Buste ou statue	Divinité indéterminée	
R.105				21.15			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Portique au sud du forum	Sanctuaire central d'Alésia	Pierre	Marbre blanc	15	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé	
R.106				21.17			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Portique au sud du forum	Sanctuaire central d'Alésia	Pierre	Calcaire tendre	22	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.107				21.19			Éduens	Alise-Sainte-Reine	Portique au sud du forum	Sanctuaire central d'Alésia	Pierre	Marbre blanc	4	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.108	IX, 7142			21.5			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Croix-Saint-Charles	Sanctuaire d'Apollon Moritasgus	Pierre	Calcaire coquillier	31	Ronde-bosse	Buste	Apollon ?	
R.109	IX, 7139			21.14			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Croix-Saint-Charles	Sanctuaire d'Apollon Moritasgus	Pierre	ND	16	Ronde-bosse	Statue	Mercur	
R.110	III, 2385			21.16			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Croix-Saint-Charles	Sanctuaire d'Apollon Moritasgus	Pierre	Calcaire oolithique	23	Ronde-bosse	Statue	Hygie	
R.111	III, 2386			21.38			Éduens	Alise-Sainte-Reine	La Croix-Saint-Charles	Sanctuaire d'Apollon Moritasgus	Pierre	Calcaire oolithique	21	Bas-relief	Stèle	Dieu indéterminé	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.112				21.4			Éduens	Alise-Sainte-Reine	En Surelot, dans un niveau de destruction situé près de la porte nord d'un petit sanctuaire	Sanc- tuaire d'En Surelot	Pierre	Calcaire à entrouques local	11	Ronde- bosse	Buste	Dieu indéterminé	
R.113	III, 2369			21.135			Éduens	Alise-Sainte-Reine ou Vitreaux	ND	ND	Pierre	Calcaire	28	Haut-relief	Sièl	Dieu indéterminé	
R.114	XIII, 8255			21.136			Éduens	Allerey	Pré-Saint-Ger- main	ND	Pierre	Calcaire oolithique	44	Haut-relief	Sièl	Epona	
R.115			58, p. 54	58.1			Éduens	Alligny-Cosne	Les Babiennes	ND	Pierre	Calcaire de Villesaige	60	Ronde- bosse	Statue	Apollon	« Deo Apo(lini) », CIL XIII, 2898 = I.70
R.116	XV, 9046			21.137			Éduens	Ampilly-les-Bordes	Les Mineures/ Les Mineurs	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Sièl	Epona	
R.117	III, 2029			21.144			Éduens	Aubigny-la-Ronce	Pré de Manche ?	ND	Pierre	Calcaire	160	Haut-relief	Sièl	Mercure	
R.118	III, 1835			71.187			Éduens	Autun	Dans un atelier de sculpteur, à l'entrée du théâtre	Atelier de sculp- ture ?	Pierre	Marbre blanc	40	Ronde- bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.119				71.186			Éduens	Autun	43-45 rue de la Grille, lors des fouilles d'une domus	Habita- tion	Pierre	Calcaire	25	Ronde- bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.120				71.208			Éduens	Autun	43-45 rue de la Grille, lors des fouilles d'une domus	Habita- tion	Pierre	Calcaire	29	Haut-relief	Sièl	Déesse indéterminée	
R.121	III, 1815			71.221			Éduens	Autun	A l'angle de la rue Creuse, faubourg Saint-Andoche	ND	Pierre	Grès	35	Bas-relief	Sièl	3 déesses indéter- minées	
R.122			71-1, p. 178, fig. 160	71.162			Éduens	Autun	A l'angle de la rue de la Grille et de la rue de la Grange-Vertu	ND	Pierre	Calcaire	66	Haut-relief	Pilier	Mercure ; Apollon ; Minerve ; Hercule	
R.123			71-1, p. 178, fig. 161	71.163			Éduens	Autun	A l'angle de la rue de la Grille et de la rue de la Grange-Vertu	ND	Pierre	Calcaire	59	Haut-relief	Pilier	Mercure ; Fortune ; Mars ; Hercule	
R.124			71-1, p. 178	71.179			Éduens	Autun	Au nord de la Promenade des Marbres	ND	Pierre	Marbre blanc	7	Ronde- bosse	Statuette	Vénus ?	
R.125	III, 1873			71.170			Éduens	Autun	Avenue de la gare	ND	Pierre	Marbre blanc	64	Ronde- bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.126	III, 1818			71.201			Éduens	Autun	Avenue Ma- zagan	ND	Pierre	Marbre blanc	15	Ronde- bosse	Statuette	Vénus ?	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.127			71-1, p. 126	71.203			Éduens	Autun	Avenue Mazargran	ND	Pierre	Marbre blanc	18	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.128	III, 1840			71.215			Éduens	Autun	Bois Saint-Jean (?)	ND	Pierre	Calcaire	19	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.129				71.171			Éduens	Autun	Boulevard Laureau	ND	Pierre	Calcaire	23	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.130	III, 1896			71.226			Éduens	Autun	Boulevard Laureau	ND	Pierre	Calcaire oolithique	14	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.131				71.174			Éduens	Autun	Caserne Chagnier	ND	Pierre	Grès	112	Ronde-bosse	Statue	Mercure ?	
R.132	III, 1851		71-1, p. 178	71.194			Éduens	Autun	Chemin du Clos Jovet	ND	Pierre	Calcaire oolithique	20	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.133				71.229			Éduens	Autun	Chemin du Clos Jovet	ND	Pierre	Calcaire	9	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; Turda ?	
R.134	III, 1843			71.211			Éduens	Autun	Dans la démolition d'un pan de mur du castrum	ND	Pierre	Calcaire	45	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.135	III, 1817			71.165			Éduens	Autun	Dans le parc de l'abbaye Saint-Jean	ND	Pierre	Marbre blanc	23	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.136				71.193			Éduens	Autun	Destruction du «temple de Pluton»	ND	Pierre	Marbre	17	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.137			71-1, p. 172	71.228			Éduens	Autun	En remploi dans le mur d'une maison	ND	Pierre	Grès	32	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ?	
R.138	III, 1839			71.206			Éduens	Autun	En remploi dans une cave	ND	Pierre	Grès	108	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.139	III, 1993			71.167			Éduens	Autun	Entre la rivière d'Arroux et les anciennes murailles	ND	Pierre	Marbre blanc	51	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu-fleuve	
R.140			71-1, p. 178	71.169			Éduens	Autun	Entre la rue Carion et la rue du Faubourg Saint-Andoche	ND	Pierre	Marbre blanc	23	Ronde-bosse	Statue	Vénus	
R.141	III, 1892			71.367			Éduens	Autun	Environ d'Autun	ND	Pierre	Calcaire tendre	98	Haut-relief	Autel	2 déesses indéterminées	
R.142	III, 1814			71.368			Éduens	Autun	Environ d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	96	Haut-relief	Autel	Silvanus ? ; dieu indéterminé	
R.143				71.370			Éduens	Autun	Environ d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	19	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.144				71.371			Éduens	Autun	Environ d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carrières)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.145	III, 1906			71.372			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	57	Ronde-bosse	Statue	Hygie ?	
R.146	III, 1821			71.373			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Marbre d'Italie	61	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.147	III, 1859			71.376			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire tendre	41	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.148				71.377			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.149				71.378			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.150	III, 1894			71.379			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire tendre	43	Ronde-bosse	Statuette	Victoire	
R.151	III, 1847			71.380			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	16	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.152				71.381			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	52	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.153				71.382			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.154	III, 1885			71.383			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire oolithique	113	Haut-relief	Stèle	Minerve	
R.155	III, 1834			71.384			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	37	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.156	III, 1855			71.385			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	24	Bas-relief	Stèle	Epona	
R.157	III, 1915			71.386			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire tendre	24	Haut-relief	Stèle	Silvanus ?	
R.158	III, 1870			71.387			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire oolithique	17	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.159				71.388			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	19	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.160	III, 1816			71.389			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Grès	41	Haut-relief	Stèle	3 déesses indéterminées	
R.161	III, 1819			71.390			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire grossier	54	Bas-relief	Stèle	3 déesses indéterminées	
R.162	III, 1831			71.391			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	34	Haut-relief	Stèle	3 déesses indéterminées	
R.163				71.392			Éduens	Autun	Environs d'Autun	ND	Pierre	Calcaire	37	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.164	III, 1825			71.205			Éduens	Autun	Fondations de la maison des Frères de la doctrine chrétienne, rue des Marbriers	ND	Pierre	Calcaire oolithique	46	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.165	III, 1820			71.180			Éduens	Autun	Fouilles du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire oolithique	14	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.166	III, 1823			71.181			Éduens	Autun	Jardin Bardoux	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.167	III, 1838-1			71.190			Éduens	Autun	Jardin de la Grande Vertus ou dans les fouilles du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire coquillier	30	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.168	III, 1871			71.172			Éduens	Autun	Jardin Debeau-marché	ND	Pierre	Marbre d'Italie	32	Ronde-bosse	Statue	Apollon ?	
R.169				71.192			Éduens	Autun	Jardin Faivre ou fouilles du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire oolithique	17	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.170	IX, 7075			71.227			Éduens	Autun	Jardins à la Croix-Verte	ND	Pierre	Calcaire	24	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.171	III, 1848			71.191			Éduens	Autun	La Frette/La Frette	ND	Pierre	Calcaire à onco-lithiques	24	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.172	III, 1850			71.196			Éduens	Autun	La Frette	ND	Pierre	Calcaire	19	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.173				71.178			Éduens	Autun	Maison des Caves Joyaux (?)	ND	Pierre	Calcaire	6	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.174	III, 1822			71.159			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	46	Haut-relief	Autel	Hercule ; Vénus ; dieu indéterminé	
R.175				71.160			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre	16	Ronde-bosse	Hermès bicéphale	Dieu indéterminé ? ; déesse indéterminée ?	
R.176			71-1, p. 177	71.161			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre	14	Ronde-bosse	Hermès bicéphale	Mercuré ; divinité indéterminée	
R.177	III, 1824			71.166			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Grès	75	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.178	III, 1888			71.168			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	17	Ronde-bosse	Statue	Minerve	
R.179				71.173			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Grès	25	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.180				71.176			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	13	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.181	III, 1845			71.177			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre d'Italie	20	Ronde-bosse	Buste ou statue	Dieu indéterminé	
R.182				71.183			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.183				71.185			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre	20	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.184				71.188			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	20	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.185	III, 1826			71.189			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	21	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.186				71.197			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.187				71.198			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre	10	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.188				71.200			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.189	III, 1865			71.210			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	16	Haut-relief	Siècle	Hercule	
R.190	XIII, 8211			71.212			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	15	Haut-relief	Siècle	Turdala ?	
R.191	III, 1846			71.213			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	52	Haut-relief	Siècle	Vénus ?	
R.192	III, 1890			71.214			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	14	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.193				71.216			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	12	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée ?	
R.194				71.217			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	14	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.195	III, 1841			71.218			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	27	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.196	III, 1849			71.225			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire grossier	27	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.197				71.254			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Marbre	17	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.198	III, 1838-2			71.280			Éduens	Autun	ND	ND	Pierre	Calcaire	8	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.199	III, 1813			71.164			Éduens	Autun	Près de la gare de marchandises, au fond d'un puits	ND	Pierre	Calcaire	87	Haut-relief	Aurel ?	Diane ; Junon (?) ; Mercure	
R.200	III, 1861			71.202			Éduens	Autun	Près de la porte Saint-Andoche	ND	Pierre	Marbre blanc	28	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.201	III, 1830			71.204			Éduens	Autun	Près de la porte Saint-André	ND	Pierre	Grès	48	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.202	III, 1828			71.224			Éduens	Autun	Près de la Porte Saint-André	ND	Pierre	Calcaire	60	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.203	III, 1823			71.199			Éduens	Autun	Près du théâtre	ND	Pierre	Marbre d'Italie	14	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.204				71.209			Éduens	Autun	Quartier Saint-Jean	ND	Pierre	Calcaire	23	Haut-relief	Siècle	Epona	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.205	III, 1827			71.223			Éduens	Autun	Rue de la Jambe de Bois	ND	Pierre	Calcaire	32	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée ; divinité indéterminée	
R.206	III, 1829			71.158			Éduens	Autun	Rue de la République	ND	Pierre	Calcaire	9	Bas-relief	Autel	Genius ?	
R.207			71-1, p. 178	71.257			Éduens	Autun	Rue de la République	ND	Pierre	Marbre	15	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.208	III, 1836			71.222			Éduens	Autun	Rue Mazagran, dans un puits antique	ND	Pierre	Calcaire tendre	31	Haut-relief	Siècle	Mercur ; Rosmerta ?	
R.209	III, 1837			71.220			Éduens	Autun	Sous les murs de l'hospice du boulevard Laureau	ND	Pierre	Calcaire grossier	29	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.210				71.182			Éduens	Autun	Tranchées du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire	18	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.211	III, 1856			71.195			Éduens	Autun	Tranchées du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.212	III, 1844			71.207			Éduens	Autun	Tranchées du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire tendre	22	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.213	III, 1832			71.219			Éduens	Autun	Tranchées du chemin de fer	ND	Pierre	Calcaire	34	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.214				89.15			Éduens	Auxerre	Boulevard Vaulabelle	Habitation	Pierre	Calcaire de Tonnerre	94	Ronde-bosse	Petite statue	Mercur	
R.215				89.19			Éduens	Auxerre	Boulevard Vaulabelle	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	29	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.216				89.20			Éduens	Auxerre	Boulevard Vaulabelle	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	34	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.217	IV, 2878			89.22			Éduens	Auxerre	Ancienne abbaye de Saint-Julien	ND	Pierre	Pierre commune	37	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.218	IV, 2884			89.16			Éduens	Auxerre	Ancienne abbaye de Saint-Julien	ND	Pierre	Pierre commune	28	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.219	IV, 2892			89.21			Éduens	Auxerre	Ancienne abbaye de Saint-Julien	ND	Pierre	Calcaire tendre	14	Haut-relief	Siècle	Mercur	
R.220	IV, 2882			89.14			Éduens	Auxerre	Chemin de ceinture	ND	Pierre	Pierre commune	36	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.221	IV, 2891			89.94			Éduens	Auxerre	Environs d'Auxerre, près du Pont de pierre	ND	Pierre	Pierre commune	31	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée ?	
R.222	IV, 2885			89.27		Blanchard, 2015, annexe 10, n° 11	Éduens	Auxerre	Jardin en face de l'écluse du Bâtardau	ND	Pierre	Calcaire de Tonnerre	97	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	

N°	Espéran- dieu	N ^o Exp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.223	IV, 2893			89.30			Éduens	Auxerre	Le Verger	ND	Pierre	Pierre commune	98	Ronde- bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.224	IV, 2889			89.18			Éduens	Auxerre	ND	ND	Pierre	Calcaire grossier	65	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.225	IV, 2895			89.31			Éduens	Auxerre	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	32	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.226	IV, 2905						Éduens	Auxerre	Près de l'écluse du Bataudeau	ND	Pierre	Pierre commune	60	Haut-relief	Chapiteau	Mercure ; Apollon ; Mars ; déesse indéterminée	
R.227	IV, 2880			89.23			Éduens	Auxerre	Rue de Cou- langes, dans les fondations d'un vieux mur	ND	Pierre	Pierre commune	30	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.228	IV, 2879			89.17			Éduens	Auxerre	Rue Géroto	ND	Pierre	Calcaire tendre	36	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.229	III, 2215			89.37			Éduens	Avallon	Centre-ville	ND	Pierre	Calcaire tendre	43	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.230	XIII, 827/6			58.7	Blanchard, 2015, annexe 10, n° 13		Éduens	Avril-sur-Loire	A 30 m de l'ab- side de l'église	Villa ?	Pierre	Calcaire	36	Ronde- bosse	Statue	Jupiter ?	
R.231				71.418			Éduens	Barizy	Champ de la Tour	ND	Pierre	Calcaire	34	Bas-relief	Siècle	Genius ?	
R.232	III, 2069			21.145			Éduens	Baubigny	La Fontaine du Chêne	ND	Pierre	Calcaire coquillier	27	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.233	IV, 2911			89.40			Éduens	Bazarnes	ND	ND	Pierre	Pierre commune	55	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.234				21.207			Éduens	Beaune	Environs de Beaune	ND	Pierre	Calcaire	105	Ronde- bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.235	III, 2087			21.208			Éduens	Beaune	Environs de Beaune	ND	Pierre	Calcaire oolithique	22	Haut-relief	Siècle	Minerve	
R.236	III, 2077			21.209			Éduens	Beaune	Environs de Beaune	ND	Pierre	Calcaire	29	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.237	III, 2083			21.175			Éduens	Beaune	Faubourg Saint- Jacques	ND	Pierre	Calcaire oolithique	78	Haut-relief	Siècle	3 dieux indéter- minés	
R.238	III, 2086			21.170			Éduens	Beaune	Le Moulin des Charreux ?	ND	Pierre	Calcaire	26	Bas-relief	Bloc	Diane	
R.239	III, 2091			21.172			Éduens	Beaune	Le Moulin des Charreux ?	ND	Pierre	Calcaire tendre	24	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.240	III, 2081			21.173			Éduens	Beaune	Les Maladières	ND	Pierre	Calcaire tendre	21	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéter- minées	
R.241	III, 2043			21.174			Éduens	Beaune	Montremnot	ND	Pierre	Calcaire coquillier	40	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Esprân-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.242	III, 2085			21.182		Blanchard, 2015, annexe 10, n° 21	Éduens	Beaune	Moulin des Chartreux ?	ND	Pierre	Calcaire	67	Ronde-bosse	Statue	Jupiter ?	
R.243	III, 2079			21.169			Éduens	Beaune	ND	ND	Pierre	ND	38	Bas-relief	Autel	Dieu indéterminé	
R.244	XV, 9025			21.171			Éduens	Beaune	Bassin de la source de l'Aigue	Source	Pierre	Calcaire oolithique	10	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.245				58.9			Éduens	Beuvron	La Roche	ND	Pierre	Calcaire oolithique	52	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.246	IX, 7103			21.226			Éduens	Bierre-les-Semur	Parc du château de Bierre, le Pré des Jontes	Villa	Pierre	Calcaire	20	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.247			71-3, p. 91, fig. 18	71.420			Éduens	Bissey-sous-Cru-chaud	Champs de la Tour ?	ND	Pierre	Calcaire	45	Bas-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.248	IX, 7079			21.227			Éduens	Bligny-les-Beaune	Le Beroté/Bétop	ND	Pierre	Calcaire	25	Haut-relief	Sièle	Tutela	
R.249				71.421			Éduens	Bois-Sainte-Marie	En remploi dans l'église	ND	Pierre	ND	ND	Bas-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.250	III, 2187			71.422			Éduens	Bourbon-Lancy	Charelot	ND	Pierre	Calcaire	ND	Bas-relief	Autel	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.251	III, 2019			71.423			Éduens	Bourbon-Lancy	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	125	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.252				71.424			Éduens	Bourbon-Lancy	ND	ND	Pierre	Marbre	10	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.253	X, 7515			21.231			Éduens	Brazey-en-Plaine	Champs-Ver-nois/Pré Vernoi	ND	Pierre	Calcaire	30	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.254	III, 2449			58.17			Éduens	Brèves	ND	ND	Pierre	Calcaire	22	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.255	XIII, 8277			58.18			Éduens	Brinon-sur-Beuvron	ND	ND	Pierre	Pierre de Liats ?	33	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.256	IX, 7093 et 7566			71.440			Éduens	Bussières	En remploi dans un mur	ND	Pierre	Calcaire	71	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.257	III, 2136			71.464			Éduens	Chalon-sur-Saône	Clocher de l'église Saint-Jean-des-Vignes	ND	Pierre	Calcaire	130	Haut-relief	Sièle	Mercur	« Deo [Mercurio] » ? ; CIL XIII, 2607 = I.101
R.258	III, 2146			71.460			Éduens	Chalon-sur-Saône	Dans un bastion de la citadelle	ND	Pierre	ND	90 ?	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.259	III, 2132			71.468			Éduens	Chalon-sur-Saône	Eglise Saint-Vincent	ND	Pierre	Calcaire oolithique	136	Haut-relief	Sièle	Mercur	« Deo Mercurio », CIL XIII, 2606 = I.100
R.260	X, 7638			71.469			Éduens	Chalon-sur-Saône	En remploi dans la muraille du castrum	ND	Pierre	Calcaire rendre	81	Bas-relief	Sièle	3 déesses indéterminées	
R.261				71.456			Éduens	Chalon-sur-Saône	En remploi dans un mur	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.262	III, 2143			71.455			Éduens	Chalon-sur-Saône	En remploi dans une porte	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Vénus ?	
R.263	III, 2142			71.459			Éduens	Chalon-sur-Saône	En remploi dans une porte	ND	Pierre	ND	ND	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.264			71-3, p. 152	71.458			Éduens	Chalon-sur-Saône	Fondations de la citadelle	ND	Pierre	ND	ND	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.265	III, 2157			71.461			Éduens	Chalon-sur-Saône	Fouilles à l'ouest du clocher de l'église Saint-Jean-des-Vignes	ND	Pierre	Calcaire	34	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.266	III, 2137			71.465			Éduens	Chalon-sur-Saône	Fouilles à l'ouest du clocher de l'église Saint-Jean-des-Vignes	ND	Pierre	Calcaire de Givry	137	Haut-relief	Stèle	Mercur	
R.267	III, 2144			71.481			Éduens	Chalon-sur-Saône	Fouilles à l'ouest du clocher de l'église Saint-Jean-des-Vignes	ND	Pierre	Calcaire de Givry	94	Haut-relief	Stèle	Hercule	
R.268	III, 2141			71.466			Éduens	Chalon-sur-Saône	Fouilles effectuées entre la place de Beaune et la rue Sainte-Croix	ND	Pierre	Marbre blanc	25	Haut-relief	Stèle	Mercur	
R.269	X, 7507			71.462			Éduens	Chalon-sur-Saône	La Califormie	ND	Pierre	Calcaire	78	Haut-relief	Stèle	Mercur	
R.270	XIII, 8249			71.467			Éduens	Chalon-sur-Saône	La Teppe Salomon	ND	Pierre	Calcaire	26	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.271	III, 2145			71.480			Éduens	Chalon-sur-Saône	Rue des Minimes, dans le rempart du castrum	ND	Pierre	Calcaire coquillier	45	Haut-relief	Autel	Mars	
R.272	XV, 9085			71.463			Éduens	Chalon-sur-Saône	Rue du Général Giraud	ND	Pierre	Calcaire	52	Haut-relief	Stèle	Mercur	
R.273	XIII, 8240			71.457			Éduens	Chalon-sur-Saône	Rue Garibaldi	ND	Pierre	Calcaire	20	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.274	III, 2129			71.470			Éduens	Chalon-sur-Saône	Travaux au Châtelet	ND	Pierre	Calcaire	38	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.275	III, 2133			71.484			Éduens	Chamilly	ND	ND	Pierre	ND	28	Haut-relief	Stèle	Mercur	
R.276	III, 2134			71.485			Éduens	Chamilly	ND	ND	Pierre	Calcaire	24	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.277	III, 2228			58.21			Éduens	Champallement	Compièrre	ND	Pierre	Calcaire coquillier	58	Haut-relief	Autel	Dieu indéterminé	
R.278	III, 2230			58.22			Éduens	Champallement	Compièrre	ND	Pierre	Calcaire	43	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.279	III, 2232			58.23			Éduens	Champallement	Compièrre	ND	Pierre	Calcaire	28	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	

N°	Esplan- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.280	III, 2234			58.24			Éduens	Champallement	Compierre	ND	Pierre	Calcaire	31	Ronde- bosse	Statuette	Silvanus	
R.281	III, 2233			58.25			Éduens	Champallement	Compierre	ND	Pierre	Calcaire	35	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.282						Joffroy, 1978	Éduens	Champoulet	ND	Dépôt de Cham- poulet	Métal	Alliage cuivreux	50	Ronde- bosse	Statuette	Mercur	« Deo Mercurio » / « Dubnocallitaco », AE 1980, 641 = I.106
R.283						Joffroy, 1978	Éduens	Champoulet	ND	Dépôt de Cham- poulet	Métal	Alliage cuivreux	24	Ronde- bosse	Statuette	Rosmerta	« Deae Rosmerth(ale) Dubnocallitaci », AE 1980, 643 = I.108
R.284						Joffroy, 1978	Éduens	Champoulet	ND	Dépôt de Cham- poulet	Métal	Alliage cuivreux	23	Ronde- bosse	Statuette	Epona	
R.285	III, 2023			21.233			Éduens	Change	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	37	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.286	III, 2201			58.35			Éduens	Chante- nay-Saint-Imbert	Dans un jardin	ND	Pierre	Calcaire	21	Ronde- bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.287				58.34			Éduens	Chante- nay-Saint-Imbert	ND	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde- bosse	Statue	Bacchus	
R.288	III, 2205			58.36			Éduens	Chante- nay-Saint-Imbert	ND	ND	Pierre	Calcaire	14	Ronde- bosse	Petite statue	Divinité indéter- minée ?	
R.289	III, 2124			71.490			Éduens	Charrevey	En remploi dans un mur	ND	Pierre	Calcaire	29	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.290	III, 2033			21.234			Éduens	Chas- sagne-Montrachet	ND	ND	Pierre	Grès	45	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.291	III, 2166			71.491			Éduens	Chassey-le-Camp	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	22	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.292	III, 2047			21.235			Éduens	Chaudenay-le-Châ- teau	Scène Gor/La Sénégot	ND	Pierre	Calcaire coquillier	82	Haut-relief	Autel	Déesse indéterminée	
R.293	III, 2121			21.244			Éduens	Cissey	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Bas-relief	Sièle	Epona	
R.294			58, p. 108	58.42			Éduens	Clamecy	La Galette	Habita- tion	Pierre	Calcaire oolithique	24	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.295			58, p. 107, fig. 66	58.43			Éduens	Clamecy	Impasse des Ré- collets (remploi)	ND	Pierre	Calcaire	40	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.296	III, 2082			21.245			Éduens	Combertault	ND	ND	Pierre	Grès	24	Bas-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.297	X, 7567			21.246			Éduens	Comblanchien	ND	ND	Pierre	Calcaire	26	Haut-relief	Sièle	Vulcaïn	
R.298				21.248			Éduens	Commarnin (?)	ND	ND	Pierre	ND	ND	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.299				21.251			Éduens	Corgoloin	Moux, Pré de la Chaume	ND	Pierre	Calcaire oolithique	36	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.300	XI, 7812			71.495			Éduens	Cortevaix	Champ-Saint- Germain ou Les Saints Germain	ND	Pierre	Calcaire	41	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.301	XV, 9102			58.47			Éduens	Cosne-Cours-sur-Loire	Dans le mur d'une remise (remploi)	ND	Pierre	Calcaire	47	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.302	XIII, 8274			58.46			Éduens	Cosne-Cours-sur-Loire	Dans les ruines d'un bombardement	ND	Pierre	ND	29	Haut-relief	Sièle	Divinité indéterminée	
R.303	II, 1547			58.45			Éduens	Cosne-Cours-sur-Loire	Dans un puits	ND	Pierre	ND	17	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.304	XV, 9103			58.48		Blanchard, 2015, annexe 10, n° 42	Éduens	Cosne-Cours-sur-Loire	En remploi dans le mur d'une remise	ND	Pierre	Calcaire	53	Ronde-bosse	Statue	Jupiter ?	
R.305	XV, 9104			58.50			Éduens	Cosne-Cours-sur-Loire (?)	ND	ND	Pierre	Calcaire	12	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.306	III, 2330			21.253			Éduens	Courcelles-lès-Nevers	Près de Vellhosse	ND	Pierre	Calcaire tendre	13	Ronde-bosse	Petite statue	Divinité indéterminée	
R.307	IV, 2925			89.43			Éduens	Crain	Dans un puits	ND	Pierre	Pierre commune	75	Ronde-bosse	Statue	Minerve	Sièle associée : « Dad(e) Mnerhuac », CIL XIII, 2892 = I.111
R.308	IV, 2922			89.42			Éduens	Crain	ND	ND	Pierre	Pierre commune	22	Ronde-bosse	Statue	Mars ?	
R.309	III, 2032			21.256			Éduens	Cussy-la-Colonne	Les Gorres	ND	Pierre	Calcaire	1160	Bas-relief	Colonne	Junon ; 3 dieux indéterminés ; 2 déeses indéterminées ; 2 divinités indéterminées	
R.310	III, 2035			21.257			Éduens	Cussy-la-Colonne (?)	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	19	Haut-relief	Sièle	Mercure	
R.311	III, 2025			21.258			Éduens	Cussy-le-Châtel	Le Chatelet	ND	Pierre	Calcaire	23	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.312	III, 2139			71.501			Éduens	Damerey	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	105	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.313	III, 2208			58.51			Éduens	Dam-pierre-sous-Bouhy	La Motte Pasquier/Les Pasquiers, sur un massif de béton à 5 m en avant de la façade d'une villa	Villa	Pierre	Calcaire	65	Ronde-bosse	Laraire	Dieu indéterminé	
R.314	XIII, 8258-a3			71.502			Éduens	Demigny	Les Chazeaux/Les Chazeaux	ND	Pierre	Calcaire	8	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.315	III, 2131			71.514			Éduens	Dennevy	Sous l'église	ND	Pierre	Calcaire	25	Haut-relief	Sièle	2 dieux indéterminés ; déesse indéterminée	
R.316	XIII, 8264			71.517			Éduens	Dracy-le-Fort	En remploi dans un mur	ND	Pierre	Calcaire oolithique	72	Bas-relief	Autel	Dieu indéterminé	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.317	III, 2338			21.260			Éduens	Duesme	Château	ND	Pierre	Calcaire	82	Haut-relief	Autel	Hercule ; Vulcain ; Mars ; Minerve	
R.318	III, 2327			21.261			Éduens	Duesme	Château	ND	Pierre	Calcaire	56	Bas-relief	Stèle	Déesse indéterminée ?	
R.319			71-3, p. 192	71.523			Éduens	Dyo	Dans une carrière entre le bois de la Perrière et la route N 985	ND	Pierre	Calcaire coquillier	45	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.320			71-3, p. 192	71.524			Éduens	Dyo	Dans une carrière entre le bois de la Perrière et la route N 985	ND	Pierre	Grès	42	Haut-relief	Stèle	Cautès ?	
R.321	III, 2345			21.263			Éduens	Echalot	Bergerosse	ND	Pierre	Calcaire oolithique	120	Bas-relief	Stèle	Minerve	
R.322			58, p. 145, fig. 111	58.84			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, dans la cave nord, au centre d'une niche, à proximité de deux petits vases	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	27	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.323				58.105			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, dans une cave	Habitation	Pierre	Calcaire	11	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ?	
R.324			58, p. 145, fig. 112	58.109			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, dans une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	46	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.325				58.86			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, fond d'une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	9	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.326	III, 2243			58.67			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Cimetière privé de la famille Hunolstein	ND	Pierre	Calcaire de Chevigny	265	Ronde-bosse	Statue colossale	Apollon	
R.327				58.121			Éduens	Entrains-sur-No-hain	En remploi dans le mur d'une épicerie du bourg	ND	Pierre	Calcaire oolithique	59	Ronde-bosse	Statue colossale	Dieu indéterminé ?	
R.328				58.96			Éduens	Entrains-sur-No-hain	En remploi dans un garage	ND	Pierre	Calcaire	25	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.329	III, 2262			58.144			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	11	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.330	III, 2300			58.145			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	37	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.331	III, 2261			58.146			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	20	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.332	III, 2245			58.147			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	15	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.333	III, 2319			58.148			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Grès ferru- gineux	34	Ronde- bosse	Statuette	Mercure	
R.334	III, 2242			58.149			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	38	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.335	III, 2247			58.150			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	38	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.336			58, p. 164	58.151			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	31	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.337	III, 2255			58.152			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.338	III, 2256			58.153			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	32	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.339	III, 2313			58.154			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	33	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.340	III, 2293			58.155		Blanchard, 2015, annexe 10, n° 73	Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	82	Haut-relief	Siècle	Jupiter	
R.341	III, 2246			58.156			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	21	Haut-relief	Siècle	Epona	
R.342	III, 2251			58.157			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	30	Haut-relief	Siècle	Mercure	
R.343	III, 2282			58.158			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	27	Haut-relief	Siècle	Séléné ?	
R.344	III, 2301			58.159			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	76	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.345	III, 2273			58.160			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire tendre	37	Bas-relief	Siècle	Sol	
R.346	IX, 7096 et XIII, 8279			58.161			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Environs d'En- trains-sur-No- hain	ND	Pierre	Calcaire	20	Haut-relief	Siècle	Sol ou Mithra	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carantes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.347	III, 2259			58.162			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	21	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.348	III, 2254			58.163			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	28	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.349	III, 2253			58.164			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	19	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.350	III, 2258			58.165			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain	ND	Pierre	Calcaire	28	Haut-relief	Siècle	2 déesses indéterminées	
R.351	III, 2252			58.171			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Environs d'Entrains-sur-No-hain ?	ND	Pierre	Calcaire	34	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.352				58.129			Éduens	Entrains-sur-No-hain	La Bretonnière	ND	Pierre	Calcaire	20	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.353				58.87			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.354			58, p. 148	58.93			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux	ND	Pierre	Calcaire tendre	27	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.355			58, p. 148	58.94			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux	ND	Pierre	Calcaire tendre	18	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.356			58, p. 148	58.111			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux	ND	Pierre	Calcaire	19	Bas-relief	Siècle	3 divinités indéterminées	
R.357				58.112			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux	ND	Pierre	Calcaire oolithique	8	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.358			58, p. 148	58.68			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, dans une fosse dépotoir	ND	Pierre	Calcaire tendre	56	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.359			58, p. 148, fig. 114	58.70			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Les Hopitiaux, dans une fosse dépotoir	ND	Pierre	Calcaire tendre	54	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé	
R.360	III, 2274			58.74			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Lit du Nohain	ND	Pierre	Calcaire	17	Ronde-bosse	Petite statue	Mithra	« Deo / Inuilito Myr(brae) », CIL XIII, 2906 = 1.117
R.361	III, 2264			58.79			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Lit du Nohain ?	ND	Pierre	Calcaire	60	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.362	III, 2248 et 2284			58.65			Éduens	Entrains-sur-No-hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	70	Haut-relief	Autel	Genius ?	
R.363	III, 2241			58.69			Éduens	Entrains-sur-No-hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	76	Ronde-bosse	Petite statue	Esculape ?	
R.364	III, 2296			58.72			Éduens	Entrains-sur-No-hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	30	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.365	III, 2268			58.73			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire à entrouques	35	Ronde- bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.366	III, 2291			58.75			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	13	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.367	III, 2267			58.78			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire sablonneux	18	Ronde- bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.368	III, 2270			58.80			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	40	Ronde- bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.369	III, 2272			58.81			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	60	Ronde- bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.370	III, 2240			58.88			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde- bosse	Statuette	Epona	
R.371				58.95			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	16	Haut-relief	Siècle	Déesse indétermi- née ?	
R.372	III, 2283			58.97			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	43	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.373	III, 2275			58.99			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	29	Haut-relief	Siècle	Sol ; Mithra	
R.374	III, 2276, 2278 et 2287			58.100, 102 et 104			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	22	Bas-relief	Siècle	Mithra	
R.375	III, 2277			58.101			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	32	Haut-relief	Siècle	Mithra	
R.376	III, 2279			58.103			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	30	Haut-relief	Siècle	Mithra	
R.377	III, 2289			58.108			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	15	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ?	
R.378	III, 2271			58.110			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	24	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.379			58, p. 155, fig. 125	58.122			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde- bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.380	XV, 9100			58.123			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	24	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.381	III, 2286			58.124			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	12	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.382	III, 2288			58.125			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire	13	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.383			58, p. 142	58.126			Éduens	Entrains-sur-No- hain	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	13	Ronde- bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.384	III, 2263			58.107			Éduens	Entrains-sur-No- hain	Quartier des Jones	ND	Pierre	Calcaire	33	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	Associé à un ex-voto dédié à Borvo (CIL XIII, 2901 = I.112

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carntes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.385	III, 2269			58.66			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Quartier Saint-Cyr	ND	Pierre	Calcaire	40	Haut-relief	Laraire	Déesse indéterminée	
R.386	III, 2265			58.77			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Quartier Saint-Cyr	ND	Pierre	Calcaire tendre	24	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.387	III, 2280			58.85			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Quartier Saint-Cyr	ND	Pierre	Calcaire tendre	32	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.388	III, 2244			58.98			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Quartier Saint-Cyr	ND	Pierre	Calcaire tendre	46	Haut-relief	Sièle	Hercule	
R.389			58, p. 153-154	58.71			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Route d'Erais	ND	Pierre	Calcaire tendre	22	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.390			58, p. 154, fig. 119	58.82			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Route d'Erais ?	ND	Pierre	Calcaire grossier	24	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.391			58, p. 162, fig. 129	58.83			Éduens	Entrains-sur-No-hain	Stabulation Billault	ND	Pierre	Calcaire tendre	31	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.392				58.136			Éduens	Entrains-sur-No-hain (?)	ND	ND	Pierre	Calcaire	64	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.393				58.137			Éduens	Entrains-sur-No-hain (?)	ND	ND	Pierre	Calcaire	9	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée ?	
R.394				89.49			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	Monument à arcades d'Escolives-Sainte-Camille	Pierre	Calcaire oolithique	46	Haut-relief	Bloc	Dieu indéterminé	
R.395			89-1, p. 349-350, fig. 402	89.50			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	Monument à arcades d'Escolives-Sainte-Camille	Pierre	Calcaire oolithique	47	Haut-relief	Bloc	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.396				89.51			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	ND	Pierre	Calcaire oolithique	63	Haut-relief	Bloc	Hercule ?	
R.397				89.52			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	ND	Pierre	Calcaire oolithique	125	Haut-relief	Bloc	Vicroire	
R.398			89-1, p. 350, fig. 403	89.53			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	ND	Pierre	Calcaire oolithique	90	Bas-relief	Pilier	Fortune ; Hercule ; Vénus ; Vulcain	
R.399			89-1, p. 350	89.54			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	ND	Pierre	Calcaire de Tonnerre	134	Bas-relief	Pilier	Mars ; Junon ; Mercure ; Hercule	
R.400			89-1, p. 350, fig. 405	89.55			Éduens	Escolives-Sainte-Camille	Le Champ des Tombeaux	ND	Pierre	Calcaire	152	Haut-relief	Sièle	Rosmeta	« Deal(s) Rosmetiae », AE 1968, 306 = I.122
R.401	III, 2325			21.264			Éduens	Essey	Près de la source de l'Armançon	ND	Pierre	Calcaire oolithique	63	Ronde-bosse	Petite statue	2 déesses indéterminées	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.402	IX, 7104			21.267			Éduens	Eclante	Source de la Coquille	Source	Pierre	Calcaire	52	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.403	IX, 7108-1			21.268			Éduens	Flavigny-sur-Ozerain	Abbaye Saint-Pierre (remploi)	ND	Pierre	ND	ND	Bas-relief	Pilier	Apollon ? ; Fortune ; Victoire	
R.404	IX, 7108-2			21.268			Éduens	Flavigny-sur-Ozerain	Abbaye Saint-Pierre (remploi)	ND	Pierre	ND	ND	Bas-relief	Pilier	Mars ; dieu indéterminé ; Victoire	
R.405	III, 2110			71.532			Éduens	Fontaines	ND	ND	Pierre	Calcaire	40	Haut-relief	Stèle	Epona	
R.406	IX, 7102			21.271			Éduens	Fresnes	La Fontaine Saint-Martin, Lès Morvandiot	ND	Pierre	Grès ou granite	11	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée ?	
R.407	XIII, 8227			21.282			Éduens	Gilly-lès-Cîteaux	La Bussière	ND	Pierre	Calcaire gréseux	32	Haut-relief	Stèle	Epona	
R.408	III, 2188			71.534			Éduens	Gilly-sur-Loire	Environs de Gilly-sur-Loire	ND	Pierre	Calcaire	23	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.409	III, 2045			21.283			Éduens	Gissey-le-Vieil	Bourg	ND	Pierre	Calcaire	56	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.410				21.284			Éduens	Gissey-sous-Flavigny	Le Landran	Villa ?	Pierre	Calcaire	40	Ronde-bosse	Statue	Mars ou Minerve	
R.411				21.285			Éduens	Gissey-sous-Flavigny	Le Landran	Villa ?	Pierre	Calcaire	40	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.412	III, 2322			21.291			Éduens	Gréssigny-Sainte-Reine	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	45	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.413			89-1, p. 386, fig. 466	89.66			Éduens	Grimault	La Tête de Fer	Villa	Pierre	Calcaire oolithique	18	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.414	IV, 2902			89.69			Éduens	Gy-L'Eveque	ND	ND	Pierre	Pierre commune	94	Ronde-bosse	Statue	Vénus	
R.415	IV, 2912-2			89.67			Éduens	Gy-L'Eveque	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	20-25	Ronde-bosse	Statue	Mars ?	
R.416	IV, 2912-3			89.71			Éduens	Gy-L'Eveque	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	20-25	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée ?	
R.417			89-1, p. 419, fig. 559	89.72			Éduens	Hauterive	Dans les bois	ND	Pierre	Calcaire	16	Haut-relief	Stèle	Mercure ?	
R.418	III, 2036			21.293			Éduens	Jouey	La Queue des Mouilles	ND	Pierre	Calcaire	38	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.419	III, 2039			21.294			Éduens	Jouey	La Queue des Mouilles	ND	Pierre	Pierre siliceuse	20	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.420	XV, 9149		89-1, p. 435, fig. 591	89.73			Éduens	Joux-la-Ville	Les Bouchies, dans la cave d'une villa	Villa	Pierre	Calcaire	7	Ronde-bosse	Statuette	Genius ?	
R.421			71-4, p. 430, fig. 196	71.538			Éduens	Laives	Le moulin de Thiot	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.422	III, 2002			71.546			Éduens	Lally	Vergennes	ND	Pierre	Grès	120	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carantes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.423			69-1, p. 405				Éduens	Lamure-sur-Azergues	La Pyramide	ND	Pierre	Calcaire	ND	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.424	III, 2332			21.308			Éduens	Lantilly	Cimetière de Lantilly	ND	Pierre	Calcaire	45	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.425				21.310			Éduens	Lechâtelet	Dans la Saône	ND	Pierre	Calcaire oolithique	30	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.426	IV, 3584			21.311			Éduens	Lechâtelet	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	44	Haut-relief	Sièle	Tutela	
R.427				21.299			Éduens	L'Etang-Vergy	Pile Tâche	ND	Pierre	Calcaire oolithique	17	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée ?	
R.428			89-1, p. 447, fig. 608	89.74			Éduens	Lichères-sur-Yonne	Près du Gué de Saint-Martin	Villa	Pierre	Marbre blanc	14	Ronde-bosse	Statue	Bacchus ?	
R.429	IX, 7089			71.552			Éduens	Mâcon	Environs de Mâcon	ND	Pierre	Calcaire	56	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.430				71.548			Éduens	Mâcon	Rue des Epinoches	ND	Pierre	Calcaire coquillier	51	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.431	III, 2183			58.173			Éduens	Magny-Cours	ND	ND	Pierre	Calcaire	32	Ronde-bosse	Statue	Apollon ou Diane	
R.432				58.174			Éduens	Magny-Cours	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	19	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.433	III, 2038			21.317			Éduens	Maligny	Environs de Maligny	ND	Pierre	Calcaire oolithique	130	Bas-relief	Autel	Minerve ; 3 divinités indéterminées	
R.434	IX, 7101			21.320			Éduens	Marilly-lès-Vitteaux	ND	ND	Pierre	Calcaire	45	Bas-relief	Autel	2 déesses indéterminées ; dieu indéterminé	
R.435	III, 2326			21.321			Éduens	Mari-gny-le-Cahouët	Eglise du village (remploi)	ND	Pierre	Calcaire	105	Bas-relief	Autel	Dieu indéterminé	
R.436	XV, 9015			71.558			Éduens	Marmagne	Le Poulailler	ND	Pierre	Calcaire	25	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.437				21.323			Éduens	Massingy-lès-Vitteaux	Source Saint-Cyr ?	ND	Pierre	Calcaire	10	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.438	III, 2394			21.324			Éduens	Massingy-lès-Vitteaux	Près de la source Saint-Cyr	Sanc-tuaire de la source Saint-Cyr	Pierre	Calcaire	11	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée ?	
R.439	III, 2392-1			21.337			Éduens	Massingy-lès-Vitteaux	Près de la source Saint-Cyr	Sanc-tuaire de la source Saint-Cyr	Pierre	Calcaire	20	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.440	III, 2392-2			21.338			Éduens	Massingy-lès-Vitteaux	Près de la source Saint-Cyr	Sanc-tuaire de la source Saint-Cyr	Pierre	Calcaire	21	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	

N°	Espéran- dieu	N°Esp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.441	III, 2392-3			21.339			Éduens	Massingy-lès-Vit- teaux	Près de la source Saint-Cyr	Sanc- tuaire de la source Saint-Cyr	Pierre	Calcaire	22	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.442	III, 2393			21.340			Éduens	Massingy-lès-Vit- teaux	Près de la source Saint-Cyr	Sanc- tuaire de la source Saint-Cyr	Pierre	Calcaire	24	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.443	III, 2118			21.347			Éduens	Mavilly	La Renouille/En Renouilles	ND	Pierre	Calcaire	24	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.444	III, 2072			21.345			Éduens	Mavilly	ND	ND	Pierre	Calcaire	90	Bas-relief	Autel	Mercur ; dieu indéterminé ; déesse indéterminée ; 2 divinités indéter- minées	
R.445	III, 2067			21.346			Éduens	Mavilly	ND	ND	Pierre	Calcaire	187	Bas-relief	Autel	Jupiter ; Neptune ; Vulcain ; Vénus ; Mars ; Minerve ? ; Mercur ; 3 déesses indéterminées ; 2 dieux indéterminés	
R.446	III, 2123			71.564			Éduens	Mellecey	En remploi	ND	Pierre	ND	60	Relief	Sièle	Mercur	« Deo Mercurio », CIL XIII, 2631 = I.100
R.447	III, 2128			71.563			Éduens	Mellecey	En remploi dans des fondations ou dans un mur	ND	Pierre	Calcaire	110	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.448	III, 2001			21.355			Éduens	Meloisey	Le Montot/En Montot	ND	Pierre	Grès	35	Bas-relief	Sièle	Dieu indéterminé ?	
R.449				58.176			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc- tuaire de Mé- nestreau	Pierre	Calcaire	ND	Ronde- bosse	Statue	Hercule	
R.450				58.177			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc- tuaire de Mé- nestreau	Pierre	Calcaire	ND	Ronde- bosse	Statue colos- sale	Apollon	
R.451				58.178			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc- tuaire de Mé- nestreau	Pierre	Calcaire	ND	Ronde- bosse	Statue	Dioscure ?	
R.452				58.179			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc- tuaire de Mé- nestreau	Pierre	Calcaire	63	Ronde- bosse	Statue colos- sale	Apollon	
R.453				58.180			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc- tuaire de Mé- nestreau	Pierre	Calcaire	ND	Ronde- bosse	Statue	Hercule	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.454				58.181			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	26	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.455				58.182			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	ND	Ronde-bosse	Statue	Mars	
R.456				58.183			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	15	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.457				58.184			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	10	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.458				58.185			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	15	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.459				58.186			Éduens	Ménestreau	La Chaume du Sauveur	Sanc-tuaire de Mé-nestreau	Pierre	Calcaire	17	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.460	X, 7560			71.566			Éduens	Mercury	En remploi à Bourgneuf	ND	Pierre	Calcaire	34	Bas-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.461	III, 1994			71.569			Éduens	Mesvres	ND	ND	Pierre	Marbre rouge	14	Ronde-bosse	Buste ou statue	Mercury	
R.462	III, 2112			21.375			Éduens	Meursault	Les Chauzeaux/ Les Chazeaux	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Stèle	Divinité indéterminée	
R.463	III, 2117			21.374			Éduens	Meursault	Les Narvaux	ND	Pierre	Calcaire oolithique	29	Haut-relief	Stèle	Epona	
R.464	XIII, 8234			21.373			Éduens	Meursault	Les Chauzeaux/ Les Chazeaux	Villa	Pierre	ND	69	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.465	III, 2034			21.381			Éduens	Montceau-et-Echarnant	En Roussot	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.466				71.572			Éduens	Mont-Saint-Vincent	Hameau du Grand Bourguell	ND	Pierre	Calcaire	50	Bas-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.467	IX, 7155			p40			Éduens	ND (confins Yonne et Nièvre)	ND	ND	Pierre	Calcaire dur	31	Haut-relief	Stèle	Saturne ; Apollon ; Séléné ; Mars ; Mercury ; Jupiter ; Vénus	
R.468				p14			Éduens	ND (dans le département de l'Yonne)	ND	ND	Pierre	Calcaire	43	Haut-relief	Stèle	Epona	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.469	IV, 2881			P.16			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	40	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.470	IV, 2883			89.32			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	51	Haut-relief	Petit autel	Déesse indéterminée	
R.471	IV, 2888			89.77			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	ND	30	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.472	IV, 2894			P.12			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	18	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.473	IV, 2899			P.17			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	45	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.474	IV, 2909			P.15			Éduens	ND (musée d'Auxerre)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	40	Haut-relief	Sièl	Mercur	
R.475	III, 2181			58.335			Éduens	Nevers	Dans les fondations de l'ancienne citadelle	ND	Pierre	Calcaire	45	Haut-relief	Sièl	Déesse indéterminée	
R.476	IX, 7095			58.334			Éduens	Nevers	Démolition de l'hôtel de la marquise de Remigny	ND	Pierre	Calcaire	30	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.477	III, 2198-2			58.331			Éduens	Nevers	ND	ND	Pierre	Calcaire	12	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.478	III, 2198-1			58.332			Éduens	Nevers	ND	ND	Pierre	Calcaire	21	Ronde-bosse	Statuette	Mercur ?	
R.479	III, 2192			58.333		Blanchard, 2015, annexe 9, n° 132	Éduens	Nevers	ND	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statuette	Jupiter ?	
R.480			58, p. 209	58.329			Éduens	Nevers	Place de la République, dans une fosse dépotoir	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.481	XV, 9096			58.330			Éduens	Nevers	Rue Remigny	ND	Pierre	Calcaire	27	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.482	XIII, 8272			58.336			Éduens	Nevers	Rue Saint-Martin	ND	Pierre	Calcaire	63	Haut-relief	Pied de cartibulum	Apollon ?	
R.483	III, 2028			21.384			Éduens	Nolay	ND	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Sièl	Divinité indéterminée	
R.484			21-3, p. 25, fig. 62	21.490			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, dans une cave	Habitation	Pierre	Calcaire oolithique	26	Haut-relief	Sièl	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.485			21-3, p. 18, fig. 45	21.468			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	18	Ronde-bosse	Edicule avec divinités	Mercur ; dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.486	XV, 9065			21.469			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	21	Ronde-bosse	Statue	Cautopatès ?	
R.487	XV, 9064			21.480			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	82	Haut-relief	Siècle	Cautès	
R.488	XV, 9066			21.482			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire	10	Haut-relief	Siècle	Figure masculine mithriaque	
R.489	XV, 9066			21.483			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	13	Haut-relief	Siècle	Figure masculine mithriaque	
R.490	XV, 9067			21.532			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Mithraeum des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	10	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée ?	
R.491	XV, 9061			21.493			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Dans un puits	ND	Pierre	Calcaire oolithique	50	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	
R.492	XV, 9059			21.486			Éduens	Nuits-Saint-Georges	En remploi de le mur d'un habitation	ND	Pierre	Calcaire	30	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.493	III, 2064			21.494			Éduens	Nuits-Saint-Georges	La Chapelle	ND	Pierre	Calcaire	40	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	
R.494				21.477			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	ND	Pierre	Marbre blanc	ND	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.495				21.478			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	ND	Pierre	Calcaire oolithique	12	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.496	XIII, 8220			21.485			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	ND	Pierre	Calcaire	19	Haut-relief	Siècle	Minerve	
R.497	XV, 9055			21.471			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	14	Ronde-bosse	Statue	Vénus ?	
R.498	XV, 9056			21.474			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Calcaire	10	Ronde-bosse	Statuette	Vénus ?	
R.499	XV, 9054			21.481			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Calcaire	34	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.500	XV, 9062			21.484			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Calcaire	27	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.501	XV, 9053			21.487			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Calcaire oolithique	17	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.502				21.495			Éduens	Nuits-Saint-Georges	ND	ND	Pierre	Calcaire	35	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.503			21-3, p. 10-11, fig. 17	21.475			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire	28	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.504			21-3, p. 10-11	21.476			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire	14	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.505			21-3, p. 13, fig. 24-25	21.492			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	18	Haut-relief	Sièle	2 déesses indéterminées	
R.506			21-3, p. 16	21.479			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, dans le puits de la cour sud du grand temple	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire	5	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ?	
R.507			21-3, p. 13, fig. 22	21.491			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, dans le puits de la cour sud du grand temple	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire	47	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminé ; dieu indéterminé ; divinité hermaphrodite indéterminée	
R.508			21-3, p. 27	21.488			Éduens	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, dans le sacellum	Sanc-tuaire des Bolards	Pierre	Calcaire oolithique	ND	Haut-relief	Sièle	Epona ?	
R.509	III, 2066			21.542			Éduens	Nuits-Saint-Georges (?)	ND	ND	Pierre	Calcaire	38	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.510	XV, 9151		89-2, p. 519, fig. 730a et b	89.78			Éduens	Ouanne	A 250 m au sud-est de l'église	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.511	XIII, 8247			71.580			Éduens	Ouroux-sur-Saône	En remploi dans le mur d'une grande au hameau du Port	ND	Pierre	Calcaire	25	Haut-relief	Sièle	Epona	
R.512	III, 2343			21.544			Éduens	Poiseul-la-Grange	Près de la source du Revison	ND	Pierre	Calcaire	150-200	Haut-relief	Sièle	Déesse indéterminée	
R.513				21.545			Éduens	Poiseul-la-Ville-et-Laperrière	Dans un sondage révélant les vestiges d'une villa	Villa	Pierre	Calcaire oolithique	37	Ronde-bosse	Statue	Minerve	
R.514	III, 2323			21.547			Éduens	Pouillenay	Sur les bords de la Brenne	ND	Pierre	Calcaire	48	Haut-relief	Autel	Mercuré ; 4 dieux indéterminés ; 3 déesses indéterminées	
R.515				21.550			Éduens	Pouilly-en-Auxois	Environs de Pouilly-en-Auxois	ND	Pierre	Calcaire coquillier	17	Haut-relief	Bloc	Sol ; Séléné ; deux divinités indéterminées	
R.516	IV, 3590			21.551			Éduens	Pouilly-sur-Saône	Dans la Saône	ND	Pierre	ND	44	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.517	III, 2075			21.555			Éduens	Puligny-Montrachet	Cimetière de Puligny-Montrachet	ND	Pierre	Calcaire tendre	20	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.518	III, 2219			89.82			Éduens	Quarré-les-Tombes	Environs de Quarré-les-Tombes	ND	Pierre	Calcaire	29	Haut-relief	Siècle	Mars ?	
R.519				89.81			Éduens	Quarré-les-Tombes	Moulin Colas	ND	Pierre	Marbre blanc	37	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.520	IX, 7098			21.557	Blanchard, 2015, annexe 10, n° 187		Éduens	Quémi-gny-sur-Seine	Dans un champ	ND	Pierre	Calcaire	50	Ronde-bosse	Petite statue	Jupiter	
R.521	III, 2135			71.584			Éduens	Remigny	En remploi dans un mur	ND	Pierre	Calcaire	22	Bas-relief	Siècle	Epona	
R.522	III, 2210			58.346			Éduens	Rouy	Entre les ha-meux de Petit et de Grand Chatenay	ND	Pierre	Marbre blanc	10	Ronde-bosse	Petite statue	Vénus ?	
R.523	III, 2202			58.347			Éduens	Rouy	Entre les ha-meux de Petit et de Grand Chatenay	ND	Pierre	Calcaire oolithique	53	Ronde-bosse	Statuette	Victoire ?	
R.524	IX, 7083			71.586			Éduens	Roy	La Plaine	ND	Pierre	Calcaire	44	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.525	III, 2126			71.594			Éduens	Rully	En Remenot	ND	Pierre	Calcaire oolithique	28	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.526	III, 2127			71.593			Éduens	Rully	En remploi dans les murs de la chapelle d'Agneux	ND	Pierre	Calcaire	36	Haut-relief	Siècle	Epona	
R.527	III, 2125			71.591	Blanchard, 2015, annexe 11, n° 22		Éduens	Rully	Les Vingt-Cinq-Journaux	ND	Pierre	Grès	116	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.528	IV, 2910-1			89.91			Éduens	Saint-Agnan	Travaux du chemin de fer d'Auxerre à Nevers	ND	Pierre	Calcaire tendre	36	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée ?	
R.529	IV, 2910-2			89.92			Éduens	Saint-Agnan	Travaux du chemin de fer d'Auxerre à Nevers	ND	Pierre	Calcaire tendre	22	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée ?	
R.530			58, p. 230	58.354			Éduens	Saint-Aubin-des-Chaumes	Charancy	ND	Pierre	Calcaire	29	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.531				71.601			Éduens	Saint-Boil	En Noizeret	Atelier de sculpture	Pierre	Calcaire pisolitique	46	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.532			71-3, p. 102, fig. 21	71.602			Éduens	Saint-Boil	En Noizeret	Atelier de sculpture	Pierre	Calcaire pisolitique	64	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.533			71-3, p. 102	71.603			Éduens	Saint-Boil	En Noizeret	Atelier de sculpture	Pierre	Calcaire pisolitique	44	Haut-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	
R.534	III, 2004			71.649			Éduens	Sainte-Hélène	Champ-Mathey	ND	Pierre	Calcaire oolithique	34	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.535	IV, 2920			89,89			Éduens	Sainte-Pallaye	Travaux du chemin de fer d'Auxerre à Nevers	ND	Pierre	Calcaire	47	Rond-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.536	III, 2037			21.571			Éduens	Sainte-Sabine	Champ Daumet	Sanc-tuaire de Champ Daumet	Pierre	Calcaire tendre	55	Haut-relief	Siècle	Apollon	
R.537			89-2, p. 620, fig. 919	89,93			Éduens	Sainte-Vertu	En remploi dans le mur d'une maison	ND	Pierre	Calcaire oolithique	30	Haut-relief	Siècle	Mercure	
R.538				71.614			Éduens	Saint-Firmin	Le Bois des Crots	ND	Pierre	Grès	66	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée ?	
R.539	XIII, 8248			71.634			Éduens	Saint-Martin-sous-Montaigu	En remploi dans une maison	ND	Pierre	Calcaire	30	Haut-relief	Siècle	Epona	
R.540	III, 2012			71.637			Éduens	Saint-Maurice-lès-Couches	En remploi dans le mur de l'église de Bouhy	ND	Pierre	Calcaire	175	Bas-relief	Siècle	3 déesses indéterminées	
R.541	IV, 2926			89,83			Éduens	Saint-Moré	A quelques mètres des ruines d'une habitation	ND	Pierre	Pierre commune	72	Rond-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.542	XIV, 8313			89,84			Éduens	Saint-Père	Derrière la Halle	ND	Pierre	Marbre blanc	10	Rond-bosse	Petite statue	Vénus ?	
R.543	XIV, 8314			89,85			Éduens	Saint-Père	Près du lit de la Cure	ND	Pierre	Calcaire	80	Haut-relief	Siècle	Divinité indéterminée	
R.544	III, 1999			71.641			Éduens	Saint-Sernin-du-Bois	Le Bas de Marais	ND	Pierre	Grès	60	Haut-relief	Siècle	Déesse indéterminée	
R.545	III, 1996			71.643			Éduens	Saint-Sernin-du-Bois	Le Bas de Marais	ND	Pierre	Calcaire	94	Haut-relief	Pied de cartibulum	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.546	X, 7513			21.604			Éduens	Santenay	Le Puits	ND	Pierre	Calcaire	45	Haut-relief	Siècle	Epona	
R.547				21.594			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	11	Rond-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.548				21.595			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	9	Rond-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.549				21.596			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	8	Rond-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.550				21.597			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	12	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.551				21.598			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	10	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.552				21.599			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	9	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.553				21.600			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	10	Ronde-bosse	Statuette	Divinité indéterminée	
R.554				21.601			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	8	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.555				21.602			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	12	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.556	III, 2171			21.603			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	8	Ronde-bosse	Statuette	Minerve	
R.557	III, 2170			21.605			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	13	Haut-relief	Stèle	Esculape	
R.558	III, 2176			21.606			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	15	Haut-relief	Stèle	Déesse indéterminée	
R.559	III, 2175			21.607			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire tendre	27	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.560	III, 2177			21.608			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire	14	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.561	III, 2173			21.609			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanc-tuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire tendre	23	Haut-relief	Stèle	Tutela	

N°	Espérance-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.562	III, 2178			21.610			Éduens	Santenay	Mont de Sène	Sanctuaire du Mont de Sène	Pierre	Calcaire tendre	13	Haut-relief	Sièle	Divinité indéterminée	
R.563	III, 2042			21.617			Éduens	Santosse	Champignon/Champignon	ND	Pierre	Calcaire	26	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ? ; déesse indéterminée ?	
R.564	XIII, 8218			21.618			Éduens	Santosse	Champignon/Champignon	ND	Pierre	Calcaire	50	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ? ; déesse indéterminée ?	
R.565	III, 2224			21.649			Éduens	Semur-en-Auxois ou Sainte-Sabine	Probablement dans les environs de Semu	ND	Pierre	Calcaire oolithique	36	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.566	XIII, 8271			71.652			Éduens	Sennecé-les-Mâcon	Bassin de la fontaine de Bénétin	ND	Pierre	Calcaire	33	Ronde-bosse	Statue	Bacchus ?	
R.567	III, 2162			71.653			Éduens	Sennecé-les-Mâcon	ND	ND	Pierre	Calcaire	38	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.568	XV, 9092			71.655			Éduens	Sercy	Dans un garage	ND	Pierre	Calcaire	43	Ronde-bosse	Buste	Vulcain ?	
R.569	IV, 3587			21.650			Éduens	Seurre	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	27	Ronde-bosse	Statuette	Hygie ; Esculape ?	
R.570				71.659			Éduens	Solutré-Pouilly	ND	ND	Pierre	Calcaire	35	Bas-relief	Sièle	Divinité indéterminée	
R.571	X, 7639			71.658			Éduens	Solutré-Pouilly	Les Gerbauds	Villa	Pierre	Calcaire	41	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.572	XV, 9154			89.95			Éduens	Sougères-en-Puisaye	Au sud de Bois de Thury	ND	Pierre	Calcaire oolithique	70	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.573	XV, 9155			89.96			Éduens	Sougères-en-Puisaye	Au sud de Bois de Thury	ND	Pierre	Calcaire oolithique	31	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.574	XI, 7676						Éduens	Source-Seine	Sanctuaire des sources de la Seine, dans une cachette	Sanctuaire des sources de la Seine	Métal	Alliage cuivreux	30	Ronde-bosse	Statuette	Sequana ?	
R.575	III, 2404			21.651			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanctuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	103	Ronde-bosse	Statue	Esculape ou Apollon	
R.576	III, 2403			21.652			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanctuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	80	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carntes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.577	III, 2403			21.653			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	48	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé	
R.578	XI, 7682			21.654			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	21	Ronde-bosse	Statue	Hercule	
R.579	III, 2405			21.655			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	107	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.580	IX, 7149			21.656			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	13	Haut-relief	Sièl	Vénus ou Sequana	
R.581	XV, 9105			21.657			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	58	Haut-relief	Sièl	Dieu indéterminé	
R.582	III, 2417			21.658			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	20	Haut-relief	Sièl	Déesse indéterminée	
R.583				21.659			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	48	Haut-relief	Sièl	Mercur ?	
R.584	III, 2433			21.1068			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	33	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.585	III, 2433			21.1069			Éduens	Source-Seine	Sources de la Seine	Sanc-tuaire des sources de la Seine	Pierre	Calcaire oolithique	25	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.586	III, 1852			71.660			Éduens	Sully	Le Puy/Le Puits	ND	Pierre	Grès	55	Bas-relief	Sièl	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.587	IX, 7077			21.1099			Éduens	Sussey	Environs de Sussey	ND	Pierre	Calcaire	40	Ronde-bosse	Statuette	Epona	

N°	Espéran-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.588	III, 2115			21.1101			Éduens	Tailly	ND	ND	Pierre	Calcaire coquillier	105	Haut-relief	Sièle	Mercur	
R.589			21-3, p. 209, fig. 323	21.1102			Éduens	Thoisys-le-Désert	Les Chazeaux	Villa	Pierre	Calcaire	28	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.590	III, 2216			89.104			Éduens	Thory	En avant de l'église	ND	Pierre	Calcaire tendre	42	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.591	III, 2213			58.356			Éduens	Ury	La Boulaise	ND	Pierre	Calcaire	35	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.592	III, 2020 et 2189			71.666		Blanchard, 2015, annexe 9, n° 182	Éduens	Varenne-Saint-Germain	Poirier Magdelaine	ND	Pierre	Calcaire	30	Ronde-bosse	Statue	Jupiter ?	
R.593	III, 2238			89.108			Éduens	Vault-de-Lugny	Le Montmartre	Sanc-tuaire du Mont-marte	Pierre	Calcaire tendre	209	Ronde-bosse	Statue	Apollon	
R.594	III, 2239			89.109			Éduens	Vault-de-Lugny	Le Montmartre	Sanc-tuaire du Mont-marte	Pierre	Calcaire tendre	207	Ronde-bosse	Statue	Apollon ?	
R.595	III, 2235			89.110			Éduens	Vault-de-Lugny	Le Montmartre	Sanc-tuaire du Mont-marte	Pierre	Marbre blanc	30	Ronde-bosse	Statue	Mars	
R.596	III, 2236			89.111			Éduens	Vault-de-Lugny	Le Montmartre	Sanc-tuaire du Mont-marte	Pierre	Marbre blanc	184	Ronde-bosse	Statue	Mars	
R.597				89.112			Éduens	Vault-de-Lugny	Le Montmartre	Sanc-tuaire du Mont-marte	Pierre	Marbre blanc	25	Ronde-bosse	Statue	Mercur ?	
R.598	XI, 7695			71.667			Éduens	Verjux	Hameau de Ciel ?	ND	Pierre	Calcaire	22	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.599			21-3, p. 391, fig. 509	21.1108			Éduens	Villars-Fontaines	ND	ND	Pierre	ND	45	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé	
R.600	IV, 2917			89.114			Éduens	Villy	Les Corniortes	ND	Pierre	Pierre commune	133	Haut-relief	Aurel ?	Mercur ; Vénus	
R.601	III, 2334			21.1112			Éduens	Virteux	Environs de Virteux	ND	Pierre	Calcaire	27	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.602	III, 2335			21.1110			Éduens	Virteux	Le Champ des Mises	ND	Pierre	Calcaire	28	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.603	III, 2329			21.1111			Éduens	Virteux	Le Champ des Mises	ND	Pierre	Calcaire	26	Bas-relief	Sièle	Epona	
R.604	III, 2065			21.1114			Éduens	Volnay	Dans les vignes	ND	Pierre	Calcaire	29	Haut-relief	Sièle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.605						Hincker <i>et al.</i> , 2015	Ésuviens	Jort	ND	ND	Pierre	Calcaire	39	Bas-relief	Bloc	Sol ; Cautès	
R.606						Hincker <i>et al.</i> , 2015	Ésuviens	Jort	ND	ND	Pierre	Calcaire	39	Bas-relief	Bloc	Dieu indéterminé	
R.607						Cf. notice du site	Lexoviens	Berthouville	Le Villeret, sanctuaire de Mercure	S.150	Métal	Argent	56	Ronde-bosse	Statuette	Mercure	Constitutive d'un trésor dédié à Mercure
R.608						Cf. notice du site	Lexoviens	Berthouville	Le Villeret, sanctuaire de Mercure	S.150	Métal	Argent	36	Ronde-bosse	Statuette	Mercure	Constitutive d'un trésor dédié à Mercure
R.609	XIV, 8324						Lexoviens	Lisieux	Cathédrale	ND	Pierre	Pierre commune	220	Bas-relief	Bloc	Mercure ; Hercule ; Hercule ; Victoire ; dieu indéterminé ; 2 déesses indéterminées ?	
R.610	XV, 9193-2						Lexoviens	Lisieux	Vers l'ancienne rue aux Fèvres	ND	Pierre	Calcaire coquillier	98	Bas-relief	Tambour de colonne	Vénus	
R.611	III, 1800						Lugdunum	Fleurieu-sur-Saône	Chantier de démolition du clocher de l'église	ND	Pierre	Calcaire	79	Bas-relief	Autel	Mercure ; déesse indéterminée	
R.612		II, 004					Lugdunum	Lyon	Dans la Saône	ND	Pierre	Marbre blanc	15	Ronde-bosse	Statuette	Jupiter	
R.613		II, 022					Lugdunum	Lyon	Dans le Rhône	ND	Pierre	Marbre blanc	46	Ronde-bosse	Statuette	Silvanus	
R.614		II, 005					Lugdunum	Lyon	Fourvière, à côté du four à chaux de l'odéon	ND	Pierre	Marbre blanc	52	Ronde-bosse	Statue colossale	Genius ?	
R.615		II, 034					Lugdunum	Lyon	Fourvière, chantier du MCGR	ND	Pierre	Marbre blanc	58	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.616		II, 044					Lugdunum	Lyon	Fourvière, chemin de Choulans	ND	Pierre	Calcaire oolithique	60	Bas-relief	Edicule	Sol	
R.617		II, 023					Lugdunum	Lyon	Fourvière, Clos du Verbe-In-carné, dans une citerne	ND	Pierre	Calcaire coquillier	65	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.618	III, 1743	II, 041					Lugdunum	Lyon	Fourvière, jardin de l'Antiquaille	ND	Pierre	Marbre blanc	67	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.619		II, 014					Lugdunum	Lyon	Fourvière, montée	ND	Pierre	Marbre blanc	12	Ronde-bosse	Petite statue	Bacchus	
R.620	III, 1795	II, 001				Blanchard, 2015, annexe 9, n° 103	Lugdunum	Lyon	Fourvière, propriété dite du « Verbe Incarné »	ND	Pierre	Marbre blanc	54	Ronde-bosse	Statue colossale	Jupiter	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.621		II, 028					Lugdunum	Lyon	Fourvière, quartier du fort de Loyasse	ND	Pierre	Marbre blanc	64	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.622	IX, 7068	II, 065					Lugdunum	Lyon	Fourvière, travaux du funiculaire	ND	Pierre	Calcaire	44	Bas-relief	Petit autel	Fortune ; Mercure ; 3 déesses-mères ; dieu indéterminé	Associé à une tablette dédiée aux Mères (Augustes ?)
R.623		II, 027					Lugdunum	Lyon	Hôtel de Gadagne	ND	Pierre	Marbre blanc	8	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.624	III, 1741	II, 061					Lugdunum	Lyon	Mur du clocher de l'église Saint-Martin-d'Ainay	ND	Pierre	Marbre	36	Bas-relief	ND	Déesse-mères	« Matr(is) Augustis » (CIL XIII, 1762 = I.227)
R.625		II, 003					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	30	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.626		II, 029					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	34	Ronde-bosse	Statue colossale	Vénus ?	
R.627		II, 030					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	35	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.628		II, 035					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	11	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.629		II, 042					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	21	Ronde-bosse	Statuette	Isis	
R.630		II, 045					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	80	Haut-relief	ND	Dieu indéterminé	
R.631	III, 1742	II, 062					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Calcaire	57	Bas-relief	ND	Déesse-mères ?	
R.632	III, 1744	II, 066					Lugdunum	Lyon	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	29	Haut-relief	Petit autel	Fortune	
R.633		II, 025					Lugdunum	Lyon	Parking Saint-Georges	ND	Pierre	Marbre blanc	71	Ronde-bosse	Statue colossale	Minerve	
R.634		II, 026					Lugdunum	Lyon	Parking Saint-Georges	ND	Pierre	Marbre blanc	16	Ronde-bosse	Statuette	Vénus	
R.635		II, 046					Lugdunum	Lyon	Parking Saint-Georges	ND	Pierre	Calcaire	40	Bas-relief	ND	Déesse indéterminée	
R.636		II, 033					Lugdunum	Lyon	Place de la Déserte	ND	Pierre	Marbre blanc	78	Ronde-bosse	Petite statue	Diane	
R.637		II, 068					Lugdunum	Lyon	Place de la Platrière	ND	Pierre	Marbre blanc	45	Bas-relief	ND	Mithra ?	
R.638		II, 063					Lugdunum	Lyon	Plateau de la Duchère	ND	Pierre	Calcaire	70	Bas-relief	Bloc	Mercur ; déesse indéterminée	
R.639		II, 006					Lugdunum	Lyon	Quai Pierre Scize	ND	Pierre	Marbre blanc	29	Ronde-bosse	Statue	Genius ?	
R.640	III, 1751	II, 064					Lugdunum	Lyon	Quartier Saint-Vincent, rue Parcille	ND	Pierre	Calcaire	52	Haut-relief	Petit autel	Maia	« Maia Augustae » (CIL XIII, 1748 = I.214)

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.641	III, 1746	LYO 585					Lugdunum	Lyon	Rive gauche du Rhône, entre le pont de l'Hôtel-Dieu et celui de la Guillotière	ND	Métal	Alliage cuivreux	145	Ronde-bosse	Statue	Neptune	
R.642		II, 015					Lugdunum	Lyon	Rue des Bou-chers	ND	Pierre	Marbre blanc	26	Ronde-bosse	Statuette	Bacchus	
R.643		II, 043					Lugdunum	Lyon	Rue des Farges	ND	Pierre	Calcaire tendre	13	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.644		II, 040					Lugdunum	Lyon	Fourvière, déambulatoire de l'odéon	Odéon	Pierre	Marbre blanc	18	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.645		II, 018					Lugdunum	Lyon	Fourvière, escalier de l'odéon	Odéon	Pierre	Marbre blanc	105	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.646		II, 019					Lugdunum	Lyon	Fourvière, escalier de l'odéon	Odéon	Pierre	Marbre blanc	61	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.647		II, 020					Lugdunum	Lyon	Fourvière, portique et déambulatoire de l'odéon	Odéon	Pierre	Marbre blanc	60	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.648		II, 021					Lugdunum	Lyon	Fourvière, portique et déambulatoire de l'odéon	Odéon	Pierre	Marbre blanc	72	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.649		II, 031					Lugdunum	Lyon	Fourvière, odéon ?	Odéon ?	Pierre	Marbre blanc	16	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.650		II, 002					Lugdunum	Lyon	Fourvière, fouilles du théâtre	Théâtre	Pierre	Marbre blanc	58	Ronde-bosse	Statue colossale	Jupiter	
R.651	XIII, 8193	II, 032					Lugdunum	Lyon	Fourvière, près du mur de scène du théâtre	Théâtre	Pierre	Marbre blanc	28	Ronde-bosse	Statue colossale	Déesse indéterminée	
R.652	XIII, 8190	II, 036					Lugdunum	Lyon	Fourvière, scène du théâtre	Théâtre	Pierre	Marbre blanc	105	Ronde-bosse	Statue	Victoire	
R.653	XIII, 8194	II, 024					Lugdunum	Lyon	Fourvière, théâtre	Théâtre	Pierre	Marbre blanc	19	Ronde-bosse	Statue	Minerve	
R.654	IV, 3927				Blanchard, 2015, annexe 10, n° 38		Meldes	Chauconin-Neufmontiers	ND	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.655			77-2, p. 748, fig. 817				Meldes	Meaux	Château des comtes de Champagne	ND	Pierre	Calcaire	60	Bas-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.656	IV, 3208						Meldes	Meaux	Fondations de l'ancien rempart	ND	Pierre	Pierre commune	66	Bas-relief	Autel	Mars ; dieu indéterminé ; 2 déesses indéterminées	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.657	IV, 3212						Meldes	Meux	Fondations de l'ancien rempart	ND	Pierre	Pierre commune	65	Bas-relief	Siècle	Hercule	
R.658	IV, 3207					Blanchard, 2015, annexe 10, n° 147	Meldes	Meux	ND	ND	Pierre	Pierre commune	50	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.659	IV, 3209						Meldes	Meux	ND	ND	Pierre	Pierre tendre	45	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.660	IV, 3210						Meldes	Meux	ND	ND	Pierre	Pierre tendre	30	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.661	XV, 9161						Meldes	Meux	ND	ND	Pierre	Calcaire	41	Bas-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.662	IV, 3213						Meldes	Meux	Place de l'Hôtel-de-Ville	ND	Pierre	Pierre commune	98	Haut-relief	Bloc	Vénus ; dieu indéterminé	
R.663	III, 2955					Blanchard, 2015, annexe 10, n° 149	Meldes	Melun	Place Notre-Dame	ND	Pierre	Pierre commune	35	Ronde-bosse	Statue	Jupiter ?	
R.664	IV, 3015						Namnières	Blain	ND	ND	Pierre	Granite rouge	39	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé	
R.665						Cf. notice du site	Namnières	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour, sanctuaire	S.167	Pierre	Tuffeau	70 ?	Ronde-bosse ?	Statuette	Minerve	
R.666						Cf. notice du site	Namnières	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour, sanctuaire	S.167	Pierre	Tuffeau	12	Ronde-bosses	Statuette	Dieu indéterminé	
R.667	IV, 3018						Namnières	Nantes	Fouilles du chœur de l'église Saint-Pierre	ND	Pierre	Pierre commune	79	Ronde-bosse	Petite statue	Déesse indéterminée	
R.668	IV, 3013						Namnières	ND (musée de Nantes)	ND	ND	Pierre	Pierre commune	68	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé	
R.669	IV, 3039					Blanchard, 2015, annexe 10, n° 30	Osismes	Briec	Guélen	ND	Pierre	Granite	200	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.670			29, p. 184, fig. 142				Osismes	Dinéault	Kerguilly	ND	Métal	Alliage cuivreux	70 ?	Ronde-bosse	Petite statue	Minerve ?	
R.671	IX, 7168						Osismes	Douarnenez	Plomar'ch	Etablissement de salaisons	Pierre	Marbre blanc	58	Ronde-bosse	Statuette	Hercule ?	
R.672			29, p. 193, fig. 153			Eveillard, 2007, p. 125-126	Osismes	Douarnenez	Le Ris	Etablissement de salaisons ?	Pierre	Granite	59	Ronde-bosse	Statuette	Neptune	« <i>Neptuno Hippios</i> », <i>ILTG</i> , 338 = L293
R.673	IV, 3031						Osismes	Douarnenez	Le Guet	ND	Pierre	Calcaire commun	50	Ronde-bosse	Statuette	Hercule	
R.674			29, p. 224, fig. 189				Osismes	Kerlaz	Coz-Maner	ND	Métal	Alliage cuivreux	ND	Haut-relief	Plaque	Jupiter	

N°	Eséran-dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.675						Blanchard, 2015, annexe 10, n° 127	Osismes	Landudal	ND	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Jupiter ?	
R.676			29, p. 247, fig. 217				Osismes	Laz	Pont-Pol/Ty-Claz	ND	Pierre	Leucogranite	37	Ronde-bosse	Statuette	2 dieux indéterminés ?	
R.677			29, p. 247, fig. 218				Osismes	Lennon	Kergoniou	ND	Pierre	ND	87	Ronde-bosse	Petite statue	2 dieux indéterminés ?	
R.678	IV, 3030						Osismes	Plobannalec-Lesconil	Kervadel	ND	Pierre	Granite ?	135	Bas-relief	Stèle gauloise	Mercure ; divinité indéterminée ; Hercule ; Mars ; ; Minerve ? ; Apollon	
R.679			29, p. 286, fig. 264				Osismes	Plogonnec	Lezoudoaré	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.680	IV, 3037					Blanchard, 2015, annexe 10, n° 182	Osismes	Plomelin	Kerlot	ND	Pierre	Granite	139	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.681	IV, 3036					Blanchard, 2015, annexe 10, n° 183	Osismes	Plouaret	Sant-Maho/Saint-Mathieu	ND	Pierre	Granite	88	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.682			29, p. 314, fig. 299				Osismes	Plougastel-Daoulas	La Fontaine Blanche	ND	Pierre	Kersantite	130	Ronde-bosse	Petite statue	Dieu indéterminé ?	
R.683						Eveillard, 2007, p. 126	Osismes	Quimper (?)	ND	ND	Pierre	Granite	ND	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.684			22, p. 271, fig. 281				Osismes	Saint-Adrien	Pen Lan	ND	Pierre	Granite	ND	Ronde-bosse	Statue	Mercure	
R.685	XIV, 8337						Parisii	Bouray-sur-Juine	Parc du château de Mesnil-Voisin, dans la Juine	ND	Métal	Alliage cuivreux	42	Ronde-bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.686			75, p. 250-251				Parisii	Paris	Institut Curie	Cave	Pierre	ND	>100	Ronde-bosse	Statue	Mercure	
R.687			75, p. 250-251				Parisii	Paris	Institut Curie	Cave	Pierre	ND	>100	Ronde-bosse	Statue	Maia ?	
R.688	IV, 3189						Parisii	Paris	Fouilles des Arènes, rue Monde	Edifice de spectacle	Pierre	Pierre commune	36	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.689			75, p. 264				Parisii	Paris	270-272, rue Saint-Jacques	ND	Pierre	ND	145	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.690			75, p. 243-244				Parisii	Paris	91, boulevard Saint-Michel	ND	Pierre	ND	48	Bas-relief	Stèle	Hercule ?	
R.691	IV, 3143						Parisii	Paris	Ancien pont du Change, près de l'Horloge du Palais	ND	Pierre	Pierre commune	186	Bas-relief	Autel	Mercure ; Apollon ; dieu indéterminé ; déesse indéterminée	

N°	Espéran- dieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car- nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Maté- riau	Précision matériau	Hauteur conser- vée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représen- tation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.692	IV, 3147						Parisii	Paris	Ancienne église Saint-Landry	ND	Pierre	Pierre commune	102	Haut-relief	Autel	Mars ; dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.693	IV, 3131						Parisii	Paris	Belleville	ND	Pierre	Pierre commune	80	Ronde- bosse	Petite statue	Pluton ?	
R.694	IV, 3142						Parisii	Paris	Eglise Saint- Germain-des- Prés	ND	Pierre	Pierre commune	50	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.695	IV, 3141						Parisii	Paris	Eglise Saint- Jacques-de-la- Boucherie	ND	Pierre	Pierre commune	130	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.696							Parisii	Paris	Fouilles du nou- vel Hôtel-Dieu	ND	Pierre	Pierre de Saint-Leu	96	Bas-relief	Bloc	Dieu indéterminé	
R.697	IV, 3140						Parisii	Paris	Fouilles du nou- vel Hôtel-Dieu	ND	Pierre	Pierre commune	65	Bas-relief	Stèle	Mercure	
R.698	IV, 3154						Parisii	Paris	Fouilles du nou- vel Hôtel-Dieu	ND	Pierre	Pierre commune	140	Ronde- bosse	Statue	Déesse indéterminée	
R.699	IV, 3203						Parisii	Paris	Fouilles du nou- vel Hôtel-Dieu	ND	Pierre	Pierre commune	30	Haut-relief	Autel	2 déesses indé- terminées ; dieu indéterminé	
R.700	IV, 3194						Parisii	Paris	Jardin du Luxembourg	ND	Pierre	Calcaire tendre	26	Bas-relief	Autel	Dieu indéterminé	
R.701	IV, 3136						Parisii	Paris	Près de Saint-Eustache	ND	Métal	Alliage cuivreux	70	Ronde- bosse	Statue	Tutela	
R.702	IV, 3206						Parisii	Paris	Rue de Tournon	ND	Pierre	Pierre commune	31	Haut-relief	Stèle	Mercure	
R.703	IV, 3144						Parisii	Paris	Rue des Fossés- Saint-Jacques	ND	Pierre	Pierre de Bagneux	105	Haut-relief	Autel	Bacchus	
R.704	IV, 3133					Blanchard, 2015, annexe 9, n° 144	Parisii	Paris	Chœur de la cathédrale Notre-Dame	Pilier des Nautes	Pierre	Pierre de Saint-Leu	47	Bas-relief	Bloc	Cernunnos ; Smer- trios ? ; Castor ; Pollux	« [C]ernunnos // Castor // +++++ // Smertrios // +++++ // CIL XIII, 3026 = I.295
R.705	IV, 3134					Blanchard, 2015, annexe 9, n° 144	Parisii	Paris	Chœur de la cathédrale Notre-Dame	Pilier des Nautes	Pierre	Pierre de Saint-Leu	110	Bas-relief	Bloc	Jupiter ; Vulcain ; Esus ; Tarvos Trigaranus	« Iovis // Tarvos Tri- garanus // Volcanus // Esus », CIL XIII, 3026 = I.295
R.706	IV, 3135					Blanchard, 2015, annexe 9, n° 144	Parisii	Paris	Chœur de la cathédrale Notre-Dame	Pilier des Nautes	Pierre	Pierre de Saint-Leu	47	Bas-relief	Bloc	Mars ; Mercure ; Fortune ; Vénus ; 2 dieux indéterminés ; 2 déesses indéter- minées	« Fort[---] // +++++ // CIL XIII, 3026 = I.294
R.707						Eveillard, 2007, p. 125-126	Ricodones	Rennes	La Visitation	ND	Pierre	Calcaire	20	Ronde- bosse	Statuette	Dieu indéterminé	
R.708							Sagdens	Mortagne-au- Perche	Ancien couvent des Trinitaires	ND	Pierre	Calcaire	25	Ronde- bosse	Statue	Déesse indétermi- née ?	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.709	III, 1803						Ségusiaves	Chessy	Murs d'enceinte du bourg	ND	Pierre	Marbre blanc	ND	Relief ND	ND	Bacchus	
R.710	III, 1802						Ségusiaves	Feurs	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	ND	Ronde-bosse	ND	Bacchus	
R.711						Blanchard, 2015, annexe 10, n° 76	Ségusiaves	Feurs	ND	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Jupiter	
R.712	XV, 9012						Ségusiaves	ND (entre Roanne et Ambierle)	ND	ND	Pierre	Grès gris	30	Ronde-bosse	Buste ou statue	Dieu indéterminé ?	
R.713	XV, 9011						Ségusiaves	Saint-Marcel-de-Félines	Le Crêt-Cha-relard	Oppi-dum	Bois	ND	24	Bas-relief	Tablette	Dieu indéterminé	
R.714						Pilon, 2016, p. 25-26	Sénons	Châteaubateau	La Justice	Habita-tion	Pierre	ND	24	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.715	XI, 7699						Sénons	Gaubertin	Entraigue	ND	Pierre	Pierre commune	35	Haut-relief	Tablette	Epona	
R.716	IV, 2946						Sénons	Melun	A la sortie de Melun, par la barrière de Bière	Hypo-causte	Pierre	ND	ND	Haut-relief	Stèle	Dieu indéterminé	
R.717	IV, 2931-1						Sénons	Melun	Chantier de la maison de détention	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Mercure	
R.718	IV, 2931-2						Sénons	Melun	Fondations du mur gallo-romain de la place Notre-Dame	ND	Pierre	ND	ND	Ronde-bosse	Statue	Mercure	« <i>M[er]curi[ol]o</i> », <i>CIL</i> XIII, 3011 = I.323
R.719	IV, 2941						Sénons	Melun	Fondations du rempart gallo-romain de la place Notre-Dame	ND	Pierre	Pierre commune	85	Haut-relief	Aurel	Apollon ; Hercule ; Vénus ; déesse indéterminée	Lecture incertaine, <i>CIL</i> XIII, 3010 = I.327
R.720	IV, 2939						Sénons	Melun	Jonction entre l'ancienne route de Ponthierry et la voie ferrée	ND	Pierre	ND	62	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.721	IV, 2942						Sénons	Melun	La Fosse aux Anglais	ND	Pierre	Calcaire tendre	14	Ronde-bosse	Statue	Dieu indéterminé ?	
R.722	IV, 2937-2						Sénons	Melun	ND	ND	Pierre	ND	ND	Haut-relief	Autel	2 dieux indéterminés ; déesse indéterminée	
R.723	IV, 2933						Sénons	Melun	Place Notre-Dame	ND	Pierre	Pierre commune	84	Haut-relief	Autel	Junon ; Mars ?	
R.724	IV, 2952						Sénons	Melun	Place Notre-Dame	ND	Pierre	Calcaire grossier	77	Haut-relief	Autel	Dieu indéterminé	
R.725	IV, 2937-1						Sénons	Melun	Près du mur de la Maison centrale	ND	Pierre	Calcaire coquillier	62	Haut-relief	Autel	Hercule ; Vénus ? ; 2 déesses indéterminées	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.726	IV, 2936						Sénons	Melun	Rue des Mariniers	ND	Pierre	Pierre commune	19	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.727	IV, 2776						Sénons	ND (musée de Sens)	ND	ND	Pierre	Calcaire tendre	24	Haut-relief	Statuette	Déesse indéterminée	
R.728	IV, 2823						Sénons	ND (musée de Sens)	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	48	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.729						Driad C., Deyrs S., «Une statue d'Epona en rôle de bronze sur modèle en bois à Saint-Va-lérien (Yonne)», <i>Revue archéologique de l'Est</i> , 62, 2013, p. 435-442	Sénons	Saint-Valérien	La Noue	Puits (habitat ?)	Composé	Bois, alliage cuivreux, argent et pâte de verre	40	Ronde-bosse	Statuette	Epona	
R.730						Cf. notice du site	Sénons	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	S.225	Pierre	Calcaire	60	Bas-relief	ND	Dieu indéterminé	
R.731	IV, 2985						Sénons	Sceaux-du-Gâtinais	ND	ND	Pierre	Marbre blanc	12	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.732	XV, 9142						Sénons	Sens	Dans un jardin, 5 rue des Or-fèvres	ND	Pierre	Calcaire tendre	16	Haut-relief	Sièl	Mercure ?	
R.733	IX, 7154						Sénons	Sens	Eglise Saint-Léon	ND	Métal	Alliage cuivreux	16	Ronde-bosse	Figure d'applique	Vulcain	
R.734	IV, 2761						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	60	Relief ND	Frise ?	Minerve	
R.735	IV, 2764						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	78	Relief ND	Demi-tympan	Déesse indéterminée	
R.736	IV, 2774						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	26	Ronde-bosse	Statuette	Déesse indéterminée	
R.737	IV, 2777						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	47	Haut-relief	Sièl	Tutela ?	
R.738	IV, 2870						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	45	Bas-relief	ND	Jupiter ?	
R.739	IV, 2872						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	64	Relief ND	ND	Hercule ?	
R.740	IV, 2876						Sénons	Sens	ND	ND	Pierre	Pierre commune	58	Bas-relief	ND	Hercule	

N°	Esperandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Carntes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.741	IV, 2873						Sénons	Sens	Près de la porte Formau	ND	Pierre	Pierre commune	65	Bas-relief	ND	Vénus	
R.742	XV, 9144						Sénons	Sens	Rue des Sablons	ND	Pierre	Calcaire	13	Bas-relief		Dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.743	XV, 9143						Sénons	Sens	Sous les fondations de l'abbaye de Saint-Rémy	ND	Pierre	Calcaire tendre	52	Haut-relief		Dieu indéterminé	
R.744	IV, 2856						Sénons	Sens	Thermes de Sens	Thermes	Pierre	ND	ND	Bas-relief	Soubassement	Neptune	
R.745	IV, 2856						Sénons	Sens	Thermes de Sens	Thermes	Pierre	ND	ND	Bas-relief	Soubassement	Minerve	
R.746	XV, 9188						Tricasses	Aix-en-Othe	La Fontaine	Thermes	Pierre	Pierre commune	15	Bas-relief	Bloc	Déesse indéterminée	
R.747			10, p. 292-293, fig. 158				Tricasses	Brienne-la-Vieille	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens (remploi)	ND	Pierre	ND	75	Haut-relief	Bloc	Apollon ; Minerve ; dieu indéterminé ; déesse indéterminée	
R.748	XV, 9190						Tricasses	Brienne-la-Vieille	Le Pilon	ND	Pierre	Pierre du Châtillon-nais	55	Ronde-bosse	Statue	Hercule	
R.749	IV, 3215						Tricasses	Troyes	Dans la rivière Aube	ND	Pierre	Pierre commune	23	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ?	
R.750	IV, 3218						Tricasses	Troyes	Rue de la Corterie (aujourd'hui rue Thiers)	ND	Pierre	Marbre blanc	19	Ronde-bosse	Buste	Bacchus	
R.751	IV, 3216						Tricasses	Vaupoisson	Terrain agricole	ND	Métal	Alliage cuivreux	108	Ronde-bosse	Petite statue	Apollon	
R.752	IV, 2988						Turons	Langeais	Chapelle Saint-Martin	ND	Pierre	Calcaire coquillier	78	Haut-relief	Siècle	Dieu indéterminé ; 2 déesses indéterminées	
R.753						Cf. notice du site	Turons	Saint-Patrice	Tiron	S.247	Pierre	Calcaire	38	Haut-relief	Siècle	Divinité indéterminée	
R.754	IV, 2991-2						Turons	Tours	Fondations de l'enceinte romaine	ND	Pierre	Calcaire coquillier	67	Relief ND	Bloc	Diane	
R.755	XV, 9163						Turons	Tours	Travaux de reconstruction dans l'îlot D	ND	Pierre	Tuffeau	18	Bas-relief	Siècle	3 dieux indéterminés	
R.756	IV, 2997					Adam, Jam-bon, 1972 ; Blanchard, 2015, annexe 9, n° 194	Turons	Yzeures-sur-Creuse	Ancienne église	Pilier d'Yzeures	Pierre	ND	195	Bas-relief	Bloc	Minerve ; Mars ; Hercule	
R.757	IV, 2998					Adam, Jam-bon, 1972 ; Blanchard, 2015, annexe 9, n° 194	Turons	Yzeures-sur-Creuse	Ancienne église	Pilier d'Yzeures	Pierre	ND	195	Bas-relief	Bloc	Jupiter ; Mars ; Vulcain ; Apollon	

N°	Esprandieu	NEsp.	CAG	Lamy, 2015 (Éduens)	Tremel, 2010 (Car-nutes)	Autres	Cité	Commune	Précision localisation	Contexte	Matériau	Précision matériau	Hauteur conservée (cm)	Technique de réalisation	Précision type de représentation ou de support	Divinités	Confirmation épigraphique
R.758	IV, 2999-1					Adam, Jam-bon, 1972 ; Blanchard, 2015, annexe 9, n° 194	Turons	Yzeures-sur-Creuse	Ancienne église	Pilier d'Yzeures	Pierre	ND	49	Bas-relief	Bloc	Castor ; Pollux ; Neptune	
R.759	IV, 2999-1					Adam, Jam-bon, 1972 ; Blanchard, 2015, annexe 9, n° 194	Turons	Yzeures-sur-Creuse	Ancienne église	Pilier d'Yzeures	Pierre	ND	49	Bas-relief	Bloc	4 divinités indéterminées ?	
R.760						Cf. notice du site	Vélocasses	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	S.260	Pierre	Calcaire	ND	Haut-relief	Bloc	Dieu indéterminé ? ; déesse indéterminée ?	
R.761						Cf. notice du site	Vélocasses	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	S.260	Pierre	Calcaire	143	Ronde-bosse	Statue	Déesse indéterminée ; nymphe ?	
R.762						Cf. notice du site	Vélocasses	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	S.260	Pierre	Calcaire	77	Ronde-bosse	Statue	Nymphe ?	
R.763	IV, 3076						Vélocasses	Roncherolles-en-Bray	Liffremont	ND	Pierre	Pierre de Vergel	104	Bas-relief	Autel	Vénus ; Mars ? ; Hercule	
R.764	IV, 3071						Vélocasses	Saint-André-sur-Cailly	Dans un labour	ND	Pierre	Marbre gris	11	Gravure	Tablette	Mercure	
R.765			56, p. 121, fig. 91				Vénètes	Crach	Locueltas	ND	Pierre	Marbre blanc	ND	Ronde-bosse	Petite statue	Vénus ?	
R.766						Evellard, 2015, p. 141-143	Vénètes	Elven	Près de la chapelle Saint-Clement	ND	Pierre	Granite	92	Haut-relief	Sièle	Mercure	
R.767						Evellard, 2009, p. 80-81	Vénètes	Plumergat	Goh-Quer	ND	Pierre	Leucogranite	30	Ronde-bosse	Petite statue	Epona	
R.768	XIV, 8323						Viducasses	Saint-Aubin-sur-Mer	Le Camp des Romains	Villa	Pierre	Calcaire	140	Ronde-bosse	Statue	Divinité indéterminée	
R.769						Vipard, 1990 - « Une statue récemment découverte à Vieux (Calvados) », <i>Gallia</i> , 47, p. 251-255	Viducasses	Vieux	Maison au Grand Peristyle	Habitation	Pierre	ND	110-110	Ronde-bosse	Petite statue	Tutela	
R.770	IV, 3042						Viducasses	Vieux	Fondations de l'église	ND	Pierre	Calcaire commun	76	Haut-relief	Bloc	Mars ; Vénus ?	

TABLEAU C
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SANCTUAIRES RETENUS POUR L'ÉTUDE

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.1	49	Andard	Le Foyer Logement	Oui	Fouille	1	Andicaves	Rebord	21	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.2	49	Angers	Clinique Saint-Louis	Oui	Fouille	3	Andicaves	Versant	17	< 1	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	<i>Mithraeum</i>
S.3	49	Angers	Le Château	Non	Fouille	1	Andicaves	Rebord	17	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.4	49	Bauné	Le Haut Soulage	Oui	Fouille	1	Andicaves	Rebord	31	10	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé ?
S.5	49	Chênehutte	Le Camp des Romains	Oui	Prospection	0	Andicaves	Rebord	12	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.6	49	Chênehutte	Le Villier	Oui	Fouille	1	Andicaves	Versant	12	0	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Privé ?
S.7	49	Gennes	Torré	Oui	Prospection	0	Andicaves	Fond de vallée	17	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public ?
S.8	49	Tiercé	Les Tardivières	Non	Fouille	3	Andicaves	Replat	20	17	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.9	72	Allonnes	La Foréterie	Oui	Fouille	3	Aulercques Cénomans	Versant	28	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.10	72	Allonnes	Les Perrières	Oui	Fouille	2	Aulercques Cénomans	Versant	28	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.11	72	Aubigné-Racan	Cherré	Oui	Fouille	2	Aulercques Cénomans	Replat	1	0	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	-	Public
S.12	72	Conlie	Faneu	Oui	Prospection	0	Aulercques Cénomans	Replat	15	18	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.13	72	Coulombiers	La Haute Folie	Oui	Prospection	0	Aulercques Cénomans	Rebord	16	8	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
S.14	72	Courgains	Les Noës	Oui	Prospection	0	Aulercques Cénomans	Rebord	10	14	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.15	72	Domfront-en-Champagne	Le Grand Cimetière	Oui	Prospection	0	Aulercques Cénomans	Versant	17	17	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.16	72	Le Mans	Les Jacobins	Oui	Fouille	2	Aulercques Cénomans	Fond de vallée	30	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.17	41	Montoire-sur-le-Loir	Le Terre	Oui	Prospection	1	Aulercques Cénomans	Replat	7	0	Agglomération secondaire ?	?	-	Public ?
S.18	72	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Oui	Fouille	3	Aulercques Cénomans	Replat	33	4	Rural	-	Isolé	Public
S.19	72	Neuzy-en-Champagne	La Puisaye	Oui	Exploration sommaire	1	Aulercques Cénomans	Versant	15	19	Rural	-	Agglomération ou établissement rural ?	Indéterminé
S.20	72	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Oui	Fouille	3	Aulercques Cénomans	Versant	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.21	72	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Oui	Exploration sommaire	0	Aulercques Cénomans	Versant	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.22	72	Oisseau-le-Petit	Champ Vêrette	Oui	Prospection	0	Auleries Cénomans	Replat	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.23	72	Rouessé-Fontaine	La Tuile	Oui	Prospection	0	Auleries Cénomans	Versant	11	6	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé ?
S.24	72	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Oui	Exploration sommaire	0	Auleries Cénomans	Rebord	1	32	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.25	72	Vaas	Rotrou	Oui	Prospection	1	Auleries Cénomans	Replat	0	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.26	72	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuret	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Versant	1	40	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.27	53	Boutère	La Pélivrière	Oui	Exploration sommaire	0	Auleries Diablines	Replat	6	21	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.28	53	Bourgon	La Grésillonnière	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Rebord	3	29	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Privé ?
S.29	53	Courcé	Mont Méard	Oui	Exploration sommaire	0	Auleries Diablines	ND	5	20	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.30	53	Entrammes	La Furetière	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Versant	13	1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.31	53	Entrammes	Le Port	Oui	Fouille	2	Auleries Diablines	Versant	13	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public ?
S.32	53	Jublains	La Tonnelle	Oui	Fouille	3	Auleries Diablines	Replat	25	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.33	53	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire central	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Replat	25	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.34	53	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Replat	25	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.35	53	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire septentrional	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Replat	25	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Privé
S.36	53	Juvigné	La Fermerie	Oui	Fouille	2	Auleries Diablines	Replat	8	37	Rural	-	Isolé	Public ?
S.37	53	Loupfougères	La Petite Riddelière	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Rebord	17	10	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.38	53	Peuton	Le Bréon Frézeau	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Replat	1	12	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Privé ?
S.39	53	Sainte-Denis-du-Maine	La Grillère	Oui	Fouille	2	Auleries Diablines	Versant	7	16	Rural	-	Villa	Privé ?
S.40	53	Saint-Germain-d'Anxure	L'Ecorrais	Oui	Prospection	0	Auleries Diablines	Replat	27	17	Rural	-	Isolé	Indéterminé

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.41	27	Ajou	L'Epine au Coq	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	14	21	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.42	27	Amières-sur-Iton	La Côte au Buis	Oui	Prospection	1	Aulérques Eburovices	Fond de vallée	24	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	Isolé	Indéterminé
S.43	27	Beaubray	La Pièce Chardine	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	16	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.44	27	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	Oui	Exploration sommaire	0	Aulérques Eburovices	Replat	2	12	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.45	27	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Oui	Exploration sommaire	0	Aulérques Eburovices	Replat	2	12	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.46	27	Beaumont-le-Roger	Chapelle Saint-Marc	Oui	Exploration sommaire	0	Aulérques Eburovices	Replat	2	12	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.47	27	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	Oui	Prospection	1	Aulérques Eburovices	Rebord	12	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.48	27	La Bonneville-sur-Iton	La Mare Hue	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Rebord	26	5	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.49	27	Bosrobert	Touroulde	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Rebord	2	29	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.50	27	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Oui	Exploration sommaire	1	Aulérques Eburovices	Versant	12	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.51	27	Claville	Bois de Cranne	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	21	7	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.52	27	Condé-sur-Iton	Le Val	Oui	Sondages	1	Aulérques Eburovices	Sommet	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.53	27	Corneuil	La Grosse Borne	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	11	11	Rural	-	Isolé	Public ?
S.54	27	Criquebeuf-la-Campagne	Croix des Fiches	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	7	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.55	27	Criquebeuf-la-Campagne	Croix des Fiches	Oui	Prospection	1	Aulérques Eburovices	Replat	7	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.56	27	Evreux	LEP Hébert	Oui	Fouille	2	Aulérques Eburovices	Rebord	22	1	Chef-lieu	Extérieur	-	Public ?
S.57	27	Evreux	Rue de la Justice	Non	Fouille	2	Aulérques Eburovices	Versant	22	< 1	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.58	27	Fouqueville	Le Clarin	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	3	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.59	27	Le Fresne	Le Vieux Moutier	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Replat	25	11	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.60	27	Garennes-sur-Eure	Bellevue	Oui	Prospection	0	Aulérques Eburovices	Fond de vallée	1	18	Rural	-	Isolé	Indéterminé

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation des sites topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.61	27	Guichainville	Le Devant de la Garenne	Oui	Fouille	3	Aulerques Eburovices	Replat	22	3	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Public ?
S.62	27	Guichainville	Le Long Buisson	Non	Fouille	2	Aulerques Eburovices	Replat	22	3	Rural	-	Villa	Privé
S.63	27	Heudreville-sur-Eure	La Londe	Oui	Exploration sommaire	0	Aulerques Eburovices	Replat	7	4	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Indéterminé
S.64	27	Illiers-l'Évêque	Les Muréaux	Oui	Prospection	1	Aulerques Eburovices	Replat	4	19	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.65	27	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	Oui	Prospection	1	Aulerques Eburovices	Versant	13	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.66	27	Manthelon	La Mésangère	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Rebord	15	10	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.67	27	Marbeuf	Le Buisson d'Hectomare	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	10	5	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.68	27	Miserey	La Coudre	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	15	3	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.69	27	Miserey	Les Franches Terres	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	15	3	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.70	27	Quatremare	le Moulin à Vent	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	5	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.71	27	Sacquenille	Brettemare	Oui	Prospection	1	Aulerques Eburovices	Replat	18	10	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.72	27	Saint-Aubin-d'Ecrosville	Bois de l'Éroile	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	11	5	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.73	27	Saint-Aubin-d'Ecrosville	La Navette	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	11	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.74	27	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Morelles	Oui	Exploration sommaire	1	Aulerques Eburovices	Versant	1	12	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Public ?
S.75	27	Sylvains-les-Moulins	Le Puits d'Enfer	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	16	7	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.76	27	Sylvains-les-Moulins	Les Meurgers	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	12	11	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.77	27	Thomer-la-Sègne	L'Ecrillon	Oui	Prospection	0	Aulerques Eburovices	Replat	14	9	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Public ?
S.78	27	Le Vieil Evreux	Cracoville	Oui	Exploration sommaire	1	Aulerques Eburovices	Versant	20	1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public ?

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.79	27	Le Vieil Evreux	Les Terres Noires	Oui	Fouille	2	Aulercques Ebuovices	Replat	19	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.80	27	Le Vieil Evreux	Les Terres Noires	Oui	Prospection	1	Aulercques Ebuovices	Replat	18	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.81	27	Le Vieil Evreux	le Moulin à Vent	Oui	Prospection	0	Aulercques Ebuovices	Replat	18	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.82	14	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côtiers	Oui	Fouille	1	Baïocasses	Rebord	2	4	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé
S.83	27	Cauverville-en-Roumois	Sainte-Etienne	Oui	Prospection	0	Calères	Replat	5	19	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.84	76	Le Havre	Caucriauville	Oui	Exploration sommaire	0	Calères	Rebord	9	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Privé ?
S.85	76	Lillebonne	La villa du Lycée	Oui	Exploration sommaire	1	Calères	Versant	13	< 1	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Mithraeum
S.86	76	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	Oui	Exploration sommaire	0	Calères	Rebord	3	18	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.87	76	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye Saint-Georges	Oui	Fouille	1	Calères	Versant	3	7	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.88	76	Saint-Saens	Le Teurtre	Oui	Exploration sommaire	0	Calères	Rebord	7	15	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.89	76	Vareville-la-Rue	Les Cateliers	Oui	Exploration sommaire	0	Calères	Rebord	18	5	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.90	76	Yville-sur-Seine	Le Sablon	Oui	Fouille	1	Calères	Replat	7	9	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.91	78	Ablis	Rue du Jeu de Paume	Oui	Fouille	1	Carnutes	Replat	13	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.92	41	Arenes	Les Poulitres	Non	Exploration sommaire	0	Carnutes	Replat	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.93	28	Barnainville	Le Parquet	Oui	Prospection	0	Carnutes	Versant	3	6	Rural	-	Villa	Privé
S.94	28	Baudreville	La Mône	Oui	Exploration sommaire	1	Carnutes	Replat	13	4	Agglomération secondaire ?	-	-	Privé ?
S.95	78	Bonnieres-sur-Seine	Les Guinets	Oui	Prospection	0	Carnutes	Rebord	3	0	Agglomération secondaire ?	?	-	Indéterminé
S.96	45	Bouilly-en-Gâtinais	La Vallée de Serin	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	4	9	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.97	41	Briou	Montcelon	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	39	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.98	41	Briou	Montcelon	Oui	Prospection	1	Carnutes	Replat	39	< 1	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.99	28	Bû	Les Bois du Four à Chaux	Oui	Fouille	2	Carnutes	Rebord	6	15	Rural	-	Isolé	Public
S.100	28	Chartres	Place des Epars	Oui	Fouille	1	Carnutes	Replat	37	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Privé
S.101	28	Chartres	Saint-Martin-au-Val	Oui	Fouille	1	Carnutes	Versant	37	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
<i>S.102</i>	45	Chilleux-aux-Bois	La Cognée	Oui	Sondages	1	Carnutes	Replat	15	3	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé
<i>S.103</i>	45	Chilleux-aux-Bois	Les Tirelles	Oui	Fouille	1	Carnutes	Replat	12	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
<i>S.104</i>	41	Conan	Vénel	Non	Prospection	0	Carnutes	Versant	21	15	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
<i>S.105</i>	45	Crottes-en-Plithiverais	Les Hauts de Bazoches	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	10	0	Agglomération secondaire	?	-	Indéterminé
<i>S.106</i>	41	Fossé	Le Moulin Brûlé	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	14	8	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
<i>S.107</i>	28	Gouillons	Les Hauts de Chatenay	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	15	3	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
<i>S.108</i>	28	Guainville	Le Gros Murger	Oui	Prospection	0	Carnutes	Sommet	1	12	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.109</i>	28	Hanches	La Cavée du Moulin	Oui	Fouille	1	Carnutes	Rebord	20	0	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	-	Public
<i>S.110</i>	41	Lestieu	La Souche	Oui	Prospection	1	Carnutes	Versant	39	12	Rural	-	Isolé	Privé ?
<i>S.111</i>	41	Lignières	Le Sirot	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	18	3	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.112</i>	28	Mérouville	Sampuy	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	9	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
<i>S.113</i>	28	Mérouville	Sampuy	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	9	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
<i>S.114</i>	45	Orléans	La Fontaine de l'Eruée	Oui	Fouille	3	Carnutes	Versant	29	2	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Public ?
<i>S.115</i>	45	Plithiviers-le-Viel	La Grande Raye	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	6	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
<i>S.116</i>	45	Plithiviers-le-Viel	Les Jardins du Bourg	Oui	Fouille	1	Carnutes	Rebord	6	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
<i>S.117</i>	28	Le Puiset	Les Closeaux	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	8	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.118</i>	78	Richelbourg	La Pièce du Fient	Oui	Fouille	3	Carnutes	Versant	11	9	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
<i>S.119</i>	28	Rouvray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	Oui	Prospection	1	Carnutes	Replat	3	5	Rural	-	Isolé	Privé ?
<i>S.120</i>	78	Saint-Martin-de-Bréthencourt	Les Châtelliers	Non	Prospection	1	Carnutes	Replat	14	5	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
<i>S.121</i>	41	Saint-Sulpice-de-Pommery	La Derloterie	Oui	Prospection	0	Carnutes	Versant	13	7	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.122</i>	78	Septreuil	La Féerie	Oui	Fouille	2	Carnutes	Fond de vallée	10	0	Agglomération secondaire	Extérieur	-	<i>Mithraeum</i>
<i>S.123</i>	91	Soury-la-Briche	La Cave Sarrazine	Non	Sondages	1	Carnutes	Fond de vallée	2	3	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
<i>S.124</i>	41	Talay	La Pièce à Loup	Oui	Prospection	1	Carnutes	Replat	32	6	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
<i>S.125</i>	45	Tavers	Les Quarante Mines	Oui	Prospection	0	Carnutes	Rebord	33	11	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.126</i>	28	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	3	10	Rural	-	Villa	Privé
<i>S.127</i>	78	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Oui	Fouille	2	Carnutes	Fond de vallée	7	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
<i>S.128</i>	78	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Oui	Prospection	0	Carnutes	Fond de vallée	7	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Privé ?
<i>S.129</i>	28	Viabon	Les Cinquante-Deux Mines	Oui	Prospection	0	Carnutes	Rebord	20	9	Rural	-	Villa	Privé
<i>S.130</i>	28	Villeau	La Petite Contrée	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	25	16	Agglomération secondaire ?	-	-	Indéterminé
<i>S.131</i>	41	Villexanton	La Charité	Oui	Prospection	0	Carnutes	Replat	30	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.132</i>	35	Comblessac	Le Mur	Oui	Exploration sommaire	0	Coriosolites	Rebord	15	0	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	Agglomération ou établissement rural ?	Indéterminé
<i>S.133</i>	22	Corseul	Le Clos Julio	Oui	Prospection	0	Coriosolites	Versant	15	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
<i>S.134</i>	22	Corseul	Le Haut-Bécherel	Oui	Fouille	3	Coriosolites	Versant	15	1	Chef-lieu	Extérieur	Occupation rurale indéterminée	Public
<i>S.135</i>	22	Corseul	L'Hôtellerie	Oui	Fouille	1	Coriosolites	Versant	16	< 1	Chef-lieu	Extérieur	-	Privé
<i>S.136</i>	22	Plédéliac	Bellevue	Non	Prospection	0	Coriosolites	Versant	26	14	Rural	-	Isolé	Indéterminé
<i>S.137</i>	22	Ploutier-sur-Rance	Le Boissanne	Oui	Fouille	2	Coriosolites	Rebord	9	7	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Privé
<i>S.138</i>	22	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	Oui	Fouille	1	Coriosolites	Sommet	23	12	Rural	-	Isolé	Privé
<i>S.139</i>	22	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Oui	Prospection	1	Coriosolites	Versant	10	< 1	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
<i>S.140</i>	22	Taden	La Cale	Non	Prospection	0	Coriosolites	Replat	10	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
<i>S.141</i>	14	Cagny	Delle de la Hoguette	Oui	Prospection	0	Esuviens	Replat	7	10	Rural	-	Isolé	Privé ?
<i>S.142</i>	14	Damblainville	Monts d'Eraines	Oui	Prospection	0	Esuviens	Rebord	20	7	Rural	-	Villa	Privé
<i>S.143</i>	61	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Oui	Prospection	1	Esuviens	Replat	14	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
<i>S.144</i>	61	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Oui	Prospection	0	Esuviens	Replat	14	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Privé ?
<i>S.145</i>	14	Hérouville	Le Four à Chaux	Oui	Fouille	3	Esuviens	Replat	2	4	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
<i>S.146</i>	14	Maizières	Les Basses Mortes	Oui	Prospection	0	Esuviens	Replat	16	9	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
<i>S.147</i>	14	Mondeville	L'Eroile	Non	Fouille	2	Esuviens	Replat	3	28	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.148	61	Nécy	La Martinière	Oui	Fouille	1	Esuviens	Versant	10	11	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé ?
S.149	61	Tournai-sur-Dive	Le Val Sainte-Hilaire	Oui	Prospection	0	Esuviens	Rebord	10	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.150	27	Berthouville	Le Villaret	Oui	Exploration sommaire	1	Lexoviens	Replat	7	7	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	-	Public
S.151	14	Glanville	Le Bois Emery	Oui	Exploration sommaire	0	Lexoviens	Versant	13	20	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.152	27	Hecmanville	La Chaussée	Oui	Fouille	2	Lexoviens	Replat	4	5	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé
S.153	77	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	3	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.154	77	Choisy-en-Brie	Le Clos Gillet	Oui	Prospection	0	Meldes	Rebord	12	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.155	77	Crouy-sur-Ourcq	Monte à Peine	Oui	Prospection	0	Meldes	Rebord	8	7	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
S.156	77	Jouy-le-Châtel	Ouzelle	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	4	2	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.157	77	Marcuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Oui	Fouille	2	Meldes	Rebord	8	5	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
S.158	77	Meaux	La Bauve	Oui	Fouille	2	Meldes	Versant	22	< 1	Chef-lieu	Extérieur	-	Public
S.159	77	Pécy	Le Chauffour	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	4	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.160	77	Pécy	Mirvaux	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	2	1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.161	77	Sainte-Mars-Vieux-Maisons	L'Orme	Oui	Prospection	1	Meldes	Rebord	8	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.162	77	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	7	1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.163	77	Vendrest	La Bauve	Oui	Prospection	0	Meldes	Replat	5	5	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.164	77	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Oui	Fouille	2	Meldes	Replat	1	12	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.165	53	Athée	Les Provenchères	Oui	Exploration sommaire	1	Namnetes	Rebord	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.166	44	Guérande	Le Clos Flaubert	Oui	Fouille	1	Namnetes	Replat	19	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.167	44	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	Oui	Fouille	1	Namnetes	Versant	1	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.168	29	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Non	Exploration sommaire	0	Osismes	Replat	90	45	Rural	-	Isolé	Public ?
S.169	29	Crozon/Telgruc-sur-Mer	ND	Non	Exploration sommaire	0	Osismes	ND	70	35	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.170	29	Douarnenez	Trégouzel	Oui	Fouille	1	Osismes	Rebord	63	19	Rural	-	Isolé	Public
S.171	29	Morreff	Kergaravat	Oui	Prospection	0	Osismes	Versant	16	7	Rural	-	<i>Villa</i>	Privé
S.172	22	Paule	Kergroaz	Oui	Fouille	3	Osismes	Versant	12	10	Rural	-	Isolé	Privé ?

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.173	22	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Oui	Fouille	2	Osismes	Sommet	57	9	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Privé
S.174	29	Plomelin	Le Pérennou	Non	Sondages	0	Osismes	Versant	46	8	Rural	-	Villa	Privé
S.175	29	Plomodiern	ND	Non	Exploration sommaire	0	Osismes	Versant	60	27	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.176	29	Quimper	Parc ar Groas	Oui	Fouille	1	Osismes	Versant	44	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public ?
S.177	29	Quimper	Rue Eugène Boudin	Oui	Exploration sommaire	0	Osismes	Sommet	44	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.178	29	Rosporden	La Grande Boissière	Oui	Sondages	0	Osismes	Sommet	22	23	Rural	-	Villa	Privé
S.179	29	Saint-Jean-Trollimon	Tronoën	Oui	Exploration sommaire	0	Osismes	Versant	60	21	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.180	77	Chelles	Avenue de la Résistance	Oui	Fouille	1	Parisii	Replat	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.181	75	Paris	Rue Soufflot	Oui	Exploration sommaire	1	Parisii	Versant	16	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.182	78	Saint-Forget	La Butte Ronde	Oui	Exploration sommaire	0	Parisii	Sommet	3	24	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.183	35	Bais	Le Bourg Saint-Pair	Oui	Fouille	3	Riédonnes	Replat	11	7	Rural	-	Villa	Privé
S.184	35	La Chapelle-des-Fougereux	Les Tertres	Oui	Sondages	1	Riédonnes	Rebord	15	7	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	Agglomération ou établissement rural ?	Public ?
S.185	35	Chavagne	Les Evignés	Oui	Prospection	0	Riédonnes	Replat	3	9	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Indéterminé
S.186	35	Combourg	La Haute Boissière	Oui	Prospection	1	Riédonnes	Rebord	7	5	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.187	35	Montgermont	Les Petits Prés	Non	Fouille	2	Riédonnes	Versant	14	5	Rural	-	Villa	Privé
S.188	35	Mordelles	Le Bignon	Oui	Prospection	0	Riédonnes	Replat	2	10	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.189	35	Mordelles	Sermon	Oui	Fouille	1	Riédonnes	Versant	1	11	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.190	35	Mordelles	Le Val	Non	Fouille	3	Riédonnes	Versant	1	11	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.191	35	Nouvoitou	Ville Neuve	Oui	Prospection	0	Riédonnes	Rebord	14	11	Rural	-	Villa	Privé
S.192	35	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyonnerais	Oui	Fouille	1	Riédonnes	Replat	9	8	Rural	-	Villa	Privé
S.193	35	Pacé	Launay Bezaillard	Oui	Prospection	1	Riédonnes	Rebord	12	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.194	61	Alençon	Les Grouas	Oui	Fouille	1	Sagins	Replat	2	18	Rural	-	Villa	Privé
S.195	61	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	Oui	Fouille	2	Sagins	Versant	6	3	Rural	-	Isolé	Privé
S.196	61	Macé	Les Hernies	Oui	Fouille	3	Sagins	Replat	5	4	Rural	-	Isolé	Public ?

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.197	91	Abbéville-la-Rivière	Le Boisseau	Oui	Prospection	0	Sénons	Rebord	11	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.198	45	Audeville	Emerville	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	7	11	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.199	45	Beaune-la-Rolande	La Justice	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.200	45	Beaune-la-Rolande	Monvilliers	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	9	4	Rural	-	Villa	Privé
S.201	45	Boiscommun	Les Sommeries	Non	Prospection	1	Sénons	Replat	4	7	Rural	-	Villa	Privé
S.202	89	Brienon-sur-Armançon	Champ de l'Aregne	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	9	2	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.203	89	Champlost	Le Foulon d'Avrolles	Non	Prospection	0	Sénons	Replat	10	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.204	77	Châteaubateau	L'Aumône/la Justice	Oui	Fouille	2	Sénons	Replat	4	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.205	77	Châteaubateau	La Tannerie	Oui	Fouille	1	Sénons	Versant	3	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public
S.206	45	Corbeilles	Franchambault	Oui	Fouille	2	Sénons	Replat	18	4	Rural	-	Villa	Privé
S.207	77	Courcelles-en-Bassée	Pente de Chalmois	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	23	7	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.208	45	Erceville	Climat d'Annemont	Oui	Prospection	1	Sénons	Replat	1	14	Rural	-	Villa	Privé
S.209	91	Guillerval	Le Télégraphe	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	1	3	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.210	89	Joigny	Haut le Pied	Oui	Exploration sommaire	0	Sénons	Sommet	27	10	Rural	-	Etablissement rural	Privé
S.211	77	Lizines	Bourg	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	11	1	Agglomération secondaire ?	?	-	Indéterminé
S.212	77	Lizines	Bourg	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	11	1	Agglomération secondaire ?	?	-	Indéterminé
S.213	91	Météville	La Remise des Murs	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	2	9	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	Agglomération ou établissement rural ?	Public ?
S.214	91	Mespuits	La Pièce du Parc	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	14	11	Rural	-	Etablissement rural	Privé
S.215	91	Mespuits	Les Grès	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	16	12	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.216	89	Montacher-Villegardin	La Picharderie	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	41	4	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.217	45	Montbouy	Craon	Non	Fouille	1	Sénons	Replat	15	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.218	91	Morigny-Champigny	Les Grandes Gaigeresses	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	9	7	Rural	-	Etablissement rural ?	Privé
S.219	77	Mormant	La Mare Lafosse	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	9	9	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.220	45	Pannes	Le Clos du Détour	Oui	Fouille	2	Sénons	Replat	18	5	Rural	-	Villa	Privé
S.221	91	Saclas	Le Creux de la Borne	Oui	Fouille	1	Sénons	Versant	3	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Public ?
S.222	91	Saint-Hilaire	Champdoux	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	2	11	Agglomération secondaire ?	Tissu aggloméré	Agglomération ou établissement rural ?	Public ?
S.223	89	Saint-Valérien	La Noue	Oui	Prospection	1	Sénons	Replat	37	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.224	89	Saint-Valérien	La Noue	Oui	Prospection	1	Sénons	Replat	37	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.225	45	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	Oui	Fouille	1	Sénons	Fond de vallée	20	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.226	89	Sens	La Morte du Ciar	Oui	Exploration sommaire	1	Sénons	Replat	27	< 1	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.227	89	Serbonnes	Le Parc	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	24	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.228	45	Sermaises	La Guyonne	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	8	10	Rural	-	Villa	Privé
S.229	77	Sognolles-en-Montois	Les Rochottes	Oui	Prospection	0	Sénons	Sommet	12	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.230	45	Trigüères	Moulin du Chemin	Non	Exploration sommaire	0	Sénons	Versant	24	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.231	45	Trigüères	La Roche du Vieux Garçon	Oui	Exploration sommaire	0	Sénons	Versant	25	1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.232	89	Villeblevin	La Grande Range	Oui	Prospection	0	Sénons	Replat	32	7	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Indéterminé
S.233	89	Villeperrot	Le Bas des Piats	Oui	Prospection	0	Sénons	Versant	27	3	Rural	-	Villa	Privé
S.234	77	Meilleray	La Vieille Eglise	Oui	Prospection	1	Tricasses	Rebord	2	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.235	10	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Non	Fouille	1	Tricasses	Versant	20	< 1	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.236	10	La Villeneuve-au-Châtelot	Les Grèves	Oui	Fouille	1	Tricasses	Replat	8	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	Occupation rurale indéterminée	Public ?
S.237	37	Amboise	Les Châtelliers	Oui	Fouille	2	Turons	Versant	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.238	37	Anché	Les Quarts	Oui	Prospection	0	Turons	Replat	7	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.239	37	Chanceaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	Oui	Prospection	1	Turons	Versant	25	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.240	37	Descartes	La Pièce des Courances de Crotteville	Oui	Prospection	0	Turons	Versant	8	12	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.241	41	Faverolles-sur-Cher	Le Vivier	Oui	Prospection	0	Turons	Replat	5	10	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.242	37	Panzoult	La Grange aux Moines	Oui	Prospection	0	Turons	Replat	9	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Indéterminé
S.243	41	Pouillé	Les Bordes	Oui	Fouille	3	Turons	Replat	1	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Privé
S.244	37	Pussigny	Le Vigneau	Oui	Fouille	3	Turons	Versant	1	11	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.245	41	Saint-Julien-de-Chédon	Le Marchais Long	Oui	Prospection	0	Turons	Replat	4	6	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.246	41	Saint-Julien-de-Chédon	Les Planchettes	Oui	Prospection	0	Turons	Replat	4	6	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.247	37	Sainte-Patrice	Tiron	Oui	Fouille	3	Turons	Versant	1	17	Rural	-	Villa	Privé
S.248	37	Tours	Rue Nationale	Oui	Fouille	1	Turons	Replat	26	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.249	50	Montaigu-la-Brisette	Hameau Dorey	Oui	Sondages	0	Unelles	Versant	38	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.250	50	Portbail	Clos Saint-Michel	Oui	Sondages	0	Unelles	Rebord	16	< 1	Agglomération secondaire	Extérieur	-	Privé ?
S.251	50	Valognes	Alletaume	Oui	Prospection	0	Unelles	Replat	33	0	Chef-lieu ?	Tissu aggloméré	-	Public
S.252	27	Anécourt	Le Bourg	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Rebord	2	15	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.253	27	Autherives	Les Mureaux	Oui	Fouille	3	Vélocasses	Rebord	14	6	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.254	78	Bernecourt	La Butte du Moulin à Vent	Oui	Fouille	2	Vélocasses	Sommet	2	11	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.255	27	Bus-Saint-Rémy	La Mare des Champs	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Versant	7	5	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.256	27	Criquebeuf-sur-Seine	Le Catlier	Oui	Exploration sommaire	0	Vélocasses	Versant	6	4	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Indéterminé
S.257	95	Epias-Rhus	Les Terres Noires	Oui	Fouille	1	Vélocasses	Rebord	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Indéterminé
S.258	27	Etrépagny	Chemin de Vâtmesnil	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Replat	14	2	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Indéterminé
S.259	27	Etrépagny	Domaine de la Héronnerie	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Replat	11	7	Rural	-	Isolé	Privé ?

N°	Département	Commune	Lieu-dit	Sanctuaire avéré ?	Principales opérations réalisées	Qualité des données	Cité	Implantation topographique	Distance aux limites de cité les plus proches (en km)	Distance à l'agglomération la plus proche (en km)	Contexte	Localisation au sein de l'agglomération	Abords des sites ruraux	Statut proposé
S.260	95	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	Oui	Fouille	2	Vélocasses	Fond de vallée	8	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.261	76	Grand-Couronne	Le Grand Essart	Oui	Exploration sommaire	0	Vélocasses	Rebord	5	11	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural	Indéterminé
S.262	27	Heudicourt	Garenne de la Folie	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Replat	7	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.263	76	La Londe	Le Vivier Gamelin	Oui	Exploration sommaire	0	Vélocasses	Rebord	2	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.264	27	Louviers	Les Buis	Oui	Exploration sommaire	0	Vélocasses	Versant	5	9	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Indéterminé
S.265	27	Morgny	L'Ermitage	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Replat	12	8	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.266	76	Oissel	La Mare du Puits	Oui	Exploration sommaire	1	Vélocasses	Replat	7	10	Agglomération secondaire ?	?	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.267	76	Orival	Le Câtelier	Oui	Exploration sommaire	0	Vélocasses	Rebord	6	4	Rural	-	Isolé	Indéterminé
S.268	76	Rouen	Rue Eugène-Boudin	Oui	Sondages	0	Vélocasses	Replat	5	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.269	27	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	Oui	Fouille	3	Vélocasses	Replat	8	6	Rural	-	Périphérie d'un établissement rural ?	Indéterminé
S.270	27	Venables	Les Marnières	Oui	Prospection	0	Vélocasses	Versant	1	10	Rural	-	Villa	Privé
S.271	56	Allaire	Lehéro	Oui	Exploration sommaire	0	Vénètes	Versant	8	7	Rural	-	Agglomération ou établissement rural ?	Indéterminé
S.272	56	Carnac	Les Bosseno	Oui	Exploration sommaire	0	Vénètes	Replat	41	9	Rural	-	Villa	Privé
S.273	56	Locqueltas	Kerdadec	Oui	Prospection	0	Vénètes	Rebord	25	3	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.274	56	Plaudren	Goh-Ilis	Oui	Exploration sommaire	0	Vénètes	Rebord	21	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public ?
S.275	56	Pluherlin	La Grée Mahé	Oui	Exploration sommaire	0	Vénètes	Versant	16	23	Rural	-	Occupation rurale indéterminée	Indéterminé
S.276	56	Plumelin	Kerdouarin	Oui	Prospection	0	Vénètes	Rebord	19	12	Rural	-	Isolé	Privé ?
S.277	56	Rieux	Le Boug	Oui	Exploration sommaire	0	Vénètes	Rebord	1	0	Agglomération secondaire	Tissu aggloméré	-	Public
S.278	56	Vannes	Bilaire	Oui	Fouille	2	Vénètes	Versant	30	< 1	Chef-lieu	Extérieur	-	Public ?
S.279	14	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	Oui	Fouille	1	Viducasses	Versant	4	3	Agglomération secondaire ?	-	Agglomération ou établissement rural ?	Public ?
S.280	14	Vieux	Le Champ des Crêtes	Oui	Prospection	0	Viducasses	Versant	2	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Public
S.281	14	Vieux	Musée archéologique	Oui	Fouille	2	Viducasses	Versant	2	0	Chef-lieu	Tissu aggloméré	-	Privé

TABLEAU D
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES SANCTUAIRES, PHASE PAR PHASE
(ORGANISATION SPATIALE, MODE DE CLÔTURE ET DIMENSIONS)

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- ci- sées ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m²)	Sur- face non sacrée bâtie (m²)
S.1	Andard	Le Foyer Logement	1	Non	+/-	-100	-30	-30	-20	1	ND	Hypothétique	Fossé	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.1	Andard	Le Foyer Logement	2	Oui	+/-	-30	-20	200	300	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.1	Andard	Le Foyer Logement	3	Non	+/-	200	300	335	350	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	1	Oui	Oui	160	170	250	260	1	IV	Péribole	Mur maçonné	Oui	Autre forme	Oui	19,8	16	300	-
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	2	Oui	Oui	250	260	395	410	3	IV	Péribole	Mur maçonné	Oui	Autre forme	Oui	19,8	16	300	-
S.3	Angers	Le Château	Global	Non	+/-	-15	-10	275	350	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	60	60	3600	-
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	1	Oui	Oui	-30	-20	25	50	1	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	50	> 30	> 1500	-
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	2	Oui	Oui	25	50	150	200	1	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	50	> 30	> 1500	-
S.5	Chênehutte	Le Camp des Romains	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.6	Chênehutte	Le Villier	Global	Oui	Oui	70	100	370	385	1	ND	Hypothétique	Mur maçonné	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.7	Gennes	Torré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.8	Tiercé	Les Tardivières	Global	Non	Oui	15	40	80	100	3	II-1c	Péribole	Fossé	Oui	Trapezoidale	Oui	54	52	2625	-
S.9	Allonnes	La Forêterie	1	Oui	Oui	-425	-300	-50	-30	1	I	Encinte indéterminée	Palissade	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.9	Allonnes	La Forêterie	2	Oui	Oui	-50	-30	1	20	1	II-1c	Péribole	Palissade	Non	Curvilinéaire	+/-	> 40	28?	1100	-
S.9	Allonnes	La Forêterie	3	Oui	Oui	1	20	80	90	2	II-1c	Hypothétique	Mur maçonné	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.9	Allonnes	La Forêterie	4	Oui	Oui	160	170	330	350	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Cour rectangu- laire à abside	Oui	118	98	11900	6000
S.10	Allonnes	Les Perrières	1	Non	+/-	1	25	25	50	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.10	Allonnes	Les Perrières	2	Non	+/-	25	50	70	120	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.10	Allonnes	Les Perrières	3	Oui	Oui	70	120	150	200	2	II-3c	Péribole	Mur	Non	Carrée ?	+/-	80	75	6000	-
S.10	Allonnes	Les Perrières	4	Oui	Oui	150	200	275	310	2	II-3c	Péribole	Mur	Non	Carrée ?	+/-	80	75	6000	-
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	1	Oui	Oui	-280	-280	-260	-30	1	I-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	2	Oui	Oui	60	100	275	310	2	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Carrée	Oui	90	90	8100	7300
S.12	Conlie	Faneu	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.13	Coulombiers	La Haute Folie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	0	II-1b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	Oui	Carrée	+/-	75	75	5600	-
S.14	Courgains	Les Noës	Global	Oui	+/-	150	150	300	300	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.15	Domfront-en-Cham- pagne	Le Grand Cimetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Hypothétique	Fossé	Non	Rectangulaire ?	ND	ND	ND	ND	-
S.16	Le Mans	Les Jacobins	1	Oui	Oui	-50	1	40	70	2	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.16	Le Mans	Les Jacobins	2	Oui	Oui	40	70	110	130	2	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.16	Le Mans	Les Jacobins	3	Oui	Oui	110	130	200	270	2	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Non	Trapezoidale ?	+/-	> 55	50	2150	-
S.17	Montreuil-sur-Loir	Le Terre	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	50	40	2000	1500
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	1	Oui	Oui	-100	-50	-25	1	3	I-2	Péribole	Fossé	Oui	Trapezoidale	Oui	23	21	435	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Date précise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m ²)	Sur- face non bâtie (m ²)
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	2	Oui	Oui	-25	1	20	30	ND	Péribole	Fossé	Oui	Trapézoïdale	Oui	48	2230	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	3	Oui	Oui	20	30	70	80	ND	Péribole	Fossé	Oui	Trapézoïdale	Oui	60	2930	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	4	Oui	Oui	70	80	80	120	ND	Péribole	Mur maçonné	+/-	Rectangulaire	+/-	42	1175	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	5	Oui	Oui	80	120	275	310	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	63	3100	1800
S.19	Neuville-sur-Sarthe	La Puisaye	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	51	1875	1400
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Buses	Global	Oui	Oui	40	55	275	320	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Trapézoïdale	Oui	23	490	150
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	ND	Hypothétique	Mur maçonné	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vêrette	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	ND	Péribole	Mur	Non	ND	+/-	> 30	> 700	-
S.23	Rouessé-Fontaine	La Tuile	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	Quadrangulaire	ND	ND	ND	-
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Global	Oui	+/-	50	50	350	355	ND	Hypothétique	Mur	Non	Quadrangulaire	ND	ND	ND	-
S.25	Vaas	Rorrou	Global	Oui	+/-	1	1	400	400	ND	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	55	2200	2000
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuiret	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Péribole	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-
S.27	Bouère	La Pédivière	Global	Oui	+/-	50	50	200	200	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	Global	Oui	+/-	1	1	100	200	ND	Péribole	Fossé	Oui	Autre forme	+/-	75	3400	-
S.29	Courcé	Mont Méard	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.30	Entrammes	La Furetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.31	Entrammes	Le Port	Global	Oui	Oui	-30	1	100	125	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.32	Jublains	La Tonnelle	1	Oui	Oui	-325	-275	1	1	ND	Hypothétique	Palissade	Non	ND	+/-	> 30	ND	-
S.32	Jublains	La Tonnelle	2	Non	Oui	-25	1	65	100	ND	Hypothétique	Palissade	Non	ND	ND	ND	ND	-
S.32	Jublains	La Tonnelle	3	Oui	Oui	65	100	275	300	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	81	5960	3100
S.32	Jublains	La Tonnelle	4	Oui	Oui	275	300	350	355	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	81	5960	-
S.33	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire central	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	+/-	50	1500	500
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire	+/-	60	3300	-
S.35	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire septentrional	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Encinte indéterminée	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-
S.36	Juvigné	La Fermerie	1	Oui	+/-	-225	-200	15	20	ND	Péribole	Fossé	Non	Quadrangulaire	+/-	80	4600	-
S.36	Juvigné	La Fermerie	2	Oui	+/-	15	20	365	385	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Trapézoïdale ?	+/-	70	4150	-
S.37	Loupougères	La Petite Ridelière	Global	Oui	+/-	-20	-20	125	400	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.38	Peuton	Le Bréon Frézeau	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	-	-	-	-
S.39	Saint-Denis-du- Maine	La Grillère	1	Non	Oui	15	25	50	70	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Oui	Carrée	Oui	58	3130	-
S.39	Saint-Denis-du- Maine	La Grillère	2	Oui	Oui	50	70	200	340	ND	Encinte indéterminée	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	61	> 3000	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m²)	Sur- face de non bâtie (m²)
S.40	Saint-Germain-d'An- xure	L'Ecartais	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	ND	Non	Rectangulaire	+/-	85	55	4700	-
S.41	Ajou	L'Epine au Coq	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	+/-	35	30	1000	900
S.42	Amières-sur-Iton	La Côte au Buis	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	26	24	600	500
S.43	Beaubray	La Pièce Chardine	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3c	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.44	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3a	Hypothétique	ND	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.46	Beaumont-le-Roger	Chapelle Saint-Marc	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.47	Boisset-les-Pré- vanches	Château des Prévanthes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-2c	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	67	67	4500	4000
S.48	La Bonneville-sur- Iton	La Mare Hue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.49	Bosrobert	Touroulde	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Global	Oui	+/-	100	100	275	275	1	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Carrée	Oui	68,6	67	4596	4200
S.51	Claville	Bois de Cranne	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	1	Oui	Oui	1	50	80	100	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	2	Oui	Oui	80	100	220	300	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3c	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire ?	+/-	72	> 50	3600	-
S.54	Criquebeuf-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	0	ND	Péribole	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.55	Criquebeuf-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	+/-	58	57	3300	2900
S.56	Evreux	LEP Hébert	Global	Oui	Oui	1	1	180	280	2	II-3c	Péribole	Mur maçonné	Non	Trapézoïdale	Oui	> 50	45	2250	-
S.57	Evreux	Rue de la Justice	Global	Non	Oui	100	100	200	200	1	ND	Encinte indéterminée	Mur maçonné	Non	ND	+/-	> 80	> 80	> 6400	-
S.58	Fouqueville	Le Clarin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.59	Le Fresne	Le Vieux Moutier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire ?	+/-	45	> 35	1500	-
S.60	Garennes-sur-Eure	Bellevue	Global	Oui	+/-	50	50	400	400	0	ND	Péribole	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	1	Oui	Oui	1	40	50	50	3	II-1c	Péribole	Fossé	Oui	Trapézoïdale	Oui	50	45	1480	1300
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	2	Oui	Oui	50	50	100	200	3	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Trapézoïdale	Oui	67	50	3138	2400
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	Global	Non	Oui	50	50	220	400	2	ND	Encinte indéterminée	Fossé et palissade	Oui	Trapézoïdale	Oui	60	53	3060	-
S.63	Heudreville-sur-Eure	La Londe	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.64	Illiers-l'Evêque	Les Mutéreaux	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-3c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	65	45	2900	2600
S.65	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	52	42	2300	2000
S.66	Manthelon	La Méangère	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Péribole	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.67	Marbeuf	Le Buisson d'Hectomare	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m²)	Sur- face non bâtie (m²)
S.104	Conan	Véniet	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	Non	Rectangulaire ?	ND	ND	ND	-	-
S.105	Crotes-en-Pithiverais	Les Hauts de Bazoches	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	III-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.106	Fossé	Le Moulin Brûlé	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.107	Gouillons	Les Hauts de Chatenay	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.108	Guainville	Le Gros Murger	Global	Oui	+/-	50	50	300	300	0	II-3c	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 35	35	> 1200	-
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Global	Oui	+/-	1	100	200	300	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.110	Lestieu	La Souche	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-3c	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	30	30	900	750
S.111	Lignières	Le Sicot	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Hypothétique	ND	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.112	Merouville	Sampuy	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Pentagonale	ND	ND	ND	-	-
S.113	Mérouville	Sampuy	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3c	Péribole	Mur	Oui	Pentagonale	+/-	55	50	2800	2100
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Etuée	1	Oui	Oui	-50	-20	20	50	3	ND	Péribole	Fossé	Non	Carrée	Oui	85	82	6970	-
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Etuée	2	Oui	Oui	20	50	150	150	3	II-1c	Péribole	Fossé	Non	Rectangulaire ?	+/-	>95	87	> 8200	-
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Etuée	3	Oui	Oui	150	150	300	350	3	II-3c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Autre forme	Oui	47	45	1550	850
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Etuée	4	Non	Oui	300	350	390	425	3	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Autre forme	+/-	47	45	1550	-
S.115	Pithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	Global	Oui	+/-	1	1	350	350	0	III-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.116	Pithiviers-le-Vieil	Les Jardins du Bourg	Global	Oui	Oui	100	200	320	350	1	II-3c	Hypothétique	Mur maçonné	Non	ND	ND	> 35	> 25	> 850	-
S.117	Le Puiset	Les Closeaux	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire ?	ND	ND	ND	-	-
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	1	Oui	Oui	-25	1	25	ND	3	II-1b	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	2	Oui	Oui	25	ND	200	270	3	II-3b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur maçonné	Oui	Trapézoïdale	ND	ND	ND	-	-
S.119	Rouvray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	Global	Oui	ND	100	100	200	200	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	18	15	300	200
S.120	Saint-Martin-de-Bré- thencourt	Les Châtelliers	Global	Non	ND		250	500		1	II-1b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	Oui	Rectangulaire	ND	90	60	5400	-
S.121	Saint-Sul- pice-de-Pommeray	La Derloterie	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Autre forme	+/-	90	60	5400	-
S.122	Septeuil	La Féerie	1	Non	Oui	80	120	275	300	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.122	Septeuil	La Féerie	2	Oui	Oui	340	360	380	400	3	IV	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.123	Souzy-la-Briche	La Cave Sarrazine	Global	Non	+/-	50	50	400	400	1	II-1b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	ND	ND	ND	ND	ND	-	-
S.124	Talcy	La Pièce à Loup	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	II-3c	Péribole	Mur	Oui	Pentagonale	+/-	40	40	1500	1200
S.125	Tavers	Les Quarante Mines	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Global	Oui	+/-	-150	-50	400	400	0	II-1c	Péribole	Mur	Non	Trapézoïdale	+/-	> 75	35	2600	-
S.127	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	1	Non	Oui	-50	-25	50	75	1	ND	Enceinte indéterminée	Fossé	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.127	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	2	Oui	Oui	50	100	175	225	2	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Quadrangulaire	+/-	52	> 25	> 1300	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Date tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m²)	Sur- face de non bâtie (m²)
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	3	Oui	Oui	175	225	350	400	2	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Quadrangulaire	+/-	52	> 25	> 1300	-
S.128	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	ND	ND	ND	> 50	ND	ND	-
S.129	Viabon	Les Cinquante-Deux Mines	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1b	Encinte indéterminée	Mur	Non	Polygone irrégulier	+/-	92	68	6000	-
S.130	Villeau	La Petite Contrée	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.131	Villexanton	La Charité	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Non	Trapézoïdale ?	+/-	> 30	30	> 800	-
S.132	Comblessac	Le Mur	Global	Oui	+/-	1	1	275	275	0	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	+/-	64	51	3300	2500
S.133	Corseul	Le Clos Julio	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Global	Oui	Oui	100	120	275	300	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	108	98	7300	4600
S.135	Corseul	L'Hôtellerie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	ND	Encinte indéterminée	fossé	Non	ND	ND	> 25	> 20	> 500	-
S.136	Plédéliac	Bellevue	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	Global	Oui	Oui	-250	-50	100	125	2	ND	Péribole	Fossé	Oui	Trapézoïdale	Oui	19	16	300	-
S.138	Sainte-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	1	Non	Oui	-50	-25	40	70	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.138	Sainte-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	2	Non	Oui	40	70	150	200	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Global	Oui	+/-	100	100	400	400	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	25	25	600	550
S.140	Taden	La Cale	Global	Non	+/-	100	100	400	400	0	ND	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	30	30	900	-
S.141	Cagny	Delle de la Hogue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.142	Damblainville	Monts d'Eraignes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.143	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-1b	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	+/-	47	35	1600	850
S.144	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.145	Hérouville	Le Four à Chaux	1	Non	Oui	-200	-200	-50	-25	2	ND	Encinte indéterminée	Fossé	ND	Polygone irrégulier	+/-	70	65	>3400	-
S.145	Hérouville	Le Four à Chaux	2	Oui	Oui	25	50	75	100	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Trapézoïdale	Oui	39	31	1040	850
S.145	Hérouville	Le Four à Chaux	3	Oui	Oui	75	100	360	380	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	73	41	2995	-
S.146	Maizières	Les Basses Mortes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Encinte indéterminée	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.147	Mondeville	L'Etoile	Global	Non	Oui	110	150	200	250	2	ND	Encinte indéterminée	Mixte	Non	ND	+/-	100	60	6000	-
S.148	Nécy	La Martinière	Global	Oui	Oui	1	60	150	200	1	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	> 60	> 60	> 2650	-
S.149	Tournai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	Global	Oui	+/-	1	50	250	275	0	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.150	Berthouville	Le Villaret	Global	Oui	+/-	-25	-25	250	340	1	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	+/-	78	58	4500	2700
S.151	Glanville	Le Bois Emery	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.152	Hecmanville	La Chaussée	Global	Oui	Oui	1	40	220	220	2	II-1c	Péribole	Fossé	Non	Rectangulaire ?	Oui	> 34	33	1200	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Datation précise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m ²)	Sur- face non sacrée bâtie (m ²)
S.153	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	Global	Oui	ND	ND	ND	0	III-2c	Péribole	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.154	Choisy-en-Brie	Le Clos Gillier	Global	Oui	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.155	Crouy-sur-Ourcq	Monte à Peine	Global	Oui	ND	ND	ND	0	II-1a	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.156	Jouy-le-Châtel	Ouzelle	Global	Oui	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Global	Oui	+/-	75	325	2	II-1b	Hypothétique	Mur ou fossé	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.158	Meaux	La Bauve	1	Oui	Oui	-325	-275	1	I-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.158	Meaux	La Bauve	2	Oui	Oui	-50	100	2	ND	Enceinte indéterminée	Palissade ou fossé	Non	ND	ND	ND	ND	-	-
S.158	Meaux	La Bauve	3	Oui	Oui	100	125	2	III-1b	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	130	130	16900	8000
S.159	Pécy	Le Chauffour	Global	Oui	ND	ND	ND	0	III-2a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.160	Pécy	Mirvaux	Global	Oui	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.161	Saint-Mars-Vieux- Maisons	L'Orme	Global	Oui	ND	ND	ND	1	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	53	50	2700	1900
S.162	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Global	Oui	+/-	-25	15	0	II-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.163	Vendrest	La Bauve	Global	Oui	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.164	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Global	Oui	+/-	-25	50	2	II-2	Péribole	Fossé	Non	Trapézoïdale	+/-	75	> 60	4500	3900
S.165	Athée	Les Provençières	Global	Oui	+/-	-30	310	1	II-3c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	+/-	60	43	2600	1100
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	1	Non	Oui	-200	-150	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	2	Oui	Oui	-25	1	30	60	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	3	Oui	Oui	30	60	100	300	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	1	Oui	Oui	20	30	70	80	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	2	Oui	Oui	70	80	100	125	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	3	Oui	Oui	125	150	350	360	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.168	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Global	Non	+/-	1	100	330	0	ND	Mur maçonné	Non	Rectangulaire	+/-	> 106	79	8300	-
S.169	Crozon/Telgruc- sur-Mer	ND	Global	Non	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	1	Non	Oui	-120	-30	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	2	Oui	Oui	-30	1	40	40	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	3	Oui	Oui	40	40	80	90	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	4	Oui	Oui	80	90	125	400	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.171	Moreff	Kergravat	Global	Oui	+/-	1	1	300	0	II-1c	Fossé ?	Non	Quadrangulaire	+/-	35	> 25	> 900	-
S.172	Paule	Kergraz	1	Oui	Oui	-20	-10	50	70	3	Fossé	Oui	Curvilinéaire	Oui	143	64	8390	-
S.172	Paule	Kergraz	2	Oui	Oui	50	70	270	310	3	Muret	Oui	Curvilinéaire	Oui	140	60	8400	-
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Global	Oui	Oui	40	50	220	300	2	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	+/-	40	19,5	780	650
S.174	Plomelin	Le Pénennou	Global	Non	+/-	1	1	300	0	II-1b	-	-	-	-	-	-	-	-
S.175	Plomodiern	ND	Global	Non	ND	ND	ND	0	II-1a	Hypothétique	Mur maçonné	ND	ND	+/-	38	31	1200	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures de l'aire sacrée ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m ²)	Sur- face de non sacrée bâtie (m ²)
S.176	Quimper	Parc ar Groas	1	Non	Oui	-150	-50	1	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	> 40	> 40	> 1600	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	2	Oui	Oui	-20	1	40	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	> 40	> 40	> 1600	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	3	Oui	Oui	40	40	120	ND	Péribole	Fossé	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 70	50	3500	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	4	Oui	Oui	80	120	200	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	88	75	6600	-
S.177	Quimper	Rue Eugène Boudin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.178	Rosporden	La Grande Boissière	Global	Oui	+/-	1	1	100	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Trapézoïdale	Oui	21	18	378	-
S.179	Saint-Jean-Trolimon	Tronoën	1	Oui	+/-	-425	-375	-25	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.179	Saint-Jean-Trolimon	Tronoën	2	Oui	+/-	-50	-25	340	ND	Hypothétique	Mur maçonné	Non	Polygone irrégulier	ND	ND	ND	ND	-
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	1	Non	+/-	-50	-50	50	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	+/-	> 50	> 45	> 2250	-
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	2	Oui	+/-	25	50	150	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	3	Oui	+/-	100	150	200	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 60	> 60	3600	-
S.181	Paris	Rue Soufflot	Global	Non	+/-	75	100	250	II-1c	Encinte du forum	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	74	64	4735	-
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	Global	Oui	+/-	35	35	385	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	ND	+/-	30	25	750	-
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	1	Oui	Oui	-25	-1	25	ND	Péribole	Fossé	Oui	Carrée	Oui	29	27,5	655	-
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	2	Oui	Oui	25	50	125	III-2c	Péribole	Fossé	Oui	Rectangulaire	Oui	37,5	29	1050	900
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	3	Oui	Oui	75	125	350	III-2c	Péribole	Mixte	Non	Rectangulaire ?	+/-	35	25	875	-
S.184	La Cha- pelle-des-Fougereux	Les Terres	1	Non	Oui	-25	1	25	ND	Encinte indéterminée	Fossé	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.184	La Cha- pelle-des-Fougereux	Les Terres	2	Oui	+/-	1	25	280	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	66	62	4107	2700
S.185	Chavagne	Les Evignés	1	Oui	ND	ND	ND	ND	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.185	Chavagne	Les Evignés	2	Oui	ND	ND	ND	ND	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.186	Comboulog	La Haute Boissière	Global	Oui	+/-	100	100	200	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Carrée	+/-	42	40	1700	1500
S.187	Montgermont	Les Petits Prés	Global	Non	Oui	150	150	325	II-1b	Clôture d'habitat rural	Mixte	Oui	Trapézoïdale	+/-	100	85	7900	-
S.188	Mordelles	Le Bignon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	II-1c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	42	37	1600	1400
S.189	Mordelles	Sermon	Global	Oui	+/-	-25	1	50	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.190	Mordelles	Le Val	Global	Non	Oui	-25	-10	150	II-1c	Péribole	Fossé	Oui	Trapézoïdale	Oui	42	40	1530	-
S.191	Nouvoitou	Ville Neuve	Global	Oui	+/-	1	1	300	II-1b	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.192	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyoneraie	Global	Oui	Oui	75	100	390	II-1c	Péribole	Mixte	Non	ND	+/-	> 25	33	800	-
S.193	Pacé	Launay Bézillard	1	Oui	+/-	1	1	50	ND	Péribole	Fossé	Non	Rectangulaire ?	+/-	ND	58	ND	-
S.193	Pacé	Launay Bézillard	2	Oui	+/-	50	50	200	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 65	55	3600	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m ²)	Sur- face de non bâtie (m ²)
S.215	Mespuits	Les Grès	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.216	Montacher-Ville- gardin	La Picharderie	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Non	ND	+/-	> 30	> 30	> 900	-
S.217	Montbouy	Craon	Global	Non	+/-	-25	380	380	380	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	71	61	4330	-
S.218	Morigny-Champigny	Les Grandes Gargresses	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Encceinte indéterminée	Fossé	Non	Trapézoïdale	ND	ND	ND	ND	-
S.219	Mormant	La Mare Lafosse	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	Global	Oui	Oui	40	100	275	350	2	III-2b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur maçonné	Non	Trapézoïdale	ND	ND	ND	ND	-
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	Global	Oui	Oui	1	100	380	400	1	II-3c	Hypothétique	Mur maçonné	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.222	Saint-Hilaire	Champdoux	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Péribole	Fossé	Non	Quadrangulaire	ND	ND	ND	ND	-
S.222	Saint-Hilaire	Champdoux	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3a	Péribole	Mur	Non	Trapézoïdale	+/-	65	60	3900	-
S.223	Saint-Valérien	La Noue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-2c	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	92	78	7200	-
S.224	Saint-Valérien	La Noue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-2c	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	+/-	64	27	1800	1400
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	1	Non	Oui	50	75	100	125	1	ND	Péribole	ND	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	2	Oui	Oui	100	125	150	150	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Cour rectangu- laire à abside	+/-	100	72	6700	-
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	3	Oui	Oui	150	150	200	225	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Cour rectangu- laire à abside	+/-	100	72	6700	-
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	4	Non	Oui	200	225	360	400	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Cour rectangu- laire à abside	+/-	100	72	6700	-
S.226	Sens	La Morle du Ciar	Global	Oui	+/-	25	100	300	400	1	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Cour rectangu- laire à abside	+/-	395	360	108- 500	84000
S.227	Serbonnes	Le Parc	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	III-2	Hypothétique	Mur	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.228	Sermaises	La Guyonne	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1b	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	Non	Rectangulaire	ND	ND	ND	ND	-
S.228	Sermaises	La Guyonne	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	III-1a	Clôture d'ha- bitat rural	Mur	Non	Rectangulaire	ND	ND	ND	ND	-
S.229	Sognolles-en-Mon- tois	Les Rochottes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	III-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.230	Triguères	Moulin du Chemin	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	+/-	103,6	50	5200	-
S.231	Triguères	La Roche du Vieux Garçon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.232	Villeblevin	La Grande Range	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.233	Villeperrot	Le Bas des Piats	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	54	40	2100	-
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	66	50	3300	-
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	3	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	Péribole	Mur	Oui	Rectangulaire	+/-	70	56	3900	-
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	4	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-2c	Péribole	Mur	Oui	Carée	+/-	70	70	4900	3600

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m²)	Sur- face non bâtie (m²)
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Global	Non	+/-	30	100	150	400	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 43	> 34	> 1500	-
S.236	La Ville- neuve-au-Châtelot	Les Grèves	1	Oui	Oui	-310	-300	-50	-25	1	I-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.236	La Ville- neuve-au-Châtelot	Les Grèves	2	Oui	Oui	-50	-25	15	100	2	ND	Péribole	Palissade	Oui	Rectangulaire	Oui	27	21	530	-
S.236	La Ville- neuve-au-Châtelot	Les Grèves	3	Oui	Oui	15	100	380	400	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.237	Amboise	Les Châtelliers	1	Oui	Oui	-40	-25	15	20	1	ND	Péribole	Palissade	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.237	Amboise	Les Châtelliers	2	Oui	Oui	15	20	175	225	2	II-3c	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 30	33	1000	-
S.238	Anché	Les Quarts	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.239	Chanceaux-sur-Chois- sille	La Prairie de la Bourdillière	Global	Oui	+/-	1	25	100	125	1	III-2c	Péribole	Mur maçonné	Non	Rectangulaire ?	+/-	> 40	40	1600	-
S.240	Descartes	La Pièce des Courances de Crotteville	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	Hypothétique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.241	Faverolles-sur-Cher	Le Vivier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.242	Panzoult	La Grange aux Moines	Global	Oui	+/-	-100	-25	125	300	0	ND	Hypothétique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.243	Pouillé	Les Bordes	Global	Oui	Oui	-25	25	200	250	3	II-3c	Péribole	Mur	Oui	Trapézoïdale	Oui	15	14	165	100
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Global	Oui	Oui	1	50	300	390	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	42	30,5	1280	800
S.245	Saint-Julien-de- Chédon	Le Marchais Long	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1c	Péribole	Mur	Non	ND	+/-	> 35	25	> 900	-
S.246	Saint-Julien-de- Chédon	Les Planchettes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.247	Saint-Parice	Tiron	Global	Oui	Oui	100	150	200	225	3	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Oui	Rectangulaire	Oui	9,6	8	75	40
S.248	Tours	Rue Nationale	1	Non	Oui	15	40	80	125	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.248	Tours	Rue Nationale	2	Oui	+/-	80	125	ND	ND	1	II-1c	Péribole	Mur maçonné	Non	ND	+/-	> 70	> 60	4200	-
S.249	Montaigne-la-Brisette	Hameau Dorey	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	0	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	ND	ND	> 80	74	> 5900	-
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.251	Valognes	Alleume	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-3c	Péribole	Mur	Non	Rectangulaire	+/-	70	50	3500	-
S.252	Amécourt	Le Bourg	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	II-1a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	1	Oui	Oui	-150	-50	-25	-25	1	ND	Enceinte indéterminée	Fossé et palissade	Non	Curvilinéaire	ND	ND	ND	ND	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	2	Oui	Oui	15	15	40	45	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	3	Oui	Oui	40	45	75	75	3	II-1c	Péribole	Fossé	Non	Trapézoïdale	+/-	120	105	12000	11000
S.253	Authèves	Les Mureaux	4	Oui	Oui	75	75	240	300	3	II-1c	-	-	-	-	+/-	120	105	12000	-
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	1	Oui	Oui	-150	-125	-100	-100	3	I-2	Péribole	Fossé	Oui	Rectangulaire	Oui	16,6	14,8	245	-
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	2	Oui	Oui	-50	-40	-30	-25	1	III-2a	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	3	Oui	Oui	-30	-25	15	50	1	III-2c	Hypothétique	Palissade	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion précise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qualité des don- nées	Type d'orga- ni-sation spatiale	Type de clôture	Mode de clôture	Plan com- plet ?	Forme du péribole	Mesures pré- cises ?	Longueur de l'aire sacrée (m)	Largeur de l'aire sacrée (m)	Sur- face de l'aire sacrée (m ²)	Sur- face non bâtie (m ²)
S.277	Rieux	Le Bourg	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	1	Non	Oui	-300	-300	-50	-10	1	ND	Enceinte indéterminée	Palissade	Non	Curvilinéaire	ND	ND	ND	ND	-
S.278	Vannes	Bilaire	2	Non	Oui	-50	-10	10	40	1	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	3	Oui	Oui	10	40	120	140	2	ND	Hypothétique	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-
S.278	Vannes	Bilaire	4	Oui	Oui	120	140	180	220	2	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Polygone irrégulier	ND	33	23	>600	-
S.278	Vannes	Bilaire	5	Oui	Oui	180	220	300	320	2	ND	Péribole	Mur maçonné	Non	Polygone irrégulier	ND	33	23	>600	-
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	1	Oui	+/-	-100	-50	-25	1	0	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	2	Oui	+/-	-25	1	340	360	1	ND	Péribole	Mur maçonné	Oui	Décaгонаle	+/-	48	37	1325	450
S.280	Vieux	Le Champ des Crêtes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	III-1b	Péribole	Mur	Oui	Trapezoidal	+/-	60	50	2900	-
S.281	Vieux	Musée archéologique	Global	Oui	Oui	60	100	275	310	2	II-3c	Péribole	Mur sur solins	Oui	Rectangulaire	+/-	42	> 25	1050	-

TABLEAU E
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES SANCTUAIRES, PHASE PAR PHASE
(ÉQUIPEMENTS DE L' AIRE SACRÉE)

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.1	Andard	Le Foyer Logement	1	Non	+/-	-100	-30	-30	-20	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.1	Andard	Le Foyer Logement	2	Oui	+/-	-30	-20	200	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.1	Andard	Le Foyer Logement	3	Non	+/-	200	300	335	350	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	1	Oui	Oui	160	170	250	260	-	0	-	-	-	-	-	1	-	-	-	Oui
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	2	Oui	Oui	250	260	395	410	-	0	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
S.3	Angers	Le Château	Global	Non	+/-	-15	-10	275	350	-	ND	-	?	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	1	Oui	Oui	-30	-20	25	50	-	0	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?	-
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	2	Oui	Oui	25	50	150	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	Oui ?	-
S.5	Chênehutte	Le Camp des Romains	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.6	Chênehutte	Le Villier	Global	Oui	Oui	70	100	370	385	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.7	Gennes	Toré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.8	Tiercé	Les Tardivières	Global	Non	Oui	15	40	80	100	-	0	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
S.9	Allonnes	La Forêtterie	1	Oui	Oui	-425	-300	-50	-30	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.9	Allonnes	La Forêtterie	2	Oui	Oui	-50	-30	1	20	-	ND	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.9	Allonnes	La Forêtterie	3	Oui	Oui	1	20	80	90	-	Non	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.9	Allonnes	La Forêtterie	4	Oui	Oui	160	170	330	350	-	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	Oui	-	Oui
S.10	Allonnes	Les Perrières	1	Non	+/-	1	25	25	50	-	ND	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.10	Allonnes	Les Perrières	2	Non	+/-	25	50	70	120	-	ND	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.10	Allonnes	Les Perrières	3	Oui	Oui	70	120	150	200	-	ND	-	3 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.10	Allonnes	Les Perrières	4	Oui	Oui	150	200	275	310	-	ND	-	2 ?	-	1	-	-	-	-	-	Oui ?
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	1	Oui	Oui	-280	-280	-260	-30	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	2	Oui	Oui	60	100	275	310	-	0	-	-	-	1	-	-	-	Oui	-	-
S.12	Conlie	Faneu	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.13	Coulombiers	La Haute Folie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.14	Courgains	Les Noës	Global	Oui	+/-	150	150	300	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.15	Domfront-en-Cham- pagne	Le Grand Cimetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.16	Le Mans	Les Jacobins	1	Oui	Oui	-50	1	40	70	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.16	Le Mans	Les Jacobins	2	Oui	Oui	40	70	110	130	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	Oui	-	-
S.16	Le Mans	Les Jacobins	3	Oui	Oui	110	130	200	270	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	Oui	-	Oui ?
S.17	Montoire-sur-le-Loir	Le Tertre	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	1	Oui	Oui	-100	-50	-25	1	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	2	Oui	Oui	-25	1	20	30	-	0	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	3	Oui	Oui	20	30	70	80	-	0	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	4	Oui	Oui	70	80	80	120	-	0	-	2 ?	1 ?	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Datation pré-cise ?	Borne inférieure			Borne supérieure			Porche	Portiques	Tri- ou quadri-portique	Temples (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres constructions
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	5	Oui	Oui	80	120	275	310	-	Oui	-	Oui	Oui	5 ?	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.19	Neuvy-en-Champagne	La Puisaye	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	Oui	-	2	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Global	Oui	Oui	40	55	275	320	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	ND	-	ND	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vêrette	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.23	Rouessé-Fontaine	La Tuile	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Global	Oui	+/-	50	50	350	355	-	ND	-	ND	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
S.25	Vaas	Rotrou	Global	Oui	+/-	1	1	400	400	-	0	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuret	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.27	Bouère	La Pélivrière	Global	Oui	+/-	50	50	200	200	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	Global	Oui	+/-	1	1	100	200	-	0	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.29	Courcé	Mont Méard	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.30	Entrammes	La Furetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.31	Entrammes	Le Port	Global	Oui	Oui	-30	1	100	125	-	Non	-	Non	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.32	Jublains	La Tonnelle	1	Oui	Oui	-325	-275	-25	1	-	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.32	Jublains	La Tonnelle	2	Non	Oui	-25	1	65	100	-	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.32	Jublains	La Tonnelle	3	Oui	Oui	65	100	275	300	-	Oui	-	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	Oui	-	Oui
S.32	Jublains	La Tonnelle	4	Oui	Oui	275	300	350	355	-	Oui	-	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	Oui	-	Oui
S.33	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire central	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	2 ?	3	-	-	-	-	-	-	Oui
S.35	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire septentrional	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.36	Juvigné	La Fermetie	1	Oui	+/-	-225	-200	15	20	-	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.36	Juvigné	La Fermetie	2	Oui	+/-	15	20	365	385	-	Oui	-	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.37	Loupfougères	La Petite Ridellière	Global	Oui	+/-	-20	-20	125	400	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.38	Peuron	Le Bréon Frezeau	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	1	Non	Oui	15	25	50	70	-	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	2	Oui	Oui	50	70	200	340	-	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.40	Saint-Germain-d'Anxure	L'Ecotais	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.41	Ajou	L'Épine au Coq	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.42	Arnières-sur-Iton	La Côte au Buis	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.43	Beaubray	La Pièce Chardine	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	1 ?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.44	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.46	Beaumont-le-Roger	Chapelle Saint-Marc	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.47	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	0	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.48	La Bonneville-sur-Iton	La Mare Hue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.49	Bosrobert	Touroulde	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Global	Oui	+/-	100	100	275	275	Oui	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.51	Claville	Bois de Cranne	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	1	Oui	Oui	1	50	80	100	-	ND	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	2	Oui	Oui	80	100	220	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.54	Criquebeuf-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.55	Criquebeuf-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.56	Evreux	LEP Hébert	Global	Oui	Oui	1	1	180	280	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.57	Evreux	Rue de la Justice	Global	Non	Oui	100	100	200	200	-	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.58	Fouqueville	Le Clarin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.59	Le Fresne	Le Vieux Moutier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.60	Garennes-sur-Eure	Bellevue	Global	Oui	+/-	50	50	400	400	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	1	Oui	Oui	1	40	50	50	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	2	Oui	Oui	50	50	100	200	-	Probable	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	Global	Non	Oui	50	50	220	400	-	0	-	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	Oui
S.63	Heudreville-sur-Eure	La Londe	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.64	Illiers-l'Évêque	Les Mutéreaux	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.65	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.66	Manthelon	La Mésangère	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.67	Marbeuf	Le Buisson d'Hectomare	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.68	Miserey	La Coudre	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	0	-	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.69	Miserey	Les Franches Terres	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.70	Quatremares	le Moulin à Vent	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.71	Sacquenille	Bretteville	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Étoile	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Étoile	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.73	Saint-Aubin- d'Ecrosville	La Navette	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.74	Saint-Aubin-sur- Gaillon	Les Morelles	Global	Oui	+/-	40	150	350	350	-	0	-	1	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.75	Sylvains-les-Moulins	Le Puits d'Enfer	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.76	Sylvains-les-Moulins	Les Meurgers	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.77	Thomer-la-Sogne	L'Ecrillon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	Oui	-	2	-	-	-	-	Oui ?	-	-
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	1	Oui	+/-	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	9 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	2	Oui	+/-	ND	ND	ND	ND	300	300	-	9 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	1	Oui	Oui	-10	-10	55	70	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	2	Oui	Oui	55	70	180	180	-	ND	-	-	4	-	-	-	-	-	-	Oui
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	3	Oui	Oui	180	180	250	270	-	0	-	-	2 ?	3	-	-	-	-	-	Oui
S.80	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.81	Le Vieil-Evreux	Le Moulin à Vent	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	2 ?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.82	Saint-Martin-des- Entrées	La Pièce des Côlelets	1	Oui	Oui	50	50	100	125	-	0	-	1 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.82	Saint-Martin-des- Entrées	La Pièce des Côlelets	2	Oui	Oui	100	125	175	200	-	0	-	1 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.83	Cauverville-en-Rou- mois	Saint-Etienne	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.84	Le Havre	Cauciauville	Global	Oui	+/-	1	1	365	375	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.85	Lillebonne	La villa du Lycée	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thou- berville	Global	Oui	+/-	50	100	360	380	-	ND	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-
S.87	Saint-Martin-de- Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	1	Oui	Oui	-50	-25	1	25	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.87	Saint-Martin-de- Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	2	Oui	Oui	1	25	75	125	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.87	Saint-Martin-de- Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	3	Oui	Oui	75	125	300	350	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.88	Saint-Saens	Le Teurtre	Global	Oui	+/-	-50	-50	260	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.89	Vatreville-la-Rue	Les Cardiers	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	1	Non	+/-	-50	1	30	50	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	2	Oui	+/-	30	50	75	100	-	0	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	3	Oui	+/-	75	100	250	400	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	1	Oui	+/-	-225	-200	-150	-100	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	2	Oui	+/-	1	1	380	380	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.92	Areines	Les Poullitres	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri-por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.93	Barnainville	Le Parquet	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.94	Baudreville	La Mône	Global	Oui	+/-	1	50	275	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.95	Bonnières-sur-Seine	Les Guinets	Global	Oui	+/-	-50	-50	300	300	-	0	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.96	Bouilly-en-Gâtinais	La Vallée de Serin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.97	Briou	Moncelon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.98	Briou	Moncelon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	1	Oui	+/-	-30	1	50	75	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	2	Oui	+/-	50	75	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	3	Oui	+/-	ND	ND	330	400	-	?	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.100	Chartres	Place des Epars	1	Non	Oui	1	15	50	70	-	ND	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
S.100	Chartres	Place des Epars	2	Non	Oui	50	70	100	125	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-
S.100	Chartres	Place des Epars	3	Oui	Oui	100	125	225	250	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	Oui	-
S.100	Chartres	Place des Epars	4	Oui	Oui	225	250	250	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	1	Non	+/-	1	1	70	100	-	ND	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	2	Oui	Oui	70	100	200	300	-	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	Oui	-	Oui
S.102	Chilleurs-aux-Bois	La Cognée	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	1	Non	Oui	-150	-50	-25	1	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	2	Oui	Oui	-25	1	50	100	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	3	Oui	Oui	50	100	300	400	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.104	Conan	Véniel	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.105	Crottes-en-Prithiverais	Les Hauts de Bazoches	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.106	Fossé	Le Moulin Brûlé	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.107	Gouillons	Les Hauts de Chatenay	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.108	Guainville	Le Gros Murger	Global	Oui	+/-	50	50	300	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Global	Oui	+/-	1	100	200	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.110	Lestrou	La Souche	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.111	Lignières	Le Sicot	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.112	Mérouville	Sampuy	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.113	Mérouville	Sampuy	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	1	Oui	Oui	-50	-20	20	50	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	2	Oui	Oui	20	50	150	150	-	0	-	-	1	-	-	-	-	Oui	-	-
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	3	Oui	Oui	150	150	300	350	Oui	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	4	Non	Oui	300	350	390	425	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édifices (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.115	Pithiviers-le-Viel	La Grande Raye	Global	Oui	+/-	1	1	350	350	-	ND	-	1	6	-	-	-	-	-	-	Oui
S.116	Pithiviers-le-Viel	Les Jardins du Bourg	Global	Oui	Oui	100	200	320	350	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.117	Le Puiset	Les Closeaux	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	1	Oui	Oui	-25	1	25	ND	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	2	Oui	Oui	25	ND	200	270	-	0	-	3	1	-	-	-	-	-	-	-
S.119	Rouvray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	Global	Oui	ND	100	100	200	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.120	Saint-Martin-de-Bré- thencourt	Les Châteliers	Global	Non	ND		250	500		-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.121	Saint-Sulpice-de-Pom- meray	La Derloterie	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.122	Septeuil	La Féerie	1	Non	Oui	80	120	275	300	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	Oui	-	Oui
S.122	Septeuil	La Féerie	2	Oui	Oui	340	360	380	400	-	ND	-	-	-	-	-	1	-	Oui	-	Oui
S.123	Souzy-la-Briche	La Cave Sarrazine	Global	Non	+/-	50	50	400	400	-	ND	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.124	Talcy	La Pièce à Loup	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	0	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.125	Tavers	Les Quarante Mines	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Global	Oui	+/-	-150	-50	400	400	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.127	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	1	Non	Oui	-50	-25	50	75	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.127	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	2	Oui	Oui	50	100	175	225	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.127	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	3	Oui	Oui	175	225	350	400	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.128	Le Tremblay-sur- Mauldre	La Ferme d'Ithe	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.129	Viabon	Les Cinquante-Deux Mines	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.130	Villeau	La Petite Contrée	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.131	Villexanton	La Charité	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.132	Comblessac	Le Mur	Global	Oui	+/-	1	1	275	275	-	Oui	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.133	Corseul	Le Clos Julio	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Global	Oui	Oui	100	120	275	300	Oui	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-
S.135	Corseul	L'Hôrellerie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.136	Plédéjac	Bellevue	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	Global	Oui	Oui	-250	-50	100	125	-	0	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	Oui ?
S.138	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	1	Non	Oui	-50	-25	40	70	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.138	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	2	Non	Oui	40	70	150	200	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Global	Oui	+/-	100	100	400	400	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré?	Data- tion pré- cise?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
<i>S.140</i>	Taden	La Cale	Global	Non	+/-	100	100	400	400	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
<i>S.141</i>	Cagny	Delle de la Hogue	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.142</i>	Damblainville	Monts d'Eraines	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.143</i>	Fontaine-les-Bassers	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.144</i>	Fontaine-les-Bassers	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.145</i>	Hérouville	Le Four à Chaux	1	Non	Oui	-200	-200	-50	-25	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.145</i>	Hérouville	Le Four à Chaux	2	Oui	Oui	25	50	75	100	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.145</i>	Hérouville	Le Four à Chaux	3	Oui	Oui	75	100	360	380	Oui	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.146</i>	Maizières	Les Basses Morres	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.147</i>	Mondeville	L'Etoile	Global	Non	Oui	110	150	200	250	-	0	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.148</i>	Nécy	La Martinière	Global	Oui	Oui	1	60	150	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.149</i>	Tourmai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	Global	Oui	+/-	1	50	250	275	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.150</i>	Berthouville	Le Villeret	Global	Oui	+/-	-25	-25	250	340	-	Oui	Oui	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.151</i>	Glanville	Le Bois Emery	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.152</i>	Hecmanville	La Chaussée	Global	Oui	Oui	1	40	220	220	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.153</i>	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui ?
<i>S.154</i>	Choisy-en-Brie	Le Clos Gillet	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.155</i>	Crouy-sur-Ourcq	Monte à Peine	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.156</i>	Jouy-le-Châtel	Ouzelle	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.157</i>	Marcuil-les-Meaux	La Grange du Mont	Global	Oui	+/-	75	275	325	350	-	ND	-	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.158</i>	Meaux	La Bauve	1	Oui	Oui	-325	-325	-275	-275	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.158</i>	Meaux	La Bauve	2	Oui	Oui	-50	-25	100	125	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.158</i>	Meaux	La Bauve	3	Oui	Oui	100	125	390	400	Oui	Oui	Oui	-	-	2	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.159</i>	Pécy	Le Chaufour	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.160</i>	Pécy	Mirvaux	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.161</i>	Saint-Mars-Vieux-Maisons	L'Orme	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.162</i>	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Global	Oui	+/-	-25	15	180	180	-	Non	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.163</i>	Vendrest	La Bauve	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.164</i>	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Global	Oui	+/-	-25	50	200	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.165</i>	Ahlée	Les Provençères	Global	Oui	+/-	-30	-30	310	465	-	Oui	Oui	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	1	Non	Oui	-200	-150	-25	1	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	2	Oui	Oui	-25	1	30	60	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	3	Oui	Oui	30	60	100	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	1	Oui	Oui	20	30	70	80	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	2	Oui	Oui	70	80	100	125	-	Non	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure			Borne supé- rieure	Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	3	Oui	Oui	125	150	350	360	-	Non	-	-	-	1	-	-	-	-	-	Oui
S.168	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Global	Non	+/-	1	100	330	330	Oui ?	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.169	Crozon/Telgruc-sur- Mer	ND	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	1	Non	Oui	-120	-30	-30	1	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.170	Douarnenez	Trégouzel	2	Oui	Oui	-30	1	40	40	-	ND	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	3	Oui	Oui	40	40	80	90	-	ND	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.170	Douarnenez	Trégouzel	4	Oui	Oui	80	90	125	400	-	ND	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
S.171	Morreff	Kergaravat	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.172	Paule	Kergroaz	1	Oui	Oui	-20	-10	50	70	-	0	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.172	Paule	Kergroaz	2	Oui	Oui	50	70	270	310	-	0	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Global	Oui	Oui	40	50	220	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.174	Plomelin	Le Pénennou	Global	Non	+/-	1	1	300	300	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.175	Plomodiern	ND	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	-	-	-	-	1 ?	-	-	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	1	Non	Oui	-150	-50	-20	1	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	2	Oui	Oui	-20	1	40	40	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	3	Oui	Oui	40	40	80	120	-	0	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.176	Quimper	Parc ar Groas	4	Oui	Oui	80	120	200	325	Oui	0	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.177	Quimper	Rue Eugène Boudin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.178	Rosporden	La Grande Boissière	Global	Oui	+/-	1	1	100	100	-	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.179	Saint-Jean-Trolimon	Tronoën	1	Oui	+/-	-425	-375	-50	-25	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.179	Saint-Jean-Trolimon	Tronoën	2	Oui	+/-	-50	-25	305	340	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	1	Non	+/-	-50	-50	25	50	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	2	Oui	+/-	25	50	100	150	-	ND	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	3	Oui	+/-	100	150	200	225	-	Oui	Probable	-	1 ?	-	-	-	-	-	Oui ?	-
S.181	Paris	Rue Soufflot	Global	Non	+/-	75	100	250	300	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	1	-	-	-
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	Global	Oui	+/-	35	35	385	385	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	1	Oui	Oui	-25	-1	25	50	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	2	Oui	Oui	25	50	75	125	-	0	-	1 ?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	3	Oui	Oui	75	125	250	350	-	0	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.184	La Chapelle-des-Fouge- retz	Les Terres	1	Non	Oui	-25	1	1	25	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.184	La Chapelle-des-Fouge- retz	Les Terres	2	Oui	+/-	1	25	280	370	-	Oui	Oui	-	2	-	-	-	-	-	-	-
S.185	Chavagne	Les Evignés	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.185	Chavagne	Les Evignés	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré?	Data- tion pré- cise?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri-por- tique	Temples (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.186	Combours	La Haute Boissière	Global	Oui	+/-	100	100	200	200	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.187	Montgermont	Les Petits Prés	Global	Non	Oui	150	150	325	325	-	0	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.188	Mordelles	Le Bignon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.189	Mordelles	Sermon	Global	Oui	+/-	-25	1	50	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui?
S.190	Mordelles	Le Val	Global	Non	Oui	-25	-10	125	150	-	0	-	1?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.191	Nouvoitou	Ville Neuve	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.192	Noyal-Châtillon-sur- Seiche	La Guyomerais	Global	Oui	Oui	75	100	360	390	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui?
S.193	Pacé	Launay Bézellard	1	Oui	+/-	1	1	50	50	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.193	Pacé	Launay Bézellard	2	Oui	+/-	50	50	200	200	-	ND	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
S.194	Alençon	Les Grouas	1	Oui	Oui	-125	-100	-30	1	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.194	Alençon	Les Grouas	2	Non	+/-	-30	1	310	340	-	0	-	-	-	-	-	-	1?	-	-	-
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	1	Oui	Oui	-300	-250	-30	-30	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	2	Oui	Oui	-30	-30	225	325	-	Oui	-	-	-	-	-	-	1	-	-	Oui
S.196	Macé	Les Hernies	1	Oui	Oui	-25	-20	15	35	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.196	Macé	Les Hernies	2	Oui	Oui	15	35	40	50	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.196	Macé	Les Hernies	3	Oui	Oui	40	50	250	275	Oui	Oui	-	8?	2	-	-	-	-	-	-	-
S.196	Macé	Les Hernies	4	Oui	Oui	40	50	250	275	Oui	Oui	-	10?	2	-	-	-	-	-	-	-
S.196	Macé	Les Hernies	5	Oui	Oui	250	275	360	410	-	ND	-	5?	?	-	-	-	-	-	-	-
S.197	Abbeville-la-Rivière	Le Boisseau	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.198	Audeville	Emerville	Global	Oui	+/-	100	100	200	200	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	2?	2	-	-	-	-	-	-	-
S.200	Beaune-la-Rolande	Monvilliers	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.201	Boiscommun	Les Sommeries	Global	Non	+/-	-200	-200	500	500	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.202	Brienon-sur-Armançon	Champ de l'Aeigne	Global	Oui	+/-	-50	1	380	400	-	ND	-	?	?	-	-	-	-	-	-	Oui
S.203	Champlost	Le Foulon d'Avrolles	Global	Non	+/-	-200	-50	360	380	-	ND	-	-	-	-	-	-	?	-	-	-
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	1	Oui	Oui	100	125	150	200	-	0	-	-	3	-	-	-	-	-	-	Oui
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	2	Oui	Oui	150	200	275	310	-	Oui	Oui	-	3	-	-	-	-	-	-	Oui
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	3	Oui	Oui	275	310	350	375	Oui	Oui	Oui	-	3	-	-	-	-	-	-	Oui
S.205	Châteaubeau	La Tannerie	Global	Oui	+/-	150	180	350	400	-	Oui	Oui	1?	-	-	-	-	-	Oui	-	-
S.206	Corbeilles	Franchambault	Global	Oui	Oui	80	120	200	300	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.207	Courcelles-en-Bassée	Pente de Chalmois	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
S.208	Ercville	Climat d'Annemont	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.209	Guillerval	Le Télégraphe	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	1?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.210	Joigny	Haut le Pied	Global	Oui	+/-	70	70	200	200	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.211	Lizines	Boung	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré?	Datation pré- cise?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.236	La Villeneuve-au-Châ- telot	Les Grèves	2	Oui	Oui	-50	-25	15	100	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.236	La Villeneuve-au-Châ- telot	Les Grèves	3	Oui	Oui	15	100	380	400	-	ND	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.237	Anboise	Les Châteliers	1	Oui	Oui	-40	-25	15	20	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.237	Anboise	Les Châteliers	2	Oui	Oui	15	20	175	225	-	Probable	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-
S.238	Anché	Les Quarrs	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.239	Chanceaux-sur-Choi- sille	La Prairie de la Bour- dillère	Global	Oui	+/-	1	25	100	125	-	Oui	-	-	2	-	-	-	-	-	-	Oui
S.240	Descartes	La Pièce des Courances de Crotteville	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.241	Faverolles-sur-Cher	Le Vivier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.242	Panzoult	La Grange aux Moines	Global	Oui	+/-	-100	-25	125	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.243	Pouillé	Les Bordes	Global	Oui	Oui	-25	25	200	250	-	0	-	2?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Global	Oui	Oui	1	50	300	390	-	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.245	Saint-Julien-de-Ché- don	Le Marchais Long	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.246	Saint-Julien-de-Ché- don	Les Planchettes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.247	Saint-Patrice	Tiron	Global	Oui	Oui	100	150	200	225	-	0	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
S.248	Tours	Rue Nationale	1	Non	Oui	15	40	80	125	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.248	Tours	Rue Nationale	2	Oui	+/-	80	125	ND	ND	-	ND	-	-	-	1	-	-	-	-	-	Oui
S.249	Montaigu-la-Brisette	Hameau Dorey	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.251	Valognes	Alleaume	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	Oui	Oui	2	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.252	Anécourt	Le Bourg	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	1	Oui	Oui	-150	-50	-25	-25	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	2	Oui	Oui	15	15	40	45	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.253	Authèves	Les Mureaux	3	Oui	Oui	40	45	75	75	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.253	Authèves	Les Mureaux	4	Oui	Oui	75	75	240	300	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	1	Oui	Oui	-150	-125	-100	-100	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui?
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	2	Oui	Oui	-50	-40	-30	-25	-	ND	-	2?	-	-	-	-	-	-	-	-
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	3	Oui	Oui	-30	-25	15	50	-	ND	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	4	Oui	Oui	15	50	120	200	-	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Datation pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri- por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	5	Oui	Oui	120	200	200	250	-	Oui	-	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	6	Oui	Oui	200	250	275	310	-	Oui	-	2	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	7	Non	Oui	275	310	380	390	-	ND	-	2 ?	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.255	Bus-Saint-Rémy	La Mare des Champs	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.256	Criquebeuf-sur-Seine	Le Catefier	Global	Oui	+/-	-25	50	390	390	-	ND	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	1	Non	Oui	-100	-25	50	70	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	2	Oui	Oui	50	70	100	125	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.258	Erepnay	Chemin de Vatinmesnil	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.259	Erepnay	Domaine de la Héron- nerie	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	1	Non	Oui	-25	1	15	20	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	Oui	-	-
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	2	Oui	Oui	40	50	150	200	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	Oui	-	-
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	3	Oui	Oui	150	200	270	300	-	Oui	-	2 ?	-	1	-	-	-	Oui	-	-
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	4	Non	Oui	270	300	375	390	-	ND	-	2 ?	-	-	-	-	-	Oui	-	-
S.261	Grand-Couronne	Le Grand Essart	Global	Oui	+/-	-25	15	305	340	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.262	Heudicourt	Garenne de la Folie	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.263	La Londe	Le Vivier Gamelin	Global	Oui	+/-	-25	15	270	310	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.264	Louviers	Les Buis	Global	Oui	+/-	1	1	340	340	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.265	Morgny	L'Ermiteage	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui ?
S.266	Oissel	La Mare du Puits	Global	Oui	+/-	50	100	385	385	-	0	-	1 ?	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.267	Orival	Le Câtefier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.268	Rouen	Rue Eugène-Boudin	Global	Oui	+/-	140	140	270	310	-	Probable	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	1	Oui	Oui	-50	-25	15	15	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	2	Oui	Oui	15	15	50	50	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	3	Oui	Oui	50	50	180	180	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	4	Oui	Oui	180	180	250	300	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	Oui ?	-
S.270	Venables	Les Marnières	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.271	Allaire	Lehéro	Global	Oui	+/-	100	100	300	300	-	ND	-	2 ?	1	-	-	-	-	-	-	-
S.272	Carnac	Les Bosseno	Global	Oui	+/-	150	150	355	355	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.273	Locquetas	Kerdadec	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1 ?	-	-	-	-	-	-	-
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.275	Pluherlin	La Grée Mahé	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.276	Plumelin	Kerdourin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Porche	Portiques	Tri- ou qua- dri-por- tique	Temples/ édicules (famille A)	Temples (famille B)	Temples (famille C)	Temples (famille D)	Temples (famille E)	Temple ND	Bassins	Puits	Autres construc- tions
S.277	Rieux	Le Bourg	1	Non	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.277	Rieux	Le Bourg	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	-	ND	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	1	Non	Oui	-300	-300	-50	-10	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	2	Non	Oui	-50	-10	10	40	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	3	Oui	Oui	10	40	120	140	-	ND	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.278	Vannes	Bilaire	4	Oui	Oui	120	140	180	220	-	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.278	Vannes	Bilaire	5	Oui	Oui	180	220	300	320	-	Oui	Oui	-	1	-	-	-	-	-	-	Oui
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	1	Oui	+/-	-100	-50	-25	1	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	2	Oui	+/-	-25	1	340	360	-	Oui	Oui	1	-	-	-	-	-	-	-	Oui
S.280	Vieux	Le Champ des Crêtes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	Oui	Oui	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
S.281	Vieux	Musée archéologique	Global	Oui	Oui	60	100	275	310	-	0	-	1	1	-	-	-	-	-	-	Oui

TABLEAU F
DÉCOMPTE DES PRINCIPAUX TYPES DE MOBILIER, PHASE PAR PHASE (1)

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- pense ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.1	Andard	Le Foyer Logement	Global	Oui	Oui	-100	335	350	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	3	41	0	0	0	8	0	0
S.1	Andard	Le Foyer Logement	1	Non	+/-	-100	-30	-20	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	3	1	0	0	0	1	0	0
S.1	Andard	Le Foyer Logement	2	Oui	+/-	-30	200	300	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.1	Andard	Le Foyer Logement	3	Non	+/-	200	300	350	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	> 31	0	0	0	ND	0	0
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	Global	Oui	Oui	160	170	395	410	3	100000	0	50000	> 352	> 67	0	711	0	0	0	2	0	0
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	1	Oui	Oui	160	170	250	260	2	ND	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	2	Oui	Oui	250	260	395	410	3	ND	0	ND	ND	ND	0	711	0	0	0	2	0	0
S.3	Angers	Le Château	Global	Non	+/-	-15	-10	275	350	2	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	Global	Oui	Oui	-30	-20	150	200	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	1	Oui	Oui	-30	-20	25	50	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	2	Oui	Oui	25	50	150	200	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.6	Chênehutte- les-Tuffeaux	Le Villier	Global	Oui	Oui	70	100	370	385	2	ND	0	ND	ND	0	0	59	0	0	0	4	0	0
S.8	Tiercé	Les Tardivières	Global	Non	Oui	15	40	80	100	2	1293	0	92	ND	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêt	Global	Oui	Oui	-425	-300	330	350	2	ND	ND	3780	86	149	0	843	ND	0	0	> 31	67	> 30
S.9	Allonnes	La Forêt	1	Oui	Oui	-425	-300	-50	-30	2	ND	0	ND	0	0	0	ND	ND	0	0	14	0	0
S.9	Allonnes	La Forêt	2	Oui	Oui	-50	-30	1	20	2	ND	ND	0	0	0	0	> 500 ?	ND	0	0	ND	ND	ND
S.9	Allonnes	La Forêt	3	Oui	Oui	1	20	80	90	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	0	ND	ND	ND
S.9	Allonnes	La Forêt	4	Oui	Oui	160	170	330	350	2	2743	0	3780	86	149	0	> 150	ND	0	0	ND	ND	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	Global	Oui	Oui	1	25	275	310	2	ND	ND	0	ND	ND	0	92	ND	0	ND	> 21	22	15
S.10	Allonnes	Les Perrières	1	Non	+/-	1	25	25	50	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	2	Non	+/-	25	50	70	120	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	3	Oui	Oui	70	120	150	200	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	4	Oui	Oui	150	200	275	310	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.11	Aubigné-Ra- can	Cherré	Global	Oui	Oui	-280	-280	275	310	2	ND	ND	0	ND	ND	0	6	2	0	0	1	0	0
S.11	Aubigné-Ra- can	Cherré	1	Oui	Oui	-280	-280	-30	20	2	ND	0	38	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.11	Aubigné-Ra- can	Cherré	2	Oui	Oui	60	100	275	310	2	ND	ND	0	ND	ND	0	6	2	0	0	1	0	0
S.14	Courgains	Les Noës	Global	Oui	+/-	150	150	300	300	1	12	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.16	Le Mans	Les Jacobins	Global	Oui	Oui	-50	1	200	270	2	1052	111	0	2	ND	0	546	21	0	2	23	1	1
S.16	Le Mans	Les Jacobins	1	Oui	Oui	-50	1	40	70	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.16	Le Mans	Les Jacobins	2	Oui	Oui	40	70	110	130	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND
S.16	Le Mans	Les Jacobins	3	Oui	Oui	110	130	200	270	2	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	ND	ND	ND

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qua- lité de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NMI)	
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	Global	Oui	Oui	-100	-50	275	310	2	> 3000	ND	48	1	ND	ND	0	0	197	33	1	1	84	> 6	4
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	1	Oui	Oui	-100	-50	-25	1	2	141	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	1	0	0
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	2	Oui	Oui	-25	1	20	30	2	> 352	ND	ND	ND	> 22	ND	0	0	> 1	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	3	Oui	Oui	20	30	70	80	2	> 1910	ND	ND	ND	> 72	ND	0	0	13	ND	ND	ND	26	ND	ND
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	4	Oui	Oui	70	80	80	120	2	> 64	ND	ND	ND	> 23	ND	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	5	Oui	Oui	80	120	275	310	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S.18	Neu-ville-sur-Sar-the	Le Chapeau	Zone 4	Oui	Oui	40	50	190	260	2	1228	ND	0	0	0	0	0	0	39	ND	0	ND	2	0	0
S.19	Neuvy-en-Champagne	La Puisaye	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	40	0	0	0	10	0	0
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Global	Oui	Oui	40	55	275	320	3	ND	ND	3	2	> 1000	155	ND	0	86	9	0	1	32	1	1
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vérette	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	> 20	ND	0	0	2	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.24	Sablé-sur-Sar-the	La Tour aux Fées	Global	Oui	+/-	50	50	350	355	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0
S.25	Vaas	Rorrou	Global	Oui	+/-	1	1	400	400	1	ND	ND	0	1	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuret	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.27	Bouère	La Pélivière	Global	Oui	+/-	50	50	200	200	1	58	ND	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	Global	Oui	+/-	1	1	100	200	1	6	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.29	Courcité	Mont Méard	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.30	Entrammes	La Furetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.31	Entrammes	Le Port	Global	Oui	Oui	-30	1	100	125	2	ND	ND	ND	0	1361	ND	0	0	5	2	0	0	6	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	Global	Oui	Oui	-325	-275	350	355	2	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	150 ?	4	0	6	30	20	7
S.32	Jublains	La Tonnelle	1	Oui	Oui	-325	-275	-25	1	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	4 ?	0	0	ND	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	2	Non	Oui	-25	1	65	100	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	ND	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- pé- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.32	Jublains	La Tonnelle	3	Oui	Oui	65	100	275	300	2	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	20	7
S.32	Jublains	La Tonnelle	4	Oui	Oui	275	300	350	355	2	0	0	0	0	0	0	> 56	0	ND	0	ND	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	Temple B	Non	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	ND	0	ND	0	0	0	ND	79
S.36	Juvigné	La Ferrière	Global	Oui	Oui	-225	-200	370	385	2	2022	12	0	ND	ND	0	412	9	0	0	0	16	1
S.36	Juvigné	La Ferrière	1	Oui	+/-	-225	-200	15	20	2	1839	0	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0	0	10	0
S.36	Juvigné	La Ferrière	2	Oui	+/-	15	20	370	385	2	183	12	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0	0	6	1
S.37	Loupfougères	La Petite Ridière	Global	Oui	+/-	-20	-20	125	400	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.38	Pauton	Le Bréon Frézeau	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.39	Saint-Denis- du-Maine	La Grillère	Global	Oui	Oui	15	25	200	340	2	ND	27	0	262	ND	1	0	1	2	0	0	4	0
S.39	Saint-Denis- du-Maine	La Grillère	1	Non	Oui	15	25	50	70	2	4004	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	3	0
S.39	Saint-Denis- du-Maine	La Grillère	2	Oui	Oui	50	70	200	340	2	ND	ND	0	ND	ND	0	1	ND	0	0	1	0	0
S.41	Ajou	L'Épine au Coq	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.45	Beau- mont-le-Roger	La Butte des Forges	Global	Oui	+/-	140	140	340	340	1	ND	ND	2	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	1	1
S.50	Caillouet-Or- geville	La Maison Noury	Global	Oui	+/-	100	100	275	275	1	ND	ND	0	0	ND	0	4	0	0	0	1	> 4	4
S.52	Condé-sur- Iton	Le Val	Global	Oui	Oui	1	50	220	220	2	551	0	0	ND	ND	0	1	0	0	0	1	1	1
S.52	Condé-sur- Iton	Le Val	1	Oui	Oui	1	50	80	100	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.52	Condé-sur- Iton	Le Val	2	Oui	Oui	80	100	220	300	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.54	Crique- beu-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.55	Crique- beu-la-Cam- pagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.56	Evreux	LEP Hébert	Global	Oui	Oui	1	1	180	300	2	1122	ND	0	186	ND	5	0	53	0	0	0	10	0
S.57	Evreux	Rue de la Justice	Bâti- ment à excdres	Non	Oui	100	100	200	200	2	ND	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.57	Evreux	Rue de la Justice	En- ceinte carrée	Non	Oui	50	100	150	150	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.59	Le Fresne	Le Vieux Montier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.86	La Londe	Sainte-Ouen-de-Thou- berville	Global	Oui	+/-	50	100	360	380	1	ND	ND	0	1	0	220	0	0	0	8	20	5
S.87	Saint-Martin- de-Boscher- ville	Abbaye-Saint- Georges	Global	Oui	Oui	-50	-25	300	350	2	2050	ND	ND	0	0	17	0	0	0	8	2	2
S.87	Saint-Martin- de-Boscher- ville	Abbaye-Saint- Georges	1	Oui	Oui	-50	-25	1	25	2	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.87	Saint-Martin- de-Boscher- ville	Abbaye-Saint- Georges	2	Oui	Oui	1	25	75	125	2	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.87	Saint-Martin- de-Boscher- ville	Abbaye-Saint- Georges	3	Oui	Oui	75	125	300	350	2	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.88	Saint-Saens	Le Teurtre	Global	Oui	+/-	-50	-50	260	300	1	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.90	Yville-sur- Seine	Le Sablon	Global	Oui	Oui	-50	1	380	400	2	940	ND	ND	ND	0	54	0	0	0	6	0	0
S.90	Yville-sur- Seine	Le Sablon	1	Non	+/-	-50	1	30	50	2	ND	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.90	Yville-sur- Seine	Le Sablon	2	Oui	+/-	30	50	75	100	2	ND	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.90	Yville-sur- Seine	Le Sablon	3	Oui	+/-	75	100	380	400	2	ND	ND	ND	ND	0	46	0	0	0	ND	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	Global	Oui	+/-	-225	-200	380	380	2	ND	ND	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	1	Oui	+/-	-225	-200	-150	-100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	2	Oui	+/-	1	1	380	380	2	ND	ND	0	0	0	6	0	0	8	0	0	0
S.92	Areines	Les Poulitres	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.94	Baudreville	La Mône	Global	Oui	+/-	1	50	275	310	2	ND	ND	ND	ND	0	12	0	0	0	3	0	0
S.95	Bonnieres-sur- Seine	Les Guinets	Global	Oui	+/-	-50	-50	300	300	1	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	Global	Oui	+/-	-30	1	330	400	2	ND	ND	ND	ND	0	>61	15	0	6	20	0	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	1	Oui	+/-	-30	1	50	75	2	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	2	Oui	+/-	50	75	ND	ND	2	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	3	Oui	+/-	ND	ND	330	400	2	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.100	Chartres	Place des Epars	Global	Oui	Oui	1	15	250	300	2	ND	ND	ND	0	0	11	0	0	0	0	0	0
S.100	Chartres	Place des Epars	1	Non	Oui	1	15	50	70	2	ND	ND	ND	0	0	6	0	0	0	0	0	0
S.100	Chartres	Place des Epars	2	Non	Oui	50	70	100	125	2	ND	ND	12	0	0	5	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- pé- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Céra- mique (NR)	Céra- mique (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figur- ines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.100	Chartres	Place des Epars	3	Oui	Oui	100	125	250	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.100	Chartres	Place des Epars	4	Oui	Oui	225	250	300	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	Global	Oui	Oui	70	130	250	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	1	0	0
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	2	Oui	Oui	70	100	300	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	1	0	0
S.102	Chilleurs-aux-Bois	La Cognée	Global	Oui	+/-	1	1	300	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	Global	Oui	Oui	-150	-50	400	ND	ND	0	0	0	ND	ND	0	1	0	0	0	0	1	1
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	1	Non	Oui	-150	-50	1	ND	ND	0	0	0	ND	4	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	2	Oui	Oui	-25	1	100	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	ND
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	3	Oui	Oui	50	100	400	ND	ND	0	0	0	ND	ND	0	1	0	0	0	0	ND	ND
S.108	Guainville	Le Gros Murger	Global	Oui	+/-	50	50	300	52	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Global	Oui	+/-	1	100	300	1559	116	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	2	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Étuvée	Global	Oui	Oui	-50	-20	400	16400	ND	84	2	ND	ND	ND	ND	516	0	0	5	32	1	1
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Étuvée	1	Oui	Oui	-50	-20	50	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND	58	0	0	ND	9	ND	ND
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Étuvée	2	Oui	Oui	20	50	150	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	34	0	0	ND	3	ND	ND
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Étuvée	3	Oui	Oui	150	150	350	ND	ND	ND	2	ND	ND	ND	0	ND	0	0	ND	0	ND	ND
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Étuvée	4	Non	Oui	300	350	425	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	8	0	0	ND	1	ND	ND
S.115	Pithiviers-le-Viel	La Grande Raye	Global	Oui	+/-	1	1	350	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.116	Pithiviers-le-Viel	Les Jardins du Bourg	Global	Oui	Oui	100	200	350	ND	ND	0	0	0	0	0	0	10	0	0	ND	3	1	1
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	Global	Oui	Oui	-25	1	200	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	> 12	0	0	0	1	4	3
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	1	Oui	Oui	-25	1	25	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	12	0	0	0	ND	ND	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	2	Oui	Oui	25	ND	270	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	ND	ND
S.119	Rou-vray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	Global	Oui	ND	100	100	200	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.122	Sepreuil	La Féerie	Global	Oui	Oui	80	120	400	ND	220	0	0	14275	ND	1	0	1311	0	0	0	3	0	0
S.122	Sepreuil	La Féerie	2	Oui	Oui	340	360	400	ND	> 63	0	0	14275	ND	1	0	ND	0	0	0	3	0	0
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Global	Oui	+/-	-150	-50	400	ND	ND	1	0	0	0	0	0	6	0	0	0	ND	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Céra- mique (NR)	Céra- mique (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figur- ines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Global	Oui	Oui	-50	-25	400	350	2	ND	0	40000	ND	ND	0	361	38	0	16	83	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	1	Non	Oui	-50	-25	75	50	2	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	0	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	2	Oui	Oui	50	100	225	175	2	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	0	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	3	Oui	Oui	175	225	400	350	2	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	0	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Temple B	Oui	Oui	50	100	400	350	2	0	0	0	0	0	0	10	0	0	ND	0	0	0
S.132	Comblessac	Le Mur	Global	Oui	+/-	1	1	275	275	1	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	0	1	1
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Global	Oui	Oui	100	120	310	275	2	96	0	ND	ND	ND	0	6	0	0	0	0	3	ND
S.135	Corseul	L'Hôtelierie	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	2	135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	Global	Oui	Oui	-250	-50	125	100	2	638	0	226	4	18	0	0	0	0	0	2	132	70
S.138	Saint-Jacur-de-la-Mer	Les Haches	Global	Non	Oui	-50	-25	200	150	2	2816	0	ND	ND	0	0	34	1	0	0	17	254	54
S.138	Saint-Jacur-de-la-Mer	Les Haches	1	Non	Oui	-50	-25	70	40	2	ND	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	2	ND
S.138	Saint-Jacur-de-la-Mer	Les Haches	2	Non	Oui	40	70	200	150	2	ND	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	252 ?	ND
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Global	Oui	+/-	100	100	400	400	1	ND	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.140	Taden	La Cale	Global	Non	+/-	100	100	400	400	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.143	Fon-taine-les-Bas-sets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.144	Fon-taine-les-Bas-sets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	Global	Oui	Oui	-200	50	380	360	2	11563	ND	6361	> 144	42680	0	57	7	0	4	34	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	1	Non	Oui	-200	-200	-25	-50	2	1929	0	2056	66	ND	0	10 ?	0	0	0	6	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	2	Oui	Oui	25	50	100	75	2	ND	ND	1796	47	ND	0	4 ?	ND	0	0	ND	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	3	Oui	Oui	75	100	380	360	2	ND	ND	974	34	ND	0	40	ND	0	0	ND	0	0
S.147	Mondeville	L'Etoile	Global	Non	Oui	110	150	250	200	2	ND	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	4	1	1
S.148	Nécy	La Martinière	Global	Oui	Oui	1	60	200	150	2	835	0	294	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.149	Tournai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	Global	Oui	+/-	1	50	275	250	1	ND	0	0	0	0	0	> 1000	0	0	0	0	0	0
S.150	Berthouville	Le Villeret	Global	Oui	+/-	-25	-25	340	250	1	ND	60	ND	ND	ND	0	> 60	ND	2	10	38	1	1
S.151	Glanville	Le Bois Emery	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.152	Hecmanville	La Chaussée	Global	Oui	Oui	1	40	220	180	2	11208	0	88	ND	ND	0	6	1	0	0	4	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avéré?	Data- tion pré- pé- cise?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Quali- té de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naïes	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Global	Oui	+/-	75	275	325	350	2	ND	0	0	412	ND	0	0	43	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	Global	Oui	Oui	-325	-275	390	400	2	ND	0	0	> 23687	ND	2	702	ND	ND	ND	ND	> 41	0
S.158	Meaux	La Bauve	1	Oui	Oui	-325	-325	-275	-275	2	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	2	Oui	Oui	-50	-25	100	125	2	ND	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
S.158	Meaux	La Bauve	3	Oui	Oui	100	125	390	400	2	ND	0	0	9008	ND	59	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
S.161	Saint-Mars-Vieux-Maisons	L'Orme	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.162	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Global	Oui	+/-	-25	15	180	180	1	ND	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	7	0
S.164	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Global	Oui	+/-	-25	50	200	300	2	> 2300	0	0	4008	ND	ND	0	15	0	0	0	0	0
S.165	Athée	Les Provençères	Global	Oui	+/-	-30	-30	310	465	1	ND	0	0	ND	ND	0	0	8	0	0	0	0	0
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	Global	Oui	Oui	-200	-150	100	300	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	1	0	0	0	1	0
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	1	Non	Oui	-200	-150	-25	1	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	1	0	0	0	0	0
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	2	Oui	Oui	-25	1	30	60	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	3	Oui	Oui	30	60	100	300	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	1	0
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	Global	Oui	Oui	20	30	350	360	2	ND	0	2	ND	ND	0	0	50	8	0	0	22	13
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	1	Oui	Oui	20	30	70	80	2	ND	0	ND	ND	ND	0	0	23	ND	0	0	ND	ND
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	2	Oui	Oui	70	80	100	125	2	ND	0	ND	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	ND
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	3	Oui	Oui	125	150	350	360	2	ND	0	ND	ND	ND	0	0	> 22	ND	0	0	ND	ND
S.168	Clédun	Trouguet	Global	Non	+/-	1	100	330	330	1	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	ND	0
S.170	Douarnenez	Trégouzel	Global	Oui	Oui	-120	-30	125	400	2	ND	0	0	ND	ND	ND	0	140	0	0	0	> 20	1
S.170	Douarnenez	Trégouzel	1	Non	Oui	-120	-30	-30	1	2	ND	0	0	ND	ND	0	1	0	0	0	0	0	0
S.170	Douarnenez	Trégouzel	2	Oui	Oui	-30	1	40	40	2	ND	0	0	ND	ND	ND	0	72	0	0	0	> 5	0
S.170	Douarnenez	Trégouzel	3	Oui	Oui	40	40	80	90	2	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	1
S.170	Douarnenez	Trégouzel	4	Oui	Oui	80	90	125	400	2	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0
S.172	Paule	Kergroaz	Global	Oui	Oui	-20	-10	270	310	2	3712	0	0	ND	ND	0	0	68	0	0	0	3	> 10
S.172	Paule	Kergroaz	1	Oui	Oui	-20	-10	50	70	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	40?	0	0	0	3	0
S.172	Paule	Kergroaz	2	Oui	Oui	50	70	270	310	2	ND	0	0	ND	ND	0	0	11?	0	0	0	0	> 10

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- pé- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Quali- té de l'info. strati.	Céra- mique (NR)	Céra- mique (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figur- ines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Global	Oui	Oui	40	50	220	300	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.174	Plomelin	Le Pérennou	Global	Non	+/-	1	1	300	300	2	34	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.175	Plomodiern	ND	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.176	Quimper	Parc ar Groas	Global	Oui	Oui	-150	-50	200	325	2	> 13000	ND	ND	0	1253	ND	ND	0	51	1	0	0	31	ND	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	1	Non	Oui	-150	-50	-20	1	2	ND	ND	0	0	46	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.176	Quimper	Parc ar Groas	2	Oui	Oui	-20	1	40	40	2	ND	ND	ND	0	142	ND	ND	0	6	ND	0	0	ND	ND	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	3	Oui	Oui	40	40	80	120	2	ND	ND	ND	0	1065	ND	ND	0	10	ND	0	0	ND	ND	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	4	Oui	Oui	80	120	200	325	2	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	ND	ND
S.177	Quimper	Rue Eugène Boudin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.178	Rosporden	La Grande Boissière	Global	Oui	+/-	1	1	100	100	2	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.179	Saint-Jean-Trollimon	Tronoën	Global	Oui	+/-	-425	-375	305	340	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	2	> 220	ND	0	> 26	> 70	> 500	ND
S.179	Saint-Jean-Trollimon	Tronoën	1	Oui	+/-	-425	-375	-50	-25	1	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND	2	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.179	Saint-Jean-Trollimon	Tronoën	2	Oui	+/-	-50	-25	305	340	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	> 500	ND
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	Global	Oui	+/-	35	35	385	385	1	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	20	0	0	0	1	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	Global	Oui	Oui	-25	-1	250	350	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	1	Oui	Oui	-25	-1	25	50	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	2	Oui	Oui	25	50	75	125	2	> 446	> 16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	3	Oui	Oui	75	125	250	350	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.184	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Terres	Global	Oui	+/-	-100	1	280	370	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	39	0	0	0	1	0	0
S.184	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Terres	1	Non	Oui	-25	1	1	25	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	1	0	0
S.184	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Terres	2	Oui	+/-	1	25	280	370	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.186	Combourg	La Haute Boissière	Global	Oui	+/-	100	100	200	200	1	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.188	Mordelles	Le Bignon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.189	Mordelles	Sermon	Global	Oui	+/-	-25	1	50	300	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	48 (ou > 250)	ND	0	0	17	0	0
S.190	Mordelles	Le Val	Global	Non	Oui	-25	-10	125	150	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.192	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyomerais	Global	Oui	Oui	75	100	360	390	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	46	ND
S.193	Pacé	Launay Bézillard	Global	Oui	+/-	1	50	200	200	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.193	Pacé	Launay Bézillard	1	Oui	+/-	1	1	50	50	2	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Quali-té de l'info. strati.	Céra-mique (NR)	Céra-mique (NMI)	Réci-pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco-faune (NR)	Restes hu-mains	Mon-naies	An-neaux	Rou-elles	Je-tons, pions	Parures et accessoires vesti-men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.193	Pacé	Launay Bézillard	2	Oui	+/-	50	50	200	200	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.194	Alençon	Les Grouas	Global	Oui	+/-	-125	-100	310	340	2	ND	ND	ND	0	2700	ND	0	ND	ND	ND	0	0	15	0	0
S.194	Alençon	Les Grouas	1	Oui	Oui	-125	-100	-30	1	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	0	10	0	0
S.194	Alençon	Les Grouas	2	Non	+/-	-30	1	310	340	2	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	0	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	Global	Oui	Oui	-300	-250	225	325	3	268	ND	6	0	127	ND	0	0	31	ND	0	0	10	0	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	1	Oui	Oui	-300	-250	-30	-30	3	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	0	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	2	Oui	Oui	-30	-30	225	325	3	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.196	Macé	Les Hermites	Global	Oui	Oui	-25	-20	360	410	3	2864	341	ND	0	6126	ND	inclus	2	114	7	0	5	33	9	ND
S.196	Macé	Les Hermites	1	Oui	Oui	-25	-20	15	35	2	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	5	ND	0	ND	ND	0	0
S.196	Macé	Les Hermites	2	Oui	Oui	15	35	40	50	2	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.196	Macé	Les Hermites	3	Oui	Oui	40	50	250	275	3	ND	ND	ND	0	2922	ND	inclus	0	ND	ND	0	ND	ND	1	1
S.196	Macé	Les Hermites	4	Oui	Oui	40	50	250	275	3	ND	ND	ND	0	1258	ND	inclus	2	ND	ND	0	ND	ND	2	ND
S.196	Macé	Les Hermites	5	Oui	Oui	250	275	360	410	3	ND	ND	ND	0	1946	ND	inclus	0	75	ND	0	ND	ND	7	ND
S.202	Brie-non-sur-Armançon	Champ de l'Aregne	Global	Oui	+/-	-50	1	380	400	1	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	266	3	0	0	33	0	0
S.203	Champlost	Le Foulon d'Avrolles	Global	Non	+/-	-200	-50	360	380	1	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	96	0	0	0	5	0	0
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	Global	Oui	Oui	100	125	350	375	2	ND	ND	ND	2	6416	ND	2	0	180	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	1	Oui	Oui	100	125	150	200	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	2	Oui	Oui	150	200	275	310	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubeau	L'Aumône/la Justice	3	Oui	Oui	275	310	350	375	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.205	Châteaubeau	La Tannerie	Global	Oui	+/-	150	180	350	400	2	> 300000	ND	0	0	5336	ND	7	1	1400	0	0	0	ND	186	ND
S.206	Corbeilles	Franchambault	Global	Oui	Oui	80	120	200	300	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	2	0	0	0	0
S.210	Joigny	Haut le Pied	Global	Oui	+/-	70	70	200	200	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.214	Mespuits	La Pièce du Parc	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.215	Mespuits	Les Grès	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.217	Montbouy	Craon	Global	Non	+/-	-25	-25	380	380	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	> 209	0	0	0	0	> 30	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	Global	Oui	Oui	40	100	275	350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	Global	Oui	Oui	1	100	380	400	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	1657	1	0	0	ND	1	1
S.225	Seaux-du-Gâtinais	Le Préau	Global	Oui	Oui	50	75	375	425	2	ND	ND	ND	1	ND	ND	ND	0	> 100	0	0	0	ND	64	> 16
S.225	Seaux-du-Gâtinais	Le Préau	1	Non	Oui	50	75	100	125	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.225	Seaux-du-Gâtinais	Le Préau	2	Oui	Oui	100	125	150	150	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qua- lité de l'info. strati.	Cérami- que (NR)	Cérami- que (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figur- ines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.225	Seaux-du-Gâtinais	Le Préau	3	Oui	Oui	150	150	200	225	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.225	Seaux-du-Gâtinais	Le Préau	4	Non	Oui	200	225	360	400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	ND	0	0	0
S.226	Sens	La Motte du Ciar	Global	Oui	+/-	25	100	300	400	1	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	25	6	0	3	6	6
S.227	Serbonnes	Le Parc	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.229	Sognolles-en-Montois	Les Rochortes	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.230	Triguères	Moulin du Chemin	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.231	Triguères	La Roche du Vieux Garçon	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	3	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	4	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Global	Non	Oui	30	100	150	400	2	224	44	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0
S.236	La Ville-neuve-au-Châtellot	Les Grèves	Global	Oui	Oui	-310	-300	380	400	2	ND	ND	0	9	ND	ND	0	ND	4683	145	> 70000	0	127	ND	ND
S.236	La Ville-neuve-au-Châtellot	Les Grèves	1	Oui	Oui	-310	-300	-50	-25	2	ND	ND	0	> 7	ND	ND	0	ND	0	ND	0	0	76	0	0
S.236	La Ville-neuve-au-Châtellot	Les Grèves	2	Oui	Oui	-50	-25	15	100	2	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	> 30000	0	51 (ph. 2+3)	ND	ND
S.236	La Ville-neuve-au-Châtellot	Les Grèves	3	Oui	Oui	15	100	380	400	2	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	ND
S.237	Amboise	Les Châtelliers	Global	Oui	Oui	-40	-25	175	225	2	5327	394	0	0	3500	157	0	0	> 162	4	0	8	9	0	0
S.237	Amboise	Les Châtelliers	1	Oui	Oui	-40	-25	15	20	2	1363	128	0	0	804	80	0	0	> 161	ND	0	8	4	0	0
S.237	Amboise	Les Châtelliers	2	Oui	Oui	15	20	175	225	2	1269	126	0	0	838	77	0	0	1	ND	0	0	ND	0	0
S.239	Chanceaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	Global	Oui	+/-	1	25	100	125	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.240	Descartes	La Pièce des Courances de Crotteville	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.242	Panzout	La Grange aux Moines	Global	Oui	+/-	-100	-25	125	300	1	1082	ND	0	0	0	0	0	0	1870	1	0	0	0	0	0
S.243	Pouillé	Les Bordes	Global	Oui	Oui	-25	25	200	250	3	ND	ND	ND	0	1608	ND	ND	0	32	0	0	54	7	5	3
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Global	Oui	Oui	1	50	300	390	3	2247	705	ND	0	31756	125	ND	0	4	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avéré ?	Data-tion pré- pé- cise ?	Borne infé- rieure		Borne supé- rieure		Qual- ité de l'info. strati.	Céra- mique (NR)	Céra- mique (NMI)	Réci- pients en verre (NR)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naïes	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figur- ines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.247	Sainte-Patrice	Tiron	Global	Oui	Oui	100	150	200	225	3	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	6	0	0	0	0	0	0
S.248	Tours	Rue Nationale	Global	Oui	+/-	15	40	ND	ND	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.248	Tours	Rue Nationale	1	Non	Oui	15	40	80	125	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.248	Tours	Rue Nationale	2	Oui	+/-	80	125	ND	ND	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.249	Montai- gu-la-Brisette	Hameau Dorey	Global	Oui	+/-	1	1	300	300	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	20	1	0	0	0	0	0
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.253	Authèves	Les Mureaux	Global	Oui	Oui	-150	-50	240	300	2	14926	1407	ND	4	8224	ND	316	ND	49	ND	0	8	35	0	0
S.253	Authèves	Les Mureaux	1	Oui	Oui	-150	-50	-25	-25	2	ND	ND	ND	0	339	ND	2	2	3	ND	0	0	9	0	0
S.253	Authèves	Les Mureaux	2	Oui	Oui	15	15	40	45	2	ND	ND	ND	0	1244	ND	14	0	20	ND	0	0	6	0	0
S.253	Authèves	Les Mureaux	3	Oui	Oui	40	45	75	75	3	ND	ND	ND	0	8	ND	ND	ND	3	ND	0	ND	3	0	0
S.253	Authèves	Les Mureaux	4	Oui	Oui	75	75	240	300	3	ND	ND	ND	4	2943	ND	> 110	0	5	ND	0	ND	2	0	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	Global	Oui	Oui	-150	-125	275	390	2	ND	ND	ND	2	> 21000	ND	34	0	383	18	1	0	123	2	2
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	1	Oui	Oui	-150	-125	-100	-100	2	2424	161	ND	1	20000	253	0	0	20	9	0	ND	> 50	0	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	2	Oui	Oui	-50	-40	-30	-25	2	ND	ND	ND	ND	177	ND	0	0	2	0	0	ND	> 10	0	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	3	Oui	Oui	-30	-25	15	50	2	ND	ND	ND	ND	214	ND	ND	0	4	1	0	ND	ND	ND	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	4	Oui	Oui	15	50	120	200	2	ND	ND	ND	ND	45	ND	ND	0	8	0	0	ND	ND	ND	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	5	Oui	Oui	120	200	200	250	2	ND	ND	ND	ND	230	ND	ND	0	53	2	0	ND	ND	ND	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	6	Oui	Oui	200	250	275	310	2	ND	ND	ND	ND	127	ND	ND	0	5	0	0	ND	ND	ND	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	7	Non	Oui	275	310	380	390	2	ND	ND	ND	ND	586	ND	ND	0	254	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S.255	Bus-Saint- Rémy	La Mare des Champs	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.256	Crique- beuf-sur-Seine	Le Cartelier	Global	Oui	+/-	-25	50	390	390	1	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	232	ND	0	0	6	16	6
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	Global	Oui	Oui	-100	-25	100	125	2	> 1000	ND	0	0	ND	ND	0	0	> 8	2	0	0	7	0	0
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	1	Non	Oui	-100	-25	50	70	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	> 5	ND	0	0	> 2	0	0
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	2	Oui	Oui	50	70	100	125	2	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	ND	0	0	ND	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	Global	Oui	Oui	-25	1	375	390	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	822	ND	0	39	64	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	1	Non	Oui	-25	1	15	20	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	> 20	0	0	ND	2	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	2	Oui	Oui	40	50	150	200	2	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avéré ?	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	Qualité de l'info. strati.	Céramique (NR)	Céramique (NMI)	Vaisselle métal- lique (NMI)	Faune (NR)	Faune (NMI)	Malaco- faune (NR)	Restes hu- mains	Mon- naies	An- neaux	Rou- elles	Je- tons, pions	Parures et accessoires vesti- men-taires	Figurines en terre cuite (NR)	Figurines en terre cuite (NMI)
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	3	Oui	Oui	150	200	300	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	4	Non	Oui	270	300	390	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	0
S.261	Grand-Cou- ronne	Le Grand Essart	Global	Oui	+/-	-25	15	340	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	45	0	0	0	7	2	1
S.263	La Londe	Le Vivier Gamelin	Global	Oui	+/-	-25	15	310	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	1	0	0
S.264	Louviers	Les Buis	Global	Oui	+/-	1	1	340	ND	ND	0	0	0	0	0	66	0	0	0	2	0	0
S.266	Osisel	La Mare du Puits	Global	Oui	+/-	50	100	385	ND	ND	1	ND	ND	ND	0	308	1	0	0	>4	ND	ND
S.267	Orival	Le Câtelier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.268	Rouen	Rue Eugène-Boudin	Global	Oui	+/-	140	140	310	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	Global	Oui	Oui	-50	-25	350	ND	ND	0	822	ND	0	0	14	0	0	0	8	1	1
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	1	Oui	Oui	-50	-25	15	ND	ND	0	406	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	2	Oui	Oui	15	15	50	ND	ND	0	237	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	3	Oui	Oui	50	50	180	ND	ND	0	159	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	4	Oui	Oui	180	180	350	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	ND
S.271	Allaire	Lehéro	Global	Oui	+/-	100	100	300	ND	ND	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	> 20	ND
S.272	Carnac	Les Bosseno	Global	Oui	+/-	150	150	355	ND	ND	0	0	0	0	0	13	0	0	0	1	153	9
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	Global	Oui	+/-	1	1	400	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	1	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	2	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.275	Pluherlin	La Grée Mahé	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	ND	ND	0	0	0	0	0	1	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	Global	Oui	Oui	-300	-10	320	533	5	48	ND	ND	0	0	65	3	0	4	27	12	4
S.278	Vannes	Bilaire	1	Non	Oui	-300	-300	-10	26	0	0	0	0	0	0	1	0	0	ND	1	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	2	Non	Oui	-50	-10	40	90	2	41	0	0	0	0	2	0	0	ND	2	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	3	Oui	Oui	10	40	120	398	7	7	ND	ND	0	0	41	2	0	ND	18	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	4	Oui	Oui	120	140	220	ND	ND	0	0	0	0	0	7	0	0	ND	1	5?	2?
S.278	Vannes	Bilaire	5	Oui	Oui	180	220	320	19	160	41	0	0	0	0	6	0	0	ND	3	5?	2?
S.279	Baron-sur- Odon	Le Mesnil	Global	Oui	+/-	-100	-50	360	ND	ND	0	ND	ND	ND	2	42	> 400	0	0	> 2	1	1
S.279	Baron-sur- Odon	Le Mesnil	1	Oui	+/-	-100	-50	-25	ND	ND	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.279	Baron-sur- Odon	Le Mesnil	2	Oui	+/-	-25	1	360	ND	ND	0	ND	ND	ND	2	41	> 400	0	0	> 2	1	1
S.281	Vieux	Musée archéologique	Global	Oui	Oui	60	100	275	> 382	> 2004	0	ND	ND	0	0	42	9	0	2	12	0	0

TABLEAU G
DÉCOMPTE DES PRINCIPAUX TYPES DE MOBILIER, PHASE PAR PHASE (2)

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Date- tion pré- cise ?	Borne		Borne supérieure	Qualité de l'info- strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Mini- atures	Boîtes à sceau	Sy- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Con- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.1	Andard	Le Foyer Logement	Global	Oui	Oui	-100	-50	335 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.1	Andard	Le Foyer Logement	1	Non	+/-	-100	-30	-20	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.1	Andard	Le Foyer Logement	2	Oui	+/-	-30	-20	200 300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.1	Andard	Le Foyer Logement	3	Non	+/-	200	300	335 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	Global	Oui	Oui	160	170	395 410	3	0	0	0	0	0	0	0	1	5	1	0	0	6	0	4	0
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	1	Oui	Oui	160	170	250 260	2	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	ND	0	0	ND	0	ND	0
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	2	Oui	Oui	250	260	395 410	3	0	0	0	0	0	0	0	1	ND	ND	0	0	ND	0	ND	0
S.3	Angers	Le Château	Global	Non	+/-	-15	-10	275 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	Global	Oui	Oui	-30	-20	150 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	1	Oui	Oui	-30	-20	25 50	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	2	Oui	Oui	25	50	150 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.6	Chênehutte-les-Tuffeaux	Le Villier	Global	Oui	Oui	70	100	370 385	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
S.8	Tiercé	Les Tardivères	Global	Non	Oui	15	40	80 100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêtérie	Global	Oui	Oui	-425	-300	330 350	2	ND	ND	0	0	0	0	5	ND	> 20	0	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêtérie	1	Oui	Oui	-425	-300	-50 -30	2	0	ND	0	0	0	0	0	0	> 20	0	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêtérie	2	Oui	Oui	-50	-30	1 20	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	2	0	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêtérie	3	Oui	Oui	1	20	80 90	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.9	Allonnes	La Forêtérie	4	Oui	Oui	160	170	330 350	2	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.10	Allonnes	Les Perrières	Global	Oui	Oui	1	25	275 310	2	0	3	4	0	1	ND	ND	0	1	0	0	1	0	0	ND	0
S.10	Allonnes	Les Perrières	1	Non	+/-	1	25	25 50	2	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	ND	0	0	ND	0
S.10	Allonnes	Les Perrières	2	Non	+/-	25	50	70 120	2	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	ND	0	0	ND	0
S.10	Allonnes	Les Perrières	3	Oui	Oui	70	120	150 200	2	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	ND	0	0	ND	0
S.10	Allonnes	Les Perrières	4	Oui	Oui	150	200	275 310	2	0	ND	ND	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	ND	0	0	ND	0
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	Global	Oui	Oui	-280	-280	275 310	2	1	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	1	Oui	Oui	-280	-280	-260 -30	2	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	2	Oui	Oui	60	100	275 310	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.14	Courgains	Les Noës	Global	Oui	+/-	150	150	300 300	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.16	Le Mans	Les Jacobins	Global	Oui	Oui	-50	1	200 270	2	0	0	1	0	1	0	7	2	0	0	0	0	0	2	8	0
S.16	Le Mans	Les Jacobins	1	Oui	Oui	-50	1	40 70	2	0	0	ND	0	ND	0	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0
S.16	Le Mans	Les Jacobins	2	Oui	Oui	40	70	110 130	2	0	0	ND	0	ND	0	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0
S.16	Le Mans	Les Jacobins	3	Oui	Oui	110	130	200 270	2	0	0	ND	0	ND	0	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Global	Oui	Oui	-100	-50	275 310	2	1	0	1	6	3	1	3	5	6	11	0	0	0	2	4	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	1	Oui	Oui	-100	-50	-25 1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	2	Oui	Oui	-25	1	20 30	2	0	0	1	ND	0	ND	ND	0	1	ND	0	0	0	ND	ND	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	3	Oui	Oui	20	30	70 80	2	0	0	1	1	0	ND	ND	0	3	6	0	0	0	ND	ND	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à seau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	4	Oui	Oui	70	80 80	120	2	0	0	1 ?	2	1	ND	2	0	1	ND	0	0	0	ND	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	5	Oui	Oui	80	120 275	310	2	0	0	1 ?	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Zone 4	Oui	Oui	40	50 190	260	2	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	1	ND	0
S.19	Neuvy-en-Cham- pagne	La Puisaye	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Global	Oui	Oui	40	55 275	320	3	0	0	0	0	1	1	0	2	2	2	0	0	0	0	6
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Global	Oui	+/-	1	1 200	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vérette	Global	Oui	+/-	1	1 200	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Global	Oui	+/-	50	50 350	355	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
S.25	Vaas	Rotrou	Global	Oui	+/-	1	1 400	400	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuret	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.27	Bouère	La Pêlièvre	Global	Oui	+/-	50	50 200	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	Global	Oui	+/-	1	1 100	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.29	Courcité	Mont Méard	Global	Oui	+/-	140	140 340	340	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.30	Entrammes	La Furetière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.31	Entrammes	Le Port	Global	Oui	Oui	-30	1 100	125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	Global	Oui	Oui	-325	-275 350	355	2	0	0	1	0	0	0	0	32	0	0	1	0	0	3	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	1	Oui	Oui	-325	-275	-25	1	2	0	0	0	0	0	1	31	0	0	ND	0	0	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	2	Non	Oui	-25	1 65	100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	3	Oui	Oui	65	100 275	300	2	0	0	1	0	0	0	ND	1	0	0	ND	0	0	ND	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	4	Oui	Oui	275	300 350	355	2	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0	ND	0
S.32	Jublains	La Tonnelle	Tem- ple B	Non	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.36	Juvigné	La Fermerie	Global	Oui	Oui	-225	-200 370	385	2	4	0	1	1	0	0	1	>9	0	0	2	0	0	0	0
S.36	Juvigné	La Fermerie	1	Oui	+/-	-225	-200 15	20	2	0	0	0	0	0	0	0	>9	0	0	ND	0	0	0	0
S.36	Juvigné	La Fermerie	2	Oui	+/-	15	20 370	385	2	4	0	1	0	0	0	1	0	0	0	ND	0	0	0	0
S.37	Loupfougères	La Petite Ridellière	Global	Oui	+/-	-20	-20 125	400	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.38	Peuton	Le Bréon Frézeau	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.39	Saint-Denis-du- Maine	La Grillère	Global	Oui	Oui	15	25 200	340	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.39	Saint-Denis-du- Maine	La Grillère	1	Non	Oui	15	25 50	70	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.39	Saint-Denis-du- Maine	La Grillère	2	Oui	Oui	50	70 200	340	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.41	Ajou	L'Epine au Coq	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Global	Oui	+/-	140	140 340	340	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne		Borne supérieure	Qualité de l'info- strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Stry- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Global	Oui	+/-	100	100	275	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	Global	Oui	Oui	1	50	220	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	1	Oui	Oui	1	50	80	100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	2	Oui	Oui	80	100	220	300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.54	Crique- beuf-la-Campagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.55	Crique- beuf-la-Campagne	Croix des Friches	Global	Oui	+/-	1	1	200	200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.56	Evreux	LEP Hébert	Global	Oui	Oui	1	1	180	300	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.57	Evreux	Rue de la Justice	Bâti- ment à exè- dres	Non	Oui	100	100	200	200	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.57	Evreux	Rue de la Justice	En- ceinte carrée	Non	Oui	50	100	150	150	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.59	Le Fresne	Le Vieux Moutier	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.60	Garennes-sur-Eure	Bellevue	Global	Oui	+/-	50	50	400	400	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	Global	Oui	Oui	1	40	100	200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	1	Oui	Oui	1	40	50	50	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	2	Oui	Oui	50	50	100	200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	Global	Non	Oui	50	50	220	400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
S.65	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.67	Marbeuf	Le Buisson d'Hec- tomare	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Eroile	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.73	Saint-Aubin- d'Ecrosville	La Navette	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S.74	Saint-Aubin-sur- Gaillon	Les Morelles	Global	Oui	+/-	40	150	350	350	2	0	1	0	0	0	2	4	0	1	0	0	0	0	> 20	
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	Global	Oui	+/-	-25	-25	300	300	1	0	1	3	5	0	10	ND	1	0	0	0	1	3	0	2
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	1	Oui	+/-	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	ND	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	0
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	2	Oui	+/-	ND	ND	300	300	1	0	1	3	5	0	ND	ND	1	0	0	0	ND	ND	0	2
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	Global	Oui	Oui	-10	-10	250	270	2	ND	0	ND	1	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	1	Oui	Oui	-10	-10	55	70	2	ND	0	0	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	2	Oui	Oui	55	70	180	180	2	ND	0	0	1	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à seau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	3	Oui	Oui	180	250 270	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côlelets	Global	Oui	Oui	50	175 200	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côlelets	1	Oui	Oui	50	100 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côlelets	2	Oui	Oui	100	125 200	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.84	Le Havre	Cauciauville	Global	Oui	+/-	1	365 375	1	1	0	0	0	0	0	1	ND	0	0	0	1	0	0	0	0
S.85	Lillebonne	La villa du Lycée	Global	Oui	ND	ND	ND	1	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	Global	Oui	+/-	50	100 360 380	1	0	0	> 5	0	0	0	1	ND	0	1	0	0	0	0	0	2
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	Global	Oui	Oui	-50	300 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	1	Oui	Oui	-50	25 1 25	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	2	Oui	Oui	1	25 75 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	3	Oui	Oui	75	125 300 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.88	Saint-Saens	Le Teurre	Global	Oui	+/-	-50	260 300	1	0	0	0	2	0	0	0	ND	0	1	0	0	0	0	0	ND
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	Global	Oui	Oui	-50	1 380 400	2	0	0	0	1	0	1	4	0	0	4	0	0	0	1	0	0
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	1	Non	+/-	-50	1 30 50	2	0	0	0	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	2	Oui	+/-	30	50 75 100	2	0	0	0	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	3	Oui	+/-	75	100 380 400	2	0	0	0	ND	0	ND	ND	0	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	Global	Oui	+/-	-225	380 380	2	0	0	0	0	0	0	0	0	> 16	0	0	0	0	0	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	1	Oui	+/-	-225	-150 -100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	> 16	0	0	0	0	0	0	0
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	2	Oui	+/-	1	380 380	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.92	Arçennes	Les Poulitres	Global	Non	ND	ND	ND	1	0	0	> 6	0	0	0	ND	3	0	0	0	0	0	0	0	0
S.94	Baudreville	La Mône	Global	Oui	+/-	1	50 275 310	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.95	Bonnières-sur-Seine	Les Guinets	Global	Oui	+/-	-50	300 300	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chau	Global	Oui	+/-	-30	1 330 400	2	0	0	16	0	0	0	> 8	1	1	2	0	0	0	0	2	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chau	1	Oui	+/-	-30	1 50 75	2	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	1	ND	0	0	0	0	ND	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chau	2	Oui	+/-	50	75 ND	2	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	ND	0
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chau	3	Oui	+/-	ND	330 400	2	0	0	ND	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	ND	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Datation pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Stry- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.100	Chartres	Place des Eparis	Global	Oui	Oui	1 15	250 300	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5
S.100	Chartres	Place des Eparis	1	Non	Oui	1 15	50 70	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.100	Chartres	Place des Eparis	2	Non	Oui	50 70	100 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.100	Chartres	Place des Eparis	3	Oui	Oui	100 125	225 250	2	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND
S.100	Chartres	Place des Eparis	4	Oui	Oui	225 250	250 300	2	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	Global	Oui	Oui	70 130	200 250	2	0	2	0	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	2	Oui	Oui	70 100	200 300	2	0	0	0	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.102	Chilleurs-aux-Bois	La Cognée	Global	Oui	+/-	1 1	300 300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	Global	Oui	Oui	-150 -50	300 400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	1	Non	Oui	-150 -50	1 2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	2	Oui	Oui	-25 1	50 100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	3	Oui	Oui	50 100	300 400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.108	Guainville	Le Gros Murger	Global	Oui	+/-	50 50	300 300	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Global	Oui	+/-	1 100	200 300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euée	Global	Oui	Oui	-50 -20	350 400	3	0	1	57	0	0	0	10	1	0	2	0	0	0	2	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euée	1	Oui	Oui	-50 -20	20 50	3	0	0	33	0	0	0	2	ND	0	1	0	0	0	1	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euée	2	Oui	Oui	20 50	150 150	3	0	0	11	0	0	0	4	ND	0	1	0	0	0	ND	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euée	3	Oui	Oui	150 150	300 350	3	0	1	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euée	4	Non	Oui	300 350	390 425	3	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	ND	0	0
S.115	Pithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	Global	Oui	+/-	1 1	350 350	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.116	Pithiviers-le-Vieil	Les Jardins du Bourg	Global	Oui	Oui	100 200	320 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	Global	Oui	Oui	-25 1	200 270	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	1	Oui	Oui	-25 1	25 ND	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	2	Oui	Oui	25 ND	200 270	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND
S.119	Rouvray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	Global	Oui	ND	100 200	200 200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.122	Septeuil	La Féerie	Global	Oui	Oui	80 120	380 400	3	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.122	Septeuil	La Féerie	2	Oui	Oui	340 360	380 400	3	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Global	Oui	+/-	-150 -50	400 400	1	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Global	Oui	Oui	-50 -25	350 400	2	0	ND	0	0	0	2	9	7	0	2	0	0	0	3	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- pré- ré ?	Datation pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à seau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	1	Non	Oui	-50	-25 50 75	2	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	2	Oui	Oui	50	100 175 225	2	0	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	3	Oui	Oui	175	225 350 400	2	0	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	0	ND	0	0	0	ND	0	0
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Tem- ple B	Oui	Oui	50	100 350 400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.132	Comblessac	Le Mur	Global	Oui	+/-	1	1 275 275	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Global	Oui	Oui	100	120 275 310	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.135	Corseul	L'Hôellerie	Global	Oui	+/-	1	1 200 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boïanne	Global	Oui	Oui	-250	-50 100 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.138	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	Global	Non	Oui	-50	-25 150 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0
S.138	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	1	Non	Oui	-50	-25 40 70	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	ND	0	0	0	0	0	0
S.138	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	2	Non	Oui	40	70 150 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Global	Oui	+/-	100	100 400 400	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.140	Taden	La Cale	Global	Non	+/-	100	100 400 400	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.143	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.144	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	Global	Oui	Oui	-200	50 360 380	2	0	0	0	0	0	0	6	4	2 ?	5	0	0	0	0	2	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	1	Non	Oui	-200	-200 -50 -25	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	2	Oui	Oui	25	50 75 100	2	0	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	ND	0	0	0	0	ND	0
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	3	Oui	Oui	75	100 360 380	2	0	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	ND	0	0	0	0	ND	0
S.147	Mondeville	L'Etoile	Global	Non	Oui	110	150 200 250	2	0	0	0	0	0	0	1	3	0	1	1	0	0	1	0	0
S.148	Nécy	La Martinière	Global	Oui	Oui	1	60 150 200	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
S.149	Tournai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	Global	Oui	+/-	1	50 250 275	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.150	Berthouville	Le Villeret	Global	Oui	+/-	-25	-25 250 340	1	2	0	3	0	0	ND	5	ND	0	1	0	0	0	1	0	4
S.151	Glanville	Le Bois Emery	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.152	Hecmanville	La Chaussée	Global	Oui	Oui	1	40 180 220	2	0	0	0	0	0	1	1	ND	0	1	1	0	0	0	0	0
S.157	Marueil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Global	Oui	+/-	75	275 325 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	Global	Oui	Oui	-325	-275 390 400	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	54	ND	0	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	1	Oui	Oui	-325	-325 -275	2	1	ND	0	ND	0	0	0	0	54	0	0	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	2	Oui	Oui	-50	-25 100 125	2	ND	ND	0	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.158	Meaux	La Bauve	3	Oui	Oui	100	125 390 400	2	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne inférieure		Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
<i>S.161</i>	Saint-Mars-Vieux-Maisons	L'Orme	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.162</i>	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Global	Oui	+/-	-25	15	180	180	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>S.164</i>	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Global	Oui	+/-	-25	50	200	300	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.165</i>	Athée	Les Provençères	Global	Oui	+/-	-30	-30	310	465	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	Global	Oui	Oui	-200	-150	100	300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	1	Non	Oui	-200	-150	-25	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	2	Oui	Oui	-25	1	30	60	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.166</i>	Guérande	Le Clos Flaubert	3	Oui	Oui	30	60	100	300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	Global	Oui	Oui	20	30	350	360	2	0	1	0	1	0	2	2	5	2	2	0	0	1	2	ND
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	1	Oui	Oui	20	30	70	80	2	0	ND	0	ND	0	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	ND
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	2	Oui	Oui	70	80	100	125	2	0	ND	0	ND	0	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	ND
<i>S.167</i>	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	3	Oui	Oui	125	150	350	360	2	0	ND	0	ND	0	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	ND
<i>S.168</i>	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Global	Non	+/-	1	100	330	330	1	ND	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.170</i>	Douarnenez	Trégouzel	Global	Oui	Oui	-120	-30	125	400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
<i>S.170</i>	Douarnenez	Trégouzel	1	Non	Oui	-120	-30	-30	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
<i>S.170</i>	Douarnenez	Trégouzel	2	Oui	Oui	-30	1	40	40	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
<i>S.170</i>	Douarnenez	Trégouzel	3	Oui	Oui	40	40	80	90	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
<i>S.170</i>	Douarnenez	Trégouzel	4	Oui	Oui	80	90	125	400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
<i>S.172</i>	Paule	Kergroaz	Global	Oui	Oui	-20	-10	270	310	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>S.172</i>	Paule	Kergroaz	1	Oui	Oui	-20	-10	50	70	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0
<i>S.172</i>	Paule	Kergroaz	2	Oui	Oui	50	70	270	310	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0
<i>S.173</i>	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Global	Oui	Oui	40	50	220	300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.174</i>	Plomelin	Le Pénennou	Global	Non	+/-	1	1	300	300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.175</i>	Plomodiern	ND	Global	Non	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.176</i>	Quimper	Parc ar Groas	Global	Oui	Oui	-150	-50	200	325	2	1	0	0	0	0	2	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
<i>S.176</i>	Quimper	Parc ar Groas	1	Non	Oui	-150	-50	-20	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.176</i>	Quimper	Parc ar Groas	2	Oui	Oui	-20	1	40	40	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
<i>S.176</i>	Quimper	Parc ar Groas	3	Oui	Oui	40	40	80	120	2	ND	0	0	0	0	2	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
<i>S.176</i>	Quimper	Parc ar Groas	4	Oui	Oui	80	120	200	325	2	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
<i>S.177</i>	Quimper	Rue Eugène Boudin	Global	Oui	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.178</i>	Rosporden	La Grande Boissière	Global	Oui	+/-	1	1	100	100	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>S.179</i>	Saint-Jean-Tro-limon	Tronoën	Global	Oui	+/-	-425	-375	305	340	1	3	0	0	0	1	>6	ND	>90	ND	0	0	0	0	ND	ND
<i>S.179</i>	Saint-Jean-Tro-limon	Tronoën	1	Oui	+/-	-425	-375	-50	-25	1	0	0	0	0	0	0	ND	>90	ND	0	0	0	0	0	ND

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Date- tion pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info- strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Sy- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.179	Saint-Jean-Tro- limon	Tronoën	2	Oui	+/-	-50	-25 305 340	1	3	0	0	0	0	1	> 6	ND	0	ND	0	0	0	0	ND	ND
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	Global	Oui	+/-	35	35 385 385	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	Global	Oui	Oui	-25	-1 250 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	1	Oui	Oui	-25	-1 25 50	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	2	Oui	Oui	25	50 75 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	3	Oui	Oui	75	125 250 350	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0
S.184	La Cha- pelle-des-Fougeretz	Les Terres	Global	Oui	+/-	-100	1 280 370	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.184	La Cha- pelle-des-Fougeretz	Les Terres	1	Non	Oui	-25	1 1 25	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.184	La Cha- pelle-des-Fougeretz	Les Terres	2	Oui	+/-	1	25 280 370	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.186	Combours	La Haute Boissière	Global	Oui	+/-	100	100 200 200	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.188	Mordelles	Le Bignon	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.189	Mordelles	Sermon	Global	Oui	+/-	-25	1 50 300	1	0	0	0	1 ?	0	0	0	0	2 ?	0	0	0	0	0	0	0
S.190	Mordelles	Le Val	Global	Non	Oui	-25	-10 125 150	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.192	Noyal-Châtillon- sur-Seiche	La Guyonerais	Global	Oui	Oui	75	100 360 390	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
S.193	Pacé	Launay Bézillard	Global	Oui	+/-	1	50 200 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.193	Pacé	Launay Bézillard	1	Oui	+/-	1	1 50 50	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.193	Pacé	Launay Bézillard	2	Oui	+/-	50	50 200 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.194	Alençon	Les Grouas	Global	Oui	+/-	-125	-100 310 340	2	0	0	0	0	0	0	0	ND	8	2	0	0	0	0	ND	0
S.194	Alençon	Les Grouas	1	Oui	Oui	-125	-100 -30 1	2	0	0	0	0	0	0	0	ND	8	ND	0	0	0	0	ND	0
S.194	Alençon	Les Grouas	2	Non	+/-	-30	1 310 340	2	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	Global	Oui	Oui	-300	-250 225 325	3	0	0	0	0	0	0	0	1	> 40	0	0	0	0	0	ND	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	1	Oui	Oui	-300	-250 -30 -30	3	0	0	0	0	0	0	0	ND	> 40	0	0	0	0	0	ND	0
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	2	Oui	Oui	-30	-30 225 325	3	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0	2	0
S.196	Macé	Les Hernies	Global	Oui	Oui	-25	-20 360 410	3	1	0	0	1	0	0	1	2	0	1	0	2	0	0	0	2
S.196	Macé	Les Hernies	1	Oui	Oui	-25	-20 15 35	2	0	0	0	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	ND	0	0	0	ND
S.196	Macé	Les Hernies	2	Oui	Oui	15	35 40 50	2	0	0	0	ND	0	0	ND	ND	0	0	0	ND	0	0	0	ND
S.196	Macé	Les Hernies	3	Oui	Oui	40	50 250 275	3	0	0	0	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	0	0	ND
S.196	Macé	Les Hernies	4	Oui	Oui	40	50 250 275	3	0	0	0	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	0	0	ND
S.196	Macé	Les Hernies	5	Oui	Oui	250	275 360 410	3	0	0	0	ND	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	0	0	ND
S.202	Brienne-sur-Ar- mançon	Champ de l'Aveigne	Global	Oui	+/-	-50	1 380 400	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	ND	0
S.203	Champlot	Le Foulon d'Avrolles	Global	Non	+/-	-200	-50 360 380	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Date- tion pré- cise ?	Borne		Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Syl- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.204	Châteaubleu	L'Aumône/la Justice	Global	Oui	Oui	100	125 350 375	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubleu	L'Aumône/la Justice	1	Oui	Oui	100	125 150 200	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubleu	L'Aumône/la Justice	2	Oui	Oui	150	200 275 310	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.204	Châteaubleu	L'Aumône/la Justice	3	Oui	Oui	275	310 350 375	2	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.205	Châteaubleu	La Tannerie	Global	Oui	+/-	150	180 350 400	2	0	0	4 à 6	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0
S.206	Corbeilles	Franchambault	Global	Oui	Oui	80	120 200 300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.210	Joigny	Haut le Pied	Global	Oui	+/-	70	200 200 200	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.214	Mespuits	La Pièce du Parc	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.215	Mespuits	Les Grès	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.217	Monbouy	Craon	Global	Non	+/-	-25	380 380 380	2	0	0	ND	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	Global	Oui	Oui	40	100 275 350	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	Global	Oui	Oui	1	100 380 400	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	Global	Oui	Oui	50	75 375 425	2	ND	0	ND	0	0	1	ND	2	0	0	0	0	0	0	0	0
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	1	Non	Oui	50	75 100 125	2	ND	0	ND	0	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	2	Oui	Oui	100	125 150 150	2	ND	0	ND	0	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	3	Oui	Oui	150	200 225 225	2	ND	0	ND	0	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	4	Non	Oui	200	225 360 400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.226	Sens	La Morthe du Ciar	Global	Oui	+/-	25	100 300 400	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	10	0	0	0
S.227	Serbonnes	Le Parc	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.229	Sognolles-en-Montois	Les Rochottes	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.230	Triguères	Moulin du Chemin	Global	Non	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.231	Triguères	La Roche du Vieux Garçon	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	1
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	1	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	2	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	3	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	4	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Global	Non	Oui	30	100 150 400	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	Global	Oui	Oui	-310	380 400 400	2	> 5	2	0	0	0	0	ND	2	352	8	0	0	0	22	ND	0
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	1	Oui	Oui	-310	-300 -25	2	0	0	0	0	0	0	0	ND	314	ND	0	0	0	0	ND	0
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	2	Oui	Oui	-50	15 100 100	2	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	38	ND	0	0	0	ND	ND	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanctuaire avé- ré ?	Datation pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Qualité de l'info. strati.	Figurines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à seau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.236	La Ville- neuve-au-Châtelot	Les Grèves	3	Oui	Oui	15	100 380 400	2	ND	ND	0	0	0	0	0	ND	0	ND	0	0	0	ND	ND	0
S.237	Amboise	Les Châtelliers	Global	Oui	Oui	-40	-25 175 225	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
S.237	Amboise	Les Châtelliers	1	Oui	Oui	-40	-25 15 20	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.237	Amboise	Les Châtelliers	2	Oui	Oui	15	20 175 225	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
S.239	Chan- ceaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	Global	Oui	+/-	1	25 100 125	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.240	Descartes	La Pièce des Cou- rances de Crotteville	Global	Oui	ND	ND	ND ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.242	Panzoult	La Grange aux Moines	Global	Oui	+/-	-100	-25 125 300	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.243	Pouillé	Les Bordes	Global	Oui	Oui	-25	25 200 250	3	0	0	2	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Global	Oui	Oui	1	50 300 390	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.247	Saint-Parice	Tiron	Global	Oui	Oui	100	150 200 225	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1
S.248	Tours	Rue Nationale	Global	Oui	+/-	15	40 ND ND	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.248	Tours	Rue Nationale	1	Non	Oui	15	40 80 125	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.248	Tours	Rue Nationale	2	Oui	+/-	80	125 ND ND	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.249	Montaigu-la-Bri- sette	Hameau Dorey	Global	Oui	+/-	1	1 300 300	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	Global	Oui	ND	ND	ND ND	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.253	Authavernes	Les Mureaux	Global	Oui	Oui	-150	-50 240 300	2	0	0	0	0	0	1	2	ND	1	1	0	0	1	0	1	0
S.253	Authavernes	Les Mureaux	1	Oui	Oui	-150	-50 -25	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.253	Authavernes	Les Mureaux	2	Oui	Oui	15	15 40 45	2	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	ND	0	ND	0
S.253	Authavernes	Les Mureaux	3	Oui	Oui	40	45 75 75	3	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	0	0	0	0	ND	0	ND	0
S.253	Authavernes	Les Mureaux	4	Oui	Oui	75	75 240 300	3	0	0	0	0	0	ND	ND	ND	1	1	0	0	ND	0	ND	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	Global	Oui	Oui	-150	-125 275 390	2	0	1	0	0	0	0	4	1	6	8	0	5	0	2	0	6
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	1	Oui	Oui	-150	-125 -100 -100	2	0	1	0	0	0	0	0	ND	6	3	0	2	0	0	0	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	2	Oui	Oui	-50	-40 -30 -25	2	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	ND	0	ND	0	0	0	0
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	3	Oui	Oui	-30	-25 15 50	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	4	Oui	Oui	15	50 120 200	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	5	Oui	Oui	120	200 250 2	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	6	Oui	Oui	200	250 275 310	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0	ND

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc-tuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne inférieure	Borne supé- rieure	Qua- lité de l'info. strati.	Figur- ines métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïotes	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	7	Non	Oui	275 310	380 390	2	ND	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0	ND
S.255	Bus-Saint-Rémy	La Mare des Champs	Global	Oui	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.256	Crique- beuf-sur-Seine	Le Catelier	Global	Oui	+/-	-25	390	1	1	0	0	0	0	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	7
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	Global	Oui	Oui	-100	125	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	1	Non	Oui	-100	70	2	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	2	Oui	Oui	50	125	2	0	ND	0	0	0	0	0	0	0	ND	0	0	0	0	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	Global	Oui	Oui	-25	390	2	3	> 30	1	0	0	2	9	7	13	5	0	0	0	2	ND	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	1	Non	Oui	-25	20	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	2	Oui	Oui	40	200	2	ND	ND	0	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	3	Oui	Oui	150	300	2	ND	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	0
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	4	Non	Oui	270	390	2	ND	ND	ND	0	0	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	0	ND	ND	0
S.261	Grand-Couronne	Le Grand Essart	Global	Oui	+/-	-25	340	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	> 47
S.263	La Londe	Le Vivier Gamelin	Global	Oui	+/-	-25	310	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.264	Louviers	Les Buis	Global	Oui	+/-	1	340	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11
S.266	Oissel	La Mare du Puits	Global	Oui	+/-	50	385	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	20
S.267	Orival	Le Catelier	Global	Oui	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.268	Rouen	Rue Eugène-Boudin	Global	Oui	+/-	140	310	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	Global	Oui	Oui	-50	350	2	0	0	0	0	0	3	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	1	Oui	Oui	-50	15	2	0	0	0	0		ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	2	Oui	Oui	15	50	2	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	3	Oui	Oui	50	180	2	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0	0
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	4	Oui	Oui	180	350	2	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	0	0	0	0	0	0	0
S.271	Allaire	Lehérot	Global	Oui	+/-	100	300	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.272	Carnac	Les Bosseno	Global	Oui	+/-	150	355	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	Global	Oui	+/-	1	400	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	1	Oui	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	2	Oui	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.275	Pluherlin	La Grée Mahé	Global	Oui	ND	ND	ND	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	Global	Oui	Oui	-300	320	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	1	Non	Oui	-300	-10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	2	Non	Oui	-50	40	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Sanc- tuaire avé- ré ?	Data- tion pré- cise ?	Borne supé- rieure		Borne inférieure		Qua- lité de l'info. strati.	Figur- es métal- liques	Sculp- tures en pierre	Of- frandes anato- miques	Minia- tures	Boîtes à sceau	Sty- lets	Objets de toilette ou de médecine	Clefs	Armes (NMI)	Cou- teux	Pe- sons	Fu- saïoles	Lampes à huile	Clo- chettes ou grelots	Élé- ments de harna- chement	Haches polies néo- lithiques
S.278	Vannes	Bilaire	3	Oui	Oui	10	40	120	140	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	4	Oui	Oui	120	140	180	220	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.278	Vannes	Bilaire	5	Oui	Oui	180	220	300	320	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	Global	Oui	+/-	-100	-50	340	360	1	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	1	Oui	+/-	-100	-50	-25	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	2	Oui	+/-	-25	1	340	360	2	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0
S.281	Vieux	Musée archéologique	Global	Oui	Oui	60	100	275	310	3	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	0	0	0	0	0

TABLEAU H
CACTERISTIQUES PRINCIPALES DES TEMPLES

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.1	Andard	Le Foyer Logement	A	Oui	Totale	2	+/-	-30	ND	ND	B1a	Oui	7,00	6,90	48	ND	Cailloux de calcaire	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.1	Andard	Le Foyer Logement	B	Oui	Totale	3	+/-	1	300	ND	A1a	Oui	3,70	3,50	13	ND	ND	ND	-	Oui ?	-	-	ND
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	A	Oui	Totale	1-2	Oui	160	395	ND	E	Oui	15,00	7,40	100	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	Fût de colonne cannelé	-	-	-	Tuiles
S.3	Angers	Le Château	A	Non	Totale	1	Oui	40	70	ND	ND	+/-	5,00	> 5	> 25	Tranchées empierrées	Bétonné	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.3	Angers	Le Château	B	Non	Partielle	1	+/-	1	350	ND	D ?	+/-	15,00	8,00	120	Massif	ND	ND	Débris de tuffeau moulurés	-	-	-	ND
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	A1	Oui	Totale	1	Oui	-25	50	ND	A1a	Oui	6,70	6,40	43	Solins	Bétonné	Matériaux périssables	Polychromes	-	-	-	Tuiles
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	A2	Oui	Totale	2	Oui	50	200	ND	B1a	Oui	13,40	13,10	180	Tranchées empierrées	Bétonné dans la galerie, non conservé dans la cella	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.5	Chênehutte	Le Camp des Romains	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.6	Chênehutte	Le Villier	A	Oui	Totale	1	Oui	70	385	70-80	B1a	Oui	11,30	10,80	122	Tranchées empierrées	Cailloutis de tuffeau tassé	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.7	Gennes	Torré	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B4	+/-	23,00	23,00	415	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.8	Tiercé	Les Tardivières	A	Non	Totale	1	Oui	50	100	ND	D	Oui	7,60	5,00	38	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.9	Allonnes	La Forêtterie	A1	Non	Partielle	2	Oui	-50	20	ND	A1a	ND	ND	ND	ND	Trous de poteau	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.9	Allonnes	La Forêtterie	A2	Oui	Totale	3	Oui	1	90	ND	B1a	+/-	11,70	11,70	137	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.9	Allonnes	La Forêtterie	A3	Oui	Totale	4	Oui	80	350	ND	C2	Oui	31,20	20,00	520	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	Colonnes corinthiennes et entablement	Marbre et calcaire	-	-	Tuiles
S.9	Allonnes	La Forêtterie	H	Non	Totale	4	Oui	160	350	ND	A1a	Oui	2,50	2,50	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.9	Allonnes	La Forêtterie	I	Non	Totale	4	Oui	160	350	ND	A1a	Oui	2,50	2,50	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.9	Allonnes	La Forêtterie	J	Non	Totale	4	Oui	160	350	ND	A1a	Oui	2,50	2,50	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.9	Allonnes	La Forêtterie	K	Non	Totale	4	Oui	160	350	ND	A1a	Oui	2,50	2,50	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.10	Allonnes	Les Perrières	A1	Oui	Partielle	3	Oui	70	150	ND	B1b	+/-	24,00	24,00	575	Tranchées empier- rées	Bétonné dans la cella	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	-	Tuiles
S.10	Allonnes	Les Perrières	A2	Oui	Partielle	4	Oui	150	310	ND	C2	+/-	24,00	24,00	575	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colonnes et entable- ment	Oui ?	-	-	Tuiles
S.10	Allonnes	Les Perrières	B	Oui	Totale	3	Oui	70	150	ND	A1a	Oui	3,80	3,80	14	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	-	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	D	Non	Non	3-4 ?	Oui	70	310	ND	A2a	+/-	6,00	5,00	30	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.10	Allonnes	Les Perrières	E	Non	Non	3-4 ?	Oui	70	310	ND	A2a	+/-	> 3,50	3,50	> 12	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.11	Aubigné-Racan	Chentré	A	Oui	Totale	2	Oui	60	300	ND	C1	Oui	20,60	15,60	321	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colonnes ?	Enduit blanc et moellons poly- chromes laissés apparents à l'ex- térieur, peintures poly- chromes à l'intérieur	-	-	Tuiles
S.12	Conlie	Faneu	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	19,00	17,00	320	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.13	Coulombiers	La Haute Folle	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.14	Courgains	Les Noës	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	150	300	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.15	Domfront-en- Champagne	Le Grand Cimetière	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.16	Le Mans	Les Jacobins	A	Oui	Totale	2	Oui	15	200	ND	A1a	Oui	3,50	3,50	12	Tranchées empier- rées	Terre	Murs maçonnés	-	Moellons poly- chromes apparents	-	-	Tuiles
S.17	Montoire-sur- Loir	Le Terre	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	13,00	12,00	155	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	A	Oui	Totale	5 ?	Oui	80	320	ND	B1b	Oui	15,00	15,00	225	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Chapiteau corinthien	Enduits bleus	-	Oui	Tuiles
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	B	Oui	Totale	4	Oui	50	125	ND	A2a	Oui	2,60	2,00	5	Solins	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	C	Oui	Totale	4	Oui	50	125	ND	A2a	Oui	3,80	3,00	11	Solins	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	D	Non	Totale	4	Oui	50	125	ND	A3a	Oui	2,60	2,00	4	Massif	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	E	Non	Totale	5	Oui	80	320	ND	A1a	Oui	2,70	2,30	6	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	ND
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	F	Non	Totale	5	Oui	80	320	ND	A1a	Oui	2,30	1,80	4	Massif	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	G	Oui	Totale	5	Oui	80	320	ND	B1 ou B3 ?	Oui	5,50	5,20	22	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	Oui	-	-	Tuiles
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	H	Oui	Totale	5	Oui	80	320	ND	A4	Oui	5,20	5,20	21	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	Oui	-	-	Tuiles
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	I1	Oui	Totale	Non phasé	+/-	30	200	ND	A3b	Oui	10,00	10,00	78	Solins	ND	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	I2	Oui	Totale	Non phasé	+/-	30	200	ND	A3b	Oui	8,60	8,60	58	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	I3	Oui	Totale	5	+/-	30	200	ND	A3b	Oui	12,00	12,00	113	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	J1/J2	Oui	Totale	Non phasé	+/-	30	200	ND	A1a	Oui	3,90	3,80	15	Sablères basses et trous de poteaux	ND	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	J3	Oui	Totale	Non phasé	+/-	30	200	ND	A1a	Oui	4,10	3,90	16	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
<i>S.18</i>	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	J4	Oui	Totale	5	+/-	30	200	ND	B1b	Oui	7,60	7,30	55	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
<i>S.19</i>	Neuville-en-Champagne	La Puisaye	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a ou B1a	+/-	13,30	12,80	170	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
<i>S.19</i>	Neuville-en-Champagne	La Puisaye	B	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,60	3,60	13	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
<i>S.19</i>	Neuville-en-Champagne	La Puisaye	C	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	1,80	1,80	3	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
<i>S.20</i>	Oisseau-le-Petit	Les Busses	A	Oui	Totale	1	Oui	40	320	41	B1b	Oui	9,00	9,00	81	Tranchées empierrées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Enduit blanc et noir	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date de pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	1	200	ND	D	+/-	17,40	11,90	205	Tranchées empié-rées	ND	Murs maçonnes	-	Oui	Marbre	-	Tuiles
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vêrette	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.23	Rouessé-Fontaine	La Tuile	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour	A	Oui	Partielle	Non phasé	+/-	50	355	ND	B4	Oui	20,00	20,00	314	Tranchées empié-rées	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	Tuiles
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	B	Oui	Non	Non phasé	+/-	50	355	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	C	Oui	Non	Non phasé	+/-	50	355	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.25	Vaas	Rotrou	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	400	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	Débris de frise ou de chapiteau orné de feuillages	Oui	-	-	ND
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Eure	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Eure	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	18,00	18,00	325	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.27	Bouère	La Pélivière	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	50	200	ND	B4	+/-	12,30	12,30	120	Tranchées empié-rées	ND	Murs maçonnes	-	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles ?
S.29	Courcié	Mont Méard	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	140	340	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	Tuiles
S.30	Entrammes	La Furetière	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	Tuiles
S.31	Entrammes	Le Port	A	Oui	Totale	1	Oui	-20	100	ND	B1a	Oui	13,10	13,10	172	Tranchées empié-rées	Bétonné dans la galerie, non conservé dans la cella	Murs maçonnes	-	Enduit blanc	-	-	Tuiles
S.32	Jublains	La Tonnelle	A	Oui	Totale	3-4	Oui	65	350	66-67	C1	Oui	25,60	20,50	525	Tranchées empié-rées	Bétonné et dallage de marbre	Murs maçonnes	Frag-ment de corniche modillon-naire	-	Marbre	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-presse ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.32	Jublains	La Tonnelle - sanctuaire périurbain	B	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	20,00	13,00	255	ND	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.33	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire central	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B3	+/-	15,50	14,50	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,50	13,50	180	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,50	8,50	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	C	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B4	+/-	8,00	8,00	50	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	D	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A3a	+/-	2,50	2,50	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	F	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	2,00	2,00	4	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.35	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire septentrional	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.36	Juvigné	La Fermerie	A	Oui	Partielle	2	+/-	-20	385	ND	A3a	Oui	11,30	11,00	97	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.36	Juvigné	La Fermerie	B	Oui	Totale	2	+/-	15	385	ND	B3	Oui	16,00	14,50	232	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	Polychromes	-	-	Tuiles
S.37	Loupfougères	La Petite Ridelière	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	-20	400	ND	B1b	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.38	Peuton	Le Bréon Frézeau	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	A	Oui	Totale	2	Oui	50	340	ND	B1a	Oui	6,80	6,80	46	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	ND
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	B	Oui	Totale	2	Oui	50	340	ND	A3a	Oui	3,00	3,00	7	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.40	Saint-Germain-d'Anxure	L'Ecortais	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.41	Ajou	L'Épine au Coq	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.42	Amières-sur-Iton	La Côte au Buis	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	10,00	110	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.43	Beaubray	La Pièce Chardine	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Longueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.44	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	Oui	15,30	15,20	233	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Entable- ment en calcaire	Poly- chromes	«Carre- lage» en pierre d'un grain très fin	-	Tuiles
S.44	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	B	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	Oui	5,60	5,60	31	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	140	340	ND	B4	+/-	13,60	13,60	135	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.46	Beaumont-le-Roger	Chapelle Saint-Marc	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	12,60	12,00	151	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.47	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.47	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.47	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	C	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,50	3,50	12	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.47	Boisset-les-Prévanches	Château des Prévanches	D	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	2,00	2,00	4	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.48	La Bonneville-sur-Iron	La Mare Hue	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.49	Bosrobert	Touroulde	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	100	275	ND	B3	Oui	15,80	14,80	234	Tranchées empier- rées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Enduit blanc	Marbre	-	Tuiles
S.51	Claville	Bois de Cranne	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.52	Condé-sur-Iron	Le Val	A1	Non	Partielle	1	+/-	50	80	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Trous de poreau	Gravier	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.52	Condé-sur-Iron	Le Val	A2	Oui	Partielle	2	Oui	80	225	80	B5	Oui	11,50	11,50	110	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	-	-	-	-	-	ND
S.54	Crique- beuf-la-Campagne	Croix des Friches	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	-	-	-	-	-	ND
S.55	Crique- beuf-la-Campagne	Croix des Friches	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	-	-	-	-	-	ND
S.56	Evreux	LEP Hébert	A	Oui	Totale	1	Oui	1	180	ND	B1b	Oui	18,00	18,00	324	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Corniche modillon- naire en calcaire	Enduit blanc	-	-	Tuiles
S.56	Evreux	LEP Hébert	B	Oui	Totale	1	Oui	1	180	ND	A1a	Oui	5,20	4,70	24	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	-	Tuiles
S.58	Fouqueville	Le Clarin	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	-	-	-	-	-	ND
S.59	Le Fresne	Le Vieux Montier	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	-	-	-	-	-	Tuiles
S.60	Garennes-sur-Eure	Bellevue	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	50	400	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	-	-	-	Marbre et calcaire	-	Tuiles
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	A1/A2	Oui	Totale	1-2	Oui	15	200	ND	B1b	Oui	12,10	12,10	146	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Fragments de co- lonnes ?	Oui ?	-	-	Tuiles
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	B, C et D	Oui	Totale	2	Oui	50	200	50-100	B2	Oui	23,20	10,60	246	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Fragments de co- lonnes ?	Oui ?	-	-	Tuiles
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	E	Oui	Totale	2	Oui	50	200	ND	A2a	Oui	2,90	2,00	6	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	F	Oui	Totale	2	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	2,00	1,90	4	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	G	Non	Totale	2	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	1,70	1,70	3	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	H	Non	Totale	2	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	1,70	1,70	3	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	A	Non	Totale	1	Oui	50	225	ND	A2a	Oui	6,70	5,30	36	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	B	Non	Totale	1	Oui	50	225	ND	A1c	Oui	4,50	4,50	20	Tranchées empier- rées	ND	Murs ma- çonnés ?	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.63	Heudreville-sur-Eure	La Londe	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	Oui	16,80	16,00	269	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.64	Illiers-l'Evêque	Les Mutreaux	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.64	Illiers-l'Evêque	Les Mutreaux	B	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A3a	+/-	4,50	4,50	16	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.65	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.66	Manthelon	La Mésangère	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.67	Marbeuf	Le Buisson d'Hec- tomare	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.68	Miserey	La Coudre	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.68	Miserey	La Coudre	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,80	3,80	14	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.69	Miserey	Les Franches Terres	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.69	Miserey	Les Franches Terres	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,20	3,20	10	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.70	Quatremares	le Moulin à Vent	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	18,00	18,00	325	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.71	Sacquenville	Brettemare	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.71	Sacquenville	Brettemare	B	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Eroile	A	Oui	Non	1-2 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	12,00	155	ND	ND	ND	-	Oui ?	-	-	Tuiles
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Eroile	B	Oui	Non	1-2 ?	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,60	3,80	17	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.72	Saint-Aubin- d'Ecrosville	Bois de l'Eroile	C	Oui	Non	2 ?	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,60	3,80	17	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.73	Saint-Aubin- d'Ecrosville	La Navette	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.73	Saint-Aubin- d'Ecrosville	La Navette	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,60	4,60	21	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.74	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Morelles	A	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	40	350	ND	B1b	Oui	17,60	15,40	271	Tranchées empiè-rées	Dallage en terre cuite reposant sur une couche bétonnée	Murs maçonnés	Corniche modillon-naire en calcaire	Peintures poly-chromes dans la cella, en-duit blanc dans la galerie	Calcaire	Oui	Tuiles
S.74	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Morelles	B	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	40	350	ND	B1b	Oui	14,00	12,40	174	Tranchées empiè-rées	Dallage en terre cuite et en calcaire reposant sur une couche bétonnée	Murs maçonnés	Corniche modillon-naire en calcaire	Peintures poly-chromes dans la cella, en-duit blanc dans la galerie	Calcaire ?		Tuiles
S.74	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Morelles	C	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	40	350	ND	A2a ou A2b	Oui	5,50	4,50	25	Tranchées empiè-rées	ND	Murs maçonnés	-	Enduit blanc et rouge	-	-	ND
S.75	Sylvains-les-Mou-lins	Le Puits d'Enfer	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.75	Sylvains-les-Mou-lins	Le Puits d'Enfer	B	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,90	3,90	15	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.76	Sylvains-les-Mou-lins	Les Meurgers	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.77	Thomer-la-Sègne	L'Ecrillon	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	18,00	18,00	325	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.77	Thomer-la-Sègne	L'Ecrillon	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.77	Thomer-la-Sègne	L'Ecrillon	C	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A4	+/-	3,70	3,20	8	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	A1	Oui	Explo-ration som-som-maire	1	+/-	-25	300	ND	B1b	Oui	11,80	10,80	127	Tranchées empiè-rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	A2	Oui	Explo-ration som-som-maire	2	+/-	-25	300	ND	B1b	Oui	19,10	18,30	349	Tranchées empiè-rées	ND	Murs maçonnés	Frag-ments de colonnes et de corniche	Poly-chromes	Marbre et calcaire	-	Tuiles
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	B	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A2b	Oui	6,50	5,00	33	Tranchées empiè-rées	ND	Murs maçonnés	-	Enduit bleu ciel à l'extérieur	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m ²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	C	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A2b	Oui	6,50	5,00	33	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Enduit bleu ciel à l'extérieur	-	-	Tuiles
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	I	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	2,00	1,80	4	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	J	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	2,40	2,40	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	K	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	2,40	2,40	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	L	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	2,40	2,40	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	M	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	2,40	2,40	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	N	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	3,20	2,50	8	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	O	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	300	ND	A1a	+/-	3,20	2,50	8	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	A	Oui	Partielle	2	Oui	55	180	55-70	B4	Oui	17,00	17,00	227	Tranchées empier- rées	Bétonné puis dallé	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	B	Oui	Partielle	2	Oui	55	180	75-100	B1a	Oui	13,50	13,50	182	Tranchées empier- rées	Bétonné puis dallé	Murs maçonnés	Colonnes en pierre	Poly- chromes	Oui	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	C	Oui	Partielle	2	Oui	55	180	75-100	B1a	Oui	13,60	13,50	184	Tranchées empier- rées	Bétonné puis dallé	Murs maçonnés	Colonnes en pierre	Poly- chromes	Oui	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	D	Oui	Partielle	2	Oui	55	180	ND	B1a	Oui	15,40	14,50	223	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	F	Oui	Partielle	3	Oui	180	250	180	C1	+/-	25,00	21,00	525	Tranchées empierrées	Dallé ?	Murs maçonnes	Colonnes corinthiennes, entablement et fronton	Oui	Marbre, calcaire, schiste et craie	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	G	Oui	Totale	3	Oui	180	250	180	C1	Oui	30,00	24,90	747	Tranchées empierrées	Dallé ?	Murs maçonnes	Colonnes corinthiennes, entablement et fronton	-	Marbre, calcaire, schiste et craie	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	H	Oui	Exploration som-maire	3	Oui	180	250	180	C1	+/-	27,00	22,00	595	Tranchées empierrées	Dallé ?	Murs maçonnes	Colonnes corinthiennes, entablement et fronton	-	Marbre, calcaire, schiste et craie	-	Tuiles
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	I	Non	Non	3 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	20,00	18,00	360	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	J	Non	Non	3 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	20,00	18,00	360	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.80	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.80	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,80	3,80	14	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.81	Le Vieil-Evreux	Le Moulin à Vent	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côtelets	A	Oui	Totale	1-2 ?	Oui	50	200	ND	B1a	Oui	11,50	11,00	127	Mixtes	ND	Mixte (pierre et matériaux périssables)	Poreux en bois	-	-	-	ND
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côtelets	B	Non	Totale	1-2 ?	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	5,40	5,00	27	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.83	Cauverville-en-Roumois	Saint-Etienne	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.84	Le Havre	Caucrauville	A	Oui	Exploration som-maire	Non phasé	+/-	1	375	ND	B1a	Oui	13,40	12,80	172	Tranchées empierrées	Bétonné	Murs maçonnes	Colonnes et entablement	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.85	Lillebonne	La villa du Lycée	A	Oui	Exploration som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	E	+/-	12,00	6,80	80	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	100	380	ND	B1b	Oui	12,20	12,20	148	Tranchées empier-rées	Dallé et par-tiellement couvert de mosaïque ?	Murs maçonnes	Débris de corniche	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	B	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	100	380	ND	A1a	Oui	4,90	4,90	24	Tranchées empier-rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	C	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	100	380	ND	A1a	Oui	4,90	4,90	24	Tranchées empier-rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	A1	Oui	Totale	1	+/-	-25	1	ND	A2a	+/-	9,30	6,30	59	Trous de poteau	Terre	Matériaux périssables	-	-	-	-	Matériaux périssables
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	A2	Oui	Totale	2	+/-	25	25	ND	A2a	Oui	12,10	10,20	123	Trous de poteau	Terre	Matériaux périssables	-	-	-	-	Matériaux périssables
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	A3	Oui	Totale	3	+/-	25	75	ND	B1a	Oui	12,10	10,20	123	Solins	Couche de marne	Matériaux périssables	-	Peintures imitant le marbre	-	-	ND
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	A4	Oui	Totale	4	Oui	75	350	ND	B1a	Oui	15,50	14,70	228	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnes	Colonne et modillons	Enduit rouge	-	-	Tuiles
S.88	Saint-Saens	Le Teurre	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	-50	300	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	196	Tranchées empier-rées	Bétonné dans la <i>cella</i> , non aménagé dans la galerie	Murs maçonnes	-	Stuc jaunâtre dans la <i>cella</i>	-	-	Tuiles
S.88	Saint-Saens	Le Teurre	B	Non	Explo-ration som-maire	Non phasé	+/-	-50	300	ND	A2a	+/-	6,50	4,50	29	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.89	Vatreville-la-Rue	Les Careliers	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	14,30	13,80	197	Tranchées empier-rées	Fine couche de marne pilonnée dans la <i>cella</i>	Murs maçonnes	-	-	-	-	ND
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	A	Oui	Partielle	2-3 ?	+/-	-100	400	ND	B1a ou B1b ?	+/-	14,00	14,00	195	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnes	-	Enduit blanc et rouge	Calcaire	-	Tuiles
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	B	Oui	Partielle	2-3 ?	+/-	-100	400	ND	B1a ou B1b ?	+/-	13,00	13,00	170	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnes	-	Enduit blanc et rouge	Calcaire	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	A	Oui	Partielle	2	+/-	1	380	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.92	Areines	Les Poulittes	A	Non	Exploration sommaire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	ND	+/-	18,50	18,50	340	Tranchées empierrées	Dallé ?	Murs maçonnés	Colonnes	Oui	Placage non décrit	-	Tuiles
S.93	Barnainville	Le Parquet	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.94	Baudreville	La Mône	A	Oui	Totale	Non phasé	+/-	1	300	ND	B1a	Oui	10,30	9,90	102	Tranchées empierrées	Calcaire damé	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.95	Bonnieres-sur-Seine	Les Guinets	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	-50	300	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.95	Bonnieres-sur-Seine	Les Guinets	B	Oui	Non	Non phasé	+/-	-50	300	ND	A1b	+/-	6,00	6,00	35	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.96	Bouilly-en-Gâtinais	La Vallée de Serin	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.97	Briou	Montcelon	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.98	Briou	Montcelon	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	12,00	155	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	A1	Oui	Partielle	2	+/-	50	100	ND	B1a	Oui	11,00	11,00	121	Mixtes	Bétonné	Mixte (pierre et matériaux périssables)	Oui ?	-	-	-	ND
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	A2	Oui	Partielle	3	+/-	100	350	ND	B1b	Oui	21,00	19,50	410	Tranchées empierrées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Polychromes	-	Oui	Tuiles
S.100	Chartres	Place des Epars	A	Non	Partielle	1	Oui	1	50	ND	ND	+/-	4,80	ND	ND	Sablières basses	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.100	Chartres	Place des Epars	C1	Oui	Partielle	3	Oui	100	250	ND	B1a	+/-	6,00	6,00	35	Sablières basses	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.100	Chartres	Place des Epars	C2	Oui	Partielle	3	Oui	100	250	ND	B1a	+/-	7,70	7,70	60	Sablières basses	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.100	Chartres	Place des Epars	C3	Oui	Partielle	3	Oui	100	250	ND	B1a	+/-	7,70	7,70	60	Solins	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	I	Non	Totale	2	Oui	70	200	70-100	C2	Oui	24,90	24,50	610	Tranchées empierrées	Opus signinum et dallé	Murs maçonnés	Colonnes corinthiennes peintes et entablement	Polychromes	Marbre et calcaire	-	-

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.102	Chilleurs-aux-Bois	La Cognée	A	Oui	Partielle	1	+/-	1	300	ND	B1a	Oui	9,80	9,10	89	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	A1	Oui	Totale	1	+/-	1	50	ND	B1a	Oui	10,80	9,90	107	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	A2	Oui	Totale	2	+/-	50	300	ND	B1a	Oui	12,80	12,35	158	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.104	Conan	Véniel	A	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.105	Crottes-en-Pithi- verais	Les Hauts de Bazoches	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.105	Crottes-en-Pithi- verais	Les Hauts de Bazoches	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.106	Fossé	Le Moulin Brûlé	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.107	Gouillons	Les Hauts de Chatenay	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.108	Guainville	Le Gros Murger	A	Oui	Non	Non phasé	ND	50	300	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	Oui ?	-	Tuiles
S.108	Guainville	Le Gros Murger	B	Oui	Non	Non phasé	ND	50	300	ND	A1a	+/-	4,50	4,50	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.108	Guainville	Le Gros Murger	C	Oui	Non	Non phasé	ND	50	300	ND	A1a	+/-	4,50	4,50	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.108	Guainville	Le Gros Murger	D	Non	Non	Non phasé	ND	50	300	ND	A1a	+/-	4,50	4,50	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	A	Oui	Totale	1	+/-	1	300	ND	B3	Oui	13,00	12,00	156	Tranchées empier- rées	ND	Matériaux périssables ?	-	Poly- chromes	-	-	ND
S.110	Lestrou	La Souche	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1b	+/-	10,00	9,00	90	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.110	Lestrou	La Souche	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A3a	+/-	5,00	4,50	17	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.110	Lestrou	La Souche	F	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	2,70	2,70	7	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.111	Lignéres	Le Sicot	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.111	Lignéres	Le Sicot	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.112	Mérouville	Sampuy	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.113	Mérrouville	Sampuy	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.113	Mérrouville	Sampuy	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A3a	+/-	5,00	5,00	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euvée	A	Oui	Totale	2-3	Oui	20	390	ND	B1a	Oui	11,70	11,70	137	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Enduit blanc et rouge	Cal- caire ?	-	Tuiles
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Euvée	F	Oui	Totale	3	Oui	150	390	ND	A1a	Oui	2,70	2,70	7	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1b	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	B	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	C	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	D	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	E	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1b	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	F	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	G	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	A1a	+/-	4,80	4,80	23	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.115	Prithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	H	Non	Non	Non phasé	+/-	1	350	ND	A1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.116	Prithiviers-le-Vieil	Les Jardins du Bourg	A	Oui	Totale	Non phasé	Oui	100	350	ND	B1b	Oui	13,50	13,50	182	Tranchées empier- rées	Cailloutis de calcaire damé	Murs maçonnés	Modillon et frag- ment de corniche ou de base de colonnes	Oui	-	-	Tuiles
S.117	Le Puiset	Les Closeaux	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	A1	Oui	Totale	1	Oui	-25	50	ND	A1a	Oui	6,30	6,00	38	Tranchées empier- rées	Terre	Matériaux périssables	-	Enduit rouge, stuc ou mortier incisé	-	-	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	A2	Oui	Totale	2	Oui	25	300	ND	B1a	Oui	13,00	12,50	163	Mixtes	Terre mêlée de mortier et de cailloutis compactés ; empierré à l'entrée	Mixte (pierre et matériaux périssables)	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date de pré-étude ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	B	Oui	Totale	2 ?	Oui	25	300	ND	A1a	Oui	3,40	3,20	11	Tranchées empierées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	C	Oui	Totale	2 ?	Oui	25	300	ND	A1a	Oui	2,50	2,30	6	Tranchées empierées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	D	Oui	Totale	2 ?	Oui	25	300	1-50	A1a	Oui	3,20	2,70	9	Trous de poteau	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.119	Rouvray-Saint-Denis	La Remise du Chevalier	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.120	Saint-Martin-de-Brethencourt	Les Châtelliers	A	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B6	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.121	Saint-Sulpice-de-Pommeray	La Derloterie	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	12,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.122	Septreuil	La Féerie	A2	Oui	Totale	2	Oui	355	400	ND	E	Oui	8,20	5,20	43	Tranchées empierées	Plancher de bois	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.123	Souzy-la-Briche	La Cave Sarrazine	A	Non	Partielle	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B4	+/-	22,00	22,00	380	Tranchées empierées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Enduit vert clair	Marbre, calcaire et schiste	-	ND
S.124	Talcy	La Pièce à Loup	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.124	Talcy	La Pièce à Loup	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A3a	+/-	3,80	3,80	11	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.125	Tavers	Les Quarante Mines	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	-150	400	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	A1	Oui	Partielle	2	Oui	50	200	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	121	Tranchées empierées	Terre ?	Matériaux périssables ?	-	Oui	-	-	Tuiles
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	A2	Oui	Partielle	3	Oui	200	350	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	196	Tranchées empierées	Terre	Mixte (pierre et matériaux périssables)	-	Enduit blanc	-	-	Tuiles
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	B1	Oui	Partielle	2	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	8,00	8,00	64	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	B2	Oui	Partielle	3	Oui	200	350	ND	B1a	Oui	8,00	8,00	64	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.128	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.129	Viabon	Les Cin- quante-Deux Mines	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.130	Villeau	La Petite Contrée	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.131	Villexanton	La Charité	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.132	Comblessac	Le Mur	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	1	275	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.132	Comblessac	Le Mur	B	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	1	275	ND	B5	+/-	13,00	13,00	120	Tranchées empier- rées	Sol bétonné	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.133	Corseul	Le Clos Julio	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.133	Corseul	Le Clos Julio	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,50	4,50	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.134	Corseul	Le Haute-Bécherel	A	Oui	Totale	1	Oui	100	300	100-120	C2	Oui	22,60	17,20	545	Tranchées empier- rées	Bétonné	Murs maçonnés	Colonnes en granite	oui	Marbre et schistes locaux	-	Tuiles
S.135	Corseul	L'Hôtellerie	A	Oui	Totale	Non phasé	+/-	1	300	ND	B1a ou B1b ?	Oui	6,70	6,20	42	Solins	Radier	Matériaux périssables	-	-	-	-	Tuiles
S.136	Plédéliac	Bellevue	A	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	A1	Non	Totale	Non phasé	ND	ND	ND	ND	ND	+/-	8,00	7,00	55	Trous de poteau	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	Maté- riaux péris- sables
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	A2	Non	Totale	Non phasé	ND	ND	ND	ND	ND	+/-	6,70	6,10	40	Sablères basses	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	Maté- riaux péris- sables
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	A3	Oui	Totale	Non phasé	Oui	40	125	ND	ND	+/-	7,00	7,00	40	Trous de poteau	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	Tuiles
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	100	400	ND	B3 ou C1 ?	+/-	13,00	10,00	130	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.140	Taden	La Cale	A	Non	Non	Non phasé	ND	100	400	ND	ND	+/-	5,00	5,00	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.141	Cagny	Delle de la Ho- guette	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.142	Dambianville	Monts d'Eraignes	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	12,00	156	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m ²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.143	Fontaine-les-Bas- sets	Le Petit Peyré	A-B-C	Oui	Partielle	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B2	+/-	25,00	10,00	250	Tranchées empier- rées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Oui	-	-	Tuiles
S.144	Fontaine-les-Bas- sets	Le Petit Peyré	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	A1	Oui	Partielle	2	Oui	25	100	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	Oui ?	Tuiles
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	A2	Oui	Partielle	3	Oui	100	380	ND	B1b	Oui	15,50	15,50	240	Tranchées empier- rées	Pierres calcaires et fragments de TCA dans la galerie ; calcaire damé dans le porche	Murs maçonnés	-	Repré- sentation humaine, poly- chromes	-	-	Tuiles
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	B	Non	Totale	3	Oui	100	380	ND	A1a	Oui	1,70	> 1,10	> 2	Solins	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.146	Maizières	Les Basses Mortes	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.146	Maizières	Les Basses Mortes	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,60	3,60	13	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.147	Mondeville	L'Etoile	B	Non	Totale	1	Oui	100	250	ND	A1a	Oui	6,00	4,50	27	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	Enduits peints poly- chromes ?	-	-	ND
S.147	Mondeville	L'Etoile	C	Non	Totale	1	Oui	100	250	ND	A1a	Oui	4,80	4,50	22	Tranchées empier- rées	Dallage de plaquettes calcaires	ND	-	-	-	-	ND
S.148	Nécy	La Martinière	A	Oui	Totale	1	Oui	1	200	ND	B1b	Oui	12,40	12,40	154	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.149	Tournai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	275	ND	B1b	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	ND	-	-	Marbre	-	Tuiles
S.150	Berthouville	Le Villeret	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	75	340	ND	B1a	+/-	19,00	18,00	340	Tranchées empier- rées	Dallé de marbre	Murs maçonnés	-	oui ?	-	-	Tuiles
S.150	Berthouville	Le Villeret	B	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	75	340	ND	B1a	+/-	17,00	16,00	270	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	oui ?	-	-	Tuiles
S.151	Glanville	Le Bois Emery	A	Oui	Explo- ration maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	10,00	110	Tranchées empier- rées	Béton sup- portant un dallage ?	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m ²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.152	Hecmanville	La Chaussée	A	Oui	Totale	1	Oui	1	225	ND	B1a	Oui	7,80	7,70	60	Solins	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	Tuiles
S.153	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.153	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.154	Choisy-en-Brie	Le Clos Gillot	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.155	Crouy-sur-Ourcq	Monte à Peine	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.156	Jouy-le-Châtel	Ouzelle	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	A	Oui	Totale	Non phasé	+/-	100	350	ND	A1a	Oui	4,40	4,40	19	Tranchées empier- rées	Terre	Murs maçonnés	Base de colonne et frag- ment de chapiteau de pilastre ou de corniche	-	-	-	ND
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	B	Non	Totale	Non phasé	+/-	1	350	ND	A1a	Oui	4,80	4,60	22	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.158	Meaux	La Bauve	A	Oui	Partielle	3	+/-	100	400	ND	C2	Oui	22,00	22,00	595	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colonnes, corniche à modillons, caissons	-	Marbre, calcaire, por- phyre et cipolin	-	Tuiles
S.158	Meaux	La Bauve	B	Oui	Partielle	3	+/-	100	400	ND	C2	Oui	22,00	22,00	595	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colonnes, corniche à modillons, caissons	-	Marbre, calcaire, por- phyre et cipolin	-	Tuiles
S.159	Pécy	Le Chauffour	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.159	Pécy	Le Chauffour	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	8,00	8,00	65	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.160	Pécy	Mirvaux	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	18,00	18,00	325	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.161	Saint-Mars-Vieux- Maisons	L'Orme	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.162	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	-25	180	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles ?
S.163	Vendrest	La Bauve	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.164	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	A	Oui	Totale	Non phasé	+/-	-25	300	ND	B1a	Oui	15,40	15,40	237	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.165	Athée	Les Provençères	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-30	465	ND	B4	+/-	23,00	23,00	415	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	-	Tuiles
S.165	Athée	Les Provençères	B	Oui	Non	Non phasé	+/-	-30	465	ND	A1a	+/-	6,80	6,80	45	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	A	Oui	Partielle	2	+/-	-25	60	ND	B1a	+/-	8,00	6,80	55	Solins	Sol non conservé, reposant sur un radier de pierre	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	B	Oui	Partielle	3	+/-	30	300	30-40	B5	+/-	15,00	15,00	190	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	A1	Oui	Partielle	2	Oui	70	125	ND	B3	Oui	18,00	15,80	284	Tranchées empier- rées	Bétonné dans la cella, argile dans la galerie	Murs maçonnés	Oui	-	-	-	Tuiles
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	A2	Oui	Partielle	3	Oui	150	250	ND	C1	Oui	18,00	15,80	284	Tranchées empier- rées	Bétonné	Murs maçonnés	Pilastres, colonnes corin- thiennes	Enduit rouge	Marbre	-	Tuiles
S.169	Crozon/Telgruc-sur-Mer	ND	A	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B4	+/-	29,00	29,00	660	Tranchées empier- rées	ND	En brique	-	-	-	-	Tuiles
S.170	Douarnenez	Trégouzel	A1	Non	Partielle	2	Oui	-30	40	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Solins	Bétonné	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND
S.170	Douarnenez	Trégouzel	A2	Non	Partielle	3	Oui	40	90	41	A2a	+/-	6,00	4,50	25	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Base de colonne ?	-	-	-	ND
S.170	Douarnenez	Trégouzel	A3	Oui	Partielle	4	Oui	90	350	81-84	C2	+/-	38,00	38,00	1150	Tranchées empier- rées	Bétonné	Murs maçonnés	Base de colonne en granite et possibles colon- nettes d'ordre toscan	-	-	-	Tuiles
S.171	Moreff	Kergaravat	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	300	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.172	Paule	Kergroaz	A	Non	Totale	1	Oui	-10	70	ND	A1a	+/-	3,70	3,50	13	Trous de poteau	Terre	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.172	Paule	Keagroaz	B	Oui	Totale	2	Oui	70	270	ND	A1a	Oui	4,60	4,60	21	Tranchées empier-rées	Dallage d'ardoise	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.172	Paule	Keagroaz	C	Non	Totale	2	Oui	70	270	40-70	A1a	Oui	5,50	5,20	29	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	A	Oui	Partielle	Non phasé	Oui	40	250	40-50	B1a	Oui	13,20	13,20	174	Tranchées empier-rées	Bétonné puis pavé de pierreaille damée, radier d'un dallage d'ardoise ?	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.174	Plomelin	Le Pérennou	A	Non	Partielle	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1c	+/-	7,00	5,00	35	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.175	Plomodiern	ND	A	Non	Explo-ration som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	ND	+/-	19,00	13,00	245	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	A1	Oui	Partielle	3 ?	Oui	40	200	50	B1a	+/-	8,00	8,00	65	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	A2	Oui	Partielle	4 ?	Oui	40	200	50	B1a	Oui	7,60	7,20	55	Tranchées empier-rées	Petits galets et petites pierres damées, puis fine couche d'arène granitique compacte	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.176	Quimper	Parc ar Groas	B1	Oui	Partielle	4 ?	Oui	80	200	100	B1a	+/-	ND	ND	ND	Tranchées empier-rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.176	Quimper	Parc ar Groas	B2	Oui	Partielle	4	Oui	80	200	100	B1a	+/-	10,00	10,00	100	Tranchées empier-rées	Bétonné	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.177	Quimper	Rue Eugène Boudin	A	Oui	Explo-ration som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	7,40	7,40	55	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	ND
S.178	Rosporden	La Grande Boissière	A	Oui	Partielle	Non phasé	+/-	1	100	ND	B1 ou B3 ?	+/-	6,00	> 5	> 30	Tranchées empier-rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	A1	Non	Partielle	2	Oui	50	100	ND	ND	+/-	> 15	> 9	> 135	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	A2	Oui	Partielle	3	Oui	100	225	ND	B1, B3, C1 ou C2 ?	+/-	> 22	> 11	> 240	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	Polychromes	-	-	Tuiles
S.181	Paris	Rue Soufflot	A	Non	Exploitation sommaire	Non phasé	+/-	75	250	ND	C1 ou D ?	+/-	> 15	14,80	> 330	Massif	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	A	Non	Exploitation sommaire	Non phasé	+/-	35	385	ND	B3	+/-	11,00	9,00	100	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	A	Oui	Totale	2-3 ?	Oui	50	300	ND	B1a	Oui	8,70	8,70	76	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	B	Non	Totale	2-3 ?	Oui	50	300	ND	A2c	Oui	7,70	7,00	54	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	ND
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	C	Non	Totale	2-3 ?	Oui	50	300	ND	A1a	Oui	5,00	4,50	23	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.184	La Chapelle-des-Fougereux	Les Terrres	A	Oui	Partielle	2	+/-	1	370	ND	B1a	Oui	16,00	16,00	256	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.184	La Chapelle-des-Fougereux	Les Terrres	B	Oui	Partielle	2	+/-	1	370	ND	B1a	Oui	12,00	11,00	132	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.184	La Chapelle-des-Fougereux	Les Terrres	C	Non	Partielle	2	+/-	1	370	ND	A3a	Oui	3,00	3,00	7	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.184	La Chapelle-des-Fougereux	Les Terrres	D	Non	Non	2	+/-	1	370	ND	A1a	+/-	4,00	4,00	16	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.185	Chavagne	Les Evignés	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	10,00	110	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.185	Chavagne	Les Evignés	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.186	Combouurg	La Haute Boissière	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	100	200	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.187	Mongermont	Les Pertis Prés	A	Non	Totale	1	+/-	150	325	ND	A1c	Oui	6,10	4,40	27	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.188	Mordelles	Le Bignon	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.189	Mordelles	Sermon	A	Oui	Totale	3	+/-	1	100	ND	B6	Oui	10,00	10,00	100	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	Oui	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.190	Mordelles	Le Val	A	Non	Totale	1	Oui	-25	150	ND	A2c	Oui	6,90	5,90	41	Tranchées empierreées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles ?
S.191	Nouvoitou	Ville Neuve	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	300	ND	B1a	+/-	14,00	13,00	180	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.192	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyomerais	A	Oui	Non	Non phasé	Oui	75	390	75-100	B1a	Oui	10,60	10,40	109	Tranchées empierreées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.193	Pacé	Launay Bézillard	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	17,00	16,00	270	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.193	Pacé	Launay Bézillard	B	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.193	Pacé	Launay Bézillard	C	Oui	Non	Non phasé	+/-	1	200	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	A	Oui	Totale	2	+/-	1	225	ND	A3a	+/-	6,00	7,00	35	Bases de piliers	ND	Piliers de bois ?	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	A1	Oui	Totale	1-2	Oui	-25	50	ND	A1a	Oui	5,30	4,70	25	Solins	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	B	Oui	Totale	2-5	Oui	15	360	ND	B1a	Oui	8,60	8,20	70	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	C	Oui	Totale	Non phasé	Oui	ND	ND	ND	A1a	Oui	5,40	4,90	26	Solins	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	D	Oui	Totale	3-5	Oui	40	360	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	Bétonné	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	E	Oui	Totale	3-5	Oui	40	360	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	Oui	-	-	Tuiles
S.196	Macé	Les Hermites	F	Oui	Totale	3-5	Oui	40	360	ND	A1a	Oui	2,50	2,50	6	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	G	Oui	Totale	3-4	Oui	40	275	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	H	Oui	Totale	3-5	Oui	40	360	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	I	Oui	Totale	3-4	Oui	40	275	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	J	Oui	Totale	3-4	Oui	40	275	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	K	Oui	Totale	4	Oui	40	275	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.196	Macé	Les Hermites	L	Oui	Totale	4	Oui	40	275	ND	A1a	Oui	2,20	2,20	5	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.197	Abbéville-la-Rivière	Le Boisseau	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	19,00	19,00	360	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.197	Abbéville-la-Rivière	Le Boisseau	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,60	4,50	21	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.198	Audeville	Emerville	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	C	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	6,00	6,00	35	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	D	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	6,00	6,00	35	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.200	Beaune-la-Rolande	Montvilliers	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.201	Boiscommun	Les Sommieries	A	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B5	+/-	22,00	22,00	400	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	A1	Oui	Totale	1-2	Oui	100	318	ND	B1a	Oui	11,40	11,40	130	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	-	Poly- chromes	-	-	ND
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	A2	Oui	Totale	3	Oui	275	350	318-319	B1b	Oui	14,00	14,00	196	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	Frag- ments de colonne et console ?	Oui	-	-	Tuiles
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	B1	Oui	Partielle	1	Oui	125	175	125-150	B1a ou B1b ?	+/-	13,50	13,50	180	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	-	Poly- chromes	-	-	Tuiles
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	B2	Oui	Partielle	2-3	Oui	150	350	ND	B1a ou B1b ?	+/-	16,00	16,00	256	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	Galerie fermée	-	-	-	Tuiles
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	C1	Oui	Partielle	1	Oui	100	175	ND	B1a ou B1b ?	+/-	9,70	9,70	95	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	ND
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	C2- F-G	Oui	Partielle	2-3	Oui	150	350	ND	B2	+/-	34,00	15,60	530	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	-	Oui	-	-	Tuiles
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	G	Oui	Partielle	2-3	Oui	150	350	ND	B1a ou B1b ?	+/-	15,70	15,70	246	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	-	-	-	-	Tuiles
S.205	Châteaubleau	La Tannerie	B	Non	Totale	Non phasé	+/-	150	400	ND	A1a	Oui	3,90	3,60	14	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnes	Fragments de fûts de colonnes ?	-	-	-	ND
S.206	Corbeilles	Franchambault	A	Oui	Totale	1	Oui	80	300	ND	A1a	Oui	3,30	3,30	11	Tranchées empier- rées	Sol non conservé, reposant sur un radier de cailloux	Murs ma- çonnés ?	-	-	-	-	Tuiles
S.207	Courcelles-en-Bas- sée	Pente de Chalmois	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.207	Courcelles-en-Bas- sée	Pente de Chalmois	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	8,00	8,00	65	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.208	Ereville	Climat d'Annemont	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.209	Guillerval	Le Télégraphe	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.209	Guillerval	Le Télégraphe	B	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,50	3,50	12	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.210	Joigny	Haut le Pied	A	Oui	Partielle	Non phasé	ND	60	200	ND	B1a	+/-	8,10	8,10	65	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.211	Lizines	Bourg	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	140	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.212	Lizines	Bourg	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	19,00	19,00	360	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	D	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	2,80	2,80	8	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	E	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	4,50	4,50	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	F	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	G	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	6,00	6,00	36	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	H	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	I	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.213	Méréville	La Remise des Murs	J	Non	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,00	3,00	9	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.214	Mespuits	La Pièce du Parc	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.215	Mespuits	Les Grès	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.216	Montacher-Ville- gardin	La Picharderie	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a ou B1b ?	+/-	10,00	10,00	100	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.218	Morigny-Cham- pigny	Les Grandes Gar- gesses	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m ²)	Type de fonda- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.219	Mormant	La Mare Lafosse	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	A	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	B1b	Oui	19,20	13,80	265	Tranchées empier- rées	Dallé de calcaire	Murs maçonnés	-	Essentiel- lement rouges	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	B	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	B1a	Oui	12,00	12,00	144	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly- chromes	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	C	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	A1a	Oui	5,80	5,80	34	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	D	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	A1a	Oui	2,00	2,00	4	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	E	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	A1a	Oui	2,00	1,80	4	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	F	Oui	Totale	1	+/-	40	350	ND	A2a	Oui	6,40	3,20	20	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	A1	Oui	Totale	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	10,20	10,00	102	Tranchées empier- rées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	A2	Oui	Totale	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	13,90	11,20	156	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colon- nette	Enduit rouge	-	-	Tuiles
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	B	Oui	Totale	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A2a	Oui	3,90	3,30	13	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Frag- ments de corniche corin- thienne ?	-	-	-	ND
S.222	Saint-Hilaire	Champdoux	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b ou C1	+/-	17,00	13,00	220	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.223	Saint-Valérien	La Noue	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.223	Saint-Valérien	La Noue	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	10,00	9,00	90	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.224	Saint-Valérien	La Noue	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	10,00	110	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.224	Saint-Valérien	La Noue	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.224	Saint-Valérien	La Noue	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,90	3,90	15	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.226	Sens	La Morre du Ciar	A	Oui	Explora- tion som- maire	Non phasé	+/-	25	400	ND	C2	+/-	75,50	64,50	3350	Massif	ND	Murs maçonnés	Colonnes, pilarres, entable- ments et autres moultures	-	Marbre	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.227	Serbonnes	Le Parc	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.227	Serbonnes	Le Parc	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.227	Serbonnes	Le Parc	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.228	Sermaises	La Guyonne	A	Oui	Non	1	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.228	Sermaises	La Guyonne	B	Oui	Non	2	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.228	Sermaises	La Guyonne	C	Oui	Non	2	ND	ND	ND	ND	B1a	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.229	Sognolles-en-Mon- tois	Les Rochortes	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	17,00	16,00	270	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.229	Sognolles-en-Mon- tois	Les Rochortes	B	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.229	Sognolles-en-Mon- tois	Les Rochortes	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	13,00	180	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.230	Trigüères	Moulin du Chemin	A	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	ND	+/-	12,00	11,00	130	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.231	Trigüères	La Roche du Vieux Garçon	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	Tranchées empier- rées	Bétonné ?	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.231	Trigüères	La Roche du Vieux Garçon	B	Non	Explo- ration som- maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,00	5,00	25	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.232	Villeblevin	La Grande Range	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	16,00	16,00	255	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.233	Villeperrot	Le Bas des Piats	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	A	Oui	Non	4 ?	ND	ND	ND	ND	B1a ou B1b ?	+/-	19,00	19,00	360	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	B	Oui	Non	4 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	C	Oui	Non	4 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	D	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,50	5,50	30	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	E	Oui	Non	1 ?	ND	ND	ND	ND	A1a ou B1a	+/-	6,50	6,50	42	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	F	Oui	Non	1 ?	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,00	3,00	9	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	A	Non	Partielle	1	+/-	70	380	ND	C1 ou D ?	+/-	> 13	> 10	> 130	Tranchées empier- rées	ND	Grand appareil	Colonnes en cal- caire ?	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-precise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largeur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	A	Non	Totale	2	+/-	-50	50	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Trous de poteau	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	B	Non	Totale	2	+/-	-50	50	ND	A2a	Oui	4,70	3,50	16	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	C	Oui	Totale	3	+/-	1	400	ND	A1a	Oui	5,80	5,80	34	Solins ?	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.237	Amboise	Les Châtelliers	A	Oui	Partielle	2	Oui	15	200	ND	B1a	Oui	15,50	15,50	240	Tranchées empierreées	ND	Murs maçonnés	-	Polychromes	-	-	Tuiles
S.237	Anché	Les Quarts	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	11,00	11,00	120	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.237	Amboise	Les Châtelliers	B	Oui	Totale	2	Oui	50	200	ND	A1a	Oui	5,50	5,50	30	Tranchées empierreées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.237	Amboise	Les Châtelliers	C	Oui	Partielle	2	Oui	50	200	ND	B1a	+/-	8,00	8,00	65	Tranchées empierreées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.239	Chantreaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	A	Oui	Partielle	1	+/-	1	125	ND	B1a	Oui	12,40	12,30	153	Tranchées empierreées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.239	Chantreaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	B	Oui	Partielle	1	+/-	1	125	ND	B1a	Oui	9,00	8,50	77	Tranchées empierreées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.240	Descartes	La Pièce des Courances de Croteville	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	17,00	17,00	290	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.241	Faverolles-sur-Cher	Le Vivier	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	+/-	15,00	15,00	320	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.242	Panzoult	La Grange aux Moines	A	Oui	Non	Non phasé	+/-	-25	300	ND	B1a	+/-	23,00	23,00	530	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.243	Pouillé	Les Bordes	A1	Oui	Totale	1	+/-	-25	250	ND	A1a	Oui	2,80	2,80	8	Trous de poteau et solins	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.243	Pouillé	Les Bordes	A2	Oui	Totale	1	+/-	-25	250	41-50	A1a	Oui	6,45	6,45	42	Tranchées empierreées	Bétonné	Murs maçonnés	-	Polychromes	-	-	Tuiles
S.243	Pouillé	Les Bordes	B	Oui	Partielle	1	+/-	-25	250	ND	A1a	Oui	2,10	2,10	4	Sode	ND	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	Tuiles
S.244	Pussigny	Le Vigneau	A	Oui	Totale	1-3	+/-	1	390	ND	B1a	Oui	13,50	12,80	173	Tranchées empierreées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.245	Saint-Julien-de-Chédon	Le Marchais Long	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	9,00	9,00	80	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.246	Saint-Julien-de-Chédon	Les Planchettes	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B4	+/-	17,00	17,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-écise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.247	Sainte-Patrice	Tiron	A	Oui	Totale	1	Oui	100	225	ND	A1a	Oui	2,70	2,50	7	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés ?	-	-	-	-	ND
S.248	Tours	Rue Nationale	A	Oui	Partielle	2	+/-	70	ND	70	C2	Oui	48,00	34,85	1280	Tranchées empierrées	Dallé	Murs maçonnés	Colonnes corinthiennes et composites, corniche	-	Marbre	-	Tuiles
S.249	Montaigu-la-Brisette	Hameau Dorey	A	Oui	Partielle	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	17,60	17,00	299	Tranchées empierrées	ND	ND	Élément de colonne ?	-	-	-	Tuiles
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	A	Oui	Partielle	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	Oui	9,80	9,80	96	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.251	Valognes	Alleaume	A	Oui	Non	1 ?	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	18,00	18,00	325	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.251	Valognes	Alleaume	B	Oui	Non	2	ND	ND	ND	ND	D ?	+/-	14,00	9,00	125	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.251	Valognes	Alleaume	C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	6,00	5,70	34	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.251	Valognes	Alleaume	D	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	5,70	5,70	32	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.252	Amécourt	Le Bourg	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.253	Authievers	Les Mureaux	A	Oui	Totale	2-3	Oui	40	240	40	B1a	Oui	13,00	12,50	163	Tranchées empierrées	ND	ND	-	oui	-	-	Tuiles
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	A	Non	Totale	1	Oui	-150	-100	ND	A1a	+/-	3,80	3,60	14	Trous de poreau	ND	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	B1	Oui	Totale	2(?)-3	Oui	-50	15	ND	A1a	Oui	5,90	5,60	33	Sablères basses	Terre	Matériaux périssables	Enduit de lait de chaux	-	-	-	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	B2	Oui	Totale	4	Oui	15	120	15-50	A1a	Oui	7,45	6,70	50	Tranchées empierrées	Craie damée	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	B3	Oui	Totale	5-6	Oui	120	275	119	B1a	Oui	13,10	12,80	168	Tranchées empierrées	Craie damée	Murs maçonnés	Enduit blanc et noir	-	-	-	Tuiles
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	C1	Oui	Totale	2(?)-3	Oui	-50	15	ND	A1a	Oui	9,40	9,40	88	Solins	Terre	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	C2	Oui	Totale	4-5	Oui	15	350	14-21	A1a	Oui	8,60	8,40	72	Tranchées empierrées	Craie damée	Murs maçonnés	Polychromes	-	-	-	Tuiles
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	G	Oui	Totale	6	Oui	120	350	ND	A1a	Oui	6,20	5,60	35	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Date- tion pré- cise ?	Borne infé- rieure	Borne supé- rieure	TPQ de la construc- tion	Type de temple	Me- sures pré- cises ?	Lon- gueur du temple (m)	Lar- geur du temple (m)	Sur- face du temple (m²)	Type de fon- da- tion	Sol	Élévation	Supports et entable- ment	Revête- ment des murs	Pla- cages	Verre à vitre	Cou- verture
S.255	Bus-Saint-Rémy	La Mare des Champs	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.256	Crique- beuf-sur-Seine	Le Catelier	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	390	ND	B1a	Oui	16,40	15,50	254	Tranchées empier- rées	Dallage probable, plusieurs fragments découverts	Murs maçonnés	Débris de bases et de chapiteaux de colonnes et de corniche	Poly- chromes	-	-	Tuiles
S.256	Crique- beuf-sur-Seine	Le Catelier	B	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	390	ND	A1a	Oui	5,00	4,80	24	Tranchées empier- rées	Terre ?	ND	-	-	-	-	ND
S.256	Crique- beuf-sur-Seine	Le Catelier	C	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	390	ND	A1a	Oui	4,70	4,50	21	Tranchées empier- rées	Argile puis dallage reposant sur une couche de mortier	ND	-	-	-	-	ND
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	A	Oui	Partielle	2	Oui	70	125	70	B1b	Oui	16,30	15,00	244	Tranchées empier- rées	Bétonné dans la galerie, non conservé dans la cella	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.258	Erépagny	Chemin de Va- timesnil	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.259	Erépagny	Domaine de la Héronnerie	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la- Celle	A1	Oui	Partielle	2	Oui	40	200	ND	B1a	+/-	10,00	9,00	90	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Colonnes ?	Enduit blanc et rouge	-	-	ND
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la- Celle	A2	Oui	Totale	3	Oui	150	300	141	C3	Oui	28,00	27,50	770	Tranchées empier- rées	Dallé, bétonné ou terre argileuse	Grand appa- reil et murs maçonnés	Colonnes, pilastres, entable- ment	Marbre et calcaire	-	Tuiles	
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la- Celle	E	Oui	Totale	3-4	Oui	150	390	ND	A2a	Oui	7,00	5,60	39	Tranchées empier- rées	ND	Grand appareil	Entable- ment	-	-	-	ND
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la- Celle	G	Oui	Totale	3(?)4	Oui	150	390	308-324 ?	A1a	Oui	4,75	4,20	20	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	Corniche compo- sée de modillons sculptés	-	-	-	ND
S.261	Grand-Couronne	Le Grand Essart	A	Oui	Explo- ration som- maire	Non phasé	+/-	-25	340	ND	B1b	Oui	12,00	10,90	131	Tranchées empier- rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Datation pré-cise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	TPQ de la construction	Type de temple	Mesures précises ?	Longueur du temple (m)	Largueur du temple (m)	Surface du temple (m²)	Type de fondation	Sol	Élévation	Supports et entablement	Revêtement des murs	Placages	Verre à vitre	Couverture
S.262	Heudicourt	Garenne de la Folie	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	15,00	15,00	225	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.263	La Londe	Le Vivier Gamelin	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	1	310	ND	B1b	Oui	13,60	13,60	185	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	-	Enduit blanc et rouge	-	-	Tuiles
S.264	Louviers	Les Buis	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	1	340	ND	B1a	Oui	13,20	12,80	169	Tranchées empierrées	Marne pilonnée dans la cella, dallage reposant sur de l'argile battue dans la galerie	Murs maçonnes	Piliers de bois sur des en pierre	Poly-chromes	-	Oui	Tuiles
S.265	Morgny	L'Ermitage	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.266	Oissel	La Mare du Puits	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	50	385	ND	B1b	Oui	14,20	13,20	187	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	Colonnes	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.267	Orival	Le Câtelier	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1b	Oui	13,30	12,60	166	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	-	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.268	Rouen	Rue Eugène-Boudin	A	Oui	Partielle	Non phasé	+/-	140	310	ND	B1b ?	+/-	> 21	21,00	> 440	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	Colonnes, chapiteaux et corniche (?)	-	-	-	Tuiles
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	A	Oui	Totale	2-4	Oui	15	250	ND	B1a	Oui	14,00	14,00	196	Tranchées empierrées	ND	Murs maçonnes	-	Enduit blanc et rouge	Marbre et calcaire	Oui	Tuiles
S.270	Venables	Les Marnières	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	14,00	14,00	195	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.271	Allaire	Lehéro	A	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	100	300	ND	B1b	+/-	13,00	13,00	170	Tranchées empierrées	Béton supportant un dallage de briques ?	Murs maçonnes	-	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.271	Allaire	Lehéro	B	Oui	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	100	300	ND	A3a	+/-	> 3	> 3	> 7	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.271	Allaire	Lehéro	C	Non	Exploration sommaire	Non phasé	+/-	100	300	ND	A1a	ND	ND	ND	ND	Tranchées empierrées	ND	ND	-	-	-	-	ND

N°	Commune	Lieu-dit	N° du temple	Temple avéré ?	Fouille	Phase	Data-tion pré-cise ?	Borne infé-rieure	Borne supé-rieure	TPQ de la construc-tion	Type de temple	Me-sures pré-cises ?	Lon-gueur du temple (m)	Lar-geur du temple (m)	Sur-face du temple (m ²)	Type de fon-da-tion	Sol	Élévation	Supports et entable-ment	Revête-ment des murs	Pla-cages	Verre à vitre	Cou-verture
S.272	Carnac	Les Bosseno	A	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	150	355	ND	B1a	Oui	10,30	10,30	105	Tranchées empier-rées	Terre argi-leuse mêlée de petits galets	Murs maçonnés	-	Enduit rouge	Marbre	-	ND
S.273	Locquetas	Kerdadec	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	A	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	+/-	1	350	ND	B5	+/-	16,00	16,00	200	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.275	Pluherlin	La Grée Mahé	A	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B5	Oui	15,70	15,70	205	Tranchées empier-rées	Bétonné ou dallé ?	Murs maçonnés	-	Poly-chromes	Marbre	-	Tuiles
S.276	Plumelin	Kerdouarin	A	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B1a	+/-	12,00	12,00	145	ND	ND	ND	-	-	-	-	Tuiles
S.277	Rieux	Le Bourg	B	Oui	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	C1	Oui	19,00	15,30	291	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	Chapiteau	Poly-chromes	-	-	Tuiles
S.278	Vannes	Bilaire	A1	Oui	Partielle	3	Oui	10	140	10-40	A1a	+/-	8,60	8,60	74	Solins	Couche d'arène granitique reposant sur un lit de pierres et de galets	Matériaux périssables	-	-	-	-	ND
S.278	Vannes	Bilaire	A2	Oui	Partielle	4-5	Oui	120	270	ND	B1a	Oui	10,30	10,30	106	Tranchées empier-rées	Cailloutis damé dans la galerie, couche d'argile dans la cella	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.278	Vannes	Bilaire	B	Non	Partielle	4	Oui	120	220	ND	A4	+/-	15,00	12,00	150	Tranchées empier-rées	ND	Murs maçonnés	-	-	-	-	Tuiles
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	A	Non	Explo-ration som-som-maire	Non phasé	ND	ND	ND	ND	A1a	+/-	3,00	3,00	9	Solins ?	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.280	Vieux	Le Champ des Crêtes	A-B-C	Oui	Non	Non phasé	ND	ND	ND	ND	B2	+/-	27,00	14,00	380	ND	ND	ND	-	-	-	-	ND
S.281	Vieux	Musée archéolo-gique	A	Oui	Totale	1	Oui	75	300	100-150	B1a	Oui	10,00	9,80	98	Solins	Cailloutis et pavage à l'entrée	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND
S.281	Vieux	Musée archéolo-gique	B	Oui	Totale	1	Oui	75	300	ND	A1a	Oui	1,80	1,80	3	Solins	ND	Matériaux périssables ?	-	-	-	-	ND

TABLEAU I
DÉCOMPTE DES POINTS ATTRIBUÉS POUR ÉVALUER
LA MONUMENTALITÉ DES SANCTUAIRES

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.1	Andard	Le Foyer Logement	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.1	Andard	Le Foyer Logement	3	1	Agglomération secondaire	Indéterminé		●		0	0	0	0	0	0	0,5	0	1	0	0	1,5
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	2	3	Chef-lieu	<i>Mithraeum</i>			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	4	0	0	6,5
S.3	Angers	Le Château	Global	1	Chef-lieu	Public		●		1	1	1	0	0	0	3	0,5	2	0	3	11,5
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	1	1	Rural	Privé ?	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0	1	0	0	1,5
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	2	1	Rural	Privé ?		●		0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.5	Chênehutte	Le Camp des Romains	Global	0	Agglomération secondaire	Public ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.6	Chênehutte	Le Villier	Global	1	Rural	Privé ?		●		1	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	3,5
S.7	Gennes	Torré	Global	0	Rural	Public ?			●	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
S.9	Allonnes	La Forêtterie	2	1	Agglomération secondaire	Public				0,5	0,5	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1,5
S.9	Allonnes	La Forêtterie	3	2	Agglomération secondaire	Public	●			1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	3	2	0	8
S.9	Allonnes	La Forêtterie	4	3	Agglomération secondaire	Public		●		1	3	2	4	0,5	1	3	2	7	1,5	0	25
S.10	Allonnes	Les Perrières	3	2	Agglomération secondaire	Public	●			1	2	0	0	0	0	2,5	2	1	0	0	8,5
S.10	Allonnes	Les Perrières	4	2	Agglomération secondaire	Public		●		1	2	0	0	0	0	4	2	3	0	0	12
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	2	2	Agglomération secondaire ?	Public		●		1	2	0	0	0,5	0	3	1	2	1	1	11,5
S.12	Conlie	Faneu	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0,5	0	2,5
S.13	Coutombiers	La Haute Folie	Global	0	Rural	Privé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.14	Courgains	Les Noës	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.15	Domfront-en-Champagne	Le Grand Cimetière	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	1,5
S.16	Le Mans	Les Jacobins	1	2	Chef-lieu	Public ?				0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.16	Le Mans	Les Jacobins	2	2	Chef-lieu	Public ?	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	1	0	1,5
S.16	Le Mans	Les Jacobins	3	2	Chef-lieu	Public ?		●		1	0,5	0	0	0	0	0,5	0	0	1	0	3
S.17	Monnaie-sur-Loir	Le Terre	Global	1	Agglomération secondaire ?	Public ?			●	1	0,5	0	2	0	0	1,5	0,5	0	0	0	5,5
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	2	3	Rural	Public				0	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	3	3	Rural	Public	●			0,5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	4	3	Rural	Public				1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3,5
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	5	3	Rural	Public				1	1	0	4	0	0	2,5	0,5	3	0,5	0	12,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Global	3	Rural	Public		●	●	1	3	0	4	0	0	5	1	3	2	0	19
S.18	Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Zone 4	2	Rural	Public				0,5	0	0	0	0	0	2,5	0,5	0	0	0	3,5
S.19	Neuvy-en-Champagne	La Puisaye	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	2	0	0	1,5	0,5	3	0,5	0	9
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Global	3	Agglomération secondaire	Indéterminé		●	●	1	0	0	3	0	0	1,5	0	1	0,5	0	7
S.21	Oisseau-le-Petit	La Cordellerie	Global	0	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	0	0	0	0	0	0	3	0,5	5	0	0	8,5
S.22	Oisseau-le-Petit	Champ Vérette	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	3,5
S.23	Rouessé-Fontaine	La Tuile	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	1,5
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	3	2	0	0,5	0	7
S.25	Vaas	Rotrou	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	6
S.26	Auvers-le-Hamon	Le Haut Ecuiret	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	3	1,5	1	0	0	6,5
S.27	Bouère	La Pêlièvre	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	2,5
S.28	Bourgon	La Grésillonnière	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.29	Courcié	Mont Méard	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.30	Entrammes	La Furetière	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.31	Entrammes	Le Port	Global	2	Rural	Public ?			●	0	1	0	0	0	0	1	0,5	0	1,5	0	4
S.32	Jublains	La Tonnelle	3	3	Chef-lieu	Public		●	●	1	2	1	4	0	0	3	2	7	2	1	23
S.33	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire central	Global	0	Chef-lieu	Public ?			●	1	0,5	0	3	0	0	1	0,5	0	0	3	9
S.34	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire nord-ouest	Global	0	Chef-lieu	Public ?			●	1	1	0	0	0	0	4	0,5	0	0,5	0	7
S.35	Jublains	La Tonnelle - Sanctuaire septentrional	Global	0	Chef-lieu	Privé			●	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
S.36	Juvigné	La Fermerie	1	2	Rural	Public ?	●			0,5	1	0	0	0	0	0,5	0,5	0	0	0	2,5
S.36	Juvigné	La Fermerie	2	2	Rural	Public ?		●	●	1	1	0	2	0	0	1	0,5	2	0	0	7,5
S.37	Loupfougères	La Petite Ridelière	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.38	Peuton	Le Bréon Frézeau	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	2	2	Rural	Privé ?		●	●	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	1,5
S.40	Saint-Germain-d'Anxure	L'Ecotrais	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.41	Ajou	L'Epine au Coq	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	1	0	4
S.42	Arnières-sur-Iton	La Côte au Buis	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.43	Beaubray	La Pièce Chardine	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Excès ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.44	Beaumont-le-Roger	La Butte des Buis	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	2	0,5	4	0	0	6,5
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	1	0	0	3
S.46	Beaumont-le-Roger	Chapelle Sainte-Marc	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.47	Boisier-les-Prévanches	Château des Prévanches	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	1	0	0	0	0	2,5	1	0	1	0	6,5
S.48	La Bonneville-sur-Iton	La Mare Hue	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Global	1	Rural	Indéterminé		●	●	1	1	0	0	0	0	1	1	3	1	0	8
S.51	Claville	Bois de Cranne	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.52	Condé-sur-Iton	Le Val	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.53	Corneuil	La Grosse Borne	Global	0	Rural	Public ?			●	1	1	0	0	0	0	2	0,5	0	0,5	0	5
S.54	Criquebeuf-la-Campagne	Croix des Friches	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3
S.55	Criquebeuf-la-Campagne	Croix des Friches	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3,5
S.56	Evreux	LEP Hébert	Global	2	Chef-lieu	Public ?		●	●	1	0,5	0	0	0	0	2	1	2	0	0	6,5
S.58	Fouqueville	Le Clarin	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3
S.59	Le Fresno	Le Vieux Moutier	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3
S.60	Garennes-sur-Eure	Bellevue	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	4
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	1	3	Rural	Public ?	●			0	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2,5
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garenne	2	3	Rural	Public ?		●	●	1	1	0	1	0	0	3,5	1	3	0,5	0	11
S.62	Guichainville	Le Long Brisson	Global	2	Rural	Privé		●	●	0,5	1	0	0	0	0	0,5	0	0	0,5	0	2,5
S.63	Heudreville-sur-Eure	La Londe	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.64	Illiers-l'Évêque	Les Mutéreaux	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	1	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4,5
S.65	Jouy-sur-Eure	La Buissonnière	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3,5
S.66	Manthelon	La Mésangère	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2
S.67	Marbeuf	Le Buisson d'Hecromare	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.68	Miserey	La Coudre	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4
S.69	Miserey	Les Franches Terres	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3
S.70	Quatremares	le Moulin à Vent	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.71	Sacqueville	Brettemare	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	1	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	4
S.72	Saint-Aubin-d'Ecrosville	Bois de l'Eroile	2	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	2	0,5	1	0	0	5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.73	Saint-Aubin-d'Ecrosville	La Navette	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3
S.74	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Motelles	Global	1	Rural	Public ?		●	●	1	1	0	0	0	0	3,5	1	4	0,5	0	11
S.75	Sylvains-les-Moulins	Le Puits d'Enfer	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	2	0	0	0	0	2	0,5	0	0	0	5,5
S.76	Sylvains-les-Moulins	Les Meurgers	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3,5
S.77	Thomer-la-Sogne	L'Ecrillon	Ensemble	0	Rural	Public ?			●	1	4	0	0	0	0	2	1	0	1,5	0	12,5
S.77	Thomer-la-Sogne	L'Ecrillon	Global	1	Rural	Public ?				1	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	6,5
S.78	Le Vieil-Evreux	Cracouville	2	1	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	0	1	0	0	0	0	6	1	7	1,5	0	16,5
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	2	2	Agglomération secondaire	Public				1	1	0	0	0	0	3,5	1,5	4	0	0	11
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	3	2	Agglomération secondaire	Public				1	4	0	0	0	0	9	6	7	1,5	4	32,5
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	2_global	2	Agglomération secondaire	Public	●			1	4	0	0	0	0	4,5	2	4	0	0	16,5
S.79	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	3_global	2	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	4	0	0	0	0	11	7	7	1,5	4	37,5
S.80	Le Vieil-Evreux	Les Terres Noires	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	1	1	0	0	0	0	2	0,5	0	0	0	6,5
S.81	Le Vieil-Evreux	Le Moulin à Vent	Global	0	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	1	0,5	0	0	0	0	2	0,5	0	0	0	5
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pèce des Côtelets	1	1	Rural	Privé	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	0	0	0	1
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pèce des Côtelets	2	1	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	0	0	0	1
S.84	Le Havre	Caucrauville	Global	0	Rural	Privé ?		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	4,5
S.85	Lillebonne	La villa du Lycée	Global	1	Chef-lieu	Mithmaum			●	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	3
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	2,5	0,5	5	0	0	8
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	1	1	Rural	Indéterminé				0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	2	1	Rural	Indéterminé	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	1	0	0	2
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye-Saint-Georges	3	1	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	4,5
S.88	Saint-Saens	Le Teurre	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0,5	0	0	0	0	1	0,5	1	0,5	0	3,5
S.89	Vatreville-la-Rue	Les Careliers	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	2	1	Rural	Indéterminé	●			0	0	0	0	0	0	2	1	2	0	0	5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	3	1	Rural	Indéterminé		●	●	1	0	0	0	0	0	2	1	2	0	0	6
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.94	Baudreville	La Mône	Global	1	Agglomération secondaire ?	Privé ?	●	●	●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3
S.95	Bonnières-sur-Seine	Les Guinets	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé			●	0	0,5	0	0	0	0	2,5	0,5	4	0	0	7,5
S.96	Bouilly-en-Câtinais	La Vallée de Serin	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.97	Briou	Montcelon	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0	0	1	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4,5
S.98	Briou	Montcelon	Global	1	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3,5
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	2	1	Rural	Public	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	1	0,5	0	2,5
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	3	2	Rural	Public		●	●	0	1	0	0	0	0	1,5	1	1	2,5	0	7
S.100	Chartres	Place des Epars	3	1	Chef-lieu	Privé		●		1	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1,5
S.100	Chartres	Place des Epars	4	1	Chef-lieu	Privé			●	1	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1,5
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	2	1	Chef-lieu	Public		●	●	1	4	2	3	0,5	1	3	2	7	2	1	26,5
S.102	Chilleurs-aux-Bois	La Cagnée	Global	1	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé	●			0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.103	Chilleurs-aux-Bois	Les Tirelles	3	1	Agglomération secondaire	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.104	Conan	Véniel	Global	0	Rural	Privé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.106	Fossé	Le Moulin Brûlé	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.107	Gouillons	Les Hauts de Chatenay	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.108	Guainville	Le Gros Murger	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	3	0,5	1	0,5	0	6,5
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Global	1	Agglomération secondaire ?	Public		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	3	5,5
S.110	Lestrou	La Souche	Global	1	Rural	Privé ?			●	1	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	4
S.112	Méroutville	Sampuy	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3,5
S.113	Méroutville	Sampuy	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	1	0	1	0	0	1,5	0,5	0	1	0	6
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Évue	1	3	Rural	Public ?				0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Évue	2	3	Rural	Public ?	●			0	2	0	0	0	0	1	0,5	2	1	0	6,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	3	3	Rural	Public ?		●	●	1	0,5	0	1	0	0	1,5	0,5	3	2,5	0	10
S.115	Pithiviers-le-Vieil	La Grande Raye	Global	0	Agglomération secondaire	Public			●	0	2	0	0	0	0	7,5	3	0	0,5	0	13
S.116	Pithiviers-le-Vieil	Les Jardins du Bourg	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	1	0	0	0	0	0	2	0,5	3	0,5	2	9
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	1	3	Rural	Privé				0	0	0	0	0	0	0,5	0	1	0	0	1,5
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	2	3	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	2,5	0,5	1	0	0	4
S.119	Rouvray-Saint-De-nis	La Remise du Chevalier	Global	1	Rural	Privé ?			●	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
S.120	Saint-Martin-de-Brethencourt	Les Châteliers	Global	1	Rural	Privé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.121	Saint-Sulpice-de-Pommeray	La Derloterie	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	2	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	4,5
S.122	Septeuil	La Féerie	2	3	Agglomération secondaire	<i>Mithraeum</i>			●	0	0	0	0	0	0	1	0	5	1,5	0	7,5
S.124	Talcy	La Pièce à Loup	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4
S.125	Tavers	Les Quarante Mines	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.126	Toury	La Butte de l'Orme Belet	Global	0	Rural	Privé			●	1	1	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4,5
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	2	2	Agglomération secondaire	Public	●			1	0,5	0	0	0	0	0,5	0,5	3	0,5	0	6
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	3	2	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	3	0,5	0	6,5
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Temple B	1	Agglomération secondaire	Public				0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.128	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Global	0	Agglomération secondaire	Privé ?			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3,5
S.129	Viabon	Les Cinq-quantre-Deux Mines	Global	0	Rural	Privé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.130	Villeu	La Petite Contrée	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.131	Villexanton	La Charité	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.132	Comblessac	Le Mur	Global	0	Agglomération secondaire ?	Public ?		●	●	1	1	0	1	0	0	2,5	1	0	0	0	6,5
S.133	Corseul	Le Clos Julio	Global	0	Chef-lieu	Indéterminé			●	0	0,5	0	0	0	0	2	0,5	0	0	0	3
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Global	3	Rural	Public		●	●	1	2	2	3	0,5	1	3	2	5	0,5	0	20
S.135	Corseul	L'Hôtelerie	Global	1	Chef-lieu	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.139	Taden	L'Asile des Pêcheurs	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	0	0	0	0,5	0	1	0,5	0	0,5	0	3,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.141	Cagny	Delle de la Hoguette	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.142	Damblainville	Monts d'Eraines	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	2
S.143	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	0,5	0	3	0	0	2	0,5	1	0	0	8
S.144	Fontaine-les-Bassets	Le Petit Peyré	Global	0	Agglomération secondaire	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	2	3	Rural	Indéterminé	●		1	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	4
S.145	Hérouvillette	Le Four à Chaux	3	3	Rural	Indéterminé		●	1	1	1	0	0	0	0	1,5	0,5	1	1	0	6
S.146	Maizières	Les Basses Mortes	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3
S.147	Mondeville	L'Etoile	Global	2	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.148	Nécy	La Martinière	Global	1	Rural	Privé ?	●	●	●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.149	Tournai-sur-Dive	Le Val Saint-Hilaire	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	2	0	0	4
S.150	Berthouville	Le Villeret	Global	1	Agglomération secondaire ?	Public			●	1	1	0	4	0	0	2,5	1,5	5	1,5	3	19,5
S.151	Glanville	Le Bois Emery	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.152	Hecmanville	La Chaussée	Global	2	Rural	Privé	●	●	●	0	0,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1,5
S.153	Augers-en-Brie	Le Champ Chevron	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	2,5	1	0	0	0	5
S.155	Crouy-sur-Ourcq	Monte à Peine	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Global	2	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.158	Meaux	La Bauve	3	2	Agglomération secondaire ?	Public		●	●	1	3	1	4	0,5	0	6	4	6	1	3	29,5
S.159	Pécy	Le Chautfour	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	2	0,5	0	0	0	2,5
S.160	Pécy	Mirvaux	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
S.161	Saint-Mars-Vieux-Maisons	L'Orme	Global	1	Rural	Indéterminé			●	1	1	0	2	0	0	1	0,5	0	0,5	0	6
S.162	Vaudoy-en-Brie	Le Sureau	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	1,5	0	3
S.163	Vendrest	La Bauve	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.164	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Global	2	Rural	Indéterminé			●	0	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3
S.165	Athée	Les Provençères	Global	1	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	1	1	4	0	0	2	1	4	0,5	0	14,5
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé	●			0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.166	Guérande	Le Clos Flaubert	3	1	Agglomération secondaire	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	2	1	Agglomération secondaire	Public	•			0	0	0	0	0	0	1	0,5	3	1,5	0	6
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	3	1	Agglomération secondaire	Public		•	•	0	0	0	0	0	0	3	0,5	7	1,5	0	12
S.168	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Global	0	Rural	Public		•	•	1	2	0	2	0	1	0	0	0	1	0	7
S.170	Douarnenez	Trégouzel	3	1	Rural	Public	•			0	0	0	0	0	0	0,5	0	2	0	0	2,5
S.170	Douarnenez	Trégouzel	4	1	Rural	Public		•	•	0	0,5	1	0	0	0	3	2	2	0	0	8,5
S.171	Motreff	Kergaravat	Global	0	Rural	Privé			•	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.172	Paule	Kergroaz	1	3	Rural	Privé ?	•			0	2	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0	2,5
S.172	Paule	Kergroaz	2	3	Rural	Privé ?		•	•	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0,5	0	3,5
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Global	2	Rural	Privé ?	•	•	•	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.174	Plomelin	Le Pérennou	Global	0	Rural	Privé			•	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.176	Quimper	Parc ar Groas	3	1	Agglomération secondaire	Public ?	•			0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
S.176	Quimper	Parc ar Groas	4	2	Agglomération secondaire	Public ?		•	•	1	2	0	0	0	0	2	0	3	2,5	0	10,5
S.177	Quimper	Rue Eugène Boudin	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			•	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.178	Rosporden	La Grande Boissière	Global	0	Rural	Privé			•	1	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	5
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	2	1	Agglomération secondaire	Public	•			0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.180	Chelles	Avenue de la Résistance	3	1	Agglomération secondaire	Public		•	•	1	1	1	3	0,5	0	1,5	0,5	3	0,5	0	12
S.181	Paris	Rue Soufflot	Global	1	Chef-lieu	Public		•	•	1	1	1	3	0	0	3	1	2	0	4	16
S.182	Saint-Forget	La Butte Ronde	Global	0	Rural	Privé ?			•	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	1	2	Rural	Privé				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	2	3	Rural	Privé	•			0	0,5	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2,5
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	3	3	Rural	Privé		•	•	1	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	2,5
S.184	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Terres	2	1	Agglomération secondaire ?	Public ?		•	•	1	1	0	4	0	0	2	1	0	1,5	0	10,5
S.185	Chavagne	Les Evignés	1	0	Rural	Indéterminé				0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.185	Chavagne	Les Evignés	2	0	Rural	Indéterminé			•	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.186	Combours	La Haute Boissière	Global	1	Rural	Indéterminé			•	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3
S.187	Montgermont	Les Petits Prés	Global	2	Rural	Privé			•	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
S.188	Mordelles	Le Bignon	Global	0	Rural	Indéterminé			•	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3
S.189	Mordelles	Sermon	Global	1	Rural	Indéterminé			•	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	1	0	0	3

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.191	Nouvoitou	Ville Neuve	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.192	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyoneraie	Global	1	Rural	Privé		●	●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	3
S.193	Pacé	Launay Bézillard	2	1	Rural	Indéterminé			●	1	1	0	0	0	0	3	0,5	0	0	0	5,5
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	2	2	Rural	Privé ?		●	●	1	0	0	1	0	0	0,5	0	0	1	0	3,5
S.196	Macé	Les Hermites	1	1	Rural	Public ?				0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,5
S.196	Macé	Les Hermites	2	1	Rural	Public ?				0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	1,5
S.196	Macé	Les Hermites	3	3	Rural	Public ?	●			1	0,5	0	1	0	0	2	0,5	1	1	0	7
S.196	Macé	Les Hermites	4	3	Rural	Public ?		●	●	1	1	0	3	0	0	2	0,5	1	1	0	9,5
S.197	Abbéville-la-Rivière	Le Boisseau	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3,5
S.199	Beaune-la-Rolande	La Justice	Global	0	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	0	0,5	0	0	0	0	2	1	0	0	0	3,5
S.200	Beaune-la-Rolande	Montvilliers	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	1	2	Agglomération secondaire	Public				0	4	0	0	0	0	3	1	1	3	4	16
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	2	2	Agglomération secondaire	Public		●		0	4	0	3	0	0	4	3	5	3	4	26
S.204	Châteaubleau	L'Aumône/la Justice	3	2	Agglomération secondaire	Public			●	0	4	0	4	0	0	4,5	3	5	1,5	4	26
S.205	Châteaubleau	La Tannerie	Global	1	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	0,5	0	3	0,5	0	0,5	0	5	1	0	11,5
S.206	Corbeilles	Franchambault	Global	2	Rural	Privé		●	●	1	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1,5
S.207	Courcelles-en-Bas-sée	Pente de Chalmois	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.208	Erceville	Climat d'Anne-mont	Global	1	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	1	0	2,5
S.209	Guillerval	Le Télégraphe	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	2
S.210	Joigny	Haut le Pied	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.211	Lizines	Bourg	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.212	Lizines	Bourg	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	1	0	0	0	2,5
S.213	Meréville	La Remise des Murs	Global	0	Agglomération secondaire ?	Public ?			●	1	1	0	1	0	0	5,5	1	0	1	0	10,5
S.214	Mespuits	La Pièce du Parc	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.216	Montacher-Ville-gardin	La Picharderie	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	3
S.217	Monboudry	Craon	Global	1	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	1	0	3	0,5	0	0	0	5	3	0	13,5
S.218	Morigny-Cham-pigny	Les Grandes Gargesses	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface encluse	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.219	Mornant	La Mare Lafosse	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0	0	2
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	Global	2	Rural	Privé		●	●	0,5	0,5	0	0	0	0	3	1	2	1	0	8
S.221	Sadlas	Le Creux de la Borne	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	5	1,5	0	9,5
S.222	Saint-Hilaire	Champdoux	2	0	Agglomération secondaire ?	Public ?			●	1	1	0	0	0	0	1,5	0,5	0	0,5	0	4,5
S.223	Saint-Valérien	La Noute	Global	1	Agglomération secondaire	Public			●	1	2	0	0	0	0	2,5	0,5	0	0,5	1	7,5
S.224	Saint-Valérien	La Noute	Global	1	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	2,5	1	0	0	1	6
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	3	1	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	2	1	3	0	0	0	0	5	1	4	17
S.226	Sens	La Morte du Ciar	Global	1	Chef-lieu	Public			●	1	4	2	4	0,5	0	3	4	8	1,5	0	28
S.227	Serbonnes	Le Parc	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	3	1,5	0	0	0	4,5
S.229	Sognolles-en-Montois	Les Rochottes	Global	0	Agglomération secondaire	Public			●	0	1	0	0	0	0	3	1,5	0	0,5	3	9
S.230	Trigüères	Moulin du Chemin	Global	0	Agglomération secondaire	Public			●	1	2	0	3	0,5	0	1	0,5	6	0,5	3	17,5
S.232	Villeblevin	La Grande Range	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.233	Villeperrot	Le Bas des Pâts	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0,5	0	2
S.234	Meilleray	La Vieille Eglise	4	1	Agglomération secondaire	Public			●	1	1	0	1	0	0	3,5	2	2	0,5	3	14
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Global	1	Chef-lieu	Public		●	●	1	1	2	3	0	0	3	0,5	5	0,5	0	16
S.236	La Ville-neuve-au-Châtelot	Les Grèves	2	2	Rural	Public ?			●	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0	1
S.237	Amboise	Les Châtelliers	2	2	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	0,5	1	1	0	0	2,5	0,5	5	0	1	12,5
S.239	Chanceaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	Global	1	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	0,5	0	1	0	0	2	0,5	0	0,5	0	5,5
S.240	Descartes	La Pièce des Courances de Crotteville	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.241	Faverolles-sur-Cher	Le Vivier	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1,5	1	0	0	0	2,5
S.243	Pouillé	Les Bordes	Global	3	Agglomération secondaire	Privé	●	●	●	1	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0,5	0	2
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Global	3	Rural	Indéterminé		●	●	1	0,5	0	2	0	0	1	0,5	0	1	0	6
S.245	Saint-Julien-de-Chédon	Le Marchais Long	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
S.246	Saint-Julien-de-Chédon	Les Planchettes	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.247	Saint-Parice	Tiron	Global	3	Rural	Privé		●	●	1	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.248	Tours	Rue Nationale	2	1	Chef-lieu	Public		●	●	1	1	1	0	0	0	3	2	4	0	3	15
S.249	Montaigu-la-Brisette	Hameau Dorcy	Global	0	Agglomération secondaire	Public ?		●	●	1	2	0	0	0	0	1	0,5	2	0,5	0	7
S.250	Portbail	Clos Saint-Michel	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
S.251	Valognes	Alleuane	Global	0	Chef-lieu	Public			●	1	1	0	4	0	1	2	1	0	0	0	10
S.252	Amécourt	Le Bourg	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.253	Authvernes	Les Mureaux	3	3	Rural	Indéterminé	●			0	3	0	0	0	0	1	0,5	1	0,5	0	6
S.253	Authvernes	Les Mureaux	4	3	Rural	Indéterminé		●	●	0	3	0	0	0	0	1	0,5	1	0,5	0	6
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	3	1	Rural	Indéterminé				0,5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1,5
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	4	2	Rural	Indéterminé	●			0,5	2	0	1	0	0	1	0	1	0	0	5,5
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	5	2	Rural	Indéterminé				1	2	0	1	0	0	1,5	0,5	1	0,5	0	7,5
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	6	2	Rural	Indéterminé		●	●	1	2	0	1	0	0	2	0,5	1	0,5	0	8
S.255	Bus-Saint-Rémy	La Mare des Champs	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.256	Criquebeuf-sur-Seine	Le Catezier	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	2	0,5	5	0	0	7,5
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	2	1	Agglomération secondaire	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	2,5
S.258	Etrépagny	Chemin de Vatinenil	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.259	Etrépagny	Domaine de la Héronnerie	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	2	1	Agglomération secondaire	Public	●			1	0,5	0	0	0	0	1	0	5	1	1	9,5
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	3	2	Agglomération secondaire	Public		●	●	1	2	0	1	0	0	4	2	7	2	4	23
S.261	Grand-Couronne	Le Grand Essart	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.262	Heudicourt	Garenne de la Folie	Global	0	Rural	Indéterminé			●	1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	3
S.263	La Londe	Le Vivier Gamelin	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1,5	0,5	1	0	0	3
S.264	Louviers	Les Buis	Global	0	Rural	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	2,5
S.265	Morgny	L'Ermitage	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.266	Oissel	La Mare du Puits	Global	1	Rural	Indéterminé		●	●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0,5	3	0,5	0	7
S.267	Orival	Le Câtezier	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0	2,5
S.268	Rouen	Rue Eugène-Boudin	Global	0	Chef-lieu	Public ?		●	●	1	0	0	1	0	0	1,5	1	3	0	1	8,5

N°	Commune	Lieu-dit	Phase	Qualité des données	Contexte	Statut supposé	Etat v. 50-75 de n. è.	Etat v. 200 de n. è.	Phase de développement maximal	Mode de clôture	Surface enclose	Terrassement important	Portiques	Exèdres ou absides	Pavillons d'angle	Types des temples	Dimensions des temples	Décors	Équipements divers	Monuments associés	Total des points
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	1	3	Rural	Indéterminé				1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	2	3	Rural	Indéterminé				1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	6
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	3	3	Rural	Indéterminé	●			1	0,5	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	6
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	4	3	Rural	Indéterminé		●	●	1	2	0	0	0	0	1	0,5	3	0,5	0	8
S.270	Venables	Les Marnières	Global	0	Rural	Privé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.271	Allaire	Lehtëro	Global	0	Agglomération secondaire ?	Indéterminé		●	●	0	0	0	0	0	0	2,5	0,5	1	0	0	4
S.272	Carnac	Les Bosseno	Global	1	Rural	Privé		●	●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	4,5
S.273	Locquetas	Kerdadec	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	1	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	2,5
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	2	0	Agglomération secondaire	Public ?			●	1	2	0	0	0	0	1,5	0,5	1	0	0	6
S.275	Pluhertlin	La Grée Mahé	Global	0	Rural	Indéterminé			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	3	0	0	4,5
S.276	Plumelin	Kerdouarin	Global	0	Rural	Privé ?			●	0	0	0	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1,5
S.277	Rieux	Le Bourg	2	0	Agglomération secondaire	Public			●	0	0	0	0	0	0	3	1	3	0	0	7
S.278	Vannes	Bilaire	3	2	Chef-lieu	Public ?	●			0	0,5	0	0	0	0	0,5	0	0	0	0	1
S.278	Vannes	Bilaire	4	2	Chef-lieu	Public ?				1	0,5	0	0	0,5	0	1	0,5	1	0,5	0	5
S.278	Vannes	Bilaire	5	2	Chef-lieu	Public ?		●	●	1	0,5	0	3	0	0	1	0,5	1	0	0	7
S.279	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	2	1	Agglomération secondaire ?	Public ?		●	●	1	0,5	0	4	0	0	0,5	0	7	0,5	0	13,5
S.280	Vieux	Le Champ des Crêtes	Global	1	Chef-lieu	Public			●	1	1	0	2	0	0	2	1	0	0,5	5	12,5
S.281	Vieux	Musée archéologique	Global	2	Chef-lieu	Privé ?		●	●	1	0,5	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	3

TABLEAU J
CHRONOLOGIE DU MOBILIER ET
***TERMINUS* DE LA FRÉQUENTATION DES SANCTUAIRES**

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation foumi par les monnaies
S.1	Andard	Le Foyer Logement	Fouille	1	Oui	-100/1	350	La Tène finale - IV ^e s. de n. è.	-	41	4	5	1	?	?	?	0	0	0	Monnaie de Constant (337-350)
S.2	Angers	Clinique Saint-Louis	Fouille	3	Oui	160/170	395-410	Années 160/170 - IV ^e s. de n. è.	2 fibules cruciformes (fin du IV ^e s. - début du V ^e s.)	711	?	?	8	3	160	261	196	51	0	4 <i>aes</i> -4 théodosiens (394-402)
S.3	Angers	Le Château	Fouille	1	+/-	40/70 ?	270/350	La Tène finale - milieu du IV ^e s.	-	59	?	?	?	?	?	?	?	?	?	1 monnaie de 272 dans les niveaux de démolition ; monnaies de Constantin II (341-346) dans le niveau limoneux sus-jacent, qui contient 48 monnaies
S.4	Bauné	Le Haut Soulage	Fouille	1	Oui	-25/1	200	La Tène finale - II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.6	Chênehutte	Le Villier	Fouille	1	Oui	70/100	370/385	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. et céramique pa-léochrétienne (IV ^e s. - VI ^e s.)	-	54	1	4	4	0	1	22	17	0	0	6 monnaies valenti-niennes, dont 1 de Gratien (367-383)
S.9	Allonnes	La Forêterie	Fouille	3	Oui	-425/-300	330/360	La Tène - III ^e s. de n. è.	-	843	541	98	57	2	78	45	2	0	0	7 monnaies éni-ses entre 341 et 346, 2 monnaies postérieures à 348
S.10	Allonnes	Les Perrières	Fouille	2	Oui	1/25	275/310	Début du I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	92	3	43	18	3	20	0	0	0	0	14 imitations radiées (vers 275/310)
S.11	Aubigné-Racan	Cherré	Fouille	2	Oui	70/100 ?	275/310	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	6	0	2	2	0	2	0	0	0	0	2 imitations radiées (vers 275/310)
S.16	Le Mans	Les Jacobins	Fouille	2	Oui	-50/1	200/270	Début du I ^{er} s. - milieu du III ^e s. de n. è.	Une bague de la fin du I ^{er} s. ou du III ^e s.	534	64	314	130	2	5	2	0	3	0	Très rares monnaies au-delà du règne de Commode (180-192), liées à une réoccu-pation profane ? 1 imitation d'un double sestertie de Postume dans l'édicule A ; 6 monnaies du III ^e s. et 5 du IV ^e s. dans les dépôts vaseux
S.18	Neu-ville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Fouille	3	Oui	-100/-50	275/310	La Tène finale - 2 nd moitié du II ^e s. ou I ^{er} décennie du III ^e s. de n. è.	-	197	42	80	43	0	8	1	0	0	0	8 antoniniens (frappes officielles et imita-tions, vers 270-310) ; 1 imitation de <i>num-mus</i> de Constantin (après 319)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fourni par les monnaies
S.20	Oisseau-le-Petit	Les Busses	Fouille	3	Oui	40/55	275/320	I ^{er} s. - courant ou 2 nd e moitié du II ^e s. de n. è.	-	86	15	39	3	2	15	1	0	0	0	15 imitations radiées (vers 275-310), 1 <i>aurilanus</i> de Galère (295-299), 1 <i>nummus</i> de Constantin I ^{er} (310/311)
S.24	Sablé-sur-Sarthe	La Tour aux Fées	Exploration sommaire	0	+/-	50	350/355	2 nd e moitié I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è.	-	3	0	0	2	0	0	0	1	0	0	1 monnaie de Magnence (350-353)
S.31	Entrammes	Le Port	Fouille	1	Oui	-25/25	70/100	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - fin du I ^{er} s. de n. è.	-	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1 as de Vespasien (69-79)
S.32	Jublains	La Tonnelle	Fouille	3	Oui	-325/-275	350/360	La Tène - fin du II ^e s. de n. è.	-	+/- 150	2	14	19	2	51	6 (ou > 30)	1	0	0	1 imitation de Magnence (après 350)
S.36	Juvigné	La Fermerie	Fouille	2	Oui	-225/-200	370/385	La Tène moyenne - IV ^e s. de n. è.	-	411	184	119	23	0	1	1	1	0	0	1 <i>nummus</i> de Theodora (337-340) et 1 <i>aes</i> -3 de Gratien (367-383)
S.39	Saint-Denis-du-Maine	La Grillère	Fouille	2	Oui	15/100	200/340	I ^{er} s. - IV ^e s., voire V ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 monnaie de Constantin I ^{er} (307-337) dans la tranchée de récupération d'un mur de l'établissement rural
S.45	Beaumont-le-Roger	La Butte des Forges	Exploration sommaire	1	+/-	?	310/340	Non étudiée	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Constantin I ^{er} (307-337)
S.50	Caillouet-Orgeville	La Maison Noury	Exploration sommaire	1	+/-	?	270/310	Non étudiée	-	4	0	0	1	0	2	0	0	0	0	2 monnaies de Terricus (officielles ou imitations ? ; vers 270-310)
S.52	Condé-sur-Iron	Le Val	Sondages	1	Oui	50/100	220/300	2 nd e moitié du I ^{er} s. - début ou courant du III ^e s. de n. è.	-	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1 potin gaulois
S.56	Evreux	LEP Hébert	Fouille	2	Oui	1	200/310	I ^{er} s. - fin du II ^e s. ou début du III ^e s. de n. è.	-	52	36	6	5	0	5	0	0	0	0	4 imitations radiées (275/310) et 1 antoninien de Probus (278/279)
S.61	Guichainville	Le Devant de la Garene	Fouille	3	Oui	1-50	160/310	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è. ; quelques formes du II ^e s. de n. è.	-	9	0	6	2	0	1	0	0	0	0	1 as de Faustine II (161-180) et imitation d'un dupondius de Postume (260-269)
S.62	Guichainville	Le Long Buisson	Fouille	2	Oui	50	220/400	La Tène finale - IV ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 antoninien de Claude II (vers 270-310)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/ 96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation foumi par les monnaies
S.74	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Les Morelles	Exploration sommaire	1	+/-	40/150	350	Non étudiée ; présence de sigillée d'Ar-gonne décorée à la molette	-	86	0	3	9	1	23	13	1	0	0	1 monnaie de Magnence (350-353)
S.78	Le Vieil Evreux	Cracouville	Exploration sommaire	1	+/-	-25	270/310	Non étudiée	Dépôt de quatre parures en or et pierres précieuses (III ^e s.)	226	155	44	12	0	6	0	0	0	0	2 monnaies de Tetricus et 1 de Claude II (officielles ou imitations ? ; vers 270-310)
S.79	Le Vieil Evreux	Les Terres Noires	Fouille	2	Oui	-10	250/275	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - fin du II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Tetricus (officielles ou imitations ? ; vers 270-310)
S.82	Saint-Martin-des-Entrées	La Pièce des Côtelets	Fouille	1	Oui	50	200	2 nd moitié du I ^{er} s. - fin du II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.84	Le Havre	Caucrauville	Exploration sommaire	0	+/-	1	365/375	Non étudiée	-	7	1	0	5	0	0	0	0	0	0	1 <i>aes</i> -3 de Valentinien I ^{er} (364-378)
S.86	La Londe	Saint-Ouen-de-Thouberville	Exploration sommaire	0	+/-	50/100	360/380	Non étudiée	-	220	1	4	18	0	33	154	9	0	0	5 monnaies valentiniennes (364-378)
S.87	Saint-Martin-de-Boscherville	Abbaye Saint-Georges	Fouille	1	Oui	-50/-25	340	La Tène finale - début du IV ^e s. de n. è.	-	17	1	3	6	1	4	2	0	0	0	1 <i>nummus</i> de Constat (340)
S.90	Yville-sur-Seine	Le Sablon	Fouille	1	Oui	-50/1	380/400	La Tène finale - IV ^e s. de n. è.	-	54	1	2	4	1	23	15	7	1	0	1 <i>aes</i> -4 de Valentinien II (388-392)
S.91	Ablis	Rue du Jeu de Paume	Fouille	1	Oui	-250/-200	350/400	I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è.	-	6	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1 <i>aes</i> -3 valentinien (364-378)
S.94	Baudreville	La Mône	Fouille	1	+/-	1/100	270/310	Non étudiée	-	12	1	3	2	1	1	0	0	0	0	1 monnaie de Tetricus (officielle ou imitation ? ; vers 270/310)
S.99	Bû	Les Bois du Four à Chaux	Fouille	2	+/-	-30/1	330/400	I ^{er} - IV ^e s. de n. è.	-	+/- 90	31	13	10	0	1	1	0	1	0	1 <i>aes</i> -4 Salus Reipublicae (388-392)
S.100	Chartres	Place des Épars	Fouille	1	Oui	1/15 ?	250/300	?	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?
S.101	Chartres	Saint-Martin-au-Val	Fouille	1	Oui	70/80	200/250	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.102	Chilleux-aux-Bois	La Cognée	Sondages	1	+/-	1	300	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.109	Hanches	La Cavée du Moulin	Fouille	1	+/-	1/100	200/300	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1 denier de Vespasien (79)
S.114	Orléans	La Fontaine de l'Eruvée	Fouille	3	Oui	-50/-20	350/400	2 nd moitié du I ^{er} s. av. n. è. - IV ^e s. de n. è.	Une fibule cruciforme (350-410)	516	246	71	29	1	81	68	16	1	0	1 <i>aes</i> -4 de Valentinien II (?) ; 383-392
S.116	Pithiviers-le-Vieil	Les Jardins du Bourg	Fouille	1	Oui	100/200	350	II ^e s. - IV ^e s. de n. è.	-	10	4	2	0	0	0	4	0	0	0	2 <i>nummi</i> de Constans (346-348)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fourni par les monnaies
S.118	Richebourg	La Pièce du Fient	Fouille	3	Oui	-25/1	200/270	I ^{er} s. de n. è.	-	12	11	1	0	0	0	0	0	0	0	1 as d'Auguste (-12) ; aussi quelques monnaies du II ^e s. (jusqu'à Commode) sur le chemin d'accès aux temples
S.122	Septeuil	La Féérie	Fouille	3	Oui	340/360	390/395	2 nd quart du IV ^e s. - fin du IV ^e s. ou début du V ^e s.	2 fibules (340-360 et 2 ^{nde} moitié du IV ^e s.)	1311	?	?	?	?	?	?	?	?	1 monnaie postérieure à 394	
S.127	Le Tremblay-sur-Mauldre	La Ferme d'Ithe	Fouille	2	Oui	-50/-25	350/400	?	-	361	36	52	64	2	32	41	72	28	0	12 <i>aes</i> -4 <i>Victoria Augge</i> et 7 <i>Salus Reipublicae</i> (388-402)
S.132	Comblessac	Le Mur	Exploration sommaire	0	+/-	1	275/300	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Dépôt de plus de 17 monnaies émises entre 253 et 271 ; antoninien de Tetricus (272/273)
S.134	Corseul	Le Haut-Bécherel	Fouille	3	Oui	100/125	275/310	Sigillée : surtout années 140 à 230	-	6	0	0	1	0	5	0	0	0	0	4 imitations radiées (275/310)
S.137	Plouër-sur-Rance	Le Boissanne	Fouille	2	Oui	-300/-150	100/125	La Tène moyenne - fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.138	Sainte-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	Fouille	1	Oui	-50/-25	150/200	La Tène finale - 2 ^{nde} moitié du II ^e s. ou début du III ^e s. de n. è.	-	34	11	23	0	0	0	0	0	0	0	1 monnaie de Domitien (81-96)
S.145	Hérouville	Le Four à Chaux	Fouille	3	Oui	-25/50	360/380	La Tène - IV ^e s. de n. è.	-	57	12	4	15	0	12	7	3	0	0	1 monnaie valentiniennne (364-378)
S.147	Mondeville	L'Etoile	Fouille	2	Oui	100	230/250	II ^e s. - 1 ^{er} tiers ou 1 ^{er} moitié du III ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.148	Nécy	La Martinière	Fouille	1	Oui	1/10	150/200	Début du I ^{er} s. - 2 ^{nde} moitié du II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.150	Berthouville	Le Villeret	Exploration sommaire	1	+/-	-25/1	330/340	I ^{er} s. - II ^e s., voire III ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Constantin II (327-340)
S.152	Hecmanville	La Chaussée	Fouille	2	Oui	1/50	200/250	1 ^{er} moitié du I ^{er} s. - 1 ^{er} moitié du III ^e s. de n. è.	-	6	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1 sesterce de Faustine II (161/176)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fournie par les monnaies
S.157	Mareuil-lès-Meaux	La Grange du Mont	Fouille	2	+/-	75/275	325	?	-	42	1	9	12	0	14	2	0	0	0	1 <i>nummus</i> de Constantin I ^{er} (323/324)
S.158	Meaux	La Bauve	Fouille	2	Oui	-325/-275	390/400	La Tène - fin du IV ^e s. ou début du V ^e s. de n. è.	-	702	135	39	13	0	35	296	175	9	0	5 monnaies de Valentinien II (375-392) et 4 monnaies émises entre 388 et 402
S.164	Villeneuve-le-Comte	Villages Nature	Fouille	2	Oui	-25/50	200/300	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	15	9	3	0	0	0	0	0	0	0	1 imitation coulée de la 2 nd moitié du I ^{er} s. de n. è.
S.165	Athée	Les Provençères	Exploration sommaire	1	+/-	-30	310/340 ou 460/465	Non étudiée	-	8	3	1	1	0	1	1	0	0	1	1 monnaie de Constantin I ^{er} (307-337) et 1 monnaie de Sévère III (461-465)
S.167	Mauves-sur-Loire	Vieille Cour	Fouille	1	Oui	20/30	350/360	Années 20-30 - courant du IV ^e s. de n. è.	Plaque-boucle de ceinturon militaire tar-do-antique	50	9	16	2	1	3	17	2	0	0	2 monnaies de Magnence (350-353)
S.168	Clédén-Cap-Sizun	Trouguer	Exploration sommaire	0	+/-	1	310/340	Non étudiée	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Constantin I ^{er} (307-337)
S.170	Douarnenez	Trégouzel	Fouille	1	Oui	-120/-30	350/360	Non étudiée dans le détail ; un tessalon de sigillée d'Argonne (360-390)	Un fragment de boucle de ceinturon (2 nd e moitié du IV ^e s.)	140	71	13	0	0	4	3	1	0	0	1 monnaie de Magnence (350-353)
S.172	Paule	Kergoaz	Fouille	3	Oui	-20/-10	270/310	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - fin du III ^e s. de n. è.	-	68	8	34	8	0	2	0	0	0	0	1 imitation <i>Divo Claudio</i> (après 275)
S.173	Plestin-les-Grèves	Coz Illis	Fouille	2	Oui	50	200/300	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1 denier de Julia Domna (193-217)
S.176	Quimper	Parc ar Groas	Fouille	1	Oui	-150/-50	200/325	La Tène finale - II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	-	51	10	28	4	0	4	1	0	0	0	1 <i>nummus</i> de Licinius (308-324)
S.179	Saint-Jean-Trollimon	Tronoën	Exploration sommaire	0	+/-	-425/-375	330/340	La Tène - IV ^e s. ou début du V ^e s.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Constantin I ^{er} (307-337) ou de Constantin II (337-340)
S.182	Saint-Forger	La Butte Ronde	Exploration sommaire	0	+/-	35	385	Non étudiée	-	20	0	4	7	0	4	3	1	0	0	1 monnaie de Gratien (367-383)
S.183	Bais	Le Bourg Saint-Pair	Fouille	3	Oui	-25/1	275/340 ?	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - début du II ^e s. de n. è.	-	1	0	1	-	-	-	-	-	-	-	1 demi as de Nîmes augustéen au sein du sanctuaire ; imitations radiées (vers 275/310) et monnaies de Constantin I ^{er} (307-337) au sein de la <i>villa</i>

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fournie par les monnaies
S.184	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Terres	Sondages	1	+/-	-25/25	275/350	La Tène finale - 2 nd moitié du II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	-	39	10	7	3	0	3	12	0	0	1 ?	1 <i>nummule</i> Constant (341-348) et possible imitation de silique (V ^e s.)
S.189	Mordelles	Sermon	Fouille	1	+/-	-25/1	275/310	Non étudiée	-	48	23	22	2	0	1	0	0	0	0	1 imitation radiée (vers 275/310) hors contexte
S.192	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	La Guyomerai	Fouille	1	Oui	80/100	340/390	Fin du I ^{er} s. - années 360-390	-	4	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2 monnaies de Constance II (337-346)
S.193	Pacé	Launay Bézillard	Sondages	1	+/-	1	200	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S.195	Aunou-sur-Orne	Le Pré du Mesnil	Fouille	2	Oui	-300/-250	225/325	La Tène - III ^e s. ou début du IV ^e s. de n. è.	-	31	19	3	1	0	0	0	0	0	0	1 monnaie d'Antonin le Pieux (138-161)
S.196	Macé	Les Hernies	Fouille	3	Oui	-25/-20	360/410	Non étudiée	-	114	12	8	6	0	24	25	19	2	1	1 monnaie de Constantin III (407-411)
S.204	Châteaubreu	L'Aumône/la Justice	Fouille	2	Oui	100/125	350/375	II ^e s. - IV ^e s. de n. è.	-	180	?	?	?	?	74	43	14	3	0	3 imitations théodosiennes (après 388)
S.205	Châteaubreu	La Tannerie	Fouille	1	+/-	150	350	II ^e s. - IV ^e s. de n. è.	-	+/- 1 400	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Monnaies abondantes jusqu'au milieu du IV ^e s., puis se raréfient jusqu'à la fin du IV ^e s. ou le début du V ^e s.
S.206	Corbeilles	Franchambault	Fouille	2	Oui	80/120	200/300	Fin du I ^{er} s. - 2 nd moitié du II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Monnaie(s) de Commode (180-192)
S.220	Pannes	Le Clos du Détour	Fouille	2	Oui	40	275/330	-	-	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1 monnaie de Tetricus (officielle ou imitation ? ; vers 270/310)
S.221	Saclas	Le Creux de la Borne	Fouille	1	Oui	1/100	380/400	I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è.	-	1657	2	12	28	3	419	201	799	23	0	1 monnaie d'Honorius (394-395)
S.225	Sceaux-du-Gâtinais	Le Préau	Fouille	1	Oui	50/75	370/400	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.	-	+/- 75	0	4	9	0	5	11	5	0	0	Monnaie(s) de Gratien (367-383) ou de Valentinien II (375-392)
S.226	Sens	La Motte du Ciar	Exploration sommaire	1	+/-	25/100	300/400	Non étudiée ; présence de sigillée d'Arbonne décorée à la molette (V ^e s.)	-	25	5	4	7	0	3	5	0	1	0	1 monnaie de Maxime (383-388)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fourni par les monnaies	
S.235	Troyes	4, rue Jeanne d'Arc	Fouille	1	Oui	30/100	150/400	Fin du I ^{er} s. - IV ^e s., voire I ^{er} moitié du V ^e s. de n. è.	-	12	0	0	0	0	0	4	6	2	0	2 <i>aes</i> -4 de Valentinien II et Théodose I ^{er} (388-395)	
S.236	La Villeneuve-au-Châtelot	Les Grèves	Fouille	1	Oui	-310/-300	380/400	Non étudiée ; présence de sigillée d'Argonne décorée à la molette	-	4683	2150	1671	85	0	161	303	137	25	0	2 petits bronzes émis entre 388 et 402 (?)	
S.237	Amboise	Les Châtelliers	Fouille	2	Oui	-40/-25	175/250	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - fin du II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	Fibule «de type géométrique», attribuée à la fin du II ^e s. ou au début du III ^e s. (?)	> 150	129	8	0	0	0	0	0	0	0	1 semis de Tibère (14-37)	
S.239	Chanceaux-sur-Choisille	La Prairie de la Bourdillière	Sondages	1	+/-	1	100/125	I ^{er} moitié du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
S.243	Pouillé	Les Bordes	Fouille	3	Oui	-25/25	200/250	Partiellement étudiée ; sigillée : I ^{er} s. de n. è.	-	30	2	21	5	0	0	0	0	0	0	0	1 as de Marc-Aurèle (172/173)
S.244	Pussigny	Le Vigneau	Fouille	3	Oui	1/50	300/400	I ^{er} s. - courant ou fin du III ^e s. de n. è.	-	4	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	1 <i>aes</i> -4 <i>Salus Reipublicae</i> (388-392)
S.247	Saint-Patrice	Tiron	Fouille	3	Oui	100/150	200/225	2 nd moitié du II ^e s. - début du III ^e s. de n. è.	-	6	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	1 sesterce de Commode (184/185)
S.253	Autherives	Les Mureaux	Fouille	3	Oui	-150/-50	220/240	La Tène finale - années 220/240	-	49	29	12	8	0	0	0	0	0	0	0	1 <i>dupondius</i> de Marc-Aurèle (171/172)
S.254	Bennecourt	La Butte du Moulin à Vent	Fouille	2	Oui	-150/-125	275/390	La Tène finale - IV ^e s. de n. è.	Au moins 9 épingles du IV ^e s.	383	86	20	19	1	120	45	90	2	0	0	1 monnaie de Maxime (383-386)
S.256	Criquebeuf-sur-Seine	Le Catelier	Exploration sommaire	0	+/-	-25/50	390	Non étudiée	Eléments métalliques d'une ceinture tardo-antique	232	2	18	14	0	41	95	16	5	0	0	2 monnaies de Maxime (383-388)
S.257	Epiais-Rhus	Les Terres Noires	Fouille	1	Oui	-100/1	100/125 ?	La Tène finale - début du II ^e s. de n. è.	-	> 18	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1 as de Claude
S.260	Genainville	Les Vaux-de-la-Celle	Fouille	2	Oui	-25/1	375/390	La Tène finale - fin du IV ^e s. de n. è.	Fibules tardo-antiques (?)	822	52	71	222	25	330	38	?	?	4	?	14 monnaies du dernier tiers du IV ^e s. ; 4 monnaies de Valentinien III (424-455)

N°	Commune	Lieu-dit	Type d'intervention	Qualité des données	Datation précise ?	Borne inférieure	Borne supérieure	Céramique	Autres mobiliers tardifs	Nombre de monnaies	Monnaies Gaule/République	-27/96	96-192	192-253	253-307	307-348	348-378	378-402	Après 402	TPQ de la fréquentation fourni par les monnaies
S.261	Grand-Couronne	Le Grand Essart	Exploration sommaire	0	+/-	-25/15	305/340	Fin du I ^{er} s. av. n. è. ou début du I ^{er} s. de n. è. - II ^e s. de n. è.	-	47	3	0	9	1	10	2	0	0	0	2 monnaies de Constantin I ^{er} (307-337)
S.264	Louviers	Les Buis	Exploration sommaire	0	+/-	1	340	Non étudiée	-	66	1	8	2	1	30	20	0	0	0	1 <i>nummus</i> de Constantin II César (330-335)
S.266	Oissel	La Mare du Puits	Exploration sommaire	1	+/-	50/100	385/390	Non étudiée	-	308	2	4	12	2	104	72	16	1	0	1 monnaie de Maxime (383-388)
S.269	Val-de-Reuil	Le Chemin aux Errants	Fouille	3	Oui	-25/1	250/400	I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è. ; dans une moindre mesure, II ^e - IV ^e s.	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 monnaies constantiniennes dans les tranchées de récupération des murs du temple
S.271	Allaire	Lehéro	Exploration sommaire	0	+/-	100	300	Non étudiée	-	12	0	0	6	0	6	0	0	0	0	4 monnaies de Tetricus I ^{er} (officielles ou imitations ? ; vers 270-310)
S.272	Carnac	Les Bosseno	Exploration sommaire	0	+/-	150	355	Non étudiée	-	13	0	0	2	1	7	1	1	0	0	1 monnaie de Magnence (350)
S.274	Plaudren	Goh-Ilis	Exploration sommaire	0	+/-	1	350	Non étudiée	-	4	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1 monnaie de Constant (337-350)
S.278	Vannes	Bilaire	Fouille	2	Oui	-300/-10	300/320	La Tène - début ou courant du IV ^e s. de n. è.	-	65	36	15	1	0	9	0	0	0	0	9 imitations radiées (vers 275-310)
S.280	Baron-sur-Odon	Le Mesnil	Fouille	1	+/-	-100/-50	340/360	Non étudiée	-	42	5	0	3	0	11	6	0	0	0	1 monnaie de Constance II (337-361)
S.281	Vieux	Musée archéologique	Fouille	2	Oui	100	275/310	2 nd moitié du I ^{er} s. - début du III ^e s. de n. è.	-	42	0	4	13	1	18	0	0	0	0	17 antoniens ou imitations radiées (275-310)

TABLEAU K
INVENTAIRE DES SITES NON RETENUS

Département	Commune	Lieu-dit	Patriarche	CAG	Fauduet, 2010
10	Allibaudières	Chemin de Boulages		•	•
10	Arcis-sur-Aube	Le Prieuré	•		
10	Auxon	Fond de Blaine		•	•
10	Avant-lès-Ramerupt	Le Mont		•	
10	Dierrey-Saint-Julien	Les Vignes de Moirey		•	•
10	Fontenay-de-Bossery	?			•
10	Saint-Germain	Linçon		•	•
10	Saint-Pouange	Sommard		•	•
10	Vaudes	La Feulie / Le Poirier Vert		•	•
10	Villemaur-sur-Vanne	La Pâtur du Haut		•	
14	Bayeux	Cathédrale Notre-Dame	•		
14	Billy			•	
14	Bréville-les-Monts	La Belle-Etoile	•		
14	Caen	Abbaye Saint-Etienne	•	•	•
14	Cagny	Pièce du Mesnil	•		•
14	Frénouville	Le Poirier	•		
14	Jort	Le Moulin Fouleux	•		
14	Le Pré-d'Auge	?	•		
14	Lisieux	Bordeaux-Fournet		•	
14	Martragny	?	•		
14	Mathieu	Le Buisson / Le Bois du Pavillon	•	•	
14	Saint-Aubin-sur-Mer	Cap Romain	•	•	•
14	Saint-Pierre-Canivet	Les Sablons	•		
14	Sassy	?			•
14	Thaon	Eglise Saint-Pierre / La Vallée	•		
14	Touffréville	La Saussaye	•		•
14	Vieux	Le Bourg	•		
22	Erquy	La Métairie		•	
22	Maël-Carhaix	Le C'hra	•		
22	Merléac	Beau Séjour	•		
22	Ploerdut	Chapelle Saint-Michel	•		
22	Plounévez-Quintin	Le Rescalet	•		
22	Saint-Péver	Bois d'Avangour	•		
22	Trébrivan	Le Bourg	•		
22	Tréguen	Chapelle Sainte-Marie	•		
27	Acon	Malassis	•		
27	Amfreville-sur-Iton	?			•
27	Avrilly	Bois des Peuples	•	•	•
27	Baux-Sainte-Croix	?			•
27	Bernienville	?			•
27	Chambois	Le Bochet	•		
27	Collandres-Quincarnon	Le Poudrier	•		•
27	Crosville-la-Vieille	Les Courtes Pièces	•		
27	Flancourt-Catelon	Le Bois de Candos	•		
27	Foucrainville	?			•
27	Gamaches-en-Vexin	?		•	•
27	Guerny	Bois des Buas	•		•
27	Guiseniers	?	•		
27	Heudreville-sur-Eure	La Londe / Parc du Château	•		•
27	Le Landin	Les Grands Fiefs		•	
27	Les Andelys	?			•
27	Longchamps	La Belle Lande	•		
27	Lyons-la-Forêt	Côte Quillette	•		
27	Marbois	Les Essarts / La Briqueterie	•		
27	Montaure	Le Hameau du Teutre	•		

27	Panilleuse	L'Escalet	•		
27	Quessigny	?			•
27	Rosay-sur-Lieure	Le Val Amelot	•		
27	Sainte-Marie-de-Vatimesnil	Le Chemin des Rouliers	•		
27	Tostes	Les Buis		•	
27	Val-de-Reuil	Le Chemin du Bosquet	•		
27	Verneusses	Les Brétèches	•		
28	Allaines-Mervilliers	Au Sud-Est de Outronville	•		
28	Allonnes	L'Ouche-Pigeonnier	•		
28	Amilly	Le Muid-au-Blanc	•		
28	Bazoches-en-Dunois	Gratte-Lièvre	•		•
28	Beauvilliers	Bissay	•		
28	Boisville-la-Saint-Père	La Fosse-à-Collet	•		
28	Boisville-la-Saint-Père	Les Terres Noires	•	•	
28	Bouville	La Cave du Diable		•	•
28	Broué	La Vieuxville	•		
28	Bû	La Queue de Bû	•		
28	Bû	Les Petits Bois des Champs	•		
28	Champseru	Bas Mesnil		•	•
28	Corancez	Les Pariottes / Les Landes Bois	•		
28	Cormainville	Le Bois Minard / terres de Malmusse	•		
28	Fontenay-sur-Eure	La Vallée Monnaye	•	•	•
28	Gellainville	Le Radray			
28	Gommerville	La Barre	•		
28	Gouillons	Le Meurger	•		•
28	Léthuin	La Croix Butte		•	•
28	Levesville-la-Chenard	Le Chemin de Meronville	•		
28	Louville-la-Chenard	Bois de Vincennes	•		
28	Louville-la-Chenard	Les Percherolles	•		
28	Maintenon	Oppidum de Changé		•	•
28	Marboué	La Butte à Gaslou	•	•	•
28	Neuvy-en-Beauce	Les Yèbles	•		
28	Nottonville	Chemin de César		•	
28	Oinville-Saint-Liphard	Boissigny	•		
28	Oinville-Saint-Liphard	Dimancheville	•	•	•
28	Senonches	Bellesalle	•		
28	Theuville	Le Rond Buisson	•		
28	Thiville	Les Perrons	•		
28	Trancrainville	Marolles / Les Plantes	•	•	•
28	Villiers-Saint-Orien	La Grande Pièce	•	•	•
28	Voves	L'Épine à Gendron		•	•
29	Carhaix-Plouguer	Rue Claude Debussy/Poulpry	•		
29	Kergloff	Saint-Drézouarn	•		
35	Bréal-sous-Montfort	La Bouexière	•	•	•
35	Cancale	Les Prés Bosgers	•		
35	Chantepie	La Vallière	•		
35	Coësmes	Lalleu-Botrel		•	
35	Hédé	Le Cas Rouge / La Ville Allée	•		
35	Iffendic	La Ville ès Nouvelles	•	•	•
35	Mont-Dol	Chapelle Saint-Michel	•	•	
35	Roz-Landrieux	Le Domaine	•		
35	Saint-Ganton	?			•
35	Saint-Malo	Les Sept Perthuis			•
35	Vern-sur-Seiche	La Galardière	•	•	•
37	Antogny-le-Tillac	Les Chirons	•	•	•
37	Assay	Bel Ebat	•		•

37	Azay-sur-Cher	Les Closeaux des Batailles	•		
37	Balesmes	?			•
37	Candes-Saint-Martin	Le Parc	•		
37	Chambon	?			•
37	Cinq-Mars-la-Pile	La Salle César	•		
37	Civray-de-Touraine	Bondion	•		
37	Cravant-les-Côteaux	?			•
37	Lémeré	La Neupetière			•
37	Marcé-sur-Esves	Les Clôtures / La Gitallière	•		•
37	Marcé-sur-Esves	Les Pierres	•		
37	Monts	Le Bois d'Azay	•		
37	Neuillé-Pont-Pierre	Les Pains Bénis	•		•
37	Parçay-Meslay	Couleur	•		
37	Pouzay	?		•	•
37	Sorigny	La Martin	•		
37	Trogues	Les Varennes		•	•
41	Angé	Les Fonds de la Rabotière	•	•	•
41	Avaray	Les Mottes	•		
41	Averdon	La Grand Evière	•		
41	Binas	Les Puits Gâts	•		
41	Briou	Le Bas du Vivier	•		
41	Fréteval	La Tour de Grisset	•	•	•
41	Huisseau-sur-Cosson	La Chaussée	•		
41	Lavardin	Château de Lavardin		•	
41	Lunay	La Prazerie	•		
41	Membrolles	Sud du Bois de la Justice / La Grande Haie	•		
41	Monthou-sur-Cher	Le Moulin du Ru	•		
41	Neung-sur-Beuvron	Virage d'Avignon	•	•	•
41	Ouzouer-le-Marché	Le Château des Meurgers	•		•
41	Verdes	Le Bourg	•	•	•
41	Villebarou	Les Mardeaux / Les Cailloux	•		
41	Villermain	Mornay	•		•
41	Villexanton	?		•	•
41	Vineuil	Le Prieuré / La Fontaine de Nanteuil	•		
44	Blain	La Lande du Breil / Les Etangs	•		
44	Blain	Le Houssais / Les Grandes Princes	•		
44	Blain	Les Prateaux	•		
44	Petit-Mars	Le Breil	•		
44	Saint-André-des-Eaux	Brangoure	•		
44	Saint-Mars-du-Désert	La Jacopière	•		
45	Beaune-la-Rolande	La Pataude	•		
45	Beaune-la-Rolande	Les Guyardes	•		
45	Boiscommun	Les Sommeries	•	•	
45	Bondaroy	Les Buissons	•		
45	Bouilly-en-Gatinais	La Colgette / La Vallée du Serin	•	•	•
45	Bucy-Saint-Liphard	Bois d'Amung	•		
45	Chalette-sur-Loing	La Petite Pontonnerie	•		
45	Chémault	Les Sommeries			•
45	Coinces	Le Haut d'Ampoigny	•		
45	Corbeilles	Mondésir	•		•
45	Corquilleroy	Les Garniers / Saint-Séverin	•		
45	Dordives	?			•
45	Gaubertin	Entraigues	•	•	
45	Givraines	La Croix Pruneau	•		
45	Guigneville	Le Haut de Bouzonville	•		
45	Huisseau-sur-Mauves	Le Pater / Les Sablons	•		

45	Juranville	La Rue Franche	•		
45	Mainvilliers	Les Noyers	•		
45	Manhecourt	La Garenne / Invault	•		
45	Mareau-aux-Prés	Le Vieux Bourg	•		
45	Montbouy	Craon / Les Sablières	•		
45	Puiseaux	Le Chemin de Montargis	•		
45	Saint-Maurice-sur-Aveyron	La Forge	•		
45	Saint-Sigismond	Le Tuileau	•		
45	Solterre	Les Sables	•		
45	Varennes-Changy	Le Sable des Acacias / La Chalerie	•		
45	Vienne-en-Val	Le Bourg	•	•	
45	Yèvre-la-Ville	Les Guéronnettes	•		
49	Sainte-Gemmes-sur-Loire	Champ des Noyers		•	
50	Coutances	Butte de la Criquette / Gare	•		
50	Herqueville	Mouchel Vaudon	•		
50	Roncey	Le Manoir	•		
50	Saint-Senier-sous-Avranches	?	•		
50	Tourlaville	Les Mielles	•	•	•
50	Valognes	Alleaume	•		
51	Anglure	A l'est du village		•	
51	Saron-sur-Aube	?			•
53	Andouillé	Les Pélardières	•		
53	Entrammes	63, rue du Maine	•		
53	Thorigné-en-Charnie	Les Tabardières	•		•
56	Guer	Couesnuel	•		
56	Locmariaquer	Chapelle Saint-Michel		•	
56	Plouhinec	?			•
56	Quéven	ZAC de Croizamus	•		
56	Saint-Philibert	Au nord du Bourg		•	
56	Sérent	Lescouët	•		
61	Bailleul	?			•
61	Céton	Mont Avit	•		
61	Exmes	Place de l'Eglise	•		
61	Marcei	La Chasnière	•		•
61	Sarceaux	La Patte d'Oie		•	•
61	Sées	?			•
72	Conlie	Beaulieu/Faneu	•		
72	Fyé	Les Aigrefins/Les Alleux	•		
72	Juillé	Le Vieux Château	•	•	•
72	Maigné	La Guenilière	•		
72	Rouez	La Fretinière	•	•	•
72	Saint-Rémy-de-Sillé	?			•
75	Paris	Montmartre		•	
75	Paris	Square de l'Archevêché / Ile de la Cité	•		
76	Bully	La Mare aux Saules	•		
76	Canteleu	Le Hasard	•	•	•
76	Canteleu	Les Côteaux de Maromme	•		
76	Canteleu	Parc Arthur-Lefebvre / Rue de Montigny	•		
76	Caudebec-lès-Elbeuf	Bout de la Ville	•	•	•
76	Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Lamartine		•	
76	Grand-Couronne	Le Grésil	•		
76	Roncherolles-en-Bray	Bois de la Gatte	•		
76	Sainte-Marguerite-sur-Mer	?			•
76	Vattetot-sous-Beaumont	La Fontaine de Mirville	•		
76	Vittefleur	Près de l'ancienne église de Crosville	•		
77	Avon	Le Bois Gauthier	•	•	•

77	Balloy	Bois de Roselle		•	
77	Beauchery-Saint-Martin	Bonsac / La Vallée Marquante		•	
77	Beaumont-du-Gatinais	Le Clos à Gilles	•		•
77	Chenoise	Sennetru		•	•
77	Flagy	Marais de l'Orvanne		•	
77	Fontainebleau	Forêt de Fontainebleau	•		
77	Gastins	Bois Guyot		•	
77	Grisy-Suisnes	Ferme du Ménil	•	•	
77	Grisy-sur-Seine	?		•	•
77	Guérard	?		•	•
77	Gurcy-le-Châtel	La Motte		•	
77	La Ferté-Gaucher	La Vieille Eglise		•	•
77	Lizy-sur-Ourcq	Le Menton / Le Fond du Puits	•		•
77	Nanteuil-lès-Meaux	les Marécages	•	•	•
77	Noyen-sur-Seine	Pré Cornu et Haut des Nachères			•
77	Ocquerre	Le Fond de Marnoue	•	•	•
77	Pécy	La Croix Saint-Pierre / Le Moulin des Champs		•	
77	Poincy	Les Assuts	•		
77	Saint-Pathus	Bois de l'Homme Mort	•	•	•
77	Souppes-sur-Loing	La Croisière		•	
77	Vaux-le-Pénil	Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul	•		
77	Vendrest	La Belle Croix	•	•	•
77	Vendrest	Le Pré de l'Eglise	•		
77	Vieux-Maisons	Saint-Mars			•
78	Arnouville-lès-Mantes	Le Bois Rouvray	•	•	•
78	Bourdonné	Bois de la Pointe de l'Epars		•	•
78	Choisel	La Mare Vallet	•		
78	Gaillon-sur-Montcient	Le Coudreuil			•
78	Gaillon-sur-Montcient	Le Merisier	•		•
78	Herbeville	?			•
78	Jeufosse	Les Coursières / Le Bois Jambon		•	
78	Le Tremblay-sur-Mauldre	?		•	
78	Lévis-Saint-Nom	Malpou	•		
78	Mézières-sur-Seine	La Butte des Murets		•	•
78	Vicq	Trou Rouge		•	
78	Villepreux	Au sud du Trou Moreau	•	•	
89	Bellechaume	Fontaine Vernoue	•		
89	Bligny-en-Othe	?			•
89	Bouilly	Les Portes d'Enfer		•	
89	Brienon-sur-Armançon	Thury	•	•	•
89	Bussy-en-Othe	?			•
89	Champlost	Les Vingt Arpents		•	•
89	Chassy	Fontaine de Rouchy	•		
89	Fontaine-la-Gaillarde	Bois des Fontenottes	•	•	•
89	Guerchy	La Prière	•	•	
89	Jaulges	Les Gâtis	•		
89	Looze	Bois des Grands Marchais	•	•	
89	Migé	Ferme d'Autun	•		
89	Mont-Saint-Sulpice	Source de Saint-Sulpice	•		
89	Ormoy	Pré de Souville	•		
89	Paron	Les Guignottes	•		
89	Saint-Martin-du-Tertre	L'Ardiot	•		
89	Sens	La Vallée des Goudelins	•		
89	Sens	Sainte-Béate		•	•
89	Villeneuve-sur-Yonne	Plaine des Egriselles	•	•	
91	Angerville	Les Quatorze Muids		•	

91	Angerville	Poulainville	•	•	•
91	Blandy	Vers Audeville		•	
91	Bruyères-le-Châtel	Malassis		•	
91	Corbreuse	Fonds d'Allery		•	•
91	La Forêt-le-Roi	Les Terres Noires / Marnière de la Justice		•	•
91	Mérobort	?			•
91	Souzy-la-Briche	La Cave Sarazine	•	•	
91	Vigneux-sur-Seine	Le Clos de la Régale	•		
95	Beaumont-sur-Oise	La Blanche Voye			•
95	Epiais-Rhus	Les Terres Noires / Forum		•	•
95	Mareil-en-France	Eglise Saint-Martin	•		
95	Roissy-en-France	Eglise paroissiale Saint-Eloi	•		
95	Ronquerolles	?		•	•
95	Saint-Gervais	La Mare	•		

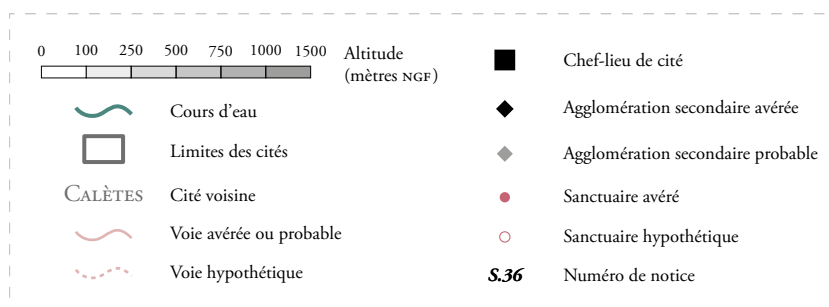
NOTICES DE SITES

Avertissement

Les notices rassemblées dans ce volume, présentant l'étude des deux cent quatre-vingt-un sanctuaires avérés ou hypothétiques retenus dans le cadre de ce travail doctoral, sont triées par cité, des Andicaves aux Viducasses, puis par ordre alphabétique de la commune au sein de laquelle le site archéologique est localisé ; elles ont ainsi été numérotées de **S.1** à **S.281**.

Chacune d'entre elles est divisée en six rubriques (présentation du site ; présentation des vestiges ; mobiliers et interprétation des pratiques rituelles ; environnement antique ; synthèse et interprétation ; bibliographie), dont le contenu est détaillé dans le volume I de cette thèse (cf. 2.3.2). Les plans des sanctuaires et de leur environnement, homogénéisés par nos soins, respectent des normes graphiques qui sont explicitées dans l'encadré de la page ci-contre. Dans la section « présentation des vestiges », les caractéristiques principales du sanctuaire et de ses équipements (nature, dimensions), réparties, le cas échéant, en plusieurs phases, sont résumées dans un tableau ; au sujet de la typologie des temples et des types d'organisation spatiale des lieux de culte, nous renvoyons le lecteur au chapitre 3 du volume I.

Par ailleurs, pour chaque cité, les notices sont précédées d'une carte sur laquelle figurent notamment les limites supposées de la *civitas*, son chef-lieu et le réseau d'agglomérations dites « secondaires » qui la structure, les voies supposées antiques, ainsi que l'emplacement des lieux de culte identifiés. La légende de ces cartes, dessinées à partir de sources diverses (cf. vol. I, 1.1.4), est présentée dans l'encadré ci-dessous.



Légende des cartes dressées pour chaque cité antique. Réal. S. Bossard.

▪ **Normes graphiques des plans des sanctuaires**

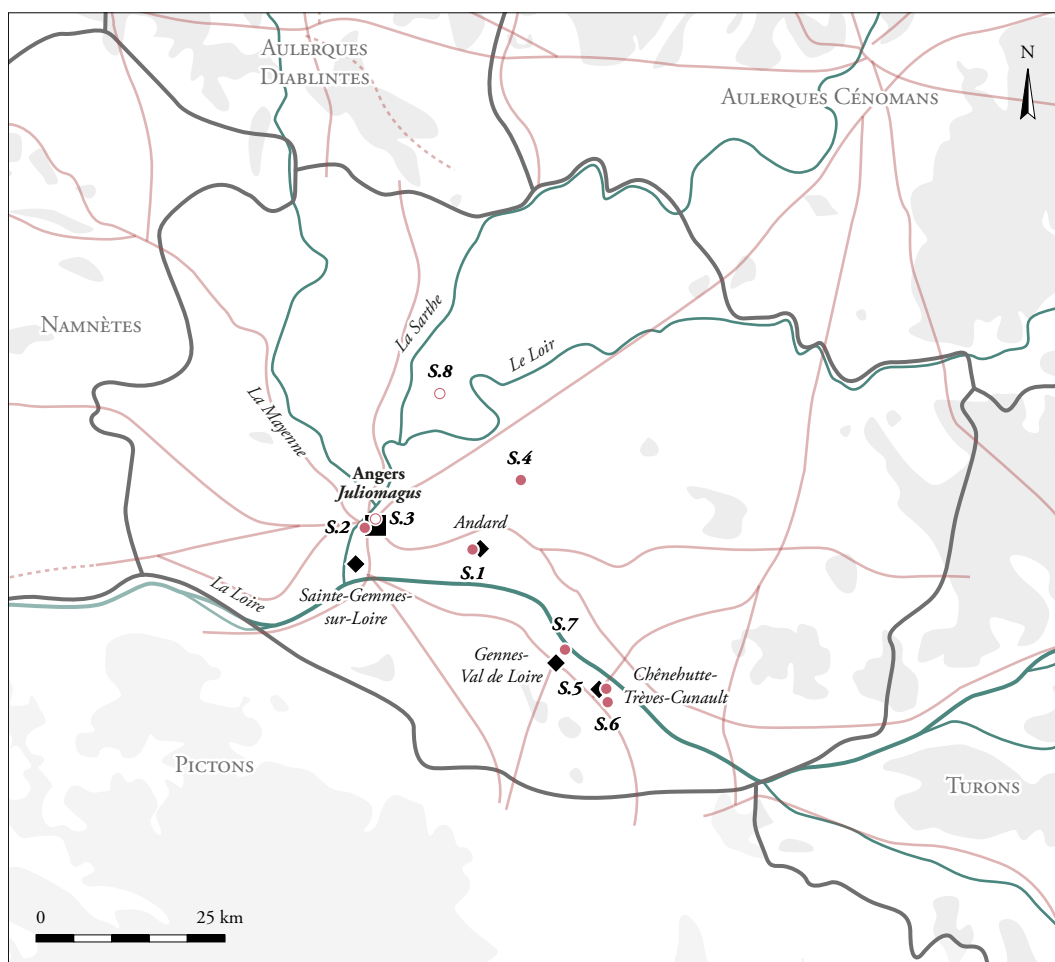
	Limites d'opération archéologique		Structure de combustion		Sépulture
	Mur attesté par la fouille		Bassin, étang ou cours d'eau		Structure restituée
	Mur observé sur un cliché aérien / en prospection géophysique		Canalisation souterraine		Structure rattachée à une phase antérieure ou postérieure, ou non datée
	Empierrement / solin		Bois conservé		Temple ou chapelle
	Structure en creux (fosse, trou de poteau, fossé, tranchée) attestée par la fouille		Fosse de plantation / chablis		Cour sacrée
	Structure en creux (fosse, trou de poteau, fossé, tranchée) attestée par la fouille		Aire de circulation / chemin, rue ou voie		Autre construction dépendant de l'aire sacrée
			Aire de concentration de mobilier		Autre construction extérieure à l'aire sacrée
					Accès à l'aire sacrée

▪ **Autres normes, spécifiques aux plans des agglomérations**

	Emprise supposée de l'agglomération		Aire de circulation / chemin, rue ou voie		Aqueduc		Nécropole		— 80 m —		Courbes de niveau
---	-------------------------------------	---	---	---	---------	---	-----------	---	----------	---	-------------------

Normes graphiques employées pour les plans des sanctuaires et de leur environnement. Réal. S. Bossard.

ANDICAVES



La cité des Andicaves et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.1** - Andard (Maine-et-Loire), le Foyer logement
- S.2** - Angers (Maine-et-Loire), Clinique Saint-Louis
- S.3** - Angers (Maine-et-Loire), le Château
- S.4** - Bauné (Maine-et-Loire), le Haut Soulage
- S.5** - Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), le Camp des Romains
- S.6** - Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), le Villier
- S.7** - Gennes (Maine-et-Loire), Torré
- S.8** - Tiercé (Maine-et-Loire), les Tardivières

S.1 – Andard [Loire-Authion] (Maine-et-Loire), le foyer-logement

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Nouveau nom de la commune : Loire-Authion (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 444150 ; Y = 6711685

Numéro d'entité archéologique : 49 307 0020

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. – milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1982 et 1983, les fouilles de sauvetage réalisées sous la direction de X. Delestre (direction des Antiquités des Pays de la Loire), en amont de la construction d'un foyer-logement HLM à Andard, ont permis d'étudier un secteur d'une agglomération secondaire de la période romaine. Un temple et ses abords y ont ainsi été fouillés en 1983, sur une surface de 97 m² (Delestre, 1983 ; Delestre, 1984a, vol. 1, p. 100-200 et vol. 2, pl. 69 à 217 ; Delestre, 1984b, p. 17 ; Aubin, 1985, p. 448-449 ; Delestre, 1992, p. 47-52). Les vestiges de l'édifice ont été mis en valeur et sont aujourd'hui accessibles au public.

▪ Implantation topographique

Le site du foyer-logement d'Andard est localisé sur un plateau bordé au sud-est par l'Authion, affluent de la Loire. Les vestiges du temple prennent place en rebord de ce plateau, qui descend en pente douce vers la rivière, localisée à 250 m du site archéologique.

2 – Présentation des vestiges

Dans le cadre de cette notice, trois grandes phases d'aménagement ont été retenues à partir des données issues des fouilles.

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>
<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. av. n. è. (?)	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è. (?)	I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés ?	?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	?
<i>Types des temples</i>	?	A : B1a	B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	A : 7 x 6,90 m (soit 48 m ²)	B : 3,70 x 3,50 m (soit 13 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (I^{er} s. av. n. è. ?)

Deux fossés parallèles, orientés est-ouest et peut-être contemporains, constituent les aménagements les plus anciens identifiés sur le site (**fig. 1, n° 1**) ; leur comblement est antérieur à la construction du temple de la phase suivante. L'un d'entre eux, au nord, est large de 1,50 m et profond de 0,90 m ; il présente un profil en V et son remplissage a livré des tessons de céramique laténienne, une fibule en bronze de type Nauheim et un potin attribué aux Turons. Le second, situé à plus de 2 m au sud, est large de 1 m et profond de 0,90 m ; il se caractérise par un profil en U et, dans son comblement, ont été piégés des restes fauniques, 3 fragments de calotte crânienne humaine, des tessons de céramique et des fragments de clayonnage brûlés. Une concentration de trous de poteau, localisés à 7 m au nord des fossés, pourrait aussi se rattacher à cette phase. Celle-ci peut être datée, d'une manière large, de La Tène finale (Delestre, 1983 ; Delestre, 1984a, p. 105-106 ; J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet *et al.*, 2003, p. 94).

▪ Phase 2 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – I^{er} s. de n. è. ?)

La phase suivante est marquée par l'édification d'un temple (A) de plan centré et de dimensions modestes (**fig. 1, n° 2**). Un niveau de sol, composé de petits cailloux de calcaire, est partiellement conservé dans la galerie. Des murs, ne subsistent que les fondations, seulement conservées sur une assise de moellons ; peu profondes, elles s'apparentent plutôt à des solins qui supporteraient une élévation en terre et bois, mais X. Delestre signale que les murs auraient été maçon-

nés (Delestre, 1992, p. 47) ; un toit de tuiles couvrait l'édifice. Ce dernier aurait été détruit, selon X. Delestre, dans le courant du I^{er} s. de n. è.

Un mur, observé à 6,70 m au nord du temple mais non relevé en plan, pourrait délimiter la cour sacrée du sanctuaire, peut-être dès cette phase (Delestre, 1983 ; Delestre, 1984a, vol. 1, p. 106-107 et p. 236 ; Delestre, 1984b, p. 17 ; Aubin, 1985, p. 448-449).

▪ Phase 3 (I^{er} s. – milieu du IV^e s. de n. è. ?)

Après la démolition du bâtiment de culte de la phase 2, un édicule maçonné (B) est construit à l'aplomb de son angle sud-ouest (**fig. 1, n° 3**). Selon X. Delestre, qui ne précise pas ses arguments, il serait daté du III^e s. À plus de 6 m au nord, un tronçon de mur orienté nord-sud, couvert d'un enduit peint rouge sur sa paroi occidentale, relève d'une autre construction, peut-être contemporaine. D'autres fragments d'enduits peints, ornés de bandes rouges et marron-vert sur fond blanc, proviennent des environs de l'édicule et se rattachent peut-être aussi à d'autres constructions de cette phase (Delestre, 1983). L'édicule pourrait appartenir aux équipements du sanctuaire, reconstruit lors de cette troisième phase, dont le temple principal n'aurait pas été découvert.

▪ Abandon et occupations postérieures

Un *nummus* recueilli dans la tranchée de récupération de l'édicule B de la phase 3, émis lors du IV^e s. de n. è., fournit un *terminus post quem* peu précis pour l'abandon du site. Une fosse de plan quadrangulaire, en limite septentrionale de la fouille, aurait aussi été comblée lors de ce siècle. D'une manière générale, les monnaies les plus récentes, découvertes en fouille, ont été produites lors des règnes de Constantin I^{er} et de Constant I^{er} (337-350), indiquant une fréquentation du site s'étirant *a minima* jusqu'aux décennies centrales du IV^e s. (Delestre, 1983).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers provenant du secteur du temple sont assez variés. Les productions céramiques couvrent une longue période qui s'étend de la fin de l'âge du Fer au IV^e s. de n. è. Le vaisselier est aussi représenté par les fragments d'une petite coupe, découverts dans l'angle nord-est de la *cella*. Les restes fauniques mis au jour dans les fossés gaulois (phase 1) n'ont pas été décrits ; 3 fragments de calotte crânienne en sont également issus.

Parmi les 41 monnaies issues de la zone du temple A, 4 pièces sont de facture gauloise, tandis que les 37 autres sont datées de l'époque romaine – 5 ont été émises durant le I^{er} s., une au cours du II^e s., 8 durant le III^e s., et 23, soit 56 % de l'ensemble, durant le IV^e s. Enfin, l'*instrumentum* comprend, pour le domaine de la parure, 3 fibules, 3 bagues et un fragment de bracelet en alliage cuivreux, ainsi qu'une perle en verre bleu, et 3 éléments de harnachement datés du Haut-Empire (Delestre, 1983 ; Aubin, 1985, p. 448-449 ; Mortreau, 2019, p. 546-548).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire d'Andard est implantée au cœur du territoire andécave, à une dizaine de kilomètres à l'est de son chef-lieu, Angers, le long d'une voie qui mène de cette ville à Tours (Monteil, 2012, p. 230-231).

▪ Environnement proche

Les fouilles, les sondages et les prospections conduits par X. Delestre dans les années 1980 à Andard ont fourni les arguments nécessaires à l'identification d'une petite agglomération antique, d'une emprise d'environ 18 ha, succédant à une occupation de La Tène finale, dont la nature n'est pas connue avec précision (**fig. 2**). Durant l'époque romaine, trois rues semblent converger vers l'extrémité orientale de l'agglomération ; le temple du foyer-logement est situé à 70 m au sud de l'un des axes principaux qui la traversent, coïncidant avec le tracé de la route conduisant de Tours à Angers, et à une quinzaine de mètres au nord d'une autre rue. De possibles thermes, dont le statut n'est pas connu, au nord de l'agglomération, ainsi qu'une structure liée à la métallurgie et des habitations ont été sondés ou prospectés en plusieurs points. L'habitat groupé antique se développe dès l'époque augustéenne, jusqu'au courant du IV^e s. de n. è. ; par la suite,

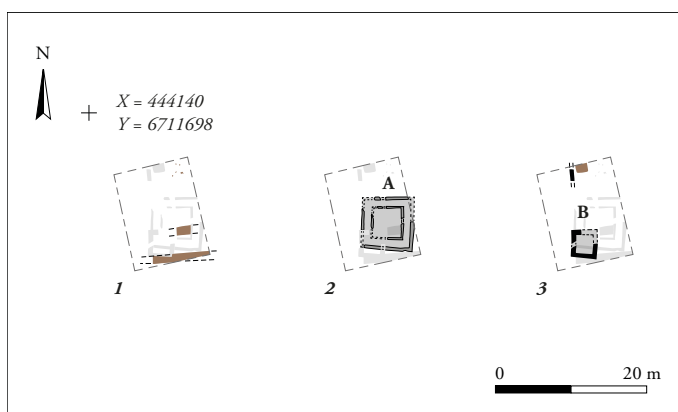


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire. 1 : phase 1 ; 2 : phase 2 ; 3 : phase 3. Réal S. Bossard, d'après Delestre, 1983 et Delestre, 1992, p. 49, fig. 26.

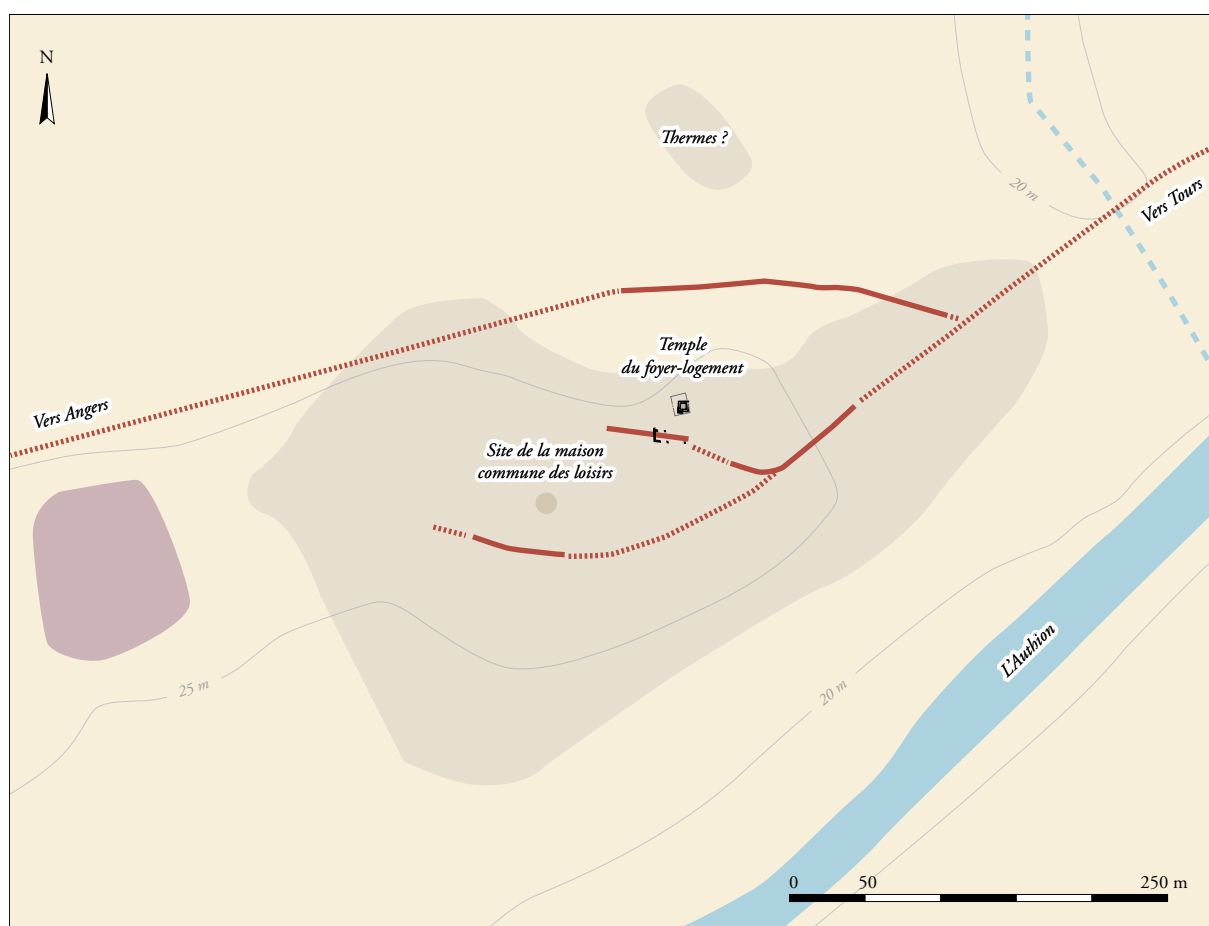


Fig. 2 : l'agglomération secondaire d'Andard. Réal. S. Bossard, d'après Delestre, 1992, p. 48, fig. 25, sur fond IGN.

une occupation persiste durant le Moyen Âge et le bourg actuel recouvre les vestiges de l'agglomération gallo-romaine (Delestre, 1984a et b ; Delestre, 1992 ; Monteil, 2012, p. 230-231 ; Pithon, à paraître).

En 1982, la fouille du site du foyer-logement, à plus d'une quinzaine de mètres au sud-ouest du temple, a aussi permis d'identifier plusieurs autres structures, dont la chronologie reste imprécise. Deux creusements interprétés, par X. Delestre, comme les fossés encadrant une voie paraissent plutôt correspondre aux tranchées de fondation épierrees de murs – en raison de leurs parois verticales, de leur fond plat et de la régularité de leur tracé. Ces murs sont associés, ou recoupent, un aménagement de sol constitué de pierres calcaires, identifié à l'une des rues de l'agglomération, qui serait alors oblitérée par la construction de cet ensemble. En plan, les murs dessinent l'angle sud-ouest d'une construction maçonnée, accolée à un mur est-ouest long de plus de 40 m ; plus au sud, existent plusieurs bâtiments s'apparentant à des habitations (Delestre, 1982a et b). Les murs épierrees marquent-ils l'angle sud-ouest du périmètre du sanctuaire, flanqué d'un bâtiment ou d'une galerie, ou bien s'agit d'un autre type de construction, indépendant du lieu de culte ?

Par ailleurs, des sondages réalisés en 1985 et 1986, à 200 m à l'ouest et au sud-ouest du temple du foyer-logement, sur le site de la maison commune de loisirs, ont conduit à la mise au jour de divers aménagements. Au nord d'une rue, datée du I^{er} s. de n. è., qui formerait le prolongement de celle identifiée au sud du temple, les vestiges de constructions sur solins ou maçonnées, un fossé et quatre puits ont été reconnus. Ces derniers présentent un comblement inférieur daté de la fin de l'âge du Fer et un remplissage supérieur attribué au début du I^{er} s. de n. è. ; dans leur voisinage, ont été découverts 3 fragments d'épées gauloises en fer mutilées – leur lame est pliée ou cassée –, 3 pointes et un talon de lance. Ces objets renvoient sans doute, par leur nature et par leur traitement, à des pratiques rituelles gauloises ; par ailleurs, le matériel d'époque romaine collecté dans ce secteur comprend des tessons de céramique, 23 monnaies, 4 fibules de bronze, une bague, deux clefs, des couteaux, des pesons et un fragment de statue féminine en calcaire (Delestre, 1985a et b ; Delestre, 1986a ; Delestre, 1986b). Le contexte de ces vestiges est trop peu documenté pour identifier un autre sanctuaire d'époque romaine, mais l'hypothèse religieuse est tout à fait vraisemblable pour l'âge du Fer, au regard de la nature et du traitement des mobiliers recueillis (J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet *et al.*, 2003, p. 94).

5 – Synthèse et interprétation

Les données relatives au sanctuaire du foyer-logement, implanté dans la partie centrale d'une agglomération secondaire andécave, sont lacunaires. La construction du petit temple, dont les murs reposent vraisemblablement sur des solins, succède à une occupation de la fin de la période gauloise, documentée par quelques structures en creux et par divers objets ; parmi eux, plusieurs fragments de crânes humains, une fibule et une monnaie constituent des types de restes que l'on peut retrouver, durant l'âge du Fer, en contexte d'habitat, de nécropole, mais aussi de sanctuaire. Par ailleurs, la découverte d'armes mutilées à 200 m de ces aménagements témoigne de l'existence d'un lieu de culte préromain à Andard, dont l'étendue et l'organisation sont à peine connues.

Le premier édifice de culte d'époque romaine est détruit à une date que l'on ignore et, à son emplacement, est bâti un édicule, dont la fonction n'est pas connue. Ce dernier pourrait relever d'un sanctuaire englobant d'autres constructions, dont un autre temple, qui serait situé hors de l'emprise fouillé, et un péribole dont un angle a peut-être été perçu au sud-ouest de l'édicule, lors de la fouille de 1982. Ces hypothèses restent toutefois fragiles en l'état des connaissances et la chronologie de ces divers aménagements demeure difficile à établir. Seule certitude, le site est encore fréquenté durant les décennies centrales du IV^e s. Il est possible que ce sanctuaire ait été l'un des principaux lieux de culte de l'agglomération, voire le plus important, mais les informations manquent pour restituer précisément son extension, son organisation interne et son évolution.

6 – Bibliographie

Aubin, 1985 – AUBIN G., « Circonscription des Pays de la Loire », *Gallia*, 43-2, p. 447-466.

Bouvet et al., 2003 – BOUVET J.-Ph., DAIRE M.-Y., LE BIHAN J.-P., NILLESSE O., VILLARD-LE TIEC A., avec la collaboration de BATT M., BIZIEN-JAGLIN C., « La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) », *Gallia*, 60, p. 98-99.

Delestre, 1982a – DELESTRE X., *Andard. Le bourg. Sondages archéologiques. Janvier/février 1982*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1982b – DELESTRE X., *Andard. 1982. Rapport sur les fouilles et activités archéologiques*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 55 p.

Delestre, 1983 – DELESTRE X., *Département de Maine-et-Loire. Commune d'Andard. Rapport de fouilles (sauvetage programmé). Site du Foyer-logement H.L.M. 1983*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1984a – DELESTRE X., *Recherches sur le peuplement antique dans le Val d'Anjou : étude archéo-géophysique du vicus d'Andard (Maine-et-Loire)*, thèse de doctorat, université de Paris 1, 2 vol.

Delestre, 1984b – DELESTRE X., « Le vicus d'Andard (Maine-et-Loire) », *Revue archéologique et historique de l'Anjou*, 1, p. 16-18.

Delestre, 1985a – DELESTRE X., *Département de Maine-et-Loire : commune d'Andard. 1985. Sauvetage urgent n° 84-28. Site n° 49-004-005 AH). Rapport*, rapport de fouille de sauvetage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1985b – DELESTRE X., *Département de Maine-et-Loire. Commune d'Andard. 1985. Sauvetage pogrammé (Site n° 49-004.005 AH). Rapport*, rapport de fouille de sauvetage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1986a – DELESTRE X., *Rapport de sauvetage programmé. Andard – Le Bourg. 1986*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1986b – DELESTRE X., « Sept pièces d'armements du second âge du Fer à Andard (Maine-et-Loire) », in COLLECTIF, *Nantes. 12 janvier 1986. Journée archéologique régionale*, Nantes, direction des antiquités historiques des Pays de la Loire, n. p.

Delestre, 1992 – DELESTRE X., *Andard gallo-romain. Archéologie de la vallée de l'Authion*, Maulévrier, éditions Hérault, 105 p. et fig.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Mortreau, 2019 – MORTREAU M., « Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire : un état des lieux », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales

Instrumentum (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 545-573.

Pithon, à paraître – PITHON M., « Andard, Maine-et-Loire », *in* MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

S.2 – Angers (Maine-et-Loire), Clinique Saint-Louis

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Autre toponyme utilisé : rue Brémond

Coordonnées (Lambert 93) : X = 431840 ; Y = 6713365

Numéro d'entité archéologique : 49 007 0052

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinité honorée : Mithra

Chronologie générale : années 160-170 – dernière décennie du IV^e s. ou début du V^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Suite à un diagnostic réalisé en 2007, en amont d'un projet d'aménagement de résidences, une fouille préventive, dirigée par J. Brodeur (Inrap), a été menée en 2009 et 2010, à l'emplacement de l'ancienne clinique Saint-Louis. L'opération, concernant une zone de près de 9 000 m², située à proximité de la gare ferroviaire Saint-Laud d'Angers, a permis de documenter l'évolution d'un quartier de la ville antique, *Iuliomagus*, depuis sa fondation, durant l'époque augustéenne, jusqu'à son abandon, à la fin de l'Antiquité. Parmi les vestiges mis au jour, la découverte exceptionnelle d'un *mithraeum* et d'une partie de son décor lapidaire, associé à un abondant mobilier provenant essentiellement de niveaux de démolition, a nécessité la mise en place d'un protocole d'étude adapté. Sur le terrain, l'étude de cet édifice a été placée sous la direction de D. Sérès, responsable de la fouille du secteur 1 du site, correspondant à l'emprise du *mithraeum* et à ses abords immédiats.

À ce jour, les données issues de la fouille du *mithraeum* continuent d'être étudiées par une équipe dirigée M. Mortreau¹ (Inrap) ; le rapport de la fouille (Brodeur dir., 2014) ainsi que quelques articles (Brodeur, 2013, Mortreau, 2013a et b ; Molin *et al.*, 2015 ; Sylvestre, 2015 ; Brodeur, Petit, 2016 ; Mortreau, 2019) aident toutefois à dresser un premier bilan sur l'édifice de culte mithriaque.

▪ Implantation topographique

Le *mithraeum* a été aménagé dans l'un des îlots situés près de l'extrémité sud-ouest de la ville romaine d'Angers, à mi-hauteur du versant sud-oriental de la Maine. Cet affluent de la Loire parcourt une vallée accessible à 350 m au nord-ouest du sanctuaire, à 20 m en contrebas.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

L'opération de fouille a montré que le site de la clinique Saint-Louis est fréquenté depuis le premier âge du Fer. À l'emplacement du futur *mithraeum*, une série de fosses, creusées durant l'époque augustéenne, témoigne d'une première occupation structurée des lieux, alors que des constructions sur solins apparaissent déjà dans le secteur méridional de l'aire fouillée. Durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., sous les règnes de Tibère et de Claude, la trame viaire se développe et le quartier se densifie : un bâtiment sur solins, dont le plan en L est composé de plusieurs pièces, est édifié le long d'une ruelle orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest. L'aile bordant la rue abrite une cave, tandis qu'une cour dotée d'un puits s'ouvre au sud de la seconde aile, quasi perpendiculaire à la première. Le bâtiment conservera globalement son architecture jusqu'à l'implantation du *mithraeum*, qui est installé à l'aplomb de la cave alors remblayée. En revanche, à ses abords, des bâtiments maçonnés sont construits à partir du milieu du I^{er} s. de n. è., puis réaménagés dans le courant du II^e s. : la construction sur solins est alors adossée à un grand bâtiment qui se développe au nord, hors de l'emprise fouillée. S'agit-il d'une *domus* dont dépend cet édifice plus modeste, ou bien d'un habitat indépendant ? Une autre grande résidence est édifiée durant la même

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	Années 160/170 - milieu du III ^e s. de n. è.	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	IV	IV
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Clôture maçonnée	Clôture maçonnée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	19,8 x 16 m (soit 300 m ²)	19,8 x 16 m (soit 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	E	E
<i>Dimensions des temples</i>	?	15 x 7,40 m (soit 100 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Constructions d'usage indéterminé	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données partiellement inédites provenant du rapport de l'opération.

période, à l'est de la rue, et continuera d'être occupée après l'inauguration du *mithraeum* (cf. *infra*) (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 63-118 et p. 303-317 : phases 1 à 4a).

▪ **Phase 1 (années 160/170 – milieu du III^e s. de n. è.)**

La fondation du *mithraeum* a sans doute eu lieu dès la seconde moitié du II^e s. de n. è. : plusieurs vases portant des dédicaces à Mithra, gravées sur leur panse ou leur col, proviennent de couches archéologiques mises en place dès cette période. L'édifice religieux est alors aménagé à l'emplacement de l'ancienne aile du bâtiment sur solins, le long de la rue, tandis que la cour préexistante est close par des murs maçonnés (fig. 1). Elle constitue ainsi une aire ouverte qui dépend du *mithraeum*, dans laquelle sont évacués des débris d'objets manipulés dans le cadre du culte. Quant à la salle cultuelle elle-même (le *spelaeum*), localisée à l'est de la cour, son premier état est inconnu, puisque les aménagements les plus anciens ont été détruits au cours de la reconstruction datée de la phase suivante. En subsistent peut-être deux maçonneries parallèles qui seront intégrées, lors de la phase 2, aux deux murets délimitant les banquettes latérales de la salle.

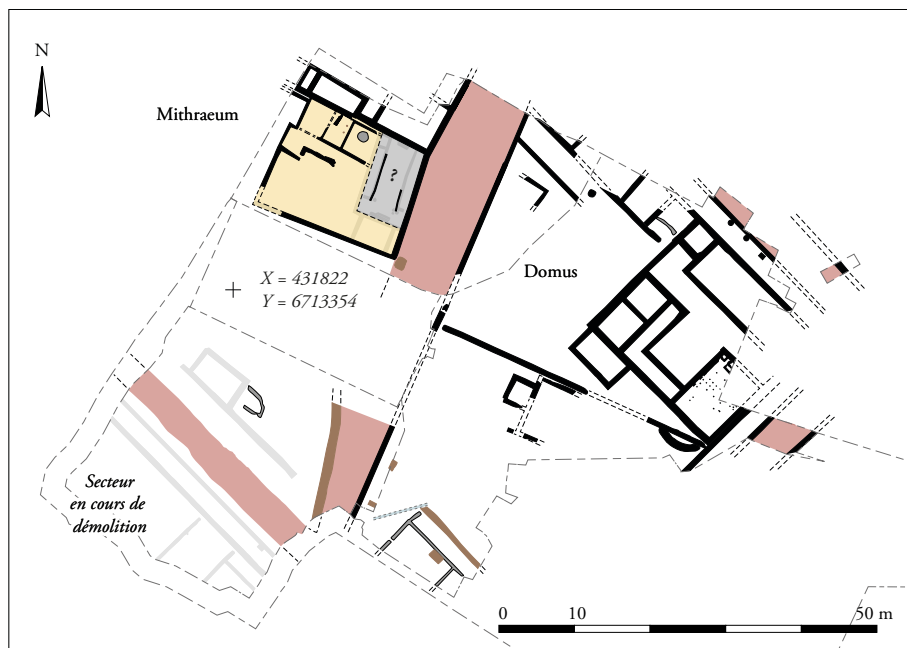


Fig. 1 : vestiges du mithraeum et de son environnement rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Brodeur (dir.), 2014, vol. 1, p. 318, fig. 404.

Au nord de la cour, trois pièces préexistantes, disposées en enfilade, continuent d'être occupées et sont réaménagées durant cette phase, tandis que d'autres sont détruites peu de temps après la mise en place du *mithraeum*, sans doute vers le début du III^e s. Ces constructions, mesurant chacune une dizaine de mètres carrés, présentent des parois qui, reposant sur des solins de pierre, sont composées de pièces en bois et de fragments de terres cuites architecturales liés au mortier ; elles sont couvertes d'un enduit, parfois peint en rouge. La pièce située à l'extrémité orientale, probablement accolée au *spelaeum*, a été partiellement détruite lors de la phase suivante ; à l'intérieur, une ancienne fosse est comblée et scellée, en surface, par une couche de mortier pulvérulent, qui sert de liant à un radier constitué de fragments de terre cuite architecturale, dont la fonction n'est pas connue. La seconde pièce, à l'ouest de la première, est pourvue d'un sol bétonné, coulé au plus tôt vers 180 de n. è. ; une banquette maçonnée a été construite près de son angle nord-ouest et deux trous de poteau entaillent le niveau de mortier. Enfin, la troisième pièce, largement endommagée, reste peu documentée. À la fin de cette phase, ces constructions ont été détruites et l'intérieur des pièces a été comblé au moyen de gravats, sans doute issus de leur démolition ou de celle de la salle cultuelle voisine : de nombreux débris d'enduits muraux, quelques fragments de mosaïques (sous forme de barrettes de marbre) et des tessons de céramique, datés entre les années 170 et 230 de n. è., en proviennent. À quelques mètres au sud ces pièces, dans la partie nord de la cour, un muret délimite probablement une marche qui permet d'y accéder ; au pied de cet aménagement, un épandage de débris d'amphores, de tuiles et de céramiques a été mis en place vers la fin du II^e s. (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 118-135 et p. 317-324 : phase 4b).

▪ **Phase 2 (milieu du III^e s. – dernière décennie du IV^e s. ou début du V^e s. de n. è.)**

Vers le milieu du III^e s., débute la reconstruction du *spelaeum* (A), probablement réalisée en plusieurs étapes, tandis que le bâtiment constitué de trois pièces, autrefois situé au nord de la cour, est démoli (fig. 2) (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 135-157 et p. 324-328 : phase 5 ; Brodeur, Petit, 2016, p. 108-109). L'espace à ciel ouvert est alors réinvesti pour y rejeter les abondantes offrandes et les autres objets d'abord déposés ou utilisés au sein du *spelaeum*, sans doute régulièrement nettoyé. De fait, des couches de terres noires, mêlées de nombreux objets détritiques de nature variée (notamment des tessons de céramique, des restes fauniques et des monnaies), ont été découvertes dans la moitié nord de la cour.

L'architecture du *spelaeum*, dont seul le dernier état peut être restitué, pérennise vraisemblablement une organisation plus ancienne, peut-être déjà en place dès la phase 1, mais oblitérée par le nouvel édifice. Le plan de cette salle de culte adopte la forme d'un parallélogramme, proche du rectangle. Elle est précédée au sud par un vestibule de plan

rectangulaire, auquel on accède probablement par l'ouest, depuis la cour voisine. Un escalier constitué de quelques marches, aménagé au plus tôt à la fin du III^e s., permet de descendre dans la salle, semi-enterrée. Parallèles aux longs côtés de cette dernière, deux murs délimitent des banquettes latérales, vraisemblablement prolongées jusqu'au mur méridional par des escaliers en bois, assemblés à l'aide de clous. À l'entrée de la salle, près des banquettes, deux socles monolithiques sont interprétés comme les supports des statues des dadophores (cf. *infra*). L'un, à l'est, est jouté par une vasque et par une probable base d'autel en pierre, posée sur une monnaie émise entre 354 et 358. Peut-être destiné à la cuisson d'aliments consommés dans le *spelaeum*, un foyer est installé contre le mur de la banquette occidentale, dans une fosse, et est entouré de pierres ; il est associé à un mobilier daté du IV^e s. À l'extrémité nord de la salle, les banquettes encadrent un podium maçonné, accessible par trois marches et revêtu d'un lit de *tegulae*. Cet espace surélevé accueillait le relief mithriaque, posé sur un socle maçonné adossé au mur septentrional. Dans l'angle nord-ouest de la salle, un mur de refend divise la banquette pour former un compartiment dont la fonction (bassin, coffre ?) n'a pas pu être déterminée.

Les fouilles ont livré plusieurs débris, en position secondaire, issus d'éléments qui intégraient vraisemblablement l'architecture ou le décor du *spelaeum* : outre plusieurs statues ou statuettes liées au culte mithriaque (cf. *infra*), un morceau de colonnette et trois fragments d'un autel en pierre ont été mis au jour. Deux débris d'un fût de colonne cannelé, probablement issu d'un ancien monument, ont aussi été réemployés dans l'architecture du *mithraeum* (Y. Maligorne et M. Mortreau, in Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 207).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les niveaux liés à la démolition du *mithraeum*, fouillés à l'intérieur du *spelaeum* ou bien dans la cour adjacente, apportent de multiples informations sur la fin de sa fréquentation ainsi que sur sa destruction, manifestement violente. Plusieurs débris issus du décor sculpté de la salle, brisés en de nombreux fragments qui ont ensuite été éparpillés sur le sol et partiellement récupérés, ont ainsi été mis au jour ; par ailleurs, le visage de l'un des dadophores semble avoir été délibérément martelé. En outre, certains sols rubéfiés et des couches charbonneuses, qui renferment des moellons et des débris de terre cuite architecturale et de mortier issus du démantèlement du bâtiment, témoignent d'un incendie.

Les objets les plus récents, contenus dans ces niveaux et, plus rarement, dans ceux épanchés dans la cour, sont des monnaies émises entre 394 et 402 ; aucun mobilier spécifiquement daté du V^e s. n'a été identifié. La destruction du *mithraeum* a donc vraisemblablement eu lieu durant la dernière décennie du IV^e s. ou, au plus tard, au début du V^e s. de n. è. (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 150-155 ; P.-A. Besombes, in Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 54 ; J. Brodeur, in Aubin et al., 2014, p. 239-240).

Durant le premier Moyen Âge, entre le VII^e s. et le IX^e s., des tombes éparses sont implantées dans le secteur de l'ancien *mithraeum*, dont les murs s'élèvent encore probablement sur quelques assises. Cette zone continue d'être fréquentée, voire occupée, tout au long du Moyen Âge et durant l'époque moderne, ce dont témoigne la mise au jour de remblais ou de niveaux d'occupation renfermant quelques tessons caractéristiques de ces périodes (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 158 : phase 6).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Lors de la fouille des niveaux de destruction du sanctuaire, plusieurs inscriptions gravées sur des supports en pierre ont été mises au jour, ainsi que des fragments de statuaire en calcaire et en marbre. Ces éléments sont alors issus du décor du *mithraeum* de la seconde phase, mais il est possible que certains d'entre eux aient ornés le premier état de la salle

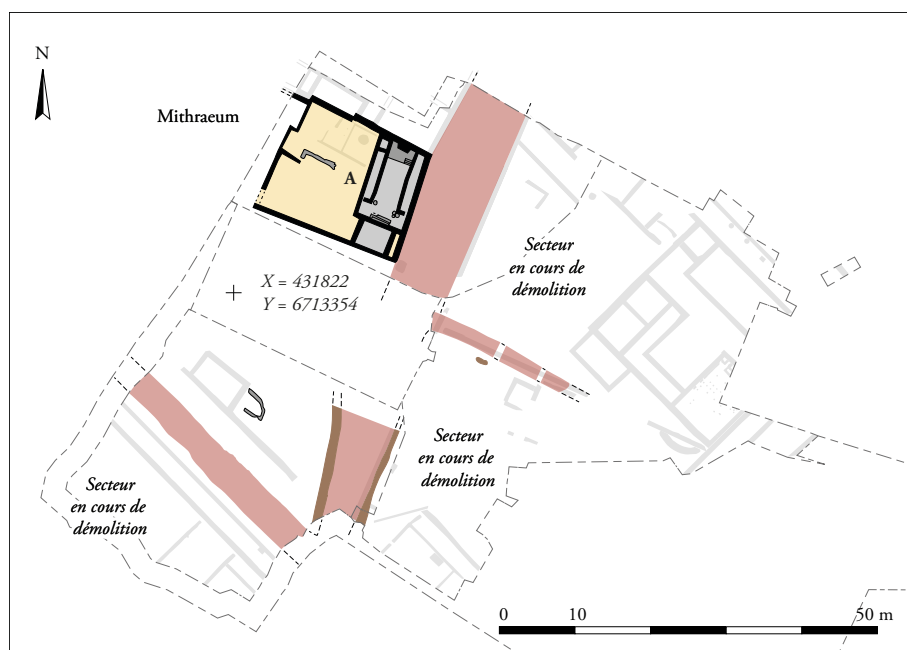


Fig. 2 : vestiges du mithraeum et de son environnement rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Brodeur (dir.), 2014, vol. 1, p. 327, fig. 410.

cultuelle, avant d'être intégrés au nouvel édifice.

Sept inscriptions proviennent de la fouille du secteur 1 et sont en lien avec le culte de Mithra : trois d'entre elles ont été gravées sur un support lapidaire (**I.4**, **I.7** et **I.9**), tandis que les quatre autres correspondent à des *graffiti* inscrits sur des vases (**I.3**, **I.5**, **I.6** et **I.8**) (M. Molin, J. Brodeur et M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 211-226 ; Molin *et al.*, 2015 ; Sylvestre, 2015). Deux plaques en pierre font référence à un don, réalisé par un initié dont le nom n'est pas conservé, et à l'acquittement d'un vœu contracté auprès de Mithra et Auguste, par un esclave dénommé Pylades, dont le maître est un fonctionnaire impérial et est lui-même de statut servile¹. Quelques lignes figurent aussi sur la représentation en pierre d'un édifice – quatre colonnes torsadées supportant une toiture au faîtage rainuré – et semblent évoquer une restauration du *mithraeum* par un individu dont le nom n'est pas lisible². Quant aux *graffiti*, incisés sur quatre vases liés à la présentation ou au service d'aliments solides ou liquides (un plat, deux gobelets et un bol), ils témoignent d'offrandes – des vases, mais aussi peut-être de leur contenu – réalisées par différents initiés, à Mithra et parfois à Auguste. La datation typologique des formes des céramiques indique que cette pratique a vraisemblablement eu cours tout au long de l'activité du *mithraeum*, entre les décennies centrales du II^e s. et le courant du IV^e s. Trois dédicaces ont été gravées après la cuisson du vase, peut-être sur place³ ; en revanche, la quatrième a été réalisée avant cuisson, par un citoyen ambien, qui a fait confectionner ce petit vase dans l'atelier de sigillée de Lezoux, avant de le déposer au tant qu'ex-voto au *mithraeum* d'Angers⁴.

L'examen des débris de statuaire, très fragmentaire (1 232 restes de calcaire, soit 408 kg), permet de restituer plusieurs représentations en relief ou en ronde-bosse qui participent du décor du *spelaeum*, au moins durant sa seconde phase. Des fragments de blocs sculptés, en calcaire, se rapportent ainsi au relief cultuel, représentant vraisemblablement Mithra tauroctone (**R.1**). À l'origine peint, il devait mesurer 1,20 m de haut. Une tête et une jambe appartenant à Mithra ainsi qu'un fragment de la roche mithriaque en font très probablement partie, tandis que deux statuettes, représentant un chien et un lion, ont pu être installées à son pied. Les deux statues des dadophores, Cautès et Cautopatès, ont sans doute été installées sur les piédestaux localisés à l'entrée du *spelaeum*, près desquels ont été trouvés une tête et une main provenant très probablement de ces personnages (**R.2**). D'autres débris, représentant diverses parties anatomiques, des drapés ou une couronne solaire, sont plus difficiles à rattacher à une représentation spécifique (Y. Maligorne et M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 205-208 ; L. Petit, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 354-373 ; Brodeur, Petit, 2016, p. 110-121). Parmi les représentations figurées, la découverte d'une tête coiffée d'un bonnet ailé, issue d'une statuette en terre cuite identifiée à Mercure, et de deux vases zoomorphes, l'un en forme de cervidé et l'autre figurant un singe musicien (cf. *infra*), doit aussi être mentionnée (Mortreau, 2013a et b ; M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 270-271).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers découverts en fouille, en cours d'étude, sont particulièrement abondants. Ils sont essentiellement issus des niveaux de démolition localisés au sein du *spelaeum* et des couches accumulées dans la cour durant la fréquentation du *mithraeum*.

Environ 200 000 tessons ont été collectés lors de la fouille de la clinique Saint-Louis. Près de la moitié de ce lot est issue du secteur du *mithraeum* et seule une partie de ces restes a été inventoriée et étudiée. D'une manière générale, les formes du vaisselier correspondent à celles que l'on retrouve par ailleurs dans des contextes profanes. Toutefois, la présence de quelques pièces exceptionnelles doit être signalée : certains vases particuliers ont été commandés à des ateliers de céramique sigillée, comme celui de Lezoux – tels de grands plats ovales ou quadrangulaires et une assiette probablement décorée d'un scorpion et d'une scène de tauroctonie. Par ailleurs, deux récipients zoomorphes se distinguent de l'ensemble : l'un, pourvu d'une anse, représente un cervidé, dont la gueule est percée de trois trous pour le versement d'un liquide ; l'autre est un tonnelet à décor d'applique à l'image d'un singe musicien. Enfin, la mise au jour d'un vase à bec verseur en forme de phallus, mais aussi de formes assez rares et variées (coupe à piédestal en céramique à engobe rouge du val de Loire, sortes de calice, plats et couvercles, gobelet), doit être évoquée. Quelques contextes, étudiés d'une manière plus détaillée, fournissent des informations sur les récipients utilisés dans le cadre du culte, lors des deux phases du *mithraeum*.

1. Inscription n° 2 : « *Aug(usto) Deo Inuicto / Mithrae Pylades / Felicis Aug(usti) ser(ui) / Agathangeliani (seruus) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* » : « à Auguste, en l'honneur du dieu invaincu Mithra, Pylades, esclave de Felix Agathangelianus, lui-même esclave d'Auguste, s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre » ; inscription n° 3 : « *[Au]g I(nuicto) M[ithrae] / [---]is Ma[---] / d(ono) [d(edit)]* » : « à Auguste, à Mithra invaincu, [...]is Ma[...] a offert par un don » (Molin *et al.*, 2015, p. 422-424).

2. Inscription n° 5 : « *[-----] ? / [---]el(---) L[---] / v(oto) felicit(er) re<s>tituit deo I(nuicto) M(ithrae)* » : « [...] a restauré selon son vœu, avec bonheur, pour le dieu invaincu Mithra » (Molin *et al.*, 2015, p. 426-427).

3. Inscription n° 1 : « *[---] dei Inuicti [Mithrae]* » : [...] du dieu invaincu Mithra » ; inscription n° 6 : « *[---] M[y]thrae Divixtia[nus] [---]* » : « à Mythra, Divixtianus (a fait ce don) » ; inscription n° 7 : « *Aug(usto) / De[o] invic[ito] Mithrae Val[?]entin[us] uer[?]na* » : « à Auguste, au dieu invaincu Mithra, Valentinus (?) [ou Aduentinius (?)], d'ici (a fait ce don) » (Molin *et al.*, 2015, p. 421-422 et p. 428-429).

4. Inscription n° 4 : « *[---] M [---] deo [invic]to Myrth[ae] [---]s Genialis ciues Ambian[ic]us ex voto d[edit] / frat[er]ibus omni loco [---] N[ama]* » : « [...] au dieu invaincu Myrthra, [---]s (? fils de) Genialis, citoyen ambien, a donné conformément à son vœu, pour ses frères(, ?) en tout lieu [---]. Gloire ! » (Molin *et al.*, 2015, p. 424-426).

Un important amas de tessons, formé dans la cour lors de la première phase et daté des années 160/170 à 180/190, a ainsi livré les restes de nombreux grands plats à cuire à engobe rouge interne et quelques couvercles associés – utilisés pour la cuisson de pain ou de galettes ? –, mais aussi de la vaisselle de table en céramique sigillée (plats, tasses, coupes), des plats creux en *terra nigra*, des pots à cuire en pâte sableuse grise, des bouilloires, des marmites, des mortiers, des cruches, des gobelets et des amphores. Les niveaux constitués lors de la première moitié du III^e s. (phase 1) recèlent, quant à eux, de nombreux plats de présentation et à cuire, ainsi que de la vaisselle liée au service et au stockage de la boisson. En ce qui concerne la phase 2, les niveaux de destruction associés au *spelaeum* contiennent, entre autres, nombre de fragments de céramique sigillée d'Argonne, ainsi que des tessons de céramique à l'éponge, datés du IV^e s. et appartenant à un service lié à la présentation et à la consommation d'aliments. Enfin, la zone de rejet de la cour renferme aussi une quantité particulièrement importante de vases en sigillée (1 592 restes pour un minimum de 261 individus), datés du courant du I^{er} s. au IV^e s., avec une forte présence de formes attribuées à la seconde moitié du II^e s. Ces tessons appartiennent essentiellement à des gobelets et à des vases ovoïdes de grandes dimensions, qui représentent un tiers des formes identifiées, mais aussi à des plats et à des assiettes. Ces niveaux recèlent également, en plus faible quantité, des tessons de céramique commune culinaire, de céramique claire ou revêtue d'un engobe rouge ; des dédicaces incisées sur certains vases y ont été mises au jour (Mortreau, 2013b ; Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 330-331 ; R. Delage, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 139-157 ; M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 229-277 et p. 284-288).

Les restes fauniques découverts dans des contextes en lien avec le *mithraeum* sont également abondants : environ 50 000 fragments ont été décomptés, mais seulement un échantillon, composé de plus de 11 300 restes, a été examiné dans le cadre de la post-fouille (P. Caillat, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 135-137). Parmi ces ossements, qui sont issus de l'intérieur de la salle cultuelle, plus de 6 200 fragments ont été identifiés : près de 9 restes sur 10 proviennent de coqs (2 700 restes, soit 43,5 % du total, pour un nombre minimum de 160 individus, soit 45,5 % de l'ensemble) et de porcs (2 867 restes, soit 46,1 % du total, issus d'au moins 119 individus, soit 33,8 % du lot). La part du bœuf et des ovicaprinés est bien moins importante, avec un nombre de restes proche de 200 fragments pour chaque espèce, tandis que les autres espèces reconnues (chien, cerf, cheval, lièvre et divers oiseaux et rongeurs) ne sont représentées que par un ou quelques os. De la consommation de faune marine, témoigne la mise au jour de quelques vertèbres de poisson et de coquilles de mollusques bivalves marins (huîtres, moules, palourdes et coquilles Saint-Jacques) ; des coquilles d'escargot ont aussi été inventoriées. Au sein du lot étudié, il a été noté qu'une très grande majorité des individus a été abattue jeune, à l'exception de la volaille, particulièrement abondante, pour laquelle ce sont essentiellement des squelettes plus ou moins complets d'adultes mâles qui ont été rejetés.

Parmi les 765 monnaies antiques découvertes dans le secteur du *mithraeum*¹ (secteur 1), plusieurs pièces proviennent de la rue qui le borde ou des constructions situées au-delà de cet espace de circulation, et d'autres sont issues de couches antérieures à sa fondation. Ainsi, ce sont 711 monnaies qui sont véritablement associées à l'espace du sanctuaire (fig. 3) et, plus précisément, la majorité de ces découvertes provient de l'intérieur de la salle cultuelle (soit 403 monnaies). Le numéraire étudié se caractérise par la présence massive d'émissions tardives : dans le secteur 1, 96,5 % des monnaies sont postérieures au milieu du III^e s. Ainsi, tandis que les monnaies associées au premier état du *mithraeum*

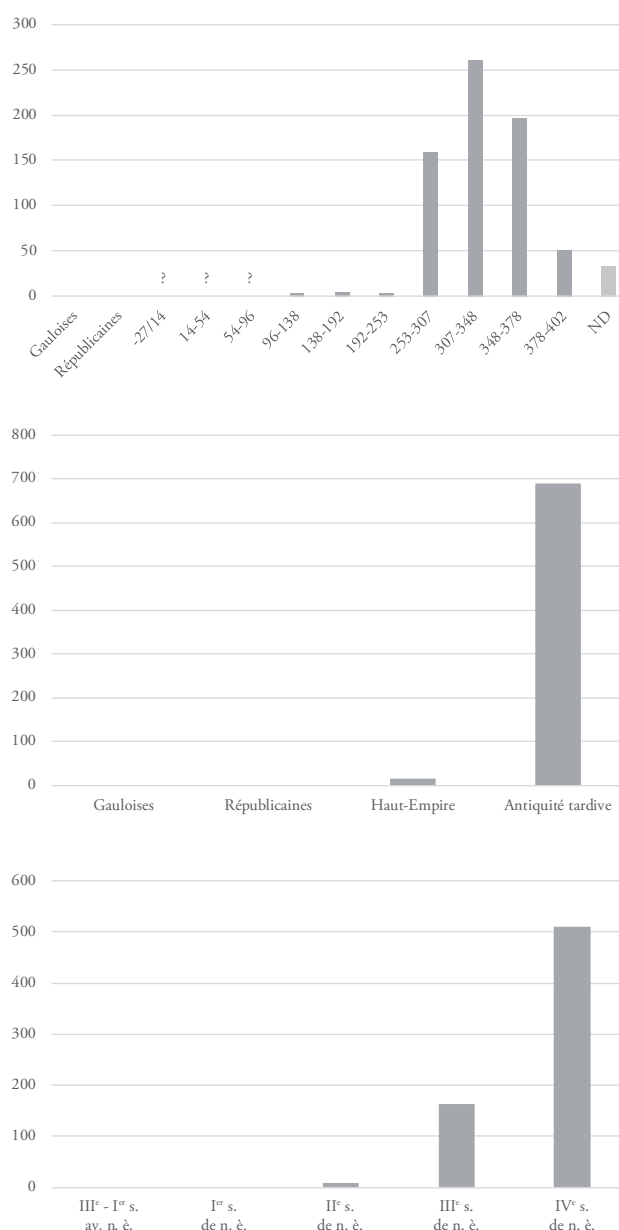


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard

1. La fouille des deux autres secteurs de la clinique Saint-Louis n'a permis de recueillir que 47 autres monnaies.

sont peu nombreuses, les témoins de dépôts monétaires deviennent abondants après sa reconstruction, lors de la phase 2. La période d'émission la mieux représentée correspond aux années 330-348, auxquelles se rattachent 229 monnaies ; leur circulation est peut-être un peu plus tardive et renvoie sans doute aussi au troisième quart du IV^e s. Les 34 pièces les plus récentes ont été frappées entre 388 et 402, avec 4 monnaies émises, d'une manière plus précise, entre 394 et 402 (P.-A. Besombes, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 51-60).

L'*instrumentum* n'a pas encore fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Parmi les objets remarquables identifiés, figurent plusieurs *militaria* : un fer de hache d'armes d'origine germanique, une pointe de flèche, un talon de lance, un fourreau d'épée miniature ou de poignard en os, des fragments d'une cotte de maille, ainsi que quatre attaches ou appliques décoratives liés au harnachement ou à l'équipement militaire. Par ailleurs, deux fibules cruciformes, habituellement portées par des fonctionnaires impériaux, sont datées de la fin du IV^e s. ou du début du V^e s. Ces objets témoignent probablement de la fréquentation du *mithraeum* par certains hommes armés, surtout à partir du IV^e s. La mise au jour de cinq lampes fragmentaires moulées et d'un fragment de lustre « à tête de nubien » en céramique sigillée renseigne sur l'éclairage de la salle cultuelle. Les fouilleurs mentionnent aussi la mise au jour d'une applique en bronze en forme de protomé de faune, de silène ou de Bacchus et, à l'entrée du *spelaeum*, près des supports de statues et de la vasque, la découverte d'un niveau comprenant de gros fragments de bois carbonisé, les débris d'un vase zoomorphe au corps de cervidé, des gobelets à boire en verre, un manche en os, un couteau et une clef ; ces vestiges semblent avoir appartenu à un meuble, installé à l'entrée de la salle et brûlé lors de la destruction du *mithraeum*, et aux objets qu'il renfermait (Mortreau, 2013a ; Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 329 ; M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 2014, vol. 2, p. 268, p. 271, p. 277-284 et p. 297-313 ; Molin *et al.*, 2015, p. 420-421 ; Mortreau, 2019, p. 551-553).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Installé dans l'emprise urbaine d'Angers/*Iuliomagus*, telle qu'on la restitue pour le Haut-Empire, le *mithraeum* de la clinique Saint-Louis est localisé au cœur de la cité des Andécaves, administrée par cette ville.

▪ *Environnement proche*

Lors de la seconde moitié du II^e s. de n. è., le *mithraeum* est construit dans l'un des îlots sud-ouest de *Iuliomagus*, ville d'origine gauloise, devenue durant l'époque augustéenne capitale de la cité des Andécaves. Son tissu urbain, couvrant une surface comprise entre 80 et 100 ha, est quadrillé par un réseau orthonormé de rues (**fig. 4**). Le temple mithriaque est implanté le long d'une rue secondaire, dont l'orientation diverge au sein de ce schéma, et à 250 m au sud-ouest de thermes publics, partiellement fouillés rue Delaâge. Peu de temps après sa fondation, la désaffectation et le démantèlement des constructions voisines et de la voirie environnante (cf. *infra*) lui confèrent une position plus suburbaine, renforcée à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. par la construction d'une enceinte urbaine abritant le cœur de la ville de l'Antiquité tardive, d'une surface de 9 ha (**fig. 5**). De fait, la salle de culte mithriaque se trouve alors *extra-muros*, à 400 m au sud-ouest des portes de la ville, à l'instar du site de la rue Delaâge, où des trous de poteau et des sols en terre battue indiquent qu'un habitat s'est installé durant l'Antiquité tardive. La rue qui borde le *mithraeum*, peu entretenue mais subsistant dans le paysage, conduit peut-être à l'agglomération fortifiée. Par ailleurs, de la fin du II^e s. à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s., une nécropole se développe dans d'anciens îlots urbains de la ville du Haut-Empire, désaffectés, près de l'actuelle gare Saint-Laud, soit à 200 m au sud-est du *mithraeum* (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 47-50 et p. 333-339 ; Molin *et al.*, 2015, p. 417-419 ; Pithon, à paraître).

Les fouilles réalisées sur le site de la clinique Saint-Louis documentent les abords du *mithraeum* et l'évolution de ce quartier, témoin de l'essoufflement urbain qui affecte certains secteurs de *Iuliomagus* à partir de la seconde moitié du II^e s. (Brodeur dir., 2014, vol. 1, p. 129-130, p. 136, p. 210-218, p. 258-293 et p. 317-333). En effet, durant cette période, l'une des rues nord-ouest/sud-est de la ville, située à 30 au sud du temple dédié à Mithra (secteur 2), cesse d'être entretenue dès la fin du II^e s., alors que les constructions adjacentes, notamment les portiques qui l'encadrent, sont en cours de démolition et servent de carrière jusqu'au IV^e s. ; seul un petit édifice sur solins, mal conservé, reste ponctuellement occupé. La zone située entre ce secteur et le *mithraeum*, détruit par des constructions récentes, n'est pas renseignée. La ruelle qui borde le *mithraeum*, quant à elle, en activité depuis la première moitié du I^{er} s. de n. è., devient un espace de rejet vers le milieu du III^e s. (secteur 1). Au pied de l'angle sud-ouest de l'enceinte qui ceinture l'espace du *mithraeum*, une fosse parallélépipédique est comblé à l'aide de plusieurs couches, dont l'une, plus particulièrement, renferme plusieurs vases entiers perforés, peut-être issus du lieu de culte et enfouis à proximité. Enfin, l'espace situé au-delà de la ruelle qui longe l'édifice de culte (secteur 3) reste habité jusqu'au milieu du III^e s. À l'angle de deux rues, la *domus* qui occupe ce secteur depuis la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. est réaménagée durant le second tiers du II^e s., attestant un certain dynamisme de cette résidence. Au sein d'un espace secondaire peut-être en lien avec cette résidence, au sud, dans le même îlot mais séparé par un mur, un nouveau bâtiment doté d'une cave et un autre édifice sur solins sont également aménagés



Fig. 4 : la ville d'Angers/Juliomagus au II^e s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Pithon, à paraître.

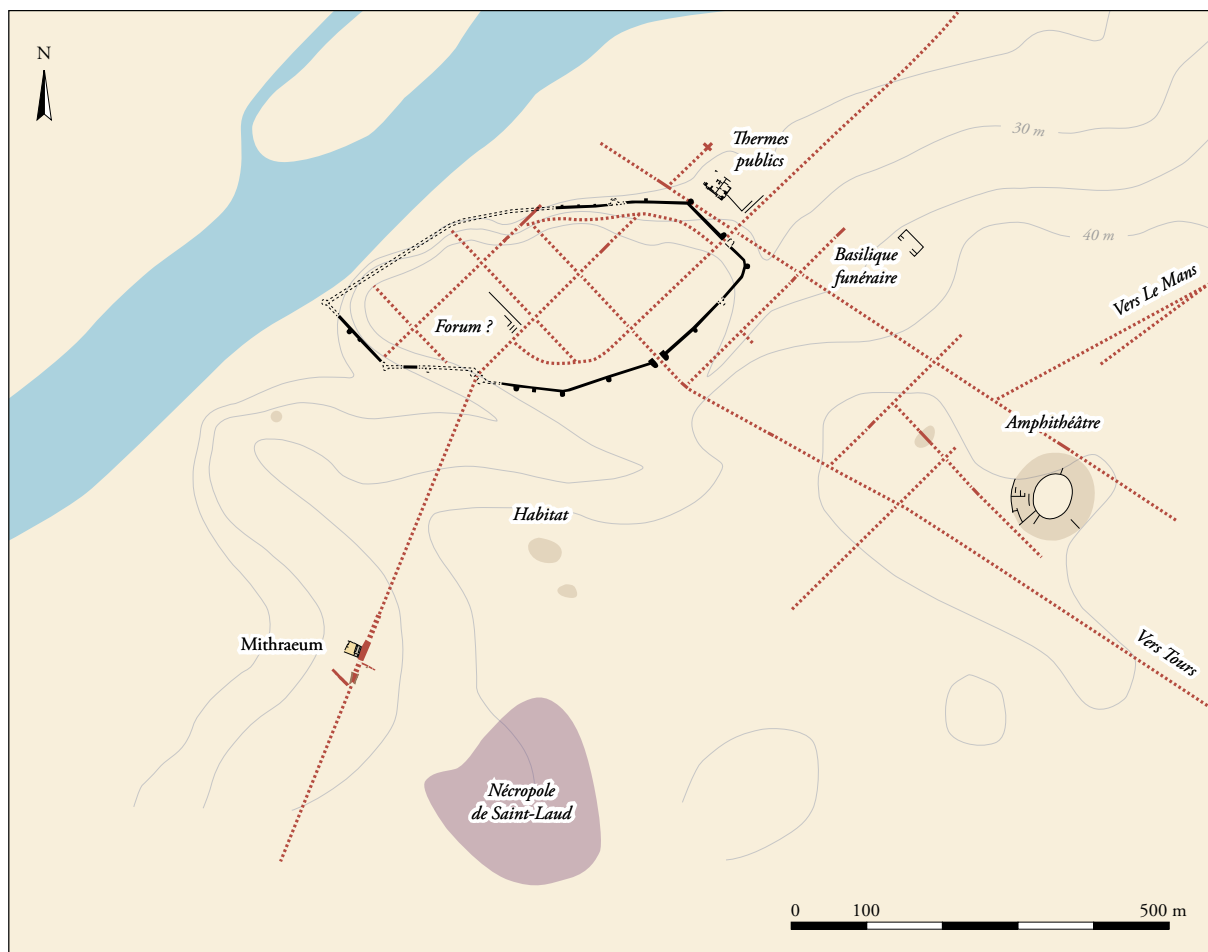


Fig. 5 : la ville d'Angers/Civitas Andecavorum durant l'Antiquité tardive. Réal. S. Bossard, d'après Pithon, à paraître.

dans le courant du II^e s. L'entretien des rues qui encadrent cet îlot au nord et à l'est se dégrade dans le courant du III^e s. et, peu après le milieu de ce siècle, après de premiers signes de déclin, la *domus* est abandonnée, à la suite d'un incendie. À partir de la seconde moitié du III^e s., le *mithraeum* devient alors le seul édifice fréquenté dans l'emprise de la fouille, tandis que les constructions voisines, désaffectées, sont progressivement détruites. Après 322 ou 323, une nouvelle voie encavée est mise en place, tracée à l'emplacement du mur qui fermait au sud le terrain associé à la *domus*, et aboutit ainsi, à proximité du *mithraeum*, sur l'espace de circulation qui le dessert à l'est. Ce nouveau chemin, au vu de son orientation, pourrait mener à la nécropole de Saint-Laud, située à faible distance.

5 – Synthèse et interprétation

Le *mithraeum* de la clinique Saint-Louis, qui présente un plan caractéristique des salles construites pour célébrer le culte de Mithra – *spelaeum* semi-enterré, pourvu de banquettes et d'un podium sur lequel est disposée l'image du dieu –, a livré plusieurs témoins épigraphiques et iconographiques qui confirment que cette divinité y est honorée, associée ici au culte impérial. Les niveaux les plus anciens, qui ont livré notamment un vase inscrit au nom de Mithra, indiquent que le premier édifice de culte, installé dans une cour fermée par des murs, est vraisemblablement bâti dès la seconde moitié du II^e s. Il est alors implanté dans un quartier de *Iuliomagus* montrant les premiers signes d'un déclin qui s'accroîtra par la suite, à la fin du même siècle et durant la première moitié du III^e s. Le sanctuaire est bâti sur une initiative sans doute privée, à l'emplacement d'un édifice plus ancien, composé de plusieurs pièces délimitées par des cloisons peu épaisses, et organisé en deux ailes bordées d'une cour. Ce modeste bâtiment préexistant, localisé en périphérie méridionale d'une probable *domus*, pourrait en constituer une dépendance ; le *mithraeum* aurait alors été aménagé sur le terrain d'une grande propriété dont l'évolution, au cours des décennies suivantes, n'est pas connue. Il est tout aussi envisageable que le temple de Mithra ait été fondé au sein d'un bâtiment désaffecté, acquis pour l'occasion. En fait, l'absence de données sur les espaces directement situés au nord, à l'ouest et au sud limite les interprétations quant à son éventuel rattachement à une résidence voisine. Néanmoins, la présence d'une *domus*, de l'autre côté d'une rue secondaire qui borde à l'est le *mithraeum*, doit être notée, d'autant plus que ce secteur est le seul espace qui continue d'être occupé à ses abords – du moins dans l'emprise de la fouille –, de la seconde moitié du II^e s. à la première moitié du III^e s.

La désaffectation des bâtiments du quartier, suivie de leur démolition progressive, se généralise dans le courant du III^e s. : à l'issue d'un incendie qui dévaste la *domus* voisine, seul le *mithraeum* reste fréquenté, au-delà des années 250, sur le site de la clinique Saint-Louis. Il est alors desservi par deux chemins qui le relient vraisemblablement à une nécropole voisine et, dès la fin du III^e s. ou le début du IV^e s., à l'enceinte fortifiée d'Angers, puisqu'il est désormais localisé en position suburbaine. À partir du milieu du III^e s., le *spelaeum* adopte sa morphologie définitive et constitue un lieu activement fréquenté, par des civils – d'après certaines inscriptions –, mais aussi par des militaires, si l'on se fie à la découverte de plusieurs objets caractéristiques. Le dépôt de monnaies, dans le cadre d'offrandes, ainsi que les banquets rituels, au cours desquels sont consommés presque exclusivement de la volaille et du porc, laissent de nombreuses traces ; les mobiliers liés à ces pratiques s'accumulent dans la salle cultuelle, ou bien sont rejetés dans la cour adjacente. Le terme du culte semble lié à des événements violents, lorsque les images sculptées du sanctuaire sont mises à terre et réduites en fragments, et qu'un incendie détruit le *spelaeum*, au plus tôt dans les années 390, peut-être au début du V^e s. – soit au moment où l'empereur Théodose I^{er} impose le christianisme en tant que religion officielle de l'empire romain et interdit les autres cultes.

6 – Bibliographie

Aubin et al., 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAÏLLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Brodeur, 2013 – BRODEUR J., « Un culte exotique en Gaule. L'exemple du temple de Mithra à *Iuliomagus* – Angers », *Archéopages*, 36, p. 10-15.

Brodeur (dir.), 2014 – BRODEUR J. (dir.), *Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Angers (49 007)*, « Clinique Saint-Louis », rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 2 vol., 365 p. et 403 p.

Brodeur, Petit, 2016 – BRODEUR J., PETIT L., « Le *mithraeum* d'Angers et son « décor » », in BEDON R., MAVÉRAUD-TARDIVEAU H. (dir.), *Divinités et cultes dans les campagnes de la Gaule romaine et des régions voisines. Du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère*, actes du colloque *Caesarodunum* (Limoges, 16-17 octobre 2014), Limoges, PULIM (*Caesarodunum*, 49-50), p. 105-129.

Molin et al., 2015 – MOLIN M., BRODEUR J., MORTREAU M., « Les inscriptions du *mithraeum* d'Angers/*Iuliomagus* (Maine-et-Loire), *Gallia*, 72-2, p. 417-433.

Mortreau, 2013a – MORTREAU M., « Les lampes plastiques et le luminaire à tête de Nubien du *mithraeum* d'Angers », *Archéopages*, 36, p. 16-17.

Mortreau, 2013b – MORTREAU M., « Le vase tonnelet à décor de singe musicien », *Archéopages*, 36, p. 16-17.

Mortreau, 2019 – MORTREAU M., « Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire : un état des lieux », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.)*. La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 545-573.

Pithon, à paraître – PITHON M., avec la collaboration de COMTE Fr. et MORTREAU M., « Angers antique », actes des journées archéologiques régionales des Pays de la Loire (Nantes, 26-27 mars 2018), Nantes, DRAC des Pays de la Loire.

Sylvestre, 2015 – SYLVESTRE R., « Les *graffiti* sur céramique à caractère religieux dans les Gaules et les Germanies : essai de taxinomie », in SFEAG, p. 61-92.

S.3 – Angers (Maine-et-Loire), le Château

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Autre toponyme utilisé : le jardin du Quadrilatère, la terrasse du logis royal

Coordonnées (Lambert 93) : X = 431895 ; Y = 6713790

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du I^{er} s. (?) – fin du III^e s. ou première moitié du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1953 et 1954, lors des travaux de construction de la galerie de présentation des tapisseries de l'Apocalypse, au château médiéval d'Angers, des vestiges de l'époque romaine sont exhumés dans le jardin du Quadrilatère. Les observations succinctes, ainsi que les croquis et les photographies de H. Enguehard, architecte et conservateur du château, témoignent d'une exploration sommaire, au cours de laquelle sont mis au jour un mur doté de contreforts et deux massifs maçonnés, ces derniers étant alors attribués, sans fondement, au Moyen Âge (Brodeur dir., 1997, vol. 1, p. 55-61).

Entre 1992 et 1997, lorsque qu'une fouille préventive est entreprise au même emplacement, sous la direction de J. Brodeur (Afan), dans le cadre de travaux d'agrandissement de la même galerie, ces vestiges sont de nouveau dégagés et, cette fois-ci, étudiés suivant une méthode scientifique. L'opération, concernant une surface d'environ 2 000 m², a permis de dater du Haut-Empire les maçonneries découvertes plusieurs décennies auparavant, et d'identifier, au regard de la configuration et des aménagements du site, un probable sanctuaire. Toutefois, il s'est avéré que les travaux effectués au milieu du XX^e s. ont endommagé une partie de ces vestiges, pour certains dissociés de tout contexte stratigraphique, et que les occupations postérieures à l'Antiquité – notamment liées au palais des comtes d'Anjou et à la forteresse royale, pour le Moyen Âge – ont également concouru à la destruction de niveaux et d'aménagements de la période romaine (Brodeur dir., 1997, vol. 2). En 2003, une nouvelle opération, placée sous la responsabilité scientifique de P. Chevet (Inrap), a conduit à la découverte, dans un sondage de 75 m² implanté au pied du logis royal, d'autres murs antiques participant vraisemblablement de la limite nord-orientale et de l'entrée du lieu de culte (Chevet dir., 2004 : zone 1). Les données collectées au cours de ces opérations ont aussi été partiellement publiées, dans le cadre de synthèses sur la ville antique d'Angers (Chevet, Pithon, 2015 ; Pithon, à paraître).

▪ Implantation topographique

Le château médiéval d'Angers, recouvrant des vestiges plus anciens, dont le vraisemblable sanctuaire, est établi à la pointe occidentale d'un éperon rocheux. Celui-ci domine d'une vingtaine de mètres la vallée de la Maine, qui le borde au nord, au pied d'une falaise, et celle de l'Esvière, à l'est. D'autres opérations archéologiques, conduites sur le plateau, ont montré que ce site, durant l'Antiquité, n'est pas localisé au point le plus élevé de la ville (Pithon dir., 2017, p. 237). Néanmoins, les constructions qui s'y dressaient devaient être particulièrement visibles, notamment depuis la Maine et son autre rive.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les fouilles réalisées entre 1992 et 2003 sur le site du Château témoignent d'une longue occupation du site, initiée à la fin de la Préhistoire. De fait, deux monuments funéraires néolithiques, l'un en pierre – daté du IV^e millénaire av. n. è. –, d'une quinzaine de mètres de diamètre, et l'autre en terre, ont été découverts dans l'angle septentrional de l'enceinte du probable sanctuaire antique. Leurs vestiges, englobés dans le remblai déversé lors de l'aménagement de la terrasse au début du Haut-Empire, étaient donc invisibles durant l'époque romaine (Marcigny *et al.*, 2009).

Vers le second quart du I^{er} s. av. n. è., une agglomération gauloise (cf. *infra*) est fondée sur le plateau ceinturé par les vallées de la Maine et de l'Esvière. La pointe occidentale de l'éperon, au site du Château, est alors occupée par un quartier à vocation résidentielle et artisanale, installé sur un terrain incliné vers l'ouest et le sud-ouest. Il est pourvu d'un probable atelier de métallurgie du bronze et d'un enclos dédié au pacage, à l'abattage et à la découpe bouchère ; un espace médian, quasiment vide d'aménagement, est certainement utilisé comme aire de circulation. Les constructions édifiées à la fin de l'âge du Fer sont en matériaux périssables, leurs murs reposant sur des solins de pierre ou sur des sablières semi-enterrées (P. Chevet, L. Daudin, M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 1997, vol. 2, p. 31-78 et pl. 78 à 138 : période 1 ; Bouvet *et al.*, 2003 ; Bouvet *et al.*, 2009 ; Chevet, Pithon, 2015, p. 98-100).

Au début du Haut-Empire, ce secteur de la ville, désormais chef-lieu de la cité andécave, est radicalement transformé. L'aménagement d'un important remblai, épais jusqu'à 2,30 m, scelle les aménagements antérieurs, au préalable

détruits, et aboutit à la mise en place d'une terrasse, dont le sol est globalement horizontal. La structure du remblai, composée de couches ondulées qui forment des gouttières parallèles, orientées nord-est/sud-ouest et délimitées par des murets en pierres sèches, semble adaptée « à la préparation d'un terrain destiné à accueillir une composition arborée » (Chevet, Pithon, 2015, p. 105). Quoi qu'il en soit, il s'agit de travaux de grande envergure, probablement destinés à l'aménagement d'un espace désormais public. L'étude des tessons de céramique et du numéraire piégés dans les couches du remblai ont permis de fixer le *terminus post quem* de sa mise en place entre les années 15 à 10 av. n. è. (P. Chevet, L. Daudin, M. Mortreau, in Brodeur dir., 1997, vol. 2, p. 79-88 et pl. 139 à 140 : période 2 ; Chevet, Pithon, 2015, p. 105 et p. 107).

▪ Le sanctuaire (?) du Haut-Empire

Après une durée indéterminée, peut-être longue de plusieurs décennies, la terrasse est réaménagée : des constructions maçonnées ont été élevées au cœur d'une cour désormais clôturée par des murs, dont les fondations recoupent le remblai préexistant (fig. 1). L'orientation de ces constructions diffère de celle des murets bâtis lors de la constitution de la terrasse ; elle s'aligne alors sur la trame viaire de la ville du Haut-Empire, planifiée dès la période augustéenne (cf. *infra*).

Plusieurs tronçons de l'enceinte, interprétée comme le péribole du sanctuaire, ont été dégagés en 1953-1954 et en 2003. La lecture des notes de H. Enguehard permet de restituer son angle occidental ; il mentionne également un ou deux murs perpendiculaires à sa façade sud-ouest, qui délimite la terrasse et qui est renforcée au moyen de contreforts, fermant l'espace au sud-est. Un sondage implanté en 2003 dans la partie nord-est du site a révélé l'existence d'un autre tronçon de mur, correspondant sans doute à la façade nord-orientale du probable péribole. Contre celui-ci, côté interne, sont appuyés deux massifs maçonnés, distants d'environ 7 m et manifestement ajoutés dans un second temps. Ils encadrent probablement l'entrée principale de l'enceinte, installés de part et d'autre de l'axe de la construction sise au centre de la cour, qui correspondrait au temple (cf. *infra*). L'un de ces massifs, intégralement dégagé, mesure 2,10 de long pour 1,75 m de large ; ses fondations entaillent une couche formée, au plus tôt, durant le second quart du I^{er} s. de n. è. Les niveaux résultant de la démolition du mur et des massifs n'ont pas livré de mobiliers datés, mais ils contiennent de nombreux fragments de blocs ouvragés en tuffeau. Certains d'entre eux appartiennent à une base de colonne attique, dont le fût mesurerait 0,65 m de diamètre, tandis qu'un autre fragment représente peut-être le drapé d'une statue (Brodeur dir., 1997, vol. 1, p. 60-64 et pl. 57-59 et 63 ; Chevet dir., 2004, p. 11-14 et fig. 8).

Un ensemble de constructions maçonnées, mises en place au cours de plusieurs étapes, a été partiellement reconnu dans la partie centrale de la cour. Les seuls vestiges pour lesquels l'on dispose de données chronologiques correspondent aux murs d'un bâtiment de plan

<i>Chronologie</i>	1 ^{er} moitié du I ^{er} s. de n. è. (?) - fin du III ^e s. ou 1 ^{er} moitié du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 60 x 60 m (soit +/- 3 600 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : A1a ? - B : D ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : > 5 x 5 m (soit > 25 m ²) - B : +/- 15 x 8 m (soit +/- 120 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	C : édicule ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

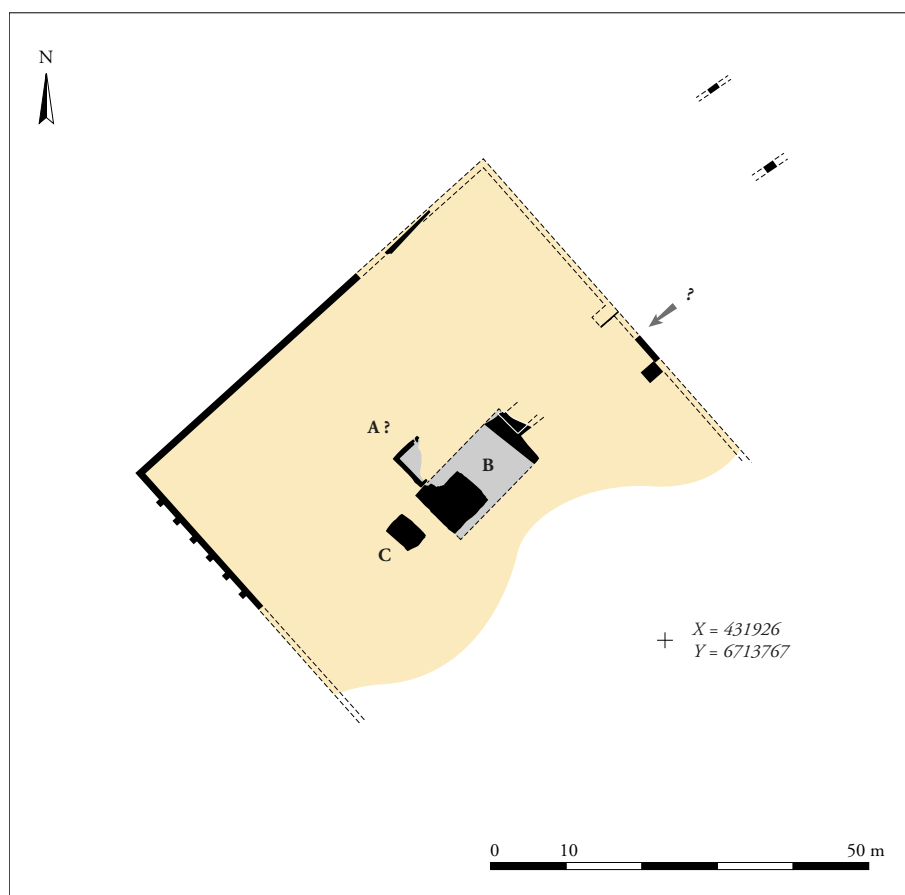


Fig. 1 : vestiges du probable sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Brodeur dir., 1997, vol. 2, pl. 147 et 148 et Chevet, Pithon, 2015, p. 107, fig. 12.

quadrangulaire (A), mesurant *a minima* 5 m de côté. Les niveaux de destruction qui recouvrent son sol bétonné, détruit, recèlent plusieurs tessons de céramique datés des années 40 à 70 de n. è. Au sud-est de cet édifice, est adossé un important massif maçonné, probablement postérieur, bien que les relations stratigraphiques entre ces deux structures ne soient pas connues. Conservé, dans les années 1990, sur environ 7 m de côté pour une élévation d'environ 1 m, il avait déjà été exhumé dans les années 1950, avant d'être partiellement détruit au marteau-piqueur. À l'origine plus grand, il constitue sans doute le prolongement d'une autre structure du même type, découverte lors de la fouille préventive des années 1990, à quelques mètres au nord-est. L'ensemble forme le soubassement d'un édifice globalement rectangulaire (B), long de plus de 13 m et large de 8 m environ, vraisemblablement installé au centre de la cour, dans ses axes médians ; à son angle septentrional, le départ d'une extension, dont la fonction et les dimensions sont inconnues, a été observé. Dans un second temps, après la destruction du bâtiment – datée au plus tôt des années 170, grâce à un tesson de sigillée piégé dans la tranchée de récupération de ses fondations –, un autre massif maçonné, plus réduit, est construit à l'emplacement de l'ancienne extension. Il constitue peut-être le pendant d'un autre aménagement similaire et mieux documenté (C), mesurant environ 5 m de long pour 4 m de large ; celui-ci, non daté, a été mis au jour à moins de 3 m au sud-ouest du bâtiment B. Seules les fondations de ces différentes constructions, constituées d'un blocage de moellons liés au mortier, sont conservées. Quant à leur élévation, il n'en subsiste que des débris de tuffeau, pour certains moulurés, et des fragments de plomb, accumulés dans les niveaux de démolition associés ; ces rejets sont vraisemblablement issus du démantèlement d'architectures monumentales en pierre de taille (Brodeur dir., 1997, vol. 1, p. 60-64 et pl. 57-59 et 63 ; P. Chevet, L. Daudin, M. Mortreau, *in* Brodeur dir., 1997, vol. 2, p. 89-103 et pl. 141 à 149 ; Chevet, Pithon, 2015, p. 105-107).

Il est possible que l'édifice A, peut-être antérieur à la construction de l'enceinte périphérique, corresponde à un premier temple, partiellement dégagé ; dans le cadre d'une monumentalisation du sanctuaire, il aurait été remplacé, au plus tôt durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., par un édifice de culte plus grand (B), sis au cœur de la cour, désormais enclose. Ce dernier, de plan rectangulaire, serait juché sur un podium, accessible par un escalier installé au nord-est, peut-être à l'emplacement de l'extension, dont la présence pose toutefois question. Le temple B, construit au moyen de blocs de tuffeau taillés, est environné de l'édicule C, au sud-ouest (fondations d'une base de statue, d'une chapelle ?). Celui-ci a peut-être été bâti ultérieurement, en même temps que l'autre maçonnerie qui est installée au nord-est du temple B, après une destruction au moins partielle de ses fondations.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

La plupart des niveaux de l'Antiquité tardive ne sont pas conservés autour des massifs maçonnés localisés au centre de l'enceinte, à l'exception du secteur localisé au nord-est de l'édifice B. Ici, le remplissage de la tranchée de récupération de ses fondations a livré un tesson daté des années 170 de n. è. (cf. *supra*) et les niveaux de démolition du monument contiennent de grands fragments de tuffeau, des débris en plomb et 11 monnaies, dont la plus récente a été émise en 272. Par ailleurs, le niveau limoneux qui recouvre ces couches – ainsi que le comblement de deux fosses et de plusieurs trous de poteau, ou de piquet, découverts à proximité –, a livré 48 autres monnaies, produites durant la première moitié du IV^e s. de n. è. ; les plus récentes, datées de 341-346, sont à l'effigie de Constantin II. Parmi ce numéraire, il est difficile de distinguer la part de monnaies correspondant à d'éventuelles offrandes tardives, déposées au sein du probable sanctuaire avant sa clôture et sa destruction, de celle qui auraient pu être perdues lors de son démantèlement. Toutefois leur quantité importante plaide en faveur d'offrandes volontairement introduites dans l'enceinte plutôt que de pertes accidentelles. La datation des débris de céramique provenant de ces mêmes niveaux renvoie à une période similaire, comprise entre la fin du III^e s. et le milieu du IV^e s., durant laquelle peut sans doute être situé l'abandon du lieu de culte. Puis, au plus tard durant la seconde moitié du IV^e s., l'espace public désaffecté accueille désormais des activités profanes : un atelier métallurgique traitant des matériaux précieux, sans doute sous contrôle des autorités urbaines, puis des habitations sur poteaux y sont aménagés. (P. Chevet et L. Daudin, *in* Brodeur dir., 1997, vol. 2, p. 104-112 et pl. 150-157 ; P.-A. Besombes, *in* Brodeur dir., 1997, vol. 2, annexe D).

Vers la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., à une date incertaine (cf. *infra*), le cœur de la ville d'Angers est protégé par la construction d'un rempart ; cette enceinte tardive englobe le site du Château, en ceinturant la pointe occidentale de l'éperon. La courtine, large de plus de 4 m, est alors accolée au mur sud-ouest de l'enceinte du probable sanctuaire, qui n'est donc pas détruit, au contraire des constructions situées au cœur de la cour. L'érection de cette enceinte tardive est peut-être concomitante de l'abandon et de la destruction du vraisemblable lieu de culte, bien que les datations associées à ces deux événements soient peu précises (J. Mastrolorenzo *in* Brodeur dir., 1997, vol. 3, p. 5).

Les fouilles entreprises au site du Château n'ont guère livré de traces d'occupation pour la période comprise entre la fin V^e s. et le VII^e s., cet espace n'étant manifestement pas bâti ; puis, lors de la seconde moitié du VII^e s. et durant le VIII^e s., le terrain accueille plusieurs bâtiments et de probables jardins, que l'on suppose avoir relevé d'une résidence épiscopale. Du IX^e s. au XII^e s., le site est occupé par le palais des comtes d'Anjou, avant d'être intégré à une forteresse royale, construite à partir de 1230 (Chevet, 2007).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Peu de mobiliers ont été collectés lors des fouilles exécutées au Château, les sols et les niveaux de démolition datés de l'Antiquité ayant été en grande partie détruits. De rares tessons de céramique, issus de productions du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, sont toutefois signalés ; les couches résultant de la destruction des monuments en pierre et le niveau limoneux qui les scelle recèlent aussi 59 monnaies, datées, pour l'essentiel, de la fin du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. (cf. *supra*).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté au cœur de la ville antique d'Angers/*Iuliomagus*, le probable sanctuaire du Château est localisé au cœur de la cité des Andécaves, administrée par cette ville.

▪ Environnement proche

La ville d'Angers, établie, à l'origine, sur la rive méridionale de la Maine, est occupée de manière continue depuis la fin de l'âge du Fer. En effet, une agglomération gauloise, d'une emprise d'environ 9 ha, s'établit sur l'éperon rocheux qui domine la Maine, et à ses abords, vers 80-50 av. n. è. (cf. S.2). Conservée, après la conquête césarienne, dans l'armature urbaine de la *civitas* des Andécaves, elle acquiert même le statut de chef-lieu de cité des Andécaves, et connaît de profonds changements dès l'époque augustéenne, soit à partir des années 20-10 av. n. è. Ces transformations concernent notamment l'extension de la ville, qui atteint 80 à 100 ha durant le Haut-Empire. En outre, le tracé de ses rues, qui s'inscrivent désormais dans une trame orthogonale, est planifié dès la période augustéenne, mais leur aménagement s'effectue véritablement dans les années 20 à 30 de n. è. Durant les premières décennies du Haut-Empire, l'essentiel des bâtiments est alors encore construit en matériaux périssables, dans la continuité des architectures préromaines, bien que l'usage des maçonneries ou l'emploi de chapiteaux en pierre soit ponctuellement attesté dès l'époque d'Auguste. La parure monumentale de *Iuliomagus* est progressivement mise en place dès ces décennies : des thermes publics, de création augustéenne, ont été identifiés sur la place de la République, tandis que d'autres sont aménagés rue Delaâge, à partir des années 20-30 de n. è. ; un autre monument public, dont fonction n'est pas connue, est localisé sur l'actuelle place du Ralliement, tandis qu'un amphithéâtre existe en périphérie orientale de la ville.

Récemment, en 2014-2015, les vestiges de portiques monumentaux enserrant une place de dimensions inconnues ont été mis au jour lors d'une fouille réalisée à l'est du Château, sur la promenade du Bout-du-Monde. Ces constructions relèvent très probablement du *forum* de *Iuliomagus*, qui occuperait alors l'îlot situé près de l'angle oriental de l'enceinte du vraisemblable sanctuaire du Château. Par ailleurs, dans le cadre d'un sondage implanté dans la cour du château en 1977-1978, deux murs, dont l'un est en grand appareil, ont été découverts à 30 m au nord-est de la probable entrée du sanctuaire. Les vestiges d'une autre construction monumentale, décorée de placages de marbre et dont les murs sont épais de 1,50 m, ont été identifiés au n° 12 de la rue des Filles-Dieu, soit à 200 m à l'est. Ces différents témoins indiquent que ce secteur de *Iuliomagus*, qui surplombe la Maine, constitue le centre monumental de la ville, regroupant certainement une partie des principaux édifices publics du chef-lieu (Siraudeau, 1978 ; Pithon dir., 2017).

De nouvelles mutations aboutissent à une redéfinition du schéma urbain, vers la fin III^e s. ou IV^e s. : après une période de délaissement de certains quartiers périphériques, qui débute dès la seconde moitié du II^e s. de n. è., le cœur de la ville de l'Antiquité tardive est ceinturé par un rempart, protégeant le sommet du plateau, sur une surface de 9 ha. Néanmoins, plusieurs opérations archéologiques ont montré que des occupations se développent *extra-muros*, tel que sur le site de la clinique Saint-Louis, où un *mithraeum* reste en activité au moins jusqu'à la fin IV^e s. (S.2). Le site du Château, quant à lui, est alors localisé à l'intérieur de l'espace urbain enclos, à l'extrémité occidentale de la ville (Bouvet *et al.*, 2009 ; Chevet, Pithon, 2015 ; Pithon, à paraître).

5 – Synthèse et interprétation

Bien que les aménagements liés à l'occupation continue du site du Château, depuis la période gauloise et surtout depuis le Moyen Âge, aient contribué à la disparition d'une partie des vestiges de la période romaine, il est possible de restituer, d'une manière globale, l'organisation du monument qui y a été bâti durant le Haut-Empire.

Au cours de la période augustéenne, le quartier, composé jusqu'alors d'habitations et de constructions à vocation artisanale, est abandonné au profit de l'aménagement d'une terrasse monumentale. Le chantier mis en œuvre transforme la topographie des lieux et relève sans aucun doute, en raison de son ampleur, d'une décision prise par le pouvoir politique de la cité. Peut-être occupée, au début, par des aménagements paysagers, la plate-forme nouvellement créée

accueille, probablement dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., un premier bâtiment maçonné, de plan carré ou rectangulaire. Durant le dernier tiers de ce siècle, au plus tôt, de nouvelles constructions semblent le remplacer. Un édifice de plan rectangulaire, dont il ne reste qu'un massif de fondation de dimensions relativement importantes, est flanqué d'une ou de deux autres constructions de taille plus réduite, peut-être plus tardives. Ces édifices ont été érigés au centre d'une cour dont la surface dépasse sans doute 3 000 m² et qui est délimitée, à partir d'une date inconnue, par un mur qui sert également à contenir le remblai de la terrasse. La configuration de l'ensemble évoque celle d'un sanctuaire, composé d'un temple central, autour duquel peuvent exister plusieurs édifices, et entouré d'une aire sacrée, elle-même enclose par un péribole. Le plan du ou des temples – les bâtiment A et B peuvent en effet avoir constitué deux édifices de culte successifs – est toutefois mal connu et la restitution de leur élévation reste impossible, en l'état des connaissances. La découverte de fragments d'une colonne en tuffeau, près du mur fermant au nord-est la cour, au niveau de la probable entrée de l'enceinte, confirme le caractère monumental de cet ensemble. En revanche, les mobiliers, quasi absents, n'appuient guère l'hypothèse cultuelle ; l'importante quantité de monnaies, mises au jour dans les niveaux postérieurs à l'abandon du monument, semble certes résulter du dépôt tardif d'offrandes au sein du sanctuaire, mais leur contexte de découverte ne permet pas de l'affirmer avec certitude.

Les fouilles récemment réalisées dans le centre-ville d'Angers indiquent que le site du Château s'inscrit dans un secteur de *Iuliomagus* investi par différentes constructions monumentales, qui inclut, selon toute vraisemblance, le *forum* de la ville. Le sanctuaire du Château serait alors implanté au contact de la place publique et constituerait ainsi l'un des lieux de culte majeurs du chef-lieu des Andécaves ; d'autres temples ont aussi pu avoir été présents dans les îlots voisins, encore peu documentés. En tout état de cause, son emplacement, non pas au centre de la ville mais en bordure de falaise, n'est pas anodin, mais relève d'une véritable mise en scène : le temple et ses annexes devaient être visibles de loin, à l'image du château qui se dresse encore aujourd'hui à la pointe de l'éperon. Son abandon, suivi d'une destruction rapide, intervient manifestement dans une période de changements, soit dès la fin du III^e s., ou durant la première moitié du IV^e s. – si l'on considère que les monnaies les plus récentes correspondent à d'ultimes offrandes –, au moment où une enceinte est construite autour des quartiers centraux de la ville, à l'instar d'autres chefs-lieux des Gaules.

6 – Bibliographie

Bouvet et al., 2003 – BOUVET J.-Ph., BRODEUR J., CHEVET P., MORTREAU M., SIRAUDEAU J., « Un *oppidum* au château d'Angers (Maine-et-Loire) », in MANDY B., SAULCE (de) A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culturelle matérielle et sources écrites*, actes du 23^e colloque international de l'AFEAF (Nantes, 13-16 mai 1999), Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (suppl. à la Revue archéologique de l'Ouest, 10), p. 173-187.

Bouvet et al., 2009 – BOUVET J.-Ph., BRODEUR J., LEVILLAYER A., MORTREAU M., SIMON-MILLOT R., SIRAUDEAU J., avec la collaboration de M. PITHON, « La problématique de l'occupation de l'âge du Fer à Angers (Maine-et-Loire) », in BUCHSENSCHUTZ O., CHARDENOUX M.-B., KRAUSZ S. (dir.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, actes du 32^e colloque international de l'AFEAF (Bourges, 1^{er} – 4 mai 2008), Paris, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 35), p. 413-440.

Brodeur (dir.), 1997 – BRODEUR J. (dir.), *Château d'Angers n° 49.007.058 AH. Fouille des jardins du quadrilatère et de la terrasse du logis royal. Étude des élévations de la grande salle*, rapport de fouille préventive (Afan), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 4 vol.

Chevet (dir.), 2004 – CHEVET P. (dir.), *Château d'Angers, terrasse du logis royal (parcelle cadastrale DH 84)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 27 p. et annexes.

Chevet, 2007 – CHEVET P., « Pérennité des lieux de pouvoir. Le château d'Angers, du tertre funéraire néolithique à la résidence des ducs d'Anjou », *Archéopages*, 19, p. 34-39.

Chevet, Pithon, 2015 – CHEVET P., PITHON M., avec la collaboration de BRODEUR J., MORTREAU M., « Angers/*Iuliomagus*, cité des Andécaves, et Le Mans/*Vindinum*, cité des Cénomans. Deux capitales, deux modes de déploiement urbain », *Gallia*, 72-1, p. 97-116.

Marcigny et al., 2009 – MARCIGNY C., GAUMÉ E., GHESQUIÈRE E., « Le cairn du Château à Angers (Maine-et-Loire) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105-4, p. 813-848.

Pithon, à paraître – PITHON M., avec la collaboration de COMTE Fr. et MORTREAU M., « Angers antique », actes des journées archéologiques régionales des Pays de la Loire (Nantes, 26-27 mars 2018), Nantes, DRAC des Pays de la Loire.

Pithon (dir.), 2017 – PITHON M. (dir.), *Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Angers (49007). « Promenade du Bout-du-Monde ». Fouille de 2014 et 2015. Volume 1 : étude archéologique*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire.

de la Loire, 389 p.

Siraudeau, 1978 – SIRAUDEAU J., « 14 et 25 novembre et 2 et 9 décembre. Château d'Angers, rapport de sondage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 3 p.

S.4 – Bauné [Loire-Authion] (Maine-et-Loire), le Haut Soulage

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Nouveau nom de la commune : Loire-Authion (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 449965 ; Y = 6720155

Numéro d'entité archéologique : 49 019 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – courant du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'aménagement autoroutier de l'A85 est à l'origine de la découverte du site protohistorique et antique du Haut Soulage à Bauné, étudié par plusieurs archéologues de l'Afan. Le secteur, d'abord prospecté par L. Daudin puis évalué par M. Pithon en 1994, est fouillé la même année sous la direction d'A. Valais, qui met au jour un double enclos de la fin de l'âge du Fer et quelques aménagements d'époque romaine (Valais dir., 1995). Au début de l'année 1995, un second décapage, réalisé par E. Mare au sud et à l'ouest du premier, a révélé l'existence de temples et d'autres structures antiques, installées dans un troisième enclos (Mare dir., 1995).

▪ Implantation topographique

L'enclos à caractère religieux présente une position dominante : il a été établi en rebord oriental d'un plateau étroit, aujourd'hui boisé. Celui-ci surplombe une vallée où coule, à une vingtaine de mètres en contrebas, le ruisseau de la Fontaine.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le sanctuaire succède à un double ou un triple enclos daté de La Tène finale, sondé en 1994 (**fig. 1**) (Valais dir., 1995, vol. 1, p. 10-20 ; Mare dir., 1995, p. 9-10). En effet, le fossé délimitant le lieu de culte se greffe au côté ouest de deux enclos rectangulaires accolés, également fermés par des fossés assez imposants – ils mesurent jusqu'à 2,50 m de large et près de 1 m de profondeur. Cet établissement bipartite, dont l'espace interne n'a livré que quelques structures en creux, faute d'un décapage étendu, a été reconnu sur une surface d'environ 1 ha ; toutefois, il se prolonge au-delà de l'emprise fouillée, en direction du sud, et pourrait couvrir le double de cette surface. À l'est, l'interruption du fossé fermant l'enclos oriental marque probablement l'entrée principale de l'établissement, interprété par les fouilleurs comme un probable habitat rural, peut-être une résidence aristocratique au vu des dimensions importantes des fossés. Le mobilier découvert dans le comblement des fossés (tessons de céramique laténienne et d'amphore Dressel 1a) indique que ces derniers sont remblayés dès La Tène finale, dans le courant du I^{er} s. av. n. è.

La question d'un troisième enclos laténien, aligné avec les deux premiers et situé à l'ouest, à l'emplacement où se développera le sanctuaire d'époque romaine, doit être posée. En effet, des tessons résiduels de La Tène finale ont été découverts, mélangés avec du matériel antique, au sein de l'enclos à vocation cultuelle ou dans le remplissage des fossés qui le clôturent (Mare dir., 1995, p. 12). En outre, malgré une orientation sensiblement différente, cet enclos prolonge à l'ouest la succession de cours fermées et en constitue le point culminant, installé en rebord du plateau. Il est ainsi possible qu'au début de l'époque romaine, pour des raisons pratiques ou symboliques, les fossés d'un enclos antérieur aient été recreusés pour définir un nouvel espace désormais consacré à des pratiques religieuses. L'état le plus monumental du fossé (cf. *infra*), qui correspond à son premier creusement, n'est d'ailleurs pas daté et pourrait remonter à la fin de l'âge du Fer.

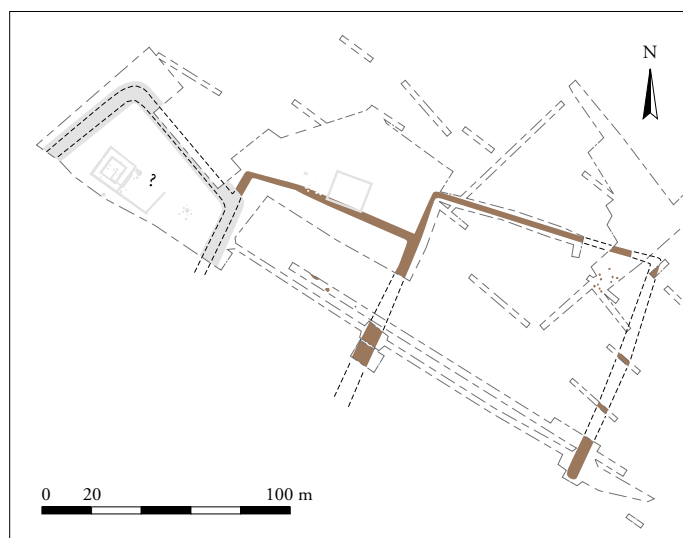


Fig. 1 : le système d'enclos de La Tène finale. Réal. S. Bossard, d'après Mare (dir.), 1995, pl. 10.

▪ **Phase 1 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – second quart du I^{er} s. de n. è.)**

Probablement dès les premières décennies de l'époque romaine, les fossés du troisième enclos sont creusés – ou recreusés – pour délimiter un espace de plan trapézoïdal, dont seule la partie nord-est a été étudiée en fouille (**fig. 2**) (Mare dir., 1995, p. 11-13). Cette nouvelle clôture se caractérise par une certaine monumentalité : les fossés sont larges entre 7,30 m et 7,90 m et profonds entre 2,90 m et 3,80 m ; leur creusement recoupe clairement, dans l'angle oriental, le comblement du fossé de l'enclos gaulois occidental, alors déjà remblayé. Le fossé est bordé, à l'intérieur de l'enclos, par un talus, partiellement conservé le long du fossé nord-ouest : il mesure alors 8,30 m de large et est conservé sur 1,20 m de haut – d'après E. Mare, il devait s'élever, à l'origine, sur une hauteur comprise entre 2,50 m et 3 m. Aucune interruption de ce fossé n'a été repérée au sein de l'emprise décapée. La surface interne fouillée s'étend sur 1 740 m², mais si l'on prend en compte l'emprise vraisemblable du talus, elle ne mesure que 970 m². Au regard de la configuration de l'enclos et de la portion étudiée, il est probable que ces mesures doivent être *a minima* doublées pour évaluer sa surface totale. Le remplissage du fossé apparaît comme homogène sur les trois façades étudiées : des travaux de curage ont été menés à deux reprises, au moins, sur l'ensemble de son tracé. Son creusement et la première étape de remplissage ne sont pas datés : aucun matériel n'a été collecté dans les sédiments déposés à la base du fossé. En revanche, à l'issue d'un premier curage, qui a conduit à réduire considérablement sa profondeur, comprise alors entre 0,50 m et 1,60 m, une sédimentation en deux ou trois phases est datée de l'époque romaine, sans plus de précision, puisque des petits fragments de tuile – issus de la destruction du temple A1, (cf. *infra*) ? – ont été mis au jour dans les niveaux correspondants.

L'édification d'un petit bâtiment de plan vraisemblablement carré, identifié à un premier édifice de culte doté d'une simple *cella* (temple A1), est probablement contemporaine de l'un de ces premiers états du fossé d'enclos. Installé près de l'angle septentrional de la cour, il présente une orientation qui diffère de celle des fossés voisins. Sa construction mixte associe des solins maçonnés, une élévation en bois et torchis couvert d'enduits peints, ainsi qu'une toiture de tuile. Le solin a été en partie détruit lors de la construction du temple A2, postérieur, et a manifestement été récupéré en façade nord-est. L'intérieur du bâtiment a été décaissé sur environ 0,30 m pour installer un remblai servant d'assise à un sol en mortier. Cet édifice semble avoir été détruit par le feu : son sol est rubéfié en surface et la couche de destruction qui le recouvre recèle des fragments de pisé brûlé. Le matériel céramique contenu sous les remblais installés au moment de l'édification du temple A2, et donc après la démolition du temple A1, est caractéristique de la période augustéenne (années 20 avant n. è. – années 10 de n. è.). En outre, les enduits peints ornant le premier bâtiment, où dominent des tons noirs et marron-rouge, ont été datés, selon des critères stylistiques, des années 25 à 30 de n. è. (étude réalisée par A. Barbet et Cl. Allag, in Mare dir., 1995, p. 25-26). Il peut donc être envisagé que le temple A1 ait été construit et fréquenté, d'une manière large, entre le dernier quart du I^{er} s. av. n. è. et le second quart du I^{er} s. de n. è.

Aux abords du temple A1, plusieurs fosses et trous de poteau peuvent se rattacher à la première phase du sanctuaire (Mare dir., 1995, p. 17-19). De fait, bien que la majorité des structures en creux identifiées à proximité n'aient livré

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. – 2 nd quart du I ^{er} s. de n. è.	2 nd quart du I ^{er} s. – II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés ou aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?	Fossés ou aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Types des temples</i>	A1 : A1a	A2 : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : 6,70 x 6,40 m (soit 43 m ²)	A2 : 13,40 x 13,10 m (soit 180 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Puits ?	Puits ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

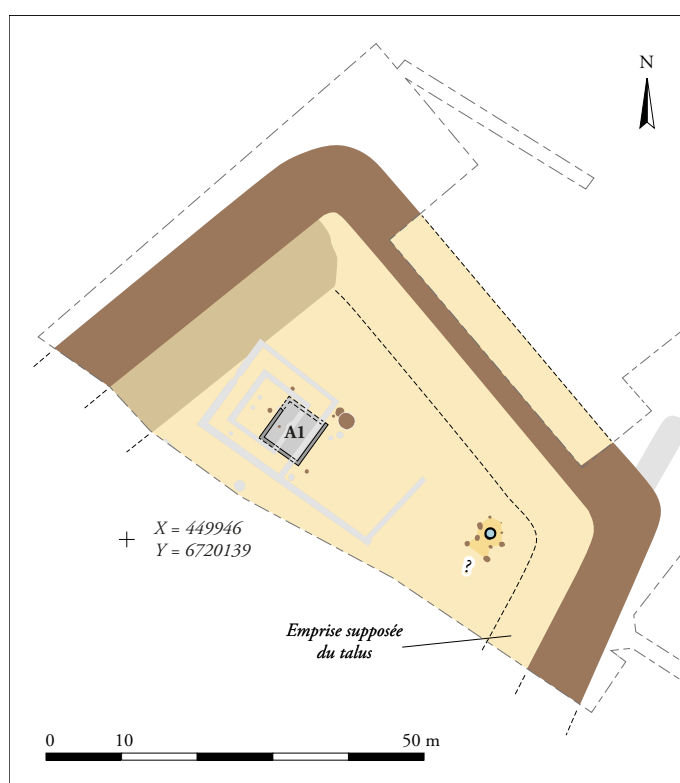


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 1.
Réal. S. Bossard, d'après Mare (dir.), 1995, pl. 11.

aucun mobilier, le remplissage de certaines d'entre elles contient toutefois des tessons et une fibule datés de la période augustéenne, ou encore des débris de torchis qui proviennent probablement de l'élévation du temple A1. D'autres, dont le comblement est stérile, ont été scellées lors de la mise en place du remblai d'installation du temple A2 et sont donc antérieures à la phase 2. Ces aménagements, essentiellement des trous de poteau, pourraient appartenir à des constructions associées au temple A1, ou bien à un édifice sur poteau antérieur au bâtiment construit sur solins de pierre. En effet, la datation assez tardive des enduits peints pourrait indiquer que ce dernier a été érigé après la démolition d'une première construction en matériaux périssables, datée de la période augustéenne. Par ailleurs, une fosse d'époque augustéenne se démarque des structures voisines : de plan circulaire, elle mesure 2,20 m de diamètre et 2,20 m de profondeur ; située près de l'angle nord-est du temple A1, elle est interprétée par E. Mare comme une possible citerne destinée à recueillir les eaux de pluie.

▪ Phase 2 (second quart du I^{er} s. – courant du II^e s. de n. è.)

La seconde phase du lieu de culte est marquée par l'érection d'un édifice religieux plus grand (temple A2), à l'emplacement de l'ancien temple A1, alors détruit (fig. 3). L'assiette de cette nouvelle construction, qui reprend l'orientation du bâtiment précédent, empiète légèrement sur l'emprise du talus longeant le fossé occidental de l'enclos, qui a alors été probablement réduit. La construction du temple A2 est peut-être contemporaine d'une réfection de la clôture de l'enclos : lors d'un second curage, observé à l'occasion de plusieurs sondages, la largeur des fossés a été amoindrie sur ses façades nord-ouest et sud-est ; le comblement qui a suivi cette opération a livré d'abondants débris de construction (blocs de grès et de calcaire, tuiles) et de nombreux tessons datés des I^{er} et II^e s. de n. è., ainsi que des fragments de tuiles du second Moyen Âge : le fossé est donc resté ouvert tout au long de la fréquentation du sanctuaire, et même au-delà, jusqu'à l'achèvement de son remblaiement lors de la période médiévale (Mare dir., 1995, p. 11-13).

De plan centré et proche du carré, le temple A2 est relativement mal conservé (Mare dir., 1995, p. 15-17). À l'issue de sa démolition, ses murs probablement maçonnés et ses fondations, profondes jusqu'à 1 m sous le niveau de décapage, ont été entièrement épierrées. Tandis qu'aucun aménagement de sol n'a été repéré au sein de la *cella*, une couche de mortier, surélevée à l'aide d'un remblai, forme un niveau de circulation – ou l'assise d'un revêtement ? – à l'intérieur de la galerie périphérique. Une couverture de tuile devait couronner l'édifice. Sa construction est postérieure à la destruction du temple A1, daté entre la période augustéenne et les années 20 à 30 de n. è. ; elle remonte donc, au plus tôt, au second quart du I^{er} s. de n. è. Un mur (ou muret ?) s'appuie contre l'angle méridional du temple A2 et en prolonge la façade sud-ouest ; après une douzaine de mètres, il marque un retour vers le nord-est, puis s'interrompt brutalement – ses fondations sont néanmoins mal conservées et il pourrait se poursuivre au-delà. Cette clôture définit ainsi un espace précédant le temple – à ciel ouvert ? peut-être une terrasse ? –, aménagé dès sa construction ou peut-être plus tardivement.

L'angle d'un autre bâtiment a été observé en limite de fouille, à quelques mètres au sud-ouest du temple A2. Sa tranchée de fondation, non épierrée, contient des débris de mortier et de terre cuite architecturale, un fragment d'enduit peint orné d'un décor peu lisible ainsi que des tessons de céramique attribués à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è.

Des fragments d'enduit peint provenant du puits aménagé au sein de l'enclos (cf. *infra*), décorés de panneaux polychrome soulignés par une plinthe, ont été datés stylistiquement du II^e s., ou moins certainement du III^e s. de n. è. ; ils revêtaient manifestement les murs de l'un des édifices de la seconde phase (étude réalisée par A. Barbet et Cl. Allag, in Mare dir., 1995, p. 25-26).

▪ Aménagements non phasés

Plusieurs fosses ou trous de poteau découverts dans le secteur des temples A1 et A2 pourraient être contemporains de l'un ou de l'autre, voire antérieurs ou postérieurs à leur fréquentation.

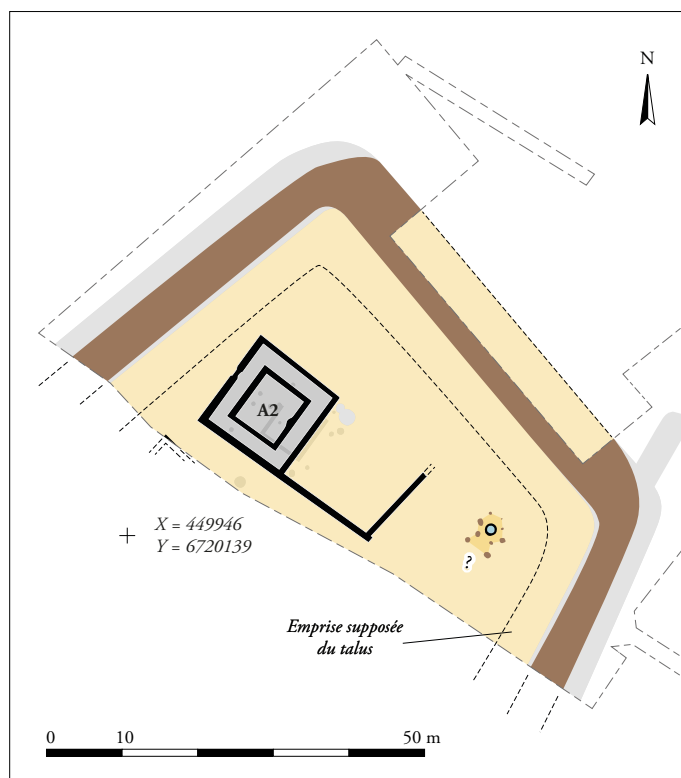


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 2.
Réal. S. Bossard, d'après Mare (dir.), 1995, pl. 11.

Dans l'angle oriental de l'enclos, un puits protégé par un édicule en bois a été identifié lors de la fouille (Mare dir., 1995, p. 19-20). Mesurant 1 m de diamètre, son conduit cylindrique est renforcé par un cuvelage en pierre sèche ; il a été fouillé sur une profondeur de 8 m mais son fond n'a pas été atteint, ce qui ne permet pas de dater son creusement ni la première phase de son remplissage. En partie supérieure, son comblement contient des blocs de grès, des fragments de mortier et d'enduit peint polychrome. En raison de la présence de débris de construction, le remblaiement de cette structure s'est probablement achevé au moment de la destruction des bâtiments du sanctuaire, datée du haut Moyen Âge (cf. *infra*), mais il a pu être en activité dès l'Antiquité. Le puits est encerclé par une série de neuf poteaux, formant une construction légère, accessible depuis le sud-sud-ouest.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'étude céramologique (cf. *infra*) a montré que l'intervalle chronologique couvert ne s'étend pas au-delà du II^e s. de n. è. ; l'abandon du lieu de culte intervient donc probablement avant la fin de ce siècle.

Néanmoins, le site semble être resté à l'état de ruines plusieurs siècles durant, jusqu'à la réoccupation et au réaménagement de l'enclos dans le courant du haut Moyen Âge. En effet, le remplissage des tranchées de récupération des murs du temple A2 a piégé plusieurs tessons de céramique attribués à cette période, témoignant vraisemblablement de la récupération des murs de ce bâtiment (Mare dir., 1995, p. 16). À ce moment, le talus de l'enclos était probablement encore en élévation, du moins en partie, et les fossés formaient encore une dépression : des débris de tuile caractéristiques du second Moyen Âge, découverts dans le comblement supérieur des fossés de l'enclos, indiquent en effet que son remplissage a été finalisé après le XII^e ou le XIII^e s. Au sein de l'enclos, près de son angle oriental, une grande fosse polylobée – destinée à l'extraction de sédiment sableux ? – a livré un tesson probablement carolingien, tandis que d'autres creusements plus modestes recèlent aussi des restes de céramique médiévale ; à son aplomb, et englobant l'ancien puits désormais remblayé, un creusement rectangulaire, mesurant environ 10 m de long pour 5 m de large, marque l'emplacement d'un probable bâtiment excavé, délimité par un muret de pierre sèche. Ainsi, un habitat semble avoir réinvesti l'enclos antique abandonné plusieurs siècles auparavant.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier découvert lors de la fouille est relativement peu abondant et peu diversifié. Les tessons de céramique, non quantifiés, appartiennent à des productions variées, datées entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le II^e s. de n. è. (étude M. Mortreau, in Mare dir., 1995, p. 24-25). En dehors de la vaisselle en terre cuite, seule la découverte d'une fibule en bronze, attribuée à la période augustéenne, est signalée (Mare dir., 1995, p. 27).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire du Haut Soulage est localisé au cœur de la cité andécave, à 31 km de ses limites les plus proches et à 10 km au nord-est de l'agglomération secondaire d'Andard. Il est situé à environ 4,80 km au sud-est de la voie reliant Angers/*Juliomagus* et Le Mans/*Vindinum*, dont le tracé serait aujourd'hui repris par la route départementale 323 (L. Déodat, in Comte dir., 2018, p. 11, fig.7).

▪ *Environnement proche*

Les fenêtres de fouilles ouvertes en 1994 et 1995 ont révélé l'existence de vestiges d'époque romaine dans un autre secteur, situé à près de 30 m à l'est de l'angle oriental de l'enclos à vocation cultuelle (**fig. 4**) (Valais dir., 1995, vol. 1, p. 15-17). Un grand bâtiment de plan rectangulaire, mesurant 16 m de long pour 12 m de large, y a été identifié aux côtés d'un ensemble de trous de poteau et d'une grande fosse ; ces dernières structures sont associées à des restes de céramique datés du I^{er} s. de n. è. L'orientation du bâtiment diffère de celle de l'enclos du sanctuaire mais s'aligne sur celle d'un fossé gaulois, dont le comblement est d'ailleurs recoupé par son mur méridional. Ses murs maçonnés sont arasés et ont en partie été récupérés ; des débris de tuile découverts à proximité appartiennent à la toiture de cet édifice.

Aucun autre aménagement antique n'est documenté dans un rayon de 2 km.

5 – Synthèse et interprétation

L'emprise fouillée au Haut Soulage renseigne la partie nord-est d'un espace à vocation religieuse, dont les limites se prolongent largement au-delà du secteur décapé. La cour du lieu de culte est ceinturée par un imposant fossé, bordé d'un talus interne et creusé au plus tard au début du Haut-Empire. Néanmoins, la situation de cet espace clos, accolé à un

double enclos comblé au I^{er} s. av. n. è., soulève la question d'une origine préromaine : il pourrait avoir constitué le cœur d'un établissement gaulois, probablement un habitat étant donné sa configuration. En tout état de cause, le fossé est entretenu durant l'époque romaine, bien que ses dimensions soient progressivement amoindries, au gré de curages successifs. L'entrée de cet espace n'a pas été repérée, mais elle se situe probablement hors de l'emprise fouillée, en façade sud-est, tandis que les bâtiments identifiés se concentrent au fond de la cour, le long du talus nord-ouest. Il s'agit d'au moins un temple, d'abord dépourvu de galerie (temple A1, construit entre la période augustéenne et le second quart du I^{er} s. de n. è.) puis détruit et remplacé par un édifice de plan centré, plus vaste (temple A2, postérieur au second quart du I^{er} s. de n. è.). L'angle d'un bâtiment voisin, *a priori* plus tardif – car construit après la fin du I^{er} s. de n. è. –, observé à proximité du temple A2, indique que d'autres constructions ont existé au sein de l'enclos. Un puits, non daté, a probablement alimenté l'établissement en eau. Les objets découverts sont peu nombreux et consistent quasi uniquement en de la vaisselle en terre cuite, mais il faut prendre en compte le fait que seule une portion de l'enclos a été approchée en fouille.

L'implantation précoce de ce sanctuaire paraît liée à la présence d'un système d'enclos antérieur, *a priori* abandonné quelques années ou quelques décennies plus tôt. A-t-il été installé à l'emplacement de l'enclos résidentiel d'un établissement aristocratique, ou bien est-il créé *ex nihilo*, en bordure de l'ancien site ? Par ailleurs, quelle est la fonction du nouvel espace clôturé ? S'agit-il d'un sanctuaire au sein duquel plusieurs édifices de culte ont été bâtis, ou bien d'un habitat équipé notamment d'un temple ? Dans le premier cas, l'installation d'un lieu de culte dans l'enceinte d'un habitat antérieur pourrait être liée à la volonté de pérenniser sa mémoire – à moins d'envisager un choix opportuniste qui aurait consisté à réhabiliter un ancien enclos abandonné, dont l'enceinte serait encore en état et ne nécessiterait qu'un entretien modéré. Dans le second cas, l'édifice voisin du temple A2, dont seul l'angle a été perçu, pourrait constituer la résidence de l'habitat, et le bâtiment rectangulaire, situé hors de l'enclos, serait lié aux activités agro-pastorales de l'établissement ; le mur ou muret aménagé au-devant du temple A2 permettrait ainsi de séparer sommairement l'espace réservé aux activités religieuses de la zone profane.

Dans tous les cas, l'établissement, sanctuaire ou habitat, n'est jamais doté d'une enceinte maçonnée et est abandonné assez tôt, probablement dans le courant du II^e s. de n. è. ; il demeure à l'état de ruines durant plusieurs siècles, avant d'être réoccupé au début du Moyen Âge.

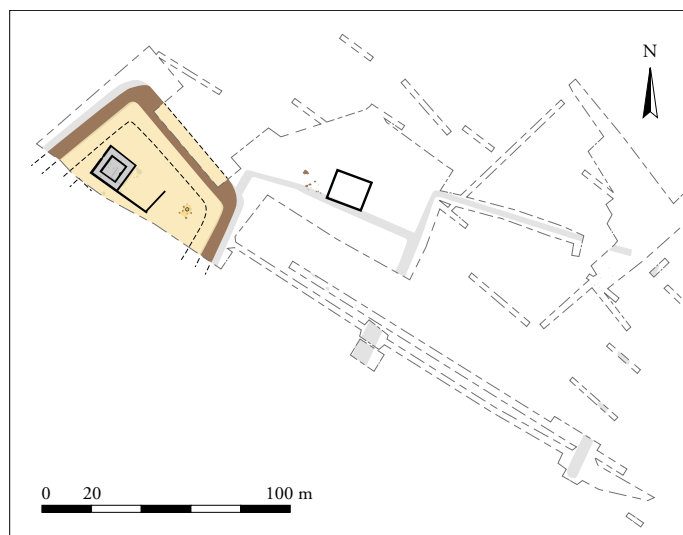


Fig. 4 : le sanctuaire et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Mare (dir.), 1995, pl. 10.

6 – Bibliographie

Comte (dir.), 2018 – COMTE Fr. (dir.), *Suivez la voie. Routes et ponts de l'Anjou romain*, catalogue d'exposition (musée des beaux-arts d'Angers, 2 juin – 16 septembre 2018), Angers, musée des beaux-arts, 55 p.

Mare (dir.), 1995 – MARE E. (dir.), *Bauné « Le Haut-Soulage »*. 49 019 009 AH (Maine-et-Loire), rapport de fouille de sauvetage (Afan), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 31 p. et pl.

Valais, (dir.), 1995 – VALAIS A. (dir.), *Bauné (49). Le Haut-Soulage (49.019.009 AH). Les Cinq-Chemins (49.019.008 AH)*, rapport de fouille de sauvetage (Afan), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 2 vol.

S.5 – Chênehutte-les-Tuffeaux [Gennes-Val-de-Loire] (Maine-et-Loire), le Camp des Romains

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Nouveau nom de la commune : Gennes-Val-de-Loire
(depuis 2016)

Autre toponyme utilisé : les Châtelliers

Coordonnées (Lambert 93) : X = 461495 ; Y = 6694580

Numéro d'entité archéologique : 49 094 0037

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1987, une prise de vue aérienne réalisée par A. Braguier sur le site du Camp des Romains a révélé le plan de nombreuses constructions appartenant à une agglomération secondaire d'époque romaine, connue depuis la fin du XVIII^e s. Parmi les vestiges identifiés, figure un temple dont les substructions sont partiellement visibles (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Provost, 1988, p. 54-55).

▪ Implantation topographique

Le temple occupe une position dominante, au rebord méridional du plateau sur lequel s'est développé le cœur de l'habitat aggloméré antique. La Loire, qui coule à 50 m en contrebas, borde à l'est cet éperon, ceinturé au sud par le vallon du ruisseau de la Fontaine d'Enfer, qui déverse ses eaux dans le fleuve.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. A. Braguier (1987), archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire.

2 – Présentation des vestiges

De plan centré et carré, le temple (A) possède une *cella* centrale encadrée par une galerie périphérique (fig. 1 et 2). Aucun péribole n'est identifié ; à une dizaine de mètres au sud de l'édifice, une construction de plan rectangulaire, mesurant environ 6 m de large pour 2 m de long et scindée en deux pièces de taille inégale, pourrait éventuellement dépendre du lieu de culte.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Chênehutte-les-Tuffeaux s'est développée en rive gauche de la Loire, en territoire andécave et à une douzaine de kilomètres de la frontière méridionale de la *civitas*. Elle est desservie par un axe routier en provenance du chef-lieu, Angers, et en direction de Poitiers, circulant à près de 300 m au sud-ouest de l'espace bâti.

▪ Environnement proche

Le lieu sacré borde l'un des principaux axes de communication structurant l'agglomération (fig. 3) : cette rue orientée nord-ouest/sud-est passe à

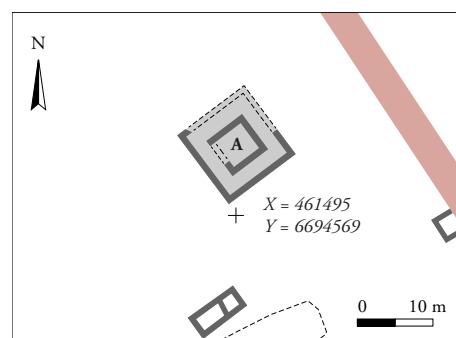


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché d'A. Braguier (1987), archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire.

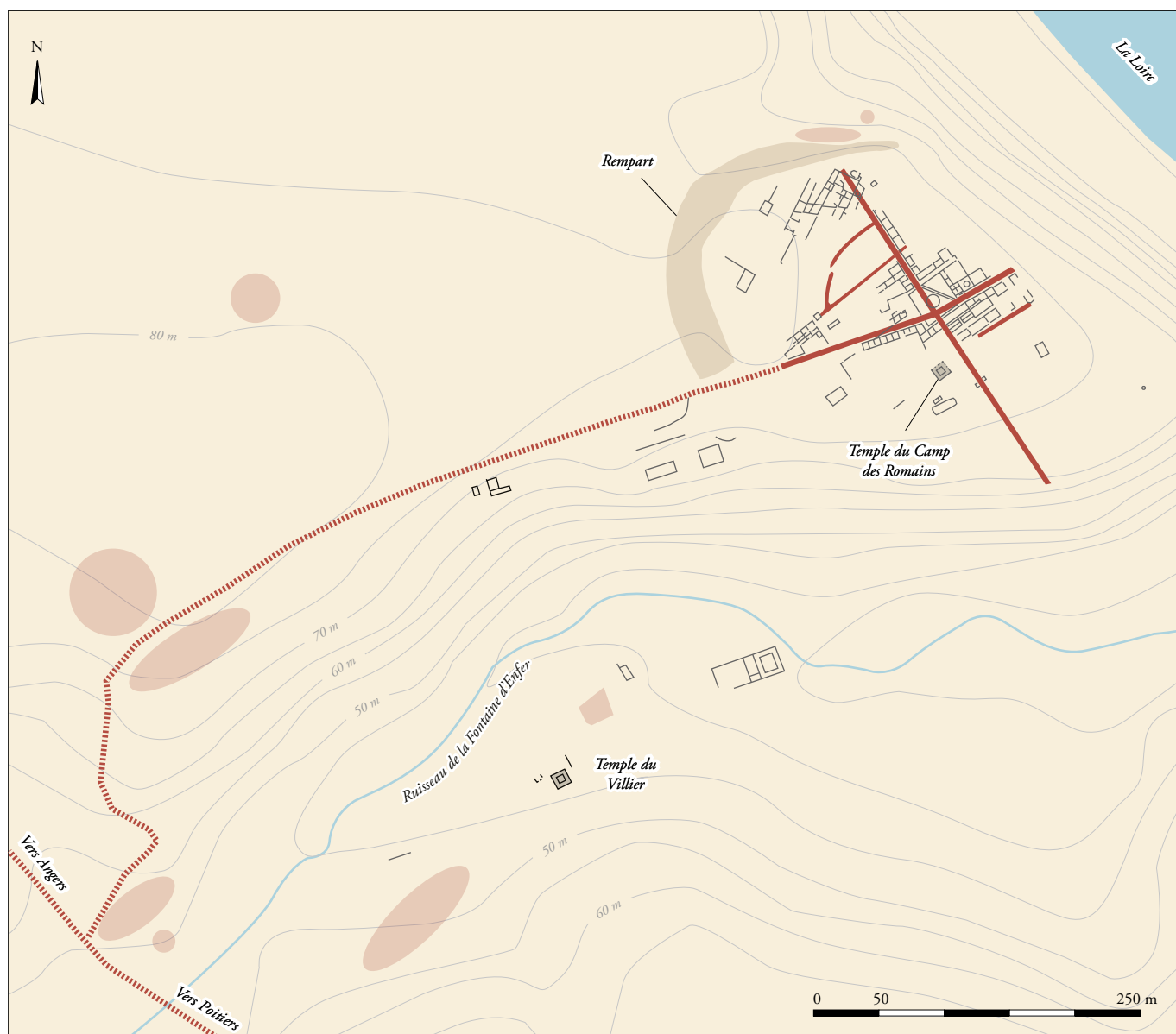


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Chênehutte-les-Tuffeaux. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 234, fig. 202, sur fond IGN.

moins de 15 m au nord-est du temple. Ce dernier constitue l'un des rares aménagements repérés dans les franges méridionales de l'habitat groupé, sur le plateau surplombant la Loire. L'agglomération antique de Chênehutte-les-Tuffeaux se concentre à l'intérieur d'une enceinte fortifiée de 7,50 ha vraisemblablement mise en place dès La Tène finale, mais elle s'est également développée en direction de l'ouest, pouvant atteindre 15 à 20 ha. L'occupation de l'habitat est relativement longue, puisque que les mobiliers collectés sur l'ensemble du site attestent une fréquentation jusque dans le courant du VIII^e s. (Monteil, 2012, p. 232-234).

Un autre temple a été identifié à 430 m vol d'oiseau au sud-ouest, sur l'autre versant du vallon du ruisseau de la Fontaine d'Enfer (S.6).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple du Camp des Romains est l'unique édifice de culte reconnu sur l'éperon fortifié de Chênehutte-les-Tuffeaux, noyau de l'habitat groupé antique. Cette agglomération romaine, manifestement précédée par un *oppidum* gaulois, demeure néanmoins essentiellement documentée par les prospections aériennes et pédestres et d'autres espaces à vocation religieuse ont pu exister au sein de l'agglomération antique. Quoi qu'il en soit, les données manquent pour réfléchir au statut et à l'importance de ce temple.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Maine-et-Loire. 49*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 49), 171 p.

S.6 – Chênehutte-les-Tuffeaux [Gennes-Val-de-Loire] (Maine-et-Loire), le Villier

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Nouveau nom de la commune : Gennes-Val-de-Loire
(depuis 2016)

Autre toponyme utilisé : les Fontaines

Coordonnées (Lambert 93) : X = 461210 ; Y = 6694270

Numéro d'entité archéologique : 49 094 0035

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier tiers du I^{er} s. – années 380 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple du Villier, près du lieu-dit les Fontaines, a été mis au jour en 1980, lors de terrassements effectués pour la construction d'une école maternelle. Deux campagnes de fouille programmée, menées en 1981 et 1982 par G. Boisbouvier, ont documenté l'édifice religieux et ses abords immédiats, explorés dans le cadre de sondages. L'étude des mobiliers collectés en fouille n'a pu être menée à son terme, mais plusieurs publications renseignent la stratigraphie et la chronologie du site (Collin, Boisbouvier, 1982 ; Aubin, 1983, p. 313-315 ; Boisbouvier, Bouvet, 1984). Les vestiges ont été par la suite restaurés et sont aujourd'hui accessibles au public.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé en bas du versant méridional d'un vallon parcouru par le ruisseau de la Fontaine d'Enfer, dont le cours est aujourd'hui distant d'environ 75 m du temple ; ce ru déverse ses eaux dans la Loire, située à 700 m à l'est-nord-est du site. Le vallon est dominé au nord par un plateau dont l'extrémité orientale, surplombant le fleuve, est occupée par l'agglomération secondaire de Chênehutte-les-Tuffeaux, située à près de 30 m plus en hauteur.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Si le temple (A) a été quasi intégralement fouillé et est ainsi bien connu, son environnement proche n'a été étudié qu'à travers quelques sondages (fig. 1). Un mur maçonné parallèle à l'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est du temple, longeant ce dernier à moins de 5 m à l'est, a été reconnu sur une douzaine de mètres de long. Il pourrait participer du système de clôture de l'aire sacrée, au sein de laquelle l'édifice de culte serait alors décentré vers l'est (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 25).

De plan centré, le temple A se compose d'une *cella* encadrée par une galerie périphérique, toutes deux de forme carrée (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 26-27). Le sol de la *cella* comme celui de la galerie est constitué d'une couche de cailloutis de tuffeau tassé ; un second niveau de même nature, dessinant une ellipse accolée au mur oriental de la galerie, pourrait constituer une réfection du sol, ou bien le support de la statue de culte. Deux foyers, non datés, ont été identifiés dans la galerie méridionale ; ils ont été installés dans deux creusements aménagés près des angles sud-ouest et sud-est de la *cella*. L'élévation du temple, conservée sur 0,50 m de haut par endroits, est maçonnée et se compose de matériaux lithiques locaux ou régionaux – calcaire, grès et silex. À l'intérieur de la *cella*, un enduit de mortier est conservé à la base du mur ; quelques petits fragments d'enduit peint ocre ont été découverts sur le site, mais ils ne peuvent pas être rattachés à une construction en particulier. Le temple est couvert d'une toiture de tuiles, dont de nombreux fragments ont été mis au jour dans les niveaux de démolition de l'édifice. La construction du temple est datée du dernier tiers du I^{er} s. de n. è., probablement des années 70-80. En effet, le matériel céramique contenu dans les couches recoupées par les fondations – remblai d'installation ou couche anthropique antérieure ? – est caractéristique de la

<i>Chronologie</i>	Dernier tiers du I ^{er} s. - années 380 de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 11,30 x 10,80 m (soit 122 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bâtiment d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

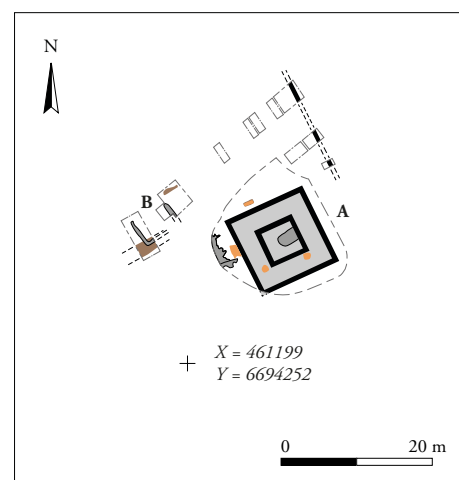


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Boisbouvier, Bouvet,
1984, p. 22.

période flavienne. En outre, une étude archéomagnétique réalisée sur un échantillon de tuiles provenant d'un niveau de démolition du temple indique qu'elles auraient été produites entre 55 et 85 de n. è. (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 28 ; Goulpeau, Lanos, 1984). Cette dernière datation est cependant peu assurée, au regard du nombre d'échantillons – plus d'une centaine – qu'on estime aujourd'hui nécessaire pour obtenir un intervalle correct.

Plusieurs aménagements ont été observés en bordure occidentale du temple. Deux empièvements l'avoisinent et se prolongent au-delà de l'emprise fouillée : l'un est constitué d'un cailloutis compact, l'autre, situé à une moindre profondeur, s'apparente à un pavage régulier de pierres de grès, aligné dans l'axe médian du temple ; un tesson daté de l'Antiquité tardive a été prélevé entre deux pierres de ce pavage. Deux foyers ont été découverts aux abords de l'édifice de culte : l'un est accolé à son mur occidental, tandis que l'autre est situé au nord, aménagé dans une fosse (1,50 m de long pour 0,50 m de large) creusée à un demi mètre de sa façade septentrionale ; le comblement de cette dernière structure de combustion a livré un tesson probablement daté du IV^e s. de n. è. (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 26). La position du temple et du probable mur de péribole, celle, décentrée vers l'est-nord-est, de l'empièvement de la *cella* qui a pu supporter le socle de la statue de culte, ainsi que l'aménagement d'espaces de circulation directement à l'ouest du temple semblent indiquer que son accès s'effectuait depuis l'ouest-sud-ouest (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 29-30).

Les sondages implantés à plus de 5 m au nord-ouest du temple ont permis de mettre au jour plusieurs structures antiques (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 25-26). Un tronçon de fossé parallèle au mur septentrional de l'édifice de culte a ainsi été fouillé, livrant des moellons, du mortier, des restes fauniques, des tessons et une monnaie émise sous le règne de Néron (54-68). Une fois cette structure remblayée, une construction, dont il ne subsiste que les solins de pierre sèche, y a été installée (B) ; de plan quadrangulaire, elle mesure 5,50 m de large d'est en ouest et plus de 4 m du nord au sud.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les tessons de céramique et les monnaies piégés dans les niveaux d'occupation et de démolition du temple et de ses abords indiquent que l'édifice de culte a été fréquenté, de manière continue, jusqu'à la fin du II^e s. de n. è. En revanche, aucun mobilier n'est attribué au III^e s., tandis que des monnaies datées du IV^e s. et des fragments de vases produits entre le IV^e s. et le VI^e s. sont attestés sur le site. Néanmoins, selon les résultats des analyses archéomagnétiques, certaines tuiles auraient été fabriquées dans le courant du III^e s., vers 220 de n. è., témoignant alors – si on donne crédit à cette datation – d'une vraisemblable réfection du toit, et donc de l'entretien du temple, à une période qui n'est documentée par aucun mobilier.

Que le sanctuaire ait été ou non délaissé durant le III^e s., il est manifestement actif au cours du siècle suivant. De fait, dans la partie occidentale et au centre de la *cella*, 45 monnaies frappées entre le II^e s. et le IV^e s. ont été découvertes sur le sol, probablement déposées ou jetées en tant qu'offrandes au pied de la statue de culte. Une autre pièce, un *nummus* de Constantin II (330-335), a été enfouie sous l'empièvement elliptique aménagé en surface du sol de la *cella*, indiquant que celui a été mis en place tardivement, peut-être pour y installer (ou y réinstaller) une image divine. La monnaie la plus récente découverte dans la *cella* est datée du règne de Gratien (367-383). Outre cette concentration limitée à l'espace intérieur de la *cella*, d'autres monnaies du IV^e s., plus isolées, ont aussi été mises au jour à l'extérieur de l'édifice de culte. Par ailleurs, le foyer situé au nord du temple a vraisemblablement été comblé au cours du IV^e s., tandis que la chronologie des trois autres structures de combustion n'est pas connue. En outre, une sépulture a été implantée tardivement à moins de 8 m au nord-ouest du temple : la fosse correspondante, longue de 2,20 m et large de plus de 0,40 m, contenait un os humain, une monnaie du IV^e s. et un tesson de céramique paléochrétienne. Au total, 10 fragments de ce type de production en terre cuite, datés entre le IV^e s. et le VI^e s., proviennent du secteur fouillé. La présence de ces tessons tardifs, pour certains postérieurs au IV^e s., est peut-être liée à une fréquentation du site, réutilisée à des fins funéraires après la désaffectation du temple (Collin, Boisbouvier, 1982 ; Aubin, 1983, p. 3131-315 ; Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 25-26 et 28-29 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 224 et 226-227).

Au plus tôt sous le règne de Gratien, le temple est détruit, probablement par un incendie : dans la *cella*, le niveau de destruction recouvrant le sol du IV^e s. s'est avéré riche en charbons, en cendres ainsi qu'en fragments de grès et de tuffeau rubéfiés. Un autre niveau de démolition, riche en débris de tuile et en moellons issus de l'élévation du temple, a été reconnu à ses abords (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 26-27).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'ensemble du mobilier n'a pas été étudié de manière détaillée ; les publications relatives au site signalent la découverte de tessons de céramique (sigillée et céramique commune), d'ossements de faune, de 59 monnaies, de 4 fibules et d'objets divers en bronze – une « épingle » ou applique en forme de serpent, une sonde-spatule, un pendentif triangulaire et une tête de clef ornée d'un mufle de lion levé sur deux de ses pattes (Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 25-26, 28 et 30). Les objets sont disséminés dans plusieurs secteurs : à proximité de la construction sur solins située au nord-ouest du temple, aux abords de ce dernier ou encore dans les niveaux de démolition.

Parmi les 54¹ monnaies inventoriées (Collin, Boisbouvier, 1982 ; Boisbouvier, Bouvet, 1984, p. 28-29), 46 individus (soit 85 %) ont été prélevés à l'intérieur de la *cella* ; leur date d'émission s'échelonne alors entre le II^e et la fin du IV^e s. – la monnaie la plus récente est à l'effigie de Gratien (367-383). D'un point de vue général, les pièces découvertes au Villier sont en grande majorité (soit 81 %) datées de la fin du III^e s. et du courant du IV^e s. ; s'ajoutent 8 monnaies du Haut-Empire, frappées entre les règnes d'Auguste (27 av. n. è. – 14 de n. è.) et de Marc-Aurèle (161-180), une monnaie gauloise (un potin attribué aux Sénon) et une pièce non déterminée.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Villier est localisé à 300 m environ au sud-ouest de l'agglomération secondaire de Chênehutte-les-Tuffeaux, sise au sommet d'un plateau dominant la Loire et le vallon du ruisseau de la Fontaine d'Enfer. Il est donc implanté dans le secteur méridional de la cité andécave, à 12 km environ de sa limite la plus proche. La voie reliant Angers à Poitiers passe probablement à 320 m à l'ouest du temple, tandis qu'une voie secondaire, reliant cet axe à l'agglomération, longe le rebord du plateau situé au nord du vallon, à 240 m à vol d'oiseau.

▪ Environnement proche

Depuis le sanctuaire, l'itinéraire à suivre pour se rendre à l'agglomération implantée au nord du vallon du ruisseau de la Fontaine d'Enfer, sur l'éperon surplombant la Loire, n'est pas connu. Un chemin longeait probablement le ruisseau pour rejoindre la voie Angers-Poitiers, mais il est aussi possible qu'un accès direct relie le fond du vallon au sommet du plateau. Un autre temple a été identifié au sein de l'agglomération, à 430 m à vol d'oiseau (S.5).

Plusieurs aménagements attribués à l'Antiquité ont été reconnus au sud du ruisseau, implantés suivant un axe sud-ouest/nord-est qui devait correspondre à celui du chemin qui desservait probablement le vallon. Parmi eux, à environ 150 m à l'est-nord-est du sanctuaire, un édifice maçonné a été repéré en prospection aérienne ; au sol, des éléments de pilettes, du mortier de tuileau, de la céramique datée des I^{er} et II^e s. de n. è. et une figurine en terre cuite à l'effigie de Vénus ont été collectés (Bouvet, Papin, 1988 ; Provost, 1988, p. 56 ; archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entité archéologique n° 49 149 0102). Plutôt qu'un temple monumental à galerie, le plan de cet établissement évoque une cour à péristyle mesurant environ 20 m de côté, contre laquelle s'appuieraient plusieurs constructions maçonnées, notamment à l'ouest. La nature de cet établissement ne peut toutefois pas être déterminée en l'état de connaissances – ensemble thermal, *villa* périurbaine ?

5 – Synthèse et interprétation

Localisé en périphérie d'une agglomération secondaire, mais sur l'autre versant d'un vallon et en contrebas du plateau qui lui sert d'assise, le sanctuaire de Villier a été implanté dans un secteur relativement dense en aménagements durant l'époque romaine. La nature des établissements voisins – *villa(e)*, habitats plus modestes, constructions à vocation artisanale ? – ne peut cependant pas être cernée avec toute la précision requise. Quant au lieu de culte, il demeure peu connu, à l'exception de son temple, dont l'architecture n'est pas monumentale. Bâti dès le dernier tiers du I^{er} s. de n. è.,

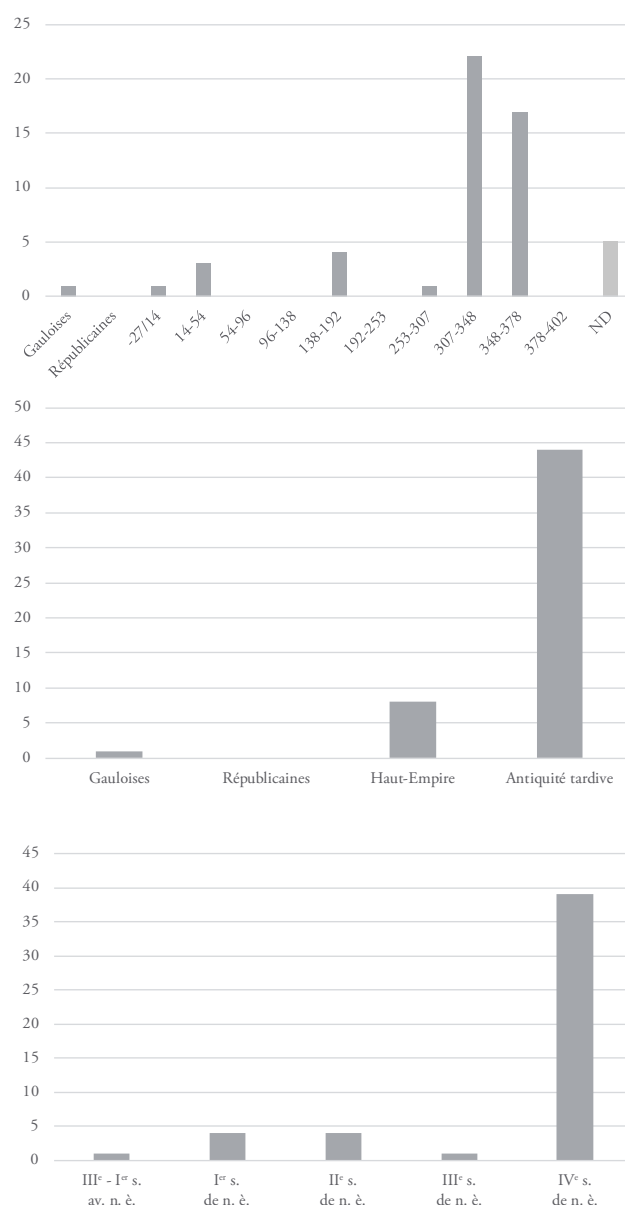


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

1. L'article le plus récent, publié par G. Boisbouvier et J.-Ph. Bouvet en 1984 (p. 30) mentionne 60 monnaies, dont l'inventaire n'a pas été fourni ; les chiffres présentés ici s'appuient donc sur la liste des 54 monnaies publiée deux ans auparavant (Collin, Boisbouvier, 1982).

il a peut-être été fondé dans un secteur déjà fréquenté – la découverte de mobilier flavien dans le niveau entaillé par ses fondations appuie cette hypothèse – et il reste en activité, sans interruption, *a minima* jusqu'à la fin du II^e s. Un péribole maçonné délimite probablement son aire sacrée. S'agit-il d'un lieu de culte privé, géré par le propriétaire d'un habitat voisin, installé sur le versant méridional du vallon ? Quels sont ses liens avec l'agglomération proche ?

Si une fréquentation au cours du III^e s. n'est pas exclue, mais reste à démontrer, il est certain que des pratiques religieuses y sont mises en œuvre dans le courant du IV^e s. : le sol de la *cella* est réaménagé et plusieurs dizaines de monnaies y sont déposées ou jetées, vraisemblablement en tant qu'offrandes. En revanche, la nature des structures repérées à proximité (foyer(s), sépulture, possible bâtiment sur solin, non daté) pose la question du devenir de l'aire sacrée : est-elle réoccupée à des fins profanes, tandis que seul le temple concentre les activités cultuelles ? Ou bien le réaménagement de l'aire sacrée est-il postérieur à l'abandon de l'édifice de culte, daté au plus tôt du règne de Gratien, soit à la fin du IV^e s. ?

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Aubin, 1983 – AUBIN G., « Circonscription des Pays de la Loire », *Gallia*, 41-2, p. 299-323.

Aubin et al., 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Boisbouvier, Bouvet, 1984 – BOISBOUVIER G., BOUVET J.-Ph., « Le *fanum* gallo-romain de Chênehutte-les-Tuffeaux », *Revue archéologique et historique de l'Anjou*, 1, p. 21-30.

Bouvet, Papin, 1988 – BOUVET J.-Ph., PAPIN J.-P., « Découverte d'un nouveau temple gallo-romain par photographie aérienne à Chênehutte-les-Tuffeaux », *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Cholet*, 68, p. 27-30.

Collin, Boisbouvier, 1982 – COLLIN G., BOISBOUVIER G., « Offrandes monétaires en Maine-et-Loire. Le *fanum* gallo-romain de Chênehutte », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 6, p. 191-192.

Goulpeau, Lanos, 1984 – GOULPEAU L., LANOS Ph., *Compte-rendu de l'étude archéomagnétique de la datation des structures du site de Chênehutte-les-Tuffeaux* (49). *Fanum de « Le Villier »*, rapport d'étude, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 5 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Maine-et-Loire. 49*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 49), 171 p.

S.7 – Gennes [Gennes-Val de Loire] (Maine-et-Loire), Torré

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Nouveau nom de la commune : Gennes-Val de Loire
(depuis 2016)

Autre toponyme utilisé : Thoré

Coordonnées (Lambert 93) : X = 455615 ; Y = 6698985

Numéro d'entité archéologique : 49 149 0092

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2012, les vestiges arasés d'un temple de plan circulaire ont été identifiés par G. Leroux, à Torré, lors d'un survol aérien (Leroux, 2012). Aucune vérification au sol n'a *a priori* été entreprise.

▪ Implantation topographique

Le temple est installé en bordure de la Loire, dont le lit est aujourd'hui situé à 50 m au nord-est de l'édifice. Il a été édifié au débouché d'un vallon, au pied de coteaux dont les hauteurs dominent le site de plus de 40 m. Sa visibilité est donc médiocre en rive gauche de la Loire, notamment depuis l'agglomération secondaire antique de Gennes (cf. *infra*), qui est en séparée par un massif sur lequel s'élève aujourd'hui l'église Saint-Eusèbe ; en revanche, le bâtiment devait pouvoir être vu depuis le fleuve ainsi que depuis sa rive opposée, dont le relief est plus plat.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2012.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan circulaire (A), aux fondations vraisemblablement empierrées, constitue le seul aménagement identifié (fig. 1 et 2). Il se compose d'une *cella* centrale, entourée par une galerie périphérique. Plusieurs anomalies ponctuelles, repérées au sud du temple, sont difficiles à interpréter – s'agit-il de fosses ? – et ne peuvent pas être datées.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B4
Dimensions des temples	+/- 23 m de diamètre (soit +/- 415 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple est localisé à près de 1 km au nord-nord-ouest de l'agglomération antique de Gennes, nichée dans un vallon arrosé par le ruisseau d'Avort ; il en est séparé par la colline de Saint-Eusèbe. Il intègre donc le territoire des Andécaves et est situé à 17 km à vol d'oiseau de sa limite méridionale. Une voie ancienne, orientée nord-ouest/sud-est, traverse la colline à l'autre extrémité du vallon et passe à 550 m au sud-ouest du temple ; elle pourrait avoir été empruntée dès l'Antiquité et avoir desservi l'habitat groupé.

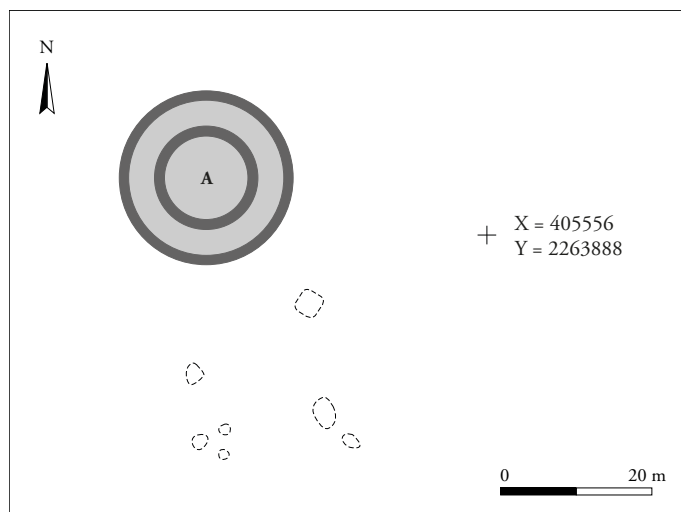


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2012.

▪ Environnement proche

Aucun lien évident n'apparaît entre le sanctuaire et l'agglomération, dont il est clairement situé à l'écart (**fig. 3**). L'habitat groupé de Gennes, s'étendant sur 20 à 25 ha, est occupé de l'époque augustéenne à nos jours. Les vestiges d'époque romaine documentés par des opérations archéologiques ou encore en élévation aujourd'hui relèvent d'une rue bordée de bâtiments, située au cœur de l'agglomération, d'un possible nymphée, au nord, intégré à des thermes publics alimentés par un aqueduc, et d'un édifice à arène, localisé en périphérie occidentale (Monteil, 2012, p. 235-237).

D'autres vestiges sont connus dans les environs du temple, dans les campagnes proches de l'habitat aggloméré, au nord de celui-ci. Ainsi, à Torrè, dans les parcelles situées à l'ouest-nord-ouest du temple et à une distance comprise entre 60 m et 150 m de celui-ci, la découverte d'une pilette de calcaire, d'une « frise de fronton », d'éléments de pilettes d'hypocauste, de fragments de terre cuite architecturale et de tessons de céramique a été signalée en 1990 (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entités archéologiques n° 49 149 0021 et 0022). Ces débris indiquent la



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Gennes. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 235, fig. 203, sur fond IGN.

proximité d'un établissement dont la fonction et les liens avec le sanctuaire ne sont pas connus. En outre, trois autres sites sont documentés dans le vallon où est localisé le lieu de culte antique, ou dans ses environs immédiats : des débris de construction, notamment des fragments de tuiles et de briques, et parfois des tessons de facture gallo-romaine, ont été observés lors de prospections conduites sur les sites de Sous le Puits (à 340 m au sud, dans un secteur où une figurine en bronze à l'effigie de Mercure avait été découverte à la fin du XIX^e s.), des Pelouses (à 370 m à l'ouest-sud-ouest) et des Petits Fiefs Vaslins (à 700 m au sud-ouest) (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entités archéologiques n° 49 149 0019, 0057 et 0087 ; Provost, 1988, p. 60). Deux possibles stèles funéraires antiques ont aussi été mentionnées, en 1821, près de l'église Saint-Eusèbe (Provost, 1988, p. 60).

5 – Synthèse et interprétation

De grandes dimensions, le temple circulaire bâti au bord de la Loire est peu documenté. Construit à faible distance d'une agglomération secondaire, il est probablement en lien avec un établissement voisin, identifié grâce à des observations de surface à quelques dizaines de mètres à l'ouest-nord-ouest. Les éléments d'architecture collectés sur ce second site (pilettes, fronton ?) témoignent d'importantes constructions, relevant peut-être d'un monument, ou d'une riche demeure, implanté(e) en bordure du fleuve. Du sanctuaire, seul le plan du temple est connu ; aucune donnée ne renseigne sa chronologie, ses autres aménagements ou ses mobiliers. Il est ainsi difficile de déterminer s'il relève d'un établissement privé équipé d'un temple particulièrement imposant, ou plutôt d'un complexe public implanté à l'écart de l'habitat groupé, mais au contact d'un cours d'eau majeur.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Leroux, 2012 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2012*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Maine-et-Loire. 49*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 49), 171 p.

S.8 – Tiercé (Maine-et-Loire), les Tardivières

1 – Présentation du site

Cité antique : Andécaves

Autre toponyme utilisé : le Chemin des Halles

Coordonnées (Lambert 93) : X = 440060 ; Y = 6730060

Numéro d'entité archéologique : 49 347 0004

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 15 à 40 – fin du I^{er} s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un édifice d'époque romaine s'apparentant à un petit temple de plan classique, installé au cœur d'un enclos fossoyé, a été mis au jour au cours d'un diagnostic réalisé par une équipe dirigée par Y. Viau (Inrap) en 2004, dans le cadre d'un projet de lotissement implanté aux Tardivières, au nord du bourg de Tiercé. En 2005, la fouille préventive qui a suivi cette première opération, placée sous la responsabilité scientifique de Fr. Guérin et N. Pétorin¹ (Inrap), a renseigné, à proximité d'une occupation médiévale, l'ensemble de l'enclos et de ses équipements, ainsi que son environnement proche. Les vestiges, arasés au moment de leur découverte, sont aujourd'hui scellés par les aménagements du quartier d'habitations (Guérin, Pétorin dir., 2006).

▪ Implantation topographique

L'établissement antique des Tardivières est sis sur un plateau reliant les vallées de la Sarthe (à 900 m au nord-ouest) et du Loir (à 4 km à l'est). Cet espace, arrosé à moins d'un kilomètre à l'est du site par le ruisseau de la Grande Boire des Landes, est globalement plat, mais présente une faible déclivité vers l'est.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Quelques structures fossoyées antérieures à l'établissement du Haut-Empire, vides de tout mobilier, se rattachent vraisemblablement à la période protohistorique ou aux premières décennies de l'époque romaine. Parmi elles, un réseau orthogonal constitué d'au moins cinq fossés évoque un parcellaire ou un système de drainage du sol. Ces dernières structures sont probablement de peu antérieures aux vestiges de l'enclos gallo-romain, qui en reprendra l'orientation (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 17-21 : phase 1).

▪ Le sanctuaire (?) d'époque romaine (années 15 à 40 – fin du I^{er} s. de n. è.)

Au plus tôt entre les années 15 et 40 de n. è., un enclos fossoyé est mis en place autour d'un édifice en pierre (A) qui est installé au fond de la cour ainsi délimitée, l'ensemble étant *grosso modo* régi par un axe de symétrie orienté nord-ouest/sud-est (**fig. 1**) (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 21-39 : phase 2).

L'enceinte, de plan trapézoïdal, est interrompue sur 3 m dans la partie médiane de sa façade sud-est, à l'emplacement de son unique entrée. Le fossé qui enserme la cour présente un fond plus ou moins plat et des parois obliques ; large entre 0,70 m et 1,50 m, il est profond entre 0,30 m et 1,10 m. Les modalités de son remplissage évoquent le comblement progressif de structures restées ouvertes tout au long de leur existence. Par ailleurs, ces limites ont manifestement été entretenues : le fossé a été recreusé au nord-est, au sud-est et, dans une moindre mesure, au sud-ouest, témoignant de réfections sur un temps relativement long. Le comblement des fossés, très pauvre en mobilier sur trois de ses façades, a livré un abondant matériel, notamment céramique, dans sa branche sud-est. De fait, plusieurs vases, pour certains complets ou quasi complets, ont été déposés ou rejetés dans le tiers inférieur du remplissage de la section de fossé située au sud-ouest de l'entrée de l'enclos, mêlés à quelques restes fauniques et à de petits clous métalliques. L'étude céramologique (cf. *infra*) indique les vases ont été produits, pour l'essentiel, entre les années 40 à 70 de n. è. La découverte de fragments de tuiles plates et d'une monnaie dans le comblement du fossé nord-ouest peut être signalée ;

<i>Chronologie</i>	Années 15-40 - fin du I ^{er} s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	54 x 52 m (soit 2 625 m ²)
<i>Types des temples</i>	D ?
<i>Dimensions des temples</i>	7,60 x 5 m (soit 38 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire (?).

1. Je tiens ici à les remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

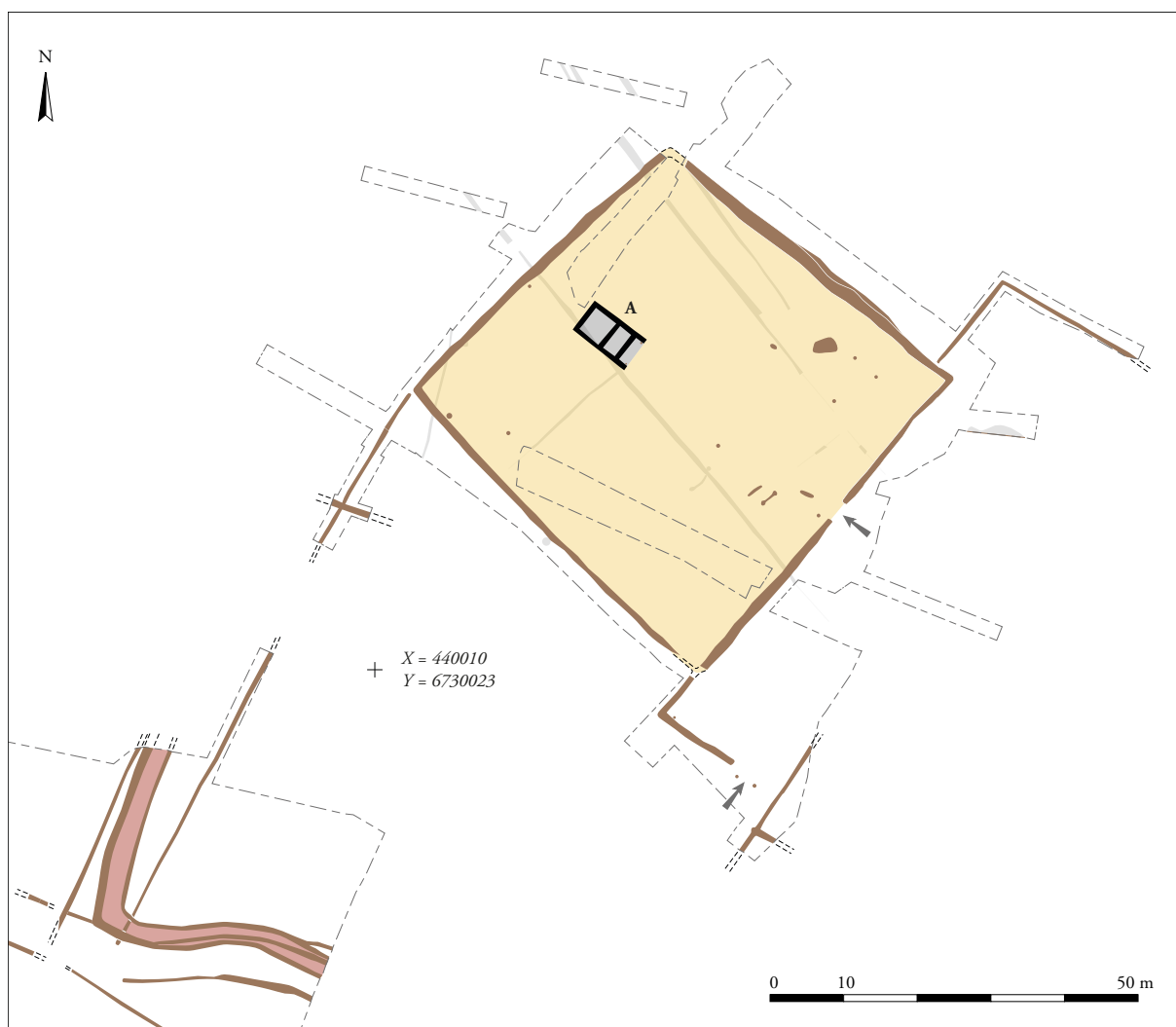


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire ou du monument funéraire de Tiercé. Réal. S. Bossard, d'après Guérin, Pétorin (dir.), 2006, p. 12, fig. 8.

ces objets proviennent probablement de l'édifice maçonné (A) situé à proximité.

Ce dernier a été bâti au fond de l'enclos, au droit de son entrée. Il n'en reste que les fondations, partiellement épierrées. Son plan rectangulaire rappelle la configuration d'un temple classique – à moins d'envisager qu'il corresponde à un mausolée imitant une architecture religieuse – : d'ouest en est, se succèdent une pièce de plan carré, interprétée comme la *cella*, une seconde, moins profonde, évoquant un *pronaos* et un espace ouvert au sud-est, qui correspondrait à l'emplacement d'un escalier d'accès – auquel cas l'édifice aurait été surélevé au moyen d'un podium – ou d'un porche. Le long des deux murs qui l'encadrent, deux trous de poteau, ou des retours de maçonnerie dont ne subsisterait que la fondation endommagée, sont vraisemblablement liés à l'entrée du bâtiment (emplacement de pilastres, d'une porte, ou base de l'escalier ?). Aucun autre aménagement interne n'est conservé, ni son élévation – que l'on peut toutefois restituer sous la forme de murs maçonnés et d'une toiture de tuiles, en raison de la présence de nodules de mortier et de fragments de terre cuite architecturale dans les tranchées de récupération des murs.

Seuls de rares autres aménagements ont pu être observés dans la cour, dont les dimensions sont néanmoins importantes : au niveau de son entrée, une couche de gravier a été étalée pour en stabiliser le sol ; elle a livré quelques tessons de céramique rattachés à la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Des dalles de grès, découvertes dans les environs, ont pu avoir été disposées en surface de ce niveau, en guise d'aménagement de l'espace de circulation.

Quelques trous de poteau et des fosses épars ont été identifiés dans la cour, mais leur attribution chronologique et leur fonction restent incertaines. L'une des fosses, dans son quart oriental, peut correspondre à un puits, de profondeur faible mais suffisante pour atteindre la nappe phréatique.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les céramiques antiques les plus récentes, représentées par quelques tessons provenant de l'enclos, sont attribuées aux années 80-90 de n. è. : l'abandon du site semble donc intervenir peu avant le début du II^e s. (M. Mortreau, *in* Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 91 ; Mortreau, 2008, p. 381-382). Après ce moment, le site n'est vraisemblablement plus fréquenté durant plusieurs siècles, puisque les aménagements suivants ne sont pas mis en place avant le IX^e s., si l'on se

fié au matériel céramique collecté dans plusieurs structures en creux qui recoupent les vestiges antiques. La destruction du bâtiment maçonné et la récupération de ses matériaux, affectant parfois même ses fondations, ne sont pas datées. Quelques structures médiévales, probablement liées à la proximité d'un établissement enclos fréquenté au XI^e s. et XII^e s., parsèment la zone de l'ancien établissement antique (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 39-44 et p. 60-74).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier provenant de l'enclos est constitué en grande majorité de tessons de céramique, dont l'étude a été entreprise par M. Mortreau (*in* Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 75-98 ; Mortreau, 2008). Les 1 293 fragments, appartenant à un minimum de 213 vases, proviennent essentiellement du fossé sud-est de l'enceinte, en particulier du tronçon localisé au sud-ouest de l'entrée. Dans cette structure, plusieurs vases complets ou quasi complets ont été mis au jour. D'une manière générale, le vaisselier identifié ne présente pas de différences avec d'autres assemblages issus de contextes domestiques : les récipients sont liés au service et à la présentation des mets et des liquides, à la préparation ou à la cuisson des aliments, ou encore au stockage ou au transport. Du point de vue des traitements observés, deux récipients présentent un fond volontairement perforé, tandis que des traces de bris intentionnels ont été repérées sur d'autres vases ; en revanche, aucun vase ne paraît avoir subi une forte chauffe. Quant à l'intervalle chronologique que couvrent les productions céramiques, quelques individus de l'époque tiberienne (vers 15-40 de n. è.) ont été reconnus, mais la majorité des vases se rattache aux années 40 à 70 ; certains récipients, les plus récents, ont été fabriqués durant les années 80 et 90.

Seulement 92 restes fauniques (soit 0,60 kg) ont été prélevés dans cette même branche du fossé (B. Clavel, *in* Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 105-106). Les 47 fragments identifiés relèvent principalement de la triade domestique (dans l'ordre décroissant de restes : porc, bœuf puis caprinés), à laquelle s'ajoute le chien, représenté uniquement par un reste.

Le reste du mobilier comprend une monnaie en bronze, non déterminée, découverte dans le comblement du fossé situé au nord-ouest de l'édifice maçonné, et quelques petits clous associés aux céramiques et aux restes d'animaux découverts dans le fossé sud-est (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 49).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans la moitié nord-ouest de la cité andécave, à 20 km environ de sa limite septentrionale, le site des Tardivières est situé à 17 km au nord-nord-est d'Angers/*Iuliomagus*, capitale de la *civitas*. Aucune agglomération secondaire n'est connue dans les environs et le diagnostic réalisé en 2004 a confirmé que l'établissement a été fondé en milieu rural. Il est localisé à 6 km au sud-est de la voie antique menant d'Angers à Jublains et à 8 km au nord-ouest de celle conduisant d'Angers au Mans (L. Déodat, *in* Comte dir., 2018, p. 11, fig.7).

▪ Environnement proche

L'enclos renfermant un édifice maçonné est prolongé au sud-est par une autre cour, contemporaine et elle aussi délimitée par des fossés, mais plus large (76 m) que l'enclos principal ; elle est au moins profonde d'une quinzaine de mètres, mais ses limites au sud-est ne sont pas connues. Un troisième enclos, *a priori* vierge de structures – du moins dans les espaces sondés –, s'étend au sud-ouest de l'enclos principal ; il présente une ouverture vers son avant-cour, encadrée par deux trous de poteau. Il pourrait s'agir d'une parcelle cultivée, ceinturée par une série de simples fossés et, dans un second temps, par un chemin qui la borde à l'ouest et au sud (**fig. 1**) (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 37-39).

Lors du diagnostic entrepris en 2004 sur le site des Tardivières, le tronçon d'une voie secondaire desservant probablement l'établissement, fréquentée entre le I^{er} et le II^e s. de n. è., a été reconnu à 100 m au sud-est. Orienté nord-sud, le chemin est bordé par deux fossés ; il présente un niveau de circulation large de 3,50 m et revêtu d'un cailloutis. D'autres aménagements datés du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive ont été mis en évidence à 280 m au sud-ouest de l'enclos antique, en bordure de l'aire étudiée : quelques structures fossoyées et un amas de blocs de grès relèvent peut-être d'un établissement plus vaste, s'étendant au-delà de l'emprise diagnostiquée (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 5-6).

5 – Synthèse et interprétation

L'enclos des Tardivières n'a été fréquenté que quelques décennies, principalement durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., mais sa fondation remonte peut-être à la première moitié de ce siècle. Au sein de la grande cour délimitée par des fossés, recreusés à plusieurs reprises pour conserver les limites de cet espace, seulement un édifice maçonné a pu être clairement identifié. Des pratiques liées à la préparation, à la consommation ou au dépôt d'aliments solides et liquides ont manifestement eu lieu dans cet espace, ou dans l'avant-cour qui le précède au sud-est.

Comme le mentionnent les archéologues responsables de la fouille (Guérin, Pétorin dir., 2006, p. 47-50), il est difficile de trancher entre l'hypothèse d'un temple et de son aire sacrée et celle d'un mausolée (ou un cénotaphe) et de son enclos funéraire. En effet, le plan du bâtiment construit en pierre et en tuile est caractéristique d'un temple classique de petites dimensions, peut-être dressé sur un podium. Toutefois, les emprunts de l'architecture funéraire aux constructions religieuses sont fréquents dans le monde romain et il demeure possible que l'édifice ait constitué le mausolée d'un propriétaire terrien dont la *villa* aurait été implantée dans les environs. En tout état de cause, l'absence de restes humains ou de mobiliers particuliers, caractéristiques des offrandes d'un sanctuaire, n'apporte pas de réponse définitive. Dans les deux cas, il semble raisonnable de reconnaître un caractère privé aux aménagements : l'édifice, s'il s'agit d'un temple, reste de faibles dimensions, tandis que son péribole n'aurait jamais connu d'état en pierre ; s'il correspond à un monument funéraire, il appartiendrait alors à l'un des membres de l'élite de la cité andécave. L'arrêt des pratiques, et probablement de l'entretien du site, dès la fin du I^{er} s., interroge sur les raisons qui ont conduit à son abandon : le culte du sanctuaire a-t-il été rapidement interrompu, ou bien les honneurs rendus au défunt ont-ils cessé après deux générations ?

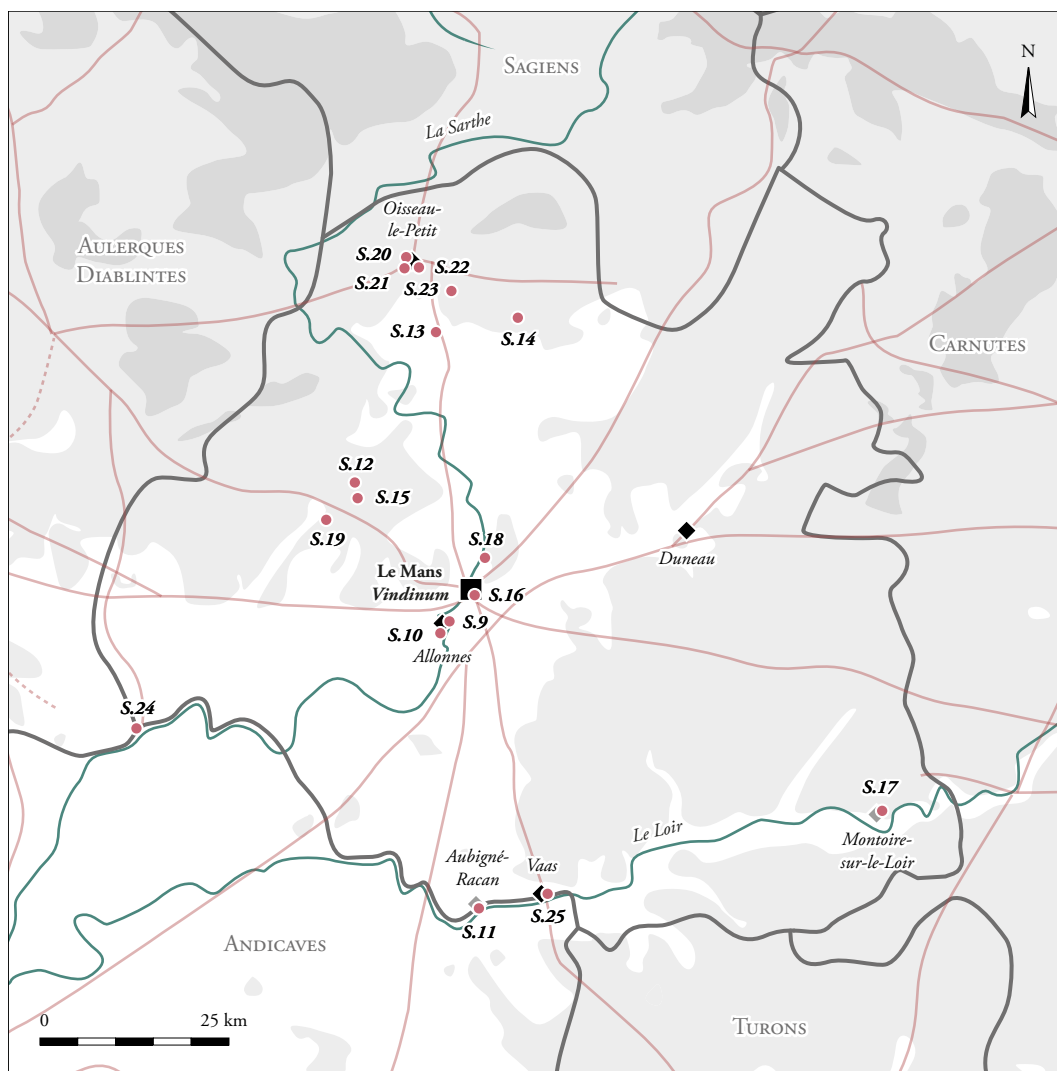
6 – Bibliographie

Comte (dir.), 2018 – COMTE Fr. (dir.), *Suivez la voie. Routes et ponts de l'Anjou romain*, catalogue d'exposition (musée des beaux-arts d'Angers, 2 juin – 16 septembre 2018), Angers, musée des beaux-arts, 55 p.

Guérin, Pétorin (dir.), 2006 – GUÉRIN Fr., PÉTORIN N. (dir.), *Tiercé. Le Chemin des Halles/Les Tardivières*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA Pays de la Loire, 116 p. et annexes.

Mortreau, 2008 – MORTREAU M., « Les dépôts céramiques claudio-néroniens issus des fossés d'enclos du sanctuaire gallo-romain « Chemin des Halles/Les Tardivières » à Tiercé (Maine-et-Loire) », *SFECAG*, actes du Congrès de L'Escala-Empurias (2008), p. 381-400.

AULERQUES CÉNOMANS



La cité des Aulerques Cénomans et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.9 - Allonnes (Sarthe), la Forêterie
- S.10 - Allonnes (Sarthe), les Perrières
- S.11 - Aubigné-Racan (Sarthe), Cherré
- S.12 - Conlie (Sarthe), Faneu
- S.13 - Coulombiers (Sarthe), la Haute Folie
- S.14 - Courgains (Sarthe), les Noës
- S.15 - Domfront-en-Champagne (Sarthe), le Grand Cimetière
- S.16 - Le Mans (Sarthe), les Jacobins
- S.17 - Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), le Tertre
- S.18 - Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), le Chapeau
- S.19 - Neuvy-en-Champagne (Sarthe), la Puisaye
- S.20 - Oisseau-le-Petit (Sarthe), les Busses
- S.21 - Oisseau-le-Petit (Sarthe), la Cordellerie
- S.22 - Oisseau-le-Petit (Sarthe), Champ Vérette
- S.23 - Rouessé-Fontaine (Sarthe), la Tuile
- S.24 - Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), la Tour aux Fées
- S.25 - Vaas (Sarthe), Rotrou

S.9 – Allonnes (Sarthe), la Forêt

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : la Tour aux Fées

Coordonnées (Lambert 93) : X = 488585 ; Y = 6766920

Numéro d'entité archéologique : 72 003 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : Mars Mullo, culte impérial

Chronologie générale : fin du V^e s. ou début du IV^e s. av. n. è. (?) – années 350 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Entre 1741 et 1765, le site de la Forêt, à l'est du bourg d'Allonnes, est encore utilisé comme carrière de pierre, notamment pour l'empierrement de la route conduisant du Mans à La Flèche. Son exploration archéologique débute peu de temps après, dès 1774, lorsque L.-J.-Ch. Maulny, érudit et collectionneur, s'intéresse à la Tour-aux-Fées, partie restée en élévation du podium et de la *cella* d'un temple d'époque romaine. Ce dernier n'a toutefois été identifié en tant que tel, et avec certitude, qu'après le milieu du XX^e s. : pendant longtemps, les ruines du monument de la Forêt ont été interprétées comme celles d'un ouvrage fortifié de l'époque romaine, plus rarement d'un mausolée ou d'un temple. Ce sont aux découvertes de P. Térouanne, gendre du propriétaire du terrain, qui étudie le site entre 1954 et 1979, que l'on doit un renouvellement considérable des connaissances relatives à ce monument particulièrement bien conservé. De fait, il y réalise plusieurs tranchées exploratoires et met au jour des blocs inscrits ou sculptés qui confirment que le monument, un sanctuaire, est dédié à Mars Mullo ; il y exhume aussi un abondant mobilier des époques gauloise et romaine (Térouanne, 1974 ; Bérard *et al.*, 2001¹). Après une évaluation du site conduite en 1994 par G. Guillier (Afan), une longue série de fouilles programmées, codirigées par K. Gruel et Véronique Brouquier-Reddé (CNRS-ENS) entre 1994 et 2011, ont permis l'étude des vestiges rattachés aux différentes phases du lieu de culte laténien puis antique. Les résultats de ces recherches, toujours en cours, ont fait l'objet d'un premier bilan, publié dans le cadre d'un catalogue d'exposition (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003) et d'un article paru dans *Gallia* (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004), complété depuis par plusieurs articles synthétiques (Brouquier-Reddé *et al.*, 2004 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2006 ; Lefèvre, 2006 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015 ; Gruel *et al.*, 2015) ou thématiques (Bazin, Delage, 2005 ; Brouquier-Reddé *et al.*, 2008 ; Gruel *et al.*, 2008 ; Brouquier-Reddé, Cormier, 2011 ; Coutelas, Monier, 2012 ; V. Brouquier-Reddé, K. Gruel, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 240-241 ; Brouquier-Reddé *et al.*, 2015), ainsi que par plusieurs travaux universitaires (Boutier, 2007 ; Cormier, 2008 ; Loiseau, 2009). Cette notice a été élaborée à partir de ces données, les rapports de fouille récents, dont les données sont en cours de traitement, n'ayant pas été pris en compte.

Le sanctuaire de la Forêt est l'un des mieux documentés à l'échelle du corpus étudié. Au total, 10 000 m² ont pu être étudiés et l'état de conservation des vestiges est remarquable : les maçonneries de la *cella* sont aujourd'hui hautes de 4 m et le sol des galeries du quadriportique est presque intact. Classé au titre des monuments historiques en 1961, le site a aussi bénéficié de campagnes de restauration, menées en parallèle des fouilles de P. Térouanne, sur une partie du périmètre, ainsi qu'au début des années, pour la *cella*.

▪ Implantation topographique

L'imposant lieu de culte de la Forêt est implanté sur le flanc nord de la butte des Fondues, aujourd'hui boisée, qui borde, à l'ouest, la rive droite de la Sarthe. Il est situé à 16 m en contrebas du sommet de la colline, localisé à plus de 300 m au sud, sur un terrain dont la pente est importante et est établi à 180 m au sud-ouest du cours de la Sarthe, qu'il domine de près de 30 m. Ce monument était probablement visible depuis la rivière, ainsi que de la butte du Mans, distante de 4,5 km en direction du nord-est (Gruel *et al.*, 2008, p. 36 ; Gruel *et al.*, 2015, p. 170-171).

2 – Présentation des vestiges

Quatre grandes phases de fréquentation, auxquelles s'ajoute une longue période de chantier de reconstruction (entre les phases 3 et 4), ont pu être distinguées à partir de la chronologie établie par V. Brouquier-Reddé et K. Gruel (2015). Les états les plus anciens du sanctuaire ont été fortement perturbés par les aménagements ultérieurs.

▪ Phase 1 (fin du V^e s./début du IV^e s. ou fin du IV^e s./début du III^e s. (?) – milieu du I^{er} s. av. n. è.)

La fouille des niveaux les plus anciens du site a révélé l'existence d'une concentration importante de structures en

1. Nous renvoyons le lecteur à cette notice, parue dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* qui est consacré à la Sarthe (Bouvet dir., 2001), pour la riche bibliographie antérieure à 2001.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<i>Chronologie</i>	Fin du V ^e s./début du IV ^e s. ou fin du IV ^e s./début du III ^e s. - milieu du I ^{er} s. av. n. è.	Milieu du I ^{er} s. av. n. è. - début du I ^{er} s. de n. è.	Début du I ^{er} s. - années 80 de n. è.	Années 160-170 - années 330-340 de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1c	II-1c	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Clôture de bois ?	Clôture de bois ?	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	> 40 x 28 m (soit > 1 100 m ²) ?	?	118 x 98 m (soit 11 900 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	A1 : A1a ?	A2 : B1a	A3 : C2
<i>Dimensions des temples</i>	?	A1 : ?	A2 : 11,70 x 11,70 m (soit 137 m ²)	A3 : 31,20 x 20 m (soit 520 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	B et D : constructions d'usage indéterminé ; C : portique à avancées	Quadruportique ; exèdres ; E : bassin ; F à K : bases ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

creux – essentiellement des fosses et des trous de poteau, ainsi que les tranchées d'implantation de parois ou de palissades – qui relèvent de constructions et d'aménagements successifs, dont l'organisation et la chronologie sont difficiles à restituer (fig. 1). À l'ouest, la tranchée étroite d'installation d'une palissade, orientée suivant un axe nord-sud, a été reconnue sur près de 50 m de long. À une vingtaine de mètres à l'est, une autre probable palissade parallèle, constituée d'au moins 6 poteaux installés dans de grandes fosses d'ancrage, pourrait marquer une autre limite de l'un des premiers états du lieu de culte.

Au sein ou en périphérie de l'espace cerné par les palissades, plusieurs constructions ont pu être identifiées. Parmi elles, au moins trois bâtiments similaires, de plan circulaire et d'un diamètre d'environ 6 m, ont été reconnus ; il n'en subsiste que la tranchée d'implantation de leur paroi et parfois des petits trous de poteau, disposés à intervalles réguliers dans cette tranchée. S'agit-il d'habitations, d'enclos funéraires ou plutôt de bâtiments liés aux pratiques rituelles ? D'autres trous de poteau et des tranchées d'installation de sablières basses constituent les vestiges de deux autres constructions de plan quadrangulaire, plus tardives. Aux abords de ces différents aménagements, l'espace est parsemé de nombreux trous de poteau et de fosses de morphologies et de dimensions variées. Par ailleurs, à l'ouest de la palissade, un petit foyer est probablement lié à des activités métallurgiques, si l'on se fie à la découverte de lingots circulaires, mis au jour par P. Térouanne à proximité.

Les mobiliers gaulois découverts dans le comblement des structures en creux semblent essentiellement se rattacher à La Tène finale. Toutefois, de nombreux objets métalliques laténiens (pièces d'armement, fibules et appliques décoratives), ainsi que des parures gauloises en verre et en lignite (bracelets et perles), mis au jour en position secondaire – principalement dans des remblais sableux scellés par le sol du portique occidental de la phase 4 – renvoient à une chronologie plus large, débutant dès la fin du V^e s. ou le début du IV^e s. av. n. è. (cf. *infra*). Néanmoins, parmi ces vraisemblables offrandes gauloises, le mobilier antérieur à la fin du IV^e s. (horizon 1) se limite à quelques objets emblématiques, qui pourraient être résiduels ; les dépôts ont manifestement débuté, au plus tard, vers la fin du IV^e s. ou au début du III^e s. (horizons 2a), période à laquelle se rattache, entre autres, plus d'une douzaine d'armes. Puis, les objets attribués à La Tène moyenne et finale (du III^e s. au I^{er} s. av. n. è. ; horizons 2b et 3) sont plus rares, mais quelques armes et parures bien datées témoignent d'une continuité des pratiques de dépôts au sein du lieu de culte. La céramique de l'âge du Fer, non étudiée, est peu présente sur le site de la Forêterie, tandis que la faune est absente durant la phase 1, ou du moins elle n'est pas conservée. Quant au numéraire gaulois, particulièrement abondant (cf. *infra*), il se rattache majoritairement à des contextes plus tardifs, associés au temple A (phases 2 et 3) ; il est toutefois probable, mais non démontré, que le dépôt de monnaies commence, à Allonnes, avant la conquête césarienne (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 29-31 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 296-306 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2006, p. 137-140 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 74-76 : horizons 1 à 3a).



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004, pl. II, fig. 7 et Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 75, fig. 25.

▪ **Phase 2 (milieu du I^{er} s. av. n. è. – début du I^{er} s. de n. è.)**

Durant les dernières décennies avant le changement d'ère et au début du I^{er} s. de n. è., le site est réaménagé et de nouvelles palissades, dont il ne reste que les trous de poteau, circonscrivent l'espace réservé aux rituels (**fig. 2**). Repérés au nord du futur temple A3 (phase 4), les trois états identifiés – concomitants ou successifs ? – paraissent délimiter une cour de plan subrectangulaire, peut-être bordée d'une ou de deux galeries, si l'on considère que les alignements identifiés, plus ou moins concentriques, sont contemporains. Au sein de l'espace enclos, à près de 30 m au sud de sa limite septentrionale, deux trous de poteau et une fosse, recoupés par les fondations du temple A2 (phase 3), peuvent appartenir à un premier édifice de culte (A1), construit en bois et en terre, qui relèverait de la phase 2. Les couches sableuses, mises en place lors de cette phase, sur lesquelles reposent les fondations du temple A2 contiennent une grande partie des monnaies gauloises du site, ainsi que d'autres pièces émises au début du Haut-Empire, et quelques tessons de céramique. Ces centaines d'offrandes monétaires auraient alors été déposées, jetées ou enfouies au sein ou aux abords de ce premier temple A1, dès les décennies qui ont précédé le changement d'ère.

Au nord des palissades, une voie bordée de fossés, identifiés sur quelques mètres, dessert probablement cet enclos. À l'est, deux concentrations de trous de poteau matérialisent l'emplacement de plusieurs constructions en matériaux périssables, dont la fonction n'est pas connue, que l'on peut attribuer aux phases 2 ou 3 (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 43-44 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 306-307 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 76-78 : horizon 3b/4a).

▪ **Phase 3 (début du I^{er} s. – années 80 de n. è.)**

Les premières constructions maçonnées, comprenant un temple, des édifices annexes et de probables murs de clôture, sont vraisemblablement érigées dès le début du I^{er} s. de n. è. (**fig. 3**) (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 43-44 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 306-310 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 77-78 : horizon 4b).

Deux segments de murs orientés est-ouest, dont les pierres ont été récupérées jusqu'aux fondations et dont la chronologie reste incertaine, pourraient avoir constitué deux limites de l'aire sacrée du sanctuaire de la phase 3, à l'ouest du temple

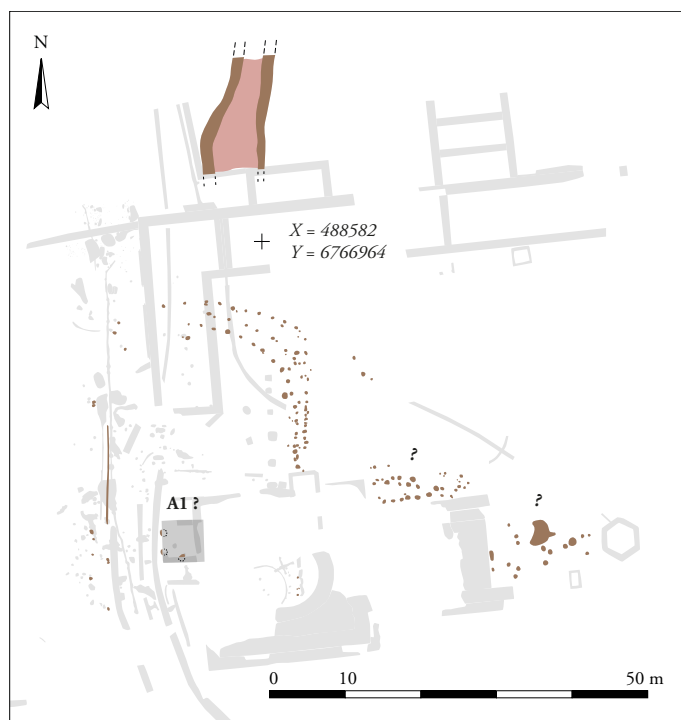


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004, pl. II, fig. 7 et Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 76, fig. 26.



Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004, pl. II, fig. 7 et Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 78, fig. 27.

A2. Les vestiges de ce dernier, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique qui adoptent toutes deux un plan carré, ont été endommagés lors de la construction du grand sanctuaire de la phase 4. Parmi les 430 monnaies découvertes à ses abords, une partie a sans doute été déposée dès la phase 2 (cf. *supra*), mais la pratique de la *stips* se poursuit durant la phase 3 : en témoignent les pièces émises au cours du I^{er} s., voire au début du II^e s. de n. è.

Aux abords du temple, le sol de la cour est constitué de plusieurs recharges de gravier. Au moins trois autres bâtiments ont été bâtis à proximité de l'édifice de culte. Le plus proche (B), situé à moins de 10 m à l'est, n'est que partiellement connu, car il a été détruit lors de l'édification du temple A3 (phase 4). Ses vestiges permettent de restituer une construction large de 4 m et longue de 16 m, à moins qu'il ne s'agisse de deux ou de trois édicules alignés. À une trentaine de mètres à l'ouest, un portique à avancées (C), composé d'une galerie médiane qui est flanquée de deux pavillons carrés de 8 m de côté, se développe sur une longueur totale de 50 m ; ce type d'aménagement pourrait constituer une entrée monumentale du sanctuaire, ou bien avoir été utilisé dans le cadre de l'accueil des fidèles, ou de cérémonies dont la nature n'est pas connue. Enfin, à 25 m au sud du temple, une construction maçonnée (D), longue de 20 m et large de 5 m, est chauffée au moyen d'un hypocauste ; elle correspond peut-être à un petit bâtiment thermal, situé au sein ou en périphérie de l'aire sacrée. Des supports de statue inscrits, exhumés à proximité du temple, se rattachent aussi à cette phase (cf. *infra*), mais leur position originelle, au sein de la cour sacrée, n'est pas connue.

▪ **Le chantier de reconstruction (années 80 – années 160-170 de n. è.)**

À partir des années 80 de n. è., les édifices du sanctuaire du I^{er} s. sont démolis pour laisser place à un lieu de culte monumental, dont le chantier de construction s'est étalé sur 80 ans environ, jusqu'aux années 160 ou 170. Les différentes étapes de ces travaux ont pu être précisément datées, notamment grâce aux tessons de céramique sigillée piégés, d'une part, dans les remblais mis en place pour niveler le terrain et, d'autre part, dans les aires de travail qui alternent avec ces sédiments rapportés (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 64-95 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 310-346 ; Loiseau, 2009, vol. 1, p. 159-239 et vol. 2, p. 63-114 ; Brouquier-Reddé, Cormier, 2011 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 78 et p. 81 : horizon 5 ; Brouquier-Reddé *et al.*, 2015, p. 177-180).

Après avoir détruit les bâtiments antérieurs, une terrasse est mise en place afin de créer une plate-forme horizontale aux dimensions du sanctuaire. Cette opération est effectuée en déversant des remblais dès les années 80-90, à l'emplacement du futur temple (A3), premier bâtiment construit. Le gros œuvre de ce dernier est achevé vers 90-110, puis un atelier de préparation de la pierre et des métaux, lié aux travaux de second œuvre du temple, a été aménagé au nord de son escalier d'accès, entre les années 110 et 130. D'une surface de près de 170 m², il est construit sur des sablières et des poteaux, et est équipé de foyers pour la production d'objets en alliage cuivreux et en fer. En outre, une possible fosse de fusion de statues de grand bronze y a été identifiée et d'abondants déchets témoignent aussi de la préparation de la pierre ornementale.

Puis, au cours des années 140-160, une fois le temple achevé, les terrassiers procèdent au remblaiement de la cour à l'aide d'argile et de sable, déposés sur une aire de 9 000 m², dans le cadre formé par les murs du péribole et des galeries. Le mur nord de l'enceinte, localisé en bas de pente, constitue ainsi un mur de soutènement, haut de 4 m, pour cette terrasse. La construction du quadriportique et du péribole a probablement commencé avant l'achèvement du temple, vers 130-140, et a été terminée vers 160-170.

Il semble peu probable que le culte ait continué à être pratiqué dans l'enceinte du sanctuaire durant la longue phase de travaux ; aucune installation cultuelle temporaire n'a, du moins, été repérée à l'intérieur ou à proximité de l'aire sacrée.

▪ **Phase 4 (années 160-170 – années 330-340 de n. è.)**

À l'issue de ces travaux, vers 160-170 de n. è., le grand sanctuaire a pu être inauguré. Le péribole qui le délimite est bordé d'un quadriportique, enserrant une grande cour carrée, au fond de laquelle se dresse, décentré vers l'ouest, un temple monumental. Le plan du lieu de culte est globalement régi par un axe de symétrie est-ouest (**fig. 4**) (Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2004, p. 55-63 et p. 96-107 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 310-351 ; Brouquier-Reddé *et al.*, 2004 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2006 ; Cormier, 2008, vol. 1, p. 184-246 ; Loiseau, 2009, vol. 1, p. 240-287 et vol. 2, p. 115-146 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 79-82 : horizon 6).

Le quadriportique est doublé, en façade orientale, par une seconde galerie, plus étroite, où il est aussi flanqué de deux pavillons d'angle (R et S). Ces aménagements témoignent d'une mise en valeur de cette façade, qui communiquait certainement avec l'extérieur du sanctuaire, mais la ou les portes de la galerie orientale n'ont pas été localisées. Une autre entrée, imposante, existe au nord de l'enceinte : un porche probablement tétrastyle, précédé d'un escalier large de 9 m, est appuyé contre le mur septentrional du péribole, en partie médiane du portique. À l'ouest, à l'arrière du temple, la galerie adopte un tracé curviligne. Six exèdres de plan rectangulaire (L, M, N, O, P et Q) s'ouvrent de plain-pied sur les portiques nord, ouest et sud, par des baies, dont au moins l'une (dans l'exèdre P) est agrémentée de deux piliers ou colonnes. Le sol des exèdres, ainsi que des galeries, qui sont de différentes largeurs, est constitué d'un niveau de béton lissé ; il domine de peu celui de la cour, situé en contrebas. La colonnade qui encadre la cour repose sur un stylobate en

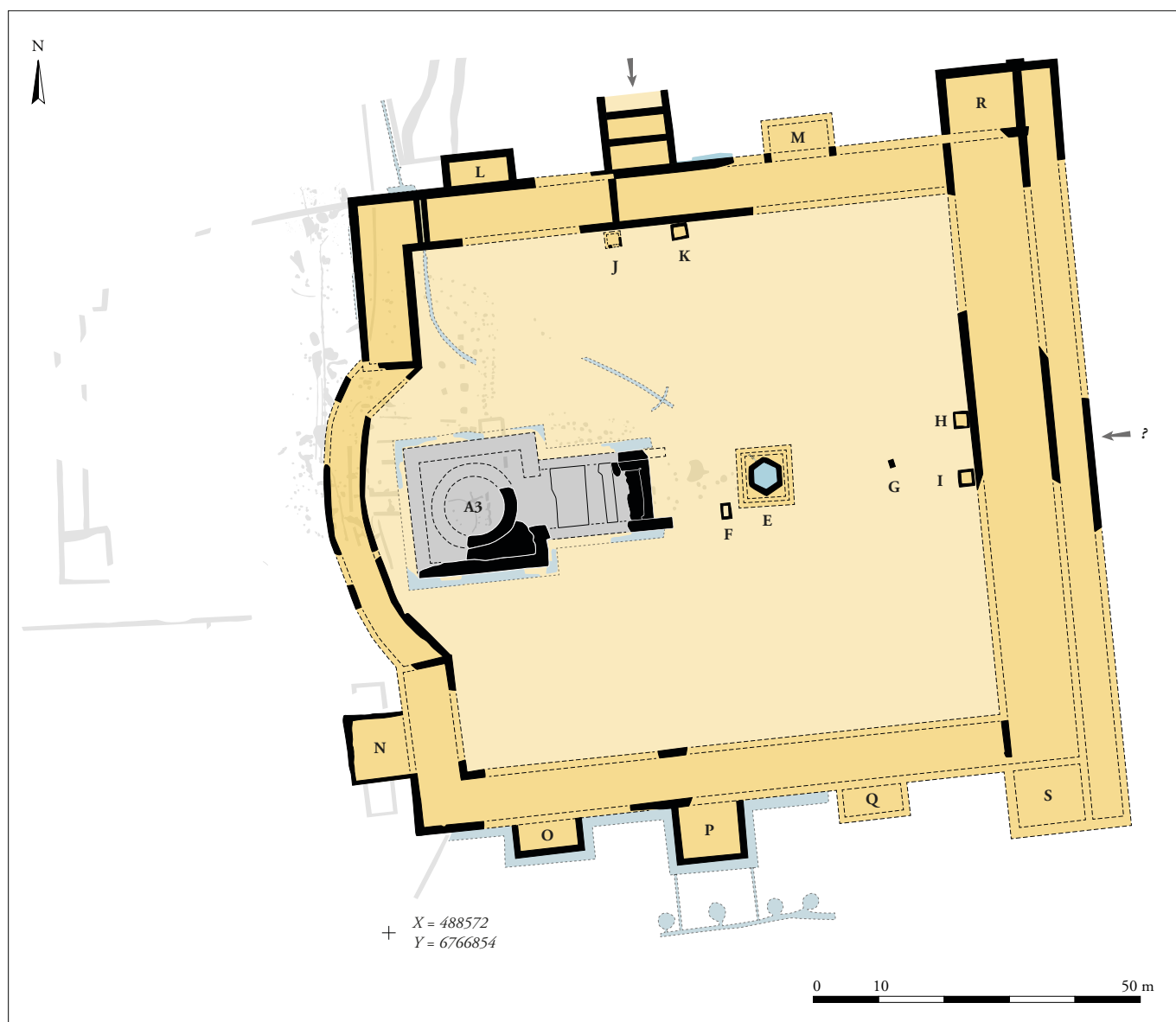


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004, pl. II, fig. 7 et Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 81, fig. 28.

grand appareil, dont les blocs ont disparu ; les murs du quadriportique et des exèdres, sur leur paroi interne, sont ornés de pilastres et de placages en calcaire ou en marbre, ainsi que d'enduits peints polychromes, composés de panneaux rouges et noirs, qui sont ornés de colonnettes et de guirlandes végétales nouées de rubans. Leur paroi externe, quant à elle, est revêtue d'un enduit rouge uniforme. Au sommet des galeries, une toiture à double pans surmonte la charpente, masquée par des plafonds suspendus. À l'extérieur du sanctuaire, des canalisations maçonnées bordent les murs du péribole et des exèdres ; elles évacuent les eaux de ruissellement dans deux caniveaux, au sud, qui desservent un petit fossé orienté est-ouest, lui-même raccordé à une série de puisards.

Dominant la cour, le temple A3 est construit sur un podium long de 31,20 m, large de 20 m et haut de 4 m, dont le massif maçonné, partiellement conservé, est entouré par un caniveau. Il supporte une *cella* de plan circulaire, dotée de ses propres fondations et entourée d'une galerie périphérique, relativement étroite, de plan carré. Un grand porche, moins large, s'ouvre sur la galerie orientale ; il est accessible par un escalier, long et large d'environ 9 m et encadré par deux murs d'échiffre. L'élévation du temple, documentée par de nombreux débris issus de sa destruction, associe différents matériaux : le grès roussard, pour le gros œuvre ; le calcaire coquillier, dont sont issus des blocs en grand appareil et les éléments de l'ordre du temple ; un calcaire régional ou des marbres, importés des Pyrénées et du monde méditerranéen, utilisé pour les placages ; le tuffeau, pour les décors sculptés. Son étude architecturale permet de restituer un temple périptère, dont la *cella* devait émerger du péristyle sous la forme d'une tour haute d'environ 17,50 m, tandis que les colonnes qui l'entourent sont hautes de 8,23 m. À l'est, l'escalier d'accès aboutit à la façade tétrastyle du *pronaos*, surmontée d'un entablement et d'un fronton ; les trois autres façades du temple sont hexastyles. L'ordre corinthien a été adopté pour l'ensemble des colonnes, qui se composent d'une base attique, d'un fût rudenté et d'un chapiteau corinthien ; elles soutiennent un entablement constitué d'une frise figurée et d'une corniche. Selon toute vraisemblance, la *cella* est également

surmontée d'un entablement en grand appareil, décoré d'une frise d'armes. L'autel, non découvert, devait être installé au milieu de l'escalier du temple.

La cour, longue de 82 m et large de 80 m, n'est pas vierge d'aménagements. Son revêtement n'est pas conservé, à l'exception d'un radier, devant le temple, qui ne semble pas avoir été couvert d'un dallage, réservé à la *cella* de l'édifice de culte et à certains secteurs du quadriportique. Trois escaliers, installés en partie médiane des galeries, relient celles-ci et le sol de la cour ; au nord et au sud, ils ne sont formés que d'une seule marche, tandis qu'une volée de trois ou quatre marches existe à l'est. Chacun de ces escaliers est encadré par deux édicules maçonnés et carrés (H, I, J et K) – inconnus au sud –, à l'origine couvertes de placages de roches ; ils ont pu servir de bases de statue, bien qu'aucun fragment de sculpture ne soit signalé dans leurs environs. Au pied de l'escalier du temple, une fontaine de plan hexagonal (E), mesurant 4,30 m de long pour 3,50 m de large, est dotée d'un parapet en marbre pyrénéen et est vraisemblablement protégée par un édicule quadrangulaire, constitué de piliers qui soutiennent un entablement et sa couverture. L'eau du bassin est évacuée par des canalisations en bois, reliées au système de drainage aménagé à l'extérieur du sanctuaire, notamment par un égout qui traverse le portique près de l'angle nord-ouest de l'enceinte ; en revanche, le système d'alimentation en eau n'a pas été mis en évidence au cours des fouilles. Près de l'angle sud-ouest de la fontaine, une base rectangulaire (F) est encadrée de tuiles. Elle mesure 2,40 m de long pour 1,20 m de large et devait être couverte de plaques de marbre rose, de provenance régionale ; elle pourrait aussi avoir supporté une colonne ciselée, dont plusieurs fragments ont été mis au jour à proximité. Une autre base en calcaire coquillier (G) est installée dans l'axe du temple, entre le bassin et l'entrée orientale. De grandes dimensions (1,30 m de long, pour 0,77 m de large et 0,65 m de haut), elle devait supporter une statue, disparue.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Plusieurs indices témoignent d'une fréquentation continue du sanctuaire de la fin du II^e s. à la première moitié du IV^e s. de n. è. Ainsi, 236 monnaies ont été émises entre le milieu II^e s. et le début IV^e s. ; le matériel céramique inclut plusieurs tessons de céramique sigillée ou commune datées de la même période, dont de nombreux tessons de poteries qui ont été fabriqués dans l'atelier de la Bosse, implanté en territoire cénoman et actif au cours de la seconde moitié II^e s. et durant le III^e s. La fréquentation du lieu de culte semble décliner à partir de la fin du III^e s. : le nombre de fragments de céramique baisse significativement, du moins pour les productions qui sont bien datées (sigillée d'Argonne et céramique à l'éponge), mais les monnaies restent importantes, d'un point de vue quantitatif – 88 pièces ont été émises entre 305 et 350 (Bazin, Delage, 2005 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 82).

Un incendie, qui a précédé la démolition générale du sanctuaire, est peut-être lié à son abandon. Des traces d'un feu intense ont en effet été perçues dans les galeries nord, ouest et sud du quadriportique, ainsi que dans une exèdre, sous la forme d'une couche de cendres, épaisse jusqu'à 15 cm et directement recouverte par les niveaux de destruction du sanctuaire. Cette couche riche en matériaux brûlés contient, entre autres, une monnaie de bronze, frappée entre 321 et 323 et restée peu de temps en circulation. Elle fournit donc un *terminus post quem* précis. Toutefois, la présence de multiples monnaies des années 330-340, dans les niveaux d'incendie et de destruction, témoigne probablement d'une activité qui a perduré durant ces deux décennies. L'abandon du sanctuaire a donc probablement eu lieu entre 330 et 350 ; l'incendie qui a détruit au moins une partie du quadriportique peut être la cause de sa désaffectation, qu'il soit accidentel ou volontaire, à moins qu'il n'en soit une conséquence, et qu'il soit donc lié à sa clôture ou à sa démolition, délibérée, voire planifiée. Des foyers aménagés sur le sol de la galerie nord, ainsi que des fosses creusées dans la cour, sont aussi probablement postérieurs à son abandon.

La destruction du monument est renseignée par les niveaux de démolition accumulés sur le sol des portiques et dans la cour. Constitués de divers débris en pierre, en métal et en terre cuite, issus des édifices, triés et dont une grande partie a été récupérée, ils contiennent aussi plusieurs objets, dont la datation n'excède pas le IV^e s. Les deux monnaies frappées après 348 – et peut-être aussi d'autres monnaies antérieures – peuvent se rattacher à la phase de démolition, de débitage et de récupération de ces matériaux, qui débute dès l'Antiquité tardive, plutôt qu'à la fin de la fréquentation du sanctuaire. Par ailleurs, plusieurs témoignages littéraires indiquent que le site sert encore de carrière de pierre durant les décennies centrales du XVIII^e s. (Bérard *et al.*, 2001, p. 107 ; Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 351-354 ; V. Brouquier-Reddé, K. Gruel, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 240-241 ; Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 81-82 : horizons 6b/7).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Les fouilles conduites par P. Térouanne, puis celles codirigées par V. Brouquier-Reddé et K. Gruel, ont livré une abondante série de blocs inscrits ou sculptés, qui se rattachent aux phases 3 et 4 du sanctuaire.

Les documents épigraphiques peuvent être divisés en deux ensembles. Le premier rassemble trois bases découvertes en 1959, probablement destinées à porter une statue (*I.25-27*) (F. Bérard, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 45-

47 ; Fr. Bérard, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 308-310 : inscriptions n° 1 à 3 ; Bérard, 2006, p. 21-23). Elles ont été exhumées sous le sol du portique occidental, donc aux abords du temple A2 et dans un contexte que l'on peut vraisemblablement rattacher à la phase 3. Elles sont toutes trois dédiées à Mars Mullo et à l'empereur, vivant ou défunt, et ont été offertes en guise d'ex-voto – du moins pour deux d'entre elles –, par trois fidèles différents. L'une d'entre elles (*ILTG*, 343), cylindrique et haute de 0,91 m, a ainsi été dédiée par Crescens, esclave public¹ ; une seconde (*ILTG*, 344), fragmentaire, est ornée de la représentation d'un homme ou d'un dieu tenant une lance, et a été offerte par un dédicant dont le nom n'est pas lisible² ; la troisième (*ILTG*, 345), parallélépipédique et haute de 0,96 m, par un pèlerin du nom de Severus, fils de Niger³. D'après les formulaires employés, une datation haute de ces trois supports, dans le courant du I^{er} s. de n. è., a été proposée. Selon toute vraisemblance, ces inscriptions permettent donc d'identifier Mars Mullo comme la divinité honorée dans le temple A2.

La seconde série regroupe 8 dédicaces, lacunaires, réalisées en tout ou partie à titre public, au nom de la cité des Aulerques Cénomans, en l'honneur de l'empereur ou de sénateurs et de notables locaux. Ces inscriptions, gravées sur des plaques de marbre, sont complétées par trois autres textes fragmentaires, mentionnant la *civitas* ou ses institutions politiques ; postérieures au milieu du II^e s. de n. è., elles se rapportent toutes à la phase 4 et proviennent des environs du temple A3. Aucune ne fait référence à une divinité et leur intérêt, pour la restitution des cultes, réside alors dans le fait qu'elles témoignent du statut public du sanctuaire, que l'on peut raisonnablement supposer être toujours dédié à Mars Mullo au cours de la phase 4 (Fr. Bérard, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 109-123 ; Fr. Bérard, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 360-374 : inscriptions n° 4 à 14 ; Bérard, 2004 ; Bérard, 2011).

De multiples débris de statuaire ont aussi été collectés lors des opérations de terrain. Une partie de ces éléments, très fragmentés, a été intégrée au décor architectural du sanctuaire de la phase 4 – avec des scènes en relief issus de frontons ou d'autels –, sans doute dès sa construction, tandis que d'autres peuvent constituer des sculptures en ronde-bosse, peut-être déposées dans son enceinte par des fidèles, en guise d'offrandes. Aux côtés de nombreux fragments indéterminés, quelques représentations ont pu être identifiées et témoignent d'une parure variée et de qualité. Parmi les figures en très haut-relief, ont été reconnues une tête juvénile et casquée du dieu Mars (*R.4*), ainsi qu'une autre tête similaire dont l'identification reste incertaine (*R.3*), les têtes de trois femmes d'âge différent, dont une probable nourrice, une tête de vieil homme barbu et d'autres parties anatomiques issues d'images de chasseurs ou de guerriers. Ces personnages semblent se rattacher à des scènes illustrant des thèmes mythologiques héroïques. Le thème triomphal apparaît aussi sur des éléments d'entablement et de colonnes, ornés d'armes sculptées, tandis que d'autres scènes sont d'inspiration dionysiaque : un tambour de colonne illustre le combat d'Amour et de Pan, auquel assistent un couple de personnage, peut-être Mars et Vénus (*R.5*), tandis que d'autres débris de fût de colonne sont agrémentés de figures de satyres, de feuilles et de vigne et de grappe de raisin en relief. Le style de ces différentes représentations permet de les rattacher, selon toute vraisemblance, à la seconde moitié du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. (Lantier, 1966, n° 9169-9181 ; Fr. Gury, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 124-133 ; Fr. Gury, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 354-360).

D'autres images, en bronze, ont participé de l'ornement du lieu de culte, ou bien ont constitué de petites offrandes figuratives apportées par les fidèles. Parmi les éléments identifiables, aucune forme complète n'a été découverte, mais des débris de statuettes et de statues anthropomorphes, ainsi que de figurines d'animaux, ont été mis au jour. Il ne reste, des premières, que deux doigts, provenant de statues aux deux tiers de la taille humaine, ainsi qu'un morceau de chevelure et un poing fermé ; des secondes, ont été retrouvées trois pattes de bovidés et une quatrième de lion. Par ailleurs, plusieurs dizaines de figurines en terre cuite ont aussi été introduites dans l'enceinte du sanctuaire ou à ses abords immédiats. Les 67 fragments inventoriés proviennent des environs des bases H et I, ainsi que des galeries nord, ouest et sud, et de l'extérieur du sanctuaire, près du portique méridional (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 357). Ils sont issus, pour 46 d'entre eux (soit 68,7 % du lot) d'au moins 28 bustes d'enfant souriant (Risus) et de représentations de Vénus anadyomènes (10 fragments), de déesses-mères (3 fragments), de *cucullati* (2 fragments), d'un cheval (un fragment), d'un bélier (un fragment), de mammifères indéterminés (2 fragments), tandis que 2 derniers restes n'ont pas été identifiés. Les productions représentées au sein de l'ensemble sont datées entre la première moitié du I^{er} s. et la première moitié du III^e s. de n. è. (R. Lucas, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 138-143 ; Ledauphin, 2015a, p. 367 et p. 370 ; Ledauphin, 2015b, p. 221).

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers collectés en fouille se rattachent aux différentes phases de l'évolution du lieu de culte. En ce qui concerne les deux premières phases, avant le changement d'ère et durant les premières années du I^{er} s. de n. è., les objets

1. « *Aug(usto) et / Marti Mulloni / Crescens servus / publicus l(ibens) m(erito)* » : « à Auguste et à Mars Mullo, Crescens, esclave public (a élevé ce monument) de son bon gré et à bon droit ».

2. « *--- et / M[art ?]i Mu[l(loni)] / [S]ex(tus ?) COEIC / ---* » : « [...] et à Mars Mullo, Sextus (?) [...] ».

3. « *Marti Mulloni / et diuo Aug(usto) / Seuerus Nigri / fil(ius) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* » : « à Mars Mullo et à Auguste divinisé, Severus, fils de Niger, s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à bon droit ».

ont surtout été découverts en position secondaire, mêlés dans un remblai antérieur à la fondation du temple A2 (phase 3), ou, pour la phase 1, piégés dans le comblement de plusieurs structures en creux. Les monnaies gauloises et romaines liées aux phases 2 et 3 proviennent des abords immédiats du temple A2 et le matériel rattaché à la fréquentation du sanctuaire monumental (phase 4) a été mis au jour sur le sol de la cour ou des galeries, mais aussi et surtout dans des zones extérieures au sanctuaire, près de sa porte septentrionale et de l'exèdre P – ces restes résultent-ils de l'évacuation d'offrandes, ou bien sont-ils associés à une occupation périphérique (cuisines, boutiques, logements de fidèles, etc.) ? Les niveaux de démolition du lieu de culte, formés après son abandon, ont aussi livré une partie du numéraire et quelques tessons de céramique.

Il a été remarqué que la céramique est peu abondante pour la période gauloise et au début de l'époque romaine (phases 1 et 2) ; l'étude de ces quelques restes n'a d'ailleurs pas été publiée (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 297). Du I^{er} s. au milieu du II^e s. de n. è., au cours de la phase 3 et durant le chantier de construction du sanctuaire monumental, la vaisselle est davantage présente. Les assiettes, les plats, les coupes et les coupelles sont alors en proportion plus élevée que durant la phase 4 – du milieu du II^e s. au III^e s., pour les lots étudiés –, durant laquelle dominent mortiers et formes fermées en céramique commune, produits notamment dans l'atelier sarthois de la Bosse. Les vases associés à cette dernière phase de fréquentation comprennent aussi des formes variées de céramique sigillée. Aucun traitement particulier n'a été observé sur les vases des quatre phases ; les *graffiti* d'époque romaine correspondent essentiellement à des marques d'appartenance, plus rarement à des graphiques ou à du numéraire (B. Bazin, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 161-177 ; B. Bazin et R. Delage, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 348-354 et p. 379 ; Bazin, Delage, 2005). Quant aux restes fauniques, ils ne sont pas conservés pour les phases 1 et 2 ; aucune mention n'est faite d'éventuels ossements liés à la phase 3 (Brouquier-Reddé, Gruel, 2006, p. 137). En revanche, un lot de 5 538 ossements a pu être étudié pour la période couvrant le chantier de construction du sanctuaire et la fréquentation du sanctuaire monumental, entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. (début de la phase 4). Plus précisément, en ce qui concerne les 3 780 restes (dont 1 407 ont été déterminés) issus des niveaux liés à la fréquentation du lieu de culte durant la phase 4, ils proviennent à la fois de la cour et des abords du sanctuaire, à proximité de l'exèdre P. Ces restes, assez fragmentés, représentent un poids de 15,9 kg et appartiennent à un minimum de 86 animaux. La triade domestique domine, avec le porc en première position (66,3 à 71,8 % des restes, pour un minimum de 54 individus), suivi des caprinés (8,6 à 22,3 %, soit un minimum de 13 individus) et du bœuf (10,9 à 19,2 %, soit plus de 5 individus). La présence des autres espèces représentées reste anecdotique : s'ajoutent un seul reste de chien et un autre de cheval, 31 de coq domestique (soit 4 individus, *a minima*), 11 d'oie (2 individus), 2 de canard colvert (un individu), 51 d'autres oiseaux non déterminés, 11 issus d'au moins 2 lièvres et 14 provenant d'au moins 2 cerfs. Parmi les espèces marines, ont pu être identifiés 149 restes d'huîtres, quelques coques, palourdes et moules, ainsi qu'un reste de poisson non déterminé. L'étude, plus détaillée, des ossements issus des animaux de la triade domestique a montré que, pour le porc et les caprinés, ce sont des restes associés à des parties charnues (membres surtout, pieds et têtes), issus de jeunes individus pour le porc, qui ont été rejetés, tandis que les restes de bœuf correspondent plutôt à des déchets de boucherie (pieds et côtes) (Fr. Poupon et Y. Dreano, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 156-160 ; Fr. Poupon, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 375-377 ; Brouquier-Reddé *et al.*, 2008).

En 2004, 843 monnaies provenant du sanctuaire ont été identifiées par K. Gruel et G. Depeyrot ; le catalogue détaillé du numéraire n'a pas été publié, mais les indications fournies permettent d'en préciser les caractéristiques générales (fig. 5). Parmi celles-ci, 541 sont antérieures au début du Haut-Empire – l'essentiel est de facture gauloise, puisque seuls 11 deniers ou quinaires républicains ont été recensés – et 302 monnaies de l'époque romaine impériale ont été déterminées. Le numéraire gaulois comprend 314 potins à tête diabolique, issus de la vallée de la Loire, ainsi que trois autres types de potins, 51 monnaies d'argent à la tête casquée et au carnyx, attribuées aux Aulerques Cénomans, 2 statères et 2 quarts de statère d'une série cénomanes, 13 pièces issues du territoire voisin des Carnutes et 5 de celui des Aulerques Éburovices. Ces émissions régionales sont complétées par un lot de monnaies apportées de territoires plus éloignés, qui confèrent à l'ensemble un caractère original : des oboles de Marseille, des drachmes de Rhodé et leurs imitations – apportées sur le site dès le II^e s. av. n. è. ? –, et des pièces attribuées aux territoires des Voconces, des Allobroges, des Éduens, des Séquanes, des Ségusiaves, des Lémovices, des Pictons et des Bituriges Cubes. À titre d'hypothèse, K. Gruel propose d'y voir, pour l'essentiel, des monnaies véhiculées par des militaires issus de troupes auxiliaires romaines, durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. De même, les 11 deniers et quinaires républicains sont en grande majorité datés des années 50 à 30 av. n. è., mais ils sont issus d'un contexte plus tardif. Quant aux monnaies postérieures à 27 av. n. è., elles couvrent l'ensemble du Haut-Empire et le début de l'Antiquité tardive : 103 ont été émises entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. de n. è. (dont 43 datent de la période augustéenne), 52 au cours du II^e s., 2 de la première moitié du III^e s., 76 des années 260 aux premières années du IV^e s. (dont 63 imitations radiées) et plus de 69 de la première moitié du IV^e s., avec seulement 2 exemplaires postérieurs à la réforme de 348 – et antérieurs à la fin des années 350 (K. Gruel, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 48-54 ; K. Gruel et G. Depeyrot, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 303-305, p. 307-308, p. 346-348 et p. 351 ; Gruel, 2005 ; Gruel, 2014). Rares sont les monnaies mutilées au sein de cet important ensemble : « moins d'une dizaine » de pièces ont subi ce traitement (Brouquier-Reddé, Gruel, 2015, p. 76), parmi les-

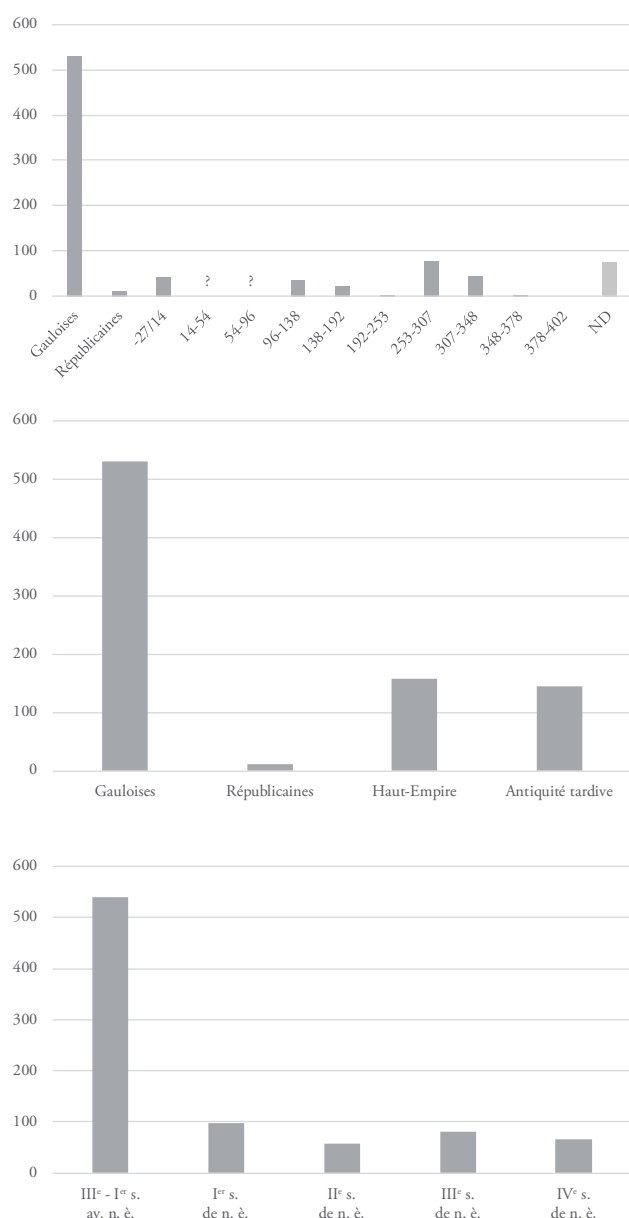


Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

compte les découvertes postérieures à 2001, date après laquelle la fouille des niveaux de l'âge du Fer a été poursuivie (Th. Lejars, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 32-40 ; Th. Lejars, *in* Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 297-303).

L'*instrumentum* d'époque romaine, partiellement publié¹, comprend un nombre plus faible d'objets. Le domaine de la parure est représenté par au moins 8 fibules en bronze étamé ou non, datées du I^{er} s. et du II^e s. de n. è., des bagues et des anneaux, dont 2 en argent, 2 bracelets en bronze ou en pâte de verre, 11 perles en bronze, en pâte de verre ou en pierre, 3 épingles en bronze ou en os et peut-être une pendeloque ou un pendentif en bois de cerf. Quelques objets de toilette ou liés à des pratiques médicales ont aussi été identifiés : une palette à fard en marbre rose, 2 spatules en argent, une sonde-spatule en bronze et une cuillère en os. Signalons aussi la découverte d'une clef, d'anneaux métalliques dont l'usage n'est pas connu et d'une boîte en bronze (A. Cétout, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 146-155 ; S. Bou-tier, *in* Raux *et al.*, 2015, p. 293, n° 190).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé en limite orientale de l'agglomération secondaire d'Allonnes, à quelques dizaines de mètres de la Sarthe,

quelles figurent *a minima* 6 monnaies gauloises, dont 2 en or, découvertes avant 1994 (Aubin, Meissonnier, 1994, p. 143 et p. 146).

Un inventaire succinct des autres types de mobiliers laténiens a été publié en 2004. En majorité en fer, ces 150 objets brisés et souvent fragmentaires correspondent, pour une large part, à de l'armement et à d'autres équipements liés au monde de la guerre (78 fragments, en majorité des épées et leurs fourreaux, ainsi que des débris de lances, de boucliers, de casque, de cotte de maille, de ceintures et une pièce de char) et, dans une moindre mesure, à de la parure (14 objets, dont 3 fibules métalliques, 4 bracelets en alliage cuivreux, 2 perles en verre, 3 bracelets en verre et 2 en lignite) ou à des ustensiles variés (4 fragments de chaudron, une anse de seau, 3 appliques ornées, des forces, un rasoir et deux produits semi-finis). À partir de la datation typologique de ces artefacts, différents horizons chronologiques ont pu être proposés. Les plus anciens objets, disparates et peu nombreux, sont ainsi datés de la fin du V^e s. ou du début du IV^e s. av. n. è. (horizon 1) : il s'agit de 2 fibules, d'un élément de char, d'une pointe de flèche en bronze, d'une perle tubulaire en verre et d'une possible plaque de revêtement de roue de char. La majeure partie des objets métalliques se rattache à l'horizon 2a, daté de la fin du IV^e s. et du début du III^e s. : le dépôt d'armement devient alors une pratique relativement importante, notamment pour les épées et les fourreaux (au moins 10 individus), et les boucliers ; deux appliques décoratives en bronze, caractéristiques du « style plastique », renvoient à la même chronologie. Puis, durant l'horizon 2b (de la seconde moitié du III^e s. au milieu du II^e s.), l'armement est plus rare (2 fragments d'épées), mais les parures sont plus fréquentes, avec 2 perles et 3 fragments de bracelets en verre et 2 autres en lignite. Enfin, peu d'objets se rattachent aux horizons 3a (de la seconde moitié du II^e s. au milieu du I^{er} s. : un fragment de fibule en fer, un bracelet en verre) et 3b (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et début du I^{er} s. de n. è. : une extrémité de fourreau en bronze, une paragnathide de casque et un fragment de cotte de mailles). Cette liste ne prend toutefois pas en

1. Un mémoire de Master 1, réalisé par S. Bou-tier (2007), a traité une part de l'*instrumentum* découvert ; il n'a pas été consulté dans le cadre de la préparation de cette notice.

le sanctuaire de la Forêterie occupe une position centrale au sein de la cité des Aulerques Cénomans. Il est ainsi situé à 4 km de la ville du Mans/*Vindinum*, chef-lieu de la *civitas*, et à 200 m au sud-ouest du gué de Chaoué, dont la traversée permet sans doute de joindre les habitats agglomérés d'Allonnes et du Mans.

▪ Environnement proche

Les premiers vestiges de la vaste agglomération secondaire d'Allonnes, dont le toponyme antique n'est pas connu, ont été identifiés durant le XVIII^e s. Depuis la fin des années 1960, les multiples opérations archéologiques programmées et préventives conduites sur la commune d'Allonnes ont documenté plusieurs secteurs de l'habitat groupé antique, qui a couvert, lors de son extension maximale, près de 100 ha – avec toutefois des espaces peu densément bâtis, l'essentiel se développant sur environ 50 ha (**fig. 6**) (Biarne dir., 1974 ; N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 104-138 ; Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 19-28 ; Legeard-Hervé, 2012 ; Monteil, 2012, p. 240-242 ; Gruel *et al.*, 2015 ; Mare dir., 2015 ; Bernollin, Brouquier-Reddé, 2018 ; Brouquier-Reddé *et al.*, à paraître). Si une présence gauloise est attestée au sanctuaire de la Forêterie, on ignore si cet espace cultuel préromain est associé à un habitat groupé dès l'âge du Fer. À partir de la première moitié du I^{er} s. de n. è., l'agglomération se développe à l'ouest de la butte des Fondues et du gué de Chaoué, qui offre un point de franchissement de la Sarthe et relie sans doute Allonnes au Mans. Les rues de l'agglomération n'ont pas encore été localisées avec certitude. En revanche, les édifices publics sont mieux renseignés et témoignent d'une parure monumentale particulièrement développée : le grand sanctuaire public consacré à Mars Mullo, en limite



Fig. 6 : l'agglomération secondaire d'Allonnes. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 241, fig. 207a, Legeard-Hervé, 2012 et Gruel *et al.*, 2015, p. 172, fig. 5, sur fond IGN.

orientale de l'habitat, est implanté à 1 km au nord-est du lieu de culte des Perrières (S.10) qui, lui, est installé à sa périphérie méridionale ; de grands thermes, explorés au milieu du XIX^e s. et sondés en 2015 près de la rue Pasteur, sont situés à 600 m à l'ouest de la Foréterie, et un important bâtiment, peut-être lui aussi public, mais dont on ignore la fonction, a partiellement été fouillé au Mail, en 2010, soit à 450 m à l'ouest. Par ailleurs, plusieurs aménagements à vocation domestique ou artisanale ont été étudiés à l'occasion de sondages, dont certains (Guillier dir., 2007 ; Guillier dir., 2015) ont permis de déterminer les limites sud-ouest et septentrionale de l'habitat groupé. Ce dernier périlite probablement durant la seconde moitié du IV^e s., bien que plusieurs quartiers semblent délaissés, voire abandonnés, dès le courant du III^e s. – mais un bourg se maintient peut-être, sur une surface bien plus réduite, durant le Moyen Âge.

À moins de 150 m au nord-ouest du sanctuaire, des sondages réalisés en 2007 et en 2011 dans les rues Charles Gounod et Georges Bizet ont confirmé des observations plus anciennes : des fosses, des limites parcellaires, des murs et des puits, associés à du matériel du I^{er} s. à la fin du III^e s. de n. è., et parfois à des mobiliers plus anciens (préhistoriques ou protohistoriques), témoignent de l'occupation des abords septentrionaux du lieu de culte dans l'Antiquité. Néanmoins, l'organisation et l'évolution de ce quartier de l'agglomération antique d'Allonnes ne peuvent pas être précisés en l'état des connaissances (Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 128 ; Cormier dir., 2007 ; Guillier dir., 2011).

5 – Synthèse et interprétation

Les opérations archéologiques conduites sur le site de la Foréterie à Allonnes permettent de reconstituer l'évolution d'un grand sanctuaire fréquenté durant plus de six siècles, depuis sa fondation durant le second âge du Fer jusqu'à son abandon vers le milieu du IV^e s. de n. è.

Si les mobiliers métalliques les plus anciens sont attribués au début du second âge du Fer, vers la fin du V^e s. ou le début du IV^e s. av. n. è., ils demeurent peu nombreux et ont pu constituer des objets conservés durant plusieurs générations avant d'être introduits au sein du sanctuaire. De fait, les dépôts d'équipements de guerrier semblent surtout se développer à partir de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s., puis se poursuivre, dans une moindre mesure, jusqu'à la fin de la période gauloise ; en parallèle, mais essentiellement à partir de la seconde moitié du III^e s., des parures sont déposées, probablement en tant qu'offrandes, au même titre que les armes, dans l'enceinte du lieu de culte. L'organisation et l'architecture de ce dernier est difficile à appréhender jusqu'à la fin de l'âge du Fer (phase 1) : l'entremêlement de structures en creux révèle l'existence de palissades, de bâtiments de plan circulaire ou quadrangulaire et de diverses fosses qui se sont succédé, probablement durant plusieurs siècles, sur une aire de plus de 2 000 m². Les limites de cette dernière, en grande partie non reconnues, ont certainement évolué au cours du temps. Durant les décennies qui ont précédé le changement d'ère, probablement après la conquête des Gaules par César, le sanctuaire est réorganisé (phase 2) : un système de palissades clôt l'espace au nord et au nord-est, tandis que d'autres constructions, dont la fonction n'a pu être déterminée, apparaissent plus à l'est. Le premier temple A1 est vraisemblablement construit, en matériaux périssables, dès cette phase, qui s'achève au début du I^{er} s. de n. è. ; les offrandes monétaires s'accumulent par centaines autour de ce probable édifice.

Le lieu de culte est doté de constructions maçonnées dans le courant du I^{er} s. de n. è., peut-être dès les premières décennies du siècle (phase 3). Cet état antérieur à la monumentalisation du sanctuaire, mise en œuvre dès les années 80 de n. è., se caractérise déjà par des constructions imposantes, notamment par la présence d'un grand portique à avancées qui paraît fermer l'aire sacrée à l'ouest. Les autres constructions, y compris le temple A2, de dimensions moyennes, ainsi que les limites de la cour du sanctuaire sont peu connues, en raisons des perturbations liées aux aménagements postérieurs. Les mobiliers collectés indiquent une évolution des pratiques rituelles : les offrandes monétaires, moins abondantes après la période augustéenne ou les années qui l'ont suivie, sont accompagnées du dépôt de quelques objets de parure.

Les travaux de reconstruction du lieu de culte, particulièrement bien documentés, durent environ huit décennies et s'achèvent vers 160-170 de n. è. La lenteur du chantier, découpé en plusieurs phases, doit probablement être mise en relation avec les investissements financiers nécessaires à l'édification de ce grand sanctuaire, répartis en de multiples étapes. Pendant ce temps, on ignore où le culte a pu être transféré – au sanctuaire des Perrières, distant d'un kilomètre, ou au sein de constructions temporaires, non localisées, plus proches du lieu de culte de la Foréterie ? À l'issue de ces travaux, le sanctuaire acquiert une apparence monumentale et une organisation radicalement différente de ce qui existait auparavant : son emprise est considérable – elle dépasse l'hectare – et un imposant quadriportique sert d'écrin à la cour où s'élèvent le grand temple A3 ainsi qu'une fontaine et sans doute plusieurs statues. Les matériaux employés pour l'édification de ce monument, variés, de qualité et parfois importés de loin, ainsi que son décor peint et sculpté participent au faste déployé pour son ornementation. Quant au temple A3, dont les dimensions sont particulièrement grandes, il présente une architecture originale, avec un plan associant une *cella* circulaire, une galerie carrée et un vestibule rectangulaire, l'ensemble étant juché sur un haut podium, accessible par un escalier orienté. Les emprunts au vocabulaire classique – emploi de l'ordre corinthien, scènes mythologiques sculptées en haut-relief –, l'orientation du temple et son exhaussement au moyen d'un podium, caractéristiques importées de Rome, se mêlent à une structure propre aux édifices de culte des provinces occidentales, composée d'une *cella* turriforme et d'une galerie périphérique, ici plus étroite qu'ailleurs.

Les inscriptions mises au jour à la Forêterie indiquent qu'au sein du sanctuaire, le culte impérial est associé à celui du dieu Mars Mullo, dès le I^{er} s. de n. è. Les temples successifs A et B correspondent alors à la résidence de ce dieu, honoré dans un lieu de culte dont l'importance est perceptible dès les premières décennies du Haut-Empire. Sa monumentalité va de pair avec un statut public, ici confirmé par plusieurs inscriptions commémoratives, datées de la phase 4. Fr. Bérard souligne que « les dimensions du sanctuaire de la Forêterie, à Allonnes, et sa situation, à quelques kilomètres de la cité de *Vindinum*, assurent que son titulaire devait être un dieu important, peut-être le dieu principal de la cité des Cénomans » : Mars Mullo, dont le culte est célébré dans différentes cités de l'Ouest de la Lyonnaise, est ici vénéré dans le plus imposant monument religieux connu à l'échelle de la *civitas* (Bérard, 2015, p. 192).

Lors de la phase 4, peu d'offrandes paraissent avoir été déposées dans l'enceinte à vocation cultuelle ; les monnaies, de nouveau nombreuses à partir de la fin du III^e s., contrairement à la céramique, indiquent toutefois qu'il est fréquenté jusqu'à la première moitié du IV^e s. Son abandon est peut-être lié à un incendie, que l'on situe autour des années 330-350, dont on ne sait toutefois s'il a lieu après la désaffectation du sanctuaire, ou bien s'il a été la cause principale de sa désertion. Néanmoins, la démolition qui suit rapidement, selon toute vraisemblance, l'embrasement partiel ou total du monument indique qu'il n'a pas été jugé important de le reconstruire, mais qu'au contraire sa destruction a été méthodique, bien qu'elle n'ait jamais été achevée.

La publication prochaine des résultats des dernières campagnes de fouille permettra une meilleure compréhension de ce sanctuaire monumental, pour lequel les états les plus anciens, rarement conservés ou étudiés à l'échelle d'un tel site, méritent une attention toute particulière.

6 – Bibliographie

Aubin, Meissonnier, 1994 – AUBIN G., MEISSONNIER J., « L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne », in GOUDINEAU Chr. *et al.* (dir.), p. 143-152.

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Bazin, Delage, 2005 – BAZIN B., DELAGE R., « Un lot de céramiques de la fin du Haut-Empire à Allonnes (Sarthe) », in SFEAG, *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*, p. 649-653.

Bérard, 2004 – BÉRARD Fr., « Un nouveau cursus sénatorial à Allonnes (Sarthe) », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 116-2, p. 1039-1112.

Bérard, 2006 – BÉRARD Fr., « Mars *Mullo* : un Mars des cités occidentales de la province de Lyonnaise », in BROUQUIER-REDDÉ *et al.* (dir.), p. 17-34.

Bérard, 2011 – BÉRARD Fr., « Nouvelles données sur le légat d'Allonnes », in DEROUX Y. (dir.), *Corolla epigraphica. Hommage au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, Latomus (Latomus, 331), vol. 1, p. 1-12.

Bérard, 2015 – BÉRARD Fr., « Les dieux des Cénomans et des Diablintes », in RAUX St. *et al.*, p. 192-197.

Bérard *et al.*, 2001 – BÉRARD Fr., BERNIER N., BROUQUIER-REDDÉ V., CORMIER S., GRUEL K., « I. Le sanctuaire de la Tour-aux-Fées », in BOUVET J.-Ph. (dir.), p. 107-119.

Bernollin, Brouquier-Reddé, 2018 – BERNOLLIN V., BROUQUIER-REDDÉ V., « Du site gaulois à l'agglomération romaine d'Allonnes : dix-huit ans de recherche », in HIRIART E., GENECHESI J., CICOLANI V., MARTIN St., NIETO-PELLETIER S., OLMER F. (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, Bibracte (Bibracte, 29), p. 309-313.

Biarne (dir.), 1974 – BIARNE J. (dir.), *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans, faculté des lettres et sciences humaines du centre universitaire du Mans, 132 p.

Boutier, 2007 – BOUTIER S., *Le petit instrumentum domesticum en territoire cénoman : état des lieux et perspectives*, mémoire de Master 1, Le Mans, université du Maine. [non consulté]

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Brouquier-Reddé, Cormier, 2011 – BROUQUIER-REDDÉ V., CORMIER S., « Le chantier de décoration et les déchets de pierre du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthe) », in BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER FL. (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture stuc*, actes de colloque international (université de Toulouse 2 – Le Mirail, 9-12 octobre 2008), Bordeaux, Aquitania (suppl. à la revue *Aquitania*, 20), p. 405-419.

Brouquier-Reddé, Gruel, 2006 – BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K., « Variations autour d'un plan type de sanctuaire », in BROUQUIER-REDDÉ V. *et al.* (dir.), p. 135-153.

Brouquier-Reddé, Gruel, 2015 – BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K., « Sanctuaire de Mars Mullo, la Forêtterie, Allonnes (Sarthe) », in RAUX St. *et al.*, p. 73-83.

Brouquier-Reddé, Gruel (dir.), 2004 – BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K. (dir.), avec la collaboration de ALLAG Cl., BAZIN B., BÉRARD Fr., BERNOLLIN V., BERTRAND E., CORMIER S., COUTELAS A., DELAGE R., DEPEYROT G., DROST V., GUILLAUMET J.-P., GURY Fr., LEFÈVRE C., LEJARS Th., LOISEAU Chr., POUPON Fr., « Le sanctuaire de *Mars Mullo* chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe). V^e s. av. J.-C. – IV^e s. apr. J.-C. État des recherches actuelles », *Gallia*, 61, p. 291-386 et 10 pl. h.-t.

Brouquier-Reddé *et al.*, 2004 – BROUQUIER-REDDÉ V., CORMIER S., GRUEL K., LEFÈVRE C., « Essai de restitution du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthe) », in BOST J.-P. (dir.), *Temples ronds monumentaux*, actes de journée d'étude (Bordeaux, Maison de l'archéologie, 23 novembre 2002), *Aquitania*, 20, p. 105-122.

Brouquier-Reddé *et al.*, 2008 – BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K., POUPON Fr., « Allonnes (Sarthe) : les os animaux provenant des phases de construction et de fréquentation du sanctuaire de Mars Mullo », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 103-117.

Brouquier-Reddé *et al.*, 2015 – BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., CORMIER S., LOISEAU Chr., « Les chantiers de construction », in RAUX St. *et al.*, p. 172-181.

Brouquier-Reddé *et al.*, à paraître – BROUQUIER-REDDÉ V., BÉRARD Fr., BERNOLLIN V., CORMIER S., LUCAS R., « Allonnes (Sarthe). I^{er} s. av. J.-C. – VI^e s. apr. J.-C. », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Brouquier-Reddé *et al.* (dir.), 2006 – BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 337 p.

Cormier, 2008 – CORMIER S., *Les décors antiques de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Synthèse sur l'architecture d'applique dans les territoires des Aulerques (I^{er} siècle – III^e siècle après J.-C.)*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, 2 vol., 536 p. et annexes.

Cormier (dir.), 2007 – CORMIER S. (dir.), *Commune d'Allonnes (Sarthe). « Locaux associatifs : Jardin des Cultures, rue Charles Gounod. Allonnes 72.003.030, 72.003.031 »*, rapport de sondage programmé (CAPRA), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 19 p. et annexes.

Coutelas, Monier, 2012 – COUTELAS A., MONIER FL., « Ni stuc ni peinture : un traitement illusionniste des enduits », in BOISLÈVE J., JARDEL K., TENDRON G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} – IV^e siècle. Peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, actes du colloque de Caen (7-8 avril 2011), Caen, Conseil général du Calvados, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoires, 45), p. 191-206.

Gruel, 2005 – GRUEL K., « Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata* : Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or) », in HASELGROVE C., WIGG-WOLF D. (dir.), *Iron Age Coinage and Ritual Practices*, Mainz am Rhein, Philipp von Zabern (Studien zu Fundmünzen der Antike, 20), p. 301-319.

Gruel, 2014 – GRUEL K., « La stratigraphie des sanctuaires, un piège chronologique pour les monnaies », *Archaeologia Mosellana*, 9, p. 399-404.

Gruel, Brouquier-Reddé (dir.), 2003 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V. (dir.), *Le sanctuaire de Mars Mullo. Allonnes (Sarthe)*, catalogue d'exposition (Allonnes, 2003), Le Mans, éditions de la Reinette, 190 p.

Gruel *et al.*, 2008 – GRUEL K., BERNOLLIN V., BROUQUIER-REDDÉ V., « Les sanctuaires, éléments structurels du territoire antique », in COMPATANGELO-SOUSSIGNAN R., BERTRAND J.-R., CHAPMAN J., LAFFONT P.-Y., *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques*, actes du colloque COST (Le Mans, 7-9 décembre 2006), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Documents archéologiques, 1), p. 35-44.

Gruel et al., 2015 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., GUILLIER G., CHEVET P., MEUNIER H., « Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum* (Sarthe) », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 167-189.

Guillier (dir.), 2007 – GUILLIER G. (dir.), *Commune d'Allonnes (Sarthe). « Les Perrières »*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 48 p.

Guillier (dir.), 2011 – GUILLIER G. (dir.), *Allonnes, Sarthe, rues Bizet et Gounod. Quelques données complémentaires sous la ville nouvelle*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 19 p.

Guillier (dir.), 2015 – GUILLIER G. (dir.), *Région des Pays de la Loire, département de la Sarthe, ville d'Allonnes, « Cœur de ville », contre-allée Debussy*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 64 p.

Lantier, 1966 – LANTIER R., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quinzième. Suppléments (suite)*, Paris, Presses universitaires de France (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 173 p. et CXVII pl.

Ledauphin, 2015a – LEDAUPHIN A., « Les figurines en terre cuite gallo-romaines dans les cités des Aulerques Cénomans et Diablintes », in RAUX St., BERTRAND I., FEUGÈRE M. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, actes de la table-ronde européenne *instrumentum* (Lyon, 18-20 octobre 2012), Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Monographie *Instrumentum*, 51), p. 357-374.

Ledauphin, 2015b – LEDAUPHIN A., « Les offrandes de figurines en terre cuite », in RAUX St. et al., p. 220-221.

Lefèvre, 2006 – LEFÈVRE C., « La restitution de l'ordre du temple de Mars Mullo à Allonnes (Sarthe) », in BROUQUIER-REDDÉ et al. (dir.), p. 297-304.

Legéard-Hervé, 2012 – LEGEARD-HERVÉ C., avec une contribution de CORMIER S., « Une fouille récente à Allonnes (Aulerques Cénomans) : un établissement important situé entre les thermes publics et le sanctuaire de Mars Mullo », *Aremorica*, 5, p. 89-116.

Loiseau, 2009 – LOISEAU Chr., *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er} – III^e s. après J.-C.)*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, 2 vol., 591 p. et 281 p.

Mare (dir.), 2015 – MARE E. (dir.), *Pays de la Loire, Sarthe, Allonnes (72 0003), 25 boulevard Pasteur. Thermes gallo-romains des Tuffettes*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 40 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Raux et al., 2015 – RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p.

Térouanne, 1974 – TÉROUANNE P., « Les sanctuaires d'Allonnes », in BIARNE J. (dir.), *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans, faculté des lettres et sciences humaines du centre universitaire du Mans, p. 58-88.

S.10 – Allonnes (Sarthe), les Perrières

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 487775 ; Y = 6766160

Numéro d'entité archéologique : 72 003 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : Minerve

Chronologie générale : début du I^{er} s. – fin du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site des Perrières, relevant d'une agglomération secondaire antique localisée à Allonnes, est signalé dès le XIX^e s. : un plan dressé par le capitaine Lombard, officier topographe, mentionne un mur important qu'il identifie à une enceinte (Biarne dir., 1974, p. 14 ; Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 119-120). En 1968, les premiers sondages réalisés aux Perrières, dirigés par A. Pioger (Groupe sarthois de recherches archéologiques), mettent en évidence l'existence d'un édicule maçonné, associé à un riche mobilier. Puis, en 1971, le tronçon d'un mur, qui sera ultérieurement interprété comme l'une des façades d'un péribole, est mis au jour à quelques dizaines de mètres plus au nord. Entre 1970 et 1976, des travaux de voirie, l'aménagement d'un lotissement et des sondages conduits par J. Biarne (université de Maine) révèlent, entre autres, l'emplacement d'un autre mur – la façade occidentale du péribole – et, de 1977 à 1980, le même archéologue dirige trois campagnes de fouilles programmées dans la partie centrale et en limite du site, qui s'avère être un sanctuaire. Son équipe met alors au jour les vestiges d'un grand temple, partiellement fouillé, et d'aménagements annexes, à l'est (Térouanne *et al.*, 1968 ; Pioger, Térouanne, 1970 ; Pioger, 1971 ; Biarne, 1974 ; Biarne dir., 1974, p. 89-109 ; Biarne, 1978 ; Biarne, 1979 ; Biarne, 1980 ; Aubin, 1981, p. 342-343 ; Aubin, 1983, p. 302). Les investigations se poursuivent en 1981, lorsque A. Kermorvan (Centre allonnais de prospection et de recherches archéologiques) dirige des prospections géophysiques à l'est du temple, laissant supposer la présence d'autres vestiges à ses abords (Capra, 1983 ; Capra, 1984). Enfin, en 1995, au cours de travaux d'urbanisme, un autre tronçon du mur septentrional de l'enceinte est identifié par J.-R. Le Nézet, mais aucun rapport ne détaille cette découverte. Au total, le sanctuaire a été fouillé sur une surface de 560 m² ; ses vestiges, aujourd'hui enfouis, sont apparus, à la fouille, comme particulièrement bien conservés : lorsque les murs n'ont pas été épierrés, la base de leur élévation en place peut être préservée sur plus d'un mètre. Depuis la fin de son exploration, quelques articles synthétiques ont présenté, à grands traits, les données collectées au cours des diverses opérations (Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 119-123 ; Biarne, 2006 ; Gruel *et al.*, 2015). Actuellement, depuis 2015, une équipe de chercheurs réunissant, entre autres, R. Lucas, H. Meunier et V. Bernollin s'attèle à la reprise de l'étude de la documentation, dont les premiers résultats ont été récemment publiés (Lucas *et al.*, 2015 ; Lucas *et al.*, 2019).

▪ Implantation topographique

Établi sur le flanc septentrional d'une colline, le lieu de culte des Perrières domine ainsi de quelques mètres la majeure partie de l'agglomération secondaire d'Allonnes. À vol d'oiseau, il est situé à 1,3 km à l'ouest de la vallée de la Sarthe et 750 m au sud-est du ruisseau des Trémelières, appartenant à son bassin-versant.

2 – Présentation des vestiges

Quatre phases ont pu être distinguées par R. Lucas *et al.* (2019), à l'issue de la reprise de la documentation ancienne. Le sanctuaire paraît avoir été fondé *ex nihilo*, au début de l'époque romaine.

▪ Phase 1 (début du I^{er} s. de n. è. ?)

À une première phase, attribuée sans certitude au début du I^{er} s. de n. è., se rattachent des solins en pierre sèches antérieurs à la construction du futur temple A (phase 3) ; ils appartiennent à un

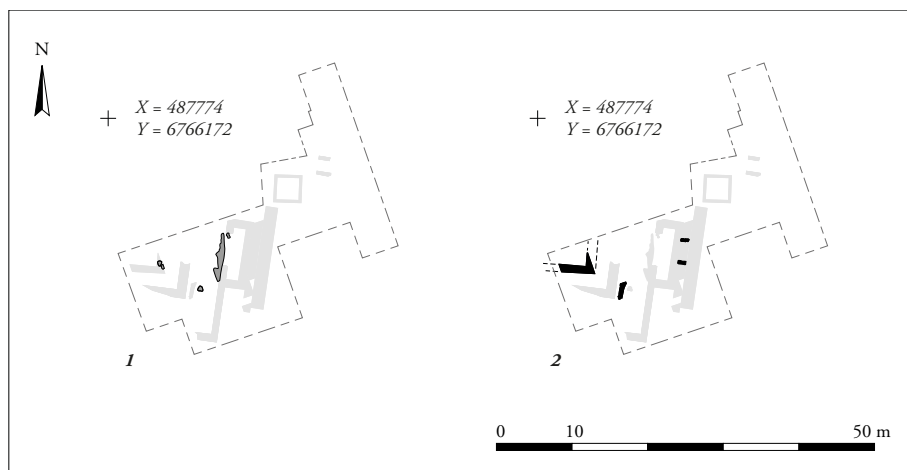


Fig. 1 : vestiges rattachés aux phases 1 et 2. Réal. S. Bossard, d'après Lucas *et al.*, 2019, p. 538-539, fig. 2 et 3.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<i>Chronologie</i>	Début du I ^{er} s. de n. è. (?)	I ^{er} s. de n. è. (?)	Fin du I ^{er} s. - fin du II ^e s. de n. è.	2 nd e moitié du II ^e s. - début du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	II-3c	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	+/- 80 x 75 m (soit +/- 6 000 m ²)	+/- 80 x 75 m (soit +/- 6 000 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	?	- A1 : B1b - B : A1a - C (?) : ? - D (?) et E (?) : A2a	- A1 : C2 - C (?) : ? - D (?) et E (?) : A2a
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	- A1 : +/- 24 x 24 m (soit +/- 575 m ²) - B : 3,80 x 3,80 m (soit 14 m ²) - C : ? - D : +/- 6 x 5 m (soit 30 m ²) - E : +/- > 3,50 x 3,50 m (soit > 12 m ²)	- A1 : +/- 24 x 24 m (soit +/- 575 m ²) - C : ? - D : +/- 6 x 5 m (soit 30 m ²) - E : +/- > 3,50 x 3,50 m (soit > 12 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	?	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

édifice dont le plan et l'élévation ne peuvent pas être restitués (**fig. 1, n° 1**) (Lucas *et al.*, 2019, p. 540).

▪ Phase 2 (I^{er} s. de n. è. ?)

Quatre massifs de maçonnerie, vestiges de probables murs, relèvent d'une seconde phase (**fig. 1, n° 2**) (Lucas *et al.*, 2019, p. 540). Au moins l'un d'entre eux, formant un angle localisé dans la *cella* du temple A (phase 3) et de même orientation que cette dernière, pourrait avoir appartenu à un état antérieur de l'édifice de culte.

▪ Phase 3 (fin du I^{er} s. – fin du II^e s. de n. è.)

Vers la fin du I^{er} s., le temple A est bâti au sein d'une grande cour, désormais délimitée par une enceinte maçonnée ; divers aménagements, dont plusieurs édicules, identifiés en fouille ou en prospection, ont vraisemblablement existé durant cette phase, aux abords du temple ou le long du péribole (**fig. 2**) (Biarne, 1978 ; Biarne, 1979 ; Biarne, 1980 ; Aubin, 1981, p. 342-343 ; Capra, 1983 ; Capra, 1984 ; Biarne, 2006 ; Lucas *et al.*, 2015 ; Lucas *et al.*, 2019, p. 540).

Les limites du sanctuaire ont été repérées au nord et à l'ouest, où plusieurs tronçons du péribole ont été observés au cours de sondages. Des anomalies mises en évidence en prospection géophysique, ainsi que des considérations d'ordre géométrique, suggèrent que l'enceinte adopte un plan plus ou moins carré, mesurant environ 75 m à 80 m de côté, et que le temple A en occupe le centre. D'autres anomalies pourraient indiquer l'existence d'une ou de plusieurs galeries au nord, ainsi que d'un pavillon marquant l'angle nord-est du péribole, et peut-être d'une porte monumentale située à l'entrée du lieu de culte, en partie médiane de sa façade orientale.

Du temple A, n'ont été fouillés, entre 1977 et 1980, que les angles sud-est de la galerie et de la *cella*, ainsi que son entrée située en façade orientale. Toutefois, par symétrie, il est possible de restituer un grand bâtiment qui mesurerait environ 24 m de côté, composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, toutes deux de plan carré. À l'est, un perron, en saillie de 2,50 m, s'avance dans la cour sacrée. Les fondations puissantes, larges de 1,30 m et profondes jusqu'à 3 m sous le sol de circulation actuel, laissent supposer que l'élévation du temple était importante. Il ne subsiste de celle-ci que la base, constituée de moellons liés au mortier, ainsi que plusieurs débris, dont on ne sait s'ils relèvent de l'état du temple au cours de la phase 3 (A1), ou bien de sa reconstruction (A2) durant la phase 4 (cf. *infra*). La mise au jour de plombs de scellement indique sans doute une construction en grand appareil, mais les blocs correspondant ont été récupérés après l'abandon du site. Des enduits peints bleu pâles et vert turquoise ornent probablement les parois externes des murs de la *cella*, dont le sol est bétonné.

Le secteur de la cour fouillé à l'est du temple A suggère une évolution complexe des espaces extérieurs. Le sol, en terre battue, est couvert d'un lit de tuffeau damé – qui contient des monnaies datant sa mise en place, au plus tôt, du milieu du I^{er} s. de n. è. – et parfois de mortier ; plusieurs états ont été reconnus, témoignant de l'exhaussement progressif du niveau de circulation. À moins de 5 m de l'angle nord-est du temple, un édicule (B) a été mis au jour dès 1968, puis étudié de nouveau lors des campagnes menées par J. Biarne. De plan carré et maçonné, il présente une orientation qui diffère sensiblement de celle du bâtiment A. Une ouverture circulaire, bordée de briques et mesurant 0,44 m de diamètre,

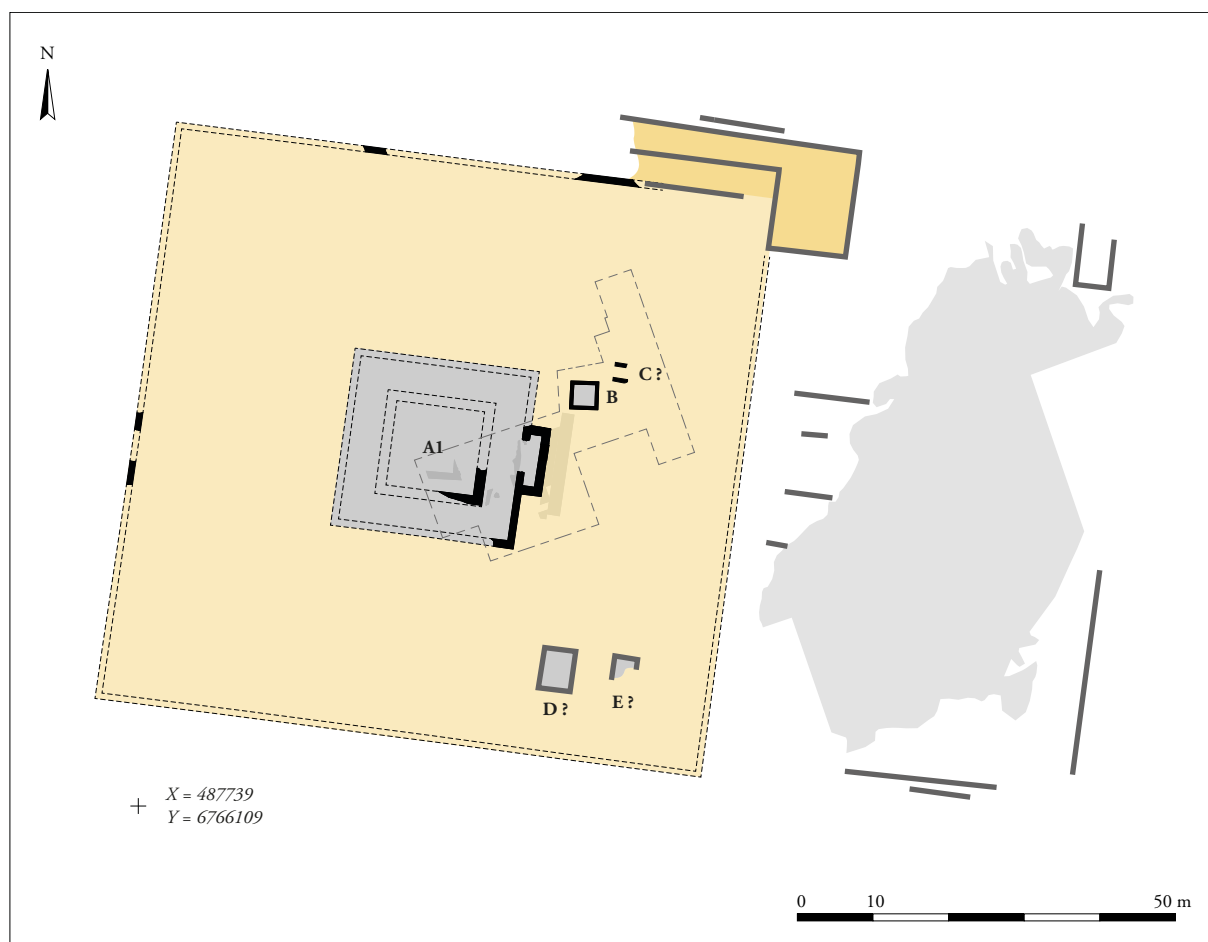


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Lucas et al., 2019, p. 538-539, fig. 2 et 3.

a été aménagée au milieu de sa façade occidentale ; deux cavités semi-circulaires, près des angles, ont aussi été identifiées sur les murs méridional et occidental, qui sont les mieux conservés. À ses abords, la mise au jour d'enduits peints rouges, verts, blancs et jaunes indique que les murs de l'édicule B étaient probablement peints, et un sol de mortier jaunâtre, repéré à l'est, pourrait en être contemporain. De nombreux objets ont été découverts à proximité ou en son sein : 15 monnaies du Haut-Empire, 6 fibules, des tessons de céramique et de verre, des débris de figurines en terre cuite, ou encore divers objets métalliques. À quelques mètres à l'est, deux petits murs maçonnés parallèles, distants de 1,40 m, composent vraisemblablement les vestiges d'un autre édicule (C) ; dans ses fondations ou à leur base, 8 monnaies, frappées entre les règnes d'Auguste et de Vespasien (69-79 de n. è.), fournissent un *terminus post quem* pour sa construction. Près de son mur nord, à l'extérieur, ont été collectés une vingtaine de monnaies, d'Auguste à la fin du III^e s., et 17 autres objets – dont trois fibules, deux ex-voto oculaires, deux anneaux en or et en argent, une coupe de sigillée presque complète et une stèle-buste dédiée à Minerve. Deux autres possibles édifices (D et E) ont été repérés en prospection géophysique, dans l'angle sud-est de l'enceinte, mais ils n'ont pas été fouillés. D'autres vestiges de construction en pierre, observés entre 1977 et 1979 près du mur septentrional du péribole et associés à des foyers, relèvent probablement d'édifices utilisés dans le cadre du culte, mais dont le plan et la fonction ne sont pas connus. Par ailleurs, deux emboîtures en fer de canalisations en bois ont été mises au jour à quelques mètres au nord des édifices B et C et témoignent d'un système d'adduction ou d'évacuation de l'eau, traversant la cour.

▪ Phase 4 (seconde moitié du II^e s. – début du III^e s. de n. è.)

Dans un dernier temps, le temple bénéficie d'une campagne de réfection (état A2) : l'agrandissement de son perron, précédé à l'est d'un massif bétonné qui devait supporter l'escalier d'accès au podium, s'accompagne probablement de la reconstruction d'une partie de son élévation, employant désormais des blocs de calcaire ouvragés (fig. 3). Un fragment d'entablement, haut de 0,85 m et découvert en 1968 à quelques mètres à l'est du temple, provient sans doute de son élévation : il correspond à un bloc d'architrave orné de créatures marines, de conques, de dauphins et d'oiseaux picorant une grappe de fruits, répartis sur trois fascies ; des critères d'ordre stylistique le rattachent à la seconde moitié du II^e s. de n. è. D'autres fragments de blocs de calcaire, notamment issus de corniches et de colonnes et, pour certains, ornés de feuillages, proviennent également du secteur du temple et des édifices B et C ; ils ont peut-être pris place au sein du sanctuaire dès la phase 3, ou bien relèvent du programme d'embellissement mis en œuvre après le milieu du II^e s. (Fr.

Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 121 ; Biarne, 2006 ; Y. Maligorne, *in* Raux *et al.*, 2015, p. 243, n° 17 ; Lucas *et al.*, 2019, p. 540-541).

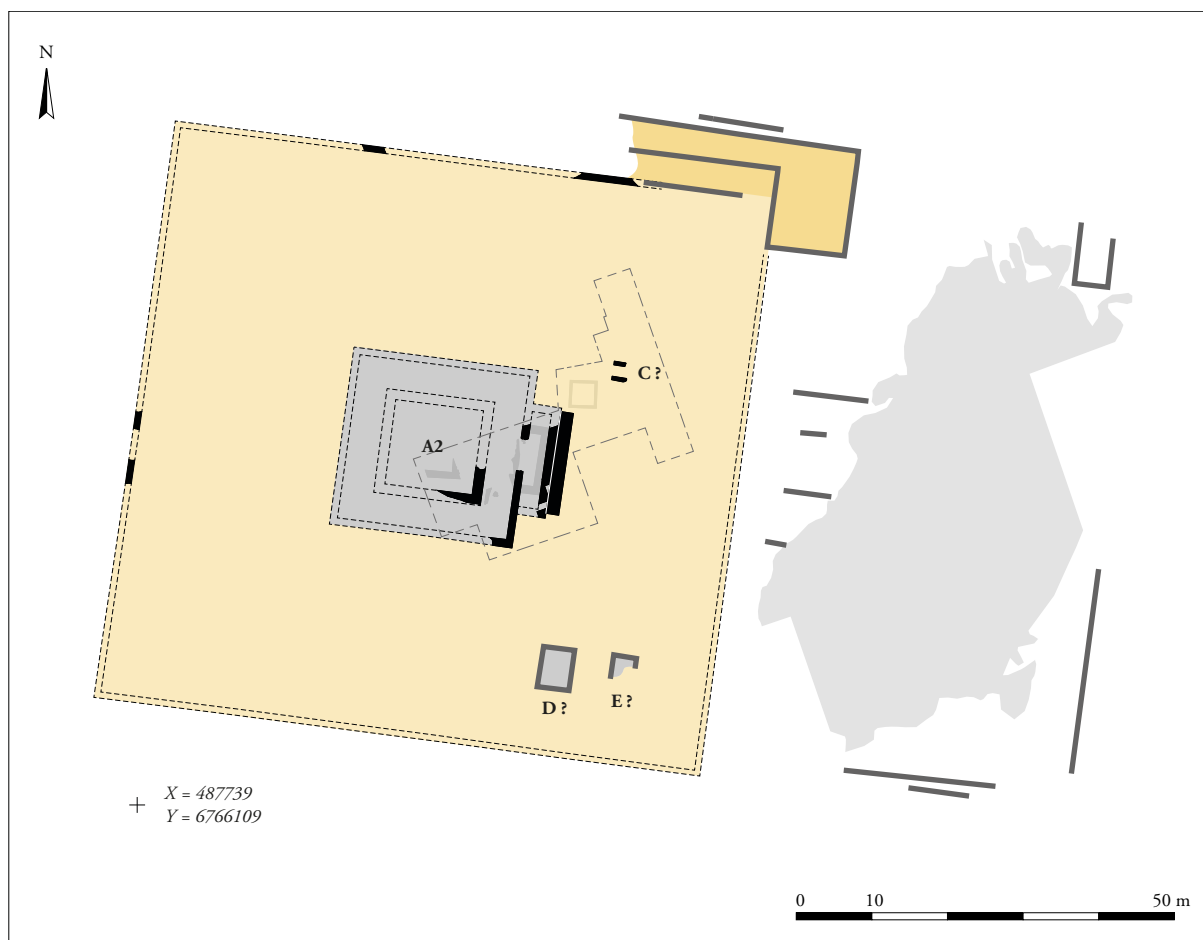


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Lucas *et al.*, 2019, p. 538-539, fig. 2 et 3.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les mobiliers les plus récents découverts en fouille (cf. *infra*) correspondent à quelques tessons de céramique datés du III^e s., ainsi qu'à 23 monnaies émises durant le même siècle, dont 20 sont postérieures à 250. Plus précisément, la présence de 14 imitations de doubles sesterces et d'antoniniens des empereurs gaulois et de Claude II, mis au jour notamment dans les niveaux de démolition, témoigne vraisemblablement d'offrandes monétaires réalisées durant le dernier quart du III^e s., ou au plus tard durant les premières années du IV^e s. En tout état de cause, l'absence de numéraire frappé au cours du IV^e s. indique que le sanctuaire n'est probablement plus fréquenté au-delà de la période de circulation des imitations radiées (Biarne, 2006, p. 233). Par la suite, les architectures ont été démontées, parfois jusqu'à la base de leur fondation, et le site, dont le toponyme est évocateur, a servi de carrière plusieurs siècles durant (Biarne, 2006, p. 229-230 et p. 233).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Deux inscriptions gravées sur des supports en pierre sont documentées. La plus lisible (AE, 1983, n° 697 ; **I.28**) est conservée sur une base d'ex-voto en calcaire, adoptant la forme d'une stèle-buste, découvert en 1979. Haute de 18,5 cm et large de plus de 12 cm, elle est vraisemblablement dédiée à Minerve, si l'on suit la restitution du texte qui a été proposée : « *C(aius) Nemaulmius Albinus f(ecit) CA / PVD Mineru(ae ?) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* » (« Caius Nemaumius Albinus a fait (ce monument) à Minerve (?). Il s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à bon droit ») (Aubin, 1983, p. 302 ; Fr. Bérard, *in* Raux *et al.*, p. 242-243, n° 16). La seconde inscription a été identifiée sur un petit autel, brisé en plusieurs morceaux. Elle a d'abord été attribuée aux *Fatae* mais sa lecture incertaine ne permet en fait pas de déterminer avec certitude la ou les divinités concernées (Lucas *et al.*, 2015, p. 71 ; Lucas *et al.*, 2019, p. 541).

Trois fragments de sculptures en pierre ont été découverts au cœur du sanctuaire entre 1977 et 1980 : ils représentent une tête masculine, une main et une tête d'homme barbu (Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 121).

Par ailleurs, des figurines en terre cuite fragmentées, dont 22 restes ont été mis au jour, ont été étudiées par R. Lucas (*in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 138-145 ; Lucas, Cétout, 2004 ; Ledauphin, 2015, p. 370-371) : 8 fragments issus d'images de Vénus, 3 de déesses-mères, 3 de personnages non identifiés (dont une divinité masculine ?) et un bélier couché ont pu être reconnus, ainsi que 3 fragments de médaillons circulaires (*oscilla*). Ces débris proviennent essentiellement des niveaux de destruction fouillés dans la zone des édifices B et C et aux abords de l'entrée du temple A, et ils sont associés à contextes datés entre le milieu du I^{er} s. et la première moitié du III^e s. de n. è.

▪ *Autres mobiliers*

Les autres objets, inventoriés au cours des différentes opérations, sont de nature et de fonction variées ; comme pour les débris de figurines, ils ont été découverts, pour l'essentiel, dans la cour sacrée, aux abords du temple et surtout des deux édifices. Seulement une partie des mobiliers a été étudiée ; les observations effectuées à ce jour orientent leur datation entre le début du I^{er} s. et la fin du III^e s. de n. è. (Térouanne *et al.*, 1968, p. 296-319 ; Pioger, Térouanne, 1970 ; Lucas *et al.*, 2015, p. 71-72 ; Lucas *et al.*, 2019, p. 541-542).

Le matériel céramique et faunique n'a pas été analysé de manière détaillée, de même que les tessons de vaisselle et de flacons en verre. Quelques tessons de céramique sigillée, dessinés ou décrits, sont attribués à des productions du début du I^{er} s. au II^e s. de n. è. (Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 122), tandis que d'autres lots de céramiques, étudiés par B. Bazin (*in* Lucas, Cétout, 2004, p. 287-289) sont datés entre les années 40 et la première moitié du III^e s. de n. è.

Les 92 monnaies mises au jour sur le site (**fig. 4**) se partagent entre 3 potins et 89 pièces de l'époque romaine impériale, dont 83 ont été précisément déterminées (Térouanne *et al.*, 1968, p. 296-302 ; Biarne, 1974 ; Biarne dir., 1974, p. 93-95 ; Biarne, 1978, p. 143-145 ; Biarne, 1979, p. 130-131 ; Biarne, 1980, p. 150-151 ; Aubin, 1981 ; Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 122). Parmi ces dernières, 33 correspondent à des émissions réparties sur l'ensemble de la période julio-claudienne, 10 ont été produites durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., 18 dans le courant du II^e s., 3 au cours de la première moitié du III^e s. et 20 lors de la seconde moitié du III^e s. Les monnaies les plus récentes sont, pour 14 d'entre elles, des imitations postérieures à 270, dont la production et la circulation est attestée jusqu'aux premières années du IV^e s. ; en revanche, aucune monnaie frappée durant le IV^e s. n'a été recensée.

L'*instrumentum* rassemble divers objets, fabriqués à partir de matériaux variés (Térouanne *et al.*, 1968 ; Biarne, 1978 ; Biarne, 1979 ; Biarne, 1980 ; Pasquier, 1981 ; Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 122 ; R. Lucas, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 138-145 ; A. Cétout, *in* Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 146-150 ; Biarne, 2006 ; Lucas *et al.*, 2015 ; S. Facchinetti et S. Raux, *in* Raux *et al.*, 2015, p. 271-272, n° 113-114 et p. 284-289, n° 159, 172, 175, 176 ; Lucas *et al.*, 2019). Quatre ex-voto oculaires en alliage cuivreux et, pour l'un d'entre eux, en argent, ont été identifiés. Au domaine de la parure se rattachent 17 fibules – dont 14 sont datés du I^{er} s. –, des bagues en or, en argent et en bronze, deux bracelets en alliage cuivreux – l'un est daté de l'âge du Fer – et une boucle d'oreille. Plusieurs instruments sont liés à la toilette ou à des pratiques médicales (des épingles en alliage cuivreux et en os, des miroirs, des sondes et un rasoir) tandis qu'un couvercle de boîte à sceau et des stylets renvoient à l'écriture. Une pointe de lance en fer constitue la seule arme découverte sur le site, mais des appliques de harnais pourraient aussi provenir de la monture d'un cavalier. La liste peut être complétée par des artefacts aux fonctions diverses : une navette à filet, un fuseau, une fusaiole, des outils (une lime, deux truelles ou spatules, ou encore une mèche de drille, liés à la construction du sanctuaire ?), un fragment de forces en fer, des jetons en os et une tige incisée

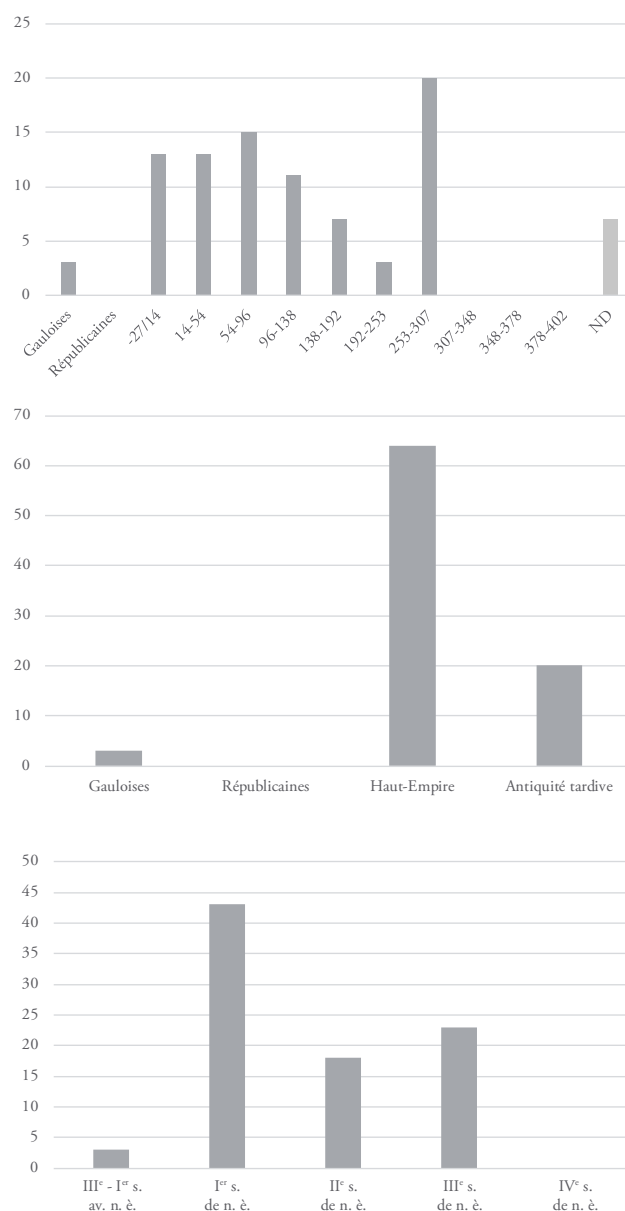


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

en alliage cuivreux, probablement utilisée dans le cadre d'un jeu (Lucas *et al.*, 2019, p. 542).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire des Perrières est implanté en limite méridionale de l'agglomération secondaire d'Allonnes. Celle-ci présente une position centrale au sein de la cité des Aulerques Cénomans, en raison de sa localisation à moins de 5 km au sud-ouest de son chef-lieu, Le Mans/*Vindinum*.

▪ *Environnement proche*

Les premiers vestiges de la vaste agglomération secondaire d'Allonnes, dont le toponyme antique n'est pas connu, ont été identifiés durant le XVIII^e s. Depuis la fin des années 1960, les multiples opérations archéologiques programmées et préventives conduites sur la commune d'Allonnes ont documenté plusieurs secteurs de l'habitat groupé antique, qui a couvert, lors de son extension maximale, près de 100 ha – avec toutefois des espaces peu densément bâtis (cf. **S.9**) (Biarne dir., 1974 ; N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 104-138 ; Gruel, Brouquier-Reddé dir., 2003, p. 19-28 ; Legeard-Hervé, 2012 ; Monteil, 2012, p. 240-242 ; Gruel *et al.*, 2015 ; Mare dir., 2015 ; Bernollin, Brouquier-Reddé, 2018 ; Brouquier-Reddé *et al.*, à paraître). Si une présence gauloise est attestée au sanctuaire de la Forêterie, on ignore si cet espace cultuel préromain est associé à un habitat groupé dès l'âge du Fer. À partir de la première moitié du I^{er} s. de n. è., l'agglomération se développe à l'ouest de la butte des Fondues et du gué de Chaoué, qui offre un point de franchissement de la Sarthe et relie sans doute Allonnes au Mans. Les rues de l'agglomération n'ont pas encore été localisées avec certitude. En revanche, les édifices publics sont mieux renseignés et témoignent d'une parure monumentale particulièrement développée : le grand sanctuaire public consacré à Mars Mullo (**S.9**), en limite orientale de l'habitat, est implanté à 1 km au nord-est du lieu de culte des Perrières qui, lui, est installé à sa périphérie méridionale ; de grands thermes, explorés au milieu du XIX^e s. et sondés en 2015 près de la rue Pasteur, sont situés à 850 m au nord des Perrières, et un important bâtiment, peut-être lui aussi public, mais dont on ignore la fonction, a partiellement été fouillé au Mail, en 2010, soit à 900 m au nord-nord-est. Par ailleurs, plusieurs aménagements à vocation domestique ou artisanale ont été étudiés à l'occasion de sondages, dont certains (Guillier dir., 2007b ; Guillier dir., 2015) ont permis de déterminer les limites sud-ouest et septentrionale de l'habitat groupé. Ce dernier périclité probablement durant la seconde moitié du IV^e s., bien que plusieurs quartiers semblent délaissés, voire abandonnés, dès le courant du III^e s. – mais un bourg se maintient peut-être, sur une surface bien plus réduite, durant le Moyen Âge.

Aux abords du lieu de culte des Perrières, dans les quartiers méridionaux de l'agglomération, quelques sondages, réalisés entre 1979 et 1984, au sud-est du site, ont révélé l'existence d'un tronçon de mur et d'un puits, associés à des objets datés du I^{er} s. à la fin du III^e s. de n. è. et relevant d'une occupation difficile à caractériser (Biarne, 1980, p. 107-146 ; Goupil, 1984 ; Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 123). Les anomalies identifiées en prospection géophysique, à l'est du sanctuaire, témoignent d'aménagements de grande ampleur, notamment une vaste zone de forte résistivité qui pourrait correspondre au sol empierré d'une place, peut-être bordée de murs, qui serait accolée au lieu de culte (Capra, 1983 ; Capra, 1984). À 200 m au nord du sanctuaire, sur le site d'Argenton-le-Marin, une concentration de plusieurs dizaines de puits et de fosses, plus ou moins riches en mobilier datés du Haut-Empire, et quelques vestiges de constructions appartiennent à une zone résidentielle ou artisanale de l'agglomération antique (Biarne dir., 1974, p. 110-125 ; Fr. Bérard, N. Bernier, *in* Bouvet dir., 2001, p. 132-135 ; Biarne, 2006, p. 229). Deux opérations de diagnostic, réalisées par G. Guillier (Inrap) au 2, rue Auguste Renoir et aux Perrières, soit à une cinquantaine de mètres au nord-ouest et à l'ouest du lieu de culte, confirment l'extension de ce quartier à vocation résidentielle jusqu'à ses abords immédiats, et ont permis de cerner la limite sud-ouest de l'agglomération. Au-delà, vers l'ouest, après une zone vide de vestiges longue de 200 m, la partie nord-est d'une nécropole a été mise au jour dans le même cadre. En fonction à partir de la seconde moitié du I^{er} s. jusqu'au III^e s. ou au IV^e s. de n. è., elle constitue probablement l'un des secteurs funéraires de l'agglomération (Guillier dir., 2007a ; Guillier dir., 2007b).

5 – Synthèse et interprétation

La reprise de l'étude du monument des Perrières sera cruciale pour documenter avec toute la précision requise ce grand lieu de culte, rattaché à l'agglomération secondaire d'Allonnes, dont l'état de conservation est remarquable.

D'ores et déjà, le regard récemment porté sur ce dossier offre un nouvel aperçu de l'évolution du lieu de culte, plus complexe que ce qui avait été envisagé à l'origine. Les premiers bâtiments y sont probablement érigés dès le début du I^{er} s. de n. è., si l'on se fie aux mobiliers les plus anciens découverts sur le site et à l'identification de solins et de maçonneries antérieurs à la construction du grand temple. Dès lors, l'hypothèse d'un ou de plusieurs temples successifs, d'architecture

plus modeste que celui qui sera bâti vers la fin du I^{er} s. de n. è., est plausible, bien qu'elle ne puisse pas être démontrée.

L'organisation du sanctuaire est mieux renseignée à partir de la fin du I^{er} s. de n. è. : une enceinte de plan carré enferme une vaste cour, dotée d'un grand temple central et d'édicules périphériques, dont une partie seulement a été observée en fouille. Le rôle de ces petites constructions au sein du lieu de culte n'a pu être déterminé avec précision : s'agit-il de chapelles, de supports de statues ou d'autels ? En tout état de cause, leur mise en place a pu s'étaler sur plusieurs décennies, à l'instar du temple A, embelli et pourvu d'un perron élargi durant la seconde moitié du II^e s. Les dimensions de l'édifice de culte principal, monumental, et de l'aire sacrée qui l'environne, ainsi que la qualité du décor architectural (colonnade et entablement en calcaire, enduits peints, statuaire) et des offrandes (telles que la stèle-buste en pierre dédiée) indiquent, sans guère de doute, que le lieu de culte revêt un statut public. La divinité qui réside dans le temple A n'est toutefois pas connue ; la dédicace découverte à proximité des édicules B et C témoigne du culte de Minerve, mais cette déesse a pu être honorée dans une chapelle établie au voisinage du grand temple.

Contrairement à l'autre grand lieu de culte d'Allonnes, celui de la Forêterie, le sanctuaire des Perrières, implanté à une autre extrémité de l'agglomération, semble avoir été fondé lors de la mise en place de l'habitat, au début du I^{er} s. de n. è., et ne présente aucun antécédent laténien. Entretenu et embelli jusqu'à la seconde moitié du II^e s., il est probablement abandonné durant le dernier quart du III^e s., voire au cours des premières années du IV^e s., au regard du matériel céramique et monétaire mis au jour, dont les éléments les plus récents sont datés de la fin du III^e s. Sa désaffectation peut être mise en lien avec le délaissement des quartiers méridionaux de l'habitat aggloméré, qui ne semblent pas subsister au-delà de la fin du III^e s.

6 – Bibliographie

Aubin, 1981 – AUBIN G., « Circonscription des Pays de la Loire », *Gallia*, 39-2, p. 333-362.

Bernollin, Brouquier-Reddé, 2018 – BERNOLLIN V., BROUQUIER-REDDÉ V., « Du site gaulois à l'agglomération romaine d'Allonnes : dix-huit ans de recherche », in HIRIART E., GENECHESI J., CICOLANI V., MARTIN St., NIETO-PELLETIER S., OLMER F. (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, Bibracte (Bibracte, 29), p. 309-313.

Biarne, 1974 – BIARNE J., *Site n° 72 003 001 AH. Autorisation de sondage 73.021*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 14 p. et annexes.

Biarne (dir.), 1974 – BIARNE J. (dir.), *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans, faculté des lettres et sciences humaines du centre universitaire du Mans, 132 p.

Biarne, 1978 – BIARNE J., *Rapport sur les sondages archéologiques. Allonnes 1977-1978*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 158 p.

Biarne, 1979 – BIARNE J., *Rapport sur les sondages archéologiques. Allonnes 1978-1979*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 149 p.

Biarne, 1980 – BIARNE J., *Rapport sur les sondages archéologiques. Allonnes 1979-1980*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 152 p.

Biarne, 2006 – BIARNE J., « Le sanctuaire des Perrières à Allonnes (Sarthe) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 229-234.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*, 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Brouquier-Reddé et al., à paraître – BROUQUIER-REDDÉ V., BÉRARD Fr., BERNOLLIN V., CORMIER S., LUCAS R., « Allonnes (Sarthe). I^{er} s. av. J.-C. – VI^e s. apr. J.-C. », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Capra, 1983 – CAPRA, « Prospections et recherches archéologiques en Sarthe », *Dialogue*, 7, p. 11-14.

Capra, 1984 – CAPRA, « Allonnes (Sarthe). Prospection géophysique sur le sanctuaire gallo-romain des Perrières », in COLLECTIF, *Journée archéologique régionale. Aubigné-Racan, 28 octobre 1984*, Nantes, direction des Antiquités historiques des Pays de la Loire, n. p.

Goupil, 1984 – GOUPIL Fr., *Allonnes. Les Perrières*, rapport de sondage programmé, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 44 p.

Gruel, Brouquier-Reddé (dir.), 2003 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V. (dir.), *Le sanctuaire de Mars Mullo. Allonnes (Sarthe)*, catalogue d'exposition (Allonnes, 2003), Le Mans, éditions de la Reinette, 190 p.

Gruel et al., 2015 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., GUILLIER G., CHEVET P., MEUNIER H., « Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum* (Sarthe) », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 167-189.

Guillier (dir.), 2007a – GUILLIER G. (dir.), *Commune d'Allonnes (Sarthe). « 2, rue Auguste Renoir »*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 28 p.

Guillier (dir.), 2007b – GUILLIER G. (dir.), *Commune d'Allonnes (Sarthe). « Les Perrières »*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 48 p.

Guillier (dir.), 2015 – GUILLIER G. (dir.), *Région des Pays de la Loire, département de la Sarthe, ville d'Allonnes, « Cœur de ville », contre-allée Debussy*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 64 p.

Ledauphin, 2015 – LEDAUPHIN A., « Les figurines en terre cuite gallo-romaines dans les cités des Aulerques Cénomans et Diablintes », in RAUX St., BERTRAND I., FEUGÈRE M. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, actes de la table-ronde européenne *instrumentum* (Lyon, 18-20 octobre 2012), Montagnac, éditions Mergoïl (Monographie *Instrumentum*, 51), p. 357-374.

Legéard-Hervé, 2012 – LEGEARD-HERVÉ C., avec une contribution de CORMIER S., « Une fouille récente à Allonnes (Aulerques Cénomans) : un établissement important situé entre les thermes publics et le sanctuaire de Mars Mullo », *Aremorica*, 5, p. 89-116.

Lucas, Cétout, 2004 – LUCAS R., CÉTOUT A., « Les figurines gallo-romaines en terre cuite du sanctuaire des Perrières, d'Argenton-le-Marin et du 16 bis, boulevard Pasteur. Allonnes (Sarthe) », *Revue historique et archéologique du Maine*, 4^e série, 4, p. 284-324.

Lucas et al., 2015 – LUCAS R., MEUNIER H., BERNOLLIN V., « Les Perrières, Allonnes (Sarthe) », in RAUX St. et al., p. 68-72.

Lucas et al., 2019 – LUCAS R., BERNOLLIN V., MEUNIER H., avec la collaboration de CORMIER S., FACCHINETTI S., LOISEAU Chr., PILON F., RAUX St., WARDIUS Chr., « Le sanctuaire des Perrières (Allonnes, Sarthe, FR) : état de la réflexion sur la chronologie et les mobiliers », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 537-543.

Mare (dir.), 2015 – MARE E. (dir.), *Pays de la Loire, Sarthe, Allonnes (72 0003), 25 boulevard Pasteur. Thermes gallo-romains des Tuffettes*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 40 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Pasquier, 1981 – PASQUIER F., « Inventaire du mobilier gallo-romain d'Allonnes. 1^{re} partie : les fibules », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série, 1, 1976-1981, p. 68-69.

Pioger, 1971 – PIOGER A., *Rapport de sondage du 1^{er} juillet au 31 juillet 1971*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Pioger, Térouanne, 1970 – PIOGER A., TÉROUANNE P., « Dernières trouvailles faites aux Perrières à Allonnes », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 72, 1969-1970, p. 305-306.

Raux et al., 2015 – RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p.

Térouanne et al., 1968 – TÉROUANNE P., PIOGER A., LE GUÉVEL R., BRUNAULT J., « Fouilles gallo-romaines à Allonnes (campagne mai-juin 1968) », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 71, 1967-1968, p. 291-319.

S.11 – Aubigné-Racan (Sarthe), Cherré

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : Chéray

Coordonnées (Lambert 93) : X = 492545 ; Y = 6732505

Numéro d'entité archéologique : 72 013 0027

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : second quart du III^e s. av. n. è. – Dernier quart du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

Le sanctuaire du site antique de Cherré, réunissant plusieurs monuments explorés depuis le XIX^e s., a été identifié pour la première fois par Fr. Liger dans les années 1890 (Liger, 1896, p. 34-35 ; Liger, 1903, p. 53-61), mais sa découverte doit probablement être attribuée à Mme de Quatrebarbes, qui l'aurait étudié vingt ans auparavant (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 156). L'essentiel de la documentation provient cependant des fouilles programmées dirigées par Cl. Lambert et J. Rioufreyt lors de plusieurs campagnes échelonnées entre 1986 et 2000, qui ont permis d'étudier intégralement les vestiges du temple, ainsi que d'une partie de l'aire sacrée, et de dégager l'ensemble du tracé du mur d'enceinte du sanctuaire (Lambert, Rioufreyt, 1986 ; Lambert, Rioufreyt, 1987 ; Lambert, Rioufreyt, 1988 ; Lambert, Rioufreyt, 1993 ; Lambert, Rioufreyt, 1994a ; Lambert, Rioufreyt, 1998 ; Lambert, Rioufreyt dir., 1998). Les apports de ces opérations ont été synthétisés dans plusieurs courtes publications, sur lesquelles s'appuie la rédaction de cette notice (Lambert, Rioufreyt, 1989, p. 17-21 ; Lambert, Rioufreyt, 1994b, p. 99-100 ; Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 156-158 ; Lambert, Rioufreyt, 2006 ; Lambert *et al.*, 2015).

Par ailleurs, en 1994, la mise au jour d'un dépôt d'armes et d'autres objets gaulois, au cours d'un sondage réalisé à 50 m au nord de l'enceinte du sanctuaire, a révélé l'existence de pratiques rituelles antérieures à l'édification du lieu de culte antique (Lejars *et al.*, 2001).

Les vestiges d'époque romaine présentent un état de conservation remarquable, en particulier les murs du temple qui s'élèvent encore, pour certains d'entre eux, sur 0,80 m. Le site de Cherré est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1991 et les restes du sanctuaire ont été restaurés. Ils sont aujourd'hui accessibles au public, à l'instar de ceux d'un théâtre, de thermes publics et d'une place-marché.

▪ *Implantation topographique*

L'ensemble monumental d'Aubigné-Racan est installé sur une basse terrasse alluvionnaire faiblement inclinée vers l'est. Les vestiges du sanctuaire sont localisés à 230 m au nord d'un ruisseau, le Gruau, qui rejoint plus au sud le cours du Loir, lui-même distant de 400 m du lieu de culte.

2 – Présentation des vestiges

▪ *Antécédents*

À quelques mètres devant la façade principale du sanctuaire, un fossé rectiligne orienté nord-sud, au profil en V, a livré trois vases en céramique modelée, une pointe de flèche en fer, une fusaiöle et une cuillère en terre cuite, attribués au premier âge du Fer. Son remplissage est scellé par des niveaux d'époque romaine, ce qui confirme donc son antériorité par rapport au lieu de culte (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 145-146 ; Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 223).

▪ *Les dépôts du second âge du Fer*

Un sondage d'une douzaine de mètres carrés, implanté à 50 m au nord de l'enceinte du sanctuaire d'époque romaine, dans un secteur identifié à un ancien terrain humide, a livré les témoins d'une occupation datée du second âge du Fer, dont l'extension est inconnue et pour laquelle aucune structure n'est documentée (**fig. 1**). À 0,70 m de profondeur, un niveau de sable argileux, reposant sur une « couche de sable noirâtre stérile virant au jaune, qui correspond à un état marécageux », a ainsi livré un abondant mobilier résiduel de la période gauloise (Lejars *et al.*, 2001). Parmi ces objets, 20 tessons de céramique sont attribués, pour les rares d'entre eux qui peuvent être datés, au I^{er} s. av. n. è. ; quelques fragments de « briques » sont aussi mentionnés – s'agit-il de débris de plaques foyères ? Les 38 restes fauniques appartiennent à des espèces de la triade domestique, ainsi qu'au sanglier. Le matériel métallique, plus abondant, comprend 79 fragments appartenant à 73 objets en fer, dont la majorité se rapporte à des pièces issues de l'armement. De fait, 38 fragments de fourreau d'épée (*a minima* 8 individus), un fragment d'épée, deux fragments d'*umbo* et quelques segments d'orle de

bouclier (pour un minimum de 2 objets de ce type), et 4 fragments appartenant à autant d'armes d'host ont été dénombrés. Les autres objets en fer se partagent entre 8 produits semi-finis, un anneau de suspension et 2 fragments d'un rebord de chaudron, une agrafe et 6 clous. Le mobilier métallique, en particulier les armes, est caractéristique d'une période homogène, couvrant la fin de La Tène B2 le début de La Tène C1 ; ces objets ont donc probablement été rassemblés et déposés sur un temps bref, vers le second quart du III^e s. av. n. è.

Par ailleurs, dans un autre sondage réalisé au nord du temple, près du mur de péribole antique, une couche argilo-sableuse datée de La Tène finale recèle des ossements humains et un fragment de fer, possible arc de fibule. Dans les autres niveaux des sondages, des tessons de céramique tournée, un fragment de fibule en fer et un potin gaulois ont été rencontrés (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 146). Au vu de ces différents mobiliers (céramique, parure, restes humains et monnaie) rattachés aux deux derniers siècles av. n. è., il est possible, mais non démontré, qu'un lieu de culte ait existé dans la partie nord du futur sanctuaire de l'époque romaine, prenant la suite des dépôts du III^e s. Il est tout aussi envisageable que ces vestiges relèvent d'un espace funéraire, une nécropole fréquentée jusqu'au V^e s. étant connue à quelques centaines de mètres plus au nord (cf. *infra*).

■ Le sanctuaire du Haut-Empire

Si la construction du sanctuaire antique a pu s'étaler dans le temps, elle relève manifestement d'un seul et même projet architectural : une unique phase a été reconnue pour la période romaine. Le lieu de culte se compose alors d'un mur d'enceinte enserrant une vaste cour, sur laquelle se dresse un temple monumental, entouré de rares autres aménagements (**fig. 1**) (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 156-158 ; Lambert, Rioufreyt, 2006 ; Lambert *et al.*, 2015).

De plan carré, l'enceinte maçonnée est rythmée, sur chaque façade, par deux exèdres semi-circulaires, flanquées de pilastres et couvertes d'une charpente et de tuiles. Tournées vers l'extérieur du sanctuaire, leur fonction est inconnue – sont-elles destinées à mettre en valeur des statues ou des bassins ? L'accès principal à la cour sacrée s'effectue vraisemblablement par une ouverture percée dans la façade orientale du péribole, dont ne subsiste aucune trace, mais que l'on peut localiser au droit d'une allée conduisant au temple (cf. *infra*). Une autre entrée probablement secondaire, au nord, est précédée à l'extérieur par un perron empierré.

Le temple (A) est placé dans l'axe médian du sanctuaire, décentré de quelques mètres vers l'ouest. De plan rectangulaire, il est juché sur un podium accessible, à l'est-nord-est, par un escalier qui occupe la largeur de sa façade principale et est encadré par deux murs d'échiffre, prolongeant ceux du podium. Ce dernier, haut d'environ 2,40 m, est encadré par un trottoir maçonné large de 1,70 m, facilitant le ruissellement des eaux de pluie. Ses murs reçoivent un parement de pierre de taille en grès. Autour de la *cella*, à l'ouest, se développe une galerie périphérique qui s'élargit à l'est, dégageant ainsi un espace faisant office de vestibule. Le basculement au sol des murs méridional et occidental du temple, après l'abandon du site, ainsi que la préservation du négatif du soubassement d'une colonnade en façade orientale permettent de restituer son élévation. Ils témoignent ainsi d'un édifice d'apparence classique, malgré la présence de murs aveugles fermant le déambulatoire au nord, à l'ouest et au sud. À l'est, sa façade est probablement hexastyle, avec deux colonnes en retour sur les côtés latéraux du vestibule, bien que les supports verticaux et leur soubassement aient été intégralement récupérés. Les murs encadrant la galerie, hauts de plus de 12 m, sont régulièrement flanqués de pilastres, dont le rythme est vraisemblablement identique à celui de la colonnade. Les pilastres sont couverts d'un enduit blanc, sur lequel est tracé un faux grand appareil, tandis qu'entre eux, l'absence de revêtement laisse apparaître un décor géométrique et polychrome. Ce dernier, associant lignes obliques, sabliers et chevrons, est suggéré par l'agencement de moellons de différentes couleurs, issus de grès brun foncé et de calcaire blanc, qui alternent avec des assises de briques. Les débris découverts dans l'espace de la galerie et du vestibule renseignent sur l'ornementation de leurs murs ou de leur plafond – suspendus, d'après les éléments métalliques identifiés par Chr. Loiseau (2009, vol. 1, p. 298-299). Des stucs moulurés rehaussés de fleurons et de filets bruns et des enduits peints verts et rouges, agrémentés de guirlandes et de festons rouges, jaunes, gris et bleus y ont ainsi été mis au jour.

Dans la cour du sanctuaire, au pied du temple, un grand bassin maçonné (B) mesure 9,40 m de long pour 4,70 m de large ; de plan rectangulaire, il présente, sur les petits côtés, des extrémités semi-circulaires. Il recoupe une allée

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	3 ^e quart du III ^e s. av. è. (- I ^{er} s. av. n. è. ?)	Dernier tiers du I ^{er} s. (?) - dernier quart du III ^e s. ou début du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	I-1 ?	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	90 x 90 m (soit 8 100 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	A : C1
<i>Dimensions des temples</i>	?	A : 20,60 x 15,60 m (soit 321 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	B : bassin

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

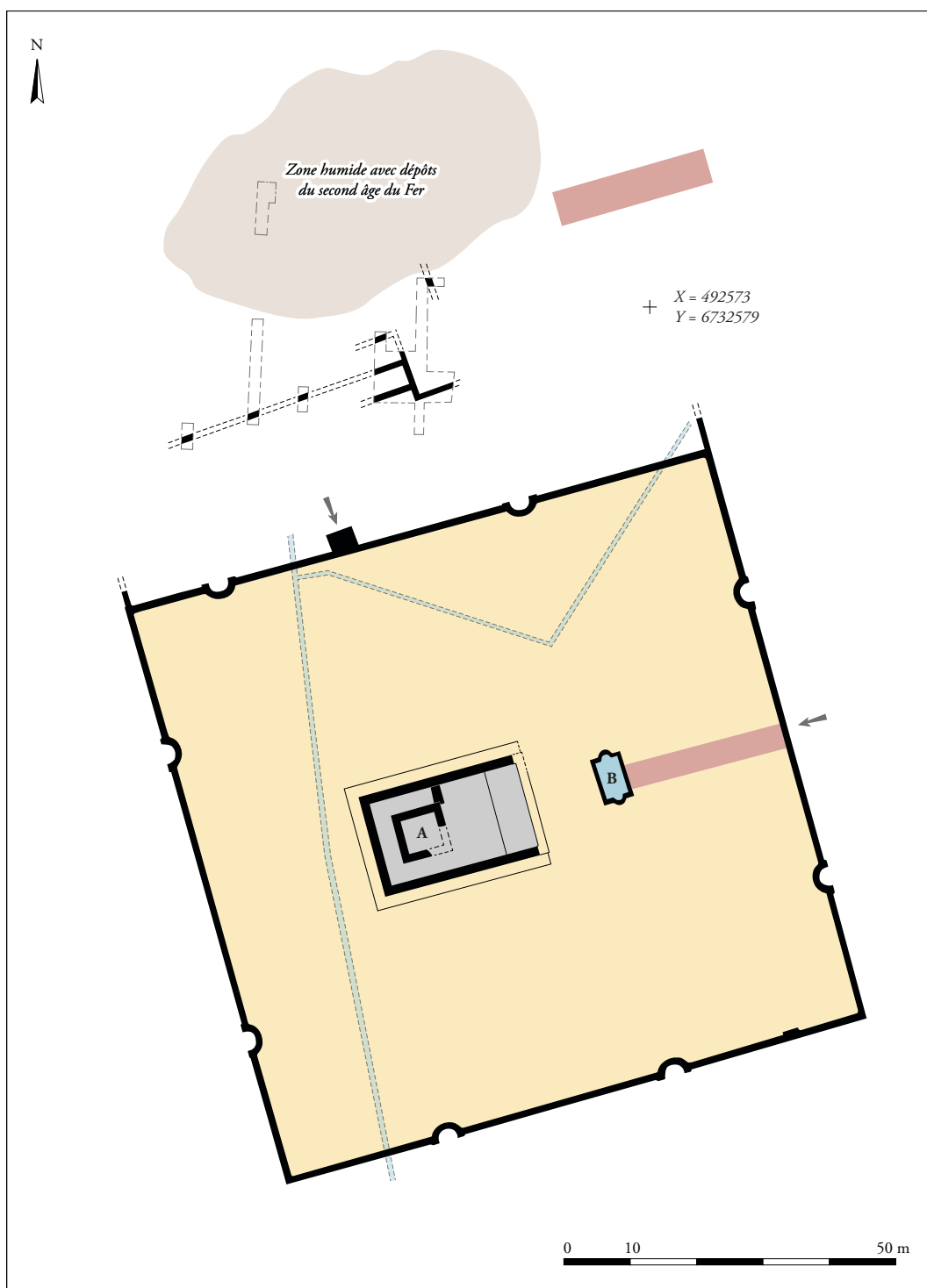


Fig. 1 : zone humide avec dépôts du second âge du Fer et vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 224, fig. 1.

de calcaire damé, large de 4,50 m et délimitée par deux rangées de moellons de grès, qui conduit de l'entrée principale du lieu de culte au temple. Près du mur sud, les vestiges d'un foyer sommaire ont été identifiés : une zone rubéfiée de quelques mètres carrés et des blocs de grès, associés à des restes osseux brûlés et des charbons de bois, se rapportent à une structure de combustion non datée, peut-être liée à des sacrifices ou à des pratiques alimentaires en lien avec le culte, à moins d'envisager qu'elle soit postérieure à l'abandon du sanctuaire. Le drainage de la cour et l'évacuation de l'eau du bassin sont assurés par des égouts dallés, dont le tracé a pu être suivi à l'arrière du temple et dans la moitié septentrionale de l'aire sacrée, tandis qu'une emboîture métallique, relevant d'une canalisation en bois liée à l'adduction d'eau, a été découverte à l'ouest du temple.

La datation de la construction de ce monument est mal assurée. Selon Cl. Lambert et J. Rioufreyt, le temple pourrait avoir été bâti lors du dernier tiers du I^{er} s. de n. è., si l'on considère que son édification est contemporaine de celle du théâtre, des thermes et de la place-marché qui l'avoisinent (cf. *infra*), tandis que le bassin et le péribole seraient plus tardifs : ils feraient référence à la Bibliothèque d'Hadrien à Athènes et pourraient alors être attribués à la première moitié

du II^e s. (Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 227). Néanmoins, comme l'observe Y. Maligorne (2012, p. 125-126), ce dernier argument n'est guère pertinent et ne saurait être utilisé pour fixer la chronologie de l'enceinte et des exèdres. Il est toutefois plausible que la construction d'un tel ensemble monumental se soit échelonnée sur plusieurs décennies et n'ait été achevée que dans le courant du II^e s., à l'instar des autres monuments de Cherré, remaniés plusieurs décennies après leur édification (cf. *infra* ; Lambert *et al.*, 2015, p. 88).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les monnaies les plus récentes – deux imitations d'antoniniens – semblent indiquer que le sanctuaire reste fréquenté jusqu'au dernier quart du III^e s., ou au plus tard durant les premières années du IV^e s. de n. è., tandis que les tessons de céramique les plus tardifs sont également datés du III^e s. de n. è. (cf. *infra*).

Après l'abandon du lieu de culte, un ensemble de 39 inhumations, vraisemblablement datées du haut Moyen Âge malgré l'absence de mobilier, est installé aux abords de l'ancien temple. Les sépultures, pour certaines pourvues de coffres de pierre, sont implantées le long de ses murs, indiquant que l'édifice est probablement encore en élévation – ou du moins partiellement (Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 224).

La destruction du monument et la récupération de ses moellons et de ses blocs ont peut-être débuté dès la fin de l'Antiquité, puis se sont poursuivies dans le courant du Moyen Âge : leur emploi a servi à la construction de plusieurs églises situées dans les communes voisines (Coulongé, Sarcé, Aubigné, Vaas et surtout Verneil). Les ruines de l'ancien lieu de culte semblent donc avoir été activement exploitées en tant que carrière au XII^e s. ; du passage de ces récupérateurs, témoigne la découverte de tessons de céramique, de monnaies et d'une clef datées de cette période (Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 225).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

L'aile d'une statuette de Victoire en alliage cuivreux constitue la seule représentation figurée provenant du sanctuaire (Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 227 ; Lambert *et al.*, 2015, p. 88).

▪ *Autres mobiliers*

Si l'on excepte l'abondant mobilier d'époque gauloise découvert en 1994 au nord du péribole, déjà décrit (cf. *supra*), très rares sont les objets, rattachés à la phase romaine du site, qui ont été mis au jour au sein de l'aire sacrée. Ont été recueillis quelques dizaines de tessons de céramique sigillée, à parois fines et commune, datés entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è., 6 monnaies (un as de Domitien, un *dupondius* peut-être émis durant la période flavienne, 2 monnaies frappées sous le règne de Trajan et 2 imitations d'antoniniens postérieures à 274), une fibule de Nauheim, deux anneaux en pâte de verre et en alliage cuivreux, un compte de tuilier sur *tegula*, quelques fragments de tôles et de plaques en alliage cuivreux et en plomb et une concrétion naturelle de forme phallique (Cl. Lambert, J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 158 ; Lambert, Rioufreyt, 2006, p. 227 ; Lambert *et al.*, 2015, p. 88 et p. 242).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'ensemble monumental de Cherré, éventuelle agglomération secondaire (cf. *infra*), est localisé aux confins méridionaux de la cité des Aulerques Cénomans : le Loir, affluent de la Sarthe, qui sépare vraisemblablement le territoire cénoman de celui des Andécaves, borde le site de Cherré à moins de 400 m au sud. Un autre habitat groupé, cette-fois-ci avéré, existe à 7 km à l'est, sur l'actuelle commune de Vaas. Ces deux sites sont probablement reliés par une voie qui suit le cours du Loir, au nord ou au sud (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 148).

▪ *Environnement proche*

Les explorations réalisées au XIX^e s. à Cherré, et surtout les prospections aériennes et les fouilles programmées dirigées par Cl. Lambert et J. Rioufreyt entre 1974 et 1995, ont documenté un ensemble de monuments et d'autres constructions plus modestes, répartis sur une surface d'environ 10 ha (**fig. 2**) (Liger, 1896 ; Liger, 1903 ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 140-164 ; Monteil, 2012, p. 184-185). Le sanctuaire occupe une place centrale parmi les monuments identifiés : un théâtre, d'un diamètre de 63 m, et une probable place-marché – un espace ouvert bordé de galeries – ont été fouillés à plus de 250 m au nord, ainsi que des thermes publics, à 50 m au sud, alimentés en eau par un aqueduc. En outre, à 20 m au nord du sanctuaire, un bâtiment à portique a été localisé au cours de sondages ; il

pourrait constituer un aménagement dépendant du lieu de culte, mais il reste insuffisamment documenté pour que l'on puisse en restituer le plan et en déterminer la chronologie. Un possible temple de plan classique, mesurant 12 m de long pour 9,50 m de large, a été repéré en prospection aérienne à 190 m au nord-nord-ouest, mais son identification reste incertaine en l'absence de fouille. Aux côtés de ces monuments publics, sur lesquels s'est concentré l'essentiel des opérations archéologiques, aucun habitat ni aucune nécropole n'ont été formellement reconnus, mais des constructions sur solins, dont un grand bâtiment, ont été repérées à proximité des thermes ; une autre construction maçonnée pourrait avoir existé au sud-ouest du grand sanctuaire. Pour ces raisons, l'existence d'une agglomération romaine à Cherré n'est pas certaine, d'autant plus que la stratigraphie, sur l'ensemble des sites fouillés ou sondés, est mince et résulterait plutôt d'une occupation saisonnière des lieux (Lambert *et al.*, 2015, p. 84). Les différents monuments ont été construits, de manière progressive, entre les années 70 et 150 de n. è., et l'occupation du site semble continue jusqu'au IV^e s. Ce complexe monumental succède à des aménagements protohistoriques, notamment une nécropole tumulaire implantée dans le nord du site – à l'emplacement du théâtre et de la place-marché – et fréquentée entre l'âge du Bronze final et la première moitié du V^e s. av. n. è. Par ailleurs, un habitat fortifié, établi au sommet de la Butte de Vaux, colline dominant la vallée du Loir à 1,5 km au sud, a été occupé à plusieurs reprises durant la Protohistoire, notamment durant La Tène finale, et pourrait être lié au site de plaine de Cherré (Rémy, 2016, p. 51-53 ; Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 142-147).

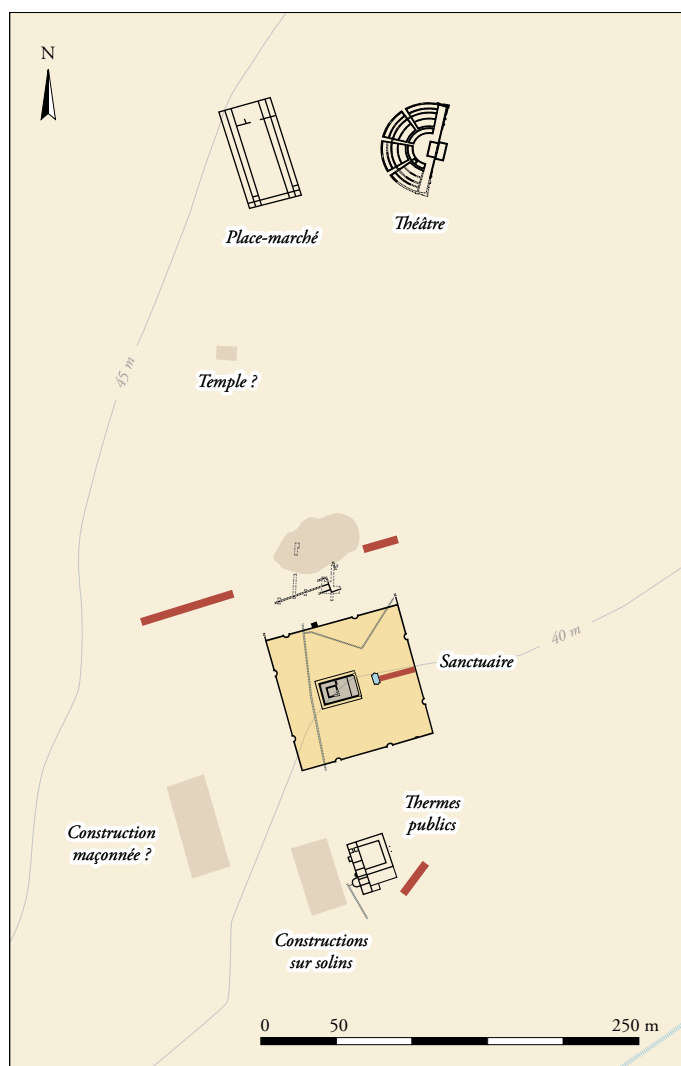


Fig. 2 : La possible agglomération secondaire d'Aubigné-Racan. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 185, fig. 162.

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte de Cherré constitue sans aucun doute un grand sanctuaire public, établi à la limite de deux cités, celles des Cénomans et des Andécaves, mais aussi à courte distance du territoire turon. Doté d'un temple monumental et d'une cour sacrée dont la surface, proche d'un hectare, est remarquable, il correspond vraisemblablement au principal édifice religieux du sud de la cité des Cénomans mais aussi à l'un des lieux de culte majeurs de l'ensemble de son territoire (Gruel *et al.*, 2008). La découverte de dépôts à caractère rituel (armement, céramique, faune) datés du courant du III^e s. av. n. è. soulève la question de ses origines, et d'une éventuelle occupation continue des lieux depuis La Tène moyenne ; seule l'extension des fouilles aux abords septentrionaux de l'enceinte d'époque romaine permettrait de vérifier si d'autres aménagements à vocation religieuse ont précédé, à la fin de l'âge du Fer voire au début du Haut-Empire, l'édification du grand sanctuaire vers la fin du I^{er} s. de n. è. À partir de cette période, ce dernier est placé au cœur d'un complexe monumental par ailleurs composé d'un édifice de spectacle, d'un espace ouvert qui a pu servir de lieu d'assemblée dans le cadre de festins ou pour la vente de produits alimentaires, et d'un grand bâtiment thermal, ainsi que d'autres constructions encore mal connues. Doit-on y voir une véritable agglomération secondaire, dont les quartiers résidentiels et les espaces funéraires restent à identifier aux abords des monuments dispersés sur une dizaine d'hectares ou plutôt, comme semblent l'indiquer la rareté des mobiliers et la faiblesse de la puissance stratigraphique, un complexe monumental et ses dépendances, siège de réunions occasionnelles, dans le cadre de cérémonies religieuses réunissant les Cénomans et probablement les habitants des *civitates* voisines jusqu'au courant du III^e s., voire le début du siècle suivant ? Quoi qu'il en soit, la proximité avec l'habitat aggloméré de Vaas, distant de quelques kilomètres, témoigne vraisemblablement d'un lien organique entre les deux ensembles (Monteil, 2012, p. 183).

6 – Bibliographie

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Gruel et al., 2008 – GRUEL K., BERNOLLIN V., BROUQUIER-REDDÉ V., « Les sanctuaires, éléments structurels du territoire antique », in COMPATANGELO-SOUSSIGNAN R., BERTRAND J.-R., CHAPMAN J., LAFFONT P.-Y., *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques*, actes du colloque COST (Le Mans, 7-9 décembre 2006), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Documents archéologiques, 1), p. 35-44.

Lambert et al., 2015 – LAMBERT Cl., MONTEIL M., RIOUFREY J., « Cherré, Aubigné-Racan (Sarthe) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 84-88.

Lambert, Rioufreyt, 1986 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe gallo-romain de Cherré. Aubigné-Racan. Sarthe. Rapport de fouilles 1986. Le temple*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1987 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe gallo-romain de Cherré. Aubigné-Racan. Sarthe. Rapport de fouilles 1987. Le temple*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1988 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe gallo-romain de Cherré. Aubigné-Racan. Sarthe. Rapport de fouilles 1988. Le temple*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1989 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Temples et sanctuaires en territoire cénomane (Sarthe) », in COLLECTIF, *Temples et sanctuaires gallo-romains*, résumé des communications des Journées archéologiques régionales (Jublains, 19-20 mai 1989), Nantes, direction régionale des affaires culturelles, p. 15-22.

Lambert, Rioufreyt, 1993 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe gallo-romain de Cherré. Aubigné-Racan. Sarthe. Programme 1992-93-94*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 33 p.

Lambert, Rioufreyt, 1994a – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe gallo-romain de Cherré. Aubigné-Racan. Sarthe. Programme 1992-93-94*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 26 p.

Lambert, Rioufreyt, 1994b – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Les sanctuaires d'Aubigné et d'Oiseau (72). Deux exemples d'architecture mixte », in GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre ; 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 204 p.

Lambert, Rioufreyt, 1998 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Aubigné-Racan – Sarthe. Site archéologique de Cherré. Théâtre – temple – thermes. Suivi archéologique des travaux de consolidation des murs gallo-romains*, rapport de sondages, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 27 p. et annexes.

Lambert, Rioufreyt, 2006 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Le sanctuaire d'Aubigné Racan (Sarthe) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 223-228.

Lambert, Rioufreyt (dir.), 1998 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *L'agglomération gallo-romaine d'Aubigné-Racan. Sarthe. L'ensemble monumental. Volume 1*, rapport préparatoire à la publication, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 153 p.

Lejars et al., 2001 – LEJARS Th., LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Aubigné-Racan (Sarthe). Un dépôt métallique d'époque gauloise*, rapport d'étude, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, centre de documentation archéologique de Sablé, 22 p. et annexes.

Liger, 1896 – LIGER Fr., *Une ville romaine à Chéray. Commune d'Aubigné (Sarthe)*, Paris, Champion, Cheronnet, Laval, Goupil, 41 p.

Liger, 1903 – LIGER Fr., *La Cénomanie romaine : ses limites, sa capitale, ses villes mortes, ses bourgs et villages, ses voies antiques*, Paris, Champion, Cheronnet, Le Mans, de Saint-Denis, 390 p.

Loiseau, 2009 – LOISEAU Chr., *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er} – III^e s. après J.-C.)*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, 2 vol., 591 p. et 281 p.

Maligorne, 2012 – MALIGORNE Y., « La parure monumentale des agglomérations du territoire dans les cités de l'Ouest », *Areomorica*, 5, p. 117-144.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Rémy, 2016 – RÉMY J., « Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le nord-ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : les Aulerques Cénomans », in BLANCQUAERT G., MALRAIN Fr. (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, actes du 38^e colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai – 1^{er} juin 2014), Senlis, *Revue archéologique de Picardie* (n° spécial, 30), p. 49-60.

S.12 – Conlie (Sarthe), Faneu

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans
Coordonnées (Lambert 93) : X = 477390 ; Y = 6784470
Numéro d'entité archéologique : 72 089 0013
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnues

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Faneu a été mis au jour au cours de prospections aériennes, doublées d'une rapide vérification au sol, entreprises en 2002 par Y. Nevoux. Puis, en 2011, de nouveaux clichés aériens, acquis par G. Leroux, ont confirmé la présence d'au moins trois bâtiments aux fondations de pierre, dont l'un présente le plan caractéristique d'un temple (Leroux, 2011 ; G. Leroux, *in* Gautier *et al.*, 2019, p. 271, fig. 263 ; archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, fiches de déclaration de découverte). Le plan des vestiges a pu être dressé, dans le cadre de la préparation de cette notice, au moyen d'une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 24 juin 2010, sur laquelle ils sont partiellement visibles.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2011.

▪ Implantation topographique

Le temple et les édifices voisins sont localisés sur un plateau traversé par la Vègre, dont l'un des affluents, la Gironde, prend sa source à 2 km à l'ouest, dans le bourg de Conlie.

2 – Présentation des vestiges

Les murs de trois bâtiments d'orientation similaire apparaissent sur les clichés aériens (fig. 1 et 2). Ils sont sans doute maçonnés et couverts d'un toit en tuiles, comme l'indiquent les débris de constructions observés en prospection pedestre. Le plus grand d'entre eux, à l'ouest, s'apparente à un temple de plan rectangulaire (A), composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Au sud, cette dernière semble scindée par un mur de refend, dont l'utilité n'est pas connue, qui prolonge le mur oriental de la *cella*. Dans l'axe de ce bâtiment, à plus de 50 m à l'est, existe un édicule (B), dont le plan est probablement carré, qui mesure environ 6 m de côté. À 20 m au nord de ce dernier, la troisième construction (C), de plan rectangulaire (14 m de long pour 12 m de large), est divisée en deux pièces de taille inégale, l'une – au sud – semblant constituer une galerie de façade. On ignore si ces deux derniers édifices, à l'écart du temple, appartiennent également au sanctuaire ou s'ils relèvent des dépendances d'un établissement rural voisin. Aucune anomalie pouvant être interprétée comme les limites de l'aire sacrée ou d'un habitat proche n'a été observée.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 19 x 17 m (soit +/- 320 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B et C : autres bâtiments d'usage indéterminé ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement rural de Faneu est implanté dans le quart nord-ouest du territoire des Aulerques Cénomans, à 19 km à vol d'oiseau de son chef-lieu, Le Mans/*Vindinum*, et à environ 5 km au nord-est de la voie qui relie ce dernier à Jublains, capitale des Aulerques Diablintes.

▪ Environnement proche

Un établissement rural antique, dont témoignent plusieurs enclos fossoyés, un mur d'enceinte et au moins deux bâtiments maçonnés, ainsi que des moellons et des débris de tuiles, a été découvert en prospection aérienne et pedestre au Val de Cures, soit à environ 1,4 km au sud-ouest de Faneu, par Y. Nevoux et G. Leroux. Le matériel céramique associé, peu abondant, ne comprend que des productions datées entre le milieu du III^e s. et le début du IV^e s. (archives scientifiques du SRA, entité archéologique 72 089 0014).

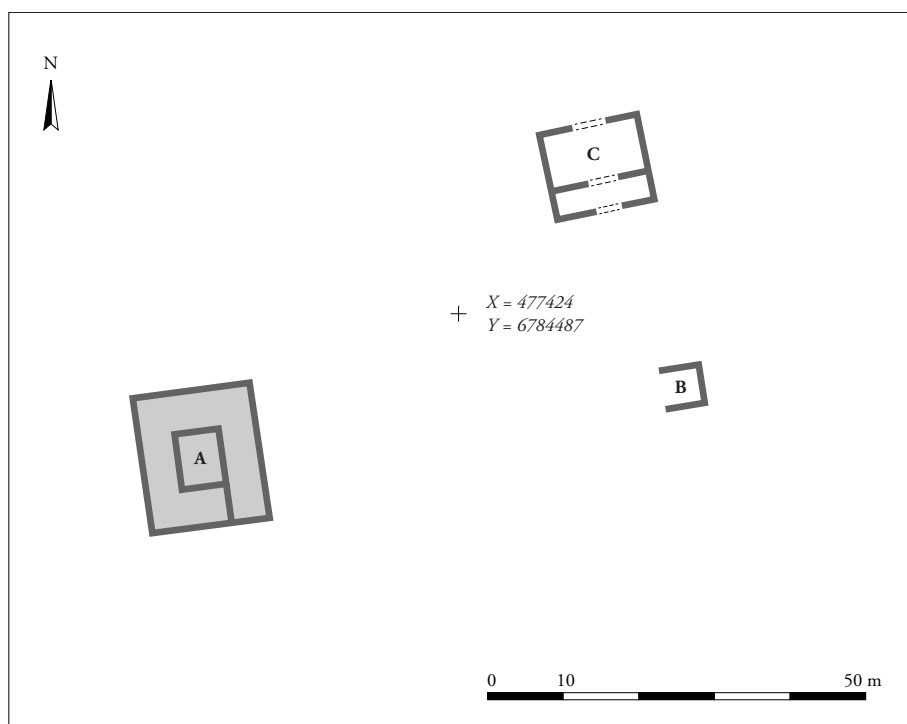


Fig. 2 : vestiges de l'établissement d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché aérien de G. Leroux (2011), in Gautier et al., 2019, p. 271, fig. 263 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 24 juin 2010.

5 – Synthèse et interprétation

Les quelques informations réunies à propos du site de Faneu témoignent d'un temple de dimensions moyennes, aux murs vraisemblablement maçonnés, et de deux autres bâtiments dont on ne sait s'ils font partie du sanctuaire ou de ses dépendances, ou bien s'ils relèvent d'un établissement rural dont les principaux bâtiments n'auraient pas été identifiés. La chronologie précise de ces vestiges n'est pas connue.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 2011 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2011*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

S.13 – Coulombiers (Sarthe), la Haute Folie

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 486950 ; Y = 6802275

Numéro d'entité archéologique : 72 097 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – II^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Après avoir été prospecté au sol en 1991 et 2002 (Y. Nevoux, fiche de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire), le site de la Haute Folie a été repéré en prospection aérienne par G. Leroux (2004), puis par photo-interprétation, à partir d'une orthophotographie acquise par Google Earth (3 juin 2011), en 2013 (Y. Nevoux, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire).

▪ Implantation topographique

Les vestiges de la Haute Folie dominent un vallon, à l'est, arrosé par un ruisseau, la Semelle, qui se jette quelques kilomètres plus au sud dans la Sarthe.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2004.

2 – Présentation des vestiges

Le plan dressé à partir des clichés aériens fait apparaître deux phases distinctes (**fig. 1 à 3**). Dans un premier temps – à la fin de la Protohistoire ou au début de l'Antiquité ? –, le site est enclos par un fossé dessinant une enceinte rectangulaire longue et large d'une cinquantaine de mètres. Le fossé méridional semble se prolonger plus à l'ouest, probablement pour délimiter un second enclos accolé au premier et dont le plan n'est pas complet. La fonction de ce premier espace enclos, au sein duquel aucune structure n'est perceptible, reste indéterminée.

Puis, dans un second temps, une clôture maçonnée est construite, délimitant une aire dont l'orientation est identique à la première, mais qui est plus vaste, mesurant 75 m de côté. Au sud, le mur se prolonge de part et d'autre des branches orientale et occidentale ; deux pavillons divisés en plusieurs pièces y sont accolés, dans les angles sud-ouest et sud-est, encadrant peut-être la façade principale du site. Au sein de cet enclos, un temple de plan centré et carré (A), constitué d'une *cella* et d'une galerie périphérique, a été édifié dans la moitié occidentale ; désaxé par rapport à l'enceinte maçonnée, il est également largement décentré vers le nord et l'ouest.

Ce second état correspond-il à un sanctuaire dont la cour sacrée apparaît comme démesurée au regard du temple, ou bien à un habitat enclos doté d'un temple, dont le bâtiment principal d'habitation n'aurait pas été perçu en pros-



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

pection aérienne ? La position et les dimensions du temple, ainsi que la présence des pavillons d'angle dont le plan et l'emplacement évoquent par exemple ceux de la *villa* de Parné-sur-Roc (Mayenne ; Ferdière *et al.*, 2010, p. 374 et p. 421, pl. 14), plaident en faveur de la seconde hypothèse. L'enceinte ne serait alors par le péribole d'un sanctuaire, mais le mur de délimitation d'une propriété rurale.

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire (?).

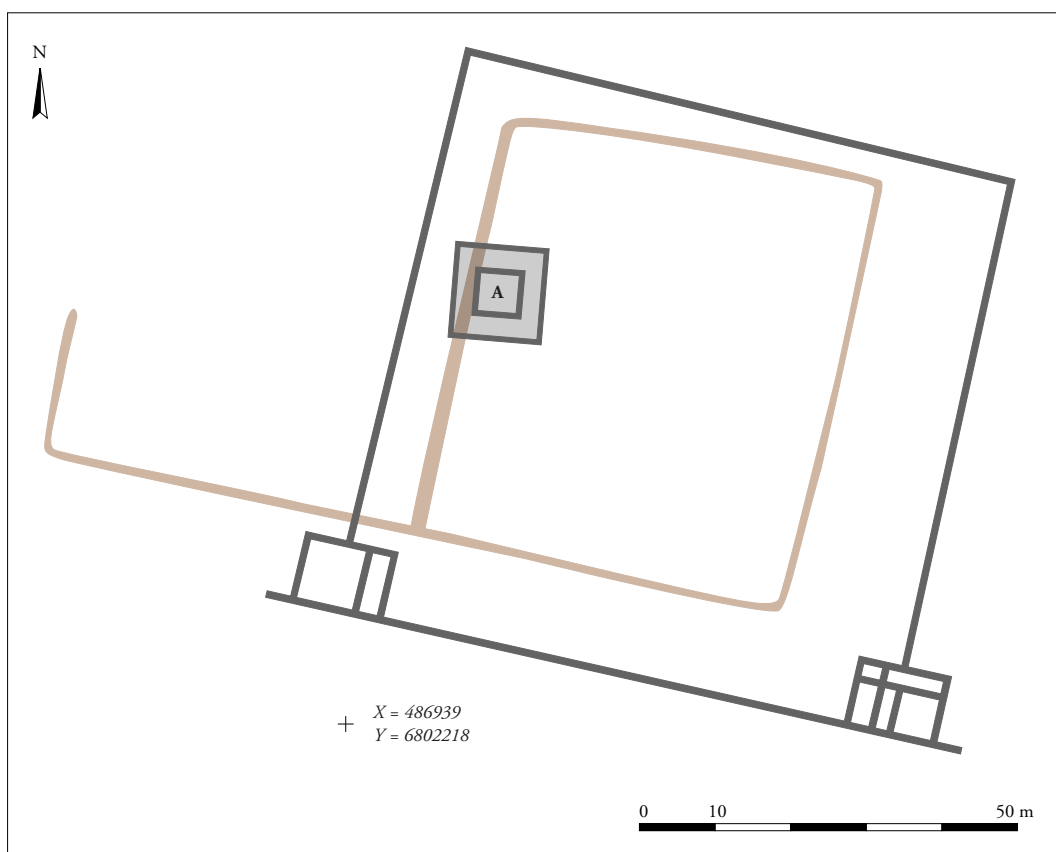


Fig. 3 : vestiges de l'établissement rural d'époque romaine et de son temple. Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2004 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers prélevés sur l'ensemble du site comprennent une trentaine de tessons de céramique datés des I^{er} et II^e s. de n. è., un fragment de verre bleu, des scories, des déchets culinaires et des clous en fer (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire). La présence de scories, évocatrices d'activités artisanales, constitue un autre indice appuyant l'hypothèse d'un habitat rural accueillant diverses activités.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans la moitié nord de la cité des Aulerques Cénomans, l'établissement antique de la Haute Folie est situé à 7,5 km au sud-sud-est de l'agglomération secondaire d'Oisseau-le-Petit. Il est par ailleurs installé à 1,2 km à l'est de l'axe routier – aujourd'hui repris *grosso modo* par la route D338 – qui assure la liaison entre cette dernière et Le Mans, capitale de cité.

▪ Environnement proche

Le temple semble donc, avec prudence, dépendre d'un grand établissement rural enclos, auquel il serait directement rattaché puisqu'établi au sein de son enceinte. Aucun autre vestige d'époque romaine n'est connu dans un rayon d'un

kilomètre, les gisements antiques les plus proches étant concentrés le long de la voie antique susmentionnée, à près de 1,5 km à l'ouest, sur la commune de Saint-Germain-sur-Sarthe, ainsi qu'à Soufflaleau, sur la commune de Coulombiers, à 1,5 km au nord-est (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Bouvet dir., 2001, p. 414-415).

5 – Synthèse et interprétation

Au vu du plan des différents aménagements identifiés, le temple de la Haute Folie constitue probablement l'édifice de culte privé d'un établissement rural occupé durant le Haut-Empire et encore mal documenté.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Ferdière et al., 2010 – FERDIÈRE A., GANDINI Chr., NOUVEL P., COLLARD J.-L., « Les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *RAE*, 59, p. 357-446.

Leroux, 2004 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2004*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

S.14 – Courgains (Sarthe), les Noës

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 496835 ; Y = 6804165

Numéro d'entité archéologique : 72 014 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du II^e s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Courgains a été signalé en 2000, suite à une campagne de prospection aérienne et pédestre conduite par P. Birée (fiche de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place en rebord d'un plateau bénéficiant d'une vue dégagée, sur plusieurs kilomètres, en direction du nord.

2 – Présentation des vestiges

Les substructions d'un temple isolé (A) apparaissent sur les clichés aériens (**fig. 1 et 2**). Son plan caractéristique est formé de deux carrés concentriques matérialisant les murs d'une *cella* centrale et d'une galerie qui l'encadre. De nombreux moellons et des tuiles ont été reconnus au sol par les prospecteurs.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique datés de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. ont été prélevés en surface du site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Installé sur le territoire de la cité cénomane, à 10 km de sa frontière septentrionale, le temple des Noës semble isolé en milieu rural, à 14 km au sud-est de l'habitat aggloméré d'Oisseau-le-Petit. Le passage d'un axe viaire antique en provenance de cette agglomération est restitué à 4 km au nord de l'édifice.

▪ Environnement proche

Parmi les gisements archéologiques rattachés à la période antique connus dans les environs, la présence d'un établissement rural aux Douze Journaux, à 800 m au sud-ouest du temple, doit être signalée ; des débris de construction et des mobiliers datés des II^e s. et III^e s. de n. è. y ont été observés lors de prospections pédestres. Par ailleurs, les substructions d'une *villa* ont été identifiées à 1,7 km à l'est-sud-est, à la Bâtisse, grâce à des survols aériens (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entités archéologiques n° 72 104 0006 et 0008).



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. P. Birée (2000), archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire.

Chronologie	2 nd e moitié du II ^e s. - III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	Bl a
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

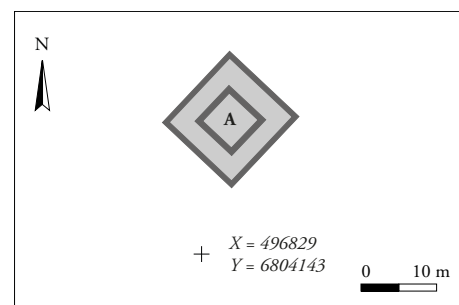


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après un cliché aérien de P. Birée (2000), archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire.

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données sont disponibles pour l'étude de ce temple *a priori* isolé dans les campagnes cénomanes. Aucun établissement antique n'est connu dans les environs immédiats de ce lieu de culte, mais une occupation, peut-être contemporaine, est signalée à 800 m ; elle ne peut pas être caractérisée en l'état des connaissances.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

S.15 – Domfront-en-Champagne (Sarthe), le Grand Cimetière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 477475 ; Y = 6782460

Numéro d'entité archéologique : 72 119 0010

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Domfront-en-Champagne a été identifié au cours d'un survol aérien entrepris en 2006 par G. Leroux (Leroux, 2006).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place sur un plateau légèrement incliné vers l'est, à l'écart des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Plusieurs types d'aménagements se dessinent sur les clichés aériens (**fig. 1 à 3**). L'espace sacré comprend un petit temple de plan carré (A), composé d'une *cella* centrale entourée d'une galerie et flanqué d'un porche au sud-est. Il est vraisemblablement installé dans un enclos rectangulaire, mesurant environ 50 m de long pour 40 m de large et délimité par plusieurs fossés, dont la contemporanéité avec l'édifice de culte n'est toutefois pas avérée. L'orientation de ces limites fossoyées est néanmoins identique à celle des murs du temple. À une vingtaine de mètres au sud-sud-est de ce dernier, dans l'angle méridional de l'enclos, une anomalie laisse supposer l'existence d'une plateforme maçonnée ou empierrée d'environ 7 m de long pour 5 m de large. L'enclos fossoyé s'inscrit dans un système d'enclos plus complexe, également non daté, dont témoignent plusieurs segments de fossés rectilignes.

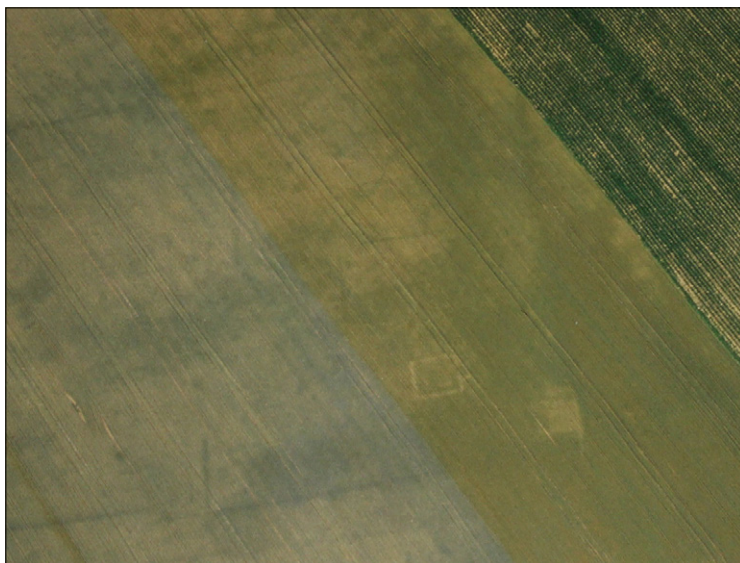


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2006.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans le quart nord-ouest de la cité cénomane, à 17 km de sa frontière occidentale et à la même distance de son chef-lieu, Le Mans, le site du Grand Cimetière est situé à 2,5 km au nord-est de la voie antique reliant la capitale de cité à Jublains.

▪ Environnement proche

Outre le réseau fossoyé, non daté, qui environne le temple, des indices d'occupation romaine sont documentés plus de 1 km. Ainsi, un enclos rectangulaire et des débris de construction ont été mis en évidence en prospection

aérienne et pédestre au Clos de Chaussée, sur la commune de Cures, soit à 1,3 km au sud-ouest du site. Par ailleurs, les vestiges d'un établissement rural équipé de constructions maçonnées, probablement une *villa*, ont été identifiés en prospection aérienne et pédestre au Val de Cures, à Conlie, soit à 1,5 km au nord-ouest (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entités archéologiques n° 72 089 0014 et 72 111 0005).

5 – Synthèse et interprétation

Les dimensions modestes du temple ainsi que son intégration à un enclos fossoyé partitionné en plusieurs espaces – si sa mise en place date bien de l'époque romaine – plaident en faveur d'un lieu de culte privé, intégré à un habitat rural dont seul l'édifice de culte et les limites auraient été perçues d'avion.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Leroux, 2006 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2006*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

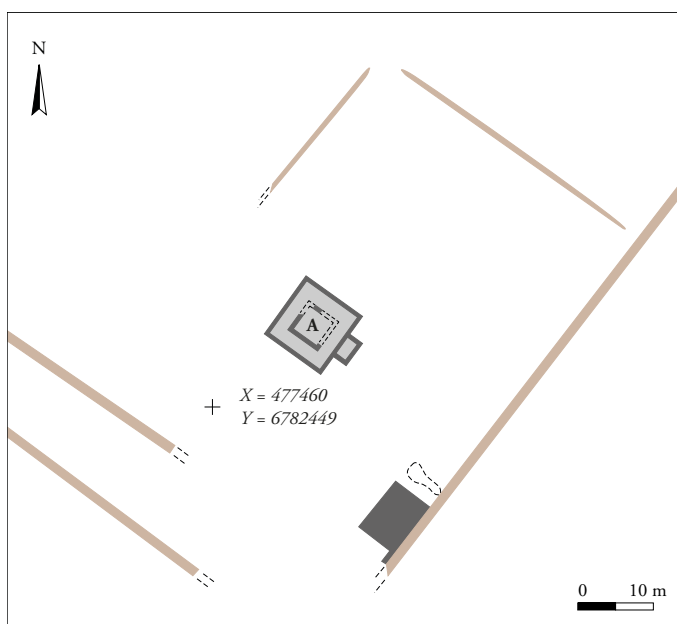


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2006.

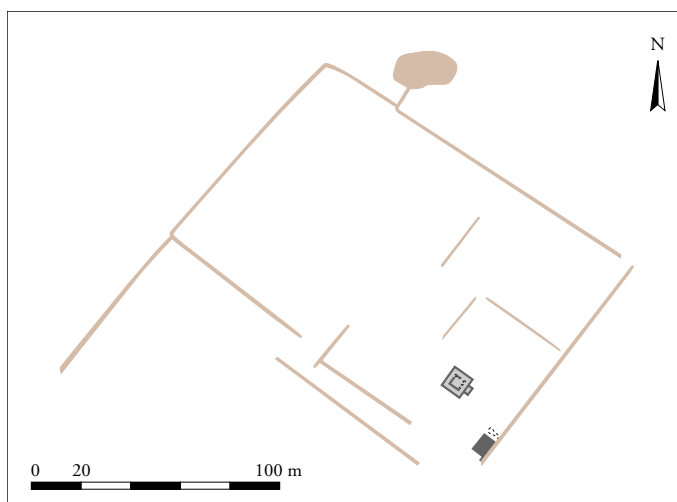


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2006.

S.16 – Le Mans (Sarthe), les Jacobins

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : Quinconce des Jacobins

Coordonnées (Lambert 93) : X = 491325 ; Y = 6771235

Numéro d'entité archéologique : 72 181 0083

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – fin du II^e s. ou III^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2010-2011, en préalable à la construction de l'espace culturel des Jacobins, une fouille préventive a été dirigée par P. Chevet (Inrap) près de la cathédrale du Mans, suite à un diagnostic réalisé en 2009. Ces interventions ont engendré la découverte d'une vaste cour, close par un ensemble de murs et relevant d'un quartier périurbain de la ville antique, *Vindinum*. L'enceinte renferme un plan d'eau, alimenté par un ruisseau, et un petit bâtiment carré, au sein ou près desquels de nombreux mobiliers particuliers – plusieurs centaines de monnaies, des tablettes en plomb, ou encore des objets de parure – ont été enfouis. La configuration du site, ainsi que la quantité et la nature des objets découverts, ont alors permis d'identifier un sanctuaire doté d'un petit temple et de ce qui est identifié à un étang sacré. Les données de cette opération, menée sur une surface de 8 130 m², ont été publiées dans le cadre de plusieurs articles synthétiques (Chevet *et al.*, 2014 ; Chevet, 2015 ; Gruel *et al.*, 2015), puis ont fait l'objet d'un rapport de fouille plus détaillé (Chevet dir., 2016, vol. 1 : zones 5, 9 et 20). La partie orientale de l'enceinte à caractère religieux, non étudiée, est située en dehors de la zone de fouille prescrite, sous plusieurs mètres de remblais accumulés depuis la fin de l'Antiquité ; en revanche, les limites septentrionale, occidentale et méridionale du site ont pu être localisées. Toutefois, les conditions de l'opération archéologique, réalisée dans un cadre préventif et en milieu urbain, ainsi que les destructions liées à des aménagements récents, n'ont pas autorisé une étude détaillée de l'ensemble des niveaux et des structures du sanctuaire qui, pour certains, n'ont pu être fouillés.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été bâti en fond de la vallée du ruisseau de l'Isaac, un affluent de la Sarthe aujourd'hui disparu, qui s'écoulait entre la butte du Vieux Mans et celle de la Couture. Son lit, à l'origine large de 5 à 6 m et sujet à des débordements, notamment lors d'épisodes pluvieux intenses, a été canalisé dès le début du I^{er} s. de n. è. (Chevet *et al.*, 2014, p. 126-127). L'implantation du sanctuaire est étroitement liée au tracé de ce cours d'eau : des monnaies y ont été jetées dès la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et, vers le milieu du I^{er} s. de n. è., un système de retenue d'eau a été mis en place pour créer un étang artificiel, intégré à l'aire sacrée (cf. *infra*).

2 – Présentation des vestiges

Le phasage proposé ici, pour lequel trois grandes étapes d'aménagement ont été retenues lors de la rédaction de cette notice, s'appuie sur les données rassemblées dans le rapport de la fouille de 2010-2011 (Chevet dir., 2016, vol. 1-1), plus complètes et plus récentes que les articles publiés auparavant (Chevet *et al.*, 2014 ; Chevet, 2015).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	Dernier tiers du I ^{er} s. av. n. è. (?) - années 40-70 de n. è.	Années 40-70 - années 110-130 de n. è.	Années 110-130 - fin du II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?	II-1a ?	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	-	-	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-	-	> 55 x 50 m (soit > 2 150 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : A1a	A : A1a	A : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 3,50 x 3,50 m (soit 12 m ²)	A : 3,50 x 3,50 m (soit 12 m ²)	A : 3,50 x 3,50 m (soit 12 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Ruisseau d'Isaac ; B : bâtiment d'usage indéterminé ?	Etang ?	Etang (?) ; C (?) : autre édifice ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Antécédents (années 60-30 av. n. è.)

Le site des Jacobins est occupé depuis le second tiers du I^{er} s. av. n. è. En témoigne la découverte, dans le secteur nord-ouest de la zone fouillée et en rive droite du ruisseau, d'aménagements à vocation artisanale, vraisemblablement mis en place au cours de ces décennies. Aux côtés d'un four de potier, dont la réfection est datée des années 60-30 av. n. è., d'autres structures de chauffe et les vestiges de bâtiments sur poteaux ou sur sablières ont été partiellement reconnus.

Selon P. Chevet et P.-A. Besombes, les premiers dépôts de monnaies, découvertes dans les sédiments du lit de l'Isaac, à quelques mètres à l'est du four du potier, seraient datés des décennies centrales du I^{er} s. av. n. è., au regard du faciès de circulation des pièces (cf. *infra*). Toutefois, la présence, dans ces mêmes niveaux, de quelques monnaies augustéennes et le fait que le numéraire gaulois soit resté en circulation, d'une manière générale, jusqu'aux premières décennies du I^{er} s. de n. è., invitent à la prudence, d'autant plus qu'aucun autre type de mobilier ne confirme une chronologie précoce de ces dépôts. En effet, il n'est pas exclu que la pratique du jet de monnaies dans le ruisseau ait pu débiter plus tardivement, lors de la phase 1, soit durant le dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. (Chevet *et al.*, 2014, p. 128-129 et p. 134 ; Chevet *dir.*, 2016, vol. 1-1, p. 315-326 et p. 514-515 : période 1, phase 1).

▪ Phase 1 (dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. (?) – années 40-70 de n. è.)

L'apport de numéraire et son dépôt sur le site des Jacobins semble en revanche bien établi à partir des règnes d'Auguste et de Tibère, probablement dès la toute fin du I^{er} s. av. n. è., si l'on se fie aux émissions représentées dans les niveaux du ruisseau antérieurs à la création du plan d'eau (cf. *infra*, phase 2), ainsi que dans un édifice (A), interprété comme un temple, vraisemblablement construit durant cette phase. Un autre bâtiment, érigé le long du ruisseau et détruit vers 40-70 de n. è., se rattache également à la première moitié du I^{er} s. de n. è., mais son lien avec les pratiques rituelles n'est pas établi (fig. 1).

Dans le quart nord-est de la zone de fouille, de part et d'autre du ruisseau, 50 monnaies ont été découvertes sur les berges de ce dernier, avant que ne soit aménagée la pièce d'eau. Toutefois, l'interface entre les berges naturelles et les premiers dépôts vaseux liés au plan d'eau étant difficile à cerner, certaines monnaies, intrusives, se rattachent sans doute à la phase suivante ; la quantité importante de monnaies gauloises (20 pièces), républicaines (3) et augustéennes (7), qui représentent 60 % de ce lot, doit cependant être notée. Ces dépôts de numéraire, s'ils n'ont peut-être pas débuté dès le milieu du I^{er} s. av. n. è. (cf. *supra*), ont sans doute été réalisés dès la fin du I^{er} s. av. n. è., voire à partir du début du I^{er} s. de n. è.

D'autres monnaies, en grand nombre pour les émissions augustéennes, proviennent d'un édifice maçonné (A), bâti à une vingtaine de mètres au nord du ruisseau. Ce petit bâtiment, dont ne subsistent que les premières assises de son élévation, est constitué de quatre murs maçonnés non enduits, mais il présente un décor polychrome résultant de l'alternance de moellons de calcaire, de grès blanc et de grès roussard. À l'intérieur, le sol n'est pas aménagé, mais à sa base, un sédiment limoneux, épais de 0,30 m, a livré 287 monnaies, réparties dans l'ensemble de son épaisseur ; ces monnaies ont vraisemblablement été jetées sur le sol de terre de l'édicule, progressivement exhaussé au cours des trois phases. L'étude numismatique (cf. *infra*) indique que les dépôts de monnaies ont commencé au plus tôt vers le début du règne de Tibère, dans les années 15-20, et se sont arrêtés vers la fin du II^e s., ou la première moitié du III^e s. L'édicule s'apparente ainsi à un petit temple, constitué d'une simple *cella*, au sein duquel ont été jetées des offrandes monétaires, selon la pratique de

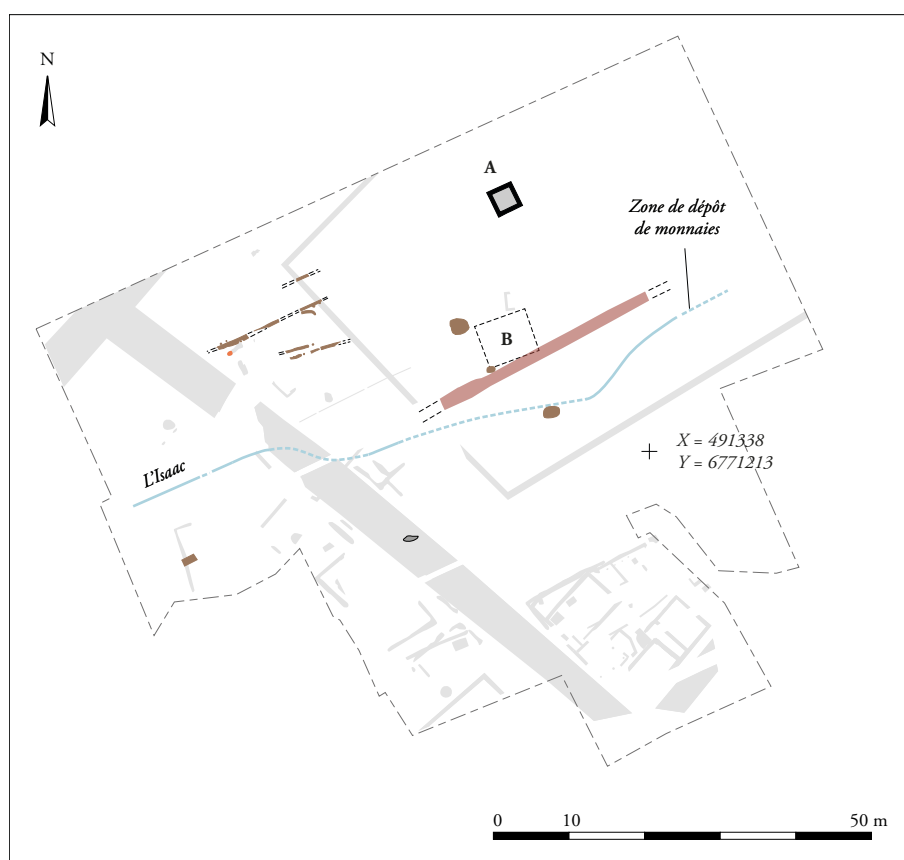


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Chevet (*dir.*), 2016, vol. 1, p. 494, fig. 401 et p. 496, fig. 402.

la *iactatio stipis* ; au regard des monnaies qui y ont été mises au jour, une construction dès les années 15-20 semble probable. Les aménagements internes de l'édicule, observés sous le niveau limoneux – et donc contemporains ou antérieurs à sa construction –, se limitent à une tuile posée à plat et accolée à une petite fosse, localisées près du mur occidental, en partie médiane. Ces deux éléments pourraient être liés à la base d'une statue de culte, à moins qu'ils ne soient antérieurs à l'édification du bâtiment A. En bordure orientale de ce dernier, un niveau de cailloutis matérialise un sol aménagé, peut-être au droit de son entrée.

À moins de 10 m au nord du ruisseau et à une quinzaine de mètres au sud de l'édicule A, une autre construction (B), de plan rectangulaire a été identifiée ; elle mesure 7 m de long pour 5,65 m de large. Ses murs, peu épais, reposent sur des sablières basses, elles-mêmes installées sur des solins composés de débris de terres cuites architecturales ; son sol est revêtu d'un lit de tuiles à rebords jointives, posées à l'envers et pour partie disparues. Le niveau de démolition associé à cet édifice recèle des tessons de céramique datés des années 40 à 70 de n. è. ; il est alors probable que cet édifice ait été construit durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., alors que les jets de monnaies dans le ruisseau et dans l'édicule A ont déjà débuté. En revanche, sa fonction n'est pas connue ; selon P. Chevet, il s'agirait d'un local artisanal utilisé dans le cadre d'activités en lien avec le ruisseau, mais aucun mobilier caractéristique ne provient de son secteur ; l'hypothèse d'un temple n'est également étayée par aucun argument convaincant. Vers les années 40 de n. è., après la destruction du bâtiment et avant la mise en eau de ce secteur (phase 2), un chemin empierré rectiligne, longeant le cours d'eau sur sa rive droite, traverse le site et dessert sans doute, temporairement, les berges du ruisseau où l'on pratique la *iactatio stipis* ; à proximité, trois fosses, dont la fonction n'est pas connue, ont été identifiées (Chevet *et al.*, 2014, p. 128-136 ; Chevet *dir.*, 2016, vol. 1-1, p. 326-331, p. 342-343, p. 347-349 et p. 515-516 : période 1, phases 2 et 3 ; P.-A. Besombes, *in* Chevet *dir.*, 2016, vol. 1-2, p. 57-61).

▪ Phase 2 (années 40-70 – années 110-130 de n. è.)

Au plus tôt durant les années 40-70 de n. è., alors que le quartier se structure (cf. *infra*), un plan d'eau artificiel est vraisemblablement créé, inondant en partie l'espace nord-ouest de la zone fouillée en 2010-2011 (**fig. 2**). Son aménagement résulterait de la retenue des eaux de l'Isaac, grâce à un système non documenté, dans le secteur où des monnaies ont été jetées lors de la phase précédente. L'emprise de l'étang, probablement profond de moins de 1,20 m et alimenté par le ruisseau de l'Isaac, est difficile à cerner, car il n'est pas aisé de distinguer les dépôts qui relèvent de sa sédimentation propre de ceux liés aux débordements du cours d'eau, antérieurs à sa création. Il est cependant probable que l'eau couvrait une surface supérieure à 1 000 m², d'autant plus qu'on ne connaît pas sa limite orientale.

L'édicule A continue d'être utilisé, dans une moindre mesure que lors de la phase précédente, pour le jet de monnaies ; d'autres

dépôts d'objets (monnaies, parures ou autres objets métalliques, cf. *infra*), enfouis sur les berges de l'étang ou jetés dans l'eau, sont aussi pratiqués dès la phase 2. L'espace réservé à ces dépôts d'offrandes n'est *a priori* pas encore délimité par une clôture, l'enceinte maçonnée qui l'encadre étant plus tardive (cf. *infra*, phase 3). Un massif rectangulaire, constitué d'argile blanche et mesurant 0,80 m de long pour 0,45 m de large, a été observé dans la partie orientale des vases de l'étang ; il est peut-être antérieur à la formation du plan d'eau, ou bien en est contemporain, auquel cas il émergerait de sa surface. Une céramique commune (non étudiée) est prise dans l'argile et la fonction de cet aménagement reste inconnue (Chevet

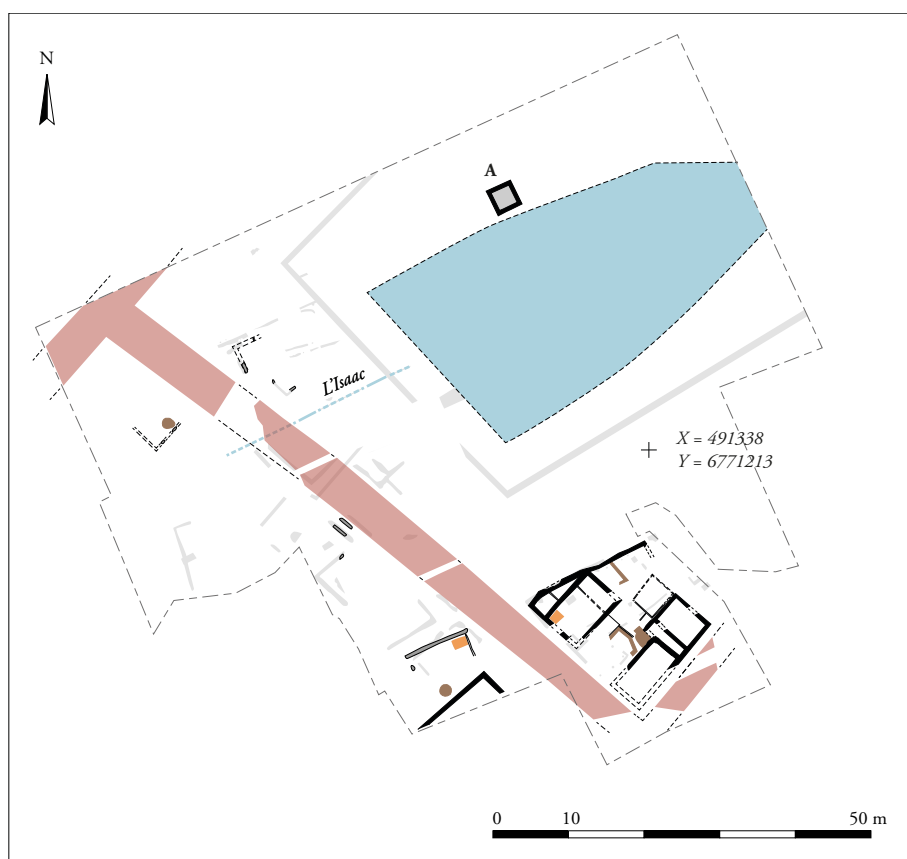


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Chevet (*dir.*), 2016, vol. 1, p. 500, fig. 404.

et al., 2014, p. 129-136 ; Chevet, 2015 ; Chevet dir., 2016, vol. 1-1, p. 331-341 et p. 516-518 : période 2, phases 1 à 3).

▪ Phase 3 (années 110-130 – fin du II^e s. de n. è.)

À partir des années 110-130, au plus tôt, au plus tôt, l'espace englobant l'étang, l'édicule A et leurs abords est enclos par une enceinte maçonnée (fig. 3). Celle-ci, dont la limite orientale est située hors de l'emprise de la fouille, enferme une surface de plan probablement trapézoïdal, couvrant plus de 2 150 m². Conservé sur quelques assises ou bien récupérée jusqu'aux fondations, ce péribole présente vraisemblablement une ouverture en façade occidentale, où la base de deux piliers a été observée.

Au sein de la cour sacrée ainsi définie, l'édicule A, bâti durant la phase 1, est toujours fréquenté : en témoignent les dépôts monétaires mis au jour dans le niveau limoneux formé sur son sol, qui couvrent l'ensemble du II^e s. de n. è.

En parallèle, l'aire sacrée subit de fréquentes inondations, liées à des débordements de l'étang et du ruisseau, qui aboutissent à son ensablement, dès le II^e s. de n. è. : près de 1 m de dépôts vaseux ont recouvert l'emprise et les abords du plan d'eau.

Plusieurs aménagements recoupent ces sédiments liés au fonctionnement de l'étang et sont donc contemporains de la période d'assèchement qui a suivi ces épisodes de crue (cf. *infra*). C'est le cas d'un probable édicule carré (C) mesurant 2,20 m de côté, mais non fouillé et donc non daté, peut-être construit durant l'Antiquité. Par ailleurs, au moins 7 pots en terre cuite entiers, contenant vraisemblablement des offrandes carnées, sont enterrés dans la partie supérieure des sédiments vaseux ; l'étude céramologique indique que ces vases peuvent être datés de la seconde moitié du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. de n. è., indiquant un enfouissement probablement réalisé dans le courant du II^e s. (cf. *infra*). Dans le même contexte stratigraphique, près du mur de clôture occidentale, un coffre de tuiles a été construit, dans le sol, après l'ensablement partiel de l'étang. De faibles dimensions (environ 0,40 m de long pour 0,30 m de large), il contient un nombre relativement important d'objets, noyés dans de la vase et mis au jour à différentes profondeurs : 14 monnaies, frappées durant les I^{er} s. et II^e s. de n. è. – du règne de Tibère à celui de Marc-Aurèle –, 2 simulacres de monnaies, 6 fibules et 19 autres objets fragmentés. Il est difficile de préciser si ce réceptacle a été aménagé afin d'enfouir simultanément plusieurs offrandes mises au rebut, ou bien s'il s'agit d'un tronc au sein duquel ont été déposés des monnaies et d'autres objets durant plusieurs décennies (Chevet *et al.*, 2014, p. 129-132 ; Chevet, 2015 ; Chevet dir., 2016, vol. 1-1, p. 333-341, p. 349-350 et p. 517-520 : période 2, phases 4 à 6).

▪ Abandon et occupations postérieures

Les débordements de l'étang, qui ont aussi affecté le secteur situé au-delà du mur occidental de l'enceinte, jusqu'à la rue adjacente, sont peut-être liés à un manque d'entretien du lieu de culte, à moins qu'ils n'aient entraîné son abandon. Toutefois, les pots enfouis dans la vase et le dépôt de monnaies tout au long du II^e s. (cf. *infra*) témoignent d'une occupation continue des lieux et de pratiques rituelles se poursuivant après l'ensablement partiel du site. Quoi qu'il en soit, au plus tard durant le dernier quart du II^e s. de n. è., un système de dérivation des eaux du ruisseau de l'Isaac déporte leur écoulement au sud de l'enceinte et ainsi, l'espace marécageux est asséché. Les derniers dépôts de mobiliers (phase 3), réalisés en partie supérieure des sédiments vaseux, ont vraisemblablement eu lieu lors de cette période, sur les berges de l'étang en voie d'assèchement.

L'examen des monnaies découvertes dans l'espace du sanctuaire témoigne d'un apport de numéraire relativement

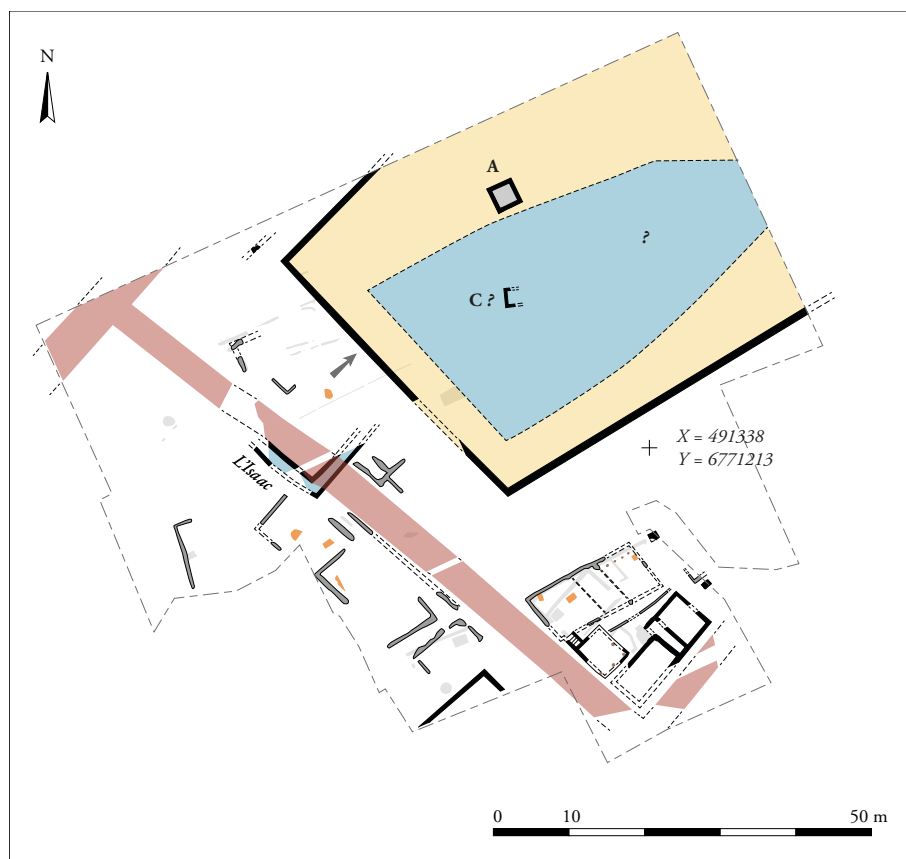


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Chevet (dir.), 2016, vol. 1, p. 506, fig. 407.

régulier jusqu'à la fin du II^e s., puis d'une raréfaction des pièces émises durant le III^e s. (6 exemplaires) et le IV^e s. (5 monnaies). En outre, les imitations radiées caractéristiques de la fin du III^e s. sont ici quasi absentes (un seul exemplaire identifié). Selon toute vraisemblance, la pratique du dépôt monétaire a donc connu une phase de déclin dès la fin du II^e s., ou au plus tard dans le courant du III^e s., avant les années 270. Les monnaies postérieures au milieu du III^e s. témoignent-elles d'offrandes tardives dans un site religieux délaissé, ou bien de pièces perdues par les visiteurs de ruines en cours de destruction ? En tout état de cause, l'étude céramologique confirme une baisse de la fréquentation après de la fin du II^e s. de n. è. : aucun tesson de céramique sigillée n'est postérieur aux années 160 de n. è. et les autres types de productions postérieurs à la fin du II^e s. sont également rares ; les pots entiers inhumés dans les niveaux vaseux de l'étang en cours d'assèchement sont datés, d'un point de vue typologique, entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s. de n. è. Quant à l'*instrumentum* provenant du site, il comprend aussi de rares objets tardifs (une bague et une cuillère en argent, ainsi qu'un couvercle d'encrion en alliage cuivreux), témoignant d'une fréquentation des lieux – voire encore du dépôt d'offrandes ? – vers la fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s.

En bref, après un déclin vraisemblablement amorcé dès les dernières décennies du II^e s., l'abandon définitif du site semble avoir lieu avant la fin III^e s., ou au plus tard dans le courant du IV^e s. ; les murs de l'édicule A sont détruits et leurs moellons sont récupérés, de même que plusieurs tronçons de murs de l'enceinte. Ensuite, ou en parallèle, le site est réoccupé à des fins funéraires, à l'instar de l'ensemble du secteur-sud est de l'ancienne ville du Haut-Empire, localisé *extra-muros* depuis le dernier quart du III^e s. (cf. *infra*). Deux inhumations, faisant écho à d'autres sépultures mises au jour sur le site des Jacobins, ont ainsi été installées dans l'espace de l'ancien sanctuaire ; elles sont attribuées, grâce à des datations radiocarbone, au courant du III^e s. ou du IV^e s. de n. è. Par la suite, les niveaux antiques du site ont été scellés par plus de 2 m de dépôts et de remblais, accumulés entre le Moyen Âge et la fin du XVIII^e s. (Chevet *et al.*, 2014, p. 132 ; St. Raux, *in* Chevet *et al.*, 2014, p. 153 ; P. Chevet et S. Thébaud, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 241-242 ; Chevet, 2015 ; Chevet dir., 2016, vol. 1-1, p. 90 et p. 341-343 ; P.-A. Besombes, *in* Chevet dir., 2016, vol. 1-2, p. 57-61 ; S. Thébaud, A. Ledauphin, avec la collaboration de R. Delage et Ph. Bouvet, *in* Chevet dir., 2016, vol. 1-1, p. 410-421).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents iconographiques

Un unique fragment de figurine en terre blanche kaolinique, représentant *Risus* souriant, provient de la fouille du sanctuaire (Chevet *et al.*, 2014, p. 133).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers découverts ont, pour l'essentiel, été enfouis en périphérie sud, ouest et nord-est de l'étang, dans les niveaux vaseux correspondant à ses berges (soit plus de 8 objets métalliques sur 10, hors monnaies, ainsi que 7 pots en terre cuite). La répartition spatiale du numéraire est différente : une concentration de 287 monnaies (soit 54 % de l'ensemble) a été mise au jour dans le sédiment limoneux situé à la base de l'édicule A, tandis que les autres pièces proviennent des niveaux liés au ruisseau antérieur à la formation du plan d'eau, ou bien des couches liées à la sédimentation de ce dernier (Chevet *et al.*, 2014, p. 133-155 ; Chevet dir., 2016, vol. 1-2, p. 62-97).

La fouille mécanique des niveaux de vase du plan d'eau a permis la collecte de 1 052 tessons de céramique, pour un nombre minimum de 111 vases. Leur datation s'échelonne entre le début du I^{er} s. et le milieu du III^e s. de n. è. Parmi ces restes, signalons la découverte d'au moins 7 pots enfouis dans les dépôts vaseux liés au débordement de l'étang, placés en position verticale, à l'endroit ou à l'envers ; 3 d'entre eux sont bien conservés – il s'agit de pots en céramique commune sombre, de forme et de contenance différentes, typologiquement datés de la seconde moitié du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. de n. è. Au moins 4 de ces récipients renferment des restes fauniques – issus, pour ceux qui ont pu être déterminés, de coqs et de porcs jeunes, d'un bœuf, d'un cyprinidé et d'un maquereau espagnol, sans doute importé sous une forme salée –, correspondant vraisemblablement à des offrandes de viande de qualité, déposées dans l'enceinte du sanctuaire. Un support de situle en alliage cuivreux et une cuillère en argent, datée au plus tôt du III^e s. de n. è., se rapportent aussi au vaisselier (St. Raux et S. Lepetz, *in* Chevet *et al.*, 2014, p. 153-155 ; S. Thébaud, A. Ledauphin, avec la collaboration de R. Delage et Ph. Bouvet, *in* Chevet dir., 2016, vol. 1-1, p. 410-421 ; S. Lepetz, St. Raux, A. Ledauphin, *in* Chevet dir., 2016, vol. 1-2, p. 146-150).

Le numéraire provenant de l'enceinte du sanctuaire est particulièrement abondant (**fig. 4**) : 534 monnaies ont été identifiées, dont 52 sont gauloises, 12 républicaines et 470 impériales ; elles ont été jetées dans l'eau, sur les berges du ruisseau puis de l'étang, ou dans l'édicule A au cours des trois phases du lieu de culte. Les monnaies gauloises se composent de 7 quinaires issus de la zone du denier, de 12 bronzes émis sur les territoires des Carnutes et des Aulerques et de 25 potins, dont 24 sont associés à la série « à la tête diabolique », attribuée aux Turons. Leur faciès de circulation est caractéristique du milieu du I^{er} s. av. n. è., mais leur dépôt a peut-être été plus tardif ; elles sont fréquentes aux abords du ruisseau, avant que ne soit aménagé le plan d'eau, et se rattachent donc, pour la plupart, à la phase 1. Parmi le lot

de monnaies découvert sur le site, les pièces frappées durant le principat d'Auguste sont nombreuses : 151 exemplaires ont été dénombrés et l'essentiel d'entre eux (104 pièces) a été mis au jour dans l'édicule A. Les émissions postérieures au règne d'Auguste (mort en 14 de n. è.) sont plus rares, mais elles sont représentées par plusieurs dizaines d'exemplaires produits avant la fin du II^e s. ; le *terminus post quem* des dépôts pratiqués dans l'édicule A est fourni par plusieurs monnaies à l'effigie de Commode (180-192), voire par une imitation d'un double sesterce de Postume, frappée vers 260-271, qui pourrait toutefois être intrusive. Dans les dépôts vaseux associés au bassin, 6 monnaies datées du III^e s., dont la plus récente est un antoninien de Tétricus I^{er} (271-274), et 5 monnaies produites ultérieurement, jusqu'aux règnes des Théodosiens (dernier quart du IV^e s.), ont aussi été mises au jour. Par ailleurs, plusieurs simulacres de monnaies, grossièrement coulés – 2 *semis* à l'effigie de Néron, une monnaie de Trajan très fin et plusieurs *as* – ont peut-être été spécialement produits pour être déposées au sein du sanctuaire (étude P.-A. Besombes, *in* Chevet *et al.*, 2014, p. 133-136 ; Chevet *dir.*, 2016, vol. 1-2, p. 57-61).

Les objets liés au monde des croyances et fabriqués pour être offerts dans le lieu de culte sont peu nombreux : un ex-voto anatomique en forme d'œil découpé dans une plaquette de bronze et 2 petites clochettes fabriquées dans le même matériau peuvent s'y rapporter. Le domaine de la parure, quant à lui, est représenté par 21 fibules en alliage cuivreux – de types variés et confectionnées durant la période augustéenne ou le courant du I^{er} s. de n. è. pour la majorité, ou durant la première, voire la seconde moitié du II^e s. pour d'autres – et au moins 2 bagues en or et argent, dont l'une est datée de la fin du II^e s. ou du III^e s. de n. è. Quelques objets de toilette sont aussi attestés – il s'agit de 2 fragments de sondes-spatules et de 5 fragments miroirs en bronze –, ainsi qu'un couvercle d'encrier, une boîte à sceau, 8 éléments de harnachement (une boucle de ceinture ou de harnais, une suspension de boucle de *cingulum*, 3 appliques décoratives, 2 fragments de pendants et un probable canon de mors de filet), 2 clefs, des appliques décoratives de meubles ou de coffrets et 21 anneaux en alliage cuivreux. S'ajoute une quantité particulièrement importante d'objets en plomb : 71 feuilles, dont 25 sont pliées, 10 perforées, et 9 présentent des traces incisées qui s'apparentent aux lettres d'un alphabet inventé, correspondent probablement, en tout ou partie – du moins pour celles qui sont gravées –, à des tablettes de *defixio* ; 33 autres objets fabriqués à partir du même matériau sont recensés : y figurent un substitut de bague, 13 lests de filets de pêche, issus des sédiments du ruisseau ou de l'étang qui lui a succédé, et vraisemblablement liés à des activités de pêche qui y ont été pratiquées, un poids de balance, des rondelles de plomb, non empreintes, qui pourraient constituer des simulacres de monnaies, ou encore 72 déchets (scories, gouttes et chutes).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'enceinte à caractère religieux des Jacobins est localisée dans l'un des quartiers situés en périphérie sud-est du chef-lieu des Aulerques Cénomans, Le Mans/*Vindinum*, en rive gauche de la Sarthe et au cœur de la cité.

▪ Environnement proche

La ville de *Vindinum* a vraisemblablement été fondée *ex nihilo* au début du Haut-Empire : les plus anciens aménagements caractéristiques d'un habitat aggloméré, en bois et terre, observés dans les environs immédiats de la butte

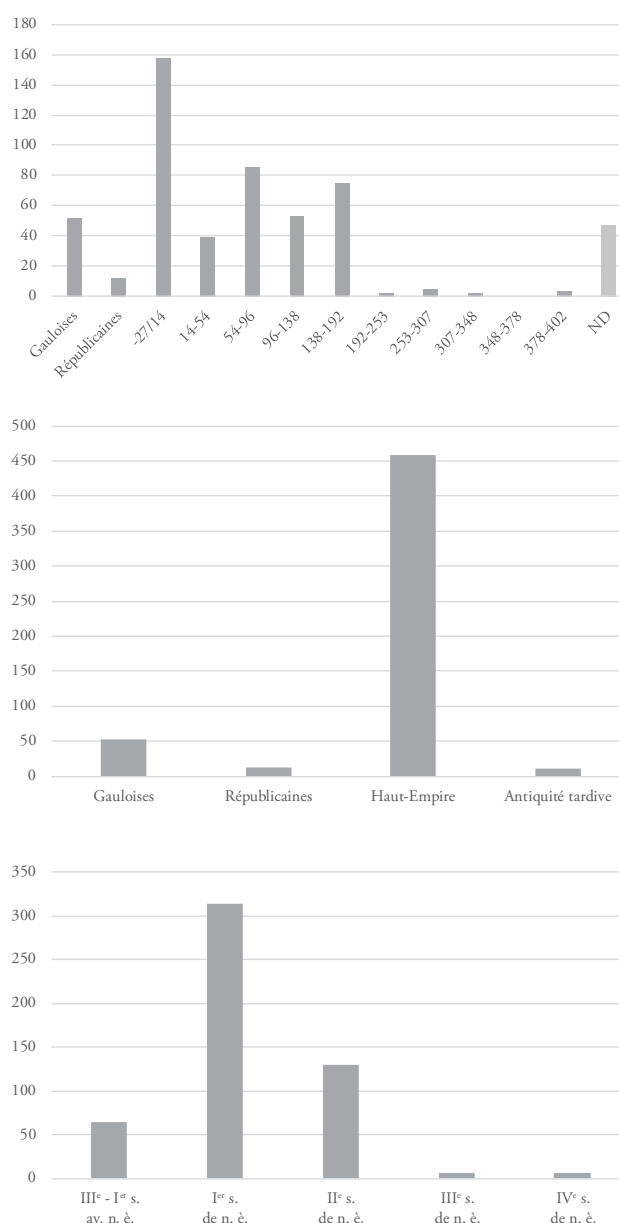


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

du Vieux Mans, sont datés de la dernière décennie du I^{er} s. av. n. è. Les hauteurs de la butte, habitée durant la Protohistoire. À partir des années 30 de n. è., alors que la ville s'étend vers l'est et le sud, la trame urbaine de l'agglomération du Haut-Empire est mise en place, tandis que des terrasses sont aménagées sur la butte du Vieux Mans et sur celle de la Couture, localisée sur l'autre flanc de la vallée de l'Isaac ; en parallèle, se développent des architectures maçonnées, notamment avec l'apparition d'édifices publics. L'emprise urbaine atteint une quarantaine d'hectares vers le milieu du I^{er} s. de n. è. et les dernières rues sont tracées durant les années 60-70 ; au moment de son expansion maximale, dans le courant du II^e s., la ville s'étend sur une surface de 60 ha (**fig. 5**). Elle est alors équipée d'une parure monumentale qui reste peu documentée. Ainsi, l'emplacement du forum et des principaux sanctuaires demeure incertain ; un édifice de spectacle a été découvert à la fin du XVIII^e s. à l'est de la ville et des thermes publics, en activité entre le milieu du I^{er} s. et le dernier quart du III^e s. de n. è., ont été fouillés au XX^e s. dans la rue

Chappe. Dès la fin du II^e s., et surtout dans le courant du III^e s. de n. è., plusieurs quartiers situés en périphérie sud et sud-est de la ville sont progressivement désertés. La rétractation de l'espace urbain s'achève dans le dernier quart du III^e s. ou, au plus tard, durant les premières années du IV^e s., avec l'érection d'une enceinte urbaine, remarquablement conservée, qui enserré la butte du Vieux Mans sur une surface de 8,5 ha (Chevet *et al.*, 2014, p. 127-128 ; Chevet, Pithon, 2015 ; Gruel *et al.*, 2015 ; Chevet *et al.*, à paraître).

La fouille de l'espace culturel des Jacobins permet de comparer l'évolution du lieu de culte avec celle du quartier auquel il est intégré, notamment avec les aménagements localisés à ses abords méridionaux et occidentaux. Durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., quelques fosses, des structures de combustion et des constructions sur solins ou sur poteaux témoignent d'une première occupation des lieux, contemporaine ou de peu antérieure aux premiers jets de monnaies réalisés dans le ruisseau de l'Isaac. Dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., le cours d'eau est aménagé afin d'en contrôler le tracé et le débit ; durant cette période, à l'ouest de l'édicule A et du bâtiment B, ainsi que de la zone où des monnaies sont jetées dans le ruisseau (phase 1), la mise en place des fondations de deux sablières parallèles, dont l'une est longue de plus de 15 m, pourrait témoigner de l'existence d'une chaussée bordée de palissades, conduisant peut-être à l'édicule A. Vers 40-50 de n. è., alors que l'étang est créé (phase 2), des rues orthogonales, qui délimitent plusieurs îlots, sont tracées. L'une d'entre elles borde le lieu de culte à l'ouest ; implantée suivant un axe nord-ouest/sud-est et longée d'un trottoir, elle constitue sans doute une artère majeure de la ville, franchissant le cours de l'Isaac et reliant la butte du Vieux Mans à l'édifice de spectacle installé en bordure sud-orientale du tissu urbain. Au même moment, de premières constructions, maçonnées ou en matériaux périssables, sont édifiées le long des rues. La fouille de ces bâtiments, plus ou moins bien conservés, témoigne de fonctions variées. Ainsi, une probable taverne a pu être identifiée à une vingtaine de mètres au sud de l'étang ; selon toute vraisemblance, les autres édifices correspondent à de modestes constructions qui abritent des activités artisanales, ou bien sont des habitations. Vers le milieu du II^e s., alors que le sanctuaire est ceint d'un péribole (phase 3), un atelier de bronzier est installé à une trentaine de mètres à l'ouest, près de la chaussée ; sa production est vraisemblablement liée à la statuaire et il est possible, mais non démontré, qu'il ait servi à fabriquer des ornements

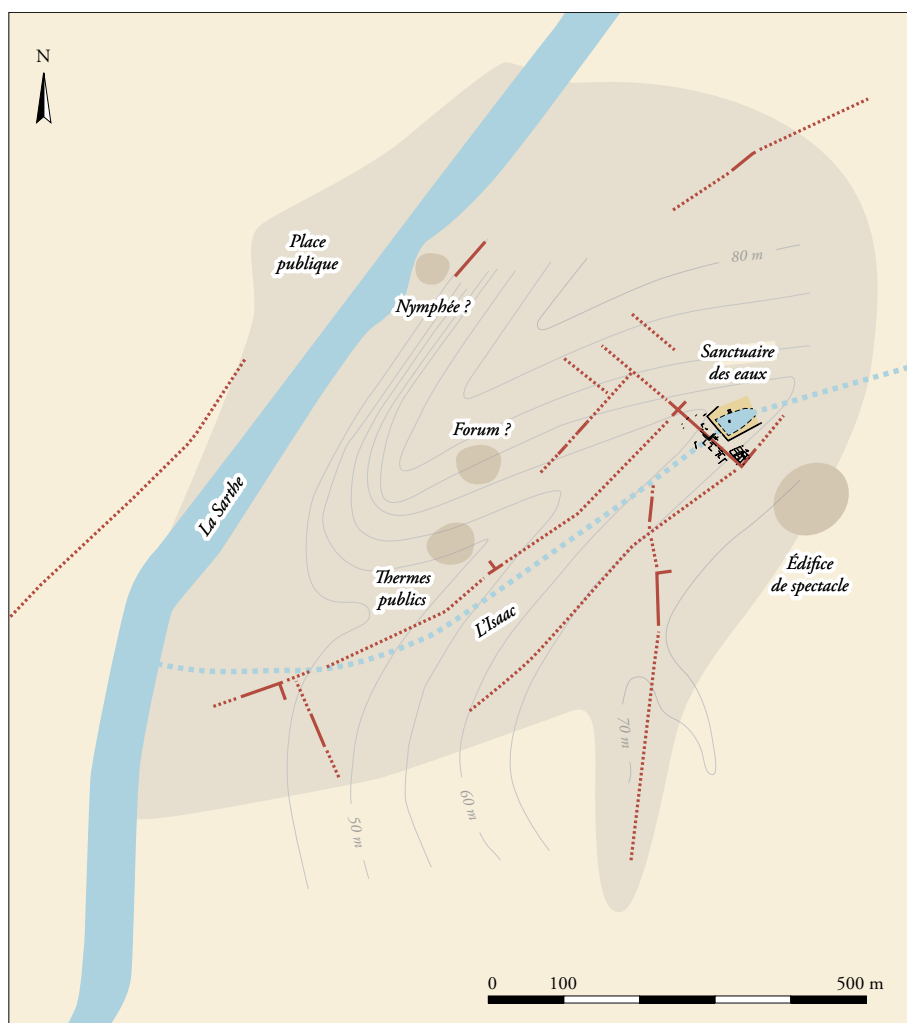


Fig. 5 : la ville du Mans/Nindinum au II^e s. de n. è.
Réal. S. Bossard, d'après Chevet *et al.*, à paraître, sur fond IGN.

destinés au lieu de culte voisin. L'aménagement d'une possible galerie, qui serait accolée au nord du péribole, pourrait également dater des décennies centrales du II^e s. Durant la même période, le ruisseau de l'Isaac, à l'aval du sanctuaire, est canalisé en construisant deux murs en pierre de taille ; à une date inconnue, probablement postérieure et liée à l'épisode d'envasement de l'étang, le canal est dévié pour contourner par le sud le sanctuaire ; ce nouveau chenal est comblé vers les années 180-200 de n. è. En parallèle, dès la fin du II^e s., l'ensemble du quartier semble abandonné : les constructions établies le long des rues commencent à être détruites et les mobiliers attribués au III^e s. sont quasi absents sur l'ensemble de la zone fouillée. Au cours du III^e s., alors que le sanctuaire ne semble fréquenté que de manière épisodique, s'il n'est pas complètement abandonné, et que les autres bâtiments ne sont vraisemblablement plus occupés, les chaussées ne sont plus entretenues, mais restent peut-être fréquentées ; le ruisseau semble reprendre son cours naturel en submergeant partiellement l'ancienne rue. Enfin, à la fin du III^e s. et dans le courant du IV^e s., l'ancien quartier se situe désormais à l'extérieur de la ville fortifiée du Mans ; il reste toutefois utilisé pour ensevelir une partie des morts de la ville ou de sa proche périphérie, ce dont témoignent 8 inhumations installées dans l'emprise de la fouille (Chevet *et al.*, 2014 ; Chevet, 2015 ; Thomas *et al.*, 2015 ; Chevet dir., 2016, vol. 1-1).

5 – Synthèse et interprétation

Ainsi que le démontre W. Van Andringa (*in* Chevet *et al.*, 2014, p. 156-158), le site des Jacobins peut être interprété comme un sanctuaire où l'eau joue un rôle important, tout au long de son évolution. Il est ainsi implanté le long d'un ruisseau, dans lequel sont pratiqués des jets de monnaies depuis la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – dès les lendemains de la conquête, ou plutôt peu de temps avant le changement d'ère, sous le règne d'Auguste, au moment de la fondation de la ville ? Les aménagements liés aux premiers temps du lieu de culte sont mal connus : dans un édicule (A), identifié à un petit temple, d'autres jets rituels de monnaies semblent débiter dès les années 15-20 de n. è., tandis qu'un autre bâtiment (B), sis à quelques mètres, est plus difficile à interpréter – présente-t-il un lien avec le sanctuaire, ou a-t-il été édifié à l'extérieur ?

À partir des années 40 de n. è., alors que se développe *Vindinum*, le lieu de culte est intégré aux quartiers périphériques de la ville. Probablement sous le contrôle des autorités locales, un grand plan d'eau artificiel semble y être créé, dans la zone où l'on jetait auparavant des monnaies dans le cours d'eau. Toutefois, les limites de cet étang, le système de retenue d'eau et la chronologie précise des épisodes d'envasement du site – l'étang est-il régulièrement asséché, en fonction du débit du ruisseau, qui devrait être modeste, ou reste-t-il en eau durant plusieurs décennies ? – n'ont pu être déterminés lors de la fouille. En bordure et peut-être même dans cet étang – mais l'absence de carte de répartition des monnaies ne permet pas de circonscrire précisément la zone d'enfouissement de ce type d'objet –, des dépôts d'offrandes y sont réalisés. Tandis que l'offrande monétaire continue de constituer l'un des principaux gestes de dévotion pratiqués dans l'édicule A, les mobiliers découverts dans les sédiments liés à l'étang ou localisés sur ses berges témoignent de pratiques plus variées : jet ou enfouissement de monnaies, certes, mais aussi d'objets de parure, de probables tablettes de *defixio*, de pots contenant des offrandes carnées et d'autres mobiliers de divers types. Il est probable que d'autres constructions, peut-être plus monumentales que le petit bâtiment carré – tel qu'un ou plusieurs autres temples, des édicules ou une galerie bordant le péribole ? –, aient été bâties dans la partie orientale du sanctuaire, non fouillée. L'emprise de l'espace associé aux pratiques rituelles, qui sera clôturé par un mur dans le courant du II^e s., n'est donc pas connue, mais elle a sans doute atteint, voire dépassé, les 3 000 m². La surface importante du lieu de culte, son évolution parallèle à la mise en place du chef-lieu et la quantité notable d'offrandes qui ont été enfouies sous terre, ou bien immergées, témoignent très probablement d'un statut public.

Implanté en périphérie de *Vindinum*, dès les premiers temps de la ville, il est abandonné au plus tôt à la fin du II^e s., à une période qui marque, si ce n'est sa désaffectation, du moins un déclin prononcé des activités rituelles et l'arrêt de son entretien. Les crues liées aux débordements de l'étang sont peut-être liées à une baisse de sa fréquentation, mais il est difficile de savoir si elles en sont la cause ou bien l'une des conséquences. Le détournement des eaux par un ultime canal, comblé au plus tard à la fin du II^e s., semble cependant indiquer que l'on a souhaité, à ce moment, réhabiliter et préserver cet espace. Malgré cette tentative, la faible quantité de monnaies, de céramique et d'autres objets datés du III^e s. et du IV^e s. de n. è. témoigne d'une fréquentation peu importante et d'un lieu de culte en cours d'abandon, à l'image du quartier au sein duquel il a été bâti, délaissé après la fin du II^e s. La réoccupation du site à des fins funéraires, datée du courant du III^e s. ou du IV^e s., pourrait aussi expliquer la présence des quelques mobiliers tardifs mis au jour, qui ne seraient alors plus liés à des pratiques rituelles, mais à un espace parcouru de manière épisodique, en parallèle de la destruction des maçonneries de l'ancien lieu de culte.

6 – Bibliographie

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROU-

QUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Chevet, 2015 – CHEVET P., « Quinconce des Jacobins, Le Mans (Sarthe) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 89-93.

Chevet (dir.), 2016 – CHEVET P. (dir.), *Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans (72 181). Espace culturel des Jacobins (fouilles 2010 et 2011)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 4 vol.

Chevet, Pithon, 2015 – CHEVET P., PITHON M., avec la collaboration de BRODEUR J., MORTREAU M., « Angers/*Iuliomagus*, cité des Andécaves, et Le Mans/*Vindinum*, cité des Cénomans. Deux capitales, deux modes de déploiement urbain », *Gallia*, 72-1, p. 97-116.

Chevet et al., 2014 – CHEVET P., RAUX St., VAN ANDRINGA W., LOISEAU Chr., BESOMBES P.-A., LEPETZ S., avec la collaboration de FERRETTE R., THÉBAUD S., LEDAUPHIN A., BOUVET Ph., « Un étang sacré à *Vindinum*/Le Mans (Sarthe) », *Gallia*, 71-2, p. 125-162.

Chevet et al., à paraître – CHEVET P., MEUNIER H., MONTEIL M., « *Vindinum*, capitale de la cité des Cénomans », actes des journées archéologiques régionales des Pays de la Loire (Nantes, 26-27 mars 2018), Nantes, DRAC des Pays de la Loire.

Gruel et al., 2015 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., GUILLIER G., CHEVET P., MEUNIER H., « Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum* (Sarthe) », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 167-189.

Thomas et al., 2015 – THOMAS N., MILLE B., LOISEAU Chr., « Fondre une statue à *Vindinum* au II^e siècle », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 182-189.

S.17 – Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), le Tertre

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans
Coordonnées (Lambert 93) : X = 541080 ; Y = 6742940
Numéro d'entité archéologique : aucun
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan d'un sanctuaire et d'autres constructions relevant d'une potentielle agglomération secondaire (Brouquier-Reddé, Monteil, 2015, p. 57-59) apparaissent de manière assez nette sur une orthophotographie de Google Earth datée du 30 juin 2010. Aucune vérification au sol du gisement n'est signalée.

▪ Implantation topographique

Les vestiges du site du Tertre se répartissent sur le replat d'un versant incliné vers le sud, à plus de 500 m à l'ouest de la vallée du Loir.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

2 – Présentation des vestiges

L'aire sacrée du lieu de culte, de plan rectangulaire, est entourée d'un mur d'enceinte bordé à l'ouest d'une double galerie monumentalisant la façade par laquelle on accède probablement au sanctuaire. Au centre de la cour, le temple (A), de plan quasi carré, se compose d'une *cella* et d'une galerie périphérique ; à l'ouest, un massif empierré de même largeur que la *cella* marque l'emplacement d'un porche ou d'un escalier permettant de pénétrer dans l'édifice de culte (fig. 1 et 2).

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 50 x 40 m (soit 2 000 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 13 x 12 m (soit +/- 155 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Double galerie en façade occidentale

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site du Tertre à Montoire-sur-le-Loir, potentiel habitat groupé antique, est implanté dans l'angle sud-est de la cité des Aulerques Cénomans, à 8 km de la limite qui marque la séparation avec le territoire carnute, plus à l'est. Aucune donnée ne renseigne l'intégration de cette possible agglomération au réseau viaire antique.

▪ Environnement proche

Les substructions d'au moins deux autres édifices probablement maçonnés apparaissent sur l'image aérienne de 2010 : à plus de 130 m au sud-ouest du sanctuaire, un arc de cercle parfaitement régulier s'apparente

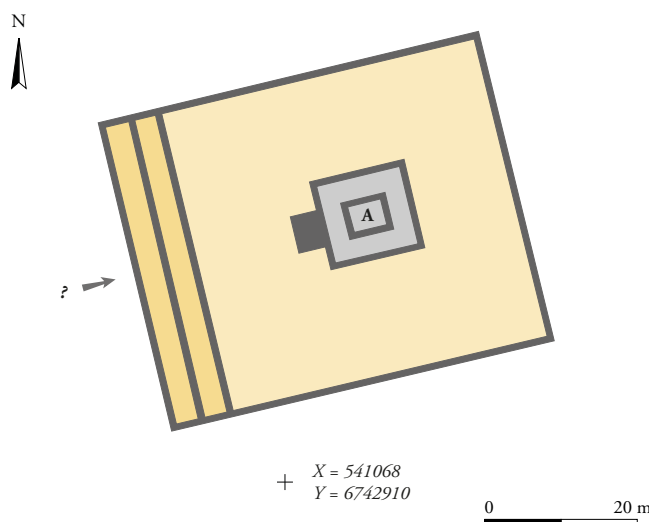


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

au mur délimitant la *cavea* d'un théâtre dont le diamètre atteindrait 75 m. Un autre aménagement, localisé à 200 m à l'ouest-sud-ouest du lieu de culte et à moins de 80 m à l'ouest du théâtre, correspond à un bâtiment formé de deux galeries accolées, longues de 25 m et large chacune de 5 m ; cet édifice pourrait appartenir à un ensemble plus vaste qu'il reste à mettre en évidence (fig. 3).

Ainsi, ces trois constructions peuvent constituer des éléments de la panoplie monumentale d'une agglomération secondaire, dont l'essentiel du tissu urbain et la voirie n'ont pas été identifiés à partir de cette seule vue aérienne. De plus amples investigations, sur le terrain, seraient nécessaires pour mieux documenter ce site, qui a par ailleurs livré – au lieu-dit le Tertre, sans plus de précision – une monnaie en bronze datée du IV^e s. de n. è. (Diet, 1868).

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte de Montoire-sur-le-Loir, dont seul le plan global est connu, s'apparente par ses dimensions et son organisation à un sanctuaire public, intégré au sein d'une agglomération secondaire.

6 – Bibliographie

Brouquier-Reddé, Monteil, 2015 – BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., « Sanctuaires et lieux de culte chez les Aulerques : bilan et synthèse des données actuelles », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 56-66.

Diet, 1868 – DIET M., communication dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 7, p. 7-8.

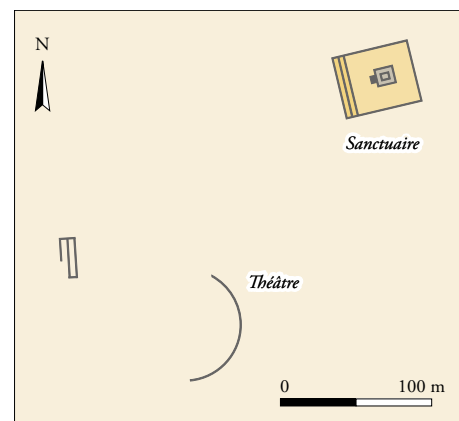


Fig. 3 : la possible agglomération secondaire de Montoire-sur-le-Loir. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010, sur fond IGN.

S.18 – Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), le Chapeau

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 492415 ; Y = 6775415

Numéro d'entité archéologique : 72 217 0009 et 0020

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. (?) – dernier quart du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

L'existence de vestiges – non datés – près du Chapeau, est signalée dès 1852 (Bouvet dir., 2001, p. 371). En 2009, un diagnostic d'une emprise importante (9,5 ha), dirigé par Y. Letho-Duclos (Inrap) dans le cadre d'un projet de zone d'aménagement concerté, révèle plusieurs ensembles de constructions composant un grand sanctuaire rural. Fouillé la même année sur 1,5 ha, sous la direction de G. Guillier¹ (Inrap) (Guillier dir., 2013), le site a été présenté dans de courtes publications qui résument son évolution complexe (Gruel *et al.*, 2015 ; Guillier, 2015), puis a très récemment fait l'objet d'une monographie (Guillier dir., 2020). Les vestiges sont apparus comme arasés et les maçonneries ont été récupérées après l'abandon du sanctuaire, mais plusieurs niveaux d'occupation et des couches liées à la démolition des édifices ont toutefois été préservés.

▪ *Implantation topographique*

Le complexe religieux est installé sur un plateau faiblement incliné vers l'ouest, en direction de la vallée de la Sarthe qui le borde. Il est localisé à 1,4 km, à vol d'oiseau, de ce cours d'eau principal et à 850 m au nord d'un vallon, arrosé par un ruisseau temporaire, qui entaille le plateau d'est en ouest et rejoint la vallée de la Sarthe.

2 – Présentation des vestiges

Les trois ensembles de vestiges identifiés en fouille doivent être présentés individuellement : si la chronologie relative des aménagements du sanctuaire enclos occidental (zone 3) peut globalement être restituée, il reste difficile de rattacher les différents états reconnus pour les autres secteurs – le temples méridionaux (zone 4) et l'ensemble de constructions oriental (zone 1) – à ce phasage, faute de mobilier autorisant leur datation.

▪ *Le sanctuaire enclos occidental (zone 3)*

Ainsi que le note G. Guillier, l'évolution des limites de l'aire sacrée suit globalement une logique d'agrandissement progressif de l'espace enclos (Guillier dir. 2013, p. 95). Toutefois, au regard des *termini post quem* déterminés par les mobiliers et de l'organisation spatiale de ces enclos, il est possible de proposer ici un phasage sensiblement différent que celui qu'il a établi, que l'on peut découper en cinq temps.

Phase 1 (La Tène finale, I^{er} s. av. n. è. ?)

Deux enclos emboîtés correspondent aux états les plus anciens des limites du sanctuaire, mais les rares mobiliers provenant du remplissage de leurs fossés et l'absence de recoupement n'aident pas à déterminer si ces deux enceintes sont contemporaines ou bien si elles se sont succédé, ni dans quel ordre (**fig. 1**) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 85-99 et p. 103-109 ; Guillier, 2015, p. 95-96 ; Guillier dir., 2020, p. 36-46 : états 1 et 2). Le plus petit enclos (190 m²), de plan trapézoïdal, est scindé en deux parties inégales par un fossé orienté est-ouest, témoignant d'une division de l'espace ou peut-être de deux états successifs. Ses fossés, présentant une largeur de 0,60 m à 0,80 m et une profondeur comprise entre 0,20 m à 0,40 m, sont assez modestes. Un pot de type Besançon, daté du I^{er} s. av. n. è., et un autre pot, peut-être attribué au I^{er} s. de n. è., proviennent de leur comblement.

Le second enclos fossoyé, également de plan trapézoïdal, se caractérise par des dimensions plus importantes – il couvre une surface de 435 m² – et par l'interruption de son fossé, sur la branche orientale et près de l'angle nord-est, qui marque son accès. Le fossé, large de 0,50 m à 0,90 m, est profond de 0,10 m à 0,40 m ; son remplissage a livré 7 tessons (intrusifs ?) de céramique commune claire du I^{er} s. de n. è., des fragments d'orle de bouclier et de couteau en fer.

De rares fosses et divers trous de poteau, dont trois ont été creusés au centre de la petite enceinte et témoignent sans doute de la construction d'un premier bâtiment en bois et en terre, peuvent se rattacher à cette première phase. Deux

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

	<i>Zone 3, phase 1</i>	<i>Zone 3, phase 2</i>	<i>Zone 3, phase 3</i>	<i>Zone 3, phase 4</i>	<i>Zone 3, phase 5</i>	<i>Zone 4</i>	<i>Zone 1</i>
<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. av. n. è. (?)	Fin du I ^{er} s. av. n. è. ou début du I ^{er} s. de n. è. (?) - 1 ^{er} quart du I ^{er} s. de n. è.	1 ^{er} quart du I ^{er} s. de n. è. - 3 ^e quart du I ^{er} s. de n. è.	3 ^e quart du I ^{er} s. - fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. de n. è.	Fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. - fin du III ^e s. de n. è.	Années 30-40 - début du III ^e s. ou du IV ^e s. de n. è. (?)	2 nd e moitié du II ^e s. - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisa- tion spatiale</i>	I-2	?	?	?	II-3c	III-2c	-
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés	Fossés	Fossés ou clô- ture de bois ?	Péribole ma- çonné	Péribole ma- çonné	Fossés et clôture de bois	-
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	23 x 21 m (soit 435 m ²)	48 x 48 m (soit 2 230 m ²)	60 x 50 m (soit 2 930 m ²)	42 x 28 m (soit 1 175 m ²)	63 x 49 m (soit 3 100 m ²)	?	-
<i>Types des temples</i>	?	?	?	A ?	- A : B1b - E et F : A1a ? - G et H : A4	- I1 à I3 : A3b - J1 à J3 : A1a - J4 : B1b	-
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	?	?	- A : 15 x 15 m (soit 225 m ²) - E : 2,70 x 2,30 m (soit 6 m ²) - F : 2,30 x 1,80 m (soit 4 m ²) - G : 5,50 x 5,20 m (soit 22 m ²) - H : 5,20 x 5,20 m (soit 21 m ²)	- I1 : 8,60 m de dia- mètre (soit 58 m ²) - I2 : 10 m de dia- mètre (soit 78 m ²) - I3 : 12 m de dia- mètre (soit 113 m ²) - J1/J2 : 3,90 x 3,80 m (soit 15 m ²) - J3 : 4,10 x 3,90 m (soit 16 m ²) - J4 : 7,60 x 7,30 m (soit 55 m ²)	-
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-	-	B et C : édi- cules ?	Quadriportique ; double galerie en façade orientale	-	K1/K2 : portique à avancées ; L et M : construc- tions d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

ou trois rangées disposées de part et d'autre des enclos, à l'ouest et à l'est, relèvent peut-être de clôtures complétant le système fossoyé. Par ailleurs, ces enclos ont été aménagés au contact d'une vaste enceinte fossoyée dont le tracé est irrégulier, qui se développe vers le nord et se prolonge au-delà du secteur fouillé. Le remplissage de ces différentes structures recèle des tessons de céramique laténienne et d'amphore Dressel 1, un bracelet à jonc simple en alliage cuivreux, des rejets de forge et, pour le grand enclos septentrional, de fragments de parois de four scoriifiées, probablement liées à la réduction de minerai. D'une manière générale, les mobiliers les plus anciens mis au jour sur le site, au sein d'une structure de cette première phase ou en position secondaire dans un aménagement plus tardif, proviennent uniquement de la zone 3. En premier lieu, ils se composent de tessons de céramique caractéristiques de La Tène finale ; les rares



Fig. 1 : vestiges du sanctuaire enclous occidental rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, vol. 1, p. 101, fig. 32.

tessons d'amphore Dressel 1A, attribués par E. Coffineau (*in* Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 105 et *in* Guillier dir., 2020, p. 43) à la seconde moitié du II^e s. av. n. è., sont peut-être plus récents : la circulation de ce type de contenant est attestée, dans l'Ouest de la Gaule, jusqu'à la fin du I^{er} s. av. n. è. (Le Forestier, 2018, p. 461). Il convient donc d'être prudent au sujet de la datation des premiers états du site du Chapeau : aucun tesson de céramique caractéristique n'assure une fréquentation des lieux au II^e s. av. n. è. ; il est possible que les aménagements les plus anciens aient été fondés dans le courant du I^{er} s. av. n. è., peut-être même après la conquête romaine. Quant aux autres objets laténiens attribués à cette première phase par G. Guillier, mais issus de contextes postérieurs (38 monnaies gauloises, quelques fibules et un possible fragment de paragnathide), leur dépôt au sein du sanctuaire a pu avoir lieu au début du Haut-Empire, et donc relever de l'une des phases suivantes plutôt que de l'un des états gaulois du lieu de culte.

De fait, les deux petits enclos emboîtés, aménagés au centre de ce qui constituera ultérieurement le sanctuaire d'époque romaine, définissent vraisemblablement l'assiette d'un premier espace à vocation religieuse, fondé sans doute dans le courant du I^{er} s. av. n. è. et peut-être doté d'une construction centrale ; les mobiliers associés, peu nombreux et constitués de tessons de céramique, de fragments d'objets métalliques (orle de bouclier et couteau) et d'un bracelet, relèveraient de rares dépôts réalisés en son sein. L'enclos aménagé directement au nord, dont l'intérieur n'a livré aucune structure, pourrait délimiter un établissement rural dont dépendrait ce petit sanctuaire, à moins d'envisager, ce qui semble toutefois moins plausible, qu'il constitue une dépendance de ce dernier.

Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. (?) – premier quart du I^{er} s. de n. è.)

La restructuration du sanctuaire, lors de la phase 2, est marquée par l'aménagement d'une nouvelle enceinte fossoyée de plan trapézoïdal, dont les dimensions sont bien plus considérables (**fig. 2**) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 123-129 ; Guillier, 2015, p. 95-98 ; Guillier dir., 2020, p. 49-57 et p. 72-76 : état 4a). Son entrée s'effectue par une ouverture pratiquée au milieu de sa façade orientale et son creusement recoupe le comblement du grand enclos accolé au nord des enceintes trapézoïdales de la phase 1. Large en moyenne de 0,60 m à 0,80 m et profond de 0,10 m à 0,30 m de profondeur, le fossé recèle un mobilier peu abondant, constitué de 230 tessons de céramique datés de la période augustéenne et du début du règne de Tibère (soit la fin du I^{er} s. av. n. è. et le premier quart du I^{er} s. de n. è.), ainsi que d'une monnaie frappée durant le principat d'Auguste, de probables fragments de plaques foyères, de 22 restes fauniques et de déchets de fonte en bronze.

Plusieurs structures, au sein ou en périphérie immédiate de l'enclos, relèvent peut-être de la même phase (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 137-149). C'est ainsi le cas de grandes fosses peu profondes, localisées dans la partie nord de l'enceinte, qui ont ainsi livré quelques tessons, monnaies et fibules du début du Haut-Empire, ou encore de deux probables puits, non fouillés, en surface desquels ont été recueillis des fragments de céramique augusto-tibérienne, pour l'un d'entre eux, tandis que l'autre est scellé par des aménagements postérieurs. Une concentration de trois zones rubéfiées, vestiges de vraisemblables foyers, recoupés par une fosse au comblement charbonneux et par deux trous de poteau, sont situés au centre de l'enclos, dans l'axe de son entrée. Bien que ces structures ne soient pas associées à des mobiliers datés – seuls deux clous et deux tessons non caractéristiques proviennent des trous de poteau –, il semble plausible de les rattacher à cette phase, ou bien à la suivante.

Une série de trous de poteau régulièrement espacés définit un espace clôturé, de plan rectangulaire, mesurant 29 m

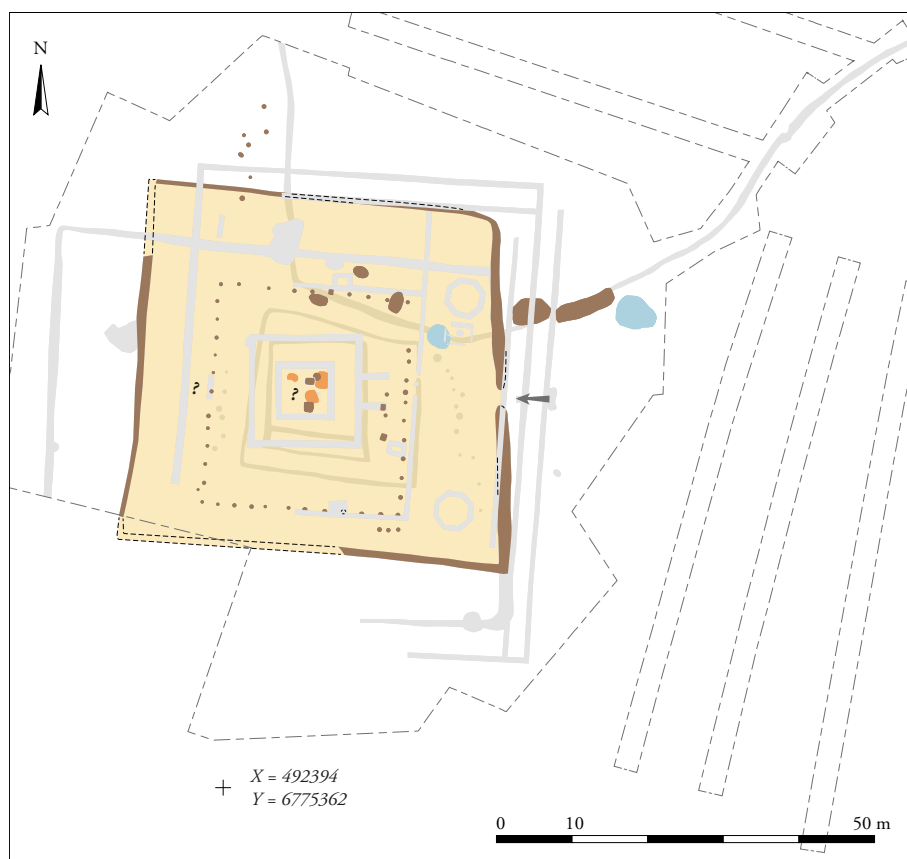


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire enclos occidental rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, vol. 1, p. 114, fig. 39 et p. 122, fig. 42.

de long pour 26 m de large. Postérieurs au grand enclos de la phase 1, ces aménagements sont considérés par G. Guillier comme directement postérieurs aux états 1 et 2 qu'il a identifiés (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 115-121 ; Guillier, 2015, p. 95-96 ; Guillier dir., 2020, p. 46-49 : état 3). Néanmoins, l'emprise de cet enclos semble pérennisée par l'enceinte maçonnée rattachée à la phase 4 (cf. *infra*) ; il paraît donc plus pertinent de considérer que cet état en bois a précédé de peu l'aménagement de la phase 4, mais l'absence de lien stratigraphique entre la palissade et les enclos fossoyés des phases 2 et 3 n'interdit pas une éventuelle contemporanéité des fossés et de la clôture matérialisée par les trous de poteau.

La mise en place d'une couche d'occupation au cœur du sanctuaire, dont la formation s'est achevée plus tardivement, au cours de la phase 5, débute vraisemblablement dès la phase 2. Ces sédiments sablo-limoneux, fouillés à la pelle mécanique, se sont essentiellement accumulés à l'intérieur des enclos des phases 2 à 5 et couvrent une surface d'environ 1 500 m² ; les relations stratigraphiques entre ce niveau et les limites successives de l'aire sacrée, matérialisées entre les phases 2 et 5 par des fossés puis par des murs, ne sont pas précisées. Riche en mobilier, la couche contient 352 tessons de céramique, 62 monnaies, 22 fibules, 10 anneaux, 2 couteaux miniatures en alliage cuivreux, 2 bagues, une épingle, 2 éléments liés au harnachement, un couteau, une clef, 3 marteaux, une pointe de flèche et un peigne à carder. Il n'est pas possible de rattacher ces objets à une phase précise, d'autant plus qu'ils renvoient à une période assez longue : la céramique est essentiellement datée de la première moitié du I^{er} s., mais plusieurs formes sont attribuées au dernier tiers du I^{er} s. et au II^e s., voire au III^e s. de n. è. ; les monnaies ont été émises durant les périodes gauloise (20 pièces), julio-claudienne (23), flavienne (4), antonine (11) et à la fin du III^e s., pour les plus récentes (2) ; enfin, les fibules sont caractéristiques de productions datées entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le milieu du I^{er} s. de n. è. pour la plupart, tandis que certaines se rapportent plutôt à des objets fabriqués durant le dernier tiers du I^{er} s. ou le II^e s. de n. è. (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 144-149).

Phase 3 (premier quart du I^{er} s. – troisième quart du I^{er} s. de n. è.)

Au cours de la troisième phase, l'enclos fossoyé creusé lors de l'étape précédente est remanié : ses branches septentrionale, occidentale, et méridionale sont déplacées de quelques mètres, tandis que sa façade orientale est conservée, de même que l'entrée, et vraisemblablement curée ; la surface de l'aire enclose est alors augmentée (**fig. 3**) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 129-137 ; Guillier, 2015, p. 95-98 ; Guillier dir., 2020, p. 49-57 et p. 72-76 : état 4b). La largeur et la profondeur des fossés sont variables d'une branche à l'autre. Le mobilier rejeté dans les fossés, abondant et varié, provient surtout des façades orientale et occidentale : ont été inventoriés 1 910 tessons de céramique, 72 restes fauniques, 12 monnaies, 25 fibules, 6 couteaux, un couteau miniature, un petit poignard, une pointe de flèche, deux sondes-spatules, une chaînette, une boîte à sceau, une mèche, une clef, un anneau, un rivet, un clou décoratif et des déchets de fonte. Des clous de charpente et de menuiserie, peut-être de rares fragments de terre cuite architecturale (mais découverts en surface du remplissage) et surtout des fragments de torchis rubéfié indiquent la présence d'un ou de plusieurs bâtiments vraisemblablement construits dans l'enceinte, dont l'emplacement et le plan ne peuvent pas être déterminés. Ces éléments, en particulier le matériel céramique et le numéraire, se rapportent à une période comprise entre le premier et le troisième quart du I^{er} s. de n. è., les tessons les plus récents étant attribués à la fin du règne de Claude ou au début de la période flavienne, tandis que les monnaies sont antérieures à la mort de Néron, à l'exception d'une pièce frappée sous Antonin le Pieux (intrusive ?).

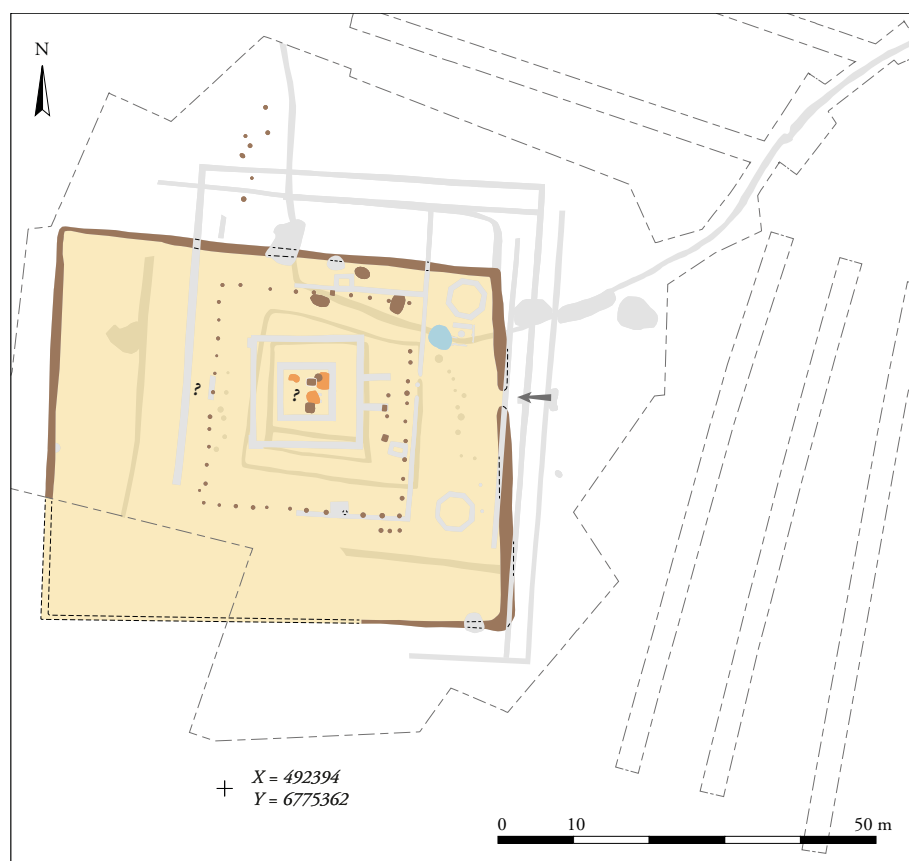


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire enclos occidental rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, vol. 1, p. 114, fig. 39 et p. 122, fig. 42.

Il est possible que l'enclos palissadé (cf. *supra*) ait été aménagé durant cette phase ou peu de temps après, du moins avant la construction de l'enceinte en pierre de la phase 4 ; les quelques aménagements observés au centre de l'enclos de la phase 2, non datés, pourraient aussi en partie relever de la phase 3, bien que l'existence d'un temple (A ?) construit en matériaux périssables ou en pierre, non démontrée pour cet état, est aussi très probable.

Phase 4 (troisième quart du I^{er} s. – fin du I^{er} s. ou début du II^e s. de n. è.)

Après le comblement des fossés d'enclos de la phase 3, une enceinte, constituée de fondations en pierre et en scorie et d'une élévation peut-être maçonnée, est construite afin de délimiter l'aire sacrée (**fig. 4**) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 141-145 et p. 187-199 ; Guillier, 2015, p. 95-98 ; Guillier dir., 2020, p. 78-82 et p. 90-92 : état 5). De plan vraisemblablement rectangulaire, elle n'est pas conservée à l'ouest et au nord, mais son tracé sera peut-être repris, par la suite (phase 5), par les murs nord et ouest qui fermeront la cour bordée de portiques. Quoi qu'il en soit, elle semble pérenniser, dans une version en pierre, l'ancien enclos palissadé en bois de la phase 3 ou 4, et adopte alors des dimensions inférieures aux enclos fossoyés des phases précédentes. Au nord, une division de l'espace, au moyen d'un mur orienté suivant un axe est-ouest, peut aussi correspondre à deux états différents, le second résultant d'un agrandissement, vers le nord, de la cour du sanctuaire. Cette dernière est accessible par un portail aménagé en façade orientale, signalé par l'interruption du mur et par un trou de poteau.

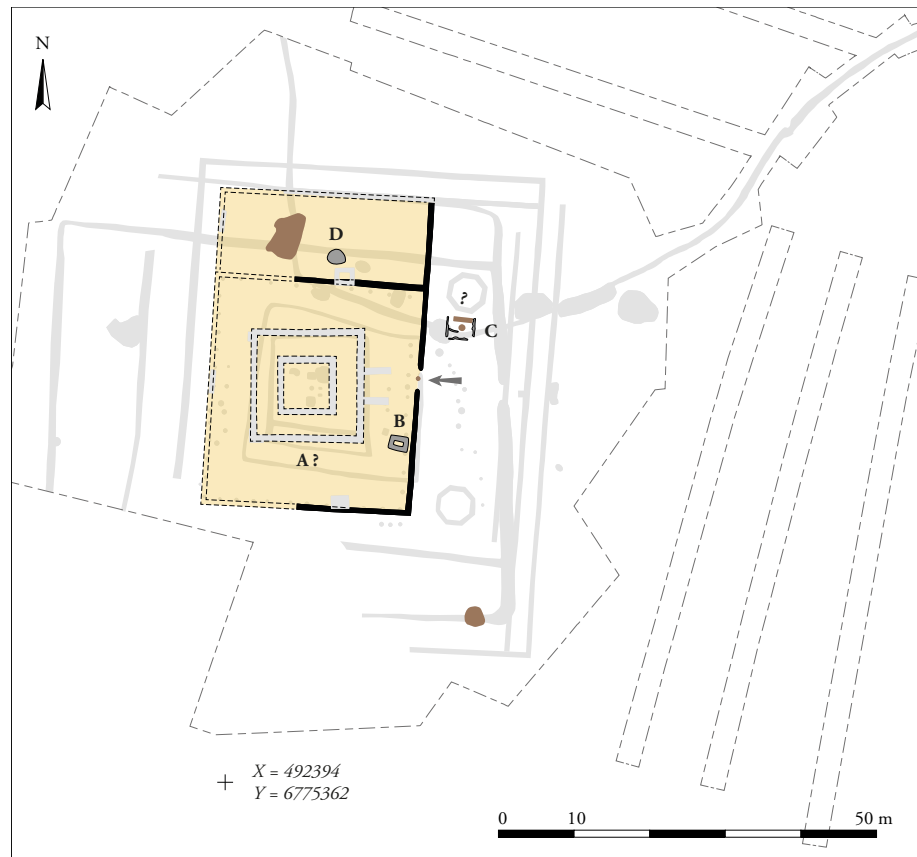


Fig. 4 : vestiges du sanctuaire enclos occidental rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, vol. 1, p. 189, fig. 70.

Cette dernière est accessible par un portail aménagé en façade orientale, signalé par l'interruption du mur et par un trou de poteau.

Les aménagements internes de ce nouvel enclos sont mal documentés. Selon G. Guillier, un premier état maçonné du temple A (cf. *infra*), qui serait réduit à une simple *cella* dépourvue de galerie périphérique, pourrait être rattaché à cette phase. Si l'existence d'un édifice de culte est très probable, aucune donnée ne permet toutefois de restituer son plan et son élévation, qui demeurent donc conjecturaux. Trois édifices aux fondations de grès, bâtis pour deux d'entre eux dans l'enceinte, et pour le troisième directement à l'est, se rattachent probablement à cette phase. Ce dernier (C) est construit sur des solins en pierre et est lié à deux fosses ; l'une, au nord, qui peut avoir servi à l'implantation d'une sablière, comme l'autre, centrale, ne contiennent pas de mobilier. De plans et de dimensions variées, leur fonction – chapelle, support d'autel ou de statue ? – n'est pas connue. Des autres édifices, ne subsistent également que les fondations de pierre : l'un est de plan elliptique (D) et le second, de plan rectangulaire (B). Dans l'extension septentrionale de l'enclos, une grande fosse, longue de 6,40 m, large de 4 m et profonde de 0,30 m, recoupe le remplissage du fossé de la phase 3 et renferme différents objets résiduels que l'on peut identifier à d'anciennes offrandes déposées au sein du lieu de culte : 64 tessons essentiellement datés du début du I^{er} s. de n. è., 2 manches de couteau miniature en alliage cuivreux, un as de Claude, des armes – un vraisemblable *pilum* de fer, un talon de lance et une pointe de flèche –, 5 clous et un nodule de bleu égyptien. Une autre fosse, à quelques mètres au sud-est de l'enceinte, a livré une quarantaine de tessons datés de la même période, ainsi que 23 fragments d'ossements animaux.

Phase 5 (fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – fin du III^e s. de n. è. ?)

La dernière étape de l'évolution de l'enceinte religieuse de la zone 3 correspond à une phase de monumentalisation : une enceinte maçonnée de plan rectangulaire, bordée d'un quadriportique dont les niveaux de sol et l'élévation ne sont pas conservés, enferme désormais une cour occupée par un temple (A) et par quatre édifices (**fig. 5 et 6**) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 225-273 ; Guillier, 2015, p. 98-100 ; Guillier dir., 2020, p. 94-115 : état 6). À l'est, le portique est

doublé et distingue ainsi la façade principale du lieu de culte, par laquelle on accède à la cour sacrée. Une allée empierrée conduit de la porte du sanctuaire, matérialisée au sol par un massif de fondation appuyé contre le péribole, à celle du temple A.

Ce dernier, situé en fond de cour, est décalé de quelques mètres au nord de l'axe médian de l'enceinte et est localisé à l'emplacement de la zone occupée, durant les phases 2 ou 3, par les foyers ; il succède donc probablement à un premier temple en matériaux périssables, dont le plan et la chronologie restent incertains. De plan centré, il associe une *cella* carrée à un déambulatoire qui la circonscrit ; à l'est, deux murs accolés à la galerie signalent l'entrée de l'édifice en délimitant un porche ou un escalier d'accès. À l'ouest, près des angles, des contreforts témoignent d'une élévation probablement importante. Les sols du bâtiment ne sont pas conservés, ni son élévation ; cependant, un fragment de chapiteau corinthien en calcaire coquillier, relativement monumental – il devait être haut d'environ 0,80 m –, a été découvert à quelques mètres du temple et provient vraisemblablement de sa galerie. Il peut être daté, suivant des critères stylistiques, du dernier tiers I^{er} s. ou du premier tiers du II^e s. de n. è. (Y. Maligorne, *in* Guillier dir., 2020, p. 105). Par ailleurs, de petits fragments d'enduits peints bleus, mis au jour dans les tranchées de récupération du temple, renseignent le décor de ses murs. Du verre à vitre provient des niveaux de destruction de la zone 3 et indique l'emploi de ce matériau dans l'élévation de l'un de ses édifices, peut-être le bâtiment A (L. Simon, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 8-9).

Le temple A est flanqué de deux édicules rectangulaires (E et F), disposés au nord et au sud. Deux autres constructions (G et H), dont le plan adopte la forme d'un octogone régulier, sont implantées de part et d'autre de l'allée aboutissant au temple ; le niveau de destruction associé à ces édicules recèle des fragments de tuiles, de mortier et d'enduit peint.

Peu de données aident à dater la construction des édifices de cette phase, si ce n'est les recoupements avec plusieurs structures en creux des états antérieurs qui indiquent un *terminus post quem* situé au troisième quart du I^{er} s. de n. è. Toutefois, le comblement de trois fosses d'extinction de chaux vive, installées dans la cour et donc manifestement liées au chantier d'édification du temple, des édicules ou du quadriportique associé au péribole, a piégé des tessons du I^{er} s. et, pour l'une, du début du II^e s., ainsi qu'un as de Néron et d'autres objets variés. La construction du sanctuaire de la phase 5 a pu débuter dès la fin du I^{er} s., ou bien durant la première moitié du II^e s. de n. è., et a pu s'échelonner en plusieurs étapes.

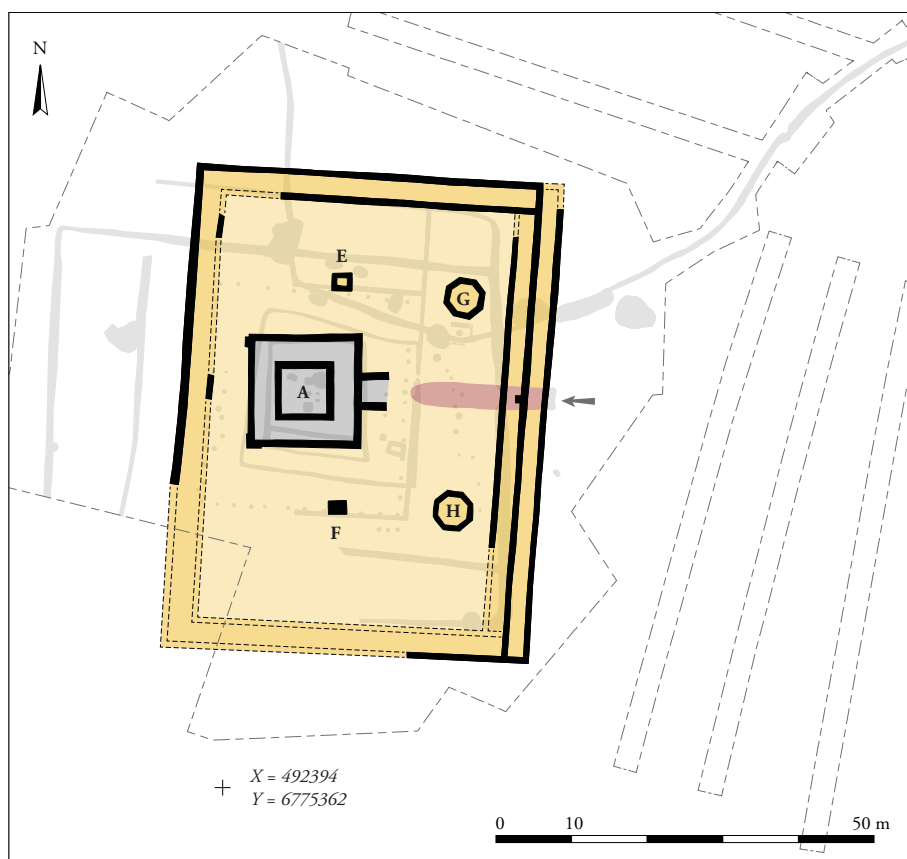


Fig. 5 : vestiges du sanctuaire enclos occidental rattachés à la phase 5. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, vol. 1, p. 224, fig. 87.

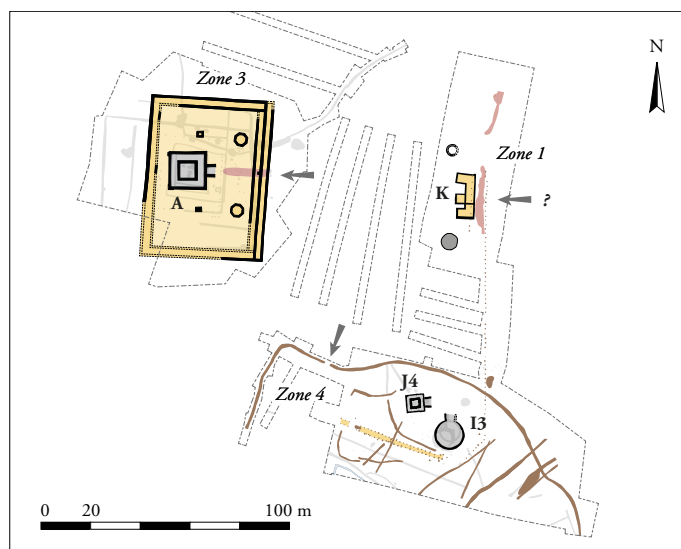


Fig. 6 : plan global des vestiges du sanctuaire, phase 5. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 222, fig. 86.

▪ Les temples méridionaux (zone 4)

La zone 4, située à environ 80 m au sud-est de la zone 3, est successivement traversée par plusieurs fossés et par une palissade, dont la chronologie relative a pu être restituée, et est occupée par deux temples (I et J). Chaque temple présente trois à quatre états, qu'il est toutefois impossible d'associer au phasage établi pour les limites fossoyées et palissadée (**fig. 7**). Les 1 228 tessons de céramique, les 39 monnaies, souvent hors contexte et les 2 fibules qui proviennent de cette zone indiquent qu'elle est fréquentée au plus tôt durant les années 30 ou 40 de n. è. (soit à partir de la phase 3) et *a minima* jusqu'au début du III^e s. de n. è., voire durant les premières décennies du IV^e s. si l'on se fie à la découverte isolée d'une imitation d'une monnaie constantinienne ; un pic d'activité est perceptible, à travers les objets mis au jour dans ce secteur, au cours des décennies centrales du II^e s. de n. è. (cf. *infra*).

Dans un premier temps (**fig. 8, n° 1**), au moins deux fossés semblent structurer la zone 4. L'un, au tracé curviligne, pourrait constituer l'une des premières limites du secteur des temples ; l'autre, rectiligne, a été reconnu sur plus de 80 m de long et ferme peut-être, au sud, l'ensemble du site de nature religieuse. De rares tessons, datés du I^{er} s. de n. è., ont été mis au jour dans le comblement de ces fossés. Puis, dans un second temps (**fig. 8, n° 2**), l'espace est réorganisé avec la mise en place d'un nouveau système fossoyé, dont le comblement a été réalisé, au plus tôt, durant la première moitié du II^e s. de n. è., d'après le matériel céramique qui en provient. Deux autres fossés parallèles, distants de 34 m et orientés suivant un axe sud-ouest/nord-est, se rapportent à la phase suivante, mais ils ne sont pas précisément datés (**fig. 9, n° 3**). Les aménagements suivants, peut-être datés de la seconde moitié du II^e s., sont mieux documentés (**fig. 9, n° 4**) : il s'agit d'une palissade, reconnue sur une longueur supérieure à 150 m, qui ferme à l'est et au sud le complexe religieux ; au nord, elle paraît s'achever à l'emplacement d'un bâtiment sur poteaux, faisant face à l'entrée du sanctuaire de la zone 3 (cf. *infra*, zone 1). Sa branche méridionale est bordée par une galerie longue d'une quarantaine de mètres, couverte d'une toiture de tuiles qui est soutenue au nord, côté cour et à proximité des temples I et J, par une seconde rangée de poteaux. L'une des deux fosses creusées dans l'espace de cette galerie, peut-être contemporaine de son utilisation, contient des tessons de la seconde moitié du II^e s. D'autres segments de fossés, tous orientés selon un axe sud-ouest/nord-est, pourraient être concomitants de l'enclos palissadé, puisqu'ils semblent le contourner ou s'arrêter à ses abords ; le matériel recueilli dans le comblement de ces limites probablement parcellaires est attribué au II^e s. ou au III^e s. Enfin, lors d'une dernière étape, cette zone est isolée du reste du site par le creusement d'une vaste enceinte fossoyée, au tracé curviligne, qui recoupe les fossés antérieurs, au préalable remblayés (**fig. 10, n° 5**). L'enclos ainsi formé s'étend au-delà de l'aire de la fouille, en direction du sud, et renferme peut-être d'autres aménagements non documentés. Son comblement recèle des matériaux issus de la destruction des temples I et J, à leur voisinage, ce qui confirme qu'il est contemporain des derniers moments durant lesquels la zone 4 est fréquentée. Les 17 tessons de céramique issus de son remplissage témoignent d'un remblaiement réalisé au plus tôt à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 151-153, p. 199-205 et p. 273-343 ; Guillier, 2015, p. 98-100 : états 4 à 6 ; Guillier dir., 2020, p. 57-58, p. 83-84, p. 115-117 et p. 131-137).

Les deux temples I et J, distants de 10 m, ont probablement connu une évolution parallèle. De plan circulaire, l'édifice F est doté, pour les trois états qui peuvent être distingués, d'un accès tourné vers le nord, encadré par deux murs, ou murets, qui délimitent un escalier ou bien un porche. Les fondations du premier état (I1) sont constituées d'une fine couche de scories issues de la réduction du minerai de fer, matériau employé également pour les fondations de l'enceinte de la phase 4 (zone 3), datée de la seconde moitié du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. ; son élévation est sans doute constituée de terre et de bois. Le second et le troisième états (I2 et I3) du temple correspondent cette fois-ci à un édifice aux murs maçonnés et, au moins pour le dernier état, plus grand, sommés d'une toiture de tuiles. De plan carré, le temple J est d'abord constitué d'une *cella* dépourvue de galerie, dont l'élévation repose sur des sablières basses, peut-être associées à des poteaux – à moins que ces deux dispositifs ne relèvent de deux états distincts (J1 et J2). La *cella* est ensuite reconstruite en dur (J3), avec des fondations employant des scories et quelques moellons de grès, puis est entourée, dans un dernier état (J4), par une galerie périphérique, couverte de tuiles. Un radier, conservée dans la galerie et l'entrée du temple, à l'est, encadrée par deux murets ou murs, supportait vraisemblablement un aménagement de sol

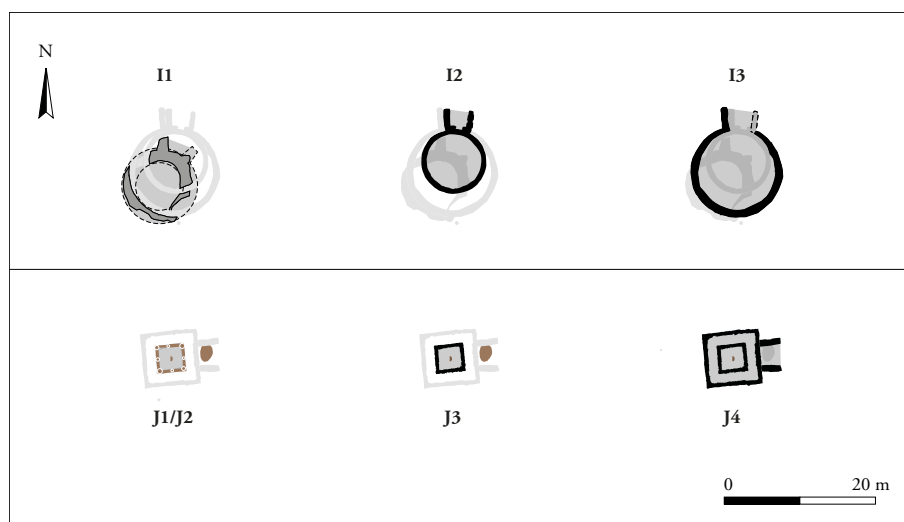


Fig. 7 : états successifs des temples B et C. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 155, fig. 56 et p. 163, fig. 59.



Fig. 8 : évolution du secteur méridional. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 272, fig. 103.

qui n'est pas conservé. Une grande fosse, dont le fond plat est tapissé d'une fine couche d'argile rubéfiée et de charbons de bois, est recoupée par les fondations de l'entrée du temple et est donc vraisemblablement contemporaine de l'un de ses trois premiers états ; une autre fosse, installée au centre de la *cella*, a sans doute servi à l'ancrage du support de la statue de culte, mais elle n'est pas datée ; enfin, une troisième structure du même type, de plan rectangulaire, est située à moins de 4 m devant l'entrée du temple et a probablement accueilli les fondations de l'autel qui lui est associé (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 153-166, p. 199-211 et p. 302-323 ; Guillier, 2015, p. 97-100 : états 4 à 6 ; Guillier dir., 2020, p. 59-63, p. 84-87 et p. 123-131).

▪ Le bâtiment oriental et ses abords (zone 1)

À environ 80 m à l'est de l'entrée de l'enceinte du sanctuaire de la zone 3, plusieurs constructions témoignent de l'aménagement progressif de la zone 1 (fig. 11).

Les structures les plus anciennes qui ont été repérées dans ce secteur correspondent aux trous de poteau de la longue



Fig. 9 : évolution du secteur méridional (suite). Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 272, fig. 103.

palissade se prolongeant vers le sud pour clore la cour où sont installés les temples de la zone 4. En zone 1, la palissade est longée, sur les 22 m qui précèdent son interruption, par une seconde rangée de poteaux, distante de 6 m. Les deux rangées de supports en bois peuvent délimiter un bâtiment de plan rectangulaire, orienté nord-sud et faisant face à l'accès du lieu de culte de la zone 3. Dans un second temps, la palissade et le probable bâtiment sont détruits et laissent place à une nouvelle construction (K1), maçonnée, composée d'une aile principale, suivant un axe nord-sud, et de deux retours vers l'ouest, à ses extrémités, l'ensemble mesurant 12 m de long pour 8 m de large. Enfin, lors d'une troisième étape, cet édifice est agrandi en direction du sud, atteignant désormais 18 m de long pour une largeur de 8 m (K2). Il est bordé, à l'est, par une aire large de 3 m, formée de scories de minerai de fer et de rejets de minerai grillé, vraisemblable espace de circulation. Ce dernier se poursuit manifestement direction du nord et constitue alors un chemin longeant le site à l'est. Par son plan, le grand bâtiment maçonné s'apparente à un portique à avancées, mais son élévation n'est pas connue, puisque seules ses fondations sont conservées. En raison de sa position, au droit du sanctuaire de la zone 3 et le long d'une voie, il pourrait correspondre à l'entrée monumentale du complexe religieux et succéderait à un premier édifice,

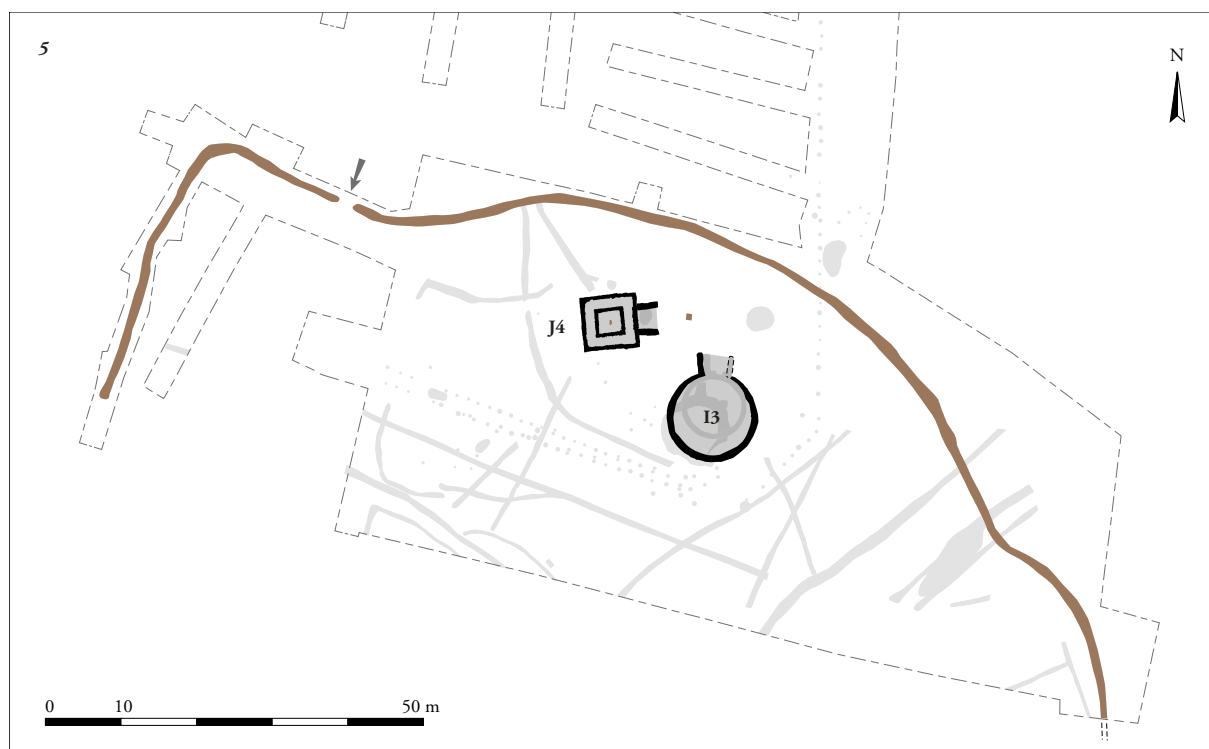


Fig. 10 : évolution du secteur méridional (suite et fin). Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 272, fig. 103.

construit en matériaux périssables, accolé à la clôture palissadée de l'espace à vocation cultuelle. Le mobilier recueilli lors du décapage autour du bâtiment a permis de recueillir de rares tessons de la seconde moitié du II^e s. ou du début du III^e s., mais sa fondation est peut-être plus ancienne.

À quelques mètres au nord-ouest et au sud-ouest de cet édifice, deux constructions de plan circulaire (L et M), dont les fondations sont simplement constituées d'un radier de pierre, ont été identifiées en fouille ; elles mesurent respectivement 4,60 m et 6,50 m de diamètre. Aucun indice ne renseigne leur fonction : l'hypothèse de bassins, ou bien de petits temples dépendant du complexe religieux, semble néanmoins plausible (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 279-303 et p. 345 ; Guillier, 2015, p. 98-101 : état 6 ; Guillier dir., 2020, p. 117-123).

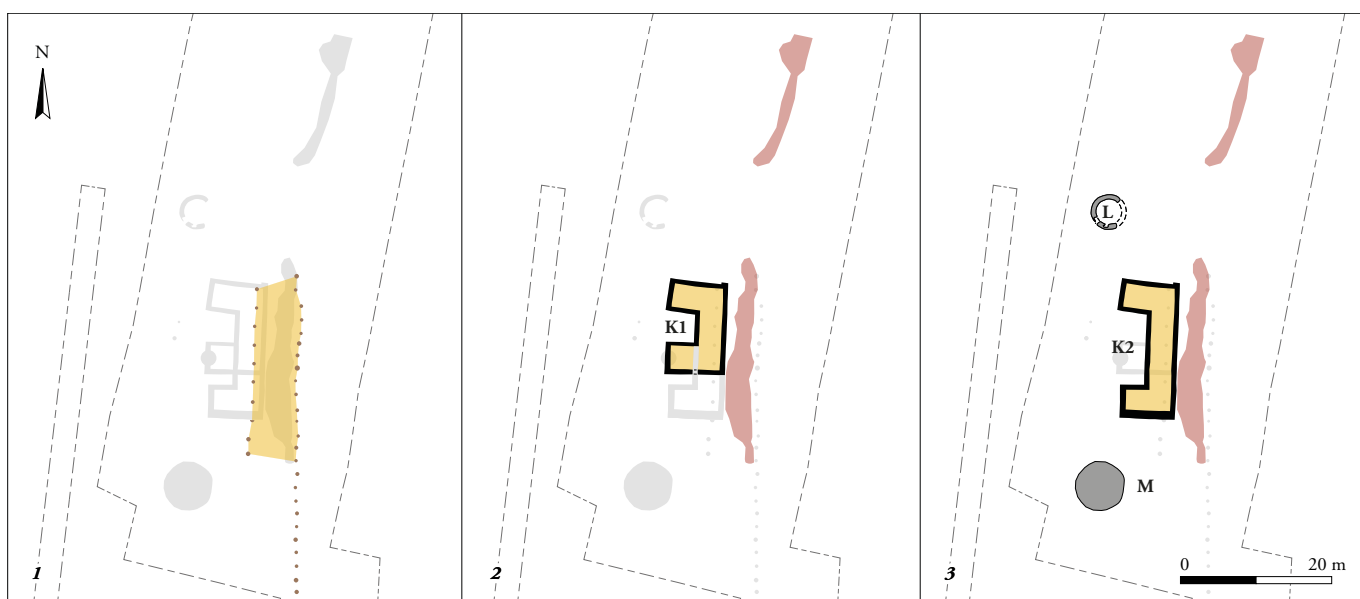


Fig. 11 : évolution du bâtiment oriental et de ses abords. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2013, p. 288, fig. 110.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les fragments de vases en terre cuite collectés, parmi d'autres artefacts, dans les niveaux de démolition de la zone 3 et dans les tranchées de récupération des murs de ses édifices sont datés, pour les plus récents, de la seconde moitié du II^e s. ou de la première décennie du III^e s. de n. è. Par ailleurs, la couche de destruction formée à l'intérieur et aux abords du

temple A recèle aussi 55 monnaies, dont 17 pièces émises durant le II^e s. Cependant, dans ce lot, 8 monnaies ont été produites au plus tôt durant les années 270 : ces antoniniens (frappes officielles et imitations régionales), absents sur le reste du site, sont concentrés dans les environs du temple A. La fréquentation de ce dernier, et le dépôt d'offrandes monétaires, a donc pu se poursuivre jusqu'au dernier quart du III^e s., voire au tout début du IV^e s. En outre, 3 sesterces à l'effigie de Commode (180-192), issus également des niveaux liés à la destruction du lieu de culte, peuvent se rattacher à une même période de circulation monétaire, postérieure au milieu du III^e s. de n. è. Dans la zone 4, des contextes similaires, associés à la démolition des temples I et J, ont livré des tessons rattachés à la seconde moitié du II^e s., ainsi qu'un tesson de mortier en céramique sigillée dont la production est datée entre 190 et 260 de n. è., tandis que les monnaies les plus tardives ne sont pas postérieures aux règnes d'Hadrien et de Marc-Aurèle (avant 180 de n. è.). Une imitation de *nummus* constantinien, découverte dans le cadre d'un sondage réalisé à l'ouest du temple I lors du diagnostic archéologique, se rapporte toutefois à une période plus tardive, avec une émission datée entre 319 et 325, mais cet objet isolé peut avoir été perdu lors d'une phase ultérieure, après la désaffectation du sanctuaire (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 246, p. 253, p. 309-310, p. 318-322, p. 344-345 et p. 355-361 ; F. Pilon, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 173 ; Guillier dir., 2020, p. 144-147 et p. 209-210).

La destruction des édifices est entamée dès la fin du III^e s. ou le début du IV^e s., alors qu'il est réinvesti comme espace funéraire. En effet, neuf sépultures à inhumation, dont l'une, riche en mobilier, a été attribuée à cette période et deux autres, qui ont fait l'objet de datations radiocarbones, ont été mises en place durant le haut Moyen-Âge, sont implantées dans la zone 4, à quelques mètres des temples. Entre le VI^e s. et le VIII^e s., d'après les résultats d'autres analyses radiocarbone, une sépulture est aussi aménagée près de l'ancien temple J – elle recoupe la fondation du mur de sa galerie – et une autre est installée dans les fondations de l'édicule polygonal localisé dans le nord de la cour sacrée du sanctuaire occidental (zone 3, G) (Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 361-393 ; Guillier, 2015, p. 101 ; Guillier dir., 2020, p. 147-161). L'installation de ces sépultures aux abords d'anciens édifices de plan carré ou circulaire pose la question de l'attrait que pouvaient avoir ces ruines pour des espaces funéraires et de leur éventuelle réutilisation en tant que chapelles funéraires, bien qu'on ne sache pas si ces bâtiments étaient déjà totalement arasés ou s'il en subsistait une certaine élévation, voire s'ils ont fait l'objet de restaurations tardives.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Aucune inscription ni aucun élément de statuaire n'a été découvert en fouille. Seules des figurines en terre cuite, représentées par quelques fragments, ont été mises au jour : l'un, issu d'une Vénus anadyomène, 3 autres d'une Vénus à gaine et un dernier d'une déesse-mère proviennent du niveau de destruction associé au temple A ; d'autres fragments d'une Vénus anadyomène, non comptabilisés, ont été piégés dans l'un des bacs à chaux de la zone 3. Par ailleurs, un vraisemblable cimier de casque en alliage cuivreux pourrait appartenir à une statuette métallique représentant une divinité guerrière (Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 119-122 et p. 125 ; Guillier dir., 2020, p. 163-164).

▪ Autres mobiliers

Les contextes de découverte des mobiliers, abondants entre les phases 2 et 5 pour la zone 3, bien représentés en zone 4 et plus rares au sein de la zone 1, ont été précisés *supra* : outre quelques fosses ou trous de poteau, dont le comblement recèle parfois quelques objets, les fossés d'enclos, le niveau d'occupation formé au sol de la zone 3 et les couches résultant de la destruction du lieu de culte ont livré l'essentiel des objets.

La céramique, représentée par seulement quelques dizaines de tessons pour la phase laténienne, devient plus fréquente entre la fin I^{er} s. av. n. è. et le milieu du I^{er} s. de n. è., puis se raréfie. Elle reste toutefois bien attestée jusqu'à la fin du II^e s. et de rares formes peuvent être attribuées au début, voire au courant du III^e s. Il peut être noté que, parmi les milliers de tessons identifiés, les vases datés des décennies centrales du II^e s. sont nombreux dans la zone 4, alors que la zone 3 rassemble essentiellement des formes du I^{er} s., voire du début du II^e s. Le vaisselier manipulé sur le site du Chapeau ne diffère guère de celui employé au sein de contextes domestiques, à l'exception de deux pièces particulières : un vraisemblable brûle-parfum en céramique à pâte fine orange et un plateau en céramique sigillée (E. Coffineau et R. Delage, *in* Guillier dir., 2013, vol. 1, p. 103-109, p. 167-181, p. 211-217 et p. 345-351 ; R. Delage, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 11-15 ; Guillier dir., 2020, p. 42-43, p. 64-72, p. 88-90, p. 138-142 et p. 213-216). Le rejet de débris de vaisselle en verre est anecdotique, en regard de l'importante quantité de tessons de céramique : seulement 48 restes en verre ont été dénombrés ; ils appartiennent surtout à de la vaisselle de table, mais aussi à quelques petits récipients de petit module, à usage sans doute cosmétique (L. Simon, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 5-10). Quant à la vaisselle métallique, elle n'est représentée que par un couvercle en bronze et fer (G. Guillier, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 144). La faune conservée, peu abondante, n'a pas fait l'objet d'une étude détaillée.

Le numéraire issu du diagnostic et des fouilles forme un lot relativement important : 197 monnaies ont été inventoriées, dont 174 ont pu être précisément déterminées (F. Pilon, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 153-179 ; Guillier dir., 2020, p. 43, p. 216-221 et p. 281-301). Les 38 monnaies gauloises, vraisemblablement déposées en tant qu'offrandes au début de l'époque romaine – aucune monnaie de facture laténienne n'est rattachée à un contexte de la phase 1 – présentent un faciès globalement régional : la majorité de ces objets (soit 58 %) correspond à des potins, vraisemblablement produits dans le courant du I^{er} s. av. n. è. ; des émissions éduennes, séquanes et celtibère sont toutefois représentées par de rares monnaies. Parmi les 156 monnaies romaines, 4 individus ont été frappés durant la République et 152 pièces au cours de la période impériale, essentiellement durant le Haut-Empire et, dans une moindre mesure, à la fin du III^e s. ou pendant le premier quart du IV^e s. ; la monnaie la plus tardive est un *nummus* d'imitation constantinien, émis entre 319 et 325. Au moins 70 monnaies (35 % de l'ensemble du numéraire) renvoient vraisemblablement à une occupation datée du I^{er} s. de n. è., tandis qu'un minimum de 8 pièces a dû circuler entre 140 et 190 et 11 monnaies durant la seconde moitié III^e s. La probabilité de perte de monnaies, calculée pour chacune des zones, diffère d'un secteur à l'autre : dans la zone 3, elle reste forte entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. de n. è. ; en revanche, dans la zone 4, elle est plus importante lors de la seconde moitié du II^e s. et durant la première moitié du III^e s.

Nombre d'objets de parure sont aussi issus des opérations conduites en 2009 : 3 fibules en fer et 73 autres exemplaires en alliage cuivreux, datés surtout entre la fin I^{er} s. av. et la fin du I^{er} s. de n. è. et, dans une moindre mesure, du II^e s. de n. è., 3 bracelets en alliage cuivreux, 4 bagues en fer, en alliage cuivreux ou en or, dont 2 avec intaille, une épingle et une boucle de ceinture en alliage cuivreux, 7 perles en verre et 5 en ambre ont été inventoriés. S'y ajoutent quelques clous de chaussure, probablement perdus par les visiteurs du sanctuaire. Huit ou neuf fibules présentent la particularité d'avoir été brûlées, comme en témoignent les traces d'oxydation qui les caractérisent.

Les pièces d'armement sont aussi présentes, en faible quantité toutefois : un orle de bouclier (phase 1), un possible fragment de paragnathide (phase 2), deux poignards et une pointe de flèche (phase 3) et une pointe de *pilum* et un talon d'arme d'hast (phase 4) ont été recensés parmi les objets métalliques.

La liste de l'*instrumentum* peut être complétée par 6 couteaux miniatures en alliage cuivreux, cinq tôles de bronze travaillées au repoussées pouvant appartenir à des ex-voto anatomiques – leur identification reste cependant incertaine –, une tablette de défixion inscrite¹ en plomb, 3 boîtes à sceau, un styler en fer, 2 spatules-sondes ou cuillères-sondes, 4 fragments de miroir, un grelot et une clochette en alliage cuivreux, 4 éléments de harnachement, quelques outils variés, des poids, des lests de filet, 11 couteaux, 33 anneaux, une clavette de char, une hache en alliage cuivreux de la fin de l'âge du Bronze, 5 clefs, divers éléments décoratifs en alliage cuivreux et un jeton en os (L. Simon, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 8-11 ; Chr. Loiseau et G. Guillier, *in* Guillier dir., 2013, vol. 2, p. 19-153 ; Mortreau, 2019, p. 548-549 ; Guillier dir., 2020, p. 164-200 et p. 247-280).

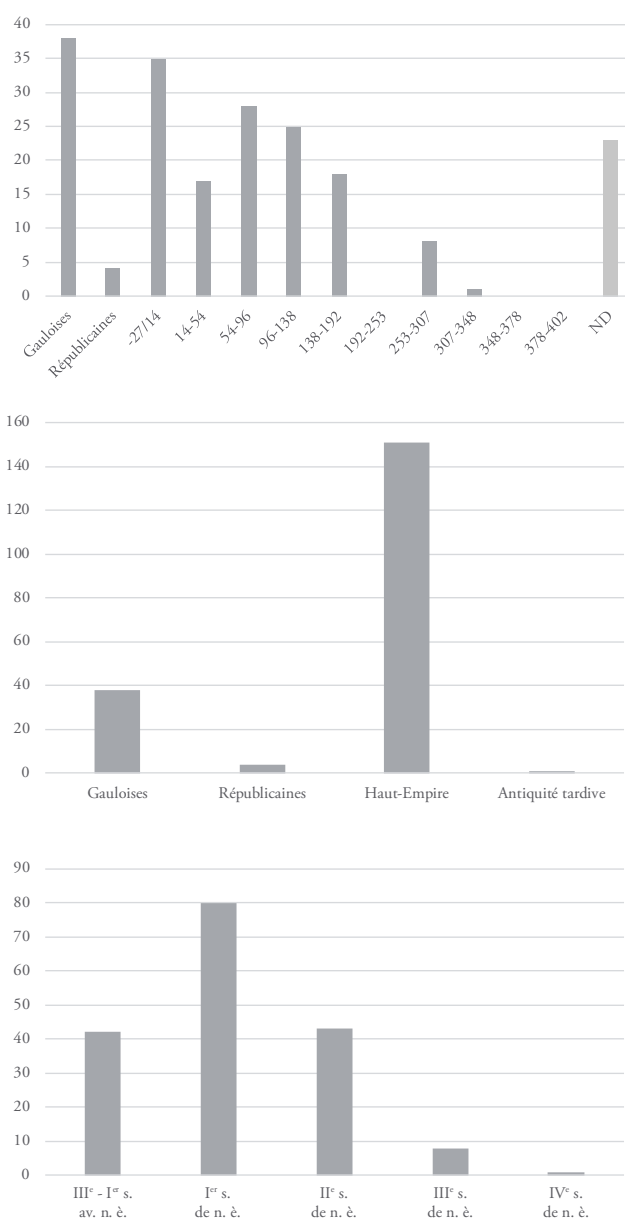


Fig. 12 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

1. Seuls les premiers caractères (« DIMARC ») y sont clairement lisibles.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Les temples du Chapeau sont implantés à 4 km au nord-nord-est de la ville antique du Mans/*Vindinum*, capitale des Aulerques Cénomans. Le complexe religieux présente donc une position centrale au sein de la *civitas*, à plus de 30 km de ses limites les plus proches. Le réseau viaire aux abords du Mans est relativement mal documenté, mais de probables voies, quittant le chef-lieu pour desservir les secteurs septentrionaux de la cité, passent à 1,8 km à l'est, pour une route en direction d'Évreux, et à 3 km à l'ouest, sur l'autre rive de la Sarthe, pour un second axe menant à Sées et à Vieux (Allely *et al.*, 2015, p. 19).

▪ *Environnement proche*

En l'état des connaissances, l'ensemble de temples bâti au Chapeau apparaît comme isolé dans les proches campagnes du chef-lieu cénoman. Lors d'un second diagnostic archéologique, dirigé par G. Guillier en 2013 dans la parcelle située au nord de celle fouillée en 2009, seulement de rares structures fossoyées et le revêtement d'un chemin ont été mis en évidence. Ainsi, un enclos curviligne, mesurant environ 110 m de long pour 60 m de large, est délimité par un fossé dont le remplissage renferme des éléments de plaques foyères et des scories attribués à la période protohistorique. En ce qui concerne l'époque romaine, quelques fossés de parcellaire, livrant un mobilier céramique du Haut-Empire, et un chemin matérialisé par un radier de matériaux lithiques et de scories ont été repérés. Ce dernier, reconnu sur une longueur de 140 m, prolonge au nord la voie qui dessert le bâtiment situé à l'est du sanctuaire ; 2 tessons de la fin du I^{er} s. ou du II^e s. de n. è. ont été collectés en surface de son revêtement (Guillier, 2013). Aucun autre aménagement antique n'est documenté dans un rayon de 2 km autour du site, mais peu d'opérations archéologiques ont été conduites dans ses environs (Guillier *dir.*, 2020, p. 17-18).

5 – Synthèse et interprétation

Les données issues de la fouille préventive du site du Chapeau documentent les transformations continues d'un espace consacré à des activités religieuses depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'à l'aube du IV^e s. de n. è. Restreint, dans un premier temps, à l'emprise de la zone 3 de la fouille, le lieu de culte se développe vraisemblablement durant les décennies centrales du I^{er} s. de n. è. pour former un très vaste complexe articulé autour de trois ensembles. La reconstruction, au même emplacement, de plusieurs bâtiments – notamment les temples I et J, le bâtiment oriental de la zone 1 mais aussi, sans doute, le temple A, qui succède à d'autres édifices en matériaux périssables – et le maintien d'un lieu de culte enclos au sein de la zone 3 témoignent de la volonté de pérenniser l'organisation du site tout au long de son évolution, et ce dans les trois zones bâties.

Les origines du sanctuaire, probablement datées, d'une manière imprécise, du I^{er} s. av. n. è., sont liées à la fondation d'un ou de plusieurs enclos fossoyés, installés aux abords d'une grande enceinte dont la fonction n'est pas certaine. S'il s'agit bien d'un habitat, malgré l'absence d'aménagements internes repérés, le lieu de culte pourrait avoir été inauguré dans un cadre privé, sous le contrôle d'une famille cénomane. L'organisation des aménagements et des dépôts de ce petit sanctuaire reste peu documentée. Ce dernier s'agrandit dans le courant du I^{er} s., alors qu'il semble avoir été affranchi de tout habitat ; il est alors peut-être isolé dans les campagnes de la cité administrée par *Vindinum*, dont il n'est distant que de quelques kilomètres. Les dépôts d'offrandes notamment monétaires, mais aussi de parures, de vases contenant probablement des aliments et de quelques armes, sont abondants durant la première moitié du I^{er} s. La reconstruction de l'enceinte en pierre, vers la fin du I^{er} s. de n. è. puis, peu de temps après, peut-être durant la première moitié du II^e s., l'édification d'un quadriportique et d'un grand temple (A) orné de colonnes en calcaire, témoignent de l'importance accordée à ce lieu de culte, qui bénéficie d'investissements importants pour son agrandissement et son ornementation. Probablement durant la même période, ou au plus tard dans le courant du II^e s. – mais la datation des aménagements des zones 1 et 4 demeure imprécise –, le complexe s'agrandit et couvre, *a minima*, une surface de 1,5 ha. Il inclut, à quelques dizaines de mètres de ce sanctuaire, un grand bâtiment à l'est, sans doute utilisé pour l'accueil ou la réception des fidèles, deux édifices voisins et, au sud-est, un espace regroupant deux autres temples. Ces derniers, reconstruits à deux ou trois reprises, présentent une architecture manifestement plus modeste et n'ont jamais été ceints d'une enceinte en pierre. Rattachés un temps au reste du site par une longue palissade qui clôt, au sud-est, ce complexe religieux, ils en sont ensuite séparés, vers la fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s., par un fossé qui définit un nouvel enclos indépendant. Une analyse des mobiliers témoigne aussi de différences notables entre l'enceinte du temple A et le secteur des édifices I et J : tandis que la première a livré un mobilier surtout abondant durant le I^{er} s. de n. è., le second semble en prendre le relais à partir du II^e s. Néanmoins, les deux espaces continuent d'être fréquentés *a minima* jusqu'au début du III^e s. et même, pour le temple A, plusieurs monnaies semblent indiquer qu'il est encore visité par des fidèles à la fin de ce siècle, voire

au début du siècle suivant.

En l'absence de document épigraphique, l'interprétation de ce grand ensemble religieux reste délicate. Les trois divinités – ou davantage ? – honorées n'ont pas pu être identifiées et le contraste entre les zones 3 et 4 interroge. Bien qu'aucune inscription ne le confirme, le statut du sanctuaire, en particulier de l'enceinte de la zone 3, est sans doute public (Gruel *et al.*, 2015, p. 183-184) : les dimensions de la cour sacrée et du temple, le décor de ce dernier et l'aménagement d'un quadriportique et d'édicules divers attestent une certaine monumentalité. À cet ensemble peut être associé le grand bâtiment oriental, marquant l'entrée du complexe religieux. Le développement du second pôle religieux, au sud-est, pose davantage question : la construction des deux temples I et J relève-t-elle d'initiatives privées, en marge d'un sanctuaire public, ou bien les divinités dont le culte y est célébré ont-elles été invitées au sein du lieu de culte, et leur temple est-il lui aussi géré par la cité ?

6 – Bibliographie

Allely *et al.*, 2015 – ALLELY A., BOCQUET A., CHEVET P., GRUEL K., RAUX St., « Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 16-31.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Gruel *et al.*, 2015 – GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., GUILLIER G., CHEVET P., MEUNIER H., « Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum* (Sarthe) », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 167-189.

Guillier, 2013 – GUILLIER G. (dir.), *Région des Pays de la Loire. Département de la Sarthe (72). Commune de Neuville-sur-Sarthe. Le Chapeau 2*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 65 p.

Guillier, 2015 – GUILLIER G., « Chapeau, Neuville-sur-Sarthe (Sarthe) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 94-101.

Guillier (dir.), 2013 – GUILLIER G. (dir.), *Neuville-sur-Sarthe, Sarthe, le Chapeau. Le sanctuaire gaulois et gallo-romain du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 2 vol., 434 et 400 p.

Guillier (dir.), 2020 – GUILLIER G. (dir.), *Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe). Évolution d'un complexe cultuel en territoire cénomane du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, CNRS éditions, Inrap (Recherches archéologiques, 19), 301 p.

Le Forestier, 2018 – LE FORESTIER S., « La circulation des amphores dans l'Ouest de la Gaule aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère », in MENEZ Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 451-470.

S.19 – Neuvy-en-Champagne [Bernay-Neuwy-en-Champagne] (Sarthe), la Puisaye

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Nouveau nom de la commune : Bernay-Neuwy-en-Champagne (depuis 2019)

Autre toponyme utilisé : le Clos de Sainte-Marguerite ; Puisay

Coordonnées (Lambert 93) : X = 473935 ; Y = 6779875
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 72 219 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Puisaye, au sud-est du bourg de Neuvy-en-Champagne, a été découvert puis exploré par A. Renou, archéologue local, entre 1902 et 1904. La documentation issue de la fouille n'a pas été conservée, mais une brève description, accompagnée d'un plan légendé, ont été publiés en 1939 par P. Cordonnier-Détré, à l'occasion d'un hommage rendu à A. Renou, peu de temps après son décès, sous la forme d'une courte biographie (Cordonnier-Détré, 1939, p. 41-43). Interprétés alors comme les constructions d'une *villa*, les vestiges ont été par la suite identifiés à ceux d'un probable sanctuaire (Bouvet dir., 2001, p. 372-373). L'emplacement du site n'est connu que de manière approximative.

▪ Implantation topographique

Selon P. Cordonnier-Détré (1939, p. 41-42), les vestiges sont situés à flanc de coteau, dominant le ruisseau de Neuvy, à 80 m d'une « fontaine abondante ».

2 – Présentation des vestiges

Le plan légendé réalisé par P. Cordonnier-Détré, d'après A. Renou, constitue la principale source d'informations pour décrire l'architecture du lieu de culte (**fig. 1**) (Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3).

L'aire sacrée du sanctuaire, de plan rectangulaire, est délimitée par un péribole maçonné, longé à l'est par une double galerie et orné d'enduits peints, non décrits. L'angle sud-est du lieu de culte n'a pas été étudié, ou alors il n'était pas conservé au moment de l'exploration. L'emplacement de colonnes aurait été perçu par A. Renou au niveau de la galerie occidentale, côté cour. Deux entrées ont été identifiées : la principale, en façade orientale, est située dans l'axe médian des galeries, tandis qu'un accès probablement secondaire existe à l'ouest, près du temple, *a priori* encadré par deux paires de colonnes.

De plan quasi carré, l'édifice interprété comme un temple (A) semble constitué d'une pièce unique. Il est néanmoins possible, au regard des dimensions du bâtiment, que les murs d'une *cella*, qui aurait été entourée par une galerie périphérique, n'aient pas été reconnus au moment de la fouille. À l'est du temple, deux édifices de plan carré ont été identifiés (B et C) : l'un mesure 3,60 m de côté, alors que l'autre, plus réduit, est large de 1,80 m ; ces petites constructions ont pu avoir servi de chapelles secondaires, de bassins, de bases de statue ou d'autel. Les fondations d'un mur étroit ont été reconnues au nord du temple et une « aire de béton », non localisée, a pu couvrir le sol de l'aire sacrée.

Un fragment de colonne et de nombreuses tuiles à rebord ont été mis au jour lors de l'exploration du site (Cordonnier-Détré, 1939, p. 42).

▪ Abandon et occupations postérieures

Des traces d'incendie, peut-être lié à la destruction du lieu de culte, ont été observées au niveau de l'angle nord-ouest de l'aire sacrée (Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers découverts, rapidement énumérés par P. Cordonnier-Détré (1939, p. 42 et 43, fig. 3), comprennent

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	51 x 36,8 m (soit 1 875 m ²)
Types des temples	- A : A1a ou B1a ? - B et C : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 13,30 x 12,80 m (soit 170 m ²) - B : +/- 3,60 x 3,60 m (soit 13 m ²) - C : +/- 1,80 x 1,80 m (soit 3 m ²)
Autres équipements remarquables	Double galerie en façade orientale

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

des tessons de céramique (notamment de la sigillée) et de vaisselle en verre, des dents de porc et des coquilles d'huître, 40 monnaies (dont l'une est à l'effigie de Licinius, empereur ayant régné entre 308 et 324), 10 objets de parure (6 fibules, 3 bagues et un collier), des « fragments d'appliques » ainsi que 4 lames de haches préhistoriques.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Positionné dans le quart nord-ouest de la cité céromane, à 15 km de sa limite occidentale, le sanctuaire de Neuvy-en-Champagne a vraisemblablement été bâti à proximité immédiate – soit une vingtaine de mètres – d'une route antique reliant Le Mans et Jublains, qui serait reprise par les tracés routiers actuels (Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3 ; Bouvet dir., 2001, p. 371). Il n'est pas certain qu'il se rattache à une agglomération (cf. *infra*), mais aucun autre habitat groupé d'époque romaine n'a été identifié à moins de 19 km, distance qui le sépare du chef-lieu de cité, Le Mans/*Vindinum*.

▪ Environnement proche

Le lieu de culte n'est pas isolé, mais il s'inscrit dans un environnement archéologique relativement dense, bien que mal documenté.

Une cour a peut-être existé au-devant de la façade principale du sanctuaire, à l'est de la double galerie ; elle serait encadrée, au moins au nord, par un mur long de 18,50 m, construit dans le prolongement du péribole. Des cendres, des tessons de céramique grossière, des coquilles d'huître, des défenses et des dents de porc, des ossements et une monnaie médiévale ont été mis au jour au sein de cet espace (Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3). Cependant, un diagnostic réalisé en 2012, à quelques mètres à l'est de l'emplacement probable du sanctuaire, n'a révélé aucun indice d'une occupation antique (Letho-Duclos, 2012).

De nombreuses substructions, non fouillées, auraient été repérées par A. Renou entre le sanctuaire et la voie antique, qui passerait au nord de celui-ci (Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3). Les « fragments d'une mosaïque ornée d'une figure de Diane » et des sarcophages (médiévaux ?) auraient aussi été découverts à la chapelle Saint-Martin, aujourd'hui disparue, bordant l'axe de communication à une vingtaine de mètres au nord de l'enceinte à vocation religieuse (Cordonnier-Détré, 1939, p. 42).

À environ 300 m à l'ouest du sanctuaire, au Ruisseau, A. Renou puis Fr. Liger ont dégagé les maçonneries ruinées d'un bâtiment, composé de trois salles chauffées au moyen d'un hypocauste, d'un bassin couvert de mortier de tuileau et d'autres pièces attenantes. Cet édifice s'apparente ainsi à un établissement balnéaire, dont le statut – privé ou public ? – n'est pas connu. Fr. Liger a aussi découvert, près du ruisseau de Neuvy et du chemin conduisant à Souvré, soit à environ 250 m au sud-est du sanctuaire, « des armes, des mosaïques, de nombreuses monnaies du Haut-Empire et des Tétricus à profusion (Hublin, 1888 ; Liger, 1903, p. 208-209 ; Cordonnier-Détré, 1939, p. 40-41).

Si le site de Neuvy-en-Champagne a parfois été qualifié d'agglomération antique ou de station routière (Liger, 1903, p. 208-209 ; Lambert, Rioufrety, 1983, p. 69), d'autres considèrent que la nature et la densité des vestiges ne suffisent pas, en l'état des connaissances, pour restituer un habitat groupé antérieur au bourg d'origine médiévale ; l'existence d'une *villa* et de ses équipements, ou bien de dépendances du sanctuaire, reste tout aussi envisageable (Bouvet dir., 2001, p. 371 ; Monteil, 2012, p. 168).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le caractère lacunaire des données publiées au sujet de ce site, il est possible d'identifier un lieu de culte pourvu d'un temple de plan carré, d'une aire sacrée de grandes dimensions et d'une enceinte dont l'accès principal est mis en valeur par une double galerie. La seule information d'ordre chronologique est fournie par une monnaie qui indique que le site est encore fréquenté, d'une manière ou d'une autre, au début du IV^e s. Quant à son environnement, la

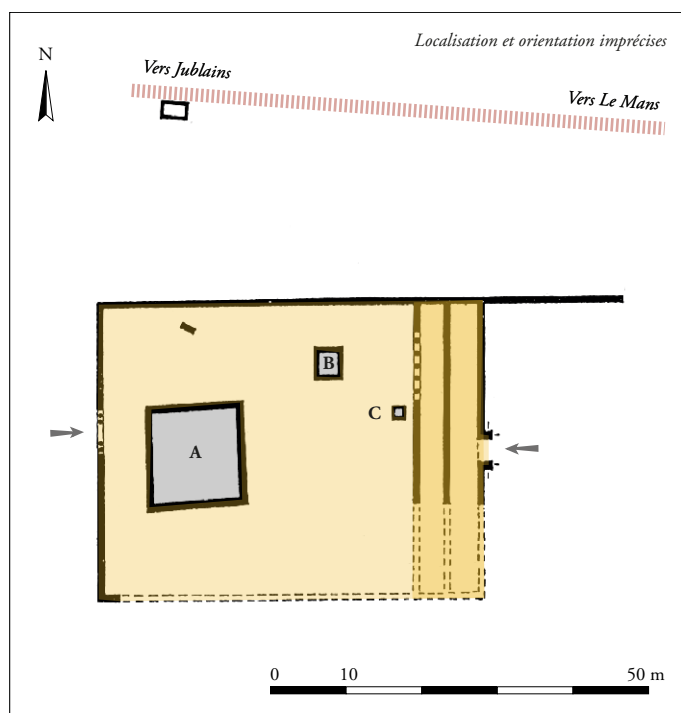


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3.

proximité probable d'un axe routier majeur doit être notée, de même que la présence de constructions mal caractérisées, à l'exception d'un vraisemblable bâtiment thermal situé à quelques centaines de mètres. Il reste impossible de préciser si le lieu de culte avoisine une *villa* de laquelle dépendrait l'édifice balnéaire, ou bien s'il intègre une agglomération secondaire de faible ampleur, peut-être une station routière établie en bordure de la voie Jublains-Le Mans, ou s'il est associé à des dépendances utilisées par les fidèles et son personnel.

6 – Bibliographie

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*, 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Cordonnier-Détré, 1939 – CORDONNIER-DÉTRIE P., « Anselme Renou, archéologue », *Revue historique et archéologique du Maine*, 95, p. 39-45.

Hublin, 1888 – HUBLIN L., « Découverte archéologique à Neuvy-en-Champagne », *Revue historique et archéologique du Maine*, 23, p. 450-452.

Lambert, Rioufreyt, 1983 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « La période gallo-romaine », in LÉVY A. (dir.), *La Sarthe des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, p. 54-97.

Letho-Duclos, 2012 – LETHO-DUCLOS Y., *Neuzy-en-Champagne, le Bourg*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 5 p.

Liger, 1903 – LIGER Fr., *La Cénomanie romaine : ses limites, sa capitale, ses villes mortes, ses bourgs et villages, ses voies antiques*, Paris, Champion, Cheronnet, Le Mans, de Saint-Denis, 390 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

S.20 – Oisseau-le-Petit (Sarthe), les Busses

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 483335 ; Y = 6809140

Numéro d'entité archéologique : 72 225 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 40 – dernier quart du III^e s. Ou début du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le lieu de culte des Busses a été identifié dans les années 1970, lors de survols aériens réalisés par Cl. Lambert et J. Rioufreyt. Quelques années plus tard, entre 1984 et 1987, puis en 1991, ces derniers y dirigent une fouille de sauvetage scindée en plusieurs campagnes, le site étant menacé par les destructions inhérentes aux travaux agricoles et par la rectification d'un carrefour routier (Lambert, Rioufreyt, 1985 ; Lambert, Rioufreyt, 1986 ; Lambert, Rioufreyt, 1987). Les résultats de ces opérations, qui ont permis l'étude de l'intégralité du sanctuaire, ont été synthétisés dans le cadre de plusieurs articles (Lambert, Rioufreyt, 1994 ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 384-386 ; Monteil *et al.*, 2015).

Les vestiges du sanctuaire, implanté au cœur d'une agglomération secondaire partiellement fouillée, ont été classés au titre des monuments historiques en 1987, puis ont été restaurés et mis en valeur : une superstructure de bois en restitue aujourd'hui le volume général.

▪ Implantation topographique

L'habitat groupé d'Oisseau-le-Petit a été fondé sur un flanc de coteau orienté au sud, irrigué par plusieurs rus temporaires. Le temple des Busses prend place au sommet du versant oriental d'un petit vallon, dont le fond est situé à environ 10 m en contrebas, arrosé par l'un de ces cours d'eau, le ruisseau de Saint-Évroult.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire du Haut-Empire

L'emprise du sanctuaire est définie par quatre murs définissant une enceinte trapézoïdale, à laquelle s'adosse un quadriportique ; le temple, unique, est installé au centre de la cour étroite ainsi délimitée (**fig. 1**) (Lambert, Rioufreyt, 1985 ; Lambert, Rioufreyt, 1986 ; Lambert, Rioufreyt, 1987 ; Lambert, Rioufreyt, 1994, p. 96-98 ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 384-386 ; Monteil *et al.*, 2015).

Le péribole et les portiques qui y sont accolés n'ont été construits que dans un second temps : ils n'étaient pas prévus dans le projet d'origine et leur aménagement a oblitéré les fossés bordiers des rues ouest, et sans doute sud, qui les longent. La galerie est plus étroite sur la façade orientale du lieu de culte, par où s'effectue l'entrée : deux murs de refend, traversant le portique dans sa partie médiane, délimitent un probable porche, sans doute flanqué de deux piliers à l'extérieur. Le sol du quadriportique est vraisemblablement constitué de terre battue et le portique ouest est parcouru par deux canalisations formées de tubes en terre cuite, utiles au drainage des eaux de ruissellement. Dans trois des quatre angles du portique, des terre-pleins contenus par des murets et s'appuyant de part et d'autre du mur interne des galeries, à l'ouest, constituent des banquettes, dont l'usage n'est pas connu, qui ont probablement été mises en place tardivement.

Le temple (A), de petites dimensions, adopte un plan centré et carré. Il est relié au portique oriental par une structure probablement couverte, bordée de deux murs ou murets, qui abrite un escalier de trois ou quatre marches. En franchissant ces dernières, les dévots peuvent circuler sur le sol de béton blanc lissé du temple, surélevé de 0,25 m par rapport au niveau de circulation du quadriportique. Les murs du podium, conservés jusqu'à 0,70 m de haut, sont revêtus de mortier de tuileau et d'un enduit blanc. Des débris d'enduits peints en blanc et en noir, provenant de la *cella*, constituent les seuls témoignages de l'ornementation des murs, tandis que des fragments de tuiles sont issus de la couverture du temple.

Dans la cour, un dallage de plaquettes de calcaire a été ponctuellement observé ; un trottoir large de 0,80 m, constitué de tuiles à rebords, encadre le temple. Sous le terre-plein localisé au sud-est, une fosse cylindrique, d'un diamètre de 0,90 m et profonde de 1,10 m, est scellée par un bouchon de pierre. Sa fouille a permis de récolter 3 monnaies

<i>Chronologie</i>	Années 40 - dernier quart du III ^e s. ou début du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	23 x 21,50 m (soit 490 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	9 x 9 m (soit 81 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

(frappées sous les règnes d'Auguste et de Claude), 2 fibules, 2 anneaux en fer, une perle en pâte de verre et des restes fauniques, l'ensemble étant daté du I^{er} s. de n. è. Aux abords de la fosse, 13 autres monnaies gauloises et impériales (les plus récentes ayant été frappées sous le règne de Claude) et d'autres objets ont été mis au jour. Au nord de cette fosse, un bloc de calcaire, percé en son centre, a dû être installé à cet endroit pour y caler un poteau de bois.

D'un point de vue chronologique, il est possible d'affirmer que l'aménagement des sols du temple, et probablement sa construction même, est postérieur à 41 de n. è. : un as de Claude a été piégé dans le sol bétonné de la *cella*. Cette donnée a semblé, à l'époque de la fouille, confirmée par une datation archéomagnétique, obtenue grâce à l'analyse d'une tuile, qui aurait été produite vers 55 de n. è., avec plus ou moins 15 ans de marge de certitude. Quant à l'édification de l'enceinte et des portiques, plus tardive – dans le courant du II^e s. ? –, elle n'a pu être datée précisément.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'essentiel du mobilier provenant du sanctuaire a été produit dans le courant du I^{er} s. de n. è. ou au début du II^e s., période au cours de laquelle ont probablement été introduites de nombreuses offrandes. Des tessons de céramique sigillée et, dans une moindre mesure, de céramique bleutée locale, relèvent d'une période plus récente – soit le courant ou la seconde moitié du II^e s. En revanche, le numéraire comprend, aux côtés de pièces frappées à la fin de l'âge du Fer et durant le Haut-Empire, 14 ou 15 antoniniens ou imitations radiées de la fin du III^e s., ainsi qu'un *aurelianus* de Galère, frappé aussi durant les dernières années du III^e s., et un *nummus* de Constantin, découvert lors du décapage et daté des années 310-311. Ainsi, le lieu de culte semble avoir été encore fréquenté à la fin du III^e s., voire durant les premières décennies du IV^e s. (Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet dir., 2001, p. 385-386 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 228 ; Monteil *et al.*, 2015, p. 104).

Plusieurs aménagements, sans doute tardifs, ne peuvent pas être datés avec précision : des banquettes ont ainsi été installées dans trois angles du quadriportique, probablement en partie démoli à l'ouest, alors qu'une autre partie des murs internes de la galerie est sommairement exhaussée, par l'apport de blocs de pierre non liés. Par ailleurs, un nouveau sol bétonné est mis en place et un foyer est aménagé dans l'angle nord-est du quadriportique, alors que deux soles de foyer et un bac maçonné, constitué de tuiles, sont mis en place dans la galerie méridionale. Au nord de l'enceinte, donc à l'extérieur du sanctuaire, deux importants amas de scories et de coquilles d'huîtres témoignent également d'une réoccupation des lieux, probablement à des fins artisanales – dans le cadre d'activités métallurgiques ? Celle-ci débute probablement dès la fin du III^e s. ou le début du IV^e s. et se prolonge manifestement jusque dans le courant du V^e s. ou du VI^e s., d'après l'identification de quelques tessons de céramique à décors poinçonnés et ondés (Lambert et Rioufreyt, 1987 ; Monteil *et al.*, 2015, p. 104-105).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un seul fragment de figurine de Vénus en terre cuite a été identifié parmi le mobilier collecté (Lambert, Rioufreyt, 1985 ; Monteil *et al.*, 2015, p. 105).

▪ *Autres mobiliers*

Les objets découverts en fouille, nombreux et variés, proviennent des différentes composantes du sanctuaire (Lambert, Rioufreyt, 1985 ; Lambert, Rioufreyt, 1986 ; Lambert, Rioufreyt, 1987 ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet dir., 2001, p. 385-386 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 228 ; Monteil *et al.*, 2015, p. 104-105 ; Mortreau, 2019, p. 547-548). Cependant, le comblement d'une fosse, creusée au sud-est du temple, ainsi que ses abords ont fourni une quantité relativement importante de matériel (cf. *supra* : monnaies, céramique, faunes, fibules, etc.).

La céramique d'époque romaine se caractérise par l'abondance des restes de *terra nigra* qui, aux côtés de tessons de

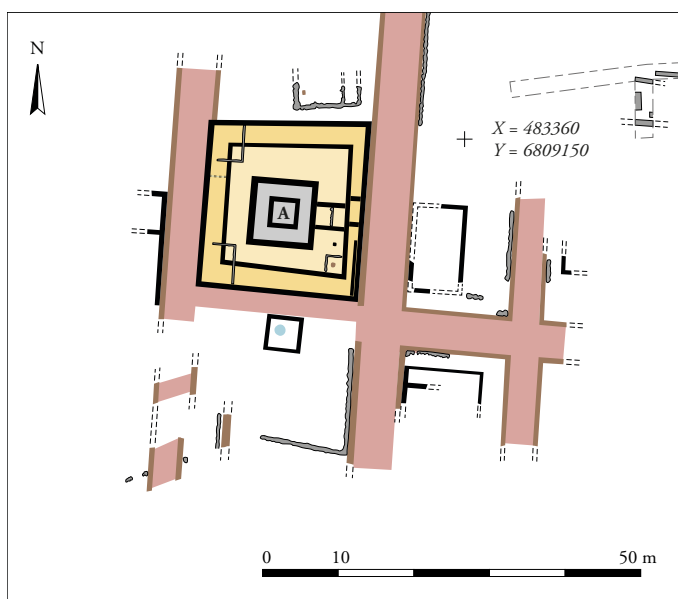


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Cordonnier-Détré, 1939, p. 43, fig. 3.

céramique sigillée ou métallescente, entre autres, relèvent de productions du I^{er} s. et du courant du II^e s. En revanche, la vaisselle en verre n'est représentée que par trois tessons. Plus de mille restes fauniques ont pu être décomptés ; leur étude, menée à l'issue de la dernière campagne (R. Chaumont, *in* Lambert, Rioufreyt, 1987), informe que ces ossements ont appartenu à un minimum de 57 ovicaprinés, de 49 bœufs et de 24 porcs ; plus rares sont les fragments d'os de sanglier, de chien, de lapin et de cerf, tandis que quelques oiseaux et des coquillages (nombreuses huîtres, ainsi que des moules et des coques) sont aussi attestés.

Les 86 monnaies mises au jour dans l'enceinte du lieu de culte (**fig. 2**) se partagent inégalement entre des émissions gauloises (15 exemplaires) et romaines (71). Parmi les 82 monnaies inventoriées dans les rapports des fouilles conduites entre 1985 et 1987, l'essentiel – soit 35 pièces, donc plus de 40 % du lot – se rattache à la période julio-claudienne ; 2 monnaies ont été émises durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., 3 au cours du II^e s. et 2 pendant la première moitié du III^e s. Les productions de la fin du III^e s. sont représentées par 14 antoniniens ou imitations radiées, ainsi que par un *aurelianus* de Galère (295-299), tandis qu'un *nummus* de Constantin, monnaie la plus récente (310-311), provient du décapage réalisé en amont de la fouille.

Les objets identifiés comprennent aussi 24 fibules en alliage cuivreux, caractéristiques des parures du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è., 3 bagues métalliques et une boucle d'oreille en alliage cuivreux, 3 épingles en bronze et en os et 3 perles en verre ; l'embase et la zone médiane d'un autel votif en calcaire ; une boîte à sceau ; 9 anneaux métalliques ; une passoire et une anse de situle en alliage cuivreux ; une pointe de *pilum* en fer, une garde de poignard en alliage cuivreux et 6 petits éléments du harnachement de cavalerie ; 2 clefs ; un stylet ; un couperet à douille et un couteau à soie ; un chandelier en fer ; une tige biseautée en argent ; un fragment de chenet en terre cuite ; un jeton et une charnière en os, et 2 hameçons en alliage cuivreux.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple des Busses a été bâti au cœur d'une agglomération secondaire, dont le nom antique n'est pas connu, localisée dans la partie septentrionale de la cité des Aulerques Cénomans, à 7 km de sa limite nord. L'habitat groupé est sis au carrefour de deux voies importantes, l'une reliant Sées et le Mans, la seconde provenant de Jublains et se dirigeant vers Chartres (Allely *et al.*, 2015, p. 19).

▪ Environnement proche

Les vestiges de l'habitat aggloméré antique d'Oisseau-le-Petit sont signalés et décrits depuis le XIX^e s. et, dès 1887, les premiers témoins d'édifices publics et privés sont explorés par Fr. Liger, qui met progressivement au jour les restes d'un temple, d'un théâtre, de thermes et de la *pars urbana* d'une *villa*. Les multiples prospections pédestres et aériennes menées depuis les années 1970 par Cl. Lambert, J. Rioufreyt, J. Meissonnier, Y. Nevoux, G. Leroux, P. Birée et N. Tikonoff, complétées par quelques sondages et fouilles, aident à appréhender l'emprise et l'organisation de l'agglomération (**fig. 3**)¹ (Liger, 1895 ; Liger, 1903, p. 63-73 ; Bouvet dir., 2001, p. 376-395 ; Desforges dir., 2012 ; Monteil, 2012, p.

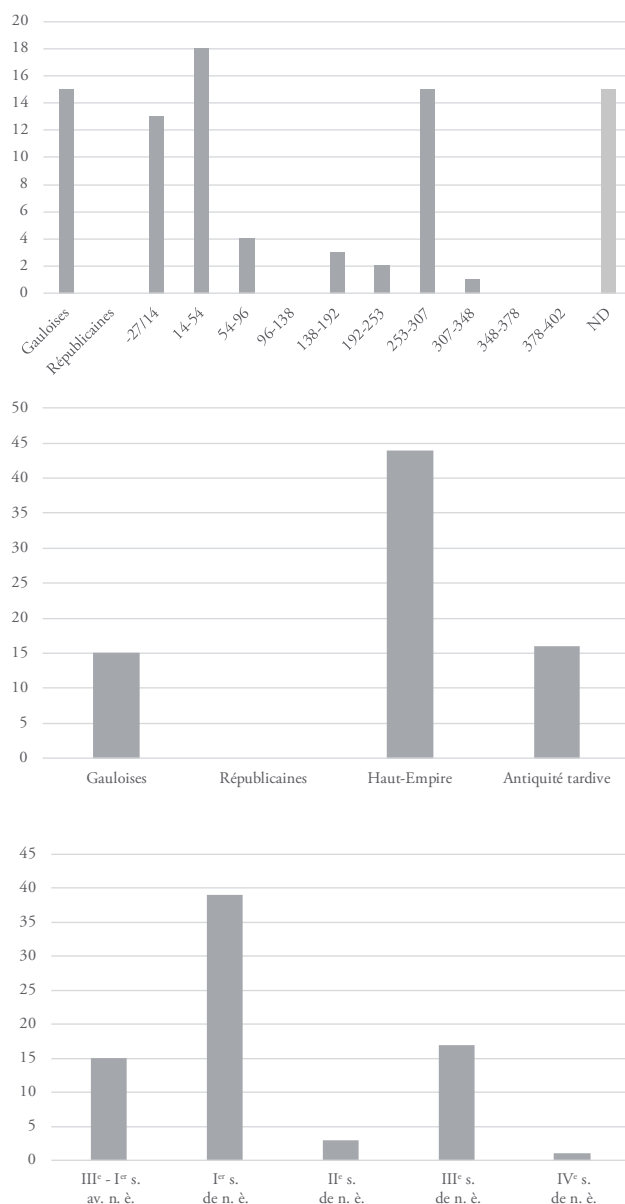


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

1. Le plan ci-joint a été réalisé en compilant les données issues des clichés des prospecteurs aériens et des ramassages de surface (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, entités archéologiques n° 72 225 0004, 0006, 0010, 0014, 0015, 0047 et 0066 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 236-239).

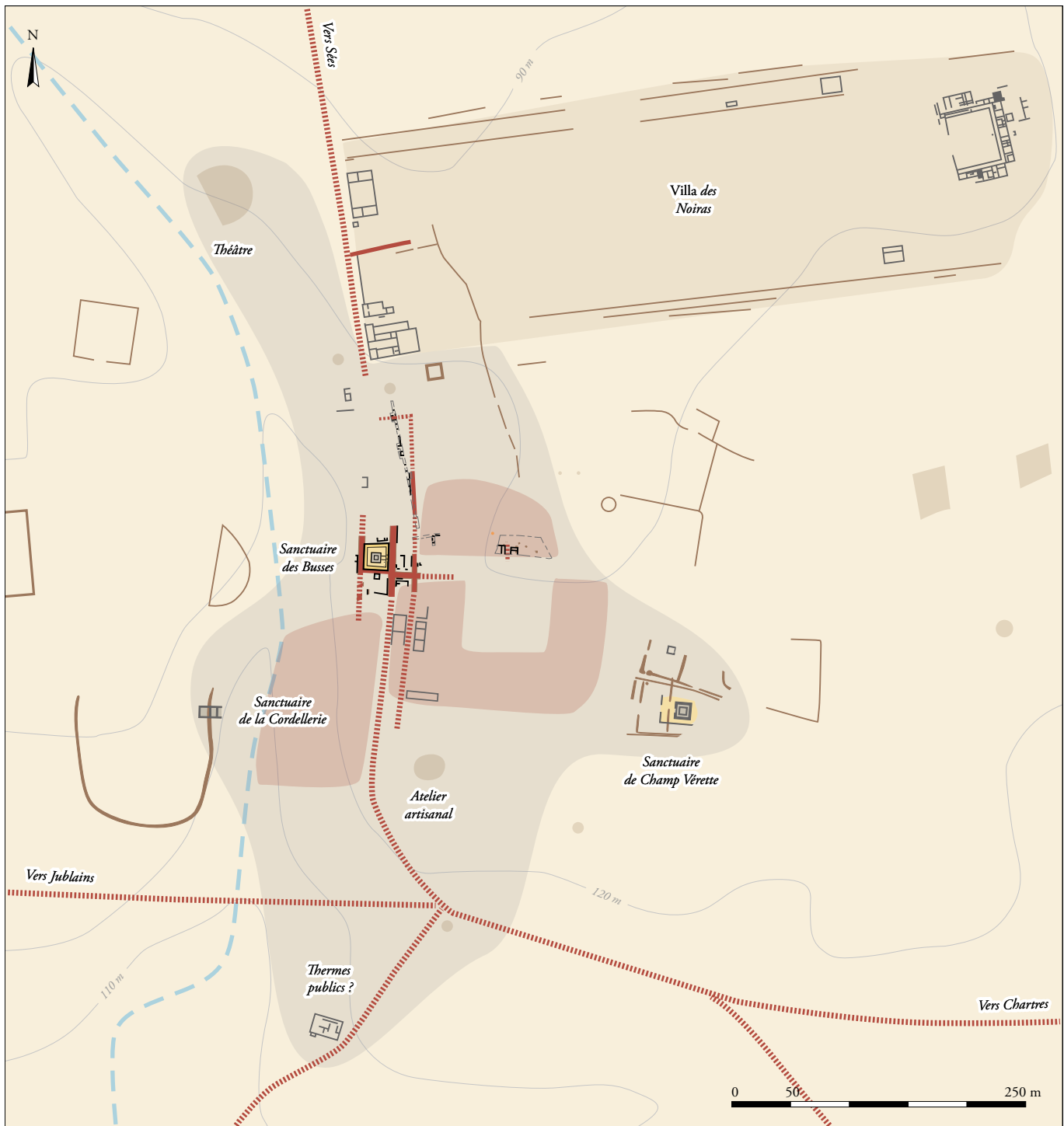


Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Oiseau-le-Petit. Réal. S. Bossard, d'après Desforges (dir.), 2012, Monteil, 2012, p. 245, fig. 210 et divers clichés aériens, sur fond IGN.

244-246 ; Rémy, 2016, p. 53-54 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 236-239 ; Bouvet *et al.*, à paraître). Les secteurs bâtis, répartis de part et d'autre d'une rue nord-sud qui dessert vraisemblablement l'entrée du sanctuaire des Busses, se développent sur une surface de près de 20 ha, si l'on exclut l'emprise de la grande *villa* implantée au nord-est de l'agglomération, à son contact. Le lieu de culte paraît occuper une place centrale au sein du tissu urbain : un théâtre a été repéré à 300 m au nord-nord-ouest, des thermes publics à 350 m au sud, et deux autres sanctuaires à 150 m au sud-ouest (S.21) et à 250 m au sud-est (S.22). La vaste *villa*, dont le plan est connu dans ses grandes lignes, est établie à 600 m au nord-est et semble avoir tissé des liens étroits avec l'agglomération : l'entrée du domaine, précédant une cour longue de plus de 500 m, bordée de fossés et de pavillons, fait quasiment face à l'édifice de spectacle ; elle est flanquée de bâtiments constituant probablement les greniers et d'autres annexes de l'établissement, installés au bord de la route en provenance du nord, aux

des sondages récents (Monteil, 2012, p. 245-246 ; Desforges dir., 2012), ainsi qu'à partir d'orthophotographies acquises par l'IGN, sur lesquelles les vestiges des thermes, de la *pars urbana* de la *villa* et d'enclos fossoyés apparaissent – elles sont datées des 13 juillet 1983, 30 juin 1995, 4 juin 2001 et de 2016.

portes septentrionales de l'agglomération. Celle-ci succède à un vraisemblable habitat groupé gaulois, occupé depuis le début du II^e s. av. n. è., et elle est habitée jusqu'à la fin de l'Antiquité – un quartier résidentiel sondé en 2011, à quelques dizaines de mètres au nord-est du lieu de culte, a livré les témoins d'une fréquentation jusqu'à la fin du III^e s. ou le début du IV^e s., tandis que des monnaies du IV^e s. ont été découvertes en divers points du site, lors d'opérations plus anciennes. Au début du Moyen Âge, le centre de l'espace habité a probablement été déplacé de quelques centaines de mètres vers l'est : un secteur funéraire ayant livré des mobiliers des VII^e s. et VIII^e s. existe à l'emplacement de l'église du bourg actuel.

Les abords du sanctuaire ont été partiellement étudiés au cours de sondages réalisés en parallèle de sa fouille. Son périmètre est ainsi bordé à l'ouest, au sud et à l'est par trois rues de l'agglomération, pour la plupart longées par des fossés. Au nord, un bâtiment sur solins, probable habitation, est installé dans le même îlot, à moins de 2 m du mur d'enceinte du lieu de culte ; de plan rectangulaire et bipartite, il mesure 9 m de long et se compose d'une petite pièce à l'est (une galerie de façade ?) et d'une salle plus grande à l'ouest. Une sépulture d'enfant y a été mise au jour : ses restes ont été placés dans une amphore, elle-même enfouie dans une fosse creusée à l'intérieur de l'édifice. Au sud, un édicule maçonné de plan carré, mesurant 4 m de côté, abrite un puits de 7 m de profondeur, comblé au I^{er} s. ; son remplissage a livré des tessons de céramique, des restes fauniques et un fragment de statue en calcaire. Dans les autres îlots, des constructions maçonnées et des alignements de blocs, dont les plans sont incomplets, ont été mis en évidence (Lambert, Rioufreyt, 1987 ; Lambert, Rioufreyt, 1994, p. 97 ; Lambert, J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 387-389).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple des Busses, bâti au cœur d'une agglomération secondaire cénomane, constitue sans doute l'un des principaux lieux de culte fréquentés par ses habitants, malgré ses dimensions peu importantes et la surface réduite de l'aire sacrée qui lui est associée. Cette dernière, dont l'extension est probablement contrainte par l'existence de rues et d'habitations voisines, a néanmoins accueilli l'aménagement d'un quadriportique qui constitue l'écrin de l'édifice de culte. Ce sanctuaire, construit dans une agglomération fondée plus de deux siècles auparavant, ne semble pas pérenniser un espace auparavant dévolu à des pratiques religieuses, mais accompagne peut-être un développement significatif de l'habitat groupé vers le milieu du I^{er} s. ; la multiplication des opérations de terrain sur les quartiers voisins permettrait de comprendre dans quel contexte s'inscrit la création de ce lieu de culte central. Celui-ci est implanté à faible distance, soit moins de 250 m, de deux autres sanctuaires moins bien documentés, établis aux limites occidentale et orientale de l'agglomération. Ainsi que l'évoquent M. Monteil, Cl. Lambert et J. Rioufreyt, « rassemblés dans la partie sud de la ville, ils constituent un ensemble religieux dont les relations restent à établir et qui a pu bénéficier, pour son développement, de l'appui financier du propriétaire d'une très probable grande *villa* à pavillons multiples alignés, repérée à l'est et au contact de l'agglomération » (Monteil *et al.*, 2015, p. 105). L'abandon du sanctuaire des Busses, daté de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s. d'après l'examen du numéraire, semble contemporain d'un déclin de l'agglomération, bien que la réoccupation profane de l'aire sacrée alors désaffectée témoigne d'une nouvelle orientation des activités pratiquées dans ce secteur, qui reste tout de même fréquenté.

6 – Bibliographie

Allely *et al.*, 2015 – ALLELY A., BOCQUET A., CHEVET P., GRUEL K., RAUX St., « Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? », *in* RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 16-31.

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », *in* VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Bouvet *et al.*, à paraître – BOUVET J.-Ph., LAMBERT Cl., MONTEIL R., RIOUFREY J., avec la collaboration de AUBIN G., BIRÉE P., LEROUX G., NEVOUX Y., PÉTORIN N., « Oisseau-le-Petit », *in* MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*, 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Desforges (dir.), 2012 – DESFORGES J.-D., *Évaluation archéologique de deux quartiers de l'agglomération gallo-romaine d'Oisseau-le-Pe-*

tit, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 115 p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Lambert, Rioufreyt, 1985 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe antique. Oisseau-le-Petit. Sarthe. Fanum*, rapport de fouille de sauvetage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1986 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe antique. Oisseau-le-Petit. Sarthe. Fanum*, rapport de fouille de sauvetage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1987 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Complexe antique. Oisseau-le-Petit. Sarthe. Fanum. Insulae*, rapport de fouille de sauvetage, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1994 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Les sanctuaires d'Aubigné et d'Oisseau (72). Deux exemples d'architecture mixte », in GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre ; 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 204 p.

Liger, 1895 – LIGER Fr., *Description des ruines romaines d'Oisseau-le-Petit (Sarthe)*, Paris, Champion, Le Mans, Pellechat, 39 p.

Liger, 1903 – LIGER Fr., *La Cénomanie romaine : ses limites, sa capitale, ses villes mortes, ses bourgs et villages, ses voies antiques*, Paris, Champion, Cheronnnet, Le Mans, de Saint-Denis, 390 p.

Monteil et al., 2015 – MONTEIL M., LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Les Busses, Oisseau-le-Petit (Sarthe) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 102-105.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Mortreau, 2019 – MORTREAU M., « Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire : un état des lieux », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 545-573.

Rémy, 2016 – RÉMY J., « Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le nord-ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : les Aulerques Cénomans », in BLANCQUAERT G., MALRAIN Fr. (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, actes du 38^e colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai – 1^{er} juin 2014), Senlis, *Revue archéologique de Picardie* (n° spécial, 30), p. 49-60.

S.21 – Oisseau-le-Petit (Sarthe), la Cordellerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : Champ des Maconnières

Coordonnées (Lambert 93) : X = 483185 ; Y = 6809010

Numéro d'entité archéologique : 72 225 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1890, les vestiges du temple de la Cordellerie sont découverts et explorés par Fr. Liger, archéologue sarthois qui effectue des recherches sur l'agglomération antique d'Oisseau-le-Petit depuis 1887 (Liger, 1892, p. 12 ; Liger, 1895, p. 16-19 ; Liger, 1903, p. 64). Les murs de l'édifice sont alors détruits par le propriétaire du terrain pour empierrer un chemin voisin, mais ses fondations sont manifestement restées intactes. De fait, après plusieurs décennies, les substructions du temple sont observées au cours de multiples campagnes de prospection aérienne, entreprises par Cl. Lambert et J. Rioufreyt dans les années 1970, par J. Meissonnier en 1984, par Y. Nevoux en 1996 et 1999 et par G. Leroux en 1999 (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Leroux, 1999 ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet dir., 2001, p. 386-387). Par ailleurs, le plan du temple et d'un fossé antérieur apparaissent distinctement sur plusieurs orthophotographies de l'IGN (datées du 30 juin 1995 et du 4 juin 2001) et de Google Earth (20 avril 2015). Ces images aériennes sont complétées par quelques données collectées lors d'une prospection pedestre (Birée, 1998) et par la découverte clandestine, en 1996, d'un dépôt de 55 monnaies dans les environs du temple (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet dir., 2001, p. 381).

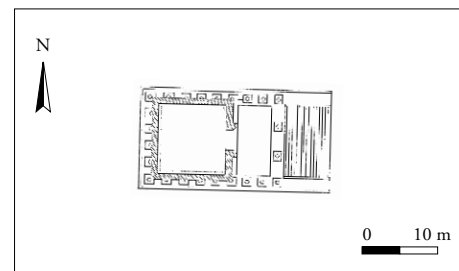


Fig. 1 : vestiges du temple de la Cordellerie d'après un relevé effectué par Fr. Liger (1895, p. 17, fig. 1).



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée du 30 juin 1995.

▪ Implantation topographique

Le temple a été édifié sur le flanc occidental d'un vallon qui forme une dépression profonde d'à peine 10 m dans le paysage environnant. Le ruisseau temporaire de Saint-Évrault, passant à 30 m à l'est, emprunte le fond de ce vallon.

2 – Présentation des vestiges

▪ La Tène finale et période augustéenne (?)

Sur les images aériennes obtenues en 1996 et 1999, ainsi que sur les orthophotographies de l'IGN et de Google Earth, le tracé curviligne d'une enceinte fossoyée s'observe au sud et à l'ouest du temple d'époque romaine (fig. 1 et 3) (archives scientifiques du SRA des Pays de la

Loire ; Leroux, 1999). Cet enclos, « qu'il est difficile de mettre en relation avec le temple » (Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet *in* Bouvet dir., 2001, p. 378), semble d'ailleurs recoupé par les fondations de l'édifice maçonné ; il lui serait donc antérieur. Il est possible qu'il ait été aménagé à la fin de l'âge du Fer ou au plus tard durant la période augustéenne. De fait, dans la parcelle correspondant à cet enclos, P. Birée a ramassé en surface, outre des fragments de tuile et de céramique d'époque romaine, des tessons de céramique tournée qu'il date de La Tène finale, ainsi qu'un lingot de bronze et une pointe de lance en fer, dont l'attribution chronologique n'est pas assurée. Par ailleurs, le dépôt de 55 monnaies (cf. *infra*), composé de 54 pièces gauloises et d'un denier républicain, aurait été découvert « à l'aplomb du fossé périphérique qui délimite l'espace sacré ». La mutilation de 52 de ces monnaies, geste à caractère rituel bien documenté dans les sanctuaires à partir de l'époque augustéenne, pourrait indiquer que ce dépôt a été enfoui à la fin du I^{er} s. av. n. è. et que le remplissage du fossé s'est achevé au plus tard durant cette période.

En outre, l'occupation gauloise du site est supposée à partir de la découverte, en contrebas du temple et au bord du ruisseau, de « poteries gauloises brisées », signalées par Fr. Liger (1892, p. 10).

▪ *Haut-Empire*

Du sanctuaire gallo-romain, seul le temple (A) est relativement bien documenté. Fr. Liger mentionne toutefois avoir reconnu un péribole en pierre, qui ne subsistait que ponctuellement et à l'état de fondations, à l'est de l'édifice religieux (**fig. 1 à 3**) (Liger, 1892, p. 12).

Le temple, long de 17,37 m et large de 11,85 m selon son inventeur – données qui paraissent tout à fait vraisemblables en regard des dimensions relevées sur les photographies aériennes –, est de plan rectangulaire. Il se compose d'une *cella* de plan carré, mesurant 12 m de côté, précédée à l'est d'un vestibule, l'ensemble étant vraisemblablement élevé sur un podium ; un escalier, encadré par deux murs d'échiffre perceptibles sur les clichés, permet probablement d'accéder au *pronaos*. Selon Fr. Liger, les murs de la *cella*, particulièrement épais (soit 1,35 m de large), supporteraient une colonnade dont aucun débris n'a toutefois été découvert lors de l'exploration. Cependant, des éléments de placage en marbre, qui proviendraient de l'intérieur de la *cella*, ainsi que des « petits cubes en terre cuite », peut-être issus de mosaïques, et des fragments d'enduits peints, signalés par l'inventeur, témoignent de la richesse du revêtement et du décor architectural ; de nombreux débris de tuile et des clous ont aussi été découverts parmi les niveaux de démolition associés à l'édifice (Liger, 1892, p. 12 ; Liger, 1895, p. 16-19).

<i>Chronologie</i>	Haut-Empire (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ou II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	D
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 17,40 x 11,90 m (soit 205 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Fr. Liger a exhumé, parmi les débris de matériaux accumulés autour de l'édifice, une « pierre de taille portant un cadre mouluré entourant une inscription qui malheureusement a été martelée », et qui n'a donc pas pu être lue (Liger, 1895, p. 19).

▪ *Autres mobiliers*

Fr. Liger rapporte n'avoir mis au jour que de rares objets au cours des fouilles qu'il a conduit à la Cordellerie. En effet, outre les tessons de céramique « gauloise », provenant des abords du ruisseau situé en contrebas du temple, des fragments de céramique sigillée et de « poterie grise », ainsi que 2 monnaies du Haut-Empire – l'une est trop fruste pour être identifiée, la seconde est au nom de Néron (54-68) – ont été découverts en 1890 (Liger, 1892, p. 10 ; Liger, 1895, p. 19).

Le dépôt monétaire découvert en 1996 à proximité du temple est constitué de 54 pièces gauloises et d'un denier républicain (étude confiée à J. Pilet-Lemière, laboratoire de numismatique de l'université de Caen). Parmi les monnaies, 52 individus, soit la quasi-totalité, ont été entaillés à coups d'instrument tranchant ; certains d'entre eux ont aussi été pliés. Le numéraire gaulois présente un faciès régional et comprend majoritairement des pièces dont l'émission est attribuée aux Coriosolites (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Cl. Lambert, J. Rioufreyt et J.-Ph. Bouvet, *in* Bouvet dir., 2001, p. 381).

Par ailleurs, la prospection pédestre conduite par P. Birée en 1998 a permis de recueillir, en surface de la parcelle dans laquelle sont situés les vestiges du temple, 10 fragments de céramique datés des I^{er} s. et II^e s. de n. è. Quant au secteur de l'enceinte curvilinéaire, vraisemblablement antérieure à l'édifice de culte maçonné, une dizaine de fragments de céramique datée de La Tène finale, quelques tessons d'époque romaine, un lingot de bronze et une pointe de lance y ont

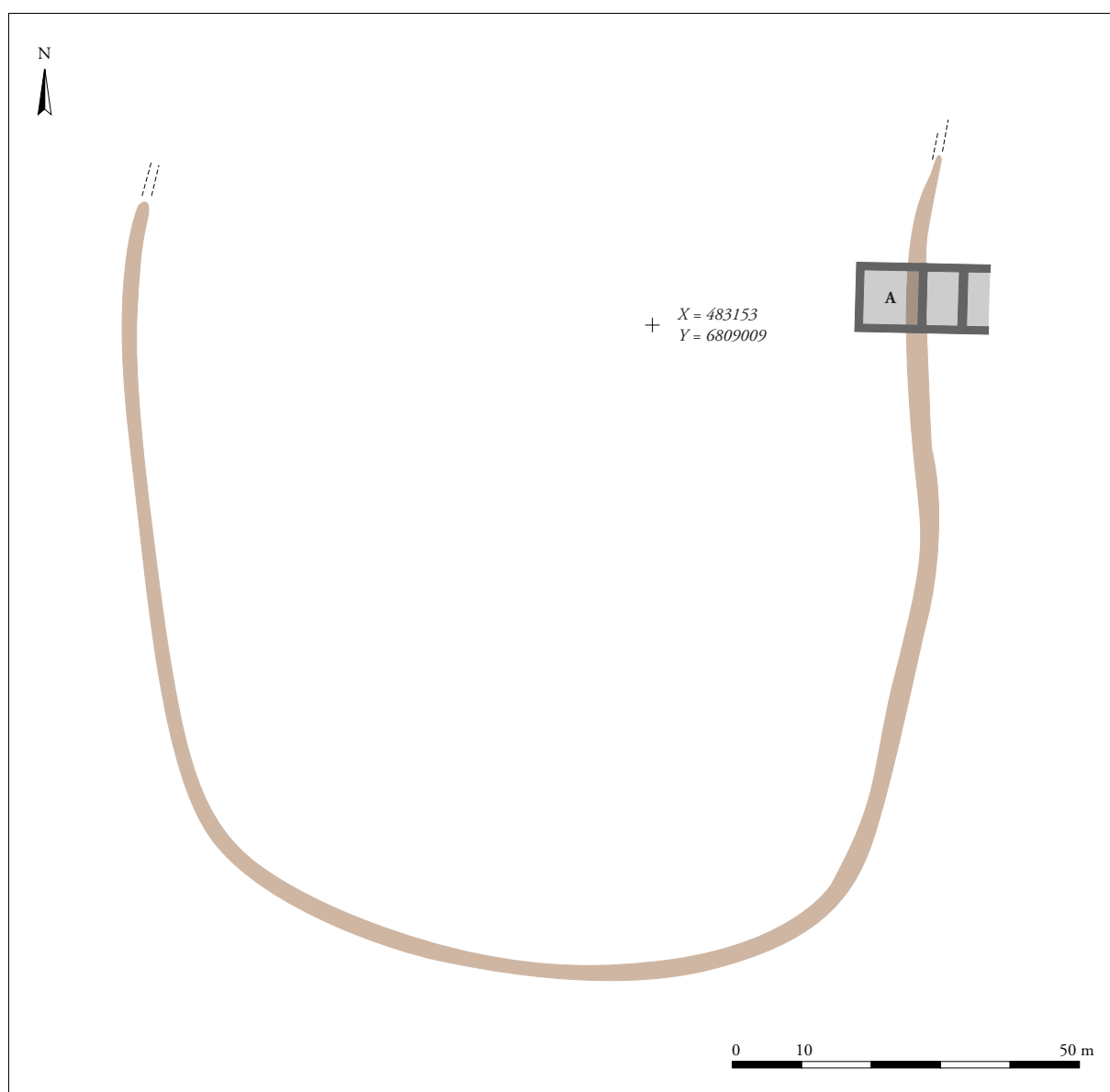


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et de l'enclos fossoyé non daté. Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 1999 et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée du 30 juin 1995.

été ramassés (Birée, 1998).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique d'Oisseau-le-Petit s'est développée à 7 km à vol d'oiseau de la limite septentrionale de la cité des Aulerques Cénomans, de laquelle elle dépend. Elle est établie à un carrefour routier où se croisent la voie reliant Jublains et Chartres et l'axe qui mène de Vieux au Mans (Monteil, 2012, p. 244-246 ; Allely *et al.*, 2015, p. 19).

▪ Environnement proche

Le temple de la Cordellerie a été bâti en limite occidentale de l'habitat groupé gallo-romain, qui s'étend probablement sur près de 20 ha et jouxte une vaste *villa*, installée à l'opposé du lieu de culte, soit au nord-est. L'agglomération antique est installée sur un flanc de coteau occupé dès le II^e s. av. n. è. et reste fréquentée jusqu'à la fin de l'Antiquité (cf. S.20). Les prospections pédestres conduites dans la parcelle située directement à l'est du temple, sur l'autre versant du vallon, ont permis de collecter un abondant mobilier du Haut-Empire, témoignant de l'existence de quartiers habités, ainsi qu'un tesson de céramique de La Tène finale (Birée, 1998).

Deux autres lieux de culte antiques sont connus au sein de l'agglomération : celui des Busses (S.20), fouillé dans les années 1980 à 200 m au nord-est, et celui de Champ Vérette (S.22), observé d'avion à moins de 400 m à l'est. Il peut être noté que les temples de la Cordellerie et de Champ Vérette, probablement contemporains si l'on considère le mobilier

collecté en prospection pedestre, sont alignés sur un même axe et se font face, l'entrée orientale du premier étant tournée vers celle restituée à l'ouest pour le second. Il est possible que le temple de Champ Vérette ait été visible depuis le podium de celui de la Cordellerie, et inversement.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de la Cordellerie constitue le plus grand édifice de culte reconnu au sein de l'agglomération secondaire d'Oisseau-le-Petit ; il présente un caractère monumental affirmé, accentué par un décor relativement riche – placages de marbre, enduits peints et possibles mosaïques. Les données dont on dispose sont toutefois largement lacunaires : la description qu'en fournit Fr. Liger, son inventeur, témoigne d'une exploration sommaire. Vraisemblablement juché sur un podium, accessible par un escalier qui précède sa façade orientale, le temple domine probablement une aire sacrée dont les limites n'ont pas été définies avec précision. Les objets découverts en fouille, *a priori* peu nombreux, apportent peu d'informations sur les pratiques. Dans ses environs, la présence de mobiliers datés de la fin de l'âge du Fer, dont des tessons de céramique, peut-être une arme ainsi que des monnaies indiquent que le lieu de culte n'est pas fondé *ex nihilo* durant la période romaine, mais qu'il succède sans doute à une occupation laténienne, peut-être circonscrite par une vaste enceinte au tracé curviligne. L'hypothèse d'un sanctuaire protohistorique préexistant, bien que plausible, ne peut toutefois pas être confirmée en l'état des connaissances. La cinquantaine de monnaies gauloises, en grande partie mutilées, ont probablement été dégradées et enfouies au début du Haut-Empire, au sein d'un lieu de culte antérieur à la construction du grand temple ; la fondation du sanctuaire serait donc contemporaine, si ce n'est de la probable agglomération gauloise, du moins des premiers temps de l'habitat groupé de l'époque romaine. Implanté en périphérie de ce dernier, il relève probablement de sa parure monumentale, au même titre que le théâtre et les thermes, et entretient peut-être des liens avec d'autres sanctuaires plus modestes, tel que celui de Champ Vérette, auquel il fait face, malgré la distance qui les sépare.

6 – Bibliographie

Allely et al., 2015 – ALLELY A., BOCQUET A., CHEVET P., GRUEL K., RAUX St., « Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 16-31.

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Birée, 1998 – BIRÉE P., *Mission de prospection-inventaire. Sarthe. Oisseau-le-Petit. Rapport de prospection diachronique*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, t. 1, n. p.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*, 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Leroux, 1999 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 1999*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Liger, 1892 – LIGER Fr., « La civitas Ouagoriton » à Oisseau-le-Petit », *BCHAM*, 2^e série, 5, p. 7-25.

Liger, 1895 – LIGER Fr., *Description des ruines romaines d'Oisseau-le-Petit (Sarthe)*, Paris, Champion, Le Mans, Pellechat, 39 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

S.22 – Oisseau-le-Petit (Sarthe), Champ Vêrette

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : la Croix Blanche

Coordonnées (Lambert 93) : X = 483590 ; Y = 6809000

Numéro d'entité archéologique : 72 225 0009

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 1976 lors d'un survol aérien réalisé par Cl. Lambert et J. Rioufreyt, le sanctuaire de Champ Vêrette a depuis bénéficié des apports de nouvelles prospections aériennes (J. Meisssonier en 1984 et 1985, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Leroux, 1999 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 238-239) mais aussi pedestres (J. Meisssonier en 1984 ; Birée, 1998). En 1993, lors de travaux liés à la mise en place d'un réseau électrique, un sondage a aussi été réalisé aux abords du site (Tikonoff, 1993).

▪ Implantation topographique

Installé en bordure orientale de l'agglomération antique d'Oisseau-le-Petit, qui s'étend sur un flanc de coteau faiblement incliné vers le sud, le lieu de culte de Champ Vêrette est implanté sur un terrain globalement plat, en retrait des cours d'eau.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2001.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Un ensemble de fossés dessinant plusieurs enclos partitionnés, visible sur les divers clichés aériens, peut se rattacher à une occupation préromaine, à moins que ces limites fossoyées ne complètent ou précèdent de peu, en tout ou partie, les clôtures maçonnées antiques (**fig. 1 et 2**). Le sanctuaire du Haut-Empire est édifié à l'emplacement d'une enceinte trapézoïdale ouverte à l'ouest par une interruption du fossé, et dont plusieurs états qui se superposent ont vraisemblablement existé. En 1993, un sondage pratiqué au lieu-dit Champ Vêrette a documenté l'un de ces fossés, profond de 1,30 m, dont le comblement a livré des tessons de céramique protohistorique, des ossements de faune et des fragments de terre cuite marqués par l'empreinte d'un clayonnage disparu (Tikonoff, 1993, p. 8-9 et pl. 4). L'orientation identique de ces enclos fossoyés et des constructions du sanctuaire, ainsi que l'alignement de leurs accès, posent la question de la fonction des aménagements en creux. Toutefois, l'hypothèse d'un éventuel lieu de culte protohistorique, dont l'emprise serait définie par ces limites, ne peut pas être vérifiée en l'état des connaissances.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Sur les photographies aériennes apparaît un temple (A) sis dans une cour délimitée par un péribole maçonné, reconnu seulement au sud et à l'ouest (**fig. 1 et 2**). La clôture s'interrompt sur sa façade occidentale, marquant vraisemblablement un accès au lieu de culte, en direction de l'agglomération. Quant au temple, de plan carré, il est doté d'une *cella* entourée d'une galerie périphérique. Deux états de construction se distinguent : la galerie semble avoir été élargie d'un mètre environ, probablement dans un second temps. Pour ce deuxième état, le mur qui délimite la galerie à l'ouest présente également une interruption qui matérialise, sans doute, le seuil de l'édifice. Des tuiles et des briques fragmentées, ainsi que des moellons et ce qui est

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> +/- 30 x 23 m (soit > 700 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

matérialise, sans doute, le seuil de l'édifice. Des tuiles et des briques fragmentées, ainsi que des moellons et ce qui est

décrit comme des éléments de dallage proviennent des ramassages de surface (Birée, 1998).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La campagne de prospection pédestre entreprise sur le site a fourni une vingtaine de tessons de céramique appartenant aux I^{er} et II^e s. de n. è., des coquilles d'huîtres, deux fragments de meules (gauloises ou gallo-romaines ?) et un fragment de hache polie néolithique (Birée, 1998). Une monnaie gauloise en argent, dite à la tête de Pallas, a été mise au jour dans l'angle nord-ouest du fossé de l'enclos précédant à l'ouest le temple (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire).

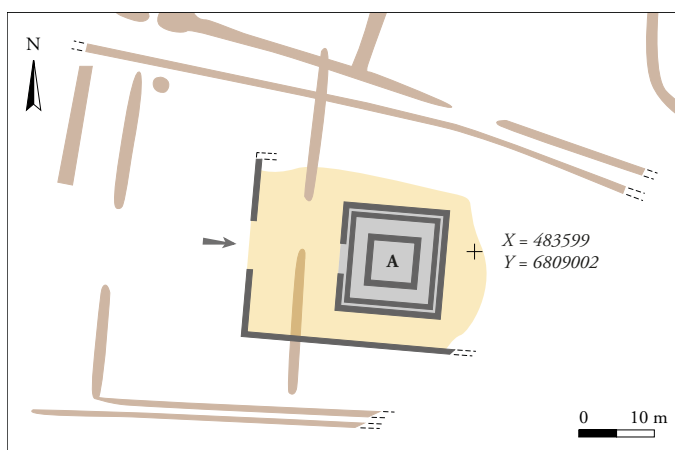


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de Cl. Lambert, J. Rioufreyt, J. Meissonnier et G. Leroux.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique d'Oisseau-le-Petit s'est développée à 7 km à vol d'oiseau de la limite septentrionale de la cité des Aulerques Cénomans, de laquelle elle dépend. Elle est établie à un carrefour routier où se croisent la voie reliant Jublains et Chartres et l'axe qui mène de Vieux et de Sées au Mans (Monteil, 2012, p. 244-246 ; Allely *et al.*, 2015, p. 19).

▪ Environnement proche

Le sanctuaire de Champ Vérette est situé en périphérie orientale de l'habitat groupé gallo-romain, implanté sur un flanc de coteau occupé manifestement dès le II^e s. av. n. è. (cf. S.20). Aucun aménagement antique qui pourrait se rattacher à l'agglomération n'est signalé plus à l'est, et il est même possible que le sanctuaire ait été bâti en léger retrait du tissu urbain, dont on ne connaît quasiment rien à ses abords.

En effet, seulement des structures fossoyées et un édicule maçonné de plan carré – chapelle ou monument funéraire ? –, établi à 40 m au nord et mesurant environ 6 m de côté, sont perceptibles sur les clichés aériens, dans les environs du lieu de culte. La construction carrée prend place au sein d'un enclos fossoyé quadrangulaire, partiellement identifié, dont la contemporanéité n'est pas certaine. Dans un rayon plus large, deux autres lieux de culte antiques sont connus au sein de l'agglomération : celui des Busses (S.20), fouillé dans les années 1980 à 250 m au nord-ouest et celui de la Cordellerie (S.21), observé d'avion et exploré anciennement à moins de 400 à l'ouest. Il peut être noté que les temples de la Cordellerie et de Champ Vérette, probablement contemporains si l'on considère le mobilier collecté en prospection pédestre, sont alignés sur un même axe et se font face, l'entrée orientale du premier étant tournée vers celle restituée à l'ouest pour le second. Il est possible que le temple de Champ Vérette ait été visible depuis le podium de celui de la Cordellerie, et inversement.

5 – Synthèse et interprétation

Peu documenté, le sanctuaire maçonné de Champ Vérette est installé dans un enclos fossoyé qui pourrait lui être antérieur et constituer un premier état de la clôture du lieu de culte, daté sans précision. Il constitue l'un des trois espaces religieux connus au sein de l'agglomération secondaire cénomane d'Oisseau-le-Petit. Les liens chronologiques entre ces lieux de culte et le développement de l'habitat groupé, de même que l'identité des divinités honorées, restent difficiles à déterminer. Celui de Champ Vérette, à l'instar du temple de la Cordellerie, présente la particularité d'être implanté en périphérie de l'agglomération, à 500 m d'une villa dont le propriétaire a pu financer et gérer l'un, ou plusieurs de ces lieux de cultes. Le statut du temple de Champ Vérette n'est pas connu. Bien que ses dimensions semblent relativement importantes, l'aire sacrée qui l'entoure, dont les limites orientales n'ont pas été repérées, paraît couvrir une surface plutôt réduite.

6 – Bibliographie

Allely *et al.*, 2015 – ALLELY A., BOCQUET A., CHEVET P., GRUEL K., RAUX St., « Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville

du Mans, p. 16-31.

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Birée, 1998 – BIRÉE P., *Mission de prospection-inventaire. Sarthe. Oisseau-le-Petit. Rapport de prospection diachronique*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, t. 1, n. p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 1999 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 1999*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Tikonoff, 1993 – TIFONOFF N., *Oisseau-le-Petit. Enterrement du réseau EDF. Travaux DDE. Rapport de sauvetage urgent*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

S.23 – Rouessé-Fontaine (Sarthe), la Tuile

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 488740 ; Y = 6807085

Numéro d'entité archéologique : 72 254 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Tuile, au toponyme évocateur, a été prospecté au sol en 1987 puis en 1994 par Y. Nevoux, livrant un abondant mobilier et des débris de construction en dur (fiches de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire). En 2004 et 2006, G. Leroux photographie les vestiges apparus d'avion, révélant le plan d'enclos fossoyés et de bâtiments maçonnés, dont un temple (Leroux, 2004 ; 2006).

▪ Implantation topographique

Les aménagements gallo-romains de la Tuile sont installés à flanc de coteau, sur le versant occidental du vallon qui accueille le ruisseau de la Semelle ; ils prennent place à 200 m du cours d'eau, qui coule à moins de 10 m en contrebas du site.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2001.

2 – Présentation des vestiges

Les prospections aériennes permettent d'identifier un temple (A), installé au sein d'une vaste enceinte rectangulaire d'au moins 60 m de côté et manifestement délimitée par un fossé (fig. 1 et 2). Cet enclos, non daté, pourrait être contemporain de l'édifice de culte ; le seul indice plaçant en faveur de cette hypothèse étant, avec les réserves d'usage, son orientation qui coïncide avec celle du temple. En tout état de cause, l'enceinte paraît trop vaste pour avoir tenu le rôle de péribole du petit temple reconnu. Ce dernier, bordant la branche méridionale de la clôture fossoyée, présente un plan carré formé d'une pièce centrale, la *cella*, et d'une galerie périphérique. À l'opposé de l'enclos, à une quarantaine de mètres au nord du temple, un bâtiment maçonné de plan allongé et rectangulaire, scindé par des murs de refend en quatre pièces, semble chevaucher le fossé – qui lui est peut-être antérieur. Constructions en dur et limite fossoyée pourraient appartenir à deux phases différentes, mais en l'absence d'éléments de datation précis, il est impossible d'en être certain.

Des moellons, un fragment d'enduit peint rouge et des débris de terres cuites architecturales, observés au sol par Y. Nevoux, peuvent appartenir au temple ou aux autres constructions.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier collecté en surface provient de l'ensemble du site ; de nombreux tessons de céramique du Haut-Empire, un fragment de verre, des scories, des fragments de meule, des objets en fer non décrits et des restes fauniques (huîtres, os et dents) renvoient à des activités variées.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ou II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé ou aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Bâtiments d'usage indéterminé ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement antique de la Tuile n'est situé qu'à 150 m au sud de la voie antique en provenance de Ju-blains et traversant l'agglomération secondaire d'Ois-seau-le-Petit, à 6 km à l'ouest du site. Il est ainsi implan-té dans la moitié septentrionale du territoire cénoman, au plus près à 11 km de ses frontières.

▪ Environnement proche

Un enclos fossoyé non daté a été repéré en 2004 et 2006 par G. Leroux, à une cinquantaine de mètres au nord des constructions maçonnées antiques. Au-delà, les indices d'occupation d'époque romaine, à l'exception de l'axe routier voisin de 150 m, sont absents dans un rayon d'un kilomètre. Au cours de prospections pé-destres, Y. Nevoux a identifié en 1994 deux autres sites ruraux d'époque romaine au Moulin Garnier (à 1,5 km à l'ouest-nord-ouest du site) et au Petit Plessis (1,3 km au sud-ouest ; fiches de déclaration de découverte, ar-chives scientifiques du SRA des Pays de la Loire).

5 – Synthèse et interprétation

La présence de structures antiques voisines du petit temple invite à supposer que l'édifice cultuel dépend d'un établissement rural, dont la nature – habitat plus ou moins aisé, station d'étape ? – ne peut être définie avec la précision requise.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Leroux, 2004 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2004*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Leroux, 2006 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2006*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

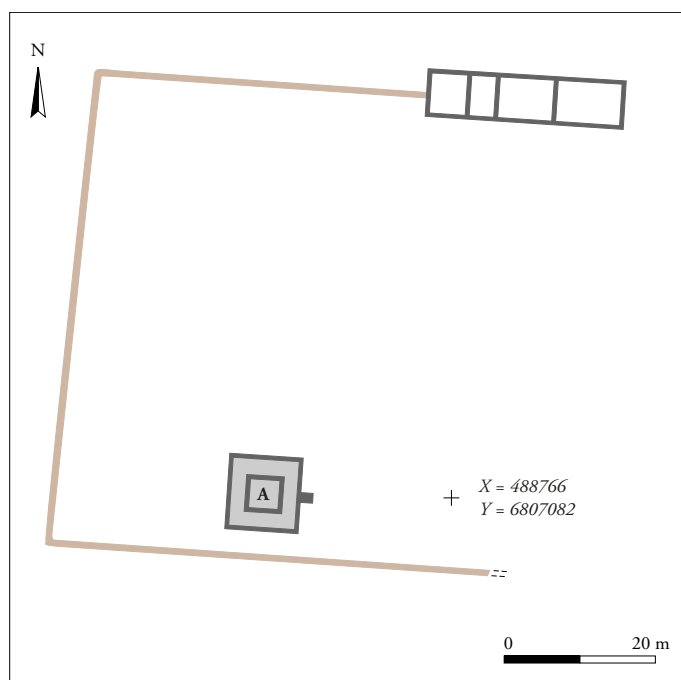


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2006.

S.24 – Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), la Tour aux Fées

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Autre toponyme utilisé : la Tour

Coordonnées (Lambert 93) : X = 449300 ; Y = 6753425

Numéro d'entité archéologique : 72 264 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. – milieu du IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une « tour romaine » est signalée à l'ouest de Sablé dès le XIX^e s. ; les derniers vestiges encore en élévation de cet édifice sont arasés avant 1848 (annuaire de la Sarthe, 1831, p. 211-212 et 1834, p. 60 ; Salmon, 1849, p. 265 ; Voisin, 1852, p. 79).

Entre 1965 et 1967, des survols aériens et des sondages réalisés par Cl. Lambert et P. Térouanne ont permis de reconnaître le plan, bien qu'incomplet, d'un sanctuaire, dont la « tour » correspond à la *cella* d'un temple de plan circulaire, et de collecter quelques objets renseignant la chronologie générale des aménagements (Térouanne, 1965 ; 1966 ; 1967 ; Bousquet, 1967, p. 225 ; Bousquet, 1969, p. 244-246). Les prospections aériennes conduites par G. Leroux en 1999 et en 2006 complètent le plan des vestiges (Leroux, 2006). Les données réunies depuis les années 1960, en grande partie inédites, ont été synthétisées dans un article de la *Carte archéologique de la Gaule* relative au département de la Sarthe (Cl. Lambert et J. Rioufreyt, in Bouvet dir., 2001, p. 409-410), ainsi que dans une notice publiée dans le catalogue d'une exposition récente, consacrée aux cultes et aux sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité (Monteil, 2015).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2006.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte est installé en rebord sud-est d'un plateau qui domine, au nord, la vallée de la Sarthe, rivière distante aujourd'hui de près de 1,3 km. Ce relief est aussi bordé, au nord-est, par un vallon encaissé où coulent les eaux de la Vaige, affluent de la Sarthe situé seulement à 350 m des temples. Cl. Lambert et J. Rioufreyt notent qu'« au pied du péribole [à l'est ?], une source coule en direction d'un terrain marécageux situé en contrebas du sanctuaire » (in Bouvet dir., 2001, p. 409). Par ailleurs, par sa position topographique, le site offre une vue particulièrement dégagée en direction du sud.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Selon les fouilleurs, un niveau de cendres, situé à 1,30 m sous le niveau de sol actuel, est antérieur à l'ensemble des constructions d'époque romaine. Il pourrait s'agir d'un paléosol, couvrant une surface de plus de 3 500 m² (Térouanne, 1965 ; Bousquet, 1967, p. 225 ; Monteil, 2015, p. 107).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Les données issues des sondages et des prospections aériennes permettent de restituer au moins trois temples de plan centré et plusieurs tronçons de murs qui, pour certains d'entre eux, semblent délimiter ou diviser la cour du sanctuaire (fig. 1 et 2) (Térouanne, 1965 ; Térouanne, 1966 ; Térouanne, 1967 ; Leroux, 2006 ; Monteil, 2015). Au sud, près de la rupture de pente, se dresse un temple (A) dont les murs dessinent en plan deux cercles concentriques, correspondant à une *cella* centrale et à sa galerie périphérique. Ce premier édifice, encore en élévation au XIX^e s. et sondé dans les années 1960, s'inscrit dans une enceinte rectangulaire, voire carrée, dont seul le mur nord-est a été observé en fouille.

Le second ensemble se compose de deux temples de plan carré et identique (B et C), accolés l'un à l'autre, situés à près de 20 m au nord de l'édifice de plan circulaire. Deux anomalies de plan carré, de dimensions égales à celles des *cellae* des temples (soit 5,60 m de côté) et alignées dans leur axe, ont été repérées à l'est ; elles matérialisent probablement l'emplacement d'autels, auquel cas l'accès aux temples s'effectuerait depuis l'est, ou éventuellement de chapelles ou de supports de statues. Un tronçon de mur, reconnu en sondage au sud-est des deux temples géminés, relève peut-être d'un péribole englobant l'ensemble des temples ; un autre mur, formant un angle droit, paraît prolonger, sur les clichés aériens, le mur septentrional du temple le plus au nord, mais son interprétation est plus délicate.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Une monnaie en bronze au nom de Magnence (350-353) a été découverte lors de la démolition du temple circulaire, vers le milieu du XIX^e s. (Salmon, 1849, p. 265). Le mobilier mis au jour au cours des sondages a été listé par Cl. Lambert et J. Rioufreyt : 2 autres monnaies antiques – un sesterce de Commode (180-192) et un as daté du II^e s. de n. è. –, 3 fibules du I^{er} s. de n. è., des tessons de vases en terre cuite et en verre d'époque romaine, dont 27 tessons de céramique sigillée et 2 lames de hache polie datées du Néolithique – déposées en tant qu'offrandes dans le sanctuaire ? (Lambert, Rioufreyt, 1966 ; Cl. Lambert et J. Rioufreyt, *in* Bouvet dir., 2001, p. 409). L'ensemble du mobilier, peu abondant, indique une fréquentation du site comprise, *a minima*, entre la seconde moitié du I^{er} s. et le milieu du IV^e s. de n. è.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de la Tour aux Fées est implanté à proximité des limites de trois cités : les Andécaves, les Aulerques Diablintes et les Aulerques Cénomans, et il se rattache vraisemblablement au territoire de ces derniers¹. Le réseau d'agglomérations est encore peu documenté dans ce secteur des trois cités ; le site de la Tour aux Fées, vraisemblablement à l'écart des habitats groupés, est localisé à 32 km au sud-est d'Entrammes, agglomération diablinte, et à 45 km à vol d'oiseau au sud-ouest du Mans, chef-lieu des Cénomans. Les voies d'origine antique sont également mal connues dans les environs du lieu de culte ; une route longeant à l'est la vallée de l'Erve a pu desservir, dès l'époque romaine, les campagnes cénomanes, en passant à 2,5 km environ à l'est de la Tour aux Fées (Allely *et al.*, 2015, p. 18-19).

▪ Environnement proche

Selon Cl. Lambert et J. Rioufreyt, une anomalie parcellaire semi-circulaire, repérée à plus de 200 m au nord-est du sanctuaire, pourrait matérialiser l'emplacement d'un théâtre antique (*in* Bouvet dir., 2001, p. 409), mais son existence n'est confirmée par aucune preuve archéologique.

Dans un rayon de 2 km autour du sanctuaire, seuls les vestiges d'une *villa*, reconnue en prospection aérienne au lieu-dit Port la Coudre, soit à 1,5 km au sud-ouest, se rattachent indubitablement à l'époque romaine (Leroux, 2006).

<i>Chronologie</i>	2 nd e moitié du I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné (temple A)
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> +/- 30 x 30 m (soit > 900 m ² ; temple A)
<i>Types des temples</i>	- A : B4 - B et C : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 20 m de diamètre (soit 314 m ²) - B et C : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

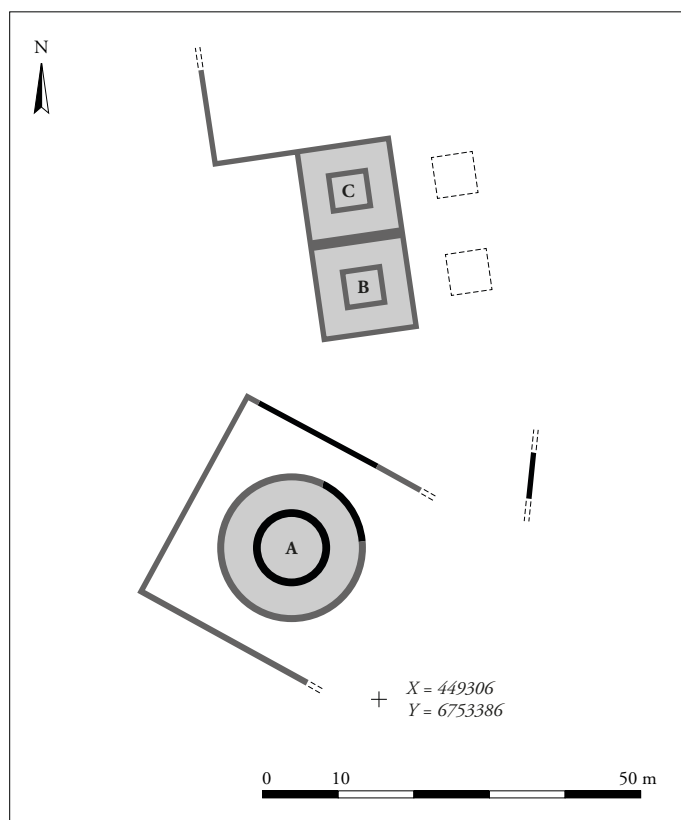


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2015, p. 107, fig. 41.

1. Travaux inédits de M. Monteil (université de Nantes) et H. Meunier (service municipal d'archéologie de Laval).

5 – Synthèse et interprétation

Isolé, en l'état des connaissances, au carrefour de trois cités, le sanctuaire de la Tour domine la vallée de la Sarthe. Ses limites exactes ne sont pas connues, mais il rassemble au moins trois temples dont l'un, de plan circulaire et séparé des autres par une enceinte quadrangulaire, présente des dimensions importantes, tandis que les deux autres, de plan carré, sont géminés. Malgré le peu d'informations réunies au sujet de ce lieu de culte, probablement construit dès le I^{er} s. de n. è., son emprise et ses équipements semblent indiquer qu'il constitue un sanctuaire majeur de ce secteur, peut-être même qu'il relève des édifices publics de la cité – en l'occurrence, celle des Diablintes ?

6 – Bibliographie

Allely et al., 2015 – ALLELY A., BOCQUET A., CHEVET P., GRUEL K., RAUX St., « Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 16-31.

Annuaire de la Sarthe, 1831 – *Annuaire de la Sarthe*, p. 211-212.

Annuaire de la Sarthe, 1834 – *Annuaire de la Sarthe*, p. 60.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Lambert, Rioufreyt, 1966 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., « Note sur deux haches néolithiques recueillies dans le site gallo-romain de la Tour à Sablé », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Sarthe*, p. 383-385.

Leroux, 2006 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2006*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Monteil, 2015 – MONTEIL M., « La Tour-aux-Fées, Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 106-108.

Salmon, 1849 – SALMON M., « Recherches sur les anciens monuments des environs de Sablé », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 8, 1848-1849, p. 263-280.

Térouanne, 1965 – TÉROUANNE P., *Rapport de fouille du site de La Tour à Sablé-sur-Sarthe. 72 264 002 AH*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 2 p.

Térouanne, 1966 – TÉROUANNE P., *Rapport de fouille du site de La Tour à Sablé-sur-Sarthe. 72 264 002 AH*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 2 p.

Térouanne, 1967 – TÉROUANNE P., *Rapport de fouille du site de La Tour à Sablé-sur-Sarthe. 72 264 002 AH*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 1 p.

Voisin, 1852 – VOISIN A., *Les Cénomans anciens et modernes. Histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés*, Paris, Julien, Lanier et Cie, 544 p.

S.25 – Vaas (Sarthe), Rotrou

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Cénomans

Coordonnées (Lambert 93) : X = 498695 ; Y = 6732525

Numéro d'entité archéologique : 72 364 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de l'agglomération secondaire de Vaas, découvert en 1977 au cours d'un survol aérien, a depuis lors fait l'objet de multiples campagnes de prospection pédestre (Lambert, Rioufreyt, 1994 ; 1998) et de nouveaux clichés pris d'avion sont venus compléter le plan des aménagements bâtis (J.-M. Lecœuvre en 2011, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Leroux, 2012 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 241). Les substructions enfouies apparaissent également sur une orthophotographie de l'IGN datée du 1^{er} août 2013.

▪ Implantation topographique

L'habitat aggloméré antique, auquel le sanctuaire est intégré, s'est développé dans la plaine alluviale du Loir, près de la rive gauche de la rivière.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. G. Leroux (2011), in Gautier *et al.*, 2019, p. 241.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte est clôturé par un mur maçonné circonscrivant une cour de plan rectangulaire dont chaque côté est orienté vers un point cardinal (**fig. 1 et 2**). Le temple a été installé dans la moitié occidentale de l'aire sacrée enclose, légèrement décentré vers le sud ; il adopte un plan centré et carré, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique. Trois anomalies circulaires, d'environ un mètre de diamètre, observées dans la *cella*, au-devant du temple à l'est ainsi qu'à l'extérieur du péribole, au nord, matérialisent peut-être l'emplacement de bases de statue ou d'autel, à moins qu'elles ne renvoient à des perturbations plus tardives du site.

À l'emplacement du sanctuaire, les ramassages de surface ont livré des débris de tuiles et d'enduits peints, ainsi qu'un fragment sculpté en grès siliceux évoquant des feuillages et qui a pu appartenir à une frise ou un chapiteau (Lambert, Rioufreyt, 1994).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier collecté en surface de l'agglomération antique est inventorié par parcelle agricole ; l'attribution d'artefacts au sanctuaire, qui n'occupe qu'une faible surface d'un grand champ, reste donc incertaine. De cette parcelle proviennent douze monnaies frappées entre le I^{er} et le III^e s. de n. è., des artefacts fragmentaires en

<i>Chronologie</i>	Dernier quart du I ^{er} s. - 2 ^{de} moitié du III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 74 x 64 m (soit +/- 4 700 m ²)
<i>Types des temples</i>	C1 ou D ?
<i>Dimensions des temples</i>	> 15 x 14,80 m (soit > 330 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Triportique

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

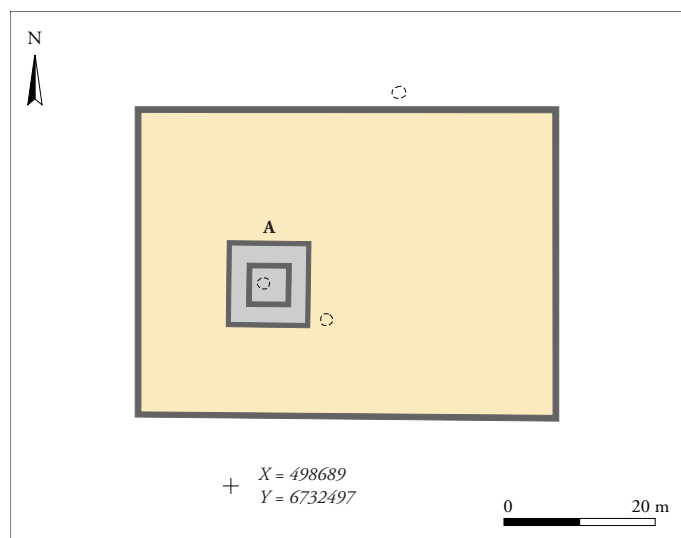


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de G. Leroux (2011), in Gautier *et al.*, 2019, p. 241.

bronze (une sonde-spatule, une clochette et un manche de casserole ont été identifiés parmi eux) ainsi que de nombreux tessons de céramique rattachée aux quatre premiers siècles de notre ère (Lambert, Rioufreyt, 1998).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Vaas, possible *Fines* de la *Table de Peutinger*, s'est développée de part et d'autre de la voie conduisant de Tours au Mans, marquant une étape près du point de franchissement à gué du Loir. Ce dernier constitue par ailleurs la limite, telle qu'on la restitue, entre les cités des Aulerques Cénomans, au nord, et des Turons au sud.

▪ Environnement proche

En l'absence de fouilles, l'habitat groupé gallo-romain identifié à Vaas demeure essentiellement informé par des prospections aériennes et pédestres (fig. 3). Apparu dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., il semble s'étendre sur une emprise d'environ 20 ha ; l'occupation s'est probablement légèrement déplacée à la fin de l'Antiquité ou au début du haut Moyen Âge (V^e ou VI^e s.) sur l'autre rive du Loir (Monteil, 2012, p. 246-248). Le plan réalisé dans le cadre de cette notice a été dessiné à partir des différents clichés aériens disponibles.

Les vestiges repérés par les prospecteurs aériens sont principalement localisés à l'ouest de l'axe routier Le Mans-Tours, qui traverse l'agglomération selon un axe nord-sud. Le sanctuaire de Rotrou constitue le seul espace bâti reconnu à l'est de cette voie, mais l'abondance de mobilier mis au jour en surface aux abords du lieu de culte laisse supposer qu'il n'est pas isolé, ou du moins qu'il avoisine directement le tissu urbain – la voie principale est distante de moins de 100 m du péribole et des tronçons de rues ont été perçus à l'est de celle-ci.

5 – Synthèse et interprétation

Si la relation étroite qu'entretient le sanctuaire avec l'agglomération secondaire ne fait pas de doute, en revanche l'importance et le rôle du lieu de culte pour les habitants de l'habitat groupé, pour les voyageurs empruntant la voie Le Mans-Tours ou encore pour les populations des campagnes environnantes restent encore mal définis. Ce sanctuaire constitue sans doute le principal pôle religieux de l'agglomération, mais cette dernière demeure encore peu connue.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Lambert, Rioufreyt, 1994 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Vaas. Fines ou vicus de la cité des Cénomans. Rapport interne*, Sablé, Centre de documentation archéologique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Lambert, Rioufreyt, 1998 – LAMBERT Cl., RIOUFREY J., *Vaas. Fines ou vicus de la cité des Cénomans. Voie Le Mans-Tours. Inventaire archéologique. Annexe III 1998. Céramiques, monnaies, objets en bronze, estampille sur amphore*, Sablé, Centre de documentation archéologique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Leroux, 2012 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2012, rapport de prospection-inventaire*, Nantes,

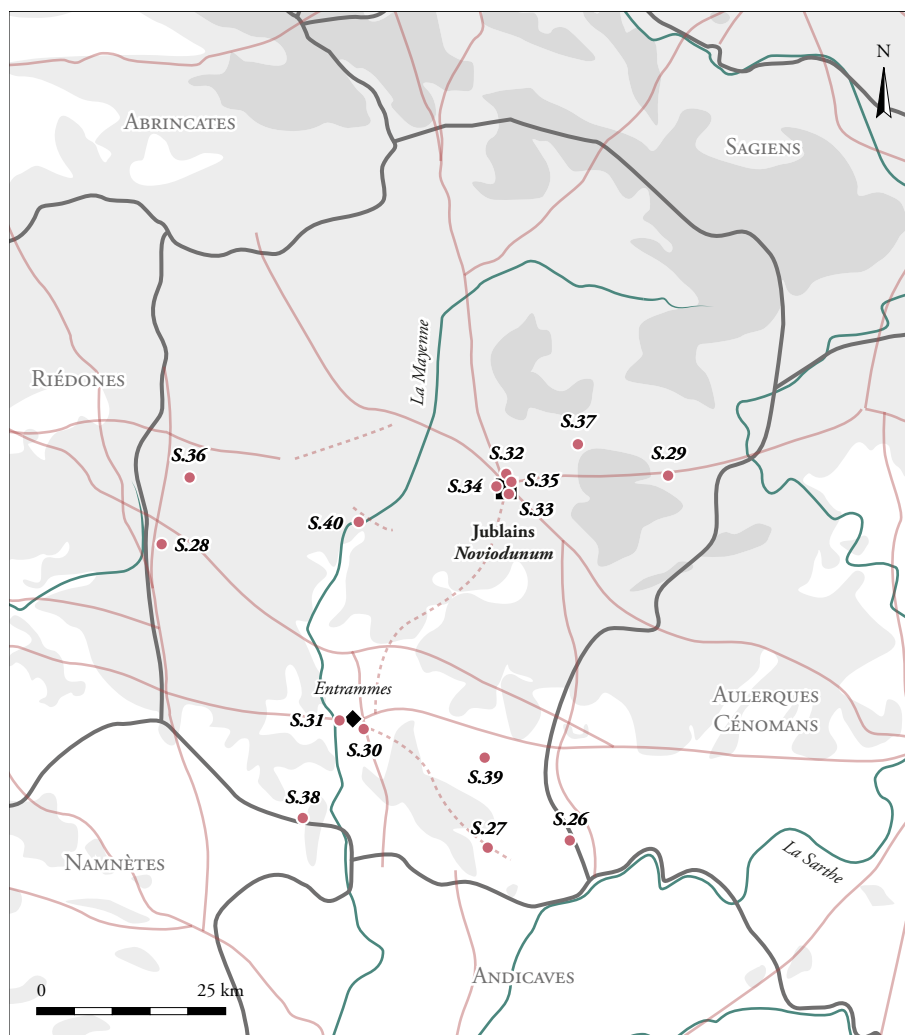


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Vaas. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 248, fig. 213 et les archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, sur fond IGN.

archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

AULERQUES DIABLINTES



La cité des Aulerques Diablintes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.26 - Auvers-le-Hamon (Sarthe), le Haut Écuret
- S.27 - Bouère (Mayenne), la Pélivière
- S.28 - Bourgon (Mayenne), la Grésillonnière
- S.29 - Courcité (Mayenne), Mont Méard
- S.30 - Entrammes (Mayenne), la Furetière
- S.31 - Entrammes (Mayenne), le Port
- S.32 - Jublains (Mayenne), la Tonnelle - sanctuaire périurbain
- S.33 - Jublains (Mayenne), la Tonnelle - sanctuaire central
- S.34 - Jublains (Mayenne), la Tonnelle - sanctuaire nord-ouest
- S.35 - Jublains (Mayenne), la Tonnelle - sanctuaire septentrional
- S.36 - Juvigné (Mayenne), la Fermerie
- S.37 - Loupfougères (Mayenne), la Petite Ridellière
- S.38 - Peuton (Mayenne), le Bréon Frézeau
- S.39 - Saint-Denis-du-Maine (Mayenne), la Grillère
- S.40 - Saint-Germain-d'Anxure (Mayenne), l'Écottais

S.26 – Auvers-le-Hamon (Sarthe), le Haut Écuret

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 449100 ; Y = 6759515
Numéro d'entité archéologique : 72 016 0009
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Découvert en 1972 par prospection aérienne, à laquelle a fait suite une prospection pedestre conduite par Cl. Lambert et J. Rioufreyt (Bouvet dir., 2001, p. 166), le sanctuaire d'Auvers-le-Hamon a pu être observé deux autres fois par G. Leroux, en 1994 et en 2011 (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Gautier *et al.*, 2019, p. 270).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place sur le versant occidental de la vallée de l'Erve, affluent de la Sarthe, à près de 200 m du cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Deux temples accolés (A et B), de plan identiques mais de dimensions différentes – l'édifice A est quelque peu plus petit que le bâtiment B –, ont été repérés d'avion (fig. 1 et 2). Chaque édifice possède une *cella* de plan carré et une galerie périphérique ; les deux temples sont dotés d'un porche, tourné vers l'ouest. La présence, étonnante, d'accès « occidentalisés » pourrait s'expliquer par la topographie : les temples sont accessibles depuis le sommet du coteau. À quelques mètres à l'est des temples, un mur repéré sur une trentaine de mètres marque sans doute la limite de l'aire sacrée.

Les ramassages de surface ont permis de récolter un fragment d'enduit rouge, un fragment de pavement constitué de petits galets noyés dans un mortier, ainsi que des briques, issus des deux constructions.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Seule la découverte d'un tesson de sigillée estampillée est mentionnée pour ce site (Bouvet dir., 2001, p. 166).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les temples d'Auvers-le-Hamon ont été construits en bordure de la limite commune aux cités Aulerques – Cénomans et Diablintes –, que l'on situe au niveau de la vallée de l'Erve. L'armature urbaine antique reste mal connue dans les environs du site, puisqu'aucune agglomération gallo-romaine n'est renseignée à moins de 30 km. Une voie ancienne, dont les origines pourraient remonter à l'Antiquité, est fossilisée dans le tracé de la route D24, suivant un axe nord-sud, et passe à moins d'un kilomètre à l'est du sanctuaire, sur l'autre rive de l'Erve (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18 et p. 54,



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. G. Leroux (2011), in Gautier *et al.*, 2019, p. 270.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Périgone maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A et B : B1b
Dimensions des temples	- A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²) - B : +/- 18 x 18 m (soit +/- 325 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

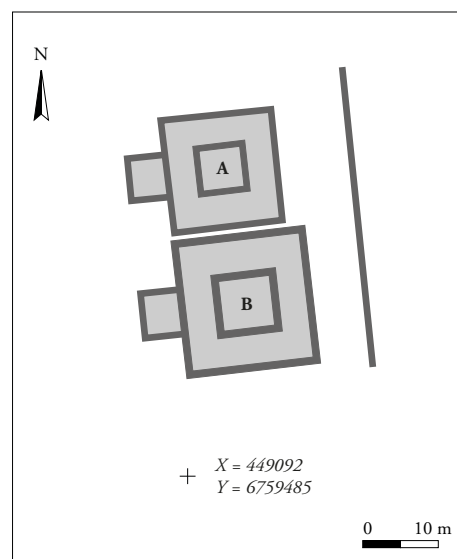


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché aérien de G. Leroux (2011), in Gautier *et al.*, 2019, p. 270, fig. 262.

n° 9).

▪ **Environnement proche**

Aucun vestige antique n'est connu dans un rayon de deux kilomètres autour de l'ensemble culturel.

5 – Synthèse et interprétation

Les temples comme leur environnement antique demeurent mal documentés ; il est impossible de préciser si la proximité d'une limite entre cités a joué un rôle dans le choix de l'implantation de ce lieu de culte.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bouvet (dir.), 2001 – BOUVET J.-Ph. (dir.), avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS St., DE SAULCE A., *La Sarthe*. 72, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

S.27 – Bouère (Mayenne), la Pélivière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Autre toponyme utilisé : la Butte aux Fées

Coordonnées (Lambert 93) : X = 439145 ; Y = 6758550

Numéro d'entité archéologique : 53 036 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – fin du II^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les murs du monument interprété comme un temple s'élevaient encore au milieu du XIX^e s., jusqu'à 2 m de haut. Ces vestiges ont alors été décrits par M. Salmon (1843 ; 1849) et par l'abbé Maussion (1848), avant d'être détruits dans les décennies qui ont suivi ; aucun plan n'a été dressé. Des prospections pédestres ont par la suite été entreprises par G. Aubin entre 1969 et 1973 (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire) puis par S. Bossard (2015) dans la parcelle agricole qui a recouvert le site après son épierrement.

▪ Implantation topographique

Le temple a été bâti en terrain relativement plat, entaillé, à plus de 200 m au sud du site, par la vallée peu profonde du ruisseau de la Taude.

2 – Présentation des vestiges

Les trois textes rédigés dans les années 1840 s'accordent pour décrire un temple de plan centré circulaire (A), à *cella* centrale et galerie périphérique, mais en revanche les dimensions rapportées diffèrent d'un auteur à l'autre. Si l'on se fie aux écrits de M. Salmon, qui est le premier à mentionner le monument (1843) et dont les mesures semblent plus raisonnables, le temple mesurerait 12,30 m de diamètre – contre 24,72 m de circonférence, soit moins de 8 m de diamètre, selon l'abbé Maussion (1848). Ses murs sont maçonnés et des tuiles forment sa couverture ; les campagnes de prospection pédestre ont révélé l'emploi d'enduits beiges et rouges (Bossard, 2015, p. 34 et 39). Si en 1843, M. Salmon signale la présence de trois « murs de refend » appuyés à l'extérieur de la galerie (p. 634), il place ces mêmes murs en 1849 dans la galerie du temple, formant cinq compartiments qui paraissent destinés à supporter un podium (p. 265). Il est difficile de savoir si ces murs correspondent réellement au soubassement du temple, à un état antérieur de l'édifice, voire à un dispositif marquant l'accès au temple (escalier ?), s'ils sont placés à l'extérieur du bâtiment. Aucun autre vestige n'est signalé autour de ce temple.

<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. – fin du II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B4
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 12,30 m de diamètre (soit +/- 120 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'étude récente des tessons de céramique collectés lors des prospections pédestres réalisées entre 1969 et 1973 a confirmé leur datation antique, qui s'échelonne entre le milieu du I^{er} s. et la fin du II^e s. de n. è. Le mobilier découvert comprend au total 58 fragments de céramique relevant de productions variées (sigillée, amphore, céramique commune) et deux tessons de verre antique (Bossard, 2015, p. 34-39).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Érigé sur le territoire de la cité diablinte, à l'écart des agglomérations antiques attestées – Entrammes, la plus proche, est distante de 21 km –, le temple identifié à Bouère est situé à 6 km de la frontière méridionale de la *civitas*. J. Naveau situe le tracé d'une voie ancienne, provenant d'Entrammes et en direction de Sablé-sur-Sarthe, à moins de 700 m au sud-ouest de la Pélivière (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 24 et p. 60).

▪ *Environnement proche*

Les prospections pédestres, élargies aux parcelles voisines, n'ont révélé aucune autre occupation antique dans les environs du temple. L'abbé Maussion (1848) évoque la présence de murs maçonnés « à deux ou trois champs de là », mais rien ne permet de les dater indubitablement de l'époque romaine.

5 – Synthèse et interprétation

Les données manquent pour caractériser ce temple aux dimensions peu significatives, *a priori* isolé dans les campagnes diablintes.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Maussion, 1848 – MAUSSION (abbé), *Chroniques « la Grande Bouère »*. *Recherches historiques sur la paroisse de Bouère, diocèse du Mans, département de la Mayenne, par l'abbé Maussion, vicaire, mort chanoine, aumônier du Sacré-Cœur de Laval*, manuscrit, archives départementales de la Mayenne, 1.Mi.171, n. p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

Salmon, 1843 – SALMON M., lecture d'une lettre lors de la « Séance générale tenue au Mans, le 9 juin 1843, pendant la session de l'Institut des provinces », *Bulletin monumental*, 9, p. 633-635.

Salmon, 1849 – SALMON M., « Recherches sur les anciens monuments des environs de Sablé », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 8, 1848-1849, p. 263-280.

S.28 – Bourgon (Mayenne), la Grésillonnière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 399915 ; Y = 6794360

Numéro d'entité archéologique : 53 040 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis en évidence par G. Leroux lors d'un survol aérien opéré en 1999 (Leroux, 1999), le sanctuaire de Bourgon a par la suite été prospecté au sol en 2015 (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Le site de la Grésillonnière est installé sur une légère éminence dépourvue d'accès direct à un cours d'eau. Le ruisseau de la Malaquière, qui se déverse à l'ouest dans la Vilaine, est accessible à 300 m au nord du sanctuaire, une vingtaine de mètres en contrebas.

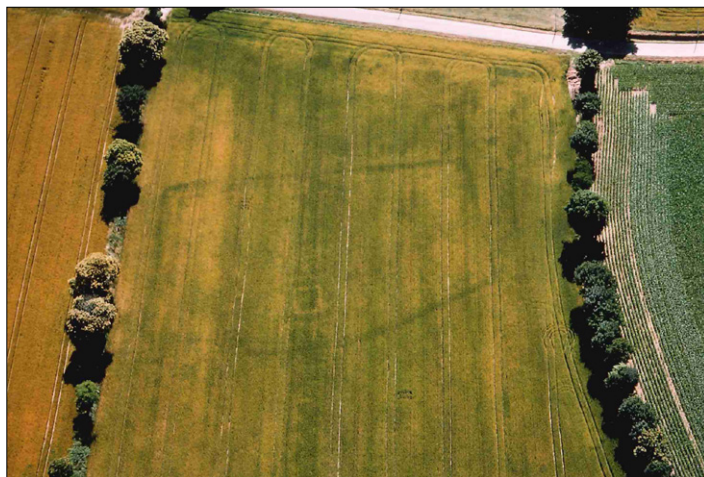


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 1999.

2 – Présentation des vestiges

Le temple de plan centré et carré (A) a été édifié au fond d'une cour, côté ouest, dans l'axe central (**fig. 1 et 2**). Tandis que les fondations du temple doivent être en pierre, le tracé plus foncé de l'enceinte perceptible sur les photographies prises d'avion indique que les limites de l'enclos sont vraisemblablement fossoyées. Quelques petits fragments de terre cuite architecturale ainsi que des moellons de grès et de granite ont été repérés, au sol, à l'emplacement du temple. Le péribole adopte un tracé rectiligne, aux angles droits, sur ses façades septentrionale, orientale et méridionale, alors que la branche occidentale forme un arc de cercle dans la courbe duquel vient se loger le temple.

Chronologie	I ^{er} s. - II ^e s. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 75 x 50 m (soit +/- 3 400 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Un total de six tessons d'époque romaine a été collecté au sol de la parcelle agricole renfermant les vestiges du sanctuaire. Leur attribution chronologique, imprécise, couvre le I^{er} s., voire le II^e s. de n. è. (Bossard, 2015, p. 41-48).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 3 km de la limite séparant, à l'ouest, la cité diablinte de celle des Riédones, le sanctuaire de Bourgon est aussi placé à moins de 1 km de deux axes majeurs : l'un, au nord, joint les chefs-lieux du Mans et de Corseul, tandis que le second, à l'ouest, longe la frontière de la *civitas* pour connecter cette première voie à celle reliant Rennes à Angers (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 4 et 6 et p. 52-53). Aucune agglomération antique n'est à signaler dans les environs du sanctuaire, fondé en contexte rural.

▪ Environnement proche

La campagne de prospection pédestre entreprise en 2015 a mis au jour un site inédit, localisé à 200 m au nord du sanctuaire. De nombreux fragments de terre cuite architecturale, des moellons de grès et des tessons de céramique apparaissent en surface des parcelles cultivées. Les vestiges pourraient correspondre à ceux d'un habitat voisin du lieu de

culte, daté plus largement, sur la base de 53 tessons de céramique, de La Tène finale et des deux premiers siècles de notre ère.

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire rural avoisine un site dont la nature reste indéterminée, peut-être un habitat fondé dès la fin de la période gauloise et réaménagé durant le Haut-Empire. Le caractère modeste du temple et du péribole qui le ceint invitent à y voir un lieu de culte privé, qui pourrait dépendre du site voisin. L'enceinte enferme toutefois un espace assez vaste, peut-être lié à une fréquentation du sanctuaire qui dépasse la population installée à proximité immédiate.

6 – Bibliographie

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Leroux, 1999 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 1999*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

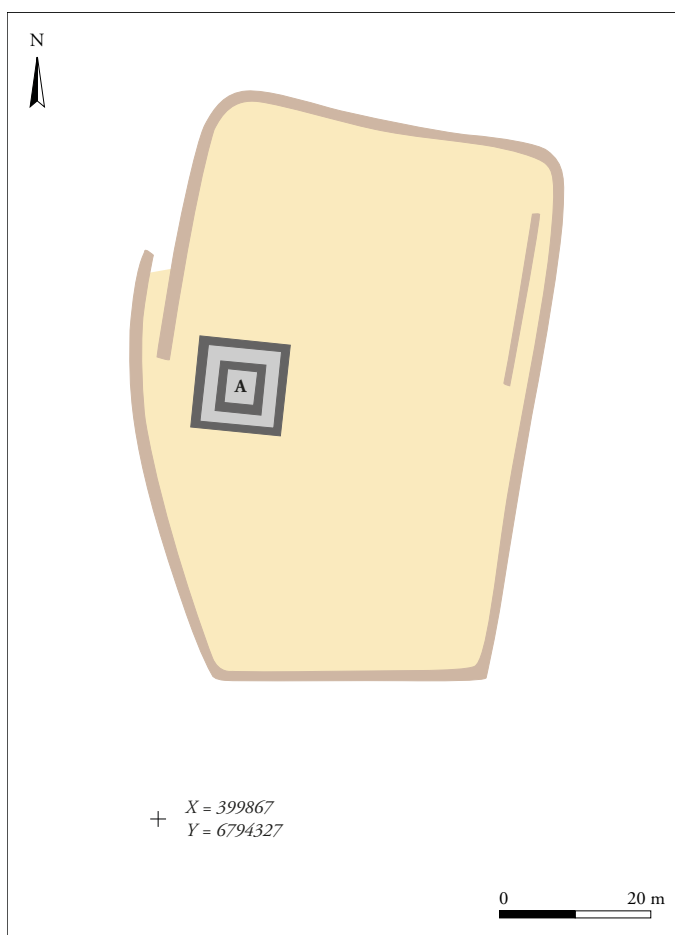


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 1999.

S.29 – Courcité (Mayenne), Mont Méard

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Autres toponymes utilisés : Montméart, Montmeillard

Coordonnées (Lambert 93) : X = 460790 ; Y = 6802865
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : 140-340 de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les seules mentions de vestiges identifiés *a posteriori* comme ceux d'un temple à Mont Méard proviennent de deux articles de journaux locaux (l'*Union de la Sarthe* du 10 mars 1857 et l'*Echo* du 12 mars 1857). Des ruines gallo-romaines, notamment celles du temple, ont été repérées lors de travaux agricoles sur un monticule situé à l'est du hameau.

Depuis la signalisation de ces découvertes, la localisation exacte des vestiges a été perdue. Aucun indice de site qui se rapporterait au temple n'a été mis en évidence au cours de prospections pédestres entreprises en 2015 ; les parcelles qui recouvrent une butte située à l'est de Mont Méard n'ont livré aucun mobilier d'époque romaine (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Faute de connaître l'emplacement précis du temple, il est impossible de déterminer sa position topographique. Selon les mentions du milieu du XIX^e s., l'édifice de culte aurait été implanté sur une éminence située à l'est du hameau de Mont Méard, à l'instar des autres vestiges signalés. Il pourrait s'agir d'une butte culminant à 221 m NGF, seul relief notable avoisinant le lieu-dit à l'est.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A), de plan centré, se compose d'une « tour carrée » bordée de galeries latérales. Les murs sont maçonnés, tandis que la mention de débris de tuiles à rebords indique une toiture en terre cuite. Aucun plan n'a été dressé.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La liste des mobiliers exhumés en 1857 (et perdus depuis) est brève : elle se limite à des tessons de céramique et des monnaies d'argent et surtout de bronze. Les monnaies citées, de Faustine l'Ancienne aux Constantin, fournissent quelques jalons chronologiques s'échelonnant entre les années 140 et 340.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Mont Méard est localisé sur le territoire de la cité des Aulerques Diablintes, à 5 km environ de sa frontière orientale et à près de 20 km à l'est de son chef-lieu, Jublains. Il est directement relié à cette ville par une voie d'origine vraisemblablement antique, en direction de la *civitas* des Aulerques Cénomans. Cet axe viaire, repéré par prospection aérienne à moins de 2 km à l'ouest du hameau, traverse manifestement celui-ci pour se poursuivre vers l'est, à 250 m de la butte où a pu se dresser le sanctuaire (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 13 et p. 55 ; archives scientifiques du SRA de Pays de la Loire, EA n° 53 083 0006).

▪ Environnement proche

Plusieurs indices témoignent d'une occupation antique à Mont Méard, directement au sud-est du hameau actuel. Outre la voie orientée est-ouest, les journaux de 1857 rapportent l'existence d'une probable autre route pavée ou dallée perpendiculaire à la première. En outre, le plan partiel d'un bâtiment antique, long d'une cinquantaine de mètres, a été observé d'avion à 200 m au sud-est de Mont Méard (Leroux, 2012). Une vérification au sol a permis de collecter des tessons de céramique datés des I^{er} et II^e s., voire du III^e s. de n. è. (Bossard, 2015, p. 49-53). S'ajoute à cet inventaire la mise au jour, toujours à Mont Méard, d'un ensemble de meules qui laisse supposer la présence d'un atelier de fabrication d'objets de ce type (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, EA n° 53 083 0004), ainsi que de sépultures à crémation (Angot, 1900-1910, vol. 3, p. 102).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le caractère succinct des descriptions anciennes, la présence d'un temple à Mont Méard ne fait pas de doute, au vu des vestiges décrits. En revanche, la médiocrité de la documentation ne permet guère de caractériser l'occupation antique de Mont Méard – s'agit-il d'un habitat rural ou d'une station routière accompagné d'un petit temple privé ?

6 – Bibliographie

Angot, 1900-1910 – ANGOT A.-V., *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Laval, Goupil, 4 vol.

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Leroux, 2012 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2012*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

S.30 – Entrammes (Mayenne), la Furetière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 423935 ; Y = 6772735

Numéro d'entité archéologique : 53 094 0006

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple a été aperçu pour la première fois en 1973 par Cl. Lambert, lors d'un survol aérien de la commune d'Entrammes, puis une nouvelle prise de vue aérienne réalisée par G. Leroux a complété le plan de l'édifice en 2001 (Naveau, 1977, p. 20-21, pl. IX et fig. 1 ; Naveau, 1982, p. 23 ; Leroux, 2001 ; archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Gautier *et al.*, 2019, p. 269). Peu de mobilier a été collecté lors d'une vérification au sol entreprise en 2015 (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Le site de la Furetière a été établi sur un terrain incliné en pente douce vers la vallée de la Jouanne, affluent de la Mayenne, dont les eaux s'écoulent à 1 km au nord-ouest du temple.

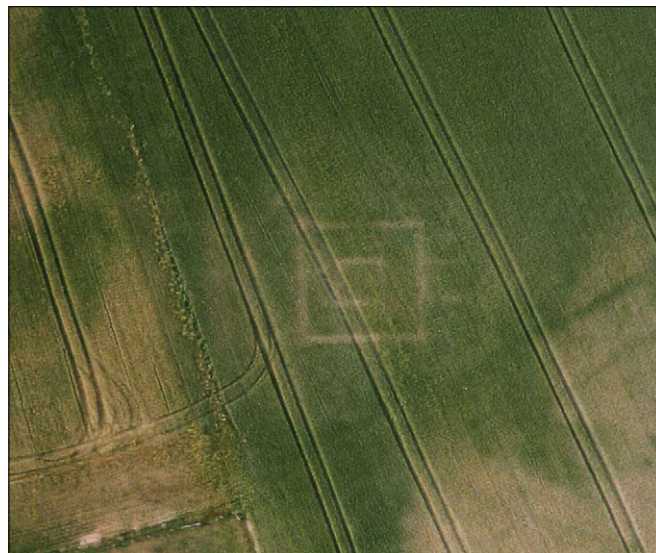


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2001.

2 – Présentation des vestiges

Des lignes claires, visibles sur les parcelles agricoles photographiées d'avion, dessinent le plan carré d'un temple isolé (A) (fig. 1 et 2) ; au sol, l'identification de fragments de terres cuites architecturales, de mortier et de blocs de pierre permet de restituer une élévation maçonnée et une toiture formée de tuiles. À l'est, l'entrée de l'édifice de culte est encadrée par deux murs parallèles délimitant un porche ou un escalier.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La prospection pédestre n'a permis de recueillir qu'un tessou de céramique commune sombre, daté largement de l'époque romaine (Bossard, 2015, p. 57).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple de la Furetière avoisine l'agglomération secondaire d'Entrammes, sise au bord de la Jouanne, à 1 km à l'ouest-nord-ouest du site. Il est possible que l'édifice cultuel ait été visible depuis l'habitat antique – il a été implanté sur un terrain en pente vers l'agglomération, qu'il domine d'une trentaine de mètres –, à condition que la végétation ancienne ne le masquait pas. L'entrée du temple est néanmoins orientée vers l'est, c'est-à-dire dans la direction opposée à Entrammes. J. Naveau identifie le passage d'une éventuelle voie ancienne à une centaine de mètres au sud du site de la Furetière : cet axe prendrait naissance aux portes de l'agglomération d'Entrammes et se dirigerait vers le sud-est, en direction de Bouère (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 24 et p. 60).

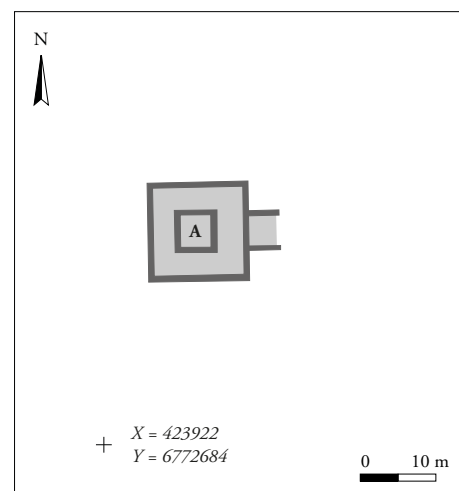


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2001.

▪ *Environnement proche*

Un autre chemin ancien, délimité par deux fossés bordiers distants de 8 m environ et orientés nord-ouest/sud-est, a été repéré au cours d'une prospection aérienne à 50 m à l'est du temple (Naveau, 1977, p. 20-21 et fig. 20 ; Bossard, 2014, vol. 2, p. 112). Non daté, il a pu desservir le bâtiment cultuel dont l'entrée s'ouvre en direction de cette voie d'importance probablement secondaire. Deux petits enclos carrés, identifiés sur les clichés aériens près d'un angle marqué par le chemin, à plus de 400 m au nord du temple, constituent de possibles espaces funéraires de l'âge du Fer et pourraient indiquer que la voie a été mise en place dès la période gauloise.

Un autre sanctuaire, au Port (S.31), est connu sur la commune d'Entrammes, également en position périurbaine, mais à l'ouest de l'agglomération, à plus de 2 km de celui de la Furetière, au cœur d'un ancien *oppidum*.

5 – Synthèse et interprétation

Ce petit temple manifestement isolé demeure mal documenté. En tout état de cause, aucun lien évident avec l'agglomération relativement proche n'est perceptible. Il pourrait s'agir d'un édifice religieux privé, peut-être rattaché à un domaine rural, à ce jour non localisé, et fréquenté par les populations vivant dans les proches campagnes d'Entrammes.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bossard, 2014 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques et leurs antécédents laténiens en territoire diablinte : l'exemple du site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne)*, mémoire de Master 1, Université de Rennes 2, 2 vol., 184 et 163 p.

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 2001 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2001*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Naveau, 1977 – NAVEAU J., *Fouille du fanum du Port à Entrammes (Mayenne) – 1977*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 85 p.

Naveau, 1982 – NAVEAU J., « Le temple celto-romain et le camp protohistorique de Port-du-Salut à Entrammes (Mayenne) », *La Mayenne. Archéologie. Histoire*, 4, p. 17-47 et 30 pl.

S.31 – Entrammes (Mayenne), le Port

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Autre toponyme utilisé : Port-du-Salut
Coordonnées (Lambert 93) : X = 421690 ; Y = 6772960
Numéro d'entité archéologique : 53 094 0002 et 0003
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – fin du I^{er} s. ou début du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan du sanctuaire du Port à Entrammes a été révélé en 1975, lors de survols aériens opérés par Cl. Lambert et J. Rioufreyt. En 1977 puis en 1978, J. Naveau y dirige deux campagnes de fouille programmée, restreintes aux deux édifices repérés d'avion : un temple, fouillé dans son intégralité, et un grand bâtiment rectangulaire, étudié dans le cadre de sondages ; aucune limite de l'aire sacrée, ni d'autres aménagements dépendant du lieu de culte, n'ont été identifiés en fouille ou en prospection (Naveau, 1977 ; Naveau, 1978 ; Naveau, 1982 ; Naveau, 2015). Les vestiges du lieu de culte antique ont été recouverts à l'issue des opérations ; ils sont implantés dans le secteur central de l'ancien *oppidum* gaulois de Port-du-Salut, classé au titre des monuments historiques en 1978.

▪ Implantation topographique

L'habitat groupé de l'âge du Fer et le sanctuaire ont été établis sur un plateau incliné vers la Mayenne, rivière arrosant le fond d'une vallée encaissée située à 500 m à l'ouest du temple, ainsi que vers la Jouanne, son affluent qui coule dans une autre vallée, distante de 500 m en direction du sud. Plus précisément, le lieu de culte est localisé en partie haute du versant, mais pas à son sommet.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les vestiges antérieurs à la fondation du sanctuaire se rattachent manifestement à l'occupation de l'*oppidum* de la fin de l'âge du Fer. En effet, une couche de terre argileuse préexiste à la construction des deux édifices maçonnés et contient plusieurs objets datés de la période gauloise. Par ailleurs, une grande fosse (ou un fossé ?), comblée en plusieurs étapes, a été partiellement fouillée sous la galerie orientale du bâtiment rectangulaire. Les mobiliers contenus dans la couche préromaine et dans le remplissage de la fosse – tessons de céramique laténienne et d'amphore italique, fragments de bracelet creux en alliage cuivreux, monnaie de potin, débris de plaques foyères et déchets d'activités métallurgiques (possibles creusets, nodules de bronze fondu et scories) – renvoient à une occupation de la fin du II^e s. et du I^{er} s. av. n. La structure et les mobiliers gaulois ne sont pas suffisamment caractéristiques pour déterminer la fonction des lieux avant l'implantation du sanctuaire d'époque romaine ; aucun argument ne plaide cependant en faveur d'une interprétation religieuse pour ces antécédents laténiens (Naveau, 1982, p. 26-27, p. 31, p. 36-37 et p. 40, pl. 7 et pl. 14 ; Naveau, 2015).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – premier quart du II^e s. de n. è.)

Deux bâtiments distants d'une cinquantaine de mètres, dont les murs sont arasés jusqu'aux fondations, constituent les seuls aménagements connus du sanctuaire : il s'agit d'un temple (A), à l'ouest, et d'un grand bâtiment de plan rectangulaire (B), à l'est (**fig. 1**) (Naveau, 1977 ; Naveau, 1978 ; Naveau, 1982 ; Naveau, 2015).

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. ou début du I ^{er} s. de n. è. – fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-2
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 13,10 x 13,10 m (soit 172 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bâtiment à double galerie et salles latérales

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le temple A présente un plan centré, constitué de deux carrés concentriques qui matérialisent les murs d'une *cella* et d'une galerie périphérique. Un sol de mortier jaune, en grande partie disparu, a été mis en place dans la galerie, tandis qu'aucun revêtement n'a été reconnu dans *cella*. Cependant, au regard de la coupe stratigraphique relevée, le sol de cette dernière devait être surélevé, et son revêtement a pu disparaître lors de labours récents (Naveau, 1982, pl. 14). Dans la *cella*, décentrée vers l'est, une fosse de plan circulaire, remplie de moellons de

pierre et de nodules de mortier, correspond sans doute aux fondations du socle de la statue de culte. Cinq petits foyers ont été aménagés dans la *cella*, ainsi que dans les quatre angles de la galerie. L'un d'entre eux, localisé dans l'angle sud-est de l'édifice, comprend deux états, le premier établi avant la pose du sol de mortier, et le second après cette opération ; les relations stratigraphiques ne permettent pas de déterminer si les autres structures de combustion sont antérieures ou postérieures à l'édification du temple maçonné et à l'installation de ses sols. Quoi qu'il en soit, aucun objet brûlé n'est associé à ces aménagements particuliers. Les murs maçonnés du temple sont revêtus

d'un enduit blanc, *a priori* dépourvu de tout décor peint, et une couverture de tuiles coiffe le bâtiment. Aux abords de ce dernier, le seul aménagement identifié consiste en un sol bétonné, coulé au contact des murs.

Installé face au temple, avec toutefois un désaxement de quelques mètres, le bâtiment de plan rectangulaire (B) mesure 37 m de long pour 10,50 m de large. À ses extrémités, deux salles quasi carrées encadrent les deux galeries centrales, accolées et de même largeur. Un sol en mortier a été observé dans la galerie orientale, tandis qu'un pavement en pierre semble constituer le sol de la galerie occidentale et de la pièce sud – mais ici, il s'interrompt à plus de 1 m du mur. Ces revêtements paraissent avoir été mis en place dans un second temps. De fait, dans la pièce méridionale, une fosse perfore le premier état du sol, dépourvu de tout traitement de surface ; elle a été creusée au pied de l'un des murs pour y enfouir des rejets issus d'un foyer, associés à des restes fauniques brûlés et à de nombreux tessons de céramique. Aucune trace d'enduit n'a été mise en évidence sur les murs. Cet édifice, localisé à l'est du temple, a pu servir d'entrée monumentale au sanctuaire – dans ce cas, l'entrée de l'*aedes* serait tournée vers l'orient –, mais il a pu aussi être utilisé pour l'accueil des fidèles et la tenue de banquets, ce dont témoigneraient les restes enfouis dans la fosse creusée en son sein même.

Les mobiliers issus des niveaux d'occupation et de destruction associés aux deux édifices sont datés de la fin du I^{er} s. av. n. è. à la fin du I^{er} s. de n. è. (Naveau, 1982, p. 31 et p. 33 ; Naveau, 2015).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Parmi les objets mis au jour dans le temple ou dans le bâtiment rectangulaire, aucun élément – monnaie, vase en terre cuite ou fibule (cf. *infra*) – n'est postérieur au dernier tiers du I^{er} s. de n. è. Ainsi, en l'état des connaissances, l'abandon du temple semble avoir eu lieu assez tôt, dès la fin du I^{er} s. ou peut-être au début du II^e s. de n. è. Lors de la fouille, une couche de démolition a été reconnue dans l'édifice de culte et dans le bâtiment annexe ; les murs de l'édifice ont été arasés mais ses fondations n'ont pas été récupérées (Naveau, 1982, p. 27-33).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'ensemble des mobiliers découverts au sein du temple provient d'une couche d'occupation ou de destruction scellant les sols de mortier ou, lorsqu'ils sont absents, reposant directement sur le niveau laténien (Naveau, 1982, p. 31). Une partie des objets, notamment une grande majorité des restes fauniques ainsi que de multiples tessons de céramique, est aussi issue de la fosse creusée dans la pièce méridionale du bâtiment rectangulaire ; les assiettes qui y ont été découvertes sont relativement nombreuses (Naveau, 2015, p. 117).

La céramique produite au sein des Gaules romaine n'a pas été comptabilisée, à l'exception des 77 tessons de sigillée (NR 77), complétés par des restes de poterie fumigée et de céramique commune. Le vaisselier en terre cuite représenté au Port ne présente pas de caractéristiques particulières et de rares tessons de verre témoignent aussi de la manipulation, ou du dépôt, de récipients fabriqués à partir de ce matériau.

Les ossements d'animaux inventoriés sont essentiellement issus de la fouille de la fosse riche en matériel d'époque romaine, localisée dans le bâtiment rectangulaire : 1 166 des 1 361 restes du site en proviennent. Ce lot comprend surtout des fragments d'os de porc (ou de sanglier) et de bœuf, qui représentent chacun un tiers des restes, ainsi que d'ovi-

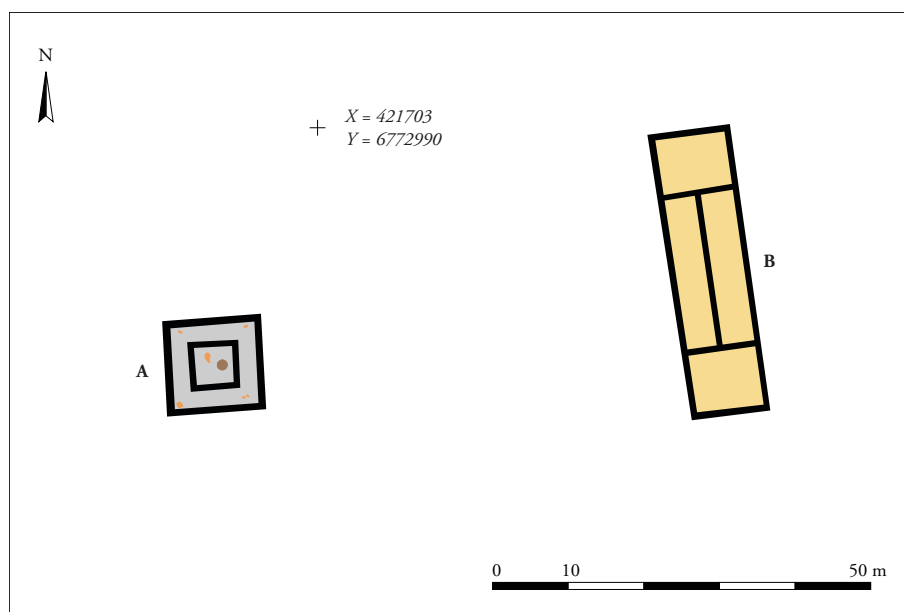


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Naveau, 1982, pl. 8.

caprinés, et de rares équidés et oiseaux ; des traces de découpe et de cuisson ont été identifiées sur ces restes. Quant aux 28 ossements mis au jour au sein du temple, ils se rapportent, pour 57 % d'entre eux, à un ou plusieurs cervidés, tandis que quelques fragments sont issus de chèvres, auxquels s'ajoutent de rares dents de sanglier ou porc et d'un félin ; ces restes ne sont pas brûlés, à l'exception d'une dent (Naveau, 1977, p. 66 ; L. Vallée, *in* Naveau, 1982, p. 43-44 ; Naveau, 2015, p. 117).

Quatre monnaies gauloises ont été découvertes dans le niveau d'occupation du temple d'époque romaine. Ces objets ont pu être offerts en tant qu'offrande à la divinité honorée durant les premières décennies du Haut-Empire, à moins qu'ils ne correspondent à des éléments résiduels, plus anciens. Un as de Vespasien (69-79), mis au jour dans la couche associée à l'occupation du bâtiment rectangulaire, constitue la seule monnaie d'époque romaine provenant du site du Port.

L'*instrumentum*, enfin, est représenté par quelques objets métalliques : 4 fibules de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou du début du Haut-Empire, 2 perles en verre, des éléments décoratifs en alliage cuivreux, deux anneaux métalliques (en argent et en alliage cuivreux) et des pièces métalliques peu caractéristiques, dont de probables éléments de construction en fer (Naveau, 1982, p. 36-42).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à 13 km de la limite sud-ouest de la cité des Aulerques Diablintes, le sanctuaire du Port a été établi à 700 m à l'ouest des premiers bâtiments connus de l'agglomération antique d'Entrammes, installés sur le site de la Carie, le long de la Jouanne et en contrebas de l'ancien *oppidum*. La voie d'origine protohistorique qui relie les capitales de cité riédone (Rennes) et cénomane (Le Mans), durant l'époque romaine, traverse vraisemblablement l'ancien *oppidum* d'est en ouest, à environ 100 m au nord du sanctuaire ; son tracé serait aujourd'hui fossilisé par la route départementale 910 (Naveau, 1982, p. 20-21).

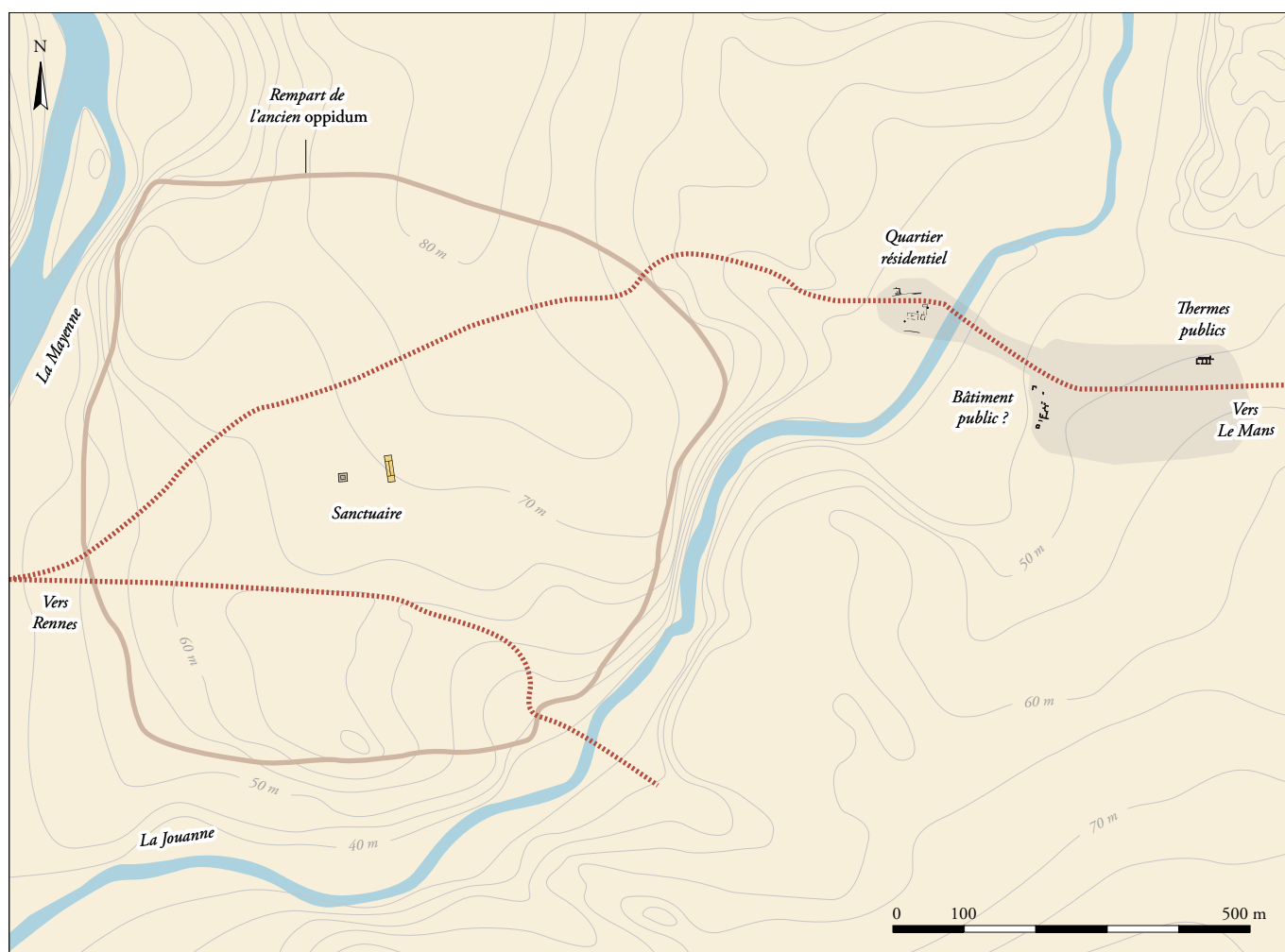


Fig. 2 : l'agglomération secondaire d'Entrammes. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 228, fig. 197, sur fond IGN.

▪ Environnement proche

Le temple du Port et le bâtiment rectangulaire qui lui est associé correspondent aux seuls aménagements de l'époque romaine identifiés sur l'assiette de l'ancien habitat fortifié gaulois, dont ils occupent le centre (**fig. 2**). Ce dernier, occupé durant La Tène finale, couvre une surface minimale de 55 ha ; il est protégé par un rempart encore partiellement en élévation, circonscrivant l'extrémité du plateau bordé par les vallées de la Mayenne et de la Jouanne. Dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., au plus tard, l'agglomération qui en prend le relais est déplacée de quelques centaines de mètres vers l'est, à l'extérieur et en contrebas de l'ancien *oppidum*. Développée essentiellement sur l'autre rive de la Jouanne, elle s'étire de part et d'autre de la voie menant du Mans à Rennes, sur une longueur d'environ 550 m, et s'étend sur une surface comprise entre 10 et 15 ha. Au sein de ce petit habitat aggloméré ont été fouillés, entre les années 1980 et 2000, des thermes publics, localisés dans ses quartiers orientaux, ainsi qu'un autre grand bâtiment (public ?), en bordure sud-ouest, et quelques habitations regroupées en rive droite de la Jouanne. Ces édifices semblent délaissés à partir du III^e s., mais le bourg actuel constitue peut-être un héritage d'un habitat groupé occupé de manière continue depuis l'Antiquité (Monteil, 2012, p. 228-229 ; Guillier, Naveau, à paraître).

Entre 1869 et 1874, lors de construction d'un pont dans la vallée de la Mayenne, des monnaies romaines ont été découvertes au gué du Port Ringeard, soit à plus de 500 m à l'ouest du lieu de culte du Port. Ce gué, situé sur l'itinéraire joignant Le Mans et Rennes, a probablement été emprunté dès l'Antiquité (Aubin, Monteil, 2015).

Un autre sanctuaire, à la Furetière (**S.30**), est connu sur la commune d'Entrammes, également en position périurbaine, mais à l'est de l'agglomération, à plus de 2 km de celui du Port.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire du Port a été implanté à quelques centaines de mètres d'une agglomération secondaire antique et au cœur d'un ancien *oppidum*, vraisemblablement abandonné à la fin de l'âge du Fer, au profit du nouvel habitat groupé établi à proximité. Le passage d'une voie majeure traversant la cité des Diablintes a aussi pu présider au choix de son emplacement.

Selon toute vraisemblance, il est fondé durant la période augustéenne, à moins qu'il ne succède à un lieu de culte préromain qui n'aurait pas encore été identifié en tant que tel. La fouille dirigée par J. Naveau a bien mis en évidence l'existence de vestiges antérieurs, mais rien ne permet d'y reconnaître les aménagements d'un sanctuaire préexistant. Les données recueillies indiquent qu'un ou plusieurs feux ont été allumés avant la pose des sols bétonnés du temple maçonné ; toutefois, on ne sait si ces derniers ont précédé sa construction, peut-être abrités par une construction en bois plus ancienne, ou bien si les foyers ont été aménagés après l'édification des murs, lors d'un premier état correspondant à un bâtiment dépourvu de sols de mortier. L'usage de telles structures s'est poursuivi une fois le temple achevé, dans le cadre de cérémonies – liées au culte ou bien à la clôture précoce du sanctuaire ? –, ou peut-être après sa désaffectation. Quant au grand bâtiment rectangulaire, peut-être construit en contrepoint du temple, sa fonction doit probablement être associée à l'accueil des fidèles – il pourrait constituer une entrée monumentale du lieu de culte, tout en étant un espace dévolu aux banquets ou à d'autres cérémonies.

Malgré un décor architectural *a priori* assez fruste, la présence de l'imposant édifice annexe et d'une cour vraisemblablement vaste, bien que ses limites n'aient pu être déterminées – plus de 50 m séparent néanmoins le bâtiment rectangulaire et le temple –, témoignent d'une importante capacité d'accueil et pourraient convenir à un sanctuaire public, ou du moins fréquenté par une communauté assez large. En outre, la position du lieu de culte au sein de l'ancien *oppidum*, à quelques mètres au sud de la voie antique, ne semble pas anodine : il en occupe le centre géométrique, mais n'a pas été établi en son point culminant. Un lien organique semble ainsi exister entre les deux entités. La construction d'un sanctuaire au cœur d'un habitat déserté évoque ici un lieu de mémoire, érigé par la communauté probablement transférée dans l'agglomération voisine, ou bien par l'une des familles aristocratiques qui vivaient dans l'ancien *oppidum*, en l'honneur d'une divinité dont l'identité reste inconnue, mais probablement liée à l'histoire locale. Les mobiliers collectés en fouille suggèrent une fréquentation assez courte de ce lieu de culte, qui ne semble plus visité à partir du début du II^e s., tandis que l'agglomération proche persiste. Si ce constat n'est pas lié à l'emprise restreinte de l'aire fouillée, il pourrait s'expliquer par le développement d'un autre sanctuaire aménagé au cœur de l'habitat groupé, bien qu'aucun aménagement de ce type ne soit encore documenté.

6 – Bibliographie

Aubin, Monteil, 2015 – AUBIN G., MONTEIL M. « Entrammes – gué du Port-Ringeard (Mayenne) », in RAUX St., BROUQUIER-REDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 138.

Guillier, Naveau, à paraître – GUILLIER G., NAVEAU J., « Entrammes. Probable chef-lieu de *pagus* », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Naveau, 1977 – NAVEAU J., *Fouille du fanum du Port à Entrammes (Mayenne) – 1977*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 85 p.

Naveau, 1978 – NAVEAU J., *Fouille du fanum du Port à Entrammes (Mayenne) – 1978. Seconde campagne : le bâtiment annexe*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Naveau, 1982 – NAVEAU J., « Le temple celto-romain et le camp protohistorique de Port-du-Salut à Entrammes (Mayenne) », *La Mayenne. Archéologie. Histoire*, 4, p. 17-47 et 30 pl.

Naveau, 2015 – NAVEAU J., « Le Port, Entrammes (Mayenne) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 114-117.

S.32 – Jublains (Mayenne), la Tonnelle – sanctuaire périurbain

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Autre toponyme utilisé : Temple de la Fortune

Coordonnées (Lambert 93) : X = 440440 ; Y = 6801355

Numéro d'entité archéologique : 53 122 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du IV^e ou début du III^e s. av. n. è. – milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire localisé au nord du bourg actuel de Jublains, ancienne capitale des Diablintes, a été découvert par Fr.-J. Verger en 1835, puis exploré par A. Magdelaine et ensuite, et surtout, par H. Barbe. Ce dernier a acquis une grande partie des terres sur lesquelles s'étend le monument et a procédé à sa fouille entre les années 1850 et 1867, puis en 1903. Ses recherches lui ont ainsi permis de dégager l'essentiel des vestiges maçonnés et d'explorer les abords du lieu de culte (Barbe, 1865, p. 81-96 et atlas, pl. V ; Barbe, 1879, p. 525 et p. 530). Le site bénéficie d'une mesure de protection dès 1912, date à laquelle il est classé au titre des monuments historiques. Entre 1906 et 1957, se succèdent différents chercheurs sur le site (M. Re-

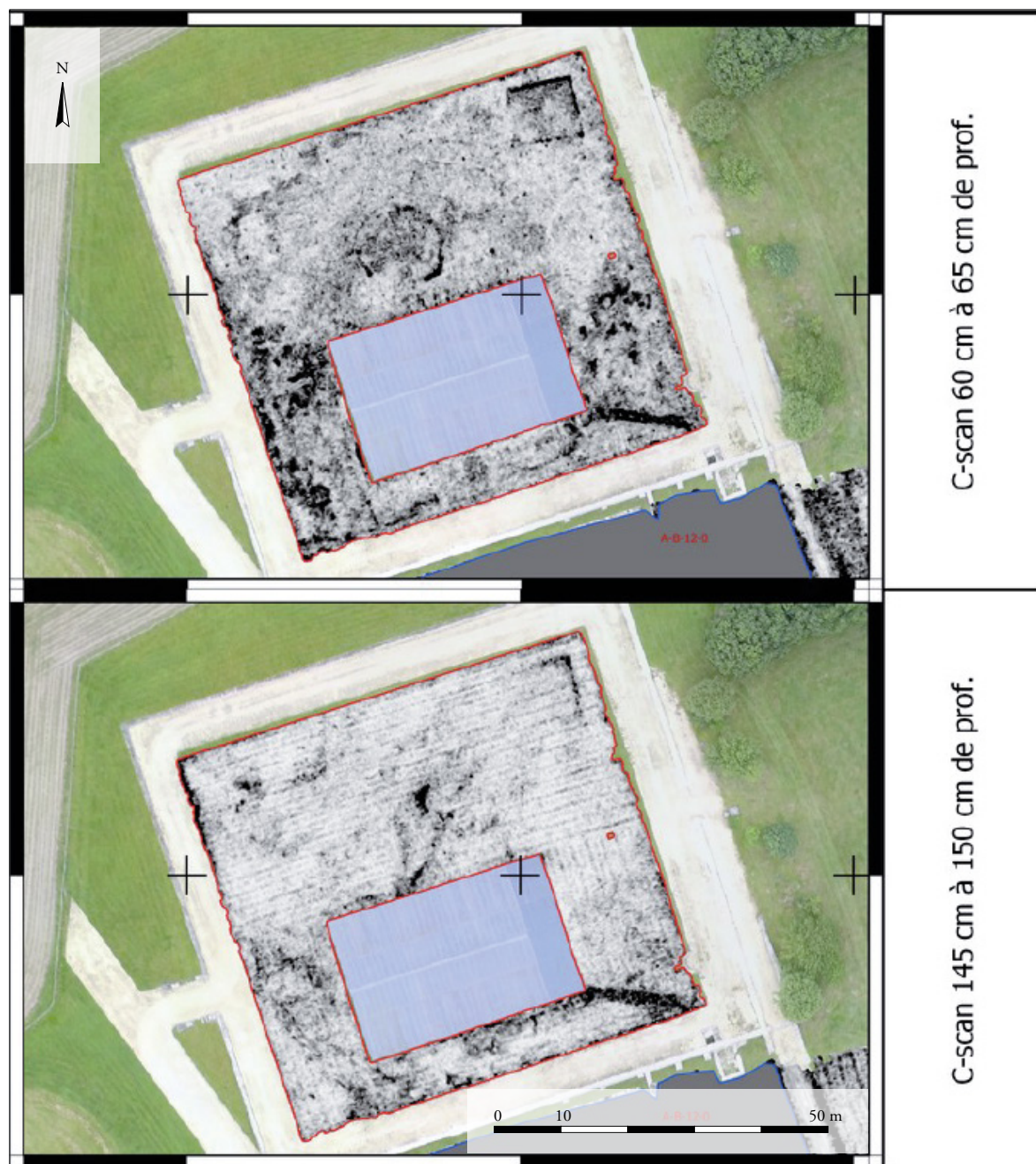


Fig. 1 : carte des anomalies détectées lors de la prospection géoradar au sein du sanctuaire monumental.
D'après Caraire, 2020, p. 19, fig. 15.

boursier, J. Chappée, R. Boissel et A. Pioger), qui ont souvent laissé une documentation peu exploitable, à l'exception des archives de fouille rédigées et dessinées par R. Boissel, entre 1942 et 1946.

Suite à la décision de restaurer le monument, prise par le département de la Mayenne et la Conservation des monuments historiques, J. Naveau (Conseil général de la Mayenne) dirige plusieurs campagnes de fouille programmée entre 1986 et 1991 ; ses interventions ont été centrées sur la moitié méridionale du monument et se sont limitées essentiellement aux niveaux d'époque romaine, tandis que les vestiges de l'âge du Fer, sous-jacents, n'ont été qu'effleurés dans le cadre de sondages ponctuels. En 1997, ces recherches, dont la qualité doit être soulignée, ont abouti à une publication de synthèse, coordonnée par J. Naveau, qui présente les données acquises récemment, mais

aussi une relecture critique des documents issus des explorations du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s.¹ (Naveau *et al.*, 1997 ; Lejars, 1997 ; Aubin *et al.*, 1997 ; cf. aussi Naveau, Pivette, 1994). Depuis, l'architecture du monument a bénéficié de nouvelles études (Maligorne, 2006, p. 48-53 ; Cormier, 2008, vol. 1, p. 247-292 ; Loiseau, 2009, vol. 1, p. 302-332 et vol. 2, p. 162-187) et plusieurs notices synthétiques ont été publiées au sujet de ce lieu de culte (Naveau, 2006 ; Péchoux, 2010, p. 285-291 ; Naveau, 2015). Enfin, en 2019, une campagne de prospection géoradar, réalisée par G. Caraire (Analyse Géophysique Conseil) et sur initiative d'A. Bocquet² (service recherche et monuments historiques du département de la Mayenne), a permis d'identifier des structures jusqu'alors inconnues dans la moitié nord de la cour du sanctuaire monumental, ainsi qu'un probable second temple (B), situé à l'extérieur de ce dernier, à 20 m au sud (**fig. 1 et 2**) (Caire, 2020, p. 18-21).

Malgré les dégâts causés par la mise en carrière du site et par les diverses explorations archéologiques, les vestiges sont particulièrement bien conservés : le podium et les murs du temple monumental (A) s'élèvent encore jusqu'à plus de 2 m, tandis que la base du péribole est préservée de place en place, de même qu'une partie des soubassements des colonnes du quadriportique.

▪ *Implantation topographique*

Le sanctuaire a été aménagé à l'extrémité septentrionale de la ville antique de Jublains, à 700 m du rebord méridional du plateau que celle-ci occupe, à l'écart de tout cours d'eau. Implanté sur un terrain présentant une faible pente

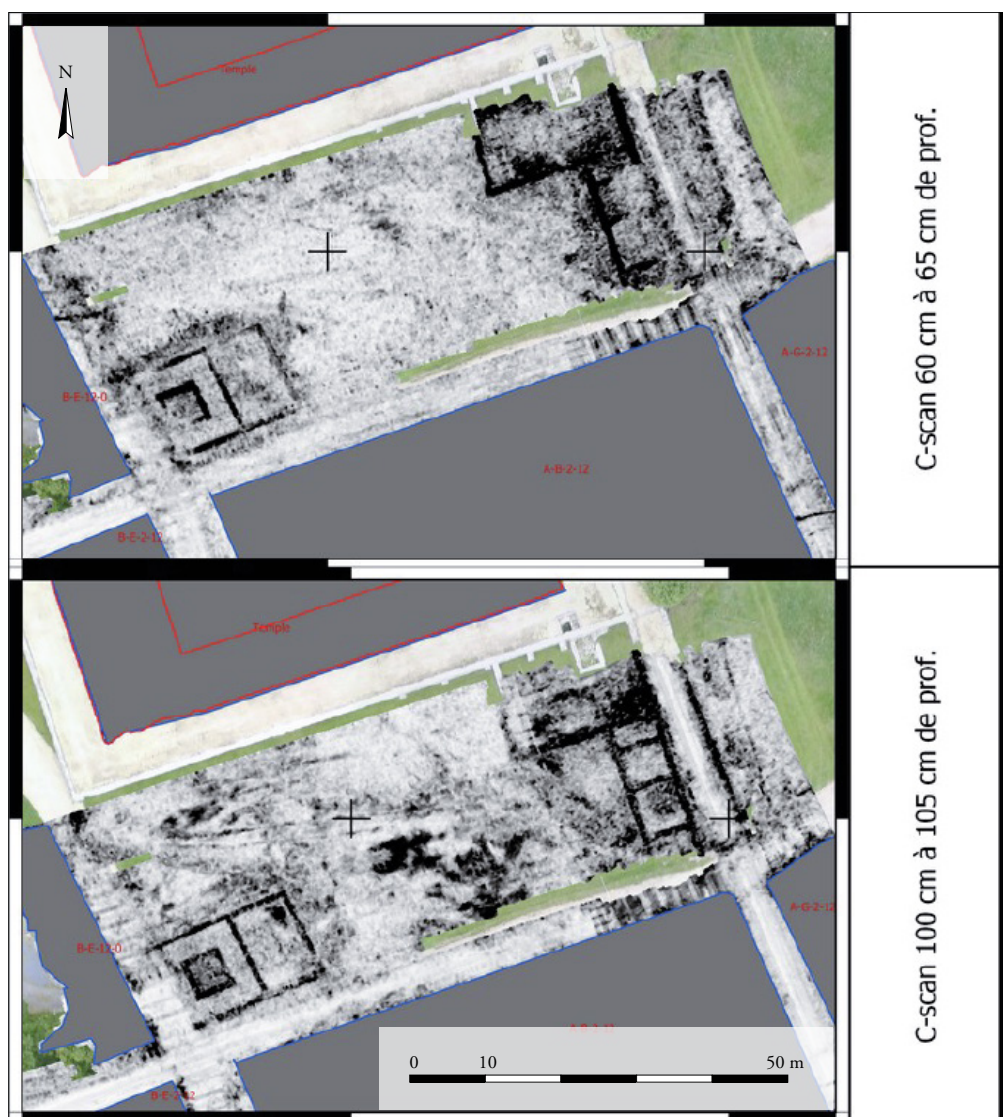


Fig. 2 : carte des anomalies détectées lors de la prospection géoradar au sud du sanctuaire monumental.

D'après Caraire, 2020, p. 21, fig. 17.

1. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie exhaustive qui a été prise en compte dans le cadre de ce bilan (Naveau *et al.*, 1997, p. 115-119).

2. Je tiens ici à remercier de m'avoir communiqué les résultats inédits de ces prospections et de m'avoir autorisé à rédiger les notices des sanctuaires qui ont pu être identifiés grâce à cette méthode.

et s'élevant progressivement vers le nord-ouest, il ne domine ainsi que les quartiers nord de l'agglomération. À l'est, face à l'entrée principale du lieu de culte, le paysage est fermé au loin par une chaîne de collines, tandis que la vue est plus limitée dans les autres directions.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire monumental

Le découpage proposé par J. Naveau (*et al.*, 1997) peut être résumé en quatre grandes phases d'aménagement du lieu de culte.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Temple B
Chronologie	IV ^e s. (?) - fin du I ^{er} s. av. n. è.	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - dernier tiers du I ^{er} s. de n. è.	Dernier tiers du I ^{er} s. - dernier quart du III ^e s. de n. è.	Dernier quart du III ^e s. - première moitié du IV ^e s. de n. è.	?
Type d'organisation spatiale	?	?	II-1c	II-1c	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Palissade ?	Palissade ?	Péribole maçonné	Péribole maçonné	?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	81 x 73 m (soit 5 960 m ²)	81 x 73 m (soit 5 960 m ²)	?
Types des temples	?	?	A : C1	A : C1	B : B1b
Dimensions des temples	?	?	A : 25,60 x 20,50 m (soit 525 m ²)	A : 25,60 x 20,50 m (soit 525 m ²)	B : +/- 20 x 13 m (soit 255 m ²)
Autres équipements remarquables	?	?	Quadriportique, bassin, porches d'entrée	Quadriportique, bassin, porches d'entrée	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire monumental et du probable temple B.

Phase 1 (IV^e s. (?) – fin du I^{er} s. av. n. è.)

En surface des niveaux les plus anciens, constitués d'arène granitique limoneuse, a été identifié un paléosol, par endroits aménagé au moyen d'un lit de galets, d'où émergent, à l'ouest, des affleurements granitiques. Une tranchée d'implantation de palissade en bois recoupe ces couches et relève peut-être de la phase 1, ou, au plus tard, de la phase 2 : repérée sur 32 m d'est en ouest, sous le temple d'époque romaine, elle délimite vraisemblablement un enclos dont seul l'angle sud-est a été fouillé (**fig. 3**). Néanmoins, une anomalie linéaire, reconnue dans la moitié septentrionale de la cour du sanctuaire monumental (cf. phase 3) à une profondeur d'environ 1 m (Caraire, 2020, p. 18-19), pourrait correspondre à l'angle nord-ouest de la même clôture, bien qu'on ne puisse en être certain, faute de pouvoir la caractériser et la dater. Dans ce cas de figure, l'enclos, de plan quadrangulaire, mesurerait environ 42 m de long pour 35 m de large, soit une surface d'environ 1 400 m² ; il abrite peut-être une construction de plan circulaire (F), dont les fondations ont été identifiées en prospection géophysique et qui n'est donc pas datée, mais qui pourrait relever aussi de la phase 1 ou 2 (cf. *infra*).

Du comblement de la tranchée de fondation de l'enclos et du paléosol provient un mobilier daté de la fin de l'âge du Fer : trois armes fragmentaires (deux épées et un fer de lance) et des tessons de céramique. Du reste, les fouilles anciennes, ainsi que les niveaux antiques ont aussi livré un matériel métallique et céramique gaulois relativement abondant, ainsi qu'un fragment de bracelet en verre, que l'on peut vraisemblablement rattacher à la même phase. Les 31 armes gauloises conservées, dont trois épées pliées, renvoient à une période couvrant le III^e s., et peut-être la fin du IV^e s. et le début du II^e s. av. n. è. ; quant à la vaisselle en terre cuite, elle a essentiellement été fabriquée durant La Tène finale, soit à partir du milieu du II^e s. av. n. è., mais les décors ornant certains vases se rattachent à une période plus ancienne, remontant peut-être à la fin du IV^e s. ou au III^e s. (cf. *infra*). La présence d'armes pour partie mutilées et, dans une moindre mesure, de céramique, témoigne donc de l'existence d'un site à vocation rituelle implanté dès l'âge du Fer, sans doute vers la fin du IV^e s. ou le début du III^e s. (Lejars, 1997 ; Naveau *et al.*, 1997, p. 143, p. 149-152 et p. 195-196 : séquence 1).

Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. – dernier tiers du I^{er} s. de n. è.)

Le secteur du sanctuaire continue d'être fréquenté au début du Haut-Empire, probablement sans interruption si l'on se fie à la datation du mobilier céramique, bien que les aménagements et les objets rattachés à cette phase ne permettent pas d'identifier clairement un lieu de culte.

Après l'arrachage des poteaux de la palissade décrite précédemment, mise en place dès la phase 1 ou au début de

la phase 2, la tranchée qui les calait est scellée par une succession de couches, recelant quelques tessons de céramique de la première moitié du I^{er} s. de n. è., qui seront coupées par les fondations du temple de la phase 3. Dès les premières décennies de l'Empire, une rue traverse la partie orientale du site : les témoins d'une chaussée formée d'un niveau d'arène bombé ont été mis en évidence sous le portique oriental du sanctuaire de la phase suivante. Cet espace de circulation prolonge en fait l'une des rues principales de l'agglomération, qui reliera plus tard, en étant déviée de quelques mètres pour se raccorder à son portique extérieur, le lieu de culte au théâtre. Il est ici associé à une couche sableuse dont le matériel est attribué à la première moitié du I^{er} s. de n. è. Immédiatement au nord du porche occidental du sanctuaire de la phase 3, une fosse creusée à deux reprises, antérieure ou contemporaine de la construction des portiques, a livré une coupe de *terra nigra* de type Menez 96, dont la circulation est attestée durant toute la période julio-claudienne, dont l'ouverture était couverte d'un fragment de tuile. Enfin, un foyer a été allumé près de l'angle nord-ouest du quadriportique de la phase 3, avant la construction de ce dernier : la couche très charbonneuse qui le constitue s'est avérée riche en restes fauniques et en huîtres (Naveau *et al.*, 1997, p. 122-123, p. 136-138, p. 143, p. 194 et p. 196 : séquence 2).

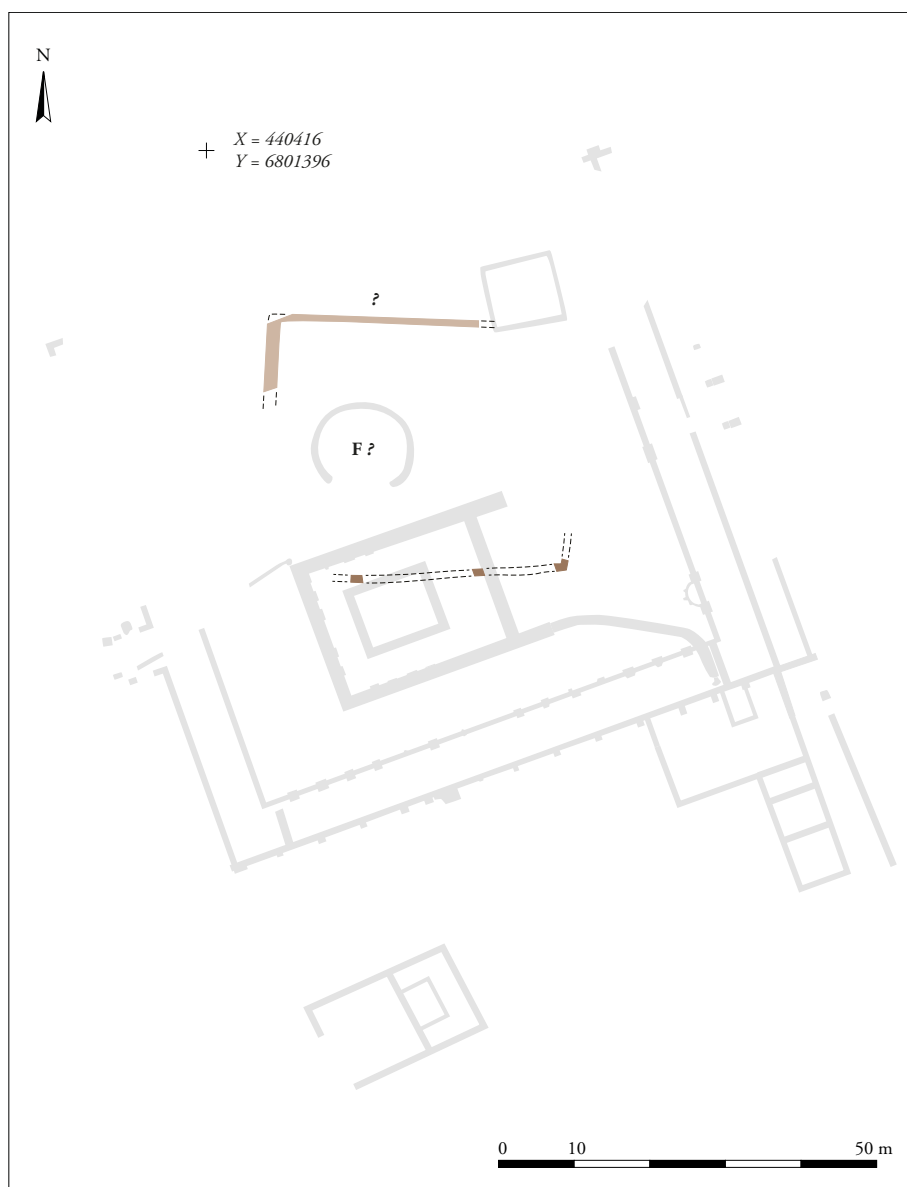


Fig. 3 : vestiges rattachés aux phases 1 et 2. Réal. S. Bossard, d'après Naveau *et al.*, 1997, p. 121, fig. 7 et p. 152, fig. 56, et Caraire, 2020, p. 19, fig. 15 et p. 21, fig. 17.

Phase 3 (dernier tiers du I^{er} s. – dernier quart du III^e s. de n. è.)

La troisième phase débute avec la construction du sanctuaire monumental d'époque romaine. Il se compose d'une cour rectangulaire, proche du carré et bordée d'un quadriportique, ainsi que d'un temple d'apparence classique (A) (fig. 4).

Le quadriportique corinthien, encadré par le mur d'enceinte du sanctuaire, a été mis en place dès le début du chantier (Naveau *et al.*, 1997, p. 122-143 ; Maligorne, 2006, p. 48-52 ; Cormier, 2008, vol. 1, p. 278-288 ; Maligorne, 2015). À l'est, la galerie est doublée par un second portique, moins large, qui longe le péribole sur son flanc externe ; cette galerie est située dans le prolongement d'une rue de la ville, accessible en descendant quelques marches. Afin de compenser la pente naturelle du terrain, le sol de la cour a été rehaussé au moyen de remblais ; ces derniers sont maintenus par les murs du péribole, qui sont renforcés dans les angles sud-ouest, sud-est et nord-est, ainsi qu'au sud, par des contreforts. Les portiques, dont le niveau de circulation est d'abord constitué d'une couche d'arène ou d'un plancher, ont ensuite reçu un sol de mortier. Deux grands foyers ont été aménagés sur les sols bétonnés du quadriportique, aux angles sud-est et sud-ouest, et un alignement de zones brûlées ainsi qu'une fine couche de cendres ont été observés dans la moitié sud du portique occidental (Naveau *et al.*, 1997, p. 194) ; ces structures de combustion ont peut-être fonctionné dans le cadre de banquets sacrés, à moins d'envisager qu'elles ne soient postérieures à l'abandon du lieu de culte. Le mur de péribole est revêtu d'un décor peint, bien documenté dans la galerie extérieure, où des panneaux noirs, délimités par des filets colorés,

sont agrémentés de vignettes représentant des oiseaux ; des placages de roche sont aussi attestés dans les galeries du quadriportique. Trois entrées donnent accès à l'aire sacrée : la principale, située en façade orientale et intégrée au portique extérieur, est probablement solennisée par un fronton, porté par des piliers associés à des colonnes engagées ; deux autres portes ont été ménagées, sous la forme de simples baies ouvertes dans le péribole, au sud et à l'ouest. Un escalier est accolé au sud de l'entrée méridionale, le sol de la cour étant surélevé par rapport à celui de l'espace localisé au sud du sanctuaire. Dans un second temps, un porche et un sol de mortier complètent la porte occidentale, débouchant sur une voie qui longe le lieu de culte.

De plan rectangulaire et péripète, le temple A, juché sur un podium, a été bâti dans la moitié méridionale de la cour (Naveau *et al.*, 1997, p. 144-153 et p. 178-180 ; Maligorne, 2006, p. 50-53 ; Cormier, 2008, vol. 1, p. 257-273 ; Maligorne, 2015). Sa *cella* est entourée par une galerie périphérique, plus profonde en façade orientale, où elle constitue un vestibule. Celui-ci est accessible par un escalier, encadré par deux murs d'échiffre qui prolongent ceux du podium.

Au sommet de la maçonnerie de remplissage du podium, le sol de la galerie, formé d'un gravillon granitique noyé dans du mortier – support d'un dallage disparu –, est situé à 3 m au-dessus du niveau de circulation de la cour sacrée. Dans la *cella*, le sol et les murs sont parés d'appliques de marbre, encore visibles, au sol, au XIX^e s. Le négatif des soubassements des colonnes, que l'on observe sur la paroi interne des murs du podium, permet de restituer huit colonnes sur les façades orientale et occidentale, ainsi que dix colonnes sur les longs côtés, au nord et au sud. Les éléments de supports du temple, conservés par fragments, correspondent à des fûts cannelés et à des chapiteaux corinthiens ; un élément de corniche modillonnaire confirme que l'ordre corinthien a été déployé sur l'ensemble de son élévation.

Seule la moitié méridionale de la cour a été fouillée lors des campagnes récentes, mais les archéologues qui se sont succédé sur le site n'ont jamais signalé l'existence d'aménagements dans sa partie septentrionale, espace vide où devaient se rassembler les visiteurs du sanctuaire. Le niveau de travail associé à la construction du temple, riche en déchets de taille de calcaire concentrés à ses abords, est simplement recouvert par une couche de limon, sans doute formée au cours de la fréquentation du sanctuaire. Un lit de mortier, reconnu à un demi-mètre à l'est de l'escalier du temple, correspond vraisemblablement au soubassement de l'autel, couvert de plaques de marbre, qui était installé à son pied. Plusieurs aménagements hydrauliques ont été identifiés au sein de la cour. Un probable bassin semi-circulaire (C) est ainsi accolé au quadriportique, près de son angle sud-est et du probable autel. Il est vraisemblablement alimenté, comme le bassin chauffé situé dans le bâtiment accolé au sud-est du sanctuaire (cf. *infra*), par un puits creusé contre le mur méridional du péribole, près de son angle sud-est. Une canalisation maçonnée, voûtée et souterraine, prend naissance à l'angle sud-est du temple, où s'accumulent les eaux d'infiltration du podium, pour aboutir à ce puits. L'alimentation en eau du sanctuaire s'effectue peut-être aussi au moyen d'un tuyau en bois, dont la tranchée d'implantation a été reconnue dans l'entrée occidentale ainsi que près de l'angle nord-ouest du temple, mais le lien entre cette vraisemblable conduite d'ad-

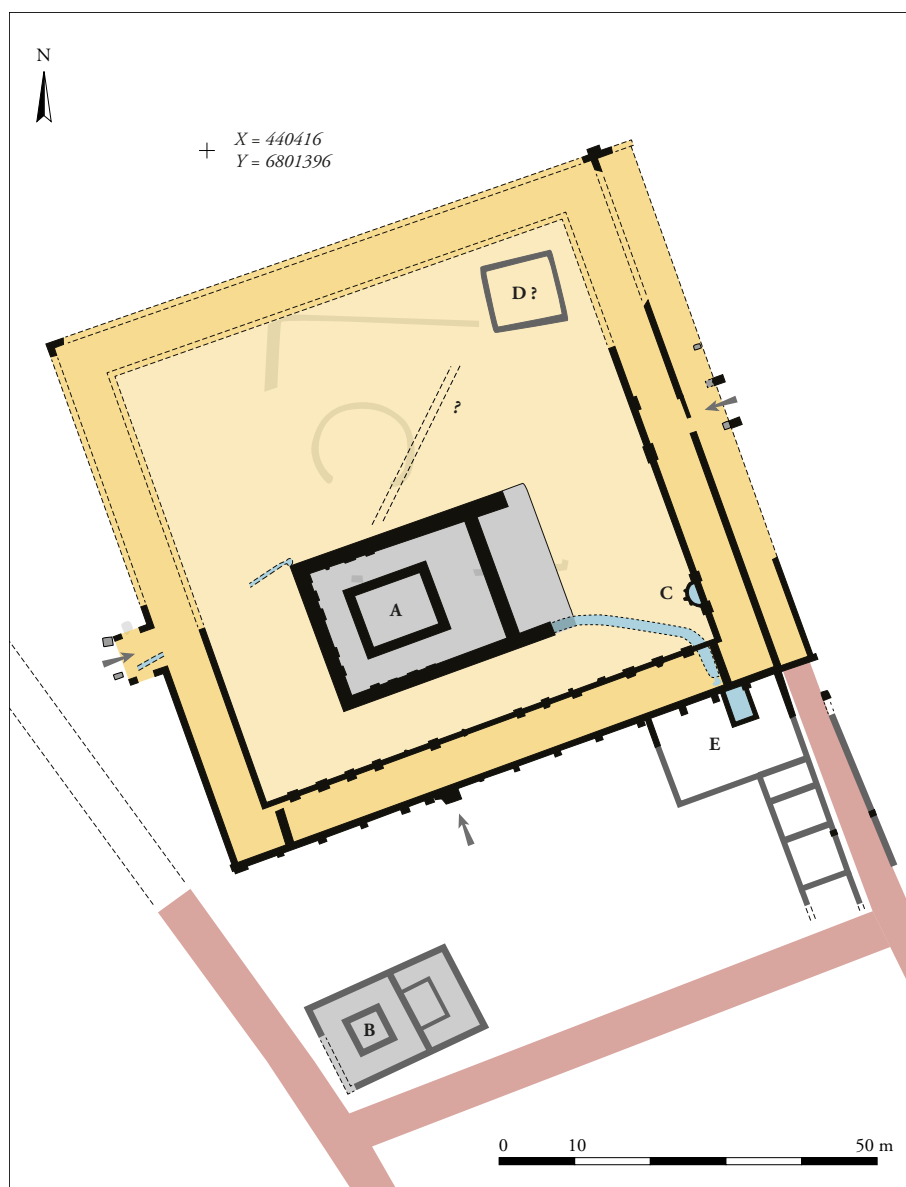


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Naveau *et al.* 1997, p. 121.

duction d'eau et les autres ouvrages hydrauliques n'est pas connu (Naveau *et al.*, 1997, p. 149, p. 153-158 et p. 162-163 ; Cormier, 2008, vol. 1, p. 275-276).

Les repères chronologiques fournis par la stratigraphie et par l'étude stylistique des peintures et des éléments architectoniques témoignent d'une construction étalée sur plusieurs décennies, débutant dès le dernier tiers du I^{er} s. et s'achevant au plus tôt à la fin du II^e s. Le *terminus post quem* relatif à la construction des portiques est déterminé par la mise au jour, dans le remblai qui surélève le sol du sanctuaire, d'une monnaie de Néron (émise en 66 ou 67) et de tessons de céramique postérieurs au milieu du I^{er} s. de n. è. Le style des peintures murales comme la typologie des chapiteaux confirment que le quadriportique a été bâti dans la seconde moitié du I^{er} s. ; en revanche, son sol de mortier a été posé plus tardivement, au plus tôt dans le courant du II^e s. Le portique extérieur, probablement prévu dans le plan initial, a peut-être été réaménagé quelques décennies après la construction du quadriportique : ses chapiteaux sont datés du début du II^e s. et son sol n'a pas été mis en place avant la fin du II^e s. Le temple a été construit après le quadriportique, une fois le remblai épandu dans l'emprise de l'aire sacrée. Les niveaux associés à sa construction, appuyés contre ses fondations, ont livré des tessons de sigillée qui fixent un *terminus post quem* aux alentours de 50 de n. è. Par ailleurs, H. Barbe a découvert, à la base des fondations de la *cella*, trois monnaies empilées, frappées sous le règne de Néron, dont l'une n'est pas antérieure à 65 de n. è. L'édifice de culte a donc pu être construit dans les mêmes années que le quadriportique ; toutefois, le style de son décor architectural se rattache plutôt au milieu du II^e s. Quant au porche occidental, son édification est attribuée, au plus tôt, au premier quart du II^e s. d'après les tessons de céramique piégés sous son sol de mortier. Ainsi, la construction du lieu de culte a pu être entamée dès les années 60, avec la mise en place du gros œuvre du quadriportique et du temple et s'est poursuivie, *a minima*, jusqu'aux décennies centrales du II^e s., lorsque les sols de mortier des galeries sont installés, ainsi que le décor du temple, et que le portique extérieur et le porche occidental sont mis en place (Barbe, 1865, p. 81-96 ; Naveau *et al.*, 1997, p. 143, p. 151, p. 166-177, p. 180-187 et p. 196-199 : séquences 5 à 7 ; Maligorne, 2006, p. 48-52 ; Maligorne, 2018, p. 118-120, p. 123-124 et p. 137-138).

Phase 4 (dernier quart du III^e s. – première moitié du IV^e s. de n. è.)

Les derniers aménagements sont mis en œuvre à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. Le sol du portique extérieur continue d'être entretenu durant cette période. L'entrée orientale est partiellement murée – et non complètement obturée, d'autant plus que le monument continue d'être fréquenté, cf. *infra* –, réduisant l'ouverture pratiquée dans le péribole de près de 2 m en largeur ; une imitation monétaire de la fin du III^e s., découverte dans le remblai sur lequel repose le perron associé à ce second état de l'entrée, fournit un *terminus post quem* utile.

La réfection de l'accès occidental est peut-être datée de la même période : après l'adjonction du porche, une probable marche, destinée à surélever le seuil de la porte pour compenser l'exhaussement progressif du sol extérieur, recouvre le seuil antérieur. La maçonnerie grossière qui constitue la fondation de la marche réemploie des blocs vraisemblablement issus des *ornamenta* du sanctuaire : des fragments à décor d'esses et plusieurs fragments d'une statue féminine assise y ont été piégés. D'après J. Naveau, cet aménagement, postérieur au début du II^e s., pourrait être contemporain du réaménagement de l'entrée principale du lieu de culte, bien qu'il soit impossible d'en être certain (Naveau *et al.*, 1997, p. 131-134, p. 139-140, p. 143 et p. 199 : séquence 8).

Aménagements non phasés

La prospection géoradar entreprise en 2019 a permis d'identifier une structure quadrangulaire (D), manifestement délimitée par des murs et mesurant près de 10 m de côté, localisée dans l'angle nord-est de la cour du sanctuaire des phases 3 et 4. On ignore si cette construction est contemporaine de ces phases ou bien si elle en est antérieure ou peut-être postérieure : son orientation diffère quelque peu de celle du quadriportique et on ne peut être certain, malgré leur proximité, de leur contemporanéité. Il pourrait s'agir d'une chapelle ; néanmoins, la présence d'une autre anomalie rectiligne, qui prend naissance au nord du temple et se dirige vers le nord-est, pour atteindre peut-être cette structure quadrangulaire, a conduit G. Caraire à émettre l'hypothèse, aussi, d'un bassin.

Au nord du temple A, une autre anomalie (F), cette fois-ci de plan globalement circulaire, mesure 12 à 13 m de diamètre (Caire, 2020, p. 18-19). Comme pour la précédente, on ne sait si elle est contemporaine du sanctuaire monumental ou si, éventuellement, elle en est antérieure. De fait, s'il ne s'agit pas d'un aménagement (bassin ou temple secondaire ?) des phases 3 ou 4, il est possible qu'elle marque l'emplacement d'un premier temple de plan circulaire, composé d'une *cella* dépourvue de galerie périphérique, rattaché à la phase 2, voire qu'elle corresponde à la tranchée d'implantation d'un bâtiment circulaire de la phase 1. Elle est d'ailleurs située dans la moitié occidentale et dans l'axe médian de l'espace délimité au sud et à l'ouest par la palissade de la période gauloise et au nord-est par l'anomalie, détectée en prospection géophysique, qui pourrait constituer son prolongement, et pourrait ainsi correspondre à l'édifice principal de l'enclos gaulois, avec toutes les réserves possibles (fig. 3).

Abandon et occupations postérieures

Les réaménagements observés durant la phase 4 semblent affecter un lieu de culte qui reste en activité au moins jusqu'aux décennies centrales du IV^e s. De fait, si les productions céramiques postérieures à la fin du II^e s. ne sont pas représentées parmi les tessons découverts en fouille – mais comme le notent G. Aubin *et al.* (2014, p. 224), il faudrait sans doute réétudier la collection de céramique –, les monnaies de la seconde moitié du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. sont cependant nombreuses. Il s'agit vraisemblablement d'offrandes déposées au sein du sanctuaire, plutôt que de pertes répétées : au moins 57 monnaies se rattachent à cette période, et même probablement davantage si l'on considère la trentaine de monnaies constantiniennes évoquée par H. Barbe. Une pièce au nom de Magnence (350-353) est la plus récente découverte dans l'enceinte du lieu de culte (cf. *infra*). Par ailleurs, l'aménagement d'un bâtiment thermal vers la fin du III^e s., ou au début du IV^e s., appuyé contre l'angle sud-est du péribole (cf. *infra*) et dont l'usage semble lié à celui du sanctuaire, constitue un argument supplémentaire pour considérer que ce dernier est toujours fréquenté à l'aube du IV^e s.

Une couche limoneuse contenant des fragments lapidaires et quelques débris de tuiles s'est manifestement formée après la fermeture du lieu de culte, au moment de sa destruction, progressive mais incomplète. Aucun témoin n'indique que le site est fréquenté durant les premiers siècles du Moyen Âge ; une monnaie émise à la fin du XV^e s. et des restes de céramique rose-bleue caractéristique du XVI^e s. et du XVII^e s. montrent en revanche que les ruines, transformées en carrière, ont été visitées, sinon habitées, au début de l'époque moderne (Naveau *et al.*, 1997, p. 199-200 : séquences 8 et 9).

▪ ***L'espace au sud du sanctuaire monumental et le probable temple B***

Un espace faiblement bâti se développe sur une surface d'environ 2 500 m² au sud du sanctuaire, bordé à l'ouest par la voie reliant Jublains à Avranches, au sud par la rue qui délimite l'espace urbain sur sa façade septentrionale et à l'est par une seconde rue – dont le tracé prolonge le portique extérieur du lieu de culte et relie ce dernier au probable *forum* et au théâtre, en passant le long des principaux édifices publics de la ville. H. Barbe signalait d'ailleurs l'existence d'une « place publique » aux abords du sanctuaire (Barbe, 1879, p. 525 ; Naveau *et al.*, 1997, p. 119, fig. 5), ce que semblent confirmer les résultats de la prospection géophysique conduite en 2019 à Jublains (Caraire, 2020, p. 20-21). Cette dernière opération a aussi confirmé l'existence de deux ensembles bâtis situés aux angles nord-est et sud-ouest de cet espace *a priori* vide, qui pourrait toutefois avoir accueilli une ou plusieurs sépultures (cf. *infra*). On ignore si une enceinte fossoyée ou maçonnée a délimité cet espace qu'on peut qualifier de place ou de cour.

Au nord-est de cette dernière, un bâtiment (E) est accolé au mur de péribole du grand sanctuaire ; partiellement fouillé par H. Barbe en 1903, il a été réétudié, dans sa partie septentrionale, lors des campagnes dirigées par J. Naveau. Cet édifice mesure 19,50 m de long pour 13 m de large ; ses murs sont couverts à l'extérieur d'enduits peints et une couche de mortier en tapisse le sol. À l'intérieur, appuyé contre le mur de péribole, un bassin rectangulaire (5 m x 3,70 m) est chauffé au moyen d'un hypocauste, alimenté par un foyer qui lui est accolé à l'est. L'aménagement hydraulique a été installé au droit d'un regard aligné avec une maçonnerie qui traverse le portique méridional, possible soubassement d'un petit canal construit auprès du puits du sanctuaire ; l'eau a ainsi pu être puisée dans le puits et versée dans le canal pour alimenter ensuite le bassin chauffé. Le bâtiment est construit au plus tôt en 120 de n. è., tandis que l'hypocauste paraît plus tardif, implanté dans un remblai qui contient 4 imitations radiées de la fin du III^e s. ou des premières années du IV^e s. Il a pu assurer une fonction thermique au plus tard dès la fin du III^e s., peut-être même avant, et a été interprété comme un *delubrum* utilisé pour la purification des fidèles avant de pénétrer dans l'enceinte religieuse. Une dizaine de monnaies provient de cette probable annexe du sanctuaire, qui a pu aussi constituer un lieu de dépôt d'offrandes, en plus des ablutions que l'on y restituait. Un second édifice, perpendiculaire au premier, longe la rue plus au sud et semble scindé en quatre salles, d'après les données issues des prospections aériennes et géophysiques ; long d'environ 20 m, il est large de 7,50 m et sa fonction n'est pas connue (Naveau *et al.*, 1997, p. 157-158 et p. 200).

À l'autre extrémité de la place ou de la cour, au sud-ouest, l'édifice identifié en 2019, situé à 20 m au sud du péribole du sanctuaire enclos, s'apparente à un autre temple (B), composé d'une *cella*, dont le sol est probablement maçonné, et d'une galerie périphérique toutes deux de plan carré ; est accolé, à l'est, une construction rectangulaire, divisée en deux espaces inégaux, qui pourrait former le grand vestibule – ou deux états successifs du vestibule – de ce probable temple. Le plan de cet édifice apparaît néanmoins comme original et si l'hypothèse d'un monument ou d'un enclos funéraire pourrait être émise, notamment en raison de la mise au jour d'une urne par H. Barbe dans ce secteur (cf. *infra*), une autre découverte qu'il a relatée invite plutôt à privilégier l'hypothèse d'un temple. En effet, l'un des édifices qu'il a explorés en 1865-1866 semble correspondre à la *cella* de ce probable bâtiment de culte, dont les vestiges sont aujourd'hui intégralement enfouis : il rapporte avoir découvert, aux abords du grand sanctuaire et « au carrefour de la place et d'une rue dont le pavage était encore visible [celle longeant la place à l'ouest ou au sud ?], un appartement de quatre mètres en carré, rattaché à d'autres constructions ». De fait, les mesures qu'il donne concordent avec les dimensions internes de la vraisemblable *cella* (environ 3,90 m) et, dans cet espace, il décrit avoir découvert un abondant mobilier : 50 figurines

ou fragments de figurines en terre blanche, représentant Vénus Anadyomène et 10 autres à l'image d'une déesse-mère allaitant deux enfants – en réalité davantage, cf. *infra* –, ainsi des objets de parure (« agrafes, épingles, boutons », dont une probable intaille) et une « certaine quantité » de restes malacofauniques, qualifiés de pétoncles. Aussi, quelques monnaies ont vraisemblablement été exhumées de cette petite construction, puisque H. Barbe considère qu'elle était déjà « ruinée à la fin du III^e s. », constat qui devait s'appuyer sur la découverte de numéraire bien daté (Barbe, 1879, p. 525). L'étude des débris de figurines, récemment publiée par A. Ledauphin, a montré que les 79 fragments qu'il a inventoriés et identifiés appartiennent *a minima* à une soixantaine d'objets (cf. *infra*), *a priori* complets à l'origine (Ledauphin, 2015, p. 367). Plutôt que de considérer cet édicule comme la « boutique d'un marchand de statuettes à l'usage des dévots et de petits bijoux pour les amateurs » (Barbe, 1879, p. 525), il semble plus plausible, à la suite d'A. Ledauphin, d'interpréter les divers objets qui en proviennent comme un lot d'offrandes, déposées au sein d'un temple dont l'archéologue mayennais aurait essentiellement fouillé la pièce centrale. De fait, il serait étonnant que les nombreuses figurines, dont les types sont globalement différents de ceux que l'on retrouve dans le sanctuaire monumental voisin, aient été vendus dans une boutique aux côtés de parures qui, quant à elles, constituent sans doute des objets ayant appartenu aux dévots. La date de construction du vraisemblable temple B n'est pas connue mais, au regard de la présence de murs maçonnés et si l'on se fie au *terminus ante quem* proposé par H. Barbe, il paraît plausible de le considérer comme contemporain de la phase 3, voire 2, du grand sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Quelques *graffiti* ont été incisés sur les enduits peints du péribole, ainsi que sur un moellon de tuffeau et sur un probable tronc monétaire, mais ils n'apportent pas d'indications quant à la divinité honorée (Naveau *et al.*, 1997, p. 191-194). Par ailleurs, plusieurs fragments d'une grande statue en calcaire coquillier stuqué, dont la hauteur restituée est supérieure à 2 m, proviennent des fouilles : ils appartiennent à l'image d'une déesse assise dans un fauteuil (**R.7**), interprétée par A. Rebourg comme la statue de culte du temple (Naveau *et al.*, 1997, p. 187-189). Néanmoins, l'hypothèse d'une représentation sculptée offerte par un fidèle, en guise d'ex-voto ou pour l'ornement du lieu de culte, ne doit pas être écartée, d'autant plus qu'une partie de ses fragments a été réutilisée dans une maçonnerie mise en place au plus tôt au début du II^e s., au moment d'une réfection du porche occidental. Il paraît ainsi étonnant que la statue de culte ait été détruite, et ses fragments réemployés, alors que le sanctuaire était encore en activité – à moins d'envisager une reconversion tardive du monument. Par ailleurs, H. Barbe mentionne avoir mis au jour, dans le secteur du temple, un fragment de statue en bronze, représentant l'extrémité d'un pied droit humain (Barbe, 1865, p. 92 et p. 178).

Des fragments de figurines en terre blanche, au nombre de 20, ont aussi été collectés lors des fouilles conduites par J. Naveau ; ils appartiennent *a minima* à 7 objets, représentant Vénus anadyomène, une autre déesse, Cucullatus ou Risus, un socle de buste, un possible édicule, un cervidé et un probable lion (M. Bonaventure, *in* Aubin *et al.*, 1997, p. 246 ; Ledauphin, 2015, p. 374). Au sein du temple B, ce sont 79 fragments, issus d'au moins une soixantaine de figurines, qui ont été inventoriés par A. Ledauphin : 47 éléments de Vénus anadyomène, 17 de déesses-mères, 2 de Minerve, 1 d'un dieu indéterminé, 1 d'un grotesque, 1 d'un enfant souriant, 1 d'un tireur d'épine, 1 d'un oiseau et 8 fragments indéterminés.

▪ Autres mobiliers

Dans le grand sanctuaire enclos, les niveaux épargnés par les explorations anciennes, souvent mal documentées, ont livré des objets dont la quantité varie en fonction des secteurs considérés. Une concentration remarquable de mobilier (tessons de céramique, restes fauniques, une monnaie, un ex-voto anatomique, 13 fibules, 3 bagues, 15 fragments de figurines en terre blanche et divers petits objets) a été observée sur une surface de 16 m², localisée aux abords septentrionaux du porche occidental ; la chronologie de ces objets couvre le I^{er} s. et le début du II^e s. de n. è. Quant aux mobiliers provenant de la *cella* du temple B, si l'édifice décrit par H. Barbe correspond bien à celui-ci, on ne connaît les modalités de leur enfouissement ; ils ont déjà été présentés *supra*.

Les mobiliers de facture gauloise, rattachés à la phase 1, méritent d'être décrits à part. Provenant en grande partie de niveaux de l'époque romaine ou des fouilles anciennes, ces objets ont plus rarement été mis au jour au sein de contextes datés de la fin de l'âge du Fer. C'est le cas de 3 pièces d'armement en fer, parmi les 31 objets de cette catégorie qui ont été inventoriés par Th. Lejars. Ce lot est dominé par 22 épées, aux côtés desquelles figurent 8 fers de lance et un *umbo* de bouclier. Une épée quasi complète a volontairement été ployée et deux autres fragments de ce type d'arme ont aussi été pliés. La majorité de ces objets peut être datée de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne, soit au début du III^e s. ou à la fin du IV^e s. av. n. è., tandis que d'autres se rattachent plus probablement à La Tène moyenne, soit dans le courant du III^e s. ou au début du II^e s. av. n. è. H. Barbe écrit que « beaucoup de fers de javelots et de flèches » ont été exhumés du secteur du temple avant 1865, mais on ne peut être certain qu'il s'agit bien d'armes laténiennes (Barbe,

1865, p. 178). Une possible agrafe de ceinturon et 4 anneaux (issus de chaînes de suspension de fourreau ?) peuvent aussi compléter l'équipement militaire gaulois (Lejars, 1997). Un fragment de bracelet en verre bleu, caractéristique d'une période s'étirant de la fin du III^e s. au milieu du I^{er} s. av. n. è., constitue un objet de parure gaulois peut-être déposé dans le sanctuaire préromain. Quant à la céramique du second âge du Fer, elle a vraisemblablement été fabriquée entre le III^e s. (ou la fin du IV^e s.) et le I^{er} s. av. n. è. : les formes issues des fouilles dirigées par J. Naveau sont essentiellement attribuées à La Tène finale, mais plusieurs décors estampés renvoient plutôt à La Tène moyenne, voire à la fin de La Tène ancienne (J.-Ph. Bouvet, *in* Aubin *et al.*, 1997, p. 222-240).

En ce qui concerne l'époque romaine, la vaisselle en terre cuite, abondante et variée, se compose de formes produites au cours des deux premiers siècles de notre ère ; de rares tessons témoignent aussi de l'utilisation de récipients en verre (B. Debien et J. Naveau, *in* Aubin *et al.*, 1997, p. 240-253). Les restes osseux et les coquillages sont nombreux dans l'amas de mobilier localisé au nord du porche occidental, mais ils sont également représentés de manière plus éparse sur le reste du site ; non étudiés, ces rejets sont essentiellement issus de porcs et, pour la malacofaune, d'huîtres et de quelques valves de moules, de coques, de coquilles Saint-Jacques, de palourdes, de patelles et de bigorneaux (Naveau *et al.*, 1997, p. 194).

Environ 150 monnaies romaines ont été collectées sur le site depuis le XIX^e s., mais seulement 94 d'entre elles (**fig. 5**), dont 78 ont été découvertes lors des fouilles récentes (1986-1991), ont pu être identifiées avec précision par G. Aubin (*in* Aubin *et al.*, 1997, p. 215-222). Dans le détail, 2 pièces républicaines et 93 d'époque impériale, émises entre les règnes d'Auguste et de Magnence (350-353), sont inventoriées. D'un point de vue général, la grande majorité de ce numéraire a été produite à la fin du III^e s. ou durant la première moitié du IV^e s. : 14 pièces correspondent à des émissions du I^{er} s., 20 du II^e s., 1 de la première moitié du III^e s., 51 de la seconde moitié du III^e s. (dont 43 imitations radiées) et 6 de la première moitié du IV^e s., auxquelles s'ajoutent vraisemblablement plus de 30 monnaies « à l'effigie des Constantins » signalées plus anciennement par H. Barbe (1865, p. 96). Par ailleurs, un bloc creusé dans sa partie supérieure en forme d'entonnoir et porteur d'une inscription dont la lecture reste incertaine, provenant de la partie sud de la galerie extérieure, est interprété comme un probable élément de tronc monétaire, qui aurait été installé près de l'entrée du lieu de culte (Naveau *et al.*, 1997, p. 191-192).

Les objets de parure sont aussi relativement nombreux, en particulier les fibules, dont les 17 exemplaires sont datés de la période augustéenne à la fin du I^{er} s., voire du II^e s. La liste des objets de ce domaine comprend également 6 bagues, dont une miniature, une intaille, 2 perles en verre, 2 épingles en os, un bracelet en alliage cuivreux et un fragment de bracelet en lignite (E. Hodebourg de Verbois, E. Mare et J. Naveau, *in* Aubin *et al.*, 1997, p. 246-253).

Parmi les petits objets identifiés, peuvent être mentionnés un unique ex-voto anatomique en forme d'yeux, confectionné à partir d'une tôle de bronze ; un ustensile domestique (risonnier ou pelle à feu ?), deux appliques, une clef et un lingot en fer ; des appliques en alliage cuivreux ; 6 pions en verre, terre cuite ou os ; une garde de poignard en os ; 3 éléments décoratifs de courroie de harnachement ; une fusaiöle en terre cuite (Lejars, 1997 ; J. Naveau, *in* Aubin *et al.*, 1997, p. 251-253 ; Mortreau, 2019, p. 547-548).

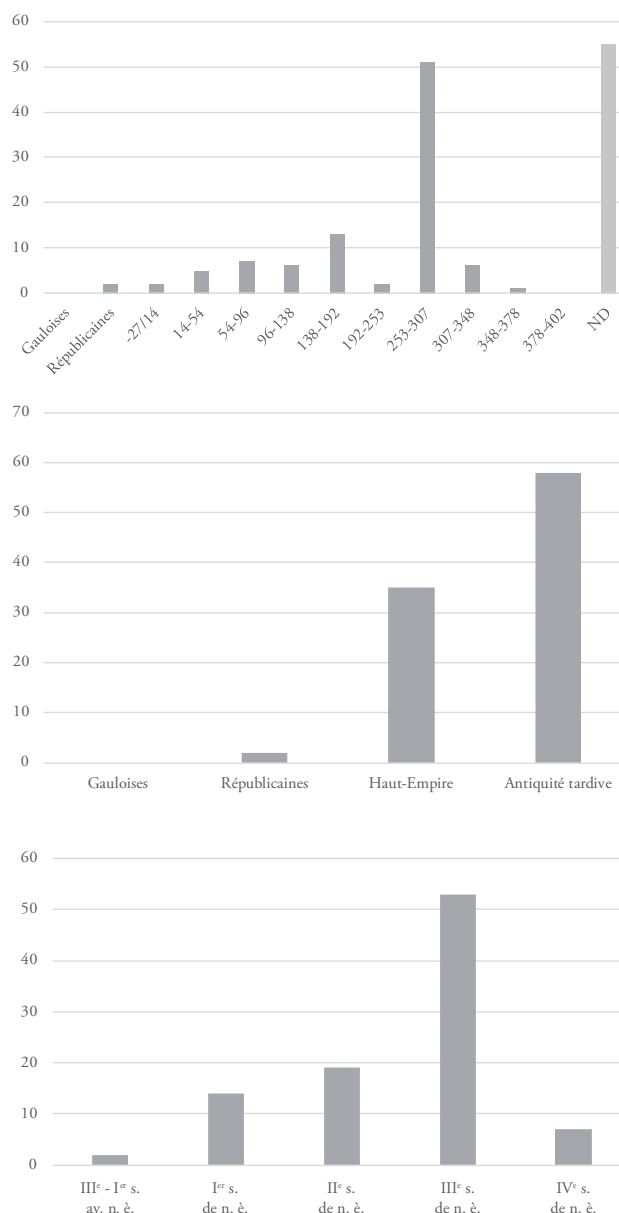


Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Bâti en périphérie septentrionale du chef-lieu des Diablintes, Jublains/*Noviodunum*, le lieu de culte de la Tonnelle présente une position centrale au sein de la cité. Il n'est distant que de 30 m de la rue qui délimite l'aire urbaine au nord et est bordé, à l'ouest, par une voie quittant la capitale de la *civitas* en direction du nord-ouest, vers la cité des Abrincates et leur chef-lieu Avranches (Naveau, 1997a, p. 50, fig. 18).

▪ *Environnement proche*

La ville antique de Jublains, à laquelle se rattache le lieu de culte suburbain, a succédé à une agglomération gauloise : les premiers aménagements fossoyés reconnus en fouille sont datés vers 120 av. n. è., mais d'autres mobiliers recueillis hors contexte, sur l'ensemble du site, ont été attribués à La Tène moyenne, voire à la fin de La Tène ancienne pour des objets issus du sanctuaire ici étudié. Ce dernier pourrait donc avoir conditionné le développement d'un habitat groupé à Jublains (Bocquet, Le Goff, 2016). Bien que l'occupation se poursuive sans interruption de la fin de l'âge du Fer au début du Haut-Empire, il faut attendre la seconde moitié du I^{er} s. pour que la voirie et la parure monumentale de *Noviodunum* se développent véritablement : la trame viaire orthogonale divise alors une aire urbaine assez peu étendue, de l'ordre d'une vingtaine d'hectares, qui, en outre, n'a probablement pas été lotie dans sa totalité (fig. 6). Les principaux édifices publics sont alignés sur un même axe et encadrés par deux rues parallèles qui relient le sanctuaire périurbain et le théâtre. En effet, ces deux monuments sont respectivement installés aux extrémités septentrionale et méridionale du cadre rectangulaire dessiné par le réseau viaire. Le *forum*, probablement au centre de la ville, a été exploré anciennement et n'est pas précisément daté – il ne peut toutefois être antérieur au règne de Tibère (Barbe, 1879, p. 526) –, mais son emprise a pu être définie avant la création des rues, donc au plus tard au milieu du I^{er} s. ; il est bordé au nord par un sanctuaire sans doute public, situé à moins de 200 m au sud de celui qui fait l'objet de cette notice (S.33). Deux autres lieux de culte ont récemment été découverts dans les quartiers nord de la ville, à l'issue d'une prospection géoradar : l'un, modeste, est situé à 40 m au sud de celui-ci (S.35) et l'autre, plus étendu car il occupe peut-être un îlot entier, en est distant d'environ 100 m (S.34). Les thermes, à l'extrémité méridionale de l'aire urbaine, sont construits au plus tôt sous le règne de Vespasien (69-79), et le théâtre présente deux phases de construction, mal datées. Au sud-ouest de la ville, un grand entrepôt, surveillé par une garnison et protégé par un système d'enceintes, est bâti dans le courant du III^e s. puis est progressivement fortifié à la fin du même siècle, en réemployant notamment des blocs issus de monuments publics de la ville, alors désaffectés. Par ailleurs, des quartiers urbains sont peu à peu délaissés, dans le courant du IV^e s., tandis que s'y implantent des nécropoles à inhumation. *Noviodunum* apparaît une dernière fois dans la *Notitia Galliarum*, à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant, en tant que capitale des Diablintes, statut qu'elle perd peu de temps après : le territoire de la *civitas* est alors englobé dans l'évêché du Mans, vraisemblablement dès la création de celui-ci (Naveau, 1997b ; Bocquet, Naveau, 2004 ; Maligorne, 2006, p. 30-32 ; Naveau, 2006).

Le sanctuaire suburbain, dont l'orientation est décalée de 6° par rapport à celle de la trame urbaine, est séparé des îlots septentrionaux de la ville par une rue, parallèle au mur de péribole sud, située à une trentaine de mètres au sud-sud-est ; à l'instar des autres axes de circulation importants de l'agglomération, sa chaussée est empierrée. Au nord, la limite de la ville était peut-être aussi matérialisée par un fossé, large de 2 m à l'ouverture et profond de 0,50 m, remplacé dans un second temps par un mur qui en reprend le tracé exact, ces deux structures ayant été repérées au sud-est du lieu de culte, à une distance de 3 à 4 m au nord de la rue ; J. Naveau ne précise toutefois pas si ces structures ont été identifiées sur la probable place qui accueille le temple B, ou bien si elles ont été mises en évidence plus à l'est, au-delà de la rue bordée par le bâtiment c (Naveau, 1997b, p. 76 et p. 79-80 ; Naveau *et al.*, 1997, p. 115).

Par ailleurs, les vestiges d'une nécropole ont été observés par H. Barbe aux abords occidentaux et méridionaux du sanctuaire, entre ce dernier et la rue. La probable place, entre les quartiers nord de la ville et le lieu de culte périurbain, a ainsi pu accueillir aussi des sépultures, puisque l'archéologue diablinte rapporte y avoir découvert une urne, remplie de cendres et enfouie dans une fosse couverte de briques, et d'un bloc sculpté, représentant un visage barbu, peut-être issu d'un monument funéraire ; d'autres vases en terre cuite similaire proviennent des abords méridionaux et occidentaux du péribole, mais en l'absence de description, on ne peut être sûr qu'il s'agisse bien d'urnes funéraires (Barbe, 1865, p. 89-91). Quoi qu'il en soit, l'espace destiné à l'inhumation de restes humains pourrait se poursuivre à l'ouest, mais aussi à l'est du lieu de culte, dans un secteur *a priori* non bâti, où l'on a mis au jour une fosse contenant un vase écrasé et, à 150 m plus à l'est, un pot intact, qui a pu servir d'urne, aux côtés de nombreux débris de céramique (Naveau, 1997b, p. 73 ; Naveau *et al.*, 1997, p. 117).

Selon toute vraisemblance, la proche campagne du chef-lieu, au nord de la ville, est occupée par plusieurs établissements ruraux. En témoigne, dans les environs du grand sanctuaire périurbain, du mobilier antique ramassé au Champ-Martin, à une centaine de mètres à l'ouest, et au Pré des Cures, à plus de 200 m au nord (Naveau, 1997b, p. 104).

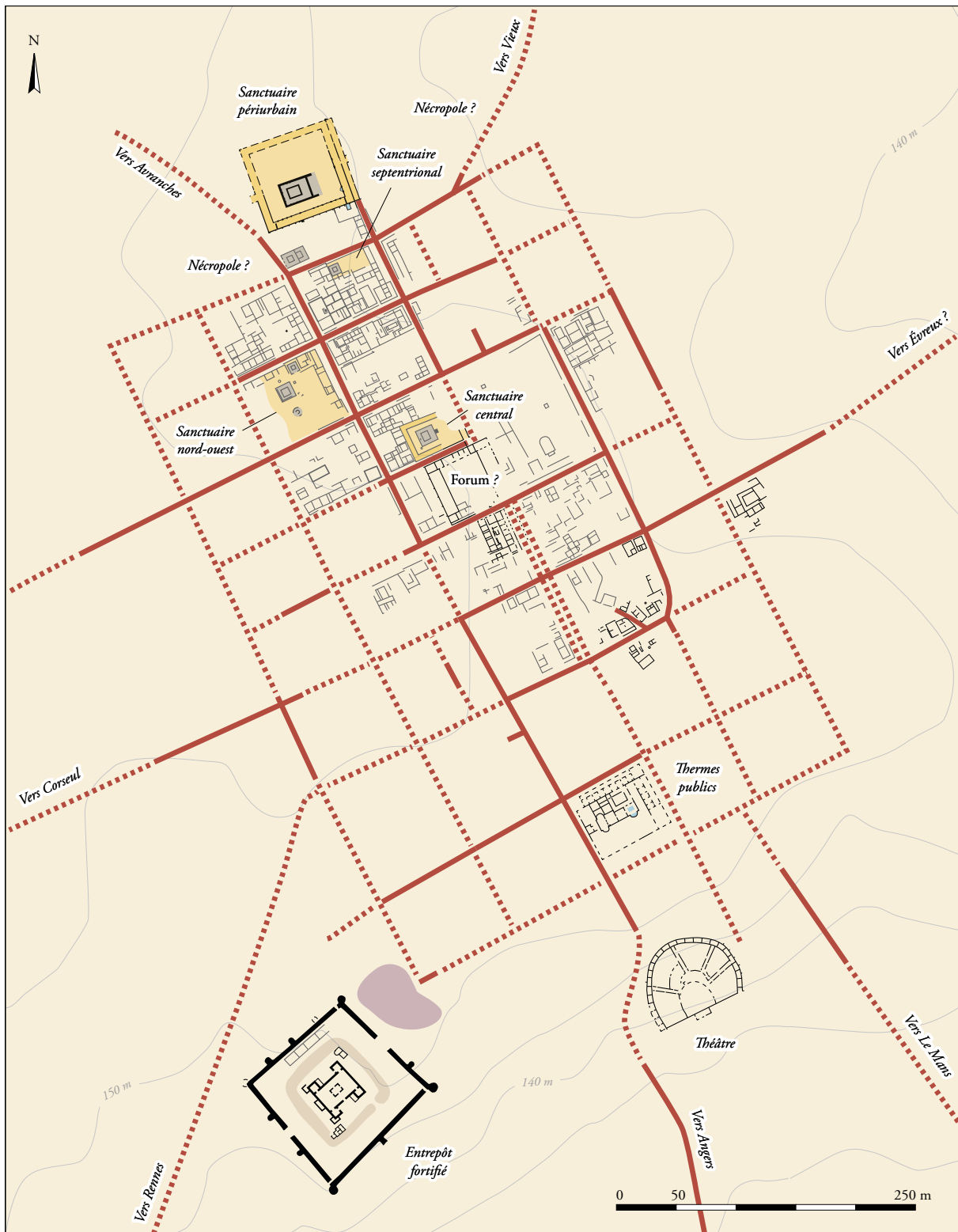


Fig. 6 : la ville de Jublains/Noviodunum durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Naveau, 1997b, p. 74, fig. 8 et p. 78, fig. 10 et Caraire, 2020, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire suburbain de Jublains, dont les origines remontent probablement à la fin du IV^e s. ou au début du III^e s. av. n. è., a pu favoriser la naissance d'un habitat groupé laténien. En effet, dès cette période (phase 1), des armes, pour certaines rendues inutilisables, sont vraisemblablement déposées au sein d'un espace dont l'organisation ne peut pas être restituée, peut-être aux côtés de céramiques et de parures ; en l'état des connaissances, les autres aménagements d'époque gauloise paraissent se développer plus tardivement à Jublains, ce qui ferait du lieu de culte l'occupation la plus ancienne du site. L'aire où se déroulent les rituels est probablement enserrée par une palissade dès la fin de l'âge du Fer – ou, au plus tard, durant la phase 2, au cours de la période augustéenne et la première moitié du I^{er} s. de n. è. –, mais la

zone fouillée n'a permis d'en appréhender que sa limite méridionale ; la récente campagne de prospection géophysique a révélé l'existence, plus au nord, d'autres possibles structures anciennes, dont le rattachement à cette première phase n'est toutefois qu'hypothétique.

Le devenir du lieu de culte au début du Haut-Empire (phase 2), alors que Jublains/*Noviodunum* devient capitale de cité, reste peu documentée. La palissade est détruite vers la première moitié du I^{er} s. de n. è., ou peut-être avant, tandis que l'une des principales rues qui traversent l'habitat groupé y aboutit. Le site continue d'être fréquenté, mais seuls de rares aménagements y ont été identifiés et les objets associés, peu abondants, ne sont guère caractéristiques des sanctuaires de la période julio-claudienne, souvent riches en mobiliers. Doit-on pour autant considérer que le lieu de culte est abandonné ? Il est possible que la fouille réalisée entre 1986 et 1991 ait été pratiquée en limite du sanctuaire du début de l'époque romaine, peut-être décalé de quelques mètres vers le nord, dans le secteur de l'enclos palissadé et à l'emplacement d'une anomalie circulaire, repérée lors de la prospection géoradar et qui, éventuellement, pourrait relever d'un premier temple.

La construction d'un lieu de culte monumental, lors du dernier tiers du I^{er} s. de n. è., argumente aussi en faveur d'une continuité des pratiques religieuses : il semble peu plausible que ce sanctuaire d'époque romaine ait été bâti dans un espace autrefois fréquenté pour les besoins religieux d'une communauté urbaine mais désaffecté depuis plusieurs décennies, à moins d'envisager que l'emplacement de ce lieu de mémoire ait été préservé aux abords de la ville, jusqu'à l'édification du sanctuaire monumental. En tout état de cause, l'aménagement de ce dernier constitue une étape majeure dans l'évolution du site : d'une emprise au sol considérable, supérieure à un demi-hectare, l'enceinte à vocation religieuse est dès lors équipée d'un quadriportique et d'un temple (A) aux dimensions considérables (phase 3). Installé dans la moitié méridionale de la cour, et non en son centre, le temple laisse place, au nord, à un espace propice aux rassemblements – à moins d'envisager qu'un temple antérieur, resté en élévation au début des travaux, ait contraint l'emplacement de l'édifice monumental, ou que l'on avait prévu, à l'origine, de construire un second édifice de culte qui n'aurait jamais vu le jour. Quoi qu'il en soit, le caractère monumental, la richesse des décors, la variété des matériaux employés et la mise en œuvre d'un ordre corinthien témoignent sans aucun doute d'un statut public : le sanctuaire, implanté aux portes du chef-lieu et le long de l'une des voies majeures du territoire diablinte, accueille vraisemblablement la principale divinité du panthéon de la *civitas*, dont l'identité n'est pas connue. Il constitue l'un des édifices majeurs de *Noviodunum* et, « situé au départ de l'axe nord-sud de la ville, [il] est l'un des pôles de la trame des rues, l'autre étant le théâtre, et paraît ainsi commander le plan urbain » (Naveau *et al.*, 1997, p. 201). Malgré son importance, son chantier de construction a manifestement duré plusieurs décennies, étant tributaire, sans doute, des disponibilités financières des élites urbaines. À ses abords immédiats, au sud, entre la rue qui marque la limite septentrionale de la ville et son périmètre, existe vraisemblablement une place dans l'angle de laquelle se dresse un autre probable temple (B) qui, s'il s'agit bien de l'édifice exhumé par H. Barbe au milieu du XIX^e s., a livré de nombreuses offrandes, en particulier des figurines en terre blanche et des objets de parure. Plus à l'est, d'autres constructions, dont l'usage n'est pas connu mais qui devaient être utilisées dans le cadre des cultes pratiqués dans ce quartier, ferment cet espace.

Les mobiliers, abondants durant les deux premiers siècles de notre ère, disparaissent quasiment à l'aube du III^e s. Néanmoins, les nombreuses monnaies émises à la fin du III^e s. et au début du IV^e s., retrouvées en divers points du site, témoignent d'une fréquentation encore active du lieu de culte au début de l'Antiquité tardive. Les aménagements les plus récents, notamment le bouchage partiel de l'entrée principale du sanctuaire et la construction d'un bassin chauffé en bordure du périmètre, témoignent par ailleurs de son entretien durant cette période, qui s'achève vers le milieu du IV^e s., alors que la ville semble connaître un délaissement progressif.

6 – Bibliographie

Aubin *et al.*, 1997 – AUBIN G., BONAVENTURE M., BOUVET J.-Ph., DEBIEN B., HODEBOURG DE VERBOIS E., MARE E., NAVEAU J., « Le mobilier du sanctuaire de Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 215-253.

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Barbe, 1865 – BARBE H., *Jublains (Mayenne). Notes sur ses antiquités, époque gallo-romaine, pour servir à l'histoire et à la géographie de la ville et de la cité des Aulercs-Diablintes*, Le Mans, Monnoyer ; Mayenne, Derenne, 2 vol., 200 p. et 12 pl.

Barbe, 1879 – BARBE H., « Jublains. Notes sur les antiquités – époque gallo-romaine », *Congrès archéologique de France*, 45^e session, 1878, Le Mans et Laval, p. 523-545.

Bocquet, Le Goff, 2016 – BOCQUET A., LE GOFF E., « L'occupation gauloise de Jublains », in FICHTL St., LE GOFF E., MATHIAUT-LEGROS A., MENEZ Y. (dir.), *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, catalogue d'exposition (musée archéologique départemental de Jublains, 30 avril 2016 – 31 mars 2017), Jublains, musée archéologique départemental de Jublains, p. 115-120.

Bocquet, Naveau, 2004 – BOCQUET A., NAVEAU J., « Jublains (Mayenne), capitale d'une cité éphémère », in FERDIÈRE A. (dir.), *Capitales éphémères : des capitales de cité perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, actes de colloque (Tours, 6-8 mars 2003), Tours, Fédération pour l'édition de la revue archéologique du Centre de la France (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 25), p. 173-182.

Caraire, 2020 – CARAIRE G., *Prospections géoradar sur l'agglomération antique de Jublains. Campagne 2019*, rapport de prospection géophysique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 47 p.

Cormier, 2008 – CORMIER S., *Les décors antiques de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Synthèse sur l'architecture d'applique dans les territoires des Aulerques (I^{er} siècle – III^e siècle après J.-C.)*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, 2 vol., 536 p. et annexes.

Ledauphin, 2015 – LEDAUPHIN A., « Les figurines en terre cuite gallo-romaines dans les cités des Aulerques Cénomans et Diablintes », in RAUX St., BERTRAND I., FEUGÈRE M. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, actes de la table-ronde européenne *instrumentum* (Lyon, 18-20 octobre 2012), Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Monographie *Instrumentum*, 51), p. 357-374.

Lejars, 1997 – LEJARS Th., « Le mobilier métallique de Jublains et l'hypothèse d'une occupation à l'époque gauloise », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 203-213.

Loiseau, 2009 – LOISEAU Chr., *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er} – III^e s. après J.-C.)*, thèse de doctorat, Le Mans, université du Maine, 2 vol., 591 p. et 281 p.

Maligorne, 2006 – MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 229 p.

Maligorne, 2015 – MALIGORNE Y., « Le décor architectonique d'un sanctuaire poliade : l'exemple de Jublains », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 158-161.

Maligorne, 2018 – MALIGORNE Y., « Le décor architectonique dans les cités de l'ouest de la Gaule d'Auguste aux Sévères », *Aremorica*, 9, p. 103-150.

Mortreau, 2019 – MORTREAU M., « Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire : un état des lieux », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.)*. La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 545-573.

Naveau, Pivette, 1994 – NAVEAU J., PIVETTE B., « Le temple de Jublains (Mayenne) et la circulation de l'eau dans les sanctuaires gallo-romains », in GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, actes du colloque d'*Argentomagus* (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, musée d'Argentomagus, p. 99-103.

Naveau, 1997a – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

Naveau, 1997b – NAVEAU J., « Urbanisme et occupation du sol à Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 65-111.

Naveau, 2006 – NAVEAU J., « Le sanctuaire suburbain de Jublains (Mayenne) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 195-204.

Naveau, 2015 – NAVEAU J., « Sanctuaire suburbain, Jublains (Mayenne) », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 118-122.

Naveau et al., 1997 – NAVEAU J., avec des contributions de BARBET A., BLOT M.-Chr., BOST J.-P., GROETEMBRIL S., OLIVIER A., PIVETTE B., REBOURG A., « Le sanctuaire suburbain de Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 115-202.

Naveau (dir.), 1997 – NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), 352 p. et pl. h.-t.

Péchoux, 2010 – PÉCHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 18), 500 p.

S.33 – Jublains (Mayenne), la Tonnelle – Sanctuaire central

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 440540 ; Y = 6801135

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une prospection géoradar, réalisée en 2019 par G. Caraire (Analyse Géophysique Conseil) et sur initiative d'A. Bocquet¹ (service recherche et monuments historiques du département de la Mayenne), a conduit à la découverte de plusieurs lieux de cultes établis dans la moitié nord de la ville antique de Jublains (Cairaire, 2020). L'opération, entreprise sur une surface de 7,75 ha, a notamment confirmé la présence d'un sanctuaire localisé au cœur de l'agglomération, dans l'angle sud-est d'un îlot bordant probablement le *forum* sur son flanc nord. De fait, des clichés aériens

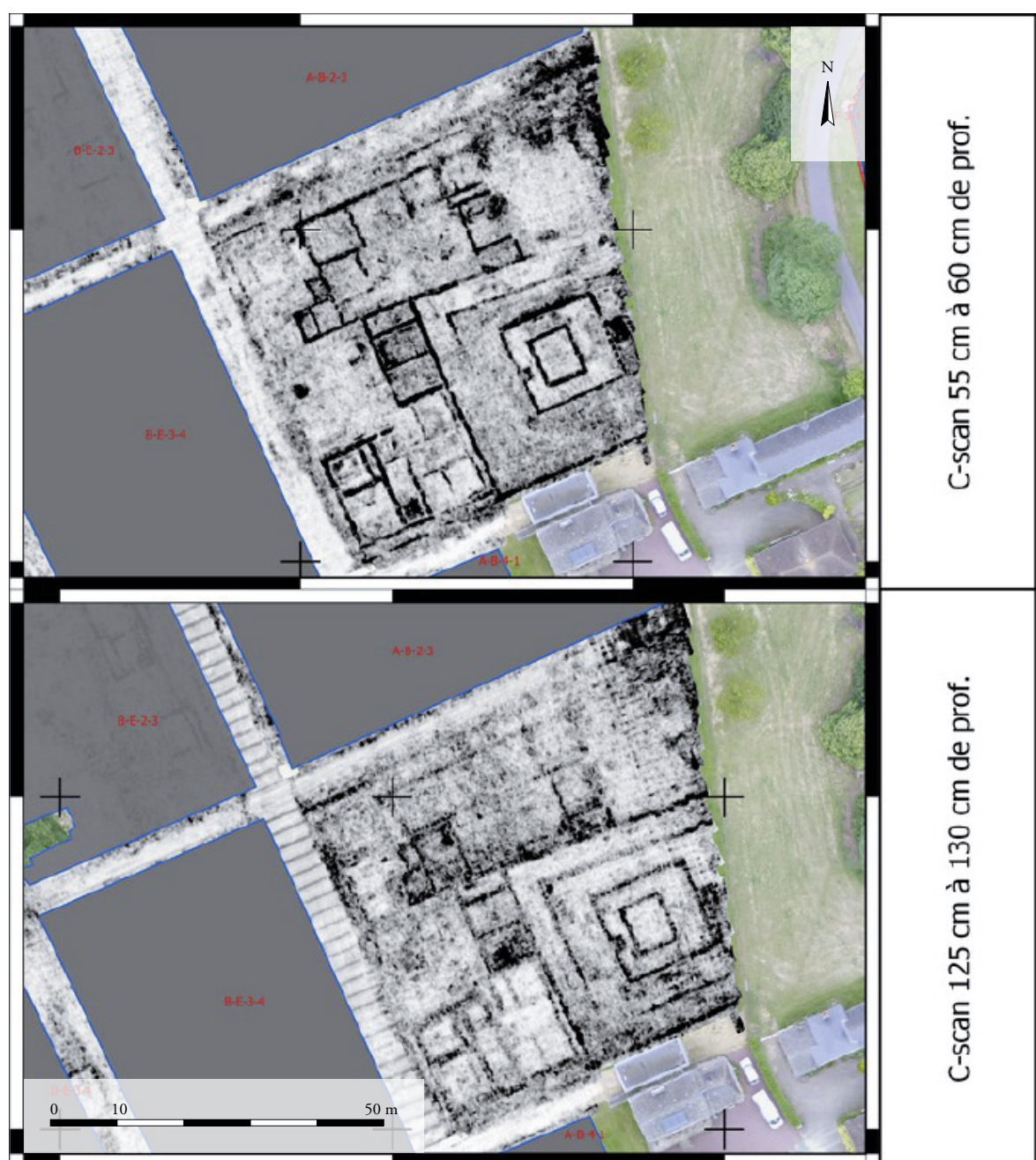


Fig. 1 : carte des anomalies détectées lors de la prospection géoradar. D'après Cairaire, 2020, p. 30, fig. 26.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir communiqué les résultats inédits de ces prospections et de m'avoir autorisé à rédiger les notices des sanctuaires qui ont pu être identifiés grâce à cette méthode.

pris en 1989 et une première campagne de prospection géophysique, réalisée entre 1993 et 1995, à l'initiative de Jacques Naveau (service départemental d'archéologie de la Mayenne), avaient permis d'identifier le plan d'un vraisemblable temple et d'une enceinte entourant l'aire sacrée qui lui est associée (Naveau, 1997, p. 96-97, îlot A-B-3-4). Grâce aux résultats de la campagne de 2019, le plan précis des deux tiers ouest du lieu de culte et des bâtiments adjacents a pu être dressé, tandis que son extrémité orientale est située hors de la zone couverte par les prospections récentes (**fig. 1**). En revanche, son angle sud-est a été dégagé entre 1865 et 1867 et brièvement décrit par H. Barbe, qui avait étudié l'édifice voisin, situé directement au sud et aujourd'hui interprété comme le probable *forum* de la ville (**fig. 2**) (Barbe, 1879, p. 526-529). Enfin, signalons la présence, dans cet îlot et, selon J. Naveau, au sud-est du temple, d'une butte de terre haute de 1,50 m et mesurant 8 à 9 m de diamètre, « la Tonnelle », plantée de tilleuls qui alternent avec des fûts de colonnes, décrite à plusieurs reprises au XIX^e s. et aujourd'hui disparue (Naveau, 1997, p. 97). Elle protégeait probablement des vestiges qui n'ont pas été identifiés lors de la prospection géophysique de 2019 – à moins qu'il ne s'agisse du temple lui-même, ou du moins de sa *cella*, qui mesure 8 m de long pour moins de 7 m de large ?

▪ Implantation topographique

La ville antique de Jublains a été fondée sur un plateau situé à l'écart des cours d'eau, faiblement incliné vers le sud-est. Établi au centre de l'agglomération, ce sanctuaire ne s'inscrit ainsi pas en position dominante.

2 – Présentation des vestiges

L'examen des cartes des anomalies dressées à l'issue de la prospection géoradar (Caraire, 2020, p. 29-30 et p. 43) et, dans une moindre mesure, du plan dessiné par J. Naveau à partir de clichés aériens (Naveau, 1997, p. 97, p. 38) et de celui publié par H. Barbe (1879, p. 527) permet de restituer, à l'exception de son angle nord-est, le plan global du sanctuaire (**fig. 3**). Délimitée par une enceinte maçonnée de plan trapézoïdal, son aire sacrée est bordée de portiques, larges, à l'intérieur, de près de 3,50 m, qui l'encadrent *a minima* au nord, à l'ouest et au sud. À l'est, dans la zone qui n'a pas été prospectée en 2019, l'existence d'un quatrième portique semble confirmée par la figuration, sur le plan publié par H. Barbe, d'une galerie large d'environ 4 m, dont le sol est quadrillé, à l'instar de celui des longues salles du vraisemblable *forum* voisin, qu'il décrit comme couverte de « béton ou ciment rose » (Barbe, 1879, p. 527). Toutefois, sur ce plan, cette galerie ne semble pas communiquer, à l'ouest, avec le portique méridional du sanctuaire, et elle paraît ouverte sur l'espace situé au sud (la rue séparant le lieu de culte du *forum* ?). Il est possible que le mur fermant la galerie au sud n'ait pas été dégagé, ou représenté, ou bien qu'un accès ait réellement existé entre celle-ci et la probable rue adjacente. Quant à l'absence d'ouverture apparente entre les portiques est et sud du lieu de culte, elle pourrait s'expliquer par une élévation différente – et donc plus monumentale – du premier, ou par le dédoublement de la galerie en façade orientale du sanctuaire, en vue de monumentaliser son entrée. Ainsi, dans ce second cas, la galerie qui a été partiellement dégagée par H. Barbe borderait un autre portique parallèle, situé à l'ouest et qui, lui, communiquerait avec la galerie méridionale. J. Naveau signale la mise au jour d'un sol de mortier blanc, « au pied » du mur septentrional du péribole, mais il ne précise pas si ce sol bétonné est situé à l'intérieur de l'enceinte, où il correspondrait alors à celui du portique septentrional, ou s'il a été reconnu à l'extérieur, dans l'espace qui

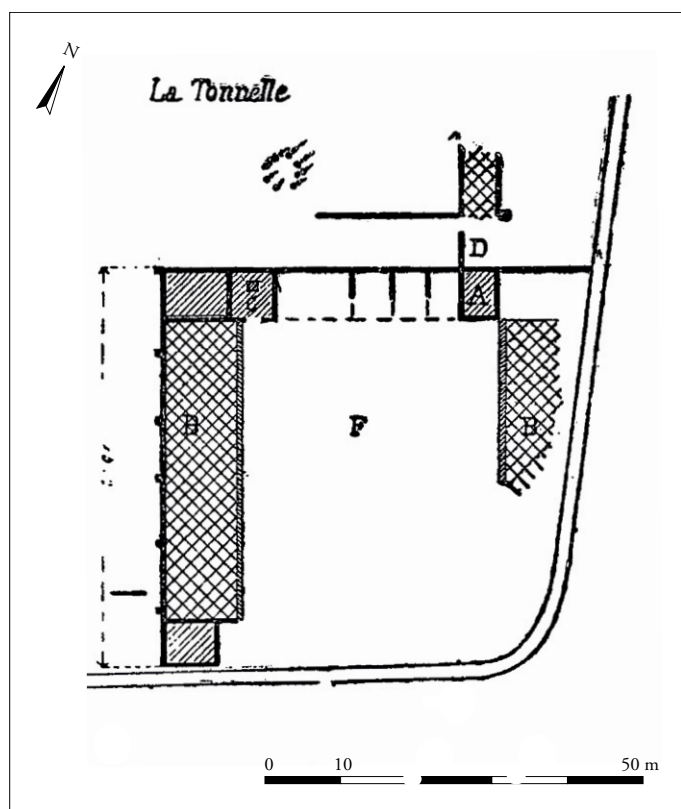


Fig. 2 : relevé du monument de la Tonnelle, interprété comme le forum de Jublains, et de l'angle sud-est du sanctuaire. D'après Barbe, 1879, p. 527.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 50 x 32 m (soit +/- 1 500 m ²)
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 15,50 x 14,50 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	Quadriportique

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

borde le sanctuaire au nord (Naveau, 1997, p. 97). Par ailleurs, près de l'angle sud-est du sanctuaire, au droit de son vraisemblable portique oriental (au point D de son plan), H. Barbe signale avoir découvert de « nombreux morceaux de sculptures en bas-reliefs, qu'on a trouvés brisés et incomplets, mais faciles à reconnaître pour avoir fait partie du décor d'une porte, à l'entrée D d'une galerie » (Barbe, 1879, p. 526-527). On ignore si ces éléments sculptés appartiennent au décor du lieu de culte ou du vraisemblable *forum* voisin, puisque l'archéologue mayennais reste vague au sujet de l'emplacement précis de leur découverte, situé entre ces deux monuments. Il rapporte aussi avoir mis au jour, « autour » du *forum*, des « grands débris d'architecture », parmi lesquels il mentionne une base et un chapiteau de colonne toscane, dont le fût mesure 0,52 m de diamètre (Barbe, 1879, p. 528).

Installé au fond de la cour sacrée, à l'ouest, dont il occupe l'essentiel de l'espace, le temple A présente un plan proche du carré ; il est doté d'une *cella* centrale, rectangulaire, entourée d'une galerie périphérique, plus large à l'est que sur les trois autres côtés. Une anomalie accolée à l'est du bâtiment de culte, dans son axe de symétrie, matérialise sans doute l'emplacement d'un escalier d'accès, si le temple est dressé sur un podium, ou d'un porche solennisant son entrée principale. Une autre anomalie, visible dans la partie médiane de la galerie occidentale, est plus difficile à interpréter – s'agit-il d'une base de statue ou d'un autre aménagement dressé dans cet espace de circulation ? La seule autre structure clairement identifiable de la cour sacrée, outre le temple, est un édicule (ou un puits ?) de plan probablement elliptique, mesurant moins de 2 m de diamètre, situé au pied de l'angle sud-ouest de ce dernier. Quant aux bâtiments accolés au péribole, mais situés en dehors de ce dernier, au nord et à l'ouest, on ne peut exclure qu'ils aient été reliés à l'un des portiques du sanctuaire par un ou par plusieurs accès qui n'auraient pas été identifiés, bien qu'ils puissent également relever d'ensembles complètement indépendants de l'aire sacrée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Au point D de son plan, H. Barbe écrit avoir découvert un autel, aujourd'hui conservé au musée archéologique de Jublains, sur lequel était encore visible, au moment de sa découverte et sur l'une de ses faces, une inscription qui a été lue : « *Aug(usto) Deo Iovi Optimo Maximo [---]* » (Barbe, 1879, p. 529 ; Mowat, 1879, p. 257-258 et pl. h.-t. ; *CIL* XIII, 3184 ; *I.31*). Cet objet, en grès, mesure 0,87 m de haut et est aussi orné de rosaces qui agrémentent plusieurs de ses faces (Naveau, 1998, p. 100). En raison du lieu de sa découverte, situé entre le sanctuaire et le probable *forum*, on ne sait s'il provient du premier ou du second monument, voire d'un autre espace de la ville, depuis lequel il aurait été extrait et réemployé, puisque son contexte stratigraphique n'est également pas précisé et pourrait être tardif. Il serait alors imprudent de considérer que le temple A ait été dédié à Jupiter Très Bon Très Grand, bien que cette hypothèse mérite d'être émise.

▪ Autres mobiliers

Aucun autre mobilier n'est documenté pour ce site.

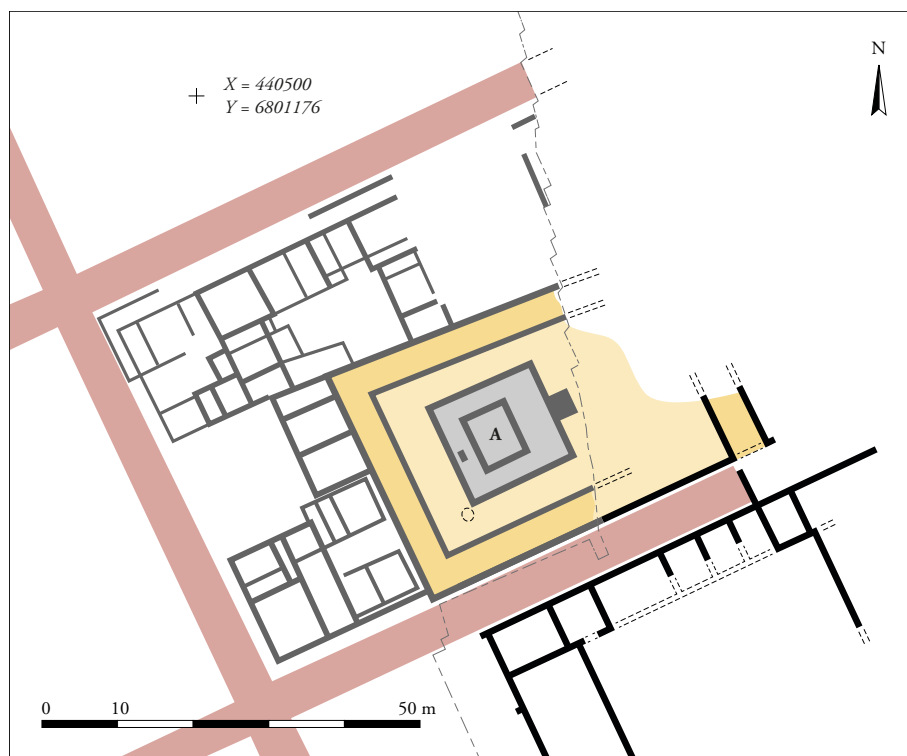


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Barbe, 1879, p. 527 et Caraire, 2020, p. 30, fig. 26 et p. 43, fig. 39.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte est situé dans les quartiers situés au cœur de la ville de Jublains/*Noviodunum*, chef-lieu des Aulerques Diablintes, implanté dans la partie centrale du territoire qu'il administre.

▪ *Environnement proche*

Ce sanctuaire, implanté dans l'un des îlots centraux de la trame urbaine de *Noviodunum*, figure parmi l'un des monuments encadrés par les deux principales rues qui traversent l'agglomération du nord-ouest au sud-est, à l'instar de l'imposant sanctuaire périurbain, situé à moins de 200 m au nord (S.32), du probable *forum*, localisé dans l'îlot qui borde le sanctuaire au sud, de grands thermes publics et du théâtre, au sud. La prospection géoradar conduite en 2019 a permis d'identifier deux autres lieux de culte, installés dans les quartiers nord de la ville, l'un, probablement public, à 45 m au nord-ouest (S.34) et l'autre, bien plus modeste et sans doute privé, à 135 m au nord-nord-ouest (S.35). Cette même opération a permis d'identifier plusieurs constructions dans les îlots localisés directement au nord et à l'ouest du lieu de culte étudié, mais aucune d'entre elles ne semble relever d'un édifice public (Caraire, 2020). À l'est et au sud-est, peu de vestiges sont perceptibles dans un double îlot qui paraît ainsi avoir été peu bâti, mais il est aussi possible que les constructions, enfouies à une profondeur plus importante en raison de la déclivité du terrain, soient plus difficiles à détecter. Ainsi, on ne sait s'il est occupé par une place publique, peut-être occupée ou bordée par plusieurs constructions monumentales, ou par d'autres types d'édifices. En revanche, au sud du sanctuaire, les recherches conduites dans les années 1860 par H. Barbe (Barbe, 1879, p. 526-529), quelques sondages complémentaires (Naveau, 1997, p. 87-89) et les apports récents de la prospection géoradar ont permis d'identifier un édifice monumental, interprété comme le probable *forum* de la ville, dont le plan n'est qu'en partie connu (Naveau, 1997, p. 89 ; Maligorne, 2006, p. 30-32). Le centre civique de *Noviodunum* semble être antérieur à la rue qui le contourne à l'est et serait ainsi antérieur à la mise en place de la trame urbaine, qui débute vers le milieu du I^{er} s. de n. è. (cf. S.32 pour une présentation plus détaillée de l'évolution du chef-lieu). Toutefois, le secteur couvrant la partie est du *forum* et les abords orientaux du sanctuaire, peu accessible aux archéologues, car aujourd'hui traversé par la route qui relie le bourg de Jublains à celui de Grazay, est peu documenté et l'articulation entre le ou les portiques orientaux du lieu de culte, les axes de communication de la ville et son centre civique est mal connue.

Le sanctuaire couvre les deux cinquièmes de l'îlot dont il occupe l'angle sud-est. Aucun trottoir couvert n'a été mis en évidence le long de ses façades méridionale et orientale, vraisemblablement longées par une rue. Les vestiges observés lors des survols aériens et surtout ceux qui ont été reconnus lors de la prospection géoradar ont été particulièrement bien perçus à l'ouest et au nord-ouest du lieu de culte, tandis que dans l'angle nord-est de l'îlot, leur lecture est moins aisée (Caraire, 2020, p. 29-30 et p. 43). J. Naveau a d'ailleurs noté que ce dernier secteur a été perturbé par un dépôt récent : les niveaux antiques sont donc en partie détruits (Naveau, 1997, p. 97). La fonction des bâtiments dont les murs ont été bien identifiés ne peut être déterminée à partir des seules cartes des anomalies détectées en prospection géophysique ; trois ou quatre ensembles *a priori* indépendants peuvent cependant être distingués. Dans l'angle sud-ouest de l'îlot, un ou deux édifices divisés en de multiples pièces, couvrant plus de 300 m², sont bordés au nord par une probable cour, adjacente à la rue, et par un autre édifice, de plan rectangulaire et scindé en trois salles, d'une surface de 110 m². Enfin, dans l'angle nord-ouest et au nord du sanctuaire, un vaste bâtiment, organisé autour d'une cour accolée au péribole, s'étend sur plus de 550 m², voire davantage si l'on y rattache aussi un ensemble de pièces situées dans l'angle de l'îlot ; il pourrait correspondre à une grande habitation ou au siège d'une association, par exemple.

5 – Synthèse et interprétation

Fondé dans l'angle d'un îlot urbain localisé au cœur de la ville antique de *Noviodunum*, ce sanctuaire jouxte son vraisemblable *forum*. Si l'organisation spatiale du tiers oriental du lieu de culte, qui devait inclure sa façade principale, reste incomplètement connue, la prospection géoradar qui a été récemment réalisée permet de dresser un plan précis de l'essentiel de ses aménagements. Bien que ses dimensions soient relativement modestes, il est équipé de l'un des plus grands temples connus à Jublains, pourvu d'un porche ou d'un escalier d'accès, et de portiques qui enveloppent probablement la cour sacrée sur ses quatre côtés, ou, *a minima*, sur trois d'entre eux. L'ensemble des vestiges identifiés semble relever d'un unique programme de construction, puisqu'aucun recoupement de structures n'a été observé, à moins d'envisager que les portiques n'aient été ajoutés que dans un second temps. En raison de sa position centrale, sans doute à proximité du centre civique, de son accès par l'une des principales rues de l'agglomération et de ses équipements, il paraît cohérent d'affirmer que ce lieu de culte a revêtu un statut public ; il pourrait d'ailleurs avoir renfermé le temple de la divi-

nité honorée sur le *forum* de *Noviodunum*. Il s'agit peut-être de Jupiter *Optimus Maximus*, dont le culte est fréquemment célébré dans ce type d'espace public. Ce dieu est en effet associé à l'Auguste sur une dédicace provenant de ce secteur, bien que le contexte de découverte du support de l'inscription ne soit pas connu avec précision. L'emprise relativement faible que couvre le monument religieux, de l'ordre de 1 500 m², s'explique peut-être par la préexistence de bâtiments à ses abords, au sein d'un îlot partagé entre plusieurs propriétés. Il est aussi possible qu'un ou plusieurs autres temples bâtis auprès du centre civique, plus monumentaux ou du moins installés au sein d'une aire plus vaste, aient existé dans certains îlots encore peu documentés, notamment à l'est ou à l'ouest de ce dernier. Néanmoins, Jublains/*Noviodunum* constitue un modeste chef-lieu, couvrant seulement une vingtaine d'hectares, et il est peut-être vain de rechercher un sanctuaire particulièrement monumental aux abords du *forum* qui, s'il s'agit bien du monument identifié, se caractérise par une ampleur limitée et une architecture relativement simple, en regard d'autres centres civiques connus en Lyonnaise. En tout état de cause, l'absence de fouille récemment entreprise sur ce sanctuaire, qui constitue sans aucun doute l'un des lieux de culte majeurs du chef-lieu, est regrettable ; sa chronologie et les éventuels liens établis avec les constructions voisines – au sein du même îlot mais aussi avec le vraisemblable *forum* et les îlots orientaux – demeurent faiblement renseignés.

6 – Bibliographie

Barbe, 1879 – BARBE H., « Jublains. Notes sur les antiquités – époque gallo-romaine », *Congrès archéologique de France*, 45^e session, 1878, Le Mans et Laval, p. 523-545.

Caraire, 2020 – CARAIRE G., *Prospections géoradar sur l'agglomération antique de Jublains. Campagne 2019*, rapport de prospection géophysique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 47 p.

Mowat, 1879 – MOWAT R., « Remarques sur les inscriptions antiques du Maine », *Congrès archéologique de France*, 45^e session, 1878, Le Mans et Laval, p. 224-272.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « Urbanisme et occupation du sol à Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 65-111.

Naveau, 1998 – NAVEAU J., *Le chasseur, l'agriculteur et l'artisan. Guide du musée archéologique départemental de Jublains (Mayenne)*, Laval, Conseil général de la Mayenne, 174 p.

S.34 – Jublains (Mayenne), la Tonnelle – Sanctuaire nord-ouest

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 440425 ; Y = 6801170

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une prospection géoradar, réalisée en 2019 par G. Caraire (Analyse Géophysique Conseil) et sur initiative d'A. Bocquet¹ (service recherche et monuments historiques du département de la Mayenne), a conduit à la découverte de plusieurs lieux de cultes jusqu'alors inconnus, établis dans la moitié nord de la ville antique de Jublains (Cairaire, 2020). L'opération, entreprise sur une surface de 7,75 ha, a notamment permis d'identifier un sanctuaire, équipé de plusieurs temples, qui occupe vraisemblablement la totalité – ou du moins la plus grande partie – d'un îlot urbain localisé dans les quartiers nord-ouest de l'agglomération. Elle fait suite à une première campagne de prospections électriques entreprise à Jublains entre 1992 et 1995, à l'initiative de Jacques Naveau (service départemental d'archéologie de la Mayenne), dont les résultats n'étaient pas suffisamment précis pour reconnaître le plan de bâtiments. En revanche, plusieurs sondages programmés, menés par E. Mare en 1989, avaient déjà mis en évidence l'existence de murs et d'un sol bétonné au sein de l'îlot (Naveau, 1997, p. 95, îlot B-D-2-3).

▪ Implantation topographique

La ville antique de Jublains a été fondée sur un plateau situé à l'écart des cours d'eau, faiblement incliné vers le sud-est. Établi dans l'un des quartiers nord-ouest du chef-lieu, ce sanctuaire est installé dans l'un de ses secteurs les plus hauts, bien que le relief soit ici peu marqué.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte occupe *a minima* les deux tiers orientaux d'un îlot urbain de plan globalement carré, qui mesure environ 65 m du nord au sud et 70 m d'est en ouest. Si la lisibilité des vestiges, à partir des cartes établies à l'issue de la prospection géoradar, est relativement bonne dans les parties centrale et orientale de ce dernier, en revanche, le plan des constructions installées à proximité de la rue occidentale est plus difficilement perceptible (Cairaire, 2020, p. 24-25 et p. 46, pour une vue de détail du temple B). Alors que plusieurs tronçons de murs relevant d'un péribole sont bien visibles au nord, à l'est et au sud,

on ignore si la limite ouest du lieu de culte borde cette rue ou bien si elle se confond avec une ligne, parallèle à cette dernière, visible sur la carte des anomalies détectées entre 0,90 et 0,95 m de profondeur, à 8 m environ à l'ouest du temple A, bien qu'aucun mur n'apparaisse le long de ce tracé. Au-delà de cette possible limite, deux sondages ponctuels réalisés par E. Mare en 1989 ont révélé l'existence, à 0,65 m de profondeur, d'un niveau d'arène argileuse, épais d'une vingtaine de centimètres, non daté et contenant des charbons de bois et des tessons de céramique (Naveau, 1997, p. 95). Si l'on considère que le sanctuaire occupe l'intégralité de l'îlot, il s'étendrait sur une emprise d'environ 4 100 m², tandis que si l'on admet l'hypothèse d'une emprise plus réduite, il couvrirait un peu plus de 3 300 m².

La partie centrale de l'aire sacrée est occupée par deux principaux édifices, complétés par plusieurs édicules. Au nord, le temple A présente un plan carré et centré, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique. Il a peut-être connu plusieurs états de construction, comme en témoigne la présence d'anomalies observées dans ses galeries ouest et sud – à

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 50 x 60 m (soit > 3 000 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : B1a - C : B4 ? - D à G : édicules ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 13,50 x 13,50 m (soit +/- 180 m ²) - B : +/- 9,50 x 8,50 m (soit +/- 80 m ²) - C : +/- 8 x 8 m (soit +/- 50 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Multiples édicules (D à G) et bâtiments périphériques

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir communiqué les résultats inédits de ces prospections et de m'avoir autorisé à rédiger les notices des sanctuaires qui ont pu être identifiés grâce à cette méthode.

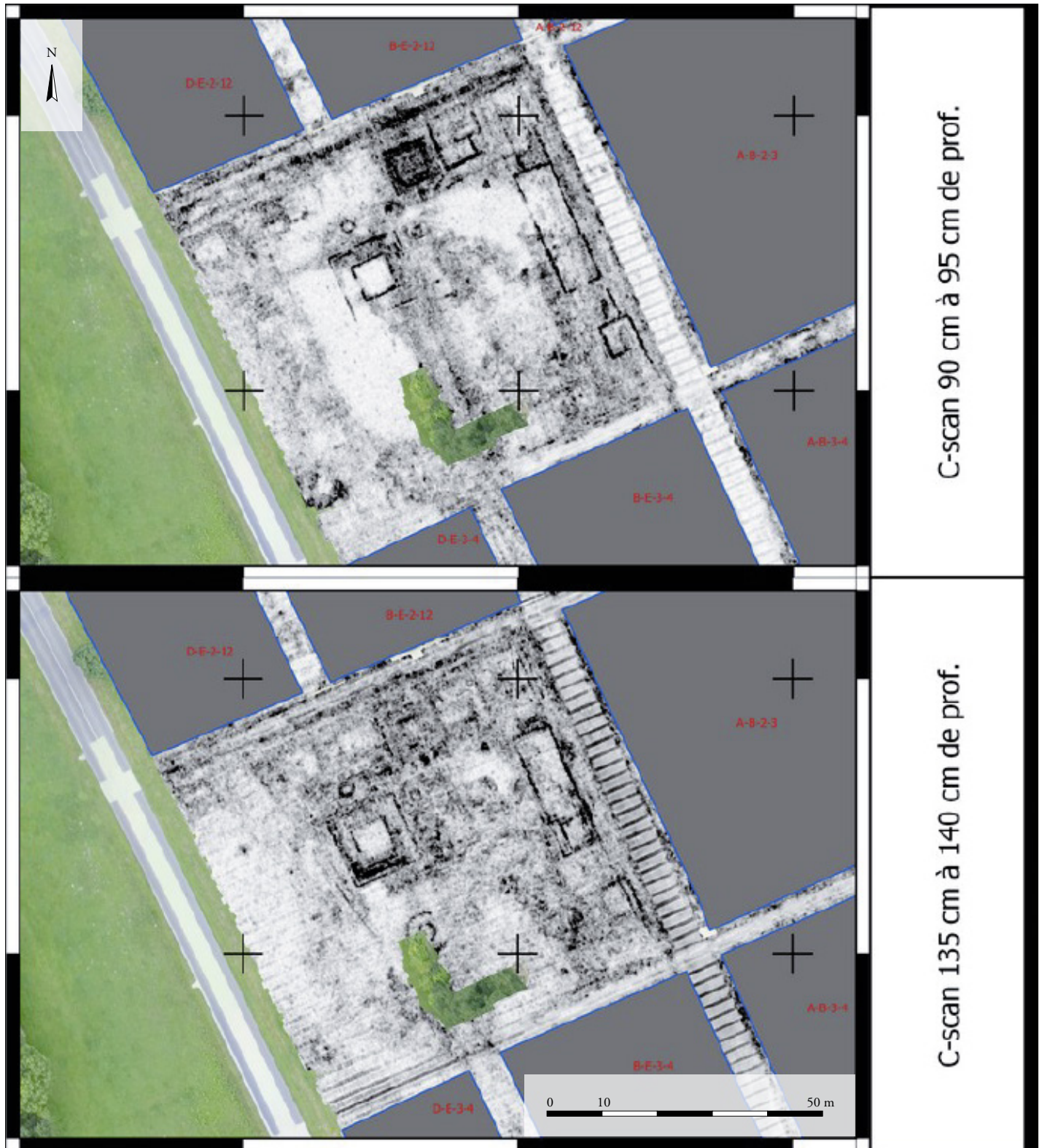


Fig. 1 : carte des anomalies détectées lors de la prospection géoradar. D'après Caraire, 2020, p. 25, fig. 21.

moins qu'il ne s'agisse de lambeaux de sol maçonné ? Son entrée n'a pas été localisée, mais il est probable qu'elle ait été, comme souvent, tournée vers l'est – ici, l'est-nord-est –, où elle aurait été encadrée par un (F) ou deux (F et G) édifices de plan carré, mesurant 2 à 4 m de côté et pouvant correspondre à des bases d'autel, de statue ou éventuellement à des bassins. Deux autres petites constructions, l'une vraisemblablement carrée (E) et l'autre circulaire (D, base de statue ou puits ?), existent le long du flanc nord du temple A. L'autre construction, sise à 8 m au sud-sud-est de ce dernier, correspond à un édifice de plan centré et carré, qui semble moins bien conservé. Il est tentant d'y voir, au regard de son plan formé de deux cercles concentriques, un deuxième temple, dressé dans la partie centrale de la cour. Néanmoins, ses dimensions sont particulièrement petites pour ce type d'édifice – son grand diamètre excède à peine 8 m – et l'hypothèse d'un autre type d'aménagement, tel un puits ou un bassin abrité par un édifice, à l'image de la construction polygonale du sanctuaire

de l'Aumône/La Justice à Château-bleau (S.204) ne doit pas être écartée en l'absence d'une fouille.

Une série de bâtiments borde, *a minima*, les façades septentrionale et orientale de l'enceinte du sanctuaire. À l'est, un grand bâtiment (H), long de 23,50 m, large de 7,50 m et peut-être scindé en plusieurs pièces – à moins de voir dans les murs de refend les vestiges de constructions antérieures – pourrait marquer l'entrée du lieu de culte. Il est flanqué au nord, dans l'angle de l'îlot, par un édifice de plus petite taille et de plan barlong, alors qu'un autre bâtiment, dont le plan reste incomplet, existe sans doute dans l'angle sud-est. Par ailleurs, un sondage réalisé dans le quart sud-est de l'îlot a permis de découvrir un sol de mortier de tuileau, mais on ne sait s'il correspond au niveau de circulation de la cour sacrée ou bien à celui d'un bâtiment non identifié (Naveau, 1997, p. 95). Le long du mur de péribole septentrional, un édifice carré qui s'apparente à un autre temple de plan centré (B), dont le sol de la galerie pourrait être maçonné, présente des dimensions moins importantes que le temple A et est sans doute accessible depuis le sud-sud-est, côté cour. Il est flanqué à l'est par un bâtiment composé de deux ou trois pièces, dont le plan est bien lisible, tandis que plus à l'ouest, une série de petites constructions, dont les fondations ou les murs sont plus difficilement reconnaissables, semble se développer sur une longueur supérieure à 35 m, peut-être jusqu'à la rue ouest. Ces derniers édifices, contrairement aux autres bâtiments de l'îlot, ont peut-être été construits en matériaux périssables, car ils paraissent être moins profondément ancrés dans le sous-sol ; il pourrait aussi s'agir de constructions antérieures ou postérieures au sanctuaire. Quoi qu'il en soit, leur fonction, comme celle des autres constructions qui ne correspondent pas à des temples, n'est pas connue ; la présence de salles destinées à l'accueil des dévots, ou encore de cuisines ou d'annexes diverses est probable pour ce lieu de culte urbain.

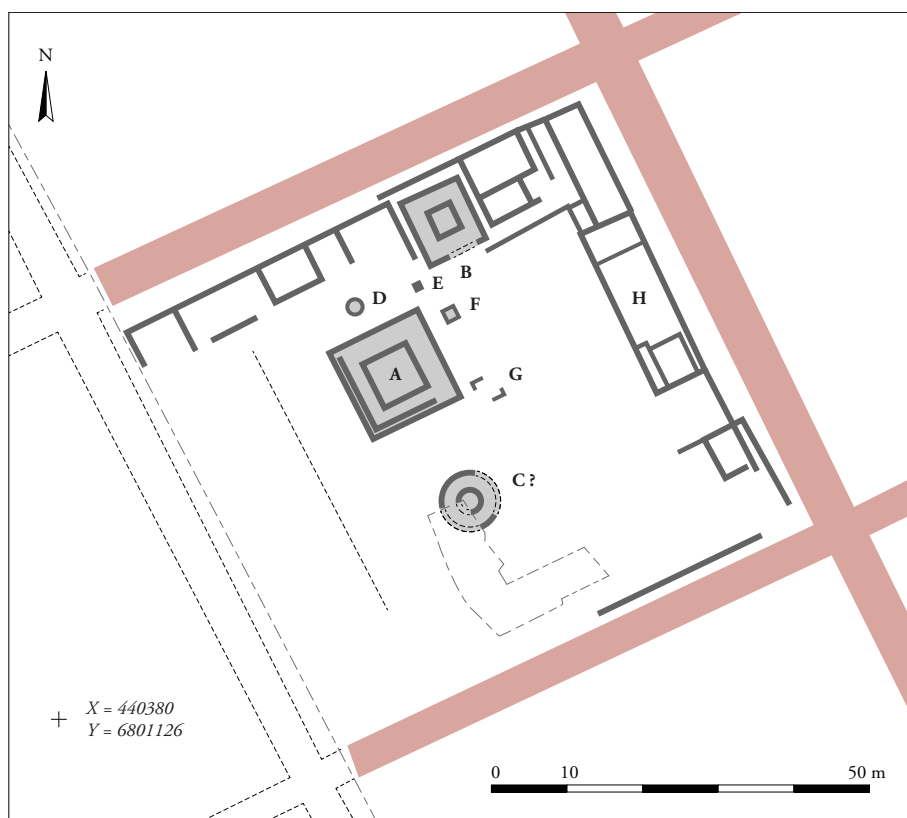


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Caraire, 2020, p. 25, fig. 21 et p. 46, fig. 42.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les seuls mobiliers renseignés sont des tessons de céramique non décrits, découverts lors d'un sondage réalisé en 1989 par E. Mare, dans une zone dont on ne sait toutefois si elle relève du sanctuaire ou de ses abords occidentaux (cf. *supra*).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte est situé dans le quartier nord-ouest de Jublains/*Noviodunum*, chef-lieu des Aulerques Diablintes, implanté dans la partie centrale du territoire qu'il administre.

▪ Environnement proche

Ce sanctuaire constitue l'un des plus grands lieux de culte de Jublains (cf. S.32 pour une présentation plus détaillée du chef-lieu), puisqu'il paraît occuper l'intégralité, ou du moins les deux tiers d'un îlot urbain, tandis que les deux autres espaces sacrés identifiés grâce à la prospection géoradar, localisés dans des îlots voisins – à 60 m au nord-est (S.35) et à 45 m au sud-est (S.33) – couvrent une surface plus réduite. Quant au grand sanctuaire périurbain, situé à une centaine de mètres au nord (S.32), il se caractérise par une aire sacrée de plus grandes dimensions et par une monumentalité bien plus marquée. La rue qui longe la façade orientale du sanctuaire ici étudié, vraisemblablement du côté de sa principale

entrée, correspond à l'un des axes majeurs qui structurent la ville de *Noviodunum* : prolongeant la voie en provenance d'Avranches, qui dessert l'entrée occidentale du grand lieu de culte périurbain, elle traverse le chef-lieu, borde également les principaux thermes publics et aboutit au théâtre, au sud.

Tandis que l'organisation des îlots situés au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest du sanctuaire qui fait l'objet de cette notice n'est pas connue, faute d'intervention archéologique, la prospection géoradar entreprise en 2019 a révélé la présence de multiples constructions dans les autres îlots qui le flanquent. À l'exception des deux lieux de culte précités, aucun autre bâtiment potentiellement public n'a pu être reconnu, mais seule une fouille de ces îlots permettrait de déterminer la fonction des édifices dont le plan a été partiellement perçu. Il est néanmoins probable que ce quartier de la ville était essentiellement occupé par des habitations ou des locaux commerciaux et artisanaux. Certaines rues bordant le sanctuaire, notamment au nord et au sud, paraissent avoir été longées par des trottoirs, sans doute couverts.

5 – Synthèse et interprétation

Bien que seul le plan de ce sanctuaire soit connu, grâce aux données collectées au cours d'une très récente prospection géoradar, les informations réunies à son sujet permettent d'identifier l'un des principaux lieux de culte de la ville de *Noviodunum*, installé dans l'un des îlots de son quartier nord-ouest. Établi le long de l'une des rues majeures de l'agglomération, par laquelle il est vraisemblablement accessible, cet espace sacré devait être particulièrement visible dans le paysage urbain, d'autant plus qu'il couvre une surface importante, comprise entre 3 300 et 4 100 m² et correspondant peut-être à l'ensemble de l'îlot. Il semble équipé de deux ou trois temples de plan centré, dont le plus grand (A) est décentré dans la moitié nord de la cour sacrée. Bien que le plan du sanctuaire présente une certaine cohérence, la présence d'un petit temple (B) accolé au mur nord du péribole, à l'écart des constructions centrales, et de multiples édicules entourant le grand bâtiment de culte, ou encore de différents bâtiments de taille variable, dressés le long de l'enceinte, paraît résulter d'un aménagement progressif de l'aire sacrée, en plusieurs étapes, et non d'un programme de construction unitaire. Ainsi, même si aucun jalon chronologique n'a pu être fixé en l'absence de fouille, le sanctuaire semble s'être développé en plusieurs temps, au gré de l'évolution de la ville, peut-être dès la mise en place de la trame urbaine et l'aménagement des îlots. Si les temples sont bien contemporains, ce qui est probable puisqu'ils occupent différents espaces de l'aire sacrée, de multiples divinités sont honorées au sein de ce sanctuaire. L'hypothèse d'un sanctuaire public, appuyée par les dimensions de l'aire sacrée, sa position au sein de la ville, ou encore la présence de plusieurs temples, dont l'un est relativement grand, et de multiples équipements – dont, peut-être, des salles de réception et des cuisines ? –, peut ici être émise. Néanmoins, il n'a pas bénéficié des soins apportés à d'autres édifices religieux sans doute publics de la ville, comme le sanctuaire périurbain ou le lieu de culte central, dotés d'un temple plus monumental et pourvus d'un quadriportique ; ici, l'ampleur de son architecture semble moindre, mais nous n'avons aucune idée des matériaux employés pour sa construction, ni de son décor. Comme pour les autres lieux de culte connus essentiellement par les apports de la prospection géoradar, celui-ci mériterait de plus amples recherches, afin d'identifier éventuellement les divinités honorées, de préciser la chronologie des divers aménagements et de déterminer la fonction des bâtiments annexes, rarement conservés et étudiés en contexte urbain.

6 – Bibliographie

Caraire, 2020 – CARAIRE G., *Prospections géoradar sur l'agglomération antique de Jublains. Campagne 2019*, rapport de prospection géophysique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 47 p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « Urbanisme et occupation du sol à Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 65-111.

S.35 – Jublains (Mayenne), la Tonnelle – Sanctuaire septentrional

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 440470 ; Y = 6801265

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une prospection géoradar, réalisée en 2019 par G. Caraire (Analyse Géophysique Conseil) et sur initiative d'A. Bocquet¹ (service recherche et monuments historiques du département de la Mayenne), a conduit à la découverte de plusieurs lieux de cultes jusqu'alors inconnus, établis dans la moitié nord de la ville antique de Jublains (Cairaire, 2020). L'opération, entreprise sur une surface de 7,75 ha, a notamment permis d'identifier, parmi d'autres constructions à usage sans doute profane, un petit temple localisé dans l'un des îlots situés à l'extrémité nord de l'agglomération, à quelques dizaines de mètres du sanctuaire périurbain. Elle fait suite à une première campagne de prospections électriques entreprise à Jublains entre 1992 et 1995, à l'initiative de Jacques Naveau (service départemental d'archéologie de la Mayenne).

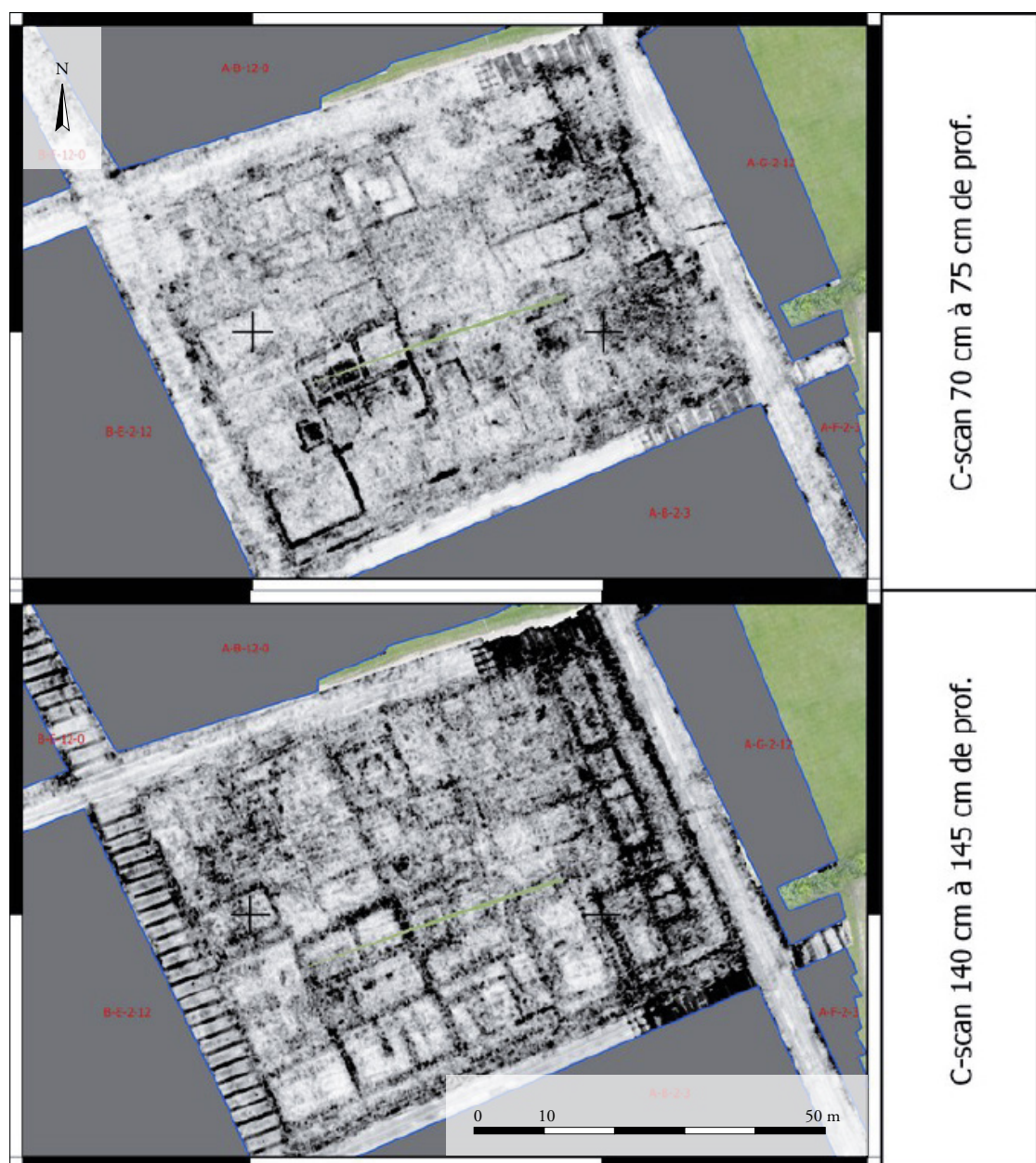


Fig. 1 : carte des anomalies détectées lors de la prospection géoradar. D'après Cairaire, 2020, p. 23, fig. 19.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir communiqué les résultats inédits de ces prospections et de m'avoir autorisé à rédiger les notices des sanctuaires qui ont pu être identifiés grâce à cette méthode.

Les résultats de celle-ci n’avaient toutefois pas été suffisamment précis pour reconnaître le plan de bâtiments ; les survols aériens réalisés dans ce secteur entre 1989 et 1995 n’avaient guère été plus concluants et aucun des sondages entrepris sur l’îlot n’a concerné l’emprise du temple ou ses abords immédiats (Naveau, 1997, p. 93-94, îlot A-B-2-12). Les vestiges du temple et des constructions situées dans le même îlot, conservées sur une profondeur importante, qui atteint 1,45 m, présentent sans doute un bon état de conservation.

▪ **Implantation topographique**

La ville antique de Jublains a été fondée sur un plateau situé à l’écart des cours d’eau, faiblement incliné vers le sud-est. Établi à l’extrémité septentrionale du chef-lieu, ce sanctuaire est installé dans l’un de ses quartiers les plus hauts, bien que le relief soit ici peu marqué.

2 – Présentation des vestiges

L’examen des cartes des anomalies identifiées au cours de la prospection géoradar (Caraire, 2020, p. 22-23) révèle l’existence d’un petit temple carré (A), dont le plan, caractéristique, associe une *cella* centrale et une galerie périphérique (fig. 1 et 2). Cet édifice, dont les murs sont probablement maçonnés, est installé dans le quart nord-est d’un îlot urbain, à quelques mètres de la rue qui borde ce dernier au nord ; il est situé au fond d’une vraisemblable cour, fermée au nord par un mur parallèle à la rue et à l’ouest par un autre long mur, auquel il est adossé et qui divise en deux parties inégales l’îlot urbain, en le traversant du nord-ouest au sud-est. Néanmoins, les vestiges des constructions localisées à l’est et au sud du temple sont difficiles à détecter, contrairement aux murs de ce dernier, et les limites orientale et méridionale de la probable aire sacrée ne peuvent donc être identifiées ; la superposition probable de plusieurs états de construction, au sein de cet îlot, complique d’ailleurs la lecture des vestiges. Malgré cela, l’espace vide observé à l’est du temple, s’il correspond bien à une cour sacrée, semble relativement étroit – tout au plus une douzaine de mètres de large. On ne sait s’il se prolonge jusqu’à la rue à l’est, située à 30 m et peut-être longée par des boutiques ou par un bâtiment marquant l’entrée du lieu de culte, ou s’il s’interrompt avant. Par ailleurs, on ignore si cette cour est reliée aux bâtiments situés plus au sud ou si elle est uniquement accessible depuis la rue, par un accès aménagé au nord ou éventuellement à l’est.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

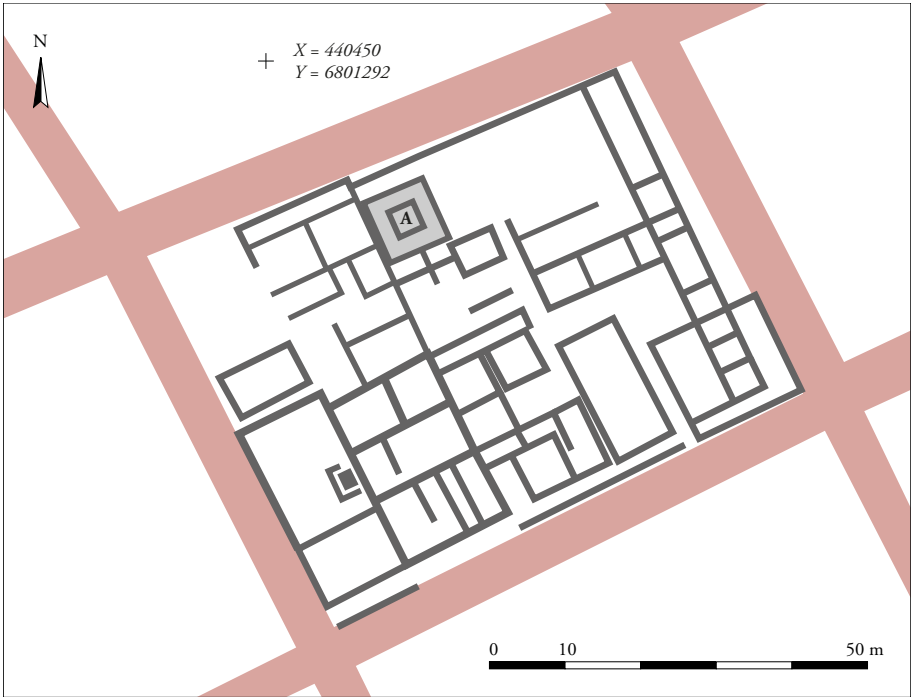


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d’époque romaine.
Réal. S. Bossard, d’après Caraire, 2020, p. 23, fig. 19.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n’est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte est situé dans les quartiers septentrionaux de Jublains/*Noviodunum*, chef-lieu des Aulerques Diablintes, implanté dans la partie centrale du territoire qu'il administre.

▪ *Environnement proche*

Le sanctuaire borde la rue qui limite au nord l'espace urbain de Noviodunum, ville dont l'évolution et l'organisation sont détaillées dans la notice S.32. Il ne présente donc pas une position centrale au sein du chef-lieu, mais est situé dans l'îlot situé dans le prolongement du grand lieu de culte périurbain, distant de 40 m seulement. Au-delà de la rue, existe un espace trapézoïdal d'environ 2 500 m², faiblement bâti ; il est peut-être occupé par une nécropole ainsi que par un probable temple, localisé dans son angle sud-ouest et, à l'est, par une série de bâtiments, vraisemblablement liés aux activités religieuses du sanctuaire monumental voisin (S.32).

Les autres constructions de l'îlot qui accueille le petit temple ici étudié, dont le plan est plus ou moins lisible en fonction des secteurs, relèvent manifestement de plusieurs ensembles indépendants : la présence d'un mur scindant en deux zones inégales l'îlot a déjà été évoquée, et il est possible que d'autres divisions de l'espace, non détectées, aient aussi existé. Pour autant, l'analyse du plan dressé grâce aux résultats de la prospection géoradar ne permet pas d'identifier avec certitude la fonction des autres bâtiments édifiés dans l'îlot. Une enfilade de pièces de petites dimensions, à l'est, pourrait être interprétée comme un ensemble de boutiques. Quant aux autres constructions, de plans variés et composées de multiples pièces, elles correspondent probablement à des propriétés privées (habitations, espaces commerciaux ou artisanaux ou, éventuellement, sièges d'associations) ; du moins, aucun ensemble monumental n'a pu être distingué.

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple identifié dans les quartiers nord de la ville de Jublains, au cours d'une prospection géoradar récente, s'inscrit au sein d'un espace plus vaste, dont les limites et les équipements n'ont pu être identifiés. Selon toute vraisemblance, cet édifice est situé au fond d'une cour dont les dimensions sont peu importantes, qui occupe l'angle nord-est d'un îlot urbain, partagé en différentes parcelles. On ne sait si la cour qui se développe très probablement à l'est du temple était bordée, au sud ou à l'est, par d'autres constructions relevant du sanctuaire, ou d'un établissement privé duquel dépendrait le bâtiment de culte et ses éventuelles annexes. De fait, les dimensions réduites du temple et, manifestement, de l'aire sacrée qui lui est associée argumentent en faveur de l'hypothèse d'un lieu de culte privé, géré par une communauté qui n'a pu être identifiée – s'agit-il des habitants du quartier, d'une corporation professionnelle, ou encore d'une association religieuse ? La proximité du grand sanctuaire périurbain a pu être déterminante pour le choix de l'emplacement de ce modeste lieu de culte, dont la chronologie est inconnue. En bref, la compréhension de ce temple et de son environnement reste limitée, puisque seul son plan – incomplet – et son environnement proche sont documentés ; seuls des sondages ou une opération de fouille plus étendue pourraient combler les lacunes qui ponctuent ce dossier.

6 – Bibliographie

Caraire, 2020 – CARAIRE G., *Prospections géoradar sur l'agglomération antique de Jublains. Campagne 2019*, rapport de prospection géophysique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 47 p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « Urbanisme et occupation du sol à Jublains », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), p. 65-111.

S.36 – Juvigné (Mayenne), la Fermerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes

Autre toponyme utilisé : Mérolle

Coordonnées (Lambert 93) : X = 403585 ; Y = 6802695

Numéro d'entité archéologique : 53 123 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du III^e s. ou début du II^e s. av. n. è. – années 380 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Dans les années 1980, R. Lucas, exploitant des parcelles situées à proximité de la Fermerie, sur la commune de Juvigné, met au jour, au cours de travaux agricoles, de nombreux débris de terres cuites architecturales, des monnaies gauloises et romaines, ainsi que des figurines, des fibules et d'autres objets métalliques. Ces premières découvertes conduisent, entre 1987 et 1989, à la réalisation de plusieurs sondages archéologiques, dirigés par J. Meissonnier (direction des Antiquités des Pays de la Loire). Les vestiges d'au moins un bâtiment et d'un mur d'enceinte bordé de galeries, recoupant le comblement d'un imposant fossé, sont alors identifiés à un temple et à son péribole, succédant à une occupation gauloise probablement liée à des activités rituelles. En parallèle, des prospections géophysiques

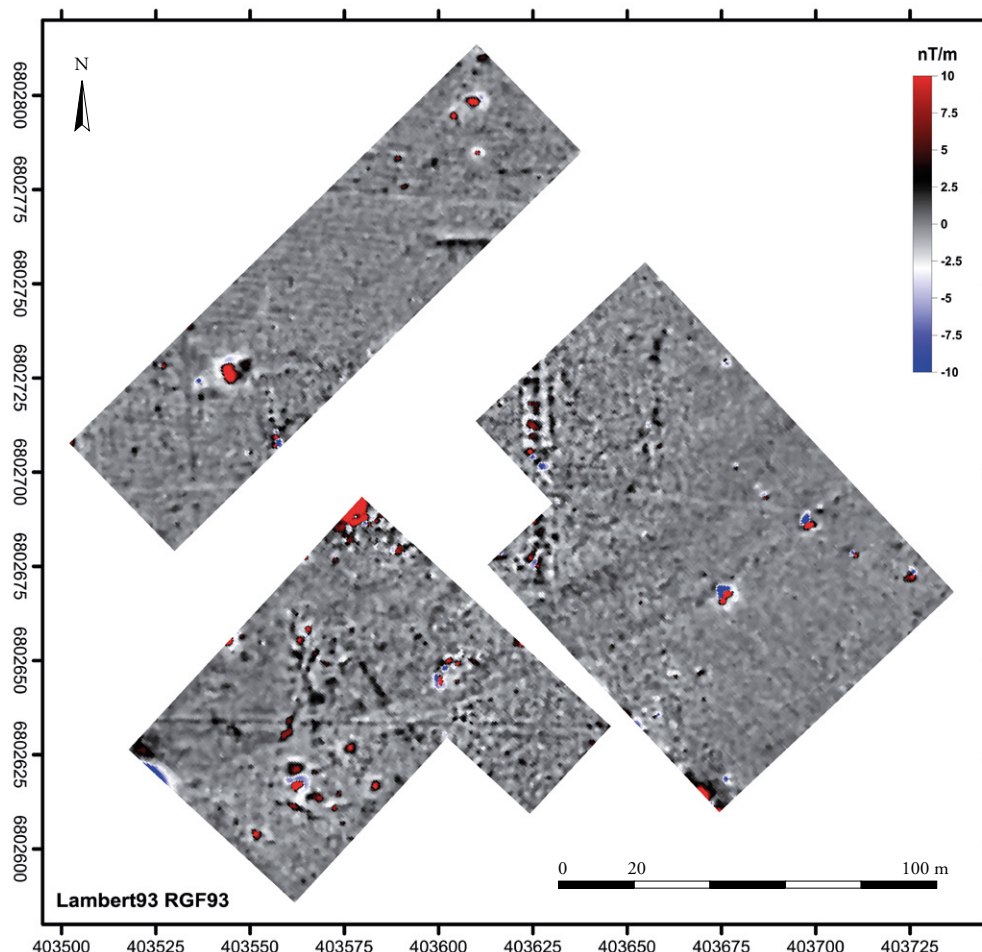


Fig. 1 : carte des anomalies détectées lors de la prospection magnétique.
D'après A. Camus et V. Mathé, in Bossard, Dufay-Garel (dir.), 2016, p. 228, fig. 10.

– peu concluantes – sont menées sur le site et d'autres prospections, pédestres, conduites par J. Meissonnier, E. Corbeau et R. Lucas, permettent de collecter un abondant mobilier en surface des parcelles cultivées. Une épée laténienne, quasi-complète, est aussi découverte fortuitement en 1991. Peu de temps après, en 1992, le plan des vestiges antiques est complété au cours de travaux d'installation d'une canalisation qui traverse le site (Meissonnier *et al.*, 1987 ; Meissonnier, 1988 ; Meissonnier, Mare, 1988 ; archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire).

Après une vingtaine d'années, les données issues de ces interventions, dont l'étude était restée inachevée, ont été synthétisées dans le cadre d'un mémoire universitaire (Bossard, 2014). Le bilan réalisé, proposant un phasage des vestiges et l'examen détaillé des divers mobiliers, a été publié sous la forme d'une notice et d'un court article de synthèse (Bossard, 2015b ; Bossard *et al.*, 2016). Ce dernier intègre également l'analyse et l'interprétation des monnaies mutilées, nombreuses sur le site, faisant suite à une première étude parue dans les actes du colloque d'*Argentomagus*, organisé en 1992 et consacré aux sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine (Aubin, Meissonnier, 1994).

Les opérations de terrain reprennent en 2015, dans le cadre d'une campagne de prospection pédestre thématique réalisée sur les sanctuaires de la cité des Diablintes (Bossard, 2015a), qui apporte de nouvelles informations sur l'étendue du site. Puis, en 2016, une fouille programmée, placée sous la responsabilité scientifique de S. Bossard et de Y. Dufay-Garel (Centre d'études et de recherches du Morbihan), permet l'étude de la zone centrale du sanctuaire et de son

angle nord-est ; elle confirme l'existence d'aménagements de l'âge du Fer, liés à des pratiques rituelles, et d'au moins deux temples successifs, pour l'époque romaine. En parallèle, une prospection géophysique est réalisée par A. Camus et V. Mathé (AGØ vaLoR) sur une surface de 3 ha, autour des zones fouillées (**fig. 1**), révélant, entre autres, les limites du lieu de culte (Bossard, Dufay-Garel dir., 2016). Depuis, les données réunies lors de l'intervention de 2016, dont l'étude est en voie d'achèvement (Bossard *et al.*, à paraître), ont fait l'objet de deux courts articles, consacrés aux phases gauloise (Bossard, Dufay-Garel, 2019) et romaine (Bossard, Dufay-Garel, à paraître) du site. Au total, les opérations de sondage et de fouille ont concerné une surface d'environ 790 m² ; les vestiges, particulièrement arasés dans la moitié orientale du sanctuaire, sont mieux conservés à l'ouest, où les travaux agricoles ont peu endommagé les niveaux archéologiques.

▪ *Implantation topographique*

Le sanctuaire gaulois puis romain a été aménagé sur un terrain au relief peu marqué, faiblement incliné vers le nord-est et irrigué par un réseau de rus permanents ou temporaires, distants de plusieurs centaines de mètres.

2 – Présentation des vestiges

L'arasement des vestiges, inhérent à l'exploitation des parcelles agricoles au sein desquelles est localisé le site de la Fermerie, ainsi que l'épierrement d'une grande partie des fondations des murs antiques, rendent compliqués l'établissement d'un phasage et la datation précise des structures découvertes. Seules deux grandes phases peuvent alors être déterminées – l'une se rapporte à la période gauloise et au début du Haut-Empire, et l'autre débute, au plus tôt, dans les années 15-20 de n. è. et s'achève au III^e s. ou au IV^e s. –, bien que, pour la seconde, deux temples successifs aient été reconnus.

▪ *Phase 1 (fin du III^e s. ou début du II^e s. av. n. è. – années 15-20 de n. è.)*

Les limites du sanctuaire sont matérialisées, dans un premier temps, par un fossé ceinturant une cour de plan quadrangulaire (**fig. 2**). Sondée à trois reprises en 1988, cette enceinte a été de nouveau étudiée en 2016 : son angle nord-est a été localisé et fouillé, tandis qu'une anomalie perçue en prospection géophysique correspond probablement à son angle sud-ouest. Il est ainsi possible de restituer un enclos mesurant, hors tout, environ 80 m de long pour 65 m de large, dont chaque façade est orientée vers un point cardinal ; son ou ses entrées n'ont pas été repérées. À l'est, où le fossé a pu être étudié, il présente des dimensions considérables : large de 4 à 5 m à l'ouverture, il est profond entre 2,50 m et 2,90 m sous le niveau de circulation actuel. L'examen des coupes stratigraphiques montre qu'il est resté ouvert et qu'il était sans doute bordé d'un talus disposé à l'intérieur de l'enclos. Les quelques tessons mis au jour à la base de son remplissage, de facture protohistorique, comprennent un fragment d'amphore italique républicaine, datée de la fin de l'âge du Fer.

Au cœur de cet enclos monumental, la zone fouillée en 2016, d'une surface d'environ 550 m², a révélé plusieurs aménagements datés du second âge du Fer. Un niveau limoneux épais en moyenne d'une vingtaine de centimètres, vraisemblablement formé tout au long de l'occupation de l'âge du Fer, a été reconnu sur la quasi-totalité de la surface fouillée ; il renferme un abondant mobilier détritique, concentré dans le quart méridional de la zone étudiée. Les objets collectés, fragmentés, se composent de plus de 400 restes de vaisselle en terre cuite, de débris de plaques foyères, d'un os de bœuf, de pièces d'armement (dont deux épées et un probable talon d'arme d'hast), de deux ressorts de fibules en fer, de deux fragments de bracelets en verre, ou encore d'un statère d'argent ; en surface, les mobiliers, plus récents (tessons d'amphore Pascual 1 et de céramique à parois fines de type Beuvray, possible as de Lyon), indiquent que la formation de cette couche s'est achevée au plus tôt dans les années 15 à 20 de n. è. Une cinquantaine de fosses et de trous de poteau, de taille et de morphologie variable, et pour certains non datés, ont été creusés dans cette couche, probablement en plusieurs temps. Il est difficile d'identifier le plan de bâtiments ou de mettre en évidence une organisation cohérente au sein de cet ensemble, bien que plusieurs concentrations soient visibles. Ainsi, à l'ouest, une vaste fosse polylobée résulte d'au moins 17 creusements ; au sud, un ensemble de fosses a manifestement servi à enfouir divers

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>
<i>Chronologie</i>	Fin du III ^e s. ou début du II ^e s. av. n. è. - années 15-20 de n. è.	Années 15-20 - 2 nd e moitié du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	I-2	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 80 x 65 m (soit +/- 4 600 m ²)	+/- 70 x 55 m (soit +/- 4 150 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	- A : A3a - B : B3
<i>Dimensions des temples</i>	?	- A : 11 m de diamètre (soit 97 m ²) - B : 16 x 14,50 m (soit 232 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	Double portique en façade orientale

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

objets manipulés dans le cadre des pratiques rituelles, dont des vases en terre cuite et des débris de plaques foyères (cf. *infra*) ; à l'est, une concentration de trous de poteau, dont deux d'entre eux ont livré du matériel de gaulois, semble relever d'un édifice de plan rectangulaire.

D'un point de vue chronologique, l'essentiel des mobiliers gaulois (céramique, parure et armes notamment) peut être attribué aux deux derniers siècles qui ont précédé le changement d'ère. Néanmoins, quelques tessons de céramique plus anciens peuvent dater du III^e s. av. n. è., de même qu'une fibule – il s'agit toutefois d'un objet particulier, de qualité, qui peut avoir été conservé durant plusieurs générations avant d'être introduit dans le sanctuaire. Il semble alors plausible d'envisager que la fondation du sanctuaire a eu lieu vers la fin du III^e s. ou au début du II^e s. av. n. è. (Meisssonier, Mare, 1988 ; Bossard, 2014, vol. 1, p. 52 ; Bossard, 2015b ; Bossard *et al.*, 2016 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 46-70, p. 91-96 et p. 149-152 ; Bossard, Dufay-Garel, 2019).

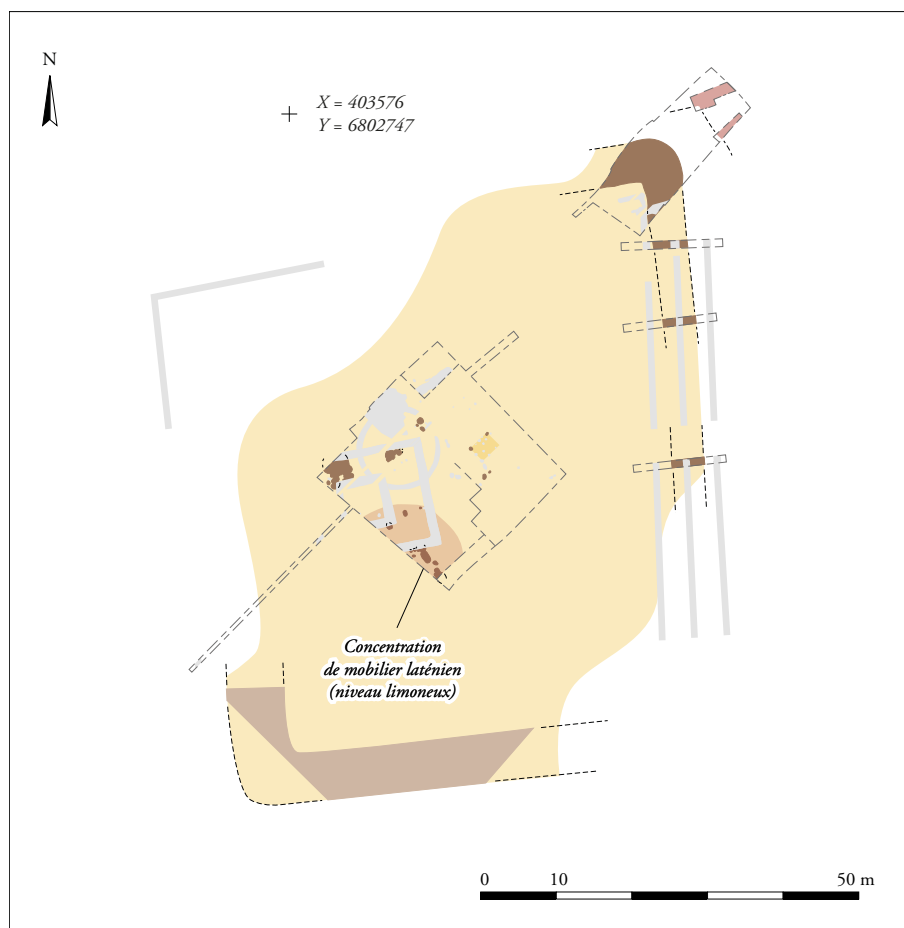


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Bossard, Dufay-Garel (dir.), 2016, p. 150, fig. 113.

▪ Phase 2 (années 15-20 – seconde moitié du IV^e s. de n. è. ?)

L'évolution du lieu de culte durant la période romaine peut être esquissée à grands traits grâce aux données collectées au cours des différentes opérations archéologiques, bien que la plupart des aménagements antiques ne puisse pas être daté avec précision (fig. 1 et 3). Par ailleurs, il est possible qu'au début du Haut-Empire, de nouvelles constructions en matériaux périssables aient été érigées au sein de l'enclos, dans la continuité de celles qui ont sans doute été bâties à la fin de l'âge du Fer ; toutefois, aucun vestige de ce type n'a pu être formellement identifié.

L'enceinte fossoyée de grand gabarit a continué de marquer les limites du sanctuaire durant les premières décennies du Haut-Empire. De fait, elle a été comblée en plusieurs étapes, peut-être éloignées dans le temps, et les couches médianes et supérieures de son remplissage ont livré des débris de terre cuite architecturale et un tesson de céramique sigillée daté des années 50-70 de n. è. Son remblaiement s'est donc achevé, au plus tôt, durant le troisième quart du I^{er} s. de n. è. Un péribole maçonné, dont les fondations recoupent le comblement du fossé, a ensuite été édifié. Étudié dans le cadre de plusieurs sondages réalisés sur sa façade orientale, son angle nord-ouest a aussi été repéré en prospection géophysique. Cette nouvelle enceinte, dont l'élévation a disparu et les fondations ont été en partie épierrées, enclot une cour de plan probablement trapézoïdal, d'une soixantaine de mètres de côté. À l'est, un dispositif particulier marque la façade principale du lieu de culte, par laquelle s'effectuait sans doute l'entrée des dévots. Une double galerie semble se développer, d'après les observations réalisées dans l'angle nord-est de l'enceinte, à l'extérieur du mur de clôture ; son mur médian reprend exactement le tracé du fossé antérieur : la tranchée de fondation recoupe verticalement le comblement du fossé, jusqu'à atteindre le fond de celui-ci, à plus de 2 m de profondeur. En revanche, au nord, le tracé du péribole est décalé de quelques mètres par rapport à celui du fossé d'origine laténienne ; une configuration similaire est aussi envisageable pour les deux autres façades de l'enceinte. Les sondages entrepris à l'emplacement de la double galerie orientale ont livré les fragments d'au moins deux briques semi-cylindriques qui ont pu servir de supports à des piliers en bois, voire d'éléments constitutifs de fûts de colonnes.

L'espace fouillé dans la partie centrale de la cour sacrée a permis d'identifier deux temples successifs, le premier de plan circulaire (A), doté d'une simple *cella*, et le second comportant une *cella* centrale et une galerie périphérique,

toutes deux de plan quadrangulaire (B). L'édifice A présente des fondations en pierre, par endroits liées au mortier, mais son élévation n'est pas conservée. Les tranchées d'implantation de ses murs recoupent le niveau limoneux riche en mobilier gaulois, dont la formation s'est achevée au plus tôt dans les années 15-20 de n. è. ; le temple A serait donc postérieur à cette date, à moins d'envisager que les sédiments limoneux aient continué à s'accumuler à ses abords après sa construction. La date de sa destruction n'a pas pu être déterminée : les quelques tessons découverts dans ses tranchées de fondation, partiellement épierrées après sa destruction, comprennent des éléments intrusifs – l'un est daté du Moyen Âge central – qui témoignent de perturbations tardives. Les matériaux issus de sa démolition, probablement triés, ont sans doute été en partie récupérés pour la construction du temple B, dont les fondations recoupent celle de l'édifice A, tandis que les débris non réutilisés

– moellons et fragments de terres cuites architecturales, provenant de sa toiture – ont été enfouis dans une grande fosse, peu profonde, creusée au nord du temple B. Cet aménagement, aux abords du nouvel édifice de culte, a pu aussi servir à stabiliser le sol de circulation au plus près du temple, ou a peut-être constitué la fondation d'une élévation inconnue (un édicule ?), non conservée. La construction du temple B, de plus grandes dimensions que le précédent, n'est également pas datée. La galerie qui encadre la *cella* carrée est plus large à l'est, signalant ainsi l'entrée de l'édifice. Les fondations du bâtiment, profondes de près de 1 m et composées d'un assemblage de blocs massifs, devaient soutenir une élévation importante ; les sols de l'édifice, probablement rehaussés de quelques centimètres par rapport au niveau de la cour, reposent peut-être sur le niveau argileux, mêlé de fragments de schiste de débris de construction, observé dans l'angle nord-ouest de la galerie périphérique. Des fragments d'enduits peints vert pâle ou blancs, ornés de motifs rouges, ainsi que de nombreux moellons, débris de briques et de tuiles, et clous de charpente, proviennent des niveaux de démolition associés au temple B.

Peu d'aménagements ont été identifiés dans la cour sacrée, auprès des temples. À quelques mètres au sud du temple B, le sol de la cour est revêtu d'un empierrement dense, composé de cailloutis, sur lequel a été découvert un petit clou de chaussure. À moins de 4 m à l'est des deux édifices A et B, une petite fosse en cuvette présente, en surface, un comblement rubéfié, contenant de petits charbons de bois, des fragments d'os brûlés et une monnaie romaine, qui n'a pu être déterminée ; il s'agit probablement d'un foyer – un autel ? –, utilisé durant la phase 2, sans plus de précision. Enfin, deux autres fosses de petites dimensions, ou trous de poteau, mis au jour à l'est des temples, recèlent des objets détritiques de l'époque romaine, tessons ou fragments de tuiles ou de briques (Meissonnier *et al.*, 1987 ; Meissonnier, Mare, 1988 ; archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire ; Bossard, 2014, vol. 1, p. 48-56 ; Bossard, 2015b ; Bossard *et al.*, 2016 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 70-88, p. 98-105 et p. 152-158 ; Bossard, Dufay-Garel, à paraître).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les objets d'époque romaine les plus récents, en lien avec les derniers temps du sanctuaire, ont été découverts en position secondaire, dans des niveaux de démolition ou dans la couche perturbée par les labours récents. L'étude céramologique a montré que plusieurs formes sont datées du II^e s. de n. è. voire, pour certaines, du début ou du courant du III^e s. ; s'ajoute un tesson de sigillée d'Argonne, attribué au IV^e s., mis au jour dans le remplissage de la tranchée de récupération de l'un des murs du temple B (Bossard, 2014, vol. 1, p. 77 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 116). Quant au

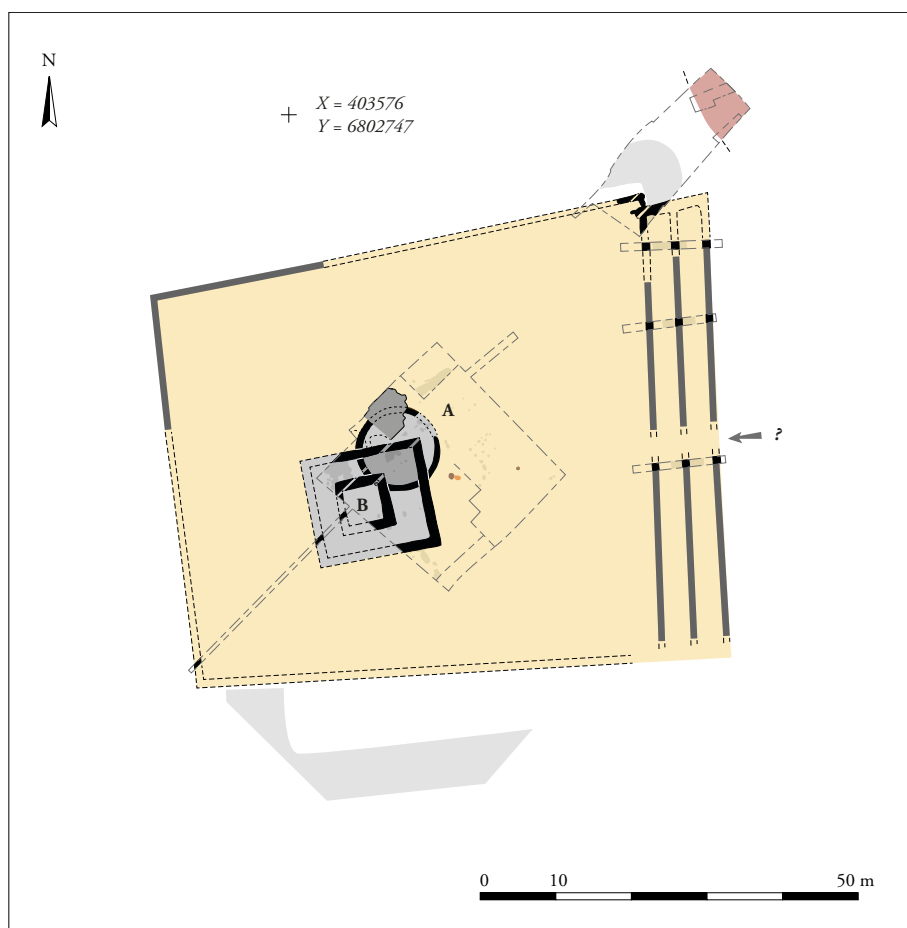


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Bossard, Dufay-Garel (dir.), 2016, p. 153, fig. 114 et p. 154, fig. 115.

numéraire, il est abondant durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. et les émissions de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s. – jusqu’au règne de Commode (177-192) –, bien que moins nombreuses, sont représentées par plusieurs monnaies. En revanche, seules trois pièces ont été émises durant l’Antiquité tardive : il s’agit d’une imitation d’antoninien de la fin du III^e s., d’un *nummus* à l’effigie de Theodora (vers 337-340) et d’une monnaie frappée sous Gratien (367-383) (Bossard *et al.*, 2016). Ainsi, si la fréquentation du sanctuaire semble bien établie jusqu’à la fin du II^e s. ou le début du III^e s., il est plus difficile de se prononcer sur son état durant les III^e s. et IV^e s. : a-t-il été désaffecté dès la fin du Haut-Empire, ou bien les rares objets datés de l’Antiquité tardive témoignent du dépôt d’offrandes, notamment monétaires, jusqu’au dernier tiers du IV^e s. ? Ces pièces, peu nombreuses, ont pu être perdues par des voyageurs ou par des récupérateurs de matériaux, sur un site déjà abandonné puis exploité comme carrière. D’ailleurs, les imitations régionales d’antoniniens, souvent abondantes dans les sanctuaires encore actifs à la fin du III^e s., sont ici presque absentes.

En 1988, un squelette humain a été observé dans le remplissage supérieur de l’ancien fossé laténien, au niveau de la partie médiane de sa branche orientale et à l’intérieur de la galerie interne du sanctuaire d’époque romaine. Placé en décubitus dorsal, il a sans doute été inhumé après la désaffectation du lieu de culte, à une date inconnue. Par ailleurs, après son abandon, l’ancien sanctuaire a été transformé en carrière : les murs du péribole, de la double galerie et du temple B ont été démontés et leurs fondations ont été récupérées, parfois intégralement. Les tranchées d’épierrement associées ont livré des tessons de céramique datés entre le IV^e s. et la période moderne, voire contemporaine – les productions les plus récentes correspondent à des céramiques en rose-bleue, diffusées en Mayenne entre le XV^e s. et le XVII^e s., et des grès du Domfrontais ou du Mortainais, produits entre le XIV^e s. et le XIX^e s. Après la destruction totale des ruines, à l’issue d’un processus qui a donc vraisemblablement duré plusieurs siècles, les terrains libérés ont été mis en culture, dépendant alors probablement des fermes de la Fermerie et de Mérolle – qui figurent déjà sur la carte de Cassini, réalisée dans les années 1760. Un fossé de parcellaire récent, qui recoupe les structures antiques, en témoigne. Durant le XIX^e s., les vestiges, notamment ceux des temples, ont aussi été partiellement détruits par l’aménagement d’une route aujourd’hui départementale, qui le traverse du sud-ouest vers le nord-est ; au cours du XX^e s., c’est l’installation de deux canalisations d’eau qui contribue à endommager les mêmes structures archéologiques (Meissonnier, Mare, 1988 ; Bossard, 2014, vol. 1, p. 53 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 158-160).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents iconographiques

Au moins quatre figurines en alliage cuivreux proviennent du cœur du site ; elles ont été découvertes hors contexte ou dans les niveaux de démolition du temple. Deux d’entre elles sont des images de divinités masculines – l’une peut être identifiée à Mars, nu, armé et casqué ; l’autre représente un enfant ou un jeune homme nu et coiffé d’une couronne végétale – ; une autre correspond à une figurine de cervidé, tandis que trois autres fragments (une demi-ramure et deux fragments de patte) appartiennent probablement à une seconde représentation du même animal. La mise au jour d’un débris de figurine en terre cuite, appartenant au trône d’une déesse-mère, doit aussi être mentionnée (Bossard, 2014, vol. 1, p. 86-97 ; Bossard *et al.*, 2016, p. 34-36 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 141). Un petit objet creux et de forme tronconique, en alliage cuivreux, d’abord interprété comme un vase miniature (Bossard, 2014, vol. 1, p. 101-103 ; Bossard *et al.*, 2016, p. 36-37), doit plutôt être identifié comme le socle d’une figurine, peut-être celui de l’une des deux divinités évoquées *supra*, découvertes dissociées de leur éventuel support d’origine.

▪ Autres mobiliers

De nombreux objets, parmi l’abondant mobilier découvert sur le site de la Fermerie, sont détachés de tout contexte stratigraphique, puisqu’issus de découvertes fortuites ou de prospections pédestres. Les sondages des années 1980 et la fouille de 2016 ont montré que l’essentiel du mobilier provient, pour la période gauloise, du niveau limoneux reconnu dans la partie centrale du sanctuaire et, dans une moindre mesure, de plusieurs fosses et trous de poteau localisés dans le même secteur. En ce qui concerne l’époque romaine, le mobilier, détritique, a été mis au jour dans les niveaux de démolition associés au temple B et dans le comblement tardif des tranchées de récupération des murs, ainsi que, en plus faible quantité, dans le remplissage de rares fosses et de la surface de la couche limoneuse mise en place dès l’âge du Fer.

La céramique constitue la catégorie de mobilier la plus fréquente : 2 022 tessons ont été découverts et appartiennent à un minimum (déterminé à partir des bords) de 257 vases. Toutefois, ce type d’objet a essentiellement été introduit et enfoui dans l’enceinte du sanctuaire durant la fin de la période gauloise. En effet, 1 839 tessons (*a minima* 223 vases), soit 91 % du lot, se rapportent à des productions laténiennes, caractéristiques des deux derniers siècles avant le changement d’ère et éventuellement, pour certaines formes et quelques décors estampés, du III^e s. av. n. è. Les formes représentées sont variées : les pots utilisés pour la cuisson des aliments, parfois couverts de suie, sont nombreux, de même que des jattes, des écuelles et des bols, pour la présentation et la consommation des mets ; de grands récipients ont servi au stockage d’aliments indéterminés, tandis que 10 tessons appartiennent à des amphores Dressel 1 qui ont sans doute contenu

du vin. En 2016, la découverte d'au moins 6 plaques foyères gauloises, en terre cuite, représentées par 169 fragments, témoigne aussi de la préparation d'aliments au sein du sanctuaire. À ce sujet, une fosse, fouillée au sud du futur temple B, a livré trois pots, quasi entiers et probablement brisés sur place, ainsi que plusieurs débris de plaques foyères et des pierres rubéfiées ; les traces de suie et les analyses chimiques de contenu réalisées sur les récipients indiquent qu'ils ont servi à la cuisson d'aliments différents (viande et produits laitiers), peut-être aussi à la fabrication de bière. Deux fosses voisines ont également livré de grands tessons de vases ou des débris de plaques foyères. Quant aux poteries fabriquées durant l'époque romaine, elles ne sont représentées que par 183 tessons (soit 9 % de l'ensemble), rattachés à plus de 34 vases. Ces productions, variées, sont datées de la période augustéenne au II^e s., voire au III^e s. de n. è. pour quelques formes, tandis qu'un tesson de sigillée d'Argonne est attribué au IV^e s. Le lot de vases antiques ne présente pas de différence notable avec d'autres ensembles de céramiques issus de contextes domestiques, et n'a pas subi de traitement particulier qui serait lié à la nature du site. Ce vaisselier est complété, pour l'époque romaine, par quelques récipients en verre, dont 12 petits fragments ont été dénombrés (Bossard, 2014, vol. 1, p. 57-77 ; Bossard, 2015a, p. 58-61 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 112-127 ; Garnier, 2017 ; Bossard, Dufay-Garel, 2019).

Alors que la vaisselle et les plaques foyères en terre cuite sont abondantes à la Fermerie, les restes fauniques et malacofauniques, peut-être détériorés par l'acidité du sous-sol schisteux, sont rares. Au total, une trentaine de fragments a été collecté durant les différentes opérations et certains, issus de contextes postérieurs à l'Antiquité (notamment les tranchées de récupération des murs des temples), sont peut-être étrangers au sanctuaire. Au sein du lot analysé, ont été identifiés, aux côtés des animaux de la triade domestique, des restes de poule, de pigeon, d'huîtres et de coques (identification E. Paillot, *in* Bossard, 2014, vol. 1, p. 124 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 146-147).

Deux objets particuliers, en lien avec les pratiques religieuses, ont été découverts sur le site à l'issue de labours agricoles. Le premier correspond à une lance miniature, dont la pointe en alliage cuivreux, longue de moins de 7 cm, était emmanchée sur une hampe de bois ; le second est un petit objet en alliage cuivreux, dont la forme évoque une oreille humaine, qui pourrait alors constituer un ex-voto anatomique (Bossard, 2014, vol. 1, p. 98-106 ; Bossard *et al.*, 2016, p. 36-39).

La quantité de monnaies découverte au sein du sanctuaire est considérable : 411 pièces, dont 116 sont gauloises et 295 sont romaines, ont été recensées. Le numéraire de l'âge du Fer est caractéristique d'une circulation tardive, que l'on situe vers le milieu et durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., voire durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. ; les émissions représentées sont majoritairement d'origine régionale, mais 30 monnaies « étrangères », issues des territoires des Bituriges, des Éduens, des Séquanes, de la vallée du Rhône et de la rive droite du Rhin, ont aussi été identifiées. Les 68 monnaies républicaines ont probablement été déposées dans le sanctuaire au début du Haut-Empire, à l'instar de nombreuses pièces (111 exemplaires) frappées entre les règnes d'Auguste et de Claude I^{er}, soit jusqu'au milieu du I^{er} s. de n. è. ; 10 monnaies ont été émises durant la seconde moitié du I^{er} s., 21 au cours du II^e s., tandis qu'une imitation radiée est datée de la fin du III^e s., une monnaie est à l'effigie de Theodora (vers 337-340) et la plus récente est attribuée au règne de Gratien (367-383). Deux types de traitement particulier ont été observés sur près d'une centaine de monnaies. D'une part, 61 pièces (près de 15 % de l'ensemble) ont été entaillées au moyen d'un instrument tranchant, ou frappées à l'aide d'un marteau ou d'une pierre ; 33 sont gauloises, 18 correspondent à des frappes républicaines, 4 sont datées du règne d'Auguste, une de celui de Caligula et une de celui de Claude. Au regard des périodes d'émission et de circulation des pièces concernées – les contextes stratigraphiques étant

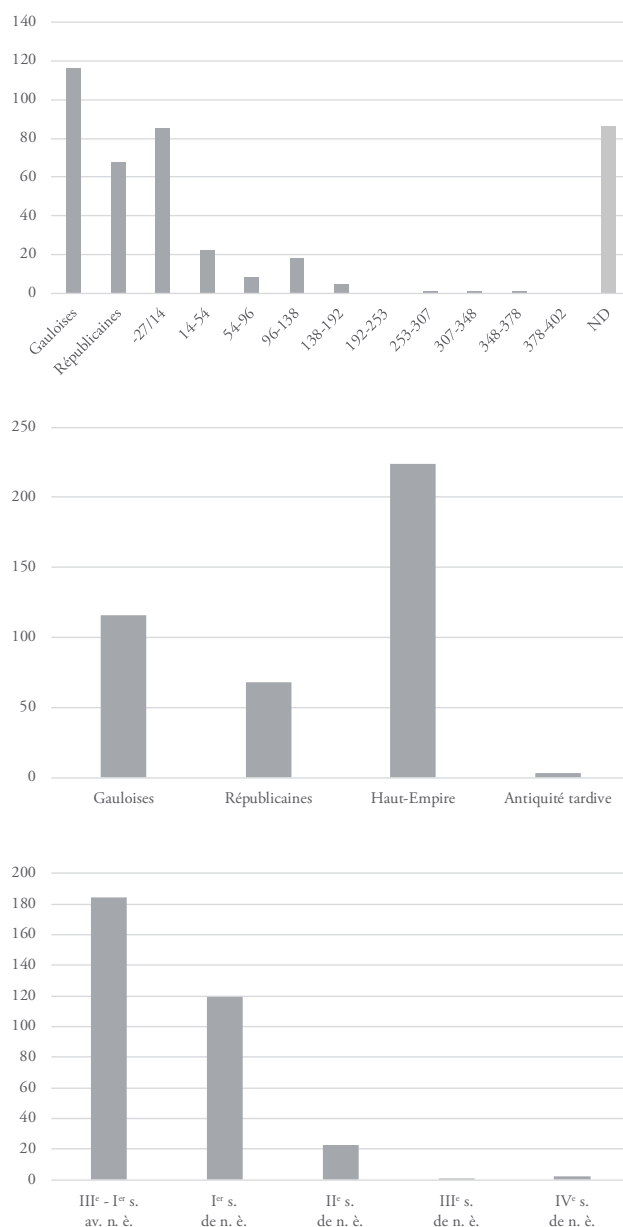


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission. Réal. S. Bossard.

trop imprécis pour fournir d'autres indications d'ordre chronologique –, ce geste a probablement été fréquent, à Juvigné, lors de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., probablement à la fin de ce siècle, ou au cours des premières décennies du I^{er} s. de n. è., période durant laquelle a vraisemblablement été introduite la plupart des monnaies gauloises, puis il tend à disparaître. D'autre part, sur 36 monnaies distinctes de ce lot mutilé (soit près de 9 % du total), une contremarque, propre au numéraire du sanctuaire de Juvigné (« *MV* » ligaturés), a été imprimée ; ce geste a surtout concerné des pièces républicaines (10) et augustéennes (11) et, dans une moindre mesure, d'autres émises sous le règne de Tibère (2), en ce qui concerne les monnaies identifiées (étude G. Aubin et J. Meisssonier ; Aubin, Meisssonier, 1994 ; Bossard, 2014, vol. 1, p. 79-86 ; Bossard *et al.*, 2016 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 135-140).

Durant l'époque gauloise, des pièces d'armement ont été déposées, en tant qu'offrandes, dans le secteur central de l'enclos à rituels. Au moins 3 épées quasi complètes, dont deux proviennent du niveau limoneux étudié en 2016, ainsi que 4 autres probables fragments de lame et 2 restes de fourreaux d'épées ont été mis au jour ; s'ajoutent d'autres débris d'armes du même type, découverts dans les années 1980 mais non conservés. En outre, 3 talons d'armes d'hast à soie et 2 autres possibles talons à douille complètent la liste des débris d'armes offensives provenant du sanctuaire laténien (Bossard, 2014, vol. 1, p. 112-116 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 53-54 ; G. Reich, *in* Bossard *et al.*, à paraître).

Les objets de parure mis au jour à la Fermerie se rapportent aux époques tant gauloise que romaine. Les productions laténiennes comprennent une paire de bracelets filiformes en alliage cuivreux, difficiles à dater, 2 fragments de bracelets et une perle en verre bleu, 5 fibules en alliage cuivreux et en fer – un remarquable exemplaire daté du III^e s. av. n. è., dont le pied évoque la tête d'un palmipède, est orné de globules et d'esses en relief ; les autres fibules gauloises sont attribués aux II^e s. et I^{er} s. av. n. è. – et une agrafe de ceinturon en alliage cuivreux, attribuée à La Tène finale. Pour l'époque romaine, 5 fibules fragmentaires en alliage cuivreux, de types variés et sans doute produites entre la période augustéenne et la fin du I^{er} s. de n. è., et 2 perles en verre ont été recensées (Bossard, 2014, vol. 1, p. 107-112 ; Bossard *et al.*, 2016, p. 39 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. ; Bossard *et al.*, à paraître).

L'*instrumentum* est aussi constitué, parmi les objets identifiés, de neuf anneaux métalliques, d'une clef en fer, d'un petit outil (?) en métal blanc, d'un probable bouchon de vase en terre cuite, de deux fusaïoles en terre cuite ou en pierre, d'un fragment de meule gauloise, d'un poids en grès et de quelques silex taillés – relevant d'une occupation préhistorique des lieux ?

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Juvigné est implanté dans la partie occidentale de la cité des Aulerques Diablintes, à environ 7 km de la limite qu'elle partage avec le territoire des Riedones. Le réseau des agglomérations secondaires de la cité à laquelle il est rattaché est peu connu, mais il peut être noté que le lieu de culte est distant de 37 km, à vol d'oiseau, de Jublains, chef-lieu des Diablintes, et d'environ 6,5 km, en direction du sud-ouest, d'une concentration de vestiges d'époque romaine, mis au jour sur la commune d'Ernée, qui pourrait relever d'un habitat groupé, ou d'un ensemble particulièrement dense de fermes et de *villae*. Une voie ancienne, d'origine peut-être antique, traverse le territoire diablinte d'ouest en est en passant à 4 km au nord du sanctuaire ; un autre chemin aujourd'hui désaffecté, dont l'aménagement n'est pas daté, part du bourg d'Ernée et dessert les environs de la Fermerie, à 450 m au sud-est des vestiges antiques (Naveau, 1997, p. 50 et p. 57-59 ; Bossard, 2014, vol. 1, p. 35-38 ; Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 24-26 ; Naveau, à paraître).

▪ Environnement proche

Deux états successifs d'un probable chemin desservant le sanctuaire, dont la limite orientale s'étend au-delà de la zone fouillée, ont été observés en 2016 à quelques mètres de son angle nord-est. Un premier aménagement s'apparente à un chemin creux, dont le tracé forme un angle droit qui épouse le contour du fossé de l'enclos comblé après le milieu du I^{er} s. de n. è. ; bien que non daté, il pourrait alors en être contemporain et avoir été mis en service dès le début de l'époque romaine, voire durant l'âge du Fer. Le chemin encavé est colmaté au plus tôt en 170 de n. è., d'après un tesson de céramique sigillée découvert dans son comblement ; il est alors remplacé par une chaussée empierrée rectiligne, globalement orienté nord-sud, qui ne tourne manifestement plus à angle droit pour longer le sanctuaire au nord. Un autre fragment de céramique sigillée, piégé dans les pierres et les débris de terre cuite architecturale qui composent la surface de la chaussée, n'apporte guère de précision quant à la chronologie de ce second état : il est également daté de la période comprise entre les années 170 et 240 de n. è. Les deux états du chemin se poursuivent sans doute vers le sud pour desservir l'entrée orientale du lieu de culte, telle qu'on la restitue dans l'axe du temple B (Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 96-98 et p. 105-107).

Les prospections géophysiques entreprises en 2016 n'ont pas révélé la présence évidente d'autres aménagements aux abords du sanctuaire (A. Camus et V. Mathé, *in* Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 203-232). Par ailleurs, aucun autre vestige des époques gauloise et romaine n'a été signalé dans un rayon de 2 km.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de Juvigné, *a priori* isolé dans les campagnes du territoire diablinte, tant durant l'âge du Fer qu'au cours de l'époque romaine, est fondé vers la fin du III^e s. ou le début du II^e s. av. n. è. Dès la période gauloise – si l'on considère que l'enceinte fossoyée est bien creusée dès la fin de l'âge du Fer –, la clôture de l'espace réservé aux pratiques rituelles se présente sous une forme monumentale : un fossé particulièrement large et profond, longé par un talus dont la hauteur dépassait probablement 2 m, circonscrit une vaste cour. L'espace fouillé au cœur de cet enclos témoigne d'une activité intense : les centaines de vases, utilisés pour la préparation et sans doute la consommation d'aliments, cuits sur place, ainsi que les offrandes diverses – armes, parure, monnaies, entre autres – en témoignent. Ces différents mobiliers, détritiques, ont été découverts épandus dans un niveau limoneux, ou bien rejetés dans des fosses – creusées pour le rebut d'objets ? –, donc en position secondaire. Le regroupement de fosses contenant des débris de récipients et de plaques de foyer en terre cuite est probablement liée à la proximité d'un espace consacré aux préparations culinaires. Par ailleurs, plusieurs constructions sur poteaux ont vraisemblablement été érigées au sein du sanctuaire dès la fin de l'âge du Fer, mais l'organisation interne de celui-ci est difficile à restituer à partir des données collectées.

Les transformations qui ont sans doute affecté le sanctuaire durant les premières décennies du Haut-Empire sont peu connues. L'examen des mobiliers témoigne d'une occupation continue du site, notamment du rejet d'objets fragmentés (céramiques et monnaies, *a minima*) dans le niveau limoneux jusqu'aux années 15-20 de n. è., et de l'importance du dépôt monétaire à la fin du I^{er} s. av. n. è. et durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. ; une partie de ces monnaies est mutilée à coups d'instrument tranchant, tandis que d'autres sont marquées de deux lettres, dont le sens n'est pas connu – renvoient-elles à la divinité honorée ? On ignore également si un premier temple en bois est dressé dans la cour du sanctuaire dès le début de l'époque romaine. Probablement dès le I^{er} s. de n. è., bien que les éléments de datation manquent, un premier édifice de culte, en pierre et en tuile, y est bâti ; de plan circulaire, il est détruit puis remplacé, à une date inconnue, par un temple plus grand, composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, cette fois-ci de plan rectangulaire. L'architecture et l'ornementation de ces deux bâtiments successifs, peu documentée, semblent relativement modestes, au regard des quelques fragments d'enduits peints découverts, et de l'absence d'éléments architectoniques en pierre taillée ; il faut toutefois considérer le fait que les matériaux de construction ont été en grande partie récupérés après l'abandon du lieu de culte. Au plus tôt durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., la clôture de l'aire sacrée est réaménagée. Une fois le fossé comblé, un péribole maçonné, enserrant une emprise plus ou moins égale, est mis en place. À l'est, où il est le mieux renseigné, une double galerie s'y adosse et monumentalise ainsi la façade principale du sanctuaire. L'installation des fondations du mur médian de cet aménagement, recoupant le comblement du fossé jusqu'à atteindre son fond, à plus de 2 m de profondeur, résultent de travaux laborieux et de la volonté de préserver – du moins en façade orientale – la limite de l'espace sacré. Ces nouveaux aménagements ont abouti à la création d'une grande cour sacrée, dont la majeure partie n'a pas été étudiée, et d'un système d'entrée relativement imposant. En tenant compte de divers éléments – existence d'un grand sanctuaire dès l'âge du Fer, entretien et reconstruction des temples et de l'enceinte, mobiliers abondants et variés, capacités d'accueil importantes –, le lieu de culte de Juvigné apparaît comme l'un des sanctuaires majeurs du territoire diablinte, malgré une architecture somme toute assez modeste ; il est alors possible qu'il ait constitué l'un des sanctuaires publics de la petite cité des Diablintes, mais on ne peut en être certain en l'absence d'inscription.

À partir de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., les dépôts d'objets paraissent se raréfier ou, du moins, la gestion des offrandes connaît une évolution sensible : seuls quelques monnaies et tessons de céramique témoignent de l'utilisation et du dépôt d'objets *a minima* jusqu'à l'aube du III^e s. Ensuite, le devenir du sanctuaire est peu connu. Est-il abandonné dès cette période – les rares monnaies et le tesson daté de l'Antiquité tardive auraient alors été perdus dans un site en ruines –, ou bien est-il encore activité jusqu'à la fin du IV^e s. ? En tout état de cause, il semble bien qu'il est entré dans une phase de déclin à partir du III^e s. de n. è., les objets datés des deux derniers siècles de sa fréquentation, au III^e s. et au IV^e s., étant trop peu nombreux pour envisager la pratique régulière d'un culte.

6 – Bibliographie

Aubin, Meissonnier, 1994 – AUBIN G., MEISSONNIER J., « L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne », in Goudineau Chr., Fauduet I., Coulon G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre ; 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, p. 143-152.

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bossard, 2014 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques et leurs antécédents laténiens en territoire diablinte : l'exemple du site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne)*, mémoire de Master 1, université de Nantes, 2 vol., 184 p. et 163 p.

Bossard, 2015a – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Bossard, 2015b – BOSSARD S., « La Fermerie, Juvigné (Mayenne), in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 123-126.

Bossard, Dufay-Garel, 2019 – BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y., avec la collaboration de CAMUS A., MATHÉ V., GARNIER N., « Le sanctuaire de Juvigné (Mayenne). Organisation et pratiques rituelles de l'âge du Fer », in BARRAL Ph., THIVET M. (dir.), avec la collaboration de GRUAT Ph., PERRUCHE R., TAILLANDIER V., *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017), Paris, AFEAF (Afeaf, 1), p. 243-247.

Bossard, Dufay-Garel, à paraître – BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y., « Un sanctuaire du nord-ouest de la Gaule : Juvigné (Mayenne) », actes du colloque *Far West : la Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain (fin du I^{er} s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.)*, à paraître.

Bossard et al., 2016 – BOSSARD S., AUBIN G., MEISSONNIER J., « Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine », *Gallia*, 73-2, p. 25-53.

Bossard et al., à paraître – BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y., AUBIN G., MEISSONNIER J., REICH G., « Un sanctuaire diablinte : le site de la Fermerie à Juvigné (II^e s. av. n. è. – IV^e s. de n. è.) », *Revue archéologique de l'Ouest*.

Bossard, Dufay-Garel (dir.), 2016 – BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y., avec la collaboration de AUBIN G., CAMUS A., GRENOUILLEAU S., MATHÉ V., MEISSONNIER J., MORTREAU M., NOËL A., PAILLOT E., PERES Th., QUEFFURUS M., *Juvigné (Mayenne). Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de la Fermerie/Mérolle*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 237 p. et 2 pl.

Garnier, 2017 – GARNIER N., *Analyse chimique du contenu de trois vases en céramique. Sanctuaire gallo-romain de la Fermerie à Juvigné (Mayenne)*, rapport inédit, laboratoire Nicolas Garnier, 11 p.

Meissonnier, 1988 – MEISSONNIER J., « Statuettes, monnaies, ferrailles gauloises et romaines en Mayenne », in COLLECTIF, *Journées archéologiques régionales (Le Mans, 21 et 22 mai 1988). Naissance et évolution des villes*, Nantes, direction des Antiquités historiques des Pays de la Loire, p. 28.

Meissonnier et al., 1987 – MEISSONNIER J., JARDIN F., MARE E., *Juvigné, la Fermerie, rapport de fouille 1987*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 24 p.

Meissonnier, Mare, 1988 – MEISSONNIER J., MARE E., *Juvigné. Rapport de fouilles 1988*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pas de la Loire, 62 p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

S.37 – Loupfougères (Mayenne), la Petite Ridellière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 449705 ; Y = 6806840
Numéro d'entité archéologique : 53 139 0003
Sanctuaire avéré

Qualité documentaire : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : 15 av. n. è. – II^e s. ou IV^e s. de n. è.
 (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 2011 par G. Leroux au cours d'un survol aérien (Leroux, 2011 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 269), le site de la Petite Ridellière a également bénéficié d'une vérification au sol opérée en 2015 (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Érigé en rebord de plateau, le temple surplombe d'une douzaine de mètres la vallée du ruisseau de la Vrillière.

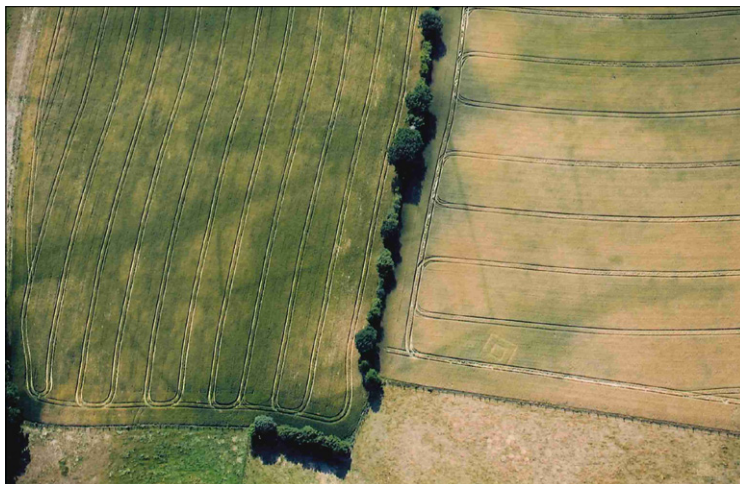


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2011.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les vestiges du temple apparaissent sur les clichés aériens à proximité d'un enclos fossoyé à dominante curviligne, qu'ils jouxtent directement (fig. 1 et 2). Cet enclos, non daté, pourrait dater de la Protohistoire, sans aucune certitude toutefois.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Les traces claires visibles sur les clichés ainsi que les blocs affleurant en surface de la parcelle agricole actuelle témoignent de l'existence d'un temple de plan carré (A) dont les fondations sont en pierre (fig. 1 et 2). La découverte de terres cuites architecturales fragmentées, à l'emplacement du bâtiment, révèle l'emploi de tuiles pour sa couverture (Bossard, 2015, p. 62).

Chronologie	15 av. n. è. - II ^e s. ou IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Abandon et occupations postérieures

La mise au jour d'un tessou de sigillée d'Argonne, daté du IV^e s. de n. è., peut indiquer une fréquentation tardive des lieux. Quant aux quelques fragments de céramique médiévale et moderne découverts sur le site, ils ont peut-être été piégés dans les fumures répandues sur la parcelle agricole.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Seuls quinze tessons de céramique sont attribués de manière certaine à l'époque romaine. Ces restes de vaisselle en terre cuite – parmi lesquels ont été identifiés des productions en sigillée, en *terra nigra*, un pot de type Besançon et de la céramique commune – couvrent une période longue de plus d'un siècle (15 av. n. è. – début du II^e s. de n. è., voire le courant du II^e s. ; Bossard, 2015, p. 65).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de la Petite Ridellière prend place sur le territoire de la cité diablinte, à bonne distance des agglomérations

antiques attestées – la capitale Jublains étant la plus proche, située à 10 km au sud-ouest. Le réseau viaire ancien est mal connu pour ce secteur, mais il est possible qu'une voie provenant de Jublains, dont on perd le tracé à quelques kilomètres du chef-lieu, ait traversé la région de Loupfougères (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 12).

▪ Environnement proche

Excepté le système d'enclos à dominante curviligne, composé de deux enceintes fossoyées concentriques et non daté, aucun vestige archéologique n'a été signalé à proximité du temple. La datation de ces enclos demeure inconnue.

5 – Synthèse et interprétation

Ce petit temple *a priori* isolé peut avoir été érigé dans les campagnes diablintes à titre privé ; les données manquent pour mieux caractériser cet édifice cultuel. L'enclos adjacent pourrait correspondre à une ferme gauloise, qui lui serait donc antérieure, ou éventuellement romaine, donc contemporaine.

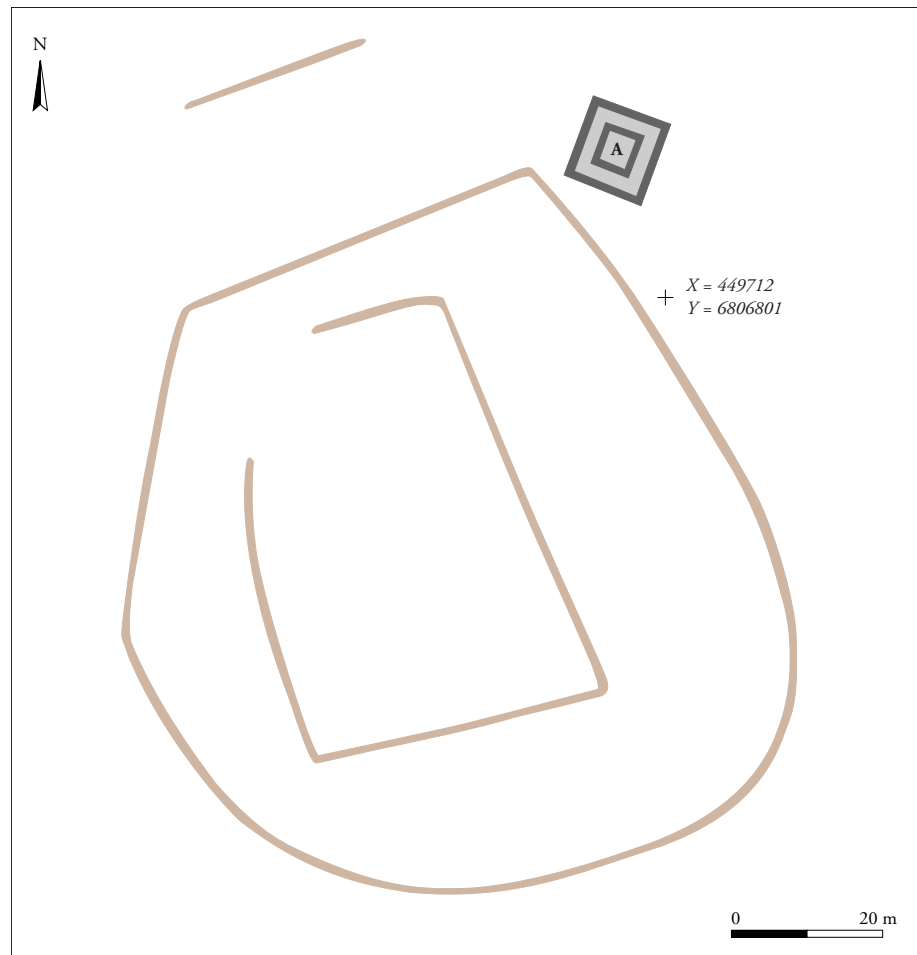


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et enclos non daté.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2011.

6 – Bibliographie

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 2011 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2011*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

S.38 – Peuton (Mayenne), le Bréon Frézeau

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 416965 ; Y = 6760545
Numéro d'entité archéologique : 53 178 0004
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Identifié en 2003 par G. Leroux au cours d'un survol aérien (Leroux, 2003), le site a également été prospecté au sol, en 2015 (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Les structures sont implantées sur un terrain en très légère pente, tournée vers le nord-ouest ; aucun accès naturel à l'eau n'est à signaler.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges arasés d'un petit temple (A) sont perceptibles sur les clichés aériens (**fig. 1 et 2**) ; des blocs de grès et de rares fragments de terre cuite architecturale, observés au sol, correspondent certainement à une partie des matériaux qui constituaient ce bâtiment.

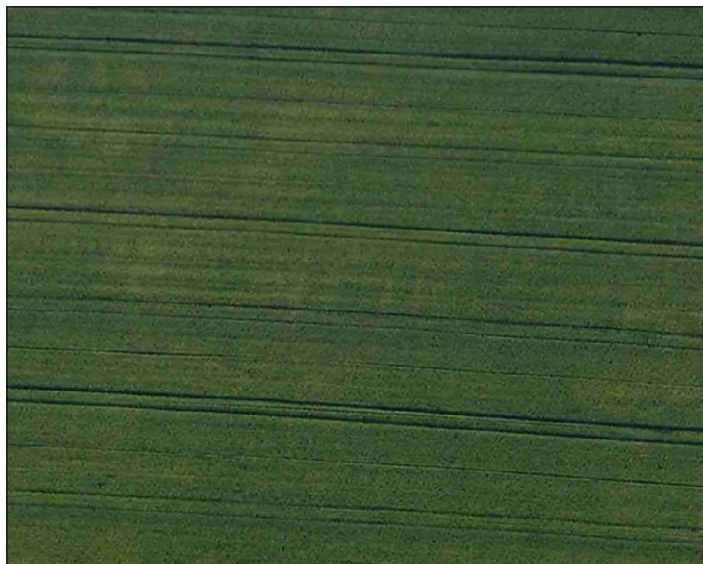


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2003.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Un tesson de panse difficilement datable (Protohistorique ou Antiquité ?) ainsi qu'un tesson de verre bleuté gallo-romain ont été prélevés lors de la prospection pédestre (Bossard, 2015, p. 66).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	Bl a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Une voie ancienne reliant Avranches à Angers, qui se confond probablement avec la frontière de la cité antique, traverse la commune de Peuton, à moins d'un kilomètre du site (Naveau, 1997, p. 50, fig. 18, n° 6 et p. 53). Ce dernier a manifestement été implanté dans la campagne diablinte.

▪ Environnement proche

Un grand enclos fossoyé, partitionné en plusieurs espaces de dimensions variables, est particulièrement visible sur une orthophotographie disponible en ligne sur la plateforme Apple Maps (<https://www.street-view.net/fr/apple-maps>, consultée en août 2020) à environ 200 m au sud-est du temple (**fig. 3**). Il s'inscrit dans un rectangle d'environ 150 m de côté et couvre une surface d'environ 2 ha. Son plan est caractéristique d'un établissement rural de la fin de l'âge du Fer ou de l'époque romaine et on ne peut donc affirmer qu'il est contemporain du temple, bien qu'il en soit proche et qu'il présente une orientation similaire.

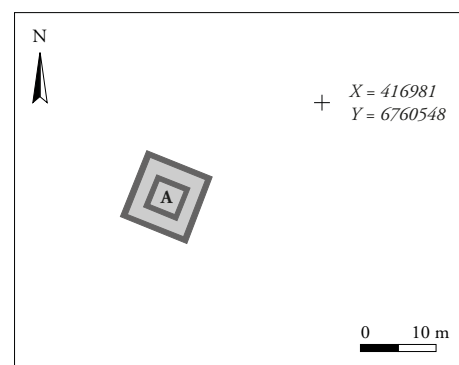


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
 Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2003.

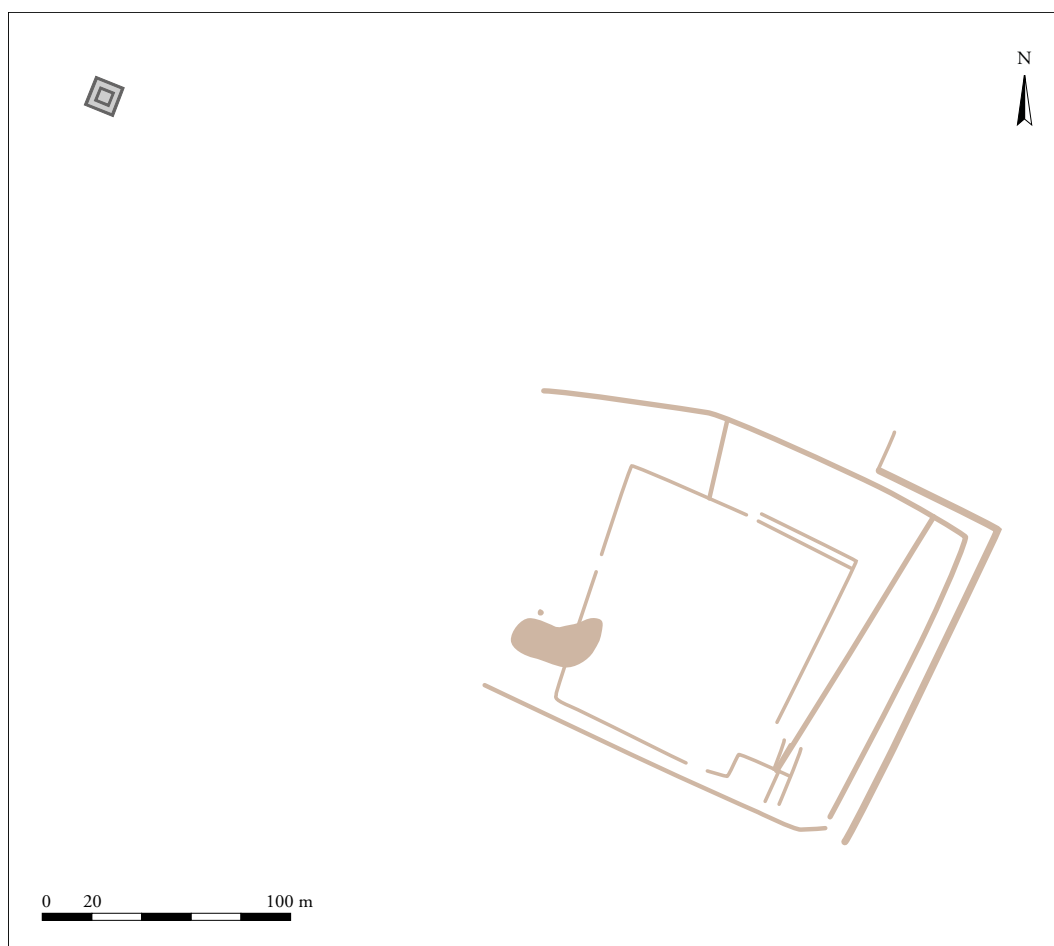


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement : enclos fossoyé laténien ou antique. Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2003 et une orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

5 – Synthèse et interprétation

La faiblesse documentaire qui affecte ce dossier limite les interprétations. Les dimensions réduites de ce temple invitent à le considérer comme un édifice privé, isolé ou peut-être rattaché à un établissement ; on ne peut affirmer que la ferme enclose identifiée à 200 m environ soit contemporaine du bâtiment de culte, puisqu'elle pourrait aussi en être antérieure.

6 – Bibliographie

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Leroux, 2003 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2003*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

Naveau, 1997 – NAVEAU J., « La cité des Diablintes », in NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.

S.39 – Saint-Denis-du-Maine (Mayenne), la Grillère

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 438910 ; Y = 6769380
Numéro d'entité archéologique : 53 212 0022
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : années 15 – III^e s. ou première moitié du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un diagnostic réalisé sous la direction de C. Chauveau (Inrap) en 2011, dans le cadre de l'aménagement de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire qui relie Rennes au Mans, a révélé l'existence de deux sites à proximité du lieu-dit la Grillère, sur la commune de Saint-Denis-du-Maine. La fouille préventive conduite l'année suivante, placée sous la responsabilité scientifique de D. Sérís¹ (Inrap), a documenté ces deux occupations : à une centaine de mètres d'un établissement rural laténien, un enclos antique renferme plusieurs édifices, dont un temple. L'état de conservation du site d'époque romaine, très arasé par les travaux agricoles récents, est médiocre : les élévations ne sont pas conservées et les fondations de certaines constructions, en plus d'avoir été épierrées, ont parfois disparu (Sérís dir., 2015).

▪ Implantation topographique

Le site archéologique de la Grillère est installé sur le flanc méridional d'une colline ceinturée par un réseau de cours d'eau permanents ou temporaires, dont la Vaige, coulant au contrebas du site, à 450 m au sud-est. L'établissement d'époque romaine avoisine, à l'est, un vallon qui entaille du nord au sud le versant de la colline.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Deux fosses ont livré, parmi des tessons de céramique de diverses périodes, des fragments de vases attribués au premier âge du Fer (Sérís dir., 2015, p. 50-51). Par ailleurs, un chemin orienté nord-ouest/sud-est, large d'environ 5 m et encadré par deux fossés bordiers parallèles, est antérieur au site d'époque romaine, puisque plusieurs structures antiques recoupent leur comblement, dès la phase 1, débutant vers 15 de n. è. L'établissement d'époque romaine en respectera toutefois l'orientation lors de son implantation à une dizaine de mètres plus au nord et il est probable qu'un espace de circulation, dont il ne subsiste aucune trace, ait été conservé à proximité, puisque qu'un porche est installé à quelques mètres au nord de l'ancien chemin durant la phase 2 (Sérís dir., 2015, p. 105-109).

▪ Phase 1 (premier quart – troisième quart du I^{er} s. de n. è.)

La fondation de l'établissement antique se traduit par la mise en place d'un grand enclos quasi carré, délimité par un fossé interrompu sur environ 6 m au milieu de la façade sud-est, à l'emplacement de son entrée (fig. 1). Le fossé présente des parois obliques et un fond plat ou arrondi. Large entre 1,40 et 2,50 m, il est profond entre 0,70 et 1,20 m. Son comblement en plusieurs temps est caractéristique d'un fonctionnement ouvert, mais son rebouchage a vraisemblablement été effectué en une seule étape. Dans l'angle méridional, le fossé se prolonge au-delà de l'enclos, en direction du sud-ouest ; son extrémité est située en dehors de l'emprise fouillée. Le matériel céramique provenant du remplissage des fos-

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	1 ^{er} quart - 3 ^e quart du I ^{er} s. de n. è.	3 ^e quart du I ^{er} s. - fin du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-	-
<i>Types des temples</i>	- A (?) : B1a - B (?) : A3a ?	- A : B1a - B : A3a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 6,80 x 6,80 m (soit 46 m ²) - B : 3 m de diamètre (soit 7 m ²)	- A : 6,80 x 6,80 m (soit 46 m ²) - B : 3 m de diamètre (soit 7 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

sés de l'enclos, abondant, témoigne d'une occupation entre 15 et les années 50 à 70 de n. è. (Séris dir., 2015, p. 110-119 ; M. Mortreau, *in* Séris dir., 2015, p. 165-209).

Rares sont les aménagements conservés au sein de l'enclos. Il est possible qu'un bâtiment, dont les vestiges ont été en grande partie détruits par l'érosion du site, ait été construit dès cette phase : sis en fond de cour, face à l'entrée, il est délimité au sud-ouest et au nord-ouest par des murs dont seules subsistent les fondations ; ses dimensions et son extension vers le nord-est et le sud-est ne sont pas connues. Contrairement aux édifices bâtis lors de la phase 2, ses fondations – supportant une élévation maçonnée ou en matériaux périssables ? – sont constituées de moellons de grès et non de calcaire, ce qui pourrait plaider en faveur d'une date de construction différente. Au nord-ouest, deux trous de poteau recoupent la fondation de son mur – les rares tessons qui en proviennent indiquent que leur remplissage n'est pas intervenu avant les années 30 de n. è. L'étude des terres cuites architecturales a montré que des tuiles ont vraisemblablement été utilisées pour la couverture d'un ou de plusieurs bâtiments (dont cet édifice central ?) dès cette première phase. La fonction du bâtiment potentiellement rattaché à cette phase n'a pu être déterminée, faute de données architecturales ou de mobiliers caractéristiques. Toutefois, en admettant qu'un axe de symétrie régit le plan de l'enclos et de l'édifice, il est possible qu'il s'agisse d'un bâtiment de plan carré, d'environ 10 m de côté, qui pourrait alors correspondre à un temple. Néanmoins, l'hypothèse d'un bâtiment plus vaste, ou de nature différente (habitation ?), ne peut pas être écartée (Séris dir., 2015, p. 143-144 ; J.-Fr. Nauleau, *in* Séris dir., 2015, p. 225-240).

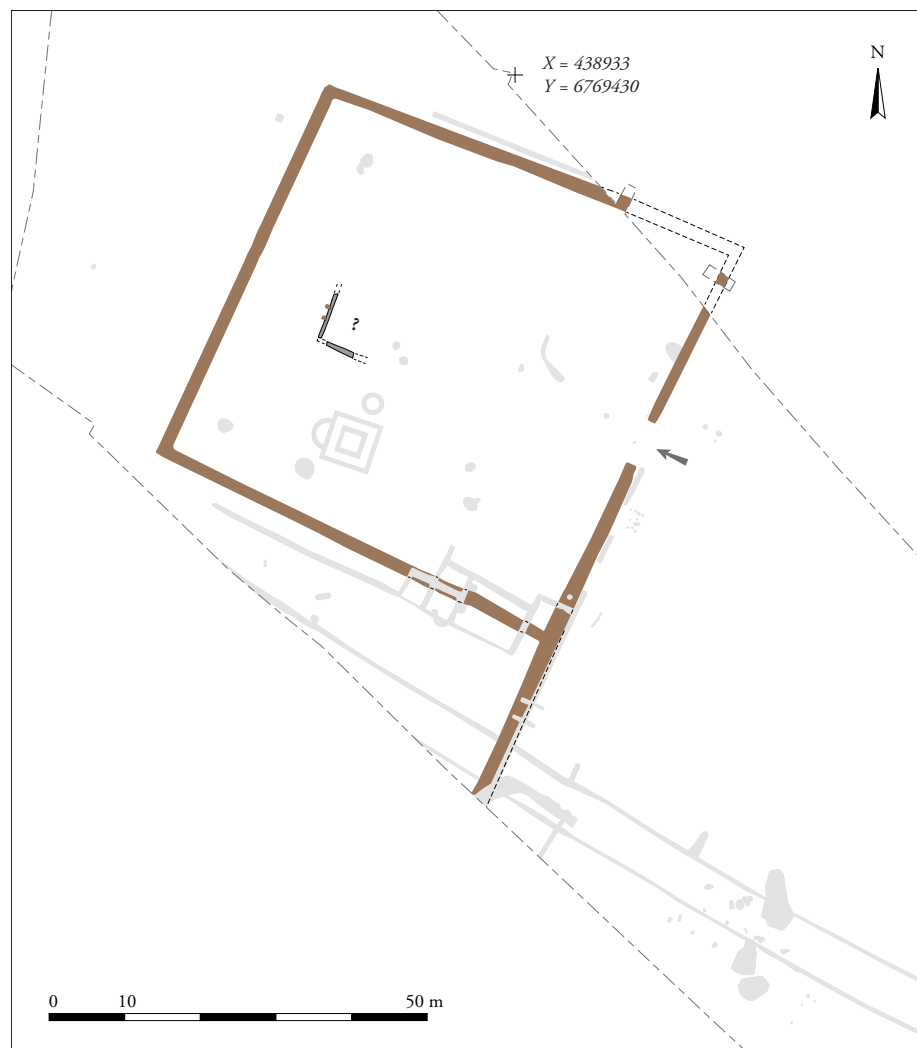


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Séris (dir.), 2015, p. 335, fig. 163.

▪ **Phase 2 (troisième quart du I^{er} s. – fin du III^e s. de n. è.)**

Au remblaiement des fossés de l'enclos, daté du troisième quart du I^{er} s. de n. è., succède la construction d'une enceinte maçonnée, dont seuls quelques tronçons de ses fondations (au sud-ouest, au sud-est et au nord-est) sont conservés (fig. 2). Un temple (A), érigé dans la moitié méridionale de la cour ainsi définie, ainsi qu'un édicule (B) et un puits en sont probablement contemporains, malgré l'absence de données chronologiques fiables : leur construction est caractérisée par un même matériau, en l'occurrence un calcaire bleu.

Globalement, l'emprise et l'orientation de l'enclos précédent ont été préservées – seule l'extension vers le nord-ouest n'est pas connue, mais il est probable que le mur correspondant y ait avoisiné le fossé antérieur. L'interruption aménagée en façade sud-orientale a peut-être été maintenue, mais l'état de conservation du mur ne permet pas d'en être certain. Au sud-ouest, deux fragments d'enduits peints (non décrits) ont été mis au jour dans la tranchée de récupération du mur. Un bâtiment composé de quatre pièces de taille inégale, couvrant une emprise totale de 100 m², a été installé dans l'angle méridional de l'enceinte. Dans la pièce la plus grande, au sud-est, deux fosses, probablement contemporaines de l'édifice, ont été creusées au pied du mur nord-ouest ; leur comblement, réalisé au plus tôt durant le II^e s., a été recoupé par le creusement de la tranchée de récupération du mur qui les jouxte. Aucun indice ne permet de déterminer la fonction de cet édifice. De manière similaire à ce qui a été observé pour la phase précédente, un mur prolonge la façade sud-est de l'enceinte en direction du sud-ouest et se poursuit au-delà des limites de la fouille ; à une dizaine de mètres de l'angle de l'enceinte, un porche permet de franchir ce mur.

De très petites dimensions, le temple A présente une position excentrée au sein de l'enclos : il a pu être construit aux côtés de l'autre bâtiment, qui aurait alors été préservé au cours de cette phase. Son plan carré est composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, contre laquelle s'appuie, à l'ouest, une abside dont le diamètre est inférieur à la largeur de l'édifice. La présence de mortier dans ses fondations, relativement profondes, laisse penser que son élévation a pu être maçonnée. Des fragments de tuile, piégés dans certaines structures fossoyées de l'enclos, appartiennent à la couverture en terre cuite de l'un de ces édifices. À proximité immédiate du mur septentrional du temple, un édicule de plan circulaire (B) a été bâti ; il a pu assurer le rôle de chapelle ou de support de statue.

À l'ouest du temple, probablement à proximité de l'angle occidental de l'enceinte, un puits assure l'alimentation en eau de l'établissement. Chemisé dans sa partie supérieure, il est profond de 12 m. Sa fouille intégrale a montré que son remplissage a été achevé après l'Antiquité (cf. *infra*), mais la découverte de plusieurs tessons de céramique du Haut-Empire, à la base de son comblement, témoigne vraisemblablement d'un creusement réalisé, au plus tard, durant la phase 2. Par ailleurs, deux structures de combustion, installées dans des fosses creusées dans le sol de la cour, ont livré des tessons de céramique qui indiquent qu'elles ont été comblées au plus tôt durant les années 70 de n. è. Enfin, deux fosses liées à la préparation de la chaux ont été aménagées près du mur sud-est de l'enceinte et ont probablement servi lors de sa construction ; le remplissage de l'une est daté, à partir du mobilier céramique qu'elle contient, de la même période (Séris dir., 2015, p. 120-149 ; J.-Fr. Nauleau, in Séris dir., 2015, p. 225-240).

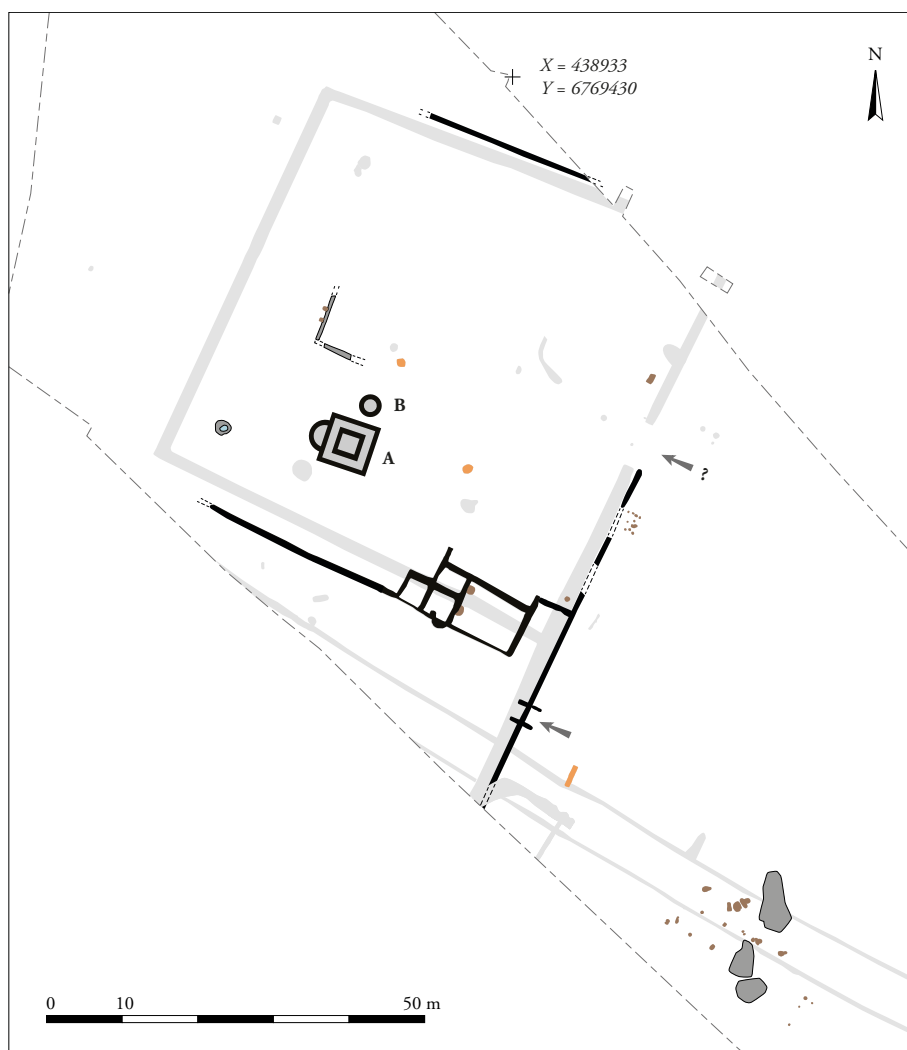


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Séris (dir.), 2015, p. 335, fig. 163.

▪ Aménagements non phasés

Plusieurs fosses et trous de poteau ont été mis au jour au sein de l'enceinte ou à ses abords, livrant de rares tessons de céramique ou bien aucun mobilier ; leur morphologie varie d'un exemple à l'autre et leur fonction comme leur datation ne peuvent pas être déterminées avec précision (Séris dir., 2015, p. 159-164).

▪ Abandon et occupations postérieures

L'étude du matériel céramique indique que le site est fréquenté d'une manière continue jusqu'à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. ; les vases attribués au courant des III^e s. et IV^e s. et éventuellement au V^e s., plus rares, sont peut-être associés à la destruction ou à la mise en carrière du site, ou à une occupation d'une nature différente (M. Mortreau, in Séris dir., 2015, p. 210). De fait, la seule structure de l'enceinte ayant livré les témoins d'une fréquentation postérieure au IV^e s. est le puits : son remplissage a débuté entre le III^e s. et le V^e s., d'après le mobilier céramique et un bracelet métallique découverts à sa base. Puis, les restes osseux d'un enfant, datés au radiocarbone entre 390 et 540, ont été rejetés dans cette structure – à moins que le jeune individu n'y ait chuté –, avant que n'y soient enfouis des éléments de bois datés entre 383 et 500 par dendrochronologie ; les niveaux supérieurs du conduit n'ont été comblés qu'à l'époque moderne (Séris dir., 2015, p. 123, p. 126 et p. 339-340). L'abandon et la destruction des autres aménagements de l'établissement a peut-être eu lieu dès le III^e s. ou le IV^e s. : une fosse, recoupant le mur prolongeant la façade sud-est de l'enceinte, contient un

tesson attribué au courant du III^e s., tandis qu'une monnaie à l'effigie de Constantin I^{er} (306-337) est issue de la tranchée de récupération de l'un des murs du bâtiment accolé à l'angle méridional de la cour. En bref, aucun élément ne permet d'affirmer que les édifices de l'établissement sont encore fréquentés et en élévation après les années 330, à l'exception du puits, seule structure *a priori* utilisée après le IV^e s. de n. è.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier découvert sur le site provient essentiellement des niveaux de comblement des fossés délimitant l'enceinte durant la phase 1, tandis que peu de matériel est issu des quelques structures en creux ou des tranchées de récupération des murs des édifices associés à la phase 2. Il est néanmoins envisageable qu'une fois les fossés définitivement comblés à la fin de la phase 1, les mobiliers détritués aient en grande partie été évacués en dehors de l'établissement, ou aient été piégés dans des niveaux superficiels, détruits ultérieurement par les travaux agricoles récents.

Ainsi, la céramique, abondante pour la phase 1, est plus pauvre pour la phase 2 : 4 004 tessons – soit environ 80 % des fragments découverts sur le site –, ayant appartenu à un minimum de 479 vases, ont été mis au jour dans le remplissage des fossés. Pour cette première phase, la mieux documentée, plus d'un vase sur deux est en *terra nigra* ; la vaisselle de table et de service est ainsi bien représentée, alors que 30,5 % des vases sont liés à la préparation culinaire et que peu de contenants renvoient au transport ou au stockage de denrées. Aucun traitement particulier n'a été mis en évidence sur ces vases. Les productions pour lesquelles des fragments ont été découverts au sein de l'enceinte sont datées entre l'an 15 et le IV^e s. de n. è. (étude réalisée par M. Mortreau, *in* Sérís dir., 2015, p. 165-216). Par ailleurs, un fragment de vase en terre cuite plombifère représentant l'arrière-train d'un animal couché, probablement un cerf, a été mis au jour dans le remplissage de l'un des fossés de l'enclos de la première phase (St. Raux, *in* Sérís dir., 2015, p. 252). La vaisselle en verre, dont la présence est plus anecdotique, est représentée par 27 tessons issus de vases de formes variées (L. Simon, *in* Sérís dir., 2015, p. 217-219).

Les restes fauniques associés à l'établissement antique sont au nombre de 262, pour un poids de 3,50 kg (C. Bémilli, *in* Sérís dir., 2015, p. 257-259). Le bœuf domine largement les assemblages, avec une part de restes égale à 47 % des restes, tandis que 23 % des fragments appartiennent au porc et 13 % aux caprinés. Le chien, le cheval, le coq, le cerf, le lièvre apparaissent rarement et une coquille d'huître a été identifiée. Seule une quinzaine de restes présente des traces évidentes de découpe et 15 % des fragments ont été brûlés.

Une seule monnaie, frappée sous Constantin I^{er} (306-337), a été découverte sur le site, dans une tranchée de récupération d'un mur – elle pourrait ainsi dater de la phase de destruction de l'établissement (Sérís dir., 2015, p. 339). Par ailleurs, trois fragments de fibule et un manche de rasoir en alliage cuivreux ont été mis au jour au sein de structures rattachées à la phase 1, tandis qu'une autre fibule et l'armature métallique d'un coffret de bois sont issues de contextes associés à la phase 2. Par ailleurs, la fouille du puits a livré des éléments de bois ou métalliques liés à son utilisation ou à des aménagements voisins, ainsi qu'un bracelet en laiton et un fer de lance, rejetés tardivement dans cette structure, probablement après l'abandon du site (St. Raux, *in* Sérís dir., 2015, p. 247-252). Quelques dizaines de déchets métallurgiques liés au travail du fer proviennent de différents contextes relevant d'une phase ou de l'autre (N. Zaour, *in* Sérís dir., 2015, p. 304-306).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement rural de la Grillère est localisé dans le quart sud-est de la cité des Aulerques Diablintes, à 7 km environ de sa limite orientale. En l'état des connaissances, l'agglomération antique la plus proche, sise sur l'actuelle commune d'Entrammes, est distante de 16 km, mais l'armature urbaine de la *civitas* diablinte reste peu documentée. Un itinéraire, que l'on considère avoir relié Rennes et Le Mans dans l'Antiquité, traverse le territoire diablinte à 2 km au nord du site de la Grillère (L. Schmitt, *in* Sérís dir., 2015, p. 308-309).

▪ Environnement proche

La fouille réalisée en 2012 a documenté quelques structures extérieures aux enclos des phases 1 et 2. Outre le fossé puis le mur qui prolonge la façade sud-est de l'enceinte, délimitant ou structurant un espace dont l'emprise et la nature ne sont pas connues, un bâtiment dont subsiste l'emplacement des poteaux, non daté, a peut-être été adossé au même mur, au droit du temple. Il mesure 2,60 m de long pour 1,60 m de large et pourrait être contemporain ou postérieur à la phase 2. Un autre secteur a été aménagé à 50 m au sud-est de l'établissement, à partir de la phase 2. À cet endroit, les lambeaux d'un sol constitué de cailloutis et plusieurs trous de poteau appartiennent à un espace bâti et fréquenté entre les années 70 et la fin du IV^e s. de n. è., sans qu'il ait été possible de comprendre l'organisation et la fonction de ces aménagements. Enfin, deux structures de combustion éparses – l'une disposée dans une fosse de plan circulaire, non

datée, et l'autre dans une fosse parallélipipédique, comblée après les années 70 – ont été identifiées dans les environs de l'enclos (Séris dir., 2015, p. 150-159).

Les travaux archéologiques menés en amont du chantier de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire ont conduit à la mise au jour de deux autres établissements ruraux d'époque romaine au sud-est de la Grillère, à 400 m (au lieu-dit Vagette, commune de Saint-Denis-du-Maine) et à 1 km (au lieu-dit les Perrières, commune de La Cropte). Sur le premier, les vestiges d'une modeste ferme ont été étudiés lors d'un diagnostic : un enclos fossoyé renferme plusieurs constructions sur poteaux ; le matériel, limité à un seul tesson, renvoie à la période romaine, sans plus de précision. Sur le second, partiellement fouillé, le remplissage de fossés délimitant de petites parcelles, ainsi que de fosses dépotoirs, contient de nombreux matériaux de construction et des mobiliers ; ces éléments, attribués à une période qui s'étale de la première moitié du I^{er} s. au milieu du II^e s. de n. è., témoignent de la proximité de bâtiments qui relèvent probablement d'un établissement agricole (Chauveau dir., 2012, p. 85-90 ; Prêtre dir., 2014 ; Séris dir., 2015, p. 44).

5 – Synthèse et interprétation

L'établissement antique de la Grillère, fondé vers 15 de n. è., connaît deux phases de développement : à un premier enclos, fossoyé, succède durant le troisième quart du I^{er} s. une enceinte maçonnée, fréquentée au moins jusqu'au début du III^e s. Les aménagements situés à l'intérieur de la cour ainsi délimitée sont mal conservés, à l'exception d'un temple de petite taille, accompagné d'un édicule et d'un puits, rattachés à la seconde phase. Toutefois, un autre bâtiment, installé plus au moins au centre de l'enclos, en face de l'entrée, semble constituer l'édifice principal de l'établissement, et ce probablement durant les deux phases. S'agit-il du temple de la divinité majeure d'un sanctuaire, complété par un second édifice de culte, plus modeste, au cours de la phase 2, ou bien, plus probablement, de la demeure du propriétaire d'un établissement rural, qui y fait bâtir un temple lors du réaménagement de l'habitat après le milieu du I^{er} s. de n. è. ? Les mobiliers découverts en fouille, ne représentant probablement qu'une faible part d'un ensemble plus important mais détruit par des travaux agricoles récents, évoquent tout autant les offrandes d'un modeste lieu de culte que les déchets d'un habitat rural de taille moyenne. En effet, l'absence, entre autres, de monnaies ou de parures en grand nombre ne permet pas d'identifier de manière certaine un sanctuaire. Le mur qui prolonge l'enceinte de l'établissement, qui nous semble donc constituer un habitat rural plutôt qu'un sanctuaire, paraît indiquer que celui-ci relève d'une occupation plus vaste, associant probablement d'autres constructions ou parcelles encloses, situés notamment au sud-ouest ou en direction de l'est. La découverte d'un bâtiment sur poteaux et de niveaux de sol à quelques dizaines de mètres de l'enceinte laisse supposer l'existence d'habitations ou d'annexes agricoles avoisinant cet établissement, et la présence d'un porche, durant la phase 2, indique le contrôle d'un accès à un domaine vraisemblablement privé, auquel se rattache probablement l'enclos qui renferme le temple et, sans doute, la maison principale. Le site cesse d'être fréquenté à partir du III^e s. ou du IV^e s., mais la rareté des mobiliers datés de cette période n'autorise que des observations limitées sur les derniers temps de son occupation.

6 – Bibliographie

Chauveau (dir.), 2012 – CHAUXEAU C. (dir.), *La Cropte / Bazougers (Mayenne), section 13 du LGV Le Mans-Rennes. Occupations du Néolithique ancien au Moyen Âge*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 240 p.

Prêtre (dir.), 2014 – PRÊTRE K. (dir.), *Pays de la Loire, Mayenne (53). LGV Bretagne / Pays de la Loire – Section 13. La Cropte. « Les Perrières »*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 269 p.

Séris (dir.), 2015 – SÉRIS D. (dir.), *Pays de la Loire, Mayenne, Saint-Denis-du-Maine, La Grillère. Un ensemble rural de l'âge du Fer et un sanctuaire gallo-romain*, rapport de fouille préventive (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 353 p. et *addendum* de 21 p.

S.40 – Saint-Germain-d’Anxure (Mayenne), l’Écottais

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Diablintes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 424110 ; Y = 6796605
Numéro d’entité archéologique : 53 222 0003
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan du site est partiellement connu grâce au survol aérien réalisé par G. Leroux en 2001 (Leroux, 2001 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 271) ; les résultats de la prospection pédestre entreprise en 2015 sur la prairie qui recouvre aujourd’hui le site ont été en revanche décevants (Bossard, 2015).

▪ Implantation topographique

Situé à moins de 500 m à l’ouest de la vallée encaissée de la Mayenne, qui circule à 40 m en contrebas, le sanctuaire s’étend sur un plateau, à distance des ruisseaux qui déversent leurs eaux dans la rivière.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2001.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A), de plan carré à *cella* centrale et galerie périphérique, s’inscrit dans un espace délimité par une double enceinte de plan rectangulaire, partiellement visible sur les clichés aériens (fig. 1 et 2). Sur ces derniers, tandis que l’édifice de culte apparaît sous la forme de traces claires, indiquant la conservation de probables fondations de pierre, le tracé de l’enceinte se signale par des lignes plus sombres – s’agit-il de fossés ou plutôt, au vu de leur aspect rectiligne et des angles droits, de tranchées de fondation de murs récupérés ? À moins de considérer que cette double enceinte renvoie à deux états successifs, il est probable que la cour sacrée ait été encadrée par un portique sur au moins trois de ses côtés (sud-ouest, nord-ouest et nord-est). Le temple est installé en fond de cour, dans l’axe central, côté nord-est, ce qui permet de supposer que son accès s’effectue depuis le sud-ouest.

Chronologie	?
Type d’organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l’aire sacrée	Péribole maçonné ou fossés ?
Dimensions de l’aire sacrée	+/- 85 x 55 m (soit +/- 4 700 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	Triportique ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La prospection pédestre n’a livré aucun artefact daté avec certitude de l’époque romaine (Bossard, 2015, p. 70).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Saint-Germain-d’Anxure a été implanté au cœur de la cité diablinte, à égale distance (soit une quinzaine de kilomètres) des agglomérations de Jublains, d’Entrammes et du possible habitat groupé d’Ernée. Aucun tracé de voie antique majeure n’est attesté dans ses environs. Toutefois, à 500 m à l’est du site, des monnaies romaines ont été mises au jour lors de la construction du pont de Montgiroux au XIX^e s., à l’emplacement d’un ancien gué offrant un point de franchissement de la Mayenne (Angot, 1900-1910, vol. 3, p. 89). Une voie antique passait donc très probablement près du sanctuaire, les passages à gué étant rares sur ce cours d’eau.

▪ Environnement proche

En dehors de la découverte de monnaies antiques au niveau du gué, aucun vestige d'époque romaine n'est signalé dans un rayon d'un kilomètre autour du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

D'une surface maximale de 4 700 m², la cour sacrée offre d'importantes capacités d'accueil, à quoi s'ajoute l'existence d'un large portique sur trois côtés ; un usage communautaire de ce sanctuaire *a priori* isolé en milieu rural, près d'un point de franchissement de la Mayenne, est donc envisageable, de même que l'existence d'autres constructions non vues d'avion.

6 – Bibliographie

Angot, 1900-1910 – ANGOT A.-V., *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Laval, Goupil, 4 vol.

Bossard, 2015 – BOSSARD S., *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 76 p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 2001 – LEROUX G., *Prospection-inventaire entre Loire et Vilaine. Campagne 2001*, rapport de prospection-inventaire, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, n. p.

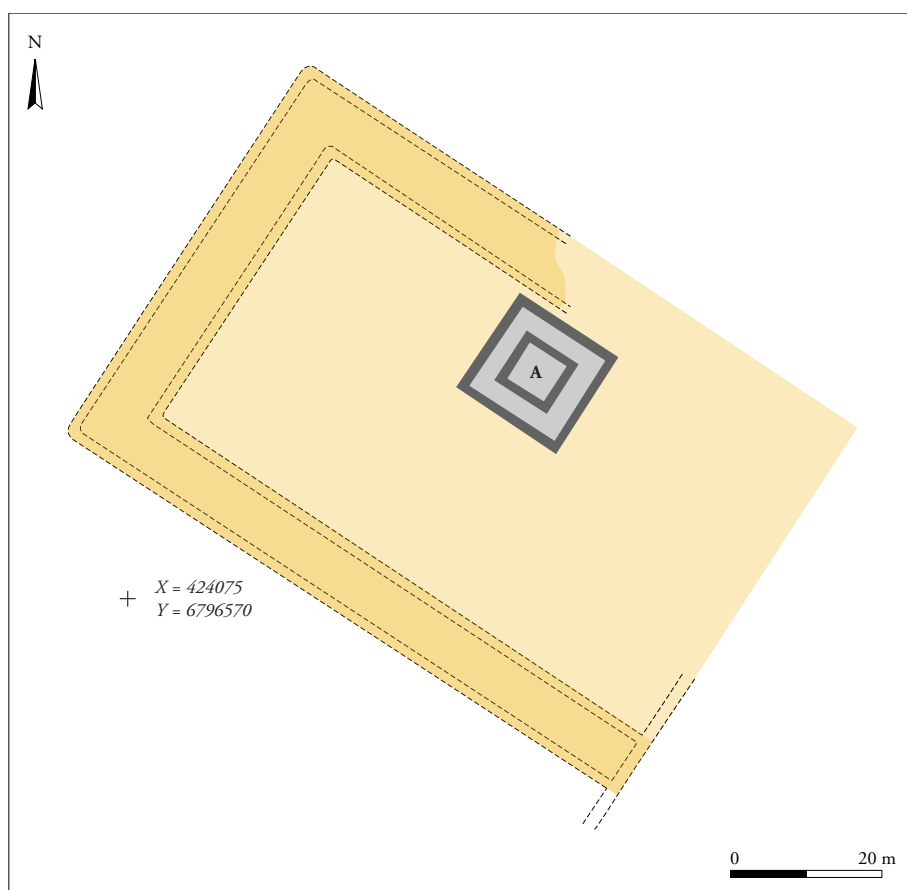
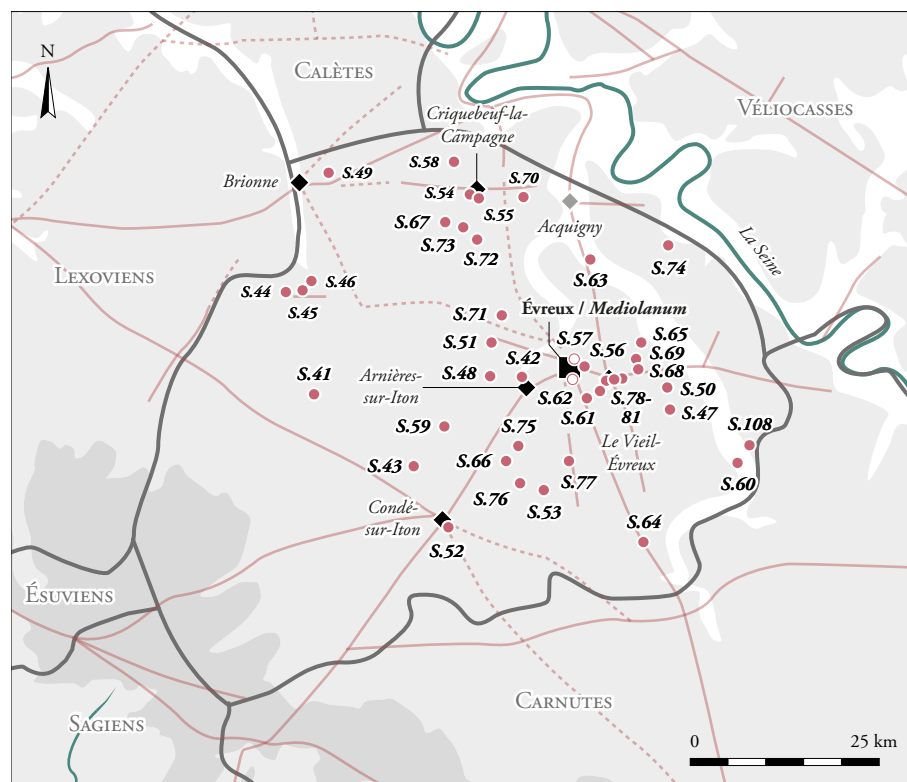


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Leroux, 2001.

AULERQUES ÉBUROVICES



La cité des Aulerques Éburovices et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- | | |
|---|--|
| S.41 - Ajou (Eure), l'Épine au Coq | S.62 - Guichainville (Eure), le Long Buisson |
| S.42 - Arnières-sur-Iton (Eure), la Côte au Buis | S.63 - Heudreville-sur-Eure (Eure), la Londe |
| S.43 - Beaubray (Eure), la Pièce Chardine | S.64 - Illiers-l'Évêque (Eure), les Mutéreaux |
| S.44 - Beaumont-le-Roger (Eure), la Butte des Buis | S.65 - Jouy-sur-Eure (Eure), la Buissonnière |
| S.45 - Beaumont-le-Roger (Eure), la Butte des Forges | S.66 - Manthelon (Eure), la Mésangère |
| S.46 - Beaumont-le-Roger (Eure), Chapelle Saint-Marc | S.67 - Marbeuf (Eure), le Buisson d'Hectomare |
| S.47 - Boisset-les-Prévanches (Eure), Château des Prévanches | S.68 - Miserey (Eure), la Coudre |
| S.48 - La Bonneville-sur-Iton (Eure), la Mare Hue | S.69 - Miserey (Eure), les Franches Terres |
| S.49 - Bosrobert (Eure), Touroulde | S.70 - Quatremare (Eure), le Moulin à Vent |
| S.50 - Caillouet-Orgeville (Eure), la Maison Noury | S.71 - Sacquenville (Eure), Brettemare |
| S.51 - Claville (Eure), Bois de Cranne | S.72 - Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), Bois de l'Étoile |
| S.52 - Condé-sur-Iton (Eure), le Val | S.73 - Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), la Navette |
| S.53 - Corneuil (Eure), la Grosse Borne | S.74 - Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), les Motelles |
| S.54 - Criquebeuf-la-Campagne (Eure), Croix des Friches | S.75 - Sylvains-les-Moulins (Eure), le Puits d'Enfer |
| S.55 - Criquebeuf-la-Campagne (Eure), Croix des Friches | S.76 - Sylvains-les-Moulins (Eure), les Meurgers |
| S.56 - Évreux (Eure), LEP Hébert | S.77 - Thomer-la-Sôgne (Eure), l'Écrillon |
| S.57 - Évreux (Eure), Rue de la Justince | S.78 - Le Vieil-Évreux (Eure), Cracouville |
| S.58 - Fouqueville (Eure), le Clarin | S.79 - Le Vieil-Évreux (Eure), les Terres Noires (sanct. central) |
| S.59 - Le Fresne (Eure), le Vieux Moutier | S.80 - Le Vieil-Évreux (Eure), les Terres Noires (sanct. occid.) |
| S.60 - Garennes-sur-Eure (Eure), la Londe | S.81 - Le Vieil-Évreux (Eure), le Moulin à Vent (sanct. orient.) |
| S.61 - Guichainville (Eure), le Devant de la Garenne | |

S.41 – Ajou [Mesnil-en-Ouche] (Eure), l'Épine au Coq

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Nouveau nom de la commune : Mesnil-en-Ouche (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 535385 ; Y = 6877560

Numéro d'entité archéologique : 27 007 0008

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'existence du sanctuaire a été révélée grâce aux survols aériens et aux prospections au sol réalisés par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2004 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 95).

▪ Implantation topographique

Installé sur un plateau bordé au sud par la vallée de la Risle, le site de l'Épine au Coq ne dispose pas de ressource en eau naturelle et n'offre pas de visibilité particulière.

2 – Présentation des vestiges

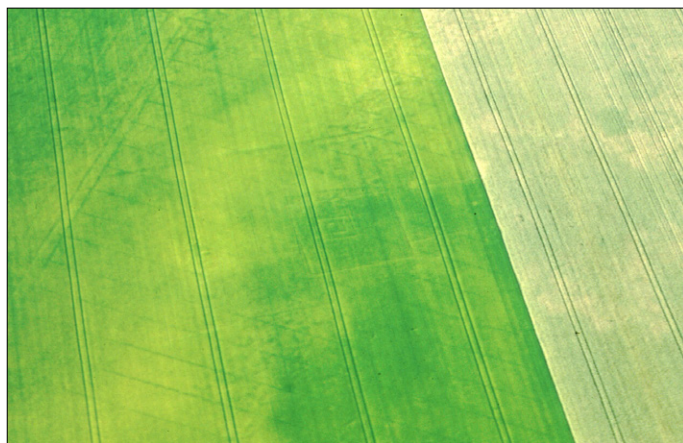


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2004.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 35 x 30 m (soit +/- 1 000 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Les vestiges observés d'avion se composent d'une enceinte quadrangulaire, légèrement trapézoïdale et vraisemblablement maçonnée, au sein de laquelle prend place un temple (A) de plan centré et carré (**fig. 1 et 2**). Ce dernier étant décentré vers l'ouest au sein de la cour qui l'entoure, son entrée devait s'effectuer par l'est ; deux murs encadrent d'ailleurs ce qui s'apparente à une seconde cour située à l'est de l'aire sacrée du temple et accolée à l'enceinte du sanctuaire. La limite orientale de cette seconde cour n'a pas été repérée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les prospections au sol ont permis de recueillir des tessons de céramique antique et médiévale, ainsi que des scories.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte rural de Mesnil-en-Ouche a été mis au jour dans un secteur de la cité éburovice éloigné des agglomérations antiques identifiées – Arnières-sur-Iton est à plus de 20 km du site –, à 14 km de la frontière qui sépare les Aulerques Éburovices des Lexoviens. La probable voie qui relie Condé-sur-Iton à Lisieux est distante de 5 km au sud-ouest.

▪ Environnement proche

La couverture aérienne qui a mis au jour les vestiges du sanctuaire a aussi révélé, dans ses environs immédiats, plusieurs fossés dont l'orientation correspond globalement à celle du lieu du culte, ainsi qu'un probable bâtiment aux fondations de pierre localisé à une vingtaine de mètres à l'ouest de l'enceinte sacrée. Toute interprétation de ces différents

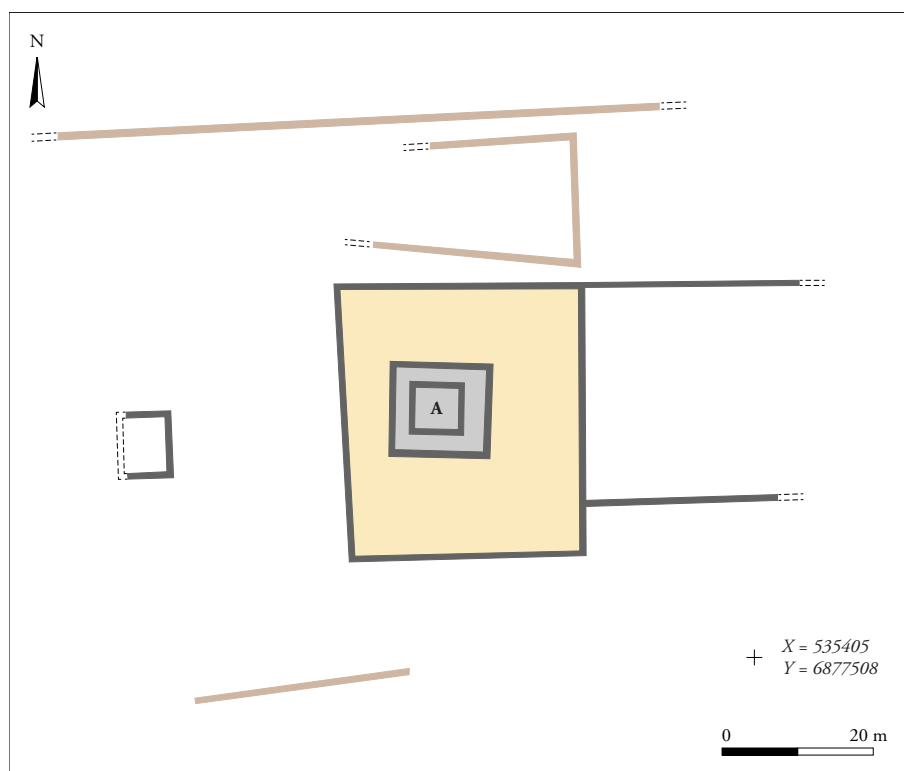


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2004.

vestiges reste vaine en l'état actuel des connaissances – éléments de parcellaire, dépendances d'un domaine agricole ?

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire rural de Mesnil-en-Ouche, faiblement documenté, s'apparente à un petit lieu de culte privé, peut-être installé sur le domaine d'un établissement qui se prolongerait à l'est et à l'ouest du site.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2004 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Prospection de la moitié ouest du département de l'Eure. Rapport de la campagne 2004*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.42 – Arnières-sur-Iton (Eure), la Côte au Buis

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 561210 ; Y = 6879805

Numéro d'entité archéologique : 27 020 0018

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du sanctuaire d'Arnières-sur-Iton ont été révélés récemment au cours d'une prospection aérienne entreprise par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 114).

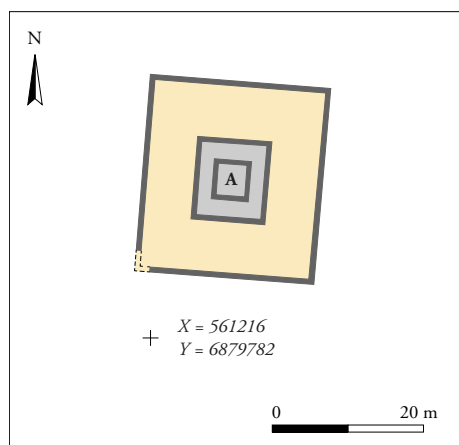


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

▪ Implantation topographique

À quelques centaines de mètres de l'agglomération antique d'Arnières, le lieu de culte identifié a été édifié comme celle-ci dans la plaine alluviale de l'Iton, affluent de l'Eure. Cette vallée est bordée au sud et au nord par des falaises qui la surplombent d'une cinquantaine de mètres. Le cours actuel de la rivière est distant de plus de 200 m du site religieux antique, implanté en rive gauche.

2 – Présentation des vestiges



Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 26 x 24 m (soit +/- 600 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 10 m (soit 110 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2014.

Le temple d'époque romaine (A), de plan centré et quasi carré, s'inscrit dans une cour rectangulaire délimitée par un péribole vraisemblablement maçonné (**fig. 1 et 2**). La surface allouée à l'espace sacré est étroite, puisque le mur d'enceinte a été fondé à moins de 10 m autour de l'édifice de culte central.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'agglomération gallo-romaine d'Arnières-sur-Iton, qu'avoisine le sanctuaire étudié, présente une position centrale au sein de la cité éburovice, puisqu'elle s'est développée à 5 km au sud-ouest du chef-lieu, Évreux. Une voie antique joignant la capitale de cité à Condé-sur-Iton, au sud-ouest, traverse l'habitat groupé.

▪ *Environnement proche*

Tandis que les vestiges de l'agglomération se concentrent sur la rive droite de l'Iton, probablement de part et d'autre de la voie qui dessert l'espace habité, le lieu de culte est localisé en rive gauche, à près de 300 m au nord-ouest (**fig. 3**). Il s'agit des seuls aménagements antiques identifiés sur cette rive du cours d'eau. L'agglomération, assez mal documentée, est équipée notamment d'un théâtre de 90 m de diamètre et de thermes publics ; les fouilles qui y ont été réalisées attestent sa fréquentation durant le Haut-Empire jusqu'au milieu du IV^e s. (Mutarelli, 2006 ; Hartz, 2015, vol. 1, p. 258-260 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 111-114).

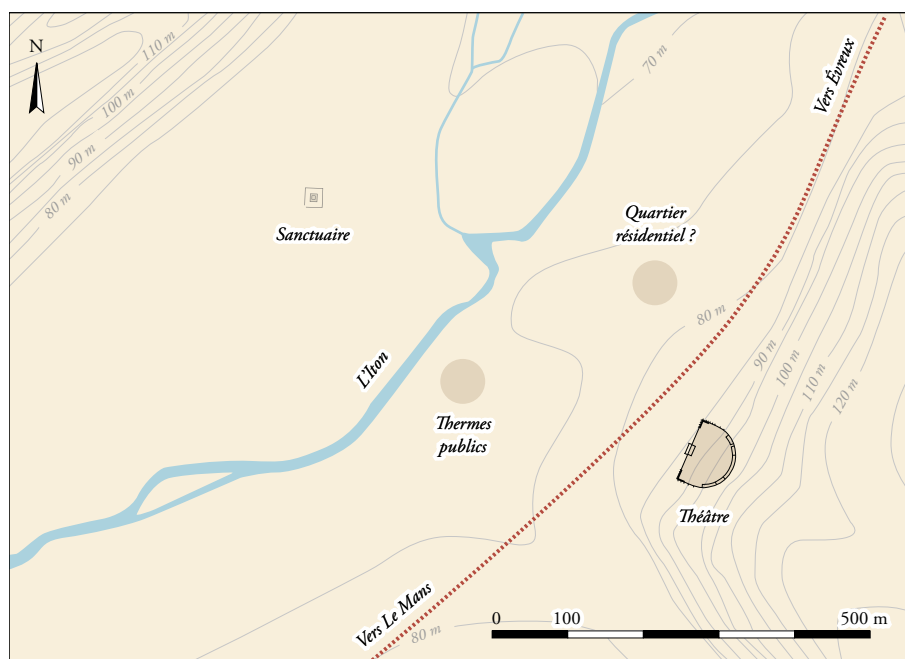


Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Arnières-sur-Iton. Réal. S. Bossard, d'après Hartz, 2015, vol. 1, p. 259, fig. 116 et Mutarelli, 2006, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

La proximité entre l'agglomération antique et le sanctuaire laisse penser que ce dernier a été fréquenté par une partie ou l'ensemble de celles et ceux qui résident au sein de l'habitat groupé. Les informations disponibles sur l'ensemble aggloméré et son possible lieu de culte associé, encore très succinctes, ne permettent pas de préciser les liens existant entre l'espace habité et l'espace sacré. Ce dernier semble toutefois avoir été implanté à l'écart de l'agglomération et la modestie de son plan n'autorise pas à le considérer avec certitude comme un sanctuaire public.

6 – Bibliographie

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2 vol. 612 et 370 p.

Le Borgne et al., 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Mutarelli, 2006 – MUTARELLI V., « Arnières-sur-Iton. Déviation sud-ouest d'Évreux, le Village, le Bois Nervet », *Bilan scientifique régional. Haute-Normandie*, DRAC de Haute-Normandie, p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.43 – Beaubray (Eure), la Pièce Chardine

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 547475 ; Y = 6869125

Numéro d'entité archéologique : 27 040 0010

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Beaubray a été identifié lors d'une prospection aérienne entreprise en 2001 par des membres de l'association Archéo 27, sur un site partiellement connu grâce à d'autres survols aériens réalisés en 1996 (Dumondelle *et al.*, 2001 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 141-142).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Dumondelle et al., 2001.

▪ Implantation topographique

Les aménagements antiques ont été construits sur le replat d'un plateau qui s'étend à l'ouest de la vallée de l'Iton ; le sanctuaire est localisé à l'écart des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

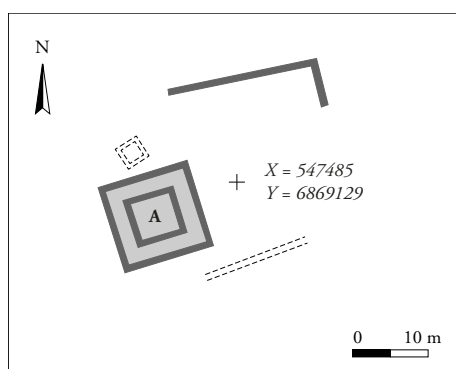


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Dumondelle et al., 2001.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le plan du sanctuaire dressé à partir des clichés aériens est sans aucun doute incomplet (**fig. 1 et 2**) : autour du temple de plan carré (A), à *cella* centrale et galerie périphérique, diverses anomalies ont été identifiées, dont un possible édicule mesurant 3 m de côté directement au nord, et plusieurs tronçons de murs. Deux de ces derniers, formant un angle droit au nord-est du temple, peuvent se rattacher à l'enceinte du lieu de culte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Installé au cœur de la cité des Aulerques Éburovices, le petit ensemble religieux de Beaubray est localisé à 8 km au nord-ouest de l'agglomération antique de Condé-sur-Iton. Une probable voie d'époque romaine, quittant cet habitat groupé en direction de Lisieux, passe à 3 km environ au sud-ouest du site.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes menées en 1996 et 2001 sur le site ont révélé l'existence de plusieurs enclos fossoyés, à dominante rectiligne pour la plupart, dont l'orientation est similaire à celle des constructions du lieu de culte, au nord-ouest de ce dernier (**fig. 3**). Ces enclos, non datés, ont pu abriter un habitat édifié possiblement en matériaux périssables – aucune autre construction n'a été repérée dans les environs du sanctuaire –, dont pourrait dépendre le temple. De longs fossés rectilignes, s'ils sont contemporains de ces ensembles, correspondraient alors aux limites de parcelles agricoles rattachées à cet hypothétique établissement.



Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Dumondelle et al., 2001.

5 – Synthèse et interprétation

Les données issues de la prospection aérienne ne permettent pas de préciser la chronologie du temple, ni de confirmer ou d'infirmer son association à un éventuel habitat rural voisin, qui serait alors relativement modeste.

6 – Bibliographie

Dumondelle et al., 2001 – DUMONDELLE G., LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., *Prospection aérienne. Moitié ouest du département de l'Eure. Rapport 2001 (première partie)*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.44 – Beaumont-le-Roger (Eure), la Butte des Buis

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : Carrefour Hélion Côte de Fontaine, triage de Fontaine-Labbé

Coordonnées (Lambert 93) : X = 532810 ; Y = 6889985
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 051 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les maçonneries antiques préservées dans la forêt de Beaumont, près du carrefour Hélion et de la butte des Buis, ont été dégagées de leur couverture végétale en 1830 par l'inspecteur de la forêt, M. Cauchois. L'opération a été évoquée par Ch. de Stabenrath, rapporteur du roi à Louviers (1830, p. 254-255) et les vestiges ont été décrits plus en détail par A. Le Prévost, archéologue local, qui en fournit un premier plan (1833, p. 172-174). Visité en 1925 par L. Deglatigny et ses collègues de la Société normande d'études préhistoriques, le site, alors identifié à un sanctuaire grâce à la reconnaissance d'un temple, fait l'objet d'un relevé plus précis et de nouvelles descriptions (Deglatigny, 1927, p. 28-33 et pl. VIII à X).

▪ Implantation topographique

Situé en bordure occidentale de la forêt de Beaumont, le sanctuaire est implanté à une centaine de mètres de la vallée sèche qui délimite à l'ouest le plateau accueillant l'espace boisé. Ce plateau est entaillé au nord par la vallée de la Charentonne et à l'est par celle de la Risle.

2 – Présentation des vestiges

Deux bâtiments et un mur reconnu sur près de 100 m ont été signalés par A. Le Prévost et L. Deglatigny (**fig. 1**). Le mur, construit au moyen de silex et de terre cuite architecturale, présente une orientation différente de celle des édifices voisins, installés plus au sud ; ainsi, relevant peut-être d'une autre phase, il n'est pas certain qu'il participe de la clôture de l'espace sacré, d'autant plus qu'il a été érigé à faible distance (4 m) du temple A.

De plan carré, le temple A présente une *cella* circonscrite par une galerie, contre laquelle vient s'appuyer, au nord-est, un grand vestibule de plan barlong. L'ensemble du bâtiment est édifié sur un soubassement haut d'environ 0,90 m, accessible depuis un escalier aménagé au nord-est du vestibule. Deux supports maçonnés – non représentés en plan –, disposés de part et d'autre du passage central dans l'entrée du temple, ont peut-être formé l'assise de deux colonnes ou bien de deux statues encadrant l'accès au bâtiment de culte. Au fond de la *cella*, une maçonnerie constitue vraisemblablement le socle de la statue de culte, ou bien un aménagement destiné à la mettre en valeur. A. Le Prévost mentionne avoir observé des traces d'enduits peints de diverses couleurs à l'intérieur du temple, ainsi que la découverte d'un fragment d'entablement en calcaire ; un morceau de carrelage en pierre d'un grain très fin a également été exhumé, dans l'édifice cultuel, par L. Deglatigny. Des débris de tuiles mis au jour sur le site proviennent quant à eux de la toiture du temple.

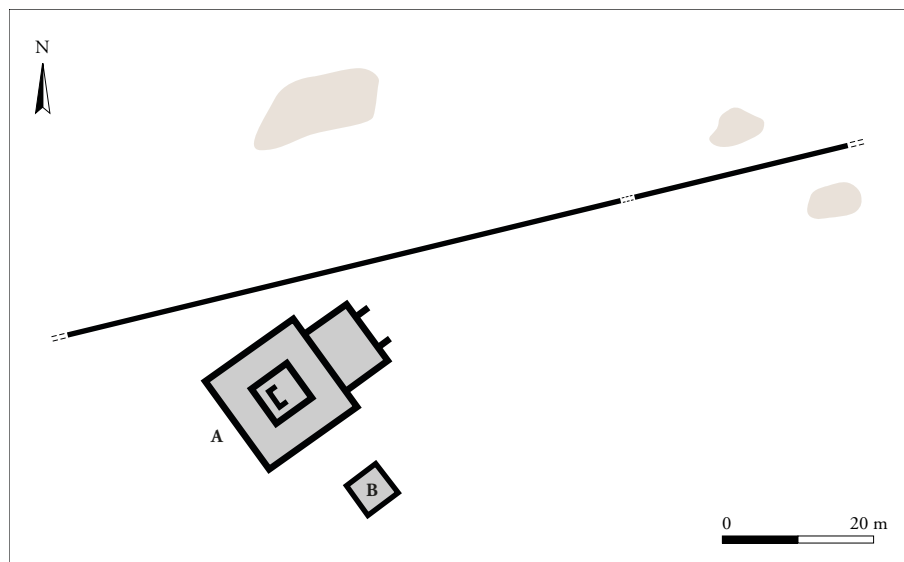


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Deglatigny, 1927, pl. VIII.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1b - B : A1a
Dimensions des temples	- A : 15,30 x 15,20 m (soit 233 m ²) - B : 5,60 x 5,60 m (soit 31 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Ce dernier est jouté, au sud-est, par un édicule maçonné de plan carré (B), mesurant 5,60 m de côté, chapelle ou grande base de statue. Enfin, L. Deglatigny évoque la présence de « ruines », non étudiées, à une vingtaine de mètres au nord et à une cinquantaine de mètres à l'est du temple, de part et d'autre du long mur ; ces vestiges sont peut-être ceux de dépendances du lieu de culte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La liste des mobiliers exhumés en 1830 se résume à des fragments de meules (Le Prévost, 1833, p. 174).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le plateau de la forêt de Beaumont borde la limite occidentale de la cité des Aulerques Éburovices – de laquelle il dépend –, matérialisée en cet endroit par la vallée de la Charentonne. Le sanctuaire de la butte des Buis est ainsi implanté à près de 2 km de cette frontière partagée avec les Lexoviens. L'agglomération éburovice identifiée au plus proche du lieu de culte est localisée à Brionne, soit à 12 km au nord du site. Le sentier de grande randonnée 224, qui traverse la forêt d'est en ouest, pérennise probablement le tracé d'une voie antique passant à 850 m au sud du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Des travaux réalisés sur une route voisine du site, en 1830, ont mis au jour la base d'un mur et le fer d'une lance, à proximité de vestiges maçonnés et de nombreux débris de briques romaines (Stabenrath, 1830, p. 255). Des fragments de terre cuite architecturale ont aussi été repérés à une centaine de mètres au sud du temple par L. Deglatigny (1927, p. 33).

À plus grande distance, les travaux réalisés en 1830 dans la forêt de Beaumont ont également dégagé les vestiges d'un autre temple (cf. S.45) près duquel existent d'autres constructions moins bien caractérisées, et mis au jour un dépôt monétaire daté de la fin du Haut-Empire. Ces différents indices témoignent d'une occupation antique au centre du plateau, située à plus de 1,3 km à l'est du sanctuaire de la Butte des Buis (Stabenrath, 1830, p. 248-251).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire découvert en limite occidentale de la forêt de Beaumont est doté d'un temple relativement grand dont l'architecture est originale, environné par au moins un édicule. L'exploration expéditive de ce lieu de culte n'a malheureusement guère livré d'informations sur son environnement, tandis que la question de sa chronologie ne peut pas être abordée.

6 – Bibliographie

Deglatigny, 1927 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, imprimerie Lecerf fils, 2^e fasc., 62 p. et 21 pl.

Le Prévost, 1833 – LE PRÉVOST A., « Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1831-1833, p. 168-183.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Stabenrath, 1830 – STABENRATH (DE) Ch., « Notice sur les fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure) et sur les monuments qui y ont été découverts », *Recueil de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, p. 245-261 et 2 pl. h.-t.

S.45 – Beaumont-le-Roger (Eure), la Butte des Forges

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : Puits des Essarts, Rond Morin, triage des Lessards

Coordonnées (Lambert 93) : X = 534080 ; Y = 6890105

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 051 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. – milieu du IV^e s.

(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Exploré en 1830 dans la forêt de Beaumont, lors d'une campagne visant à dégager les ruines conservées sous le couvert forestier, le temple de la butte des Forges est localisé près du rond Morin, au cœur du plateau boisé. Les résultats de ces travaux, dirigés par M. Cauchois, inspecteur de la forêt, ont été consignés par le baron Ch. de Stabenrath, rapporteur du roi à Louviers (1830, p. 251-254) ainsi que par l'archéologue normand A. Le Prévost (1833, p. 174-179). Dès sa découverte, le bâtiment est interprété comme un édifice religieux en raison de son plan et des mobiliers exhumés.

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent la surface plane du plateau sur lequel s'est développé la forêt de Beaumont et sont positionnés à plus d'un kilomètre à l'ouest de la vallée de la Risle, qui borde ce plateau.

2 – Présentation des vestiges

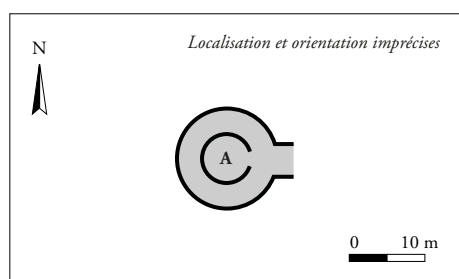


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Prévost, 1833, p. 175.

<i>Chronologie</i>	II ^e s. - milieu du IV ^e s.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B4
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 13,60 x 13,60 m (soit +/- 135 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le temple (A) adopte un plan formé de deux cercles concentriques, le plus petit délimitant la *cella* et le plus grand, la galerie périphérique (fig. 1). À l'est, deux marches encadrées par deux murs d'échiffre donnent accès à l'édifice qui devait donc être surélevé. Les débris de construction ramassés autour du temple indiquent que les murs étaient revêtus par des enduits peints de couleurs variées et qu'une toiture de tuiles coiffait le bâtiment.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

L'exploration du temple a livré un ex-voto singulier : il s'agit d'un buste en bronze repoussé, représentant probablement le dédicant dont le nom, *Esumopas Cnusticus*, suivi de la formule *V. S. L. M.*, est inscrit au bas de l'effigie (*CIL* XIII, 3199 ; I.33) ; deux trous, placés de part et d'autre du texte, permettent de le fixer à un support non conservé – ou bien était-il accroché directement sur le mur du temple ? Deux blocs de pierre, porteurs d'une inscription lacunaire, ont également été découverts sur le site, mais ils sont trop fragmentaires pour pouvoir identifier leur nature.

▪ Autres mobiliers

Les travaux entrepris en 1830 ont également permis de recueillir deux casseroles en alliage cuivreux, attribuables au I^{er} ou II^e s. de n. è. (Tassinari, 1975 ; p. 27-28 et 33) et une dizaine de monnaies frappées entre les règnes d'Antonin le Pieux (138-161) et de Constantin I^{er} (306-337), seuls objets utiles à la datation du lieu de culte. Ce dernier semble ainsi avoir été fréquenté *a minima* du courant du II^e s. au premier ou deuxième quart du IV^e s. L'inventaire fourni par Ch. de Stabenrath (1830, p. 252-253) et A. Le Prévost (1833, p. 176-179) inclut également des petits tessons de céramique noirs ou rouges, des fragments de verre, un fragment de figurine en terre cuite, une clef et un grand nombre d'os issus

de petits animaux.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le plateau de la forêt de Beaumont borde la limite occidentale de la cité des Aulerques Éburovices – de laquelle il dépend –, matérialisée en cet endroit par la vallée de la Charentonne. Le sanctuaire de la butte des Forges est ainsi implanté à plus de 2 km de cette frontière partagée avec les Lexoviens. L'agglomération éburovice identifiée au plus proche du lieu de culte est localisée à Brionne, soit à 11,5 km au nord du site. Le sentier de grande randonnée 224, qui traverse la forêt d'est en ouest, pérennise probablement le tracé d'une voie antique passant à un kilomètre au sud du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ *Environnement proche*

Le baron de Stabenrath décrit plusieurs autres découvertes de structures et de mobiliers antiques dans les environs du temple de plan circulaire, sans préciser la distance qui sépare les différents gisements archéologiques. Ainsi, dans le triage voisin de celui des Lessards où a été mis au jour le bâtiment de culte, a été exhumé un dépôt monétaire rassemblant plus de quatre cents monnaies émises entre les années 230 et 260 de n. è. (Stabenrath, 1830, p. 248-249 ; Le Prévost, 1833, p. 169-170). À proximité du temple, une seconde construction a été dégagée : de plan rectangulaire, elle présente deux exèdres peu profondes aménagées symétriquement à l'ouest et à l'est, ainsi qu'un renforcement au nord ; deux murs perpendiculaires scindent l'espace intérieur en quatre pièces. Aucun mobilier ne renseigne la fonction de cet édifice, au sein duquel des traces d'incendie ont été observées (Stabenrath, 1830, p. 249-251). Enfin, toujours à faible distance du lieu de culte, deux longs murs parallèles ont été reconnus, « dans le voisinage desquels on a trouvé des restes de constructions en cailloux, mélangées de morceaux de briques romaines » (Stabenrath, 1830, p. 254).

À plus large échelle, les environs du site, sur le même plateau, ont également accueilli deux autres sanctuaires, l'un localisé à 1,3 km à l'ouest (cf. S.44), le second situé à 900 m environ au nord-est (cf. S.46).

5 – Synthèse et interprétation

Le contexte d'implantation du temple de la butte des Forges n'est pas clairement restituable. Cet édifice religieux pourrait en effet dépendre d'un important établissement rural dont une faible partie des constructions auraient été reconnues, mais le dossier présente trop de lacunes pour accréditer pleinement cette hypothèse.

6 – Bibliographie

Le Prévost, 1833 – LE PRÉVOST A., « Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1831-1833, p. 168-183.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Stabenrath, 1830 – STABENRATH (DE) Ch., « Notice sur les fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure) et sur les monuments qui y ont été découverts », *Recueil de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, p. 245-261 et 2 pl. h.-t.

Tassinari, 1975 – TASSINARI S., *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au musée des antiquités nationales*, Paris, éditions du CNRS (suppl. à *Gallia*, 29), 80 p. et 40 pl.

S.46 – Beaumont-le-Roger (Eure), Chapelle Saint-Marc

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : Puits des Essarts

Coordonnées (Lambert 93) : X = 534715 ; Y = 6890640
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 051 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du bâtiment antique mis au jour près de la chapelle Saint-Marc sont dégagés en 1830 par M. Cauchois, inspecteur de la forêt de Beaumont, où le site est conservé. Décrit de manière laconique par le baron Ch. de Stabenrath, l'édifice est relevé en plan par A. Le Prévost qui le présente aussi en quelques lignes (Stabenrath, 1830, p. 255 ; Le Prévost, 1833, p. 171). Des mesures et un plan plus précis sont renseignés près d'un siècle plus tard par L. Deglatigny, qui se rend sur le site vers 1924, accompagné de membres de la Société normande d'études préhistoriques ; il reconnaît alors dans cet édifice un temple de plan centré (Deglatigny, 1927, p. 27-28 et pl. VII).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte est localisé près de la limite orientale du plateau aujourd'hui recouvert par la forêt, longé au nord par la vallée de la Charentonne et à l'est par celle de la Risle. Environ 200 m séparent le temple du rebord du plateau.

2 – Présentation des vestiges

Aucun vestige n'est signalé aux abords du temple identifié. Ce dernier (A), de plan quasi carré, comprend une *cella* centrale entourée d'une galerie périphérique, dont le ou les accès n'ont pas été repérés.

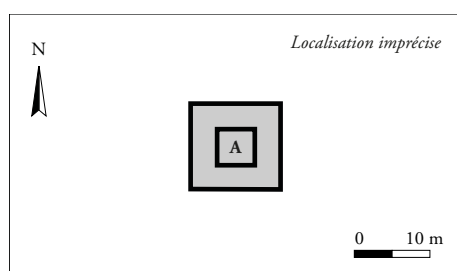


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Prévost, 1833, p. 171.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	12,60 x 12 m (soit 151 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le plateau de la forêt de Beaumont borde la limite occidentale de la cité des Aulerques Éburovices – de laquelle il dépend –, matérialisée en cet endroit par la vallée de la Charentonne. L'édifice de culte gallo-romain situé près de la chapelle de Saint-Marc est ainsi implanté à 2 km de cette frontière partagée avec les Lexoviens. L'agglomération éburovice identifiée au plus proche du sanctuaire est localisée à Brionne, soit à 11,5 km au nord du site. Le sentier de grande randonnée 224, qui traverse la forêt d'est en ouest, pérennise probablement le tracé d'une voie antique passant à 1,5 km au sud du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Les recherches effectuées dans la forêt de Beaumont en 1830 ont révélé plusieurs concentrations de vestiges antiques au sud-ouest de la chapelle Saint-Marc, soit à 900 m environ du temple. Un autre édifice de culte, de plan circulaire (cf. S.45), ainsi qu'un bâtiment dont la fonction n'est pas déterminée et un dépôt monétaire enfoui vers le troisième quart

du III^e s. de n. è. y ont ainsi été découverts dans un rayon de quelques dizaines ou centaines de mètres (Stabenrath, 1830, p. 248-251).

5 – Synthèse et interprétation

Les données récoltées pour le temple localisé près de la chapelle Saint-Marc demeurent lacunaires : aucun mobilier ni aménagement périphérique n'a été signalé autour de cet édifice de culte rural qui semble ainsi isolé. Les explorations anciennes ont toutefois été limitées au dégagement sommaire des murs du bâtiment, qui reste ainsi peu connu.

6 – Bibliographie

Deglatigny, 1927 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, imprimerie Lecerf fils, 2^e fasc., 62 p. et 21 pl.

Le Prévost, 1833 – LE PRÉVOST A., « Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1831-1833, p. 168-183.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Stabenrath, 1830 – STABENRATH (DE) Ch., « Notice sur les fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure) et sur les monuments qui y ont été découverts », *Recueil de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, p. 245-261 et 2 pl. h.-t.

S.47 – Boisset-les-Prévanches (Eure), Château des Prévanches

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
 Coordonnées (Lambert 93) : X = 578055 ; Y = 6875890
 Numéro d'entité archéologique : 27 076 0004
 Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
 Divinités honorées : inconnues
 Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un survol aérien opéré en 1999 par P. Eudier et A. Etienne, sur la commune de Boisset-les-Prévanches, a révélé le plan complet d'un sanctuaire (Eudier, Etienne, 1999 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 170).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte antique a été repéré sur le domaine de l'actuel château des Prévanches, construit au rebord d'un plateau légèrement incliné vers le nord-est et délimité à moins de 100 m à l'est du site par un vallon asséché profond d'une quarantaine de mètres. Dans ce vallon, en débouchent deux autres, plus étroits, qui ceignent le plateau à 500 m au nord et à 300 m au sud du site.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Eudier, Etienne, 1999.

2 – Présentation des vestiges

Un mur aux fondations de pierre définit les limites de l'aire sacrée, formant au sol un vaste carré d'une soixantaine de mètres de côté. Deux temples de plan carré, dont la *cella* centrale est entourée d'une galerie périphérique, apparaissent à l'intérieur de cet enclos (fig. 1 et 2). Le plus grand des deux (A) a été bâti face à l'entrée du lieu de culte, matérialisée par un porche chevauchant la façade nord-est du péribole. L'entrée de l'édifice de culte, encadrée par deux murs formant un vestibule, est ainsi alignée sur l'axe de celle du sanctuaire. Un deuxième probable temple (B), de même plan mais aux dimensions moins importantes, est logé dans l'angle occidental de l'enceinte.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 67 x 67 m (soit +/- 4 500 m ²)
Types des temples	- A : B1b - B : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²) - B : +/- 10 x 10 m (soit +/- 100 m ²)
Autres équipements remarquables	Porche, deux édicules (C et D)

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Boisset-les-Prévanches est isolé dans les campagnes éburovices, situé à 8 km à vol d'oiseau de l'importante agglomération et des sanctuaires du Vieil-Évreux. Il a aussi été implanté à l'écart des grands axes de communication antiques connus, puisque la voie quittant Évreux en direction de l'est est située à 4 km au nord du sanctuaire.

▪ Environnement proche

Au-devant de la façade principale du sanctuaire, près des angles septentrional et méridional du péribole, la base maçonnée de deux édicules (C et D) est visible sur les clichés aériens. Ces bases ont pu recevoir des ornements (statues ?) agrémentant l'entrée du complexe sacré, à moins qu'il ne s'agisse de bassins ou de chapelles.

Aucun autre site d'époque romaine n'est documenté sur la commune.

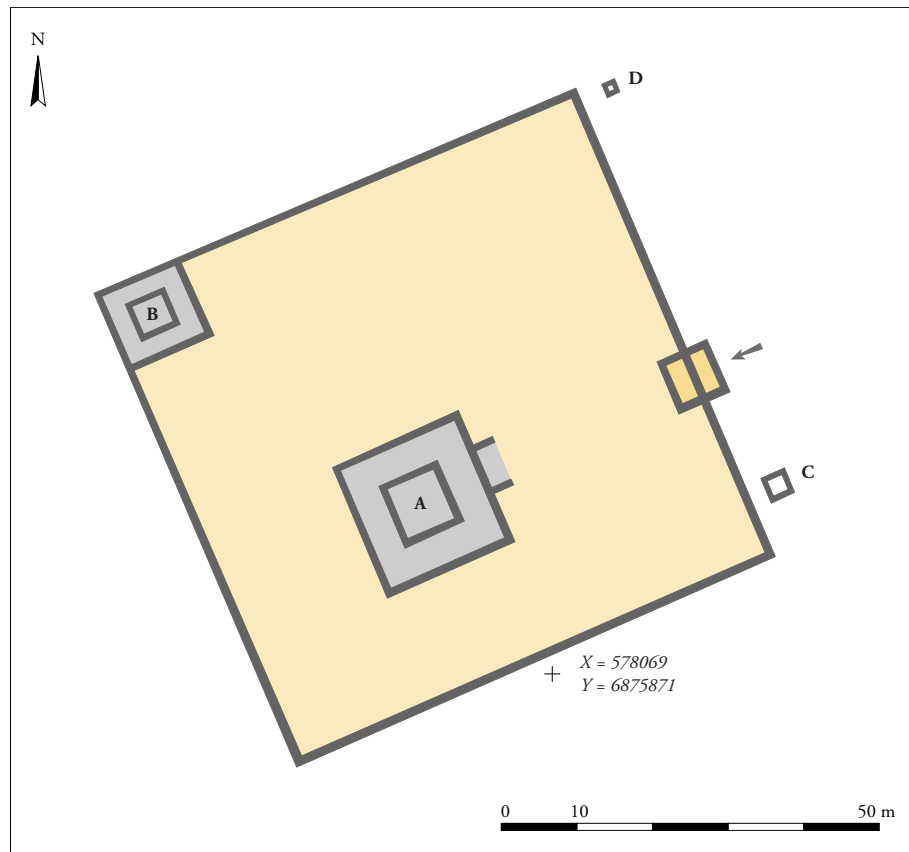


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Eudier, Etienne, 1999.

5 – Synthèse et interprétation

Les dimensions notables de l'aire sacrée et du temple principal confèrent à ce sanctuaire manifestement isolé en contexte rural une certaine importance ; reconnaître un statut public ou tout au moins communautaire au lieu de culte de Boisset-les-Prévanches serait raisonnable, bien que les données manquent pour mieux caractériser ce site.

6 – Bibliographie

Eudier, Etienne, 1999 - EUDIER P., ETIENNE A., *Prospection aérienne 1999 sur la moitié est du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.48 – La Bonneville-sur-Iton (Eure), la Mare Hue

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 556430 ; Y = 6880020

Numéro d'entité archéologique : 27 082 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de la Bonneville-sur-Iton a été récemment identifié à partir de l'examen d'une orthophotographie aérienne (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 172).

▪ Implantation topographique

Les vestiges sont localisés au rebord d'un plateau dominant d'une quinzaine de mètres la vallée de Morand qui le longe au nord, à 300 m du site. Ce même plateau surplombe également la vallée de l'Iton, plus encaissée, qui prend naissance à 800 m au sud-est du lieu de culte.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

2 – Présentation des vestiges

Un petit temple de plan carré (A), doté d'une *cella* et d'une galerie qui la circonscrit, constitue le seul aménagement reconnu du sanctuaire (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

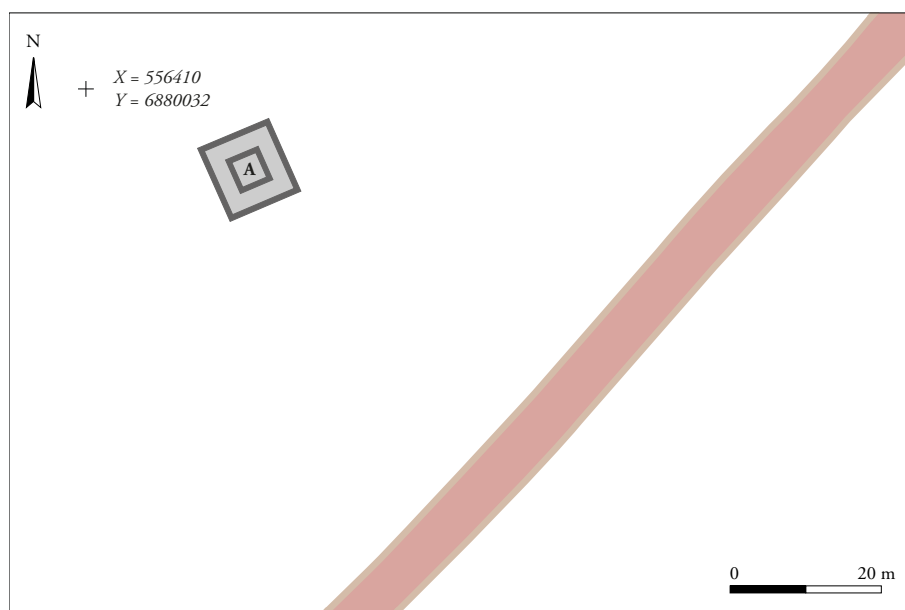


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2014.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Situé au cœur de la *civitas* des Éburovices, le gisement de la Mare Hue est éloigné du chef-lieu Évreux de 9 km en direction de l'ouest, mais l'agglomération antique la plus proche est celle d'Arnières-sur-Iton, à moins de 6 km à l'est-sud-est du site. Il est ainsi localisé à l'écart du probable axe de communication traversant l'agglomération d'Arnières-sur-Iton, ainsi que de celui quittant Évreux pour se diriger vers l'ouest – ce dernier devait passer à 4 km au nord du sanctuaire.

▪ *Environnement proche*

Un chemin délimité par deux fossés bordiers a été repéré en bordure du lieu de culte sur l'image aérienne analysée en 2014 : orienté nord-est/sud-ouest, il traverse le plateau à 40 m au sud-est du temple. Le tracé de la voie se perd ensuite dans le bois de la Bonneville, au sud du site, mais un diagnostic a permis de le localiser de nouveau à 750 m au sud-ouest de la Mare Hue ; les quelques tessons de céramique piégés dans le comblement des fossés se rattachent au Haut-Empire (Honoré, 2002). Le temple et ce chemin rural sont donc probablement contemporains.

5 – Synthèse et interprétation

Le modeste temple rural de la Bonneville-sur-Iton pourrait être un édifice de culte privé, installé près d'un chemin qui en facilite l'accès.

6 – Bibliographie

Honoré, 2002 – HONORÉ D., *La Bonneville-sur-Iton « le Gros Bouleau » (Eure)*, rapport de diagnostic, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne et al., 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.49 – Bosrobert (Eure), Touroulde

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 537250 ; Y = 6904055
Numéro d'entité archéologique : 27 095 0003
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges arasés et enfouis du temple de Bosrobert apparaissent sur un cliché aérien pris en 1995 par des bénévoles de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 1995 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 175). L'absence de repères précisément localisables n'a pas permis de redresser le plan de l'édifice.

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte a été installé au sommet du versant occidental d'un vallon asséché ouvrant au sud sur la vallée du Bec, affluent de la Risle.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 1995.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges perceptibles se résument au temple, de plan centré et carré (fig. 1). Les dimensions de cette construction n'ont pas pu être mesurées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple devait probablement se situer à proximité – moins de 2 km ? – de la route antique reliant l'agglomération de Brionne, localisée à 4 km à vol d'oiseau à l'ouest du site, et le possible habitat groupé de Caudebec-les-Elbeuf (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215). Il peut être aussi noté qu'il a été fondé aux confins des cités éburovice – de laquelle il dépend vraisemblablement –, lexovienne et calète, à respectivement 4 et 2 km de ces deux dernières.

▪ Environnement proche

Dans les environs du temple, la découverte de mobilier d'époque romaine est signalée à deux reprises, à 1 km au nord et au sud du site (archives scientifiques du SRA de Normandie, entités archéologiques n° 27 095 0001 et 0004). Les opérations archéologiques menées en 2003 dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute 28 ont conduit à la découverte d'un chemin antique, bordé par deux fossés, aux Garennes, à une centaine de mètres au sud du temple ; orienté nord-sud, il pourrait avoir desservi ce dernier (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 177).

5 – Synthèse et interprétation

Trop peu d'informations tangibles permettent de préciser l'environnement et l'importance de ce petit temple apparemment isolé en campagne éburovice, si ce n'est l'existence d'occupations mal caractérisées dans un rayon d'un kilomètre. Il peut correspondre à un temple privé dépendant d'un établissement voisin.

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Le Borgne *et al.*, 1995 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Déclarations de découvertes – 1995*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.50 – Caillouet-Orgeville (Eure), la Maison Noury

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 577610 ; Y = 6878680
Numéro d'entité archéologique : 27 123 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Fouillés en 1907 par les époux Chédeville, les vestiges du lieu de culte de la Maison Noury ont d'abord été interprétés par le couple comme ceux d'une *villa*. Après avoir échangé avec L. de Vesly, qui avait récemment exploré plusieurs sites gallo-romains similaires en Normandie, ils identifient, à juste titre, un sanctuaire (Chédeville, Chédeville, 1908). Alors conservés sur près d'un mètre d'élévation, les murs du temple et d'une partie du péribole sont par la suite détruits par les labours. En 1990, 2006 et 2007, les survols aériens réalisés de J.-N., V. Le Borgne et G. Dumondelle (association Archéo 27) ont permis de localiser le temple (Le Borgne *et al.*, 2007 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 201-202), dont les fondations apparaissent aussi sur une orthophotographie de l'IGN datée du 10 août 2012. L'examen de ces images aériennes confirme la justesse des mesures et du plan publiés au début du XX^e s.

▪ Implantation topographique

L'espace sacré a été établi sur le versant sud-ouest d'une colline qui domine une vallée aujourd'hui sèche, rejoignant celle de l'Eure à 7 km à l'est du site. L'entrée du sanctuaire est toutefois située à l'opposé de cette vallée, localisée à 400 m au sud-ouest du lieu de culte.

2 – Présentation des vestiges

Les explorations anciennes paraissent avoir dégagé l'ensemble des constructions maçonnées du lieu de culte (**fig. 1**) (Chédeville, Chédeville, p. 69-72 et pl. II) : un mur de péribole circonscrit une aire sacrée de plan carré, occupée par un temple légèrement décentré vers le sud-ouest. Au nord-est, un porche donne accès à la cour enclose ; cette entrée se compose de deux pièces de plan carré accolées, chevauchant le mur de clôture, dont celle située au sud-ouest, dans l'axe du temple, possède un sol cimenté reposant sur un radier. Les murs de ce bâtiment sont recouverts d'un enduit blanc orné de motifs peints multicolores. Le dédoublement du porche pourrait relever de deux états successifs, ou bien matérialiser deux accès distincts.

De plan carré, le temple (A) associe une *cella* centrale et une galerie périphérique, plus large au nord-est, face au porche. Une aire bétonnée, partiellement conservée, constitue le sol de la galerie. Accolée à l'édifice de culte, au nord-est, une autre couche de mortier a été observée par les fouilleurs, formant une surface rectangulaire longue de 11 m et large de 4,50 m. La fonction de cet aménagement est discutable : l'hypothèse d'une rampe d'accès au temple ne semble guère crédible, puisque cette aire n'est pas alignée dans l'axe de l'édifice – mais elle n'était peut-être pas préservée dans sa totalité lors de la fouille. Il est possible que la couche de mortier ait été ajoutée dans un second temps, pour un usage qui ne peut être précisé. Des fragments de tuile et de marbre blanc et rouge

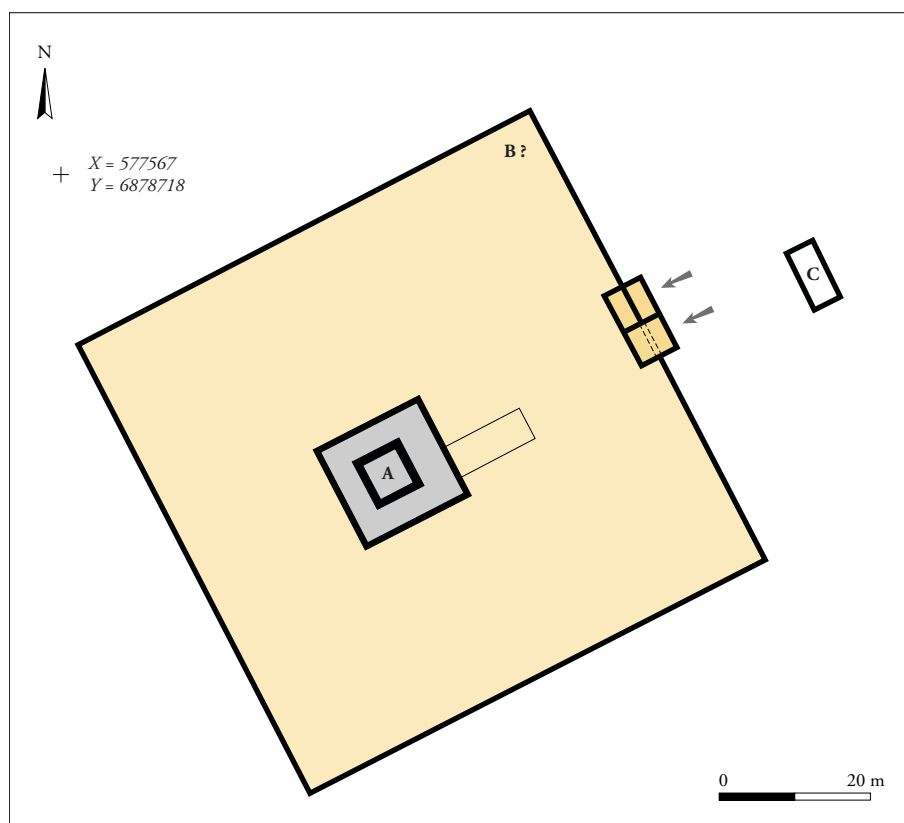


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Chédeville, Chédeville, pl. II.

proviennent probablement de l'élévation du temple, dont seule la base des murs, revêtue d'un enduit blanc, était conservée en 1907.

Enfin, la présence d'un bâtiment (B) construit en matériaux périssables, sur des solins de pierre, est suspectée par P. Chédeville dans l'angle nord de la cour sacrée : il y a découvert des débris de tuile, des tessons et des moellons.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les fouilleurs supposent qu'un incendie est à l'origine de la destruction des constructions maçonnées : de la cendre et des charbons mêlés aux débris de terre cuite architecturale ont en effet été mis au jour à l'intérieur et aux abords des bâtiments.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La liste des mobiliers exhumés en 1907, dressée par Mme Chédeville, est assez courte (Chédeville, Chédeville, 1908, p. 65-69 et pl. III) : outre des tessons de céramique (non décrits, à l'exception d'un tesson orné de sigillée) et de verre, elle mentionne la découverte d'une fibule et de quatre monnaies de bronze, d'huîtres et de moules provenant du site, sans plus de précision. Le bâtiment d'entrée du sanctuaire a livré une clef de bronze, ainsi que des fragments d'au moins quatre figurines en terre cuite, représentant notamment Vénus anadyomène.

Les quatre pièces romaines mises au jour n'apportent que de minces indications sur la chronologie des vestiges : à une monnaie indéterminée et une autre frappée sous Nerva s'ajoutent deux bronzes de Tetricus (271-274), fournissant un *terminus post quem*, pour l'abandon ou la destruction du site, vers le début du dernier quart du III^e s. de n. è.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Sanctuaire manifestement rural des Aulerques Éburovices, le site de la Maison Noury est localisé à 12 km de la frontière orientale de la cité et à 5,5 km à l'est de l'agglomération antique du Vieil-Évreux. L'axe ancien joignant Évreux à Paris, peut-être emprunté dès l'Antiquité, passe à 1,5 km environ au nord du lieu sacré de Caillouet-Orgeville (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ *Environnement proche*

À l'extérieur du sanctuaire, construit à 20 m au nord-est du porche qui permet d'accéder à la cour sacrée, un édifice maçonné de plan rectangulaire (C), long de 9,10 m et large de 4,60 m, a été reconnu en 1907. Son sol est formé d'une couche de mortier. La fonction de cette construction – bassin, bâtiment d'accueil pour les fidèles ? – est incertaine.

Par ailleurs, deux chemins anciens ont été identifiés en prospection aérienne, à moins de 300 m au nord-ouest du lieu de culte ; leur orientation diffère de celle du péribole et du temple et il n'est pas assuré que ces tracés puissent appartenir à un réseau mis en place dès l'Antiquité (Le Borgne *et al.*, 2007). Autour du sanctuaire, le seul gisement archéologique renvoyant avec certitude à l'Antiquité est un amas de tuiles signalé au hameau d'Orgeville, soit à plus de 600 m à l'ouest du site (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 201).

5 – Synthèse et interprétation

La fouille relativement bien documentée de ce site éburovice renseigne un lieu de culte doté d'une aire sacrée qui couvre une vaste emprise, dominée par un temple unique. La surface de la cour comme les dimensions de l'édifice de culte peuvent raisonnablement suggérer un statut public, mais ces arguments restent fragiles pour l'affirmer en toute certitude. Ce sanctuaire que l'on peut du reste qualifier de communautaire apparaît pour l'heure comme isolé et semble avoir été construit, dans ses grandes lignes, d'un seul jet. Le mobilier, guère abondant, n'apporte que peu de précision sur la chronologie des aménagements, en particulier sur la date de fondation du lieu de culte, encore inconnue.

6 – Bibliographie

Chédeville, Chédeville, 1908 – CHÉDEVILLE P. (M.), CHÉDEVILLE P. (Mme), « Villa gallo-romaine d'Orgeville, près Pacy-sur-Eure.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	68,6 x 67 m (soit 4 596 m ²)
Types des temples	B3
Dimensions des temples	15,80 x 14,80 m (soit 234 m ²)
Autres équipements remarquables	Porche

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Relation sur les objets trouvés dans les fouilles », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 15, 1907, p. 65-75.

Le Borgne et al., 2007 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2007*, rapport de prospection-inventaire (Archéo 27), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.51 – Claville (Eure), Bois de Cranne

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 556710 ; Y = 6883995
Numéro d'entité archéologique : 27 161 0034
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan du temple de Claville est apparu récemment lors de l'exploitation d'orthophotographies aériennes par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27, 2019, p. 232).

▪ Implantation topographique

Le terrain sur lequel a été construit le temple ne présente aucun relief notable, ni de proximité avec un cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Les aménagements identifiables qui dépendent du sanctuaire se résument à un petit temple (A) de plan centré et carré (**fig 1 et 2**).



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Distant du chef-lieu éburovice de 10 km, le temple de Claville a été implanté au cœur de la cité antique, probablement à proximité (quelques centaines de mètres ?) de la voie qui part d'Évreux en direction de Lisieux (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Les vestiges d'époque romaine ne sont pas connus dans l'environnement proche du sanctuaire. Un probable chemin non daté a néanmoins été identifié sur les mêmes images aériennes. Cette voie, repérée sur une centaine de mètres de long, serait délimitée par deux fossés bordiers distants de 10 m, dont l'orientation correspondrait à celle de l'édifice cultuel. Le chemin, orienté globalement est-ouest, tourne à angle droit en direction du sud, à 80 m au nord-ouest du temple.

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données documentent ce temple aux dimensions peu importantes, situé dans les campagnes proches du chef-lieu. Un chemin pourrait le desservir à quelques dizaines de mètres, sans certitude toutefois que les deux aménagements soient bien contemporains.

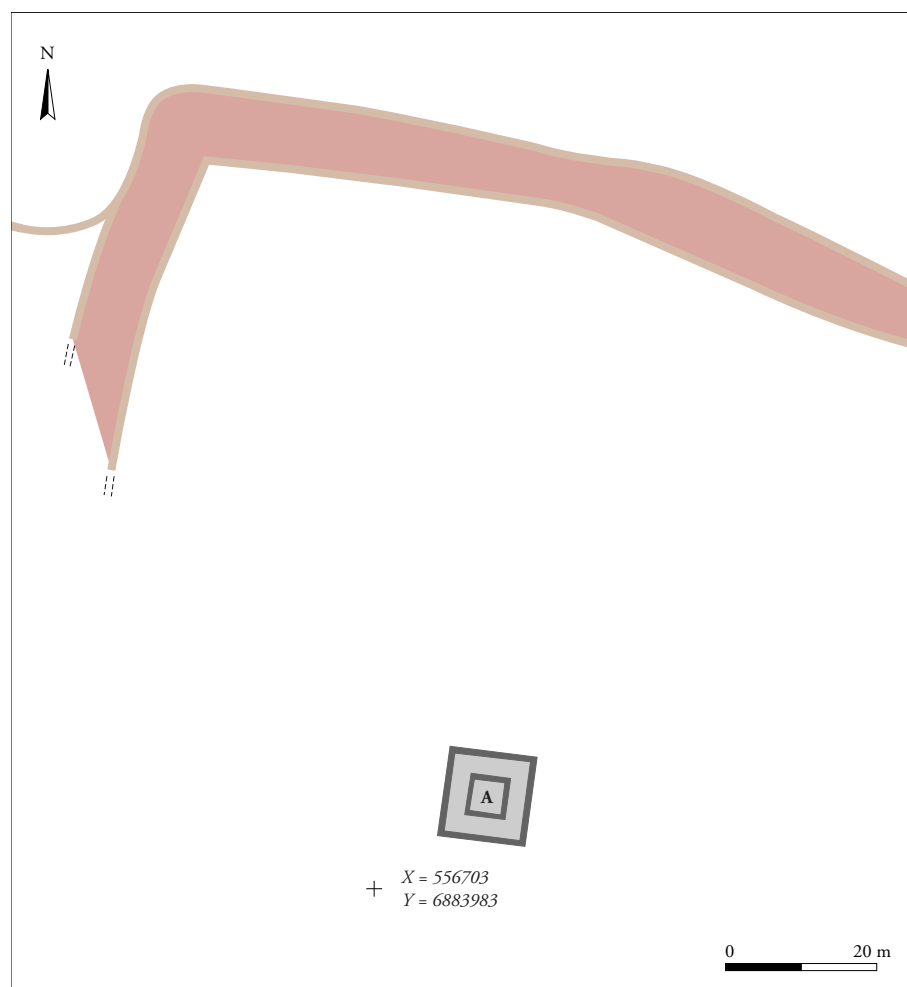


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2014.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.52 – Condé-sur-Iton [Mesnils-sur-Iton] (Eure), le Val

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Nouveau nom de la commune : Mesnils-sur-Iton (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 550090 ; Y = 6861145

Numéro d'entité archéologique : 27 198 0038

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Situé sur l'ancienne commune de Condé-sur-Iton, le temple du Val se rattache à l'agglomération secondaire antique de *Condate*, connue depuis le XIX^e s. Identifiés à partir de clichés aériens réalisés par J.-N. Le Borgne et G. Dumondelle en 2003 et 2005, les vestiges de l'édifice cultuel ont ensuite fait l'objet de sondages programmés entrepris sous la direction de J. Le Maho (CNRS) en 2005 (Le Maho *et al.* dir., 2007).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte a été aménagé en position dominante, au sommet d'une colline située à la jonction de deux bras de l'Iton. Il surplombe ainsi d'une vingtaine de mètres cet affluent de l'Eure, dont il est distant de 250 m.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les tranchées de fondation des murs de la galerie du temple A recoupent une succession de différentes couches non datées, reposant sur le substrat. Ces remblais antérieurs à l'installation du temple n'ont été qu'entrevis en coupe lors des sondages (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 11 : phase I).

	Phase 1	Phase 2
Chronologie	2 ^{de} moitié du I ^{er} s. de n. è. (?)	Fin du I ^{er} s. - début du III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?
Types des temples	A1 : ?	A2 : B5
Dimensions des temples	?	A2 : 11,50 x 11,50 (soit 110 m ²)
Autres équipements remarquables	?	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ?)

Au sommet de ces remblais est installée une couche de gravier compacte, formant un niveau de circulation aménagé au contact d'un probable bâtiment en matériaux périssables (A1), de plan polygonal (**fig. 1**). De ce dernier témoignent quatre trous de poteau ainsi que de nets effets de parois. Les fouilleurs supposent que l'entrée de cet édifice est située à l'est, où la couche de gravier déborde vers l'intérieur du bâtiment. Au centre de la construction a été reconnue une autre couche de gravier et une fosse, non fouillée et donc non datée. Lors des sondages, quelques structures ont été repérées à l'extérieur du bâtiment : un trou de poteau à 4 m au nord-est, une possible empreinte de cloison de bois et un autre trou de poteau à 4 m au nord-ouest.

Les fouilleurs proposent de reconnaître dans ce bâtiment un premier temple construit en matériaux périssables. De fait, la construction, au même emplacement, d'un édifice de culte en pierre lors de la phase suivante constitue un argument sérieux pour envisager un temple pré-existant, mais l'absence de mobilier particulier ne permet toutefois pas de confirmer pleinement cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, le sol usé atteste une fréquentation importante des lieux et un incendie semble avoir détruit l'édifice : des éléments de torchis brûlé ont été découverts et, autour d'un poteau, le sol est rubéfié. Aucun mobilier n'a été découvert dans les couches liés à cette phase, mais le mobilier détritique présent dans les niveaux postérieurs n'est pas antérieur au

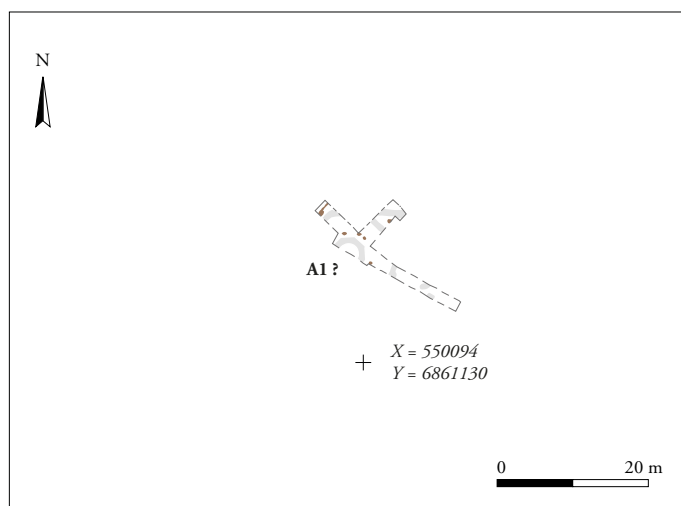


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Le Maho *et al.* (dir.), 2007, fig. 6.

milieu du I^{er} s. de n. è. Étant donné la rareté des objets mis au jour, ce constat n'est toutefois pas suffisant pour exclure d'emblée une fréquentation durant la première moitié du I^{er} s., voire avant. En tout état de cause, la construction de cet édifice est antérieure à l'édification du temple A2 de la phase 2, datée de la fin du I^{er} s. de n. è. (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 12-13 : phase II).

▪ Phase 2 (fin du I^{er} s. – début du III^e s. de n. è. ?)

Après la destruction de l'édifice en bois A1, est érigé un temple maçonné de plan centré (A2) (fig. 2). La *cella* de ce bâtiment présente un plan circulaire à l'intérieur et octogonal à l'extérieur, tandis que la galerie adopte un plan également octogonal. L'entrée du temple est peut-être orientée vers l'est puisque le massif de fondation du mur de la *cella* déborde dans cette direction. Les sols de l'édifice ne sont pas conservés, mais différents remblais et niveaux de chantier préalables à leur installation ont été reconnus ; l'abondant matériel céramique contenu dans ces couches indique un *terminus post quem*, pour la construction du temple, situé à la fin du I^{er} s. de n. è. Tandis que les murs de la *cella* sont conservés sur une assise, ceux de la galerie ont été intégralement épierrés, de même que leurs fondations. Une toiture de tuile, dont plusieurs débris ont été mis au jour dans des niveaux de destruction aux abords du temple, coiffait ce bâtiment (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 13-14 : phase III).

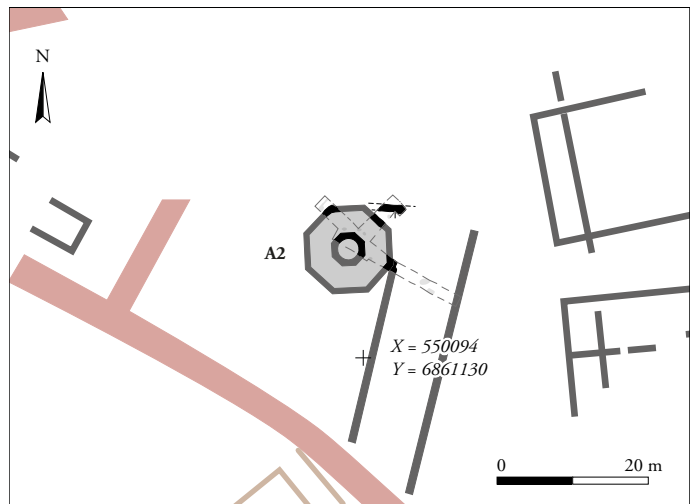


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Le Maho *et al.* (dir.), 2007, fig. 8.

D'autres constructions ont été mises en évidence au cours des sondages et en prospection aérienne aux abords du temple. Leur proximité pose la question d'une éventuelle contemporanéité avec l'édifice de culte, mais les éléments de datation manquent pour reconstituer la chronologie précise de ces bâtiments maçonnés. À l'est du temple est accolé un vaste bâtiment de plan rectangulaire, orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est. Long de plus de 30 m et large d'environ 10 m, il apparaît sur les clichés aériens et a été sondé en 2005. On a alors été reconnus le mur occidental, entièrement récupéré, et un niveau de démolition à l'intérieur – résultant de l'effondrement de la toiture, incendiée. Un seul tesson a été découvert sous ce niveau ; il appartient à un vase daté du III^e s. (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 14).

Au nord-est, la tranchée de récupération d'un mur orienté est-ouest a été repérée à moins d'un mètre du temple. Il semble s'élargir à l'est, en limite du sondage. Un niveau de démolition associé a livré des fragments de mortier et d'un enduit blanc peint en rouge. Ce bâtiment, dont le plan n'est pas connu, relève certainement d'une phase de construction distincte de celle du temple, mais non datée, puisqu'un mortier de nature différente a été employé pour sa construction (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 15 ; A. Coutelas, *in* Le Maho *et al.* dir. 2007, p. 26-28).

▪ Abandon et occupations postérieures

Les mobiliers les plus récents découverts dans les sondages entrepris dans la zone du temple A2 sont datés du début ou du courant du III^e s., indiquant un probable abandon des lieux durant ce siècle. Une nécropole des débuts du Moyen Âge a pu s'implanter au cœur des ruines de l'ancienne agglomération romaine, notamment aux abords du temple désaffecté : une à deux sépultures à inhumation sont ainsi apparues à 8 m au sud-est de l'édifice, lors des sondages. Perturbées, elles ne sont pas datées, mais deux découvertes plaident en faveur de l'existence d'un espace funéraire mérovingien à proximité du site. D'une part, un fragment de plaque-boucle mérovingienne a été mis au jour dans une tranchée de récupération d'un mur du temple et d'autre part, un sarcophage en pierre a été découvert à moins de 100 m au nord, dans l'église Saint-Martin. Quant à la récupération des murs de la galerie du temple, elle semble tardive, datée sans certitude de l'époque moderne (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 15 et 62 : phases IV et V).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets découverts proviennent uniquement des sondages réalisés en 2005 dans la zone du temple A2. Au total, 551 tessons de céramique ont été collectés ; les productions identifiées se rattachent toutes au Haut-Empire, de la seconde moitié du I^{er} s. au début ou au courant du III^e s. (Y.-M. Adrian, *in* Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 23-25). De nombreux ossements de faune, non étudiés, ont été mis au jour au nord-ouest du temple, sous un niveau de destruction associé, dans une couche de terre peut-être liée à sa fréquentation. Outre la vaisselle en céramique et la faune, peu d'objets sont recensés – un potin gaulois, une perle côtelée en fritte de verre attribuée au Haut-Empire, un fragment de figurine

en terre cuite et plusieurs fragments d'objets en métal ou en os (G. Deshayes, *in* Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 61-63).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire antique de *Condate* est implantée sur le territoire des Aulerques Éburovices, à 25 km au sud-ouest de sa capitale, Évreux. Elle est ainsi distante de moins de 10 km de la frontière méridionale de la cité.

▪ Environnement proche

La restitution de l'organisation de *Condate* s'appuie essentiellement sur les données de la prospection aérienne, mais également sur des découvertes datées du XIX^e s. et sur les sondages entrepris en 2005 (**fig. 3**) (Le Maho *et al.* dir., 2007 ; Hartz, 2015, vol. 1, p. 261-262 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 242-244). Le réseau de rues a été partiellement repéré sur les clichés pris d'avion : irrégulier, il apparaît comme relativement orthogonal dans les quartiers occidentaux de l'agglomération, tandis que le tracé des rues est plus sinueux au sommet de la colline, plus à l'est. Dans ce secteur, le temple semble encadré par trois rues dessinant une parcelle triangulaire. De grands bâtiments maçonnés ont été identifiés à l'ouest et à l'est de l'édifice de culte, mais leur fonction reste indéterminée.

En revanche, les îlots situés plus à l'ouest – des quartiers résidentiels ? – semblent délimités par une série de fossés parallèles et les survols aériens ont révélé l'existence de nombreuses structures en creux, probablement liées à des constructions en matériaux périssables. Enfin, un petit ensemble thermal a été exploré au XIX^e s. par Th. Bonnin en limite sud-ouest de l'agglomération, à proximité de l'Iton – soit à 200 m à l'ouest-sud-ouest du temple (Bonnin, 1860, VII, pl. II). Les vestiges antiques recouvrent au total une surface d'au moins 8 ha.

Le sondage d'une rue, réalisé à une trentaine de mètres à l'ouest du temple, apporte quelques précisions quant à la chronologie de cet habitat groupé : les mobiliers les plus anciens qui y ont été découverts sont attribués à l'époque augustéenne ou tibérienne, mais la rue bordée de caniveaux et d'un édifice est mise en place au plus tard à la fin du I^{er} s. de n. è. (Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 17-21). La métallurgie du fer est pratiquée par les habitants de *Condate* dès le courant du I^{er} s. de n. è. (Chr. Colliou, *in* Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 29-30) et l'agglomération ne semble pas perdurer au-delà du III^e s. ou peut-être du IV^e s. Le site est néanmoins réoccupé durant le haut Moyen Âge, notamment avec l'implantation d'une possible nécropole (cf. *supra* ; Y.-M. Adrian *in* Le Maho *et al.* dir., 2007, p. 23-25 et 70-71).

5 – Synthèse et interprétation

Les informations récoltées au sujet du lieu de culte de Condé-sur-Iton restent succinctes. Le temple est le seul édifice bien documenté : à un probable état en bois mal daté succède, vers la fin du I^{er} s. de n. è., un bâtiment en pierre, endommagé par les destructions postérieures. Le plan polygonal qu'adopte ce dernier pourrait avoir pérennisé celui de l'édifice antérieur ; cependant, l'emprise du sondage est insuffisante pour affirmer que la construction en matériaux périssables est bien un temple de morphologie similaire. Les édifices adjacents au temple maçonné sont mal connus et rien ne permet d'affirmer qu'ils appartiennent au sanctuaire, du moins qu'ils sont contemporains de l'édifice de culte. Ainsi, les dimensions du grand bâtiment rectangulaire repéré à l'est évoquent un édifice lié au stockage, ce qui pose la question de son lien avec le temple auquel il est accolé. Les données manquent pour réfléchir au statut du lieu de culte :



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Condé-sur-Iton. Réal. S. Bossard, d'après Bonnin, 1860, VII, pl. II ; Le Maho *et al.* (dir.), 2007, fig. 3 et Hartz, 2015, vol. 1, p. 262, fig. 118, sur fond IGN.

s'il est installé au sommet de l'agglomération, on ne peut être certain pour autant qu'il s'agisse d'un édifice public, ni du principal sanctuaire de *Condate*.

6 – Bibliographie

Bonnin, 1860 – BONNIN Th., *Antiquités gallo-romaines des Éburovices*, Paris, Dumoulin, 20 p. et pl.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 612 et 370 p.

Le Maho et al. (dir.), 2007 – LE MAHO J., DESHAYES G., LE BORGNE J.-N., MOUCHARD J. (dir.), *Condé-sur-Iton (Eure). L'agglomération antique de Condate : le fanum octogonal et ses environs immédiats*, rapport de sondages programmés, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 71 p. et fig.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.53 – Corneuil [Chambois] (Eure), la Grosse Borne

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Nouveau nom de la commune : Chambois (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 563055 ; Y = 6866155

Numéro d'entité archéologique : 27 172 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1990 puis 1991, deux campagnes de prospection aérienne successives ont permis d'identifier le sanctuaire de la Grosse Borne, dont le plan est partiellement connu (Gaspard, 1991 ; Etienne, Eudier, 1992 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 249-250 ; archives scientifiques du SRA de Normandie).

▪ Implantation topographique

Aucun relief ni accès à l'eau particulier n'est à signaler autour du lieu de culte, implanté en terrain plat.

2 – Présentation des vestiges

La partie occidentale du sanctuaire peut être restituée grâce aux clichés aériens (fig. 1 et 2). Le lieu de culte est délimité par un mur péribole encadrant une cour de plan rectangulaire, dont l'angle sud-ouest et le tracé de la façade orientale n'apparaissent pas sur les photographies. Le temple A, de plan carré, à pièce centrale et galerie présente sur les quatre côtés, est selon toute vraisemblance installé en fond de cour, à l'ouest, l'entrée étant alors dirigée vers l'est-nord-est. Il est encadré par deux édifices carrés (B et C), larges de 4 à 5 m – éventuelles chapelles ? –, et est précédé d'un à deux massifs maçonnés (D et E) aux dimensions plus réduites, peut-être des socles de statue, des bassins ou des bases d'autel. L'ensemble de ces constructions périphériques est agencé de manière plus ou moins symétrique de part et d'autre de l'axe de circulation qui mène de l'entrée de la cour sacrée au temple.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. J.-N. Le Borgne, A. Eudier, 1991 ; archives scientifiques du SRA de Normandie. 118, sur fond IGN.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 72 x 50 m (soit > 3 600 m ²)
Types des temples	- A : B1a - B : A1a - C : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²) - B : +/- 5 x 5 m (soit 25 m ²) - C : +/- 5 x 5 m (soit 25 m ²)
Autres équipements remarquables	Deux autres édifices (D et E) ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Ce sanctuaire manifestement rural a été fondé à 15 km au sud d'Évreux, *caput civitatis* des Éburovices, et à 3 km d'un probable axe de communication quittant le chef-lieu en direction du sud. *Condate* (Condé-sur-Iton) et Arnières-sur-Iton demeurent les habitats agglomérés antiques les plus proches, en l'état actuel des recherches, à une distance identique de 11 km à vol d'oiseau.

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Environnement proche

Si les vestiges datés de l'époque romaine font défaut sur la commune de Chambois, à l'exception du sanctuaire de la Grosse Borne, un réseau de voies de communication antérieures au levé du cadastre napoléonien est en revanche bien documenté grâce aux investissements de l'archéologie aérienne. L'orientation de ces chemins coïncide avec celle du lieu de culte ; ce réseau pourrait alors remonter à l'Antiquité et être contemporain du sanctuaire. L'une de ces voies a été repérée à 300 m au nord de l'ensemble cultuel (archives scientifiques du SRA de Normandie, entité archéologique n° 27 172 0005 ; Provost, *Archéo* 27 dir., 2019, p. 247-250).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de la Grosse Borne s'inscrit dans un contexte manifestement rural, dans un secteur peut-être bien desservi dès la période romaine par une voie de communication. Bien que sa limite orientale ne soit pas connue, il est possible d'affirmer que le lieu de culte dispose d'une vaste cour sacrée, probablement en lien avec des capacités d'accueil remarquables et un éventuel statut public ou tout au moins communautaire.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Etienne, Eudier, 1992 – ETIENNE A., EUDIER P., « Observations récentes par prospection aérienne de constructions gallo-romaines dans le département de l'Eure », *Haute-Normandie archéologique*, 2, p. 9-10.

Gaspard, 1991 - GASPARD M., *Prospections aériennes Michel Gaspard. 1990-1991. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (*Carte archéologique de la Gaule*, 27/2), 832 p.

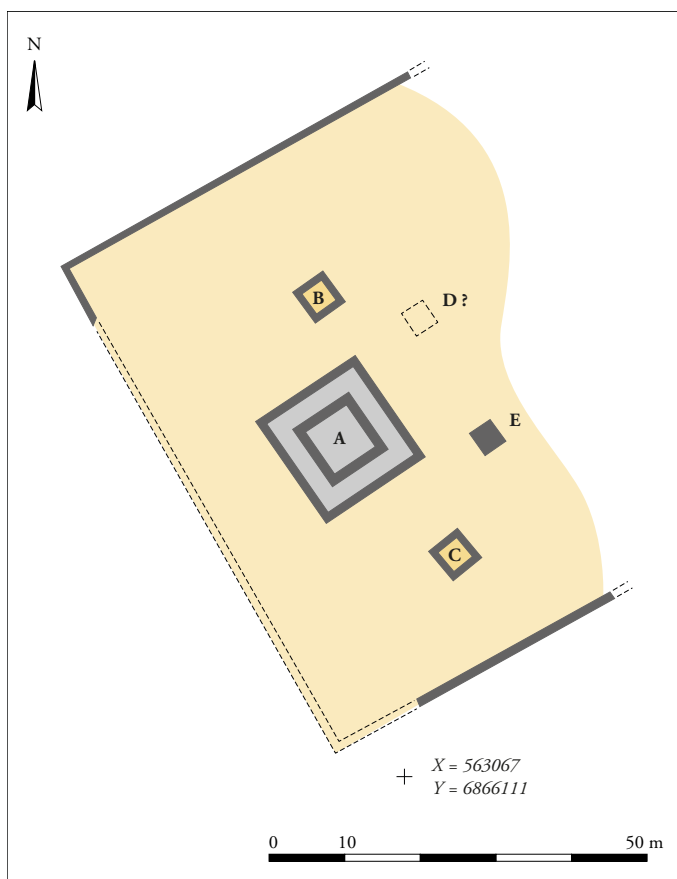


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Gaspard, 1991 et les archives scientifiques du SRA de Normandie.

S.54 – Criquebeuf-la-Campagne (Eure), Croix des Friches – Sanctuaire occidental

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 554230 ; Y = 6901505

Numéro d'entité archéologique : 27 187 0015

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire occidental de l'agglomération antique de Criquebeuf-la-Campagne a été identifié, d'après des clichés aériens acquis par des bénévoles de l'association Archéo 27, en 2004 ; des prospections pédestres ont aussi été conduites sur le site (Le Borgne *et al.*, 2004 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 260).

▪ Implantation topographique

L'ensemble de l'habitat aggloméré de Criquebeuf-la-Campagne s'est développé sur une surface particulièrement plane, éloignée de tout cours d'eau ; le sanctuaire présenté ici est situé à l'extrémité occidentale de cette agglomération gallo-romaine.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2004.

2 – Présentation des vestiges

Des limites du lieu de culte, matérialisées par un péribole probablement maçonné, seul l'angle nord-est a été identifié grâce aux survols aériens (fig. 1 et 2). La position du temple (A) au sein de la cour sacrée ne peut donc pas être précisée. L'édifice de culte, quant à lui, présente un plan centré dont les murs forment deux carrés concentriques.

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - II ^e s. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique datés des deux premiers siècles de notre ère ont été découverts en prospection pédestre (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 260).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Criquebeuf-la-Campagne est localisée à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu, Évreux, et probablement à 6 km de la limite qui sépare la cité des Éburovices et celle des Véliocasses.

▪ Environnement proche

Les vestiges de l'habitat groupé au sein duquel s'insère le sanctuaire restent essentiellement documentés grâce aux prospections aériennes et pédestres entreprises depuis les années 1990 (fig. 3). Cet ensemble culturel

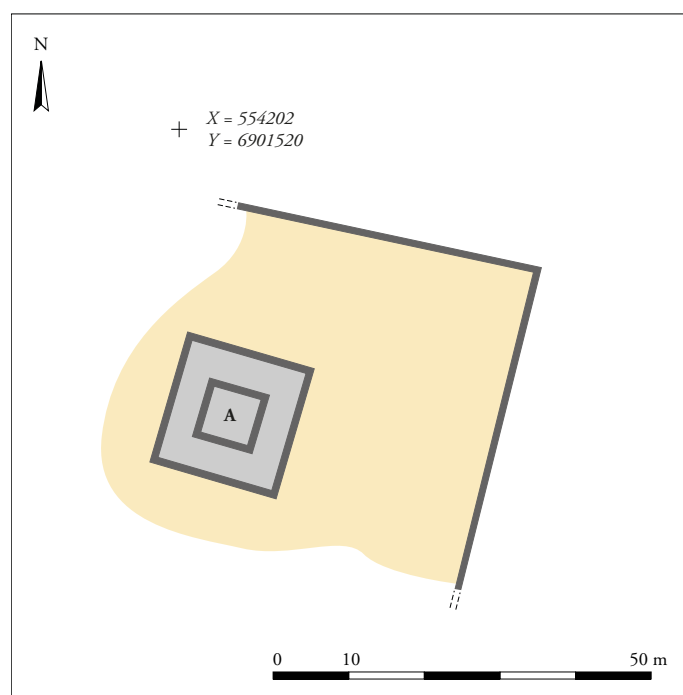


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2004.

semble implanté en bordure occidentale de l'agglomération, dont on connaît par ailleurs un second sanctuaire (cf. S.55) ainsi qu'un théâtre, ces trois édifices étant alignés sur un même axe orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. Il est probable que les bâtiments de cet habitat aggloméré, dont les vestiges couvrent une surface minimale de 20 ha, aient été en grande partie construits en matériaux périssables, notamment les quartiers résidentiels et artisanaux qui n'ont pas été identifiés (Hartz, 2015, p. 261-264 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 258-260).

Le sanctuaire est distant de 250 m du second lieu de culte reconnu à la Croix des Friches, plus à l'est ; entre les deux espaces consacrés – à 75 m environ du périmètre du sanctuaire occidental, dans l'axe de son temple – ont été observées d'avion les fondations en pierre d'une construction de plan rectangulaire qui mesure environ 15 m de long pour 9 m de large.

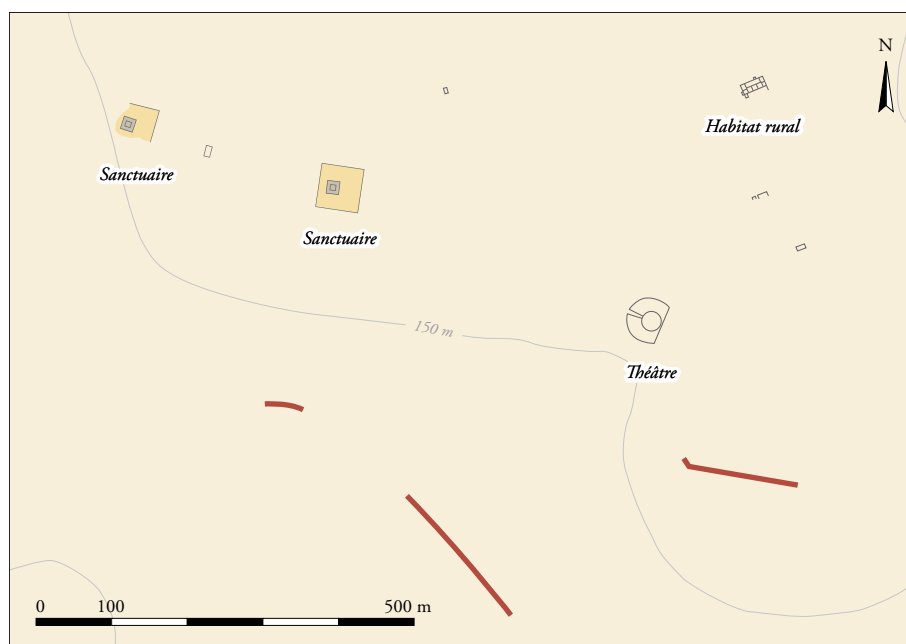


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Criquebeuf-la-Campagne. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2004 et Hartz, 2015, vol. 1, p. 263, fig. 119, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

L'analyse des sanctuaires de l'agglomération de Criquebeuf-la-Campagne ne peut pas être très approfondie, puisque qu'aucun des vestiges de cet habitat groupé n'a été fouillé. Les deux lieux de culte, de plan et de dimensions similaires, ont peut-être été fréquentés durant la même période, mais aucun élément n'éclaire leur importance au sein de l'agglomération ni leur chronologie.

6 – Bibliographie

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2 vol. 612 et 370 p.

Le Borgne et al., 2004 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Prospection de la moitié ouest du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.55 – Criquebeuf-la-Campagne (Eure), Croix des Friches – Sanctuaire central

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 554490 ; Y = 6901395
Numéro d'entité archéologique : 27 187 0003
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : I^{er} s. – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Ce lieu de culte est le premier à avoir été identifié à Criquebeuf-la-Campagne, grâce aux survols aériens opérés en 1990 et 1995 par les archéologues de l'association Archéo 27 ; des prospections pédestres ont également été réalisées sur le site (archives scientifiques du SRA de Normandie ; Le Borgne *et al.*, 2004 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 260).

▪ Implantation topographique

Manifestement installé au cœur de l'agglomération antique de Criquebeuf-la-Campagne, ce sanctuaire a été implanté, comme le reste de l'habitat groupé, sur un vaste plateau au relief quasi inexistant et dépourvu d'accès à un cours d'eau.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. J.-N. Le Borgne, 1990 ; archives scientifiques du SRA de Normandie.

2 – Présentation des vestiges

Le plan du lieu de culte peut être restitué dans son ensemble grâce aux clichés aériens qui ont révélé l'existence d'un temple (A), sis dans une cour de plan carré et encadrée par quatre murs faisant office de péribole (fig. 1 et 2). Il peut être supposé que l'édifice de culte, à *cella* centrale et galerie périphérique de plan carré, possédait une entrée axée vers l'est, puisqu'il a été construit dans la moitié occidentale de l'aire sacrée, sur l'axe de symétrie est-ouest du sanctuaire.

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. – II ^e s. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 58 x 57 m (soit +/- 3 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique datés des deux premiers siècles de notre ère ont été découverts en prospection pédestre (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 260).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Criquebeuf-la-Campagne est localisée à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu, Évreux, et probablement à 6 km de la limite qui sépare la cité des Éburovices et celle des Véliocasses.

▪ Environnement proche

Les vestiges de l'habitat groupé dans lequel s'insère le sanctuaire restent essentiellement documentés grâce aux prospections aériennes et pédestres entreprises depuis les années 1990. Ce lieu de culte présente une position plus ou moins centrale au sein de l'agglomération antique, dont on connaît par ailleurs un second sanctuaire, localisé à 250 m à l'ouest (cf. S.54), ainsi qu'un théâtre plus à l'est, ces trois édifices étant alignés. Il est probable que les bâtiments de cet habitat

aggloméré, dont les vestiges couvrent une surface minimale de 20 ha, aient été en grande partie construits en matériaux périssables, notamment les quartiers résidentiels et artisanaux qui n'ont pas été identifiés (Hartz, 2015, p. 261-264 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 258-260).

5 – Synthèse et interprétation

L'analyse des sanctuaires de l'agglomération de Criquebeuf-la-Campagne ne peut pas être très approfondie, puisque qu'aucun des vestiges de cet habitat groupé n'a été fouillé. Les deux lieux de culte, de plan et de dimensions similaires, ont peut-être été fréquentés durant la même période, mais aucun élément n'éclaire leur importance au sein de l'agglomération ni leur chronologie.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2 vol. 612 et 370 p.

Le Borgne et al., 2004 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Prospection de la moitié ouest du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

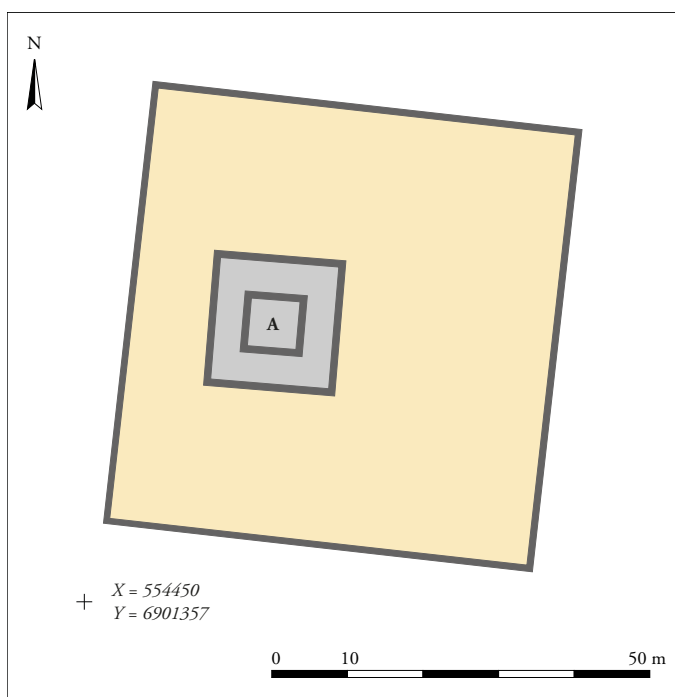


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2004.

S.56 – Évreux (Eure), LEP Hébert

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Autre toponyme utilisé : rue Duguesclin
Coordonnées (Lambert 93) : X = 566150 ; Y = 6881335
Numéro d'entité archéologique : 27 229 0140
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : premier quart du I^{er} s. –
 années 280 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les premières tranchées de sondage ont été implantées sur le site en 1998, sous la responsabilité scientifique de F. Carré (Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie), au cours de travaux de restructuration du lycée d'enseignement professionnel (LEP) Augustin Hébert, rue Duguesclin (Carré, 1999). À l'issue de cette première opération, positive, lors d'une fouille de sauvetage dirigée en 2000 par D. Doyen (Afan), une partie des vestiges d'un sanctuaire installé en périphérie du chef-lieu éburovice a été dégagée (Doyen dir., 2002).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire du LEP Hébert a été bâti au sommet du coteau sud-oriental de l'Iton, qui domine la ville antique d'Évreux et l'une de ses nécropoles localisée dans le quartier du Clos au Duc. Il est donc situé en rive droite de la rivière, dont les eaux arrosent Évreux à moins de 2 km au nord-ouest.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (début du I^{er} s. – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è.)

Le site est apparu aux archéologues comme très arasé : ne subsistent généralement des constructions que leurs fondations. Plusieurs tronçons d'un péribole maçonné, un grand temple, un édicule et de rares structures en creux ont été fouillés, mais l'ensemble de l'espace sacré n'a pas été étudié lors de l'opération (fig. 1) (Doyen dir., 2000, p. 8-15).

Trois segments du mur d'enceinte, de plan trapézoïdal, ont été repérés en fouille, mais sa façade occidentale est située hors de l'emprise décapée. Il prend la forme d'un simple mur dont l'élévation a été intégralement récupérée après l'abandon du site.

De plan carré et centré, le temple A est précédé à l'est par un vestibule ou un escalier encadré de deux murs parallèles, appuyés contre la galerie orientale du temple. Les angles externes de la *cella* et de la galerie présentent des renforts saillants, appuyant l'hypothèse d'un édifice sur podium, accessible par un escalier. Deux pans du mur septentrional de la galerie – ou de la *cella* ? –, découverts effondrés au nord du bâtiment, témoignent de l'élévation de l'édifice, qui est fermé au nord par un mur plein, couvert d'un badigeon blanc interne et externe ; ce mur est surmonté d'une corniche formée de modillons de calcaire installés en saillie du mur, reposant sur des assises de plaques de calcaire (Follain, 2014). Les débris observés aux abords de l'édifice indiquent qu'il était couvert de tuiles.

En ce qui concerne les autres aménagements identifiés au sein de l'aire sacrée, des lambeaux de sol ont été reconnus au nord et à l'est du temple, tandis que les vestiges d'un édicule (B), aussi arasé, sont localisés à 11 m de l'angle sud-oriental du temple. Vraisemblablement construit dans un second temps – ses fondations recoupent les niveaux d'occupation liés au temple –, cet édifice mesure 5,20 m de long pour 4,70 m de large. Des fragments d'enduits peints proviennent de niveaux de démolition associés à ce petit bâtiment, permettant de restituer des panneaux rouges, noirs et blancs agrémentés de lignes jaunes. Étant donné ses dimensions relativement importantes, son plan quasi carré et sa localisation auprès du temple, il peut être identifié à une probable chapelle dotée d'une simple *cella* plutôt qu'à une base de statue ou d'autel. Enfin, trois fosses ou trous de poteau, non décrits, ont été mis en évidence aux abords du temple.

Les tessons de céramique les plus anciens découverts en fouille indiquent une fréquentation du site dès le tout début du I^{er} s. de n. è. – et la construction du temple et du péribole date peut-être du même moment. Durant les années 70-80, l'édifice de culte est réaménagé avec l'apport de remblais – induisant des modifications du sol ? – installés à l'intérieur

<i>Chronologie</i>	1 ^{er} quart du I ^{er} s. – années 280
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 50 x 45 m (soit > 2 250 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 18 x 18 m (soit 324 m ²) - B : 5,20 x 4,70 m (soit 24 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

de l'édifice, y compris dans son vestibule. L'édicule présent à proximité du temple est probablement érigé au même moment (Doyen dir., 2000, p. 22).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Alors que les fragments de céramique les plus récents, mis au jour dans les niveaux de démolition, sont datés de la fin du II^e s. ou du début du III^e s., l'examen du numéraire découvert en fouille témoigne d'une fréquentation ultérieure des lieux. De fait, aucune monnaie frappée entre 160-161 et les années 270-280 n'est recensée, mais 5 pièces émises dans les années 270 ou 280 ont été identifiées. Elles témoignent probablement d'ultimes gestes d'offrande intervenant à la fin du III^e s., peut-être après l'abandon – et la destruction partielle ? – du lieu de culte (Doyen dir., 2000, p. 22 et 27).

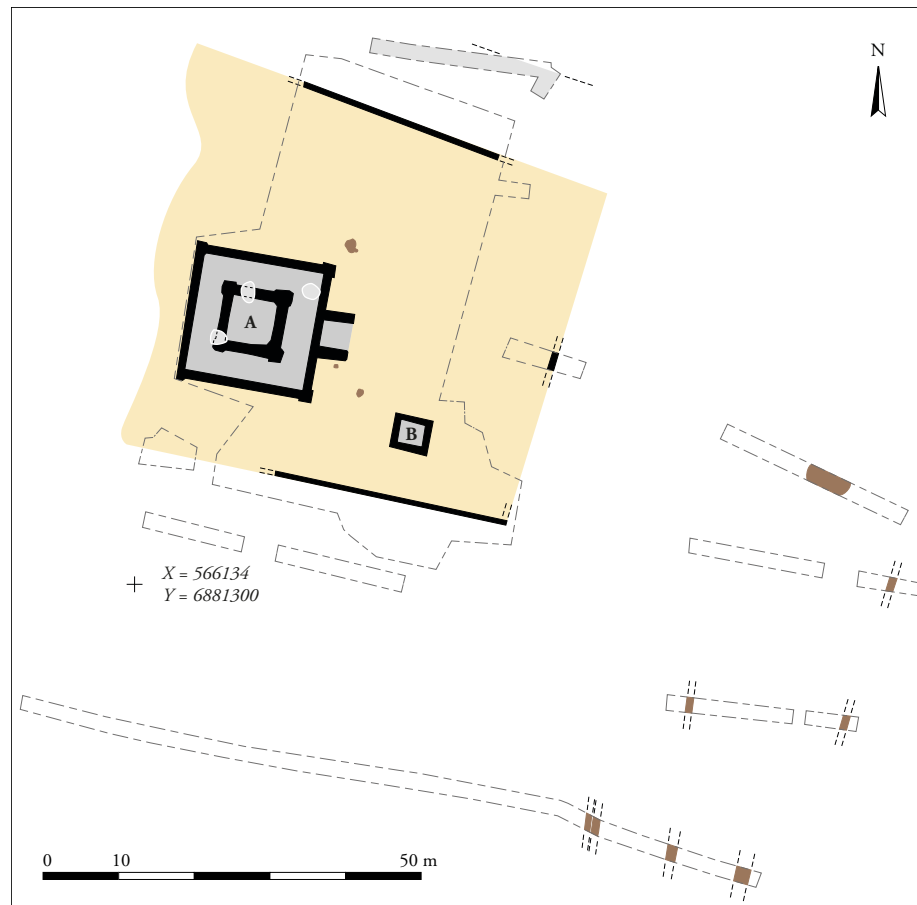


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Doyen (dir.), 2002, pl. II et IV.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets découverts proviennent de niveaux liés à la construction, à la fréquentation ainsi qu'à la destruction du lieu de culte. Une concentration de monnaies s'observe en particulier dans l'angle nord-est de la galerie ainsi qu'à l'extérieur du temple, directement au nord du porche, sur le niveau de circulation qui borde l'édifice – doit-on y voir une zone privilégiée pour le dépôt de monnaies, ou l'emplacement d'un tronc monétaire disparu ?

Un millier de tessons de céramique a été collecté au cours de la fouille (étude réalisée par E. Lecler, *in* Doyen dir., 2000, p. 16-22). Leur étude a mis en évidence une forte proportion de vaisselle de table ou de service, les récipients liés à préparation ou stockage étant en revanche minoritaires. Quelques tessons de vaisselle en verre, non étudiée, sont par ailleurs recensés. Les restes fauniques – également non étudiés –, peu nombreux (soit 186 restes pour un poids de 610 g), sont complétés par 5 valves d'huître, de moule et de coque (46 g ; Doyen dir., 2000, p. 31-32).

Le dépôt de monnaie est bien attesté au sein du sanctuaire du LEP Hébert. Au total, 52 monnaies (fig. 2) ont été examinées par L.-P. Delestrée, E. Mantel et F. Pilon (*in* Doyen dir., 2000, p. 22-27 ; Delestrée, Mantel, 2001 ; Pilon, 2001). Les 25 pièces gauloises sont des bronzes frappés tardifs, de faciès local voire régional à l'exception d'une monnaie attribuée aux Suessions – 67 % des monnaies sont attribuées aux Aulerques Éburovices et le reste se partage entre des pièces vélocasses, lexoviennes et carnutes. Quant aux 27 monnaies romaines, elles se répartissent entre 1 denier en argent et 26 bronzes ; aux 11 monnaies républicaines s'ajoutent 16 pièces de l'époque impériale, frappées entre Auguste et Probus (278-279). La majorité des dépôts, notamment des pièces gauloises, républicaines et augustéennes, a probablement lieu durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è.

Les 7 fibules en alliage cuivreux provenant du site sont datées de la fin de l'époque augustéenne à la période flavienne ; le domaine de la parure est également représenté par trois fragments de bracelets – l'un en schiste, les deux autres en alliage cuivreux. D'autres objets, parfois non identifiés, complètent enfin la liste de l'*instrumentum* : un fragment de boîte à sceau, un fragment d'épingle ou d'aiguille en os, une palmette réalisée à partir d'une feuille d'or – un ornement de coffret ? –, des clous en bronze ou en fer et des fragments d'objets métalliques – en fer, bronze ou plomb – indéterminés (Doyen dir., 2000, p. 28-31).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Construit à 1 km environ à l'est-sud-est des monuments (théâtre et possible sanctuaire, cf. S.56) implantés dans les quartiers orientaux d'Évreux, capitale de la cité des Aulerques Éburovices, le lieu de culte fouillé près de la rue Duguesclin est localisé dans la partie centrale de la *civitas*. Il semble avoir été bâti à l'écart de la ville, aucun vestige n'étant recensé entre ce sanctuaire et les monuments évoqués *supra*. Le réseau viaire antique desservant le *suburbium* sud-oriental du chef-lieu n'est pas complètement connu et en l'état des recherches, il n'est donc pas certain que ce sanctuaire ait été fondé en bordure d'une voie majeure. Ainsi, l'axe routier reliant Évreux à Chartres passe probablement à plus de 800 m au sud-ouest. En revanche, il est possible qu'une voie assurant la liaison entre la capitale et l'agglomération secondaire voisine du Vieil-Évreux, non reconnue à ce jour, ait traversé les environs du lieu de culte étudié.

▪ Environnement proche

Les tranchées de diagnostic ouvertes en 1998 à l'est du lieu de culte ont mis au jour une série de fossés plus ou moins parallèles, dont le comblement a livré, pour plusieurs d'entre eux, du mobilier daté du Haut-Empire. Une grande fosse, située à 35 m à l'est de la façade orientale du péribole, pourrait correspondre à un puits, dont le fond n'a pas été atteint en fouille (Carré, 1999, p. 1-3). Longeant le mur d'enceinte septentrional de l'enclos sacré, un probable chemin creux a été repéré à l'occasion d'un autre sondage ; son comblement a livré, outre des fragments de terre cuite architecturale, quelques tessons dont l'un est caractéristique d'une production du second Moyen Âge. Il est toutefois possible que cet axe de communication, parallèle au péribole, ait été mis en place dès l'Antiquité, ou du moins alors que le monument était encore à l'état de ruine (Carré, 1999, p. 6).

Dans les environs du lieu de culte, entre ce dernier et la capitale éburovice, signalons par ailleurs la présence de la nécropole du Clos au Duc, dont la limite orientale a été reconnue à 600 m à l'ouest (Kliesch, 2015). La *villa* du Long Buisson, mise au jour sur la commune de Guichainville (cf. S.62) et contemporaine du sanctuaire du lycée Augustin Hébert, est localisée à 1 km au sud-est de celui-ci.

5 – Synthèse et interprétation

Bien que les environs du sanctuaire du LEP Hébert aient été étudiés au cours du diagnostic qui a conduit à sa découverte, il reste difficile de déterminer avec précision les modalités de son implantation : est-il installé en bordure d'une voie, dans le voisinage d'un ou de plusieurs établissements ruraux ? Dans tous les cas, il appartient à la proche périphérie de la capitale antique d'Évreux, distante d'un kilomètre, et la baisse – ou l'arrêt – de sa fréquentation, perceptible à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., est peu ou prou contemporaine du déclin observé au sein du probable sanctuaire de la rue de la Justice.

Les données permettant de réfléchir au statut de ce lieu de culte demeurent rares. Si le temple est de grandes dimensions et ses murs sont ornés d'une corniche de modillons de calcaire, en revanche ses murs blancs, l'absence de colonnade ou encore de portiques autour de la cour ne se prêtent guère au faste attendu dans un sanctuaire public. Quant aux objets découverts, ils sont relativement peu nombreux, à l'exception de monnaies déposées pour l'essentiel au début du Haut-Empire et de tessons de céramique.

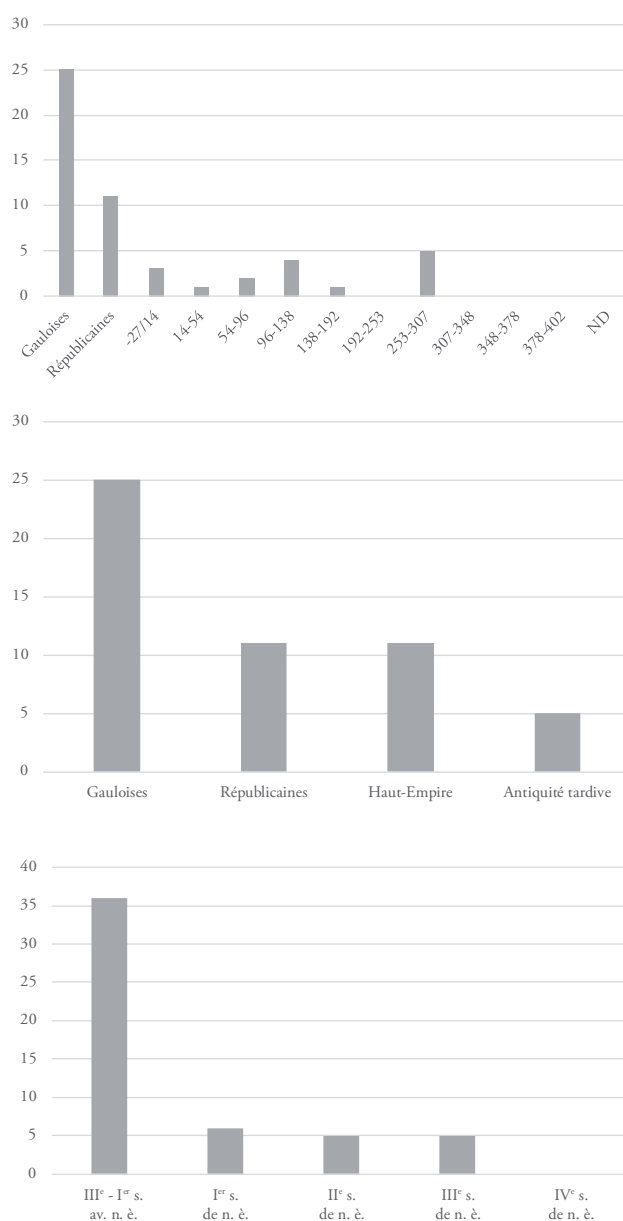


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

6 – Bibliographie

Carré, 1999 – CARRÉ F., ÉVREUX. L.E.P. Hebert, rapport de diagnostic (SRA), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 7 p. et annexes.

Delestrée, Mantel, 2001 – DELESTRÉE L.-P., MANTEL E., « Les monnaies gauloises du fanum d'Évreux (LEP Hébert) », *Cahiers numismatiques*, 147, p. 19-31.

Doyen (dir.), 2002 – DOYEN D. (dir.), ÉVREUX. *Un fanum gallo-romain dans l'enceinte du LEP Hebert, rue Duguesclin*, rapport de fouille de sauvetage (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 36 p., 23 pl. et annexes.

Follain, 2014 – FOLLAIN E., « Corniches modillonnaires par assemblage : une spécificité de l'architecture gallo-romaine dans le bassin de la Seine ? », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 24-26 mai 2013*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 95-108.

Kliesch, 2015 – KLIESCH F., « Évreux (Eure), 19 et 21 rue du Docteur-Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Alizay, 20-22 juin 2014*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 129-140.

Pilon, 2001 – PILON F., « Les monnaies romaines du fanum d'Évreux (LEP Hébert) », *Cahiers numismatiques*, 38, 149, p. 13-20.

S.57 – Évreux (Eure), rue de la Justice

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Autre toponyme utilisé : Gymnase 600
Coordonnées (Lambert 93) : X = 565425 ; Y = 6882070
Numéro d'entité archéologique : 27 229 0086
Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : bonne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} – II^e s. de n. è.
 (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

La construction d'un collège dans les quartiers orientaux d'Évreux est à l'origine de la mise au jour du site monumental de la rue de la Justice : en 1995, un diagnostic réalisé sous la direction de E. Lobjois et B. Aubry (Afan ; Aubry, 1995), puis une fouille de sauvetage programmée placée sous la responsabilité scientifique de B. Guillot¹ (Afan) ont révélé l'existence de vestiges antiques. Ces derniers ont dès lors été interprétés comme des constructions relevant d'un possible lieu de culte aménagé en périphérie de la ville antique d'Évreux (Guillot, Millard dir., 1995).

▪ Implantation topographique

Cet ensemble monumental a été installé au pied du versant sud-oriental de la vallée de l'Iton, sur une terrasse alluviale inclinée vers la ville antique d'Évreux, *Mediolanum Aulercorum*, fondée en rive droite du cours d'eau. Les vestiges sont localisés à près d'un kilomètre au sud-est du cours actuel de la rivière.

2 – Présentation des vestiges

Deux espaces distincts, chacun délimité par une enceinte maçonnée, se rattachent à l'ensemble monumental de la rue de la Justice : d'une part un enclos de plan carré, abritant trois structures indéterminées, et d'autre part, un édifice sur cour partiellement fouillé, fermé à l'est par une galerie et un mur dans lequel s'ouvrent trois exèdres (fig. 1).

▪ Antécédents

La fouille a révélé la présence diffuse de fosses et de fossés probablement creusés durant l'âge du Bronze et surtout à la fin de l'âge du Fer, se rattachant alors à un vraisemblable parcellaire (Guillot, Millard dir., 1995, p. 6-10).

	<i>Monument enclos</i>	<i>Edifice à galerie et exèdres</i>
<i>Chronologie</i>	Après la 2 nd e moitié du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{re} moitié du II ^e s. de n. è.	II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	47,3 x 47 m (soit 2 220 m ²)	> 80 x 80 m (soit > 6 400 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	?	?
<i>Dimensions des temples</i>	?	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	Portique(s), exèdres

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire (?).

▪ Un monument enclos (après la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du II^e s. de n. è.)

Il ne reste des premières constructions maçonnées que les fondations, tout au plus les premières assises de l'élévation, perturbées par des épierremments et des aménagements postérieurs (Guillot, Millard dir., 1995, p. 20-24).

Elles dessinent le plan d'un monument qui s'inscrit dans un carré de 47 m de côté, délimité par une enceinte maçonnée. Une série de contreforts régulièrement espacés s'appuie contre son mur occidental, à l'extérieur, et un autre renfort est dressé contre son mur oriental, à l'intérieur de l'enclos. Seulement trois structures ont été reconnues à l'intérieur de l'enceinte, installées en son centre : il s'agit de fosses de plan rectangulaire, aux angles arrondis et aux parois verticales : au centre, une grande fosse (plus de 6 m de long pour 4,20 m de large) est dotée de deux excroissances au sud-est et à l'ouest ; de part et d'autre, deux fosses plus petites (3,20 x 2 m et 3,90 x 2,30 m) sont disposées de manière

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

symétrique. Elles sont toutes trois comblées de limon, de cailloux, de moellons et de mortier de chaux, et sont interprétées comme des platées servant de fondation à des superstructures disparues – socles de statues, autels ou encore colonnes ?

Du point de vue de la chronologie, les fondations de l'enceinte recoupent un fossé comblé durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ; quant aux premières récupérations des matériaux des murs de l'enclos et des structures centrales, elles sont datées de la première moitié ou du courant du II^e s. de n. è. Ce monument a donc été érigé entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le début du II^e s. de n. è., sans plus de précision.

▪ *L'édifice à galerie et exèdres (II^e s. de n. è.)*

De l'autre édifice, seule la partie orientale a été fouillée, le reste s'étendant largement hors de l'emprise de l'opération en direction de l'ouest. Lors du diagnostic, de rares structures ont été repérées dans le secteur situé à l'ouest de cet espace fouillé, qui correspond sans doute à une vaste cour d'au moins 80 m de côté, en grande partie vide de constructions (Aubry, 1995 ; Guillot, Millard dir., 1995, p. 25-40).

L'espace étudié lors de la fouille comprend une galerie orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest, dont le sol n'est pas conservé, fermée à l'est-sud-est par un mur. Celui-ci est flanqué de trois exèdres de forme rectangulaire, placées de manière symétrique, celle située au centre étant de plus grandes dimensions que les deux autres. Le sol des exèdres est surélevé de plusieurs décimètres par rapport à celui de la galerie ; les niveaux de circulation semblent composés simplement de terre battue, à moins qu'un plancher surélevé n'ait existé, ou qu'un autre revêtement n'ait été récupéré à l'issue de la destruction de l'édifice. Les murs présentent des fondations épaisses car trois tranchées sont accolées les unes aux autres – correspondant ainsi à trois états successifs ou plutôt à l'emplacement de murs et de caniveaux qui les bordent ? Ils sont couverts à leur base d'un enduit peint en blanc, surmontés de panneaux colorés et figurés dans l'exèdre septentrionale, dont plusieurs fragments ont été découverts en place et surtout dans les niveaux de destruction de l'édifice. Les premiers niveaux de sol reconnus dans les exèdres sont datés de la première moitié du II^e s. de n. è., tandis que le comblement de la tranchée de récupération des murs du bâtiment recèle des tessons de céramique attribués à la fin du II^e s. Durant le diagnostic, un mur orienté perpendiculairement à la galerie orientale a été repéré à une quarantaine de mètres plus à l'ouest : correspond-il au mur délimitant une galerie méridionale ?

Une probable cour a été reconnue à l'est du bâtiment, bordant les exèdres : une aire de circulation extérieure, revêtue de craie et de silex, forme une bande parallèle et attenante à l'édifice, puis plus à l'est le sol de la cour est empierré à l'aide de silex. Cette aire est délimitée à l'ouest par le bâtiment sur cour, au sud par un court mur reliant cet édifice et la façade occidentale de l'enceinte de plan carré (cf. *supra*), et à l'est par un autre mur appuyé contre la façade septentrionale de cette enceinte.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

À la fin du II^e s., un chemin et trois fosses sont implantés sur le site, transformé en carrière et en dépotoir. Les maçonneries de l'enceinte et du bâtiment à exèdres ont été partiellement détruites dès l'Antiquité. Les tranchées de récupération des édifices n'ont livré que peu de mobilier, fournissant un *terminus post quem* situé au plus tard vers la fin du II^e s. Une partie du site a également accueilli un dépotoir, desservi par un nouveau chemin, jusqu'au milieu du III^e s. Les portions de murs encore en place à la fin de l'Antiquité ont été détruites et récupérées au début du second Moyen Âge

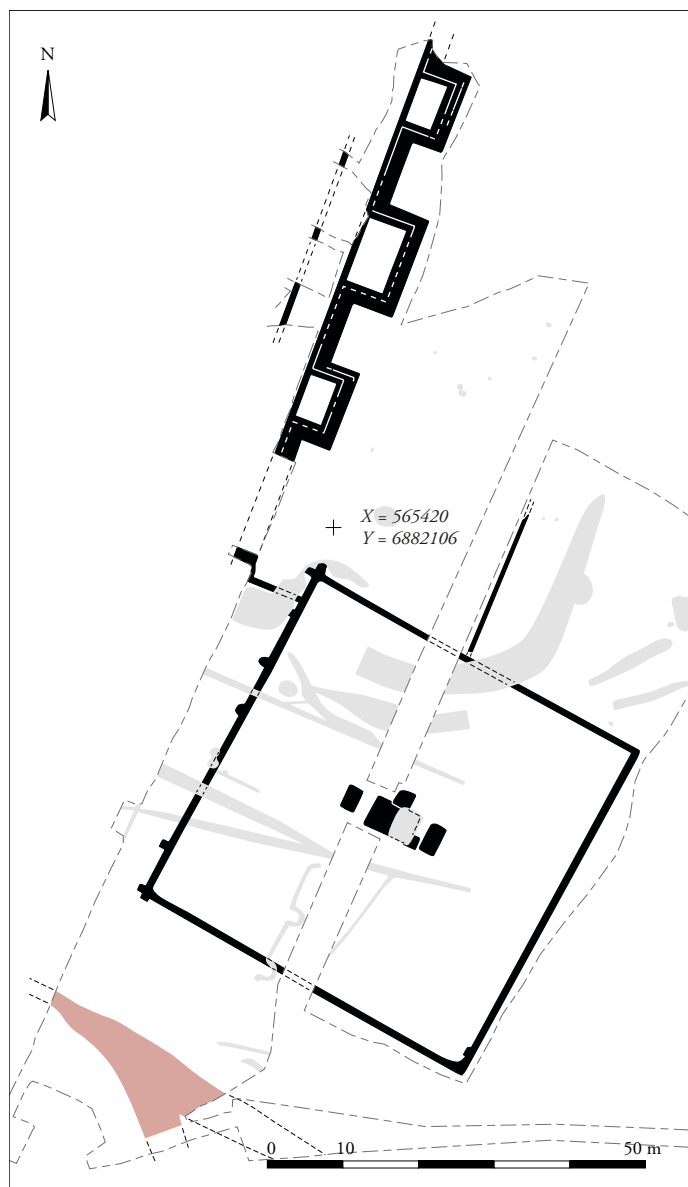


Fig. 1 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Guillot, Millard (dir.), 1995, fig. 5.

(Guillot, Millard dir., 1995, p. 41-52).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Très rares sont les objets en lien avec l'occupation ou présents dans les niveaux de destruction des deux espaces enclos : deux monnaies (un as républicain et un denier à l'effigie de Domitien, daté de 92 ou 93 de n. è.) sont issues de la fouille du bâtiment à exèdres, quelques tessons de céramique proviennent de l'ensemble des structures et un fragment de socle en alliage cuivreux – appartenant à une statuette ? – a été découvert lors du diagnostic, dans l'exèdre centrale (Aubry, 1995, p. 21 et p. 31, fig. 16 ; Guillot, Millard dir., 1995, annexe 2).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en périphérie orientale du chef-lieu des Aulerques Éburovices, Évreux/*Mediolanum Aulercorum*, le site de la rue de la Justice présente ainsi une position centrale au sein de la cité antique. Il est desservi, au sud, par deux voies qui forment un embranchement, en activité jusqu'à la fin du II^e s. ou le début du III^e s. et bordées au nord par un chemin moins important. L'une des chaussées est orientée comme l'enceinte voisine de plan carré et se dirige vers le cœur de la capitale, notamment vers un complexe thermal fouillé récemment. Lors de la fouille, trois états ont été distingués, avec un déplacement vers le sud puis un rétrécissement de la chaussée ; le second état serait contemporain de la construction de l'enceinte (Guillot, Millard dir., 1995, p. 11-19 et 21).

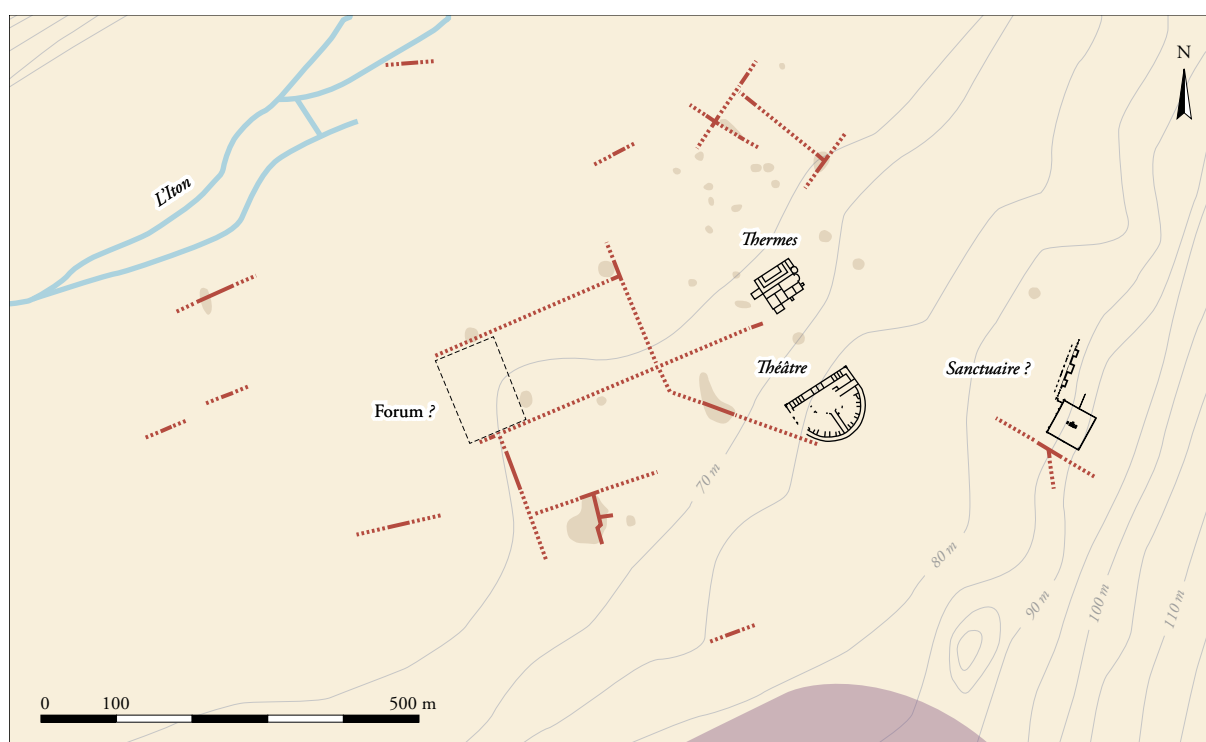


Fig. 2 : la ville d'Évreux/*Mediolanum Aulercorum* durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Wech, 2013, p. 160, fig. 5 et Hartz, 2015, vol. 1, p. 246, fig. 108, sur fond IGN.

▪ Environnement proche

La ville romaine d'Évreux (fig. 2) est fondée durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. sur le versant sud-oriental de vallée de l'Iton, puis réaménagée durant la première moitié du siècle suivant : le terrain alors humide est assaini, un nouveau réseau viaire est mis en place et des matériaux plus pérennes sont désormais employés dans l'architecture domestique. La parure monumentale semble apparaître durant ou peu après ces travaux : le *forum* est installé, selon toute vraisemblance, dans les quartiers occidentaux de la ville, un théâtre et des thermes sont bâtis à l'est. Entre le milieu du I^{er} s. et la fin du II^e s., l'agglomération atteint son extension maximale, avec une soixantaine d'hectares bâtis. Le *forum* est réaménagé à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s., tandis que les thermes sont rénovés vers 170-180. Puis, dès la fin du II^e s., les secteurs occidentaux et orientaux de la ville sont progressivement délaissés – les thermes sont fréquentés jusqu'à la fin du III^e s. mais les habitations voisines seraient abandonnées dès la fin du II^e s. L'organisation d'Évreux est profondément repensée au milieu du III^e s. avec la construction d'un rempart en terre, puis maçonné vers 275-280. Il délimite

un *castrum* de 8 ha qui constitue désormais le cœur de la ville (Wech, 2013 ; Hartz, 2015, vol. 1, p. 244-247 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 301-343).

En l'état des connaissances, le complexe monumental de la rue de la Justice paraît installé aux portes orientales de la ville du Haut-Empire, en bordure nord d'une voie conduisant peut-être au Vieil-Évreux. Le théâtre est situé à 200 m à l'ouest de cet ensemble, tandis que les thermes sont distants de 300 m. L'espace compris entre l'édifice de spectacle et le possible lieu de culte n'a pas été fouillé ; il est ainsi impossible de préciser si l'ensemble monumental repéré à l'ouest est directement accolé aux quartiers périphériques de la ville ou si une zone non bâtie sépare le tissu urbain de ces constructions publiques. La présence de sépultures à proximité du complexe monumental est possible, étant donné l'emplacement du site, le long d'une voie et en limite d'agglomération.

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'absence de temple reconnu dans l'emprise fouillée, plusieurs indices plaident en faveur de l'existence d'un imposant lieu de culte périurbain sur le site de la rue de la Justice, ou du moins d'un monument de statut sans doute public. D'une part, la galerie orientale, ourlée d'exèdres, d'un vaste édifice sur cour évoque l'enveloppe monumentale d'un grand sanctuaire dont le ou les temples n'auraient pas encore été identifiés. D'autre part, l'enclos de plan carré, construit pour isoler trois structures centrales dont la nature n'est pas connue, définit un espace particulier, peut-être sacré, dont le cœur pourrait être occupé par des autels, des statues ou des colonnes. Ce type de monument, encore peu connu à l'échelle des Gaules, s'apparente également à un enclos funéraire qui accueillerait un monument central. En tout état de cause, aucun mobilier particulier, ni inscription ou fragment d'architecture, ne permet de trancher entre ces deux hypothèses. Il peut seulement être noté que ces deux ensembles semblent avoir été fréquentés chacun un siècle durant, peut-être un siècle et demi. Si l'enclos de plan carré paraît avoir été démantelé plus tôt, il pourrait aussi avoir été fondé à une date plus haute que l'édifice à exèdres, mais encore une fois la rareté des mobiliers n'apporte guère d'informations précises pour la chronologie des aménagements. Ces deux monuments disparaissent du paysage éburovice assez tôt, *a priori* durant le II^e s. de n. è., au moment où déclinent plusieurs quartiers de *Mediolanum Aulercorum*.

6 – Bibliographie

Aubry, 1995 – AUBRY B., Évreux (27). *Rue Armand Benet. Gymnase 600*, rapport de diagnostic (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 32 p.

Guillot, Millard (dir.), 1995 – GUILLOT B., MILLARD N. (dir.), Évreux (27). *Rue de la Justice*, rapport de fouille de sauvetage (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 57 p., 46 fig., 22 pl. et annexes.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 612 et 370 p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Wech, 2013 – WECH P., « Évreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 11-13 mai 2012*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 157-182.

S.58 – Fouqueville (Eure), le Clarin

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 552000 ; Y = 6905340
Numéro d'entité archéologique : 27 261 0007
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une prospection aérienne menée en 2008 par les membres de l'association Archéo 27 est à l'origine de la découverte du sanctuaire de Fouqueville (Le Borgne *et al.*, 2008 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 365). Le plan du lieu de culte restitué à partir des clichés aériens demeure à ce jour incomplet.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire a été bâti sur un plateau qui borde au sud la vallée de l'Oison, affluent de la Seine. Le lit du cours d'eau est toutefois situé à une distance importante du site, soit plus d'un kilomètre.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 2008, sur fond IGN.

2 – Présentation des vestiges

Le plan dressé à l'issue de la prospection aérienne témoigne de plusieurs états de construction qui se sont superposés (**fig. 1 et 2**). Un temple de plan centré et carré (A) est nettement lisible sur les clichés. Il recouvre – à moins qu'il ne soit recouvert par ? – l'angle d'un enclos maçonné auquel est peut-être associé un aménagement formé de deux murs parallèles visibles dans la galerie du temple ; un autre tronçon de mur a été observé à l'ouest du temple. Un empiérement (base maçonnée ou comblement d'une fosse ?) semble accolé au temple, côté oriental. Enfin, une construction de plan rectangulaire (B), de même orientation que les vestiges précédemment décrits, prend place à 50 m à l'est du temple et peut avoir été rattachée au lieu de culte.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment de plan barlong ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Fouqueville est localisé dans les confins septentrionaux de la cité des Aulerques Éburovices, à probablement 3 km de la frontière commune avec les Véliocasses. Il est aussi situé à faible distance (4 km) au nord-ouest de l'agglomération secondaire de Criquebeuf-la-Campagne et à 3 km au nord de la route qui permet de rejoindre cette dernière depuis Brionne.

▪ Environnement proche

Aucun vestige d'époque romaine n'est connu dans

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

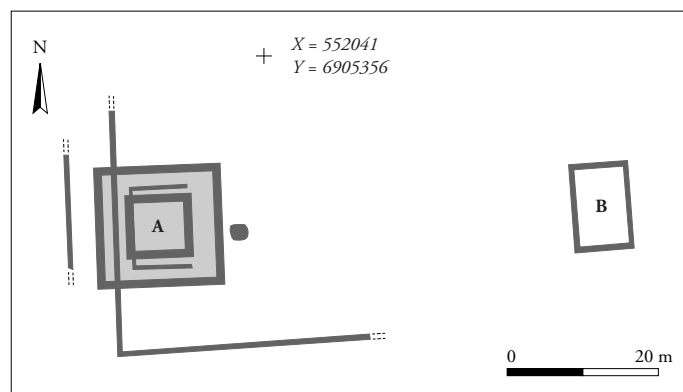


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2008.

un rayon de 2 km autour du lieu de culte.

5 – Synthèse et interprétation

Trop peu d'informations permettent de caractériser ce sanctuaire dont le plan, la chronologie et l'environnement présentent de nombreuses zones d'ombre.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2008 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.59 – Le Fresne (Eure), le Vieux Moutier

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 551200 ; Y = 6873815
Numéro d'entité archéologique : 27 268 0007
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'équipe de prospecteurs aériens de l'association Archéo 27 est à l'origine de la découverte du site, observé d'avion et prospecté au sol en 1998 (Le Borgne *et al.*, 1998 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 367-368).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire est implanté sur un terrain particulièrement plat, éloigné de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Le plan restitué à partir des clichés aériens n'est pas complet (**fig. 1 et 2**) : autour d'un temple de plan carré (A), à *cella* centrale et galerie périphérique, s'étend une cour de plan quadrangulaire fermée par un mur péribole. Seule la façade septentrionale de cette enceinte est connue dans son ensemble, ainsi que le départ des murs occidental et oriental. Des fragments de tuiles, selon toute vraisemblance issus de la toiture du temple, ont été observés au sol.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique et une monnaie, artefacts non décrits, ont été prélevés au moment de la prospection pedestre.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte du Fresne a été fondé dans un espace probablement rural de la cité des Aulerques Éburovices, à mi-distance (10 à 11 km) entre les agglomérations secondaires antiques d'Arnières-sur-Iton et de Condé-sur-Iton. La probable voie d'époque romaine qui relie ces deux habitats groupés ne dessert pas ce sanctuaire, qui en est éloigné d'environ 6 km.

▪ Environnement proche

Aucun autre vestige d'époque romaine n'est à signaler dans les environs du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

L'état des connaissances est trop lacunaire pour caractériser ce lieu de culte peut-être isolé.

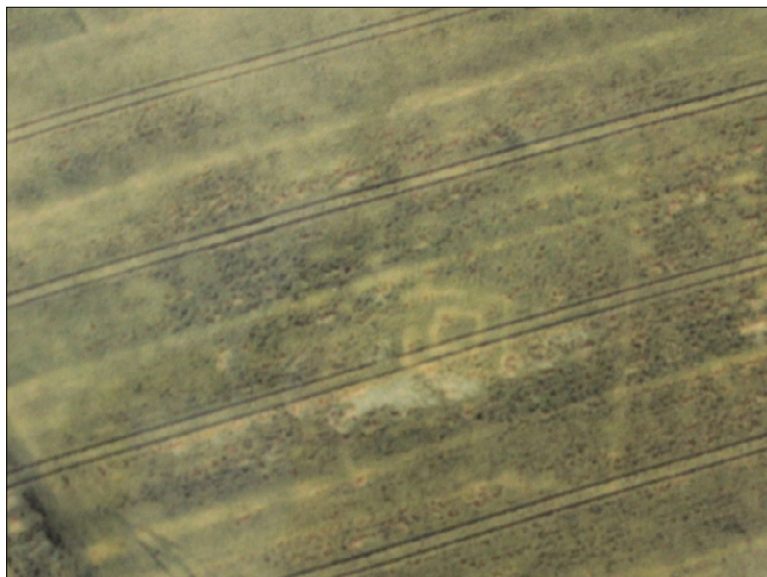


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 1998.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 45 x 35 m (soit > 1 500 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

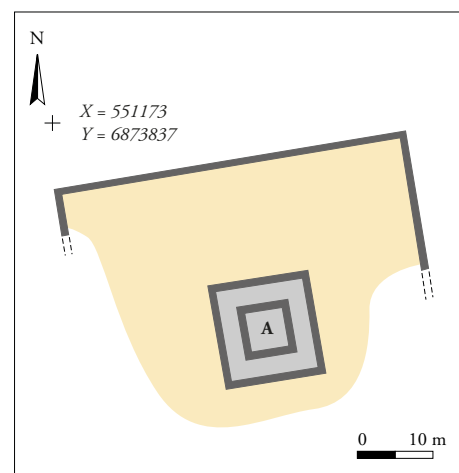


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
 Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 1998.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 1998 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Prospection aérienne de la moitié ouest du département de l'Eure. 1998*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.60 – Garennnes-sur-Eure (Eure), Bellevue

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 586310 ; Y = 6869700
Numéro d'entité archéologique : 27 278 0004
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – IV^e s. de n. è.
 (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de Garennnes-sur-Eure a été mis au jour au cours d'une prospection aérienne réalisée en 1996 sur la moitié est du département de l'Eure (Eudier, Etienne, 1996 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 377). Des ramassages de surface ont permis de collecter en 2009 des éléments de mobilier fournissant une datation approximative des vestiges (Delémont *et al.*, 2012).

▪ Implantation topographique

Implanté dans la plaine alluviale de l'Eure, bordée de falaises, le lieu de culte identifié est localisé à près de 800 m au nord-est du cours actuel de la rivière et à moins de 100 m au sud-ouest d'un ruisseau, le Radon, qui déverse ses eaux dans l'Eure.

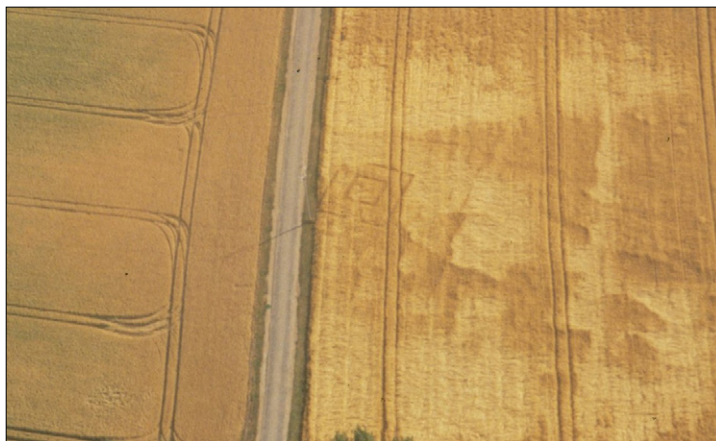


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Eudier, Etienne, 1996.

2 – Présentation des vestiges

Sur les clichés aériens s'observent les vestiges d'un temple de plan centré et carré (A), à *cella* et galerie périphérique, dont l'orientation diffère légèrement de celle du mur péribole (fig. 1 et 2). Seul l'angle occidental de ce dernier est perceptible. La découverte au sol de moellons, d'éventuels éléments de placage de marbre et de calcaire et de tuiles en terre cuite renseigne sur les matériaux de construction employés pour l'édification du lieu de culte (Delémont *et al.*, 2012).

<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 15 x 15 m (soit +/- 225 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Un total de 166 tessons provient de la prospection pédestre menée en 2009 : les fragments de céramique fine (sigillée, imitation de sigillée en « pâte stampienne ») et commune renvoient à une occupation du site à partir de la seconde moitié du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. de n. è., avec de nombreuses productions rattachées aux II^e et III^e s. (Delémont *et al.*, 2012).

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La vallée de l'Eure marque probablement, aux alentours du sanctuaire, la limite entre les cités éburovice et carnute ; ce dernier est donc implanté en zone frontalière entre les deux entités territoriales antiques. Par ailleurs, aucune agglomération ou voie de communication d'époque romaine n'est attestée dans un rayon de 10 km autour du site.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes entreprises par les membres de l'association Archéo 27 entre 2009 et 2011 ont révélé l'existence d'une série de vestiges fossoyés au nord-ouest du sanctuaire, sur une longueur de 400 m (Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 377-378). L'orientation de ces deux enclos partiels, ainsi que de fossés qui

peuvent être interprétés comme des limites parcellaires est proche de celle de l'enceinte du lieu de culte ; rien ne permet d'affirmer toutefois que ces différents aménagements sont contemporains. Autre témoin d'une occupation voisine et cette fois-ci attribué avec certitude à l'Antiquité, une sépulture d'époque romaine a été mise au jour sur l'autre rive de l'Eure, à 1,3 km au sud-sud-ouest du sanctuaire (archives scientifiques du SRA de Normandie, entité archéologique n° 27 278 0007).

5 – Synthèse et interprétation

Peu d'informations ont été rassemblées sur ce lieu de culte localisé à la limite de deux cités antiques ; l'environnement proche semble indiquer un contexte rural, sans plus de précision.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Delémont *et al.*, 2012 – DELÉMONT M., DOUARD M., DUGAST F., RENAULT I., « Nouvelles informations sur trois *fana* de la vallée de l'Eure », résumé de communication inédit, 21^e rencontres archéologiques d'Eure-et-Loir (Saint-Piat, 6 octobre 2012), Maintenon, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, n. p.

Eudier, Etienne, 1996 – EUDIER P., ETIENNE A., *Prospection aérienne sur la moitié est du département de l'Eure, en 1996*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne *et al.*, 2011 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

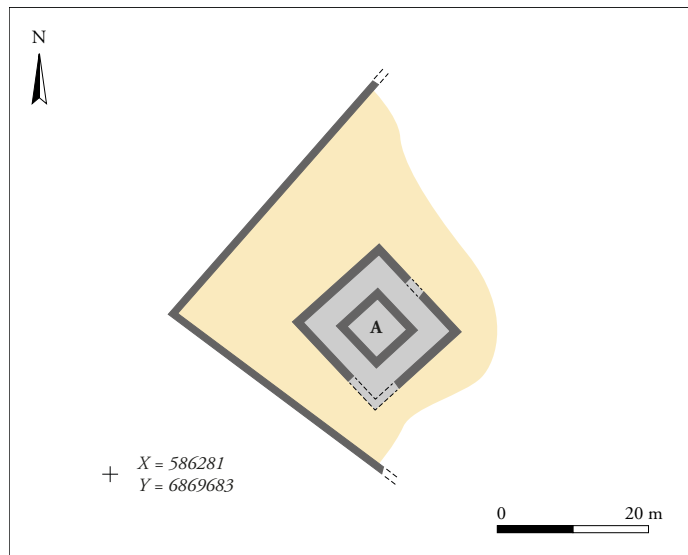


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Eudier, Etienne, 1996.

S.61 – Guichainville (Eure), le Devant de la Garenne

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 568100 ; Y = 6877325

Numéro d'entité archéologique : 27 306 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du I^{er} s. – courant du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Suite à sa découverte en prospection aérienne par les membres de l'association Archéo 27 (1994), le lieu de culte rural du Devant de la Garenne à Guichainville a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 1995 (conduit par B. Aubry ; Aubry *et al.*, 1995), puis d'une fouille de sauvetage en 1995 et 1996, placée sous la direction de P. Flotté et G. Léon (Afan ; Flotté *et al.*, 1996)¹. Les vestiges étaient en effet situés sur le tracé de la route nationale 154, aménagée dans les années qui ont suivi ces opérations.

▪ Implantation topographique

Le sommet d'une butte à peine marquée dans le paysage, sur le plateau qui s'étend entre les vallées de l'Eure et de l'Iton, accueille le lieu de culte du Devant de la Garenne. Aucun cours d'eau n'est à signaler dans les environs du site.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	1 ^{re} moitié du I ^{er} s. de n. è. (?)	2 ^{de} moitié du I ^{er} s. - II ^e s. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	50 x 45 m (soit 1 480 m ²)	67 x 50 m (soit 3 138 m ²)
<i>Types des temples</i>	A1 : B1b	- A2 : B1b - B-C-D : B2 - E : A2a ? - F : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : 12 x 12 m (soit 144 m ²)	- A2 : 12,10 x 12,10 m (soit 146 m ²) - B-C-D : 23,20 x 10,60 m (soit 246 m ²) - E : 2,90 x 2 m (soit 6 m ²) - F : 2 x 1,90 m (soit 4 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	Portique ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Les structures du sanctuaire présentent un arasement important ; il ne reste des constructions que leurs fondations, entièrement récupérées pour près de la moitié des murs. Peu de données sont ainsi utilisables pour établir la chronologie des aménagements identifiés, mais quelques recoupements de structures permettent d'esquisser l'évolution générale du sanctuaire. Deux phases principales de construction ont ainsi été distinguées par les fouilleurs (Flotté *et al.*, 1996, vol. 1, 3.3 et 3.4), auxquelles s'ajoutent des structures antérieures à sa fondation (*ibid.*, 3.1) et d'autres contemporaines ou postérieures à son abandon (*ibid.*, 3.6 et 3.7).

▪ Antécédents

La prime occupation du site du Devant de la Garenne est datée du courant du I^{er} s. av. n. è. : se met alors en place un système d'enclos fossoyé, auxquels s'intègrent quelques petits bâtiments dont subsistent les trous des poteaux porteurs et des fosses. L'enclos principal, partiellement fouillé en 1995-1996, a par ailleurs été repéré dans son intégralité en prospection aérienne ; plusieurs enceintes secondaires sont accolées à ce qui semble former le cœur d'un établissement rural de type ferme avec ses annexes.

1. Je tiens ici à les remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

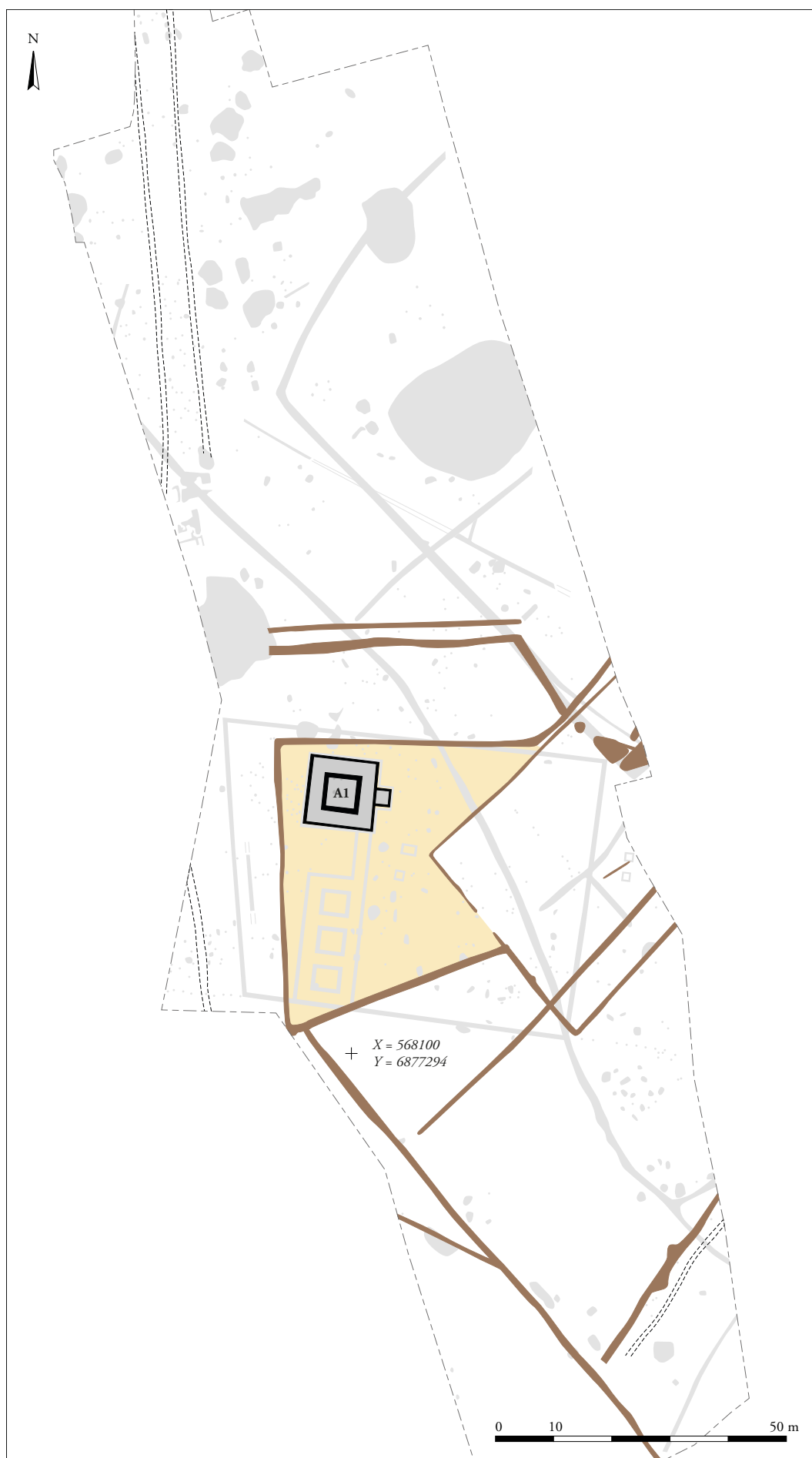


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Flotté et al., 1996, fig. 3.3.1.

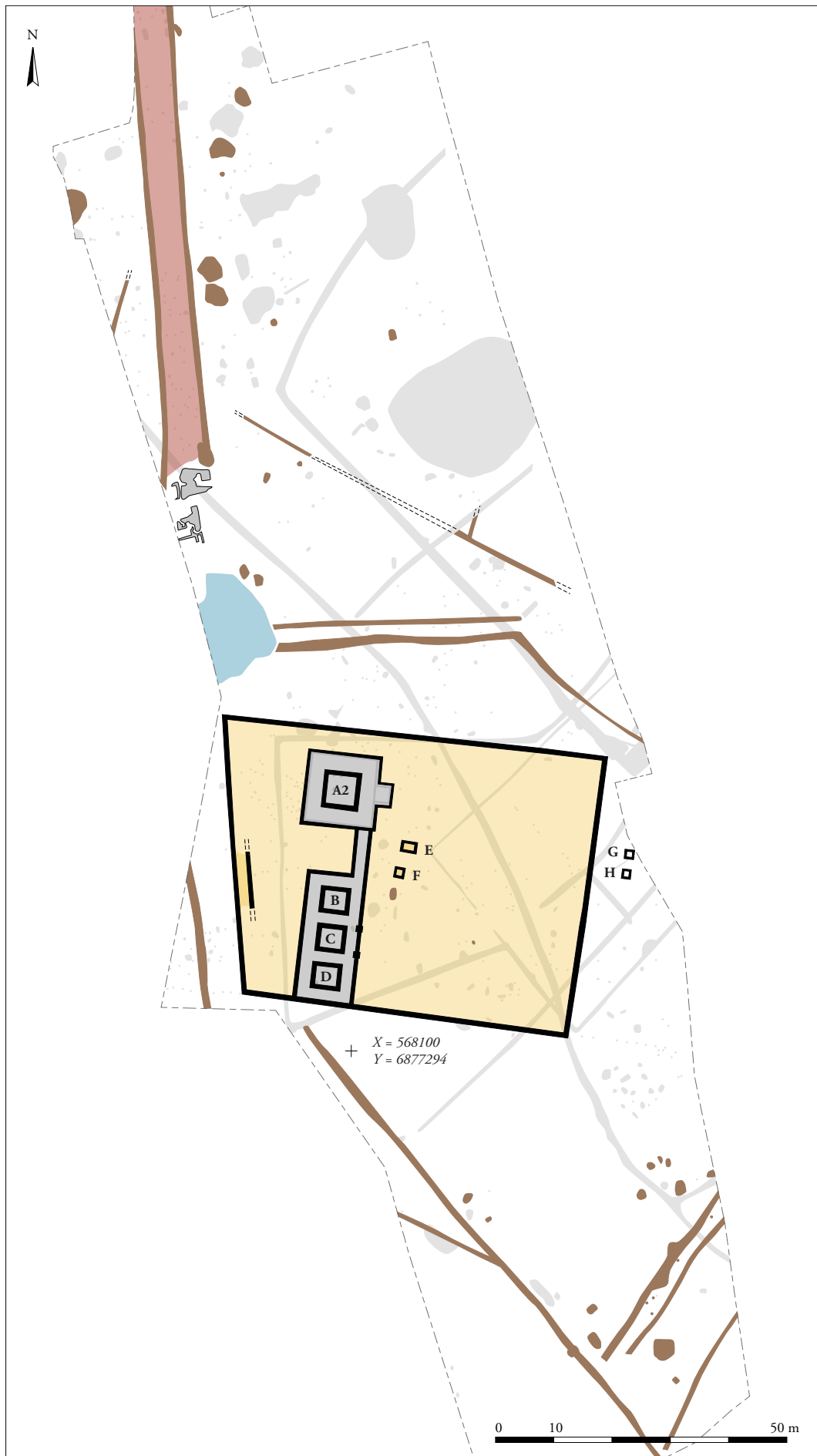


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Flotté et al., 1996, fig. 3.3.1. et 3.4.46.

▪ Phase 1 (première moitié du I^{er} s. de n. è. ?)

Selon toute vraisemblance, le temple A1 est édifié dès la première moitié du I^{er} s. de n. è. au sein d'un enclos fossoyé, puisque le comblement de ce dernier a livré, en bordure de l'édifice, des fragments d'un mortier identique à celui du bâtiment religieux (**fig. 1**). L'enceinte, de plan trapézoïdal, paraît se greffer à l'ouest d'un autre enclos qui aurait ainsi été aménagé auparavant. Au sein de cet espace, le temple A1 occupe une position décentrée vers l'angle nord-ouest et présente une orientation sensiblement différente de celle des fossés voisins. De plan carré et centré, il pourrait avoir été équipé d'un vestibule, à l'est, dès cette première phase.

Les éléments de chronologie sont fournis, pour cette première phase, par des tessons de céramique d'époque tibérienne (environ 15-40 de n. è.), découverts dans le fossé d'enclos, et par un fragment de vase de type Besançon présent dans les fondations du mur de la *cella* du temple et daté entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et la première moitié du I^{er} s. de n. è.

▪ Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – courant du II^e s. de n. è.)

L'essentiel des constructions maçonnées est érigé dans un second temps, lors de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. (**fig. 2**). Un mur d'enceinte, dont le tracé affecte un plan trapézoïdal, probablement bordé d'une galerie à l'ouest – dont un tronçon seulement est conservé –, assure désormais le rôle de limite de l'aire sacrée. Ses fondations recoupent au nord et au sud l'ancien péribole fossoyé, alors comblé.

Au moins quatre divinités sont honorées dans l'enceinte du lieu de culte agrandi, chacune possédant sa statue dans l'une des *cellae* regroupées au fond de la cour. Trois de ces dernières (B, C et D) sont rassemblées au sein d'un même édifice, desservies par une galerie périphérique qui les encadre toutes trois ; deux passages couverts sont également aménagés entre les *cellae*. Tandis que le plan des *cellae* B et D est identique, la pièce centrale (C), légèrement plus grande, présente deux états de constructions. Ce temple à triple *cella* est relié au temple A, conservé dans la nouvelle organisation du sanctuaire, par un couloir dont les fondations viennent s'appuyer contre celles du bâtiment préexistant. Deux massifs maçonnés – supports de colonnes ou de piliers ? –, engagés dans le mur oriental de la galerie commune aux trois *cellae*, flanquent manifestement l'accès principal de cet édifice religieux, aligné avec la *cella* centrale (C). Le temple A est par ailleurs reconstruit, y compris son vestibule, après l'érection du second temple puisque les fondations de ce second état s'appuient contre celles du couloir qui mène désormais d'un édifice à l'autre.

Au sein de la cour, deux édicules de plan rectangulaire (E et F) ont été dressés au-devant des temples. De dimensions modestes, ils pourraient correspondre à des bases d'autel ou de statue, mais l'hypothèse de chapelles secondaires ne peut pas être exclue.

Les fondations des nouvelles constructions se composent pour la majorité, outre la variété de silex employée dès la première phase, de moellons d'un second type de silex, utilisé en bien moindres proportions que le précédent mais qui semble caractéristique de cette seconde phase. Un niveau de démolition lié à la destruction du sanctuaire, fouillé à l'est du temple doté de trois *cellae*, recèle des débris appartenant à l'élévation des temples ou des structures périphériques : moellons de silex, fragments de terre cuite architecturale, cinq fragments de colonnes, des restes d'enduits peints ou encore de mortier. Quant aux données chronologiques liées à la seconde phase, un *terminus post quem* pour la construction du péribole est fourni par le mobilier tibérien comblant le fossé de l'enclos de la phase 1 ; en outre, le niveau limoneux dans lequel ont été implantées les fondations du temple à triple *cella* a livré un matériel céramique daté du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. La reconstruction du sanctuaire intervient donc vraisemblablement durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ou peut-être, du moins pour certains travaux d'agrandissement des temples, au début ou dans le courant du siècle suivant.

▪ Abandon et occupations postérieures

Probablement dès le courant du II^e s., des blocs provenant des constructions du sanctuaire (moellons, fragments de colonnes) sont réemployés pour caler des poteaux appartenant à une palissade prolongeant à l'ouest et à l'est le mur méridional du péribole : l'espace sacré paraît ainsi avoir été désaffecté, et ses bâtiments en tout ou partie détruits (**fig. 3**). Cet abandon durant le II^e s. semble confirmé par l'étude du mobilier céramique, dont les éléments les plus récents, collectés dans les niveaux de démolition du lieu de culte, n'excèdent guère la fin du II^e s. Une monnaie frappée sous Postume (260-269) y a aussi été découverte, mais elle pourrait être liée à une ultime fréquentation des lieux, profane. Au sein de l'aire sacrée, au moins cinq fosses sont creusées dans le sol de la cour et des anciens temples et un puits, non daté, est foré dans l'angle sud-ouest de la *cella* D ; les moellons de pierre issus des murs n'ont pas été récupérés à ses abords, ce qui montre qu'il était en activité lors de la destruction, non datée, de ce temple (Flotté *et al.*, 1996, vol. 1, 3.4 et 3.6).

Dans le courant du Moyen Âge, quatre à six sépultures à inhumation sont installées dans la cour de l'ancien lieu de culte, dont l'état – en ruines ? – n'est pas connu. Des datations radiocarbone réalisées sur deux échantillons d'ossements renvoient à deux périodes distinctes, d'une part la fin du VIII^e s. et le IX^e s., d'autre part les XIII^e et XIV^e s. (Flotté *et al.*,



Fig. 1 : vestiges postérieurs à l'abandon du sanctuaire. Réal. S. Bossard, d'après Flotté et al., 1996, fig. 3.6.1. et 3.6.14.

1996, vol. 1, 3.7 et vol. 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le site du Devant de la Garenne apparaît comme très pauvre en mobilier, à l'exception des restes de vaisselle en terre cuite et de rares monnaies. Le nombre de tessons de céramique provenant des structures et des niveaux liés au sanctuaire n'est pas précisé ; les productions identifiées sont datées essentiellement de la fin du I^{er} s. av. n. è. et du I^{er} s. de n. è., avec un pic observé pour la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., tandis que les formes attribuées au II^e s. sont bien plus rares (étude réalisée par Y.-M. Adrian, *in* Flotté *et al.*, 1996, vol. 1, 3.5 et 3.6).

Quant aux monnaies (inventoriées et identifiées par J. Pilet-Lemière et C. Raby, *in* Flotté *et al.*, 1996, vol. 2), au nombre de 16, elles sont dans l'ensemble très usées ; 8 d'entre elles proviennent des niveaux liés à l'occupation du sanctuaire – 3 sont datées du règne d'Auguste, 2 ont été frappées sous Claude, 1 est datée du I^{er} s. sans plus de précision, 1 a été émise sous Trajan, et la dernière sous Marc-Aurèle, entre 161 et 180). S'ajoute une monnaie isolée du III^e s. (soit le règne de Postume, 260-269), issue d'un niveau de démolition.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire rural de Guichainville est implanté au cœur du territoire éburovice, soit à 22 km de la frontière orientale de la cité. Il est situé à une distance relativement faible du Vieil-Évreux (3 km au sud-ouest) et d'Évreux (5,5 km au sud-est). Du point de vue du réseau viaire antique, tel qu'il peut être aujourd'hui restitué, ce lieu sacré est positionné à 1,5 km à l'est de la voie romaine assurant la liaison entre Évreux et Chartres.

▪ *Environnement proche*

Les environs du lieu de culte évoluent au cours de la période durant laquelle il est fréquenté ; les structures reconstruites en fouille à ses abords permettent de reconstituer, à toute époque, un paysage rural investi par l'homme.

Suite à l'établissement laténien qui précède la fondation du sanctuaire, un nouveau réseau fossoyé est mis en place vers le changement d'ère ; il ne paraît pas s'appuyer sur l'ancien schéma et délimite une série de parcelles bâties ou probablement mises en culture ou en pâture. Des enclos de formes, de dimensions et d'orientations différentes ont été repérés dans la moitié sud de la zone fouillée, peut-être desservis par un chemin, au nord, dont la mise en fonctionnement n'est pas datée avec précision. Seuls deux enclos abritent des structures rattachées à cette phase : d'une part, l'espace cultuel et son temple, et d'autre part, l'enclos auquel il est accolé, localisé directement à l'est. Au sein de ce dernier, plusieurs fosses et tranchées sont attribués à la période augustéenne ou à la première moitié du I^{er} s. de n. è. mais leur localisation, en limite du secteur fouillé, n'aide guère à leur compréhension (Flotté *et al.*, 1996, vol. 1, 3.3).

Puis, lors de la seconde moitié du I^{er} s. ou au début du siècle suivant, alors que le sanctuaire est probablement transformé au cours de travaux d'ampleur, deux édifices (G et H) sont construits à quelques mètres du mur oriental de l'enceinte, signalant peut-être l'entrée principale du sanctuaire. Deux pôles d'occupation ont par ailleurs été reconnus dans ses environs, structurés par le réseau fossoyé qui perdure en partie durant la seconde moitié du I^{er} s. À quelques mètres de l'angle nord-ouest du lieu de culte, une grande mare avoisine un probable espace construit – des empièvements, peut-être des sols aménagés, et de vraisemblables solins ont été observés en fouille. Un chemin bordé de fossés, orienté nord-sud, prend naissance auprès de ce ou ces hypothétiques bâtiments et plusieurs fosses et fossés se répartissent aux abords du chemin et de la mare. Cette occupation, difficilement caractérisable, se poursuit manifestement à l'ouest de l'emprise de fouille. Quant au second ensemble de structures, il est localisé à une trentaine de mètres au sud-est du lieu de culte : différentes fosses ont été creusées dans un grand enclos divisé en plusieurs espaces par une série de fossés.

Enfin, dans le courant du II^e s. et le début du III^e s., tandis que le sanctuaire connaît une fréquentation moins importante et subit certainement de premières destructions, deux palissades en bois sont élevées de part et d'autre et dans l'axe du mur méridional du péribole, manifestement conservé comme clôture. D'autres aménagements, selon toute vraisemblance liés à un établissement agricole voisin, se développent à une cinquantaine de mètres plus au nord. Ont ainsi été reconnues, dispersées de manière assez lâche, une mare et une vingtaine de fosses utilisées pour le stockage alimentaire, comme dépotoirs ou pour d'autres usages (Flotté *et al.*, 1996, vol. 1, 3.6).

Signalons par ailleurs l'existence d'un autre habitat du second âge du Fer et du Haut-Empire identifié au lieu-dit Saint-Laurent, à 1,7 km au nord-nord-ouest du sanctuaire (archives scientifiques du SRA de Normandie, entité archéologique n° 27 306 0032).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'exploration intégrale du sanctuaire et de ses abords septentrionaux et méridionaux, de nombreuses questions liées au statut et à la fréquentation du lieu de culte restent sans réponse. Construit dès le I^{er} s. de n. è., peut-être en lien avec un établissement qui se développerait plus à l'est – en partie en dehors de la zone fouillée –, cet espace religieux est rapidement transformé en un sanctuaire relativement important, au sein duquel sont célébrés les cultes d'au moins quatre divinités. En témoignent également les multiples chantiers de réfection ou d'agrandissement reconnus pour les constructions, notamment pour le temple A ou la *cella* C, tandis que la pauvreté des mobiliers pourrait résulter, entre autres, du balayage régulier de l'espace sacré – mais dans ce cas, où les offrandes auraient-elles été évacuées ? Quant aux différents pôles d'occupation distingués aux abords de l'aire sacrée, leur exploration partielle limite les réflexions au sujet de leurs éventuels liens avec le lieu de culte. S'il ne fait pas de doute que le sanctuaire a été implanté au sein d'un espace rural, probablement cultivé, plusieurs habitats successifs semblent graviter autour de l'enceinte associée aux temples. S'agit-il des résidences du ou des propriétaires qui gèrent et financent le lieu de culte – à moins d'envisager un statut public ? Dans tous les cas, la présence d'au moins quatre *cellae* et d'une cour de grandes dimensions plaide en faveur d'un lieu de culte accueillant à des occasions régulières une importante communauté de fidèles.

6 – Bibliographie

Aubry *et al.*, 1995 – AUBRY B., FLOTTÉ P., LÉON G., LEPELTIER P., RICHARD J.-M., *Rapport préliminaire d'évaluation RN 154 (Evreux-Nonancourt). Guichainville (27) « Le Devant de la Garenne » section ZC, parcelle 12*, rapport de diagnostic (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 31 p. et annexes.

Flotté *et al.*, 1996 – FLOTTÉ P., LÉON G., RICHARD J.-M., ADRIAN Y.-M., *Le sanctuaire gallo-romain du Devant-de-la-Garenne et son environnement*, rapport de fouille de sauvetage (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

S.62 – Guichainville (Eure), le Long Buisson

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 566740 ; Y = 6880120

Numéro d'entité archéologique : 27 306 0046

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le développement d'une zone d'aménagement concerté au Long Buisson, entre Évreux et Le Vieil-Évreux, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique de grande ampleur. Ce dernier a révélé, entre autres, l'existence d'une *villa* d'époque romaine sur la commune de Guichainville. Suite à cette première opération, dirigée par B. Aubry (Inrap) en 2002, les vestiges de l'établissement aristocratique rural et du probable espace cultuel qui en dépend ont été fouillés entre 2002 et 2004, par une équipe conduite par G. Guillier¹ (Inrap ; Guillier, Lourdeau dir., 2006). La *villa* et son environnement (site LBII, zone 1) ont pu être intégralement étudiés – une surface de 17 ha a été décapée et fouillée.

▪ Implantation topographique

Les vestiges de l'habitat rural reposent sur la surface plane d'un plateau délimité au nord-ouest par la vallée de l'Iton, affluent de l'Eure qui dont les eaux coulent à 3 km à vol d'oiseau du site du Long Buisson.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Un enclos accolé au nord de l'espace résidentiel de la *villa* est notamment pourvu de deux édifices maçonnés de petites dimensions, interprétés par les fouilleurs comme deux *cellae* (fig. 1) (G. Guillier, S. Baia, in Guillier, Lourdeau dir., 2006, p. 136-168).

Cet enclos, de plan trapézoïdal, est délimité au nord par l'un des fossés qui circonscrivent l'établissement rural, à l'ouest et à l'est par deux palissades formées de poteaux alignés, et au sud par un autre fossé séparant cet espace du secteur résidentiel, situé dans son prolongement et bordé à l'est et à l'ouest par les mêmes palissades. Aucun accès conduisant d'une cour à l'autre n'a été mis en évidence, mais il est probable que les deux espaces communiquent, probablement par un passage aménagé dans leur axe central. De fait, deux rangées de trous de poteaux semblent ainsi matérialiser, dans les deux cours, au-devant des édifices cultuels et de la demeure voisine, des espaces de circulation peut-être couverts par une pergola.

Dans l'espace central de l'aire ainsi définie ont été reconnus deux petits bâtiments (A et B) dont ne restent que les fondations en silex. Au sud, la construction A, de plan rectangulaire, ne présente aucun aménagement intérieur conservé. Ses murs nord et sud se prolongent à l'est du mur oriental de l'édifice, encadrant vraisemblablement la façade principale du bâtiment. Au nord, l'édifice B se caractérise par un plan carré et des fondations plus profondes que le bâtiment A ; à l'intérieur, les fondations d'un support quadrangulaire mesurant 0,60 m de long pour 0,50 m de large, installé dans la partie occidentale de la pièce, évoquent les vestiges d'un socle de statue. Deux autres massifs de fondation de plan quasi carré isolés à l'est du bâtiment, au droit des murs nord et sud, constituent probablement les supports de deux piliers ou colonnes marquant l'entrée de l'édifice – à moins de restituer des supports indépendants, par exemple pour des autels ou des statues ? Les deux édifices étaient couverts de tuiles, ainsi qu'en témoignent les fragments découverts à leurs abords.

Entre ces deux édifices, une fosse de plan irrégulier, longue de 3 m, large de 2,5 m et profonde de 0,7 m, est installée à l'emplacement d'un ancien chablis et comblée de moellons de silex, sauf en partie centrale où l'espace est vide. S'agit-il des fondations d'une superstructure disparue, ou bien d'une fosse destinée à l'enfouissement de matériaux de construction ?

Dans l'angle nord-ouest de la cour, les tranchées de fondations épierrées – ou d'implantation de solins ? – de

Chronologie	Milieu du I ^{er} s. – début du III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés et palissades ?
Dimensions de l'aire sacrée	60 x 53 m (soit 3 060 m ²) ?
Types des temples	- A : A2a ? - B : A1c ?
Dimensions des temples	- A : 6,70 x 5,30 m (soit 36 m ²) - B : 4,50 x 4,50 m (soit 20 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

deux probables bâtiments de plan quadrangulaire, très mal conservés, ont été identifiées en fouille. Ces structures avoisinent une grande fosse peu profonde, au comblement très cendreux, et une série de trous de poteau. Quelques structures et niveaux archéologiques épars s'ajoutent à ces principaux éléments : un lambeau de sol observé à l'est du bâtiment A, un possible puits creusé près de l'angle nord-ouest de la cour, deux fours situés à l'ouest des bâtiments A et B et divers fosses ou trous de poteaux non datés.

L'ensemble de ces structures n'est manifestement pas contemporain ; la datation des différents aménagements s'appuie sur l'étude de tessons de céramique peu nombreux, parfois absents, et doit donc être considérée avec circonspection. D'une manière générale, les quelques tessons de céramique et monnaies découverts au sein de l'enclos indiquent une fréquentation assez longue, entre le I^{er} s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è. – mais le mobilier antérieur ou contemporain de la période augustéenne se rattache vraisemblablement à l'établissement rural antérieur à la villa. Il a été remarqué que le silex blond employé pour les fondations du bâtiment A est identique à celui employé pour le premier état de la résidence voisine, tandis que le silex noir utilisé dans la construction de

l'édifice B correspond à celui utilisé lors de l'agrandissement de la demeure. Une construction en deux temps est donc probable, peut-être entre le milieu du I^{er} s. et le début du II^e s. pour le premier édifice, puis dans le courant du II^e s. pour le second, si l'on se fie à la datation proposée pour l'habitation de l'enclos résidentiel (cf. *infra*). Les deux probables bâtiments, la fosse et les trous de poteau reconnus dans l'angle nord-ouest de l'enclos, ainsi que le comblement du four le plus proche du bâtiment A ont livré des mobiliers datés de la première phase, tandis que l'autre four et le comblement supérieur du puits recèlent des tessons de céramique attribués aux II^e et III^e s. En bref, il peut être considéré que cet enclos et ses aménagements ont été progressivement construits entre le milieu du I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è., période durant laquelle la résidence voisine est fréquentée.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Après l'abandon de la partie résidentielle de la villa, au début du III^e s. et une période de reboisement progressif du secteur, un habitat constitué de plusieurs bâtiments sur poteaux accompagnés de fosses et de structures de combustion s'implante aux IV^e s. et V^e s. dans l'ancienne cour occidentale de l'établissement rural, soit à l'ouest de l'enclos à vocation probablement cultuelle. Les quelques tessons datés du III^e et du IV^e s., ainsi qu'un antoninien de Claude II émis lors du dernier tiers du III^e s. et mis au jour sur un niveau de sol localisé à l'est du bâtiment A, attestent une ultime période de fréquentation, peu importante, de l'enclos cultuel peut-être en ruine, sous une forme et dans un cadre qui ne peuvent pas être détaillés en l'état des connaissances (G. Guillier, S. Baia, in Guillier, Lourdeau dir., 2006, p. 136-168 ; Carpentier

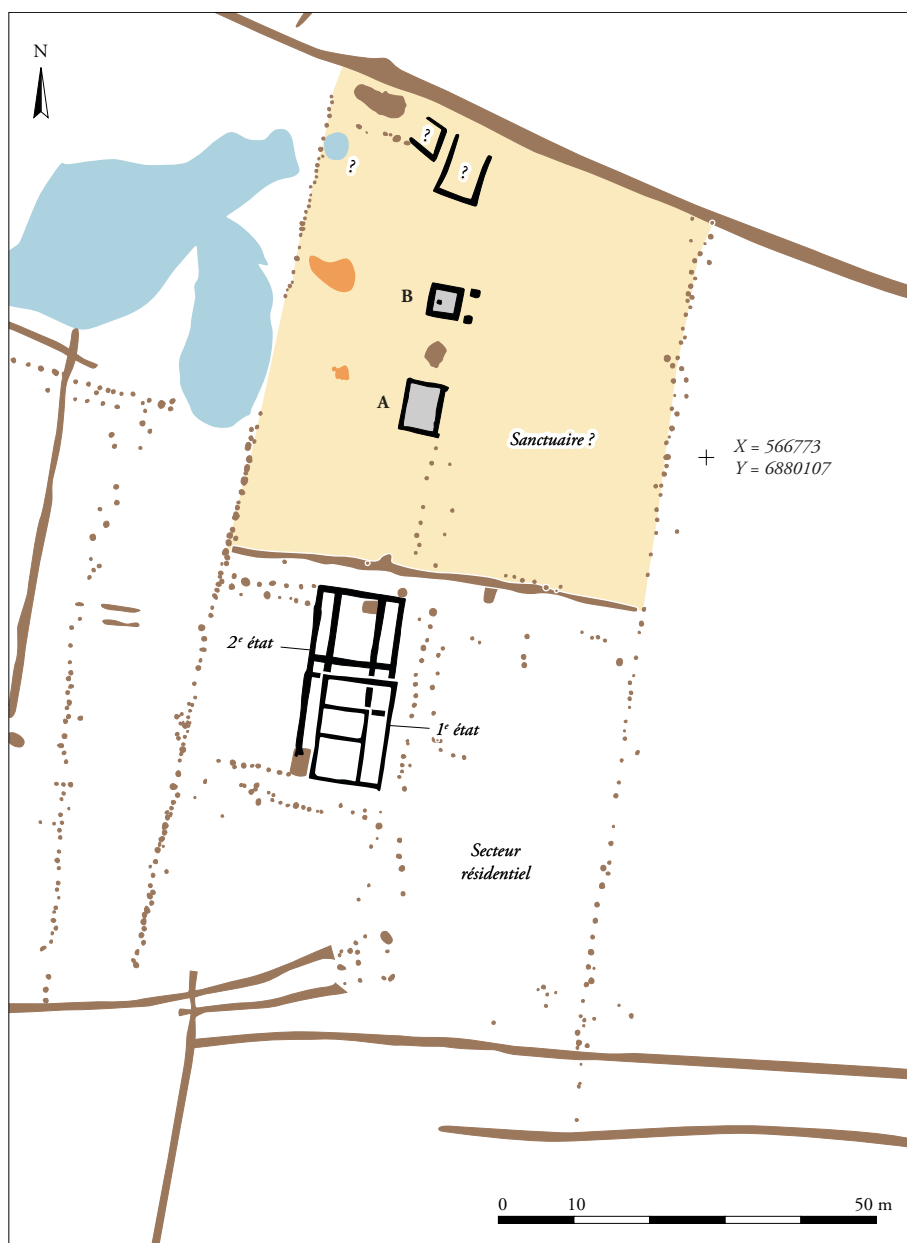


Fig. 1 : vestiges de la villa et de son possible sanctuaire.
Réal. S. Bossard, d'après Guillier, Lourdeau (dir.), 2006, p. 137, fig. 75.

dir., 2006).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Très peu de mobilier a été collecté au sein de l'enclos étudié, mais ce constat peut être élargi à l'ensemble du site – en ce qui concerne la céramique, soit la catégorie de mobilier la plus fréquente, un total de 4 114 tessons a été inventorié lors de la fouille de la *villa*. Deux lames de hache polie néolithique ont été mises au jour, avec des moellons de silex, à l'intérieur du bâtiment A, au pied des fondations du mur oriental (G. Guillier, S. Baia, *in* Guillier, Lourdeau dir., 2006, p. 144).

Les autres objets provenant de l'enclos probablement cultuel comprennent des fragments de céramique, datés entre la période de La Tène finale et le IV^e s., peu de tessons de verre, quelques ossements de faune et des objets en métal repérés aux abords des deux édifices ; quelques monnaies, dont un antoninien à l'effigie de Claude II, sont par ailleurs signalées dans un niveau de circulation aménagé à l'est du bâtiment A (G. Guillier, S. Baia, *in* Guillier, Lourdeau dir., 2006, p. 139 et 152).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La *villa* du Long Buisson est implantée à 2,5 km au sud-est d'Évreux ; elle occupe donc une position centrale au sein de la cité des Aulerques Éburovices, en périphérie de sa capitale. Le tracé de la voie romaine conduisant d'Évreux à Chartres est connu à 900 m à l'ouest du site. Un chemin d'origine gauloise, longeant durant l'époque romaine la *villa* à l'ouest, se raccorde à cet axe routier majeur.

▪ Environnement proche

Au milieu du I^{er} s. de n. è., la construction de la *villa* succède à un établissement laténien puis augustéen composé de multiples enclos et desservi par un chemin. Le nouvel habitat rural s'inscrit dans un vaste enclos fossoyé trapézoïdal orienté est-ouest, couvrant 6,40 ha, longé à l'ouest par le même chemin conservé durant l'Antiquité (**fig. 1 et 2**). L'espace intégré à la *villa* est divisé en quatre cours principales, environnées de parcelles sans doute cultivées. Dès sa fondation, le secteur résidentiel de l'habitat est délimité par deux palissades, à l'ouest et à l'est, joignant les fossés septentrional et méridional qui ceinturent l'établissement. Il comprend une habitation d'environ 130 m², dont ne restent que les fondations en pierre, équipée d'une ou de deux caves et probablement entourée de jardins. Directement au nord de cet espace, l'enclos étudié *supra* est probablement mis en place dès cette première phase, peut-être avec la construction des premiers édifices dans son angle nord-ouest et au centre (bâtiment A). Les deux autres cours de la *villa*, attenantes, à l'ouest et à l'est de cet ensemble central qui forme le cœur de l'établissement, sont quasiment vides de structures – à l'exception de



Fig. 2 : la villa du Long Buisson. Réal. S. Bossard, d'après Guillier, Lourdeau (dir.), 2006, p. 29, fig. 8.

mares et de clôtures – et semblent ainsi destinées aux activités agro-pastorales. Deux petits regroupements de tombes contemporains de la période d'occupation du site ont été identifiés près du chemin d'accès, à l'entrée de l'établissement.

Dans le courant du II^e s., la demeure est agrandie (elle couvre alors près de 300 m² et s'ouvre probablement, à l'est et à l'ouest, par deux galeries) – tandis que la construction B est édifiée dans l'enclos voisin ? – puis, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., l'établissement est réaménagé, avec le creusement de nouveaux fossés et la construction d'un nouvel édifice dans la cour occidentale, alors que les aires réservées à la vie domestique et aux pratiques religieuses ne subissent *a priori* pas de transformation. L'ensemble de l'habitat est abandonné peu de temps après, au début du III^e s. (Guillier, Lourdeau dir., 2006).

Dans l'environnement de la *villa* – soit à 500 m au sud –, un autre enclos, contemporain de cette dernière mais relevant d'une occupation plus modeste, a été étudié dans l'emprise de la fouille de 2002-2004 (site LB III zone 1 ; Guillier, Lourdeau dir., 2006, p. 21-24). La présence d'un sanctuaire en périphérie d'Évreux (rue Duguesclin, cf. §.55), soit à 1,3 km de la *villa* de Guichainville, peut être également signalée.

5 – Synthèse et interprétation

L'enclos aménagé au plus proche de la résidence de la *villa* du Long Buisson renferme deux constructions de plan carré et rectangulaire qui s'apparentent aux *cellae* d'un lieu de culte privé. Néanmoins, ces structures mal conservées pourraient aussi correspondre à de petits monuments funéraires ; ils seraient alors destinés à accueillir les restes de membres de la famille qui demeure à proximité immédiate, tandis que les corps des autres habitants du domaine pourraient être regroupés dans l'un des espaces funéraires implantés à l'entrée de l'établissement. La pauvreté du mobilier ne permet pas de trancher entre les deux hypothèses, d'autant plus qu'aucun objet particulier, ni inscription ou élément de décor architectural n'a été découvert au sein de cet espace. Le plan des deux édifices A et B, relativement simple, n'est pas exclusif aux architectures religieuses mais peut tout de même appartenir à des temples dotés d'une *cella* dépourvue de galerie, soit un type de bâtiment modeste qui s'accorde au statut du site et à l'absence de monumentalité par ailleurs observée pour la résidence voisine. Sans surprise, la période de fréquentation de l'enclos cultuel ou funéraire correspond à celle reconnue pour l'ensemble de l'établissement, bien que la chronologie des différentes constructions – dont les probables temples – ne puisse être fixée avec précision. Il est cependant possible que cet espace, dont l'état à l'issue de l'abandon de la *villa* n'est pas restituable, continue d'être ponctuellement fréquenté alors que se développe, à la toute fin de l'Antiquité, un hameau au sein de l'ancien domaine aristocratique.

6 – Bibliographie

Carpentier (dir.), 2006 – CARPENTIER V. (dir.), *Guichainville et Le Vieil-Evreux (27) « Le Long Buisson ». Section 2 - volume 6. Bâtisseurs ou « squatteurs » ? (IV^e – fin du V^e siècle)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 336 p.

Guillier, Lourdeau (dir.), 2006 – GUILLIER G., LOURDEAU Ch. (dir.), *Guichainville et Le Vieil-Evreux (27) « Le Long Buisson ». Section 2 - volume 5. Innovations et continuité de la deuxième moitié du I^{er} siècle au III^e siècle de notre ère*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 353 p.

S.63 – Heudreville-sur-Eure (Eure), la Londe

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : la Garenne

Coordonnées (Lambert 93) : X = 568310 ; Y = 6893850
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 335 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan d'un temple situé à Heudreville-sur-Eure est publié pour la première fois par Th. Bonnin, en 1860, sans aucun commentaire relatant les circonstances de sa découverte (Bonnin, 1860, p. 26 et XIII). Ses vestiges auraient été mis au jour en 1834 par P. Dibon et E. Marcel, alors qu'ils dégagent les maçonneries d'un établissement rural antique localisé à la Londe ; toutefois, les deux archéologues ne font aucune mention de cet édifice religieux de plan carré, interprété en tant que tel quelques décennies plus tard par L. Coutil (Dibon, Marcel, 1834 ; Coutil, 1921, p. 254). Peu après la première Guerre mondiale, les vestiges font l'objet d'un nouveau relevé en plan réalisé par L. Deglatigny, qui se rend sur le site et décrit les ruines du bâtiment alors bien conservé (Deglatigny, 1925, p. 39-40 et pl. XI). Sa localisation a aujourd'hui été perdue ; les vestiges sont-ils préservés au sein de la parcelle cadastrale E 51, couverte de végétation, dont les dimensions, l'orientation et l'emplacement concordent avec les informations fournies par L. Deglatigny (1925, p. 39) ?

▪ Implantation topographique

Édifié dans la plaine alluviale de l'Eure, en rive droite, le bâtiment de culte est implanté à moins de 25 m du tracé actuel de la rivière (Deglatigny, 1925, p. 39) et a donc été construit en terrain plat. L'entrée du temple n'est pas dirigée vers le cours d'eau, avec lequel il ne semble entretenir aucune relation particulière.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A), *a priori* isolé, présente un plan centré formé de deux carrés concentriques matérialisant la *cella* et sa galerie périphérique. À l'est, l'entrée de l'édifice est encadrée par deux massifs maçonnés ; aucune information ne renseigne l'élévation de la construction (fig. 1). Les dimensions indiquées ici sont celles mesurées par L. Deglatigny (1925, p. 39-40 et pl. XI).

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	16,80 x 16 m (soit 269 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Lieu de culte rural, le temple de Heudreville-sur-Eure a été aménagé en territoire éburovice, à 7 km environ de la frontière nord-orientale de la *civitas* et à 4 km au sud d'une possible agglomération secondaire antique identifiée à Acquigny. Dans l'Antiquité, cette dernière est probablement reliée au Vieil-Évreux par un axe routier quittant la vallée de l'Eure, à hauteur de Heudreville-sur-Eure, pour rejoindre le plateau qui la borde à l'ouest, passant ainsi à plus d'un kilomètre à l'ouest du site à vocation religieuse (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Les fouilles réalisées à la sortie du hameau de la Londe en 1834, à une centaine de mètres au sud-ouest de l'Eure, ont renseigné un établissement rural dont les vestiges ont été partiellement exhumés. Dix pièces de taille variable, regroupées sur deux ailes et pour partie équipées d'un système de chauffage ou de canalisations, évoquent l'agencement de

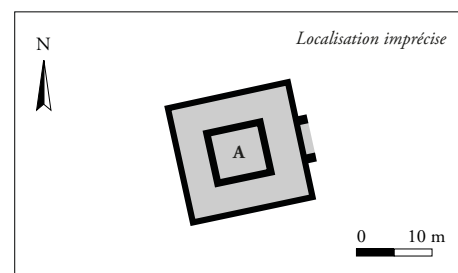


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Deglatigny, 1925, pl. XI.

la *pars urbana* d'une *villa*. Un fragment de mosaïque noire et blanche, des débris d'enduits peints et de verre à vitre, des tessons de céramique, des fibules, des monnaies frappées entre le I^{er} et le IV^e s. de n. è. et deux autres objets métalliques ont été découverts lors de l'exploration (Dibon, Marcel, 1834 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 443-444). Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec précision l'emplacement du temple, il ne fait pas de doute que celui-ci, implanté sur l'autre rive de l'Eure, a été aménagé à quelques centaines de mètres de cette probable *villa*, vraisemblablement à une distance comprise entre 200 m et 400 m. Une monnaie gauloise frappée après la conquête romaine et d'autres pièces émises à l'époque impériale, entre les règnes de Claude (41-54) et de Valens (364-378), proviennent également des environs du hameau de La Londe. Toujours sur la commune d'Heudreville-sur-Eure, un dépôt d'environ 1600 monnaies a été découvert au lieu-dit les Faulx, soit à plus de 1,5 km au sud-ouest du temple (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 444).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de la Londe, à Heudreville-sur-Eure, reste très peu connu ; la présence, à moins de 400 m, d'un établissement rural également mal documenté, mais qui pourrait correspondre à une *villa* sise en bordure de l'Eure, pose la question d'une éventuelle dépendance du lieu de culte à un domaine rural. De fait, bien que la rivière sépare l'habitat et l'espace cultuel et que le temple, tourné vers l'est, semble ignorer l'établissement voisin, les deux constructions ont pu avoir été aménagées en vis-à-vis, de part et d'autre du cours d'eau, de manière à être visibles l'une de l'autre.

6 – Bibliographie

Bonnin, 1860 – BONNIN Th., *Antiquités gallo-romaines des Éburoviques*, Paris, Dumoulin, 27 p. et pl.

Coutil, 1921 – COUTIL L., *Département de l'Eure : archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. 2 – Arrondissement de Louviers*, Louviers, L. Turmel, 1898-1921, 323 p.

Deglatigny, 1925 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, Lecerf et fils, 1^{er} fasc., 53 p. et 16 pl.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.64 – Illiers-l'Évêque (Eure), les Mutéreaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (93) : X = 574895 ; Y = 6860340
Numéro d'entité archéologique : 27 350 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du sanctuaire d'Illiers-l'Évêque ont été survolés à plusieurs reprises entre 1989 et 2008 par différents prospecteurs aériens de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2008 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 457-458).

▪ Implantation topographique

Le terrain plat sur lequel a été édifié le sanctuaire est distant d'un demi-kilomètre de la vallée de Gratheuil, au nord, qui rejoint la plaine alluviale de l'Eure à 3 km plus à l'est.

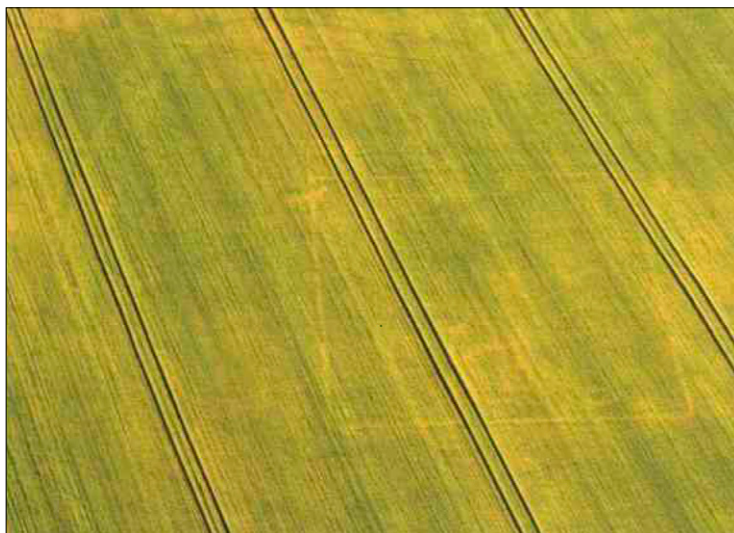


Fig. 1 : vue aérienne du site.

Cl. Archéo 27, in Provost, Archéo 27 (dir.), 2019, p. 458, fig. 683.

2 – Présentation des vestiges

Le plan complet du lieu de culte peut être dessiné à l'aide des différents clichés aériens : il se compose d'un temple de plan carré à galerie entourant la *cella* (A), installé au fond d'une cour délimitée par un mur de péribole (fig. 1 et 2). L'aire sacrée adopte un plan rectangulaire et son accès doit s'effectuer depuis l'est, où il est matérialisé par un bâtiment de plan rectangulaire flanquant la façade orientale de l'enceinte, côté cour. Une construction de plan circulaire (B) avoisine le temple au sud-ouest ; sa fonction est indéterminée – puits, base, chapelle ? Enfin, une probable fosse a été repérée devant le temple, à l'est de celui-ci.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte prend place à 2 km au nord-est de la voie d'époque romaine qui traverse le territoire éburovice depuis Évreux, son chef-lieu, jusqu'à la frontière carnute qu'elle franchit pour rejoindre la ville de Chartres (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215). Aucune agglomération secondaire n'a été reconnue à proximité du sanctuaire, situé à moins de 5 km de la limite sud-est de la *civitas* éburovice.

▪ Environnement proche

Une voie manifestement contemporaine ou postérieure au lieu de culte a été aperçue au cours de différentes campagnes de prospection aérienne à proximité immédiate des aménagements culturels (fig. 3). Son tracé apparaît à 200 m au nord-ouest du sanctuaire, qu'elle contourne à l'est pour desservir l'entrée de l'enceinte sacrée, avant de poursuivre en direction du sud-sud-ouest. Puis elle bifurque vers le sud-sud-est, après avoir parcouru 350 m depuis le lieu de culte, où elle rejoint probablement un autre chemin non daté (Le Borgne *et al.*, 2008 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 457).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 65 x 45 m (soit 2 900 m ²)
Types des temples	- A : B1a - B : A3a ?
Dimensions des temples	- A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²) - B : 4,50 x 4,50 m (soit +/- 16 m ²)
Autres équipements remarquables	Large porche

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

L'association d'un sanctuaire et d'un chemin est ici notable : le fait que la voie contourne le lieu de culte pour passer devant son entrée principale témoigne de leur probable contemporanéité. Aucun autre vestige d'époque romaine n'est connu dans les environs, laissant penser que le sanctuaire se dressait au milieu de parcelles cultivées ou laissées en friche. Il demeure délicat de définir le statut de cet édifice cultuel en l'état des connaissances.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2008 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

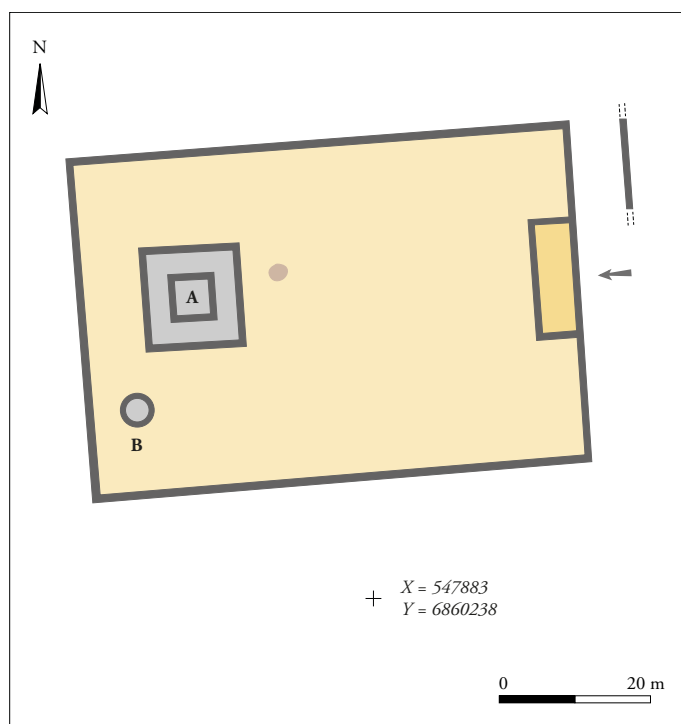


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2008.

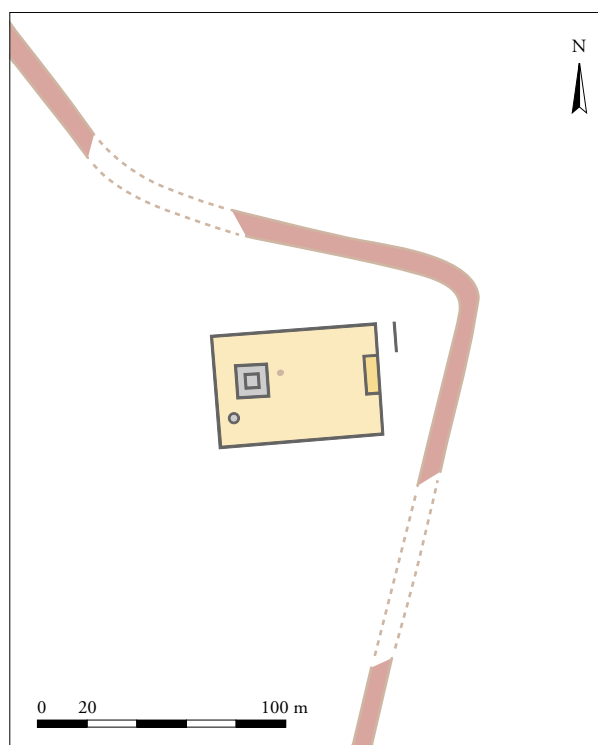


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2008.

S.65 – Jouy-sur-Eure (Eure), la Buissonnière

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 574660 ; Y = 6883970
Numéro d'entité archéologique : 27 358 0004
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repérés une première fois par prospection aérienne et pédestre en 2007, les vestiges du sanctuaire de Jouy-sur-Eure ont été mieux perçus lors d'un second survol aérien réalisé par les mêmes membres de l'association Archéo 27 quatre ans plus tard (Le Borgne *et al.*, 2007 ; Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 464). Ils apparaissent également sur une orthophotographie mise en ligne sur Apple Maps (<https://www.street-view.net/fr/apple-maps>), consultée en septembre 2020.

▪ Implantation topographique

Le site prend place en bas de pente, surplombant d'une trentaine de mètres la plaine alluviale de l'Eure qui s'étend en direction de l'est. Il est situé au pied d'une colline qui s'élève immédiatement à l'ouest sur une cinquantaine de mètres de dénivelé. Au pied de ce relief, à 400 m au nord du site, coule un petit cours d'eau temporaire, au fond d'un vallon peu profond qui rejoint la vallée de l'Eure, à l'est de la commune de Jouy-sur-Eure.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2011.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire se compose d'un temple de plan carré (A), à *cella* centrale et galerie périphérique, érigé dans la moitié occidentale d'une cour délimitée par un mur péribole (fig. 1 et 2). L'accès à l'espace sacré s'effectue par un porche de plan rectangulaire chevauchant le mur d'enceinte au milieu de sa façade orientale, dans l'axe du temple. Au centre de ce dernier, dans la *cella*, les fondations d'une construction de plan rectangulaire, mesurant environ 2,50 m de long pour 2 m de large, pourraient appartenir à la base de la statue de culte. Des fragments de terre cuite architecturale ont été découverts lors des ramassages de surface (Le Borgne *et al.*, 2007).

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 52 x 42 m (soit 2 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Porche

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les inventeurs mentionnent en 2007 le ramassage de tessons de céramique gallo-romaine qui n'ont *a priori* pas été étudiés (Le Borgne *et al.*, 2007).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Jouy-sur-Eure est implanté dans le quart nord-est de la cité éburovice, à plus de 6 km au nord-est du Vieil-Évreux. Le tracé des probables voies conduisant à cette agglomération depuis le nord et l'est devait être distant de 4 à 5 km du sanctuaire étudié.

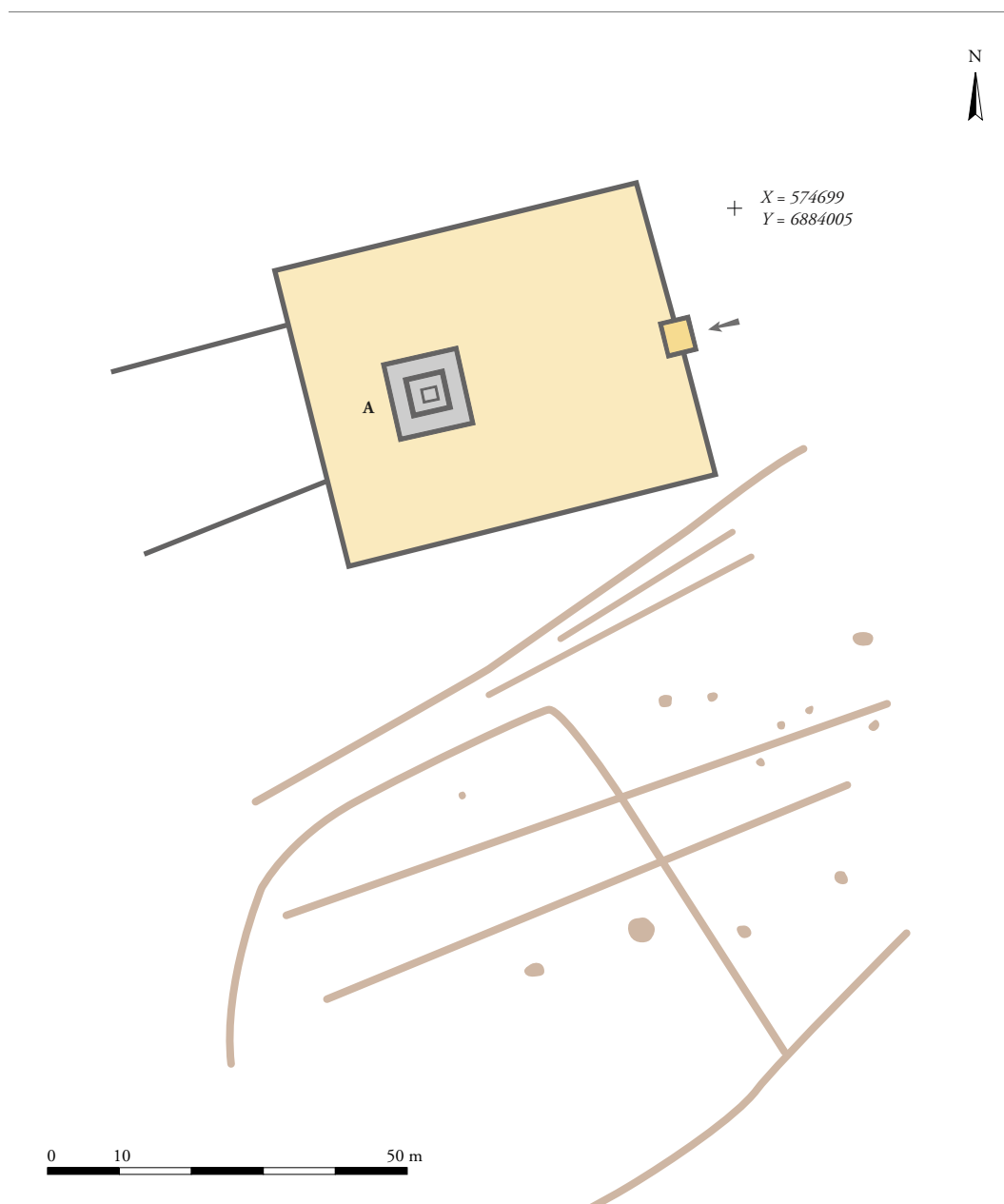


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2011.

▪ Environnement proche

Deux murs, accolés à la façade occidentale du péribole, semblent délimiter un espace trapézoïdal associé au lieu de culte. Par ailleurs, différentes structures en creux – fosses et fossés – sont visibles sur les mêmes clichés aériens qui ont révélé le plan du sanctuaire, notamment au sud de celui-ci ; rien ne permet toutefois d'attribuer ces vestiges à l'époque romaine.

5 – Synthèse et interprétation

L'environnement du sanctuaire probablement rural de Jouy-sur-Eure demeure mal documenté ; le lieu de culte semble relativement modeste, au vu des dimensions de sa cour et de son temple, mais les données manquent pour approfondir l'interprétation du site.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2007 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2007*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Le Borgne et al., 2011 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

S.66 – Manthelon [Mesnils-sur-Iton] (Eure), la Mésangère

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Nouveau nom de la commune : Mesnils-sur-Iton (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 558590 ; Y = 6869605

Numéro d'entité archéologique : 27 387 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 2004, le sanctuaire de la Mésangère est connu grâce à une campagne de prospection aérienne entreprise par les membres de l'association Archéo 27. Il s'agit peut-être du même site que celui qui avait été identifié près du hameau de la Mésangère, vers 1875, où l'on avait découvert des vestiges de murs, des monnaies et des débris de tuiles (Le Borgne *et al.*, 2004 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 499-501).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été érigé en bordure de plateau, dominant de plus de 25 m le fond de la vallée de l'Iton, dont les eaux coulent à plus de 300 m à l'est du site.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2004.

2 – Présentation des vestiges

Incomplet, le plan restitué du sanctuaire se compose de deux éléments : un temple de plan carré (A), à *cella* centrale autour de laquelle court une galerie, ainsi qu'un probable mur, à 10 m à l'ouest du temple, qui correspond sans doute à un tronçon de l'enceinte du lieu de culte (fig. 1 et 2). L'angle nord-ouest et la façade occidentale de ce péribole ont été reconnus, mais le reste de son tracé n'a pas été repéré. Au sein du temple, le mur délimitant la *cella* au sud apparaît sur les clichés aériens comme plus épais que les trois autres murs qui ferment la pièce.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site, à l'exception des monnaies, non décrites, mises au jour à la Mésangère vers 1875 (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 499).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire est situé à mi-distance (10 à 11 km) entre les agglomérations secondaires antiques d'Arnières-sur-Iton et de Condé-sur-Iton, mais à près de 3 km à l'est de la voie qui relie vraisemblablement les deux habitats groupés.

▪ Environnement proche

L'absence de vestiges gallo-romains dans les environs proches du lieu de culte conduit à supposer qu'il était plus ou moins isolé en milieu rural dans l'Antiquité, surplombant la vallée de l'Iton.

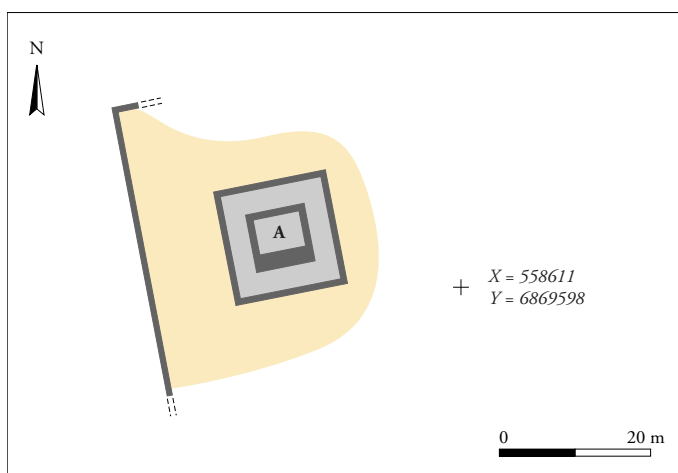


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2004.

5 – Synthèse et interprétation

La faiblesse documentaire de ce dossier demeure gênante pour interpréter le rôle de ce lieu de culte implanté *a priori* à l'écart des grands axes et des habitats agglomérés.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2004 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Prospection de la moitié ouest du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.67 – Marbeuf (Eure), le Buisson d'Hectomare

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 551080 ; Y = 6898445

Numéro d'entité archéologique : 27 389 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une prospection aérienne couplée à une vérification au sol, réalisées en 2006, est à l'origine de la découverte du sanctuaire de Marbeuf ; les vestiges ont de nouveau été observés d'avion en 2017 (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 503).

▪ Implantation topographique

Le terrain particulièrement plat sur lequel les vestiges ont été mis au jour est situé à bonne distance des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Le caractère incomplet du plan dessiné résulte de la lecture difficile des clichés aériens, sur lesquels les aménagements anthropiques apparaissent de manière discontinue (**fig. 1 et 2**). Le temple (A), de plan carré à *cella* centrale et galerie périphérique, est intégré à un vaste enclos délimité par un mur ou un fossé coudé en angle droit au sud-ouest de l'édifice religieux. Si l'enclos et le temple présentent une orientation identique, il n'est pas certain que le fossé ou le mur ait servi de péribole au sanctuaire, au vu de la surface qu'il circonscrit. Cette dernière, qui serait supérieure à 5 000 m² si l'on considère que la délimitation se prolonge au nord et à l'est du temple, paraît démesurée au regard des dimensions du temple. La contemporanéité entre le temple et la clôture n'est en outre pas assurée.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2006.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

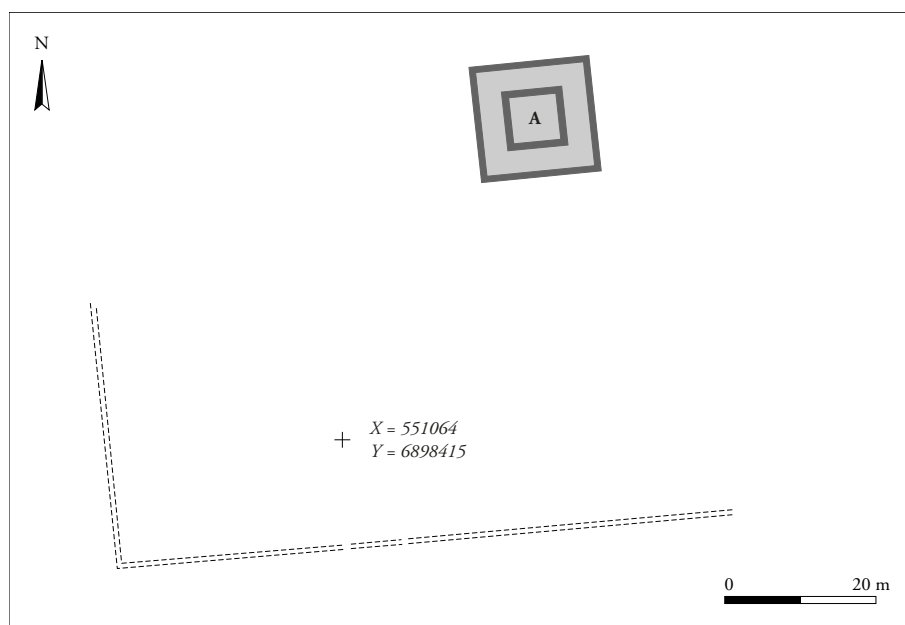


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2006.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les tessons de céramique collectés sur le site n'ont pas été décrits (Le Borgne *et al.*, 2006).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Localisé dans le secteur nord-ouest du territoire éburovice, le site du Buisson d'Hectomare prend place à 4,5 km au sud-ouest de la probable agglomération antique de Criquebeuf-la-Campagne et à 3,5 km au sud de l'axe routier d'époque romaine quittant l'agglomération en direction de Brionne.

▪ *Environnement proche*

Les vestiges de deux autres bâtiments auraient été identifiés en prospection aérienne en 2017, directement au sud et à 100 m au sud-est de l'enceinte qui renferme le temple, mais aucun cliché n'en a été publié (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 503). Aucun autre vestige gallo-romain n'est documenté dans un rayon de 2 km autour du site. L'occupation antique la plus proche – un enclos maçonné qui renferme au moins un édifice – a été mise au jour lors d'une prospection aérienne au lieu-dit le Sureau, à 2,5 km au sud-est du Buisson d'Hectomare (Le Borgne *et al.*, 2013 ; Provost, Archéo 27 dir., 2010, p. 504).

5 – Synthèse et interprétation

Les données sont trop peu nombreuses pour qualifier ce temple éburovice, établi en milieu rural.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2006 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Le Borgne *et al.*, 2013 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2013*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.68 – Miserey (Eure), la Coudre

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 574270 ; Y = 6880465
Numéro d'entité archéologique : 27 410 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les survols aériens opérés par P. Eudier et A. Etienne en 1992 et 1994 sont à l'origine de la découverte du sanctuaire de la Coudre (Eudier, Etienne, 1992 ; Eudier, Etienne, 1994 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 520). Le plan dressé a pu être complété, par nos soins, grâce à une vue aérienne de Google Earth, prise en 2010.

▪ Implantation topographique

Les vestiges ont été mis au jour sur le replat d'un plateau bordé au sud par la vallée peu encaissée de la Longue Haie et à l'est par celle de l'Eure.

2 – Présentation des vestiges

Du mur péribole, plusieurs tronçons issus de ses quatre façades permettent de restituer une enceinte de plan rectangulaire. Cette clôture s'interrompt à l'est, dans l'axe du temple, pour laisser place à un porche. L'édifice de culte installé au centre de la cour sacré (A) est pourvu d'une *cella* centrale carrée autour de laquelle se développe une galerie de même forme. Les fondations d'un édicule (B) de plan carré (chapelle ?) sont visibles au sud-est de l'édifice de culte ; un probable autre édicule de même forme a pu avoir été construit, symétriquement, au nord-est du temple, mais il aurait alors été détruit par l'aménagement de la route D 669 qui traverse le site (fig. 1 à 3).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Distant de 2,5 km du Vieil-Évreux, le lieu de culte de la Coudre a été implanté à 200 m environ au sud d'une possible voie, repérée d'avion et donc non datée, qui, au sortir du chef-lieu Évreux, se dirigerait vers l'est pour rejoindre la cité carnute (commune de Miserey, lieu-dit Riquiqui ; Le Borgne *et al.*, 2011).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Eudier, Etienne, 1994.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

▪ **Environnement proche**

À l'extérieur de l'enceinte cultuelle, à moins de 10 m dans l'axe du porche, une base maçonnée rectangulaire devait supporter un aménagement indéterminé (statue, élément de signalétique ?).

Un bâtiment sur fondations en pierre, peut-être construit à l'époque romaine, a été observé sur image aérienne à 2,2 km au nord-ouest du site, au lieu-dit Cany, près de la voie en provenance d'Évreux (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 522).

5 – Synthèse et interprétation

La proximité d'une possible voie antique d'importance a pu jouer un rôle dans l'implantation de ce sanctuaire localisé à quelques kilomètres du Vieil-Évreux et de la capitale éburovice, Évreux. Les données manquent cependant pour mieux caractériser ce lieu de culte.

6 – Bibliographie

Eudier, Etienne, 1992 - EUDIER P., ETIENNE A., *Prospection aérienne 1992, est de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Eudier, Etienne, 1994 - EUDIER P., ETIENNE A., *Prospection aérienne 1994, est de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne et al., 2011 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 51 x 42 m (soit 2 300 m ²)
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B : +/- 3,80 x 3,80 m (soit +/- 14 m ²)
Autres équipements remarquables	Porche

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

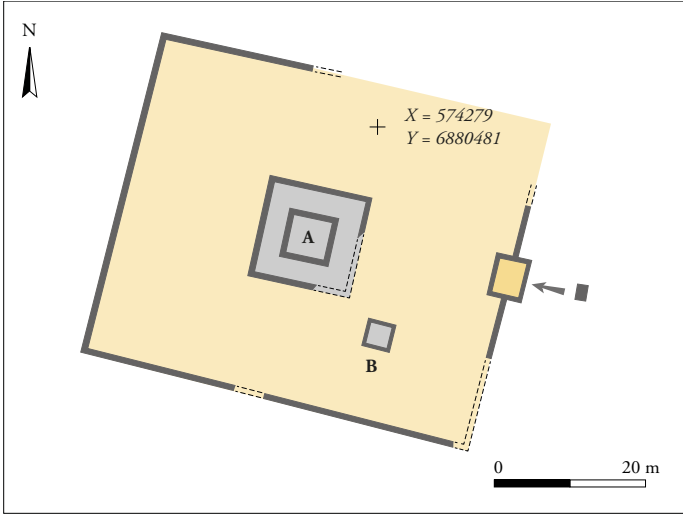


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Eudier, Etienne, 1994 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth et datée du 30 juin 2010.

S.69 – Miserey (Eure), les Franches Terres

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 573865 ; Y = 6882085
Numéro d'entité archéologique : 27 410 0014
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le lieu de culte des Franches Terres a été récemment identifié dans le cadre de l'analyse d'orthophotographies aériennes, complétée par une prospection pedestre (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 522).

▪ Implantation topographique

Les vestiges ont été reconnus sur le plateau qui borde à l'ouest la vallée de l'Eure, dans un secteur dépourvu de relief et de cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Délimité par une probable enceinte fossoyée ou maçonnée dont on ne connaît qu'un tronçon à l'ouest du site, le sanctuaire est pourvu d'un temple de plan carré (A), dont la galerie entoure la *cella* centrale, ainsi que d'un édicule carré d'environ 3 m de côté (B), construit à l'est de l'édifice de culte (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier d'époque romaine collecté au sol n'a pas fait l'objet d'une description (Le Borgne *et al.*, 2014).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Environ 3 km séparent le sanctuaire des Franches Terres et l'agglomération antique du Vieil-Évreux, localisée au sud-ouest du lieu de culte. Ce dernier a été installé à 2 km au nord du probable axe de communication antique qui part du chef-lieu éburovice, Évreux, en direction de l'est.

▪ Environnement proche

À 2 km au sud-ouest du site, près de la probable voie d'époque romaine dont le tracé est aujourd'hui repris par la route nationale 13, les fondations en pierre d'un bâtiment (gallo-romain ?) ont été observées sur une image aérienne, au lieu-dit Cany (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 522) ; il s'agit du seul aménagement possiblement daté de l'Antiquité situé dans l'environnement proche du sanctuaire des Franches Terres.

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire localisé dans les proches campagnes du Vieil-Évreux demeure à ce jour mal documenté.

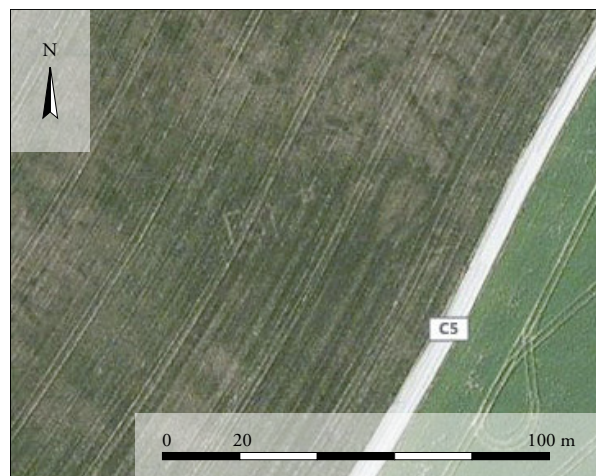


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Périgole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m²) - B : +/- 3,20 x 3,20 m (soit +/- 10 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

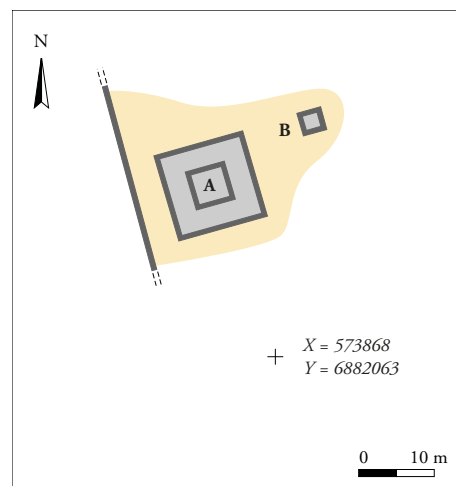


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2014.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.70 – Quatremare (Eure), le Moulin à Vent

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 560405 ; Y = 6901285
Numéro d'entité archéologique : 27 483 0001
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une campagne de prospection aérienne menée en 1996 par des membres de l'association Archéo 27 a révélé l'existence de ce sanctuaire (Le Borgne *et al.*, 1996 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 601).

▪ Implantation topographique

Le terrain particulièrement plat sur lequel ont été construits les aménagements d'époque romaine correspond au plateau délimité à l'est par la vallée de l'Eure et au sud par celle de l'Iton. Aucune relation de proximité avec un cours d'eau n'est à noter.

2 – Présentation des vestiges

Le plan ci-joint a été dressé à partir du relevé des vestiges réalisé en 1996 ; le cliché aérien d'origine n'a pas été retrouvé (fig. 1). Le temple (A), de plan carré à *cella* centrale et galerie périphérique, semble doté d'un seuil, matérialisé par une interruption du mur, fixant l'entrée de la galerie à l'est. Un aménagement rectiligne – mur ou fossé – a été dessiné, parallèle à la façade orientale du temple, à une cinquantaine de mètres à l'est de ce dernier : s'agit-il d'un tronçon du péribole ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Quatremare est situé à égale distance (6 km) entre les probables agglomérations secondaires de Criquebeuf-la-Campagne et d'Acquigny, et vraisemblablement à moins de 5 km de la limite qui borne le territoire éburovice au nord-est. Une voie antique en provenance de Criquebeuf-la-Campagne, orientée est-ouest, existe probablement à 1,25 km au nord du site (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

En 2015, les vestiges d'une occupation antique, peut-être établie près d'un carrefour de voies, ont été étudiés dans le cadre d'un diagnostic réalisé aux Forières du sud, à 1,2 km au sud du sanctuaire et en périphérie du bourg de Quatremare. Des fossés délimitant des parcelles où ont été découverts des bâtiments, des traces d'activités métallurgiques, un four et des trous de poteaux y ont été mis au jour. L'occupation est datée entre la seconde moitié du I^{er} s. et le III^e s. de n. è. ; elle pourrait relever d'une petite agglomération routière ou d'un établissement rural (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 601).

5 – Synthèse et interprétation

La connaissance de ce lieu de culte rural demeure très lacunaire.

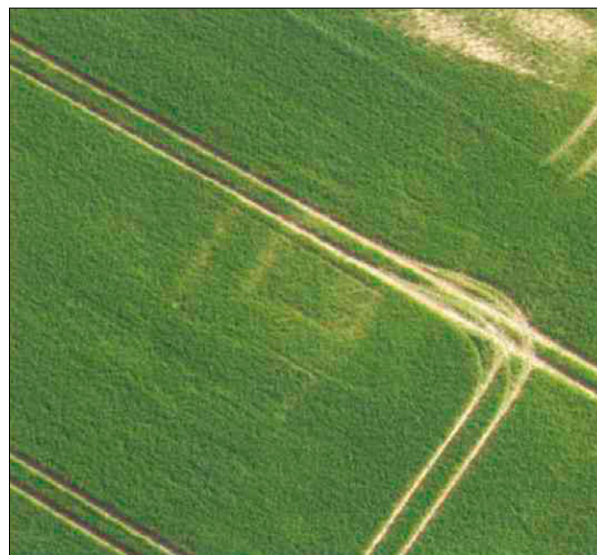


Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. Archéo 27, in Provost, Archéo 27 (dir.), 2019, p. 601, fig. 977.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 18 x 18 m (soit +/- 325 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 1996 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Déclarations de découvertes - 1996 - Deuxième partie*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

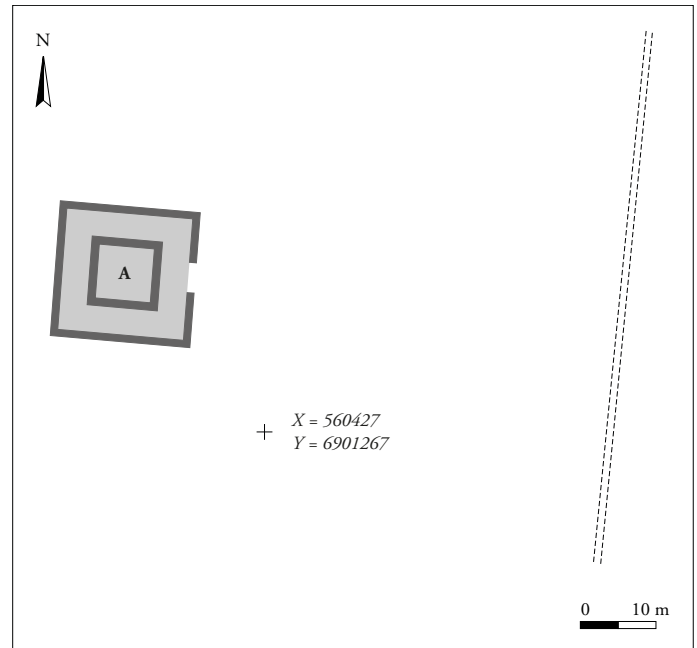


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 1996.

S.71 – Sacquenville (Eure), Brettemare

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 557945 ; Y = 6887120
Numéro d'entité archéologique : 27 504 0021
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges antiques du site de Brettemare ont été mis au jour en 2006, lors d'une prospection aérienne effectuée par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 616-617).

▪ Implantation topographique

Les aménagements gallo-romains ont été installés sur le replat d'un plateau qui s'étend à l'ouest de la vallée de l'Iton.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte est fermé par un mur péribole qui circonscrit une cour de plan carrée. Le temple (A), de plan également carré et doté d'une galerie qui entoure la *cella*, a été édifié au fond de cette aire, côté ouest, légèrement décentré vers le nord. Entre la façade septentrionale de la clôture du sanctuaire et le temple, prend place un édicule de plan carré (B) – il s'agit probablement d'une chapelle, simple *cella* dépourvue de galerie périphérique (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté au cœur de la cité éburovice, le sanctuaire de Sacquenville est localisé à 10 km au nord-est de son chef-lieu, Évreux. Il est placé à 2 km environ au sud-ouest d'une possible voie provenant de la capitale de cité et en direction de Caudebec-lès-Elbeuf (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215). Un chemin repéré par prospection aérienne à 20 m à l'est du lieu de culte, orienté nord-ouest/sud-est, pourrait correspondre à un autre tronçon d'un autre axe routier. Daté au plus tard de la fin de l'Ancien régime, il se superpose à une limite relevée sur un plan terrier dressé en 1731 (Le Borgne *et al.*, 2006).

▪ Environnement proche

Outre la voie mentionnée *supra*, dont l'orientation diffère toutefois de celle du sanctuaire, il faut mentionner la reconnaissance d'un bâtiment (C) long d'environ 7 m pour une largeur de 5 m, construit à 10 m à l'est du péribole du sanctuaire.

À une plus petite échelle, des constructions maçonnées d'époque romaine, développées autour d'une cour orientée est-ouest, ont été identifiées par prospection pédestre et aérienne à 700 m au nord du lieu de culte ; la nature de cette occupation voisine du sanctuaire ne peut pas être déterminée à partir du plan lacunaire dressé (Le Borgne *et al.*, 2010 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 616-617).

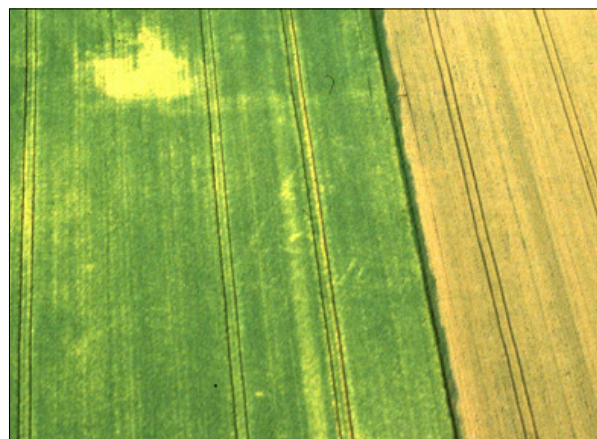


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2006.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 52 x 52 m (soit +/- 2 700 m ²)
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 13 x 13 m (soit 170 m ²) - B : +/- 5 x 5 m (soit 25 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire rural ne semble pas être complètement isolé durant l'époque romaine. Néanmoins, l'absence de données chronologiques précises ne permet pas de vérifier si le lieu de culte, la voie et l'occupation voisine ont été contemporains ou non.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2006 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Le Borgne et al., 2010 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2010*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

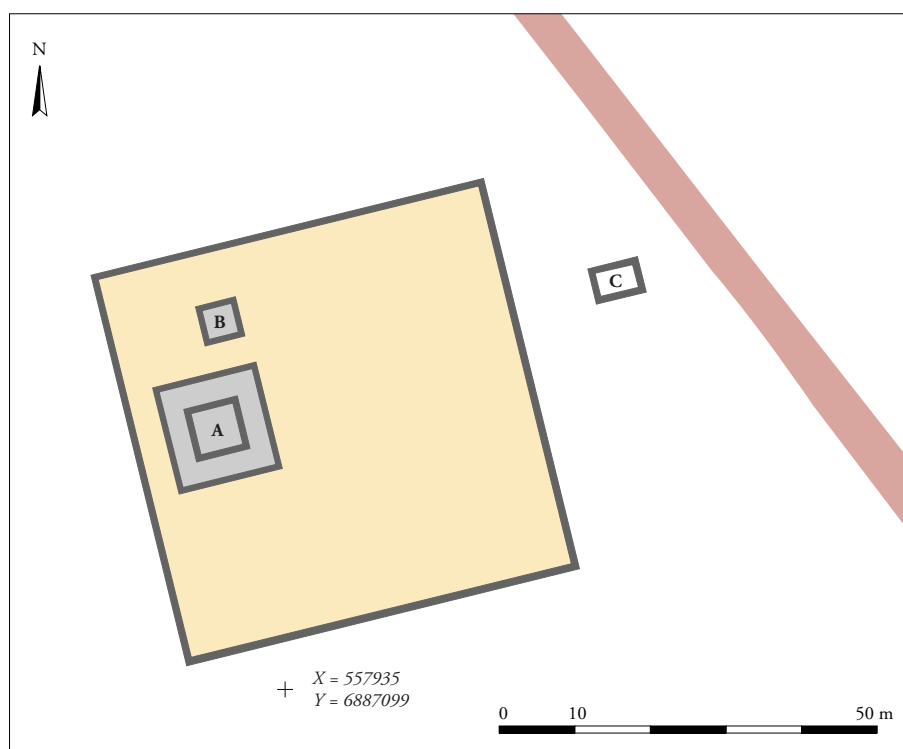


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2006.

S.72 – Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), Bois de l'Étoile

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Autre toponyme utilisé : les Deux Mares
Coordonnées (Lambert 93) : X = 554725 ; Y = 6896175
Numéro d'entité archéologique : 27 511 0003

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un survol aérien entrepris en 1998 par des membres de l'association Archéo 27, couplé à une prospection pédestre, est à l'origine de la découverte du sanctuaire du Bois de l'Étoile (Le Borgne *et al.*, 1998 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 622). Le plan du site a été complété, par nos soins, à partir d'une image aérienne de Google Earth datée du 4 mai 2016.

▪ Implantation topographique

Le terrain plat sur lequel s'étendent les vestiges correspond à un plateau délimité au sud par la vallée asséchée du Mont Gouet, dont le coteau septentrional est distant du site de plus d'un kilomètre.

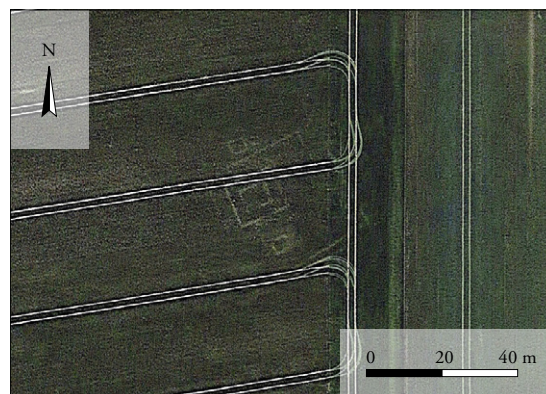


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 mai 2016.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1 ?	Phase 2 ?
Chronologie	?	?
Type d'organisation spatiale	II-3c ?	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 32 x 28 m (soit +/- 900 m ²)	+/- 44 x 44 m (soit +/- 1 900 m ²)
Types des temples	- A1 (?) : B1a - B (?) : A1a	- A1 : B1a - B et C : A1a
Dimensions des temples	- A1 : +/- 13 x 12 m (soit +/- 155 m ²) - B : +/- 4,60 x 3,80 m (soit 17 m ²)	- A1 : +/- 13 x 12 m (soit +/- 155 m ²) - B et C : +/- 4,60 x 3,80 m (soit 17 m ²)
Autres équipements remarquables	?	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le plan du lieu de culte dressé à partir des clichés aériens et de l'orthophotographie présente plusieurs lacunes, mais il est néanmoins possible de distinguer deux états de construction, non datés (fig. 1 à 3).

▪ Phase 1

Dans un premier temps, l'espace sacré, délimité à l'aide d'un mur péribole, est de plan rectangulaire, long d'une trentaine de mètres et large de moins de 30 m. Il accueille probablement un premier temple, dont témoignerait une anomalie difficilement caractérisable, mais perceptible sur les clichés au sud du temple A – à moins d'envisager que celui-ci existe déjà lors de cette première phase identifiée, à l'instar de l'édicule B.

▪ Phase 2

Puis, dans le cadre de travaux d'agrandissement du lieu de culte, la cour est redéfinie et s'entoure d'un nouveau mur ; de plan également rectangulaire, elle mesure désormais une quarantaine de mètres de côté – sa façade septentrionale n'a pas été repérée. Au cœur du sanctuaire, le temple A, de plan centré et carré, est flanqué par deux édicules (B et C), au nord et au sud, chacun mesurant environ 4 m de long pour 3 m de large. Ces trois constructions sont manifestement disposées au centre de la nouvelle aire sacrée.

▪ Aménagements non phasés

Des fragments d'enduits peints et de tuiles, non rattachés à l'une des phases du site, ont été observés au sol au cours

de la prospection pedestre.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Au sol, ont été ramassés lors des ramassages de surface des tessons de céramique ainsi que des monnaies, non décrits.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans le secteur nord-ouest de la *civitas* antique, le sanctuaire est éloigné des agglomérations connues (celle de Criquebeuf-la-Campagne est distante de 5 km) et des axes routiers supposés ou avérés – soit *a minima* à 4 km d'une possible voie en provenance de Caudebec-les-Elbeuf, à l'est du site.

▪ Environnement proche

Une anomalie curviligne observée sur les mêmes clichés à une soixantaine de mètres au nord et à l'ouest du sanctuaire pourrait correspondre à un fossé intégrant le sanctuaire à un vaste enclos, ou bien à un chemin le contournant ; sa datation n'est toutefois pas connue (Le Borgne *et al.*, 1998 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 622). Les vestiges d'un bâtiment maçonné ont par ailleurs été identifiés à quelques dizaines de mètres à l'est du sanctuaire, au cours de la campagne de prospection aérienne suivante (Le Borgne *et al.*, 1999 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 622).

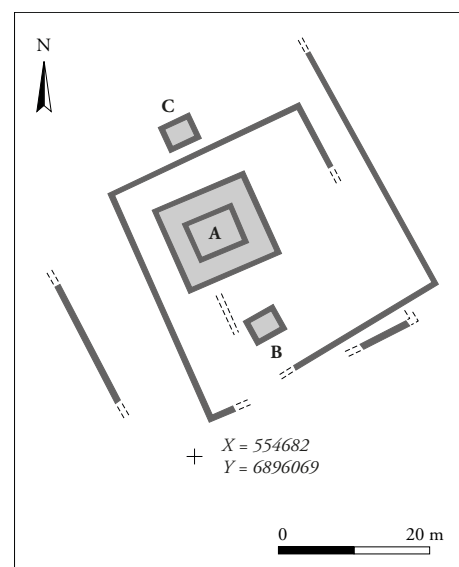


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, toutes phases confondues. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 1998 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 mai 2016.

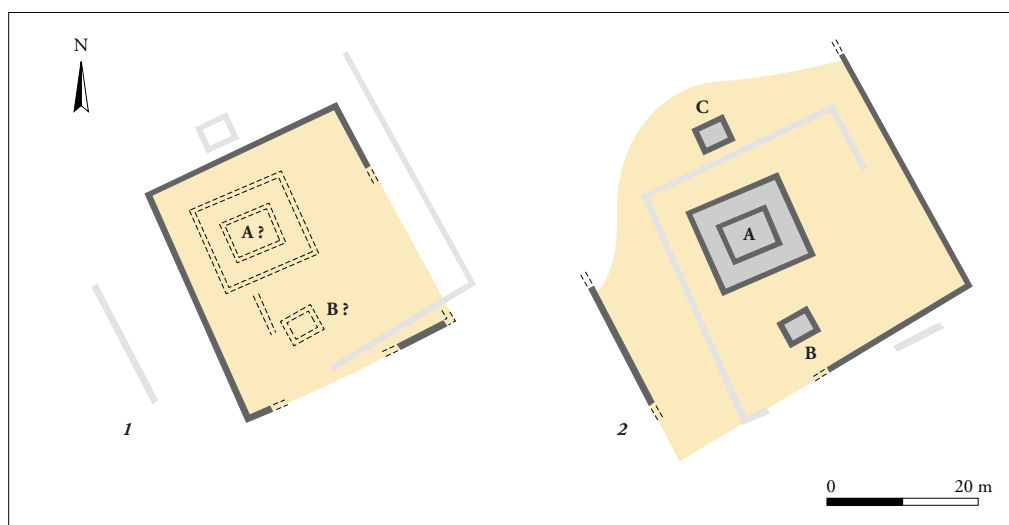


Fig. 3 : proposition de phasage des vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard.

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte manifestement rural du Bois de l'Étoile s'inscrit dans un environnement antique encore mal documenté.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 1998 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Prospection aérienne de la moitié ouest du département de l'Eure*. 1998, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne *et al.*, 1999 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Prospection aérienne de la moitié ouest du département de l'Eure*. 1999, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.73 – Saint-Aubin-d'Écrosville (Eure), la Navette

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Autre toponyme utilisé : Phipout
Coordonnées (Lambert 93) : X = 553030 ; Y = 6897645
Numéro d'entité archéologique : 27 511 0001

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire gallo-romain de la Navette est le premier à avoir été mis en évidence sur la commune de Saint-Aubin-d'Écrosville, dans le cadre d'une campagne de prospection aérienne et pedestre menée en 1989 par des membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 1989 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 621-622). Les vestiges apparaissent également en partie sur une vue aérienne de Google Earth acquise le 4 mai 2016.

▪ Implantation topographique

Le terrain sur lequel ont été implantés les vestiges correspond au vaste plateau qui s'étend au sud de la Seine, entre les vallées de l'Iton et de la Risle.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 1989.

2 – Présentation des vestiges

Lacunaire, le plan du lieu de culte se compose d'un temple de plan carré (A), dont la *cella* centrale est bordée sur ses quatre côtés par une galerie, jouté au nord d'un édicule carré (B) (fig. 1 à 3). À 6 ou 7 m à l'ouest du temple, un tronçon de mur appartient vraisemblablement au péribole du sanctuaire, dont le tracé reste en grande partie inconnu.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique datés de la transition entre époques gauloise et romaine – issus d'un bol caréné augustéen et d'une amphore italique Dressel 1 – ont été collectés sur le site (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 622).

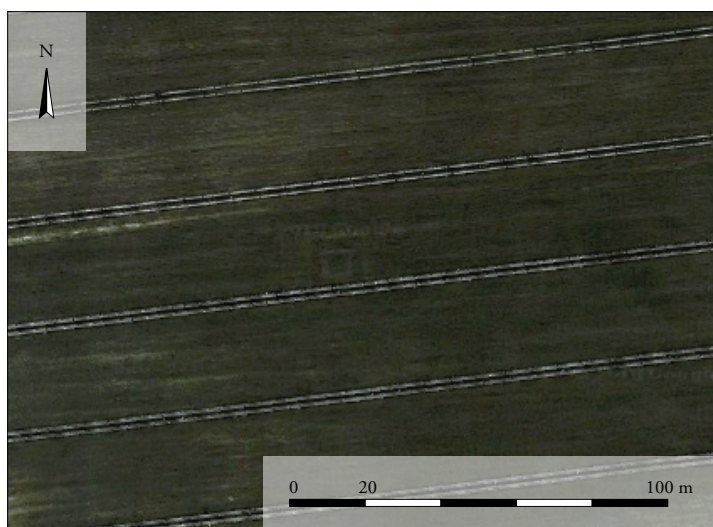


Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 mai 2016.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Ce lieu de culte a été manifestement érigé dans les campagnes de la cité éburovice, à 4 km au sud de l'agglomération secondaire de Criquebeuf-la-Campagne et de la probable voie qui la traverse.

▪ Environnement proche

Un bâtiment gallo-romain aux fondations en pierre a été perçu d'avion, la même année, à 250 m au nord-est du temple

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²) - B : +/- 4,60 x 4,60 m (soit 21 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

(Le Borgne *et al.*, 1989 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 622). Cet édifice s'apparente à une annexe agricole quadrangulaire à façade tripartite, telle que définie par A. Ferdière *et al.* (2010, p. 393).

5 – Synthèse et interprétation

La présence d'un bâtiment à vocation agricole dans les proches environs du sanctuaire pourrait indiquer que ce dernier est situé sur le domaine d'un établissement rural dont le secteur résidentiel n'a pas encore été mis au jour.

6 – Bibliographie

Ferdière *et al.*, 2010 – FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., « Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origines et fonctions », *RAE*, 59-2, p. 357-446.

Le Borgne *et al.*, 1989 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Prospections aériennes 1987-1989*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

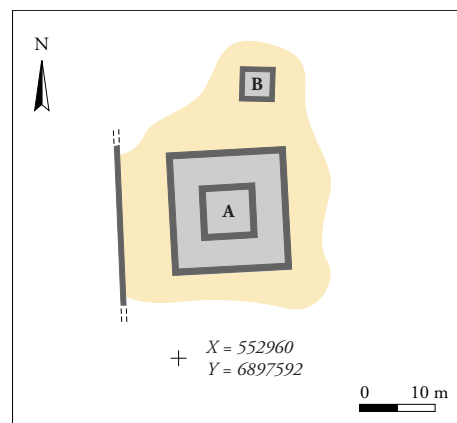


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 1989 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 mai 2016.

S.74 – Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), les Motelles

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 577750 ; Y = 6895560

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 517 0006

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du II^e s. – années 350 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les fouilles conduites dans le bois des Motelles par G. Poulain à la veille de la Première Guerre mondiale, entre 1910 et 1914, ont permis de documenter avec précision l'ensemble des aménagements d'un lieu de culte particulièrement bien conservé. Les résultats des investigations ont été rassemblés dans une publication de synthèse qui décrit de manière détaillée les vestiges bâtis et fournit un inventaire complet des mobiliers, lieux de provenance inclus (Poulain, 1915). L'état de conservation actuel du site n'est pas connu.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire antique est installé à flanc de coteau, sur le versant méridional d'une vallée arrosée par le ruisseau de Gramont. Le terrain présente ainsi une pente importante, de l'ordre de 10 %, inclinée vers le nord ; les vestiges prennent place à plus de 150 m du cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Dans la moitié occidentale d'une cour sacrée délimitée sur au moins trois côtés par un mur de péribole, deux temples (A et B) et un édicule (C), tous trois maçonnés, ont été identifiés ; d'autres constructions annexes sont accolées à la clôture du sanctuaire, près de son angle nord-est (**fig. 1**).

Le mur d'enceinte du lieu de culte définit un espace enclos de plan rectangulaire. En façade orientale ainsi qu'au sud-est, aucun mur maçonné n'a été repéré par le fouilleur, qui envisage la présence d'une haie vive ou d'une palissade en bois ; la récupération des maçonneries jusqu'aux fondations, attestée en façade occidentale sur une vingtaine de mètres, pourrait aussi expliquer l'absence de tout mur à l'est et au sud-est.

Les trois constructions bâties en fond de cour sont alignées sur un même axe nord-sud et présentent un accès tourné vers l'est. Au centre, le temple A, la plus grande des trois architectures, est un édifice de plan rectangulaire, associant une *cella* centrale et une galerie périphérique (Poulain, 1915, p. 50-53). À l'est, un escalier de six marches, flanqué de deux murs d'échiffre, donne accès au podium du bâtiment de culte, haut de 1,80 m et consolidé au moyen de contreforts au nord et à l'est, en raison de la déclivité du terrain. Le sol du temple est formé d'une couche de mortier qui constituait peut-être le support d'un pavage de carreaux de terre cuite. La pièce centrale fait l'objet d'un soin particulier : tandis que les murs intérieurs et extérieurs de la galerie sont simplement couverts d'un enduit blanc, sur lequel sont tracées des lignes simulant une construction en petit appareil, ceux de la *cella* présentent des enduits peints multicolores, où domine le rouge. Au centre de la *cella*, la base du socle de la statue, constituée de dalles de marbre, est partiellement conservée. Plusieurs dalles de calcaire proviennent des débris du temple A et ont pu couvrir la base des murs ou les sols ; des modillons issus du même matériau (Follain, 2014), du verre à vitre et d'abondantes tuiles appartiennent également à l'élévation de l'édifice. Au-devant du temple A, précédant l'escalier, un dallage de calcaire, de gros silex et un « trottoir macadamisé » encadrent un espace rectangulaire vide correspondant vraisemblablement à l'emplacement de l'autel, aujourd'hui disparu.

Adoptant un plan similaire mais de dimensions plus modestes, le temple B, au sud du premier, est juché sur un podium peu élevé, accessible par une ou deux marches disparues – mais son niveau de circulation est situé à la même altitude que celui du temple A, en raison de la pente importante qui caractérise le terrain (Poulain, 1915, p. 72-73). La galerie comme la *cella* ont reçu une couche de béton en guise de sol, couverte d'un pavage de carreaux de terre cuite

<i>Chronologie</i>	Milieu du II ^e s. - années 350 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	83 x 56 m (soit 4 648 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B : B1b - C : A2a ou A2b ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 17,60 x 15,40 m (soit 271 m ²) - B : 14 x 12,40 m (soit 174 m ²) - C : 5,50 x 4,50 m (soit 25 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	D à J : bâtiment (cuisine, salle de réception, espace de stockage ?)

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

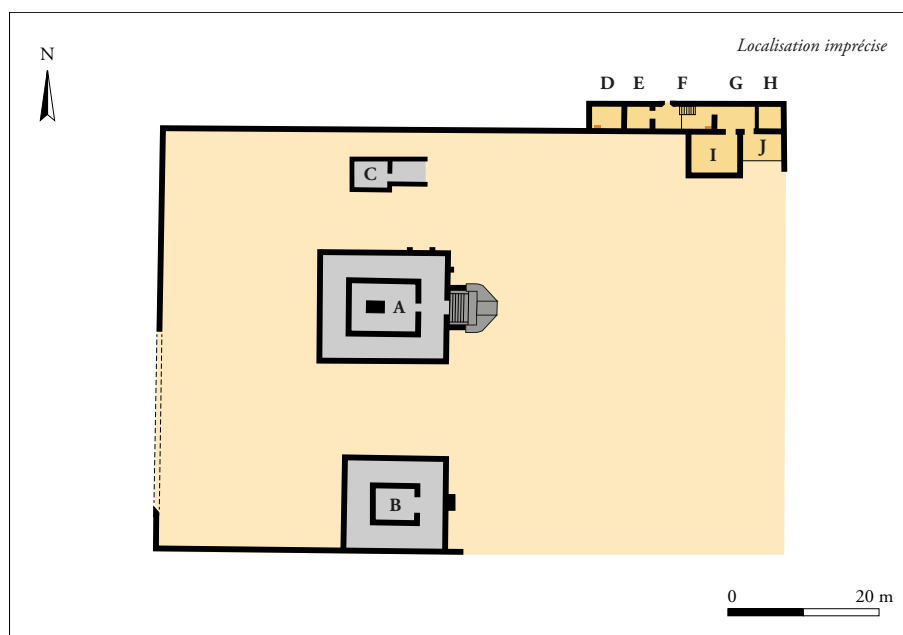


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Poulain, 1915, pl. XII.

et de pierres calcaires au seuil de la *cella* ; le socle de la statue a été manifestement récupéré. Comme pour le temple A, l'enduit couvrant à l'intérieur et à l'extérieur les murs qui délimitent la galerie est blanc, tandis que des traces de peinture ont été mis en évidence sur les murs de la pièce centrale. Des modillons taillés dans une pierre tendre ont également été découverts aux abords immédiats de l'édifice.

Au nord, l'édicule maçonné de plan rectangulaire (C) est précédé à l'est par deux murs matérialisant probablement un vestibule, lui-même accessible par un porche (Poulain, 1915, p. 60-61 et 82). Ses murs sont revêtus d'un enduit blanc, à l'exception du mur oriental, peint en rouge. Cet édifice de petites dimensions pourrait être une chapelle accueillant une troisième divinité, mais aucune trace de socle n'a été reconnue en son sein.

Dans l'angle nord-est du sanctuaire, appuyée contre le mur de péribole, une série de petites pièces (D à J) forme des dépendances. Deux d'entre elles (I et J) sont situées du côté de la cour sacrée, tandis que les six autres, disposées en enfilade et communiquant avec les deux premières, ont été aménagées au nord du mur d'enceinte (Poulain, 1915, p. 61-65).

Les deux salles présentes au sein de l'aire sacrée (I et J) sont de construction soignée : le sol de béton est probablement tapissé d'un dallage de calcaire, tandis que des enduits peints aux couleurs variées parent les murs ; un petit morceau de verre épais provient probablement de baies vitrées. Située à une cinquantaine de centimètres en contrebas, l'enfilade de pièces localisées à l'extérieur de la cour est équipée d'une cave (F), accessible par un escalier maçonné et d'au moins un foyer. Aucun enduit peint n'y a été découvert, mais deux salles, au moins, présentent un sol dallé.

La fonction de ces annexes n'est pas clairement identifiable, les mobiliers découverts (cf. *infra*) n'étant pas en position primaire et n'apportant guère d'informations sur les activités pratiquées. Néanmoins, il peut être supposé que les deux salles situées côté cour constituent des espaces de réception, tandis que les petites pièces situées à l'extérieur de l'espace enclos sont dévolues au stockage et peut-être à la préparation de repas, ce dont témoignerait la ou les structures de cuisson et la mise au jour de nombreux ossements d'animaux et coquillages.

Les trois monnaies mises au jour dans le niveau tapissant le sol de la cave, émises sous les règnes d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, semblent indiquer que les dépendances fonctionnent au plus tard à partir des décennies centrales du II^e s. de n. è. (Poulain, 1915, p. 63), mais les jalons chronologiques restent peu nombreux pour dater avec précision la construction du lieu de culte. Aux abords du temple A, la monnaie la plus ancienne est à l'effigie de Claude, mais les émissions du I^{er} s. de n. è. restent rares ; le numéraire daté du II^e s. est plus abondant, mais il devient surtout fréquent à partir de la seconde moitié du III^e s. (cf. *infra*). Une éventuelle fréquentation du sanctuaire avant le milieu du II^e s. de n. è. n'est ainsi pas démontrée mais reste probable.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Plusieurs traces d'incendie – notamment des couches de charbon et d'argile brûlée reposant sur les niveaux de sol – ont été décrites dans l'ensemble de pièces localisées dans l'angle nord-est du lieu de culte. Une destruction par le feu de ce secteur, non attestée pour le reste du sanctuaire, pourrait être envisagée. Par ailleurs, un foyer aménagé dans la pièce située à l'extrémité occidentale de l'enfilade, dans lequel ont été mis au jour « des débris de pots de très basse époque »,

serait postérieur à l'époque romaine, d'après G. Poulain (1915, p. 62).

Les mobiliers découverts sur le site, tant dans le secteur des temples que dans les dépendances – notamment dans le comblement supérieur de la cave –, orientent la datation de l'abandon du lieu de culte vers les décennies centrales du IV^e s. : les monnaies les plus récentes, frappées sous Magnence (décédé en 353) et Constance II (mort en 361), ainsi qu'un bol en sigillée d'Argonne décoré à la molette de hachures diagonales, indiquent une fréquentation des lieux (sous quelle forme ?) *a minima* jusqu'aux années 350 de n. è. (Poulain, 1915, p. 59-60, 63 et pl. XXI).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

G. Poulain a précisé le lieu de découverte des principaux ensembles de mobilier, concentrés au-devant du temple A (Poulain, 1915, p. 53-60 et pl. XV-XXII), à l'intérieur et aux abords du temple B (Poulain, 1915, p. 73-75) et dans les constructions accolées à l'angle nord-est du péribole (Poulain, 1915 p. 65-72 et pl. XV-XXVI).

Parmi les ensembles remarquables, l'abondance de monnaies découvertes auprès du temple A peut être signalée : 75 des 86 monnaies (fig. 2) proviennent de ses abords orientaux et sont datées, pour l'essentiel, du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. Par ailleurs, une vingtaine de fragments de petites haches en silex, toutes ébréchées, a été découverte dans la *cella* et la galerie du temple B ; trois autres exemplaires du même type sont signalés près du temple A et de l'édicule nord. Des tessons de céramique (dont un fragment de sigillée Drag. 45 orné d'une tête de lion moulée) et de verre, des os de mouton et de sanglier (ou de porc ?), quatre oursins et des coquilles de moules, un fragment de figurine en terre cuite représentant une divinité féminine, deux clefs en fer et divers objets métalliques mal caractérisés (à l'exception de fragments de miroir en métal blanc) sont également issus du secteur des édifices de culte.

Quant aux dépendances localisées dans l'angle nord-est du lieu de culte, elles ont également livré de nombreux artefacts, piégés dans le remplissage de la cave ou mis au jour dans les niveaux de démolition. Outre des restes fauniques et malacologiques en grand nombre – parmi lesquels le fouilleur identifie les animaux de la triade domestique, un andouiller de chevreuil, des oursins et des coquilles d'huître et de moule –, sont mentionnés dix monnaies, un petit piédestal de statuette en calcaire, un fragment de trépied, des appliques décoratives et une fibule en bronze, un petit morceau de miroir circulaire, deux épingles en os, deux clefs, une lame de couteau, un marteau, ainsi que de nombreux débris de vases en terre cuite et, dans une moindre mesure, en verre.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Saint-Aubin-sur-Gaillon est implanté aux confins nord-orientaux de la cité des Aulerques Éburovices, probablement à moins de deux kilomètres des frontières de la *civitas* que l'on restitue au sud de la vallée de la Seine. Le site est distant de 19 km du chef-lieu, Évreux, et est localisé à 12 km au sud-est d'une probable agglomération secondaire identifiée à Acquigny. Une voie ancienne, quittant cet habitat groupé en direction de l'est, pourrait avoir été fréquentée dès l'Antiquité et passer ainsi à 5 km au nord-est des Motelles.

▪ Environnement proche

À une trentaine de mètres au sud du sanctuaire, G. Poulain a exploré, près de vingt ans plus tard, les vestiges d'une

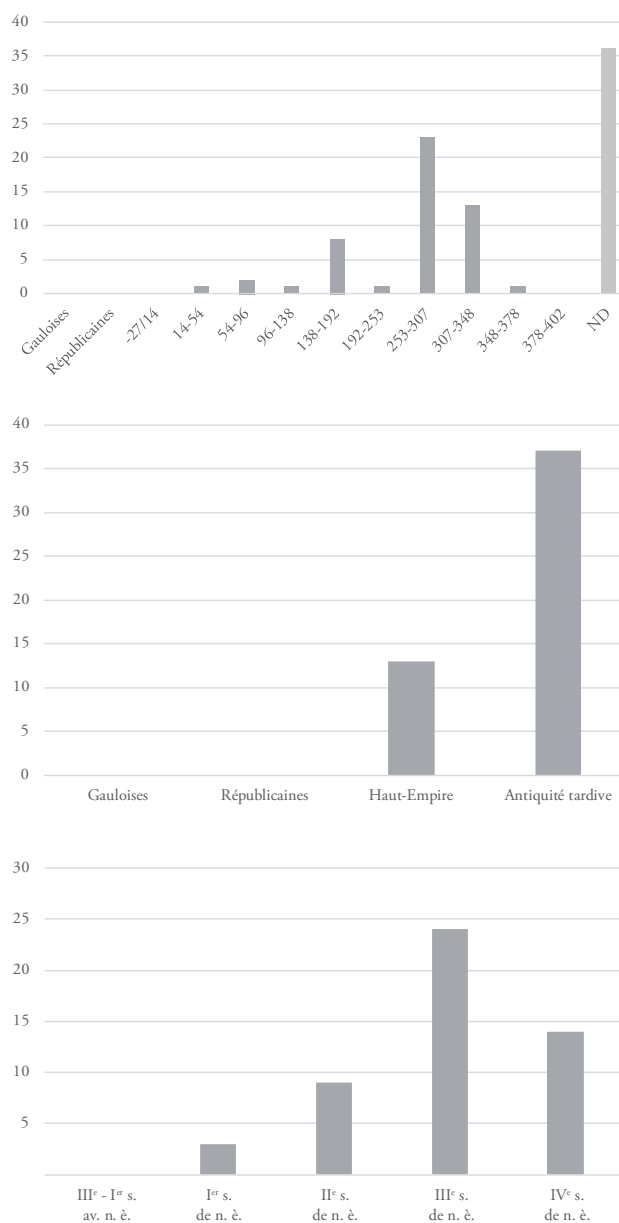


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

autre construction d'époque romaine (**fig. 3**) (Poulain, 1931). Le bâtiment, de plan rectangulaire, mesure 21 m de long pour 10,25 m de large et est divisé en cinq pièces, dont deux vastes salles d'une cinquantaine de mètres carrés aux extrémités nord et sud. Malgré sa surface importante, la construction apparaît comme relativement modeste du point de vue des techniques employées pour son érection : aucun fragment d'enduit peint n'a été découvert, les sols sont en terre battue ou parfois dallés, la couverture est formée de tuiles. La fouille des différents espaces a livré de nombreux tessons de céramique, ossements d'animaux et coquilles d'huître et de moule, ainsi que plusieurs fragments de vaisselle en verre, au moins deux couteaux de fer et une aiguille. Le plan de l'édifice évoque celui d'un habitat rural, voisin du lieu de culte, mais l'hypothèse d'une dépendance du sanctuaire ne peut pas être exclue. Les données chronologiques manquent cependant pour confirmer la contemporanéité de l'espace sacré et de ce bâtiment.

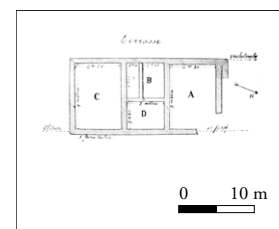


Fig. 3 : bâtiment découvert à une trentaine de mètres au sud du sanctuaire. Réal. S. Bossard, d'après Poulain 1931, fig. 1.

Les recherches menées au XIX^e s. et au cours des dernières décennies, dans le cadre de l'archéologie préventive, documentent progressivement les occupations antiques du plateau qui s'étend à l'est et au sud-est du lieu de culte. Plusieurs aménagements, qui évoquent un contexte rural plutôt qu'une agglomération secondaire, ont ainsi été datés, pour la plupart, des II^e s. et III^e s. de n. è. et sont donc contemporains du sanctuaire. Ainsi, à moins de 500 m à l'est et au sud-est du site, un puits d'époque romaine a été mis au jour dans le jardin de l'école communale (Poulain, 1915, p. 81), un épandage de mobilier antique a été fouillé rue du Montmêrel (Lukas, 2005) et des indices d'occupation romaine assez lâche (fosses, fossés et mur), datés des II^e et III^e s., ont été reconnus rue des Brûlins (Riche 2007a et b). À plus grande distance, dans un rayon de 700 à 800 m, un édifice balnéaire, peut-être appartenant à une *villa*, a été partiellement dégagé en 1864 au Mommerel ; les monnaies mises au jour sont attribuées à la fin du III^e s. et au début du IV^e s. (Poulain, 1915, p. 81 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 625-626). Plus au sud, un dépôt monétaire contenant une centaine d'imitations de pièces frappées sous Tetricus (271-274), placé dans un récipient en terre cuite, ainsi que des ossements de faune, des tessons de céramique et des débris de tuile ont été découverts aux Doguets (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 627). Au même lieu-dit a été fouillé, plus récemment, un dépôt en fosse d'une douzaine de vases datés de la seconde moitié du II^e s. jusqu'au début du IV^e s. (Jahier, 2011). Enfin, la vaste emprise concernée par un diagnostic réalisé en 2006 aux Champs-Chouettes, à 1 km au sud du sanctuaire, a mis en évidence l'implantation d'un parcellaire dans le courant du I^{er} s. de n. è., au sein duquel sont implantés quelques structures en creux aux II^e et III^e s. (Beurion, 2006).

5 – Synthèse et interprétation

L'étendue de la cour sacrée, l'architecture du temple A, la multiplicité des édifices de culte et la présence de dépendances relèvent d'un sanctuaire vraisemblablement communautaire, peut-être de statut public, fréquenté durant plus de deux siècles. À l'exception du bâtiment reconnu par G. Poulain à quelques dizaines de mètres du lieu de culte – habitat indépendant ou construction annexe du sanctuaire, pour l'accueil des fidèles ou les officiants ? –, les abords immédiats de l'aire sacrée demeurent peu connus. Il est toutefois certain que le sanctuaire n'est pas isolé à la fin du Haut-Empire, différents témoins d'occupation romaine ayant été reconnus dans un rayon d'un kilomètre. Ces indices sont néanmoins insuffisants pour identifier une agglomération secondaire à laquelle appartiendrait le lieu sacré.

6 – Bibliographie

Beurion, 2006 – BEURION Cl., « Saint-Aubin-sur-Gaillon. Les Champs-Chouettes », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2006, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 45.

Follain, 2014 – FOLLAIN E., « Corniches modillonnaires par assemblage : une spécificité de l'architecture gallo-romaine dans le bassin de la Seine ? », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 24-26 mai 2013*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 95-108.

Jahier, 2011 – JAHIER I., « Saint-Aubin-sur-Gaillon. Rue des Brûlins – les Doguets », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2011, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 41-42.

Lukas, 2005 – LUKAS D., « Saint-Aubin-sur-Gaillon. Rue du Montmêrel », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2005, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 34.

Poulain, 1915 – POULAIN G., « Les fana ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 21, 1913, p. 48-82 et pl. XII-XXVII.

Poulain, 1931 – POULAIN A.-G., « Fouilles à Saint-Aubin-sur-Gaillon. Eure (1929-1930) », *Bulletin de la Société normande d'études*

préhistoriques, 28, 1930-1931, p. 83-87.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Riche, 2007a – RICHE C., « Saint-Aubin-sur-Gaillon. Le Village – rue des Brûlins, parcelle AC 244 p (1) », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2007, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 58.

Riche, 2007b – RICHE C., « Saint-Aubin-sur-Gaillon. Le Village – rue des Brûlins, parcelles AC 238, 244 et 266 », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2007, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 58.

S.75 – Sylvains-les-Moulins (Eure), le Puits d'Enfer

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Coordonnées (Lambert 93) : X = 560075 ; Y = 6871305
Numéro d'entité archéologique : 27 693 0015
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Découvert en 1994 grâce à une prospection aérienne réalisée par A. Etienne et P. Eudier, le site du Puits d'Enfer a de nouveau bénéficié d'informations issues de survols aériens en 2006, 2011, 2013 et 2015 (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 747-749).

▪ Implantation topographique

Localisé à l'ouest du plateau délimité par les vallées de la Seine et de l'Iton, le lieu de culte est installé sur un replat dominant à l'est le cours de l'Iton, dont le lit est situé à moins de 2 km du site.

2 – Présentation des vestiges

Les substructions d'un temple de plan carré (A), doté d'une *cella* centrale, d'une galerie périphérique et d'un porche, orienté vers l'est-nord-est, ont été reconnues au cours des prospections aériennes ; à une vingtaine de mètres au sud-sud-est, existe un édicule de plan carré (B) (**fig. 1 et 2**) (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 747-749). L'angle nord-est d'une clôture maçonnée, enserrant une vaste cour quadrangulaire, a aussi été observé. Cette enceinte semble constituer le péribole du sanctuaire et, si elle n'a pas été clairement identifiée au sud, des anomalies linéaires, moins nettes qu'au nord-est, paraissent en marquer le tracé au nord et à l'ouest. Le temple est alors décentré dans la moitié occidentale de la cour ainsi formée, mesurant près de 100 m de long pour plus de 60 m de large.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 7 km au sud de l'habitat aggloméré antique d'Arnières-sur-Iton, le sanctuaire est situé à 3 km à l'est de la probable voie d'époque romaine qui relie cette agglomération à celle de Condé-sur-Iton, plus au sud.

▪ Environnement proche

Outre plusieurs fossés non datés, délimitant de probables parcelles cultivées, le plan de deux autres bâtiments a partiellement été identifié sur les clichés aériens. L'un, de plan rectangulaire, est situé plus ou moins dans l'axe du temple, à une



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. Archéo 27, in Provost, Archéo 27 (dir.), 2019, p. 747, fig. 1250.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 90 x 60 m (soit > 5 400 m ²) ?
Types des temples	- A : B1b - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²) - B : 3,90 x 3,90 m (soit +/- 15 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2006 et Provost, *Archéo 27* (dir.), 2019, p. 747, fig. 1250.

soixantaine de mètres à l'est de la façade orientale du péribole, tandis que l'autre est localisé à une quarantaine de mètres au nord-est de l'enceinte ; son plan est très incomplet (Provost, *Archéo 27* dir., 2019, p. 747-749). Une série de chemins d'orientation divergente et de datation inconnue a aussi été révélée par la prospection aérienne dans les environs du lieu de culte, au plus près à 200 m de l'enceinte du sanctuaire (archives scientifiques du SRA de Normandie, EA n° 27 693 0011, 12, 13, 14, 18 et 26 ; Provost, *Archéo 27* dir., 2019, p. 745, fig. 1246). Seule l'entité n° 26, localisée à 800 m à l'est du sanctuaire, correspond à un axe de communication dont le tracé est parallèle à la façade principale du péribole, orientée nord-sud ; il pourrait, sans certitude toutefois, en être contemporain.

5 – Synthèse et interprétation

L'intégration de cet enclos culturel particulièrement grand au sein du paysage rural de la cité éburovice reste mal documentée ; dans tous les cas, il apparaît comme relativement isolé et situé en retrait de possibles axes de communication antiques.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Le Borgne et al., 2006 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

S.76 – Sylvains-les-Moulins (Eure), les Meurgers

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 560320 ; Y = 6867010

Numéro d'entité archéologique : 27 693 0035

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site des Meurgers a été repéré d'avion lors d'un survol effectué en 2006 par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 746-747).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire, installé sur un plateau, avoisine la vallée de l'Iton, dont le coteau oriental prend naissance à plus de 500 m à l'ouest du site.

2 – Présentation des vestiges

Incomplet dans sa partie septentrionale, le plan du lieu de culte comprend un temple (A) encadré par un mur d'enceinte, qui délimite une cour de plan rectangulaire dont les angles sud-est et sud-ouest ont été localisés (**fig. 1 et 2**). L'édifice de culte adopte un plan carré et centré, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique de même forme ; son entrée est matérialisée à l'est par un porche soutenu par deux murs parallèles. Dans l'angle sud-est de l'aire sacrée, une anomalie longue de quelques mètres apparaît sur les clichés aériens, sans qu'il soit possible de l'interpréter.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à égale distance (11 km) des agglomérations secondaires antiques d'Arnières-sur-Iton et de Condé-sur-Iton, le lieu de culte des Meurgers est par ailleurs situé entre deux probables voies de communication, éloignée chacune de 6 km à l'est et à l'ouest du site, provenant toutes deux du chef-lieu Évreux.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire a été implanté à une centaine de mètres à l'est du conduit souterrain de l'aqueduc alimentant en eau le Vieil-Évreux (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 747). Signalons également le repérage, lors d'un survol aérien, d'un chemin non daté suivant un axe nord-sud à 750 m à l'est de l'enclos culturel (archives scientifiques du SRA de Normandie, EA n° 27 693 0020).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 2006.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Périgone maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> 40 x 35 m (soit > 1 400 m ²)
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

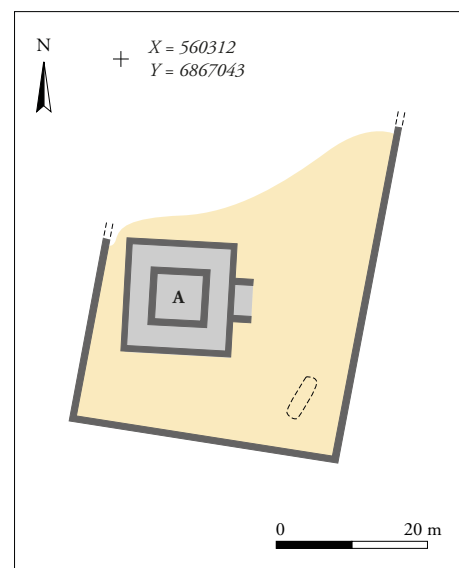


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2006.

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données documentent ce lieu de culte, *a priori* isolé en milieu rural dans l'Antiquité.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Le Borgne et al., **2006** - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.77 – Thomer-la-Sône [Chambois] (Eure), l'Écrillon

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Nouveau nom de la commune : Chambois (depuis 2016)

Coordonnées (Lambert 93) : X = 565970 ; Y = 6869640

Numéro d'entité archéologique : 27 634 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Identifié dès 1976 par prospection aérienne, les vestiges du sanctuaire de l'Écrillon ont été de nouveau observés d'avion en 2006 et en 2013 par des membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2006 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 668). La découverte de vestiges antiques « derrière les murs de la ferme de Thomer », signalée au XIX^e s., se rattache probablement à ce même site (Delisle, Passy, 1869, p. 255).

▪ Implantation topographique

Localisé au sud d'Évreux, le lieu de culte antique prend place sur un plateau délimité à l'est par la vallée de l'Eure, et à l'ouest par celle de l'Iton, à l'écart des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Deux temples sont identifiables à l'Écrillon ; ils ont été bâtis au sein d'un vaste enclos long de plus de 240 m et large de 120 m, dans lequel on pénètre en traversant un porche accessible en façade orientale de l'enceinte (**fig. 1 à 3**). Aucun élément de chronologie ne permet de préciser si les aménagements décrits *infra* ont fonctionné au cours d'une même phase ou bien en plusieurs temps.

Dans le secteur oriental de ce grand espace, le temple A est installé dans une cour de plan carré, manifestement encadrée par un quadriportique dont la branche occidentale est accolée à l'édifice de culte. De plan carré, le temple possède une *cella* entourée par une galerie. Deux anomalies rectilignes, prenant naissance à l'est du temple pour rejoindre les portiques, peuvent correspondre à des partitions internes de la cour, ou peut-être plutôt à des canalisations enterrées.

À plus de 120 m au sud-ouest de ce sanctuaire enclos, le temple B, de même plan que le précédent, apparaît comme isolé. Entre ces deux ensembles, directement à l'ouest du quadriportique qui circonscrit l'aire sacrée associée au temple A, une série de murs ou de canalisations s'articule autour de deux petites constructions, l'une de plan hexagonal (C : un bassin ?), l'autre de plan rectangulaire (D : une base de statue ou d'autel ?).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2006.

	Enceinte à quadriportique	Grande enceinte
Chronologie	?	?
Type d'organisation spatiale	II-1c	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 55 x 55 m (soit +/- 3 000 m ²)	> +/- 240 m x 120 m (soit > 28 800 m ²)
Types des temples	A : B1a	- A : B1a - B : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 18 x 18 m (soit +/- 325 m ²)	- A : +/- 18 x 18 m (soit +/- 325 m ²) - B : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	Quadriportique	Porche ; C : bassin ? ; D : édicule ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

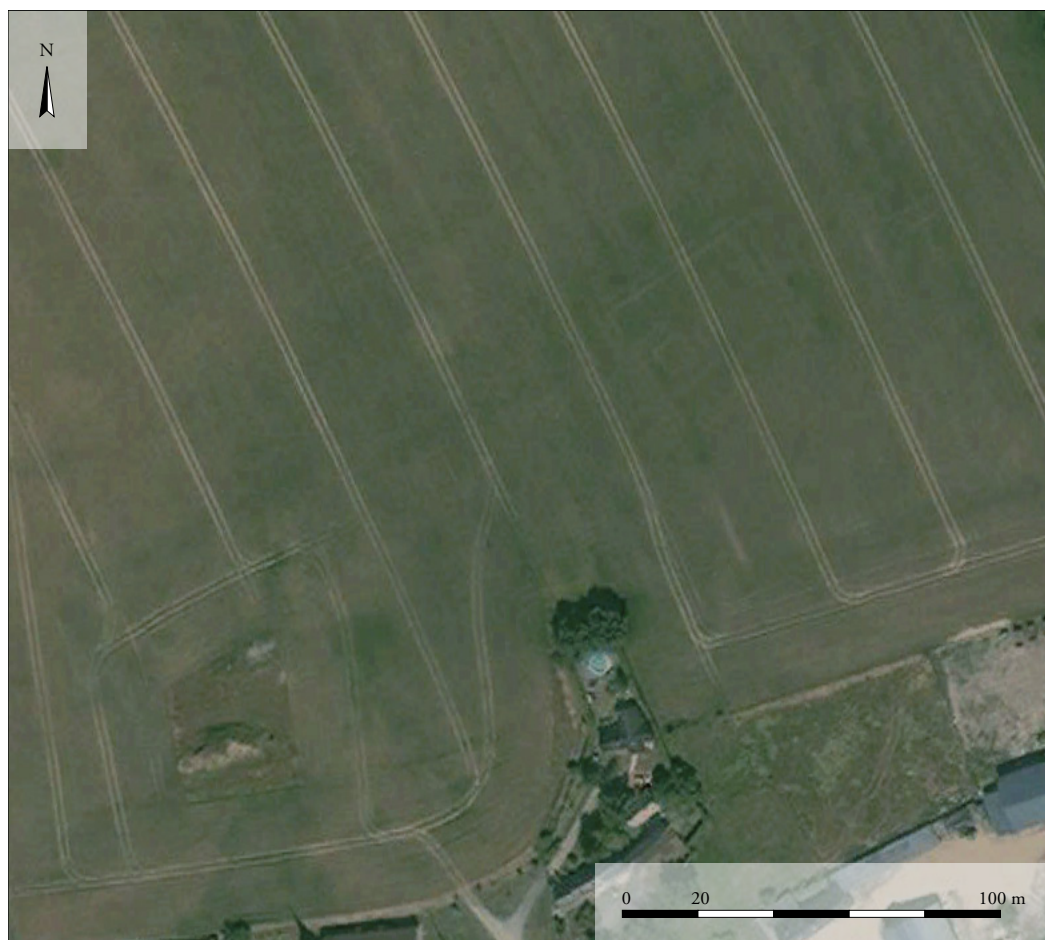


Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

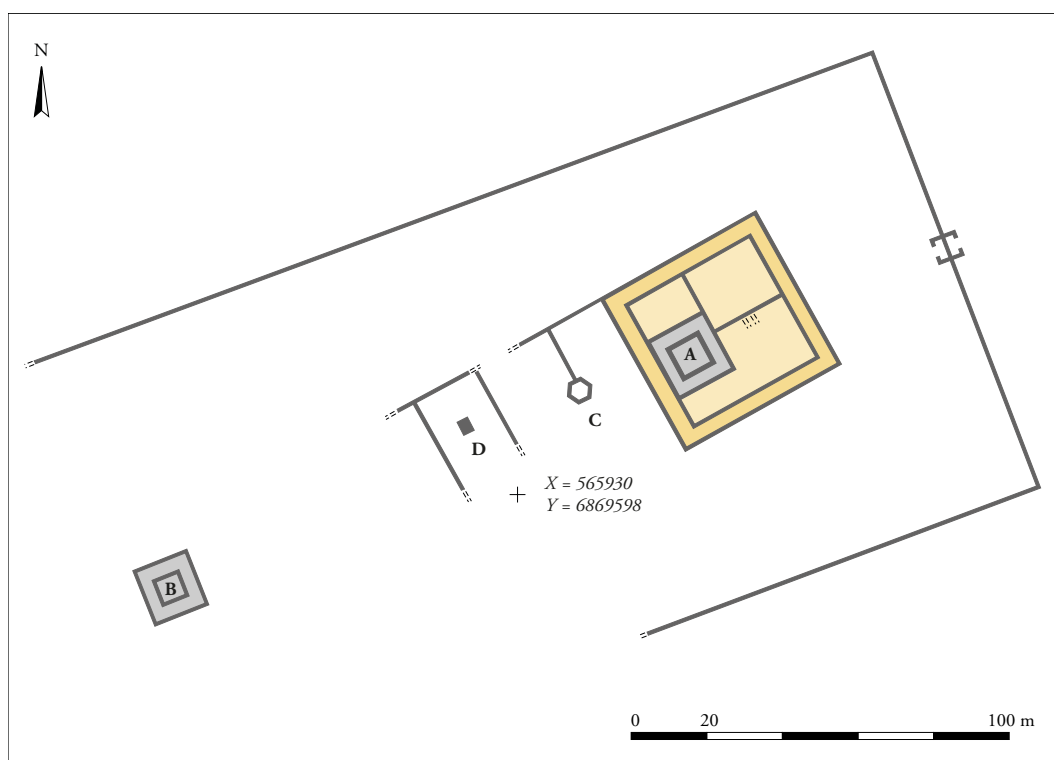


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2006 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

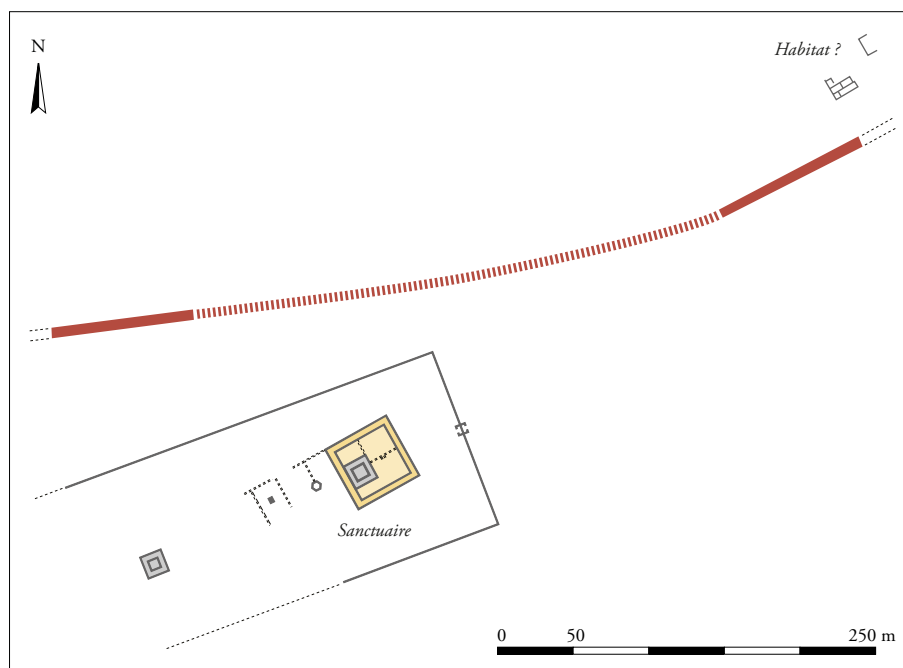


Fig. 4 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2006 ; Le Borgne et al., 2007 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte est implanté à 10 km environ au sud des agglomérations antiques d'Arnières-sur-Iton, du Vieil-Évreux et d'Évreux, chef-lieu éburovice. Une voie ancienne, dont le tracé serait aujourd'hui repris par la route D 6154, pourrait avoir été aménagée à quelques dizaines de mètres à l'ouest du site (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Un autre axe de communication a été repéré d'avion ; bien que non daté, il longe le sanctuaire au nord. Les photographies aériennes témoignent de l'existence d'un autre établissement, gallo-romain d'après le mobilier ramassé en surface, rassemblant plusieurs constructions (Le Borgne *et al.*, 2007 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 668). Cette occupation peut-être contemporaine du lieu de culte est localisée à 350 m au nord-est de celle-ci (fig. 4).

5 – Synthèse et interprétation

Si le temple A et le quadriportique qui l'environne correspondent sans aucun doute à un sanctuaire, en revanche il est difficile de caractériser le grand enclos qui intègre l'ensemble des constructions : s'agit-il d'un vaste espace sacré clôturé englobant plusieurs édifices religieux, ou bien d'un important établissement « profane » (*villa* ?), équipé d'un sanctuaire, d'un second temple et d'autres aménagements aujourd'hui mal définis ?

6 – Bibliographie

Delisle, Passy, 1869 – DELISLE L., PASSY L., *Mémoires et notes de M. Auguste le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. 3, Évreux, imprimerie d'Auguste Hérissey, 682 p.

Le Borgne *et al.*, 2006 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Le Borgne *et al.*, 2007 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.78 – Le Vieil-Évreux (Eure), Cracouville

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : la Mare Losier

Coordonnées (Lambert 93) : X = 569780 ; Y = 6878250

Numéro d'entité archéologique : 27 684 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : époque augustéenne – fin du III^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du sanctuaire de Cracouville ont d'abord été dégagés, avant 1841, par Th. Bonnin, qui en a publié un plan accompagné de quelques dessins réalisés au cours de son exploration. En raison de la découverte de sépultures à inhumation, il considère que les structures mises au jour relèvent d'une nécropole équipée d'un édifice religieux (Bonnin, 1860, p. 12 et pl. XVI-XVII). Au cours de plusieurs campagnes de fouille menées à l'aube de la seconde Guerre mondiale (1933-1939), M. Baudot reconnaît les vestiges d'un sanctuaire réemployé après l'Antiquité comme espace funéraire¹. Ses descriptions témoignent du bon état de conservation du site, puisque l'élévation des murs est préservée, pour le temple le plus récent, sur 0,40 m par endroits (Baudot, 1936 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 11-16). Quelques années plus tard, en 1951, le site est classé au titre des monuments historiques. Depuis, l'inventaire complet des monnaies gauloises a été dressé par S. Scheers (1981), complétant la liste des monnaies romaines fournie par M. Baudot (1936) pour les premières années de fouille (1936). Les enduits peints provenant du site ont été réexaminés par M. Gruaz (1985) et le catalogue d'une grande partie de l'*instrumentum* métallique antique a aussi été plus récemment publié par I. Fauduet (1992). En revanche aucune étude céramologique ou archéozoologique n'a été entreprise. L'ensemble des données a été compilé dans le cadre d'une synthèse réalisée sur les vestiges du Vieil-Évreux, publiée en 1996 par D. Cliquet *et al.* (p. 11-16).

▪ Implantation topographique

Les vestiges recouvrent le versant sud-est d'une colline au relief peu prononcé, sur un terrain éloigné de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Les fouilles dirigées par M. Baudot démontrent que deux états successifs du temple principal ont existé (A1 et A2) ; cependant, en l'absence d'une étude de la céramique et de données stratigraphiques fiables, la datation de ces deux phases reste inconnue. En outre, aucun élément ne renseigne la chronologie de la plupart des aménagements reconnus à l'est de l'édifice de culte (**fig. 1**) (Baudot, 1936 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 11-16).

	Phase 1	Phase 2	Non phasé
Chronologie	?	?	Fin du I ^{er} s. av. n. è. ou début du I ^{er} s. de n. è. - fin du III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-3a ?	II-3a ?	-
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?	-
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	-
Types des temples	A1 : B1b	A2 : B1b	- B et C : A2b - I à O : A1a
Dimensions des temples	A1 : 11,80 x 10,80 m (soit 127 m ²)	A2 : 19,10 x 18,30 m (soit 349 m ²)	- B et C : 6,50 x 5 m (soit 33 m ²) - I : +/- 2 x 1,80 m (soit +/- 4 m ²) - J à M : +/- 2,40 x 2,40 m (soit +/- 6 m ²) - N et O : +/- 3,20 x 2,50 m (soit +/- 8 m ²)
Autres équipements remarquables	?	?	Vasques (D et E), bassins (F, G, H), autres constructions (P à T) ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Les notes manuscrites de M. Baudot, relatives aux fouilles qu'il a conduites à Cracouville et conservées aux archives départementales de l'Eure, n'ont pu être consultées dans le cadre de cette notice. Les données présentées ici s'appuient d'une part sur l'article publié par le fouilleur en 1936 et, d'autre part, sur la synthèse présentée dans Cliquet *et al.*, 1996, p. 11-16 qui, elle, cite les notes de M. Baudot.

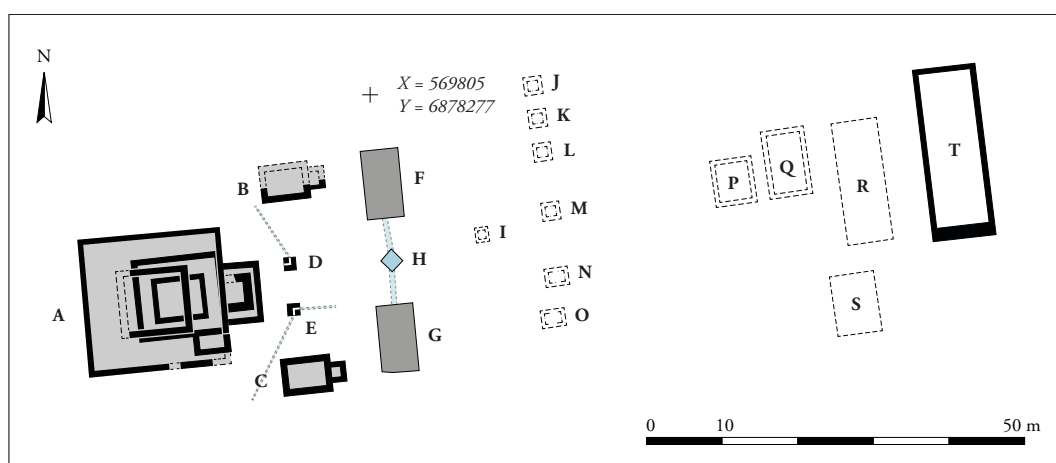


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, toutes phases confondues.
Réal. S. Bossard, d'après Cliquet et al., 1996, p. 12-13, fig. 8-9.

▪ Phase 1 (non datée)

Le premier temple (A1) présente un plan centré rectangulaire, composé d'une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie de largeur constante (fig. 2). À l'est, un vestibule donne accès à la galerie et au sud-est est accolé un édicule, dont le sol est formé d'une couche de mortier – salle annexe ou bassin mesurant 4,90 m de long pour 2,50 m de large, peut-être construit dans un second temps. Les murs de l'édifice de culte sont revêtus d'enduits peints polychromes – des feuilles vertes d'iris sur fond blanc et des bandes mauves, jaunes et blanches sur fond gris ardoise ou vert ont été observées dans la *cella*, tandis que dans la galerie une plinthe noire est surmontée d'enduits roses marbrés parfois de taches jaunes et vertes. Selon M. Baudot (1936, p. 88-95), ce premier temple est associé à une couche de terre noire, riche notamment en morceaux de charbons de bois, en tessons de céramique grossière et en ossements de faune ; néanmoins, il n'est pas précisé si cette couche, dont la datation semble précoce (cf. *infra*), s'appuie contre les maçonneries du temple ou si ces dernières la recoupent, dans quel cas elle serait antérieure à la construction de ce bâtiment.

À cette première phase se rattachent peut-être deux édicules de plan rectangulaire (B et C), précédés à l'est d'un perron bétonné. Ces deux probables chapelles, dont les murs sont couverts d'un enduit bleu ciel à l'extérieur, sont en effet disposées de manière symétrique de part et d'autre de l'axe est-ouest du temple de la première phase, à l'est de celui-ci.

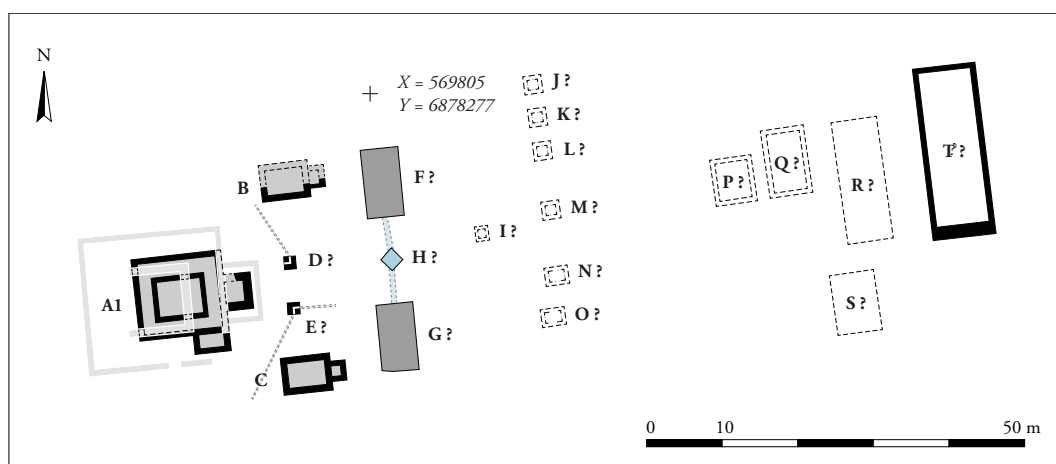


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Cliquet et al., 1996, p. 12-13, fig. 8-9.

▪ Phase 2 (non datée)

Dans un second temps, le temple initial est détruit et remplacé par un édifice dont la surface au sol est quasi triplée, recouvrant les murs arasés du premier état (fig. 3). Le plan du nouveau bâtiment de culte, d'orientation sensiblement différente, rappelle l'ancien. De fait, la *cella* et la galerie, de forme quasi carrée, sont accessibles depuis un porche placé à l'est. Le sol de l'édifice, non conservé, est surélevé de quelques décimètres puisque deux marches monolithiques précèdent le vestibule. Les murs, encore une fois, arborent des enduits multicolores (bandes noires, rouges, ocres et vertes et panneaux décorés de feuilles dans la *cella*, alors que le porche et les murs externes de la galerie sont peints en rouge). Des fragments épars de plaques de calcaire et de marbre blanc appartiennent probablement au revêtement des sols ou peut-être des murs, tandis que des fragments de corniche à décor végétal et de tambours de colonnes en pierre relèvent

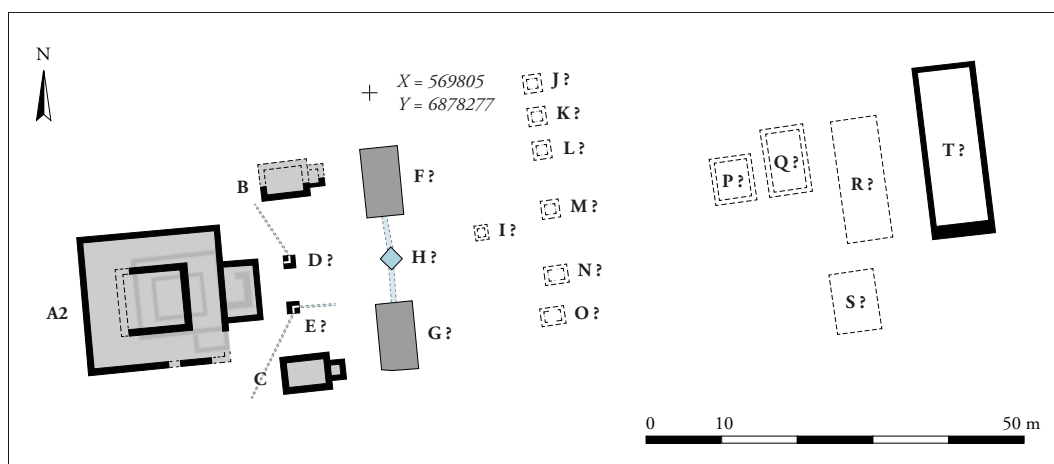


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Cliquet *et al.*, 1996, p. 12-13, fig. 8-9.

de l'élévation de l'édifice, sans plus de précision. Des tuiles, épandues à l'intérieur et autour de l'édifice dans les niveaux de démolition, formaient à l'origine la couverture du bâtiment de culte.

Autour du temple, le sol de la cour est formé d'un niveau de cailloutis.

▪ Aménagements non phasés

À l'est du temple, de nombreux aménagements ont été reconnus par Th. Bonnin puis par M. Baudot, mais leur rattachement à l'une ou l'autre phase n'est pas certain (Bonnin, 1860, p. 12 et pl. XVI-XVII ; Baudot, 1936). Au pied de l'édifice de culte, au-devant de son vestibule, un sol formé de dalles de calcaire a été observé. De part et d'autre, entre les deux chapelles probablement érigées dès la première phase, ont été installés deux massifs carrés (D et E) en dalles de calcaire et en tuiles, mesurant 1,60 m de côté. Ils sont traversés par une rigole alimentée en eau à l'aide de canalisations en bois ; M. Baudot (1936, p. 77-78) les considère comme les supports de vasques en calcaire ouvragé, dont plusieurs fragments ont été mis au jour à proximité (Lantier, 1955, n° 8328).

Deux plateformes en silex noyées dans un mortier de tuileau (F et G), chacune longue de 9 m et large de 5 m, ont été découvertes à 15 m en avant du temple. Elles sont reliées par une canalisation à un bassin central (H), de plan carré (1,40 m de côté), placé dans l'axe du temple.

À près de 90 m à l'est du temple, une construction maçonnée (T), longue de 22,30 m et large de 8,90 m, a été reconnue par Th. Bonnin puis fouillée par M. Baudot. Un enduit rouge a été signalé à l'extérieur des murs, tandis que des placages de roche recouvrent les murs intérieurs. Le mur méridional, dont la hauteur n'est pas précisée, présente à son sommet un biseau également recouvert d'enduit rouge. Plutôt qu'une construction fermée, M. Baudot (1936, p. 78-79) y voit un bassin ; toutefois, le sol de la construction n'est pas conservé et aucun système d'adduction ou d'évacuation de l'eau n'y a été mis au jour.

Enfin, entre les deux plateformes reliées par un bassin et ce grand édifice de plan rectangulaire, Th. Bonnin a exhumé différents édicules, dont sept (I à O) sont de plan carré ou rectangulaire et sont alignés pour six d'entre eux, à 20 m à l'est des plateformes. Près de l'édifice de plan rectangulaire, la fonction de quatre structures plus grandes (P à S) – bâtiments maçonnés ou simples couches de mortier ? –, de plan rectangulaire, n'est pas déterminée.

Des fragments de verre à vitre, de chapiteaux corinthiens et de fûts de colonnes décorés de feuilles imbriquées proviennent des fouilles menées par M. Baudot, mais ne sont pas rattachés à un édifice précis (Cliquet *et al.*, 1996, p. 11, 14 et 16). En outre, l'étude des enduits peints a montré que certains d'entre eux, non mentionnés par M. Baudot (1936), sont ornés de représentations animales (oiseau, panthère, cervidé : Gruaz, 1985, p. 58-64).

▪ Abandon et occupations postérieures

Dans une couche de démolition fouillée près du mur nord du temple, un ensemble d'objets de parure en or (anneau, bague ornée d'une intaille en onyx, bracelet incrusté d'émeraudes, collier à rang de perles et grenat) a été découvert. Ces bijoux, posés en désordre sur une tuile à rebord au milieu des décombres, ont été datés par la suite, d'après des critères stylistiques, du III^e s. (Baudot, 1936, p. 82-83 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 16).

Outre ce lot d'objets, fournissant un *terminus post quem* pour la destruction du second temple, seules les monnaies romaines apportent des informations d'ordre chronologique sur les ultimes fréquentations du lieu de culte. Les pièces les plus récentes, parmi celles qui ont été identifiées par M. Baudot, sont également datées du III^e s. – 6 au total, émises pour les dernières sous le règne de Tetricus, entre 271 et 274. Un abandon vers la fin du III^e s. est donc envisageable, mais en l'absence d'étude de la céramique, il convient d'être prudent, d'autant plus que les monnaies les plus récentes auraient été

découvertes « dans les décombres, généralement à la limite de la couche arable » (Baudot, 1936, p. 84).

Vers le début du Moyen Âge, les lieux sont réutilisés à des fins funéraires : Th. Bonnin a représenté en plan deux sépultures implantées près de l'édifice de plan rectangulaire situé à l'extrémité orientale du site ; il aurait découvert à leurs côtés deux épées en fer. M. Baudot a quant à lui mis au jour neuf inhumations dans le même secteur, dont six sont dépourvues de tout mobilier ; deux autres ont livré une épée et la dernière, un ensemble d'objets datés depuis de la fin du VII^e s. – des fibules ansées, une grande boucle de ceinturon en fer damasquiné d'argent et un vase en terre noire contenant deux perles de verre (Bonnin, 1860, p. 12 et pl. XVI-XVII ; Baudot, 1936, p. 79, note 15 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 15).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Un total de 28 éléments de statuaire en pierre provient de l'exploration du site : il s'agit essentiellement de fragments anatomiques humains ou animaux, ainsi que de fragments de draperies en bas-relief ou en ronde-bosse et des morceaux de pomme de pin. Des représentations animales apparaissent aussi sur des enduits peints évoquées (cf. *supra*). Quatre fragments de figurines en terre cuite, enfin, renvoient à l'effigie de Vénus (anadyomène ou à gaine) (Lantier, 1955, n° 8326-8327 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 14-16).

▪ Autres mobiliers

M. Baudot a précisé, d'une manière certes assez vague, le lieu de découverte des objets qu'il a collectés au cours des fouilles qu'il a menées. Ainsi, en lien avec le premier temple (A1), une couche de terre riche en charbons de bois (contemporaine ou antérieure au temple ?) a livré de nombreux tessons de céramique que M. Baudot qualifie de grossière, mais aussi de la sigillée et des productions diverses – dont un fragment de gobelet à parois fines de type Beuvray, daté de la période augustéenne ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è., visible sur le cliché d'une planche de mobilier (identification S. Bossard, archives scientifiques du SRA de Normandie). Ce niveau contient également des ossements d'animaux – porc et mouton selon le fouilleur. Ce dernier signale avoir mis au jour plusieurs objets dans la *cella* : 8 bracelets de bronze, 3 anneaux en métal blanc, 21 en bronze, des fibules et des fusaïoles (?) en bronze. Au premier temple, il associe aussi 150 monnaies gauloises, mises au jour aux alentours de l'édicule appuyé contre le mur méridional de la galerie (Baudot, 1936, p. 90-95). Quant aux niveaux qu'il juge contemporains au second temple, ils seraient associés à un matériel céramique moins abondant, mais à un *instrumentum* varié et à 56 monnaies du Haut-Empire (Baudot, 1936, p. 79-88).

D'un point de vue général, les mobiliers se rapportant aux offrandes alimentaires, aux sacrifices ou aux banquets comprennent donc des tessons de céramique, dont le nombre n'est pas connu, mais aussi de la vaisselle en verre (Cliquet *et al.*, 1996, p. 16) et des restes fauniques et malacofauniques (moutons, chèvres, porcs, moules et huîtres mentionnés par M. Baudot, 1936).

Quelques objets probablement conçus spécialement pour être déposés comme offrandes ou pour les besoins du culte ont été recensés : quatre fragments de figurine en terre cuite à l'image de Vénus, deux grelots et une clochette, deux ex-voto anatomiques en forme d'œil, trois hachettes miniatures et cinq boîtes à sceau en bronze (Fauduet, 1992, p. 136-137, n° 1004 à 1008, p. 144-145, n° 1062 ?, 1069-

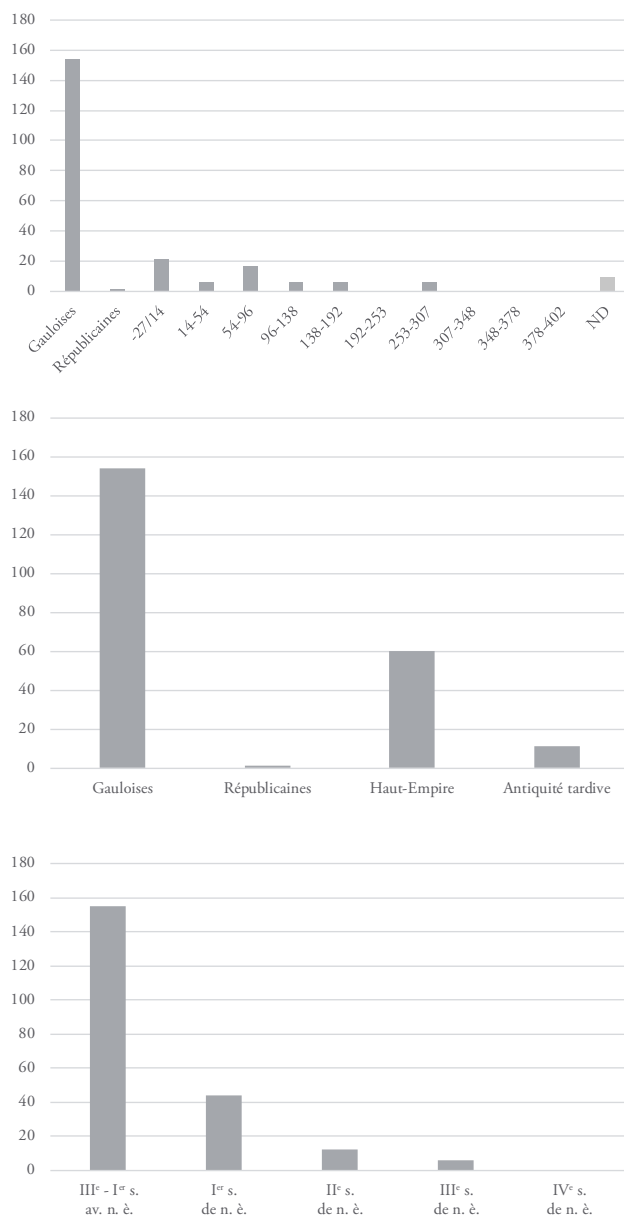


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1070, p. 148-149, n° 1072-1075).

Aux 23 pièces d'époque impériale – émises entre les règnes de Tibère et de Tetricus – collectées par Th. Bonnin, s'ajoutent 241 monnaies découvertes par M. Baudot (**fig. 4**). Plus de la moitié de ces dernières sont des productions gauloises (154 monnaies, auxquelles s'ajoutent 4 pièces à la légende *Germanus Indutilli*, frappées sous Auguste), dont 70 % correspondent à des émissions attribuées aux Aulerques Éburovices, les autres provenant pour l'essentiel des territoires carnute et vélocasse. Les pièces romaines se répartissent entre 1 denier républicain, 40 monnaies de l'époque augustéenne et du I^{er} s. de n. è., 12 émises au II^e s. et 6 au III^e s. ; 9 autres n'ont pas pu être déterminées (Baudot, 1936, p. 84-87 et 90-94 ; Scheers, 1981 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 15).

Les objets de parure sont assez nombreux sur le site de Cracouville : outre le lot de bijoux en or découvert dans un niveau de démolition et dont le dépôt semble postérieur à l'abandon du lieu de culte (cf. *supra*), sont mentionnés 8 bracelets, au moins 38 fibules (selon Cliquet *et al.*, 1996, p. 16¹), deux bagues, une boucle de ceinture et des perles de verre (Fauduet, 1992, p. 92, n° 501 et 509bis et p. 113-114, n° 864 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 16).

D'autres objets aux fonctions variées proviennent aussi des explorations : parmi ceux qui ont été identifiés, Th. Bonnin a mis au jour un trident, le fond d'un petit vase, un pied de trépied et une « flamme » en bronze (Cliquet *et al.*, 1996, p. 15). Les fouilles dirigées par M. Baudot ont par ailleurs permis d'exhumer des éléments décoratifs de meubles, de coffrets, des clefs, un fragment de lampe à huile, des épingles, des phalères, des fragments d'un miroir plat, une pince à épiler, huit spatules, un poids, une règlette, des dés, un fer de lance, une pendeloque en bois de cerf, une lame de silex, un polissoir de basalte, des lames de hache polie, une pointe de flèche et des oursins (Baudot, 1936, p. 79-95 ; Cliquet *et al.*, 1996, p. 16).

D'une manière globale, les mobiliers dont la datation peut être précisée ont été produits entre la période augustéenne et le III^e s. de n. è., à l'exception des monnaies gauloises, qui ont toutefois pu être encore en circulation au début de l'Empire romain.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Cracouville est localisé à 1 km au sud-ouest de l'agglomération secondaire du Vieil-Évreux et à 5 km au sud-est d'Évreux. Il occupe donc une position centrale au sein de la *civitas* des Aulerques Éburovices. Il est probable que l'un des voies quittant le Vieil-Évreux en direction du sud-ouest desserve ce lieu de culte, mais son tracé exact demeure inconnu.

▪ Environnement proche

Des ramassages de surface effectués depuis les dernières fouilles aux alentours du site ont permis de collecter des tessons de céramique datés de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s., mais les structures auxquelles ils se rattachent n'ont pas été découvertes (Cliquet *et al.*, 1996, p. 16). Le sanctuaire de Cracouville est situé à 1,8 km au sud-ouest du grand lieu de culte dressé au cœur de l'agglomération du Vieil-Évreux (cf. *S.79*).

5 – Synthèse et interprétation

L'étendue, l'organisation et les équipements de ce sanctuaire restent relativement mal connus : aucun péribole n'a été repéré, mais l'aire sacrée s'étend sur plusieurs dizaines de mètres à l'est du temple. De fait, de multiples édifices, basins, vasques et constructions diverses ont été installés de part et d'autre d'un axe situé dans le prolongement de l'entrée du temple. Le rôle de chacun de ces aménagements au sein du parcours liturgique est toutefois difficile à cerner ; quoi qu'il en soit, l'eau semble avoir joué un rôle important au sein de l'espace sacré. Deux états de construction ont été distingués – du moins pour le temple qui, dans un second temps, est considérablement agrandi, acquérant des dimensions monumentales. La richesse du décor architectural des constructions résulte d'investissements importants : en témoignent les fragments de support ou de corniche en pierre, ou encore les éléments peints ou sculptés. En outre, les mobiliers sont nombreux et variés : la monnaie est une offrande dont le dépôt paraît fréquent au début de l'Empire (les pièces gauloises ont pu être offertes au même moment que les premières pièces romaines) et les objets de parure, notamment les fibules datées du I^{er} s. de n. è., abondent aussi.

Pour ces raisons, il semble que le sanctuaire de Cracouville a constitué un lieu de culte d'importance, appartenant peut-être aux édifices publics de la *civitas*. L'absence de données stratigraphiques constitue néanmoins un frein à l'étude de ce sanctuaire : encore peu de repères chronologiques fiables jalonnent la datation des différents états de construction

1. Seules 23 d'entre elles ont été cataloguées par I. Fauduet et sont datées du I^{er} s. de n. è. (Fauduet, 1992, p. 70-89, n° 334, 365-367, 379, 384-387, 391-393, 408-409, 416, 424-425, 443-445, 456, 459, 489).

et des phases de déposition des mobiliers. Par ailleurs, rares sont les données liées à l'environnement immédiat de ce lieu de culte, situé à faible distance du Vieil-Évreux.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Baudot, 1936 – BAUDOT M., « Premier rapport sur les fouilles de Cracouville-le-Vieil-Évreux », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 30, p. 68-95, pl. I-XII.

Bonnin, 1860 – BONNIN Th., *Antiquités gallo-romaines des Éburovices*, Paris, Dumoulin, 20 p. et pl.

Cliquet et al., 1996 – CLIQUET D., EUDIER P., ETIENNE A., BLASZKIEWICZ P., BRUNET V., MOESGAARD J. Chr., POIREL E., *Le Vieil-Évreux, un vaste site gallo-romain*, Évreux, Conseil général de l'Eure, Nassandres, Archéo 27, 79 p.

Fauduet, 1992 – FAUDUET I., *Musée d'Évreux. Collections archéologiques. Bronzes gallo-romains. Instrumentum*, Argenton-sur-Creuse, Le Trépan, 171 p.

Gruaz, 1985 – GRUAZ A., « Les peintures du Vieil-Évreux et du *fanum* de Cracouville », in BARBET A. (dir.), *Peinture murale en Gaule*, actes des séminaires AFPMA, Lisieux, 1^{er}-2 mai 1982, Bordeaux, 21-22 mai 1983, Oxford, BAR (International Series, 240), p. 55-64.

Lantier, 1955 – LANTIER R., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quatorzième. Suppléments (suite)*, Paris, Presses universitaires de France (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 104 p. et CV pl.

Scheers, 1981 – SCHEERS S., « Les monnaies trouvées au *fanum* de Cracouville-le-Vieil-Évreux, lors des fouilles de M. Marcel Baudot, 1934-1939 », in SCHEERS S., *Les monnaies gauloises du musée d'Évreux, Connaissance de l'Eure*, 41-42, p. 3-35.

S.79 – Le Vieil-Évreux (Eure), les Terres Noires – Sanctuaire central

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices

Autre toponyme utilisé : la Basilique

Coordonnées (Lambert 93) : X = 570950 ; Y = 6879635

Numéro d'entité archéologique : 27 684 0006

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : Gisacus, Apollon, Jupiter ?

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. (?) – troisième quart du III^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

Les vestiges du sanctuaire central (ou « grand sanctuaire ») des Terres Noires et de l'agglomération secondaire du Vieil-Évreux ont suscité l'intérêt des archéologues dès les premières années du XIX^e s. ; ils sont toujours en cours d'étude au moment de la rédaction de cette notice. De fait, ce lieu de culte est fouillé chaque année depuis 2005 par une équipe dirigée par L. Guyard puis par S. Bertaudière (Mission archéologique départementale de l'Eure) ; les données présentées dans le cadre de cette notice sont extraites de publications récentes et ne prennent pas en compte les rapports de fouille inédits relatifs à ces dernières campagnes.

Exploré ponctuellement par F. Rever en 1801 et 1802, le grand sanctuaire fait l'objet d'importants dégagements conduits par A. Robillard et Th. Bonnin entre 1835 et 1841. Un plan global de l'état le plus récent du lieu de culte est alors dressé ; un ensemble d'objets en bronze, enfoui au moment de la clôture du sanctuaire, est mis au jour au cours de ces mêmes années (Bonnin, 1860 ; pour une relecture récente du dépôt : Guyard et al., 2012b). Durant la première moitié du XX^e s., quelques interventions archéologiques, réalisées par H. Lamiray (1911-1914) puis par M. Baudot et A. Lézine (1949), apportent des informations complémentaires sur les vestiges bâtis et les mobiliers, suivies plusieurs décennies plus tard par des sondages dirigés par Fl. Carré (1992) et Th. Lepert (1994). En 2005, une première fouille programmée marque le début d'une série de campagnes pluriannuelles centrées sur le temple central, la galerie sud du monument sévérien (cf. infra, phase 3) et leurs abords ; des prospections géophysiques et aériennes récentes ont aussi permis de compléter le plan d'ensemble des différentes phases. Les dernières campagnes de fouille, placées sous la responsabilité scientifique de L. Guyard jusqu'en 2009 puis de S. Bertaudière depuis 2010, ont révélé la puissance stratigraphique du site et l'existence de structures et de niveaux antérieurs au sanctuaire monumental, particulièrement bien conservés (cf. infra, phases 1 et 2 ; Guyard, Bertaudière, 2010 ; Guyard et al., 2011 ; Bertaudière et al., 2012 ; Bertaudière, Cormier, 2013 ; Bertaudière, Cormier, 2014 ; Bertaudière, 2015). Ces dernières années, ont été publiées plusieurs synthèses, l'une proposant un bilan des connaissances avant la reprise récente des fouilles (Cliquet et al., 1996), d'autres portant sur l'architecture et le phasage du lieu de culte (Cormier et al., 2012 ; Guyard et al., 2012a ; Guyard et al., 2015 ; Bertaudière et al., 2017), sur les mobiliers découverts (Bertaudière et al., 2019) et sur l'abandon et la transformation du sanctuaire à la fin de l'Antiquité (Guyard et al., 2012b ; Guyard et al., 2014 ; Lepetz, Bourgois, 2018 ; Bertaudière et al., 2019).

▪ *Implantation topographique*

Le sanctuaire a été installé dans une légère dépression correspondant à un thalweg peu profond, traversant du nord-ouest au sud-est le plateau sur lequel est implantée l'agglomération antique du Vieil-Évreux. Il ne présente donc pas de position dominante et est situé à l'écart de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Les fouilles récentes permettent de distinguer trois grandes phases dans l'aménagement du site, elles-mêmes découpées en plusieurs états. La première phase est caractérisée par l'absence de constructions maçonnées – la présence d'un sanctuaire est alors supposée mais non avérée –, qui apparaissent durant la seconde phase, tandis que le début de la troisième et dernière étape correspond à la monumentalisation du lieu de culte.

▪ *Phase 1 (vers 10 av. n. è. – vers 55/70 de n. è.)*

Les premières structures apparaissent dans les années qui précèdent le changement d'ère, donc sous le règne d'Auguste. Au moins quatre états ont été reconnus mais l'étroitesse des sondages ayant atteint les vestiges les plus anciens ne permet guère de comprendre l'organisation globale du site et, surtout, la nature des activités qui s'y déroulent (Bertaudière, 2015, p. 64-66).

Un ensemble de fosses est creusé vers 10 av. n. è. à l'emplacement du futur temple central des phases suivantes. Puis, durant la première décennie de notre ère, sont mis en place un sol constitué d'un cailloutis de silex et deux lignes de petites fosses rayonnant autour d'un creusement plus grand. Les années 10 et 20 sont marquées par l'aménagement de trous

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>
<i>Chronologie</i>	Vers 10 av. n. è. - 55/70 de n. è.	Vers 55/70 - fin du II ^e s. de n. è.	Fin du II ^e s. - milieu du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	III-2c	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	Grande enceinte : +/- 170 x 150 m (soit +/- 27 000 m ²)	220 x 175 m (soit 38 000 m ²), voire +/- 350 x 250 m (soit +/- 82 000 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	?	- A : B4 - B à D : B1a	- F à H : C1 - I et J : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	- A : 17 m de diamètre (soit 227 m ²) - B : 13,50 x 13,50 m (soit 182 m ²) - C : 13,60 x 13,50 m (soit 184 m ²) - D : 15,40 x 14,50 m (soit 223 m ²)	- F : +/- 25 x 21 m (soit 525 m ²) - G : 30 x 24,90 (soit 747 m ²) - H : +/- 27 x 22 m (soit 595 m ²) - I et J : +/- 20 x 18 m (soit 360 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	Monument sur cour (E)	Galeries de liaison des temples G à H ; monument sur cour (E) ; avant-cour ; double portique ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

de poteaux et d'une succession de grands foyers, associés à des niveaux très charbonneux ; ce secteur dédié à la combustion pourrait être lié à des activités rituelles. Enfin, à partir des années 20, un important apport de terre sert d'assise à un niveau de sol d'environ 1 800 m², perforé par des alignements de poteaux et servant de support à des solins. Ces constructions en matériaux périssables, dont le plan n'est qu'incomplètement connu, pourraient être les premiers édifices religieux érigés sur le site, sans certitude toutefois.

▪ Phase 2 (vers 55/70 – fin du II^e s.)

Peu après le milieu du I^{er} s. de n. è. est entamée la construction d'un important lieu de culte, partiellement exploré, dont la partie centrale, mieux documentée, est occupée par trois temples (A, B et C) (**fig. 1 et 2**). Ces édifices s'inscrivent dans une enceinte de plan rectangulaire, vaste d'environ 2,7 ha et délimitée sur au moins trois côtés (à l'ouest, au nord et à l'est) par un mur ; au sud, la cour pourrait être fermée par une galerie bordée de colonnes ou de piliers. Cet espace enclos accueille par ailleurs un quatrième édifice cultuel (D), situé à 80 m au nord-ouest des temples centraux, ainsi qu'un grand bâtiment implanté à l'ouest (E). Ce dernier, long de 55 m et large de 45 m, se compose d'une enfilade de

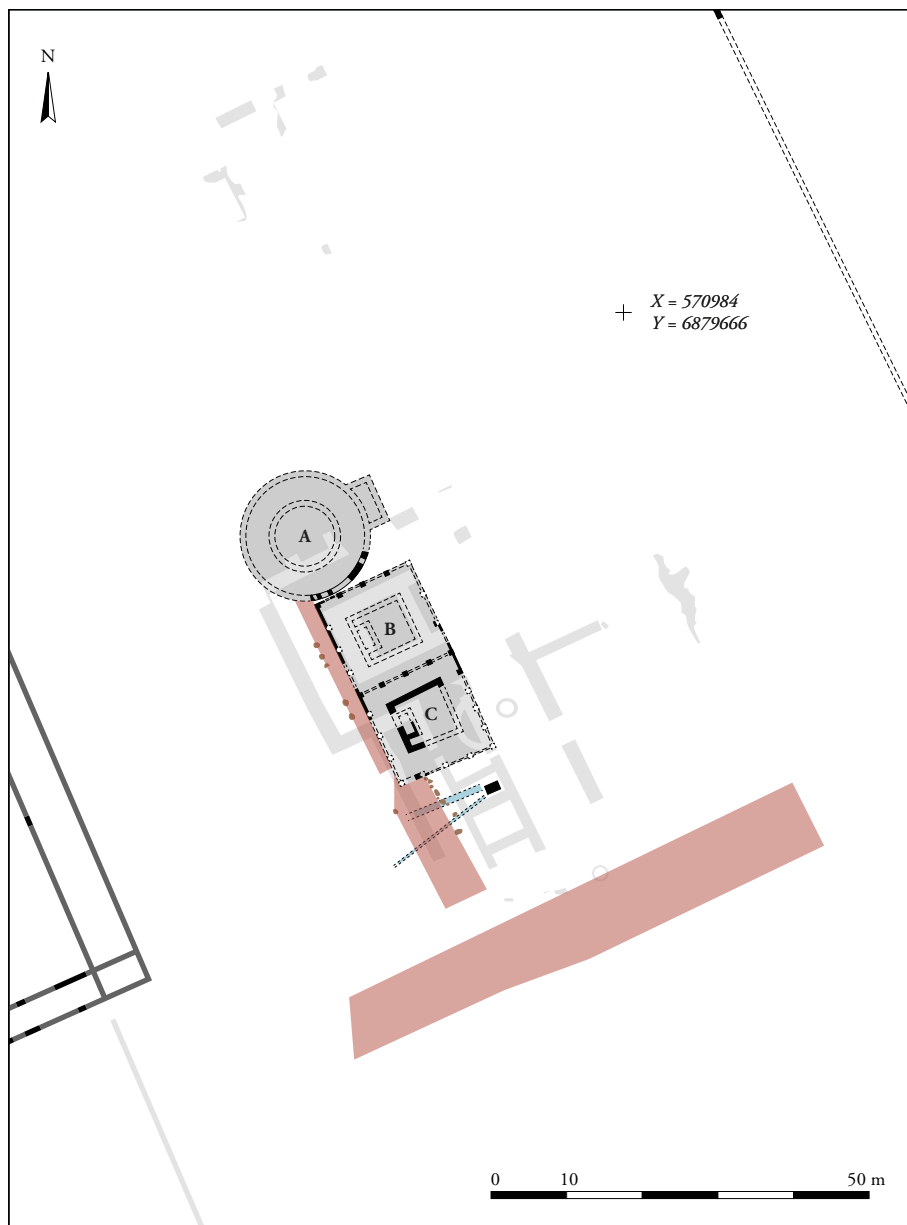


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 2 (zone des temples). Réal. S. Bossard, d'après Bertaudière et al., 2019, p. 472, fig. 1 et p. 474, fig. 2.

neuf pièces donnant sur une cour bordée de galeries ; sa fonction n'a pu être déterminée. Deux à trois états de construction ont été reconnus pour les trois temples centraux, tandis que la chronologie des autres aménagements reste moins précise (Bertaudière, 2015, p. 66-67 ; Bertaudière et al., 2017, p. 74-75).

Les temples B, C et D adoptent un plan similaire : une galerie entoure la cella centrale, toutes deux de forme carrée ; les fondations du socle de la statue de culte ont été identifiées en fond de cella, côté ouest-sud-ouest, dans les temples C et D. L'édifice religieux A se distingue des trois autres puisque son plan est circulaire, associant probablement une cella centrale et une galerie périphérique ; il est peut-être pourvu d'un porche installé à l'est-nord-est. L'entrée principale des quatre temples est donc tournée dans la même direction, mais des accès secondaires, souvent empruntés, ont aussi été repérés au sud du temple A et à l'ouest du temple B, desservis par une allée arborée.

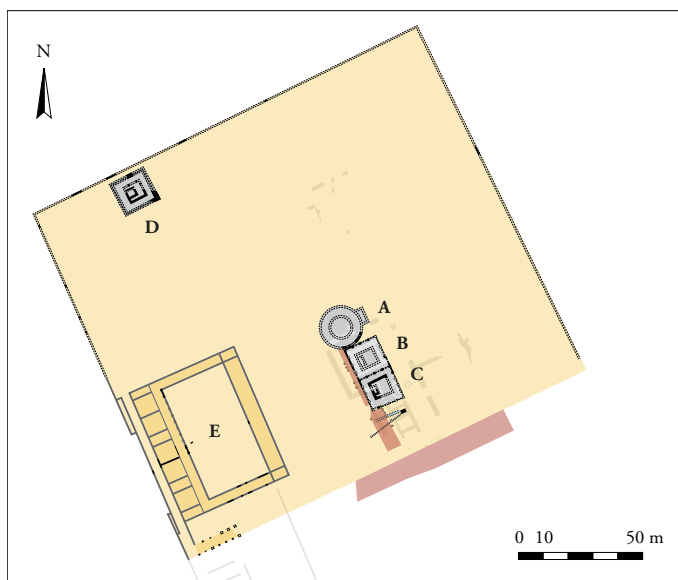


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Bertaudière et al., 2019, p. 472, fig. 1 et p. 474, fig. 2.

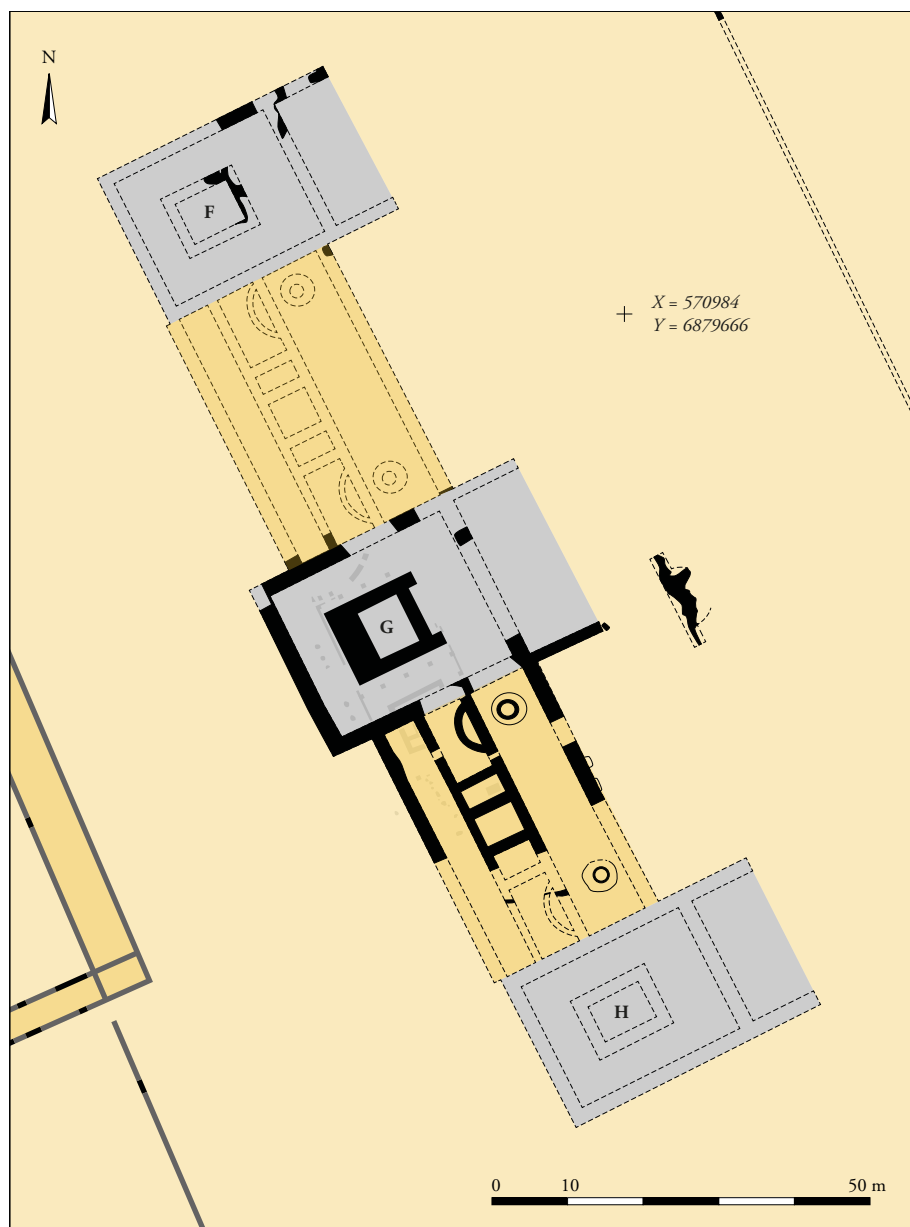


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3 (zone des temples). Réal. S. Bossard, d'après Bertaudière et al., 2019, p. 472, fig. 1.

L'édifice de culte A semble avoir été le premier construit, vers 55-70 de n. è., suivi des deux temples géminés B et C durant le dernier quart du I^{er} s. La galerie de ces deux derniers est ouverte sur la cour du sanctuaire par une série de colonnes d'ordre probablement toscan, posées sur des dés en calcaire et reliées par de petites balustrades ; son sol est formé d'un béton de tuileau (Cliquet et al., 1996, p. 23 ; Bertaudière et al., 2012, p. 110-111).

Au début du II^e s., durant un second état de construction, les trois principaux temples (A, B et C) sont embellis : le sol des temples est désormais revêtu d'un dallage, tandis que leurs murs reçoivent vraisemblablement des placages de roche en partie basse et des enduits peints en partie haute, ornés de motifs divers ; le socle de la statue du temple C est par ailleurs agrandi (Bertaudière, Cormier, 2013, p. 107).

Les abords des trois principaux édifices de culte ont aussi été récemment sondés : à l'est des temples, le sol de la cour est constitué d'un dallage de calcaire à partir du second état. À l'ouest et au sud des temples, l'allée arborée qui longe les édifices religieux paraît avoir été bordée d'une pergola ; cet espace de circulation a été maintenu et réaménagé

à plusieurs reprises et présente une forte fréquentation, ce dont témoigne la découverte de nombreux clous de chaussure. Un support maçonné relié à des canalisations, mis au jour au sud du temple C, appartient probablement à une fontaine, un bassin ou une vasque agrémentant la cour sacrée (Bertaudière, Cormier, 2013, p. 106-107).

▪ **Phase 3 (fin du II^e s. – milieu du III^e s.)**

Le sanctuaire est radicalement transformé vers 180 de n. è. D'une part, l'enceinte principale, qui accueille les temples, est considérablement agrandie en direction du sud ; une à deux cours supplémentaires sont accolées à l'est de cet espace d'environ 3,70 ha (**fig. 3 et 4**). Si l'existence d'une seconde cour est avérée depuis le XIX^e s., celle d'une troisième aire enclose est seulement supposée en raison de la présence d'un double portique repéré à 200 m à l'est des grands temples. L'emprise totale du lieu de culte couvre alors 6 à 8 ha. D'autre part, les principaux édifices de culte acquièrent une apparence monumentale : trois grands temples (F, G et H), périptères et octostyles, sont construits sur podium et reliés par des galeries, après un démontage méthodique des bâtiments préexistants – le temple central (G) est exactement implanté à l'emplacement du temple B de la phase 2. À l'ouest de ce monument adoptant un plan symétrique, le bâtiment sur cour est vraisemblablement conservé et deux à trois autres temples (I et J), de plan centré et carré, sont érigés dans l'angle sud-ouest de l'aire sacrée ; ces derniers sont uniquement documentés par la prospection aérienne.

Le monument central, long de 141 m et large d'au moins 24 m, est relativement bien connu, de même que son chantier de construction qui a laissé de multiples traces (Guyard et al., 2012a ; Bertaudière et al., 2017, p. 76). Les trois temples qui le composent présentent un plan similaire, mais l'édifice central (G) se distingue des deux autres par des dimensions supérieures. Chacun d'entre eux est installé sur un podium haut de 5 à 6 m, accessible à l'est-nord-est par un escalier, et présente un plan rectangulaire composé d'une cella centrale et d'une galerie périphérique. Le temple G, mieux connu grâce à des investigations récentes, est doté d'une pièce inférieure dallée, installée à la base du podium et accessible seulement depuis la cella. Sa façade octostyle est parée d'une colonnade d'ordre corinthien, elle-même coiffée d'un entablement en calcaire ; son fronton est orné d'un groupe sculpté alliant figurations anthropomorphes, zoomorphes et végétales. Des fragments de pierres de taille issues de ses murs apparents, de dallages et de placages muraux en calcaire, et dans une moindre mesure en marbre, en schiste ou en craie ont été découverts en fouille. Aucun enduit peint n'est connu pour ce temple mais des peintures polychromes ont été signalées lors d'explorations plus anciennes, notamment à l'emplacement du temple F. Quant aux galeries reliant les trois temples, leur soubassement est divisé en plusieurs compartiments accessibles depuis l'arrière du monument et elles sont précédées par une terrasse. Deux puits inachevés ou puisards ont été aménagés sur la terrasse de la galerie de liaison méridionale ; l'un d'entre eux, au nord-ouest, n'atteint



Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Bertaudière et al., 2019, p. 472, fig. 1.

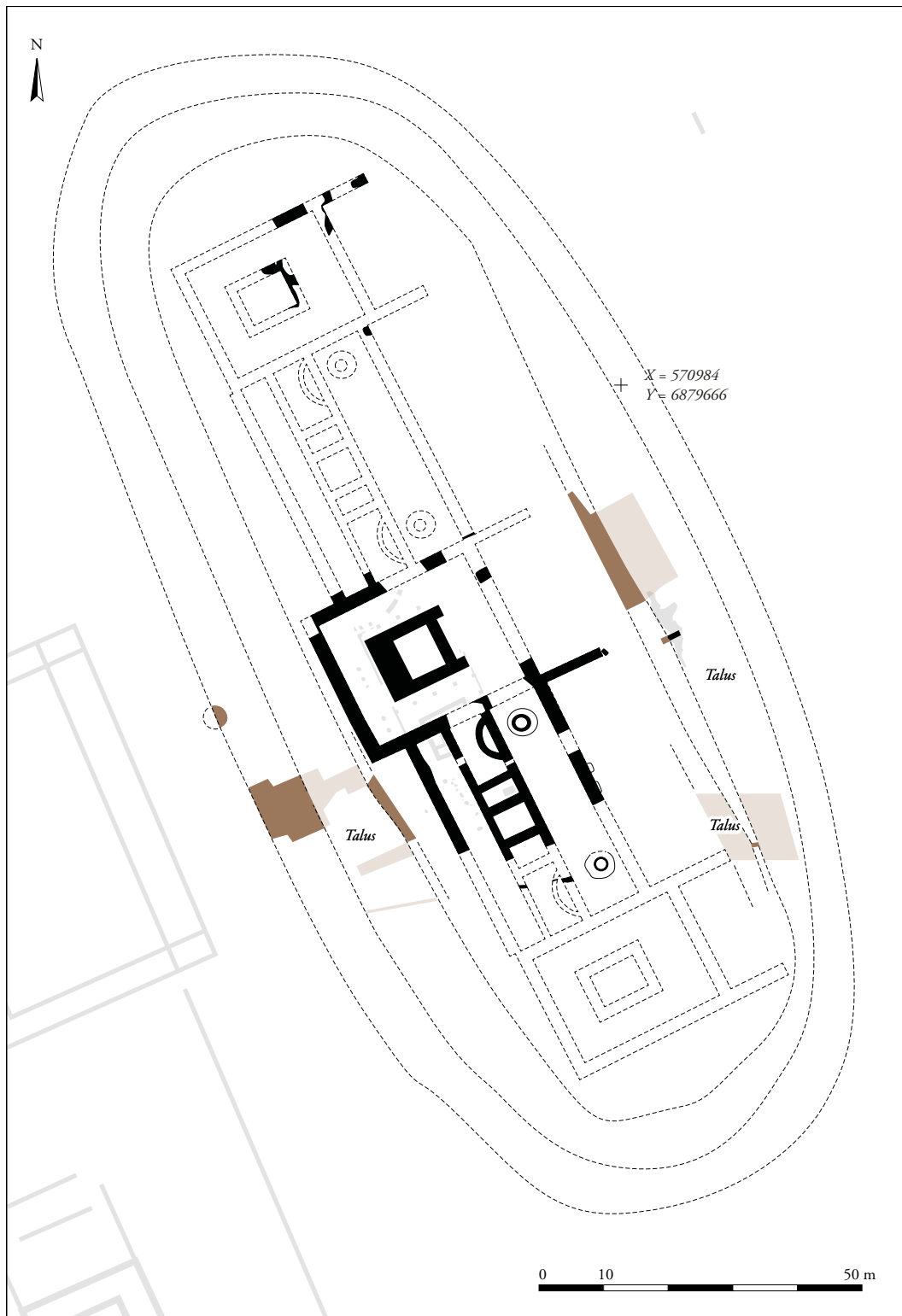


Fig. 5 : le site fortifié de la fin du III^e s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Bertaudière et al., 2019, p. 472, fig. 1.

pas la nappe phréatique malgré sa profondeur importante (27 m) et présente en partie supérieure un cuvelage en dalles calcaires (Bertaudière et al., 2012, p. 115 ; Bertaudière, Cormier, 2014, p. 131 ; Bertaudière et al., 2017, p. 76-83).

Au-devant des temples, le sol de la cour sacrée est constitué d'une couche de craie damée ; la fondation d'un probable socle de statue ou d'autel et un bloc de calcaire ayant certainement la même fonction ont été identifiés au sud-est du temple G (Bertaudière et al., 2017, p. 76-77).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'abandon du lieu de culte paraît intervenir vers 250-270 de n. è. En effet, l'édifice central du sanctuaire subit à cette période des dommages qui impliquent la perte de son statut de bâtiment de culte – démolition partielle des galeries de liaison, de l'escalier du temple G et récupération de certains ornements lapidaires (Bertaudière et al., 2017, p. 74).

Un ensemble d'objets particuliers, notamment des fragments de statues métalliques – moyens et grands bronzes (cf. infra) – découverts par A. Robillard et Th. Bonnin, a ensuite été déposé au sein du monument en cours de destruction. De fait, ces objets ont pour partie été mis au jour sur une épaisse couche de cendres – résultant d'un probable incendie non localisé –, dans le soubassement des galeries de liaison, peut-être utilisé comme réserves alors que le sanctuaire était encore fréquenté. Ces rejets ont eu lieu après le remblaiement de cet espace à l'aide de gravats issus des démolitions du monument, et avant l'installation d'un sol d'argile lié à la transformation du monument en castellum (cf. infra). Des sondages récemment réalisés à l'avant du temple G ont mis en évidence un niveau similaire et daté de la même période : un remblai charbonneux peu épais a livré des chutes de découpe provenant de statues en alliage cuivreux, des éléments d'armement, d'ameublement et de construction, des outils en fer et des rejets de consommation (Guyard et al., 2012b).

L'acte de démontage du monument, relevant a priori de choix symboliques, et la découverte d'un dépôt d'objets particuliers, rejetés après destruction partielle et une sélection évoquant la pratique de la *pars pro toto*, ont conduit l'équipe des fouilles récentes à supposer une « fermeture programmée et dictée par les autorités dès la seconde moitié du III^e s. », au cours d'une « phase de désacralisation » du lieu de culte (Guyard et al., 2014, p. 42-44). L'hypothèse d'une « clôture rituelle du sanctuaire » a toutefois été récemment battue en brèche par Chr. J. Goddard, qui considère que le caractère rituel de la mutilation et de l'enfouissement de la statuaire en bronze n'est pas démontrable, d'autant plus qu'aucune cérémonie de clôture d'un temple n'est documentée par les sources littéraires ou épigraphiques dans le monde gréco-romain (Goddard, 2018, p. 268-270).

Peu de temps après la clôture du sanctuaire, vers 270, son monument central, partiellement détruit, est ceinturé par un ensemble de fossés et de puissants talus, tandis que de probables constructions légères sont érigées dans l'ancienne cour – l'empreinte d'une sablière basse y a été identifiée (fig. 5). Ces transformations marquent l'aménagement d'un espace fortifié, considéré comme un castellum par les fouilleurs (Guyard et al., 2012b ; Guyard et al., 2014). À sa fréquentation, qui dure jusqu'aux alentours de 330, sont associés des traces d'artisanats, des tessons de céramique, des monnaies mais aussi des ossements humains découverts sur le bord du talus. Le comblement de l'un des puisards de l'ancienne galerie de liaison méridionale, qui a débuté au cours de cette phase, a livré un abondant mobilier essentiellement lié à l'occupation militaire des lieux (Lepetz, Bourgois, 2018, p. 174-178 ; Bertaudière et al., 2019, p. 476-495).

La destruction définitive du monument central se poursuit après l'abandon de la forteresse, après le milieu du IV^e s. : un vaste chantier de démolition est alors mis en place au-devant de l'édifice pour démonter, débiter, scier et tailler des blocs et des éléments de décor prélevés sur le monument (Guyard et al., 2014, p. 48-50). La partie supérieure des puisards de la galerie méridionale, laissée vide, est définitivement remblayée (Lepetz, Bourgois, 2018, p. 174-178 ; Bertaudière et al., 2019, p. 476-495).

Les vestiges de la fortification de l'Antiquité tardive sont réoccupés durant le Moyen Âge central, au plus tôt au XI^e ou au XII^e s., puis la fréquentation du site se poursuit aux époques moderne – avec l'installation d'une maison – et contemporaine – avec l'implantation de fermes et d'un verger (Guyard et al., 2014, p. 42).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Les recherches anciennes ont permis de découvrir plusieurs inscriptions fragmentaires, pour la plupart gravées sur des supports en marbre et trop partielles pour être traduites et comprises ; des lettres en bronze dorées, isolées, ont aussi été mises au jour aux Terres Noires (Cliquet, 1996, p. 25). Deux documents épigraphiques plus complets sont à mentionner : d'une part, trois fragments d'une plaque en marbre blanc témoignent d'une dédicace à l'empereur et au dieu Gisacus (CIL XIII, 3197 ; *I.35* : « [A]ug Deo Gisaco / [Ta?]uricius Agri/[co]la de suo po/suit » : « à Auguste et au dieu Gisacus, Tauricius (?) Agricola a élevé, à ses propres frais »). D'autre part, une inscription fragmentaire, probable autre dédicace, est rédigée en langue mixte, mêlant termes gaulois et latins – mais aucun théonyme n'a été reconnu parmi les mots conservés (CIL XIII, 3204).

Les représentations figurées en alliage cuivreux, pour l'essentiel mises au jour au XIX^e s., sont par ailleurs nombreuses. Le dépôt lié à l'abandon du lieu de culte, exhumé des ruines du monument central entre 1837 et 1840, contient les fragments d'au moins deux grandes statues anthropomorphes et d'une statue équestre monumentale, figurant vraisemblablement un empereur, trois moyens bronzes (à l'effigie de Jupiter (*R.12*), d'Apollon (*R.11*) et un dernier non identifié, dont subsiste un bras plié), trois ou quatre statuettes dont il ne reste qu'un bras, des figurines à l'image de Minerve, de Fortune, de Victoire, d'un Génie et d'animaux (un cheval, un bouc et une colombe) ; une petite lance en bronze peut aussi provenir de la représentation d'un guerrier ou d'une divinité, et une demi ramure, de celle d'un cervidé. S'ajoutent de multiples fragments de petite taille issus de représentations animales, humaines ou divines diverses. Quasiment tous ces objets, dont la datation d'après des critères stylistiques s'échelonne entre le II^e s. av. n. è. et le III^e s. de n. è., présentent les marques de mutilations délibérées, peut-être réalisées de manière symbolique au moment de la clôture du lieu de culte (Espérandieu, 1911, n° 3063-3064 ; Gury, Guyard, 2006 ; Guyard et al., 2012b).

Les campagnes de fouille anciennes et récentes ont par ailleurs livré des sculptures de qualité, taillées dans la pierre, en relief ou en ronde-bosse. Ces images, à l'état de fragments, sont également variées : se côtoient des représentations anthropomorphes (dont un fragment de chevelure appartenant probablement à une grande statue de Jupiter et un bras de statue impériale) et animales (oiseaux). Ces sculptures sont couvertes d'un stuc blanc et pour certaines revêtues de peintures polychromes (Cliquet et al., 1996, p. 22 ; Bertaudière et al., 2012, p. 115-116).

Ainsi, parmi les divinités honorées au sein du lieu de culte figurent Jupiter et Apollon, mais aussi Gisacus, dieu peu connu qui a néanmoins été souvent considéré comme l'un des résidents principaux du sanctuaire, malgré l'absence de preuves formelles (Hartz, 2015, vol. 1, p. 203-207). En l'état des connaissances, il est impossible d'attribuer l'un des trois temples centraux à une divinité en particulier, d'autant que d'autres dieux ou déesses, invitées au sein de l'espace sacré ou possédant un temple en périphérie du monument central, y ont sans doute reçu un culte.

▪ *Autres mobiliers*

La multiplication des campagnes de fouille et la publication encore partielle des résultats des interventions les plus récentes ne permettent pas de dresser un inventaire exhaustif des objets découverts sur le sanctuaire, d'autant que la longue occupation des lieux complique l'attribution chronologique d'une partie des mobiliers déposés ou rejetés sur le site. Il peut toutefois être noté que ces objets sont abondants et variés.

Les opérations archéologiques récentes documentent notamment les pratiques rituelles liées à la phase 2 du sanctuaire. Sous le sol en béton de la galerie du temple C, un possible dépôt de fondation a par exemple été mis au jour : une céramique quasi complète, dont les tessons ont été empilés, un autre fragment de vase et des restes fauniques pour partie brûlés y ont été enfouis (Bertaudière et al., 2012). Par ailleurs, les sondages pratiqués à l'arrière des temples de la phase 2 ont montré qu'une soixantaine d'objets, probables offrandes (monnaies, parures, objets liés au soins du corps, représentations figurées, jetons et pions), ont été enfouis devant l'entrée occidentale du temple B, dans le sol de l'allée qui longe les édifices de culte et au-delà de la probable haie qui la borde à l'ouest ; certains objets ont aussi été retrouvés dans l'espace étroit situé entre les temples A et B. Tandis qu'une partie d'entre eux ont été placés dans des creusements, d'autres ont été fichés dans le sol, ou bien jetés ou déposés sur l'espace de circulation (Bertaudière et al., 2019, p. 473-476).

Peu de mobiliers sont clairement associés à la phase 3 du lieu de culte, correspondant à son état monumental, alors que les objets rattachés à la période de l'abandon et de l'occupation militaire des lieux sont bien plus nombreux. Néanmoins, une partie d'entre eux a probablement été collectée au cours de nettoyages de l'ancienne aire sacrée, puis rejetés parmi les décombres générés au moment des destructions et des réoccupations : la question se pose par exemple pour des fragments de figurines en terre cuite, et peut-être de certaines parures ou de restes alimentaires provenant de la base du remplissage de l'un des puisards de la phase 3, comblé après 270 (Lepetz, Bourgois, 2018, p. 174-178 ; Bertaudière et al., 2019, p. 476-495).

Les explorations du site datées du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s. ont également fourni des objets variés, dont le contexte de découverte est souvent imprécis voire inconnu : est mentionnée la mise au jour d'un collier en or, d'un trépied en bronze, de clefs, de fibules, de fragments métalliques divers, de tessons de céramique ou encore de monnaies du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, dont le décompte total ne peut pas être réalisé (Guyard et al., 2012b ; Cliquet et al., 1996, p. 25).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'agglomération romaine du Vieil-Évreux a été fondée à faible distance du chef-lieu des Aulerques Éburovices : moins de 6 km séparent cet habitat groupé, dont le nom antique n'est pas connu, de Mediolanum Aulercorum (aujourd'hui Évreux), localisée au nord-ouest du Vieil-Évreux.

▪ *Environnement proche*

Les vestiges observés sur le site des Terres Noires, en ce qui concerne la phase 1, sont à ce jour les plus anciennes structures connues au Vieil-Évreux. En effet, l'agglomération semble se structurer et se développer à partir de la fin du I^{er} s. de n. è., lorsqu'un ou deux pôles d'occupation sont créés, l'un à l'ouest du sanctuaire alors bâti en pierre et l'autre, mal daté, près d'une grande place publique aménagée à 350 m au nord-est de celui-ci (**fig. 6**). Le secteur résidentiel installé aux abords occidentaux du lieu de culte, couvrant environ 3 ha, se caractérise par des constructions sur solins, avoisinant un grand bâtiment correspondant peut-être à un premier ensemble thermal ; directement au nord, à l'est et au sud du sanctuaire, les aménagements restent mal connus, ce qui ne permet pas d'exclure la possibilité de quartiers contemporains de sa première phase, développés donc dès l'époque augustéenne.

Vers la fin du I^{er} s. et le début du II^e s., l'agglomération se transforme d'une manière spectaculaire, avec la mise en



Fig. 6 : l'agglomération secondaire du Vieil-Évreux à la fin du I^{er} s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Hartz, 2015, vol. 1, p. 230, fig. 97, sur fond IGN.

chantier d'une parure monumentale particulièrement développée et de nouveaux quartiers d'habitations. Ces derniers forment une grande couronne polygonale qui ceinture le terrain occupé par les édifices publics, l'ensemble couvrant plus de 230 ha. Ce développement rapide, manifestement dicté par les autorités de la cité éburovice, comprend l'embellissement du sanctuaire central, dont l'organisation générale n'est guère modifiée, mais aussi la construction probable d'un théâtre situé à 250 m à l'ouest, de grands thermes à 380 m au sud-ouest et d'un aqueduc traversant la ville. Malgré la proximité du théâtre, l'orientation de cet édifice de spectacle semble avoir été choisie indépendamment de celle du lieu de culte, puisque son mur de scène, long de 106 m, est situé à l'opposé du sanctuaire. Si les constructions domestiques sont en partie rejetées autour de l'espace central accueillant ces monuments, elles n'en sont pas complètement absentes. De fait, les quartiers résidentiels bâtis à l'ouest du sanctuaire principal sont abandonnés dès la première moitié du II^e s., mais ceux avoisinant la place publique paraissent occupés, d'après des données issues de prospections pédestres, durant les II^e et III^e s. ; par ailleurs, les substructions en pierre de bâtiments non datés ont été repérées, en prospection égale-

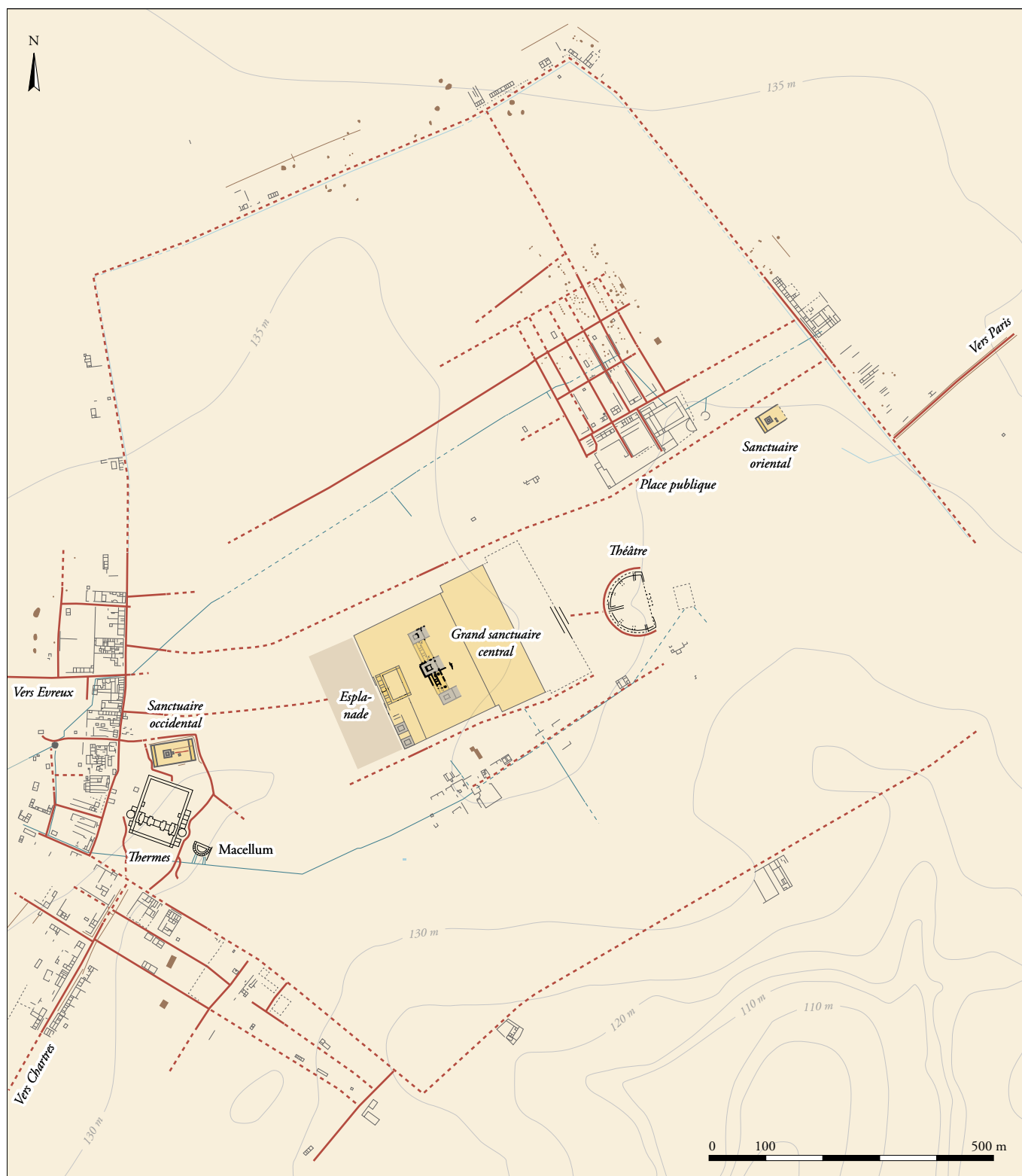


Fig. 7 : l'agglomération secondaire du Vieil-Évreux à la première moitié du III^e s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Hartz, 2015, vol. 1, p. 234, fig. 100, sur fond IGN.

ment, à quelques dizaines de mètres au sud du grand sanctuaire, le long du tracé de l'aqueduc. L'essentiel des habitations est cependant regroupé dans les quartiers qui ceignent l'agglomération, pourvus aussi d'établissements thermaux assez modestes.

La seconde moitié du II^e s. et les premières décennies du III^e s. marquent l'apogée de l'agglomération : l'aqueduc, autrefois en bois, est réédifié en maçonnerie, tandis que le sanctuaire central est monumentalisé, les thermes et le théâtre agrandis, les habitations embellies et un macellum mis en chantier au sud-est des bains publics (fig. 7). Deux autres sanctuaires, au plan similaire et dotés d'un unique temple de plan centré (cf. S.80 et S.81), sont bâtis à une date inconnue aux extrémités occidentale et orientale de la vaste aire où se dressent les monuments publics ; ils sont ainsi distants du lieu de culte central de plusieurs centaines de mètres.

Le développement de l'agglomération s'arrête brutalement vers le milieu du III^e s. : les thermes, le macellum et

certaines habitations, alors en travaux, restent inachevés, au moment où le grand sanctuaire est clôturé puis commence à être démantelé. Les édifices publics (sanctuaire, théâtre et thermes au moins), alors désaffectés, ont livré des traces d'occupation ou du moins de fréquentation durant les siècles suivants, à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge, trahissant l'existence d'une occupation mal caractérisée au Vieil-Évreux (Hartz, 2015, vol. 1, p. 225-238 ; Guyard et al., 2015 ; Bertaudière et al., 2017, p. 73-74 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 708-740).

Un autre lieu de culte peut-être public a été exploré à 1,8 km au sud-ouest du grand sanctuaire du Vieil-Évreux et à l'extérieur de l'agglomération antique, au lieu-dit Cracouville (cf. S.78).

5 – Synthèse et interprétation

La faible ampleur des sondages ayant atteint les niveaux les plus anciens du grand sanctuaire du Vieil-Évreux ne permet guère de conclusions quant à la nature de la prime occupation du site. Toutefois, la continuité de l'occupation ainsi que la présence de construction sur poteaux et de multiples foyers ne sont pas incompatibles avec l'idée d'un lieu de culte fondé au tout début du Haut-Empire, mais il est pour l'instant impossible d'en être certain. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un sanctuaire, avérée à partir du milieu du I^{er} s. de n. è., paraît avoir présidé au développement rapide d'une grande agglomération dont le chantier de construction est ouvert dès la fin du même siècle. Dès son premier état en pierre, le lieu de culte accueille plusieurs temples – au moins quatre, dont trois sont regroupés –, aménagés dans une vaste enceinte qui accueille aussi un grand bâtiment sur cour dont la fonction n'est pas connue. La fréquentation de cet espace, entr'aperçue au cours de sondages pratiqués à l'arrière des temples, semble importante et son statut pourrait être public. Le réaménagement du sanctuaire, à la fin du II^e s., s'inscrit dans le cadre plus large de l'embellissement et de l'agrandissement des principaux édifices de l'habitat groupé. Le lieu de culte correspond alors au principal sanctuaire de l'agglomération et il en constitue le point central. Il ne fait pas de doute que l'aire sacrée, de très grandes dimensions, accueille alors des temples publics, dont les trois principaux sont regroupés au sein d'un monument richement orné. Ces bâtiments de culte correspondent aux plus grands édifices de ce type connus à ce jour au sein de la cité éburovice ; leur architecture allie la galerie périphérique chère aux bâtisseurs gallo-romains à l'enveloppe monumentale caractéristique des temples classiques. L'aire sacrée et les constructions périphériques sont moins bien documentées, mais il est certain que d'autres aménagements ont été bâtis autour de ce monument central. En tout état de cause, les dimensions du sanctuaire, atteignant plusieurs hectares, l'architecture des temples, la qualité de leurs ornements – y compris une statuaire de bronze variée et abondante – témoignent de l'existence d'un grand sanctuaire civique, aménagé au cœur d'une agglomération implantée à quelques kilomètres de la capitale de cité. La fondation de ce lieu de culte pourrait être précoce, dès l'époque augustéenne si l'on admet que les vestiges les plus anciens relèvent d'un site à vocation religieuse ; son abandon, après plusieurs phases de développement, intervient dans le troisième quart du III^e s., peut-être au cours d'une cérémonie de clôture, et a dès lors été suivi des premières destructions.

6 – Bibliographie

Bertaudière, 2015 – BERTAUDIÈRE S., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : synthèse de la fouille triennale 2011-2013 », Journées archéologiques de Haute-Normandie. Alizay, 20-22 juin 2014, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 61-72.

Bertaudière, Cormier, 2013 – BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure). Résultats de la campagne 2011 », Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 11-13 mai 2012, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 103-112.

Bertaudière, Cormier, 2014 – BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure). Résultats de la campagne 2012 », Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 24-26 mai 2013, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 127-136.

Bertaudière et al., 2012 – BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., GUYARD L., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure). Résultats de la campagne 2010 », Journées archéologiques de Haute-Normandie. Évreux, 6-8 mai 2011, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 106-118.

Bertaudière et al., 2017 – BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., LOUIS A., « Plan et architecture du sanctuaire sévérien du Vieil-Évreux (Eure) », *Aremorica*, 8, p. 73-91.

Bertaudière et al., 2019 – BERTAUDIÈRE S., LOISEAU Chr., ZELLER St., GUYARD L., « Des offrandes aux gestes et croyances : pratiques, espaces du culte et persistance des rites après la fermeture du sanctuaire gallo-romain (Le Vieil-Évreux, Eure, FR) », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.)*.

La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses, actes des rencontres internationales Instrumentum (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies Instrumentum, 64), p. 471-498.

Bonnin, 1860 – BONNIN Th., *Antiquités gallo-romaines des Éburovices*, Paris, Dumoulin, 20 p. et pl.

Cliquet et al., 1996 – CLIQUET D., EUDIER P., ETIENNE A., BLASZKIEWICZ P., BRUNET V., MOESGAARD J. CHR., POIREL E., *Le Vieil-Évreux, un vaste site gallo-romain*, Évreux, Conseil général de l'Eure, Nassandres, Archéo 27, 79 p.

Cormier et al., 2012 – CORMIER S., GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., « Les décors architecturaux du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure). État de la question sur l'ornement plaqué », in BOISLÈVE J., JARDEL K., TENDRON G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} – IV^e siècle. Peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, actes du colloque de Caen (7-8 avril 2011), Caen, Conseil général du Calvados, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoires, 45), p. 271-287.

Espérandieu, 1911 – ESPÉRANDIEU É., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quatrième. Lyonnaise – deuxième partie*, Paris, imprimerie nationale (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 467 p.

Goddard, 2018 – GODDARD Chr. J., « Sur la prétendue « clôture rituelle de sanctuaire » en Italie et en Gaule de l'époque républicaine à l'Antiquité tardive », in HIRIART E., GENECHESI J., CICOLANI V., MARTIN St., NIETO-PELLETIER S., OLMER F. (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, Bibracte (Bibracte, 29), p. 267-271.

Gury, Guyard, 2006 – GURY Fr., GUYARD L., « Le sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) et le bronze à l'épaule cuirassé », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident »* (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 211-221.

Guyard, Bertaudière, 2010 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure). Résultats de la campagne 2008 », *Journées archéologiques de Haute-Normandie*. Rouen, 3-5 avril 2009, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 153-158.

Guyard et al., 2011 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure). Résultats de la campagne 2009 », *Journées archéologiques de Haute-Normandie*. Harfleur, 23-25 avril 2010, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 89-94.

Guyard et al., 2012a – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., « Construction – démolition – récupération : réflexions autour du travail de la pierre sur le grand sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure, France) », in CAMPOREALE St., DESSALES H., PIZZO A. (dir.), *Arqueologia de la construcción III. Los procesos constructivos en el mundo romano: la economía de las obras*, actes de colloque (Paris, 10-11 décembre 2009), Madrid-Mérida, Instituto arqueología Mérida, Archivo español de arqueología (Anejo de AEspA, LXIV), p. 225-242.

Guyard et al., 2012b – GUYARD L., FONTAINE Chr., BERTAUDIÈRE S., « Relecture du dépôt de bronze de l'époque romaine du Vieil-Évreux (Eure). Des dépôts rituels liés à la fermeture du temple », *Gallia*, 69-2, p. 151-194.

Guyard et al., 2014 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., FONTAINE Chr., « Démantèlement d'un grand sanctuaire civique de la cité des Aulerques Éburovices au III^e s. apr. J.-C. Le site du Vieil-Évreux entre 250 et 350 apr. J.-C. », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des dieux*, *Gallia*, t. 71-1, p. 39-50.

Guyard et al., 2015 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., HARTZ C., CARVALHEIRO FERREIRA F., WECH P. FONTAINE Chr., « Le Vieil-Évreux (Eure), ville sanctuaire ? », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 191-238.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 612 et 370 p.

Lepetz, Bourgois, 2018 – LEPETZ S., BOURGOIS A., « Were sanctuary wells in Roman Gaul intentionally contaminated using animal carcasses (3rd – 4th c. AD) ? », *Gallia*, 75, p. 173-188.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.80 – Le Vieil-Évreux (Eure), les Terres Noires – Sanctuaire occidental

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Ebuovices

Coordonnées (Lambert 93) : X = 570510 ; Y = 6879495

Numéro d'entité archéologique : 27 684 0018

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un premier plan du sanctuaire occidental du Vieil-Évreux a été dressé en 1841 par M. Fetis d'après les recherches menées par Th. Bonnin au Vieil-Évreux (BnF, département Cartes et plans, GE DL 1844-118). Il faut attendre 1976 pour que les prospections aériennes de R. Agache révèlent plus précisément le plan de ce qui a alors été interprété comme un ensemble cultuel. Le plan du sanctuaire est aujourd'hui bien connu, complété grâce aux survols aériens entrepris au début des années 1990 par les archéologues de l'association Archéo 27 (Cliquet *et al.*, 1996, p. 35) et aux prospections géophysiques menées par Terra Nova entre 1996 et 1999 ; des prospections pédestres ont aussi été réalisées sur le site (Aubry, Dabas, 2000 ; Guyard *et al.*, 2015, p. 221-223).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Collectif, 2006, p. 19, fig. 46.

▪ Implantation topographique

Situé en bordure occidentale de l'ensemble monumental du Vieil-Évreux, le lieu de culte des Terres Noires est installé sur le plateau qui accueille les vestiges de l'agglomération antique associée.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire, dont le plan a été dessiné à partir des résultats des différentes campagnes de prospection, se compose d'un mur d'enceinte, flanqué de deux galeries à l'est et à l'ouest, qui définit une cour sacrée de plan rectangulaire (fig. 1 à 3). Deux constructions ont été identifiées en son sein. Le temple A, de plan centré et carré, a été édifié dans la moitié occidentale de l'aire enclose par le péribole. Son entrée, clairement matérialisée par un porche appuyé contre la galerie orientale, devait s'aligner avec l'accès principal du lieu de culte, que l'on peut donc localiser à l'emplacement de la galerie située à l'est de la cour. À l'est du temple, bordant au sud le chemin qui mène à l'édifice de culte, apparaissent les fondations en pierre d'un édicule (B) de 3 à 4 m de côté – chapelle, autel, base de statue, ou peut-être bassin ?

En l'absence de fouilles, la chronologie du lieu de culte ne peut pas être connue avec précision. Néanmoins, ont été découverts, en prospection pédestre, des fragments de mortier similaires à ceux employés pour la réfection des thermes durant la seconde moitié du II^e s. ou la première moitié du III^e s. Il est donc possible que le lieu de culte ait été construit, ou sinon restauré, durant cette période (Guyard *et al.*, 2015, p. 221-222).

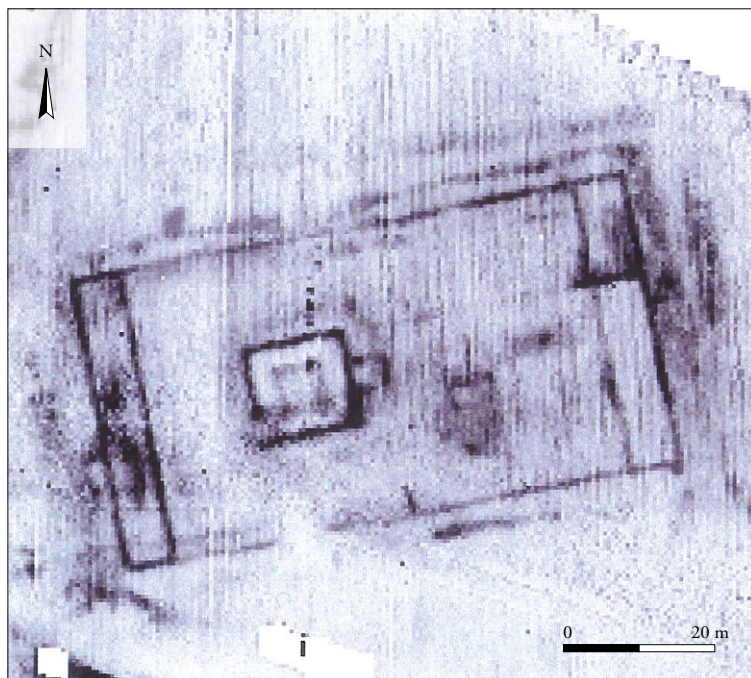


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire observés en prospection géophysique.
Réal. S. Bossard, d'après Aubry, Dabas, 2000, fig. 1.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération romaine du Vieil-Évreux a été fondée à faible distance du chef-lieu des Aulerques Éburovices : moins de 6 km séparent cet habitat groupé, dont le nom antique n'est pas connu, de *Mediolanum Aulercorum* (aujourd'hui Évreux), localisée au nord-ouest du Vieil-Évreux.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire implanté à l'extrémité occidentale du vaste espace qui accueille les monuments publics du Vieil-Évreux est situé à 20 m au nord des grands thermes de l'agglomération, dont l'orientation générale diffère. D'après les résultats des prospections géophysiques récemment menées, il semble bordé à l'ouest, au nord et à l'est par des chemins qui conduisent par ailleurs à l'ensemble balnéaire voisin. Un quartier d'habitation, appartenant à la couronne qui ceinture l'agglomération à partir du début du II^e s., est situé à une soixantaine de mètres à l'ouest du lieu de culte.

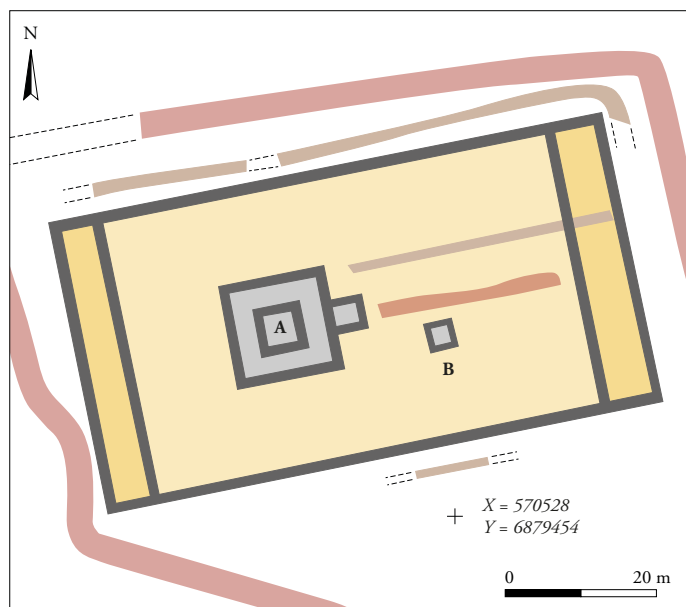


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Cliquet et al., 1996, p. 12-13, fig. 8-9.

proximité de la couronne d'habitations qui s'est développée autour des édifices publics à partir du début du II^e s. Bien moins monumentaux que le grand sanctuaire central de l'agglomération, ces deux ensembles morphologiquement proches apparaissent comme des lieux de culte secondaires. Sont-ils essentiellement fréquentés par les populations résidant dans les quartiers voisins ? Leur emplacement aux portes du centre monumental est-il lié à une protection symbolique de cet espace ? Leur statut est-il public ? L'identité des divinités dont le culte y est célébré est malheureusement inconnue et leur éventuel lien avec celles honorées au sein du grand sanctuaire civique installé au cœur de l'agglomération reste difficile à cerner.

6 – Bibliographie

Aubry, Dabas, 2000 – AUBRY L., DABAS M., *Fanum ouest du Vieil-Evreux. Prospections électrique et magnétique*, rapport de prospection thématique, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 13 p. et 4 fig.

Bertauière et al., 2017 – BERTAUIÈRE S., CORMIER S., LOUIS A., « Plan et architecture du sanctuaire sévérien du Vieil-Évreux (Eure) », *Aremorica*, 8, p. 73-91.

BnF – Bibliothèque nationale de France, gallica.bnf.fr

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 74 x 38 m (soit +/- 2 800 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 14 x 14 m (soit 195 m ²) - B : 3,80 x 3,80 m (soit 14 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Deux portiques

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Au sein de l'évolution de la ville (cf. S.79), la place des deux sanctuaires bâtis aux extrémités de l'ensemble monumental (cf. S.81 pour le lieu de culte oriental), est mal connue. Ont-ils été construits dès la fin du I^{er} s., au moment où se mettent en places les principaux édifices publics ? Ou bien apparaissent-ils plus tardivement, au II^e s. ou lors de la première moitié du III^e s. ? Quoi qu'il en soit, leur plan, leurs dimensions similaires et leur position au sein de la ville permettent de supposer qu'ils relèvent tous deux d'un même programme de construction.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire occidental du Vieil-Évreux présente de nombreuses similitudes avec l'espace sacré aménagé dans les quartiers orientaux de l'habitat groupé : leur cour de plan rectangulaire est bordée d'une ou de deux galeries à l'est et à l'ouest, le temple unique adopte un plan carré et centré et leur position est périphérique, à

Cliquet et al., 1996 – CLIQUET D., EUDIER P., ETIENNE A., BLASZKIEWICZ P., BRUNET V., MOESGAARD J. CHR., POIREL E., *Le Vieil-Évreux, un vaste site gallo-romain*, Évreux, Conseil général de l'Eure, Nassandres, Archéo 27, 79 p.

Collectif, 2006 – COLLECTIF, *Gisacum. Ville sanctuaire gallo-romaine*, catalogue de l'exposition permanente du Centre d'interprétation archéologique du site gallo-romain de *Gisacum* (Le Vieil-Évreux), Évreux, Conseil général de l'Eure, 59 p.

Guyard et al., 2015 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., HARTZ C., CARVALHEIRO-FEREIRA F., WECH P., FONTAINE Chr., « Le Vieil-Évreux (Eure), ville sanctuaire ? », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, actes du colloque (Grand, 20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 191-238.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 612 et 370 p.

S.81 – Le Vieil-Évreux (Eure), le Moulin à Vent – Sanctuaire oriental

1 – Présentation du site

Cité antique : Aulerques Éburovices
Autre toponyme utilisé : Aubry
Coordonnées (Lambert 93) : X = 571555 ; Y = 6880050
Numéro d'entité archéologique : 27 684 0021

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La localisation des vestiges du lieu de culte oriental du Vieil-Évreux remonte aux premières décennies du XIX^e s., puisque les constructions du Moulin à Vent figurent sur le plan dressé en 1841 par M. Fetis d'après les recherches menées par Th. Bonnin (BnF, département Cartes et plans, GE DL 1844-118). Des survols aériens ont ultérieurement permis de corriger ce premier plan, qui apparaît comme simplifié et erroné à l'examen d'un cliché pris en 1992 (Eudier, Etienne, 1992).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire du Moulin à Vent correspond au lieu de culte situé à l'extrémité orientale de l'ensemble monumental du Vieil-Évreux. Cette agglomération secondaire antique est implantée sur un plateau qui s'étend au sud-est d'Évreux.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Eudier, Etienne, 1992.

2 – Présentation des vestiges

Le cliché aérien daté de 1992 dévoile l'essentiel du plan du sanctuaire, dont la construction a pu relever d'une seule campagne de travaux (fig. 1 et 2). Le lieu de culte est circonscrit par un mur enserrant une cour de plan rectangulaire, dont l'entrée n'a pas été localisée ; la restitution de la limite nord-est de l'enceinte reste incertaine. L'aire sacrée est bordée au moins sur son côté sud-ouest d'une galerie et accueille le temple A, excentré vers le sud-ouest. De plan carré, ce dernier se compose d'une galerie qui entoure la *cella* centrale. La lisibilité médiocre des vestiges observés d'avion ne permet pas de caractériser les aménagements situés directement au nord-est du temple, qui comprennent probablement un à deux édicules de plan carré.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 46 x 31 m (soit +/- 1 400 m ²)
Types des temples	- A : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	Un (?) portique

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération romaine du Vieil-Évreux a été fondée à faible distance du chef-lieu des Aulerques Éburovices : moins de 6 km séparent cet habitat groupé, dont le nom antique n'est pas connu, de *Mediolanum Aulercorum* (aujourd'hui Évreux), localisée au nord-ouest du Vieil-Évreux.

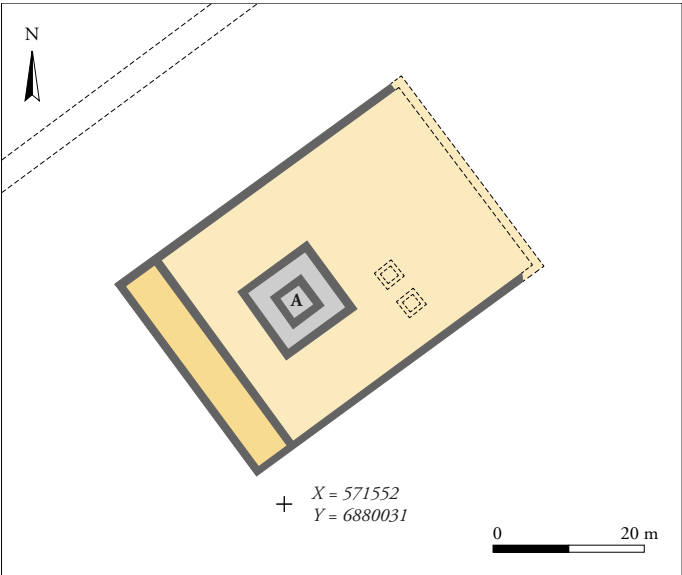


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Eudier, Etienne, 1992.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire localisé en bordure orientale du centre monumental du Vieil-Évreux n'a pas été fouillé, à l'instar de ses abords immédiats. La connaissance de son environnement proche résulte donc uniquement de prospections aériennes et géophysiques. Une rue traversant l'agglomération d'est en ouest le longe probablement au nord et le tracé de l'aqueduc a été repéré à 70 m au nord-ouest. Une grande place publique, mal datée, est également située dans les environs de ce lieu sacré – soit à environ 110 m à l'ouest.

Au sein de l'évolution de la ville (cf. S.79), la place des deux sanctuaires bâtis aux extrémités de l'ensemble monumental (cf. S.80 pour le lieu de culte occidental), est mal connue. Ont-ils été construits dès la fin du I^{er} s., au moment où se mettent en places les principaux édifices publics ? Ou bien apparaissent-ils plus tardivement, au II^e s. ou lors de la première moitié du III^e s. ? Quoi qu'il en soit, leur plan, leurs dimensions similaires et leur position au sein de la ville permettent de supposer qu'ils relèvent tous deux d'un même programme de construction.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire oriental du Vieil-Évreux est le lieu de culte le moins bien documenté de l'agglomération romaine. Malgré un plan incomplètement restitué, il appert qu'il présente de nombreuses similitudes avec l'autre aire sacrée aménagée à l'ouest de l'habitat groupé : leur cour de plan rectangulaire est bordée d'une ou de deux galeries à l'est et à l'ouest, le temple unique adopte un plan carré et centré et leur position est périphérique, à proximité de la couronne d'habitations qui s'est développée autour des édifices publics à partir du début du II^e s. Bien moins monumentaux que le grand sanctuaire central de l'agglomération, ces deux ensembles morphologiquement proches apparaissent comme des lieux de culte secondaires. Sont-ils essentiellement fréquentés par les populations résidant dans les quartiers voisins ? Leur emplacement aux portes du centre monumental est-il lié à une protection symbolique de cet espace ? Leur statut est-il public ? L'identité des divinités dont le culte y est célébré est malheureusement inconnue et leur éventuel lien avec celles honorées au sein du grand sanctuaire civique installé au cœur de l'agglomération reste difficile à cerner.

6 – Bibliographie

Bertaudière et al., 2017 – BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., LOUIS A., « Plan et architecture du sanctuaire sévérien du Vieil-Évreux (Eure) », *Aremorica*, 8, p. 73-91.

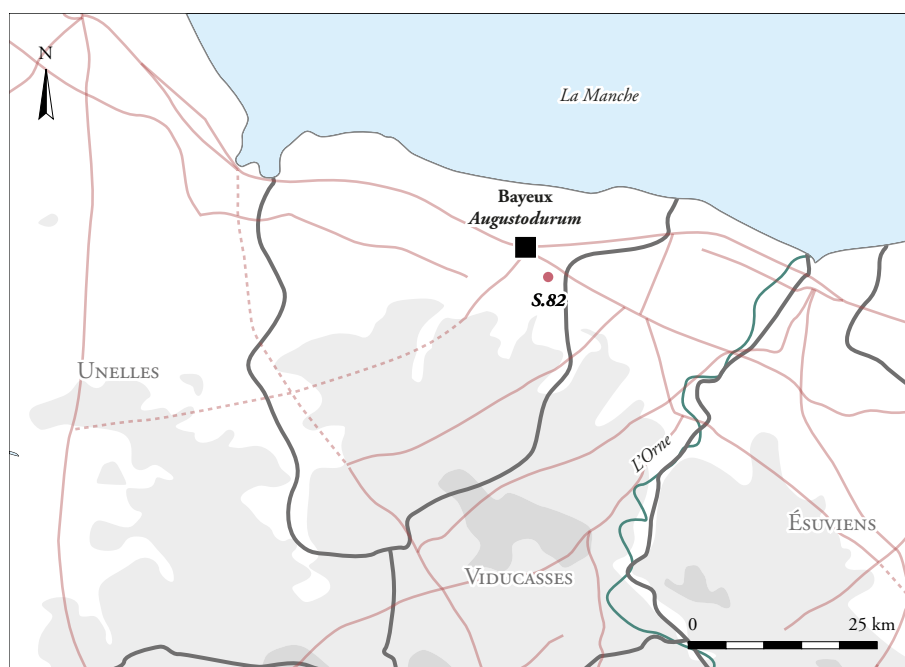
BnF – Bibliothèque nationale de France, gallica.bnf.fr

Eudier, Etienne, 1992 - EUDIER P., ETIENNE A., *Prospection aérienne 1992, partie Est du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Guyard et al., 2015 – GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., HARTZ C., CARVALHEIRO-FEREIRA F., WECH P., FONTAINE Chr., « Le Vieil-Évreux (Eure), ville sanctuaire ? », in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, actes du colloque (Grand, 20-23 octobre 2011), Épinal, Conseil départemental des Vosges (coll. Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 191-238.

Hartz, 2015 – HARTZ C., *Le Vieil-Évreux et les « grands sanctuaires » dans les cités des Trois Gaules : réflexions sur la dynamique de l'habitat*, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 612 et 370 p.

BAÏOCASSES



La cité des Baïocasses et son sanctuaire. Réal. S. Bossard.

S.82 - Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), la Pièce des Côtelets

S.82 – Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), la Pièce des Côtelets

1 – Présentation du site

Cité antique : Baiocasses

Autre toponyme utilisé : Damigny

Coordonnées (Lambert 93) : X = 433525 ; Y = 6911850

Numéro d'entité archéologique : 14 630 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – fin du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Dans le cadre de l'aménagement du contournement autoroutier localisé au sud-est de Bayeux (RN 13), des opérations archéologiques ont révélé l'existence d'un sanctuaire et d'un établissement rural sur la commune de Saint-Martin-des-Entrées, à la Pièce des Côtelets, près du hameau de Damigny. À un diagnostic, réalisé en 1996, a succédé une fouille d'une emprise d'environ 2 ha, conduite en 2000 par L. Paez-Rezende (Afan) ; l'intégralité de l'établissement, exploré sur une surface de 3 500 m², n'a pu être étudiée au cours de ces interventions, puisque ses limites se poursuivent au-delà de l'assiette du projet autoroutier. Les résultats des opérations ont récemment fait l'objet d'une publication de synthèse (Paez-Rezende, Adrian, 2014).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé sur les hauteurs d'un plateau délimité à l'est par vallée de la Seules, distante de 1,8 km ; l'emprise décapée en 2000 est globalement plane, malgré la proximité d'un petit thalweg au sud-est (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 252).

2 – Présentation des vestiges

D'une manière globale, les vestiges du sanctuaire sont arasés : seules les fondations des bâtiments sont conservées et elles sont en grande partie épierrées. Toutefois, un niveau limono-argileux gris à noir, épais de plus de 20 cm, couvre la surface de l'établissement ; ce niveau, qui a livré un grand nombre de tessons de céramique, des restes fauniques et des clous, s'est manifestement formé tout au long de l'occupation du lieu de culte (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 257). Deux grandes phases d'aménagement ont été identifiées à l'issue de la fouille.

▪ Antécédents

Un enclos daté de La Tène moyenne et finale (III-I^{er} s. av. n. è.) a été reconnu en bordure nord-est des vestiges du sanctuaire d'époque romaine ; un hiatus d'environ un siècle sépare les deux occupations (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 263-264).

▪ Phase 1 (milieu du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è.)

Dans un premier temps, la cour de l'établissement est ceinturée par un ensemble de fossés, délimitant une aire de plan rectangulaire ; quelques fossés subdivisent l'espace interne, occupé en son centre par un temple doté d'une galerie périphérique (temple A) et peut-être aussi par une chapelle aux dimensions plus modestes (temple B) ; une grande fosse riche en mobilier est également intégrée à cette première phase (**fig. 1**). Les objets associés à ces structures sont caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} s., voire du début du II^e s. de n. è.

Les fossés qui bordent la cour sont larges de 1,50 m et profonds de moins de 0,80 m ; leur profil en V et leur processus de comblement indiquent qu'ils sont restés ouverts tout au long de leur fonctionnement ; ils ont probablement été associés à des talus dont il ne reste aucune trace. Leur tracé n'est pas totalement connu : les angles nord-ouest et sud-est de l'enceinte sont ainsi situés hors de l'emprise fouillée. Une seule entrée, aménagée près de l'angle nord-est, a pu être identifiée : elle se caractérise par une simple interruption des fossés (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 254-256).

De plan proche du carré, le temple A présente la particularité d'associer une *cella* aux fondations en pierres sèches,

	Phases 1 et 2 ?
<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. - fin du II ^e s.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 11,50 x 11 m (soit 127 m ²) - B : 5,40 x 5 m (soit 27 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

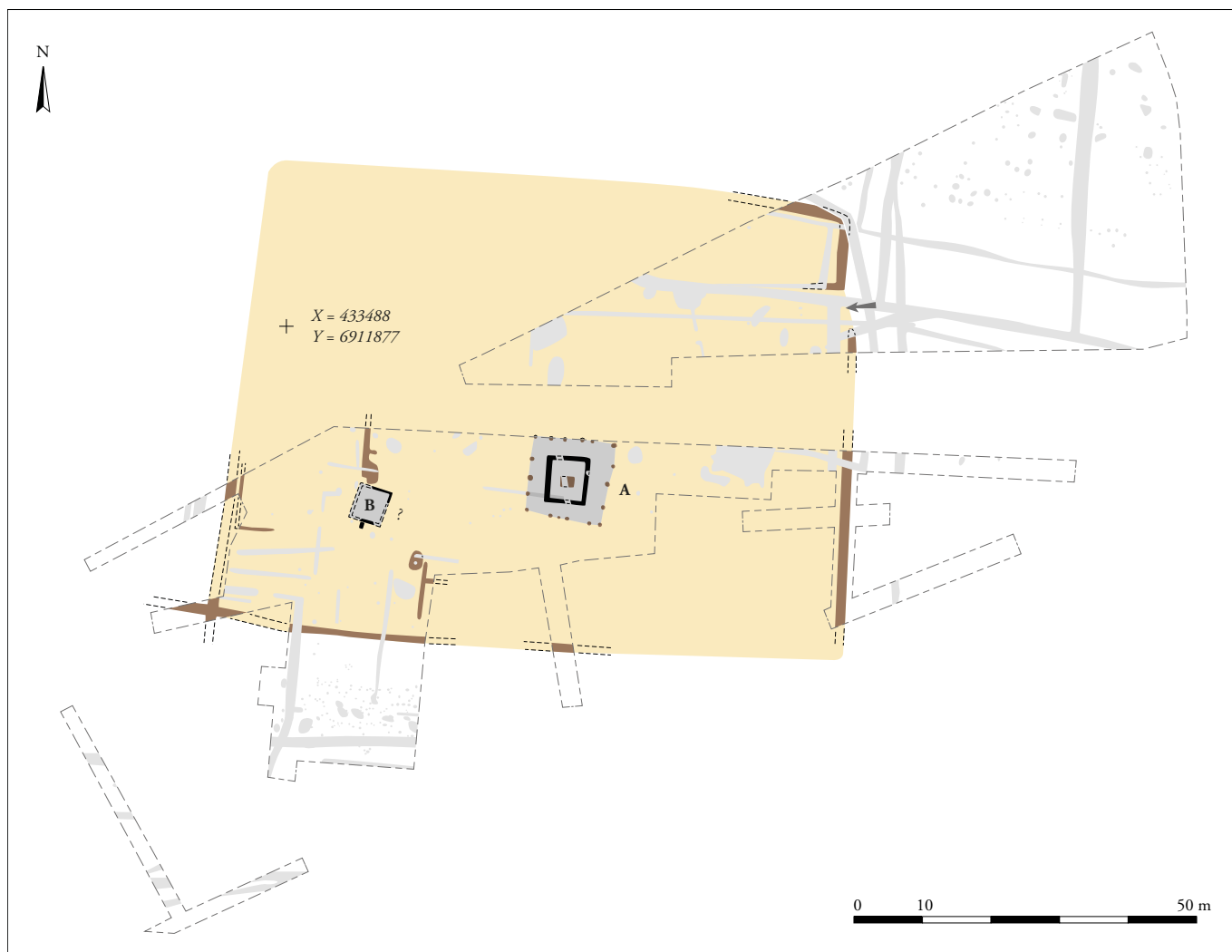


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 265, fig. 12.

peu profondes, et une galerie périphérique délimitée par une série de poteaux en bois (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 258-260). L'élévation des murs de la *cella* n'est pas connue ; la découverte de mortier, dans leurs tranchées de récupération, plaide toutefois en faveur de murs maçonnés, mais l'hypothèse de murs bahuts supportant une élévation de terre et de bois ne peut être totalement écartée. Quant à la galerie, elle est bordée au nord et au sud par six poteaux, disposés de manière irrégulière, et à l'ouest et à l'est par cinq supports du même type, plus réguliers. Au centre de la *cella*, une grande fosse de plan subrectangulaire, remplie de débris de calcaire et de mortier, correspond vraisemblablement aux fondations du socle de la statue de culte. L'orientation du temple A est peu ou prou identique à celle de l'enclos fossoyé.

Situé à 20 m à l'ouest de cet édifice, le bâtiment B correspond peut-être à un autre petit temple, de plan quasi carré. Il serait alors formé d'une simple *cella*, dont les fondations, en pierre sèche, sont mal conservées (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 260-262). Un massif maçonné de plan rectangulaire, mesurant 1 m de long pour 0,80 m de large, est accolé au sud de cette construction. Il pourrait s'agir de la fondation d'une base de statue ou d'un autel, jouxtant le temple. Il peut être noté que l'orientation du bâtiment B diffère de celle de l'autre édifice. La construction de cet ensemble n'est pas datée, mais il est possible qu'il ait existé dès la première phase du sanctuaire.

Dans la moitié occidentale de la cour, un ensemble de petits fossés, parallèles aux limites de l'enclos fossoyé, compartimente l'aire sacrée en plusieurs espaces partiellement clos, dont la fonction n'est pas connue (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 257-258).

Une grande fosse, mesurant 2,90 m de long pour 1,80 m de large et 1 m de profondeur, a été creusée au sud-est du temple B, près de l'un de ces fossés divisant l'enclos. Son comblement se caractérise par une alternance de niveaux de limon hydromorphe et de couches riches en matériaux brûlés (charbons, argile rubéfiée) et en tessons de céramique, contenant parfois des coquilles de moule. Les 462 fragments de poterie (pour un minimum de 65 individus) sont datés de la seconde moitié du I^{er} s. et des recollages ont été observés entre plusieurs tessons issus de différentes strates, ce qui indique qu'un même dépotoir a dû servir à remblayer la structure (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 261-262 et 264-272).

▪ Phase 2 (II^e s. de n. è.)

Au début du II^e s., l'enclos est agrandi, essentiellement en direction du sud – tandis qu'à l'ouest, au nord et à l'est, des fossés nouvellement creusés longent les anciennes limites de la cour et n'en modifient guère l'emprise. Par ailleurs, la partition de la moitié ouest de l'enclos est redéfinie et un ou plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs sont fondés dans son angle sud-ouest (**fig. 2**) (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 272-273).

Les fossés qui encadrent désormais la cour présentent un gabarit similaire à ceux de la phase précédente ; le plan de l'enceinte n'est plus rectangulaire, car un décrochement a été aménagé dans l'angle sud-ouest, pour des raisons inconnues. Dans ce secteur, deux entrées sont matérialisées par l'interruption des fossés ; un troisième accès existe probablement au milieu de la façade orientale de l'enclos, dans l'axe du temple A, où la suite du fossé connu plus au nord n'a pas été fouillée (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 255-256).

Dans l'angle sud-ouest de l'enclos, un semis de trous de poteau dessine le plan d'un ou de deux bâtiments de plan rectangulaire, dont l'un, à l'est, se poursuit sans doute à l'extérieur de l'emprise fouillée. Le plus lisible, à l'ouest, mesure 10 m de long pour 5 m de large et sa surface interne, d'environ 50 m², est parsemé de nombreux trous de poteau, dont l'organisation est difficile à restituer. Il n'est pas impossible que la construction orientale y soit associée, à la façon d'une entrée, mais rien n'est certain. La fonction de cette ou de ces constructions ne peut pas être déterminée (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 261-262). À proximité, de nouveaux petits fossés structurent l'espace interne de la cour du sanctuaire, mais leurs recoupements témoignent de plusieurs états difficiles à distinguer (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 257-258).

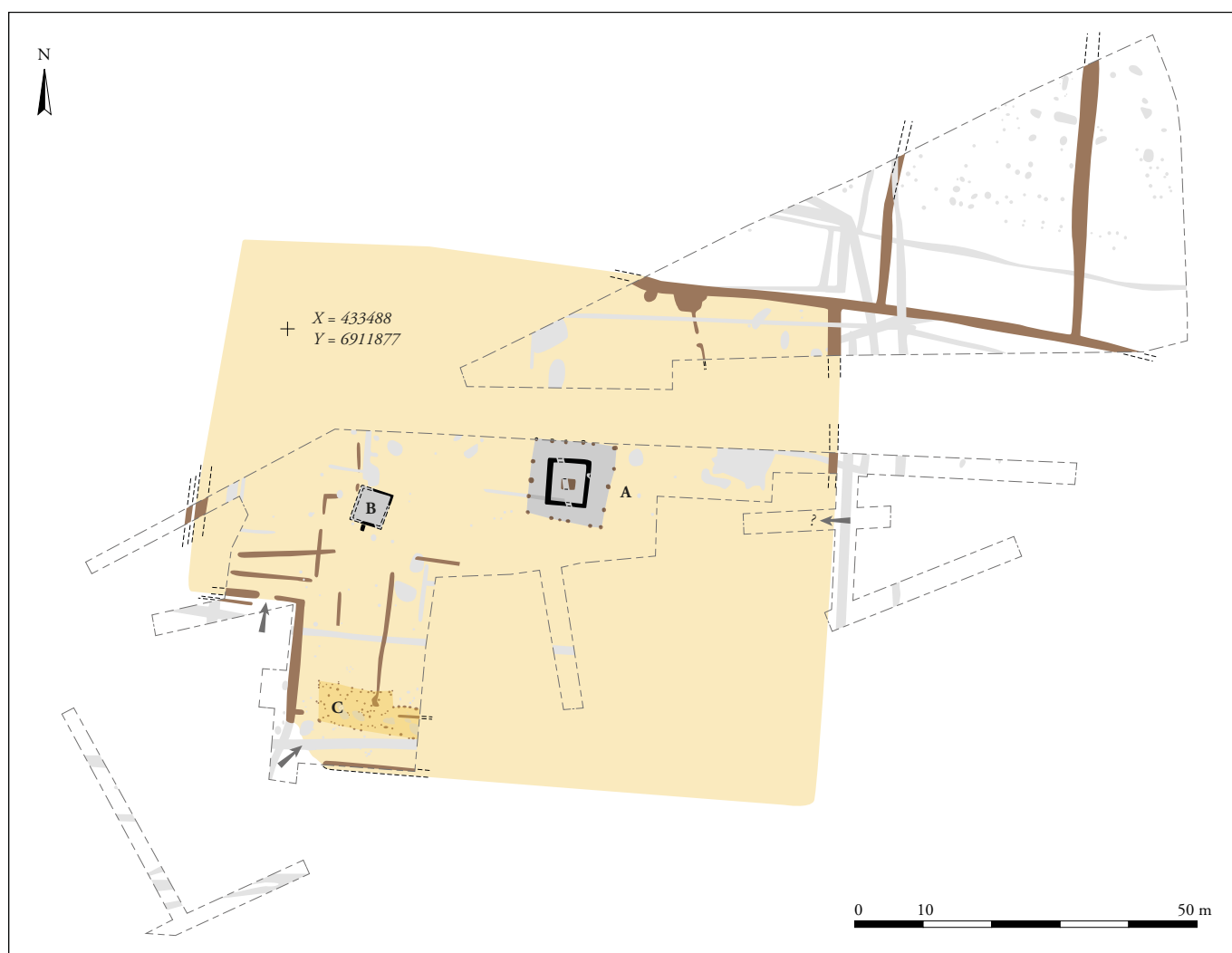


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 272, fig. 18.

▪ Aménagements non phasés

Plusieurs fosses, des petits fossés, des trous de poteau et une mare ou une carrière (à l'est du temple A) n'ont pu être rattachés à l'une des deux phases, en l'absence de mobilier (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 262).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les céramiques découvertes en fouille, seuls éléments datés, ont été produits, au plus tard, à la fin du II^e s. ; un abandon du lieu durant les dernières décennies de ce siècle, après 175 de n. è., paraît ainsi vraisemblable (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 282).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le matériel issu de la fouille est relativement abondant, mais il s'agit majoritairement de céramique et, dans une moindre mesure, de restes fauniques, tandis que le mobilier métallique reste rare (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 262-263).

La céramique, représentée par plusieurs milliers de tessons, est souvent fragmentée et a été découverte dans le remplissage de la plupart des structures en creux, notamment dans les fossés d'enclos. Ainsi, lors de la phase 1, des vases complets ont été déposés, en position verticale, dans le fossé méridional de l'enceinte, tandis que des vases écrasés associés à des restes fauniques proviennent du comblement du fossé oriental : ces découvertes évoquent le dépôt d'offrandes alimentaires plutôt que des rejets détritiques ; à la même période, deux fonds de vases – entiers à l'origine ? – ont été exhumés sur le sol de la cour. Durant la phase 2, des tessons ont aussi été déposés ou rejetés dans les fossés de délimitation, notamment près de l'angle sud-ouest de l'enclos, où 1 696 tessons (pour un nombre minimum d'individus de 200 vases) ont été mis au jour dans un même tronçon, et sont datés entre 160 et 175 de n. è. (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 272-282). D'une manière générale, la céramique est abondante et variée, et elle ne présente pas de différence notable avec les assemblages connus par ailleurs en contexte domestique ; elle a servi avant d'être rejetée ou déposée, ainsi qu'en témoignent les traces d'usure observées sur nombre de fragments (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 284-285). La vaisselle en verre est attestée, mais sa présence reste anecdotique. Quant aux ossements de faune, ils ont été identifiés dans le comblement de la plupart des structures, mais leur mauvais état de conservation n'a pas permis de les analyser de manière détaillée ; signalons toutefois la découverte de coquilles de moule dans le remplissage de la grande fosse de la phase 1 et le rejet massif d'os de bovidés (une douzaine de côtes et d'autres éléments indéterminés, sans connexion) dans le fossé oriental de la même phase ; ces derniers restes évoquent les restes d'un banquet plutôt que des dépôts individuels (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 261 et 263).

L'*instrumentum* ne rassemble que quelques objets métalliques issus de contextes rattachés à la phase 2 : un bracelet de bronze, un instrument d'oculiste interprété comme une aiguille à cataracte, une pince à épiler et les clous d'une semelle de chaussure (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 263).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le site de la Pièce des Côtelets est localisé à 3,8 km au sud-est de Bayeux/*Augustodurum*. Malgré cette proximité avec le chef-lieu baïocasque, le site présente une position excentrée au sein de la cité, puisque la vallée de la Seulles, à 1,8 km du sanctuaire, marque la limite entre son territoire et celui des Viducasses.

Une à deux voies antiques sont connues à proximité : la route menant de Bayeux à Caen (actuelle RN 13) est située à 1 km au nord-est du sanctuaire ; par ailleurs, un possible axe, reliant Bayeux à Vieux, pourrait passer à moins de 1 km à l'ouest (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 252-253).

▪ *Environnement proche*

Les auteurs de la publication des fouilles décrivent, dans le voisinage du site, une occupation rurale « dense et structurée », probablement liée à la proximité du chef-lieu : pour l'époque romaine, trois habitats, trois sépultures isolées, quatre « traces d'occupation » et des éléments de parcellaire ont été identifiés dans un rayon de 2 km (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 253).

L'enclos abritant le lieu de culte a manifestement été bâti aux abords d'un établissement rural, situé au nord-est (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 253 et p. 256, fig. 5). Ce probable habitat est occupé entre le milieu du I^{er} s. et la première moitié du III^e s. de n. è. et est donc contemporain du sanctuaire. Il s'étend au-delà de l'emprise décapée ; son organisation et son évolution demeurent ainsi difficiles à restituer. Il peut néanmoins être affirmé qu'il est structuré par un ensemble de fossés dont l'orientation concorde avec celle de l'enclos à vocation religieuse et qu'il renferme au moins trois bâtiments sur poteaux porteurs, de vraisemblables annexes agricoles – une partie des trous de poteau identifiés se rattache peut-être à l'établissement laténien, localisé au même emplacement que l'habitat antique. Par ailleurs, ce secteur a livré des débris issus de constructions (moellons, mortier et fragments de terre cuite architecturale), indiquant la proximité de bâtiments maçonnés, et du mobilier (notamment céramique et faunique).

5 – Synthèse et interprétation

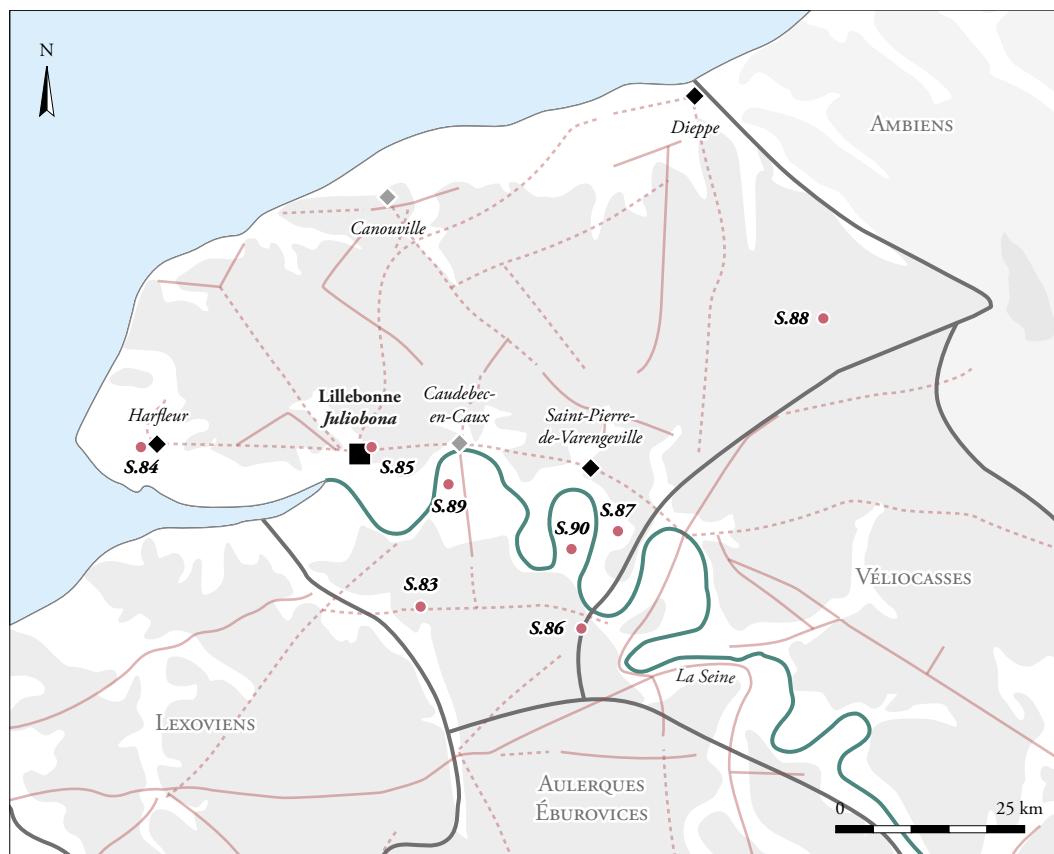
L'établissement rural de Saint-Martin-des-Entrées présente une architecture somme toute modeste : délimité par un réseau de fossés tout au long de sa période d'activité, il renferme un à deux temples construits en pierre et en bois, installés dans une cour dont les dimensions sont remarquables, de l'ordre du demi hectare. Toutefois, la fouille n'a permis d'en étudier qu'une partie (environ la moitié de sa surface), limitant les observations quant à son organisation interne. La présence de nombreux petits fossés, scindant la cour en plusieurs petits enclos dans sa moitié occidentale, s'explique ainsi difficilement : s'agit-il d'espaces réservés, pour des activités particulières, aux fidèles (banquets ? lieux de recueillement ?), aux officiants (parcage ou parcours pour les animaux des sacrifices ?), ou bien d'espaces arborés ou cultivés ? La présence de grands bâtiments dont l'ossature est constituée de poteaux, aménagés lors de la phase 2, pose aussi la question de leur rôle au sein de l'espace sacré : salle de réception, cuisines, espace de stockage ou autre ? Au regard des dimensions de l'enclos, il n'est pas non plus exclu qu'il ait pu être partagé entre plusieurs activités, religieuses d'une part, et peut-être profanes de l'autre ; le temple aurait ainsi pu être élevé dans un enclos habité et constituer l'édifice de culte privé d'un établissement dont l'architecture n'est guère monumentale.

Si l'on considère, au contraire, que l'ensemble de l'espace enclos relève d'un sanctuaire, ce dernier apparaîtrait comme un « lieu sacré à caractère collectif et sans doute mis à la disposition des populations rurales environnantes », au vu de la surface importante de la cour sacrée et de ses équipements (Paez-Rezende, Adrian, 2014, p. 285). Quoi qu'il en soit, le lien qu'il entretient avec un établissement rural, que les deux entités soient installées dans le même enclos ou dans deux espaces accolés, permet d'émettre l'hypothèse d'un lieu de culte dépendant d'un habitat rural proche du chef-lieu baïocasse, dont l'emprise et le statut de ses occupants restent inconnus, faute d'une fouille exhaustive.

6 – Bibliographie

Paez-Rezende, Adrian, 2014 – PAEZ-REZENDE L., ADRIAN Y.-M., « Le sanctuaire gallo-romain de la Pièce des Côtelets à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 31, p. 251-287.

CALÈTES



La cité des Calètes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.83** - (Eure), Saint-Etienne
- S.84** - Le Havre (Seine-Maritime), Caucriauville
- S.85** - Lillebonne (Seine-Maritime), la Villa du Lycée
- S.86** - La Londe (Seine-Maritime), Saint-Ouen-de-Thouberville
- S.87** - Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), Abbaye-Saint-Georges
- S.88** - Saint-Saëns (Seine-Maritime), le Teurtre
- S.89** - Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), les Cateliers
- S.90** - Yville-sur-Seine (Seine-Maritime), le Sablon

S.83 – Cauverville-en-Roumois (Eure), Saint-Etienne

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 528975 ; Y = 6920170

Numéro d'entité archéologique : 27 134 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple identifié à Cauverville-en-Roumois est documenté grâce aux résultats de deux campagnes de prospection aérienne menées par l'association Archéo 27 en 1994 et 2013 (Le Borgne *et al.*, 1994 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 211). Les vestiges n'ont pas pu être dessinés avec précision en plan, faute de points de repères bien localisés sur le cliché étudié.

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place en terrain plat, sur un plateau cerné par les vallées de la Risle et de la Seine. Aucun point d'eau n'est signalé à proximité du site.

2 – Présentation des vestiges

Un unique temple de plan carré (A) a été observé d'avion (fig. 1). Dans la galerie occidentale, *a priori* plus large, deux murs de refend pourraient matérialiser l'entrée de l'édifice, alors orientée vers l'ouest, mais la lecture du plan reste difficile, les vestiges étant peu visibles. Les dimensions de cette construction n'ont pas pu être mesurées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple de Cauverville-en-Roumois constitue l'un des rares édifices de culte attestés dans le secteur méridional de ce que l'on attribue à la cité des Calètes, en rive gauche de la Seine. Le tracé sinueux de la Risle, à moins de 5 km au sud-ouest du site, marque probablement la frontière entre les territoires des Calètes et des Lexoviens. Un axe de communication connectant la cité lexovienne à la vallée de la Seine a pu traverser ce secteur et passer à moins d'un kilomètre au sud du lieu de culte (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

En 1987, une prospection pédestre qui aurait été réalisée sur le même lieu-dit a permis de reconnaître un bâtiment formant une butte en surface de la parcelle agricole, associé à de multiples débris de tuiles, ainsi qu'un « mur en tuiles et silex le prolongeant vers le nord » et d'autres mobiliers ou débris de construction plus épars (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 211). L'emplacement de ces vestiges n'est pas connu avec précision et on ne sait s'ils correspondent au temple ou à des aménagements proches.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Provost, Archéo 27 (dir.), 2019, p. 211, fig. 216.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B3
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

La quasi absence de données reste dirimante pour interpréter le rôle et l'importance de ce bâtiment cultuel. Il pourrait être privé, étant donné son caractère somme toute modeste.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 1994 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Campagne de 1994. Déclarations de découverte de site*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.84 – Le Havre (Seine-Maritime), Caucriauville

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Autre toponyme utilisé : Côte des Buquets, Côte des Busquets

Coordonnées (Lambert 93) : X = 496120 ; Y = 6937485

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 351 0032

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – années 360 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Caucriauville, aujourd'hui localisé sur la commune du Havre, a été exploré et identifié vers 1840 par L. Fallue, historien normand. Il y dégage les murs et le sol d'un bâtiment de plan centré, dont le « singulier arrangement » le conduit à reconnaître « une *cella* ou petite chapelle appartenant au paganisme » (Fallue, 1840, p. 124-126). Après deux autres interventions ponctuelles, sur le site, de l'abbé Maze en 1884 (Naef, 1894a, p. 399) et de G. Lennier, conservateur du muséum d'histoire naturelle du Havre, en 1890 (Bailliard, 1890, p. 365-366), l'exploration du temple est reprise en 1893 par A. Naef, archéologue d'origine suisse et professeur d'histoire de l'art à l'école des beaux-arts du Havre. Il fouille « jusqu'au sol vierge un espace de 400 mètres carrés » et collecte de nombreux débris architecturaux et quelques objets dont une grande partie appartient aujourd'hui aux collections du muséum d'histoire naturelle du Havre (Naef, 1894a et b). Dès 1966, le développement de nouveaux quartiers résidentiels au Havre menace le site antique de Caucriauville et J. Lachastre conduit alors une ultime opération archéologique en 1967, sous la forme de sondages, pour retrouver les vestiges de l'édifice de culte ; il fournit des observations complémentaires – dont un plan précis – sur l'architecture du bâtiment et met au jour, dans les déblais issus des fouilles anciennes, de rares objets « oubliés » par ses prédécesseurs (Lachastre, 1967a et b).

▪ Implantation topographique

Installé en rebord de plateau, le temple de Caucriauville surplombe l'estuaire de la Seine et la ville d'Harfleur de plus de 70 m ; on devait ainsi bénéficier d'une bonne visibilité vers le sud et peut-être vers l'est, à condition d'un couvert végétal peu dense, depuis son aire sacrée.

2 – Présentation des vestiges

▪ Phase 1 (non datée)

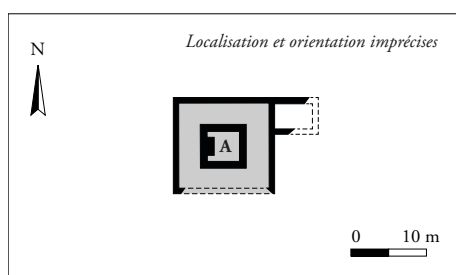


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Lachastre, 1967b, pl. h.-t.

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - vers 360 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	13,40 x 12,80 m (soit 172 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

L'essentiel des aménagements reconnus par les divers archéologues peut se rattacher à la première phase du sanctuaire, dont seul un temple (A) de plan centré et quasi carré a été identifié (fig. 1). Il comprend deux espaces distincts : une *cella* centrale et une galerie périphérique, toutes deux équipées d'un sol de béton composé « d'un bain de mortier de six pouces d'épaisseur, à la surface duquel on avait introduit des morceaux de briques et des cailloux de diverses couleurs » (Fallue, 1840, p. 125). Au centre de la *cella*, une cavité observée dans ce sol de mortier, mesurant environ 1 m de côté, correspond sans doute à l'emplacement du socle de la statue de culte, récupéré lors de la destruction de l'édifice (Naef, 1894a, p. 406). Cet aménagement du sol n'a toutefois pas été mis en place dès la construction du bâtiment, puisque J. Lachastre a découvert, sous ce revêtement, une maçonnerie appuyée contre le mur occidental de la *cella*, à l'intérieur de celle-ci, servant probablement de support à la statue de culte ou pour le dépôt d'offrandes (Lachastre, 1967b). L'emplacement de cet aménagement, établi en fond de *cella*, laisse supposer que l'entrée de l'édifice est orientée à l'est.

De l'élévation du temple, ne subsiste que des débris, les murs étant en grande partie arasés voire intégralement

récupérés. Des fragments de colonnes d'ordre dorique, vraisemblablement enduites en partie d'une peinture rouge, ainsi que de l'entablement (modillons et corniche) ont été mis au jour par L. Fallue (1840, p. 125) et A. Naef (1894a, p. 402). Ils appartiennent manifestement à l'élévation de la galerie du temple, tandis que les restes de mortier couvert d'enduits peints à dominante rouge et noire, parés de filets ou de bandes bleus, rouges, gris perle, vert clair ou foncé, relèvent probablement du revêtement des murs de la *cella*. Selon A. Naef, des sortes de scories de verre auraient aussi été incrustées dans les sols et les murs de l'édifice (Naef, 1894a, p. 405). Au moins quatre objets en bronze longs d'une vingtaine de centimètres, qualifiés de « pointes de lance » ou de « têtes de javelots » par les fouilleurs, appartiennent peut-être au décor de l'édifice (Fallue, 1840, p. 126 et fig. 13 ; Naef, 1894a, p. 407 ; Lachastre, 1967a et b). Des tuiles, découvertes dans les niveaux de destruction du temple, proviennent sans doute de sa toiture (Lachastre, 1967a).

Les abords de l'édifice de culte n'ont guère intéressé les archéologues qui se sont succédé sur le site de Caucriauville. Seul J. Lachastre mentionne avoir découvert, dans un sondage pratiqué à 7 m à l'est du temple, la présence de gros blocs de silex, qu'il propose d'interpréter comme le soubassement du chemin d'accès au bâtiment (Lachastre, 1967b).

Phase 2 (non datée)

Dans un second temps, une petite construction de plan rectangulaire est accolée contre le mur oriental du temple, dans son angle nord-est (fig. 1). Le sol de cet édicule est situé à 0,80 m en contrebas de celui de la galerie et la base de ses murs, à l'intérieur, est couverte d'un enduit rouge (Naef, 1894a, p. 403). La fonction de cet aménagement n'est pas connue.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Deux blocs de pierre inscrits, largement fragmentaires mais relevant probablement d'un même support, ont été découverts en 1840 et en 1884 ; ils portent les lettres « *[---]vn po[---]* » et « *[---]nco[---]* », insuffisantes pour comprendre le sens de l'inscription (Fallue, 1840, p. 126 et fig. 9 ; Naef, 1894a, p. 399). Plusieurs représentations figurées, notamment animales, ont été découvertes lors des explorations anciennes : outre un fragment de figurine de Vénus anadyomène, deux fragments d'une tête de cheval et un bœuf quasi complet en terre cuite ont été découverts par A. Naef (1894a, p. 413-415). L. Fallue a également exhumé une figurine en bronze représentant un bouc (Fallue, 1840, p. 126 et fig. 7).

▪ Autres mobiliers

De nombreux tessons de céramique et de verre ont brièvement été décrits, et parfois dessinés – notamment les décors moulés de vases en sigillée – par les archéologues qui sont intervenus sur le site de Caucriauville (Fallue, 1840, p. 125 ; Naef, 1894a, p. 415-417 ; Lachastre, 1967a et b). Des restes alimentaires (« une diversité de crustacés, de gibier, de volailles, de viandes de boucherie ») sont également évoqués par A. Naef (1894a, p. 403), découverts dans le voisinage de l'édicule accolé au temple, tandis que J. Lachastre signale la mise au jour de quelques ossements de porc, de bœuf, de coquilles d'huîtres, d'une patelle et de moules (Lachastre, 1967b).

Les monnaies provenant du temple sont assez rares : à l'exception d'un exemplaire gaulois (un « petit potin des Véliocasses » ; Naef, 1894, p. 411, note 1), le numéraire se compose de 5 pièces frappées au Haut-Empire, entre les règnes de Trajan (98-117) et de Commode (177-192) et d'une monnaie à l'effigie de Valentinien I^{er} (364-378) (Naef, 1894a, p. 411 ; Lachastre, 1967a).

Peu d'objets de parure sont par ailleurs mentionnés par les fouilleurs : une fibule de bronze datée du I^{er} s. de n. è. a été mise au jour par J. Lachastre (1967b), tandis qu'A. Naef rapporte avoir découvert une bague de fer à chaton et deux fragments de bracelets de bronze (Naef, 1894a, p. 407).

Parmi les objets plus particuliers confectionnés en bronze, signalons une représentation de coquille (Fallue, 1840, p. 126 et fig. 16), un possible manche d'outil orné de la partie antérieure d'une panthère qui sort d'un culot en forme de calice (Bailliard, 1890, p. 365-366) et un trépied (Naef, 1894a, p. 409). Enfin, outre quelques objets métalliques indéterminés ou issus de la construction de l'édifice, des clefs en fer et en bronze, les restes de deux petites balances en fer, des anneaux, des boutons, une cassolette à parfums portative en bronze, une fusaïole en terre cuite et une épingle, une spatule et des losanges décorés d'ornements concentriques en os ont été inventoriés lors de la rédaction des compte-rendu des fouilles de 1893 et de 1967 (Naef, 1894a, p. 407-417 ; Lachastre, 1967b).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Caucriauville est localisé dans l'estuaire de la Seine, à moins de 7 km du littoral de la Manche et en rive

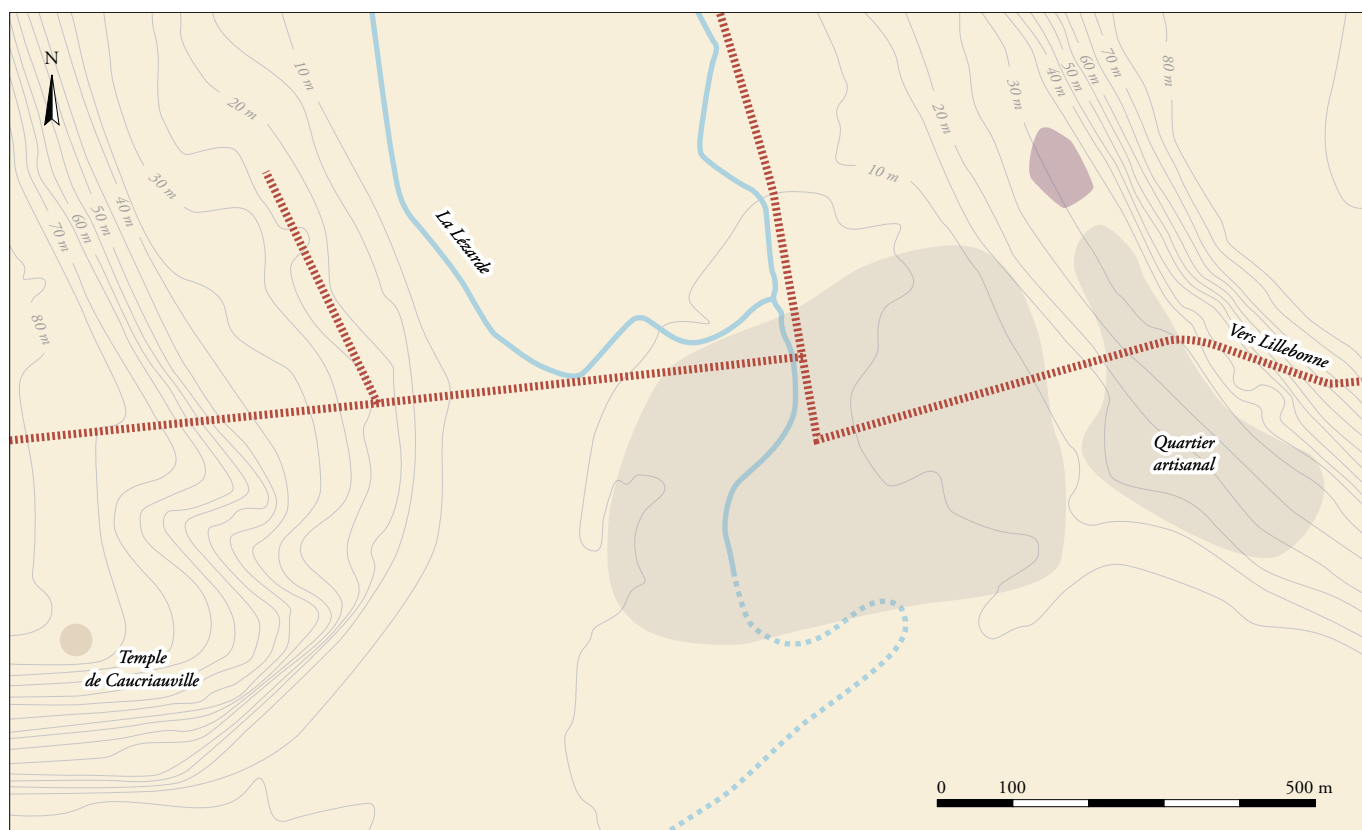


Fig. 2 : l'agglomération secondaire de Harfleur. Réal. S. Bossard, d'après Robert, en préparation.

droite du fleuve. Il est ainsi rattaché au territoire des Calètes et fait face à la cité lexovienne, implantée au-delà de la Seine, à 9 km à vol d'oiseau. Il surplombe par ailleurs l'agglomération secondaire de Harfleur, identifiée au *Caracotinum* mentionné sur l'*Itinéraire d'Antonin*. En l'état actuel des connaissances (cf. *infra*), l'habitat groupé antique se cantonne à la vallée de la Lézarde, distante du temple de 500 m en direction de l'est.

▪ Environnement proche

Selon L. Fallue, il existait auprès du temple les vestiges d'une *villa*, protégés au début du XIX^e s. par une butte de terre. Vers 1820, l'affaissement de la voûte d'une cave est à l'origine de la découverte d'un abondant mobilier, composé de vases en terre cuite et d'objets en alliage cuivreux et en fer. L'archéologue souhaitait explorer les vestiges de cette construction mais, « muni d'une fausse indication », a fait fouiller les ruines voisines, en l'occurrence le temple de plan centré (Fallue, 1840, p. 124-125). Aucune information précise ne renseigne donc ces aménagements bâtis à faible distance de l'édifice de culte.

Les explorations de L. Fallue, entre autres, ont également permis d'identifier une agglomération d'époque romaine à Harfleur, grâce à la découverte de nombreuses structures et mobiliers disséminés à l'emplacement du centre-ville et à ses alentours, au pied du plateau de Caucriauville à l'ouest et du Mont Cabert à l'est (Fallue, 1840). Plus récemment, les fouilles menées par J. Lachastre dans les années 1960 et 1970, puis une opération de fouille préventive conduite par J. Boisson (Archéopole) ont documenté un espace funéraire et des structures notamment artisanales en périphérie orientale de l'habitat antique, soit en contrebas du Mont Cabert (**fig. 2**) (Rogeret, 1997, p. 293-299 ; Boisson, Théolas, 2016 ; Robert, en préparation). L'organisation générale et la parure monumentale de *Caracotinum* restent à ce jour mal connues ; la localisation des découvertes se concentrant à la jonction des vallées de la Lézarde et de la Seine, le lieu de culte fouillé à Caucriauville serait situé à l'extérieur de l'agglomération et en position dominante.

5 – Synthèse et interprétation

L'emploi de colonnes, d'un entablement en pierre et d'enduits peints aux couleurs variées, ainsi que la présence d'une inscription gravée sur un support lithique relèvent d'un certain luxe qui confère au temple de Caucriauville une importance particulière. Les abords de cet édifice de culte n'ont néanmoins été qu'à peine effleurés par les archéologues qui ont successivement porté de l'intérêt à ce site ; il est donc impossible de déterminer si le temple est installé au sein d'un espace délimité par un péribole et constitue un sanctuaire communautaire, peut-être public, ou encore s'il avoisine et dépend d'un riche habitat périurbain, surplombant l'estuaire de la Seine et l'agglomération voisine de Harfleur/

Caracotinum. Les mobiliers, guère étudiés, se rattachent d'une manière globale à une longue période couvrant les quatre premiers siècles de n. è., avec un *terminus post quem* fourni par une monnaie isolée émise au cours des années 360-370 de n. è.

6 – Bibliographie

Bailliard, 1890 – BAILLIARD M., « L'archéologie au Havre », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 8, p. 364-366.

Boisson, Théolas, 2016 – BOISSON J., THÉOLAS D., « Le site d'Harfleur, « Les Coteaux du Calvaire » : une occupation des deux premiers siècles de notre ère », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*, Mont-Saint-Aignan, presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 59-73.

Fallue, 1840 – FALLUE L., « Notice sur Caracotinum aujourd'hui Harfleur », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 12, p. 117-130.

Lachastre, 1967a – LACHASTRE J., *Dégagement du sanctuaire gallo-romain d'Harfleur. 1967. Rapport provisoire*, rapport de fouille de sauvetage, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Lachastre, 1967b – LACHASTRE J., *Fanum de Caucriauville (Harfleur). Fouilles de sauvetage. 1967*, rapport de fouille de sauvetage, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Naef, 1894a – NAEF A., « Temple romain d'Harfleur », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 9, 1891-1893, p. 397-418.

Naef, 1894b – NAEF A., *Le sanctuaire romain d'Harfleur*, Le Havre, Micaux, Société havraise d'études diverses, 29 p.

Robert, en préparation – ROBERT M., *L'instrumentum d'époque romaine dans l'estuaire de la Seine*, thèse de doctorat, université de Nantes, en préparation.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime. 76*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

S.85 – Lillebonne (Seine-Maritime), la villa du Lycée

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Autre toponyme utilisé : rue Messager

Coordonnées (Lambert 93) : X = 521840 ; Y = 6938420
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 384 0009

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinité honorée : Mithra ?

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'angle sud-ouest d'un vaste établissement situé en limite orientale de la ville antique de Lillebonne, dans l'actuelle rue Messager, a été découvert en 1864 et fouillé la même année par l'abbé Cochet, durant un mois. Les résultats de cette exploration n'ont été que brièvement consignés (Brianchon, 1864 ; Cochet, 1866, p. 409-410), mais un plan annoté a été dressé par M. Delarue, agent-voyer du canton de Lillebonne (*Album de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure*, vol. 3, pl. 89). Parmi les salles reconnues, l'une présente les caractéristiques architecturales d'un *mithraeum* : cette hypothèse, émise par L. Harmand un siècle après la découverte (1970), a été étayée de nouveau, quelques années plus tard, par N. Gauthier (1982).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place sur le flanc nord-occidental d'une colline qui domine à l'est l'agglomération romaine de *Juliobona*/Lillebonne. Un modeste cours d'eau traverse aujourd'hui une vallée s'étendant au nord-ouest de cette colline, à une centaine de mètres de la salle culturelle.

2 – Présentation des vestiges

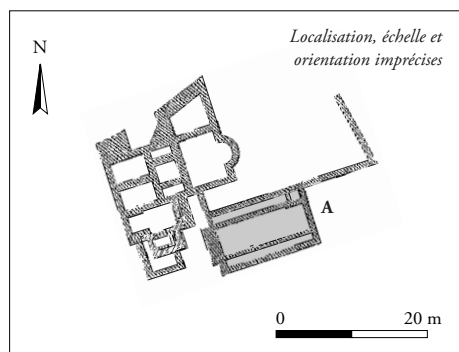


Fig. 1 : vestiges du probable mithraeum et de son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Cochet, 1866, p. 308.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	IV
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	E
Dimensions des temples	+/- 12 x 6,80 m (soit 80 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

La salle identifiée à un *mithraeum* (A) n'a pas été décrite par l'abbé Cochet, mais le plan dessiné et légendé par M. Delarue fournit des informations précises sur son agencement (fig. 1) (*Album de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure*, vol. 3, pl. 89). De plan rectangulaire, elle est longue de 12 m et large de 6,80 m. Elle est bordée au nord et au sud par ce qui s'apparente à deux longues banquettes, séparées de la nef centrale par un probable muret. À l'extrémité occidentale, une saillie maçonnée de plan rectangulaire prolonge la nef centrale. Une petite pièce a été aménagée dans l'angle nord-est de la salle, à l'extrémité de la banquette nord ; l'ouverture d'un probable *praeefurnium* y a été observée, indiquant que la pièce devait être chauffée. Des tronçons de colonne ont été profondément ensevelis, avec des fragments de blocs sculptés, près de ce foyer (Cochet, 1866, p. 410).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

L'abbé Cochet rapporte avoir mis au jour, près de ce qu'il interprète comme le foyer d'un hypocauste, « des fragments de statue de grande dimension, une tête, des jambes, des pieds, des bras de statues d'une proportion moindre, des morceaux de bas-reliefs et d'inscriptions. L'objet le mieux conservé était une stèle représentant Mithra ou le Dieu-Soleil. » (Espérandieu, 1911, n° 3086 ; Cochet, 1866, p. 410). Selon L. Harmand, ce dernier élément, conservé au mu-

sée de Rouen, correspondrait à l'image de culte du *mithraeum*, tandis qu'il identifie deux autels tauroboliques et des représentations de dadophores, auxquelles appartiendraient les bras, les jambes et le torse de statues (Harmand, 1970, p. 218-219). Comme le souligne N. Gauthier (1982), cette analyse n'est guère convaincante, les débris conservés étant trop fragmentaires pour être identifiés à des dadophores ou à des autels ; quant au « relief mithriaque », il ne s'agirait pas d'une représentation du dieu Mithra à proprement parler, mais plutôt du buste d'un jeune homme coiffé d'une couronne radiée, probablement un dieu solaire (Poirel, 1999) (*R.17*).

▪ *Autres mobiliers*

Le plan levé par M. Delarue signale la découverte, en plusieurs points de la salle, de tessons de céramique ; l'abbé Cochet mentionne également l'existence de nombreuses lampes en terre cuite et de plusieurs coupes en terre cuite rougeâtre (*Album de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure*, vol. 3, pl. 89, b, c et f ; Cochet, 1866, p. 410).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Juliobona constitue la capitale des Calètes, fondée au nord de la vallée de la Seine, à quelques kilomètres de son estuaire. Le vraisemblable *mithraeum* de Lillebonne présente donc une position centrale au sein de la cité calète, bâti au sein d'un établissement installé en périphérie orientale du chef-lieu antique.

▪ *Environnement proche*

Vraisemblablement implantée *ex nihilo* au début du I^{er} s. de n. è., le chef-lieu des Calètes gagne en extension tout au long du Haut-Empire, jusqu'à atteindre une vingtaine d'hectares (**fig. 2**). À partir de la fin du III^e s., la ville est dotée de fortifications, mais elle perd son statut de capitale, au profit de Rouen, dès le début du IV^e s. (Rogeret, 1997, p. 325-

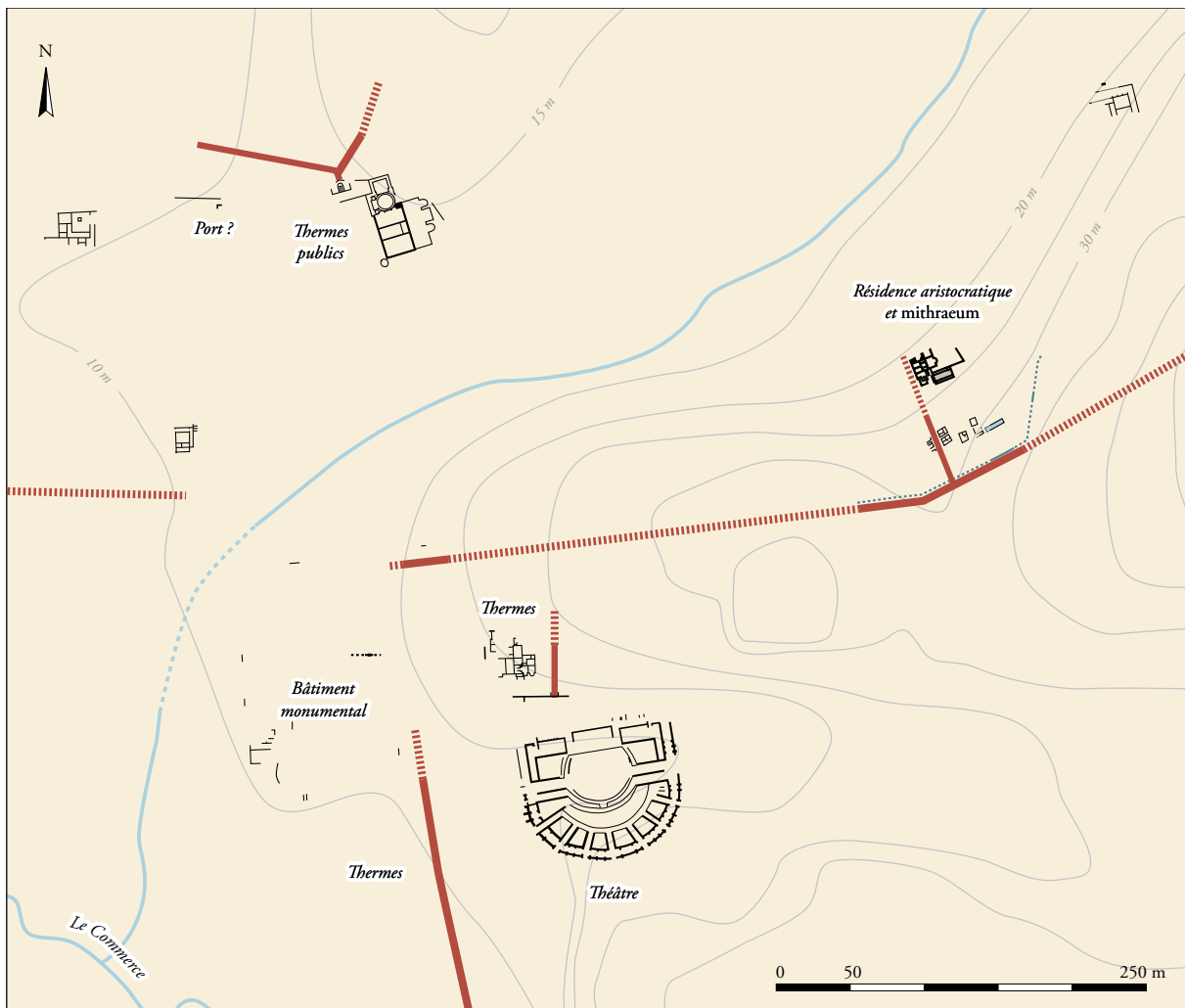


Fig. 2 : la ville de Lillebonne/Juliobona durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après S. Follain, in Rogeret, 1997, p. 327, fig. 266, sur fond IGN.

393 ; Le Maho, 2004 ; Robert *et al.*, 2018). Les quartiers orientaux de *Juliobona*, auxquels se rattachent le vraisemblable *mithraeum*, sont renseignés par plusieurs explorations conduites au XIX^e s. et dans les années 1990.

L'ensemble de bâtiments exploré par l'abbé Cochet en 1864, nommé depuis « villa du Lycée » dans la littérature archéologique, se compose d'une cour de plan trapézoïdale, mesurant *a minima* 20 m de côté, bordée au sud par le *mithraeum* et à l'ouest par une série de pièces pour partie chauffées ; ces dernières se prolongent en direction du nord, au-delà de la limite de la fouille. De ces salles, de formes et de dimensions variées, proviennent deux mosaïques exhumées en 1836. Le bâtiment aménagé à l'ouest de la cour pourrait relever d'un balnéaire privé, intégré à une vaste demeure aristocratique (Follain, 1989, p. 65-67). L'exploration de cette probable grande résidence a livré des enduits peints, des tessons de verre et de céramique, quelques objets métalliques – dont une fibule et une lampe –, des meules, des défenses de sanglier – ou de porc ? – ainsi que des coquilles d'huître (Briançon, 1864 ; Cochet, 1866, p. 409-410).

Des maçonneries, dégagées en 1852 à une centaine de mètres au nord-est, appartiennent peut-être aussi à une résidence de grande ampleur ; E. Follain propose d'y voir l'angle nord-est de l'établissement partiellement dégagé en 1864, qui s'étendrait alors sur plus d'un hectare, mais cette hypothèse ne s'appuie que sur l'orientation similaire des constructions relevant des deux ensembles (Follain, 1989, p. 66).

Par ailleurs, des fouilles conduites entre 1989 et 1991 à une vingtaine de mètres au sud du *mithraeum* ont révélé l'existence d'un modeste quartier d'habitations, construites essentiellement en matériaux périssables. Ces dernières sont bâties de part et d'autre d'une rue, qui longerait aussi le corps de bâtiment situé à l'ouest de la salle de culte. La chaussée est mise en place vers 40 de n. è. et reste en fonctionnement jusqu'au milieu du IV^e s. À l'est des maisons, une fontaine abritée par un portique a été aménagée ; elle est alimentée par un aqueduc souterrain dont le tracé a été partiellement reconnu, le long d'une rue quittant l'agglomération en direction de l'est. Ce quartier semble s'être développé bien après la création de la rue, puisque les constructions évoquées ne seraient pas antérieures au milieu du II^e s. (Rogeret, 1997, p. 366).

La sépulture d'un aristocrate de Lillebonne – dite la tombe « de Marcus » – a été sommairement fouillée, aussi par l'abbé Cochet en 1864, à 150 m environ à l'est du *mithraeum* (Robert, 2017). Datée entre la fin du II^e s. et le premier tiers du III^e s. à partir des mobiliers variés qui ont été déposés auprès des restes du défunt, elle se rattache peut-être à une nécropole bordant l'axe routier adjacent. Aucun argument tangible ne permet d'affirmer qu'il s'agit de la sépulture de l'un des propriétaires de l'établissement dont dépend le *mithraeum*, malgré la courte distance qui les sépare.

5 – Synthèse et interprétation

Une partie du vaste édifice de la rue Messenger à Lillebonne peut être identifié à un *mithraeum* à partir de son plan caractéristique, composé d'une salle de plan rectangulaire bordée de banquettes et dotée, à l'ouest, d'un probable podium recevant l'image de culte. Il est installé au sein d'un grand établissement implanté aux portes orientales du chef-lieu de cité. L'entrée de la salle de culte n'a pas été localisée, mais il est probable qu'on pouvait y accéder depuis la cour qui la longe au nord, à moins d'envisager une porte donnant à l'est, depuis l'extérieur de l'établissement. Ce dernier, équipé d'un édifice vraisemblablement consacré au culte de Mithra et d'un ensemble de pièces pouvant se rapporter à un balnéaire privé, s'apparente à la résidence d'un membre de l'élite, *domus* ou *villa* périurbaine. La documentation issue des fouilles, très vague, ne permet guère de réflexions au sujet de l'architecture, du décor ou du fonctionnement du *mithraeum*. Quant à la datation de ce lieu de culte, elle reste inconnue, faute de données fiables.

6 – Bibliographie

Albums de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure, 3, Rouen, commission départementale des antiquités de Seine-Maritime, 1852-1873, 4 vol.

Briançon, 1864 – BRIANCHON J.-Fr., « Maison romaine découverte à Lillebonne en 1864 », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 3, p. 168-171.

Cochet, 1866 (1864) – COCHET J.-B.-D., *La Seine-Inférieure historique et archéologique. Époques gauloise, romaine et franque*, Paris, Derache, 2nde édition, 614 p.

Espérandieu, 1911 – ESPÉRANDIEU É., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quatrième. Lyonnaise – deuxième partie*, Paris, imprimerie nationale (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 467 p.

Follain, 1989 – FOLLAIN E., « *Juliobona* », in COLLECTIF, *Lillebonne. Des origines à nos jours*, Lillebonne, p. 39-78.

Harmand, 1970 – HARMAND L., « Le « *mithraeum* » de Lillebonne », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, p. 217-220.

Gauthier, 1982 – GAUTHIER N., « Un mythrée à Lillebonne ? », *Bulletin du Centre de recherches archéologiques de Haute-Normandie*, 3, 4 p. [tiré à part]

Le Maho, 2004 – LE MAHO J., « Lillebonne/*Juliobona* (Seine-Maritime) (*civitas* des Calètes), province de Lyonnaise seconde », in FERDIÈRE A. (dir.), *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, actes du colloque de Tours (6-8 mars 2003), Tours, FERACF (suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 25), p. 441-445.

Poirel, 1999 – POIREL E., « Un dieu solaire à Lillebonne (Seine-Maritime) : nouvelle interrogation pour une interprétation », in BURNAND Y., LAVAGNE H. (dir.), *Signa deorum. L'iconographie divine en Gaule romaine*, Paris, de Boccard (*Gallia romana*, IV), p. 73-76 et 1 pl. h.-t.

Robert, 2017 – ROBERT M., « Une sépulture remarquable d'époque romaine à *Juliobona* (Lillebonne, Seine-Maritime) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 34, p. 241-270.

Robert et al., 2018 – ROBERT M., LANDRON M., GOBERT St., *Juliobona. La cité antique sur la Seine*, catalogue d'exposition (Lillebonne, Musée Juliobona), Oissel-sur-Seine, Octopus, 64 p.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime. 76*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

S.86 – La Londe (Seine-Maritime), Saint-Ouen-de-Thouberville

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Autre toponyme utilisé : les Longs Vallons ; la Villa Romaine

Coordonnées (Lambert 93) : X = 548435 ; Y = 6917545

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 391 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. – 380 de n. è.

(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple localisé en lisière septentrionale de la forêt de la Londe-Rouvray, à quelques mètres de la limite communale séparant La Londe de Saint-Ouen-de-Thouberville, ont été dégagés en 1896 par G. Power et G.-A. Prévost. Les résultats de cette exploration et les mobiliers qui y ont été prélevés, puis déposés en 1920 au musée des Antiquités de Rouen, ont été décrits au début du XX^e s. par L. de Vesly (1909 ; 1920) et L. Deglatigny (1921). Remarquablement bien conservée – les murs présentaient encore une élévation haute jusqu'à 1,80 m –, la construction a bénéficié d'un programme de restauration en 1921, mais a depuis été endommagée par des fouilles clandestines (Schneider, 1971). Cet édifice a été classé au titre des monuments historiques en 1922, lorsqu'ont été prises des mesures de protection des ruines gallo-romaines de la forêt de la Londe.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé en position dominante, en rebord d'un plateau cerné au sud par une vallée sèche profonde d'une soixantaine de mètres et au nord par un vallon moins marqué ; à moins de 2 km au nord, la vallée de la Seine entaille ce plateau qui borde le fleuve en rive gauche.

2 – Présentation des vestiges

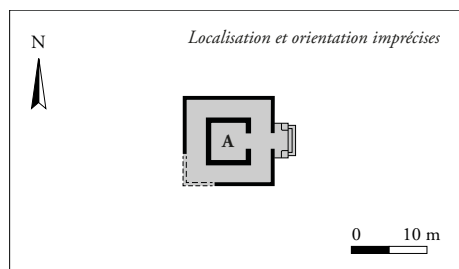


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Vesly, 1909, p. 20, fig. 6.

<i>Chronologie</i>	II ^e s. – vers 380 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B et C : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 12,20 x 12,20 m (soit 148 m ²) - B et C : 4,90 x 4,90 m (soit 24 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le temple (A), de plan carré, est l'édifice le mieux documenté du sanctuaire (fig. 1) (Vesly, 1909 ; 1920 ; Deglatigny, 1921). Présentant une *cella* centrale et une galerie périphérique, le temple est surélevé au moyen d'un podium haut d'une soixantaine de centimètres, précédé à l'est d'un perron en pierre auquel donnent accès trois marches. L'entrée de l'édifice de culte est abritée : un porche est soutenu par deux colonnes d'ordre toscan installées sur le perron, de part et d'autre de l'accès. À l'intérieur du temple, en guise de sol, L. Deglatigny restitue un dallage de « carreaux de pierre et sans doute aussi de petites parties de mosaïque, dont on a recueilli quelques petits cubes noirs, blancs et rouges » (Deglatigny, 1921, p. 54). La *cella* comme la galerie, accessibles à l'est par une porte, sont closes par des murs couverts d'enduits peints colorés, dont de nombreux débris ont été collectés et publiés, sous forme d'aquarelle, par L. de Vesly (1920, p. 217, pl. V). Des motifs géométriques, une guirlande et une touffe végétales aux tons rouges, jaunes et verts agrémentent des panneaux gris ou blancs. De la partie haute de l'élévation, détruite, n'est conservé qu'un fragment de modillon denticulé issu d'une corniche. Les tuiles issues du toit se sont effondrées à l'intérieur du bâtiment, après son abandon.

L. de Vesly (1920, p. 222) mentionne par ailleurs la découverte de croisillons de fer, dont les dessins ont été publiés par L. Deglatigny (1921, p. 55, fig. 1, n° 2 et 3), qu'il interprète comme des éléments de grillage ; il pourrait aussi s'agir de ferrures de porte.

Deux édifices (B et C), disposés de part et d'autre de la façade méridionale du temple, à moins de 5 m, sont simplement signalés ; de plan carré, ils mesurent 4,90 m de côté et constituent probablement deux chapelles attenantes au temple principal (Schneider, 1971, p. 125).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L. de Vesly et L. Deglatigny rapportent que le temple a été « incendié et pillé » et que des « morceaux de vitrification produits par incendie » proviennent des décombres (Vesly, 1920, p. 223 ; Deglatigny, 1921, p. 59), sans plus d'indication sur les traces laissées par le feu qui aurait détruit l'édifice.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un fragment de statue en pierre (*R.16*) a été découvert lors de l'exploration du temple ; mutilé, il représente la tête d'un sujet *a priori* féminin (Espérandieu, 1925, n° 7173 ; Vesly, 1920, p. 218 ; Deglatigny, 1921, p. 54) mais il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un vestige de la statue de culte. Par ailleurs, vingt fragments issus de plusieurs figurines en terre cuite, représentant essentiellement Vénus anadyomène ainsi qu'une déesse-mère, ont été recensés (Deglatigny, 1921, p. 58). La présence de ces représentations féminines, couplée à la découverte d'ex-voto anatomiques en forme de poitrine (cf. *infra*), pourrait indiquer qu'une déesse est honorée au sein du temple ou de l'une des chapelles, mais ces arguments restent fragiles.

▪ *Autres mobiliers*

La localisation des objets mis au jour n'est pas précisée, à l'exception d'un artefact en calcaire tendre de forme triangulaire, aux côtés incurvés et aux angles arrondis ; trois petites cavités aménagées aux angles de cet objet orné de triangles incisés ont conduit L. de Vesly à l'identifier comme un support de trépied, installé dans la galerie, entre la porte de l'édifice et celle de la *cella* (Vesly, 1920, p. 220).

Des tessons de céramique et de vaisselle en verre, non dessinés, ont été signalés par les deux archéologues, de même que la présence d'ossements animaux parmi lesquels ont été identifiés des dents de porc ou de sanglier, des canines de chien, une dent de bœuf et un coquillage.

Cinq plaquettes en bronze, auxquelles s'ajoutent trois autres exemplaires fragmentaires, semblent représenter de manière stylisée une paire de seins féminins et constitueraient ainsi autant d'ex-voto anatomiques ; deux d'entre eux sont percés d'un trou permettant de les clouer – sur le mur du temple ?

Au total, 220 monnaies romaines – dont une seule n'a pas été identifiée – ont été ramassées en 1896. Les trois quarts des frappes se rapportent au IV^e s. de n. è. et, pour les plus récentes, au règne de Valens (364-378). Les pièces antérieures au II^e s. sont rares ; il est possible que le sanctuaire soit fréquenté dès ce siècle, mais l'absence d'autres données chronologiques ne permet guère d'en être certain.

Le domaine de la parure est représenté par au moins cinq bracelets en alliage cuivreux complets ou fragmentaires, deux perles bleues et deux fibules. Des fragments de miroir, une bouterolle de fourreau (?) en bronze, une lame de couteau et des clefs en fer, divers objets métalliques non identifiés et deux fragments de haches polies néolithiques complètent la liste des mobiliers provenant de ce site (Vesly, 1920, p. 220-228 ; Deglatigny, 1921, p. 56-60).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Implanté en rive gauche de la Seine, ce temple mis au jour à La Londe relèverait du territoire des Calètes, dont la limite partagée avec les Véliocasses serait distante de moins de 3 km. Les agglomérations reconnues pour ces deux *civitates* sont toutes situées à plus de 10 km du lieu de culte. Une voie antique, dont le tracé reste hypothétique, traverserait le

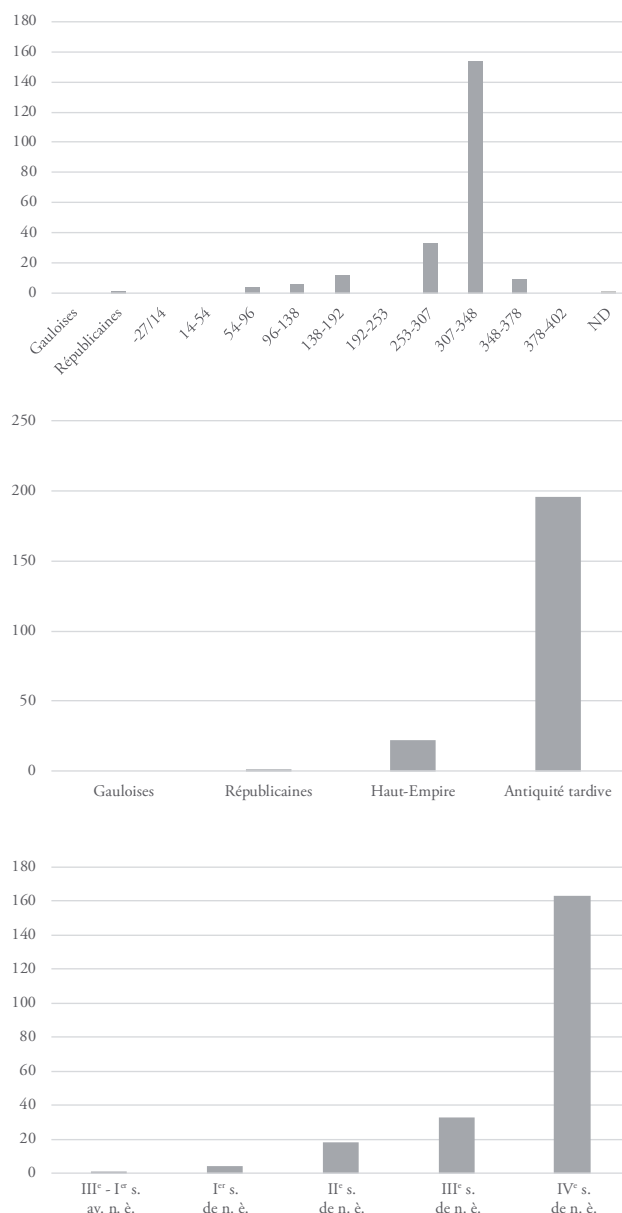


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

plateau sur lequel est installé le sanctuaire, à 1,3 km environ au nord du temple, entre la Seine et ce dernier (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ **Environnement proche**

Aucun vestige antique n'est documenté dans les environs du temple de la Villa Romaine.

5 – Synthèse et interprétation

L'architecture de ce temple est soignée et le mobilier découvert, abondant et varié. Néanmoins, l'environnement proche comme plus lointain de l'édifice de culte reste très mal connu ; les questions de l'organisation, de la fréquentation et du statut de ce sanctuaire sont difficilement abordables en l'état actuel des connaissances.

6 – Bibliographie

Deglatigny, 1921 – DEGLATIGNY L., « Note sur le temple de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure) », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 53-60.

Espérandieu, 1925 – ESPÉRANDIEU É., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome neuvième. Gaule germanique (troisième partie) et supplément*, Paris, imprimerie nationale (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 437 p.

Schneider, 1971 – SCHNEIDER Ch., « Journée d'études du 11 juin 1969. La Londe », *Bulletin de la Commission des Antiquités de Seine-Maritime*, 27, 1968-1969, p. 125-126.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et XI pl.

Vesly, 1920 – VESLY (DE) L., « *Fanum* de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure). Étude et découvertes », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 217-228.

S.87 – Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), Abbaye Saint-Georges

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 552345 ; Y = 6929130

Numéro d'entité archéologique : 76 614 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. – début ou milieu du IV^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1981 et en 1982, des fouilles, réalisées sous la direction de J. Le Maho (CNRS) au centre de la cour du cloître bénédictin de l'abbaye Saint-Georges, ont mis en évidence l'existence d'un temple antique et d'aménagements périphériques. L'édifice de culte gallo-romain, dont plusieurs états ont été reconnus, a été transformé en monument funéraire durant le haut Moyen Âge (Le Maho, 1995 ; J. Le Maho, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 247-248).

▪ Implantation topographique

Le temple, installé sur le rebord d'une terrasse située en rive droite de la Seine, en bas de coteau, domine la plaine alluviale du fleuve. Le cours d'eau est aujourd'hui situé à plus de 1,5 km du site archéologique, mais la distance qui devait les séparer dans l'Antiquité a pu être moindre.

2 – Présentation des vestiges

La chronologie du site s'appuie essentiellement sur les différents états de construction du temple ; trois grandes phases ont ainsi été distinguées dans le cadre de la rédaction de cette notice, la phase 2 rassemblant deux états différents (fig. 1). Aucun péribole n'a été reconnu lors de la fouille, qui n'a toutefois concerné que le temple et ses abords immédiats.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Chronologie	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. (?)	I ^{er} s. de n. è. (?)	Fin du I ^{er} s. / début du II ^e s. - 1 ^{re} moitié du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1a ?	II-1a ?	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?	?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	?
Types des temples	A1 : A2a	- A2 : A2a - A3 : B1a	A4 : B1a
Dimensions des temples	A1 : 9,30 x 6,30 m (soit 59 m ²) ?	A2 (?) et A3 : 12,10 x 10,20 m (soit 123 m ²)	A4 : 15,50 x 14,70 m (soit 228 m ²)
Autres équipements remarquables	?	B (?) : fondations d'une construction d'usage indéterminé ?	B (?) : fondations d'une construction d'usage indéterminé ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. ?)

Un premier édifice (A1), de plan quadrangulaire, est bâti en matériaux périssables sur un terrain *a priori* vierge de toute construction (Le Maho, 1995, p. 76-79, « *fanum* I »). Dix trous de poteau, disposés de manière symétrique, marquent l'emplacement des supports de la charpente ; la toiture est vraisemblablement en matériaux périssables, aucune tuile n'étant rattachée à cette phase. Quant aux parois, il n'en reste aucune trace. Le responsable de la fouille propose qu'elles aient été élevées sur des sablières basses insérées entre les poteaux, puisqu'il observe des effets de parois au sol, côté nord ; il est ainsi possible de restituer une construction dont l'emprise au sol couvre 59 m².

L'édifice présente au moins une entrée, en façade orientale, encadrée par deux poteaux. À l'extérieur, son seuil est usé et tapissé d'une couche de charbons de bois probablement balayés depuis la salle. Sur le sol de cette dernière, en contrebas du niveau de circulation extérieur, est installé un foyer, aménagé dans une cuvette creusée plus ou moins au centre du bâtiment. Il a été nettoyé à plusieurs reprises et les déchets issus de ces curages ont été évacués par la porte ou rejetés contre les parois ; plusieurs trous de piquet avoisinant le foyer n'ont pu être datés.

Les tessons de vases en terre cuite les plus anciens découverts sur le site sont les seuls éléments pouvant éclairer la datation de ce premier bâtiment. Ils sont attribués, sans certitude, au dernier quart du I^{er} s. av. n. è. (Le Maho, 1995, p.

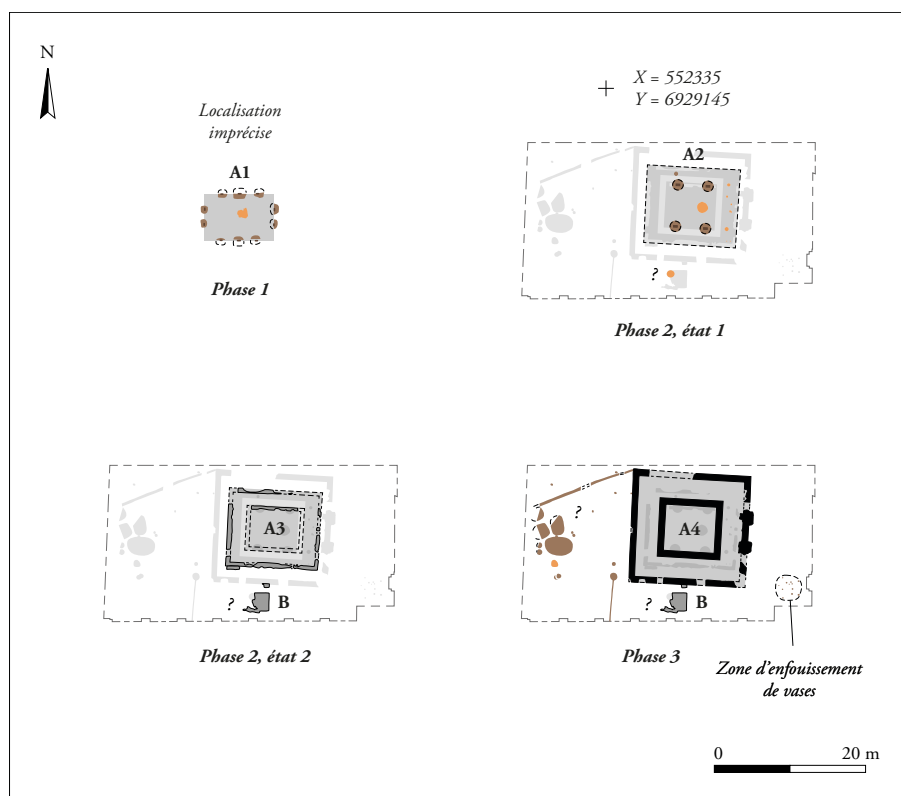


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, de la phase 1 à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Le Maho, 1995, p. 76, fig. 1 ; p. 80, fig. 3a ; p. 83, fig. 4 ; p. 85, fig. 5.

86). Quant à la fonction de l'édifice, il semble pertinent d'y reconnaître le premier état d'un temple qui sera reconstruit, durant la phase suivante, au même emplacement et suivant un plan similaire.

▪ Phase 2 (I^{er} s. de n. è. ?)

Après la destruction et le démontage intégral du premier bâtiment, un second édifice est érigé au même endroit, mais son orientation diverge légèrement ; au moins deux états de construction (1 et 2) ont été reconnus en fouille pour la *cella* et pour la galerie, mais il est impossible de préciser si ces changements interviennent au même moment pour les deux composantes (Le Maho, 1995, p. 79-84, « *fanum* II » et « *fanum* III »).

Dans un premier temps (état 1 ; A2), l'espace de la *cella* est matérialisé par quatre poteaux probablement insérés entre des parois construites en terre et bois sur sablières basses. Après suppression d'étais qui contrebuteraient à l'extérieur les murs de la *cella*, une galerie de plan rectangulaire est aménagée sur son pourtour ; son sol est formé de terre battue et aucun élément ne renseigne son mode de délimitation. Le foyer, restructuré à deux reprises, continue vraisemblablement de fonctionner à l'intérieur de la *cella*, des charbons de bois et de petits ossements brûlés ayant été découverts dans les fosses d'arrachage des poteaux porteurs. Sous le niveau de circulation de la galerie orientale, sept petits foyers ont été mis au jour, tandis qu'un autre foyer, découvert à 3 m au sud du temple, pourrait également se rattacher à cette phase.

Dans un second temps (état 2 ; A3), la *cella* est reconstruite : les poteaux sont supprimés et est installé un solin maçonné, tandis que le sol, formé d'une couche de marne, est surélevé par rapport au niveau de la galerie. L'entrée de la *cella* s'effectue toujours à l'est, d'après les traces observées au niveau de son seuil, tandis que le foyer autrefois allumé dans la pièce a désormais disparu. La transformation de la galerie intervient peut-être durant ce second état, sans certitude toutefois : des solins sont aménagés sur ses quatre côtés, reposant sur des murets maçonnés – au sud, à l'ouest et au nord, où la déclivité est plus importante – ou sur une simple couche de mortier – à l'est. Durant ce second état, les murs du temple sont toujours en bois et en terre ; des enduits peints imitant l'aspect du marbre revêtent l'intérieur de la galerie, côté ouest. À moins de 3 m au sud du temple, une couche de moellons jointifs, qui formait peut-être un carré de plus de 3 m de côté, sert d'assise à un dallage de silex (B) : cet aménagement peut correspondre à la base d'un édicule, d'une statue ou d'un autel dont l'élévation n'est pas conservée, ou bien à une simple aire empierrée. Sa datation est incertaine, mais les matériaux qui le composent présentent des similitudes avec le second état de la *cella*.

D'après l'étude du mobilier céramique, le premier état du temple de la phase 2 peut être daté du début du I^{er} s. de n. è., tandis que le second état pourrait être rattaché au courant du I^{er} s. de n. è. (Le Maho, 1995, p. 86-87).

▪ Phase 3 (fin du I^{er} s. / début du II^e s. – première moitié du IV^e s. de n. è.)

La dernière phase identifiée est marquée par une ultime reconstruction du temple, toujours au même emplacement et après destruction de l'édifice précédent, agrandi et désormais intégralement maçonné (A4) (Le Maho, 1995, p. 84-86, « *fanum IV* »). De plan quasi carré, il se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, dont l'entrée, à l'est, est matérialisée par deux bases maçonnées qui servaient probablement d'assise à des colonnes de pierre. Un fragment de ce type de support a d'ailleurs été découvert à proximité. Les sols de l'édifice ne sont pas conservés – ils ont été arasés lors d'un nivellement de terrain opéré au XII^e s., au moment de la construction du cloître. Les débris mis au jour lors de la fouille indiquent que les murs du temple sont couverts d'un enduit rouge, que sa corniche est constituée de modillons de pierre et qu'une toiture de tuile coiffe sa charpente.

À 4 m au sud-est du temple, ont été enfouis, dans le sol de la cour sacrée, une série de vases contenant vraisemblablement des offrandes alimentaires. D'autres aménagements ont été repérés à l'ouest de l'édifice de culte : la tranchée d'implantation d'une palissade part de son angle nord-ouest et se dirige vers le sud-ouest, pour se poursuivre hors de l'emprise fouillée. À l'intérieur de l'enclos délimité par cette clôture de bois et le temple, un ensemble de quatre grandes fosses profondes de près d'un mètre, neuf trous de poteaux et plusieurs foyers de petites dimensions ont été identifiés. Ces structures sont interprétées par J. Le Maho comme de possibles aménagements liés au stockage et au séchage du grain, et leur fouille n'a livré que quelques tessons d'un vase en terre cuite attribué au II^e ou au III^e s. de n. è. Sont-elles contemporaines de la période de fréquentation du temple, ou ont-elles été mises en place après son abandon, lorsque le site serait investi par des activités profanes ?

L'examen des mobiliers céramiques contemporains de l'occupation du temple de la phase 3 plaident en faveur d'une construction vers le début du II^e s., voire la fin du I^{er} s. (Le Maho, 1995, p. 87).

▪ Abandon et occupations postérieures

La douzaine de vases enterrés près de l'angle sud-est du temple, vraisemblablement enfouis dans le cadre de gestes rituels, correspond aux dépôts de céramiques les plus récents : les récipients sont datés, d'une manière globale, du III^e s. ou du IV^e s. ; une urne ovoïde caractéristique des productions de *black-burnished ware* aurait été produite à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. (Le Maho, 1995, p. 87). Quant aux monnaies découvertes en fouille, l'essentiel d'entre elles ont été frappées avant la fin du III^e s., mais deux pièces plus tardives ont été émises durant la première moitié du IV^e s. (Pilet-Lemière, 1988 ; Le Maho, 1995, p. 86). L'abandon du lieu de culte semble donc pouvoir être daté, d'une manière large, entre les dernières décennies du III^e s. et le milieu du IV^e s. ; les deux monnaies les plus récentes pourraient avoir été perdues, ou déposées, après sa fermeture.

Quelques siècles plus tard, durant la première moitié du VII^e s., l'ancienne *cella* est convertie en chapelle funéraire. L'édifice est alors en partie ruiné, entouré d'une couche de terres noires recelant de nombreux débris de terres cuites architecturales ; la galerie et sa toiture ont vraisemblablement été détruites, ou bien se sont effondrées, tandis que la *cella* est restée au moins partiellement en élévation. Plusieurs dizaines de sépultures, pour la plupart installées dans des sarcophages en craie, sont aménagées en son sein ou à ses abords. L'édifice est par ailleurs reconstruit : une probable abside semi-circulaire est bâtie à l'est, tandis qu'une nouvelle porte est percée à l'ouest et qu'un autel de pierre est vraisemblablement érigé à l'intérieur de la chapelle. Ce monument chrétien, en activité dès le VII^e s., perdurera et sera progressivement transformé dans le courant du Moyen Âge ; dès le milieu du XI^e s., l'église est mentionnée dans les sources écrites sous le vocable saint Georges (Le Maho, 1998 ; Le Maho, 2004, p. 48-53 ; J. Le Maho, in Aubin *et al.*, 2014, p. 247-248).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Deux fragments de figurine en terre blanche ont été recueillis lors de la fouille : l'une représente la déesse Vénus alors que l'autre adopte les traits d'un animal domestique (Le Maho, 1995, p. 87).

▪ Autres mobiliers

Les objets d'époque romaine découverts sur le site sont, d'une manière générale, relativement peu abondants et n'ont pas bénéficié d'une étude détaillée (Le Maho, 1995, p. 86-87).

Les vases en terre cuite, dont 2 050 tessons ont été décomptés, ont été produits entre la fin de la période laténienne et le début du IV^e s. L'ensemble le plus remarquable a été découvert à quelques mètres au sud-est du temple : une douzaine de gobelets et d'urnes, remplis de petits ossements de porc ou de volailles, ont été enterrés dans le sol de la cour durant le III^e s. ou le IV^e s. De petits ossements calcinés proviennent aussi des rejets issus des foyers rattachés aux phases 1 et 2. La présence de vaisselle en verre est aussi attestée, sous la forme de très petits tessons.

Un total de 17 monnaies, dont un bronze gaulois de type *Germanus Indutilli*, frappé vers 10-8 av. n. è. et 16

monnaies d'époque romaine impériale, ont été découvertes en fouille ; aucune d'entre elle ne provient d'un niveau rattaché à l'un des états du temple. Les frappes des monnaies romaines s'échelonnent entre les règnes de Vespasien (69-79) et de Constant I^{er} (337-350).

Les autres mobiliers métalliques mentionnés comprennent des objets de fer, non décrits, ainsi que 8 fibules, entières ou fragmentaires, dont l'une a été enfouie dans une petite cavité creusée près de l'entrée du temple de la phase 3.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Saint-Martin-de-Boscherville est localisé dans une boucle de la Seine vraisemblablement traversée par la limite qui sépare les territoires véliocasse et calète, auquel il se rattache probablement. Il serait donc situé à moins de 3 km d'une limite entre cités. Il est par ailleurs implanté à 7 km au sud-est de l'agglomération secondaire de Saint-Pierre-de-Varengeville et à 9 km à l'ouest de Rouen, chef-lieu des Véliocasses. Une probable route relie les deux habitats groupés et passe à un peu plus de 5 km du lieu de culte. Il est néanmoins possible qu'une voie emprunte, dès l'Antiquité, la vallée de la Seine et longe ainsi le lieu de culte à l'ouest (Le Maho, 1995, p. 75).

▪ Environnement proche

Une seule découverte témoigne d'une occupation d'époque romaine dans les environs du temple : au milieu du XIX^e s., un ensemble de récipients en terre cuite, relevant *a priori* de tombes à crémation, a été mis au jour dans le bourg de Saint-Martin-de-Boscherville (Le Maho 1995, p. 75 ; Rogeret, 1997, p. 503).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple voisin de l'abbaye Saint-Georges, dont l'environnement demeure mal connu à l'exception d'aménagements périphériques mal datés, présente plusieurs états dont la conservation est remarquable. Il est ainsi possible de suivre l'évolution d'un édifice de culte, depuis les premières constructions en bois et terre équipées d'une ou de plusieurs structures de combustion – liées à la pratique du sacrifice, dont témoigne la découverte de fragments d'ossements animaux brûlés ? – jusqu'à l'aménagement d'un bâtiment aux murs maçonnés. Bien que la chronologie reste imprécise, ces transformations semblent intervenir dans un laps de temps assez court, de l'ordre d'un siècle ou d'un siècle et demi, conduisant à l'agrandissement progressif du temple et à l'emploi, au fur et à mesure, de matériaux plus résistants. Son architecture demeure malgré tout assez sobre, malgré l'emploi d'enduits peints et de colonnes de pierre. Quant aux mobiliers découverts, somme toute peu nombreux – mais l'exploration a été restreinte au secteur du temple – ils se caractérisent par la rareté des monnaies et la relative abondance du mobilier céramique, dont l'étude est incomplète. Les seuls dépôts rattachés à une phase précise correspondent aux vases mis en terre aux abords du bâtiment de culte, probablement peu de temps avant son abandon. Les différentes étapes de construction témoignent d'investissements réguliers pour l'entretien et l'embellissement du temple, mais il est pour l'heure impossible de préciser s'ils sont l'œuvre d'évergètes de la cité des Calètes, agissant dans un cadre public, ou d'un ou de plusieurs individus qui gèrent et financent un sanctuaire privé, alors installé sur un domaine rural.

6 – Bibliographie

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PRO-

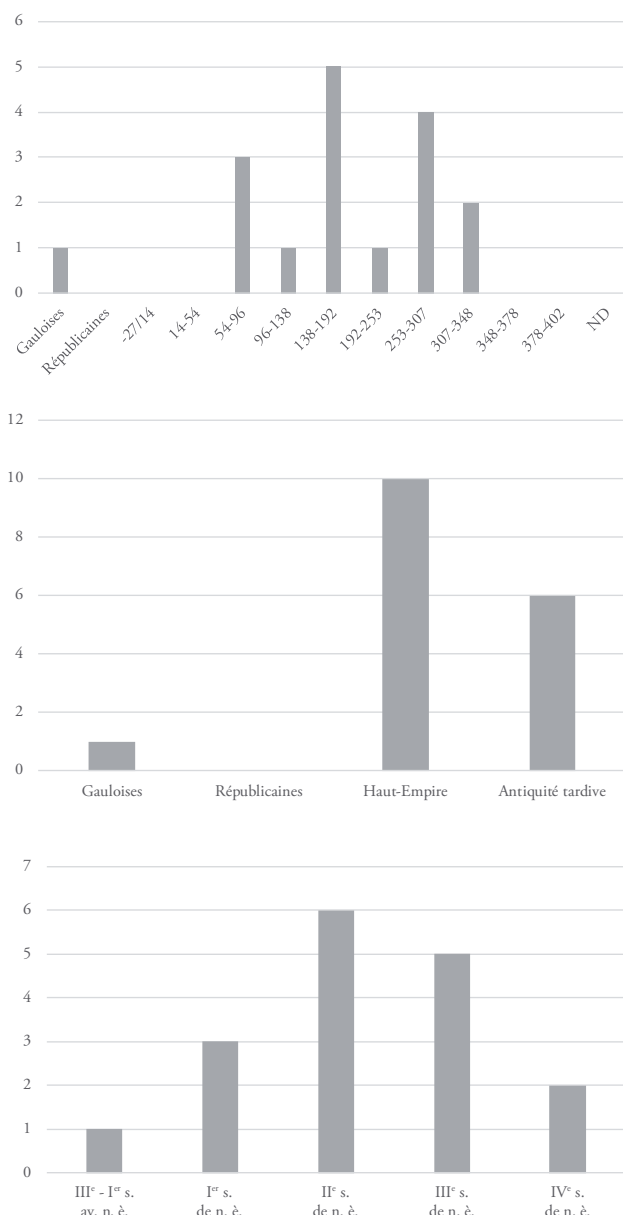


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

VOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Le Maho, 1995 – LE MAHO J., « Le fanum de l'abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville », *Haute-Normandie archéologique*, 3, 1994, Rouen, Centre de recherches archéologiques de Haute-Normandie, p. 75-89.

Le Maho, 1998 – LE MAHO J., « Saint-Martin-de-Boscherville. Église Saint-Georges », in BARRUOL G. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 3 – Ouest, Nord et Est*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Picard (Atlas archéologique de la France), p. 328-331.

Le Maho, 2004 – LE MAHO J., « Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne », in ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, CRAHM (Tables rondes du CRAHM, 1), p. 47-62.

Pilet-Lemière, 1988 – PILET-LEMIÈRE J., *Saint-Georges-de-Boscherville. Fouilles du cloître. Catalogue des monnaies*, rapport d'étude, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime. 76*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

S.88 – Saint-Saëns (Seine-Maritime), le Teurtre

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 577005 ; Y = 6954855

(localisation imprécise)

Numéros d'entité archéologique : 76 648 0003 et 0022

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : date de fondation inconnue, abandon après 260 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple du Teurtre à Saint-Saëns, dont les vestiges sont conservés dans la forêt domaniale d'Eawy, a été découvert et exploré en 1891-1892 par G. Le Breton, alors directeur du musée départemental des antiquités de Rouen. Interprété dès lors comme un édifice cultuel d'époque romaine, il est avoisiné de plusieurs constructions qui dépendent peut-être du même sanctuaire. Le mobilier, non étudié, a été déposé au musée, où est également conservé un plan des vestiges (Le Breton, 1894 ; Quenouille, 1897 ; archives scientifiques du SRA de Normandie).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte présente une position dominante, installé au sommet d'une colline qui surplombe aujourd'hui la commune de Saint-Saëns. Cette dernière est traversée par un modeste cours d'eau, la Varenne, distant de plus de 1,5 km du sanctuaire.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le bâtiment de culte semble avoir été érigé à l'emplacement d'un monument funéraire ou d'une nécropole antérieure, probablement aménagée dès le Néolithique. En effet, G. Le Breton signale avoir mis au jour, à la base du temple, de « petites chambres sépulcrales », dont le lit est recouvert de cendres, précédées d'un couloir étroit et édifiées à l'aide de blocs formant des caissons. Elles seraient recouvertes « d'un petit dôme ou calotte composée d'argile, de silex et de marne ». Ces structures, non relevées en plan, ont livré, ainsi que leurs environs, des petites haches en pierre polie, des pointes de flèche, des tessons de céramique peu cuite, un poinçon ou une épingle en os, des défenses de sanglier, des morceaux de bois brûlés, des outils et des éclats en silex, ainsi que des ossements humains (Le Breton, 1894, p. 274). La description de ces aménagements est toutefois confuse et l'inventeur a considéré que la base des murs délimitant la galerie du temple matérialisait la bordure d'un tumulus préhistorique ; il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des structures décrites par le fouilleur.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

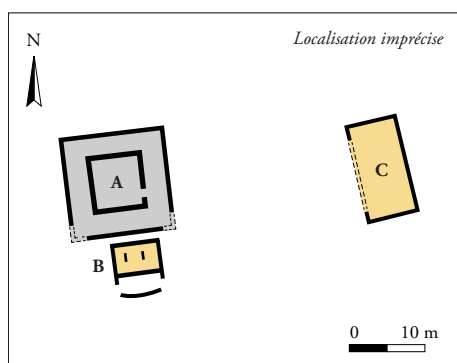


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un plan conservé au musée des antiquités de Rouen ; archives scientifiques du SRA de Normandie.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : A2a ?
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m²) - B : +/- 6,50 x 4,50 m (soit +/- 30 m²)
Autres équipements remarquables	C : bâtiment de plan barlong

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Trois bâtiments peuvent être rattachés au sanctuaire d'époque romaine (fig. 1). Aucun système de clôture de l'aire sacrée n'a été reconnu avec certitude – un fossé représenté sur le plan du site, repéré à 70 m à l'est du temple et dont l'orientation est différente de ce dernier, pourrait avoir été creusé plus anciennement ou plus récemment.

Édifice principal du lieu de culte, le temple (A) possède une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie, toutes deux de plan carré. La pièce centrale dispose d'un sol bétonné, tandis qu'aucun revêtement n'a été reconnu dans la galerie périphérique. Un stuc jaunâtre recouvre le parement interne des murs de la *cella* et ceux de la galerie sont simplement conservés sous la forme d'un alignement de blocs de pierre liés à l'argile, constituant peut-être les solins de parois en matériaux périssables. La porte de la *cella* serait placée à l'est, ce dont témoigneraient des ferrures découvertes à proximité (Le Breton, 1894, p. 269-270). D'après le fouilleur, des fragments de calcaire moulurés, issus d'un bloc cylindrique et mis au jour près de l'entrée du temple, proviennent de l'autel placé à proximité du bâtiment de culte (Le Breton, 1894, p. 271) ; il pourrait également correspondre à une base de statue.

Accolé au sud du temple, existe un édifice de plan rectangulaire (B), long de 6,50 m, non décrit par G. Le Breton mais figurant sur le plan qu'il a fait lever (archives scientifiques du SRA de Normandie). Il n'en subsiste que les fondations, sous la forme d'une tranchée remplie de blocs de silex. Les deux murs délimitant l'édifice à l'ouest et à l'est se prolongent au sud du bâtiment, rejoignant peut-être un mur curviligne dont le rôle est difficile à expliquer – est-ce une abside ? À l'intérieur de cette construction, deux supports maçonnés sont représentés. La fonction de cet édifice, dont le plan ne trouve guère de comparaisons en contexte cultuel, pose question : s'agit-il d'une chapelle secondaire ou d'une annexe d'un autre type ? Son plan a-t-il bien été restitué par le fouilleur ?

Enfin, à une vingtaine de mètres à l'est du temple, une construction de plan rectangulaire (C), longue de 13,50 m et large de 7,40 m, a été interprétée par G. Le Breton comme une « villa » ; l'archéologue normand précise que ce bâtiment possède des divisions intérieures, non représentées en plan. Le sol de cet édifice est constitué d'une couche de béton et des enduits peints, non décrits, ornent ses murs (Le Breton, 1894, p. 273). Placé à l'est du temple, vis-à-vis de son entrée, cette construction peu documentée est peut-être plus probablement liée à l'accueil des visiteurs au sein de l'espace sacré et pourrait faire office d'entrée au lieu de culte.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

G. Le Breton note avoir observé les traces d'un incendie qui aurait notamment ravagé la charpente du temple – un amas de cendres renfermant de gros clous a été découvert sous des débris de tuile (Le Breton, 1894, p. 269-270). Aucun indice ne permet de dater ce sinistre ni de l'associer clairement à l'abandon du lieu de culte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Aux abords du temple, a été découverte une abondante série de figurines en terre cuite représentant majoritairement Vénus anadyomène et, pour un fragment, une déesse-mère trônant (Le Breton, 1894, p. 271 ; Quenouille, 1897, p. 99 ; archives scientifiques du SRA de Normandie).

▪ *Autres mobiliers*

Les descriptions fournies par l'inventeur du site restent assez vagues sur la localisation précise des objets collectés ; l'essentiel des découvertes provient du temple, de l'édifice identifié au sud de celui-ci et de leurs abords, tandis que le bâtiment rectangulaire installé à l'est de cet ensemble n'a *a priori* livré aucun mobilier.

La mise au jour de tessons de céramique et de verre, ainsi que d'ossements de faune (boeuf, dents de cheval et de sanglier), est signalée, sans que l'on puisse déterminer si ces mobiliers se rapportent ou non à des offrandes alimentaires ou à la consommation de mets au sein du sanctuaire. Parmi les artefacts créés spécialement pour être offerts, figurent deux probables hachettes miniatures en alliage cuivreux. Les monnaies, dont la quantité n'est pas connue mais dépasse la dizaine d'exemplaires, ont été frappées entre le milieu du I^{er} s. av. n. è. (pièces à l'effigie de Jules César) et les années 260 de n. è. (règne de Postume). Les objets de parure sont également bien représentés, avec plusieurs fibules de bronze, des boucles de ceinture et un anneau de verre bleu foncé, probable perle. S'ajoutent à cet inventaire un petit vase en bronze, divers objets en fer, parmi lesquels ont été identifiés des clefs, des ferrures et un couteau, ainsi qu'une dizaine de petites haches de pierre polie, dont une série provient de l'intérieur de la *cella* (Le Breton, 1894, p. 270-272 ; Quenouille, 1897 ; archives scientifiques du SRA de Normandie).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Lieu de culte calète, le sanctuaire de Saint-Saëns est manifestement implanté en milieu rural, à 7 km de la limite sud-est de la *civitas* et à 15 km au nord-est d'une probable agglomération secondaire localisée à Saint-André-sur-Cailly. Le réseau viaire antique de la cité des Calètes n'a été que très partiellement restitué (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215)

; aucune route n'est documentée à moins de 13 km du sanctuaire.

▪ *Environnement proche*

À une trentaine de mètres au sud-est du temple, vraisemblablement en dehors de l'espace sacré, une structure riche en mobilier a été fouillée par G. Le Breton. Il s'agit d'une grande fosse infundibuliforme, interprétée lors de son exploration comme une mare, comblée de plusieurs couches de vase. De nombreux fragments de céramique antique y ont été mis au jour à une certaine profondeur, non précisée, et certains de ces vases contenaient des cendres et des débris d'os brûlés. Cet aménagement mal documenté est peut-être un puits dont la partie sommitale se serait effondrée, sans certitude toutefois (Le Breton, 1894, p. 274).

Trois autres sites d'époque romaine ont été recensés sur la commune de Saint-Saëns, dans un rayon de 2 km autour du temple. Ils sont tous trois distants de plus d'un kilomètre du sanctuaire¹ et se présentent sous la forme de bâtiments ayant livré des objets d'époque romaine et dépendant vraisemblablement d'établissements ruraux dispersés (Rogeret, 1997, p. 526 ; archives scientifiques du SRA de Normandie, fiches de déclaration de découverte).

5 – Synthèse et interprétation

De nombreuses lacunes ponctuent l'étude de ce lieu de culte implanté sur le territoire calète, exploré hâtivement et dont l'environnement proche reste peu documenté. L'architecture du temple apparaît comme peu monumentale et le rôle des édifices qui l'entourent peut difficilement être caractérisé. Quant à la chronologie des aménagements, elle fait défaut, si ce n'est le *terminus post quem* fourni par une monnaie qui indique une fréquentation des lieux encore effective au milieu du III^e s. de n. è.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Le Breton, 1894 – LE BRETON G., « Fouilles dans la forêt d'Eawy, au Teurtre », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 9, 1891-1893, p. 267-278.

Quenouille, 1897 – QUENOUILLE L., « Saint-Saëns », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 5, p. 98-100.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime*. 76, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

1. Ils sont localisés à la Salandrière (1,2 km au nord du lieu de culte), au Bois de l'Abbaye (1,5 km au sud) et dans la plaine de Maucomble (1,6 km au sud).

S.89 – Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), les Cateliers

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 532380 ; Y = 6934610
Numéro d'entité archéologique : 76 727 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les travaux exécutés en 1911 pour l'élargissement de la route départementale 65 sont à l'origine de la découverte d'un temple et de constructions voisines. La moitié de la *cella* du temple a été dégagée, tandis que les autres murs de l'édifice ont été identifiés par l'intermédiaire de sondages (Vallée, 1913 ; Deglatigny, 1927, p. 35-37 et pl. XI).

▪ Implantation topographique

Le bâtiment de culte a été établi en rebord d'un vallon orienté est-ouest, entaillant une colline ceinturée par un méandre de la Seine. Sa position dominante lui offre un point de vue sur la plaine alluviale, distante de 500 m environ.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A) présente un plan centré et proche du carré, associant une *cella* centrale et une galerie périphérique ; au sol de la *cella*, une fine couche de marne pilonnée constitue peut-être le support d'un dallage disparu (fig. 1) (Vallée, 1913).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	14,30 x 13,80 m (soit 197 m ²)
Autres équipements remarquables	?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier ne provient spécifiquement du temple.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé en rive gauche de la Seine, à une vingtaine de kilomètres de son embouchure, le site des Cateliers prend place dans la moitié méridionale du territoire calète, à 5 km au sud d'une probable agglomération antique identifiée à Caudebec-en-Caux. Une voie en provenance de cet habitat groupé et en direction du sud existe vraisemblablement à 2,5 km environ à l'est du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Le chantier d'élargissement de la route départementale a également entraîné la découverte de murs à une trentaine de mètres au sud du temple, appartenant peut-être à un établissement rural d'époque romaine et figurés en pointillés sur le plan dressé par L. Deglatigny (fig. 1) ; lors des travaux, sans précision de la localisation – mais aucun de ces objets ne provient de la *cella* du temple – ont été mis au jour des débris de marbre et divers objets métalliques, dont trois monnaies antiques, deux anneaux, des ferrures et une clef (Vallée, 1913). L'abbé Cochet (1871, p. 504) cite également la découverte, aux Cateliers, de « terres noires, urnes, tuiles, poteries et médailles », dont l'une à l'effigie de Germanicus, et l'autre de Titus. D'autres constructions attribuées à la période romaine – sans fondement ? – ont été reconnues dans le sous-sol du bourg de Vatteville-la-Rue, à 300 m à l'ouest du temple (Rogeret, 1997, p. 558). Plus à l'est, à 500 m de l'édifice religieux, des niveaux d'occupation et de destruction, accompagnés de rares structures, ont été mis en évidence lors de sondages ; datés de la fin du I^{er} s. au IV^e s., ces aménagements appartiennent probablement à un établissement rural dont l'organisation peine à être restituée. À plus grande distance (1,7 km en direction du sud), un dépôt monétaire gallo-romain a aussi été exhumé au milieu du XIX^e s. près de la Maison du Roi (Rogeret, 1997, p. 558).

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

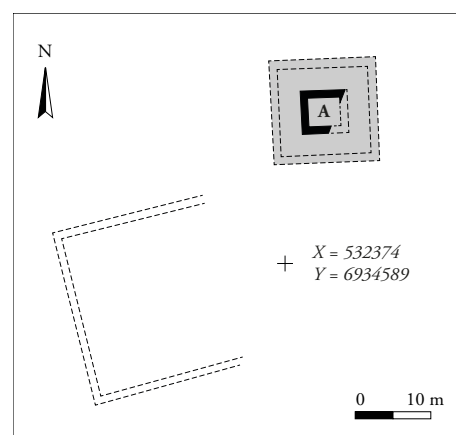


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Deglatigny, 1927, pl. IX.

5 – Synthèse et interprétation

Peu d'informations documentent ce temple qui ne semble pas isolé dans l'Antiquité, mais s'inscrit dans un environnement partiellement bâti. Il est possible qu'il dépende d'un établissement rural entr'aperçu lors des travaux de 1911 à quelques dizaines de mètres au sud, mais les données sur ces occupations restent très lacunaires.

6 – Bibliographie

Cochet, 1871 – COCHET J.-B.-D., *Répertoire archéologique du département de la Seine-inférieure*, Paris, imprimerie nationale, Rouen, Académie des sciences, belles-lettres et arts, 652 p.

Crogiez, 1995 – CROGIEZ S., « Vatteville-la-Rue « Les Cateliers » », *Haute-Normandie. Bilan scientifique. 1995*, Rouen, direction régionale des affaires culturelles de Normandie, service régional de l'archéologie, p. 81.

Deglatigny, 1927 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, Lecerf fils, 2^e fasc., 62 p. et 21 pl.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime. 76*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vallée, 1913 – VALLÉE E., « Fanum des « Cateliers » à Vatteville-la-Rue », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 16, p. 129-132.

S.90 – Yville-sur-Seine (Seine-Maritime), le Sablon

1 – Présentation du site

Cité antique : Calètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 547100 ; Y = 6927100

Numéro d'entité archéologique : 76 759 0010

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : début du I^{er} s. – fin du IV^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'existence d'un sanctuaire au Sablon a été révélée lors d'une fouille préventive conduite en 2014 par G. Guillier¹ (Inrap), à la suite d'un diagnostic positif réalisé en 2013 sous la direction de Cl. Beurion (Inrap). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'extension d'une carrière de sable ; elles n'ont documenté que la partie sud-orientale d'un lieu de culte qui s'étend au-delà de l'emprise étudiée. Au total, la fouille a porté sur une surface de 5 500 m² (Guillier dir., 2016 ; Guillier *et al.*, 2020). Des découvertes effectuées sur le même lieu-dit en 1972 puis en 1981, lors de l'exploitation de la carrière, ont révélé d'autres structures appartenant sans doute au même site (Guillier dir., 2016, p. 44-46 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 148).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte antique est implanté dans un méandre de la basse vallée de la Seine, à 2 km du cours actuel du fleuve. Il est donc installé sur un terrain globalement plat.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges présentent un arasement important – au mieux, seules les premières assises des murs sont conservées –, mais plusieurs couches de destruction, reposant *a priori* sur le niveau de circulation antique, ont été découvertes. En outre, peu d'éléments de chronologie fiables sont disponibles pour distinguer les phases de l'évolution du sanctuaire : la date d'édification des constructions maçonnées, en particulier des temples, est ainsi mal connue. Il a néanmoins été possible de dissocier trois grandes étapes dans l'aménagement du site, malgré une chronologie imprécise pour nombre de structures (Guillier dir., 2016, p. 53-110).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Chronologie	I ^{er} s. av. n. è. – 1 ^{er} tiers du I ^{er} s. de n. è.	I ^{er} s. de n. è.	II ^e s. – III ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?	III-2b ou III-2c ?	III-2b ou III-2c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?	Fossés	Mixte ?
Dimensions de l'aire sacrée	?	> 100 x 50 (soit > 5 000 m ²) ?	> 100 x 50 (soit > 5 000 m ²) ?
Types des temples	?	A et B : B1a ou B1b ?	A et B : B1a ou B1b ?
Dimensions des temples	?	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	?	?	Bâtiment d'usage indéterminé dans l'angle sud-ouest de la cour ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (I^{er} s. av. n. è. – premier tiers du I^{er} s. de n. è.)

Les aménagements les plus anciens se concentrent dans l'angle nord-ouest de la zone étudiée (**fig. 1**) (Guillier dir., 2016, p. 53-66 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 149-154). Ont été identifiés l'angle sud-ouest d'un enclos fossoyé, deux autres tronçons de fossé dont l'orientation est similaire, une grande fosse et plusieurs trous de poteaux dont le rattachement à cette première phase reste hypothétique. Des segments de murs maçonnés, recoupés par les temples érigés ultérieurement, pourraient éventuellement appartenir à des bâtiments construits dès cette phase, mais leur datation n'est pas connue.

Quoi qu'il en soit, ces différentes structures relèvent sans doute de plusieurs états de construction : les quelques données chronologiques fournies par l'étude céramologique indiquent ainsi que le fossé délimitant l'enclos a été comblé au

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

plus tôt durant le premier tiers du I^{er} s. de n. è., tandis que la grande fosse, *a priori* plus ancienne, a livré des tessons datés entre le courant du I^{er} s. av. n. è. et le début du I^{er} s. de n. è. Le site semble donc occupé et structuré dès la toute fin de l'âge du Fer, mais son organisation avant le milieu du I^{er} s. de n. è. reste difficile à comprendre. Quant à sa nature, elle reste inconnue, faute de mobiliers ou de structures spécifiques, mais la présence de murs sous-jacents aux temples des phases suivantes et d'orientation quasi identique laisse penser que d'autres bâtiments religieux, dont il ne reste que peu de traces, ont préexisté à la construction des édifices A et B (cf. *infra*).

▪ Phase 2 (courant du I^{er} s. de n. è.)

Un long fossé, interprété comme la limite méridionale du sanctuaire, a été partiellement reconnu lors de la fouille et se rattache clairement à la seconde phase ; la construction des temples A et B, ainsi que de l'édifice ou la cour accolée à l'est du bâtiment B, a été aussi associée à cette étape par le fouilleur, mais leur datation ne repose en fait sur aucun élément concret (**fig. 2**) (Guillier dir., 2016, p. 66-92 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 154-160). Il convient donc d'être prudent quant à l'attribution chronologique de ces bâtiments, qui pourraient être plus tardifs (phase 3) et peut-être relever de plusieurs chantiers de construction. Par ailleurs, les tronçons de mur cités pour la phase 1 pourraient être contemporains de la phase 2 et donc du péribole fossoyé.

Observé sur 92 m de long, le fossé est orienté selon un axe est-ouest ; large entre 0,70 m et 1,60 m, il présente une profondeur peu importante, comprise entre 0,10 m et 0,60 m. Son remplissage recèle, entre autres, 242 tessons de céramique attribués au troisième quart du I^{er} s. de n. è.

Situés à une vingtaine de mètres plus au nord, les bâtiments A et B se prolongent au-delà des limites de la fouille ; leur plan caractéristique, composé d'une pièce centrale entourée sur au moins trois côtés par une galerie de largeur constante, permet d'identifier des temples de plan centré et probablement carré. À l'ouest, le temple A se caractérise par des murs relativement épais et des contreforts renforçant le mur méridional de la galerie. Aménagé directement à l'est, l'édifice B présente des dimensions similaires, mais des murs moins larges que le premier ; une maçonnerie, dessinant un angle droit, a été repérée dans l'angle sud-ouest de sa *cella*, mais elle semble appartenir à un bâtiment antérieur. Une autre construction, délimitée au sud et à l'est par deux murs formant un angle droit, est accolée à l'est du temple B. L'essentiel de cet aménagement se poursuit en direction du nord, en dehors de l'emprise décapée lors de la fouille ; il est donc difficile de l'interpréter : s'agit-il d'un autre bâtiment ou d'un espace à ciel ouvert, délimité par des murs ou des murets ? En tout état de cause, ses dimensions paraissent trop importantes pour reconnaître un troisième temple de plan carré – il mesure, d'est en ouest, 17 m de long.

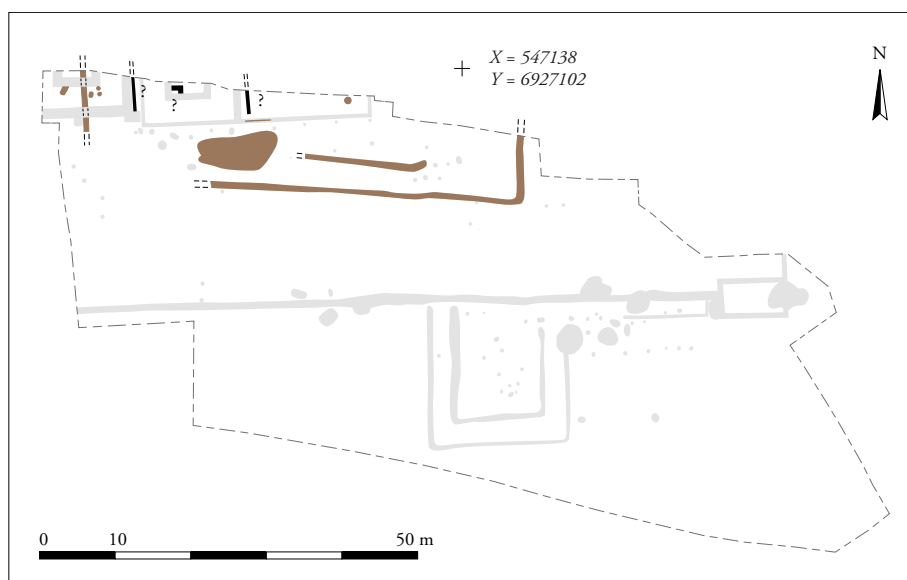


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2016, p. 56, fig. 15.

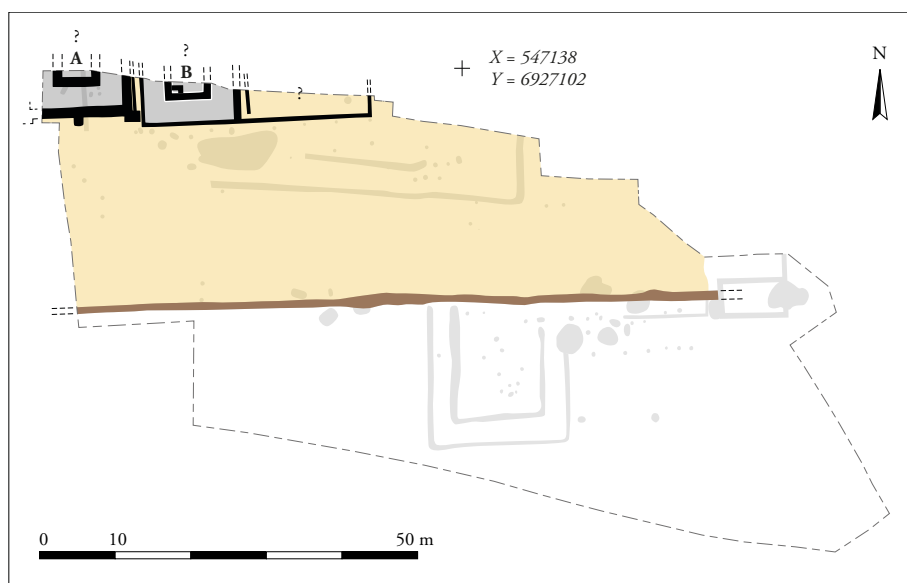


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2016, p. 67, fig. 20.

Les niveaux de destruction associés aux temples (cf. *infra*) ont fourni plusieurs débris vraisemblablement issus de leur élévation (éléments de dallage et de placage en calcaire, rares fragments d'enduits peints rouges et blancs, briques et tuiles) (Guillier dir., 2016, p. 135). Onze trous de poteau longeant les temples au sud, disposés irrégulièrement, pourraient avoir participé d'un système d'échafaudage lié à leur construction (Guillier dir., 2016, p. 89 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 160).

▪ Phase 3 (II^e – III^e s. de n. è.)

La troisième phase est marquée par la construction de plusieurs aménagements dans la partie méridionale du site, tandis que la zone des temples reste toujours mal connue (**fig. 3**) (Guillier dir., 2016, p. 92-110 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 160-166).

Une pièce de plan rectangulaire, longue de 8,70 m et large de 5,30 m, est bâtie à une soixantaine de mètres au sud-est du temple B. Prolongée au nord par un mur, elle pourrait constituer l'un des pavillons d'angle de l'enceinte du lieu de culte, désormais partiellement maçonnée. Appuyé à l'ouest du bâtiment, un foyer dont subsiste un radier de fondation et la sole rubéfiée est abrité par un mur ou un muret, qui l'encadre et se poursuit sur quelques mètres vers l'ouest ; la structure de combustion est ainsi accessible depuis le sud, donc *a priori* en dehors de l'aire sacrée.

Bien que le fossé rattaché à la phase 2 ait été comblé dès le courant du I^{er} s. de n. è., la limite qu'il matérialisait a probablement été conservée en élévation, sous la forme d'un talus ou d'une haie, durant la phase 3. En effet, aucun mur ne semble le remplacer sur l'intégralité de son tracé et un double enclos vient s'appuyer au sud, à 20 m à l'ouest du bâtiment de plan rectangulaire. L'enclos est ceinturé par deux fossés – contemporains ? – au tracé concentrique, séparés de moins de 3 m et chacun formé de trois branches orientées vers l'est, le sud et l'ouest. Le fossé externe enserré ainsi une surface d'environ 315 m², tandis que le fossé interne définit une aire d'environ 165 m². Une douzaine de trous de poteau, identifiés à l'intérieur de l'enclos, marque peut-être l'emplacement d'un édifice bâti en matériaux périssables, dont le plan n'est guère restituable. Entre cet enclos et la construction maçonnée, deux rangées linéaires de trous de poteaux dessinent aussi le plan d'un bâtiment ou de clôtures. L'existence de constructions en bois et terre, à proximité du double enclos, est par ailleurs supposée en raison de la mise au jour de débris de torchis brûlé, présentant des traces de clayonnage, ainsi que d'argile rubéfiée et de tuiles fragmentées. G. Guillier propose de restituer un espace, associant enclos et constructions sur poteaux, dédiés au parage d'animaux, peut-être liés aux sacrifices exécutés au sein de l'aire sacrée voisine (Guillier dir., 2016, p. 110).

Le matériel céramique récolté dans une couche d'occupation liée au bâtiment de plan rectangulaire, ainsi que dans le comblement des fossés et des trous de poteaux, renvoie à une fréquentation de ce secteur dans le courant du II^e et durant la première moitié du III^e s., avec quelques éléments plus récents, datés de la seconde moitié du III^e s. ou du IV^e s. Plus au nord, il est probable que les temples A et B, ou à tout le moins l'un d'entre eux, aient été encore en activité durant la phase 3, les niveaux de destruction associés ayant livré des tessons, des parures et des monnaies indiquant une fréquentation durant les III^e s. et IV^e s.

Le matériel céramique récolté dans une couche d'occupation liée au bâtiment de plan rectangulaire, ainsi que dans le comblement des fossés et des trous de poteaux, renvoie à une fréquentation de ce secteur dans le courant du II^e et durant la première moitié du III^e s., avec quelques éléments plus récents, datés de la seconde moitié du III^e s. ou du IV^e s. Plus au nord, il est probable que les temples A et B, ou à tout le moins l'un d'entre eux, aient été encore en activité durant la phase 3, les niveaux de destruction associés ayant livré des tessons, des parures et des monnaies indiquant une fréquentation durant les III^e s. et IV^e s.

▪ Aménagements non phasés

Plusieurs trous de poteaux et une fosse épars n'ont pu être datés précisément, en l'absence de mobilier piégé dans leur remplissage (Guillier dir., 2016, p. 89-90). En outre, trois tronçons de mur ont été dégagés en 1981, à quelques mètres au nord de la zone fouillée en 2014. En 1972, dans une carrière du Sablon, ont aussi été mis au jour les fondations d'un bâtiment ainsi que des remblais de terre noire ; ces derniers contenaient de nombreux tessons de céramique et un fragment de figurine en terre blanche représentant Vénus anadyomène (Guillier dir., 2016, p. 44-45). Ces différents vestiges, dont l'emplacement exact n'est pas connu, appartiennent probablement au lieu de culte ou à des aménagements périphériques, mais restent peu documentés et non datés.

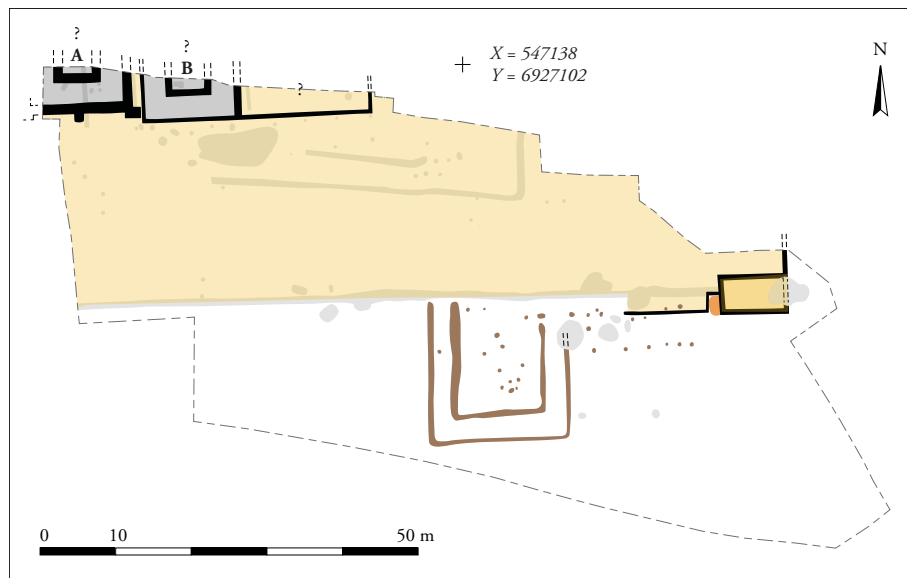


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2016, p. 52, fig. 13.

▪ Abandon et occupations postérieures

Dans le secteur méridional du site, une série de fosses recoupe en partie le fossé de la phase 2, ainsi que l'enclos, le bâtiment et les aménagements voisins de la phase 3 (fig. 4) (Guillier dir., 2016, p. 111-123 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 166-170). Ces structures, de plan elliptique ou irrégulier et de dimensions variables, ont donc été creusées après la destruction au moins partielle des aménagements rattachés à la phase 3. Longues entre 1,20 m et 5,50 m et large entre 0,60 m et 3,60 m, elles sont généralement profondes de moins de 0,50 m. Six d'entre elles se caractérisent par un comblement riche en matériaux organiques (coquilles d'huître et de moule, particules de charbons de bois) et en débris de construction (fragments de tuiles, moellons de silex et de calcaire). Elles ont pu ainsi servir, pour partie, à enfouir des déchets issus de la destruction du lieu de culte. Les tessons découverts dans leur remplissage sont datés, de manière homogène, de la première moitié ou du milieu du III^e s., mais la seule monnaie qui y a été piégée est bien plus tardive, car émise au milieu du IV^e s.

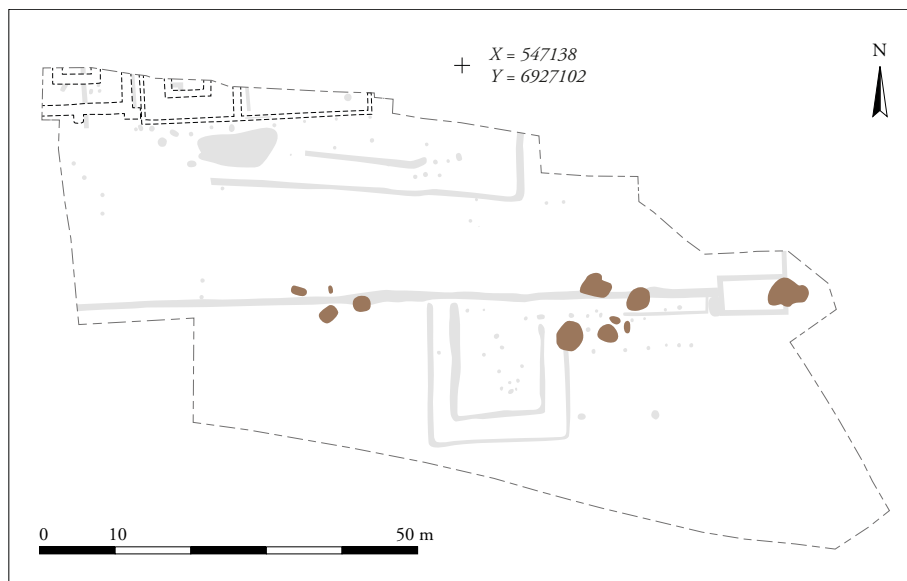


Fig. 4 : les fosses de l'Antiquité tardive. Réal. S. Bossard, d'après Guillier (dir.), 2016, p. 52, fig. 13.

Des couches de destruction, riches en particules de charbon de bois, en fragments de tuiles, en nodules de mortier et en moellons de calcaire et de silex, ont été observées aux abords ou à l'intérieur des constructions, en particulier au sud des temples A et B et du bâtiment rectangulaire de la phase 3 (Guillier *et al.*, 2020, p. 170-172). La centaine de tessons qui en provient appartient à des productions datées, pour l'essentiel, de la première moitié ou du milieu du III^e s., bien que de rares fragments relèvent de vases attribués au IV^e s. Quant aux 49 monnaies issues des niveaux de destruction, elles sont contemporaines ou postérieures, pour la majeure partie (85 %), au milieu du III^e s. – l'émission la plus récente est à l'effigie de l'empereur Valentinien II, décédé en 392.

Ainsi, un écart significatif existe entre la datation des tessons de céramique les plus récents, à quelques exceptions près, et celle fournie par l'étude numismatique : alors que de rares vases semblent avoir été manipulés et rejetés sur le site au-delà de 250 de n. è., une quarantaine de monnaies a été déposée, ou perdue, entre le milieu du III^e s. et la fin du IV^e s. L'abandon du lieu de culte a pu être progressif et peut être daté, d'une manière large, entre les années 250 et l'extrême fin du IV^e s., ou les premières décennies du V^e s., à condition de considérer les monnaies les plus récentes comme des offrandes déposées tardivement au sein du sanctuaire.

Quelques rares éléments de mobilier, notamment des tessons de céramiques et deux monnaies, indiquent une fréquentation ponctuelle des lieux durant le Moyen Âge et l'époque moderne (Guillier dir., 2016, p. 123-124).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers découverts en fouille sont relativement peu abondants, au regard de l'emprise étudiée ; ils proviennent majoritairement du comblement des fossés et des niveaux de destruction des bâtiments.

Le nombre de tessons de céramique inventoriés, soit 940 restes, est assez faible, et leur état de conservation ne permet guère de réflexions quant aux caractéristiques de la vaisselle employée au sein du sanctuaire (L. Férét et R. Delage, *in* Guillier dir., 2016, p. 141-142 et 179 ; *in* Guillier *et al.*, 2020, p. 176). Les restes osseux mis au jour, non étudiés, appartiennent à des animaux terrestres (101 restes) ainsi qu'à des bivalves (huître et moule) (Guillier dir., 2016, p. 226, annexe 6).

Les 54 monnaies romaines étudiées (F. Pilon, *in* Guillier dir., 2016, p. 147-158 ; *in* Guillier *et al.*, 2020, p. 172-176) ont été frappées entre la fin de la République (36 av. n. è., à l'effigie d'Octave) et la fin du IV^e s. (vers 388-392, sous Valentinien II). Toutefois, la majorité des pièces (soit 46 individus) ont été émises après 250 de n. è. et semblent ainsi liées aux derniers moments de l'activité du sanctuaire.

L'*instrumentum* se rapporte à différents domaines : deux objets (une hache miniature et une clochette en fer) renvoient à des activités peut-être liées à la pratique du culte ; les objets de parure, datés du Haut-Empire, comprennent deux fibules, deux bagues, un bouton plat, un pendant d'oreille en or et une épingle, tandis qu'une extrémité de courroie en al-

liage cuivreux pourrait appartenir à un équipement militaire. Quatre lames de couteau, un stylet, deux cuillères-sondes, un fragment de cure-oreille et un fragment de palette à fard en schiste ont par ailleurs été identifiés. Les activités artisanales sont représentées par un *catillus* de meule en poudingue et par quelques déchets de fonte, liés à la métallurgie du bronze et du plomb (Guillier dir., 2016, p. 158-178 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 176-182).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La basse vallée de la Seine est généralement considérée comme faisant partie du territoire des Calètes, auquel se rattache probablement le sanctuaire. Pour autant, il est situé dans un secteur traversé par la limite qui sépare les cités véliocasse et calète, dont le tracé exact n'est pas connu avec précision (Guillier, 2016 dir., p. 44 ; Guillier *et al.*, 2020, p. 148) – selon toute vraisemblance, cette limite est située à moins de 10 km du lieu de culte. L'agglomération calète la plus proche a été identifiée à Saint-Pierre-de-Varengeville, soit à 9 km au nord. Quant aux axes routiers majeurs de la cité, aucun d'entre eux n'est documenté dans un rayon de 7 km autour du site.

▪ Environnement proche

Le diagnostic réalisé en 2013, plus étendu que la zone fouillée deux ans plus tard, a montré l'absence de vestiges d'époque romaine sur une bande de plus de 200 m s'étendant au sud du sanctuaire (Guillier dir., 2016, p. 47). Aucun autre aménagement antique n'est pas ailleurs inventorié dans un rayon de 2 km autour du site.

5 – Synthèse et interprétation

La documentation relative au sanctuaire d'Yville-sur-Seine reste lacunaire : la surface fouillée est faible si l'on considère l'étendue importante du site, et la chronologie des principaux aménagements, notamment des temples, n'est pas bien établie. La zone où se concentrent les édifices de culte apparaît comme complexe car marquée par des reconstructions successives, mal comprises puisque deux temples, au moins, sont situés en limite de l'emprise de l'opération archéologique. Seul ce qui s'apparente à la clôture méridionale de l'aire sacrée a pu être bien étudié : un fossé, puis des constructions maçonnées semblent matérialiser la limite du lieu de culte dans ce secteur. Les aménagements qui y sont accolés aux II^e et III^e s., enclos de taille modeste et constructions sur poteaux, posent question : doit-on y voir des dépendances du lieu de culte, peut-être liées au parcage d'animaux, ou bien un espace indépendant, relevant d'un habitat rural périphérique ?

Peu d'éléments permettent encore de caractériser ce lieu de culte, dont les vestiges les plus anciens et le développement sont mal connus. Néanmoins, la présence de temples multiples – contemporains ou non ? – et d'une aire sacrée *a priori* de très grandes dimensions, puisque sa longueur semble excéder la centaine de mètres, peut ici être notée. Parmi les objets découverts en fouille, relativement peu nombreux, l'importance du numéraire postérieur à la fin du III^e s. est à souligner : les dizaines de monnaies de l'Antiquité tardive, découvertes en position secondaire, paraissent trop nombreuses pour avoir été perdues au moment de la récupération de matériaux qui a probablement suivi la destruction du sanctuaire. Il s'agit plus probablement d'offrandes déposées tardivement sur le site, à une époque où la céramique ne semble plus utilisée dans le cadre des pratiques rituelles.

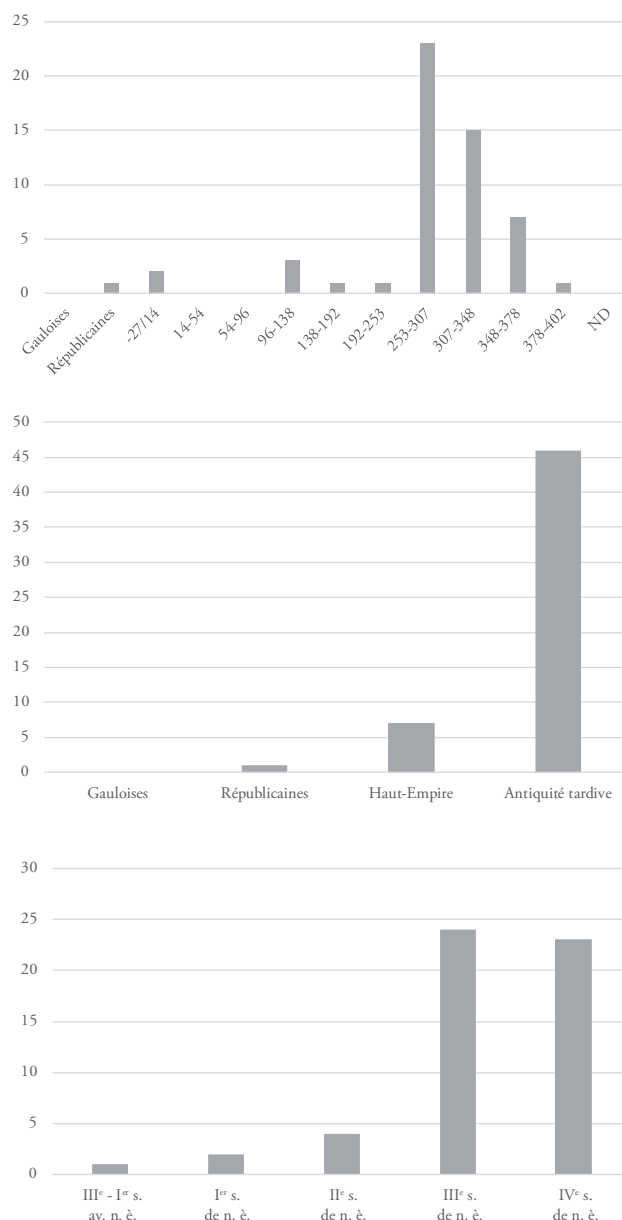


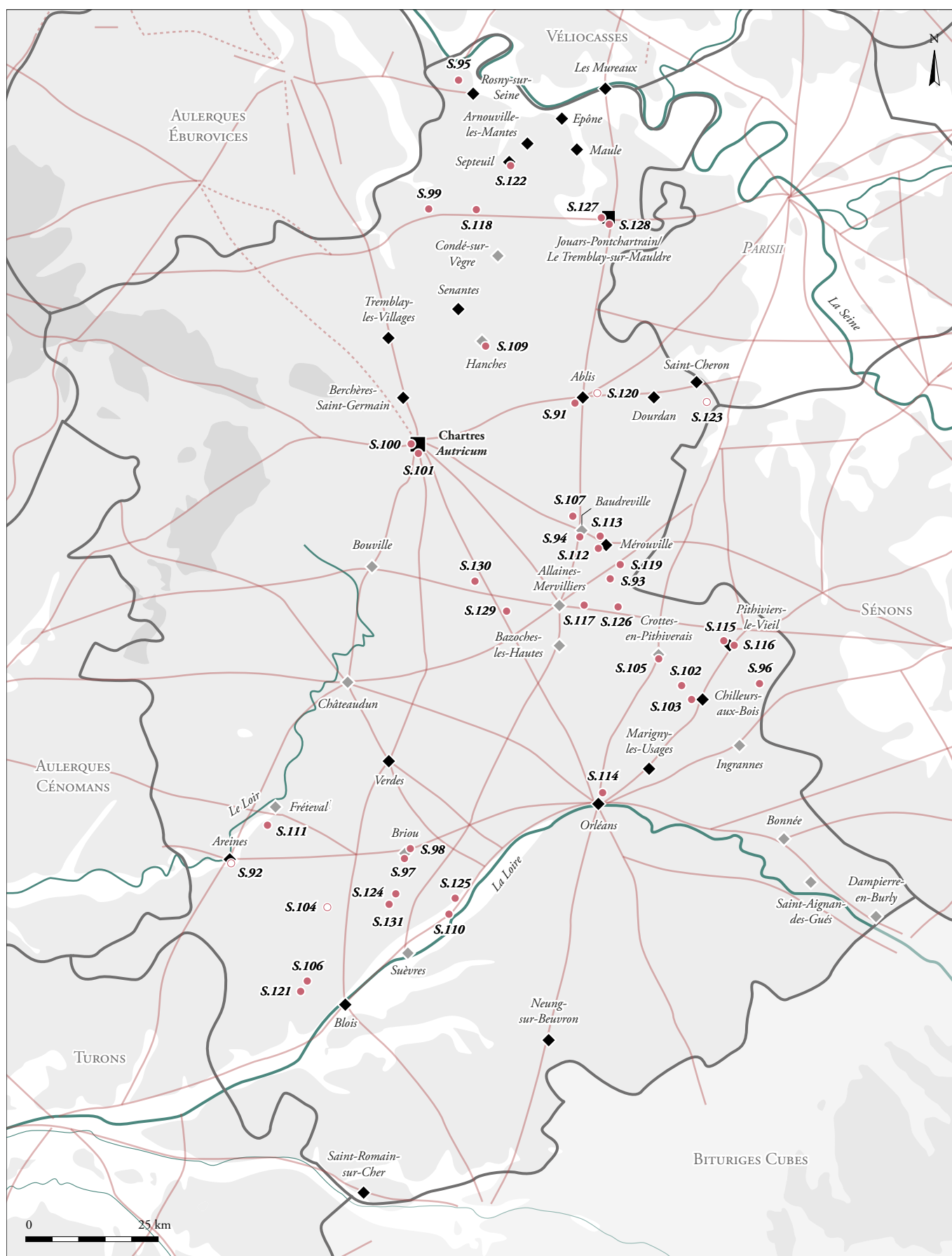
Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

6 – Bibliographie

Guillier (dir.), 2016 – GUILLIER G. (dir.), *Un sanctuaire rural gallo-romain au cœur d'une boucle de la Seine*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 242 p.

Guillier et al., 2020 – GUILLIER G., BEURION CL., FÉRET L., PILON F., « Un sanctuaire rural antique au cœur d'une boucle de la Seine : le Sablon à Yville-sur-Seine (Seine-Maritime) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 36, 2019-2020, p. 147-190.

CARNUTES



La cité des Carnutes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.91* - Ablis (Yvelines), rue du Jeu de Paume
- S.92* - Areines (Loir-et-Cher), les Poulittes
- S.93* - Barmainville (Eure-et-Loir), le Parquet
- S.94* - Baudreville (Eure-et-Loir), la Mône
- S.95* - Bonnières-sur-Seine (Yvelines), les Guinets
- S.96* - Bouilly-en-Gâtinais (Loiret), la Vallée de Serin
- S.97* - Briou (Loir-et-Cher), Montcelon (sanct. méridional)
- S.98* - Briou (Loir-et-Cher), Montcelon (sanct septentrional)
- S.99* - Bû (Eure-et-Loir), le Bois du Four à Chaux
- S.100* - Chartres (Eure-et-Loir), place des Épars
- S.101* - Chartres (Eure-et-Loir), Saint-Martin-au-Val
- S.102* - Chilleurs-aux-Bois (Loiret), la Cognée
- S.103* - Chilleurs-aux-Bois (Loiret), les Tirelles
- S.104* - Conan (Loir-et-Cher), Vénier
- S.105* - Crottes-en-Pithiverais (Loiret), les Hauts de Bazoches
- S.106* - Fossé (Loir-et-Cher), le Moulin Brûlé
- S.107* - Gouillons (Eure-et-Loir), les Hauts de Chatenay
- S.108* - Guainville (Eure-et-Loir), le Gros Murger
- S.109* - Hanches (Eure-et-Loir), la Cavée du Moulin
- S.110* - Lestiu (Loir-et-Cher), la Souche
- S.111* - Lignières (Loir-et-Cher), le Sicot
- S.112* - Mérouville (Eure-et-Loir), Sampuy (sanct. SO)
- S.113* - Mérouville (Eure-et-Loir), Sampuy (sanct. NO)
- S.114* - Orléans (Loiret), la Fontaine de l'Étuvée
- S.115* - Pithiviers-le-Vieil (Loiret), la Grande Raye
- S.116* - Pithiviers-le-Vieil (Loiret), les Jardins du Bourg
- S.117* - Le Puiset (Eure-et-Loir), les Closeaux
- S.118* - Richebourg (Yvelines), la Pièce du Fient
- S.119* - Rouvray-Saint-Denis (Eure-et-Loir), la Remise du Chevalier
- S.120* - Saint-Martin-de-Bréthencourt (Yvelines), les Châtelliers
- S.121* - Saint-Sulpice-de-Pommeray (Loir-et-Cher), la Derloterie
- S.122* - Septeuil (Yvelines), la Féerie
- S.123* - Souzy-la-Briche (Essonne), la Cave Sarrazine
- S.124* - Talcy (Loir-et-Cher), la Pièce à Loup
- S.125* - Tavers (Loiret), les Quarante Mines
- S.126* - Toury (Eure-et-Loir), la Butte de l'Orme Belet
- S.127* - Le Tremblay-sur-Mauldre (Yvelines), la Ferme d'Ithe (sanctuaire NO)
- S.128* - Le Tremblay-sur-Mauldre (Yvelines), la Ferme d'Ithe (sanctuaire SE)
- S.129* - Viabon (Eure-et-Loir), les Cinquante-Deux Mines
- S.130* - Villeau (Eure-et-Loir), la Petite Contrée
- S.131* - Villexanton (Loir-et-Cher), la Charité

S.91 – Ablis (Yvelines), rue du Jeu de Paume

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 613740 ; Y = 6824505

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du III^e s. av. n. è. – seconde moitié du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2013, un diagnostic archéologique dirigé par F. Brutus (Inrap), en amont de la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, a révélé l'existence d'un temple d'époque romaine et de fossés du second âge du Fer, dont le comblement a livré un abondant mobilier métallique, comprenant majoritairement des fragments d'armes (Brutus dir., 2013 ; Brutus, Leconte, 2014). Le projet de construction a depuis été abandonné et, dans le cadre d'un programme de recherche initié en 2017, coordonné par N. Ginoux (Sorbonne université, Paris) et B. Triboulot (SRA d'Île-de-France), des campagnes de fouille programmée sont réalisées depuis 2018 afin d'enrichir la documentation relative à ce lieu de culte d'époque gauloise puis antique, établi au sein d'un habitat groupé. Un premier bilan, consacré au traitement des mobiliers métalliques, a été très récemment publié et présente brièvement les résultats des sondages conduits en 2018 (Ginoux *et al.*, 2020). L'essentiel des données issues des opérations de fouille programmée, en cours de traitement, reste néanmoins inédit et n'a pas été intégré à cette notice, qui se limite aux résultats du diagnostic et aux compléments publiés en 2020.

▪ Implantation topographique

L'agglomération secondaire d'Ablis est implantée sur le plateau beauceron, entaillé au nord par la vallée d'un ruisseau, le Perray. Le sanctuaire est localisé à l'écart de ce cours d'eau, puisqu'il est situé à 700 m au sud, sur un terrain globalement plat.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Au cours de l'opération de diagnostic, la découverte de plusieurs objets hors contexte (silex taillés, tessons de céramique et fragment de bracelet en schiste) a permis d'identifier une occupation néolithique, à laquelle aucune structure n'a pu être rattachée (Brutus dir., 2014, p. 32-38).

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>
<i>Chronologie</i>	2 nd e moitié du III ^e s. - début du II ^e s. av. n. è. (?)	I ^{er} s. - 2 nd e moitié du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	I-2	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 30 m de long ou de large	?
<i>Types des temples</i>	?	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (seconde moitié du III^e s. – début du II^e s. av. n. è.)

Les tronçons de deux fossés manifestement comblés au cours du second âge du Fer ont été identifiés dans l'une des trois tranchées du diagnostic (**fig. 1**) (Brutus dir., 2014, p. 39-45 ; Brutus, Leconte, 2014, p. 86). L'un d'eux, suivi sur 30 m, est orienté nord-sud et matérialise vraisemblablement la façade occidentale d'un enclos, puisque deux angles ont été reconnus à ses extrémités. Le tracé de ce fossé, difficile à percevoir en surface, n'a toutefois pas été observé dans la tranchée de sondage située à 18 m plus à l'est. Large de 1,80 m à l'ouverture, il présente des parois obliques et est conservé sur une profondeur de 1,60 m. Son comblement contient de nombreux restes métalliques, issus notamment de pièces d'armement. Un autre tronçon de fossé a été identifié à 11 m au sud du précédent, sur une longueur inférieure à 3 m.

Il suit un axe est-ouest et n'a pas été sondé ; toutefois, la découverte de mobilier métallique laténien similaire, en surface, permet de l'attribuer à la même phase. L'attribution chronologique proposée pour l'armement correspond à la fin du III^e s. ou à la première moitié du II^e s. av. n. è., voire à la seconde moitié de ce siècle (cf. *infra*).

▪ **Phase 2 (I^{er} s. – seconde moitié du IV^e s. de n. è.)**

Les vestiges d'un temple et quelques structures en creux ont été rattachés à une phase postérieure, datée de l'époque romaine ; aucun péribole n'a été mis en évidence au cours du diagnostic (**fig. 2**) (Brutus dir., 2014, p. 45-51 ; Brutus, Leconte, 2014, p. 87-88).

Le temple (A), de dimensions moyennes, se caractérise par un plan carré et centré, associant une *cella* et une galerie périphérique. Les tranchées de fondation de ses murs, épierrees, constituent les seuls vestiges qui en subsistent et ont été en grande partie dégagées au cours du diagnostic de 2013. L'élévation de cet édifice devait être en partie ou intégralement maçonnée : les tranchées de récupération des fondations de la *cella* sont conservées sur une profondeur relativement importante – soit 0,30 m, alors que celles de la galerie mesurent moins de 10 cm – et quelques moellons et nodules de mortier ont été piégés dans leur comblement. Par ailleurs, la découverte de fragments de terres cuites architecturales invite à restituer une toiture constituée de tuiles.

Dans un rayon d'une vingtaine de mètres autour du temple, quelques petites fosses et un probable tronçon de fossé ont aussi livré du mobilier antique, attribué au Haut-Empire. À une trentaine de mètres au sud du bâtiment de culte, une grande dépression, interprétée comme une mare, a été en partie comblée au moyen de pierres, de débris de terres cuites architecturales et de mortier, provenant de la démolition du bâtiment de culte ou d'un autre édifice, non localisé. On ignore si ce probable plan d'eau relève des équipements de l'aire sacrée, ou bien s'il est situé à l'extérieur de celle-ci.

▪ **Abandon et occupations postérieures**

La céramique et les monnaies recueillies dans les tranchées de récupération des murs du temple et dans un vraisemblable niveau de démolition conservé à l'intérieur de ce bâtiment indiquent que celui-ci a été détruit au plus tôt durant la seconde moitié du IV^e s. de n. è. De fait, la monnaie la plus récente a été frappée entre 364 et 378, tandis que l'attribution chronologique des tessons issus des mêmes couches renvoie, d'une manière plus générale, à la seconde moitié du IV^e s. Les autres structures en creux d'époque romaine contiennent des tessons de céramique datés entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. (Brutus dir., 2014, p. 45-51 ; Brutus, Leconte, 2014, p. 87).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier métallique laténien provient essentiel-

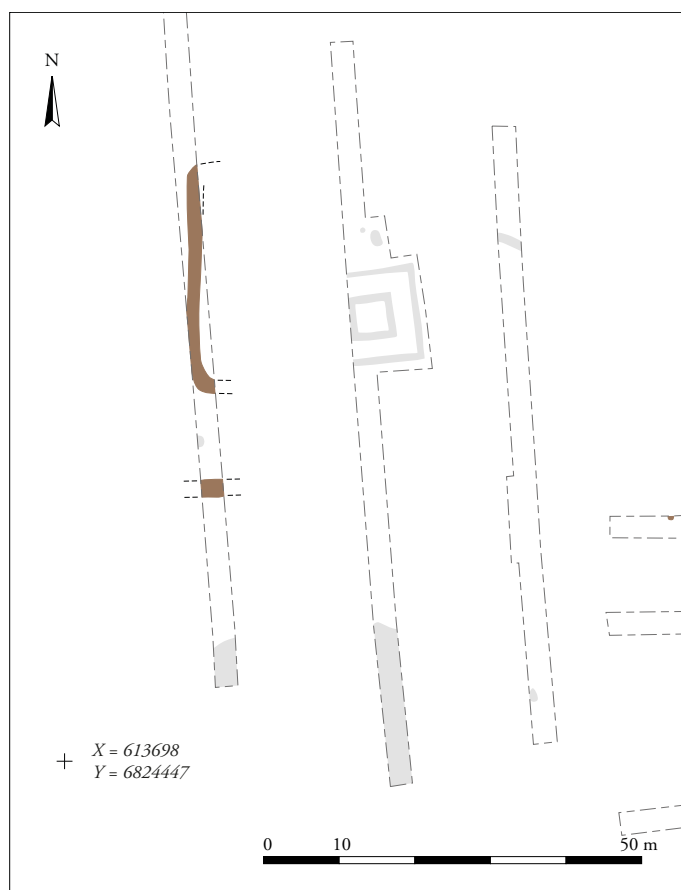


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Brutus, Leconte, 2014, p. 86, fig. 2.

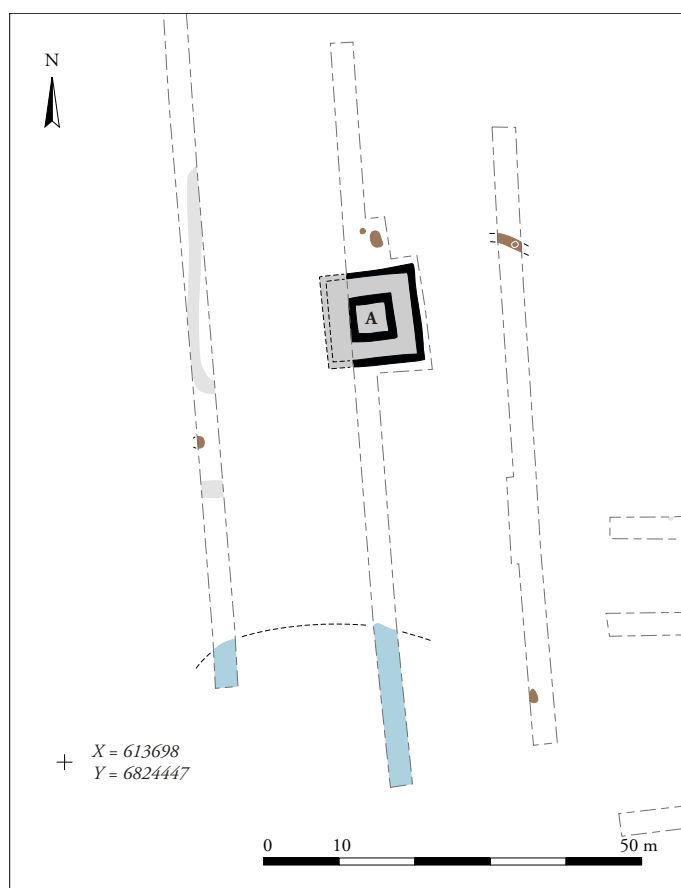


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Brutus, Leconte, 2014, p. 86, fig. 2.

lement du remplissage des fossés de la phase 1, dont l'un a été sondé en 2013 et en 2018 : au total, il a livré 130 fragments d'objets (L. Leconte, *in* Brutus dir., 2014, p. 52-59 ; Brutus, Leconte, 2014, p. 86-87 ; Ginoux *et al.*, 2020, p. 125). Au sein de ce lot, l'armement est majoritaire : la plus grande part des restes métalliques appartient à des fourreaux d'épée (au moins 32 individus) ; des débris issus d'au moins 12 épées et de 4 fers de lance ont aussi été identifiés. Les autres fragments correspondent à un reste d'outil, à quelques clous, ainsi qu'à une tige et à des tôles de fer, provenant d'objets indéterminés. Les pièces d'armement sont fragmentées et présentent des traces de pliage, de torsion et de bris volontaires, caractéristiques des contextes rituels. La datation de ce lot s'appuie essentiellement sur l'examen des quelques fourreaux et, dans une moindre mesure, de la pointe d'arme d'hast ; l'ensemble des objets semble avoir été produit durant La Tène C1-C2, soit entre le milieu du III^e s. et le début du II^e s. av. n. è.

Dans le secteur du temple de la phase 2 (Brutus dir., 2014, p. 45-47), ont été mis au jour quelques tessons de céramique, datés entre le I^{er} et le IV^e s. de n. è., et 6 monnaies – l'une a été frappée à la fin de l'âge du Fer sur le territoire des Carnutes, une autre porte la légende *Germanus Indutilli* et a vraisemblablement été émise en Gaule durant le règne d'Auguste, une autre est au nom de Trajan ; les trois dernières correspondent à une probable imitation radiée de la fin du III^e s., à un *nummus* ou une imitation de la période constantinienne et à une monnaie de la dynastie valentinienne, émise entre 364 et 378 (inventaire dressé par Fl. Moret-Auger, *in* Brutus dir., 2014, p. 61-62). Une petite plaque de plomb et une autre en fer, des clous et une scorie figurent également parmi les découvertes réalisées aux abords du bâtiment de culte antique.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'habitat groupé d'Ablis est localisé dans le quart nord-est du territoire des Carnutes, à une douzaine de kilomètres de sa limite orientale et à un important carrefour routier, situé entre les villes de Chartres et de Paris.

▪ *Environnement proche*

Les découvertes réalisées depuis plusieurs décennies à l'occasion de travaux divers, dans le bourg d'Ablis, et surtout plusieurs diagnostics archéologiques entrepris au cours des dix dernières années permettent aujourd'hui de délimiter l'emprise de l'agglomération antique et offrent un aperçu de la structuration de quelques-uns de ses quartiers (**fig. 3**) (Barat, 2007, p. 80-83 ; Mazière dir., 2012 ; Brutus dir., 2014, p. 26-30 ; Brutus dir., 2017a et b ; Mouchene-Borys dir., 2020). L'habitat groupé, du moins le long de l'axe routier principal nord-sud qui le traverse, a peut-être été fondé dès la fin du second âge du Fer : en témoignerait la mise au jour d'un enclos à armes sur le site de la rue du Jeu de Paume, de mobilier laténien au cours d'un diagnostic réalisé au 8, rue de la Mairie, à 200 m au nord-nord-est, et peut-être d'un bâtiment sur poteaux – laténien ou augustéen – aux Pierres Noires, à 500 m au nord-nord-est. L'agglomération d'époque romaine se développe dès la période augustéenne et couvre, au moment de son extension maximale, une surface estimée à 45 ha. Les secteurs étudiés au cours de diagnostics de grande ampleur conduits en périphérie nord (aux Pierres Noires) et sud-ouest (rue du Jeu de Paume et chemin de la Chapelle) de l'agglomération ont révélé l'existence de quelques bâtiments maçonnés et surtout de constructions en matériaux périssables, correspondant vraisemblablement à des résidences et à des installations artisanales. Les parcelles localisées immédiatement au sud-est et au sud du sanctuaire, diagnostiquées en 2016, ont révélé l'existence, à moins de 100 m du temple, d'une grande fosse dépotoir et de quelques structures en creux (fossés, trous de poteau et fosses) de la fin du second âge du Fer et du Haut-Empire. L'occupation antique s'estompe à partir du IV^e s. de n. è., mais la découverte d'une nécropole occupée du début du haut Moyen Âge au XI^e s., aux abords de l'église du bourg, laisse penser que ce dernier tire ses origines d'un habitat groupé médiéval qui succéderait à l'agglomération antique.

5 – Synthèse et interprétation

Les opérations conduites sur le site de la rue du Jeu de Paume en 2013 et en 2018 ont révélé l'existence d'au moins deux phases d'un sanctuaire gaulois puis antique, dont l'étude est encore en cours. Les premiers résultats de ces recherches montrent que le site est enclos par plusieurs enceintes fossoyées – contemporaines ou successives ? – durant le second âge du Fer. Des pièces de fournement militaire, essentiellement des fourreaux d'épée datés de la seconde moitié du III^e s. ou du début du II^e s. av. n. è., ont été manipulées en grand nombre au sein du site avant d'être rejetées dans ces fossés. Il n'est pas certain que le sanctuaire reste en activité durant La Tène finale, puisqu'aucun vestige n'est attribué à cette période ; néanmoins, seule une faible part du sanctuaire a été fouillée et on ne saurait conclure à une absence de continuité au regard des quelques mobiliers collectés.

Il ne fait pas de doute qu'un lieu de culte est bâti à l'emplacement de l'ancien enclos laténien durant le Haut-Em-



Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Ablis. Réal. S. Bossard, d'après Mazière (dir.), 2012, fig. 8 ; Brutus (dir.), 2017b, pl. h.-t. Et Mouchene-Borys (dir.), 2020, p. 26, fig. 4, sur fond IGN.

pire : un temple de plan carré, de dimensions moyennes, a été identifié, mais son environnement proche reste peu connu. Si l'existence d'une agglomération durant la fin du second âge du Fer reste hypothétique, il est en revanche certain que

le sanctuaire est intégré aux quartiers d'un habitat groupé, encore peu documenté, durant l'Antiquité. L'édifice religieux semble avoir été détruit au cours de la seconde moitié du IV^e s., mais son abandon a pu avoir été plus précoce. En tout état de cause, les recherches actuellement menées sur le sanctuaire et le développement d'opérations archéologiques préventives à l'échelle de l'agglomération secondaire permettront sans aucun doute de mieux comprendre les rapports existant entre ces deux entités, ainsi que leur évolution.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Brutus (dir.), 2014 – BRUTUS F. (dir.), Île-de-France, Yvelines (78). Ablis. Rue du Jeu de Paume, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 92 p.

Brutus (dir.), 2017a – BRUTUS F. (dir.), Île-de-France, Yvelines (78). Ablis. « Rue du Jeu de Paume – Chemin de la Chapelle », rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 158 p.

Brutus (dir.), 2017b – BRUTUS F. (dir.), Île-de-France, Yvelines (78). Ablis. « Chemin de la Chapelle », rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 145 p.

Brutus, Leconte, 2014 – BRUTUS F., LECONTE L., « Le sanctuaire gaulois et gallo-romain d'Ablis (Yvelines) », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 32, p. 85-88.

Ginoux et al., 2020 – GINOUX N., PROUST CL., TRIBOULOT B., avec la collaboration de BEAU A., « Le sanctuaire laténien d'Ablis (Yvelines) : prise en charge du mobilier métallique par une chaîne de conservation, du terrain jusqu'au dépôt », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 11, p. 121-135.

Mazière (dir.), 2012 – MAZIÈRE Th. (dir.), Île-de-France, Yvelines (78). Ablis « Les Pierres Noires » (rue de la Mairie – rue des Loges), rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 286 p.

Mouchene-Borys (dir.), 2020 – MOUCHENE-BORYS Chr. (dir.), Île-de-France, Yvelines (78). Ablis. 8 rue de la Mairie, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 78 p.

S.92 – Areines (Loir-et-Cher), les Poulittes

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Poulette

Coordonnées (Lambert 93) : X = 556950 ; Y = 6745995
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 41 003 0018

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du probable sanctuaire d'Areines ont été explorés dès 1908, par G. Renault, membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, et par W. Roger, propriétaire du terrain (Renault, 1908 ; Plat, 1909). Les fouilles se poursuivent au cours des années suivantes, réalisées alors par G. Martellière ; les résultats de ces dernières recherches ont été publiés quelques années plus tard, par l'abbé G. Plat (1923). Aucun plan des aménagements découverts n'a été dressé à l'issue de ces explorations et les descriptions publiées restent, dans l'ensemble, imprécises et confuses ; les vestiges ne peuvent donc être localisés avec précision.

Les structures et mobiliers relevant de ce qui est interprété comme un sanctuaire dès 1923, suite à la découverte d'ex-voto anatomiques (Plat, 1923, p. 11), relèvent d'un site plus vaste, connu depuis les années 1860 : la présence de constructions voisines, dont un théâtre, plaide en faveur de l'existence d'une agglomération secondaire antique (cf. *infra*).

▪ Implantation topographique

Les aménagements d'époque romaine sont installés dans la plaine alluviale du Loir, à environ 400 m à l'est du lit actuel de la rivière, sur un terrain présentant une très faible pente, incliné vers le cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

En 1908, a été dégagée la base d'un bâtiment maçonné de plan quasi carré (A), mesurant environ 18,5 m de côté, dont les angles sont *grosso modo* orientés vers les points cardinaux. Ses fondations recoupent une couche plus ou moins charbonneuse, contenant des débris d'os, de céramique et de tuiles à rebord, ainsi que des monnaies et divers objets métalliques. À l'intérieur de l'édifice, les fondations d'autres murs, d'orientation diverses, ont été reconnues, mais leur éventuelle relation avec celui-ci n'a pu être comprise au moment de la fouille ; un niveau composé de pierres et de sable « qui devait recevoir un pavage » tapisse le sol du bâtiment (Renault, 1923, p. 115).

Plus tard, des absides ont été identifiées sur les façades occidentale et orientale du bâtiment. Dans son angle nord-est, a ainsi été observée une « excavation en forme de baignoire », profonde d'environ 3 m, dont le fond et les parois sont enduits d'une couche de mortier de tuileau. À 2 m de sa façade méridionale, près de l'angle sud-est, un puits a aussi été reconnu ; il serait relié au bâtiment par un « étroit couloir ». Ces différents aménagements ont été interprétés, en 1923, comme le « temple d'un dieu guérisseur » et ses annexes (Renault, 1908, p. 115 ; Plat, 1909, p. 162 ; Plat, 1923, p. 10-11).

L'édifice de plan carré pourrait en effet correspondre à un temple, mais son plan ne peut être restitué avec précision ; en outre, la présence d'absides sur deux de ses façades paraît étonnante ; l'hypothèse d'un bâtiment thermal peut aussi être évoquée. Quoi qu'il en soit, des fragments de « plinthes », de « socles » et de « tronçons de colonnes » en pierre, ainsi que des enduits peints, découverts aux abords du bâtiment, appartiennent probablement à son élévation et témoignent alors d'une construction de qualité (Renault, 1908, p. 115 et 119).

D'autres constructions plus modestes, contemporaines ou peut-être antérieures au bâtiment maçonné ont certainement existé à proximité : des fragments de terre présentant l'empreinte d'un clayonnage disparu, relevant d'une élévation en matériaux périssables, ont été découverts sur le site (Renault, 1908, p. 115 ; Plat, 1923, p. 11).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La provenance de la plupart des objets mentionnés n'est pas connue, ou bien décrite de manière approximative. Toutefois, deux ensembles particuliers ont été signalés. D'une part, un dépôt d'objets de parure (cf. *infra*) provient des environs du bâtiment maçonné. D'autre part, a été mis au jour un ensemble composite, associant environ 20 vases en majorité intacts et remplis de sable, deux éléments de meule – issus d'un même objet ? –, une tige de fer et un fer de lance. Ce dernier ensemble a été découvert dans « une sorte de terrier, s'enfonçant obliquement sous les murs du temple jusqu'à 1,30 m de profondeur » (Plat, 1923, p. 12). Le puits a par ailleurs livré quelques mobiliers – tessons de céramique et

une anse en alliage cuivreux d'un seau (Renault, 1908, p. 115) – tandis que les autres objets inventoriés dans les diverses publications ne sont pas uniquement issus de l'édifice identifié à un temple, mais aussi de ses environs et probablement du secteur d'une voie ancienne. Il est donc impossible de rattacher avec certitude l'ensemble des mobiliers, de nature variée, à des activités culturelles.

Les tessons de céramique découverts n'ont pas été comptabilisés ni décrits dans le détail, à l'exception de quelques fragments de sigillée présentant des marques de potier ; des restes de céramique commune claire ou sombre sont par ailleurs mentionnés, ainsi que de rares tessons issus de récipients en verre (Renault, 1908, p. 118 et 119 ; Plat, 1923, p. 14). Le bâtiment maçonné est entouré d'une « épaisse couche d'ossements, particulièrement de sangliers et de cerfs », fragmentés et brûlés ; d'autres restes, non localisés, de cerf, de sanglier, de cheval, de porc, de chèvre, de mouton et de chien, qui ont en grande partie subi l'action du feu, ont par ailleurs été vus (Renault, 1908, p. 119 ; Plat, 1923, p. 11).

Dans le secteur du bâtiment, vraisemblablement à l'intérieur de celui-ci, 6 ou 7 plaquettes en forme d'yeux – et peut-être davantage si l'on tient compte des fragments mentionnés – ont été découvertes. Réalisées à partir de tôles de bronze, elles correspondent à des ex-voto anatomiques dont l'un conservait, au moment de la découverte, une pupille constituée d'une perle en verre bleu. Ces objets devaient être en tout ou partie fixés sur les murs du bâtiment, probablement à l'aide de clous de bronze dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés (Plat, 1923, p. 13).

Des monnaies, dont le lieu de découverte n'est pas précisé, complètent le lot des objets mis au jour lors des différentes fouilles : une quarantaine de pièces a été exhumée, dont plus de 16 monnaies gauloises, et 26 monnaies romaines. Ces dernières, dont la majorité a pu être identifiée, ont été frappées entre les règnes de Tibère (14-37) et de Magnus Maximus (383-388) (Renault, 1908, p. 116-117 ; Plat, 1923, p. 15).

Les parures comprennent, outre le dépôt composé de colliers, de bracelets en lignite ou en alliage cuivreux et de fibules qualifiées de « gauloises » (Plat, 1923, p. 11), d'autres fibules ainsi qu'un « petit bracelet gaulois » (Renault, 1908, p. 117).

Enfin, de « nombreux instruments de chirurgie, en bronze, dont plusieurs aiguilles à cataracte et quelques spatules d'os » (Plat, 1923, p. 11), dont l'identification ne peut aujourd'hui pas être vérifiée, ont été découverts, ainsi que deux poids en terre cuite, deux clefs en fer et divers objets métalliques dont la fonction n'est pas connue (Renault, 1908, p. 118 et 119). Mis au jour probablement à proximité du bâtiment, une boîte à miroir portant l'effigie de Néron et une clef bimétallique ont été par ailleurs décrits (Plat, 1909, p. 163).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La densité et la nature des vestiges invitent à considérer l'existence d'une agglomération secondaire antique à Areines (cf. *infra*), à laquelle se rattacherait ce probable sanctuaire. Cet habitat groupé est situé dans le quart sud-ouest de la cité carnute, à 8 km à vol d'oiseau de sa limite occidentale.

▪ Environnement proche

De l'agglomération, dont l'étendue semble limitée mais reste difficile à évaluer, trois édifices, dont le probable temple, ont été reconnus (Launay, 1889, p. 135-136 ; Ferdière, 2016). Un théâtre de type gallo-romain existe à une centaine de mètres à l'ouest de ce dernier ; partiellement reconnu, en fouille, dans les années 1860, son plan apparaît par ailleurs sur des clichés aériens plus récents. Son mur de scène, long de 68 m, est situé à l'est, donc du côté du probable sanctuaire. À proximité, des monnaies ainsi que des « urnes » contenant des charbons de bois pourraient indiquer la présence d'une nécropole, sans certitude toutefois (Launay, 1863 ; Dumasy, 1974 ; Ferdière, 1974). Un vraisemblable édifice thermal a été découvert à quelques centaines de mètres au sud-ouest du théâtre, en 1866 : il se présente sous la forme d'un bâtiment composé de plusieurs salles dont l'une, d'une surface de 75 m², est équipée de deux bassins et d'un hypocauste (Launay, 1873).

L'agglomération semble traversée par une rue orientée est-ouest, dont un tronçon a été repéré en 1908, lors de l'exploration conduite par G. Renault et W. Roger, à une quarantaine de mètres du bâtiment identifié à un temple ; un autre segment est visible le long du théâtre, au nord, sur un cliché aérien plus récent. Cet axe de communication correspondrait à une voie joignant Orléans et Le Mans, franchissant le Loir à l'ouest du site antique (Renault, 1908, p. 114 ; Ferdière, 2016).

5 – Synthèse et interprétation

L'existence d'un sanctuaire à Areines semble surtout confirmée par la découverte d'ex-voto oculaires : en effet, aucun élément de ce type n'est attesté en contexte domestique. Ces objets proviennent d'un bâtiment de plan quasi carré

qui pourrait être identifié à un temple. La mise au jour de fragments de colonnes, de probables placages de roche et d'enduits peints appuie l'hypothèse d'un édifice de culte richement décoré, mais son plan original, tel qu'il est décrit – de manière certes incomplète et confuse –, n'est pas caractéristique d'une construction de ce type.

La connaissance de cet hypothétique lieu de culte reste donc très lacunaire. Seule certitude, cet édifice est situé à proximité d'un théâtre, avec lequel il pourrait constituer une partie de la parure monumentale d'une agglomération, elle aussi peu documentée. Il serait alors logique d'y reconnaître le sanctuaire public d'un habitat groupé, mais les données restent trop peu nombreuses pour l'affirmer avec certitude.

6 – Bibliographie

Dumasy, 1974 – DUMASY Fr., « Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénon : leur implantation et leurs rapports avec la *civitas* », *Revue archéologique du Centre de la France*, 13, 3-4, p. 195-218.

Ferdière, 2016 – FERDIÈRE A., « Areines/Vendôme (Loir-et-Cher) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 311-313.

Launay, 1863 – LAUNAY G., « Rapport sur la découverte d'un théâtre gallo-romain à Areines, près Vendôme (Loir-et-Cher) », *Bulletin monumental*, 29, p. 588-597.

Launay, 1873 – LAUNAY G., « Bains gallo-romains », *Congrès archéologique de France*, 39, 1872, p. 85-87.

Launay, 1889 – LAUNAY G., *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, Vendôme, Lemerrier, 164 p.

Plat, 1909 – PLAT G., « Boîte à miroir et clef gallo-romaines trouvées dans les fouilles d'Areines », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 48, p. 161-171.

Plat, 1923 – PLAT G., « Le temple gallo-romain d'Areines », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 62, p. 10-15.

Renault, 1908 – RENAULT G., « Note sur une fouille dans la plaine d'Arènes », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 47, p. 111-120.

S.93 – Barmainville (Eure-et-Loir), le Parquet

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : les Buttes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 621115 ; Y = 6795555

Numéro d'entité archéologique : 28 025 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges antiques du Parquet sont uniquement documentés grâce aux survols aériens de D. Jalmain (1976 et 2000 ; Jalmain, 1976 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire) et d'A. Lelong (2000, p. 4 et 23 ; 2011, p. 23). Aucun plan précis n'a pu être réalisé pour ce site, les points d'ancrage pour un redressement numérique étant trop peu nombreux.

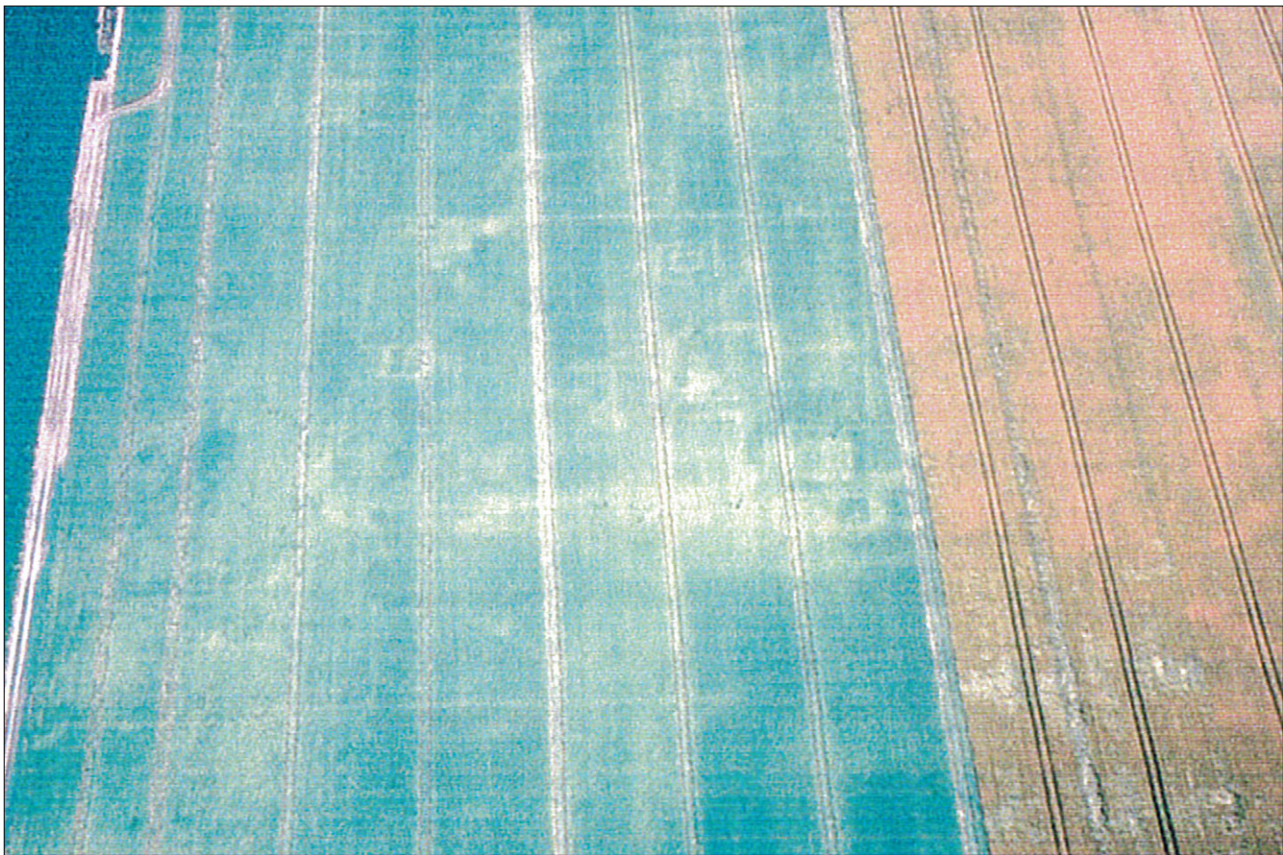


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Jalmain, 2000.

▪ Implantation topographique

L'implantation gallo-romaine est adossée au flanc sud-est d'une colline peu marquée dans le paysage et située à distance des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Le plan des vestiges est assez peu lisible sur les clichés aériens (**fig. 1**) ; la présence d'un temple ne fait néanmoins pas de doute. L'édifice cultuel (A), de plan carré, est formé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Il est édifié dans une vaste cour, le long du mur méridional de la clôture qui ferme cette dernière, aux côtés d'autres constructions (cf. *infra*). Il s'agit du seul aménagement qui peut être indubitablement rattaché à un lieu de culte. Les dimensions de cette construction n'ont pu être mesurées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Voisine de la frontière orientale de la cité carnute – distante de moins de 3 km –, l'occupation antique du Parquet est localisée à 6 km au sud de l'agglomération secondaire de Mérouville. Une voie d'origine romaine, assurant la liaison entre Allaines-Mervilliers et Saclas, pourrait circuler à plus d'un kilomètre au nord-ouest des vestiges étudiés (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ *Environnement proche*

Le temple A est sis dans une grande cour rectangulaire, délimitée par un mur et longue d'environ 100 m de côté. Des constructions maçonnées, difficilement perceptibles sur les images prises d'avion, se devinent dans la moitié occidentale de la cour, au nord-ouest du temple, ainsi que dans les angles nord-est, sud-est et à l'est, dans l'axe central. Les édifices se répartissent donc dans l'ensemble de cet espace enclos. Ces aménagements appartiennent probablement au domaine d'une *villa*, dont les bâtiments d'habitation et un édifice de culte, *a minima*, seraient installés dans la même cour.

Une seconde *villa* est documentée par l'archéologie aérienne, sur la même commune, à l'est d'Armonville Sablon, soit à 1,3 km à l'est du Parquet (Ollagnier, Joly, 1994, p. 252).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple repéré d'avion au Parquet semble être intégré à un vaste établissement rural – une *villa* ? – dont l'essentiel des constructions qui le compose est difficilement restituable. Ce temple mal documenté aurait donc un statut privé.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Jalmain, 1976 – JALMAIN D., *Prospection aérienne 1976*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lelong, 2000 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2000*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 26 p.

Lelong, 2011 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2011. Fiches de sites*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 190 p.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir*. 28, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

S.94 – Baudreville (Eure-et-Loir), la Mône

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : Vers la Mône

Coordonnées (Lambert 93) : X = 615430 ; Y = 6802730

Numéro d'entité archéologique : 28 026 0009

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinité honorée : inconnue

Chronologie générale : I^{er} s. – fin du III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

La première découverte consignée, pour le site de la Mône, est celle d'un dépôt monétaire d'époque romaine impériale, mis au jour fortuitement en 1859, mais dont la localisation précise n'est pas connue. Puis, dans les années 1960, les prospections au sol conduites par le Groupe archéologique de Touraine du Touring club de France ont permis de recueillir des débris de construction (moellons, tuiles à rebord) et quelques objets (tessons de céramique sigillée, fragment de meule), exhumés au cours de labours. Par la suite, en 1970, un survol aérien conduit par D. Jalmain révèle le plan d'une enceinte occupée, en son centre, par un temple de plan centré. En raison de travaux routiers, liés à l'aménagement de l'autoroute A10, entrepris à proximité du site, D. Jalmain mène une fouille de sauvetage sur le sanctuaire en 1971 et 1972. Lors de l'opération, les structures sont apparues arasées jusqu'à leurs fondations, mais certains niveaux de sol ou de démolition ont néanmoins été conservés (Jalmain, 1971a et b ; Jalmain, 1985 ; Chipecaux *et al.*, 1991 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Le plan du sanctuaire, dont une version plus précise que celle qui a été publiée est conservée dans les archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, a pu être géolocalisé à partir d'une orthophotographie de l'IGN, acquise le 13 juillet 1975 et consultée sur le portail en ligne de l'institut (www.geoportail.gouv.fr), sur laquelle les vestiges du temple sont apparents.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Jalmain, 1985, p. 2.

Jalmain mène une fouille de sauvetage sur le sanctuaire en 1971 et 1972. Lors de l'opération, les structures sont apparues arasées jusqu'à leurs fondations, mais certains niveaux de sol ou de démolition ont néanmoins été conservés (Jalmain, 1971a et b ; Jalmain, 1985 ; Chipecaux *et al.*, 1991 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Le plan du sanctuaire, dont une version plus précise que celle qui a été publiée est conservée dans les archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, a pu être géolocalisé à partir d'une orthophotographie de l'IGN, acquise le 13 juillet 1975 et consultée sur le portail en ligne de l'institut (www.geoportail.gouv.fr), sur laquelle les vestiges du temple sont apparents.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été établi sur le plateau beauceron, dont le relief est très peu marqué. Toutefois, D. Jalmain signale qu'il prend place sur une légère butte « qui domine l'environnement immédiat de quelques mètres » ; aucun cours d'eau n'est connu à moins de 14 km (Jalmain, 1999, p. 62).

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Lors de la fouille, les murs du péribole et des différents bâtiments du sanctuaire – un temple et trois édifices accolés à l'enceinte – ont été dégagés dans leur ensemble (fig. 1) (Jalmain, 1971a et b ; Jalmain, 1985 ; Chipecaux *et al.*, 1991). En revanche, une vue aérienne du chantier (Jalmain, 1985, p. 2) montre que plusieurs secteurs de la cour n'ont pas été étudiés (fig. 2).

Les murs du péribole, ainsi que leurs fondations, ont été en partie récupérés. Les vestiges conservés permettent de restituer une enceinte de plan quadrangulaire, proche du trapèze. Son ou ses accès n'ont pas été localisés, mais il est probable que l'entrée principale du lieu de culte s'effectuait depuis l'est, face à

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - fin du III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	30 x 27 m (soit 830 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 10,30 x 9,90 m (soit 102 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B à D : constructions diverses ; puits

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

la porte du temple ; l'existence d'un autre accès à l'ouest, du côté de la route antique (cf. *infra*), pourrait aussi être envisagée, mais elle ne repose sur aucun argument fiable. De fait, l'angle sud-ouest de l'enceinte a disparu, mais l'interruption vraisemblable du mur, à cet emplacement, pose la question de l'aménagement d'un éventuel accès sans doute secondaire.

La galerie qui encadre la *cella* du temple (A), de plan centré et carré, est accessible depuis l'est, où un seuil a été mis en évidence. Le sol du bâtiment de culte n'est conservé que dans son angle nord-ouest, où il se présente sous la forme d'un « calcaire blanc battu épais de 3 à 4 cm ». L'élévation des murs, probablement maçonnés, n'a pas été décrite et il n'est fait mention d'aucun fragment d'enduit peint ; des tuiles, effondrées de la toiture, ont été mises au jour dans la galerie (Jalmain, 1985, p. 6).

Trois constructions de plan quadrangulaire ont été bâties dans ou près des angles du péribole et donnent sur la cour du sanctuaire. Elles ont peut-être été édifiées progressivement, mais les données relatives à leur chronologie font souvent défaut. Seule la pièce sud-est (D) présente deux états distincts : le second, plus grand, aurait été construit après l'incendie du premier. C'est vraisemblablement au deuxième état qu'il faut associer un puits, installé dans son angle nord-est, puisqu'il semble recouper le mur de la construction antérieure ; maçonné sur le premier mètre qui traverse le recouvrement limoneux du substrat, il a ensuite été creusé dans le calcaire jusqu'à son fond, atteint à 4,20 m. Néanmoins, la nappe phréatique ne serait pas accessible à moins de 17 m : s'agit-il d'un creusement avorté (Jalmain, 1985, p. 6), ou d'un puisard ou d'une citerne ? En revanche, aucun aménagement particulier n'a été observé dans les deux autres constructions, localisées dans l'angle nord-ouest du péribole (B) et près de son angle nord-est, contre le mur septentrional (C). La pièce C était à l'origine protégée par une charpente couverte de tuiles, dont l'aspect noirci témoigne peut-être d'un feu violent à l'origine de sa destruction (Jalmain, 1985, p. 6).

La date de la fondation du sanctuaire n'est pas connue ; la découverte de plusieurs monnaies émises durant le I^{er} s. de n. è. pourrait indiquer que le lieu de culte est en activité dès le courant de siècle ou, au plus tard, au début du II^e s. L'absence d'étude céramologique ne permet pas de valider ou d'infirmer cette proposition.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Peu d'informations renseignent sur les derniers temps du sanctuaire. Le mobilier céramique n'a ainsi pas été étudié, mais le rapport de fouille préparé en 1971 signale la découverte d'un tesson orné d'une tête de lion, dont le cliché est fourni (Jalmain, 1971a, p. 52) ; l'équipe attribue le vase dont il est issu à l'atelier de Jaulges (Yonne) et le date du III^e s. de n. è. La fréquentation du lieu de culte jusqu'à la fin du III^e s., *a minima*, semble confirmée par l'étude du numéraire provenant de l'opération et des ramassages de surface : une monnaie, découverte dans le bâtiment situé près de l'angle nord-est du péribole, est datée, sans certitude, du III^e s., tandis que deux autres pièces, collectées au cours de prospections pédestres, ont été émises durant les règnes de Philippe (244-249) et de Tétricus (271-274) (M. Chipaux, *in* Jalmain, 1971, p. 34-35). Toutefois, la provenance précise du mobilier récolté lors de prospections au sol n'est pas décrite, on ne sait donc si elles sont issues de l'emprise du sanctuaire ou de ses environs, qui ont également été fréquentés et aménagés durant l'Antiquité (cf. *infra*). Malgré ces incertitudes, le faisceau d'indices réunis permet toutefois d'envisager, avec vraisemblance, que le lieu de culte est encore fréquenté durant le III^e s. de n. è.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers identifiés en fouille proviennent des différents bâtiments de l'enceinte. Ainsi, trois monnaies, dont l'une est datée du principat de Claude et une autre, de celui de Trajan, ont été mises au jour sur le sol de la *cella*, tandis qu'un « compas de maçon, en fer » a été trouvé près de l'entrée de l'édifice de culte. Dans le bâtiment B, ont été collectés des tessons de céramique, des restes fauniques – essentiellement issus de têtes et de pieds de moutons, d'après D. Jalmain –, des charbons de bois, un bracelet en fer orné d'une tête de serpent et plusieurs instruments en fer (notamment des truelles et des gouges), découverts sur « une couche irrégulière de calcaire dur rapporté » ; une monnaie de Tibère (14-37) a été mise au jour à une profondeur plus importante. L'édifice C, quant à lui, a livré deux fibules et une monnaie, peut-être datée du III^e s. Enfin, aux deux états de la construction D sont associées des coquilles d'huître et une monnaie de Néron (54-68) ; au fond du puits qu'elle renferme, un gros fragment de céramique sigillée et d'autres tessons, ainsi que le squelette d'un chien, ont été découverts (Jalmain, 1971a, p. 37 ; Jalmain, 1985, p. 5-6).

D'un point de vue général, la céramique mise au jour en fouille n'a pas été décrite ; n'ont été signalés que quelques tessons de céramique sigillée et de cruches à pâte claire. De même, les restes fauniques n'ont pas été étudiés, mais D. Jalmain rapporte que la majorité des restes se rapporte à des ovins et que des huîtres ont aussi été introduites au sein du

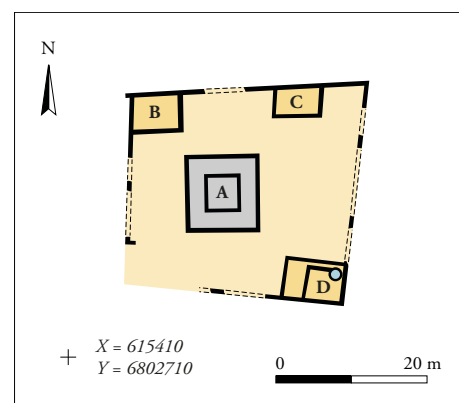


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1971b,
plan h.-t.p. 2.

sanctuaire (cf. *supra*).

Aux 11 monnaies découvertes lors de la campagne de fouille de 1971 ou en prospection pédestre (M. Chipaux, in Jalmain, 1971, p. 34-35 ; Chipaux *et al.*, 1991, p. 24) s'ajoute une possible pièce gauloise, non déterminée, qui aurait été mise au jour dans le remplissage du puits (Jalmain, 1985, p. 7). Le numéraire issu de la fouille est antérieur à la fin du règne de Trajan (98-117), tandis que les monnaies collectées lors de ramassages de surface sont datées entre le principat de Commode (180-192) – avec une monnaie à l'effigie de Crispine, son épouse – et le règne de Tétricus (271-274). Ces dernières proviennent-elles de l'extérieur du sanctuaire, ou bien de son emprise, auquel cas l'érosion du site aurait détruit les niveaux les plus récents ?

Les autres mobiliers se composent de trois objets de parure – deux fibules et un bracelet – et de divers objets en fer, interprétés comme des outils, peut-être utilisés dans le cadre de la construction ou de l'entretien du lieu de culte, à moins de les considérer comme d'éventuelles offrandes.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de la Mône se rattache au territoire des Carnutes et est situé à 13 km de sa limite orientale. Il est implanté à faible distance du carrefour de deux importantes voies antiques, dont le tracé a vraisemblablement perduré, du moins jusqu'au XX^e s., sous la forme de chemins ruraux. Il est ainsi localisé à 130 m au sud de l'itinéraire reliant Chartres et Sens, orienté nord-ouest/sud-est, et à environ 20 m à l'est de la route venant d'Ablis, au nord, et se dirigeant vers Blois, au sud. Si l'existence d'une agglomération aux abords de ce croisement routier a été soupçonnée mais reste incertaine (cf. *infra*), un autre habitat groupé, avéré, existe à 4 km plus à l'est, sur la commune de Mérouville (Jalmain, 1985, p. 3 ; Jalmain, 1999, p. 62-63).

▪ Environnement proche

Le sanctuaire de Baudreville n'est pas isolé, mais il s'inscrit dans le cadre d'une occupation plus vaste des environs du carrefour routier, dont les autres composantes, peu documentées, demeurent cependant difficiles à caractériser et à dater.

Les abords mêmes du sanctuaire sont peu connus. Un mur rectiligne, long d'au moins une trentaine de mètres, prolonge à l'est, peut-être après un hiatus de quelques mètres, le mur septentrional du péribole : d'abord observé sur les clichés aériens, il a été sondé à trois reprises en 1971. Le long de la paroi méridionale du mur, la découverte de débris de tuiles, de clous de charpente et de tessons de céramique suggère l'existence de constructions, peut-être en matériaux périssables, adossées à ce mur. Les substructions d'un édicule, non décrit, mais visible sur les photographies aériennes, ont aussi été dégagées à 18 m au nord du sanctuaire (Jalmain, 1971a).

Les multiples campagnes de prospection aérienne, menées par D. Jalmain dans les années 1960 et 1970, ont révélé l'existence de plusieurs ensembles de constructions, vraisemblablement antiques, autour du carrefour routier. Il en a reporté les vestiges sur un plan schématique (fig. 3), mais aucun des clichés correspondants n'a pu être retrouvé dans le cadre de notre étude ; par ailleurs, l'examen minutieux des orthophotographies du secteur disponibles en ligne n'a permis d'identifier aucun vestige aux alentours du sanctuaire. Si l'on se fie au plan et aux descriptions de D. Jalmain (Jalmain, 1985 ; Jalmain, 1999), un important établissement enclos, renfermant plusieurs constructions, borderait le carrefour

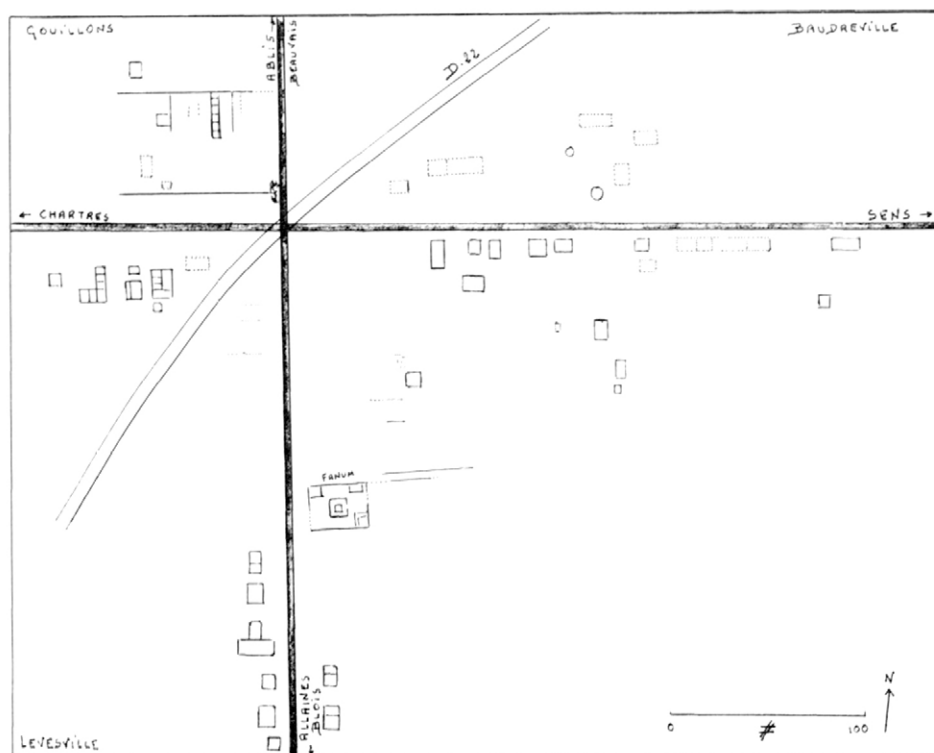


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement. In Jalmain, 1999, p. 63, fig. 15.

dans son angle nord-ouest – s’agit-il d’une *villa*, ou plutôt d’une station routière ? D’autres constructions, plus éparées, auraient aussi été aperçues le long des deux axes routiers, notamment de l’autre côté du chemin de Blois, face à quelques dizaines de mètres au sud-ouest du lieu de culte. Par ailleurs, à 200 m au sud du temple, D. Jalmain décrit « deux petites constructions que nous avons pu sonder en 1973 [et qui] avaient un sol dallé de *tegulae* retournées et de briques plates » (Jalmain, 1985, p. 7). S’ajoute la découverte, dans les environs du carrefour routier, de tessons de céramique antique, de débris de meules, de deux monnaies à l’effigie de Claude (41-54) et de Faustine – l’épouse d’Antonin ou celle de Marc-Aurèle ? – (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire ; Jalmain, 1985, p. 3-4) et d’un important dépôt monétaire. Ce dernier, mis au jour, fortuitement, en 1859, dans « un champ au carrefour du Chemin d’Ablis au terroir de la Maune près de la Chaussée des Mathurins », a depuis été dispersé. Il aurait été composé de plusieurs milliers de monnaies en argent de l’époque impériale romaine, contenues dans un vase en terre cuite ; les 42 pièces qui ont pu être déterminées correspondent uniquement à des émissions du III^e s., les plus récentes étant datées des années 260, lors du règne de Postume (Jalmain, 1985, p. 3).

L’ensemble de ces découvertes a conduit D. Jalmain à envisager l’existence d’une agglomération secondaire antique à la Mône, dont la présence serait liée à l’attrait exercé par le carrefour routier et à laquelle se rattacherait le sanctuaire (Jalmain, 1999). En l’état des connaissances, l’hypothèse d’un habitat groupé, bien que plausible, nous semble incertaine, à moins de considérer qu’il ne s’agisse d’un modeste hameau ; il est tout aussi possible qu’un ou plusieurs établissements ruraux, dont le statut ne peut pas être déterminé, aient été aménagés le long de ces deux voies.

5 – Synthèse et interprétation

Des prospections aériennes et de la fouille de sauvetage conduite au début des années 1970, ressort le caractère modeste du lieu de culte de la Mône. Équipé d’un petit temple, dont le décor paraît sobre, voire inexistant, et de locaux annexes dont la fonction n’a pas pu être déterminée, il est délimité par une enceinte maçonnée qui enferme une cour de petite surface. Les mobiliers y sont rares, mais les travaux agricoles récents ont sans doute fait disparaître une grande partie de sa stratigraphie : à une dizaine de monnaies, trois objets de parure et plusieurs outils, s’ajoute une quantité indéterminée de restes fauniques, malacofauniques et céramiques, témoins de probables pratiques culinaires et de commensalité.

Le contexte au sein duquel s’inscrit ce petit sanctuaire est peu renseigné : l’absence de clichés aériens, et donc l’impossibilité de dresser un plan précis des vestiges reconnus par D. Jalmain près du carrefour routier que le lieu de culte avoisine, est regrettable. Néanmoins, les découvertes effectuées dans un rayon de 300 m autour du croisement témoignent d’une occupation relativement dense de ce secteur entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. Les constructions identifiées relèvent-elles d’un hameau, d’une agglomération routière de faible ampleur, implantée autour du carrefour, ou bien d’un simple relais d’étape, d’une *villa* ou d’établissements ruraux plus modestes ? Il demeure difficile de trancher entre l’une ou l’autre de ces hypothèses. Quoi qu’il en soit, le lieu de culte, plutôt que de constituer un sanctuaire public isolé dans les campagnes carnutes, s’apparente davantage à une structure privée, en lien avec un établissement, dont la nature et le statut restent à définir, établi en bordure d’un axe majeur.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans

Chipeaux et al., 1991 – CHIPEAUX C., JALMAIN D., LAUCAGNE P., « Le *vicus* de la Mône à Baudreville », in COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE D’EURE-ET-LOIR, *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, Maintenon, publication du Comité archéologique d’Eure-et-Loir, p. 21-24.

Jalmain, 1971a – JALMAIN D., *Prospection aérienne en Beauce et sur le tracé de l’autoroute A.10. Année 1971*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 58 p.

Jalmain, 1971b – JALMAIN D., *Fouille de sauvetage du fanum de la Mône, Baudreville (Eure-et-Loir)*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Jalmain, 1985 – JALMAIN D., « La fouille de sauvetage de la Mône. 1971-1972 », *Bulletin de la Société archéologique d’Eure-et-Loir*, 5, p. 2-7.

Jalmain, 1999 – JALMAIN D., « Baudreville - Guillons - Levesville (Eure-et-Loir) « La Mône » », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 17 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre, 1), p. 61-64.

S.95 – Bonnières-sur-Seine (Yvelines), les Guinets

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Haute Butte

Coordonnées (Lambert 93) : X = 594965 ; Y = 6880455

Numéro d'entité archéologique : 78 089 0902

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. (?) – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de Bonnières-sur-Seine a été mis au jour, sur un site connu depuis le XIX^e s., grâce aux survols aériens, complétés par une campagne de prospection pédestre, entrepris en 1992 par G. Billard (Service archéologique départemental des Yvelines ; Billard, Grimaud, 1992). Depuis, les vestiges enfouis ont été de nouveau aperçus d'avion, notamment par P. Laforest (Service archéologique départemental des Yvelines, Langlois *et al.*, 2000), et sont particulièrement bien visibles sur une orthophotographie de l'IGN acquise en 2014.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte se rattache à une probable agglomération secondaire qui s'étend en bordure méridionale d'un plateau enclavé entre la vallée de la Seine au nord et la vallée des Prés, aujourd'hui sèche, au sud.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Billard, Grimaud, 1992.

2 – Présentation des vestiges

Les deux édifices de culte sont installés au centre d'une enceinte fossoyée de plan elliptique, dont la datation n'est pas connue ; on ne peut donc pas affirmer que ces bâtiments construits en dur et cet enclos sont contemporains (fig. 1 et 2). Au nord, le temple A présente un plan centré et se compose d'une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie ; il est flanqué d'un porche ou d'un escalier, à l'est. À quelques mètres plus au sud, l'édifice de culte B est une chapelle constituée d'une simple *cella* de plan carré, également pourvue d'un porche ou d'une volée de marches côté est. Les prospections pédestres ont mis en évidence la présence de moellons de calcaire, de débris de terre cuite architecturale, de fragments d'enduit peint rouge et noir, de clous, d'un fragment de placage mural et d'un possible morceau d'entablement en calcaire (Billard, Grimaud, 1992).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Ces mêmes prospections ont livré des tessons de céramique commune, de sigillée et d'un *dolium* que l'étude typologique rattache au Haut-Empire ; s'y ajoutent une scorie vitrifiée, un creuset de verrier et des tessons de vaisselle en verre. La découverte clandestine de monnaies est également signalée (Billard, Grimaud, 1992). La localisation du mobilier exhumé lors de tra-

Chronologie	I ^{er} s. av. n. è. - III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-3
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossé ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 75 x 40 m (soit +/- 2500 m ²) ?
Types des temples	- A : B1b - B : A1b
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B : +/- 6 x 6 m (soit +/- 35 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

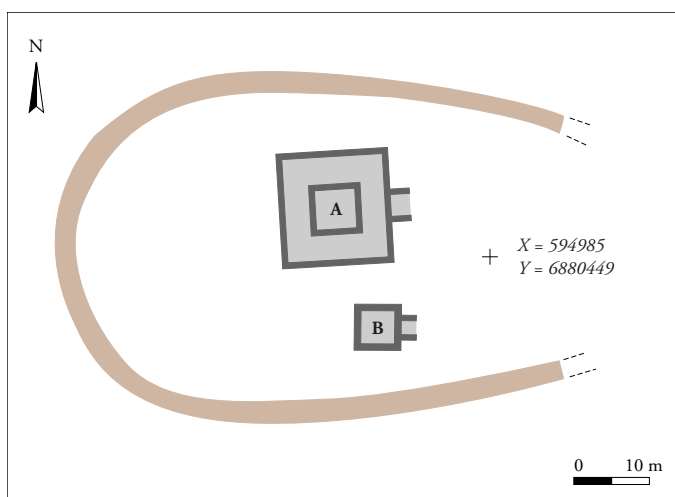


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Billard, Grimaud, 1992 ; Langlois *et al.*, 2000 et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

vaux agricoles au XIX^e s., imprécise, ne permet pas de le rattacher au sanctuaire (Grave, 1891, p. 131-132).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le probable habitat aggloméré de Bonnières-sur-Seine, que le lieu de culte intégrerait, est localisé près de la limite septentrionale de la cité des Carnutes, à moins de deux kilomètres de la Seine qui marque probablement la séparation entre cette *civitas* et celle voisine des Véliocasses, au nord. L'agglomération est également située à proximité du territoire éburovice, distant de 4 km. L'intégration de ce site gallo-romain au réseau routier antique est mal renseignée.

▪ Environnement proche

Le lieu de culte est localisé en bordure ouest de la zone de concentration de vestiges d'époque romaine découverts sur le plateau de Bonnières-sur-Seine. D'une surface d'au moins 12 ha, cet habitat groupé potentiel demeure peu renseigné : outre le sanctuaire, plusieurs tronçons de murs ont été repérés d'avion et plusieurs secteurs se caractérisent, au sol, par des concentrations de fragments de terre cuite architecturale et de mobilier d'époque romaine, notamment céramique, daté entre le I^{er} s. av. n. è. et le V^e s. de n. è. ; s'ajoutent plusieurs découvertes fortuites signalées dans le courant du XIX^e s., impossibles aujourd'hui à localiser avec précision (fig. 3) (Billard, Grimaud, 1992 ; Barat, 2007, p. 133).

5 – Synthèse et interprétation

Ce probable sanctuaire d'agglomération, bien que mal connu, est doté d'un temple dont l'architecture semble soignée ; il pourrait s'agir de l'un des principaux lieux de culte d'un habitat groupé, lui aussi peu documenté.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUEFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Billard, Grimaud, 1992 – BILLARD G., GRIMAUD H., *Prospections Juin-Novembre 1992. Cantons d'Arnouville-lès-Mantes et de Bonnières-sur-Seine (Yvelines)*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Grave, 1891 – GRAVE E., « Antiquités gallo-romaines des Guinets et de Guerville », *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 11, p. 131-135.

Langlois et al., 2000 – LANGLOIS M., LAFOREST P., BIGOT O., *Rapport de prospections aériennes. Yvelines. 2000*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

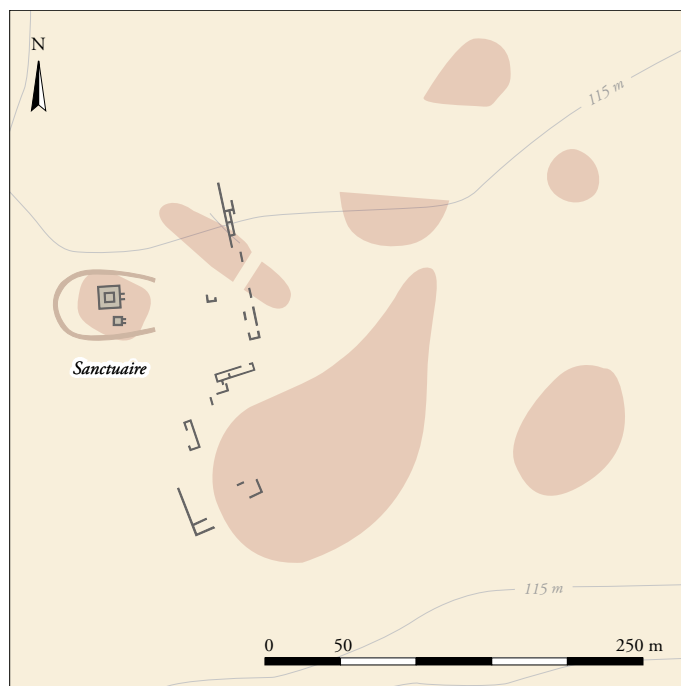


Fig. 3 : la probable agglomération secondaire de Bonnières-sur-Seine. Réal. S. Bossard, d'après Billard, Grimaud, 1992 ; Langlois et al., 2000 et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014, sur fond IGN.

S.96 – Bouilly-en-Gâtinais (Loiret), la Vallée de Serin

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Coquelette

Coordonnées (Lambert 93) : X = 646675 ; Y = 6777810

Numéro d'entité archéologique : 45 045 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les substructions d'un temple isolé ont été identifiées en 1974, lors d'une prospection aérienne réalisée par D. Jalmain (Jalmain, 1974 ; Kisch, 1976, p. 324).

▪ Implantation topographique

Établi sur le plateau beauceron, le temple de Bouilly-en-Gâtinais est situé sur un terrain au relief peu marqué, à une centaine de mètres au sud d'un ruisseau, le Serin, qui parcourt un vallon peu profond.

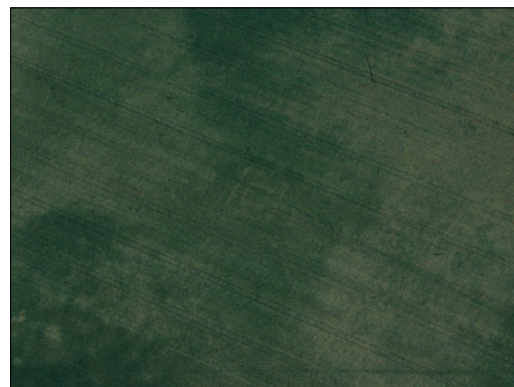


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Jalmain, 1974.

2 – Présentation des vestiges

Sur le cliché aérien pris par D. Jalmain apparaissent les fondations, enfouies, d'un temple de plan carré et centré (A). Aucun autre vestige n'est distinctement visible à ses abords (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté dans la partie orientale du territoire des Carnutes, le sanctuaire de Bouilly-en-Gâtinais est situé à moins de 5 km de la limite qui sépare ces derniers des Sénons. Il est localisé à 9 km au sud-est de l'agglomération secondaire de Pithiviers-le-Vieil et à 7 km de la route qui relie cet habitat groupé à Orléans.

▪ Environnement proche

D. Jalmain aurait identifié, lors du même survol aérien, les vestiges d'un habitat, sur la commune de Bouilly-en-Gâtinais (Kisch, 1976, p. 324 ; Provost, 1988, p. 187). Aucune autre construction n'est toutefois perceptible sur la photographie aérienne où apparaît le temple, dans un rayon de plus de 100 m autour de celui-ci, et aucun autre cliché de cet éventuel habitat, dont la localisation n'est pas précisée, n'a pu être retrouvé lors de la préparation de cette notice.

5 – Synthèse et interprétation

En l'état des connaissances, peu d'informations ont pu être réunies au sujet du temple de Bouilly-en-Gâtinais, *a priori* établi à proximité d'un habitat rural, dans les campagnes carnutes.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

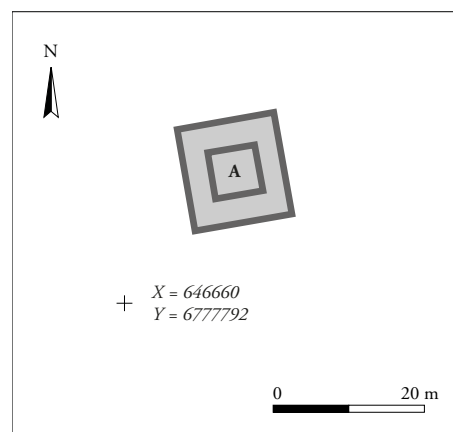


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1974.

6 – Bibliographie

Jalmain, 1974 – JALMAIN D., *Rapport de prospection aérienne en région Centre. 1974*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Kisch, 1976 – KISCH (DE) Y., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 34-2, p. 311-329.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

S.97 – Briou (Loir-et-Cher), Montcelon (sanctuaire sud)

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 586130 ; Y = 6747710

Numéro d'entité archéologique : 41 027 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Montcelon, dont les vestiges sont reconnus à partir des années 1960, a bénéficié d'une campagne de prospection aérienne en 1976, année de grande sécheresse : H. Delétang a pu identifier, lors de ses survols en avion, au moins deux lieux de culte, dont le sanctuaire sud (dit « Briou III » ; Delétang, 1983 ; 1999 ; 2016). Aucune donnée issue d'une prospection de surface n'est signalée.

▪ Implantation topographique

Le probable habitat groupé de Montcelon et ses sanctuaires sont localisés sur le plateau beauceron et s'étendent donc sur un terrain particulièrement plat.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, 1983, p. 43.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire, installé dans la zone méridionale du site antique de Montcelon, est clôturé à l'aide d'un mur délimitant une cour plus ou moins carrée (fig. 1 et 2). Un temple (A) s'élève dans l'angle nord-ouest de cette aire fermée ; de plan carré et centré, il est constitué d'une *cella* enveloppée par une galerie périphérique dont l'accès s'effectue par l'est, en empruntant un porche ou un escalier dont les murs latéraux bien visible sur les photographies aériennes. Une probable galerie borde la façade orientale du sanctuaire, marquant ainsi l'entrée du lieu de culte. Au sud du temple, donc dans l'angle sud-ouest de l'aire sacrée, d'autres structures se devinent sur les clichés aériens ; l'identification d'un second temple de plan centré (Delétang, 1983, p. 43) semble incertaine ; ces aménagements difficilement restituables en plan pourraient certes correspondre, comme le propose H. Delétang, à un éventuel temple, jumelé au premier, mais aussi à des constructions annexes – édicules, bases, etc. – qui ne peuvent être précisées en l'état des connaissances.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 30 x 28 m (soit +/- 900 m ²)
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
Autres équipements remarquables	Portique en façade orientale

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La vraisemblable agglomération secondaire gallo-romaine de Briou, dépendant de la cité des Carnutes, est implantée le long – ou à proximité – de

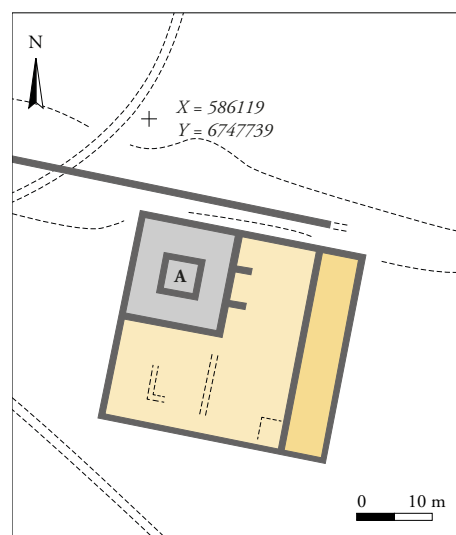


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1983, p. 43.

la voie antique quittant Orléans en direction de l'ouest, vers Areines, à près de 40 km de la frontière occidentale de la vaste *civitas* (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

L'organisation générale de la probable agglomération antique de Montcelon peut être évoquée, dans ses grandes lignes, grâce aux couvertures aériennes entreprises depuis 1976 par H. Delétang (**fig. 3**) (Delétang, 2016). Les substructions repérées d'avion correspondent aux vestiges de deux sanctuaires avérés – le second est localisé à près de 200 m au nord de celui-ci (**S.98**) – auxquels s'ajoutent au moins trois autres espaces enclos, dont la vocation cultuelle n'est pas impossible mais reste à démontrer. L'étendue de ces divers aménagements couvre une surface d'au moins 10 ha, structurée autour de deux axes perpendiculaires, l'un est-ouest, matérialisé par une probable voie dont le tracé est perceptible sur certains clichés aériens, et l'autre plus ou moins orienté nord-sud, marqué par l'alignement de plusieurs bâtiments. Le lieu de culte **S.97** est globalement situé à la croisée de ces deux axes structurant ce qui s'apparente à un habitat groupé, dont on ignore cependant tout des quartiers résidentiels. Les ramassages de surface et les découvertes fortuites confirment l'étendue du site et les mobiliers collectés permettent d'évaluer la durée d'occupation de l'habitat groupé, mis en place dès La Tène finale et fréquenté jusqu'à la période mérovingienne (Delétang, 2016).

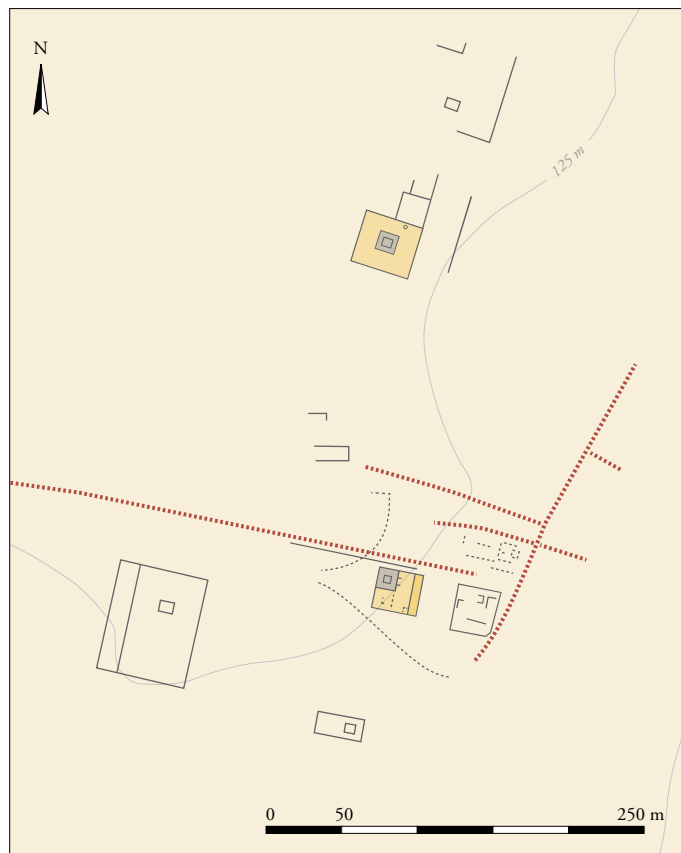


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Briou. Réal. S. Bossard, d'après Cribellier, 2016, p. 333, fig. 2, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

En l'absence de fouille, peu de données sont disponibles pour comprendre le fonctionnement de ce lieu de culte, son plan précis et son intégration dans l'éventuel tissu urbain ; aucune information ne permet de préciser sa chronologie.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, 1999 – DELÉTANG H., « Un sanctuaire gallo-romain avec théâtre à Briou, Moncelon (Loir-et-Cher) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 15-123, 1^{er} et 2^e trim. 1999, p. 3-18.

Delétang, 2016 – DELÉTANG H., « Briou (Loir-et-Cher) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), p. 329-333.

S.98 – Briou (Loir-et-Cher), Montcelon (sanctuaire nord)

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes
Autre toponyme utilisé : les Vingt Mines
Coordonnées (Lambert 93) : X = 586125 ; Y = 6747945
Numéro d'entité archéologique : 41 027 0002

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : moyenne
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Montcelon, dont les vestiges sont reconnus à partir des années 1960, a bénéficié d'une campagne de prospection aérienne en 1976, année de grande sécheresse : H. Delétang a pu identifier, lors de ses survols en avion, au moins deux lieux de culte, dont le sanctuaire sud (dit « Briou II » ; Delétang, 1983 ; 1999 ; 2016). Aucune donnée issue d'une prospection de surface n'est signalée.

▪ Implantation topographique

Le probable habitat groupé de Montcelon et ses sanctuaires sont localisés sur le plateau beauceron et s'étendent donc sur un terrain particulièrement plat.

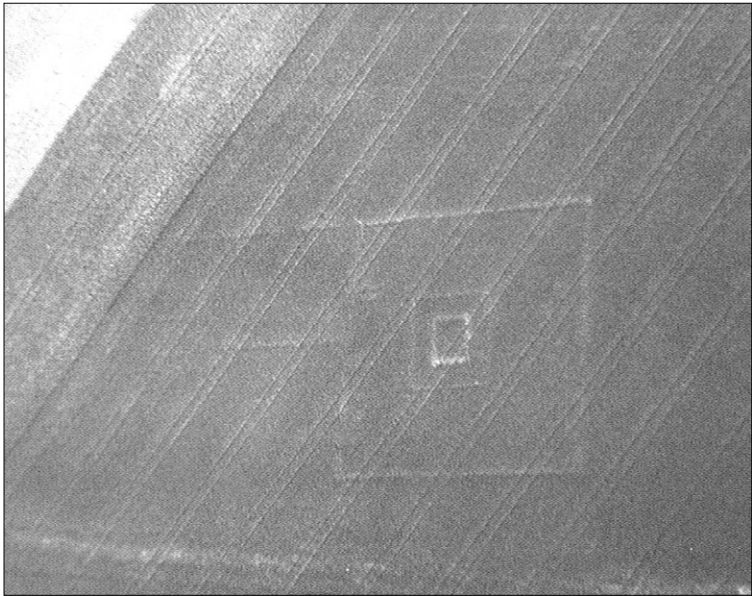


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, 1983, p. 43.

2 – Présentation des vestiges

La cour rectangulaire du sanctuaire est ceinturée par un péribole selon toute vraisemblance maçonné. Quasiment en son centre, un temple dont le plan s'approche du carré (A) possède une *cella* centrale bordée, sur ses quatre côtés, par une galerie. Le long du mur de clôture, au nord, une structure circulaire (B) pourrait correspondre à un puits ou un bassin utile au fonctionnement du lieu de culte, sans certitude toutefois. Attenantes au sanctuaire, au nord, deux probables cours pourraient dépendre du lieu de culte ou constituer des aménagements totalement indépendants (fig. 1 et 2).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 40 x 35 m (soit +/- 1 400 m²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 13 x 12 m (soit +/- 155 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La vraisemblable agglomération secondaire gallo-romaine de Briou, dépendant de la cité des Carnutes, est implantée le long – ou à proximité – de la voie antique quittant Orléans en direction de l'ouest, vers Areines, à près de 40 km de la frontière occidentale de la vaste *civitas* (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

L'organisation générale de la probable agglomération antique de Montcelon peut être évoquée, dans ses grandes

lignes, grâce aux couvertures aériennes entreprises depuis 1976 par H. Delétang (cf. S.97) (Delétang, 2016). Les substructions repérées d'avion correspondent aux vestiges de deux sanctuaires avérés – le second est localisé à près de 200 m au sud de celui-ci – auxquels s'ajoutent au moins trois autres espaces enclos, dont la vocation cultuelle n'est pas impossible mais reste à démontrer. L'étendue de ces divers aménagements recouvre une surface d'au moins 10 ha, structurée autour de deux axes perpendiculaires, l'un est-ouest, matérialisé par une probable voie dont le tracé est perceptible sur certains clichés aériens, et l'autre plus ou moins orienté nord-sud, marqué par l'alignement de plusieurs bâtiments, dont le lieu de culte S.97 identifié dans le secteur méridional de l'espace bâti. Les ramassages de surface et les découvertes fortuites confirment l'étendue de ce site, probable habitat groupé dont on ignore tout des quartiers résidentiels. Les mobiliers collectés permettent d'évaluer la durée d'occupation de ce dernier, mis en place dès La Tène finale et fréquenté jusqu'à la période mérovingienne (Delétang, 2016).

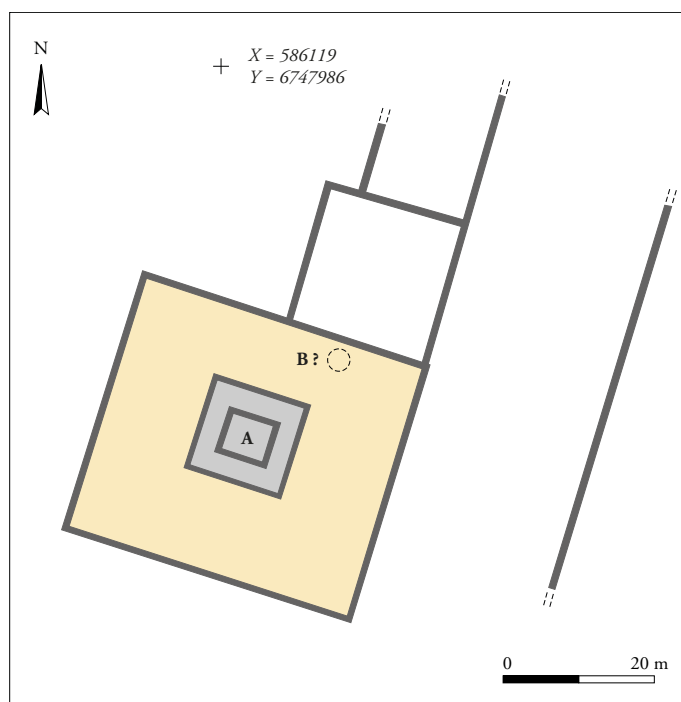


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1999, p. 18.

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu sacré, comme le second identifié avec certitude au sein de cette probable agglomération secondaire, reste mal documenté. La connaissance de son environnement proche et de sa chronologie, à préciser, permettrait peut-être de mieux comprendre son rôle et la relation qu'il entretient avec les constructions voisines.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, 1999 – DELÉTANG H., « Un sanctuaire gallo-romain avec théâtre à Briou, Moncelon (Loir-et-Cher) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 15-123, 1^{er} et 2^e trim. 1999, p. 3-18.

Delétang, 2016 – DELÉTANG H., « Briou (Loir-et-Cher) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 329-333.

S.99 – Bû (Eure-et-Loire), les Bois du Four à Chaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Pièce de l'Église

Coordonnées (Lambert 93) : X = 589775 ; Y = 6858360

Numéro d'entité archéologique : 28 064 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site des Bois du Four à Chaux est mis au jour au cours de prospections de surface réalisées par M. Lepage pendant l'hiver 1965-1966. Il est localisé dans une clairière, connue sous le nom de la Pièce de l'Église, qui avait été défrichée en 1868, au milieu d'un bois s'étendant au nord du bourg de Bû. Les vestiges, qui devaient être encore en élévation, ont sans doute été partiellement détruits et pillés à cette occasion, mais on ne connaît ni l'intensité ni les modalités de ces dégradations. M. Lepage conduit par la suite une série de fouilles programmées en 1967, puis entre 1969 et 1973. Il découvre alors les maçonneries d'un temple et de deux autres édifices situés dans son voisinage (Lepage, 1967 ; Lepage, 1968 ; Picard, 1968, p. 324 ; Lepage, 1969 ; Lepage, 1972 ; Lepage, 1973). Des sondages complémentaires y sont dirigés par M.-J. Baton-Lepage entre 1976 et 1978 (Lepage, 1976 ; Kisch, 1978, p. 265-267) et, enfin, par I. Fauduet entre 1980 et 1983 (Fauduet, 1980 ; Fauduet, 1981 ; Fauduet, 1982 ; Fauduet, 1983a et b). La documentation fournie par les opérations menées par le couple Lepage est relativement imprécise ; en revanche, les dernières campagnes sont mieux renseignées. Plusieurs articles synthétiques, publiés à la fin des années 1980 et au début de la décennie suivante, rassemblent les diverses données collectées au cours de ces opérations (Fauduet, 1988a à e ; Fischer, 1988 ; Tuffreau-Libre, 1988 ; Fauduet, 1991 ; Harmand, 1992). Les vestiges du sanctuaire, classés au titre des monuments historiques en 1986, présentent un bon état de conservation, du moins pour le temple principal, dont l'élévation atteint encore 0,90 m ; restaurés dès les premières campagnes de fouille, ils sont aujourd'hui accessibles au public.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été établi en rebord d'un plateau entaillé, à l'ouest, par un vallon qu'il domine d'une quinzaine de mètres. Un ru temporaire, naissant à 500 m au sud du temple, emprunte aujourd'hui le fond de la dépression. Il est peut-être lié à l'existence d'une source asséchée, captée à une date indéterminée dans un bassin délimité par des blocs de pierre, qui a été repérée par M. Lepage à 400 m au sud du sanctuaire (Lepage, 1972).

2 – Présentation des vestiges

Les données présentées par I. Fauduet (1988a et e) permettent de distinguer trois grandes phases de construction, inégalement renseignées.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è./début du I ^{er} s. de n. è. - milieu du I ^{er} s. de n. è.	2 nd e moitié du I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. (?)	II ^e s. (?) - IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	II-3a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	?
<i>Types des temples</i>	?	A1 : B1a	A2 : B1b
<i>Dimensions des temples</i>	?	A1 : 11 x 11 m (soit 121 m ²)	A2 : 21 x 19,50 m (soit 410 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	B1 : temple ou autre ? ; C : édicule ?	B2 : temple ? ; C : édicule ? ; D : bâtiment de plan barlong et à double portique

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – milieu du I^{er} s. de n. è.)

Des sondages réalisés sous le sol bétonné du temple A1 (phase 2) ont révélé l'existence d'une couche d'argile jaune compacte, associée à un foyer (fig. 1). La base de ce dernier, de plan rectangulaire (1,20 x 1,10 m), est rougie par le feu et entourée de traces charbonneuses, tandis que sa surface est composée de fragments d'argile cuite. À proximité, deux

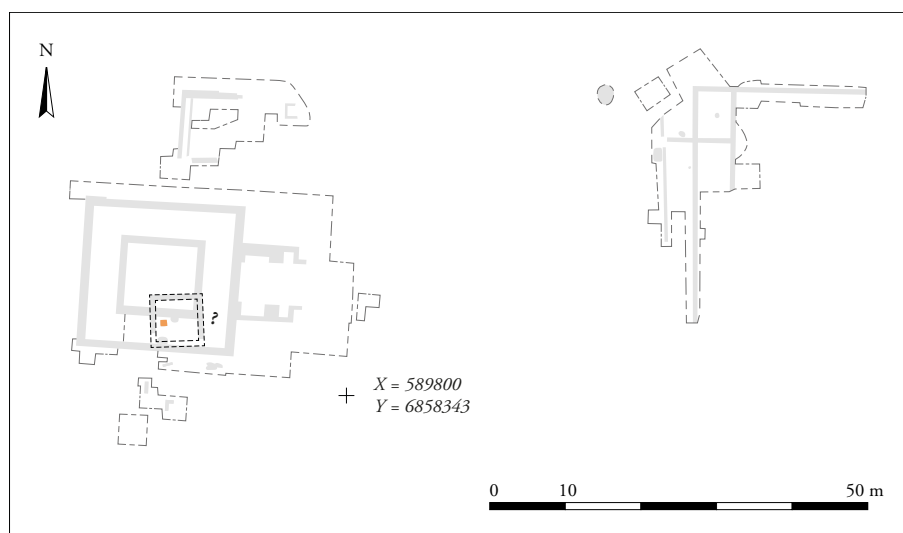


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Fauduet, 1988a, plan h.-t.

autres auréoles charbonneuses pourraient signaler la présence de piquets brûlés. Il est remarquable que le foyer soit situé dans l'axe médian de la *cella* du temple de la phase 2, près de son mur occidental, et qu'il présente une orientation identique ; à titre d'hypothèse, il a pu avoir été aménagé dans un premier état du bâtiment, antérieur à la mise en place de son sol bétonné. Par ailleurs, le niveau argileux a livré un amas de restes fauniques – identifiés à des os de lapins et d'oiseaux –, reposant sur un lit de cailloux et alignés sur une longueur de 1,30 m, ainsi que des coquilles de moules, deux monnaies émises durant les règnes d'Auguste et de Caligula, un bracelet en bronze, un cabochon, les vestiges d'un possible coffret (petits clous et ferrure), un fragment de tige en verre et une petite applique à décor niellé (Fauduet, 1983b, p. 26 ; Fauduet, 1988a, p. 5-8 ; Fauduet, 1991, p. 26).

Dans les multiples sondages entrepris dans la cour du sanctuaire des phases 2 et 3, aux abords du temple A1/A2, le plus ancien niveau d'occupation qui a pu être identifié est probablement contemporain des aménagements précédemment décrits. Il s'agit d'une couche de terre brune, par endroits charbonneuse, recouvrant un niveau de cailloutis. Elle contient au moins 6 monnaies gauloises, un as républicain, une monnaie à l'autel de Lyon, 3 fibules, un ex-voto anatomique, la lame d'un poignard, des restes fauniques – notamment des mâchoires de porc – et des débris de céramique, dont un tesson de coupe en sigillée (Drag. 30) attribué à la période claudienne (Fauduet, 1983b, p. 25-26 ; Fauduet, 1988a, p. 8 et p. 10). Les mobiliers collectés permettent de dater sa formation de la première moitié du I^{er} s. de n. è. et peut-être du dernier quart du I^{er} s. av. n. è.

À l'extrémité sud de la fouille, d'autres objets découverts aux abords du bâtiment C, qui relève sans doute de la phase 2 ou 3, peuvent se rattacher à cette occupation précoce : quelques tessons datés du I^{er} s. ont été mis au jour dans une poche charbonneuse et trois monnaies gauloises et une fibule de la période julio-claudienne proviennent aussi de ce secteur (Fauduet, 1988a, p. 12).

▪ Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – II^e s. de n. è. ?)

Le temple A1, de plan centré et carré, est vraisemblablement construit, au plus tôt, au milieu du I^{er} s. de n. è. (fig. 2) ; trois monnaies à l'effigie de Néron, mises au jour au contact de son sol, appuient l'hypothèse d'une fréquentation au cours de la seconde moitié de ce siècle (Fauduet, 1988a, p. 5-8 ; Fauduet, 1988e, p. 43-45). Ses murs ont été arasés lors de la construction du temple A2, postérieur, et il n'en reste que les fondations maçonnées de la *cella*, ainsi que les solins qui supportaient les murs de la galerie, sans doute en matériaux périssables. Un sol bétonné, reposant sur un radier, a été mis en place dans l'ensemble du bâtiment. Au centre de la *cella*, une fosse, profonde de 1,50 m, a été aménagée dans le sol bétonné ; elle semble avoir été entaillée par les fondations du mur méridional de la *cella* du temple de la phase suivante (A2), à moins qu'elle n'ait été creusée au cours de la phase 3, au pied de ce mur. Son comblement recèle des fragments d'enduits peints et des moellons. Au regard de son emplacement, il semble plausible d'y voir un aménagement lié à l'installation du socle de la statue de culte, bien que cette fosse soit particulièrement profonde. Une autre fosse, vraisemblablement postérieure à la destruction du temple A1, semble recouper le mur ouest de la *cella* et le sol bétonné ; d'un diamètre égal à 1,80 m, elle est profonde de 1,60 m et son remplissage a livré des fragments d'enduits peints, d'argile cuite présentant l'empreinte d'un clayonnage, et de sol bétonné. Elle pourrait avoir été creusée lors de la démolition du temple A1 et avant la reconstruction du temple A2, et avoir servi à enfouir une partie des matériaux non récupérés.

Au nord et probablement à l'est, le temple est bordé par un sol de terre battue, relevant de la cour du sanctuaire, dont les limites ne sont pas connues. Au nord et au sud, les vestiges des autres constructions identifiées, non datés, pourraient en partie relever de la phase 2 (cf. *infra*).

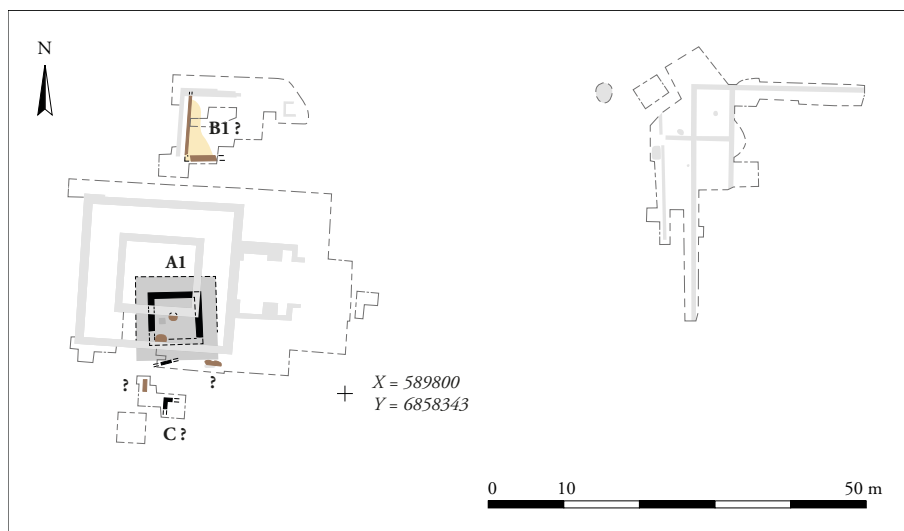


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Fauduet, 1988a, plan h.-t.

▪ Phase 3 (II^e s. (?) – IV^e s. de n. è.)

À l'issue de la phase 2, le temple A1 est démantelé pour permettre l'édification d'un bâtiment de culte plus imposant (A2), couvrant en grande partie l'emprise de la construction antérieure et en débordant largement vers le nord, l'est et l'ouest (**fig. 3**). On ne sait quand débute le chantier de reconstruction du temple ; les seuls éléments datés sont les monnaies découvertes sur le sol de l'édifice antérieur, émises durant le règne de Néron (54-68 de n. è.). Il est cependant probable que le temple A1 a été fréquenté durant plusieurs décennies avant d'être démolì, ce qui impliquerait que l'édification du temple A2 n'aurait pas commencé avant la fin du I^{er} s. ou le courant du II^e s., voire même le début du III^e s. de n. è. Le bâtiment de culte A2 conserve le plan centré, proche du carré, qui avait été mis en œuvre lors de la construction du temple antérieur, mais il se caractérise par des dimensions bien plus importantes – sa surface a presque quadruplé – et il est doté, en façade orientale, d'un grand porche, large de 10 m et encadré par deux murs longs de 8,60 m. L'épaisseur de ces derniers, symétriques, varie d'un point à l'autre de leur tracé, témoignant sans doute d'une élévation complexe. Celle-ci pourrait être liée à la présence, d'est en ouest, d'une porte, d'une paire de colonnes encadrant l'entrée puis d'un escalier, indispensable pour rejoindre le sol surélevé de la galerie. Ce dernier, bétonné, a en effet été qualifié de « sol suspendu » par M. Lepage. Il se présente sous la forme d'une « mosaïque grossière ressemblant à un cailloutis » et repose sur un remblai épais d'environ 0,80 m, vierge de mobilier. L'escalier d'accès n'a laissé aucune trace tangible et il devait être situé au droit d'une petite ouverture rectangulaire, mesurant 0,50 m de côté, aménagée dans le mur oriental du temple, au fond du porche et à une trentaine de centimètres au-dessus du sol de la cour, et dont la fonction n'est pas connue. Les murs du temple ne sont pas conservés au-delà du sol surélevé ; épais généralement de 1 m – et jusqu'à 1,40 m à l'ouest, du côté du vallon –, il présentait sans doute une élévation importante. Des traces d'enduits peints polychromes (rouges, bleus et blancs) ont été identifiées et M. Lepage et M.-J. Lepage mentionnent avoir découvert, dans le vestibule, de vestiges de « panneaux ou de médaillons cernés de motifs floraux ». Des débris de verre à vitre auraient aussi été mis au

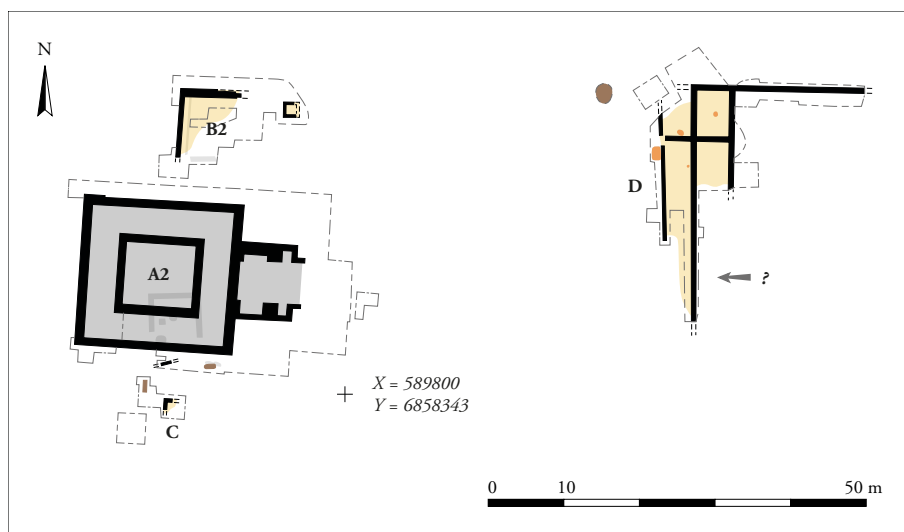


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Fauduet, 1988a, plan h.-t.

jour dans le secteur du temple ; ils pourraient provenir de ses baies ou de l'un des édifices voisins (Lepage, Lepage, 1968, p. 12-14 ; Fauduet, 1988a ; Fauduet, 1988b, p. 36 ; Fauduet, 1988e ; Fauduet, 1991 ; Harmand, 1992, p. 375-380).

Aux abords du temple, le sol de la cour sacrée est surmonté d'une fine couche de gravier, elle-même couverte d'une épaisse nappe d'éclats de calcaire, dont on ne sait s'ils sont liés à la période de fréquentation ou au chantier de démolition du lieu de culte (cf. *infra*). Un sol de chaux a par ailleurs été observé au sud-est du temple. Une fosse a été identifiée à 1,50 m au sud du temple, à l'emplacement de l'angle sud-est de l'ancien bâtiment A1. Elle mesure 0,50 m de long, 0,40 m de large et 0,65 m de profondeur ; une cruche et un autre vase, vraisemblablement posés sur son fond, y ont été découverts (Fauduet, 1988a, p. 9). À 12 m de l'angle nord-est du temple, un édicule carré (b), mesurant 1,60 m de côté, a été détruit jusqu'à ses fondations ; il pourrait se rattacher à la dernière phase du sanctuaire, bien qu'aucun élément d'ordre chronologique n'y soit associé (Fauduet, 1988a, p. 10). Un puits aurait aussi été découvert au nord-est du temple, mais son emplacement n'est pas connu (Fauduet, 1988e, p. 50).

À 45 m à l'est du temple, un corps de bâtiment (D), partiellement dégagé au cours de différentes campagnes de fouille, correspond sans doute à une double galerie orientée nord-sud. Des sondages réalisés entre le temple A et cet édifice n'ont révélé l'existence d'aucune structure, cet espace correspondant vraisemblablement à la cour du sanctuaire. Chacune des deux galeries est prolongée, au nord, par une salle de plan rectangulaire, de largeur identique. En l'état des connaissances, il est impossible de déterminer si ces galeries sont accolées au mur de péribole du sanctuaire – dont aucun tronçon n'a été repéré au nord, à l'ouest et au sud du temple –, ou bien si elles constituent un édifice indépendant, marquant, de manière monumentale, son accès principal. Un lit de chaux a été observé au niveau de la base des murs, mais il n'est pas précisé si ce niveau est présent dans l'ensemble des galeries ; des fragments d'enduits peints rouges proviennent de leurs murs. Plusieurs petits foyers ont été mis au jour dans les deux salles situées au nord des galeries, et à leurs abords ; des moules, des esquilles d'os brûlés, quelques tessons de céramique proviennent des amas charbonneux et cendreaux qui les composent. Le contexte stratigraphique des autres mobiliers découverts dans ce secteur – tessons de céramique et de verre, deux monnaies au nom d'Antonin le Pieux et de Faustine, un fragment de miroir, un anneau, un hameçon ou encore un crochet – n'est souvent pas renseigné, mais les objets qui ont pu être datés montrent que cet espace est fréquenté dans le courant du II^e s. de n. è. En revanche, on ignore la date de construction de la double galerie, peut-être contemporaine de la reconstruction du temple A, à moins qu'elle n'ait été bâtie dès la phase 2. La présence de plusieurs foyers, dans les pièces situées à l'extrémité septentrionale des galeries, pourrait indiquer que cet espace est utilisé dans le cadre de la préparation ou de la consommation de repas. À 6 m de l'angle nord-ouest de ce bâtiment, une grande fosse dépotoir, dont les contours n'ont pu être cernés, contient des fragments de tuiles, des clous, des ossements et des tessons de céramique datés du I^{er} s. et du II^e s. de n. è. L'espace localisé à l'est de la double galerie correspond vraisemblablement à une cour, dont le mur de clôture septentrional, reconnu sur une longueur de 17 m, prend naissance à l'angle nord-est de ce bâtiment (Fauduet, 1988a, p. 12-14).

▪ *Aménagements non phasés*

Au nord du temple A, plusieurs murs ont été reconnus et, plutôt que d'appartenir à un seul bâtiment divisé au moyen de cloisons légères, comme le propose I. Fauduet, ils semblent relever de plusieurs états successifs d'un même édifice de plan rectangulaire ou carré. Ainsi, la première construction (B1) aurait été bâtie en matériaux périssables. Un muret, large de 0,30 m, a été identifié à l'ouest et trois blocs alignés, au sud, supportaient vraisemblablement des poteaux de bois ; des débris d'architectures en terre, présentant le négatif d'un clayonnage disparu, ont été mis au jour entre ces blocs. La construction ainsi délimitée serait ainsi longue d'au moins 8 m et large de plus de 4 m ; elle pourrait avoir été édifiée lors de la phase 2, voire dès la phase 1. Le second état (B2) serait, quant à lui, maçonné : deux bases de murs, longs de 8 m, sont conservées au nord et à l'ouest ; ce second bâtiment pourrait être associé à la phase 3, malgré l'absence de mobiliers datés. Sur le sol de marne de l'édifice, repose un lit de tuiles, provenant sans doute de l'effondrement de la toiture de son dernier état. Dans les niveaux d'occupation mis en évidence au sein du bâtiment, ont été découverts une perle, une sonde-spatule et une monnaie de la fin du I^{er} s. de n. è. La fonction de l'édifice a n'a pas pu être déterminée. Au regard de ses dimensions, relativement importantes, et de sa position, à quelques mètres du temple A, il est plausible d'y voir un second édifice de culte, plus modeste que ce dernier, ou un bâtiment annexe utilisé dans le cadre du culte (Fauduet, 1988a, p. 9-10).

À quelques mètres au sud-est du porche du temple A2, le sol de la cour, constitué ici d'une couche de mortier, est entaillé par une fosse de plan rectangulaire, dont le fond plat est recouvert par deux tuiles à rebord. Une ferrure y a été posée et le remplissage de la structure contient aussi des valves d'huîtres et de moules, des tessons de céramique sigillée attribués à la fin du I^{er} s. et à la première moitié du II^e s., quelques tessons de cruches, des blocs de silex et des amas charbonneux. Au regard du mobilier qu'elle a livré, elle a pu être comblée au cours de la phase 2 ou 3 (Fauduet, 1988a, p. 9).

Au sud du temple, des vestiges appartenant à un ou à plusieurs autres bâtiments, ayant peut-être aussi connu plusieurs états, se concentrent sur une surface de 70 m². Parmi ces aménagements, dont l'état de conservation est médiocre, a été reconnu l'angle nord-ouest d'un édifice maçonné (C), dont le sol, à l'intérieur et aux abords, est constitué d'une

couche de chaux. À proximité, sur un sol de terre argileuse mêlée à des rognons de silex, apparaît un « grand bloc aplati », possible dé supportant un poteau en bois. Dans ce secteur, c'est également une fosse rectangulaire, longue de 1,80 m et profonde de 0,50 m, qui a été fouillée. Elle est comblée de fragments de tuiles, posés de chant au sommet ; une concentration d'escargots et de coquillages, ainsi que des anneaux et un fragment de verre proviennent de son remplissage. La datation de ces différents éléments n'est pas connue, mais il est probable que l'édifice maçonné soit contemporain des autres bâtiments en dur, attribués aux phases 2 et 3 (Fauduet, 1988a, p. 10-12).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les niveaux les plus récents du sanctuaire sont aussi les moins bien documentés : ils ont certainement été endommagés lors du défrichement du terrain au milieu du XIX^e s. et constituent aussi les premiers niveaux dégagés lors des campagnes des années 1960, dont les résultats n'ont été que succinctement décrits.

Plusieurs niveaux liés à la fin d'utilisation ou à la démolition du lieu de culte ont néanmoins été reconnus. Ils se composent de lits de tuiles, mis au jour dans le temple A2 et à ses abords, dans la cour (Fauduet, 1988a, p. 4 et 9). Au sud du bâtiment A2, des débris de toiture sont aussi associés à l'édifice C ; les couches sous-jacentes ont livré des tessons de céramique, notamment de la sigillée d'Argonne décorée à la molette, des restes de vases en verre et des monnaies du IV^e s. (Fauduet, 1988a, p. 10). Au nord-est de l'entrée du temple A2, une nappe d'éclats de pierres calcaires, reposant sur un niveau d'occupation daté du II^e s., est épaisse de 25 cm à 30 cm ; en surface, a été découvert un tesson de sigillée d'Argonne de type Chenet 320 (Fauduet, 1983b, p. 28). On ne sait si cette couche constitue un aménagement tardif du niveau de circulation, ou bien si elle se compose de déchets issus de la taille de blocs provenant du temple, récupérés après son abandon.

La datation de l'abandon du site repose à la fois sur l'étude du numéraire et de la céramique. Les monnaies émises durant l'Antiquité tardive sont à première vue particulièrement peu nombreuses : seule une pièce de la fin du III^e s. et trois monnaies du IV^e s. voire du V^e s. ont été identifiées (cf. *infra*), la plus récente étant datée, au plus tôt de 388. Toutefois, une trentaine de monnaies issues des fouilles les plus anciennes n'a pas été déterminée et plusieurs d'entre elles se rattacheraient aussi, d'après les observations d'I. Fauduet, au III^e s. ou au IV^e s. de n. è. Quant à la quarantaine de tessons de sigillée d'Argonne collectés dans les niveaux les plus tardifs, elle renvoie également au IV^e s. de n. è. (Fauduet, 1988c ; Tuffreau-Libre, 1988). Il semble donc que le site ait été abandonné dans le courant du IV^e s., probablement à la fin de ce siècle, mais, en l'état des connaissances, on ne sait si les pratiques religieuses se sont maintenues durant l'Antiquité tardive ou si les quelques objets qui y sont rattachés témoignent plutôt d'une réoccupation profane des lieux ou de la fréquentation de ruines en cours de démolition.

Le temple A2 n'a pas été intégralement démantelé à l'issue de la fermeture du sanctuaire. Une partie de ses matériaux a été récupérée, mais de ses murs, subsistent encore plusieurs décimètres d'élévation, tandis que les autres constructions du sanctuaire semblent avoir été davantage affectées par les activités de destruction. Aucune trace d'une occupation postérieure à l'Antiquité n'a été relevée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets collectés lors des opérations archéologiques et, dans une moindre mesure, au cours de prospections de surface réalisées aux abords de l'aire fouillée, dans la partie boisée, sont variés et relativement nombreux. Les principaux contextes de découverte – niveaux d'occupation et de démolition, fosses creusées dans la cour ou dans le temple – ont été décrits *supra*.

Le mobilier céramique, qualifié de « peu abondant », ne comprend que des restes fragmentés, issus de productions et de formes variées, datées du début du I^{er} s. au IV^e s. de n. è. (Fauduet, 1988d ; Tuffreau-Libre, 1988). S'y ajoutent 14 tessons de vaisselle en verre, dont deux sont issus d'un gobelet caliciforme daté des III^e-IV^e s. (Fauduet, 1988b, p. 36). Les restes fauniques, non quantifiés, n'ont pas fait l'objet d'études particulières.

À une soixantaine de monnaies découvertes entre 1967 et 1977 – dont seules 34 sont documentées, soit 15 pièces du second âge du Fer et 19 romaines – s'ajoutent 15 autres monnaies gauloises et 12 antiques ou indéterminées, mises au jour entre 1980 et 1983 (fig. 4). Le numéraire d'époque gauloise, étudié par B. Fischer, comprend au moins 30 monnaies de bronze, de potin ou d'argent, émises essentiellement sur les territoires des Carnutes et des Aulerques Éburovices et, plus rarement, des Suessions, des Rèmes, des Trévires et des Éduens. L'inventaire des monnaies romaines, dressé par I. Fauduet, dénombre une pièce de la période républicaine, 27 de l'époque impériale et 3 monnaies indéterminées ; 14 d'entre elles correspondent à des productions du I^{er} s. de n. è., 8 ou 9 ont été frappées durant le II^e s., l'une, à l'effigie de Postume, est datée de la fin du III^e s. et 3 monnaies sont attribuées au IV^e s., voire, pour l'une, à la première moitié du V^e s. de n. è. (Fauduet, 1983b, p. 25-26 ; Fischer, 1988 ; Fauduet, 1988c).

Les campagnes de fouille ont livré 16 ex-voto anatomiques qui proviennent du secteur du temple A, mais dont les contextes stratigraphiques n'ont souvent pas été précisés. Ces objets sont des plaquettes en alliage cuivreux, pour la

plupart fragmentaires, de forme rectangulaire ou composées d'un double losange, représentant exclusivement des paires d'yeux (Fauduet, 1983c, p. 29 ; Fauduet, 1988b ; Fauduet, 1990).

Le reste de l'*instrumentum* comprend un nombre relativement important d'objets de parure (16 fibules datées de la période augustéenne au II^e s. de n. è., deux bagues, un bracelet en bronze, une possible épingle en bronze et une perle en verre bleu), des instruments de toilette (plusieurs fragments de miroirs, 2 sondes-spatules en alliage cuivreux et une spatule en os, une pince à épiler, une palette à fard en stéatite, une tige torsadée en verre jaune), une lame de poignard, une autre lame en fer et un manche de couteau, une clef, une épingle en os, un dé à coudre en bronze, 6 jetons en os, 15 anneaux métalliques, des petits clous en bronze, deux phalères et d'autres appliques décoratives en alliage cuivreux ou en os (Fauduet, 1988a, p. 16-27).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Bû relève du territoire des Carnutes et est implanté à environ 6 km de sa limite septentrionale, partagée avec la cité des Aulerques Éburovices. Une voie antique en provenance de Paris et de Jouars-Pontchartrain, à l'est, et dont l'aboutissement à l'ouest n'est pas connu avec précision, a probablement existé à environ 3 km au sud du lieu de culte (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4). Aucune agglomération n'est en revanche documentée dans un rayon de 15 km, la plus proche, Arnouville-les-Mantes, étant localisée à l'est-nord-est.

▪ Environnement proche

L'occupation antique des abords immédiats du sanctuaire, aujourd'hui boisés, est peu connue. Néanmoins, dans une clairière située à 500 m au sud-ouest, au fond du vallon et le long d'un ru, les vestiges d'un édifice d'époque romaine ont été identifiés au cours de prospections aériennes et pedestres. En surface, ce sont des débris de terres cuites architecturales, de mortier rose et de tessons de céramique, attribués au I^{er} s. et au II^e s. de n. è., qui ont été mis au jour. Ses dimensions n'ont pas été précisées et son plan, observé du ciel est singulier : il se compose d'un arc outrepassé, qui serait bordé, à l'intérieur, par une colonnade, et fermé à l'ouest par un mur rectiligne, contre lequel s'appuie une petite construction rectangulaire. Cette organisation pourrait évoquer celle d'un théâtre, mais J. Harmand précise que cette hypothèse est peu probable, l'hémicycle étant en sens contraire de la pente. Par ailleurs, on ne sait à quel point le dessin proposé est conforme aux clichés aériens – qui n'ont pu être retrouvés – et la fonction de cet édifice antique reste donc inconnue (Ollagnier, Joly, 1994, p. 60-61 ; Harmand, 1992, p. 371).

M. Lepage évoque aussi la présence, à 500 m au sud du temple et sans doute dans le secteur boisé – à moins qu'il ne s'agisse de l'édifice localisé dans la clairière, décrit précédemment ? –, des vestiges d'une construction longue de 18 à 20 m, dont sont issus des débris d'enduits peints rouges et de mortier, des moellons en calcaire et des tessons de céramique. À 300 m au nord-est du lieu de culte, des fragments de tuiles à rebord et de la céramique commune ont été découverts, sur une surface peu importante, par le même inventeur (Lepage, 1972).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré la qualité inégale de la documentation qu'elles ont générée, les multiples campagnes de fouille programmée menées sur le site des Bois du Four à Chaux permettent de reconstituer avec une relative précision l'évolution globale

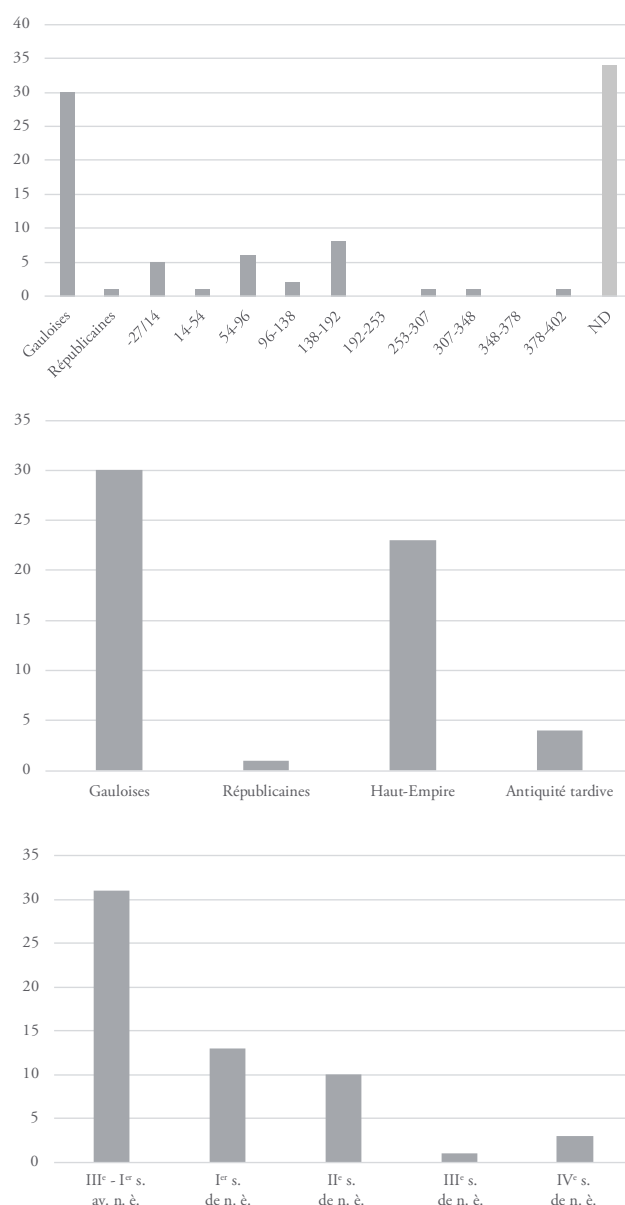


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

d'un lieu de culte du territoire carnute, dont l'environnement proche, sans doute rural, demeure peu connu.

Probablement fondé durant l'époque augustéenne, au plus tard au début du I^{er} s. de n. è., le sanctuaire accueille des pratiques variées dès le début du Haut-Empire, sous la forme de dépôt de monnaies, d'ex-voto anatomiques et d'objets de parure, entre autres, et peut-être de consommation de viande. La structuration de l'espace, au cours de cette première phase, n'est pas renseignée ; seul un grand foyer, peut-être aménagé au sein d'un temple, a été mis en évidence. Dès la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., un bâtiment de culte, construit en pierre, en terre et en bois, est érigé au sein d'une cour, dont les limites n'ont pas été localisées ; d'autres édifices existent peut-être à ses abords, mais le temple A1 constitue le seul aménagement assurément attribué à cette période. À une date qui n'a pu être déterminée, mais qui se situe probablement entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è., ce bâtiment est détruit pour être remplacé par un temple monumental, bâti sur un podium et pourvu d'un imposant porche. De l'élévation de cet édifice, il ne subsiste que la base, et quelques débris des peintures qui enduisaient ses murs ; aucun bloc sculpté n'a été mis au jour lors des opérations archéologiques, mais il est possible que de tels éléments aient été récupéré après l'abandon du lieu de culte. Les abords de ce grand temple sont occupés par un ou plusieurs édicules, et par d'autres constructions indéterminées, parmi lesquelles figurent peut-être d'autres chapelles, jouxtant le temple principal. À une quarantaine de mètres à l'est, à l'autre extrémité d'une vaste cour permettant le rassemblement de nombreux fidèles, un important édifice se compose d'une double galerie. Il signale sans doute l'entrée du sanctuaire, lors de cette troisième phase, et a pu servir à la réunion des dévots, entre autres dans le cadre de banquets. Son plan demeure incomplètement connu et il semble également marquer la limite occidentale d'une autre cour, dont on ignore l'organisation. Aucun mur de péribole, ceignant la cour et ses édifices, n'a été identifié, mais il faut tenir compte du fait que les zones de fouille ont été restreintes aux abords des constructions précédemment évoquées.

Probablement fréquenté jusqu'au milieu ou la fin du IV^e s. de n. è., malgré le faible nombre d'objets datés de l'Antiquité tardive – mais peu de données ont été collectées sur les derniers temps de son existence –, le sanctuaire de Bû a donc progressivement bénéficié d'une monumentalité certaine, digne d'un édifice public ; l'absence d'inscriptions ne permet toutefois pas de déterminer avec certitude son statut. Il semble constituer un lieu de culte rural, situé à l'écart des principaux axes routiers et des agglomérations dont on connaît l'existence, et dont les environs ont manifestement été occupés par d'autres établissements, dont la nature et la chronologie sont difficiles à déterminer.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Fauduet, 1980 – FAUDUET I., *Le sanctuaire du « Bois du Four à Chaux » à Bû (Eure-et-Loir). Rapport de fouilles 1980*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Fauduet, 1981 – FAUDUET I., *Le sanctuaire des Bois du Four à Chaux. Bû (Eure-et-Loir). Rapport de fouilles. 1981*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Fauduet, 1982 – FAUDUET I., *Bû (Eure-et-Loir) - Le sanctuaire du « Bois du Four à Chaux ». Rapport de fouille de 1982*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 6 p. et annexes.

Fauduet, 1983a – FAUDUET I., *Bû, site du Bois du Four à Chaux. Pré-rapport 1983*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Fauduet, 1983b – FAUDUET I., « Fouilles dans le Drouais. Les bois du Four à Chaux à Bû », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 95, 1^{er} trimestre 1983, p. 25-28.

Fauduet, 1983c – FAUDUET I., « Les ex-voto des sanctuaires gallo-romains », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 95, 1^{er} trimestre 1983, p. 29-32.

Fauduet, 1988a – FAUDUET I., « Le sanctuaire gallo-romain des Bois du Four à Chaux à Bû », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 15, 1^{er} trimestre 1988, p. 1-27.

Fauduet, 1988b – FAUDUET I., « Ex-voto métalliques en forme d'yeux », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 17, p. 31-36.

Fauduet, 1988c – FAUDUET I., « Le site de Bû : monnaies romaines », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 17, p. 43-45.

Fauduet, 1988d – FAUDUET I., « Le sanctuaire gallo-romain des Bois du Four à Chaux à Bû. La céramique », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 19, p. 31-32.

Fauduet, 1988e – FAUDUET I., « Essai d'interprétation », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 19, p. 41-52.

Fauduet, 1990 – FAUDUET I., « Les ex-voto anatomiques du sanctuaire de Bû (28) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 7, p. 93-100.

Fauduet, 1991 – FAUDUET I., « Le sanctuaire gallo-romain de Bû (lieu-dit « Bois du Four à Chaux ») », in COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR, *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, Maintenon, publication du Comité archéologique d'Eure-et-Loir, p. 25-27.

Fischer, 1988 – FISCHER B., « Le site de Bû : monnaies gauloises », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 17, p. 37-42.

Kisch, 1978 – KISCH (DE) Y., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 36-2, p. 261-293.

Harmand, 1992 – HARMAND J., « Le fanum atypique à *fenestra* de Bû (Eure-et-Loir) », *Latomus*, 51-2, avril-juin 1992, p. 365-394.

Lepage, 1967 – LEPAGE M., *Rapport de fouilles – 1967. Bû - Eure-et-Loir*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lepage, 1969 – LEPAGE M., *Rapport de fouilles – 1969. Le sanctuaire des Bois du Four à Chaux. 28 – commune de Bû*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lepage, 1972 – LEPAGE M., *Le sanctuaire des Bois du Four à Chaux. Commune de Bû – 28*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lepage, 1973 – LEPAGE M., *Le sanctuaire des Bois du Four à Chaux. Bû – 28*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lepage, Lepage, 1968 – LEPAGE M., LEPAGE M.-J., « Le sanctuaire des Bois du Four à Chaux, à Bû », *Bulletin des Sociétés archéologiques d'Eure-et-Loir*, 29, p. 8-15.

Lepage, 1976 – LEPAGE M.-J., *Sanctuaire des Bois du Four à Chaux à Bû (Eure-et-Loir). Rapport 1976*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 20 p.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir*. 28, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

Picard, 1968 – PICARD G.-Ch., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 26-2, p. 321-345.

Tuffreau-Libre, 1988 – TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique gallo-romaine de Bû », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 19, p. 33-40.

S.100 – Chartres (Eure-et-Loir), place des Épars

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 587850 ; Y = 6817085

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 1-15 – seconde moitié du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire a été mis au jour dans le cadre d'une importante fouille préventive réalisée en 2004 et 2005 sur la place des Épars, dans le centre-ville de Chartres. Cette opération, conduite par J.-M. Morin (service archéologique de la ville de Chartres), a documenté un quartier de la ville antique d'*Autricum*, structuré par un réseau de rues et ruelles et composé du lieu de culte et d'habitations de taille variable. Au moment de la rédaction de cette notice, le rapport de la fouille n'a pas été achevé, mais les données du sanctuaire et, dans une moindre mesure, des autres composantes de l'îlot urbain ont été succinctement présentées dans un article publié en 2010 (Joly dir., 2010).

▪ Implantation topographique

Le quartier des Épars est localisé sur le plateau sur lequel est sise la moitié occidentale d'*Autricum*. Délimité à l'est par la vallée de l'Eure, il est bordé au nord par celle du Couesnon, l'un de ses affluents. Le lieu de culte n'est donc pas installé en position dominante et il est situé à l'écart des deux rivières, respectivement distantes de plus de 400 m et 900 m.

2 – Présentation des vestiges

L'article publié en 2010 fait état de 6 phases, inégalement renseignées, depuis la création du quartier jusqu'à l'abandon du lieu de culte (J.-M. Morin, *in* Joly dir., p. 129-131). Dans le cadre de cette notice, quatre grandes phases ont été retenues pour la période de fréquentation du sanctuaire, la troisième étant subdivisée en quatre états (**fig. 1**). Pour chaque étape de son évolution, seule la moitié orientale du complexe a pu être fouillée et est donc documentée.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<i>Chronologie</i>	Années 1-15 - milieu du I ^{er} s. de n. è.	2 ^{de} moitié du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è.	Début du II ^e s. - 2 nd quart du III ^e s. de n. è.	2 nd quart du III ^e s. - 2 ^{de} moitié du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	II-1c	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Murs ?	Murs ?	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	32 x 14 m (soit 450 m ²)	32 x 14 m (soit 450 m ²)	32 x 18 m (soit 575 m ²)	32 x 18 m (soit 575 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : ?	?	- C1 à C3 : B1a	C3 (?) : B1a
			- C1 : +/- 6 m x 6 m (soit 36 m ²)	
<i>Dimensions des temples</i>	A : 4,80 m x ?	?	- C2 et C3 : +/- 7,70 m x 7,70 m (soit 60 m ²)	C3 : +/- 7,70 m x 7,70 m (soit 60 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	B : bassin	Puits	Puits

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (années 1-15 – milieu du I^{er} s. de n. è.)

La fondation de l'îlot urbain et la création des rues qui le circonscrivent sont datées de la fin de l'époque augustéenne, au début du I^{er} s. de n. è. Dès cette période, une cour est mise en place au cœur du quartier. Son sol est empierré et ses clôtures sont mal conservées, puisque détruites par les aménagements postérieurs. On peut néanmoins supposer que son emprise est similaire, voire identique, à celle qui a pu être mesurée lors de la phase suivante. Un bâtiment (A), construit sur une plateforme faiblement surélevée, se dresse dans la partie centrale de l'espace enclos ; son orientation diffère de celle de la cour. Il n'en subsiste que deux tranchées, accueillant probablement des sablières et il est donc impossible d'en préciser la fonction – s'agit-il d'un premier temple ? Une fosse entaille le sol de la cour près de sa vraisemblable limite sud-est ; elle contient deux *dolia* empilés, deux amphores – dont l'une a livré des restes fauniques –, ainsi que 6 monnaies frappées durant le principat d'Auguste et figurant l'autel de Lyon (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 129-130 : phase 1). Le dépôt de ces objets pourrait avoir été réalisé dans le cadre de pratiques religieuses, mais l'état de conservation des aménagements voisins ne permet pas d'identifier avec certitude cet espace clos à un sanctuaire.

▪ **Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è.)**

Vers le milieu du I^{er} s. de n. è., le bâtiment A est démoli et on ne sait s'il est remplacé par un autre édifice. La cour est désormais délimitée par des murs, dont l'élévation, maçonnerie ou non, n'a pas été décrite. Le seul aménagement reconnu dans l'espace clôturé est un bassin, localisé dans son angle oriental (B). De plan carré, il mesure 1,40 m de côté et 0,80 m de profondeur ; ses parois et son fond ont été étanchéifiés au moyen d'argile et d'un coffrage en bois. Des petites fosses, dont huit ont été conservées, sont réparties autour du bassin et dessinent un probable rectangle qui l'encadre. Un orthostate est installé dans six de ces structures ; il pourrait alors s'agir des trous d'ancrage de petits poteaux soutenant un édicule qui protégerait le bassin. Les deux autres fosses contiennent chacune une amphore, dont le fond a été supprimé, et dont le col, émergeant en surface, était probablement fermé par un bouchon en matière périssable ; l'une renferme des restes fauniques et 4 monnaies de la période julio-claudienne.

Cette phase, encore une fois peu documentée, s'achève au début du II^e s., lorsqu'un important feu ravage le quartier, dont la cour et ses aménagements. S'ouvre alors un chantier de construction, au cours duquel le bassin est comblé et des fosses sont creusées dans la cour pour extraire le limon nécessaire aux travaux entamés dans le quartier (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 130 : phases 2 et 3).

▪ **Phase 3 (début du II^e s. – second quart du III^e s. de n. è.)**

À l'issue des travaux, un nouvel empiérement est répandu sur le sol de la cour puis, au milieu du II^e s., celle-ci est agrandie en direction du sud-ouest. Le temple C est alors construit, suivant une orientation proche de celle de l'ancien bâtiment A – et donc différente de celle de la cour. L'édifice de culte présente un plan centré et carré ; il a été reconstruit et agrandi à plusieurs reprises : 4 états ont ainsi pu être distingués. Au cours de son évolution, l'élévation demeure en matériaux périssables et repose en partie, durant les deux derniers états, sur des solins et des dés en pierre (C3) ; la toiture n'a pas été décrite. Le sol de la *cella* a été rehaussé au moyen d'un remblai et accueille, lors du troisième état (C3), une structure rectangulaire en bois, longue de 1,80 m et large de 0,80 m, accolée au mur occidental ; les quatre petits trous de poteau qui en subsistent constituent les vestiges probables du support de la statue de culte, ce qui implique que l'entrée du temple s'effectuait en façade orientale. Plusieurs petits foyers, non décrits et non figurés sur le plan, ont été aménagés sur le sol de la galerie durant le second état.

D'autres aménagements ont été observés dans la cour. Un puits a ainsi été foré dans son angle méridional et une concentration de fosses et de trous de poteau, dont l'usage n'est pas connu, a été identifiée au nord du temple. Le long du mur nord-est du péribole, des ornières qui lui sont parallèles témoignent d'un espace de circulation, traversé par des véhicules et reliant probablement l'entrée du sanctuaire, depuis la ruelle, à celle du temple B. Un nouvel incendie, intervenu durant le second quart du III^e s., met fin à cette troisième phase (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 130-131 : phases 4 et 5 ?).

▪ **Phase 4 (second quart du III^e s. – seconde moitié du III^e s. de n. è.)**

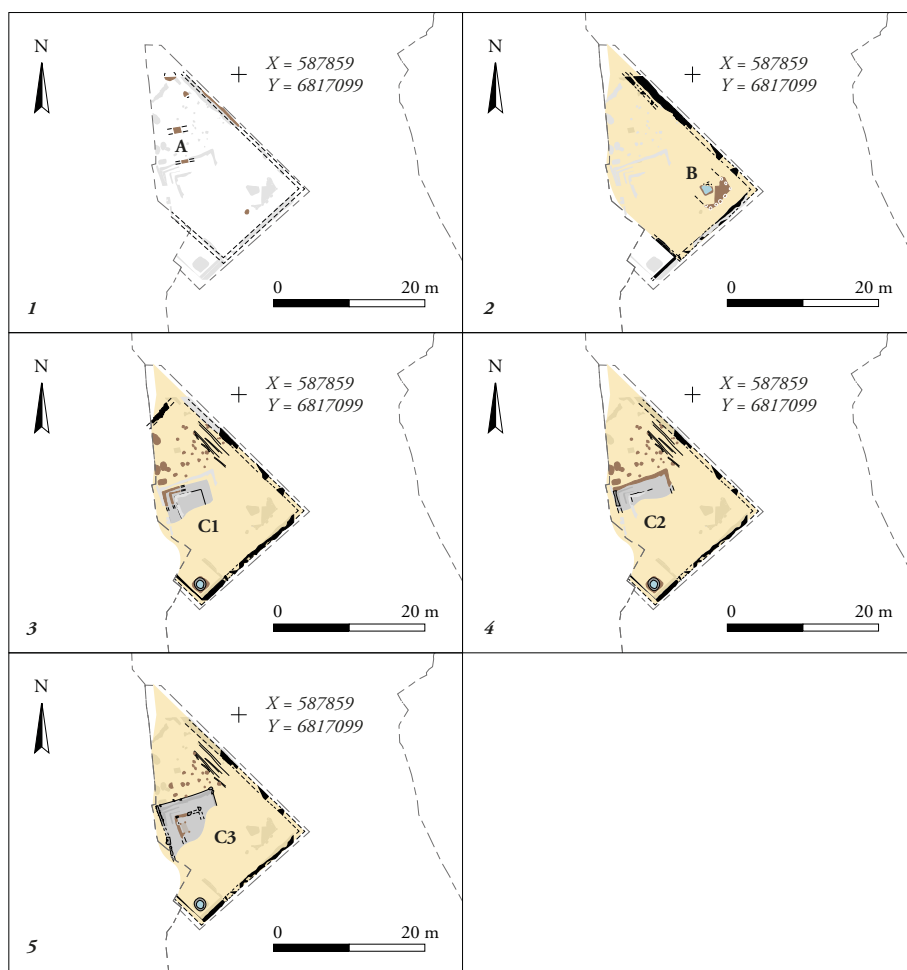


Fig. 1 : phasage des vestiges du sanctuaire. 1 : phase 1 ; 2 : phase 2 ; 3 et 4 : phase 3 ; 5 : phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Joly (dir.), 2010, p. 130-131, fig. 3-4.

Selon J.-M. Morin, le sanctuaire est reconstruit une dernière fois après le sinistre, mais l'auteur ne précise pas la nouvelle forme des aménagements, qui a sans doute peu évolué par rapport à la phase précédente (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 131 : phase 5 ?).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'abandon puis la destruction du temple ont eu lieu, au plus tard, durant la seconde moitié du III^e s. Les matériaux de construction sont alors récupérés et l'ancienne cour est transformée en jardin. Quelques décennies plus tard, à la toute fin du III^e s., le terrain du lieu de culte désaffecté ainsi qu'une partie d'une parcelle voisine sont scellés par un épais remblai d'argile. Ce secteur devient alors un lieu occupé par des artisans durant l'Antiquité tardive (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 130).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le dépôt en fosse de la phase 1 se compose de deux *dolia* empilés, de 6 monnaies – 5 ont pu être déterminées et sont datées du règne d'Auguste – et de deux amphores, brisées lors de la découverte. Au moins une d'entre elles, au sommet, devait contenir 56 restes fauniques non brûlés, issus d'animaux de la triade domestique. Ces ossements se rapportent en majorité à des bovins (54 % des restes), puis à du porc (35 %) et à des caprinés (11 %). Ils ont été identifiés par J. Rivière à des rejets primaires de boucherie (pour les extrémités des membres de bovins) ou bien alimentaires (notamment des tronçons de côtes de bovins) (J.-M. Morin, *in* Joly dir., p. 129).

Le mobilier de la phase 2 provient d'une amphore enterrée à proximité du bassin B : elle a livré 4 monnaies julio-claudiennes et 202 restes fauniques, dont 176 ont pu être déterminés. Il s'agit surtout d'ossements issus de coqs domestiques (87 % des restes, soit un minimum de 7 adultes et d'un immature, ainsi que des fragments de coquilles d'œuf), complétés par quelques restes d'au moins 5 animaux de la triade domestique. On ne sait ici si ces restes sont des reliefs de repas (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 130).

Les objets décrits pour les phases 3 et 4 ont été découverts sur le sol de la *cella* du temple C, dispersés et pour partie brûlés, car endommagés lors du dernier incendie, survenu durant le second quart du III^e s. Ils sont directement recouverts par les niveaux de démolition de l'édifice. Parmi ce lot, il faut noter la présence de 6 lames de hache – 5 sont de facture néolithique, en pierre polie, tandis que la cinquième, en cuivre, peut être datée du Chalcolithique –, auxquelles s'ajoute une septième hache, miniature, en alliage cuivreux, caractéristique de la période romaine. Un objet interprété comme un coquillage miniature en alliage cuivreux et un couteau réalisé dans le même matériau, un fragment de tôle en or, 4 oursins fossiles et des pierres naturelles – boules de silex, galet et plaquette calcaire – complètent cet ensemble (J.-M. Morin, *in* Joly dir., 2010, p. 131-134 ; Canny *et al.*, 2019).

Il n'est pas précisé si le phasage proposé pour ce site repose sur la découverte et la datation d'autres tessons de céramique ou d'autres monnaies, ou bien sur l'évolution générale du quartier.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Chef-lieu des Carnutes durant le Haut-Empire, la ville de Chartres/*Autricum* est implantée dans la moitié septentrionale de la cité qu'elle administre. Le sanctuaire de la place des Épars est localisé dans l'un des îlots du quart occidental de l'agglomération.

▪ *Environnement proche*

Succédant vraisemblablement à un *oppidum* laténien, dont on connaît essentiellement plusieurs nécropoles, le cœur de la ville du Haut-Empire est installé à la pointe de l'éperon qui domine les vallées de l'Eure et du Couesnon. La trame urbaine du chef-lieu est mise en place dès la période augustéenne et le tissu urbain se développe rapidement en direction de l'est, dans la vallée de l'Eure, et vers le sud, jusqu'à couvrir une surface de 240 ha (**fig. 2**). Un imposant fossé doublé d'un talus, très probablement aménagé durant la période romaine, circonscrit l'espace urbain au nord et à l'ouest, *a minima*. La parure monumentale se développe à la pointe de l'éperon, sur les coteaux et dans les quartiers périphériques à partir de la seconde moitié du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è., pour les édifices publics dont la construction a pu être datée. Le *forum* est probablement localisé en rebord du plateau, au nord, et est avoisiné par un vraisemblable amphithéâtre, un grand bâtiment doté d'un cryptoportique et une autre construction assurant peut-être la liaison entre l'éperon et le fond de la vallée ; deux aqueducs desservent aussi *Autricum*. Enfin, en périphérie méridionale, dans la vallée de l'Eure, un vraisemblable sanctuaire civique, aux dimensions considérables, a été reconnu à Saint-Martin-au-Val (cf. **S.101**). L'évolution de la ville durant l'Antiquité tardive est encore peu documentée (D. Joly, *in* Joly dir., 2010, p. 126-128 ; Joly



Fig. 2 : la ville de Chartres/Autricum durant le Haut-Empire.
Réal. S. Bossard, d'après Joly et al., 2015, p. 119, fig. 2.

et al., 2015).

L'îlot rectangulaire dans lequel s'inscrit le lieu de culte de la place des Épars est fondé dès la fin de la période augustéenne (**fig. 3**). Long de 138 m et large de 125 m, il est dès lors scindé en deux parties inégales par une ruelle, dont l'axe diffère quelque peu de celui des rues qui l'encadrent. C'est en bordure méridionale de cette ruelle qu'est installée la cour qui accueillera, à partir du début du II^e s., le temple C. Dès sa création, l'îlot est divisé en étroites parcelles, larges entre 8 et 11 m et donnant sur les rues adjacentes. Entre le second quart du I^{er} s. et le second quart du II^e s., une grande *domus* est bâtie sur quatre parcelles alors réunies, et borde la cour étudiée avec deux autres demeures de taille moyenne. De l'autre côté de la ruelle, au nord, une cave, incendiée avant la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., renferme plusieurs meubles en bois qui devaient contenir un ensemble d'objets, dont trois vases décorés de serpents et deux ou trois brûle-encens ou brûle-parfum. Les inscriptions gravées sur ces derniers indiquent que ce mobilier particulier a manifestement été utilisé, dans le cadre de pratiques magiques bienfaisantes, par un certain C. Verus Sedatus – sans doute le propriétaire de l'habitation construite à l'aplomb de la cave. Aucun indice ne permet cependant de lier ces pratiques à l'espace du sanctuaire voisin, dont l'existence n'est d'ailleurs pas confirmée avant le début du II^e s. À cette période, le quartier subit les dommages d'un incendie, avant d'être rapidement reconstruit ; une autre *domus*, occupant trois parcelles, est alors érigée au nord-est du sanctuaire, réaménagé au même moment. Durant le II^e s., l'architecture maçonnée est privilégiée pour les constructions de ce quartier, notamment les habitations, à l'exception du temple C, qui conserve une élévation en matériaux périssables jusqu'à sa destruction (Joly dir., 2010).



Fig. 3 : le quartier de la place des Épars. Réal. S. Bossard, d'après Joly (dir.), 2010, p. 129, fig. 2.

5 – Synthèse et interprétation

La fouille de la place des Épars a permis d'établir une périodisation précise de l'évolution d'un quartier de la ville antique de Chartres. Au cœur d'un îlot divisé en parcelles plus ou moins régulières et majoritairement occupé par des résidences, une cour empierrée, dont l'emprise correspond à une parcelle, est aménagée le long d'une ruelle, dès la création du quartier. Les aménagements et les activités que cet espace clos renferme sont peu documentés durant le premier siècle de son occupation. Un ensemble de vases, de monnaies et de restes fauniques, dès les premières décennies de notre ère, pourrait être lié à de premières pratiques religieuses, peut-être associées à un premier temple (bâtiment A, de même

orientation que les édifices de culte postérieurs), dont l'identification reste toutefois très incertaine (phase 1). Dans un second temps, c'est un modeste bassin qui est installé dans un angle de la cour (phase 2), tandis que le reste de l'espace clôturé, comme pour la phase 1, n'est guère connu. On ignore alors si la cour est uniquement réservée, durant le I^{er} s. de n. è., à des activités religieuses, ou bien si elle accueille aussi des aménagements à caractère profane.

Les travaux qui succèdent à l'incendie ayant ravagé le quartier au début du II^e s. conduisent à l'inauguration d'un temple de plan centré (bâtiment B), installé au fond de la cour et probablement ouvert à l'est, et non en direction de la ruelle. La cour est tout juste assez large pour accueillir le bâtiment et permettre la circulation autour de ce dernier. Un puits et d'autres structures en bois, dont on ignore l'usage, avoisinent l'édifice de culte, entretenu et agrandi à plusieurs reprises. En revanche, tout au long de son évolution, on ne connaît pas les éventuels aménagements localisés dans la moitié occidentale l'aire enclose, non fouillée. On ne sait donc s'il existait des édicules, un portique, voire un autre temple ou des constructions liés à des activités profanes.

La modestie de l'architecture du temple B, encore plus évidente si on le compare aux *domus* voisines, est sans doute liée au statut privé du lieu de culte, qualifié par J.-M. Morin de « sanctuaire de corporation » ou de « chapelle de quartier » (*in* Joly dir., 2010, p. 132). Les offrandes qui y ont été découvertes, relativement peu nombreuses et modestes, ne constituent sans doute qu'une partie des objets qui y ont circulé, tandis que d'autres ont pu être enfouies dans la moitié occidentale de la cour, ou bien évacuées de cette dernière. Si le sanctuaire ne semble présenter aucun lien avec les demeures localisées au nord-est et au sud-est, il est impossible de préciser, en raison des limites de l'aire étudiée, s'il était associé à d'autres bâtiments profanes qui auraient été installés au sud-ouest, voire en bordure de la ruelle, dans la moitié occidentale de la cour.

Le sanctuaire est abandonné vers le milieu ou la seconde moitié du III^e s., malgré une ultime reconstruction peu de temps auparavant, à l'issue de l'incendie qui l'a détruit durant le second quart du même siècle. Sa démolition s'accompagne alors d'une restructuration du quartier et d'une reformulation des activités qui y sont pratiquées.

6 – Bibliographie

Canny et al., 2019 – CANNY D., MORIN J.-M., RICHARD G., avec la collaboration de PERRICHON P., BOUCLET Th., SELLÈS H., « Un dépôt de haches et d'oursins fossiles découverts dans la *cella* d'un temple à galerie périphérique à Chartres / *Autricum* (Eure-et-Loir, France) », *in* BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.)*. La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 429-438.

Joly (dir.), 2010 – JOLY D. (dir.), « L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/*Autricum* », *Gallia*, 67-2, p. 125-208.

Joly et al., 2015 – JOLY D., WILLERVAL St., DENAT P., « Chartres, d'*Autrikon* à *Autricum*, cité des Carnutes. Premices et essor de l'urbanisation », *Gallia*, 72-1, p. 117-144.

S.101 – Chartres (Eure-et-Loir), Saint-Martin-au-Val

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : Saint-Brice

Coordonnées (Lambert 93) : X = 588625 ; Y = 6816315

Numéro d'entité archéologique : 28 085 0128

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 70 – première moitié du III^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

La découverte de vestiges antiques auprès de l'église Saint-Martin-au-Val de Chartres est signalée depuis la seconde moitié du XVII^e s.¹ Durant la seconde moitié du XIX^e s., alors que le développement du tissu urbain conduit à réaliser de nombreux travaux dans ce quartier, des mobiliers et des maçonneries y sont régulièrement mis au jour et de premières fouilles, sommaires, y sont entreprises ; leurs résultats sont alors consignés dans les bulletins de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Il faut néanmoins attendre les années 1990 et le début des années 2000 pour que plusieurs diagnostics et surveillances de travaux, réalisés dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté des Bas Bourg – Saint-Brice et de la construction de bâtiments divers, dévoilent la monumentalité d'un complexe antique et permettent d'en restituer le plan global, ainsi que les environs proches. L'hypothèse d'un grand ensemble public équipé d'un vraisemblable très vaste sanctuaire enclos – dont le temple reste encore à découvrir – et d'autres constructions, implanté en périphérie de la ville antique de Chartres, a alors pu être émise (Sellès, 2006 ; Bazin dir., 2013, p. 94-96). Depuis 2006, un programme de recherche mené par B. Bazin (service archéologique de la ville de Chartres), sous la forme d'une opération de fouille préventive puis de campagnes annuelles de fouille programmée, concerne l'angle nord-est du sanctuaire enclos et ses abords immédiats. De ce projet, toujours en cours, ont été publiés les premiers résultats : d'une part, une synthèse détaillant l'évolution globale du monument (Bazin dir., 2013) et, d'autre part, un article évoquant les modalités de son abandon (Bazin *et al.*, 2014). Depuis 2011, les opérations de fouille programmée se concentrent sur un autre espace (la « zone 10 »), situé de l'autre côté d'une voie qui longe à l'est le lieu de culte enclos. Dans ce secteur, ont été mis en évidence plusieurs bâtiments manifestement reliés par une longue galerie ainsi qu'un enclos équipé d'au moins un bassin ; au sein de ce dernier, la remontée de la nappe phréatique a rendu nécessaire la mise en place d'un système de pompage de l'eau, mais a aussi permis la préservation exceptionnelle d'éléments de construction en bois. Cette notice intègre aussi ce dernier espace, encore inédit, documenté par les rapports des campagnes, toujours en cours, qui y sont menées depuis 2011 sous la direction de B. Bazin² (Bazin *et al.*, 2012a et b ; Bazin *et al.*, 2015 ; Bazin *et al.*, 2017 ; Bazin *et al.*, 2018 ; Bazin *et al.*, 2019 ; Bazin *et al.*, 2020).

▪ *Implantation topographique*

Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val a été aménagé sur une pente douce située dans la partie basse du versant occidental de la vallée de l'Eure, en rive gauche. Il est aujourd'hui localisé à moins de 100 m d'un coude formé par le cours d'eau, dont le tracé a certainement évolué depuis l'Antiquité (Bazin dir., 2013, p. 96). La ville antique se déploie au nord du monument, au fond de la vallée, et surtout sur le plateau situé au nord-ouest, dominant d'une vingtaine de mètres le site de Saint-Martin-au-Val.

2 – Présentation des vestiges

▪ *Le vraisemblable sanctuaire enclos*

Description des vestiges

Les sondages et les fouilles entrepris autour de l'église Saint-Martin-au-Val permettent de restituer, à l'ouest, le plan global d'un vraisemblable sanctuaire, bien que l'emplacement de son temple demeure incertain. L'angle nord-est du monument, composé d'une très vaste cour circonscrite par un quadriportique, est le secteur le mieux documenté, ayant fait l'objet d'opérations archéologiques récentes et de grande ampleur (Bazin dir., 2013, p. 96-97 et p. 106-109 ; Bazin *et al.*, 2014, p. 15-18).

La cour centrale, d'une surface de 4,6 ha, forme un grand rectangle dont chaque côté, peu ou prou orienté vers

1. La bibliographie relative à ce monument, étoffée et en partie inédite, et un historique détaillé des recherches qui y ont été réalisées sont présentés dans une synthèse publiée en 2013, sur laquelle s'est appuyée la préparation de cette notice (Bazin dir., 2013).

2. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données partiellement inédites provenant des rapports des opérations conduites entre 2011 et 2019, et d'avoir accepté de la relire.

un point cardinal, est bordé par un portique, tandis que ses angles sont occupés par quatre grands pavillons de plan rectangulaire. Les galeries, larges d'environ 10 m, sont particulièrement spacieuses, de même que les pavillons, longs d'environ 18 m et larges de 15 m, couvrant ainsi chacun près de 270 m². L'ensemble du monument s'étend sur une surface considérable, proche de 6 ha.

La façade principale du complexe, à l'est, est animée par une série d'au moins quatre exèdres rectangulaires et d'autant d'absides régulièrement disposées (B à G), bordant une voie qui parcourt la plaine alluviale. On ne sait si une entrée existe dans l'axe de symétrie du monument, puisque ce secteur n'a pas été fouillé. En revanche, l'exèdre accolée au pavillon nord-est (A) – et la configuration est probablement identique au sud-est (H) – constitue un porche permettant d'accéder, en franchissant ce dernier, aux portiques septentrional et oriental. Elle est vraisemblablement précédée par une volée de cinq marches, disparues, et renferme elle-même un escalier plus imposant, également démoli. Ce dernier conduit aux sols du pavillon, non conservés, mais qui devaient être surélevés de plus de 2 m par rapport au niveau de circulation extérieur. La galerie orientale, dont le sol a également disparu, est traversée à ses deux extrémités par des égouts, qui assurent ainsi le drainage de la cour. Par ailleurs, les sondages réalisés à l'emplacement du portique occidental du monument montrent qu'il existe un étagement des sols, ascendant d'est en ouest. En ce qui concerne l'élévation des portiques, elle est documentée par la découverte de quelques fragments issus des colonnes en calcaire qui les agrémentaient, enfouis dans des fosses creusées dans la cour au moment de la destruction du site. Ils permettent de restituer des supports hauts d'environ 9 m à 9,50 m, dont la base est probablement de type attique ; leur fût est orné d'un motif de treillage, à leur base, et de feuilles d'eau, et il est couronné par un chapiteau corinthien sans doute peint.

Dans le cadre de sondages, plusieurs maçonneries ont été ponctuellement observées à l'ouest de la galerie occidentale : elles relèvent manifestement d'une construction monumentale, dotée d'un mur épais de près de 3 m et long de plus de 45 m. B. Bazin propose d'y restituer un temple en semi hors œuvre, adossé à la galerie, à l'instar du Temple de la Paix à Rome, du sanctuaire du Cigognier à Avenches ou de celui du Haut-Bécherel à Corseul (cf. **S.134**). Aucun vestige d'édifice n'a en effet été mis au jour dans l'espace central de la cour ; si le quadriportique délimite bien un lieu de culte, il paraît donc plausible d'identifier les murs massifs reconnus à l'ouest à ceux d'un temple monumental.

Le chantier de construction des portiques est particulièrement bien documenté dans l'angle nord-est du monument, malgré les dégâts occasionnés par la démolition de ce dernier au III^e s. (cf. *infra* ; Bazin dir., 2013, p. 97-113). Le mobilier céramique et monétaire découvert dans les couches liées à ces travaux indique que la construction, *a priori ex nihilo*, débute vers 70 de n. è. Le terrain, marécageux aux abords de l'Eure, est d'abord nivelé par l'apport de remblais, puis la construction en elle-même s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, jusqu'aux années 90-110, le portique oriental et le pavillon nord-est, puis la galerie septentrionale ont été bâtis ; dans un second temps, vraisemblablement entre 110 et 130, les exèdres et les absides ont été érigées le long de la façade orientale. La datation proposée sur critères stylistiques pour les colonnes du portique oriental, située entre le II^e s. et le début du III^e s., ne contredit pas l'hypothèse d'une construction achevée, ou en voie d'achèvement, durant les premières décennies du III^e s.

Le chantier de construction des portiques est particulièrement bien documenté dans l'angle nord-est du monument, malgré les dégâts occasionnés par la démolition de ce dernier au III^e s. (cf. *infra* ; Bazin dir., 2013, p. 97-113). Le mobilier céramique et monétaire découvert dans les couches liées à ces travaux indique que la construction, *a priori ex nihilo*, débute vers 70 de n. è. Le terrain, marécageux aux abords de l'Eure, est d'abord nivelé par l'apport de remblais, puis la construction en elle-même s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, jusqu'aux années 90-110, le portique oriental et le pavillon nord-est, puis la galerie septentrionale ont été bâtis ; dans un second temps, vraisemblablement entre 110 et 130, les exèdres et les absides ont été érigées le long de la façade orientale. La datation proposée sur critères stylistiques pour les colonnes du portique oriental, située entre le II^e s. et le début du III^e s., ne contredit pas l'hypothèse d'une construction achevée, ou en voie d'achèvement, durant les premières décennies du III^e s.

Abandon et occupations postérieures

Les niveaux liés à la fréquentation du sanctuaire, formés entre les années 130 et le début du III^e s., ne sont pas conservés. Si l'arasement important qu'a subi le monument dès le début de sa destruction (cf. *infra*) pourrait expliquer cette absence, B. Bazin émet aussi l'hypothèse d'un édifice dont la construction n'aurait jamais été menée à son terme, pour des raisons inconnues – un manque de moyens financiers pour un projet trop ambitieux, des problèmes d'ordre technique, ou encore un besoin soudain de matériaux pour la reconstruction d'autres quartiers urbains ont pu être évoqués à ce titre. De fait, la rareté des matériaux de construction (tuiles, éléments de dallage ou de placage, et enduits peints, entre autres) au sein des couches de démolition, ou encore l'inachèvement du système d'égout qui dessert le portique oriental, pourraient suggérer que la construction a été interrompue avant son terme : les murs ainsi que les supports des galeries auraient été construits, mais ni la couverture des édifices ni les revêtements de leurs sols et de leurs murs n'auraient été mis en place. Néanmoins, l'aire fouillée est trop réduite pour valider pleinement cette hypothèse et les activités de récupération et de transformation des matériaux qui se déploient dans le courant du III^e s. (cf. *infra*) montrent

	Monument à quadriportique	Zone 10
<i>Chronologie</i>	Années 70 - 1 ^{re} moitié du III ^e s. de n. è.	(I ^{er} s. de n. è. ?) années 70 - III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 290 x 200 m (soit 58 800 m ²)	?
<i>Types des temples</i>	?	I : C2
<i>Dimensions des temples</i>	?	I : 24,90 x 24,50 m (soit 610 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique ; pavillons d'angles ; exèdres et absides	Galeries de liaison ; enceinte pourvue d'au moins un bassin (J)

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

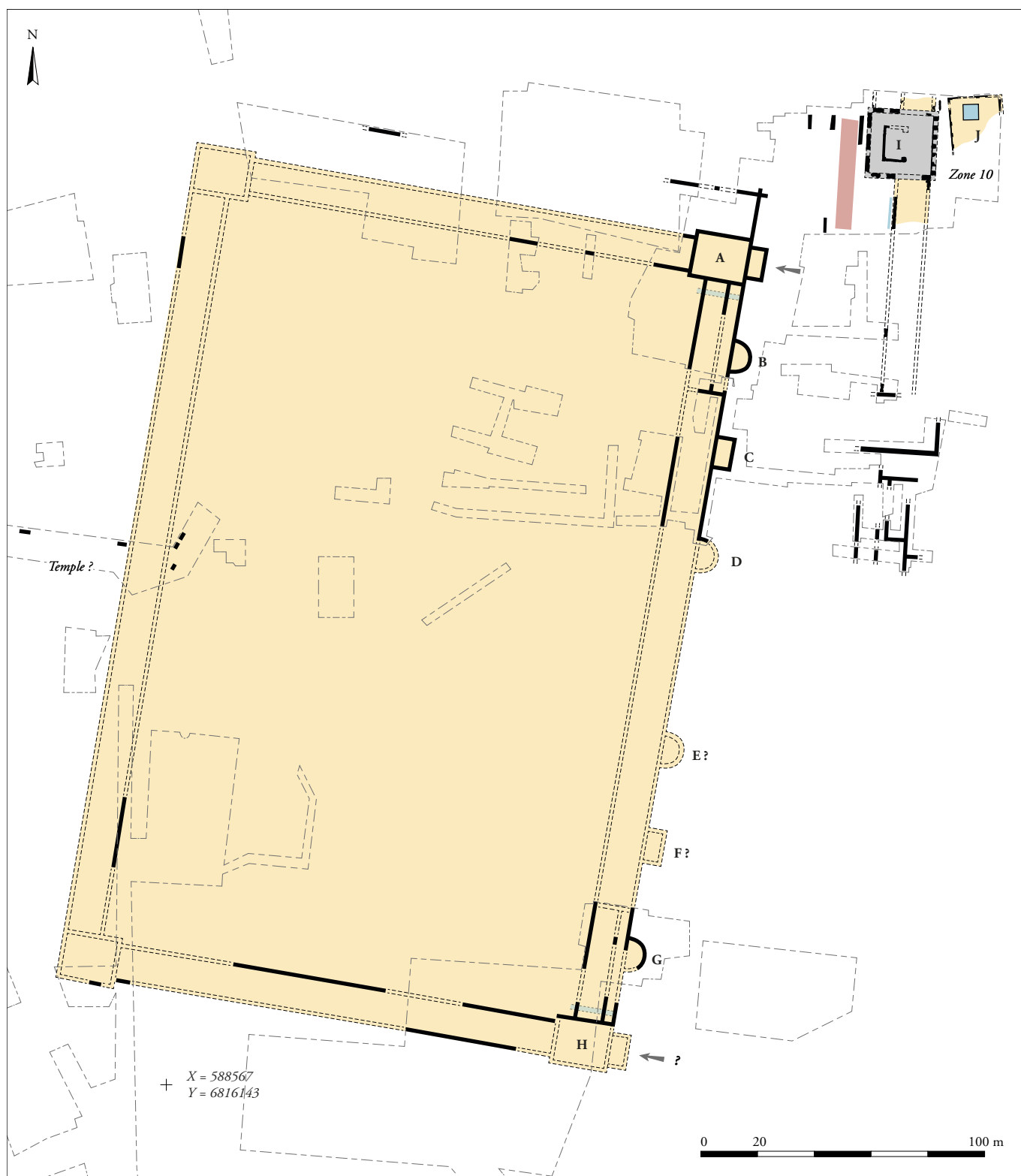


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Bazin *et al.*, 2019, p. 17, fig. 1.

cependant que les éléments en pierre et métalliques, notamment, devaient abonder dans ce secteur (Bazin *dir.*, 2013, p. 122 ; Bazin *et al.*, 2014, p. 18-19 et p. 22-24).

En tout état de cause, la destruction du monument, après sa désaffectation, semble avoir débuté tôt et s'être étalée sur plusieurs décennies, probablement sur près d'un siècle. Dès la première moitié du III^e s., le pavillon nord-est et les galeries adjacentes commencent à être démolis : les moellons et les blocs de calcaire qui composent leur architecture sont retaillés sur place et récupérés, à l'instar des moellons de silex et des terres cuites architecturales, sans doute réinvesties dans d'autres constructions. En parallèle, les sols de l'édifice sont détruits et les couches de remblais sous-jacentes, ainsi que les niveaux bordant à l'extérieur les murs du quadriportique, sont entamés par le creusement de grandes fosses, ou bien décaissés sur plusieurs décimètres d'épaisseur. Dans le même temps, des bâtiments en matériaux périssables, dont témoignent deux séries de trous de poteau encadrant l'exèdre du pavillon nord-est, sont adossés à l'ancien monument,

en cours de démolition ; ils peuvent correspondre à des ateliers, des logements ou des espaces de stockage provisoires, destinés à faciliter l'exploitation du chantier de destruction. Ce premier épisode de démolition de l'édifice monumental a manifestement commencé, d'après l'étude de la céramique³ et des quelques monnaies⁴ mises au jour dans les couches liées à ces travaux, durant les premières décennies du III^e s. et s'est achevé, au plus tôt, au milieu du IV^e s. (Bazin dir., 2013, p. 116-122 ; Bazin *et al.*, 2014, p. 19-21).

Toujours dans le cadre de la récupération et de la réutilisation de matériaux prélevés sur le monument, deux ateliers de bronzier, où sont aussi pratiquées des activités de forge, sont aménagés dans les années 260, au nord de l'ancien pavillon nord-est et de l'exèdre qui y est associée. Dans un temps relativement court, des produits métalliques, sans doute issus de l'ancien complexe monumental, y ont été recyclés. Puis, au début du IV^e s., ce sont deux fours à chaux qui sont aménagés à une vingtaine de mètres plus au nord, pour transformer des blocs de calcaire provenant du site (Bazin dir., 2013, p. 122-127). En parallèle, dès le III^e s., au plus tard durant la seconde moitié de ce siècle, un espace funéraire se développe le long de la façade orientale du monument. Diverses fosses de taille variable, dont l'une, très grande, est longue de 49 m et est implantée au droit de l'angle nord-est du quadriportique, accueillent alors les corps d'une centaine d'individus, peut-être décédés lors d'une épidémie ; dans la fosse principale, ils sont mêlés, en surface, à divers rejets caractéristiques d'une décharge. Les fosses les plus importantes ont pu être creusées, à l'origine, pour l'extraction de matériaux, avant d'être reconverties en structures funéraires, dans une situation de crise sanitaire, et de dépotoir (Bazin dir., 2013, p. 128-181 ; Bazin *et al.*, 2014, p. 21-22).

En bref, le monument semble ne plus être utilisé durant la première moitié du III^e s., probablement dès le début du siècle, et est rapidement transformé en carrière, tandis que ses environs, en limite de la ville antique qui reste peu connue pour cette période, sert de nécropole et de décharge. Ce secteur, et la voie qui desservait le sanctuaire, ne sont plus fréquentés à partir de la fin IV^e s. ou du début du V^e s. À près de 200 m au sud-ouest, l'église prieurale Saint-Martin-au-Val aurait été fondée, selon la tradition, durant le V^e s., au cœur de l'ancien quadriportique – partiellement resté en élévation ? La découverte, dans la nef, d'une vingtaine de sarcophages datés du V^e s. au VII^e s., semble le confirmer ; saint Lubin, l'un des premiers évêques de Chartres (549-552), aurait d'ailleurs été inhumé à Saint-Martin-au-Val (Bazin dir., 2013, p. 92-93).

▪ Les aménagements de la zone 10

Phase 1 (I^{er} s. de n. è. ?)

Une série de murs, dont seuls quelques tronçons ont été identifiés, se rattache à un premier ensemble dont la date de construction, probablement située dans le courant du I^{er} s. de n. è., n'est pas connue avec précision. Ils relèvent notamment d'une vraisemblable galerie, orientée nord-sud, large de d'une dizaine de mètres et probablement longue de plus de 100 m. Un caniveau, qui la longe à l'ouest lors de la phase 2, pourrait avoir été construit dès cette première phase. À l'emplacement du futur bâtiment I (cf. *infra*), existe déjà un probable premier édifice, s'étendant à l'ouest de la galerie, dont témoignent plusieurs segments de murs anciens et des niveaux de remblais qui lui sont antérieurs. On ignore s'ils appartiennent à un seul et même édifice ou bien à plusieurs constructions successives. À une centaine de mètres plus au sud, d'autres murs ont été identifiés lors d'un diagnostic conduit par H. Sellès en 1999, mais ils n'ont pu être datés et on ne sait donc s'ils relèvent également, en tout ou partie, de cette première phase (Bazin *et al.*, 2012b, p. 22-26 et p. 30-36 ; Bazin *et al.*, 2015, p. 24-35 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 23-26 ; Bazin *et al.*, 2018, p. 21-27).

Phase 2 (dernier tiers du I^{er} s. – courant du III^e s. de n. è.)

Au plus tôt durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., le terrain est décaissé et la galerie est partiellement détruite pour laisser place à un grand édifice (bâtiment I), qui lui est désormais raccordé (Bazin *et al.*, 2012a, p. 62-86 et p. 95-102 ; Bazin *et al.*, 2012b, p. 36-58 et p. 70-85 ; Bazin *et al.*, 2015, p. 35-63, p. 118-138 et p. 155-167 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 33-62 ; Bazin *et al.*, 2018, p. 85-94 et p. 106-109). La galerie et le bâtiment sont directement longés, à l'ouest, par une voie d'axe nord-sud qui les sépare de l'enceinte monumentale, dont l'angle nord-est est distant d'une quarantaine de mètres. De plan proche du carré, le bâtiment I, étudié dans le cadre de plusieurs sondages, mesure 24,90 m de long pour 24,50 m de large – soit une surface totale de 610 m². Vraisemblablement doté de deux accès au nord et au sud, débouchant sur la galerie, il est aussi pourvu d'une salle centrale de plan rectangulaire (10,60 m x 7,15 m), décentrée vers l'ouest, largement ouverte vers l'est et encadrée par une galerie périphérique, plus large en façade orientale. En raison de la pente du terrain et des terrassements entrepris, les sols de la galerie périphérique, en béton durant leur dernier état, dominant d'environ 2,50 m le niveau de circulation reconnu à l'est du bâtiment, tandis qu'ils devaient être situés en

3. Datée, pour les productions les plus récentes, du début du III^e s. (Bazin dir., 2013, p. 118-121).

4. Six monnaies ont été frappées dans le courant du II^e s., auxquelles s'ajoutent une pièce émise durant le règne de Maximin le Thrace (235-238), deux imitations radiées attribuées au dernier quart du III^e s. et, à l'extérieur du monument, près de l'exèdre nord-est, une monnaie de type *Vrbis Roma* et un *nummus* de Constance II, datés des années 330-340 (Bazin dir., 2013, p. 120-121).

contrebas (environ 0,50 m) de la voie identifiée à l'ouest. Dans la pièce centrale, une bande large d'environ 2,20 m, à l'ouest, correspond à un podium dont la hauteur, supérieure à 10 cm, n'est pas connue, tandis que deux tiers orientaux de cet espace sont couverts de grandes dalles ; l'empreinte d'une possible base de statue ou d'autel, décentrée vers le sud-est, y a été observée. Les murs encadrant le bâtiment I sont conservés, à leur base, sur leurs quatre côtés ; au nord, à l'ouest et au sud, ils sont composés de tronçons maçonnés particulièrement épais (1,50 m) alternant, sur chaque façade, avec quatre piliers de fondation en pierre de taille. B. Bazin propose de restituer, pour ces trois façades, des murs clos rythmés par des piliers en calcaire. En façade orientale, ce sont huit piliers de fondations, régulièrement disposés, qui ont été reconnus. Cet agencement, ainsi que les fragments de colonnes peintes (base de style attique, fûts lisses ou ornés de motifs géométriques ou de feuilles et chapiteaux de style corinthien) et d'entablement mis au jour dans les niveaux de démolition accumulés à l'est du bâtiment, permettent de restituer, pour cette façade, un ordre monumental octostyle, reposant sur un soubassement faisant office de mur de terrasse. Quant à la pièce centrale, la base de ses trois murs est revêtue d'un décor plaqué. Dans les couches formées de la destruction de l'édifice, ce sont aussi des enduits peints à dominante rouge, noire ou verte qui ont été découverts, ainsi que divers éléments de décor d'applique polychrome (plaques de marbre ou de calcaire, moulures, pilastres), importés de l'Orient méditerranéen, d'Italie et des Gaules.

Par son plan, cet édifice s'apparente à un temple composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique, dressé sur un podium et pourvu d'une colonnade sur sa façade principale, tournée vers l'est. Le podium de la salle centrale a pu accueillir une ou plusieurs statues de culte, dont les socles ne sont pas conservés. Contrairement à la plupart des bâtiments de culte connus dans les Trois Gaules, ce possible temple n'est toutefois pas directement accessible depuis l'est, puisque qu'aucun escalier n'aboutit au pied de la colonnade – les vestiges d'un petit escalier ont, en revanche, été identifiés près de l'angle nord-est du bâtiment I ; il relie l'entrée nord-ouest du bâtiment J (cf. *infra*) à la galerie qui s'étend au nord du bâtiment I. Il faut alors vraisemblablement emprunter la galerie qui le jouxte pour y pénétrer, depuis le nord ou le sud. Cet édifice ne s'inscrit pas au sein d'une cour délimitée par un péribole, mais relève d'un ensemble plus vaste, étant probablement relié à d'autres bâtiments par la galerie monumentale.

D'un point de vue chronologique, les remblais déversés dans l'angle sud-ouest du bâtiment I lors de sa construction et les niveaux de chantiers antérieurs à la pose de son sol ont livré un important lot de tessons de céramique fixant un *terminus post quem*, pour son édification, au dernier tiers du I^{er} s. de n. è.

Aménagements non phasés (bâtiment J)

À environ 5 m à l'est de l'hypothétique temple (bâtiment I), existe un enclos, situé en contrebas de ce dernier. Qualifié par B. Bazin de fontaine monumentale (bâtiment J), il est encore en cours de fouille (2021) et présente un état de conservation remarquable. Pour autant, la date de sa construction, située entre le I^{er} s. et le III^e s., n'a pu être établie avec toute la précision requise, et on ne sait donc s'il a été bâti lors de l'édification du bâtiment I (phase 2), ou bien s'il en est antérieur ou postérieur (Bazin *et al.*, 2015, p. 60-70 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 62-76 ; Bazin *et al.*, 2018, p. 28-84 et p. 94-113 ; Bazin *et al.*, 2019, p. 22-111 et p. 135-144 ; Bazin *et al.*, 2020). De plan quadrangulaire, il est large de près de 19 m et long de plus de 20 m ; seuls ses angles nord-ouest et nord-est ont été localisés et dégagés. Il se compose d'une cour dallée, délimitée par une enceinte maçonnée et équipée d'au moins deux accès, positionnés dans ses angles nord-ouest et nord-est et tous deux marqués par la présence de trois marches et d'un seuil. L'entrée nord-ouest est située au droit de l'escalier qui permet de rejoindre, à quelques mètres plus à l'ouest, la galerie prolongeant au nord le bâtiment I. Les éléments de menuiserie, brûlés, découverts sur les trois marches qui précèdent cet accès appartiennent peut-être à une porte ou à un portillon qui le fermait. Le sol de la cour enclose a d'abord été dallé en brique, puis en calcaire lors d'un deuxième et d'un troisième état. La base des murs de l'enceinte est couverte, à l'intérieur, d'un placage de marbre et de calcaire et, à l'extérieur, d'un enduit blanc ou rouge. Les murs, régulièrement agrémentés de pilastres – supports d'une arcade fermée ? – sur leur paroi interne, sont aussi bordés par une banquette, également couverte d'un placage et large d'une cinquantaine de centimètres au nord et à l'ouest, où elle est haute d'une vingtaine de centimètres, tandis qu'elle est de plus grandes dimensions à l'est. Des enduits peints, dont plusieurs fragments, représentant des personnages non identifiés, ont été découverts dans les niveaux de démolition de l'édifice, agrémentaient vraisemblablement les pilastres et le couronnement des accès. Le long du mur oriental de l'enceinte, ont été accumulés, lors de la destruction du bâtiment J, de nombreux bois carbonisés et des blocs de pierre ouvragés, conservés jusqu'à la fouille sur les dalles du sol laissées en place : ces éléments appartiennent peut-être à un plafond en bois à caissons, décoré de motifs géométriques et végétaux sculptés, mis en œuvre dans un auvent bordant à l'intérieur un ou plusieurs murs de l'enceinte, ainsi qu'à une colonnade et à son entablement. Le seul aménagement identifié au sein de la cour correspond à un bassin carré, localisé dans sa moitié nord, dont la fouille n'a pas encore été achevée. Il mesure 5,50 m de côté et est circonscrit par une margelle revêtue de dalles de calcaire et de marbre ; il présente deux états successifs, le dernier étant contemporain de l'ultime réfection du sol de la cour. Des pièces carbonisées en bois, issues d'un plafond suspendu, se sont effondrées en son sein. Leur étude partielle a montré que le plafond était constitué de caissons de formes diverses, notamment hexagonales, décorées de moulures évoquant des formes végétales.

Comme le souligne B. Bazin, la fonction de cet enclos, incomplètement fouillé, n'est pas connue avec certitude (Bazin *et al.*, 2019, p. 144). L'hypothèse d'une fontaine monumentale agrémentant le quartier oriental du complexe est étayée par la découverte d'un bassin – il a pu en exister un ou plusieurs autres plus au sud –, mais il reste possible que d'autres constructions (temples, chapelles, ou autres types d'édicules ?) aient aussi été dressées dans la cour dallée, qui abriterait alors d'autres activités en lien avec les cultes pratiqués sur le site.

Abandon et occupations postérieures

Vers la fin du II^e s. ou le début du III^e s., le secteur du bâtiment I et de ses abords a été réoccupé, peut-être dans le cadre du chantier de démantèlement du complexe monumental : dans la galerie qui encadre l'édifice au nord et au sud, ont été identifiées plusieurs structures de combustion, dont un four à chaux et les équipements d'un probable atelier de forge. Quoi qu'il en soit, la démolition des bâtiments I et J de la zone 10, ainsi que de la galerie adjacente, semble contemporaine du démantèlement de l'enceinte monumentale voisine, puisqu'elle a vraisemblablement eu lieu dans le courant du III^e s. de n. è., peut-être dès le début de ce siècle. De fait, le remplissage des tranchées de récupération des murs du bâtiment I, ainsi que les niveaux de démolition accumulés sur ses sols, ont livré, parmi des débris sans doute issus de son élévation, des tessons de céramique produite entre le I^{er} s. et le III^e s. Seule une monnaie de Constantin – émise en 321-322, mais qui a pu circuler jusqu'en 330 –, découverte en surface d'une couche recouvrant le sol de l'édifice, pourrait témoigner d'une fréquentation plus tardive des lieux (Bazin *et al.*, 2012a, p. 86-94 ; Bazin *et al.*, 2012b, p. 58-69 et p. 90-93 ; Bazin *et al.*, 2015, p. 70-118 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 76-84 et p. 94-97).

Le bâtiment J, quant à lui, a vraisemblablement été également abandonné, au plus tôt, au début du III^e s., après une première phase de récupération de dalles issues de son sol : des feuilles et des tiges de lierre, évoquant un espace laissé en friche, ont été conservées et scellées par des niveaux de démolition postérieurs, témoignant d'un incendie qui a ravagé l'intérieur de l'enclos, en laissant des traces évidentes observées sur le sol, les escaliers ou aux abords des bassins. L'examen de la stratigraphie a montré que la façade orientale a ensuite été démontée, puis que les roches décoratives encore en place sur le sol, sur les murs et sur les banquettes ont été progressivement récupérées. Par la suite, des niveaux de démolition riches, pour les plus profonds, en débris de tuiles et en éléments en bois, se sont accumulés sur les sols, avant que ne soient extraites les briques des murs nord et ouest de l'enceinte. Enfin, les couches de destruction ont été scellées par des strates riches en nodules de mortier, puis par des niveaux limoneux et tourbeux (Bazin *et al.*, 2017, p. 90-94 et p. 97-102 ; Bazin *et al.*, 2018, p. 113-128 ; Bazin *et al.*, 2019, p. 112-124).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une grande plaque de marbre blanc, représentant « diverses figures d'hommes taillés en relief », aurait été mise au jour au milieu du XVII^e s. dans le secteur du grand sanctuaire enclos. Aujourd'hui disparu, cet objet n'est guère documenté (Bazin *dir.*, 2013, p. 94). Aucun autre élément de statuaire ni inscription n'est mentionné dans la synthèse publiée en 2013.

En revanche, l'étude récente de la zone 10 a permis de recueillir, dans les niveaux de démolition provenant surtout du bâtiment I et de ses abords, plusieurs débris de statuaire et de pierres porteuses d'inscriptions. Une plaque de marbre blanc de petites dimensions – elle mesure 10,5 cm de large pour une hauteur supérieure à 13 cm – porte une dédicace, réalisée par un affranchi, lue « *Vatumog/onti sac(rum) / Paternus / Iust(i ou -ini) lib(ertus) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* » (**I.37**). On ignore si Vatumogons constitue ici le théonyme complet de la divinité honorée ou s'il s'agit de l'épiclèse d'un autre dieu dont le nom, sur une éventuelle première ligne, aurait disparu. La seconde hypothèse semble néanmoins la plus probable, puisque qu'un fragment de socle de statue en calcaire, sur lequel apparaît une autre dédicace (« *[---Au] g(usto) Apo[llini] / [Vatum ?]ogon[ti ?---]* » ; **I.38**), semble faire référence à la même divinité, en l'occurrence Apollon Vatumogons – à ce jour inconnu en dehors de ce site –, associé ici à l'empereur. De la statue sculptée dans le même bloc, ne subsiste qu'un pied droit humain de grandeur nature. Un autre fragment de bloc inscrit, dont seule une lettre (« *D* ») est conservée, semble avoir appartenu au même objet (N. Laubry, *in* Bazin *et al.*, 2015, p. 140-143 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 103-107).

Par ailleurs, les dernières campagnes de fouille ont aussi livré un buste en calcaire, conservé sur une hauteur de 28 cm et dont la tête a disparu, qui représente une poitrine dénudée et un probable carquois ; l'hypothèse d'une image de Diane – bien qu'elle soit généralement vêtue –, ou d'une figure mythologique, a été émise (E. Rosso, *in* Bazin *et al.*, 2015, p. 138-139). À l'est du bâtiment I, ce sont aussi des têtes sculptées en calcaire, non identifiées, et une figurine féminine en terre cuite rose qui ont été découvertes (Bazin *et al.*, 2017, p. 88-89). Certains éléments sculptés, découverts entre les bâtiments I et J, semblent relever d'une frise ornée de figures ou de motifs en relief, agrémentant peut-être, à l'est, le mur de podium du bâtiment I (Bazin *et al.*, 2018, p. 94-97).

Il est donc possible que le dieu Apollon Vatumogons ait été honoré dans le bâtiment I, si l'on accepte son identifi-

cation à un temple, en raison de la découverte de deux inscriptions et d'une statue. Toutefois, il n'est pas certain que cette dernière soit une image de culte – il pourrait s'agir de l'un des *ornamenta* du sanctuaire – on ne sait dans quel contexte étaient exposés ces objets ; il est possible que ce dieu constitue l'une des divinités, honorées aux côtés d'autres, dont le culte était célébré à Saint-Martin-au-Val.

Autres mobiliers

En dehors des niveaux liés au chantier de construction du vraisemblable grand sanctuaire enclos, et de ceux relevant de la phase de destruction, peu de mobiliers y ont été exhumés. Toutefois, la disparition des sols a privé le site des couches constituées lors de sa fréquentation, et l'emprise fouillée reste peu importante, de l'ordre d'un dixième. Parmi les ensembles significatifs, deux dépôts de monnaies ont été enfouis aux abords nord et sud de l'exèdre donnant accès au pavillon nord-est. Le lot le plus important, au nord, rassemble 42 monnaies réparties en piles, frappées entre les règnes de Galba et d'Hadrien, qui sont peut-être associées à un ensemble de 10 restes fauniques (en majorité des côtes de bovins) et malacofaunique (une valve d'huître). Au sud, 8 autres monnaies, émises entre les principats d'Auguste et d'Hadrien, ont été inhumées aux côtés d'une fibule zoomorphe représentant un poisson et de possibles strigiles miniatures en fer ; à proximité, une quarantaine de restes osseux, similaires aux précédents, a été découverte. Le *terminus post quem* fourni par l'étude numismatique, situé vers 120 de n. è., est identique pour les deux ensembles. Ces dépôts, vraisemblablement contemporains des travaux d'édification du monument, d'après l'examen de la stratigraphie et leur datation, pourraient avoir été enfouis dans le cadre « d'un enterrement de vestiges cérémoniels peut-être liés à une inauguration » (Drost *et al.*, 2011 ; Bazin *dir.*, 2013, p. 111-113).

En ce qui concerne la zone 10, également peu de mobiliers ont été découverts à l'intérieur des bâtiments I et J ou dans les espaces périphériques. La céramique qui en provient n'a pas fait l'objet d'une étude détaillée ; la mise au jour de 4 monnaies non identifiées, d'une épingle, d'un bouton de tablier en alliage cuivreux, d'une palette à fard, d'une tôle de plomb inscrite utilisée pour le commerce, d'un aiguillon en fer, de fragments de plaques en alliage cuivreux et d'autres débris métalliques ou d'éléments liés au domaine de la construction a été signalée (St. Willerval, *in* Bazin *et al.*, 2015, p. 143-155 ; Bazin *et al.*, 2017, p. 40).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le probable sanctuaire de Saint-Martin-au-Val a été bâti en périphérie méridionale du chef-lieu des Carnutes, Chartres/*Autricum*, en bordure occidentale d'une voie quittant vraisemblablement la ville en direction des agglomérations secondaires de Verdes et d'Orléans. Cet axe routier pourrait se confondre avec l'axe traversant le complexe monumental, longeant à l'est l'enceinte monumentale et à l'ouest les bâtiments de la zone 10 et des espaces environnants.

▪ Environnement proche

Succédant vraisemblablement à un *oppidum* laténien, dont on connaît essentiellement plusieurs nécropoles, le cœur de la ville du Haut-Empire est installé à la pointe de l'éperon qui domine les vallées de l'Eure et du Couesnon. La trame urbaine du chef-lieu est mise en place dès la période augustéenne et le tissu urbain se développe rapidement en direction de l'est, dans la vallée de l'Eure, et vers le sud, jusqu'à couvrir une surface de 240 ha. Un imposant fossé doublé d'un talus, très probablement creusé durant la période romaine, circonscrit l'espace urbain. Il n'a pas été détecté aux abords du complexe de Saint-Martin-au-Val, qui n'ont été que partiellement explorés, mais, s'il se prolongeait jusque dans la vallée, l'édifice monumental devait se situer à l'extérieur de cette enceinte. La parure monumentale de la ville s'est développée à la pointe de l'éperon, mais aussi sur ses coteaux et dans les quartiers périphériques, à partir de la seconde moitié du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è., pour les édifices publics dont la construction a pu être datée. Le *forum* d'*Autricum* est probablement localisé en rebord du plateau, au nord, et est situé à proximité d'un vraisemblable amphithéâtre, d'un grand bâtiment doté d'un cryptoportique et d'une autre construction assurant peut-être la liaison entre l'éperon et le fond de la vallée ; deux aqueducs desservent par ailleurs *Autricum*. Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, de dimensions considérables, présente quant à lui une position suburbaine. Installé à l'extérieur du quadrillage dessiné par le réseau de rues, il adopte une orientation qui en diffère, mais qui est plus adaptée à la topographie des lieux et à l'ampleur du projet architectural. L'évolution de la ville durant l'Antiquité tardive est encore peu documentée (D. Joly, *in* Joly *dir.*, 2010, p. 126-128 ; Joly *et al.*, 2015).

L'environnement proche du complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, dont l'emprise n'est pas connue, a pu être partiellement étudié au cours de plusieurs opérations archéologiques. À quelques dizaines de mètres au nord et au nord-ouest du vaste quadriportique, les vestiges d'habitations de la seconde moitié du I^{er} s., antérieures ou contemporaines de la construction de ce dernier, ont été dégagés. Des carrières de craie et des ateliers artisanaux – liés à des activités de poterie, de métallurgie, de taille de pierre et de préparation de la chaux – ont investi l'espace à l'ouest du

quadriportique, au cours de la seconde moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. de n. è. Ils ont vraisemblablement fonctionné, du moins pour la taille du calcaire et sa transformation en chaux, dans le cadre des travaux de construction du monument de Saint-Martin-au-Val. À partir de la seconde moitié du II^e s., ce secteur sert désormais d'espace funéraire pour les nourrissons. Enfin, à l'est, en bordure de la rivière, le terrain marécageux a été assaini et stabilisé par l'apport de remblais, probablement lors de l'aménagement du complexe (Bazin dir., 2013, p. 94).

5 – Synthèse et interprétation

D'une surface de près de 6 ha, le quadriportique de Saint-Martin-au-Val est l'un des plus imposants monuments de ce type construits en Lyonnaise. Probablement bâti en plusieurs étapes entre les années 70 et 130 de n. è. – mais une part importante de sa surface n'a pas encore été étudiée, ou bien a été détruite –, il constitue aussi le plus grand édifice, sans aucun doute public, établi dans le chef-lieu de la vaste cité des Carnutes. Sa fonction reste néanmoins incertaine. Malgré l'absence de preuve formelle, notamment puisqu'aucun temple n'a été reconnu avec certitude, l'hypothèse d'un sanctuaire est toutefois l'« identification la plus vraisemblable pour ce type d'architecture » (Bazin dir., 2013, p. 115). De fait, le plan et la taille du complexe évoquent plusieurs autres grands édifices religieux implantés en périphérie de chefs-lieux antiques, dotés d'une cour de grande ampleur et d'un temple monumental. Ce dernier pourrait ici se s'élever en arrière du portique occidental, en grande partie à l'extérieur de l'aire définie par les galeries, à l'instar d'autres exemples bien documentés. D'ailleurs, les dimensions singulières de la cour conviendraient tout à fait à la surface attendue pour le sanctuaire civique des Carnutes, où devaient se réunir plusieurs milliers d'individus. L'hypothèse d'une construction inachevée, qui a été évoquée au regard de plusieurs anomalies observées lors de la fouille de l'angle nord-est du quadriportique, nous paraît peu probable, au regard des moyens déployés pour récupérer et recycler les matériaux issus du monument après son abandon. En effet, la présence d'un atelier de bronzier semble indiquer que des objets confectionnés dans ce métal, probablement des offrandes ou de la statuaire qui n'auraient pas été introduits s'il n'y avait pas eu inauguration, ont été amassés en quantité importante au sein du complexe.

Quoi qu'il en soit, cet édifice, bâti au cours d'une période prospère où la ville est progressivement dotée d'une parure monumentale digne de son rang, commence à être démolie un siècle environ après l'achèvement probable des travaux. En revanche, ses origines sont peu connues ; on ne sait s'il succède à un lieu de culte antérieur, qui pourrait ne couvrir qu'une aire réduite de son emprise définitive, mais, en tout cas, il n'acquiert pas sa forme monumentale avant la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. de n. è. À la même période, d'autres imposantes constructions sont bâties, à l'emplacement d'un ensemble préexistant, non daté, à l'est du quadriportique, de l'autre côté d'une voie, et montre que le complexe monumental public s'étend plus largement dans la vallée de l'Eure. Il s'agit d'un grand édifice richement orné, qui s'apparente à un temple, relié à d'autres constructions, encore peu documentées, par une galerie qui s'étend probablement sur une centaine de mètres. Le dieu Apollon Vatumogons semble y avoir été honoré, seul ou parmi d'autres, puisque son nom apparaît vraisemblablement sur deux dédicaces. Cet ensemble, particulièrement monumental, semble solenniser la façade orientale du complexe public, bien que d'autres aménagements existent plus à l'est. De fait, en contrebas du probable temple, une cour dallée, enclose par une enceinte et renfermant au moins un bassin, présente un décor tout autant soigné et appartient sans doute au même ensemble monumental. Dès les premières décennies du III^e s., le quadriportique et probablement les constructions voisines sont démantelées et leurs matériaux sont réinvestis dans d'autres chantiers, qui n'ont pas été localisés. Si cette date paraît précoce pour la fermeture et la destruction d'un sanctuaire d'une telle ampleur, on ignore cependant largement les transformations qui ont affecté *Autricum* et ses environs proches à partir du III^e s. Le quadriportique semble bien établi en retrait de l'espace urbain, mais il n'est pas pour autant isolé et les recherches en cours permettront de mieux cerner les relations qu'il entretient avec les ensembles périphériques.

6 – Bibliographie

Bazin (dir.), 2013 – BAZIN B. (dir.), « Le complexe monumental suburbain et l'ensemble funéraire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) », *Gallia*, 70-2, p. 91-195.

Bazin et al., 2012a – BAZIN B., LOUIS A., GAUTHIER F., GUINGUÉNO M., HÉROUIN St., KLEITZ Fr., *Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val. Zones 6, 7, 9 et 10. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre)*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 218 p.

Bazin et al., 2012b – BAZIN B., LOUIS A., GAUTHIER F., KLEITZ Fr., PAPAÏAN S., *Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre)*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 227 p.

Bazin et al., 2014 – BAZIN B., Hérouin St., Joly D., « Démantèlement et abandon précoce d'un grand sanctuaire à Chartres/*Autri-*

cum », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)*, Gallia, 71-1, p. 13-24.

Bazin et al., 2015 – BAZIN B., LOUIS A., GAUTHIER F., HUCHIN-GODIN I., PAPAÏAN S., *Le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre)*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 365 p.

Bazin et al., 2017 – BAZIN B., LOUIS A., GUINGUÉNO M., PAPAÏAN S., *Le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre-Val de Loire). Campagne de fouille 2016 et prospections géophysiques*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 379 p.

Bazin et al., 2018 – BAZIN B., PAPAÏAN S., WILLERVAL St., avec la collaboration de BOUVIER A., CORMIER S., GAUDIN L., HUCHIN R., LECROERE Th., *Le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre-Val de Loire). Campagne de fouille 2017*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 401 p.

Bazin et al., 2019 – BAZIN B., BOUILLY E., PAPAÏAN S., WILLERVAL St., avec la collaboration de CORMIER S., HUCHIN R., MAQUEDA-ROLLAND M., RODRIGUES J., *Le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre-Val de Loire). Rapport triennal de fouilles archéologiques programmées 2016-2018*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 433 p.

Bazin et al., 2020 – BAZIN B., BOUILLY E., PAPAÏAN S., avec la collaboration de GAUDIN L., DERREUMAUX M., LEDIGOL Y., LOISEAU Chr., WILLERVAL St., MAQUEDA-ROLLAND M., SAEDLOU N., TORITI M., *Le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir – Centre-Val de Loire). Rapport triennal de fouilles archéologiques programmées 2019-2021*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 289 p.

Drost et al., 2011 – DROST V., BAZIN B., RIVIÈRE J., « Deux dépôts de l'époque d'Hadrien sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 66-9, novembre 2011, p. 238-248.

Sellès, 2006 – SELLES H., « Le sanctuaire de la capitale carnute, Chartres-Autricum (Eure-et-Loir) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 205-210.

S.102 – Chilleurs-aux-Bois (Loiret), la Cognée

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 633315 ; Y = 6777545

Numéro d'entité archéologique : 45 095 0017

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinité honorée : inconnue

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.

(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un diagnostic archéologique mené en 2005-2006 par E. Segain¹ (Inrap) a permis d'étudier un vaste enclos fossoyé qui avait été repéré auparavant en prospection aérienne par D. Jalmain, en 1989 et 1990. Cette opération, réalisée dans le cadre de l'aménagement de la section entre Artenay et Courtenay de l'autoroute A9 (tranche D2, site 3), a révélé l'existence, parmi les structures localisées à l'intérieur de la grande enceinte, d'un temple de plan centré, installé dans son angle occidental (Segain dir., 2006 ; Segain, 2015a).

▪ Implantation topographique

Les vestiges de la Cognée prennent place sur le plateau beauceron ; le terrain, au relief peu accidenté, est traversé par le ruisseau de la Laye, accessible à 80 m au nord du temple, mais dont le cours a vraisemblablement été canalisé, voire déplacé, à une date indéterminée (Segain dir., 2006, p. 87-88).

2 – Présentation des vestiges

▪ Le temple d'époque romaine

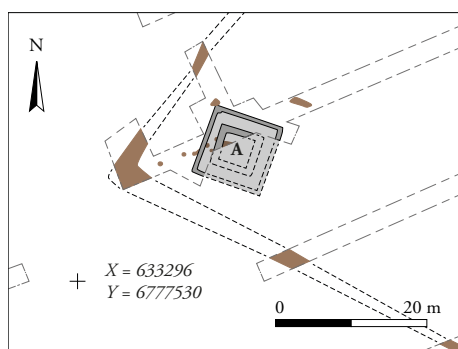


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Segain, 2015a, p. 284,
fig. 28-1.

Chronologie	I ^{er} s. – III ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1b
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
Dimensions de l'aire sacrée	-
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	9,80 x 9,10 m (soit 89 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le temple (A), de petites dimensions, a été bâti dans l'angle occidental du grand enclos fossoyé, dont plusieurs tronçons ont été repérés au cours du diagnostic, à moins de 5 m des fossés nord-ouest et sud-ouest, profonds entre 0,40 m et 1,25 m (**fig. 1**) (Segain dir., 2006, p. 65-73 ; Segain, 2015a). Bien que son orientation diffère quelque peu de celle des limites fossoyées voisines, il peut être supposé que les deux aménagements aient fonctionné ensemble, en raison de leur proximité et de leur agencement. Les rares tessons collectés dans la branche sud-ouest du fossé sont datés de la première moitié du I^{er} s. de n. è., tandis que les mobiliers collectés aux abords du temple se rattachent, sans plus de précision, à la période comprise entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è.

De plan carré, l'édifice de culte se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Il n'en subsiste que les tranchées de fondation, partiellement épierrées ; elles mesurent entre 10 cm et 0,40 m de profondeur. Le remplissage des tranchées de fondation récupérées contient des débris de tuiles provenant sans doute de la toiture de l'édifice, mais aucun fragment de mortier. Il est ainsi impossible de déterminer si les murs du bâtiment, dont les fondations sont relativement peu profondes, étaient maçonnés, ou plutôt construits en terre et bois.

Les tranchées de fondation des murs recoupent un trou de poteau et une fosse dont la datation n'a pu être déterminée, en l'absence de mobilier ; une autre fosse est postérieure à la récupération des fondations du temple, tandis que d'autres structures en creux ont été repérées aux abords de l'édifice de culte, sans que l'on puisse distinguer les aménagements qui en seraient contemporains de ceux qui lui seraient antérieurs ou postérieurs.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Après son abandon, le temple a été détruit et ses matériaux ont été récupérés (cf. *supra*). Les tessons de céramique les plus récents, qu'ils proviennent des environs du bâtiment de culte ou des autres structures du grand enclos, sont attribués au courant du III^e s. de n. è. (cf. *infra*).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Plusieurs tessons en terre cuite, issus notamment d'amphores, ainsi qu'un fragment de verre bleu proviennent du comblement des tranchées de récupération du temple ; ils sont datés entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. (Segain dir., 2006, p. 72-73 ; Segain, 2015a, p. 283).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'établissement de la Cognée est localisé dans la partie orientale de la cité des Carnutes, à 15 km de la limite qu'elle partage avec le territoire des Sénons. Il est situé à 3,3 km au nord-ouest de l'actuelle route nationale 152, dont le tracé serait hérité d'une voie antique reliant Pithiviers-le-Vieil à Orléans. De part et d'autre de celle-ci, à la même distance, le signalement de nombreux vestiges d'époque romaine autour du bourg de Chilleurs-aux-Bois témoigne d'une occupation relativement dense de ce secteur dès l'Antiquité, sous la forme d'une agglomération secondaire (Fournier, 2016).

▪ *Environnement proche*

L'organisation générale du grand enclos fossoyé au sein duquel a été édifié le temple a pu être partiellement perçue dans le cadre du diagnostic, bien que sa limite sud-orientale soit située en dehors de l'emprise du tracé autoroutier (fig. 2). Délimité par un simple fossé au sud-ouest et au nord-ouest, l'enclos quadrangulaire est fermé par deux fossés parallèles (et successifs ?) au nord-est ; large de 135 m, il est long de plus de 240 m, pour une surface interne supérieure à 3 ha. En son sein, la réalisation des tranchées de diagnostic a mis en évidence l'existence d'espaces vides de toutes structures, mais aussi de

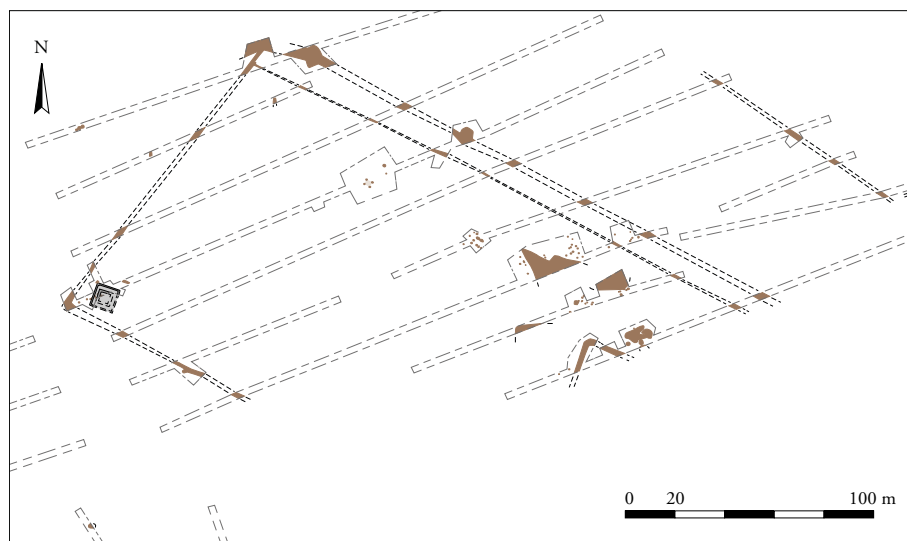


Fig. 2 : l'établissement rural de la Cognée. Réal. S. Bossard, d'après Segain, 2015a, p. 284, fig. 28-1.

quelques concentrations de trous de poteau. Plusieurs bâtiments ont ainsi existé dans les parties nord et est de l'enclos, dont un vraisemblable grenier. Des fosses de dimensions variables et l'angle d'un enclos plus petit, vraisemblable division du grand espace clôturé, ont aussi été repérés en limite sud-orientale de l'aire sondée. Les mobiliers piégés dans le remplissage des fossés et de quelques fosses et trous de poteau couvrent une période s'étirant du premier quart du I^{er} au III^e s. de n. è. L'ensemble s'apparente ainsi à un vaste établissement rural enclos, avec peut-être un espace domestique installé dans le petit enclos sud-oriental – le comblement de ses fossés a d'ailleurs livré des tessons de céramique fine ainsi que des fragments de mortier – et dépendances (constructions en matériaux périssables, espaces de stockage, etc.) aménagées aux abords nord et nord-ouest de celui-ci, le long des fossés septentrionaux. En revanche, la moitié occidentale de l'enceinte paraît n'avoir été que peu bâtie, à l'exception du temple, avoisiné de plusieurs trous de poteaux et fosses (Segain dir., 2006, p. 67-88).

Un autre petit enclos a été reconnu à une cinquantaine de mètres à l'ouest du temple, au cours du même diagnostic. De plan quadrangulaire, il mesure 60 m de long sur plus de 40 m. Quelques trous de poteau ont été repérés en son sein, mais aucun plan de bâtiment n'a clairement été identifié. Les quelques tessons prélevés dans cet espace sont datés du second âge du Fer (Segain dir., 2006, p. 65-67).

Sur le site du Grand Marchais (commune de Montigny), à 700 m à l'est-nord-est de la Cognée, un modeste habitat

enclos d'époque romaine, dont les constructions sont en bois et en terre, a aussi été mis en évidence au cours du diagnostic. Les mobiliers recueillis ici se rattachent au I^{er} s. et au IV^e s. de n. è. (Segain dir., 2006, p. 48-64 : site 2 ; Segain, 2015b). À 1 km à l'ouest, le même diagnostic, suivi d'une fouille préventive, a documenté une autre ferme délimitée par une enceinte fossoyée du milieu du I^{er} s. au début du III^e s. de n. è., succédant à un établissement laténien (Labarre, 2015).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'absence de décapage extensif, les données collectées lors du diagnostic archéologique du site de la Cognée permettent de restituer, dans les grandes lignes, l'organisation d'un grand établissement rural qui s'étend au-delà de l'emprise étudiée. Enclos par une série de fossés dessinant une vaste enceinte de plan rectangulaire, il comprend manifestement différents secteurs regroupant des activités distinctes. Ainsi, il est probable que le cœur de l'habitat soit localisé dans un enclos plus petit, intégré au premier et localisé en limite sud-orientale de la zone sondée ; cet espace accueille probablement un ou plusieurs bâtiments maçonnés. Directement au nord et à l'ouest du petit enclos, une concentration de fosses et de trous de poteau témoigne d'un secteur densément occupé, peut-être réservé à des activités agricoles, artisanales ou domestiques ; à une centaine de mètres au nord-ouest, un bâtiment carré sur poteaux, relativement isolé, a sans doute été utilisé comme grenier pour le stockage des récoltes. Enfin, dans l'angle occidental du grand enclos, isolé à 180 m à l'ouest du vraisemblable enclos résidentiel et au-delà d'une zone *a priori* non bâtie, un temple a été construit pour subvenir aux besoins religieux de l'établissement.

Peu d'informations documentent cet espace à vocation religieuse. L'édifice de culte, de faibles dimensions, a peut-être été bâti avec des matériaux périssables, à l'exception de sa toiture de tuiles. À ses abords, plusieurs fosses et trous de poteau ont pu être repérés, mais il n'est pas certain qu'ils en soient pour partie contemporains. Ce petit temple, sans aucun doute privé, relève ainsi d'un établissement rural relativement modeste, malgré l'étendue de la propriété. Le cœur de l'habitat n'est pas documenté, mais l'absence de clôtures maçonnées, du moins dans l'emprise étudiée, semble indiquer qu'il s'agit d'une importante ferme ou d'une petite *villa*, dont les dépendances seraient alignées au nord et au sud d'une grande cour ceinturée de fossés, s'étendant à l'ouest de l'espace résidentiel. L'édifice de culte associé, bâti sur le domaine, n'a pas été construit au plus près de la résidence, mais est isolé dans un angle de l'enceinte fossoyée ; il s'agit du seul bâtiment dont les fondations sont en pierre qui a pu être identifié dans le cadre de l'opération archéologique.

6 – Bibliographie

Fournier, 2016 – FOURNIER L., « Chilleurs-aux-Bois (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 409-414.

Labarre, 2015 – LABARRE D., « Attray « le Cul d'Anon » » in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 277-282.

Segain, 2015a – SEGAIN E., « Chilleurs-aux-Bois « la Cognée » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 283-285.

Segain, 2015b – SEGAIN E., « Montigny « le Grand Marchais » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 287-289.

Segain (dir.), 2006 – SEGAIN E. (dir.), *Autoroute A19 – section Artenay-Courtenay. Tranche D2. Montigny, Chilleurs-aux-Bois, Attray, Neuville-aux-Bois*, rapport de diagnostic (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 332 p.

S.103 – Chilleurs-aux-Bois (Loiret), les Tirelles

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 635205 ; Y = 6775035

Numéro d'entité archéologique : 45 095 0033

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinité honorée : inconnue

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – III^e s. ou IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les fondations d'un temple de plan centré ont été mises au jour lors d'un diagnostic conduit par S. Jesset (Inrap) en 2006, dans le cadre d'un projet immobilier, à l'ouest du bourg de Chilleurs-aux-Bois. Les deux opérations de fouille préventive qui ont suivi, en 2008 puis en 2016, dirigées par L. Fournier¹ (Inrap), ont permis d'étudier l'édifice de culte, implanté en périphérie d'une agglomération secondaire, ainsi que ses abords. Les vestiges du Haut-Empire sont arasés, aucun niveau de sol ou de démolition n'est conservé dans le secteur du temple (Fournier dir., 2010 ; Fournier dir., 2016).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été établi sur un terrain relativement plat, caractéristique du plateau beauceron et bordé à l'ouest par un vallon traversé par un ruisseau temporaire, la Laye du Sud, qui est accessible à 700 m du temple.

2 – Présentation des vestiges

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ?)

Les plus anciens vestiges connus se rattachent à la fin du second âge du Fer (**fig. 1**). Durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., le site est traversé d'est en ouest par un fossé (3-12), dont le tracé, curvilinéaire à l'ouest et rectiligne à l'est, a pu être suivi sur une longueur de 180 m. Large entre 1 m et 1,70 m, il est profond entre 0,40 m et 0,70 m. Le matériel céramique qui provient de son comblement, relativement abondant (cf. *infra*), se compose de productions de La Tène D2b.

	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	I ^{er} moitié du I ^{er} s. de n. è.	2 nd e moitié du I ^{er} s. ou début du II ^e s. - III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Types des temples</i>	A1 : B1a	A2 : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : 10,80 x 9,90 m (soit 107 m ²)	A2 : 12,80 x 12,35 m (soit 158 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

Les autres aménagements de l'âge du Fer sont datés avec moins de précision, faute de mobiliers. Ainsi, un enclos quadrangulaire, délimité par deux systèmes de fossé concentriques, a été mis en évidence à 40 m au sud du fossé 3-12 et à 35 m à l'ouest du futur temple, qui sera bâti au début du Haut-Empire. Long de 35 m et large de plus de 30 m, il s'étend au-delà de l'emprise de la fouille et sa limite méridionale n'a donc pas été localisée ; aucune entrée n'a été repérée. Par ailleurs, aucune structure attribuée à la fin de l'âge du Fer n'a été mise au jour de cet espace, dont la fonction n'a donc pas pu être déterminée. Le remplissage de ses fossés, larges de moins d'un mètre et profonds de moins de 0,40 m, n'a livré que 9 tessons de céramique, peu caractéristiques.

Entre le fossé 3-12 et l'enclos, deux puits et de rares fosses et trous de poteaux de la période gauloise ont pu être identifiés. Parmi ces structures éparses, il faut évoquer la présence d'une fosse particulière (3-298), qui a servi à enfouir des dépouilles humaines et animales. Longue de 6,90 m, large de près de 1,50 m et conservée sur une profondeur de 0,20 m, elle a été creusée le long du fossé 3-12. Elle renferme les squelettes d'un homme adulte – dont le crâne a été prélevé après disparition des chairs et avant le remblaiement de la fosse – et de quatre animaux (deux bœufs, un veau et un cheval). Les corps ont été soigneusement disposés les uns à la suite des autres, sur leur flanc gauche, les membres inférieurs fléchis et tournés vers le fossé voisin. Les causes de leur mort n'ont pu être déterminées, en raison de l'état de conservation des os, relativement médiocre. Une datation radiocarbone réalisée sur les ossements renvoie à la fin de La Tène ancienne ou à La Tène moyenne (382-174 av. n. è.) ; la localisation de la fosse en bordure du fossé 3-12 et l'absence de mobilier céramique antérieur à La Tène finale invitent néanmoins à considérer avec prudence cette proposition chronologique

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport des opérations.

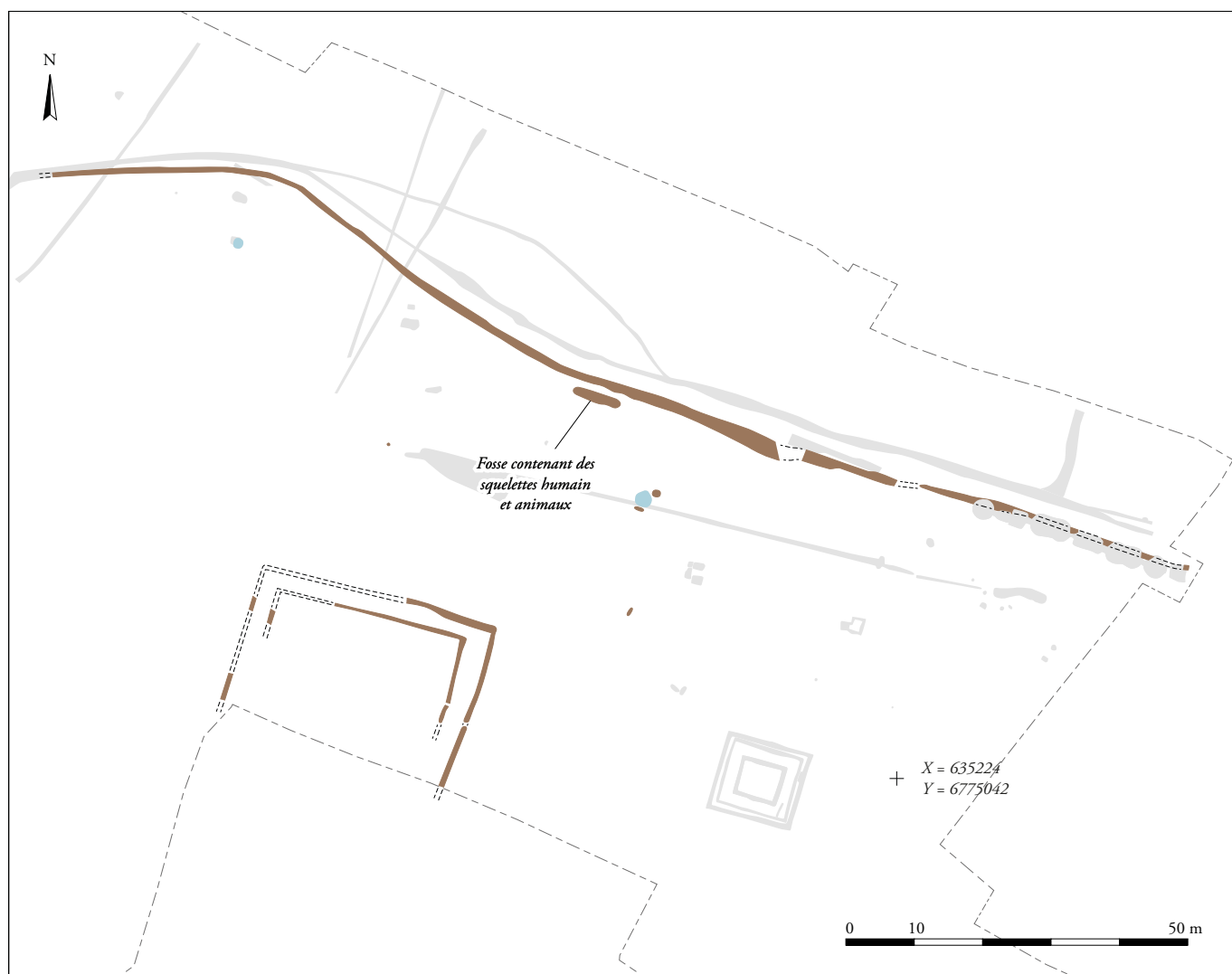


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Fournier (dir.), 2010, p. 151, fig. 67 et Fournier (dir.), 2016, p. 48, fig. 10.

et à émettre l'hypothèse d'un dépôt plus tardif, contemporain du fonctionnement du fossé 3-12 et peut-être du double enclos quadrangulaire (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 184-244 ; Fournier, Detante, 2014 ; Fournier dir., 2016, p. 49-51).

▪ Phase 2 (première moitié du I^{er} s. de n. è.)

Un temple (A1) est vraisemblablement érigé sur le site dès la première moitié du I^{er} s. de n. è. (fig. 2). Il n'en subsiste que les tranchées de fondation épierrées, conservées sur une profondeur d'environ 0,40 m. L'édifice est probablement installé sur un ou plusieurs niveaux de remblai, étalés préalablement à sa construction. Il conserve l'orientation du double enclos de la phase précédente, désormais comblé. De plan rectangulaire, il se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Une tranchée de fondation de mur, prenant naissance près de son angle sud-est et traversant une partie de la galerie, pourrait relever d'un aménagement indéterminé ou d'un état antérieur, mal documenté. L'élévation du temple n'est pas connue, mais il paraît plausible de restituer des murs maçonnés, au regard de la profondeur des fondations et de la découverte de nodules de mortier dans les tranchées de récupération. Les tessons de céramique découverts dans les tranchées de récupération des murs de la galerie indiquent que le premier état du temple a été détruit, au plus tôt, durant la première moitié du I^{er} s. de n. è.

Il est difficile de déterminer l'emprise de la cour qui devait encadrer le bâtiment de culte. Selon L. Fournier, un fossé reprenant le tracé de celui de la fin de la période laténienne (3-12), décalé vers le nord de 2 m et présentant deux états distincts, marquerait la limite septentrionale et occidentale du sanctuaire. Toutefois, ce fossé, large entre 0,45 m et 0,80 m et profond entre 0,25 m et 0,80 m, est situé à 40 m au nord du temple et enclorait une surface vaste de plusieurs hectares, étant donné qu'aucun retour n'a été identifié à l'est – à l'ouest, il bifurque vers le sud pour passer à 130 m du temple. Il semble donc peu probable qu'il ait eu pour fonction de clôturer l'aire sacrée. Un autre fossé, orienté est-ouest et reconnu sur une longueur de 85 m, est parallèle au mur nord du temple et en est distant de 30 m ; il ne se raccorde à aucun autre fossé et, encore une fois, il semble difficile d'y reconnaître l'une des façades du péribole. Si la cour du sanctuaire était clôturée, il faut donc admettre que ses limites, peu profondément fondées, n'ont pas été conservées.



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Fournier (dir.), 2010, p. 248, fig. 162 et Fournier (dir.), 2016, p. 48, fig. 10.

Ainsi, il paraît peu plausible que deux caves, localisées à 40 m et 50 m au sud-est du temple, ait été aménagées au sein du sanctuaire, en raison de l'importante distance qui les sépare du bâtiment de culte. Longues d'environ 2,50 m et larges de 1,68 m et de 2,04 m, pour une profondeur conservée de 0,70 m, elles étaient probablement associées à des constructions de surface – relevant d'un habitat ? –, dont il ne reste aucune trace. L'une d'entre elles présente des parois sans doute boisées, maintenues par des poteaux corniers, tandis que l'autre, dont le sol est bétonné, se caractérise par des parois enduites d'une couche argileuse. Il faut également mentionner la présence d'une série de fours à chaux, disposés en enfilade et installés à plus de 40 m au nord-est du temple, le long du principal fossé. Utilisés dès le premier quart du I^{er} s. de n. è., ils ont pu servir à préparer le mortier nécessaire à l'édification du bâtiment de culte, mais aussi aux autres constructions de l'agglomération. En revanche, il n'est pas certain qu'ils aient été installés au sein même du sanctuaire, comme le propose L. Fournier, si l'on considère de nouveau l'importante distance qui les sépare (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 254-288 ; Fournier dir., 2016, p. 51-60).

▪ **Phase 3 (seconde moitié du I^{er} s. ou début du II^e s. – III^e s. de n. è.)**

Alors qu'une voie, ou une rue de l'agglomération, bordée de fossés et dotée d'une chaussée empierrée, est probablement aménagée dès la seconde moitié du I^{er} s. ou le début du II^e s. à une vingtaine de mètres au nord du bâtiment de culte, ce dernier est agrandi au plus tôt au milieu du I^{er} s. de n. è. (**fig. 3**).

Les murs de la galerie périphérique sont alors abattus et reconstruits pour augmenter la surface du temple (A2), tandis qu'aucun changement n'a pu être observé pour ceux de la *cella*. Un élargissement de la tranchée de fondation de la galerie, à l'est, sur une longueur de 1,70 m et au droit du mur nord de la *cella* – son pendant, dans l'axe du mur sud, n'a toutefois pas été mis en évidence lors du diagnostic –, pourrait être lié à un aménagement particulier encadrant l'entrée du temple, tel qu'un pilastre ou une colonne engagée.

Comme pour la phase précédente, aucun système de clôture de l'aire sacrée n'a été identifié avec certitude. Il est possible que cette dernière soit limitée, au nord, par l'axe de circulation, ce qui impliquerait, là encore, que la cour était de grandes dimensions et que les quelques structures repérées au nord du temple, sur une bande large de près de 25 m,

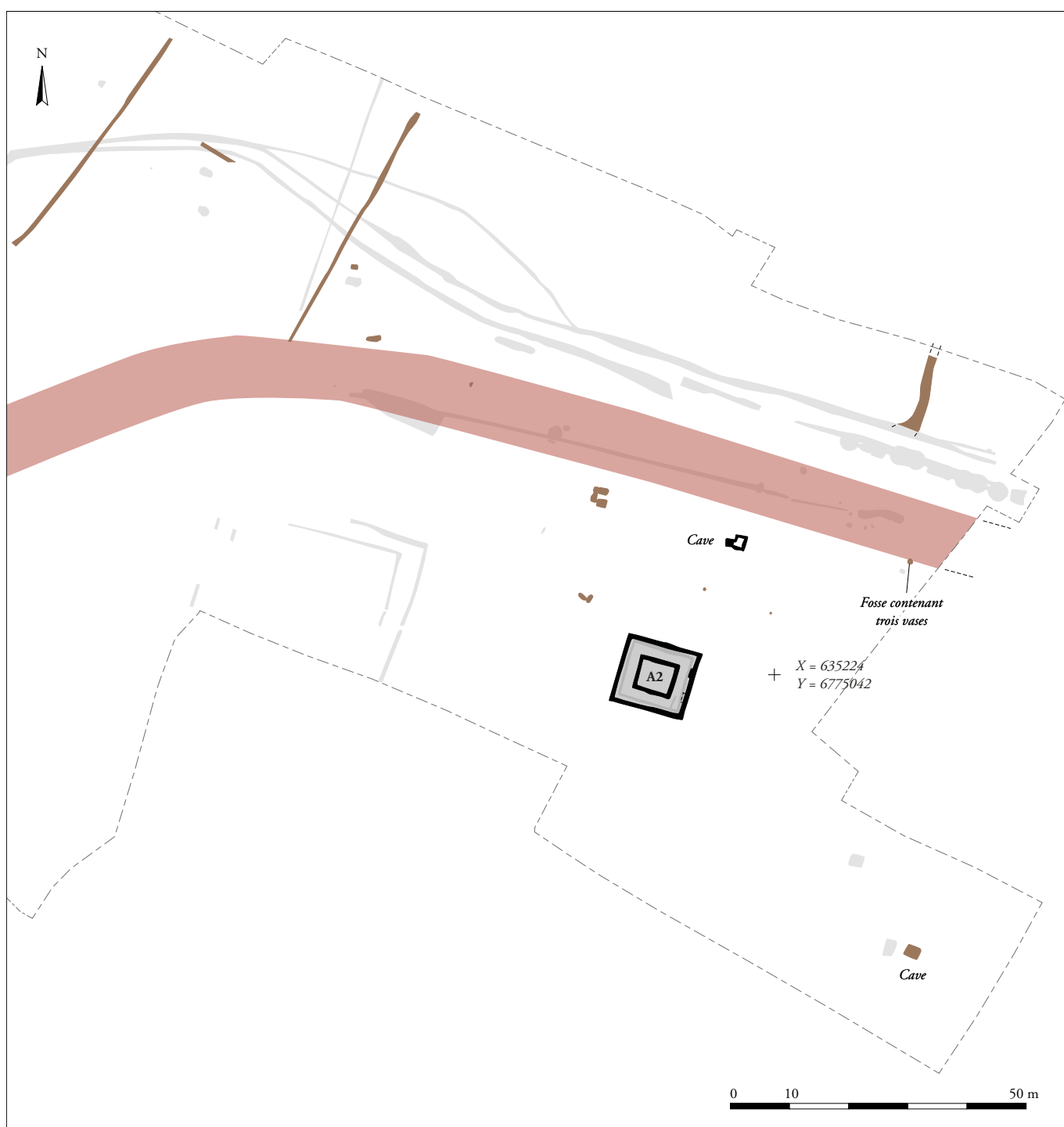


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Fournier (dir.), 2010, p. 289, fig. 193 et p. 461, fig. 323 et Fournier (dir.), 2016, p. 48, fig. 10.

aient relevé de l'aire sacrée. Ainsi, à 14 m au nord-ouest de l'édifice de culte, deux fosses de forme elliptique et au profil en cuvette, mesurant environ 1,40 m de long pour 0,70 m de large et profondes de 0,15 m à 0,25 m, ont été comblées durant le I^{er} s. de n. è. ; on ignore leur fonction. À 14 m au nord-nord-est, une petite fosse de 0,32 m de diamètre, profonde de 16 cm, contient un fond de céramique qui repose en position fonctionnelle – le vase était peut-être entier à l'origine –, ainsi que des ossements brûlés et une monnaie (cf. *infra*), objets que l'on peut éventuellement considérer comme des offrandes enfouies au sein ou en périphérie immédiate du sanctuaire. Une autre petite fosse ou un trou de poteau, dépourvu de mobilier, a aussi été localisé à 14 m au nord du temple. Une cave maçonnée a été fouillée à proximité de la voie, soit à 19 m au nord du temple ; d'une surface utile de 5,60 m², elle est accessible par deux marches et présente un sol bétonné. Cet aménagement a été remblayé, au plus tôt, durant le III^e s. de n. è. et pourrait avoir constitué une resserre pour des produits alimentaires consommés au sein du sanctuaire, à moins qu'il n'en soit extérieur. Près de la voie, ce sont aussi cinq fosses parallélépipédiques, longues entre 1 m et 1,80 m et profondes entre 0,25 m et 0,75 m, qui ont été creusées, peut-être près de l'angle nord-ouest du lieu de culte. Leur creusement se recoupe partiellement et les tessons de céramique qu'elles ont livrés renvoient au I^{er} s. de n. è. Enfin, à plus grande distance du temple – soit à 40 m au nord-est –, une fosse dont le contenu est plus singulier a été découverte le long de la voie : de plan circulaire, elle mesure 0,83 m de diamètre et contient trois vases entiers, liés au service – un gobelet, un plat et un bol tripode en céramique à pâte sombre lustrée noire –, datés du III^e s. et déposés à l'envers.

Si cette dernière fosse pourrait avoir servi à enfouir des objets manipulés dans le cadre des rituels pratiqués au sein du sanctuaire, dans son enceinte ou à proximité, il est en revanche peu probable qu'une cave boisée mise au jour à 50 m au sud-est – dans un secteur où des structures similaires sont rattachées à la phase 1 – et que les fours à chaux, désormais au nord de la voie et qui sont définitivement abandonnés lors de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., aient été aussi intégrés dans l'aire sacrée (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 288-318, p. 366-386 et p. 460 ; Fournier dir., 2016, p. 62).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

En raison de la faible quantité de mobiliers collectés dans le secteur du temple et de la difficile identification des limites de l'aire sacrée et donc des structures qui en dépendent, peu d'informations concernent véritablement les derniers temps du lieu de culte. Celui-ci a vraisemblablement été abandonné, au plus tôt, dans le courant du III^e s. de n. è., si l'on considère que les aménagements situés entre le temple et la voie, au nord – notamment la cave et la fosse contenant trois vases – sont liés au sanctuaire.

Quoi qu'il en soit, les murs du second état de la galerie ont été démantelés dès la fin de l'Antiquité, puis leurs fondations ont été en partie détruites par le creusement d'un fond de cabane, tandis que la *cella* a pu rester en élévation durant le premier Moyen Âge. Les tranchées de récupération des murs de la *cella* du temple ont en effet livré quatre tessons, datés de l'Antiquité, du V^e s. et du VIII^e s. ou IX^e s. (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 271 et p. 449-460).

Une nouvelle occupation, à vocation domestique et artisanale, investit, entre le IV^e s. et le VI^e s. le secteur de l'ancien sanctuaire, alors désaffecté, mais aussi le nord de l'axe de circulation qui reste fréquenté à la fin de l'Antiquité. Ainsi, plusieurs fonds de cabane, un silo, des fours, un fossé de parcellaire et des fosses de morphologies diverses forment les vestiges d'un habitat qui succède au lieu de culte (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 387-479 ; Fournier dir., 2016, p. 63-80).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un fragment de figurine en terre cuite représentant probablement Vénus anadyomène a été découvert à proximité du temple, dans un contexte qui n'a pas été précisé (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 297).

▪ *Autres mobiliers*

La céramique attribuée à la phase 1 est particulièrement abondante : 2 567 tessons, issus d'au moins 270 vases, proviennent des structures qui y ont été rattachées (S. Riquier, *in* Fournier dir., 2010, vol. 2, p. 107-115). Le fossé 3-12 recèle la majorité de ces objets (2 339 tessons, pour un minimum de 218 individus). Les formes des vases sont variées et identiques à celles que l'on connaît par ailleurs dans d'autres habitats de la région ; l'ensemble a pu être daté de La Tène D2b. En revanche, peu de mobiliers ont été découverts dans les fossés de la double enceinte rectangulaire : seuls 9 tessons, appartenant à un minimum de 5 vases, ont été inventoriés ; ils sont attribués à La Tène finale ou au début de l'époque romaine, sans plus de précision. La fosse 3-298, contenant les cinq squelettes humain et animaux, n'a pas livré d'objet.

En ce qui concerne la période romaine (phases 2 et 3), le mobilier céramique mis au jour dans les fosses et les caves qui pourraient avoir été aménagées dans l'enceinte du sanctuaire n'a pas fait l'objet d'une étude détaillée (M.-P. Chambon, *in* Fournier dir., 2010, vol. 2, p. 155-178). Signalons néanmoins deux dépôts particuliers : d'une part la petite fosse située à 14 m au nord du temple, dans laquelle ont été découverts un fond de vase, quelques restes fauniques – de

la volaille – et une monnaie émise en 72 de n. è., sous le règne de Vespasien ; d'autre part, la fosse contenant trois vases renversés, située à une distance plus importante de l'édifice de culte (40 m), dont le rattachement au sanctuaire est plus douteux en raison de son éloignement.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Chilleurs-aux-Bois s'est développée aux abords de la voie conduisant d'Orléans à Pithiviers-le-Vieil, dont le tracé serait aujourd'hui pérennisé, avec peut-être un certain décalage, par la route nationale 152. Elle est située dans la partie orientale du territoire des Carnutes, à 12 km de la limite qu'il partage avec la cité des Sénons. Le sanctuaire serait implanté à 300 m environ à l'ouest de la route antique, en périphérie de l'agglomération du Haut-Empire, dont la localisation précise et l'étendue ne sont pas connues (Fournier, 2016).

▪ Environnement proche

Les opérations archéologiques réalisées sur la commune de Chilleurs-aux-Bois n'ont été menées que sur les quartiers périphériques de l'habitat groupé antique et concernent surtout ses phases les plus tardives, datées entre le III^e s. et le V^e s. de n. è. Durant le Haut-Empire, le cœur de l'agglomération secondaire est très probablement localisé à l'est du site des Tirelles, le long de la voie romaine qui devait le traverser et en constituer la rue principale (fig. 4). En limite orientale de la fouille de 2008, la présence de caves comblées au I^{er} s de n. è. pourrait ainsi témoigner de l'existence, à cet emplacement ou à proximité, de bâtiments d'habitation, plutôt que de relever du sanctuaire voisin, comme l'a proposé L. Fournier (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 386). En revanche, le faible nombre de structures repérées à l'ouest et au nord-ouest du temple semble bien indiquer que ce secteur est situé en bordure de l'habitat groupé, et qu'il devait être occupé par des terrains agricoles. En outre, sur le site de la Rouche, étudié dans le cadre de la même opération, en 2008, à 200 m plus au nord, l'aménagement du sol est peu important durant La Tène finale et le Haut-Empire : seuls quelques fosses et trous de poteau épars, ainsi qu'une possible sépulture isolée, ou un cénotaphe, datée de la première moitié du I^{er} s. de n. è. ont été découverts dans cette zone, qui était sans doute en grande partie mise en culture (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 244 et p. 386).

Bien que les structures soient particulièrement arasées sur le site des Tirelles, les vestiges identifiés pour la fin de l'âge du Fer et le I^{er} s. de n. è. sont les plus anciens connus au sein de l'agglomération. Le quartier résidentiel et artisanal fouillé en 2013 sur le site de la rue de Laveau et de la Grande Rue, soit à 300 m au sud-est du temple, n'est fondé que dans le courant du II^e s. de n. è. Un fossé, sans doute parallèle à la voie qui devait border ces parcelles à quelques dizaines de mètres à l'est, délimite alors un espace faiblement bâti (Guillemard dir., 2015). De l'occupation du Haut-Empire, a aussi été identifié un tronçon de voie, orienté nord-ouest/sud-est, à une centaine de mètres plus à l'est ; sa chaussée est large de 8 m et ses fossés bordiers ont été entretenus jusqu'au III^e s. de n. è. Il se raccorde sans doute à la voie principale, orientée nord-ouest/sud-est (Vacassy dir., 2011). Par ailleurs, divers mobiliers (monnaies gauloises et romaines, fer de lance, tessons de céramique, tête de cheval et statuette en bronze d'un esclave, de style égyptisant) ont été découverts de manière fortuite entre les lieux-dits Lavau et la Noue Glaçon, à environ 500 m au sud du temple, tandis qu'à Belleville, de l'autre côté de la voie antique, a été mis au jour un tronçon de fossé, qui a livré de nombreux débris de vases attribués à la fin du I^{er} s. et au II^e s. de n. è., ainsi qu'un couteau au manche en bronze décoré (Fournier, 2016).

L'agglomération prend de l'ampleur à partir de la seconde moitié du III^e s. et durant le IV^e s. Le quartier de la rue de Laveau et de la Grande Rue se densifie alors et conservera un caractère urbain jusqu'à la fin du V^e s. (Guillemard dir., 2015). Aux Tirelles, le sanctuaire est sans doute abandonné durant cette période, mais le terrain, de part et d'autre de la

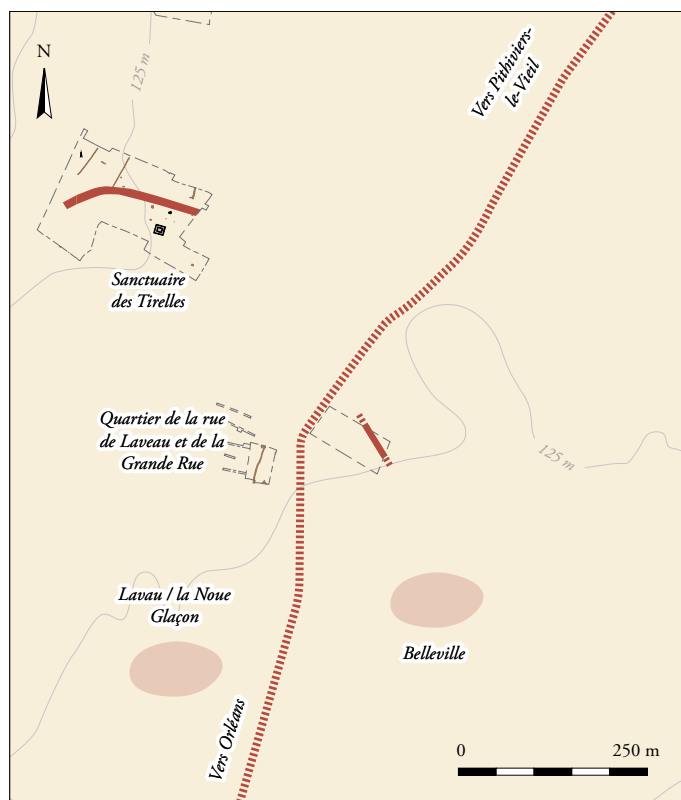


Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Chilleurs-aux-Bois durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Guillemard (dir.), 2015, p. 102, fig. 65 ; Fournier, 2016, p. 410, fig 2 et Fournier (dir.), 2016, p. 48, fig. 10., sur fond IGN.

rue, est par la suite réoccupé à des fins domestiques et artisanales, tandis qu'à la Rouche, soit à 200 m plus au nord, le réseau viaire se développe, mais les autres types de structures restent peu nombreux (Fournier dir., 2010, vol. 1, p. 387-449). Enfin, des vestiges de l'Antiquité tardive sont aussi connus entre la Noue Glaçon et Lavau, au sud de l'agglomération : une fosse, quatre fours domestiques et divers mobiliers se rapportent à cette occupation (Fournier, 2016).

5 – Synthèse et interprétation

Établi en périphérie occidentale d'une agglomération qui reste très peu documentée pour le Haut-Empire, le sanctuaire des Tirelles est fondé dès la première moitié du I^{er} s. Un temple aux murs maçonnés est alors bâti sur un terrain occupé depuis la fin de la période laténienne. Délimité au nord par un long fossé dont le comblement est particulièrement riche en céramique, le site gaulois comprend une double enceinte fossoyée, dont la fonction n'est pas déterminée, et est équipé de quelques structures en creux, dont une grande fosse où ont été inhumés, avec soin, un adulte et quatre animaux. La vocation de ce vaste espace enclos, qui se prolonge largement au-delà de l'emprise de la fouille, n'est pas connue. Le dépôt de corps humain et animaux témoigne d'un geste particulier, réalisé dans des circonstances qui nous échappent, et à une date difficile à déterminer. Il semble néanmoins peu prudent de qualifier ce site de « sanctuaire gaulois », en l'absence d'offrandes caractéristiques ; il est possible que cet espace, peut-être communautaire, ait revêtu différentes fonctions. On ne sait s'il est situé en périphérie d'une agglomération gauloise, ou en contexte rural.

Le lieu de culte d'époque romaine demeure lui aussi peu documenté : l'arasement des niveaux archéologiques a sans doute engendré la disparition de nombre de structures peu profondément fondées, telles que les limites de l'aire sacrée ou d'autres équipements du sanctuaire, ainsi que bien des bâtiments voisins, dont ne subsisteraient que les caves. Durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., le temple paraît alors isolé ; il a été bâti à une quarantaine de mètres au nord-ouest d'un terrain occupé de caves, peut-être un quartier résidentiel de l'agglomération. L'absence de vestiges à l'ouest du bâtiment de culte paraît relever de sa position périphérique : il constituerait le dernier espace construit à l'ouest de l'habitat groupé, à l'écart de la voie principale et de son centre. Il est aussi implanté à proximité de fours à chaux, structures artisanales également aménagées en dehors du cœur de l'agglomération, qui ont sans doute alimenté les chantiers de constructions urbains, dont peut-être l'édification du temple voisin. L'occupation semble se densifier après le milieu du I^{er} s. : le temple est rénové et agrandi, le quartier est desservi par une nouvelle rue orientée est-ouest, bordant peut-être le sanctuaire au nord. Entre le temple et l'axe de circulation, le creusement de fosses et l'installation d'une cave maçonnée, à une date non connue mais antérieure au III^e s., a peut-être lieu au sein du lieu de culte, mais il demeure impossible de localiser précisément les limites de ce dernier, qui n'ont pas laissé de traces. Le sanctuaire est probablement abandonné au III^e s. ou au IV^e s. de n. è., alors que l'habitat groupé semble s'étendre et connaître de profonds réaménagements.

Au regard de ces considérations, il est difficile d'évaluer l'importance du lieu de culte au sein de l'agglomération. Bâti à l'écart de son centre, il est néanmoins présent dès les premières décennies du Haut-Empire, semble rester en activité durant plusieurs siècles et est pourvu d'un temple maçonné, de dimensions moyennes, dès la première moitié du I^{er} s. de n. è. Sa fondation pourrait être liée à l'existence d'un site antérieur, gaulois, mais trop peu d'informations permettent de caractériser ce dernier. Son statut, privé ou public, pose aussi question. En l'état des connaissances, il est impossible de trancher entre l'hypothèse d'un édifice public, aménagé, comme d'autres, en périphérie d'une agglomération secondaire, et celle d'un établissement privé, pourvu d'un temple et installé aux abords d'un quartier à vocation domestique et artisanale.

6 – Bibliographie

Fournier, 2016 – FOURNIER L., « Chilleux-aux-Bois (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 409-414.

Fournier (dir.), 2010 – FOURNIER L. (dir.), *Chilleux-aux-Bois, Loiret, La Rouche, Les Tirelles. Une occupation du Mésolithique à l'époque moderne en Beauce*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol., 1113 p., 532 p. et 649 p.

Fournier (dir.), 2016 – FOURNIER L. (dir.), *Centre – Val de Loire, Loiret, Chilleux-aux-Bois, Les Tirelles. Une occupation du Mésolithique à l'époque moderne en Beauce. Fouille complémentaire 2016*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol., 1113 p., 532 p. et 649 p.

Fournier, Detante, 2014 – FOURNIER L., DETANTE M., « Une structure particulière associant un homme et plusieurs animaux à Chilleux-aux-Bois (Loiret) », in BEDE I., DETANTE M., avec la collaboration de BUQUET-MARCON C. (dir.), *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*, actes de la IV^e rencontre du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire (Saint-Germain-en-Laye, 30-31 mars 2012), Saint-Germain-en-Laye, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 45-52.

Guillemard (dir.), 2015 – GUILLEMARD Th. (dir.), *Loiret, Chilleurs-aux-Bois, Rue de Laveau et Grande Rue. Un quartier périphérique de l'agglomération antique de Chilleurs-aux-Bois, à la fin du Haut-Empire et au Bas-Empire*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 vol., 992 p.

Vacassy (dir.), 2011 – VACASSY G. (dir.), *Loiret, Chilleurs-aux-Bois, 50/52 Grande Rue. Découverte d'une voie antique*, rapport de diagnostic (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 83 p.

S.104 – Conan (Loir-et-Cher), Véniel

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes
 Coordonnées (Lambert 93) : X = 573225 ; Y = 6739280
 Numéro d'entité archéologique : 41 057 0001
 Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable
 Divinités honorées : inconnues
 Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les survols aériens réalisés par H. Delétang en 1976 puis 1985 ont mis en évidence l'existence d'une importante *villa* (Delétang, 1985 ; Delétang, Leymarios, 2005, p. 89). À proximité du péristyle constituant le cœur de l'habitat aristocratique, les substructions d'un édifice interprété comme un mausolée par l'inventeur (Delétang, Leymarios, 2005, p. 89) pourraient aussi correspondre à celles d'un temple de plan centré ; en tout état de cause, la documentation disponible se limite à ces photographies aériennes et au plan des vestiges dressé par H. Delétang.

▪ Implantation topographique

La résidence aristocratique rurale est implantée sur le versant occidental de la vallée de la Cisse, dont le lit est situé à 300 m plus à l'est et à près de 20 m en contrebas. L'établissement possède ainsi une vue dégagée sur le cours d'eau ainsi que sur son coteau oriental.

2 – Présentation des vestiges

Le possible temple (A) a été érigé dans l'angle sud-ouest de la propriété, circonscrite par un mur de clôture sur au moins trois côtés – ouest, sud et est (fig. 1 et 2). À l'exception de cette enceinte, distante de quelques mètres de l'hypothétique édifice de culte, aucun autre aménagement n'est visible à ses abords. Le temple correspondrait à un bâtiment de plan centré et carré, formé d'une *cella* et d'une galerie périphérique ; cette dernière se détache nettement des cultures de la parcelle agricole, sur les clichés aériens, sous la forme d'une tâche claire : son sol a probablement reçu un revêtement empierré ou maçonné.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Aménagée en territoire carnute, la *villa* de Conan semble éloignée des agglomérations de la cité – au plus près, le probable habitat groupé identifié à Briou est distant de 15 km. Par ailleurs, elle est *a priori* située en retrait du réseau viaire antique : la route desservant les agglomérations de Verdes et de Blois est accessible au-delà de la Cisse, à plus de 2 km du site (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, Leymarios, 2005, p. 89.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1b
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
Dimensions de l'aire sacrée	-
Types des temples	B1a ?
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

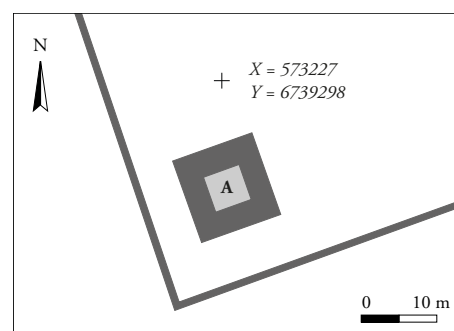


Fig. 2 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, Leymarios, 2005, p. 89.

Le temple hypothétique est isolé dans l'angle sud-ouest de la vaste propriété rurale de Véniel (**fig. 3**). Le cœur de la résidence, localisé à une cinquantaine de mètres plus à l'est, est formé d'une cour à péristyle bordée de pièces sur au moins deux côtés – ouest et sud –, mais son plan est assez confus. Le domaine, incluant les dépendances agricoles de l'établissement, se prolonge manifestement en direction du sud et du nord, ainsi qu'en témoigne un long mur de clôture jalonné de deux ou trois porches, reconnu sur près de 300 m en façade orientale de la *villa*. S'il s'agit bien d'un temple, l'édifice de culte serait alors installé à proximité de la *pars urbana*, au sein d'un même espace enclos par le mur d'enceinte, mais dont la limite septentrionale n'a pas été cernée.

5 – Synthèse et interprétation

En l'absence de vérification au sol et de fouille, il n'est pas possible de déterminer si l'édifice de plan carré aménagé dans l'enceinte de la *villa* correspond bien à un temple, ou s'il correspond au monument funéraire d'un membre de la famille aristocratique résidant à proximité immédiate. Quoi qu'il en soit, les dimensions comme le plan de la construction peuvent tout à fait correspondre à ceux d'un temple de plan centré.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1985 – DELÉTANG H., *Prospections aériennes. Loir-et-Cher*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Delétang, Leymarios, 2005 – DELÉTANG H., LEYMARIOS Cl., *Archéologie aérienne. Patrimoine du Loir-et-Cher*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton (Histoire et archéologie), 192 p.

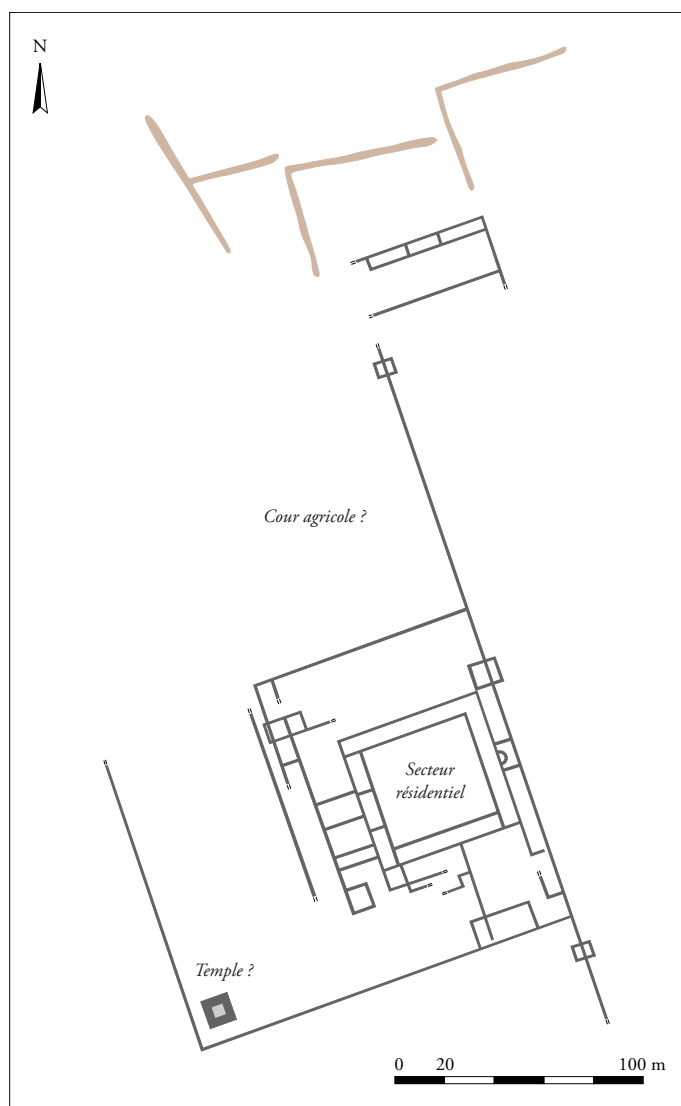


Fig. 3 : la villa de Conan et son possible temple. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, Leymarios, 2005, p. 89.

S.105 – Crottes-en-Pithiverais (Loiret), les Hauts de Bazoches

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : Saint-Mathurin

Coordonnées (Lambert 93) : X = 629420 ; Y = 6782115

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 45 118 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La probable agglomération secondaire antique de Crottes-en-Pithiverais est connue depuis le XIX^e grâce à plusieurs découvertes fortuites ; deux temples ainsi que divers bâtiments ont été révélés par prospection aérienne avant 1980, mais aucun cliché n'a *a priori* été publié : seul un plan schématique et non redressé, dépourvu de tout repère pour identifier le lieu précis des découvertes, est disponible (non reproduit ici ; Marinval, 1980 ; Ferdière, 2016).

▪ Implantation topographique

Le site gallo-romain des Hauts de Bazoches a été établi en terrain plat, sur le plateau beauceron, sans que la proximité d'un cours d'eau soit recherchée.

2 – Présentation des vestiges

Le plan dressé à partir des photographies aériennes représente deux temples de plan centré et carré (A et B), construits l'un à côté de l'autre et suivant la même orientation (**fig. 1**). L'édifice de culte situé au nord-ouest est de dimension plus importante que son voisin et deux petites constructions de plan carré – contemporaines du temple ? – semblent accolées à sa galerie, au nord-est. Un troisième bâtiment existe à quelques mètres au nord-est du grand temple ; son plan est incomplet.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : B1b
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

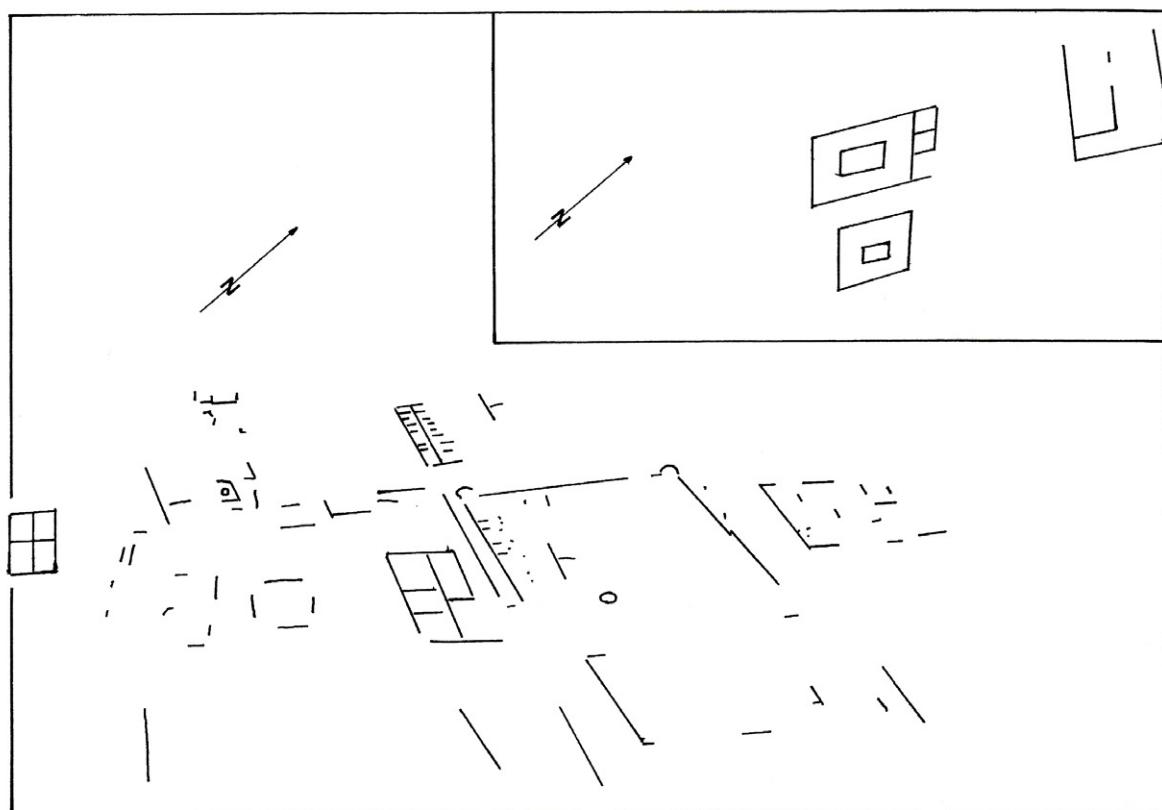


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire et de l'agglomération secondaire. In Marinval, 1980, p. 108.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'habitat groupé gallo-romain de Crottes-en-Pithiverais s'est développé le long de la voie antique qui relie les chefs-lieux de cité des Carnutes (Chartres) et des *Parisii* (Lutèce), conservée dans le paysage actuel sous la forme de la route départementale 97 et globalement orientée nord-sud. Il constituerait l'une des agglomérations secondaires du territoire carnute, située à 10 km de la frontière commune à ce dernier et à la *civitas* des Parisii.

▪ *Environnement proche*

L'emplacement de la zone des temples au sein de l'agglomération secondaire et leur distance par rapport à la route antique ne sont pas connus, et le plan des vestiges observés d'avion est trop lacunaire pour oser toute reconstitution de la trame urbaine (**fig. 1**). Quant à la chronologie de l'occupation, l'abondance et la diversité du matériel recueilli sur l'ensemble du site permettent d'affirmer que cette probable agglomération a été fréquentée sur la longue durée, de la fin de la période gauloise jusqu'au haut Moyen Âge (Ferdrière, 2016).

5 – Synthèse et interprétation

Lieu de culte d'une probable agglomération implantée autour d'une route, le sanctuaire de Crottes-en-Pithiverais accueille deux divinités dont l'identité n'est pas connue. Il est regrettable qu'il n'existe aucun témoignage sur la chronologie et l'emplacement exact de ce lieu de culte au sein de l'espace habité.

6 – Bibliographie

Ferdrière, 2016 – FERDIÈRE A., « Crottes-en-Pithiverais « Les Hauts de Bazoches » (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 415-416.

Marinval, 1980 – MARINVAL Ph., « Crottes-en-Pithiverais », *Revue archéologique du Loiret*, 6, p. 107-108.

S.106 – Fossé (Loir-et-Cher), le Moulin Brûlé

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 569890 ; Y = 6726715

Numéro d'entité archéologique : 41 091 0039

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repéré une première fois par J.-M. Lecœuvre lorsqu'il survole la commune de Fossé en 1997 (Lecœuvre, 1997 : commune de Fossé, site n° 1), le sanctuaire du Moulin Brûlé est de nouveau aperçu par le même prospecteur en 2011 (Lecœuvre, 2012).

▪ Implantation topographique

Les vestiges antiques occupent la surface plane d'un plateau bordé par un modeste cours d'eau situé à plus de 1,2 km à l'ouest du gisement archéologique.

2 – Présentation des vestiges

Aux côtés d'un temple apparaissent, sur les clichés aériens, différentes structures qu'on ne saurait rattacher avec certitude au lieu de culte (**fig. 1 et 2**). L'édifice religieux (A), de plan carré, comprend une *cella* centrale encadrée par une galerie périphérique. À une dizaine de mètres au sud-est, un mur rectiligne est visible sur une cinquantaine de mètres : s'agit-il d'un tronçon de la clôture du sanctuaire, ou bien délimite-t-il un établissement voisin ? De l'autre côté de cette limite, dont l'orientation diffère de celle du temple, un bâtiment de plan rectangulaire est installé, parallèle quant à lui au long mur ; aucun élément ne vient renseigner sa fonction. D'autres probables structures linéaires ou ponctuelles sont signalées par l'inventeur du site à proximité de ces aménagements, mais elles ne sont pas assez clairement perceptibles sur les photographies pour être restituées en plan.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Fossé dépend du vaste territoire des Carnutes : situé à 14 km environ de sa frontière sud-occidentale, il est distant de près de 7,5 km d'une vraisemblable agglomération secondaire antique identifiée à Blois. Aucune voie d'époque romaine n'est attestée dans un rayon de 5 km, distance à laquelle devait être rencontré l'axe routier quittant Blois en direction de

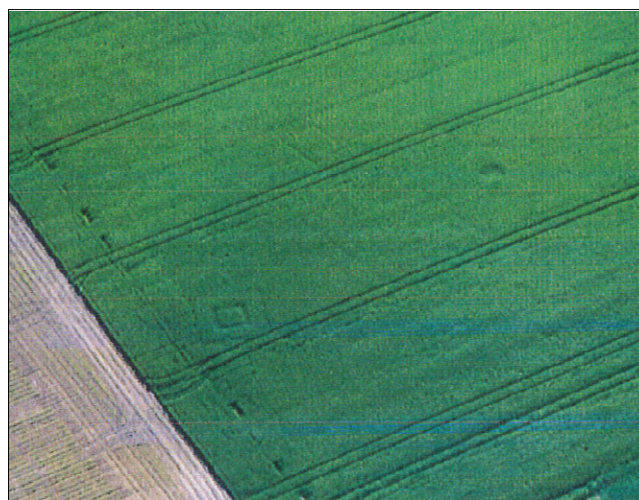


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, Leymarios, 2005, p. 89.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

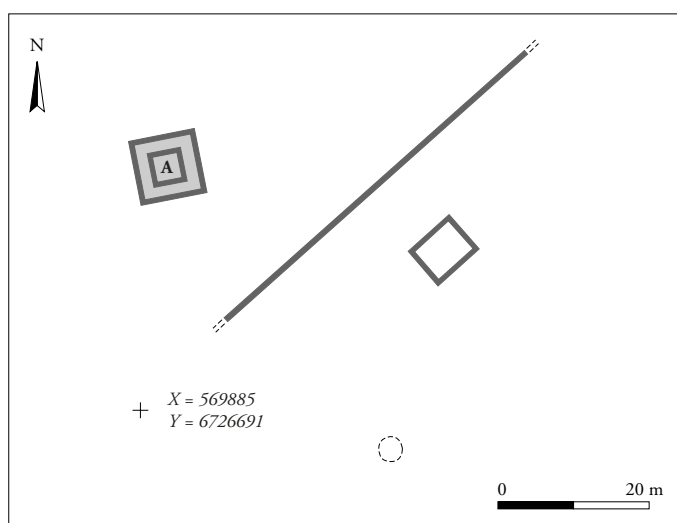


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Lecœuvre, 2012.

Verdes, au nord (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ *Environnement proche*

J.-M. Lecœuvre note avoir identifié un autre site d'époque romaine à 250 m à l'est du sanctuaire, sur le même lieu-dit : des traces de murs ont été perçues sur sol nu, depuis le cockpit d'un avion et à terre (Lecœuvre, 1997 : Fossé, site n° 2). L'environnement du lieu de culte est par ailleurs dense en découvertes archéologiques se rapportant à l'Antiquité : une *villa* est restituée à 450 m au nord-nord-ouest du site, au lieu-dit Brûlé – des murs, des tessons de céramique datée du Haut-Empire ainsi que des tesselles de mosaïque y ont été mis en évidence (Provost, 1988, p. 87) –, tandis que la carte archéologique du service régional d'archéologie de Centre-Val de Loire recense trois autres *villae* dispersées entre un et deux kilomètres autour du Moulin Brûlé (sur la même commune : EA 41 091 0018, au lieu-dit Val de Cisse ; EA 41 091 0013, à Audun ; EA 41 091 0016, aux Champs de Fossé ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte rural du Moulin Brûlé pose de multiples questions qui ne trouvent pas encore de réponses satisfaisantes : comment s'organise-t-il ? Appartient-il à un ensemble plus vaste développé aux abords du temple ? Ou bien dépend-il de l'une des *villae* reconnues à proximité ? Ses dimensions modestes plaident en faveur d'un statut privé. Quoi qu'il en soit, le site n'apparaît pas comme complètement isolé dans l'Antiquité, mais s'inscrit bien dans un réseau relativement dense d'habitats ruraux, dont la chronologie reste pour la plupart à préciser.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Lecœuvre, 1997 - LECŒUVRE J.-M., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lecœuvre, 2012 - LECŒUVRE J.-M., *Prospection aérienne dans la Vallée du Loir -2010-2011-*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

S.107 – Gouillons (Eure-et-Loir), les Hauts de Chatenay

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : les Hauts de Létuain

Coordonnées (Lambert 93) : X = 614820 ; Y = 6806200

Numéro d'entité archéologique : 28 184 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les prospections aériennes menées par D. Jalmain dans les années 1970 et 1980 ont documenté le site des Hauts de Chatenay, où a été découvert un temple voisin d'un établissement rural (Jalmain, 1994, p. 11-12 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).

▪ Implantation topographique

La commune de Gouillons occupe un plateau faiblement ondulé ; le site des Hauts de Chatenay, plus précisément, prend place sur le flanc sud d'une petite colline qui émerge de ce terrain relativement plat.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Jalmain, 1994, p. 20.

2 – Présentation des vestiges

Un temple isolé (A) apparaît sur les clichés aériens ; de plan carré, il possède une *cella* centrale encadrée par une galerie périphérique (fig. 1 et 2).

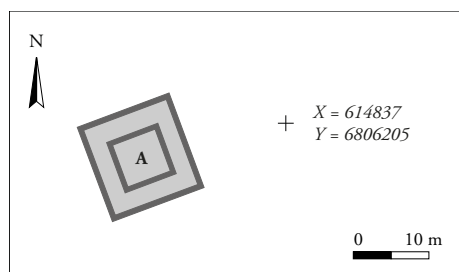


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1994, p. 20.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à plus de 3 km au nord-nord-ouest de la possible agglomération secondaire de Baudreville, le site des Hauts de Chatenay est situé sur le territoire des Carnutes, à 15 km de sa limite orientale. La voie antique reliant Baudreville à Ablis, plus au nord, circule à 1,1 km à l'est du site.

▪ Environnement proche

Les substructions d'un établissement probablement gallo-romain ont été repérées par D. Jalmain à une centaine de mètres au sud-sud-ouest du temple (fig. 2 et 3). Cette occupation est formée de deux cours d'orientation divergente, occupées par une série de bâtiments et de fosses. L'ensemble n'est connu que de manière partielle, mais il s'agit probable-

ment d'espaces dépendants d'une *villa*, construits en plusieurs temps.

À plus petite échelle, deux autres indices d'occupation d'époque romaine ont été mis en évidence sur la commune de Gouillons, dans un rayon de 2 km autour du site, au sud-ouest (au nord du château d'eau, à l'ouest du bourg : tessons de sigillée et pointe de javelot en bronze collectés au sol) et au sud de celui-ci (à la Pierre Blanche : *villa* observée partiellement d'avion ; Ollagnier, Joly, 1994, p. 254).

5 – Synthèse et interprétation

Cet édifice de culte mal connu pourrait être de statut privé, puisqu'il avoisine un établissement installé à une centaine de mètres. L'absence de données chronologiques ne permet toutefois pas de confirmer que les deux secteurs bâtis, probable *villa* et temple, aient fonctionné durant la même période.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Jalmain, 1994 – JALMAIN D., *Aérovision. Photoscopie du Louvillois. Missions aériennes 1962-1994*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 91 p.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir. 28*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

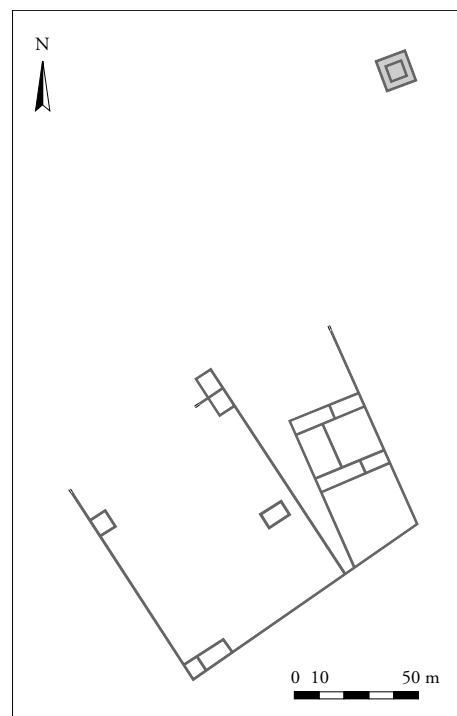


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1994, p. 20.

S.108 – Guainville (Eure-et-Loir), le Gros Murger

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 587590 ; Y = 6871595

Numéro d'entité archéologique : 28 187 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 1996, au cours d'une campagne de prospection aérienne réalisée par A. Etienne et P. Eudier, membres de l'association Archéo27, le sanctuaire de Guainville a par ailleurs fait l'objet d'une prospection menée au sol en 2011 par des bénévoles de la même association, V. et J.-N. Le Borgne, G. Dumondelle, M. Douard et P. Gegu – les fragments de céramique collectés ont, quant à eux, été étudiés par I. Renault (Delémont *et al.*, 2012). Le redressement des clichés aériens s'appuie ici sur une orthophotographie aérienne de Google Earth datée du 21 juin 2014, sur laquelle les vestiges apparaissent nettement.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été construit en position dominante, au sommet d'une colline surplombant le paysage environnant, notamment la vallée de l'Eure localisée à 2,5 km à l'ouest et au sud du site ; cette éminence domine également d'une dizaine de mètres le plateau qui s'étend sur plus de 3 km au nord et à l'est du Gros Murger.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. J.-N. et V. Le Borgne, G. Dumondelle (1996), in Delémont *et al.*, 2012.

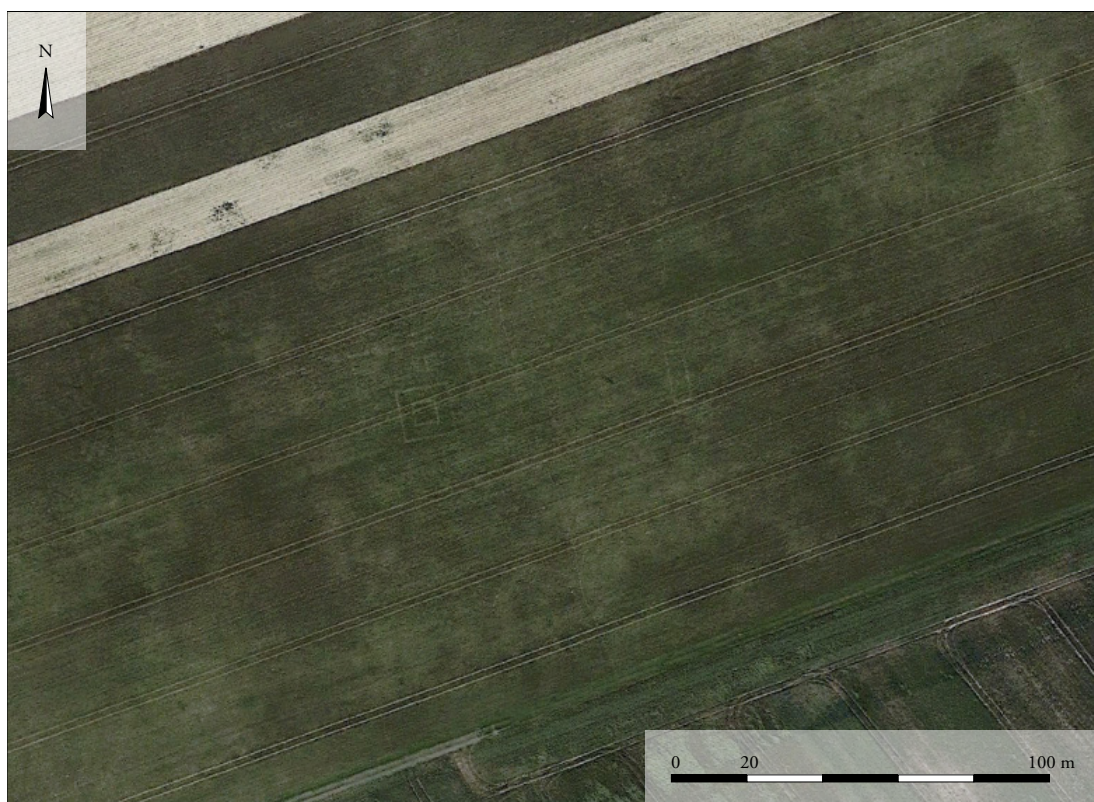


Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 21 juin 2014.

2 – Présentation des vestiges

Un mur d'enceinte enserre le lieu de culte sur au moins trois côtés – au nord, à l'ouest et au sud ; son tracé se perd en direction de l'est. La partie occidentale du sanctuaire est bien visible sur les clichés aériens : un temple de plan carré (A), composé d'une *cella* centrale, d'une galerie périphérique et d'un porche situé à l'est de l'édifice, est encadré au nord et au sud par deux édifices carrés (B et C), disposés symétriquement (**fig. 1 à 3**). Ont été reconnus, à une vingtaine de mètres plus à l'est, un troisième édifice similaire (D) ainsi que, à près de 30 m à l'est de ce dernier, un autre bâtiment (E), cette fois-ci de plan rectangulaire – il mesure environ 14 m de long pour 5 m de large. Ces deux dernières constructions sont alignées sur un même axe, légèrement décalé par rapport à celui qui traverse le temple et son porche d'est en ouest. Il n'est pas possible de préciser si les deux édifices orientaux sont intégrés à l'espace sacré, ou bien s'ils constituent des constructions dépendant ou non du lieu de culte, mais situées à l'extérieur de celui-ci. En surface du site, des tuiles, des fragments de placage – le matériau n'est pas précisé – ainsi qu'un morceau de torchis ont été mis au jour (Delémont *et al.*, 2012).

<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 35 x 35 m (soit > 1 200 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B et C : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B et C : 4,50 x 4,50 m (soit 20 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	D : édifice ou porche ; E : bâtiment de plan barlong

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

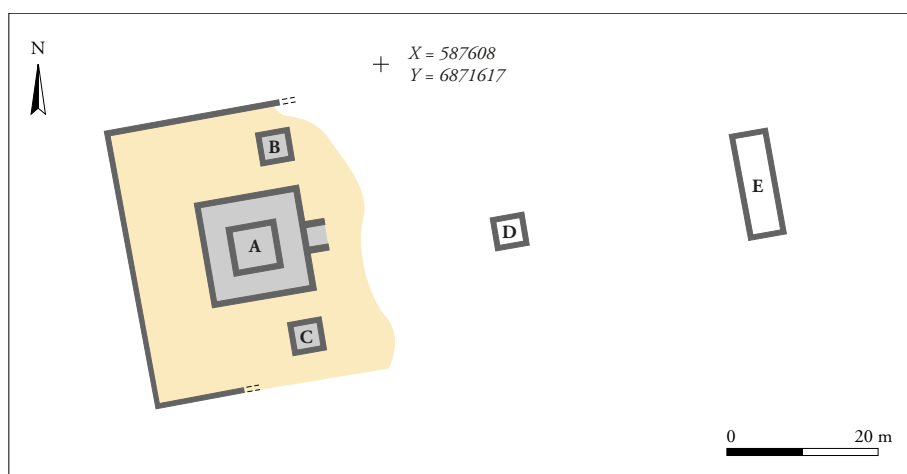


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Un total de 52 tessons de céramique – *terra nigra*, sigillée du Sud et du Centre de la Gaule, amphores italiques et régionales, céramique commune – a été ramassé en 2012 par les prospecteurs. La datation de ce lot recouvre une période comprise entre le milieu du I^{er} s. et le III^e s. de n. è. (Delémont *et al.*, 2012).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Érigé dans les franges septentrionales de la cité carnute, probablement à quelques centaines de mètres de la frontière commune à cette cité et à celle voisine des Aulerques Éburovices, le lieu de culte identifié au Gros Murger est en revanche situé à l'écart des réseaux d'agglomérations et viaire de la *civitas*, tels qu'on les restitue pour l'Antiquité. Au plus près, l'habitat groupé de Rosny-sur-Seine est en effet distant de 12 km du site ; la route antique qui reliait cette agglomération à Évreux passerait à 9 km au nord du lieu de culte (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Aucun vestige de la période antique n'a été reconnu dans les environs proches du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu de culte implanté aux confins des cités carnute et éburovice, bien que mal documenté, pourrait avoir constitué un monument public, étant donné les dimensions de son aire sacrée qui pourrait être encore étendue vers l'est, mais cet argument est insuffisant pour définir avec certitude le statut de ce sanctuaire.

6 – Bibliographie

Delémont *et al.*, 2012 – DELÉMONT M., DOUARD M., DUGAST F., RENAULT I., « Nouvelles informations sur trois *fana* de la vallée de l'Eure », *Résumé des communications des 21^e rencontres archéologiques d'Eure-et-Loir (Saint-Piat, 6 octobre 2012)*, Maintenon, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, n. p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.109 – Hanches (Eure-et-Loir), la Cavée du Moulin

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 600200 ; Y = 6834680

Numéro d'entité archéologique : 28 191 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Hanches et le probable théâtre qu'il jouxte ont été identifiés à la Cavée du Moulin en 1976, au cours de survols aériens conduits par D. Jalmain. Puis, une prospection électrique, menée en 2006 par A. Favard et M. Dabas (Terra Nova), à l'initiative de F. Dugast (CNRS) et de Chr. Cribellier (SRA de Centre-Val de Loire), a confirmé la présence d'anomalies à l'emplacement de ces édifices ; aucun autre vestige archéologique n'a pu être repéré dans leur environnement proche, malgré la grande surface (1,5 ha) concernée par l'opération (Favard, Dabas, 2006 ; Dugast, 2007, p. 12-18). En 2007, F. Dugast¹ dirige une campagne de sondages pour évaluer le potentiel stratigraphique du site et, l'année suivante, elle conduit une seconde opération, cette fois-ci une fouille en aire ouverte, d'une emprise de 600 m² (Dugast, 2007 ; Dugast, 2009 ; Dugast, 2014).



Fig. 1 : vue aérienne du site. D. Jalmain, 1976, in Cribellier 2016b, p. 186, fig. 2.

▪ Implantation topographique

Les vestiges antiques de la Cavée du Moulin sont installés au sommet du versant nord-est de la vallée de la Drouette, affluent de l'Eure qu'ils dominent de près de 20 m, à plus de 200 m de son lit.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Les prospections et les sondages entrepris sur le site ont révélé la présence de deux bâtiments distants de moins de 2 m : un temple (A), à l'est, et plusieurs tronçons relevant vraisemblablement d'un même édifice, vraisemblable théâtre (cf. *infra*), à l'ouest. Aucun mur d'enceinte, ni autre structure périphérique, n'ont été reconnus (fig. 1 et 2).

Le temple A présente un plan centré et quasi carré ; il est constitué d'une *cella* bordée sur ses quatre côtés par une galerie périphérique, plus large au sud-est, où devait se trouver la façade principale de l'édifice et son entrée. Il ne subsiste de l'édifice que ses fondations, conservées sur une profondeur généralement inférieure à 20 cm et composées d'un lit de mortier incluant des silex. F. Dugast restitue, à partir de fragments issus des abords de l'édifice, des murs en terre et en bois, vraisemblablement couverts de mortier de tuileau et d'un enduit blanc, agrémenté de motifs peints en couleur rouge ou ocre, dont plusieurs débris ont été recueillis dans ce secteur (Dugast, 2008, p. 27-33).

La construction du temple n'a pu être datée avec précision, les mobiliers, détritiques, provenant de niveaux postérieurs à son abandon. Les tessons de céramique et les deux monnaies mis au jour au sein ou aux abords du bâtiment de culte (cf. *infra*) sont attribués à une large période couvrant les trois premiers siècles de notre ère.

▪ Abandon et occupations postérieures

<i>Chronologie</i>	I ^{er} - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B3
<i>Dimensions des temples</i>	13 x 12 m (soit 156 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données en partie inédites provenant des rapports des opérations.

Le matériel céramique recueilli dans le secteur du temple, lors des opérations de 2007 et 2008, fournit les éléments de datation les plus tardifs, avec plusieurs tessons datés de la fin du II^e s. et du courant du III^e s. de n. è. L'édifice semble donc avoir été abandonné avant la fin du III^e s. (Dugast, 2007, p. 53 ; I. Renault, *in* Dugast, 2009, p. 66-68).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

En 2008, les niveaux fouillés au sein du temple A et à ses abords ont livré 1 559 tessons de céramique, provenant d'au moins 116 vases, de formes et de pâtes variées, datés entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. (I. Renault, *in* Dugast, 2009, p. 63-73). Lors des sondages conduits en 2007, ont aussi été découverts une rouelle en alliage cuivreux², deux monnaies (l'une a été frappée sous le règne de l'empereur Auguste, entre 15 et 10 av. n. è. et la seconde, en 79 de n. è., est à l'effigie de Vespasien), deux fibules, datées des I^{er} s. et II^e s. de n. è., un jeton en os et divers petits objets métalliques (appliques décoratives, clous et rivet, une lame de couteau non datée).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de la Cavée du Moulin, possible agglomération secondaire de la cité des Carnutes, est localisé à 20 km de la limite orientale de la *civitas* et à 7 km au sud-est de Senantes, habitat groupé avéré. Le réseau routier est très peu connu dans ce secteur du territoire carnute : la route la plus proche, reliant Chartres à Ablis, est située à plus de 10 km au sud de Hanches (Cribellier, 2016a).

▪ Environnement proche

Les sondages ainsi que les prospections aériennes et géophysiques menées à la Cavée du Moulin n'ont pas révélé le plan complet de l'édifice implanté directement à l'ouest du temple. Néanmoins, les anomalies curvilignes qui apparaissent clairement sur le cliché aérien de 1976, ainsi que celles repérées en prospection électrique, permettent de restituer un vraisemblable petit théâtre, mesurant environ 35 m de diamètre, plutôt qu'un nymphée ou qu'un édifice à portique, tel que cela a pu être proposé à plusieurs reprises (**fig. 1 et 2**) (Dugast, 2014 ; Cribellier, 2016b). L'édifice de spectacle n'est toutefois pas orienté en fonction de la pente, puisque le mur de scène, parallèle au mur fermant la galerie occidentale du temple, se trouverait à l'est-sud-est. Si le tracé des murs fermant la *cavea*, observés en sondage en 2007 et 2008 dans l'angle nord-est du théâtre, est relativement bien connu, le plan du bâtiment de scène, probablement réduit, est en revanche plus difficile à restituer ; il est d'ailleurs possible que plusieurs états de construction aient existé. Les sondages entrepris par F. Dugast ont montré que les techniques de construction mises en œuvre, notamment la présence de solins de mortier, sont similaires à celles employées pour l'édification du temple voisin. Au pied de la *cavea*, dans l'espace qui doit correspondre à l'*orchestra* de l'édifice de spectacle, une fosse, profonde de 1,50 m et dont l'extension n'est pas connue, a été comblée avec des moellons et des fragments de mortier et de terre cuite architecturale. Ces débris, vraisemblablement issus de la démolition du bâtiment, sont mêlés à des tessons de céramique, dont les plus récents sont attribués au III^e s. de n. è.

La sépulture d'un jeune enfant a été mise au jour dans l'angle nord-est du théâtre : l'urne funéraire a été enfouie dans une fosse, aux côtés d'une figurine en terre blanche représentant une Vénus à gaine, signée par Rextugenos, et d'un miroir. Les restes crématisés ont été rassemblés, avec une perle et une bague, dans un vase en terre cuite, brisé à hauteur de

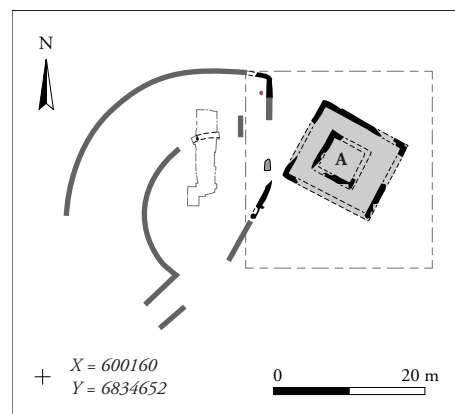


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire et du théâtre d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Dugast, 2009, p. 37, fig. 33 et un cliché aérien de D. Jalmain (1976), *in* Cribellier 2016b, p. 186, fig. 2.

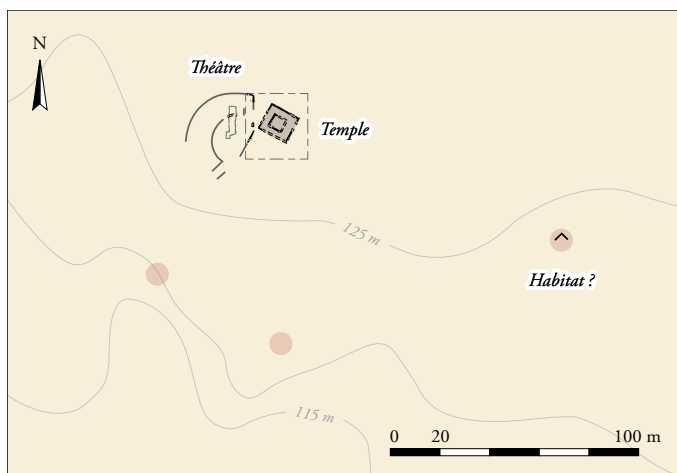


Fig. 3 : la probable agglomération secondaire de Hanches. Réal. S. Bossard, d'après Dugast, 2009, p. 6, fig. 2 et p. 37, fig. 33, et un cliché aérien de D. Jalmain (1976), *in* Cribellier 2016b, p. 186, fig. 2, sur fond IGN.

2. Une seconde, en plomb, semble de facture moderne (Dugast, 2007, p. 49-51).

l'épaule, dont la forme est caractéristique des productions du I^{er} s. de n. è. Par ailleurs, des restes fauniques, mandibules fragmentaires d'ovicaprinés et côtes, ainsi que quelques tessons de céramique, ont été mis aux jour aux abords de la fosse. Les relations stratigraphiques n'ont pas permis d'établir le lien chronologique entre la sépulture et le mur du théâtre, distant de quelques décimètres et peut-être postérieur (Dugast, 2007, p. 25-39 ; Dugast, 2008, p. 34-43 ; Dugast, 2014).

D'autres vestiges antiques ont été signalés dans les environs proches de l'ensemble formé par le vraisemblable théâtre et le temple (**fig. 3**). Au cours d'un sondage, conduit par M. Souty en 1976, lors de travaux de terrassement, plusieurs structures ont ainsi été découvertes à 100 m à l'est-sud-est du temple. Il a révélé l'existence de plusieurs fosses, d'un puits et de l'angle d'un bâtiment à demi enterré, dont le sol est en terre battue et les murs, constitués de terre et de bois, reposent sur un soubassement maçonné et sont couverts d'un enduit peint. Le mobilier collecté oriente la datation de cet édifice vers la seconde moitié du II^e s. de n. è. D'autres fosses, associées à des objets antiques, ont aussi été découvertes en 2000, lors de construction d'une maison à 75 m au sud du temple et, en 1999-2000, du mobilier d'époque romaine a également été collecté à 75 m au sud-ouest de ce dernier (Souty, 1979 ; Dugast, 2007, p. 7-11).

Ces multiples découvertes, effectuées dans un périmètre restreint – elles couvrent un espace d'environ 1,3 ha –, suggèrent l'existence d'une possible agglomération secondaire à Hanches, dont l'extension reste inconnue. On ne sait toutefois si les vestiges repérés en périphérie des édifices religieux et de spectacle, faiblement documentés, relèvent d'un habitat pérenne ou saisonnier, ou d'un autre type d'occupation.

5 – Synthèse et interprétation

Le site de la Cavée du Moulin associe deux édifices, un temple et un vraisemblable théâtre, encore peu connus. Le bâtiment religieux, de plan centré, semble se caractériser par des techniques de construction assez modestes, malgré les enduits peints qui parent ses murs. Aucun péribole n'a été reconnu dans ses environs, mais il présente un lien organique avec l'édifice de spectacle attenant, situé à moins de 2 m. La relation de proximité entre les deux bâtiments, peu courante, pose ici question : comment expliquer leur implantation particulière et ont-ils été construits au cours d'un même chantier ? Existe-t-il un autre temple, plus monumental, dans le voisinage du théâtre ? La chronologie de ces deux édifices demeure cependant imprécise, le mobilier collecté lors des sondages renvoyant, d'une manière large, aux trois premiers siècles de notre ère.

Le complexe constitué par les deux édifices, ainsi que plusieurs autres secteurs ayant livré, à moins de 100 m, du matériel antique, pourraient relever d'une agglomération secondaire, dont les limites et l'organisation restent à définir. L'hypothèse d'un ensemble rural, bâti autour d'un temple et d'un théâtre et comportant plusieurs structures d'accueil pour les fidèles, ne peut toutefois être mise à l'écart, faute d'une documentation trop lacunaire.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016a – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Cribellier, 2016b – CRIBELLIER Chr., « Hanches. « La Cavée du Moulin ». (Eure-et-Loir) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 185-186.

Dugast, 2007 – DUGAST F., *La « Cavée du Moulin ». Hanches (Eure-et-Loir). Diagnostics archéologiques 2006-2007*, rapport de sondages programmés et de prospection géophysique, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 66 p., 2 pl.

Dugast, 2009 – DUGAST F., *Hanches (Eure-et-Loir). « La Cavée du Moulin », un sanctuaire gallo-romain*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 75 p.

Dugast, 2014 – DUGAST F., « Hanches, quelques éléments d'un sanctuaire gallo-romain (I^{er}-II^e siècle de notre ère) », in COLLECTIF, *Comité archéologique d'Eure-et-Loir. 1989-2014, 25 ans d'activité*, Maintenon, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, p. 103-112.

Favard, Dabas, 2006 – FAVARD A., DABAS M., *Prospection géophysique. « La Cavée du Moulin ». Commune de Hanches (28)*, rapport de prospection géophysique, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 12 p., 11 fig.

Souty, 1979 – SOUTY M., « Hanches. Février 1976 », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 79, p. 1-46.

S.110 – Lestiou (Loir-et-Cher), la Souche

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : les Basses Sornières

Coordonnées (Lambert 93) : X = 593930 ; Y = 6738485

Numéro d'entité archéologique : 41 114 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Révéle par une campagne de prospection aérienne réalisée par H. Delétang en 2001 (Delétang, 2001), le plan du lieu de culte de Lestiou est aussi particulièrement bien lisible sur une image aérienne de Google Earth datée du 5 mai 2016.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire a été bâti sur une pente légèrement inclinée vers le sud-est, en direction de la vallée de la Loire. La plaine alluviale de ce fleuve est également arrosée par l'un de ses affluents, le Lien, dont le cours est parallèle à la Loire sur plusieurs centaines de mètres ; ce dernier constitue le cours d'eau le plus proche – soit près de 650 m – du site à vocation cultuelle.

2 – Présentation des vestiges

L'aire cultuelle est ceinte par une clôture maçonnée qui circonscrit une surface carrée ; on traverse ce périmètre en franchissant un porche installé en façade sud-est du sanctuaire. Au centre de la cour sacrée a été édifié un temple (A), d'orientation divergente et dont le plan est original : une salle unique, dont la forme avoisine le carré, est prolongée à l'est par ce qui s'apparente à un vestibule, moins large que la pièce carrée. Aucun aménagement n'est visible à l'intérieur de cet édifice. Autour de ce vraisemblable temple gravite une série d'édicules, dont au moins six d'entre eux, de taille réduite (bases de statues ou d'autels, éventuelles chapelles ?), s'alignent sur un arc de cercle déployé au nord (C à H). Joutant le temple, au sud, une construction de plan elliptique (B) pourrait correspondre à un bassin ou à une chapelle (**fig. 1 à 3**).

La différence d'orientation observée entre le temple et le périmètre, ainsi que la présence d'un porche d'accès à l'espace sacré qui n'est pas aligné avec l'entrée de l'édifice de culte, interrogent. La construction du sanctuaire s'est peut-être échelonnée en plusieurs étapes, ce qui expliquerait ces incohérences.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, 2001.

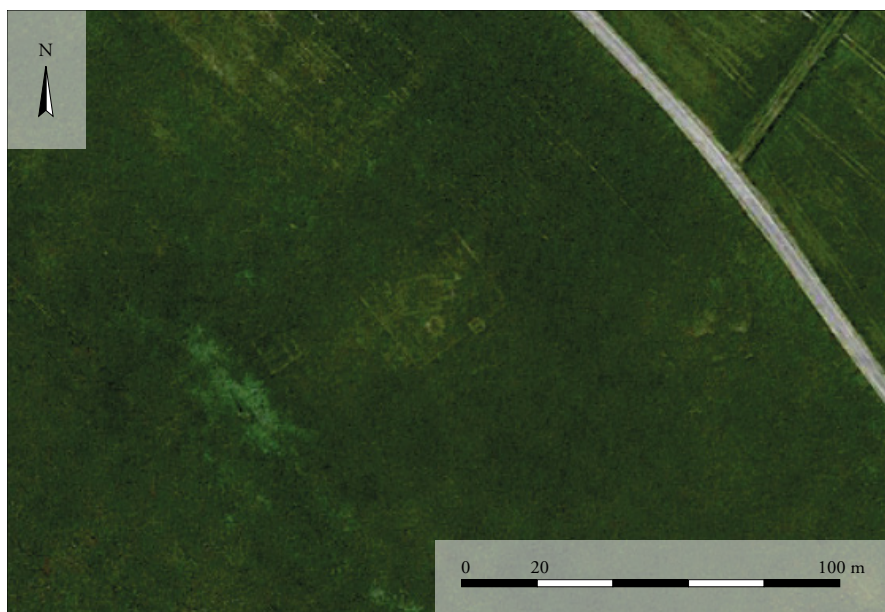


Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 5 mai 2016.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Ce lieu de culte proche des bords de la Loire a été aménagé dans la moitié méridionale de la cité carnute, à distance des agglomérations antiques reconnues : deux habitats groupés sont supposés à Briou et à Suèvres, soit à une dizaine de kilomètres du sanctuaire. Une voie longeant le fleuve sur sa rive droite, soit passant à un demi kilomètre du site à vocation cultuelle, relie vraisemblablement, dans l'Antiquité, les villes de Tours et d'Orléans (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Une unique autre construction apparaît sur les clichés aériens, aux abords du lieu de culte (**fig. 1 à 3**) (Delétang, 2001). Il s'agit d'une probable unité d'habitation, formée d'une galerie de façade donnant accès à trois pièces de dimensions inégales. Cet édifice est localisé à 20 m environ à l'ouest du sanctuaire et l'orientation de ses murs est identique à celle du péribole de l'espace cultuel. Des tessons de céramique sigillée et commune ont été observés au sol, à l'emplacement de ce bâtiment (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).

Les prospections aériennes ont par ailleurs renseigné l'existence d'une *villa* implantée à 950 m à l'ouest-nord-ouest du lieu de culte, au lieu-dit les Terres de Simon Petit (Genty, 1996).

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu de culte manifestement rural n'est pas complètement isolé, puisque ce qui s'apparente à une habitation aux substructions maçonnées a été identifiée à proximité immédiate. Le lien entre l'espace habité par les hommes et celui appartenant au divin n'est toutefois pas clair : doit-on considérer le sanctuaire de Lestiou comme le lieu de culte privé d'un établissement rural, dont le plan connu reste somme toute modeste ? Ou bien le logement est-il utilisé par les fidèles, lors d'un séjour auprès du lieu de culte, ou éventuellement par le personnel du sanctuaire ?

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 2001 – DELÉTANG H., *Prospections aériennes 2001 (Indre, Loir-et-Cher, Loiret)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Genty, 1996 – GENTY P., *Prospections aériennes 1996 entre Mer (41) et Beaugency (45)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 30 x 30 m (soit 900 m ²)
Types des temples	- A : A1b ? - B : A3a ? - F : A1a ?
Dimensions des temples	- A : +/- 10 x 9 m (soit +/- 90 m ²) - B : +/- 5 x 4,50 (soit +/- 17 m ²) - F : +/- 2,70 x 2,70 m (soit 7 m ²)
Autres équipements remarquables	C-E et G-H : édicules (bases de statues, chapelles, autels ?)

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

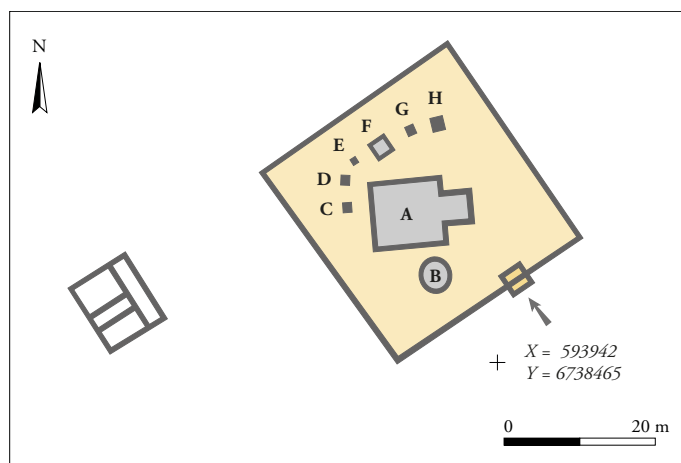


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et de son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 2001.

S.111 – Lignières (Loir-et-Cher), le Sicot

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 562998 ; Y = 6753491
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 41 115 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les prospections aériennes menées par Cl. Leymarios en 1976 (Delétang, Leymarios, 2005, p. 93) puis, vingt ans plus tard, par J.-M. Lecoivre (1996) permettent d'identifier un sanctuaire antique sur la commune de Lignières. Le plan de ce lieu de culte n'a pu être redressé dans le cadre de cette étude, puisque les éléments remarquables du parcellaire environnant manquent pour localiser avec précision ces vestiges d'époque romaine.

▪ Implantation topographique

Les constructions antiques ont été aménagées dans une plaine, à 700 m au sud-est du cours du Loir.



Fig. 3 : vue aérienne du site. In Delétang, Leymarios, 2005, p. 93.

2 – Présentation des vestiges

Deux temples de plan centré et carré (A et B), voisins de quelques mètres mais désaxés, se dessinent plus ou moins nettement sur les vues aériennes (fig. 1). Ils se composent tous deux d'une *cella* centrale bordée d'une galerie sur ses quatre côtés. Une anomalie rectiligne, perceptible à plusieurs mètres à l'ouest des édifices de culte, peut correspondre à un mur de clôture ou à un bâtiment de plan allongé, dont un grand côté et les deux retours perpendiculaires sont identifiables. Les dimensions des constructions n'ont pas été relevées.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B3 - B : B1a
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté dans le quart sud-ouest de la *civitas* des Carnutes, le lieu de culte de Lignières est distant de 18 km de la frontière occidentale de la cité. Il est éloigné de près de 3 km du probable habitat groupé de Fréteval, qu'on suppose être bordé au sud par une voie antique de provenance du Mans (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Les vestiges d'un établissement d'époque romaine – mur couvert d'enduit peint, tesselles de mosaïque, vases contenant plusieurs milliers de monnaies datées pour les plus récentes de Claude II (268-270) – ont été mis au jour à la Greferie, soit à 500 m au sud de la zone des temples (Provost, 1988, p. 113-114). En outre, un ensemble de substructions maçonnées appartenant à une possible *villa* a été révélé par prospection aérienne près de Pointzard, lieu-dit localisé à 1,75 km au nord du site religieux (Provost, 1988, p. 113).

5 – Synthèse et interprétation

Peu d'éléments peuvent alimenter les réflexions autour de ce sanctuaire rural mal documenté, dont le plan est incomplet et l'environnement, peu connu.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Lecœuvre, 1996 - LECŒUVRE J.-M., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Delétang, Leymarios, 2005 - DELÉTANG H., LEYMARIOS Cl., *Archéologie aérienne. Patrimoine du Loir-et-Cher, Saint-Cyr-sur-Loire*, A. Sutton (Histoire et archéologie), 192 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

S.112 – Mérouville (Eure-et-Loir), Sampuy

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 619065 ; Y = 6800975
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 28 243 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La découverte de vestiges d'époque romaine à l'emplacement de l'agglomération secondaire antique de Sampuy est signalée dès le milieu du XIX^e s. (Ollagnier, Joly, 1994, p. 259 et 264), mais il faut attendre les campagnes de prospection aérienne réalisées par D. Jalmain dans les années 1960 et surtout lors de la sécheresse de 1976 pour que le plan de l'habitat groupé soit dévoilé (Jalmain, 1986 ; 1999 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Le sanctuaire localisé au sud-ouest de cette agglomération est uniquement connu grâce à ces survols aériens ; aucun cliché des vestiges n'a été retrouvé dans les publications parcourues et dans les archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire. L'analyse de ce lieu sacré repose donc exclusivement sur le plan dressé par l'inventeur, difficile à replacer avec précision et sans déformation sur un plan cadastral actuel, ainsi que sur la description qu'il en fournit (Jalmain, 1986, p. 8).

▪ Implantation topographique

Installée sur le plateau beauceron, l'agglomération gallo-romaine de Sampuy s'est développée en terrain plat, à distance des cours d'eau ; ses sanctuaires ne présentent donc pas de position particulièrement dominante.

2 – Présentation des vestiges

Les aménagements repérés d'avion comprennent un temple (A), installé en partie centrale d'une cour polygonale délimitée par un mur péribole ; au sein de l'aire sacrée, trois constructions (B, C et D) se répartissent le long de ce dernier (**fig. 1**). La façade méridionale et l'angle nord-est du mur d'enceinte n'ont pas été reconnus. L'édifice de culte, de plan carré, est formé d'une *cella* centrale entourée d'une galerie périphérique. Accolés contre le péribole, au nord, deux probables bâtiments sont complétés par un troisième, un édicule de plan carré, éloigné de l'enceinte de quelques mètres. Les dimensions de cet ensemble n'ont pas pu être mesurées avec précision.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : ?
<i>Autres équipements remarquables</i>	B à D : constructions diverses

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Mérouville est implantée sur le territoire carnute, à 9 km de sa frontière orientale. Elle s'est établie autour d'un carrefour de deux voies, le « Chemin de Saint-Mathurin » assurant la liaison entre Chartres et Sens, orienté nord-ouest/sud-est, et un autre axe traversant le site du sud-ouest vers le nord-est, reliant Allaines-Mervilliers à Dourdan.

▪ Environnement proche

Le plan dessiné par D. Jalmain (1999, p. 71, fig. 19) permet de définir l'emplacement du sanctuaire au sein de l'agglomération secondaire, dont l'organisation est globalement bien perçue (**fig. 2**). Édifié en limite sud-ouest de l'habitat, le lieu de culte est situé à une centaine de mètres à l'ouest

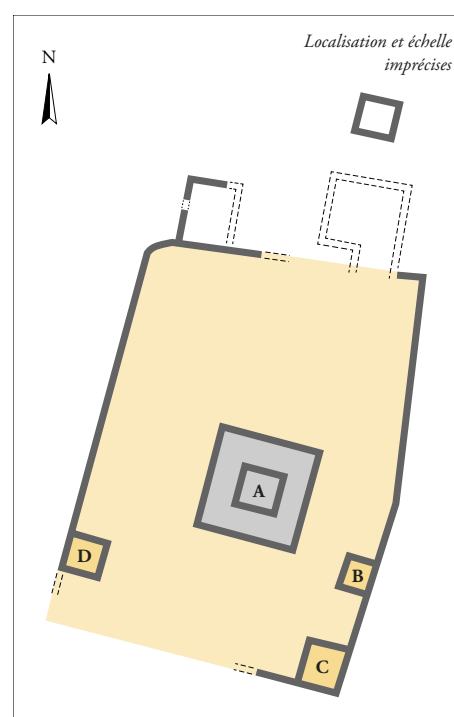


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1986, p. 8.

de la voie nord-est/sud-ouest et, à l'exception des trois constructions mentionnées *supra*, bordant le péribole au nord, il semble relativement éloigné des aménagements voisins. Un autre sanctuaire (cf. S.113) a été identifié par D. Jalmain à 500 m plus au nord.

Les mobiliers collectés au cours des prospections pédestres et les découvertes anciennes réalisées dans l'emprise de l'agglomération antique (d'environ 40 ha pour l'espace bâti) témoignent d'une occupation de l'habitat entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è. (Ollagnier, Joly, 1994, p. 264 ; Jalmain, 1999).

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire d'agglomération antique, construit aux marges de l'habitat, pourrait avoir joué un rôle mineur au sein de l'espace habité. Il demeure néanmoins trop mal documenté pour être caractérisé avec toute la précision requise.

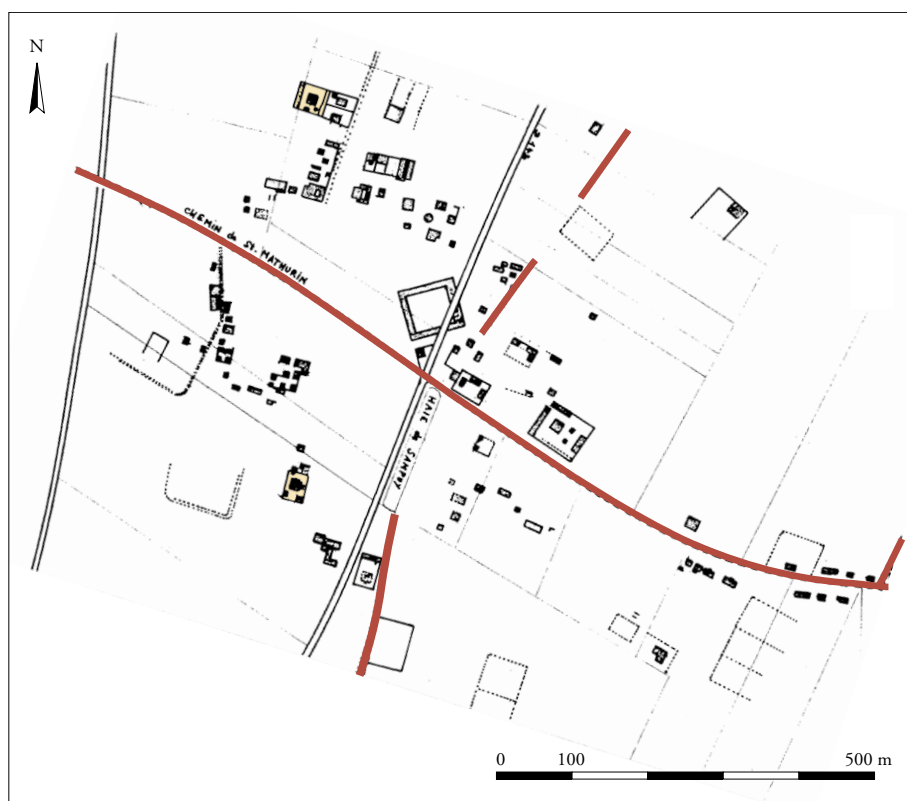


Fig. 2 : l'agglomération secondaire de Mérouville. Réal. S. Bossard, d'après Jalmain, 1986, p. 3.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Jalmain, 1986 – JALMAIN D., « Archéologie aérienne. Le vicus de Sampuy », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loire*, année 1985, 8, p. 1-13.

Jalmain, 1999 – JALMAIN D., « Mérouville (Eure-et-Loir) « Sampuy » », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE A., KRAUSZ S. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 1, Tours, RACF (supplément, 17), p. 69-73.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir*. 28, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

S.113 – Mérouville (Eure-et-Loir), Sampuy

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 619190 ; Y = 6801495

Numéro d'entité archéologique : 28 243 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La découverte de vestiges d'époque romaine à l'emplacement de l'agglomération secondaire antique de Sampuy est signalée dès le milieu du XIX^e s. (Ollagnier, Joly, 1994, p. 259 et 264), mais il faut attendre les campagnes de prospection aérienne réalisées par D. Jalmain dans les années 1960 et surtout lors de la sécheresse de 1976 pour que le plan de l'habitat groupé soit dévoilé (Jalmain, 1986 ; 1999 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Le lieu de culte situé au nord de l'agglomération a bénéficié de ces survols aériens, mais n'a pas été prospecté au sol. Le plan réalisé pour les besoins de cette notice a été dessiné à partir des clichés pris en 1976 (Jalmain, 1986 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire), redressés et mis à l'échelle.



Fig. 1 : vue aérienne du site. D. Jalmain, 1976, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

▪ Implantation topographique

Installée sur le plateau beauceron, l'agglomération gallo-romaine de Sampuy s'est développée en terrain plat, à distance des cours d'eau ; ses sanctuaires ne présentent donc pas de position dominante.

2 – Présentation des vestiges

Le plan des structures maçonnées du lieu de culte et de ses abords est relativement confus, en raison de l'entremêlement de différents états de construction. Malgré cela, le temple apparaît nettement sous la forme d'un édifice de plan centré et carré, constitué d'une *cella* et d'une galerie périphérique (fig. 1 et 2). La pièce centrale du bâtiment a probablement conservé un sol maçonné, empierré ou mosaïqué – une anomalie claire de plan carré est visible sur les clichés aériens. Le temple (A) occupe une position grosso modo centrale au sein d'une cour subrectangulaire, ceinte par un mur et bordée à l'ouest de huit pièces disposées en enfilade – boutiques ou annexes ? À l'est, l'aire sacrée

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 55 x 50 m (soit 2 800 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : A3a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²) - B : +/- 5 m de diamètre (soit 20 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	C et D : constructions diverses

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

est peut-être longée par un portique et accessible par un porche carré, mais la lecture de ces vestiges est moins évidente qu'à l'ouest. Trois constructions sont par ailleurs perceptibles au sein de la cour : deux d'entre elles, de plan rectangulaire (C et D), flanquent le mur d'enceinte au nord et au sud, tandis que la troisième (B), adoptant un plan circulaire d'un diamètre d'environ 5 m – un bassin, une chapelle ou le socle d'un groupe sculpté plutôt qu'un puits ? –, est installée au sud-est du temple.

Les murs septentrional et méridional de l'enceinte se prolongent à l'est de la cour sacrée pour fermer un autre espace, divisé par de nombreux murs. S'agit-il d'autres cours, accueillant éventuellement quelques bâtiments, dépendant du sanctuaire puisqu'intégrées au même îlot, ou bien d'un vaste édifice associé au lieu sacré ? Le plan des aménagements orientaux manquant de clarté et, en l'absence de fouille, identifier la fonction de cet espace accolé au lieu de culte relève donc de la gageure.

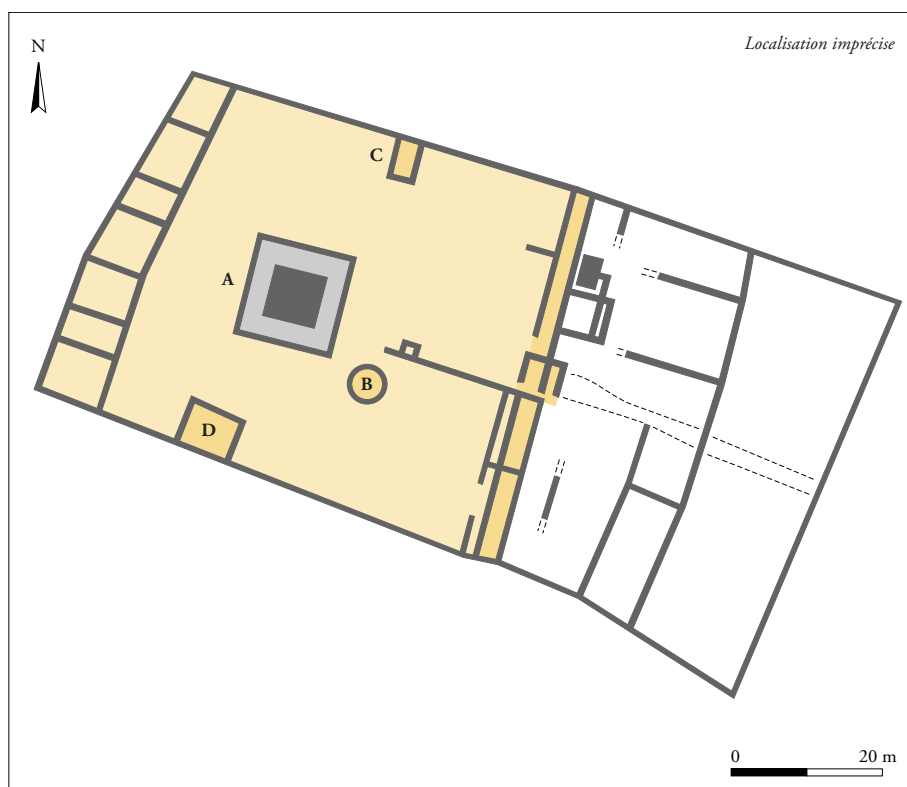


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de D. Jalmain (1976), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire

Aucun mobilier n'est documenté pour ce sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Mérouville est implantée sur le territoire carnute, à 9 km de sa frontière orientale. Elle s'est établie autour d'un carrefour de deux voies, le « Chemin de Saint-Mathurin » assurant la liaison entre Chartres et Sens, orienté nord-ouest/sud-est, et un autre axe traversant le site du sud-ouest vers le nord-est, reliant Allaines-Mervilliers à Dourdan.

▪ Environnement proche

Le plan dessiné par D. Jalmain (1999, p. 71, fig. 19) permet de définir l'emplacement du sanctuaire au sein de l'agglomération secondaire, dont l'organisation est globalement bien perçue (fig. 2, cf. S.112). Le lieu de culte occupe les franges septentrionales d'un tissu urbain assez lâche, dont la voirie peine à être restituée à l'exception des deux principales rues autour desquelles s'est développé l'habitat. Il peut être noté que cet ensemble cultuel a été construit en retrait de ces deux axes routiers, distants de 200 à 300 m. Outre l'espace bâti adossé au lieu de culte, à l'est de celui-ci, d'autres îlots urbains ont été identifiés plus au sud, à quelques dizaines de mètres du lieu de culte. Un autre sanctuaire (cf. S.112) a été reconnu par D. Jalmain à 500 m plus au sud.

Les mobiliers collectés au cours des prospections pédestres et les découvertes anciennes réalisées dans l'emprise de l'agglomération antique (d'environ 40 ha pour l'espace bâti) témoignent d'une occupation de l'habitat entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è. (Ollagnier, Joly, 1994, p. 264 ; Jalmain, 1999).

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données renseignent le lieu de culte septentrional de l'agglomération de Sampuy ; localisé dans un quartier périphérique de l'habitat, il pourrait fonctionner en étroite relation avec les constructions qui se développent directement à l'est – s'agit-il du siège d'une association, de bâtiments à vocation résidentielle ou artisanale ? Aucun indice chronologique ne permet toutefois de confirmer la contemporanéité de ces deux ensembles.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Jalmain, 1986 – JALMAIN D., « Archéologie aérienne. Le *vicus* de Sampuy », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loire*, année 1985, 8, p. 1-13.

Jalmain, 1999 – JALMAIN D., « Mérouville (Eure-et-Loir) « Sampuy » », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE A., KRAUSZ S. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 1, Tours, RACF (supplément, 17), p. 69-73.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir*. 28, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

S.114 – Orléans (Loiret), la Fontaine de l'Étuvée

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Barrière Saint-Marc, le Clos de la Fontaine

Coordonnées (Lambert 93) : X = 619785 ; Y = 6758425

Numéro d'entité archéologique : 45 234 0035, 0240 et 0241

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinité honorée : Acionna

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. av. n. è. – seconde moitié du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1822 et 1823, des travaux sont réalisés dans la proche campagne d'Orléans, à environ 2 km au nord de la ville antique, au lieu-dit la Fontaine de l'Étuvée, pour remettre en service une fontaine, dont la plus ancienne mention date du XII^e s. Ils mènent à la découverte de débris de construction, de tessons de céramique antiques et d'une dalle en pierre inscrite en latin, à proximité d'un ruisseau et d'une résurgence. L'inscription évoque la déesse Acionna, à laquelle ont été offerts un portique et ses ornements (*CIL* XIII, 3063-1 ; Jollois, 1824 ; Nivet, 1977). Puis, entre 1969 et 2005, la dizaine d'opérations archéologiques entreprise dans ce secteur conduit à la mise au jour de tronçons d'aqueducs associés à des bassins. Il faut attendre une fouille préventive, dirigée par Fr. Verneau¹ en 2007 et 2008, suite à un diagnostic qu'il a conduit en 2006 et dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté du Clos de la Fontaine, pour localiser et étudier les vestiges du sanctuaire mentionnés dans le document épigraphique. Lors de cette opération, couvrant une surface de plus de 3 ha, ont été mis au jour divers aménagements datés de la Préhistoire à la période contemporaine, dont ceux du lieu de culte antique, dégagé sur la quasi-totalité de son emprise et dont les niveaux archéologiques sont bien conservés, malgré les récupérations de matériaux qui ont affecté le site après son abandon (Verneau, Noël dir., 2009). Les résultats de cette étude ont été partiellement publiés dans le cadre de plusieurs articles, présentant l'évolution du sanctuaire, en particulier les derniers moments de son histoire (Verneau, 2014), l'enfouissement de vases au sein de l'aire sacrée (Chambon, Verneau, 2015) et l'*instrumentum* mis au jour (Canny, 2015).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été établi sur un plateau bordant la Loire au nord, à plus de 2 km du cours d'eau. Le terrain sur lequel il est implanté est faiblement incliné vers le sud et traversé, dans sa partie orientale, par un thalweg orienté nord-sud, dont le fond est aujourd'hui emprunté par un ru.

2 – Présentation des vestiges

Selon Fr. Verneau, trois grandes phases de construction ont marqué l'évolution du lieu de culte de la Fontaine de l'Étuvée entre le I^{er} s. av. n. è. et le début du IV^e s. (Verneau, 2014, p. 97-99). Les transformations qui affectent le sanctuaire dans le courant du IV^e s., sous la forme de destructions partielles, de réaménagements et de dépôts d'objets qui témoignent de la poursuite d'activités en son sein (Verneau, 2014, p. 103-108), nous ont conduit à distinguer une quatrième phase, qui correspond donc à une nouvelle occupation des lieux et dont la nature doit être discutée.

▪ Antécédents (seconde moitié du II^e s. et début du I^{er} s. av. n. è.)

Trois portions d'enclos fossoyés laténiens ont été découvertes dans l'emprise de la fouille conduite en 2007-2008. L'un d'entre eux est recoupé par le fossé occidental du sanctuaire de la phase 1. Seul son angle sud-est est présent dans l'emprise de la fouille et il présente une orientation différente de celle du futur lieu de culte. Ses fossés ont livré des rejets de foyer et un creuset, témoignant d'activités artisanales et probablement domestiques. Malgré le peu d'informations collectées à leur sujet, il semble plausible d'interpréter ces enclos comme des exploitations agricoles, occupées durant la seconde moitié du II^e s. et au début du I^{er} s. av. n. è., alors que l'habitat groupé d'Orléans se développe à proximité, sur la rive droite de la Loire (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 90-92 ; M.-P. Chambon et S. Riquier, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 9).

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – second quart du I^{er} s. de n. è.)

Un grand enclos fossoyé de plan carré est fondé vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. ; il abrite plusieurs aménage-

1. Je tiens ici à le remercier vivement de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données en partie inédites provenant du rapport de l'opération, ainsi que de l'avoir relue et d'avoir répondu avec intérêt aux questions qu'ont suscitées sa préparation.

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Phase 4</i>
<i>Chronologie</i>	2 nd e moitié du I ^{er} s. av. n. è. - 2 nd quart du I ^{er} s. de n. è.	2 nd quart du I ^{er} s. - milieu du II ^e s. de n. è.	Milieu du II ^e s. - début ou milieu du IV ^e s. de n. è.	Début ou milieu du IV ^e s. - fin du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1c	II-3c	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés	Fossés	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	85 x 82 m (soit 6 970 m ²)	> 95 x 87 m (soit > 8 200 m ²)	47 x 45 m (soit 1 550 m ²)	47 x 45 m (soit 1 550 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	A : B1a	- A : B1a - F : A1a	F (?) : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	A : 11,70 x 11,70 m (soit 137 m ²)	- A : 11,70 x 11,70 (soit 137 m ²) - F : 2,70 x 2,70 m (soit 7 m ²)	F : 2,70 x 2,70 m (soit 7 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	B : bassin	C : large porche ; D et E : bases ; portique	G : construction sur poteaux

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, 2014, p. 99, fig. 83.

ments, dont la nature et la fonction restent difficiles à déterminer, et accueille les premières pratiques rituelles, comment en témoignent de multiples dépôts d'objets (**fig. 1**) (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 105-149 ; Verneau, 2014, p. 98).

Seul l'angle sud-est de l'enclos est localisé en dehors de l'emprise de la fouille préventive. Les fossés qui le délimitent, préservés à l'est et à l'ouest – tandis qu'ils seront recreusés au nord et au sud lors de la phase suivante –, sont larges de moins de 1,90 m à l'ouverture et profonds en moyenne de 0,75 m. Aucun accès n'a pu être identifié dans l'aire fouillée. En ce qui concerne son organisation interne, plusieurs fosses et concentrations de trous de poteau ont été observées, mais il est impossible de restituer de manière cohérente le plan des bâtiments correspondants.

De nombreux objets ont été enfouis dans les niveaux de sol formés dans la moitié orientale de l'enclos, au fond du thalweg et à l'ouest du ru actuel. Aucun argument ne permet d'affirmer que ce cours d'eau est déjà actif au début de l'Antiquité ; il est toutefois possible qu'une zone humide, voire marécageuse, ait existé à cet emplacement et qu'elle ait constitué le lieu d'enfouissement de mobiliers manipulés au sein du sanctuaire. Ces derniers, datés de la fin de l'âge du Fer aux années 20 à 50 de n. è., comprennent essentiellement des céramiques, entières ou fragmentées, plusieurs dizaines de monnaies gauloises et d'ex-voto en tôle de bronze, ainsi que quelques objets de parure, que l'on peut certainement assimiler à des offrandes. Les conditions de la fouille, réalisée ici en contexte humide, n'ont pas permis de préciser les

modalités de formation des niveaux accumulés dans ce secteur, ni celles de l'enfouissement du matériel, par endroits mêlé à des mobiliers plus tardifs.

▪ **Phase 2 (second quart du I^{er} s. – milieu du II^e s. de n. è.)**

Entre les années 20 et 50 de n. è., l'enclos est agrandi vers l'ouest et l'est, en remblayant les deux fossés correspondant, tandis que les deux autres fossés, au nord et au sud, font l'objet d'un curage (**fig. 2**). Un bassin est aménagé au fond du thalweg et c'est aussi durant cette phase qu'est peut-être construit un temple de plan centré (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 150-224 ; Verneau, 2014, p. 98-99). Lors de cette seconde phase, qui s'étire jusqu'au milieu du II^e s., aucun dépôt d'offrandes n'a lieu en dehors de la zone qui était circonscrite par les fossés de la phase précédente (Canny, 2015, p. 350). Malgré le comblement des fossés qui les matérialisent, les limites orientale et occidentale ont donc probablement été préservées d'une manière ou d'une autre – sous la forme de talus ou de haies, qui n'auraient pas laissé de traces ?

Bien que les éléments de datation manquent, il semble probable que le temple A ait été construit dès cette période : il est situé dans l'axe du bassin (B), dont l'aménagement est bien attribué à cette phase (cf. *infra*). Excentré vers le sud-ouest, par rapport au cadre que forment les fossés qui délimitent l'aire sacrée, il présente un plan carré, associant une *cella* centrale, relativement étroite, et une galerie périphérique. Ses sols ne sont pas conservés ; de ses murs maçonnés, intégralement détruits, subsistent des moellons et des fragments d'enduits blancs et rouges. Une plaque en calcaire, dotée d'un crampon en fer qui est fixé au moyen de mortier, a été découverte dans la galerie ; elle appartient à une vraisemblable plinthe, dont on ne connaît pas précisément l'emplacement d'origine. Un alignement de trous de poteaux, parallèle au mur oriental du temple et situé à 3 m de sa façade orientale, pourrait appartenir à un édifice antérieur, construit en matériaux périssables, à une clôture encadrant le temple ou à un auvent aménagé au-devant de l'entrée principale.

Le bassin B, de forme oblongue et aux extrémités arrondies, est bâti dans l'axe du temple, à 25 m à l'est, en fond de thalweg. Long de 13,65 m et large de 4,35 m, il est délimité par des murets maçonnés. Son fond n'est pas bétonné et il est donc possible qu'il capte directement une source. Il est néanmoins bordé, à l'est, par un petit fossé plus profond, qui pourrait avoir assuré le rôle de drain destiné à éviter l'embourbement du terrain. L'examen de la stratigraphie permet de dater la construction du bassin entre 20 et 50 de n. è., et son remblaiement vers le milieu du II^e s.



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, 2014, p. 100, fig. 84.

▪ **Phase 3 (milieu du II^e s. – début ou milieu du IV^e s. de n. è.)**

Vers le milieu du II^e s. de n. è., plusieurs transformations affectent l'organisation du sanctuaire (**fig. 3**). En effet, l'aire sacrée est redéfinie : les fossés de l'enclos de la phase 2 sont comblés et le lieu de culte est désormais circonscrit par un péribole maçonné, d'emprise plus réduite, et divisé en deux cours quadrangulaires, dont l'une, à l'ouest, abrite le

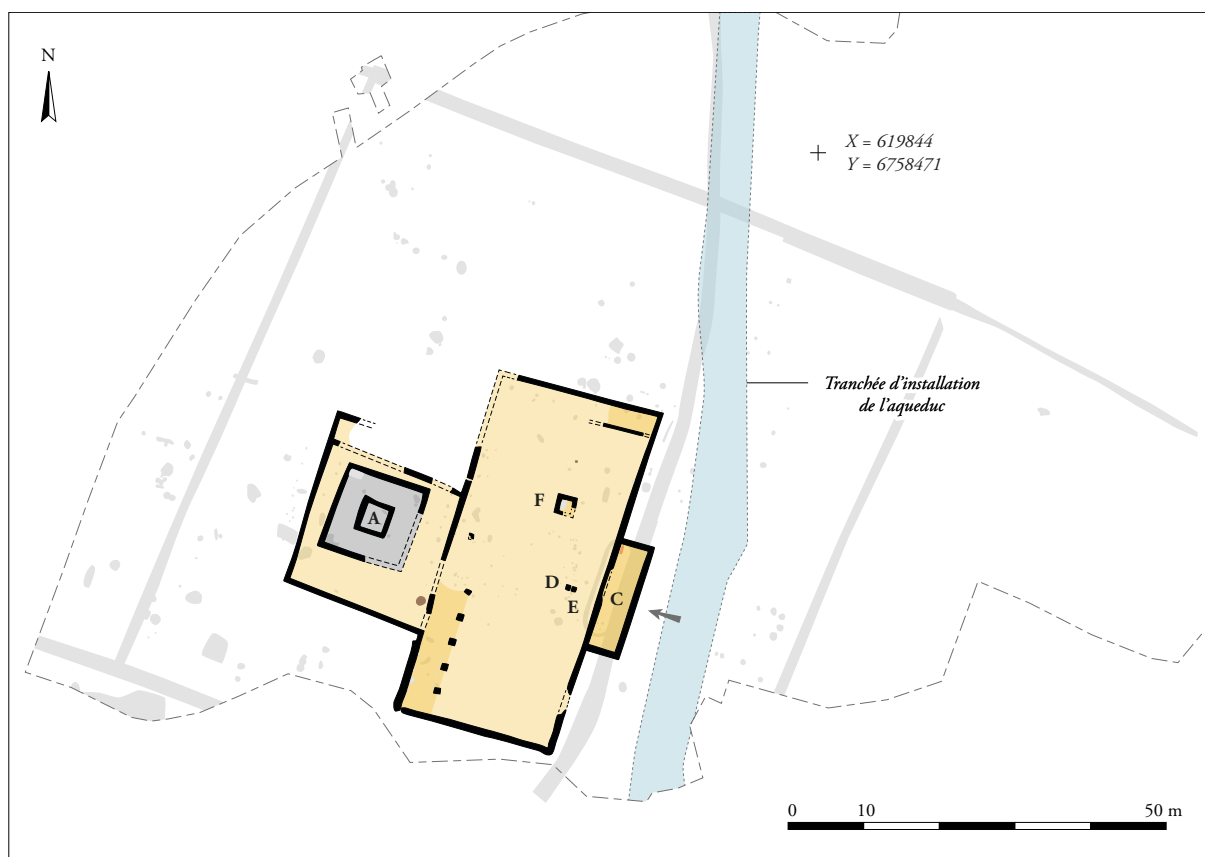


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, 2014, p. 100, fig. 85.

temple (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 274 ; Verneau, 2014, p. 99).

La cour qui encadre le temple A, à l'ouest, est de petites dimensions : large de 20 m, elle est longue, au maximum, de 25 m. Au nord, deux murs parallèles, distants de plus de 3 m et dont l'état de conservation est médiocre, pourraient constituer deux états successifs, ou bien avoir délimité une galerie. Au sein du temple, aucun indice ne semble témoigner d'une restauration ou d'un agrandissement de l'édifice au cours de cette phase.

La seconde cour, qui s'ouvre à l'est de la première, est deux fois plus vaste. Longue de 48 m du nord au sud, elle est large de 22 m. Elle est bordée à l'ouest par un portique, dont les bases maçonnées des supports – piliers ou colonnes disparus – sont bien conservées dans son angle sud-ouest. Dans l'angle nord-est de la cour, les fondations d'un mur ont été observées sur une longueur de 5 m ; il pourrait avoir relevé d'une autre galerie ou d'un bâtiment, large de 2,50 m et appuyé contre le péribole. À l'est de la seconde cour, à l'emplacement de l'ancien bassin, détruit, et donc dans l'axe du temple, une construction rectangulaire (C), longue de 15,60 m et large de 5,20 m, est adossée au mur de péribole. Un foyer ou une cheminée, installé dans l'angle nord-ouest du bâtiment, y a été aménagé, l'élévation de ses murs maçonnés n'est pas conservée. En raison de sa position, il est plausible d'y voir un bâtiment marquant l'entrée du lieu de culte, bien qu'aucun accès aux cours ou à cet édifice n'aient clairement été identifiés. D'ailleurs, dans la cour, près du bâtiment C, deux bases maçonnées (D et E) ont été établies entre deux rangées de tuiles à rebord, disposées au sol, dans l'axe du sanctuaire et espacées de 3 m. Ces aménagements pourraient avoir été installés à l'entrée du sanctuaire et correspondre, d'une part, aux soubassements d'un porche, ou plutôt à des bases d'autels, de statues ou de vasques, et, d'autre part, aux limites d'un cheminement conduisant au bâtiment de culte. Enfin, dans la moitié nord de la cour, un édicule carré (F) a été édifié. Il pourrait constituer une chapelle accueillant la statue d'une divinité secondaire ; à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., au plus tôt, des débris sans doute issus de son élévation (moellons, mortier et tuiles) et la statuette en calcaire d'une déesse y ont été enfouis (cf. *infra*).

La troisième phase du sanctuaire est sans doute contemporaine de l'installation de l'aqueduc qui le longe à l'est, aménagé au milieu ou dans la seconde moitié du II^e s. de n. è. (cf. *infra*).

▪ Phase 4 (début ou milieu du IV^e s. – fin du IV^e s. de n. è.) ?

Le lieu de culte est partiellement détruit dès le début du IV^e s. et sa démolition s'est manifestement déroulée en plusieurs étapes, échelonnées tout au long de ce siècle. Malgré ces dommages, la fréquentation du site et peut-être des activités cultuelles y sont maintenues (fig. 4) (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 297-312 ; Verneau, 2014, p. 103-108).

Le démantèlement du temple A intervient au plus tôt à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. avec, *a minima*, la destruction des murs de la galerie. De fait, dans son angle nord-ouest, une fosse (F2378), au fond plat et aux parois évasées

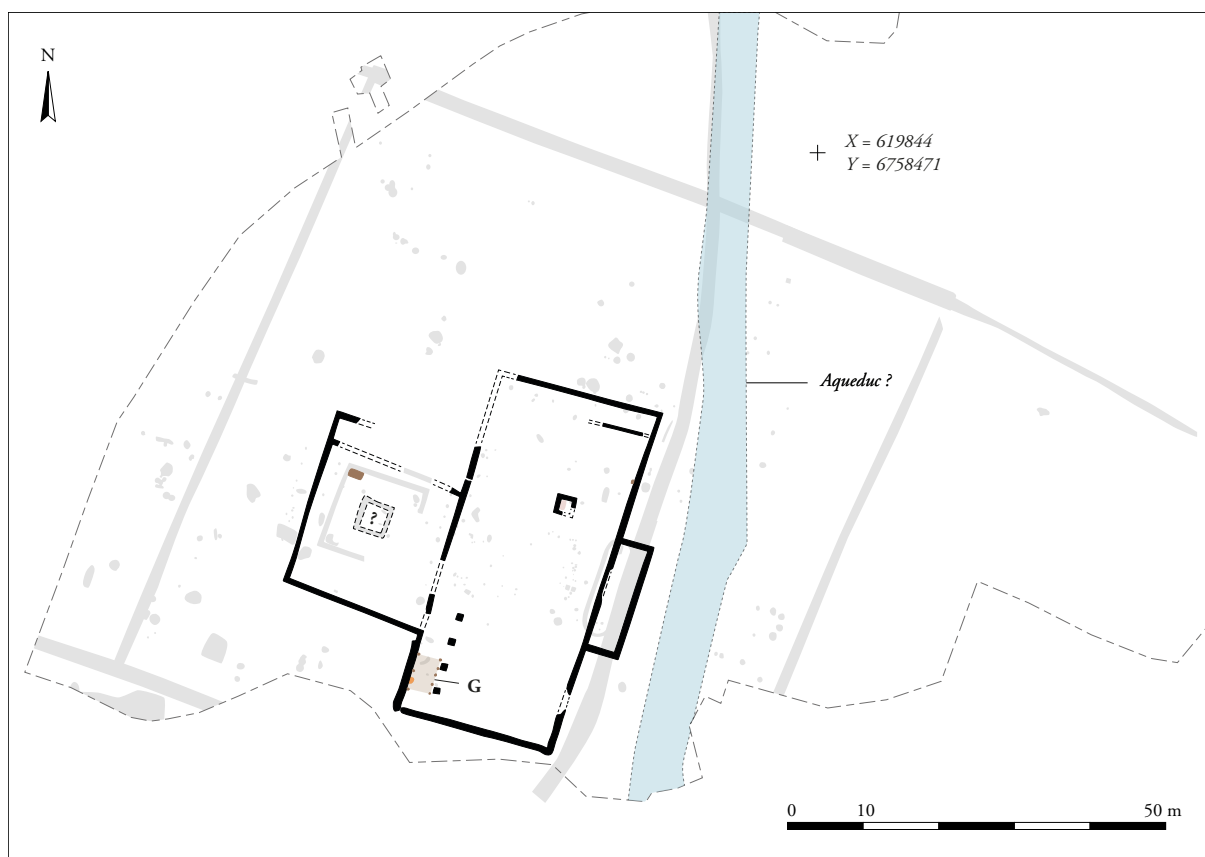


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, 2014, p. 100, fig. 85 et p. 104, fig. 92.

dans leur partie supérieure, recoupe la tranchée de récupération des murs ; elle a été comblée, au plus tôt, lors de cette période. Longue de 2 m, large de 1,70 m et profonde de 0,70 m, elle a été remblayée en plusieurs temps. Le comblement inférieur contient plusieurs objets en fer (des maillons de chaîne, un crampon, deux truelles et trois autres vraisemblables outils), des tessons de céramique datés du III^e s. ou du IV^e s. et des moellons de calcaire ; le niveau sus-jacent comprend un ensemble d'objets (une louche ou un luminaire, des tiges et de grands clous en fer, trois jetons ou palets découpés dans des tuiles, un col d'amphore, de nombreux restes fauniques et un gros bloc de calcaire), soigneusement déposés sur cinq tuiles à rebord, disposées à plat ; enfin, les couches supérieures de son remplissage ont livré des fragments de tuiles, des enduits de finition vraisemblablement issus des murs du temple et deux imitations radiées, caractéristiques des monnaies circulant durant le dernier quart du III^e s. et les premières années du IV^e s. Les mobiliers recueillis dans les tranchées de récupération des murs de la galerie comme de la *cella* n'apportent guère d'informations d'ordre chronologique, mais, pour cette dernière, des fosses recoupant ces tranchées sont associées à un *terminus post quem* plus tardif, situé aux V^e s. et VI^e s. Par ailleurs, l'installation de sépultures durant le haut Moyen Âge, à l'intérieur de l'ancienne *cella*, montre bien qu'une partie de ses murs devait encore être en élévation (cf. *infra*). Il est donc possible que la galerie du temple ait été abattue dès le début du IV^e s., tandis que la *cella* centrale aurait été intégralement ou partiellement épargnée.

Dans la cour orientale et à l'extérieur de celle-ci, contre le mur est du péribole, un important niveau de démolition, contenant d'abondants débris de tuile, témoigne de la destruction des toitures du portique et sans doute des bâtiments C et F. L'examen des tessons de céramique et du numéraire provenant de ce niveau indique que cette opération n'a pas eu lieu avant le milieu ou le troisième quart du IV^e s. de n. è. Par ailleurs, il est possible que l'épandage de fragments de tuiles ait aussi servi à assainir et à stabiliser le terrain, humide, en vue d'une nouvelle occupation de la cour. En effet, plusieurs éléments montrent que le site continue d'être fréquenté et réaménagé après la démolition des couvertures.

Le mur oriental de la cour est, par exemple, entretenu : un bac à chaux a été creusé à son pied, entaillant le niveau de tuiles – donc aménagé au plus tôt au milieu du IV^e s. Par ailleurs, dans l'angle sud-ouest de la cour, c'est une probable construction légère (G), reposant sur une série de poteaux, qui succède au portique. Aucun mobilier n'est associé à cet édifice, mais une zone rubéfiée témoigne de l'aménagement d'un foyer, au pied du mur de péribole, qui reste probablement en élévation. L'espace interne de l'édicule F est aussi manifestement réorganisé dès la fin du III^e s. ou durant le IV^e s. : divers objets sont alors enfouis, sans soin, dans une fosse creusée dans sa partie occidentale – servait-elle, à l'origine, à assier les fondations d'une base de statue de culte, récupérée ? On y retrouve des matériaux de démolition, provenant peut-être de l'édicule même, deux monnaies – au nom d'Antonin et de Tétricus –, un jeton découpé dans un tesson en terre cuite, d'autres débris de céramique, datés du III^e s. ou du IV^e s., et une statuette en calcaire. Cette dernière (cf. *infra*), dont il manque la tête, représente une déesse assise dans un fauteuil et tenant d'une main un objet indéterminé. De pe-

tites dimensions – elle est haute de 15 cm – : il semble donc peu probable qu'elle ait constitué l'image divine qu'a pu avoir abrité cet édicule, mais elle pourrait correspondre à une offrande qui y aurait été entreposée. Une fois cette fosse scellée, durant la seconde moitié du IV^e s., des tuiles ont été posées à plat contre le mur occidental de l'édicule, à l'intérieur de celui-ci, pour constituer un nouveau support dont le rôle n'a pu être déterminé, mais qui pourrait éventuellement être lié au dépôt d'offrandes.

Par ailleurs, le dépôt de monnaies semble se poursuivre au cours de cette phase : 128 pièces ont été mises au jour dans et sur les couches de tuiles, dont au moins 8 sont datées de la seconde moitié du IV^e s.² ; 13 autres monnaies, émises entre 330 et 392, ont aussi été regroupées sur le niveau de tuiles, dans la partie orientale de la cour, sur une surface d'environ 15 cm de long pour 10 cm de large – à titre d'hypothèse, elles ont pu avoir été réunies dans une bourse en matériaux périssables, qui n'aurait pas été conservée, ou avoir été éparpillées aux abords d'un tronc monétaire disparu. Une fibule cruciforme, dont la production est attribuée aux années 350-410, des tessons de céramique datés du IV^e s. et un ensemble de quartiers de moutons ont également été découverts sur le nouveau sol, stabilisé par les débris de tuiles. Par ailleurs, la présence de nombreux objets résiduels, dans ces couches, tels qu'une vingtaine de monnaies gauloises, montre que les niveaux du sanctuaire ont été perturbés au cours du IV^e s. et donc qu'une partie du mobilier qui est associé à l'occupation tardive est probablement d'origine plus ancienne, notamment en ce qui concerne l'abondant numéraire. Il ne fait cependant aucun doute que le site continue d'être occupé et ponctuellement entretenu, voire réaménagé. La nature de cette occupation pose question : la présence de quartiers de viande, de monnaies et d'une fibule au sein de la cour semble liée au dépôt d'ultimes offrandes, réalisé durant la seconde moitié du IV^e s. Il est néanmoins possible que d'autres activités, par exemples domestiques ou artisanales – siégeant au sein du bâtiment G ? –, ou simplement liées au démantèlement progressif des constructions maçonnées, s'y soient ajoutées.

▪ Abandon et occupations postérieures

Les témoins de la fréquentation du lieu de culte, s'ils persistent jusqu'à la fin du IV^e s., se font plus rares à partir du III^e s. de n. è. (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 313-352 ; Verneau, 2014, p. 101-103). De fait, les mobiliers produits au cours de ce siècle sont peu nombreux (cf. *infra*), mais il faut aussi tenir compte des problèmes liés à la difficile datation des céramiques de la fin de l'Antiquité, à la pénurie de numéraire qui frappe le nord-ouest des Gaules jusqu'aux années 270 et à l'évolution des pratiques rituelles et de la gestion des offrandes, que l'on observe également sur d'autres sites à caractère religieux. Par ailleurs, l'importante quantité de monnaies datées de la fin du III^e s. et du IV^e s. attestent le succès de l'offrande de ce type d'objet jusqu'au troisième quart, voire jusqu'au dernier quart du IV^e s., et donc, très vraisemblablement, le maintien des activités rituelles jusqu'à cette période. L'abandon du sanctuaire ne semble donc pas avoir eu lieu avant les années 350 ou 360. En revanche, caractériser la nature de l'ultime occupation antique, datée de la seconde moitié du IV^e s. et postérieure à la démolition des toitures du sanctuaire, est moins aisé (cf. *supra*, phase 4). Doit-on y voir une permanence des activités rituelles, une réoccupation profane des lieux ou une situation intermédiaire, mêlant activités de récupération de matériaux et derniers gestes religieux ?

Alors que la destruction des murs de la galerie du temple a pu être entamée dès le tournant du IV^e s. – mais elle peut-être aussi plus tardive et avoir été contemporaine du démantèlement des autres édifices –, les autres murs du sanctuaire sont certainement démolis, et leurs moellons récupérés, à partir de la fin du IV^e s. Le mobilier issu des tranchées de récupération de ces murs, dont les matériaux sont extraits progressivement et au gré des besoins, est attribué à un intervalle compris entre le IV^e s. et le V^e s. ou le VI^e s. (Verneau, 2014, p. 103-104).

Le site, en ruines et converti en carrière de pierre, est probablement remis en culture entre le V^e s. et le VII^e s. Puis, une série de maisons est construite le long d'un chemin établi à moins de 100 m à l'est, tandis que le secteur de l'ancien temple est transformé en zone funéraire (fig. 5). De fait, entre le VII^e s. et le IX^e s., un ensemble dense de sépultures est installé dans l'ancienne *cella* ; ses murs, sans doute en grande partie détruits, sont complétés par une construction légère, dont témoignent trois trous de poteaux. En outre, en bordure méridionale des ruines du temple, d'autres inhumations, plus éparées, vraisemblablement plus tardives et alignées sur un même axe, ont été mises en place le long d'un probable autre axe de circulation ou peut-être d'une limite parcellaire (Verneau, 2014, p. 108). La *cella*, désaffectée depuis plusieurs siècles, a donc manifestement été réaménagée pour constituer un petit monument funéraire, près duquel se sont agrégées plusieurs sépultures.

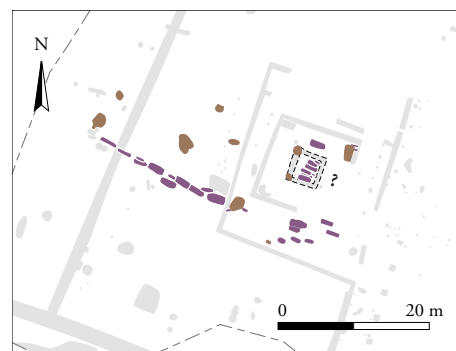


Fig. 5 : la nécropole du haut Moyen Âge. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, Noël (dir.), 2009, vol. 1, p. 379, fig. 170.

2. Ce chiffre, calculé à partir de l'inventaire dressé par J.-L. Roche, in Verneau, Noël dir., 2009, vol. 3, p. 410-429, diffère toutefois des 13 monnaies signalées par Fr. Verneau (2014, p. 104).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

La dédicace exhumée en 1823 (**I.44**) a vraisemblablement été mise au jour dans la partie sud-orientale du sanctuaire de la phase 3 ; si l'emplacement de sa découverte n'est pas connu avec précision, il semble qu'elle provienne de l'espace de la cour ou du bâtiment C. Aujourd'hui disparu, mais documenté par un relevé précis et par des moulages, le bloc, probablement en calcaire, se présente sous la forme d'une table à queues d'aronde, mesurant 0,58 m de côté et 0,20 m d'épaisseur. L'inscription³, récemment réétudiée par M. Dondin-Payre, indique qu'un pérégrin du nom de Capillus a offert un portique, en remerciement de l'accomplissement d'un vœu dont la teneur n'est pas précisée, à la déesse Acionna. Cette divinité, inconnue en dehors de l'inscription d'Orléans, possède un nom d'origine celtique, formé à partir de la racine « *onno* », « *ona* », « *unna* », qui signifie « fleuve », à laquelle est adjointe un préfixe dont on ignore le sens. Le portique dont il est fait mention correspond probablement à celui de la cour orientale, à moins qu'il ne s'agisse de la galerie du temple lui-même, ce qui semble toutefois moins probable. Quant aux *ornamenta*, ils ne sont pas décrits et on ne sait donc à quels éléments du sanctuaire ils renvoient – s'agit-il de l'édicule c, du mur de péribole et du bâtiment b, ou d'autres éléments disparus ? (Jollois, 1824 ; *CIL* XIII, 3063-1 ; M. Dondin-Payre, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 163-170).

Aucune représentation sculptée de grandes dimensions, pouvant s'apparenter à une statue de culte, n'a été découverte. En revanche, une statuette en calcaire (**R.26**) a été mise au jour dans l'édicule F, où elle a probablement été enfouie à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. Haute de 15 cm – il manque cependant la tête –, elle figure une déesse assise dans un fauteuil, tenant d'une main un nourrisson, une gerbe de blé ou une corne d'abondance. Elle pourrait représenter une déesse-mère ou une Abondance. Un fragment de figurine en terre cuite, image d'une déesse-mère, a également été découvert, hors stratigraphie, lors de la fouille préventive entreprise en 2007-2008 (D. Canny, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 59-60).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers provenant de contextes attribués à la phase 1 ont été découverts dans les fossés de l'enclos et surtout dans la zone humide, au fond du thalweg. Au cours de la phase 2, ils sont essentiellement concentrés aux abords du bassin, donc toujours dans la partie basse du site, tandis que les objets aux environs du temple sont bien plus rares ; dans une moindre mesure, comme pour la phase précédente, quelques artefacts sont enfouis dans les fossés qui marquent les limites de l'aire sacrée. Le dépôt de mobiliers se raréfie au cours de la phase 3, dont les niveaux d'occupation de la cour orientale contiennent quelques monnaies et tessons de vases. Le remplissage d'une fosse, creusée à 4 m au sud-est du temple, recèle aussi un antoninien local émis à la fin du III^e s. de n. è. et des tessons de céramique datés du III^e s. Enfin, au cours de la phase 4, un abondant matériel est enfoui parmi les débris de tuiles qui sont répandus dans la cour orientale, mais les couches antérieures, qui ont manifestement été remaniées à l'occasion, ont sans doute fourni une part importante de ces objets. Les ultimes dépôts sont effectués en surface de ce niveau de tuiles, tandis que dans la cour occidentale, plusieurs objets en fer, en terre cuite et des restes fauniques sont inhumés dans une fosse aménagée dans l'angle nord-ouest du temple (Verneau, 2014 ; Canny, 2015, p. 348-351).

À l'échelle du site, la céramique est représentée par plus de 16 400 tessons issus de productions laténiennes et antiques. Elle est abondante durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et la première moitié du I^{er} s. de n. è. (phase 1), puis se raréfie. Des rejets détritiques ont été effectués dans les fossés et dans plusieurs fosses de l'enclos, mais des vases complets sont aussi enfouis dans la cour, progressivement, entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le troisième quart du I^{er} s. de n. è. (phases 1 et début de la phase 2), d'après la datation typologique des récipients. Neuf vases, plus ou moins isolés, ont ainsi été enfouis en position verticale dans la partie basse du site ; ils sont complets, volontairement découpés ou bien brisés sur place. Parmi les mieux conservés, l'un contient les restes d'un nourrisson de 11 mois – la forme du vase a été datée du milieu ou du troisième quart du I^{er} s. av. n. è. –, 3 renferment des ossements d'animaux sans connexion, interprétés comme des offrandes alimentaires, tandis qu'un cinquième a été découvert vide. L'un des contenants recèle aussi, aux côtés des restes fauniques, une monnaie gauloise. L'examen des formes a montré que la composition du vaisselier évolue au fil du temps, mais aussi qu'elle varie dans l'espace. Ainsi, durant la phase 1, le comblement du fossé occidental a servi de réceptacle à de nombreux débris de récipients liés au service de la table (75 % des formes identifiées), notamment des assiettes et des vases à boire, alors que le fossé oriental contient majoritairement des restes de vaisselle culinaire. Les différents types de formes retrouvés dans les contextes postérieurs à la phase 1 apparaissent en proportions plus équilibrées et s'apparentent en tous points au vaisselier que l'on retrouve par ailleurs au sein d'habitats contemporains (M.-P.

3. « *Aug(ustae ou -usto ?) Acionnae / sacrum / Capillus Illio/mari f(ilius) porticum / cum suis orna/mentis u(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* », traduit sous la forme : « consacré à Acionna (et à ?) Auguste ; Capillus, fils d'Illiomarus, a offert un portique avec ses ornements ; il s'est ainsi acquitté de son vœu volontiers et à juste titre » (*CIL* XIII, 3063-1).

Chambon et S. Riquier, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 6-31 ; Verneau, 2014, p. 99 ; Chambon, Verneau, 2015). Les contenants en terre cuite sont complétés par quelques récipients en verre : 74 tessons de vaisselle de table et 10 fragments de balsamares, d'aryballes et de flacons pour des produits cosmétiques ont été mis au jour en 2007-2008 (M. Guérit, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 37-42). Les restes fauniques, quant à eux, n'ont pas pu faire l'objet d'une étude approfondie (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 75).

Le numéraire découvert lors de la fouille préventive, quantitativement important, comprend 516 monnaies, dont 220 sont gauloises, 26 ont été frappées sous la République romaine et 270 durant la période impériale ; 6 monnaies n'ont pu être Déterminées (**fig. 6**). Les pièces qui ont pu être rattachées à un contexte stratigraphique bien daté se répartissent inégalement d'une période à l'autre : abondantes durant les phases 1 (à laquelle sont associées 58 monnaies gauloises) et 2 (26 monnaies gauloises et 8 romaines), on ne connaît pas leur importance au cours de la phase 3, mais elles semblent peu nombreuses au II^e s. et au III^e s., au regard des dates d'émission déterminées ; enfin, les 128 monnaies découverts parmi les décombres des toitures répandues sur le sol de la cour orientale, durant la phase 4, proviennent notamment d'un remaniement des couches et ce contexte ne peut donc pas être considéré comme représentatif des dépôts d'offrandes de cette période. Le numéraire gaulois se compose essentiellement de monnaies en bronze, à hauteur de 70 % de l'ensemble ; les potins représentent 25 % et s'y ajoutent de rares pièces en argent. La période de circulation de ce lot est tardive, puisqu'elle est située durant La Tène D2b et les premières décennies du Haut-Empire ; plus d'une monnaie sur deux a d'ailleurs été mise au jour dans un contexte de la phase 1. Plus de quatre monnaies gauloises sur cinq, parmi celles qui ont pu être identifiées, sont des émissions locales, attribuées aux Carnutes ; le reste provient surtout des territoires voisins, tandis que les pièces de provenance plus lointaine demeurent rares. Seules deux monnaies portent des marques de coups ou des rayures ; la mutilation de monnaies est donc une pratique anecdotique si l'on considère la très faible proportion d'objets concernés (moins de 1 % du lot). Parmi les 270 monnaies de la période romaine impériale, les émissions augustéennes sont relativement nombreuses (41 pièces, soit 15 % de cet ensemble) ; seulement 31 pièces ont été frappées à l'issue du règne d'Auguste et avant la fin du I^{er} s. Les 28 monnaies fabriquées au cours du II^e s., en grande partie usées, sont certainement restées en circulation jusqu'au III^e s. et, comme souvent, aucune monnaie ne se rattache à la première moitié III^e s., durant laquelle les approvisionnements en numéraire frais sont plus rares. L'introduction de monnaies au sein du sanctuaire reprend de manière importante dès la fin du III^e s. et les 75 pièces datées de la seconde moitié du III^e s. correspondent majoritairement à des antoniniens locaux (59 individus). Enfin, ce sont 79 monnaies de la période constantinienne (306-364) et 8 monnaies produites durant la dynastie des Valentinien qui ont été recensées. La plus récente a été frappée au cours du règne de Valentinien II, entre 383 et 392 (M. Troubaday et J.-L. Roche, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 93-132 et vol. 3, p. 368-429 ; Verneau, 2014, p. 101).

De nombreux ex-voto anatomiques, confectionnés à partir de tôles de bronze, ont été découverts dans les niveaux d'occupation formés entre le I^{er} s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è. Néanmoins, si l'on ne considère que les ensembles clos, où les perturbations entre couches sont absentes, ce type de mobilier n'est plus attesté au-delà du milieu du II^e s. de n. è. Parmi les 57 objets qui se rattachent à cette catégorie, 33 ont ainsi pu être associés à des contextes de la phase 1 et 11 à la phase 2. La majorité d'entre eux représente des visages entiers, détaillés ou plus schématiques (19 individus). Ce type d'offrande, original, est très peu connu en dehors du sanctuaire d'Orléans et l'on peut supposer que ces objets ont été confectionnés sur place, ou du moins pour être déposés au sein du sanctuaire. Onze plaquettes figurent des yeux et 6

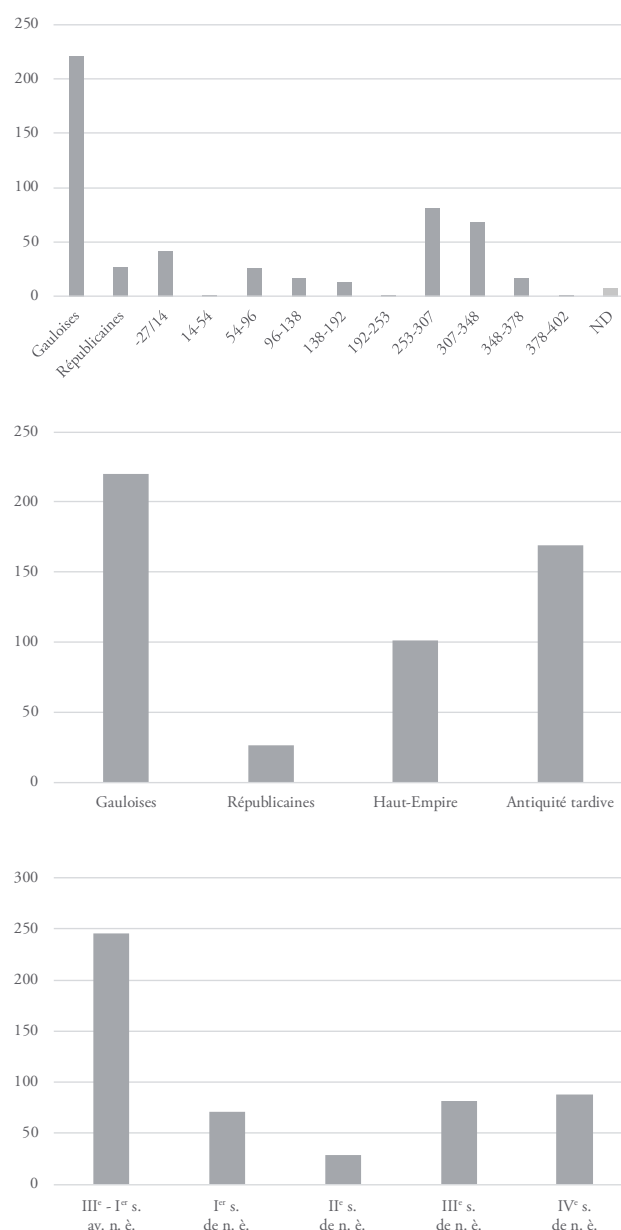


Fig. 6 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

autres sont probablement des images d'organes ou de seins, tandis que les dernières tôles, fragmentaires, n'ont pu être identifiées. Des trous de fixation ont été observés sur plusieurs exemplaires, notamment sur des objets attribués à la phase 1. Ces derniers ont donc été manifestement fixés, dans l'enceinte du sanctuaire, sur des supports en bois qui n'ont laissé aucune trace et dont témoignent peut-être certains trous de poteau aménagés au sein de l'enclos (Verneau, 2014, p. 101 ; Canny, 2015).

La parure et les ornements vestimentaires découverts en fouille rassemblent 22 fibules fabriquées entre le milieu du I^{er} s. av. n. è. et la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., à l'exception d'un exemplaire plus tardif, daté entre 350 et 410 de n. è. ; 9 fibules sont issues de contextes de la phase 1 ; 3 de la phase 2 et 1 de la phase 4. La liste des objets de parure peut être complétée par un bracelet en lignite ; 5 perles, un fragment de bracelet et une possible extrémité d'épingle en verre ; un anneau d'oreille en bronze. Au domaine de la toilette se rapportent 7 miroirs – un seul est complet –, un fragment de pince à épiler, un cure-ongle miniature et une cuillère-sonde. Parmi l'*instrumentum*, signalons aussi la découverte, pour les phases 1 et 2, d'un étui en alliage cuivreux et en plomb, d'une possible crête sommitale d'une représentation de sanglier en alliage cuivreux, d'un jeton de jeu en verre, d'une aiguille à chas en bronze, d'une amulette en forme de phallus en plomb, de 2 clochettes en bronze, d'une boucle de courroie de cuirasse en bronze, d'une applique décorative en forme de buste, de 2 fragments de lames, dont l'une est insérée dans son fourreau, et d'une clef en bronze. Par ailleurs, un dépôt de deux récipients en bronze – un brûle-parfum au pied tordu et un pot globulaire auquel il manque deux pieds – a été enfoui, dans une fosse, à quelques mètres au nord de l'édicule F, probablement lors de la phase 3, les objets ayant été datés entre le II^e s. et la première moitié du IV^e s. de n. è. Enfin, au début de la phase 4, un autre dépôt d'objets en fer, soigneusement enfouis dans l'angle nord-ouest de la *cella* du temple, a déjà été décrit *supra* (M. Guérit, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 42-44 ; D. Canny, *in* Verneau, Noël dir., 2009, vol. 2, p. 50-92 ; Verneau, 2014, p. 101 et p. 105-106 ; Canny, 2015).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée a été fondé à 2 km au nord de l'extrémité orientale de l'agglomération antique d'Orléans/*Cenabum*. Il est probablement situé à moins d'un kilomètre de la voie quittant Orléans en direction de Paris, vers le nord (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4). Cet itinéraire se confond peut-être avec un tracé préexistant à la rue du faubourg Saint-Vincent, d'origine ancienne et près de laquelle des fouilles, réalisées au XIX^e s., auraient révélé l'existence de structures funéraires et artisanales datées de l'Antiquité (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 53).

▪ *Environnement proche*

L'évolution de *Cenabum*, agglomération située à plus de 2 km du sanctuaire, sur les rives de la Loire, est relativement bien connue. L'agglomération a été fondée durant le second quart du II^e s. av. n. è. et se développe tout au long de La Tène finale. Elle est affectée par de profondes mutations durant le dernier quart du I^{er} s. av. n. è., sous le règne d'Auguste, puis, durant le Haut-Empire, ses quartiers se répartissent sur plusieurs terrasses, progressivement aménagées. Au cœur de la ville, le centre monumental est bordé au nord par l'une des rues est-ouest principales de l'habitat groupé. Plusieurs de ses vestiges – dont de nombreux blocs sculptés et de possibles thermes – ont été exhumés au cours des XVIII^e s. et XIX^e s., puis au cours d'une fouille, entreprise en 1996, qui a révélé l'existence d'une autre construction publique, dont la fonction n'est pas connue. Un théâtre, construit lors de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. et agrandi durant la première moitié du II^e s., a été établi à l'extrémité orientale de la ville. Après avoir atteint son développement maximal dans le courant du II^e s., en couvrant une surface de plus de 120 ha, l'aire urbaine se rétracte dès la fin du II^e s. ou le début du III^e s., avec l'abandon graduel des quartiers périphériques, puis le démantèlement du théâtre entre 250 et 350. Orléans accède néanmoins au rang de chef-lieu de la *civitas Aurelianorum*, au moment de la division du territoire carnute en deux entités distinctes, probablement à la fin du III^e s. ou à l'aube du IV^e s. La construction d'une enceinte urbaine est vraisemblablement entamée tardivement, dans le troisième quart du IV^e s., tandis que l'occupation de sa proche périphérie perdure (Joyeux dir., 2014, p. 24-57 ; Joyeux *et al.*, 2016).

Rares sont les structures mises au jour aux abords immédiats du sanctuaire, de la phase 1 à sa destruction, témoignant d'un environnement qui reste rural, à l'écart de la ville. Néanmoins, à partir de la phase 3, le lieu de culte est bâti le long de l'aqueduc qui alimente en eau les quartiers orientaux de l'agglomération, dont plusieurs tronçons ont été découverts depuis les années 1960 (fig. 7). Ainsi, à l'est du sanctuaire, deux branches d'aqueduc ont été mises en place au milieu et lors de la seconde moitié du II^e s. de n. è. Elles se présentent sous la forme d'un conduit maçonné, large de 0,60 m, installé dans une grande tranchée en entonnoir, qui est profonde de 5 m et large jusqu'à 9 m. L'une des branches suit, à une distance de 10 m, le tracé du mur oriental du péribole, alors que l'autre passe à une centaine de mètres plus à l'est. Toutes deux se rejoignent à près de 100 m au sud du lieu de culte, au moyen d'un dispositif de bassins de décantation et de délestage, avant de se diriger vers la ville de *Cenabum*. Les opérations de fouille ont montré que ce système est entre-

tenu *a minima* jusqu'au IV^e s. ou au V^e s. de n. è. En 1822, deux bassins en bois, dont l'un sert au captage d'une source, ont été identifiés à 30 m environ au sud du sanctuaire de la phase 3. Des fragments de tuiles, des tessons de céramique et une meule proviennent des sondages qui y ont été pratiqués (Jollois, 1824 ; Nivet, 1977 ; Pichon, 1977 ; Verneau, 2011 ; Verneau, 2014, p. 99).

Dans les environs proches du sanctuaire, plusieurs opérations archéologiques ont aussi attesté l'existence d'établissements ruraux voisins, établis en périphérie de l'agglomération d'Orléans et dont la nature est parfois difficile à déterminer. Ainsi, un diagnostic réalisé au Clos-Sainte-Croix a révélé les vestiges d'un modeste établissement rural, localisé à 250 m au sud-ouest de l'emprise de la fouille de la ZAC du Clos de la Fontaine. Rue du Fil Soie, ce sont deux bassins, datés entre le I^{er} s. et le II^e s. ou le IV^e s. de n. è. et associés à des tesselles de mosaïque et des enduits peints, qui ont été mis au jour à plus de 300 m au sud-sud-ouest. Ces vestiges pourraient relever d'une *villa*, implantée à faible distance du lieu de culte. Enfin, les substructions d'un autre bâtiment, non daté, ont été découvertes au square des Érables, soit à 1,2 km à l'est du sanctuaire (Verneau, Noël dir., 2009, vol. 1, p. 54).

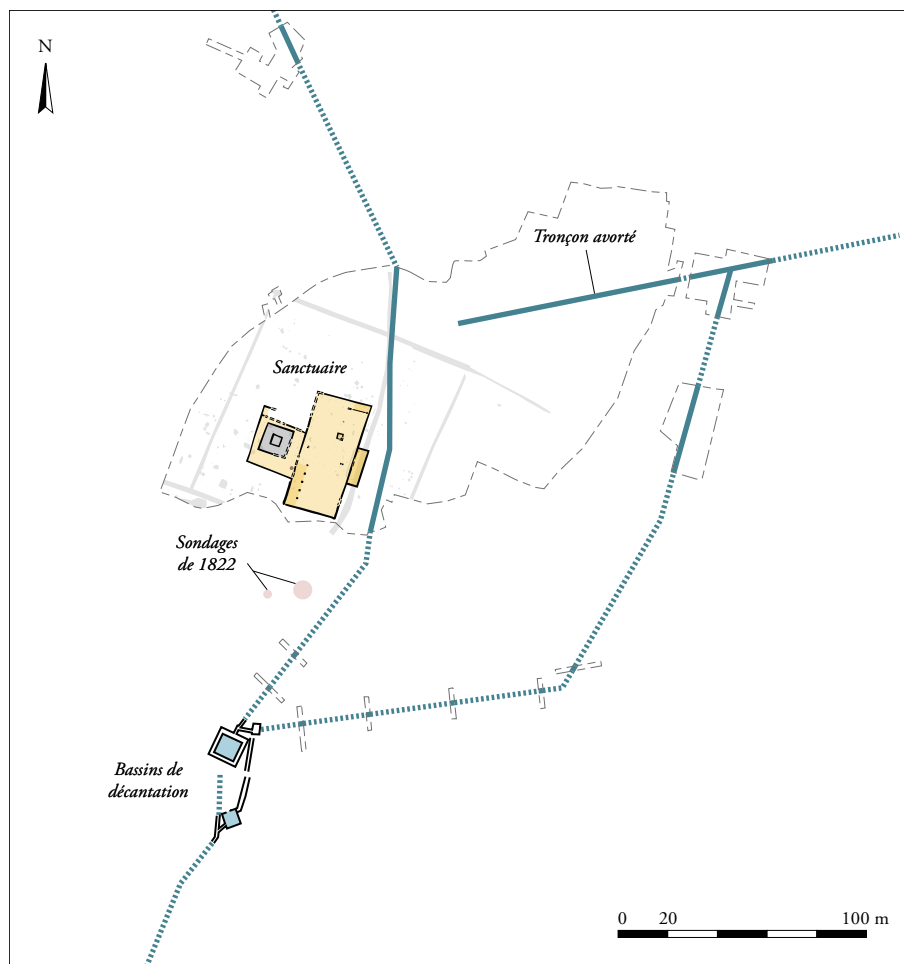


Fig. 7 : l'environnement du sanctuaire à la fin du I^{er} s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Verneau, 2011, p. 28.

5 – Synthèse et interprétation

La fouille préventive réalisée sur le site de la Fontaine de l'Étuvée a fourni une documentation de qualité, qui offre l'occasion de cerner avec précision l'évolution d'un lieu de culte rural. Ce dernier est établi à plus de 2 km de l'importante agglomération secondaire d'Orléans, d'origine laténienne et antérieure à la fondation du sanctuaire. Il succède à un vraisemblable établissement rural, abandonné depuis plusieurs décennies au moment de la création de l'enclos à caractère religieux, et sans doute dépourvu de liens avec ce dernier.

Dès la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – au début de la période augustéenne, voire dès la fin de La Tène finale ? –, un vaste enclos, peut-être traversé par un ru ou du moins par une zone humide, renferme une ou plusieurs constructions en bois et en terre, dont l'architecture n'est pas connue ; on y pratique le dépôt d'offrandes, notamment de monnaies, d'ex-voto anatomiques, de vases et de fibules, enfouis dans la partie basse du site. À partir du second quart du I^{er} s., le lieu de culte est doté d'un bassin maçonné, et probablement d'un temple de plan carré, de dimensions moyennes et, après le milieu du II^e s., il est entouré d'un péribole maçonné et divisé en deux espaces clos. À l'issue ou lors de cette dernière étape, la cour orientale du sanctuaire est équipée d'un portique, correspondant probablement à celui qui a été offert par un pérégrin à la déesse Acionna, suite à l'accomplissement d'un vœu qu'il avait contracté auprès d'elle. L'étymologie du théonyme, celtique, indique que cette divinité, patronne du sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée, est sans doute associée à la source d'un fleuve. Toutefois, comme le souligne Fr. Verneau, l'importance de l'eau au sein du sanctuaire, bâti à proximité de la source découverte au XIX^e s., est à relativiser (Verneau, 2014, p. 102). De fait, le lieu de culte est peut-être parcouru par un ruisseau lors de la première phase, mais ce n'est que lors de la seconde phase qu'il est équipé avec certitude d'un bassin, captant peut-être une autre source. Cet aménagement hydraulique disparaît cependant lors de la phase 3, durant laquelle le passage de l'eau, désormais souterrain, s'effectue à l'extérieur de l'enceinte du sanctuaire. En

outre, aucun dépôt d'offrandes n'est directement associé à l'eau ; si les offrandes, lors des phases 1 et 2, sont inhumées au fond du thalweg, on ne peut assurer que le terrain est pour autant inondé durant cette période. Par ailleurs, aucun objet ne semble avoir été jeté dans le bassin, ou bien les offrandes qui y ont été immergées ont été récupérées lors de son remblaiement.

Les pratiques rituelles évoluent tout au long de la fréquentation du lieu de culte. Les dépôts de mobiliers, abondants jusqu'au milieu du I^{er} s. de n. è., se raréfient par la suite, et semblent quasi absents durant le III^e s. de n. è., mais il faut tenir compte d'une gestion peut-être différente des offrandes à cette période. L'abandon du sanctuaire peut être situé dans le courant du IV^e s. Le dépôt de monnaies au sein de l'aire sacrée reste fréquent tout au long de ce siècle, du moins au cours des deux premiers tiers. Néanmoins, le temple a pu être partiellement détruit dès le tournant du IV^e s., tandis que les toitures des édifices sont démolies après 350. Par la suite, on ne sait s'il conserve sa vocation religieuse ou s'il accueille plutôt, ou en parallèle, des activités profanes, mais du reste, il demeure fréquenté jusqu'à la fin du IV^e s. Au cours des dernières décennies, l'activité semble toutefois plus réduite et le culte, s'il est maintenu, a perdu de son importance. Son abandon semble suivre de quelques décennies l'élévation de la ville d'Orléans au rang de chef-lieu de cité, phénomène qui a peut-être dynamisé les derniers temps de sa fréquentation ; l'agglomération a néanmoins connu son apogée dans le courant du II^e s. de n. è., alors que le lieu de culte est reconstruit et qu'un aqueduc est aménagé à ses abords. Le statut du sanctuaire pourrait être public, malgré l'absence d'inscriptions qui le confirme : la présence d'une grande cour, dès l'origine, semble adaptée à la réunion de centaines de dévots et sa fréquentation paraît avoir été importante, comme en témoignent notamment les offrandes déposées lors de la phase 1 et durant le IV^e s. de n. è. Ses équipements sont toutefois restés relativement modestes tout au long de son évolution, malgré la construction du portique financée par Capillus.

6 – Bibliographie

Canny, 2015 – CANNY D., « Le mobilier du sanctuaire du Clos de la Fontaine à Orléans (Loiret) du milieu du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. », in RAUX St., BERTRAND I., FEUGÈRE M. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, actes de la table-ronde européenne *instrumentum* (Lyon, 18-20 octobre 2012), Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Monographie *Instrumentum*, 51), p. 329-355.

Chambon, Verneau, 2015 – CHAMBON M.-P., VERNEAU Fr., « Des dépôts céramiques intentionnels découverts au cœur du sanctuaire de la « Fontaine de l'Étuvée » à Orléans (Loiret) », in SFECAG, *Actes du congrès de Nyon. 14-17 mai 2005. Céramique et religion en Gaule romaine. Actualité des recherches céramiques*, Marseille, SFECAG, p. 199-206.

CIL, XIII – HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Partis primae fasciculus prior. Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, W. de Gruyter (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, I, 1), 1899, 517 p.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Jollois, 1824 – JOLLOIS J.-B.-P., « Notice sur les nouvelles fouilles entreprises dans l'emplacement de la fontaine l'Étuvée, et sur les antiquités qu'on y a découvertes », *Annales de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 7, p. 143-167.

Joyeux (dir.), 2014 – JOYEUX P. (dir.), *Regards sur Orléans : archéologie et histoire de la ville*, catalogue d'exposition (musée des Beaux-Arts, 1^{er} avril - 6 juillet 2014), Orléans, Mairie d'Orléans, 147 p.

Joyeux et al., 2016 – JOYEUX P., CANNY D., JESSET S., JOSSET D., MASSAT Th., avec la collaboration de GUILLEMARD Th., VACASSY G., HERMENT H., « Orléans du Haut-Empire à l'Antiquité tardive : limites de la ville et franges urbaines », in BESSON Cl., BLIN O., TRIBOULOT B. (dir.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, actes du colloque international (Versailles, 29 février – 3 mars 2012), Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 41), p. 109-138.

Nivet, 1977 – NIVET J., « Histoire d'un site archéologique orléanais : la Fontaine de l'Étuvée », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 47, 1976, p. 67-76.

Pichon, 1977 – PICHON G., « La mise au jour d'un fragment de l'aqueduc de l'Étuvée », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 47, 1976, p. 77-80.

Verneau, 2011 – VERNEAU Fr., « Les aqueducs de la Fontaine de l'Étuvée. Organisation d'une construction d'adduction d'eau et interactions avec le site environnant », *Archéopages*, 32, avril 2011, p. 26-29.

Verneau, 2014 – VERNEAU Fr., « Évolution des espaces et des pratiques dans le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans/

Cenabum », *Gallia*, 71-1, p. 97-108.

Verneau, Noël (dir.), 2009 – VERNEAU Fr., NOËL M. (dir.), *Orléans. « ZAC le Clos de la Fontaine » (Loiret-Centre)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol., 550 p., 175 p. et 703 p.

S.115 – Pithiviers-le-Vieil (Loiret), la Grande Raie

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Grande Raie

Coordonnées (Lambert 93) : X = 640680 ; Y = 6785110

Numéro d'entité archéologique : 45 253 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du I^{er} s. – milieu du IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les survols aériens menés par D. Jalmain à partir de 1976 ont progressivement révélé l'existence d'un important ensemble religieux, établi à l'ouest de ce qui sera interprété, quelques années plus tard, comme une agglomération secondaire d'époque romaine. Au moins six temples, à proximité desquels apparaissent les vestiges d'autres édifices dont la lecture est plus difficile, ont ainsi été identifiés (Ferdrière, 1985, p. 350-351 ; Jalmain, 1989, p. 10 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Lors de la préparation de cette notice, les substructions visibles sur ces clichés aériens, qui ont été redressés à cette occasion, ont pu être localisées d'une manière relativement précise à partir de deux orthophotographies aériennes mises en ligne par L'IGN (cliché daté du 08 juillet 1961) et sur Google Earth (image acquise le 4 octobre 2018).

Ce secteur a aussi été prospecté au sol à plusieurs reprises (Ferdrière, 1985, p. 350 ; Cribellier, 1993a, p. 13). Par ailleurs, entre 1977 et 1986, Chr. Charbonnier, instituteur et archéologue bénévole, a mené plusieurs campagnes de fouille de sauvetage sur un quartier de l'agglomération antique, menacé par l'extension de l'emprise du bourg actuel et situé à quelques dizaines de mètres au nord-est de la zone des temples. La fouille d'une partie du secteur à vocation cultuelle (temples E et F, cf. *infra*) avait été prévue dans le cadre de ces opérations, mais elle n'a toutefois pas pu être menée à son terme. L'aire des deux temples et de leurs abords a donc simplement fait l'objet d'un décapage mécanique et les observations réalisées à l'issue ont été consignées en quelques lignes¹ (Charbonnier, 1988, p. 57). Depuis, un aménagement paysager a été mis en place à l'aplomb des vestiges de ces deux temples, de nouveau enfouis, dont les murs sont aujourd'hui évoqués par des haies intégrées à un parc public.

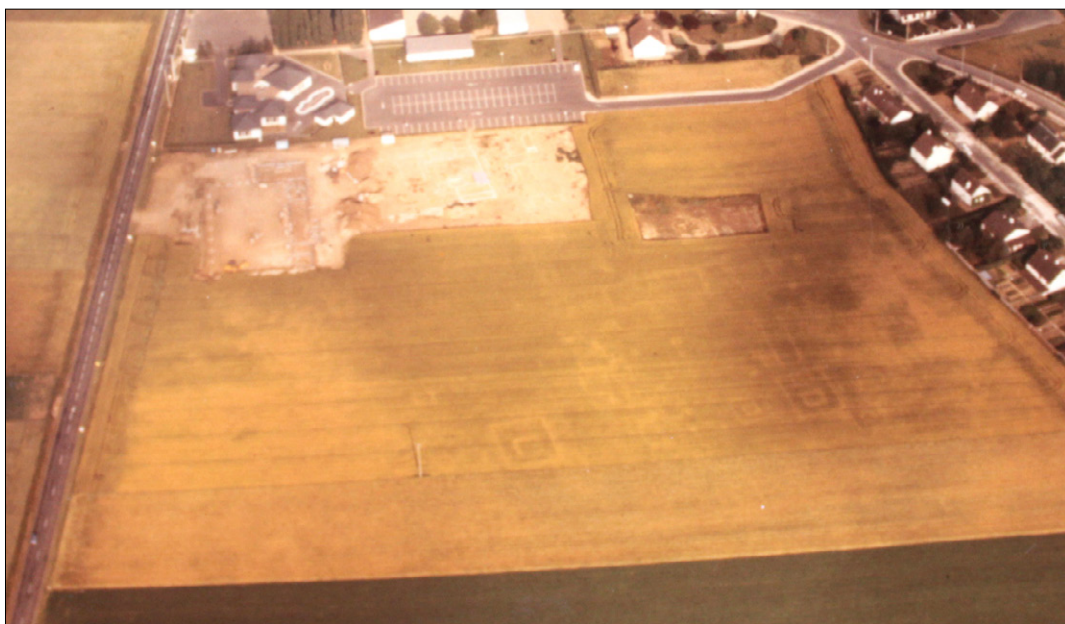


Fig. 1 : vue aérienne du site. D. Jalmain (1976), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil est sise en rebord d'un plateau entaillé, au sud-est, par la vallée de l'Ceuf, rivière qui rejoint la Rimarde à une dizaine de kilomètres plus à l'est pour former l'Essonne. Le terrain sur lequel prennent place les temples rassemblés à l'extrémité occidentale de l'habitat groupé, localisé à 600 m du cours d'eau, présente une faible déclivité vers le sud-est ; il est situé à une centaine de mètres au nord d'un vallon sec relié à la vallée

1. Les deux rapports de fouilles rédigés par Chr. Charbonnier à l'issue des campagnes 1985 et 1986, mentionnés par Chr. Cribellier (1999, p. 206-207), n'ont malheureusement pas été retrouvés lors de notre séjour au SRA de Centre-Val de Loire en 2017.

de l'Œuf.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Un enclos trapézoïdal a été identifié en prospection aérienne à une dizaine de mètres à l'est des temples les plus orientaux (E et F). Trois sondages réalisés en 1993 ont montré qu'il est délimité par un fossé large entre 2,80 m et 4 m à l'ouverture et profond entre 1,80 m et 1,90 m. Les objets recueillis dans son remplissage sont exclusivement datés de La Tène finale : outre plusieurs tessons de vaisselle en terre cuite et d'amphores, des restes fauniques, des débris de terre cuite, des pierres calcaires rubéfiées et des charbons de bois en ont été extraits (Cribellier, 1993a, p. 11-13 et fig. 4-7).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Les structures repérées d'avion puis, pour deux temples, à l'issue d'un décapage mécanique de la terre végétale, se répartissent en deux ou trois ensembles (fig. 1 à 3). Il n'est pas exclu que d'autres constructions, moins bien conservées ou plus difficiles à détecter, aient existé à leurs abords (Ferdrière, 1985, p. 350-351 ; Jalmain, 1989, p. 10 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire ; plan révisé par S. Bossard).

Le premier regroupement, situé à l'ouest, rassemble quatre temples (A à D). Au centre, un temple (A), le plus grand du sanctuaire et dont l'entrée, à l'est, est encadrée par deux petites pièces carrées, est flanqué de trois autres édifices de dimensions plus réduites (B, C et D), situés au nord, au sud-ouest et au sud. Tous ces bâtiments adoptent un plan centré et carré, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique. À l'est du temple A, deux murs ou murets parallèles, longs de près de 40 m, délimitent sans doute une allée, vraisemblablement pavée (cf. *infra*), qui mène au principal édifice de cet ensemble. Aucun mur de péribole n'apparaît clairement sur les images aériennes, à l'exception peut-être d'une anomalie joignant à angle droit le mur méridional de l'allée. Dans ce premier secteur, des débris de construction, dont un fragment de marbre, ont été observés au sol lors de ramassages de surface (Cribellier, 1993a, p. 13).

Le second regroupement de temples, à l'est du premier, en est séparé par plusieurs constructions maçonnées, dont le plan n'est pas complètement apparent sur les clichés aériens. Les édifices de culte E et F, également de plan centré et carré, sont ainsi localisés à 75 m à l'est du temple A. Les substructions de ces deux bâtiments ont été mises au jour par Chr. Charbonnier, qui a fait enlever le niveau de terre labouré situé à leur aplomb, en prévision d'une fouille n'ayant finalement jamais eu lieu. La galerie orientale du plus grand des deux temples (E) est précédée par un espace étroit, de même largeur et encadré par des fondations en pierre, qui marque probablement l'emplacement d'un court escalier menant à un podium, ou bien du stylobate d'une colonnade installée en façade principale. À proximité de ces deux temples, Chr. Charbonnier a rapporté avoir découvert « deux petits autels bas, bien conservés » – l'une de ces deux structures non décrites correspond sans doute à l'édicule carré G, situé au nord du temple E – « ainsi qu'une large rue pavée reliant cette zone au groupe des quatre *fana* situés au S.-O. » (Charbonnier, 1988, p. 57).

Le dernier espace bâti à l'ouest de l'agglomération est isolé à une cinquantaine de mètres au nord des deux ensembles précédemment décrits. Il en est d'ailleurs séparé par une rue orientée est-ouest, qui semble avoir été perturbée, à son extrémité occidentale, par des constructions tardives, datées du IV^e s. grâce à des objets collectés en surface (Cribellier, 1992, p. 2). Dans ce troisième secteur, apparaissent deux formes quadrangulaires emboîtées (H), pour lesquelles deux interprétations sont possibles : s'agit-il d'un autre temple, de dimensions importantes, constitué d'une *cella* centrale



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 octobre 2018.

Chronologie	1 ^e moitié du I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	III-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A et E : B1b - B à D : B1a - G et H (?) : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B, D et E : +/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²) - C et F : +/- 10 x 10 m (soit +/- 100 m ²) - G : +/- 4,80 x 4,80 m (soit +/- 23 m ²) - H : +/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	Bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

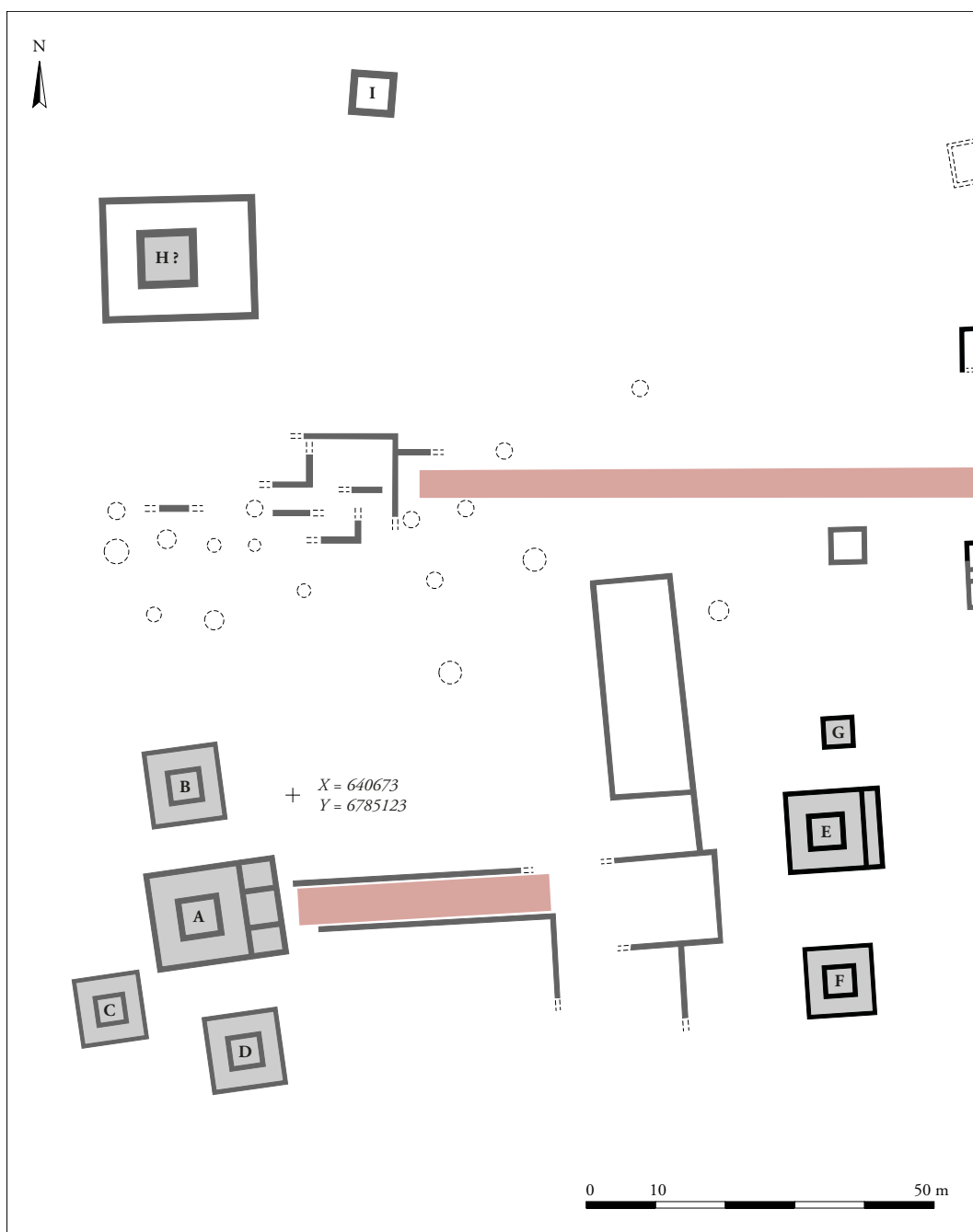


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de D. Jalmain (1976) ; Cribellier, 1993, fig. 3 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 4 octobre 2018.

carrée et d'une galerie périphérique plus large en façade orientale, ou plutôt d'une cour clôturée par une enceinte maçonnée, d'environ 20 m de long pour une quinzaine de mètres de large, renfermant un bâtiment carré d'environ 9 m de côté ? Au regard des dimensions de l'ensemble, la seconde hypothèse semble plus crédible. Dans ce cas, la question de la nature de l'édifice central doit être posée : est-ce un temple constitué uniquement d'une *cella* ou plutôt un monument funéraire ? De fait, l'isolement de cette architecture par rapport aux autres temples et sa position en périphérie d'une agglomération invitent à la prudence quant à son interprétation. De multiples anomalies ponctuelles, observées entre l'ensemble occidental et ces constructions septentrionales, de part et d'autre de la rue, pourraient marquer l'emplacement de sépultures, à moins d'y voir des fosses en lien avec des activités artisanales ou culturelles, ou bien des structures liées à l'occupation tardive installée au débouché de la rue. Des tessons de céramique et des pierres calcaires, ramassés à l'aplomb de l'édifice H lors d'une prospection pédestre conduite par Chr. Cribellier (1993a, p. 13), n'apportent guère d'informations quant à sa fonction. Une autre petite construction de plan carré (I), mesurant 6 à 7 m de côté, existe enfin à une quinzaine de mètres au nord-est.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

En prospection pédestre, les abords du bâtiment G, interprété comme un temple ou un monument funéraire, ont livré des tessons de céramique sigillée, dont l'un, attribué à l'atelier de Lezoux, est estampillé de la marque d'*Ardacus* (Ferdrière, 1985, p. 350 ; Cribellier, 1993a, p. 13). Le mobilier collecté sur l'ensemble du quartier religieux, dont l'inventaire n'a pas été détaillé, témoigne d'une longue occupation des lieux, depuis la première moitié du I^{er} s. au milieu du IV^e s. de n. è. (Cribellier, 1992, p. 2).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Établi à 6 km de la limite orientale de la cité des Carnutes, à laquelle il se rattache, l'habitat groupé de Pithiviers-le-Vieil est ainsi localisé à courte distance du territoire voisin des Sénons, et à proximité de la voie menant de Chartres à Sens (Cribellier, 1999).

▪ Environnement proche

L'agglomération secondaire a été identifiée au cours des années 1970, lorsque D. Jalmain et Chr. Charbonnier entreprennent des prospections aériennes et pédestres dans le bourg de Pithiviers-le-Vieil et dans son environnement proche. Par la suite, plusieurs opérations archéologiques de sauvetage puis préventives ont été menées sur la commune, complétées par d'autres prospections au sol conduites par Chr. Cribellier ; s'y ajoutent aussi de nombreuses découvertes fortuites réalisées depuis le XIX^e s. Ces investigations ont principalement renseigné trois quartiers de l'habitat groupé et ont fourni de solides jalons chronologiques pour comprendre son développement (**fig. 4**). Les vestiges les plus anciens laissent ainsi penser que l'agglomération se développe dès La Tène finale, vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. ; elle perdure jusqu'à la fin de l'Antiquité et l'occupation se poursuit durant le haut Moyen Âge, sans doute avec la formation d'un village. Ce dernier, dont on connaît essentiellement deux nécropoles et quelques bâtiments, est vraisemblablement à l'origine du bourg actuel. En ce qui concerne la période antique, les vestiges identifiés couvrent une surface d'au moins

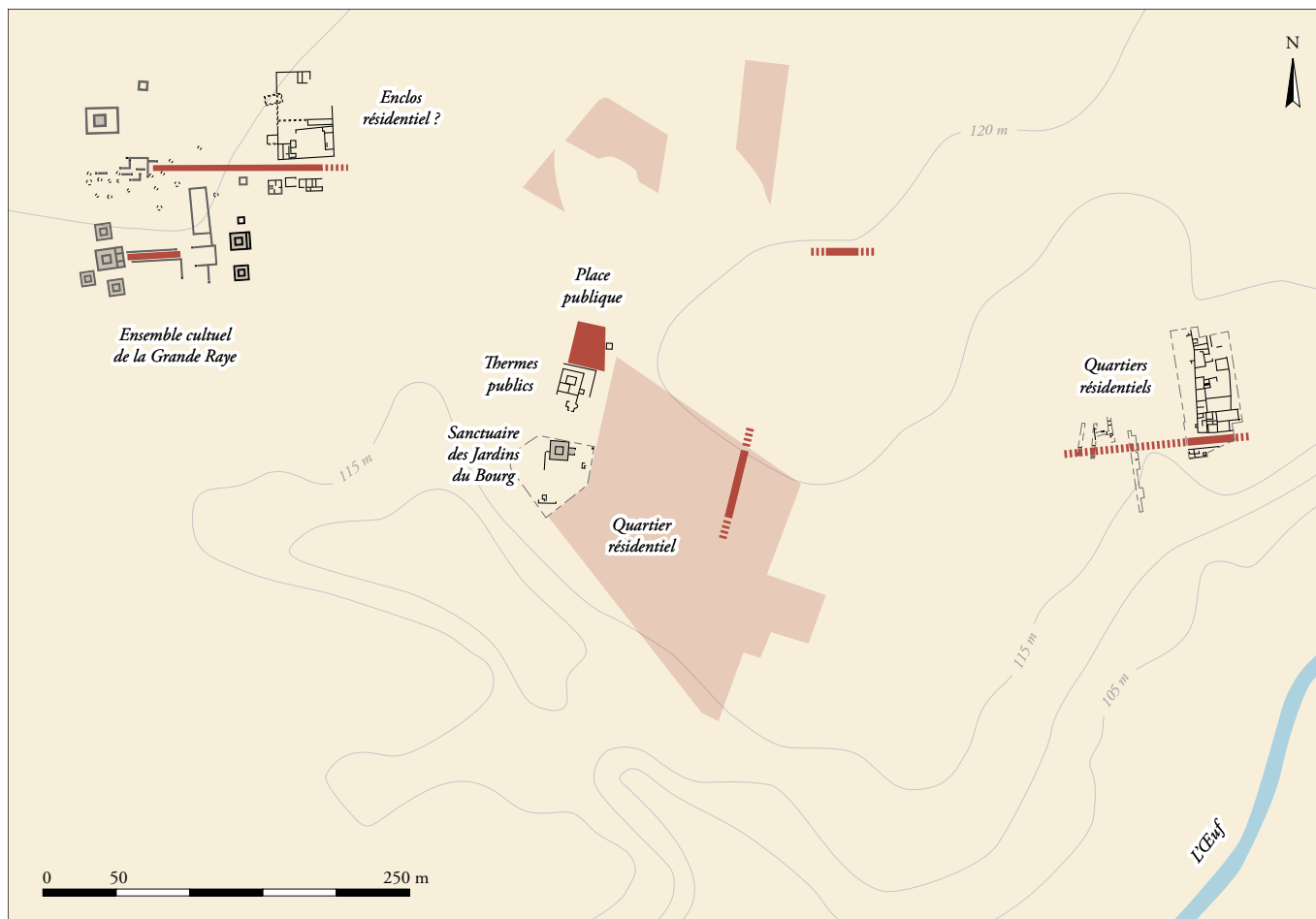


Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Pithiviers-le-Vieil. Réal. S. Bossard, d'après Cribellier, 1992, p. 3, fig. 2 et 3 et p. 5, fig. 4 ; Cribellier, 1993a et b, pl. 1 ; Cribellier, 1999, p. 206, fig. 56 et Salé (dir.), 2011, p. 53, fig. 8.

20 ha, mais les limites de l'espace habité restent mal connues au sud, à l'est et au nord. Au cœur de l'agglomération, un édifice thermal d'une emprise de 1 000 m², qui pourrait être public, borde au sud une place dont les limites n'ont pas été cernées ; il a probablement été fondé vers la fin du I^{er} s. ou dans le courant du II^e s. de n. è. et est resté en activité jusqu'au IV^e s. Au sud de cet établissement balnéaire, un sanctuaire (**S.116**) et plusieurs caves, probables témoins d'habitations, ont été partiellement fouillés. Si aucun édifice de spectacle n'a été, pour l'instant, mis en évidence, le quartier religieux implanté à l'ouest de l'agglomération relève sans doute de la parure monumentale de l'agglomération. Une opération de fouille conduite en 1992 et 1993 ainsi qu'un diagnostic archéologique entrepris en 2010 ont, quant à eux, documenté l'un des quartiers résidentiels de la partie orientale de l'habitat aggloméré (Provost, 1988, p. 188-191 ; Cribellier, 1992 ; Cribellier, 1993a et b ; Cribellier, 1999 ; Noël dir., 2010 ; Salé dir., 2011, p. 52-56 ; Cribellier, 2017).

En 1977, puis entre 1983 et 1986, plusieurs campagnes de fouille de sauvetage ont été dirigées par Chr. Charbonnier à quelques dizaines de mètres au nord-est des temples, de l'autre côté de la rue axée est-ouest. Il y a mis au jour un enclos long de près de 60 m et large de près de 40 m, délimité par une enceinte maçonnée. En son sein, diverses constructions, dont des bâtiments aux plans variés et une cave, paraissent liées à des activités domestiques, mais la documentation relative à ces opérations demeure très succincte ; il pourrait s'agir d'une *villa* périurbaine. D'autres édifices, s'apparentant à des habitations, font face à cet enclos de l'autre côté de la rue. Les mobiliers prélevés au cours des fouilles de ce secteur, variés, permettent de dater l'occupation antique du I^{er} s. au IV^e s. de n. è. (Kisch, 1978, p. 289-291 ; Ferdière, 1985, p. 350-354 ; Charbonnier, 1988).

5 – Synthèse et interprétation

L'absence de fouille sur l'ensemble de temples réunis en périphérie occidentale de l'agglomération secondaire de Pithiviers-le-Vieil prive ce dossier de multiples informations, notamment en ce qui concerne l'évolution chronologique de cet espace et la compréhension précise de son organisation spatiale, voire même de la fonction de certains bâtiments – tel l'édifice G, dont l'interprétation en tant que bâtiment religieux reste incertaine.

Néanmoins, les clichés aériens fournissent le plan, certes incomplet, d'un vaste espace où se concentrent au moins six temples, partagés en deux ou trois ensembles. Leur regroupement témoigne probablement de la volonté de rassembler les principales divinités honorées par les habitants de l'agglomération au sein d'un complexe monumental, sans doute public, établi en marge des quartiers résidentiels. L'existence d'un autre sanctuaire, au cœur de l'agglomération (**S.116**), indique néanmoins qu'il ne s'agit pas du seul lieu de culte de l'habitat aggloméré, bien que l'extension et le statut de cet autre espace sacré ne soient pas connus. Ici, la répartition des temples semble indiquer que toutes les divinités n'étaient pas honorées au même titre : le temple A se distingue des autres par des dimensions plus importantes, un plan original et une position centrale, à laquelle conduit une longue allée bordée de murs ou de murets ; il s'agit certainement de la divinité principale du sanctuaire. Aucun péribole n'a été formellement identifié, mais le plan du site est probablement incomplet. Par ailleurs, la séparation entre les quatre temples occidentaux et les deux temples implantés plus à l'est résulte de choix que l'on peut difficilement expliquer : doit-on y voir deux sanctuaires indépendants – auxquels s'ajoute peut-être un troisième, autour de l'hypothétique temple G –, contemporains ou non ? D'ailleurs, la lecture incertaine du plan des constructions édifiées entre ces deux secteurs n'aide pas à l'interprétation de l'ensemble. Les liens chronologiques entre l'habitat groupé et son grand sanctuaire occidental constituent une autre inconnue que seule une reprise de l'activité archéologique, dans cette zone, pourrait pallier.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Charbonnier, 1988 – CHARBONNIER Chr., « Le site gallo-romain de Pithiviers-le-Vieil », *Revue archéologique du Loiret*, 14, p. 55-58.

Cribellier, 1992 – CRIBELLIER Chr., « Les thermes de l'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret*, 17, p. 1-28.

Cribellier, 1993a – CRIBELLIER Chr., *L'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil (Loiret)*, rapport de prospection thématique, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 19 p., 9 fig.

Cribellier, 1993b – CRIBELLIER Chr., « Un quartier d'habitat gallo-romain à Pithiviers-le-Vieil (Loiret). Les « Ouches du Bourg » (fouilles 1992/93) », *Revue archéologique du Loiret*, 18, p. 15-96.

Cribellier, 1999 – CRIBELLIER Chr., « Pithiviers-le-Vieil (Loiret) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 17 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre, 1), p. 205-210.

Cribellier, 2017 – CRIBELLIER Chr., « Les agglomérations du Centre de la Gaule : types d'occupations et évolution du réseau (III^e-VI^e s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 74-1, p. 39-60.

Ferdière, 1985 – FERDIÈRE A., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 43-2, p. 297-356.

Jalmain, 1989 – JALMAIN D., *Prospection aérienne dans le Loiret et l'Eure-et-Loir. Campagne 1989*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 43 p.

Kisch (de), 1978 – KISCH (DE) Y., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 36-2, p. 261-293.

Noël (dir.), 2010 – NOËL M. (dir.), *Loiret, Pithiviers-le-Vieil, place de l'Église. Une nouvelle fenêtre sur l'agglomération secondaire*, rapport diagnostic (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 103 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Salé (dir.), 2011 – SALÉ Ph. (dir.), *Pithiviers-le-Vieil, Loiret, Les Jardins du Bourg (lot 51). Un quartier périphérique de l'agglomération secondaire*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 643 p.

S.116 – Pithiviers-le-Vieil (Loiret), les Jardins du Bourg

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 640975 ; Y = 6784975

Numéro d'entité archéologique : 45 253 0061

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : courant du II^e s. – milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1995, une première évaluation archéologique est menée par J. Primat-Vilpoux (SRA de Centre-Val de Loire) au cœur du bourg de Pithiviers-le-Vieil, en amont de la construction de logements sociaux. Suite à la découverte de vestiges interprétés comme ceux d'habitations, relevant d'une agglomération secondaire dont plusieurs quartiers avaient déjà été documentés auparavant, une fouille préventive a été prescrite. Les vestiges d'un ou de deux temples successifs et d'aménagements divers ont alors été identifiés au cours de cette opération, conduite par Ph. Salé (Inrap) une dizaine d'années plus tard, en 2009-2010. À la demande du responsable de la fouille¹, le plan des vestiges mis au jour n'a pas été reproduit ici.

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil est sise en rebord d'un plateau entaillé, au sud-est, par la vallée de l'Œuf, rivière qui rejoint la Rimarde à une dizaine de kilomètres plus à l'est pour former l'Essonne. Le temple des Jardins du Bourg est distant de plus de 500 m du cours d'eau ; il est implanté en bordure nord-est d'un vallon sec relié à la vallée de l'Œuf.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges sont apparus comme plus ou moins bien conservés en fonction des secteurs et leur lecture n'est guère aisée : l'évolution de ce quartier de l'agglomération secondaire est complexe, de multiples structures y ont été progressivement aménagées et toutes ne sont pas associées au mobilier nécessaire à leur datation. Après une première période, au début de l'Antiquité, où le site n'est pas encore bâti, il est possible de distinguer, à partir des données présentées par Ph. Salé, deux grandes phases d'aménagements du quartier de l'agglomération.

▪ Antécédents (fin du I^{er} s. av. n. è. – milieu du I^{er} s. de n. è.)

Une sépulture à inhumation, datée par ¹⁴C de la fin de La Tène, a été mise au jour près de la limite occidentale de l'aire fouillée, soit à plus de 15 m des futurs temples. Par ailleurs, les fondations du premier temple (A : phase 1) recoupent deux couches superposées, dont l'une est en contact avec le substrat et a livré quelques tessons en terre cuite datés autour du milieu du I^{er} s. de n. è., tandis que l'autre, en surface, contient plusieurs fragments de céramique attribués à la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Ces deux niveaux peuvent résulter de l'exploitation agricole du terrain, dans le courant du I^{er} s. de n. è., avant que l'urbanisation ne gagne ce secteur. Ces couches ont été partiellement décaissées pour mettre en place un empierrement dense, interprété comme un chemin ou une voie orientée nord-sud, peut-être bordée à l'est par un fossé. L'espace de circulation, mis en place entre le dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. et le premier quart du I^{er} s. de n. è., est entretenu durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., tandis que quelques fosses, dont l'usage n'est pas connu, sont creusées et comblées à ses abords (Salé dir., 2011, p. 60-74).

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. – II^e s. de n. è.)

Vers le milieu du I^{er} s., le site est radicalement transformé : la voie est abandonnée et plusieurs tronçons de murs délimitent désormais un espace loti. Celui-ci est occupé, à l'ouest et au sud-ouest, par de grandes fosses d'extraction de calcaire et par des constructions modestes, dont subsistent essentiellement des caves maçonnées, des latrines et, sous le sol du futur temple B, un ensemble de trous de poteau (Salé dir., 2011, p. 75-122).

Ph. Salé a identifié, dans la parcelle localisée dans l'angle nord-est de l'aire fouillée, un sanctuaire doté d'un temple (A)

<i>Phase 2</i>	
<i>Chronologie</i>	II ^e s. - 1 ^{re} moitié du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 35 x 25 m (soit > 850 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : B1b
<i>Dimensions des temples</i>	A : 13,50 x 13,50 m (soit 182 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Deux édifices (a et b)

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

; seul l'angle sud-ouest de cet espace clos par des murs, long de plus de 26 m et large de plus de 17 m, est inclus dans l'emprise de l'opération archéologique, les limites orientale et septentrionale de l'enceinte n'étant pas connues (Salé dir., 2011, p. 122-136). Il convient de s'attarder sur la description de l'édifice, mal conservé, qui a été interprété comme un temple par Ph. Salé : selon nous, l'identification de ces vestiges à un bâtiment de culte est incertaine. Quelques alignements de pierres, partiellement détruits, semblent dessiner le plan d'un édifice carré, mesurant 9,60 m de côté, contre lequel s'adosse, à l'est, une pièce dont seule la limite nord est conservée. Au sein du bâtiment, est imbriquée une pièce plus petite, de plan rectangulaire, longue de 5,20 m et large de 3,25 m ; son mur méridional a disparu et elle est excentrée vers l'est par rapport à l'édifice carré. Ph. Salé y reconnaît le plan d'un temple à *cella* centrale et à galerie périphérique, doté d'un porche à l'est ; cet édifice, situé immédiatement à l'est du futur temple de la phase 2 (cf. *infra*), présente ainsi des fondations en pierre ; les débris de construction mis au jour dans des niveaux postérieurs laissent penser que son élévation est en bois et torchis, et que sa toiture est constituée de tuiles. Dans l'angle nord-est de la « *cella* », une fosse de plan carré, qui mesure 1,30 m de côté pour 0,72 m de profondeur, a été creusée ; ses parois sont parementées et la base de son remplissage a livré des tessons de céramique, quelques restes fauniques, 11 perles en pâte de verre, un anneau et une fibule, l'ensemble étant daté des années 40 à 70 de n. è. Reconstituer le plan d'un temple à partir de vestiges aussi mal conservés nous semble hasardeux. En outre, la présence d'une *cella* de plan rectangulaire au sein d'un édifice carré, excentrée vers l'est – ce qui réduirait ainsi la largeur de la galerie orientale à 1 m, tandis qu'elle mesurerait 3 m sur les trois autres côtés – et équipée d'une telle fosse installée près de son entrée, ne semble guère caractéristique d'un temple ; ces éléments ne trouvent, du moins, aucune comparaison parmi les sites étudiés.

Il est donc nécessaire d'être prudent quant à l'interprétation des vestiges liés à cette phase : l'existence d'un sanctuaire dès la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. nous paraît incertaine, en l'absence d'un temple identifié avec certitude. Les vestiges de l'édifice décrit, s'ils relèvent bien d'un seul ensemble, ne semblent guère correspondre à ceux d'un bâtiment de culte.

▪ Phase 2 (II^e s. – première moitié du IV^e s. de n. è.)

À partir du II^e s. de n. è., l'espace situé dans le quart nord-est de l'emprise de la fouille est transformé et l'aménagement d'un sanctuaire ne fait désormais plus de doute : un temple maçonné (B) est bâti au sein d'une cour, dont les limites restent difficiles à définir. De fait, plusieurs tronçons de murs ont été identifiés au sud et à l'ouest du temple, mais il n'est pas certain qu'ils en soient contemporains et qu'ils aient donc délimité l'aire sacrée, d'autant plus qu'un autre mur similaire, dont la base est recoupée par les fondations du porche du temple, en est assurément antérieur – il s'agit du mur qui délimitait à l'ouest la parcelle nord-est de la phase 1, interprétée par Ph. Salé comme un lieu de culte. Néanmoins, un tronçon de mur, reconnu sur une douzaine de mètres de long et situé à moins de 3 m à l'ouest du temple, dont il est parallèle, pourrait logiquement constituer la limite occidentale de la cour du sanctuaire. En revanche, il semble que la cour du sanctuaire se prolonge au-delà de l'emprise de la fouille, au nord et à l'est ; son emprise devait dépasser 850 m², si l'on considère qu'elle s'étend sur plus de 35 m d'est en ouest et plus de 25 m du nord au sud (Salé dir., 2011, p. 160-161).

De plan carré, le temple (A) se compose d'une *cella* et d'une galerie périphérique ; son accès s'effectue depuis l'est, où un porche, accolé à la galerie, en marque l'entrée (Salé dir., 2011, p. 153-161 et p. 192). Les sols des galeries et de la *cella* sont formés de cailloutis calcaire damé et ont livré des tessons de céramique datés entre le I^{er} s. et le IV^e s. de n. è., trois fibules et une monnaie de Constantin postérieure à 328. Cinq foyers, non datés, ont été aménagés sur le sol de la galerie orientale, particulièrement bien conservé. Tandis que quatre d'entre eux ont simplement été allumés sur le niveau de calcaire damé, alors rubéfié, le cinquième, dans un second temps, a été recouvert par quatre tuiles posées à l'envers, formant la sole d'un nouveau foyer. Au milieu de la *cella*, un mur orienté nord-sud paraît diviser la pièce en deux parties égales, mais il n'est pas certain qu'il soit contemporain du temple. Lors de la destruction de l'édifice, plusieurs débris issus de son élévation ont été répandus au sol ou enfouis dans les tranchées de récupération de ses murs : un fragment de modillon, un élément de corniche ou de base de colonne et des débris d'enduits peints, non étudiés. La date de l'édification du temple, située au plus tôt dans le courant du II^e s., reste incertaine, la plupart des niveaux et des structures que ses murs recoupent ou que ses sols recouvrent n'étant pas datés.

À l'est du temple, différents niveaux de sol et au moins deux édicules ont été reconnus (Salé dir., 2011, p. 161-169). Ils ont été aménagés, au plus tôt, dans le courant du II^e s., probablement lors de la construction du temple, ou bien progressivement : ici, un *terminus post quem* est fourni par un niveau de démolition, lié aux constructions antérieures (phase 1), qu'ils recouvrent. Les couches qui forment le revêtement de la cour sacrée, par endroit empierré, ou bien constitué de cailloutis ou simplement de limon, ont piégé plusieurs tessons de céramique qui ont été datés de la seconde moitié du II^e et du III^e s. À 7 m au sud-est du temple, une fosse de plan carrée, mesurant 1,40 m de côté et comblée de nombreux moellons de calcaire, pourrait constituer les fondations d'une structure disparue. Près de cette fosse, à environ 10 m au sud-est du temple, un édicule maçonné (a), de plan carré ou rectangulaire, mesure 4,10 m de large et moins de 5,10 m de long. Deux murs qui se rejoignent à angle droit semblent diviser l'espace interne de cette construction, à moins d'envisager qu'ils n'en soient antérieurs ou postérieurs. La fonction de ce ou de ces bâtiments successifs n'a pu être

déterminée. Un autre édicule (b), mieux conservé, a été construit plus au nord, à 16 m du temple. Il mesure 1,60 m de côté et son élévation, dont subsistent deux à trois assises, se compose d'une maçonnerie pleine, dont les quatre parois sont parementées et enduites de mortier ; ses abords ont été recouverts de pierres et de mortier, dans lequel ont été découverts une monnaie émise en 65 de n. è. et quelques tessons de céramique attribués aux II^e s. et III^e s. Cette structure, localisée en bordure de l'aire fouillée, s'apparente ainsi à une base de statue ou d'autel, dont l'essentiel a disparu.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Le mobilier céramique antique qui provient du secteur du temple est attribué, pour les éléments les plus récents, au courant du IV^e s. (A. Fourré, *in* Salé dir., 2011, p. 255-258). Par ailleurs, deux monnaies, émises au milieu du IV^e s., ont été découvertes sur un lambeau de sol conservé à l'est du temple (Salé dir., 2011, p. 180-181), tandis qu'une autre pièce, à l'effigie de Constantin et frappée après 328, a été mise au jour dans la *cella*, et une quatrième monnaie, issue des niveaux de démolition du temple, a été émise au nom de Constantin, en 322 (Salé dir., 2011, p. 199). Ces différents marqueurs chronologiques, bien que peu nombreux, semblent indiquer que les activités religieuses perdurent au sein du sanctuaire jusqu'à la première moitié du IV^e s.

Durant la seconde moitié du IV^e s. et le V^e s., les murs du temple ont été démontés et en partie récupérés, par endroits jusqu'aux fondations, tandis que les débris non recyclés ont été répandus sur le sol, à l'emplacement et aux abords de l'ancien édifice. À proximité, plusieurs fosses, possibles fonds de cabane, ont été creusées puis remblayées durant les V^e s. et VI^e s. (Salé dir., 2011, p. 195-215).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un fragment de figurine en terre blanche, provenant peut-être d'une représentation de Vénus, a été mise au jour dans l'un des niveaux de sol préservés à l'est du temple ; cette couche a également livré 18 tessons de céramique, attribués au III^e s. de n. è. (Salé dir., 2011, p. 164).

▪ *Autres mobiliers*

Les nombreux tessons de céramiques et d'amphores antiques inventoriés à l'issue de la fouille ne se rapportent pas seulement aux vestiges du sanctuaire, mais aussi à des aménagements périphériques, profanes. Les fragments de vases issus de contextes relevant du lieu de culte n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique ; leur datation s'échelonne, d'une manière générale, entre le I^{er} s. et le courant du IV^e s. de n. è. (A. Fourré et C. Barthélémy-Sylvand, *in* Salé dir., 2011, p. 237-418).

Dans les niveaux de sol du temple ou de la cour du sanctuaire, ainsi que dans la couche de démolition qui recouvre les vestiges de l'édifice de culte, ce sont 10 monnaies – dont 4, gauloises, sont probablement résiduelles, tandis que 2 autres ont été émises durant le I^{er} s. de n. è. et les 4 dernières au cours de la première moitié du IV^e s. – et 3 fibules, fabriquées durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ou le Haut-Empire, qui ont été inventoriées (J. Arquille, M. Barret, *in* Salé dir., 2011, p. 476-524). Des disques ou jetons en terre cuite, non étudiés, ont aussi été découverts dans le secteur du temple (Salé dir., 2011, p. 194).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Établi à 6 km de la limite orientale de la cité des Carnutes, à laquelle il se rattache, l'habitat groupé de Pithiviers-le-Vieil est ainsi localisé à courte distance du territoire voisin des Sénons, et à proximité de la voie menant de Chartres à Sens (Cribellier, 1999).

▪ *Environnement proche*

L'agglomération secondaire a été identifiée au cours des années 1970, lorsque D. Jalmain et Chr. Charbonnier entreprennent des prospections aériennes et pédestres dans le bourg de Pithiviers-le-Vieil et dans ses environs (S.115). Par la suite, plusieurs opérations archéologiques de sauvetage puis préventives ont été menées sur la commune, complétées par d'autres prospections au sol conduites par Chr. Cribellier, et auxquelles s'ajoutent de nombreuses découvertes fortuites réalisées depuis le XIX^e s. Ces investigations ont principalement renseigné trois quartiers de l'habitat groupé et ont fourni de solides jalons chronologiques pour comprendre son développement. Les vestiges les plus anciens laissent ainsi penser

que l'agglomération se développe dès La Tène finale, vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. ; elle perdure jusqu'à la fin de l'Antiquité et l'occupation se poursuit durant le haut Moyen Âge, sans doute avec la formation d'un village. Ce dernier, dont on connaît essentiellement deux nécropoles et quelques bâtiments, est vraisemblablement à l'origine du bourg actuel. En ce qui concerne la période antique, les vestiges identifiés couvrent une surface d'au moins 20 ha, mais les limites de l'espace habité restent mal connues au sud, à l'est et au nord.

Au cœur de l'agglomération, un édifice thermal d'une emprise de 1 000 m², qui pourrait être public, borde au sud une place dont les limites n'ont pas été cernées ; il a probablement été fondé vers la fin du I^{er} s. ou dans le courant du II^e s. de n. è. et est resté en activité jusqu'au IV^e s. Le sanctuaire des Jardins du Bourg est établi à moins de 15 m au sud des thermes, et peut-être lui est-il même accolé, mais la fouille menée en 2009-2010 n'a pas permis de déterminer la limite septentrionale du sanctuaire et l'espace entre les deux établissements n'a donc pas été étudié. Il faut toutefois noter qu'une cave aurait été mise au jour entre le temple et les thermes (Cribellier, 1993a, fig. 1) et que les constructions de ces deux ensembles présentent une orientation sensiblement différente. Plusieurs fosses, caves et maçonneries ont été découvertes de manière fortuite sur le site des Jardins du Bourg, avant qu'il ne soit fouillé, sans que leur emplacement ne soit précisément connu (Salé dir., 2011, p. 56). L'opération préventive réalisée en 2009-2010 permet de suivre l'évolution des aménagements établis en périphérie occidentale et méridionale du sanctuaire, malgré un arasement important des vestiges, à l'origine de la destruction des structures superficielles du site. De grandes fosses d'extraction de calcaire, des petites caves maçonnées et deux latrines, témoins de possibles habitations dont l'élévation, en matériaux périssables, n'aurait pas été conservée, y ont été progressivement mises en place, puis comblées, entre le milieu du I^{er} s. et la fin du III^e s. ou le courant du IV^e s. (Salé dir., 2011).

Si aucun édifice de spectacle n'a été, pour l'instant, mis en évidence, le quartier religieux implanté en bordure occidentale de l'agglomération (S.115), rassemblant un minimum de six temples, relève sans doute de la parure monumentale de cette dernière. Une opération de fouille conduite en 1992 et 1993 ainsi qu'un diagnostic archéologique entrepris en 2010 ont, quant à eux, documenté l'un des quartiers résidentiels de la partie orientale de l'habitat aggloméré (Provost, 1988, p. 188-191 ; Cribellier, 1992 ; Cribellier, 1993a et b ; Cribellier, 1999 ; Noël dir., 2010 ; Salé dir., 2011, p. 52-56 ; Cribellier, 2017).

5 – Synthèse et interprétation

Localisé dans l'un des quartiers centraux d'une agglomération secondaire de la cité des Carnutes, le lieu de culte des Jardins du Bourg a été partiellement fouillé par l'équipe conduite par Ph. Salé. Si le responsable de l'opération identifie un premier état du sanctuaire qu'il date de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., soit dès le lotissement du quartier, il nous semble que la prudence s'impose : les vestiges les plus anciens, dont l'état de conservation est médiocre, sont difficiles à interpréter. En revanche, l'édification d'un temple de plan carré, à une date imprécise mais qu'il convient de situer dans le courant du II^e s., est un fait avéré. Un mur de clôture a dû être abattu pour mettre en place les fondations de ce nouveau bâtiment et, qu'un premier sanctuaire ait existé au non au cours des décennies précédentes, il est certain que l'organisation du quartier a été repensée au moment de la construction du temple B. Ce dernier, dont le plan reste simple, présente des dimensions relativement importantes, tandis que les blocs sculptés et les enduits peints issus de son élévation témoignent d'une architecture soignée ; la cour du sanctuaire est équipée d'édicules multiples, dont la fonction et le nombre exact n'ont pu être déterminés, alors que les limites du péribole demeurent difficiles à identifier.

Au cours du II^e s., la transformation du quartier, dont les autres composantes conservent néanmoins leur caractère profane – caves, fosses d'extraction et latrines relevant sans doute d'habitations ou d'espaces artisanaux –, a lieu au moment de la construction de thermes publics, situés à moins de 15 m au nord du sanctuaire, ou, tout au plus, quelques décennies plus tard. Ainsi, à cette période, la fondation, ou la reconstruction et l'agrandissement du sanctuaire, s'effectue en parallèle du développement d'un grand édifice balnéaire, lui-même bâti au sud d'une place publique. L'ensemble formé par la place, les thermes et le sanctuaire, pour lequel un statut public paraît plausible, constituerait ainsi le centre monumental de l'agglomération de Pithiviers-le-Vieil, alors qu'un deuxième lieu de culte, plus étendu et pourvu de multiples temples, existe en bordure occidentale de l'habitat. Peu d'objets témoignent des rites célébrés dans le sanctuaire central, probablement en raison d'un entretien régulier de l'aire sacrée et du temple, dans lequel ont été aménagés plusieurs foyers, lors de la fréquentation du sanctuaire ou peut-être après son abandon. L'arrêt de la fréquentation de ce lieu de culte, vers le milieu du IV^e s., est suivie de peu par sa destruction, *a priori* achevée dès le début du Moyen Âge.

6 – Bibliographie

Cribellier, 1992 – CRIBELLIER Chr., « Les thermes de l'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret*, 17, p. 1-28.

Cribellier, 1993a – CRIBELLIER Chr., *L'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil (Loiret)*, rapport de prospection thématique, Or-

léans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 19 p., 9 fig.

Cribellier, 1993b – CRIBELLIER Chr., « Un quartier d'habitat gallo-romain à Pithiviers-le-Vieil (Loiret). Les « Ouches du Bourg » (fouilles 1992/93) », *Revue archéologique du Loiret*, 18, p. 15-96.

Cribellier, 1999 – CRIBELLIER Chr., « Pithiviers-le-Vieil (Loiret) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIERE A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 17 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre, 1), p. 205-210.

Cribellier, 2017 – CRIBELLIER Chr., « Les agglomérations du Centre de la Gaule : types d'occupations et évolution du réseau (III^e-VI^e s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 74-1, p. 39-60.

Noël (dir.), 2010 – NOËL M. (dir.), *Loiret, Pithiviers-le-Vieil, place de l'Église. Une nouvelle fenêtre sur l'agglomération secondaire*, rapport diagnostic (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 103 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Salé (dir.), 2011 – SALÉ Ph. (dir.), *Pithiviers-le-Vieil, Loiret, Les Jardins du Bourg (lot 51). Un quartier périphérique de l'agglomération secondaire*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 643 p.

S.117 – Le Puiset (Eure-et-Loir), les Closeaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 616855 ; Y = 6791165

Numéro d'entité archéologique : 28 311 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Photographiés d'avion entre 1984 et 1991 par D. Jalmain, les vestiges enfouis du sanctuaire du Puiset n'ont pas fait l'objet de prospection au sol (Jalmain, 1984 ; fiches de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). L'absence de repères précis, sur les clichés aériens, ne permet pas de dresser le plan des aménagements.

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place sur le replat d'un plateau ; aucun cours d'eau n'est connu dans les environs du sanctuaire.

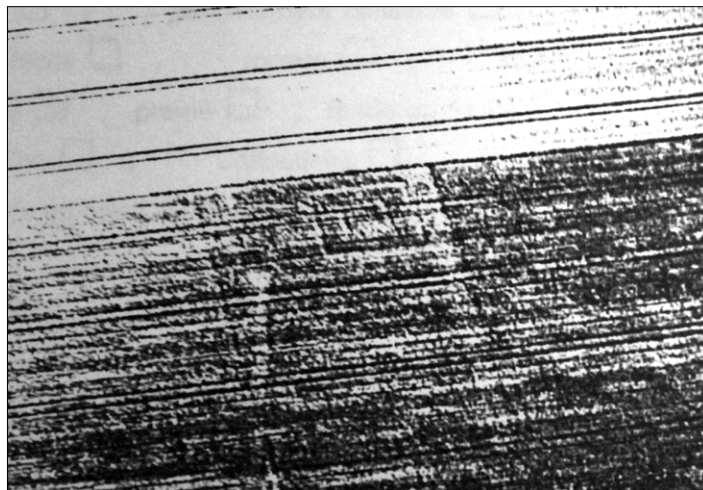


Fig. 1 : vue aérienne du site, D. Jalmain, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

2 – Présentation des vestiges

L'aire sacrée, de plan rectangulaire, est délimitée par des murs ; son extrémité nord-est n'est pas perceptible sur les photographies de D. Jalmain. Dans la cour, le long du mur sud-est, a été construit un temple de plan carré et centré (A), doté d'une *cella* et d'une galerie périphérique. Les dimensions de ces constructions n'ont pas pu être mesurées (fig. 1).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté sur les franges orientales de la cité carnute, à moins de 8 km de la frontière qui sépare cette dernière et le territoire sénon, le lieu de culte est situé à 4 km à l'est-nord-est de la probable agglomération secondaire antique restituée sur la commune d'Allaines-Mervilliers. Un kilomètre et demi séparent le sanctuaire du Puiset et la voie antique en provenance de cet habitat hypothétique et en direction de Sens (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Aux abords du sanctuaire, à moins de 10 m au sud-ouest de celui-ci, un système d'enclos fossoyé, non daté, apparaît sur les clichés aériens pris par D. Jalmain. En ce qui concerne les vestiges attribués avec certitude à l'époque romaine, l'environnement du lieu de culte s'avère riche en découvertes : deux *villae* ont été identifiées par D. Jalmain à la Carpe et à l'Ogve, à respectivement 2 km à l'ouest-sud-ouest et 1 km au sud-sud-ouest des Closeaux, tandis qu'une nécropole à crémations est connue depuis le XIX^e s. près de la Butte du Boël, soit à 1 km environ à l'ouest-sud-ouest du site à vocation culturelle (Ollagnier, Joly, 1994, p. 269-270).

5 – Synthèse et interprétation

La faiblesse documentaire de ce dossier ne permet pas de définir la place de ce sanctuaire rural au sein de son envi-

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Mur maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

ronnement proche ; il est difficile de se prononcer sur ses relations avec les établissements voisins.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Jalmain, 1984 – JALMAIN D., *Rapport de prospection aérienne en 1984*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir*. 28, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.

S.118 – Richebourg (Yvelines), la Pièce du Fient

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 598035 ; Y = 6858425

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou première moitié du I^{er} s. de n. è. – III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

La présence d'un établissement rural antique à la Pièce du Fient est signalée pour la première fois en 1978, suite à une prospection pédestre conduite par une équipe du Centre de recherches archéologiques de la région mantaise. Puis, entre 1987 et 1993, des sondages y sont entrepris par J.-C. Chatain, suivis de plusieurs campagnes de fouille programmée dirigées par Y. Barat (service archéologique départemental des Yvelines) entre 1994 et 1998. Ces opérations ont permis d'étudier l'intégralité de la *pars urbana* d'une *villa* et d'identifier plusieurs de ses dépendances, dont un petit sanctuaire, fouillé en 1996 et 1997 à ses abords occidentaux. Les fouilles conduites sur le site ont fait l'objet de deux publications synthétiques (Barat, 1999 ; Barat, 2007, p. 290-302).

▪ Implantation topographique

La *villa* de Richebourg est localisée sur le versant nord-ouest d'une colline, à l'écart de tout cours d'eau. Installé à l'ouest de la *pars urbana*, le sanctuaire ne domine pas l'habitat, mais il surplombe la cour agricole du domaine et son entrée, située à son extrémité nord-ouest.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{re} moitié du I ^{er} s. de n. è.	1 ^{re} moitié du I ^{er} s. (?) - fin du II ^e s. ou III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?	II-3b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-	-
<i>Types des temples</i>	A1 : A1a	- A2 : B1b - B à D : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : 6,30 x 6 m (soit 38 m ²)	- A2 : 13 x 12,50 m (soit 163 m ²) - B : 3,40 x 3,20 m (soit 11 m ²) - C : 2,50 x 2,30 m (soit 6 m ²) - D : 3,20 x 2,70 m (soit 9 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

▪ Phase 1 (fin du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du I^{er} s. de n. è.)

Le temple A1 semble avoir été bâti dès la fondation de l'établissement rural, vers la fin du I^{er} s. av. n. è. ou, au plus tard, au début du I^{er} s. de n. è. (**fig. 1**) (Barat, 1999, p. 125). Il se présente sous la forme d'une *cella* de plan carré, dont il ne reste que les fondations en pierre, peu profondes (0,30 m). Au milieu du mur oriental, un seuil marque l'emplacement de son entrée. Ses murs sont constitués de matériaux périssables, dont témoigne la découverte de débris de torchis dans les tranchées de récupération de ses fondations, et ils sont revêtus d'enduits peints en rouge, de stuc ou de mortier incisé. Une dépression aux contours irréguliers, mise en évidence au centre de la *cella*, marque probablement l'emplacement de la statue de culte.

Les douze monnaies découvertes sur le sol de la *cella*, pour dix d'entre elles, ou à ses abords immédiats pour les autres, constituent très probablement des offrandes contemporaines du premier état A1 du temple (cf. *infra*). Elles correspondent à des émissions gauloises et à un as augustéen, frappé à partir de 12 av. n. è. Selon Y. Barat, ce mobilier indiquerait que le premier

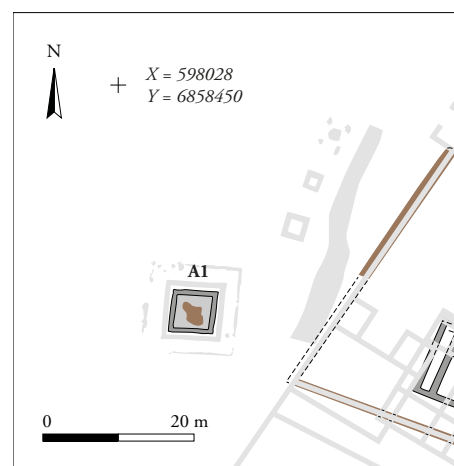


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Barat, 1999, p. 123, fig. 5 et p. 144, fig. 21.

édifice de culte est bâti et fréquenté durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. La prudence s'impose toutefois : le numéraire gaulois et augustéen est resté en circulation tout au long de la première moitié du I^{er} s. de n. è. Une datation entre le dernier quart du I^{er} s. av. n. è. et le premier, voire le second quart du I^{er} s. de n. è. paraît donc plus prudente.

▪ **Phase 2 (première moitié du I^{er} (?) – fin du II^e s. ou courant du III^e s. de n. è.)**

À une date indéterminée, le temple préexistant est agrandi (état A2). C'est peut-être lors de cette phase qu'une série de trois édicules est installée au nord-est de celui-ci, le long d'un chemin qui dessert l'ensemble de ces constructions (**fig. 2**) (Barat, 1999, p. 145-148). Aucune clôture spécifique à l'aire sacrée n'a été identifiée, comme pour la phase précédente.

Le temple A1 est arasé puis reconstruit au même emplacement : sa *cella* est agrandie et est désormais encadrée par une galerie périphérique, toutes deux de plan carré. Les sols de l'édifice sont constitués de terre mêlée de mortier et de cailloutis compactés. La fosse centrale de la *cella* est vraisemblablement préservée au sein du nouvel édifice et doit servir, comme auparavant, à asseoir le support de la statue de culte. Dans la partie médiane de la galerie orientale, un passage empierré marque l'entrée du temple, dont l'orientation reste donc inchangée. Deux foyers ont été aménagés sur le sol de la galerie, à l'est et au nord de la *cella*. Les murs de cette dernière sont maçonnés, tandis que ceux de la galerie sont supportés par un solin en pierre sèche et devaient être constitués de matériaux périssables – à moins qu'il ne s'agisse d'un stylobate soutenant des piliers de bois ?

Alignés au nord-est du temple A2 et régulièrement espacés, les trois édicules présentent des formes variées. Les fondations des édicules B et C, tous deux de plan carré mais de dimensions différentes, sont en pierres, liées à la terre, et peu profondes, ce qui laisse supposer que leur élévation était légère, en bois et torchis, ou bien de faible hauteur. Dans l'édicule B, Y. Barat signale la découverte « d'une fosse oblongue bordée de quelques pierres » (Barat, 1999, p. 145). Au nord-est, l'édicule D se compose, quant à lui, de quatre poteaux, dont il reste les trous et les pierres de calage, encadrant une fosse circulaire centrale. Celle-ci est comblée de grosses pierres qui calent elles aussi un élément disparu de plan elliptique, mesurant 0,40 m sur 0,26 m et enfoncé à une profondeur de 1,50 m, qu'Y. Barat propose d'identifier à une statue en bois ou en pierre. Cette fosse a été creusée en deux temps, suggérant un réaménagement de la structure, et des dents de porcelet ont été mises au jour sous les pierres qui la remplissent. Les trois édicules s'apparentent donc à trois chapelles abritant chacune une image divine, ou éventuellement, pour les structures B et C, à des supports de statue ou d'offrandes.

Ces différentes constructions sont longées à l'est par un chemin, large de plus de 2 m, dont le revêtement, constitué de cailloux et de gravier, repose sur un radier de pierres et de tuiles. Quelques monnaies ont été mises au jour en surface de la chaussée ; elles sont à l'effigie de Nerva (96-98), d'Antonin le Pieux (138-161) et de Commode (180-192) et témoignent donc d'une fréquentation de ce secteur dans le courant du II^e s., voire au début du III^e s. de n. è.

La construction du second état du temple et des édicules n'a pas pu être datée avec précision. En ce qui concerne l'état A2 de l'édifice de culte principal, il est sans aucun doute postérieur à l'état A1 qui est daté, s'il est bien associé aux premiers dépôts monétaires, de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è. Néanmoins, il est possible que le temple ait été reconstruit plusieurs décennies après cet intervalle chronologique, dans le courant du I^{er} s. ou du II^e s., peut-être au moment de l'un des chantiers d'agrandissement ou d'embellissement de la *villa* (cf. *infra*). Quant aux édicules, il n'est pas certain qu'ils relèvent d'une même phase de travaux : il est tout à fait envisageable qu'ils aient été construits en plusieurs étapes. Les tessons de céramique découverts dans les fondations de l'édicule D (notamment issus d'une assiette de *terra rubra* de type Haltern 72) permettent d'affirmer que son édification n'est pas antérieure à la première moitié du I^{er} s. de n. è. (Barat, 1999, p. 148).

▪ **Abandon et occupations postérieures**

Les mobiliers provenant du secteur du temple et des édicules sont assez rares (cf. *infra*). Les tessons de céramique décrits se rattachent manifestement au I^{er} s. de n. è. (Barat, 1999, p. 148) et les monnaies découvertes dans le temple A ou dans ses environs proches ont vraisemblablement été déposées durant la période augustéenne ou, au plus tard, durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. En revanche, les quelques monnaies provenant du chemin qui donne accès au temple et aux trois édicules montrent que ce secteur est fréquenté *a minima* jusqu'à la fin du II^e s., voire durant la première moitié du III^e s. si l'on tient compte de la longue circulation des espèces émises dans le courant du II^e s. En revanche, aucune monnaie de la seconde moitié du III^e s. n'a été mise au jour dans l'aire cultuelle, alors que plusieurs exemplaires de cette période proviennent du reste de l'établissement (Barat, 1999, p. 151-163). Il semble donc que le lieu de culte

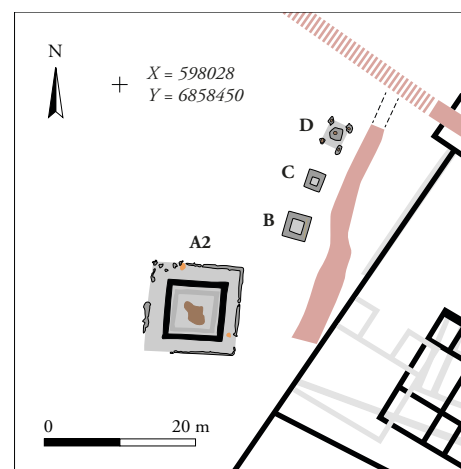


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Barat, 1999, p. 123, fig. 5 et p. 144, fig. 21.

a été délaissé dès la fin du II^e s. ou la première moitié du III^e s., ou du moins que le dépôt d'offrandes ne laisse plus de traces à partir de cette période, alors que la *villa* montre les premiers signes d'un déclin dans les années 250-260, avant d'être définitivement désertée à la toute fin de ce siècle ou au début du suivant (cf. *infra*).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Quelques fragments de figurines en terre blanche de l'Allier, représentant Vénus anadyomène, proviennent du remplissage supérieur de la fosse centrale de la *cella* ; un autre débris similaire été découvert dans la galerie nord du temple A1. Leur quantité n'est précisée, seul le dessin de quatre fragments – appartenant à un minimum de deux représentations de Vénus et d'une déesse-mère – est fourni dans la publication des fouilles (Barat, 1999, p. 145 et p. 147, fig. 23).

▪ Autres mobiliers

Y. Barat mentionne la découverte de quelques tessons de céramique et restes fauniques – notamment des dents de porcelet – parmi les pierres de fondations des édifices du sanctuaire, mais ces objets, peu nombreux, n'ont pas fait l'objet d'une étude particulière.

Les douze monnaies découvertes dans le temple A ou à proximité immédiate correspondent à des émissions précoces, sans doute rattachées à la phase 1 (fig. 3). De fait, il s'agit d'un as d'Auguste à l'autel de Lyon, émis au plus tôt en 12 av. n. è., et de 11 bronzes frappés gaulois – 6 sont attribués aux émissions du territoire carnute, 3 à celui des Aulerques Éburovices, une aux Véliocasses et une aux *Parisii*. Y. Barat précise qu'une vingtaine de monnaies supplémentaires, provenant de ce secteur, a disparu, suite à un pillage (Barat, 1999, p. 125).

L'inventaire des objets issus de l'aire cultuelle comprend également une petite lame de hache polie en roche verte, qui provient de l'édicule B, et un fragment de fibule, mis au jour dans le temple A (Barat dir., 1999, p. 125 et p. 145).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implantée dans le quart nord-est du territoire des Carnutes, la *villa* de la Pièce du Fient est située à 11 km de sa limite septentrionale. Elle est localisée à 9 km au sud-ouest de l'agglomération secondaire de Septeuil et à proximité d'une voie traversant d'est en ouest la partie nord de la cité, provenant de Paris et passant par Jouars-Pontchartrain. Cet itinéraire pourrait se confondre avec le « Chemin des cochons », voie ancienne bordant la *villa* au nord (Barat, 1999, p. 119-120).

▪ Environnement proche

L'établissement rural, fondé durant le dernier quart du I^{er} s. av. n. è., a connu plusieurs étapes de développement. Dans un premier temps, situé lors de la période augustéenne, il est délimité par un fossé qui définit une enceinte de plan trapézoïdal et d'une surface d'environ 5 200 m² (fig. 4). Le long de la branche sud-ouest du fossé, un grand bâtiment divisé en huit pièces correspond vraisemblablement à l'habitation du propriétaire et constitue le seul aménagement reconnu, pour cette phase, au sein de l'enclos. Les fondations du bâtiment sont en pierre et son élévation, disparue, était probablement en terre et en bois et couverte d'un enduit de mortier beige, incisé pour imiter un appareil régulier (Barat,

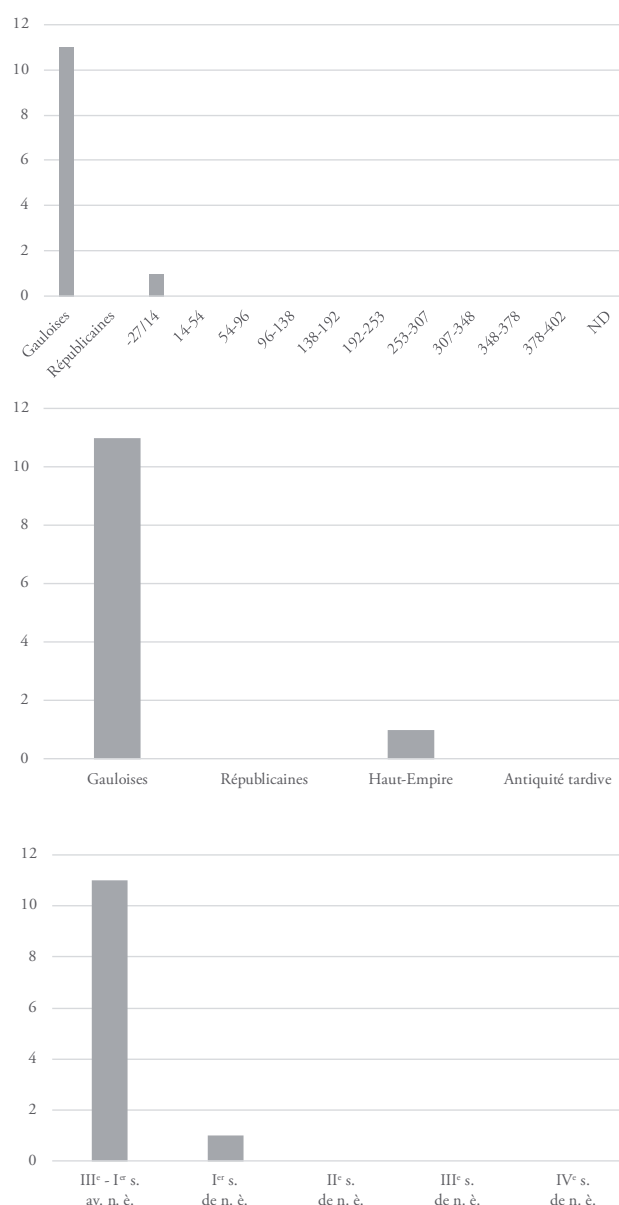


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire de la phase 1 en fonction de leur date d'émission

1999, p. 121-126 ; Barat, 2007, p. 291-292 : phase 1). Le temple A1, manifestement bâti lors de cette première phase, est situé à une dizaine de mètres de l'angle occidental de l'enclos fossoyé, à l'extérieur de celui-ci.

Dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., selon toute vraisemblance, l'habitat est reconstruit en dur (**fig. 5**). Désormais circonscrite par des murs maçonnés, qui suivent globalement le tracé du fossé antérieur, la cour accueille un très grand édifice maçonné à vocation résidentielle, d'environ 800 m², construit au nord-est, et un autre bâtiment, au sud-ouest, édifié après avoir détruit celui de la phase précédente. L'habitation principale, au nord-est, est dotée d'une galerie de façade, agrémentée de colonnes, derrière laquelle s'ouvre une série de pièces de dimensions variées. Elle est agrandie durant le dernier tiers du I^{er} s., avec l'adjonction d'une seconde galerie, terminée par une abside, et de bains chauffés, réaménagés à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. L'autre grand bâtiment, localisé au sud-ouest de la cour, connaît également plusieurs étapes de construction entre la première moitié du I^{er} s. et le III^e s. de n. è. et a pu servir, entre autres, au stockage des récoltes. Il est complété, dans le courant du III^e s., par une seconde grange maçonnée, équipée d'un séchoir, édifiée dans l'angle occidental de la cour. La moitié nord-ouest de cette dernière est occupée par un grand jardin, tandis que sa moitié sud-est, séparée par un mur, abrite une cave et un autre édifice, et est probablement réservée à des activités agricoles ou artisanales (Barat, 1999, p. 126-151 ; Barat, 2007, p. 292-302 : phases 2 à 4). Cet enclos divisé en deux espaces distincts est installé au cœur d'une vaste enceinte de plan trapézoïdal, d'une surface totale d'environ 9 ha, également ceinturée par une clôture maçonnée. Plusieurs sondages ont montré qu'elle est occupée par divers aménagements relevant de la *pars rustica* de la *villa* et de parcelles cultivées ou en herbe. Ainsi, à l'est de la *pars urbana*, une aire probablement non bâtie correspond à une zone de vergers ou de prairies, mais aussi à vocation artisanale, comme en témoigne la découverte de deux fours à chaux. À

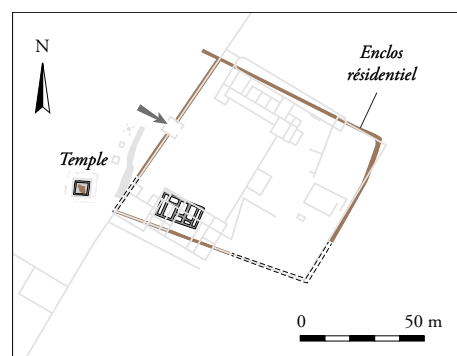


Fig. 4 : la villa de Richebourg durant la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Barat, 1999, p. 123, fig. 5.

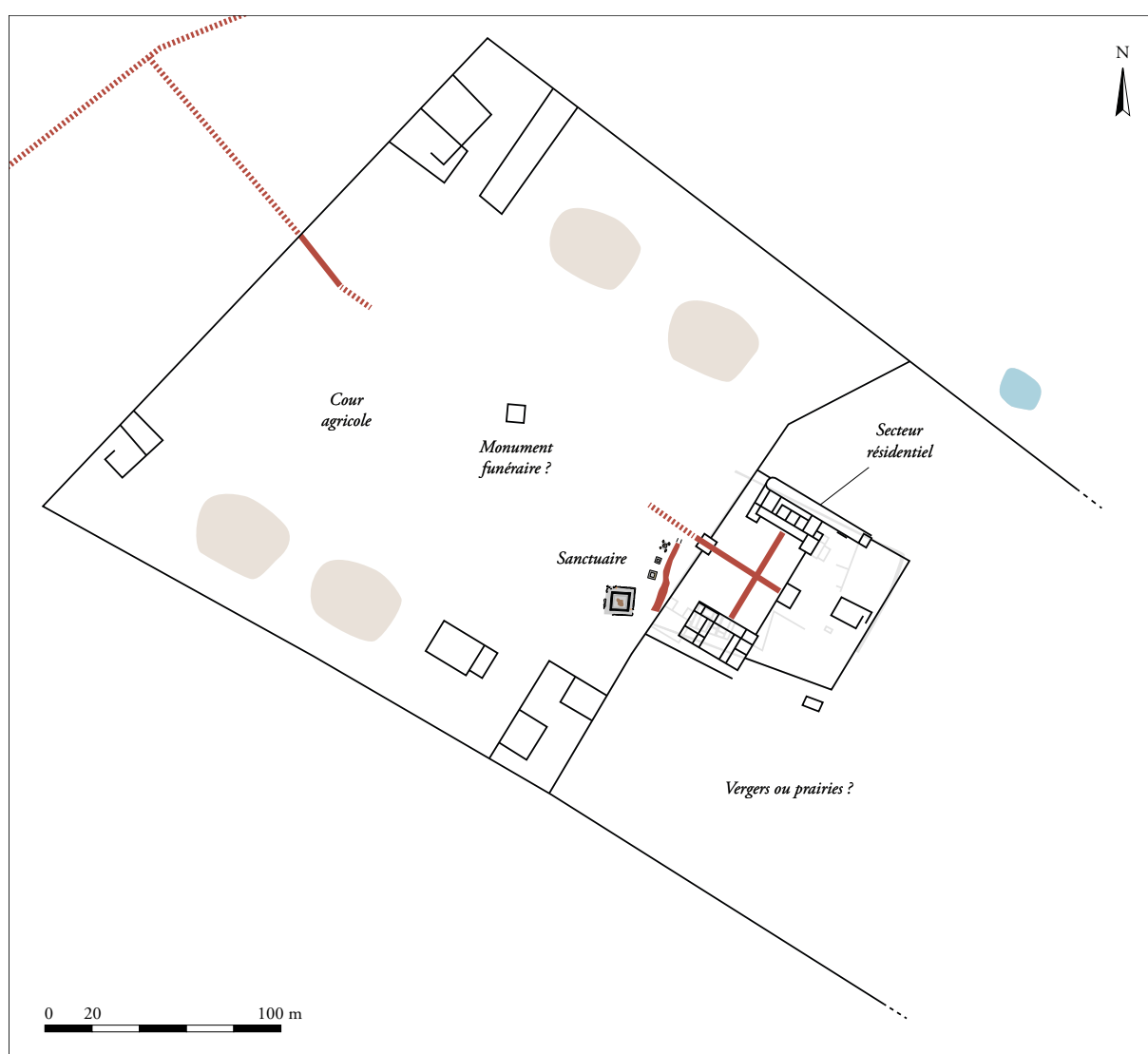


Fig. 4 : la villa de Richebourg durant la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Barat, 1999, p. 121, fig. 3 et p. 123, fig. 5.

l'ouest, se déploie une grande cour, d'une surface de 5,5 ha, mise en place dès la première moitié du I^{er} s. de n. è. Elle est bordée au nord-est et au sud-ouest par deux séries de bâtiments maçonnés ou en matériaux périssables, et est traversée du nord-ouest au sud-est par un chemin empierré, reliant la *pars urbana* à l'entrée du domaine, située au nord-ouest. Au centre, une prospection aérienne postérieure aux campagnes de fouille a révélé l'existence d'un édicule carré, possible monument funéraire. Le sanctuaire, toujours en bordure occidentale de l'espace résidentiel, est intégré à cette grande cour ; le chemin qui longe l'édifice de culte et les édicules se raccorde à celui qui relie l'entrée du domaine à celle de la cour renfermant la résidence.

Dans les années 250-260, l'établissement est partiellement démoli, mais reste occupé, comme en témoigne l'édification de constructions légères, installées dans l'ancienne résidence et dans la cour de la *pars urbana*. Les monnaies les plus tardives indiquent que l'habitat est définitivement abandonné durant la dernière décennie du III^e s., ou, au plus tard, au début du siècle suivant (Barat, 1999, p. 151-163 : phase 5).

5 – Synthèse et interprétation

Les fouilles réalisées à la Pièce du Fient ont permis de documenter un petit sanctuaire privé, intégré à une importante *villa* du territoire carnute. Elles ont montré que le lieu de culte est manifestement construit dès la fondation de l'établissement, au cours du dernier quart du I^{er} s. av. n. è., ou au plus tard quelques années ou décennies après sa création, durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. Localisé à l'extérieur de l'enclos qui abrite la résidence, mais à ses abords immédiats, le sanctuaire se présente d'abord sous la forme d'un temple pourvu d'une simple *cella*, dont les murs, en bois et terre, sont agrémentés d'enduits peints. Durant les premières décennies du Haut-Empire, on y pratique la *stips*, plusieurs monnaies ayant été probablement jetées sur le sol de l'édifice, au pied d'une statue de culte.

Puis, à une date indéterminée, mais sans doute dans le cadre du développement de la *villa* – peut-être dès la première moitié du I^{er} s. de n. è., lorsque cette dernière est reconstruite en matériaux durables, ou plus tardivement –, le temple est arasé pour laisser place à un édifice de culte plus grand, doté d'une *cella* maçonnée et d'une galerie périphérique en matériaux périssables. De manière progressive ou en une seule fois, l'aire cultuelle, dont les limites n'ont vraisemblablement jamais été matérialisées par un mur ou un fossé – mais il reste possible qu'une haie l'ait délimitée –, est équipée de trois édicules. De formes et de dimensions différentes, ils correspondent probablement à des chapelles, consacrées à des divinités secondaires, protectrices du domaine et de ses habitants, ou bien à des supports d'offrandes ou de statues, agrémentant le sanctuaire privé. Ce dernier est installé au sein de la grande cour qui précède la *pars urbana* de la *villa*, à quelques mètres de cette dernière. Il est donc probable que les cérémonies qui y étaient organisées par le propriétaire de l'établissement aient été ouvertes aux travailleurs du domaine, qui résidaient probablement dans certains bâtiments de cette cour, voire aux populations rurales environnantes.

Les pratiques rituelles n'ont guère laissé de traces au-delà des premières décennies de l'époque impériale : quelques débris de figurines en terre blanche, une lame de hache néolithique et un fragment de fibule pourraient y avoir été déposés en tant qu'offrandes, à moins que ces objets n'aient été introduits dans le lieu de culte dès la phase précédente, à l'instar des monnaies. Alors que l'établissement rural demeure habité jusqu'à la toute fin du III^e s. ou le début du IV^e s., rien ne permet d'affirmer que le sanctuaire reste en activité jusqu'à cette date. On ne sait si ses édifices commencent à être détruits dès le milieu du III^e s., comme d'autres constructions de l'habitat, ou même auparavant. Le chemin qui dessert le temple et ses annexes est toutefois encore emprunté dans le courant du II^e s. et il est probable que le lieu de culte, à l'entrée de la *pars urbana*, soit resté fréquenté jusqu'à l'abandon de la résidence par ses propriétaires. Néanmoins, l'absence d'offrandes monétaires datées de la fin du III^e s., pourtant abondantes dans d'autres sanctuaires contemporains, laisse supposer que les divinités du domaine ne sont plus honorées après le milieu ou le troisième quart du III^e s., au plus tard. L'abandon du lieu de culte pourrait être lié aux transformations qui ont affecté l'établissement vers le milieu du III^e s., près d'un demi-siècle avant qu'il ne ferme définitivement ses portes.

6 – Bibliographie

Barat, 1999 – BARAT Y., « La *villa* gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 38, p. 117-167.

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

S.119 – Rouvray-Saint-Denis (Eure-et-Loir), la Remise du Chevalier

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : Route de Rouvray à Arbouville

Coordonnées (Lambert 93) : X = 622770 ; Y = 6798080

Numéro d'entité archéologique : 28 319 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Identifié lors des survols aériens entrepris par D. Jalmain en 1986 (Jalmain, 1986) et 1991 (fiche de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire), le sanctuaire de Rouvray-Saint-Denis a été plus récemment prospecté au sol, par I. Renault (2006, p. 12).

▪ Implantation topographique

Implanté sur le plateau beauceron, le site de la Remise du Chevalier est établi sur un terrain plat, à distance des cours d'eau voisins.



Fig. 1 : vue aérienne du site. D. Jalmain (1991), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire, aux dimensions peu importantes, est séparé du monde profane par un mur de clôture délimitant une cour rectangulaire. Le temple, de même orientation, est le seul aménagement perceptible au sein de l'aire sacrée ; il occupe la majeure partie de la cour, en étant légèrement décentré vers le nord. Il présente un plan carré formé d'une *cella* centrale entourée d'une galerie périphérique (fig. 1 et 2). Des tuiles, provenant sans doute de sa toiture, ont été observées par fragments au sol, lors de la prospection pédestre (Renault, 2006, p. 12).

Chronologie	II ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 18 x 15 m (soit +/- 300 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

De rares tessons de céramique commune sombre datée du II^e s. de n. è. ont été découverts en surface du site (Renault, 2006, p. 12).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Rouvray-Saint-Denis est localisé en limite orientale du territoire carnute, à près de 3 km à l'ouest de la frontière qui sépare celui-ci de la cité sénone. Édifié à 4,5 km au sud-est de l'agglomération secondaire de Mérouville, le sanctuaire est par ailleurs situé à quelques centaines de mètres d'une possible voie d'époque romaine, reliant Allaines-Mervilliers à Saclas, qui traverserait la commune de Rouvray-Saint-Denis (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4 ; Ollagnier, Joly, 1994, p. 270).

▪ Environnement proche

À près d'un kilomètre au nord-est du site, à proximité d'Arbouville, D. Jalmain a aperçu d'avion un ensemble de substructions rectilinéaires et un fossé semi-circulaire ; au même emplacement, au sol, une monnaie frappée sous Commode (180-192 de n. è.) a été découverte (Ollagnier, Joly, 1994, p. 270).

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

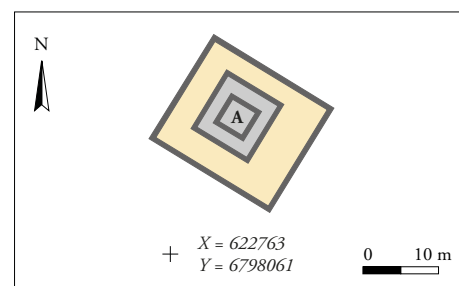


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de D. Jalmain (1991), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

5 – Synthèse et interprétation

Ce modeste lieu de culte, *a priori* isolé dans les campagnes carnutes, pourrait dépendre d'un domaine voisin à ce jour non identifié ; en tout état de cause, les dimensions réduites du temple et de la cour sacrée appuient l'hypothèse d'un édifice religieux privé.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Jalmain, 1986 – JALMAIN D., *Rapport de prospections aériennes. 1986*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Renault, 2006 – RENAULT I., *Rapport de prospection-inventaire 2006. Partie A*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 15 p.

S.120 – Saint-Martin-de-Bréthencourt (Yvelines), les Châtelliers

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autres toponymes utilisés : Pointe de Brouville, la Mare Blanche

Coordonnées (Lambert 93) : X = 618960 ; Y = 6827235

Numéro d'entité archéologique : 77 499 0001

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : III^e - IV^e s. ? (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'imposante *villa* découverte au nord de la commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt est connue au moins depuis le XIX^e s. ; son plan, aujourd'hui restitué dans sa quasi-totalité – du moins pour la *pars urbana* – a été révélé grâce aux nombreuses prospections aériennes conduites à l'aplomb du site depuis 1970 par D. Jalmain, L. Blaise, le Service archéologique départemental des Yvelines et P. Kervalla. Ces survols ont ainsi mis en évidence l'existence d'un probable temple aménagé au sein de l'habitat aristocratique. La connaissance de ce site est complétée par les apports de la prospection pédestre ainsi que d'une fouille de sauvetage, dirigée par F. Zuber, réalisée lors de la construction de l'autoroute A 11, en 1971 ; les récents travaux d'Y. Barat, repris par S. Gauduchon, ont permis de synthétiser l'ensemble des données disponibles pour ce site (Gauduchon, 2015).

▪ Implantation topographique

La *pars urbana* de la *villa* a été édifiée sur le replat d'un plateau creusé par plusieurs vallées étroites ; aucun cours d'eau n'est toutefois signalé dans un rayon d'un kilomètre autour du site.

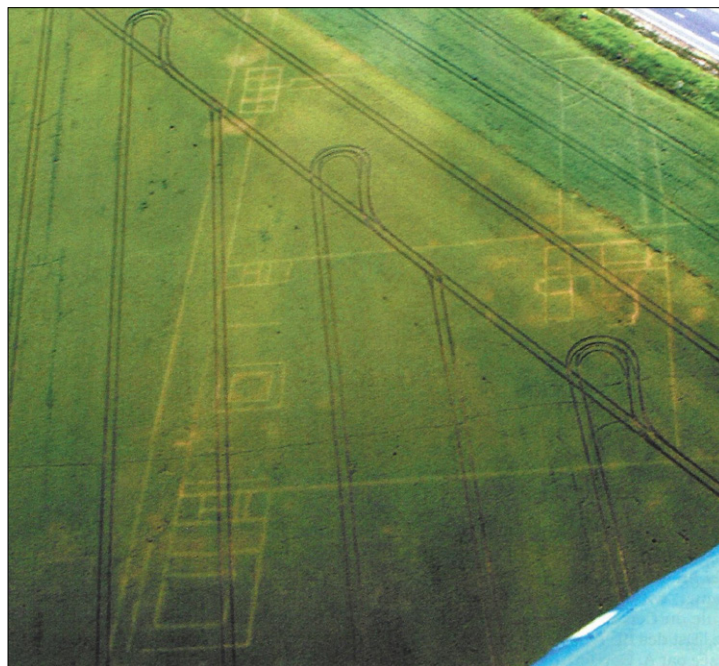


Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. P. Lafortest, in Barat, 2007, p. 320, fig. 509.

2 – Présentation des vestiges

Le bâtiment identifié à un probable temple est installé à l'extrémité méridionale d'une vaste cour de plan rectangulaire intégrée à la *pars urbana* de l'habitat et située au sud du secteur résidentiel (fig. 1 et 2). Cet espace clos par un mur n'est pas réservé aux seules activités cultuelles, puisque qu'un important ensemble thermal prend place dans son angle nord-ouest (Gauduchon, 2015, p. 79). Le plan de l'hypothétique temple évoque celui des édifices de culte dotés d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, toutes deux de plan carré ; l'unique différence réside ici dans le fait que l'intérieur de l'éventuelle *cella* présente, au sol, une forme circulaire. Pour autant, les dimensions de cet édifice correspondent à celles d'un petit temple et l'hypothèse d'un bâtiment à vocation religieuse paraît ici plausible.

<i>Chronologie</i>	III ^e s. - IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	B6 ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier récolté au cours des prospections pédestres a été ramassé sur l'ensemble de la *villa* ; faute de données précises sur sa localisation, il est impossible de déterminer si des artefacts proviennent du secteur du probable temple.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Châtelliers est localisé dans le quart sud-est de la cité des Carnutes, à 8 km des limites qui séparent cette dernière des *Parisii* et à 5 km au nord-est de l'agglomération secondaire d'Ablis. La *villa* se situe par ailleurs en bordure d'une voie antique en provenance de Dourdan (Gauduchon, 2015, p. 78).

▪ Environnement proche

Ce probable temple est intégré au complexe quasi « palatial » que constitue l'habitat aristocratique des Châtelliers, divisé en plusieurs cours ceintes de clôtures maçonnées et desservies par un réseau d'allées (fig. 3). L'ensemble couvre une surface de plus de 3,70 ha, tandis que la cour qui correspond à l'espace résidentiel, soit le cœur de la *villa*, occupe à elle seule plus de 9 000 m². Si de nombreux tessons de céramique datée du Haut-Empire ont été mis au jour ponctuellement sur le site, témoignant d'une fondation de l'habitat dès le premier siècle de notre ère, la répartition des débris de vaisselle produite durant l'Antiquité tardive est plus dispersée et correspond mieux à l'emprise globale du site. Ainsi, l'extension maximale de la *villa*, telle qu'on la perçoit d'avion, relève plutôt de la fin du III^e ou du IV^e s. de n. è. (Barat, 2007, p. 319-322 ; Gauduchon, 2015, p. 79-80)

Érigé à 150 m du péristyle autour duquel se déploie la résidence de la famille propriétaire des lieux, l'édifice de culte est donc probablement apparu tardivement au sein de l'habitat. Il côtoie, dans la même cour rectangulaire, un grand édifice thermal, identifié d'après son plan complexe intégrant une abside et une exèdre, ainsi que par la découverte, en surface, de béton de tuileau et de tubulures d'hypocauste (Gauduchon, 2015, p. 79). Deux espaces clos – de petites cours ? – encadrent le temple de part et d'autre, à l'est et à l'ouest, tandis que le mur d'en-

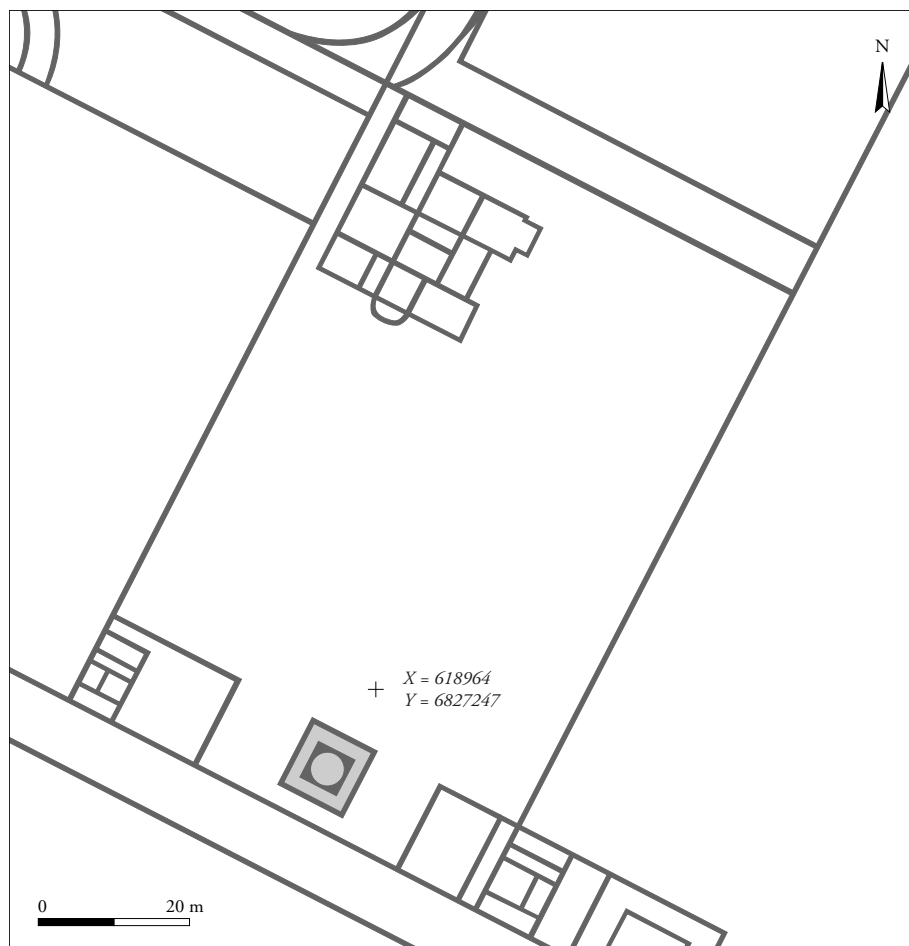


Fig. 2 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Gauduchon, 2015, p. 81, fig. 3.

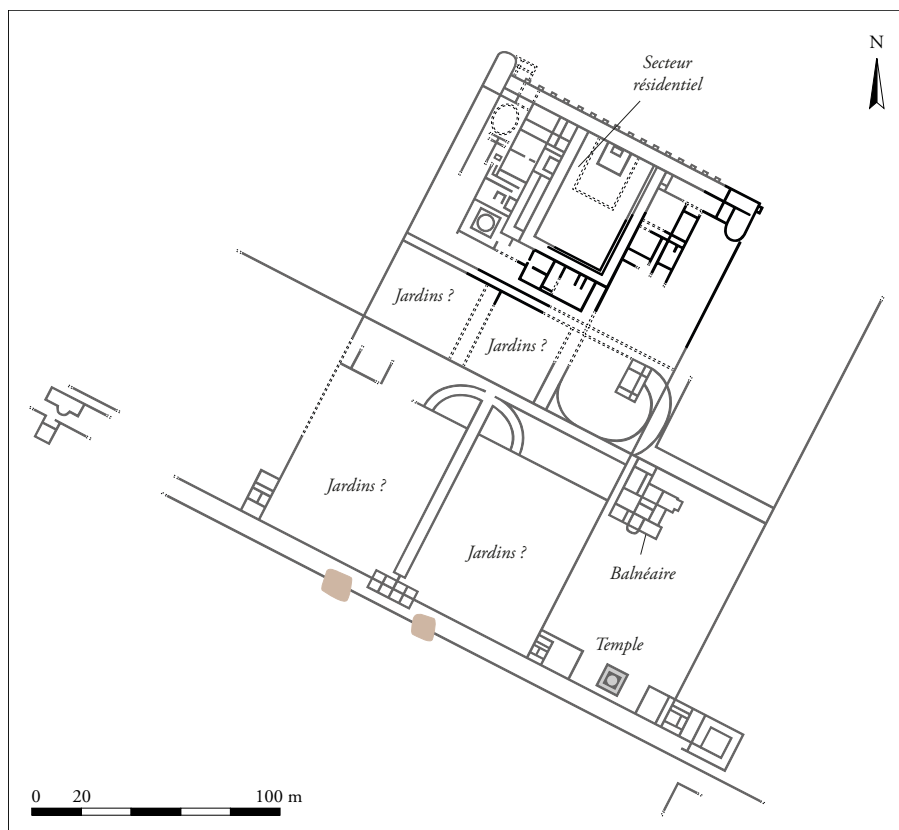


Fig. 3 : la villa de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Réal. S. Bossard, d'après Gauduchon, 2015, p. 81, fig. 3.

ceinte délimitant la *pars urbana* de la *villa* le borde au sud. Aucun indice ne permet de localiser les accès permettant de pénétrer dans la grande cour rectangulaire et donc de se rendre à l'édifice de culte.

5 – Synthèse et interprétation

Si l'édifice étudié correspond bien à un temple, il s'agirait du lieu de culte privé construit par le maître de la vaste demeure rurale. Associé à un ensemble balnéaire, au sein d'un espace clos, son accès serait plutôt réservé aux habitants de la résidence, notamment la famille propriétaire et les hôtes invités à y séjourner.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Gauduchon, 2015 – GAUDUCHON S., « Notice 78.564.01. Saint-Martin-de-Bréthencourt / Ponthévrard. « Pointe de Brouville », « La Mare Blanche », « Les Châtelliers », in LELONG A. (dir.), *Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce*, rapport de PCR, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, p. 78-81.

S.121 – Saint-Sulpice-de-Pommeray (Loir-et-Cher), la Derloterie

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 568655 ; Y = 6725020
Numéro d'entité archéologique : 41 230 0003
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le prospecteur aérien H. Delétang est l'inventeur du sanctuaire de Saint-Sulpice-de-Pommeray, dont il a survolé les vestiges en 1990 (Delétang, 1990). Les clichés pris d'avion n'ont pas été vus dans le cadre de cette étude ; le plan présenté ici a donc été dessiné à partir du relevé sur fond cadastral effectué par H. Delétang.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé sur un versant exposé à l'ouest, dominant la vallée de la Cisse, modeste affluent de la Loire dont le cours est situé à moins de 100 m du sanctuaire et à une douzaine de mètres en contrebas de celui-ci.

2 – Présentation des vestiges

H. Delétang a dressé le plan d'un lieu de culte clos par un vraisemblable mur de clôture, dont le tracé, quadrangulaire et rectiligne sur trois côtés, présente un décrochement qui s'explique difficilement en façade sud-ouest (**fig. 1**). Au centre de ce grand espace fermé, un temple (A) de plan rectangulaire a été restitué par le prospecteur ; cette construction est dotée d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Une anomalie parallèle à la façade nord-est du péribole, puis qui marque un angle et se courbe en direction du sud-ouest, est interprétée par H. Delétang comme un possible fossé qui se substituerait en partie à l'enceinte du sanctuaire – à moins que ce ne soit le péribole maçonné qui n'ait remplacé le fossé, ce qui serait davantage attendu dans l'évolution d'un sanctuaire. Sa largeur apparemment importante pourrait aussi correspondre à celle d'un chemin qui pourrait être antérieur ou postérieur au lieu de culte.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 90 x 60 m (soit 5 400 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 14 x 12 m (soit 170 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Saint-Sulpice-de-Pommeray est localisé dans le quart sud-ouest de la *civitas* des Carnutes, à près de 13 km de sa limite occidentale. Durant l'époque romaine, ce site religieux est manifestement isolé en milieu rural, puisque l'agglomération potentielle la plus proche est située à Blois, à 7 km au sud-est. La voie antique, passant par ce probable habitat groupé et continuant en direction du nord, vers Verdes, est distante de plus de 7 km du lieu de culte.

▪ Environnement proche

Les éventuels établissements ruraux gallo-romains implantés dans les environs proches du site de la Derloterie n'ont pas encore été découverts. Au plus près (soit à 1,7 km au nord-ouest du sanctuaire), des prospections pédestres ont révélé l'existence d'un site antique au Poirier de la Loge, sur la commune de Saint-Lubin-en-Vergonnois, dont le mobilier (céramique, et monnaies) indique une fréquentation au cours du Haut-Empire (Provost, 1988, p. 87).

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire vraisemblablement rural demeure à ce jour peu documenté ; son plan est manifestement incomplet et peu de données sont à disposition à propos de son environnement archéologique.

6 – Bibliographie

Delétang, 1990 – DELÉTANG H., *Prospections archéologiques aériennes en 1990*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

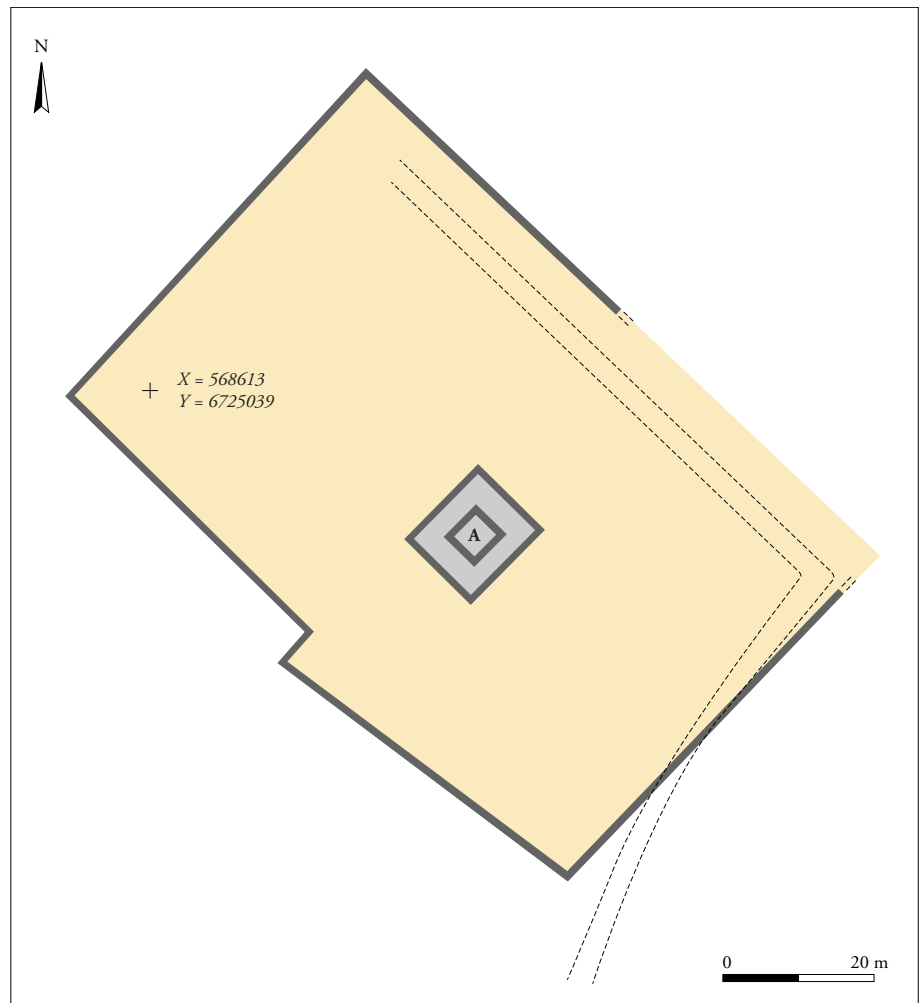


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1990.

S.122 – Septeuil (Yvelines), la Féerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : les Prés de la Seigneurie, le Trou d'Enfer

Coordonnées (Lambert 93) : X = 602580 ; Y = 6867215

Numéro d'entité archéologique : 78 591 0908

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : Mithra (phase 2)

Chronologie générale : fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de la Féerie a été découvert en 1984, lors des travaux de déviation de la route nationale 183 et de la pose d'une buse pour canaliser le cours de la rivière Vaucouleurs. Une fouille de sauvetage, dirigée par O. Bailly (direction des Antiquités historiques d'Île-de-France), a alors révélé l'existence d'un édifice au sein duquel ont été mis au jour la statue d'une nymphe en marbre et un relief représentant le dieu Mithra tauroctone. En 1985, la réalisation d'une fouille programmée, placée sous la responsabilité de J.-G. Sainrat (service archéologique des Yvelines) et de M.-A. Gaidon-Bunuel (alors au service archéologique municipal de Bordeaux), puis des sondages complémentaires entrepris en 1988 sous la direction de L. Cholet (archéologue municipal de la ville d'Eu) ont permis d'étudier l'intégralité du bâtiment, construit d'abord pour abriter un bassin et l'image de la nymphe, puis réaménagé et converti en *mithraeum*. Les opérations se sont déroulées dans des conditions difficiles en raison des importantes contraintes liées à la présence de l'eau ; un système de pompage permanent a été mis en place en 1985 et les sondages de 1988 ont été réalisés en contexte subaquatique.

Les données relatives à l'architecture et à l'évolution du bâtiment ont été présentées dans une série d'articles (Sainrat, 1985 ; Sainrat, 1987 ; Cholet, 1989 ; Cholet, 1990b ; Gaidon-Bunuel, 1990 ; Cholet, 1991 ; Gaidon-Bunuel, 1991 ; 1999 ; 2000 ; Barat, 2007, p. 329-335), tandis que l'étude des mobiliers n'a été que partiellement publiée (Foucray, 1987 ; Nerzic, 1989, p. 185 et p. 188 ; Foucray, 1994 ; Foucray, 1997 ; Gaidon-Bunuel *et al.*, 2006 ; Gaidon-Bunuel, Caillat, 2008). L'analyse complète des données collectées en fouille, en cours, s'inscrit dans le cadre d'un projet de publication de synthèse dirigé par M.-A. Gaidon-Bunuel depuis 1989 ; seules les données publiées ont donc été prises en compte lors de la préparation de cette notice.

Les vestiges présentaient, au moment de leur découverte, un état de conservation exceptionnel, dû à leur envasement dès le début du Moyen Âge : les sols et les élévations étaient conservés sur une hauteur maximale de 1,50 m dans la partie sud du bâtiment et des éléments en bois ont pu être préservés grâce à l'humidité du terrain. À l'issue des interventions archéologiques et à l'initiative du conseil général des Yvelines, les ruines du bâtiment ont été reconstituées à quelques mètres au nord-est de l'emplacement de sa découverte et sont aujourd'hui accessibles au public (Cholet, 1989 ; Cholet, 1990a).

▪ Implantation topographique

L'édifice de la Féerie a été bâti au fond d'un vallon, au pied de son versant méridional et près de la confluence de deux cours d'eau : la Vaucouleurs, affluent de la Seine dont un bras traverse le site depuis le haut Moyen Âge, et la Flexanville.

2 – Présentation des vestiges

Le bâtiment fouillé entre 1984 et 1988 a connu deux grandes phases de construction : d'abord destiné à protéger une résurgence captée dans un bassin et à abriter une fontaine pourvue d'une statue de nymphe, il a ensuite été réaménagé, après un abandon qui a duré plusieurs décennies, pour être transformé en *mithraeum*.

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. - fin du III ^e s. de n. è.	Milieu du IV ^e s. - dernier quart du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	IV
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	-
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	-
<i>Types des temples</i>	?	E
<i>Dimensions des temples</i>	?	8,20 x 5,20 m (soit 43 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Nymphée abritant une source captée dans un bassin	Bassin ; cuisine ; apprentis

Tabl. 1 : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

▪ **Phase 1 (fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – fin du III^e s. de n. è.)**

L'édifice étudié mesure environ 15 m de long pour 10 m de large (**fig. 1 et 2, n° 1**). Il est fermé au nord par une abside à cinq pans coupés et dispose de trois accès : l'un au nord, situé dans l'axe de symétrie de l'édifice, et deux entrées latérales, à l'est et à l'ouest. L'espace interne, dont le sol est dallé de calcaire blanc, est divisé en deux parties égales par un caniveau, qui le traverse d'est en ouest. La moitié méridionale du bâtiment, semi-enterrée car entaillant le flanc du coteau, est délimitée par d'épais murs, couverts d'enduits peints puis, à partir de la seconde moitié du III^e s., de plaques de calcaire. L'autre moitié, se développant au nord des entrées latérales, est ceinturée par des murs bahuts, reposant sur des pieux battus, qui supportent une série de colonnes et peut-être des piliers. Les deux colonnes en pierre qui encadrent l'entrée nord, installées sur un dé en calcaire, ont été découvertes effondrées à l'extérieur de l'édifice. Plusieurs chapiteaux d'ordre toscan proviennent aussi des niveaux de démolition fouillés au nord et à l'ouest du bâtiment. Une toiture de tuiles devait couvrir l'intégralité de ce dernier. La partie centrale de l'aire septentrionale de l'édifice est occupée par un bassin de plan octogonal et de section tronconique, mesurant environ 3,50 m de côté ; il a été aménagé à l'emplacement d'une résurgence, qui l'alimente de façon permanente, et est revêtu de plaques de marbre blanc. L'excès d'eau s'écoule par un caniveau qui entaille le dallage et franchit l'accès situé au nord du bassin. Une niche, aménagée dans la partie haute du mur méridional, dans l'axe de symétrie du bâtiment, abrite un autre petit bassin, de plan rectangulaire, dont les parois sont couvertes de mortier de tuileau, ainsi qu'une statue de nymphe (cf. *infra*). L'eau du bassin provient d'une canalisation découverte au sud de l'édifice ; elle pénètre son mur méridional puis se déverse dans

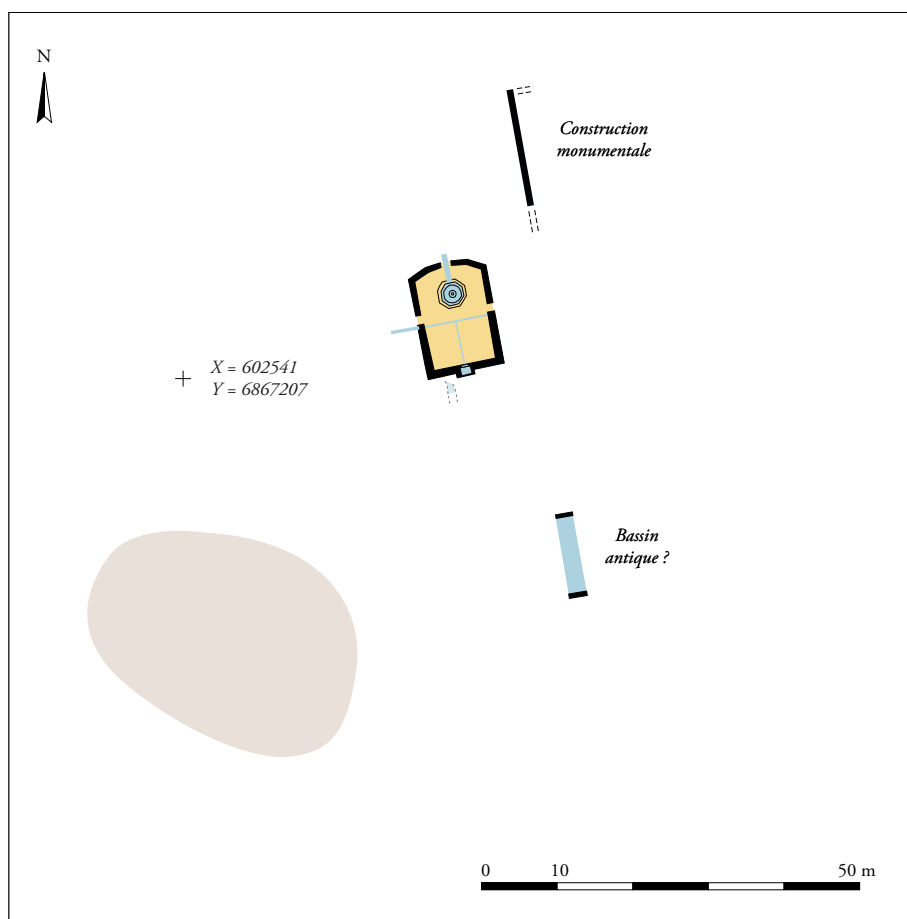


Fig. 1 : vestiges du possible sanctuaire du Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Gaidon-Bunuel, 2000, p. 197, fig. 4 et p. 198, fig. 5.

de l'édifice. Plusieurs chapiteaux d'ordre toscan proviennent aussi des niveaux de démolition fouillés au nord et à l'ouest du bâtiment. Une toiture de tuiles devait couvrir l'intégralité de ce dernier. La partie centrale de l'aire septentrionale de l'édifice est occupée par un bassin de plan octogonal et de section tronconique, mesurant environ 3,50 m de côté ; il a été aménagé à l'emplacement d'une résurgence, qui l'alimente de façon permanente, et est revêtu de plaques de marbre blanc. L'excès d'eau s'écoule par un caniveau qui entaille le dallage et franchit l'accès situé au nord du bassin. Une niche, aménagée dans la partie haute du mur méridional, dans l'axe de symétrie du bâtiment, abrite un autre petit bassin, de plan rectangulaire, dont les parois sont couvertes de mortier de tuileau, ainsi qu'une statue de nymphe (cf. *infra*). L'eau du bassin provient d'une canalisation découverte au sud de l'édifice ; elle pénètre son mur méridional puis se déverse dans

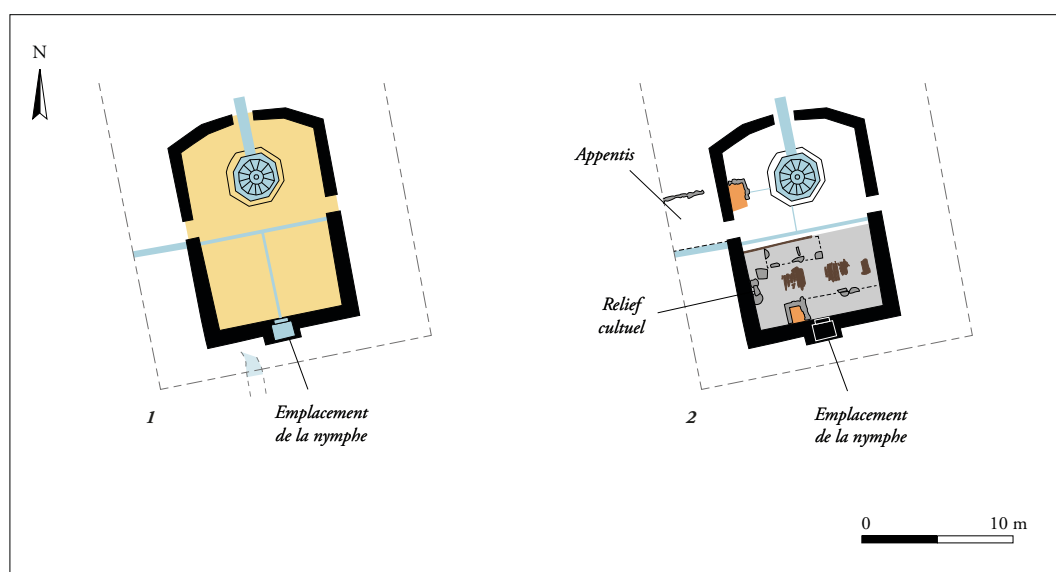


Fig. 2 : évolution du bâtiment utilisé comme nymphée (1) puis comme mithraeum (2). Réal. S. Bossard, d'après Gaidon-Bunuel, 2000, p. 198, fig. 5 et p. 201, fig. 7.

le bassin à travers l'hydrie que tient la nymphe, s'en écoule verticalement au moyen d'un tuyau de plomb englobé dans le mur, emprunte une rigole orientée nord-sud, puis rejoint enfin le caniveau médian. Le bâtiment a vraisemblablement été construit vers la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è. et a été entretenu jusqu'à la seconde moitié du III^e s. (Cholet, 1989 ; Cholet, 1990b ; Cholet, 1991 ; Gaidon-Bunuel, 2000, p. 196-200).

Le bâtiment étudié jouxte, au sud-ouest, une construction monumentale, peu documentée, dont la base a été observée en 1984 et en 1985 (**fig. 1**). Son élévation se compose d'un soubassement en pierres de taille sur lequel repose des colonnes cannelées, dont le diamètre est supérieur à 1 m. Les dimensions et la fonction de cette construction, qui constitue peut-être le principal édifice du site, n'ont pas pu être déterminées ; il pourrait s'agir d'un temple ou de la galerie d'un autre type de monument. Ce dernier n'est pas daté, mais il semble plausible qu'il ait été construit durant le Haut-Empire et qu'il puisse donc être rattaché à la phase 1.

▪ Phase 2 (milieu du IV^e s. – dernier quart du IV^e s. de n. è.)

L'examen de la stratigraphie a montré que l'entretien de l'édifice et de ses aménagements hydrauliques a cessé durant la première moitié du IV^e s., période durant laquelle la colonnade est probablement déjà en partie démantelée. Puis, de premiers foyers y sont allumés entre 340 et 350, marquant peut-être le début de la transformation du bâtiment en *mithraeum*. Le réaménagement de l'édifice n'intervient cependant qu'aux alentours de 355-360 et les transformations réalisées ont pour objectif de diviser l'aire interne en deux entités : la salle de culte à proprement parler, ou *spelaeum*, en occupe la moitié méridionale ; elle est jouxtée au nord par un espace sans doute polyvalent, où un foyer est construit à proximité du bassin, conservé (**fig. 2, n° 2**) (Sainrat, 1987, p. 38 ; Gaidon-Bunuel, 1990 ; Gaidon-Bunuel, 1991 ; Gaidon-Bunuel, 2000, p. 200-208 ; Gaidon-Bunuel *et al.*, 2006, p. 138).

La salle de culte mesure 8,20 m de long pour 5,20 m de large ; elle est délimitée à l'ouest, au sud et à l'est par les murs du bâtiment préexistant et au nord par une cloison en bois, longeant le caniveau transversal. Cette dernière est constituée d'une sablière basse, calée par des piquets ou des pieux, et de planches verticales. Le *spelaeum* devait être accessible par une ouverture localisée près de son angle nord-est. Il est divisé en trois parties : une nef centrale, d'une largeur de 2,60 m et dont le sol est couvert de planches en bois, est bordée au nord et au sud par deux banquettes latérales, deux fois moins larges. La longueur de ces dernières varie entre 4 m et 5 m et elles sont toutes deux délimitées par des blocs de pierre en réemploi, plus ou moins enfoncés dans le sol. La banquette nord est constituée de remblais maintenus par ces blocs, vraisemblablement recouverts de lattes de chêne, tandis que l'autre banquette n'a pas été décrite. L'image de Mithra tuant le taureau est placée à l'extrémité occidentale de la nef centrale, contre le mur, où elle repose sur deux bases de colonnes dépareillées, dont l'une a été retravaillée. À proximité immédiate, au nord-est, une autre image de Mithra, jaillissant de la roche, est peut-être juchée sur un fût de colonne retaillé, lui-même disposé sur un fragment de soubassement maçonné, issu de la destruction du mur bahut fermant le bâtiment au nord-est. L'espace situé au nord et au sud du relief cultuel est dallé. Un foyer a été construit à l'extrémité occidentale de la banquette sud ; mesurant 1,30 m de côté, il est encadré par un muret constitué de pierres liées à la terre. De rares restes fauniques y ont été découverts, mêlés aux cendres et aux charbons de bois. La statue de la nymphe, manifestement restée dans la niche, orne aussi la salle.

La colonnade qui circonscrivait la moitié nord de l'ancien édifice a été en partie démontée et la toiture qu'elle supportait a été détruite. Le bassin central est néanmoins resté en eau et a été restauré à l'aide d'un enduit d'argile ; le trop-plein d'eau du caniveau transversal se déverse vers le bassin au moyen d'une rigole creusée à l'occasion. Un grand foyer a été aménagé contre le mur bahut occidental, au nord de l'entrée ouest et au pied de la colonnade, probablement conservée dans ce secteur. Long de 2 m et large de 1,30 m, il est à l'origine délimité par des poutres de hêtre qui sont bordées par de grosses pierres calcaires. Il a pu être maintenu hors d'eau par une autre rigole reliée au bassin. Sa sole bétonnée est recouverte par différentes couches d'utilisation et l'exhaussement progressif du niveau de combustion a conduit à le réaménager à deux reprises.

À l'extérieur de l'ancien bâtiment, un appentis, large de 3,50 m et long de plus de 3,70 m, a été adossé au mur bahut occidental, au droit du foyer. Un empiérement, installé à l'issue d'une remontée d'eau et de la formation de tourbes, en tapisse le sol, et ses parois de bois sont constituées de planches clouées sur des poteaux qui repose sur un solin, au nord et, au sud, sur le bord externe du caniveau. La construction est couverte de tuiles et il est probable que sa charpente se prolonge à l'aplomb du foyer, afin de le protéger des intempéries. Un vase écrasé au sol y a été mis au jour, mais sa fonction reste inconnue. Il pourrait constituer un porche, une aire de stockage liée au foyer ou une annexe d'un autre type.

Des plaques de calcaire carrées, sur lesquelles sont gravés des motifs en bas-relief évoquant des boucliers, ont été découvertes dans les niveaux de démolition formés à l'extérieur de l'édifice. Elles pourraient avoir décoré les murs du *mithraeum* ou bien avoir été présentes dans le bâtiment d'origine (Barat, 2007, p. 332-333).

▪ Abandon et occupations postérieures

Le *mithraeum* semble avoir été abandonné durant le dernier quart du IV^e s., probablement vers 390-395, les monnaies postérieures à 388 étant très rares – elles représentent 5,5 % de l'ensemble – et l'exemplaire le plus récent étant daté,

au plus tôt, de 394 (Foucray, 1987, p. 41-42 ; Gaidon-Bunuel, 2000, p. 208). L'étude céramologique n'a pu apporter des propositions de datation aussi précises, mais la présence de formes attribuées, pour les plus récentes, à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s., conforte l'hypothèse émise à partir de l'examen du numéraire.

Au moment ou à l'issue de l'abandon, le relief cultuel a été basculé et renversé au sol, tandis que d'autres éléments de statuaire, fragmentaires à l'instar de l'image de Mithra tauroctone, ont été rejetés dans le bassin octogonal. Durant le haut Moyen Âge, le lit de la rivière a été recreusé et depuis, il traverse l'ancien édifice d'ouest en est, dans sa partie médiane. Un grand marécage s'est alors formé à la confluence des deux cours d'eau et les couches archéologiques antérieures ont été scellées par des niveaux de tourbes et de vases argileuses (Barat, 2007, p. 335).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une statue de nymphe en marbre blanc, conservée sur une longueur de 0,96 m, a été mise au jour en 1984 au sein du bâtiment (R.33). Le corps, dont les pieds sont manquants, provient des niveaux de démolition accumulés au pied du mur méridional et de la niche, tandis que la tête a été découverte dans le bassin octogonal. Elle représente un personnage féminin couché sur le côté, dont les jambes et l'avant-bras gauche sont couverts d'une étoffe, alors que le reste du corps est nu. Sa tête est posée sur sa main droite, appuyée sur son épaule gauche, et elle tient de l'autre main une hydrie. La sculpture devait être exposée, à l'origine, sur un socle bas, puis ses pieds ont vraisemblablement été volontairement supprimés, tandis que l'hydrie a été percée : elle a ainsi pu être installée dans la niche, en hauteur, et transformée en fontaine. L'étude stylistique a permis de dater sa réalisation de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. (étude M.-C. Hardy-Lerat, in Gaidon-Bunuel, 2000, p. 199-200).

Plusieurs sculptures fragmentaires, également découvertes au sein de l'édifice, sont à mettre en lien avec le culte de Mithra, pratiqué lors de la phase 2 (R.34-36). Un haut-relief, disposé à l'extrémité occidentale du *spelaeum*, représente le dieu tuant le taureau ; il devait être large d'environ 1,50 m, pour une hauteur supérieure. Les débris de diverses représentations de facture locale, en cours d'étude par M.-C. Hardy-Lerat, ont été mises au jour dans le bassin octogonal ou dans les niveaux de démolition du bâtiment. Parmi les éléments identifiés figurent : deux exemplaires de Mithra pétrogène, jaillissant de la roche au moment de sa naissance ; une tête de femme et une autre d'homme ; deux pattes probablement griffues et poilues, autour desquelles s'enroule un serpent, sans doute issues de l'image d'un individu léontocéphale généralement interprété comme une personnification du temps ; des reliefs représentant plusieurs personnages, dont l'un porte un bonnet phrygien et un autre figure peut-être un dadophore (Sainrat, 1987, p. 35-38 ; Gaidon-Bunuel, 1991, p. 55-56 ; Gaidon-Bunuel, 2000, p. 203 et p. 207-208).

▪ Autres mobiliers

L'essentiel des mobiliers collectés se rattache à la phase 2, c'est-à-dire à la construction et surtout à l'occupation du *mithraeum*. Ainsi, la céramique provient, à de rares exceptions près, des niveaux contemporains de la fréquentation ou de l'abandon du sanctuaire de Mithra. À 446 tessons de céramique sigillée (dont 339 relèvent de la phase 2) appartenant à un minimum de 70 vases (dont 63 pour la phase 2), s'ajoute un nombre inconnu de tessons de céramique commune, issus, quant à eux, de 150 récipients. La vaisselle sigillée, quasi exclusivement produite dans les ateliers d'Argonne, est en majorité datée des second et troisième quarts du IV^e s. et, pour quelques vases plus récents, de la fin du IV^e s. ou du début du V^e s. Le vaisselier identifié regroupe des formes très variées : les récipients destinés à la préparation culinaire sont les plus nombreux, mais ceux utilisés pour le service des aliments et des boissons sont également bien représentés. Certains tessons présentent les traces d'une usure importante ou d'un passage au feu. Par ailleurs, un bol Chenet 320 et un gobelet en céramique fine portent une dédicace à Mithra, peinte en lettres majuscules blanches et lue « [De]o invi[cto] » ou « Deo I[nvicto] » (étude L. Bourgeois, P. Van Ossel, V. Gonzales et Y. Barat ; Gaidon-Bunuel *et al.*, 2006 ; Gaidon-Bunuel, Caillat, 2008, p. 260).

Les 14 275 restes fauniques analysés par P. Caillat, dont 8 612 ont pu être déterminés, proviennent du foyer établi près du bassin octogonal et des niveaux de cendres associés et correspondent à des déchets alimentaires. Ils appartiennent essentiellement à deux espèces, la poule domestique et le porc, qui représentent plus de 95 % des restes, auxquels s'ajoutent quelques ossements de bœuf (1,6 % du lot) et de caprinés (0,6 %). Très rares sont les restes de cheval, d'écuriel, de canard, de pigeon et de poule d'eau ; un os de poisson et une valve d'huître plate ont aussi été identifiés. Les gallinacés, représentés par 74,1 % des restes, sont particulièrement abondants au sein de cet ensemble ; leurs os appartiennent sans doute à plusieurs centaines d'individus, principalement des mâles adultes ; toutes les parties de leur squelette sont attestées mais les fragments de crâne étant très rares, il est possible que ces oiseaux ont été décapités sur place avant d'être consommés. Le porc constitue la seconde espèce représentée (23,3 % des restes) ; la majorité de ces animaux a été abattue alors qu'ils étaient jeunes, probablement sur le site même, tandis que des quartiers de viande issus d'individus plus âgés semblent avoir été importés en complément (Gaidon-Bunuel, Caillat, 2008).

Les fouilles réalisées sur le site ont permis de collecter 1 311 monnaies, en grande majorité émises durant le IV^e s. et découvertes dans des niveaux de la seconde moitié du IV^e s. (phase 2). Leur catalogue n'a pas été publié, ni un décompte précis par phase, mais un article consacré au numéraire du IV^e s., publié par B. Foucray (1987), en fournit les principales caractéristiques. Ces monnaies ont été en partie mises au jour dans le bassin aménagé durant la phase 1 et conservé durant l'occupation du *mithraeum* (phase 2), mais d'autres pièces proviennent aussi de l'un des foyers, de rejets de cendres, de niveaux de démolition, ou encore de couches fouillées à l'extérieur du bâtiment. Au sein de ces différents contextes, les émissions des années 330-348 sont invariablement les plus fréquentes et les espèces les plus récentes, peu nombreuses après 378, sont toutes antérieures à la fin du IV^e s. Bien que B. Foucray qualifie ces monnaies, souvent de faible valeur, de « pertes », leur quantité considérable et leur lieu de découverte privilégié – un bassin captant une résurgence – incitent plutôt à les considérer, du moins pour une partie d'entre elles, comme des offrandes délibérément jetées.

Enfin, à la catégorie de l'*instrumentum* se rapportent quelques objets, étudiés par L. Bourgeois : deux fibules – l'une est datée des années 340-360 et l'autre, de style germanique et considérée comme une parure féminine, est attribuée à la seconde moitié du IV^e s. –, des fragments de ceinturons en alliage cuivreux, une canine de chien ou de loup utilisée comme pendentif et un fragment de luminaire en terre cuite (Gaidon-Bunuel, 2000, p. 208 ; Gaidon-Bunuel *et al.*, 2006, p. 159 ; Gaidon-Bunuel, Caillat, 2008, p. 263).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les vestiges de la Féerie sont localisés au sud d'une possible agglomération secondaire (cf. *infra*), établie autour de la confluence de la Vaucoleurs et de la Flexanville. L'habitat groupé serait desservi par une voie principale est-ouest, reliant Paris à Évreux (Gaidon-Bunuel, 2000, p. 193-196).

▪ Environnement proche

Dans le cadre des opérations archéologiques réalisées entre 1984 et 1988, les vestiges de plusieurs autres aménagements antiques ont été identifiés à proximité de l'édifice fouillé et de la construction monumentale adjacente (**fig. 1**). Un vraisemblable bassin, large de 10 m, dont le fond est tapissé de mortier de tuileau et délimité par des murets maçonnés, a été découvert lors d'un sondage réalisé en 1984 à une vingtaine de mètres au sud-est de l'édifice (Bailly, 1984). À une trentaine de mètres au sud-ouest, un pan de mur écroulé, des fragments d'enduits peints et des niveaux de destruction ont pu être observés en 1985 ; l'hypothèse d'un théâtre, proposée par M.-A. Gaidon-Bunuel en raison de la topographie du terrain et des formes du parcellaire, repose sur peu d'arguments et nous semble donc devoir être écartée en l'état des connaissances (Gaidon Bunuel, 2000, p. 196).

L'organisation de l'agglomération secondaire qui a pu exister au nord-ouest du bourg de Septeuil reste peu connue (**fig. 3**). En dehors du site de la Féerie, seuls les vestiges d'une nécropole antique et des découvertes isolées d'objets, répartis sur une surface d'une vingtaine d'hectares, sont bien documentés. Des tessons de céramique et des monnaies gauloises, mis au jour lors de prospections pédestres, semblent indiquer que le site est occupé dès la fin du second âge du Fer. À 250 m au nord-ouest, aux Grands Bilheux et aux Gaux, les fondations en pierre sèche de bâtiments antiques, associées à des monnaies d'Auguste à Valens, à des tuiles à rebords et à divers objets en bronze, ont été découvertes et dégagées en 1851 et 1853. Dans le même secteur, en 1984, les premiers travaux de déviation de la route nationale 183 ont vraisemblablement mené à la découverte, mal documentée, d'un habitat du dernier quart du I^{er} s. av. n. è., composé de bâtiments dont subsistent des tranchées de fondation, des petits silos et des trous de poteau ou de piquet ; un édifice associé à des déchets de taille d'os, daté du II^e s. de n. è., a aussi été découvert à proximité. À 250 m au nord-est des constructions de la Féerie, les vestiges d'au moins trois sépultures antiques et d'une trentaine de structures funéraires du haut Moyen Âge témoignent de l'existence d'une nécropole, dont l'emprise, pour l'époque romaine, reste inconnue (Gaidon Bunuel, 2000, p. 196 ; Barat, 2001, p. 138 ; Barat, 2007, p. 328-340).

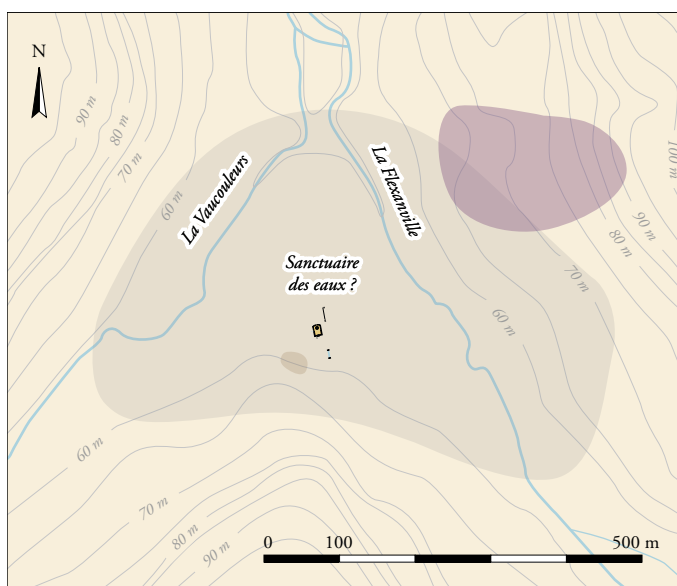


Fig. 3 : la probable agglomération secondaire de Septeuil. Réal. S. Bossard, d'après Gaidon-Bunuel, 2000, p. 197, fig. 3, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Le bâtiment de la Féerie, vraisemblablement bâti vers la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. de n. è., s'inscrit dans le cadre d'un site manifestement plus important, puisqu'il avoisine une construction monumentale, dont la nature n'a pu être précisée, un probable grand bassin et un autre édifice indéterminé. D'architecture soignée, il est composé d'une salle abritant une fontaine, prenant la forme d'une statue de nymphe installée dans une niche, et d'un bassin, captant une résurgence et mis en valeur par une colonnade supportant un toit de tuiles. Ce petit monument, qui peut alors être qualifié de nymphée, pourrait constituer l'un des équipements d'un sanctuaire des eaux, implanté près d'une confluence et à l'emplacement d'une résurgence. Néanmoins, aucun objet n'indique que des activités religieuses sont pratiquées aux abords du bassin avant le IV^e s. et il n'est pas certain que l'image féminine puisse être interprétée comme la statue de culte de la divinité patronnant ces eaux. La caractérisation des constructions situées aux abords de ce bâtiment, relevant très probablement d'un monument public – lieu de culte ou peut-être thermes ? –, permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

L'édifice pourvu d'une fontaine et d'un bassin est abandonné vers la fin du III^e s. ou le début du IV^e s. Après plusieurs décennies, durant lesquelles il semble avoir été déserté, il est réaménagé afin d'accueillir un *mithraeum* et ses annexes. Aucun lien n'associe donc directement les deux occupations, bien distinctes ; le choix d'installer une salle dédiée au culte de Mithra semble avant tout lié aux caractéristiques de l'ancien édifice, semi-enterré, équipé d'une alimentation en eau et nécessitant des travaux de faible ampleur pour être reconverti. Il a suffi de mettre en place une cloison, deux banquettes, un foyer, un cheminement et les images utiles au culte pour créer un *spelaeum*, en remployant notamment plusieurs éléments architecturaux de l'édifice antérieur. Au nord, le bassin et le foyer nouvellement construits dans un espace partiellement ruiné ont été utilisés pour cuisiner les volailles et le porc consommés par les quelques initiés – une dizaine, tout au plus ? – réunis dans la salle cultuelle. Un millier de monnaies et peut-être quelques objets de parures ont été progressivement déposés, en tant qu'offrandes, au sein du *mithraeum* ou dans le bassin adjacent, par la communauté qui l'a fréquenté durant trois à cinq décennies. On ignore l'identité des célébrants et l'évolution des abords du *mithraeum* durant le IV^e s. Les modalités de l'abandon sont également peu connues, mais la destruction et le basculement du relief de culte, ainsi que l'immersion, dans le bassin, de représentations sculptées fragmentaires, tandis que l'architecture semble n'avoir subi que peu de dégâts, pourraient témoigner d'une fin violente.

6 – Bibliographie

Bailly, 1984 – BAILLY O., *Septeuil (Yvelines)*. 1984, rapport de fouille de sauvetage, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Barat, 2001 – BARAT Y., avec la collaboration de LANGLOIS M., BRICON D., « Habitats et nécropoles du haut Moyen Âge en vallée de Vaucoeurs (sites de Septeuil et Villette, Yvelines) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, p. 133-165.

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Cholet, 1989 – CHOLET L., « Le sanctuaire des eaux de Septeuil : recherches sur la persistance de la fonction cultuelle d'un site », *Connaître les Yvelines*, 2^e trimestre 1989, p. 19-21.

Cholet, 1990a – CHOLET L., « Achèvement de la restitution du nymphée de Septeuil », *Connaître les Yvelines – Histoire et archéologie*, 2^e trimestre 1990, p. 41.

Cholet, 1990b – CHOLET L., « Le nymphée gallo-romain de Septeuil : synthèse des recherches concernant l'architecture », *Archéologie en Yvelines – Document de travail*, 3, p. 13-15.

Cholet, 1991 – CHOLET L., « Septeuil : le nymphée des Prés de la Seigneurie », in COLLECTIF, *Archéologie historique en Île-de-France*, actes des journées archéologiques régionales d'Enghien-les-Bains (18-19 mai 1990), Cergy, conseil général du Val-d'Oise (Archéologie en Val-d'Oise, 2), p. 21-24.

Foucray, 1987 – FOUCRAY B., « Les monnaies du IV^e s. du site de « La Féerie » à Septeuil », *Connaître les Yvelines*, 1^{er} trimestre 1987, p. 40-42.

Gaidon-Bunuel, 1990 – GAIDON-BUNUEL M.-A., « Le *mithraeum* de Septeuil : état de la question », *Archéologie en Yvelines – Document de travail*, 3, p. 7-12.

Gaidon-Bunuel, 1991 – GAIDON-BUNUEL M.-A., « Les *mithraea* de Septeuil et de Bordeaux », *Revue du Nord*, 73, 292, p. 49-58.

Gaidon-Bunuel, 1999 – GAIDON-BUNUEL M.-A., « Septeuil (La Féerie) : un sanctuaire de source puis un mithraeum – mutation des espaces sacrés », in COLLECTIF, *Religions, rites et cultes en Ile-de-France*, actes des journées archéologiques d'Île-de-France (Paris, Institut d'art et d'archéologie, 27-28 novembre 1999), Saint-Denis, SRA d'Île-de-France, p. 72-82.

Gaidon-Bunuel, 2000 – GAIDON-BUNUEL M.-A., « Mutations des espaces sacrés : sanctuaire de source et mithraeum à Septeuil « La Féerie » », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Centre Jean-Palmerie (Mémoires, XXII), p. 193-210.

Gaidon-Bunuel, Caillat, 2008 – GAIDON-BUNUEL M.-A., CAILLAT P., « Honorer Mithra en mangeant : la cuisine du *mithraeum* de Septeuil (la Féerie) », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 255-266.

Gaidon-Bunuel et al., 2006 – GAIDON-BUNUEL M.-A., BARAT Y., VAN OSSEL P., « Les céramiques du *mithraeum* de Septeuil (Yvelines) : un ensemble du troisième quart du IV^e s. de notre ère dans la région parisienne », in VAN OSSEL P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume I – Ensembles régionaux*, Quétigny, Librairie archéologique (*Dioecesis Galliarum*. Document de travail, 7), p. 137-160.

Sainrat, 1985 – SAINRAT J.-G., « Septeuil 1984-1985 », *Connaître les Yvelines*, 4^e trimestre 1985, p. 10-17.

Sainrat, 1987 – SAINRAT J.-G., « Le *mithraeum* de Septeuil », *Connaître les Yvelines*, 1^{er} trimestre 1987, p. 33-40.

S.123 – Souzy-la-Briche (Essonne), la Cave Sarrazine

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 637465 ; Y = 6825905

Numéro d'entité archéologique : 91 602 0007

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. – fin du IV^e s. De n. è. ou première moitié du V^e s. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de la Cave Sarrazine, localisé à l'est du bourg de Souzy-la-Briche, a été découvert au milieu du XIX^e s., lorsque des statues et une dalle de marbre, puis des mosaïques remarquablement conservées sont mises au jour. Les premières opérations archéologiques d'envergure ont lieu en 1912, lors de l'exploration de l'aile d'un bâtiment par le comte R. Poilhoë de Saint-Périer (Saint-Périer, 1913). D'autres interventions ponctuelles, brièvement décrites, ont été menées sur le site entre les années 1880 et 1970, mais c'est surtout entre 1967 et 1975, grâce aux prospections aériennes conduites par D. Jalmain, que sont révélés l'étendue des vestiges et le plan de l'établissement rural, que l'on peut qualifier de *villa*. Il identifie notamment un bâtiment de plan centré et circulaire, dès lors interprété comme un grand temple. Cet édifice correspond très probablement aux « deux tours concentriques » qui avaient été partiellement dégagées en 1913 par R. de Saint-Périer « à 7 mètres de la route de Villeconin à Saint-Sulpice-de-Favières, dans un champ cultivé » et à une centaine de mètres environ des vestiges qu'il avait étudiés l'année précédente (Saint-Périer, 1914). En 1990, des sondages, mieux documentés, sont réalisés par M. Petit (circonscription des antiquités d'Île-de-France) à l'emplacement de la construction circulaire (sondage n° 7) et d'autres édifices situés plus au nord (Petit, 1991 ; Petit, 2002). Enfin, depuis 1991, l'acquisition de nouveaux clichés aériens par Fr. Besse a permis de compléter le plan des vestiges. Les données relatives à ce site de grande ampleur ont récemment fait l'objet de synthèses, publiées par Fr. Naudet, dans un volume de la *Carte archéologique de la Gaule* (Naudet, 2004, p. 237-243) et par Chr. Piozzoli (SRA d'Île-de-France), dans le cadre d'un bilan documentaire (Piozzoli, 2015). Le plan proposé ici a été dressé à partir des clichés aériens de D. Jalmain et de Fr. Besse (Naudet, 2004, p. 237, fig. 129 ; Piozzoli, 2015, p. 267, fig. 10 et p. 274, fig. 14) et d'une orthophotographie acquise par l'IGN, datée du 26 juillet 1990, sur laquelle les vestiges de la *pars urbana* sont partiellement visibles.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. Fr. Besse (2011), in Piozzoli, 2015, p. 267, fig. 10.

▪ Implantation topographique

La *villa* de la Cave Sarrazine est localisée au fond de la vallée encaissée de la Renarde, affluent de l'Orge. Les vestiges, installés sur un terrain faiblement incliné vers le nord-ouest, bordent au sud le cours d'eau et le possible temple de plan circulaire est situé à 150 m de ce dernier.

2 – Présentation des vestiges

Le bâtiment identifié à un possible temple (A) est isolé à une vingtaine de mètres au sud de ce qui peut être interprété comme la *pars urbana* de la *villa* de la Cave Sarrazine (fig. 1 et 2). Ses dimensions n'ont pas été renseignées par M. Petit, mais le redressement des clichés aériens permet de les évaluer avec une certaine précision. Il se compose de deux murs annulaires concentriques, bien visibles sur les photographies et correspondant vraisemblablement aux vestiges observés par R. de Saint-Périer en 1913, autour desquels un troisième mur de même forme,

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B4 ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 22 x 22 m (soit +/- 380 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

concentrique aux deux premiers, a été mis en évidence lors des sondages de 1990 et apparaît partiellement, au nord et à l'est, sur les images prises d'avion.

Les sondages conduits par M. Petit en 1990 ont fourni de précieuses informations sur l'architecture de cet édifice (Petit, 2002, p. 34-41). Sa partie centrale, correspondant au cercle de plus petit diamètre et qui constituerait la *cella* du temple, mesure environ 13 m de diamètre, hors tout, et est délimitée par un mur annulaire particulièrement épais (1,30 m). Son sol est bétonné et repose sur un radier de pierre et semble perforé par une cavité, non décrite, qui apparaît sur un cliché pris lors de l'opération (Petit, 2002, p. 36, fig. 44). Cet espace central est circonscrit par une probable galerie, large de plus de 3,50 m, délimitée par un second mur annulaire, large de 0,70 m et d'un diamètre d'environ 22 m. À l'extérieur, ce mur est bordé par une autre maçonnerie, large de 0,35 m – fondations d'un caniveau, à l'origine dallé ? –, puis par une tranchée, large de plus de 2 m et profonde de 1,30 m ; cette dernière correspondrait, selon M. Petit, à un bassin annulaire, entourant l'édifice de plan centré et d'un diamètre proche de 30 m. Ce bassin présenterait une paroi oblique, qui prendrait naissance au pied du mur de la galerie, et serait fermé, à l'extérieur, par le troisième mur annulaire, vertical et maçonné au mortier de tuileau. Dans la tranchée identifiée au bassin, ont été mis au jour des fragments d'enduits peints vert clair. Les sondages ont aussi livré plusieurs fragments de mosaïques, composées de tesselles noires et blanches, ainsi que de nombreuses plaques rectangulaires ou triangulaires en marbre, en calcaire ou en schiste, provenant de France ou du bassin méditerranéen et probablement issus d'un sol carrelé en *opus sectile* (Petit, 2002, p. 34-41 et p. 50-57).

R. de Saint-Périer, quant à lui, n'a pas décrit les vestiges des « deux tours concentriques » qu'il a exhumés en 1913, si ce n'est qu'il a mis au jour, en dégagant le cercle extérieur, le squelette d'un enfant, non daté, « au milieu d'un débris de constructions provenant du bâtiment romain, dans lequel on rencontrait une grande abondance de tuiles à rebord, des fragments de stuc coloré en teintes plates » (Saint-Périer, 1914, p. 32).

L'élévation de l'édifice de plan centré n'est pas connue. La pièce centrale, dont le mur est épais, a pu présenter une hauteur importante, mais aucun débris de son élévation n'a été découvert et on ne sait si elle était couverte ou non, de même que la probable galerie. Le diamètre de l'édifice (22 m, en excluant le possible bassin) est particulièrement grand pour un bâtiment de culte de plan circulaire et la présence d'un bassin annulaire, du moins si l'interprétation de la structure périphérique est correcte¹ – ne trouve pas de parallèle en contexte religieux. L'hypothèse d'un temple, proposée en raison du plan centré du bâtiment, ne peut donc pas être confirmée à partir des données réunies, bien qu'elle reste envisageable.

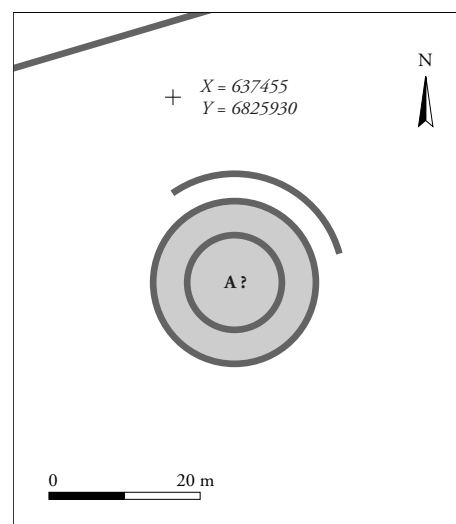


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de Fr. Besse (2011), in Piozzoli, 2015, p. 267, fig. 10.

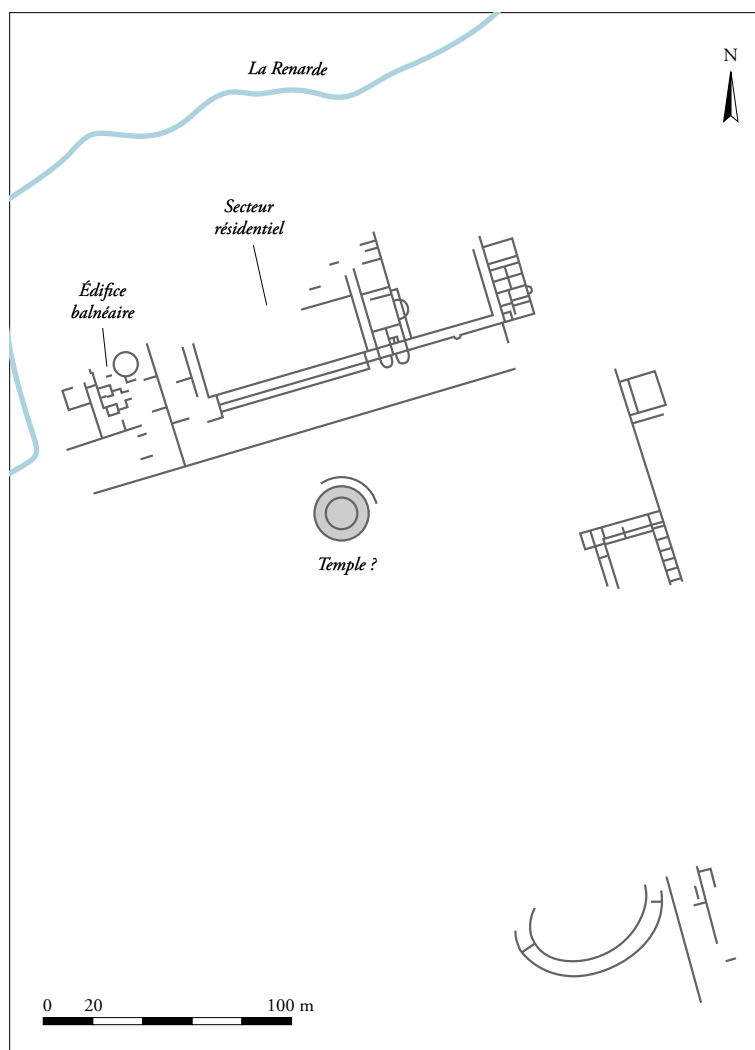


Fig. 3 : la villa de Souzy-la-Briche. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie de l'IGN, datée du 26 juillet 1990, et les clichés aériens de D. Jalmain (1967-1975) et Fr. Besse (2011), in Naudet, 2004, p. 237, fig. 129 et 130 et in Piozzoli, 2015, p. 267, fig. 10 et p. 274, fig. 14.

1. En l'absence de relevés précis et d'observations stratigraphiques, elle ne peut malheureusement pas être vérifiée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Parmi les mobiliers recueillis au cours des sondages réalisés en 1990, aucun objet ne semble provenir du secteur du bâtiment circulaire (Petit, 2002, p. 57-61). En revanche, R. de Saint-Périer rapporte avoir découvert, à proximité du squelette d'enfant, « des tessons de poterie noire et grise, quelques gros clous à tête plate et des coquilles d'*ostrea* et de buccins » (Saint-Périer, 1914, p. 32).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement rural de la Cave Sarrazine est implanté aux confins de trois cités : celle des Carnutes, à laquelle il se rattache vraisemblablement, celle des Sénons, localisée au-delà de la vallée de la Juine, à 6 km au sud-est, et celle des *Parisii*, dont la limite sud-ouest serait située à moins de 2 km au nord-est (Debatty, 2005). Il prend place à 3 km au sud-est de l'agglomération secondaire de Saint-Chéron ; aucune voie d'origine antique n'est connue à plus courte distance.

▪ Environnement proche

Les vestiges identifiés à la Cave Sarrazine en prospection aérienne et lors des opérations de fouille conduites depuis le XIX^e s. relèvent manifestement d'une grande *villa* (Bernigaud *et al.*, 2017, p. 475-476), plutôt que d'une agglomération secondaire ou d'un grand sanctuaire rural, comme l'ont supposé plusieurs chercheurs (fig. 3) (Saint-Périer, 1913 ; Petit, 1990 ; Naudet, 2004, p. 237-243 ; Piozzoli, 2015 ; Piozzoli, Duchêne, 2018).

En effet, la partie septentrionale du site rassemble un ensemble de bâtiments dont la nature et l'organisation sont caractéristiques de la *pars urbana* d'un établissement rural aristocratique ; l'hypothèse d'un grand ensemble à vocation uniquement thermale, soutenue par Chr. Piozzoli, ne semble guère crédible (Piozzoli, 2015, p. 295). Longue d'au moins 190 m d'est en ouest et large de plus de 60 m du nord au sud, et peut-être circonscrite par une enceinte maçonnée, la *pars urbana* se compose de plusieurs corps de bâtiments articulés autour d'au moins trois cours. Les appartements du propriétaire se répartissent vraisemblablement au sein de trois ailes qui encadrent une cour à péristyle centrale, dont le dernier côté, au sud, est occupé par une double galerie. Le corps de bâtiment occidental n'a pas fait l'objet de fouilles et ses vestiges sont peu visibles sur les images aériennes. Au nord de la cour centrale, au moins une quinzaine de salles, pour parties chauffées, ont été mises au jour entre 1865 et 1884 dans un secteur boisé, mais demeurent peu documentées, à l'exception des mosaïques qui tapissaient leur sol, déposées au moment de leur découverte (cf. *infra*). Quant à l'aile orientale, elle a été explorée par le comte de Saint-Périer en 1912 : il y a mis au jour plusieurs salles rectangulaires disposées en enfilade, deux absides et des galeries de circulation, appartenant peut-être à deux états successifs. Ce secteur de la *pars urbana* est richement orné : en proviennent notamment neuf mosaïques polychromes, agrémentées de motifs surtout géométriques et pour partie conservées au musée communal de l'Étampois ; elles ont été datées, selon des critères stylistiques, de l'Antiquité tardive (Darmon, Lavagne, 1977, p. 109-130). Les interventions réalisées dans les trois ailes décrites ont aussi conduit à la mise au jour de dallages en *opus sectile* et d'autres moulures, réalisés à partir de roches décoratives issues de Gaule et du pourtour méditerranéen, de débris d'enduits peints polychromes, de fragments de colonnes, dont un chapiteau composite, ou encore d'une tête de statuette masculine, d'un buste de statue et d'un protomé reptilien en marbre. À l'ouest de cet ensemble, accolé à l'aile occidentale du bâtiment résidentiel, existe un grand édifice thermal, sondé en 1990 et dont le plan apparaît en grande partie sur les images aériennes. Pourvu d'une salle de plan circulaire et d'une autre cruciforme, il est orné d'un décor peint et plaqué. À l'est des appartements, donc à l'autre extrémité de la *pars urbana*, se déploie une autre cour à péristyle, vraisemblablement plus petite, qui est longée sur sa façade orientale par un autre corps de bâtiment, réunissant des salles dont la fonction n'est pas connue. Enfin, au sud, un long mur, parallèle aux galeries méridionales des deux cours principales, ferme l'espace de la *pars urbana* sur toute sa longueur et délimite ainsi une ou deux avant-cours, larges d'une quinzaine de mètres. La céramique recueillie au cours des différents travaux menés dans ce secteur indique que la *pars urbana* est occupée entre la seconde moitié du I^{er} s. et la fin du IV^e s. de n. è., voire jusqu'à la première moitié du V^e s. ; le numéraire mis au jour se compose, quant à lui, de monnaies émises entre le II^e s. et la fin du IV^e s. de n. è.

Le bâtiment circulaire identifié à un possible temple est implanté dans l'axe de symétrie de la cour à péristyle principale, autour de laquelle se déploient les appartements du propriétaire, à une trentaine de mètres de la galerie de façade et à environ 20 m du long mur délimitant l'avant-cour installée à l'entrée de la *pars urbana*. Par sa position, et quel que soit sa nature – bâtiment de culte, monument funéraire ou construction ornementale ? – il participe donc d'une mise en scène architecturale et, si l'on se place au sud-est, à l'emplacement probable de l'entrée du domaine, sa silhouette devait se détacher au-devant de celle de la résidence. De fait, il semble plausible que l'édifice circulaire ait été construit au fond d'une très vaste cour, s'étendant au sud de la *pars urbana* et mesurant plus de 200 m de côté. Sa limite orientale serait bordée par trois bâtiments, *a minima*, dont le plan a été reconnu en examinant plusieurs clichés aériens. D'une part,

une possible grange de plan rectangulaire et un grand bâtiment sur cour, dont au moins trois côtés sont bordés par une enfilade de pièces, sont respectivement situés à 120 m à l'est-nord-est et à 80 m au sud-est du possible temple et reliés par un mur de clôture ; un dépôt monétaire, enfoui en 267-268, provient aussi de ce secteur. D'autre part, à 170 m au sud-sud-est du bâtiment circulaire, existe une grande construction de plan elliptique, longue d'une soixantaine de mètres et située près d'une source. En l'absence de fouille, sa fonction ne peut être déterminée, mais l'hypothèse d'un édifice de spectacle (Piozzoli, 2015, p. 273-274) paraît peu plausible dans ce contexte. Cet aménagement est longé à l'est par d'autres bâtiments, dont le plan n'est guère lisible. Quant à la limite occidentale de la vaste cour, elle n'a pas été reconnue et se situerait, en la restituant par symétrie, près du village de Souzy-la-Briche ; les vestiges de plusieurs bâtiments maçonnés et du mobilier antique auraient d'ailleurs été découverts dans ce secteur (Piozzoli, 2015, p. 275). Les différents aménagements reconnus, en intégrant la *pars urbana*, la probable cour voisine et les quelques édifices périphériques, probables équipements de la *villa* destinés à diverses activités, couvrent une surface totale d'une dizaine d'hectares.

5 – Synthèse et interprétation

L'organisation et les équipements de l'établissement rural de la Cave Sarrazine sont caractéristiques d'une luxueuse *villa* établie en marge du territoire carnute, aux abords d'un ruisseau arrosant le fond d'une vallée encaissée. La *pars urbana* est le secteur le mieux documenté du domaine, malgré l'ancienneté des fouilles qui y ont été conduites : son plan, divisé en plusieurs cours bordées de corps de bâtiments, peut être en grande partie restitué à partir de clichés aériens ; la mise au jour de plusieurs mosaïques et de débris architecturaux témoigne de la qualité du décor et des importants moyens financiers de ses propriétaires, dont l'identité reste à découvrir.

La chronologie de l'établissement n'est pas connue avec précision puisque l'on n'est pas en mesure d'identifier les différentes phases de son développement, entre le milieu du I^{er} s. et la fin du IV^e s. ou la première moitié du V^e s. de n. è., ni de dater la construction de ses équipements. C'est notamment le cas du grand édifice de plan centré et circulaire, aménagé à l'entrée de la *pars urbana*, dont le plan est connu grâce aux données recueillies en prospection aérienne et lors des sondages effectués en 1990. La fonction de cette construction, probablement dressée au fond d'une très grande cour, dans l'axe de symétrie de la résidence qui se déploie en arrière-plan, pose aussi question. En effet, son plan, constitué de deux murs annulaires concentriques, évoque celui d'un temple de plan centré, suivant un parti architectural relativement fréquent dans les Gaules romaines. La mise au jour de placages de roches décoratives et d'enduits peints indique que son ornementation était soignée, bien qu'on ignore quasiment tout de son élévation. Néanmoins, les dimensions de cet édifice, mesurant 22 m de diamètre, sont particulièrement importantes et trouvent essentiellement des comparaisons en contexte d'agglomération ; par ailleurs, la présence d'un aménagement périphérique, décrit comme un bassin annulaire et portant son diamètre total à 30 m, ne trouve guère de comparaisons dans les autres sanctuaires pourvus de temples circulaires. En dépit de ces considérations, doit-on tout de même considérer cet édifice comme un bâtiment de culte monumental, mis en valeur par sa position à l'entrée de la *pars urbana* et par la présence d'un bassin périphérique, et consacré à une divinité qui surveille les activités du domaine depuis son cœur ? L'hypothèse ne peut être totalement écartée et seule une fouille plus étendue permettrait de la valider. Néanmoins, il faut également évoquer l'éventualité d'une construction ornementale, bordée d'eau et agrémentant l'immense cour qui se déploie au-devant de la *pars urbana*, ou éventuellement d'un mausolée – bien que les éléments de comparaison manquent là aussi. Quoi qu'il en soit, le caractère monumental de cet aménagement est patent et il ne fait pas de doute qu'il relève des équipements destinés, entre autres, à exprimer le faste de la *villa* et à impressionner les visiteurs du domaine.

6 – Bibliographie

Bernigaud et al., 2017 – BERNIGAUD N., BERGA A., BLANCHARD J., BLIN O., BOULEN M., BOULENGER L., DERREUMAUX M., DESRAYAUD G., GIORGI C., LEPETZ S., OUZOULIAS P., SÉGUIER J.-M., TOULEMONDE FR., ZECH-MATTERNE V., « L'Île-de-France », in REDDÉ M. (dir.), *Gallia rustica. 1 – Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, projet européen « Rurland », Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 49), p. 389-494.

Darmon, Lavagne, 1977 – DARMON J.-P., LAVAGNE H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise – 3. Partie centrale*, Paris, CNRS (suppl. à *Gallia*, X), 202 p. et CXXXVII pl.

Debatty, 2005 – DEBATTY B., « Les limites de la cité gallo-romaine des Sénons. Perception et réalité », *Hypothèses*, 8, p. 85-94.

Naudet, 2004 – NAUDET FR., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

Petit, 1991 – PETIT M., « Souzy-la-Briche. La Cave Sarrazine (site 91 602 001 AH) », *Archéologie en Île-de-France*, 1, p. 22-23.

Petit, 2002 – PETIT M., *Souzy-la-Briche (Essonne)*. « La Cave Sarrazine ». N° 91 602 01. Sondages. Juillet et Août 1990, rapport de sondages programmés, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 64 p.

Piozzoli, 2015 – PIOZZOLI Chr., avec la collaboration de PISSOT V., DUCHÊNE S., « Un probable sanctuaire de confins gallo-romains aux marges des cités carnute, sénone et *parisii* : « la Cave Sarrazine » à Souzy-la-Briche (Essonne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 7-8, 2014-2015, p. 255-307.

Piozzoli, Duchêne, 2018 – PIOZZOLI Chr., DUCHÊNE S., « La Cave Sarrazine à Souzy-la-Briche (Essonne) : un sanctuaire de confins dans la *civitas* des Carnutes ? », in BEDON R., MAVÉRAUD-TARDIVEAU H. (dir.), *Divinités et cultes dans les campagnes de la Gaule romaine et des régions voisines. Du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère*, Limoges, PULIM (Caesarodunum, 49-50), p. 55-72.

Saint-Périer, 1913 – SAINT-PÉRIER (DE) R., « Fouilles et découverte d'une mosaïque gallo-romaine à Souzy-la-Briche. Arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise) », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 31, p. 225-274.

Saint-Périer, 1914 – SAINT-PÉRIER (DE) R., « Lésions osseuses d'un squelette d'enfant trouvé dans un milieu gallo-romain », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, VI^e série, t. 5, fasc. 1, p. 31-36.

S.124 – Talcy (Loir-et-Cher), la Pièce à Loup

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : les Chatteries ; la Pièce d'en Bas

Coordonnées (Lambert 93) : X = 584945 ; Y = 6741870
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 41 253 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour par le prospecteur aérien H. Delétang lors de l'importante sécheresse survenue en 1976 (Delétang, 1983, p. 44-45 ; Delétang, Leymarios, 2005, p. 94), les vestiges du sanctuaire de Talcy sont de nouveau survolés en 1992 puis en 1996 par P. Genty, qui met en évidence l'existence d'autres constructions antiques dans les environs du lieu de culte (Genty, 1992 ; 1996, p. 37-42). L'absence de repères n'a pas permis ici de redresser les photographies aériennes avec toute la précision requise ; le plan levé par H. Delétang (1983, p. 44) a donc été retenu pour cette étude.

▪ Implantation topographique

Le site de la Pièce à Loup est localisé sur le plateau de la Beauce, à 10 km environ de la vallée de la Loire ; il s'est ainsi développé en terrain relativement plat. Le cours d'eau le plus proche correspond à un ruisseau, la Sixtre, distant au plus près de 3 km du lieu de culte gallo-romain.

2 – Présentation des vestiges

L'aire sacrée est ceinte par un péribole maçonné dont le plan adopte une forme polygonale (**fig. 1 et 2**). Au sein de cet espace enclos, le temple A est décentré vers l'ouest ; accolée au mur de clôture du lieu de culte, à l'est, une petite construction, aménagée dans l'axe du temple, pourrait constituer le porche d'accès à l'aire sacrée. L'édifice de culte A présente un plan fréquent dans les Gaules romaines, composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique matérialisées par deux carrés concentriques. Superposée au temple et légèrement décalée par rapport à sa *cella*, une pièce carrée partiellement visible sur les clichés aériens correspond vraisemblablement à un état antérieur du temple, peut-être réduit dans un premier temps à une simple salle renfermant la statue de la divinité. Dans la cour du sanctuaire, au sud-est du temple, les fondations d'une construction de plan circulaire (B) évoquent la présence d'une chapelle ou d'un bassin.

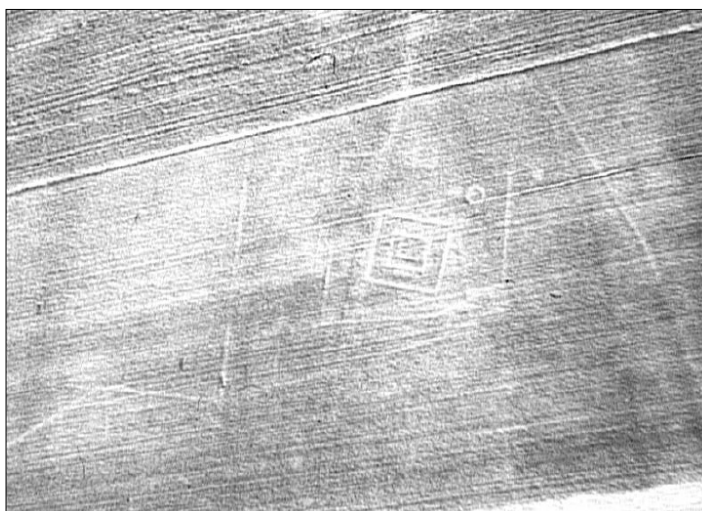


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, Leymarios, 2005, p. 94.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 40 x 40 m (soit +/- 1 500 m)
Types des temples	- A : B1a - B : A3a
Dimensions des temples	- A : +/- 15 x 15 (soit 225 m ²) - B : +/- 3,80 m de diamètre (soit 11 m ²)
Autres équipements remarquables	Porche

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 6 km au sud d'un probable habitat groupé antique reconnu à Briou, le site religieux de Talcy dépend de la cité des Carnutes. Aucune proximité avec des frontières anciennes (celles de la *civitas* sont distantes de plus de 32 km)

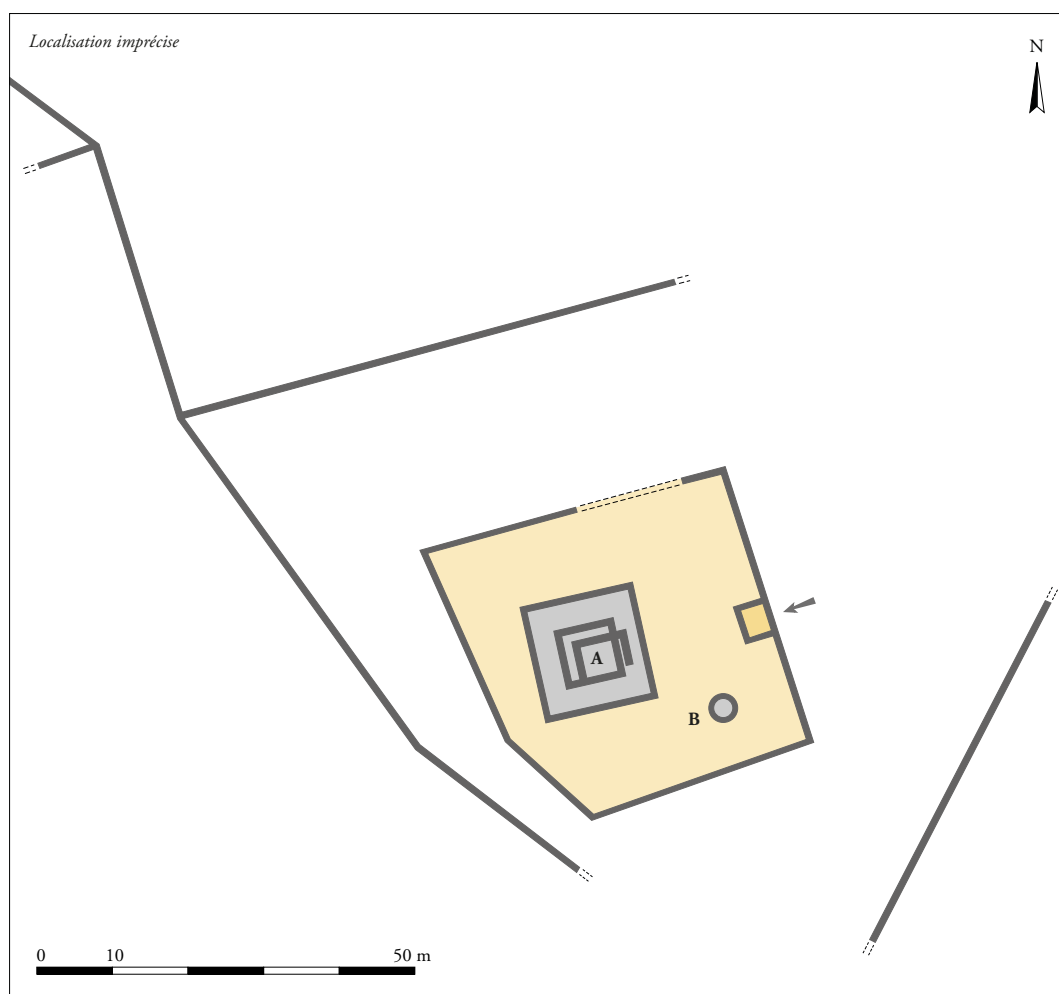


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et de son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1983, p. 44.

ou avec un axe routier majeur d'époque romaine (une possible voie quittant Suèvres en direction du nord-est passerait à 3 km du sanctuaire ; Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4) n'est à noter.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes conduites par P. Genty ont révélé la présence d'une série de constructions probablement datées de l'époque romaine et alignées sur un même axe nord-ouest/sud-est, sur une longueur d'au moins 600 m. Le sanctuaire occupe au sein de ces édifices une position plus ou moins centrale et semble prendre place au sein d'une vaste enceinte maçonnée de forme polygonale. Au nord-ouest, au nord de l'actuel route D70a, un bâtiment rectangulaire s'apparentant à une annexe agricole à façade tripartite (Ferdrière *et al.*, 2010, p. 393) avoisine peut-être d'autres constructions dont le plan est plus difficile à décoder. Près du lieu de culte, à moins de 100 m à l'est, P. Genty signale un autre bâtiment rectangulaire, ainsi que des anomalies rectilignes, dont l'interprétation est plus délicate ; enfin, au sud-est du sanctuaire, un enclos fossoyé et deux édifices maçonnés ont été aperçus d'avion (Genty, 1996, p. 37-42).

Les investigations de H. Delétang ont par ailleurs mené à la découverte d'un autre établissement, peut-être une *villa*, près du lieu-dit Morée soit à 1 km au sud-ouest du lieu de culte de la Pièce à Loup (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, fiche de déclaration de découverte).

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte de Talcy, situé dans les campagnes carnutes, est aménagé à proximité d'autres constructions peut-être contemporaines, dont l'organisation globale est difficile à restituer. Ces édifices appartiennent-ils à un seul domaine, ou bien dépendent-ils de plusieurs établissements, dont l'un ou l'autre serait à l'origine de la fondation d'un sanctuaire privé ?

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », *in* CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, Leymarios, 2005 – DELÉTANG H., LEYMARIOS Cl., *Archéologie aérienne. Patrimoine du Loir-et-Cher*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton (Histoire et archéologie), 192 p.

Genty, 1992 – GENTY P., *Prospections aériennes 1992*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre- Val de Loire, n. p.

Genty, 1996 – GENTY P., *Prospections aériennes 1996 entre Mer (41) et Beaugency (45)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre- Val de Loire, 59 p.

S.125 – Tavers (Loiret), les Quarante Mines

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : l'Étang

Coordonnées (Lambert 93) : X = 595075 ; Y = 6741050

Numéro d'entité archéologique : 45 317 0031

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Tavers a été aperçu pour la première fois lors d'une prospection aérienne conduite par P. Genty en 1990. Ce même prospecteur survole le site et prend de nouveaux clichés en 1996, suivi de H. Delétang, la même année ainsi que trois ans plus tard (Genty, 1990 ; 1996, p. 55-56 ; Delétang, 1996 ; 1999). Aucun contrôle au sol n'est signalé. Les murs du temple apparaissent également sur une image aérienne de Google Earth datée du 30 juin 2011.

▪ Implantation topographique

Édifié à 2 km au nord-ouest du lit de la Loire, le sanctuaire de l'Étang a été construit au sommet du coteau sud-ouest du Lien, modeste affluent du fleuve ligérien. Ce ruisseau est accessible à 250 m du temple et est situé à dix mètres environ en contrebas des vestiges d'époque romaine.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, 1996.

2 – Présentation des vestiges

Deux ensembles sont perceptibles sur les photographies aériennes : un temple de plan centré (A) et, situé à 30 m environ plus au nord, un mur long d'au moins une cinquantaine de mètres. Ce dernier relève peut-être d'un système de clôture de l'aire sacrée du sanctuaire, mais l'importante distance qui le sépare de l'édifice de culte invite à la prudence. Quant au temple, il est simplement constitué d'une *cella* de plan carré entourée d'une galerie périphérique.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en plein cœur de la cité carnute, à plus de 30 km de ses frontières, le lieu de culte de Tavers a été aménagé près de la vallée de la Loire, probablement à 1 km environ de la voie antique qui assure la liaison entre Orléans et Blois, en longeant le fleuve sur sa rive droite (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4). L'agglomération antique que l'on suppose avoir existé à Briou est située à 11 km au nord-ouest du sanctuaire ; aucun habitat groupé de

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

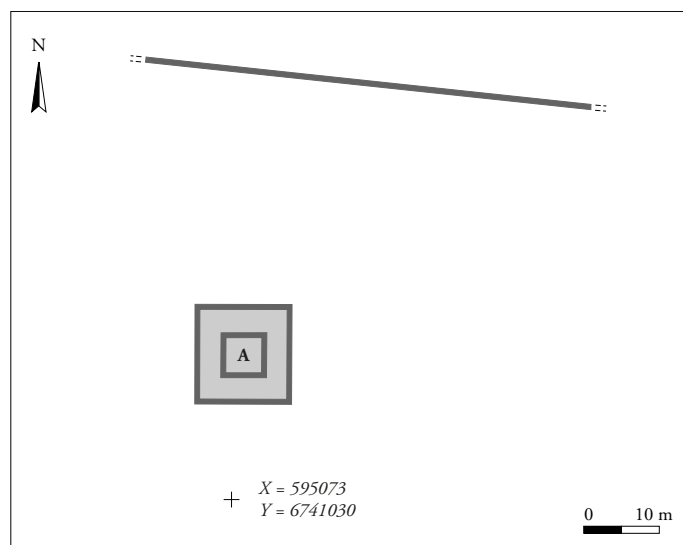


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1996.

l'époque romaine n'est connu à plus faible distance.

▪ *Environnement proche*

Les découvertes essentiellement liées aux prospections aériennes et à des explorations anciennes témoignent d'un riche potentiel archéologique antique sur la commune de Tavers (Provost, 1988, p. 135-140 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Seules deux constructions maçonnées vraisemblablement antiques, probablement des annexes agricoles *a priori* isolées, ont été aperçues d'avion à moins d'un kilomètre du temple, à l'est du lieu-dit les Caves ainsi qu'aux Justices. En revanche, ce sont six grandes exploitations agricoles, dont certaines peuvent être qualifiées de *villae*, qui ont été mises au jour à une distance comprise entre un et deux kilomètres du sanctuaire de l'Étang – aux lieux-dits : les Coudres, les Caves, Villière, les Petites Giraudières, les Prâles, le Clos de Rougemont. Parmi ces établissements ruraux, deux seulement ont livré du mobilier, dans le cadre de sondages, confirmant une occupation durant le Haut-Empire (aux Coudres, I-II^e s. de n. è.) voire au-delà (aux Petites Giraudières, II-IV^e s. de n. è.). Toujours à plus d'un kilomètre du site religieux, peut être signalée la découverte de vestiges antiques, dont un dépôt monétaire du Haut-Empire aux Grands Genièvres, et une nécropole tardive, accueillant des sépultures à partir du milieu du IV^e s., à l'est du bourg de Tavers. Enfin, H. Delétang signale le passage d'une voie ancienne dont l'origine n'est pas datée, le vieux chemin de Blois, à 300 au sud-est du temple de Tavers (*in* Provost, 1988, p. 135, fig. 25).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré un plan incomplet, le sanctuaire de Tavers est relativement bien documenté du point de vue de son environnement archéologique. Il a été aménagé sur le territoire carnute, à plus d'un kilomètre de plusieurs importants établissements ruraux. Il est toutefois impossible de définir s'il est rattaché spécifiquement à l'un de ces domaines – ou à un autre, non encore mis en évidence, qui serait situé à plus faible distance, peut-être dans la vallée du Lien –, ou s'il est destiné à une communauté plus large de croyants.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », *in* CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1996 – DELÉTANG H., *Prospections aériennes en 1996 (Loir-et-Cher, Loiret, Indre)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Delétang, 1999 – DELÉTANG H., *Prospections aériennes 1999 (Loir-et-Cher, Loiret)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Genty, 1990 – GENTY P., *Compte-rendu de prospection aérienne entre Beaugency et Mer*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 p. et annexes

Genty, 1996 – GENTY P., *Prospections aériennes 1996 entre Mer (41) et Beaugency (45)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 59 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

S.126 – Toury (Eure-et-Loir), la Butte de l'Orme Belet

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 622465 ; Y = 6790625

Numéro d'entité archéologique : 28 391 0008

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : La Tène finale – IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de la Butte de l'Orme Belet est connu depuis les années 1970, moment auquel des prospections pédestres ont révélé l'existence d'une occupation d'époque romaine. Les campagnes de prospection aérienne menées par D. Jalmain, A. Dewez et A. Lelong entre 1997 et 2011 ont dévoilé le plan d'un sanctuaire, voisin d'une vaste *villa* localisée aux lieux-dits le Haut de Chenet et les Petits Champs ; une seconde campagne de prospection au sol, systématique, a été entreprise sur l'ensemble du site en 2001 (Ferdrière *et al.*, 2015 ; <http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=2839101>).

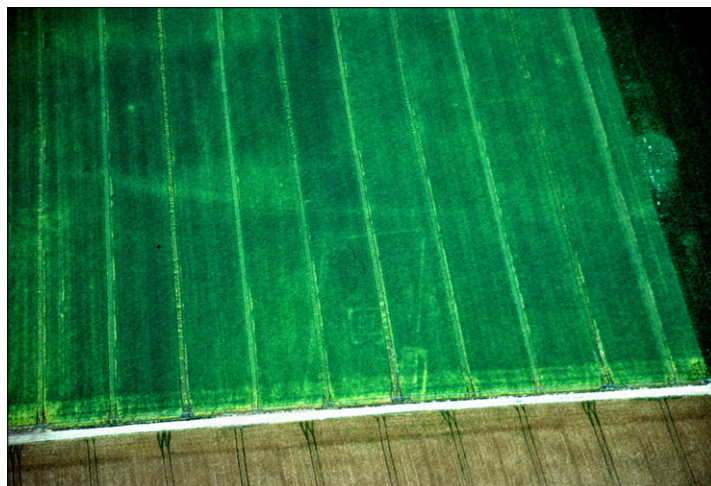


Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. A. Lelong, 2001, in Ferdrière et al., 2015, fig. 4.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire comme la *villa* s'étendent sur le terrain plat du plateau beauceron, à l'écart des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

L'aire cultuelle, de plan trapézoïdal, est enceinte par un mur péribole dont la façade orientale n'a pas été repérée par les prospecteurs aériens. En partie centrale de la cour, un temple de plan carré (A), composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, est flanqué à l'est par deux petits pavillons qui encadrent sans doute l'entrée de l'édifice de culte. Un bâtiment composé d'au moins deux pièces (B) borde le mur d'enceinte, côté nord, au sein même de la cour (fig. 1 et 2).

Un chaperon de mur en calcaire, qui pourrait provenir du faîtage du péribole, a été recueilli lors de labours à l'emplacement du lieu de culte ; la mise au jour de fragments de tuile et de brique est par ailleurs signalée (Ferdrière *et al.*, 2015, p. 39).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

En 2001, des tessons de céramique couvrant une longue période, de La Tène finale au IV^e s. de n. è., ainsi que six petites monnaies divisionnaires tardives ont été ramassés sur le site du sanctuaire. Les prospections au sol plus anciennes,

Chronologie	La Tène finale - IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 75 x 35 m (soit > 2 600 m ²)
Types des temples	A : B1b
Dimensions des temples	A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

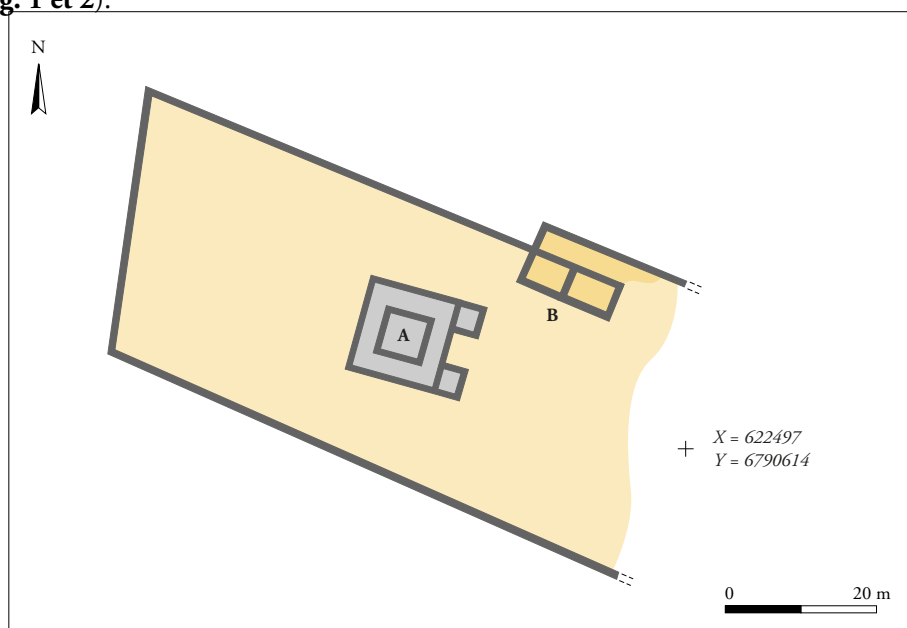


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Ferdrière et al., 2015, fig. 2 et 4.

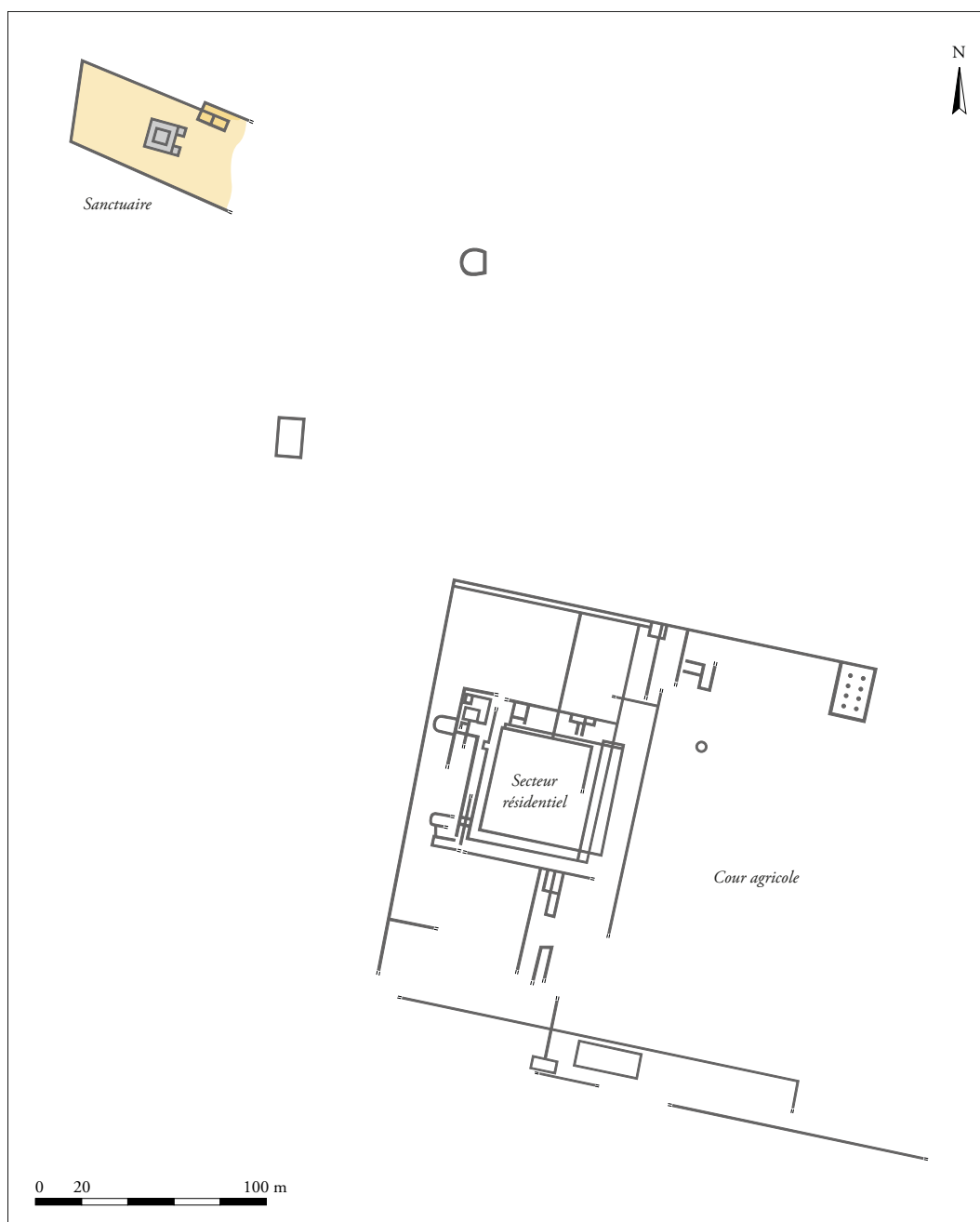


Fig. 1 : la villa et le sanctuaire de Toury. Réal. S. Bossard, d'après Ferdière et al., 2015, fig. 2.

réalisées à la Butte de l'Orme Belet, peut-être dans le secteur du temple, ont également livré des fragments de vaisselle en terre cuite et en verre, des clefs et des fibules, des scories et une meule.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu sacré et l'habitat rural aristocratique qui l'environne sont localisés dans les confins orientaux de la cité carnute, dont la frontière commune avec le territoire sénon est distante de 3 km. Les agglomérations secondaires gallo-romaines les plus proches (Mérrouville et peut-être Allaines-Mervilliers, à 10 km chacune du site) et les axes routiers antiques (notamment la voie Sens – Le Mans, à 3 km au sud ; Ferdière *et al.*, 2015, p. 38) sont relativement éloignés de ces occupations rurales.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire de la Butte de l'Orme Belet a été fondé à près de 200 m au nord-ouest d'une grande et luxueuse *villa*, dont la *pars urbana* et une partie des dépendances agricoles ont été observées d'avion (fig. 3). Les prospections pédestres entreprises sur le site témoignent d'une occupation de même durée que le lieu de culte voisin, s'échelonnant entre La

Tène finale et le IV^e s., voire jusqu'au VI^e s. de n. è. (Ferdrière *et al.*, 2015, p. 40). Aucun chemin reliant la *villa* au sanctuaire n'est visible sur les photographies aériennes. Entre le secteur résidentiel et l'enclos cultuel, deux constructions isolées aux substructions maçonnées, situées à égale distance de ces deux ensembles, ont été identifiées : l'une est de plan rectangulaire, tandis que l'autre adopte une forme plus circulaire ; leur nature – annexe agricole, monument funéraire ? – reste à préciser.

5 – Synthèse et interprétation

La chronologie similaire comme la proximité du lieu de culte et de la *villa* plaident en faveur de l'identification d'un sanctuaire privé, construit aux frais de la famille gestionnaire de la résidence aristocratique. Le lieu sacré, doté d'une vaste cour, est ici installé en retrait de l'habitat et était peut-être accessible aux habitants de l'ensemble du domaine, voire des alentours.

6 – Bibliographie

<http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=2839101>

Ferdrière *et al.*, 2015 – FERDIÈRE A., LELONG A., LETURCQ S., « Notice 28.391.01. Toury « le Haut de Chenet / la Butte de l'Orme Bellet / les Petits Champs », in LELONG A. (dir.), *Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce*, rapport de PCR, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, p. 38-42.

S.127 – Le Tremblay-sur-Mauldre (Yvelines), la Ferme d'Ithe

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Ferme d'Ythe

Coordonnées (Lambert 93) : X = 618185 ; Y = 6855370

Numéro d'entité archéologique : 78 321 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. (?) – seconde moitié du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire localisé dans les quartiers septentrionaux de l'agglomération antique de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre a été découvert et étudié dans le cadre des opérations archéologiques conduites entre 1994 et 1999, en amont des travaux de déviation de la route nationale 12. Les fouilles, dirigées par O. Blin (Afan) et traversant d'est en ouest l'habitat d'époque romaine, ont été réalisées sur une surface totale de 4 ha. L'espace du sanctuaire qui a été abordé au cours de ces opérations correspond à la zone 2 du site, d'une emprise d'environ 4 500 m² ; en 1996 et 1997, l'opération de fouille préventive a été suivie par une fouille programmée, destinée à achever l'étude des vestiges du lieu de culte, avant qu'ils ne soient scellés par des remblais (Blin, 2000 ; Blin dir., 2012).

▪ Implantation topographique

L'agglomération secondaire de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre est implantée dans la vallée de la Mauldre, affluent de la Seine, dont le cours a évolué depuis l'Antiquité. Le lieu de culte étudié est situé en rive gauche, à une centaine de mètres à l'ouest du tracé antique de la rivière. Il est localisé au fond de la vallée, dont le relief est ici peu marqué.

2 – Présentation des vestiges

Bien que la limite méridionale du sanctuaire n'ait pas pu être déterminée lors de la fouille et que les niveaux les plus anciens n'aient pas été complètement étudiés, les données publiées par O. Blin (2000) permettent de restituer son évolution générale et d'en comprendre l'organisation globale. À un espace vraisemblablement enclos par un fossé et abritant plusieurs structures en creux (phase 1), succède un lieu de culte équipé d'un temple (A) et délimité par un péribole (phases 2 et 3), tandis qu'est construit, en parallèle et de l'autre côté d'une rue nord-sud, un second temple (B), ici décrit dans un second temps.

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Temple B</i>
<i>Chronologie</i>	2 nd e moitié du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{re} moitié du I ^{er} s. de n. è.	2 nd e moitié du I ^{er} s. - fin du I ^{er} s. ou début du III ^e s. de n. è.	Début du III ^e s. - 2 nd e moitié du IV ^e s. de n. è.	Ph. 2 et 3
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	?	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé ?	Péribole maçonné	Péribole maçonné	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	> 25 x 52 m (soit > 1 300 m ²)	> 25 x 52 m (soit > 1 300 m ²)	?
<i>Types des temples</i>	?	A1 : B1a	A2 : B1a	- B1 : A1a - B2 : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	A1 : 11 x 11 m (soit 121 m ²)	A2 : 14 x 14 m (soit 196 m ²)	B1 et B2 : 8 x 8 m (soit 64 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	C : monument sculpté installé dans un enclos	C : monument sculpté installé dans un enclos	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

▪ Le sanctuaire enclos

Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du I^{er} s. de n. è.)

Plusieurs niveaux et structures de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ont été observés dans le secteur du futur temple A1, mais ils n'ont pas pu être fouillés intégralement lors des interventions archéologiques ; seuls quelques objets attribués

à cette période, non décrits, ont pu être recueillis dans le cadre de sondages d'emprise restreinte (**fig. 1**) (Blin, 2000, p. 94-96).

Ces vestiges anciens sont scellés par une couche limoneuse gris-noir, riche en cendres, contenant un mobilier attribué au dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. Dans ce niveau, ont été creusés plusieurs trous de poteaux et fosses, situés dans l'emprise du temple A1, qui sera construit lors de la phase 2. Un alignement de poteaux orienté est-ouest, trois autres trous de poteau épars, localisés plus au nord, et trois ou quatre fosses ont ainsi été identifiés. La fonction des fosses n'a pas pu être déterminée ; de plan souvent circulaire, elles mesurent entre 1 m et 2 m de diamètre. Une grande fosse, dont le comblement est dépourvu de tout objet, est localisée au centre de ce qui deviendra la *cella* du temple A1 ; antérieure à la phase 3, il est possible qu'elle se rattache à cette première phase, ou bien qu'elle corresponde à l'ancrage du socle de la statue de culte dressée au centre du temple A1, lors de la phase 2. Le mobilier piégé dans le remplissage des autres creusements comprend des tessons de céramique datés entre les principats d'Auguste et de Claude, soit de la première moitié du I^{er} s. de n. è., et des restes fauniques, parfois des cendres et des charbons. À une vingtaine de mètres plus à l'est, un foyer et huit fosses – non représentés sur le plan – sont également associés à du mobilier daté du règne d'Auguste ou de celui de Tibère. Cette zone est peut-être délimitée à l'est, dès cette période, par un fossé, qui longe une rue orientée nord-sud et dont plusieurs états ont été reconnus ; son comblement contient essentiellement des restes fauniques, en majorité issus de bœufs.

La nature de ces deux occupations successives n'est pas connue, faute d'une étude complète des niveaux les plus anciens. On ignore tout de l'organisation spatiale du site au cours de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et les quelques structures et mobiliers – notamment des tessons de céramique et des restes fauniques – rattachés à la période comprise entre le changement d'ère et le milieu du I^{er} s. de n. è. ne permettent pas de caractériser la ou les fonctions de cet espace. Il est ainsi impossible d'affirmer qu'il s'agit d'un premier état du sanctuaire, bien que cette hypothèse reste envisageable ; celle d'un site à vocation profane, auquel succéderait durant la phase 2 un lieu de culte, est tout autant plausible.

Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è.)

La construction d'un temple et d'un péribole aux fondations de pierre intervient vraisemblablement dès la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. (**fig. 2**) (Blin, 2000, p. 96-99).

La clôture du sanctuaire, sans doute maçonnée, succède peut-être au fossé antérieur, situé à quelques mètres plus à l'est et présentant une orientation différente. D'une emprise inconnue, elle se prolonge au-delà des contours de l'opération archéologique, vers le sud. Elle a pu être identifiée à l'ouest et à l'est, tandis que sa limite septentrionale est plus incertaine : il pourrait s'agir

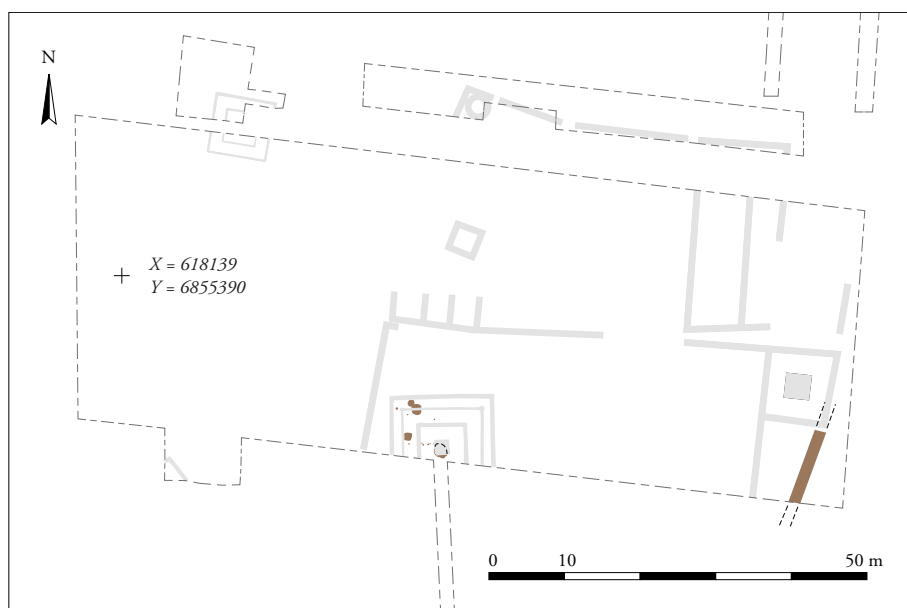


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Blin, 2000, p. 105, fig. 3 et p. 106, fig. 4.

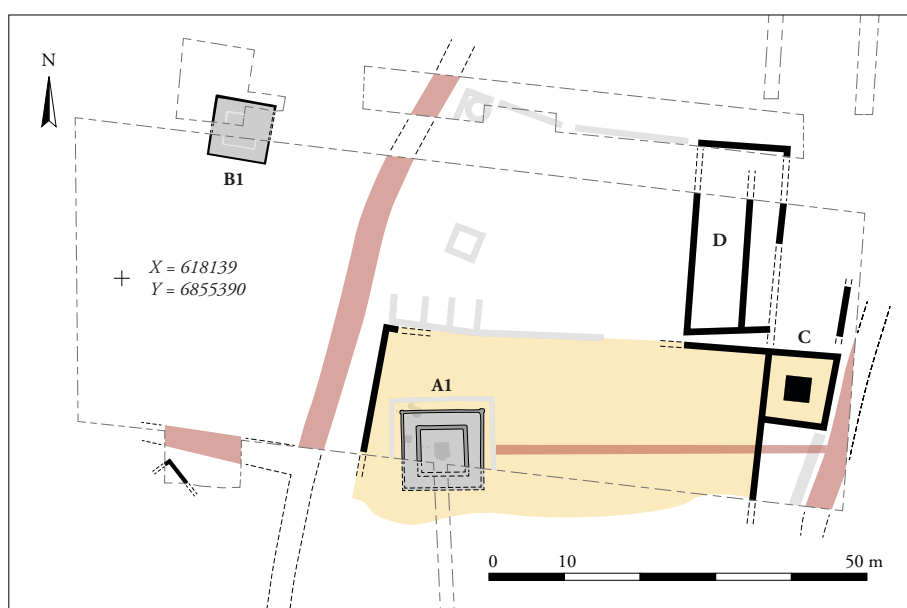


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Blin, 2000, p. 105, fig. 3 et p. 106, fig. 4.

d'un mur partiellement conservé à une dizaine de mètres au nord du temple A1 mais, comme le propose O. Blin, il est possible que l'aire sacrée s'étende au-delà, englobant un grand bâtiment à deux nefs (D), installé dans son angle nord-est – à moins que celui-ci ne soit situé à l'extérieur du sanctuaire, accolé au mur nord du péribole. Ainsi défini, le lieu de culte, long de 52 m d'est en ouest, s'étend sur une largeur supérieure à une vingtaine de mètres. Les données stratigraphiques indiquent que le péribole est édifié au plus tard au début du II^e s. de n. è.

Le temple A1, construit au plus tôt durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., a été fondé sur un remblai destiné à en surélever quelque peu le sol. Il s'étend partiellement en dehors de l'emprise de la fouille, mais il est possible d'en restituer le plan, centré et carré. Son entrée est localisée au milieu de sa façade orientale ; une allée empierrée, large de 1,50 m, y conduit depuis l'accès (principal ?) du lieu de culte, en traversant la cour sacrée d'est en ouest. Les fondations en pierre du temple supportent très vraisemblablement une élévation de terre et de bois ; des débris de torchis, d'enduits peints, de tuiles et des clous, recueillis dans les niveaux environnants, en sont manifestement issus. Une couche limoneuse, installée à l'intérieur du bâtiment, en constitue peut-être le sol, à moins que celui-ci n'ait été arasé postérieurement.

Le monument C a été bâti à quelques mètres à l'est du péribole, entre la cour sacrée et la rue longeant le sanctuaire. Il en subsiste un radier de fondation composé de pierre meulière, formant un socle carré qui mesure 3,60 m de côté. Celui-ci supportait une élévation constituée de blocs de calcaire en grand appareil, en partie ouvragés, dont l'un était encore en place au moment de la fouille. De nombreux fragments, découverts dans les niveaux de destruction associés, permettent d'en restituer globalement l'apparence, malgré de nombreuses lacunes : il s'agit d'un édicule sans doute divisé en plusieurs niveaux, orné de diverses scènes et personnages divins sculptés dans la pierre ; ses angles sont marqués par des supports couronnés de chapiteaux corinthiens, tandis qu'une corniche à décor floral couronne l'un des niveaux. Plusieurs niches abritent des représentations sculptées, dont la légende a été gravée sur les bandeaux qui les encadrent (cf. *infra*) ; une probable plaque de dédicace a été fixée sur le monument. Ce dernier a été édifié vers la toute fin du I^{er} s. de n. è. : un dépôt mis au jour dans ses fondations est constitué de 19 monnaies, dont la plus récente, à fleur de coin, a été émise sous le règne de Nerva (96-98). À partir du milieu du II^e s., le monument C est entouré par un enclos maçonné de plan quadrangulaire, mesurant environ 8 m de côté, dont le mur nord constitue la prolongation de la limite septentrionale de la cour du temple A1. Cet espace clôturé est accessible depuis la rue, à l'est, en franchissant une porte surmontée d'un arc de décharge.

Phase 3 (début du III^e s. – seconde moitié du IV^e s. de n. è.)

Plusieurs transformations de l'aire sacrée ont été datées par O. Blin du début ou du courant du III^e s. (**fig. 3**) (Blin, 2000, p. 99-101). Le mur nord du péribole est ainsi reconstruit à quelques mètres du temple ; il est désormais bordé à l'extérieur par une série de trois boutiques (F) donnant sur une impasse, raccordée à la rue qui longe le lieu de culte sur sa façade occidentale et au-delà de laquelle s'étend une cour longue d'environ 35 m et large de 27 m. Cette dernière, délimitée par de nouveaux murs au nord et dont le sol n'est pas aménagé, accueille un puits (G), dans son angle nord-ouest, et est bordée à l'est par le bâtiment à deux nefs (D), antérieur. Durant le III^e s. ou le IV^e s., un édicule maçonné (E) est édifié dans la moitié occidentale de la cour ; il mesure 3,60 m de côté et son élévation, pour cette phase, n'est pas documentée. On ignore si cette cour constitue une extension du lieu de culte, peut-être utilisée dans le cadre de cérémonies ou pour accueillir des banquets, ou bien si elle en est indépendante (Blin, 2016b).

Le temple A est également agrandi durant la première moitié du III^e s. de n. è. (état A2) : les murs de la *cella* sont reconstruits en se superposant à l'état précédent, tandis que la galerie est élargie. Les murs – ou murs bahuts – de la galerie sont désormais maçonnés, tandis que ceux de la *cella* restent *a priori* construits en matériaux périssables et sont vraisemblablement couverts, à l'intérieur, d'un enduit blanc. Le sol de l'édifice est constitué d'une couche de limon ; un foyer a été découvert dans l'angle nord-ouest de la galerie périphérique. Au centre de la *cella*, un socle maçonné, dont les parois sont revêtus d'une peinture

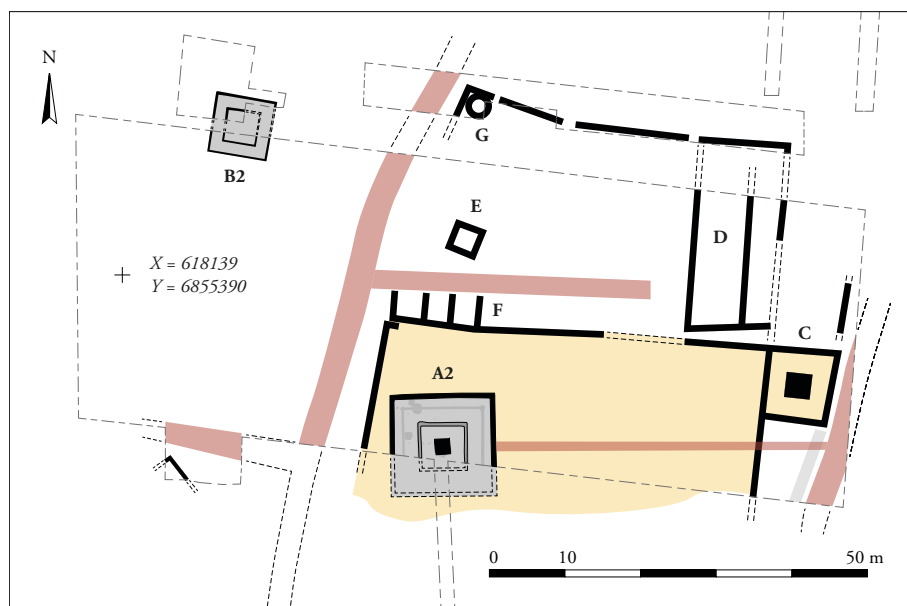


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Blin, 2000, p. 105, fig. 3 et p. 106, fig. 4.

rouge, supporte sans doute la statue de culte, disparue.

Dans la cour sacrée, des niveaux de sols datés du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. ont été reconnus à proximité du temple A2 et le long du mur oriental du péribole, où plusieurs fosses destinées à l'enfouissement de déchets les perforent ; leur fouille a permis de collecter un nombre important de restes fauniques, ainsi que des tessons de céramique et des objets métalliques.

▪ *Le temple B*

Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è.)

Le temple B a été construit à une vingtaine de mètres au nord-ouest du sanctuaire enclos, de l'autre côté de la rue qui borde ce dernier à l'ouest ; peu d'informations ont été publiées à son sujet et aucun aménagement n'est signalé à ses abords (**fig. 2**) (Blin, 2000, p. 91 et p. 106, fig. 4). Son édification, sous la forme d'une grande *cella* de plan carré (état B1), a été rattachée par O. Blin à la seconde phase du site.

Phase 3 (III^e s. – de n. è.)

Puis, lors de la phase 3, le temple B est reconstruit : il se compose désormais d'une *cella* carrée et d'une galerie périphérique de même plan (état B2) (**fig. 3**).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'étude du numéraire provenant du sanctuaire (cf. *infra*) a montré que ce dernier semble activement fréquenté durant la première moitié du IV^e s. : de nombreuses monnaies de la période constantinienne (307-364) ont été découvertes autour du monument C et, dans une moindre mesure, dans l'aire sacrée circonscrite par le péribole. En revanche, aucune monnaie postérieure à la fin du III^e s. ne provient de la zone du temple B, près duquel le mobilier est toutefois plus rare (Blin, 2000, p. 111-112, fig. 11c et 11d). La fermeture du lieu de culte intervient, selon O. Blin, durant la seconde moitié du IV^e s. et les éléments en pierre de l'élévation du temple et du péribole sont récupérés dès la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. ; le monument sculpté C est également détruit au plus tôt durant la seconde moitié du IV^e s. Les blocs de ce dernier ont été retaillés sur place et extraits pour être transformés notamment en sarcophages. Des fours à chaux, aménagés à 100 m à l'ouest de la zone des sanctuaires à la fin du IV^e s. et au V^e s., ont très vraisemblablement été utilisés dans le cadre de la récupération d'une partie des blocs issus des composantes du lieu de culte, mais aussi de propriétés privées voisines. Dès la seconde moitié du IV^e s. ou au début du V^e s., l'ancien sanctuaire est réoccupé par des habitations, non décrites, tandis que durant le V^e s., une probable église, d'une emprise de 380 m² et pourvue de trois nefs, est bâtie à 50 m à l'ouest et est associée à une petite nécropole à partir de la fin du VI^e s. En parallèle, l'agglomération secondaire subsiste et évolue puisque ses quartiers d'habitation sont reconstruits, à partir du V^e s., au moyen de matériaux périssables, ce dont témoignent des trous de poteau et des niveaux de terres noires. Par ailleurs, durant le VI^e s., l'ancien édicule E est réaménagé pour être converti en monument funéraire ; il renferme alors trois sarcophages en calcaire (Blin, 2000, p. 94, p. 103, p. 111, fig. 11d et p. 113 ; Barat, 2007, p. 357-358 ; Blin, 2016a, p. 185-188).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Le secteur du monument C et de son enclos, accolé à l'est du péribole du sanctuaire, a livré plusieurs milliers de fragments de blocs sculptés en calcaire, dont 840 ont pu être identifiés et analysés par C. Bacon, provenant de l'élévation de l'édicule. Ce dernier, s'apparentant à un pilier orné de diverses scènes vraisemblablement réparties en plusieurs niveaux, a manifestement été offert par les *vicani* de l'agglomération de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre, mentionnés sur l'un des blocs gravés. L'inscription en question surmonte sans doute la représentation de ces derniers, dont plusieurs têtes ont été conservées. Selon toute vraisemblance, plusieurs divinités apparaissent également sur le monument, mais aucune d'entre elle n'a pu être identifiée avec certitude, en raison de la fragmentation importante des blocs. Une tête probablement féminine (**R.24**), au-dessus de laquelle l'inscription « *[---]lita[---]* » est visible, pourrait appartenir à la déesse Litavis, à moins qu'il ne s'agisse de l'image d'un personnage masculin, peut-être Apollon ici désigné ici par l'une de ses épithètes. Il est possible que d'autres blocs sculptés se rapportent aux images de Cernunnos, accompagné du serpent à tête de bélier, et de Minerve, appuyée sur un bouclier ; une scène de sacrifice d'un taureau et un cavalier, relevant peut-être d'une représentation de Jupiter à l'anguipède, ont aussi été reconnus (Blin, 2000, p. 104-114).

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers découverts en fouille proviennent essentiellement des niveaux de sol de la cour et de fosses creusées en bordure nord du temple A2, ainsi que le long du mur oriental du péribole ; en revanche, très rares sont les objets mis au jour au sein même de l'édifice de culte A2 et peu nombreux sont ceux issus du secteur du temple B. Les objets mis au jour dans l'aire sacrée ont sans doute été progressivement accumulés lors de nettoyages de l'aire sacrée, notamment au cours des III^e s. et IV^e s. de n. è. (Blin, 2000, p. 102).

La céramique, abondante, n'a pas été décrite ; plusieurs vases associés à des charbons de bois ont été enfouis le long du mur nord du temple A2 et dans le secteur nord-oriental de l'aire sacrée. La vaisselle comprend également des récipients en verre, dont 238 tessons ont été dénombrés (Blin, 2000, p. 103-104).

Environ 40 000 restes fauniques ont été mis au jour dans le secteur du sanctuaire ; leur étude, menée par S. Lepetz, a concerné une sélection de 1 913 os (dont 1 219 ont pu être déterminés) qui proviennent essentiellement de niveaux de sol des phases 2 et 3. Ce lot est dominé par des ossements de bœuf, représentant 64 % des restes. Pour ces grands animaux, l'examen des parties anatomiques présentes – notamment de nombreux os de bas-de-pattes – et des traces de découpe visibles indique que leurs restes correspondent à des déchets issus d'activités de boucherie : la viande a été découpée et prélevée à l'intérieur du lieu de culte, puis elle a manifestement été consommée en dehors, tandis que les déchets liés aux opérations de découpe ont été enfouis en son sein même. La part de caprinés et de porc oscille, d'un contexte à l'autre, entre 10 et 20 %, et leurs ossements sont quant à eux caractéristiques de rejets alimentaires. Il s'agit donc, contrairement aux bœufs, d'espèces consommées au sein même du sanctuaire. S'y ajoutent de rares restes issus d'oiseaux de la basse-cour (coq, oie, canard), d'un chien, d'équidés et d'huîtres (Blin, 2000, p. 103 ; Blin, Lepetz, 2008).

Le numéraire est également abondant : 361 monnaies ont été découvertes dans la zone 2 de la fouille, incluant le sanctuaire et ses abords immédiats (**fig. 4**). Parmi celles-ci, 132 proviennent de l'aire sacrée enclose et au moins 125 ont été mises au jour dans le petit enclos renfermant le monument C ; 10 pièces seulement sont issues de l'intérieur ou des environs proches du temple B. La période d'émission des monnaies couvre un intervalle chronologique large : 30 monnaies sont de facture gauloise, 6 autres correspondent à des frappes de la période républicaine romaine et 325 sont des productions rattachées à l'époque impériale. Ces dernières se répartissent, pour celles qui ont été déterminées, entre 52 pièces frappées durant le I^{er} s. de n. è., 64 au cours du II^e s., 2 durant la première moitié du III^e s., 32 de la seconde moitié du III^e s., 48 de la période constantinienne et 23 de l'époque valentino-théodosienne (étude F. Moret-Auger ; Blin, 2000, p. 102-103 et p. 108-111 ; Fischer, 2001 ; Blin dir., 2012, vol. IV, p. 57-76).

L'*instrumentum* se compose d'objets hétéroclites, parmi lesquels 83 se rapportent au domaine de la parure – soit 17 fibules métalliques généralement pliées ou brisées, 7 bracelets en verre et 3 en alliage cuivreux, 7 bagues métalliques, 3 perles en verre, 45 épingles en bronze ou en os et une amulette phallique. Quatre pinces à épiler et 5 probables spatules renvoient à celui de la toilette ou des activités médicales. Mentionnons également la découverte de plusieurs dizaines de fragments de petites plaques métalliques, en cuivre, fer ou argent, à l'origine clouées sur un support en bois ou sur un mur, correspondant peut-être à des ex-voto anatomiques, et de 3 clochettes, 2 couteaux, 2 cuillères, 2 stylets, 7 clefs, 10 outils, 16 jetons, 38 anneaux métalliques et d'autres objets indéterminés (Blin, 2000, p. 102-103).

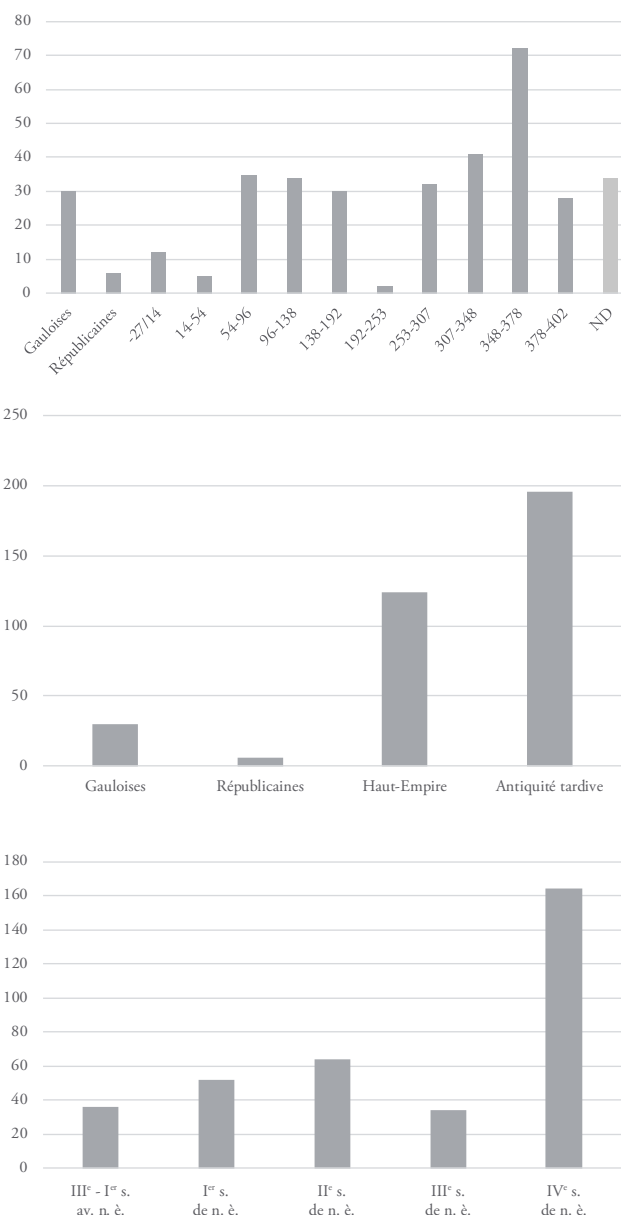


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre est localisée dans le quart nord-est de la cité carnute, à 7 km environ de sa limite orientale, au-delà de laquelle s'étend le territoire des *Parisii*. Elle est positionnée au carrefour d'une importante voie provenant de Paris à l'est et d'un axe nord-sud reliant Beauvais à Orléans (Blin, 2007, p. 187). Le sanctuaire étudié, implanté dans les quartiers septentrionaux de l'habitat groupé, à l'une de ses entrées, semble avoir été bâti de part et d'autre de la principale rue nord-sud.

▪ Environnement proche

L'habitat groupé auquel se rattachent les sanctuaires de la Ferme d'Ithe correspond à un grand *vicus* généralement identifié à *Diodurum*, étape routière mentionnée par l'*Itinéraire d'Antonin* et située entre Paris/*Lutetia* et Dreux/*Durocasses*. Les premières découvertes d'objets antiques y ont été réalisées durant le XVIII^e s., mais ce n'est qu'en 1976, lors d'un épisode de sécheresse, que des prospections aériennes révèlent l'étendue et l'organisation de l'agglomération. Plusieurs quartiers, dont celui du sanctuaire, ont ensuite été étudiés lors de la fouille préventive conduite entre 1994 et 1999 (Blin, 2000, p. 91-94 ; Blin, 2005 ; Barat, 2007, p. 347-359 ; Blin, 2007). Les résultats des opérations de terrain et de l'archéologie aérienne permettent d'évaluer la surface bâtie de l'habitat à environ 20 ha. Fondé durant la première moitié ou au milieu du I^{er} s. av. n. è., celui-ci est occupé jusqu'au V^e s. ou au VI^e s. de n. è. (fig. 5). Les premiers aménagements de l'agglomération, datés de la fin du second âge du Fer, sont peu documentés ; les principales rues sont créées durant le premier quart du I^{er} s. de n. è., tandis qu'à la même période les quartiers d'habitation sont reconstruits, en utilisant essentiellement des matériaux périssables et après avoir remblayé certains espaces. Un nouveau plan d'urbanisme est adopté au début du III^e s., avec la mise en place d'une nouvelle voirie et l'adoption systématique de la pierre meulière comme matériau de construction. La parure monumentale de *Diodurum* reste peu étudiée, à l'exception du sanctuaire ici analysé, vraisemblable équipement public de l'habitat. Les vestiges d'un vraisemblable théâtre, d'un diamètre d'environ 40 m, ont été observés en prospection aérienne en limite orientale de la ville. L'existence d'un bâtiment thermal peut-être public, établi dans les quartiers centraux, à moins de 100 m au sud du lieu de culte, est aussi supposée : une grande quantité de fragments de tubulures y a été découverte lors d'une prospection pédestre. Un autre lieu de culte, uniquement connu grâce à des clichés aériens, a été reconnu à 150 m au sud-est de celui qui a fait l'objet de fouilles (S.128). L'agglomération



Fig. 5 : L'agglomération secondaire de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre.
Réal. S. Bossard, d'après Blin, 2000, p. 92, fig. 1, sur fond IGN.

connaît un déclin certain à partir de la fin du IV^e s. et du V^e s., lorsque le lieu de culte ici étudié est abandonné et démantelé au profit du développement d'un quartier d'habitations (cf. *supra*) et que d'autres secteurs résidentiels sont désertés ; l'installation d'une église, d'une nécropole et d'un autre édifice funéraire, ainsi que la découverte de rares tessons de céramique, montre néanmoins qu'une occupation persiste durant le haut Moyen Âge.

Les opérations de fouille conduites dans les années 1990 ont aussi apporté plusieurs informations sur les environs proches du sanctuaire. À l'est, une rue nord-sud est mise en place dès le I^{er} s. de n. è., puis est réaménagée dans le courant du II^e s. et du III^e s. ; elle dessert alors l'entrée sans doute principale du lieu de culte, située dans l'axe du temple, et le relie au centre de l'habitat (Blin, 2000, p. 95 et p. 99). À une cinquantaine de mètres à l'ouest, les interventions archéologiques ont montré que le secteur s'étendant au-delà de la rue qui longe le sanctuaire et donne accès au temple B est divisé en parcelles, occupées par des jardins, dès le début du Haut-Empire, et qu'il est aussi dévolu à des activités artisanales, dont témoignent deux fours de potiers de la période tibérienne puis des fours à chaux et des fosses d'extraction de limon, d'argile et de marne, datées du milieu du I^{er} s. de n. è. À partir du début du II^e s., l'urbanisation gagne cette zone, lorsque sont édifiées des habitations le long de la principale rue est-ouest de l'agglomération. Un grand bâtiment, probable entrepôt – plutôt qu'un bâtiment religieux comme l'a proposé O. Blin –, a aussi été identifié à 50 m à l'ouest du sanctuaire (Blin, 2016a). Enfin, un autre quartier résidentiel, *a minima* occupé jusqu'au milieu du V^e s., prend naissance à moins de 40 m à l'est de ce dernier ; en revanche, on ne sait quels aménagements bordent à l'est la rue qui longe la façade principale du lieu de culte, faute d'intervention archéologique dans ce secteur situé entre le sanctuaire et les habitations (Blin, 2007, p. 198-199).

5 – Synthèse et interprétation

Les opérations de fouille réalisées dans les années 1990 à la Ferme d'Ithe, de grande ampleur, permettent de mettre en parallèle l'évolution du sanctuaire ici étudié à celle du *vicus* de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre. Implanté dans ses quartiers septentrionaux, il connaît plusieurs phases de construction, dont les plus anciennes demeurent peu documentées. De fait, le site est aménagé dès le tournant de notre ère, voire à partir de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., comme le laisse supposer la découverte d'objets de la fin de La Tène. La nature de cette occupation, contemporaine des premières décennies de l'agglomération, n'a pu être déterminée : les vestiges de la première moitié du I^{er} s. de n. è. correspondent à un fossé et à d'autres structures en creux, fosses et trous de poteaux, partiellement étudiés et associés à un mobilier peu caractéristique, essentiellement composé de céramique et de restes fauniques. Les 30 monnaies gauloises ainsi que celles qui ont été frappées durant la première moitié du I^{er} s. pourraient également avoir été introduites sur le site, peut-être en tant qu'offrandes, dès cette période, à moins qu'il ne s'agisse d'espèces encore en circulation au tout début de la phase 2. On ignore ainsi si ces éléments relèvent d'un premier lieu de culte construit en bois et en terre, ou bien d'habitations qui auraient ensuite été détruites pour laisser place à un sanctuaire dès la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. En effet, l'édification du temple A1 et d'une vaste enceinte en pierre a vraisemblablement eu lieu entre le milieu du I^{er} s. et le début du II^e s. ; la limite méridionale de ce sanctuaire, d'emprise importante, n'a pas été repérée et il est ainsi possible que d'autres bâtiments de culte, simples chapelles ou temples de grande taille, aient existé aux abords de l'édifice A1. Au cours de la même période, puis progressivement dans le courant du II^e s. de n. è., plusieurs édifices sont construits en périphérie immédiate du sanctuaire et en constituent probablement, du moins pour une partie d'entre eux, des équipements qui y sont étroitement associés. Un monument en pierre (a), orné de représentations divines et d'autres scènes à caractère sans doute religieux, est érigé par la communauté des *vicani* en bordure orientale du sanctuaire ; il est rapidement doté de son propre enclos, donnant sur la rue voisine. Un grand bâtiment, au nord-est, pourrait avoir servi à l'accueil des fidèles lors de cérémonies ou de banquets ; au nord-ouest, au-delà d'une autre rue, un temple B1 est bâti à l'extérieur de l'aire sacrée, mais à quelques dizaines de mètres seulement de celle-ci. Dans le courant du III^e s., alors que l'agglomération connaît plusieurs changements témoignant de son dynamisme, le lieu de culte est embelli : le temple est agrandi et une cour, qui en dépend peut-être, est aménagée au nord de celui-ci ; elle accueille des boutiques accolées au périmètre, ainsi qu'un édicule et un puits.

Les dimensions de l'aire sacrée, la présence d'un monument manifestement érigé au nom des habitants du *vicus* ou encore la durée d'occupation du sanctuaire, fréquenté jusqu'à la seconde moitié du IV^e s. et régulièrement restauré et embelli, attestent l'importance de cet établissement religieux au sein de l'agglomération et invitent à le considérer comme un ensemble public. L'abondance des restes de bœuf, grand animal dont le sacrifice devait être coûteux et devait alimenter les marchés de l'agglomération, plaide également en faveur de cette hypothèse. D'ailleurs, il s'agit vraisemblablement du plus grand lieu de culte de *Diodurum*. Il est néanmoins possible que le temple B, à l'écart, ait constitué un bâtiment privé, aménagé auprès du complexe religieux public ; notons également que l'architecture du temple A demeure peu monumentale tout au long de son existence. Des activités pratiquées au sein de l'aire sacrée ou à ses abords, témoignent divers objets, fréquemment rencontrés au sein des lieux de culte : céramique et ossements d'animaux, objets de parure ou encore monnaies, ici concentrées autour du monument a, ou bien éparpillées dans la cour sacrée enclose.

Le déclin du sanctuaire, rapidement suivi de sa destruction, semble intervenir plusieurs décennies avant la disparition ou la transformation des quartiers résidentiels de l'habitat groupé – soit durant la seconde moitié du IV^e s. –, dont l'existence se prolonge après la fermeture de ce sanctuaire majeur. L'absence de données relatives à la chronologie des autres monuments publics ne permet pas de déterminer si ce phénomène est propre au lieu de culte, ou s'il concerne d'une manière plus générale la parure monumentale de l'agglomération. Cependant, l'aménagement de fours à chaux en périphérie occidentale de cette dernière témoigne d'une récupération sans doute considérable de blocs dans ce secteur de la ville et donc du démantèlement d'une partie de ses constructions, laissant place à d'autres formes d'occupation.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Blin, 2000 – BLIN O., « Un sanctuaire de *vicus* : Jouars-Pontchartrain (Yvelines) », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Centre Jean-Palmerie (Mémoires, XXII), p. 91-117.

Blin, 2005 – BLIN O., 2005, « Du *vicus* de Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Diodurum* à la ferme cistercienne d'Ithe », *Mémoires et documents. Bulletin de la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline.*, 39, 2001-2005, p. 19-32.

Blin, 2007 – BLIN O., « L'agglomération antique de Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Diodurum*. Évolution d'un *vicus* de la cité carnute », in HANOUNE R. (dir.), *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Lille, université Charles-de-Gaulle (hors-série de la *Revue du Nord*, coll. art et archéologie, 10), p. 187-203.

Blin, 2016a – BLIN O., « Dynamiques d'occupation et d'évolution d'un secteur péri-urbain du *vicus* antique de *Diodurum* (Jouars-Pontchartrain, Yvelines) », in BESSON CL., BLIN O., TRIBOULOT B. (dir.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, actes du colloque international (Versailles, 29 février – 3 mars 2012), Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 41), p. 173-190.

Blin, 2016b – BLIN O., « Vague terrain, terrain vague ? Un espace ouvert au cœur du *vicus* de Jouars-Pontchartrain-*Diodurum* », *Archéopages*, 44, p. 20-25.

Blin (dir.), 2012 – BLIN O. (dir.), *Jouars-Pontchartrain. RN 12. « La Ferme d'Ithe »*, rapport de fouille préventive (Afan), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 12 vol.

Blin, Lepetz, 1999 – BLIN O., LEPETZ S., « Un sanctuaire du *vicus* antique de Jouars-Pontchartrain (Yvelines) : rituels et vestiges matériels », in COLLECTIF, *Religions, rites et cultes en Île-de-France*, actes des journées archéologiques d'Île-de-France (Paris, Institut d'art et d'archéologie, 27-28 novembre 1999), Saint-Denis, SRA d'Île-de-France, p. 65-71.

Blin, Lepetz, 2008 – BLIN O., LEPETZ S., « Sacrifice et boucherie : le cas du sanctuaire de Jouars-Pontchartrain », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 225-235.

Fischer, 2001 – FISCHER B., « Les monnaies gauloises de Jouars-Pontchartrain », *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, p. 103-114.

S.128 – Le Tremblay-sur-Mauldre (Yvelines), la Ferme d'Ithe

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Autre toponyme utilisé : la Ferme d'Ythe

Coordonnées (Lambert 93) : X = 618355 ; Y = 6855240

Numéro d'entité archéologique : 78 321 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire implanté dans les quartiers sud-orientaux de l'agglomération antique de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre est uniquement documenté grâce aux campagnes de prospection aériennes réalisées entre 1976 et 1996 sur le site de la Ferme d'Ithe, par divers archéologues (D. Giganon, P. Laforest, J.-M. Lemoine et F. Zuber) (Zuber, 1986 ; Blin, 2000, p. 91-93). Les photographies d'origine n'ayant pu être consultées, à l'exception d'une photocopie de médiocre qualité du cliché publié par Fr. Zuber (1986, p. 44), le plan présenté ici reprend celui qui a été publié par O. Blin à l'échelle de l'habitat groupé (Blin, 2000, p. 92, fig. 1). Des prospections pédestres ont été menées sur le site, notamment avant les découvertes réalisées en prospection aérienne, mais on ne sait quels mobiliers proviennent spécifiquement de la zone de ce sanctuaire (Christmann, 1970).

▪ Implantation topographique

L'agglomération secondaire de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre est implantée dans la vallée de la Mauldre, affluent de la Seine, dont le cours a évolué depuis l'Antiquité. Le lieu de culte étudié est situé en rive gauche de la rivière, à une dizaine de mètres à l'ouest de son tracé antique. Il est donc localisé en fond de vallée, dont le relief est ici peu marqué.

2 – Présentation des vestiges

Le plan des vestiges repérés en prospection aérienne montre un temple de plan proche du carré (A), composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Chacune de ses faces est tournée vers un point cardinal et, à l'est, le tracé d'un chemin d'accès, long de plus de 30 m, relie certainement son entrée principale à la porte du sanctuaire, en traversant la cour sacrée. Les limites de cette dernière, probablement de plan trapézoïdal, demeurent incertaines : deux murs rectilignes pourraient la fermer au sud et à l'est, tandis qu'au nord et à l'ouest, aucun aménagement de ce type n'a été observé. Deux rangées de constructions, au nord et au sud, ainsi que plusieurs petites pièces à l'est, pourraient appartenir au sanctuaire, à moins qu'il ne s'agisse de bâtiments accolés à l'extérieur de son péribole, tels des boutiques ou des habitations donnant sur les rues adjacentes. À l'ouest, la présence d'une rue ou d'une ruelle indique que l'aire sacrée s'interrompt tout au plus à 10 m du temple. Il devait ainsi mesurer environ 50 m d'est en ouest et entre 25 m et 40 m du nord au sud.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Constructions d'usage indéterminé ?

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Jouars-Pontchartrain/Le Tremblay-sur-Mauldre est localisée dans le quart nord-est de la cité carnute, à 7 km environ de sa limite orientale, au-delà de laquelle s'étend le territoire des *Parisii*. Elle est positionnée au carrefour d'une importante voie provenant de Paris à l'est et d'un axe nord-sud reliant Beauvais à Orléans (Blin, 2007, p. 187). Le sanctuaire étudié, implanté dans les quartiers sud-est de l'habitat groupé, a été bâti entre les deux principaux axes est-ouest de ce dernier.

▪ Environnement proche

L'habitat groupé auquel se rattachent les sanctuaires de la Ferme d'Ithe correspond à un grand *vicus* généralement identifié à *Diodurum*, étape routière mentionnée par l'*Itinéraire d'Antonin* et située entre Paris/*Lutetia* et Dreux/*Durocasses*. Les premières découvertes d'objets antiques y ont été réalisées durant le XVIII^e s., mais ce n'est qu'en 1976, lors d'un épisode de grande sécheresse, que des prospections aériennes révèlent l'étendue et l'organisation de l'agglomération. Plusieurs quartiers, dont celui organisé autour d'un autre sanctuaire (S.127), ont ensuite été étudiés lors d'une fouille préventive conduite entre 1994 et 1999 (Blin, 2000, p. 91-94 ; Barat, 2007, p. 347-359 ; Blin, 2007). Les résultats des opérations de terrain et de l'archéologie aérienne permettent d'évaluer la surface bâtie de l'habitat à environ 20 ha. Fondé durant la première moitié ou au milieu du I^{er} s. av. n. è., celui-ci est occupé jusqu'au V^e s. ou au VI^e s. de n. è. Les premiers aménagements de l'agglomération, datés de la fin du second âge du Fer, sont peu documentés ; les principales rues sont créées durant le premier quart

du I^{er} s. de n. è., tandis qu'à la même période les quartiers d'habitation sont reconstruits, en utilisant essentiellement des matériaux périssables et après avoir remblayé certains espaces. Un nouveau plan d'urbanisme est adopté au début du III^e s., avec la mise en place d'une nouvelle voirie et l'adoption systématique de la pierre meulière comme matériau de construction. La parure monumentale de *Diodurum* reste peu étudiée, à l'exception du sanctuaire implanté dans les quartiers nord (S.127), à 150 m au nord-ouest de celui ici analysé, probable équipement public de l'habitat. Les vestiges d'un vraisemblable théâtre, d'un diamètre d'environ 40 m, ont été observés en prospection aérienne en limite orientale de la ville. L'existence d'un bâtiment thermal peut-être public, établi dans les quartiers centraux, à moins de 100 m au sud du lieu de culte, est aussi supposée : une grande quantité de fragments de tubulures y a été découverte lors d'une prospection pedestre. L'agglomération connaît un déclin certain à partir de la fin du IV^e s. et du V^e s., lorsque le lieu de culte occidental est abandonné et démantelé au profit du développement d'un quartier d'habitations et que d'autres secteurs résidentiels sont désertés ; l'installation d'une église, d'une nécropole et d'un autre édifice funéraire, ainsi que la découverte de rares tessons de céramique, montre néanmoins qu'une occupation persiste durant le haut Moyen Âge.

En l'absence de fouille, la fonction des différents quartiers s'étendant autour du sanctuaire n'est pas connue ; les prospections aériennes ont montré qu'il est bordé par trois ou quatre rues et qu'il est bordé au moins sur trois côtés – à l'ouest, au nord et à l'est – par des îlots bâtis, tandis qu'aucun édifice n'est connu au sud (Blin, 2000, p. 92, fig. 1).

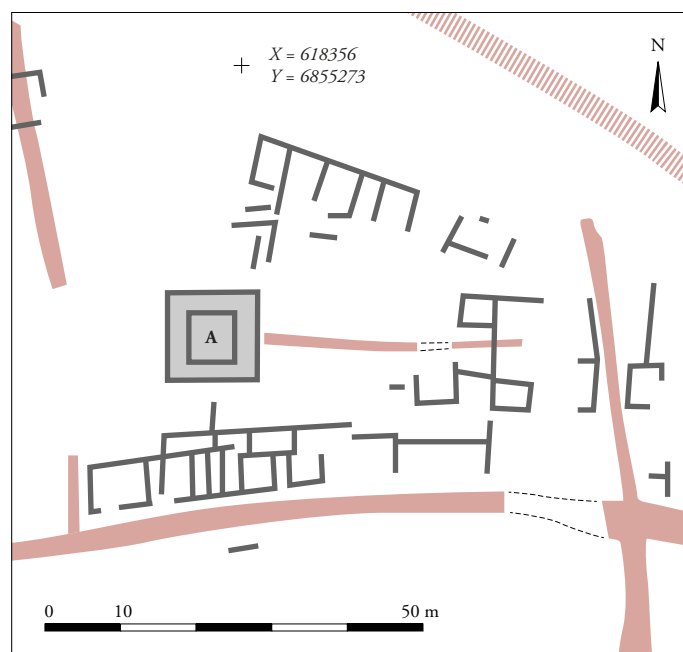


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Blin, 2000, p. 92, fig. 1.

5 – Synthèse et interprétation

Peu d'informations ont pu être réunies au sujet de ce lieu de culte implanté dans les quartiers sud-est de l'agglomération antique de *Diodurum*, encadré au nord et au sud par deux de ses principales rues, et à l'est et à l'ouest par des axes sans doute secondaires. Équipé d'un temple certainement unique, il semble occuper une surface importante, mais on ne sait si les constructions qui le longent au nord et au sud, et peut-être à l'est, du côté de son entrée principale, relèvent ou non de son emprise. On ignore également son statut, bien que ses dimensions plaident en faveur d'un établissement religieux d'importance. Aucune donnée ne renseigne sa chronologie et son évolution au sein de l'habitat.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Blin, 2000 – BLIN O., « Un sanctuaire de *vicus* : Jouars-Pontchartrain (Yvelines) », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Centre Jean-Palmerie (Mémoires, XXII), p. 91-117.

Blin, 2005 – BLIN O., 2005, « Du *vicus* de Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Diodurum* à la ferme cistercienne d'Ithe », *Mémoires et*

documents de la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline, 39, 2001-2005, p. 19-32.

Blin, 2007 – BLIN O., « L'agglomération antique de Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Diodurum*. Évolution d'un *vicus* de la cité carnute », in HANOUNE R. (dir.), *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Lille, université Charles-de-Gaulle (hors-série de la *Revue du Nord*, coll. art et archéologie, 10), p. 187-203.

Christmann, 1970 – CHRISTMANN J., « Un habitat antique entre Jouars et Ithe aux deux premiers siècles », *Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline*, 33, 1968-1970, p. 95-102.

Zuber, 1986 – ZUBER Fr., « *Diodurum*, un bourg à vocation administrative et commerciale », in COLLECTIF, *Les Yvelines de la Pré-histoire au Moyen Âge*, catalogue d'exposition (Élancourt, centre culturel de la Villedieu, janvier-février 1986), Montfort-l'Amaury, Association des amis du musée des Yvelines, p. 44-45.

S.129 – Viabon [Eole-en-Beauce] (Eure-et-Loir), les Cinquante-Deux Mines

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Nouveau nom de la commune : Eole-en-Beauce (depuis 2016)

Autre toponyme utilisé : les Dix-Neuf Setiers

Coordonnées (Lambert 93) : X = 603375 ; Y = 6790225

Numéro d'entité archéologique : 28 406 0010

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site des Cinquante-Deux Mines est uniquement connu grâce aux prospections aériennes menées entre 1989 et 2008 par A. Lelong (Lelong, 1989, p. 16 ; 1992, p. 23 ; 1996, p. 71 ; 2003, p. 24 et 34 ; 2004, p. 189 ; 2006, p. 179 ; 2008, p. 151). Le plan des vestiges a été dressé ici à partir des clichés particulièrement informateurs pris en 2003, 2004 et 2006, ainsi que grâce à une orthophotographie de Google Earth datée du 30 juin 2010, qui a permis de localiser précisément les aménagements.

▪ Implantation topographique

Les vestiges d'époque romaine sont installés sur un replat qui domine la vallée de la Conie, dont le lit est situé à moins de 400 m au sud-est, à 15 m en contrebas.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Lelong, 2003.

2 – Présentation des vestiges

Les anomalies linéaires repérées d'avion dessinent le plan d'un vaste ensemble qui a vraisemblablement connu plusieurs phases de construction et dont les limites peinent à être restituées (fig. 1 à 4).

L'existence d'un lieu de culte est envisagée grâce à la mise en évidence d'un temple de plan carré (A), installé dans une cour bordée sur ses quatre côtés de bâtiments. De plan centré et carré, le temple possède une *cella* encadrée par une galerie périphérique. La nature des édifices répartis autour du bâtiment de culte, sur une surface rectangulaire longue de 50 m et large de 45 m, pose problème : s'agit-il de dépendances du lieu sacré, des ailes d'un habitat sur cour ou encore de constructions appartenant à une station d'étape ? En tout état de cause, le chevauchement ou la proximité de certains murs laisse penser que différents états de ces bâtiments se sont succédé au même emplacement. Le plan de cet ensemble est par ailleurs tronqué puisque le site s'étend aujourd'hui sur plusieurs parcelles, séparées par des chemins de desserte qui empêchent la reconnaissance des vestiges.

La concentration d'édifices regroupés autour de la cour prend place dans une enceinte plus vaste, de plan polygonal et d'une surface d'environ 6 000 m², qui pourrait éventuellement correspondre au péribole du sanctuaire, ou qui du moins délimite un ensemble cohé-



Fig. 2 : vue aérienne du site. In Lelong, 2004.

rent. Le long de ce mur d'enceinte, différentes constructions sont visibles sur les photographies aériennes, notamment dans l'angle occidental ainsi qu'au sud-est. L'accès – ou les accès – à cet établissement n'est pas clairement identifiable. Divers aménagements sont situés en dehors de cet espace enclos et sont décrits *infra*.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en territoire carnute, le site gallo-romain des Cinquante-Deux Mines est situé à 9 km à l'ouest de la probable agglomération secondaire d'Allaines-Mervilliers. L'axe de communication joignant Chartres à Orléans passe à plus de 2 km à au sud-ouest du site. En outre, l'identification d'une voie bordant les aménagements antiques (cf. *infra*), repérée d'avion à ses abords et prolongée aujourd'hui à l'est et à l'ouest par le chemin dit de Brou à Allaines, pourrait indiquer la proximité d'un autre axe routier d'origine romaine, correspondant peut-être à un tronçon de la voie Le Mans – Sens (Lelong, 2008, p. 151).

▪ Environnement proche

Essentiellement au nord, mais aussi à l'ouest et, dans une moindre mesure, à l'est de l'enceinte polygonale, les fondations en pierre de constructions apparaissent sur les clichés aériens (**fig. 5**). En ce qui concerne les édifices situés au nord, ils bordent un tracé linéaire observé d'avion, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et situé dans le prolongement du chemin de Brou à Allaines, conservé dans le paysage actuel. Ce tracé peut être assimilé à une voie qui devait être en fonction dans l'Antiquité, franchissant à l'aide d'un gué le cours de la Conie, à 900 m à l'est de la concentration d'édifices gallo-romains.

Ainsi, le site des Cinquante-Deux Mines, partiellement reconnu d'avion mais jamais prospecté au sol, couvre une surface bâtie d'au moins 1,5 ha et s'est développé de part et d'autre d'un axe de communication. Doit-on y voir une modeste agglomération secondaire, un important sanctuaire et ses dépendances ou bien une *villa* ou un relais routier équipé d'un temple ?

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.



Fig. 3 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

5 – Synthèse et interprétation

L'absence de données de terrain est regrettable pour ce site encore peu connu, mal documenté et dont la nature pose question. Au vu de la configuration désordonnée de l'ensemble, l'hypothèse d'une *villa* ne trouve guère d'éléments de comparaison ; en revanche, la proximité d'une voie permet d'évoquer l'hypothèse d'une station routière, voire d'un important sanctuaire qui serait doté de structures d'accueil pour les fidèles. L'éventualité d'une modeste agglomération secondaire développée autour de l'axe de communication et aux abords de cet établissement entouré d'une enceinte polygonale ne peut pas non plus être écartée (Cribellier, 2016, p. 29).

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Lelong, 1989 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le Duunois. 1989*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 38 p., 23 pl.

Lelong, 1992 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 1992*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, vol. 1, 58 p.

Lelong, 1996 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 1996*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 91 p.

Lelong, 2003 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2003*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 39 p.

Lelong, 2004 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2004*. Fiches de sites, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 207 p.

Lelong, 2006 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2006*. Fiches de sites, rapport de prospection-inventaire,

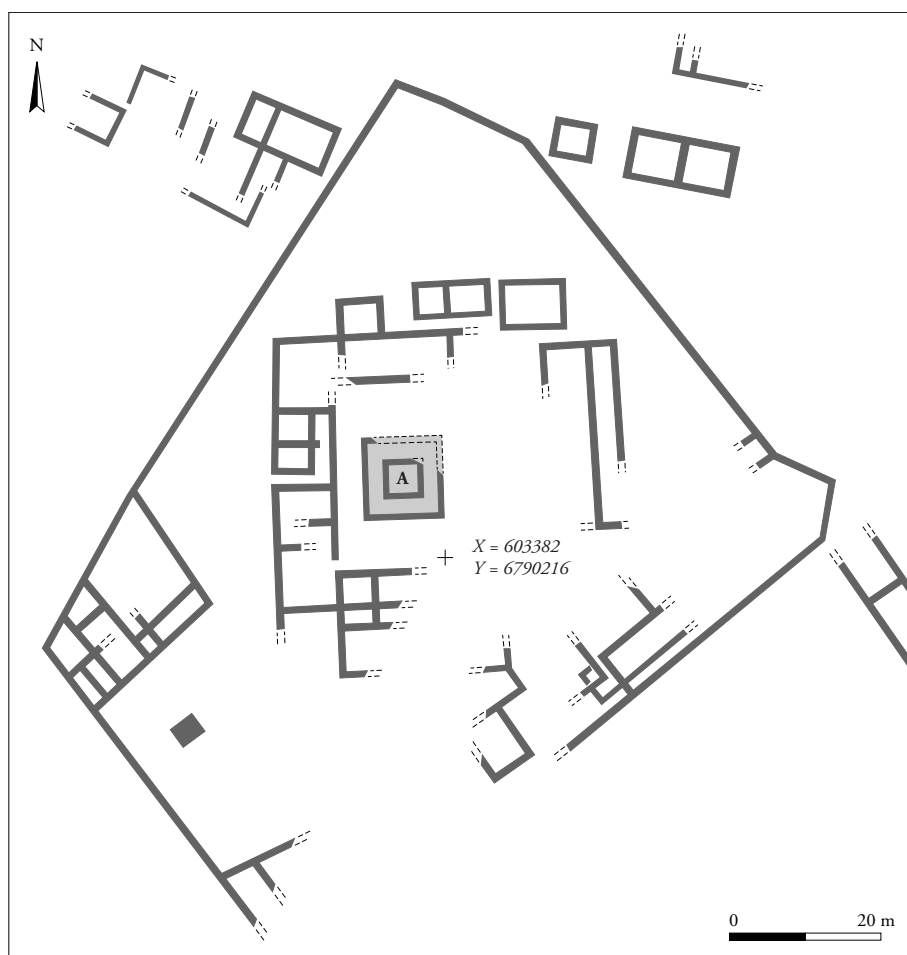


Fig. 4 : vestiges du site d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Lelong, 2003 ; Lelong, 2004 ; Lelong 2006 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.



Fig. 5 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Lelong, 2003 ; Lelong, 2004 ; Lelong 2006 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 30 juin 2010.

Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 205 p.

Lelong, 2008 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 2008*. Fiches de sites, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 167 p.

S.130 – Villeau (Eure-et-Loir), la Petite Contrée

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 597905 ; Y = 6795115

Numéro d'entité archéologique : 28 412 0010

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les substructions du temple et des bâtiments voisins ont été mises au jour en 1990, lors d'une prospection aérienne réalisée par A. Lelong, puis ont été de nouveau aperçues en 1992 et 1996 par le même archéologue (Lelong, 1992, p. 23-24 et fig. 18 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Les clichés n'ont pu être consultés. Ces vestiges correspondent peut-être à ceux signalés par M. Buisson, en 1884, qui note avoir rencontré aux lieux-dits la Petite Contrée et le Grand Chemin d'importantes constructions et des débris de l'époque romaine – tessons en terre cuite, meule, pierres et fragments de terre cuite architecturale (Ollagnier, Joly, 1994, p. 326) – ; quelques années avant les survols aériens, une prospection au sol menée sur les terrains de la Petite Contrée a également livré des moellons, des briques et une meule (Jeangène, 1983).

▪ Implantation topographique

Localisé en plateau beauceron, le site de la Petite Contrée recouvre un terrain particulièrement plat, éloigné de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

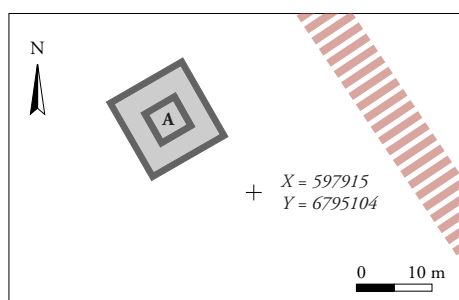


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Lelong, 1992.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

Les vestiges rattachés au lieu de culte semblent se limiter à un temple de plan centré et carré, constitué d'une *cella* autour de laquelle se déploie une galerie périphérique (fig. 1).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Si quelques tessons et deux meules proviennent de l'ensemble du site, rien ne permet d'affirmer qu'ils sont issus du secteur du temple.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implantée en plein cœur de la cité carnute, à 24 km au sud-est de son chef-lieu, Chartres, et à 15 km à l'ouest-nord-ouest de la probable agglomération secondaire d'Allaines-Mervilliers, l'occupation gallo-romaine de la Petite Contrée borde l'actuelle route départementale 29, dont le tracé reprend celui de la voie antique Chartres-Orléans.

▪ Environnement proche

Le temple avoisine d'autres constructions, également repérées d'avion, qui s'alignent sur au moins deux axes, parallèles à l'axe routier antique et situés à l'ouest de celui-ci ; le temple est localisé à l'extrémité septentrionale de la concentration d'édifices antiques (fig. 2). Le plan de ces bâtiments demeure incomplet et la nature de cette occupation, qui

recouvrir plus de 4 ha pour l'espace bâti, ne peut donc pas être précisée en l'état des connaissances. L'hypothèse d'une station routière pourvue d'un petit édifice de culte apparaît comme plausible, mais la présence d'une agglomération secondaire structurée née des activités routières n'est pas impossible¹. Quoi qu'il en soit, les données manquent pour étayer l'une ou l'autre hypothèse.

Plus au sud, toujours auprès de la voie antique, les fondations en pierre d'un bâtiment ont été repérées d'avion, par D. Jalmain, au lieu-dit Réage du Grand Chemin – à moins d'un kilomètre du site étudié –, ainsi qu'à Bisseau, soit à 1,4 km au nord-ouest des vestiges de la Petite Contrée (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).

5 – Synthèse et interprétation

Ce modeste édifice de culte, aménagé en bordure d'une voie majeure de la cité carnute, appartient à un ensemble plus vaste correspondant peut-être à une station d'étape ou à une agglomération secondaire très mal documentée.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Jeangène, 1983 – JEANGÈNE F., *Rapport de prospection aérienne en 1983*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Lelong, 1992 – LELONG A., *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir. 1992*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, vol. 1, 58 p.

Ollagnier, Joly, 1994 – OLLAGNIER A., JOLY D., *L'Eure-et-Loir. 28*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 28), 369 p.



Fig. 2 : la probable agglomération secondaire de Villeau. Réal. S. Bossard, d'après Lelong, 1992.

1. Ce site n'a toutefois pas été recensé dans le cadre du programme collectif de recherche consacré aux agglomérations secondaires antiques de la région Centre-Val de Loire (Cribellier, 2016).

S.131 – Villexanton (Loir-et-Cher), la Charité

1 – Présentation du site

Cité antique : Carnutes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 583720 ; Y = 6740235

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 41 292 0009

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les fondations arasées et enfouies du sanctuaire de la Charité ont été aperçues d'avion en 1976, au cours de prises de vues aériennes réalisées par H. Delétang (Delétang, 1983, p. 46-47, site nommé « Villexanton II » ; Delétang, Leymarios, 2005, p. 16-17). L'emplacement précis de cette découverte n'a pas été signalé par son inventeur ; le plan présenté dans cette notice est celui dressé par H. Delétang (1983, p. 46).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire occupe un terrain plat, caractéristique du plateau beauceron. Aucun cours d'eau n'est accessible à moins de 4 km du site.

2 – Présentation des vestiges

Le plan du lieu de culte demeure incomplet : la partie méridionale du sanctuaire n'est pas visible sur les clichés aériens (**fig. 1 et 2**). Ainsi, le mur fermant l'aire sacrée au sud n'est pas connu. En revanche, le péribole est bien identifié à l'ouest, au nord et à l'est : il délimite une cour de plan trapézoïdal. Au sein de l'aire sacrée, le temple est installé en bordure du mur de clôture occidentale, mais son orientation diffère de celui-ci pour s'aligner sur celle du mur péribole septentrional. De plan centré et carré, il est constitué d'une *cella* circonscrite par une galerie sur ses quatre côtés. À l'est, une anomalie circulaire de faible dimension est difficilement interprétable – elle peut correspondre à la base d'un autel, d'une statue, à un puits ou à une simple fosse dont le rattachement au sanctuaire n'est pas assuré.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, 1983, p. 46.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 30 x 30 m (soit > 800 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du possible sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Lieu de culte appartenant à la cité des Carnutes, le sanctuaire de la Charité est situé à grande distance des limites de la *civitas* (30 km), en contexte rural, puisque la probable agglomération secondaire antique de Briou est éloignée de près de 6 km. Une voie ancienne, peut-être empruntée dès l'époque romaine, existe à 3 km au sud-est : elle relierait l'habitat groupé de Suèvres, en bordure de la Loire, à celui d'Allaines-Mervilliers, au cœur du territoire carnute (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

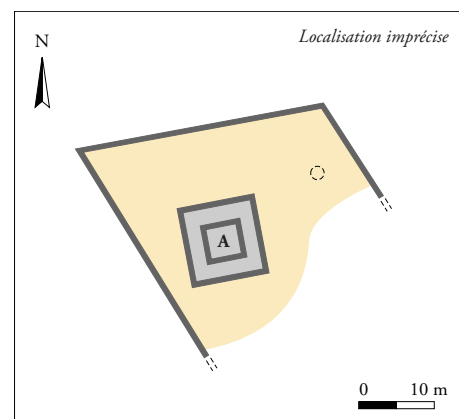


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delétang, 1983, p. 46.

▪ *Environnement proche*

Les prospections aériennes menées par H. Delétang dans le sud du plateau beauceron ont également mis en évidence, au Noyer – soit à moins de 700 m au sud-sud-est de la Charité –, les substructions d'édifices (granges, cours encloses et possible unité d'habitation ?) appartenant à un établissement agricole que l'on peut qualifier de petite *villa*.

Deux autres établissements ruraux s'apparentant à de modestes *villae*, connus également grâce à la prospection aérienne, sont localisés à plus longue distance : d'une part, celui de Morée, à 1 km au nord-est, et d'autre part le site des Plantes, à 2 km au sud, nommé « Villexanton III » par H. Delétang et interprété probablement à tort comme un sanctuaire – l'édifice principal, installé dans une cour, possède une galerie de façade desservant diverses salles dont l'agencement rappelle plutôt une grande unité d'habitation (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire ; Delétang, 1983, p. 47).

5 – Synthèse et interprétation

Sanctuaire encore faiblement documenté, le lieu de culte de Villexanton s'inscrit dans un contexte antique sans aucun doute rural : trois *villae* sont recensées entre 700 m et 2 km autour du site de la Charité. L'environnement immédiat de ce lieu sacré est néanmoins inconnu : est-il aménagé auprès d'un autre établissement rural pour l'instant inconnu, ou est-il entouré d'espaces cultivés ou boisés ?

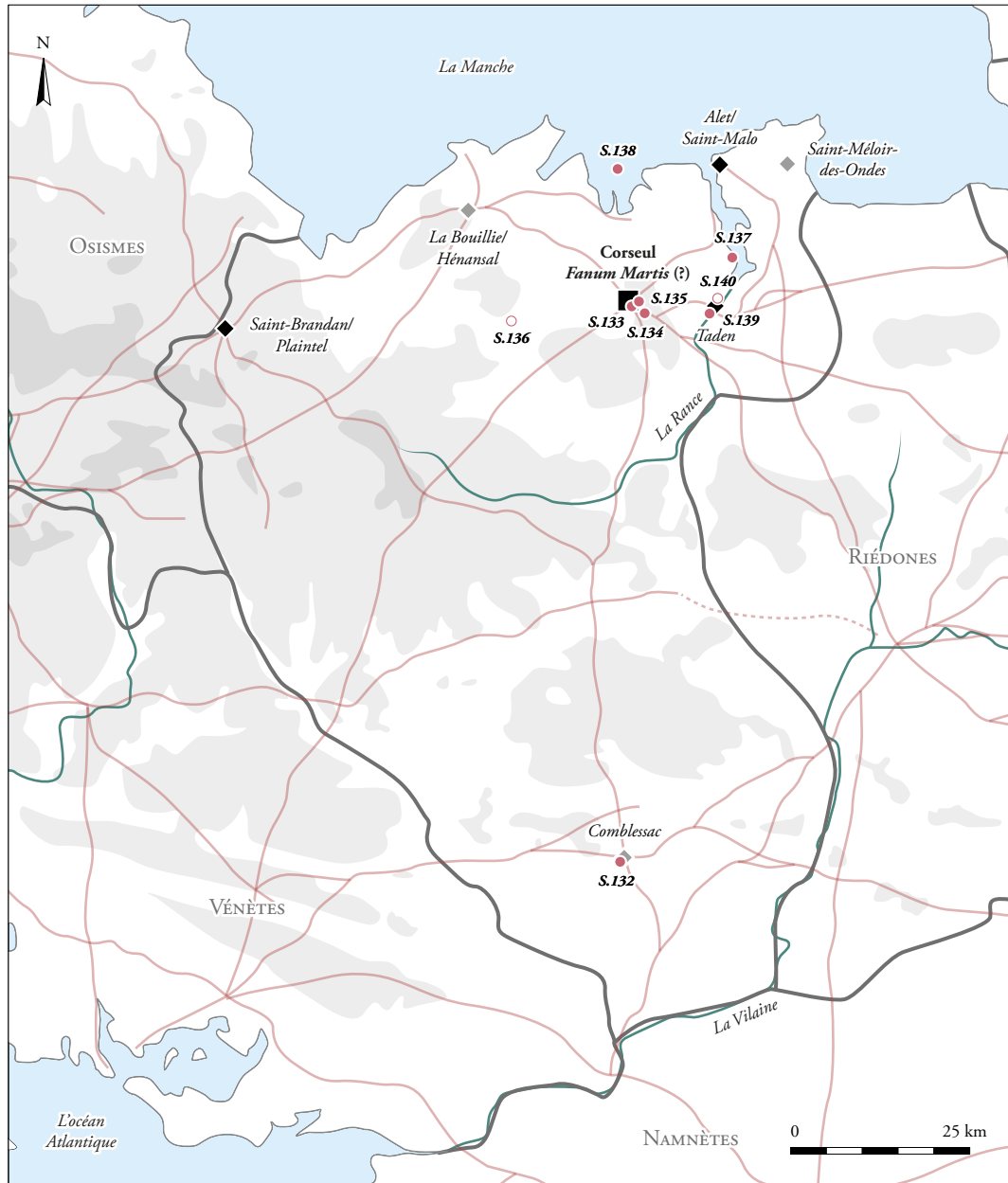
6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, Leymarios, 2005 – DELÉTANG H., LEYMARIOS Cl., *Archéologie aérienne. Patrimoine du Loir-et-Cher*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton (Histoire et archéologie), 192 p.

CORIOSOLITES



La cité des Coriosolites et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.132** - Comblessac (Ille-et-Vilaine), le Mur
- S.133** - Corseul (Côtes-d'Armor), le Clos Julio
- S.134** - Corseul (Côtes-d'Armor), le Haut-Bécherel
- S.135** - Corseul (Côtes-d'Armor), l'Hôtellerie
- S.136** - Plédéliac (Côtes-d'Armor), Bellevue
- S.137** - Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), le Boissanne
- S.138** - Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), les Haches
- S.139** - Taden (Côtes-d'Armor), l'Asile des Pêcheurs
- S.140** - Taden (Côtes-d'Armor), la Cale

S.132 – Comblessac (Ille-et-Vilaine), le Mur

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Autre toponyme utilisé : les Bossettes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 318815 ; Y = 6761790

Numéro d'entité archéologique : 35 084 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Lorsque Mme Banzain, propriétaire du terrain, puis L. Maître, archiviste départemental de Loire-Inférieure et archéologue (Maître, 1901), l'explorent partiellement au tournant du XX^e s., le sanctuaire de Comblessac, en ruines, est relativement bien conservé. En témoignent les murs, conservés sur plus d'un mètre, d'un édifice de plan heptagonal, alors interprété par L. Maître comme un autel taurobolique. Par la suite, ce bâtiment, que l'on considère aujourd'hui comme un temple, ainsi que les constructions voisines, dégagées par l'archéologue, ont subi de nombreuses dégradations et, tout au long du XX^e s., le site archéologique fait l'objet de pillages. Un dépôt monétaire, mis au jour dans des circonstances mal connues, a ainsi vraisemblablement été découvert au sein même du sanctuaire, en 1913 (anonyme, 1914 ; Aubin, 1973).

Classé au titre des monuments historiques en 1978, le site est ensuite survolé d'avion par le prospecteur M. Gautier¹ entre 1989 et 2001, permettant de localiser avec précision les vestiges et de réviser le plan dressé par L. Maître au début du siècle (Gautier, 2001 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 272-273). Suite à une notice synthétique rédigée en novembre 1998 par A. Villard-Le Tiec (SRA de Bretagne)² et face à la menace de destruction qui pèse sur les vestiges du temple de plan polygonal, il est décidé de remblayer l'emprise de cet édifice ; une campagne de relevé topographique et photographique, dirigée par St. Blanchet (Afan), est réalisée au préalable, en 1999, avant que les maçonneries ne soient protégées (Blanchet dir., 2000). Une partie des vestiges apparaît aussi sur une orthophotographie récemment acquise par l'IGN (2014).

▪ Implantation topographique

Le site antique du Mur a été aménagé en position dominante, au rebord d'un promontoire aux pentes abruptes, délimité à l'est par la vallée de l'Aff, qu'il surplombe d'une soixantaine de mètres, et au sud par un vallon encaissé. Le sanctuaire, principal ensemble bâti d'époque romaine identifié au Mur, occupe le sommet d'une légère éminence qui couronne le promontoire.



Fig. 1 : vue aérienne du site. M. Gautier (1996), in Gautier *et al.*, 2019, p. 272-273, fig. 265.

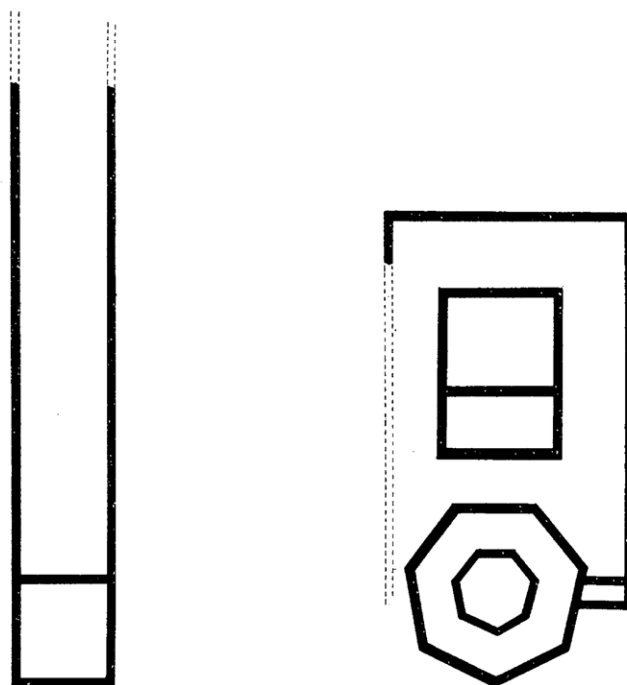


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après le relevé effectué lors des fouilles conduites par L. Maître. In Maître, 1901, pl. II.

1. Nous tenons à le remercier ici, pour l'envoi des clichés aériens, de qualité, qui ont permis de préciser le plan des aménagements.

2. Cette notice, inédite, nous a été aimablement communiquée par A. Villard-Le Tiec, que nous remercions également.

2 – Présentation des vestiges

De plan rectangulaire, l'aire sacrée est enclose par un mur de péribole – dont le tracé est essentiellement connu grâce aux clichés aériens –, doublé d'un portique à l'ouest ; cette galerie, en grande partie dégagée par L. Maître, se termine au sud par une pièce de plan quasi carré. Cet archéologue a également mis au jour les maçonneries d'un temple de plan heptagonal (B) et d'un second édifice de culte (A), dont l'architecture apparaît plus confuse (**fig. 2**). Les prospections aériennes de M. Gautier ont cependant permis de reconnaître clairement, pour ce dernier, un temple de plan carré, pourvu d'une *cella* qui est placée au centre d'une galerie ; imbriqué dans celle-ci, un autre carré, décalé vers l'est, matérialise sans doute les murs d'un premier état du temple, de dimensions plus réduites (**fig. 1 et 3**). Le temple A occupe une place centrale au sein de la cour sacrée et semble ainsi constituer le principal édifice de culte du sanctuaire.

En revanche, la position du temple B est plus étonnante : il est manifestement accolé à la façade méridionale du péribole et a probablement été érigé dans un second temps, pour que le sanctuaire puisse accueillir une divinité supplémentaire, sans avoir à modifier l'emprise de l'aire sacrée. De plan centré, il se compose d'un double heptagone, délimitant une *cella* et une galerie périphérique ; un « ciment rougeâtre, composé de brique pilée » semble former le sol de l'édifice, tel que le décrit L. Maître (1901, p. 12). Ce bâtiment a vraisemblablement été juché sur un podium, L. Maître mentionnant n'avoir identifié aucune ouverture dans les murs de la *cella*, dont les murs sont pourtant conservés sur plus d'un mètre (Maître, 1901, p. 15). La présence de deux murs, accolés à l'est du temple selon L. Maître, ne trouve pas d'explication satisfaisante, à moins de considérer qu'ils soient justement en lien avec un escalier permettant d'accéder au podium, ou bien avec un éventuel portique bordant la façade méridionale du péribole, abattu lors de la construction du temple B.

Aucun débris d'enduit ou placage en pierre n'a été reconnu par les archéologues qui sont intervenus sur le site (Maître, 1901, p. 13 ; Blanchet dir., 2000, p. 12). En revanche, lors des fouilles entreprises au début du XX^e s., de nombreux fragments de tuiles ont été exhumés, indiquant que les édifices étaient manifestement couverts d'une toiture formée de ces éléments (Maître, 1901, p. 12).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'exploration du sanctuaire, pratiquée par Mme Banzain puis par L. Maître, a livré une monnaie émise sous Auguste ou Tibère, des tessons de céramique – datés par A. Triste (2001) des deux premiers siècles de notre ère –, d'autres tessons issus de vaisselle en verre, probablement quelques ossements décrits comme des « débris de cuisine », ainsi que des plaques de plomb ou de bronze percées de trous et de clous qui ont servi à les accrocher (Maître, 1901, p. 12-13). Ces objets, dont trois éléments sont conservés, « devaient vraisemblablement contribuer à décorer ou à protéger un élément non identifié » (Monteil, Gautier, à paraître).

En 1913, un dépôt monétaire a été découvert, enfoui au sommet d'un tronçon de mur maçonné, « entre deux pierres posées d'angle et adossées à la paroi sud ». Parmi les pièces qui le composent, 17 monnaies ont pu être identifiées ; elles ont été émises entre les règnes de Gallien et de Victorin, soit entre 253 et 271 de n. è. À proximité du même mur, une figurine en terre blanche, mutilée, a aussi été mise au jour (anonyme, 1914 ; Aubin, 1973, p. 148-149). D'autres monnaies, provenant du site du Mur mais qui n'ont peut-être pas toutes été découvertes au sein de l'emprise du sanctuaire, ont été inventoriées par P. André et M. Dhenin (1977, p. 27-32) : il s'agit de 2 pièces gauloises et de 59 monnaies

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 64 x 51 m (soit 3 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : B5
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²) - B : 13 x 13 m (soit 120 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Portique en façade occidentale

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

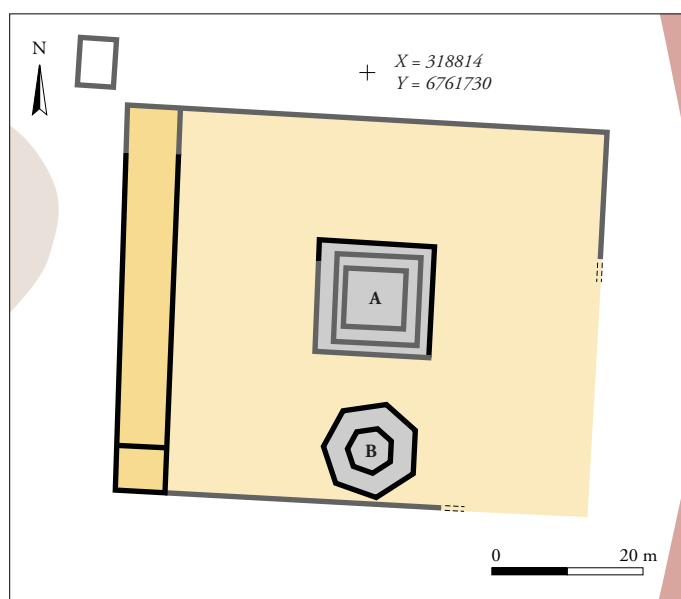


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après les clichés aériens et l'opération conduite en 1999. Réal. S. Bossard, d'après Blanchet (dir.), 2000, p. 10, fig. 4 et Gautier et al., 2019, p. 272-273, fig. 265.

romaines, frappées entre les règnes de Gordien III (238-244) et de Tetricus (271-274).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site du Mur est localisé dans le tiers méridional de la cité des Coriosolites, à une quinzaine de kilomètres de ses limites. Agglomération potentielle de la *civitas* (cf. *infra*), cet établissement est vraisemblablement situé au carrefour de deux axes routiers majeurs, l'un reliant Vannes à Angers et l'autre quittant Corseul en direction de Rieux-Fégréac.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes et pédestres menées sur le site du Mur renseignent une occupation qui ne se limite pas au sanctuaire, mais qui inclut plusieurs aménagements voisins, dont la fonction n'est pas connue (**fig. 4**). Au moins cinq autres bâtiments ont ainsi été reconnus en prospection aérienne, au nord-ouest, à l'ouest et au sud du lieu sacré (Gautier, 2001 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 272-273). Les mêmes survols aériens ont aussi permis de mettre en évidence, à quelques

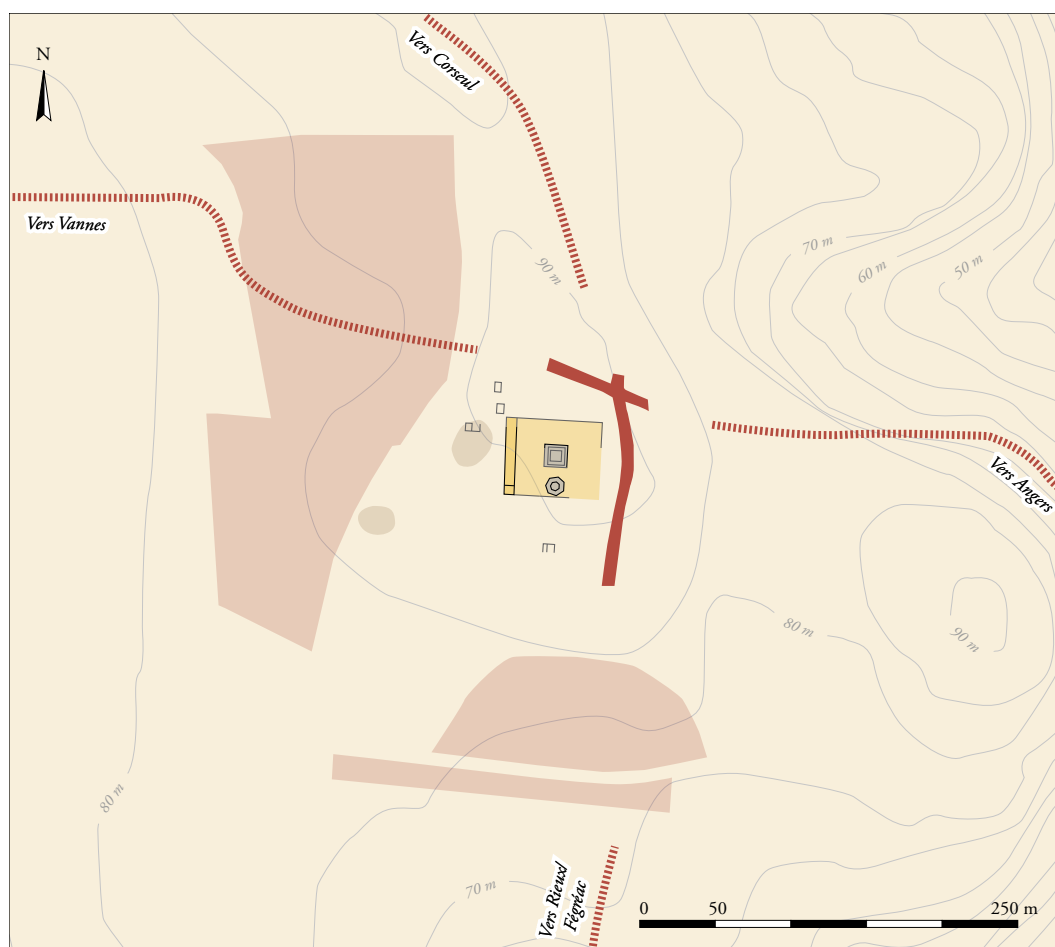


Fig. 4 : la possible agglomération secondaire de Combléssac. Réal. S. Bossard, d'après Blanchet (dir.), 2000, p. 3, fig. 2, Monteil, 2012, p. 197, fig. 171 et Gautier *et al.*, 2019, p. 272-273, fig. 265.

mètres au nord-est du sanctuaire, la présence d'un carrefour de deux voies anciennes, datées au plus tard de l'Ancien Régime, qui correspondent peut-être aux deux routes antiques qui se croisent à proximité du Mur. En outre, la mise au jour de nombreux débris de terre cuite architecturale, de blocs de pierre issus de constructions et de scories, dans les parcelles avoisinant le lieu de culte, conduit M. Monteil à supposer qu'une agglomération secondaire s'y est développée au Haut-Empire, à proximité d'un ancien *oppidum* fortifié situé directement à l'est, au rebord du promontoire (Monteil, 2012, p. 197-198 ; Monteil, Gautier, à paraître). Le sanctuaire occuperait ainsi une position centrale au sein de cet hypothétique habitat groupé.

5 – Synthèse et interprétation

Malgré son exploration, certes ancienne, les données manquent pour bien caractériser ce lieu de culte, dont l'envi-

ronnement archéologique est riche. Il est équipé d'au moins deux temples, probablement bâtis en plusieurs étapes. Les mobiliers comme la chronologie de ce lieu sacré restent peu connus, si ce n'est qu'il semble fréquenté entre la première moitié du I^{er} s. et le dernier tiers du III^e s. de n. è. Il se rattache peut-être à un habitat groupé, dont la connaissance de l'organisation comme de l'étendue manque de précision, à moins de considérer qu'il ait été bâti en milieu rural, près d'un carrefour de voies, et que les bâtiments voisins constituent ses dépendances. Quoi qu'il en soit, l'emprise relativement importante de son aire sacrée et la présence d'au moins deux temples invitent à le considérer comme un sanctuaire probablement majeur – de statut public ? – de la cité des Coriosolites.

6 – Bibliographie

André, Dhenin, 1977 – ANDRÉ P., DHENIN J., « Monnaies antiques et modernes dans la région de Guer et Comblessac », *Archéologie en Bretagne*, 14, 2^e trimestre, p. 25-33.

Anonyme, 1914 – ANONYME, extrait des procès-verbaux, *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 43, p. LIII.

Aubin, 1973 – AUBIN G., « Les enfouissements de monnaies romaines dans le département d'Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne*, 80-1, mars 1973, p. 145-161.

Blanchet dir., 2000 – BLANCHET St., *Le sanctuaire gallo-romain du Mur, Comblessac (Ille-et-Vilaine)*, rapport de diagnostic (Afan), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 30 p.

Gautier, 2001 – GAUTIER M., *Prospection-inventaire. Bassin occidental de la Vilaine et centre Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Maître, 1901 – MAÎTRE L., « Le temple heptagone du Mur, en Carantoir (Morbihan) et le culte taurobolique », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 42, p. 9-20 et pl. h.-t.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

Monteil, Gautier, à paraître – MONTEIL M., GAUTIER M., avec la collaboration de BLANCHET St., TRISTE A., « Comblessac – Le Mur (Ille-et-Vilaine, cité des Coriosolites) », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Triste, 2001 – TRISTE A., *Le temple gallo-romain de Comblessac. Inventaire du mobilier archéologique découvert en 1900*, rapport d'étude, Vannes, archives du Centre d'études et de recherches archéologiques du Morbihan, 3 p. et 5 pl.

S.133 – Corseul (Côtes-d'Armor), le Clos Julio

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 318565 ; Y = 6832430

Numéro d'entité archéologique : 22 048 0134

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnue

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repérés d'avion dès 1981 par L. Andlauer (Centre régional d'archéologie d'Alet), les vestiges du sanctuaire du Clos Julio ont été de nouveau observés au cours de prospections aériennes entreprises par L. Langouët (Centre régional d'archéologie d'Alet) en 1990 et 1991 ; aucune vérification au sol n'est mentionnée (Langouët, 1981 ; 1990, t. 3 ; 1991, t. 3).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte du Clos Julio a été bâti sur un versant exposé au sud-est, dans les quartiers sud-est de la ville antique de Corseul, soit les plus bas d'un point de vue topographique. Au pied du versant, le fond de vallée est arrosé par les eaux d'un ruisseau distant d'environ 200 m du temple.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Langouët, 1991, t. 3.

2 – Présentation des vestiges

Deux édifices – un temple et un édicule –, isolés au centre d'un îlot urbain, peuvent être rattachés au lieu de culte (fig. 1 et 2). L'îlot, de plan probablement trapézoïdal, est long jusqu'à 90 m et large de près de 70 m. Bien que ses limites n'aient pas été clairement perçues d'avion, il pourrait avoir été consacré dans son ensemble, et donc avoir été intégralement réservé aux activités cultuelles ; du moins, aucun autre aménagement n'a été identifié lors des survols aériens en son sein. Le temple, de plan carré, possède une *cella* centrale bordée sur ses quatre côtés d'une galerie ; à l'est-sud-est, un porche matérialise son accès. À une vingtaine de mètres au-devant de l'édifice de culte, une petite construction carrée d'environ 4 m de côté s'aligne parfaitement dans l'axe du temple ; sa fonction – base, bassin, chapelle ? – demeure indéterminée.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1b - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 13 x 13 m (soit 169 m ²) - B : 4,50 x 4,50 m (soit 20 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire du Clos Julio constitue l'un des lieux de cultes intégrés au tissu urbain du chef-lieu des Coriosolites, Corseul. La position de cette capitale de cité est nettement excentrée par rapport au territoire qu'elle administre : implantée à moins de 20 km de la côte de la Manche, elle est localisée dans le quart nord-est de la cité.

▪ Environnement proche

Implanté en position périurbaine, le sanctuaire prend place au sein de l'un des îlots en bordure méridionale du

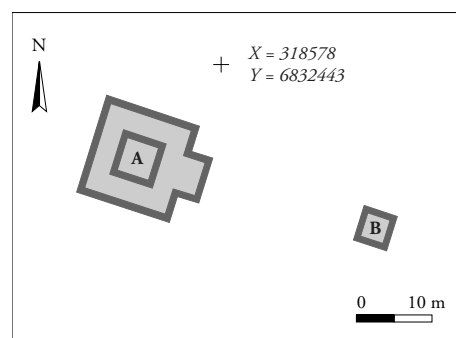


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 1991, t. 3.

chef-lieu antique, dans un secteur qui reste assez mal documenté par l'archéologie (**fig. 3**). Outre quelques tronçons de rues repérés en fouille (Kérébel, 2001, p. 222-238 ; Ferrette *et al.*, 2017, p. 55, fig. 28 ; Ferrette *dir.*, 2019, p. 27-29), les vestiges environnant le sanctuaire ont été essentiellement identifiés grâce aux mêmes campagnes de prospection aérienne qui ont permis de repérer le temple et son annexe. Ont été ainsi mis en évidence deux ensembles bâtis, de nature indéterminée, dans l'îlot situé à l'est du lieu de culte et au sud de ce dernier, au-delà du dernier *decumanus* du quadrillage urbain. Par ailleurs, un sondage effectué directement au nord du *decumanus* qui borde le sanctuaire sur sa façade septentrionale – soit à une cinquantaine de mètres au nord-ouest du temple – a livré les vestiges d'une cour équipée d'un puits, fréquentée de la période augustéenne à la fin du III^e s. de n. è., avant d'être investie au IV^e s. par des constructions maçonnées (Bousquet, 1971, p. 240).



Fig. 3 : la ville de Corseul durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Ferrette *et al.*, 2017, p. 55, fig. 28, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Les données sont encore trop lacunaires préciser le statut et l'importance de ce sanctuaire urbain du chef-lieu coriosolite. Le caractère modeste du temple et sa position excentrée invitent à le considérer comme un complexe de culte secondaire au sein de la ville, peut-être fréquenté par une communauté assez restreinte – quartier, association ? –, bien que l'espace réservé aux activités religieuses pourrait être assez vaste.

6 – Bibliographie

Bousquet, 1971 – BOUSQUET J., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 29-2, p. 235-247.

Ferrette *et al.*, 2017 – FERRETTE R., MENEZ N., CHEVET P., « Actualisation des données sur la trame viaire de Corseul. Un premier bilan des opérations archéologiques effectuées depuis 2002 », *Aremorica*, 8, p. 27-56.

Ferrette (*dir.*), 2019 – FERRETTE R. (*dir.*), *Commune de Corseul, Côtes-d'Armor. 40, rue de l'Hôtellerie*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 59 p.

Kérébel, 2001 – KERÉBEL H., *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française, 88), 248 p.

Langouët, 1981 – LANGOUËT L., *La prospection archéologique en 1981 par le Centre régional d'archéologie d'Alet*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Langouët, 1990 – LANGOUËT L., *Prospection archéologique en Haute-Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 3 t., n. p.

Langouët, 1991 – LANGOUËT L., *La prospection archéologique en Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 3 t., n. p.

S.134 – Corseul (Côtes-d'Armor), le Haut-Bécherel

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Autre toponyme utilisé : le Temple de Mars

Coordonnées (Lambert 93) : X = 319870 ; Y = 6831435

Numéro d'entité archéologique : 22 048 0030

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : Mars ?

Chronologie générale : premier quart du II^e s. – dernier quart du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les ruines du Haut-Bécherel, localisées à un peu plus d'un kilomètre au sud-est du chef-lieu antique des Coriosolites, Corseul, ont été mentionnées et dessinées dès le début du XVII^e s. Particulièrement bien conservée, la *cella*, qui s'élève encore aujourd'hui sur une hauteur de 10,5 m, a été interprétée dès le début du siècle suivant comme le bâtiment principal d'un édifice religieux ou militaire. Classés au titre des monuments historiques dès 1840, les vestiges ont été fouillés pour la première fois entre 1868 et 1869 par É. Fournier, conseiller à la cour d'appel de Rennes et président de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Il dégagé l'intégralité des murs d'un édifice monumental, en creusant des tranchées dont le tracé suit les maçonneries, et en fournit une description détaillée, ainsi qu'un plan qui s'est avéré globalement fiable, lors des opérations ultérieures, malgré quelques erreurs. Ses observations le conduisent alors à reconnaître les vestiges d'un lieu de culte d'époque romaine (Fournier, 1870 ; Provost *et al.*, 2010, p. 25-30).

Après plus d'un siècle durant lequel le sanctuaire ne fait pas l'objet d'intervention sur le terrain, mais est fréquemment évoqué dans la littérature archéologique, des sondages ponctuels sont entrepris en 1990 et 1993 par H. Kerébel, archéologue municipal. L'essentiel des données aujourd'hui acquises résulte toutefois de la campagne de fouilles programmées dirigée entre 1995 et 1998 par A. Provost. Cette dernière étude a été menée sur une surface de 2 800 m² – les deux tiers nord du monument ont ainsi été dégagés – et a été complétée par de multiples sondages ponctuels et une prospection géophysique, effectuée au préalable.

L'ensemble des résultats a été récemment publié sous la forme d'un ouvrage monographique de qualité qui détaille, de manière exhaustive, la bibliographie relative à ce monument (Provost *et al.*, 2010). Les murs encore en élévation du sanctuaire, restaurés à plusieurs reprises au cours du siècle dernier, ont été mis en valeur à l'issue de la dernière campagne de fouille et sont aujourd'hui accessibles au public.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire a été bâti sur le versant nord-est d'une colline, à plus de 500 m de son point le plus élevé. Ce relief, à la pente peu prononcée, est longé au nord par le ruisseau de la Gravelle, distant de 300 m du lieu de culte. Les tours du sanctuaire, en particulier sa *cella*, pouvaient être visibles à 2 km en direction de l'est, depuis la voie antique qui conduisait au chef-lieu coriosolite (cf. *infra*), mais aussi dans ses quartiers orientaux. Une source, la fontaine de Saint-Uriac, jaillit à 400 m à l'est-sud-est du lieu de culte ; l'axe de symétrie qui a ordonné la construction de ce dernier, traversant la *cella* du temple, passe également par la fontaine. Selon A. Provost et Y. Maligorne, l'existence de cette source, peut-être aménagée dès l'Antiquité (cf. *infra*), aurait alors présidé à l'implantation du monument religieux (Provost *et al.*, 2010, p. 18 et p. 131-133). Toutefois, cette hypothèse reste étayée par peu d'arguments.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Manifestement construite *ex nihilo*, l'enceinte à vocation religieuse a été bâtie sur un paléosol, constitué de limon brun, qui contient un mobilier souvent fragmenté et érodé (céramique, bracelets en schiste et en lignite, ardillon de fibule et 4 monnaies gauloises), daté entre le dernier quart du I^{er} s. av. n. è. et le milieu du I^{er} s. de n. è. Il renvoie à une fréquentation des lieux antérieure de quelques décennies à son édification, mais aucun aménagement plus ancien n'a été décelé dans l'aire fouillée (Provost *et al.*, 2010, p. 130-131 et p. 176-177).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (premier quart du II^e s. – courant du III^e s. de n. è.)

Le plan du sanctuaire est régi par un axe de symétrie orienté est-ouest (**fig. 1**). Les constructions s'articulent autour d'une cour quasi carrée, fermée à l'est par un mur aveugle et bordée sur les trois autres côtés par une *porticus triplex*. Cette dernière se compose d'un portique frontal, à l'ouest, et de deux portiques latéraux au nord et au sud, reliés par des escaliers. Dans les angles nord-est et sud-est de l'aire sacrée, deux pavillons d'angle (F et G) rectangulaires et saillants

prolongent les portiques latéraux ; ils marquent les entrées principales du lieu de culte : un porche précédé d'un escalier s'ouvre à l'est de chacun de ces pavillons, reliés à la cour par un autre dispositif similaire, associant porche et escalier. Deux autres accès du même type ont été disposés aux extrémités nord et sud du portique frontal. Quatre exèdres (B à E) s'ouvrent sur les portiques, à raison de deux disposées de part et d'autre du temple, le long du portique principal à l'ouest, et de deux autres, centrées, accolées aux portiques latéraux, au nord et au sud.

Le temple (A) se greffe sur le portique principal, à l'ouest et dans son axe médian. Sa *cella*, de plan octogonal à l'intérieur et hexagonal à l'extérieur, est encadrée au sud, à l'ouest et au nord par une galerie périphérique, dont l'accès s'effectue comme pour la *cella* depuis le portique. Un *pronaos*, de même largeur que la *cella*, prolonge cette dernière à l'est, à la croisée du portique frontal ; on y accède, depuis l'aire sacrée, en gravissant les marches d'un escalier, dont subsistent les murs d'échiffre.

De fait, les différentes composantes du sanctuaire présentent un étagement à plusieurs niveaux qui profite en partie de la topographie naturelle du site : le sol bétonné des portiques latéraux, rehaussé au moyen de remblais contenus par les murs, domine la cour sacrée jusqu'à 3 m, à leur extrémité orientale, tandis que ceux du portique frontal et du temple sont surélevés de 0,70 m supplémentaires. Les revêtements extérieurs des murs ne sont pas connus ; en revanche, un placage partiel de schistes locaux et de marbre peut être restitué dans le temple, notamment sur la partie basse de la *cella* – alors que des peintures ornent le reste de l'élévation –, ainsi que dans le portique frontal. Des débris de plaques de porphyre ont aussi été mis au jour et les rares éléments de supports verticaux en granite, conservés sur le site ou en réemploi dans

<i>Chronologie</i>	1 ^{er} quart du II ^e s. - dernier quart du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	108 x 98 m (soit 7 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	C2
<i>Dimensions des temples</i>	22,60 x 17,20 m (soit 545 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Triportique, pavillons d'angle, exèdres et absides

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

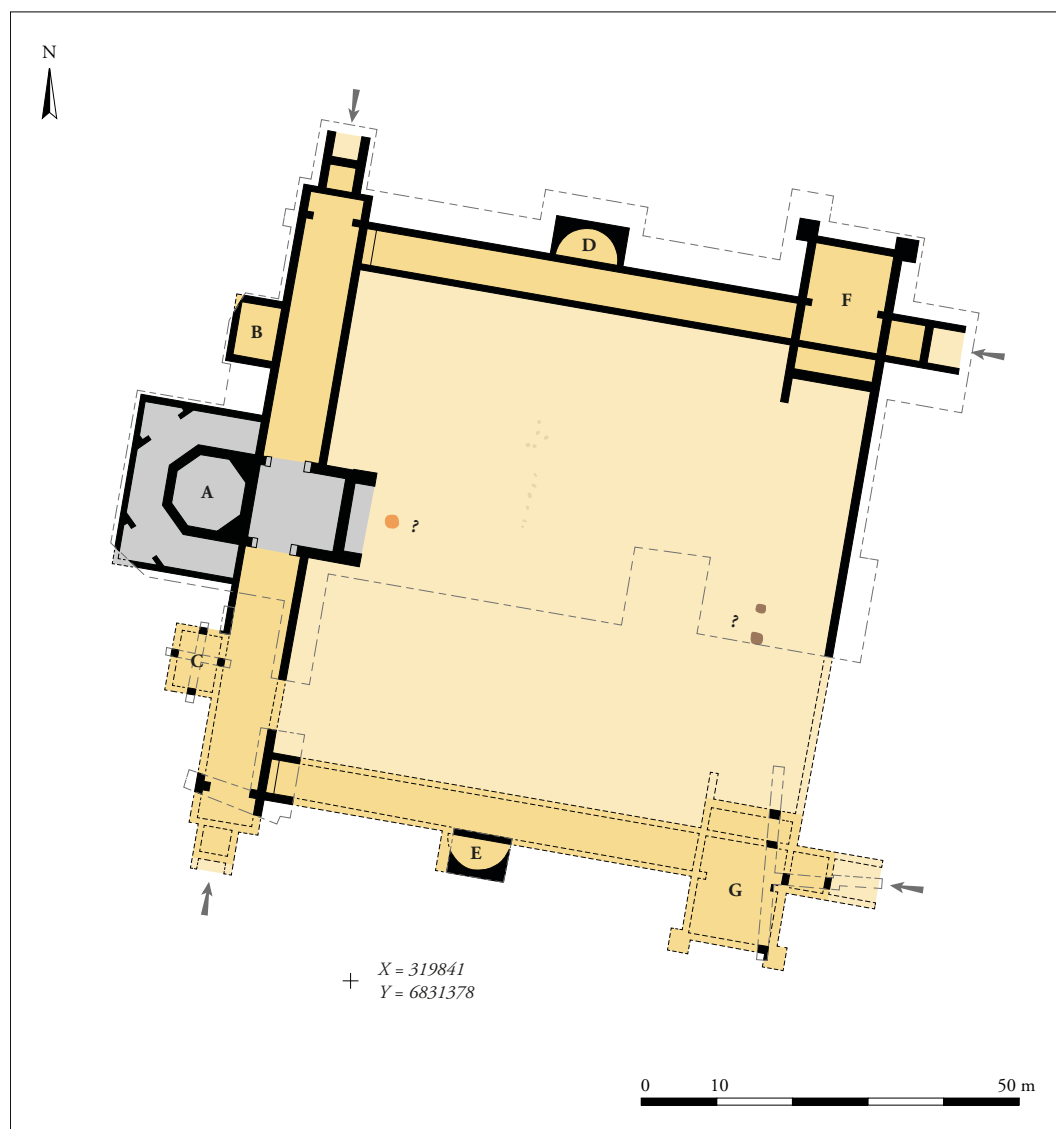


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Provost et al., 2010, p. 38, fig. 15.

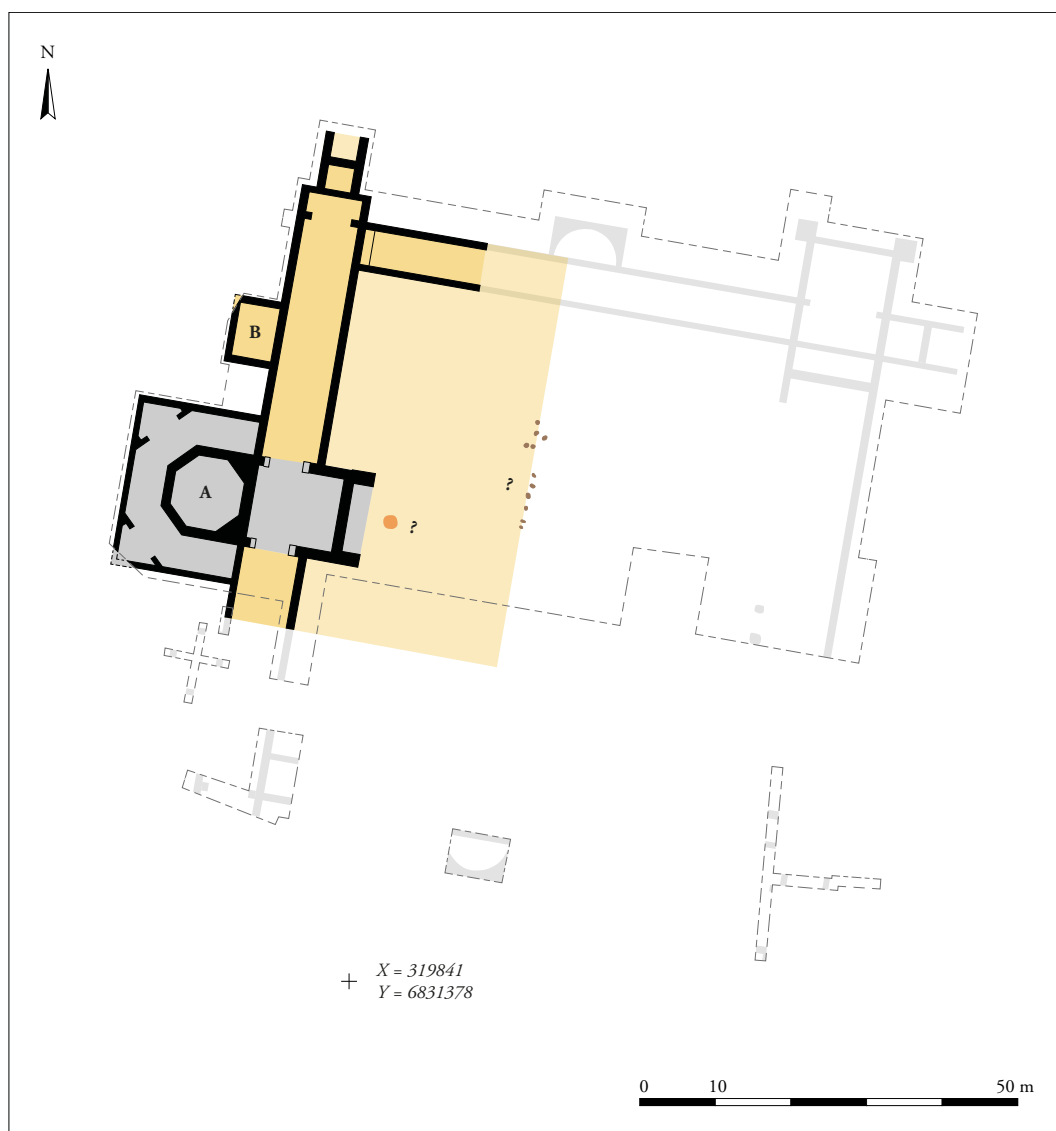


Fig. 2 : le chantier de construction du sanctuaire : la première tranche de travaux. Réal. S. Bossard, d'après Provost et al., 2010, p. 139, fig. 126.

les environs, laissent penser que le style toscan a été adopté pour les colonnes des portiques, du *pronaos* et des pavillons. Un plafond stuqué a probablement été mis en œuvre dans le portique occidental et la charpente des espaces couverts supporte une toiture de tuiles (Provost *et al.*, 2010, p. 37-127, p. 141-145 et p. 169-172).

Le sol de la cour, non aménagé, suit la pente naturelle du terrain. Au sein de l'emprise fouillée entre 1995 et 1998, deux fosses ont été identifiées en arrière du mur oriental du péribole, au sud de l'axe de symétrie du sanctuaire ; leur comblement, qui a piégé des tessons de céramique, est postérieur au milieu du I^{er} s. de n. è. et est vraisemblablement antérieur à l'abandon du monument. Par ailleurs, un foyer a été installé dans une fosse de plan circulaire et à fond plat, creusée au pied de l'escalier du temple. Mesurant 1,50 m de diamètre pour environ 0,60 m de profondeur, cette grande fosse a été aménagée au plus tôt lors de la première moitié du II^e s. de n. è., puisqu'elle recoupe le comblement d'un fossé de drainage lié à l'aménagement de cet escalier. Un niveau charbonneux, constitué de cendres, de charbons et d'esquilles d'os calcinés d'un gallinacé, repose sur son fond, tandis que le remblai supérieur est stérile. Cette structure de combustion, aménagée au-devant du temple, pourrait avoir servi d'autel. À titre d'hypothèse, cette fosse paraissant toutefois modeste en regard de l'architecture du sanctuaire, elle a pu être utilisée avant la construction d'un autel de pierre plus approprié (Provost *et al.*, 2010, p. 116-118).

Bien que la construction du monument relève d'un programme architectural unique et homogène, l'observation des maçonneries a montré qu'il a été édifié en deux tranches, probablement pour des questions d'ordre financier. Le gros œuvre du temple – la *cella* n'étant dotée que d'un plancher et d'un décor pariétal provisoires –, les deux tiers nord du portique occidental et l'extrémité ouest du portique septentrional ont été achevés dans un premier temps ; le sanctuaire était alors fonctionnel et a pu rester dans cet état durant plusieurs années, voire plusieurs décennies (fig. 2). À l'est, une rangée de trous de poteau, alignés dans la cour suivant un axe nord-sud, a pu clôturer, dans un premier temps, l'aire sacrée. Puis, au cours d'une seconde étape, la construction des portiques a été achevée, et celle des pavillons d'angle, des escaliers d'accès et du mur oriental a été menée à bien ; durant ce deuxième chantier, un sol de béton a été coulé dans

l'ensemble du monument, à l'exception de la cour, et les éléments décoratifs ont été mis en place (Provost *et al.*, 2010, p. 137-140 et p. 215-217). Plusieurs affaissements, observés sur le sol de la galerie entourant la *cella*, témoigne d'une fréquentation importante et de passages répétés dans cette partie du temple (Provost *et al.*, 2010, p. 208). Le mobilier céramique issu des niveaux de travail et des couches inférieures du remblai d'exhaussement des sols indiquent que la première tranche du chantier intervient au début du II^e s. de n. è., sous le règne de Trajan (98-117). En revanche, aucune donnée ne renseigne la datation de la seconde phase de travaux (Provost *et al.*, 2010, p. 175-182).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les tessons de céramiques liés à la fréquentation du lieu de culte sont datés, pour les plus récents, des années 230 de n. è. Les monnaies issues de contextes similaires fournissent toutefois un *terminus post quem* plus tardif, situé dans les années 270 de n. è. (cf. *infra*), tandis qu'aucun objet n'est daté du IV^e s. L'abandon du sanctuaire a donc sans doute eu lieu avant la fin du III^e s., ou au plus tard au début du siècle suivant ; les pratiques religieuses ont pu cesser dès le second tiers du siècle, si l'on se fie au matériel céramique, ou au plus tard durant ses dernières décennies, si l'on considère que les quelques monnaies n'ont pas été perdues au cours d'ultimes fréquentations d'un site déjà désaffecté.

Quoi qu'il en soit, le monument semble avoir été rapidement détruit par le feu : de nombreuses traces évidentes d'un incendie généralisé, qualifié de volontaire par A. Provost, ont été observées : sols et murs présentent les stigmates d'une forte chauffe, tandis que des débris d'enduits peints, de placages de marbre et de charpente ou de toiture calcinés recouvrent une partie des sols. Parmi les 5 monnaies découvertes sur les sols, déposées ou perdues avant l'incendie, 3 imitations d'un antoninien de Tetricus indiquent que l'incendie a vraisemblablement eu lieu durant le dernier quart du III^e s. ou, au plus tard, durant les premières années du IV^e s. Cette destruction intervient à une période où les incendies semblent fréquents dans plusieurs quartiers du chef-lieu voisin, ce qui pose la question d'éventuels troubles à l'origine de ces événements. Il est cependant impossible de déterminer précisément la cause de l'incendie du monument religieux du Haut-Bécherel, qu'il soit accidentel ou délibéré. Par ailleurs, comme le note A. Provost, l'absence de fragments d'architecture monumentale ou ornementale, de statuaire ou d'inscription, parmi les décombres de l'incendie, pourrait s'expliquer par un démantèlement soigné du sanctuaire entrepris avant le sinistre.

Après l'incendie et tout au long du Moyen Âge, les ruines sont fréquentées, probablement par des carriers à la recherche de matériaux à exploiter : des monnaies émises entre les XII^e s. et XVII^e s. ont été découvertes dans les niveaux postérieurs à la destruction du lieu de culte. En outre, des fosses creusées en plusieurs points des bâtiments et de la cour, remblayées à l'aide de terre végétale mêlée de gravats de démolition, ont été creusées sur le site après la ruine du monument. Dans la cour du sanctuaire, des fossés de parcellaire et des chablis se sont aussi avérés postérieurs à l'Antiquité (Provost *et al.*, 2010, p. 112-113). Enfin, au XVI^e s., le bâtiment central d'une ferme, encore en élévation aujourd'hui, est érigé contre le mur du portique méridional du sanctuaire, à l'extérieur de l'ancienne aire sacrée (Provost *et al.*, 2010, p. 219-225).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Aucune inscription ni élément de statuaire n'a été exhumé lors des fouilles conduites au XIX^e s. ou à la fin du XX^e s., le site ayant sans doute été profondément affecté par les activités de récupération des matériaux et dépouillé de ses ornements (Provost *et al.*, 2010, p. 14). Il est donc difficile de déterminer l'identité de la divinité honorée dans le temple du Haut-Bécherel. Toutefois, la ville antique de Corseul est généralement identifiée au *Fanomartis* de la *Table de Peutinger* ; selon Y. Maligorne et A. Provost, ce toponyme pourrait être lié au sanctuaire monumental du Haut-Bécherel, implanté à faible distance de la ville. Il serait alors possible d'en déduire que le lieu de culte (*fanum*) serait alors consacré à Mars. Cette hypothèse, si séduisante qu'elle est, ne peut toutefois être démontrée en l'état des connaissances (Provost *et al.*, 2010, p. 206-207).

Un bouclier en bronze (*clipeus*), découvert au début du XIX^e s. et depuis perdu, provient peut-être du sanctuaire du Haut-Bécherel ; il représente Méduse entourée de serpents (Provost *et al.*, 2010, p. 31). Par ailleurs, trois fragments de figurines en terre cuite ont été mis au jour au cours des fouilles des années 1990 (Provost *et al.*, 2010, p. 207).

▪ *Autres mobiliers*

D'une manière générale, les mobiliers provenant du site sont rares, tant pour l'exploration conduite par E. Fornier que pour les récentes campagnes de fouille programmée (Provost *et al.*, 2010, p. 27 et p. 179-182). À l'exception des objets piégés dans le paléosol antérieur à l'édification du sanctuaire ou dans les niveaux liés aux chantiers de construction, ils sont uniquement issus des couches de destruction et sont donc susceptibles d'avoir été mêlés à des déchets rejetés lors des récupérations de matériaux.

Dans la cour sacrée ou le long des murs du sanctuaire, à l'extérieur, où les perturbations postérieures sont moins importantes que dans le temple ou dans les galeries, des débris de vaisselle en terre cuite et en verre, des ossements et des coquillages ont été collectés. Parmi les restes de céramique, 96 tessons de sigillée (pour un minimum de 72 individus) sont datés, pour de rares formes, du I^{er} s. de n. è., mais surtout des années 140 à 230 ; les autres objets cités n'ont pas été décrits.

Par ailleurs, 6 monnaies romaines ont été mises au jour sur les sols bétonnés du sanctuaire ou dans les niveaux de démolition : s'agit-il de pertes plutôt que d'offrandes ? Dans tous les cas, elles se rattachent à une fréquentation tardive du site, vraisemblablement de peu antérieure à l'incendie : une pièce est à l'effigie d'Antonin le Pieux, mais elle correspond peut-être à une production locale de la première moitié du III^e s., tandis que les autres se partagent entre un antoninien frappé sous Victorin (269-271) et quatre imitations d'antoninien au nom de Tetricus (P.-A. Besombes, *in* Provost *et al.*, 2010, p. 234-235).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte du Haut-Bécherel est situé à 1,4 km, à vol d'oiseau, au sud-est des quartiers orientaux de Corseul/*Fanomartis* (?), chef-lieu de cité, et à 15 km de la limite qui circonscrit le territoire des Coriosolites à l'est. Il est implanté à faible distance, soit environ 100 m, au sud de la voie d'origine antique quittant la capitale de cité en direction de l'est-sud-est, vers Rennes, Jublains et Avranches (Provost *et al.*, 2010, p. 133).

▪ Environnement proche

Plusieurs occupations rurales antiques, dont une *villa* à la Gauvenais (soit à 800 m au nord-est du sanctuaire), ainsi que plusieurs enclos non datés, sont documentées dans un rayon de 2 km autour du site du Haut-Bécherel et s'inscrivent ainsi dans les proches campagnes du chef-lieu coriosolite (Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 125-127 ; archives scientifiques du SRA de Bretagne : entités archéologiques n° 22 048 0007, 40, 98 et 22 003 0001, 0002 et 0011 pour les sites attribués à l'époque romaine). Deux sites, en particulier, situés à faible distance du sanctuaire, doivent être décrits ici. Il s'agit, d'une part, d'un assemblage d'éléments architecturaux antiques en réemploi, reconnus dans les constructions du hameau situé autour de la source de Saint-Uriac, localisée à 400 m à l'est-sud-est ; selon toute vraisemblance, ils proviennent du lieu de culte voisin, mais des blocs de grand appareil semblent en être étrangers. En outre, de nombreux fragments de tuile et des tessons de céramique datés des trois premiers siècles de notre ère ont aussi été observés en surface des parcelles agricoles qui encadrent le hameau, et une structure de plan rectangulaire, longue de 40 m, a été repérée en prospection aérienne à proximité. Il est ainsi possible que les abords de la source aient été aménagés dès l'Antiquité, peut-être sous une forme monumentale (Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 126 ; Provost *et al.*, 2010, p. 132-133). D'autre part, des vestiges antiques ont été signalés à la Touraudais, soit à 650 m à l'ouest nord-ouest du Haut-Bécherel ; comme à Saint-Uriac, des matériaux d'époque romaine ont aussi été réutilisés dans les architectures du hameau associé. L'hypothèse d'un théâtre à cet emplacement, émise par A. Provost et Y. Maligorne au vu d'anomalies parcellaires curvilignes, semble toutefois peu crédible (Provost *et al.*, 2010, p. 133-135).

Par ailleurs, la proximité entre le sanctuaire et le chef-lieu de cité témoigne du lien étroit qui les unit, renforcé par la présence de la voie reliant les deux ensembles. Corseul est une ville fondée (*ex nihilo* ?) entre 10 av. n. è. et l'an 1 de n. è. ; sa trame viaire, soulignée par un réseau de fossés dès la création urbaine, est mise en place à partir de Claude dans le centre de l'agglomération, puis l'urbanisation s'étend progressivement aux quartiers périphériques au cours des décennies suivantes, jusqu'à couvrir une quarantaine d'hectares. Les monuments et les nécropoles de la capitale des Coriosolites sont encore très peu connus, à l'exception du *forum*, partiellement fouillé, probablement construit dès les années 50-70 et monumentalisé durant la seconde moitié du II^e s. Contrairement à d'autres capitales de cité, Corseul n'est pas ceinte d'un rempart urbain durant l'Antiquité tardive, mais la *Civitas Coriosolitum* garde sans doute son statut de chef-lieu ; la vie urbaine continue de se maintenir au IV^e s., alors que des thermes publics sont encore construits ou agrandis (Provost *et al.*, 2010, p. 22-23 ; Ferrette *et al.*, 2017).

La périphérie orientale de Corseul, de part et d'autre de la voie qui dessert le sanctuaire du Haut-Bécherel, a fait l'objet d'opérations archéologiques récentes : si la probable nécropole n'a pas encore livré de vestiges, des parcelles loties, des équipements liés à des activités artisanales et un temple rattaché à un établissement de nature indéterminée ont pu être mis en évidence à 1 km environ au nord-est du lieu de culte étudié (cf. S.135).

5 – Synthèse et interprétation

Construit en deux temps à partir du début du II^e s. de n. è., et probablement sur plusieurs décennies, le sanctuaire monumental du Haut-Bécherel s'implante sur un terrain *a priori* vierge de toute structure, à plus d'un kilomètre en re-

trait de la capitale de cité des Coriosolites. Édifice sans aucun doute public, il constitue une « projection du chef-lieu » et « l'une des pièces maîtresses de sa parure monumentale » (Provost *et al.*, 2010, p. 213). Nous ne pouvons que suivre les auteurs de la synthèse publiée à son sujet, qui soulignent que « ses dimensions imposantes, son vaste téménos, son ordonnance générale, sa façade classique, son implantation au bord du tronçon commun des voies venant de l'est de l'Armorique et sa proximité avec le chef-lieu le désignent comme le sanctuaire majeur de la *civitas* des Coriosolites » (Provost *et al.*, 2010, p. 201). En outre, sur le plan architectural, il s'inscrit dans une série de complexes religieux publics et monumentaux composés d'une *porticus triplex* sur laquelle s'ouvre, à l'arrière et au milieu du portique médian, le temple de la divinité. Il s'apparente ainsi au *Templum Pacis* de Rome ou au sanctuaire du Cigognier à Avenches, dont il est sans doute l'héritier. Néanmoins, le temple présente une architecture « mixte » ou « classicisante », mêlant plan centré, escalier de façade et *pronaos*, à l'instar d'autres exemples des Gaules et des Germanies (Provost *et al.*, 2010, p. 183-195).

Il est regrettable que l'environnement archéologique de ce sanctuaire civique ne soit pas mieux documenté : plusieurs aménagements ont été repérés à l'est, notamment auprès de la fontaine de Saint-Uriac, et à l'ouest, mais ils ne sont pas suffisamment renseignés pour caractériser la nature des occupations périphériques du lieu de culte, qui en sont vraisemblablement contemporaines : s'agit-il de propriétés privées, sans lien avec le monument, ou bien d'espaces utilisés dans le cadre des cérémonies religieuses, ou encore de dépendances du sanctuaire servant à l'accueil ou au logement des fidèles ou des officiants ?

La rareté des mobiliers et des éléments décoratifs du lieu de culte, observée par les archéologues qui ont étudié le site, peut s'expliquer par les activités de récupération qui ont affecté les vestiges, peut-être même dès l'Antiquité, avant l'incendie qui a ravagé l'édifice vers la fin du III^e s. de n. è. Il est aussi possible que le nettoyage régulier de ce grand sanctuaire soit en grande partie responsable de la quasi absence des mobiliers. Les quelques objets découverts témoignent vraisemblablement de pratiques alimentaires et du dépôt de quelques figurines de terre cuite, peut-être de monnaies. Il est toutefois difficile de déterminer avec précision la date à laquelle le sanctuaire ferme ses portes, antérieure dans tous les cas à l'incendie : ce dernier a-t-il directement suivi l'arrêt des pratiques religieuses et le démontage méthodique des élévations, ou bien est-il intervenu plus tardivement, sur un site en ruines depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies ?

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Bizien-Jaglin *et al.*, 2002 – BIZIEN-JAGLIN C., GALLIOU P., KERÉBEL H., *Côtes-d'Armor*. 22, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 22), 406 p.

Fornier, 1870 – FORNIER É., « Rapport sur les fouilles pratiquées en 1868 et 1869 au Haut-Bécherel en Corseul », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 8, p. 2-18.

Ferrette *et al.*, 2017 – FERRETTE R., MÉNEZ N., CHEVET P., « Actualisation des données sur la trame viaire de Corseul. Un premier bilan des opérations archéologiques effectuées depuis 2002 », *Aremorica*, 8, p. 27-56.

Provost *et al.*, 2010 – PROVOST A., MALIGORNE Y., MUTARELLI V., *Corseul. Le monument romain du Haut-Bécherel. Sanctuaire public des Coriosolites*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Documents archéologiques, 3), 249 p.

S.135 – Corseul (Côtes-d'Armor), l'Hôtellerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 319085 ; Y = 6832320

Numéro d'entité archéologique : 22 048 0105

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – II^e s., voire III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple de l'Hôtellerie ont été mis au jour et fouillés dans le cadre d'un diagnostic réalisé en 2005 sous la direction de R. Ferrette (Inrap). L'édifice cultuel et ses abords, découverts en bordure de la zone diagnostiquée, ont été entièrement dégagés et étudiés. L'angle d'un enclos fossoyé également daté de l'Antiquité, qui encadre le temple, a également bénéficié de plusieurs sondages (Ferrette *et al.*, 2005).

▪ Implantation topographique

Le bâtiment de culte est installé sur le versant occidental de la colline de Halouze, qui domine à l'est la ville antique de Corseul et qui est délimitée à l'ouest par un vallon. Le temple et l'enclos qui l'enserme ont été aménagés en bas de la pente, à moins de 150 m du fond du vallon qui accueille le ruisseau de Halouze.

2 – Présentation des vestiges

L'angle d'un enclos fossoyé ainsi qu'un temple, appartenant à un ensemble plus vaste et en grande partie situé hors de l'emprise fouillée, ont été identifiés lors du diagnostic (**fig. 1**).

Le fossé, de profil évasé, large à l'ouverture de plus de 2 m et profond de moins de 1 m, présente un comblement homogène qui a piégé quelques tessons de céramique datés du I^{er} s. et de la seconde moitié du II^e s. de n. è. En surface du remplissage, un alignement de quelques blocs de pierre pourrait indiquer que ce fossé a ensuite été remplacé par une clôture sur solins, sans certitude toutefois (Ferrette *et al.*, 2005, p. 17-19 et 20-21).

Installé dans l'angle de cet enclos – qui se prolonge vers le nord-ouest et le sud-ouest sur des longueurs inconnues –, le temple (A) présente une orientation identique à celle de l'enceinte fossoyée. Adoptant un plan centré et quasi carré, il se compose d'une *cella* centrale entourée d'une étroite galerie périphérique. De l'élévation en matériaux périssables, seulement des blocs de pierre faisant office de solin sont conservés, pour la quasi-totalité de l'édifice ; les renforts observés dans certains angles, et probablement aussi en partie médiane des murs de la *cella*, suggèrent l'existence de poteaux de bois, reliés par des sablières basses. Un niveau de démolition, formé de tuiles fragmentées, est issu de l'effondrement ou de la destruction de la toiture. L'entrée de l'édifice est tournée vers le nord-ouest : un empierrement accolé au solin nord-ouest de la galerie marque l'emplacement d'un porche ou du moins d'un seuil. Deux autres zones empierrées – radier destiné à asseoir un revêtement de sol ou un autre aménagement ? – ont été mises en évidence dans une partie de la *cella* ainsi que dans la partie médiane de la galerie sud-est (Ferrette *et al.*, 2005, p. 11-17). Les tessons de céramique découverts entre les blocs de pierre du temple et dans le niveau de démolition renvoient essentiellement à la seconde moitié du II^e s., mais la présence d'un tesson daté du I^{er} s. et de formes en circulation encore au III^e s. n'autorise pas une datation plus précise de la construction de cet édifice, abandonné vraisemblablement à la fin du II^e s. ou éventuellement dans le courant du siècle suivant (Ferrette *et al.*, 2005, p. 20-23).

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - II ^e ou III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a ou B1b
<i>Dimensions des temples</i>	6,70 x 6,20 m (soit 42 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

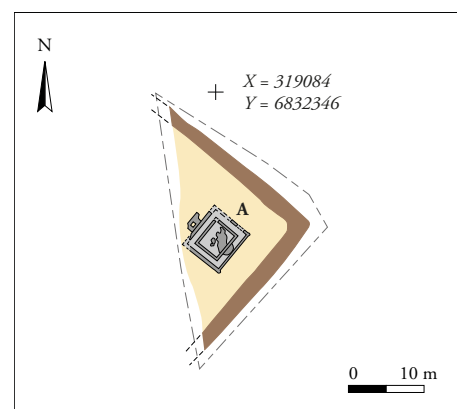


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Ferrette *et al.*, 2005,
p. 18, fig. 6.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Quatre vases tripodes, de morphologie similaire, ont été découverts, brisés – mais archéologiquement complets –, sur un niveau de sol bordant le temple au sud-est. Attribués au courant du II^e ou du III^e s., ils ont pu être déposés ou rejetés lors de l'utilisation ou de l'abandon du lieu de culte ; deux d'entre eux présentent des traces de rubéfaction. Parmi les niveaux fouillés dans le secteur du temple et dans le fossé, 94 autres tessons de céramique, issus de vases fragmentaires datés entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. – mais la majorité se rapporte à la seconde moitié du II^e s. –, ont été collectés. S'y ajoutent 5 tessons de verre ; quant aux deux monnaies romaines découvertes dans ce secteur, elles proviennent de contextes antérieur et postérieur au lieu de culte et ne peuvent donc pas être assurément rattachées aux pratiques religieuses (Ferrette *et al.*, 2005, p. 20-23).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en périphérie orientale de la ville gallo-romaine de Corseul/*Fanomartis* (?), capitale de la cité des Coriosolites fondée à l'époque augustéenne, le petit temple et l'enclos de l'Hôtellerie sont situés à l'extérieur du tissu urbain quadrillé par le réseau de rues, à environ 300 m plus à l'est, au-delà du vallon de Halouze. L'édifice de culte est situé, tout au plus, à 50 m au nord-est d'une probable route antique qui prolonge l'une des principales rues traversant la ville d'est en ouest ; elle bifurquerait vers le sud-est, en direction du sanctuaire du Haut-Bécherel et de Rennes, et son tracé serait aujourd'hui repris par la route départementale 794 (Kérébel, 2001, p. 222-224 ; Ferrette, 2005, p. 5 ; Ferrette *et al.*, 2017, p. 55, fig. 28). La position du chef-lieu de cité est nettement excentrée par rapport au territoire qu'il administre : implanté à moins de 20 km de la côte de la Manche, il est localisé dans le quart nord-est de la cité.

▪ Environnement proche

Les opérations archéologiques conduites ces dernières années dans les environs du temple de l'Hôtellerie ont montré qu'un quartier suburbain s'est manifestement développé aux abords de la vraisemblable route quittant Corseul en direction du sud-est (cf. S.133). L'orientation des murs et des fossés identifiés dans ce secteur, y compris pour le temple et le fossé qui l'avoisine, s'aligne d'ailleurs sur l'axe de la voie et non sur le quadrillage de la trame urbaine.

Si aucun vestige d'époque romaine n'a été repéré au sud-est de l'enclos doté d'un édifice de culte et au nord de la route (Ferrette *et al.*, 2005, p. 9-11), plusieurs structures antiques sont connues au sud de cette dernière. Ainsi, un four de potier a été fouillé à 100 m au sud du temple, près de la voie ; il témoigne d'activités artisanales pratiquées en périphérie de la ville, lors de la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. de n. è. (Bizien-Jaglin, Sorinas, 2010). Un autre diagnostic réalisé de l'autre côté de la route D794, à quelques dizaines de mètres au sud-ouest du site de l'Hôtellerie, n'a mis en évidence que trois segments de fossés antiques (Lecampion *dir.*, 2013). Enfin, à 175 m à l'ouest du temple de l'Hôtellerie, différents aménagements, relevant probablement de plusieurs parcelles habitées durant le Haut-Empire (murs, puits et structures fossoyées), ont été reconnus dans le cadre d'un diagnostic récent (Ferrette *dir.*, 2019).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple, modeste par ses dimensions et son architecture, dépend d'un établissement clôturé, dont il occupe l'un des angles. L'emprise de l'enclos, comme la fonction des autres constructions qui devaient certainement y prendre place, demeurent toutes deux inconnues, puisque le site se développe aussi dans les parcelles situées plus à l'ouest. Plutôt qu'un grand sanctuaire équipé de temples multiples, l'hypothèse d'un petit édifice de culte privé, aménagé au sein d'un établissement dont la fonction principale ne peut pas être déterminée avec certitude, semble plus plausible. La proximité d'une vraisemblable route – dont l'orientation est identique – et l'implantation du site à l'entrée d'une agglomération constituent deux indices en faveur de l'identification d'un lieu d'accueil des voyageurs, installé en périphérie urbaine durant le Haut-Empire et doté d'un modeste lieu de culte. Il est également possible que cet établissement soit une résidence périurbaine, ou encore le siège d'une corporation d'artisans, qui serait pourvu d'un temple privé et fondé à proximité de la ville : la pratique d'activités artisanales est en effet bien attestée dans ce quartier périphérique.

6 – Bibliographie

Bizien-Jaglin, Sorinas, 2010 – BIZIEN-JAGLIN C., SORINAS S., avec la collaboration de GUÉRIN D., VIVET J.-B., « Le mobilier provenant de l'Hôtellerie à Corseul (Côtes-d'Armor) », *Les dossiers du Ce.R.A.A.*, 38, p. 87-106.

Ferrette (dir.), 2019 – FERRETTE R. (dir.), *Commune de Corseul, Côtes-d'Armor. 40, rue de l'Hôtellerie*, rapport de fouille préventive

(Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 59 p.

Ferrette *et al.*, 2005 – FERRETTE R., JEAN St., POMMIER V., *Corseul. L'Hôtellerie (Côtes-d'Armor)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 32 p.

Ferrette *et al.*, 2017 – FERRETTE R., MÉNEZ N., CHEVET P., « Actualisation des données sur la trame viaire de Corseul. Un premier bilan des opérations archéologiques effectuées depuis 2002 », *Aremorica*, 8, p. 27-56.

Kérébel, 2001 – KERÉBEL H., *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française, 88), 248 p.

S.136 – Plédéliac (Côtes-d'Armor), Bellevue

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 304910 ; Y = 6830005

Numéro d'entité archéologique : 22 175 0024

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les aménagements antiques de Bellevue ont été reconnus au cours d'une prospection aérienne effectuée par C. Bizien-Jaglin en 1998 (Bizien-Jaglin, 1998).

▪ Implantation topographique

Les vestiges sont implantés sur le versant sud d'une colline bordée à l'est par la vallée encaissée de l'Arguenon.

2 – Présentation des vestiges

Un édifice de plan carré correspond probablement à un temple (A) dont la *cella*, assimilée à l'anomalie massive et carrée qui se détache au centre du bâtiment observé d'avion, aurait reçu un sol maçonné ou empierré (fig. 1 et 2). L'espace délimité par quatre murs, autour de cette hypothétique *cella*, correspondrait alors à la galerie du temple.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Bellevue est localisé à 14 km à l'ouest de Corseul, chef-lieu de la cité coriosolite. Il est également situé à l'écart des axes de communication antiques connus, puisque la voie reliant Corseul à Vannes, la plus proche, est distante de plus de 6 km de Bellevue.

▪ Environnement proche

Aucun autre vestige pouvant être rattaché à l'époque romaine n'a été mis en évidence aux alentours de ce temple hypothétique.

5 – Synthèse et interprétation

Ce possible temple, très mal documenté, apparaît comme isolé.

6 – Bibliographie

Bizien-Jaglin, 1998 – BIZIEN-JAGLIN C., *Prospection-inventaire. Nord de la Haute-Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Bizien-Jaglin, 1998.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a ?
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit 256 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

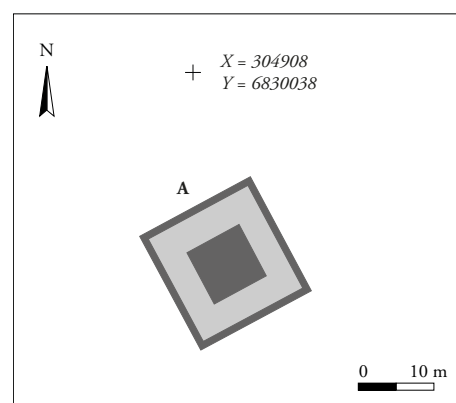


Fig. 2 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Bizien-Jaglin, 1998.

S.137 – Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor), le Boisanne

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 332635 ; Y = 6837900

Numéro d'entité archéologique : 22 213 0024

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : III^e s. ou première moitié du II^e s. av. n. è.
(?) – début du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site protohistorique et antique du Boisanne a été mis au jour lors de travaux de déviation de la route nationale 176, à l'est du bourg de Plouër-sur-Rance. En, 1987, l'effondrement de la voûte d'un souterrain de l'âge du Fer est à l'origine de sondages puis d'une fouille préventive, complétés, en 1988 et 1989, par des opérations programmées, alors dirigées par Y. Menez (direction des Antiquités historiques de Bretagne). Ces interventions ont documenté un établissement rural de l'âge du Fer, divisé en plusieurs enclos, dont l'un, étudié en 1989, a continué d'être fréquenté durant l'époque romaine. Les mobiliers associés à cette occupation plus tardive, notamment plusieurs dizaines de figurines en terre cuite fragmentaires qui correspondent sans doute à des offrandes, ont conduit Y. Menez à y identifier un lieu de culte rural (Menez dir., 1996). Les structures, creusées dans un substrat rocheux, présentent un arasement important.

▪ Implantation topographique

L'établissement du Boisanne est implanté sur une crête dominant, à l'ouest, la vallée encaissée de la Rance, dont la rive est accessible à moins de 500 m. Par sa position topographique, et si le couvert forestier le permet, il offre à ses habitants une vue dégagée en direction du nord, vers l'estuaire de la Rance.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

L'enclos à vocation religieuse est aménagé à l'emplacement d'un ancien massif de gneiss, mis en carrière et aplani avant son installation, probablement dès les premières phases d'occupation de l'habitat voisin, à la fin du premier âge du Fer ou durant La Tène ancienne ou moyenne (Menez dir., 1996, p. 66).

▪ Le sanctuaire des époques gauloise (?) puis romaine

L'espace qui a livré des figurines en terre cuite, parmi d'autres types d'objets, est cerné sur deux côtés par des fossés, plus profonds au sud qu'à l'est. Ces derniers sont bordés de talus, parmentés de pierres et surmontés de branchages entrelacés entre des poteaux, ou de haies. Dans un second temps, le fossé méridional est partiellement comblé, dans sa partie médiane, par un remblai contenu par un mur en pierre sèche : cette transformation permet de ménager un passage reliant l'habitat, au sud, et cet enclos. À l'ouest, un alignement de trois trous de poteau, distants deux à deux de 5 m, pourrait signaler l'emplacement d'une clôture de bois ; la présence d'un massif rocheux, à quelques mètres plus à l'ouest, marque également une limite naturelle. Quant au nord, l'espace est partiellement fermé par un petit fossé qui prend vraisemblablement naissance au pied de l'affleurement de gneiss.

Au centre de l'aire ainsi définie, une grande fosse en forme de « U », ouvert vers le sud, a livré l'essentiel du mobilier provenant de l'enclos. Profonde d'environ 0,30 m, cette excavation a été comblée en deux temps. Tandis qu'une terre brune, assez pauvre en pierres, en tapisse le fond, son remplissage superficiel est mêlé de nombreuses pierres, de débris de terres cuites architecturales – surtout à l'ouest – et de charbons de bois. Les objets découverts, composés de tessons de céramique, de restes fauniques, de coquillages, de quelques éléments métalliques et de fragments de figurines en terre cuite, proviennent de ces deux niveaux, bien que ces derniers aient été quasi exclusivement mis au jour dans la couche supérieure.

Aux abords ou dans le comblement de cette grande excavation, 27 trous de poteau ont été identifiés. Le mobi-

<i>Chronologie</i>	III ^e s. ou 1 ^{re} moitié du II ^e s. av. n. è. (?) - début du II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	19 x 16 m (soit 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	A1 à A3 : ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A1 : +/- 8 x 7 m (soit +/- 55 m ²) - A2 : 6,70 x 6,10 m (soit +/- 40 m ²) - A3 : +/- 7 x 7 m (soit +/- 40 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bâtiment d'usage indéterminé ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

lier (céramique, tuiles, figurines) piégé dans le comblement de 17 de ces creusements permet de distinguer deux ensembles, l'un dont le remplissage comprend des éléments d'époque romaine, parfois associés à des artefacts plus anciens, l'autre en étant dépourvu. Ainsi, selon Y. Menez, au moins deux constructions sur poteaux différentes semblent avoir existé à l'aplomb de la grande fosse. Par ailleurs, la morphologie de celle-ci lui a permis de distinguer un troisième état, vraisemblablement intermédiaire. L'évolution de l'espace central de l'enclos serait alors la suivante (**fig. 1**) : dans un premier temps, une construction sur poteaux de plan rectangulaire (A1), dont le comblement des trous d'ancrage n'a livré que des tessons protohistoriques, aurait été bâtie. Puis, un édifice (A2), dont les parois reposent sur des sabblières basses, installées deux à deux dans les tranchées formant les deux branches de la fosse en « U », lui aurait succédé. Enfin, un troisième bâtiment (A3) aurait été construit après la démolition du second, associant de nouveau des poteaux porteurs, dont les trous recoupent pour partie le comblement de la grande excavation et ont livré mobilier d'époque romaine, et des parois en matériaux périssables. À l'ouest, les poteaux de ce dernier bâtiment sont disposés suivant un arc de cercle, mais sa limite est moins nette à l'est. La couche de limon qui est plus ou moins riche en charbons de bois et qui contient un abondant mobilier, localisée en surface du remplissage de la grande fosse, se serait formée lors de l'occupation de ce troisième bâtiment. De fait, dans sa partie occidentale, quatre éléments en terre cuite, assemblés pour former un cylindre, y ont été découverts, en position primaire ; ils semblent constituer le support d'un pilier de bois qui soutiendrait la charpente de l'édifice. D'autres objets similaires proviennent d'une carrière de pierre voisine (cf. *infra*), remblayée après la destruction du lieu de culte. En outre, des débris de tuile, provenant du même niveau, sont probablement issus de la destruction de la toiture de ce bâtiment ; une étude archéomagnétique menée sur ces objets a montré, avec toute la prudence requise compte tenu d'un effectif peu important, qu'ils sont vraisemblablement issus d'un même édifice, construit avant 40 de n. è. et probablement détruit par le feu.

Des fragments de mortier de chaux, peut-être utilisés pour le maintien des tuiles, ainsi que des clous (de charpente ?) ont aussi été découverts dans cette zone. Les trois bâtiments successifs (A1, A2 et A3), installés au centre de l'espace qui a livré les fragments de figurines en terre cuite, constituent probablement les différents états d'un temple reconstruit à plusieurs reprises, mais dont le plan, les dimensions et l'élévation demeurent difficiles à restituer.

Autour de ce bâtiment principal, et dans la cour délimitée par les fossés, la clôture de bois et les affleurements rocheux, d'autres aménagements, non datés, se rattachent peut-être au lieu de culte. À l'est, quatre trous de poteaux dessinent, en plan, un rectangle qui mesure 6 m de long pour 4 m de large ; leur disposition suggère l'existence d'un autre bâtiment (B), potentiellement contemporain de l'un des trois états du temple. Le long de ses petits côtés, deux fosses, peu profondes, ont été étudiées. La plus grande, au nord, n'a pas livré de matériel particulier, tandis que l'autre, au sud, est encadrée par plusieurs trous de piquet ; son comblement présente une alternance de couches de cendres et de charbons de bois, et d'arène granitique ; par ailleurs, il contient 5 graines carbonisées de véronique à feuille de lierre. S'agit-il d'un foyer, ou de la fosse de vidange qui lui serait associée ? Trois autres fosses éparses, de morphologie variée, ont été reconnues à l'ouest du probable temple ; leur fonction n'est pas connue, à l'exception d'une excavation mise au jour à 5 m à l'ouest de l'enclos, en retrait. Mesurant 2,40 m de long pour 1,80 m de large, et profonde de 20 cm, elle recèle de nombreuses pierres rougies, des charbons de bois et une centaine de tessons datés de La Tène moyenne ; cette fosse, sans doute utilisée pour la cuisson d'aliments, pourrait être contemporaine des premiers temps du sanctuaire (Menez dir., 1996, p. 35-43, p. 66-74 et p. 78-79).

La chronologie du lieu de culte peut être évoquée en considérant la datation des différents mobiliers qui ont été mis au jour dans le comblement du fossé méridional et de la grande fosse centrale. De nombreux tessons de céramique, ainsi que deux fibules (cf. *infra*), sont datés de La Tène moyenne et surtout finale ; la fondation de cet espace enclos remonterait alors, au plus tôt, au courant du III^e s., et au plus tard au II^e s. ou au I^{er} s. av. n. è. En effet, dans ce secteur, l'abondance du matériel céramique semble bien indiquer une occupation dès l'âge du Fer, et non un rejet postérieur de tessons résiduels, issus de l'habitat voisin. Cependant, les objets associés à cette première phase protohistorique ne suffisent pas pour déterminer la fonction primitive de l'enclos ; si l'hypothèse d'un premier sanctuaire est possible, elle ne peut pas être démontrée en l'état des connaissances.

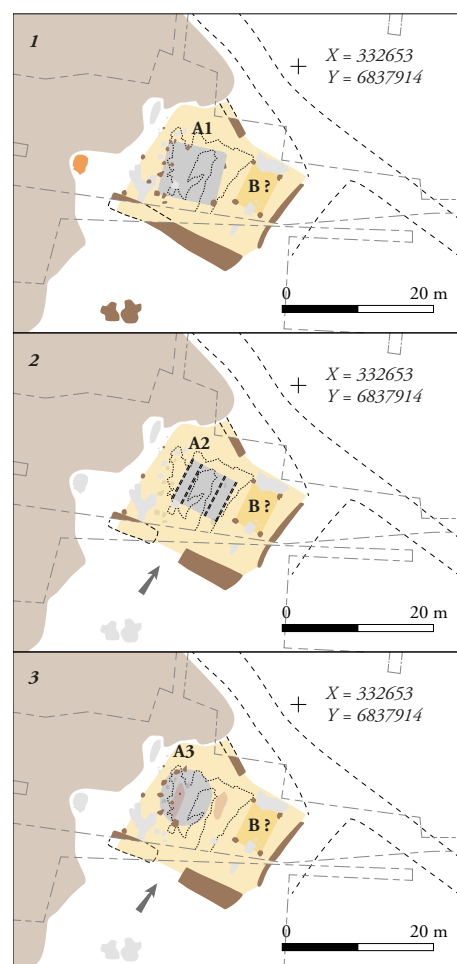


Fig. 1 : évolution du probable sanctuaire.
Réal. S. Bossard, d'après Menez (dir.), 1996, p. 70,
fig. 68 et p. 72, fig. 71.

Durant l'époque romaine, tandis que les autres secteurs de l'habitat sont désertés, l'enclos continue d'être fréquenté et est réaménagé : en témoigne la construction de l'édifice A3, intégrant des éléments en terre cuite (supports et tuiles), sans doute bâti avant les années 40 de n. è. La quantité importante de débris de figurines en terre cuite, à l'effigie de divinités (cf. *infra*), témoigne de la vocation cultuelle de cet espace au cours du Haut-Empire. Quant aux deux états antérieurs du bâtiment, il semble que le premier (A1), dont les trous de poteau ne contiennent que des tessons de l'âge du Fer, ait été bâti dès la période gauloise, tandis que le second (A2) se rattacherait, selon Y. Menez, à La Tène finale, bien qu'une édification au début du Haut-Empire soit tout aussi envisageable (Menez dir., 1996, p. 172-173 et p. 188-194 : phases III, IV et V).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'occupation du sanctuaire ne semble pas avoir perduré au-delà de l'aube du II^e s. de n. è. : les tessons de céramique les plus récents sont datés de la fin I^{er} s., voire des premières années du II^e s. Les traces de rubéfaction observées sur des débris de terre cuite architecturale, probablement issus de la toiture de l'édifice A3, peuvent indiquer qu'un incendie est à l'origine de sa destruction (Menez dir., 1996, p. 71, 76 et p. 103). À quelques mètres à l'ouest du lieu de culte, le massif de gneiss qui le borde semble avoir été transformé en carrière dès l'époque romaine, probablement après l'abandon et la démolition du sanctuaire. De fait, différents matériaux, usés, ont servi à combler le creusement opéré lors de l'extraction de pierre : des éléments de cylindre en terre cuite (supports de piliers de bois, à l'instar de ceux découverts dans le bâtiment A ?), un fragment de figurine en terre blanche, recollant avec un autre reste issu de l'espace du sanctuaire, ainsi que des tessons de céramique. Ces éléments, récupérés au sein du sanctuaire alors détruit, ont ainsi été récupérés pour combler l'ancienne carrière, au plus tôt durant le II^e s. de n. è. (Menez dir., 1996, p. 88-89 et p. 194).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

La quantité de fragments de figurines en terre cuite collectés dans l'enceinte du sanctuaire est importante : 132 restes, appartenant à un minimum de 70 objets, ont été dénombrés. Ils ont été découverts, plus particulièrement, dans l'emprise supposée du bâtiment A3. La fragmentation des représentations est importante, à l'instar des autres mobiliers en terre cuite, et peu de recollages ont pu être effectués entre les différents restes. De façon plus détaillée, ce sont 42 fragments issus d'au moins 40 figurines de Vénus anadyomènes, 17 fragments d'un minimum de 16 déesses-mères, 5 fragments provenant d'autant d'images de Vénus à gaine de type Rextugenos, un fragment de Vénus protégeant probablement un enfant ou un adolescent (non conservé), un fragment d'édicule – renfermant, à l'origine, une effigie de Vénus ? – et 2 fragments de bustes indéterminés qui ont été identifiés. Les seuls témoins épigraphiques issus du lieu de culte sont deux graffites gravés sur des tessons en terre cuite, appartenant à des vases datés du I^{er} s. av. n. è. ou du I^{er} s. de n. è. : sur l'un, les lettres « ...TOS » sont visibles, tandis qu'un possible *theta* a été lu sur l'autre (Menez dir., 1996, p. 76-78).

▪ *Autres mobiliers*

Concentrés dans le comblement de la grande fosse en « U », ainsi que, dans une moindre mesure, dans les trous de poteau périphériques et dans le comblement du fossé méridional, les mobiliers se sont révélés être peu variés, mais relativement abondants, au regard de la faible surface de l'enclos. Contrairement aux fragments de vases, fréquents dans tous les types de structures, les restes de faune et de malacofaune, ainsi que le mobilier métallique, ont surtout été mis au jour dans la branche orientale de la vaste fosse (Menez dir., 1996, p. 74-78, p. 111-126, p. 141, p. 150 et p. 247-252).

La céramique de l'enclos, examinée par Y. Menez, est représentée par 638 tessons ; elle relève à la fois des périodes gauloise et romaine. En ce qui concerne les restes issus de productions de l'âge du Fer, caractéristiques de La Tène moyenne et finale, il a été remarqué que les petites écuelles sont fréquentes au sein de l'enceinte étudiée, en regard des formes connues sur le reste de l'habitat gaulois du Boisanne. Par ailleurs, des traces de suie ont été observées, à plusieurs reprises, sur les vases, témoignant probablement de leur utilisation pour la cuisson d'aliments. Quant aux vases fabriqués durant l'époque romaine, entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le tout début du II^e s. de n. è., ils se composent de nombreuses poteries fines, en céramique sigillée et surtout en *terra nigra*, ainsi que de récipients à usage culinaire, parfois couverts de suie.

Le matériel faunique, étudié par S. Krausz, comprend 226 restes, dont seulement 30 ont pu être identifiés, malgré un sol acide. La quantité de restes, peu importante, ne permet pas de comparer ce lot avec ceux provenant des autres secteurs de l'habitat. Il peut toutefois être noté que 4 animaux domestiques ont pu être distingués parmi ces restes (un bœuf, 2 porcs et un ovicapriné), ainsi qu'un oiseau, et que les espèces chassées sont absentes. Les fragments, de petite taille et découpés, ont pour certains subi un feu intense, tandis que d'autres ont été rongés par des chiens. Ils sont ainsi caractéristiques de déchets de cuisine, restés à l'air libre durant un temps assez long. S'ajoutent à ces rejets alimentaires

18 fragments de coquillages : 12 valves d'huître, 4 de moule, une de praire et une de coque.

Enfin, parmi le mobilier métallique, analysé par A. Rapin, une fibule en fer produite au début du II^e s. av. n. è. et une autre, datée de La Tène finale, ont été inventoriées, aux côtés d'un probable cerclage de seau en alliage cuivreux et d'objets en fer indéterminés.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site du Boisanne est localisé dans le secteur nord-oriental de la cité des Coriosolites, à 7 km au nord-nord-est de l'agglomération secondaire de Taden. Il est en retrait des principales voies antiques connues (archives scientifiques du SRA de Bretagne) : 4,2 km le séparent d'une voie reliée à Corseul, passant au nord-ouest, mais il est situé à 3 km d'un autre itinéraire, axé nord-sud, qui longe l'estuaire de la Rance sur sa rive opposée.

▪ Environnement proche

L'exploitation agricole du Boisanne, en périphérie de laquelle a été construit le lieu de culte, a été fondée au VI^e s. ou au début du V^e s. av. n. è. et a progressivement évolué au fil des siècles, jusqu'à son abandon à la toute fin de l'âge du Fer, avant la fin du I^{er} s. av. n. è. Constituée de plusieurs enclos accolés, certains délimités par des fossés et des talus, d'autres par des palissades, elle regroupe divers aménagements qui sont liés aux activités agro-pastorales ou domestiques pratiquées sur le site. Durant La Tène moyenne, entre le début du III^e s. le milieu du II^e s. av. n. è. (phase III), l'établissement, installé dans un milieu largement ouvert et entouré par plusieurs massifs rocheux, se compose d'un grand enclos résidentiel au sud, qui renferme notamment l'habitation du propriétaire et un souterrain, utilisé comme structure de stockage, et de petits enclos périphériques au nord et à l'ouest ; l'espace identifié à un sanctuaire, du moins pour l'époque romaine, a pu aussi être mis en place dès cette phase, en limite septentrionale de la ferme. L'habitat est alors relié à une voie nord-sud, distante de quelques dizaines de mètres à l'ouest, par un, voire par deux chemins dont l'un, au nord, pourrait avoir bordé l'enclos à caractère religieux. Durant La Tène finale, du milieu du II^e s. à la fin du I^{er} s. av. n. è. (phase IV, **fig. 2**), l'établissement est agrandi en direction de l'ouest, avec l'adjonction d'un nouvel enclos, scindé en plusieurs compartiments dans le courant du I^{er} s. av. n. è. ; il est occupé par diverses constructions, probablement utilisées dans le cadre des activités agro-pastorales, ainsi que par de probables fosses de plantation d'arbres. Au total, l'habitat et ses dépendances couvrent une surface clôturée, relativement importante à l'échelle régionale, de 6 000 m² (Menez dir., 1996, p. 184-195 ; Menez, Lorho, 2013).

Durant l'époque romaine, alors que l'établissement agricole a été abandonné, le sanctuaire se développe en marge d'un important établissement, repéré en prospection pédestre à environ 350 m au nord-nord-est, sous l'actuel hameau du Boisanne. Des tuiles, des pilettes d'hypocauste et des dalles de pierre mis au jour dans un vaste secteur indiquent qu'une probable *villa* – ou une petite agglomération ? – a été aménagée sur un versant qui surplombe la ria de la Rance. Un déplacement de l'établissement laténien vers le nord est possible, mais n'a pas pu être démontré : en effet, il n'est pas certain que le nouvel habitat ait été bâti dès l'abandon de la ferme (Langouët *et al.*, 1976 ; Langouët *et al.*, 1982 ; Menez dir., 1996, p. 194-195).

À une distance comprise entre 1 km et 2 km du Boisanne, sur la rive gauche de la Rance, cinq autres occupations datées de l'Antiquité¹ ont été inventoriées au sein de la carte archéologique, à l'issue de prospections pédestres ou aériennes ; elles constituent autant de témoins de l'occupation rurale de la vallée de la Rance, ou des plateaux qui la bordent (archives scientifiques du SRA de Bretagne ; Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 246-248).

5 – Synthèse et interprétation

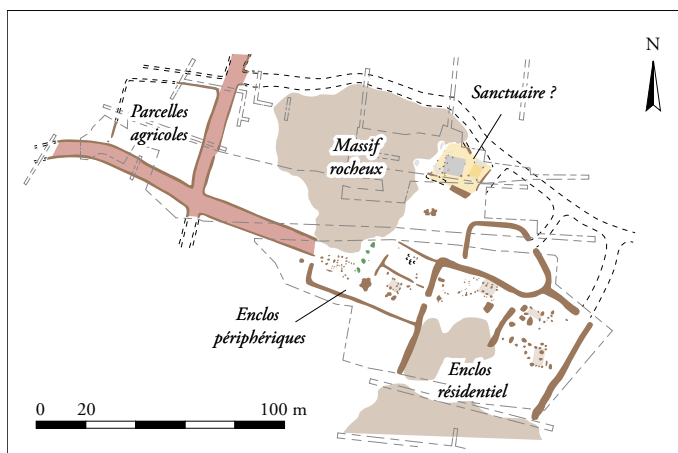


Fig. 2 : l'établissement rural de Plouër-sur-Rance et son possible sanctuaire durant La Tène finale. Réal. S. Bossard, d'après Menez (dir.), 1996, p. 191, fig. 163.

1. Ces entités archéologiques, toutes localisées sur la commune de Plouër-sur-Rance, sont localisées aux lieux-dits les Landes/la Guennerais (n° 22 213 0008), la Vallée (0015), Lannois/Lizenais (0017), la Mettrie Pommerais/Moulin de Plouër (0018) et Neufville/la Guérais (0028).

Le sanctuaire du Boisanne, principalement identifié grâce à la découverte de dizaines de figurines en terre cuite fragmentaires, se caractérise par la modestie de ses aménagements et des mobiliers qui en proviennent. Installé au centre d'une étroite cour délimitée par des fossés, une clôture en bois et le relief naturel, un petit temple a manifestement été reconstruit à plusieurs reprises, bien que la forme et la chronologie des différents états restent peu connues. Le bâtiment le plus récent, sans doute construit durant les premières décennies de notre ère, associe une élévation en bois et en terre cuite, peut-être en pierre (à la base des murs ?), si l'on considère que les pierres découvertes au sol en sont aussi issues, et une toiture de tuiles ; sa surface ne semble pas excéder une quarantaine de mètres carrés. Les rejets d'un foyer, à l'est du temple, et les objets mis au jour au sein de cet espace (céramique, faune et malacofaune) témoignent de pratiques culinaires, notamment de la cuisson d'aliments, et peut-être de leur consommation au sein de l'aire sacrée. L'offrande de figurines en terre blanche a aussi constitué un geste important durant le I^{er} s. ou le début du II^e s., si l'on se fie aux dizaines d'exemplaires, dont ne subsistent que des fragments.

Le sanctuaire de l'époque romaine est implanté dans un espace vraisemblablement fréquenté et clôturé depuis la fin de l'âge du Fer, durant La Tène finale, voire moyenne. L'enclos aurait ainsi été fondé dès la période gauloise, en périphérie immédiate d'un grand établissement agricole ; il est possible que le ou les premiers états du bâtiment de culte aient été construits dès cette époque. Toutefois, la vocation religieuse de cet espace enclos n'est pas avérée avant le début de l'époque romaine ; les mobiliers datés de l'âge du Fer qui y ont été découverts (des tessons de céramique, deux fibules et peut-être des restes fauniques) pourraient avoir été manipulés dans le cadre de pratiques rituelles gauloises, mais aucun argument décisif ne permet de le prouver. Il est néanmoins raisonnable d'envisager un lien organique entre ce petit lieu de culte rural et l'établissement agricole laténien voisin. Si l'on considère que son inauguration est bien datée de la fin de l'âge du Fer, il a pu répondre aux besoins religieux de la communauté résidant au sein de l'habitat clôturé adjacent, dont il dépendrait alors. Au début du Haut-Empire, la mémoire de l'établissement déserté, ou de ses anciens propriétaires, a pu être honorée en son sein. En outre, si sa fréquentation est bien contemporaine de l'occupation d'un établissement installé à quelques centaines de mètres plus au nord, il a pu correspondre au lieu de culte privé de cette probable *villa* – à moins d'envisager que ce ne soit une petite agglomération ? –, qui constitue peut-être la résidence des descendants de la famille qui possédait autrefois la grande ferme gauloise. Sur ce point, nous rejoignons alors Y. Menez, qui écrit qu'« il nous semble donc tout à fait vraisemblable d'envisager l'ultime sanctuaire identifié sur le plateau du Boisanne non comme un sanctuaire isolé, qui aurait survécu à la désertion de l'habitat du second âge du Fer, mais comme la « chapelle domestique » d'un habitat proche, dont l'emplacement est vraisemblablement marqué aujourd'hui par un vaste épannage de tuiles, localisé à environ 300 m en contrebas du site ». (Menez dir., 1996, p. 194). L'abandon apparemment précoce du sanctuaire, daté du début du II^e s. d'après le mobilier céramique, pourrait être lié, sans certitude toutefois, à la construction, à plus faible distance de la *villa*, d'un autre lieu de culte.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Bizien-Jaglin et al., 2002 – BIZIEN-JAGLIN C., GALLIOU P., KERÉBEL H., *Côtes-d'Armor*. 22, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 22), 406 p.

Langouët et al., 1976 – LANGOUËT L., FAGUET L., SALMON J.-P., « Chronique de prospection archéologique », *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 4, p. 5-52.

Langouët et al., 1982 – LANGOUËT L., FAGUET L., VILBERT L.-R., « Chronique de prospection archéologique », *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 10, p. 3-40.

Menez, Lorho, 2013 – MENEZ Y., LORHO Th., « La Bretagne », in MALRAIN Fr., BLANCQUAERT G., LORHO Th. (dir.), *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, CNRS éditions, Inrap (Recherches archéologiques, 7), p. 169-191.

Menez (dir.), 1996 – MENEZ Y. (dir.), *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 58), 267 p.

S.138 – Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), les Haches

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 318130 ; Y = 6849145

Numéro d'entité archéologique : 22 302 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1989, des mobiliers et des débris de terres cuites architecturales sont mis au jour par J.-Y. Cocaïgn sur l'îlot rocheux des Emmerzies ou Morzies, rattaché au groupe d'îlots et de récifs des Haches. Suite à cette découverte, trois campagnes de fouille programmée, dirigées entre 1990 et 1992 par C. Bizien-Jaglin (Centre régional d'archéologie d'Alet), ont abouti à l'étude complète des vestiges de l'îlot qui avaient jusqu'alors été épargnés par l'érosion marine. Les résultats de ces opérations ont été publiés quelques années plus tard (Bizien-Jaglin dir., 2004). Malgré des structures peu caractéristiques, la nature des mobiliers collectés au cours des interventions archéologiques a conduit C. Bizien-Jaglin à identifier un lieu de culte établi en contexte insulaire dès la fin de l'âge du Fer ou au début de l'époque romaine.

▪ Implantation topographique

Les Haches correspondent à un groupe d'îlots et de récifs localisés au centre de la baie de Saint-Jacut-de-la-Mer ; ils forment un prolongement rocheux de l'île des Ébihens, distante de 250 m en direction du sud et accessible, à marée basse, par un tombolo de sable submersible. Bien que le trait de côte ait évolué depuis l'Antiquité, l'archipel formé par les Ébihens et les Haches était vraisemblablement déjà séparé du continent lors de l'aménagement de l'îlot.

Le sanctuaire est donc implanté dans un contexte particulier, exposé aux vents, aux marées et à l'érosion marine. L'îlot des Emmerzies, d'une emprise d'environ 1 200 m², est constitué de deux sommets rocheux couverts de végétation ; son point culminant est situé à une altitude de 11,80 m NGF. Les sommets sont séparés par une plate-forme centrale, submergée lors des grandes marées ; cette dernière est en partie détruite et domine un éboulis qui descend, au sud, jusqu'à la plage. Quant au reste de l'îlot, il est entouré par des falaises plus au moins abruptes. Sa pointe occidentale, dont la couverture végétale est peu importante, n'a pas été fouillée ; le gisement antique s'étend sur les plates-formes intermédiaire et orientale, mais du mobilier a aussi été retrouvé en position secondaire dans l'éboulis (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 3-7, p. 10 et p. 160-161).

2 – Présentation des vestiges

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – années 40 à 70 de n. è.)

Plusieurs sépultures, regroupées dans un secteur localisé à l'est de l'îlot, ainsi que de nombreux objets en position secondaire, contenus dans des remblais déposés lors de la phase suivante, renvoient à une première occupation du site, datée de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine (fig. 1) (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 153-155).

Dans un premier temps, selon toute vraisemblance, une zone funéraire est aménagée au sud et en contrebas du plateau oriental, dans le prolongement d'une faille naturelle du substrat rocheux. Elle occupe un espace semi-circulaire de 5,50 m de diamètre, bordé par



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Bizien-Jaglin (dir.), 2004, p. 5, fig. 2, p. 10, fig. 1 et p. 28, fig. 7.

le rocher naturel et par des blocs rapportés ; une partie de cet ensemble, au sud, a disparu sous l'effet des vents et des marées. Les cinq sépultures conservées, accueillant les restes de sept individus inhumés, sont installées dans une couche de coquillages et de sédiments minéraux, formant le premier amas coquillier mis en place sur le site. Elles sont associées à un grand foyer, probablement flanqué de deux trous de poteau, qui a été aménagé au nord de l'hémicycle. L'analyse des os des défunts¹ a montré qu'au sein de la sépulture triple et des quatre tombes individuelles, ont été inhumés quatre femmes, un ou deux hommes et un sujet de sexe indéterminé ; tous sont adultes et sont issus d'une même population, peut-être d'une même famille. Les objets piégés dans l'amas coquillier ou directement associés aux sépultures (tessons de céramique, bracelets en verre et métalliques, deux statères coriosolites postérieurs à la conquête) renvoient à une datation homogène située à la fin de La Tène finale. Cependant, de rares éléments plus tardifs ont aussi été mis au jour dans la partie supérieure de la couche de coquillages : il s'agit d'un tesson de verre d'époque romaine, d'une monnaie à l'autel de Lyon et d'un *dupondius* de Claude ; ces objets sont probablement intrusifs et liés à une fréquentation postérieure du secteur des inhumations (cf. *infra*), plutôt qu'ils ne datent les dernières sépultures de la première moitié du I^{er} s. de n. è. (C. Bizien-Jaglin, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 9-16 ; P. Courtaud, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 35-46 ; D. Deverly et P. Courtaud, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 47-64).

Sur la plate-forme supérieure, localisée au sommet de la pointe orientale de l'îlot, l'abondant mobilier – céramique, restes fauniques, quelques monnaies, des fragments de figurines en terre cuite, des parures en verre ou métallique et d'autres objets en fer ou en alliage cuivreux – piégé dans le second dépôt coquillier et la couche de sable installés vers les années 40 à 70 de n. è. (cf. *infra*), pourrait provenir d'activités rituelles pratiquées sur l'îlot à la fin de l'âge du Fer ou durant les premières décennies du Haut-Empire. En effet, la nature des mobiliers évoque des dépôts d'offrandes variées, dans un cadre toutefois peu documenté – les débris de terre cuite architecturale et les clous pourraient néanmoins indiquer la présence d'une ou de plusieurs constructions dès la phase 1, dans ce secteur ou ailleurs (C. Bizien-Jaglin, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 20-23 et p. 26-27). En outre, en surface de l'amas coquillier dans lequel les sépultures ont été implantées, et avant son scellement par la couche de sable associée à la phase 2, 5 monnaies – émises entre la fin de la période gauloise et le règne de Claude –, ainsi que 2 fragments de *tegula* et 14 tessons de la fin de l'âge du Fer et du I^{er} s. de n. è. ont été découverts. Ces objets se rapportent très probablement à la première phase de la fréquentation du lieu de culte, succédant à la petite nécropole, ou contemporaine des dernières inhumations (C. Bizien-Jaglin, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 11-16).

Outre l'espace funéraire, peu d'aménagements antérieurs à la mise en place du second dépôt coquillier et de la couche sableuse ont pu être reconnus. Ainsi, en surface du rocher laissé à nu, seulement une aire rubéfiée et trois dépressions, dont l'origine anthropique est incertaine, relèvent de cette première phase (C. Bizien-Jaglin, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 26-27).

▪ Phase 2 (années 40-70 – fin du I^{er} s. ou début du II^e s. de n. è.)

La seconde phase est marquée par le réaménagement de l'îlot, dont le niveau de circulation est régularisé au moins à l'est, sur la plate-forme supérieure, où de nouvelles structures s'implantent (**fig. 2**) (C. Bizien-Jaglin, in Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 155-157).

De fait, dans la partie occidentale du plateau supérieur, un autre dépôt coquillier de forme elliptique, couvrant une surface d'environ 100 m², est mis en place ; il repose sur le substrat et est accolé à une ligne rocheuse qui ferme à l'ouest la plate-forme. Sa composition est similaire à celle de l'amas recoupé par les structures de l'espace funéraire, constitué pour moitié de coquillages, essentiellement de moules, et pour autre moitié de matière minérale. L'installation de ce remblai homogène a servi à niveler les irrégularités du rocher naturel et donc à aménager un niveau de circulation plan, peut-être recouvert, à l'origine, par un lit de galets, et recoupé par plusieurs aménagements. Ces derniers consistent en plusieurs petits trous de poteau – au moins 8 structures de ce type ont été clairement identifiées – ; toutefois, aucun plan de bâtiment ne se dessine de manière évidente. L'existence d'une ou de plusieurs constructions sur poteaux porteurs est possible, mais non démontrée ; ces poteaux de faible diamètre n'ont pu supporter qu'une élévation légère et les débris de tuiles et d'enduits peints, ainsi que les clous mis au jour dans le secteur (cf. *infra*) ont pu être apportés au même titre que les coquillages amassés pour niveler le sol, plutôt qu'avoir appartenu à une construction bâtie sur place. Par ailleurs, 3 ou 4 foyers, bordés de pierres dressées de chant, ont été observés le long de l'alignement de rochers. La fouille du dépôt coquillier du plateau oriental a permis de collecter un mobilier en situation de rejet, découvert sur l'ensemble de son épaisseur et composé de 871 tessons de céramique de la fin du second âge du Fer (567 restes) et de la période augustéenne aux années 40 à 70 de n. è. (304 restes), d'un tesson de verre romain, de 2 fragments de figurines en terre blanche, d'un fragment de bracelet en verre gaulois, de divers objets métalliques, dont une fibule pseudo La Tène II et un fragment de bracelet, d'un petit billon armoricain, de 1 950 restes fauniques et de 110 débris de tuiles. Au regard de ces objets, la formation

1. Les os ont été préservés grâce à la composition de l'amas coquillier, accumulation de coquilles de mollusques détritiques, résultant de l'action humaine et très favorable à la conservation des restes de ce type.

de ce dépôt coquillier a donc eu lieu au plus tôt entre les années 40 et 70 de n. è., donnée appuyée aussi par la datation archéomagnétique (vers 30-70 de n. è.) résultant de l'analyse des fragments de terre cuite architecturale. Un troisième niveau riche en coquillages a été identifié, sur une surface plus réduite, aux abords sud-ouest de la zone funéraire de la phase 1 ; y ont été découverts des tessons de céramique et de verre, présentant parfois des raccords physiques avec les autres remblais de la phase 2, une fibule en fer, un couteau à rivet, un semi d'Auguste et des fragments de *tegula*.

À la même période, le reste de l'îlot, y compris l'ancienne zone funéraire, est couvert par une couche de sable, qui résulte sans doute d'un apport anthropique. À l'est du second dépôt coquillier, sa mise en place a parfois été précédée par l'installation de pierres plates, dans le but d'aménager, une fois encore, une surface plane située dans son prolongement. Par ailleurs, au nord-est, au sommet de l'îlot, un cercle de pierres, d'un diamètre d'environ 3 m, abrite un calage de poteau central ; il correspond vraisemblablement aux vestiges d'une construction légère, non datée. Les objets contenus dans la couche sableuse, ou à sa surface, sont abondants : ont été inventoriés 632 tessons en terre cuite (dont 468 d'époque gauloise et 163 de la période romaine) et 5 en verre, 50 restes issus de 5 ou 6 figurines en terre cuite, un fragment de bracelet et 3 fragments d'une perle en verre de l'âge du Fer, divers éléments métalliques dont 3 fibules, 19 monnaies (de la période gauloise au règne de Domitien), 82 restes fauniques et 64 débris de terre cuite architecturale. Leur production est attribuée à une période comprise entre La Tène finale et la fin du I^{er} s. ou le courant du II^e s. de n. è. ; les recollages entre les tessons issus de cette couche et des deux dépôts coquilliers de la plate-forme supérieure, ainsi que les similitudes observées pour d'autres objets, indiquent que les deux formations sont certainement contemporaines (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 15-29).

La plate-forme centrale de l'îlot a aussi livré les témoins d'une occupation de l'époque romaine. À une dizaine de mètres à l'ouest du plateau occidental, et en contrebas de celui-ci, un dôme de sédiment d'une surface de 32 m², préservé de l'érosion marine, a pu être fouillé. Sous un niveau composé de pierres et de galets mêlés de fragments de terre cuite architecturale, est apparu un sédiment composé à 19 % de coquillages. Sa composition diffère des autres amas coquilliers repérés sur le site, avec un spectre d'espèces plus varié, associant littorines obtuses, gibbules, moules et patelles. Puis, reposant sur le substrat rocheux ou arénisé, un fin niveau de sable a été mis en évidence. Il est couvert, sur une surface de 1 m², par un niveau de sol constitué de galets disposés à plat. Un riche mobilier provient des deux strates supérieures, mais aussi de l'éboulis qui s'est formé au sud de cette plate-forme, partiellement détruite sous l'action de la mer et du climat. Ont ainsi été dénombrés 1 244 tessons de céramique (616 de facture gauloise et 620 d'époque romaine), de rares fragments de vaisselle en verre, un fragment de bracelet et 3 perles en verre, 2 fibules, divers objets métalliques, 202 fragments de figurines en terre cuite, 9 monnaies (gauloises à Néron), 1 290 restes fauniques, 450 débris de terres cuites architecturales et un fragment d'enduit peint en rouge. Ces mobiliers sont datés entre la fin du II^e s. ou le I^{er} s. av. n. è. et le courant du II^e s. de n. è. Selon C. Bizien-Jaglin, ces couches pourraient être liées à une zone de rejet, associée au sanctuaire et formée sur le long terme ; le niveau supérieur et les débris de construction peuvent résulter de la démolition d'un bâtiment présent sur l'îlot, mais à ce jour non localisé avec certitude (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 29-34 : gisement A).

▪ Abandon et occupations postérieures

Le niveau supérieur observé sur la plate-forme centrale, composé de pierres et de débris de tuiles, pourrait être lié à la destruction d'un bâtiment de l'îlot, démoli lors de l'abandon du site (cf. *supra*). Ce dernier est vraisemblablement daté de la seconde moitié du II^e s., décennies auxquelles se rattache la production des céramiques les plus récentes de l'îlot, tandis que les émissions monétaires attestées n'excèdent pas la fin du I^{er} s. de n. è. (cf. *infra*).

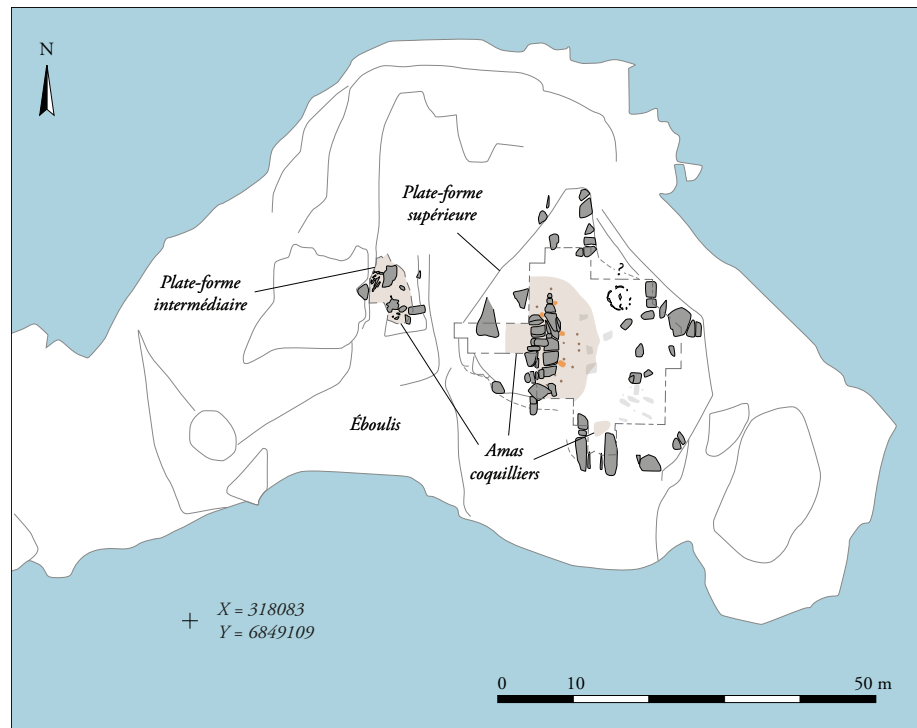


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Bizien-Jaglin (dir.), 2004, p. 5, fig. 2, p. 10, fig. 1, p. 24, fig. 6 et p. 28, fig. 7.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents iconographiques

Deux-cent-cinquante-quatre fragments de figurines en terre cuite, correspondant à un minimum de 54 individus, ont été majoritairement découverts sur la plate-forme centrale et dans l'éboulis adjacent (196 restes) et, dans une moindre mesure, sur ou dans le niveau de sable de la phase 2, où les remontages entre fragments sont multiples. La plus grande part des représentations correspond à des divinités à gaine de type Rextugenos (86 restes) et à des Vénus anadyomènes (53), auxquels s'ajoutent quelques fragments de déesse-mères (16), de bustes féminins (2) ou de Risus (2), le reste étant indéterminé. Leur production est attribuée à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è. ; elles se rattachent donc uniquement à la phase 2, bien que deux fragments de socle (intrusifs ?) proviennent du grand dépôt coquillier formé à l'issue de la phase 1 (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 107-124).

▪ Autres mobiliers

Les autres types d'objet proviennent essentiellement du grand amas coquillier, où certaines concentrations de catégories de mobiliers s'observent – sans qu'il soit toutefois possible de comprendre clairement la logique des dépôts –, ainsi que des niveaux sableux, localisés sur le plateau oriental de l'îlot, mais aussi des couches fouillées sur sa plate-forme centrale. Il s'agit donc de remblais, de sols d'occupation et de couches résultant probablement de l'accumulation de rejets provenant du sanctuaire.

Les 2 816 tessons de céramique sont issus, pour la majorité (soit plus de 1 500 tessons), de la plate-forme supérieure, mais une plus forte densité a été observée sur la plate-forme intermédiaire qui a livré plus de 1 100 restes. Les productions de la fin de l'âge du Fer se rapportent à un minimum de 202 vases, d'après le décompte de bords ; les formes et les techniques employées orientent leur attribution chronologique vers la fin de La Tène finale, avec des vases probablement datés de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Quant aux céramiques de l'époque romaine, auxquelles se rattachent 39 % des tessons, elles couvrent une période s'étendant du règne d'Auguste à la seconde moitié du II^e s., voire au début du III^e s. de n. è. pour un tesson. L'essentiel du matériel céramique antique est cependant daté des deux premiers tiers du I^{er} s. de n. è., tandis que les formes caractéristiques des décennies suivantes sont plus rares (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 77-106). Par ailleurs, 15 tessons en verre appartiennent, *a minima*, à un bol, une bouteille, un gobelet et un balsamaire (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 141-144).

Représentée par 2 172 restes, la faune présente un état altéré, dû aux conditions marines particulières. Parmi ce lot, 610 restes, issus de trois ensembles, ont pu être étudiés dans le détail : les caprinés y sont les mieux représentés, en nombre de restes (près d'un fragment d'os sur deux) comme en poids, et ils sont suivis du porc (27 à 40 %), tandis que le bœuf est plus rare (5 à 13 %). La présence d'ossements d'oiseaux et de chien reste anecdotique (P. Méniel, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 151-152).

Aux 2 monnaies gauloises mises au jour dans les sépultures de la phase 1, frappées après la conquête césarienne, s'ajoutent 34 pièces, dont une grande part a été découverte dans les niveaux sableux de la phase 2, sur l'esplanade orientale. Une autre monnaie a été piégée dans le grand amas coquillier répandu sur le plateau oriental et les monnaies restantes sont issues de la fouille des niveaux de la plate-forme intermédiaire. D'un point de vue chronologique, 6 pièces ont été émises à la fin de la période gauloise, 5 durant la République romaine, 8 au cours du règne d'Auguste, 14 entre

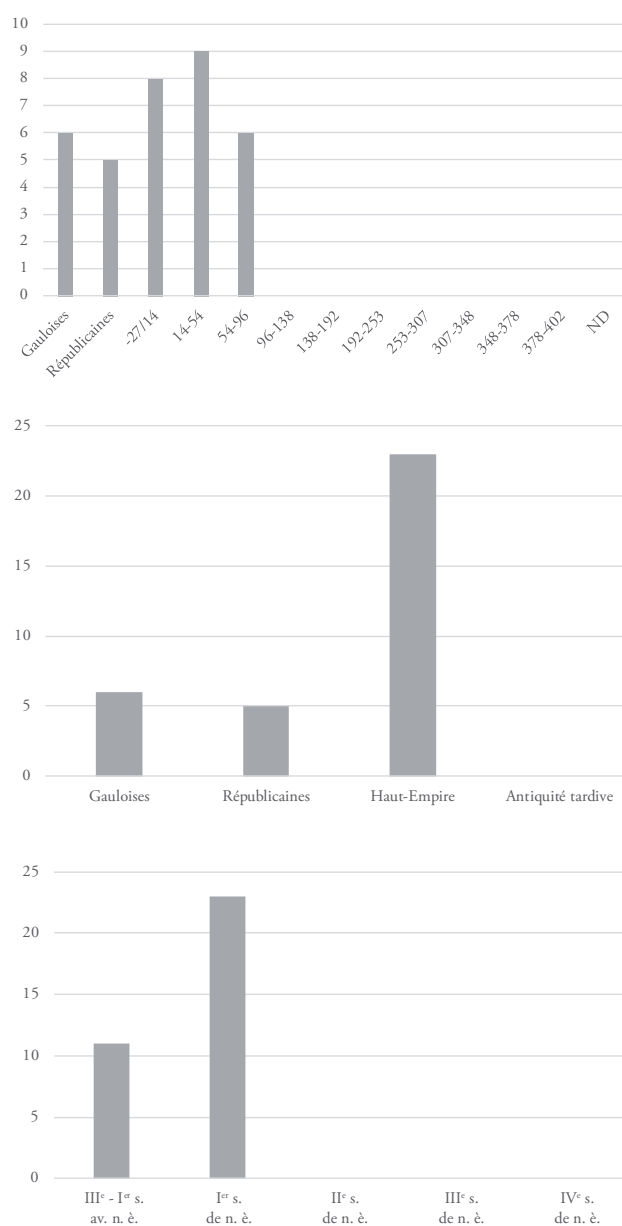


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

celui de Caligula et celui de Néron et une sous Domitien (81-96). Une monnaie au cavalier du Rhône présente une entaille en croix qui pourrait être liée à une mutilation réalisée dans le cadre du culte, bien que ce cas soit ici unique (C. Bizien-Jaglin et P.-A. Besombes, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 145-150).

En dehors des sépultures de la phase 1, au moins 17 objets de parure ont été enfouis sur l'îlot des Haches : il s'agit de 9 fibules fragmentaires, fabriquées au cours du I^{er} s. av. n. è. et du I^{er} s. de n. è., d'un ou de deux bracelets métalliques, de 3 fragments de bracelets et de 4 perles en verre. Parmi les autres objets identifiés, figurent aussi une pointe de lance, une possible épée, un mors, au moins 6 couteaux, un anneau et 15 débris de creusets (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 125-144).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le site des Haches est localisé en limite septentrionale de la cité des Coriosolites, bordée au nord par la Manche. Il est situé à 12 km à l'ouest de l'agglomération préromaine et romaine d'Alet, qui constitue l'habitat groupé connu le plus proche. Sa situation topographique rend difficile son accès, qui pouvait s'effectuer par bateau ainsi que, à marée basse, par un tombolo de sable qui relie l'île des Ébihens aux îlots des Haches (C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 3).

▪ *Environnement proche*

C. Bizien-Jaglin note que 13 autres sites de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine ont été identifiés sur les îles et les îlots de la baie de Saint-Jacut-de-la-Mer, dans un rayon de 2 km des Haches. La plupart d'entre eux sont néanmoins peu documentés, tels que les amas coquilliers repérés en bordure de falaise ou les débris de construction d'époque romaine observés au centre de l'île des Ébihens, qui pourraient signaler l'existence d'un établissement contemporain du site des Haches, établi à 600 m de ce dernier. Deux autres occupations, peut-être contemporaines de la nécropole et des débuts du sanctuaire, distant de 1,3 km, ont été fouillées entre 1984 et 1986, au sud de l'île des Ébihens, sous la direction de L. Langouët. D'une part, ce qui s'apparente à un hameau, d'une surface d'environ 3 000 m², regroupe plusieurs bâtiments, dont trois ont été partiellement ou, pour un atelier de bouilleur de sel, intégralement fouillés ; le mobilier rattaché à ces aménagements renvoie uniquement à la fin de l'âge du Fer – essentiellement au II^e s. et au I^{er} s. av. n. è. – mais plusieurs datations archéomagnétiques, si elles sont fiables, indiqueraient que le site n'est abandonné que durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. D'autre part, à 70 m à l'est, un autre habitat isolé, composé d'un bâtiment principal et d'annexes, est daté de La Tène finale (Langouët dir., 1989 ; C. Bizien-Jaglin, *in* Bizien-Jaglin dir., 2004, p. 160-162).

5 – Synthèse et interprétation

Les structures archéologiques observées sur l'îlot des Haches, ainsi que les nombreux objets de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine qui y ont été découverts, témoignent de l'aménagement et de la fréquentation d'un milieu *a priori* hostile à toute implantation humaine, difficilement accessible et exposé aux vents et aux marées, au cœur de la baie de Saint-Jacut-de-la-Mer.

L'îlot, en particulier le plateau qui le domine à l'est, accueille vraisemblablement un lieu de culte, dont l'organisation est difficile à restituer, ainsi qu'un petit espace funéraire, d'origine plus ancienne, peut-être encore utilisé – ou du moins fréquenté – au début de l'époque romaine. L'installation de la nécropole paraît être postérieure à la conquête romaine et pourrait être liée à un établissement voisin, probablement établi sur l'île des Ébihens, distante de quelques centaines de mètres et reliée par un passage terrestre à l'îlot. Malgré l'érosion partielle de ce secteur, la zone à vocation funéraire semble avoir été réservée à une partie seulement de la population. Les défunts ont été inhumés auprès d'un foyer qui a pu être utilisé dans le cadre de rites liés aux funérailles ou à des commémorations. Dès la toute fin de l'âge du Fer, ou au plus tard durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è., des dépôts de céramique, d'objets de parure et de quelques monnaies sont réalisés aux abords de la petite nécropole, mais les structures rattachées à cette phase sont peu nombreuses.

Vers le troisième quart du I^{er} s. de n. è., les plates-formes rocheuses de l'îlot sont réaménagées : les mobiliers manipulés lors de la phase précédente sont enfouis dans plusieurs dépôts coquilliers et dans des niveaux de sable, qui scellent notamment le groupe d'inhumations antérieures. Le terrain est ainsi nivelé et plusieurs poteaux, relevant d'une ou de plusieurs constructions légères, ainsi que plusieurs foyers, dont la fonction n'est pas connue, y sont installés. Des débris de tuiles et un fragment d'enduit peint pourraient indiquer qu'un ou plusieurs bâtiments ont été élevés sur l'îlot, à moins de considérer que ces éléments détritiques, exogènes, ne proviennent d'un établissement plus éloigné. Les dépôts de mobiliers se poursuivent au cours de cette seconde phase : plusieurs dizaines de figurines en terre cuite, des monnaies, peut-être des parures et des récipients ont été rejetés ou déposés sur le site, souvent après avoir été brisés. La quantité de représentations en terre blanche ne laisse guère de doute quant à la vocation rituelle de cet espace, dont l'organisation et

le fonctionnement demeurent toutefois difficiles à comprendre. Ce lieu de culte structuré, peut-être équipé d'un temple, peut être qualifié de privé ou lié à une petite collectivité, au regard de la nature des aménagements identifiés et des mobiliers, somme toute modestes, qui y sont associés. Il a pu dépendre d'un habitat installé sur une île voisine, probablement celle des Ébihens, à moins que l'on envisage un rayonnement plus important, à l'échelle de la baie. Sa situation à l'entrée du territoire coriosolite, face à la Manche, est en effet remarquable. Quoi qu'il en soit, la présence d'une nécropole de peu antérieure à sa fondation a pu présider à cette dernière et être à l'origine d'un culte lié à la mémoire d'ancêtres enterrés sur l'île. Aucun indice ne témoigne d'une fréquentation du site au-delà de la fin du II^e s., ou au plus tard au début du III^e s. : l'absence de monnaie postérieure au I^{er} s. est d'ailleurs significative et seule la découverte de tessons, datés de la seconde moitié du II^e s., laisse penser que le site est encore visité, alors que les établissements fouillés au sud de l'île des Ébihens sont déjà abandonnés depuis plus d'un siècle.

6 – Bibliographie

Bizien-Jaglin (dir.), 2004 – BIZIEN-JAGLIN C. (dir.), *Les Haches en Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor). Un site à caractère culturel du début de notre ère*, Alet, Centre régional d'archéologie d'Alet (Les dossiers du Ceraa, suppl. AA), 168 p.

Langouët (dir.), 1989 – LANGOUËT L. (dir.), *Un village coriosolite sur l'île des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer), bilan de trois campagnes de fouilles*, Alet, Centre régional d'archéologie d'Alet (Les dossiers du Ceraa, L), 173 p.

S.139 – Taden (Côtes-d'Armor), l'Asile des Pêcheurs

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 329820 ; Y = 6830745

Numéro d'entité archéologique : 22 339 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e – IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Révéle lors de la sécheresse de 1976 par une prospection aérienne (Langouët, 1977), le site cultuel de l'Asile des Pêcheurs a été parcouru au sol au cours des années suivantes (Hofmann, 1980, p. 59 et 61 ; Langouët, 1984a, p. 37). Son plan a été récemment revu et réinterprété par Y. Maligorne (2001 ; p. 80 ; 2006, p. 62 et 69 ; 2012, p. 124). Le sanctuaire est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2000.

▪ Implantation topographique

Implanté en périphérie méridionale de l'agglomération secondaire antique de Taden, le sanctuaire de l'Asile des Pêcheurs borde le rivage de la Rance, au pied d'une colline dont les versants est et sud-est ont accueilli les aménagements gallo-romains. Sa façade principale est tournée vers le cours d'eau, distant seulement de quelques dizaines de mètres. Il était ainsi visible depuis l'autre rive ; le voyageur arrivant depuis le sud devait découvrir le lieu de culte à l'approche de la Rance. En effet, à une centaine de mètres en amont du lieu de culte, un passage à gué offre un point de franchissement au chemin de l'Étrat, voie d'origine antique (Langouët, 2004, p. 47-49).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Langouët, 1977.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte (fig. 1 et 2) est encadré par un mur délimitant une cour de plan carrée ; au sud-est, la façade principale du sanctuaire, par laquelle on accède à la cour sacrée, est animée de quatre ressauts encadrant une ou trois entrées. À l'intérieur du *temenos*, en position plus ou moins centrale, un temple de plan rectangulaire (A) domine l'espace consacré ; il se compose d'un massif rectangulaire, assimilable à la *cella*, encadré par une galerie plus large au sud-est, dégageant ainsi un pseudo-pronaos (Maligorne, 2001, p. 80). Le mur de péribole a autrefois été confondu avec le mur de façade du temple ; la restitution quelque peu exagérée de son élévation, proposée par L. Langouët (1984b, p. 76, fig. 3 ; 2004, p. 43, fig. 6), est donc erronée. Des fragments de tuiles, manifestement issues de la toiture du temple, ont été observés en surface du site (Langouët, 2004, p. 43).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des fragments de céramique ainsi que deux monnaies – l'une datée du III^e s. et l'autre frappée sous Constantin – ont été prélevés sur le site. L'attribution chronologique de ce mobilier, basée sur le numéraire et sur une dizaine de tessons de céramique sigillée, renvoie à une fréquentation du secteur du II^e au IV^e s. de n. è. (Hofmann, 1980 ; Langouët, 1984a).

Chronologie	II ^e - IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 25 x 25 m (soit +/- 600 m ²)
Types des temples	B3 ou C1 ?
Dimensions des temples	+/- 13 x 10 m (soit 130 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

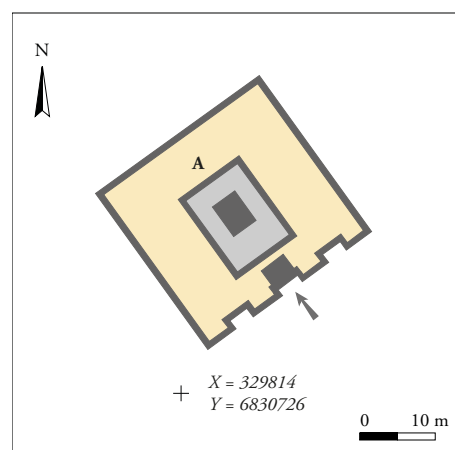


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 1977.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Taden s'est développée au fond de l'estuaire de la Rance, en rive gauche, à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la cité coriosolite, Corseul, et à une distance similaire de la frontière orientale de la *civitas*. Elle est longée au sud par sur une voie d'époque romaine reliant Corseul à Avranches. Le mobilier prélevé sur l'ensemble du site témoigne d'une occupation couvrant plusieurs siècles, du milieu du I^{er} s. au IV^e s. de n. è. (Langouët, 2004 ; Monteil, 2012, p. 194-196).

▪ Environnement proche

Le sanctuaire de l'Asile des Pêcheurs a été érigé au sud de l'agglomération gallo-romaine, à proximité de la voie Corseul-Avranches et du gué qui lui permet de franchir la Rance, distants d'une centaine de mètres en direction de l'ouest (fig. 3). En dehors d'une fontaine, aucun édifice rattaché à cet habitat groupé, connu surtout grâce aux prospections pédestres et aériennes, n'a été identifié dans un rayon de 300 m au nord et à l'ouest du lieu de culte (Langouët, 2004). Ce dernier apparaît donc pour l'heure en retrait de l'agglomération, s'étendant au moins sur une vingtaine d'hectares, mais de nouvelles découvertes permettront peut-être de mettre au jour des quartiers bâtis jusqu'alors insoupçonnés entre le sanctuaire et le cœur de l'agglomération.

5 – Synthèse et interprétation

Plusieurs facteurs semblent avoir présidé à l'implantation d'un lieu de culte à l'Asile des Pêcheurs : la proximité immédiate d'une agglomération secondaire, d'un axe routier et d'un passage à gué, ainsi que la présence d'un cours d'eau vers lequel s'oriente l'entrée du sanctuaire et le temple. Le plan de ce dernier ainsi que l'originalité de la façade principale du péribole témoignent d'une recherche architecturale notable. En l'absence de fouilles, de nombreuses lacunes entravent néanmoins la compréhension de ce lieu de culte particulier.

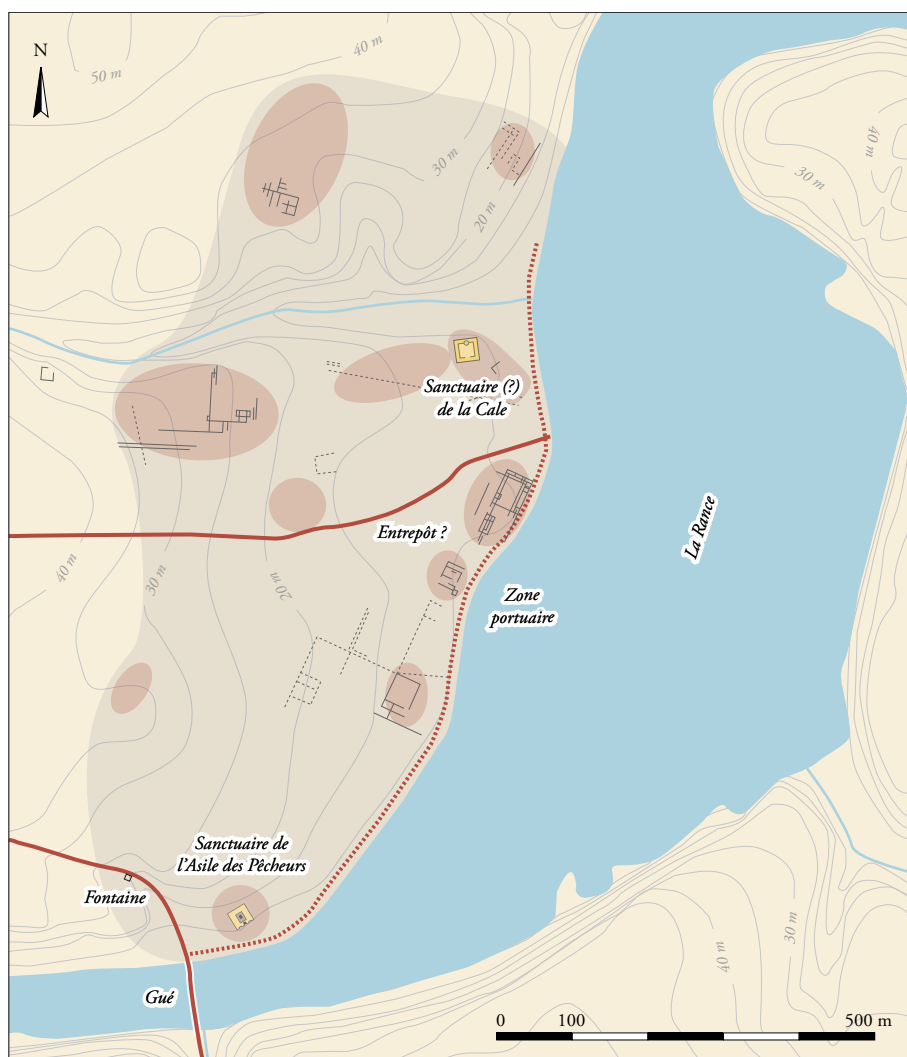


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Taden.
Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 2004, p. 42, fig. 5, sur fond IGN.

6 – Bibliographie

- Hofmann, 1980** – HOFMANN B., « La céramique sigillée dans les régions de Corseul et Alet », *Les Dossiers du CeRAA*, 8, p. 51-62.
- Langouët, 1977** – LANGOUËT L., *Prospection aérienne. Arrondissements de Dinan et Saint-Malo*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.
- Langouët, 1984a** – LANGOUËT L., « Chronique de prospection archéologique », *Les Dossiers du CeRAA*, 12, p. 11-40.

Langouët, 1984b – LANGOUËT L., « Un vicus gallo-romain, routier et portuaire : Taden (Côtes-du-Nord), sur les bords de la Rance », *Revue archéologique de l'Ouest*, 2, p. 73-82.

Langouët, 2004 – LANGOUËT L., « Le vicus gallo-romain de Taden (Côtes-d'Armor) : étape routière et port coriosolite », *Les Dossiers du CeRAA*, 32, p. 39-52.

Maligorne, 2001 – MALIGORNE Y., « Le paysage monumental de l'Armorique romaine : quelques remarques », in EVEILLARD J.-Y. (dir.), *La pierre en Basse-Bretagne. Usages et représentations*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique (Cahiers de Bretagne occidentale, 18), p. 69-83.

Maligorne, 2006 – MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 229 p.

Maligorne, 2012 – MALIGORNE Y., « La parure monumentale des agglomérations du territoire dans les cités de l'Ouest », *Aremorica*, 5, p. 117-144.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire, mémoire d'habilitation à diriger des recherches*, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

S.140 – Taden (Côtes-d'Armor), la Cale

1 – Présentation du site

Cité antique : Coriosolites

Coordonnées (Lambert 93) : X = 330105 ; Y = 6831500

Numéro d'entité archéologique : 22 339 0050

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e – IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges de ce monument ont été observés d'avion lors de la sécheresse de 1976 puis l'année suivante, au cours de survols entrepris par R.-L. Vilbert et L. Andlauer (Langouët, 1977), complétés par une vérification au sol qui a livré des tessons de céramique (Hofmann, 1980, p. 59 et 61). Aucun cliché aérien du bâtiment n'a pu être retrouvé au cours de nos recherches ; le plan fourni ici est donc celui proposé par L. Langouët en 1977.

▪ Implantation topographique

Intégré aux quartiers septentrionaux de l'agglomération antique de Taden, le site de la Cale a été aménagé dans la plaine alluviale de la Rance, à moins de 100 m à l'ouest du cours d'eau et à 50 m au sud d'un ruisseau qui déverse ses eaux dans ce fleuve.

2 – Présentation des vestiges

Le monument de la Cale s'organise autour d'une cour carrée, mesurant 30 m de côté, bordée d'un quadriportique et ouverte au sud (**fig. 1**). Une pièce de plan circulaire, d'un diamètre de 5 m, est enserrée dans la galerie septentrionale, face à l'entrée. Selon L. Langouët (1977), suivi par Y. Maligorne (2001, p. 80), cette pièce circulaire correspondrait à une *cella*, installée dans la cour encadrée de portiques d'un sanctuaire.

<i>Chronologie</i>	II ^e - IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 30 x 30 m (soit 900 m ²)
<i>Types des temples</i>	A3 ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 5 x 5 m (soit +/- 20 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique ont été collectés en surface du site ; l'étude d'une vingtaine d'entre eux apporte des informations d'ordre chronologique, indiquant une fréquentation antique entre le II^e s. et le IV^e s. (Hofmann, 1980).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire de Taden s'est développée au fond de l'estuaire de la Rance, en rive gauche, à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la cité coriosolite, Corseul, et à une distance similaire de la frontière orientale de la *civitas*. Elle est longée au sud-est par une voie d'époque romaine reliant Corseul à Avranches. Le mobilier prélevé sur l'ensemble du site témoigne d'une occupation couvrant plusieurs siècles, du milieu du I^{er} s. au IV^e s. de n. è. (Langouët, 2004 ; Monteil, 2012, p. 194-196).

▪ Environnement proche

Le lieu de culte hypothétique de la Cale est installé au cœur de l'agglomération antique (cf. S.139). L'angle droit d'une construction, dont l'orientation diffère par rapport à celle du monument, a été perçu à 20 m au sud-est de celui-ci ; le site de la Cale est également localisé à 150 m environ au nord d'un vaste édifice, accolé au rivage de la Rance, interprété comme un possible entrepôt qui serait en lien avec un espace portuaire. Plus au nord, au-delà du ruisseau et à 300 m de la Cale, deux autres occupations d'époque romaine ont été décelées lors des prospections aériennes et pédestres (Langouët, 2004).

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

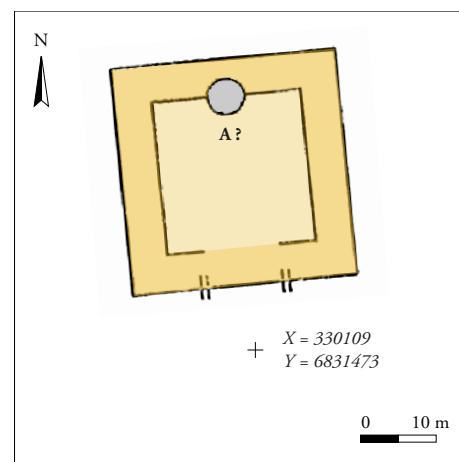


Fig. 1 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 1977.

5 – Synthèse et interprétation

Ce monument pourrait correspondre à un sanctuaire urbain caractérisé par un plan original ; les données sont cependant trop lacunaires pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

6 – Bibliographie

Hofmann, 1980 – HOFMANN B., « La céramique sigillée dans les régions de Corseul et Alet », *Les Dossiers du CeRAA*, 8, p. 51-62.

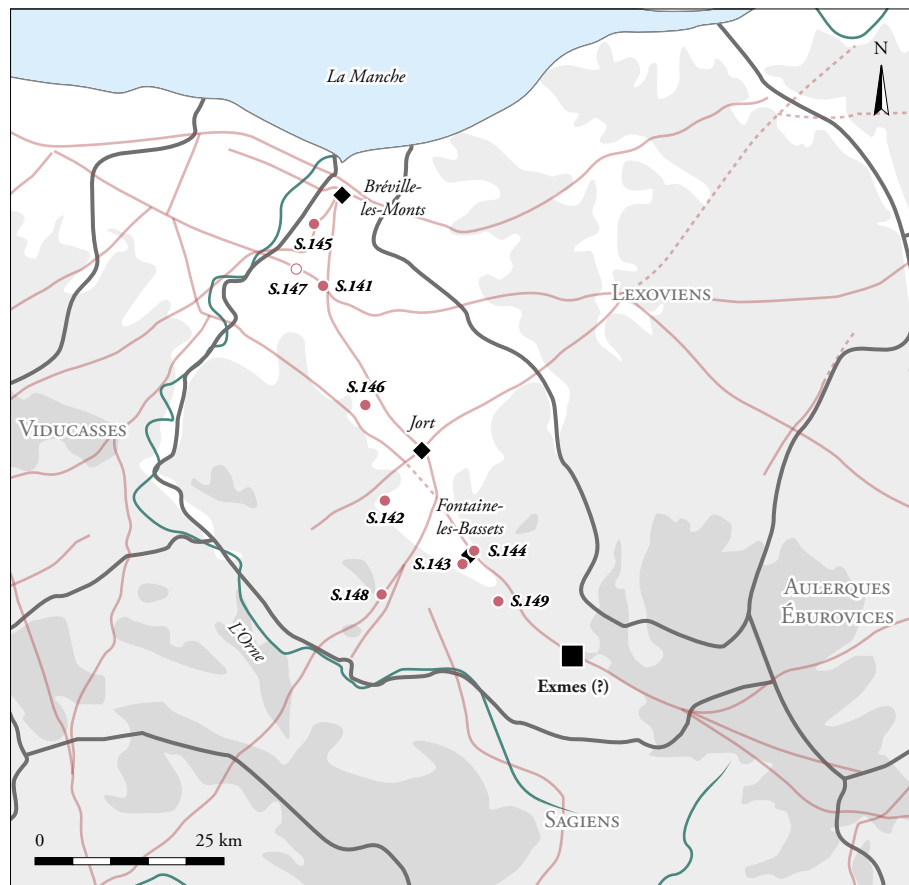
Langouët, 1977 – LANGOUËT L., *Prospection aérienne. Arrondissements de Dinan et Saint-Malo*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Langouët, 2004 – LANGOUËT L., « Le vicus gallo-romain de Taden (Côtes-d'Armor) : étape routière et port coriosolite », *Les Dossiers du CeRAA*, 32, p. 39-52.

Maligorne, 2001 – MALIGORNE Y., « Le paysage monumental de l'Armorique romaine : quelques remarques », in EVEILLARD J.-Y. (dir.), *La pierre en Basse-Bretagne. Usages et représentations*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique (Cahiers de Bretagne occidentale, 18), p. 69-83.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

ÉSUVIENS



La cité des Ésuviens et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.141** - Cagny (Calvados), Delle de la Hoguette
- S.142** - Damblainville (Calvados), Monts d'Éraines
- S.143** - Fontaine-les-Bassets (Orne), le Petit Peyré (sanctuaire méridional)
- S.144** - Fontaine-les-Bassets (Orne), le Petit Peyré (sanctuaire septentrional)
- S.145** - Hérouvillette (Calvados), le Four à Chaux
- S.146** - Maizières (Calvados), les Basses Mottes
- S.147** - Mondeville (Calvados), l'Étoile
- S.148** - Nécý (Orne), la Martinière
- S.149** - Tournai-sur-Dive (Orne), le Val Saint-Hilaire

S.141 – Cagny (Calvados), Delle de la Hoguette

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 462955 ; Y = 6898930

Numéro d'entité archéologique : 14 119 0022

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple de Cagny sont connus grâce aux prospections aériennes menées par J. Desloges (DRAC de Normandie ; la date des survols n'est pas précisée), ainsi que par une orthophotographie aérienne acquise par Google Earth et datée de 2005 (Desloges, 2011, p. 138 ; L. Paez-Rezende *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 377-379).



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2005.

▪ Implantation topographique

Le site antique est installé sur un terrain plat, dans la Plaine de Caen, à 400 m au sud-ouest du ruisseau de Cagny.

2 – Présentation des vestiges

Les images aériennes témoignent de l'existence d'un temple (A) de plan carré, formé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique (fig. 1 et 2). Un porche d'entrée ou un escalier est accolé à l'édifice, en façade est-sud-est.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Rattaché au territoire de la cité ésuviennne, le site de la Delle de la Hoguette est localisé à 10 km au sud de l'agglomération antique de Bréville et à 7 km de la frontière occidentale de la cité. Il est implanté à proximité d'un carrefour antique de deux voies qui lui sont distantes d'environ 300 m chacune : d'une part l'itinéraire assurant la liaison entre Bayeux et Caen, pérennisée par l'actuelle route départementale 613, au sud du site, et d'autre part une voie ancienne joignant Bréville-les-Monts à Jort, passant à l'est du temple et partiellement conservée dans le paysage par des chemins ruraux (L. Paez-Rezende *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 377 ; données inédites du PCR Arbano).

▪ Environnement proche

Des anomalies linéaires et ponctuelles correspondant probablement à des fossés et à des fosses ont été mises en évidence, à partir de l'observation des clichés aériens, à quelques dizaines de mètres au nord et à l'est du temple, mais ces structures ne sont pas datées (L. Paez-Rezende *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 377). À quelques mètres au sud de la possible voie antique – soit à 400 m au sud du temple –, la découverte d'un dépotoir d'époque romaine est signalée ; une statuette en bronze de Mercure, mise au jour sur la même commune, au nord du site, témoigne d'une seconde occupation gallo-romaine dans les environs proches du bâtiment cultuel (Delacampagne, 1990, p. 130). Par ailleurs, le bâtiment balnéaire d'une *villa* a été partiellement fouillé au Poirier, sur la commune de Frénouville, à 1,5 km au sud-ouest du site (Delacampagne, 1990, p. 43).

5 – Synthèse et interprétation

Ce temple relativement isolé n'est guère documenté ; les données manquent pour réfléchir à son intégration dans le paysage rural antique.

6 – Bibliographie

Coulthard, Paez-Rezende (dir.), 2012 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L., *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 478 p.

Delacampagne, 1990 – DELACAMPAGNE F., *Le Calvados. 14*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 14), 166 p.

Desloges, 2011 – DESLOGES J., avec la collaboration de GIGOT P., AUGER N., « Présentation des apports scientifiques par thème. La prospection aérienne de la plaine de Caen », *in* COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen, Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, p. 130-141.

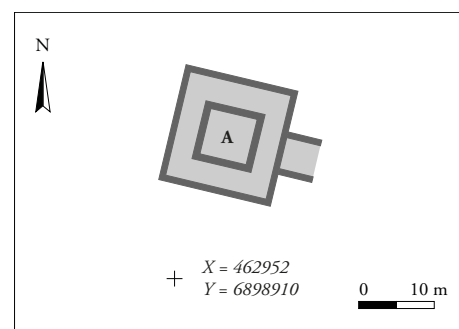


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie de
Google Earth, daté du 31 décembre 2005.

S.142 – Damblainville (Calvados), Monts d'Éraines

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 470445 ; Y = 6873590

Numéro d'entité archéologique : 14 216 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de plan centré inventorié à Damblainville a été identifié à partir d'un cliché aérien de l'IGN daté de 1984 et d'une photographie prise d'avion par J. Desloges (Desloges, 2011, p. 138) ; aucune vérification au sol n'a *a priori* été entreprise sur le site (Vipard, 2002, p. 302-303). Il est localisé auprès d'un important établissement antique dont les principales constructions ont été à reconnues partir de photographies aériennes ainsi que lors d'une exploration conduite au milieu du XIX^e s. (Caumont, 1847 ; Vipard, 2002 ; Desloges, 2011, p. 138).



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2005.

▪ Implantation topographique

La concentration de vestiges antiques s'étend en limite méridionale du plateau des Monts d'Éraines qui domine de plus de 70 m la vallée de l'Ante. Le temple, en limite méridionale du site gallo-romain, est installé en rebord même de ce plateau.

2 – Présentation des vestiges

Les aménagements identifiés pour ce lieu de culte comprennent un temple de plan centré et carré (A), associant une *cella* centrale à une galerie périphérique, et peut-être un bâtiment de plan rectangulaire (B), repéré à moins de 40 m à l'est-nord-est (fig. 1 et 2). Ce dernier, mesurant environ 17 m de long pour 8 m de large, pourrait en effet correspondre à une construction marquant l'entrée du sanctuaire ou servant d'annexe au temple ; son orientation est légèrement différente de celle de l'édifice de culte. Aucun péribole n'a par ailleurs été reconnu.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 13 x 12 m (soit 156 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment de plan barlong

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Monts d'Éraines prend place au cœur du territoire de la cité esuviennne, à 20 km de ses frontières occidentale et orientale et à faible distance – 7 km, en direction du sud-ouest – d'une agglomération secondaire antique identifiée à Jort. Une route d'origine romaine en provenance de cet habitat groupé longerait les Monts d'Éraines, à 1,8 km au nord-ouest du temple, suivant un axe nord-est/sud-ouest.

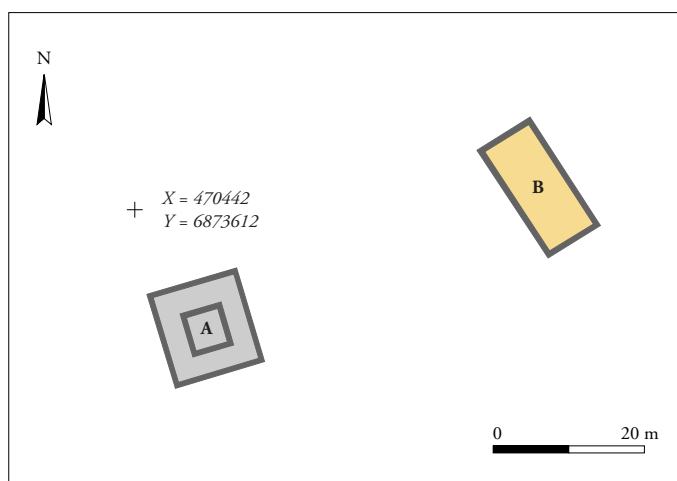


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Desloges, 2011, p. 138.

▪ Environnement proche

Les vestiges d'un grand bâtiment sur cour ont partiellement été dégagés dans les années 1847-1848 à une cinquantaine de mètres à l'ouest du temple, au château Tarin. Le plan de la moitié sud-est de cet ensemble, ainsi que de deux autres constructions périphériques voisines de l'édifice de culte, peut-être restitué à l'aide d'une orthophotographie acquise en 1984 par l'IGN, d'une image aérienne Google Earth datée de 2006 ainsi que d'une autre prise par J. Desloges (2011, p. 138) (**fig. 2 et 3**). Plutôt que le sanctuaire public d'une agglomération (Vipard, 2002 ; Jeanne *et al.*, 2011), il semble que l'important édifice sur cour, long de 80 m et large de 70 m, puisse être interprété comme la *pars urbana* enclose d'une *villa*, hypothèse qui avait été émise dès le XIX^e s. (Caumont, 1847 ; 1870, p. 394-397). De fait, l'aménagement est bordé au sud, à l'est et au nord d'une série de portiques ouvrant manifestement sur une cour sur laquelle donne, à l'ouest, un ensemble de pièces formant un plan plus ramassé, qui correspondraient aux appartements de la résidence. L'exploration menée au milieu du XIX^e s. témoigne de la richesse de l'établissement, au sein duquel ont été mis au jour, entre autres, des monnaies frappées entre les règnes de Néron et de Constantin (soit du milieu du I^{er} s. de n. è. au deuxième tiers du IV^e s.), des éléments de corniche en calcaire ainsi qu'un fragment d'autel – ou de base de statue ? – inscrit en marbre de Vieux (Caumont, 1847 ; Vipard, 2002). Ce dernier, découvert dans l'angle nord-ouest de la résidence, provient-il à l'origine du temple, dans lequel cas il aurait été réemployé dans l'architecture de la demeure, ou bien est-il issu d'un autre espace réservé au culte et intégré aux appartements mêmes du maître des lieux ou situé à proximité immédiate ?

À l'extérieur de cette probable demeure aristocratique enclose, un ensemble de constructions installées en bordure du plateau, à une cinquantaine de mètres au sud-ouest du temple, relève vraisemblablement des dépendances du domaine, au même titre que la construction à vocation religieuse. Elles sont constituées de plusieurs pièces de plan rectangulaire et leur fonction reste indéterminée.

Un dernier aménagement – antique ? – a été repéré, en prospection aérienne, à 380 m au nord-est du temple. Il s'agit d'un mur curviligne épousant les contours naissants d'un vallon qui entaille le plateau ; bien que la forme évoque un théâtre, considéré un temps comme l'un des monuments d'une potentielle agglomération secondaire (Vipard, 2002, p. 294-297 ; Jeanne *et al.*, 2011), l'hypothèse d'un édifice de spectacle n'apparaît guère crédible si l'on considère le diamètre démesuré de l'édifice, supérieur à 110 m, qui ne trouve aucune comparaison dans les cités occidentales de la Lyonnaise. Aucun autre indice ne renseigne la fonction de cet aménagement.

5 – Synthèse et interprétation

Somme toute, les données sont ici insuffisantes pour reconnaître un habitat aggloméré aux Monts d'Éraines, secteur qui semble plus vraisemblablement accueillir une résidence aristocratique rurale et ses dépendances. Parmi celles-ci, un édifice cultuel est installé à l'extérieur de l'habitat, mais à son contact ainsi qu'en limite du plateau, avec une vue dégagée sur la vallée de l'Ante.

6 – Bibliographie

Caumont, 1847 – CAUMONT (DE) A., « Notice sur les fouilles faites en 1847-1848 aux Monts-d'Éraines, près Falaise », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 17, p. 395-398.

Caumont, 1870 (1862) – CAUMONT (DE) A., *Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Ère gallo-romaine avec un aperçu sur les temps préhistoriques*, Caen, Le Blanc-Hardel, 2^e édition, 656 p.

Desloges, 2011 – DESLOGES J., avec la collaboration de GIGOT P., AUGER N., « Présentation des apports scientifiques par thème. La prospection aérienne de la plaine de Caen », in COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen, Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, p. 130-141.

Jeanne *et al.*, 2011 – JEANNE L., DUCLOS C., PAEZ-REZENDE L., « Présentation des apports scientifiques par thème. Les agglomérations hors ches-lieux de cités », in COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen,

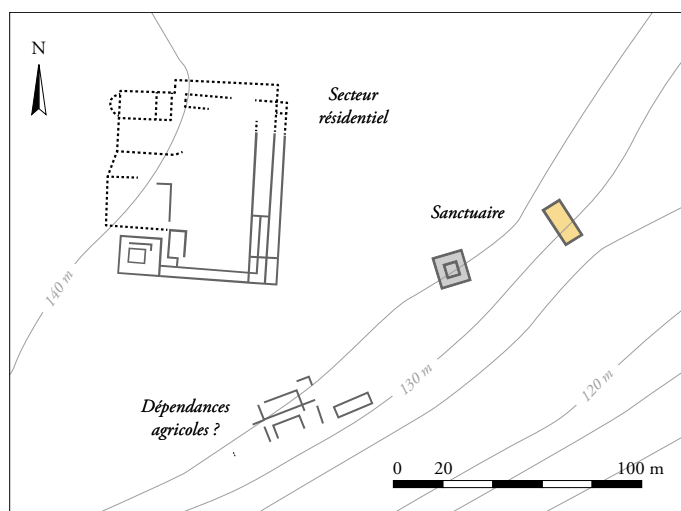


Fig. 3 : la probable villa de Damblainville. Réal. S. Bossard, d'après Caumont, 1847, p. 396 et Desloges, 2011, p. 138, sur fond IGN.

Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, p. 102-111.

Vipard, 2002 – VIPARD P., « Une agglomérations secondaire romaine dans les Monts d'Éraines (Damblainville, Calvados) », *Annales de Normandie*, 52-4, p. 291-310.

S.143 – Fontaine-les-Bassets (Orne), le Petit Peyré

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 480730 ; Y = 6866160

Numéro d'entité archéologique : 61 174 0014

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan global du sanctuaire bâti dans les quartiers méridionaux de l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets a été révélé grâce aux prospections électriques conduites par A. Badoc, T. Jubeau et R. Makhoulf (Geocarta) en 2009 et 2010, dans le cadre d'un projet dirigé par S. Quévillon (SRA de Normandie ; Quévillon, 2012 ; Jardel *et al.*, 2015). Suite aux résultats positifs des deux campagnes de prise de mesures électriques, cette dernière entreprend un sondage de 84 m², positionné au contact du péribole et de l'angle sud-est des temples (Quévillon, 2011).



Fig. 1 : vestiges de l'agglomération observés en prospection géophysique. In Quévillon, 2012, p. 28, fig. 4.

▪ Implantation topographique

Localisée dans la plaine de Caen-Argentan, l'agglomération de Fontaine-les-Bassets est installée sur un terrain globalement plat, en bordure orientale du Radon, affluent de la Dives. Le sanctuaire est situé à 200 m au sud-est de ce cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire est délimité par une enceinte maçonnée de plan quadrangulaire ; la cour ainsi enclose, bordée de portiques sur trois côtés (au sud-ouest, au sud-est et au nord-est), accueille un édifice qui peut être interprété comme un temple doté de trois *cellae*, décentré dans la moitié nord-ouest de l'aire sacrée et accolé au mur de péribole sud-ouest (**fig. 1 et 2**). Il est possible que deux pavillons d'angle aient encadré la galerie située au sud-est de la cour sacrée, en façade principale du lieu de culte, le plan des substructions repérées en prospection géophysique étant moins bien lisible dans ce secteur.

Le temple est constitué de trois pièces identiques de plan carré, des *cellae* (A, B et C), alignées sur un même axe et installées dans un espace rectangulaire unique délimité au sud-ouest par le péribole et sur les trois autres côtés par un mur ; cet espace intermédiaire forme une galerie commune aux trois *cellae*. Le sondage pratiqué dans l'angle sud-ouest du temple a montré qu'une porte, matérialisée par une interruption du mur encadrée par deux blocs de calcaire, donne accès à la galerie dans l'axe de la *cella* sud-ouest ; ainsi, il est probable que trois portes aménagées dans le mur délimitant le temple au sud-ouest permettaient aux fidèles de pénétrer dans la galerie, face à chaque *cella*. Un lambeau de sol en béton de tuileau a été aperçu dans la fenêtre de fouille, à l'intérieur du temple ; sur ce sol repose la base d'un mur édifié dans un second temps à l'intérieur du bâtiment, perpendiculaire au mur sud-est de l'édifice.

Les niveaux de destruction rencontrés lors du sondage ont livré plusieurs débris de construction – moellons, fragments d'enduit peint et de terre cuite architecturale (Quévillon, 2011, p. 23-32).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Au cours du sondage, une monnaie fruste a été mise au jour dans un niveau de destruction (Quévillon, 2011, p. 31).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération gallo-romaine de Fontaine-les-Bassets s'est développée au cœur de la cité ésuviennne, à 14 km environ de ses limites les plus proches. Elle a été établie en bordure sud-ouest du Chemin Haussé, l'un des principaux axes routiers traversant le territoire du nord-ouest vers le sud-est et reliant Exmes, possible chef-lieu de cité, à Vieux et Bayeux, capitales de cités voisines (Quévillon, 2012 ; données inédites du PCR Arban).

▪ Environnement proche

D'après les résultats des prospections géophysiques, le lieu de culte semble bordé au nord-ouest et au sud-est par deux rues, tandis qu'un autre espace de circulation, formé d'un empiérement large de 2,50 m, a été identifié en sondage le long du mur de péribole sud-ouest (**fig. 3**) (Quévillon, 2011, p. 25 ; Quévillon, 2012).

Occupée du milieu du I^{er} s. au courant du III^e s. de n. è. voire, d'après de rares éléments plus tardifs découverts en prospection pédestre, durant les IV^e et V^e s., l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets est composée d'îlots irréguliers couvrant une surface d'environ 30 ha. Outre ce sanctuaire, une anomalie curviligne identifiée grâce aux pros-

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 47 x 35 m (soit +/- 1 600 m ²)
<i>Types des temples</i>	A-B-C : B2
<i>Dimensions des temples</i>	A-B-C : +/- 25 x 10 m (soit +/- 250 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Triportique (?)

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

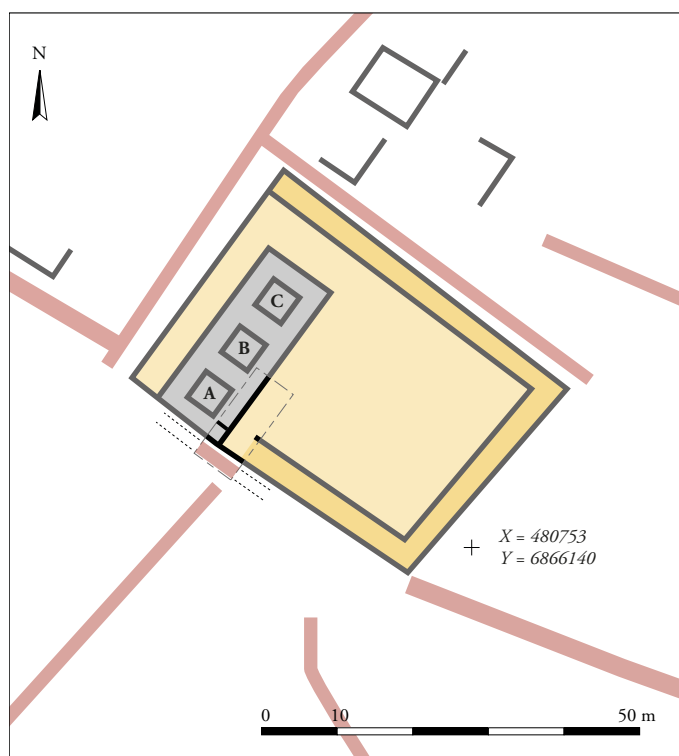


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Quévillon, 2012, p. 28, fig. 4.

pections aériennes et électriques au sud-est de l'agglomération pourrait correspondre aux substructions d'un édifice de spectacle, hypothèse toutefois non validée par des sondages entrepris en 2011. Les constructions implantées dans les îlots voisins du sanctuaire sont plus difficilement lisibles en plan, mais le secteur contigu au lieu de culte, au nord, semble densément occupé. D'après l'agencement et l'orientation des rues, les quartiers situés entre le sanctuaire et le possible théâtre paraissent s'être développés avant les quartiers plus septentrionaux de l'habitat aggloméré, structurés par des rues qui viennent se greffer sur celles qui entourent ce noyau primitif. Un autre temple (S.144), plus isolé, a été repéré en prospection géophysique à plus de 200 m au nord-est du lieu de culte pourvu de trois *cellae* (Quévillon, 2011 ; 2012).



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Fontaine-les-Bassets. Réal. S. Bossard, d'après Quévillon, 2012, p. 31, fig. 6, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu sacré composé d'une vaste cour bordée de portiques et d'un temple érigé en l'honneur de trois divinités apparaît comme le principal lieu de culte de l'agglomération, peut-être construit dans les quartiers les plus anciens de l'habitat. Il pourrait, au même titre que d'autres édifices encore difficiles à reconnaître, participer de la parure monumentale publique de l'agglomération antique. Son plan reste néanmoins incertain puisqu'essentiellement tributaire des prospections géophysiques, et la chronologie des aménagements demeure inconnue.

6 – Bibliographie

Jardel et al., 2015 – JARDEL K., QUÉVILLON S., GERMAIN-VALLÉE C., JEANNE L., PAEZ-REZENDE L., SCHÜTZ G., « Le sous-sol des villes antiques de Basse-Normandie exploré par la géophysique : les exemples de Bayeux (14), Fontaines-les-Bassets (61), Valognes (50) et Vieux (14) », *Aremorica*, 7, p. 7-35.

Quévillon, 2011 – QUÉVILLON S., *Sondages 2011 – Fontaine-les-Bassets – Orne. L'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets (Orne)*, rapport de sondage programmé, Caen, SRA de Normandie, 55 p.

Quévillon, 2012 – QUÉVILLON S., « L'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets (Orne, France) : apports des recherches récentes sur un site oublié », *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*, 36, p. 23-35.

S.144 – Fontaine-les-Bassets (Orne), le Petit Peyré

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 480830 ; Y = 6866410

Numéro d'entité archéologique : 61 174 0014

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La couverture géophysique entreprise par A. Badoc, T. Jubeau et R. Makhoulf (Geocarta) en 2009 et 2010, sur l'initiative de S. Quévillon (SRA de Normandie), a révélé le plan de nombreuses constructions de l'agglomération secondaire antique de Fontaine-les-Bassets (cf. **S.143**, **fig. 2 et 3**). Parmi celles-ci, un temple isolé, inconnu jusqu'alors, a été identifié dans les quartiers septentrionaux de l'habitat. Les environs de l'édifice ont également été parcourus en prospection pédestre durant les mêmes années (Quévillon, 2012 ; Jardel *et al.*, 2015).

▪ Implantation topographique

Localisée dans la plaine de Caen-Argentan, l'agglomération de Fontaine-les-Bassets est installée sur un terrain globalement plat, en bordure orientale du Radon, affluent de la Dives. Le temple étudié a été bâti à plus de 200 m du cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Les substructions en pierre d'un temple de faibles dimensions (A) apparaissent sur les images des prospections électriques menées en 2009 et 2010 (**fig. 1**) (Quévillon, 2012, p. 28, fig. 4). Aucun autre vestige n'est visible à moins de 20 m de cette construction, laissant supposer qu'il est relativement isolé, ou du moins qu'aucun aménagement doté de fondations en pierre suffisamment profondes pour être conservées n'existe à ses abords.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucune concentration notable de mobilier n'est signalée dans les environs du temple ; seuls quelques scories et tessons de céramique ont été repérés en surface, à proximité de l'édifice de culte (Quévillon, 2012, p. 27, fig. 3).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération gallo-romaine de Fontaine-les-Bassets s'est développée au cœur de la cité ésuvienne, à 14 km environ de ses limites les plus proches. Elle a été établie en bordure sud-ouest du Chemin Haussé, l'un des principaux axes routiers traversant le territoire du nord-ouest vers le sud-est et reliant Exmes, possible chef-lieu de cité, à Vieux et Bayeux, capitales de cités voisines (Quévillon, 2012 ; données inédites du PCR Arbano).

▪ Environnement proche

Occupée du milieu du I^{er} s. au courant du III^e s. de n. è. voire, d'après de rares éléments plus tardifs découverts en prospection pédestre, durant les IV^e et V^e s., l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets est composée d'îlots irréguliers recouvrant une surface d'environ 30 ha. Outre un sanctuaire probablement public (**S.143**), bâti à plus de 200 m au sud-ouest du temple analysé, une anomalie curviligne identifiée grâce aux prospections aériennes et électriques au sud-est de l'agglomération pourrait correspondre

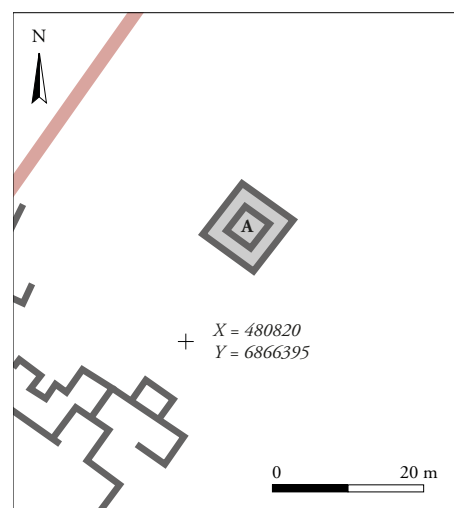


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Quévillon, 2012, p. 28, fig. 4.

aux substructions d'un édifice de spectacle, hypothèse toutefois non validée par des sondages entrepris en 2011 (Quévillon, 2011 ; 2012).

Situé dans le nord de l'agglomération, le temple est distant d'environ 75 m de la voie au sud de laquelle s'étend le tissu urbain. Ce dernier, apparemment assez dense dans sa moitié méridionale, semble plus lâche et essentiellement concentré le long des rues, en ce qui concerne les quartiers septentrionaux et orientaux de l'habitat groupé. À une vingtaine de mètres au sud-ouest du temple, un vaste édifice (public ?) a été reconnu grâce aux prospections géophysiques : il est constitué d'un ensemble de pièces disposées au nord-est d'une cour rectangulaire, évoquant la configuration d'un complexe thermal et de sa palestre (Quévillon, 2012, p. 32). Aucune autre construction aux fondations empierrées ne paraît avoir été bâtie au sein de l'îlot ; il est toutefois envisageable que des architectures en matériaux périssables, ne laissant pas de trace particulière, n'y aient pas été décelées au cours des prospections géophysiques.

5 – Synthèse et interprétation

Implanté en périphérie septentrionale d'une agglomération secondaire antique, ce temple apparaît comme modeste et relativement isolé. Toutefois, en l'absence de fouilles, il est délicat de se prononcer sur le voisinage immédiat de cet édifice qui peut sans doute être considéré comme un lieu de culte secondaire de l'habitat.

6 – Bibliographie

Jardel et al., 2015 – JARDEL K., QUÉVILLON S., GERMAIN-VALLÉE C., JEANNE L., PAEZ-REZENDE L., SCHÜTZ G., « Le sous-sol des villes antiques de Basse-Normandie exploré par la géophysique : les exemples de Bayeux (14), Fontaines-les-Bassets (61), Valognes (50) et Vieux (14) », *Aremorica*, 7, p. 7-35.

Quévillon, 2011 – QUÉVILLON S., *Sondages 2011 – Fontaine-les-Bassets – Orne. L'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets (Orne)*, rapport de sondage programmé, Caen, SRA de Normandie, 55 p.

Quévillon, 2012 – QUÉVILLON S., « L'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets (Orne, France) : apports des recherches récentes sur un site oublié », *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*, 36, p. 23-35.

S.145 – Hérouvillette (Calvados), le Four à Chaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 462155 ; Y = 6906325

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – années 370 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Suite à un diagnostic positif mené par P. Giraud en 2013 sur le futur tracé d'une déviation routière autour du lieu-dit Sainte-Honorine-la-Chardonnette, une fouille est conduite en 2016 par J. Veron¹ (service archéologie du conseil départemental du Calvados). Les deux secteurs étudiés, couvrant au total près de 1,3 ha, sont implantés de part et d'autre de la route préexistante et ont révélé une concentration importante de structures et de niveaux archéologiques. Ces derniers relèvent essentiellement d'une succession d'occupations datées entre le II^e s. av. n. è. et la fin de l'Antiquité : à un premier enclos gaulois, qui s'apparente à un établissement agricole, succède un sanctuaire gallo-romain bâti en deux principales étapes (Veron dir., 2018).

▪ Implantation topographique

Localisé en Plaine de Caen, à 1,7 km au sud-est du cours actuel de l'Orne, le sanctuaire d'Hérouvillette a été aménagé dans le Val Marais, un vallon peu marqué traversant un terrain globalement plat. Des analyses palynologiques réalisées à l'issue de la fouille, à partir d'échantillons prélevés dans des niveaux formés lors des époques gauloise et romaine, témoignent d'un paysage qui était probablement très ouvert et cultivé : des céréales et du chanvre ou du houblon ont été identifiés (L. Gaudin, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 516-540).

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

L'angle arrondi d'un enclos fossoyé, qui se développe largement en dehors de l'emprise fouillée, constitue l'aménagement le plus ancien reconnu sur le site. Comblée en plusieurs temps, avec des sédiments qui ont piégé de rares restes fauniques ou malacofauniques, tessons de céramique protohistorique et nodules de terre cuite, cette structure n'est pas datée avec précision et sa fonction n'est pas connue (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 95-97 : phase 1).

	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	2 nd quart (?) - dernier quart du I ^{er} s. de n. è.	Début du II ^e s. - années 370 de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	39 x 31 m (soit 1 040 m ²)	73 x 41 m (soit 2 995 m ²)
<i>Types des temples</i>	A1 : B1a	A2 : B1b
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)	15,50 x 15,50 m (soit 240 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Puits	B : construction d'usage indéterminé ; double galerie à l'emplacement de l'entrée ; puits

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (première moitié du II^e s. – troisième quart du I^{er} s. av. n. è. / premier quart du I^{er} s. de n. è.)

Un premier établissement, dont subsistent de nombreuses structures en creux, est fondé vers le début du II^e s. av. n. è. (**fig. 1**) (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 98-156 : phase 2). Cet enclos fossoyé adopte un plan pentagonal ou hexagonal, dont une grande partie se prolonge hors des deux zones de fouille. Il présente une ouverture au nord-nord-ouest, matérialisée par l'interruption du fossé d'enceinte et par la présence de trous de poteau, marquant l'emplacement d'un portail,

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

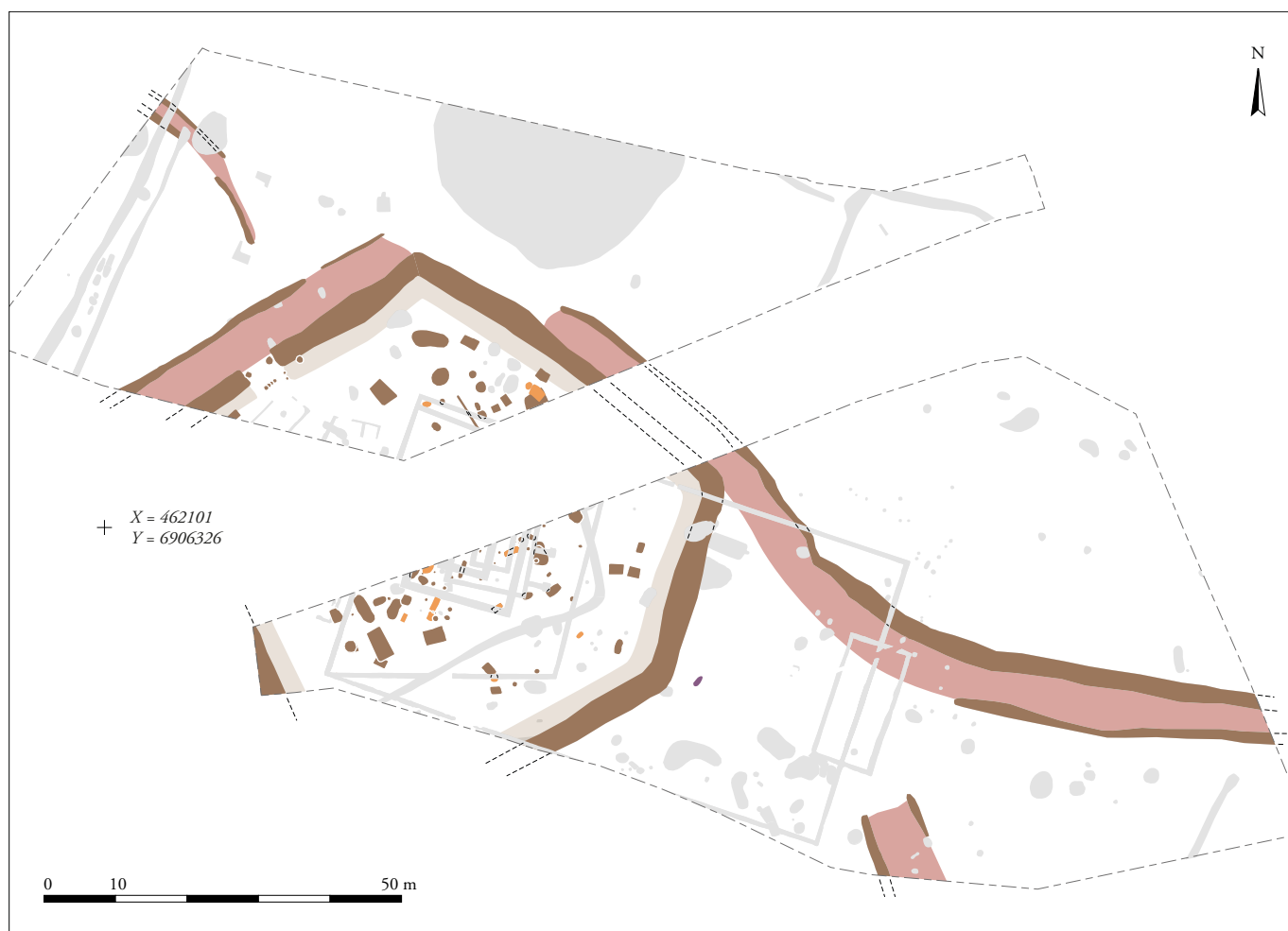


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Veron (dir.), 2018, vol. 1, p. 99, fig. 25.

voire d'un porche. À l'intérieur de l'enclos, le fossé, profond en moyenne de 2,20 m, est probablement bordé d'un talus. Les couches inférieures, liées à l'érosion et à l'effondrement partiel des parois, ont piégé des tessons de céramique datés du II^e s. av. n. è. ; près de l'entrée, un squelette de bœuf a été enseveli dans son remplissage. Le remblaiement volontaire de ce fossé intervient vraisemblablement durant le troisième quart du I^{er} s. av. n. è. – des restes fauniques, des tessons de céramique et des scories liées à la métallurgie du fer proviennent des strates supérieures – et il est définitivement achevé durant la première moitié du I^{er} s. de n. è.

L'espace interne de l'enceinte polygonale est occupé par un ensemble assez dense de structures en creux. Au centre, quelques trous de poteau appartiennent probablement à un ou plusieurs bâtiments, bien qu'aucun plan ne soit reconnaissable ; ils avoisinent une possible tranchée d'implantation de paroi et 59 fosses de morphologie variée, dont 11 ont servi à l'installation de structures de combustion. Plusieurs de ces fosses, dont certaines présentent des traces de rubéfaction, correspondent à des structures de stockage parallélépipédiques, bien documentées dans d'autres établissements ruraux gaulois de la Plaine de Caen. À l'est de l'enceinte, le long du fossé, une inhumation tardive a livré un quinnaire gaulois, monnaie dont la circulation est encore attestée durant la période augustéenne.

Comme le souligne J. Veron, cet enclos, de même que les mobiliers qui y ont été mis au jour, présente les caractéristiques d'un établissement à vocation agricole laténien : l'enceinte, malgré son plan polygonal inédit, trouve de nombreuses comparaisons en Plaine de Caen, du point de vue de ses dimensions, de son fossé relativement profond, ainsi que des structures qu'elle renferme – notamment les fosses de stockage (Lepaumier *et al.*, 2011 ; Veron dir., 2018, vol. 1, p. 154).

La fondation d'un sanctuaire en son cœur, peu de temps après son abandon, pose toutefois la question de l'éventuel lien existant entre les deux occupations, gauloise et romaine. Le moment qui sépare le remblaiement des structures en creux de l'établissement, daté du troisième quart du I^{er} s. av. n. è., et la construction des premiers édifices maçonnés dans le courant du I^{er} s. est cependant mal connu. Aucun aménagement de la période augustéenne n'a en effet été reconnu, mais le mobilier produit aux alentours du changement d'ère est bien présent, en particulier dans les niveaux d'abandon du site gaulois, dans la dépression formée au sommet du comblement du fossé d'enceinte et dans le remplissage de structure plus tardives. Bien que rare, la présence de céramique d'époque augustéenne est avérée et plusieurs monnaies et fibules en usage à cette période ont pu être déposées durant ces décennies, à moins d'envisager qu'elles aient été introduites au sein du lieu de culte des années plus tard. Il est ainsi possible, mais non démontré, que le sanctuaire ait été fondé dès

la fin du I^{er} s. av. n. è. (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 155-156 et M.-A. Thierry, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 189-191).

▪ **Phase 2 (second quart – dernier quart du I^{er} s. de n. è.)**

La transformation du site intervient dans le courant du I^{er} s. de n. è., peut-être dès le second quart du siècle, moment durant lequel le mobilier devient particulièrement abondant (**fig. 2**) (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 158-214 : phase 3). Une enceinte maçonnée délimite alors une cour de plan trapézoïdal, accessible par une ouverture pratiquée au milieu de sa façade méridionale ; elle renferme un temple de plan centré et un puits. Des moellons de calcaire de Ranville ont été employés pour la construction des édifices associés à cette phase.

De plan carré et partiellement dégagé, l'édifice de culte (A1) est essentiellement documenté grâce aux débris issus de sa démolition, puisque ses murs, comme les autres maçonneries du site, ont fait l'objet d'importantes récupérations après sa destruction. Ces éléments permettent de restituer une élévation maçonnée, des murs ornés d'enduits peints – organisés en panneaux essentiellement rouges et bleu foncé (J. Spiesser, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 476-482) – et une couverture formée de tuiles. Du verre à vitre, provenant du secteur du temple, pourrait avoir couvert les baies de cet édifice ou de celui qui le remplace lors de la phase suivante (E. Besson, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 354). En revanche, aucune information ne renseigne le sol de l'édifice. Des fragments de mortier vitrifié et des pierres brûlées ont été identifiés près de l'angle nord-est de la galerie du temple ; un incendie rapidement éteint a pu affecter cette partie du bâtiment et est peut-être à l'origine de sa reconstruction (J. Spiesser, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 501).

Autour du temple, décentré au sein de la cour, ont été reconnus quelques fosses ou trous de poteaux, ainsi qu'un puits de plan circulaire, chemisé dans sa partie supérieure.

La plupart de ces constructions sont vraisemblablement démontées dans le dernier quart du I^{er} s. de n. è., d'après la datation du mobilier provenant du comblement des tranchées de récupération des murs du péribole et du temple.

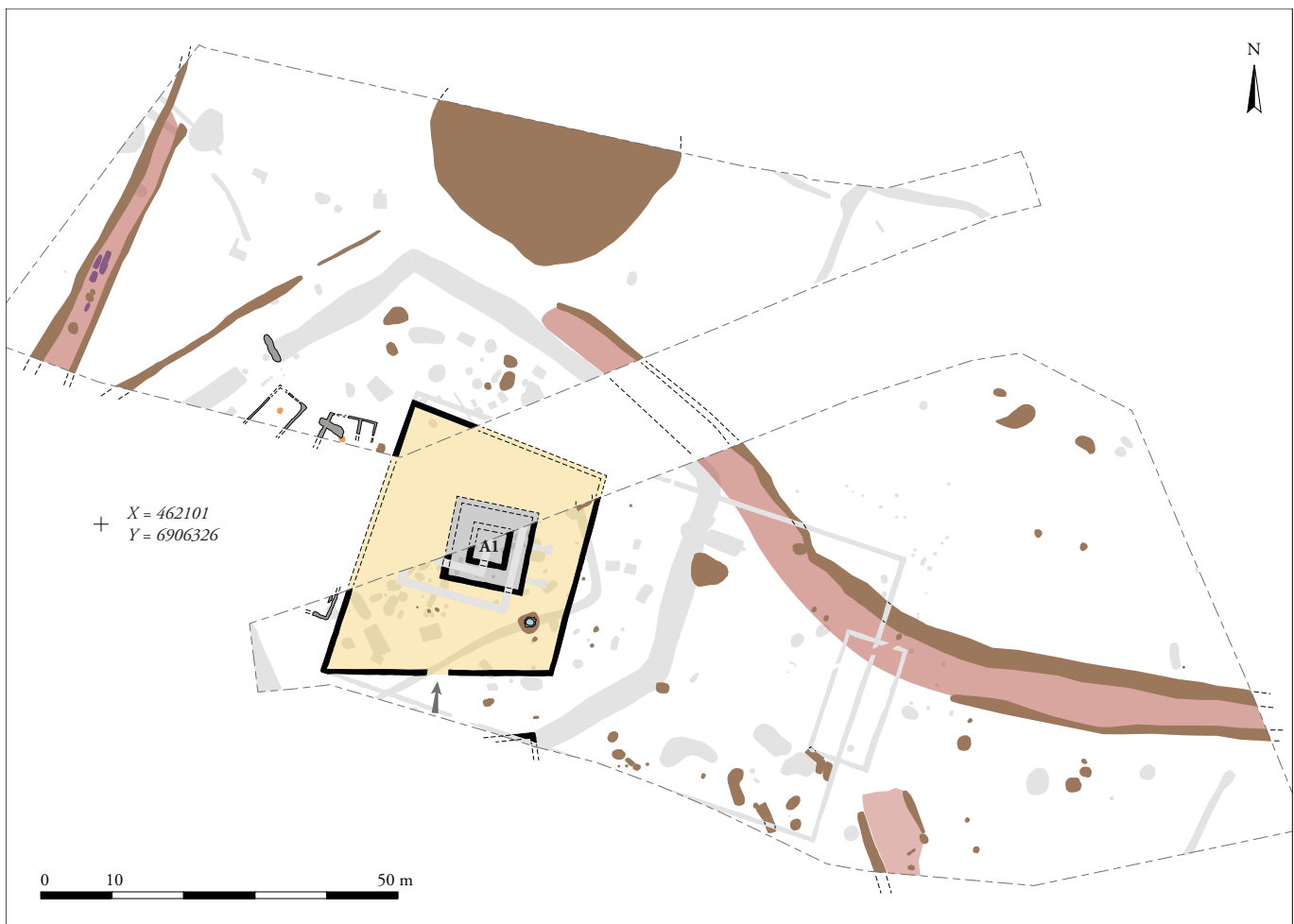


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Veron (dir.), 2018, vol. 1, p. 157, fig. 70.

▪ **Phase 3 (début du II^e s. – années 370 de n. è.)**

À l'issue de la démolition du premier ensemble maçonné, le sanctuaire est reconstruit en utilisant un nouveau matériau, le calcaire de Langrune. Son enceinte gagne alors en ampleur – sa surface est quasi triplée – et elle enserré une cour, accessible par un grand bâtiment aménagé à l'est, qui adopte désormais un plan rectangulaire. En parallèle, le temple est

lui aussi reconstruit et agrandi (**fig. 3**) (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 215-272 : phase 4).

Le grand bâtiment de plan rectangulaire (17,80 m de long pour 9 m de large) construit de part et d'autre du mur de péribole, en façade orientale, est vraisemblablement destiné à matérialiser l'accès du sanctuaire et à accueillir les visiteurs, bien qu'aucun aménagement n'ait été conservé en son sein. Ses murs maçonnés revêtent par endroits un enduit peint en rouge, mais l'essentiel de l'édifice devait être couvert d'un badigeon de lait de chaux, sur lequel ont été observés plusieurs *graffiti* gravés lors de la fréquentation du sanctuaire ou après son abandon. Un bâtiment sur poteaux porteurs, formant au sol un rectangle long de 7 m et large de 5,50 m, semble accolé à l'angle nord-est de cette construction. S'il est contemporain de la fréquentation du sanctuaire, il pourrait avoir constitué un porche, puisque le chemin d'accès au lieu de culte s'achève à son entrée.

Reconstruit après la démolition du premier édifice de culte A1, et désormais situé en fond de cour, le temple A2 conserve un plan similaire, mais il se caractérise par des dimensions plus importantes et est pourvu d'un porche ou d'un escalier d'accès. Ce dernier, probablement appuyé contre le mur oriental, est flanqué de deux piliers ou colonnes, dont ne subsistent que les fondations. Les vestiges d'un sol – ou d'un niveau de préparation de sol –, constitué de pierres calcaires et de fragments de terres cuites architecturales posés à plat, ont été identifiés dans la galerie, tandis que du calcaire damé, mêlé de nodules de mortier et de fragments de terres cuites architecturales, a été observé dans le porche. L'élévation du temple n'est connue qu'à travers la découverte de débris issus de ses murs maçonnés et de tuiles, provenant des tranchées de récupération des murs ou de leurs environs. Les enduits peints qui étaient appliqués sur ses murs, également documentés par quelques fragments, présentent un décor similaire à l'état précédent, composé en grande partie de panneaux rouges et bleus, mais intégrant aussi des végétaux et une possible petite représentation humaine (J. Spiesser, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 482-489).

Dans la cour, un probable niveau de circulation, composé de cailloutis de calcaire damé, de nodules de mortier, de fragments de terre cuite architecturale et de tessons de céramique, est conservé au sud du temple. À proximité, deux empiétements pourraient correspondre à des aménagements de sols ou aux fondations d'édicules, ou encore être liés à la démolition du sanctuaire. Les fondations en pierre d'un probable édicule (B) en fer à cheval ou de plan carré, sous forme de solins, existent dans la partie orientale de l'aire sacrée, à 5 m du bâtiment d'entrée. Le puits voisin de l'édifice de culte continue d'être utilisé – il est comblé à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. – et deux grandes fosses, creusées dans la moitié méridionale de la cour, sont aussi remblayées lors de cette phase. L'une d'entre elles, au sud-est du temple,

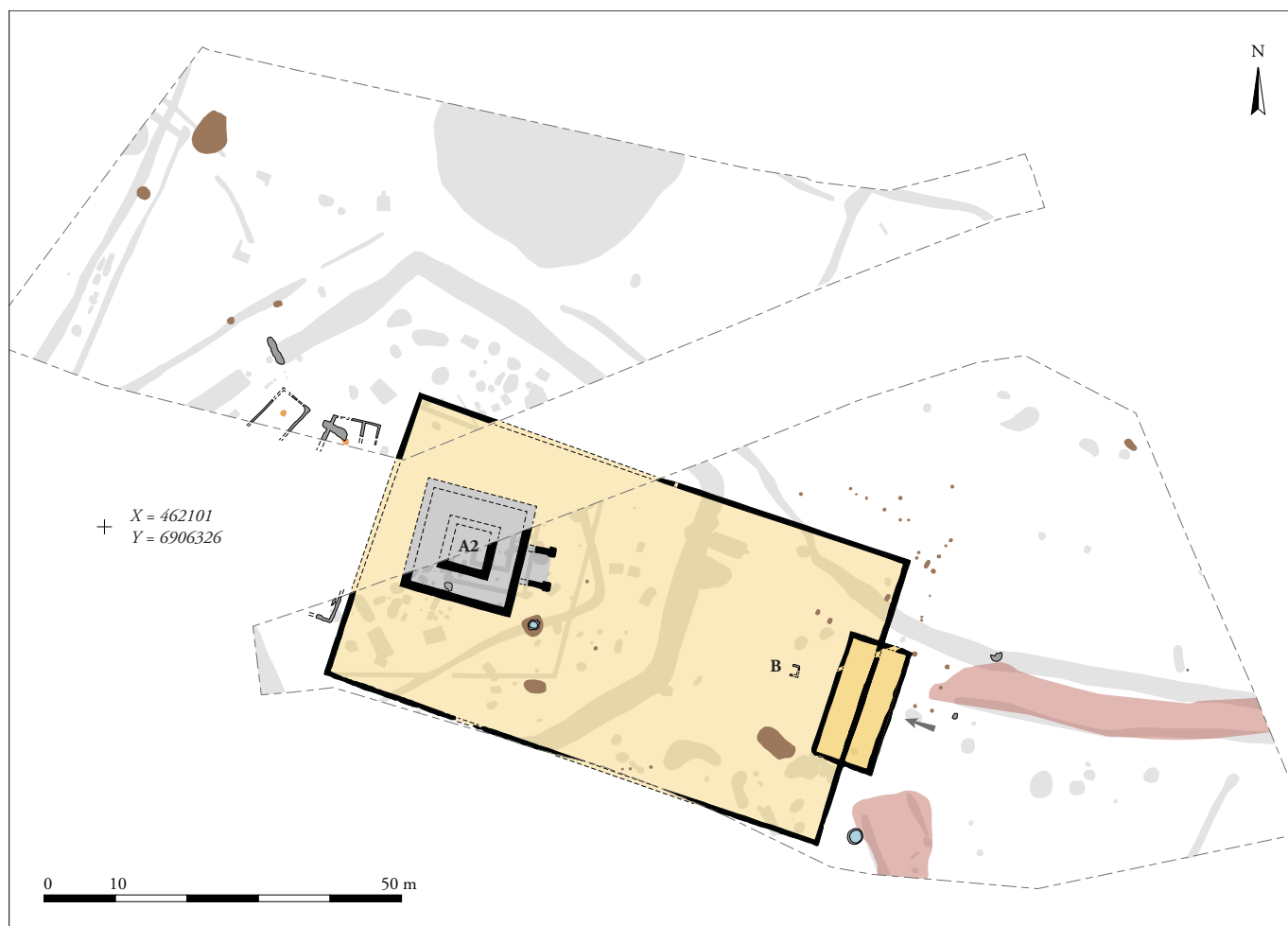


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Veron (dir.), 2018, vol. 1, p. 215, fig. 133.

renferme des vases en terre cuite quasi complets, mêlés à des ossements de faune qui présentent des traces de découpe ; ces restes évoquent l'enfouissement d'objets utilisés dans le cadre de banquets ou d'offrandes alimentaires. Une autre fosse, plus petite, aménagée près du mur oriental du péribole, contient des quartiers de viande – le squelette incomplet d'une brebis et des restes issus d'autres animaux – ainsi que des tessons datés de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

D'après les données chronologiques fournies par l'étude des mobiliers, l'activité du sanctuaire reste importante *a minima* jusqu'à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. Les tessons issus de productions céramiques postérieures à cette période, rattachées au IV^e s. et peut-être au III^e s., sont en revanche très rares, et n'ont été découverts qu'aux abords du temple et dans les tranchées de récupération de ses murs, tandis que le mobilier provenant de celles du péribole n'excède pas la seconde moitié du II^e s. (M.-A. Thierry, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 206-207 ; Veron dir., 2018, vol. 1, p. 219). Le matériel numismatique offre une autre image des derniers temps de la fréquentation du lieu de culte : près d'une monnaie sur deux (soit 26 individus) a été émise entre le milieu du III^e s. et les années 360-370 de n. è. (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 273-280) ; ces pièces tardives se concentrent elles aussi autour du temple de la phase 3 et constituent probablement, en raison de leur répartition et de leur quantité, des offrandes. Ainsi, il paraît vraisemblable que l'édifice de culte ait été le lieu du dépôt d'offrandes monétaires, entre autres, jusqu'aux décennies centrales du IV^e s., alors que les autres composantes du lieu de culte ont pu être démontées dès la fin du II^e s., à moins que l'absence de mobilier tardif soit un reflet des zones peu fréquentées lors du dépôt d'offrandes. Par ailleurs, les mobiliers découverts dans les niveaux de circulation et les fossés bordiers des chemins d'accès au sanctuaire (cf. *infra*) témoignent également d'une baisse de fréquentation après le milieu du II^e s.

L'abandon définitif du sanctuaire et la démolition du temple ont manifestement eu lieu, au plus tôt, dans les années 360 de n. è., si l'on se fie à la date d'émission de la monnaie la plus récente, frappée sous Valentinien I^{er} ou Valens (cf. *infra*).

Quelques fosses et trous de poteau épars ont été creusés et comblés tardivement sur le site, durant le III^e s. ou la première moitié du IV^e s. d'après le mobilier piégé dans leur remplissage. Ils peuvent être liés aux dernières activités du sanctuaire, ou bien au démantèlement des édifices et à l'enfouissement des débris jugés sans intérêt par les récupérateurs. Une fosse a aussi livré les restes, vraisemblablement en position secondaire, d'un grand adolescent humain et divers objets, dont une monnaie de l'Antiquité tardive (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 225).

Quelques vestiges liés aux combats de la bataille de Normandie, durant la Seconde Guerre mondiale, ont été mis au jour sur le site, mais ils n'ont que faiblement perturbé les niveaux et les structures antérieurs.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les différents mobiliers découverts en fouille proviennent essentiellement de fosses ou de puits creusés à l'intérieur et surtout à l'extérieur de l'aire sacrée (phases 2 et 3), mais aussi des fossés bordiers du chemin situé à l'est du lieu de culte et conduisant à son entrée. Ces dernières structures ont en effet livré, durant la phase 2, de nombreux rejets de céramique, de faune et de malacofaune interprétés comme les vestiges détritiques de banquets ou d'offrandes sacrificielles. De fait, au sein de leur remplissage, la vaisselle de table est bien représentée et ont été identifiés des vases mutilés, des niveaux charbonneux et des restes fauniques sur lesquels s'observent des traces de boucherie primaire (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 183-185). Les niveaux de démolition, notamment aux abords du temple, ainsi que le niveau de circulation des chemins ont aussi permis de collecter nombre d'objets d'époque gauloise ou romaine. Ainsi, les objets manipulés au sein du lieu de culte n'ont pas été seulement enfouis dans son enceinte, mais également et surtout à ses abords, en position secondaire, dans des structures en creux réutilisées en tant que dépotoirs.

Les restes renvoyant à la préparation et à la consommation alimentaires – constitué de débris de contenants en céramique, et plus rarement en verre ou en métal, dont un filtre à vin métallique, ainsi que des restes fauniques et malacofauniques – constituent la plus grande part des mobiliers inventoriés. Les 11 563 tessons de céramique étudiés appartiennent à un minimum 2 045 vases, dont 286 (pour 1 929 tessons) ont été produits à la fin de l'âge du Fer, tandis que les autres se rapportent aux phases romaines du site (M.-A. Thierry, avec la collaboration de P. Giraud, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 208-211). La céramique gallo-romaine, déritique, est abondante durant le I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è., puis se raréfie à partir du II^e s. pour quasiment disparaître au début du siècle suivant. De rares formes, datées du IV^e s. ou peut-être du III^e s., témoignent toutefois d'une fréquentation tardive du site – lors de la récupération des matériaux de construction ou alors que le sanctuaire est encore actif ? D'une manière globale, les assemblages étudiés sont similaires à ceux mis au jour en contexte domestique et des traces d'usure sont visibles sur les récipients. Les vases employés pour le service et la consommation sont majoritaires, suivis de la vaisselle culinaire. Deux particularités ont toutefois été notées : d'une part, le nombre de passoires élevé (7 individus) et, d'autre part, la faible fréquence de vases non tournés. Du point de vue des traitements observés sur les tessons, quelques vases présentent un fond perforé après cuisson, trois cruches ont

manifestement été sabrées et plusieurs récipients témoignent de passages répétés au feu ; quelques fonds de vase ont été découpés pour confectionner des rondelles dont la fonction n'est pas connue.

Relativement bien conservé, le matériel faunique comprend, sans compter les petits fragments issus de tamisages et quelques squelettes quasi complets – dont une brebis issue d'une fosse comblée lors de la phase 3 –, 6 361 restes (soit 62 kg), auxquels s'ajoutent 42 680 restes malacofauniques (soit 56,1 kg) (analyses réalisées par Chr. Wardus, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 273-329 et J.-L. Lamache, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 434-460). De même que la céramique, les ossements d'animaux sont nombreux durant la phase laténienne du site et dans les contextes rattachés au I^{er} s. de n. è., puis deviennent moins fréquents du II^e s. au IV^e s. Durant la période gauloise (phase 1 : 2 056 restes, soit 32,2 kg pour un minimum de 68 individus), le bœuf domine les espèces de la triade domestique, suivi des caprinés et du porc ; par ailleurs, la consommation d'équidés, de chien, du cerf, du chevreuil, de canard et du coq est attestée. Les ossements sont caractéristiques de rebuts de préparations culinaires ou de consommation ; certains d'entre eux ont été réutilisés dans le cadre d'activités artisanales. La viande de bœuf et de porc est de qualité, au regard des morceaux choisis et de l'âge d'abattage des animaux. Ces caractéristiques évoquent les rejets issus d'un établissement rural de type ferme. Au cours du I^{er} s. de n. è. (phase 2 : 1 796 restes, soit 16,5 kg pour un minimum de 47 individus), le bœuf reste largement majoritaire parmi les espèces représentées, alors que les proportions de caprinés et de porc sont globalement équivalentes ; les restes issus de faune sauvage sont plus rares alors que la part des oiseaux (notamment le coq) augmente ; s'ajoutent de rares poissons. Les ossements évoquent encore une fois des déchets alimentaires et certaines activités artisanales perdurent – la récupération d'os de bovins. Les restes fauniques associés aux contextes les plus tardifs, à partir du II^e s. de n. è. (phase 3 : 974 restes, soit 3,9 kg, pour un minimum de 34 individus), témoignent de changements notables : les caprinés sont désormais dominants, reléguant le bœuf à la seconde position, suivi du porc ; la faune sauvage est absente et les oiseaux sont faiblement représentés. Quant à la malacofaune marine, elle regroupe les restes de 18 espèces différentes, toutes locales car vivant sur les côtes de la Manche. La consommation de produits marins existe dès la phase gauloise – la moule est alors dominante, représentant 76 % des restes malacofauniques. Puis, dès le début de l'époque romaine, le spectre malacofaunique se diversifie, avec l'apparition notamment de l'huître et de la palourde, et la coque constitue désormais la principale espèce consommée et rejetée (92 %).

Étudié par P.-M. Guihard (*in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 461-475), le numéraire issu de la fouille comprend 57 monnaies, dont 10 pièces gauloises et 47 romaines – 2 sont de la période républicaine et 45, de l'époque impériale (fig. 4). Les monnaies de facture laténienne ont vraisemblablement été produites, pour 9 d'entre elles, après la conquête césarienne ; elles ont pu être déposées sur le site entre les années 40 av. n. è. et le principat d'Auguste, voire durant les années qui ont suivi. De même, les pièces républicaines semblent avoir été enfouies au plus tôt durant la période augustéenne. La majorité des monnaies d'époque impériale ont été émises durant l'Antiquité tardive : seules 4 d'entre elles ont été frappées entre le règne d'Auguste et la fin du I^{er} s. de n. è., 15 sont attribuées au II^e s. de n. è. – mais leur usure témoigne probablement d'une circulation tardive –, 14 antoniniens ou imitations radiées de la seconde moitié du III^e s. ont pu avoir circulé encore au début du IV^e s. et 10 à 12 monnaies se rattachent au IV^e s. La monnaie la plus récente est une pièce valentinienne émise entre 364 et 378.

L'*instrumentum* prélevé lors de la fouille comprend une centaine d'objets, complétés par de nombreux clous et éléments indéterminés. La parure et le vêtement sont représentés par 37 objets, dont 6 sont de facture laténienne et peuvent relever de l'occupation gauloise du site – à moins de considérer qu'ils ont été déposés plus tardivement, au sein du sanctuaire d'époque romaine – ; 25 fibules fabriquées lors du I^{er} s. av. n. è. ou du I^{er} s. de n. è., 6 bracelets en alliage cui-

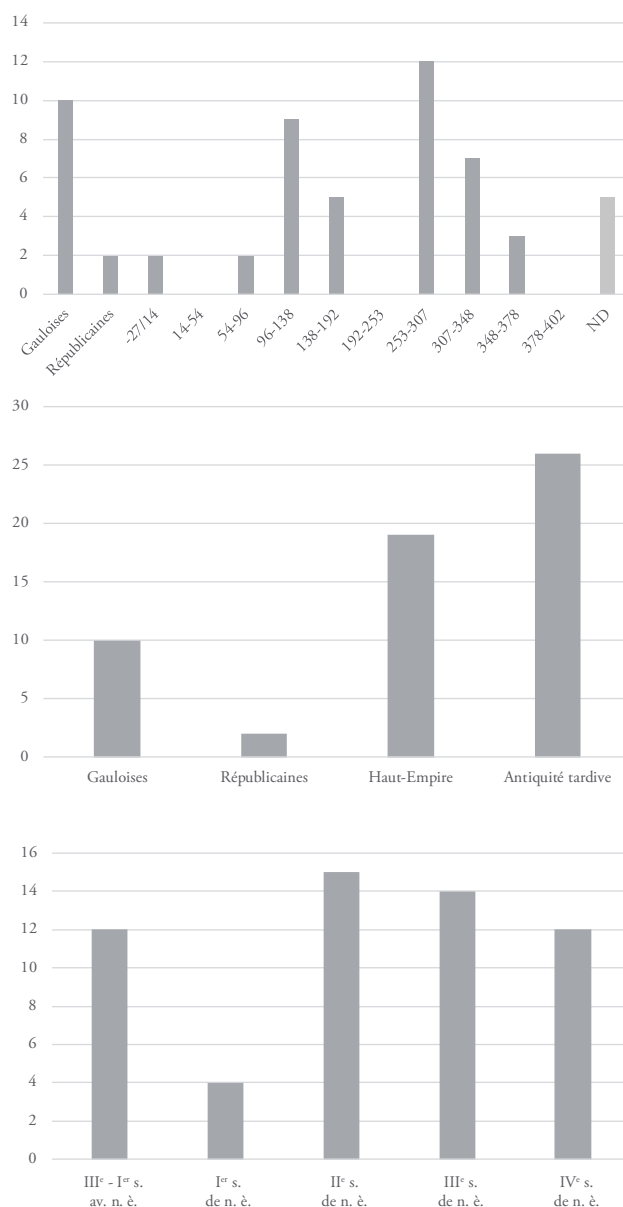


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

vreux ou en lignite, 3 perles en verre, une boucle d'oreille, une épingle et une pendeloque ont été identifiés. Cinq miroirs et une pince d'époque romaine se rapportent au soin du corps. La liste des objets déterminés peut être complétée par plusieurs outils (serpettes, ciseaux, force, poinçon, peigne à carder), des éléments d'ameublement, 4 clefs, 5 couteaux, 7 anneaux, une hipposandale, un mors, 4 jetons, une lame de poignard et une possible pointe de javelot – l'identification d'un trait de catapulte, proposée lors de l'étude pour un autre objet, nous paraît incertaine (E. Bisson, *in* Veron dir., 2018, vol. 2, p. 330-433).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte d'Hérouvillette est implanté à moins de 2 km au sud-est de la vallée de l'Orne, qui marque la limite occidentale de la cité ésuvienne, de laquelle il dépend, à proximité du territoire des Viducasses. Par ailleurs, il est situé à 4 km au sud-ouest de l'agglomération secondaire antique de Bréville-les-Monts. À moins de 2 km à l'est du site, un chemin orienté nord-sud (le « chemin saunier ») est en activité au plus tard depuis le début de l'Antiquité, d'après une fouille réalisée à quelques kilomètres, à Banneville-la-Campagne (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 73).

▪ *Environnement proche*

La fouille réalisée en 2016 a aussi documenté les abords de ce sanctuaire rural, aménagés et fréquentés tout au long de l'Antiquité.

Un réseau de trois chemins dessert probablement l'établissement dès l'âge du Fer : bien que le comblement des fossés bordiers des deux chemins situés à l'est et au sud-est du sanctuaire ait été achevé lors de la phase 2 (dernier quart du I^{er} s. de n. è.), leur tracé s'adapte à la présence de l'enclos polygonal, dont ils ont vraisemblablement été contemporains. Durant la phase 2, un espace de circulation (ou deux limites fossoyées de parcelles successives ?) parallèle au sanctuaire est probablement mis en place à une quarantaine de mètres à l'ouest, remplaçant un tracé plus ancien et d'axe divergent, tandis que la voie débouchant au sud-est du lieu de culte est empierrée et que celle axée est-ouest le contourne au nord (Veron dir., 2018, p. 139-152 et p. 183-194). Puis, lors de la phase 3, la voie est-ouest est conservée et pavée – son tracé s'achève alors à l'entrée du sanctuaire – et l'autre, mise au jour au sud-est de la zone fouillée, continue de desservir le sanctuaire. Ces deux axes ont été parcourus au moins jusqu'au milieu du II^e s., d'après le mobilier piégé dans la chaussée. De part et d'autre de l'extrémité du chemin aboutissant à l'accès du sanctuaire, à proximité du bâtiment sur poteaux accolé au bâtiment d'entrée, deux empierrements (dont l'un adopte un plan circulaire) supportaient peut-être le socle de statues accueillant les visiteurs, ou d'autres éléments non conservés (Veron dir., 2018, p. 247 et p. 252-259). Par ailleurs, une sépulture à incinération du Haut-Empire a été découverte le long du même chemin (Veron dir., 2018, p. 292).

Une série de constructions a été découverte aux abords occidentaux et méridionaux du sanctuaire, pour les phases 2 et 3. Au sud, près de l'entrée du lieu de culte de la phase 2, existe l'angle d'un bâtiment maçonné, qui s'étend en grande partie hors de l'emprise fouillée. À l'ouest, les solins en pierre d'au moins trois bâtiments construits essentiellement en matériaux périssables sont aussi situés en limite de l'aire étudiée. Deux d'entre eux sont équipés d'un foyer et un niveau de circulation constitué de cailloux a été identifié entre deux édifices. Le plan de ces derniers n'est qu'incomplètement connu, mais les vestiges conservés témoignent de constructions de dimensions et de morphologies diverses, et dont la fonction ne peut pas être déterminée : s'agit-il de cuisines, d'espaces de réception ou de logements ? Leur proximité avec le sanctuaire indique qu'il s'agit probablement de dépendances liées à son activité, mais aucun élément ne permet de les dater avec précision et d'affirmer qu'elles sont bien contemporaines de la période de fréquentation du lieu de culte. D'autres aménagements similaires ont probablement existé à faible distance, hors de la zone de fouille, bien que l'étendue de ce secteur bâti ne soit pas connue (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 168-182). Probablement durant la phase 3, un ensemble de trous de poteau a été creusé au nord-est de l'enceinte : ils peuvent se rapporter à un ou plusieurs bâtiments, ou à des constructions légères érigées près du péribole (Veron dir., 2018, p. 241).

Enfin, plusieurs fosses, de taille et de fonction variables, parsèment les environs immédiats du lieu de culte. Une quarantaine d'entre elles ont été rattachées à la phase 2, en raison du mobilier qu'elles recèlent ; la plupart d'entre elles présente un plan elliptique et un profil irrégulier, et a servi, du moins en dernier lieu, de dépotoir. À l'ouest, 5 fosses oblongues constituent peut-être des sépultures mal conservées, qui seraient datées du I^{er} s. de n. è. ; à une vingtaine de mètres au nord, une vaste fosse, qui s'étend sur plus de 500 m², est interprétée comme une carrière mise en œuvre avant la fin du I^{er} s. de n. è., qui a vraisemblablement servi à extraire le calcaire nécessaire à la construction du sanctuaire de la phase 3 (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 191-211). Les fosses localisées à l'extérieur du sanctuaire se raréfient au cours de la phase 3 ; un grand creusement, au nord-ouest du sanctuaire, s'est révélé riche en rejets alimentaires et contient des fragments de mortier de tuileau, manifestement issus d'une construction voisine, située hors de l'emprise de la fouille. Un deuxième puits, cette fois-ci foré à l'extérieur de l'aire sacrée, a été creusé près de l'angle sud-est du péribole, lors de la phase 3, et a été comblé durant le troisième quart du II^e s. de n. è. (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 259-260).

À une échelle plus petite, les données enregistrées au sein de la carte archéologique du service régional de l'archéologie de Normandie renseignent un environnement habité riche, tant pour la période gauloise que pour l'époque romaine. Ainsi, de nombreux établissements ruraux enclos, attribués d'une manière certaine ou hypothétique à l'âge du Fer, ont été repérés d'avion ou à l'occasion d'un diagnostic ou d'une fouille dans un rayon de 2 km autour du site². Les occupations connues pour l'époque romaine sont néanmoins plus éparées et plus distantes : au plus proche, une carrière a été signalée à Sainte-Honorine-la-Chardonnette, sur la commune d'Hérouvillette (entité archéologique n° 14 328 0011 ; archives scientifiques du SRA de Normandie), tandis que l'exploitation agricole fréquentée durant le Haut-Empire aux Pérelles (même commune) est localisée à 1,8 km au nord-est (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 74). À plus grande distance, ce sont toutefois trois *villae* qui se sont développées dans la campagne ésuviennne : celle du Lazzaro à Colombelles, à 2,2 km à l'ouest-sud-ouest (14 167 0002), une autre à Escoville, à 2,5 km au sud-est (14 246 0005) et enfin l'établissement de la Saussaye à Touffréville, le mieux documenté car ayant fait l'objet d'une fouille dirigée par N. Coulthard, à 3 km à l'est du sanctuaire. Cette dernière *villa* succède à un établissement fondé dès La Tène finale ; les premières constructions associant la pierre, le béton et les matériaux périssables apparaissent vers le début du I^{er} s. de n. è., puis la *villa* gagne en ampleur et se pétrifie durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. ; l'habitat connaît une phase de repli dès la fin du II^e s., mais reste fréquenté jusqu'à la fin du IV^e s. ou le début du V^e s. (Le Gaillard, 2011, p. 66-68).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré les contraintes imposées par l'emprise de la fouille, limitant l'observation d'une partie du sanctuaire et de l'établissement gaulois antérieur, l'opération archéologique menée en 2016 apporte des données précises sur le lieu de culte d'Hérouvillette, depuis ses origines jusqu'à son abandon, et ses abords immédiats.

Fondé au plus tard durant le second quart du I^{er} s. de n. è., il est établi au cœur d'un ancien enclos de l'âge du Fer, dont les limites devaient être encore perceptibles au moment de son implantation. Les décennies qui se sont écoulées entre le remblaiement du fossé de l'ancien établissement – probablement une exploitation rurale, d'après les structures et les mobiliers mis au jour – et la construction du premier temple maçonné et de son péribole demeurent toutefois peu documentées : si la découverte de mobilier augustéen indique une occupation continue du site, il reste difficile de cerner son organisation et sa nature après le démantèlement de la ferme de l'âge du Fer. Les raisons qui ont conduit à installer un sanctuaire dès le début du Haut-Empire sont également obscures : y a-t-il eu volonté de sacraliser un établissement antérieur, ou de pérenniser sa mémoire, ou bien l'implantation du sanctuaire est-elle indépendante de l'histoire de l'enclos gaulois ? Quoi qu'il en soit, le premier sanctuaire maçonné est relativement modeste, malgré l'emploi précoce de la pierre, de la tuile et d'enduits peints pour sa construction : l'aire sacrée adopte des dimensions peu importantes. Dès cette période, le lieu de culte est entouré d'un réseau de voies qui le desservent et qui le relient probablement aux établissements ruraux voisins ; des constructions sont installées au sud et à l'ouest, mais leur emplacement en limite de fouille ne permet pas d'en définir la fonction avec toute la précision requise. Selon J. Veron, dès cette phase, le lieu de culte d'Hérouvillette peut être considéré comme « un sanctuaire rural collectif destiné aux populations relevant de plusieurs domaines agricoles voire également de populations urbaines » (Veron dir., 2018, vol. 1, p. 317), en raison de la proximité de plusieurs *villae* – établies cependant à plus de 2 km – et d'une agglomération distante de 4 km. Au tournant du II^e s. de n. è., le sanctuaire connaît une phase d'agrandissement : l'édifice de culte est reconstruit et prend désormais place au fond d'une grande cour, par ailleurs équipée d'un bâtiment disposé à son entrée.

Tout au long de sa fréquentation, les pratiques alimentaires semblent tenir une place importante au sein des activités religieuses : l'abondance de la céramique, de la faune et de la malacofaune, dont les déchets sont en grande partie rejetés à l'extérieur du péribole, témoigne vraisemblablement d'offrandes alimentaires, de sacrifices et de banquets, qui impliqueraient la participation d'une communauté importante, provenant peut-être des différents domaines installés aux alentours – mais il reste possible qu'une autre *villa*, non découverte, ait été située à proximité du sanctuaire et qu'elle ait présenté un lien plus étroit avec ce dernier. Le dépôt de parures est bien attesté au début du Haut-Empire, mais celui de monnaies paraît ici secondaire.

À l'aube du III^e s., la baisse notable du nombre de céramiques traduit une évolution des activités rituelles plutôt

2. Deux d'entre eux ont été identifiés à quelques centaines de mètres, dans le cadre du même projet routier de déviation autour de Sainte-Honorine-la-Chardonnette, sur la commune d'Hérouvillette (entités archéologiques n° 14 328 0024 et 14 328 0026) ; les autres sont situés entre 650 m et 1,8 km de l'enclos polygonal du Four à Chaux : il s'agit d'un autre enclos protohistorique au Four à Chaux à Hérouvillette (14 328 0005), de deux enclos de l'âge du Fer près de l'Ormelet à Escoville (14 246 0020 et 14 246 0021), d'un enclos de l'âge du Fer près de Sainte-Honorine-la-Chardonnette à Escoville (14 246 0017), d'une ferme du second âge du Fer à Delle des Rougettes à Colombelles (14 167 0003) et d'un établissement rural de l'âge du Fer et du Haut-Empire aux Pérelles à Hérouvillette (sans numéro). Par ailleurs, deux enclos funéraires protohistoriques ont été recensés à moins de 2 km du site, sur la commune d'Hérouvillette (14 328 0015 et 14 328 0016) (archives scientifiques du SRA de Normandie ; Veron dir., 2018, vol. 1, p. 68-74).

qu'un abandon définitif du site. De fait, le dépôt de monnaies semble avoir été activement pratiqué dans le secteur du temple, *a minima* à la fin du III^e s. et durant la première moitié du IV^e s. Il est possible que le péribole ait été démantelé dès la fin du II^e s., mais la faiblesse du corpus céramique de l'Antiquité tardive rend la datation des récupérations de matériaux peu précise. La démolition du temple intervient vraisemblablement peu après le milieu du IV^e s. et le site est alors déserté.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Caen.

Le Gaillard, 2011 – LE GAILLARD L., « Les exploitations agricoles », in COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, p. 58-75.

Lepaumier et al., 2011 – LEPAUMIER H., VAUTERIN Chr.-C., LE GOFF E., VILLAREGUT J., « Un réseau de fermes en périphérie caennaise », in BARRAL Ph., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION St., VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, actes du 33^e colloque international de l'AfEAF (Caen, 20-24 mai 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 883 ; série Environnement, sociétés et archéologie, 14), vol. 1, p. 139-158.

Veron (dir.), 2018 – VERON J. (dir.), *Hérouvillette (14456). Déviation de Sainte-Honorine-la-Chardonnette. Site 4. « Delle du Carel, Delle de la Commune »*. RD 513. Calvados, Basse-Normandie, rapport de fouille préventive (service d'archéologie du conseil départemental du Calvados), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., 328 p., 541 p. et 153 p.

S.146 – Maizières (Calvados), les Basses Mottes

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 468100 ; Y = 6884870

Numéro d'entité archéologique : 14 394 0027

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de Maizières est uniquement connu par l'intermédiaire de photographies aériennes : identifié par J. Desloges (DRAC de Normandie) en 2004 (Desloges, 2005), son plan est également en partie perceptible sur un cliché de l'IGN acquis en 2016 et une orthophotographie d'Apple Maps, consultée en septembre 2020 (www.street-view.net).



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2016.

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent le replat d'un plateau qui surplombe la vallée du Laizon, coulant à 40 m en contrebas du site, à près de 1 km au sud-est de celui-ci.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan quasi carré apparaît clairement sur les clichés aériens (**fig. 1 et 2**) ; sa *cella*, centrale, est bordée sur ses quatre côtés d'une galerie. Son angle nord est jouté par un édifice carré, mesurant environ 3,5 m de côté. À 10 m au sud-ouest, un mur parallèle au temple a été reconnu sur plus de 110 m de long ; il pourrait avoir participé de la délimitation d'une cour sacrée. Néanmoins, la mise en évidence de deux murs perpendiculaires à ce dernier, ainsi que d'un autre mur qui lui est parallèle, à une trentaine de mètres plus au sud-ouest, indique que le site antique s'étend sur une surface assez importante et qu'il englobe certainement d'autres espaces enclos, consacrés ou non à des activités religieuses.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²) - B : +/- 3,60 x 3,60 m (soit 13 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

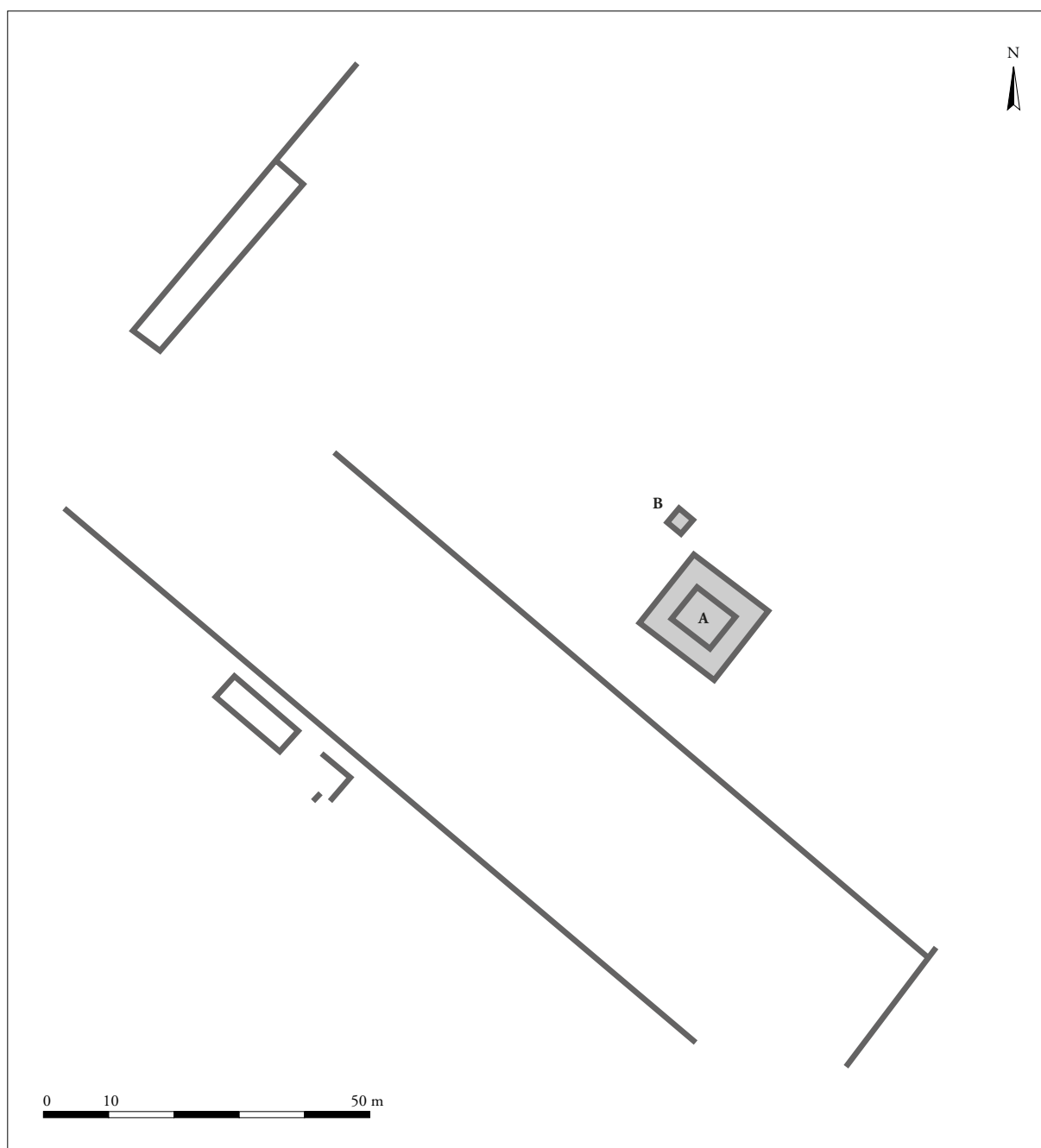


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et de son environnement. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie de l'IGN, datée de 2016, et un cliché Apple Maps consulté en septembre 2020.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Maizières est établi au cœur de la cité ésuviennne, à plus de 16 km de ses frontières. Éloigné de 9 km de l'agglomération gallo-romaine de Jort, localisée au sud-est, il est par ailleurs situé à 1 km au sud-ouest d'une voie quittant cet habitat groupé à destination de Bréville-les-Monts (données inédites du PCR Arbano).

▪ Environnement proche

À une cinquantaine de mètres à l'ouest-sud-ouest du temple, les substructions en pierre de deux bâtiments maçonnés sont visibles sur les orthophotographies. Ces deux constructions sont disposées le long d'un long mur, parallèle à celui qui longe le temple, délimitant peut-être un autre espace enclos voisin de celui de l'édifice de culte. L'établissement

semble fermé au nord-ouest par un autre mur, distant de 85 m du temple et contre lequel s'appuie un bâtiment étroit, long d'une trentaine de mètres et large de plus de 5 m. S'agit-il de dépendances du sanctuaire, ou bien de bâtiments rattachés à un habitat rural auquel appartiendrait aussi le temple ? Le plan du site demeure trop lacunaire pour se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse, mais sa large emprise, puisqu'il couvre manifestement plus de 1,5 ha, semble plutôt convenir à un grand établissement rural de type *villa*, dont la résidence principale n'a pas encore été reconnue.

5 – Synthèse et interprétation

Dans l'Antiquité, le temple rural de Maizières n'est pas isolé en plein champ, mais intègre manifestement un établissement plus vaste, dont les quelques photographies aériennes à disposition ne permettent pas d'embrasser l'étendue ni de définir l'organisation générale.

6 – Bibliographie

Desloges, 2005 – DESLOGES J., *Prospection aérienne dans la plaine bas-normande. Campagne 2004*, rapport de prospection-inventaire, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie occidentale, n. p.

S.147 – Mondeville (Calvados), l'Étoile

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 459845 ; Y = 6901080

Numéro d'entité archéologique : 14 437 0045

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du II^e s. – premier tiers ou milieu du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les opérations archéologiques conduites en amont de l'aménagement d'un centre commercial au sein de la ZAC de l'Étoile, à Mondeville, ont révélé la présence, sur 70 ha étudiés, de plusieurs secteurs aménagés durant l'époque romaine. Parmi eux, le site II a été diagnostiqué par M. Dufour (Afan) en 1993, puis fouillé la même année sous la direction de Chr.-C. Besnard-Vauterin (Afan). Interprété comme un sanctuaire, il a été fondé à l'emplacement d'un ancien établissement gaulois. Les résultats des interventions menées sur les sites de l'Étoile ont fait l'objet d'une publication de synthèse (Besnard-Vauterin dir., 2009).

▪ Implantation topographique

Le site II de l'Étoile est localisé en Plaine de Caen, sur un terrain globalement plat, situé à 2,8 km au sud-est de la vallée de l'Orne.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le site d'époque romaine est installé à l'emplacement d'un petit enclos de la fin de l'âge du Fer, occupé dans le courant du I^{er} s. av. n. è. Interprété comme un habitat, il se démarque néanmoins des établissements du même type connus à l'échelle régionale par ses dimensions relativement restreintes (à peine 1 000 m²) et par ses importantes capacités de stockage : deux souterrains et une trentaine de fosses de stockage parallélépipédiques ont été creusés au sein de l'aire enclose. Aucune fondation de bâtiment n'a été identifiée, mais une concentration de mobilier et la présence des souterrains dans son angle nord-ouest laisse penser qu'une habitation y a probablement existé (Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 25-160).

▪ Le sanctuaire ou l'habitat rural (?) d'époque romaine

Dans l'Antiquité, le site II de l'Étoile (**fig. 1**) est délimité par un chemin qui le borde au sud et par un long mur qui le longe à l'est ; l'orientation de ces aménagements est identique à celle qu'avaient adopté les limites de l'établissement laténien antérieur. L'établissement d'époque romaine est constitué d'une grande construction localisée dans son angle nord-est, prolongeant le mur de clôture, de trois édicules de plan carré ou rectangulaire, situés à quelques dizaines de mètres à l'ouest, ainsi que d'un puits et de structures fossoyées éparses (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 163-172).

Dans l'angle nord-est du site, existe un grand bâtiment de plan carré (D), mesurant 18 m de côté et dont subsistent les fondations peu profondes – peut-être des solins de pierre supportant une élévation de terre et de bois ? Il présente une entrée en façade occidentale, matérialisée par une interruption du mur, par la présence de deux crapaudines conservées en place et par un empiérement au sol ; six trous de poteaux, situés à l'extérieur, dans le prolongement de l'accès du bâtiment, évoquent une petite clôture. L'absence d'aménagement interne ne permet pas de déterminer la fonction de ce bâtiment, qui paraît trop grand pour constituer un temple à simple *cella*. La façade orientale de cet édifice est prolongée vers le sud par un mur long de 42 m ; à son extrémité méridionale, il marque à deux reprises un retour, dessinant le plan d'un bâtiment de 10 m de long et de 7,50 m de large, ouvert au nord.

Les trois petits bâtiments, dont l'orientation est identique aux constructions précédemment décrites, sont séparés deux à deux d'une vingtaine de mètres, formant ainsi, en plan, un triangle plus ou moins équilatéral. Ils peuvent consti-

<i>Chronologie</i>	1 ^{re} moitié du II ^e s. - 1 ^{er} tiers ou milieu du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	- B : A1a ? - C : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- B : 6 x 4,50 m (soit 27 m ²) - C : 4,80 x 4,50 m (soit 22 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

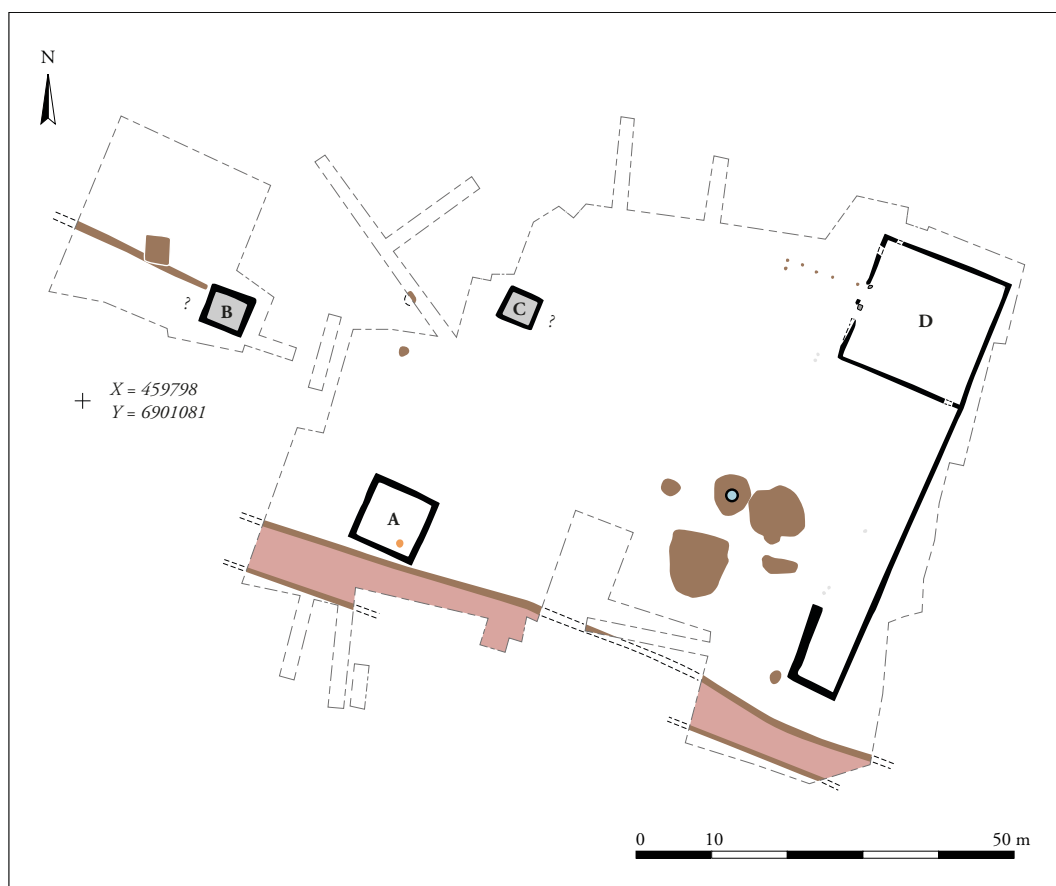


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire ou de l'habitat rural d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Besnard-Vauterin (dir.), p. 165, fig. 100.

tuer, avec toutes les réserves possibles, une à trois chapelles (A, B et C), de plan carré ou rectangulaire et de dimensions variables. Le bâtiment A présente des murs profondément fondés, probablement maçonnés à l'origine ; un petit four, composé d'une sole, d'une gueule d'enfournement tournée vers le centre de la pièce et d'un petit cendrier, a été identifié dans son angle sud-est. Mal conservé, de l'édifice B proviennent peut-être des fragments d'enduits peints polychromes mis au jour dans le comblement d'une fosse voisine, comblée au début du III^e s. (cf. *infra*) et située à 6 m au nord-ouest. Cette fosse tardive recoupe un fossé, qui prend naissance à l'angle nord-ouest du bâtiment B et qui suit un tracé parallèle au chemin situé à 26 m plus au sud, en direction de l'ouest ; ce fossé se poursuit au-delà de la zone fouillée et a été comblé durant la première moitié du II^e s. Enfin, l'édifice C, aux fondations de pierre, est le plus petit des trois constructions ; son niveau de sol a été abaissé, en creusant l'espace interne, et aménagé à l'aide d'un dallage de plaquettes calcaires. Sur cette couche, repose un niveau de terre noirâtre, restreint à une surface rectangulaire mesurant 1,50 m de long pour 1,20 m de large, située plus ou moins au centre de l'édifice ; il renferme des tessons de céramique ainsi qu'une perle en pâte de verre et semble résulter de la décomposition d'un cadre ou d'un support de bois – celui d'une statue de culte ? Un empiérement accolé au mur méridional du bâtiment C, posé sur son sol, pourrait constituer une marche permettant d'y descendre depuis une ouverture qui serait alors aménagée en façade sud.

Enfin, une dizaine de fosses a été reconnue au sein de l'établissement : deux d'entre elles, de forme irrégulière et d'un diamètre supérieur à 5 m, sont comblées de limon gris cendré et de rares objets détritiques ; elles avoisinent un puits dont le fond, situé à 13,40 m sous le niveau de labour, a été atteint en fouille. Le comblement de cette structure a essentiellement livré des débris de construction, mais aussi des éléments de bois, des objets de fer, quelques tessons d'époque romaine et des restes fauniques.

D'un point de vue chronologique, à l'exception d'une fosse dont le remplissage a été daté du second quart ou du milieu du I^{er} s. de n. è., le reste des structures se rattache plutôt à l'ensemble du II^e s. ou aux premières décennies du III^e s. (Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Schier, in Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 183-187). Il est ainsi probable que la fondation de l'établissement ait eu lieu durant la première moitié du II^e s., plutôt qu'au I^{er} s. de n. è.

▪ Abandon et occupations postérieures

La structure ayant livré le mobilier le plus récent est une fosse située à l'extrémité occidentale du site II, près du bâtiment B. Son creusement, qui recoupe un fossé comblé dès la première moitié du II^e s., adopte un plan rectangulaire

(3,50 x 3 m). Son remplissage a été effectué en plusieurs étapes, d'abord au moyen d'un limon stérile, puis par l'intermédiaire d'une couche épaisse de limon cendreuse riche en tessons de céramique, en coquilles d'huîtres et en débris de tuile ; enfin, un cône de déversement formé de matériaux de construction (pierres, fragments de mortier et d'enduit peint) est peut-être issu de la destruction de l'édifice B voisin, et la dépression formée à sa surface a finalement été comblée à l'aide d'un sédiment vierge de tout mobilier. Le comblement de cette structure a été daté, à partir de l'étude céramologique des tessons qui y sont piégés, du premier tiers ou de la première moitié du III^e s. (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 170-171 et Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 183-184). Selon toute vraisemblance, l'établissement a été abandonné durant cette période, soit près d'un siècle après sa fondation.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents iconographiques

Un fragment de figurine en terre blanche, représentant le corps de Vénus anadyomène, a été découvert dans le comblement du fossé situé à l'ouest de la zone fouillée (Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 203-204).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers découverts en 1993, étudiés par Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier (*in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 181-205), se répartissent de manière inégale entre les différentes structures. Rares sont les objets mis au jour au sein des constructions situées dans la partie orientale du site : quelques scories de fer ont été découvertes dans le bâtiment situé au nord-est et un objet en fer non identifié provient du bâtiment sud-est. Les édicules sont également apparus comme pauvres en mobilier. En revanche, le fossé situé à l'ouest de la zone de fouille, de même que la fosse comblée tardivement, le puits et une grande fosse localisée à proximité concentrent, au sein de leur remplissage, une grande quantité d'objet.

La céramique, dont plusieurs centaines de tessons ont été découverts, constitue le type de mobilier le plus fréquent ; la composition du vaisselier ne diffère pas de ce qui est connu en contexte d'habitat. Plusieurs fragments de vaisselle en verre ont aussi été exhumés, de même que deux grands récipients et deux supports de vase taillés dans le calcaire. Des restes fauniques et malacofauniques sont mentionnés à plusieurs reprises, mais n'ont pas fait l'objet d'une analyse détaillée.

L'*instrumentum* mis au jour sur le site rassemble divers objets : trois perles de collier en verre, une épingle à cheveux en os, une cuillère-sonde en alliage cuivreux, une aiguille à coudre en os, des appliques décoratives en bronze, une clochette, un couteau et trois clefs en fer, un peson en calcaire, deux probables manches d'outil en os et un objet fabriqué à partir d'un bois de cervidé.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à près de 3 km de l'Orne, qui marque vraisemblablement la limite entre les territoires viducasse et ésuvien, le site II de l'Étoile se rattache à ce dernier. Il est distant de 28 km de l'agglomération ésuviennne de Jort, mais est situé à seulement 5 km à l'est-sud-est de celle de Caen, rattachée à la cité voisine des Viducasses. On suppose que la route antique reliant Bayeux à Lisieux a traversé les environs du site, étant peut-être reprise aujourd'hui par la route départementale 613, passant à 500 m environ au sud (données inédites du PCR Arbano), mais aucun témoin de cette voie n'a été reconnu lors des opérations archéologiques conduites sur la ZAC de l'Étoile. Néanmoins, l'établissement gallo-romain du site II est longé au sud par un chemin large d'environ 5 m, daté, d'une manière large, du Haut-Empire (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 169-171 ; Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 186).

▪ Environnement proche

Les fouilles de la ZAC de l'Étoile ont permis d'identifier trois établissements ruraux enclos de la fin de l'âge du Fer, occupés entre le III^e s. et le I^{er} s. av. n. è. (**fig. 2**) (Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 25-160). Ils sont progressivement abandonnés durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., restent fréquentés autour du changement d'ère, d'après la présence de mobiliers erratiques, puis connaissent un nouveau développement dès le courant du I^{er} s. de n. è. – et à partir du II^e s. pour le site II.

Le site I de l'Étoile est localisé à 300 m au sud du site II ; un enclos, délimité par de modestes fossés, y est longé au

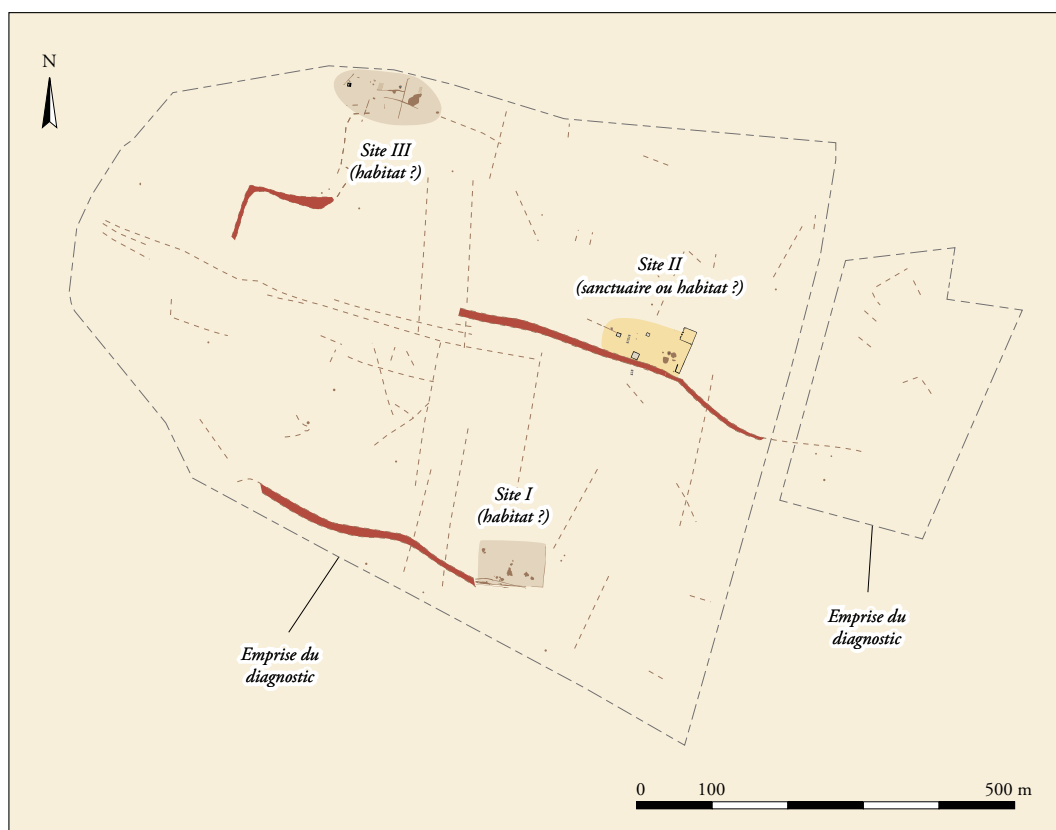


Fig. 2 : le sanctuaire ou l'habitat rural d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Besnard-Vauterin (dir.), 2009, p. 164, fig. 99.

sud par un chemin sur lequel il s'ouvre près de son angle sud-est. Il renferme un four, un puits et plusieurs fosses, dont une possible mare ; son occupation s'étire du milieu du I^{er} s. au milieu du second siècle de n. è. (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 171-176 ; Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 187-190). Distant de 500 m à l'ouest de l'établissement II, le site I est aussi structuré par des fossés qui ne dessinent toutefois pas le plan d'un enclos ; néanmoins, seule une partie du site a été étudiée et il se prolonge au-delà de l'emprise découpée. Un édicule maçonné, deux bâtiments sur poteaux porteurs, six fosses et un puits y ont été reconnus ; ces structures sont datées entre le dernier quart du I^{er} s. au milieu ou à la seconde moitié du II^e s. de n. è. (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 176-180 ; Chr.-C. Besnard-Vauterin, L. Simon, S. Berthelot, V. Carpentier, Fr. Labaune-Jean et E. Sehier, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 190-195). Ces deux secteurs, livrant des structures arasées, s'apparentent à de modestes habitats ou sites à vocation agro-pastorale, contemporains de l'établissement II. Le diagnostic mené sur une surface de 70 ha, à leurs abords, a montré qu'ils s'insèrent dans un parcellaire parcouru par plusieurs chemins qui relient probablement, entre autres, les sites II et III (V. Carpentier et Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 163).

Une *villa* d'époque romaine est connue à environ 1,8 km au sud-ouest de l'établissement romain de l'Étoile II, sur le site industriel de Citroën (Chr.-C. Besnard-Vauterin, *in* Chr.-C. Besnard-Vauterin dir., 2009, p. 21).

5 – Synthèse et interprétation

L'établissement de l'Étoile (site II), aménagé en bordure d'un chemin et environné de parcelles, présente un plan atypique : partiellement délimité par un mur, à l'est, et par le chemin au sud, il rassemble quatre édifices de plan carré, dont trois sont de faibles dimensions et le dernier, plus grand, marque l'angle nord-est de l'occupation. L'hypothèse d'une ou de plusieurs chapelles peut être avancée, sans certitude toutefois. En effet, l'un des trois petits bâtiments (C), au centre de la cour, se caractérise par la présence d'un aménagement en matériaux périssables, reposant sur son sol dallé, qui évoque le support en bois d'une statue. L'identification des deux autres édicules à des temples paraît toutefois moins certaine : l'un (A) est équipé d'un four, aménagement dont la présence n'est pas habituelle au sein d'un temple et qui indiquerait plutôt une occupation artisanale ou domestique ; l'autre est peut-être orné d'enduits peints, découverts à proximité. Par ailleurs, l'étude du mobilier n'apporte pas d'informations utiles à la compréhension de la nature du site : la quantité et la qualité des objets découverts ne diffère guère ce qui est connu sur des sites d'habitat et les objets associés aux édicules restent rares. Se pose ainsi la question de la fonction des différents bâtiments identifiés sur le site : doit-on considérer l'établissement comme un modeste sanctuaire rural, doté de plusieurs chapelles et probablement de bâtiments

annexes, dont la fonction n'est pas déterminée, à l'est ? Ou plutôt, s'agit-il d'un habitat, composé d'une maison (au nord-est), d'annexes (A, voire B ?) et d'au moins un édicule (C ?) abritant une statue divine ? Quoi qu'il en soit, l'établissement n'est pas en contact d'un habitat, mais est isolé, à plusieurs centaines de mètres, des autres occupations rurales étudiées au sein de la ZAC de l'Étoile. S'il correspond à un lieu de culte, il ne fait pas de doute que son statut est privé ; il pourrait avoir été géré par les habitants des établissements voisins, à moins d'envisager qu'il dépende d'une *villa* voisine.

6 – Bibliographie

Besnard-Vauterin (dir.), 2009 – BESNARD-VAUTERIN Chr.-C., *En plaine de Caen. Une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & culture), 312 p.

S.148 – Nécyc (Orne), la Martinière

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 470120 ; Y = 6862185

Numéro d'entité archéologique : 14 332 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : début du I^{er} s. – seconde moitié du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Révéle au cours d'un diagnostic réalisé en 2003, sous la responsabilité scientifique d'E. Ghesquière (Inrap), l'établissement rural de la Martinière a été partiellement fouillé en 2005, par une équipe dirigée par Chr.-C. Besnard-Vauterin (Inrap). Cette dernière opération, qui a porté sur une surface d'environ 3 000 m², a été entreprise dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A88. Les résultats de l'étude ont été publiés quelques années plus tard (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013).

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent la partie haute du versant d'un méplat dominant une vallée sèche ; ils sont donc positionnés sur un terrain en pente, incliné vers le nord-est (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 188).

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

L'aire du sanctuaire recouvre partiellement l'emprise d'un ancien enclos gaulois, interprété par Chr.-C. Besnard Vauterin comme un habitat rural (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 190-204). L'enceinte, de plan probablement rectangulaire, est délimitée par un modeste fossé, dont seul l'angle méridional a été reconnu : le reste de l'enclos se développe largement hors de l'emprise décapée, qui a permis d'en étudier seulement 840 m². Les structures reconnues au sein ou à proximité de cet espace clôturé évoquent en effet un contexte domestique : une vingtaine de fosses, dont deux caves parallélépipédiques couvertes par un petit bâtiment sur poteaux et un silo, plusieurs trous de poteau isolés, deux fours et deux sépultures ont pu y être identifiées. L'étude du mobilier céramique associé à ces aménagements indique une occupation dans le courant du I^{er} s. av. n. è.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (I^{er} s. – II^e s. de n. è.)

Les vestiges datés de l'époque romaine consistent en deux fossés, délimitant probablement un enclos quadrangulaire, un temple et une douzaine de fosses ; ces structures sont arasées et aucun niveau de sol n'est conservé (**fig. 1**) (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 204-209).

Deux fossés, reprenant l'orientation de l'enclos gaulois, se rejoignent à angle aigu à l'est de la zone décapée ; aucune interruption n'a été repérée sur les tronçons étudiés. Leur profondeur est peu

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b ou II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés ou aucune enceinte propre à l'aire sacrée ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 60 x 60 m (soit > 2 650 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	12,40 x 12,40 m (soit 154 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

importante et ils présentent un profil en cuvette ainsi qu'un remplissage caractéristique d'un fonctionnement ouvert. Ils marquent peut-être les limites nord-est et sud-est d'une aire sacrée, bien que leur contemporanéité avec le temple ne soit pas démontrée ; l'ensemble des structures d'époque romaine a cependant été découvert à l'intérieur de l'espace qu'ils circonscrivent, mais il est aussi possible qu'ils délimitent un habitat rural, dont le temple privé serait installé dans la cour et dont les autres composantes seraient situées en dehors de l'emprise de la fouille, au sud-ouest ou au nord-ouest. Leur comblement a livré peu de mobilier au nord-est et un ensemble plus important de céramique, de restes faunique, de clous et de tessons de verre au sud-est ; ce matériel est daté entre le début de l'Antiquité (céramique de type Besançon) et la période flavienne et couvre donc le I^{er} s. de n. è., voire la fin du I^{er} s. av. n. è.

De plan centré et carré, le temple (A) est situé peu ou prou à égale distance (soit une vingtaine de mètres) des deux segments de fossé ; son orientation diffère toutefois de celle de la clôture fossoyée. Seules ses fondations en grès sont en partie conservées, l'autre partie ayant été épierrée lors de la destruction du bâtiment. Son élévation a été intégralement démolie ; en raison de la découverte de moellons et de fragments de mortier de tuileau, ainsi que de la profondeur

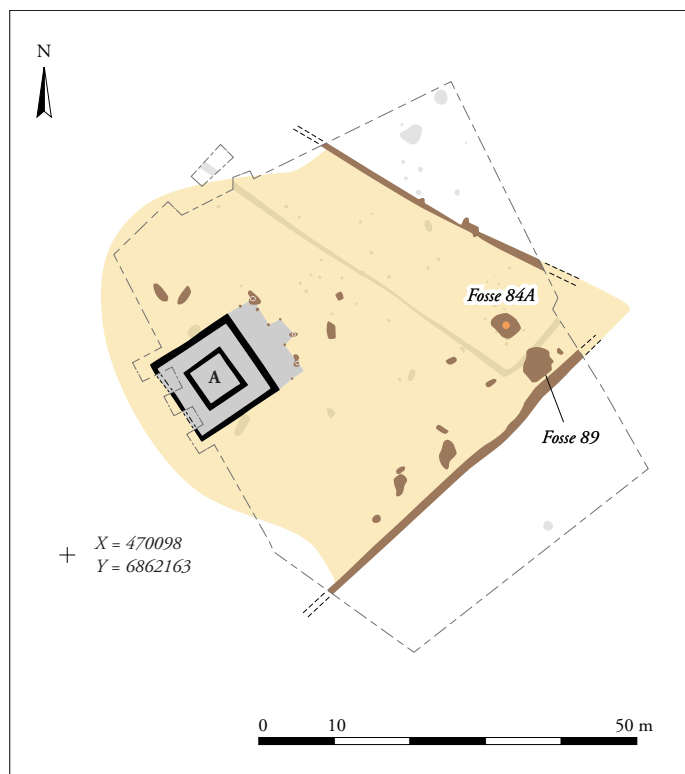


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Besnard-Vauterin et al., 2013, fig. 3.

relativement importante de ses fondations (parfois plus de 0,50 m sous le niveau de décapage), il est probable que ses murs aient été maçonnés ; les auteurs de la publication du site favorisent toutefois l'hypothèse d'un temple construit en matériaux périssables, sur un solin de pierres. Quoi qu'il en soit, les nombreux débris de tuile mis au jour à ses abords et dans les tranchées de récupération de ses murs témoignent d'une couverture composée d'éléments en terre cuite. Accolé en façade nord-est du temple, un auvent, supporté par une dizaine de poteaux, signale et protège vraisemblablement l'entrée de l'édifice.

Autour du temple et le long du fossé sud-est, au moins 14 fosses d'époque romaine ont été fouillées, comblées entre les premières décennies du I^{er} s. et la seconde moitié du II^e s. À titre d'hypothèse, l'une d'entre elles, située dans l'axe du temple, à moins de 8 m de l'appentis, pourrait avoir constitué la fondation d'un autel récupéré. Localisée dans l'angle nord-est de l'enclos, la grande fosse 84A, longue de 6 m, large de 5 m et profonde jusqu'à 1 m, présente deux creusements successifs. Dans un second temps, elle a en effet été recreusée pour accueillir un foyer associé à une fosse-cendrier ; le comblement de cette seconde structure contient des rejets de combustion et des objets détritiques (tessons de céramique datés du début au dernier tiers du I^{er} s. de n.

è., huîtres et coques, ossements de faune et clous). À faible distance du fossé sud-est, 8 autres fosses peu profondes, de morphologie et de dimensions variées, ont livré des tessons, des restes fauniques et des débris de tuile.

À l'échelle du site, les mobiliers céramiques les plus anciens, pour l'époque romaine, remontent à la période augustéenne, tandis que les plus récents sont attribués à la seconde moitié du II^e s (cf. *infra*). L'abondant mobilier mis au jour dans le fossé sud-est indique que son comblement, du moins dans la partie conservée de la structure, à sa base, est intervenu assez tôt, vers les années 60-70 de n. è. ; le remplissage de l'autre fossé, moins riche en mobilier, recèle un tesson de céramique de type Besançon, produit au début du Haut-Empire. Ainsi, si l'on considère que le fossé délimite bien l'aire sacrée, le lieu de culte de la Martinière a probablement été aménagé dès les premières décennies du I^{er} s. de n. è., ou au plus tard dans le courant du même siècle ; à cette période précoce sont associées au moins deux fosses, dont la fonction n'est pas connue avec certitude (enfouissement d'objets utilisés dans le cadre de rituels, rejet de mobiliers sacrifiés par le feu ?). Quant au temple, dont l'érection ne peut pas être datée – existe-t-il dès le début du I^{er} s. de n. è. ou est-il bâti plus tard ? –, il a probablement été fréquenté jusque dans la seconde moitié du II^e s., moment durant lequel le site semble être détruit et abandonné (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 208 et 209-214).

▪ Abandon et occupations postérieures

Plusieurs fosses, parmi celles reconnues au sein de l'aire sacrée, ont manifestement servi à enfouir les débris issus de la destruction du temple ; elles ont aussi livré un matériel céramique daté, pour les tessons les plus tardifs, de la seconde moitié du II^e s. de n. è. (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 209). Ainsi, dans le comblement de la grande fosse 89, aménagée près de l'ancien fossé-sud, a été retrouvée une grande quantité de matériaux de construction (tuiles, mortier de tuileau et clous) et de nombreuses coquilles d'huître et de coque ; une autre petite fosse voisine a également été comblée durant la seconde moitié du II^e s. Au nord et à l'est du temple, trois autres fosses de morphologie similaire contiennent uniquement des débris de construction (tuiles abondantes, mortier et clous). Ainsi, la démolition du temple paraît avoir suivi de peu l'arrêt des pratiques religieuses ; les matériaux non récupérés ont été enfouis sur place, au sein de fosses probablement creusées à cet effet.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier découvert lors de la fouille provient essentiellement du remplissage des structures en creux, notamment du fossé sud-est et de plusieurs fosses, dont les structures 89 et 84A.

Au total, 835 tessons de céramique ont été étudiés par L. Feret (*in* Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 209-214) ; ils

appartiennent à un minimum de 136 vases et représentent un poids d'environ 9 kg. Le vaisselier est qualifié de « relativement classique » par L. Feret : il se compose de formes variées utilisées pour la cuisson, la présentation et la consommation des plats, ainsi que de vases de stockage – *dolium* et amphores généralement utilisées pour contenir du vin local et de l'huile méditerranéenne – ; la vaisselle commune est majoritaire. Par ailleurs, la présence de tessons de verre, non quantifiés, est signalée dans le remplissage du fossé sud-est (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 208). La découverte d'ossements de faune renvoie aussi au dépôt ou à la consommation de viande ; les 294 restes inventoriés, pour un poids de 2,82 kg, n'ont toutefois pas été analysés, en raison de leur mauvais état de conservation, mais la présence de produits d'origine marine (huîtres et coques) a été notée (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 208, note 3 et p. 209).

S'ajoutent à la liste des mobiliers recensés quelques objets en fer : une clef, une douille d'outil, des éléments de quincaillerie, des fragments indéterminés ainsi qu'une scorie de fer associée à phase précoce de l'occupation antique (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 214).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple de Nécé a été bâti sur le territoire ésvien, à 10 km environ de sa limite sud-ouest et à 11 km à l'ouest-sud-ouest de l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets. Il est situé à quelques dizaines de mètres à l'est d'une voie ancienne, peut-être d'origine romaine, en provenance de Jort et en direction de la *civitas* des Diablintes (données inédites du PCR Arzano).

▪ Environnement proche

Une fosse isolée, dont comblement est daté du début du I^{er} s. de n. è., a été découverte en 2003, lors du diagnostic archéologique, à plus de 70 m au sud du sanctuaire (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 204). Aucun autre site antique n'est connu dans les environs proches du sanctuaire (Besnard-Vauterin *et al.*, 2013, p. 219).

5 – Synthèse et interprétation

Le site de la Martinière est occupé de manière *a priori* continue entre la fin de la période gauloise et la seconde moitié du II^e s. de n. è. : à un établissement rural gaulois partiellement fouillé, qui s'apparente à un habitat enclos, succède rapidement un nouvel espace délimité par des fossés, abritant un temple. Le creusement du second enclos fossoyé entérine probablement, lors de la première moitié du I^{er} s. de n. è. ou au plus tard au milieu du même siècle, la fondation d'un espace sacré, ou bien d'un nouvel habitat rural, pourvu d'un édifice religieux et en grande partie développé en dehors de l'emprise de la fouille. L'édification de ce temple n'est pas datée ; l'hypothèse d'une construction plus tardive ne peut pas être écartée. La surface totale de la cour n'est pas connue mais elle est manifestement considérable ; d'autres aménagements ont pu exister au sud et à l'ouest du temple, peut-être une demeure s'il s'agit d'un habitat rural. L'entrée principale de l'établissement est probablement positionnée en façade nord-est, au droit de l'édifice de culte, bien qu'aucune interruption du fossé n'ait été mise en évidence. Quant aux mobiliers, la quasi absence d'offrandes métalliques est remarquable ; les objets découverts correspondent essentiellement à de la vaisselle et à des ossements de faune, évoquant des offrandes alimentaires ou la consommation de repas au sein de l'aire sacrée, si l'on admet que les fosses et le fossé qui les renferme sont bien associés au temple, distant de plusieurs dizaines de mètres. L'abandon du site intervient assez tôt, dans le courant du II^e s., probablement durant la seconde moitié du siècle ; le temple est alors démonté, une partie des matériaux est vraisemblablement emportée hors du site, tandis que les débris restants sont enfouis au sein de l'ancienne cour.

6 – Bibliographie

Besnard-Vauterin *et al.*, 2013 – BESNARD-VAUTERIN Chr.-C., BESNARD M., CORDE D., FERET L., MANSON A.-L., SAVARY X., « Un habitat de la fin de la période gauloise et un *fanum* du Haut-Empire à Nécé « La Martinière » (Orne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, p. 187-222.

S.149 – Tournai-sur-Dive (Orne), le Val Saint-Hilaire

1 – Présentation du site

Cité antique : Ésuviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 484095 ; Y = 6861585

Numéro d'entité archéologique : 61 490 0015

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – troisième quart du III^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site d'époque romaine, découvert au cours d'une prospection au sol conduite par G. Leclerc en 1996, n'a été identifié à un sanctuaire qu'en 2012, à la suite de survols aériens qui ont révélé le plan d'un temple (Leclerc, 1996, vol. 1, p. 218-223 et vol. 2, p. 96-97 ; Leclerc, 2012 ; G. Leclerc *in* Coulthard, Paez-Rezende dir. 2012, p. 456-457). Dans le cadre de la préparation de cette notice, les vestiges ont aussi été identifiés sur une orthophotographie de l'IGN acquise en 2016.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire de Tournai-sur-Dive se caractérise par une position dominante : installé au rebord d'un plateau, il surplombe la vallée de la Dives, au nord-est, dont le lit est éloigné de 450 m du temple identifié. Le niveau de ce fleuve est situé à près de 20 m en contrebas du terrain qui accueille le lieu de culte. Depuis le temple, on dispose d'une vue dégagée sur la vallée.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2016.

2 – Présentation des vestiges

Aucun péribole n'est renseigné par les photographies aériennes.

De forme carrée, le temple présente un plan original : la galerie périphérique, encadrant la *cella* centrale, est précédée à l'est par un perron ou un porche peu profond, dont la largeur équivaut à celle de la *cella*. Deux exèdres disposées symétriquement flanquent les façades septentrionale et méridionale du temple, dans le prolongement de la galerie orientale (fig. 1 et 2). En surface du site, des moellons, des fragments de tuile et de placage de marbre témoignent des matériaux employés pour l'élévation de cet édifice religieux.

Lors de la prospection pédestre, un autre bâtiment, plus petit, a été mis en évidence grâce à une seconde concentration de matériaux en surface (Leclerc, 1996, vol. 1, p. 218-223) ; il correspond certainement à l'édifice dont trois murs se devinent sur le cliché de l'IGN, à moins de 10 m au sud du temple. Sa fonction n'est pas clairement définie – second temple, annexe ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique d'époque romaine (amphore Dressel 2-4, sigillée de Gaule centrale, productions communes régionales), rattachés à une période couvrant l'ensemble du Haut-Empire, ont été mis au jour lors de la prospection pédestre, aux côtés de deux éléments d'un possible trépied de bronze et de monnaies.

Le numéraire issu du site comprend trois monnaies gauloises (potin aux croisettes des Duocasses, potin « à la tête d'Indien » des Sénons, bronze

Chronologie	I ^{er} s. - 3 ^e quart du III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1b
Dimensions des temples	+/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
Autres équipements remarquables	Autre temple ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

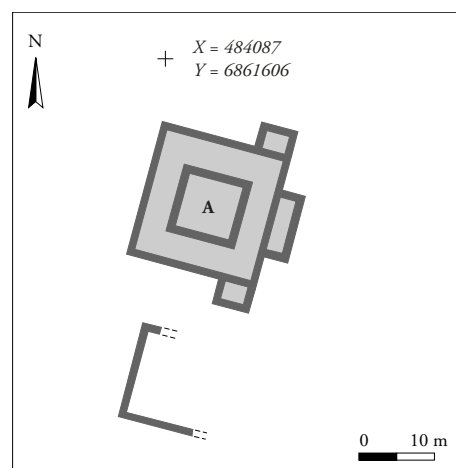


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Leclerc, 2012 et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2016.

attribué aux Lexoviens) ainsi qu'un dépôt d'un millier d'antoniniens, émis entre les règnes de Valérien et d'Aurélien (253-275), découvert hors contexte stratigraphique (Leclerc, 1996, vol. 1, p. 221 et vol. 2, p. 96-97 ; G. Leclerc *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 456).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Implanté dans la moitié sud du territoire ésuvien, le sanctuaire du Val Saint-Hilaire est installé à 5,5 km au sud-est de l'agglomération secondaire de Fontaine-les-Bassets. Sur l'autre rive de la Dives, à 1,1 km au nord-est du lieu de culte, le tracé de l'axe routier antique reliant Bayeux à Chartres est aujourd'hui repris par la route départementale 13.

▪ *Environnement proche*

À l'exception de la voie mentionnée ci-dessus, aucun aménagement de la période romaine n'a été recensé dans un rayon de 2 km autour du site.

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données permettent de caractériser ce lieu de culte *a priori* isolé dans les campagnes ésuviennes. L'emploi de placages de marbre, les dimensions et le plan du temple dénotent un soin particulier apporté à l'architecture de l'édifice dont le statut n'est pas connu. Quant à la fréquentation du sanctuaire, elle est comprise, *a minima*, entre la première moitié du I^{er} s. de n. è. – les monnaies gauloises ayant vraisemblablement été déposées, au plus tard, au début du Haut-Empire – et le troisième quart du III^e s.

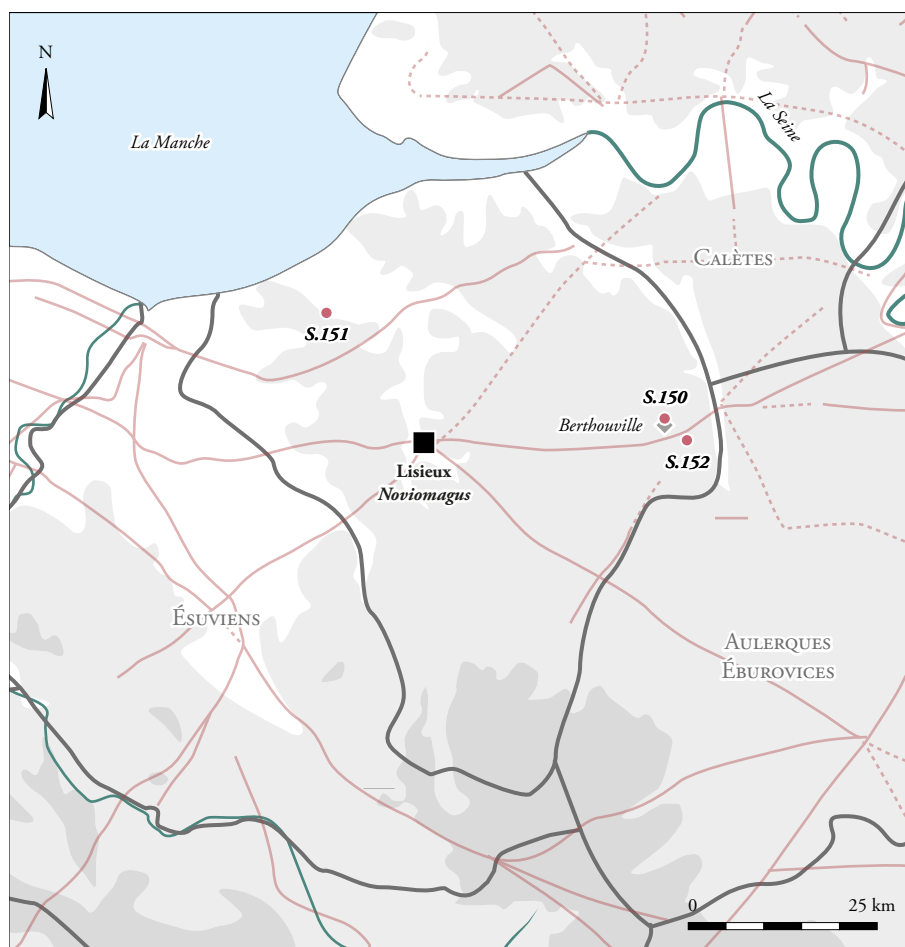
6 – Bibliographie

Coulthard, Paez-Rezende (dir.), 2012 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L., *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Basse-Normandie, 478 p.

Leclerc, 1996 – LECLERC G., *Les sites ruraux gallo-romains de l'Orne*, rapport de prospection thématique, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie occidentale, 2 vol., 243 p. et 107 p.

Leclerc, 2012 – LECLERC G., *Les occupations rurales gallo-romaines de la Plaine d'Argentan (Orne)*, rapport de prospection thématique, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie occidentale, 130 p.

LEXOVIENS



La cité des Lexoviens et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.150** - Berthouville (Eure), le Villeret
- S.151** - Glanville (Calvados), le Bois Emery
- S.152** - Hecmanville (Eure), la Chaussée

S.150 – Berthouville (Eure), le Villeret

1 – Présentation du site

Cité antique : Lexoviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 526470 ; Y = 6900310

Numéro d'entité archéologique : 27 061 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : Mercure ?

Chronologie générale : dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – 340 de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1830, P. Taurin, cultivateur, met au jour, sur le terrain dont il est propriétaire, un coffre maçonné renfermant un trésor composé de plus de 90 objets en argent, en labourant un champ localisé au sud du hameau du Villeret. Une partie de ces pièces, acquises la même année par le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi – aujourd'hui, la Bibliothèque nationale de France – porte une dédicace au dieu Mercure ; la présence d'un temple où l'on honore cette divinité est alors suspectée (Le Prévost, 1833 ; Babelon, 1916 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017).

La première exploration scientifique du site n'intervient qu'en 1861 et 1862, après trente ans durant lesquels le site enfoui est pillé et partiellement détruit par le propriétaire et les riverains (Le Métayer-Masselin, 1861 et 1862 ; Caumont, 1862 ; Babelon, 1916, p. 14-23 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 35-37). L. Le Métayer-Masselin, notable de Bernay et membre de la Société française d'archéologie, y conduit alors à ses frais une fouille archéologique pendant neuf mois : il dégage la base de multiples bâtiments relevant « d'un palais, d'une villa ou d'une réunion de temples consacrés à diverses divinités » parmi lesquelles figurerait Mercure (Le Métayer-Masselin, 1862, p. 261). Il y collecte un mobilier abondant et varié, qu'il offre au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

En 1896, après quelques explorations menées par le nouveau propriétaire du champ et par A. Join-Lambert, notable local, qui exhument un fragment d'entablement et quelques objets, l'exploration inachevée du sanctuaire est confiée à C. de la Croix. Ce savant jésuite, ayant fouillé peu de temps auparavant le lieu de culte antique de Sanxay (Vienne), avait attiré l'attention d'E. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles, soucieux de s'atteler à la rédaction d'une publication raisonnée du trésor – qui paraîtra en 1916. Les nouvelles fouilles permettent de dresser un plan des vestiges, en localisant le lieu de découverte du trésor, et de distinguer deux étapes successives de construction, suivant un raisonnement qui peut prêter à débat (cf. *infra*). C. de la Croix étend par ailleurs ses prospections, mettant au jour les vestiges d'autres constructions (dont un théâtre) aux abords du sanctuaire. Les mobiliers découverts lors de ces opérations n'ont pas été décrits ni inventoriés, à l'exception de rares objets recensés par E. Babelon (La Croix, 1897a et b ; Babelon, 1916, p. 24-32 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 38-41).

Plus d'un siècle après la dernière fouille, une prospection géophysique est entreprise sur près de 6 ha par l'équipe de L. Conte (Terra NovA) à la demande de Th. Lepert (SRA de Normandie), à l'emplacement du lieu de culte et du théâtre antiques (**fig. 3 et 4**). Les mesures réalisées valident en grande partie le plan des substructions levé à la fin du XIX^e s., qui s'est révélé être d'une précision remarquable (**fig. 1 et 2**), et le complètent par la découverte de structures jusqu'alors inconnues (Conte *et al.*, 2005). Les prospecteurs aériens de l'association Archéo 27 ont également survolé le site et ont pris plusieurs clichés, en 1989 et en 2003, sur lesquels les substructions du sanctuaire sont particulièrement bien visibles (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 159-160).

Depuis la publication du trésor par E. Babelon (1916), deux autres études synthétiques ont été menées autour des pièces en argent, récemment restaurées, et de leur contexte de découverte (Quesné, 1988 ; Avisseau-Broustet, Colonna dir., 2017).

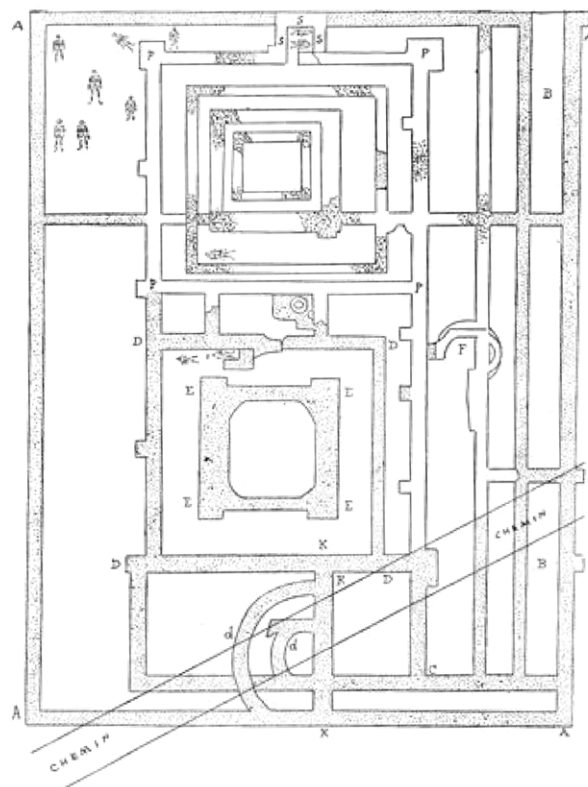


Fig. 1 : vestiges de la moitié occidentale du sanctuaire observés en fouille. In Babelon, 1916, p. 17.

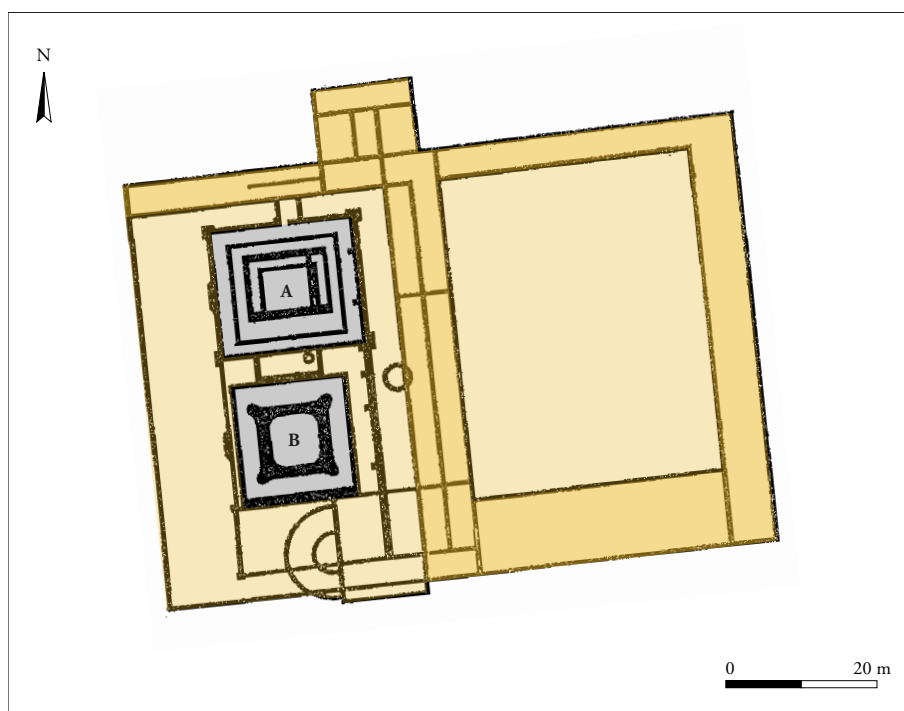


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après le relevé effectué lors des fouilles conduites par C. de la Croix. Réal. S. Bossard, d'après La Croix, 1897a, p. 73, pl. I.

▪ Implantation topographique

Les vestiges antiques du Villeret sont installés sur un vaste plateau bordé à l'est par la vallée de la Risle ; un cours d'eau temporaire arrose un vallon situé à près de 800 m au sud du sanctuaire, qui est implanté sur une légère butte.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Bien que les éléments de datation manquent pour cerner la chronologie des aménagements identifiés en fouille ou en prospection, il est probable que l'ensemble ou la quasi-totalité des maçonneries observées se rattache à l'époque romaine. Les plans dessinés comme les descriptions des vestiges, signalant le recouvrement de plusieurs murs, indiquent clairement que les édifices du sanctuaire ont été bâtis ou reconstruits en plusieurs étapes (fig. 1 à 4). Les deux phases distinguées par C. de la Croix, qui base essentiellement sa réflexion sur les différentes profondeurs des tranchées de fondation des murs (La Croix, 1897a, p. 73), apparaissent comme incohérentes et ne peuvent être retenues pour décrire l'évolution du lieu de culte, manifestement plus complexe. Le plan présenté ici a été dressé à partir des résultats des prospections géophysiques réalisées en 2005.

Les édifices s'inscrivent pour l'essentiel dans un vaste espace rectangulaire probablement scindé en au moins deux cours. À l'est, une aire à ciel ouvert est bordée de trois galeries dont celle placée à l'est marque vraisemblablement l'entrée du lieu de culte ; c'est sous le sol de ce portique oriental qui, comme ceux disposés au sud et au nord de la cour, est décrit comme dallé, qu'aurait été découvert le trésor en 1830, déposé dans un coffre maçonné constitué de briques et de grandes dalles de pierre (La Croix, 1897a, p. 74). Les prospections géophysiques ont mis en évidence deux anomalies (C et D), situées au centre de la cour, que l'on peut assimiler à des bases d'autels ou de statue.

La lecture du plan des constructions érigées dans la moitié occidentale de l'aire sacrée est moins évidente. Une double galerie semble assurer la liaison entre la cour orientale et celle située à l'ouest, probablement aussi encadrée de portiques au nord et au sud. Les explorations anciennes comme les prospections géophysiques permettent d'identifier au sein de cette cour occidentale deux édifices de culte A et B. Les quatre rectangles plus ou moins concentriques dessinant le plan du temple A relèvent d'au moins deux états distincts associant chacun une *cella* centrale à une galerie périphérique, tandis que le temple B est simplement formé d'une *cella* carrée, pavée de marbre et dont les angles externes sont

Chronologie	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - vers 340 de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 78 x 58 m (soit +/- 4 500 m ²)
Types des temples	- A : B1a - B : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 19 x 18 m (soit +/- 340 m ²) - B : +/- 17 x 16 m (soit +/- 270 m ²)
Autres équipements remarquables	Quadruportique, avant-cour

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

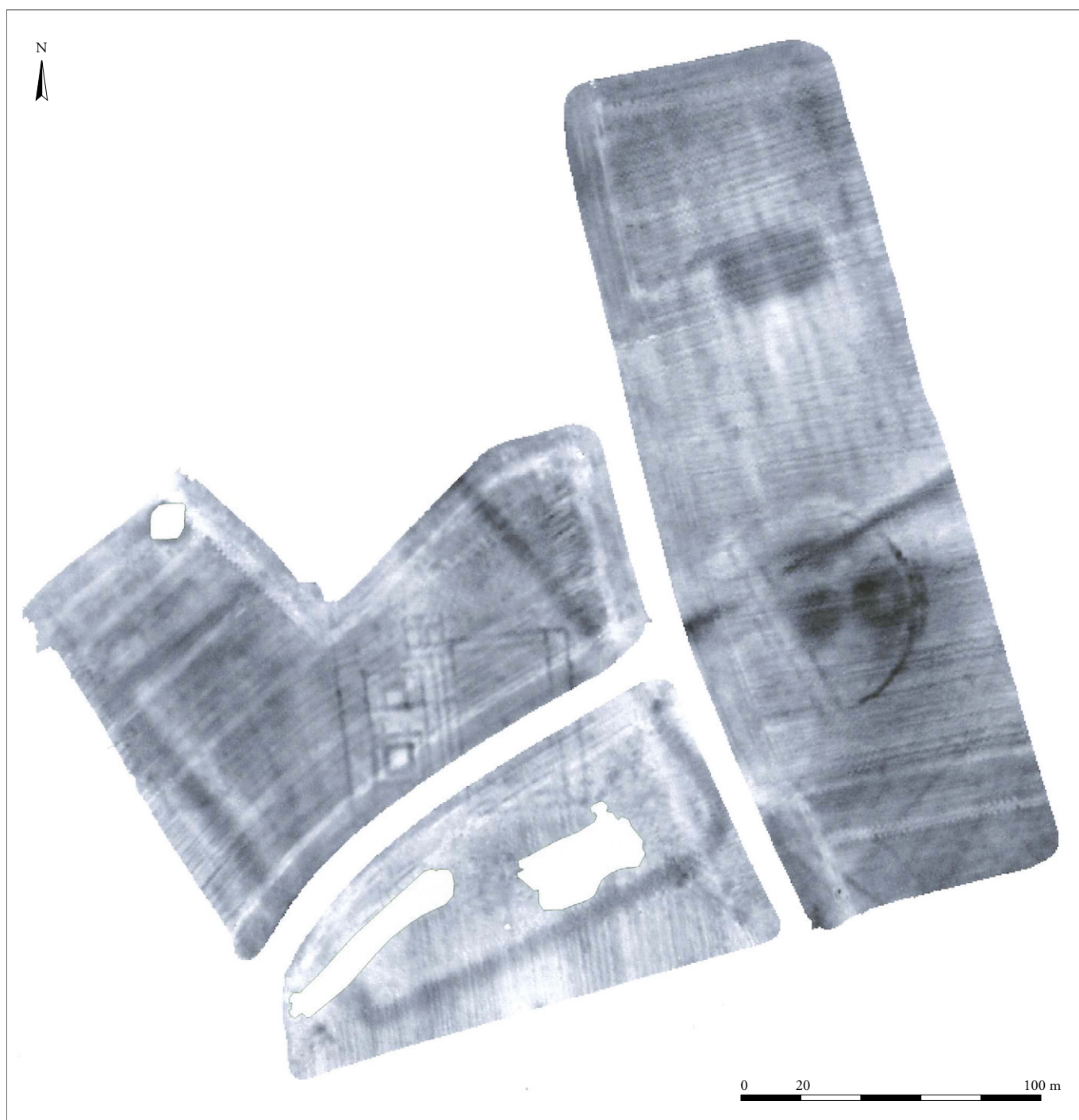


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire et du théâtre observés en prospection géophysique. Réal. S. Bossard, d'après Comte et al., 2005, fig. 3.

saillants, entourée d'une galerie de même plan (Babelon, 1916, p. 17). L'emplacement des socles des statues de culte, disparus au moment des interventions archéologiques, a été remarqué pour les deux temples (Caumont, 1862, p. 256 ; Babelon, 1916, p. 17). Autour et entre ces deux bâtiments de culte, les fouilles menées au XIX^e s. ont dégagé les vestiges de plusieurs petites constructions de plan rectangulaire ou circulaire, dont un édicule carré, adossé au nord du temple A et pourvu d'une décoration intérieure soignée (Le Métayer-Masselin, 1862, p. 258), trois pièces rectangulaires aménagées à la jonction des deux temples et une construction circulaire de plus de 3 m de diamètre, située à l'est du temple B (La Croix, 1897a, p. 74 ; Babelon, 1916, p. 17). Peut-être lors d'une des dernières phases du lieu de culte, les deux temples ont été réunis au sein d'une même construction de plan rectangulaire, éventuel podium, dont les murs sont régulièrement renforcés par des contreforts représentés sur les plans anciens. Au sud du temple B, un bâtiment se compose d'une salle de plan rectangulaire contre laquelle s'appuie à l'ouest deux hémicycles concentriques ; les murs de cet édifice original – s'il a bien été perçu par C. de la Croix, mais il pourrait aussi s'agir d'un temple rond de plan centré partiellement dégagé ou conservé – recoupent des murs plus anciens appartenant à la galerie méridionale de la cour ou à un édifice de plan rectangulaire, mal caractérisé (La Croix, 1897a, p. 74).

D'autres structures ont été repérées au nord de l'enceinte qui délimite l'aire sacrée rectangulaire. Ainsi, une

construction dont le plan symétrique évoque une habitation, dotée au nord d'une galerie de façade derrière laquelle se déploient trois pièces, est accolée au péribole (E) ; les prospections géophysiques réalisées signalent l'existence vraisemblable d'autres aménagements, difficilement identifiables, à l'ouest de cet édifice. Ces constructions, dont la fonction – cuisines, espaces d'accueil des fidèles, lieu de vie du personnel religieux ou encore réserves du lieu de culte ? – n'est pas déterminée, constituent sans doute des dépendances du sanctuaire, pour lesquelles un accès direct depuis l'espace sacré n'est pas exclu.

Les fragments d'architecture exhumés au moment des fouilles sont multiples et confèrent au lieu de culte un aspect monumental : sont mentionnés des pierres de taille, des tronçons de colonnes, des morceaux d'entablement, des consoles, des modillons sculptés, des plaques de marbre ou encore des enduits peints décorés de guirlandes de fleurs, de fruits et de feuillages (Le Métayer-Masselin, 1862, p. 260 ; Babelon, 1917, p. 24).

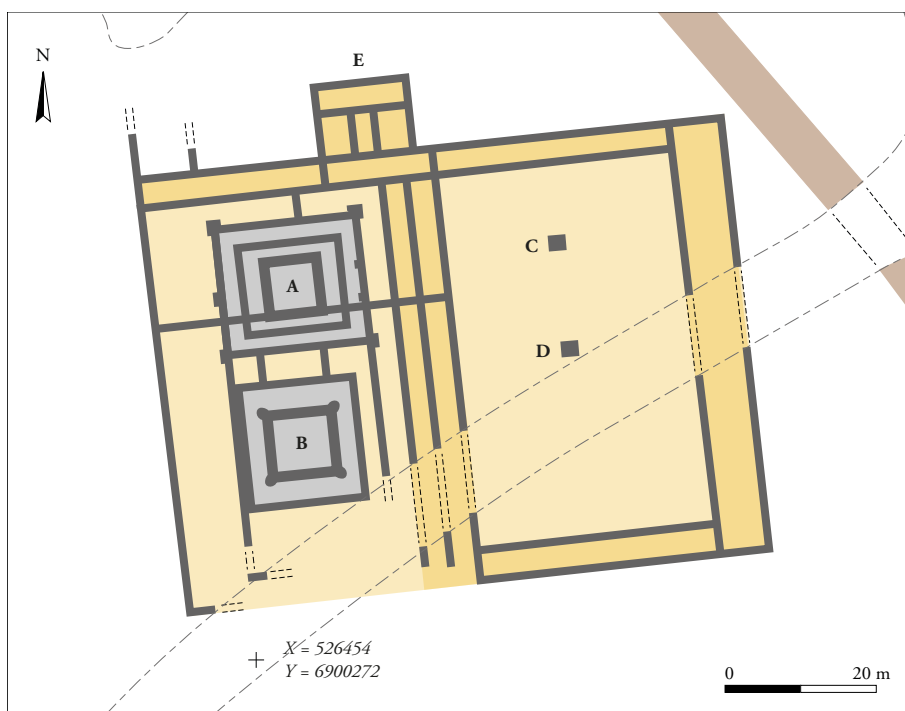


Fig. 4 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après les résultats des prospections géophysiques. Réal. S. Bossard, d'après Comte et al., 2005, fig. 2 à 4.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Des pierres calcaires vitrifiées en surface, témoin d'un possible incendie, auraient été mises au jour peu de temps après l'invention du trésor (Quesné, 1988, p. 7), mais ni L. Le Métayer-Masselin ni C. de la Croix ne font mention de traces évoquant un quelconque feu violent qui pourrait être lié à l'abandon du sanctuaire.

Par ailleurs, L. Le Métayer-Masselin (1861, p. 419) note avoir découvert, « sur les toitures affaissées » des bâtiments du sanctuaire, de « pauvres sépultures, il est vrai, mais parfaitement orientées et disposées avec soin ; et, sous ces mêmes toitures, au milieu de charbons et sur des pavages briquetés, des squelettes à demi carbonisés épars ça et là ». Le plan publié par E. Babelon en 1916 (p. 17) localise en effet douze inhumations au nord et au nord-ouest du temple A, dans sa galerie sud ainsi que dans la galerie nord du temple B. Aucun mobilier ne paraît avoir été associé à ces sépultures, peut-être datées de la fin de l'Antiquité, après la désaffectation du lieu de culte, ou bien du début du Moyen Âge.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Aucune inscription sur pierre n'est suffisamment lisible pour être interprétée. En revanche, le trésor mis au jour en 1830 fournit de précieuses informations quant aux possibles titulaires des deux temples de l'aire sacrée (*I.175-192*) (*CIL* XIII, 3183 ; Deniaux, 2006 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 41-55 ; Dondin-Payre, 2017). Outre une soixantaine de vases en argent complets ou fragmentaires, le dépôt métallique comprend deux statuettes représentant Mercure (*R.607-608*) ; parmi les 34 pièces de vaisselle inscrites, 26 dédicaces renvoient clairement à ce même dieu, qualifié souvent de *Mercurius augustus*, de *deus Mercurius* et, plus rarement, de *Mercurius Canetonnessis/Kanetonnessis*, ce dernier adjectif renvoyant vraisemblablement à une désignation topique. Parmi les fragments issus du trésor, deux serpents en argent attachés par la queue forment peut-être le caducée d'une statue disparue de Mercure. Ce dernier est donc sans doute l'une des deux divinités qui possèdent un temple au sein du sanctuaire du Villeret. Quant au second édifice de culte, il peut être la propriété de Rosmerta, parèdre de Mercure dont le nom n'est inscrit sur aucun objet, mais qui figure vraisemblablement aux côtés de Mercure sur une phiale, sur un autre vase ainsi qu'en buste au sein du trésor. Sur une patère, Apollon et Vénus sont également évoqués auprès de Mercure et une chapelle ou un temple a pu leur être dédié dans l'enceinte du lieu de culte.

Les fouilles dirigées par L. Le Métayer-Masselin ont aussi livré plusieurs fragments d'objets métalliques qui peuvent appartenir à des représentations en ronde-bosse, statues ou images de petites dimensions –instrument de musique res-

semblant à une lyre ou un sistre (Vendries, 2016), possible fragment de cuirasse anatomique d'une statue d'empereur (Chew, 2013), feuilles de laurier argentées, oiseau, petits marteau et trident (Babelon, 1916, p. 19). Cet inventaire des représentations figurées peut être clos avec un fragment de figurine de Vénus anadyomène en terre cuite issu de l'exploration de 1896 (Babelon, 1916, p. 32).

▪ *Autres mobiliers*

Les objets prélevés sur le site entre 1830 et la fin du XIX^e s., généralement sans description précise de leur contexte de découverte, sont abondants et ont été produits à partir de matériaux variés, pour certains coûteux.

Peu d'informations peuvent être rassemblées à propos de la vaisselle en terre cuite et en verre, si ce n'est que plusieurs estampilles ont été lues sur des tessons de céramique sigillée ; ces cachets d'officine sont datés entre la période augustéenne et la fin du II^e s., tandis que les tessons de céramique conservés ou décrits se rattachent pour l'essentiel aux I^{er} et II^e s. de n. è., voire jusqu'au milieu du III^e s. (Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 37). En ce qui concerne la vaisselle métallique, outre la soixantaine d'ustensiles et de vases en argent – destinés au service et à la consommation essentiellement de boissons – constituant le trésor, des fragments de récipients en bronze sont aussi évoqués par L. Le Métayer-Masselin (1862, p. 260). De nombreuses coquilles d'huître, signalées à proximité du lieu d'enfouissement du trésor (Babelon, 1916, p. 3), correspondent peut-être aux reliefs de repas consommés au sein du sanctuaire.

Le trésor, déposé dans un coffre aménagé selon toute vraisemblance sous le sol dallé de la galerie orientale de la cour du sanctuaire, est uniquement composé d'objets en argent : deux statuettes, une soixantaine de pièces de vaisselle et de nombreux fragments variés. Parmi les récipients en argent inscrits, une série de neuf vases, peut-être fabriqués en Italie dans le courant du I^{er} s. de n. è., a été dédiée à Mercure par le citoyen Quintus Domitius Tutus ; les vingt-deux autres dédicants qui ont fait apparaître leur nom sont également citoyens ou bien pérégrins. Le style et la qualité de ces artefacts métalliques sont hétérogènes, posant la question d'une accumulation sur le long terme d'objets hétéroclites ; bien que la prudence s'impose pour toute datation basée sur des critères stylistiques, il semble que l'assemblage d'objets ait été définitivement enfoui au plus tôt à la fin du II^e s., ou même au début du III^e s. de n. è. (Nuber, 1974 ; Fr. Baratte et A. Kaufmann-Heinimann, *in* Baratte, Painter dir., 1989, p. 79-97 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 41-55 ; Dondin-Payre, 2017).

Trois ou quatre plaquettes en bronze représentant des yeux stylisés complètent la liste des objets manifestement confectionnés pour être déposées en tant qu'offrandes aux divinités de Berthouville (Dondin-Payre, 2012).

Les monnaies de facture gauloise et romaine sont bien attestées parmi les mobiliers provenant du Villeret, mais il est vain de vouloir en dresser un inventaire précis. Le numéraire gaulois en bronze, fort de 46 pièces, rassemble, selon L. Le Métayer-Masselin, environ trente types différents attribués aux peuples voisins du site (Lexoviens, Éburovices, Baiocasses, Vélocasses, Ambiens). Quant aux monnaies romaines, l'archéologue de Bernay en a récolté une quantité indéfinie, incluant 11 ou 12 as de Nîmes ; elles auraient été émises entre 44 av. n. è. et le règne de Constantin II (327-340) (Le Métayer-Masselin, 1862, p. 258-259 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 37). Les fouilles plus tardives de C. de la Croix ont livré trois autres monnaies frappées sous Auguste (27 av. n. è. – 14 de n. è.), Carin (283-285) et Maximien Hercule (286-305) (Babelon, 1916, p. 32). Deux petites rouelles ont également été dénombrées (Babelon, 1916, p. 19).

Les objets de parure correspondent en majorité à des fibules attribuées aux I^{er} et II^e s. de n. è., dont 38 exemplaires ont été déposés au musée de Saint-Germain-en-Laye ; des torques en argent et en bronze ainsi que des épingles, une pince à épiler et des plaques de miroir en alliage cuivreux sont également mentionnés (Babelon, 1916, p. 19 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 35).

Enfin, divers mobiliers se rapportent à des domaines variés : stylets, spatule, cuillère, clochette, quatre petites lames de hache néolithiques en silex et en jade, pieds de siège, anneaux, charnières et jetons en os, couteau, clefs ou encore autres instruments en fer ont rejoint les collections du musée des Antiquités nationales (Babelon, 1916, p. 19 ; Avisseau-Broustet, Colonna, 2017, p. 35-37).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le site antique du Villeret prend place sur le territoire de la cité des Lexoviens. Il est implanté à 7 km à l'ouest de Brionne, agglomération positionnée à la frontière orientale de la *civitas*, avoisinant ainsi celles des Aulerques Éburovices et des Calètes. L'établissement du Villeret est situé à l'écart de l'un des axes majeurs qui traverse d'ouest en est le territoire lexovien, reliant notamment son chef-lieu Lisieux à Brionne et conservé dans le paysage actuel à 2 km au sud du sanctuaire.

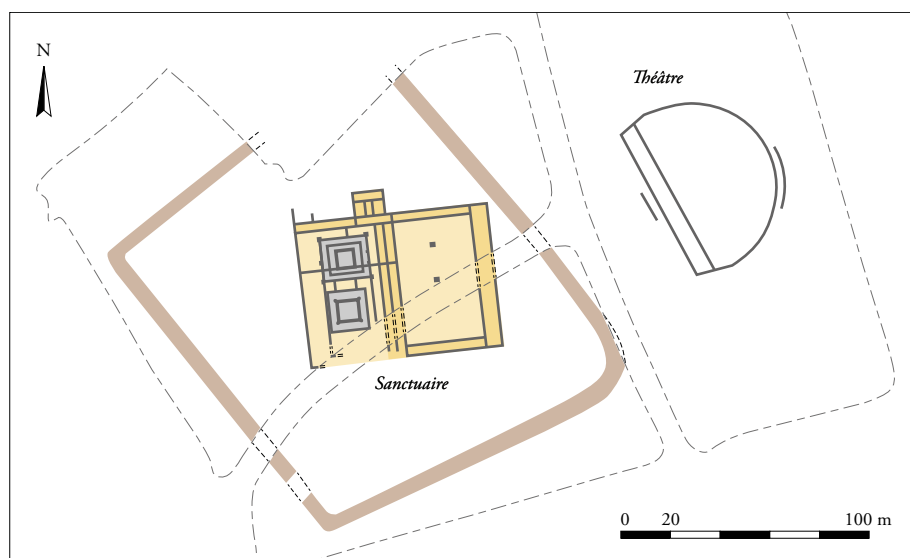


Fig. 5 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Comte et al., 2005, fig. 2 à 4.

datation – protohistorique, antique ? Le théâtre, mesurant près de 70 m de diamètre, est distant d'une soixantaine de mètres de la façade orientale du lieu de culte : les deux monuments affichent ainsi, par cette proximité notable, un lien étroit.

Les sondages réalisés autour du Villeret par C. de la Croix ont révélé l'existence d'occupations d'époque romaine difficiles à caractériser à partir des descriptions fournies ; en tout état de cause, aucune autre structure maçonnée n'a été repérée au voisinage du sanctuaire et du théâtre, qui semblent en définitive relativement isolés. C. de la Croix a néanmoins identifié deux puits, à 90 m au sud et à 98 m au nord-ouest des temples, mais leur datation reste incertaine (La Croix 1897a, p. 74-75). Si les tranchées de sondages creusées au hameau du Villeret se sont avérées être négatives, les vestiges d'un hypocauste et de nombreux débris romains, notamment des fragments de terre cuite et de céramique, ont été mis au jour à une centaine de mètres au nord-ouest du lieu de culte. C. de la Croix rapporte également avoir exhumé les vestiges d'habitations gallo-romaines au lieu-dit le Poteau, à plus de 500 m au nord-ouest de l'aire sacrée (La Croix, 1897a, p. 76-77).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'étude exhaustive du trésor de Berthouville, l'analyse de son contexte archéologique et la restitution du lieu de culte au sein duquel il a été enfoui présentent de nombreuses faiblesses dues aux explorations anciennes et expéditives du site. Ce sanctuaire, *a priori* fréquenté durant plus de trois siècles et construit en plusieurs étapes, a accueilli au moins deux divinités dont l'une peut être vraisemblablement identifiée à Mercure *Canetonnessis*, peut-être honoré aux côtés de sa parèdre Rosmerta. Le nombre de temples et d'aménagements périphériques, les dimensions des édifices, les matériaux de construction employés, la présence de portiques, l'étude des pièces composant le trésor ou encore l'association à un édifice de spectacle concourent à considérer le sanctuaire du Villeret comme l'un des monuments publics de la cité lexovienne. Il appartient, avec le théâtre, à un ensemble monumental dont l'intégration à une agglomération secondaire demeure hypothétique. L'absence d'anomalies voisines, identifiées en prospection géophysique, à l'exception du vaste enclos fossoyé, invite en effet à la prudence ; pour l'heure, aucun argument ne permet d'affirmer l'existence de quartiers d'habitations antiques au Villeret. L'occupation gallo-romaine périphérique, mal connue, pourrait rassembler des dépendances du sanctuaire, ou même correspondre à un habitat rural indépendant. En tout état de cause, le sanctuaire paraît s'être développé au début du Haut-Empire, les indices d'un lieu de culte préexistant n'étant guère crédibles ; le fossé englobant le lieu de culte a pu avoir matérialisé dans un premier temps, à l'époque romaine et avant la construction des bâtiments maçonnés, l'espace réservé aux pratiques religieuses. Le sanctuaire semble avoir fonctionné *a minima* jusqu'au début ou au milieu du III^e s. – voire jusqu'aux décennies centrales du IV^e s., si l'on considère les monnaies les plus récentes comme d'ultimes offrandes ? –, les sépultures relevant vraisemblablement d'une réoccupation des lieux.

6 – Bibliographie

Avisseau-Broustet, Colonna, 2017 – AVISSEAU-BROUSTET M., COLONNA C., « Le trésor de Berthouville, une découverte « inattendue autant que merveilleuse », in AVISSEAU-BROUSTET M., COLONNA C. (dir.), p. 28-55.

▪ Environnement proche

Aux abords immédiats du lieu de culte, deux aménagements ont été repérés grâce aux prospections géophysiques récemment entreprises : un théâtre, exploré par C. de la Croix à la fin du XIX^e s., et un important fossé qui entoure le sanctuaire, jusqu'alors inconnu (fig. 5) (La Croix, 1897a, p. 75-76 ; Conte et al., 2005). La structure fossoyée, large de plus de 5 m et profonde d'au moins 2 m, enferme un espace de plan trapézoïdal long de 160 m et large de 140 m, dont l'orientation diffère nettement de celle du péribole maçonné. Aucun élément n'apporte de précision quant à sa

Avisseau-Broustet, Colonna (dir.), 2017 – AVISSEAU-BROUSTET M., COLONNA C. (dir.), *Le luxe dans l'Antiquité. Trésors de la bibliothèque nationale de France*, catalogue d'exposition (Musée départemental Arles antique, 1^{er} juillet 2017 – 21 janvier 2018), Gand, Snoeck, 351 p.

Baratte, Painter (dir.), 1989 – BARATTE Fr., PAINTER K. (dir.), *Trésors d'orfèvrerie gallo-romaine*, catalogue d'exposition (Paris, musée du Luxembourg, 8 février – 23 avril 1989 ; Lyon, musée de la civilisation gallo-romaine, 16 mai – 27 août 1989), Paris, Réunion des musées nationaux, 302 p.

Babelon, 1916 – BABELON E., *Le trésor d'argenterie de Berthouville près Bernay (Eure) conservé au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, Émile Lévy, 154 p. et 34 pl.

Caumont, 1862 – CAUMONT (DE) A., « Relation d'une visite faite en juillet 1861 aux fouilles entreprises à Berthouville », *Bulletin monumental*, 28, p. 249-256.

Chew, 2013 – CHEW H., « Une statue cuirassée à Berthouville (Eure) ? », *Bulletin archéologique, CTHS, Antiquité, archéologique classique*, 37, p. 160-161.

CIL, XIII – HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Partis primae fasciculus prior. Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, W. de Gruyter (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, I, 1), 1899, 517 p.

Conte et al., 2005 – CONTE L., DABAS M., FAVARD A., MARMET E., *Prospection géophysique, site de Berthouville*, rapport de prospection géophysique (Terra NovA), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 14 p. et 8 fig.

Deniaux, 2006 – DENIAUX E., « Les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des *Lexovii*) », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (dir.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Séminaire d'Histoire romaine et d'Épigraphie latine, Le Livre Timperman, Paris, Centre G. Glotz, p. 271-295.

Dondin-Payre, 2012 – DONDIN-PAYRE M., « À propos d'une pratique dédicatoire : l'œil de Berthouville et les ex-voto oculaires de l'Occident romain », in BAUDRY R., DESTEPHEN S. (dir.), *La société romaine et ses élites : hommages à Elizabeth Deniaux*, Paris, p. 361-372.

Dondin-Payre, 2017 – DONDIN-PAYRE M., « Qu'apporte l'épigraphie à la connaissance du sanctuaire de Berthouville ? » in AVISSEAU-BROUSTET M., COLONNA C. (dir.), p. 56-73.

La Croix, 1897a – LA CROIX (DE) C., « Le trésor et les substructions gallo-romaines de Berthouville (Eure) », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 71-78.

La Croix, 1897b – LA CROIX (DE) C., « Monuments gallo-romains explorés à Berthouville (Eure) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 41-2, p. 231-235.

Le Métayer-Masselin, 1861 – LE MÉTAYER-MASSELIN L., « Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Bernay », *Bulletin monumental*, 27, p. 412-430.

Le Métayer-Masselin, 1862 – LE MÉTAYER-MASSELIN L., « Note sur l'état des fouilles entreprises à Berthouville, près Bernay (Eure), en 1861 », *Bulletin monumental*, 28, p. 257-261.

Le Prévost, 1833 – LE PRÉVOST A., « Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville, arrondissement de Bernay, lu dans la séance publique du 27 juillet 1830 », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1831-1833, p. 75-192.

Nuber, 1974 – NUBER H. U., « Silberfunde von Hildesheim und Berthouville », *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 46, p. 23-30.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Quesné, 1988 – QUESNÉ M., « Études et documents. Le trésor et les vestiges gallo-romains de Berthouville (Le Villeret) », *Bulletin de la Société libre d'émulation de Seine-Maritime*, 35 p. [tiré à part]

Vendries, 2016 – VENDRIES C., « Lyre ou sistre ? Petit malentendu à propos d'un objet en bronze de Berthouville (Gaule Belgique) », *Antike Kunst*, 59, p. 44-52, pl. 5-6.

S.151 – Glanville (Calvados), le Bois Emery

1 – Présentation du site

Cité antique : Lexoviens

Autre toponyme utilisé : le Bas Emery, l'Église

Coordonnées (Lambert 93) : X = 486550 ; Y = 6913430
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 14 302 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Glanville a été sommairement exploré par le comte de Glanville, avant 1841, qui l'identifie à « la modeste demeure d'une famille peu aisée » (Glanville, 1841, p. 429). Le site, dont l'emplacement n'a pas été précisé par son inventeur, a été récemment et approximativement localisé par L. Paez-Rezende (*in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 385-387).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte a été construit sur le versant, incliné vers le sud-est, d'une vallée arrosée par le ruisseau de Saint-Clair. Il se situe à 150 m environ du cours d'eau, qu'il surplombe d'une douzaine de mètres de dénivelé.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Seul un temple de plan centré (A), entouré de débris (des « fragments » selon le comte de Glanville, 1841, p. 429) parmi lesquels figurent des tuiles et probablement des moellons issus de la construction, a été décrit en 1841 (**fig. 1**). Le bâtiment se compose d'une *cella* entourée d'une galerie périphérique, toutes deux de plan quasi carré. Son sol est constitué d'une couche de mortier peut-être recouverte, à l'origine, d'un pavage, tandis qu'un empierrement a été observé en partie centrale de la *cella* – s'agit-il du radier de fondation du socle de la statue de culte ? Les murs ne semblent subsister qu'à l'état de fondation, ou du moins sont largement arasés au moment de découverte.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 11 x 10 m (soit 110 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Aménagements non phasés

Un squelette humain, *a priori* complet mais en mauvais état de conservation, a été mis au jour à une soixantaine de centimètres de profondeur, dans la galerie sud-occidentale du temple. Aucune information ne permet de déterminer si cette inhumation est antérieure ou postérieure à la construction du bâtiment culturel.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des céramiques, auxquels s'ajoutent deux monnaies trouvées dans la galerie du temple et à ses abords, ont été signalées lors de l'exploration des vestiges (Glanville, 1841).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé sur le territoire de la cité lexovienne, le temple de Glanville a été édifié à plus de 6 km du littoral de la Manche et à 13 km de la frontière occidentale de la *civitas*. Le réseau des agglomérations lexoviennes est encore peu connu ; aucun habitat groupé n'a ainsi été identifié au nord de Lisieux, capitale de cité distante de 20 km du site de l'Église. Le tracé d'un axe routier antique qui traverse le territoire lexovien du sud-ouest vers le nord-est a été reconnu à plus de 5 km au sud du site (données inédites du PCR Arbano).

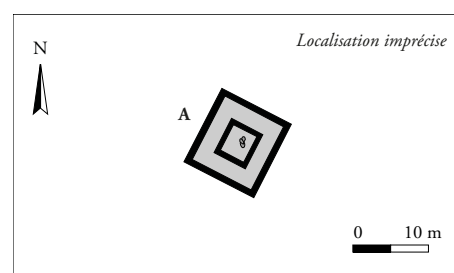


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Glanville, 1841.

▪ ***Environnement proche***

Le comte de Glanville ne mentionne aucun autre vestige antique dans les environs du temple.

5 – Synthèse et interprétation

Construction d'apparence et de dimensions modestes, le temple de Glanville semble avoir été érigé en milieu rural, bien que son environnement archéologique ne soit pas documenté. Les données réunies pour ce site restent très lacunaires.

6 – Bibliographie

Coulthard, Paez-Rezende (dir.), 2012 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L., *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 478 p.

Glanville, 1841 – GLANVILLE (DE) L., « Note de M. de Glanville sur des constructions romaines trouvées à Glanville, près de Pont-l'Evêque (extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont) », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 12, 1840-1841, p. 428-429 et 1 pl. h.-t.

S.152 – Hecmanville (Eure), la Chaussée

1 – Présentation du site

Cité antique : Lexoviens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 529740 ; Y = 6898635

Numéro d'entité archéologique : 27 325 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : premier tiers du I^{er} s. – début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un diagnostic puis une fouille préventive, conduite par Chr. Maret (Inrap) en 2003, sont à l'origine de la mise au jour d'un sanctuaire rural localisé à la limite des communes d'Hecmanville et de Boisney. L'emprise de l'opération, limitée car liée à l'aménagement d'un tracé autoroutier (A 28), n'a permis d'étudier qu'une partie du lieu de culte et d'un enclos accolé (Maret dir., 2003).

▪ Implantation topographique

Les vestiges découverts prennent place sur un plateau ondulé qui borde à l'ouest la vallée de la Risle. Plus précisément, le site est installé sur terrain faiblement incliné en direction de l'est.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (premier tiers du I^{er} s. – début du III^e s. de n. è.)

Seule la partie septentrionale du lieu de culte a été étudiée en fouille ; le site se poursuit en direction du sud sur une longueur indéterminée. Les vestiges du sanctuaire peuvent être décomposés en trois principaux éléments : un réseau de fossés délimitant l'aire sacrée, un temple de plan centré et un ensemble de fosses creusées dans la cour du lieu de culte (**fig. 1**) (Maret dir., 2003, vol. 1, p. 13-18).

Le péribole, dont la limite méridionale n'est pas connue, est matérialisé par des fossés circonscrivant un espace de plan rectangulaire. Largés entre 1 et 2 m et profonds entre 0,40 et 0,60 m, les fossés sont peu imposants. À l'est, un second fossé, plus modeste, longe à l'extérieur la limite orientale de l'enclos sacré ; il se substitue peut-être au fossé principal, comblé au plus tôt lors de la première moitié du II^e s., ou bien peut délimiter un chemin longeant le lieu de culte. Les fossés, seulement interrompus dans l'angle nord-ouest de l'enclos, ont probablement été entretenus à l'aide de curages tout au long de la fréquentation du sanctuaire, ce qui aurait fait disparaître du comblement des fossés occidental et septentrional les mobiliers les plus anciens.

De plan carré et de petites dimensions, le temple (A) présente des murs en bois et en terre élevés sur des solins de pierre – non conservé à l'est –, ainsi qu'une couverture de tuile.

Au sein de la cour, une trentaine de fosses et de trous de poteau, dont 20 structures sont datées de la période de fréquentation du sanctuaire, ont été mises au jour. Elles se répartissent de manière inégale dans l'aire sacrée, avec deux espaces vides, l'un à l'est du temple (du côté de son accès ?) et le second directement au sud de celui-ci (espace réservé pour des rassemblements ?). Aux côtés de creusements de plan elliptique, peu larges et peu profonds, quelques fosses de grand format ont été observées : trois d'entre elles entaillent le substrat sur plus de 0,50 m de profondeur, parfois jusqu'à 1,40 m, et leur comblement présente une alternance de dépôts naturels et de rejets anthropiques (nombreux charbons de bois, mobilier varié et abondant). Ces dernières fosses semblent utilisées sur le long terme, vraisemblablement pour enfouir des déchets issus du nettoyage de l'aire sacrée. La datation des objets provenant du comblement des autres structures en creux paraît indiquer qu'elles ont été remblayées tout au long de la vie du lieu de culte, entre les premières décennies du I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è., avec un pic daté du dernier tiers du I^{er} s. au début du II^e s.

▪ Abandon et occupations postérieures

Les fossés de l'enclos à vocation cultuelle ont livré des tessons de céramique attribués à la première moitié ou au courant du II^e s. Néanmoins, le mobilier provenant du comblement des fosses se rattache, pour les fragments de vaisselle en terre cuite les plus récents, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. En tout état de cause, le sanctuaire est probablement

<i>Chronologie</i>	1 ^{er} tiers du I ^{er} s. - début du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 34 x 33 m (soit > 1 200 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	7,80 x 7,70 m (soit 60 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

abandonné au plus tard durant la première moitié du III^e s. : une très grande fosse à fond plat (fosse 1047), longue de 11 m, large de 7,5 m et profonde de plus de 1 m, a été creusée à la jonction des fossés septentrional et oriental du péribole ; son comblement, riche en charbon de bois, a livré 899 tessons (pour un nombre minimum d'individus évalué à 151 vases), soit le lot de céramiques le plus important du site. Daté de la première moitié du III^e s., cet ensemble – le plus récent du site – pourrait être lié à la fermeture du sanctuaire, au moment d'un dernier nettoyage des lieux (Maret dir., 2003, vol. 1, p. 13-18).

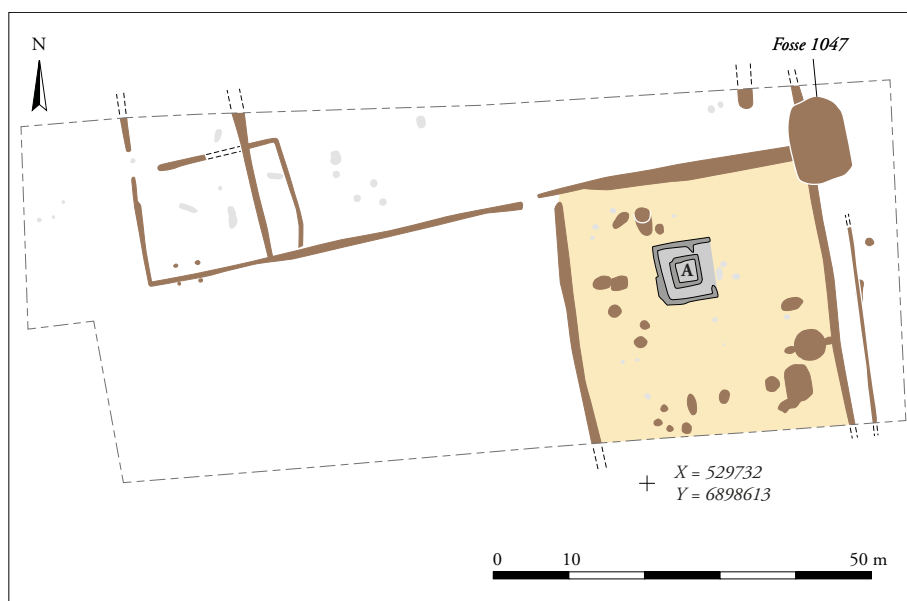


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Maret (dir.), 2003, pl. 7.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers ont été, pour l'essentiel, découverts dans le comblement des structures en creux – fossés et fosses –, ainsi que, dans une moindre mesure, au sein d'un niveau de limon brun épais de 10 cm, observé sur l'ensemble de l'aire sacrée, y compris dans le temple.

La céramique, relativement abondante, est la catégorie d'objets la mieux représentée sur le site de la Chaussée : 11 208 tessons, soit plus de 1 575 récipients, ont été mis au jour lors de la fouille, en grande majorité dans l'enclos cultuel (étude menée par E. Leclerc, *in* Maret dir., 2003, vol. 2). Retrouvée à l'état de fragments, elle présente parfois des traces de mutilation volontaire. Parmi les découvertes remarquables peut être évoqué un dépôt de trois assiettes incomplètes et d'un gobelet dont le fond a été volontairement percé, placés dans le fossé oriental de l'enclos ; l'ensemble est daté de la première moitié du I^{er} s. (période tibéro-claudienne ; Maret dir., 2003, vol. 1, p. 24). Quelques tessons de vaisselle en verre sont également signalés.

Peu de structures ont livré des ossements de faune, mais le sol est acide : seulement 88 restes ont ainsi été dénombrés, dont 55 proviennent de la grande fosse comblée au moment de l'abandon du sanctuaire – ou après ? – (étude réalisée par A. Cottard, *in* Maret dir., 2003, vol. 2). En grande partie indéterminés, ces restes appartiennent pour un quart d'entre eux à des ovicapridés, suivis des suidés (14,7 %) et des bovidés (9 %) ; de rares andouillers de cerf et des os de gallinacés ont aussi été reconnus. Les ossements présentent des traces de découpes bouchères ou de table, parfois d'un passage au feu.

Rares sont les monnaies déposées ou perdues au sein de ce sanctuaire : les 6 exemplaires proviennent de la galerie du temple (4) et du comblement du fossé oriental de l'enclos (2) ; aux trois pièces non identifiées s'ajoutent deux monnaies frappées sous Auguste (27 av. n. è. – 14 de n. è.) et une sous Marc-Aurèle, entre 161 et 176 (étude menée par F. Pilon, *in* Maret dir., 2003, vol. 2).

De même, peu d'objets de parure ont été mis au jour : un anneau de suspension de chaînette, une moitié de perle, un fragment de fibule et une intaille ont été inventoriés. Enfin, divers objets complets ou fragmentaires sont issus des niveaux en lien avec le sanctuaire : des éléments métalliques d'un coffret, un peson en terre cuite, un fragment de palette à fard en pierre, une pierre à aiguiser, des fragments de clefs en fer, un stylet, une lame de couteau à soie, un bougeoir tripode, des clous de chaussure et des débris d'objets indéterminés en fer (étude A. Lefeuvre, Chr. Maret, *in* Maret dir. 2003, vol. 2).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de la Chaussée est localisé à 4 km à vol d'oiseau de la vallée de la Risle, qui marque la frontière entre les territoires lexovien et éburovice. Il a été implanté à l'écart des agglomérations – soit à 5 km au sud-ouest de Brionne et à 3,5 km au sud-est du sanctuaire et de la possible agglomération de Berthouville. Un hypothétique tronçon de la voie Lisieux-Rouen est signalé à 350 m plus au nord : ce tracé d'origine ancienne traverse d'ouest en est le hameau de la Chaussée, auquel il a donné son nom.

▪ *Environnement proche*

Les fouilles menées à la Chaussée ont révélé l'existence d'un grand enclos fossoyé accolé au nord du lieu de culte, mais dont la plus grande partie se développe hors de l'emprise de l'opération archéologique (Maret dir., 2003, vol. 1, p. 13-18). Long de 84 m, cet enclos est large d'au moins 25 m et est partitionné, dans son angle sud-ouest, en plusieurs espaces. Une entrée existe en façade occidentale, et peut-être aussi au sud, près de l'enclos à vocation cultuelle. La présence de quelques fosses et trous de poteaux, pour l'essentiel non datés, a été remarquée à l'intérieur de cet espace, sans organisation particulière. Ce vaste enclos se rattache probablement à un établissement rural relativement modeste, mais il est impossible de préciser s'il s'agit d'une cour fermée où se dresse une habitation, ou bien d'un enclos annexe destiné à des activités agro-pastorales ou artisanales. Quoi qu'il en soit, la densité de structures qu'il renferme est moindre que celle du sanctuaire voisin et il semble avoir été abandonné durant la même période que ce dernier (courant du II^e s. ou début du III^e s.).

Un autre établissement protohistorique et gallo-romain a été identifié lors des diagnostics préalables à l'aménagement de l'autoroute 28, sur la commune de Boisney au lieu-dit du Désert, soit à 1,25 km à l'ouest-sud-ouest du sanctuaire (Maret dir., 2003, vol. 1, p. 8-9). Par ailleurs, les vestiges d'une *villa* ont été reconnus en prospection aérienne à la Roserie, soit à environ 1,7 km au nord-nord-est (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 437).

5 – Synthèse et interprétation

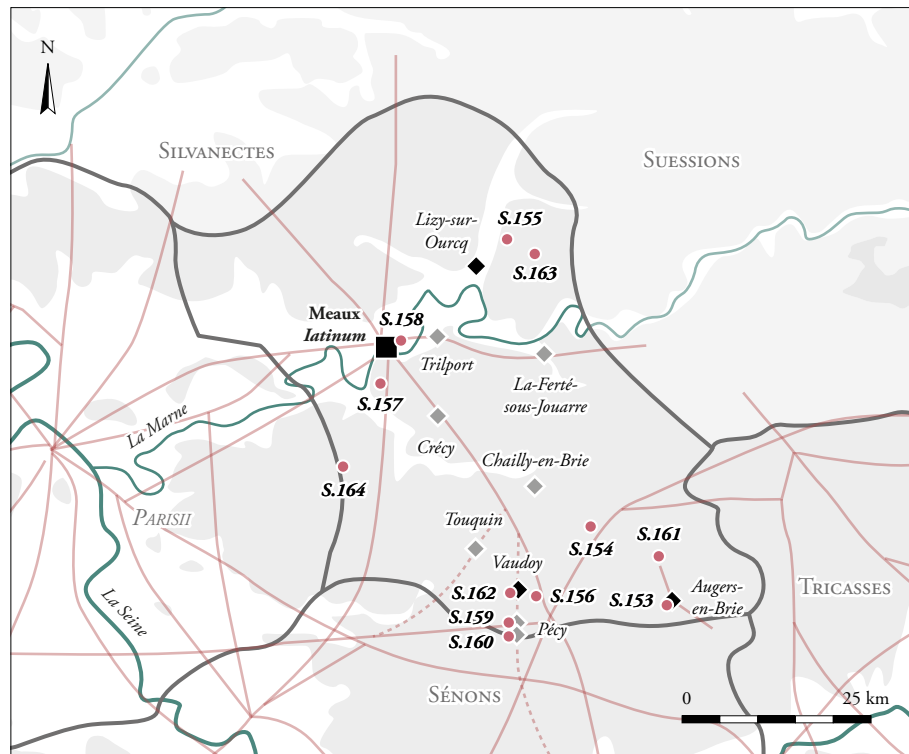
Le lieu de culte rural de la Chaussée à Hecmanville se caractérise par une occupation continue sur deux siècles, sans grand changement dans l'organisation du site. L'absence de monumentalité et les techniques de construction mises en œuvre (péribole fossoyé, temple de petites dimensions construits en matériaux périssables) témoignent sans doute du caractère privé de l'établissement religieux. L'abondance du matériel céramique dénote l'usage fréquent de vases dans le cadre des rituels, dont le déroulement n'est guère restituable. En tout état de cause, le sanctuaire est en lien avec une occupation voisine, également délimitée par un fossé et dont l'essentiel n'est pas documenté. Il paraît plausible d'y voir un habitat relativement modeste, mais les structures mises au jour ne sont pas suffisantes pour déterminer avec certitude la fonction de cet établissement auquel se rattache le petit sanctuaire.

6 – Bibliographie

Maret (dir.), 2003 – MARET Chr. (dir.), *Autoroute A28 nord. Hecmanville-Boisney (Eure)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

MELDES



La cité des Meldes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.153** - Augers-en-Brie (Seine-et-Marne), le Champ Chevron
- S.154** - Choisy-en-Brie (Seine-et-Marne), le Clos Gillet
- S.155** - Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), Monte à Peine
- S.156** - Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne), Ouzelle
- S.157** - Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), la Grange du Mont
- S.158** - Meaux (Seine-et-Marne), la Bauve
- S.159** - Pécy (Seine-et-Marne), le Chaufour
- S.160** - Pécy (Seine-et-Marne), Mirvaux
- S.161** - Saint-Mars-Vieux-Maisons (Seine-et-Marne), l'Orme
- S.162** - Vaudoy-en-Brie (Seine-et-Marne), le Sureau
- S.163** - Vendrest (Seine-et-Marne), la Bauve
- S.164** - Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), Village Nature

S.153 – Augers-en-Brie (Seine-et-Marne), le Champ Chevron

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Autre toponyme utilisé : le Clouat

Coordonnées (Lambert 93) : X = 725915 ; Y = 6842480

Numéro d'entité archéologique : 77 012 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan du sanctuaire de l'agglomération antique d'Augers-en-Brie a été révélé au cours de prospections aériennes entreprises par J. Roiseux entre 1996 et 1998 (Roiseux, 1996, p. 30 ; 1997, p. 103 ; Griffisch *et al.*, 2008, vol. 1, p. 237-238).

▪ Implantation topographique

Les vestiges sont situés en contexte de plaine légèrement inclinée vers le sud-est, en direction des cours de l'Aubertin (au sud) et du ru de Volmerot qui s'écoulent à plusieurs centaines de mètres du site.

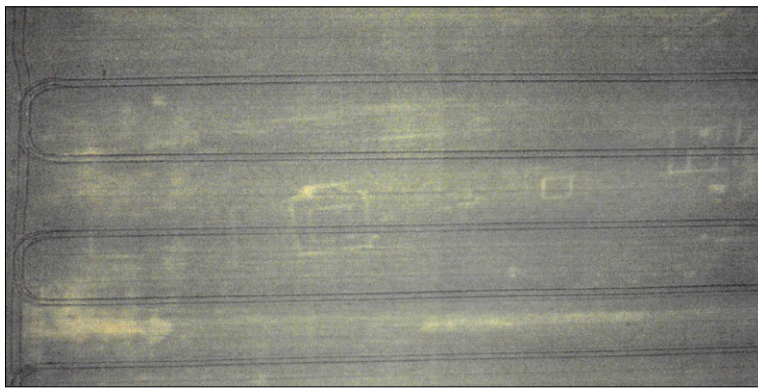


Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. J. Roiseux (1998), in Griffisch *et al.*, 2008, vol. 1, p. 237, fig. 137.

2 – Présentation des vestiges

Malgré les différents survols aériens, le plan du sanctuaire reste incomplet et il est surtout difficile de déterminer avec précision son extension (fig. 1 et 2). Deux temples voisins d'une trentaine de mètres, de même orientation et de plan similaire, se rattachent vraisemblablement à un seul lieu de culte. Dotés tous deux d'une *cella* de plan carré et d'une galerie périphérique de même forme, ils se distinguent néanmoins par leur taille et leur dispositif d'entrée : le temple localisé au nord-est (A), légèrement plus grand, est par ailleurs précédé d'un porche en façade sud-est, tandis que l'autre édifice de culte (B) en est *a priori* dépourvu. Au nord-est et au sud-est de ces deux bâtiments, des tronçons de murs parallèles observés d'avion pourraient correspondre au mur péribole flanqué d'une galerie ; aucun aménagement de ce type n'a, pour l'heure, été repéré au nord-ouest et au sud-ouest de l'espace sacré. Enfin, un autre bâtiment de plan carré, divisé en plusieurs espaces, a été identifié à vingt mètres plus au sud ; son plan, peu caractéristique, ne permet pas de définir s'il appartient ou non au site religieux, d'autant que le prolongement en droite ligne du possible portique ne peut pas l'englober sans un décrochement sensible.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1b - B : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²) - B : +/- 15 x 15 m (soit +/- 225 m ²)
Autres équipements remarquables	Autre bâtiment d'usage indéterminé ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique d'Augers-en-Brie s'est développée en territoire melde – plutôt que sénon ? (Debatty, 2005, p. 88 ; Nouvel, 2016, p. 99-100) –, dans l'angle sud-est de la cité et probablement à moins de 3 km de sa limite commune avec la *civitas* des Sénons. L'actuel tracé de la route départementale 15, qui traverse la commune d'Augers-en-Brie, pourrait tirer ses origines d'une voie antérieure, structurant peut-être dès l'époque romaine l'habitat aggloméré.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire a été implanté dans les quartiers nord-ouest de l'agglomération antique, dans le secteur le plus élevé de cet habitat dont l'emprise est évaluée à 40 ha (**fig. 3**). Outre le sanctuaire, un théâtre a été identifié grâce aux prospections aériennes en périphérie nord de la zone de concentration des vestiges, soit à 400 m de l'ensemble culturel. Quant aux constructions à vocation résidentielle et artisanale, elles sont connues essentiellement à travers plusieurs découvertes et sondages datés des années 1960 ; l'agglomération semble se développer au plus tard lors de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. (Watel, 2012, vol. 2, p. 26-34).

5 – Synthèse et interprétation

Les deux temples d'Augers-en-Brie appartiennent probablement à un espace cultuel public de l'agglomération secondaire antique, bien que l'organisation globale de ce sanctuaire comme de l'habitat groupé demeure mal caractérisée.

6 – Bibliographie

Debatty, 2005 – DEBATTY B., « Les limites de la cité gallo-romaine des Sénons. Perception et réalité », *Hypothèses*, 8, p. 85-94.

Nouvel, 2016 – NOUVEL P., *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-Est de la Gaule. Apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Besançon, université de Franche-Comté, vol. 3, 479 p.

Roiseux, 1996 – ROISEUX J., *Prospections aériennes en 1996*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, vol. 1, 99 p.

Roiseux, 1997 – ROISEUX J., *Prospections aériennes en 1997*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, vol. 2, 128 p.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

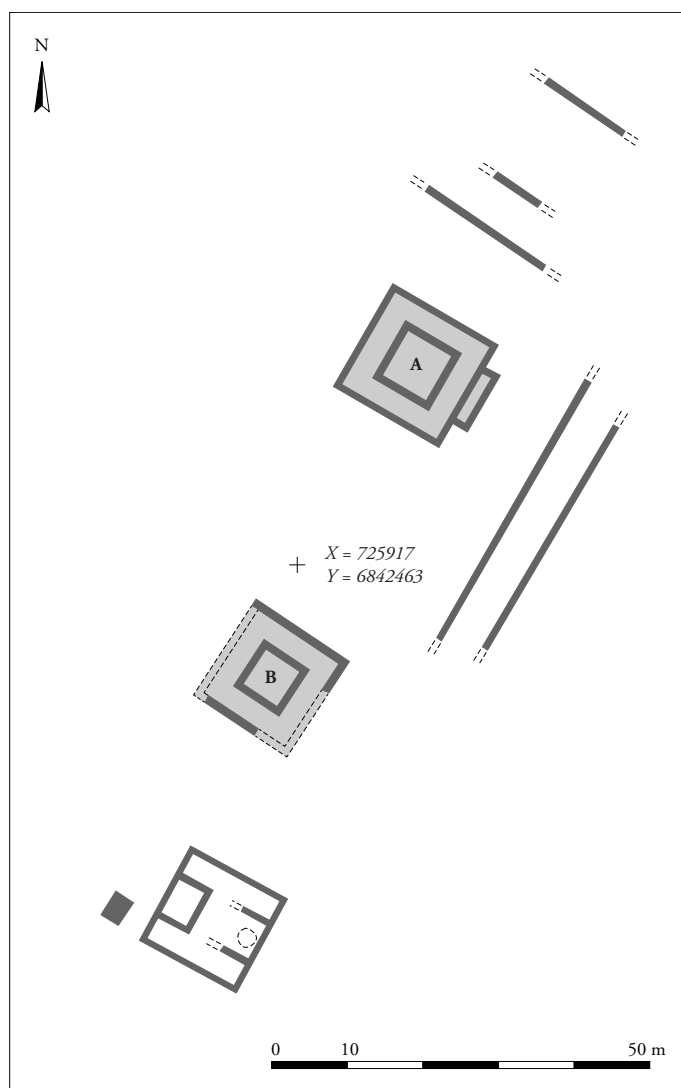


Fig. 2 : vue aérienne du site. Cl. J. Roiseux (1998), in Griffisch et al., 2008, vol. 1, p. 237, fig. 137.



Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Augers-en-Brie. Réal. S. Bossard, d'après Watel, 2012, vol. 2, p. 31, sur fond IGN.

S.154 – Choisy-en-Brie (Seine-et-Marne), le Clos Gillet

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Autre toponyme utilisé : le Pied Feu

Coordonnées (Lambert 93) : X = 715765 ; Y = 6851660

Numéro d'entité archéologique : 77 116 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Choisy-en-Brie a été identifié par P. Brunet, lors de survols aériens qu'il a réalisés en 1996 (Brunet, 1997, p. 11).

▪ Implantation topographique

Placé au sommet de la pente douce qui descend au ru du Vannetin, le temple domine de 20 m de dénivelé le cours d'eau, distant de près de 500 m au sud-ouest ; un autre petit ru (la Payenne), affluent du premier, coule également en contrebas du site, à plus de 400 m au sud des vestiges.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Brunet, 1997, p. 11.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges reconnus se limitent à un temple de plan carré (A), dont la *cella* centrale et la galerie périphérique sont partiellement visibles sur le cliché aérien (fig. 1). Le plan de l'édifice n'a pu être dressé à partir de cette illustration et les dimensions de l'édifice n'ont pu être mesurées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté aux confins méridionaux de la *civitas* des Meldes, le site du Clos Gillet est localisé à près de 8 km de l'hypothétique agglomération secondaire antique de Chailly-en-Brie. La route départementale 215, qui traverse le bourg de Choisy-en-Brie à 750 m au sud du Clos Gillet, est considérée comme une voie d'origine romaine en provenance de Châlons-en-Champagne (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Les environs du Clos Gillet ont livré de nombreux témoins d'une occupation d'époque romaine. Dans la parcelle cadastrale située au sud du temple, plusieurs zones de concentration de mobilier (tessons de céramique et de verre, fragment de meule, clous, monnaie, scories et minerai de fer) et de matériaux de construction (terres cuites architecturales et moellons) ont été observées au cours de prospections pédestres ; une fouille clandestine menée en 1985 y aurait mis au jour les vestiges d'un four gallo-romain. En 2009, des travaux de voirie entrepris sur le chemin du Clos Gillette, à 400 m au sud de l'édifice de culte, ont également livré des artefacts gallo-romains (Devillers, 2009 ; archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Ces multiples découvertes, concentrées sur un axe nord-sud compris entre le temple, au nord, et le ru de la Payenne, au sud, trouvent un écho avec le signalement plus ancien de « ruines gallo-romaines constituant en fondations de murs et d'habitations, vestiges de caves et de puits, restes d'hypocaustes, débris de tuiles à rebords » (Férand, 1860, p. 42). Ces vestiges peuvent correspondre à ceux d'un vaste établissement rural dont le plan et l'organisation font pour l'heure défaut.

Enfin, une autre occupation gallo-romaine, peut-être distincte de la précédente, a été révélée par la prospection

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

pédestre à 350 m au nord du temple (Devillers, 2009).

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple de Choisy-en-Brie se rattache peut-être à l'établissement voisin antique ; il serait alors pertinent d'y voir un édifice de culte privé installé sur le point culminant du domaine d'une *villa* implantée en bordure du ru de la Payenne, mais les données manquent pour en être certain.

6 – Bibliographie

Brunet, 1997 – BRUNET P., *Prospection aérienne en Brie en 1996*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 46 p.

Devillers, 2009 – DEVILLERS S., *Localisation des zones d'intérêt archéologiques*, document inédit, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris, 4 p.

Férand, 1860 – FÉRAND Ch.-Fr., *Notice sur la topographie gallo-romaine de l'arrondissement de Coulommiers*, copie dactylographiée et retranscription faite par le Dr. Richard en 1983, 68 p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

S.155 – Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), Monte à Peine**1 – Présentation du site****Cité antique** : Meldes**Coordonnées (Lambert 93)** : X = 705690 ; Y = 6886190**Numéro d'entité archéologique** : 77 148 0004**Sanctuaire avéré****Qualité de la documentation** : peu exploitable**Divinités honorées** : inconnues**Chronologie générale** : inconnue▪ **Découverte et interventions archéologiques**

L'ensemble de constructions gallo-romaines reconnues sur le site de Monte à Peine a été découvert en 2011, dans le cadre d'une prospection aérienne entreprise par Y. Gillot (Gillot, Lecoœur, 2011), puis a été perçu de nouveau par P. Brunet sur une orthophotographie de Google Earth datée de la même année (Brunet, 2012).

▪ **Implantation topographique**

Les vestiges prennent place sur un promontoire dominant à l'est, d'une quarantaine de mètres, la vallée de l'Ourcq ; au nord et au sud, ce plateau est cerné par deux vallons débouchant sur la plaine alluviale du cours d'eau. Les aménagements d'époque romaine se répartissent sur la partie méridionale du promontoire et le temple, repéré au sud des autres bâtiments, est situé auprès de la falaise, à 30 m de celle-ci.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Gillot, Lecoœur, 2011.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 23 mai 2011.

2 – Présentation des vestiges

Du sanctuaire n'a été identifié, de manière certaine, qu'un temple (A) de plan carré à *cella* centrale et galerie périphérique (fig. 1 à 3). Trois segments de murs parallèles, dont l'orientation est identique à celle du temple, sont perceptibles entre 20 et 50 m à l'ouest du temple, et pourraient, pour certains, relever de la clôture de l'espace sacré.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Il n'est pas précisé si le mobilier prélevé sur le site de Monte à Peine (cf. *infra*) provient du secteur du temple ou des autres aménagements repérés.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implantés dans le quart nord-est de la cité melde, les aménagements antiques de Crouy-sur-Ourcq ont été bâtis à 7 km au nord-est de l'agglomération gallo-romaine de Lizy-sur-Ourcq ; le réseau viaire ancien n'a pas été identifié dans ce secteur de la cité.

▪ Environnement proche

Le lieu de culte de Monte à Peine a été érigé en périphérie sud d'un important établissement, repéré lors des mêmes campagnes de prospection aérienne et de photo-interprétation (fig. 2 à 4) (Giot, Lecoer, 2011 ; Brunet, 2012).

Trois secteurs bâtis apparaissent plus ou moins clairement sur les clichés aériens. Au centre, un ensemble de salles rectangulaires et de galeries s'articulent pour former le plan de la probable *pars urbana* d'une *villa*, dont le plan reste en grande partie lacunaire. Ces constructions sont longées, à une vingtaine de mètres au nord, par un vraisemblable chemin qui dessert également, à moins de 100 m plus à l'est, un vaste bâtiment isolé. Le plan de ce dernier, mesurant environ 20 m de côté, forme un carré au sein duquel sont visibles trois – des quatre ? – bases de piliers dégageant un espace central ; cet édifice est représentatif des greniers à piliers internes récemment définis par A. Ferdière (2015, p. 19-26, type 3). Enfin, le dernier ensemble, élevé plus au sud, en bordure de falaise et à l'écart du chemin, correspond au temple et à son possible péribole.

Plusieurs monnaies gauloises et romaines – dont les plus récentes ont été frappées sous Antonin le Pieux, durant le second tiers du II^e s. de n. è. –, ainsi que des fragments de fibules et des boucles de ceinture en alliage cuivreux, ont été ramassés sur le site, sans précision sur leur localisation.

5 – Synthèse et interprétation

Bien que la chronologie des différents aménagements mis en évidence sur ce site reste à préciser, il apparaît comme probable que le lieu de culte a été édifié par les propriétaires de l'établissement voisin et constitue ainsi l'une des dépendances privées du domaine. Ici, l'implantation du sanctuaire en rebord de plateau a été préférée à une installation à

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ou II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

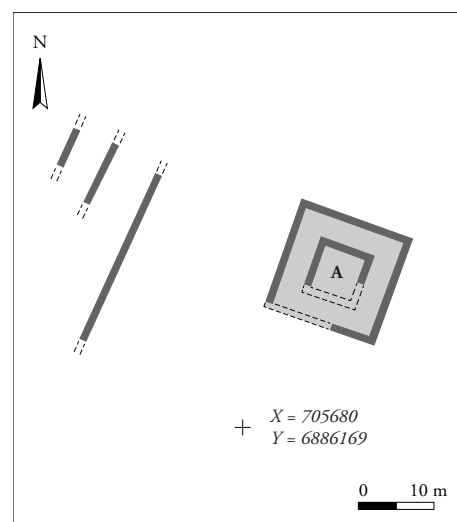


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Giot, Lecoer, 2011 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 23 mai 2011.

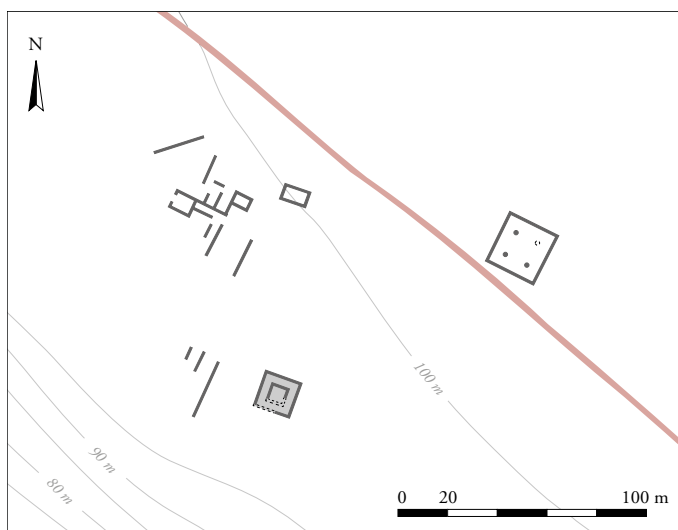


Fig. 4 : la probable villa de Crouy-sur-Ourcq. Réal. S. Bossard, d'après Giot, Lecoer, 2011 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 23 mai 2011.

proximité de l'axe de communication, ce qui paraît indiquer un accès plus restreint à l'espace sacré, peut-être uniquement permis depuis la résidence voisine. Néanmoins, en l'état actuel des connaissances, il ne peut toutefois pas être exclu qu'il s'agisse d'un temple ouvert aux populations locales environnantes, éventuellement les dépendants du domaine.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Girot, Lecoœur, 2011 – GIROT Fr., LECOEUR Ph, *Rapport de prospection aérienne. Année 2011*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Brunet, 2012 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut Géographique National*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Ferdière, 2015 – FERDIÈRE A., « Essai de typologie des greniers ruraux de Gaule du Nord », *RACF*, 54, 51 p. [version numérique, en ligne]

S.156 – Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne), Ouzelle

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 709350 ; Y = 6843655
Numéro d'entité archéologique : 77 239 0023
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple d'Ouzelle n'ont été observés d'avion qu'une unique fois, lors d'un survol opéré par P. Brunet en 1996 (Brunet, 1997, p. 30).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte antique a été construit dans une plaine arrosée par le ru de la Visandre, dont les eaux coulent à plus d'un kilomètre au sud du site.

2 – Présentation des vestiges

Un temple isolé (A), non relevé en plan, a été repéré lors du survol aérien ; son plan se compose d'une *cella* installée au centre d'une galerie, l'ensemble adoptant une forme carrée (fig. 1).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé en bordure méridionale de la cité melde, à 4 km de la limite qui la sépare des Sénons, le lieu de culte avoisine par ailleurs l'agglomération secondaire de Vaudoy, située à 2 km à l'ouest d'Ouzelle. Il peut être signalé que la voie terrestre reliant les chefs-lieux Meaux et Sens – possible tronçon du réseau d'Agrippa – dessert peut-être les environs du site (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1), à moins de considérer, à notre sens plus judicieusement, qu'elle ne relie les agglomérations de Châteaubleau, Pécly et Vaudoy, plus à l'ouest (Watel, 2012, vol. 2, p. 378, carte 1).

▪ Environnement proche

Aucun vestige daté de l'époque romaine n'est documenté à proximité du temple.

5 – Synthèse et interprétation

Les informations à disposition sur ce temple peut-être isolé demeurent très lacunaires. Compte tenu de ses dimensions *a priori* réduites, et de sa localisation à l'écart de toute agglomération connue, le lien avec un établissement rural reste toutefois probable.

6 – Bibliographie

Brunet, 1997 – BRUNET P., *Prospection aérienne en Brie en 1996*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 46 p.



Fig. 4 : vue aérienne du site. In Brunet, 1997, p. 30.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

S.157 – Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), la Grange du Mont

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 690650 ; Y = 6868620

Numéro d'entité archéologique : 77 276 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Grange du Mont a été évalué puis fouillé entre 2000 et 2002, dans le cadre du projet de contournement autoroutier sud-ouest de Meaux (A144). Les opérations, d'abord dirigées par R. Gosselin (Afan), ont été achevées sous la responsabilité scientifique de Ph. Bet¹ (Afan, alors devenue Inrap). Au sein des zones 2 et 4, les vestiges d'une *villa* d'époque romaine, succédant à un probable établissement rural de la fin de l'âge du Fer, ont pu être étudiés sur une surface d'environ 2 ha. Un édicule maçonné, dans lequel ont été découvertes plusieurs dizaines de monnaies, a été mis au jour en périphérie sud-ouest de la *pars urbana*, dans un espace qui a alors été interprété comme une aire cultuelle dépendant de l'établissement (Bet *et al.*, 2003 ; Bet, Delage dir., 2008).

▪ Implantation topographique

L'habitat rural est installé en rebord d'un plateau qui domine de 100 m la vallée de la Marne, qui le borde à l'ouest et au nord. Il est situé à 1,6 km à l'est du cours d'eau. Depuis l'aire à vocation religieuse, localisée à l'extrémité sud-ouest de la *villa*, les habitants et les visiteurs de cette dernière devait probablement bénéficier d'une vue dégagée sur la vallée, depuis laquelle les bâtiments de la *pars urbana* et les édicules voisins devaient être visibles.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le ou les édicules associés à la pratique d'un culte ont été construits dans un espace vierge de toute construction maçonnée, mais auparavant traversé par plusieurs fossés qui délimitaient ou divisaient l'établissement du début de l'époque romaine (cf. *infra*). Ces fossés ont vraisemblablement été comblés durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. À l'est de l'édicule B, quelques trous de poteau et fosses relèvent probablement de cette première occupation (Bet, Delage dir., 2008, p. 91-95).

▪ Le sanctuaire de la villa (II^e s. (?) – première moitié du IV^e s. de n. è.)

Deux édicules (A et B), distants de 27 m et d'orientation sensiblement différente, ont été mis au jour au sud-ouest de la *pars urbana*, dans l'enceinte fossoyée de la *villa* mise en place à la fin du I^{er} s. ou au II^e s. de n. è. (**fig. 1**) (cf. *infra*). Les limites de l'espace qui renferme les édicules sont difficiles à percevoir. À l'est, à partir du II^e s. de n. è., un mur de clôture sépare cette aire de la cour des dépendances de la *villa*. Au nord, se développe directement la *pars urbana*, mais sa moitié méridionale, en partie hors de l'emprise des opérations archéologiques – car détruite par un tracé routier récent –, reste peu connue. À l'ouest, une ancienne carrière, remblayée vers la fin du I^{er} s. de n. è., est par la suite devenue une mare, ou du moins une zone humide. Enfin, au sud, le double fossé délimitant l'établissement rural a peut-être marqué la limite du sanctuaire au début de sa fréquentation, mais le mobilier provenant de son remplissage témoigne d'un remblaiement assez rapide, peut-être achevé dès la fin du II^e s. On ignore donc si cette limite était encore perceptible durant les III^e s. et IV^e s., sous la forme d'un talus ou peut-être d'un mur, non repéré, qui l'aurait remplacée. L'espace ainsi circonscrit, long d'environ 65 m et large de 40 m (soit environ 2 600 m²), paraît néanmoins bien vaste en regard des dimensions des deux bâtiments qu'il abrite. Il a aussi pu être occupé par d'autres aménagements qui n'auraient pas laissé de traces, tels que des jardins, à moins que d'autres limites, disparues –

Chronologie	I ^{er} s. (?) – IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1b ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A et B (?) : A1a - A : 4,40 x 4,40 m (soit 19 m ²)
Dimensions des temples	- B (?) : 4,80 x 4,60 m (soit 22 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données pour partie inédites provenant du rapport de l'opération.

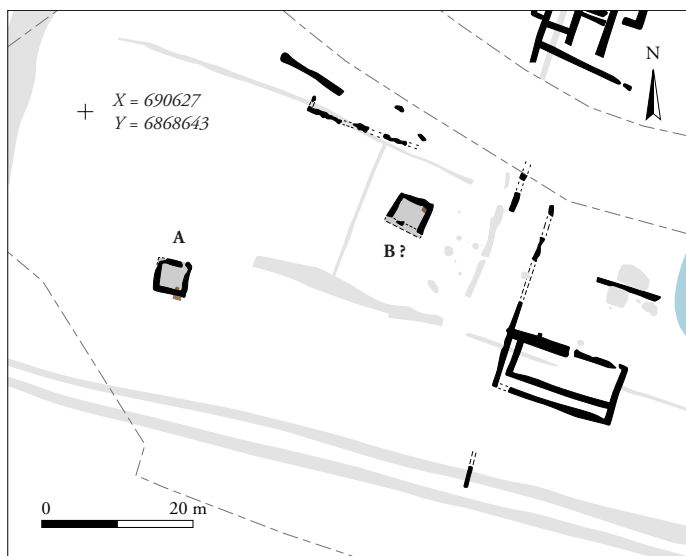


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Bet, Delage (dir.), 2008, p. 236, fig. 304.

des haies ? – n'aient cerné une surface réservée au culte plus réduite.

De plan carré ou proche du carré, les deux édicules présentent des dimensions similaires. Il n'en subsiste que les fondations. Celles de l'édicule A entaillent un niveau de limon jaune, mis en place préalablement à sa construction et formant une butte artificielle, au sommet de laquelle il se dresse. À l'intérieur, reposant sur le remblai, une base de colonne avec plinthe, mesurant plus de 0,35 m de côté, a été découverte près du mur nord, peu ou prou dans l'axe nord-sud de l'édifice. Des rehauts de couleur brune ont été observés en surface de cet élément, qui pourrait être en position primaire et avoir servi à supporter un autel ou une statuette, installée dans l'édicule. La tête d'une statuette, représentant un personnage masculin (cf. *infra*), a d'ailleurs été mise au jour dans le secteur de l'édicule A, mais son contexte stratigraphique n'est pas renseigné. Un fragment d'une autre base de colonne et un fragment de chapiteau de

pilastre ou de corniche, en calcaire comme les blocs précédents, proviennent aussi des abords de l'édicule et ont pu avoir été employés dans son élévation, vraisemblablement maçonnée. Deux fosses, creusées de part et d'autre de son mur méridional, contiennent le squelette complet d'un animal et d'autres quartiers de viande, tandis que plusieurs dizaines de monnaies ont été découvertes dans la couche de remblai, à l'intérieur de l'édicule (cf. *infra*). La surface de cette dernière, qui a pu être rechargée tout au long de la fréquentation de l'édicule, devait donc constituer son sol, sur lequel étaient jetées – ou dans lequel étaient enfouies – les offrandes monétaires. Au nord et au sud de l'édicule, le sol de la cour a été stabilisé au moyen d'un épandage de débris de tuiles et de moellons de calcaire.

Alors que d'abondants dépôts de monnaies permettent d'identifier l'édicule A à une *cella*, peu d'éléments aident à comprendre la fonction de l'édicule B, construit à 27 m à l'est-nord-est. Son plan est similaire à celui de l'édicule A, mais aucun débris ne provenant de son élévation n'est conservé. Il présente cependant un autre point commun avec l'autre petit bâtiment carré : une fosse, creusée dans son angle nord-est, à l'intérieur, a livré plusieurs quartiers de viande (cf. *infra*).

La chronologie de ces deux constructions est difficile à déterminer. Les dates d'émission des monnaies découvertes dans l'édicule A couvrent un intervalle chronologique large, de la fin du I^{er} s. av. n. è. au premier quart du IV^e s. de n. è. Mais si l'on prend en compte l'usure des pièces, notamment des plus anciennes, la *stips* n'a vraisemblablement pas été pratiquée dans cet édifice avant le II^e s. ou le III^e s. de n. è. Par ailleurs, la moitié du numéraire identifié a été émise lors de la seconde moitié du III^e s. ou au début du IV^e s. et, selon toute vraisemblance, au moins une partie des monnaies plus anciennes, encore en circulation après le Haut-Empire, a pu avoir été introduite dans l'édicule lors de ces dépôts tardifs. Si l'existence de l'édicule A est donc avérée à la fin du III^e s. et au début du IV^e s., il reste néanmoins tout à fait possible que son édification soit plus ancienne. Elle pourrait même remonter à la phase de grands travaux menés à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è., lorsque se développe la *villa*. Certaines monnaies du II^e s. pourraient alors avoir été déposées dès les premiers temps de sa fréquentation – les 5 pièces découvertes à la base du remblai présent à l'intérieur de l'édicule sont d'ailleurs exclusivement datées entre les règnes de Néron et de Marc-Aurèle. En revanche, l'hypothèse, émise par Ph. Bet, selon laquelle l'édicule serait postérieur aux derniers enfouissements de monnaies, et donc au premier quart du IV^e s., nous semble peu probable ; les monnaies ont manifestement été enfouies à l'intérieur de l'édicule, peut-être enfoncées dans son sol, à des profondeurs variables. Le niveau de sol aménagé aux abords de l'édicule A a également livré quatre monnaies, frappées entre le II^e s. et le III^e s. de n. è., tandis qu'aucun mobilier daté ne provient du secteur de l'édicule B. Ce dernier, qui s'inscrit au sein d'un enclos fossoyé comblé dès la première moitié du I^{er} s. de n. è. (cf. *supra*), long de 20 m et large de 18 m, pourrait être plus ancien, mais aucun élément ne confirme que les fossés qui l'encadrent lui soient contemporains ; sa construction pourrait être plus tardive et contemporaine de l'édicule A, avec lequel il présente plusieurs traits communs (Bet, Delage dir., 2008, p. 235-247 ; L. Manolova-Jeand'heur, avec la collaboration d'A. et Ph. Blanc, in Bet, Delage dir., 2008, p. 1097-1109).

▪ Abandon et occupations postérieures

Parmi les monnaies qui ont pu être déterminées, la plus récente est un *nummus* émis durant le règne de Constantin I^{er}, en 323 ou 324. Il indique alors que la pratique de la *stips* a pris fin, au plus tôt, au terme du premier quart du IV^e s. (B. Foucray, in Bet, Delage dir., 2008, p. 244).

L'occupation médiévale du site (cf. *infra*) a quelque peu endommagé les vestiges de l'édicule A : les fondations de

son mur occidental ont en partie détruites par un fossé creusé durant le haut Moyen Âge. Un possible trou de poteau, aménagé dans le mur méridional de l'édicule B, pourrait aussi être plus tardif (Bet, Delage dir., 2008, p. 245).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Le fragment de statuette en calcaire mis au jour près de l'édicule A correspond à la tête, conservée sur une hauteur de 14 cm, d'un personnage masculin imberbe (**fig. 2**). Les traits du visage, souriant, sont représentés de manière schématique. La disparition de son corps et d'éventuels attributs ne permet pas de préciser son identité : s'agit-il d'un dieu ou bien d'un membre, ou d'un ancêtre de la famille résidant au sein de la *villa* ? L'objet a pu avoir été introduit dans le sanctuaire en tant qu'offrande plutôt qu'en tant qu'image de culte (Bet, Delage dir., 2008, p. 237-239 ; L. Manolova-Jeand'heur, avec la collaboration d'A. et Ph. Blanc, *in* Bet, Delage dir., 2008, p. 1111-1112).



Fig. 2 : tête d'une statuette masculine découverte dans le secteur de l'édicule A. *In* Bet, Delage (dir.), 2008, p. 238, fig. 311.

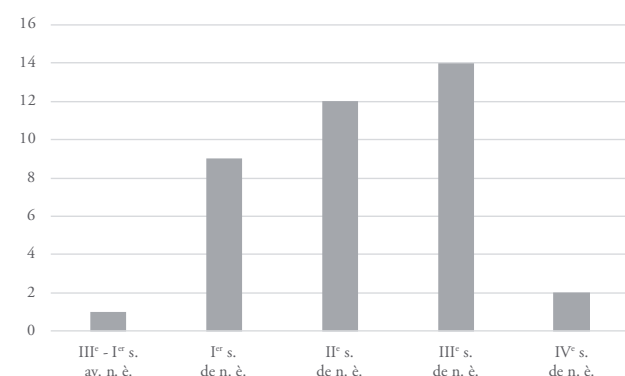
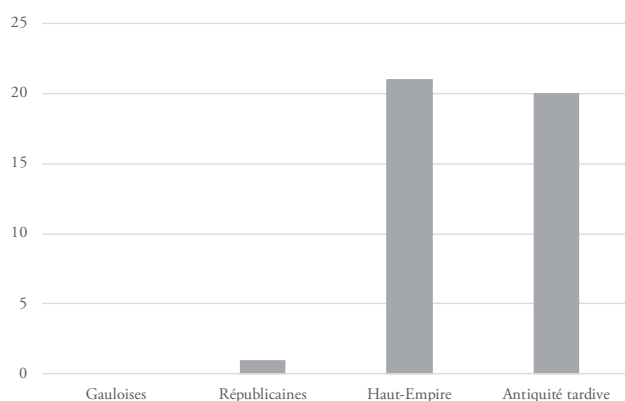
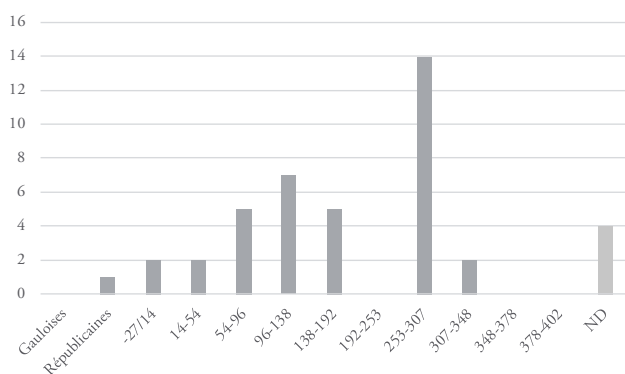


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

▪ Autres mobiliers

Deux types de dépôts ont été identifiés au sein des édifices : d'une part, l'enfouissement de restes fauniques, sous la forme de quartiers de viande, d'un animal entier ou de déchets ; d'autre part, l'offrande monétaire, exclusive à l'édicule A.

Plus de 400 ossements de faune, ainsi qu'un squelette complet d'un ovicapriné, ont été inhumés dans les trois fosses creusées au pied des murs des édifices A et B. À l'intérieur de l'édicule A, près de son angle sud-est, une fosse longue de 0,60 m et large de 0,26 m contient un quartier de viande de poulet, en connexion anatomique. À l'extérieur, un creusement plus important, mesurant 1,06 m de long pour 0,40 m large, a permis d'enfouir le squelette complet d'un jeune mouton, dont la tête est à l'est et les membres sont repliés et tournés vers la fondation du mur. Il s'agit du seul animal complet inhumé au sein de la *villa*, où les restes de bœufs sont globalement majoritaires. Quant à la fosse creusée dans l'angle nord-est de l'édicule B, elle présente une forme proche du carré (0,64 x 0,60 m) et recèle de nombreux restes, issus de plusieurs quartiers de viande découpés dans la carcasse d'au moins deux ovicaprinés, ainsi que 4 os de porc et 9 de bœuf. Les ossements sont répartis sur plusieurs niveaux et ont probablement été placés dans un contenant en bois, dont témoignent des effets de parois ; un fragment de meule semble associé à ces restes fauniques (Bet, Delage dir., 2008, p. 239, p. 245 et p. 1023-1034).

Parmi les 43 monnaies mises au jour dans le secteur de l'édicule A (**fig. 3**), 39 proviennent du remblai de limon jaune présent à l'intérieur de l'édicule, une autre a été découverte contre son mur nord et les 3 dernières sont issues du niveau de circulation aménagé à ses abords. Une seule pièce, fortement usée, a été frappée à la fin de la République, tandis que les autres sont d'époque impériale. Neuf ont été mises

durant le règne d'Auguste ou au cours du I^{er} s. de n. è., 12 sont datées du II^e s. et 20 ont été produites entre le milieu du III^e s. et 323/324. Un cliché, pris lors de la fouille, montre trois monnaies enfouies dans le remblai, à proximité de la base de colonne mise au jour dans l'édicule A (Bet, Delage dir., 2008, p. 242, fig. 323) ; sur cette photographie, les pièces, en position oblique, semblent avoir été fichées dans le sol, et pourraient constituer des offrandes enfouies au pied de l'image divine qui était abritée dans la *cella* (B. Foucray, *in* Bet, Delage dir., 2008, p. 242-244 et p. 1113-1135).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La *villa* de la Grange du Mont est implantée à moins de 5 km au sud de Meaux/*Iatinum*, chef-lieu des Meldes. La route reliant ce dernier à Sens, capitale de la cité voisine des Sénons, passe vraisemblablement à 300 m environ à l'est de l'établissement, à l'emplacement de l'actuel tracé de l'autoroute 140 (Bet, Delage dir., 2008, p. 31).

▪ Environnement proche

Bien que la partie septentrionale de la *villa* soit située en dehors de l'emprise fouillée et qu'un tracé routier récent traverse le site d'est en ouest, les opérations archéologiques menées entre 2000 et 2002 ont permis de cerner avec précision sa chronologie et d'en distinguer les principales composantes (fig. 4) (Bet *et al.*, 2003 ; Bet, Delage dir., 2008, p. 47-523 ; Griffisch *et al.*, 2008, p. 669-670). L'habitat antique succède vraisemblablement à une ferme de La Tène finale, enclose par un système de fossés. Il est fondé vers la fin de la période augustéenne et est alors délimité par une enceinte fossoyée, divisée en plusieurs espaces. Une habitation à galerie de façade, reposant sur des solins de pierre et équipée d'une cave, constitue le principal édifice du site, complété par d'autres constructions sur poteaux ou en pierres, progressivement bâties dans le courant du I^{er} s. de n. è. Par la suite, l'établissement est réaménagé à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. : un double enclos rectangulaire, long de 228 m et large de plus de 100 m, encadre alors le secteur résidentiel et les annexes agricoles de ce qui s'apparente désormais à une *villa*. Les fossés de l'enclos sont vraisemblablement comblés dès le II^e s. de n. è., tandis que l'établissement continue de prospérer ; il est possible, mais non démontré, qu'une enceinte maçonnée les remplace par la suite. L'habitation principale est également reconstruite, après remblaiement de la cave, au plus tôt durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. Elle est rapidement complétée à l'est par un autre bâtiment, doté d'une salle à hypocauste et d'une nouvelle cave, et sans doute par un troisième bâtiment au sud ; l'ensemble forme alors la *pars urbana* de la *villa*, déployée autour d'une cour centrale, en grande partie située hors de la zone de la fouille. Quelques fragments de colonnes en calcaire témoignent d'une architecture soignée, entièrement démolie à l'issue de l'abandon de la *villa*. Tandis que les deux édicules A et B occupent l'angle sud-ouest de l'établissement, peut-être dès le II^e s. de n. è., la *pars rustica* s'étend à l'est du secteur résidentiel : une vaste cour rectangulaire, dont la limite septentrionale n'est pas connue, est bordée au sud par une série de trois édifices maçonnés et de deux bâtiments sur poteaux. De probables bâtiments de stockage flanquent son angle nord-ouest et les autres constructions qui devaient la longer au nord ne sont pas conservés. Une grande mare est creusée dans son quart sud-est, tandis qu'une seconde, plus à l'ouest, sera mise en service à la fin de l'Antiquité. Dans l'axe longitudinal de l'établissement, à une vingtaine de mètres de la *pars urbana*, une construction carrée, mesurant 6,20 m de côté, occupe une place particulière au sein de la cour. L'hypothèse d'un autre temple, si elle est séduisante, n'est appuyée par aucune découverte de mobilier, d'inscription ou de statuaire ; il pourrait aussi s'agir d'une tour, d'un mausolée ou d'une autre structure décorative installée près de l'entrée de la *pars urbana*.

Alors que la cave du bâtiment résidentiel est remblayée dès le courant du III^e s., l'habitation reste probablement fréquentée jusqu'au courant du IV^e s., comme en témoigne la mise au jour de tessons de céramique dans ses tranchées de récupération. L'offrande de monnaies, déposées au sein de l'édicule A, se poursuit *a minima* jusqu'aux années 320. Puis, au cours du troisième quart du IV^e s., un atelier de potiers est installé dans le quart sud-est de l'établissement : les vestiges de cinq fours et d'importants dépotoirs indiquent que l'on y produit, entre autres, de la céramique sigillée de type argonnais durant, tout au plus, une trentaine d'années. On ignore toutefois si l'établissement continue d'être habité en parallèle ou si cet espace artisanal a pris place au sein d'un site déjà abandonné, voire partiellement ruiné.

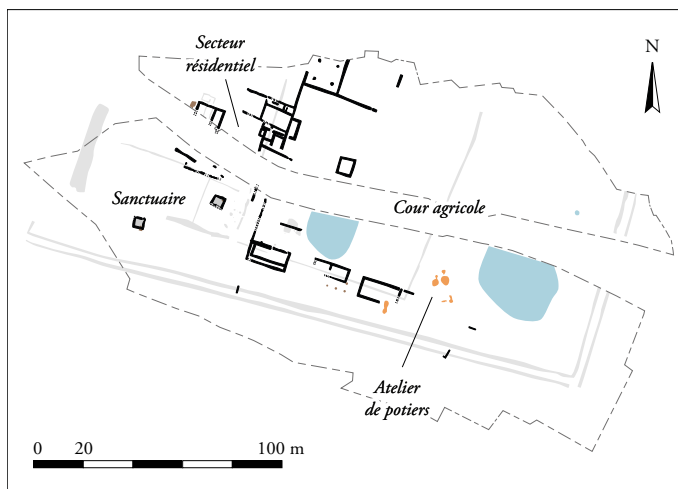


Fig. 4 : la villa de Mareuil-lès-Meaux. Réal. S. Bossard, d'après Bet, Delage (dir.), 2008 et Griffisch *et al.*, 2008, p. 669, fig. 694.

L'occupation du site reprendra, après un hiatus d'une durée non précisée, dès le haut Moyen Âge : un habitat rural, composé de bâtiments en matériaux périssables, investit alors le secteur de l'ancien établissement antique.

Sur la commune de Mareuil-lès-Meaux, d'autres vestiges témoignent aussi de l'occupation de la périphérie sud-ouest de *Latinum* durant l'Antiquité. Un édifice attribué au IV^e s. a ainsi été mis au jour près de l'église du bourg, à 1,5 km au nord-ouest de la Grange du Mont, et d'autres constructions ont été identifiées au Pré Thibout, soit à 1,5 km à l'est-sud-est. En outre, un modeste établissement rural existe aux Pucelles/Les Fortes Terres, également à proximité de la voie Meaux/Sens, à 1,8 km au nord (Bet, Delage dir., 2008, p. 31 ; Griffisch *et al.*, 2008, p. 668 ; Prié dir., 2009).

5 – Synthèse et interprétation

La fouille préventive conduite à la Grange du Mont a permis de documenter un important établissement rural antique, couvrant une surface de plus de 2 ha, implanté à quelques kilomètres du chef-lieu de la cité des Meldes et à proximité d'un axe routier majeur. Le secteur sud-ouest de cette *villa*, qui tire certainement ses origines d'une ferme de la fin de l'âge du Fer, est occupé par deux édicules carrés, bâtis au sein d'un grand espace vide et auxquels sont associés différents types de vestiges liés à des pratiques rituelles. L'opération archéologique n'a pas permis de déterminer avec précision la date de leur construction, qui n'est probablement pas antérieure à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s., soit au moment de la mise en place des principales composantes de la *villa* du Haut-Empire.

Tandis que des dépôts de déchets culinaires, mais aussi et surtout de quartiers de viande et d'un mouton complet ont été enfouis au sein ou auprès de ces édicules, dans des fosses creusées à cette occasion, seul l'édicule A a servi de réceptacle à plusieurs dizaines d'offrandes monétaires. Ces dernières, peut-être pratiquées depuis le II^e s. de n. è., ont connu un succès certain à la fin du III^e s. et au début du IV^e s. de n. è. Les pièces ont été jetées sur le sol de l'édicule, ou enfoncées dans la terre qui le constituait, probablement au pied d'une représentation divine, conservée en son sein. Il est tentant de reconnaître dans le fragment de statuette provenant du secteur de l'édicule cette image de culte, mais on ne peut déterminer l'identité du personnage masculin qui lui a donné ses traits. S'agit-il d'un dieu protégeant les activités des habitants du domaine, ou bien de l'un des membres de la famille aristocratique qui possède l'établissement, et donc d'une offrande plutôt que d'une image de culte ? Cette dernière était peut-être dressée, dans l'édicule A, sur une colonne, dont la base a été découverte *in situ* ; d'autres blocs sculptés, mis au jour à ses abords, pourraient provenir de son élévation et donc témoigner d'une élévation de qualité. Il est donc possible d'identifier l'édicule A à une *cella*, alors que la fonction de l'édifice B est plus incertaine, en l'absence d'offrandes monétaires.

Ces constructions, bâties à quelques mètres de la *pars urbana* et en retrait des annexes agricoles de la *pars rustica*, continuent d'être activement fréquentées, du moins pour l'édicule A, jusqu'aux années 320, au plus tôt. Les pratiques rituelles cessent peut-être lors de l'abandon de la résidence, ou bien quelques décennies plus tôt, si l'on considère qu'elle reste encore habitée lorsqu'un atelier de potier est établi dans la *pars rustica*, vers 350-375.

6 – Bibliographie

Bet, Delage (dir.), 2008 – BET Ph., DELAGE R. (dir.), *Mareuil-lès-Meaux. La villa gallo-romaine et l'atelier de sigillée tardive de la Grange-du-Mont (Seine-et-Marne, Ile-de-France)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 3 vol., 1632 p.

Bet et al., 2003 – BET Ph., DELAGE R., VAN OSSEL P., « Un atelier de sigillé de type argonnais près de Meaux, le site de la Grande du Mont à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne) », in SFECAG, *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 29 mai – 1^{er} juin 2003*, Marseille, SFECAG, p. 435-448.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Prié dir., 2009 – PRIÉ A. (dir.), *Mareuil-lès-Meaux. « Les Pucelles ». Zone d'activités de la Grande Borne. Seine-et-Marne (77). Île-de-France*, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 41 p. et 28 fig.

S.158 – Meaux (Seine-et-Marne), la Bauve

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Autre toponyme utilisé : la Bove

Coordonnées (Lambert 93) : X = 692755 ; Y = 6874130

Numéro d'entité archéologique : 77 284 0029

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : Apollon et autre(s) divinité(s) indéterminée(s)

Chronologie générale : fin du IV^e s. av. n. è. – fin du IV^e s. ou début du V^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

Durant le XVIII^e s., alors que d'importantes maçonneries antiques étaient encore apparentes à la Bauve, lieu-dit situé l'est du centre-ville de Meaux, l'aménagement d'une route royale – l'actuelle route départementale 405 –, qui traverse le site du nord-est vers le sud-ouest, a conduit à la destruction de sa partie occidentale. Jusqu'au milieu du XX^e s., les vestiges font aussi l'objet de récupérations de matériaux et la mise en culture du site concourt également à les endommager. De premières fouilles archéologiques, sommaires, y sont réalisées entre 1859 et 1869 par les membres de la Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux, sous la direction d'A. Carro, bibliothécaire de la ville de Meaux et secrétaire de la société savante. Les vestiges d'une enceinte monumentale et de diverses constructions sont alors interprétés comme ceux d'un poste fortifié dominant le cours de la Marne. Après plusieurs décennies, en 1954, alors que l'ensemble des élévations a désormais disparu en surface, le plan des vestiges enfouis a pu être précisé par J.-P. Lefort, grâce à des sondages à la barre à mine (Carro, 1865, p. 21-22 ; Ponard, 1988 ; Magnan, 1988b, p. 59-61 ; Griffisch *et al.*, 2008, p. 799-800).

Puis, des travaux menés en 1974, lors de la construction d'un centre de tri postal et d'un projet de rocade, mènent à la découverte de nouveaux vestiges et des fouilles de sauvetage sont alors entreprises sous la responsabilité scientifique de F. Fourny, puis de R. Richard, président de l'Association de sauvetage archéologique du pays meldois, qui intervient sur le site jusqu'en 1983. L'étude scientifique de ce dernier se poursuit entre 1985 et 1997, sous la direction de D. Magnan (sous-direction de l'archéologie, puis direction régionale des antiquités historiques/service régional de l'archéologie d'Île-de-France), qui y conduit de multiples campagnes de fouille programmée. Ces nombreuses opérations ont permis d'identifier l'ensemble monumental de la Bauve à un grand sanctuaire du Haut-Empire, équipé d'un double temple, établi à l'emplacement d'un espace destiné à des dépôts d'armes et d'autres objets durant le second âge du Fer. Les travaux réalisés depuis les années 1970, menés sur une surface de près d'un hectare, ont donné lieu à la publication de divers articles et d'un premier bilan en 1988 (Richard, 1982 ; Magnan, Richard, 1985 ; Magnan dir., 1988), puis du catalogue d'une exposition en 1998 (collectif, 1998). Depuis, ces publications ont été complétées par plusieurs notices synthétiques (Magnan, 2000 ; Marion, 2005 ; Magnan, 2006a et b ; Lepetz, Magnan, 2008 ; Péchoux, 2010, p. 321-327 ; Marion *et al.*, 2019), mais les données acquises sur le terrain sont toujours en cours d'étude et les résultats de ces recherches, coordonnées par D. Magnan, feront prochainement l'objet d'un ouvrage de synthèse. Dans le cadre de la rédaction de cette notice, seules les données publiées ont alors été retenues.

Plus récemment, trois diagnostics archéologiques, conduits aux abords orientaux et nord-est du lieu de culte en 2002 (Couturier dir., 2005), en 2004 (Desrayaud dir., 2005 ; Magnan, 2012, p. 206-229) et en 2013 (Damour dir., 2014), ont permis de renseigner son environnement et d'identifier des épandages d'objets laténiens et diverses constructions du Haut-Empire, dont un théâtre établi à faible distance. Enfin, en 2017, des sondages programmés ont été réalisés sous la direction d'É. Goussard et de Th. Le Cozanet, dans un secteur riche en mobiliers du second âge du Fer ; le rapport de l'opération, en cours de préparation au moment de la rédaction de cette notice, n'a pas été pris en compte ici.

Les vestiges du sanctuaire monumental présentent un état de conservation exceptionnel : les maçonneries des constructions localisées dans son angle sud-est s'élèvent ainsi sur près de 3 m. Le complexe antique de la Bauve est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997.

▪ *Implantation topographique*

Le complexe monumental de la Bauve a été bâti sur le flanc méridional d'une colline bordée à l'ouest, au sud et à l'est par la vallée sinueuse de la Marne, qu'il surplombe d'une vingtaine de mètres. Il est situé à 750 m à l'est d'une ancienne boucle de la rivière, aujourd'hui en partie colmatée, qui ceinturait la ville antique de Meaux. Le monument, aménagé sur une terrasse dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. de n. è., était sans doute visible depuis le chef-lieu, implanté dans la plaine alluviale.

2 – Présentation des vestiges

Les opérations archéologiques ont permis de reconnaître trois grandes phases : la première, essentiellement docu-

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	Fin du IV ^e s. – début du III ^e s. av. n. è.	2 ^{de} moitié du I ^{er} s. av. n. è. – fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. de n. è.	Fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. – fin du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	I-1 ?	?	III-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	+/- 130 x 130 m (soit +/- 16 900 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	?	A et B : C2
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	A et B : 22 x 22 m (soit +/- 595 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	Quadriportique (?) ; double galerie en façade ; large porche ; absides ; galerie de liaison entre les deux temples

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

mentée par des épandages d'objets – armes, restes fauniques et céramiques –, est datée du second âge du Fer ; à la seconde se rapportent les premiers aménagements et dépôts d'offrandes postérieurs à la conquête des Gaules, entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. de n. è. ; la troisième correspond à la monumentalisation du sanctuaire, à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. (Magnan, 2006a).

▪ **Phase 1 (fin du IV^e s. – début du III^e s. av. n. è.)**

La première phase identifiée est essentiellement renseignée par des objets laténiens mis au jour dans des niveaux formés au cours du second âge du Fer (zone c), ou bien découverts en position secondaire dans des remblais datés du début de l'époque romaine (zones a et peut-être b ?) (**fig. 1 et 2**) (Magnan, 1988b, p. 67 ; Marion, 1998 ; Magnan, 2000, p. 81-83 ; Couturier dir., 2005 ; Marion, 2005 ; Magnan, 2006a, p. 181-184 ; Magnan, 2006b, p. 72-73 ; Marion *et al.*, 2019).

De nombreux objets métalliques, en particulier des armes, proviennent ainsi de deux zones, l'une (a) située aux abords orientaux des aménagements de la phase 2 et du grand sanctuaire de la phase 3, l'autre (b) localisée à plus de 100 m au nord-nord-est. Au sein de la zone a, étudiée au cours des opérations de fouille programmée conduites par R. Richard et D. Magnan, ce sont 159 fragments d'armes en fer, composés majoritairement d'éléments de fourreaux, qui ont été mis au jour dans un ensemble de couches, reposant sur le substrat et dont la formation s'est achevée durant le I^{er} s. de n. è. (cf. *infra*). De fait, ils sont mêlés à des mobiliers plus récents, d'époque romaine, et sont donc *a priori* en position secondaire. Deux phases de corrosion ont été mises en évidence sur plusieurs fourreaux d'épées, témoignant aussi d'un

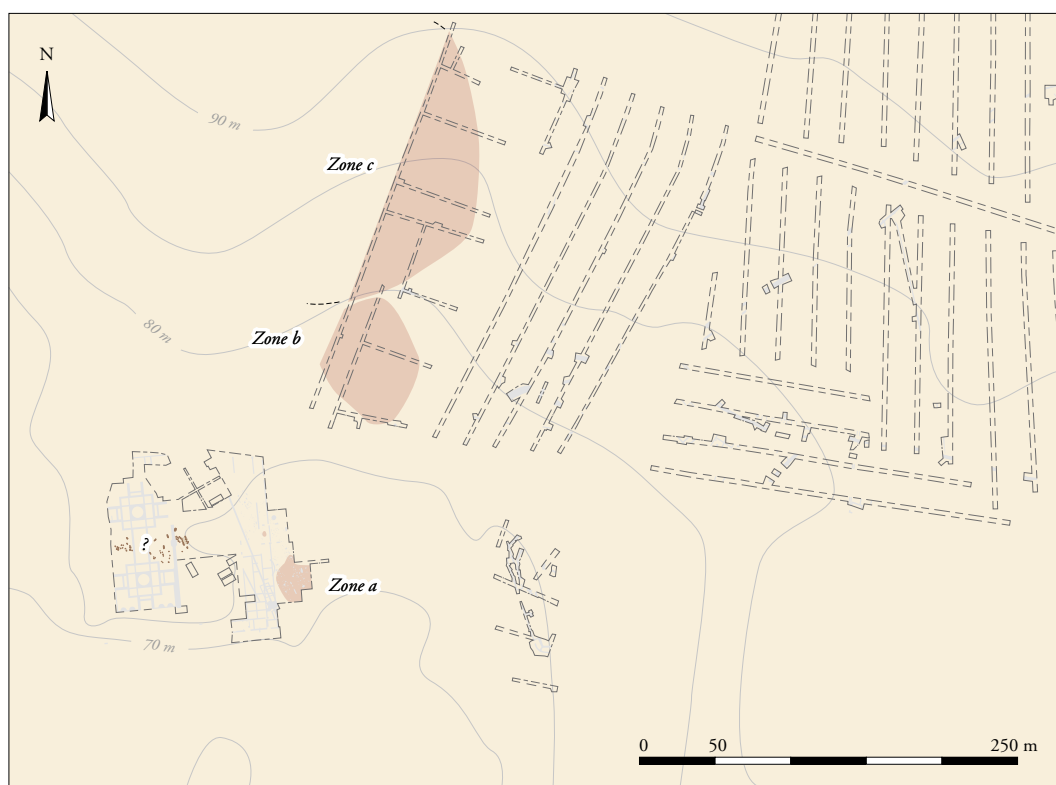


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Couturier (dir.), 2005, p. 7, fig. 2 ; Magnan, 2006a, p. 182, fig. 6 ; Magnan, 2012, p. 124, fig. 73 et Damour (dir.), 2014, p. 171, fig. 107.



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 1 (zone du sanctuaire monumental d'époque romaine).
Réal. S. Bossard, d'après Magnan, 2006a, p. 182.

changement de milieu avant leur enfouissement définitif ; le ou les lieux depuis lesquels ils ont été déplacés ne sont pas connus, mais devaient vraisemblablement être situés dans les environs. Une figurine en alliage cuivreux haute de 2,1 cm, représentant un personnage en position assise, est aussi de facture laténienne et provient des niveaux antiques du lieu de culte (cf. *infra*) ; on ne sait donc à quelle date elle a été introduite sur le site. Les mobiliers de la zone b ont été découverts lors du diagnostic entrepris en 2002 au nord du complexe monumental, puis au cours des sondages programmés réalisés en 2017, dont les données sont en cours de traitement. Une concentration de 65 restes métalliques, dont 57 pièces d'armement, associés à quelques tessons du I^{er} s. de n. è. et à des restes fauniques non datés, ont été répandus à la base d'une couche de limon sableux brun sombre, épaisse de moins de 0,30 m. Celle-ci repose sur un niveau de petites pierres de calcaire, dont l'extension est identique. Une fosse et un petit fossé, vraisemblablement plus tardifs, constituent les seules structures identifiées dans ce second secteur. Les zones a et b correspondent manifestement à des rejets réalisés au début de l'époque romaine au sein ou en périphérie du sanctuaire ou peut-être, pour la seconde, à un niveau mis en place dès le second âge du Fer, puis fréquenté et perturbé au début de l'époque romaine, puisque seuls de rares petits tessons des premières décennies du Haut-Empire y ont été mis au jour.

Une autre vaste zone de dépôts (c), localisée au nord de la zone b, a fait l'objet de plusieurs sondages lors du diagnostic de 2002 ; contrairement aux deux précédents secteurs, ces niveaux n'ont livré que du matériel protohistorique. Seule la partie orientale de cet ensemble a pu être étudiée. Son emprise semble importante puisque des dépôts ont été identifiés sur une surface longue de 150 m du nord au sud ; il se poursuit vers l'ouest, dans un terrain aujourd'hui occupé

par un quartier pavillonnaire. Les structures sont rares dans cette zone, où des concentrations de restes fauniques et de céramiques forment plusieurs épandages constitués à l'air libre, sur le sol, avant d'avoir été recouverts par des colluvions. Les ossements appartiennent en majorité à des moutons (surtout des mandibules et des membres) ou à du bœuf (essentiellement des mandibules), en fonction des concentrations, tandis que les vases en terre cuite correspondent en majorité à des gobelets de petite taille, entiers ou brisés sur place et rassemblés par dizaines.

Les limites du ou des sites de l'âge du Fer ne sont pas connues et, en l'état des connaissances, l'existence de clôtures ou de bâtiments qui en dépendraient n'est pas avérée. Il est possible qu'une partie des structures en creux entaillant le substrat dans le secteur des temples de la phase 3, à une soixantaine de mètres au nord-ouest de la zone a, relèvent de cette première phase. Un bâtiment sur poteaux et plusieurs fosses, associés à de la céramique protohistorique, y ont été mis au jour, mais ils pourraient aussi être plus anciens. Par ailleurs, dans la zone a, certaines constructions en bois et en terre, dont les trous de poteaux apparaissent sous les remblais du I^{er} s. de n. è., pourraient également avoir été bâties dès l'âge du Fer, mais aucun lien stratigraphique n'a pu être établi entre les mobiliers laténiens et les creusements, qui, pour l'essentiel, sont sans doute plus tardifs (cf. *infra*). À l'est de la zone c, les tranchées réalisées lors du diagnostic de 2002 ont aussi révélé l'existence d'une importante concentration de trous de poteau et de fosses, couvrant une surface longue d'environ 100 m, d'est en ouest, et large de plus de 50 m, du nord au sud. Néanmoins, l'absence de matériel archéologique, dans ce secteur, ne permet pas d'affirmer que ces vestiges sont contemporains des épandages de mobiliers identifiés dans la zone c, distante de quelques dizaines de mètres.

L'occupation de l'âge du Fer est donc matérialisée par des zones de dépôts de vases et d'ossements de faune à l'air libre, et peut-être d'armes, dont le contexte d'enfouissement d'origine n'est toutefois pas connu. En tout état de cause, peu d'éléments témoignent d'une éventuelle structuration du site par des fossés, des palissades ou d'autres types de constructions en terre et bois, mais les niveaux les plus anciens n'ont pas été atteints sur l'ensemble de la zone fouillée qui, en outre, ne couvre pas intégralement l'emprise du site. D'un point de vue chronologique, les armes des zones a et b ont été attribuées à La Tène B2, datation similaire à celle proposée pour la céramique de la zone c, qui a été rattachée à la fin de La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne. L'ensemble des dépôts peut donc être daté de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. av. n. è.

▪ **Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. – fin du I^{er} s. ou début du II^e s. de n. è.)**

Après un hiatus *a priori* long de plus de deux siècles, le site est de nouveau occupé à partir de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Des niveaux constitués entre les décennies qui ont suivi la conquête césarienne et la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., localisés aux abords de bâtiments en bois et en terre puis aux fondations de pierre, ont livré un abondant lot de mobilier, dont la composition évoque des offrandes et des restes de consommation alimentaires (**fig. 3 et 4**) (Magnan,



Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Couturier (dir.), 2005, p. 7, fig. 2 ; Magnan, 2006a, p. 182, fig. 6 ; Magnan, 2012, p. 124, fig. 73 et Damour (dir.), 2014, p. 171, fig. 107.



Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 2 (zone du sanctuaire monumental d'époque romaine). Réal. S. Bossard, d'après Magnan, 2006a, p. 182.

1988b, p. 65-68 ; Wermeersch, 1998, p. 109-110 ; Magnan, 2000, p. 80-81 ; Magnan, 2006a, p. 184-188 ; Magnan, 2006b, p. 71-72).

Les couches riches en matériel attribuées à la phase 2 sont composées de limons ou de sables. En surface, un épandage d'objets disposés à plat, essentiellement des restes fauniques, indique l'existence d'un vraisemblable niveau de circulation. Les couches sous-jacentes, dont les modalités de formation ne sont pas connues – remblais ou niveaux d'occupation progressivement mis en place ? – contiennent également des ossements, mais aussi de nombreux objets métalliques et en terre cuite (cf. *infra*) : des vases produits entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. de n. è., des dizaines de fibules majoritairement datées de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou du I^{er} s. de n. è., des armes gauloises résiduelles (cf. *supra*) et une centaine de monnaies gauloises, qui ont pu rester en circulation jusqu'au milieu du I^{er} s. de n. è.

Ces niveaux sont localisés à l'est de deux tranchées rectilignes qui ont vraisemblablement marqué la limite occidentale du site tout au long de la phase 2. L'une de ces deux limites, à l'est, a pu être suivie sur une longueur de 80 m ; ses parois sont obliques et son fond est plat – s'agit-il d'un fossé, comme les responsables des fouilles l'ont proposé, ou d'une tranchée d'implantation de palissade ? Cette tranchée a été remblayée dans le courant du I^{er} s. de n. è. À l'ouest, le second fossé – ou autre tranchée de fondation d'une clôture en bois ? –, distant de moins de 10 m et moins bien conservé que le premier, présente une orientation quelque peu différente et n'a été reconnu que sur une vingtaine de mètres. Il est probable que ces deux limites se soient succédé dans le temps, sans que l'on puisse en préciser l'ordre. Deux rangées de

bâtiments en bois et en terre, alignées suivant un axe proche de celui des fossés, s'étendent à l'est de ces derniers, dans le même secteur que les niveaux qui ont livré un abondant mobilier. Leurs fondations, des trous de poteaux joutés par plusieurs fosses de dimensions variées, sont apparues en surface du substrat après avoir décapé les couches riches en artefacts, mais leur orientation similaire à celle des tranchées voisines, datées du I^{er} s. de n. è., et la présence de nombreux objets attribués également à cette période, à leurs abords immédiats, semblent bien indiquer que les édifices en sont contemporains. Les bâtiments sont disposés sur deux axes convergents, longs de près de 80 m de long et distants de plus de 5 m. Leur plan n'a pu être restitué de manière précise et on ignore donc le nombre de constructions et leur fonction. Deux bâtiments, pourvus de murs dont la base est en pierres sèches, se rattachent également à cette phase ; ils ont été édifiés à l'issue du comblement de la tranchée orientale et en pérennisent une partie de son tracé, en en conservant l'orientation. Au nord, un édifice long de près de 20 m et large d'environ 7 m est constitué d'une enfilade de quatre pièces rectangulaires ; au sud, l'autre bâtiment se situe en limite de l'aire fouillée et son plan n'est donc pas complet. On ne sait s'ils sont contemporains ou postérieurs des bâtiments en bois et en terre voisins et leur fonction n'a pu être déterminée.

De nombreux objets, détritiques et pour partie résiduels – c'est le cas des armes laténiennes, *a minima* – ont donc été enfouis aux abords de constructions en matériaux périssables, réparties en deux lignes bordées à l'ouest par un fossé ou une palissade, et d'édifices en pierre dont la fonction n'est pas connue. La densité de bâtiments, s'ils sont bien contemporains, ne semble guère caractéristique de l'organisation d'un sanctuaire et aucun temple n'a été formellement identifié. Néanmoins, la nature des objets produits ou en circulation durant les premières décennies du Haut-Empire – monnaies gauloises, fibules –, leur quantité et la présence, également, d'abondants restes fauniques et de tessons de céramiques, renvoient à des pratiques bien documentées en contexte religieux. Il est possible que la zone étudiée soit située en périphérie occidentale d'un grand sanctuaire qui se prolongerait vers l'est, puisqu'aucun vestige rattaché à cette phase n'a été identifié plus à l'ouest, où sera installé le lieu de culte monumental de la phase 3. Pour autant, il demeure impossible de préciser le rôle des bâtiments reconnus dans ce secteur – espaces de réception, cuisines, logements ? – et même de confirmer qu'ils relèvent bien du sanctuaire et non d'aménagements périphériques.

▪ **Phase 3 (fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – fin du IV^e s. de n. è.)**

D'importants travaux sont engagés à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. pour édifier un sanctuaire monumental, sis sur une terrasse qui a été aménagée à l'occasion. Il se compose d'une vaste cour quadrangulaire, encadrée par des portiques et accueillant deux grands temples maçonnés, reliés par une galerie (**fig. 5 et 6**) (Magnan, 1988b, p. 69-74 ; Magnan, 2000, p. 75-79 ; Magnan, 2006a, p. 188-190 ; Magnan, 2006b, p. 67-71 ; Magnan, 1998a).

Pour compenser la pente du terrain, une imposante terrasse a été mise en place grâce à l'apport d'épais remblais, contenus par le cadre formé par les murs du péribole, de plan rectangulaire. Les niveaux de la terrasse ont scellé, dans



Fig. 5 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Couturier (dir.), 2005, p. 7, fig. 2 ; Magnan, 2006a, p. 182, fig. 6 ; Magnan, 2012, p. 124, fig. 73 et Damour (dir.), 2014, p. 171, fig. 107.



Fig. 6 : vestiges rattachés à la phase 3 (zone du sanctuaire monumental d'époque romaine). Réal. S. Bossard, d'après Magnan, 2006a, p. 182.

l'angle sud-est du monument, les couches et les vestiges arasés des aménagements de la phase 2. Un réseau de fondations compartimentées, installées dans les galeries du quart sud-est du sanctuaire, renforce la structure qui maintient la terrasse au point le plus bas du terrain. Les portiques et le péribole qui circonscrivent la cour du lieu de culte ont été essentiellement étudiés sur sa façade orientale et dans son angle sud-est, ainsi que, dans le cadre de sondages, au nord et au sud. En revanche, la limite occidentale de l'aire sacrée, sans doute détruite dès l'aménagement d'une route au XVIII^e s., n'est pas connue. Le péribole mesure, du nord au sud, environ 130 m de long, et devait s'étendre sur une largeur similaire, d'est en ouest, et ainsi délimiter une surface comprise entre 1,5 ha et 2 ha. À l'est, la façade principale du lieu de culte présente *a minima* deux états successifs. Dans un premier temps, elle est bordée à l'ouest par un portique et est flanquée à l'est par un grand porche central, large de 13 m, profond de près de 7 m et précédé par un escalier, ainsi que par deux grandes absides de 15 m de diamètre, disposées symétriquement de part et d'autre. Puis, lors d'une seconde étape, non datée, les hémicycles sont détruits et une seconde galerie double la première, à l'extérieur du monument.

Tandis que la partie orientale de la cour constitue manifestement un vaste espace vide, large de 40 m et long de plus de 110 m, adapté au rassemblement d'un nombre important de visiteurs, un double temple (A-B), particulièrement imposant, occupe sa moitié occidentale. De plan symétrique, il se compose de deux *cellae*, chacune encadrée par une galerie périphérique, alignées sur un axe nord-sud et reliées par une construction de plan rectangulaire, longue de 22 m et large de 10 m, qui s'apparente à une galerie monumentale. Les *cellae*, reconstruites à une date qui n'a pas été précisée, présentent un plan circulaire à l'intérieur et carré à l'extérieur ; on ne sait si elles étaient couvertes par une charpente ou

par une coupole. Les deux temples sont juchés sur un podium, dont la hauteur n'est pas signalée, et chacun d'entre eux est accessible par trois porches, précédés par un escalier et disposés sur trois façades. À l'est, un épais mur, dont la partie médiane s'élargit pour recevoir une élévation disparue, probablement un autel monumental, semble contenir les remblais d'une terrasse destinée à surélever les abords des édifices de culte ; cette dernière est délimitée, au sud, par des murs renforcés par de puissants arcs de décharge.

Le décor du sanctuaire, dont témoignent de nombreux débris gisant aux environs des temples, accumulés après son abandon (cf. *infra*), est particulièrement riche. Les *membra disiecta* qui ont pu être identifiés appartiennent à un tambour de colonne engagée, à des corniches à modillons ou encore à des caissons en calcaire lutétien ; des éléments de placages et de moulures en marbre, en calcaire marbrier, en porphyre et en cipolin, importés de divers points des provinces gauloises et du bassin méditerranéen, sont également documentés (Blanc *et al.*, 1988 ; Blanc, Magnan, 1998). Plusieurs fragments issus de représentations sculptées ont aussi été mis au jour dans le secteur des édifices de culte (cf. *infra*). À l'ouest de ces derniers, des pots horticoles, datés de la fin du III^e s. ou du IV^e s., ont été enfouis et accueillaient des plantations qui agrémentaient la partie occidentale de la cour (Wermeersch, 1998, p. 110-111).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Des remblais, formés à la fin de la fréquentation du lieu de culte et lors de sa démolition partielle, ont été fouillés aux abords des temples et dans la cour : ils ont livré de nombreux débris d'architecture (moellons, tuiles, fragments de mortier, blocs ouvragés, éléments de placage ou de dallage) et des fragments de sculptures, mais aussi de nombreux tessons de céramique et des monnaies. La céramique sigillée produite durant la première moitié du IV^e s. est particulièrement bien représentée au sein de ce lot, tandis que les formes postérieures sont plus rares, mais témoignent néanmoins d'une fréquentation du site jusqu'à la fin du IV^e s. ou le début du V^e s. Quant au numéraire issu de ces niveaux, il couvre également l'ensemble du IV^e s., jusqu'à 390, mais l'essentiel des monnaies a été émis entre 318 et 378. Ainsi, l'abandon du sanctuaire a vraisemblablement eu lieu durant le troisième ou le dernier quart du IV^e s., les quelques monnaies et céramiques les plus récentes, postérieures aux années 370, ayant pu avoir été perdues ou rejetées lors du démantèlement des constructions. La démolition n'a pas été entreprise jusqu'à l'arasement total des maçonneries dès la fin de l'Antiquité, mais elle a été poursuivie durant plusieurs siècles, le site étant encore mentionné comme une carrière de moellons sur un plan dressé au XVIII^e s. (Wermeersch, 1998, p. 110-111 ; Magnan, 2006a, p. 190-191).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Trois fragments d'inscriptions, gravées sur des supports en marbre blanc, proviennent des niveaux de démolition du sanctuaire. Les textes sont trop lacunaires pour qu'une lecture sensée en soit proposée¹ (Magnan, 1988b, p. 73 ; Magnan, 1998a, p. 78-79 ; Magnan, 2006a, p. 190).

Plusieurs représentations figurées, rattachées à différentes phases du site, ont aussi été mises au jour dans le cadre des différentes opérations archéologiques qui y ont été conduites. Une figurine en alliage cuivreux, haute de 2,1 cm, représente un personnage assis en tailleur, dont les deux mains s'appuient sur les genoux. Elle provient d'un niveau antique mais la posture du sujet représenté renvoie plutôt à l'âge du Fer ; à l'origine, ce petit objet devait être fixé sur un vase, disparu (Marion, 1998 ; Magnan, 2006a, p. 184).

Plusieurs blocs sculptés dans un calcaire plus ou moins tendre, issus des niveaux de démolition du sanctuaire de la phase 3, ont sans doute participé de son décor, intégrés aux architectures ou installés dans la cour, dans les portiques ou dans le temple. Il s'agit de fragments de représentations humaines masculines et féminines, d'animaux (cheval, bovin, félin, oiseau et serpent) et d'attributs ou d'objets divers (lance, corbeille, tablettes) ; des traces d'enduit et de peinture ont été observées sur plusieurs d'entre eux. Aucun personnage n'a pu être identifié parmi le lot de débris, particulièrement fragmentés ; les coiffures et les vêtements des sujets anthropomorphes se rapportent vraisemblablement à des modes caractéristiques de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. de n. è., de la fin de la période flavienne au règne d'Hadrien (Magnan, 2006a, p. 191).

Un petit buste en ronde-bosse en argent, partiellement recouvert d'or, a aussi été mis au jour dans les niveaux de démolition des temples datés du IV^e s. Haut de 7,6 cm, il ornait peut-être à l'origine une coupe présentoir et représente sans doute Apollon ; l'analyse stylistique de cet objet permet de l'attribuer au I^{er} s. ou au II^e s. de n. è. (Magnan, 1991-1993 ; Magnan, 1998b). Plusieurs fragments de statuettes en alliage cuivreux, non décrits, proviennent aussi du site de la Bauve (Jobic, 1998, p. 106).

Les inscriptions et les représentations figurées ne permettent donc pas d'identifier les deux divinités qui résident

1. On peut lire, sur les deux fragments qui ont fait l'objet d'une publication : « *---et---/---mo---* » et « *---ver---/---urau---/---ilectu---/---vis expo---* » (Magnan, 1988b, p. 73).

dans le double temple monumental : aucun théonyme n'a pu être lu et, parmi la statuaire, il est difficile de reconnaître d'éventuels débris de statues de culte et d'identifier les personnages qui peuplaient l'aire sacrée. Quant à Apollon, dont la seule image correspond à un petit buste, il a tout à fait pu constituer une divinité secondaire invitée auprès d'autres dieux au sein du complexe, comme le souligne – et à juste titre – D. Magnan (1991-1993, p. 201).

▪ *Autres mobiliers*

Les objets rattachés à la phase 1, datés de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. av. n. è. (La Tène B2-C1), proviennent des trois zones a, b et c. Les débris métalliques d'équipement militaire, représentant 208 restes, sont issus des deux premières zones. Ils se composent essentiellement de fourreaux d'épées (157 fragments, au moins 25 individus), tandis que les fragments d'épées sont bien plus rares (25 fragments issus d'au moins 12 épées), mais plus fréquents en zone b qu'en zone a ; s'y ajoutent quelques pointes d'armes d'hast (12 fragments, *a minima* 9 objets), dont une pointe d'épée transformée en fer de lance, des éléments de boucliers (4), 5 anneaux de suspension, 2 éléments de casque, une pointe de flèche et 2 possibles épées miniatures. Des traces de mutilations ont été observées sur les fourreaux et les épées, qui ont été pliés, brisés, découpés ou démontés (Rapin, 1988 ; Marion, 2005 ; St. Marion, *in* Couturier dir., 2005, p. 99-121 ; Magnan, 2006a, p. 181-184 ; Marion *et al.*, 2019). Quant aux sondages réalisés dans la zone c, ils ont uniquement livré de la céramique, comprenant un minimum de 80 vases, dont de nombreux gobelets entiers, et plus de 2 000 restes fauniques, caractéristiques de déchets alimentaires et présentant une face altérée, témoin d'une exposition durable à l'air libre. Les ossements sont majoritairement issus de moutons et de bœufs et proviennent pour une grande part de mandibules et de membres (St. Marion et S. Lepetz, *in* Couturier dir., 2005, p. 83-97 et p. 123-129).

En ce qui concerne le matériel d'époque romaine, il a été découvert dans les niveaux limoneux et sableux formés dans le secteur des bâtiments sur poteaux entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è. (phase 2), ainsi que dans les couches qui ont été constitués durant les dernières décennies du sanctuaire (fin de la phase 3) et au moment de sa démolition.

La céramique, non quantifiée pour la période antique, rassemble des productions variées, couvrant une longue période s'étirant de la fin du I^{er} s. av. n. è. au début du V^e s. de n. è. Les formes identifiées ne présentent aucune particularité notable, puisqu'elles sont identiques à celles que l'on découvre en contexte d'habitat (Gonzalez, 1988 ; Thion, 1988 ; Wermeersch, 1998).

Le matériel faunique des couches formées au cours de la phase 2, mêlant des éléments rattachés à la période gauloise (phase 1) et au début de la période romaine (phase 2), comprend 14 679 restes, étudiés par J.-H. Yvinec puis par S. Lepetz. Dans les remblais tardifs fouillés autour des temples, constitués à la fin du IV^e s. (phase 3), ce sont 9 008 restes osseux qui ont été découverts et analysés par T. Oueslati et S. Lepetz. L'examen de ces deux lots, parmi lesquels plus d'un os sur deux a pu être déterminé, a montré qu'ils sont dominés par des animaux domestiques. Les porcs, tués jeunes, sont majoritaires dans tous les cas, représentant 46,7 % des restes des niveaux de la phase 2 et 49,6 % de ceux de la phase 3. Au I^{er} s. de n. è., les restes de fœtus et de nouveau-nés sont particulièrement nombreux et leur présence pourrait indiquer que des femelles pleines ont été abattues. Parmi les restes de cette période, les caprinés occupent la seconde place (31,8 %, dont une proportion de chèvres relativement élevée) et sont suivis des bœufs (16,5 %), abattus tous deux également jeunes. L'ordre de ces deux espèces est inversé pour le IV^e s., puisque les restes de bœuf représentent 25,6 % de l'ensemble, tandis que 19,6 % de restes de caprinés ont été décomptés ; ces animaux ont été tués, cette fois-ci, à un âge plus avancé. Durant les deux phases, les os de bœuf qui ont été enfouis sur le site s'apparentent à des déchets de boucherie plutôt qu'à des restes consommés, qui ont été évacués du sanctuaire ; en revanche, l'importante quantité de membres de porc, ainsi que les bas de pattes de porcs et de caprinés correspondent à des déchets alimentaires. Aux côtés des animaux de la triade domestique, les oies et les coqs sont assez bien représentés (entre 3 et 7 % des restes), tandis que les restes de chiens et de chevaux, mais aussi d'animaux sauvages (lièvre, choucas des tours et autres oiseaux, petits carnivores et rongeur) et de poissons sont plus rares. Quelques dizaines de coquillage marins ont été dénombrées. Notons aussi la détermination d'un reste de camélidé, provenant des niveaux du IV^e s. : il s'agit d'une espèce rare dans les Gaules et sa présence pourrait être liée à sa participation lors de spectacles ou de cérémonies. Enfin, deux os humains – un fragment de tibia et une clavicule – ont été découverts dans les couches du I^{er} s. de n. è., sans que l'on puisse expliquer leur présence, toutefois anecdotique (Yvinec, 1988 ; Lepetz, 1998 ; Lepetz, Magnan, 2008).

Abondant, le numéraire mis au jour sur le site de la Bauve (**fig. 7**) rassemble plus de 700 monnaies de facture gauloise ou romaine (Dhénin, Amandry, 1988 ; Dhénin, 1998 ; Drouhot, 1998). Tandis que les monnaies gauloises, de la période républicaine et du I^{er} s. de n. è. proviennent des niveaux formés au cours de la phase 2, les exemplaires plus tardifs, émis entre le II^e s. et le IV^e s., sont essentiellement issus de couches de démolition fouillées au nord et à l'ouest des temples. Le numéraire gaulois comprend un statère en or attribué aux Séquanes, qui aurait été découvert en 1878, 5 pièces en argent (deux monnaies à la légende ROVECA, produites sur le territoire des Meldes, une autre portant la légende SOLIMA, attribuée aux Leuques, une anépigraphe provenant du territoire des Suessions et une dernière issue de Gaule Belgique, à la légende CALEDU) et 116 monnaies en bronze, pour l'essentiel frappées (106), dont 75 % correspondent à des émissions locales, attribuées au peuple des Meldes et sur lesquelles est lisible la légende ROVECA (58 monnaies) ou

EPENOS (28 monnaies) ; il s'agit d'émissions postérieures à la conquête césarienne. Les 580 monnaies romaines qui ont été recensées en 1988 se partagent entre 13 objets datés de la période républicaine et de 567 monnaies émises durant l'époque impériale. Alors que 39 d'entre elles ont été frappées entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è. – et, pour 27, durant le principat d'Auguste –, seulement 13 monnaies ont été produites durant le II^e s., 35 au cours de la seconde moitié du III^e s. et durant les premières années du IV^e s., 296 durant la première moitié du IV^e s., 24 de la réforme de 348 à l'avènement des Valentinieniens en 364 et 160 entre 364 et 402. Ainsi, 85 % du numéraire romain correspond à des émissions de l'Antiquité tardive.

L'*instrumentum* d'époque romaine comprend près de 300 objets, partiellement identifiés et publiés. Le domaine de la parure est représenté par 41 fibules produites entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., de nombreux fragments de bracelets en verre noir, spécifiques au site de la Bauve, des perles en verre ou en os, deux intailles, des bagues, des épingles en os ou en alliage cuivreux et un pendentif. Les autres objets, constitués de matériaux divers, renvoient à des domaines variés : pinces à épiler, boîtes à fard, anneaux en bronze ou en os, jetons en pâte de verre ou en os, cuiller, manche de couteau, dé à jouer, aiguilles à chas en os ou en alliage cuivreux, rouelles, éléments de meubles et appliques décoratives, clef de coffre, boîtes à sceau, ou encore mors de cheval (Veljovic, 1988 ; Jobic, 1998 ; Magnan, 2006a, p. 191-192).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de la Bauve domine Meaux/*Latinum*, chef-lieu des Meldes, localisé à environ 850 m en direction de l'ouest, en contrebas. Il est donc implanté à l'extérieur de la ville, à 350 m à l'est de l'axe nord-sud qui relie cette dernière, en se greffant sur la voie menant à Châlons-en-Champagne, aux agglomérations antiques de Reims et de Soissons (Magnan, 1998a, p. 75 ; Magnan, 2006a, p. 179-180 ; Magnan, 2012, p. 207-208).

▪ Environnement proche

La proximité d'un chef-lieu lieu de cité a sans aucun doute assuré un rôle déterminant dans le développement du sanctuaire de la Bauve. Meaux/*Latinum* succède vraisemblablement à une agglomération laténienne, peu documentée, fondée au plus tard durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Durant le Haut-Empire, la ville, d'une soixantaine d'hectares, est installée dans une ancienne boucle de la Marne et est bordée au sud par des terrains marécageux (fig. 8). La parure monumentale du chef-lieu se déploie le long de la rue principale qui le traverse du nord au sud : un amphithéâtre, dont la construction n'est pas datée, a été identifié en périphérie septentrionale, tandis qu'un théâtre et des thermes publics sont implantés dans les quartiers centraux. Le théâtre, dont les dimensions ne sont connues avec précision, a été édifié durant la première moitié du I^{er} s. ou, au plus tard, à la fin de ce siècle ou au début du suivant, puis a été reconstruit à une date indéterminée ; son érection a été financée par un notable local, Orgetorix, probable flamine d'Auguste. L'ensemble thermal, quant à lui, couvre une surface de plus d'un hectare et a été utilisé entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è., tandis que sa fréquentation semble décroître dans le courant du IV^e s. Dès la fin du III^e s., le noyau urbain se rétracte et est circonscrit, sur une surface de 8 ha, par un rempart, protégeant les anciens quartiers méridionaux de la ville (Magnan, 1988a ; Magnan, 2006a, p. 178-179 ; D. Magnan, in Griffisch *et al.*, 2008, p. 713-819 ; Magnan, 2012, p. 112-125).

Le lieu de culte de la Bauve ne constitue pas pour autant un édifice isolé : il s'inscrit dans un complexe monumental, dont d'autres composantes ont été récemment étudiées dans le cadre de diagnostics archéologiques (fig. 1, 3 et 5).

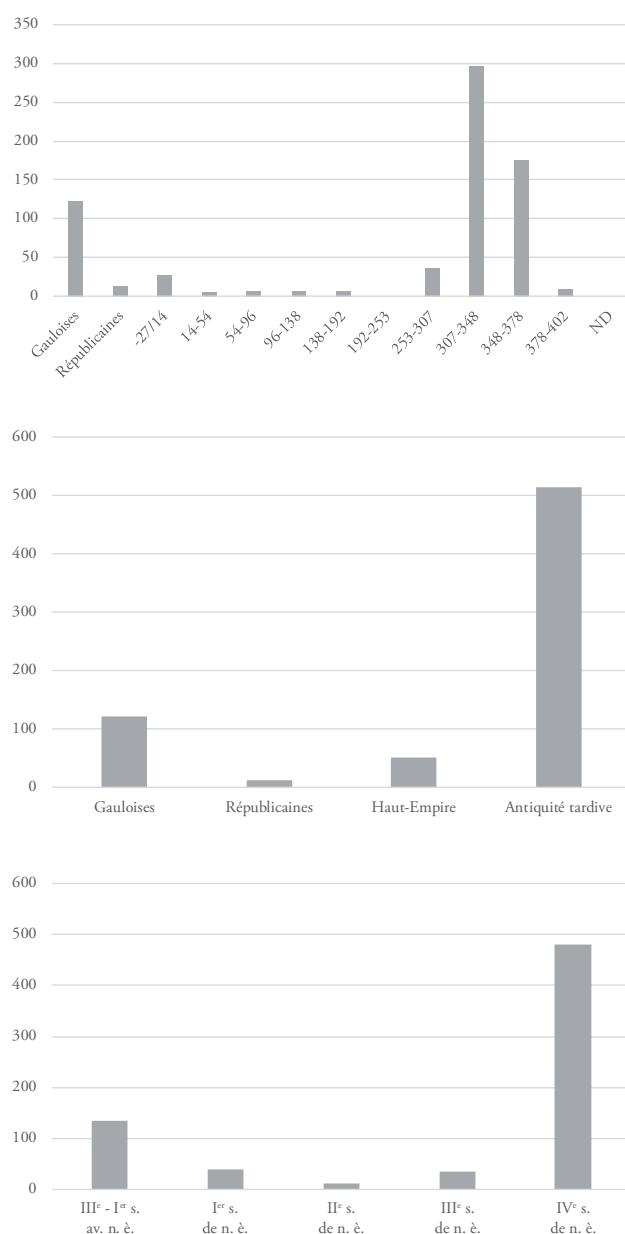


Fig. 7 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

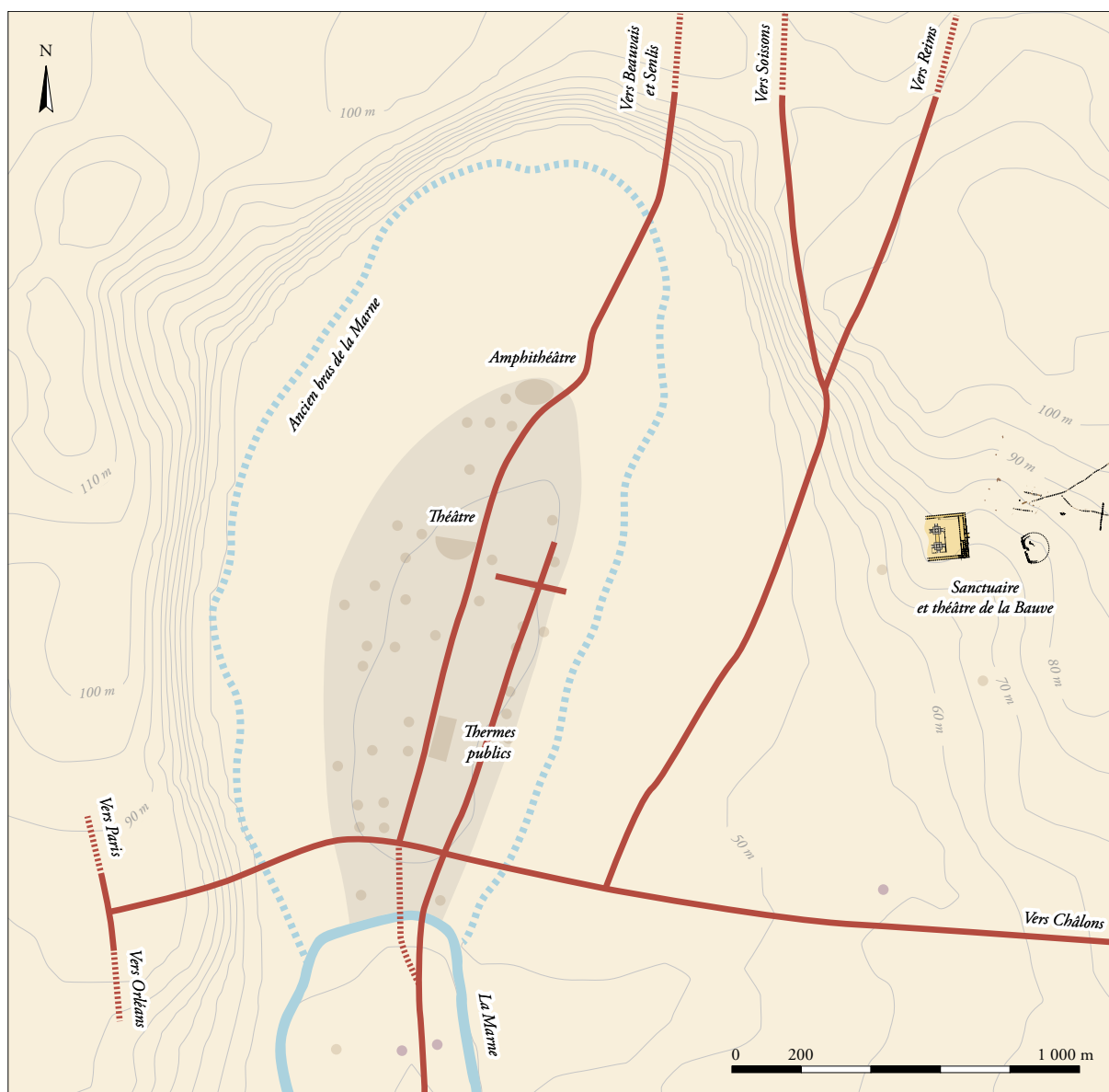


Fig. 8 : la ville de Meaux/Latinum durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Magnan, 2006a, p. 179, fig. 2, sur fond IGN.

Les vestiges d'un théâtre ont ainsi été mis au jour lors d'une opération réalisée en 2004 à 150 m à l'est du sanctuaire monumental de la phase 3. Son orientation diffère sensiblement de celle du lieu de culte et a vraisemblablement dû être adaptée à la pente du terrain, mais les deux édifices présentent néanmoins un lien étroit, puisque le monument religieux devait être visible depuis les gradins de l'édifice de spectacle. Son mur de scène mesure 70 m de long mais le diamètre de la *cavea*, fermé par un mur en arc outrepassé, devait atteindre 90 m. Deux états ont pu être reconnus ; les mobiliers les plus anciens collectés dans le cadre des sondages sont datés du I^{er} s. de n. è., mais l'édification des deux états du théâtre n'a pu être datée, faute d'objets associés aux niveaux de chantier. Son abandon puis son démantèlement interviennent dès la fin du IV^e s. (Desrayaud dir., 2005 ; Magnan, 2006b ; Magnan, 2012, p. 206-229).

Une occupation antique a aussi été mise au jour, dans le cadre de deux diagnostics réalisés en 2002 et en 2013, en bordure nord et nord-est du théâtre. Les vestiges de plusieurs bâtiments ont été identifiés au sud d'un réseau de fossés au tracé irrégulier qui délimite, entre le I^{er} s. et la fin du II^e s. ou le début du III^e s. des parcelles sans doute cultivées, établies près du sommet de la colline. L'opération de 2002 a révélé la présence, à une distance comprise entre 50 m et 100 m au nord du théâtre, de fosses – dont l'une a livré un dépôt composé de 14 potins, ainsi que d'abondants restes fauniques et des tessons de céramique attribués à la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. –, de quelques trous de poteau, d'une tranchée de fondation et de concentrations de moellons et de débris de terres cuites architecturales, vraisemblablement issus d'édifices dont le plan n'est pas connu. Le second diagnostic, entrepris en 2013 et réalisé à une cinquantaine de mètres plus à l'est, a permis d'identifier les fondations en pierre d'au moins quatre autres bâtiments, d'orientation variable ; leur plan reste incomplet. Le mobilier céramique associé à ces derniers indique qu'ils ont été fondés vers le milieu du I^{er} s. de n. è. et qu'ils restent occupés *a minima* jusqu'au début du II^e s., pour trois d'entre eux, et jusqu'à la fin du II^e s. ou le début du III^e s., pour le quatrième. Construit au plus tôt au début du II^e s., un double muret axé nord-sud délimite un espace long de plus de 80 m, dont l'extension n'est pas connue, ou bien a pu servir à protéger la pente, à l'ouest, du ruissellement des

eaux. La fonction de cet espace bâti, situé aux abords du théâtre et du sanctuaire, n'est pas connue : ces édifices, utilisés durant plusieurs décennies, sont contemporains de la phase 2 du lieu de culte et, pour certains d'entre eux, du début de la phase 3. Correspondent-ils à des habitations ou à des logements temporaires destinés au personnel ou aux visiteurs du complexe religieux, ou bien à d'autres dépendances de ce dernier, ou bien s'agit-il des vestiges d'une agglomération secondaire développée aux abords des monuments ? Dans tous les cas, l'absence de mobilier attribué à l'Antiquité tardive, dans ce secteur, semble montrer que ces bâtiments ne sont plus en activité durant les derniers temps du complexe monumental, fréquenté jusqu'à la seconde moitié du IV^e s. ; ils disparaissent peut-être même, pour une partie d'entre eux, dès le début de la phase 3, donc au moment où le sanctuaire atteint sa forme monumentale.

Quelques tronçons de fossés, des trous de poteaux et des fosses, relevant d'une occupation du Haut-Empire dont la nature n'a pu être définie, ont aussi été mis en évidence lors d'opérations archéologiques conduites au début des années 2000 sur les sites de la zone industrielle nord de Meaux (lots D1 et D2) et de la rue du Vide-Arpent, à 300 m au sud-est du sanctuaire monumental, au-delà du théâtre. Dans les environs, signalons aussi l'existence d'une nécropole de l'Antiquité tardive à 500 m au sud du lieu de culte (Magnan, 2012, p. 207-208).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de la Bauve, dont l'étude est en cours, constitue, à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. (phase 3), le plus grand lieu de culte connu sur le territoire des Meldes et l'un des plus monumentaux et des plus richement décorés de la Lyonnaise. Établi en retrait du chef-lieu de la cité, mais en position dominante par rapport à la ville qui s'est développée dans une boucle de la Marne, il est associé à un édifice de spectacle et, vraisemblablement, à d'autres constructions périphériques, dont la fonction n'a pu être déterminée. Ces différents éléments invitent à le considérer comme un sanctuaire civique, accueillant des milliers de visiteurs lors de cérémonies destinées à célébrer le culte de deux divinités étroitement associées – un couple divin ? –, résidant au sein des deux grands temples de l'aire sacrée.

Le lieu de culte monumental n'est pas fondé *ex nihilo*, puisqu'il succède à deux occupations distinctes que les fouilles et les sondages entrepris depuis les années 1970 ont permis d'étudier en partie. Les vestiges les plus anciens témoignent de la pratique du dépôt d'objets métalliques, essentiellement des armes, mais aussi de vases et de restes fauniques en grand nombre (phase 1). À cette période, datée aux alentours de 300 av. n. è., le site ne paraît pas avoir été structuré, puisque les dépôts sont *a priori* effectués à même le sol, bien que le contexte d'enfouissement des armes soit mal documenté. Il serait néanmoins utile d'étendre l'aire de fouille, notamment en direction de l'est, pour confirmer qu'aucun lieu de rituels pré-romain enclos n'existe à la Bauve. Le site ne semble plus fréquenté, par la suite, avant la conquête des Gaules, mais il ne fait pas de doute que l'on a conservé la mémoire de son emplacement. En effet, l'existence d'une aire de dépôts ancienne a très probablement assuré un rôle déterminant dans l'implantation d'un nouvel établissement durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. (phase 2). L'occupation qui se développe alors est délimitée par de longs fossés, ou palissades, et comprend une série de bâtiments en terre et en bois, alignés sur deux rangées, dont la fonction n'a pu être identifiée. Un abondant mobilier a été enfoui aux abords de ces édifices, entre la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. de n. è., dans des circonstances qui n'ont pu être déterminées – remblais ou rejets progressifs ? Il se compose d'une centaine de monnaies gauloises et romaines, de nombreuses fibules et bracelets, de restes fauniques caractéristiques d'une consommation alimentaire (pour les petits animaux de la triade domestique) ou d'activités de boucheries (pour le bœuf, sans doute abattu sur place) et de débris de vaisselle, mêlés à des objets plus anciens (des armes), peut-être perturbés lors de l'installation des bâtiments. Ces différents éléments sont caractéristiques des témoins matériels laissés par des pratiques religieuses au début du Haut-Empire : dépôt de monnaies et d'objets de parures en grande quantité, sacrifices et tenue de repas collectifs. Aucun temple n'a néanmoins été identifié, mais les structures ne se limitent pas à la zone fouillée puisqu'elles se prolongent notamment en direction de l'est. Il est possible que le secteur ayant livré l'abondant mobilier soit situé en périphérie de l'aire sacrée, non identifiée. Dans le courant du I^{er} s. de n. è., la construction de bâtiments en pierre, dans le secteur riche en objets mais aussi plus à l'est, témoigne du développement du lieu de culte et de constructions diverses. Les vestiges couvrent alors une surface importante, longue de plus de 400 m d'est en ouest et large d'au moins 150 m du nord au sud. Il est alors possible qu'une véritable agglomération se soit progressivement formée aux abords du sanctuaire, mais l'hypothèse de dépendances utilisées uniquement dans le cadre des cérémonies et donc liées à l'accueil des fidèles ou bien au logement du personnel religieux ne doit pas être écartée. La fouille des secteurs bâtis qui n'ont fait l'objet, à présent, que de diagnostics permettrait de mieux comprendre les relations qui existent entre ces constructions et le sanctuaire. Quant au théâtre, il a peut-être été édifié lors de la monumentalisation du lieu de culte, à moins qu'il n'ait été présent dès la phase 2. En revanche, les bâtiments voisins, au nord de l'édifice de spectacle, semblent disparaître dès le début de la phase 3. Le sanctuaire et le théâtre resteront néanmoins en activité jusqu'à la seconde moitié du IV^e s. ; de nombreuses monnaies, sans doute déposées en tant qu'offrandes jusqu'à l'abandon du lieu de culte, ainsi que des tessons de vases témoignent d'une fréquentation importante du complexe durant les trois premiers quarts du IV^e s., avant qu'il ne ferme ses portes et que ne débute son démantèlement.

6 – Bibliographie

Blanc, Magnan, 1998 – BLANC A., MAGNAN D., « Du marbre pour les dieux ? Les marbres et les roches décoratives du sanctuaire de la Bauve et d'autres monuments gallo-romains du Nord de la France », in COLLECTIF, p. 85-93.

Blanc et al., 1988 – BLANC A., LORENZ Cl., OBERT D., « Les matériaux de construction et décoration de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 81-83.

Carro, 1865 – CARRO A., *Histoire de Meaux et du pays mellois depuis les premières traces de l'origine de la ville jusqu'au commencement de ce siècle*, Meaux, Le Blondel, VII-564 p.

Collectif, 1998 – COLLECTIF, *Profane et sacré en pays mellois. Protohistoire – gallo-romain*, catalogue d'exposition (Meaux, musée Bossuet, 14 novembre 1998 – 7 février 1999), Meaux, Association melloise d'archéologie, musée Bossuet, 162 p.

Couturier (dir.), 2005 – COUTURIER D. (dir.), « Meaux. « Arpent Videron » (boulevard du mémorial américain) (Seine-et-Marne – Île-de-France), rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 167 p.

Damour (dir.), 2014 – DAMOUR V., Île-de-France, Seine-et-Marne. Meaux. ZAC de l'Arpent Videron. « Les Clos », rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 220 p.

Desrayaud (dir.), 2005 – DESRAYAUD G. (dir.), *Meaux (77100), zone industrielle nord. Édifice de spectacle gallo-romain de la Bauve*, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 79 p. et 30 pl.

Dhénin, 1998 – DHÉNIN M., « Deux monnayages des *Meldi* : les séries ROVECA et EPELOS », in COLLECTIF, p. 22-27.

Dhénin, Amandry, 1988 – DHÉNIN M., AMANDRY M., « Les monnaies de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 101-106.

Drouhot, 1998 – DROUHOT Cl., « Les trouvailles de monnaies gauloises en pays mellois », in COLLECTIF, p. 19-21.

Gonzalez, 1988 – GONZALEZ V., « La céramique commune », in MAGNAN (dir.), 1988, p. 109-110.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Jobic, 1998 – JOBIC Fr., « Le petit mobilier du sanctuaire de la Bauve », in COLLECTIF, p. 105-107.

Lepetz, 1998 – LEPETZ S., « Profane et sacré : la place de l'animal dans le sanctuaire de la Bauve », in COLLECTIF, p. 113-117.

Lepetz, Magnan, 2008 – LEPETZ S., MAGNAN D., « Sanctuaire et activités de boucherie sur le site de la Bauve à Meaux », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 215-224.

Magnan, 1988a – MAGNAN D., « Meaux gallo-romain », in MAGNAN (dir.), p. 31-52.

Magnan, 1988b – MAGNAN D., avec la collaboration de GONZALEZ V., MARION St., « Le site de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 59-76.

Magnan, 1991-1993 – MAGNAN D., « Toreutique à Meaux. L'Apollon en argent de la Bauve », *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 32-34, p. 191-203.

Magnan, 1998a – MAGNAN D., « La Bauve, sanctuaire des Meldes », in COLLECTIF, p. 75-83.

Magnan, 1998b – MAGNAN D., « L'Apollon de la Bauve », in COLLECTIF, p. 99-102.

Magnan, 2000 – MAGNAN D., « Un sanctuaire périurbain : La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne) », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Centre Jean-Palmerie (Mémoires, XXII), p. 73-89.

Magnan, 2006a – MAGNAN D., « Le complexe cultuel protohistorique et gallo-romain du chef-lieu de la cité des Meldes (Meaux, Seine-et-Marne) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 177-194.

Magnan, 2006b – MAGNAN D., « Les espaces naturels et artificiels à Meaux (Seine-et-Marne) et sur le complexe cultuel de la Bauve (protohistoire et gallo-romain) », in BEDON R., LIÉBERT Y., MAVÉRAUD H. (dir.), *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines. Hommage à Raymond Chevallier*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, Centre de recherches André Piganiol (*Caesarodunum*, 40), p. 53-81.

Magnan, 2012 – MAGNAN D., « Les trois édifices de spectacle de Meaux, Seine-et-Marne, archéologie et données documentaires », in MAGNAN D., VERMEERSCH D., LE COZ G., *Les édifices de spectacle antiques en Île-de-France*, Tours, FERACF (suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 39), p. 109-237.

Magnan (dir.), 1988 – MAGNAN D. (dir.), *Meaux gallo-romain et la Bauve*, Meaux, Association meldoise d'archéologie, 127 p.

Magnan, Richard, 1985 – MAGNAN D., RICHARD R., « Le site de la Bauve, à Meaux », *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*, 36, p. 1-21.

Marion, 1998 – MARION St., « Un sanctuaire protohistorique à Meaux ? », in COLLECTIF, p. 33-39.

Marion, 2005 – MARION St., « Les occupations protohistoriques du sanctuaire de la Bauve à Meaux (Seine-et-Marne) », in BUCHSENSCHUTZ O., BULARD A., LEJARS Th. (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du 26^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF, Paris, Inrap (suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 26), p. 85-95.

Marion et al., 2019 – MARION St., BATAILLE G., LE COZANET Th., GOUSSARD E., « Le mobilier métallique du sanctuaire protohistorique de Meaux La Bauve et l'Arpent Videron : un faciès atypique ? », in BARRAL Ph., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âges du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017), Paris, AFEAF (Afeaf, 1), p. 391-394.

Péchoux, 2010 – PÉCHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 18), 500 p.

Ponard, 1988b – PONARD C., « La Bauve : archéologie d'une archéologie », in MAGNAN (dir.), p. 53-58.

Rapin, 1988 – RAPIN A., « Le matériel métallique gaulois de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 91-93.

Richard, 1982 – RICHARD R., « Le site de la Bauve. 1^e partie », *Bulletin e la Société littéraire et historique de la Brie*, 38, p. 9-13.

Thion, 1988 – THION P., « La céramique sigillée de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 111-115.

Veljovic, 1988 – VILJOVIC E., « Les intailles de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 107.

Wermeersch, 1998 – WERMEERSCH D., « Les céramiques communes et fines du sanctuaire de la Bauve », in COLLECTIF, p. 109-112.

Yvinec, 1988 – YVINEC J.-H., « La faune de la Bauve », in MAGNAN (dir.), p. 85-89.

S.159 – Pécy (Seine-et-Marne), le Chauffour

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 707545 ; Y = 6839620

Numéro d'entité archéologique : 77 357 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Observés d'avion en 1974 puis 1976 par D. Jalmain, les vestiges des temples du Chauffour sont détruits à partir de 1976 par le développement d'une carrière d'extraction de calcaire (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Les substructions du grand temple ont aussi été identifiées par l'auteur de ces lignes sur une orthophotographie aérienne de l'IGN, datée du 29 juin 1949. Le site, qui avait été prospecté au sol en 1953 par R. Majurel, a par ailleurs livré de nombreux artefacts, mais leur rattachement à la zone des temples demeure hypothétique, étant donnée la proximité de vestiges à caractère profane fouillés à partir de la fin des années 1970 (cf. *infra*).



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. D. Jalmain (1976), archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.

▪ Implantation topographique

Situé en plaine, le site du Chauffour est traversé par un ru temporaire, le Réveillon, dont le cours est aujourd'hui distant de 170 m des temples.

2 – Présentation des vestiges

Deux temples sont particulièrement bien perceptibles sur le cliché aérien pris en 1976 : de plan carré, chacun doté d'une *cella* et d'une galerie périphérique, ils ont été construits à quelques mètres l'un de l'autre et présentent la même orientation (fig. 1 et 2). Le temple A, au nord-ouest, est près de deux fois plus grand que le temple B. L'existence d'autres bâtiments au nord et à l'ouest des édifices de culte est probable, mais leur plan n'est pas clairement lisible sur le cliché aérien.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A et B : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit 195 m ²) - B : +/- 8 x 8 m (soit +/- 65 m ²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun des mobiliers, notamment des nombreux tessons de céramique, des objets métalliques ou des scories signalés par R. Majurel ne provient avec certitude du sanctuaire (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France ; Griffisch *et al.*, 2008, p. 962).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site gallo-romain du Chauffour est localisé à 2 km environ de la limite qui sépare les cités des Meldes et des Sénons. Les vestiges sont très probablement bordés à l'est par le tracé de la voie joignant Sens à Meaux, tronçon du réseau d'Agrippa, qui correspond aujourd'hui à la route départementale 209 (Watel, 2012, vol. 2, p. 275).

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

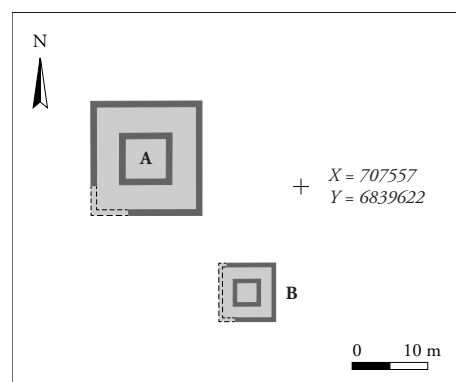


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après un cliché aérien de D. Jalmain (1976), archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.

▪ Environnement proche

Les temples s'inscrivent dans une occupation plus large, en grande partie détruite par le développement de la carrière (**fig. 3**). Son emprise apparaît limitée au secteur occupé depuis 1976 par la carrière de calcaire : des diagnostics réalisés ces dernières années à 200 m au sud, à 150 m à l'est et à 500 m au nord-ouest des temples se sont tous révélés être négatifs (Choquenot dir., 2018, p. 27-30). En l'état des connaissances, l'établissement s'étend ainsi sur plus de 150 m du nord au sud, en bordure occidentale de la vraisemblable voie antique, et sur plus de 80 m d'est en ouest. La zone la mieux documentée correspond à la série de bâtiments alignés en bord de voie et fouillés par D. Bourgeois puis P. Geslin, de la fin des années 1970 à 1996 (Griffisch *et al.*, 2008, p. 963-967). Ils sont alignés sur un axe nord-sud, situé à moins de 50 m à l'est des temples. Cet établissement est mis en place à la toute fin de La Tène finale ou plutôt lors de l'époque augustéenne, avec la construction d'au moins quatre bâtiments sur solins, liés à une activité métallurgique. Sa fondation pourrait être liée à l'aménagement de l'axe routier adjacent. Il est ensuite reconstruit en dur sous Auguste ou Tibère, lorsqu'est édifié un ensemble de bâtiments formant deux blocs longilignes, séparés par un passage qui relie probablement la voie et le secteur des temples. Ces constructions, formées de pièces de plan rectangulaire et de dimensions variées, ont été bâties et réaménagées entre le début du I^{er} s. et le III^e s. de n. è. ; leur fréquentation se poursuit jusqu'au IV^e s. Le mobilier renvoie à des rejets domestiques ou est en lien avec des activités artisanales, notamment métallurgiques. Un dépôt monétaire, enfoui au plus tôt à la toute fin du II^e s. de n. è., provient aussi du site (Griffisch *et al.*, 2008, p. 967). Une anomalie curviligne, repérée d'avion dès les années 1970, a été interprétée comme le mur fermant la *cavea* d'un théâtre dont le diamètre avoisinerait 80 m ; des pierres et des tuiles en aurait été extraites lors de travaux effectués dans la carrière (archives scientifiques du SRA ; Griffisch *et al.*, 2008, p. 962-963). Sur l'orthophotographie de l'IGN acquise en 1949, cette anomalie correspond à une limite de parcelle matérialisée par un bosquet. Les images aériennes consultées ne permettent toutefois pas d'identifier avec certitude un édifice de spectacle, mais son existence ne peut plus être vérifiée, puisqu'il a été intégralement détruit lors de l'agrandissement de la carrière dans les années 1970.

Un autre établissement, distinct, existe à 700 m au sud-ouest de Chaufour, au lieu-dit la Croix-Saint-Pierre. Des images aériennes, des prospections pédestres et des sondages renseignent cette occupation qui s'apparente, par son organisation, à une *villa*. Les vestiges d'un bâtiment orné d'une mosaïque et de peintures murales, de cinq édifices de plan rectangulaire et d'un enclos fossoyé ont été partiellement dégagés lors des sondages, mais d'autres constructions, dispersées, apparaissent plus au moins nettement sur les clichés aériens ; l'ensemble de l'établissement couvre une surface d'au moins 8 ha et les données chronologiques indiquent une fréquentation comprise, *a minima*, entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. (Fournier, 1994 ; Issenmann, 2005 ; Mallet dir., 2016).

Un second temple a été identifié, en prospection aérienne, à Mirvaux, sur la même commune de Pécý. Localisé à 1,3 km au sud du Chaufour, il relève probablement d'un autre établissement installé en bordure de la voie menant de Sens à Meaux (**S.160**).

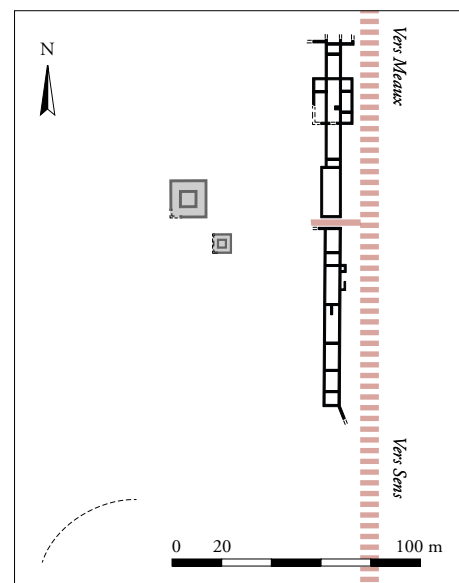


Fig. 3 : L'agglomération routière de Pécý. Réal. S. Bossard, d'après un cliché aérien de D. Jalmain (1976), archives scientifiques du SRA d'Île-de-France et Griffisch *et al.*, 2008, p. 963, fig. 1108.

5 – Synthèse et interprétation

La proximité d'une voie majeure a sans doute joué un rôle important dans l'implantation des deux temples du Chaufour, qui présentent une orientation identique à l'axe routier, ainsi que de l'établissement qui la longe. Tandis que les édifices de culte ne sont connus qu'en prospection aérienne – leur chronologie ne peut donc pas être établie –, les constructions qui bordent selon toute vraisemblance la chaussée ont été partiellement fouillées. Implantées au plus tard durant la période augustéenne – en même temps que les temples ? –, elles se développent jusqu'au III^e s. et sont abandonnées dans le courant du IV^e s. Les édifices religieux semblent à première vue avoir été installés à l'écart de ces bâtiments, plus à l'ouest, mais d'autres constructions ont néanmoins pu exister autour du secteur cultuel. Quoi qu'il en soit, les deux temples sont peut-être directement accessibles depuis la voie, puisqu'un passage a été aménagé entre les constructions à leur hauteur. Quant à la nature de cet établissement, à tout le moins composé de constructions s'étendant le long d'une route et d'un pôle religieux, elle reste incertaine : s'agit-il d'une station routière ou d'une modeste agglomération secondaire, de type « village-rue » ? Dans tous les cas, l'extension du site reste peu importante et la présence d'un théâtre, parfois soupçonnée, serait étonnante au regard de la modestie des temples et des bâtiments adjacents.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Choquenot (dir.), 2018 – CHOQUENET C. (dir.), *Centre – Ile-de-France, Seine-et-Marne (77). Pécyc. « Carrières du Chauffour » (carrières des Calcaires de la Brie, diagnostic n° 4)*, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 43 p.

Fournier, 1994 – FOURNIER J.-P., *Pécyc (77). La Croix Saint-Pierre*, rapport de sondage programmé, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Issenmann, 2005 – ISSENMANN R., *Pécyc. « Les Quarante Arpents » (Seine-et-Marne - Île-de-France)*, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 21 p.

Mallet (dir.), 2016 – MALLET Fr. (dir.), Île-de-France, Seine-et-Marne. Pécyc. Les Carrières-de-Chauffour (carrière des Calcaires de la Brie). Phase 3, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 74 p.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.160 – Pécý (Seine-et-Marne), Mirvaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Autre toponyme utilisé : le Jardinnet

Coordonnées (Lambert 93) : X = 707550 ; Y = 6838245

Numéro d'entité archéologique : 77 357 0019

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repéré une première fois en 1974, lors d'une prospection aérienne réalisée par D. Jalmain (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France), le temple de Mirvaux est apparu de nouveau sur une orthophotographie Google Earth acquise en 2003, sur laquelle il a été identifié par P. Brunet (2012). Il pourrait correspondre au bâtiment à « quatre absides » reconnu au sol par l'agriculteur exploitant le terrain en 1984, au moment d'un épisode de sécheresse (Geslin, 1998, p. 100).

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent une plaine ; aucun cours d'eau n'existe dans un rayon d'un kilomètre autour du site.

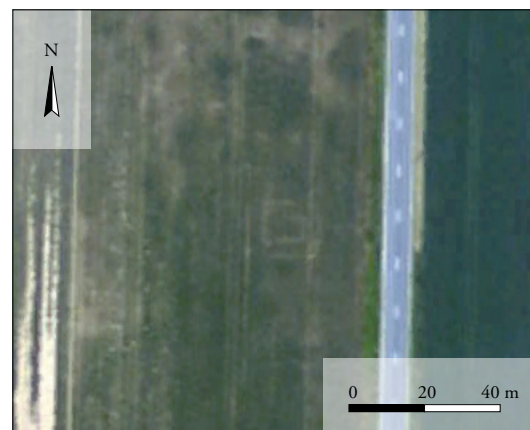


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2003.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan centré et carré (A) constitue le seul aménagement reconnu ; il présente une *cella* centrale entourée d'une galerie de circulation (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à 1,2 km au sud de la possible agglomération antique de Chau-four, à Pécý, le temple de Mirvaux est situé à 20 m à l'ouest de l'actuelle route départementale 209 qui reprend vraisemblablement le tracé de l'une des voies du réseau d'Agrippa, entre Meaux et Sens. Autre particularité notable, ce sanctuaire avoisine la limite méridionale de la cité melde, à laquelle il est vraisemblablement rattaché : 2 km le séparent du territoire sénon, tel qu'il est aujourd'hui restitué.

▪ Environnement proche

Plusieurs vestiges d'époque romaine ont été observés dans les alentours du temple de Mirvaux, en particulier au sud et au sud-est de celui-ci, de part et d'autre de la vraisemblable voie antique – donc à cheval sur les communes de Pécý et de Jouy-le-Châtel. L'existence d'un site gallo-romain, soupçonnée depuis la fin du XIX^e s. entre le hameau des Orbies et la ferme de Mirvaux (Griffisch *et al.*, 2008, p. 608 et 968), a été confirmée lors d'une surveillance de travaux effectuée en 1987 le long de la route départementale 209. Plusieurs constructions maçonnées ont été reconnues sur plus de 500 m de long, à l'est et à l'ouest de l'axe de communication. Leur exploration sommaire a livré des objets des époques romaine, remontant pour les plus anciens au I^{er} s. de n. è., et médiévale. Aucun plan n'a été dressé à l'issue de cette opération et

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 18 x 18 m (soit 325 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

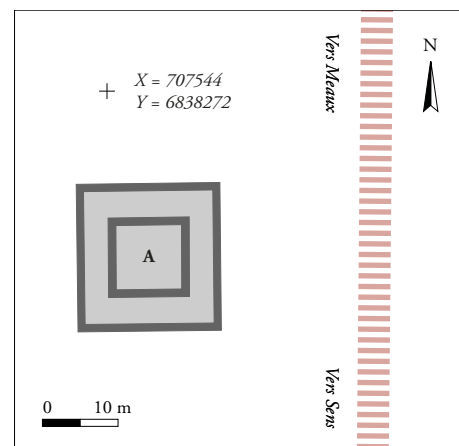


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2003.

l'organisation des bâtiments reste mal connue, mais trois concentrations distinctes de bâtiments antiques ont été repérées. Le temple a peut-être été sondé à cette occasion, puisque P. Geslin mentionne avoir rencontré dans son secteur deux bâtiments de 10 à 15 m de long, dont la toiture en tuile était effondrée sur place ; les deux autres zones à avoir livré des vestiges antiques sont localisées à plus de 400 m au sud de ce premier ensemble (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France ; Geslin, 1998, p. 100-101).

Un second sanctuaire a été repéré sur la commune de Pécy, au Chaufour – soit à 1,2 km au nord –, également le long de la voie ; il relève manifestement d'un établissement routier – modeste agglomération ou simple relais ? – bordant la voie antique à l'ouest (S.159). Un autre établissement, distinct, existe à 1 km au nord-ouest, au lieu-dit la Croix-Saint-Pierre. Des images aériennes, des prospections pédestres et des sondages renseignent cette occupation qui s'apparente, par son organisation, à une *villa*. Les vestiges d'un bâtiment orné d'une mosaïque et de peintures murales, de cinq édifices de plan rectangulaire et d'un enclos fossoyé ont été partiellement dégagés lors des sondages, mais d'autres constructions, dispersées, apparaissent plus au moins nettement sur les clichés aériens ; l'ensemble de l'établissement couvre une surface d'au moins 8 ha et les données chronologiques indiquent une fréquentation comprise, *a minima*, entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. (Fournier, 1994 ; Issenmann, 2005 ; Mallet dir., 2016).

5 – Synthèse et interprétation

À l'instar des temples aménagés au Chaufour, à 1,2 km plus au nord, l'édifice religieux de Mirvaux a été construit à quelques dizaines de mètres à l'ouest d'une vraisemblable voie antique. Il est aussi environné d'un ou de plusieurs autres bâtiments d'époque romaine, dont l'emplacement exact, la chronologie et la fonction restent mal connus. Il est probable que le temple avoisine, voire dépende d'un ou de plusieurs établissements aux dimensions modestes installés en bord de route – station, *villa*, petite agglomération ? –, mais trop peu documentés pour être finement caractérisés.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Brunet, 2012 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut Géographique National*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Fournier, 1994 – FOURNIER J.-P., *Pécy (77). La Croix Saint-Pierre*, rapport de sondage programmé, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Geslin, 1998 – GESLIN P., « Nouvelles géographie antique de la Brie provinoise », *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 152, p. 91-113.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Issenmann, 2005 – ISSENMANN R., *Pécy. « Les Quarante Arpents » (Seine-et-Marne - Île-de-France)*, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 21 p.

Mallet (dir.), 2016 – MALLET Fr. (dir.), Île-de-France, Seine-et-Marne. Pécy. Les Carrières-de-Chauffour (carrière des Calcaires de la Brie). Phase 3, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 74 p.

S.161 – Saint-Mars-Vieux-Maisons (Seine-et-Marne), l'Orme

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes
 Coordonnées (Lambert 93) : X = 732920 ; Y = 6848380
 Numéro d'entité archéologique : 77 421 0001
 Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne
 Divinités honorées : inconnues
 Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

La documentation disponible pour ce sanctuaire se résume au plan des aménagements repérés d'avion en 1990 par P. Brunet (Brunet, Charpentier, 1990) et R. Goguy (Goguy, Cordier, 2015, p. 275), puis de nouveau en 1993 (Brunet, 1993, p. 118), ainsi qu'à quelques artefacts récoltés au sol en 1999 (P. Brunet, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été implanté au sommet du versant oriental d'un vallon au fond duquel coule de manière temporaire le ru des Hantes.

2 – Présentation des vestiges

Délimitée par une enceinte maçonnée, la cour du lieu de culte adopte un plan carré (fig. 1 et 2). Deux accès permettent probablement de pénétrer dans l'aire sacrée : à l'est, une double galerie peut avoir matérialisé la façade principale et donc l'une des entrées du sanctuaire, tandis qu'à l'ouest, un porche chevauche le péribole. Aucun indice ne permet toutefois de préciser si ces deux aménagements ont été utilisés comme accès au même moment. Légèrement décentré vers l'ouest, le temple (A) trône au sein de la cour ; de plan carré, il se compose d'une *cella* centrale entourée d'une galerie périphérique.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique datés du I^{er} s. de n. è., une fibule de type Alésia ainsi que de nombreuses monnaies – la seule citée est un demi *dupondius* de Nîmes – ont été ramassés en surface du site (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Saint-Mars-Vieux-Maisons a été vraisemblablement fondé dans le quart sud-est de la cité des Meldes, à 8 km environ de la limite que cette dernière partage avec le territoire des Tricasses. Il semble avoir été bâti en milieu rural, puisque l'agglomération antique la plus proche a été identifiée à Augers-en-Brie, soit à 6 km au sud du site. Une voie antique reliant Meaux à Troyes a pu traverser le bourg de Saint-Mars-en-Brie et border le sanctuaire, qui serait alors installé à 50 m de cet axe de circulation (Griffisch *et al.*, 2008, vol. 2, p. 1018).

▪ Environnement proche

De possibles substructions maçonnées sont perceptibles sur les clichés aériens à une cinquantaine de mètres au

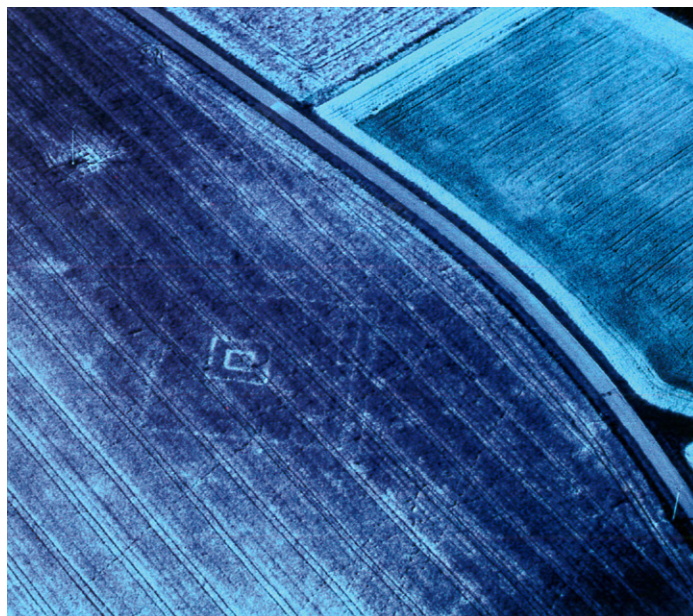


Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. R. Goguy, in Goguy, Cordier, 2015, p. 275.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 53 x 50 m (soit +/- 2 700 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
Autres équipements remarquables	Double galerie en façade orientale ; porche

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

nord-est du sanctuaire, mais aucun plan ne se dessine clairement et leur datation reste inconnue. La découverte de tessons de céramique et de fragments de terre cuite architecturale est par ailleurs signalée dans le bourg de Saint-Mars-en-Brie, à moins d'un kilomètre au nord du site (Griffisch *et al.*, 2008, vol. 2, p. 1018).

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu de culte relativement isolé a pu être installé non loin d'une voie de communication majeure de la cité sénone, à quelques kilomètres de sa frontière septentrionale. Il pourrait appartenir au réseau de sanctuaires publics de la cité édifiés sur son territoire, mais les données manquent pour mieux le caractériser.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Brunet, Charpentier, 1990 – BRUNET J., CHARPENTIER C.,

« Prospections archéologiques aériennes en Seine-et-Marne Nord », *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 28-31, 1987-1990, p. 99-110.

Brunet, 1993 – BRUNET P., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, vol. 3, 184 p.

Griffisch *et al.*, 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Goguey, Cordier, 2015 – GOGUEY R., CORDIER A., *Photographie aérienne et archéologie. Une aventure sur les traces de l'humanité*, Gollin, Infolio éditions, 339 p.

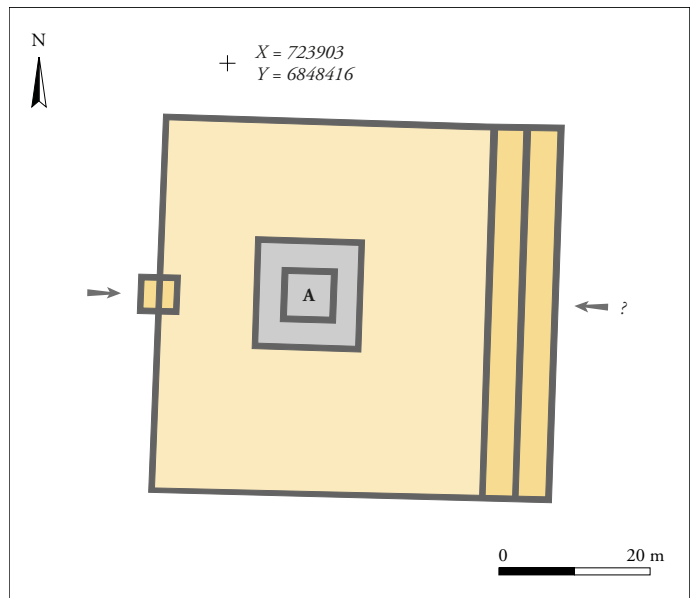


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de P. Brunet (Brunet, Charpentier, 1990 ; Brunet, 1993, p. 118) et de R. Goguey (Goguey, Cordier, 2015, p. 275).

S.162 – Vaudoy-en-Brie (Seine-et-Marne), le Sureau

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Autre toponyme utilisé : la Haute Voie

Coordonnées (Lambert 93) : X = 706990 ; Y = 6844335

Numéro d'entité archéologique : 77 486 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : 30 av. n. è. – 180 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Identifié en 1973 sur des clichés aériens militaires par P. Geslin, qui entreprend par la suite une prospection pédestre sur le terrain (Geslin, 1994 ; archives scientifiques du SRA d'Île-de-France), le temple de Vaudoy-en-Brie a été de nouveau perçu d'avion en 2015 (Giot, 2015), puis identifié sur une image aérienne de Google Earth (datée de 2011) l'année suivante (Brunet, 2016). Il devait être encore partiellement en élévation jusqu'au début du XIX^e s., moment où un « moulin ruiné » est mentionné à son emplacement sur plusieurs cartes (Geslin, 1994).



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place dans une plaine légèrement inclinée vers le sud-ouest et arrosée par plusieurs rus qui circulent à l'écart du sanctuaire.

2 – Présentation des vestiges

Aucune enceinte n'a été perçue sur les clichés aériens. Les aménagements rattachés au sanctuaire correspondent à un temple de plan carré (A), doté d'une galerie périphérique, associé à un bâtiment (B) dont l'orientation diffère légèrement, installé à quinze mètres à l'est-sud-est (fig. 1 et 2). Ce bâtiment, de plan rectangulaire, mesure 20 m de long pour 8 m de large et est divisé dans le sens de la longueur en deux salles allongées ou galeries d'égale mesure. Entre ces deux édifices, une anomalie ponctuelle pourrait renvoyer à l'emplacement de l'autel, voire d'une statue. Des fragments de tuiles, observés lors des prospections pédestres, appar-

<i>Chronologie</i>	30 av. n. è. - 180 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-2
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : +/- 15 x 15 m (soit 225 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bâtiment à double galerie

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

tiennent à la toiture de l'un ou des deux bâtiments.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les ramassages de surface ont permis de recueillir douze monnaies datées entre l'époque augustéenne (un demi *dupondius* de Nîmes) et le règne de Marc-Aurèle (décédé en 180), des tessons de céramique, notamment de sigillée produite dans le courant du I^{er} s. de n. è., ainsi que sept fibules, une clochette et deux spatules en alliage cuivreux. La mise au jour d'ossements humains et d'un tesson décoré attribué à la période mérovingienne pourrait indiquer une occupation postérieure du site antique, peut-être sous la forme d'une nécropole installée dans les ruines du temple au début du Moyen Âge.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte antique a été construit à un kilomètre au sud-ouest de l'agglomération gallo-romaine identifiée près de la ferme de Montauban, sur la commune de Vaudoy-en-Brie. Les constructions de cet habitat groupé, peu documenté et dont aucun monument n'a été reconnu, s'égrènent le long d'une voie antique, sur une longueur de 700 m. Cette route est un probable segment rectiligne du réseau d'Agrippa, qui permet de rejoindre Meaux depuis Sens (Geslin, 1998 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 358-361).

▪ Environnement proche

Outre la vraisemblable voie dite d'Agrippa, distante au plus près de 750 m du temple, et l'agglomération secondaire précitée, plusieurs concentrations de vestiges antiques sont signalées dans un rayon d'un kilomètre autour du temple et renvoient probablement à différents établissements ruraux. P. Geslin mentionne ainsi l'existence de constructions – repérées au sol ou d'avion – au nord de la ferme des Taillis, à près d'un kilomètre au nord du site, ainsi qu'à Villary, à 500 m au nord-ouest du temple, et la découverte de mobilier gallo-romain à quelques centaines de mètres au sud-est de ce dernier (Geslin, 1994 ; archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de Vaudoy-en-Brie s'inscrit dans un environnement riche en vestiges d'époque romaine, à quelques centaines de mètres d'une agglomération et d'un axe de communication majeur. L'imprécision des données relatives à ces multiples gisements limite néanmoins toute interprétation du lieu de culte et de sa relation avec les habitats voisins.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Brunet, 2016 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut géographique national*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

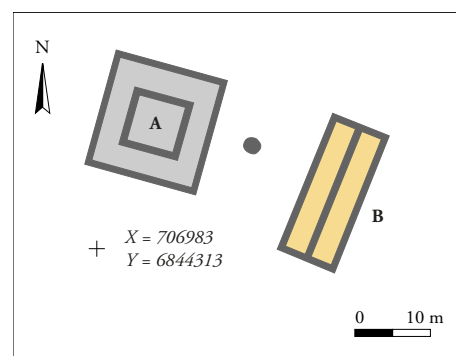


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

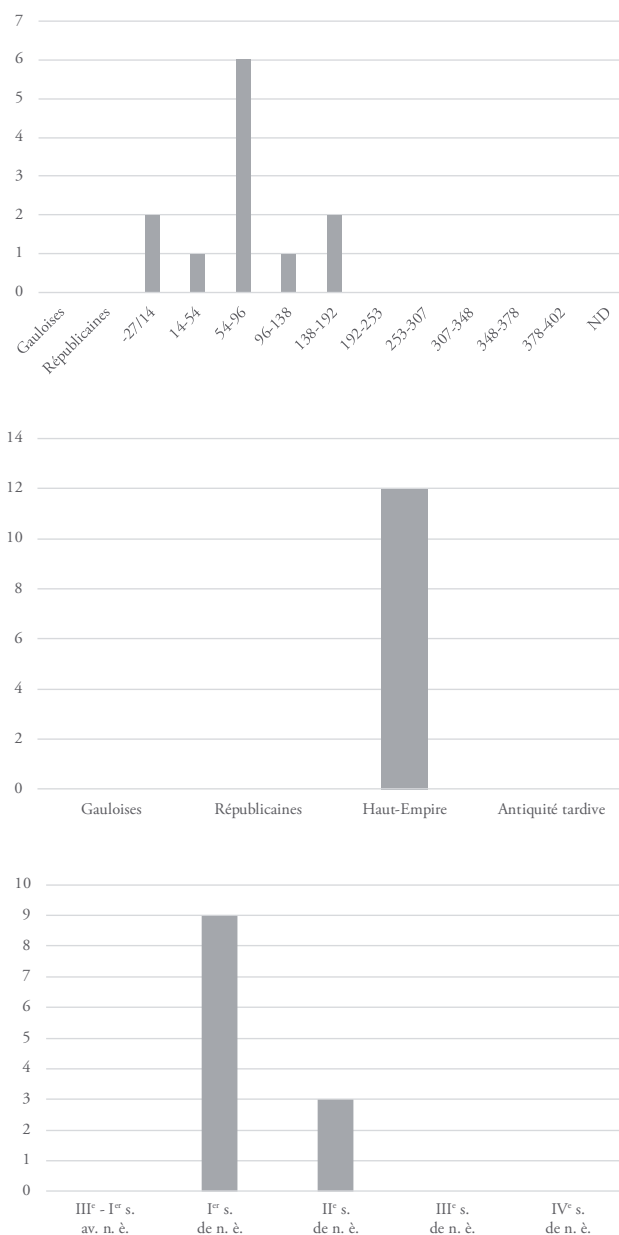


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

Geslin, 1994 – GESLIN P., *Implantation gallo-romaine sur la commune de Vaudoy-en-Brie*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Geslin, 1998 – GESLIN P., « Nouvelles géographie antique de la Brie provinoise », *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 152, p. 91-113.

Giro, 2015 – GIROT FR., *Rapport de prospection aérienne. Année 2015*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.163 – Vendrest (Seine-et-Marne), la Bauve

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 708875 ; Y = 6884445
Numéro d'entité archéologique : 77 490 0026
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de la Bauve a été récemment identifié par P. Brunet, par photo-interprétation d'après une vue de la couverture aérienne de l'IGN de l'année 2014 (Brunet, 2016).

▪ Implantation topographique

Les vestiges sont localisés sur un replat qui s'étend au nord d'un massif aujourd'hui boisé, à proximité (soit 200 m) de la source d'un modeste cours d'eau temporaire, le ru Roland.

2 – Présentation des vestiges

Un unique temple (A) apparaît comme isolé ; doté d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, toutes deux de plan globalement carré, il s'ouvre à l'est-nord-est par un porche accolé à la galerie (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire a été implanté à mi-distance entre la limite orientale de la cité melde, de laquelle il dépend, et l'agglomération secondaire antique de Lizy-sur-Ourcq, toutes deux situées à 5 km de la Bauve. Une route ancienne, dite le Chemin de Paris à Reims, passe à moins de 100 m au nord du temple ; provenant de Lizy-sur-Ourcq, elle pourrait avoir une origine antique et connecter le lieu de culte à l'agglomération (Griffisch *et al.*, 2008, vol. 2, p. 1109 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 378, carte 1).

▪ Environnement proche

Des tessons de céramique gallo-romaine ont été ramassés au cours de prospections au sol sur le tracé du TGV Est, soit à moins de 400 m au sud-ouest du temple (Guyard, Roquecave, 1993, n° 262).

5 – Synthèse et interprétation

Ce temple a pu être installé en bordure d'une voie antique, dont l'ancienneté n'est toutefois pas avérée ; la découverte de mobilier gallo-romain dans les environs indique que l'édifice cultuel n'est peut-être pas isolé dans l'Antiquité.

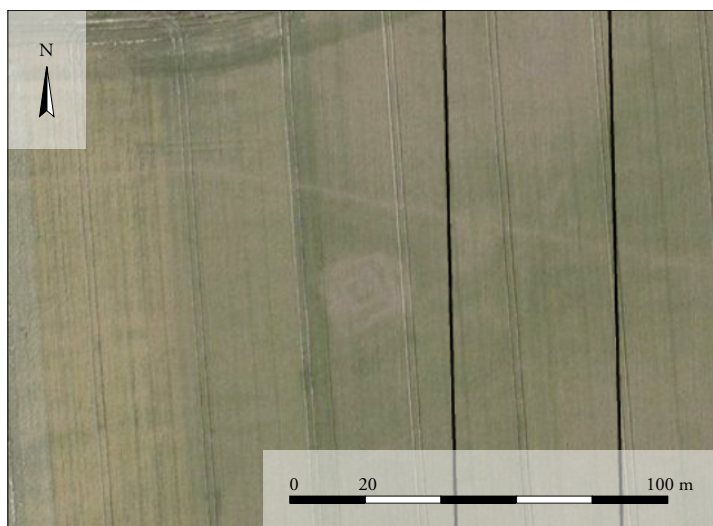


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

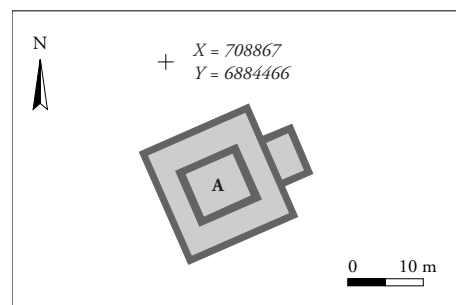


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

6 – Bibliographie

Brunet, 2016 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut géographique national*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Guyard, Roquecave, 1993 – GUYARD L., ROQUECAVE A., *TGV Est. A.P.S. Pré-étude d'impact archéologique (département de Seine-et-Marne)*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 2 vol., n. p.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.164 – Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), Villages Nature

1 – Présentation du site

Cité antique : Meldes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 686060 ; Y = 6858820

Numéro d'entité archéologique : 77 508 0009

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou première moitié du I^{er} s. – III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de Villeneuve-le-Comte, commune relevant de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, a été étudié dans le cadre de deux opérations archéologiques préventives réalisées en amont de la construction d'un centre de villégiature Villages Nature. En 2013-2014, un diagnostic, couvrant une surface de 113,8 ha et réalisé sous la responsabilité scientifique d'A. Berga (Inrap), a mené à la découverte de fossés dont le remplissage est riche en restes osseux brûlés et en débris de céramique. Une fouille, dirigée en 2014 par Ph. Bet¹ (Inrap), a alors été prescrite dans ce secteur, situé dans l'angle nord-ouest de la zone sondée, sur une emprise de 11 000 m². Les vestiges arasés d'un temple et d'un autre bâtiment, s'inscrivant dans des enclos cernés par les fossés précédemment identifiés, ont alors été mis au jour (Berga, Bet, 2016 ; Bet dir., 2018).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte prend place sur un plateau, au relief peu marqué et irrigué par quelques ruisseaux, qui borde au sud la vallée de la Marne, située à 8 km au nord-ouest.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Une concentration de trous de poteau et de quelques fosses a été mise en évidence dans la moitié nord du temple et à ses abords immédiats ; aucun plan cohérent de bâtiment n'a pu être perçu et ces structures relèvent peut-être de différentes phases. Certains de ces creusements sont recoupés par les tranchées de fondation et de récupération des murs de l'édifice de culte et lui sont donc antérieurs. Le plus remarquable d'entre eux est une fosse parallélépipédique, entaillée par la tranchée de récupération du mur occidental du temple, qui mesure 1,55 m de long pour 1,28 m de large et 0,88 m de profondeur conservée. Manifestement recreusée à plusieurs reprises, elle a livré des débris de tuiles, quelques tessons datés de l'âge du Fer et du Haut-Empire, ainsi que 1 434 restes fauniques brûlés. Elle a pu être aménagée au sein ou à proximité d'un premier état du temple, en terre en bois, mais cette hypothèse ne peut pas être confirmée en l'état des connaissances. Les vestiges d'autres constructions sur poteaux ont été identifiées en différents points du site (cf. *infra*), mais aucune n'a pu être datée avec précision et il est possible qu'une partie de ces édifices soit également antérieure à la construction du temple et de son annexe.

Par ailleurs, un foyer de forge, dont la sole et une partie des parois sont constituées à partir de fragments de 25 pesons en argile et d'autres matériaux, liés avec de l'argile cendreuse, a été fouillé dans le futur enclos sud-est (cf. *infra*). Ses parois vitrifiées, ainsi qu'une battiture de fer et un fragment ferreux, découverts dans son remplissage, confirment son usage en tant que structure à vocation métallurgique. Les tessons de céramique laténienne qui lui sont associés indiquent qu'il pourrait avoir été utilisé dès l'âge du Fer et donc être antérieur au sanctuaire d'époque romaine, d'autant plus que d'autres fragments de vases de cette période ont été découverts en position secondaire dans plusieurs structures du site (Berga, Bet, 2016, p. 66-67 ; Bet dir., 2018, p. 76-80, p. 123-127 et p. 151-163).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (I^{er} s. – III^e s. de n. è.)

Durant l'époque romaine, le site est structuré par un réseau de fossés qui délimitent trois enclos accolés, s'inscrivant dans un grand rectangle, long de 105 m, du nord au sud, et large de 97 m, d'est en ouest. Deux bâtiments aux fondations de pierre, dont un temple, un puits et diverses structures en creux ont été mis au jour au sein de cet espace (**fig. 1**) (Berga, Bet, 2016, p. 62-66 ; Bet dir., 2018, p. 61-150).

Au sud-ouest, un grand enclos, long de 73 m et large entre 56 m et 60 m, d'une surface alors égale à 4 265 m², accueille le temple. À l'est, dans son prolongement, l'enclos qui lui est accolé est de même longueur, mais présente une

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données pour partie inédites provenant du rapport de l'opération.

largeur de 38 m et donc une surface de 2 564 m². Enfin, au-delà du fossé qui ferme au nord ces deux espaces, s'étend une troisième aire cernée de fossés, longue de 97 m et large de 36 m (soit 3 063 m²). Un caniveau, dont témoigne un alignement de pierres de chant, est installé dans le comblement supérieur du fossé oriental, près de son angle sud-est, probablement au II^e s. ou au III^e s. de n. è. Dans la partie sud-orientale de la grande enceinte, plusieurs fossés se sont succédé et ces derniers, à l'échelle des trois enclos, ont été entretenus au moyen de curages. Le double fossé matérialisant la limite orientale des enclos pourrait témoigner de deux états distincts, ou relever de deux parcelles accolées.

De plan centré et carré, le temple (A) est localisé au centre de l'enclos sud-ouest et est conservé à l'état de fondations, entièrement épierrees à l'issue de son abandon. Ses tranchées de fondation sont conservées sur une faible profondeur, inférieure à 0,30 m, en raison de l'érosion importante des vestiges. Les techniques de construction des murs, en terre et bois ou maçonnés, n'ont pu être déterminées ; seul un fragment d'enduit blanc lissé a été découvert dans le fossé septentrional de l'enclos sud-ouest. Les débris de terres cuites architecturales mis au jour dans les tranchées de récupération des murs proviennent probablement de sa toiture, formée de tuiles. Aux abords du temple, le sol limoneux de la cour a été stabilisé au moyen de débris de terres cuites architecturales et, à moins de 2 m à l'est, une fosse renferme le fond d'une amphorette – à l'origine complète ? –, datée du I^{er} s. de n. è. et contenant un *dupondius* de Nîmes augustéen. À titre d'hypothèse, ce dispositif pourrait être interprété comme un tronc à offrandes installé à l'entrée du temple, mais on ne sait si le bâtiment, non daté, en est contemporain.

Chronologie	Fin du I ^{er} s. av. n. è. ou première moitié du I ^{er} s. – III ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1c ou II-2 ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés
Dimensions de l'aire sacrée	75 x 60 m (soit 4 500 m ²) ?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	15,40 x 15,40 m (soit 237 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment de plan barlong

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

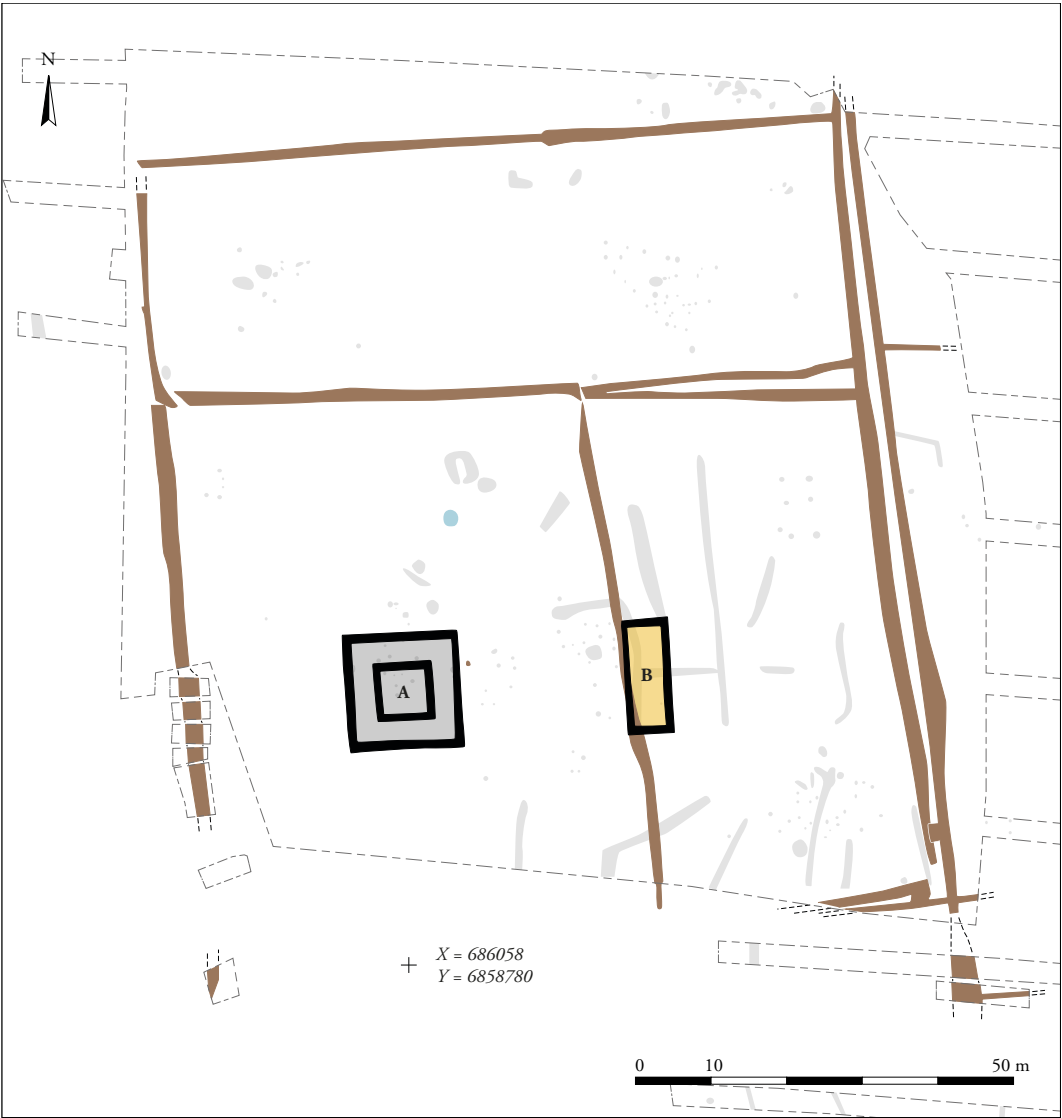


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Berga, Bet, 2016, p. 62, fig. 4.

Bâti suivant une orientation identique aux murs du temple et à 21 m à l'est de celui-ci, existe un autre édifice (B), dont les fondations en pierre ont aussi été intégralement récupérées lors de la destruction du site. De plan rectangulaire, il mesure 15,50 m de long pour 6,30 m de large, soit une surface de 98 m². Il a été construit après le comblement du fossé commun aux deux enclos méridionaux, dont le remplissage n'a malheureusement pas pu être daté, faute de mobilier – seuls quelques fragments de tuiles en proviennent. Ce bâtiment, dont l'élévation n'est pas connue, pourrait marquer l'entrée du lieu de culte, ou servir d'espace de réception dans le cadre de cérémonies ou de banquets. Un puits, dont le pourtour, en surface, est empierré, a été découvert à 14 m au nord de l'angle nord-est du temple ; sa fouille n'a pu être réalisée que sur quelques décimètres et la datation de son remblaiement n'a pu être déterminée. Diverses fosses et trous de poteaux parsèment la surface des trois enclos, mais leur chronologie reste imprécise. Un bâtiment en terre et bois de 32 m², dont témoignent six trous de poteau, a été identifié dans l'enclos sud-est ; son orientation est identique aux fossés de l'enclos et des tessons datés du II^e s. et du III^e s. de n. è. y sont associés ; il pourrait être contemporain du sanctuaire, ou peut-être postérieur à celui-ci. D'autres concentrations de trous de poteau et de fosses, associés à de rares objets du Haut-Empire dont on ne sait s'ils sont résiduels ou non, ont été observées dans l'angle sud-est du même enclos, aux extrémités occidentale et orientale de l'enclos nord, à l'ouest du bâtiment d'entrée et dans l'angle nord-ouest de l'enclos qui renferme le temple. Le plan des bâtiments correspondants n'a pu être déterminé pour ces différentes structures.

En matière de chronologie, aucune donnée n'a pu être recueillie pour les fossés fermant le site au nord et au sud, ainsi que pour celui séparant les deux enclos méridionaux, tous pauvres en mobilier ; à l'ouest et au sud-est, le matériel céramique couvre une longue période comprise entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è., tandis que le fossé est-ouest commun aux trois enclos a été remblayé, au plus tôt, durant la première moitié du II^e s. de n. è. La construction du temple et celle de l'édifice A ne sont pas datées : la seconde intervient une fois que le fossé partagé par les enclos sud-ouest et sud-est est remblayé, mais on ignore ce qu'il en est des autres limites fossoyées, peut-être en tout ou partie déjà disparues. Au regard de la position du temple et de l'édifice voisin, installés au centre du double enclos méridional, il est possible que celui-ci corresponde à l'emprise de l'aire sacrée – à moins qu'il ne s'agisse uniquement de l'enclos sud-ouest, à l'entrée duquel serait installé le bâtiment d'accueil B ? Quant à l'enclos nord, manifestement contemporain des deux autres, il a pu être réservé à d'autres activités – espace de pacage pour les animaux à sacrifier, ou de rassemblement dans le cadre de cérémonies ? –, voire relever d'une autre propriété. Des tronçons de fossé, découverts au nord, à l'est et au sud des trois enclos, témoignent en effet de l'existence d'autres parcelles, probablement destinées à l'agriculture ou à l'élevage, aux abords immédiats du sanctuaire.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les productions céramiques les plus récentes, parmi les vases issus du fossé fermant au nord les deux enclos méridionaux, sont datées du dernier tiers du I^{er} s. ou du premier, voire du second quart du II^e s. Un *terminus post quem* plus tardif, situé dans le courant du III^e s. de n. è., a été proposé pour le comblement du fossé localisé à l'ouest du temple et pour celui bordant à l'est l'enclos sud-est. Quant au numéraire découvert sur le site, il n'est pas postérieur à la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Au regard de ces éléments, il semble donc que le lieu de culte soit resté fréquenté jusqu'au III^e s. de n. è., peut-être après une baisse d'activité intervenue au cours du II^e s., et probablement avant le dernier quart du III^e s., en l'absence de monnaies émises durant cette période, souvent abondantes dans les sanctuaires encore visités dans l'Antiquité tardive (Bet dir., 2018, p. 93-98, p. 101 et p. 115 ; F. Pilon, *in* Bet dir., 2018, p. 167-170).

Les tranchées de récupération des murs du temple recèlent 81 tessons, principalement attribués au I^{er} s. de n. è., mais aussi de la période laténienne et, pour deux d'entre eux, du haut Moyen Âge. Si la démolition de l'édifice de culte a pu débuter dès la fin de l'Antiquité, elle s'est donc achevée, au plus tôt, durant les premiers siècles de l'époque médiévale (Bet dir., 2018, p. 72).

Une grande fosse a été creusée après le comblement du fossé oriental, au plus tôt durant la première moitié du II^e s. de n. è. De plan rectangulaire et aux angles arrondis, elle mesure 2,30 m de long, pour 1,30 m de large et 0,40 m de profondeur. Son fond et ses parois sont rubéfiés et son comblement, charbonneux et cendreux, contient de très rares esquilles osseuses. Cette structure, dont la fonction est inconnue, a pu avoir été creusée et utilisée après l'abandon du sanctuaire, à moins que le temple ne soit resté fréquenté après le remblaiement du fossé oriental. Plusieurs mares se sont aussi formées, probablement naturellement, après le comblement des fossés, peut-être dès la fin de l'Antiquité (Berga, Bet, 2016, p. 65-66 ; Bet dir., 2018, p. 120-122).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique et des ossements brûlés ont été mis au jour en grand nombre dans le fossé est-ouest commun aux trois enclos ; ces types de mobilier sont également présents, en moindre mesure, dans d'autres fossés structurant le site et dans quelques fosses. La céramique est aussi abondante dans le fossé oriental externe, près de l'angle sud-est de l'enceinte.

La céramique provient essentiellement des deux contextes précités : aux 400 restes mis au jour dans la branche externe du fossé oriental, s'ajoutent 1 836 tessons (pour un nombre minimum de 191 vases) issus du fossé est-ouest, partagé par les trois enclos. Parmi les débris de vases provenant de ce dernier, la céramique commune est majoritaire, représentant 88 % des restes ; les cruches et les amphorettes sont relativement abondantes, mais peu d'assiettes et de vases à boire ont été reconnus (Bet dir., 2018, p. 90-98).

Les 4 008 ossements recueillis sur le site ont été étudiés par G. Bayle et V. Delattre. L'essentiel de ces restes (95 %) ont été brûlés. Ainsi, en raison de leur passage au feu et de la fragmentation qui en découle, seulement un peu plus de 1 % des restes ont pu être déterminés. Cet échantillon, peu représentatif, comprend 33 restes de caprinés, 7 de porc, 2 d'oiseau, un de bœuf, ainsi que quelques restes d'huîtres et 3 ossements humains, issus de la boîte crânienne d'un individu immature décédé avant 10 ans. La présence de rares restes humains résulte peut-être de la perturbation d'une inhumation antérieure (Berga, Bet, 2016, p. 65-66 ; Bet dir., 2018, p. 164-166).

L'analyse, par F. Pilon, des 15 monnaies mises au jour lors de la fouille du lieu de culte (**fig. 2**) a montré que le numéraire gaulois est majoritaire avec 9 monnaies gauloises, dont 3 attribuées aux émissions produites sur le territoire des Rèmes, 2 à celles des Meldes et une à celles des Sénon, les 3 dernières étant indéterminées. Les 6 pièces de facture romaine se partagent entre 2 as augustéens, une imitation coulée de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. et 3 bronzes indéterminés. La composition de ce lot renvoie probablement, y compris pour les monnaies gauloises, à une circulation dans le courant du I^{er} s. de n. è., ou éventuellement à la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. pour le numéraire de facture laténienne (Berga, Bet, 2016, p. 67-68 ; F. Pilon, *in* Bet dir., 2018, p. 167-170).

L'*instrumentum* découvert sur le site se résume à une petite clef en bronze, probablement utilisée pour fermer et ouvrir un meuble ou un coffret (Bet dir., 2018, p. 66).

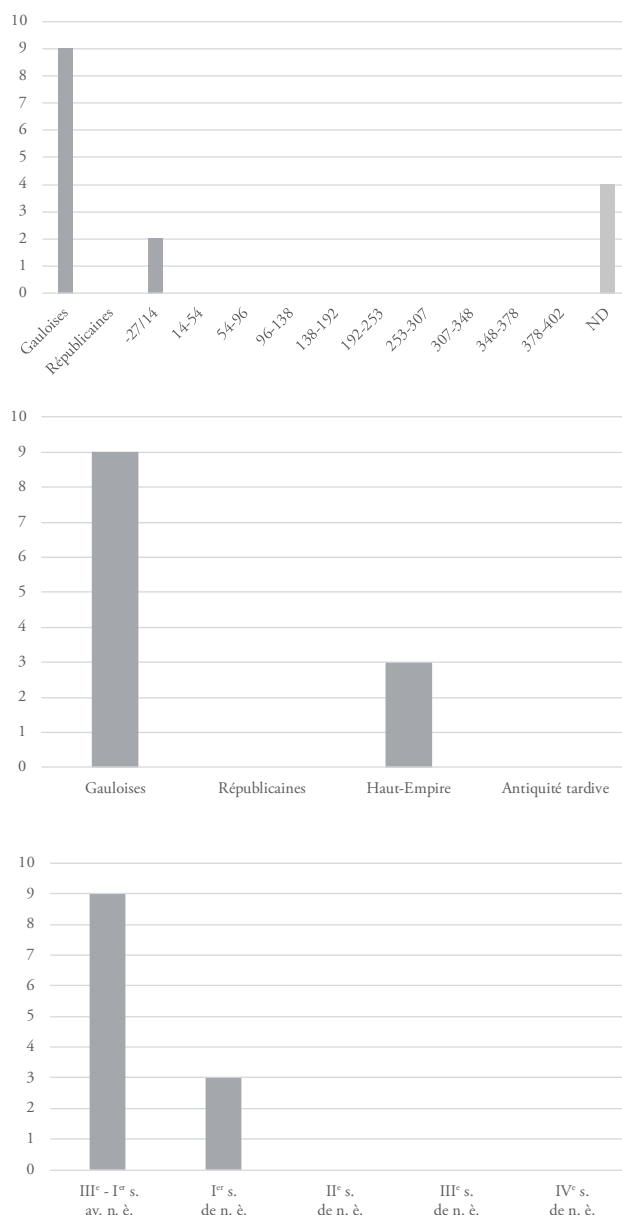


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en milieu rural, le sanctuaire de Villeneuve-le-Comte est localisé aux confins des cités des Meldes et des *Parisii*, probablement à quelques centaines de mètres, ou tout au plus à quelques kilomètres de la limite qui sépare les deux territoires. Une modeste agglomération secondaire a pu exister à Crécy-la-Chapelle, à 12 km au nord-est, tandis que Meaux/*Iatinum*, chef-lieu des Meldes, est situé à 15 km au nord-nord-est. La route reliant cette dernière ville à l'agglomération de Melun traverse le territoire de la cité en passant à environ 5 km à l'est du lieu de culte (Watel, 2012, vol. 2, p. 378).

▪ Environnement proche

Le sanctuaire est établi à 180 m à l'ouest d'une autre voie, dont subsistent les deux fossés bordiers, repérés dans le cadre du diagnostic de 2013-2014 sur une longueur de 800 m (**fig. 3**). Elle présente un tracé incurvé, grosso modo axé nord-sud et est large d'environ 10 m. Aucun chemin de desserte reliant le sanctuaire à cet axe de circulation n'a été identifié. Quelques constructions sur poteaux, des fosses et des puits ont été observés en bordure de la voie, notamment à 150 m au sud-est du lieu de culte, où ils sont peut-être regroupés dans une petite exploitation rurale ou sous la forme d'annexes agricoles bâties à proximité des champs. Néanmoins, les abords immédiats de ce dernier, sondés au sud et à



Fig. 3 : le sanctuaire de Villeneuve-le-Comte et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Berga, *Bet*, 2016, p. 61, fig. 3 et p. 62, fig. 4.

l'est, correspondent manifestement à des parcelles cultivées, drainées par de multiples petits fossés.

Dans l'emprise du diagnostic des Villages Nature, un établissement enclos a aussi été reconnu à 1,2 km au sud-est, le long d'un autre chemin. Équipé de bâtiments sur poteaux, il s'apparente à une modeste ferme et n'a pas fait l'objet d'une fouille. Les vestiges de quatre autres exploitations agricoles du Haut-Empire ont été mis au jour dans le cadre de diagnostics et de fouilles conduits sur le territoire de Marne-la-Vallée à une distance comprise entre 1 km et 2 km au nord ou au nord-ouest du sanctuaire (Berga, *Bet*, 2016, p. 60-63 ; *Bet dir.*, 2018, p. 55-57).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire rural de Villeneuve-le-Comte présente des dimensions relativement importantes, mais il se caractérise par une architecture somme toute modeste. Il est pourvu d'un temple, de dimensions assez grandes, d'un bâtiment probablement lié à l'accueil des visiteurs ou à la tenue de cérémonies et d'un puits ; un vase, enterré à l'entrée supposée du temple, a pu servir de tronc monétaire. Les limites de l'aire sacrée, constituées par des fossés sans doute bordés de talus ou de haies, sont difficiles à reconnaître ; les trois enclos reconnus dans l'emprise de la fouille ne relèvent peut-être pas tous du lieu de culte, dont l'aire sacrée couvre probablement l'enclos sud-ouest, voire les deux enclos méridionaux, soit une surface comprise entre 4 265 m² et 6 829 m². Vraisemblablement fondé à la toute fin du I^{er} s. av. n. è. ou durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., si l'on considère la période de circulation de la plupart des monnaies découvertes, vraisemblablement introduites en tant qu'offrandes au début du Haut-Empire, il est fréquenté jusqu'au III^e s. de n. è. Des constructions en bois et terre, notamment un premier temple, ont pu exister avant l'érection de l'édifice de culte et du bâtiment annexe dont les fondations sont en pierre, mais cette hypothèse n'a pu être pleinement confirmée. Des pratiques rituelles, ne témoignent qu'une quinzaine de monnaies, ainsi que de nombreux tessons de céramique et restes fauniques qui, pour ces derniers, présentent la particularité d'avoir presque tous été calcinés. Ces vestiges relèvent sans doute de sacrifices animaux réalisés au sein de l'aire sacrée : la part offerte aux dieux a été brûlée sur un autel qui n'est pas conservé, puis enfouie dans les fossés matérialisant les limites de la cour sacrée. Quant à la part consommée par les hommes, il n'en subsiste aucune trace : si les repas ont eu lieu au sein du sanctuaire, leurs déchets ont pu en avoir été évacués, à moins que la viande n'ait été mangée ailleurs.

Les sondages réalisés dans le cadre du diagnostic ont montré que le sanctuaire, établi à moins de 200 m d'une voie, s'inscrit dans un paysage agricole. Il paraît ainsi isolé, mais il est tout à fait possible qu'il dépende d'un établissement voisin, qui serait implanté au nord ou à l'ouest, en dehors de la zone étudiée. Quoi qu'il en soit, son statut est probablement privé, au regard de la modestie des aménagements.

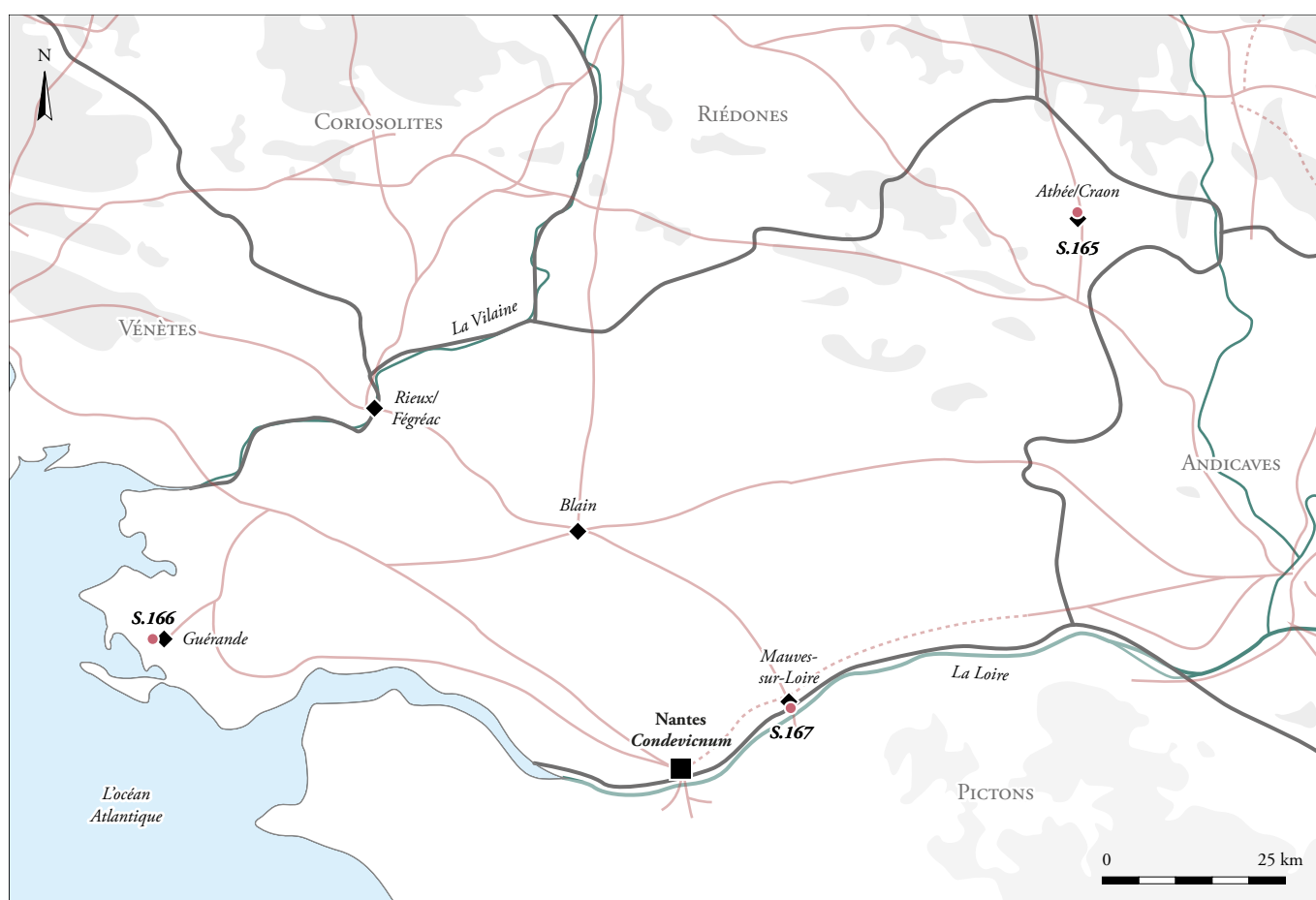
6 – Bibliographie

Berga, Bet, 2016 – BERGA A., BET Ph., « Un sanctuaire antique à Marne-la-Vallée « Villages Nature » », in COLLECTIF, *Archéologie francilienne. Actes de la journée archéologique d'Île-de-France, Cergy, 16 janvier 2016*, Paris, DRAC d'Île-de-France, p. 57-69.

Bet (dir.), 2018 – BET Ph. (dir.), Île-de-France, Seine-et-Marne (77). Villeneuve-le-Comte. Villages Nature, rapport de fouille préventive (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 456 p.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

NAMNÈTES



La cité des Namnètes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

S.165 - Athée (Mayenne), les Provenchères

S.166 - Guérande (Loire-Atlantique), le Clos Flaubert

S.167 - Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), Vieille Cour

S.165 – Athée (Mayenne), les Provenchères

1 – Présentation du site

Cité antique : Namnètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 404065 ; Y = 6759200

Numéro d'entité archéologique : 53 012 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : Mars Mullo

Chronologie générale : 30 av. n. è. – 465 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1859, la découverte fortuite de murs enfouis dans un champ des Provenchères a conduit deux érudits locaux, D. de Bodard de la Jacopière et M. Pommerais, à explorer la même année, puis en 1863, les vestiges d'un sanctuaire dont le temple est alors interprété comme un monument funéraire (Bodard de la Jacopière, 1860 ; 1863 ; 1871). L'édifice de culte est interprété en tant que tel quelques années plus tard par Fr. Liger (1893). Au début du XX^e s., l'abbé Angot apporte d'ultimes informations sur les vestiges maçonnés tout en assistant à leur destruction, les moellons de pierre étant récupérés pour réaménager des chemins voisins (Angot, 1900-1910, vol. 4, p. 757).

Quelques décennies plus tard, les développements de l'archéologie aérienne ont relancé l'intérêt des chercheurs pour ce site. Les clichés réalisés en 1981 par Cl. Lambert, puis ceux de G. Leroux à partir de 1989 complètent le plan du site cultuel, dont on connaît désormais l'extension maximale. Enfin, les survols aériens de G. Leroux et les prospections pédestres menées par J.-Cl. Meuret à la fin des années 1980 et durant la décennie suivante ont aussi révélé l'existence d'une agglomération secondaire à laquelle est intégré le sanctuaire (Meuret, 1993, p. 176-184 ; Monteil, 2012, p. 225-227 ; Meuret, à paraître ; Bossard, 2015 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 240). L'habitat groupé antique s'étend de part et d'autre de la limite actuelle séparant les communes d'Athée et de Craon, toutes deux en Mayenne.

Le plan présenté ici a pu être redressé à l'aide des clichés aériens pris par G. Leroux (archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire), confrontés au plan publié par D. Bodard de la Jacopière (1863, pl. h.-t.).

▪ Implantation topographique

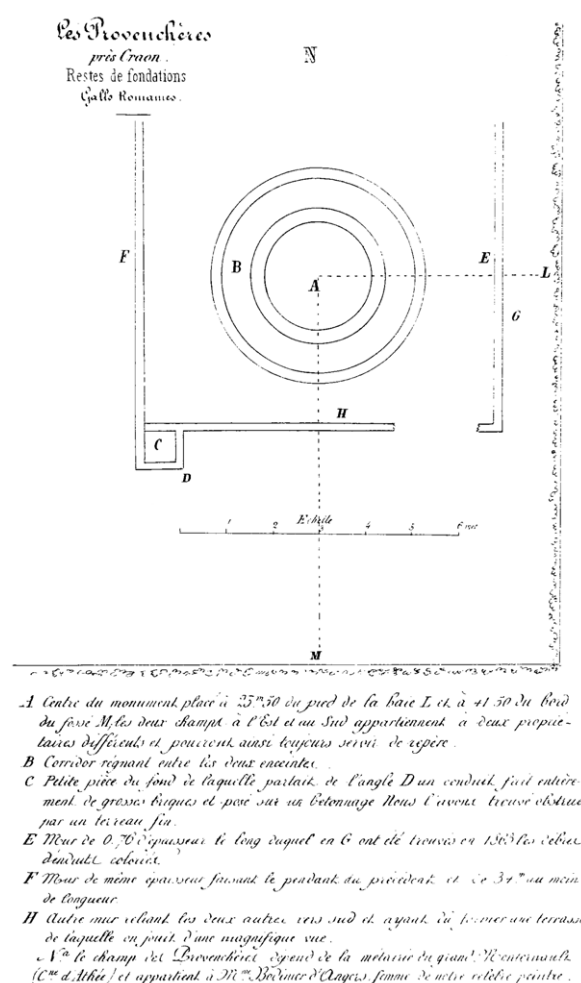
Le sanctuaire domine les quartiers méridionaux de l'agglomération antique, puisqu'il a été implanté au rebord sud d'un plateau qui bénéficie d'une vue dégagée sur la vallée de l'Oudon, dans le creux de laquelle s'est développé l'habitat groupé d'époque romaine.

2 – Présentation des vestiges

L'amorce d'une pente naturelle inclinée vers le sud, à l'emplacement du sanctuaire, a nécessité l'aménagement d'une terrasse sur laquelle il a été édifié. Les murs qui ceinturent cette plateforme au sud et à l'est correspondent au péribole maçonné,



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. G. Leroux (2011), in Gautier *et al.*, 2019, p. 240.



dont les façades occidentale, méridionale et orientale ont été partiellement dégagées au XIX^e s. Les apports de la prospection aérienne se sont révélés utiles pour compléter le plan de l'ensemble, notamment pour repérer la limite septentrionale de la cour sacrée rectangulaire (fig. 1 à 3). Les clichés aériens permettent aussi de restituer un probable quadriportique bordant le péribole. L'accès principal au sanctuaire n'apparaît pas distinctement ; la seule entrée documentée, côté sud, correspond à une porte encadrée de deux colonnes engagées en tuffeau gris (Bodard de la Jacopière, 1863, p. 87). Les parements du mur d'enceinte sont quant à eux revêtus d'un décor peint, dont plusieurs fragments ont été exhumés au pied de la façade orientale du péribole. Essentiellement rouges, ces enduits sont agrémentés de filets colorés et de motifs « d'oves et de fleurons en fer de lance à trois teintes » (Bodard de la Jacopière, 1863, p. 88).

À la lecture du plan d'ensemble, différents aménagements maçonnés semblent s'être succédé autour de la cour. Plusieurs constructions apparaissent également sur les photographies aériennes, dont le temple exploré anciennement (A) ainsi qu'un probable édicule (une chapelle ?) de plan carré (B). S'ajoute une série de pièces, de fonction indéterminée, accolées au mur de clôture du lieu de culte, notamment dans les angles sud-ouest – l'une d'entre elles a été reconnue en 1859 – et nord-ouest.

Le temple A, dont le plan centré se compose de deux cercles concentriques, est probablement juché sur un podium : un blocage constitué de blocs liés à la chaux a été observé sur une épaisseur de 0,40 à 0,50 m par les fouilleurs (Bodard de la Jacopière, 1860, p. 35). En outre, l'abbé Angot mentionne avoir identifié le départ d'une voûte dans la galerie périphérique, à 1,10 m du sol naturel, laissant supposer l'existence d'un soubassement voûté (Angot, 1900-1910, vol. 4, p. 757). L'emplacement de l'escalier d'accès au temple n'a cependant pas été localisé. La mise au jour de tesselles colorées, ainsi que de fragments d'enduits peints rouges, rose, blancs et ornés de lignes bleu-vert témoigne du soin apporté à l'ornementation du bâtiment de culte, coiffé d'un toit de tuiles.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Deux documents épigraphiques permettent de reconnaître en Mars Mullo la divinité (principale ?) honorée au sanctuaire d'Athée (I.283-284). Le premier correspond à un *graffito* incisé sur l'enduit peint couvrant le mur oriental de l'enceinte : on y lit « *Mullonis* » (Bodard de la Jacopière, 1863, p. 88 ; *CIL* XIII 3097i). Ce terme renvoie sans doute à Mars Mullo, dieu aussi connu localement par une inscription gravée sur un bloc de calcaire découvert à 2 km au sud du sanctuaire, en situation de remploi dans l'ancienne église Saint-Clément de Craon (Bodard de la Jacopière, 1860, p. 31 ; *CIL* XIII 3096 ; Maligorne, Meuret, 2005). On suppose qu'une partie des matériaux de construction issus du sanctuaire, dont ce bloc, a été réemployée au début du Moyen Âge dans la fondation de l'église voisine. Cette seconde inscription évoque le dieu cette fois-ci associé à l'empereur : « *Aug(usto) / Marti Mullon(i) / Tauricus Tauri f(ilius) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* ».

Parmi les *graffiti* découverts sur le site, signalons aussi la représentation d'un cerf entravé, qu'un homme dirige vers une cage (Bodard de la Jacopière, 1863, pl. h.-t.).

<i>Chronologie</i>	30 av. n. è. - 465 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 60 x 43 m (soit +/- 2 600 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B4 - B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 23 m de diamètre (soit +/- 415 m ²) - B : +/- 6,80 x 6,80 m (soit +/- 45 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique (?) ; bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

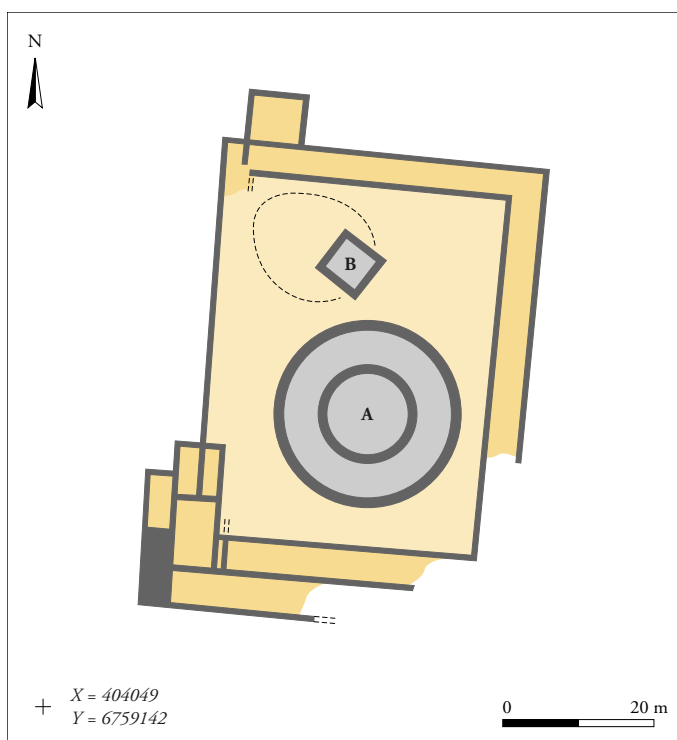


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Bodard de la Jacopière, 1863, pl. h.-t. et un cliché aérien de G. Leroux (2011), in Gautier et al., 2019, p. 240.

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers découverts en fouille restent peu nombreux, rarement décrits et non localisés. D. Bodard de la Jacopière affirme avoir mis au jour quelques tessons de céramique issus de productions variées, ainsi qu'au moins 8 monnaies – 2 gauloises, 6 romaines à l'effigie de Marc-Antoine, de Titus, d'Antonin le Pieux, de Claude II, de Constantin et, pour la plus récente, de Sévère III (461-465 de n. è.) – et des défenses de porc (Bodard de la Jacopière, 1871, p. 70-71).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'agglomération antique d'Athée-Craon a été rattachée pour diverses raisons assez probantes à la cité des Namnètes, dont elle formerait avec son territoire une subdivision (un *pagus* ?) riche en ressources aurifères, grâce au filon des Miaules qui la traverse (Meuret, 1993, p. 229-260). La ville et son sanctuaire seraient alors localisés dans l'angle nord-est de la *civitas*, à moins de 8 km de ses limites les plus proches.

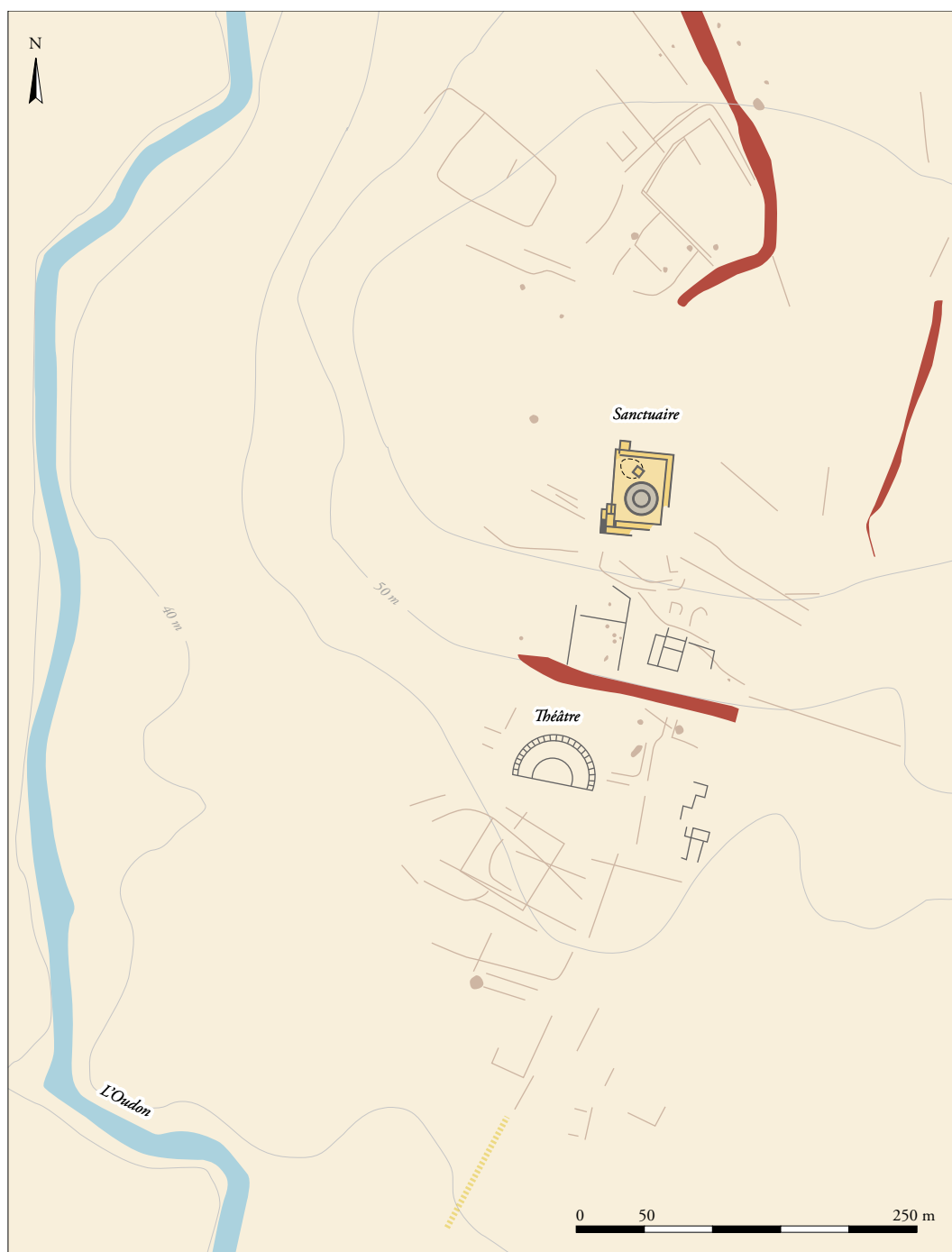


Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Athée/Craon. Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 225, fig. 195, sur fond IGN.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire demeure à ce jour le seul édifice de l'agglomération antique qui a bénéficié d'une fouille, certes ancienne et mal documentée. La connaissance du reste de l'habitat groupé dépend donc uniquement des prospections aériennes et pédestres (fig. 4) (Meuret, 1993, p. 176-184 ; Monteil, 2012, p. 225-227 ; Meuret, à paraître).

Couvrant une surface globale d'environ 20 ha, le site est vraisemblablement habité durant le Haut-Empire jusque dans le courant du IV^e s. ou au début du siècle suivant. Le sanctuaire paraît occuper une position centrale, bien que les autres constructions maçonnées connues aient été uniquement repérées au sud. Parmi elles, un autre édifice public a été identifié à 150 m du lieu de culte : il s'agit d'un théâtre¹, dont le mur de scène est dirigé vers le sud ; aucun lien particulier entre les deux monuments n'est donc discernable. En dehors de ces constructions, les autres aménagements de l'habitat aggloméré sont peu renseignés : quelques rues ont été reconnues à partir des images aériennes, ainsi que les substructions de murs et de nombreuses limites fossoyées, dont une partie relève peut-être d'enclos antérieurs ou postérieurs à l'agglomération d'époque romaine.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire des Provençères, s'il reste encore mal connu, peut néanmoins être identifié au principal lieu de culte public de l'agglomération antique d'Athée-Craon (Bossard, 2015). Malgré une aire sacrée d'emprise relativement limitée – guère supérieure à 2 000 m² –, probablement liée aux contraintes imposées par la trame urbaine, le temple, de plan original, présente de grandes dimensions et un décor soigné. L'état très lacunaire des connaissances de cet habitat urbain ne permet pas de préciser les liens, notamment chronologiques, qui existent entre la ville et le complexe religieux central. La présence de monnaies gauloises ne prouve pas une fondation préromaine du lieu de culte, ces pièces ayant pu être déposées en tant qu'offrandes au début du Haut-Empire ; quant à la date tardive fournie par la monnaie la plus récente, vers 465 de n. è., elle renvoie peut-être à une fréquentation postérieure à l'abandon du site.

6 – Bibliographie

Angot, 1900-1910 – ANGOT A.-V., *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Laval, Goupil, 4 vol.

Archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

Bodard de la Jacopière, 1860 – BODARD DE LA JACOPÈRE (DE) D., « Antiquités des environs de Craon », *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, 7, p. 29-40 et 1 pl. h.-t.

Bodard de la Jacopière, 1863 – BODARD DE LA JACOPÈRE (DE) D., « Antiquités des environs de Craon. 2^e article », *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, 13, p. 85-93 et 2 pl. h.-t.

Bodard de la Jacopière, 1871 (1869) – BODARD DE LA JACOPÈRE (DE) D., *Chroniques craonnaises*, Le Mans, imprimerie Edmond Monnoyer, 2^e éd., 750 p.

Bossard, 2015 – BOSSARD S., « Les Provençères, Athée / Mayenne », in RAUX St., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, musée d'archéologie et d'histoire, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, p. 110-113.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Liger, 1893 – LIGER Fr., *Le camp des Provençères. Son temple, sa citadelle. La voie romaine de Julio Magus à Condé*, Paris, Baudry, 14 p.

Maligorne, Meuret, 2005 – MALIGORNE Y., MEURET J.-Cl., « Redécouverte d'éléments sculptés antiques à Saint-Clément de Craon », *La Mayenne. Archéologie. Histoire*, 28, p. 262-275.

Meuret, 1993 – MEURET J.-Cl., *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (La Mayenne : Archéologie, Histoire, suppl. n° 4), 656 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la*

1. Le plan du théâtre a pu être redressé, dans le cadre de cette notice, grâce à une orthophotographie acquise par l'IGN en 2016.

province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire), mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Meuret, à paraître – MEURET J.-Cl., « Les Provenchères en Athée et Craon (Mayenne) », *in* MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

S.166 – Guérande (Loire-Atlantique), le Clos Flaubert

1 – Présentation du site

Cité antique : Namnètes

Autre toponyme utilisé : Moulin de Beaulieu

Coordonnées (Lambert 93) : X = 290980 ; Y = 6706300

Numéro d'entité archéologique : 44 069 0136

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : Haut-Empire (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1990, de premiers sondages d'évaluation ont été réalisés sur le site du Clos Flaubert, au nord-est de l'enceinte médiévale de Guérande et près du lieu-dit le Moulin de Beaulieu, sous la direction de S. Casanave (Afan). Ils ont révélé l'existence de murs et d'empierrements associés à des mobiliers de l'époque romaine ; aucun plan n'a toutefois été dressé à l'issue de cette intervention et la nature des vestiges n'a alors pu être déterminée (Casanave *et al.*, 1990). Puis, en 1996, L. Pirault (Afan) dirige une fouille préventive, dans le cadre d'un projet de lotissement, dans le secteur sud-ouest de l'espace sondé six ans auparavant (Pirault *et al.*, 1996 ; Pirault, 2010). Il y découvre les vestiges d'occupations datées de La Tène finale à la fin du Moyen Âge, dont ceux d'un temple polygonal du Haut-Empire. Le bâtiment n'a été fouillé, comme ses abords, que partiellement, et succède à des aménagements plus anciens, de la fin de la période gauloise et du début de l'époque romaine.

▪ Implantation topographique

Le site du Clos Flaubert est localisé sur le plateau guérandais, à l'est de la butte de Beaulieu et à 2,5 km des marais salants installés dans le bas coteau, au sud-ouest. Le terrain présente ainsi une déclivité peu importante vers l'est ; aucun cours d'eau n'est connu dans les environs.

2 – Présentation des vestiges

La présentation des structures décrites dans le rapport rédigé par L. Pirault *et alii* (1996) ainsi que dans l'article publié plus récemment (Pirault, 2010) nous a conduit à distinguer trois principales phases d'aménagement du site. Les perturbations occasionnées par les occupations successives, l'emprise limitée de la fouille entreprise aux abords du temple polygonal et la faible quantité de mobilier daté rendent toutefois difficiles la lecture des vestiges et la restitution de l'évolution du site, manifestement plus complexe que ce qui a pu être proposé.

	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{er} tiers du I ^{er} s. de n. è.	A partir du 2 nd tiers du I ^{er} s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Murs ?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Types des temples</i>	A : B1a	B : B5
<i>Dimensions des temples</i>	A : 8 x 6,80 m (soit 55 m ²)	B : 15 x 15 m (soit 190 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (II^e – I^{er} s. av. n. è.)

La zone occupée par un temple durant les phases 2 et 3, correspondant à la partie méridionale de l'emprise fouillée en 1996, a livré plusieurs structures en creux datées de la fin de l'âge du Fer, mais d'autres aménagements contemporains ont aussi été identifiés plus au nord (fig. 1) (cf. *infra*).

Un fossé orienté est-ouest, s'interrompant sous la galerie du temple de la phase 3, paraît avoir été creusé en plusieurs étapes. Large de 1,20 m à l'ouverture et profond de 0,50 m sous le niveau de décapage, il sert probablement de limite à un espace dont l'extension et la fonction ne sont pas connues. Au sud-ouest de son extrémité occidentale, un ensemble assez dense de trous de poteau et de piquet, ainsi que de fosses et un petit fossé se rattachent pour tout ou partie à cette phase gauloise. Le remplissage d'une partie de ces structures contient des tessons de céramique et des restes fauniques calcinés. Dans ce secteur, deux états distincts antérieurs à la construction du temple de la phase 3 ont été reconnus : le second est associé à un niveau d'occupation cendreuse qui scelle les structures antérieures ; ces deux états peuvent se rattacher à cette première phase, à moins que le second ne se soit formé durant la phase 2 (Pirault *et al.*, 1996, p. 9-20 ;

Pirault, 2010, p. 61-63).

Le matériel céramique de l'âge du Fer – issu du comblement des structures précitées ou d'autres, réparties sur l'ensemble des zones fouillées en 1996 –, est essentiellement daté de l'ensemble de La Tène finale, avec quelques formes qui peuvent avoir été produites à la fin de La Tène moyenne, au plus tôt durant la première moitié du II^e s. av. n. è. (Pirault *et al.*, 1996, p. 33-37 ; Cornec *et al.*, 2018). En l'état des connaissances, rien ne permet d'affirmer qu'un sanctuaire gaulois préexiste au lieu de culte de l'époque romaine ; l'examen des structures et des mobiliers de la fin de l'âge du Fer ne permet pas de déterminer s'ils relèvent d'un habitat ou d'un espace réservé à des rituels.

▪ **Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. – premier tiers du I^{er} s. de n. è. ?)**

Les vestiges de ce qui a été considéré, dans un premier temps, par L. Pirault comme le vestibule du temple polygonal de la phase 3 (**fig. 2**) (temple B) (Pirault *et al.*, 1996, p. 27-28) doivent en réalité être interprétés comme les restes d'un temple de plan centré et carré (A), antérieur à sa construction (Pirault, 2010, p. 74-76). Il s'agit de modestes fondations en pierre, probablement des solins, délimitant la *cella* et la galerie périphérique d'un bâtiment dont la partie orientale a été détruite, contrairement à l'extrémité occidentale, probablement préservée grâce aux remblais installés lors de la construction du temple B. Quant à l'aménagement que le fouilleur qualifie de « restes de la fondation du podium d'entrée » du temple B, se développant à l'est de son mur oriental, il constitue vraisemblablement le remblai d'installation du sol de la *cella* de l'édifice A. Constitué de « blocs de granite de grandes tailles grossièrement équarris », il est surmonté d'un « éboulis de mur » – peut-être un lambeau du sol de la *cella* ? Par ailleurs, des débris de clayonnage et des charbons de bois, reconnus dans la partie orientale du temple polygonal, dans une couche directement antérieure à son édification, pourraient avoir appartenu à l'élévation de ce premier temple aux fondations de pierre, à moins qu'ils ne se rapportent à la phase précédente (Pirault *et al.*, 1996, p. 18). Le plan dressé par l'équipe de L. Pirault permet de restituer une *cella* longue de 4,80 m et large de 4,30 m et, pour l'ensemble du bâtiment, une largeur égale à 6,80 m pour une longueur d'environ 8 m.

Au nord, à l'ouest et au sud du temple, un niveau de granite compacté a été épandu afin d'aménager l'espace de circulation à son contact. À 1,50 m au sud-ouest de l'édifice de culte, cette couche bute contre un « massif de fondation » large de près de 1 m, qui pourrait correspondre à la base d'un mur fermant, à l'arrière du temple, la cour sacrée (Pirault *et al.*, 1996, p. 27).

Trop peu d'éléments aident à fixer la chronologie de ce premier édifice de culte : il est postérieur aux niveaux de La Tène finale et a probablement été bâti durant les premières décennies du Haut-Empire. Deux trous de poteau, ou des fosses, qui recoupent manifestement le sol de la *cella*, dans son angle nord-ouest, recèlent des os calcinés ainsi qu'un tesson d'une assiette en *terra nigra* qui rappelle la forme de type Menez 8, dont la production est attestée à partir des années 30 ou 40 de n. è. Ce fragment fournit donc un *terminus post quem* pour la construction du temple B, dont l'emprise recouvre les vestiges de la moitié occidentale de l'édifice A.

▪ **Phase 3 (à partir du second tiers du I^{er} s. de n. è.)**

À la troisième phase se rattache principalement le temple de plan polygonal (temple B), de plus grandes dimensions que le précédent, alors détruit (**fig. 3**) (Pirault *et al.*, 1996, p. 27-28 ; Pirault, 2010, p. 76-79).

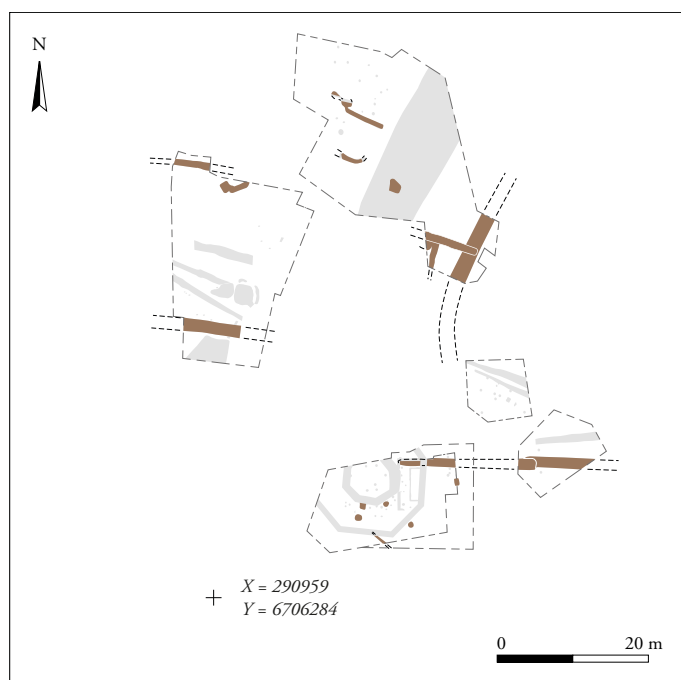


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Pirault *et al.*, 1996, pl. 6.



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Pirault *et al.*, 1996, pl. 6.

Les deux tiers sud-est de ce bâtiment ont été fouillés ; ils appartiennent à un temple de plan octogonal, composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Il n'en subsiste que les sols de terre battue – à moins qu'il ne s'agisse de remblais destinés à en rehausser le sol ? –, reconnus dans les deux parties de l'édifice, ainsi que des tranchées de fondation épierrees. Ces dernières correspondent vraisemblablement au soubassement de murs maçonnés, bien que L. Pirault restitue une élévation de terre et de bois en raison des briques de terre crue découvertes dans leur remplissage. De fait, ces tranchées sont profondes de plus de 1 m, d'après la lecture des coupes stratigraphiques, ce qui semble plus adapté à une élévation massive. En revanche, l'existence d'une toiture de tuiles, dont les débris jonchent les abords de l'édifice, ne fait pas de doute. Par ailleurs, il est possible que l'empierrement grossier constituant le remblai d'installation de la *cella* du temple A (phase 2) ait été conservé en tant que soubassement d'un porche ou d'un escalier donnant accès, à l'est, au temple B, ou plus simplement comme un aménagement stabilisant les abords de son entrée. Dans le niveau limoneux mis en place dans la galerie, en guise de sol ou de remblai antérieur à la pose d'un revêtement de surface, un tesson d'amphore Dressel 1b et quelques fragments de céramique fumigée ont été piégés. Ils peuvent être datés de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è., ce qui s'accorde avec le *terminus post quem* situé dans les années 30 ou 40, établi à partir d'un tesson découvert dans un creusement qui entaille le sol du temple A (cf. *supra*). L'édification du temple B peut donc être datée, au plus tôt, du milieu du I^{er} s. de n. è.

À une dizaine de mètres au nord-est du temple, deux fossés parallèles ont livré des tessons de céramique produits au milieu du I^{er} s. de n. è. Ces structures, probablement contemporaines de l'édifice de culte de la phase 3, pourraient avoir délimité l'aire sacrée, à moins que cet ensemble ne soit extérieur au sanctuaire (Pirault *et al.*, 1996, p. 23-26). À l'ouest, une voie ou une rue, distante d'environ 5 m du temple si l'on prolonge le tracé repéré plus au nord, semble indiquer que le lieu de culte ne s'étend guère dans cette direction (cf. *infra*).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Des observations, réalisées lors de travaux effectués en bordure de la zone de fouille, ont montré que la rue ou la voie qui longe le temple, à l'ouest, a été élargie au plus tôt durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., après la destruction de l'édifice de culte, dont les tranchées de fondation sont scellées par les remblais épandus lors de la réfection de la chaussée. Dans le secteur du temple, mais dans « des niveaux qui n'ont malheureusement pas été totalement explorés, du fait de leur situation extérieure à la zone de fouille », des tessons de céramique sigillée du III^e s. de n. è. ont été mis au jour dans une couche de démolition associée à un petit bâtiment sur poteaux plantés. Enfin, dans un niveau remanié « situé au-dessus de la *cella* », deux tessons de céramique dérivée de sigillée paléochrétienne ont été découverts (Pirault *et al.*, 1996, p. 28-29). Ces informations n'aident guère à dater l'abandon de l'édifice de culte, qui est ainsi manifestement fréquenté durant l'Antiquité tardive, mais peut-être dans le cadre d'une réoccupation profane. Le sanctuaire, comme les aménagements découverts plus au nord, semble être en activité durant l'ensemble du I^{er} s., mais il n'est pas certain qu'il reste ouvert – et en élévation – au-delà de ce siècle, bien qu'un abandon aussi précoce semble étonnant.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

À l'exception de la céramique, dont plusieurs lots ont été étudiés, le mobilier rattaché aux trois phases définies n'a pas été analysé. Le rapport mentionne uniquement un billon armoricain, découvert dans un niveau de la phase 1, sur lequel s'installent ultérieurement les solins du temple A, ainsi qu'une fibule « à queue de paon », mise au jour sur le sol (ou un remblai ?) de la *cella* du temple B, donc rattachée à la phase 3 (Pirault *et al.*, 1996, p. 19 et p. 28).

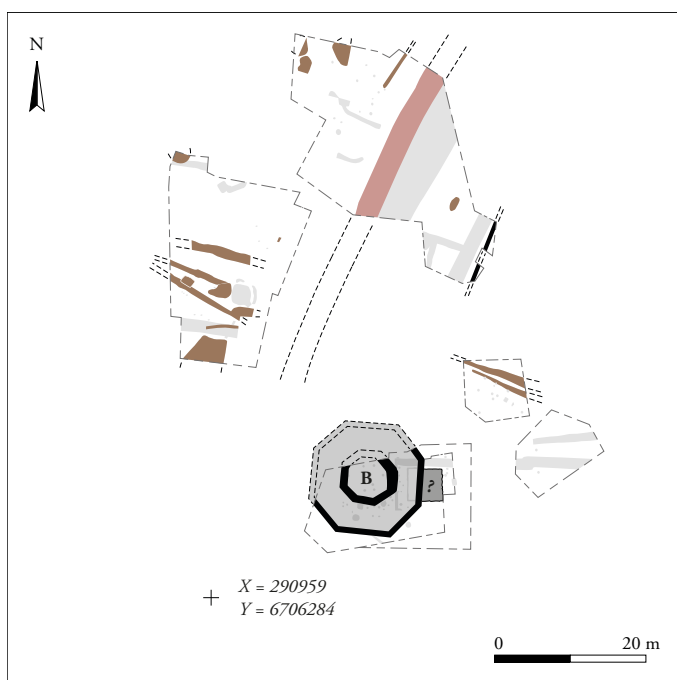


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Pirault *et al.* 1996, pl. 6.

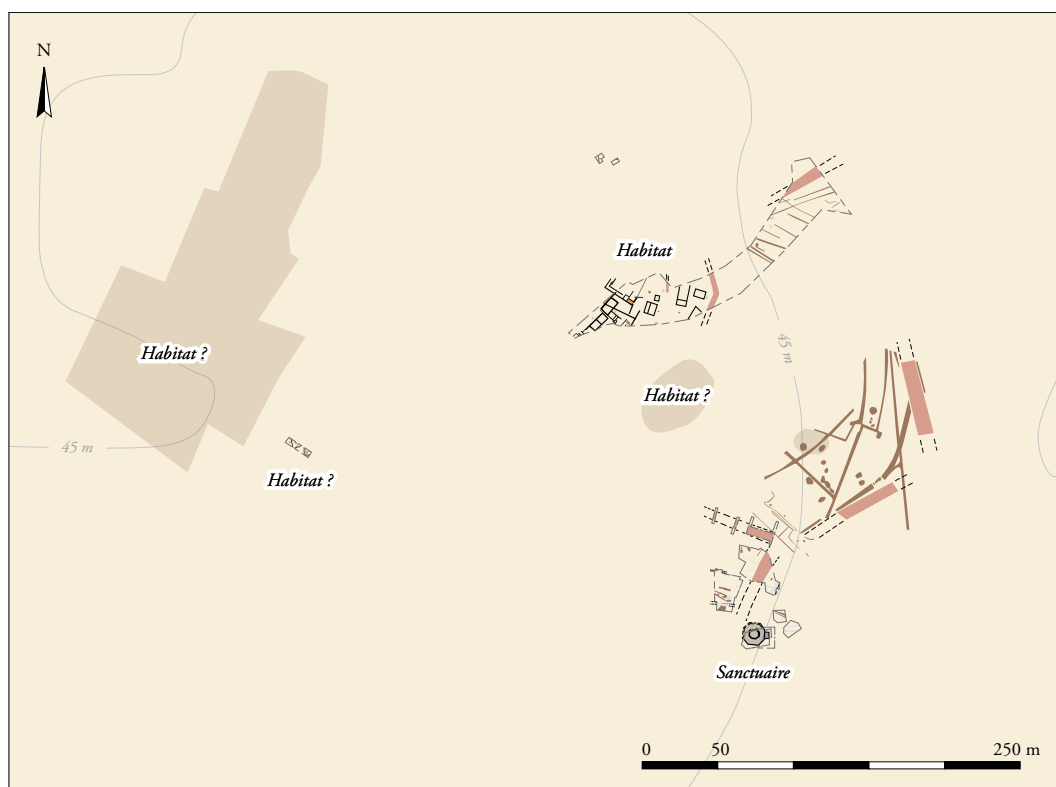


Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Guérande. Réal. S. Bossard, d'après Nemes, 2018, p. 177, sur fond IGN.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire est implanté en périphérie sud ou sud-est d'une probable agglomération secondaire de la cité des Namnètes (cf. *infra*), vraisemblablement installée, dans l'Antiquité, à moins de 3 km du littoral atlantique et à 19 km au sud de la Vilaine, qui marque la limite entre les territoires namnète et vénète.

▪ Environnement proche

Le secteur de Beaulieu a fait l'objet de multiples opérations de sondage et de fouille dans les années 1970 et 1990, révélant l'existence d'un ensemble densément occupé durant le Haut-Empire – en particulier durant le I^{er} s. de n. è., auquel se rattache une grande part des mobiliers découverts (**fig. 4**) (Provost, 1988, p. 119-120 ; Devals, 2009 ; Monteil, 2012, p. 166-167 ; Devals, 2016 ; Nemes, 2018, p. 24-70).

Les sondages réalisés en 1990 au Clos Flaubert témoignent de la présence de nombreuses structures (murs, fours, citernes, puits, trous de poteau, sols), mises en place entre le I^{er} s. av. n. è. et le II^e s. ou le III^e s. de n. è., à moins de 200 m au nord du temple. Au-delà, un probable quartier d'agglomération a été fouillé en 1994 au Moulin de Beaulieu/le Bois de Rochefort ; développé essentiellement au I^{er} s. de n. è. mais occupé jusqu'au III^e s., il comprend au moins six bâtiments, des puits, des espaces de circulation et un four de potier. Si la limite orientale de cet espace bâti, matérialisée par une rue, a été repérée, son extension vers le nord, l'ouest et le sud n'est pas renseignée. Toutefois, au 6, rue du Sénéchal, soit à 300 m à l'ouest-nord-ouest du temple, un sondage de quelques dizaines de mètres carrés a révélé la présence d'un autre secteur densément occupé par des murs, des fossés, des fosses et des trous de poteau datés du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. de n. è. ; en outre, l'occupation se prolonge dans la parcelle adjacente, à l'ouest, où des micro-sondages ont confirmé l'existence de structures de mêmes types. La nature et la densité de ces aménagements, qui couvrent plusieurs hectares, mais dont l'emprise exacte ne peut pas être déterminée, semblent davantage caractéristiques d'une agglomération que d'un ou de plusieurs habitats ruraux.

Le sanctuaire du Clos Flaubert est probablement installé en périphérie sud, ou sud-est, de ce probable habitat groupé. En effet, les structures identifiées en 1996, essentiellement des fossés et des fosses, témoignent d'un espace plus faiblement bâti. Ce dernier est aménagé dès la fin de l'âge du Fer, dans le courant du II^e s. et durant le I^{er} s. av. n. è., période à laquelle se rattachent plusieurs fossés, délimitant des enclos ou des parcelles agricoles, ainsi que des trous de poteaux et des fosses – dont au moins deux creusements parallélépipédiques, profonds de plus de 2 m, qui peuvent être interprétés comme des structures de stockage. Une partie de ces structures est localisée à l'emplacement des futurs temples de l'époque romaine (phase 1). Quelques creusements, dont le remplissage a livré un mobilier daté des débuts

du Haut-Empire, sont peut-être concomitants du premier temple aux fondations empierrées (phase 2). Ainsi, à 28 m au nord-ouest de celui-ci, une autre fosse de stockage (ou un puits ?) quadrangulaire, profonde de 2,80 m, a été découverte ; ses parois sont parementées et à son contact, en surface, le sol a été tapissé de gravier. Cette structure est scellée par une couche contenant un vase en *terra nigra* et son comblement a été entaillé par le creusement d'une fosse et de fossés qui ont livré des tessons datés du début ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è. À proximité, une petite tranchée s'éloigne vers le sud-ouest ; elle a manifestement servi à l'évacuation ou à l'adduction d'eau et des tessons d'assiettes fumigées de type Menez 22 et 23, datés de la période augustéenne ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è., y ont été recueillis (Pirault *et al.*, 1996, p. 20-23 ; Pirault, 2010, p. 61-72).

Durant le courant du I^{er} s. (phase 3), de nouveaux aménagements sont mis en place au nord du temple, qui adopte désormais un plan polygonal. Une voie ou une rue, mise en place au plus tôt durant les années 30 et élargie à une date indéterminée, après la destruction du temple B, divise le secteur qu'elle traverse du nord au sud ; elle longe probablement le sanctuaire à quelques mètres à l'ouest du temple et se raccorde vraisemblablement à d'autres segments de chaussées repérés à plus de 100 m au nord et au nord-est. À l'est de ce tracé, un mur qui lui est parallèle, observé en bordure de l'aire fouillée, est associé à un niveau d'occupation qui contient des objets du I^{er} s. de n. è. Ce mur relève d'un bâtiment ou d'une enceinte qui se développe à une vingtaine de mètres au nord-est du temple. Entre ce mur et la chaussée, une fosse est comblée durant cette même période. À l'ouest de l'espace de circulation, ont été identifiés quatre fosses relativement peu profondes, un tronçon de fossé et, à environ 20 m au nord-ouest du temple, un ensemble de fosses dépotoirs et de fossés comblés lors de la première moitié du I^{er} s. de n. è. (Pirault *et al.*, 1996, p. 23-28 ; Pirault, 2010, p. 72-74). Quelques fosses, dispersées à quelques dizaines de mètres au nord du temple, ont quant à elles été remblayées à la fin du II^e s. ou durant le III^e s. de n. è. (Pirault *et al.*, 1996, p. 28-29).

D'autres opérations archéologiques récentes aident à la restitution du paysage agraire qui environne la probable agglomération de Beaulieu. Une exploitation agricole enclose du Haut-Empire et ses dépendances ont été fouillées à Villejames/La Métairie de la Lande, à 700 m à l'est du sanctuaire, tandis qu'un ou plusieurs établissements ruraux ont été reconnus à Bréhany/Kerbiniou, à environ 700 m au sud-est. L'un de ces derniers est doté d'un grand édifice maçonné, probablement équipé d'une galerie de façade, qui pourrait constituer le cœur d'une *villa* fréquentée lors de la seconde moitié du II^e s. et au début du III^e s. de n. è. Un autre habitat, dont l'architecture est plus modeste, existe à la Lande, à 1,30 km à l'est du lieu de culte. Par ailleurs, des sondages conduits en plusieurs points de la commune guérandaise ont permis la découverte de tronçons de fossés délimitant des parcelles agricoles rattachés à l'un ou l'autre de ces établissements ruraux, ou à d'autres fermes ou *villae* à ce jour non localisées (Nemes, 2018, p. 71-176).

5 – Synthèse et interprétation

La fouille conduite en 1996 au Clos Flaubert a révélé l'existence d'un site réaménagé à plusieurs reprises entre La Tène finale et la fin du Haut-Empire, voire au-delà pour certains secteurs occupés jusqu'à la fin du Moyen Âge. En ce qui concerne le lieu de culte de l'époque romaine, au moins deux états peuvent être distingués. Ils succèdent à une occupation de la fin de l'âge du Fer, dont quelques vestiges ont été observés à l'aplomb ou à proximité des temples. Ces premiers aménagements, qui relèvent probablement de plusieurs états successifs, comprennent des fossés – l'un sera recoupé par les fondations du temple polygonal – ainsi que, notamment dans la zone occupée plus tardivement par le temple, une concentration de trous de poteau et de fosses, dont la fonction n'est pas connue. S'il est possible que ces structures relèvent d'un premier lieu de culte, dont le sanctuaire antique serait l'héritier, rien ne permet de l'affirmer : les mobiliers (céramiques, ossements brûlés et une monnaie) peuvent avoir été enfouis dans un habitat comme dans un espace à vocation rituelle.

Probablement dès le début de l'époque romaine, à la fin du I^{er} s. av. n. è. ou au début du siècle suivant, un temple de plan carré est construit dans ce secteur. Sa fondation accompagne probablement la création d'une agglomération, dont un quartier a été fouillé à plus de 200 m au nord, mais la chronologie de l'habitat comme du lieu de culte reste imprécise. Le temple est reconstruit, adoptant un plan polygonal et des dimensions plus importantes, au plus tôt durant le second tiers du I^{er} s. Les autres aménagements du lieu de culte – péribole et éventuelles autres constructions – sont peu connues, en raison de l'emprise limitée de la zone fouillée. Son environnement proche, notamment son lien avec la probable agglomération voisine, est également peu documenté, et ce pour la même raison. Le lieu de culte semble relié à l'habitat par une rue ou une voie, tandis que ses abords immédiats, occupés par un ensemble de fossés, de fosses et par au moins un bâtiment ou une enceinte, paraissent aménagés de manière plus lâche que ce qui a pu être observé dans le quartier étudié à 200 m au nord. Son voisinage évoque ainsi un paysage rural, en périphérie d'une agglomération, plutôt que le tissu urbain de cette dernière. La date de l'abandon du sanctuaire n'a pas pu être déterminée.

6 – Bibliographie

Casanave et al., 1990 – CASANAVE S., GRACIA Y., PINEAU M., *Le site du Moulin de Beaulieu, lycée d'État à Guérande*, rapport de sondages d'évaluation (Afan), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 44 p.

Cornec et al., 2018 – CORNEC J., LE GOFF E., LE GUÉVELLOU R., LEVILLAYER A., MOREAU C., MORTREAU M., THÉBAUD S., « La céramique du VI^e au I^{er} siècle avant notre ère en Pays de la Loire : évolutions des formes, des décors et mobiliers associés », in MENEZ Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & culture), p. 357-450.

Devals, 2009 – DEVALS Chr., « Guérande gallo-romaine (Loire-Atlantique) », *Aremorica*, 3, p. 23-46.

Devals, 2016 – DEVALS Chr., « Guérande, site antique aux confins de la Loire et de l'Océan : d'un schéma classique à l'affirmation d'une singularité », in BESSON Cl., BLIN O., TRIBOULOT B. (dir.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, actes du colloque international (Versailles, 29 février – 3 mars 2012), Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 41), p. 633-648.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Nemes, 2018 – NEMES C., *Dynamiques d'occupation du pays guérandais à l'époque romaine. Synthèse bibliographique et cartographique*, mémoire de Master 2, université de Nantes, 215 p.

Pirault, 2010 – PIRAULT L., « Éléments archéologiques remarquables découverts en 1996 sur le site du lotissement du Clos-Flaubert à Guérande (Loire-Atlantique) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 145, p. 57-79.

Pirault et al., 1996 – PIRAULT L., VIAU P., BELLANGER P., *Le site du Clos Flaubert à Guérande*, rapport de fouille préventive (Afan), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 44 p. et pl.

Provost, 1988 – PROVOST M., *La Loire-Atlantique. 44*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 177 p.

S.167 – Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), Vieille Cour

1 – Présentation du site

Cité antique : Namnètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 369455 ; Y = 6697955

Numéro d'entité archéologique : 44 094 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 20-30 – milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Explorés une première fois en 1885 et 1886 par L. Maître, archiviste départemental de Loire-Inférieure et archéologue, les vestiges de Vieille Cour sont dès lors interprétés comme ceux d'un édifice religieux de l'époque romaine (Maître, 1886a, p. 326 et p. 328-341 ; Maître, 1886b, p. 28-31 ; Maître, 1887, p. 426-430 ; Maître, 1893, p. 29-43). Les recherches menées par L. Maître à Mauves-sur-Loire le conduisent par ailleurs à étudier d'autres monuments antiques, l'ensemble relevant d'une agglomération secondaire établie auprès de la Loire. En 1966 et 1967, après une longue interruption, de nouveaux sondages sont réalisés sur le sanctuaire par le Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France ; puis, sa fouille est poursuivie sous la direction de J. Hyvert, entre 1976 et 1979. La surface étudiée au cours de ces ultimes opérations de terrain, les mieux documentées, couvre 850 m² de l'emprise du lieu de culte.

Afin de pallier l'absence de publication détaillée présentant les résultats de ces dernières interventions, malgré quelques articles succincts, M. Monteil (université de Nantes) *et alii* se sont récemment attelés à l'étude d'une partie des mobiliers collectés depuis le XIX^e s. et à la préparation d'un bilan des connaissances. Cette relecture critique des données est parue en 2009 sous la forme d'un article monographique (Monteil *et al.*, 2009) ; elle prolonge les réflexions menées par Y. Maligorne sur l'architecture du monument (Maligorne, 2006, p. 60-64 et p. 69) et a depuis été complétée par le travail universitaire d'A. Archer (2010), consacré à l'*instrumentum* provenant du site et récemment publié (Archer, 2019).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte est situé à une centaine de mètres de la falaise marquant le rebord d'un plateau qui surplombe la Loire au nord-ouest. La cour du sanctuaire, aménagée sur un terrain présentant une faible pente vers le sud-est, domine ainsi le fleuve de 70 m. Il est probable que le temple était visible depuis le cours d'eau, et surtout depuis la rive opposée.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Plusieurs tessons de céramique datés de La Tène ancienne (milieu du V^e s. – IV^e s. av. n. è.), voire du premier âge du Fer (VIII^e s. – milieu du V^e s. av. n. è.), ont été recueillis dans un niveau d'argile charbonneuse recouvrant le substrat. Ils témoignent d'une première fréquentation du site de Vieille Cour, *a priori* sans lien avec les occupations postérieures. Ce même niveau d'argile noirâtre, reconnu au sein de plusieurs sondages, recèle par ailleurs des débris de poterie caractéristiques de La Tène finale, sans plus de précision (seconde moitié du II^e s. – I^{er} s. av. n. è.).

Cette couche est peut-être contemporaine d'une trentaine de trous de poteau, densément répartis au sein de deux sondages réalisés à l'intérieur du bâtiment B (cf. *infra*) ; toutefois, aucun plan d'édifice ne se dessine de manière claire et la fonction de ces vraisemblables bâtiments n'est pas connue (fig. 1, n° 1). Les mobiliers comme les structures identifiées ne permettent donc pas de caractériser précisément la nature des occupations de l'âge du Fer (J.-Ph. Bouvet et A. Levillayer, in Monteil *et al.*, 2009, p. 159-162 et p. 173-176 : phase I).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Chronologie	Années 20-30 - années 70 de n. è.	Dernier quart du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è.	Milieu du II ^e s. - 1 ^{re} moitié du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?	II-2	II-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?	?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	?
Types des temples	?	A1 : B3	A2 : C1
Dimensions des temples	?	A1 : 18 x 15,80 m (soit 284 m ²)	A2 : 18 x 15,80 m (soit 284 m ²)
Autres équipements remarquables	?	B : bâtiment à double portique et salles latérales	B : bâtiment à double portique et salles latérales

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ **Phase 1 (années 20-30 – années 70 de n. è.)**

Après une probable interruption de son occupation, le site est réaménagé au début du Haut-Empire (**fig. 1, n° 2**). Une couche argileuse contenant des charbons de bois et riche en mobiliers, caractéristiques d'offrandes (monnaies, parures, céramique et faune notamment), a été reconnue dans deux secteurs. L'étude des objets permet de dater sa formation entre les années 20-30 et les années 70 de n. è. Au sud, elle englobe les fondations – sous forme de solins de schiste – d'un bâtiment de plan rectangulaire, mesurant au moins 6,50 m de long pour 3,50 m, dans le voisinage duquel serait situé un possible foyer. D'autres infrastructures, reposant sur le même niveau d'argile, ont été dégagées à une quinzaine de mètres au nord-est : trois à quatre murets en pierre sèche délimitent vraisemblablement deux terrasses, dont l'angle oriental a été reconnu ; leur surface est tapissée de cailloux serrés et d'un dallage de schiste qui devaient être couverts d'un sol bétonné, partiellement conservé (Y. Maligorne et M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 162-163 : phase II).

▪ **Phase 2 (dernier quart du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è.)**

L'organisation du site est mieux perçue à partir de la phase suivante, qui débute au plus tôt dans les années 70 de n. è. : les deux édifices qui s'y rattachent – un temple (A1) et un bâtiment de plan rectangulaire (B) – sont bien conservés (**fig. 1, n° 3**). En effet, leurs sols sont pour partie intacts et certains de leurs murs s'élèvent encore sur plus de 1,50 m. Les deux bâtiments, distants de 11 m, sont disposés suivant un axe de symétrie orienté nord-ouest/sud-est. En revanche, aucune enceinte qui ceinturerait l'aire sacrée n'a été repérée (Y. Maligorne et M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 163-167 : phase III).

De plan rectangulaire, le temple présente deux états, dont le premier (A1) est associé à la phase 2. Il se compose d'une *cella* centrale, dont seul l'angle oriental a été dégagé, et d'une galerie périphérique, vraisemblablement plus large en façade sud-est. Deux probables seuils, formés de briques, ont été observés au niveau des murs qui ferment au sud-est la *cella* et la galerie, indiquant que l'entrée de l'édifice de culte fait face à l'autre bâtiment. Un sol de mortier a été installé

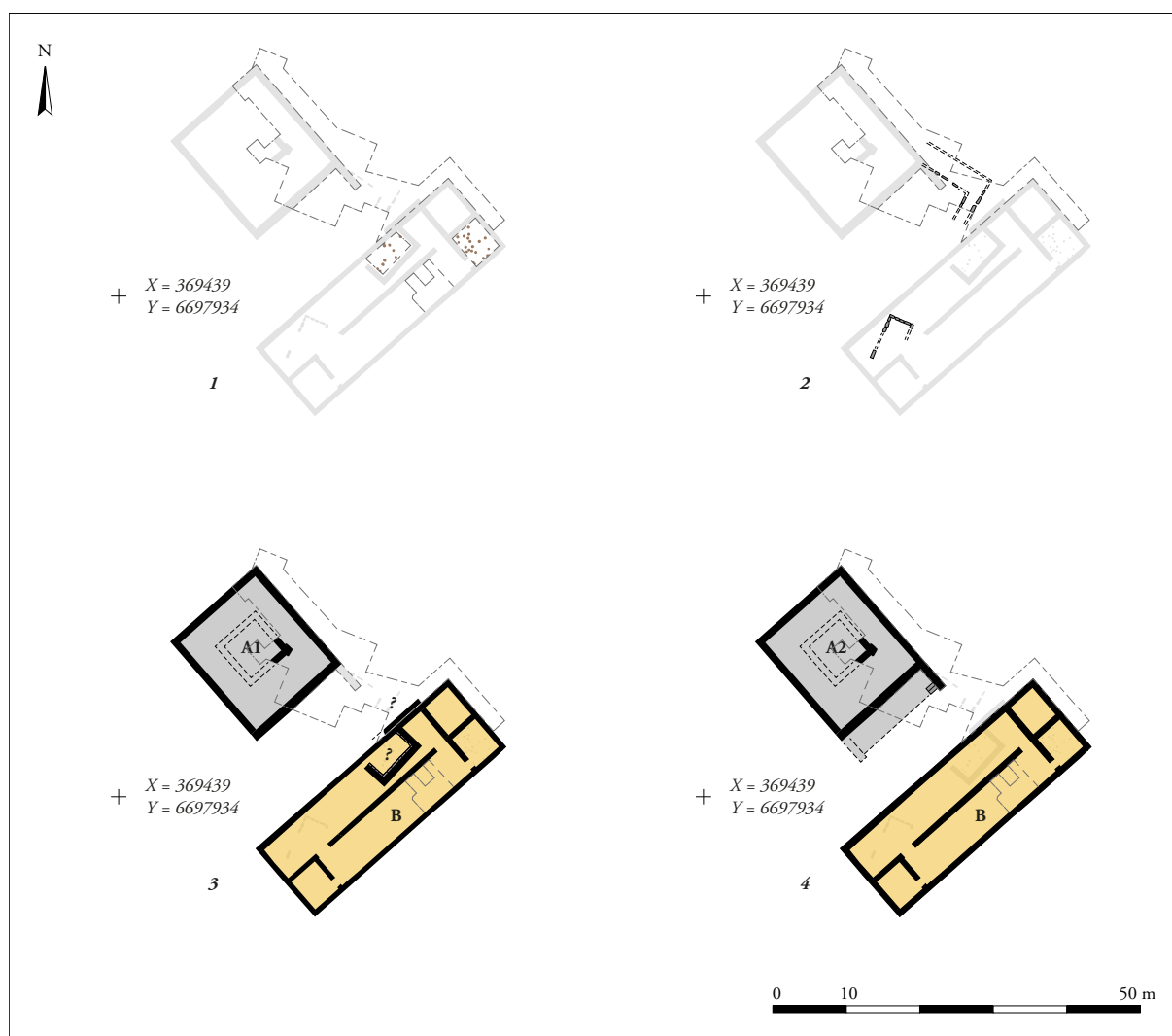


Fig. 1 : vestiges du site de l'âge du Fer et du sanctuaire d'époque romaine. 1 : les structures de l'âge du Fer ; 2 : phase 1 ; 3 : phase 2 ; 4 : phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Monteil *et al.*, 2009, p. 161, fig. 10 ; p. 162, fig. 11 ; p. 164, fig. 12 ; p. 169, fig. 16.

à l'intérieur de la *cella*, tandis qu'une couche d'argile a été identifiée dans la galerie. À l'extérieur de l'édifice de culte, un autre sol de mortier a été reconnu au sein de l'emprise fouillée, bordant ses murs nord-est et sud-est sur une bande de 2 m de large. L'élévation du temple, et peut-être aussi celle de l'édifice voisin, intègre déjà un ordre en partie en pierre, dont proviennent des fragments de tuffeau réutilisés pour la reconstruction ultérieure du temple (état A2, cf. *infra*).

Bâti au droit de l'axe de symétrie nord-ouest/sud-est du temple, l'édifice voisin (B) mesure 35 m de long pour 12,40 m de large. Il est divisé en deux dans le sens de la longueur et est compartimenté en cinq pièces de taille inégale : deux galeries, qui communiquent entre elles au moyen de deux portes, sont flanquées d'une à deux petites salles à leurs extrémités. Un sol de mortier a été identifié dans plusieurs de ces espaces et la partie basse des murs conservait encore, à la fin du XIX^e s., des vestiges d'enduits peints à décor géométrique et polychrome. Une colonnade a pu exister en façade du bâtiment, mais sa présence n'a pu être démontrée. Deux aménagements particuliers ont été observés à l'intérieur du bâtiment B. D'une part, un probable bac à chaux est antérieur à l'édification de son mur sud-est. D'autre part, trois murets reposant sur des fondations maçonnées définissent, avec le mur nord-ouest du bâtiment, un espace quasi rectangulaire ; ouvert au sud-ouest, il présente un sol composé de dalles polygonales de schiste et de fragments de tuiles liés au mortier. Cette construction, qui s'insère mal dans le plan de l'édifice B, est en outre légèrement désaxée par rapport à son orientation, mais elle en est contemporaine d'après les données stratigraphiques de la fouille. Par ailleurs, un tronçon de mur, constitué de moellons liés à la terre, est accolé au nord-ouest du bâtiment ; postérieur aux aménagements de la phase 1, il pourrait avoir été contemporain de l'édifice B, à moins d'envisager un état intermédiaire, mais sa fonction n'est pas connue.

▪ Phase 3 (milieu du II^e s. – première moitié du IV^e s. de n. è.)

Dans un troisième temps, le réaménagement du temple (état A2) a substantiellement modifié son élévation, puisque l'édifice est désormais installé sur un podium, tandis que son plan est globalement préservé (**fig. 1, n° 4**) (Y. Maligorne et M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 167-173 : phase IV). Le sol du temple, constitué d'un lit de mortier, est surélevé à l'aide d'un remblai épais d'environ 1,50 m, composé de plusieurs couches. Les murs sont reconstruits en conséquence et pour accéder au podium, un escalier est accolé en façade sud-orientale du temple ; il est vraisemblablement délimité par deux murs d'échiffre, dont l'un était encore en place au moment des dernières campagnes de fouille, de même que deux marches de calcaire et de granite. Les murs sont ornés, à l'extérieur, d'un enduit peint rouge, observé par L. Maître sur 1 m de hauteur ; ce dernier a aussi signalé l'existence d'une moulure de mortier peinte en rouge et appliquée au pied d'un autre mur, à l'intérieur de l'édifice. La façade principale du temple, périptère, est probablement hexastyle, tandis que 7 colonnes sont restituées sur les longs côtés. Des placages de marbre ont été employés pour le décor interne de la *cella*, dont les murs sont revêtus de pilastres et d'un *opus sectile*, ou d'un enduit peint, délimité par de petites corniches ; parmi les débris qui en proviennent, un fragment de chapiteau de pilastre corinthien a manifestement été sculpté en Asie mineure. D'autres débris d'architecture en tuffeau sont préservés (fragments d'archivolte, de pilastre cannelé et de base toscane, fût de colonne orné de feuilles imbriquées), mais ils peuvent aussi être issus du bâtiment B ou de l'état précédent du temple (A1). Les chapiteaux de tuffeau corinthiens coiffant les colonnes de la galerie sont datés, d'un point de vue stylistique, des décennies centrales du II^e s., alors que le décor marmoréen mis en œuvre dans la *cella* est attribué à la toute fin du II^e s. ou à la première moitié du III^e s.

Quant au bâtiment B, ses sols ont été refaits, à une date non connue, peut-être lors de cette troisième phase : dans la galerie nord-ouest (et peut-être aussi mis en place dans l'autre galerie), un sol de béton de tuileau, sur lequel des traces de cendres ont été observées, condamne l'espace clôturé et dallé de la phase 2.

▪ Abandon et occupations postérieures

Plusieurs unités stratigraphiques ont été associées à d'ultimes réfections ou à l'abandon et surtout au démantèlement du sanctuaire (Y. Maligorne et M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 173 : phase V). En ce qui concerne le temple, un sol constitué de débris de tuile et de brique a été identifié dans l'angle sud-est de la galerie, reposant sur un lit de terre ou sur une fine couche de fragments similaires. Un niveau de démolition a par ailleurs été reconnu au sud-est et au nord-est de l'édifice de culte : sa matrice limoneuse contient des éléments de tuffeau brisé voire émietté, d'autres blocs moulurés et des débris de terre cuite architecturale. Ainsi, un probable atelier de débitage d'éléments en tuffeau a été installé auprès de l'édifice en ruine. Au sein du bâtiment B, couvert d'éboulis et de remblais divers, L. Maître signale l'existence d'une couche de cendres remplie de clous située entre les sols de mortier et une couche d'enduit détachée des murs : un incendie qui aurait détruit la charpente pourrait être à l'origine de sa formation. Les auteurs du bilan des connaissances notent que dans un dernier temps, après l'effondrement de la façade du temple, la réfection de l'escalier et la mise en place d'un remblai de pierre et d'un sol de mauvaise qualité, l'édifice semble réutilisé à d'autres fins. L'abandon et destruction du temple interviennent vraisemblablement peu après les derniers dépôts de vases et de monnaies, datés du milieu du IV^e s.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

L. Maître a mis au jour, près du temple, les restes de deux inscriptions, l'une gravée sur un support en schiste ardoisier – il n'en subsiste qu'une lettre – et l'autre, sur un bloc de « marbre vert du Jura » (*CIL*, XIII, 3137). Celle-ci constitue une possible dédicace, mais elle demeure trop lacunaire pour être restituée.

Les fouilles conduites au XIX^e s. et au XX^e s. ont permis de recueillir les débris de trois statues fragmentaires. L'une, de petite taille (0,70 m de hauteur), en ronde-bosse ou en haut-relief, est à l'effigie de Minerve (**R.665**). Découverte sur le sol du podium du temple, elle n'est pas assez grande pour en constituer la statue de culte, mais pourrait correspondre à une offrande ou à la représentation d'une divinité secondaire, honorée auprès du titulaire du temple. Par ailleurs, deux autres fragments sont issus de la fouille du bâtiment B : l'un figure le torse nu d'un personnage masculin, tenant un vase dans une main, tandis que l'autre est levée (**R.666**) ; l'autre provient probablement d'un bas-relief à l'image de Mars ou d'un empereur cuirassé (Y. Maligorne, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 182-184 ; Y. Maligorne et M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 184).

De plus petit format, les figurines en terre cuite découvertes sur le site de Vieille Cour sont assez nombreuses et surtout abordent des sujets variés : 13 fragments appartiennent vraisemblablement à autant d'objets complets. L'un est issu d'une image de déesse-mère, 5 autres de représentations de Vénus anadyomène, 2 éléments correspondent probablement à des figurines de Minerve, auxquels s'ajoutent deux têtes non identifiées (déesse-mères ou Vénus ?), un enfant vêtu d'un *cucullus* et des animaux (un singe ithyphallique, un socle de volatile, un coq et peut-être une tête de bélier). Enfin, 7 autres fragments proviennent d'un édifice en terre cuite, abritant peut-être, à l'origine, l'une des figurines (M. Monteil, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 179 ; Archer, 2010, vol. 1, p. 27-29 ; Archer, 2019, p. 527-528).

▪ Autres mobiliers

L'étude des mobiliers, partielle, a été restreinte aux objets les plus remarquables ou présentant un intérêt d'ordre chronologique. Un grand nombre d'objets, notamment ceux rattachés à la catégorie de l'*instrumentum*, provient du temple ou de ses environs immédiats, mais aussi et surtout du bâtiment B (Monteil *et al.*, 2009, p. 173-182 ; Archer, 2019, p. 525 et p. 532-534).

La céramique d'époque romaine (étudiée par D. Guitton et S. Thébaud, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 177), non quantifiée, se rapporte à une période de production comprise entre les années 20-30 au courant du IV^e s. de n. è. Toutefois, les vases datés du I^{er} s. sont plus nombreux que ceux fabriqués lors des siècles suivants. Le lot étudié paraît similaire, dans sa composition, à d'autres échantillons provenant d'habitats contemporains. Quant à la vaisselle métallique, elle se limite à deux manches de *simpulum* (Archer, 2010, vol. 1, p. 36). L'analyse des pratiques alimentaires liées à la fréquentation du sanctuaire ne peut guère être approfondie, d'autant plus que la faune, bien qu'abondante, n'a pas été étudiée (Monteil *et al.*, 2009, p. 173).

Les 50 monnaies mises au jour sur le site se répartissent entre 2 pièces gauloises, découvertes dans le bâtiment B – il s'agit d'un bronze épigraphe inédit et d'un potin – et 48 exemplaires romains (**fig. 2**). Parmi ces derniers, 23 monnaies (7 deniers républicains et 16 pièces impériales frappées entre Auguste et Néron) se rattachent vraisemblablement à la phase 1 ; leur faciès témoigne vraisemblablement d'une occupation débutant au plus tôt dans les années 10-20 de n. è. Seulement 3 monnaies ont été émises entre la fin du I^{er} s. de n. è. et le milieu du III^e s., puis 22 monnaies entre le dernier tiers du III^e s. et le milieu du IV^e s. Les objets de ce

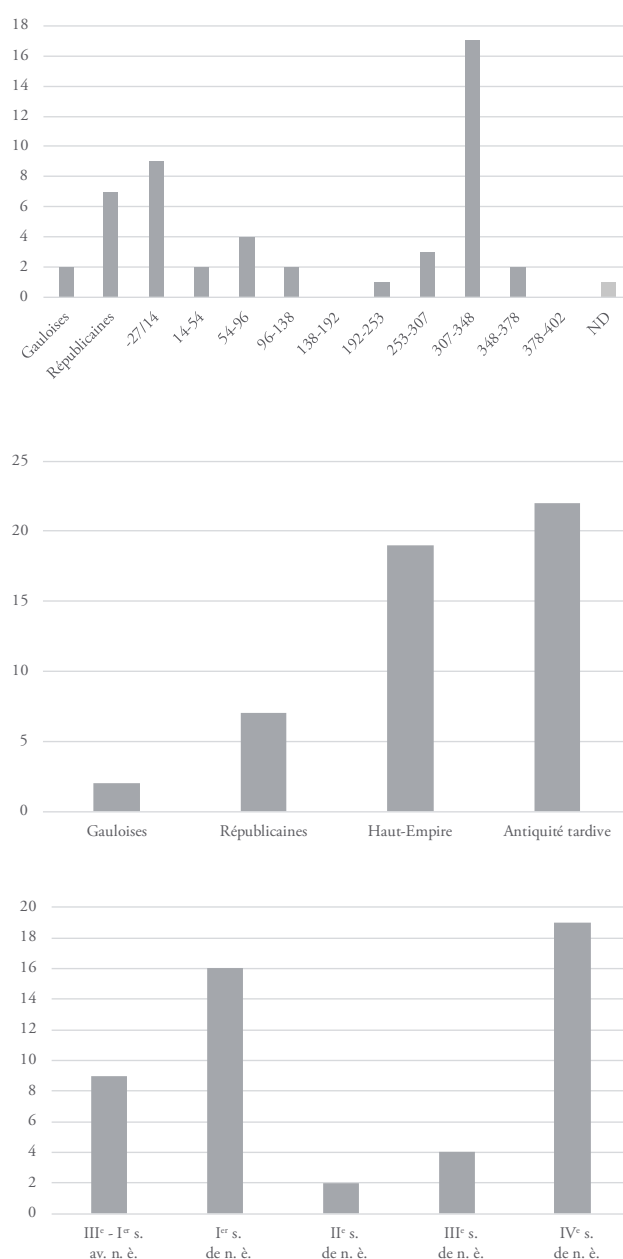


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

type les plus récents sont deux pièces à l'effigie de Magnence (350-353) (G. Aubin et P.-A. Besombes, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 177-179).

Diversifiés et en nombre relativement important, les objets se rapportant à *l'instrumentum* ont pour la plupart été produits au I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è. et relèvent de différents domaines (D. Guitton et S. Thébaud, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 177 ; M. Monteil et M. Mortreau, *in* Monteil *et al.*, 2009, p. 179-182 ; Archer, 2010, vol. 1, p. 29-39 ; Archer, 2019 ; Mortreau, 2019). Une clochette, un fragment de flûte sur âme en os, une petite boîte à sceau et un ex-voto oculistique évoquent le monde des croyances et ont pu être manipulés dans le cadre de cérémonies ou déposés en tant qu'offrande. Les objets de parure comprennent 16 fibules, principalement datées du I^{er} s. de n. è., 2 probables bagues, 2 perles en terre cuite, un bracelet non daté et une épingle en alliage cuivreux. D'autres mobiliers renvoient à l'équipement militaire, représenté par quelques armes (une poignée en os d'épée ou de poignard, 2 pointes de projectile – lance, javeline ou flèche), une possible agrafe de suspension de fourreau, une écaille de bronze probablement issue d'une cuirasse, deux éléments de harnachement et une plaque-boucle appartenant à un ceinturon militaire de la fin de l'Antiquité. Cette liste peut être complétée par une règle pliante en bronze, une sonde, un miroir, 2 couteaux, 2 clefs, un aiguiseur à outils tranchants, une plaque d'entrée de serrure, une poignée de coffret, 3 possibles fragments de lampes à huile en alliage cuivreux, 5 fragments de médaillons en terre cuite décorés, 8 anneaux de fonction indéterminée, des aiguilles, des pions de jeux et un manche de couteau en os, un médaillon taillé dans une corne de chevreuil ou de cerf, une ramure de cerf, 13 jetons ou bouchons taillés dans des tessons de céramique, de l'os, du schiste ou une coquille de cardium, et plusieurs haches en silex ou en pierre polie.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Sise au bord de la Loire, auprès d'une falaise dominant le fleuve ligérien, l'agglomération secondaire de Mauves-sur-Loire, dont le nom antique n'est pas connu, est localisée à 16 km en amont de Nantes, capitale de la cité des Namnètes de laquelle elle relève. Fondé à quelques dizaines de mètres du rebord de plateau, le sanctuaire de Vieille Cour est situé dans les quartiers sud-est de l'habitat groupé, au carrefour de deux rues qui en constituent les principaux axes.

▪ Environnement proche

L'agglomération secondaire de Mauves-sur-Loire est connue depuis les recherches entreprises par L. Maître à la fin du XIX^e s. (fig. 3) (Maître, 1885, p. 104-105 ; Maître, 1893, p. 50 ; Monteil *et al.*, 2009, p. 154-156 ; Monteil, 2012, p. 222-224 ; Monteil *et al.*, à paraître). Couvrant une trentaine d'hectares, elle est structurée par deux rues, disposées à angle droit, qui relient sans doute le sanctuaire aux deux autres monuments reconnus. Ainsi, une voie pavée de dalles de schiste aurait bordé le temple au nord et relié ce dernier aux thermes publics de Saint-Clément, localisés à l'extrémité sud-ouest de l'agglomération,

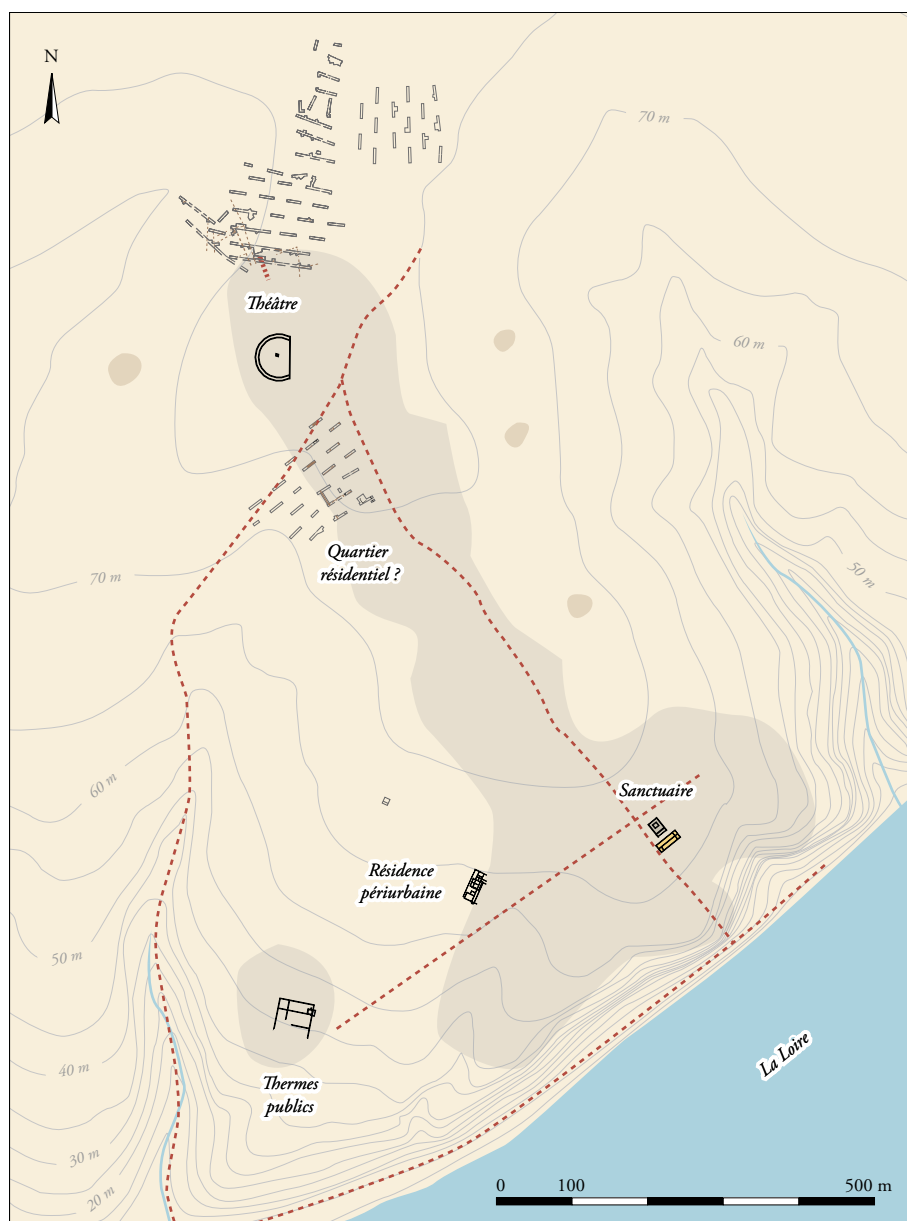


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Mauves-sur-Loire. Réal. S. Bossard, d'après Monteil *et al.*, 2009, p. 156, fig. 2 et Brodeur (dir.), 2016, p. 40, fig. 5, sur fond IGN.

à 500 m environ. L'autre rue, passant directement à l'ouest du lieu de culte, semble joindre ce dernier au théâtre antique de Mauves, situé à 750 m au nord-nord-ouest. Dans le cadre d'un projet d'aménagement de la ZAC Pontereau-Piletière, deux zones ont récemment fait l'objet d'un diagnostic archéologique, révélant l'organisation des quartiers nord de l'agglomération d'époque romaine. Ainsi, une première opération a permis de cerner la limite septentrionale de l'habitat groupé, au nord du théâtre : l'extrémité d'une rue, ainsi qu'un réseau de fossés, un puits et un secteur artisanal – dont témoignent des scories de fer –, y ont été mis en évidence ; le mobilier associé à ces aménagements est daté des deux premiers siècles, et peut-être du III^e s. de n. è. (Séris dir., 2014). Un second diagnostic a concerné les franges occidentales de l'agglomération et a conduit à la découverte d'un probable quartier résidentiel, situé à 600 m au nord-nord-ouest du sanctuaire. De fait, quelques modestes constructions sur solins et des structures en creux (fossés, fosses et trous de poteau), livrant un matériel daté entre la période augustéenne et le début du III^e s., y ont été observés (Brodeur dir., 2016). Par ailleurs, d'autres vestiges d'habitat sont documentés, notamment à la Pinsonne, où une *domus* (ou une *villa*) périurbaine est occupée du début du I^{er} s. à la fin du II^e s. ou à la première moitié du III^e s. L'existence d'une zone d'échouage, voire d'un port sur la Loire, en contrebas du plateau habité est probable, mais elle n'a pas été démontrée. D'une manière générale, l'agglomération de Mauves paraît avoir été fréquentée entre l'époque augustéenne et le troisième quart du IV^e s.

5 – Synthèse et interprétation

Bien que ses limites ne soient pas connues, le sanctuaire de Mauves-sur-Loire témoigne d'une monumentalité certaine, du moins dans ses états les plus tardifs. Mis en place dès les années 20 ou 30 de n. è., d'après les mobiliers étudiés, le lieu de culte est fondé sur un terrain occupé dès l'âge du Fer. Cependant, il est impossible de déterminer la fonction des aménagements protohistoriques, qui témoignent d'un espace assez densément bâti à la fin de La Tène, et aucun mobilier caractéristique ne permet d'affirmer qu'un sanctuaire gaulois précède l'établissement religieux gallo-romain. L'aire sacrée, aménagée sous la forme de terrasses dès le début du I^{er} s., accueille un temple de grandes dimensions à partir du dernier tiers du même siècle. Probablement équipé d'un décor architectural en pierre dès sa construction, il est embelli à partir du II^e s., lorsque des travaux conduisent aussi à le surélever à l'aide d'un podium et d'un escalier installé au sud-est. En parallèle de son édification, un second bâtiment, dont l'usage n'est pas connu avec précision, est érigé face à son entrée : de dimensions considérables, il abrite deux galeries qui ont pu servir à accueillir les fidèles, peut-être lors de cérémonies, ainsi que des petites pièces et un aménagement interne, dont la fonction n'a pu être déterminée. Au sein de cet édifice, la découverte d'œuvres sculptées, d'enduits peints et d'objets divers, notamment de probables offrandes, témoigne de sa fréquentation et du soin qui a été porté à son ornementation.

Comme l'expriment Y. Maligorne et M. Monteil (*in* Monteil *et al.*, 2009, p. 185), « s'il faut renoncer à identifier sa divinité principale, le sanctuaire de Mauves-sur-Loire avait très probablement un statut public et devait abriter le culte d'une divinité appartenant au panthéon des Namnètes ». Implanté dans les quartiers sud-est de l'agglomération, à l'écart des autres monuments publics connus, le temple s'élève près de la falaise qui surplombe la Loire, ce qui devait lui conférer une bonne visibilité depuis le fleuve ou l'autre rive. Les derniers temps du lieu de culte demeurent peu documentés : l'examen des mobiliers, notamment de la céramique et du numéraire, laissent penser qu'il reste en activité jusqu'au milieu du IV^e s., même si les autres types d'objet deviennent rares après la fin du I^{er} s. de n. è. ; le sanctuaire est donc encore fréquenté alors que les quartiers nord et ouest de l'agglomération semblent plutôt être abandonnés, au regard des données récemment recueillies, dans le courant du III^e s.

6 – Bibliographie

Archer, 2010 – ARCHER A., *Étude de l'instrumentum du sanctuaire de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire*, mémoire de Master 1, université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 2 vol., 77 p. et 95 p. et annexes.

Archer, 2019 – ARCHER A., « Les mobiliers du sanctuaire de Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique, FR) », *in* BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 523-535.

Brodeur (dir.), 2016 – BRODEUR J. (dir.), *Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Mauves-sur-Loire (44 094). « ZAC Pontereau-Piletière, tranche 2 »*, Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 89 p.

CIL XIII – HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Partis primae fasciculus prior. Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, W. de Gruyter (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, I, 1), 1899, 517 p.

Maître, 1886a – MAÎTRE L., « Fouilles exécutées à Mauves », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, p. 326-341.

Maître, 1886b – MAÎTRE L., « La station gallo-romaine de Vieille-Cour à mauves », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 25-2, p. 26-48.

Maître, 1887 – MAÎTRE L., « Mauves, Oudon et Chantoceaux », *Congrès archéologique de France. LIII^e session. Séances générales tenues à Nantes en 1886*, Paris, Champion, Caen, Delesques, p. 426-434.

Maître, 1893 – MAÎTRE L., *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure. Tome 1 : Les villes disparues des Namnètes*, Nantes, Grimaud, 552 p.

Maligorne, 2006 – MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 229 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

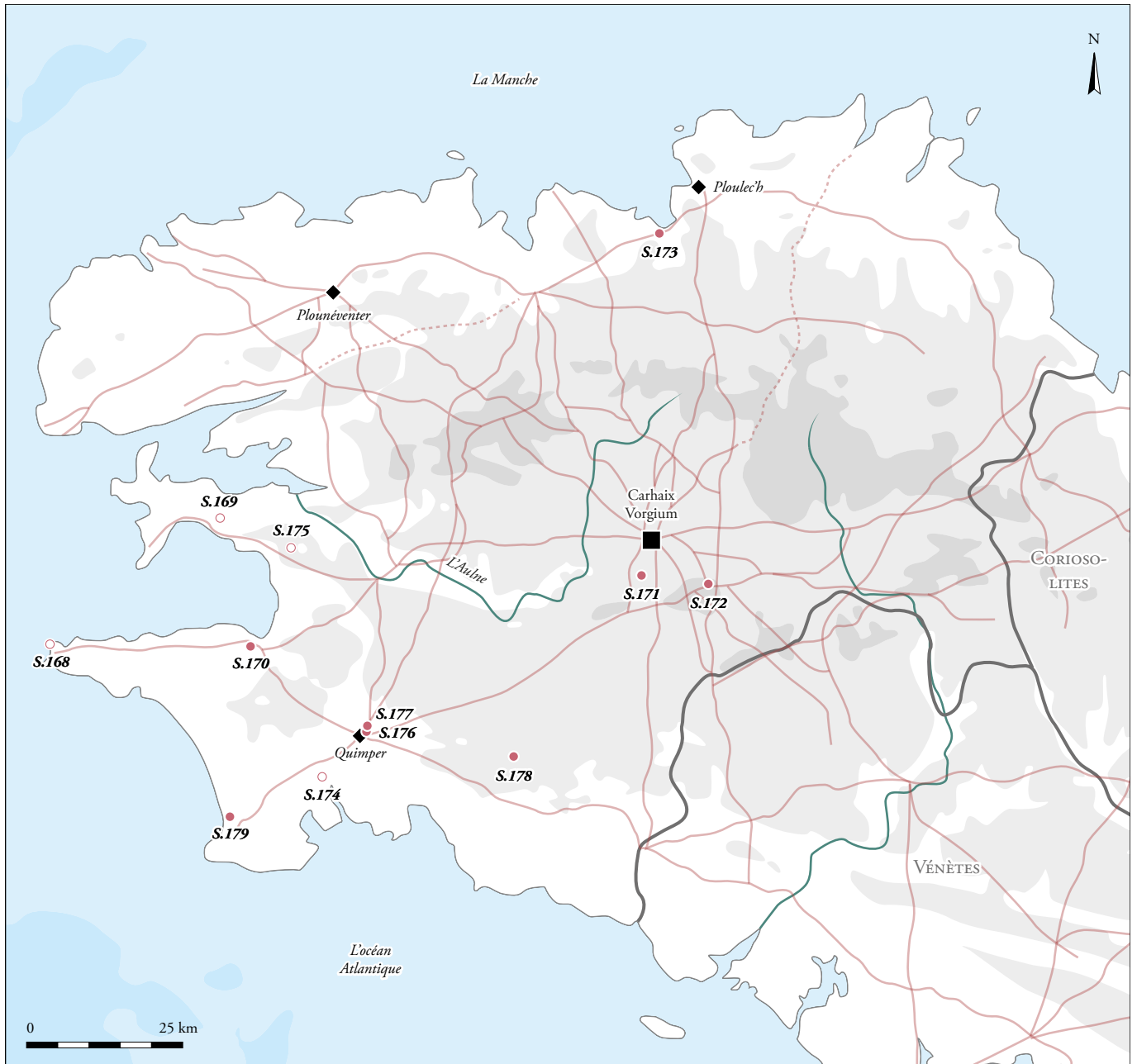
Monteil et al., 2009 – MONTEIL M., MALIGORNE Y., AUBIN G., BESOMBES P.-A., BOUVET J.-Ph., GUITTON D., LEVILLAYER A., MORTREAU M., THÉBAUD S., SAGET Y., « Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) : bilan des connaissances », *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, p. 153-188.

Monteil et al., à paraître – MONTEIL M., SAGET Y., avec des contributions de AUBIN G., BESOMBES P.-A., MALIGORNE Y., THÉBAUD S., WINDELS Y., « Mauves-sur-Loire », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Mortreau, 2019 – MORTREAU M., « Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire : un état des lieux », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 545-573.

Séris (dir.), 2014 – SÉRIS D. (dir.), *Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Mauves-sur-Loire. Pontereau & Piletière, tranche 1*, rapport de diagnostic (Inrap), Nantes, archives scientifiques du SRA des Pays de la Loire, 77 p.

OSISMES



La cité des Osismes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.168 - Cléden-Cap-Sizun (Finistère), Trouguer
- S.169 - Crozon/Telgruc-sur-Mer (Finistère), ?
- S.170 - Douarnenez (Finistère), Trégouzel
- S.171 - Motreff (Finistère), Kergaravat
- S.172 - Paule (Côtes-d'Armor), Kergroaz
- S.173 - Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor), Coz Illis
- S.174 - Plomelin (Finistère), le Pérennou
- S.175 - Plomodiern (Finistère), ?
- S.176 - Quimper (Finistère), Parc ar Groas
- S.177 - Quimper (Finistère), rue Eugène Boudin
- S.178 - Rosporden (Finistère), la Grande Boissière
- S.179 - Saint-Jean-Trolimon (Finistère), Tronoën

S.168 – Cléden-Cap-Sizun (Finistère), Trouguer

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 126925 ; Y = 6801130

Numéro d'entité archéologique : 29 028 0002

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – premier tiers du IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges antiques de Trouguer sont mentionnés depuis le XVI^e s., à une période durant laquelle les murs d'époque romaine atteignent encore 6 m d'élévation, par endroits. Cependant, l'exploitation du site comme carrière de pierre a contribué à détruire progressivement les maçonneries antiques, aujourd'hui en grande partie enfouies et arasées (Galliou, 2015, p. 32-33).

Deux campagnes de fouille, plus ou moins bien documentées, ont été menées à Trouguer : l'archéologue finistérien P. du Châtelier réalise une première exploration du site en 1889 (Châtelier, 1891, p. 206-211 ; 1907, p. 289), suivie, quelques décennies plus tard, entre 1953 et 1956, de sondages dirigés par P. Merlat, directeur de la circonscription des antiquités historiques de Rennes. Ce dernier, décédé quelques années plus tard, n'a pu publier dans le détail les résultats de ses interventions, dont les principaux apports sont toutefois résumés au sein de plusieurs courts articles (Merlat, 1954, p. 156-160 ; 1955, p. 154-155 ; 1956 ; 1957, p. 181-185). Les efforts de ces deux archéologues se sont concentrés sur le secteur oriental des vestiges, explorés à l'aide de tranchées qui ont été implantées de manière à suivre les murs progressivement exhumés.

De récents bilans, rédigés par P. Galliou (université de Bretagne occidentale), synthétisent les données accumulées sur cet important établissement gallo-romain. Ce dernier, d'abord considéré comme un camp lié à la surveillance des côtes, puis assimilé à une *villa*, est désormais interprété par P. Galliou et M. Monteil (université de Nantes) comme un sanctuaire majeur de la cité des Osismes, dont les vestiges du temple n'auraient pas encore été mis au jour (Galliou, 2008 ; Galliou, 2010, p. 158-162 ; Monteil, 2012, p. 171-173 ; Galliou, 2015 ; Monteil, à paraître).

Le site de Trouguer est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2000 ; les maçonneries dégagées anciennement ne font pas l'objet d'une mise en valeur.

▪ Implantation topographique

Aménagé sur le promontoire de la pointe du Van, à 350 m des falaises abruptes qui le délimitent au nord, le site de Trouguer est installé sur un plateau, à l'amorce d'une pente orientée vers l'ouest, en direction de la côte occidentale distante de 500 m. Depuis le site, on bénéficie ainsi d'une vue sur l'océan ainsi que sur la pointe du Raz.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire (?) d'époque romaine

Les sondages pratiqués à la fin du XIX^e s. et au milieu du siècle suivant ont mis en évidence un ensemble de murs maçonnés qui forment l'enceinte d'un important établissement, évoquant le périmètre d'un sanctuaire (**fig. 1**). La description de cette architecture a été résumée par P. Galliou (2015, p. 33-35). Les murs signalés encadrent une vaste cour de plan rectangulaire, dont la limite occidentale n'a pas été repérée en fouille. Un simple mur ferme au nord et au sud cet espace, tandis que la façade orientale du système de clôture est plus complexe : trois murs parallèles délimitent ainsi une double galerie, prolongée au nord et au sud par deux pavillons d'angle. L'épaisseur des murs de ces deux pièces pourrait indiquer qu'elles étaient dotées d'au moins un étage ; des fenêtres vitrées les ont peut-être éclairé – des fragments de possible verre à vitre ont été mis au jour à proximité du pavillon sud-est. Dans le secteur médian de la galerie double, les vestiges de murs de refend indiquent probablement l'existence d'un porche ; un décrochement observé à la base des murs des portiques constitue un indice en faveur de la présence d'un plancher en bois. Ces aménagements, galerie double et pavillons d'angle, contribuent à monumentaliser la façade orientale de l'enceinte et matérialiseraient ainsi l'accès principal du lieu de culte.

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - 1 ^{er} tiers du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Périmètre maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 106 x 79 m (soit > 8 300 m ²)
<i>Types des temples</i>	?
<i>Dimensions des temples</i>	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	Double portique en façade orientale ; pavillons d'angle

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 1 : vestiges du vraisemblable sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Merlat, 1957, p. 182, fig. 8.

En revanche, aucune structure n'a été identifiée à l'intérieur de la cour enclose ; le ou les temples ont probablement été construits dans la moitié occidentale de cet espace. Si P. du Châtellier décrit, à cet endroit, « deux murailles s'entre-croisant à angle droit » et une parcelle « couverte de petits monticules » (Châtellier, 1891, p. 209-211), en revanche P. Merlat, qui y a réalisé quatre sondages, n'y a repéré aucun aménagement (Merlat, 1957, p. 183).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Plusieurs indices laissent penser qu'un incendie a affecté l'établissement antique, peut-être au moment de son abandon. P. du Châtellier a ainsi observé une « épaisse couche de cendre » dans toutes les tranchées qu'il a explorées (Châtellier, 1891, p. 211) et P. Merlat a relevé « de nombreuses traces de feu (pierres rougies, charbons de bois) » dans la partie méridionale du double portique (Merlat, 1954, p. 159). Néanmoins, cette hypothèse reste fragile : aucun élément ne permet de dater ces traces de rubéfaction et ces niveaux cendreaux et il n'est pas certain qu'ils relèvent tous d'un même événement.

Par ailleurs, la découverte de tessons de céramique dite onctueuse, production régionale caractéristique de la période médiévale, témoigne d'une réoccupation tardive du site, dont les modalités ne sont pas connues (Galliou, 2015, p. 36).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un nombre incertain de figurines en alliage cuivreux, dont trois sont conservées au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, provient du site. Les trois personnages représentés s'apparentent à autant de divinités mas-

culines, nues et arborant des attributs parfois endommagés : deux d'entre eux sont casqués, dont l'un tient un bâton mouluré et un canard, tandis que le troisième est assimilé à une image du dieu Hercule et est considéré comme une importation italo-étrusque (Galliou, 2015, p. 37-40).

▪ *Autres mobiliers*

Un inventaire des artefacts collectés lors des deux périodes de fouille, et aujourd'hui disparus ou dispersés, a été récemment dressé par P. Galliou (2010, p. 159-161 ; 2015, p. 35-42). Outre de nombreux tessons de céramique – sigillée, fumigée, commune sombre et amphores – datés, pour les plus anciens, du courant du I^{er} s. de n. è., sont signalés plusieurs fragments de vaisselle en verre, des ossements d'animaux et des coquillages, dont une partie peut toutefois relever de l'occupation médiévale des lieux.

Les objets datés de l'époque romaine comprennent également plusieurs dizaines de monnaies émises entre les règnes de Trajan (98-117) et de Constantin (306-337) – P. du Châtellier mentionne avoir mis au jour au moins une pièce à l'effigie de son fils Crispus, décédé en 326 –, auxquelles s'ajoutent de nombreux artefacts, souvent non identifiés, en alliage cuivreux. Parmi ces derniers, les publications des fouilles font mention d'une bague, d'une fibule – complétée par un second exemplaire en or – et d'un bracelet.

Enfin, la restauration récente d'armes en fer issues des fouilles de Trouguer a permis à P. Galliou de publier une liste de six pointes d'armes d'hast, dont la morphologie renvoie tant aux productions de la fin de l'âge du Fer que du Haut-Empire. D'autres objets du même type, non conservés, ont été exhumés sur le site : P. Galliou note qu'une vingtaine d'armes, *a minima* – pointes de lance ou de javelot, un fragment d'épée et un possible *umbo* de bouclier en alliage cuivreux –, a été citée par les deux archéologues qui ont procédé à des investigations sur le terrain (Galliou, 2015, p. 40-42).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'implantation de ce vraisemblable lieu de culte, localisé à l'extrémité occidentale de la Lyonnaise, suggère un lien certain avec le domaine maritime. Érigé sur l'une des pointes qui marquent les limites occidentales du territoire des Osismes, mais aussi de la province, cet établissement apparaît comme isolé, à distance des agglomérations de la cité – bien que l'armature urbaine osisme soit encore peu connue des archéologues, puisque le centre urbain le plus proche a été identifié à Quimper, soit à 45 km. Toutefois, une voie antique semble joindre directement le site de Trouguer au cœur de la *civitas* et à sa capitale localisée à Carhaix-Plouguer. De fait, la route départementale 7, qui borde l'enceinte maçonnée à une dizaine de mètres au sud du pavillon sud-est, est un itinéraire ancien qui tirerait ses origines d'un tracé de la période romaine (Galliou, 2010, p. 161).

▪ *Environnement proche*

Dans un rayon de 2 km autour du site, outre la voie antique mentionnée *supra*, trois autres témoins d'occupation d'époque romaine ont été reconnus, dont deux en prospection pédestre, grâce à la présence de fragments de terre cuite architecturale, sur deux secteurs voisins du lieu-dit Kerninon, soit à 500 m et 600 m au nord-est et à l'est des vestiges de l'enceinte (Duvollet, 2016, p. 22-26 ; Duvollet, 2017, p. 14-17). Par ailleurs, des vestiges de possibles cuves de salaison ont été signalés à environ 1,1 km au sud, auprès de la baie des Trépassés (Galliou, 2010, p. 158).

Aux abords occidentaux du site, P. Merlat (1957, p. 185) a noté avoir perçu « la trace probable de murs formant des cloisonnements ». Une série de tranchées de diagnostic archéologique implantées en 1994 à une centaine de mètres à l'ouest de l'enceinte de Trouguer n'a toutefois révélé aucun vestige antique (Hinguant dir., 1994).

5 – Synthèse et interprétation

Les vestiges mis au jour à Trouguer à la fin du XIX^e s. et au milieu du XX^e s. évoquent l'enveloppe architecturale d'un imposant sanctuaire. Ce lieu de culte serait délimité par un péribole maçonné dont la façade principale, à l'est, aurait bénéficié d'une mise en valeur à laquelle concourent galeries et pavillons d'angle. Bien qu'aucun temple n'ait pour l'instant été identifié, faute sans doute d'un décapage élargi à l'intérieur de l'espace enclos, l'architecture comme le mobilier découvert – notamment les figurines, les monnaies et les armes – plaident en faveur de l'existence d'un sanctuaire qui serait alors sans aucun doute public, dominant l'océan à quelques centaines de mètres de la Pointe du Van et desservi par une voie. La position particulière de cet établissement, *a priori* isolé sur un promontoire projeté dans l'océan, a conduit P. Galliou à le qualifier de « sanctuaire maritime » (Galliou, 2015). Quant à la chronologie des constructions, elle reste incertaine : la découverte d'armes ne suffit pas pour affirmer que ce sanctuaire est fondé dès la période gauloise, étant

donné qu'aucun autre mobilier laténien n'a été décrit par les fouilleurs ; les objets découverts permettent seulement de supposer que le site a été fréquenté, au bas mot, entre le I^{er} s. et le premier tiers du IV^e s. de n. è.

6 – Bibliographie

Châtellier, 1891 – CHÂTELLIER (DU) P., « Sépulture de Kerguerriec en Goulien (Finistère). Établissement romain de Trouguer en Cléden (Finistère) », *Bulletins et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 29, p. 197-213.

Châtellier, 1907 – CHÂTELLIER (DU) P., *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, Rennes, J. Plihon et Hommay, 391 p., 38 pl.

Duvallet, 2016 – DUVOLLET D., *Rapport de prospection 2016 « Sud-est du Finistère, Pays de Cornouailles »*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 106 p.

Duvallet, 2017 – DUVOLLET D., « Pays de Cornouailles, Cap Sizun et Pays Bigouden ». Finistère et Morbihan. Rapport de prospection diachronique 2017, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 130 p.

Galliou, 2008 – GALLIOU P., « Le grand bâtiment romain de Trouguer en Cléden-Cap-Sizun (Finistère) : une nouvelle hypothèse », *Les Cahiers de l'Iroise*, 206, janvier-juillet 2008, p. 100-122.

Galliou, 2010 – GALLIOU P., avec la collaboration de PHILIPPE E., *Le Finistère*. 29, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 29), 495 p.

Galliou, 2015 – GALLIOU P., « Trouguer en Cléden-Cap-Sizun (Finistère), sanctuaire maritime des Osismes ? », *Études celtiques*, 41, p. 31-58.

Hinguant (dir.), 1994 – HINGUANT St. (dir.), avec la collaboration de LE CLAINCHE M., *Plogoff/Cléden-Cap-Sizun (29 Finistère). Bestree – Pointe du Raz. Trouguer – Pointe du Van*, rapport de diagnostic (Afan), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Merlat, 1954 – MERLAT P., « V^e circonscription », *Gallia*, 12-1, p. 155-168.

Merlat, 1955 – MERLAT P., « V^e circonscription », *Gallia*, 13-2, p. 151-161.

Merlat, 1956 – MERLAT P., « Considérations préliminaires sur l'établissement gallo-romain de Trouguer en Cléden-Cap-Sizun (Finistère) », *Annales de Bretagne*, 63-1, p. 109-124.

Merlat, 1957 – MERLAT P., « V^e circonscription », *Gallia*, 15-2, p. 175-198.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire, mémoire d'habilitation à diriger des recherches*, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

Monteil, à paraître – MONTEIL M., « Cléden-Cap-Sizun – Trouguer (Finistère, cité des Osismes) », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

S.169 – Crozon ou Telgruc-sur-Mer (Finistère)

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 151600 ; Y = 6818955
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le possible temple signalé en 1894 « vis-à-vis l'extrémité nord de la baie de Douarnenez et en vue de son point de jonction avec l'Océan, entre la montagne de Menez-C'hom et Crozon » a été décrit en quelques lignes et représenté en plan par le baron M. Halna du Fretay, son inventeur et alors vice-président de la Société archéologique du Finistère (Halna du Fretay, 1894, p. 165-166 et 1 pl. h.-t.). Depuis, sa localisation a été perdue et aucune autre mention ne se rapporte à cet édifice antique. L'emplacement, vaguement précisé, permet de situer ces vestiges sur la commune de Crozon ou bien sur celle de Telgruc-sur-Mer, localisée directement à l'est.

▪ Implantation topographique

L'absence de repères limite toute observation sur l'implantation de cette construction, vraisemblablement située à quelques centaines de mètres ou tout au plus à quelques kilomètres des rivages de l'océan Atlantique, d'où il devait être visible.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A), de plan circulaire, serait constitué d'une *cella* centrale entourée d'une galerie périphérique (fig. 1). Une interruption des deux murs, à l'est, marque vraisemblablement l'entrée de l'édifice, qui ne serait alors pas juché sur un podium. Lors de son exploration, M. Halna du Fretay affirme avoir « distingué tous les murs en briques et les grandes tuiles de couverture » (Halna du Fretay, 1894 ; p. 165). Les dimensions indiquées par l'archéologue sont néanmoins étonnamment importantes pour un édifice de culte de plan circulaire, qui serait, avec un diamètre de 29 m, le plus grand reconnu en Lyonnaise après le temple monumental et urbain de Tours (S.248).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B4 ?
Dimensions des temples	29 m de diamètre (soit 660 m ²) ?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Dressé sur la presqu'île de Crozon, le monument exploré par M. Halna du Fretay se trouve aux confins occidentaux de la cité osisme, à faible distance du littoral qui se confond ici avec les limites naturelles de la province. L'armature urbaine de la *civitas* demeure mal connue : aucune agglomération secondaire n'a ainsi été identifiée avec certitude à moins d'une trentaine de kilomètres de Crozon. La presqu'île est desservie par une voie antique qui longe sa côte méridionale, passant probablement à moins de 2 km de l'édifice de plan circulaire.

▪ Environnement proche

L'imprécise localisation de ce site limite toute réflexion sur son environnement archéologique ; il peut être seulement noté que M. Halna du Fretay ne mentionne aucun autre aménagement aux abords du possible temple.

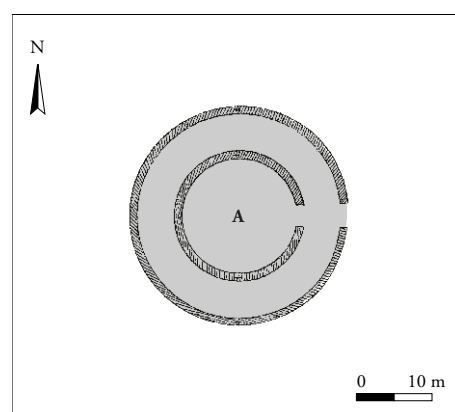


Fig. 1 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Halna du Frétay, 1894, pl. h.-t.

5 – Synthèse et interprétation

Si la morphologie de l'édifice l'apparente tout à fait à un temple de plan centré et circulaire, force est de constater que les dimensions relevées par son inventeur le distinguent des autres exemples connus en Lyonnaise et amènent à considérer avec prudence ce site très peu documenté.

6 – Bibliographie

Halna du Fretay, 1894 – HALNA DU FRETAY M., « Temples romains dans le Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 21, p. 160-166, 1 pl. h.-t.

S.170 – Douarnenez (Finistère), Trégouzel

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Trangouzel, Trogouzel, Trougouzel

Coordonnées (Lambert 93) : X = 156035 ; Y = 6800215

Numéro d'entité archéologique : 29 046 0008

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du II^e s. av. n. è. – milieu ou fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1875, R.-Fr. Le Men mentionne la présence de « tuiles, poteries rouges et substructions dans un *castrum* construit en partie en pierres de petit appareil » à Trogouzel, au sud de la commune de Douarnenez (Le Men, 1875, p. 134). Au plus tard en 1894, les murs maçonnés de cet édifice monumental sont entièrement dégagés par M. Halna du Fretay, auquel on doit une brève description et un plan – qui s'avérera toutefois incorrect – de ce qu'il identifie comme un temple, hypothèse depuis confirmée par les investigations plus récentes (Halna du Fretay, 1894, p. 160-164 et pl. h.-t. ; Halna du Fretay, 1898, p. 137-143).

Le tiers sud-est du bâtiment religieux est de nouveau étudié, entre 1977 et 1979 puis en 1984, par M. Clément (direction des Antiquités historiques de Bretagne) qui y réalise une fouille de sauvetage puis programmée, dans le cadre d'un projet routier ensuite abandonné. Les données issues des rapports des fouilles de 1978 et 1979 (Clément, 1978 ; Clément, 1979a) et de courtes publications (Clément, 1977 ; Clément, 1979b ; Clément, 1979c ; Sanquer, 1979a, p. 360-362 ; Sanquer, 1979b, p. 66-69 ; Sanquer, 1981, p. 326-327 ; Clément, 1985, p. 285-286 ; Clément *et al.*, 1987) documentent la chronologie complexe des aménagements, du second âge du Fer à la période médiévale. En ce qui concerne les mobiliers, seule l'étude des monnaies gauloises, menée sur un échantillon de pièces découvertes entre 1977 et 1979 (Clément *et al.*, 1987 ; Gruel, Clément, 1987), et celle de la céramique estampée laténienne (Cabanillas de la Torre, 2015, p. 798-802) ont été entreprises, les autres types d'artefacts n'ayant pas fait l'objet d'une analyse approfondie. Par ailleurs, l'architecture de l'édifice, originale, a été récemment revue par Y. Maligorne, à l'occasion d'une synthèse régionale publiée à l'issue de sa thèse de doctorat (Maligorne, 2006, p. 56-59). Enfin, une campagne de prospection géophysique a été réalisée aux abords du temple en 2018, à l'initiative de K.-Y. Cotto (Port-musée de Douarnenez) ; les données acquises lors de cette opération sont à ce jour en cours de traitement et n'ont donc pas été intégrées à cette notice¹.

Les vestiges du temple, particulièrement bien conservés pour la dernière phase de construction identifiée – M. Halna du Fretay (1894, p. 160) décrit des murs conservés jusqu'à 2 m d'élévation –, ont été classés au titre des monuments historiques en 1980.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire est implanté sur les hauteurs d'une colline dont les contours sont dessinés par des vallons encaissés ; ces derniers sont arrosés par des ruisseaux permanents ou temporaires, qui se déversent dans la ria de Pouldavid. Si le temple n'est pas installé au sommet de ce relief, on dispose tout de même, depuis le site, d'un point de vue remarquable en direction du nord-est et du sud-ouest.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Des tessons de céramique estampée, découverts en position résiduelle dans des couches datées de la fin de l'âge du Fer ou de l'époque romaine et mélangés à des objets plus récents, renvoient à une première occupation des lieux, à laquelle aucune structure découverte en fouille ne se rattache toutefois (Clément *et al.*, 1987, p. 35). Les formes et les décors ont été attribués à une période s'étirant de la fin du V^e s. à la fin du III^e s. ou au début du II^e s. av. n. è. (Cabanillas de la Torre, 2015, p. 798-802).

▪ Phase 1 (I^{er} s. av. n. è.)

Les premiers aménagements reconnus sont trois grands trous de poteau alignés, relevant probablement d'un même édifice dont le plan reste en grande partie lacunaire (**fig. 1**). Le bâtiment, détruit par le feu, est daté par M. Clément de La Tène finale. De fait, un petit billon armoricain, dont la fabrication débute vraisemblablement durant la seconde

1. Informations aimablement communiquées par K.-Y. Cotto.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. av. n. è.	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - 40 de n. è.	Vers 40-90 de n. è.	Vers 90 - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	?	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?	?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	?	?
<i>Types des temples</i>	?	A1 : ?	A2 : A2a ?	A3 : C2 ?
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	+/- 6 x 4,50 m (soit 25 m ²)	+/- 38 x 38 m (soit 1 150 m ²) ?
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

moitié du I^{er} s. av. n. è., a été mis au jour dans le comblement de l'un de ces creusements ; le remplissage des trous de poteau est scellé par un épais niveau cendreux et charbonneux, daté par radiocarbone du I^{er} s. av. n. è. (Clément, 1979c, p. 23 ; Sanquer, 1981, p. 326 ; Clément *et al.*, 1987, p. 35). Au regard de ces éléments, on ne peut déterminer si l'édifice a été construit avant ou après la conquête césarienne et on ne peut exclure une datation de la toute fin du I^{er} s. av. n. è., au début de la période augustéenne.

▪ Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. – 40 de n. è.)

Sur la couche cendreuse précitée reposent les restes d'un sol en mortier blanc, bordant au sud un muret de pierres sèches (**fig. 2**). Près des vestiges de cet édifice, probablement construit en matériaux périssables sur des solins de pierre, ont été mises au jour de nombreuses monnaies (au moins 72, dont 70 sont de facture gauloise et 2 ont été émises durant la période augustéenne, cf. *infra*), dont 31 billons armoricains tardifs concentrés à 3 m à l'est du muret. Ces découvertes renvoient vraisemblablement au rite de la *iactatio stipis*, sans doute réalisé auprès d'un temple (A1) en grande partie détruit par les aménagements postérieurs.

La présence des deux monnaies augustéennes, ainsi que du numéraire gaulois qui a très probablement circulé durant le principat d'Auguste, de tessons de céramiques attribués à la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et d'au moins 5 fibules caractéristiques de La Tène finale ou de la période augusto-tibérienne conduisent à dater la construction et les dépôts associés des dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. et des premières décennies du siècle suivant (Clément *et al.*, 1987, p. 35 ; Gruel, Taccoën, 1992).

▪ Phase 3 (vers 40-90 de n. è.)

Au plut tôt en 41 de n. è. – *terminus post quem* fourni par un as émis au début du règne de Claude, piégé dans les fondations des murs maçonnés –, le bâtiment A1 est détruit et reconstruit (état A2), suivant la même orientation et peu ou prou au même emplacement, malgré un décalage (**fig. 3**). Il pourrait constituer un petit temple de plan rectangulaire, dépourvu de galerie périphérique, mais son plan n'est guère caractéristique. Sa façade occidentale n'est pas conservée, mais il est probable que sa longueur n'excédait pas 6 m, pour une largeur connue de 4,50 m (Sanquer, 1979a ; Clément *et al.*, 1987, p. 35). Un grand fragment de base de colonne, réemployé dans les fondations du temple B édifié lors de la phase 4, provient vraisemblablement de l'élévation du bâtiment A2 de la phase 3, ou d'une construction voisine et contemporaine de ce dernier (Clément, 1978).

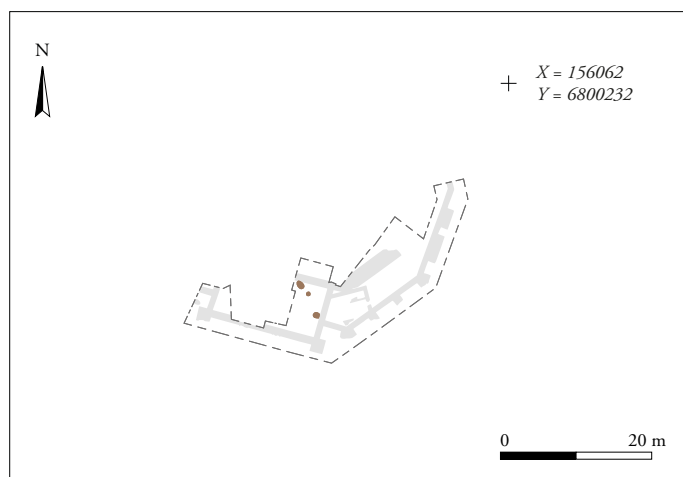


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1.
Réal. S. Bossard, d'après Clément *et al.*, 1987, p. 38, fig. 4.

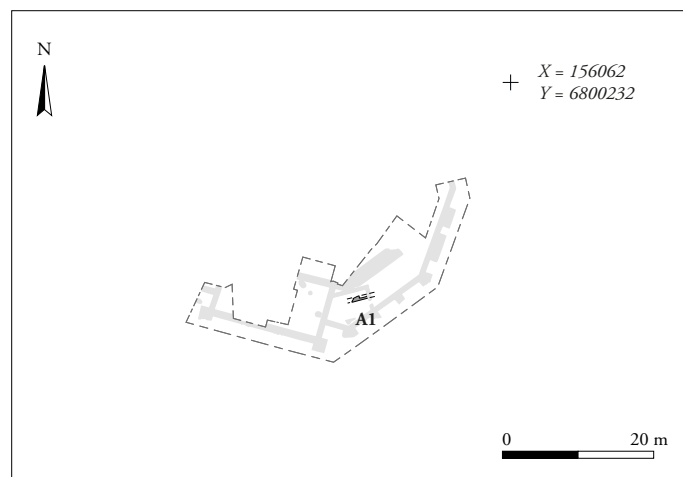


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2.
Réal. S. Bossard, d'après Clément *et al.*, 1987, p. 38, fig. 4.

▪ Phase 4 (vers 90 – milieu du IV^e s. de n. è. ?)

La quatrième phase marque une rupture sans précédent dans l'histoire du site, avec l'édification d'un temple particulièrement monumental, qui s'étend largement en dehors de l'emprise fouillée et recouvre l'emprise des anciennes constructions A1 et A2 – et peut-être d'autres bâtiments situés plus au nord (fig. 4) ? Bien que son plan soit alors incomplet – celui publié par M. Halna du Fretay s'est révélé peu fiable, au regard des maçonneries dégagées à partir de 1977 –, il paraît plausible de restituer, par symétrie, un grand édifice octogonal, constitué d'une *cella* centrale, aux murs épais de 2 m, et d'une galerie périphérique, délimitée par un mur contre lequel s'appuie, à l'extérieur, une série de contreforts. L'ensemble s'inscrirait dans un cercle de 38 m de diamètre et couvrirait une surface considérable, d'environ 1 150 m². Au sud-sud-ouest, la galerie, dont le sol est bétonné, s'interrompt pour laisser place à une salle rectangulaire, plus large que celle-ci. Selon Y. Maligorne, cet « espace sud-ouest avait certainement son pendant au nord-est, dans ce qui devait constituer le *pronaos* du temple », ce qui forme ainsi « une structure d'inspiration classique semblant traverser l'édifice de part en part, le temple présentant sans doute en façade des colonnes et un fronton » (Sanquer, 1979a ; Sanquer, 1979b, p. 67, fig. 6 ; Clément *et al.*, 1987, p. 35-37 ; Maligorne, 2006, p. 56-59). Dans la salle de plan rectangulaire, M. Halna du Fretay aurait découvert « les débris de deux colonnettes en granit, de bonne façon et d'ordre toscan », ainsi que, dans l'ensemble du bâtiment, des débris de tuiles issues de sa toiture (Halna du Fretay, 1894, p. 162 et p. 164). Par ailleurs, une base de colonne en granite a été découverte en 1979 (Clément, 1979c, p. 23). Dans l'espace qui correspondrait à la galerie, M. Halna du Fretay aurait mis au jour « des dessus de voûte entiers tombés au fond de la galerie, mais formant encore des blocs solides de 2 à 3 mètres cubes » (Halna du Fretay, 1894, p. 164). Ces voûtes ont pu couvrir la galerie, mais comme le souligne Y. Maligorne (2006, p. 59), les descriptions publiées en 1894, au même titre que le plan erroné, doivent être considérées avec circonspection.

La découverte d'un quinaire frappé entre 81 et 84 de n. è., sous le règne de Domitien, dans un remblai installé préalablement à l'aménagement du sol en béton de la galerie, indique que la construction du temple B n'est pas antérieure à la fin du I^{er} s. de n. è. (Clément, 1978 ; Clément *et al.*, 1987, p. 35-37).

▪ Abandon et occupations postérieures

Selon M. Clément (*et al.*, 1987, p. 37), « le temple semble encore fonctionner au début du second siècle, mais à une date indéterminée il s'effondre brutalement, peut-être en raison des vices de construction ; d'énormes blocs de maçonnerie ont été découverts enchevêtrés au pied des murs », qui semblent avoir basculé par pans entiers vers l'extérieur, au sud et au sud-est. Il suggère que la ruine de l'édifice intervient dès le début du II^e s., aucune trace de fréquentation n'ayant été mise en évidence pour le restant de ce siècle (Clément, 1979c, p. 24 ; Sanquer, 1981, p. 326). Toutefois, l'absence de monnaies émises durant le II^e s. est un fait fréquent dans les sanctuaires et le matériel céramique n'a ici pas bénéficié d'une étude exhaustive ; l'effondrement du bâtiment à une date si précoce apparaît alors comme peu probable (Maligorne, 2006, p. 59 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 227), d'autant plus que les fragments de murs éboulés reposent sur un niveau qui a livré 7 monnaies datées de la période 270-350 (Clément, 1978). En outre, sur l'ensemble du site, ce sont 14 monnaies romaines frappées entre 266 (sous le règne de Gallien) et 350 (sous celui de Magnence) qui ont été collectées (Sanquer, 1979a, p. 362), nombre relativement important qui pourrait signaler des offrandes monétaires tardives déposées dans un temple encore en activité, plutôt que la perte de récupérateurs de matériaux ou d'occupants d'un habitat (cf. *infra*). Le sanctuaire pourrait alors avoir été fréquenté, *a minima*, jusqu'au milieu du IV^e s., mais cette proposition ne reste étayée que par des arguments fragiles.

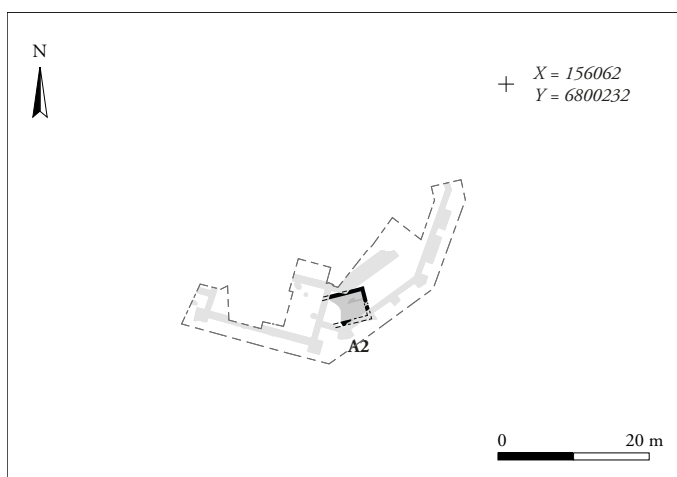


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3.
Réal. S. Bossard, d'après Clément *et al.*, 1987, p. 38, fig. 4.

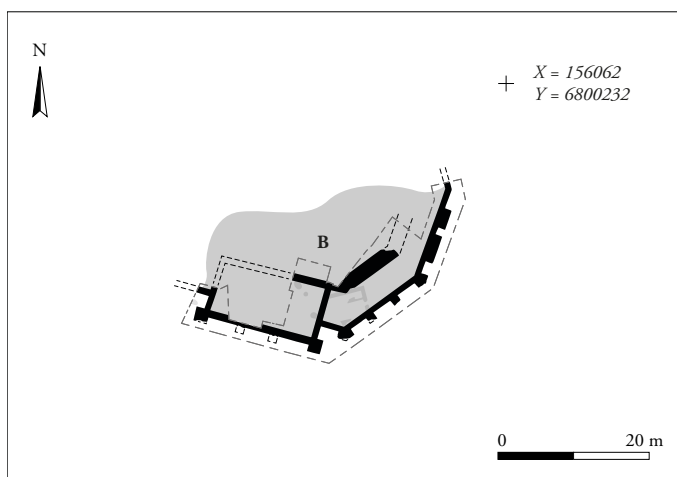


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4.
Réal. S. Bossard, d'après Clément *et al.*, 1987, p. 38, fig. 4.

En tout état de cause, après la destruction au moins partielle du temple, ses ruines semblent réoccupées par « une sorte d'habitation en fosse [qui] a été creusée à l'emplacement de la salle latérale [rectangulaire], un parement de pierres sèches se superposant au mur dérasé du temple » (Sanquer, 1981, p. 327). Cette réoccupation (temple de fortune reconstruit, ou réoccupation profane des lieux ?) aurait débuté, selon le matériel numismatique découvert, dès la première moitié du IV^e s. (Sanquer, 1979b, p. 68) et un fragment de boucle de ceinturon attribué à la seconde moitié IV^e s. (Sanquer, 1981, p. 327), ainsi qu'un tessou de sigillée d'Argonne décoré à la molette, daté vers 360-390, indiquent que le site est fréquenté *a minima* jusqu'à la seconde moitié du IV^e s. (Clément, 1979c, p. 24).

Puis, après plusieurs siècles, durant la période médiévale, une « cabane sommaire », où l'on a rejeté des restes malacofauniques et des tessons de céramique onctueuse, est aménagée près de l'angle sud de l'ancien temple (Clément, 1979b, p. 24 ; Clément *et al.*, 1987, p. 37).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une figurine en terre blanche (fragmentaire ?) portant la signature de *Pistillus* a été mise au jour dans des « couches du I^{er} s. » (phase 3 ?) (Sanquer, 1979a, p. 362).

▪ Autres mobiliers

Si l'essentiel des mobiliers n'a pas été étudié, les objets rattachés à la phase 2 sont bien documentés : au moins 72 monnaies quasi exclusivement gauloises ont été déposées ou rejetées sur le sol du sanctuaire, à proximité du bâtiment que l'on peut identifier à un temple ; elles sont associées à de nombreux restes fauniques, à des tessons de céramique, à une pointe de flèche en fer et à 9 fibules (Clément *et al.*, 1987, p. 37-49). Le contexte stratigraphique des autres mobiliers, vraisemblablement découverts en position secondaire, n'est pas précisé.

D'une manière générale, la céramique gauloise est abondante sur le site de Trégouzel, même dans les niveaux d'époque romaine. Il a été noté que les couches datées du I^{er} s. de n. è. recèlent aussi de nombreux restes de vases en *terra nigra*, les tessons de sigillée du Sud de la Gaule étant plus rares (Sanquer, 1979a, p. 362).

Les monnaies (fig. 5) apparaissent durant la phase 2. Au total, 131 pièces gauloises et romaines ont été collectées sur le site, entre 1977 et 1984, mais l'inventaire détaillé n'en est pas connu. Parmi celles-ci, 48 monnaies (dont 46 gauloises et 2 augustéennes, frappées en 25-23 et 10-7 av. n. è.) ont été précisément identifiées en 1987 et proviennent uniquement des niveaux associés à la phase 2. Le numéraire gaulois, constitué essentiellement de petits billons armoricains, regroupe surtout des émissions locales. Plusieurs monnaies de la phase 2 (17 petits billons, 1 pièce en électrum, 1 as d'Auguste et 2 autres bronzes) présentent des entailles profondes au droit ou au revers, suivant des pratiques bien documentées en contexte religieux (Clément, 1985, p. 285 ; Clément *et al.*, 1987 ; Gruel, Clément, 1987 ; Abollivier, 2008, p. 119-123). En ce qui concerne plus spécifiquement la période romaine, 14 monnaies, inventoriées dans le rapport de la fouille de 1978 (Clément, 1978), ont été frappées entre les règnes d'Auguste et de Constantin (341-346). Par ailleurs, aucune monnaie produite entre 84 et 266 n'a été identifiée sur le site (Clément, 1979c, p. 24 ; Sanquer, 1981, p. 326) et les niveaux tardifs du sanctuaire – ou, moins probablement, les occupations qui ont suivi son abandon ? –

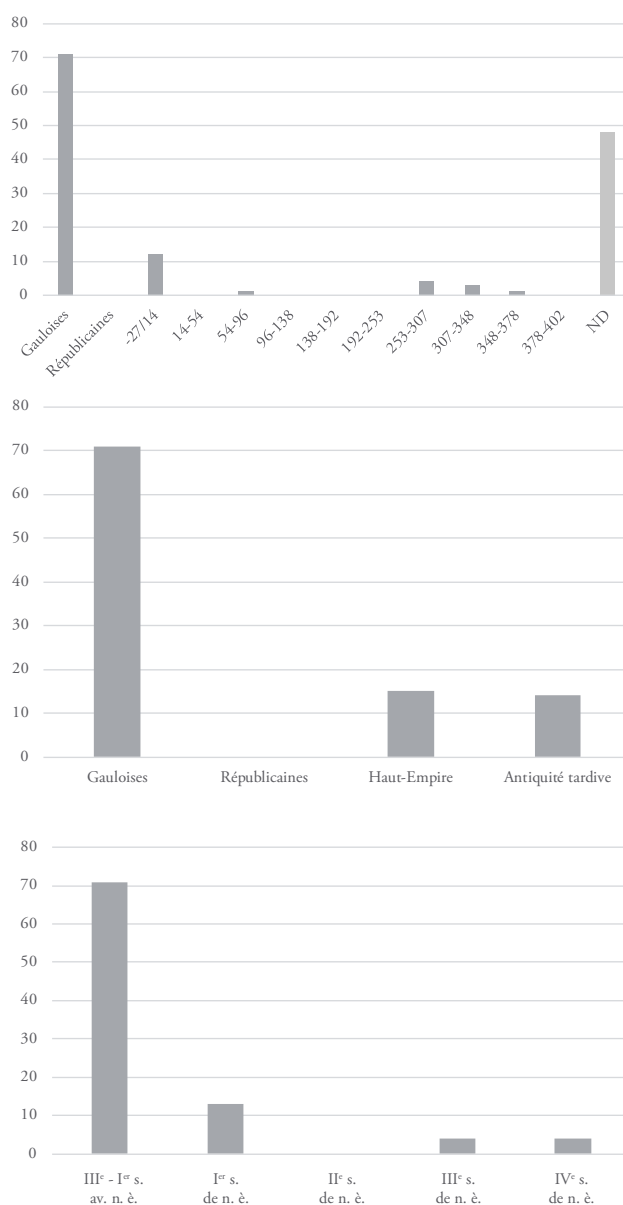


Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

ont livré 14 monnaies émises entre 266 et 350 (Sanquer, 1979a, p. 362). Au cours de l'exploration menée par M. Halna du Fretay, 8 monnaies augustéennes, du type à l'autel de Lyon, et une monnaie gauloise auraient aussi été mises au jour (Halna du Fretay, 1894, p. 160-161), ce qui porte le nombre total de découvertes à 140 pièces.

Au moins 9 fibules entières ou fragmentaires, fabriquées entre le I^{er} s. av. n. è. et les années 30 de n. è., proviennent des niveaux de la phase 2 (Clément *et al.*, 1987, p. 46-48), mais P. Galliou recense plus de 20 fibules en bronze ou en fer, attribuées à La Tène moyenne et finale, ainsi qu'aux premières décennies du Haut-Empire (Galliou, 2010, p. 190) ; des perles en verre complètent la liste des objets de parure issus de Trégouzel (Sanquer, 1979a, p. 361). La découverte remarquable d'une ou de deux plaques de bronze, ornées au repoussé de motifs laténiens, peut être notée ; ces objets constituent de possibles fragments de paragnathide d'un casque gaulois, sans certitude (Clément, 1978 ; Clément, 1979a, p. 4 ; Sanquer, 1979a, p. 361).

Enfin, M. Halna du Fretay rapporte avoir mis au jour, à la fin du XIX^e s., des bois de cerfs sciés, « un grand nombre de pierres polies, des usoirs, des fers, des bronzes, des silex taillés, des débris de cuisines en bandes prolongées, coquillages et ossements » associés aux niveaux antérieurs au temple de la phase 4 et, « dans la partie romaine », des fusaïoles en terre cuite, des fibules, des vases en terre cuite et en verre et « une lampe en bronze forme écuelle [litt.] avec trous de suspension » (Halna du Fretay, 1894, p. 162).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Trégouzel est localisé à proximité du littoral atlantique, sur le territoire de la cité des Osismes et à 19 km au nord-ouest de l'agglomération secondaire antique de Quimper. Il est implanté à 100 m au sud-ouest d'une voie ancienne, possible route antique en provenance de Quimper et en direction du Cap Sizun, qui serait aujourd'hui reprise par les routes D 57 et D 765 (Clément *et al.*, 1987, p. 33). Si l'hypothèse d'une agglomération d'époque romaine dont les vestiges reposeraient sous le bourg de Douarnenez a été avancée à plusieurs reprises (Galliou, 2010, p. 187-195), un bilan récent conclut que les vestiges ne sont pas suffisants pour y reconnaître avec certitude un habitat groupé ; on aurait plutôt affaire à plusieurs *villae*, associées à des établissements de production de sauces et salaisons, semblent se concentrer le long de la côte (Monteil, 2012, p. 146-147 ; Éveillard *et al.*, à paraître).

▪ Environnement proche

De récentes interventions, réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive à l'est et au sud-est du lieu de culte, offrent un aperçu des aménagements ruraux qui l'environnent durant l'Antiquité ; la prospection géophysique conduite en 2018 renseignera, quant à elle, les abords immédiats du temple, mais ses résultats n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport d'opération.

Un diagnostic récemment conduit à 50 m au nord-nord-est du temple a révélé l'existence de rares structures archéologiques, parmi lesquelles seul un chemin bordé d'un fossé a pu être attribué à l'Antiquité. Large de plus de 3,60 m, il est revêtu d'un empierrement constitué de pierres de granite, de gravier et d'arène. Plusieurs tessons de céramique datés du I^{er} s. de n. è. ont été découverts à sa surface ainsi que dans un remblai qui le scelle, tandis que les tessons provenant du remplissage du fossé bordier sont attribués, pour les plus récents, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Il s'agirait donc de l'un des chemins d'accès desservant le sanctuaire, en provenance du nord et le reliant peut-être à la voie ancienne mentionnée *supra*, mais il semble qu'il ne soit pas resté longtemps en activité, du moins sous sa forme empierrée (Leroux dir., 2018, p. 32-34). Par ailleurs, en 1999, un autre diagnostic, réalisé sur une étroite bande correspondant à l'assiette d'une déviation routière qui passe à moins de 100 m au sud-est du temple, près de Kerru, a conduit à la découverte de plusieurs structures en creux, essentiellement des fossés, dont l'orientation est similaire de celle des murs du bâtiment religieux de la phase 4. Néanmoins, ces structures, qui délimitent vraisemblablement des parcelles agricoles ou peut-être, pour certaines, des enclos habités, ont livré des tessons de céramique couvrant une période assez large, depuis la période augustéenne jusqu'à la seconde moitié du II^e s. de n. è. ; elles relèvent manifestement de plusieurs phases d'aménagement (Béguin, Labaune, 1999).

Aussi, une grande nécropole d'époque romaine, rassemblant une centaine d'ossuaires en céramique, serait située à moins de 300 m à l'est du temple et aurait été détruite vers 1960, lors de travaux de rectification de la route D 765 (Galliou, 2010, p. 192). À Menez Peulven et au Drévers, soit à 300 m à l'est et au-delà de l'axe routier précité, trois autres sépultures à crémation du Haut-Empire – l'une est datée plus précisément de la première moitié du I^{er} s. de n. è. – ont été identifiées en fouille, le long d'un probable chemin matérialisé par deux fossés parallèles orientés nord-sud ; plus au nord et à l'ouest, des fossés délimitent vraisemblablement des parcelles agricoles et l'angle d'un enclos (Roy dir., 2003 ; Sicard dir., 2009, p. 111-122 ; Dieu dir., 2018). Un autre tronçon d'un modeste chemin a été repéré à 500 m à l'est de Trégouzel, au cours d'un autre diagnostic archéologique également réalisé au Drévers (Marchand, Hamon, 2006). Des « ruines d'habitation » (antique ?) sont aussi signalées près de Kerru, soit à 500 m environ au sud-ouest (Le Men, 1875, p. 134).

À une distance plus importante, plusieurs ateliers de production de salaison et de sauces de poisson ont été fouillés en bordure du littoral. Les plus proches sont localisés à Plomarc'h Pella, soit à environ 1,6 km au nord-nord-est du temple de Trégouzel, et neuf autres établissements du même type sont documentés dans un rayon de 1,8 km à 2,9 km, tous au nord du secteur étudié. Ces ateliers, actifs dès le début du II^e s. voire, pour l'un d'entre eux, à partir de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., dépendent vraisemblablement de plusieurs *villae*, dont celles du Ry et du Reuniat, situées à 2,3 km au nord-ouest et au nord-est de l'édifice religieux (Galliou, 2010, p. 189-195 ; Monteil, 2012, p. 146-147 ; Éveillard *et al.*, à paraître). De l'un de ces ateliers établis en bordure de l'océan, provient sans doute une base de statue inscrite, récupérée sur la plage du Ris, qui est dédiée à Neptune Hippios et mentionne un *conventus* de citoyens romains (AE, 1952, 22 = AE, 1999, 1070 ; Sanquer, 1973).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de Trégouzel demeure encore peu documenté, en l'absence d'une étude exhaustive des mobiliers découverts, d'une synthèse sur les opérations conduites dans les années 1970 et 1980, et surtout en raison d'une fouille limitée à une partie seulement du temple monumental de l'époque romaine. Toutefois, les données collectées apportent de précieuses informations sur l'évolution du site, de son architecture et des pratiques rituelles associées.

En l'état des connaissances, il est impossible de caractériser l'occupation préromaine du site. Outre une fréquentation ancienne, au cours de La Tène ancienne et moyenne, dont on ne connaît que des tessons de céramique épars, une ou plusieurs constructions en terre et en bois ont été édifiées durant La Tène finale ou, au plus tard, au début de la période augustéenne (phase 1). La découverte de plaques de bronze ouvragées, peut-être des fragments de casque, se rattache probablement à l'une de ces occupations et indiquerait alors un statut particulier pour ce site, mais il est aussi possible d'envisager que ces objets ont été introduits en guise d'offrandes au cours de l'époque romaine. Ainsi, si l'hypothèse d'un lieu de culte gaulois – dont la présence aurait motivé, par la suite, la fondation du sanctuaire antique – peut légitimement être évoquée, elle ne peut pas être démontrée.

Les premiers états du site religieux de l'époque romaine (phases 2 et 3) sont également peu renseignés. Néanmoins, la phase 2 semble se caractériser par la multiplication des offrandes monétaires, pour partie dégradées à coups d'instruments tranchants, mais d'autres types de dépôts sont aussi attestés (parures, céramiques et faune). Ces gestes sont réalisés à proximité d'un bâtiment vraisemblablement édifié en pierre et en matériaux périssables, probable temple dont la conservation est mauvaise. Cet édifice est sans doute reconstruit en dur lors de la phase 3, peut-être sous la forme d'un temple à simple *cella*, si l'on considère qu'il s'agit du bâtiment A2, dont les dimensions sont peu importantes. Néanmoins, il pourrait aussi exister un bâtiment de culte plus grand, aménagé plus au nord, qui aurait aussi été recouvert par le temple monumental lors de la phase suivante. Quoi qu'il en soit, l'emploi de colonnes en pierre, dans l'élévation de l'un des bâtiments de la phase 3, suggère une construction de qualité, relevant peut-être déjà d'un sanctuaire de statut public.

En revanche, Y. Maligorne considère qu'il faut attendre – au plus tôt – la fin du I^{er} s. pour que le lieu de culte soit intégré aux équipements publics de la cité osisme, lorsque le temple construit à l'emplacement des anciennes constructions acquiert une architecture et des dimensions monumentales. Comme il le suppose aussi, il paraît vraisemblable que les producteurs de salaisons, dont l'activité était alors florissante dans la baie de Douarnenez, aient pris part au financement de l'édifice (Maligorne, 2006, p. 59).

L'absence de mobiliers datés du II^e s. et de la première moitié du III^e s. reflète peut-être un changement des pratiques et de la gestion des offrandes plutôt qu'un réel abandon du site, ainsi que l'a suggéré M. Clément. De fait, l'occupation se prolonge au moins jusqu'à la fin du IV^e s., mais les vestiges de la réoccupation (profane ?) des ruines semblent se mêler aux ultimes témoins de l'activité religieuse et il est ainsi difficile de dater l'arrêt des pratiques rituelles. Les monnaies émises à la fin du III^e s. et durant la première moitié du IV^e s. pourraient néanmoins correspondre à de dernières offrandes réalisées au sein de ce sanctuaire monumental. Dans tous les cas, la fréquentation du site paraît s'arrêter durant la seconde moitié du IV^e s.

6 – Bibliographie

Abollivier, 2008 – ABOLLIVIER Ph., *Numismatique et archéologie en Armorique occidentale à la fin de l'âge du Fer. Le monnayage des Osismes*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 348 p.

Aubin *et al.*, 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAÏLLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Béguin, Labaune, 1999 – BÉGUIN Fr., LABAUNE Fr., *Douarnenez. Lieu-dit Trogouzel. Déviation de Kerru/RD 765*, rapport de diagnostic (Afan), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Cabanillas de la Torre, 2015 – CABANILLAS DE LA TORRE G., *Arts et sociétés celtiques du second âge du Fer en Europe occidentale : la céramique à décor estampé*, thèse de doctorat, université de Paris 1 et universidad autónoma de Madrid, 1113 p.

Clément, 1977 – CLÉMENT M., « Douarnenez – Trogouzel. Un temple romano-celtique (?). Fouilles du 15 août au 4 septembre 1977 », *Archéologie en Bretagne*, 15, p. 20-21.

Clément, 1978 – CLÉMENT M., *Fouille programmée du temple celto-romain de Trogouzel*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Clément, 1979a – CLÉMENT M., *Le temple gallo-romain de Trogouzel en Douarnenez*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 7 p.

Clément, 1979b – CLÉMENT M., « Douarnenez – Trogouzel, un temple romano-celtique », *Archéologie en Bretagne*, 24, 4^e trimestre 1979, p. 23-25.

Clément, 1979c – CLÉMENT M., « Douarnenez : fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel », *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 4^e trimestre 1978 – 1^{er} trimestre 1979, p. 46.

Clément, 1985 – CLÉMENT M., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 43-2, p. 281-295.

Clément et al., 1987 – CLÉMENT M., GRUEL K., DELESTRÉE L.-P., GALLIOU P., « Monnaies celtiques découvertes lors des fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel à Douarnenez (Finistère) », in BRUNAUX J.-L., GRUEL K. (dir.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Paris, Errance (Dossiers de Protohistoire, 1), p. 33-54.

Dieu (dir.), 2018 – DIEU Y. (dir.), *Douarnenez (Finistère). Menez Peulven*, rapport de diagnostic (conseil départemental du Finistère), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 45 p.

Éveillard **et al., à paraître** – ÉVEILLARD J.-Y., PEUZIAT J., avec la collaboration de MALIGORNE Y. et MONTEIL M., « Douarnenez (Finistère, cité des Osismes) », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Galliou, 2010 – GALLIOU P., avec la collaboration de PHILIPPE E., *Le Finistère. 29*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 29), 495 p.

Gruel, Clément, 1987 – GRUEL K., CLÉMENT M., « Les monnaies gauloises du *fanum* de Trogouzel (29), essai d'interprétation », in BÉMONT C., DELPLACE C., FISCHER B., GRUEL K., PEYRE Chr., RICHARD J.-C. (dir.), *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, le Léopard d'Or, p. 451-464.

Gruel, Taccoen, 1992 – GRUEL K., TACCOEN A., « Petit numéraire de billon émis durant et après la conquête romaine dans l'ouest de la Gaule », in MAYS M. (dir.), *Celtic Coinage : Britain and beyond*, 11th Oxford symposium on coinage and monetary history, 1989, Oxford, Tempus Reparatum (BAR British series, 222), p. 165-188.

Halna du Frétay, 1894 – HALNA DU FRÉTAY M., « Temples romains dans le Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 21, p. 160-166, 1 pl. h.-t.

Halna du Frétay, 1898 – HALNA DU FRÉTAY M., *Histoire du Finistère de la formation quaternaire à la fin de l'ère romain*, Quimper, A. Leprince, 158 p.

Le Men, 1875 – LE MEN R.-F., « Statistique monumentale du Finistère, époque romaine », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 2, 1874-1875, p. 122-147.

Leroux (dir.), 2018 – LEROUX G. (dir.), *Commune de Douarnenez, Finistère. 42, route de Quimper*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 41 p.

Maligorne, 2006 – MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 229 p.

Marchand, Hamon, 2006 – MARCHAND S., HAMON G., *Douarnenez « Le Drevers » (Finistère – Bretagne)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 26 p. et annexes.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Roy (dir.), 2003 – ROY E. (dir.), *Sondages archéologiques systématiques avant la construction d'une nouvelle voie à Douarnenez (Finistère)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 18 p. et annexes.

Sanquer, 1973 – SANQUER R., « Une nouvelle lecture de l'inscription à Neptune trouvée à Douarnenez (Finistère) et l'industrie du *garum* armoricain », *Annales de Bretagne*, 80-1, p. 215-236.

Sanquer, 1979a – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 37-2, p. 349-381.

Sanquer, 1979b – SANQUER R., « Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1979) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 107, p. 55-90.

Sanquer, 1981 – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 39-2, p. 299-331.

Sicard (dir.), 2009 – SICARD S. (dir.), *Douarnenez « Le Drevers » (Finistère – Bretagne). Les occupations archéologiques néolithiques et protohistoriques*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 132 p.

S.171 – Motreff (Finistère), Kergaravat

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Kergaravat

Coordonnées (Lambert 93) : X = 212745 ; Y = 6810755

Numéro d'entité archéologique : 29 152 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnue

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2002, lors de travaux ruraux, des débris de terres cuites architecturales et du mobilier de l'époque romaine sont mis au jour à l'ouest de la ferme de Kergaravat (Provost, 2003). Quelques années plus tard, en 2010, des survols aériens réalisés par M. Gautier y révèlent l'existence de multiples substructions, dont celles d'un temple, qu'il interprète comme les vestiges d'une probable *villa* (Gautier, 2011 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 76).

▪ Implantation topographique

L'établissement antique est installé au sommet du versant nord-est d'une colline bordée, à 1 km au nord, par le ruisseau de Sterlenn et, à 1 km à l'ouest, par celui de Goaranveg.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. M. Gautier (2010), in Gautier *et al.*, 2019, p. 76, fig. 61.

2 – Présentation des vestiges

Le plan d'un temple carré (A), associant une *cella* centrale et une galerie périphérique, est bien lisible sur les clichés aériens (**fig. 1 et 2**) (Gautier, 2011 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 76). Deux autres anomalies, qui évoquent les fossés nord et ouest d'un enclos dans lequel serait installé l'édifice de culte, pourraient relever des limites du sanctuaire. Elles dessinent le plan d'une enceinte quadrangulaire, longue de 35 m environ du nord au sud, et large de plus de 30 m d'est en ouest.

Les autres substructions repérées d'avion correspondent à un établissement voisin (cf. *infra*).

<i>Chronologie</i>	I ^{er} - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 25 x 35 m (soit > 900 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier antique, collecté en prospection pédestre, provient de l'ensemble du site. Il comprend des débris de céramique sigillée, de céramique commune et d'amphore, ainsi que des tessons de vaisselle en verre, datés du I^{er} s. au III^e s. de n. è. (Provost, 2003).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 6,5 km au sud de Carhaix-Plouguer, chef-lieu des Osismes, le site de Kergaravat est localisé à 16 km de la limite orientale de la *civitas*. Il est aussi situé à moins de 1 km à l'ouest d'un probable axe viaire antique, quittant Carhaix en direction du sud.

▪ Environnement proche

Le plan d'un établissement enclos est partiellement connu, grâce aux mêmes photographies aériennes, à une dizaine de mètres au sud du temple (Gautier, 2011 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 76). Cette occupation est délimitée par une enceinte maçonnée, vraisemblablement de plan rectangulaire – mais ses limites nord et ouest ne sont pas visibles –, large de 40 m du nord au sud et longue de plus de 50 m d'est en ouest. Sa façade orientale est monumentalisée au moyen d'une probable galerie, de deux pavillons d'angle et d'un porche situé en partie médiane, qui se superposent à un premier mur, plus ancien, manifestement dépourvu de tels aménagements. Le ou les bâtiments que renferme l'enceinte n'ont pas été localisés ; ils sont sans doute situés près du mur occidental, au niveau d'une actuelle limite parcellaire. Deux hypothèses peuvent être émises quant à la nature de cet établissement, d'une emprise de plus de 2 000 m² : il pourrait éventuellement s'agir d'un sanctuaire rural, mais les dimensions et la configuration de l'enceinte évoquent plutôt la clôture d'une *villa*. Le temple, peut-être installé dans une enceinte délimitée par un fossé qui serait accolée au nord de l'établissement, constituerait alors une dépendance de l'habitat rural. Un autre fossé, observé au sud et à l'ouest de l'enceinte maçonnée, pourrait cerner l'ensemble de la propriété, s'il en est bien contemporain.

Un autre site occupé dans l'Antiquité, vraisemblable établissement rural, a été reconnu en prospection au lieu-dit Restourhan, à 1,3 km à l'est-sud-est de Kergaravat (archives scientifiques du SRA de Bretagne, entité archéologique n° 29 152 0005).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple reconnu à Motreff, dont les dimensions sont relativement peu importantes, semble constituer l'édifice de culte privé d'une famille résidant dans une *villa* implantée à proximité immédiate. Les clichés aériens ne renseignent qu'une partie de ces deux entités voisines, mais l'ensemble apparaît comme cohérent : au nord de l'espace à vocation résidentielle, délimité par une enceinte maçonnée et dont l'entrée est solennisée par d'imposantes constructions, le petit sanctuaire serait ceinturé par un fossé, sans doute bordé d'un talus ou d'une haie ; il est peut-être accessible tant aux propriétaires de la résidence aristocratique qu'aux autres habitants du domaine ou des campagnes proches.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Gautier, 2011 – GAUTIER M., *Prospection-inventaire. Bassin occidental de la moyenne Vilaine, Centre Bretagne, Trégor, bassin de Châteaulin*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Gautier *et al.*, 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN

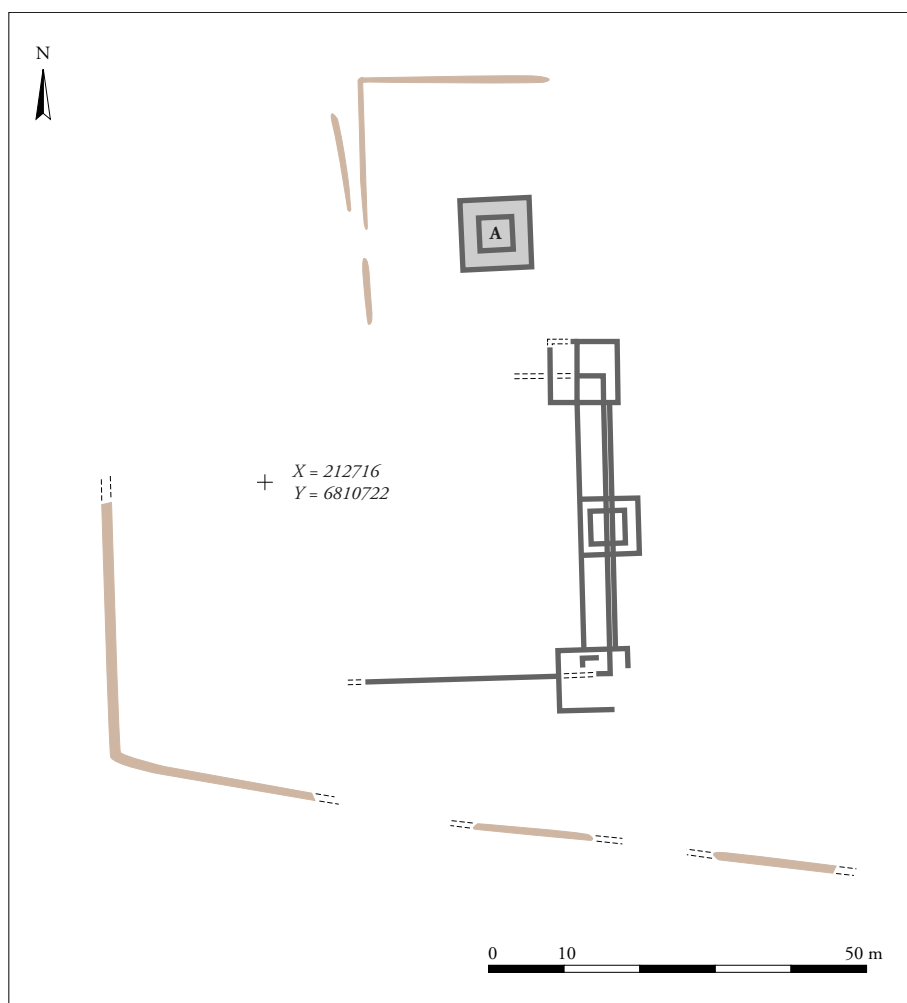


Fig. 2 : vestiges de la vraisemblable villa de Motreff et de son sanctuaire.
Réal. S. Bossard, d'après Gautier, 2011 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 76.

St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Provost, 2003 – PROVOST A., *Inventaire du patrimoine archéologique de Centre-ouest Bretagne. Rapport préliminaire de l'opération test (5 octobre – 15 décembre 2002). Communes de Carnoet, Le Moustoir, Plévin, Trebrivan, Treffin, Tréogan (Côtes-d'Armor), Langonnet (Morbihan) et Motreff (Finistère)*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

S.172 – Paule (Côtes-d'Armor), Kergroaz

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 221990 ; Y = 6810305

Numéro d'entité archéologique : 22 163 0023

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 10 av. n. è. – dernier tiers du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Kergroaz a été identifié en 1997, en périphérie des vestiges de la résidence aristocratique de l'âge du Fer de Saint-Symphorien, fouillée par Y. Menez à partir de 1991. Deux concentrations de tuiles ont alors été aperçues en surface d'une parcelle cultivée, témoignant de la présence de petites constructions d'époque romaine. Entre 2002 et 2004, une fouille programmée placée sous la responsabilité de Y. Menez et A. Villard-Le Tiec (SRA de Bretagne) révèle, à cet emplacement, l'existence d'un lieu de culte antique établi sur une ancienne nécropole tumulaire, datée de l'âge du Bronze. Seule la partie centrale de l'enclos à caractère religieux, aujourd'hui traversée par une voie communale, n'a pu être étudiée – la perte d'information concerne une surface d'environ 1 400 m². Depuis ces campagnes de fouille, des ramassages de surface, entrepris par C. Bernard en 2016, ont permis de collecter d'autres mobiliers sur le site. Les résultats des opérations archéologiques conduites sur les sites protohistorique et antique de Paule ont très récemment fait l'objet d'une publication de synthèse (Menez *et al.*, 2021).

▪ Implantation topographique

Établi en haut du versant méridional d'une ligne de crête qui s'étend d'ouest en est, le sanctuaire présente une position dominante ; il est éloigné de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les vestiges de la nécropole de l'âge du Bronze moyen, à l'emplacement de laquelle sera bâti le lieu de culte de l'époque romaine, ont également été fouillés entre 2002 et 2004. Deux *tumuli* de près de 12 m de diamètre, éloignés d'une soixantaine de mètres et recouvrant chacun une inhumation centrale, ont été aménagés lors de la fondation de l'espace funéraire. Puis, ces monuments ont été progressivement agrandis, afin de recouvrir de nouvelles sépultures installées en périphérie, jusqu'à atteindre une trentaine de mètres de diamètre et une hauteur vraisemblablement supérieure à 2 m. Entre les deux *tumuli*, un enclos fossoyé de plan circulaire, d'un diamètre égal à 10 m, enferme un troisième tertre, lui aussi élevé à l'aplomb d'une tombe à inhumation ; deux autres sépultures ont été mises en évidence dans les environs immédiats de cette structure.

Au cours de l'âge du Fer, la nécropole est longée, au nord et au sud, par deux voies. Leur tracé sera pérennisé durant l'époque romaine, avec toutefois un décalage du chemin méridional vers le sud (cf. *infra*) (Menez *et al.*, 2021, p. 205).

▪ Phase 1 (années 10 av. n. è. – troisième quart du I^{er} s. de n. è.)

Lorsqu'au début de l'époque romaine, le creusement d'une enceinte à Kergroaz accompagne la fondation d'un lieu de culte, les tertres funéraires de l'âge du Bronze sont encore partiellement en élévation – selon toute vraisemblance, sur 1,50 m à 2 m de haut pour les deux *tumuli* et sur plus de 1 m pour le monticule délimité par un fossé. L'enclos fossoyé qui est mis en place englobe alors les trois anciens monuments funéraires, qui ont sans aucun doute présidé au choix de son emplacement (fig. 1).

Les façades septentrionale et méridionale de l'enceinte fossoyée épousent la forme curviligne des chemins qui les

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	Années 10 av. n. è. – 3 ^e quart du I ^{er} s. de n. è.	3 ^e quart du I ^{er} s. – dernier tiers du III ^e s. ou début du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé et palissade	Muret ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	143 m x 64 m (soit 8 390 m ²)	+/- 140 x 60 m (soit 8 400 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : A1a ?	B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 3,70 x 3,50 m (soit 13 m ²)	B : 4,60 x 4,60 m (soit 21 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	C : porche ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

bordent (cf. *infra*), tandis qu'à l'ouest et à l'est le fossé adopte plutôt un tracé rectiligne. Largues de 1,50 m et profondes de moins de 1 m, les fossés ont été comblés progressivement, par des sédiments issus de leurs parois ou de colluvions. Ils sont vraisemblablement longés, sur leur flanc intérieur, par un talus. En outre, ce système de clôture semble complété par une palissade composée d'une rangée de poteaux, régulièrement espacés, dont les trous ont été observés dans la moitié orientale de l'enclos, le long du fossé. L'enceinte présente au moins deux entrées : l'une, au nord-est, est marquée par l'interruption du fossé sur une longueur de 3 m, alors remplacé par une petite tranchée qui suggère l'aménagement d'un seuil ; à l'intérieur de l'enceinte, quatre trous de poteau suggèrent l'existence d'un porche ou d'un portail. Du second accès, au sud, subsistent les vestiges de trois états, dont le premier est manifestement contemporain de la phase 1 : un couple de poteaux, distants de 2 m, a été inséré dans l'axe de la palissade. Il témoigne de la présence d'un passage aménagé au droit du fossé, que l'on devait franchir à l'aide d'une passerelle.

Ainsi délimitée, l'aire sacrée est divisée par un petit fossé, manifestement interrompu en partie médiane, en deux espaces. Chacun de ces derniers, de surface grosso modo équivalente, englobe un *tumulus*. Alors que la moitié occidentale, la moins bien conservée, n'a livré que quelques trous de poteau d'époque romaine dont la fonction n'est pas connue, la partie orientale de l'enclos renferme plusieurs aménagements antiques, concentrés dans le secteur du *tumulus*. Dans le flanc oriental de celui-ci, un ensemble de trous de poteau relève peut-être d'un bâtiment (A) construit en matériaux périssables, mesurant 3,70 m de long pour 3,50 m de large ; 7 monnaies républicaines et augustéennes ont été plantées verticalement en surface du *tumulus*, à l'intérieur de l'espace délimité par les poteaux. Au nord de cet aménagement, une fosse creusée sur une profondeur de 1 m, dans les terres composant le monument funéraire a pu servir, selon Y. Menez, à installer un tronc à offrandes en bois. Disparu au moment de la fouille, celui-ci devait mesurer environ 0,40 m de diamètre et était calé par de la terre mêlée de pierraille ; deux fibules et plusieurs monnaies proviennent de cette structure ou de ses abords, argumentant effectivement en faveur de l'hypothèse d'un réceptacle à offrandes.

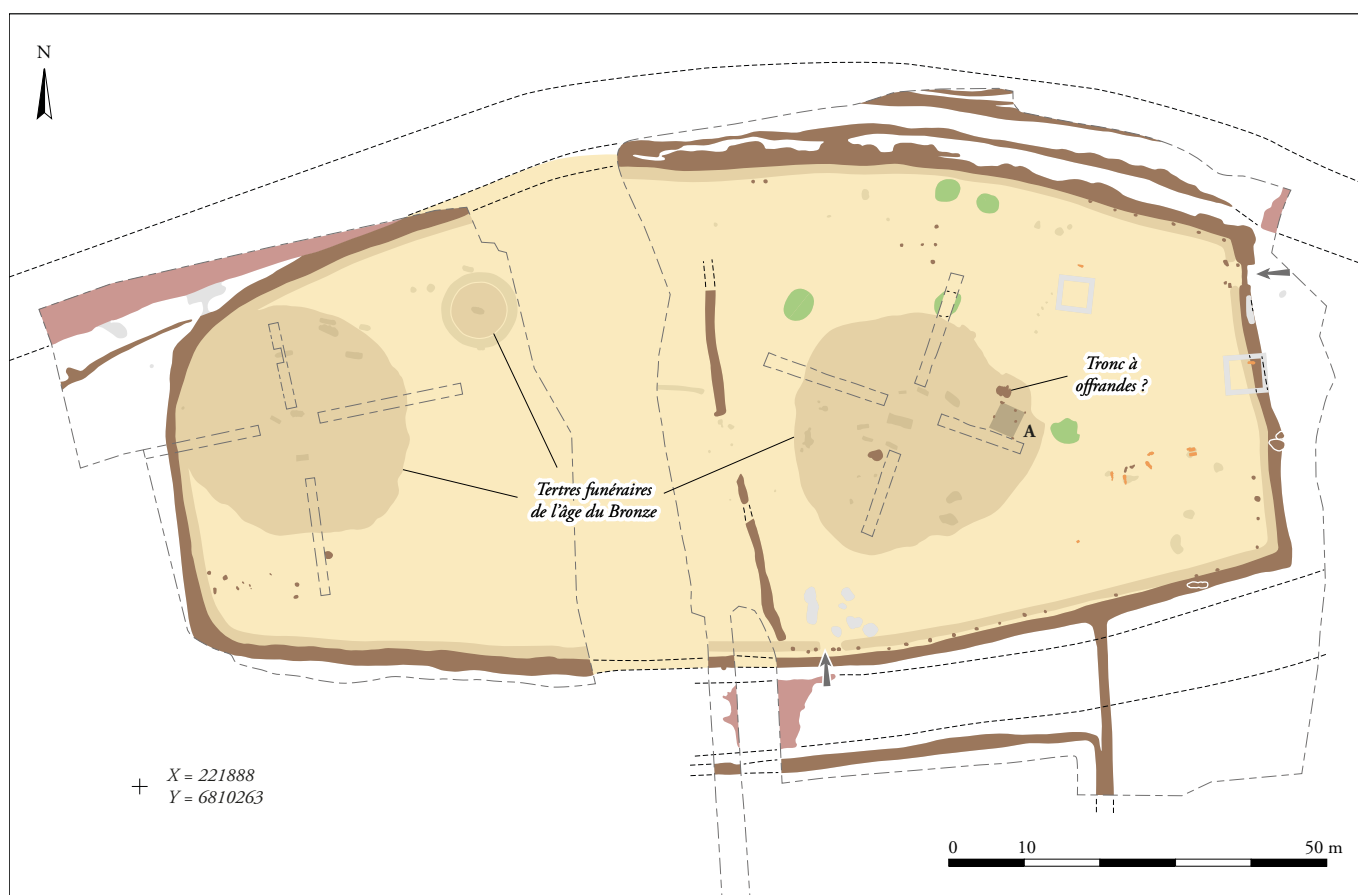


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Menez et al., 2021, p. 218, fig. 161.

▪ **Phase 2 (troisième quart du I^{er} s. – dernier tiers du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è.)**

Les fossés de l'enclos, une fois comblés, ont vraisemblablement été remplacés par un muret, dont la base a été conservée au nord de l'édifice C, contre lequel il devait s'appuyer (fig. 2). L'essentiel du tracé de cette clôture en pierre n'est pas connu et il est donc difficile d'évaluer l'aire qu'elle enserrait – que l'on peut toutefois supposer avoir été peu ou prou équivalente à celle de la phase précédente – et de localiser ses accès. Toutefois, deux états de l'entrée méridionale, succédant au premier dispositif rattaché à la phase 1, peuvent être associés aux aménagements de la phase 2, en raison du matériel céramique, postérieur aux années 70 de n. è., issu du remplissage des trous de poteau qui les composent.

L'un de ces deux états est constitué d'une paire de poteaux équarris qui encadrent un portail ou un porche large de 4,50 m. Au second, plus imposant, sont associés six poteaux qui dessinent le plan d'un bâtiment d'entrée d'environ 20 m², présentant une ouverture large de 4 m.

Deux *cellae* vraisemblablement maçonnées, bien que le mortier qui devait lier les pierres de leur élévation n'ait pas été conservé, ont été construites au cours de la seconde phase, dans la moitié orientale du sanctuaire. De plan carré, le temple B a été bâti au nord-est du *tumulus* oriental ; ses fondations sont profondes entre 0,30 m et 0,40 m, mais elles n'entaillent pas le substrat. Le sol, vraisemblablement constitué d'un dallage d'ardoises, reposant sur un niveau de mortier qui couvre lui-même un hérisson de pierre, est mal conservé. Les débris mis au jour dans le niveau de démolition associé à l'édifice comprennent des dalles d'ardoise, des moellons de grès et de granite, des briques et des tuiles. Ces dernières ont couvert un toit probablement débordant, d'où elles auraient glissé ou auraient été rejetées, puisqu'un espace vide de matériaux de démolition forme une bande de 1,20 m de large autour du bâtiment. Au sud-ouest de la *cella*, quatre dalles de grès alignées et posées à plat et une fondation quadrangulaire, mesurant 0,50 m de côté et formée de blocs de grès, constituent de vraisemblables supports d'éléments récupérés ou disparus, tels que des autels ou des bases de statue.

Le bâtiment C, légèrement plus grand et de plan quasi carré, pourrait correspondre à une seconde *cella*, ou bien, en raison de sa position, à un porche donnant accès l'aire sacrée probablement délimitée par le muret. Il a été édifié à l'aplomb de l'ancien fossé de l'enclos. Les tessons de céramique piégés dans le remplissage supérieur de ce dernier, datés des années 40 à 70 de n. è., fournissent un *terminus post quem* pour la construction du bâtiment. L'angle sud-est de la possible *cella* C a dû être reconstruit, à une date indéterminée, après le tassement des limons sous-jacents. Le niveau résultant de la destruction de l'édifice, contenant tuiles et moellons de grès, renseigne sur les matériaux présents au sein de son élévation.



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Menez et al., 2021, p. 218, fig. 161 et p. 225, p. 168.

▪ Aménagements non phasés

Près du centre du *tumulus* oriental, une fosse remblayée à l'aide de blocs de grès, non datée, pourrait avoir servi de fondation à un poteau de diamètre important.

Une dizaine de structures de combustion, essentiellement concentrées dans le quart sud-oriental de la partie est de l'enclos, témoigne vraisemblablement de la cuisson d'aliments au sein du sanctuaire. La plupart correspond à des fours installés dans des fosses, dont le remplissage contient quelques restes fauniques carbonisés ; ils sont associés à des fosses remplies de rejets brûlés, creusées à proximité pour leur vidange. Deux foyers constitués d'un lit de terres cuites architecturales complètent l'équipement du lieu de culte. Les rares tessons qui proviennent de ces structures liées à la cuisson

sont datés du III^e s. de n. è., mais certains aménagements de ce type sont probablement plus anciens, notamment un four recouvert par le sol de la *cella* B, antérieur donc à la phase 2.

Les chablis de cinq arbres ont été identifiés au nord et à l'est du *tumulus* oriental. Le comblement de trois d'entre eux recèle du mobilier d'époque romaine : ils ont pu avoir été déracinés dès l'Antiquité et donc avoir grandi au sein de l'aire sacrée.

Au sein de la cour du lieu de culte, plusieurs trous de poteau, concentrés au sud du *tumulus* occidental ou au nord de l'autre *tumulus*, ou bien dispersés sans organisation apparente, ne sont pas datés ou alors sont attribués, d'une manière large, à l'Antiquité. Leur rôle au sein de l'aire sacrée n'a pu être déterminé.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les niveaux de démolition associés aux deux temples maçonnés ont fourni plusieurs éléments aidant à définir un *terminus post quem* pour leur destruction. Autour de la *cella* B, les 138 tessons de céramique qui ont été découverts se rapportent surtout à des productions de la seconde moitié du I^{er} s., mais quelques formes se rattachent aussi au II^e s., voire au III^e s. de n. è. Quant aux 6 monnaies mises au jour à l'intérieur ou dans la périphérie proche de l'édifice, elles ont été émises entre le I^{er} s. et la seconde moitié du III^e s., l'imitation d'un antoninien au nom de Postume indiquant un abandon postérieur à 268 de n. è. Les sols et les matériaux des murs et des fondations ont été récupérés dans leur quasi intégralité. En ce qui concerne le possible temple C, la datation des tessons de céramique issus de son niveau de démolition renvoie aussi à une longue période, comprise entre la première moitié du I^{er} s. et la seconde moitié du III^e s. de n. è. (Menez *et al.*, 2021, p. 207-210).

D'une manière plus générale, à l'échelle du site de Kergroaz, les productions céramiques les plus récentes sont datées de la fin du III^e s. La monnaie la plus récente évoque une chronologie similaire : il s'agit d'une imitation d'antoninien à l'effigie de Claude II divinisé, émise après 270, mais dont la circulation est attestée jusqu'à fin du III^e s., voire au début du IV^e s. Il peut être noté que les monnaies les plus tardives, frappées durant le II^e s. et le III^e s., sont concentrées au sein du temple A, ainsi qu'à ses abords et, dans une moindre mesure, près du probable tronc à offrandes, sur le flanc oriental du *tumulus* (Menez *et al.*, 2021, p. 207-210).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Une dizaine de fragments de figurines en terre cuite provient quasi exclusivement du temple A. Ils appartiennent à un nombre indéterminé de Vénus anadyomènes et de déesses-mères, à une Vénus à gaine et à un cheval harnaché (Menez *et al.*, 2021, p. 210).

▪ *Autres mobiliers*

Quelques vases en terre cuite brisés (des pichets et des coupes pourvues d'un bec verseur, en pâte commune claire) ont été mis au jour le long des clôtures du lieu de culte. Plusieurs dépôts ont été réalisés à l'emplacement du *tumulus* oriental : la plupart des monnaies, ainsi que deux fibules, proviennent de la fosse qui accueille un probable tronc à offrandes ou bien de ses environs, tandis que 7 autres monnaies ont été plantées verticalement en surface du *tumulus*, dans le possible bâtiment A ; ce même secteur a par ailleurs livré une perle. Enfin, l'essentiel des fragments de figurine en terre cuite et 6 monnaies (pour la majeure partie datées des II^es. et III^es.) ont été découvertes dans le temple B ou à proximité immédiate (Menez *et al.*, 2021).

Le vaisselier en terre cuite, représenté par 3 712 tessons recueillis lors de la fouille de l'enclos, couvre une période

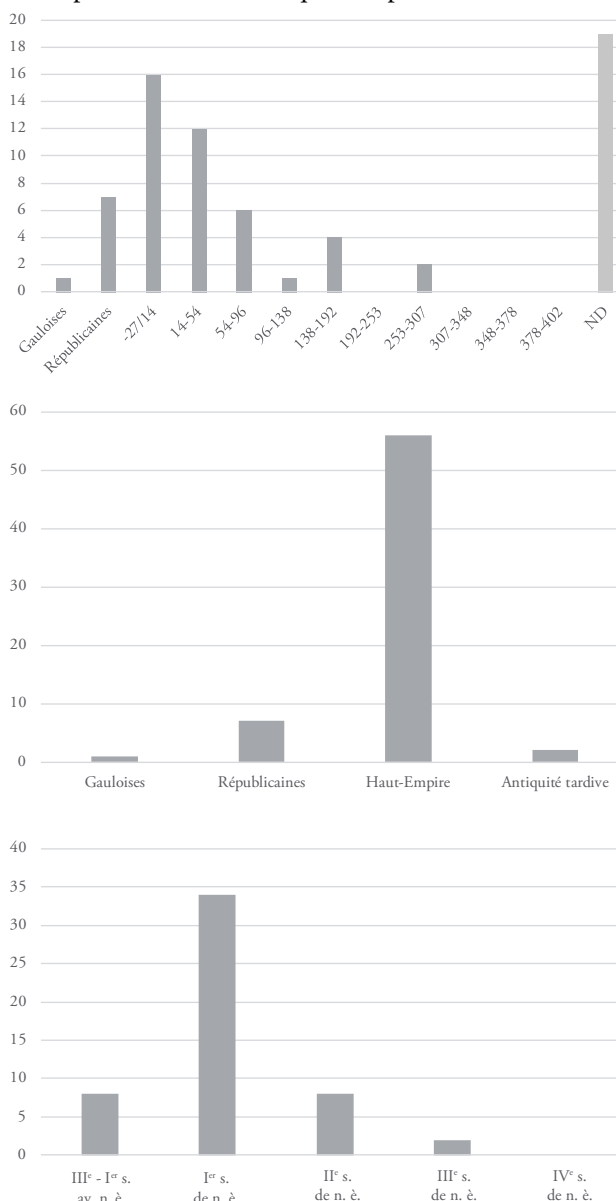


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

d'environ trois siècles, de la fin du I^{er} s. av. n. è. à la fin du III^e s. de n. è. Les vases culinaires et de stockage sont moins fréquents que la céramique de table, mais l'ensemble est globalement similaire à des assemblages caractéristiques de contextes domestiques, malgré la présence de quelques formes assez peu habituelles, telles que des coupes pourvues d'un bec verseur. L'usage de récipients en verre est aussi attesté au sein du lieu de culte : quelques tessons appartiennent à un barillet frontinien, ainsi qu'à des coupes et des fioles (Menez *et al.*, 2021, p. 210).

Le numéraire découvert en fouille et en prospection (**fig. 3**) comprend 68 monnaies (dont 49 ont été précisément déterminées ; étude réalisée par G. Aubin, P.-A. Besombes et V. Drost *in* Menez *et al.*, 2021, p. 207-210). Une seule pièce gauloise – un statère – a été recensée, tandis que 7 bronzes républicains et 46 monnaies de l'époque impériale complètent le lot – dont 42 sont datées du Haut-Empire et 4 de l'Antiquité tardive. Parmi ces dernières, les émissions augustéennes sont bien représentées, avec 16 exemplaires, et témoignent de dépôts vraisemblablement précoces d'objets monétaires au sein du sanctuaire, probablement dès la dernière décennie avant notre ère. Des mutilations ont affecté plusieurs monnaies antérieures au milieu du I^{er} s. de n. è. : 4 à 5 individus (1 statère gaulois et 3 ou 4 pièces augustéennes) ont été volontairement dégradés à coups de ciseau ou à l'aide d'une pince, tandis qu'une imitation d'as augustéen a été légèrement déformée, peut-être par martelage, et qu'un as de Claude a été perforé à l'aide d'un clou. Si quelques monnaies ont été émises à la fin du I^{er} s. ou dans le courant du II^e s., aucune n'a été frappée entre la fin du II^e s. et le milieu du III^e s. L'exemplaire le plus récent est une imitation d'un antoninien de Claude II divinisé, émis après 270.

Enfin, parmi les mobiliers identifiés, peuvent être cités trois objets de parure (2 fibules produites durant le premier tiers du I^{er} s. de n. è. et une perle en verre incolore), ainsi qu'une clochette en alliage cuivreux étamé.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de Kergroaz dépend de la cité des Osismes ; il est localisé à 12 km de sa limite orientale. Il est distant de 10 km, en direction du sud-est, de Carhaix/*Vorgium*, capitale de la *civitas*. La ligne de crête sur laquelle a été fondé le sanctuaire est parcourue, depuis l'âge du Fer, par une voie reliant Quimper à Saint-Brandan (Menez *et al.*, 2021).

▪ Environnement proche

Cette importante route mesure probablement plus de 10 m de large et borde l'enclos à vocation cultuelle au nord, tandis qu'un autre chemin, traversé par un exutoire, le contourne par le sud. La chaussée de ces deux voies, partiellement préservée pour le tracé méridional, a pu être dégagée lors de la fouille du sanctuaire : elle se compose d'un niveau de cailloutis, parsemé de quelques pierres au sud et de blocs parfois mêlés de gravier au nord. Une série de fosses, creusées en bordure du chemin méridional, a probablement servi à l'extraction des matériaux nécessaires à l'aménagement de son revêtement. Ces deux chemins qui encadrent le sanctuaire sont en place dès sa construction et ont été entretenus par la suite.

La construction du sanctuaire intervient en parallèle de la destruction partielle de la résidence aristocratique forti-

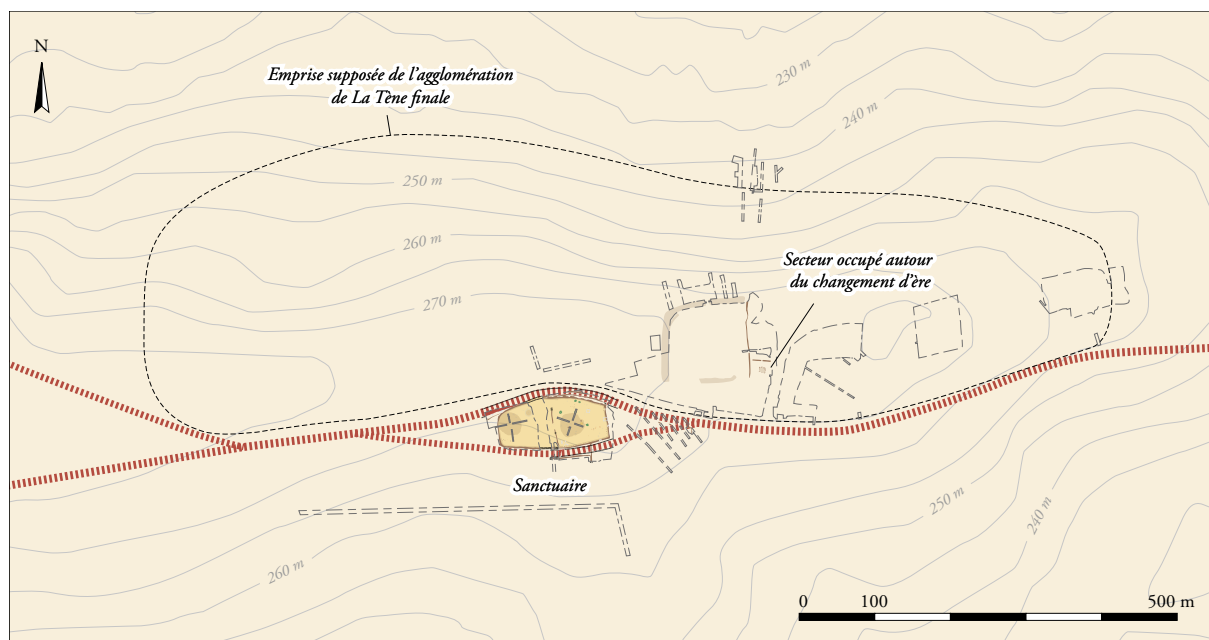


Fig. 4 : le sanctuaire et son environnement au début du Haut-Empire.

Réal. S. Bossard, d'après Menez *et al.*, 2021, p. 213, fig. 151 et p. 217, fig. 159, sur fond IGN.

fiée de Paule, située à 80 m au nord-est (**fig. 4**). Sa démolition est datée entre le dernier quart du I^{er} s. av. n. è., vraisemblablement vers 10 av. n. è., et les années 15 de n. è., d'après les mobiliers associés à cette phase. Une agglomération ceinte de remparts s'était formée durant La Tène finale autour de cet habitat, dont les origines remontent au VI^e s. av. n. è. ; le lieu de culte a été implanté à l'extérieur de l'ancienne agglomération, en cours d'abandon, le long de la voie précitée (Menez *et al.*, 2021, p. 203-204).

Peu avant le changement d'ère, plusieurs tronçons des remparts, des palissades et des bâtiments de l'habitat fortifié commencent donc à être démontés méthodiquement, tandis que des puits sont comblés. Néanmoins, un secteur de l'habitat, en grande partie abandonné, reste occupé durant cet épisode : deux clôtures palissadées sont dressées dans l'ancienne avant-cour de la résidence et protègent un bâtiment sur poteaux qui continue d'être fréquenté au début du I^{er} s. de n. è. (Menez *et al.*, 2021, p. 203-204). Passé ce moment, et tout au long de la période romaine, le sanctuaire semble être resté isolé en bord de voie.

5 – Synthèse et interprétation

Bien que le secteur occidental de l'enclos ait été partiellement détruit par l'aménagement récent d'une voie communale, l'essentiel des aménagements et des mobiliers liés aux rituels paraît avoir été concentré autour du *tumulus* oriental, voire en surface même de son tertre. Dès la fondation du lieu de culte, des dépôts de monnaies – pour certaines mutilées – et de parures y sont réalisés, pour l'essentiel au sein d'un probable tronc à offrandes, installé sur son flanc et à proximité d'un bâtiment en matériaux périssables, dont le plan et l'élévation restent mal connus. Ce monument funéraire semble donc avoir joué un rôle important au sein du sanctuaire. Selon W. Van Andringa (*in* Menez *et al.*, 2021, p. 211), « l'intégration des deux tombes de l'âge du Bronze dans une enceinte indique bien un choix topographique spécifique, susceptible de favoriser le contact avec certains dieux ou un passé lointain et de participer à la définition d'un lieu sacré ». L'enclos, dont les équipements restent modestes, peut vraisemblablement être considéré comme un sanctuaire privé. Sa fondation est concomitante de l'abandon et de la destruction méthodique de l'habitat fortifié de Paule, établi à quelques dizaines de mètres, et a ainsi dû être décidée par la famille qui vivait au sein de la résidence aristocratique. Ainsi, ces événements sont sans doute liés à la volonté de « préserver la mémoire du lieu et de la lignée par la fondation d'un lieu de culte installé sur deux tombes de l'âge du Bronze qui marquaient le paysage depuis toujours et donc parfaitement adaptées à représenter l'ancrage ancestral de la lignée familiale de Paule. [...] L'établissement d'un culte funéraire permettait de faire valoir l'ancestralité et donc le caractère vénérable d'un clan, à un moment très sensible de profondes mutations politiques et sociales ». Ce moment correspond aux dernières années avant le changement d'ère, lorsque s'organisent les cités des Gaules romaines et que les anciens propriétaires de la résidence s'investissent probablement dans l'administration du nouveau chef-lieu *Vorgium*, implanté à quelques kilomètres.

Durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., le sanctuaire est réaménagé : une ou deux *cellae* sont implantées au sein de l'aire sacrée, désormais délimitée par un muret. Dans le cadre de la préparation et de la consommation de repas, l'utilisation de structures de combustion, dont certaines sont probablement aménagées au sein du sanctuaire dès sa fondation, perdure jusqu'au III^e s. Des monnaies et des figurines en terre cuite sont aussi déposées dans l'un des temples jusqu'à la même période. Si le dépôt d'offrande semble moins fréquent que durant la phase précédente, il est certain que les activités des récupérateurs de matériaux, après l'abandon du sanctuaire, et les labours agricoles récents ont endommagé les niveaux les plus récents du site. En l'état des connaissances, un abandon du lieu de culte durant le dernier tiers du III^e s. de n. è. ou, au plus tard, au début du IV^e s. de n. è., peut être envisagé.

6 – Bibliographie

Menez *et al.*, 2021 – MENEZ Y., AUBIN G., BESOMBES P.-A., DROST V., VAN ANDRINGA W., « De 20 av. J.-C. à 15 ap. J.-C., la fin (phase 6) », *in* MENEZ Y. (dir.), *Une résidence de la noblesse gauloise. Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor)*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française, 112), p. 201-228.

S.173 – Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor), Coz Illis

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Pen an Nec'h

Coordonnées (Lambert 93) : X = 214840 ; Y = 6860360

Numéro d'entité archéologique : 22 194 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. – courant du III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Coz Illis est décrit pour la première fois en 1939, lorsque le colonel Pérès met en évidence l'existence d'un temple et d'une enceinte qui l'entoure ; il dresse alors un plan de l'ensemble du sanctuaire, dont les restes du péribole sont interprétés comme les limites d'une église (Arramond *et al.*, 2014, p. 22). Après plusieurs campagnes de fouille non autorisée, au début des années 1970, qui permettent de dégager plus des trois-quarts du temple ainsi qu'une fosse voisine (Galliou, 1975, p. 13-15 ; Sanquer, 1975, p. 365-366), un projet de mise en valeur du site conduit à la réalisation de sondages préalables au niveau de l'édifice cultuel, dirigés par P. Galliou (université de Bretagne occidentale) en 1988 et 1990 (Galliou, 1988 ; 1990). Enfin, en 2013, J.-Ch. Arramond¹ (SRA de Bretagne) réalise quatre nouveaux sondages, cette fois-ci à l'est du temple, en amont de nouveaux aménagements destinés à la présentation du site au public (Arramond *et al.*, 2014).

▪ Implantation topographique

Érigé sur l'un des sommets qui constituent le site naturel du Grand Rocher, le sanctuaire de Plestin-les-Grèves domine de 95 m la grève de Saint-Michel, accessible à près d'un kilomètre plus au nord. Son temple pouvait donc être visible de la mer, à condition que la végétation ne masque pas les constructions antiques. Les fouilleurs ont remarqué, directement à l'est de l'enceinte sacrée, une déclivité importante du terrain.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents (début du I^{er} s. de n. è.)

La fouille menée en 1990 au niveau de la *cella* du temple a révélé la présence de structures sous-jacentes, datées des premières décennies du I^{er} s. de n. è., d'après le mobilier collecté dans leur comblement. Ces aménagements – deux fosses, dont l'une est parementée à l'aide de blocs de pierre et est desservie par un canal – semblent être en lien avec des activités de traitement du métal, ce dont témoigne la découverte de nombreuses scories. Parmi les artefacts piégés dans les niveaux mis en place pour remblayer ces creusements et niveler le terrain en amont de la construction du bâtiment de culte, figurent des ossements de faune, des tessons de céramique, une fibule et des débris de terre cuite architecturale, déchets provenant vraisemblablement d'un habitat voisin, non localisé (Galliou, 1990, p. 16). Aucun vestige se rapportant à cette première phase antérieure à l'aménagement du lieu de culte n'a été identifié au cours des sondages pratiqués à l'est du temple en 2013 (Arramond *et al.*, 2014).

▪ Haut-Empire (milieu du I^{er} – milieu du III^e s. de n. è.)

Le sanctuaire est vraisemblablement bâti dans les années 40-50 de n. è., d'après le *terminus post quem* fourni par les objets mis au jour dans le remblai installé lors de la construction du temple, pour niveler le terrain en pente et asseoir les murs (Galliou, 1990). Il comprend un édifice de culte de plan centré, dressé au fond d'une cour délimitée par un mur de péribole (fig. 1).

La clôture du lieu de culte définit une aire sacrée de plan rectangulaire. Ce mur maçonné est plus large en façade sud-est ; les similitudes observées entre les élévations de l'enceinte et du temple laissent supposer que ces deux ensembles ont été bâtis

<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. - III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	40 x 19,5 m (soit 780 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	13,20 x 13,20 m (soit 174 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

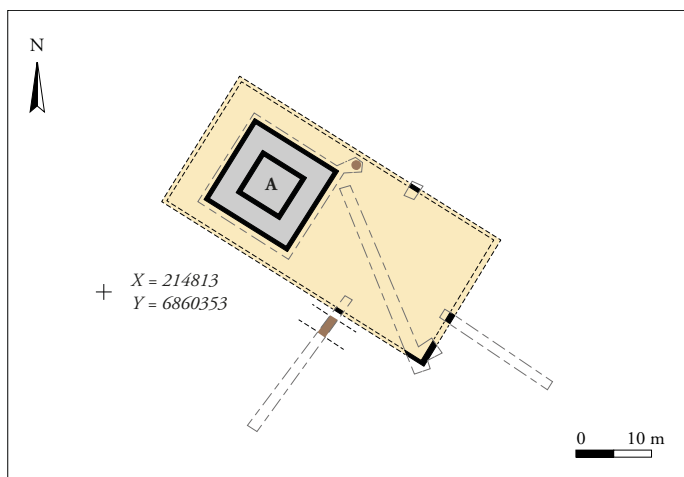


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Arramond et al., 2014, p. 27, fig. 11.

au même moment (Arramond *et al.*, 2014, p. 33). La clôture maçonnée est longée, au sud-ouest, par un fossé au profil évasé, large mais peu profond, comblé d'abord au moyen de matériaux de démolition, puis par un sédiment qui a livré des tessons de céramique datés des trois premiers siècles de notre ère, des restes fauniques et des coquillages (Arramond *et al.*, 2014, p. 35-37). Repéré dans une seule tranchée de sondage et absent au sud-est du lieu de culte, ce fossé, daté de manière peu précise, a pu compléter le dispositif d'enceinte maçonnée, ou peut-être avoir constitué un premier état de la limite de l'aire sacrée.

De plan carré, le temple A se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Dans un premier temps, une couche de ciment orange semble avoir constitué le sol de la *cella*. Puis, dans un second temps – au plus tôt lors du dernier tiers du I^{er} s. de n. è., d'après

les tessons de céramique découverts sur ce revêtement –, la *cella* et probablement la galerie reçoivent un sol pavé de pierraille damée, qui pourrait avoir servi de radier à un dallage d'ardoise. Une brèche large de 1,80 m, observée sur le mur sud-est de la galerie, pourrait marquer l'emplacement de l'entrée du temple, vraisemblablement tournée vers cette direction d'après la position du bâtiment au sein de la cour sacrée (Galliou, 1988 ; 1990).

Une fosse destinée à la préparation de la chaux, probablement aménagée lors de la construction du temple, a été fouillée dans les années 1970 à 2 m au sud-est de cet édifice (Sanquer, 1975).

▪ Occupations postérieures

La destruction d'une partie du mur occidental de la *cella* et la présence de céramiques médiévales et modernes à l'emplacement du temple renvoient à une réoccupation tardive des lieux, sous une forme indéterminée (Galliou, 1988, p. 13 ; Arramond *et al.*, 2014, p. 25).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

À l'exception des quelques tessons de céramique découverts sur le sol bétonné de la *cella*, les artefacts en lien avec le sanctuaire proviennent de niveaux de démolition, de la terre végétale qui recouvre le site, ou bien n'ont pas été localisés avec précision, pour ceux mis au jour au début des années 1970. Figurent ainsi deux monnaies – l'une est en bronze, émise sous Néron (54-68) ; l'autre est un denier à l'effigie de Julia Domna, impératrice entre 193 et 217 – et des tessons de céramique issus de productions diverses (sigillée, *terra nigra*, céramique métallescente et commune), parmi lesquels ont été reconnues deux extrémités de manchons décorées de têtes animales, bélier et loup (Galliou, 1975 ; Sanquer, 1975 ; Gallioui, 1988 ; Gallioui, 1990 ; Arramond *et al.*, 2014, p. 40). Une partie de ce mobilier, attribué aux trois premiers siècles de notre ère, pourrait néanmoins provenir des niveaux datés du début du I^{er} s., *a priori* antérieurs à la fondation du lieu de culte.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé près du littoral de la Manche, le sanctuaire de Coz Illis est implanté sur le territoire osisme, à près de 9 km au sud-ouest d'un probable habitat groupé identifié au Yaudet, sur l'actuelle commune de Ploulec'h. Une voie desservant, dans l'Antiquité, la partie nord de la *civitas* traverse ou longe manifestement la grève de Saint-Michel, passant ainsi à un kilomètre environ au nord du lieu de culte, au pied du Grand Rocher.

Environnement proche

Aucun vestige n'a été rencontré aux abords du péribole, à l'exception du fossé signalé au sud-ouest, lors des deux sondages entrepris en 2013. En revanche, plusieurs témoins d'occupations antiques sont recensés sur le massif du Grand Rocher ou à proximité. Ainsi, dans la parcelle voisine des vestiges du lieu de culte, des tessons de céramique de l'âge du Fer et de l'époque romaine, ainsi qu'un morceau de corniche en marbre – issue du temple ? – ont été ramassés lors d'une prospection pédestre. Par ailleurs, au lieu-dit le Veuzit, soit à 200 m environ au sud du sanctuaire, la découverte d'importantes substructions, de débris de terre cuite architecturale et d'une cinquantaine de monnaies antiques a été signalée

au XIX^e s. Une petite nécropole constituée de plusieurs sépultures à crémation est également connue au pied du Grand Rocher (Galliou, 1988).

Deux autres gisements archéologiques antiques sont documentés dans un rayon de 2 km autour du sanctuaire. D'une part, des monnaies de la période impériale ont été découvertes à 1,15 km au nord du site, au lieu-dit Traou ar Roch (P. Galliou, in Bizien-Jaglin *et al.*, 2002, p. 234). D'autre part, une carrière ouverte dans le flanc oriental du Grand Rocher, à 1,4 km au nord-est du lieu sacré, a permis de mettre au jour un dépôt de monétaire enfoui au plus tôt à la fin de la République romaine (Sanquer, 1975, p. 366).

5 – Synthèse et interprétation

L'espace sacré aménagé sur une hauteur surplombant la baie voisine à Plestin-les-Grèves se présente sous la forme d'un petit sanctuaire doté d'un unique temple. À une première occupation, *a priori* sans lien avec des activités religieuses, succède l'érection de l'ensemble cultuel, qui perdure probablement jusqu'à la fin du Haut-Empire. Si la particularité topographique du site a manifestement joué un rôle dans l'implantation du lieu de culte, les aménagements antiques situés à 200 m au sud pourraient aussi être en relation avec le sanctuaire, mais ils demeurent trop peu documentés pour être caractérisés et datés avec toute la précision requise.

6 – Bibliographie

Arramond *et al.*, 2014 – ARRAMOND J.-Ch., TINEVEZ J.-Y., LABAUNE-JEAN Fr., *Plestin-les-Grèves, Côtes-d'Armor (22). Coz Illis*, rapport de sondage programmé, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 53 p.

Bizien-Jaglin *et al.*, 2002 – BIZIEN-JAGLIN C., GALLIOU P., KERÉBEL H., *Côtes-d'Armor. 22*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 22), 406 p.

Galliou, 1975 – GALLIOU P., « Notes de céramologie II », *Archéologie en Bretagne*, 8, p. 13-19.

Galliou, 1988 – GALLIOU P., « Plestin-les-Grèves, Coz-Ilis. *Fanum* gallo-romain », *Bulletin d'information archéologique*, Rennes, DRAC de Bretagne, p. 13-14.

Galliou, 1990 – GALLIOU P., « Plestin-les-Grèves. *Fanum* de Coz-Ilis », *Bulletin d'information archéologique*, Rennes, DRAC de Bretagne, p. 16-17.

Sanquer, 1975 – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 33-2, p. 333-367.

S.174 – Plomelin (Finistère), le Pérennou

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Kergreiz

Coordonnées (Lambert 93) : X = 166745 ; Y = 6781465

Numéro d'entité archéologique : 29 170 0016

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Explorée au cours des années 1830 par M. du Marhallac'h, propriétaire du terrain et inspecteur des monuments historiques du Finistère, la *villa* du Pérennou fait l'objet, depuis 2008, de fouilles programmées dirigées par J.-Ch. Arramond¹ (SRA de Bretagne) et S. Casadebaig (mission archéologique du conseil départemental du Finistère). Parmi les édifices rattachés au domaine, un possible temple a été identifié à l'issue de sondages pratiqués en 2013 (Arramond *et al.*, 2013), mais les vestiges de ce bâtiment sont vraisemblablement mentionnés dès les premières investigations menées sur le site (Marhalla, 1837).

▪ Implantation topographique

Le cœur du domaine aristocratique antique – composé d'un bâtiment résidentiel et d'au moins deux autres édifices voisins, dont le temple hypothétique – prend place au sommet du versant occidental du petit fleuve de l'Odet. Ces constructions sont implantées sur une esplanade inclinée vers le sud, dominant ainsi le cours d'eau, distant de 200 m environ ; elles ont pu être visibles depuis l'Odet, à condition d'un couvert végétal peu dense.

2 – Présentation des vestiges

Les tranchées de sondage ouvertes en 2013 ont révélé les substructions d'un édifice long de 7 m et large de 5 m environ (A), compartimenté en deux pièces de taille inégale – l'une, à l'est, est de plan carré et l'autre, plus étroite, adopte une forme rectangulaire (**fig. 1**). L'élévation, conservée sur une ou deux assises, est soignée ; près de l'angle sud-est, une base maçonnée – support de pilier ou de colonne ? – a été partiellement dégagée dans la salle de plan carré, appuyée contre le mur oriental. Comme le soulignent les fouilleurs, le plan de cette architecture s'apparente à celui d'un temple constitué d'une *cella* précédée à l'ouest par un *pronaos* ; la base maçonnée pourrait avoir son pendant près de l'angle nord-est et ainsi avoir reçu un éventuel baldaquin encadrant la statue divine, placée au fond de la *cella*. L'hypothèse d'un temple pourra être confirmée ou infirmée à l'issue de la fouille complète de l'édifice (Arramond *et al.*, 2013, p. 34-36).

Cette construction correspond sans doute à l'un des deux bâtiments repérés par M. du Marhallac'h à 80 pas de l'habitation, en l'occurrence celui qui est divisé en deux espaces et dont les mesures données s'approchent de celles relevées en 2013 (Marhalla, 1837, p. 168-169).

Chronologie	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1b ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A1c ?
Dimensions des temples	+/- 7 x 5 m (soit 35 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Dans les niveaux de démolition de l'édifice, 34 tessons de céramique issus de productions variées – céramique commune, sigillée, *terra nigra* et amphores, produites entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. – ont été mis au jour, contre le mur occidental et à son niveau. S'ajoutent à la liste des artefacts provenant de ce contexte un bouchon retailé dans une tuile et un fragment de fer (Arramond *et al.*, 2013, p. 46). Issus de strates mises en place après la destruction du bâtiment, ces mobiliers ne peuvent pas être associés avec certitude à d'éventuelles pratiques cultuelles.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations archéologiques.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implantée à 6 km au nord de la côte méridionale du Finistère, la *villa* du Pérennou est rattachée au territoire des Osismes. Elle est située à 7 km au sud de l'agglomération gallo-romaine de Quimper et à près de 5 km au sud-est de l'axe routier qui relie cet habitat groupé au site antique de Saint-Jean-Trolimon.

▪ Environnement proche

Le possible édifice de culte avoisine la partie résidentielle de la *villa*, sise à 50 m au nord-nord-ouest, au sommet de l'esplanade, ainsi qu'un autre édifice repéré à moins de 20 m au nord – identifié dès le XIX^e s. et dont seul un angle a été dégagé en 2013 (fig. 1). Ces deux édifices, éventuel temple et construction voisine, présentent une orientation identique, qui diffère de celle de la luxueuse habitation, probablement pour des raisons d'ordre topographique. Aux abords immédiats du temple hypothétique, la mise en évidence d'une tranchée linéaire – non sondée –, parallèle au mur méridional et située à moins d'un mètre au sud, peut être notée ; il s'agit peut-être de la tranchée de fondation d'un mur érigé en bordure de la construction (Arramond *et al.*, 2013, p. 37-38).

Le bâtiment résidentiel, au cœur de la *villa*, a été dégagé dès 1833 et est en cours de fouille depuis 2014. Les dernières opérations archéologiques ont démontré que deux états maçonnés peuvent être distingués, succédant à un premier établissement auquel se rattachent fossés et fosses datés de la fin de l'âge du Fer et du début du Haut-Empire. Un premier ensemble de constructions en dur, comprenant au moins deux bâtiments alignés, est vraisemblablement remplacé dans le courant du II^e s. de n. è. par une *villa* sur cour, formée de trois ailes disposées en U. Le mobilier découvert au cours des différentes interventions archéologiques témoigne d'une fréquentation de la *villa* entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è., puis de réoccupations plus tardives des lieux à la fin de l'Antiquité et au second Moyen Âge (Arramond *et al.*, 2018, p. 88-93).

Enfin, à 400 m au sud de la *villa*, un petit édifice balnéaire a été érigé en bordure de la grève, dépendant probablement du même domaine. Construit au I^{er} s. de n. è., cet ensemble thermal a fait l'objet d'une phase de travaux au II^e s. de n. è. et a livré des traces de fréquentation s'étendant jusqu'au V^e s. (Arramond, 2008).

5 – Synthèse et interprétation

La *villa* dite du Pérennou a pu avoir été associée dans le courant du Haut-Empire à un petit temple privé, construit en périphérie de la résidence aristocratique, aux côtés d'au moins un autre édifice dont la fonction n'a pas encore été déterminée. Bien que le plan soit caractéristique d'un édifice cultuel, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de cette architecture que l'on connaît essentiellement grâce à des sondages restreints. De fait, aucun mobilier n'appuie pour l'instant l'hypothèse d'un temple ; cet édifice, placé à quelques dizaines de mètres de la résidence, dont la construction apparaît comme soignée et peut-être visible de loin, pourrait également être interprété comme un monument funéraire dont l'architecture s'inspirerait des temples classiques. Seule la fouille complète de ces vestiges et de leurs abords pourrait permettre de trancher entre ces deux hypothèses.

6 – Bibliographie

Arramond, 2008 – ARRAMOND J.-Ch., avec la collaboration de ARNOUX Th., LABAUNE-JEAN Fr., VIERS C., *Plomelin. Finistère (29). Les thermes du Pérennou*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 66 p.

Arramond *et al.*, 2013 – ARRAMOND J.-Ch., CASADEBAIG S., GRALL B., LABAUNE-JEAN Fr., *Plomelin, Finistère (29). La villa du Pérennou*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 63 p.

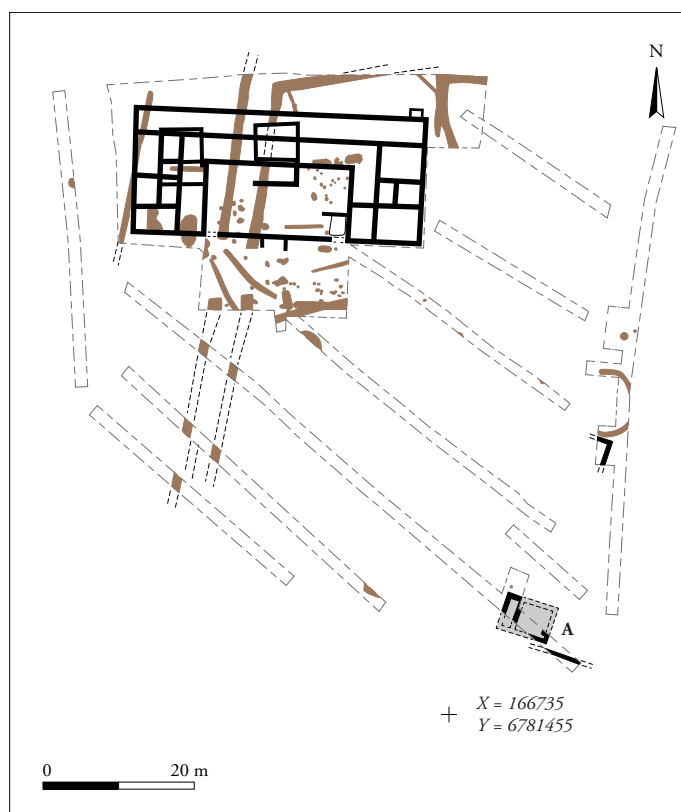


Fig. 1 : vestiges de la villa et de son possible temple. Réal. S. Bossard, d'après Arramond *et al.*, 2018, p. 24, fig. 8.

Arramond *et al.*, 2018 – ARRAMOND J.-Ch., BOURGAUT R., DIEU Y., *Plomelin, Finistère (29). La villa du Pérennou*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 154 p.

Marhalla, 1837 – MARHALLA (du) M., « Notice sur des constructions gallo-romaines découvertes à Pérennou (Finistère) », *Bulletin monumental*, 3, p. 165-173.

S.175 – Plomodiern (Finistère), lieu-dit inconnu

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 162015 ; Y = 6814475

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Exploré au plus tard en 1894 par le baron M. Halna du Fretay, vice-président de la Société archéologique du Finistère, un possible sanctuaire antique est identifié « en vue de la mer, baie de Douarnenez, sur la pente de la montagne de Menez-C'hom » (Halna du Fretay, 1894, p. 164-165 et 1 pl. h.-t.). Moins d'un siècle plus tard, R. Sanquer propose d'associer ces vestiges à ceux qu'il a identifiés d'avion sur les contreforts méridionaux de la montagne, au nord du Riblé (commune de Plomodiern), soit à 800 m environ au sud-ouest de la chapelle Sainte-Marie du Menez Hom (Sanquer, 1971, p. 49-50 ; Sanquer, 1973, p. 63, note 7). Bien le baron aurait mené des fouilles, vers 1895, à cet emplacement, la description des vestiges observés par R. Sanquer – qui a repéré un édifice formé d'une pièce rectangulaire terminée à l'est par une abside – ne concorde pas avec le plan dressé à la fin du XIX^e s. par l'inventeur du possible lieu de culte. Ainsi, la localisation du site potentiellement cultuel découvert par M. Halna du Fretay reste incertaine.

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place, suivant la description donnée par leur inventeur, sur le versant sud ou sud-ouest du Menez Hom et le site possède un point de vue sur l'océan Atlantique, distant de plus de 5 km.

2 – Présentation des vestiges

Si l'on s'en tient au plan et à la brève mention fournis par M. Halna du Fretay, les vestiges découverts se limitent aux murs, épais de deux mètres, d'un grand édifice (A) interprété par l'archéologue comme un temple composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique (fig. 1). Toutefois, si les dimensions et le plan renseignés sont corrects, l'hypothèse d'un édifice de culte pose problème : ce temple mesurerait en effet 38 m de long pour 31 m de large, soit des dimensions démesurées pour une construction de ce type. Il semble alors plus pertinent de considérer l'enceinte extérieure comme le péribole d'une aire sacrée et la pièce rectangulaire centrale comme un éventuel temple, qui serait alors long de 19 m et large de 13 m. À l'est, les murs des deux ensembles s'interrompent, probablement à l'emplacement d'une entrée. Faute de pouvoir vérifier le plan dressé à la fin du XIX^e s., il n'est pas permis d'affirmer pleinement que les vestiges rencontrés sont bien ceux d'un lieu de culte.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	38 x 31 m (soit +/- 1 200 m ²) ?
Types des temples	A2a ?
Dimensions des temples	+/- 19 x 13 m (soit +/- 245 m ²) ?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

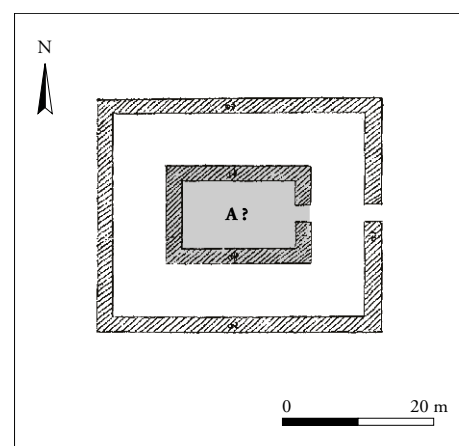


Fig. 1 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Halna du Fretay, 1894, pl. h.-t.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'inventeur déclare avoir découvert, « entre autres objets », une monnaie en bronze à l'effigie de Néron (Halna du Fretay, 1894, p. 165).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le Menez Hom, dominant la presqu'île de Crozon, s'élève dans la partie occidentale du territoire des Osismes, à plus de 25 km au nord de l'agglomération antique de Quimper. Ce relief est bordé, au sud, par un axe routier déjà fréquenté dans l'Antiquité – les vestiges explorés par M. Halna du Fretay devaient tout au plus se situer à 2 km de cette voie.

▪ *Environnement proche*

À l'exception de la route susmentionnée, aucun autre aménagement daté de l'époque romaine n'est recensé sur les pentes méridionales du Menez Hom.

5 – Synthèse et interprétation

Le témoignage laconique rapporté par le baron M. Halna du Fretay ne permet pas d'identifier avec certitude un lieu de culte gallo-romain, du moins l'hypothèse d'un temple à *cella* centrale et galerie périphérique n'est guère crédible au vu des dimensions des constructions. À condition que le plan dressé soit fidèle aux structures antiques, il est cependant possible que les vestiges observés correspondent à ceux d'un temple de plan rectangulaire et de son péribole, mais cette éventualité ne peut pas être vérifiée.

6 – Bibliographie

Halna du Fretay, 1894 – HALNA DU FRETAY M., « Temples romains dans le Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 21, p. 160-166, 1 pl. h.-t.

Sanquer, 1971 – SANQUER R., « Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1971) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 97, p. 19-83.

Sanquer, 1973 – SANQUER R., « La grande statuette de bronze de Kerguilly en Dinéault (Finistère) », *Gallia*, 31-1, p. 61-80.

S.176 – Quimper (Finistère), Parc ar Groas

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : rue de Frugy ; rue Anatole France

Coordonnées (Lambert 93) : X = 171100 ; Y = 6789075

Numéro d'entité archéologique : 29 232 0042

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. – premier quart du IV^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du sanctuaire de Parc ar Groas, aujourd'hui situé entre les rues de Frugy et Anatole France à Quimper, ont été identifiés et explorés, pour la première fois, en 1865. R.-Fr. Le Men, archiviste départemental, y dégage alors les maçonneries, par endroits conservées sur plus d'un mètre d'élévation, d'un vaste établissement, composé de six bâtiments réunis dans une grande cour enclose, qu'il interprète alors comme un poste militaire fortifié de l'époque romaine (Le Men, 1876).

Un siècle plus tard, L. Pape, étudiant la cité des Osismes dans le cadre de sa thèse de doctorat (Pape, 1976), propose une relecture des données publiées par R.-Fr. Le Men et identifie alors une *villa* dotée d'un petit temple privé. Les sondages conduits par A. Daniel (1982) puis les opérations de fouille préventive entreprises sous la direction de J.-P. Le Bihan (archéologue municipal de la ville de Quimper) en 1990, 1995 et 1998 documentent plusieurs secteurs du site, pour certains déjà dégagés au XIX^e s. Ces opérations, dont les résultats ont été publiés dans un récent ouvrage de synthèse consacré à l'agglomération antique de Quimper (Le Bihan, Villard dir., 2012), ont permis de reconnaître, non pas un établissement militaire ou une résidence aristocratique, mais un sanctuaire doté de plusieurs temples et d'annexes utilisées dans le cadre du culte.

Plus récemment, en 2016 puis en 2017, un diagnostic et une fouille, placés sous la responsabilité scientifique de J.-Fr. Villard puis d'E. Nicolas¹ (Inrap), ont permis de compléter les données sur la partie méridionale du lieu de culte et ses abords (Villard dir., 2016 ; Nicolas, Villard dir., 2019).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire a été bâti en partie haute du versant méridional du mont Frugy, plateau ceinturé à l'est et au nord par la ria de l'Odét. Cette dernière, distante de 750 m à vol d'oiseau du lieu de culte, est située à une soixantaine de mètres en contrebas. Depuis le lieu de culte, la visibilité en direction du sud-ouest et de la ria devait être bonne, à condition d'un couvert végétal peu dense (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 299).

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Avant l'implantation du premier établissement enclos attribué à La Tène finale, le versant sud du mont Frugy semble avoir eu une vocation funéraire, dont les plus anciens témoignages dateraient de l'âge du Bronze. Les vestiges d'un petit enclos circulaire, mesurant 5 m de diamètre, ont ainsi été mis au jour lors de la fouille de 2017, dans la partie méridionale du futur sanctuaire ; ils relèvent probablement d'un monument funéraire de l'âge du Bronze. Par ailleurs, trois sépultures à crémation datées du début du V^e s. au début du II^e s. av. n. è. ont été fouillées au cœur de la cour du lieu de culte de l'époque romaine, tandis que des tessons d'urnes cinéraires et un fragment de stèle ont été mis au jour, épars, dans les couches formées durant l'Antiquité. Enfin, mentionnons la découverte, également en position secondaire, de plusieurs tessons issus d'un lot de céramique peinte, datée sans certitude de La Tène moyenne (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 310-311 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 164-189 et p. 192-194).

▪ Phase 1 (I^{er} s. av. n. è. ?)

Les premiers aménagements bâtis sur le site consistent en deux enclos fossoyés successifs, aménagés entre La Tène finale (150-25 av. n. è.) et l'époque augustéenne (27 av. n. è. – 14 de n. è.) (**fig. 1**) (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 311-319 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 194). Orientés globalement suivant un axe nord-ouest/sud-est, ils n'ont été qu'en partie étudiés, puisque seul leur angle méridional est conservé dans l'emprise des zones fouillées depuis 1990. L'extrémité sud-

1. Je tiens ici à les remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Chronologie	I ^{er} s. av. n. è. (?)	Vers 1 - 40 de n. è.	Vers 40 - fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. de n. è.	Fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. - fin du II ^e s./début du III ^e s. ou début du IV ^e s. de n. è. ?
Type d'organisation spatiale	?	?	?	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?	Palissade	Fossés	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	> 40 x 40 m (soit > 1 600 m²) ?	> 40 m de long ?	> +/- 70 x 50 m (> 3 500 m²)	88 x 75 m (soit 6 600 m²)
Types des temples	?	?	A1 (?) : B1a	- A2 (?) : B1a - B1/B2 (?) : B1a
Dimensions des temples	?	?	A1 : +/- 8 x 8 m (soit +/- 65 m²)	- A2 : 7,60 x 7,20 m (soit 55 m²) - B1 : ? - B2 : +/- 10 x 10 m (soit 100 m²)
Autres équipements remarquables	?	?	F : bâtiment d'usage indéterminé ?	C : bâtiment de plan barlong (porche ?) ; D : bâtiment à double portique et salles latérales ; E à H : bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

est de ces enceintes est séparée du reste de leur emprise par un fossé de partition. L'un des enclos, manifestement le plus ancien, présente une entrée matérialisée par l'interruption de son fossé en façade sud-ouest ; près de cet accès, au nord-ouest, le fossé se dédouble et son comblement a livré un important dépôt de céramique : 40 vases complets (petits pots et jattes) ainsi que 100 autres récipients fragmentaires, caractéristiques de La Tène finale, ont été dénombrés. Le remplissage des fossés de l'enclos postérieur recèle un mobilier céramique plus récent, associant de la céramique de facture laténienne à des tessons de sigillée et de *terra nigra*.

À quelques mètres à l'ouest de ces enclos, deux fosses contemporaines de cette phase ont été fouillées : l'une, de profil conique, est vide de tout mobilier, tandis que l'autre, cylindrique, contient des ossements de bovins, résultant de la sélection et de l'enfouissement de quartiers de viande issus d'au moins huit individus.

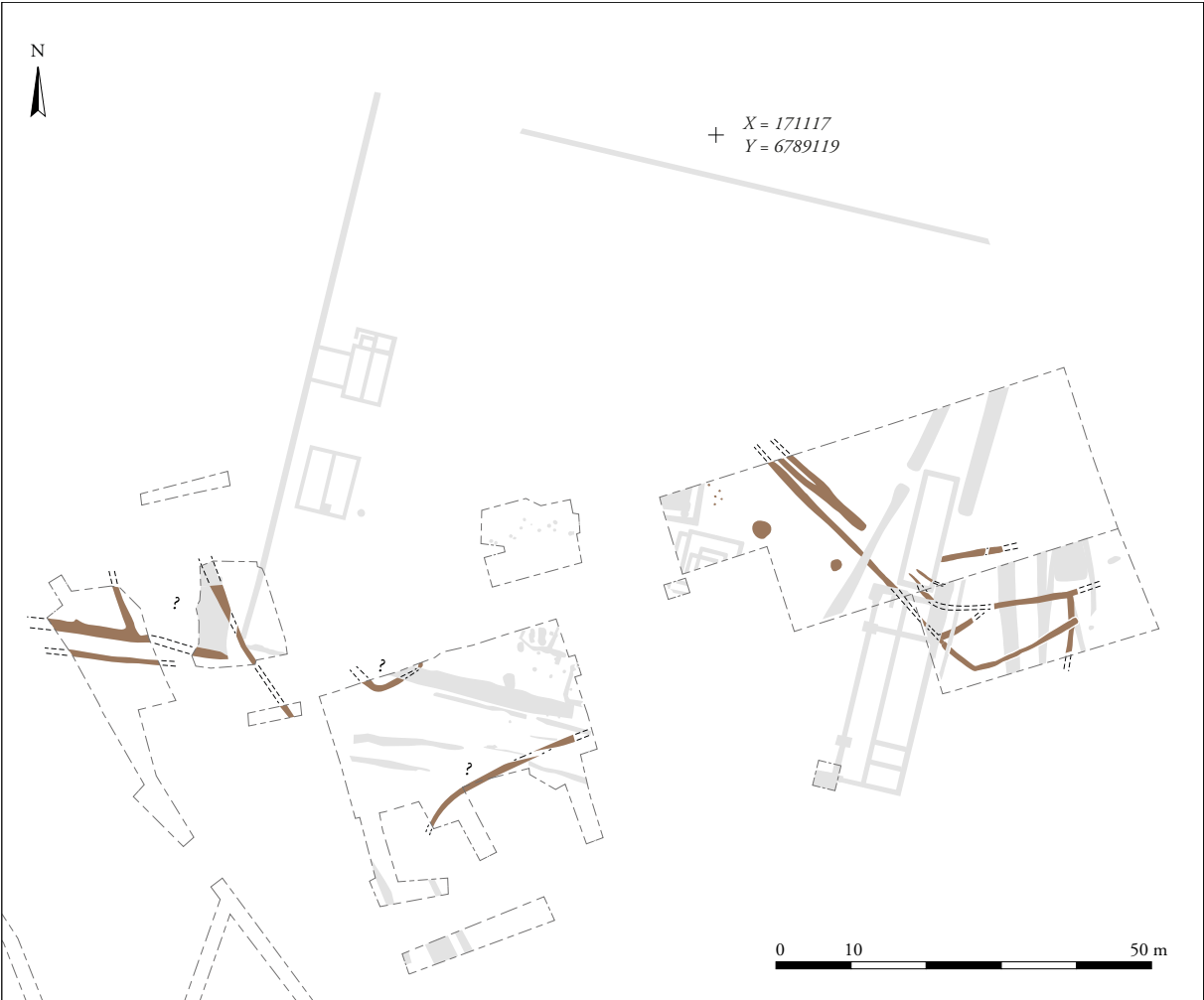


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 193.

Les dépôts de céramiques et de quartiers de viande, en grande quantité et témoignant d'une sélection précise des vases et des parties anatomiques, incitent J.-P. Le Bihan à considérer ces enclos comme de premières enceintes à vocation rituelle, aménagées dès La Tène finale – aucune datation plus précise n'a été proposée : sont-ils fondés avant ou après la conquête césarienne ? Toutefois, si cette interprétation est séduisante, la faible surface fouillée ne permet pas d'affirmer avec certitude que la fonction des enclos est exclusivement liée à des pratiques rituelles ; ils pourraient aussi correspondre à des habitats au sein desquels des dépôts particuliers auraient été effectués.

Dans l'environnement proche des enclos, plusieurs fossés structurant probablement des parcelles ou délimitant des chemins ont été reconnus à l'ouest ; à l'est, une chaussée à voie gravillonnée (possible aboutissement de la voie en provenance de Vannes ?), longée par deux fossés, devait aboutir aux enclos ; ces vestiges pourraient se rattacher à la première phase et auraient fonctionné durant La Tène finale ou l'époque augustéenne.

▪ Phase 2 (vers 1 – 40 de n. è.)

Au cours de la seconde phase, un nouvel enclos, dont seule une façade a pu être étudiée en 1990, est aménagé à l'emplacement des enceintes antérieures (**fig. 2**) (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 319-326 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 194-195). Une structure fossoyée rectiligne, reconnue sur une longueur de 34 m, présente une entrée large d'environ 4 m, marquée par l'interruption des fossés. Son orientation (sud-sud-ouest/nord-nord-est) diffère sensiblement de celle des enclos précédents. La limite fossoyée, large entre 1 m et 1,90 m et profonde entre 1 m et 1,60 m, se caractérise par un profil en V et un fond plat. Au regard de son remplissage, bien que variable d'une coupe à l'autre, J.-P. Le Bihan émet l'hypothèse d'une tranchée d'implantation d'une palissade à poteaux jointifs plutôt que celle d'un fossé ouvert. La clôture de bois aurait été démontée lors de la destruction de l'enclos, puis la tranchée rebouchée, en surface, à l'aide de sédiments chargés en résidus brûlés (charbons de bois, os et tessons, parfois des pots complets) et d'arène granitique. La céramique (notamment sigillée et *terra nigra*) qui en provient est attribuée à l'époque augusto-tibérienne, soit aux premières décennies du I^{er} s. de n. è.

À 20 m à l'est-sud-est de l'entrée, quatre fosses de morphologie et de dimensions variables ont été creusées et comblées en plusieurs temps. Leur remplissage contient des tessons de céramique et, plus rarement, des restes fauniques et



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 193.

malacofauniques. En surface, un grand creusement, mesurant au moins 4 à 6 m de côté, a recoupé leur remplissage, daté de l'époque augustéenne. Le comblement de cette importante dépression, réalisé en différentes étapes, s'est achevé durant les années 30-45 de n. è. et serait peu ou prou contemporain du démantèlement de la palissade ; les différentes couches qui le composent ont livré un mobilier varié (céramique, fragments de terre cuite rubéfiés issus de structures de combustion ou de parois en bois et terre, faune, monnaies, parure et autres objets métalliques).

Il est possible, mais non démontré, que le grand enclos, dont l'emprise n'est pas connue, ait abrité cet ensemble de fosses ; l'entrée identifiée serait donc située sur sa façade occidentale. Il est toutefois aussi envisageable que l'enclos se développe à l'ouest de la palissade et donc que les fosses se situent à l'extérieur, face à l'accès. Le mobilier piégé dans le comblement de la tranchée d'implantation de la clôture et des fosses évoque en tout cas des pratiques alimentaires, peut-être des banquets et des sacrifices (une partie de la faune a été fortement brûlée, cf. *infra*), ainsi que ce qui semble bien être des offrandes d'objets divers, notamment des monnaies et des objets de parure (voir *infra*). Les structures rattachées à cette phase demeurent néanmoins trop rares pour pouvoir comprendre l'organisation du site au début du I^{er} s. de n. è.

À plusieurs dizaines de mètres à l'ouest, une série de fossés, peut-être présents dès la phase 1, délimitent, comme les précédents, des parcelles ou des espaces de circulation dont l'organisation et l'étendue restent mal connues. Trois fosses, de plan elliptique ou irrégulier, se situent à une trentaine de mètres à l'ouest du tronçon de tranchée d'implantation de palissade qui a été fouillé. Leur remplissage contient des tessons de céramique, attribués au premier quart du I^{er} s. de n. è., et des restes fauniques en quantité variable. À proximité immédiate, plusieurs trous de poteaux, non datés, dessinent le plan d'un petit bâtiment, peut-être contemporain des fosses (Nicolas, Villard dir., 2019, p. 76-77 et p. 194).

▪ Phase 3 (vers 40 – fin du I^{er} s. ou début du II^e s. de n. è.)

La troisième phase est marquée par la mise en place d'un nouvel enclos, dont les façades orientale et méridionale ont été partiellement reconnues au cours de différentes opérations (**fig. 3**) (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 326-336 ; Villard dir., 2016, p. 40-57 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 49-63 et p. 195-199). L'enceinte, mieux documentée que pour la phase précédente, présente encore une fois une orientation et une emprise différentes. La tranchée qui la délimite, adoptant un plan vraisemblablement rectangulaire – mais les limites occidentale et septentrionale n'ont pas été repérées –, se

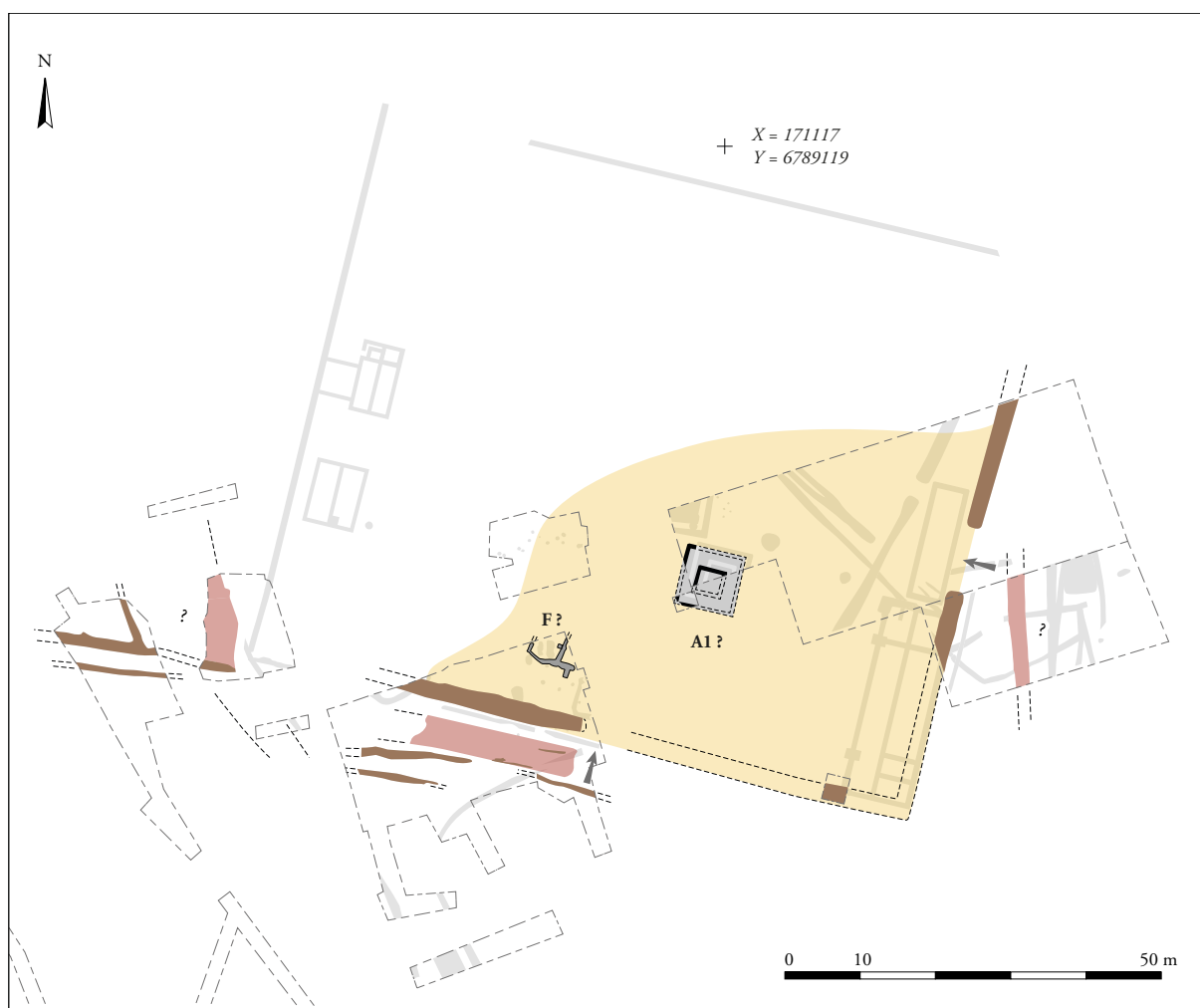


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 196.

caractérise par des dimensions relativement importantes : 1,70 m à 2,65 m de large pour 1,20 à 1,55 m de profondeur ; ses parois sont obliques et son fond paraît plus ou moins plat. Une entrée, large de 8 m, existe en façade orientale, probablement dans l'axe de symétrie est-ouest de l'enclos, et un second accès a été repéré au milieu de sa façade méridionale, où la tranchée a été rapidement comblée après son creusement pour élargir le passage. Le remplissage de cette dernière a été effectué en plusieurs temps et varie sensiblement d'un point à l'autre de la structure. Il évoque manifestement le comblement progressif, mais rapide, d'un grand fossé, resté ouvert et probablement bordé d'un talus interne. Les nombreux mobiliers qui en proviennent, inclus dans une terre charbonneuse, sont vraisemblablement issus de sacrifices ou de banquets (faune en partie brûlée sous l'action d'un feu violent, tessons de céramique et de verre), ou sont des objets issus du quotidien et probablement déposés en tant qu'offrandes (monnaies, parures et objet de toilette notamment). Des débris de tuile, de mortier et d'enduit peint provenant aussi du comblement de la tranchée indiquent la proximité, durant cette phase, de bâtiments, vraisemblablement érigés au sein de la cour. J.-P. Le Bihan écrit d'ailleurs que le temple A1 (cf. *infra*), construit au plus tôt au milieu du I^{er} s., a pu exister dès cette phase (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 342).

▪ **Phase 4 (fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – fin du II^e s./début du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è. ?)**

La dernière phase identifiée, qui est aussi la mieux renseignée du site, est contemporaine de la pétrification du sanctuaire : un péribole maçonné enferme désormais plusieurs édifices, dont deux temples bâtis en plusieurs temps (**fig. 4**) (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 336-353 ; Villard dir., 2016, p. 34-40 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 64-68 et p. 199-201).

Les façades septentrionale et occidentale du péribole avaient été déjà en partie dégagées par R.-Fr. Le Men ; les opérations archéologiques des années 1990, de 2016 et de 2019 ont permis d'en reconnaître l'angle sud-ouest ainsi que plusieurs tronçons des façades méridionale et orientale. Au sud et à l'est au moins, les murs longent la paroi externe de la tranchée de la phase 3 : l'emprise de l'aire sacrée semble donc avoir été plus ou moins conservée au cours de ce réaménagement du sanctuaire. Les niveaux associés aux murs de l'enceinte permettent de dater sa construction, au plus tôt, de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. Un niveau d'occupation ou un remblai situé dans la cour et limité par le mur d'enceinte a été identifié au sud et au sud-ouest de l'enceinte ; sa mise en place est postérieure au dernier quart du

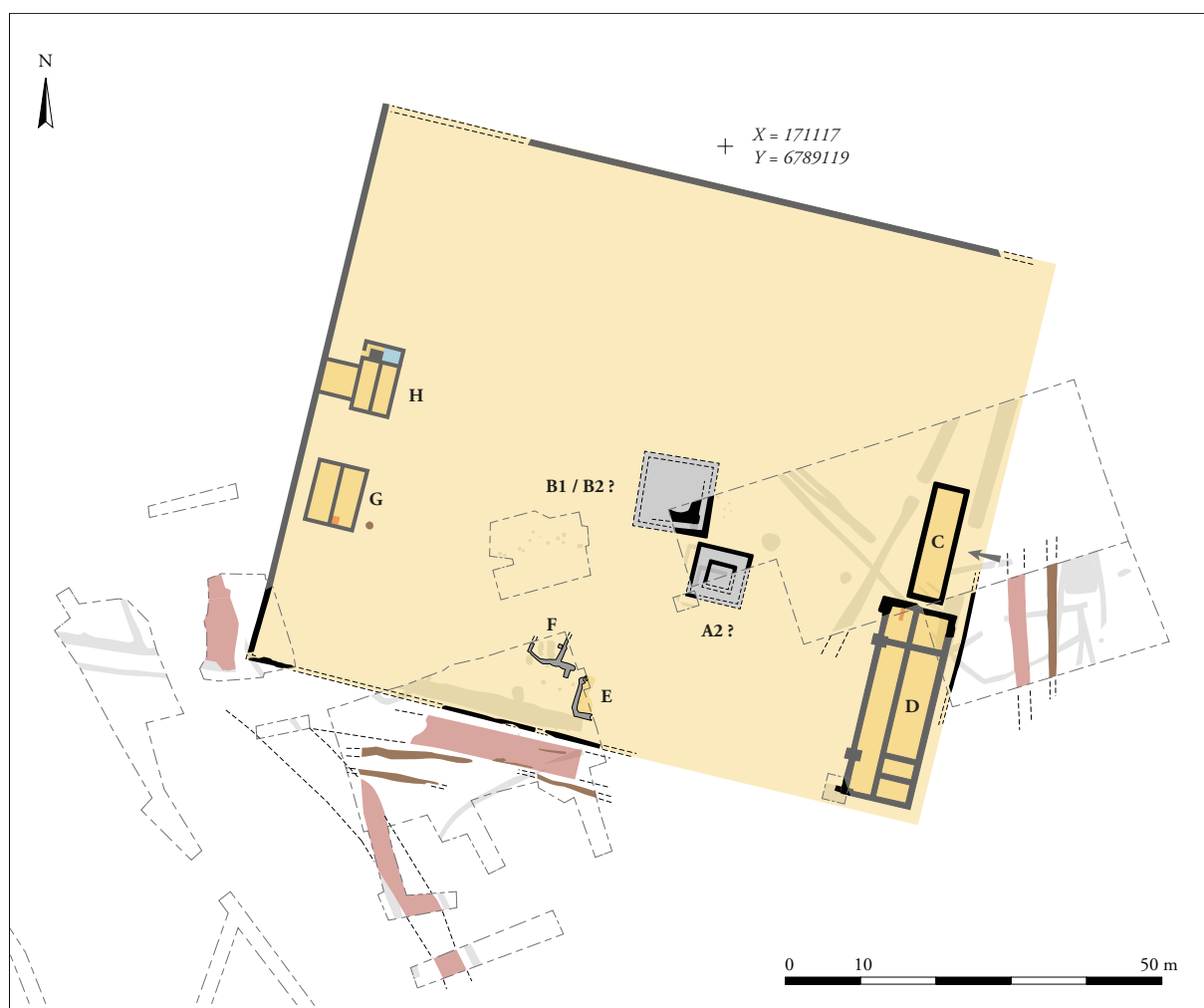


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4. En grisé, les murs dégagés au XIX^e s. par R.-Fr. Le Men. Réal. S. Bossard, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 196.

I^{er} s. de n. è.

Au moins deux temples (A et B) ont été construits dans la partie centrale de la cour sacrée. Deux états (A1 et A2) ont été reconnus pour le premier d'entre eux, qui présente un plan centré associant une *cella* et une galerie périphérique : d'après l'examen de la stratigraphie, l'édifice A2 remplace A1, après sa destruction ; le nouveau bâtiment est de plus petite taille (environ 10 m² de moins) et son emplacement est légèrement décalé vers le nord-est. Les fondations maçonnées des deux temples A1 et A2 sont peu profondes ; deux états de sol ont été distingués dans la galerie de A2 : d'abord formé de petits galets et de petites pierres damées, il est ensuite constitué d'une fine couche d'arène granitique compacte. Des débris de tuile, découverts dans les niveaux de démolition, appartiennent à la toiture d'au moins un des deux états. Quant à l'architecture du temple B, distant d'à peine 1 m au nord-ouest, sa restitution reste incertaine, car seul son angle sud-est a été récemment étudié. À son emplacement, R.-Fr. Le Men avait reconnu un bâtiment à pièce unique, dont le sol était tapissé d'une couche de mortier ; celle-ci n'était plus conservée lors de la fouille conduite par J.-P. Le Bihan, mais un radier de pierre, vraisemblablement scellé par ce sol bétonné et délimité à l'extérieur par un alignement de blocs plus importants, a été découvert à l'intérieur de l'édifice ; cet aménagement a été détruit, en son centre, par le creusement, non daté, d'une grande fosse. Or, l'espace entre les murs et la zone empierrée, formant un ensemble concentrique, n'est pas suffisant – car il mesure entre 0,60 m et 0,80 m – pour constituer la galerie périphérique d'un temple. Il semble donc que ces deux aménagements relèvent de deux édifices successifs : au premier serait rattaché le radier, non identifié en 1865 et dont les dimensions demeurent inconnues. Le deuxième serait délimité par des murs maçonnés et, selon R.-Fr. Le Men, il mesurerait 10 m de côté et serait pourvu d'un sol de mortier. En revanche, aucune donnée ne permet de définir si ces temples sont dotés ou non d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, ou s'ils sont réellement constitués d'une simple *cella*. Le mur sud du temple B2 repose néanmoins sur une semelle plus large, qui pourrait appartenir à un état antérieur – et marquer la limite méridionale d'une galerie relevant du temple B1 ? Entre l'empierrement rattaché à B1 et les murs de B2, un niveau de sol formé d'arène granitique été incomplètement reconnu, tandis qu'une aire de combustion et une fosse comblée de pierres, non datées, se rattachent à une phase antérieure à leur construction. Le mobilier présent au sein de la couche de terre dans laquelle sont creusées les fondations des temples indique une construction postérieure, pour les temples A, au milieu du I^{er} s. de n. è. et, pour les édifices B, au début du II^e s. ; le temple A1 a pu avoir été bâti dès la phase 3, tandis que A2, B1 puis B2 seraient contemporains de la phase 4.

Quatre autres constructions maçonnées (C, D, G et H), identifiées dès le XIX^e s., se répartissent sur le pourtour de l'aire sacrée, à l'ouest et à l'est des temples, tandis que les vestiges de deux bâtiments (E et F) ont été partiellement reconnus en 2017 au sud de ces derniers. Les espaces situés au nord des édifices de culte paraissent vides de toute construction, mais ils n'ont pas été étudiés depuis l'exploration conduite par R.-Fr. Le Men ; en outre, il est possible que ce dernier n'ait pas reconnu certains aménagements moins bien conservés ou aux fondations plus légères, comme c'est le cas pour les édifices mis au jour en 2017, près du mur méridional du péribole.

À l'est, aligné sur l'axe est-ouest de l'aire sacrée, au droit des temples B et le long de l'entrée de l'enceinte de la phase précédente, un bâtiment maçonné (C), a été entièrement dégagé en 1990 et 1995. De plan rectangulaire et étroit – il est long de 16 m et large de 5 m –, il semble contrôler l'accès principal du sanctuaire. Mal conservé dans les années 1990, on y aurait découvert, selon R.-Fr. Le Men, « des ferrures de portes et fenêtres », de nombreux charbons de bois qui seraient liés à son incendie et une « grande quantité de paille et de foin » (carbonisés ?) (Le Men, 1876, p. 185-186). Les données récemment acquises indiquent un *terminus post quem* situé, pour sa construction, à la fin du I^{er} s. de n. è.

Localisé dans l'angle sud-est de la cour sacrée, un grand édifice de plan rectangulaire (D), long de 26 m et large de 10 m, est surtout connu grâce aux fouilles menées au XIX^e s. ; plus récemment, seuls trois de ses angles ont été de nouveau étudiés. D'après R.-Fr. Le Men, il se compose de six pièces au sol bétonné, dont une galerie à l'ouest, donnant sur la cour et dont le mur occidental est renforcé par des contreforts – ou agrémenté de supports de colonnes ? –, prolongée au nord par une petite pièce qui est équipée d'un four ; à l'est, quatre pièces sont disposées en enfilade. Celles-ci se composent, au nord, d'une salle de petites dimensions, dont les murs sont revêtus d'enduits peints, d'une grande galerie centrale et de deux pièces plus réduites au sud. L'une des pièces étroites, au sud, pourrait avoir accueilli la cage d'un escalier menant à un étage, dont la présence est plausible au vu de l'épaisseur des murs. À titre d'hypothèse, cet important bâtiment, situé près de l'entrée du lieu de culte, pourrait avoir constitué un espace d'accueil pour les dévots, peut-être utilisé pour la préparation et la tenue de banquets – avec des cuisines au nord-ouest et des salles de réception dans les galeries et dans la salle au décor soigné ? R.-Fr. Le Men signale d'ailleurs la découverte de nombreux restes fauniques et malacofauniques dans l'étroit passage séparant ce bâtiment de celui localisé à l'entrée du lieu de culte (Le Men, 1876, p. 185). Ce bâtiment a été bâti au plus tôt vers 120 de n. è., mais il reste possible qu'une construction antérieure, non repérée au XIX^e s., l'ait précédé.

Enfin, deux petits bâtiments, mesurant moins de 10 m de côté et seulement renseignés par les fouilles réalisées en 1865, sont accolés au mur occidental du péribole (Le Men, 1876, p. 186-188). Au nord, l'édifice H se compose de quatre pièces : à l'est, deux salles identiques, longues et étroites, sont bordées au nord par un massif maçonné et par un bassin

aux parois couvertes de mortier de tuileau, dont l'eau usée s'écoulait vers l'extérieur du bâtiment par une canalisation ; à l'ouest, existe une pièce de plan carré (ou une exèdre ?). Au nord du bâtiment, calé dans l'angle formé par l'un de ses murs et le péribole, un amas de tessons de céramique, de coquillages « et des détritrus de toute sorte » est conservé sur près d'un mètre d'élévation. À 7 m au sud, le second bâtiment (G) est simplement constitué de deux pièces de forme similaire, rappelant les deux petites salles situées dans la partie orientale de l'édifice voisin ; la première pièce est dotée, dans un angle, d'un foyer. À 1 m à l'est du bâtiment, une fosse de plan circulaire, de 0,60 m de diamètre, présente un fond tapissé de béton et des parois revêtues d'*imbrices*.

Des deux bâtiments E et F, localisés à une quinzaine de mètres au sud du temple B, ne subsistent que les fondations, faiblement ancrées dans le sol. Il s'agit de radiers qui ont peut-être pu constituer des solins supportant une élévation en matériaux périssables plutôt que les fondations de murs maçonnés. L'édifice F, à l'ouest, est large de 4,60 m et a été reconnu sur une longueur de 4 m. Aucun élément ne permet de dater sa construction et il est donc aussi possible qu'il relève d'une phase antérieure (3 ?) ou postérieure. En revanche, le bâtiment E, situé à quelques mètres du mur de péribole et présentant une orientation identique à ce dernier, a été érigé après le comblement du fossé de la phase 3, et donc vraisemblablement au cours de la phase 4. Large de 5,50 m, du nord au sud, il mesure plus de 3,15 m d'est en ouest. La fonction de ces deux édifices n'a pas pu être déterminée à l'issue de la fouille, faute d'aménagements ou de mobiliers spécifiques (Nicolas, Villard dir., 2019, p. 73-76).

Enfin, il peut être noté que R.-Fr. aurait découvert de rares débris de marbre (Le Men, 1876, p. 196), mais aucun fragment de ce type de matériau n'a été découvert lors des fouilles récentes.

▪ *Aménagements non phasés*

Le long du mur méridional de l'enceinte du sanctuaire, R.-Fr. Le Men a mis au jour une fosse mesurant 2 m de diamètre et 1 m de profondeur, « remplie de cendre et de débris de poteries samiennes et autres, parmi lesquelles se trouvaient des fibules, un manche de couteau en bronze, une grande serpe en fer, et divers objets » (Le Men, 1876, p. 188-189). J.-Fr. Villard émet l'hypothèse que cette structure soit en réalité un tronçon du fossé méridional de l'enceinte de la phase 3 (Villard dir., 2016, p. 70).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les destructions anciennes et récentes du site ont endommagé, voire fait disparaître une partie des strates les plus tardives, *a priori* mieux conservées au milieu du XIX^e s. que lors des travaux récents.

Les niveaux de démolition qui recouvrent les temples A1 et A2 contiennent des tessons de vases sigillés ou à reflets métalliques datés, sans plus de précision, du II^e s. ou du III^e s. À l'extérieur du péribole, le long du mur oriental, une couche limoneuse, recouvrant les dépôts associés à la phase 2, recèle des tessons de céramique et de verre, ainsi qu'une monnaie (non déterminée) ; sa formation, dont les modalités ne sont pas connues, est datée de la fin du II^e s. (Le Bihan, 2012b, p. 353-354). D'une manière générale, les tessons de poterie mis au jour lors des fouilles récentes sont issus de productions datées au plus tard du II^e s., ou peut-être, mais sans aucune certitude, du III^e s. Néanmoins, les explorations conduites par R.-Fr. Le Men ont aussi livré quatre antoniniens radiés, dont deux imitations, caractéristiques du dernier quart du III^e s. ou du tout début du IV^e s., et un *nummus* de Licinius (308-324). Ces monnaies constituent-elles de dernières offrandes déposées au sein du sanctuaire, ou bien ont-elles été perdues lors de la destruction du monument et la récupération de ses matériaux ? Dans le premier cas, il faudrait envisager une fréquentation du lieu de culte jusqu'au premier quart du IV^e s. ; dans le second, il pourrait avoir été abandonné de manière assez précoce, à la fin du II^e s. ou au début du siècle suivant.

Le site est de nouveau fréquenté au début du Moyen Âge, comme en témoigne la découverte d'une bague ornée d'une croix, datée entre le VI^e s. et le VIII^e s., provenant de la partie nord de l'aire sacrée. Par ailleurs, un sarcophage, non daté – il pourrait avoir été conçu à la fin de l'Antiquité ou au début du Moyen Âge –, a été exhumé à la fin du XIX^e s. dans les environs du sanctuaire, près de son angle sud-est selon J.-P. Le Bihan. Enfin, la destruction des murs du sanctuaire, probablement entamée dès la fin de l'époque romaine, n'a pas abouti à la démolition complète du monument : le mur occidental du péribole a ainsi conservé, jusqu'au XIX^e s., une élévation de 1,50 m, protégé par un talus (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 356-357 et Le Bihan *et al.*, 2012a, p. 282-284 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 202).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Documents épigraphiques et iconographiques

Un fragment de figurine en terre blanche a été découvert lors de la fouille des structures en creux rattachées aux premières phases du sanctuaire et un autre, issue d'une Vénus drapée, provient du fossé de l'enceinte de la phase 3 ; s'y ajoute une quantité non précisée de débris d'objets similaires, issus notamment de représentations de Vénus anadyomène, provenant du bâtiment H (phase 4), plus précisément de la pièce accolée au mur occidental du péribole (Le Men, 1876,

p. 187 ; Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 363 ; R. Delage, *in* Nicolas, Villard dir., 2019, p. 90). Par ailleurs, un fragment de figurine en alliage cuivreux, découvert hors stratigraphie en 2017, représente un personnage masculin (Fr. Labaune-Jean, *in* Nicolas, Villard dir., 2019, p. 83).

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers découverts lors des fouilles récentes, relativement nombreux, proviennent essentiellement des structures en creux rattachées aux phases 1 à 3 et, dans une moindre mesure, des niveaux d'occupation ou de démolition associés aux bâtiments maçonnés.

Plus de 13 000 tessons de céramique ont été découverts sur l'ensemble du site de Parc-ar-Groas (sanctuaire et ses abords immédiats) au cours des dernières décennies. Ils proviennent en grande partie du remplissage du fossé d'enclos de la phase 3 et appartiennent, d'une manière générale, à de nombreux vases liés à la présentation des mets et des boissons. En ce qui concerne les productions de l'époque romaine, la variété des types mise en évidence ici se retrouve également sur les autres sites quimpérois. Il a été observé qu'à partir du règne de Tibère (14-37 de n. è.), la consommation de vin semble ralentir, au vu de la diminution du nombre de restes d'amphores retrouvés (étude N. Ménéz, *in* Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 364 et Le Bihan *et al.*, 2012c, p. 554). La vaisselle est également complétée par plusieurs dizaines de récipients en verre, dont témoigne la découverte d'une centaine de tessons (Fr. Labaune-Jean, *in* Nicolas, Villard dir., 2019, p. 90-102 ; R. Delage, *in* Nicolas, Villard dir., 2019, p. 103-144).

Peu de restes fauniques, étudiés par P. Méniel et par L. Mano, ont été mis au jour à Parc ar Groas, notamment en raison de l'acidité du substrat. Durant la première phase distinguée, 46 ossements ont été déposés dans une fosse cylindrique (cf. *supra*) ; ils correspondent majoritairement à des quartiers de viande bovine, issus d'au moins 8 animaux, découpés en particulier au niveau de leur thorax ou de leurs cuisses (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 311-312). La faune découverte dans le comblement de la tranchée d'implantation de la palissade de la phase 2 est plus nombreuse (145 restes) ; parmi les 85 ossements déterminés, 96 % ont été passés au feu et 96 % proviennent de caprinés ou de porc ; toutes les régions anatomiques sont représentées et ces restes sont interprétés comme de probables déchets culinaires, fortement brûlés avant d'avoir été enfouis (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 320 et p. 329-331). La branche nord du fossé oriental de l'enceinte de la phase 3, quant à elle, a livré 769 restes fauniques, surtout des mâchoires, des humérus et des omoplates de bœufs, mais aussi des os de porc et de caprinés ; s'ajoutent quelques restes de cheval, d'oiseaux et de poissons ; des coquillages (surtout des huîtres) proviennent de la branche méridionale du même fossé. Comme pour la phase précédente, certains ossements (39 %) ont été intensément brûlés – il s'agit en grande majorité de porc. Ces déchets culinaires, pour lesquels aucune sélection particulière n'a été observée, ont ainsi reçu des traitements différents en fonction des espèces (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 329-331). Quant à la branche sud du fossé d'enceinte de la phase 3, sa fouille partielle a permis de collecter 297 restes osseux, issus d'au moins 15 animaux. Seulement moins de 15 % de ces restes ont pu être déterminés : ils proviennent majoritairement de bœufs, de caprinés et de porcs (L. Mano, *in* Nicolas, Villard, 2019, p. 145-162). Aucune information particulière n'est précisée pour la faune de la phase 4, à laquelle ne sont rattachées que de rares structures en creux.

Au cours des fouilles menées depuis le XIX^e s., 51 monnaies ont été découvertes et inventoriées (**fig. 5**), parmi lesquelles 47 ont pu être identifiées (étude conduite par Ph. Abollivier, *in* Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 364 et Le Bihan *et al.*, 2012c, p. 614-624 ; Villard dir., 2016, p. 48 ; P.-A. Besombes, *in* Nicolas, Villard dir., 2019, p. 87). À 3 pièces gauloises – provenant des niveaux de la période romaine –

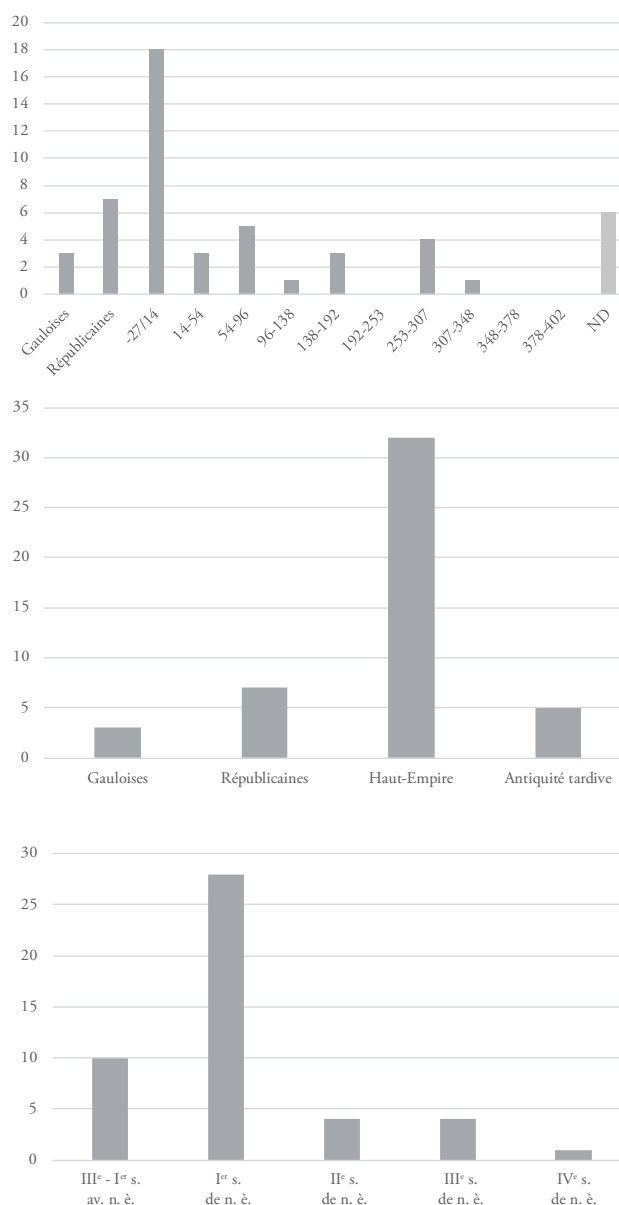


Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

s'ajoutent 7 monnaies républicaines usées et 37 d'époque impériale, dont au moins 18 sont augustéennes (soit plus de 35 % de l'ensemble). Peu de monnaies ont été émises durant le reste du I^{er} s. (entre 8 et 10) ou au II^e s. de n. è. (4) ; 4 autres ont été produites à la fin du III^e s. et une monnaie, au nom de Licinius (308-324), est datée du IV^e s. Une pièce à l'autel de Lyon, frappée sous Auguste ou Tibère, a été entaillée par un coup de cisaille.

Trente-et-un objets peuvent être considérés comme liés à la parure ou à l'ornementation vestimentaire : 25 fibules, 3 bagues de bronze, 2 épingles à cheveux en os ou en alliage cuivreux et une perle en verre ont été découvertes sur le site (Le Men, 1876, p. 194 ; Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 364 ; Villard dir., 2016, p. 52-53 ; Fr. Labaune-Jean, *in* Nicolas, Villard dir., 2019). Deux pinces à épiler renvoient au domaine de la toilette ; des éléments de couteaux (manche et lame), un anneau métallique et divers objets métalliques indéterminés sont par ailleurs mentionnés (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 364 ; Le Bihan *et al.*, 2012c, p. 586-591 ; Villard dir., 2016, p. 48). R.-Fr. Le Men signale avoir mis au jour plusieurs objets, dont l'identification reste sujette à caution : une grande serpe, un fragment de disque en bronze, un fer de flèche et plusieurs pointes de javelots, un marteau en fer, 8 fusaiöles ou jetons percés, des palets découpés dans des fonds de vases et une bille en terre cuite (Le Men, 1876, p. 194).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Les hauteurs du mont Frugy bordent l'habitat groupé antique de Locmaria à Quimper, fondé en bas de versant et au contact de la rive droite de la ria de l'Odét. Cette agglomération secondaire, située à une douzaine de kilomètres au nord du littoral atlantique, dépend de la cité des Osismes. Le sanctuaire étudié est positionné à 300 m de la sortie orientale de l'agglomération antique de Quimper. Il aurait été bâti près d'un carrefour important de voies, non localisé avec précision (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 356). D'une part, celle quittant Locmaria en direction de l'est (vers Vannes et Carhaix) devait passer au sud du lieu de culte ; selon R.-Fr. Le Men (1876, p. 183-184), elle aurait longé le péribole, mais son identification reste incertaine, l'espace de circulation bordant le sanctuaire lors des phases 3 et 4 n'étant large que de 4 m (Nicolas, Villard dir., 2019, p. 81-82 et p. 202-206). D'autre part, un axe orienté nord-sud, reliant la côte méridionale de la *civitas* au nord de son territoire, borde vraisemblablement le sanctuaire à l'est, mais son tracé n'a pas été repéré en fouille (Villard dir., 2016, p. 75-77).

▪ *Environnement proche*

Le long de l'enceinte du sanctuaire maçonné, à l'est, une voie probablement contemporaine de la phase 4, voire mise en place dès la phase antérieure, a été identifiée en 1995, sur une longueur de 14 m ; son axe diffère de celui du mur voisin de quelques mètres et elle semble relier l'entrée du lieu de culte à un axe situé plus au sud. Un autre espace de circulation, aménagé à deux reprises le long de l'angle sud-ouest du péribole, relève d'une autre voie bordant le sanctuaire et se poursuivant vers le sud-est, peut-être durant les phases 2 à 4. Enfin, lors des phases 3 et 4, un chemin, large de 4 m et délimité au sud par un petit fossé, longe le lieu de culte au sud (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 354-356 ; Villard dir., 2016, p. 57-65 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 79-82 ; Nicolas, Villard dir., 2019, p. 81-82 et p. 202-206). Par ailleurs, des vestiges d'activités de forge et des fossés relevant d'un parcellaire de la fin de l'âge du Fer ou de l'Antiquité ont été découverts aux abords immédiats du lieu de culte, près de son angle sud-ouest (Villard dir., 2016, p. 65).

Ainsi, ce dernier, peut-être desservi au sud par la voie conduisant de Locmaria à Vannes, devait être situé en retrait des autres grandes voies précitées, sur les flancs du mont Frugy, au sein d'un paysage qui évoque un environnement rural plutôt que la périphérie urbanisée d'une agglomération (**fig. 6**). De fait, l'habitat groupé de Locmaria, fondé lors de la seconde moitié du principat d'Auguste (vers 1-20 de n. è.), est localisé à près de 300 m à l'ouest et en contrebas du sanctuaire. Il est prolongé, à l'est, par une nécropole dont les franges orientales sont distantes, au plus près, de 200 m du lieu de culte. L'agglomération ainsi que la nécropole qui lui est associée connaissent un développement remarquable au milieu du I^{er} s. de n. è. ; elle couvre alors près de 25 ha. Peu de données concernent son évolution au cours des II^e et III^e s. de n. è., mais elle semble décliner et disparaître durant la première moitié IV^e s. Un cimetière carolingien existe toutefois à Locmaria, mais il faut attendre l'an Mil pour que le centre urbain de Quimper se développe sur l'autre rive de l'Odét, à près d'un kilomètre plus au nord (Le Bihan, 2012).

En périphérie nord-orientale de l'agglomération, le mont Frugy a toutefois livré de nombreux vestiges d'époque romaine, pour la plupart signalés au XIX^e s., qui témoignent d'une occupation assez lâche de ce secteur proche de Locmaria. À 200 m à l'ouest du sanctuaire, sur le versant méridional du mont et en limite nord-est de la nécropole, trois constructions maçonnées antiques ont été identifiées par le lieutenant Dizot à la fin du XIX^e s. : il s'agit peut-être de monuments funéraires installés sur des terrasses, en bordure de l'espace à vocation funéraire (Dizot, 1896 ; Le Bihan *et al.*, 2012a, p. 218). Plus au nord, à 200 m environ au nord-ouest du lieu de culte, le militaire a observé d'autres maçonneries : deux ensembles de murs, distants de 80 m, dessinent deux lignes brisées, longues de plus de 50 m. Ces aménagements ont été interprétés par J.-P. Le Bihan comme les vestiges de deux périboles polygonaux, hypothèse toutefois peu

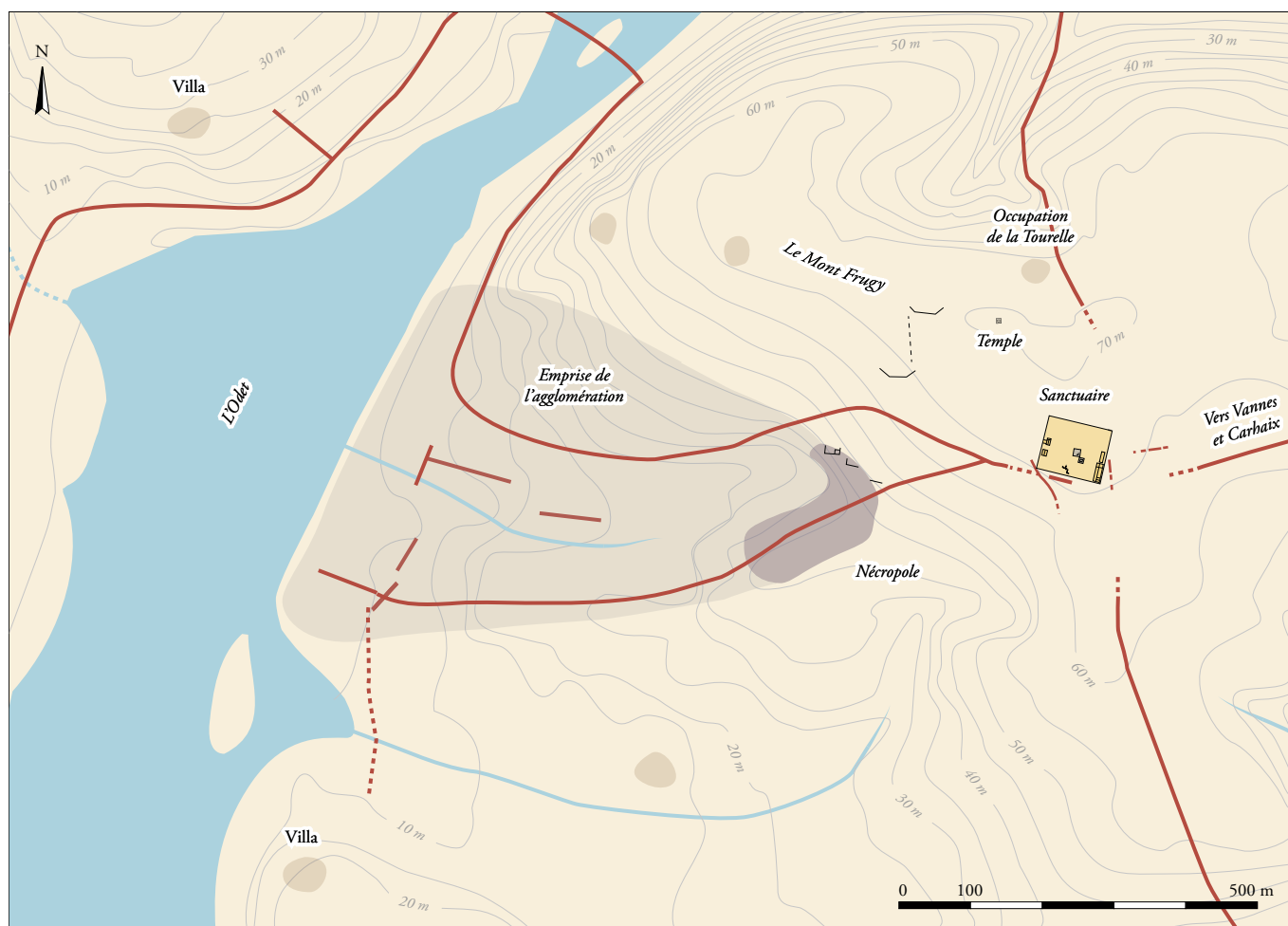


Fig. 6 : l'agglomération secondaire de Quimper. Réal. S. Bossard, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 29 et p. 204.

fondée et qui ne peut malheureusement plus être vérifiée (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 357). Un autre temple (cf. S.177), dont l'environnement immédiat n'a pas été étudié, existe à 150 m au nord-ouest du grand sanctuaire. Enfin, à quelques dizaines de mètres au nord-est de ce dernier, les aménagements de la Tourelle, explorés anciennement, sont difficiles à interpréter. A. Grenot y a mis au jour un « sentier », c'est-à-dire un vraisemblable fossé, comblé d'une terre noire riche en clous, en tessons de céramique et en fragments de figurines en terre cuite, dont plus de 700 restes ont été dénombrés. Parmi ces débris, près de 200 fragments issus de représentations de Vénus anadyomène ont été décomptés, ainsi que des restes provenant d'images de déesses-mères, d'Abondance, de Minerve, d'Epona, de trois hommes, de deux têtes de Risus, de nombreuses têtes de femmes et d'animaux (cheval, taureaux, âne, béliet et chien). Le fossé aurait été creusé dans le comblement supérieur ou à l'aplomb d'un souterrain de l'âge du Fer, à moins d'envisager que cette structure, riche en mobilier d'époque romaine, ne corresponde à une dépression formée tardivement, en surface du souterrain, suite à l'effondrement de l'une de ses salles. À proximité, 5 ou 6 foyers et d'autres structures mal caractérisées ont livré des objets d'époque romaine, mêlés à du mobilier de l'âge du Fer. La structure dont le comblement contient les débris de figurines a été interprétée par J.-B. Le Bihan comme le fossé de clôture d'un autre sanctuaire couronnant le mont Frugy ; il est tout aussi possible d'interpréter cet espace comme un lieu périphérique de rejet d'offrandes, provenant de l'un des lieux de culte voisins (Grenot, 1871 ; Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 358-361).

En raison de la découverte des deux sanctuaires, du « fossé » où des objets vraisemblablement utilisés dans le cadre d'un culte ont été enfouis et des deux possibles enceintes polygonales, J.-P. Le Bihan conclut que l'on peut considérer « l'ensemble du sommet du plateau [du mont Frugy] comme un espace d'environ 6 hectares consacré aux activités religieuses durant l'époque romaine, le tout dans un contexte urbain, voire un décorum, bien particulier », comme une « acropole » (Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 361-362 ; Le Bihan, 2012, p. 677). Néanmoins, seuls deux lieux de culte sont avérés, dont l'un (cf. S.177) n'est pas daté ; les autres vestiges sont trop peu documentés pour être caractérisés avec une précision suffisante et la présence d'établissements profanes, installés à proximité des sanctuaires, reste une éventualité qui ne doit pas être écartée.

5 – Synthèse et interprétation

Le vaste sanctuaire de Parc ar Groas, aménagé sur les hauteurs du mont Frugy, domine une agglomération secondaire osisme, distante d'environ 300 m. Il est clairement bâti à l'extérieur de l'habitat groupé, probablement près d'un carrefour routier situé à proximité de l'une des principales entrées de l'agglomération. L'étude de ce monument soulève plusieurs interrogations au sujet de ses origines, de son fonctionnement et de son environnement proche.

Quand ce lieu de culte a-t-il été fondé ? Les vestiges rattachés aux trois dernières phases, en particulier aux phases 3 et 4, renvoient sans aucun doute à des activités religieuses. Durant la phase 4, à partir de la fin du I^{er} s. de n. è. le sanctuaire est composé d'une vaste cour, d'au moins deux temples, d'un bâtiment marquant son entrée et de quatre ou cinq autres édifices maçonnés dont l'interprétation est délicate. Cette organisation pérennise un état antérieur (phase 3), pour lequel les limites de l'aire sacrée, fossoyées ou palissadées, sont identiques – du moins à l'est et au sud – et la présence d'au moins un temple est soupçonnée. Les aménagements antérieurs aux années 40 de n. è. sont en revanche moins bien connus. L'emprise et l'organisation interne de l'enclos associé à la phase 2, mis en place au tournant de notre ère, restent difficile à appréhender ; l'abondant mobilier qui provient du comblement de la tranchée palissadée et des fosses voisines, similaire à celui de la phase 3, évoque cependant de vraisemblables rejets de banquets et de sacrifices ainsi que des offrandes déposées aux divinités. Quant à la première phase (I^{er} s. av. n. è. ?), l'examen des structures qui s'y rattachent – enclos partitionnés, délimités par de modestes fossés – n'est guère utile pour comprendre leur fonction, si ce n'est la découverte de dépôts de céramiques et de quartiers de viande, qui pourraient relever d'un premier espace consacré à des activités rituelles. Toutefois, aucun lien entre les aménagements ou les mobiliers des phases 1 et 2 n'est perceptible. Le sanctuaire est-il fondé à l'époque augustéenne (phase 2), ou bien tire-t-il ses origines d'un établissement plus précoce (phase 1), antérieur ou postérieur à la conquête romaine ? Dans le second cas, il faudrait envisager une reformulation de l'espace et des pratiques sous le principat d'Auguste.

Vraisemblablement fréquenté par l'ensemble des habitants de l'agglomération voisine – à l'époque romaine, il dispose en effet de capacités d'accueil remarquables – et de statut probablement public, le lieu de culte constitue le lieu de résidence d'au moins deux divinités. Les dimensions de ses temples sont particulièrement peu importantes en regard de la surface de la cour et du nombre d'édifices qui les entourent ; l'assiette du temple B, installé au centre de la cour, ne serait pas supérieure à 100 m² et l'édifice A présente une surface encore plus réduite. Ainsi, aucun temple monumental ne semble avoir été bâti au sein du complexe religieux. Doit-on expliquer cette absence par des investissements financiers limités ? La construction d'un grand bâtiment probablement lié à la tenue de cérémonies (espace réservé aux banquets ?) et d'autres édifices, dont la fonction n'est pas connue, indique tout de même un développement important du sanctuaire et de ses équipements.

Enfin, se pose la question de l'existence d'un « quartier religieux », installé sur le mont Frugy en périphérie de Locmaria : la découverte d'un autre temple, tout aussi modeste, et d'autres aménagements mal caractérisés témoignent d'une occupation relativement importante du plateau à l'époque romaine. Si l'hypothèse d'un secteur accueillant un grand nombre d'édifices religieux entretenus et fréquentés par les habitants de Locmaria et des environs reste tout à fait possible, il est toutefois impossible de l'affirmer à l'aune des données archéologiques recueillies.

6 – Bibliographie

Dizot, 1896 – DIZOT Lieutenant, « Rapport sur la découverte d'objets et d'habitations de la période gallo-romaine, par le 118^e régiment d'infanterie, en son terrain de manœuvre du mont Frugy, en 1896 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 23, p. 235-240.

Grenot, 1871 – GRENOT A., « Relation des fouilles exécutées à la Tourelle (près de Quimper) », *Bulletin de la Société académique de Brest*, VII, p. 391-420.

Le Bihan, 2012 – LE BIHAN J.-P., « Quimper. Une agglomération secondaire antique et son territoire », in LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), p. 661-703.

Le Bihan, Villard (dir.), 2012 – LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'Histoire. Tome 2 – Au temps de l'empire romain*, Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, Saint-Thonan, éditions Cloître, 844 p.

Le Bihan et al., 2012a – LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr., BARDEL A., ROBIC J.-Y., « La nécropole de Creac'h-Maria et le domaine des morts », in LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), p. 211-293.

Le Bihan et al., 2012b – LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr., MÉNIEL P., « Les sanctuaires du Mont Frugy », in LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), p. 294-369.

Le Bihan *et al.*, 2012c – LE BIHAN J.-P., ALLAG Cl., LEFÈVRE J.-Fr., VILLARD J.-Fr., MÉNEZ N., ABOLLIVIER Ph., LE FUR J., MÉNIEL P., « La vie quotidienne : éléments de culture matérielle », *in* LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), p. 511-657.

Le Men, 1868 – LE MEN R.-Fr., « Subterranean chambers at la Tourelle, near Quimper, Brittany », *Archaeologia Cambresis*, third series, LV, July 1868, p. 293-311.

Le Men, 1876 – LE MEN R.-Fr., *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 3, p. 179-199 et pl. 2 et 3.

Nicolas, Villard (dir.), 2019 – NICOLAS É., VILLARD J.-Fr., *Finistère, Quimper, 83 bis rue du Frugy. Les vestiges du sanctuaire antique de Parc ar Groas au 83 bis rue du Frugy*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 226 p.

Pape, 1976 – PAPE L., *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, thèse de doctorat, université de Rennes 2, 343 p.

Villard dir., 2016 – VILLARD J.-Fr. (dir.), *Quimper, 83bis rue du Frugy (29). Limites méridionales et environnement du sanctuaire antique de Parc-ar-Groas*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 102 p.

S.177 – Quimper (Finistère), rue Eugène Boudin

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Champ de Manœuvre du Mont Frugy

Coordonnées (Lambert 93) : X = 171020 ; Y = 6789260

Numéro d'entité archéologique : 29 232 0223

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Découverts par R.-Fr. Le Men lors des explorations qu'il conduit sur le mont Frugy, vers 1865, les vestiges du temple situé au nord de la rue Eugène Boudin, à Quimper, ont depuis été détruits. Toutefois, la localisation de l'édifice, déjà précisée sur fond cadastral par son inventeur, figure de nouveau sur le plan que le lieutenant Dizot fait lever en 1896, lors des travaux réalisés par le 118^e régiment d'infanterie pour aménager son terrain de manœuvre, sis sur le mont ; il s'agit de la dernière mention de ce site (Le Men, 1876, p. 189-190 et pl. 3 ; Dizot, 1896).

▪ Implantation topographique

Le temple a été bâti sur la crête située au sommet du Mont Frugy, dominant la vallée de l'Odét, dont le cours est situé à plus de 550 m au nord et à 70 m en contrebas, ainsi que l'agglomération antique de Locmaria à Quimper, installée au pied de l'éminence. Si le couvert végétal était suffisamment dégagé, il est probable que l'édifice de culte ait été visible de loin, à plusieurs kilomètres à la ronde.

2 – Présentation des vestiges

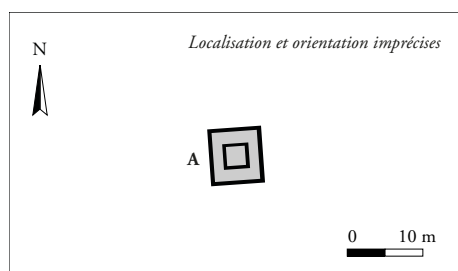


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Men, 1876, pl. III et Dizot, 1896, d'après Nicolas, Villard (dir.), 2019, p. 196.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	7,40 x 7,40 m (soit 55 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

Un temple de plan centré et carré (A), décrit comme « solide » par son inventeur, constitue le seul aménagement reconnu (fig. 1). De dimensions particulièrement réduites, il se compose, comme souvent, d'une *cella* et d'une galerie périphérique de même forme. L'orientation de ses murs reste incertaine, car elle varie entre le plan produit par R.-Fr. Le Men (1876) et celui dressé par le lieutenant Dizot (1896). Le premier signale y avoir mis au jour des demi-cylindres en terre cuite, d'une quinzaine de centimètres de diamètre et de trois centimètres d'épaisseur, possibles éléments de colonnettes ou de dallage (Le Men, 1876, p. 190 ; Le Bihan *et al.*, 2012b, p. 357).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

R.-Fr. Le Men rapporte avoir découvert peu d'objets : quelques tessons de céramique et « un fragment d'ardoise, assez épais, sur lequel est gravée une rose des vents », objet probablement postérieur à l'Antiquité (Le Men, 1876, p. 189-190).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les hauteurs du mont Frugy bordent l'habitat groupé antique de Locmaria à Quimper, fondé en bas de versant et au contact de la ria de l'Odét. Cette agglomération secondaire, située à une douzaine de kilomètres au nord du littoral atlantique, dépend de la cité des Osismes. Le temple de la rue Eugène Boudin est localisé à l'extérieur du tissu urbain, à

280 m environ des quartiers orientaux de l'agglomération antique. Une voie ancienne passe à 100 m à l'est du site, mais il n'est pas certain que cet axe ait été en activité dès la période romaine (Le Bihan *et al.*, 2012, p. 299-300).

▪ *Environnement proche*

À moins de 30 m au sud-ouest du temple, des fragments de tuile et des tessons de céramiques, dont l'un est daté de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è., ont été découverts fortuitement. Par ailleurs, des sondages réalisés à une cinquantaine de mètres à l'est du temple ont montré que, dans ce secteur, le terrain a été arasé par les activités militaires récentes : aucun vestige archéologique n'y est donc conservé (Le Bihan, 1992).

D'autres témoins d'occupation, notamment liés à des activités religieuses, ont été reconnus au sommet ou sur le versant méridional du mont Frugy (Le Bihan *et al.*, 2012 ; cf. S.176). Le site de la Tourelle est localisé à 70 m au nord-est du temple, tandis que les deux séries de murs reconnues par le lieutenant Dizot sont situées à 70 m à l'ouest, et le sanctuaire de Parc ar Groas, au sud-est, est distant de 150 m.

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple de la rue Eugène Boudin demeure peu documenté : son élévation et sa datation ne sont pas connues. En revanche, plusieurs informations renseignent son environnement : implanté au sommet du mont Frugy, il surplombe la vallée de l'Odét et une agglomération secondaire, distante de moins de 300 m. Il est situé à proximité d'un autre lieu de culte, qui constitue vraisemblablement l'un des principaux sanctuaires rattachés à l'habitat groupé voisin, et à quelques dizaines de mètres d'autres aménagements antiques dont la nature et la fonction restent difficile à interpréter. L'hypothèse d'un grand espace à vocation religieuse installé en périphérie de Locmaria a été avancée par J.-P. Le Bihan (*in* Le Bihan *et al.*, 2012, p. 361-362) ; si elle ne peut être démontrée en l'état des connaissances, elle reste très plausible. Se posent alors les questions du statut du temple de la rue Eugène Boudin, très modeste, et de l'existence d'une aire sacrée et d'éventuels équipements associés, ainsi que de leur organisation et de leur éventuel lien avec le ou les sanctuaires voisins.

6 – Bibliographie

Dizot, 1896 – DIZOT Lieutenant, « Rapport sur la découverte d'objets et d'habitations de la période gallo-romaine, par le 118^e régiment d'infanterie, en son terrain de manœuvre du mont Frugy, en 1896 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 23, p. 235-240.

Grenot, 1871 – GRENOT A., « Relation des fouilles exécutées à la Tourelle (près de Quimper) », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 7, p. 391-420.

Le Bihan, 1992 – LE BIHAN J.-P., *Opérations de diagnostics archéologiques. Commune de Quimper 1992. Rapport préliminaire intermédiaire : état des recherches au 10 mai 1992. 1^o Le champ de tir, rue de la Tourelle*, rapport de diagnostic préventif, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Le Bihan *et al.*, 2012 – LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr., MÉNIEL P., « Les sanctuaires du Mont Frugy », *in* LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-Fr (dir.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'Histoire. Tome 2 – Au temps de l'empire romain*, Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, Saint-Thonan, éditions Cloître, p. 294-369.

Le Men, 1876 – LE MEN R.-Fr., *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 3, p. 179-199 et pl. 2 et 3.

S.178 – Rosporden (Finistère), la Grande Boissière

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Autre toponyme utilisé : Buzit Bras ; Kernevel

Coordonnées (Lambert 93) : X = 194390 ; Y = 6784620

Numéro d'entité archéologique : 29 241 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site d'époque romaine de la Grande Boissière est signalé depuis la fin du XIX^e s., en raison de la découverte, en surface, de débris de construction (Le Men, 1875, p. 130 ; Châtellier, 1907, p. 345 ; Sanquer, 1975, p. 350). En 2006, il est étudié dans le cadre de deux diagnostics archéologiques conduits par l'Inrap sous la responsabilité scientifique de D. Pouille¹. Ces opérations ont révélé l'existence d'un sanctuaire, d'aménagements maçonnés contemporains mais aussi de structures antérieures, d'époque gauloise (Pouille, 2006a ; Pouille, 2006b).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place au sein d'un paysage ondulé, sur une légère éminence située à 400 m de deux ruisseaux, l'un accessible au nord-est et le second, au sud du site.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

L'établissement antique succède à une occupation datée de la fin de l'âge du Fer, dont témoigne la découverte d'un système de fossés relativement larges et profonds délimitant plusieurs enclos (**fig. 1**) (Pouille, 2006a, p. 9-11 ; 2006b, p. 9-11). Deux enceintes, accolées à l'ouest et à l'est, semblent complétées par une troisième plus au nord ; le site se poursuit probablement en direction du sud et de l'est. La nature de cette occupation ne peut pas être déterminée à partir des quelques sondages pratiqués sur ces fossés, qui n'ont guère livré de mobilier – soit quelques tessons attribués au second âge du Fer. L'un des fossés, orienté nord-sud et situé en limite orientale du site, présente un comblement en deux temps : le tiers supérieur a manifestement été remblayé au début de l'époque romaine – des tessons du I^{er} s. de n. è. y ont été mis au jour –, après le tassement du remplissage composé de pierraille et de terre en partie inférieure (Pouille, 2006a, p. 9).

▪ Époque romaine

Des constructions de l'époque romaine, ne subsiste que la base des fondations, le site présentant un arasement important. Le sanctuaire à proprement parler est localisé au centre des aménagements identifiés : un péribole bordé d'une galerie à l'ouest, au nord et à l'est enferme une cour sacrée au sein de laquelle se dresse un probable temple (A) ; la limite méridionale du lieu de culte est incertaine (**fig. 1**). Le mur fermant cet espace au nord – et peut-être aussi celui à l'ouest – a été fondé à l'emplacement d'un ancien fossé de l'âge du Fer, alors remblayé, pérennisant ainsi une limite plus ancienne. L'édifice de culte, probablement décentré vers l'ouest de la cour, se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. La moitié orientale de ce bâtiment n'a pas été dégagée lors du diagnostic ; même si l'on restitue une galerie plus large à l'est que sur les trois autres côtés, le temple reste de dimensions très modestes – il n'excéderait pas 7 ou 8 m de long pour une largeur de 6 m.

Directement à l'est de ce vraisemblable espace sacré, trois murs délimitant une probable cour longue de plus de 25 m et large de 10 m ont été mis en évidence ; le plan de cet ensemble, manifestement compartimenté, et sa relation avec le sanctuaire n'ont pas pu être déterminés avec précision lors des diagnostics. Quelques tronçons de murs observés plus au sud indiquent que l'occupation antique se prolonge dans cette direction, mais aucun plan de bâtiment ou de cour ne ressort clairement dans ce secteur.

Ces différentes constructions ont été aménagées au sein d'un vaste enclos long, d'est en ouest, de plus d'une cen-

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1 ou B3 ?
<i>Dimensions des temples</i>	> 5 x 6 m (soit > 30 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Triportique ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations archéologiques.

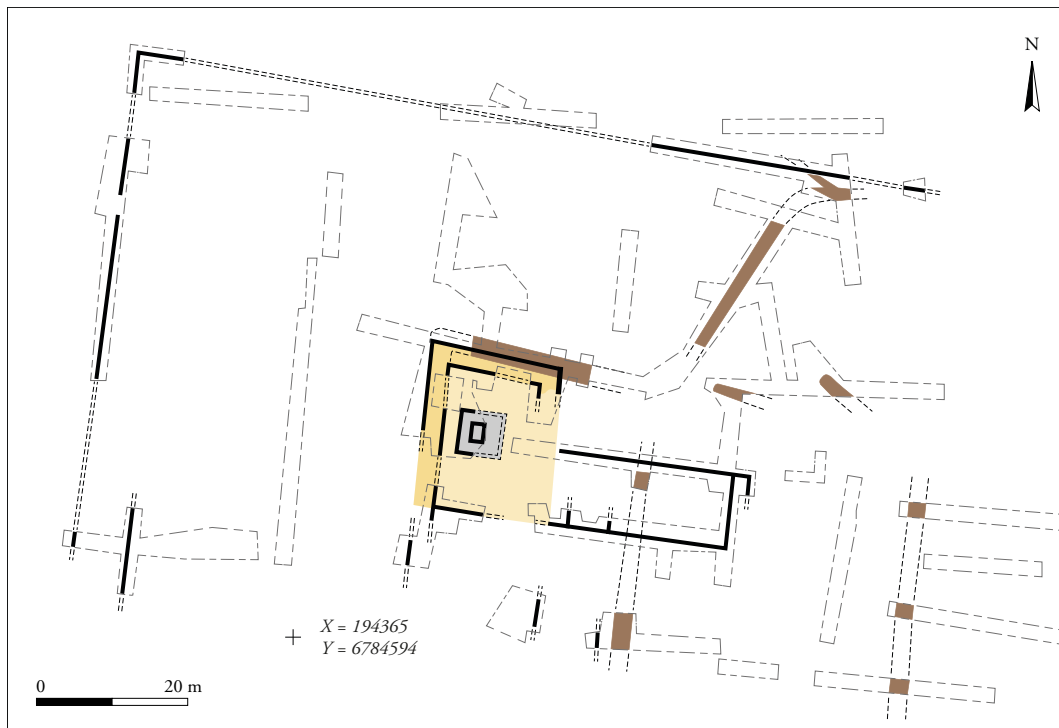


Fig. 1 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Pouille, 2006b, fig. 5.

taine de mètres et large d'au moins 65 m, délimité par un mur repéré uniquement à l'ouest et au nord du site. Les limites orientale et méridionale de ce vaste établissement n'ont donc pas été cernées au cours des diagnostics. Une entrée, matérialisée par une simple interruption des fondations du mur, a été identifiée en façade occidentale, décentrée vers le nord.

Du site proviennent également une colonne et un chapiteau de granite, découverts hors contexte (Sanquer, 1975, p. 350).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier découvert sur ce site arasé se résume à de rares tessons de céramique, dont le faible nombre ne permet pas de dater avec précision l'occupation antique – les seules formes datées se rapportent, pour l'époque romaine, au I^{er} s. de n. è. (Pouille, 2006a, p. 9 ; 2006b, inventaire du mobilier en annexe).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans le quart sud-oriental de la cité des Osismes, le site de la Grande Boissière prend place à mi-distance (soit 22 à 23 km) entre la limite orientale de la *civitas* et l'agglomération secondaire de Quimper. L'axe routier qui joint cette dernière à Vannes, chef-lieu de la cité voisine, passe à plus de 5 km au sud du site. Toutefois, le vaste enclos de la Grande Boissière est installé au carrefour de deux voies anciennes fossilisées dans le paysage rural actuel, mais aucun élément tangible ne confirme que ces itinéraires desservaient déjà le site durant l'Antiquité ou la fin de l'âge du Fer (Pouille, 2006b, p. 15 et fig. 7).

▪ Environnement proche

À l'exception des vestiges mis au jour au sein du vaste enclos fermé par un mur, aucun aménagement de l'époque romaine n'est attesté dans un rayon de 2 km autour du site de la Grande Boissière.

5 – Synthèse et interprétation

Les diagnostics réalisés en 2006 ont révélé l'existence d'un vaste établissement clôturé, composé de différents ensembles. Le mieux perçu d'entre eux s'apparente à un petit sanctuaire, doté d'un modeste temple installé dans une cour bordée de portiques. La nature des autres aménagements, notamment la cour – contemporaine ou non – qui semble accolée à l'est du lieu de culte ou encore les constructions qui se développent au sud de cet espace religieux, pose problème. En effet, doit-on considérer ces architectures comme les dépendances du sanctuaire, déployées autour de la cour sacrée

et rassemblées au sein d'une même enceinte ? Néanmoins, les dimensions de l'aire sacrée et du temple qu'elle accueille sont peu importantes pour un sanctuaire rural. L'hypothèse d'un lieu de culte privé, dépendant d'un établissement dont seule une partie aurait été mise au jour dans les tranchées de diagnostic, ne doit pas être écartée. Le cœur de l'occupation pourrait ainsi être localisé au sud de l'aire cultuelle, en dehors de l'emprise sondée. Quant à l'établissement gaulois qui précède les constructions romaines, sa nature n'a pu être précisée suite au diagnostic réalisé : s'agit-il d'un premier sanctuaire ou d'un habitat rural ?

6 – Bibliographie

Châtellier, 1907 – CHÂTELLIER (DU) P., *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, Rennes, J. Plihon et Hommay, 391 p., 38 pl.

Le Men, 1875 – LE MEN R.-F., « Statistique monumentale du Finistère. Époque romaine », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 2, 1874-1875, p. 122-147.

Pouille, 2006a – POUILLE D., *Rosporden - Kernevel « La Grande Boissière 1 » (Finistère - Bretagne)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 13 p. et annexes.

Pouille, 2006b – POUILLE D., *Rosporden - Kernevel « La Grande Boissière 2 » (Finistère - Bretagne)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 18 p. et annexes.

Sanquer, 1975 – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 33-2, p. 333-367.

S.179 – Saint-Jean-Trolimon (Finistère), Tronoën

1 – Présentation du site

Cité antique : Osismes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 152695 ; Y = 6776170

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 22 252 0004

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du V^e s. ou début du IV^e s. av. n. è. – années 330 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1875, R.-F. Le Men signale, pour la première fois, la découverte de débris de construction et de mobiliers dans les environs de la chapelle Notre-Dame de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon, suivi de peu par P. du Châtelier (Le Men, 1875, p. 143 ; Châtelier, 1875-1878). Les premiers sondages que ce dernier réalise en septembre 1875, au sud de l'édifice religieux, ne livrent *a priori* aucune structure (Châtelier, 1875-1878). L'année suivante, des substructions en pierre sont exhumées au cours de travaux agricoles et P. du Châtelier acquiert les terrains concernés pour y entreprendre une nouvelle exploration, plus concluante. Il creuse une tranchée large de 3 m au nord de la chapelle, rencontre deux murs et met au jour de nombreux et divers objets des périodes gauloise et romaine, relevant, selon lui, d'une occupation romaine succédant à un *oppidum*, « dernier refuge [gaulois] dans la presqu'île déserte de Penmarc'h » (Châtelier, 1876 ; Châtelier, 1877a). Les vestiges maçonnés dégagés, scellés par des sables éoliens ou rapportés épais de 0,40 m à 0,80 m, étaient conservés entre 0,80 m et 1,80 m de haut, mais ils ont été détruits dès leur découverte par les cultivateurs du terrain (Châtelier, 1877a, p. 331). Un croquis, une description sommaire des vestiges et un inventaire détaillé du mobilier documentent cette exploration, pratiquée avec « désordre » et « sans aucun profit pour la science », selon R.-F. Le Men. Ce dernier fournit néanmoins des détails complémentaires, voire contradictoires, en publiant en 1878 un compte-rendu de la visite qu'il y a entreprise, en 1876, avec plusieurs membres de la Société archéologique du Finistère (Le Men, 1878). Il considère alors que les vestiges découverts appartiennent à un poste militaire gallo-romain établi près de la côte. Les quelques lignes publiées par E. Fornier, qui s'est aussi rendu sur le site en 1876, ainsi que les propos publiés par A. Bertrand en 1877, apportent quelques informations supplémentaires (Fornier, 1876 ; Bertrand, 1877a et b).

En 1881, P. du Châtelier entreprend une nouvelle exploration au nord de la zone fouillée en 1876, et exhume les vestiges de constructions en pierre et en matériaux périssables datées, d'après le riche mobilier qui en provient, de la période gauloise (Châtelier, 1882). La fouille de l'« habitation gauloise », non localisée au sein du site, qu'il décrit en 1896, renvoie peut-être à l'un de ces bâtiments, plutôt qu'à une découverte inédite, puisqu'il y extrait les restes d'un casque déjà mentionné en 1882¹ (Châtelier, 1896). P. du Châtelier consacre aussi quelques lignes au site de Tronoën dans l'ouvrage de synthèse qu'il rédige au sujet des vestiges préhistoriques et gaulois du Finistère (Châtelier, 1889, p. 61-62 ; Châtelier, 1907, p. 66-68 et p. 323-324).

Les mobiliers issus des fouilles de P. du Châtelier, d'abord exposés en sa propriété – le château de Kernuz à Pont-l'Abbé (Millon, 1905) –, ont rejoint, après son décès, les collections du musée des antiquités nationales (aujourd'hui, le musée d'archéologie nationale) de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que celles du musée départemental breton de Quimper. Une partie d'entre eux a fait l'objet d'études ponctuelles (cf. *infra*) depuis le milieu du XX^e s., mais surtout à partir des années 1980, et l'analyse conduite par A. Duval sur les mobiliers en fer a permis, il y a trente ans, de considérer les vestiges sous un nouvel angle (Duval, 1990). À la lumière de l'étude d'armes, d'outils et d'objets de parure laténiens, et en considérant la présence d'abondantes figurines et monnaies d'époque romaine, il émet et étaye l'hypothèse d'un sanctuaire gaulois à Tronoën, auquel succéderait un lieu de culte dans l'Antiquité. Depuis, cette interprétation a été largement acceptée par la communauté scientifique et a été suivie par A. Villard-Le Tiec (*in* Bouvet *et al.*, 2003), P. Gallioux (2010, p. 419-423), M. Monteil (2012, p. 170-171 et Monteil, Villard, à paraître) et E. Guezennec (2014) dans les relectures critiques des données qu'ils ont récemment proposées.

1. En 1882, il décrit « un casque en fer recouvert d'une feuille de bronze richement ornée au repoussé, et terminé dans la partie supérieure par un bouton orné d'un grain de corail » (Châtelier, 1882, p. 150), puis, une douzaine d'années plus tard, de manière plus précise, un casque « fait d'une feuille de fer de trois quarts de millimètre d'épaisseur, avec bourrelet au bord, [qui] était recouvert d'une mince feuille de bronze décorée d'une succession de zones concentriques, richement ornées au repoussé. Le sommet est surmonté d'un bouton en fer terminé par un grain de corail » (Châtelier, 1896, p. 4). Il s'agit vraisemblablement du même objet, découvert parmi les vestiges reposant sur le sol d'une construction détruite par le feu dans les deux cas, d'autant plus qu'un seul fragment de casque de ce type, dont l'extrémité sommitale est conservée, est répertorié au sein des collections du Musée d'archéologie nationale (inv. 75 742). L'« *umbo* de bouclier et le pommeau d'une épée » en bronze, mis au jour à proximité du fragment de casque (Châtelier, 1882, p. 150) correspondraient alors à ce qu'il décrit comme une « agrafe de ceinturon » et à un objet indéterminé en 1896, soit, en réalité, deux autres fragments de casque, dont au moins une paragnathide (Châtelier, 1896, p. 4 ; Duval, 1990, p. 24 et p. 34). P. du Châtelier ne serait donc pas intervenu sur le site après 1881.

Malgré l'abondance d'objets collectés à Tronoën, certes partiellement étudiés, « l'interprétation du site est rendue complexe par une fouille peu rigoureuse, alors qu'il est caractérisé par une longue durée d'occupation, par l'absence de plans, si l'on excepte un vague croquis dessiné par P. Du Châtellier dans ses notes [...] et par des descriptions elliptiques voire contradictoires » (Monteil, Villard, à paraître).

En outre, la localisation précise du site – à une centaine de mètres au nord de la chapelle de Tronoën, d'après les informations communiquées dans les publications anciennes – n'est pas connue. Un diagnostic, réalisé dans les environs de l'édifice chrétien en 2008, n'a permis d'identifier qu'une occupation médiévale, mais une concentration de mobiliers antiques (céramique gauloise et gallo-romaine, un fragment de figurine en terre blanche, de grands débris de tuile et des restes de mortier) a été observée à plus de 150 m au nord-nord-ouest de la chapelle (Villard, 2008 ; Villard, 2009). Les recherches récemment effectuées par E. Guezennec dans les actes notariés du XIX^e s. confirment que les parcelles concernées par ces dernières découvertes ont bien été achetées par P. du Châtellier dès 1876 et qu'il est donc probable que le site étudié par l'archéologue breton y soit localisé².

▪ *Implantation topographique*

La chapelle de Tronoën est installée à l'extrémité occidentale d'un éperon, cerné au nord et au sud par des vallons arrosés par deux ruisseaux. À l'ouest, ce relief présente une pente douce inclinée vers l'océan Atlantique, dont le trait de côte est aujourd'hui distant de 1,5 km environ. D'après les descriptions fournies par P. du Châtellier et les observations récentes, le site des époques gauloise et romaine est vraisemblablement localisé sur cette pente et depuis le sanctuaire, l'on devait disposer d'un point de vue remarquable sur l'océan, voire sur les pointes de Penmarc'h et du Raz, par temps dégagé. Une source, captée depuis une date indéterminée, est située à moins de 150 m à l'ouest de la chapelle (Monteil, Villard, à paraître).

2 – Présentation des vestiges

Selon P. du Châtellier, les vestiges s'étendent à Tronoën sur une surface de 20 à 25 ha (Châtellier, 1882, p. 157 ; Châtellier, 1907, p. 324). Deux principaux ensembles peuvent être distingués : l'un correspond aux vestiges des périodes gauloise et romaine explorés en 1876 ; l'autre, plus au nord et étudié par le même archéologue en 1881 (et moins probablement vers 1896 ?), comprend plusieurs constructions dont la fouille n'a livré que des mobiliers laténiens. De la chronologie du site, il ne peut être retenu qu'un phasage imprécis, en séparant d'une part les vestiges qui paraissent relever de l'âge du Fer, et d'autre part les constructions maçonnées et les objets clairement datés de l'Antiquité romaine. L'évolution du site, occupé sur le long terme, est sans aucun doute plus complexe, mais la documentation réunie n'en permet pas une description plus détaillée.

▪ *Phase 1 (second âge du Fer)*

Dans le secteur fouillé en 1876, le long du mur d'enceinte de l'époque romaine, une grande quantité d'armes (cf. *infra*), « mêlées à une grande quantité d'ossements d'animaux surtout de chevaux parmi lesquels il ne m'a été donné de relever que deux mâchoires humaines » (Châtellier, 1876, p. 11), a été collectée par P. du Châtellier. Les mutilations volontaires appliquées aux armes et leur accumulation ont conduit A. Duval (1990) à identifier des pratiques rituelles caractéristiques d'un lieu de culte laténien.

Au nord de l'enceinte, l'exploration menée en 1881 a permis de découvrir les substructions de 9 bâtiments de plan rectangulaire, d'environ 5 à 6 m de long, dont le sol est formé de terre glaise et dont les murs, en matériaux périssables, reposent sur des solins ou des murets en pierre ; selon le fouilleur, tous présentent les stigmates d'un feu violent. Au sein de ces constructions, des tessons de céramique noire grossière, des pierres à concasser le blé, des armes en fer (épées, lances, poignards) et des perles en verre ont été mis au jour. L'exploration d'un bâtiment a livré 4 monnaies gauloises, dont l'une, vraisemblablement tardive, est épigraphe, tandis qu'au sein d'une autre construction, ont été exhumées deux fibules en fer et deux petites monnaies gauloises. Un troisième édifice renferme les restes d'un casque en fer et en alliage cuivreux, daté de la fin du V^e s. ou du début du IV^e s. av. n. è. (Châtellier, 1882, p. 149-150). C'est peut-être ces mêmes vestiges que P. du Châtellier décrit plus tardivement, en 1896 (cf. *supra*), lorsqu'il relate la découverte d'une « habitation gauloise » : sur son sol reposent en effet un grand fragment de casque, une « agrafe de ceinturon » (en fait une paragnathide de casque) et un autre objet indéterminé (un troisième fragment de couvre-chef ?) bimétalliques, ainsi que des tessons de céramique non tournée et deux pointes de lance. Cet édifice mesure, à l'intérieur, 4,80 m de long pour 4 m de large et présente une élévation mixte, composée d'un mur-bahut de pierre, haut de 0,60 m, soutenant une paroi clayonnée et

2. Selon les observations effectuées, il est probable que le site étudié ait été localisé au nord-nord-ouest de la chapelle, à une distance comprise entre 100 et 250 m, soit dans les parcelles cadastrales 83, 88, 89, 91, 95, 96, 97, 98, 99, 1137, 1138 (2019), avec une extension possible vers l'est.

couverte de torchis, dont des débris ont été conservés grâce à l'action d'un feu intense ; un foyer central a été identifié au sein de la construction (Châtellier, 1896).

À 20 m au sud de l'un des bâtiments, donc entre le secteur occupé par les constructions et la zone de dépôts d'armes et d'autres objets, une sépulture gauloise particulière est décrite par le fouilleur. Il s'agit de l'inhumation d'un « homme jeune » couché sur le ventre, autour duquel sont disposées quelques pierres de chant (pour le calage d'un cercueil ?). À ses pieds repose le squelette d'un chien et le mobilier recensé au sein de la structure comprend deux petits vases en terre noire grossière et d'autres fragments de céramique, des morceaux de bois de cerf, 4 ou 5 monnaies, une épée et deux lances mutilées, un poignard et divers objets en fer, dont un soc de charrue. La datation de cette sépulture privilégiée ne peut s'appuyer que sur des données numismatiques : les monnaies, étudiées plusieurs décennies après leur découverte, ont été émises durant La Tène finale, probablement après la conquête césarienne (Colbert de Beaulieu, 1955, p. 172-174 ; Duval, 1990, p. 24 ; Gruel, Taccoën, 1992, p. 181).

D'une manière plus générale, les mobiliers gaulois conservés dans les collections des musées de Saint-Germain-en-Laye et de Quimper renvoient à une chronologie assez longue, correspondant à l'essentiel du second âge du Fer (cf. *infra*) : quelques objets (casque, tessons de céramique estampée ou non) sont attribués à la fin du V^e s. ou au début du IV^e s. av. n. è., tandis que l'essentiel du mobilier métallique (armes, parures) se rattache au IV^e s. et, dans une moindre mesure, aux III^e et II^e s. ; la fin de la période laténienne (II^e s. et I^{er} s. av. n. è.) est aussi représentée, entre autres, par plusieurs productions céramiques, quelques objets de parure et le numéraire gaulois. Quant aux fibules attribuées au VII^e s. av. n. è., de même que l'anse d'œnochoé étrusque, elles peuvent constituer des objets déposés plus tardivement au sein du sanctuaire gaulois ou romain, ou bien relever d'une occupation antérieure de Tronoën, voire provenir d'un autre site archéologique.

▪ Phase 2 (période romaine)

En 1876, P. du Châtellier a dégagé la base de deux murs ; l'un, à l'ouest (?), reconnu sur une quarantaine de mètres, semble délimiter une enceinte de plan polygonal, dont quatre pans ont été mis au jour (**fig. 1**). L'autre mur, distant de plus d'un mètre du premier, suit *grosso modo* son tracé sur quelques mètres avant de s'interrompre. Sur le parement interne des murs, a été appliqué un enduit de mortier jaunâtre, sur lequel ont été tracées des lignes simulant un appareil régulier ; l'aspect de leur parement externe est décrit comme moins soigné. Seul un croquis dessiné par P. du Châtellier permet de restituer le plan de ces aménagements (Châtellier, 1876, p. 7-9 ; Châtellier, 1877a, p. 330-331).

L'enceinte de plan polygonal correspond peut-être à celle qu'évoque R.-Fr. Le Men, qu'il décrit toutefois comme étant « de forme à peu près rectangulaire ». Il signale l'existence, en son sein, de vestiges de plusieurs bâtiments maçonnés, dont certains sont installés à très faible distance de ses murs (Le Men, 1878, p. 150). Quant à P. du Châtellier, il évoque la présence, à l'intérieur de l'espace enclos, de constructions aux murs maçonnés, « toutes en forme de parallélogramme allongé, quoique de dimensions très variées », à l'origine couvertes de tuiles à rebords (Châtellier, 1882, p. 153-154).

Par ailleurs, l'inventaire du musée des antiquités nationales signale plusieurs éléments d'architecture probablement issus des aménagements d'époque romaine, parmi lesquels figurent des débris de marbre, de peintures et de mosaïques qui témoignent d'un décor architectural soigné (Monteil, Villard, à paraître).

Des dépôts d'objets de nature variée ont été identifiés le long de l'enceinte, qui peut vraisemblablement être interprétée comme le péribole du sanctuaire, mais aussi dans la cour et dans les édifices qui s'y trouvent (cf. *infra*), correspondant très probablement, du moins pour certains d'entre eux, à des temples.

D'un point de vue chronologie, les objets recueillis – essentiellement la céramique sigillée et les monnaies – témoignent d'une fréquentation du site gallo-romain depuis la période augustéenne jusqu'aux premières décennies du IV^e s., au moins (cf. *infra*).

▪ Abandon et occupations postérieures

L'examen de plusieurs tessons de céramique sigillée provenant de Tronoën atteste le dépôt ou le rejet de vases produits au plus tard dans le courant du IV^e s., voire au début du V^e s. Quant aux monnaies les plus récentes – non étudiées dans le détail, mais brièvement et partiellement évoquées dans les publications de la fin du XIX^e s. –, elles portent l'effigie de Constantin I^{er} (306-337), voire de Constantin II (337-340) (cf. *infra*). En l'état des connaissances, il est donc certain que le site est encore fréquenté au début du IV^e s. de n. è. ; son abandon doit probablement être situé dans le courant de ce siècle, vraisemblablement durant sa première moitié.

À plusieurs reprises, P. du Châtellier et R.-Fr. Le Men évoquent les traces d'un incendie, qui serait peut-être lié à

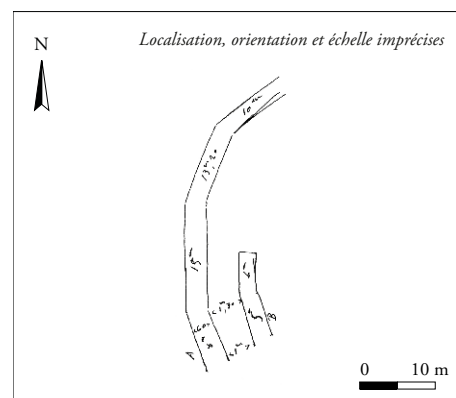


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après un schéma de P. du Châtellier (1876), in Monteil, 2012, p. 53, fig. 34.

l'abandon et à la destruction de l'établissement antique. Celui-ci décrit une « épaisse couche de détritus de toutes sortes mêlés de cendres et de charbons » et des objets « pour la plupart revêtus d'une sorte d'enduit charbonneux qui leur donnait une teinte noirâtre et y adhéraient », tandis que celui-là a observé, au sein des constructions maçonnées de l'enceinte, « jusqu'à trois ou quatre pieds de cendre mêlée de gros morceaux de charbon ; couche épaisse, dans laquelle nous relevons une grande quantité d'objets variés et de débris de vases en terre et en verre » (Le Men, 1878, p. 154 ; Châtellier, 1882, p. 153). L'hypothèse d'un feu violent doit toutefois être considérée avec prudence, « dans la mesure où les cendres et charbons de bois observés, ainsi que les traces relevées sur les objets, peuvent admettre d'autres explications (bris rituel et passage par le feu, forte anthropisation, etc.) » (Monteil, Villard, à paraître).

Le site de Tronoën pourrait avoir été occupé durant le haut Moyen Âge, si l'on se fie aux « monnaies mérovingiennes trouvées dans les champs environnants », signalées par A. Bertrand (1877b, p. 272). Plus tard, un petit hameau, reconnu lors d'un diagnostic réalisé en 2008, semble se développer durant le Moyen Âge central (X^e – XII^e s.) autour de la future chapelle de Tronoën, qui sera érigée durant la première moitié du XV^e s. (Villard, 2008 ; Villard, 2009).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Deux inscriptions lapidaires proviennent du site de Tronoën, mais elles n'ont vraisemblablement pas été mises au jour dans le cadre des explorations conduites par P. du Châtellier. D'une dédicace gravée sur un bloc de calcaire, sont conservées les premières lettres de quatre lignes : « Num[---] / et dea[---] / Silan[---] / ex[---] » (CIL XIII, 3142 ; **I.294**), ainsi que, probablement, un fragment qui ne comporte que la lettre H. Comme le note M. Monteil, « la ligne supérieure renvoie vraisemblablement au *numen* de l'empereur, la seconde à une déesse (ou aux Nymphes ?), la troisième sans doute au nom du dédicant et la dernière à la formule *ex-voto* ». Le second témoin épigraphique correspond à une possible borne milliaire, vraisemblablement retaillée dans une stèle gauloise, sur laquelle sont gravés des caractères dont la lecture est difficile (CIL XIII, n° 9021a) (Bertrand, 1877a, p. 71 ; Bertrand, 1877b, p. 272 ; Châtellier, 1877a, p. 340 ; Le Men, 1878, p. 152 ; Châtellier, 1882, p. 157 ; Héron de Villefosse, 1894, p. 243 ; Monteil, Villard, à paraître).

Si aucun élément issu d'une grande statuaire n'a été identifié, les petites représentations en ronde-bosse sont particulièrement nombreuses à Tronoën. Ainsi, plusieurs débris de figurines en alliage cuivreux sont mentionnés par P. du Châtellier et R.-Fr. Le Men, dont un fragment qui représenterait Mercure (fragment d'avant-bras tenant un sceptre plutôt qu'une bourse ? Galliou, 2010, p. 422) et la tête d'un personnage couronné de lauriers, volontairement détachée de son corps (Châtellier, 1877a, p. 340 ; Le Men, 1878, p. 151 ; Châtellier, 1882, p. 156). Ce dernier objet, conservé au musée de Quimper, correspond vraisemblablement à la tête d'un *Lar familiaris* (Galliou, 2006). Par ailleurs, une figurine d'Osiris, fragmentaire, n'est pas mentionnée par P. du Châtellier, mais elle proviendrait aussi, selon l'inventaire des collections du Musée d'archéologie nationale, de Tronoën (Richard, 1969).

L'abondance des figurines en terre cuite est remarquable : des objets de ce type ont été collectés en grand nombre le long des murs de l'enceinte dégagée en 1876, ainsi qu'à 25 m à l'est de cet aménagement, vers le centre de la cour enclose, notamment dans plusieurs bâtiments. P. du Châtellier note avoir fouillé dans ce secteur des « amas considérables de cendres mêlées de pierres », recelant environ 20 kg de débris de figurines en terre blanche, pour certaines présentant des traces de rubéfaction (Châtellier, 1877a, p. 331 et p. 338 ; Châtellier, 1882, p. 155). R.-Fr. Le Men (1878, p. 15) fait état de plusieurs centaines de figurines – qui paraissent toutes avoir été brisées intentionnellement –, représentant majoritairement Vénus anadyomène ou des déesses-mères, et A. Millon (1905, p. 20) a identifié plus de 500 figurines parmi les collections du château de Kernuz. Les nombreux fragments qui ont intégré les collections du musée national d'archéologie, dont 170 ont été identifiés par M. Rouvier-Jeanlin, appartiennent à une majorité de Vénus (78 fragments, soit 45,9 %), puis à des déesses-mères (34 restes, soit 20 %) et à des chevaux (13 fragments, soit 7,6 %), et, représentés par moins de 7 fragments, à Minerve, des bustes féminins, des coqs, des cavaliers, Risus, des taureaux, des bustes masculins, Epona, des béliers, Mercure, Sucellus, une Abondance, un couple, un édifice et un masque. P. du Châtellier mentionne aussi la découverte de fragments de mouton et d'âne. Les 11 débris de figurines en terre cuite conservés au musée de Quimper, inventoriés par E. Guezennec, correspondent pour l'essentiel à des éléments de socle, mais l'un représente le visage d'une déesse-mère (Châtellier, 1877a, p. 331 et p. 338 ; Châtellier, 1882, p. 155 ; Rouvier-Jeanlin, 1972, p. 38, note 23, décompte partiel p. 419 et catalogue p. 91-405 ; Guezennec, 2014, p. 176).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers, en quantité importante mais étudiés partiellement, sont dispersés dans les collections des musées de Saint-Germain-en-Laye et de Quimper, et n'ont jamais fait l'objet d'un inventaire exhaustif et détaillé³. Par ailleurs, il est

3. Le récolement des collections du musée de Quimper a toutefois été récemment entrepris par E. Guezennec (2014) ; en ce qui concerne les fonds du musée national d'archéologie, les objets provenant de Tronoën ont été listés en 1930, soit quelques années

possible que certains objets attribués au site de Tronoën soient en réalité issus d'autres gisements archéologiques explorés par P. du Châtellier, ou bien de ses achats personnels réalisés auprès d'antiquaires (Monteil, Villard, à paraître).

P. du Châtellier fournit de rares indications au sujet du contexte de découverte de ces objets : des tessons de vases en terre cuite et en verre, des débris de figurines en terre cuite, des restes fauniques et malacofauniques, deux restes humains et des armes en fer ont été mis au jour le long des murs de l'enceinte, à « toute profondeur » (Châtellier, 1876, p. 11 ; Châtellier, 1877a, p. 331-332). D'autres objets en fer, plus rares et correspondant davantage à des outils qu'à des armes, et de nombreux artefacts en bronze, dont des parures, ont été prélevés à l'intérieur de l'enceinte, dans sa partie centrale. L'archéologue breton rapporte aussi avoir mis au jour, dans les bâtiments installés dans l'enceinte, des objets en os (boutons épingles, aiguilles et marteaux), des armes en fer, des objets de toilette, des fibules et des bracelets, des outils, des quantités importantes de clous, des débris de figurines en terre cuite ou métalliques, des rondelles de terre cuite percées ou encore des monnaies (Châtellier, 1876, p. 12 ; Châtellier, 1882, p. 154-155). Une partie des objets, *a priori* tous de facture laténienne, provient enfin des constructions de plan rectangulaire étudiés au nord de l'enceinte, soit d'un secteur peut-être extérieur au sanctuaire (Châtellier, 1882, p. 149-150).

Les quelques tessons de céramique conservés et étudiés témoignent d'une occupation longue des lieux. Les productions gauloises sont ainsi datées de l'ensemble du second âge du Fer, avec un lot bien daté de la fin de la période ; les tessons estampés, rares mais présents pour la fin du V^e s. ou le début du IV^e, se rattachent pour l'essentiel à la fin du III^e s. av. n. è. (Daire, 1992, p. 277-285, pl. 21-25 ; Cabanillas de la Torre, 2015, p. 997-999). Quant aux vases d'époque romaine, ce sont surtout les productions en sigillée qui ont suscité l'intérêt des céramologues ; leur datation renvoie majoritairement au Haut-Empire, avec, toutefois, certaines formes encore fabriquées à la fin du III^e s., durant le IV^e s. voire au début du V^e s. de n. è. (Cloastre, 1953 ; anonyme, 1975 ; Pape, 1978, p. 239-242 ; Galliou, 2010, p. 422 ; Guezennec, 2014, p. 161-163 et p. 169-175). De nombreux débris de vases en verre, « de formes variées et aussi de toute couleur » (Châtellier, 1882, p. 153-154), ont aussi été récoltés. Parmi eux, figure un fragment de verre jaune issu d'un gobelet cylindrique, sur lequel apparaît un décor évoquant le combat d'un gladiateur (Cotten, 1986 ; Galliou, 2009, p. 68). La vaisselle est enfin complétée par quelques récipients métalliques fragmentaires, dont un « couvercle de vase en étain décoré d'une tête » et une anse d'œnochoé étrusque (Châtellier, 1882, p. 156-157 ; Galliou, 2011, p. 183-184). P. du Châtellier est resté laconique à propos des ossements mis au jour, parmi lesquels il a identifié de nombreux restes de chevaux, mais aussi deux mâchoires humaines et des coquillages (Châtellier, 1876, p. 11 ; Châtellier, 1877a, p. 331-332).

La majorité des monnaies semble avoir été découverte au sein de l'enceinte de plan polygonal, mais des pièces gauloises proviennent également des constructions explorées plus au nord (Châtellier, 1877a, p. 332 ; Men, 1878, p. 151 ; Châtellier, 1882, p. 156). En 1889, P. du Châtellier indique avoir collecté un total de 20 monnaies gauloises et plus de 200 pièces romaines en bronze ou en argent (Châtellier, 1889, p. 61), et 300 pièces auraient été exposées au château de Kernuz – chiffre approximatif, qui inclut peut-être les émissions gauloises ? (Millon 1905, p. 20). Du numéraire gaulois, 9 pièces ont été inventoriées et décrites par J.-B. Colbert de Beaulieu au milieu du XX^e s. : la plupart a été émise sur la péninsule armoricaine, mais l'une provient manifestement du territoire des Pictons et une autre, du centre de la Gaule (Colbert de Beaulieu, 1955, p. 171-176 ; Abollivier, 2008, p. 114-118). Les monnaies romaines, non étudiées, sont plus nombreuses : 175 d'entre elles sont conservées au musée d'archéologie nationale (Monteil, Villard, à paraître). Les publications anciennes mentionnent seulement la découverte d'un denier républicain au nom de *Valeria*, de deux pièces en argent augustéennes et de monnaies émises sous Antonin le Pieux, Gallien, Tetricus, Priscus et Constantin I^{er}, voire Constantin II selon R.-Fr. Le Men (Châtellier, 1877a, p. 332 ; Fornier, 1876, p. 289 ; Le Men, 1878, p. 151).

La quantité d'armes mises au jour par P. du Châtellier est particulièrement importante. Ces pièces, « les unes parfaitement conservées, les autres brisées et mutilées », semblent provenir à la fois des abords de l'enceinte d'époque romaine, mais aussi de la partie centrale du site (Châtellier, 1876 ; Châtellier, 1877a, p. 332-336 ; Le Men, 1878 ; Châtellier, 1881, p. 19-20). Le décompte fourni par P. du Châtellier en 1889 (p. 61), complété par l'inventaire des collections du château de Kernuz (Duval, 1990, p. 24), indique que 28 épées, 60 pointes de lance, un fragment de casque, des *um-bones* de bouclier et des anneaux de ceinture ont été identifiés dès le XIX^e s. Une étude partielle de ces mobiliers en fer a été réalisée plus récemment, publiée par A. Duval (1990), qui a analysé les collections conservées au musée de Saint-Germain-en-Laye. Il a ainsi pu dénombrer 25 à 30 épées, dont 4 sont encore dans leur fourreau, 38 pointes et 8 talons d'armes d'hast, des fragments d'orle de bouclier et peut-être un fer de manipule, 5 fragments d'une chaîne de suspension de fourreau, 3 fragments d'un casque, déjà examinés par U. Schaaf (1974). Selon A. Duval, les pièces d'armement et de fourniment constituent un ensemble cohérent daté du III^e s. et du II^e s. av. n. è., avec certains objets (fourreaux et casque) qui se rattacheraient plutôt à la fin du IV^e s. Th. Lejars (2007, p. 278-279) considère, quant à lui, que le lot de mobilier (armes et parures) couvre l'ensemble du IV^e s. et, dans une moindre mesure, les III^e s. et II^e s., tandis que le casque, plus ancien, aurait été fabriqué vers la fin du V^e s. ou le début du IV^e s. Les destructions volontaires observées par P. du Châtellier ont aussi été constatées par A. Duval, qui recense 3 épées et 3 lances déformées.

La parure issue des fouilles anciennes comprend majoritairement des fibules en alliage cuivreux et, plus rarement, en fer. P. du Châtellier (1889, p. 61) a décompté 49 exemplaires en bronze et 12 en fer, chiffres confirmés par l'inventaire du château de Kernuz, cité par A. Duval (1990, p. 24). En 1985, J.-Y. Cotten étudie cependant 84 fibules en alliage cuivreux qui proviendraient du site, tandis qu'en 2010, P. Galliou en mentionne 72, ainsi qu'une pendeloque en bronze (Galliou, 2010, p. 422). Parmi les éléments étudiés, 2 fibules imitent vraisemblablement des modèles d'origine italique et sont datées du VII^e s. av. n. è., 4 exemplaires en alliage cuivreux ont été produites durant le V^e s. ou le IV^e s. av. n. è., 3 autres sont datées de La Tène moyenne et une autre de La Tène finale, tandis que les autres sont de facture antique ; 10 fibules, au musée de Quimper, ont été produites entre la période augustéenne et la seconde moitié du II^e s. de n. è. (mais la majorité d'entre elles est antérieure à la fin du I^{er} s. de n. è.), une autre correspond aux *Kniefibeln* bien connues en contexte militaire, se rattache à la seconde moitié du II^e s. ou au III^e s. de n. è., et une dernière, de type Keller 2, a manifestement été confectionnée au début du IV^e s. de n. è. Trois perles en verre, probablement issues d'une même parure et conservées au musée de Quimper peuvent être ajoutées à cette liste (Galliou, 1981 ; Cotten, 1985, p. 35-39 ; Galliou, 2011, p. 422 ; Guezennec, 2014, p. 166-168 ; A. Villard-Le Tiec, in Chérel *et al.*, 2018, p. 259-264).

Par ailleurs, P. du Châtellier inventorie, parmi les découvertes réalisées dans l'enceinte, plusieurs objets qui, s'ils ont bien été identifiés, pourraient se rapporter aussi au domaine de la parure : des épingles en os et en bronze, un fragment de bracelet orné de stries et des pendentifs en alliage cuivreux. Une palette à fard en « albâtre », des fragments de miroirs et une pince à épiler constituent des instruments utilisés pour la toilette, peut-être au même titre que deux sondes-cuillères et une sonde-spatule, récemment étudiées (Le Bot, 2003), qui peuvent aussi avoir été employées comme instruments médicaux. L'examen récent entrepris par A. Duval (1990) a permis l'identification d'une clavette de char gaulois, une seconde clavette, des rasoirs, des couteaux, l'extrémité d'une lame de faux, des outils (un poinçon, un coin, un ciseau ou encore une pince), des anneaux et 5 clefs en fer. De nombreux autres objets ont été mis au jour mais n'ont fait l'objet d'aucune analyse précise : ont été recensés un « marteau » et des « poinçons » en os ; des aiguilles en os et en alliage cuivreux ; des anneaux de bronze ou de fer ; une « molette de potier », un stylet (« *graphium* »), des appliques décoratives ou des phalères, un pied de meuble en forme de patte de bœuf, des éléments de garniture de meubles ou de coffrets, une clef en alliage cuivreux ; un petit vase en plomb ; des fusaïoles (ou plutôt des jetons ?) fabriquées à partir de tessons de céramique percés. Enfin, divers objets en pierre relèvent peut-être, pour partie, d'une occupation préhistorique des lieux – à moins d'envisager que ces antiquités aient été déposées au sein du sanctuaire –, tandis que d'autres ont vraisemblablement été produits durant l'âge du Fer et l'époque romaine : une pointe de flèche et des éclats de silex, des galets taillés, des pierres à aiguiser, des polissoirs, des percuteurs, des meules à va-et-vient et rotatives, quelques haches de pierre polie (Châtellier, 1876, p. 9-14 ; Châtellier, 1877a, p. 331-33 ; Le Men, 1882, p. 153-157 ; Le Men, 1878, p. 151-154).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'établissement antique de Tronoën est localisé à la pointe occidentale de la Lyonnaise, dans la cité des Osismes, à moins de 2 km des côtes actuelles de l'océan Atlantique. Il est vraisemblablement relié à l'agglomération secondaire de Quimper, distante de 21 km à vol d'oiseau, par l'une des principales voies traversant la péninsule armoricaine. Cette dernière, d'origine protohistorique, provient de Trégueux, près de la Manche, dessert l'habitat fortifié de Paule et aboutit à l'océan dans les environs de Tronoën. Aux abords du site, le tracé de cet itinéraire ne peut toutefois pas être restitué avec précision, faute d'une documentation archéologique suffisante (Galliou, 2010, p. 422-423 ; Monteil, Villard, à paraître).

▪ *Environnement proche*

P. du Châtellier s'est également intéressé, en 1875, aux parcelles situées au sud de la chapelle, donc à plus d'une centaine de mètres au sud de l'enceinte d'époque romaine : il y réalise un sondage orienté nord-sud, au sein duquel il n'identifie aucune structure mais collecte « de nombreux débris de poteries de toutes sortes depuis la grosse poterie grise gauloise jusqu'à la poterie samienne richement décorée, mais tout cela en fragments très petits », une « petite meule gauloise », une « petite boucle ronde en bronze » et des débris d'argile cuite présentant des traces de clayonnage. Par ailleurs, il rapporte la découverte plus ancienne, vers 1855, dans la même parcelle mais plus à l'est, d'une sépulture en coffre contenant « deux grandes urnes remplies d'ossements », à proximité de laquelle a été exhumée une autre « urne gauloise à deux anses » (Châtellier, 1875-1878). Toujours au sud, à 400 m de la chapelle, la mise au jour d'une « urne intacte enfouie sous quatre pierres formant boîte », vraisemblablement gauloise, est signalée par R.-Fr. Le Men. Le vase contient des débris d'os calcinés et des objets en bronze ; à proximité, des tessons de vases, dont un en céramique sigillée, ont été découverts (Le Men, 1878, p. 143).

Autour de l'enceinte maçonnée, R.-Fr. Le Men rapporte avoir observé d'autres espaces enclos de dimensions variables, délimités par « des retranchements formés de pierres et de terre », dont l'une, localisée entre les fermes de Tronoën et de Kerveltré (à 700 m au nord-est du site de Tronoën), correspondrait à un village gaulois (Le Men, 1878, p. 150). Ce

dernier correspond vraisemblablement à l'occupation mise au jour à 200 m au nord de la nécropole gauloise de Kerviltré (ou Kerviltré), datée de la transition entre les premier et second âges du Fer, explorée elle aussi par P. du Châtellier ; plusieurs sépultures à inhumation et à crémation, dotées d'un riche mobilier, ainsi que des stèles gauloises, ont été observées au sein de cet espace funéraire. Quant à l'occupation voisine, plus au nord, elle a été identifiée grâce à la présence d'environ cent cinquante monticules hauts de plusieurs mètres. Leur exploration partielle a permis d'exhumer les vestiges d'« habitations rondes, construites en clayonnage », dans lesquels P. du Châtellier a collecté des débris de meules, de céramique, des ossements, des coquillages, des outils lithiques et de probables fragments de fibules (Châtellier, 1877b ; Bertrand, 1877b ; Cherel *et al.*, 2018, p. 334).

À l'exception de la nécropole de Kerviltré, bien datée, ces vestiges, situés en périphérie du sanctuaire, posent question : relèvent-ils d'occupations protohistoriques, antiques ou même médiévales ? Ces témoignages sont insuffisants pour qualifier avec toute la précision requise la nature des aménagements gaulois ou peut-être romains, pour certains, repérés à proximité de l'enceinte gallo-romaine. Comme le souligne M. Monteil, « pour l'époque romaine, on ne peut ainsi trancher entre un sanctuaire isolé, éventuellement relié à des structures complémentaires d'accueil ponctuel, et un lieu de culte inscrit dans un habitat aggloméré » (Monteil, 2012, p. 170). La quantité modique de mobiliers de l'époque romaine mis au jour à l'extérieur de l'enceinte semble toutefois indiquer une emprise assez restreinte de l'occupation antique, peut-être limitée au sanctuaire, tandis que le ou les sites de l'âge du Fer s'étendent sur une plus grande surface, notamment en direction du nord.

À une échelle plus large, d'autres vestiges de la fin de la Protohistoire ou de l'Antiquité ont été recensés autour de Tronoën. Ainsi, une nécropole datée du I^{er} s. av. n. è. est connue au Stang, sur la commune de Plonéour-Lanvern, soit à 1,2 km au nord (Châtellier, 1907, p. 278 ; Gallioui, 2010, p. 295). Par ailleurs, des débris de tuiles romaines ont été découvertes dans le tumulus de Coguel-ar-Menhir, et des tessons de céramique, des armes et une figurine de Vénus en terre cuite ont été mis au jour à Lanvoran, soit respectivement à 700 m à l'est et à 1,1 km à l'est-sud-est du site de Tronoën (Le Men 1875, p. 143 ; Gallioui 2010, p. 421-422).

5 – Synthèse et interprétation

L'exploration ancienne et expéditive du site de Tronoën, menée par P. du Châtellier, témoigne d'une occupation longue et *a priori* continue des lieux, comprise, *a minima*, entre la fin du V^e s. ou le début du IV^e s. av. n. è. et la première moitié du IV^e s. de n. è. Malgré une documentation abondante, surtout liée aux études récemment entreprises sur les mobiliers issus des fouilles du XIX^e s., l'interprétation du site et la restitution de son organisation générale restent difficiles.

Durant l'âge du Fer, une zone de dépôt d'armes pour partie mutilées, de parures et d'ossements, auxquels se mêlent vraisemblablement d'autres objets, côtoie vraisemblablement un ensemble de constructions, dont l'élévation associe pierre et matériaux périssables. Au sein de ces dernières, de nombreux objets laténiens, dont un exemplaire exceptionnel de casque en bronze et en fer, des armes, des parures et des monnaies, ont été découverts. Si les mobiliers provenant de ces bâtiments semblent avoir été directement déposés sur leur sol – mais les descriptions laissées par P. du Châtellier, R.-Fr. Le Men ou encore A. Bertrand demeurent peu précises –, le contexte de découverte de la concentration d'armes et de restes fauniques ou humains, près de l'enceinte d'époque romaine, n'est pas connu : s'agit-il d'épandages, ou d'objets contenus dans le remplissage de structures en creux, tel qu'une limite fossoyée qui aurait été pérennisée, durant l'Antiquité, sous la forme d'une enceinte maçonnée ? Les mobiliers découverts, en grande quantité, ainsi que leur traitement, évoquent clairement des pratiques rituelles complexes, réalisées par une communauté importante – en témoignent les dizaines d'armes laténiennes déposées ou rejetées dans cet espace. Définir l'emprise du sanctuaire gaulois relève néanmoins de la gageure : est-il seulement localisé à l'emplacement de la future enceinte romaine, ou bien doit-on intégrer les constructions et les dépôts voisins, plus au nord, au même ensemble ? La présence de la sépulture d'un individu couché sur le ventre, possédant manifestement un rang social élevé au regard des mobiliers qui l'accompagnent, pose aussi question. L'existence d'un habitat groupé gaulois, composé d'un lieu de culte, d'habitations et d'un ou de plusieurs secteurs à vocation funéraire est tout à fait envisageable. Il est certain que le site protohistorique de Tronoën, occupé dès les premières décennies du second âge du Fer et jusqu'au début de l'Antiquité, a été réaménagé à plusieurs reprises, suivant un schéma qui nous échappe.

En ce qui concerne la période romaine, le site semble continuer d'être fréquenté sans interruption après la conquête césarienne, et ce jusqu'aux premières décennies du IV^e s. de n. è. L'enceinte de plan polygonal, qui trouve des comparaisons en contexte religieux – notamment à Vannes (cf. S.279) et à Baron-sur-Odon, (cf. S.280), deux sanctuaires établis sur un substrat laténien –, s'apparente au péribole d'un sanctuaire dont l'emprise et l'organisation ne peuvent pas être précisées. Tout au plus, peut-on affirmer que cette enceinte clôt une cour occupée par plusieurs bâtiments maçonnés, probablement des temples et des annexes. Il est probable que des constructions en matériaux périssables aient précédé, au début de l'époque romaine, ces architectures en pierre très mal documentées. L'examen des mobiliers de l'époque romaine renvoie lui aussi à des pratiques rituelles réalisées dans un cadre collectif : dépôt, peut-être bris de plusieurs cen-

taines de figurines en terre cuite et de quelques représentations en alliage cuivreux, offrande de monnaies et de parures, et pratiques alimentaires.

Malgré les nombreuses lacunes qui ponctuent ce dossier, plusieurs éléments permettent de considérer le sanctuaire antique de Tronoën comme l'un des principaux lieux de culte de la cité osisme, fondé à proximité de l'océan et peut-être à l'écart des agglomérations : implanté sur un espace dévolu à des activités rituelles depuis plusieurs siècles, il est constitué d'édifices *a priori* richement ornés ; parmi les divinités qui y sont honorées, figure vraisemblablement une déesse dont le nom, gravé dans la pierre, ne nous est pas parvenu. Les offrandes déposées dans l'enceinte du sanctuaire, dont seule une partie a été prélevée et conservée, se comptent par centaines. Un examen plus approfondi des collections du musée d'archéologie nationale apporterait un nouvel éclairage sur ce site majeur, encore mal connu.

6 – Bibliographie

Abollivier, 2008 – ABOLLIVIER Ph., *Numismatique et archéologie en Armorique occidentale à la fin de l'âge du Fer. Le monnayage des Osismes*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 348 p.

Anonyme, 1975 – ANONYME, « En souvenir de Pierre Goaster », *Archéologie en Bretagne*, 8, p. 1-2.

Bertrand, 1877a – BERTRAND A., « Communication. Découvertes faites à Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, p. 69-72.

Bertrand, 1877b – BERTRAND A., « Fouilles dans le département du Finistère. Cimetière celtique de Kerveltré. Oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon. Communication de M. Paul du Châtelier », *Revue des Sociétés Savantes des Départements*, 6^e série, V, 1877, p. 267-274.

Bouvet et al., 2003 – BOUVET J.-Ph., DAIRE M.-Y., LE BIHAN J.-P., NILLESSE O., VILLARD-LE TIEC A., avec la collaboration de BATT M., BIZIEN-JAGLIN C., « La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) », *Gallia*, 60, p. 98-99.

Cabanillas de la Torre, 2015 – CABANILLAS DE LA TORRE G., *Arts et sociétés celtiques du second âge du Fer en Europe occidentale : la céramique à décor estampé*, thèse de doctorat, université de Paris 1 et universidad autónoma de Madrid, 1113 p.

Châtelier, 1875-1878 – CHÂTELLIER (DU) P., *Notes archéologiques*, manuscrit non paginé conservé au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, 1875-1878.

Châtelier, 1876 – CHÂTELLIER (DU) P., *Rapport à Monsieur le ministre de l'Instruction publique*, manuscrit conservé au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, 28 août 1876, 14 p.

Châtelier, 1877a – CHÂTELLIER (DU) P., « Oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon », *Bulletin monumental*, 5, p. 329-341.

Châtelier, 1877b – CHÂTELLIER (DU) P., « Exploration du cimetière gaulois de Kerviltré en Saint-Jean-Trolimon », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 45, p. 251-266.

Châtelier, 1882 – CHÂTELLIER (DU) P., « Oppidum de Tronoën », *Congrès archéologique de France*, Vannes, 1881, p. 148-158.

Châtelier, 1896 – CHÂTELLIER (DU) P., « Une habitation gauloise à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 21-23 et pl. IV.

Châtelier, 1889 – CHÂTELLIER (DU) P., *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris, E. Lechevalier, 211 p.

Châtelier, 1897 – CHÂTELLIER (DU) P., « Graphium trouvé à Tronoën en St-Jean-Trolimon (Finistère) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 24, p. XXXIX-XL.

Châtelier, 1907 – CHÂTELLIER (DU) P., *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, Quimper, Plihon et Hommay, Leprince, 391 p.

Cherel et al., 2018 – CHEREL A.-Fr., LIERVILLE O., MENEZ Y., VILLARD-LE TIEC A., avec la collaboration de JEAN St. et LORHO Th., « Les céramiques gauloises en Bretagne. Évolution des formes et des décors entre le VI^e et le I^{er} siècle avant notre ère », in MENEZ Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & culture), p. 253-356.

CIL, XIII – HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Partis primae fasciculus prior. Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, W. de Gruyter (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, I, 1), 1899, 517 p.

- Colbert de Beaulieu, 1955** – COLBERT DE BEAULIEU J.-B., « Notices de numismatique celtique », *Annales de Bretagne*, 62-1, p. 161-176.
- Cotten, 1985** – COTTEN J.-Y., *Les fibules d'Armorique aux âges du Fer et à l'époque romaine*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, Rennes, université de Haute-Bretagne, 188 p. et 50 pl.
- Daire, 1992** – DAIRE M.-Y., *Les céramiques armoricaine de la fin de l'Âge du Fer*, Rennes, université de Rennes 1 (Travaux du laboratoire d'anthropologie, 39), 313 p.
- Duval, 1990** – DUVAL A., « Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », in DUVAL A., LE BIHAN J.-P., MENEZ Y. (dir.), *Les Gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, actes du 12^e colloque de l'AFEAF (Quimper, mai 1988), *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 3, p. 23-45.
- Fornier, 1876** – FORNIER E., « Aperçu sommaire sur quelques monuments anciens de Bretagne », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 13, 1876, p. 283-289.
- Galliou, 1981** – GALLIOU P., « À propos d'une fibule d'époque romaine mise au jour à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », *Archéologie en Bretagne*, 29, p. 35-40.
- Galliou, 2006** – GALLIOU P., « Notices d'archéologie finistérienne (année 2006). Saint-Jean-Trolimon, Tronoën ». *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 135, 2006, p. 24-26.
- Galliou, 2009** – GALLIOU P., « Quatre verres d'époque romaine découverts dans le Finistère (Saint-Jean-Trolimon, Saint-Frégant, Pont-de-Buis) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 137, 2008-2009, p. 67-78.
- Galliou, 2010** – GALLIOU P., avec la collaboration de PHILIPPE E., *Le Finistère*. 29, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 29), 495 p.
- Galliou, 2011** – GALLIOU P., « Trois fibules antiques de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 139, p. 181-186.
- Gruel, Taccoen, 1992** – GRUEL K., TACCOEN A., « Petit numéraire de billon émis durant et après la conquête romaine dans l'ouest de la Gaule », in MAYS M. (dir.), *Celtic Coinage : Britain and beyond*, 11th Oxford symposium on coinage and monetary history, 1989, Oxford, Tempus Reparatum (BAR British series, 222), p. 165-188.
- Guezennec, 2014** – GUEZENNEC E., *Mémoire de stage à l'issue d'une mission de récolement. Partie 2 – Le site de Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)*, mémoire de Master 2, université de Nantes, 242 p.
- Héron de Villefosse, 1894** – HÉRON DE VILLEFOSSE A., « Communication. Découverte d'une borne inscrite à Tronoën », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, p. 243.
- Le Bot, 2003** – LE BOT A., « Note sur trois *specilla* découverts à Tronoën, St-Jean-Trolimon (Finistère) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 122, p. 85-90.
- Lejars, 2007** – LEJARS Th., « Lieux de culte et pratiques votives en Gaule à la Tène ancienne », in MENNESSIER-JOUANNET Ch., ADAM A.-M., MILCENT P.-Y. (dir.), *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, actes du 22^e colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, mai-juin 2003), Lattes, association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (Monographies d'archéologie méditerranéenne), p. 265-282.
- Le Men, 1875** – LE MEN R.-F., « Statistique monumentale du Finistère, époque romaine », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 2, 1874-1875, p. 122-147.
- Le Men, 1878** – LE MEN R.-F., « Tronoën et ses Antiquités », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 5, 1877-1878, p. 133-166.
- Millon, 1905** – MILLON A., « Le château de Kernuz. Son histoire – Ses collections », *Bulletin archéologique de l'association bretonne*, 24, p. 7-41.
- Monteil, 2012** – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université François-Rabelais de Tours, vol. 2, 363 p.

Monteil, Villard, à paraître – MONTEIL M., avec la collaboration de VILLARD J.-Fr., « Saint-Jean-Trolimon – Tronoën (Finistère, cité des Osismes) », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Pape, 1978 – PAPE L., *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, C. Klincksieck (publications de L'Institut armoricain de recherches économiques et humaines), 234 p., annexes et 74 pl.

Richard, 1969 – RICHARD L., « Statuette en bronze d'Osiris provenant de Tronoën (Finistère) », *Annales de Bretagne*, 76, p. 263-273.

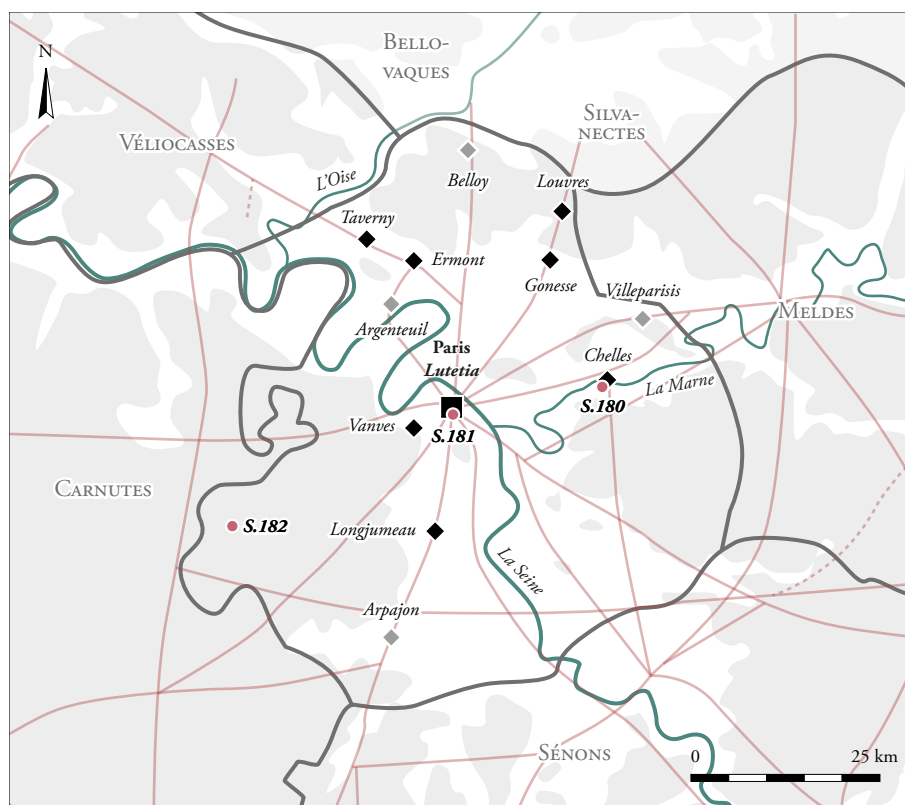
Rouvier-Jeanlin, 1972 – ROUVIER-JEANLIN M., *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités Nationales*, Paris, CNRS (suppl. à *Gallia*, 24), 428 p.

Schaaf, 1974 – SCHAAF U., « Keltische Eisenhelme aus vorrömischer Zeit », *Jahrbuch des Römisch Germanisches Zentralmuseum Mainz*, p. 149-204.

Villard, 2008 – VILLARD J.-F., *Un habitat médiéval des X^e-XII^e siècles à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, Finistère*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 59 p. et annexes.

Villard, 2009 – VILLARD (J.-F.). – Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Tronoën. In : Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. I.1. Diagnostics et surveillances de travaux. *Archéologie médiévale*, 39, 2009, p. 178-179.

PARISII



La cité des Parisii et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

S.180 - Chelles (Seine-et-Marne), 24-24bis, avenue de la Résistance

S.181 - Paris, rue Soufflot

S.182 - Saint-Forget (Yvelines), la Butte Ronde

S.180 – Chelles (Seine-et-Marne), avenue de la Résistance

1 – Présentation du site

Cité antique : *Parisii*

Coordonnées (Lambert 93) : X = 669610 ; Y = 6864245

Numéro d'entité archéologique : non renseigné

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du I^{er} s. av. n. è. ou milieu du I^{er} s. de n. è. – début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le monument de l'avenue de la Résistance a été mis au jour au cours d'un diagnostic réalisé aux numéros 24 et 24bis, en 1995, sous la direction de D. Coxall, puis d'une fouille préventive, en 1998-1999, placée sous la responsabilité scientifique de Chr. Charamond (service archéologique municipal de Chelles). Ces deux opérations se sont inscrites dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble d'habitation et de locaux commerciaux, établis dans le centre-ville de Chelles. Au sein de l'emprise fouillée, d'une surface de 1 300 m², l'angle septentrional d'un grand sanctuaire, localisé en périphérie de l'agglomération antique de Chelles, a été mis au jour. Les résultats de la fouille n'ont pas été réunis au sein d'un rapport, mais ont seulement fait l'objet de courtes notices (Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 424-425 ; collectif, 2011, p. 46), complétant les données présentées dans le rapport du diagnostic (Coxall dir., 1995). Plus récemment, en 2013, un autre diagnostic, conduit par A. Bellido (Inrap) au 29, avenue de la Résistance, près de l'entrée du parc du Souvenir, en amont de l'aménagement de logements collectifs, a révélé l'existence de plusieurs structures, dont des tronçons de murs, qui pourraient se rattacher au même monument ou sinon à une occupation voisine (Bellido dir., 2013). Cette dernière opération a été menée à une dizaine de mètres au nord de deux surveillances de travaux, conduites en 1961 et 2001, lors du creusement de tranchées de réseaux, qui avaient permis d'identifier des niveaux de démolition antiques (Coxall dir., 1995, p. 7 ; Bellido dir., 2013, p. 36).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte de l'avenue de la Résistance est localisé dans la plaine alluviale de la Marne, dans un ancien méandre dont le tracé a évolué au cours de l'Antiquité (cf. *infra*). Il est installé sur un terrain argileux et sableux, qui a nécessité la mise en place d'aménagements spécifiques pour stabiliser les fondations et renforcer les murs des constructions les plus imposantes (cf. *infra*).

2 – Présentation des vestiges

Les occupations successives mises en évidence lors des opérations archéologiques ont été divisées, pour l'Antiquité, en trois phases (Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 424-425 ; collectif, 2011, p. 46) : à la première, débutant à la fin de la période laténienne, ont été rattachées plusieurs structures en creux, relevant d'un établissement dont la vocation n'est pas connue, tandis que les deux suivantes correspondent au développement d'un sanctuaire équipé de constructions maçonnées.

	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	Milieu du I ^{er} s. - 1 ^{re} moitié du II ^e s. de n. è.	1 ^{re} moitié du II ^e s. - début du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	81 x 73 m (soit 5 960 m ²)
<i>Types des temples</i>	A1 : ?	A2 : B1, B3, C1 ou C2 ?
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : > 15 x 9 m (soit > 135 m ²)	A2 : > 22 x 11 m (soit > 240 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	Quadriportique (?) ; B : bâtiment d'usage indéterminé ; exèdres ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Antécédents

Les vestiges d'un habitat du Néolithique ou du début de l'âge du Bronze, implanté au sommet d'une butte de sable, ont également été mis au jour au cours de la fouille dirigée par Chr. Charamond : une concentration de trous de poteaux et fosses, ainsi que l'inhumation d'un jeune enfant ont été découverts à l'emplacement du futur sanctuaire. D'autres structures et mobiliers néolithiques ou protohistoriques ont été reconnus au cours du diagnostic de 2013 (Bellido dir., 2013, p. 56-58).

▪ **Phase 1 (I^{er} s. av. n. è. – première moitié du I^{er} s. de n. è.)**

À partir du milieu du I^{er} s. av. n. è., le site est traversé du nord au sud par un fossé, reconnu sur une longueur de plus de 40 m et interrompu à l'emplacement d'un accès, large de 3 m (**fig. 1**). Il délimite vraisemblablement un enclos, dont les autres façades n'ont pas été localisées. À 18 m à l'est du fossé, un bâtiment sur poteaux, long de 8 m et large de 4 m, a été identifié ; son axe diffère de celui de la probable enceinte. À moins de 5 m au nord-est de cette construction, une grande fosse de plan elliptique, longue de 3 m, a livré de nombreux débris de céramiques, attribuées au milieu du I^{er} s. av. n. è., ainsi que des restes de porcs et de chiens, pour partie en connexion anatomique. De multiples trous de poteaux, localisés dans le quart sud-ouest de l'aire fouillée, sont peut-être datés de cette première phase.

Ces éléments sont insuffisants pour déterminer la fonction des aménagements établis sur le site à la fin de La Tène et au début de l'époque romaine ; l'hypothèse d'un premier sanctuaire est difficilement soutenable en l'état des connaissances, puisque ces vestiges pourraient tout aussi bien relever d'un habitat enclos (Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, *in* Griffisich *et al.*, 2008, p. 424 ; Chr. Charamond, *in* collectif, 2011, p. 46).

▪ **Phase 2 (milieu du I^{er} s. – première moitié du II^e s. de n. è.)**

À partir du milieu du I^{er} s., est construit un premier bâtiment maçonné, qui se prolonge au sud de l'emprise de la fouille (**fig. 2**). Seules ses fondations maçonnées, partiellement recouvertes par celles du temple de la phase suivante, sont conservées. Il se compose d'une pièce principale, longue de 10 m et large d'au moins 6 m, au nord-ouest de laquelle est accolé un second espace plus réduit, d'une largeur d'environ 4 m. Malgré le caractère incomplet de ce plan, il semble plausible d'y voir un premier temple (A1), qui sera reconstruit au même emplacement et sans doute agrandi lors de la phase suivante. La grande pièce correspondrait alors à la *cella*, tandis que l'autre, plus réduite, pourrait être un *pronaos* – ce qui impliquerait que l'entrée de l'édifice soit dirigée vers le nord-ouest, ce qui est assez rare – ou plutôt une galerie. Celle-ci pourrait avoir encadré la *cella* sur ses quatre côtés et avoir été détruite au nord-est, lors de l'installation du temple de la phase 3, tandis qu'au sud-est et au sud-ouest, elle se situerait en dehors des limites de l'opération archéologique.

À quelques mètres plus au nord, à l'emplacement de l'ancien bâtiment sur poteaux, deux grandes fosses oblongues, dont les parois sont tapissées d'argile, et un massif maçonné circulaire, mesurant 2 m de diamètre, ont aussi été identifiés. Plus à l'ouest, un foyer a également été rattaché à cette phase.

Les limites du sanctuaire de la phase 2 n'ont pas été localisées. Le fossé de la phase précédente, ou le talus qui devait le longer, a pu conserver son rôle de clôture, ou bien les aménagements de la phase suivante ont pu masquer les vestiges d'une enceinte maçonnée antérieure (Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, *in* Griffisich *et al.*, 2008, p. 424 ; Chr. Charamond, *in* collectif, 2011, p. 46).



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Chr. Charamond, *in* Griffisich *et al.*, 2008, p. 424-425.

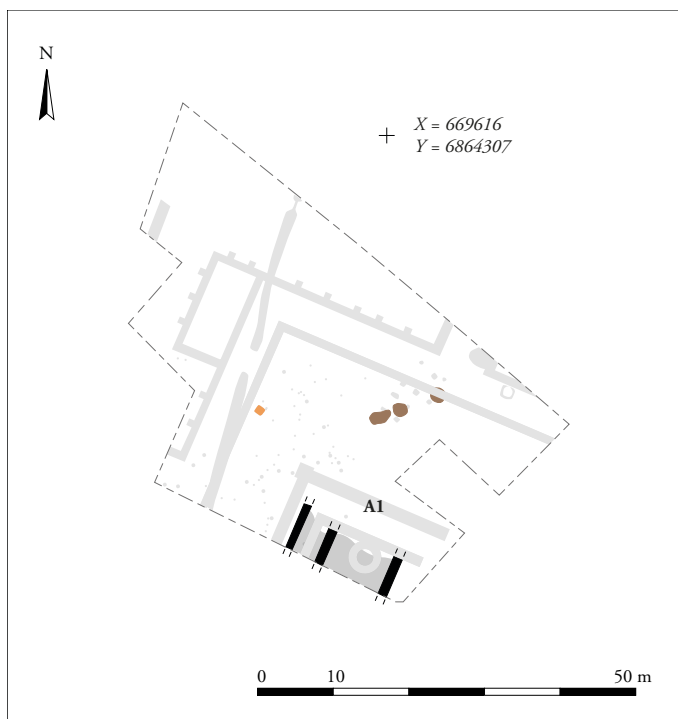


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Chr. Charamond, *in* Griffisich *et al.*, 2008, p. 424-425.

▪ **Phase 3 (première moitié du II^e s. – début du III^e s. de n. è.)**

La troisième phase, débutant lors de la première moitié du II^e s., correspond à la monumentalisation du sanctuaire : un péribole maçonné bordé de galeries et un grand temple sont édifiés durant cette période (**fig. 3**). Seul le quart septentrional de ces constructions est situé dans la zone fouillée, mais on peut en estimer, avec approximation, l'emprise totale par symétrie, ainsi qu'en tenant compte des éléments découverts en 2013 (Coxall, 1995, p. 7 ; Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 424-425 ; Chr. Charamond, *in* collectif, 2011, p. 46 ; Bellido dir., 2013, p. 59-66).

De plan probablement carré ou du moins rectangulaire, le péribole est constitué de murs renforcés au moyen de contreforts, dont la présence est sans doute rendue nécessaire par l'instabilité du terrain et par l'apport de remblais préalables à sa construction, maintenus par le cadre qu'il forme. Il est flanqué d'une galerie interne sur les deux façades comprises dans la zone de fouille, soit au nord-est et au nord-ouest, et il semble probable qu'un

quadrilatère ait encadré la cour sacrée. Par symétrie, il est alors possible de restituer un monument mesurant environ 60 m de large et couvrant donc une surface d'au moins 3 600 m². Le mur antique dégagé en 2013 sur près de 10 m, auquel est accolé un massif maçonné qui s'apparente à un autre contrefort, et qui a été fondé dans un terrain au préalable assaini au moyen de remblais, pourrait appartenir à la façade sud-ouest du monument, et être situé près de son angle méridional. Dans ce cas, le sanctuaire mesurerait au moins 85 m de long, ce qui porterait sa surface totale à plus de 5 100 m². En l'état des connaissances, il paraît toutefois prudent de ne pas affirmer que ce mur relève bien du sanctuaire, puisqu'il pourrait aussi dépendre d'un bâtiment adjacent ; d'ailleurs, à moins de 5 m au sud-est, l'angle d'un autre édifice, non daté, a aussi été reconnu et témoigne de l'existence de plusieurs constructions dans ce secteur. La fouille qui suivra peut-être le diagnostic permettra sans doute de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. Dans la zone qui a été fouillée, dans l'angle septentrional du monument, les galeries, dont l'élévation n'est pas conservée, présentent un sol de mortier, mélangé à des fragments de terres cuites architecturales et à des nodules de calcaire et de silex. Une pièce rectangulaire (B), pourvue d'un « cellier » – non décrit –, s'appuie contre l'angle septentrional du péribole et devait être accessible depuis la galerie adjacente. Vraisemblablement disposées au milieu des deux façades documentées de l'enceinte, deux exèdres s'ouvrent sur la galerie. Leur plan est incomplet – seule la largeur, égale à 9 m hors-tout, de l'exèdre nord-est est connue – et on ne sait donc si elles correspondent à des porches donnant accès à l'aire sacrée, ou bien s'il s'agit d'espaces abritant des statues ou des autels, par exemple. Une fosse quadrangulaire, mesurant 1,50 m de long pour 0,80 m de large, a été creusée au pied du mur de péribole dans la galerie nord-est, près de l'exèdre ; son fond est constitué d'un lit de mortier et Chr. Charamond propose d'y reconnaître un bassin. Les niveaux de démolition de l'une des exèdres contiennent des fragments de plaques de marbre, d'origines et de couleurs variées. Le diagnostic de 2013 a également livré des débris de marbre et de terres cuites architecturales, à l'instar de la surveillance de travaux qui avait été réalisée en 1961 à l'entrée du parc du Souvenir, lors de laquelle des tessons de céramique II^e s. et III^e s. avaient aussi été recueillis.

Au centre de la cour sacrée, dont le sol est couvert de gravier, les substructions du temple ont été partiellement dégagées. Édifié après la destruction du vraisemblable bâtiment de culte de la phase précédente, en conservant le même

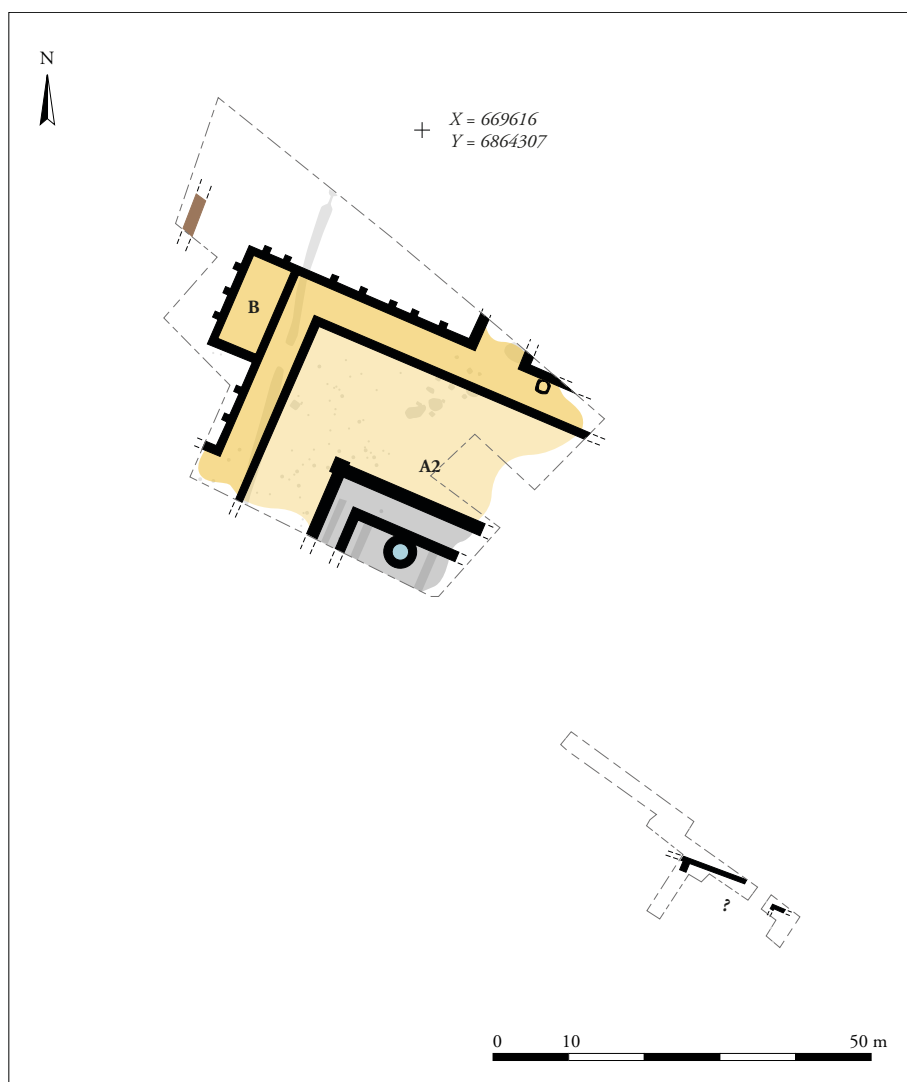


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 424-425.

emplacement ainsi qu'une orientation identique, il se caractérise par des dimensions plus importantes et par une architecture dont la monumentalité est sans doute aussi plus marquée. Conservé, dans l'emprise de la fouille, sur une longueur de 22 m et une largeur supérieure à 11 m, il devait occuper une surface d'environ 500 m², pour une longueur totale d'environ 25 m et une largeur proche de 20 m. Son plan associe une *cella* centrale et une galerie périphérique, dont l'angle septentrional est renforcé par un contrefort, témoignant d'une élévation probablement importante, mais aujourd'hui intégralement disparue. Ses fondations maçonnées reposent sur une série de pieux et ses murs maçonnés, dont témoignent plusieurs débris architecturaux, sont composés de moellons de calcaire en petit appareil. Ils sont revêtus d'enduits peints polychromes, tandis que des tuiles couvrent sa charpente. Un puits, profond d'au moins 4 m et dont la paroi est parementée, a été découvert à l'intérieur de la *cella*, contre le mur nord. Sa fouille a dû être arrêtée à 2 m sous le niveau d'apparition de la nappe phréatique. La présence de ce type d'aménagement, rarement observé dans un bâtiment de cette nature, pose question ; à titre d'hypothèse, il pourrait avoir été foré après l'abandon du temple, d'autres vestiges relevant d'occupations postérieures ayant également été mis au jour en divers points du site (cf. *infra*).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Selon Chr. Charamond, le sanctuaire a été abandonné au début du III^e s., mais les mobiliers qui le conduisent à proposer cette date n'ont pas été décrits. L'élévation des bâtiments de la phase 3 a été rapidement détruite, probablement dès la fin de l'Antiquité, alors les moellons employés dans leurs fondations ont été progressivement récupérés, *a minima* jusqu'au XII^e s.

Un sondage réalisé en 1995 a montré que, à l'ouest du péribole et après la destruction de celui-ci, le terrain a été remblayé au moyen de sédiments riches en débris de construction, et qu'un bâtiment sur solins et un sol de gravier ont été installés à sa surface. Aucun objet n'a permis de dater ces aménagements, qui pourraient avoir été mis en place dès l'Antiquité tardive ou au cours du Moyen Âge. Les tranchées de récupération des murs du péribole et de la galerie qui le bordent n'ont pas été remblayées immédiatement, mais ont été transformées en fossés, dont le remplissage contient des tessons attribués à la période carolingienne. Le site est demeuré à l'extérieur du bourg de Chelles jusqu'au milieu du XIX^e s., avant d'être intégré à son tissu urbain lors du développement du quartier de la gare (Coxall dir., 1995 ; Charamond, 1998 ; Chr. Charamond, in Griffisch *et al.*, 2008, p. 425).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers découverts lors de la fouille de 1998-1999 et du diagnostic antérieur n'ont pas été décrits ; seule la découverte de tessons de céramique et de restes fauniques, issus de chiens et de porcs, dans le remplissage d'une fosse de la phase 1, a été signalée (cf. *supra*). Quelques tessons de céramique antique ont aussi été mis au jour en 2013 (Bellido dir., 2013, p. 59-60).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire de l'avenue de la Résistance est implanté en périphérie méridionale de l'agglomération secondaire de Chelles, située dans la partie orientale du territoire des *Parisii*, à environ 8 km de la limite que celui-ci partage avec la cité des Meldes. Le réseau viaire antique n'étant pas documenté aux abords de l'habitat groupé, on ne sait si le lieu de culte est implanté en bordure de l'une des routes qui le relie aux autres agglomérations des *Parisii* ou des cités voisines, par exemple de celle conduisant à Melun, qui devait quitter Chelles en direction du sud.

▪ *Environnement proche*

Établie dans un ancien méandre de la Marne, comblé dès le début de l'époque romaine, l'agglomération secondaire de Chelles a fait l'objet, depuis 1985, de multiples opérations archéologiques préventives, qui permettent de restituer son évolution au cours de l'Antiquité (collectif, 2011, p. 38-51 ; Casasoprana (dir.), 2013 ; Paccard dir., 2018, p. 35-38 ; Le Jeune *et al.*, 2020). Elle succède à une agglomération de la fin de La Tène finale, fondée dans le courant du I^{er} s. av. n. è. et dont la trame urbaine est réorganisée durant la seconde moitié de ce siècle. Les quartiers résidentiels et artisanaux, dont les constructions sont essentiellement en terre et en bois, se développent durant les premières décennies du Haut-Empire ; la ville couvre alors environ 40 ha. Cependant, dès le courant du I^{er} s. de n. è., de fréquentes inondations et l'envasement du port – localisé à 350 m au nord du sanctuaire –, vers le milieu du siècle, conduisent à l'abandon de plusieurs quartiers et à une rétraction progressive de l'agglomération, mais aussi à un déplacement du cours principal de la Marne, vraisemblablement au profit de son tracé actuel, passant plus au sud. De grands travaux sont alors entrepris dans les quartiers subsistant pour drainer et exhausser les terrains lotis. La parure monumentale de l'agglomération du



Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Chelles. Réal. S. Bossard, d'après Collectif, 2011, p. 40 et Casasoprana (dir.), 2013, p. 34, fig. 5, sur fond IGN.

Haut-Empire reste très peu documentée ; le lieu de culte de l'avenue de la Résistance constitue le seul édifice sans doute public identifié, tandis que le statut du bâtiment thermal mis au jour rue Éterlet n'est pas connu. Le III^e s. marque un autre tournant dans l'histoire de Chelles : alors que le sanctuaire ferme vraisemblablement ses portes, certains quartiers résidentiels sont abandonnés, tandis que d'autres, répartis sur une surface de moins de 4 ha, restent occupés jusqu'à la seconde moitié du IV^e s., ou le seront encore durant le Moyen Âge.

Quelques aménagements antiques ont été observés aux abords du sanctuaire de l'avenue de la Résistance, implanté en périphérie méridionale de l'agglomération. En bordure nord-ouest du lieu de culte de la phase 3, existe une zone couverte de gravier, large de 7 m et délimitée par un fossé large de 1,50 m, dont l'orientation est identique à celle du péribole. Elle correspond sans doute à un espace de circulation aménagé aux abords immédiats du monument (Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 424). En 1968, au 28, avenue de la Résistance, soit à quelques dizaines de mètres au sud-ouest, un niveau daté du II^e s. ou du III^e s. de n. è. a été interprété comme un remblai d'assainissement de marécages. En 1977, lors de la construction d'un immeuble au 22, avenue de la Résistance, à moins de 30 m au nord-est du sanctuaire, aucune structure n'a été identifiée, mais de nombreux mobiliers antiques, non décrits, y ont été recueillis (Coxall dir., 1995, p. 7-8 ; Chr. Charamond, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 425).

5 – Synthèse et interprétation

La documentation réunie au sujet de ce site, bien que lacunaire, permet d'identifier un monument sans doute public, au regard de ses dimensions et de la qualité de son ornementation. Il n'est pas implanté au cœur de l'agglomération

de Chelles, mais plutôt en périphérie, et peut-être même à l'écart de celle-ci, mais encore peu de renseignements ont été acquis à propos de ses abords immédiats et il est donc difficile de se prononcer sur la distance qui le sépare réellement de l'habitat groupé. Ses origines sont aussi mal connues : s'il succède à un établissement fondé dès le milieu du I^{er} s. av. n. è., alors que se développe l'agglomération de Chelles, on ignore la vocation de cette prime occupation, qui pourrait correspondre aussi bien à un habitat qu'à un premier état du sanctuaire. De fait, une fosse au comblement riche en tessons de céramique et en restes fauniques pourrait témoigner de la tenue de banquets ou d'offrandes alimentaires, mais les données ne suffisent pas pour déterminer avec certitude la fonction des aménagements qui ont été identifiés. Le premier temple maçonné est vraisemblablement construit, dans un environnement mal documenté, durant la seconde moitié du I^{er} s., puis la monumentalisation du site intervient dans le courant du II^e s. Un imposant lieu de culte, composé d'une cour bordée de galeries et d'exèdres, et pourvu d'un grand temple central, est alors bâti. Les mobiliers n'ayant pas été analysés, aucune information n'est disponible au sujet des pratiques rituelles. Quant aux données rassemblées à propos de son abandon, elles semblent indiquer – mais il serait nécessaire d'approfondir l'étude des objets les plus récents pour en être certain – qu'il cesse d'être fréquenté au cours d'une période de transformations de l'habitat groupé, peut-être dès le début du III^e s. de n. è.

6 – Bibliographie

Bellido (dir.), 2013 – BELLIDO A., Île-de-France, Seine-et-Marne. Chelles. ZAC Centre Gare îlot A, phase 2. 29, avenue de la Résistance, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 107 p.

Casasoprana (dir.), 2013 – CASASOPRANA C. (dir.), Île-de-France, Seine-et-Marne (77). Chelles, 15-17 rue Gustave *Nast*. *Occupations diachroniques*, rapport de fouille préventive (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 247 p.

Charamond, 1998 – CHARAMOND Chr., « Chelles. 24-24 bis avenue de la Résistance », *Bilan scientifique régional*, Paris, Direction régional des affaires culturelles d'Île-de-France, p. 57-58.

Collectif, 2011 – COLLECTIF, *D'une rive à l'autre. Chelles-Gournay*, catalogue d'exposition (musée Alfred Bonno, Chelles), Chelles, Société archéologique et historique de Chelles (bulletin hors-série), 92 p.

Coxall (dir.), 1995 – COXALL D. (dir.), *Chelles. 24-24bis avenue de la Résistance*, rapport de diagnostic (service archéologique municipal de Chelles), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 55 p.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne. 77*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Le Jeune et al., 2020 – LE JEUNE Y., « Le port antique de Chelles (Seine-et-Marne) : une course après la rivière », in MOUCHARD J., GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les Trois Gaules. Entre Atlantique et eaux intérieures*, *Gallia*, 77-1, p. 327-346.

Paccard dir., 2018 – PACCARD N. (dir.), Île-de-France, Seine-et-Marne. Chelles. 10-18 rue Sainte Bathilde et rue Besson, rapport de fouille préventive (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 331 p.

S.181 – Paris, rue Soufflot

1 – Présentation du site

Cité antique : *Parisi*

Coordonnées (Lambert 93) : X = 651690 ; Y = 6861010

Numéro d'entité archéologique : 75 105 0044

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier quart du I^{er} s. – seconde moitié du III^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les premiers vestiges maçonnés du *forum* de la ville de Paris/*Lutetia* ont été dégagés au milieu du XIV^e s., lors du creusement du fossé de l'enceinte de Philippe Auguste, dans l'actuelle rue Soufflot. Il faut néanmoins attendre le milieu du XIX^e s. pour que les premières observations archéologiques y soient effectuées. De fait, le monument a été en grande partie étudié par Th. Vacquer, archéologue parisien ayant suivi les travaux d'urbanisme haussmanniens du quartier du Panthéon entre 1847 et 1894. Il ne l'a toutefois pas identifié en tant que tel, puisque ses observations manuscrites, illustrées de croquis et de schémas et restées inédites, décrivent les vestiges comme ceux d'un palais ou d'un temple (Vacquer, 1840-1870). Par la suite, entre les années 1880 et 2000, plusieurs découvertes et opérations archéologiques ponctuelles ont permis de compléter le plan de l'édifice, notamment au niveau de son angle nord-est ou dans sa partie occidentale (Busson, 1998, p. 92-93). Le monument, dont l'état de conservation est variable d'un point à l'autre, est finalement identifié à un *forum* par F.-G. de Pachtère (1912), dont les descriptions s'appuient sur les notes et les plans de son prédécesseur. L'analyse architecturale de l'édifice public a été ensuite précisée par P.-M. Duval (1961), P. Périn et L. Renou (collectif, 1984) et P. Gros (2011, p. 117 et p. 121). Les travaux récents de D. Busson, publiés sous la forme de deux synthèses (Busson, 1998, p. 92-112 ; Busson, 2019, p. 64-69) ont permis de réviser les différentes hypothèses émises par ses prédécesseurs, de proposer une version plus précise du plan du monument, de reconstituer son architecture et d'établir son évolution au cours de l'Antiquité. Au sein du *forum*, les vestiges identifiés au soubassement d'un temple ont uniquement été dégagés au cours des opérations surveillées par Th. Vacquer ; il n'en subsiste que les fondations, qui n'ont donc été observées qu'au XIX^e s.

▪ Implantation topographique

Le *forum* de Paris est établi sur le versant nord-ouest de la colline de Sainte-Geneviève, près de son sommet : il domine ainsi les quartiers septentrionaux du chef-lieu. Implanté en rive gauche de la Seine, il est situé à environ 600 m au sud-sud-ouest du fleuve.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le monument de la rue Soufflot n'a pas été construit *ex nihilo* : de multiples vestiges d'occupations antérieures ont été signalés par Th. Vacquer, durant la seconde moitié du XIX^e s., et au cours de sondages réalisés en 1971, sous la direction d'A. Bouthier. En bordure méridionale du monument, sous la rue Le Goff, une construction circulaire, mesurant 21,40 m de diamètre, est recoupée par les murs des boutiques flanquant le *forum* ; à proximité, des dés en pierre constituent les vraisemblables supports d'une élévation en bois, disparue. Ces substructions pourraient avoir relevé d'un édifice public antérieur, peut-être un temple de plan circulaire et un portique – relevant d'un premier *forum* ? –, mais les descriptions de Th. Vacquer sont trop imprécises pour l'affirmer avec certitude. Par ailleurs, des vestiges de murs en torchis, des puits et diverses autres fosses ont été mis au jour dans la partie septentrionale du futur *forum*, témoignant vraisemblablement de l'existence de quartiers d'habitat antérieurs, détruits lors de l'aménagement – ou de l'extension ? – du centre civique de *Lutetia* et datés des trois premiers quarts du I^{er} s. de n. è. (Busson, 1998, p. 109-111 ; Busson, 2019, p. 66).

▪ Le forum du Haut-Empire

Le *forum* de *Lutetia* s'inscrit dans un rectangle mesurant environ 180 m de long pour 88,80 m de large –boutiques incluses (fig. 1). Son plan, qui permet de le rattacher à la série des *fora* tripartites à ordonnance axiale, a été dessiné à

Chronologie	Dernier quart du I ^{er} s. – 2 ^{de} moitié du III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 74 x 64 m (soit +/- 4 700 m ²)
Types des temples	C1 ou D ?
Dimensions des temples	> 15 x 14,80 m (soit > 330 m ²)
Autres équipements remarquables	Triportique

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

partir d'un module régulier de 75 pieds. La cour centrale, large de 45 m et longue de 110 m, constitue une terrasse maintenue par quatre murs épais, dans lesquels s'ouvre un conduit voûté qui forme une protection contre l'humidité, qui la circonscrivent. Elle est bordée à l'est par une basilique, et au nord, au sud et à l'ouest par des portiques, supportés par un cryptoportique dans la partie occidentale. Deux portes, aménagées en partie médiane des portiques nord et sud, donnent accès à la cour centrale et aux constructions qui la bordent. Adossées aux murs aveugles qui délimitent le *forum*, soixante-quinze boutiques s'ouvrent sur les trois rues, bordées de trottoirs couverts, qui encadrent le monument sur les côtés longés par les portiques, tandis que sa façade orientale en est dépourvue. Les sols du *forum* s'étagent sur trois niveaux : celui des cryptoportiques, accessibles par des escaliers situés aux deux entrées du monument, celui de la cour, intermédiaire, et celui des portiques, surélevé par rapport à ce dernier (Busson, 1998, p. 98-109 ; Busson, 2019, p. 66-67).

Si la basilique (B) est aisément identifiable par son plan caractéristique, rectangulaire et composé de trois nefs, l'emplacement de la curie est plus incertain. Cette dernière pourrait être accolée à l'est de la basilique, dans l'axe longitudinal du monument, mais cette hypothèse n'a pu être confirmée. Quant au temple (A), il est vraisemblablement installé sur la place même du *forum*, dans sa moitié occidentale : une platée maçonnée, reconnue lors des travaux suivis par Th. Vacquer, constitue sans doute son assise et correspond au seul vestige qu'il en reste. Ce massif de maçonnerie est large de 14,80 m – soit 50 pieds –, tandis que sa longueur n'est pas connue : conservée sur 14,50 m, elle est vraisemblablement inférieure à 35 m ; selon D. Busson, elle pourrait être égale à 100 pieds, soit 29,60 m. L'élévation de cette construction a disparu ; il s'agissait très probablement d'un temple classique sur podium, pourvu d'un escalier d'accès tourné vers l'est, d'un *pronaos* et d'une *cella*, dont il ne subsiste aucun mur (Busson, 1998, p. 105-106 ; Busson, 2019, p. 68-69).

On ignore à quelles composantes du *forum* – ou d'un autre monument voisin ? – rattacher les *membra disiecta* signalés ou croqués par Th. Vacquer au XIX^e s., dont une base de colonne cannelée, d'autres fragments de colonnes cannelées et rudentées, les débris d'une frise d'oves, des éléments de corniches, peut-être des dalles ou des plaques de marbre et deux antéfixes. Un autel anépigraphe et sa base, d'une hauteur totale de 0,98 m, ont été découverts par Th. Vacquer dans le cryptoportique occidental, couchés près de piles constituées de pierres de taille. On ne sait ainsi si ces blocs avaient été réemployés pour former l'une des piles supportant le plancher de la galerie sus-jacente, ou si l'autel était placé à l'origine dans un portique ou dans la cour du *forum* (Busson, 1998, p. 104-105 et p. 107-109).

La datation du chantier de construction du *forum* repose sur peu d'éléments fiables. D'une manière générale, les vestiges antérieurs au *forum* (cf. *supra*) peuvent être rattachés à la période julio-claudienne. En outre, Th. Vacquer a rapporté que le mobilier découvert dans des fosses remblayées avant l'aménagement de la rue qui borde le monument au nord contient, entre autres, deux tessons estampillés, attribués ultérieurement au milieu ou au troisième quart du I^{er} s. de n. è. La graphie de marques de tâcherons observées en 1971 sur des blocs du *forum* renvoie également à la seconde moitié du I^{er} s. Ainsi, une datation durant le dernier quart du I^{er} s. a été retenue par D. Busson, du moins pour le début du chantier, qui a pu s'étendre sur plusieurs décennies. Selon Th. Vacquer, le monument, qui ne semble pas avoir été affecté par des modifications majeures au cours de son existence, aurait subi un incendie, non daté, avant d'être reconstruit à l'identique (Busson, 1998, p. 111 ; Busson, 2019, p. 66).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les mobiliers de l'Antiquité tardive sont rares sur le site de la rue Soufflot. Aucun tesson de céramique sigillée des ateliers d'Argonne n'a été signalé, tandis qu'une monnaie au nom de Gordien (235-244) provient de la partie orientale du monument. Toutefois, la plupart des interventions archéologiques sont anciennes et les niveaux antiques les plus récents

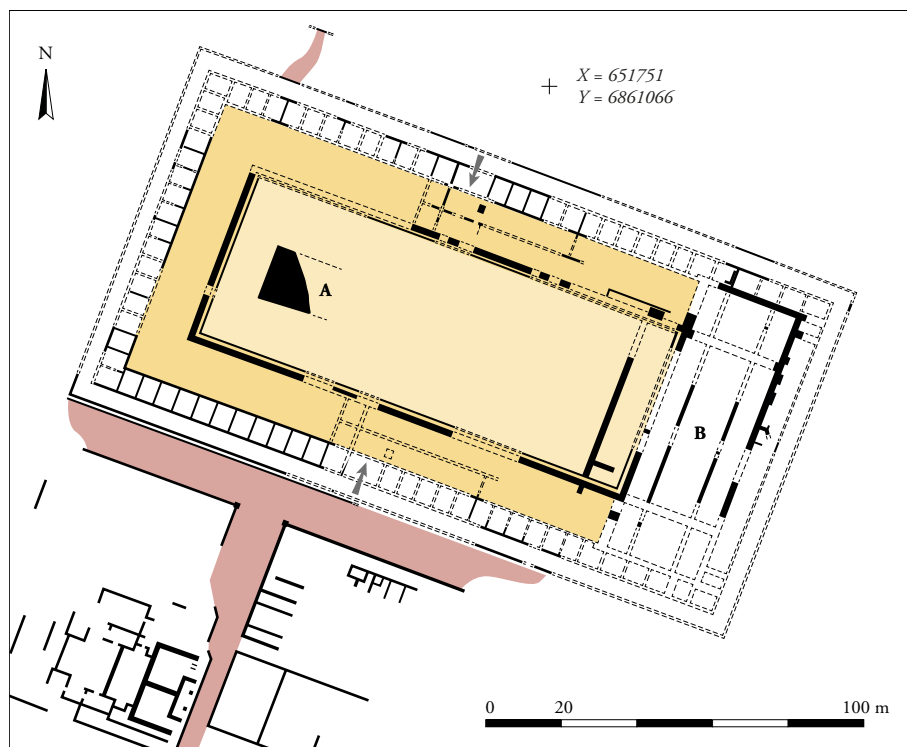


Fig. 1 : vestiges du forum de Paris. Réal. S. Bossard, d'après Busson, 1998, p. 97, fig. 20.



Fig. 2 : la ville de Paris/Lutetia au début du III^e s. de n. è. Réal. S. Bossard, d'après Busson, 2019, p. 47.

ont pu être perturbés dès le Moyen Âge. Selon Th. Vacquer, la rue longeant le *forum* au nord aurait été refaite au III^e s. ou au IV^e s. de n. è. Les édifices du centre civique ont probablement été démantelés dès l'Antiquité tardive, à partir de la seconde moitié du III^e s. ou de la première moitié du IV^e s. Les blocs qui y ont été récupérés ont très certainement été réutilisés pour reconstruire le nouveau centre urbain, installé dans l'île de la Cité, espace fortifié localisé à 800 m au nord,

ou ont été retaillés pour être transformés en sarcophages. Certaines constructions sont néanmoins restées partiellement en élévation, telle l'ancienne basilique et une galerie, dont les substructions ont été intégrées aux fondations de l'église médiévale des Jacobins (Busson, 1998, p. 112 ; Busson, 2019, p. 66 et p. 141-142).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté dans la zone du temple.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

La ville de *Lutetia*, capitale des *Parisii*, est située au centre du territoire qu'elle administre. Le *forum* et son temple sont localisés, comme souvent, au cœur du chef-lieu du Haut-Empire, au croisement des principaux axes de communication.

▪ *Environnement proche*

Succédant à une agglomération gauloise mentionnée par César, dont l'emprise et l'emplacement même font l'objet de débats (Busson, 2019, p. 30-35), la ville antique de Paris/*Lutetia* se développe à partir du début du I^{er} s. de n. è., pour l'essentiel en rive gauche de la Seine, sur les flancs de la colline Sainte-Genève. L'emprise urbaine a aussi gagné l'îlot Saint-Séverin, aujourd'hui disparu, l'île de la Cité et le faubourg Saint-Jacques-de-la-Boucherie, jusqu'à atteindre une surface, à la fin du Haut-Empire, d'environ 130 ha (**fig. 2**) (Busson, 2019, p. 46-51). La ville est divisée en îlots de forme majoritairement rectangulaire et est parsemée de monuments publics, construits dès le dernier quart du I^{er} s. de n. è. pour les plus anciens (*forum* et thermes du Collège de France) et surtout au début ou dans le courant du II^e s. pour les autres (Busson, 2019, p. 57-105). Le *forum* est implanté au cœur du tissu urbain, sur l'un de ses points les plus hauts ; il est bordé, au sud-ouest, par l'un des trois ensembles balnéaires sans doute publics connus à Paris : les thermes de la rue Gay-Lussac, associés à des latrines publiques et probablement construits au II^e s., complétés par les ceux de Cluny et du Collège de France, localisés, quant à eux, à 250 m au nord et au nord-est. Deux édifices de spectacle ont été identifiés : un théâtre existe aux abords sud-ouest des grands thermes de Cluny et un édifice à arène a été établi en retrait du tissu urbain, à l'est. Les premiers signes du déclin de *Lutetia* sont perceptibles à partir du milieu du III^e s., lorsque les monuments cessent d'être entretenus et commencent à être démantelés, et que des quartiers résidentiels sont progressivement abandonnés. Le cœur de la ville de l'Antiquité tardive se recentre sur l'île de la Cité, pourvue d'une enceinte durant la première moitié du IV^e s., tandis que d'autres quartiers, de moindre étendue que ceux du Haut-Empire, continuent d'être occupés sur les deux rives situées de part et d'autre. L'aire urbaine s'est considérablement rétractée puisqu'elle ne couvre plus, au total, qu'une trentaine d'hectares (Busson, 2019, p. 130-148).

5 – Synthèse et interprétation

Du temple du *forum* de *Lutetia* ne subsistent que peu de choses. Seule la découverte d'un grand massif de maçonnerie, installé dans la moitié occidentale de la cour bordée par trois portiques qui forment son écrin, permet d'identifier l'emplacement de l'édifice de culte qui dominait l'espace civique. Alignée avec la place publique et la basilique, à l'est, l'*area sacra* accueillait sans doute un temple sur podium, dont l'architecture n'est pas renseignée. Vraisemblablement construit durant le dernier quart du I^{er} s. de n. è., le complexe monumental succède à des constructions difficiles à caractériser, parmi lesquelles figurent certainement un quartier résidentiel et peut-être un premier édifice de culte, de plan circulaire, localisé en périphérie méridionale du futur *forum*. Le bâtiment circulaire, peu documenté, pourrait avoir été dressé aux abords d'une première place publique, dont l'emplacement a très probablement été réservé, du moins en partie, dès le développement du chef-lieu au début du Haut-Empire. Les informations relatives à l'abandon et à la destruction du monument sont également peu nombreuses ; il est néanmoins probable que les principaux édifices du centre civique aient commencé à être démantelés assez tôt, peut-être dès la seconde moitié du III^e s. ou lors de la première moitié du IV^e s., mais les éléments de datation demeurent rares.

6 – Bibliographie

Busson, 1998 – BUSSON D., *Paris. 75*, Paris, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 75), 609 p.

Busson, 2019 – BUSSON D., *Atlas du Paris antique. Lutèce, naissance d'une ville*, Paris, Parigramme, 175 p.

Collectif, 1984 – COLLECTIF, *Lutèce. Paris de César à Clovis*, catalogue d'exposition (musée Carnavalet et musée national des thermes et de l'Hôtel de Cluny, 3 mai 1984 – printemps 1985), Paris, Société des amis du musée Carnavalet, 431 p.

Duval, 1961 – DUVAL P.-M., *Paris antique, des origines au troisième siècle*, Paris, Hermann, 371 p.

Gros, 2011 (1996) – GROS P., *L'architecture romaine – 1. Les monuments publics*, Paris, A. et J. Picard, 3^e édition, 503 p.

Pachtère, 1912 – PACHTÈRE (DE) F.-G., *Paris à l'époque gallo-romaine. Étude faite à l'aide des papiers et des plans de Th. Vacquer*, Paris, imprimerie nationale, XLII-192 p., XVI p. de pl. et X plans.

Vacquer, 1840-1870 – VACQUER Th., *Edifice antique de la rue Soufflot : fouilles de 1840 à 1870*, notes manuscrites, Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, ms. 245.

S.182 – Saint-Forget (Yvelines), la Butte Ronde

1 – Présentation du site

Cité antique : *Parisii*

Coordonnées (Lambert 93) : X = 625305 ; Y = 6846520

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 78 548 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges de la Butte Ronde ont été explorés en 1864 par le duc H. d'Albert de Luynes ; les résultats de cette opération, illustrés de multiples planches colorées, ont été publiés peu de temps après par A. Gory, l'un de ses collaborateurs (Gory, 1867 ; voir aussi Mortillet, 1865, p. 503 et Moutié, 1874, p. 1-2). Dans un premier temps, le site est interprété comme un établissement militaire antique, en raison de son emplacement, aménagé au sommet d'une colline, et de la découverte d'armes et d'équipement militaire. Puis, en 1943, il est identifié à un lieu de culte par R. Dauvergne, qui reconnaît un temple de plan centré parmi les édifices bâtis sur la Butte Ronde (Dauvergne, 1948 ; Dauvergne, 1957).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire est implanté au sommet d'une colline bordant au nord la vallée de l'Yvette, qu'elle domine de plus de 45 m (**fig. 1**). Ce relief est isolé des coteaux environnants par deux vallons qui le cernent à l'ouest et à l'est. Il ne constitue pas le point culminant du paysage car les versants situés à l'est et à l'ouest s'élèvent jusqu'à 166 m NGF, alors que la colline atteint seulement 144 m NGF – le fond de la vallée, en contrebas, est situé à 96 m NGF. Depuis son sommet, on bénéficie toutefois d'un point de vue remarquable sur la vallée, au sud, et sur les coteaux voisins, à l'ouest et à l'est. Une source jaillit à 150 m à l'ouest du site, au Trou aux Fées, situé au pied de la colline.



Fig. 1 : le sanctuaire et la topographie environnante.
In Gory, 1867, pl. 1.

2 – Présentation des vestiges

Les constructions reconnues par le duc de Luynes occupent une terrasse aménagée au sommet de la Butte Ronde, mesurant environ 30 m de long pour 25 m de large, d'après la description succincte fournie par A. Gory (1867, p. 1-2) (**fig. 2**). Cet espace est délimité, au moins au nord et à l'est, par des murs – l'unique tronçon dessiné en plan a été identifié au nord de l'aire sacrée, sur une longueur d'environ 7 m. L'examen du plan publié à l'issue de l'exploration apporte plusieurs informations sur l'organisation interne du lieu de culte (Gory, 1867, pl. 1).

L'édifice identifié à un temple par R. Dauvergne présente un plan rectangulaire, proche du carré, composé d'une *cella* centrale encadrée par une galerie de circulation (A). Cette dernière, relativement étroite au sud, à l'ouest et au nord, s'élargit à l'est, matérialisant probablement l'entrée de l'édifice. Les murs fermant le temple à l'ouest et au nord n'étaient pas conservés en 1864. Un second édifice (B), mesurant environ 6,50 m de long pour 4,50 m de large, existe près de l'angle sud-ouest du temple ; sa fonction n'est pas connue – temple secondaire ou plutôt annexe ?

Chronologie	I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 30 x 25 m (soit 750 m ²)
Types des temples	A : B3
Dimensions des temples	A : +/- 11 x 9 m (soit +/- 100 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Des débris de tuiles, probablement issues de la toiture de l'un des deux bâtiments, avaient été signalés sur la Butte Ronde plusieurs années avant les recherches conduites par le duc de Luynes (Gory, 1867, p. 1).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

La découverte de bois carbonisé et d'objets brûlés laisse penser que les aménagements d'époque romaine ont été détruits au cours d'un incendie, mais la description de ces vestiges est insuffisante pour en être certain (Gory, 1867, p. 21).

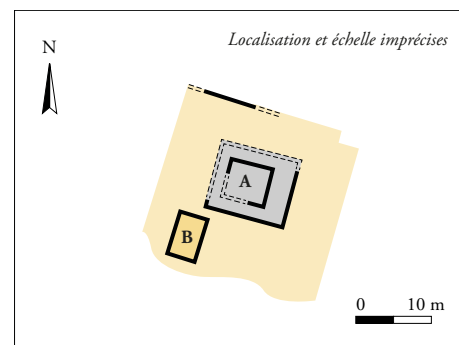


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Gory, 187, pl. 1.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les différents artefacts collectés en 1864 ont fait l'objet d'une description rapide, voire d'un inventaire détaillé pour les monnaies, mais aussi de dessins aquarellés de qualité, publiés par A. Gory (1867, p. 3-20 et pl. 2-19).

De nombreux tessons de céramique, issus de productions variées (sigillée à décor moulé, céramique commune, amphore, grès), et de plus rares débris de vaisselle en verre ont été mis au jour à la Butte Ronde. Des restes fauniques ont aussi été découverts : ils appartiennent peut-être à un petit bœuf et à un mouton ou une chèvre ; un os a été brûlé tandis que deux autres présentent des traces évidentes de découpe.

Les 20 monnaies recensées ont été frappées entre les empereurs Caligula (37-41) et Gratien (367-383).

Plusieurs objets renvoient au domaine du harnachement : un éperon damasquiné et deux appliques décoratives circulaires sont clairement identifiés, tandis qu'une possible bouterolle et une boucle (de ceinture ?) peuvent compléter l'équipement d'un cavalier. Quant aux armes reconnues au moment de la découverte (deux « bras d'une baliste », une « pointe de lance », une « pointe de dard ou de javelot », une « pointe de flèche » ; Gory, 1867, p. 11), leur identification ne reste que conjecturale après examen des planches, puisqu'elles pourraient correspondre aussi à des outils¹. Par ailleurs, une bague en verre bleu a été découverte, ainsi qu'une palette à broyer en schiste, utilisée dans le cadre des soins du corps ou pour un usage médical². S'ajoutent plusieurs objets en fer indéterminés, une meule ou un polissoir en grès ainsi que des lames, des lamelles et une pointe en silex taillé ont également été recueillis.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire de Saint-Forget est localisé aux confins occidentaux de la cité des *Parisii*, à 3 km environ de la limite qu'elle partage avec les Carnutes. Au sein de la *civitas*, l'agglomération la plus proche a été reconnue à Vanves, soit à 24 km de la Butte Ronde, mais celle de Jouars-Pontchartrain, en territoire carnute, est distante de 10 km seulement. Un axe routier relie probablement cet habitat groupé à celui d'Ablis et passe ainsi à 7 km environ à l'ouest du lieu de culte (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ *Environnement proche*

Aucun vestige d'époque romaine n'est signalé sur les versants de la Butte Ronde. Le ou les chemins d'accès au sanctuaire ne sont d'ailleurs pas connus.

Par ailleurs, le duc de Luynes a signalé la découverte, au hameau du Mesnil-Sevin (soit à 800 m au nord-est de la Butte Ronde), de « quantité de monnaies », dont 4, émises au II^e s. de n. è., sont décrites et reproduites (Gory, 1867, p. 1, 3-4 et pl. II). Un établissement rural (une *villa* ?) a ainsi vraisemblablement existé à cet emplacement, où ont aussi été mis au jour, en 1999, des débris de terre cuite architecturale, des tessons de céramique sigillée datés du Haut-Empire et un sesterce (Barat, 2007, p. 313).

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte identifié au sommet de la Butte Ronde est manifestement isolé sur les hauteurs d'une colline au relief prononcé, située en bordure d'une vallée. Son organisation reste peu documentée, faute d'une exploration rigoureuse. L'édifice qui s'apparente à un temple de plan centré paraît modeste, de même que l'aire sacrée, dont l'extension est ici contrainte par la topographie des lieux. Sur le plateau voisin, dominant la vallée de l'Yvette, un établissement rural

1. Information communiquée par M. Robert (doctorante à l'université de Nantes).

2. Idem.

reconnu à 800 m du sanctuaire semble contemporain du sanctuaire. Il n'est toutefois pas certain qu'un chemin reliait les deux ensembles, ni que le propriétaire de l'établissement soit responsable de la construction de ce lieu de culte, qui ne devait d'ailleurs pas être visible depuis le Mesnil-Sevin. Il paraît néanmoins évident que le relief particulier a joué un rôle prépondérant dans le choix de l'emplacement de ce lieu de culte, pour lequel la ou les divinités honorées ne sont pas connues. L'étude des mobiliers découverts n'apporte guère d'informations sur la chronologie du site, seulement déterminée à partir de quelques monnaies.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Dauvergne, 1948 – DAUVERGNE R., « Le *fanum* gallo-romain de Saint-Forget », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1943-1944, p. 46-48.

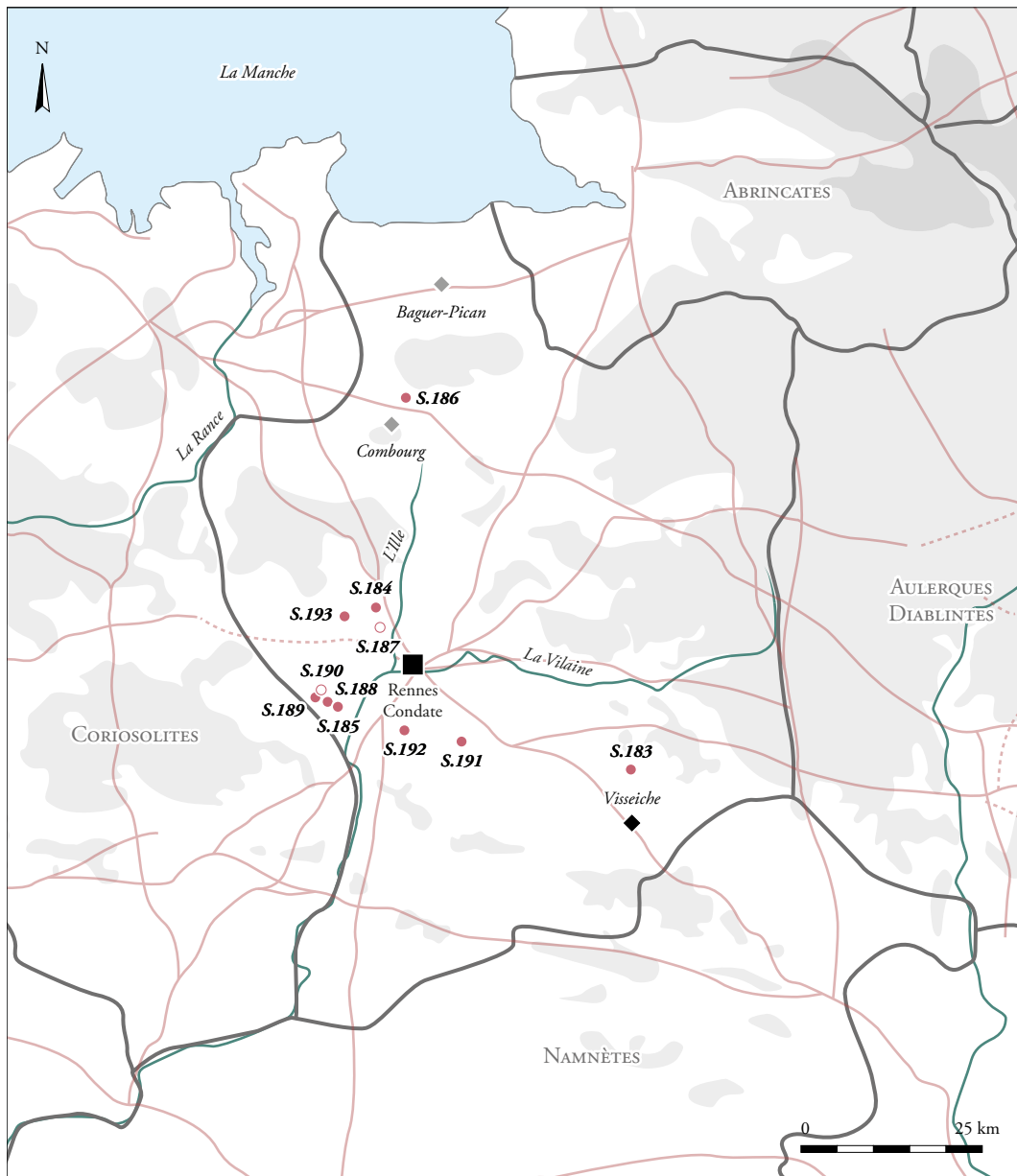
Dauvergne, 1957 – DAUVERGNE R., « Le sanctuaire gallo-romain de la Butte-Ronde à Saint-Forget (Seine-et-Oise) », *Paris et Île-de-France. Mémoires publiés par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, 8, 1956, p. 7-40.

Gory, 1867 – GORY A., *Notice sur des fouilles exécutées. La Butte-Ronde près Dampierre (Seine-et-Oise)*, Paris, Savy, 21 p., 19 pl.

Mortillet, 1865 – MORTILLET (DE) G., *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme. Bulletin des travaux et découvertes concernant l'anthropologie, les temps anté-historiques, l'époque quaternaire et les questions de l'espèce et de la génération spontanée. Première année. Septembre 1864 à août 1865*, Paris, Édouard Blot, 574 p.

Moutié, 1874 – MOUTIÉ A., *Chevreuse. Recherches historiques, archéologiques et généalogiques*, Rambouillet, Raynal (Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, 2), 605 p.

RIÉDONES



La cité des Riédones et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.183** - Bais (Ille-et-Vilaine), le Bourg Saint-Pair
- S.184** - La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine), les Tertres
- S.185** - Chavagne (Ille-et-Vilaine), les Évignés
- S.186** - Combourg (Ille-et-Vilaine), la Haute Boissière
- S.187** - Montgermont (Ille-et-Vilaine), les Petits Prés
- S.188** - Mordelles (Ille-et-Vilaine), Bignon
- S.189** - Mordelles (Ille-et-Vilaine), Sermon
- S.190** - Mordelles (Ille-et-Vilaine), le Val
- S.191** - Nouvoitou (Ille-et-Vilaine), Ville Neuve
- S.192** - Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), la Guyomerais
- S.193** - Pacé (Ille-et-Vilaine), Launay Bézillard

S.183 – Bais (Ille-et-Vilaine), le Bourg Saint-Pair

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Autre toponyme utilisé : Bourg Saint-Père ; rue du Trésor

Coordonnées (Lambert 93) : X = 380120 ; Y = 6776900

Numéro d'entité archéologique : 35 014 0058

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – Courant du III^e s. ou première moitié du IV^e s. ?

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le projet d'aménagement d'un lotissement au nord du bourg de Bais, près de la rue du Trésor, au Bourg Saint-Pair, a permis l'étude d'un lieu de culte dépendant d'une *villa* d'époque romaine. À un diagnostic dirigé par Fr. Le Boulanger (Inrap) en 2006, a succédé une fouille préventive conduite par D. Pouille¹ (Inrap) en 2009-2010, réalisée sur une surface de 3,8 ha. Ces opérations documentent l'intégralité de la *pars urbana* de la *villa*, dont l'enceinte accueille un probable temple, ainsi qu'une partie de son domaine, notamment des annexes agricoles et un sanctuaire enclos implanté auprès de la résidence (Pouille dir., 2011).

▪ Implantation topographique

La résidence aristocratique est installée sur le versant méridional d'un petit plateau, dont la pente est toutefois peu importante. La proximité d'un cours d'eau n'a pas été recherchée lors de l'implantation de la *villa*.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les opérations archéologiques réalisées au Bourg Saint-Pair ont révélé la présence d'une occupation néolithique peu dense, ainsi que d'un chemin, de fossés de parcellaire et de plusieurs fosses des âges des Métaux, sans lien direct avec l'établissement antique (Pouille dir., 2011, p. 53-69).

En ce qui concerne la période romaine, deux espaces ont pu revêtir une vocation cultuelle : un enclos aménagé près de l'angle sud-est de l'enceinte de la *pars urbana* et un édifice maçonné, apparaissant plus tardivement, bâti au sein même de cette dernière.

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Temple D (?)</i>
<i>Chronologie</i>	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{re} moitié du I ^{er} s. de n. è.	1 ^{re} moitié du I ^{er} s. - fin du I ^{er} s. de n. è.	Fin du I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)	Phases 2-3 ?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	II-1c	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés	Fossés	Mixte (péribole maçonné et talus/haies ?)	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	29 x 27,50 m (soit 655 m ²)	37,50 x 29 m (soit 1 050 m ²)	+/- 35 x 25 m (soit 875 m ²) ?	?
<i>Types des temples</i>	?	?	- A : B1a - B (?) : A2c ? - C : A1a	D : B1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	- A : 8,70 x 8,70 m (soit 76 m ²) - B : 7,70 x 7 m (soit 54 m ²) - C : 5 x 4,50 m (soit 23 m ²)	D : 8 x 8 m (soit 64 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	-	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

▪ Le sanctuaire enclos

Phase 1 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du I^{er} s. de n. è.)

Dans un premier temps, un enclos fossoyé de plan trapézoïdal, dont aucune entrée n'a été repérée, est aménagé à quelques mètres au sud-est d'une enceinte interprétée comme délimitant l'espace résidentiel de l'établissement rural (**fig. 1**) (Pouille dir., 2011, p. 76-78 et p. 148-152). Le remplissage de ses fossés, larges entre 1,40 m et 2,40 m et profonds entre 0,80 m et 1,20 m à l'origine, semble indiquer qu'ils sont restés ouverts tout au long de leur durée de fonctionnement. Plusieurs poches de rejets charbonneux, riches en tessons de céramique – restes issus de sacrifices ? –, ont été découvertes au sein du comblement des fossés, en particulier au niveau de la façade orientale de l'enclos.

À l'intérieur de l'enceinte, aucune construction n'a été mise en évidence, mais une fosse, de plan elliptique et au comblement charbonneux, a livré un mobilier céramique daté entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le milieu du siècle suivant, soit une datation identique à celle proposée pour les tessons mis au jour dans le remplissage des fossés.

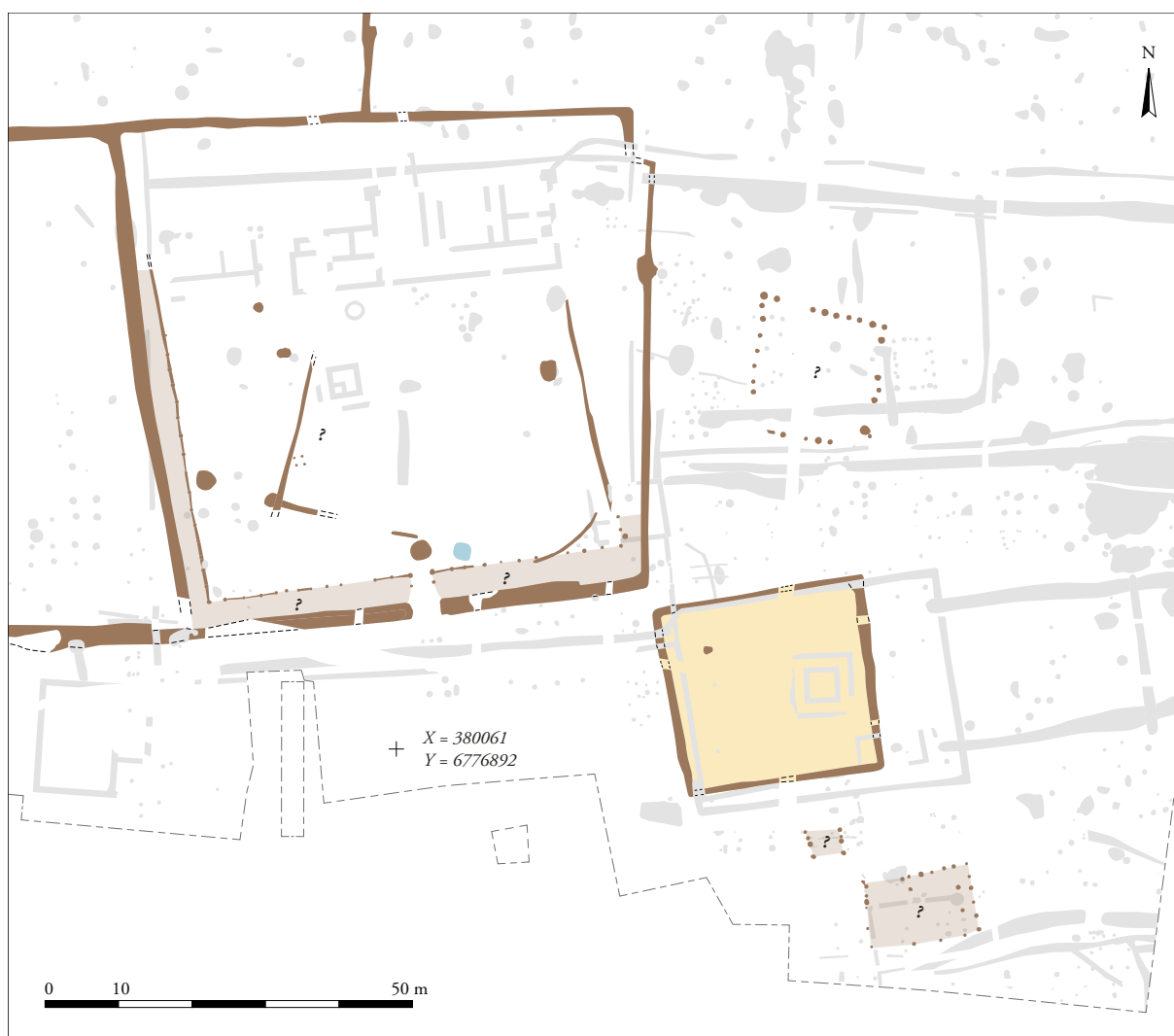


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Pouille (dir.), 2011, p. 70, fig. 12.

Phase 2 (première moitié du I^{er} s. – fin du I^{er} s. de n. è.)

Au cours de la seconde phase, l'espace résidentiel subit peu de transformations. Quant au sanctuaire, après le comblement des fossés de l'enclos de la phase 1, ce dernier est réaménagé tout en étant agrandi en direction du sud et de l'est ; il adopte désormais un plan rectangulaire et est *a priori* ouvert à l'ouest, où le fossé s'interrompt sur quasiment toute sa largeur (**fig. 2**) (Pouille dir., 2011, p. 92-94, p. 99, p. 152-163). En restituant leur partie supérieure, écrêtée, les fossés devaient présenter une largeur comprise entre 1,20 m et 2,00 m et une profondeur de 0,90 à 1,10 m. Le mobilier que recèle leur remplissage est daté entre le dernier quart du I^{er} s. av. n. è. et le troisième quart du I^{er} s. de n. è.

À l'intérieur de l'enceinte ainsi délimitée, la fosse rattachée à la phase précédente pourrait éventuellement avoir été alors comblée. Trois autres fosses ont livré des débris de céramique datés de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. : l'une est de plan elliptique et contient de nombreux tessons et des charbons de bois ; une seconde présente des parois rubéfiées et

pourrait correspondre à un foyer ; la troisième, associée à la précédente, renferme un important ensemble de vases brisés et pour partie complets – 446 restes, pour un minimum de 12 individus de forme variée (Fr. Labaune-Jean, *in* Pouille dir., 2011, p. 255).

Malgré l'absence d'éléments de datation précis, il est possible que de premières constructions en pierre (cf. *infra*, phase 3) aient été bâties au sein de l'enclos de la phase 2, au plus tôt durant le troisième quart du I^{er} s. de n. è. De fait, le temple A est situé au centre de cette enceinte, bien que son orientation diffère sensiblement de celle des fossés : est-il présent dès la phase 2, ou bien peut-être a-t-il succédé à un premier édifice de culte en matériaux périssables, dont il ne subsisterait aucune trace ? Quant aux deux autres édifices B et C, situés dans l'angle sud-est de l'enclos, ils ont aussi pu – le premier ou les deux, successivement ? – avoir été construits dès cette période.

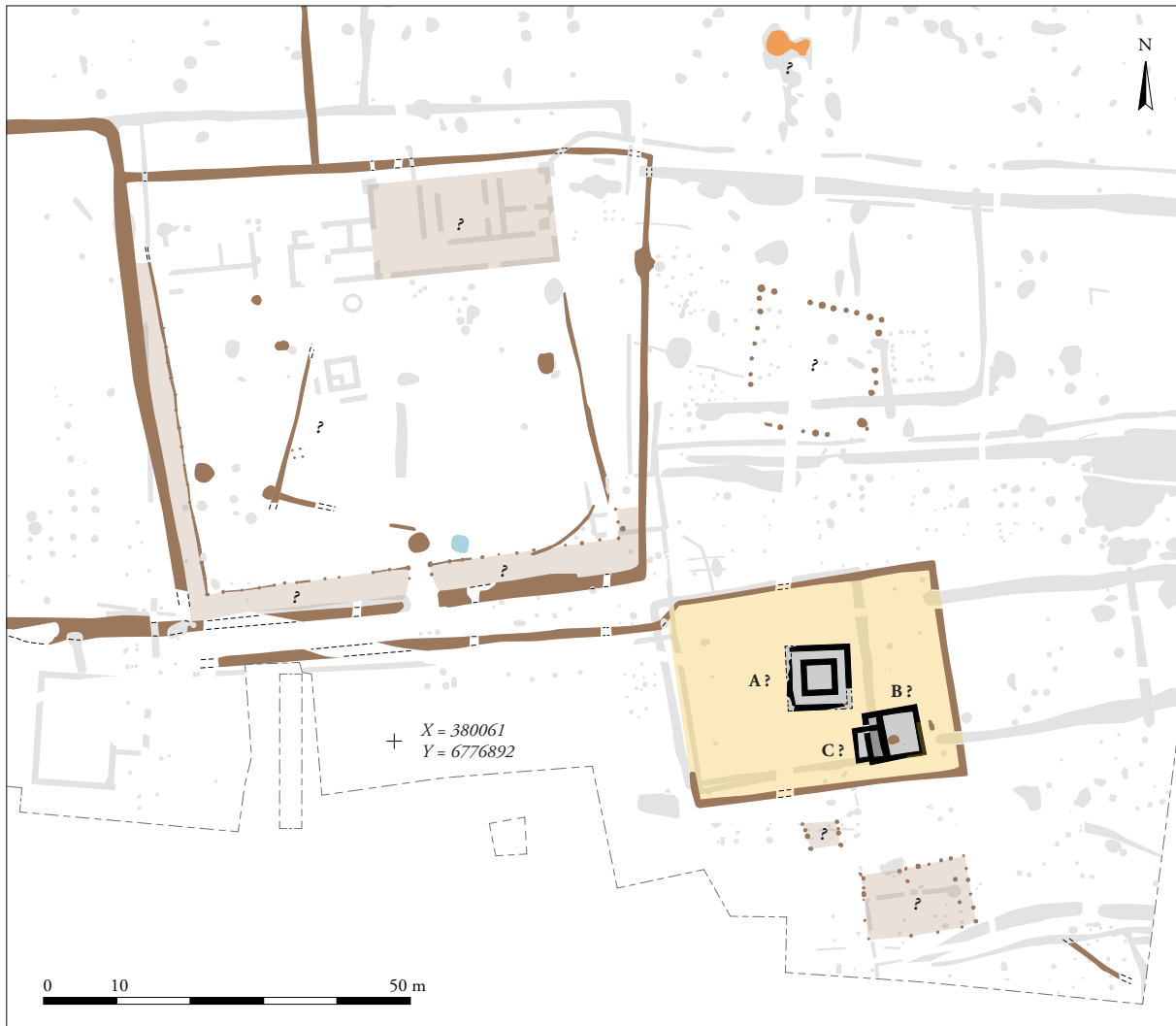


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Pouille (dir.), 2011, p. 87, fig. 22.

Phase 3 (fin du I^{er} s. – III^e s. de n. è. ?)

La dernière étape d'aménagement du sanctuaire accompagne vraisemblablement la reconstruction en dur de l'habitat voisin et intervient après le comblement des fossés de la phase précédente, donc au plus tôt à la fin du I^{er} s. de n. è. (**fig. 3**) (Pouille dir., 2011, p. 92-94, p. 99 et p. 160-170 ; une proposition de restitution des volumes des édifices a été réalisée par G. Le Cloirec, *in* Pouille dir., 2011, p. 418-421).

Lors de la phase 3, le type de clôture de l'aire sacrée est manifestement mixte, associant des murs partiellement conservés et des talus, des haies ou des palissades dont il ne reste aucune trace ; peut-être les fossés de la phase précédente, dont la partie supérieure, écrêtée par les labours récents, a pu contenir des mobiliers plus récents, marquent-ils encore certaines limites du sanctuaire. Au sud et à l'ouest, un mur maçonné ferme désormais la cour sacrée. Au nord, aucune structure linéaire n'est préservée, mais le fossé de l'enclos antérieur, ou le talus qui devait le border, a probablement continué de marquer la limite du lieu de culte. À l'est, après le comblement du fossé oriental de l'enclos de la phase 2, deux nouveaux fossés parallèles sont creusés ; leur comblement, mal daté, est vraisemblablement réalisé, au plus tôt, à la fin du I^{er} s. Ils délimitent l'aire sacrée dans sa partie orientale, ou bien un espace enclos attenant, vide de structures, dont la fonction pourrait être liée aux activités religieuses du sanctuaire (lieu de cérémonies, de banquets ?). Une fois ces fossés

remblayés, un troisième, perpendiculaire aux deux autres, vient fermer cet espace à l'est. Les accès de la ou des cours n'ont pas été reconnus au moment de la fouille.

Au sein de l'aire sacrée, trois constructions aux fondations de pierre ont été identifiées. Aucun élément ne permet de les dater de manière absolue, mais il est probable qu'au moins deux d'entre elles (A et C) aient été contemporaines des murs de péribole de la phase 3. De plan centré, le temple A est installé au cœur de l'enclos de la phase 2 et pourrait ainsi avoir été aménagé dès cette période (cf. *supra*). Formé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, il adopte un plan carré et des dimensions peu importantes. L'élévation n'est pas connue, mais les fondations, relativement peu profondes, pourraient avoir supporté des murs en matériaux périssables ou peut-être en pierre. Au regard du plan, G. Le Cloirec propose de restituer, autour de la galerie périphérique, une colonnade composée de six supports par façade, dont il ne reste aucun témoin. Situé près de son angle sud-est et rejeté sur le pourtour de l'enclos, l'édifice B pourrait correspondre à une chapelle secondaire, dotée d'une *cella* qui serait précédée à l'ouest d'un porche de même largeur, présentant quatre supports en façade, selon G. Le Cloirec. Ses fondations profondes étaient vraisemblablement associées à une élévation maçonnée. Enfin, le petit bâtiment C, de plan quasi carré, s'apparente à une autre chapelle simplement constituée d'une *cella*. Postérieur à la destruction de l'édifice B, il présente des fondations moins ancrées dans le sol que ce dernier ; son élévation n'est pas documentée.



Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Pouille (dir.), 2011, p. 115, fig. 37.

▪ Un autre temple dans la cour résidentielle ?

Les vestiges arasés d'un petit édifice de plan carré (D), dont les murs périphériques sont mal conservés, ont été identifiés dans la partie centrale de la cour résidentielle de la villa, à 8 m au sud de la demeure du propriétaire (fig. 3). La construction s'apparente à un temple de petites dimensions, composé d'une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie, à l'instar de l'édifice A. La pièce centrale est compartimentée, dans son angle sud-ouest, au moyen de deux murs délimitant un petit massif, dont la fonction n'est pas connue. Aucune donnée chronologique n'a été recueillie, mais cet édifice existe vraisemblablement lors de la phase 3 de la villa, au moment de son plus important développement. Toutefois, il a pu être bâti dès la phase 2, lorsque les premiers édifices maçonnés sont probablement construits (cf. *infra*).

(Pouille dir., 2011, p. 145-146).

La présence de cette construction en dehors de l'espace à vocation cultuel du domaine pose question : s'agit-il véritablement d'un autre temple, d'un accès plus restreint, de chronologie différente ou que l'on a souhaité bâtir au plus près de la demeure aristocratique, ou bien d'un autre type d'édifice – un mausolée, ou encore une grande fontaine, qui rappellerait, par sa position et son plan, l'ouvrage découvert au sein de la *villa* de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, cf. **S.192**) ?

▪ *Abandon et occupations postérieures*

En raison de l'érosion importante qui a endommagé le site archéologique, aucun niveau contemporain ou postérieur à la fermeture du sanctuaire n'est conservé en son sein. Un pan de mur effondré du péribole a cependant été identifié au sud de l'enclos, reposant sur un niveau de circulation empierré. Les constructions de cet ensemble ainsi que, d'une manière plus générale, de la *villa*, ont été détruites par les activités de récupération de matériaux pratiquées après l'abandon de l'établissement. De fait, une partie des fondations des trois bâtiments et du mur de péribole a été épierrée (Pouille dir., 2011, p. 169 et p. 202-205).

D'une manière globale, la *villa* est occupée *a minima* jusque dans le courant du III^e s., voire durant le IV^e s. ; les monnaies les plus récentes sont des imitations d'antoniniens de Tétricus, circulant durant le dernier quart du III^e s., voire au début du IV^e s., mais des prospections pédestres réalisées sur le site ont aussi livré des pièces frappées sous Constantin I^{er} (307-337). Par ailleurs, le secteur sud-est de la zone fouillée continue d'être occupé durant l'Antiquité tardive : un ensemble de 10 foyers, installés dans des fosses parallélépipédiques ou en cuvette et dont la fonction n'est pas connue, est utilisé aux abords du sanctuaire, entre le III^e s. et le VI^e s. de n. è., d'après les datations radiocarbone réalisées. Puis, l'occupation du secteur situé au sud de la *pars urbana*, dans l'ancienne *pars rustica* mais à l'extérieur du lieu de culte, se poursuit durant le haut Moyen Âge (Pouille dir., 2011, p. 214-222 ; P.-A. Besombes, *in* Pouille dir., 2011, p. 367-370).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier provenant du sanctuaire enclos, relativement peu abondant, se compose essentiellement de débris de céramique. Ces derniers proviennent surtout du remplissage des structures en creux associées aux deux premières phases ; en revanche, les objets rattachés à la dernière phase sont rares, d'autant qu'aucun niveau d'occupation ou de destruction n'est conservé. Aucun mobilier n'a *a priori* été découvert au sein du temple D.

Les tessons de céramique mis au jour au sein du sanctuaire, non comptabilisés, appartiennent à des formes variées, datées majoritairement entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le début du II^e s. de n. è. (étude réalisée par Fr. Labaune-Jean, *in* Pouille dir., 2011, p. 318-324). Aucun reste faunique n'a été mis au jour, sans doute en raison d'un sous-sol particulièrement acide.

Une seule monnaie (identifiée par P.-A. Besombes, *in* Pouille dir., 2011, p. 367) est issue de cet espace : le demi as de Nîmes augustéen a été découvert dans le remplissage d'un fossé de l'enclos de la phase 1. À cette même phase se rattache un fragment de tôle de bronze et une pierre à aiguiser, tandis qu'un fragment de fibule, une possible pierre gravée et un fragment de fusaïole taillé dans un tesson sont issus du comblement de structures attribuées à la phase 2 (étude Fr. Labaune-Jean, *in* Pouille dir., 2011, p. 354-366 et p. 377-378).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte de la *villa* de Bais est localisé à 11 km de la limite orientale du territoire des Riédones, auquel l'établissement rural se rattache. Il est par ailleurs situé à 7 km au nord de l'agglomération secondaire de Visseiche et à mi-distance (5,40 à 6 km) de deux axes routiers anciens, probablement d'origine antique, l'un correspondant à la voie Rennes-Angers, au sud-ouest du site, et l'autre reliant Rennes à Entrammes, au nord (archives scientifiques du SRA de Bretagne). Par ailleurs, passant à 50 m à l'est du sanctuaire, la route menant aujourd'hui du bourg de Bais à celui de Torcé, plus au nord, pourrait pérenniser un tracé plus ancien, d'origine antique. Son orientation correspond en effet à celle de plusieurs limites fossoyées ou maçonnées de la *villa* ou du parcellaire environnant (P. Poilpré, *in* Pouille dir., 2011, p. 446-447).

▪ *Environnement proche*

L'établissement rural de Bourg Saint-Pair, fondé à la fin du I^{er} s. av. n. è., a connu trois grandes phases de développement (**fig. 1 à 3**). Dans un premier temps, un enclos fossoyé trapézoïdal, d'environ 4 400 m², est créé *ex nihilo*. Son entrée est orientée vers le sud et ses fossés sont doublés, au moins au sud et à l'ouest, par une palissade, maintenant peut-être les sédiments d'un talus interne. Son organisation interne est mal connue : une série de fosses et de petits fossés,

ainsi qu'un puits, peuvent se rattacher à cette phase ou bien à la suivante. Au regard de la transformation de cet espace au cours des phases suivantes, il peut-être néanmoins supposé qu'il s'agit de l'enceinte renfermant l'unité d'habitation du propriétaire de l'établissement, ainsi que de probables dépendances. Sur les fossés de l'enclos s'appuient, à l'ouest et au nord, d'autres limites fossoyées qui délimitent vraisemblablement un parcellaire dépendant de l'enceinte principale. Près de son angle sud-est, un autre enclos, plus réduit, correspond vraisemblablement au premier état d'un sanctuaire (cf. *supra*). Enfin, à proximité, d'autres constructions sur poteaux et un enclos palissadé, daté du I^{er} s. de n. è., ont été aménagés lors de cette phase, ou bien lors de la suivante (Pouille dir., 2011, p. 69-85 et p. 99-111).

Puis, vers le milieu du I^{er} s. de n. è., la limite septentrionale de l'enclos résidentiel est modifiée. En outre, un nouveau fossé, situé à 5 m au sud de la façade méridionale de l'enclos et parallèle à cette dernière, se greffe sur l'angle nord-ouest de l'enceinte du sanctuaire, elle aussi redéfinie. Le passage entre les deux fossés parallèles correspond vraisemblablement à l'assiette d'un chemin desservant l'entrée de l'enclos principal. L'organisation de l'intérieur des deux enceintes reste mal renseignée, mais il est possible que les premières constructions maçonnées apparaissent lors de cette deuxième phase : un four à chaux, découvert au nord-est de l'enclos résidentiel, est daté par ¹⁴C du troisième quart du I^{er} s. de n. è. (Pouille dir., 2011, p. 86-111 et p. 136-143).

La troisième grande phase de construction débute vers la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. : le cœur du domaine de ce qui s'apparente désormais à une *villa* se pétrifie. De fait, un mur de clôture délimite une grande cour d'environ 5 000 m², sise à l'emplacement des enclos des phases précédentes. Deux entrées ont été identifiées près des angles sud-ouest et sud-est. En son sein, un important bâtiment d'habitation, d'une emprise de 445 m², est doté d'un vraisemblable étage et d'une galerie de façade ; son plan témoigne d'une construction en plusieurs étapes. Au sud, soit au-devant de la demeure, un édicule de plan circulaire, mesurant 2,60 m de diamètre (bassin, base de statue ?) et un autre bâtiment de plan carré (édifice D, probable temple) sont construits. À l'ouest, un bâtiment aux fondations peu profondes (solins de pierre ?), divisé en trois pièces, est interprété comme l'habitation du *vilicus* du domaine ; un autre bâtiment, près de l'angle sud-est de la cour, se dresse à proximité de l'une de ses entrées. L'enceinte à vocation religieuse, réaménagée lors de cette dernière phase et accueillant désormais deux édifices de culte, est accolée au sud-est de l'enclos résidentiel. Elle est bordée au nord et au sud par deux espaces de circulation, traversés d'est en ouest par des ornières et reliés à des accès menant à la *pars urbana* et à la *pars rustica*. De cette dernière, se développant à l'est et au sud de l'enclos résidentiel, la fouille en a révélé une partie des aménagements. À l'est, deux systèmes d'enclos fossoyés ont successivement été mis en place ; ils renferment un bâtiment sur poteaux porteurs, une mare et deux sépultures. Au sud du sanctuaire, se sont succédé deux granges : la première, maçonnée, est vraisemblablement reliée au mur méridional du péribole par une cloison légère, percée d'une porte charretière ; la deuxième a probablement été construite en matériaux périssables, sur solins de pierre. Un autre bâtiment de stockage, de plan similaire, a été édifié près de l'angle sud-est de l'enclos résidentiel. Il est probable qu'une grande cour, bordée de ces constructions et d'autres bâtiments similaires, ait formé le cœur de la *pars rustica* au sud de l'enclos assimilé à la *pars urbana* (Pouille dir., 2011, p. 111-213).

D'autres vestiges, reconnus à quelques dizaines ou centaines de mètres de la *villa*, pourraient relever de son domaine (fig. 4). Des opérations archéologiques préventives récentes ont ainsi documenté une occupation antique s'étendant sur près de 600 m d'est en ouest et de 300 m du nord au sud, mais le site se prolonge sans doute davantage vers le sud, à l'emplacement du bourg actuel de Bais – des découvertes ponctuelles de fosses et de mobiliers antiques y ont été réalisées. À l'est de la *villa*, au-delà de la route menant de Bais à Torcé, plusieurs tronçons de fossés d'époque romaine, repérés lors d'un diagnostic, appartiennent vraisemblablement aux limites d'un parcellaire dépendant du domaine ; l'un de ces fossés, repéré sur plus de 300 m, est longé au nord par un chemin identifiable grâce à la présence d'ornières. Orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, cet axe pourrait relier la *villa* à un secteur funéraire fouillé en 2009 à près de 400 m à l'est, au hameau du Fresne. La nécropole, qui regroupe près de 70 sépultures à crémation sur une surface de 300 m², avoisine un bâtiment sur poteaux porteurs et a été utilisée au cours du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è. ; elle a pu servir, du moins durant les premières phases du



Fig. 4 : la villa de Bais et son sanctuaire. Réal. S. Bossard, d'après Pouille (dir.), 2011, p. 115, fig. 37 et Texier (dir.), 2010, p. 24, fig. 2.

vraisemblablement aux limites d'un parcellaire dépendant du domaine ; l'un de ces fossés, repéré sur plus de 300 m, est longé au nord par un chemin identifiable grâce à la présence d'ornières. Orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, cet axe pourrait relier la *villa* à un secteur funéraire fouillé en 2009 à près de 400 m à l'est, au hameau du Fresne. La nécropole, qui regroupe près de 70 sépultures à crémation sur une surface de 300 m², avoisine un bâtiment sur poteaux porteurs et a été utilisée au cours du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è. ; elle a pu servir, du moins durant les premières phases du

domaine, d'espace funéraire pour les propriétaires, ou plutôt pour les travailleurs du domaine. Un autre établissement antique, dont témoignent plusieurs structures et du mobilier de l'époque romaine, a été reconnu à 300 m au sud-est du sanctuaire, au Chemin Vert (P. Poilpré, *in* Pouille dir., 2011, p. 442-453 ; Texier dir., 2010).

5 – Synthèse et interprétation

La fouille préventive réalisée en 2009-2010 à Bais fournit un bel exemple de sanctuaire privé associé à une *villa*, malgré un arasement important des structures, dont la chronologie reste peu précise. Aménagé auprès de l'espace résidentiel de l'établissement, dès sa fondation à la fin du I^{er} s. av. n. è., l'enclos à vocation religieuse évolue en parallèle des autres composantes du domaine. D'abord délimité par une série de fossés, il constitue alors un lieu réservé à des activités dont la nature ne peut pas être déterminée avec précision – mais la découverte de tessons de céramique et de rejets brûlés évoque des pratiques alimentaires ou des sacrifices. Au plus tôt durant le troisième quart du I^{er} s. de n. è., mais les données chronologiques sont peu précises, un temple aux fondations de pierre est bâti au centre de la cour du sanctuaire, tandis que deux autres constructions, probables chapelles, se succèdent près de son angle sud-est. Lorsque l'usage de la pierre se généralise au sein du domaine, un péribole maçonné remplace en partie les fossés des phases précédentes, mais des clôtures plus légères semblent avoir existé au nord et à l'est. La faible quantité de matériel recueilli au sein de ce sanctuaire n'est peut-être pas représentative de sa fréquentation : l'érosion du site a pu faire disparaître une grande partie des niveaux archéologiques et des objets déposés ou enfouis au sein de l'aire sacrée.

Malgré la proximité entre la cour accueillant la résidence de la famille possédant la *villa* et le sanctuaire, aucun accès direct entre ces deux espaces n'a été identifié. Il peut être supposé que le lieu de culte, aménagé dans un secteur structuré par des fossés – délimitant des jardins ? –, des espaces de circulation et des bâtiments liés aux activités agro-pastorales de l'établissement, ait été ouvert aux habitants et aux travailleurs du domaine. En revanche, le temple – à moins qu'il ne s'agisse d'un mausolée ou, moins probablement, d'une grande fontaine ? – construit au cœur de l'enclos résidentiel, devant la grande habitation du maître des lieux, pourrait avoir été uniquement fréquenté par la famille propriétaire et par ses invités. L'arrêt de la fréquentation des édifices religieux est vraisemblablement dû à l'abandon de la *villa*, dans le courant du III^e s. ou du IV^e s., mais les informations concernant les derniers moments du sanctuaire sont quasi inexistantes.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Pouille (dir.), 2011 – POUILLE D. (dir.), *Bais (Ille-et-Vilaine) - Bourg Saint-Pair. Un domaine rural de la campagne des Riedons*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 519 p.

Texier (dir.), 2010 – TEXIER M. (dir.), *Bais, Ille-et-Vilaine, Lotissement-Lot n° 25. L'ensemble funéraire antique de Bais, le Hameau du Fresne*

S.184 – La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine), les Tertres

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Autres toponymes utilisés : Hardy-Longrais, Pont-Romain

Coordonnées (Lambert 93) : X = 347850 ; Y = 6796480

Numéro d'entité archéologique : 35 059 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – second tiers du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique des Tertres, localisé en périphérie occidentale du bourg de la Chapelle-aux-Fougeretz, est connu des archéologues depuis une campagne de prospection au sol menée en 1978 par A. Provost – Club de recherche archéologique de la Maison des jeunes et de la culture de Pacé, Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes (CERAPAR) – (Provost, 1978). L'année suivante, le calibrage du ruisseau du Moulin Neuf et une opération de sauvetage ont conduit à la découverte de nombreux mobiliers, dont de multiples fragments de figurines en terre cuite. Puis, en 1983, les prospecteurs, en cartographiant les remontées de pierre de construction en surface de parcelles agricoles situées plus au sud, émettent l'hypothèse qu'un sanctuaire doté d'un temple ait existé dans la partie sud du site (Provost, 1991b, p. 2). Les survols aériens effectués par A. Provost en 1984 puis en 1990 confirment alors la présence d'un lieu de culte équipé de deux temples (Provost, 1984 ; 1991a). Par la suite, le même archéologue¹ dirige en 1991 une série de sondages programmés qui permettent de préciser le plan et la chronologie des aménagements (Provost, 1991b).

Plus récemment, en 2018, le projet de création d'un vaste lotissement, en périphérie du bourg de La Chapelle-des-Fougeretz, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, dirigé par L. Aubry² (Inrap) en 2018. Au sein des 33 ha sondés, le secteur 1, dit du Pont-Romain/Hardy-Longrais (15,7 ha), couvre l'emprise du lieu de culte ainsi que ses abords septentrionaux et occidentaux (Aubry dir., 2019).

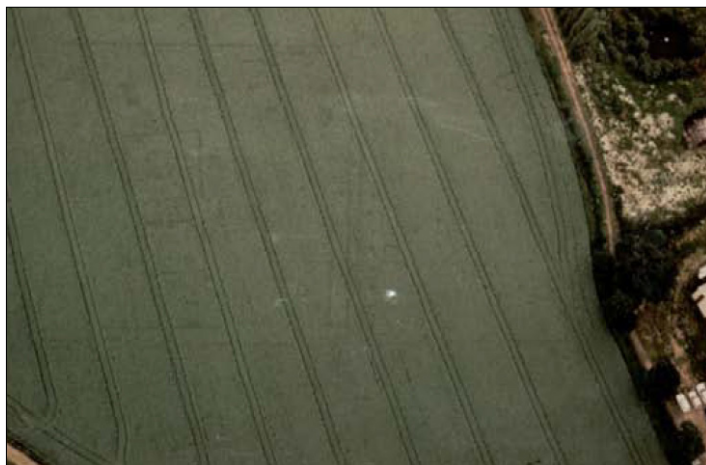


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Provost, 1991a.

▪ Implantation topographique

L'occupation d'époque romaine s'étend sur le versant méridional d'un vallon arrosé par le ruisseau du Moulin Neuf. Installé en bordure sud du site antique, le lieu de culte est ainsi situé en haut de pente et il domine les aménagements construits plus au nord ainsi que le cours d'eau, distant de près de 200 m.

2 – Présentation des vestiges

Les prospections aériennes et les sondages menés sur le site permettent de restituer, d'une manière globale, le plan du sanctuaire, malgré quelques lacunes. À l'aune des informations collectées lors des travaux de terrain, deux phases d'aménagement peuvent être distinguées pour l'époque romaine : un fossé, une fosse et un niveau d'occupation se rattachent à la première, tandis que les constructions maçonnées du sanctuaire se rapportent à la seconde.

▪ Phase 1 (fin du I^{er} s. av. n. è. – début du I^{er} s. de n. è.)

Les édifices du lieu de culte sont construits sur un niveau de limon jaune épais au maximum de 20 cm, observé

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. – 2 nd tiers du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	66 x 62 m (soit 4 107 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 16 x 16 m (soit 256 m ²) - B : 12 x 11 m (soit 132 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1.¹⁻² Je tiens ici à les remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations archéologiques.

2.

à l'emplacement des temples et à l'est de ces derniers. Il contient de rares charbons, des nodules de terre cuite, de petits fragments de céramique érodés et le fond d'un grand vase modelé daté de La Tène finale. Cette couche anthropisée pourrait s'être formée durant la prime occupation du site antique (Provost, 1991b, p. 9 ; Aubry dir., 2019, p. 119). Par ailleurs, les sondages réalisés en 1991 attestent l'existence d'un petit fossé traversant le site suivant un axe est-ouest et comblé probablement lors de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ; son remplissage uniforme a livré quelques tessons et deux éclats de silex (Provost, 1991b, p. 7 ; Aubry dir., 2019, p. 118). Se rattache aussi à cette première occupation une grande fosse recoupée par le mur oriental du temple, mesurant 2,30 m de diamètre et plus de 0,60 m de profondeur ; l'un des deux niveaux de remplissage de cette structure s'est révélé riche en mobilier, contenant des tessons de céramique, une fibule et des artefacts en fer datés de la fin du I^{er} s. av. n. è. et du début du I^{er} s. de n. è. (**fig. 2**) (Provost, 1991b, p. 8-9 ; Aubry dir., 2019, p. 118).

Les deux structures comme les objets collectés ne suffisent pas pour caractériser la nature de cette première occupation des lieux.

▪ **Phase 2 (début du I^{er} s. de n. è. – III^e ou IV^e s. de n. è. ?)**

Dans un second temps, deux temples maçonnés sont érigés au sein d'une cour de plan quasi carré, décentrés vers l'ouest, face à l'entrée principale du lieu de culte (**fig. 1 et 3**). Ces vestiges présentent un arasement important : les sols comme les murs ne sont pas conservés et les tranchées de fondation ont en grande partie été épierrees après l'abandon des lieux.

L'aire sacrée est vraisemblablement bordée d'un quadriportique, partiellement repéré au cours des sondages et en prospection aérienne. Un enduit blanc a dû couvrir le mur de la galerie nord, si l'on se fie à la découverte d'un fragment de mortier mis au jour dans sa tranchée de récupération. La façade orientale a fait l'objet d'un soin particulier : des plots, dont subsistent les fondations formées de fragments de tuiles, sont régulièrement accolés au mur fermant cette galerie à l'ouest, côté cour ; ils ont peut-être supporté des colonnes engagées ou des pilastres rythmant la façade. Un second portique double la galerie orientale à

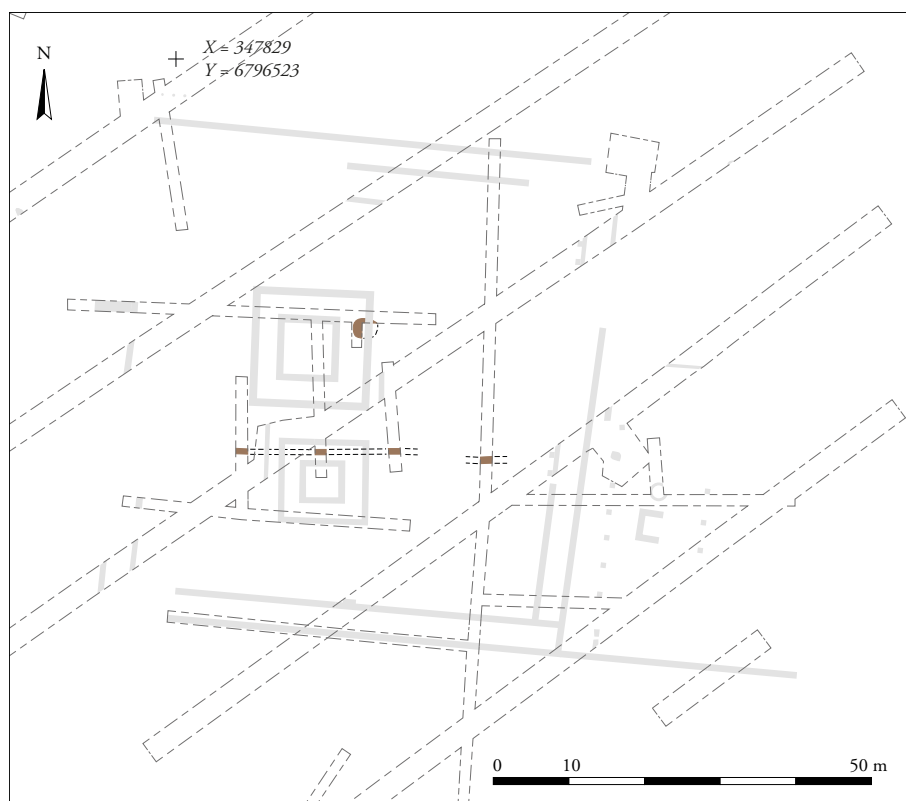


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1991a ; Provost, 1991b, pl. 3 et Aubry (dir.), 2019, p. 41, fig. 11.

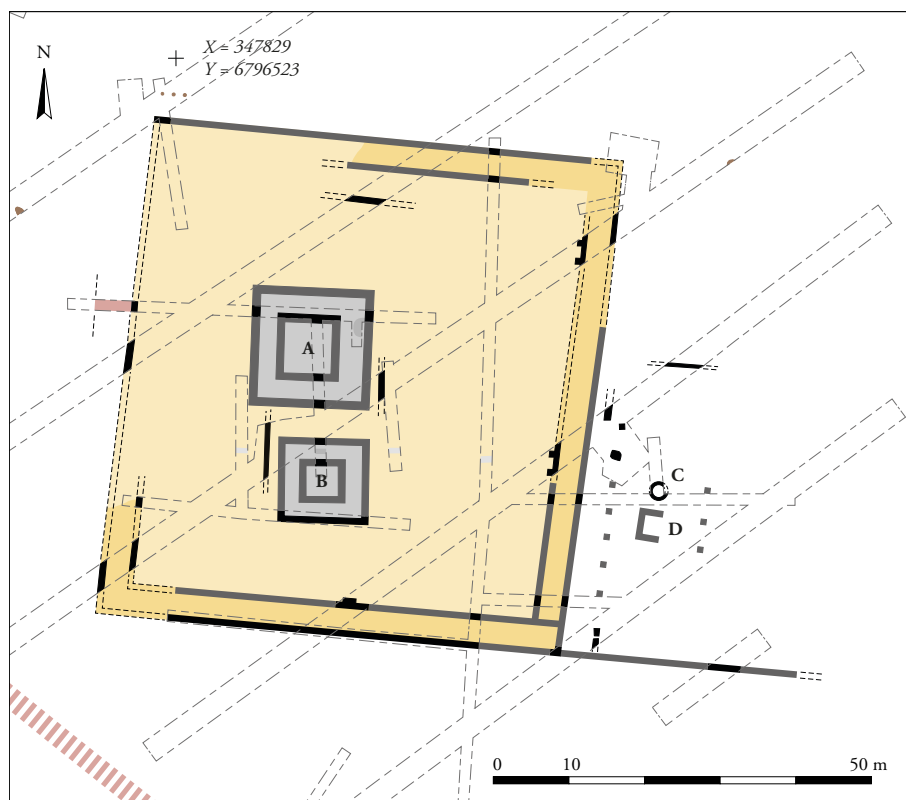


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1991a ; Provost, 1991b, pl. 3 et Aubry (dir.), 2019, p. 41, fig. 11.

l'extérieur du sanctuaire, ainsi que le laisse penser une rangée de plots maçonnés indépendants, reconnus en prospection aérienne et lors du décapage de 2019. Au nord, un troisième mur, parallèle aux deux autres fermant la galerie septentrionale, appartient peut-être à un état antérieur du péribole, ou bien à un édifice de nature indéterminée (Provost, 1991, p. 5-6 ; Aubry dir., 2019, p. 84-88).

Les deux bâtiments de culte présentent une *cella* carrée entourée d'une galerie et adoptent ainsi un plan centré, le temple A étant de dimensions plus importantes que le temple B, voisin de quelques mètres au sud. Les tranchées épierées de deux tronçons de mur parallèles ont été observées lors du diagnostic de 2018, à l'est du temple A et à l'ouest du temple B ; elles sont distantes de 14 m et pourraient appartenir à un édifice de culte antérieur, rasé pour bâtir les deux constructions A et B (Provost, 1991, p. 5 ; Aubry dir., 2019, p. 82-84).

Les différentes constructions maçonnées du sanctuaire semblent avoir été bâties au plus tôt lors de la première moitié ou à partir du milieu du I^{er} s. de n. è., comme l'indique le *terminus post quem* associé aux structures de la phase 1. Toutefois, aucun argument ne permet d'affirmer que l'ensemble des murs ait été élevé en une seule fois ; comme le souligne A. Provost, les dimensions plus réduites du temple B et l'emploi de matériaux différents pour ses fondations – en schiste, et non en grès et en quartz comme le temple A – semblent au contraire indiquer qu'il a été construit dans un second temps (Provost, 1991b, p. 13).

▪ Abandon et occupations postérieures

Peu d'objets associés à un contexte stratigraphique fiable fournissent un *terminus post quem* précis pour l'abandon et la destruction du lieu de culte. Une monnaie, découverte dans le comblement de la tranchée de récupération d'un mur du temple B, a été émise sous le règne de Tetricus (274-278) (Provost, 1991, p. 5) ; les tessons de céramique mis au jour dans le remplissage des tranchées de récupération des différents murs du sanctuaire ne sont pas datés postérieurement à la seconde moitié du II^e s. ou au III^e s. de n. è. D'une manière générale, les tessons collectés en 2018 se rapportent, pour les productions les mieux datées et les plus récentes, à des vases fabriqués avant les années 230 ou dans le courant du IV^e s. ; un hiatus s'observe ainsi entre les années 230 et la fin du III^e s. (Aubry dir., 2019, p. 116 et 118-119). Les monnaies provenant du site ont été émises avant la fin du II^e s. ou après les années 270, avec encore une fois un hiatus entre ces deux bornes chronologiques. Les pièces frappées entre les dernières décennies du III^e s. et les années 360 sont nombreuses (41 % de l'ensemble, soit 16 individus) et se concentrent au sein de l'aire sacrée et à l'extérieur de celle-ci, directement au nord-est ; une monnaie attribuée, sans certitude, au V^e s. pourrait avoir été perdue après l'abandon du lieu de culte (Aubry dir., 2019, p. 120-129).

Ainsi, le sanctuaire paraît avoir été fréquenté jusqu'au second tiers du IV^e s. ; toutefois, la rareté des restes céramiques datés du IV^e s. et provenant de son enceinte même pose question : le lieu de culte connaît-il un déclin d'activité dès le courant du III^e s. de n. è., ou bien, plus probablement, le faible nombre de tessons datés du IV^e s., contrastant avec l'importante quantité de monnaies contemporaines, traduit-il seulement un changement des pratiques cultuelles ?

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Peu d'artefacts ont été mis au jour au cours des sondages de 1991 ; outre les tessons de céramique – dont une grande partie, de même que la fibule, provient de la fosse de la phase 1 –, la découverte d'une monnaie frappée sous Tetricus (274-284), dans le remplissage d'une tranchée de récupération du temple B, peut être mentionnée (Provost,

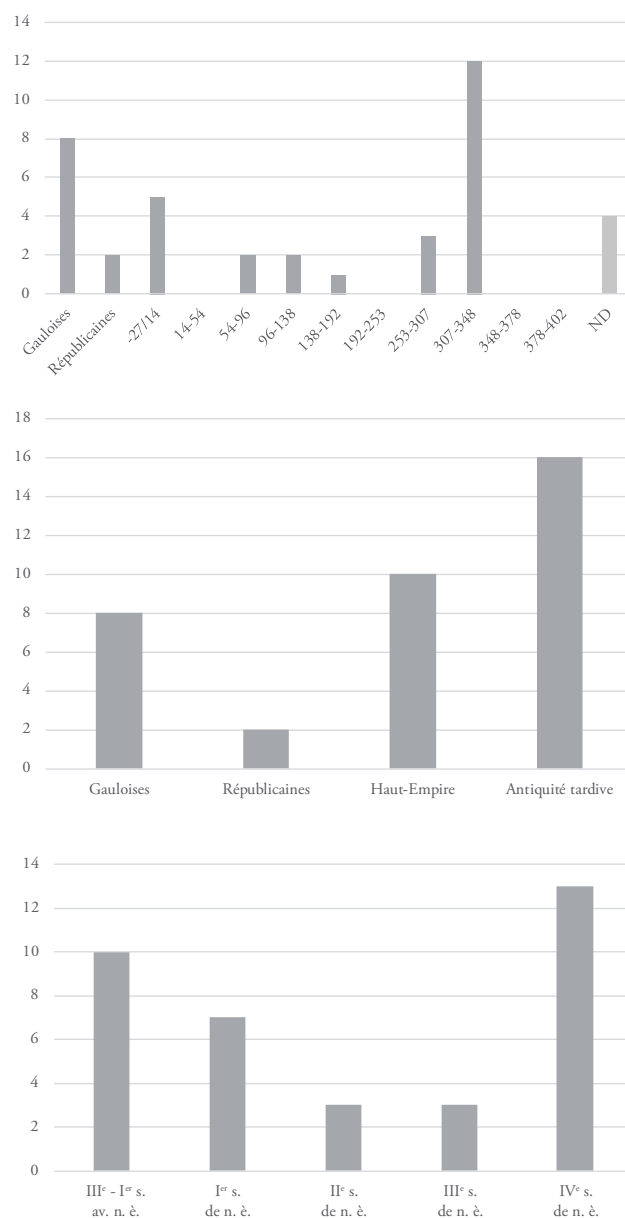


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1991). En revanche, le mobilier prélevé lors du diagnostic de 2018 est plus abondant ; il provient essentiellement de la couche de terre arable, dans l'emprise du sanctuaire ou sur l'esplanade qui la borde à l'est (cf. *infra*).

Les quelques tessons de céramique découverts en 1991 ont été réétudiés dans le cadre du diagnostic réalisé en 2018 ; s'ajoutent 221 tessons mis au jour lors de cette dernière opération (étude R. Delage, *in* Aubry dir., 2019, p. 106-116 et 118-119). Ces fragments, issus de productions variées, sont datés entre les dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. et la fin du IV^e s. de n. è., mais l'essentiel des vases semble avoir été produit entre la seconde moitié du I^{er} s. et le troisième quart du II^e s. de n. è. Aucun tesson de verre ni reste faunique ne provient de l'enceinte du lieu de culte.

Entre 1991 et 2018, 39 monnaies antiques ont été collectées (fig. 4 ; étude P.-A. Besombes, *in* Aubry dir., 2019, p. 120-129 et p. 179-182). Elles se répartissent entre 8 pièces gauloises tardives (dont l'une présente des entailles au revers), 2 monnaies romaines républicaines et 29 autres d'époque impériale – 5 augustéennes, 7 flaviennes ou antonines, 3 imitations radiées du dernier tiers du III^e s., 13 monnaies frappées au IV^e s. et une possible imitation de siliques du V^e s. Les monnaies les plus anciennes ont été découvertes au sein de l'aire sacrée ou sur l'esplanade voisine, tandis que les plus récentes, postérieures à la fin du III^e s., se concentrent dans la cour du sanctuaire et à l'extérieur de celle-ci, près de son angle nord-est.

Cinq objets de parure proviennent du lieu de culte : quatre fibules en usage au cours du I^{er} s. de n. è. – dont l'une a été découverte en 1991 – et une possible boucle de ceinture. Des éléments décoratifs en alliage cuivreux et de rares fragments d'objets en plomb ou en fer y ont aussi été mis au jour (Provost, 1991, p. 8 ; l'*instrumentum* issu du diagnostic a été examiné par Fr. Labaune-Jean, *in* Aubry dir., 2019, p. 130-134).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à faible distance de la voie reliant Corseul à Rennes, chef-lieu des Riédones situé à 7,5 km au sud-ouest, le sanctuaire des Tertres paraît avoir été fondé en contexte rural, d'après les résultats du diagnostic réalisé en 2018. Le tracé de l'axe routier antique, non repéré en 2018, n'est toutefois pas assuré aux abords du site ; il pourrait toutefois longer le lieu de culte au sud-ouest et traverser le ruisseau du Moulin Neuf à 300 m en contrebas du sanctuaire (Provost, 1978).

▪ Environnement proche

Considéré à plusieurs reprises comme une possible agglomération secondaire équipée d'un grand sanctuaire, le site des Tertres apparaît aujourd'hui, au regard du diagnostic récemment effectué, comme un ensemble plus ou moins dense d'aménagements ruraux, rassemblant les infrastructures nécessaires à des activités variées (fig. 5). De fait, les prospections aériennes et pédestres, ainsi que les sondages réalisés le long du ruisseau du Moulin Neuf et du sanctuaire, laissent supposer qu'une agglomération de 6 à 9 ha, équipée d'un lieu de culte et d'ateliers artisanaux, entre autres, avait pu exister à cet emplacement. Néanmoins, le diagnostic a révélé une densité assez faible de vestiges et des aménagements, situés aux abords occidentaux et septentrionaux du sanctuaire, peu caractéristiques d'un habitat groupé.

Les prospections aériennes et le diagnostic récent ont mis en évidence une seconde cour bordant à l'est le sanctuaire, dans le prolongement de son aire sacrée. Cet espace est fermé au sud par un mur, tandis qu'aucune structure de ce type n'a été identifiée au nord ni à l'est, où les constructions actuelles de la zone d'activités de Longrais ont détruit le site. Les substructions d'un probable édifice carré (D) y ont été observées d'avion, tandis qu'une deuxième construction, de plan circulaire (C), a été sondée en 1991 à quelques mètres du premier. Ces édifices, possibles bases de statue ou chapelles, sont encadrés à l'ouest et à l'est par deux rangées de plots maçonnés, également aperçus d'avion et lors du diagnostic de 2019 ; l'alignement situé à l'ouest semble délimiter l'une des deux galeries qui flanquent la façade principale du lieu de culte, mais les trois supports identifiés à l'est sont plus difficilement interprétables. Cet espace partiellement clos, encore peu connu, constitue probablement une dépendance du sanctuaire,

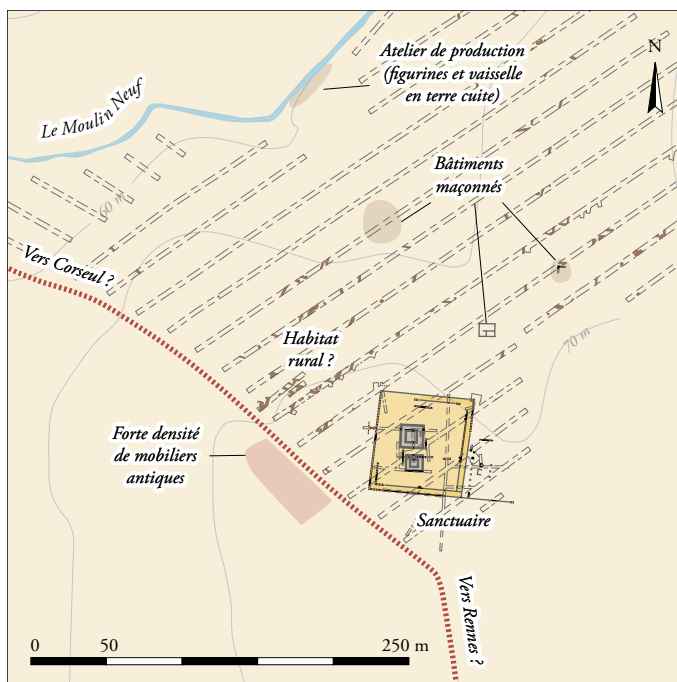


Fig. 5 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1991a ; Provost, 1991b, pl. 3 et Aubry (dir.), 2019, p. 41, fig. 11.

peut-être un espace d'accueil pour les fidèles qui souhaitent pénétrer dans l'aire sacrée (Provost, 1991, p. 6-7 ; Aubry dir., 2019, p. 88-92).

D'autres aménagements ont été perçus à l'ouest et au nord du lieu de culte, à proximité immédiate de son enceinte maçonnée. Un empiérement bordant le mur de péribole occidental, dégagé au cours d'un sondage réalisé en 1991, définit un espace de circulation le long du sanctuaire, desservant peut-être un accès secondaire à l'aire sacrée, au plus tôt à partir de la fin du I^{er} s. de n. è. (Provost, 1991, p. 9-10 ; Aubry dir., 2019, p. 119). Au nord, trois trous de poteau forment un alignement parallèle au mur de péribole et sont peut-être liés à l'échafaudage installé pour sa construction, ou bien à une clôture ou un bâtiment dont la datation n'est pas connue (Aubry dir., 2019, p. 92).

Des prospections aériennes et pédestres, des découvertes fortuites et surtout le diagnostic de 2018 ont permis d'identifier plusieurs ensembles de structures antiques implantées en périphérie du sanctuaire (Provost, 1978 ; Sanquer, 1981, p. 299-302 ; Sanquer, 1983, p. 273-275 ; Monteil, 2012, p. 180-181 ; Aubry dir., 2019, p. 95-99 et 99-101 ; Monteil *et al.*, à paraître). À une vingtaine de mètres au nord-ouest, un secteur dense en structures fossoyées (fossés, fosses et trous de poteau), mal conservées, indique l'existence d'un modeste établissement rural, qui se prolonge vraisemblablement vers le sud, en dehors de l'emprise diagnostiquée ; l'organisation de cet espace est encore mal connue et sa datation s'échelonne entre le I^{er} s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è., soit une période contemporaine de la fréquentation du lieu de culte voisin (Aubry dir., 2019, p. 95-99). Dans ce secteur, des prospections pédestres conduites en 1981 et 1983 avaient permis d'identifier une quinzaine de probables fosses au sédiment cendré et noirâtre, associées à des ratés de cuisson, à de probables fragments de parois ou de sole de four, ainsi qu'à un débris de moule de figurine en terre rouge (Provost, 1983). L'existence d'un atelier de production de vaisselle et de figurines en terre cuite, proche du sanctuaire, semble alors plausible, d'autant plus qu'à 200 m au nord, le long du ruisseau du Moulin Neuf, la mise au jour d'une couche d'argile blanche et de plus de 300 fragments de figurines, « souvent trop ou mal cuites », témoigne sans doute d'une zone de rejets de déchets produits par cet atelier (Sanquer, 1981, p. 299-302 ; Sanquer, 1983, p. 273-275 ; Lahanier *et al.*, 1988 ; Fichet de Clairfontaine, Joubaux, 1993). À proximité de cet espace de rejet, près du petit cours d'eau, la fouille de sauvetage qui a été réalisée en 1979 a livré une bague et un élément de quenouille en jais, ainsi qu'un médaillon en verre, attribués au début du IV^e s. de n. è. ; ces objets, s'ils ne constituent pas des offrandes déposées ou évacuées dans les environs du sanctuaire, pourraient appartenir au mobilier d'une riche inhumation (Galliou, 1980, p. 222).

Par ailleurs, trois bâtiments maçonnés, de faibles dimensions, ont été repérés au nord du sanctuaire : l'un, reconnu en prospection pédestre et en sondage en est distant de 100 m ; le second, visible sur des clichés aériens, paraît situé à moins de 50 m de l'angle nord-est du péribole ; le troisième, identifié lors du diagnostic récent, est sis à 90 m au nord-nord-est de l'enceinte à vocation cultuelle. À proximité de ce dernier, plusieurs structures fossoyées ont été observées ; une partie d'entre elles se rattache à une occupation comprise entre la première moitié du I^{er} s. et le II^e s. de n. è., tandis que d'autres pourraient être plus anciennes, contemporaines d'un enclos de La Tène moyenne situé à 200 m au nord-est du sanctuaire.

À plus petite échelle, signalons que l'environnement du site des Tertres est aussi riche en découvertes archéologiques, puisque neuf autres entités archéologiques datées de l'Antiquité sont recensées dans un rayon de 2 km¹. En revanche, le secteur 2 diagnostiqué en 2018, implanté à 300 m à l'est du lieu de culte, n'a livré aucune structure antique sur une surface de 17,4 ha (Aubry dir., 2019, p. 101-105).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire des Tertres, composé de deux temples sis au sein d'une vaste cour bordée de portiques et précédée d'une esplanade, revêt peut-être un statut public. Fondé dès les premières décennies du I^{er} s. de n. è. et fréquenté probablement jusqu'au courant du IV^e s. de n. è., il est situé à quelques kilomètres du chef-lieu des Riédones, près d'une voie majeure du territoire. Il ne semble toutefois pas dépendre d'une agglomération secondaire, puisque les résultats du diagnostic récents indiquent la proximité de plusieurs ensembles de structures, mal définis mais d'une faible densité, peu caractéristiques d'un habitat groupé. Plusieurs petits bâtiments maçonnés, isolés les uns des autres, ainsi que des fossés et des constructions en matériaux périssables, dont certaines semblent relever d'un atelier de production de vases et de figurines en terre cuite, ont ainsi été identifiés au nord et à l'ouest. Ces aménagements périphériques pourraient constituer des annexes du lieu de culte, destinés aux fidèles, à son personnel ou à la fabrication d'offrandes. Les vestiges les plus anciens du sanctuaire, peut-être contemporains de certains aménagements voisins, fréquentés dès le I^{er} s. de n. è., restent peu documentés. Il n'est d'ailleurs pas certain que le fossé et la fosse rattachés à ce premier état relèvent d'un premier espace à vocation cultuelle. La construction du grand sanctuaire maçonné, entamée au plus tôt dans le courant du I^{er} s. de n. è., s'est probablement effectuée en plusieurs étapes, mal connues. L'analyse des mobiliers met en évidence un

1. Soit, sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz : le Haut Plessis (entité n° 35 059 0001), la Rivière (0002), les Applais (0003), la Boutelais (0004), les Tombes (0008) et le Bas Plessis (0009) ; à Pacé : le Bas Laval (35 210 0015) et la Dère (0027) ; à Saint-Grégoire : la Brosse (35 278 0011).

changement des pratiques rituelles dans le courant du III^e s. – déclin, voire arrêt des activités religieuses, ou évolution des gestes ? –, tandis que des monnaies, probables offrandes, sont encore déposées au sein de l'aire sacrée jusqu'au milieu du IV^e s. La fouille du sanctuaire et de ses abords devrait permettre de restituer leur évolution ainsi que de déterminer avec précision la nature du ou des établissements voisins – dépendances du sanctuaire ou éventuellement d'une *villa* voisine, station routière, ensemble de fermes ?

6 – Bibliographie

Aubry (dir.), 2019 – AUBRY L. (dir.), *Bretagne, Ille-et-Vilaine, La Chapelle-des-Fougeretz. Frange sud de la commune*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 186 p.

Fichet de Clairfontaine, Jubeaux, 1993 – FICHET DE CLAIRFONTAINE FR., JOUBEAUX H., « La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine) », in BÉMONT C., JEANLIN M., LAHANIER CHR. (dir.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française, 38), p. 83-84.

Galliou, 1980 – GALLIOU P., « Quelques objets de parure du Bas-Empire recueillis à la Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine) », in ROUANET-LIESENFELT A.-M., *La civilisation des Riedones*, Brest, *Archéologie en Bretagne* (supplément n° 2), p. 217-225.

Lahanier et al., 1988 – LAHANIER CH., MALFOY J.-M., ROUVIER-JEANLIN M., « Analyse de moules et de figurines gallo-romaines en terre cuite blanche trouvés en Bretagne et/ou portant la signature de Rextugenos », in COLLECTIF, *Les mystères de Condate*, Rennes, Musée de Bretagne, p. 67-75.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

Monteil et al., à paraître – MONTEIL M., POUILLE D., PROVOST A., « La Chapelle-des-Fougeretz – Les Tertres (Ille-et-Vilaine, cité des Riedones) », in MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

Provost, 1978 – PROVOST A., *Rapport de prospection. Club de recherche archéologique de la M. J. C. de Pacé. Pacé, Montgermont, la Chapelle-des-Fougeretz, la Mézière, Gévezé, Chavagne, Mordelles, Bréal-sous-Montfort, Vézins*, rapport de prospection-inventaire (Club de recherche archéologique de la Maison des jeunes et de la culture de Pacé), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, 1983 – PROVOST A., *Prospection archéologique dans le bassin de Rennes. Rapport 1983. Groupe de recherche archéologique de la MJC de Pacé*, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 74 p.

Provost, 1984 – PROVOST A., *Prospection aérienne dans le bassin de Rennes – 35 – 1984*, rapport de prospection-inventaire (CERAPAR), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, 1991a – PROVOST A., *Prospection-inventaire du bassin de Rennes (I&V) en 1990 et 1991*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, 1991b – PROVOST A., *La Chapelle-des-Fougeretz. Temple gallo-romain des Tertres*, rapport de sondage (CERAPAR), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 17 p. et pl.

Sanquer, 1981 – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 39-2, p. 299-331.

Sanquer, 1983 – SANQUER R., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 41-2, p. 273-298.

S.185 – Chavagne (Ille-et-Vilaine), les Évignés

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert II étendu) : X = 344015 ; Y = 6784460

Numéro d'entité archéologique : 35 076 0008

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'édifice de culte identifié à Chavagne est documenté par des clichés aériens pris par M. Gautier et A. Provost en 1990 ; le premier d'entre eux a également prospecté le site au sol au cours de la même année (Gautier, 1991 ; Provost, 1991).

▪ Implantation topographique

Le temple de Chavagne a été construit dans le bassin de Rennes, soit une plaine légèrement ondulée et baignée par la Vilaine, dont le lit est situé à un kilomètre à l'est du site.

2 – Présentation des vestiges

Les aménagements culturels se résument à un temple, dont deux états A et B se distinguent clairement sur les clichés aériens (**fig. 1**). Le temple A, de plan centré et carré, est probablement édifié dans un premier temps ; il est constitué d'une *cella* et d'une galerie périphérique de même plan. Puis, dans un second temps, il est détruit et remplacé par le temple B qui se superpose à l'ancien bâtiment et dont le plan est identique, mais de dimensions plus importantes. Des fragments de tuile ont été observés en surface du site.

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	?	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Types des temples</i>	A1 : B1a	A2 : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A1 : +/- 11 x 10 (soit 110 m ²)	A2 : +/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Évignés est localisé à 9 km au sud-ouest de la capitale riédone, Rennes. Il est par ailleurs situé à faible distance de la limite occidentale de la cité antique, puisque moins de 3 km le séparent de cette frontière. La voie de communication terrestre quittant Rennes en direction de Vannes a été reconnue à 5 km au sud-est du site.

▪ Environnement proche

Dans l'Antiquité, le temple n'est pas isolé : plusieurs témoins d'occupation datés du Haut-Empire ont été reconnus dans un rayon d'un kilomètre autour de l'édifice (**fig. 2**).

En 1995, une fouille préventive dirigée par Fr. Le Boulanger (Afan) à une cinquantaine de mètres à l'est du temple a mis au jour de nombreux vestiges fossoyés datés entre la fin de l'âge du Fer et le milieu du II^e s. de n. è. Aucune de ces structures ne semble se rattacher clairement au lieu de culte ; un enclos daté approximativement du I^{er} s. de n. è., occupé par des bâtiments sur poteaux et un important four, a été découvert à une centaine de mètres à l'est de l'édifice de culte. De multiples fossés observés au nord de cet enclos délimitent probablement des parcelles agricoles ou des chemins, dont

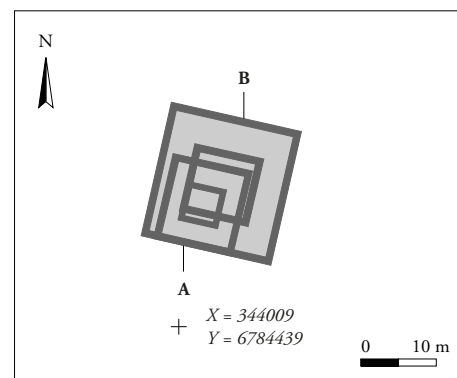


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Gautier, 1991 et Provost, 1991.

l'un a peut-être bordé le temple, mais ils ne sont pas tous contemporains ; l'étroitesse de la zone fouillée limite l'interprétation de cet espace rural antique (Le Boulanger, Paitier, 1995).

En outre, des vestiges mobiliers gallo-romains (fragments de tuile, scories ou encore tessons de céramique) ont été collectés au cours de prospections pédestres aux lieux-dits Clos Bourde, à 200 m à l'ouest du temple, et Ménard, à 750 m à l'ouest de celui-ci (Provost, 1984, p. 175). Ces différents gisements correspondent peut-être à des établissements dépendant du domaine de la *villa* de Babelouse, édifiée à proximité de la Vilaine, à 1 km au nord-est du temple, et identifiée dès 1981 grâce à des prospections pédestres et aériennes. Le mobilier prélevé au sol indique une fréquentation de la résidence aristocratique au cours des quatre premiers siècles de notre ère (Provost, 1991).

5 – Synthèse et interprétation

Les deux temples successifs de Chavagne s'inscrivent dans un contexte archéologique dense pour le Haut-Empire ; mais l'absence d'ancrage chronologique pour les édifices cultuels ne permet pas de savoir s'ils sont contemporains ou non des établissements ruraux voisins, que ce soit la probable ferme construite aux abords en matériaux périssables ou l'opulente *villa* située à plus grande distance.

6 – Bibliographie

Gautier, 1991 – GAUTIER M., *Prospection-inventaire. Bassin de la moyenne Vilaine. Partie occidentale. Rapport de synthèse 1990 et 1991*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Le Boulanger, Paitier, 1995 – LE BOULANGER FR., PAITIER H., *Chavagne « Les Évignés » (Ille-et-Vilaine)*, rapport de fouille préventive, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 84 p.

Provost, 1984 – PROVOST A., « L'archéologie gallo-romaine du bassin de Rennes. L'apport de la prospection au sol », in LANGOUËT L. (dir.), *La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Ses apports à l'histoire du milieu rural dans l'Antiquité*, Saint-Malo, CeRAA (Dossiers du CeRAA, numéro spécial, 7), p. 171-192.

Provost, 1991 – PROVOST A., *Prospection-inventaire du bassin de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1990 et 1991*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.



Fig. 2 : le sanctuaire et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Le Boulanger, Paitier, 1995, fig. 3.

S.186 – Combours (Ille-et-Vilaine), la Haute Boissière

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert II étendu) : X = 351780 ; Y = 6823000

Numéro d'entité archéologique : 35 085 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'existence d'un site archéologique antique à la Haute Boissière a été soupçonnée dès 1981, lorsqu'une campagne de prospection pedestre met au jour d'abondants fragments de terre cuite architecturale et des tessons de céramique (Langouët *et al.*, 1981). Les survols aériens menés par L. Langouët en 1990 et 1991 ont révélé le plan d'un sanctuaire gallo-romain (Langouët, 1990 ; 1991).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire de la Haute Boissière est installé au sommet du versant oriental d'une colline ; celle-ci surplombe un vallon irrigué par un ruisseau, qui coule en contrebas à 500 m plus à l'est.

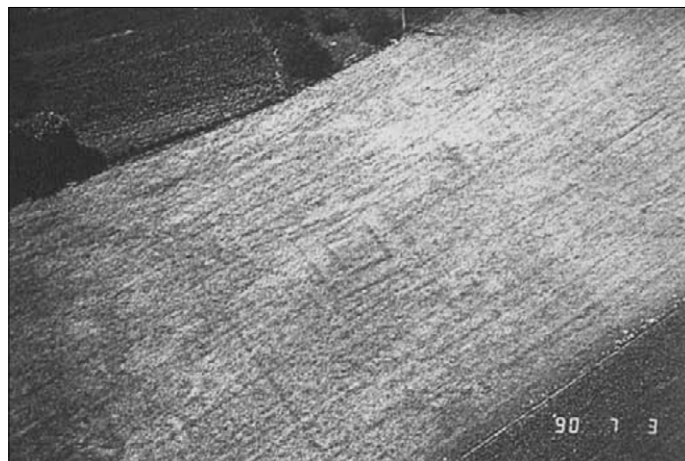


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Langouët, 1990.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte est enclos par quatre murs délimitant une cour quasiment carrée ; le temple (A), seul aménagement perceptible au sein de cet espace fermé, est décentré vers l'ouest de l'aire sacrée. L'édifice de culte présente un plan carré, composé d'une *cella* encadrée sur ses quatre côtés par une galerie (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Deux tessons de céramique sigillée, issus de productions de Gaule centrale datées du II^e s., proviennent des ramassages de surface qui ont eu lieu sur le site en 1981 (Langouët *et al.*, 1981).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté sur le territoire de la cité riédone, le sanctuaire de Combours est situé à 7 km environ à l'est de la frontière commune aux Coriosolites et aux Riédones, et à 5 km au nord-est d'une probable agglomération antique identifiée aux Cinq Chemins, sur même la commune de Combours (Leroux, Provost, 1990, p. 80). Ces quelques kilomètres qui séparent le lieu de culte et l'habitat aggloméré sont traversés selon un axe est-ouest par la voie gallo-romaine joignant Corseul au Mans. Cet axe de communication est distant du sanctuaire de près de 1,5 km.

Chronologie	II ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 42 x 40 m (soit +/- 700 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

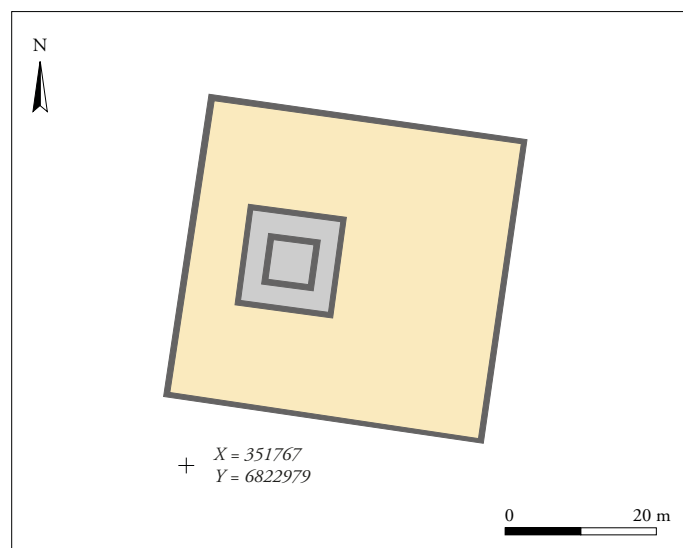


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 1990 et Langouët, 1991.

▪ Environnement proche

La campagne de prospection aérienne réalisée à l'aplomb du site en 1991 a aussi révélé l'existence de deux enclos fossoyés accolés, de plan subrectangulaire, dont le plus vaste – il mesure plus de 130 m de côté – englobe le lieu de culte (**fig. 3**). Un autre système d'enclos rectangulaires, parallèle et placé sur le même axe que le premier, a été observé la même année à 300 m plus à l'ouest. Faute d'opération de fouille, il ne peut être précisé si ces enceintes sont contemporaines du sanctuaire ou si elles relèvent d'une occupation antérieure (Langouët, 1991).

À plus grande distance, des fragments de terre cuite architecturale et un tesson de céramique sigillée ont été ramassés dans une parcelle rattachée au lieu-dit le Bas-Châtaigner (commune de Tréméheuc ; Leroux, Provost, 1990, p. 84), soit à 1,3 km au nord du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

Peu de données documentent ce lieu de culte rural, dont le statut et la relation avec les établissements ruraux voisins demeurent inconnus.

6 – Bibliographie

Langouët et al., 1981 – LANGOUËT L., FAGUET G., VILBERT L.-R., « Chronique de prospection archéologique 1981 dans les arrondissements de Saint-Malo et Dinan. Les recherches archéologiques qui en découlent », *Les Dossiers du CeRAA*, 9, p. 33-60.

Langouët, 1990 – LANGOUËT L., *Prospection archéologique en Haute-Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 3 t., n. p.

Langouët, 1991 – LANGOUËT L., *La prospection archéologique en Bretagne*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 3 t., n. p.

Leroux, Provost, 1990 – LEROUX G., PROVOST A., *L'Ille-et-Vilaine. 35*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.

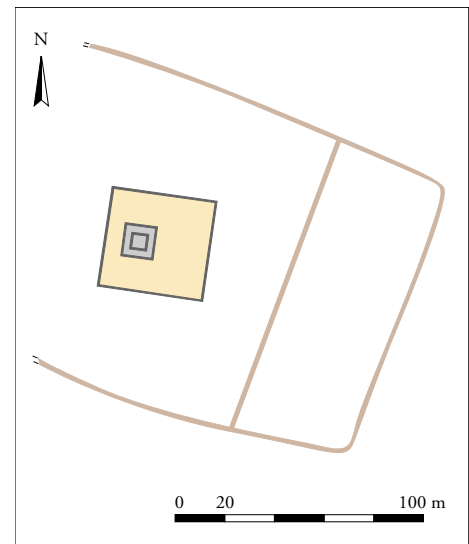


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Langouët, 1990 et Langouët, 1991.

S.187 – Montgermont (Ille-et-Vilaine), les Petits Prés

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Autre toponyme utilisé : la Fosse Greffier

Coordonnées (Lambert 93) : X = 348745 ; Y = 6794390

Numéro d'entité archéologique : 35 189 0002

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du II^e s. – début du IV^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

La *villa* de Montgermont, découverte dans les années 1980 au cours de prospections effectuées par A. Provost (Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes), a été récemment fouillée dans le cadre d'opérations archéologiques préventives. De fait, la construction d'un lotissement est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic dirigé par S. Sicard (Inrap) en 2012, puis d'une fouille préventive, menée en 2013. Cette dernière intervention, placée sous la direction d'A. Le Martret (Eveha), a été conduite en 2013, sur une surface d'environ 20 000 m². Parmi les constructions identifiées, l'une est interprétée comme un petit temple aménagé au sein de la partie résidentielle de l'établissement (Le Martret *et al.*, 2015).

▪ Implantation topographique

Les vestiges antiques de la *villa* occupent le versant méridional d'une colline dont le relief est peu marqué dans le paysage.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

La fouille a mis en évidence le fait que la *villa* a été fondée sur un terrain auparavant structuré par un réseau de parcellaire, parsemé de quelques fosses ; ces structures ont été datées du dernier tiers du I^{er} s. et du début du II^e s. de n. è. (Le Martret *et al.*, 2015, p. 108).

▪ Le sanctuaire (?) d'époque romaine

Au sein de la cour abritant la résidence, un bâtiment de plan rectangulaire (A) présente un plan qui évoque un temple composé de deux pièces de taille inégale : à l'ouest, une salle de plan carré, la *cella*, précédée à l'est d'un porche de même largeur (fig. 1 à 3). Les fondations de l'édifice sont puissantes, mais aucun niveau de sol n'est conservé et son élévation a disparu. Aucun autre aménagement ne semble être en lien avec cette construction (Le Martret *et al.*, 2015, p. 116). Le possible temple peut être daté, d'une manière large, entre le milieu du II^e s. et le début du IV^e s. de n. è., intervalle qui correspond à la période d'occupation de la *villa* (cf. *infra*).

<i>Chronologie</i>	Milieu du II ^e s. – début du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	A1c ?
<i>Dimensions des temples</i>	6,10 x 4,40 m (soit 27 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Abandon et occupations postérieures

D'une manière globale, les édifices de l'espace résidentiel ont été détruits dès le début du IV^e s. de n. è. ; il est probable que l'hypothétique temple ait également été concerné par cette démolition (Le Martret *et al.*, 2015, p. 118).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucune découverte de mobilier n'est signalée dans le secteur de l'édifice interprété comme un temple.

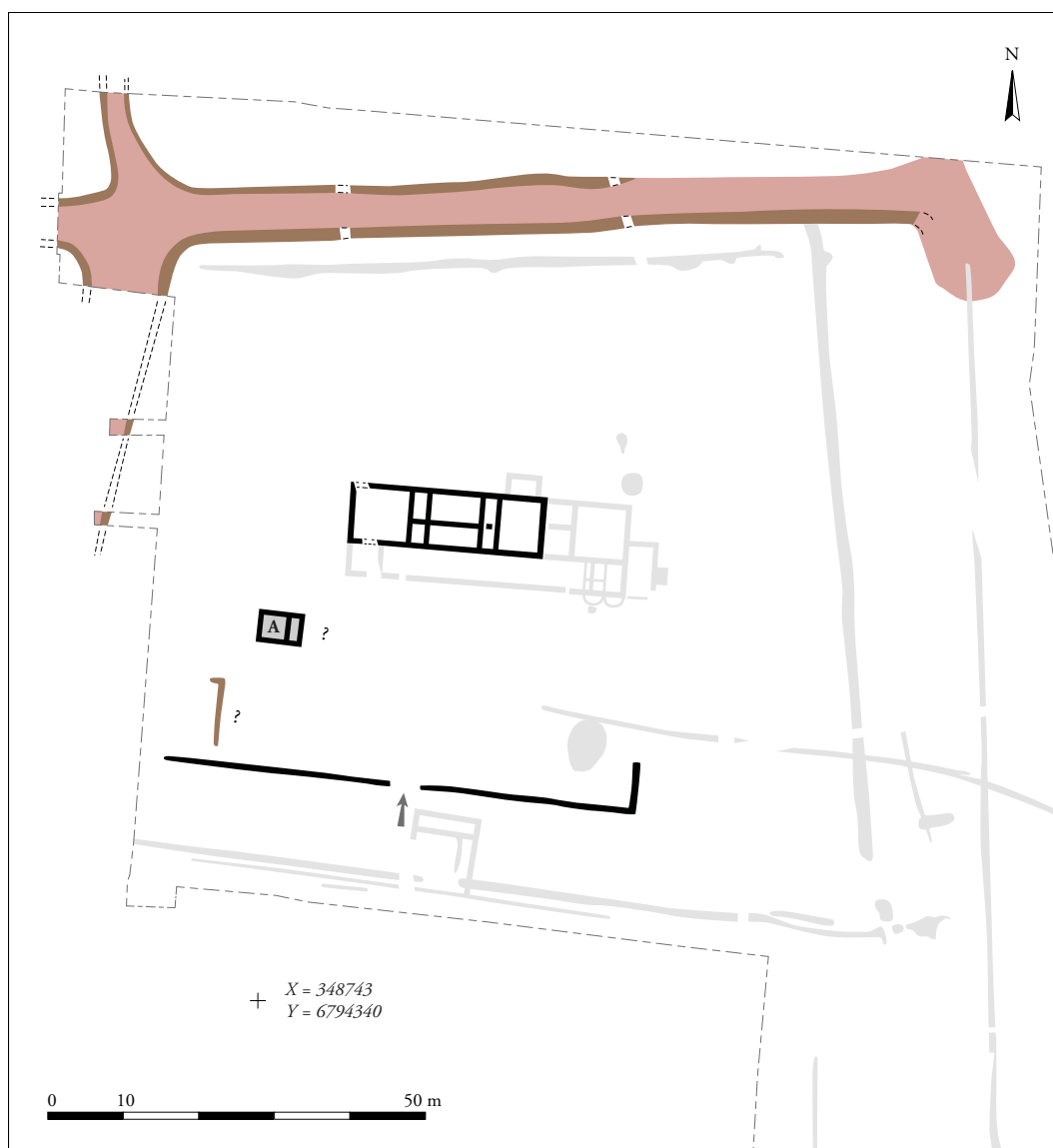


Fig. 1 : vestiges rattachés à la première phase de la pars urbana de la villa de Montgermont.
Réal. S. Bossard, d'après Le Martret et al., 2015, p. 109, fig. 2.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La *villa* est implantée à 5 km au nord de Rennes/*Condate*, chef-lieu des Riédones ; elle est ainsi située au cœur de la cité, à 14 km de sa limite occidentale. Le tracé de la voie antique menant de Rennes à Corseul est vraisemblablement repris par l'actuelle route départementale 637, passant à 1,3 km à l'est du site. L'établissement semble être raccordé à cet axe routier par l'intermédiaire d'un chemin creux, orienté est-ouest et longeant la *villa* au nord ; deux autres ouvrages du même type l'encadrent à l'ouest et à l'est et se greffent sur ce chemin creux ; ce réseau desservant l'habitat rural est peut-être en activité dès le I^{er} s. de n. è. et est entretenu jusqu'au IV^e s. (Le Martret *et al.*, 2015, p. 108 et 111).

▪ Environnement proche

L'édifice interprété comme un temple est installé à 7 m au sud-ouest du bâtiment résidentiel, dans une cour dont les limites ont évolué tout au long de l'occupation de la *villa*, entre le milieu du II^e s. et le début du IV^e s. Ces transformations s'accompagnent d'un agrandissement progressif de l'habitation, bien que les différentes phases reconnues ne puissent être datées, faute de mobilier associé (Le Martret *et al.*, 2015, p. 112-119). Dans un premier temps, l'espace résidentiel est délimité au sud par un muret de 62,80 m de long, et probablement par les chemins à l'ouest, au nord et à l'est ; la demeure, d'une surface de 210 m², présente alors un plan relativement simple, *a priori* dépourvu de galerie de façade (fig. 1). Puis, dans un second temps, la cour est agrandie – un fossé en marque la limite au sud, peut-être associé à un premier porche –, de même que l'habitation, dont l'emprise au sol atteint désormais 460 m² ; une galerie de

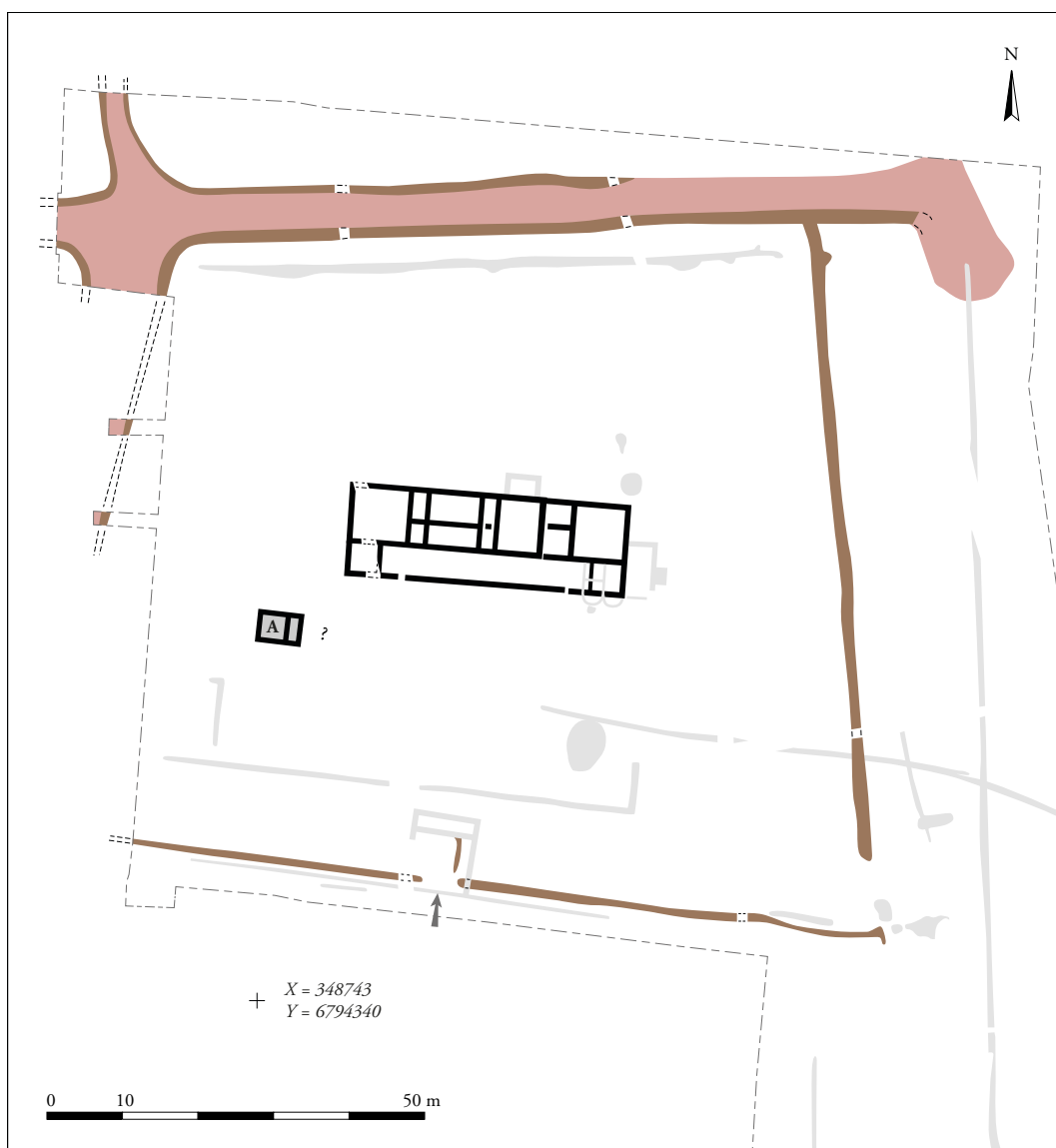


Fig. 2 : vestiges rattachés à la seconde phase de la pars urbana de la villa de Montgermont.
Réal. S. Bossard, d'après Le Martret et al., 2015, p. 109, fig. 2.

façade, tournée vers l'entrée principale de la cour, longe le bâtiment au sud (**fig. 2**). Enfin, dans un troisième temps, le fossé d'enclos méridional est remplacé par un mur et un grand porche, qui y est accolé, signale l'entrée de la cour, face à l'habitation. Cette dernière est alors dotée d'un probable balnéaire, installé à son extrémité orientale (**fig. 3**). Durant ces deux derniers états, la cour résidentielle s'étend sur environ 7 900 m² ; la fouille, étendue au sud-est de cet enclos, a révélé l'existence d'un secteur consacré aux activités agricoles et artisanales de la *villa* (activité textile et forge, notamment), délimité par un réseau de fossés (**fig. 4**).

Aucun élément ne permet de rattacher la construction du possible temple à l'une ou l'autre des étapes d'agrandissement de la *villa* ; il a pu être bâti dès la première phase, ou être construit plus tardivement, au moment où l'établissement s'étend et se dote d'équipements supplémentaires. Il s'agit du seul bâtiment maçonné identifié au sein de la cour résidentielle, en dehors de la demeure et du porche ; un puits et quelques fosses y ont aussi été reconnus et ne sont pas rattachés précisément à une phase du site.

Après une première étape de démolition qui affecte vraisemblablement le balnéaire, le reste des constructions de la partie résidentielle est démonté à partir du début du IV^e s., tandis que le secteur méridional continue d'être occupé jusqu'au V^e s. (Le Martret *et al.*, 2015, p. 120-126).

De nombreux témoins d'occupation d'époque romaine sont recensés dans un rayon de 2 km autour de la *villa* : neuf autres sites ont été découverts en prospection ou fortuitement, situés à une distance comprise entre 900 m et 1,6 km de l'établissement étudié¹.

1. Il s'agit des entités archéologiques suivantes (archives scientifiques du SRA de Bretagne) : n° 35 059 0004 (lieu-dit la Bouëtélais) et 35 059 0010 (Ker Avel) sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz ; n° 35 189 0005 (bourg) à Mongermont ; n° 35 210 0006 (la Rabelière), 35 210 0014 (la Pilais), 35 210 0016 (la Cosnière) et 35 210 0032 (la Belle Visée) à Pacé ; n° 35 278 0001 (les Aulnays Gonidec) et 35 278 0008 (le Portail) à Saint-Grégoire.

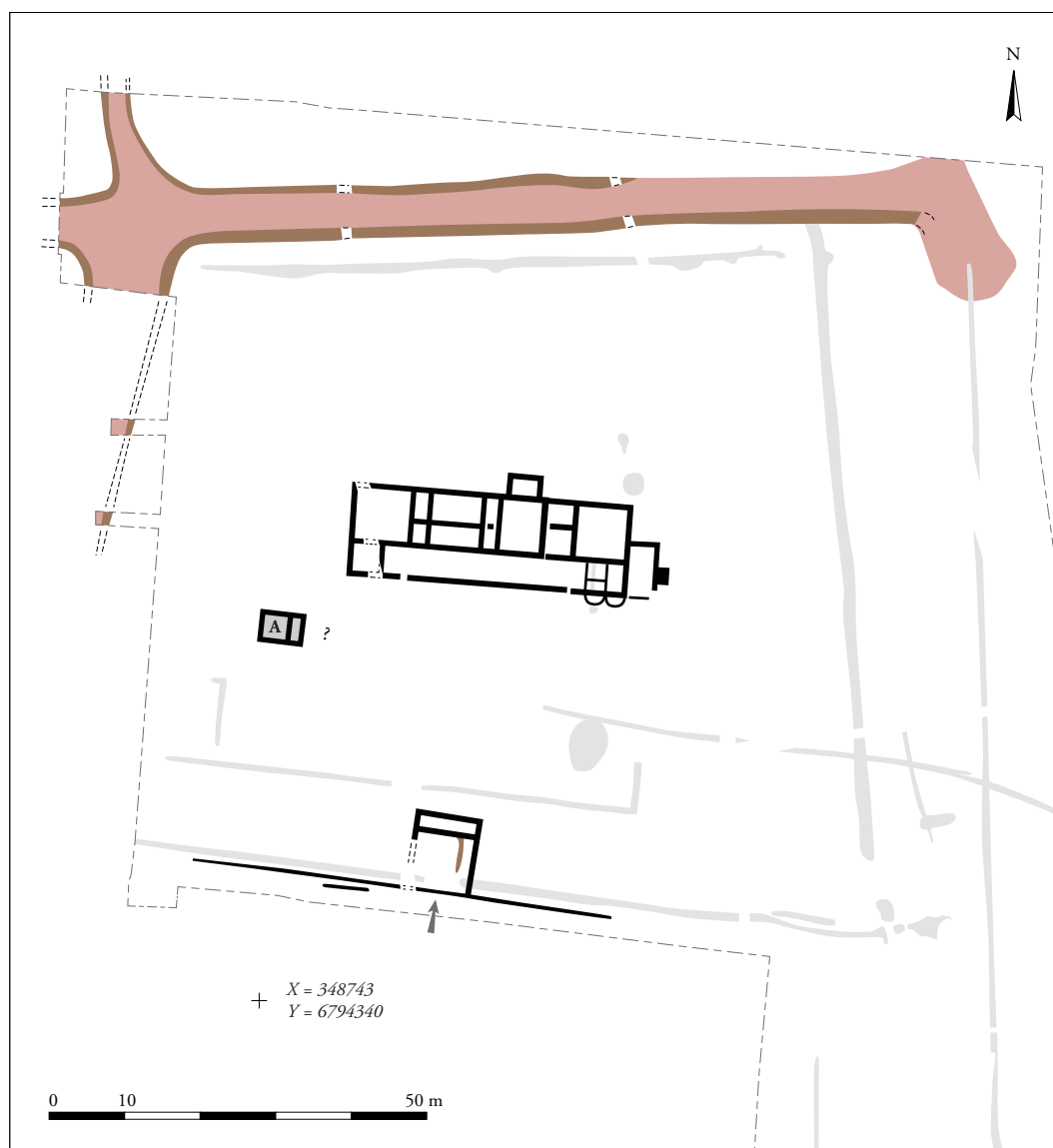


Fig. 3 : vestiges rattachés à la troisième phase de la pars urbana de la villa de Montgermont.
Réal. S. Bossard, d'après Le Martret et al., 2015, p. 109, fig. 2.

5 – Synthèse et interprétation

Les données relatives à l'édifice interprété comme le temple privé de la villa de Montgermont restent peu nombreuses : seul son plan est connu, tandis que son élévation n'est pas renseignée ; par ailleurs, ses vestiges ne sont associés à aucun mobilier. Le bâtiment serait simplement formé d'une *cella* de plan carré, accessible par un porche tourné vers l'est ; son entrée est donc située à proximité de celle du bâtiment résidentiel, voisin de quelques mètres. Les deux édifices, demeure et temple hypothétique, présentent donc un lien étroit ; l'accès du bâtiment de culte serait alors restreint à la famille résidant au sein de l'établissement et à ses invités. L'hypothèse d'un monument funéraire installé au sein de l'enclos résidentiel, dont l'architecture serait inspirée de celle d'un temple, ne peut pas être totalement écartée, de même que celle d'une construction à usage agricole, bien qu'aucun argument solide ne plaide non plus en leur faveur.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Le Martret *et al.*, 2015 – LE MARTRET A., BRON G., LOTTON A.-M., « Montgermont (35), ZAC Les Petits Prés, un établissement rural gallo-romain de la région rennaise », *Aremorica*, 7, p. 107-130.

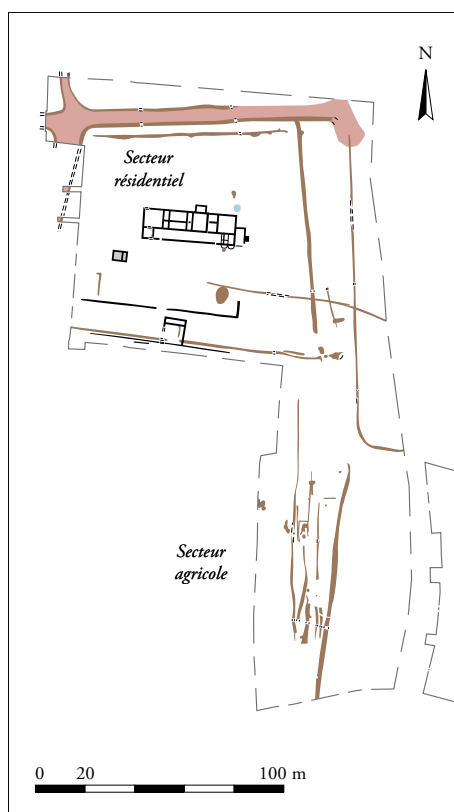


Fig. 4 : la villa de Montgermont. Réal. S. Bossard, d'après Le Martret et al., 2015, p. 109, fig. 2.

S.188 – Mordelles (Ille-et-Vilaine), le Bignon

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert II étendu) : X = 341920 ; Y = 6785360

Numéro d'entité archéologique : 35 196 0006

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges enfouis du sanctuaire du Bignon n'ont été perçus d'avion qu'à une seule reprise, lors d'un survol d'A. Provost, en 1989 ; la prospection aérienne a confirmé la présence d'un site d'époque romaine, signalé depuis des ramassages de surface réalisés en 1981 (Provost, 1989).

▪ Implantation topographique

Ce lieu de culte a été bâti dans le bassin de Rennes, une plaine au relief peu marqué et arrosée par la Vilaine ; il se situe à l'écart du cours d'eau et de ses affluents.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Provost, 1989.

2 – Présentation des vestiges

Le mur de péribole du sanctuaire, délimitant une aire rectangulaire, est davantage visible sur les clichés aériens que ceux du temple (A), installé au fond de la cour sacrée, dans sa moitié occidentale (fig. 1 et 2). La façade orientale de l'enceinte s'interrompt sur une vingtaine de mètres, matérialisant manifestement l'entrée du lieu de culte. Quant au temple, il est possible de restituer, à partir des tronçons de mur perceptibles, un édifice de plan centré et carré, doté d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 42 x 37 m (soit +/- 1 600 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Du mobilier céramique daté du Haut-Empire, sans plus de précision, a été mis au jour en 1981, lors des ramassages de surface (Provost, 1989).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Aménagé à 2 km de la frontière occidentale de la cité riédone et à 10 km au sud-ouest de sa capitale, Rennes/*Condate*, le sanctuaire du Bignon constitue l'un des lieux de culte disséminés sur le territoire de la *civitas*, à l'écart des principaux axes routiers identifiés par les archéologues – la voie reliant Rennes à Rieux est distante de 6 km. Néanmoins, des tracés linéaires visibles, sur le cliché aérien pris par A. Provost (1989), laissent penser que des chemins, d'orientation identique à celle des murs du péribole, ont pu encadrer le lieu de culte au sud, à l'ouest et au nord, bien qu'aucun élément ne permette de les dater.

▪ Environnement proche

Les prospections pédestres réalisées dans le bassin de Rennes ont renseigné de multiples occupations d'époque ro-

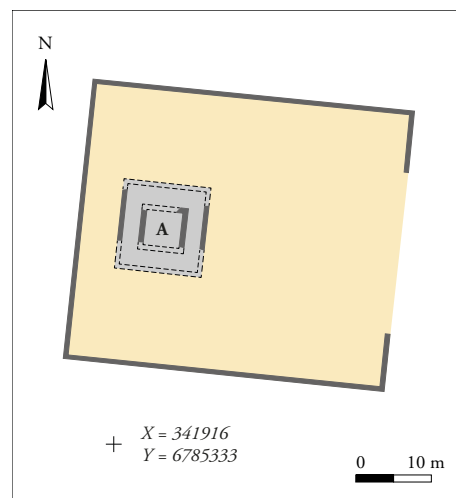


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1989.

maine, dont témoigne la découverte de débris de terre cuite architecturale, parfois de scories ou de tessons de céramique attribués au I^{er} s. ou II^e s. de n. è. Ainsi, quatre établissements sont localisés à moins de 1 km du sanctuaire¹, tandis que quatre autres en sont à une distance comprise entre 1 km et 2 km². Par ailleurs, des opérations de fouille ont renseigné deux autres lieux de culte antiques : le temple de Sermon, localisé à 1,8 km à l'ouest-nord-ouest, voisin d'un autre établissement maçonné, d'un bâtiment sur poteaux et d'un réseau de fossés des deux premiers siècles de notre ère (cf. S.189), et un petit enclos à caractère vraisemblablement religieux au Val (à 1,7 km au nord-ouest, cf. S.190).

5 – Synthèse et interprétation

Implanté dans les campagnes riédones, à quelques kilomètres du chef-lieu de la cité, le sanctuaire du Bignon à Mordelles est localisé dans un secteur où les établissements ruraux semblent nombreux, mais demeurent peu documentés par l'archéologie. *A priori* installé à plusieurs centaines de mètres à l'écart de ces implantations, le lieu de culte est doté d'une cour relativement grande, ceinturée par un péribole ; il est équipé d'un unique temple. Définir le statut de ces aménagements religieux est difficile : s'il ne semble pas directement lié à une *villa*, du moins en l'état des connaissances, est-il géré par plusieurs propriétaires terriens voisins, ou bien relève-t-il des sanctuaires publics de la cité ? La simplicité de ses équipements plaide plutôt en faveur d'un statut privé, mais ses dimensions renvoient à un lieu de culte ouvert à une communauté assez importante, probablement rurale.

6 – Bibliographie

Leroux, Provost, 1990 – LEROUX G., PROVOST A., *L'Ille-et-Vilaine*. 35, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.

Provost, 1989 – PROVOST A., *La prospection-inventaire du bassin de Rennes – Ille-et-Vilaine. Programme 1988-1989*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

1. Aux lieux-dits (situés sur la commune de Mordelles) la Horlais, à 500 m au sud ; Caligné, à 800 m au nord ; la Grande Pièce, à 900 m au sud-ouest ; le Châtelet, à 900 m au nord-ouest (Leroux, Provost, 1990, p. 153).

2. Aux lieux-dits Ménard et le Grand Bas Mée, sur la commune de Chavagne, et à la Biardais et à Vincé, sur celle de Mordelles (Leroux, Provost, 1990, p. 151 et p. 153).

S.189 – Mordelles (Ille-et-Vilaine), Sermon

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert 93) : X = 340285 ; Y = 6786105

Numéro d'entité archéologique : 35 196 0046

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. – fin du III^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 1977 par le groupe de recherches archéologiques de la maison des jeunes et de la culture de Pacé, au cours de prospections pédestres, le site de Sermon a bénéficié de nouvelles prospections au sol et de sondages de reconnaissance en 1982, avant que ne soit découvert un temple en prospection aérienne (1984). L'essentiel de la documentation relative à ce site provient d'une fouille programmée dirigée par M. Batt entre 1985 et 1988, complétée entre 1990 et 1992 par des tranchées de sondages et des fenêtres de fouille supplémentaires, en aire ouverte. Ces opérations ont permis d'étudier le temple d'époque romaine (en 1986 et 1987), ainsi qu'un réseau de fossés anciens et un enclos gaulois voisin. L'étude des données stratigraphiques et des mobiliers issus de ces campagnes de fouille, restée inachevée, ne permet pas de définir avec précision le phasage des structures et leur chronologie ; les données réunies dans les rapports de fouille des années 1985 à 1988 (Batt, 1985 ; Batt, 1986 ; Batt, 1987 ; Batt, 1988), un bilan rédigé dans le cadre d'un travail universitaire (Tessier, 2007), ainsi que quelques publications succinctes (Batt, 1990 ; Batt, 1992 ; Batt, 1993 ; Batt, 1994 ; M. Batt, *in* Bouvet *et al.*, 2003), permettent cependant de reconstituer, à grands traits, l'évolution du site.

Plus récemment, en 2015, la restauration et la mise en valeur des vestiges du temple, souhaitée par la municipalité de Mordelles, a été précédée par l'intervention d'une équipe du Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes (CERAPAR) et de l'Inrap, qui a nettoyé les maçonneries et procédé à leur relevé en plan et à quelques sondages complémentaires (Corre, 2015). Enfin, en 2017, un diagnostic, réalisé au sud du temple sous la direction de Fr. Le Boulanger (Inrap), enrichit le dossier du sanctuaire de Sermon, grâce à la découverte de nouvelles structures fossoyées et de nombreux objets métalliques (Le Boulanger dir., 2017).

▪ Implantation topographique

Le temple a été établi au sommet d'une petite éminence localisée sur le bassin-versant du Meu, à 1 km au nord du cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les premiers aménagements reconnus sur le site de Sermon, datés de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine, semblent sans lien avec l'implantation ultérieure du temple maçonné.

Dans un premier temps, un petit enclos de plan polygonal est aménagé à quelques mètres au nord du futur édifice de culte (**fig. 1**). Dégagé intégralement lors des opérations archéologiques conduites par M. Batt, il est long de 30 m et large de 19 m. Délimité par plusieurs fossés, il présente au moins une entrée à l'ouest. Parmi les nombreux trous de poteaux et fosses observées en fouille, une partie, localisée à l'intérieur de l'enceinte, se rattache probablement à cette première phase. Le mobilier, qui provient du remplissage des fossés de l'enclos, comprend des tessons de céramique laténienne et d'amphores Dressel 1a et 1b, une fibule gauloise et un couteau de fer ; selon M. Batt, ce matériel peut être daté des années 50 à 10 av. n. è. Aucun élément concret ne permet d'envisager une fonction rituelle pour cet enclos, dont le mobilier collecté au sein de ses fossés de délimitation évoque plutôt un contexte domestique (Batt, 1985 ; Batt, 1993 ; Batt, 1994, p. 79 ; M. Batt, *in* Bouvet *et al.*, 2003, p. 98). Une partie des nombreux trous de poteaux localisés au sud-est de l'enclos, révélant l'existence de plusieurs bâtiments dont le plan n'a pas pu être restitué, se rattache probablement à l'occupation gauloise du site : des fragments de plaques foyères ont été découverts dans le comblement de plusieurs d'entre eux (Batt, 1993, p. 57). Un puits, foré au sud-ouest de l'enclos dans une vaste fosse, peut aussi être associé à cette phase (Batt, 1993, p. 56). L'occupation gauloise se prolonge vraisemblablement à l'ouest, où d'autres segments de fossés et des trous de poteau, associés à des tessons de céramique protohistorique, ont été repérés lors de sondages réalisés en 1991 (Batt, 1992).

Une fois le comblement des limites de l'enclos achevé, le creusement d'un fossé entérine la délimitation d'une nouvelle parcelle, bien plus vaste, dont l'emprise complète n'a pu être cernée (**fig. 2**). L'angle nord-ouest de cette probable enceinte, ainsi que sa façade orientale, repérée sur une longueur de 100 m, ont été identifiés au cours de plusieurs sondages entrepris entre 1985 et 2017. Large entre 1,20 m et 1,40 m et profond entre 0,60 m et 0,90 m, le fossé présente

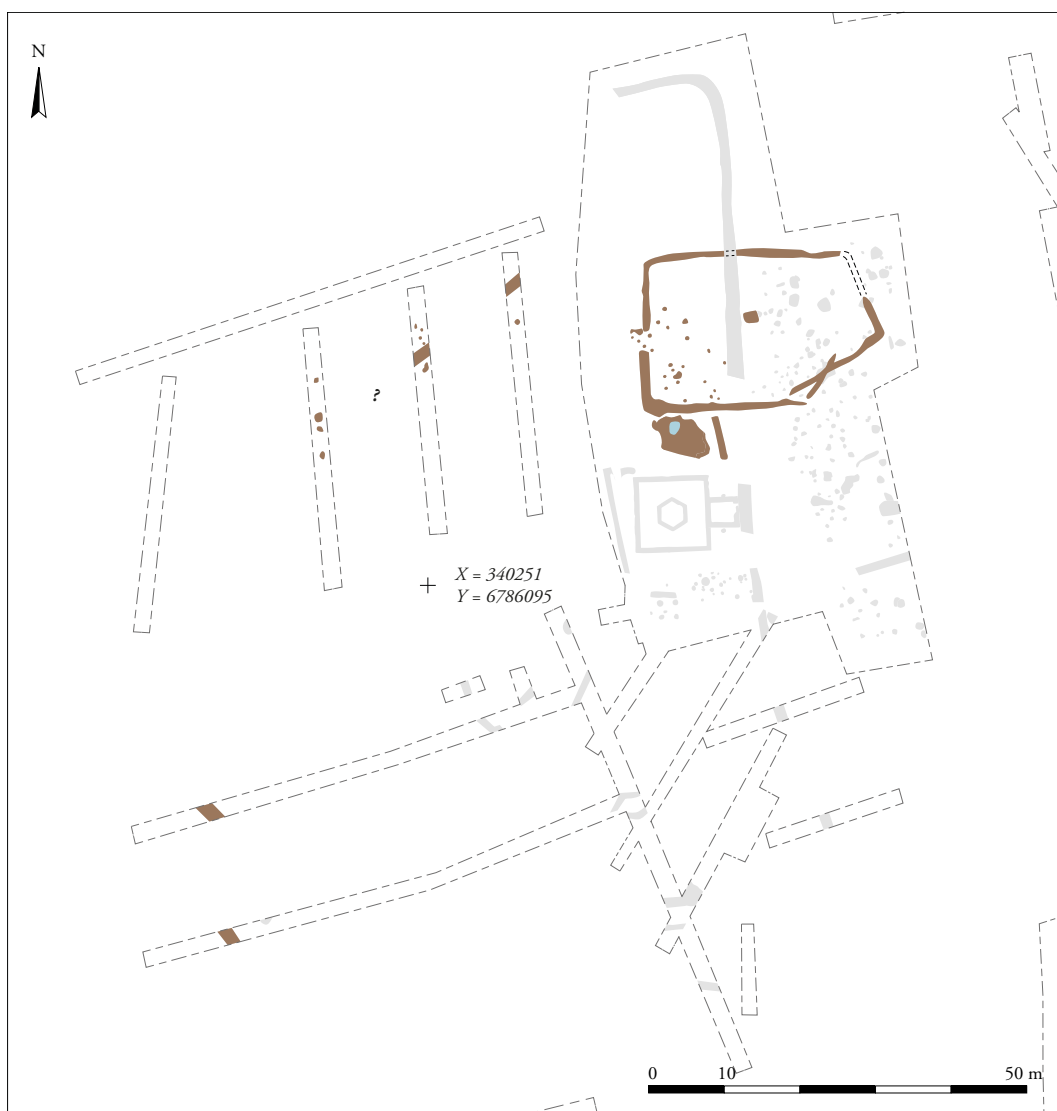


Fig. 1 : l'enclos laténien et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Aubry (dir.), 2009, fig. 4 et Le Boulanger (dir.), 2017, p. 36, fig. 5.

un profil en V. Après un comblement lent et naturel, il est rapidement rebouché avec un sédiment limoneux qui a piégé des débris de terre cuite architecturale, tandis qu'une monnaie augustéenne, deux bagues et une tête d'épingle ou de clou décoratif ont été prélevés en surface. M. Batt mentionne aussi la découverte de tessons de *terra nigra* et de céramique de type Besançon dans son remplissage, indiquant que son remblaiement s'est vraisemblablement achevé durant la période augustéenne, vers le début du I^{er} s. de n. è. (Batt, 1985 ; Le Boulanger dir., 2017, p. 37).

La mise au jour d'objets laténiens évoquant des offrandes, tels que des monnaies – qui ont pu toutefois circuler au début de l'Empire romain –, un fragment de bracelet en verre, une fibule ou encore une possible épée ployée (cf. *infra*), pose la question d'éventuelles pratiques de dépôts rituels antérieures à l'édification du temple d'époque romaine, et qui seraient datées de La Tène finale. Ces dépôts auraient pu être réalisés au sein de l'enclos, peut-être dans un cadre domestique, ou bien à ses abords, notamment à l'emplacement de l'édifice de culte antique, qui pourrait alors avoir été implanté au sein d'un espace religieux de fondation plus ancienne. Cette hypothèse manque toutefois d'arguments fiables pour être étayée et le dépôt d'objets vieux de plusieurs décennies, attesté dans les sanctuaires gallo-romains, pourrait aussi expliquer la présence de ces mobiliers sur le site.

▪ *Le sanctuaire d'époque romaine (début du I^{er} s. de n. è. – fin du I^{er} s. de n. è. ?)*

Aucune limite du sanctuaire de l'époque romaine n'a été reconnue au cours des opérations archéologiques conduites à Sermon. Seul un édifice de culte appartient indubitablement au site religieux, mais la découverte de structures voisines, pour partie non datées et pour certaines difficilement interprétables, laisse supposer l'existence d'un espace périphérique aménagé, dont l'emprise et l'organisation ne peuvent pas être déterminées (fig. 3).

La construction du temple de plan centré (A) n'est pas datée avec précision, mais elle intervient vraisemblablement après le comblement du fossé précédemment décrit, au plus tôt durant la période augustéenne, puisque son porche recouvre en partie le remplissage de ce dernier. L'architecture de l'édifice de culte, originale, associe une *cella* de plan

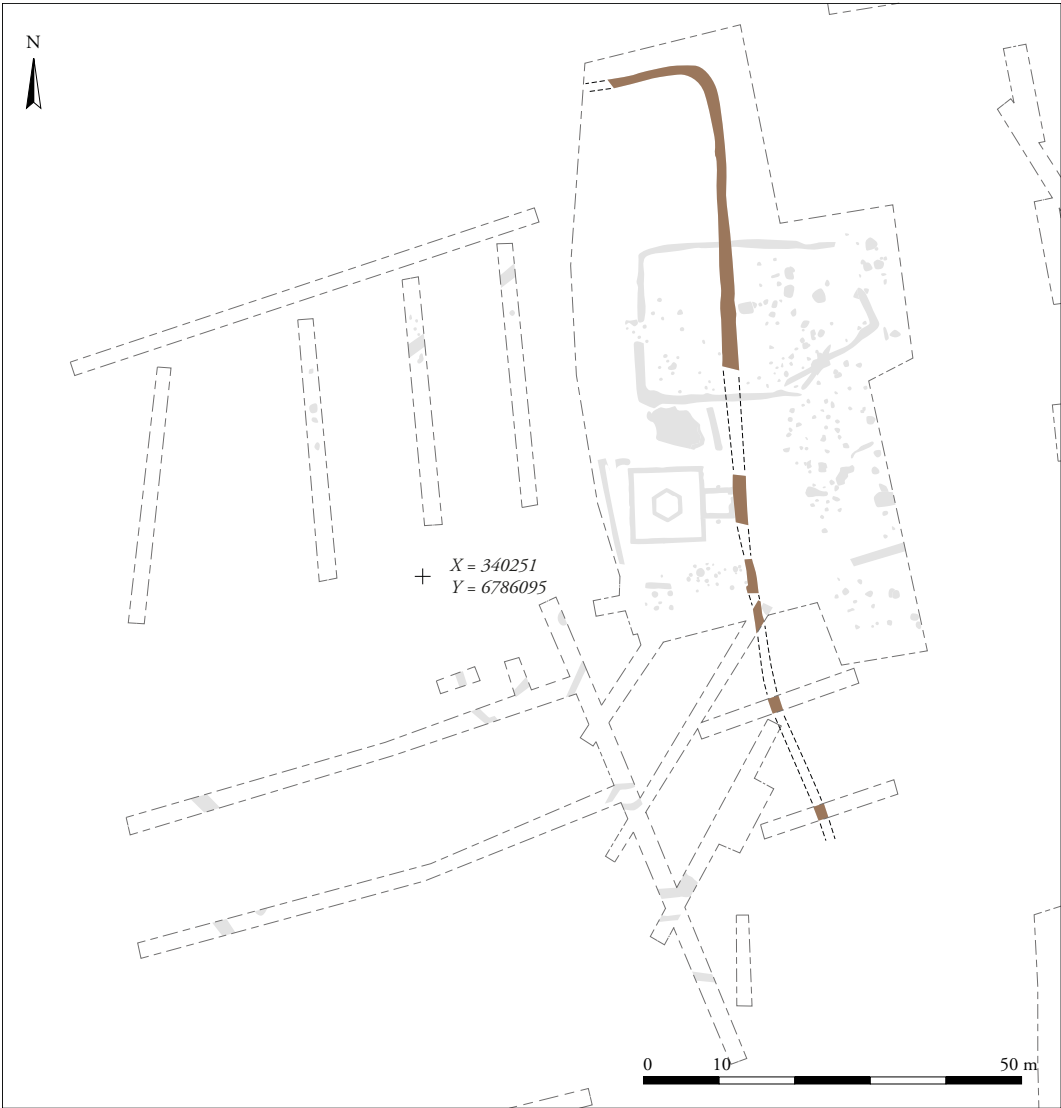


Fig. 2 : le grand enclos du début du Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Aubry (dir.), 2009, fig. 4 et Le Boulanger (dir.), 2017, p. 36, fig. 5.

hexagonal, une galerie de plan carré et un porche également de plan carré, ouvrant sur la galerie orientale et disposé dans l'axe médian de l'édifice. Son édification a été réalisée en une ou deux étapes, le porche, voire la *cella* dont les fondations sont similaires, ayant pu être ajoutés dans un second temps. Seules ses fondations, liées à la terre, ainsi qu'une assise du mur septentrional sont conservées. Néanmoins, plusieurs indices témoignent d'une élévation manifestement maçonnée : les fondations, profondes de plusieurs décimètres, ont pu avoir supporté des murs maçonnés, hypothèse par ailleurs étayée par la découverte d'un bac à chaux au sud-ouest du temple et de plusieurs fragments de brique et d'enduits peints dans les environs. Des tuiles, pour partie en forme d'écaille, ont vraisemblablement constitué la couverture du bâtiment. De part et d'autre de l'entrée, deux concentrations de gravier ont peut-être servi de support à des statues, des autels ou des colonnes encadrant l'accès ; un sondage réalisé au niveau de l'amas de gravier situé au nord a montré qu'il scelle une fosse de plan circulaire, antérieure à la construction du porche. Les couches dans lesquelles les fondations du temple ont été creusées ont livré des tessons de céramique gauloise, d'amphores Dressel 1b et de productions augusto-tibériennes, une monnaie gauloise de billon, un as de Lyon, une autre monnaie augustéenne à l'effigie de Tibère, une fibule et un fragment de bracelet en verre laténien (Batt, 1986, p. 4-7 ; Batt, 1987, p. 4-6 ; Batt, 1994, p. 80 ; Corre, 2015).

En 1988 et en 1991, des sondages réalisés aux abords méridionaux et sud-occidentaux du temple ont mis en évidence de probables tranchées de fondation épierrees et des niveaux d'occupation ou de démolition riches en matériaux de construction, relevant vraisemblablement de bâtiments peut-être contemporains de l'édifice de culte. Le plan et l'organisation de ces probables constructions, distantes de moins de 40 m, ne peuvent néanmoins pas être restitués à partir

Chronologie	I ^{er} s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B6
Dimensions des temples	10 x 10 m (soit 100 m ²)
Autres équipements remarquables	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

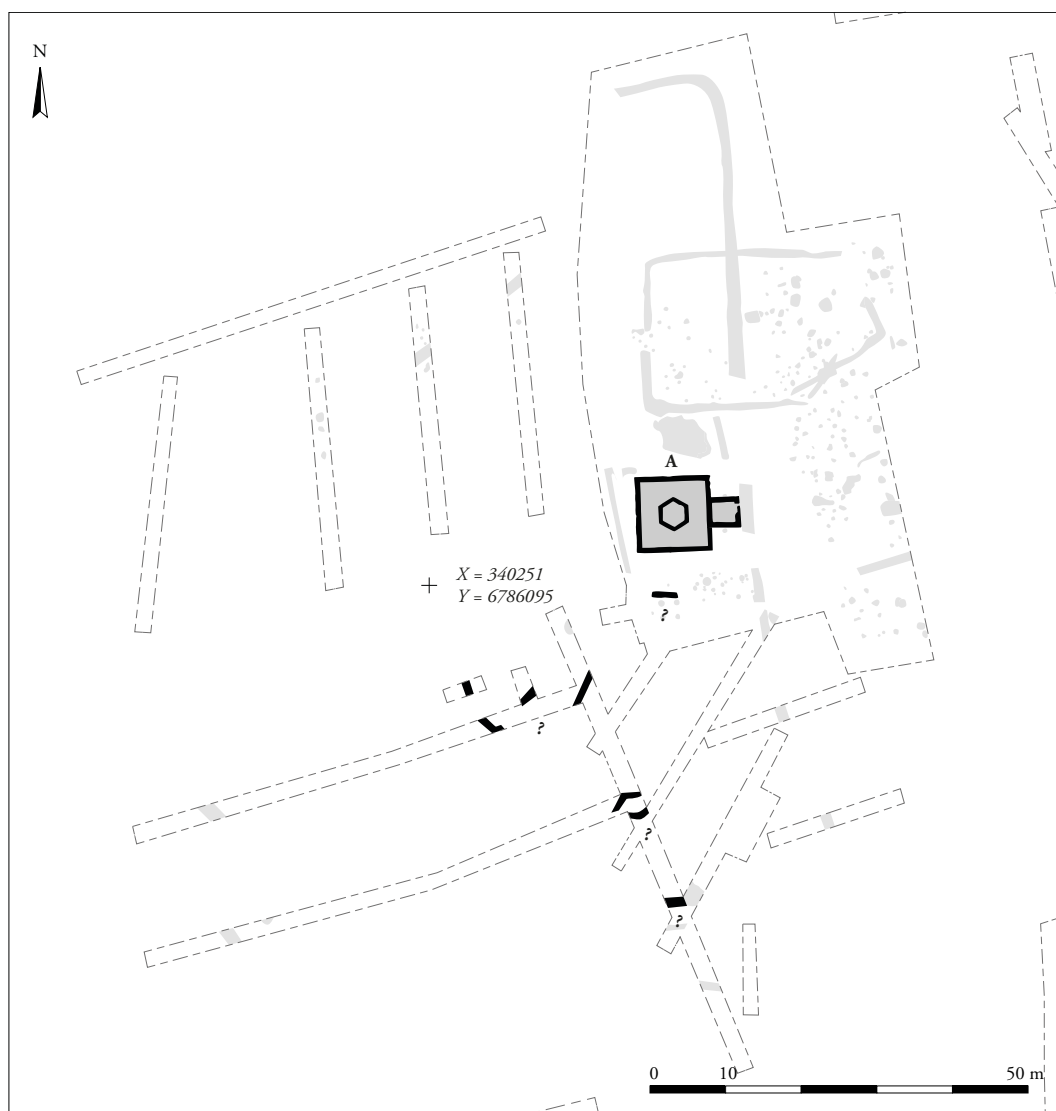


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Aubry (dir.), 2009, fig. 4 et Le Boulanger (dir.), 2017, p. 36, fig. 5.

des données collectées (Batt, 1988 ; Batt, 1992 ; Batt, 1994, p. 80-81 ; Le Boulanger dir., 2017, p. 44).

▪ *Aménagements non phasés*

De nombreux tronçons de fossés, ainsi que plusieurs concentrations de trous de poteau et de fosses ont été observés, parfois fouillés au cours des diverses campagnes entreprises à Sermon. La plupart ont livré un matériel antique, sans plus de précision, voire aucun mobilier, et le phasage de ces multiples structures, révélant une occupation dense des lieux, n'est donc pas connu (Le Boulanger dir., 2017, p. 38-39 et p. 43-46).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les données relatives aux derniers moments du sanctuaire gallo-romain sont peu nombreuses. En outre, l'absence d'une étude détaillée des mobiliers – notamment de la céramique – invite à la prudence quant à la datation des objets les plus récents. Néanmoins, une monnaie frappée sous le règne de Claude (41-54) est issue d'« un niveau supérieur de démolition » et le mobilier, d'une manière générale, paraît antérieur au milieu du I^{er} s. de n. è. (Batt, 1994, p. 80). Il faut toutefois prendre en considération la découverte d'une fibule de type Feugère 14c1, dont la production serait postérieure au milieu du I^{er} s. de n. è. (Batt, 1987, p. 13), ainsi que de monnaies, mises au jour – certes hors contexte – en 2017, émises sous les règnes de Domitien, d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle et après celui de Tétricus, donc entre la fin du I^{er} s. et la fin du III^e s. de n. è. (P.-A. Besombes, *in* Le Boulanger dir., 2017, p. 50-51). Il est donc possible que le temple ait été fréquenté sur une durée plus longue que ce qui est généralement admis, mais que les offrandes retrouvées, moins nombreuses au-delà des années 50 de n. è., documentent essentiellement les premiers temps de sa fréquentation.

En ce qui concerne des périodes plus récentes, des limites parcellaires modernes ou contemporaines, ainsi que la mise en culture des parcelles avant la découverte du site et l'arasement de talus durant les années 1990 ont perturbé la

stratigraphie du site, notamment aux abords du temple (Le Boulanger dir., 2017, p. 35).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le contexte stratigraphique des objets découverts n'est pas précisé, du moins pour les campagnes des années 1980-1990. Quant au diagnostic entrepris en 2017, les mobiliers qui y ont été exhumés proviennent essentiellement de la couche superficielle de la stratigraphie, remaniée par les travaux agricoles récents et par le démantèlement de talus. En outre, certains artefacts de facture laténienne, découverts dans les environs du temple, peuvent relever de l'occupation gauloise plutôt que du sanctuaire d'époque romaine. Le mobilier de la période augustéenne et de la première moitié du I^{er} s. de n. è. est néanmoins abondant et caractéristique de pratiques religieuses, notamment du dépôt de monnaies et d'objets de parures.

Si l'opération de diagnostic menée en 2017 n'a livré que trois tessons protohistoriques ou antiques (Le Boulanger dir., 2017, p. 55), le matériel céramique collecté lors des fouilles dirigées par M. Batt est plus abondant. Toutefois, il se rattache en partie aux structures antérieures à l'édification du temple et l'absence d'indications stratigraphiques ne permet guère d'observations quant à ce type de mobilier. Aucun tesson de verre ni reste faunique – les os ont probablement été détruits par l'acidité du sous-sol silto-argilo-gréseux – ne sont signalés dans les documents relatifs aux opérations conduites sur le site.

Parmi les monnaies découvertes entre 1986 et 2017, 48 ont pu être identifiées¹ (Batt, 1986, p. 14-20 ; Batt, 1987, p. 22-26, Batt, 1988, clichés 2 et 3 ; Batt, 1994, p. 80 ; P.-A. Besombes, *in* Le Boulanger dir., 2017, p. 47-54). Ce lot contient 20 pièces de facture gauloise, 3 monnaies émises sous la République romaine et 25 frappées à l'époque impériale (fig. 4). Parmi ces dernières, l'essentiel des individus (soit 18 pièces) a été produit durant le principat d'Auguste, 2 monnaies sont datées du règne d'Auguste ou de Tibère et 2 de celui de Claude. Au cours du diagnostic réalisé en 2017, 4 monnaies plus tardives ont été mises au jour dans la couche de terre labourée, donc dans un contexte remanié : il s'agit d'émissions attribuées aux règnes de Domitien, d'Antonin, de Marc Aurèle et, pour la plus récente, d'une pièce à l'effigie de Tetricus, vraisemblablement fabriquée durant le dernier quart du III^e s. D'une manière générale, l'assemblage se compose surtout d'émissions précoces, ayant circulé à la fin du I^{er} s. av. n. è. ou au tout début du I^{er} s. de n. è. Il peut être noté que 7 monnaies (6 gauloises et 1 augustéenne) présentent une ou plusieurs entailles au revers, caractéristiques d'un acte rituel. Un dépôt monétaire, exhumé sur la commune de Mordelles en 1893 – et à Sermon même, d'après la tradition locale – provient très vraisemblablement du sanctuaire étudié. De fait, les 200 à 300 monnaies gauloises, dispersées après la découverte, mais dont 24 individus ont pu être étudiés par J.-B. Colbert de Beaulieu et E. Guibourg au milieu du XX^e s., ont été enfouies dans un vase ; nombre d'entre elles ont été entaillées au revers, à l'instar de quelques exemplaires découverts en fouille (Harscouët de Keravel, 1908 ; Colbert de Beaulieu, Guibourg, 1952 ; Batt, 1994, p. 80 ; M. Batt, *in* Bouvet *et al.*, 2003, p. 98). Selon G. Aubin et J. Meissonnier (*in* Bossard *et al.*, 2016, p. 33), ces monnaies résulteraient d'un stockage d'offrandes, rassemblées à l'issue d'un nettoyage de l'aire sacrée du temple de Sermon, et inhumées dans un contenant sur le site même ou à proximité. Cette découverte porterait ainsi le nombre total de pièces issues du temple à plus de 250 exemplaires, en majorité gaulois, constituant donc un volume de métal important.

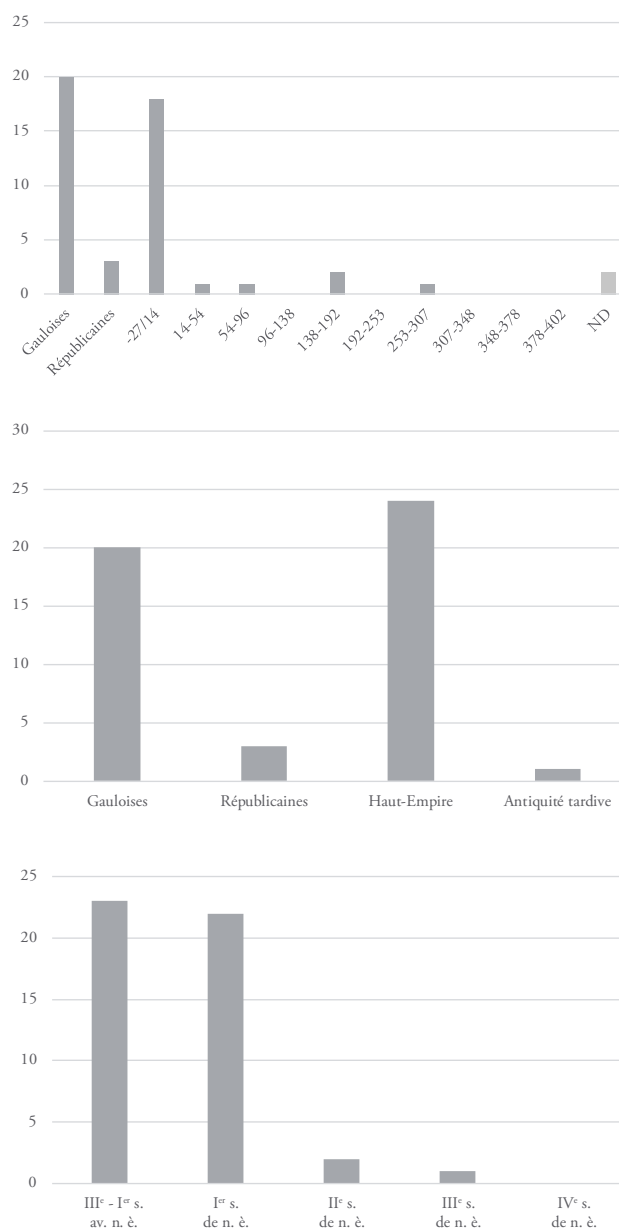


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1. Le rapport de l'année 1988 mentionne la mise au jour de plusieurs monnaies, mais seule l'une d'entre elles, un statère gaulois, est illustrée et peut donc être déterminée (Batt, 1988, clichés 2 et 3).

Les objets de parure sont relativement abondants, mais leur contexte de découverte fait souvent défaut : 17 éléments de ce type, fragmentaires ou complets, ont été recensés, dont 12 fibules – en majorité produites durant les premières décennies du Haut-Empire, mais un exemplaire est attribué à La Tène moyenne et un autre serait postérieur au milieu du I^{er} s. de n. è. –, 2 bagues et 2 bracelets en alliage cuivreux. Un fragment de bracelet en verre de facture laténienne a été mis au jour au sein du temple, dans la couche antérieure à la construction de l'édifice mais aux côtés de tessons de céramique antique ; en raison de son lieu de découverte, il peut lui aussi être considéré comme un objet ancien, daté du III^e s. av. n. è. (Dinard *et al.*, 2011, p. 152), déposé en tant qu'offrande (Batt, 1986, p. 9-12 ; Batt, 1987, p. 10-15 et p. 27 ; Le Boulanger dir., 2017, p. 56-57).

Une à deux armes exhumées en 1987, mais dont la provenance exacte n'est pas précisée, peuvent correspondre à des offrandes laténiennes, sans certitude toutefois : une pointe de javeline, ainsi qu'un objet tordu qui s'apparente, selon nous, à une épée ployée qui renvoie à des pratiques bien documentées en contexte religieux ou funéraire (Batt, 1987, p. 8-9 et fig. 11 à 13). Outre une poignée et un petit anneau en alliage cuivreux, caractéristiques de l'époque romaine, une lame de hache en alliage cuivreux, de petite taille – un objet miniature, fabriqué et déposé dans le cadre du culte ? –, une serpette, un soc d'araire et le cône de coulée d'un objet moulé en bronze constituent des objets dont la datation, gauloise ou antique, n'est pas certaine (Batt, 1987, p. 16 ; Corre, 2015 ; Le Boulanger dir., 2017, p. 57-58).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le temple de Sermon est localisé à 1 km environ de la limite occidentale de la cité des Riédones, à laquelle il appartient, et donc à faible distance du territoire voisin des Coriosolites, qui en est vraisemblablement séparé par le cours du Meu. Implanté dans les campagnes antiques, il est situé à 11 km à l'ouest-sud-ouest de Rennes/*Condate*, capitale de cité. Il est distant de plus de 7 km de la voie antique reliant Rennes et Rieux, mais il est possible qu'un chemin ancien, passant à 200 m au nord, ait constitué un itinéraire secondaire se raccordant à l'une des voies antiques conduisant à *Condate* (P. Poilpré, *in* Le Boulanger dir., 2016, p. 275-322).

▪ *Environnement proche*

Le temple de Sermon est implanté dans un secteur relativement bien documenté par les opérations archéologiques (prospections pédestres et surtout diagnostics et fouilles récents) menées sur la commune de Mordelles depuis sa découverte (fig. 5). Les tranchées exploratoires réalisées par M. Batt en 1990 et 1992, autour de la zone fouillée entre 1985 et 1988, ont révélé que l'occupation antique se prolonge en direction du sud-ouest, sur une trentaine de mètres au moins, mais les vestiges observés – non fouillés – ne sont pas suffisamment caractéristiques pour déterminer la nature des aménagements datés de l'époque romaine. Des débris de construction, un important mobilier (céramiques, monnaies et objets métalliques) ainsi que des fondations en pierre y ont été découverts (Batt, 1990 ; Batt, 1992 ; Batt, 1993) ; selon M. Batt, dont les propos ont été rapportés par A.-J. Tessier (2007), les objets recueillis permettraient de dater ces vestiges de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è.

Tandis que des parcelles agricoles longées de chemins bordent le lieu de culte, à l'est, durant le Haut-Empire, d'après les découvertes effectuées dans le cadre d'une fouille conduite en 2014-2015 au Val de Sermon (Le Boulanger dir., 2016), des constructions antiques ont été reconnues au sud et à l'ouest. En effet, une construction sur poteaux, environnée de fosses et de fossés datés du I^{er} s. et du début du II^e s. de n. è., ainsi qu'un chemin probablement antique ont été identifiés lors d'un diagnostic réalisé en 2009 à une centaine de mètres au sud du temple (Aubry dir., 2009). Par ailleurs, à environ 150 m à l'ouest, des terrassements réalisés en 1985 au Gretay ont mis au jour les vestiges d'un établissement d'époque romaine, non étudié, dont ont été reconnus des « pierres de fondation » et des tessons de céramique commune et sigillée des trois premiers siècles de notre ère (Provost, 1986, p. 30). La proximité de ces différents vestiges s'explique peut-être par le fait qu'ils dépendent d'un même domaine rural, une *villa* dont la partie résidentielle serait implantée au Gretay et le lieu de culte privé à Sermon, selon P. Poilpré (*in* Le Boulanger dir., 2016, p. 284-290). Si cette analyse est tentante, l'imprécision des données relatives au site du Gretay ne permet toutefois pas d'affirmer qu'il s'agit bien du cœur d'un établissement aristocratique.

De l'autre côté du potentiel chemin ancien qui passerait au nord du site, un enclos contemporain du sanctuaire de Sermon, fouillé en 2014-2015 au Val (soit à 430 m au nord-est du temple), est interprété comme un probable petit sanctuaire rural équipé d'un temple, mais dont le mobilier, relativement pauvre, contraste avec la richesse des offrandes déposées à Sermon (cf. S.190). La découverte de débris de terre cuite architecturale et de tessons de céramique du II^e s. de n. è. à Vincé, à 250 m au nord de l'édifice religieux de Sermon, indique la proximité d'un autre établissement antique, proche aussi de la possible voie antique (Leroux, Provost, 1990, p. 153).

Enfin, huit autres gisements archéologiques situés à plus grande distance, mais dans un rayon de 2 km autour de



Fig. 4 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Le Boulanger (dir.), 2017, p. 34, fig. 4, sur fond IGN.

Sermon, se rapportent également à l'époque romaine : découverts à l'occasion de prospections pédestres¹, à l'exception du sanctuaire du Bignon (*S.188*), repéré en prospection aérienne à 1,8 km, ils témoignent de l'occupation relativement

1. L'ensemble de ces sites est localisé sur la commune de Mordelles, aux lieux-dits la Biardais (à 800 m), le Châtelet (à 1 km), la Huberdaïs (à 1,1 km), la Haye de Mordelles (à 1,2 km), la Rousselaïs (à 1,6 km), Caligné (à 1,6 km) et la Grande Pièce (à 1,7 km) (Leroux, Provost, 1990, p. 153 ; Priol, 1995).

dense de cette partie du bassin rennais durant la période romaine.

5 – Synthèse et interprétation

Les multiples opérations conduites sur le site de Sermon ont révélé l'existence d'un site complexe, densément occupé à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine, mais dont la fouille, réalisée par fenêtres réduites, ainsi que les perturbations récentes compliquent la lecture des vestiges et la restitution de leur chronologie. Durant La Tène finale, l'aménagement d'un enclos semble marquer la première structuration de l'espace. D'une étendue relativement faible, cet espace clôturé s'apparente, d'après les mobiliers découverts, à un établissement rural en lien avec des activités agro-pastorales. Toutefois, malgré la multitude de structures en creux observées à l'intérieur et en périphérie de l'enceinte, pour partie non datées, il est impossible d'identifier clairement des bâtiments et de définir précisément l'emprise du site. En outre, la présence de quelques objets gaulois évoquant des offrandes, tels que des armes, des parures ou des monnaies, invite à s'interroger sur l'existence d'un espace cultuel dès la fin de l'âge du Fer.

Après l'abandon de cet établissement, marqué notamment par le remblaiement volontaire des fossés de l'enclos, une nouvelle limite fossoyée, longue de plus de 100 m et dont le creusement recoupe des structures antérieures, enserrant un vaste espace dont la fonction et l'emprise demeurent inconnues. Vraisemblablement comblé au début du I^{er} s. de n. è., ce fossé est en partie recouvert par le porche d'un temple maçonné au décor sobre, mais dont la *cella* hexagonale constitue un trait original. À ses abords, la présence d'autres bâtiments en pierre est soupçonnée, mais elle n'a pu être pleinement vérifiée dans le cadre des opérations archéologiques. Quoiqu'il en soit, aucune limite maçonnée, qui aurait enserré l'aire sacrée associée au temple, n'a été reconnue lors des sondages.

Quoiqu'il en soit, le lieu de culte a été particulièrement fréquenté durant les premières décennies du Haut-Empire, comme en témoignent les mobiliers découverts en fouille, souvent en position secondaire. Ces derniers indiquent une fondation intervenant au plus tard durant la période augustéenne – le temple aux murs sans doute maçonnés est-il construit dès les premières années du I^{er} s. de n. è., ou bien succède-t-il plus tardivement à un édifice non reconnu, en matériaux périssables ? À ce moment, ont été déposées plusieurs monnaies frappées sous Auguste, pour certaines mutilées dans le cadre des rituels, ainsi que, sans doute, de nombreuses pièces de facture laténienne, encore en circulation au début de l'Empire, qui ont pour nombre d'entre elles subi le même traitement. Le dépôt monétaire trouvé en 1893, que l'on peut vraisemblablement rattacher à ce site, témoigne du succès de la pratique de l'offrande monétaire à Sermon, qui a sans doute concerné plusieurs centaines de pièces. La parure semble également avoir eu une place importante parmi les types d'objets déposés en tant qu'offrande au sein du sanctuaire.

Durant le Haut-Empire, le temple n'est pas isolé, mais intègre un environnement rural vraisemblablement habité : plusieurs bâtiments en matériaux périssables ou plus durables ont été mis en évidence au sud et à l'ouest, à moins de 200 m. Il est ainsi possible que l'édifice de culte ait dépendu d'un important établissement rural, mais les découvertes effectuées en périphérie ne sont pas suffisantes pour reconnaître avec certitude une *villa* établie à ses abords.

Après une activité relativement intense au début du I^{er} s. de n. è., le dépôt d'offrandes paraît se raréfier après les années 50, mais plusieurs indices – encore fragiles en l'absence d'une étude détaillée des mobiliers issus des fouilles des années 1980 et 1990 – plaident en faveur d'une fréquentation jusqu'à la fin du I^{er} s. de n. è., voire au-delà.

6 – Bibliographie

Aubry (dir.), 2009 – AUBRY L. (dir.), *Mordelles « Sermon » (Ille-et-Vilaine). Projet de ZAC économique*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Batt, 1985 – BATT M., *Mordelles (Ille-et-Vilaine). Sermon. Habitat gaulois et gallo-romain*, rapport de fouille de sauvetage, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Batt, 1986 – BATT M., *Mordelles (Ille-et-Vilaine). Sermon. Site gaulois et temple celto-romain*, rapport de fouille de sauvetage, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 24 p. et pl.

Batt, 1987 – BATT M., *Mordelles (Ille-et-Vilaine). Sermon. Site gaulois et temple celto-romain*, rapport de fouille de sauvetage, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 30 p. et pl.

Batt, 1988 – BATT M., *Mordelles (Ille-et-Vilaine). Sermon. Site gaulois et temple celto-romain*, rapport de fouille de sauvetage, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Batt, 1990 – BATT M. « Mordelles. Sermon », *Gallia informations*, 1990, 1 et 2, p. 46-47.

Batt, 1992 – BATT M., « Mordelles. Sermon », *Bilan scientifique de la région Bretagne. 1991*, Rennes, DRAC de Bretagne, p. 61.

- Batt, 1993** – BATT M., « Mordelles. Sermon », *Bilan scientifique de la région Bretagne. 1992*, Rennes, DRAC de Bretagne, p. 56-57.
- Batt, 1994** – BATT M., « Les temples polygonaux de tradition indigène en Bretagne », in GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre ; 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, p. 78-82.
- Bouvet et al., 2003** – BOUVET J.-Ph., DAIRE M.-Y., LE BIHAN J.-P., NILLESSE O., VILLARD-LE TIEC A., avec la collaboration de BATT M., BIZIEN-JAGLIN C., « La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) », *Gallia*, 60, p. 98-99.
- Bossard et al., 2016** – BOSSARD S., AUBIN G., MEISSONNIER J., « Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine », *Gallia*, 73-2, p. 25-53.
- Colbert de Beaulieu, Guibourg, 1952** – COLBERT DE BEAULIEU J.-B., GUIBOURG E. « Notices de numismatique armoricaine. I. – La trouvaille de monnaies gauloises de Mordelles (1893) », *Annales de Bretagne*, 59-2, p. 221-233.
- Corre, 2015** – CORRE A., *Rapport annuel de prospection-inventaire. CERAPAR. 2015*, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.
- Dinard et al., 2011** – DINARD M., avec la collaboration de GRATUZE B. et CHEREL A.-Fr., « Les bracelets protohistoriques en verre de Bretagne », *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, p. 149-166.
- Harscouët de Keravel, 1908** – HARSCOUËT DE KERAVEL J., « Monnaies gauloises. Trouvaille de Mordelles », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 38-1, p. 328-332.
- Le Boulanger (dir.), 2016** – LE BOULANGER Fr. (dir.), *Ille-et-Vilaine, Mordelles, ZAC Val de Sermon. Des champs au hameau (du I^{er} s. ap. J.-C. à nos jours)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 471 p.
- Le Boulanger (dir.), 2017** – LE BOULANGER Fr. (dir.), *Ille-et-Vilaine, Mordelles, Le domaine de Sermon. Diagnostic archéologique*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 471 p.
- Leroux, Provost, 1990** – LEROUX G., PROVOST A., *L'Ille-et-Vilaine. 35*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.
- Priol, 1995** – PRIOL A., *La prospection-inventaire du bassin de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1995*, rapport de prospection-inventaire (Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.
- Tessier, 2007** – TESSIER A.-J., *Les sanctuaires gallo-romains en Lyonnaise occidentale. Tome 3 : la cité des Riedones*, mémoire de Master, université de Rennes 1, n. p.

S.190 – Mordelles (Ille-et-Vilaine), le Val

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert 93) : X = 340680 ; Y = 6786340

Numéro d'entité archéologique : 35 196 0046

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le projet d'extension de la ZAC du Val de Sermon, à l'est du bourg de Mordelles, a nécessité la réalisation d'un important diagnostic, conduit en 2013 sous la direction de L. Aubry (Inrap), sur une surface de 26,5 ha (Aubry dir., 2013). Cette opération a mené à la découverte d'un petit édifice, dont le plan évoque celui d'un temple. La fouille prescrite autour de ces vestiges, entreprise sous la responsabilité scientifique de Fr. Le Boulanger (Inrap) en 2014-2015, a permis de documenter les abords du bâtiment et de montrer qu'il s'inscrit dans un enclos fossoyé, intégralement étudié (Le Boulanger dir., 2016).

▪ Implantation topographique

Le terrain sur lequel s'implante l'enclos appartient au bassin-versant du Meu, affluent de la Vilaine distant, au plus proche, à 1,2 km au sud, et présente une pente inclinée vers le sud-est.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Une centaine de tessons qui se rattachent à la Protohistoire ancienne (âge du Bronze et premier âge du Fer) ont été mis au jour dans plusieurs structures localisées à l'intérieur de l'enclos d'époque romaine, témoignant d'une occupation ancienne des lieux, sous une forme qui n'a pu être déterminée (Fr. Le Boulanger, A.-Fr. Cherel, *in* Le Boulanger dir., 2016, p. 55-58).

Les premiers aménagements reconnus sont datés des dernières décennies de la période gauloise ou de la première moitié du I^{er} s. de n. è., d'après une centaine de tessons qui y sont associés : trois fossés délimitent une parcelle probablement quadrangulaire, dont la limite orientale est située en dehors de l'emprise fouillée et n'a pas été discernée lors du diagnostic (fig. 1). À l'intérieur de cette enceinte, dont la fonction n'est pas connue – parcelle cultivée ou enclos occupé ? –, une concentration de fosses, de dimensions variables et qui se sont

succédé dans le temps, est localisée le long du fossé méridional, à l'aplomb de l'édifice construit durant le Haut-Empire. Ces structures, qui se recoupent à de multiples reprises, ont été comblées rapidement, au moyen de rejets issus de foyers et surtout de sédiments limoneux hydromorphes. Ces derniers ont piégé des nodules de terre cuite, des charbons de bois, quelques tessons (dont une anse d'amphore Dressel 1) et un manche de couteau ou de rasoir, daté du I^{er} s. de n. è. (Le Boulanger dir., 2016, p. 61-66).

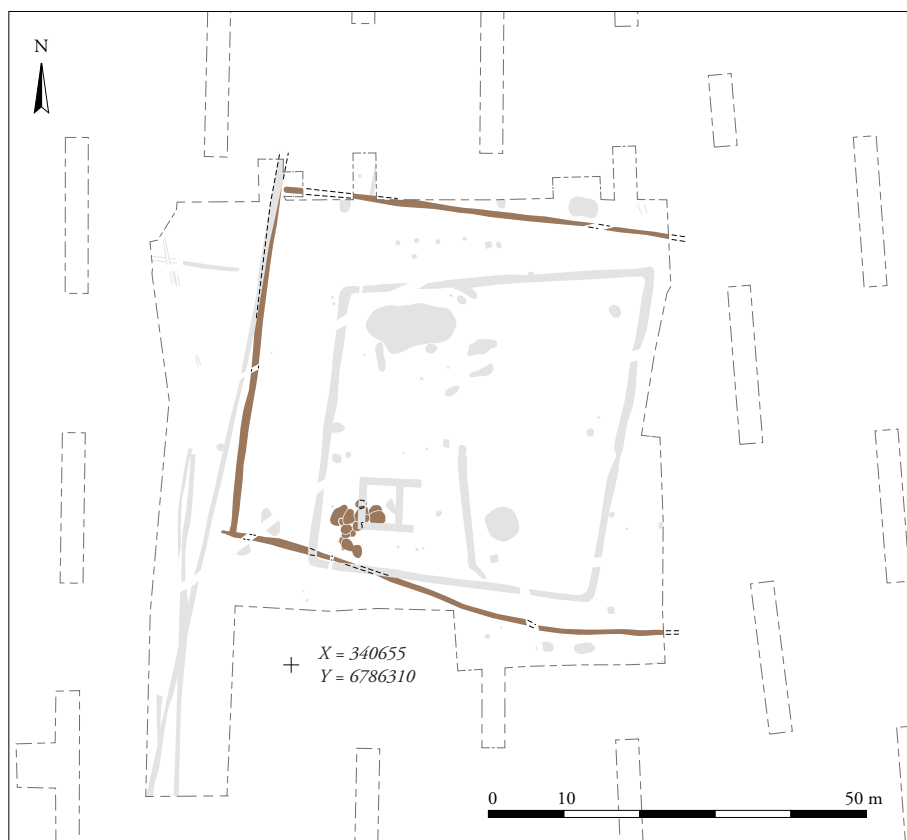


Fig. 1 : l'enclos de la fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Boulanger (dir.), 2016, p. 62, fig. 14.

▪ **Le sanctuaire (?) d'époque romaine (fin du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du II^e s. de n. è.)**

Peu de temps après, un nouvel enclos fossoyé, de dimensions moins importantes, est fondé ; il renferme un édifice interprété comme un petit temple, resté en élévation après le remblaiement des fossés (**fig. 2**) (Aubry dir., 2013, p. 32-34 ; Le Boulanger dir., 2016, p. 66-75).

L'enceinte, de plan trapézoïdal, est accessible par une entrée aménagée à l'est, sous la forme d'une courte interruption (0,80 m) du fossé. De profil en cuvette ou présentant un fond plat et des parois évasées, les fossés de l'enclos sont larges entre 0,80 m et 1,30 m, et profonds entre 0,20 m et 0,60 m. Restés ouverts puis rapidement obturés, ils ont été comblés à l'aide d'un sédiment qui a livré de rares tessons de céramique, en partie supérieure et essentiellement près de l'entrée ; les vases correspondants ont été produits entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et la première moitié du I^{er} s. de n. è.

Installé dans l'angle sud-ouest de l'enclos, l'édifice interprété comme un temple (A) se compose d'une pièce de plan rectangulaire, la *cella*, précédée à l'est par un probable porche, encadré par deux murs qui prolongent ceux de la *cella*. Seules ses fondations, épierrées, sont conservées ; peu profondes, elles ont pu supporter des murs en matériaux périssables, ou une élévation maçonnée de faible hauteur, bien qu'aucun nodule de mortier ne soit signalé. Des débris de tuiles brûlés, mis au jour dans une fosse de l'enceinte, ont pu appartenir à la toiture de ce bâtiment. Aucune information ne renseigne la date de sa construction, mais son implantation dans l'un des angles de l'enclos, et son orientation similaire à celle des fossés, semblent indiquer qu'il en est contemporain.

Au sein de l'enclos, une grande fosse (longue de 11 m et large de 6,30 m, pour une profondeur de 0,90 m) a été creusée dans l'angle nord-ouest ; son comblement, réalisé en plusieurs étapes, a livré des charbons de bois, des fragments de tuile et de nombreux tessons de céramique. À proximité, le remplissage d'une autre fosse, plus petite, recèle aussi une dizaine de tessons. Plusieurs structures non datées, dont l'attribution à l'époque romaine reste donc conjecturale, ont été découvertes dans l'espace trapézoïdal défini par les fossés : des trous de poteau (notamment dans environs du temple), des fosses et une haie, qui a pu diviser la cour, ont pu être identifiés. Deux concentrations de pierre, également non datées, ont été observées à l'intérieur de l'enceinte : l'une regroupe de petits blocs de schiste et de calcaire brûlés, formant une structure globalement circulaire de 0,80 m de diamètre, aménagée au nord-ouest de l'entrée de l'enclos ; l'autre, située au nord-est du temple, adopte une forme rectangulaire. Ces amas ont pu servir de support à des élévations en pierre ou en bois (statue, pilier, autel, etc.) ou éventuellement, pour le premier, de radier à un foyer (utilisé comme autel ?).

▪ **Abandon et occupations postérieures**

Les fossés paraissent avoir été comblés avant la destruction du temple. De fait, leur comblement contient plusieurs tessons dont la datation n'excède pas le milieu du I^{er} s. de n. è. En revanche, les tranchées de récupération des murs du temple et la grande fosse voisine ont livré des fragments de céramique attribués, pour les plus récents, à la première moi-

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{re} moitié du II ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	42 x 40 m (soit 1 530 m ²)
<i>Types des temples</i>	A2c ?
<i>Dimensions des temples</i>	6,90 x 5,90 m (soit 41 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

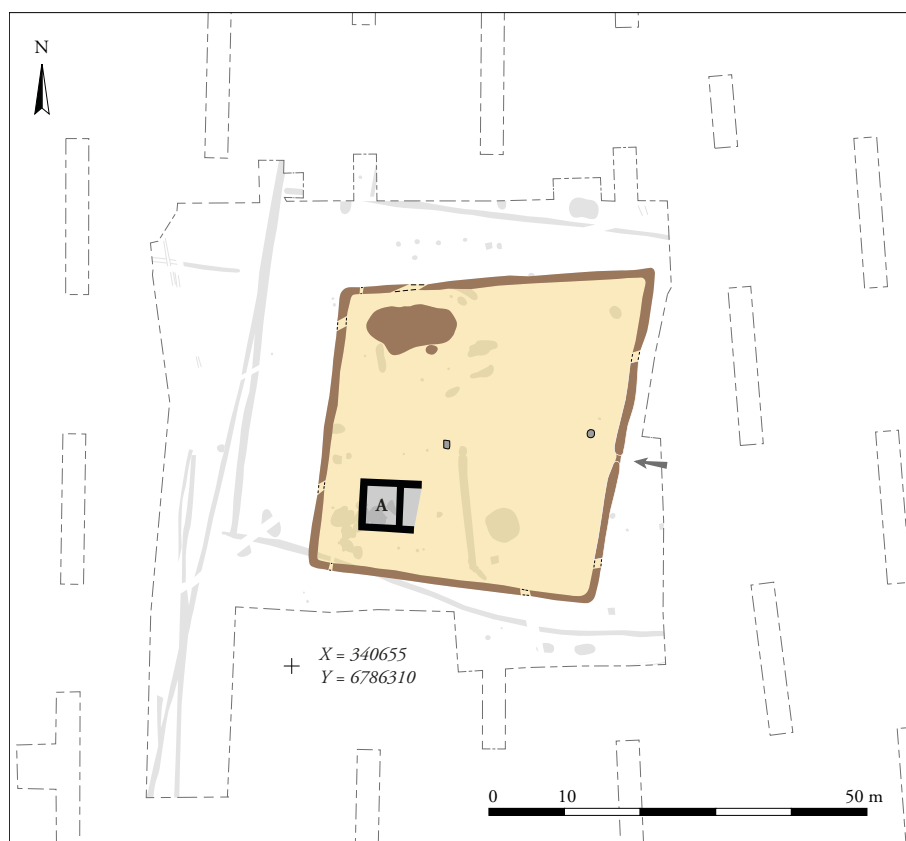


Fig. 2 : vestiges du possible sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Boulanger (dir.), 2016, p. 67, fig. 20.

tié du II^e s. de n. è. L'occupation du site d'époque romaine semble donc cesser avant les années 150 (Le Boulanger dir., 2016, p. 68 et p. 71-72).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

À l'exception du manche de couteau ou de rasoir découvert dans l'une des fosses comblées avant l'érection du temple, le mobilier provenant de la fouille de l'enclos se limite à du matériel en terre cuite : les tessons de céramique sont concentrés dans le comblement du fossé d'enclos, notamment près de son entrée, ainsi que dans deux fosses et dans les tranchées de fondation épierrées du temple (étude R. Delage, *in* Le Boulanger dir., 2016, p. 129-139). Les vases les plus anciens correspondent, pour l'essentiel, à de la céramique commune utilisée pour la cuisson et la conservation des aliments, tandis qu'après le milieu du I^{er} s., le vaisselier, plus diversifié, est proche d'autres lots connus en contexte domestique, associant vaisselle de table (30 % des restes) et vaisselle de cuisine et de conservation, qui reste dominante (plus de 62 %) ; cet assemblage est complété par de rares amphores et par un vase à vernis plombifère, généralement associé à des contextes funéraires ou cultuels.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'enclos du Val est localisé à un peu plus de 1 km de la limite occidentale de la cité des Riédones, à laquelle il appartient, et donc à faible distance du territoire voisin des Coriosolites, qui en est vraisemblablement séparé par la rivière du Meu. Implanté dans les campagnes antiques, il est situé à 11 km à l'ouest-sud-ouest de Rennes/*Condate*, capitale de cité. Il est distant de plus de 7 km de la voie antique reliant Rennes et Rieux, mais il est possible qu'un chemin ancien, passant à une soixantaine de mètres au sud de l'enceinte, ait constitué un itinéraire secondaire se raccordant à l'une des voies antiques conduisant à *Condate* (P. Poilpré, *in* Le Boulanger dir., 2016, p. 275-322).

▪ Environnement proche

Les opérations de diagnostic et de fouille entreprises dans l'environnement du site du Val ainsi que les prospections-inventaires conduites dans le bassin de Rennes apportent de multiples données sur l'intégration de cet enclos à caractère religieux dans les campagnes riédones.

Au sud de l'hypothétique itinéraire ancien qui desservirait l'enceinte, de petites parcelles agricoles, cernées de chemins, ont été mises en évidence dans une zone distante de 200 m. Vraisemblablement mises en place dès le I^{er} s. de n. è., au plus tard, elles sont parsemées de quelques fosses, creusées le long des chemins ou au cœur des champs et utilisées pour l'extraction de sédiment, pour le rejet de déchets, voire comme fosses de travail. Le mobilier qui en provient se rattache essentiellement à la première moitié ou au milieu du II^e s. de n. è. La faible concentration de structures reconnues lors du diagnostic mené en 2013 autour de l'enceinte laisse supposer que cette dernière était entourée d'aménagements similaires, évoquant ainsi un bocage (Aubry dir., 2013 ; Le Boulanger dir., 2016, p. 75-99).

D'autres établissements antiques, dont la nature n'a souvent pas pu être déterminée, sont localisés dans les environs du site du Val. Ainsi, à 300 m à l'ouest, des débris de terre cuite architecturale et de céramique, datée du II^e s. de n. è., ont été signalés au lieu-dit Vincé (Leroux, Provost, 1990, p. 153). À 500 m environ au sud-ouest de l'enclos, trois gisements contemporains relèvent peut-être d'un même ensemble – une *villa*, selon P. Poilpré (*in* Le Boulanger dir., 2016, p. 284-290). Le temple de Sermon, fréquenté durant le I^{er} s. (cf. *S.189*), est ainsi distant de 150 m d'un établissement mal documenté, au Gretay, où des « pierres de fondation » et des tessons de céramique du Haut-Empire ont été mis au jour lors de terrassements (Provost, 1986, p. 30) ; à une centaine de mètres au sud du temple, c'est un ensemble de fossés, un bâtiment sur poteaux et plusieurs fosses qui ont été découverts dans le cadre d'un diagnostic réalisé en 2009 (Aubry dir., 2009).

Par ailleurs, six autres concentrations de fragments de terre cuite architecturale, et parfois de tessons datés des deux premiers siècles de notre ère, sont recensées dans un rayon de 2 km autour de l'enclos du Val, à plus de 800 m¹, et indiquent l'existence d'un maillage assez dense d'établissements ruraux dans ce secteur. Il peut être noté qu'un troisième sanctuaire a été reconnu sur la commune de Mordelles, en prospection aérienne, à 1,70 km au sud-est du Val (cf. *S.188*).

5 – Synthèse et interprétation

L'enclos du Val évoque un modeste lieu de culte rural, équipé d'un édifice dont le plan évoque celui d'un petit

1. Il s'agit de gisements signalés sur la commune de Mordelles, aux lieux-dits le Châtelet, la Huberdais, la Haye de Mordelles, la Biardais, Caligné et la Roussellais (Leroux, Provost, 1990, p. 153 ; Priol, 1995).

temple doté d'une *cella* et d'un porche, et de différents aménagements dont la fonction peine à être restituée. Aucun indice, notamment aucun reste humain, ne permet d'identifier le bâtiment en pierre à un mausolée, mais l'hypothèse d'un monument cénotaphe ne doit pas être écartée pour autant ; celle d'un bâtiment agricole, environné de champs, reste également tout à fait plausible. Délimité par un fossé rapidement comblé – à moins que celui-ci ne soit antérieur à la construction de l'édifice ? –, le potentiel sanctuaire semble être en activité dès la fin du I^{er} s. av. n. è., d'après le mobilier céramique détritique rejeté principalement près de son entrée, dans le remplissage du fossé. Il succède à un premier enclos – simple parcelle agricole ? – au sein duquel est creusé un ensemble de fosses, sans doute liées à l'extraction des matériaux nécessaires à l'édification du bâtiment. Selon toute vraisemblance, le bâtiment et l'espace adjacent continuent d'être fréquentés après la disparition du fossé, vers le milieu du I^{er} s. de n. è., jusqu'au courant du II^e s., probablement avant les années 150. Les mobiliers, guère évocateurs de pratiques religieuses, sont exclusivement composés de récipients en terre cuite.

Selon P. Poilpré (*in* Le Boulanger dir., 2016, p. 305-307), cet éventuel petit sanctuaire, dont l'identification, très incertaine, ne repose finalement que sur l'existence d'un hypothétique temple, serait lié au chemin ancien qui passerait à une soixantaine de mètres au sud, et aurait ainsi été fréquenté essentiellement par des voyageurs. Toutefois, l'origine de cet axe routier n'est pas datée et celui-ci peut être considéré comme une voie secondaire, traversant probablement des domaines privés. Il est possible que l'édifice, qu'il s'agisse d'un temple, d'un mausolée ou d'une construction à usage agricole, ait été bâti sur l'un d'entre eux et qu'il constitue l'un des équipements de la *villa* dont dépendrait aussi le temple de Sermon, voisin de moins de 500 m. La faible ampleur de ses composantes renvoie, dans tous les cas, à un établissement privé.

6 – Bibliographie

Aubry (dir.), 2009 – AUBRY L. (dir.), *Mordelles « Sermon » (Ille-et-Vilaine). Projet de ZAC économique*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Aubry (dir.), 2013 – AUBRY L. (dir.), *Commune de Mordelles, Ille-et-Vilaine. ZAC du Val de Sermon – Phase 2*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 77 p.

Le Boulanger (dir.), 2016 – LE BOULANGER FR. (dir.), *Ille-et-Vilaine, Mordelles, ZAC Val de Sermon. Des champs au hameau (du I^{er} s. ap. J.-C. à nos jours)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 471 p.

Leroux, Provost, 1990 – LEROUX G., PROVOST A., *L'Ille-et-Vilaine. 35*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.

Priol, 1995 – PRIOL A., *La prospection-inventaire du bassin de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1995*, rapport de prospection-inventaire (Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, 1986 – PROVOST A., *Prospection au sol dans le bassin de Rennes. Rapport 1985-1986*, rapport de prospection-inventaire (Centre de recherches archéologiques des pays de Rennes), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 52 p. et annexes.

S.191 – Nouvoitou (Ille-et-Vilaine), Ville Neuve

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert 93) : X = 358880 ; Y = 6780330

Numéro d'entité archéologique : 35 204 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1985, des prospections pédestres conduites sur la commune de Nouvoitou ont révélé l'existence d'un site antique au lieu-dit Ville Neuve. Par la suite, le plan des vestiges a pu être précisé grâce à des clichés aériens réalisés par A. Provost en 1989, puis par G. Leroux, en 2009. Sur ces photographies, apparaissent les substructions d'un temple et d'autres bâtiments relevant d'une *villa* (Provost, 1989 ; Leroux, 2010 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 248-249).

▪ Modalités d'implantation

Les vestiges antiques prennent place en rebord d'un plateau longé, à moins de 300 m au sud, par la vallée de l'Yaigne, affluent de la Seiche.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Leroux, 2010.

2 – Présentation des vestiges

Le temple (A), de plan quasi carré et composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, est situé au sud-ouest d'une cour centrale autour de laquelle se développent les différentes constructions de la *villa* (fig. 1 et 2). Aucun autre vestige, sur les clichés aériens, ne semble appartenir au sanctuaire (Leroux, 2010 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 248-249).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les prospections pédestres conduites sur l'ensemble du site ont permis de recueillir des tessons de céramique sigillée, fumigée et métallescente, datés des trois premiers siècles de notre ère (Provost, 1989).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement rural antique de Ville Neuve est localisé à 11 km au sud-est de Rennes/*Condate*, chef-lieu des Riédones. Il est situé à 14 km de la limite occidentale du territoire administré par cette ville et à 2,70 km au sud-ouest du tracé probable de la route menant, dans l'Antiquité, de Rennes à Angers.

▪ Environnement proche

Les constructions maçonnées de la *villa*, repérées en prospection aérienne, s'organisent sur une surface de plus de 3 500 m², autour d'une cour mesurant environ 40 m du nord-ouest au sud-est et 35 m du nord-est au sud-ouest (fig. 1 et 2). Le bâtiment principal de l'établissement, correspondant à la résidence du propriétaire et de sa famille, peut être identifié à l'édifice qui borde la cour au nord-est : doté d'une galerie de façade, il s'étend sur une longueur d'une trentaine de mètres et une largeur d'environ 12 m. Tandis qu'au sud-est, un long mur, peut-être flanqué d'une autre galerie, longe la cour sur toute sa longueur, deux autres bâtiments sont perceptibles au nord-ouest : l'un, à proximité de l'habitation principale, est aussi équipé d'une galerie donnant sur la cour, et de trois pièces complétées par un couloir

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 14 x 13 m (soit +/- 180 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

ou un escalier – il pourrait s’agir d’une autre maison, plus modeste –, alors que l’autre, à moins de 10 m au nord-ouest du temple, n’est que partiellement visible sur les clichés aériens. D’autres constructions, non connues, ont pu exister à proximité.

À plus large échelle, dans un rayon de 2 km, cinq autres sites de l’époque romaine ont été recensés ; ils correspondent à de vraisemblables habitats dispersés, fermes ou *villae*, dont le nombre indique une densité relativement importante d’établissements ruraux dans ce secteur du territoire riédone¹.

5 – Synthèse et interprétation

Les prospections pédestres et aériennes réalisées à Ville Neuve témoignent de l’existence d’une *villa* équipée, parmi ses dépendances, d’un temple privé faisant face à la résidence de l’aristocrate qui en est le propriétaire. Édifié le long de l’un des côtés de la cour située au centre de la *pars urbana*, le bâtiment de culte présente donc un lien étroit avec l’habitation. L’établissement est occupé durant tout le Haut-Empire, sans plus de précision quant à son évolution au fil des siècles.

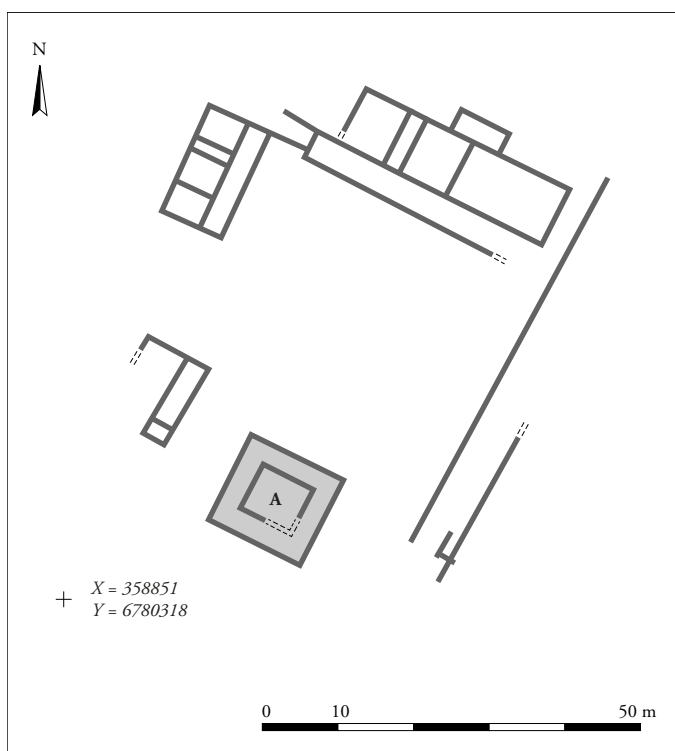


Fig. 2 : la villa de Nouvoitou et son temple.
Réal. S. Bossard, d’après Leroux, 2010.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Gautier et al., 2019 – GAUTIER M., GUIGON Ph., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET St., DESFONDS A., JEAN St., LE GOFF E., MILLET M., *Les moissons du ciel. 30 années d’archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

Leroux, 2010 – LEROUX G., *Prospection-inventaire dans le bassin oriental de la Vilaine. Archéologie aérienne dans les départements d’Ille-et-Vilaine et Morbihan. Campagne 2009*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Leroux, Provost, 1990 – LEROUX G., PROVOST A., *L’Ille-et-Vilaine. 35*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.

Provost, 1989 – PROVOST A., *La prospection-inventaire du bassin de Rennes – Ille-et-Vilaine. Programme 1988-1989*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

1. Il s’agit des sites du Bois Rond, à 300 m au sud-sud-ouest (entité archéologique n° 35 204 0006), de Fleurigné, à 800 m au sud-sud-est (n° 35 204 0012), des Hauts de Gaudon à Vern-sur-Seiche, à 1 km au nord-ouest (n° 35 352 0015), des Rochers, à 1,3 km à l’est-nord-est (n° 35 204 0002) et de la Landelle, à 1,3 km au sud-est (n° 35 204 0009) (archives scientifiques du SRA de Bretagne ; Leroux, Provost, 1990, p. 69-70). Seul le site des Hauts de Gaudon a fait l’objet d’une fouille : un enclos fossoyé du Haut-Empire et ses dépendances y ont été mis en évidence.

S.192 – Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), la Guyomerais

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Coordonnées (Lambert 93) : X = 351900 ; Y = 6781420

Numéro d'entité archéologique : 35 206 0022

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Signalé une première fois en 1904, le site de la Guyomerais est redécouvert lors d'une prospection au sol réalisée en 1983 par des archéologues bénévoles du Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes (CERAPAR). Menacé de destruction par un projet de lotissement, il est fouillé entre 1984 et 1987 sous la direction d'A. Provost¹ (CERAPAR), documentant une partie des espaces résidentiels et des dépendances d'une importante *villa*. Parmi les composantes de cette demeure aristocratique rurale, un temple et ses abords sont étudiés en 1986 (Provost, Le Bouteiller, 1986). Plus récemment, la progression du tissu urbain de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a conduit à entreprendre de nouvelles opérations d'archéologie préventive. D'une part, la fouille de l'angle nord-ouest de la *pars urbana*, dirigée par R. Ferrette (Inrap) en 2012, a révélé l'existence d'équipements thermaux. D'autre part, en 2014, une autre fouille, placée sous la responsabilité scientifique de B. Simier (Inrap), a concerné un secteur de la *pars rustica*. Ces deux dernières opérations ont permis de préciser l'évolution du site proposée dans un premier temps par A. Provost (1990), en distinguant dès lors sept phases qui couvrent l'ensemble de l'époque romaine (Simier dir., 2016, p. 141-155).

▪ Implantation topographique

La *villa* est installée sur un terrain globalement plat, présentant un léger pendage vers l'ouest et le sud, en direction de la plaine alluviale de la Seiche, affluent de la Vilaine distant de 400 m de la *pars urbana*.

2 – Présentation des vestiges

Si le temple et ses abords immédiats ne présentent pas de transformation notable au cours de l'évolution du site, les données extraites du rapport de la fouille de l'espace cultuel permettent de distinguer deux états pour les aménagements situés au nord du temple, relevant peut-être de l'aire sacrée (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 44-69). Ces deux états peuvent être associés d'une part à la phase 3 de la *villa* et d'autre part aux phases 4 à 6, l'abandon du lieu de culte intervenant probablement à la fin de la phase 6.

▪ Antécédents (dernier quart du I^{er} s. de n. è. – phase 2)

L'édifice cultuel est aménagé à l'est de la cour de la *pars urbana* de la *villa*, ceinturée par un mur de clôture dès la fin du I^{er} s. de n. è. Il est érigé sur un espace jusqu'alors occupé, de manière assez lâche, par des bâtiments construits en matériaux périssables et dévolus à des activités agricoles et artisanales, constitutifs de la *pars rustica* (Provost, 1990, p. 14-17).

▪ Phase 3 (II^e s.)

L'espace à vocation cultuelle de l'établissement rural est dominé par un temple (A) dressé à moins de 4 m à l'est du mur d'enceinte de la *pars urbana*, qui forme de ce fait la limite occidentale de l'aire sacrée (fig 1, n° 1). La partie méridionale de l'aire sacrée a été détruite par l'aménagement récent d'une rue et n'a donc pas été fouillée. À l'est et au nord-est, le péribole est sans doute matérialisé par un mur, dont il ne subsiste que

	Phase 3	Phases 4-6
Chronologie	II ^e s. de n. è.	Fin du II ^e s. - IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1c ?	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Mixte (péribole maçonné et fossés)	Mixte péribole maçonné et fossés
Dimensions de l'aire sacrée	> 25 x 33 m (soit > 800 m ²)	> 25 x 33 m (soit > 800 m ²)
Types des temples	A : B1a	A : B1a
Dimensions des temples	A : 10,60 x 10,40 m (soit 109 m ²)	A : 10,60 x 10,40 m (soit 109 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment d'usage indéterminé	B et C : bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données pour partie inédites provenant du rapport de l'opération.

les fondations, qui se prolonge en direction du sud, au-delà de l'emprise fouillée en 1986 ; néanmoins, le comblement de la tranchée de récupération de ce mur n'a pas livré de mobilier postérieur au I^{er} s. de n. è., ce qui pose la question de son éventuelle contemporanéité avec le temple. Quant à la façade septentrionale de l'aire sacrée, elle correspond peut-être, dans un premier temps, à un fossé situé dans l'axe du mur observé au nord-est du temple. Le remplissage définitif de ce fossé, qui prend naissance à l'ouest contre le mur de clôture séparant la *pars urbana* du temple, intervient au plus tôt à la fin du II^e s. (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 48 et 50-51).

Installé sur un remblai daté du dernier quart du I^{er} s. de n. è. – fournissant ainsi un *terminus post quem* à la fondation du lieu de culte –, le temple A se caractérise par un plan carré, associant une *cella* centrale à un déambulatoire. Les murs de cet édifice ont été intégralement récupérés, de même que les matériaux constituant ses fondations. Son sol, qui devait être surélevé, n'a pas été conservé ; en revanche, le niveau de circulation a été préservé, par lambeaux, en bordure orientale du bâtiment de culte : il s'agit d'un revêtement de graviers et de petits galets tassés qui repose directement sur le remblai d'installation. Quant à la couverture du temple, elle est formée de tuiles, mises au jour à ses abords à l'état de fragments (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 44-46).

Au nord-ouest du temple, l'aménagement d'un petit édifice de plan rectangulaire (B) peut être rattaché à la même phase (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 47). Long de 7 m et large de 5 m, il est scindé en deux pièces ; si son plan évoque celui d'un temple doté d'une *cella* et d'un pronaos, son agrandissement au cours de la phase suivante et sa position, en appui sur le mur de clôture occidentale, amènent plutôt à le considérer comme un bâtiment annexe, peut-être destiné au fonctionnement du lieu de culte, mais dont la fonction précise n'est pas déterminée.

▪ Phases 4 à 6 (fin du II^e s. – courant du IV^e s. ?)

Au plus tôt au cours des dernières décennies du II^e s., le bâtiment (B) localisé au nord-ouest du temple est agrandi en direction du nord, par l'adjonction de deux pièces desservies par un couloir central (C) ; il mesure désormais plus de 17 m de long pour 7 m de large (**fig. 1, n° 2**). Une cave est creusée au-devant de cet édifice, recoupée par la suite par un fossé qui semble désormais fermer l'espace cultuel au nord, en s'appuyant contre le bâtiment divisé en plusieurs salles. Ce fossé prolonge en effet la tranchée de fondation du mur reconnu au nord-est et à l'est du temple et a été comblé au plus tôt dans le courant du III^e s. de n. è. (Bouteiller, Provost, 1986, p. 55-60 et 63-64). Il est doublé, à 4 m plus au sud, par un autre fossé parallèle, identifié sur 15 m de long. Son remplissage, daté de la même période, a notamment livré des fragments de figurines en terre cuite et une fibule, vraisemblablement déposées comme offrandes à la divinité du temple (Bouteiller, Provost, 1986, p. 63). Ce dernier reste *a priori* inchangé durant le III^e s. et le IV^e s. de n. è.

▪ Abandon et occupations postérieures (IV^e s. – phase 6)

Après la désaffectation du temple, les matériaux de construction sont en grande partie récupérés et les débris rejetés, moellons et tuiles brisées, sont étalés autour de l'édifice en ruine ou enfouis dans les tranchées des murs épierrés. Au sud de l'édifice de culte, ce niveau de destruction contient des déchets de taille et de moulures ébauchées en schiste, ainsi que quelques dalles ou plaques de marbre, évoquant l'existence d'un atelier de taille de pierre, installé au sein de l'ancien espace cultuel lors de la destruction de la *villa* (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 65).

La date de l'ultime fréquentation de l'aire sacrée peut être appréhendée à partir de l'étude des mobiliers piégés dans la couche de destruction et dans les tranchées de fondations épierrées : les monnaies les plus récentes ont été frappées peu de temps avant le milieu du IV^e s., tandis que les dernières productions céramiques attestées renvoient aux années 360-390 (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 66-67). Ainsi, l'abandon du temple semble avoir eu lieu dans le courant du IV^e s., si l'on considère ces mobiliers comme les ultimes présents offerts à la divinité. Toutefois, ces objets ont pu être déposés ou rejetés après la fermeture du temple, alors que ce secteur était encore fréquenté.

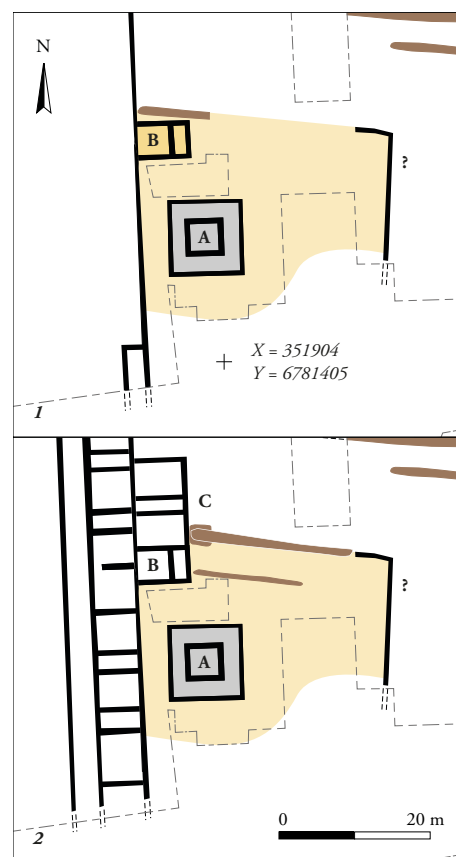


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
1 : phase 3 ; 2 : phases 4 à 6. Réal. S. Bossard,
d'après Provost, 1990, p. 18 et p. 20.

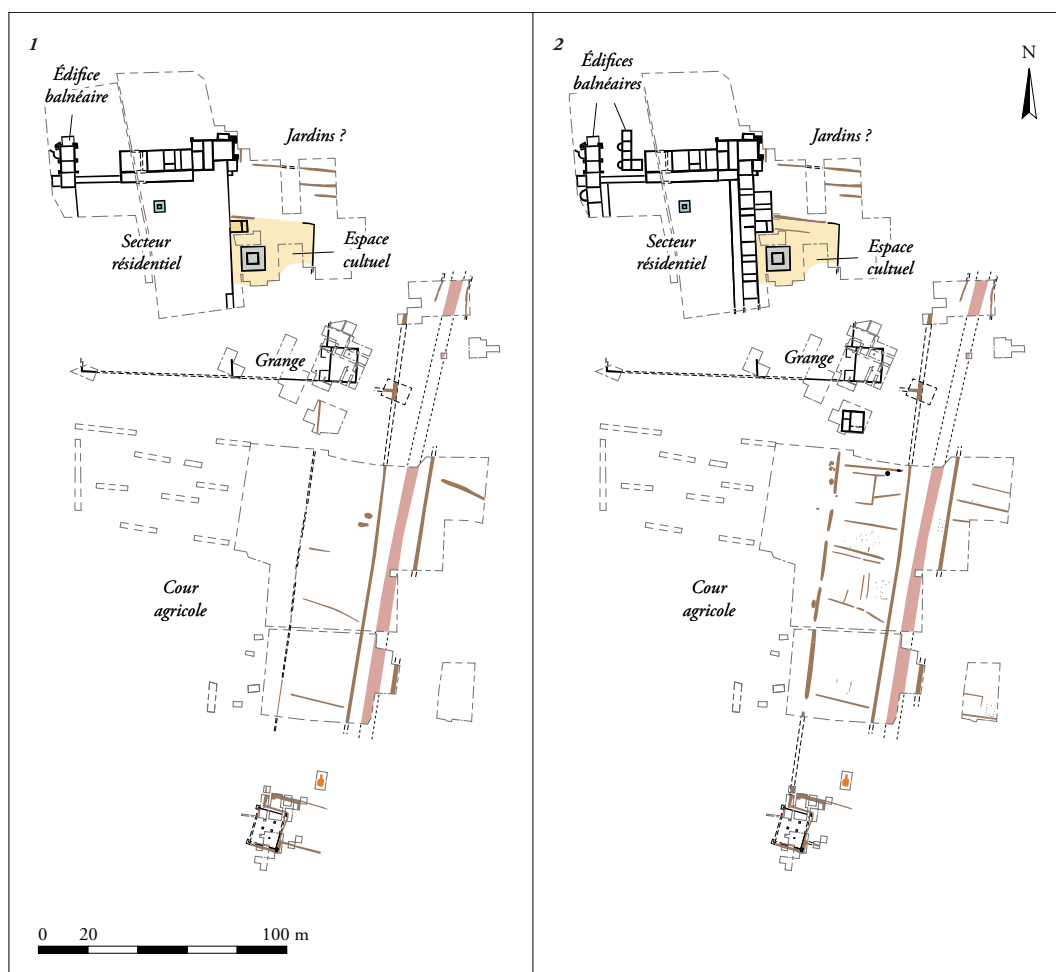


Fig. 2 : la villa de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1990, p. 18 et p. 20 et Simier (dir.), 2016, p. 159, fig. 121.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Les 48 fragments de figurines en terre cuite découverts sur le site de la *villa* sont quasi absents en dehors du sanctuaire, qui a livré 46 restes de ce type ; cette donnée confirme donc, ici, l'utilisation de ces objets dans le cadre des pratiques religieuses. Les divinités Vénus – anadyomène ou à gaine, représentée par 24 fragments issus de figurines produites dans des ateliers locaux ou du centre de la Gaule – et Minerve (1 reste), ainsi que des déesses-mères (8) et des animaux (6), dont un chien et un cheval, figurent parmi les personnages identifiés ; la production de ces objets est datée entre la fin du II^e s. et le début ou le milieu du III^e s. de n. è. (Provost, Le Bouteiller, 1986, n. p. ; Mauger, 2018, p. 345-346).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers en lien avec l'espace cultuel proviennent exclusivement des niveaux de démolition, du comblement des tranchées de récupération du temple et du remplissage du fossé identifié à quelques mètres au nord du temple (Provost, Le Bouteiller, 1986, p. 63 et 66-67). Les artefacts les plus abondants sont des tessons de céramique attribués aux quatre premiers siècles de notre ère. Quatre monnaies tardives, dont l'une a été émise entre 335 et 337, sous Constantin I^{er}, et les deux autres entre 337 et 346, lors du règne de Constance II, une fibule en alliage cuivreux et des ossements animaux sont également mentionnés. La seule lampe à huile découverte sur le site de la *villa*, ornée d'un médaillon représentant un lion et un crocodile affrontés, a été mise au jour au pied du temple.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La *villa* de la Guyomerais est localisée en territoire riédone, à 7,5 km au sud de son chef-lieu, Rennes, et à 9 km à l'est de sa limite occidentale. Le tracé d'une voie antique quittant le chef-lieu en direction de la cité des Namnètes est restitué à 3,8 km à l'ouest du site (archives scientifiques du SRA de Bretagne).

▪ Environnement proche

Dès sa mise en place, au plus tôt à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. (phase 3), l'espace cultuel de la *villa* est accolé à la cour déployée au sud des quartiers résidentiels et du secteur balnéaire qui composent, désormais avec le lieu de culte, la *pars urbana* de la résidence (**fig. 2, n° 1**). Il est ainsi placé à une cinquantaine de mètres à l'ouest d'une voie secondaire qui longe l'établissement suivant un axe nord-sud ; des jardins existent probablement au nord du sanctuaire. Ce dernier a été installé dans un espace jusqu'alors occupé, depuis la fondation de l'habitat au début du I^{er} s. de n. è. (phases 1 et 2), par les dépendances agricoles et artisanales de la *pars rustica* ; l'organisation générale de l'établissement est alors repensée, puisque la *pars rustica* se développe désormais au sud de la *pars urbana*, bordée à l'est par la voie ; elle comprend une grange, ainsi qu'une vaste esplanade encadrée à l'est, et probablement aussi à l'ouest, hors de l'emprise fouillée, par une série d'enclos fossoyés (Provost, 1990, p. 18-19 ; Simier dir., 2016, p. 146-149).

À partir de la seconde moitié du II^e s. et lors de la première moitié du III^e s. (phases 4 et 5), la résidence aristocratique est à son apogée : la *pars urbana* bénéficie de travaux d'embellissement aboutissant à la construction de deux ailes encadrant la cour principale, à l'ouest et à l'est, et à l'édification de deux nouveaux ensembles thermaux successifs (**fig. 2, n° 2**). En parallèle, les aménagements de la *pars rustica* se développent : les enclos fossoyés situés en bordure du chemin de desserte accueillent ainsi des constructions sur poteaux et des activités de forge, ainsi qu'un nouveau bâtiment maçonné (Provost, 1990, p. 20-21 ; Simier dir., 2016, p. 148-151).

Puis, à partir du milieu du III^e s. et dans le courant du IV^e s. (phase 6), s'observe un déclin progressif affectant essentiellement la *pars rustica*, tandis que le secteur résidentiel est touché par un repli partiel des activités, voire par des destructions. Néanmoins, le mobilier collecté dans les vestiges des appartements, notamment la céramique et les monnaies, témoignent de l'occupation des lieux par un propriétaire de statut privilégié. Le sanctuaire privé de la *villa* semble encore fréquenté durant cette phase, au plus tard jusqu'à la fin du IV^e s. de n. è. La résidence rurale et ses annexes sont définitivement abandonnés après le début du V^e s. de n. è. (phase 7 ; Simier dir., 2016, p. 152-155).

5 – Synthèse et interprétation

La fouille du temple de la Guyomerais documente un lieu de culte privé, établi sur le domaine d'une grande *villa*, au contact de la cour qui ouvre sur les appartements du propriétaire de la résidence. Cet espace cultuel, intégré à la *pars urbana* plusieurs décennies après la fondation de l'habitat, paraît ainsi être destiné en priorité à la famille qui dirige l'exploitation et à ses invités, bien que son ou ses accès n'aient pas été mis en évidence lors de la fouille. Il n'est ainsi pas exclu que ce sanctuaire, aménagé à faible distance du chemin qui longe l'établissement, ait été également ouvert à la population travaillant au sein du domaine ou à proximité. L'organisation de l'aire sacrée, à l'exception du temple intégralement dégagé, reste mal connue : plusieurs incertitudes concernent le mode de clôture (en partie maçonné et fossoyé ?) du lieu de culte, et le rôle du bâtiment mis en évidence au nord-ouest, à quelques mètres du temple, ne peut pas être déterminé. S'agit-il d'une habitation réservée au gestionnaire du domaine (Provost, 1990, p. 19) ou aux officiants du temple (Simier dir., 2016, p. 147) ? Son éventuel lien avec les activités religieuses n'est pas clairement établi, malgré sa proximité avec l'édifice de culte. La chronologie du lieu de culte, fondée sur quelques objets, est mal établie : bâti au plus tôt à la fin du I^{er} s. de n. è., soit plusieurs décennies après la création de l'habitat, il semble fréquenté au moment où la *villa* témoigne d'une certaine prospérité ; son abandon, également mal daté, intervient probablement alors que l'établissement décline, après le milieu du III^e s. ou durant le siècle suivant.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Mauger, 2018 – MAUGER M., « Temple de *villa*, *villa* auprès d'un temple : réflexion sur les lieux de culte domestiques dans les campagnes d'Armorique romaine », in BEDON R., MAVÉRAUD-TARDIVEAU H. (dir.), *Divinités et cultes dans les campagnes de la Gaule romaine et des régions voisines. Du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère*, Limoges, PULIM (Caesarodunum, 49-50), p. 335-353.

Provost, Le Bouteiller, 1986 – PROVOST A., LE BOUTEILLER P., *Fouille de sauvetage programmée. Villa gallo-romaine de la Guyomerais. Châtillon-sur-Seiche. Ille-et-Vilaine. Rapport 1986*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 74 p. et annexes.

Provost, 1990 – PROVOST A., *Nos ancêtres les Riedones. La villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche*, catalogue d'exposition (Ecomusée du pays de Rennes – la Bintinais, 20 juin – 31 décembre 1990), Rennes, éditions du musée de Bretagne, 64 p.

Simier (dir.), 2016 – SIMIER B. (dir.), *Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), îlot Floratrait. Pars rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 389 p.

S.193 – Pacé (Ille-et-Vilaine), Launay Bézillard

1 – Présentation du site

Cité antique : Riédones

Autre toponyme utilisé : la Haute Rabine, le Haut Noyolet

Coordonnées (Lambert 93) : X = 344365 ; Y = 6795845

Numéro d'entité archéologique : 35 210 0029

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} – II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les prises de vues aériennes réalisées par A. Provost (Centre de recherches archéologiques du pays de Rennes) en 1984 puis 1991 ont révélé l'existence d'un sanctuaire à Pacé ; une prospection pédestre, réalisée quatre ans auparavant, avait déjà mis en évidence la présence d'un site antique (Provost, Priol, 1980, p. 45 ; Provost, 1984 ; Provost, 1991). En 2000, un diagnostic prescrit en amont de l'aménagement de la route départementale 287, qui traverse la partie orientale des vestiges, a permis à G. Leroux¹ (Afan) de documenter deux tronçons du péribole ainsi que plusieurs fossés datés de l'époque romaine (Leroux, 2000). La localisation des substructions enfouies et arasées du sanctuaire a pu être précisée grâce à une orthophotographie aérienne de Google Earth, datée du 24 juillet 2006.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Provost, 1991.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire présente une position dominante, installé à l'extrémité méridionale d'un plateau étroit qui est longé à l'est par la Flume, affluent de la Vilaine. Si le couvert végétal n'était pas trop dense aux abords du lieu de culte, celui-ci devait posséder une vue dégagée en direction de l'est, du sud et de l'ouest.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1	Phase 2
Chronologie	I ^{er} s. de n. è. (?)	2 nd e moitié du I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	58 m de large	> +/- 65 x 55 m (soit > 3 600 m ²)
Types des temples	?	A à C : B1a
Dimensions des temples	?	- A : +/- 17 x 16 m (soit +/- 270 m ²) - B et C : +/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m ²)
Autres équipements remarquables	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (I^{er} s. de n. è. ?)

Dans un premier temps, l'espace sacré a peut-être été délimité par une enceinte fossoyée, dont deux segments ont été repérés lors du diagnostic archéologique (fig. 1). Ces deux tronçons, parallèles et distants de 58 m, reconnus sur près de 10 m de long, sont de morphologie similaire : larges de 2,30 m et profonds d'environ 1 m sous le niveau de décapage, il présentent des parois évasées et un fond arrondi ; ces fossés, comblés progressivement et vraisemblablement bordés d'un talus externe, ont fonctionné ouverts. Le remplissage du fossé méridional a eu lieu, au plus tôt, durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., d'après la découverte d'un unique tesson daté ; il est recoupé par un autre fossé, dont le comblement a livré des tessons attribués à la fin du I^{er} s. ou à la première moitié du II^e s. de n. è. Entre les deux fossés, deux autres segments fossoyés, dont l'un est parallèle aux premiers, peuvent avoir été creusés à l'époque romaine ; leur relation éven-

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

tuelle avec le lieu de culte reste hypothétique (Leroux, 2000). Aucune information sur le ou les édifices de culte associés à l'enclos fossoyé n'est disponible.

▪ Phase 2 (seconde moitié du I^{er} s. – II^e s. de n. è. ?)

L'enclos fossoyé a probablement été remplacé, dans un second temps, par une enceinte maçonnée de plan rectangulaire, visible sur les clichés aériens et sondée à deux reprises lors du diagnostic (**fig. 1 et 2**). Seules les fondations de ce mur, larges de 0,70 à 0,80 m et constituées de petits blocs de schiste, sont conservées ; ce péribole maçonné semble reprendre la forme et les dimensions globales de l'enceinte fossoyée – 2 m seulement sépare le fossé du mur, construit à l'intérieur de l'ancien enclos (Leroux, 2000). La limite orientale de cet enclos maçonné n'apparaît pas clairement sur les images aériennes.

Les temples A, B et C, aux fondations en pierre, se rattachent probablement à cette phase. De plan rectangulaire, ils possèdent une *cella* centrale entourée par une galerie périphérique. Le temple A, central, se démarque des deux constructions qui le flanquent, symétriquement au nord et au sud, par sa taille plus importante. Il succède peut-être à un temple plus ancien, de plus faibles dimensions, dont les murs apparaissent de manière moins nette dans la galerie. Cet ensemble d'édifices de culte est décentré dans la partie nord de la cour sacrée.

La prospection pédestre menée en 1980 sur le site a permis de ramasser divers débris probablement issus de ces constructions maçonnées : des moellons, du mortier de tuileau, des fragments de terre cuite architecturale et d'enduit peint rouge, ainsi que des carreaux de dallage ou de placage en schiste (Provost, Priol, 1980, p. 45).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers collectés sur le site, en prospection pédestre ou lors du diagnostic, sont des tessons de céramiques (sigillées, commune ou de type Besançon, ainsi que d'amphore), dont les quantités ne sont pas précisées, produites durant les deux premiers siècles de notre ère (Provost, Priol, 1980, p. 45 ; Leroux, 2000).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Pacé a été aménagé sur le territoire de la cité des Riédones, à 9 km au nord-ouest de son chef-lieu, Rennes, et à près de 12 km de sa frontière occidentale. Aucun axe routier n'a été reconnu, pour l'Antiquité, à moins de 4 km du lieu de culte.

▪ Environnement proche

Plusieurs segments de fossés de morphologie et d'orientation diverses, dont le remplissage contient des tessons de céramique ou des fragments de terre cuite architecturale, ont été observés aux abords immédiats des enclos fossoyé et maçonné, dans la tranchée de diagnostic ouverte en 2000. La surface fouillée est cependant trop restreinte pour interpréter ces limites fossoyées. Plus au nord, entre 50 m et 100 m du lieu de culte, trois autres tranchées de diagnostic n'ont livré aucune structure datée avec certitude de l'Antiquité (Leroux, 2000).

Par ailleurs, des ramassages de surface et des découvertes fortuites, signalés entre 1977 et 1995 sur la commune de Pacé, ont permis d'identifier sept sites d'époque romaine dans un rayon de 2 km autour du sanctuaire, le plus proche

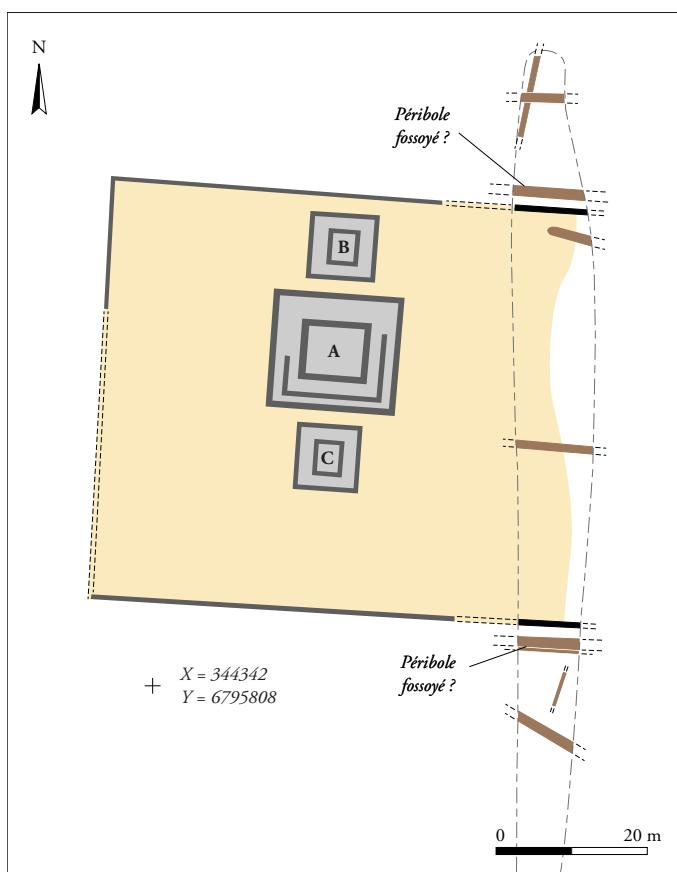


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Provost, 1991 et Leroux, 2000, fig. 4.

étant situé à la Chopinière (entité archéologique n° 35 210 0023), soit à 650 m au nord du lieu de culte¹.

5 – Synthèse et interprétation

Les données réunies pour restituer l'architecture et l'organisation du lieu de culte de Pacé demeurent somme toute peu nombreuses. Si deux états successifs peuvent être vraisemblablement distingués pour la délimitation de l'aire sacrée, la zone des temples n'a pas été sondée et la chronologie générale du site reste fluctuante. Malgré cela, il peut être noté que ce sanctuaire rural, qui apparaît pour l'heure comme isolé de tout habitat, est pourvu d'une vaste cour, au sein de laquelle trois édifices ont été dressés. Le nombre de temples comme les dimensions confèrent au lieu sacré une importance remarquable : un statut public ou tout au moins communautaire peut être ici envisagé.

6 – Bibliographie

Leroux, 2000 – LEROUX G., *Pacé, La Haute-Rabine (Ille-et-Vilaine). Aménagement de la R.D. 287. Sanctuaire antique de Launay-Bézillard*, rapport de diagnostic (Afan), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Leroux, Provost, 1990 – LEROUX G., PROVOST A., *L'Ille-et-Vilaine. 35*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 35), 304 p.

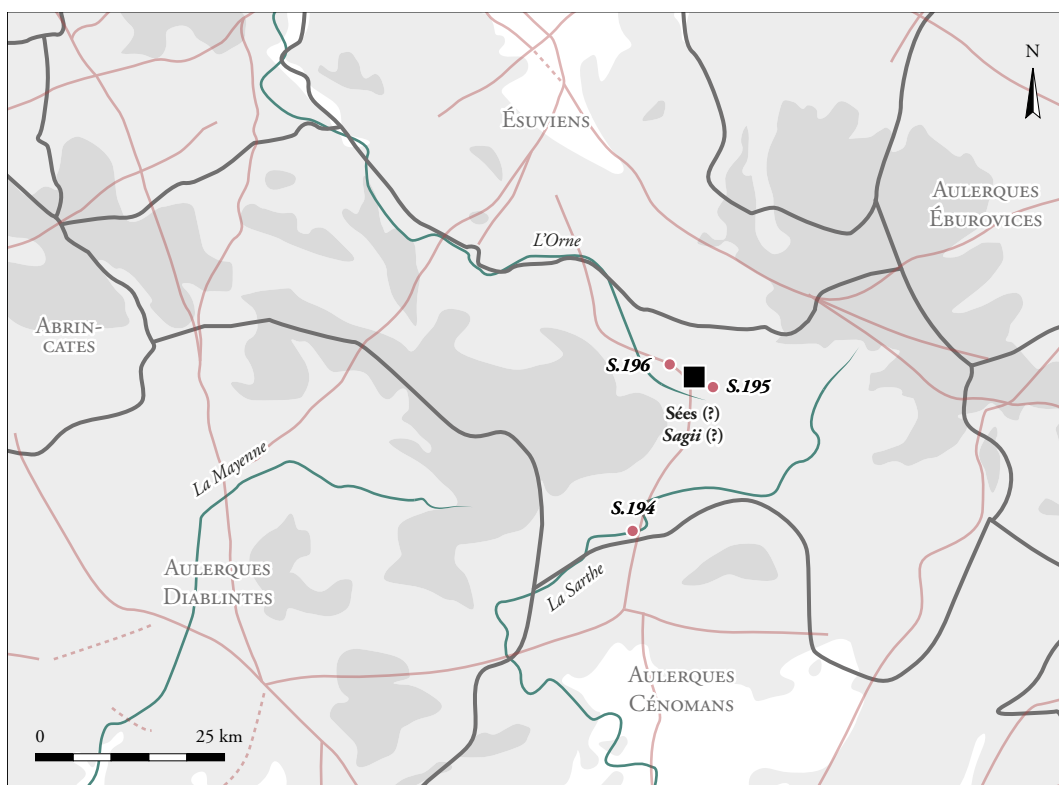
Provost, 1984 – PROVOST A., *Prospection aérienne dans le bassin de Rennes -35- 1984*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, 1991 – PROVOST A., *Prospection-inventaire du bassin de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1990 et 1991*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Provost, Priol, 1980 – PROVOST A., PRIOL A., « Trois années de prospection archéologique au sol au nord-ouest de Rennes », *Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 8, p. 41-49.

1. Les autres entités archéologiques sont localisées au Haut Chemin (n° 0003) et à Mondonin (n° 0012), Beauséjour (n° 0021), Kermilin (n° 0030), Chaude Fontaine (n° 0031) et Pouez (n° 0046) (archives scientifiques du SRA de Bretagne ; Leroux, Provost, 1990, p. 204-205).

SAGIENS



La cité des Sagiens et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.194** - Alençon (Orne), les Grouas
- S.195** - Aunou-sur-Orne (Orne), le Pré du Mesnil
- S.196** - Macé (Orne), les Hernies

S.194 – Alençon (Orne), les Grouas

1 – Présentation du site

Cité antique : Sagiens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 485265 ; Y = 6820250

Numéro d'entité archéologique : 61 001 0086

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du II^e s. av. n. è. – première moitié du IV^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

Le site des Grouas a été découvert lors d'une prospection pédestre réalisée par Th. Mercier dans les années 1970. En 1976, D. Jalmain réalise un cliché aérien du terrain, révélant le plan d'un bâtiment maçonné. Menacé par l'extension d'une zone industrielle localisée au nord d'Alençon, le site fait l'objet d'une première série de sondages en 1978, sous la direction de Th. Mercier, qui est par la suite renouvelée tous les ans jusqu'en 1987 ; les résultats ont été publiés sous la forme d'articles détaillés entre 1979 et 1986 mais, en revanche, la dernière campagne, menée en 1987, n'a jamais fait l'objet d'une publication (Mercier, 1979 ; Mercier, 1981 ; Mercier, 1984a et b ; Mercier, 1986 ; Bernouis, 1999, p. 74-76).

Plusieurs décennies plus tard, dans le cadre de l'étude du sanctuaire d'Aunou-sur-Orne, L. Pernet a réexaminé les archives de fouille du site des Grouas, similaire en plusieurs points. L'ensemble des mobiliers datés de l'âge du Fer a alors été étudié par une équipe réunissant plusieurs spécialistes et ces analyses ont abouti à la publication d'un article synthétique, consacré essentiellement à la phase gauloise du site (Pernet *et al.*, 2011). Les vestiges de l'époque romaine sont toutefois moins bien documentés et l'essentiel des mobiliers antiques n'a pas fait l'objet d'études.

▪ *Implantation topographique*

Les aménagements de l'époque gauloise puis de la période romaine ont été implantés sur une plaine au relief très peu marqué, à plus de 1,5 km de deux ruisseaux, la Briante et le Londeau.

2 – Présentation des vestiges

▪ *Phase 1 (fin du II^e s. – fin du I^{er} s. av. n. è. ?)*

Les aménagements gaulois relevant d'un probable sanctuaire, découverts par l'équipe dirigée par Th. Mercier, ont été décrits au fil des publications ; la synthèse rédigée par L. Pernet en propose un résumé concis (**fig. 1**) (Pernet *et al.* 2011, p. 264-267 et p. 285-286). Un long fossé rectiligne, orienté nord-ouest/sud-est et repéré sur plus de 90 m, délimite vraisemblablement un vaste espace dont l'extension n'a pas pu être déterminée. Le fossé a été essentiellement fouillé à l'intérieur et aux abords de l'édifice d'époque romaine localisé au sud-est du site. Il présente un profil en U et est conservé sur 1,50 m de profondeur ; resté un temps ouvert, il a ensuite été comblé en y déversant un remblai, constitué de terres provenant des environs et de vidanges de foyer. Ces sédiments contiennent un abondant mobilier métallique (dont des armes et des parures), céramique et osseux daté entre la fin du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. av. n. è. Dans un troisième temps, des poteaux calés par des pierres ont été régulièrement implantés dans la partie supérieure du comblement, transformant la limite fossoyée en une palissade longue d'au moins 15 m. Cette opération, qui n'a pas pu être datée avec précision, a très probablement eu lieu à la fin de la période gauloise ou au début de l'époque romaine. Ces poteaux fonctionnent peut-être avec une autre série de structures qui dessinent un alignement parallèle, plus irrégulier que le premier, situé à 14 m au nord-est : des amas de pierre peuvent correspondre au soubassement de piliers en bois, ou bien au calage de trous de poteau qui n'auraient pas été identifiés en tant que tels.

Le long fossé recoupe quasiment à angle droit, à l'extrémité sud-est de la zone sondée, un autre linéament similaire, qui lui est antérieur et qui n'a été suivi que sur quelques mètres de long. Son remplissage recèle des tessons de céramique laténienne, des restes fauniques et un morceau de brique mal cuite.

Les ossements d'un enfant de 6 à 7 ans, atteint d'hydrocéphalie, ont été mis au jour à quelques mètres au nord-est de la palissade, au centre du futur bâtiment de l'époque romaine. Il s'agit d'un squelette incomplet et sans connexion anatomique ; le crâne a été brisé et certains de ses fragments ont été découverts à proximité, empilés les uns sur les autres. Les fragments d'un autre crâne d'enfant, d'environ 9 ans, ont été mis au jour entre les pierres de calage de l'un des poteaux de la clôture installée dans le comblement du fossé (Mercier, 1979, p. 22 ; Mercier, 1981, p. 23 ; Pernet *et al.*, 2011, p. 284-285).

▪ **Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. – première moitié du IV^e s. de n. è. ?)**

Durant l'époque romaine, à une date que l'on ne peut préciser, un bâtiment en pierre est construit dans le secteur sud-est de l'espace étudié, à l'emplacement où ont été enfouis les mobiliers, notamment métalliques, de l'âge du Fer (**fig. 2**). Ses fondations traversent le remplissage du long fossé de la phase 1 et son orientation en diffère sensiblement. L'édifice se compose d'un espace de plan rectangulaire, long de 17 m et large de 11 m, délimité par un mur maçonné et bordé au nord-est par une galerie. Au sud-ouest, dans l'axe médian, une salle rectangulaire, qui mesure 6 m de long pour 3 m de large, est appuyée contre ce mur. Si l'on se fie aux descriptions fournies par Th. Mercier, seules cette pièce et la galerie seraient couvertes d'un toit de tuiles, tandis que l'espace central, au sein duquel aucun aménagement n'a été repéré dans les quelques sondages entrepris, correspondrait à une cour. Le sol de cette dernière est constitué de cailloux et de débris de terres cuites architecturales. Un probable seuil, repéré sur le tracé du mur nord-est de la galerie, permet l'accès au bâtiment ; il n'est pas situé dans son axe de symétrie, mais est décalé vers le sud-est. Un petit foyer, aménagé à l'extrémité sud-est de la galerie, pourrait se rattacher à cette phase, à moins qu'il ne s'agisse d'une structure antérieure. Un niveau d'abandon, au sud de l'édifice, a livré des fragments de mortier blanc et de mortier de tuileau couvert d'un enduit peint en rouge (Mercier, 1979, p. 15-17 ; Mercier, 1981, p. 22 et p. 33-36 ; Mercier, 1984a, p. 90-94).

Ce bâtiment, identifié à un sanctuaire d'époque romaine par L. Pernet *et al.* (2011), présente un plan atypique, qui évoque une annexe agricole, dotée d'une galerie de façade et d'un grand espace de stockage, plutôt qu'un lieu de culte. De fait, aucun temple n'a été identifié dans ce qui est décrit comme une cour et la fonction de la construction accolée au sud-ouest, qui pourrait éventuellement correspondre à la salle de culte, n'a pu être déterminée faute d'aménagements ou de mobiliers spécifiques. Il faut toutefois souligner le fait que ce bâtiment reste peu documenté et que des structures légères ont pu échapper à la vigilance de l'équipe de fouille.

▪ **Abandon et occupations postérieures**

Les seuls éléments de chronologie, pour l'époque romaine, sont établis à partir de l'identification des monnaies retrouvées en fouille, dans un contexte souvent non précisé. Les pièces les plus tardives indiquent ainsi que le site est encore fréquenté sous le règne de Constantin I^{er} (306-337) (Pernet *et al.*, 2011, p. 279).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les différents types de mobiliers sont inégalement renseignés : la céramique antique n'a pas été étudiée et seuls quelques tessons de vases gaulois ont été analysés, tandis que les monnaies et l'*instrumentum* de la période romaine n'ont fait l'objet d'aucun examen. En revanche, l'étude de plusieurs ensembles de restes fauniques et du mobilier métallique latinien, partiellement prélevé et conservé, a été récemment publiée (Pernet *et al.*, 2011, p. 267-285). À ces lacunes, s'ajoute

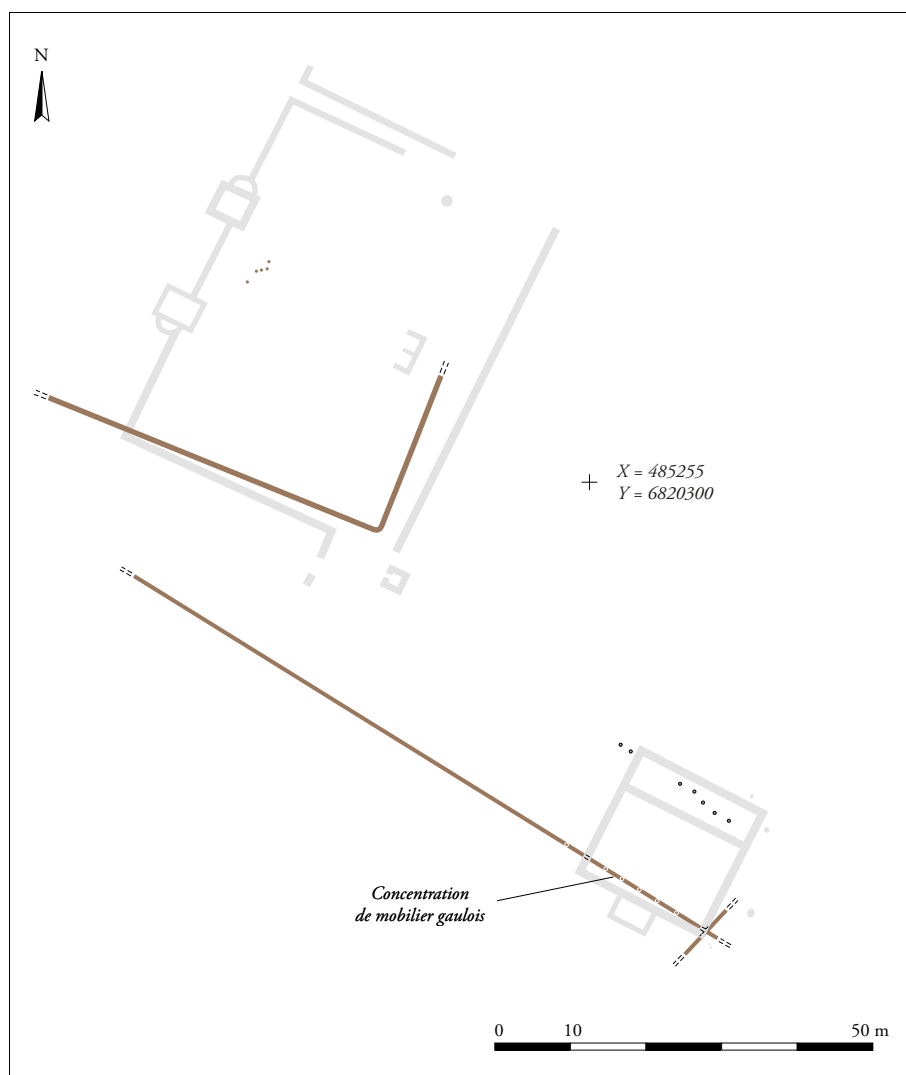


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Pernet *et al.*, 2011, p. 264, fig. 4.

le problème posé par le manque d'informations relatif aux contextes stratigraphiques, souvent imprécis. Par ailleurs, une partie des objets étudiés provient de l'autre secteur du site, localisé au nord-ouest des fossés gaulois et du bâtiment d'époque romaine (cf. *infra*).

En ce qui concerne la phase gauloise du site, pour laquelle les mobiliers sont mieux connus et plus variés, plusieurs éléments témoignent de dépôts particuliers. La céramique, datée de La Tène finale, n'a pas été quantifiée ; quelques tessons d'amphores italiques ont été reconnus aux côtés de productions locales ou régionales. Les 2 700 restes fauniques étudiés (P. Méniel, *in* Pernet, 2011, p. 280-284) sont issus des fossés de l'âge du Fer ainsi que de niveaux de sol. Ils correspondent à des déchets culinaires appartenant en premier lieu à des bœufs (plus de 40 % des restes), suivis de porcs et de caprinés (environ 25 et 20 % des fragments), et le cheval et le chien ont aussi été consommés, en plus faibles quantités ; d'autres espèces, gibier et oiseaux, sont représentées par quelques restes. Aucune sélection particulière des animaux ou des régions anatomiques n'a été observée, mais certains dépôts singuliers se distinguent, notamment la découverte de « deux ramures de cerfs, d'ensembles de mandibules de bœufs, des quelques ensembles anatomiques en connexion, du crâne d'un cheval à l'occipital tranché ». Ont été mis au jour, surtout concentrés dans le remplissage du fossé à l'emplacement du futur bâtiment d'époque romaine, 8 fragments d'armes (3 fragments d'épées, un de fourreau, un anneau de suspension, un fragment de fer de lance et 2 éventuels éléments de cotte de mailles), quelques monnaies, 6 fibules de La Tène finale, un fragment de bracelet en lignite, un bracelet en verre, 3 perles en verre et en calcite, une clavette de char et 3 anneaux passe-guides, ainsi que des pitons liés au transport, des anneaux et des ferrures.

Pour la période romaine, la provenance des objets n'est pas souvent connue ; certains mobiliers ont été découverts dans le secteur nord-ouest du site, correspondant vraisemblablement à la *pars urbana* d'une *villa* (cf. *infra*). Toutefois, Th. Mercier a rapporté avoir mis au jour, dans la zone du bâtiment identifié à un possible sanctuaire, des tessons de céramique et de verre ainsi qu'au moins 18 monnaies émises entre le règne d'Antonin le Pieux et la fin du III^e s. pour des imitations radiées (Mercier, 1979, p. 29 ; Mercier, 1984a, p. 95 et p. 98). Au total, sur l'ensemble du site, 17 monnaies gauloises et du Haut-Empire ainsi que 29 pièces de l'Antiquité tardive ont été collectées ; le numéraire romain a été produit entre les règnes de Nerva (96-98) et de Constantin I^{er} (306-337) (Pernet *et al.*, 2011, p. 279). Les 5 fibules de facture antique proviennent de contextes qui ne sont pas précisés (Pernet *et al.*, 2011, p. 268).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Grouas est localisé à 2 km au nord de la Sarthe, rivière qui marque vraisemblablement la limite entre le territoire des Sagiens, de laquelle il dépend probablement, et celui des Aulerques Cénomans. Aucune agglomération sagnienne n'est connue à moins de 18 km, distance qui sépare l'établissement du chef-lieu, localisé à Sées. Une voie antique, en provenance de cette ville et en direction de l'habitat groupé antique d'Oisseau-le-Petit, pourrait avoir passé à 300 m

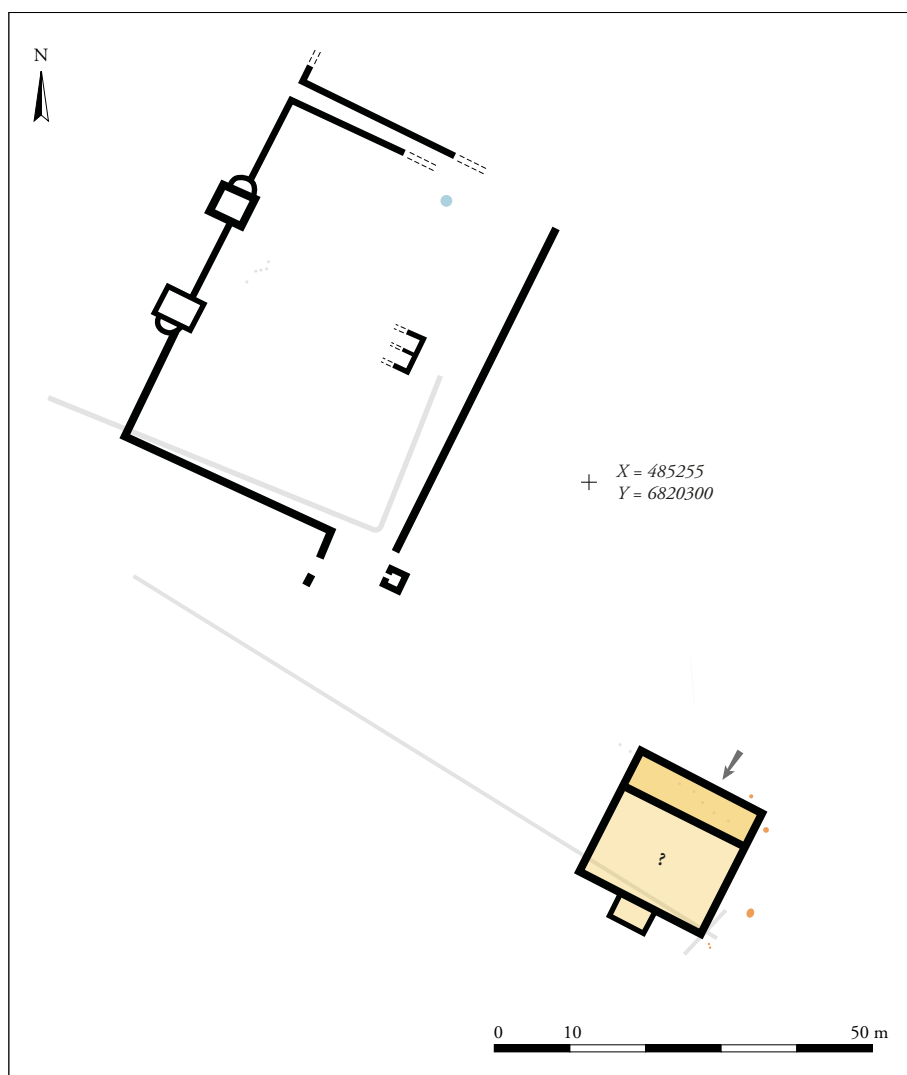


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Pernet *et al.*, 2011, p. 264, fig. 4.

à l'est du site ; son tracé serait aujourd'hui repris par la route départementale 438 (données inédites du PCR Arbano).

▪ *Environnement proche*

À quelques dizaines de mètres au nord-ouest de la zone précédemment décrite, se sont succédé deux enceintes quadrangulaires, la première datée de l'âge du Fer et la seconde, de l'époque romaine (**fig. 1 et 2**). En effet, un fossé, reconnu sur environ 65 m de long, circonscrit vraisemblablement un premier enclos dont seul l'angle sud-est a été localisé. Son comblement a livré des tessons de céramique laténienne et des ossements, ainsi que de probables rejets de foyers. À l'intérieur de cet enclos, à une vingtaine de mètres des branches sud et est du fossé, une concentration de trous de poteau, associés à des objets gaulois, relève probablement de la même phase (Pernet *et al.*, 2011, p. 264-266). Bien que L. Pernet *et alii* considèrent que la fonction principale du site est « d'accueillir des pratiques cultuelles » (Pernet *et al.*, 2011, p. 285), il n'est pas certain que ce secteur soit lié aux rituels. De fait, les objets provenant de l'espace enclos (céramique, faune, une monnaie, aucune arme mais quelques fibules) peuvent aussi renvoyer à un contexte domestique. Le lieu de culte, situé à une cinquantaine de mètres au sud-est, pourrait dès lors dépendre de cet habitat.

Puis, à l'époque romaine, une enceinte maçonnée, définissant une cour longue de 50 m et large de 40 m, est aménagée à l'emplacement de l'enclos antérieur, dont le fossé est désormais comblé. En façade nord-ouest, le mur s'interrompt à deux reprises pour laisser place à des salles rectangulaires, flanquées d'une abside et chauffées au moyen d'un hypocauste. Les vestiges d'un bâtiment maçonné, dont le plan est incomplet, ont été observés dans la partie orientale de la cour, un puits a été reconnu près du mur nord-est et près de l'angle méridional de l'enceinte, où le mur est absent, un édicule ayant pu servir de four a été identifié. Ces différents aménagements évoquent un habitat rural enclos et ses équipements, dont seule une partie a été dégagée lors des sondages. Le site se prolonge d'ailleurs vers le nord-est, où le mur d'une autre enceinte et une batterie de trois fours de potier ont été signalés. À cette petite *villa*, se rattache manifestement l'édifice interprété comme un possible lieu de culte – ou bien comme une annexe agricole ? –, situé à proximité et dont les murs suivent la même orientation (Mercier, 1984a, p. 98-106 ; Mercier, 1984b ; Mercier, 1986).

Aux abords mêmes du potentiel sanctuaire, plusieurs aménagements ont été décrits par Th. Mercier : des pierres irrégulières, noyées dans un mortier auprès du bâtiment, témoignent de la mise en place d'un revêtement de sol facilitant la circulation au nord de l'édifice (Mercier, 1979, p. 16). Plusieurs foyers ont été identifiés près de son mur sud-est et le sol semble pavé, le long du mur, au moyen de briques disposées de chant, en épis (Mercier, 1981, p. 36 ; Mercier, 1984a, p. 94).

À plus large échelle, plusieurs découvertes de mobiliers d'époque romaine ont été recensées dans la ville d'Alençon (Bernouis, 1999, p. 72-77).

5 – Synthèse et interprétation

De nombreuses lacunes, liées à une exploration et à une étude partielles du site, entravent l'interprétation de ce dernier. Un établissement est fondé aux Grouas dès le début de La Tène finale, vers la fin du II^e s. av. n. è. Les aménagements identifiés permettent de distinguer deux secteurs : au nord-ouest, un probable enclos habité et au sud-est, le long d'une limite fossoyée de près de 100 m, un espace vraisemblablement dévolu à des pratiques rituelles, qui pourrait dépendre de l'établissement voisin. L'emprise et l'organisation de ce lieu de culte ne peuvent toutefois pas être précisées. Les vestiges témoignent du rejet de mobiliers fragmentés (armes, parures, monnaies, faune, éléments de harnachement ou encore céramique) dans le fossé, après leur manipulation et sans doute leur destruction dans le cadre de ces activités. La limite perdure après le remblaiement du fossé : une série de poteaux participe désormais d'une clôture, du moins dans le secteur où ont été effectués les dépôts.

Puis, durant l'époque romaine, l'habitat enclos est reconstruit en dur et est doté de salles chauffées et d'équipements divers. Malgré le plan lacunaire de l'enceinte et des constructions qu'elle abrite, il semble plus plausible d'y voir le cœur d'une *villa* plutôt qu'un sanctuaire. La question de la perdurance du lieu de culte gaulois se pose toutefois : dans le secteur où des dépôts particuliers ont été enfouis à la fin de l'âge du Fer, est bâti un grand édifice, dont le plan interroge. S'il s'agit bien d'une cour bordée d'une galerie et flanquée d'une salle rectangulaire, il pourrait correspondre à un petit espace sacré privé, peut-être pourvu d'un temple édifié dans la cour et qui n'aurait pas été clairement identifié. Les mobiliers d'époque romaine, bien que non étudiés dans le détail, ne comprennent pas d'éléments caractéristiques d'offrandes, bien que les monnaies romaines soient relativement nombreuses – mais une partie provient sans doute de l'enclos voisin. Il convient donc d'être prudent quant à l'identification d'un sanctuaire pour la phase antique du site ; cette hypothèse, si elle reste possible, ne peut pas être démontrée en l'état des connaissances.

6 – Bibliographie

Bernouis, 1999 – BERNOUIS Ph., *L'Orne. 61*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 61),

249 p.

Mercier, 1979 – MERCIER Th., « Fouille d'un édifice gallo-romain à Alençon », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 92-1, p. 7-30.

Mercier, 1981 – MERCIER Th., « Fouille d'un édifice gallo-romain à Alençon », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 94-4, p. 17-53.

Mercier, 1984a – MERCIER Th., « Site gallo-romain des Grouas à Alençon. Fouilles archéologiques de 1981 et 1982 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 102-4, p. 87-106.

Mercier, 1984b – MERCIER Th., « Site gallo-romain des Grouas à Alençon. Fouilles archéologiques de 1983 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 103-4, p. 3-29.

Mercier, 1986 – MERCIER Th., « Site celte et gallo-romain des Grouas à Alençon. Campagnes de fouilles 1984-1985 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 105-4, p. 1-18.

Pernet *et al.*, 2011 – PERNET L., MÉNIEL P., CHURIN Th., DASTUGUE J., GRUEL K., « Le site cultuel gaulois d'Alençon « Les Grouas » (Orne) (fouilles Thérèse Mercier 1978-1987) », in BARRAL Ph., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION St., VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, actes du 33^e colloque international de l'AFAEF (Caen, 20-24 mai 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 883 ; série Environnement, sociétés et archéologie, 14), vol. 1, p. 261-286.

S.195 – Aunou-sur-Orne (Orne), le Pré du Mesnil

1 – Présentation du site

Cité antique : Sagiens

Coordonnées (Lambert 93) : X = 494650 ; Y = 6837850

Numéro d'entité archéologique : 61 015 0023

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du III^e s. av. n. è. – III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site du Pré du Mesnil est signalé par G. Leclerc en 2000, lorsque de nombreux objets métalliques gaulois et antiques sont découverts en surface d'une parcelle cultivée. Après de premiers sondages dirigés en 2001 par P. Couanon (service régional de l'archéologie de Basse-Normandie), deux campagnes de fouille programmée, placées sous la responsabilité scientifique de Th. Lejars (CNRS) et L. Pernet (université de Lausanne) en 2003 et 2004, conduisent à la mise au jour des vestiges d'un lieu de culte aménagé dès l'âge du Fer et reconstruit durant l'Antiquité. Les données collectées lors de ces opérations, aujourd'hui en cours d'étude, ont été présentées dans le cadre des rapports inédits rédigés à l'issue des deux dernières fouilles¹ (Lejars, Pernet, 2004 ; Lejars, Pernet, 2005) ainsi que dans un article synthétique publié peu de temps après (Lejars, Pernet, 2007). Les vestiges, arasés par les travaux agricoles récents, se poursuivent au-delà de l'emprise fouillée, notamment en direction du nord et de l'est.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte est localisé sur le flanc septentrional d'une colline qui s'étire d'est en ouest. Il prend place en partie haute de son versant et à plus de 400 m au sud du lit de l'Orne, dont la vallée borde ce relief.

2 – Présentation des vestiges

Dans l'attente d'une étude complète des mobiliers, il est possible de distinguer deux grandes phases – l'une à laquelle se rattachent des constructions en bois et terre et des creusements d'époque gauloise, la seconde associée aux édifices dont les fondations sont en pierre, datés de la période romaine. Toutefois, les nombreux recoupements observés témoignent d'une évolution plus complexe et d'étapes intermédiaires.

	Phase 1	Phase 2
Chronologie	I ^e moitié du III ^e s. - fin du I ^{er} s. av. n. è.	Début du I ^{er} s. (?) - III ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	Péribole aux fondations de pierre
Dimensions de l'aire sacrée	?	22,50 x 20 m (soit 485 m ²)
Types des temples	?	A : A3a ?
Dimensions des temples	?	A : 6 x 7 m (soit 35 m ²)
Autres équipements remarquables	?	Porche ; portique ; B : bâtiment d'usage indéterminé

▪ Phase 1 (première moitié du III^e s. – fin du I^{er} s. av. n. è.)

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

À la première phase se rattache un ensemble inégalement réparti de structures en creux, dont le remplissage recèle parfois des objets du second âge du Fer (**fig. 1**). Des fossés à fond plat – ou des tranchées d'implantation de paroi ou de palissade ? –, étroits, peu profonds et d'orientation similaire, délimitent deux enclos quadrangulaires qui se poursuivent au-delà des limites de fouille. Une troisième structure similaire, localisée dans l'angle nord-est de la zone étudiée, pourrait correspondre aux fondations d'un bâtiment quadrangulaire long de 8 m.

Une concentration relativement importante de fosses adjacentes, voire qui se recoupent, a été mise au jour dans la partie centrale de la zone fouillée, au sud-est du futur édifice circulaire ; ce secteur a livré l'essentiel du mobilier métallique gaulois, ainsi que quelques monnaies. Cet ensemble ne paraît pas s'inscrire au sein de l'un des enclos fossoyés, puisqu'il se situe dans l'axe du retour nord-sud d'un long fossé repéré sur une trentaine de mètres.

Au nord de ce dernier, une centaine de trous de poteaux témoigne d'un espace densément bâti. Le comblement de ces structures, qui ne contient que peu de mobilier, ainsi que leur recoupement partiel ont permis de distinguer au moins trois états différents, mais il reste difficile de restituer avec cohérence les plans des édifices. Un incendie a vrai-

1. Je tiens ici à remercier Th. Lejars de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports de l'opération.

semblablement détruit certaines de ces constructions en matériaux périssables, relevant du second état, dont la base des poteaux de bois a brûlé.

L'occupation gauloise débute, d'après l'analyse des mobiliers métalliques (cf. *infra*), dès le début de La Tène moyenne, soit lors de la première moitié ou, au plus tard, à partir du milieu du III^e s. av. n. è., et se poursuit tout au long de La Tène finale ; un premier examen de la céramique semble confirmer cette proposition (Lejars, Pernet, 2004, p. 9-10 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 11-14 et p. 18 ; Lejars, Pernet, 2007, p. 108 et p. 114).

▪ Phase 2 (début du I^{er} s. de n. è. (?) – III^e s. de n. è.)

Peut-être dès le début de l'époque romaine, car plusieurs monnaies et une fibule de la période augusto-tibérienne témoignent d'une vraisemblable continuité de l'occupation, le site est réaménagé : après un nettoyage et un nivellement du sol, obtenu en étalant un remblai qui a piégé un abondant mobilier gaulois, des constructions, dont la base est en pierres sèches ou liée à l'argile, sont élevées à l'emplacement des anciennes structures de l'âge du Fer (**fig. 2**). Arasés jusqu'à leurs fondations, ces modestes édifices se caractérisent peut-être par une élévation essentiellement constituée de matériaux périssables plutôt que de maçonneries.

Une cour quadrangulaire, clôturée par un mur d'enceinte, est longée, à l'est, par un portique dont subsistent les fondations des piliers régulièrement disposés, sous forme d'amas de pierres. Cette galerie s'interrompt au droit d'un porche qui ménage une ouverture dans la façade orientale de l'enceinte. Face à ce dispositif d'entrée, un édifice circulaire (A) prend place au cœur de la cour, décentré vers le nord-ouest. Il s'apparente à la *cella* d'un temple, délimitée par une série d'environ 10 piliers. Chacun d'entre eux repose sur une base plus ou moins circulaire, de moins de 1 m de diamètre, constituée de moellons et de débris de terres cuites architecturales ; au centre, un autre empierrement, plus large et dont les contours sont moins nets, pourrait avoir servi de soubassement à un pilier central, ou encore à une statue de bois. Ces aménagements, bien conservés dans la partie occidentale de l'édifice, ont été perturbés à l'est par les travaux agricoles et par l'une des tranchées de sondage implantée en 2001. Un amas similaire à moins de 2 m à l'est de l'édifice, dans l'axe du porche d'entrée de la cour, constitue le radier d'une autre élévation disparue ; à 2 m au sud-est du bâtiment circulaire, une petite concentration de pierres rubéfiées, associées à des os brûlés, marque certainement l'emplacement d'un foyer, probable autel voisin du temple. Au nord de l'édifice circulaire, des traces de calcaire pilé et de chaux témoignent de l'aménagement du sol de la cour, probablement en partie détruit par les labours agricoles récents.

Enfin, à l'ouest de la cour, une salle de plan rectangulaire (B), qui mesure 7,30 m de long pour 6 m de large, est accolée au péribole, à l'arrière de l'édifice circulaire. Espace vraisemblablement couvert, au vu de ses dimensions, il pourrait s'agir d'une annexe ou peut-être d'un second temple, simplement constitué d'une *cella* rectangulaire. En son sein, aucun aménagement ne permet d'en déterminer précisément la fonction, tandis que sa construction en appui sur le mur de péribole suggère une construction dans un second temps (Lejars, Pernet, 2004, p. 8-9 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 8-11 ; Lejars, Pernet, 2007, p. 108).

▪ Aménagements non phasés

Une partie des structures en creux n'a livré aucun mobilier et ne peut donc être associée à une phase précise, faute d'un rattachement évident à un ensemble gaulois ou romain (Lejars, Pernet, 2005, p. 11).

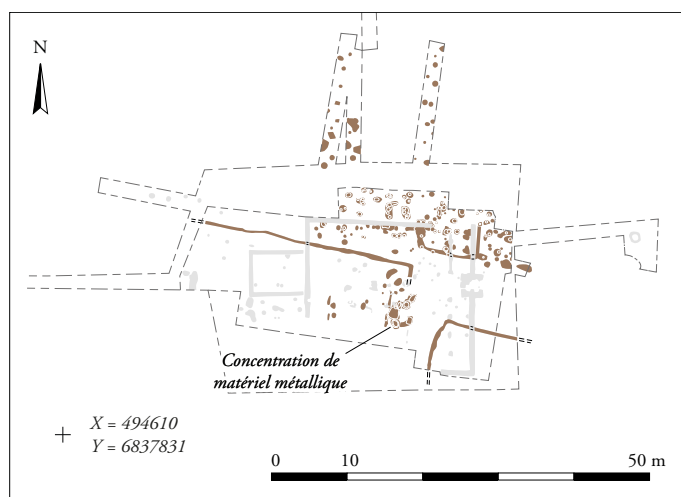


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Lejars, Pernet, 2007, p. 109, fig. 1.

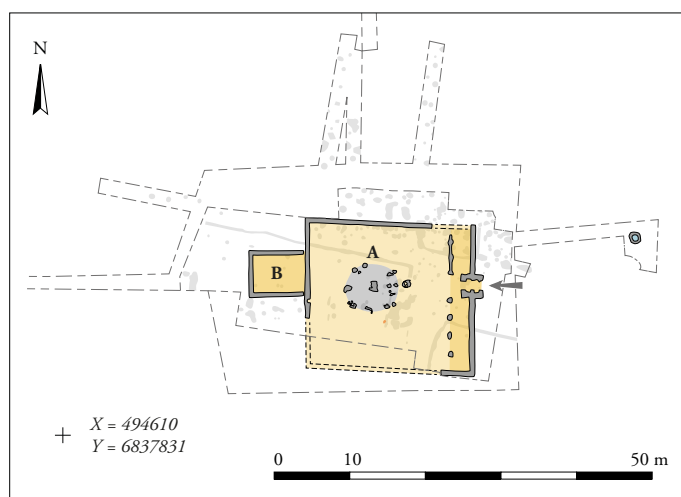


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Lejars, Pernet, 2007, p. 109, fig. 1.

▪ Abandon et occupations postérieures

Les mobiliers témoignent d'une occupation du site jusqu'au III^e s. de n. è. *a minima*, mais qui a pu se prolonger jusqu'au début du siècle suivant : la monnaie la plus récente a été émise sous le règne d'Antonin le Pieux (138-161) (cf. *infra*), mais des fragments de céramique de l'atelier de La Bosse, dont certaines formes sont produites au III^e s., voire au début du IV^e s., sont aussi attestées (Lejars, Pernet, 2004, p. 5 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 7 ; Lejars, Pernet, 2007, p. 114).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Plus d'un quart du mobilier est issu du niveau de terre labourée ; le remplissage des différents types de structures en creux contient la moitié des objets découverts et les autres artefacts ont été mis au jour dans des niveaux d'occupation ou dans des remblais.

Les 268 tessons de céramique des époques gauloise ou romaine n'ont pas encore bénéficié d'une étude détaillée ; un examen préliminaire, réalisé par B. Bazin, a montré que la vaisselle en terre cuite, fragmentée, complétée par 6 fragments de vases en verre pour la période romaine, comprend des productions essentiellement locales ou régionales – seulement 4 tessons d'amphore et 3 de céramique sigillée ont été dénombrés (Lejars, Pernet, 2004, p. 12 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 17-19). Les restes fauniques, également peu nombreux (127 fragments), appartiennent essentiellement aux espèces de la triade domestique, toutes trois représentées de façon équivalente – de 27 % à 33 %, les caprinés étant majoritaires –, ainsi qu'au cheval et au chien. Quelques restes sont issus de quartiers de viande de qualité, provenant de jeunes animaux (A. Bandelli, *in* Lejars, Pernet, 2007, p. 114).

Réunissant 31 monnaies, étudiées par K. Gruel et G. Leclerc (*in* Lejars, Pernet, 2004, p. 14-16 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 19-20 ; Lejars, Pernet, 2007, p. 110 ; Gruel *et al.*, 2011), le numéraire comprend une majorité de pièces gauloises (25), ainsi que 5 monnaies frappées durant l'époque romaine (3 sous le règne d'Auguste, 1 sous celui d'Antonin le Pieux et 1 indéterminée) et une dernière monnaie qui reste non identifiée (**fig. 3**). Un lot de statères gaulois et leurs divisions correspond probablement à des émissions locales, tandis que d'une manière générale, le faciès monétaire de l'âge du Fer témoigne de liens forts avec le territoire voisin des Aulerques Cénomans.

L'essentiel des plus de 400 objets métalliques semble avoir été produit et déposé sur le site durant La Tène moyenne et finale. Ainsi, les pièces de l'équipement gaulois sont nombreuses, avec plus de 130 fragments d'armes datés de La Tène C1 et C2, voire du début de La Tène D pour certains fourreaux. Au total, au moins 23 fers de lances, accompagnés de talons, 13 épées et moins de 10 fourreaux, quelques anneaux de suspension pour ces derniers, moins de 10 umbos de bouclier et une pointe de flèche ont pu être identifiés. Ces objets présentent une fragmentation importante, témoignant de mutilations volontaires avant enfouissement. Une petite armature de lance datée de l'âge du Bronze final a aussi été mise au jour : son dépôt au sein du sanctuaire est sans doute plus tardif que sa date de fabrication, mais on ne sait s'il relève de la phase gauloise ou romaine du site. Les objets de parure comprennent 9 fibules – datées de la fin de La Tène ancienne, de La Tène C1, C2 et D2, ainsi que du début de l'époque romaine – et une boucle d'oreille. Des éléments de char gaulois (tiges à œillet et clavette), de rares outils (dont des forces), une clef, ainsi qu'un mors bimétallique de tradition thrace et un anneau passe-guide datés de l'époque romaine ont été inventoriés. De nombreux fragments d'objets métalliques indéterminés, de rares scories et une vingtaine d'objets lithiques non décrits complètent la liste des mobiliers découverts (Lejars, Pernet, 2004, p. 10-13 ; Lejars, Pernet, 2005, p. 14-17 ; Lejars, Pernet, 2007, p. 111-113).

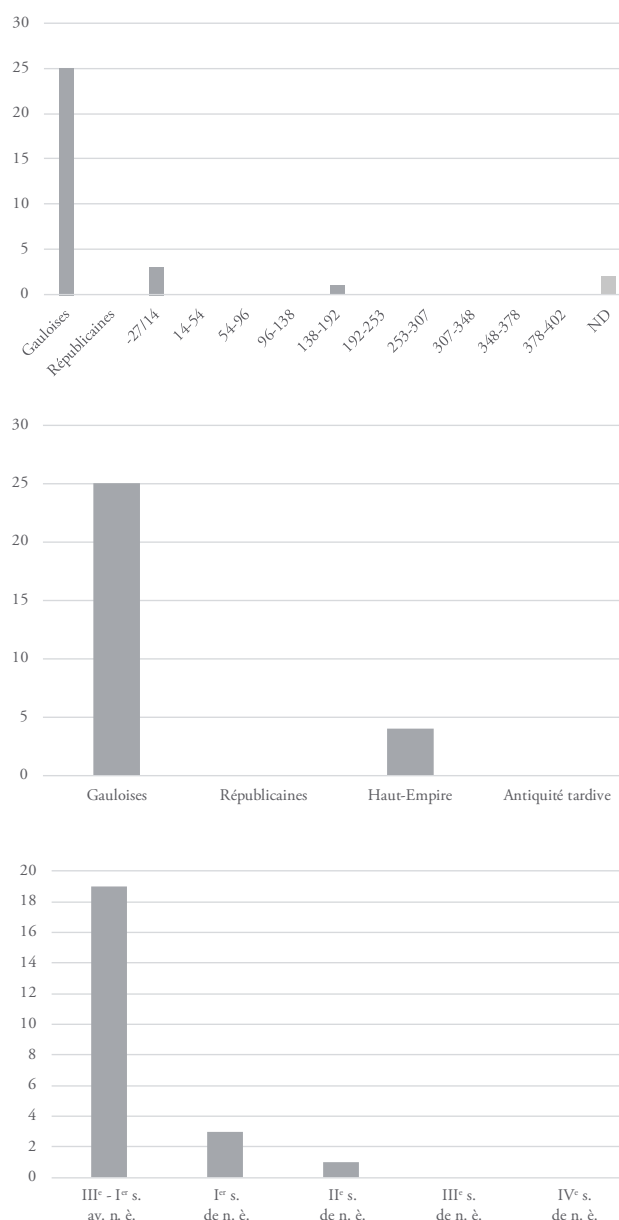


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire d'Aunou-sur-Orne est localisé à près de 3 km à l'est de Sées, vraisemblable chef-lieu de la cité des Sagiens fondé dans les dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. Implanté en territoire rural, il est distant d'environ 6 km de la limite qui séparerait, au nord, le territoire sagien de la *civitas* ésuviennne (données inédites du PCR Arbano). Il pourrait être situé à quelques centaines de mètres, tout au plus, d'un axe routier provenant de cette ville et menant à Chartres (Quévillon, Schütz, 2011, p. 98-99).

▪ *Environnement proche*

À 20 m à l'est de l'enclos, une tranchée de sondage a révélé les vestiges d'un puits, dont la partie supérieure est consolidée au moyen d'un parement en pierres sèches ; la fouille de cette structure n'a permis de recueillir, en surface, qu'un nombre limité de tessons de céramique (Lejars, Pernet, 2005, p. 11).

Plusieurs établissements ruraux ont été identifiés au cours de prospections pédestres menées dans les environs de Sées. Ainsi, à 1,2 km au sud du Mesnil, entre le bourg d'Aunou-sur-Orne et la ferme de Martigny, des débris de construction ainsi que des tessons de céramique et de verre, datés de la fin du I^{er} s. au début du III^e s. de n. è., ont été signalés. Par ailleurs, des fragments de tuiles à rebord et des moellons ont été observés à l'emplacement d'un enclos rectangulaire localisé au Réage des Mottes, soit à 1,3 km au nord-ouest et, près de Sévilly (1,5 km à l'ouest), d'autres débris de terre cuite architecturale et de rares tessons de céramique d'époque romaine ont aussi été mis au jour. À proximité, au Bas Sévilly, un dépôt monétaire d'un millier de pièces a vraisemblablement été enfoui durant le règne de Probus (276-282) (Bernouis, 1999, p. 82 et p. 190-192).

5 – Synthèse et interprétation

Le site du Pré du Mesnil semble se structurer dès le début ou le milieu du III^e s. av. n. è. : des dépôts d'armes et, dans une moindre mesure, d'objets de parure y sont réalisés, dans un cadre qui reste difficile à restituer. L'abondance de mobilier métallique, en particulier de pièces issues de l'équipement de plusieurs dizaines de guerriers, et les dégradations qui lui sont appliquées témoignent du statut particulier du site, dévolu à des pratiques rituelles. Jusqu'à la fin de l'âge du Fer, se succèdent différents enclos et des bâtiments sur poteaux, rassemblés au nord – uniquement liés aux pratiques religieuses, ou plutôt relevant d'un habitat, peut-être groupé ? –, tandis qu'un ensemble dense de fosses semble lié à l'enfouissement des objets métalliques, vraisemblablement exposés avant d'y être rejetés. Les recoupements des structures, l'absence de mobilier daté dans le comblement de la plupart d'entre elles et les remaniements du début de l'époque romaine ont affecté ces vestiges, dont la lecture est ainsi rendue plus difficile.

Probablement dès les premières décennies du Haut-Empire, la construction d'une enceinte abritant un édifice de plan circulaire marque une nouvelle phase dans l'aménagement des lieux. La configuration architecturale est caractéristique d'un sanctuaire, composé d'un péribole ouvert à l'est, d'un portique en façade principale et d'un vraisemblable temple ; seule la présence d'une salle de plan rectangulaire, accolée au mur de clôture et faisant face à la galerie, pose question. L'érection de la *cella* à proximité immédiate de la zone des dépôts de l'âge du Fer témoigne d'une pérennisation de l'espace réservé aux rituels. Durant l'époque romaine, l'ensemble se caractérise par des dimensions modestes et sans doute par l'emploi de matériaux de construction peu coûteux. La fouille de cet établissement n'a livré que peu d'objets antiques : à quelques monnaies et à de rares objets de parure, s'ajoutent essentiellement de la vaisselle et des restes fauniques. Ces caractéristiques renvoient à un petit lieu de culte rural, probablement fréquenté par une communauté résidant dans les environs, maintenant le souvenir d'un espace réservé aux rituels plus ancien, et peut-être géré par un domaine agricole implanté à proximité, mais à ce jour non documenté.

6 – Bibliographie

Bernouis, 1999 – BERNOUIS Ph., *L'Orne. 61*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 61), 249 p.

Gruel et al., 2011 – GRUEL K., LECLERC G., NIETO-PELLETIER S., avec la collaboration de BARRANDON J.-N., BLET-LEMARQUAND M., GRATUZE B., « Les monnaies gauloises de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe, approches typologique, analytique et territoriale », in BARRAL Ph., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION St., VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, actes du 33^e colloque international de l'AfEAF (Caen, 20-24 mai 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 883 ; série Environnement, sociétés et archéologie, 14), vol. 1, p. 247-260.

Lejars, Pernet, 2004 – LEJARS Th., PERNET L., *Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne (Orne). Un site à caractère cultuel*, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 18 p. et annexes.

Lejars, Pernet, 2005 – LEJARS Th., PERNET L., *Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne (Orne). Un site à caractère cultuel*, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 23 p. et annexes.

Lejars, Pernet, 2007 – LEJARS Th., PERNET L., « Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne : un site à caractère cultuel », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 126, n° 3-4, p. 107-116.

Quévillon, Schütz, 2011 – QUÉVILLON S., SCHÜTZ G., « Les chefs-lieux des cités », in COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, p. 86-101.

S.196 – Macé (Orne), les Hernies

1 – Présentation du site

Cité antique : Sagiens

Autre toponyme utilisé : l'Abbé

Coordonnées (Lambert 93) : X = 389530 ; Y = 6840515

Numéro d'entité archéologique : 61 240 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – fin du IV^e ou début du V^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Après avoir repéré le site des Hernies (près du lieu-dit l'Abbé) en 1997, en prospection pédestre, G. Leclerc (archéologue bénévole, Société archéologique et historique de l'Orne) y entreprend des sondages d'évaluation en 2004. Dès l'année suivante, le lancement d'une fouille programmée triennale (2005-2007), dirigée par le même archéologue, a permis d'étudier l'intégralité de l'aire sacrée et de ses équipements. Le lieu de culte est globalement arasé : seule la base de l'élévation des murs est, au mieux, conservée, de même que certains niveaux liés à son occupation ou à sa démolition. Malgré l'absence d'une publication de synthèse et d'une étude complète du mobilier, la chronologie globale du sanctuaire a pu être établie ; cette notice s'appuie sur le phasage proposé dans les rapports de fouille inédits et dans quelques articles succincts, revu cependant sur quelques points (Leclerc, 2005 ; Leclerc, 2006 ; Leclerc, 2007a et b ; Poupon, 2008 ; G. Leclerc, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 243-244).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire a été aménagé sur un replat du versant oriental de la vallée de l'Orne, à 600 m du cours d'eau. Il n'est donc pas installé à un point culminant, mais il pouvait être visible depuis le versant opposé.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Chronologie	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{er} tiers du I ^{er} s. de n. è.	1 ^{er} moitié du I ^{er} s. de n. è.	2 nd e moitié du I ^{er} s. - 3 ^e quart du III ^e s. de n. è.	2 nd e moitié du I ^{er} s. - 3 ^e quart du III ^e s. de n. è. (?)	3 ^e quart du III ^e s. - fin du IV ^e s. ou début du V ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1a ?	III-2a ?	III-2c	III-2c	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	41,50 x 41,50 m (soit 1 720 m ²)	51,30 x 51,30 m (soit 2 630 m ²)	?
Types des temples	A1 : A1a	- A1 : A1a - B : B1a - C (?) : A1a	- A2 et B : B1a - C (?) : A1a - D à J : A1a	- A2 et B : B1a - C (?) : A1a - D à L : A1a	- A2 (?) et B (?) : B1a - C : A1a - D, E, F et H : A1a
Dimensions des temples	A1 : 5,30 x 4,70 m (soit 25 m ²)	- A1 : 5,30 x 4,70 m (soit 25 m ²) - B : 8,60 x 8,20 m (soit 70 m ²) - C (?) : 5,40 x 4,90 m (soit 26 m ²)	- A2 : 12,80 x 12,80 m (soit 163 m ²) - B : 8,60 x 8,20 m (soit 70 m ²) - C (?) : 5,40 x 4,90 m (soit 26 m ²) - D, E, G à J : 2,20 x 2,20 m (soit 5 m ²) - F : 2,50 x 2,50 m (soit 6 m ²)	- A2 : 12,80 x 12,80 m (soit 163 m ²) - B : 8,60 x 8,20 m (soit 70 m ²) - C (?) : 5,40 x 4,90 m (soit 26 m ²) - D, E, G à L : 2,20 x 2,20 m (soit 5 m ²) - F : 2,50 x 2,50 m (soit 6 m ²)	- A2 (?) : 12,80 x 12,80 m (soit 163 m ²) - B (?) : 8,60 x 8,20 m (soit 70 m ²) - C : 5,40 x 4,90 m (soit 26 m ²) - D, E, H : 2,20 x 2,20 m (soit 5 m ²) - F : 2,50 x 2,50 m (soit 6 m ²)
Autres équipements remarquables	-	-	Porche ; galerie en façade nord-est	Porche ; galerie en façade nord-est ; double galerie en façade sud-ouest	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – premier tiers du I^{er} s. de n. è.)

Le sanctuaire s'implante *ex nihilo* aux alentours du changement d'ère, d'après les mobiliers collectés dans les niveaux les plus anciens, évoquant la toute fin de la période gauloise et l'époque augusto-tibérienne (monnaies gauloises, fibule de type Feugère 6 ou 7 et bague en verre bleu). Pour cette première phase, aucune délimitation de l'aire sacrée n'est

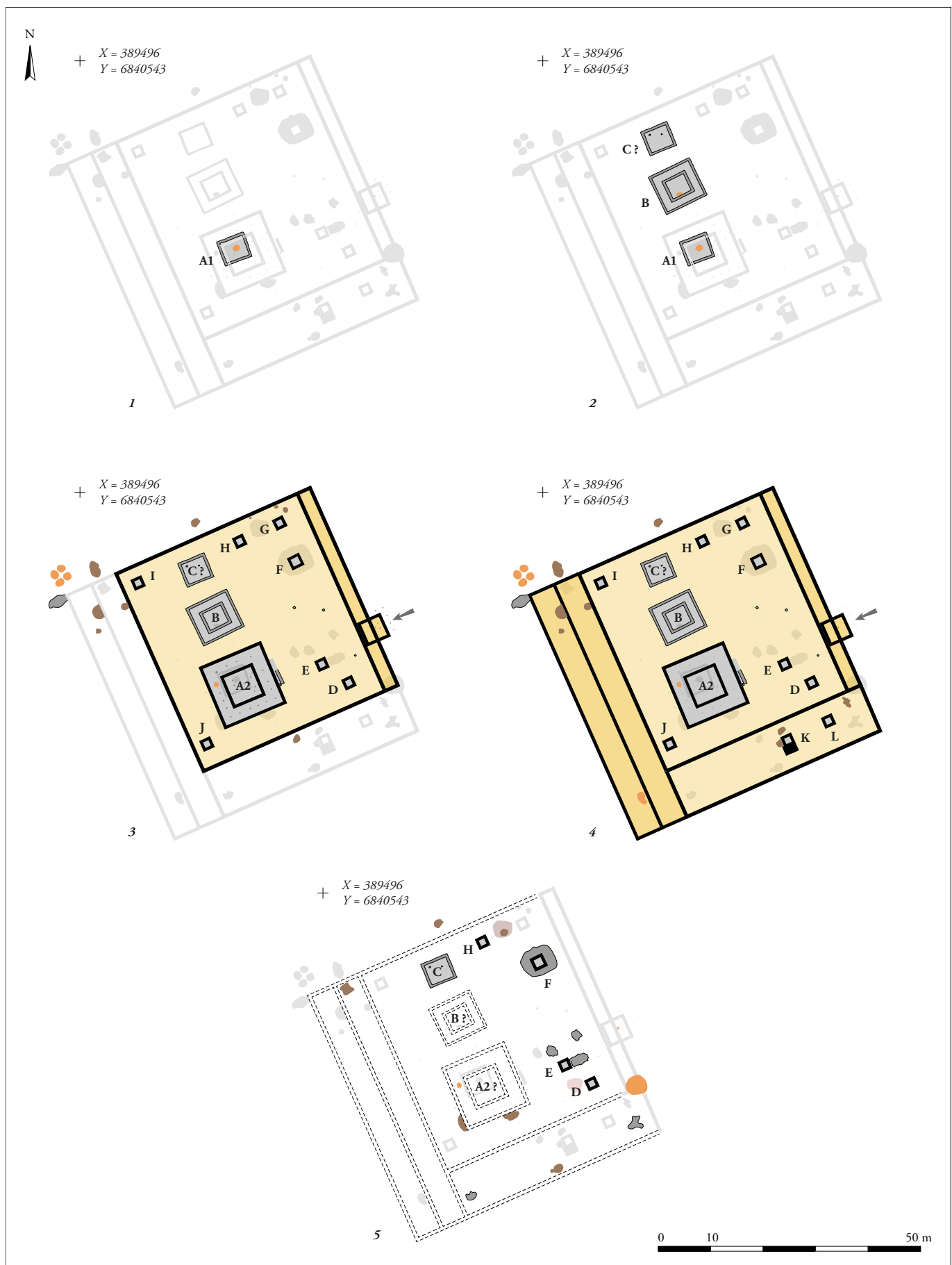


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, phases 1 à 5. Réal. S. Bossard, d'après Leclerc, 2007b, p. 19, fig. 10.

renseignée. En revanche, la construction d'un temple de plan quasi carré (A1), constitué d'une simple *cella* et équipé d'un foyer central, se rattache à cette prime occupation (**fig. 1, n° 1**). Son élévation, vraisemblablement en matériaux périssables, repose sur des solins de pierre. Les deux états superposés qui ont été reconnus pour le foyer central peuvent

avoir été aménagés durant cette phase ou au cours de la suivante, plutôt que durant les phases 1 et 3, comme le propose G. Leclerc : lors de la reconstruction du temple (état A2, phase 3), le foyer se retrouve alors excentré au sein du nouveau bâtiment, dont le sol a probablement été surélevé pour recouvrir les vestiges antérieurs (Leclerc, 2006, p. 17 et p. 26-29 ; Leclerc, 2007a, p. 131-133 : phase 1).

▪ **Phase 2 (première moitié du I^{er} s. de n. è.)**

La seconde phase est associée à l'édification d'un second temple (B), composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, dont le plan rectangulaire est proche du carré et de dimensions réduites (**fig. 1, n° 2**). Les fondations du bâtiment témoignent de l'emploi mixte de la pierre sèche et de tronçons liés au mortier. La fréquentation de ce deuxième temple est datée approximativement de la première moitié du I^{er} s. de n. è., grâce à la présence d'une monnaie frappée au début du règne de Claude (vers 41-42), de pièces gauloises, de fibules et d'une perle en verre. Toutefois, ces objets ne datent pas précisément la fondation de cet édifice de culte, qui pourrait éventuellement remonter à la phase 1.

De même, la construction du temple C, attribuée à la phase 5 par G. Leclerc en raison des quelques mobiliers tardifs qui en proviennent, pourrait être plus ancienne. L'architecture et les dimensions de cet édifice, constitué d'une simple *cella* de plan rectangulaire, s'apparentent en effet à celles du temple A ; ses fondations peu profondes sont formées de petits cailloux, de terre et de chaux et son élévation est probablement en bois et torchis, avec une toiture elle aussi constituée de matériaux périssables ; à l'intérieur, ont été identifiés un trou de poteau et une stèle de calcaire fichée dans le sol, mais aucun foyer. Par ailleurs, il intègre parfaitement la cour sacrée, délimitée par un péribole maçonné dès la phase 3, et pourrait ainsi lui être antérieur, ou bien avoir été prévu lors de sa mise en place (Leclerc, 2006, p. 17-18, p. 31 et p. 38-39 ; Leclerc, 2007a, p. 133 : phase 2).

▪ **Phase 3 (seconde moitié du I^{er} s. – troisième quart du III^e s. de n. è.)**

G. Leclerc rattache à une troisième phase la construction d'un péribole maçonné, de plan carré, et l'agrandissement du temple A (état A2), désormais bâti en pierre, mortier et terre cuite architecturale (**fig. 1, n° 3**). À l'est, face à l'entrée des temples, le mur d'enceinte du lieu de culte est bordé d'une galerie étroite. Son sol de limon damé est par endroits rubéfié, ce qui peut témoigner de l'existence de foyers, allumés à une date indéterminée. Délimitée à l'ouest, côté cour, par un mur stylobate haut de 0,60 m – support de piliers de bois ? –, elle est couverte d'une toiture de tuiles, effondrée sur place après son abandon. Un porche, peut-être antérieur à la construction de la galerie, a été bâti face au temple A2, et donne ainsi accès à l'aire sacrée. Le parement extérieur des murs du porche sont couverts d'enduits peints, tandis qu'un foyer (postérieur ?), appuyé contre le mur de péribole, a été observé en son sein.

Après la démolition du temple A1, l'édifice de culte A2 a été construit à son emplacement, légèrement décalé vers le sud-est. Plus grande et de plan carré, sa *cella* est alors encadrée par une galerie périphérique. Aucun niveau de sol n'a été reconnu dans la *cella* – a-t-il été détruit par les labours agricoles, car il était surélevé ? –, alors qu'un sol maçonné, conservé ponctuellement, existe dans la galerie. L'accès au temple s'effectue en façade nord-est, en franchissant un seuil constitué de dalles de calcaire. Un foyer, associé à des résidus vitrifiés, a été installé dans la galerie occidentale, à une date indéterminée. Les murs maçonnés du temple sont ornés d'un enduit sobrement peint en rouge et blanc et supportent une charpente couverte de tuiles. Une série de trous de poteaux, alignés dans la *cella* et la galerie du temple A2, ainsi qu'autour et à l'intérieur du porche du sanctuaire, correspond sans doute aux ancrages des échafaudages mis en œuvre pour leur construction.

Dans la cour, quatre édicules maçonnés de dimensions identiques (environ 2,20 m de côté) sont disposés dans les angles du péribole (D, G, I et J), tandis que trois autres constructions similaires (E, F et H) sont aménagées, peut-être plus tardivement, dans sa moitié orientale. L'édicule E est associé à un niveau de démolition comprenant des débris de tuiles et d'enduits peints, vraisemblablement issus de son élévation. La cour renferme aussi trois fosses, regroupées dans son angle septentrional, dont la fouille a livré des restes d'ovicaprinés, tandis que d'abondants dépôts cendreux sont signalés dans et près de l'édicule voisin (G), ainsi que dans l'édicule I. À titre d'hypothèse, certaines de ces petites constructions ont pu être utilisées comme autels, ou comme chapelles de culte. Enfin, trois aires de chaux d'une trentaine de centimètres de côté, carrées ou rectangulaires, ont été identifiées dans la moitié orientale de l'aire sacrée ; non datées, elles ont pu servir de supports à des éléments en bois ou en pierre dressés dans la cour.

G. Leclerc date le début de la phase 3 du milieu du I^{er} s. de n. è., en raison de la découverte d'une monnaie à l'effigie de Néron (54-68), dont le contexte stratigraphique n'est pas précisé (Leclerc, 2005, p. 16-17, p. 22, p. 36-40 ; Leclerc, 2006, p. 13-14, p. 24, p. 41-48, p. 51 et p. 57 ; Leclerc, 2007a, p. 133-136 et p. 140 : phase 3a).

▪ **Phase 4 (seconde moitié du I^{er} s. – troisième quart du III^e s. de n. è. ?)**

Vraisemblablement peu de temps après la phase 3, et peut-être progressivement, la cour sacrée est agrandie en direction du sud-ouest et du sud-est (**fig. 1, n° 4**). La cour créée au sud-est – à moins d'envisager que l'ancien mur de péribole

situé au sud-est n'ait été abattu, pour ne former qu'un unique espace –, délimitée par un mur prolongeant l'enceinte de la phase 3, accueille deux nouveaux édifices (K et L) – l'un (K) d'entre eux est prolongé au sud-est par une aire maçonnée – et trois fosses, dont le remplissage a livré des cendres, de la céramique et des restes fauniques.

Au sud-ouest, de nouveaux murs bâtis en dernier lieu ferment deux espaces qui évoquent, en plan, une double galerie. Toutefois, aucun niveau d'effondrement de toiture n'y a été repéré en fouille ; il est possible que la couverture de ces probables galeries ait été démontée lors de sa démolition, ou bien qu'une toiture en matériaux périssables les ait abritées. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse émise par G. Leclerc, qui y voit deux cours, paraît peu crédible : la largeur identique de ces espaces et leur position, à l'arrière des temples, sont davantage caractéristiques d'une double galerie, qui aurait été ouverte aux fidèles. Peu d'objets et de structures y ont été mis au jour : un foyer, non daté, est appuyé contre le mur médian, au sud, et des fosses pour partie remplies de cendres, qui ont peut-être fonctionné avec un four à chaux situé à l'extérieur du péribole, sont concentrées dans sa partie nord (Leclerc, 2007b, p. 10-11, p. 18, p. 20, p. 27-46 : phase 3b).

▪ *Phase 5 (troisième quart du III^e s. – fin du IV^e s. ou début du V^e s. de n. è.)*

Durant l'Antiquité tardive, le sanctuaire est partiellement détruit et l'aire sacrée, désormais concentrée autour d'un ensemble plus réduit de structures, est réaménagée (**fig. 1, n° 5**). Les pratiques religieuses évoluent en parallèle : le dépôt de monnaies semble ainsi devenir un geste plus fréquent, ou du moins l'un de ceux qui laissent les traces archéologiques les plus évidentes.

Cette cinquième phase est contemporaine de la « mise en place d'un sol de circulation et de condamnation constitué d'une couche de cailloutis homogène, épaisse d'une dizaine de centimètres au plus » (Leclerc, 2007a, p. 137). Ce niveau est installé après la destruction du porche d'entrée, de certains édifices, d'au moins plusieurs tronçons du péribole (notamment à l'est), et peut-être des temples A2 – dont l'intérieur a tout de même livré deux monnaies de l'Antiquité tardive (Leclerc, 2005, p. 30, fig. 8 ; Leclerc, 2007a, p. 137) – et B. Il a été reconnu dans la moitié orientale de l'aire sacrée de la phase 3 ainsi que dans la probable double galerie située au sud-ouest, mais l'extension de la cour réalisée au sud-est (phase 4) ne semble pas avoir été concernée par cette transformation.

Dans l'espace délimité par l'alignement des temples et l'ancienne galerie autrefois située en façade orientale du sanctuaire, désormais détruite, plusieurs aires empierrées ont été aménagées en surface du sol. Trois d'entre elles sont placées autour de l'édicule E, au sein duquel un foyer est installé : de plan circulaire ou rectangulaire, elles ont manifestement servi de fondation à une élévation inconnue – statue, autel ou autre, en bois ou en pierre ? Aussi, un empierrement stabilise les abords de l'édicule F, situé plus au nord. Une zone rubéfiée, trahissant probablement l'existence d'une sole de foyer, a été observée à l'emplacement de l'ancien angle oriental du péribole de la phase 3.

À cette phase sont associés plusieurs dépôts, réalisés sur les aires empierrées, dans les édifices ou les temples – au moins le temple C –, ou directement sur le sol de l'aire sacrée. Ainsi, la fréquentation du temple C, bâti au plus tard lors de cette phase, est attestée par la découverte, en son sein, de 4 monnaies émises à la fin du III^e s. ou dans le courant du IV^e s. Un assemblage composé de 14 monnaies, de parures et de divers objets métalliques ou en os est déposé dans l'édicule D ; un autre édifice (H), reçoit 7 monnaies postérieures au milieu du IV^e s. et deux fragments de figurine en terre cuite. Directement à l'est, une aire associée à une fosse et à une petite stèle dressée concentre le squelette en connexion anatomique d'un chien, 22 monnaies, des débris de figurines en terre blanche et des tessons de céramique.

Les témoins associés à cette phase sont datés essentiellement grâce à la présence de monnaies émises durant les dernières décennies du III^e s. et durant les deux premiers tiers du IV^e s. et, dans une moindre mesure, de tessons de sigillée d'Argonne, piégés dans les surfaces empierrées (Leclerc, 2005, p. 28, p. 30, p. 38-40 ; Leclerc, 2006, p. 18 et p. 38-44 ; Leclerc, 2007a, p. 137-138 et p. 140 ; Leclerc, 2007b, p. 18 : phase 4 ; G. Leclerc, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 243-244).

▪ *Aménagements non phasés*

Une fosse mise au jour à l'est du temple A2, au comblement cendreux recelant quelques tessons de céramique commune, n'est pas datée. Elle pourrait être contemporaine de la phase 5 et avoir été utilisée comme fosse cendrier du foyer allumé dans l'édicule voisin, ou bien être antérieure. Quelques trous ou calages de poteau épars, localisés dans la cour sacrée, restent également non datés (Leclerc, 2005, p. 39-40).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les fouilles ont livré plusieurs témoins de dépôts d'offrandes tardifs, notamment de monnaies, mais aussi de figurines en terre cuite ou de restes fauniques ; ils interviennent après un premier épisode de destruction du sanctuaire, certes partielle, suivi de plusieurs remaniements de l'aire sacrée, qui reste toutefois activement fréquentée (cf. phase 5). L'abandon définitif du lieu de culte peut être daté à l'aide du *terminus post quem* fourni par les monnaies les plus récentes : le dépôt – ou la perte, pour certaines ? – de pièces est attesté d'une manière continue entre la fin du III^e s. et le règne de Valens (364-378). Néanmoins, une monnaie plus tardive, dont le contexte stratigraphique n'est pas précisé, a été frappée

au début du V^e s., sous Constantin III (407-411). Selon toute vraisemblance, le sanctuaire cesse donc d'être fréquenté au plus tôt dans les années 360 de n. è. et au plus tard au début du V^e s., bien que cette pièce plus récente ait pu être perdue lors de la récupération de matériaux, plusieurs décennies après la désaffectation du lieu de culte.

Plusieurs fosses creusées au sein de l'ancienne aire sacrée, ou dans son environnement proche, ont été utilisées pour enfouir les débris issus de la destruction du lieu de culte, ceux qui n'en ont pas été évacués dans l'optique d'un réemploi. Deux structures de ce type, parmi les cinq connues, ont été identifiées au pied du temple A2. Le comblement de ces fosses est constitué de fragments d'enduits peints, de tuiles et de pierres, et recèle de rares tessons et, pour l'une d'elles, une monnaie de la dynastie constantinienne. Dans l'extension sud-est de la cour aménagée durant la phase 4, deux concentrations de cendres et de matériaux de construction correspondent à des rejets sur le sol (Leclerc, 2005, p. 39-40 ; Leclerc, 2007a, p. 137 ; Leclerc, 2007b, p. 18 et p. 31 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 231, p. 233 et p. 243-244).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Aucune inscription n'a été découverte lors des opérations archéologiques menées au sanctuaire de Macé. En revanche, 9 fragments de figurines en terre cuite, dont 2 représentent Vénus anadyomène, proviennent de dépôts réalisés pour la plupart lors de la phase 5, au sein ou à proximité d'édicules exclusivement. La liste des représentations anthropomorphes peut être complétée par la mise au jour, hors contexte, d'un fragment de jambe en alliage cuivreux, issu d'une statuette ou d'une applique métallique (Leclerc, 2005, p. 17 ; Leclerc, 2006, p. 14 et p. 16, fig. 8 ; Leclerc, 2007a, p. 140-141 ; Leclerc, 2007b, p. 15).

▪ Autres mobiliers

Les objets exhumés lors des campagnes de fouille se répartissent inégalement au sein de l'aire sacrée : pour la plupart, ils ont été déposés à l'intérieur de certains édicules ou à leurs abords et, dans une moindre mesure, à l'intérieur des temples ; d'autres ont été enfouis dans des fosses creusées – à cette occasion ? – dans l'emprise ou à l'extérieur du sanctuaire ; enfin, plusieurs vestiges ont été retrouvés en position secondaire dans différents niveaux de l'aire sacrée, en particulier ceux associés aux phases de démolition du lieu de culte.

Les pratiques culinaires liées aux activités du sanctuaire sont essentiellement documentées à travers l'analyse des restes d'animaux terrestres ou marins – réalisée par Fr. Poupon (2008) –, ainsi que par la découverte de vaisselle et d'instruments utilisés dans le cadre de la préparation, de la présentation ou de la consommation de plats et de liquides (Leclerc, 2005, p. 80-82 ; Leclerc, 2006, p. 69-74 ; Leclerc, 2007b, p. 68-74). La vaisselle en terre cuite, représentée par 2 864 tessons, pour un nombre minimum de 341 vases, se compose de formes identiques à celles connues en contexte domestique ; par ailleurs, peu de tessons de verre, issus de vases de petites dimensions, ont été découverts ; un tranchet, dont le manche est en os, a été mis au jour près du foyer localisé à l'intérieur du porche du sanctuaire. L'examen des restes fauniques et malacofauniques (6 126 fragments, soit 22,10 kg) révèle que ce type de vestiges a été déposé dans l'enceinte du sanctuaire, ou dans les fosses situées à ses abords, au cours des phases 3 à 5 – mais il est possible que des restes similaires aient été rejetés durant les deux premières phases, moins bien connues. Les différents contextes étudiés (remplissage de fosses, dépôts réalisés au sein ou près d'édicules) témoignent, sans surprise, de la prédominance de la triade domestique : la part de caprinés, très importante lors de la phase 3 (soit 76 % des restes déterminés), diminue au cours des phases suivantes (37 à 38 %), au profit du porc (environ 45 %), qui occupe désormais la première position, mais qui reste suivi de près par les moutons et les chèvres ; le bœuf reste toujours en troisième place, représenté par une part relativement faible d'ossements (5 à 18 %). La proportion de mollusques marins, au sein de ces contextes, est quant à elle variable (jusqu'à 31,8 %), alors que les canidés, les équidés, la volaille (coq et oie) et la faune sauvage (cerf, chevreuil et lièvre, bécasse des bois, castor et renard) demeurent rares et n'apparaissent pas dans tous les prélèvements. En ce qui concerne la triade domestique, la fréquence des différentes parties anatomiques, toutes représentées, varie d'un contexte et d'une espèce à l'autre. Durant les phases 3 et 4, les caprinés mâles sont surreprésentés et les individus de sexe masculin sont également majoritaires pour les porcs lors des trois phases renseignées. Les animaux de la triade domestique sont abattus autour de leur âge de maturité pondérale (caprinés) ou plus jeunes (porcs, pour une viande de qualité), tandis que des équidés et du cerf, seules des pièces à faible valeur alimentaire ont été rejetées. Le chien est représenté par quelques débris d'ossements et par un squelette complet, déposé dans une fosse lors de la phase 5. Il peut être noté que deux restes humains isolés proviennent de fosses comblées durant la phase 4 – peut-être sont-ils issus de la perturbation d'une sépulture antérieure, qui serait localisée dans les environs.

Les monnaies découvertes au sein du sanctuaire sont nombreuses : 114 pièces ont été inventoriées, parmi lesquelles 86 ont été identifiées (inventaire A.-L. Napiérala ; Leclerc, 2005, p. 72-79 ; Leclerc, 2006, p. 75-84 ; Leclerc, 2007b, p. 15 ; Aubin *et al.*, 2014, p. 229). Douze d'entre elles ont été produites au cours de la période gauloise, mais elles ont été vraisemblablement offertes aux divinités du sanctuaire au cours des premières phases de son existence ; l'une aurait

été « sacrifiée » (au moyen d'entailles appliquées sur le droit ou le revers ?). Quant aux monnaies romaines, toutes émises durant l'époque impériale, elles couvrent un intervalle chronologique large, compris entre les règnes de Caligula (37-41) et de Constantin III (407-411). Cependant, plus des deux tiers du nombre total de monnaies (soit 79 individus) correspondent à des émissions tardives, situées entre la seconde moitié du III^e s. et le début du V^e s.¹ Ainsi, le dépôt de monnaies – non récupérées par la suite – ne semble devenir une pratique courante qu'à partir de la fin du III^e s., voire du début du IV^e s. de n. è. Les autres monnaies qui ont pu être identifiées se répartissent assez équitablement entre le I^{er} s. (6 exemplaires) et le II^e s. de n. è. (8).

Parmi les autres objets d'époque romaine qui ont pu être déterminés, figurent un couteau miniature au manche en bronze, une spatule de bronze, des éléments de parure (23 fibules, 2 bracelets, 5 bagues, 4 perles et 2 épingles), 5 jetons, 2 fusaiïoles, une aiguille, 2 clefs, 7 anneaux et 2 haches néolithiques en silex poli (Leclerc, 2005, p. 17 et p. 69-71 ; Leclerc, 2006, p. 14, p. 65-68 et p. 85-97 ; Leclerc, 2007a, p. 140-141 ; Leclerc, 2007b, p. 15-17 et p. 53-67).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé sur le territoire peu connu des Sagiens, le sanctuaire de Macé est situé à 5 km de sa limite septentrionale, telle qu'on la restitue, et à 3,5 km au nord-ouest de Sées, capitale supposée de la cité, fondée durant les dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. (Quévillon, Schütz, 2011, p. 98-99). Il a été implanté à 600 m au nord-est du tracé probable d'une voie quittant Sées en direction du nord-ouest et de Vieux/*Aregenua*. Aucune voie secondaire, pouvant raccorder le lieu de culte à cet axe, n'est documentée (données inédites du PCR Arbano).

▪ Environnement proche

Quelques fosses, qui ont servi, en dernier lieu, de dépotoirs, et un four à chaux, composé d'une batterie de quatre fosses installées en bordure de l'angle occidental du péribole, ont été fouillés en périphérie immédiate du lieu de culte, entre 2005 et 2007. Le four à chaux a vraisemblablement servi pour la construction du sanctuaire maçonné, durant la phase 3 ou 4, mais aucune donnée ne permet d'en préciser la datation. Les structures qui l'environnent, en partie découvertes dans la probable double galerie de la phase 4, consistent en plusieurs fosses, peut-être aménagées pour la vidange du four, et en un empierrement accolé au mur de péribole. Deux fosses isolées, l'une située au sud de l'enceinte maçonnée de la phase 3, et l'autre au nord, ont manifestement servi à l'enfouissement de rejets issus des activités rituelles (cendres, céramique, fibule et ossements de faune) (Leclerc, 2005, p. 39 ; Leclerc, 2006, p. 49 ; Leclerc, 2007a, p. 143 ; Leclerc, 2007b, p. 48).

Plusieurs établissements antiques, implantés dans les proches campagnes de Sées, ont été reconnus en prospection pédestre, ou lors de découvertes fortuites, à moins de 2 km du sanctuaire, de part et d'autre de la probable route menant au chef-lieu. Ainsi, aux Surets (commune de Sées, à 1,2 km au sud-est), la mise au jour de matériaux de construction, dont un possible fragment de colonne et des enduits peints, et de mobiliers datés du milieu du II^e s. à la seconde moitié du III^e s., voire au IV^e s., témoigne d'une importante occupation rurale, peut-être une *villa*. Deux autres gisements sont signalés à Condé-le-Butor (commune de Belfonds, à 1,6 km au sud-ouest), d'où proviennent des briques et des monnaies du Haut-Empire, et aux Rouges Terres (commune de Macé, à 1,8 km à l'ouest), où ont été observés des débris de

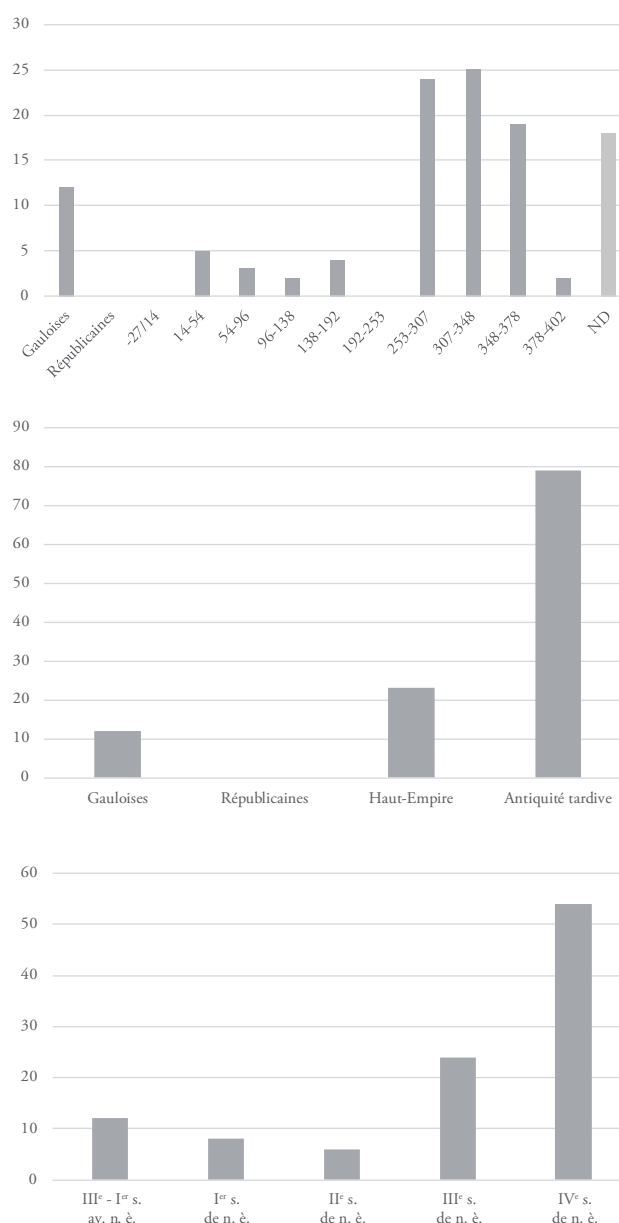


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1. D'une manière plus détaillée, 5 pièces ont été frappées au I^{er} s. de n. è., 6 au II^e s., 28 durant la seconde moitié du III^e s. et durant les premières années du IV^e s. et 48 sont postérieures au début du règne de Constantin I^{er} (306).

construction (moellons et tuiles) et des tessons de céramique datés entre la fin du I^{er} s. et la fin du III^e s. de n. è. (Bernouis, 1999, p. 85, p. 151 et p. 191).

5 – Synthèse et interprétation

Fréquenté durant quatre siècles environ, le sanctuaire des Hernies a pu être étudié dans son intégralité, offrant l'opportunité de reconstituer l'évolution d'un lieu de culte rural, *a priori* isolé à quelques kilomètres du chef-lieu de cité sagien.

Fondé sous le principat d'Auguste, au moment même où la ville voisine connaît ses premiers développements, il comprend d'abord un, puis deux temples construits en matériaux périssables, sur des fondations de pierre, pourvu chacun d'un foyer installé en son sein. Puis, le lieu de culte se pare d'un péribole, d'un temple et d'édicules maçonnés, ce d'une manière probablement progressive, au gré des financements accordés pour la construction de ses équipements et pour son agrandissement. Assez peu d'objets se rattachent aux premières phases du lieu de culte, en pleine expansion durant le Haut-Empire – quelques kilogrammes de restes fauniques, probablement plusieurs dizaines ou centaines de vases, malgré l'absence de chiffres précis pour le matériel céramique, auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines d'objets de parure et de rares monnaies. Les trois temples, manifestement érigés en plusieurs temps, ont peut-être tous été fréquentés dès le Haut-Empire, bien qu'un doute subsiste pour l'édifice C. Les dimensions notables qu'acquière par étapes successives l'aire sacrée, ainsi que la multiplication des temples et des équipements, invitent à considérer ce lieu de culte comme un espace consacré aux divinités honorées par une communauté importante, peut-être issue de la ville de Sées, ou des campagnes environnantes. La question de son statut est difficile à trancher : malgré ses dimensions et le nombre d'équipements, l'architecture des temples et leur décor reste modeste ; il est toutefois possible qu'il ait fait partie des établissements religieux publics de la cité sagienne, petite entité administrative et politique du nord de la Lyonnaise.

Les témoins des derniers temps de sa fréquentation, à la fin du III^e s. et *a minima* durant les deux premiers tiers du IV^e s., évoquent une activité importante, malgré la destruction partielle – et peut-être l'abandon précoce de certains temples et édicules ? – de ses équipements et une réduction apparente de l'aire sacrée. Le dépôt de monnaies est ici avéré : les pièces les plus tardives se concentrent essentiellement au sein de plusieurs édicules et dans d'autres dépôts localisés au sein de l'espace religieux. D'autres types d'offrandes – notamment alimentaires, ou encore probablement de figurines en terre cuite – semblent perdurer au cours de cette ultime phase de fréquentation, achevée au plus tard à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant.

6 – Bibliographie

Aubin et al., 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Bernouis, 1999 – BERNOUIS Ph., *L'Orne. 61*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 61), 249 p.

Leclerc, 2005 – LECLERC G., *Macé (Orne), « Les Hernies »*. Sanctuaire gallo-romain, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 84 p.

Leclerc, 2006 – LECLERC G., *Macé (Orne). Lieu-dit « Les Hernies »*. Sanctuaire gallo-romain, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 99 p.

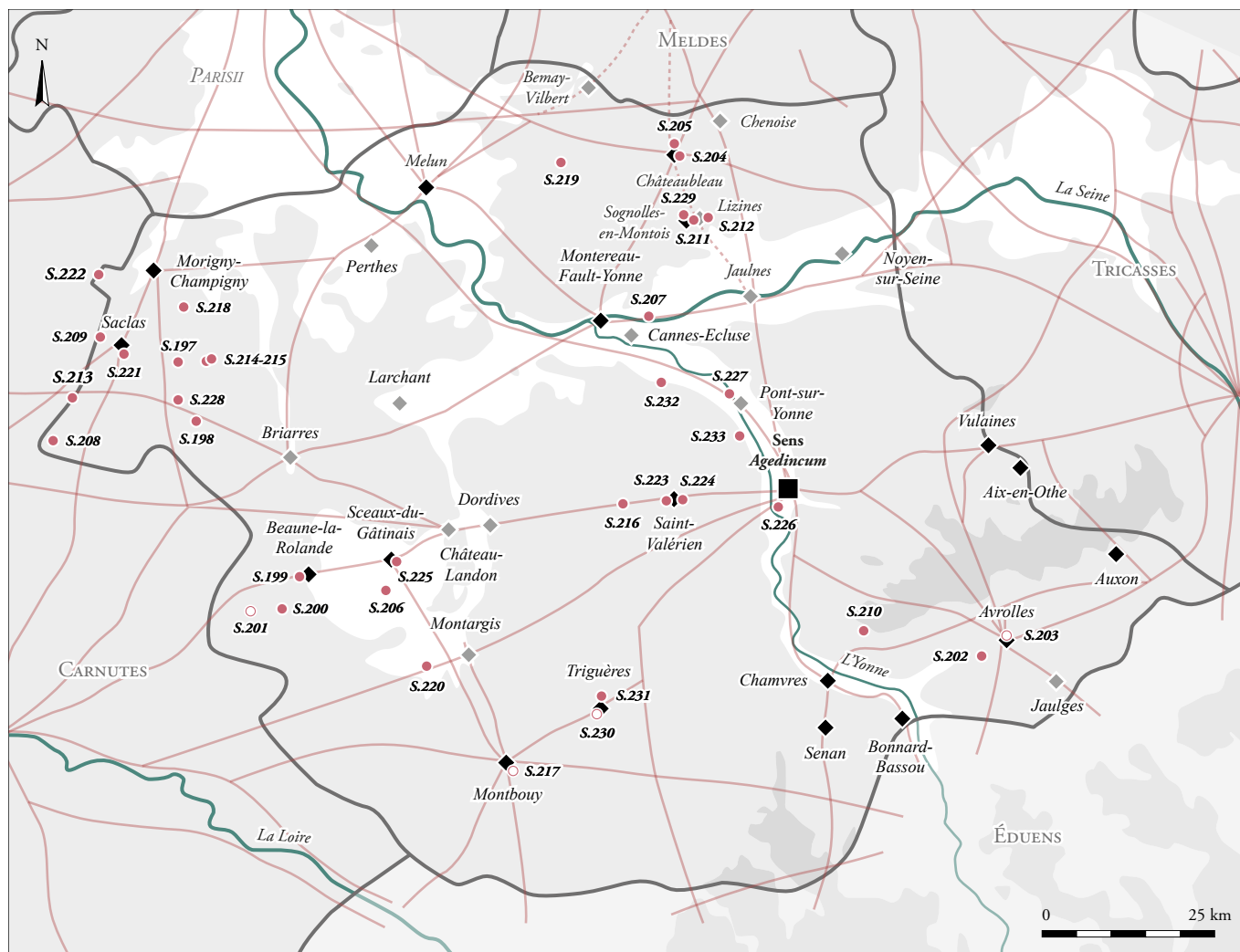
Leclerc, 2007a – LECLERC G., *Macé (Orne), « Les Hernies »*. Sanctuaire gallo-romain, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 84 p.

Leclerc, 2007b – LECLERC G., « Les sanctuaires complexes en Gaule romaine : l'originalité du site de Macé (Orne) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 126, 3-4, p. 129-145.

Poupon, 2008 – POUPON Fr., *La faune du sanctuaire gallo-romain des Hernies (Macé, Orne)*, rapport d'étude, Caen archives scientifiques du SRA de Normandie, 74 p.

Quévillon, Schütz, 2011 – QUÉVILLON S., SCHÜTZ G., « Les chefs-lieux des cités », in COULTHARD N. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie. 1984-2004. Volume II. L'Antiquité*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, p. 86-101.

SÉNONS



La cité des Sénons et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.197 - Abbéville-la-Rivière (Essonne), le Boisseau
- S.198 - Audeville (Loiret), Émerville
- S.199 - Beaune-la-Rolande (Loiret), la Justice
- S.200 - Beaune-la-Rolande (Loiret), Montvilliers
- S.201 - Boiscommun (Loiret), les Sommeries
- S.202 - Briennon-sur-Armançon (Nièvre), Champ de l'Areigne
- S.203 - Champlost (Nièvre), le Foulon d'Avrolles
- S.204 - Châteaubateau (Seine-et-Marne), l'Aumône/la Justice
- S.205 - Châteaubateau (Seine-et-Marne), la Tannerie
- S.206 - Corbeilles (Loiret), Franchambault
- S.207 - Courcelles-en-Bassée (Seine-et-Marne), Pente de Chalmois
- S.208 - Erceville (Loiret), Climat d'Annemont
- S.209 - Guillerval (Essonne), le Télégraphe
- S.210 - Joigny (Nièvre), Haut le Pied
- S.211 - Lizines (Seine-et-Marne), bourg (sanct. occidental)
- S.212 - Lizines (Seine-et-Marne), bourg (sanct. oriental)
- S.213 - Méréville (Essonne), la Remise des Murs
- S.214 - Mespuits (Essonne), la Pièce du Parc
- S.215 - Mespuits (Essonne), les Grès

- S.216 - Montacher-Villegardin (Nièvre), la Picharderie
- S.217 - Montbouy (Loiret), Craon
- S.218 - Morigny-Champigny (Essonne), les Grandes Gargeresses
- S.219 - Mormant (Seine-et-Marne), la Mare Lafosse
- S.220 - Pannes (Loiret), le Clos du Détour
- S.221 - Saclas (Essonne), le Creux de la Borne
- S.222 - Saint-Hilaire (Essonne), Champdoux
- S.223 - Saint-Valérien (Yonne), la Noue (sanct. occidental)
- S.224 - Saint-Valérien (Yonne), la Noue (sanct. oriental)
- S.225 - Sceaux-du-Gâtinais (Loiret), le Préau
- S.226 - Sens (Yonne), la Motte du Ciar
- S.227 - Serbonnes (Yonne), le Parc
- S.228 - Sermaises (Loiret), la Guyonne
- S.229 - Sognolles-en-Montois (Seine-et-Marne), les Rochottes
- S.230 - Triguères (Loiret), Moulin du Chemin
- S.231 - Triguères (Loiret), la Roche du Vieux Garçon
- S.232 - Villeblevin (Yonne), la Grande Range
- S.233 - Villeperrot (Yonne), le Bas des Piats

S.197 – Abbéville-la-Rivière (Essonne), le Boisseau

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 643145 ; Y = 6805980

Numéro d'entité archéologique : 91 001 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les substructions d'un sanctuaire ont été reconnues par Fr. Besse lors d'un survol aérien entrepris en 2012 (Besse, 2013).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place au rebord d'une colline qui domine le paysage au nord, à l'est et au sud, conférant ainsi une bonne visibilité au lieu de culte.

2 – Présentation des vestiges

Incomplet, le plan du sanctuaire se compose d'au moins un temple (A), d'un édicule (B) localisé au sud-est de ce dernier et d'un probable péribole maçonné, dont plusieurs tronçons sont visibles à l'est et au sud de l'édifice de culte (fig. 1 et 2). De plan carré, le temple associe une *cella* centrale à une galerie périphérique ; l'édicule, également de plan carré, mesure 4 à 5 m de côté. Le site se prolonge sans doute en partie à l'ouest, dans la parcelle agricole voisine.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte d'Abbéville-la-Rivière est implanté dans le quart nord-ouest de la vaste cité sénone, à 11 km de ses limites les plus proches. Selon toute vraisemblance, il a été bâti en milieu rural, à près de 8 km à l'est de l'agglomération secondaire de Saclas et à 2 km à l'est d'une possible voie assurant la liaison entre les habitats groupés de Morigny-Champigny et de Pithiviers-le-Vieil (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

À moins de 50 m au nord des constructions en dur relevant du sanctuaire, un vaste système d'enclos fossoyé a été mis en évidence par les prospections aériennes de D. Giganon en 1991 puis de Fr. Besse à partir de 2001 (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France) ; il est

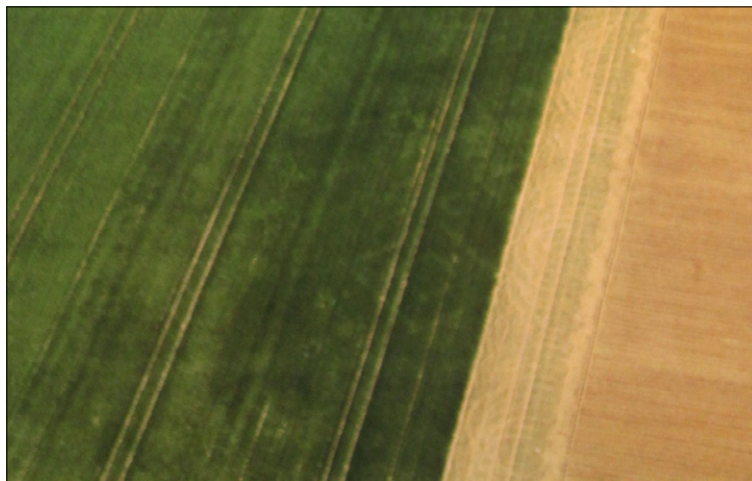


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2013.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 19 x 19 m (soit +/- 360 m ²) - B : +/- 4,60 x 4,50 m (soit +/- 20 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

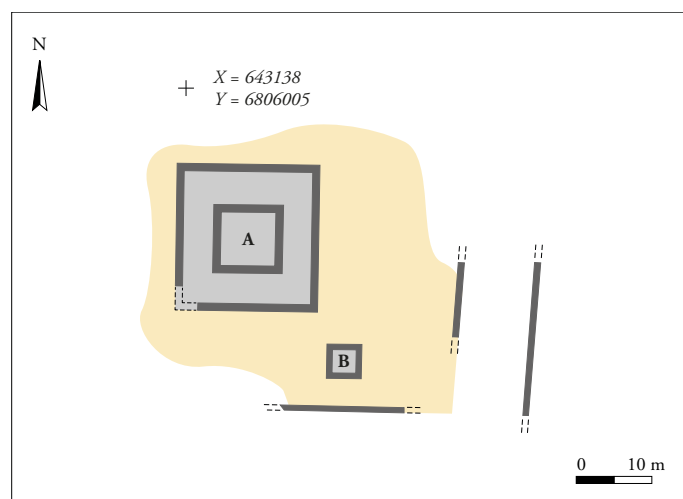


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2013.

également partiellement visible sur une image aérienne de Google Earth datée du 31 décembre 2003 (**fig. 3**). Aucune vérification au sol ne permet toutefois de dater ces enclos partitionnés en plusieurs cours, dont différents états s'avèrent probables compte-tenu des recouvrements de fossés ; une attribution à la fin de la période gauloise ou au Haut-Empire est probable.

Plus éloigné, à 1,5 km à l'ouest du lieu de culte, un établissement fréquenté au Haut-Empire est connu à l'est du Grand Bois, grâce aux prospections aériennes et pédestres réalisées par D. Giganon – des bâtiments, un enclos quadrangulaire, des fossés, du mobilier et des débris de construction sont signalés (fiche de déclaration de découverte, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

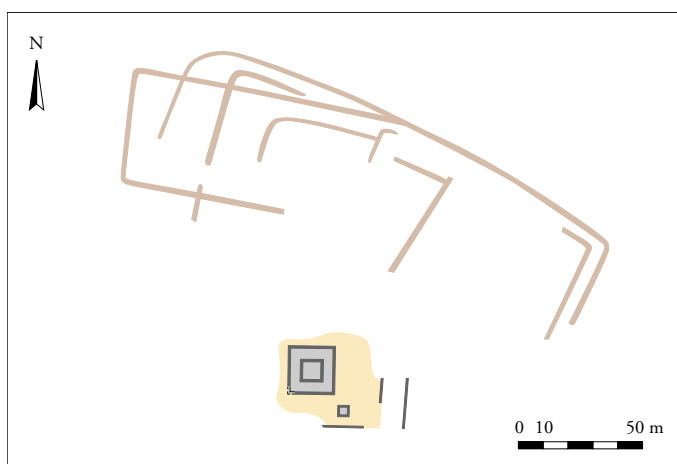


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et un système d'enclos laténien ou antique. Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2013 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2003.

5 – Synthèse et interprétation

La qualité de l'information pour ce sanctuaire rural sénon reste trop mauvaise pour en définir le statut et l'importance. Une éventuelle relation avec une ferme d'époque romaine avec enclos fossoyé n'est pas à écarter, mais l'établissement rural pourrait être antérieur au lieu de culte.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2013 – BESSE Fr., *Prospection aérienne. Saison 2012. Seine-et-Marne et Essonne*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

S.198 – Audeville (Loiret), Émerville

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 645300 ; Y = 6798195
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 45 012 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Des survols aériens et une prospection pédestre entrepris par D. Giganon en 1976 sont à l'origine de la découverte du temple et des constructions voisines d'Émerville (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire ; Kisch, 1978, p. 293). Parmi les archives consultées au Service régional de l'archéologie basé à Orléans, aucun cliché de ces vestiges n'est conservé, mais un croquis dessiné par D. Giganon (non reproduit ici) à partir d'une vue aérienne permet de visualiser l'organisation générale du site, sans pouvoir pour autant en dresser un plan fiable ni localiser avec précision les aménagements gallo-romains.

▪ Implantation topographique

Localisés sur le plateau beauceron, les vestiges prennent place sur un terrain plat et sont éloignés de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Parmi les vestiges identifiés, seul un temple (A) se rattache avec certitude à un espace cultuel. Il adopte un plan centré et carré, formé d'une galerie enveloppant la *cella* centrale. Ses dimensions n'ont pas pu être relevées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

La provenance exacte des mobiliers prélevés sur le site n'est pas spécifiée : rien ne permet donc d'affirmer que les tessons de céramique sigillée, datés essentiellement du II^e s. de n. è., et ceux de céramique commune signalés par Y. de Kisch (1978, p. 293) sont issus des environs du temple.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site d'Émerville est localisé sur les franges occidentales de la cité sénone, distant de 7 km de la frontière qui ferme son territoire à l'ouest. Les constructions antiques ont été érigées en bordure d'un axe viaire majeur reliant les chefs-lieux carnute et sénon, respectivement Chartres et Sens. L'agglomération gallo-romaine la plus proche, en l'état actuel des connaissances, a été reconnue à 11 km au nord-ouest d'Émerville, sur la commune de Saclas.

▪ Environnement proche

Les prises de vues aériennes datées de 1976 ont révélé un ensemble d'au moins huit bâtiments construits directement à l'est du temple. Formés d'une pièce ou deux, leur fonction ne peut pas être précisée à partir du croquis dressé par l'inventeur du site. Ces constructions se répartissent sur un espace long environ d'une centaine de mètres. Elles se répartissent le long d'une anomalie rectiligne interprétée comme une voie, probable chemin de desserte greffé à l'axe de circulation menant de Chartres à Sens – conservé aujourd'hui sous la forme d'un chemin distant de quelques dizaines de mètres des vestiges.

5 – Synthèse et interprétation

L'édifice de culte d'Émerville semble dépendre d'un établissement installé aux abords d'un important axe routier. En l'absence de fouille ou de clichés aériens précis, il est néanmoins peu aisé de définir la nature de cette occupation, qui pourrait correspondre à une station d'étape ou à un éventuel habitat rural.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Kisch, 1978 – KISCH (DE) Y., « Informations archéologiques. Circonscription du Centre », *Gallia*, 36-2, p. 261-293.

S.199 – Beaune-la-Rolande (Loiret), la Justice

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 658995 ; Y = 6775935

Numéro d'entité archéologique : 45 030 0055

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 40-70 – seconde moitié du III^e s. de n. è. ?

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Justice a été identifié au cours de prospections aériennes et pédestres conduites dans les années 1990 et 2000 par D. Chesnoy. En 2005, il y photographie les vestiges de deux temples et d'édifices voisins relevant d'un sanctuaire (Chesnoy, 2005). Suite à un diagnostic réalisé la même année, une fouille préventive est conduite par Chr. Cribellier (Inrap) en 2006-2007, dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A19. L'opération a permis d'étudier 3 ha d'une petite agglomération, développée aux abords d'une voie antique conduisant de Sens à Orléans. Le lieu de culte, situé à son extrémité occidentale, s'étend essentiellement en dehors de l'emprise fouillée. Le rapport de la fouille n'a pas encore été achevé, mais deux notices synthétiques ont été récemment publiées (Cribellier, 2015 ; Cribellier, 2016). Les clichés aériens des substructions du sanctuaire n'ont pu être consultés au service régional de l'archéologie de Centre-Val de Loire – à l'exception d'une photographie, où les vestiges sont peu lisibles (Chesnoy, 2005, p. 3) – ; le plan du lieu de culte présenté ici a donc été réalisé à partir de celui dessiné par Chr. Cribellier (2016, p. 393, fig. 2).

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique de Beaune-la-Rolande est implantée sur le flanc oriental d'une colline, située à distance des cours d'eau – le ruisseau le plus proche est accessible à plus de 1 km au sud. Le sanctuaire, aménagé à l'extrémité ouest de l'habitat, présente ainsi une position dominante – le dénivelé, entre le secteur des temples et celui des thermes (cf. *infra*), étant d'environ 8 m –, bien qu'il n'occupe pas le sommet de la butte.

2 – Présentation des vestiges

Les informations réunies sur le sanctuaire sont peu nombreuses. La description présentée ici s'appuie essentiellement sur le plan des vestiges dressé par Chr. Cribellier (2016, p. 393, fig. 2), ainsi que sur quelques informations complémentaires mentionnées dans les deux notices publiées (fig. 1) (Cribellier, 2015 ; Cribellier, 2016, p. 395). La chronologie des aménagements identifiés n'est pas renseignée.

Deux temples de plan centré et carré (A et B), construits l'un auprès de l'autre à une dizaine de mètres au nord de la route d'époque romaine, ont été reconnus en prospection aérienne. Deux autres bâtiments de plan carré (C et D), possibles *cellae* dépourvues de galerie, de dimensions similaires et orientés suivant le même axe que les temples A et B, existent à 30 m à l'est, près de la voie, et à 15 m au nord-nord-est.

Les limites du sanctuaire n'ont pas été identifiées avec certitude. Les temples pourraient être installés dans une vaste cour dont la limite orientale aurait été fouillée en 2006-2007, en bordure ouest de la zone décapée. Il s'agit, au sud-est des temples, d'un mur maçonné, contre lequel s'appuie un bâtiment ayant probablement connu plusieurs états, tandis qu'une file de poteaux définit l'angle nord-est de cet espace ; sa façade septentrionale se confondrait avec le fossé qui circonscrit l'agglomération (cf. *infra*). En dehors de l'emprise fouillée, aucun tracé n'a été repéré à l'ouest des temples et au sud, on ne sait si un mur ou un autre aménagement sépare l'espace du sanctuaire de celui de la route antique, ce qui est néanmoins probable. L'aire sacrée ainsi définie, large de 83 m et longue de plus de 100 m, inclurait alors un enclos fossoyé de plan carré, mesurant 19 m de côté, partiellement fouillé à sa limite orientale et comblé, au plus tôt, entre 80 et 150 de n. è., ainsi que quelques autres constructions aux fondations de pierre, établies le long de la clôture septentrionale. Dans ce secteur, un mur nord-sud reconnu sur 13 m de long, marquant un retour vers l'ouest, pourrait délimiter un espace occupé par un édicule carré (E), mesurant 3 m de côté, tandis qu'un autre bâtiment (F), dont le plan n'est que partiellement connu, a été identifié à une trentaine de mètres plus à l'est, le long de la clôture en bois. Chr. Cribellier mentionne la découverte de deux fosses contenant des restes fauniques à proximité du petit enclos carré.

<i>Chronologie</i>	Années 40-70 - 2 nd e moitié du III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	- A et B : B1a - C et D (?) : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A et B : +/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²) - C et D : +/- 6 x 6 m (soit +/- 35 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et de son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Cribellier, 2016, p. 393, fig. 2 et p. 394, fig. 3.

Néanmoins, cet espace, particulièrement vaste – il couvre plus de 8 000 m² – pourrait ne pas relever entièrement du lieu de culte, dont l'emprise serait plutôt restreinte à la zone des temples A et B, et dont le système de clôture n'aurait alors pas été identifié. Il pourrait aussi intégrer, en plus des temples, les bâtiments C et D et s'étendre ainsi sur plus de 2 500 m². Dans ce cas ou dans l'autre, il faudrait alors envisager l'existence d'autres espaces faiblement bâtis, à l'est et au nord du sanctuaire, dont la fonction ne serait *a priori* pas résidentielle.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour la zone du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'habitat groupé de la Justice est localisé dans le secteur occidental du territoire des Sénons, à 8 km de la limite qu'il partage avec la cité carnute. Il est établi le long du « Chemin de César », voie ancienne partiellement conservée dans le paysage actuel, dont un tronçon a pu être fouillé en 2006-2007. Il correspond à une section rectiligne de la voie reliant les villes antiques d'Orléans et de Sens, d'origine sans doute préromaine (Cribellier, 2015, p. 319). Le sanctuaire, localisé à l'extrémité ouest de l'agglomération, borde cette route au nord.

▪ Environnement proche

Documentée par les prospections de D. Chesnoy et surtout par les opérations préventives qui y ont été entreprises entre 2005 et 2007, l'agglomération secondaire de Beaune-la-Rolande est un modeste habitat groupé dont l'emprise est évaluée à 7 ha (fig. 2). Fondé entre 40 et 70 de n. è., elle est traversée d'est en ouest par la route antique, aménagée plu-

sieurs décennies auparavant et dont la chaussée est empierrée et bordée de trottoirs revêtus de cailloutis. Deux quartiers résidentiels et artisanaux, où l'on pratique notamment des activités métallurgiques, se développent de part et d'autre de cet axe, qui constitue la rue principale de l'agglomération. Ils sont divisés en parcelles rectangulaires allongées, perpendiculaires à l'axe routier et séparées par des ruelles. À l'arrière des bâtiments, dont une façade donne sur la rue, se déploient des jardins équipés de caves et de latrines. À l'entrée orientale de l'agglomération, le fossé bordier septentrional de la voie marque un angle droit vers le nord pour contourner le quartier résidentiel et marquer ainsi la limite de l'habitat. Tandis que le sanctuaire est situé à l'entrée occidentale de l'habitat, face à une plantation de vigne exploitée entre le milieu du II^e s. et le milieu du III^e s., un petit édifice balnéaire, d'une surface de 365 m², est construit au II^e s. ou au III^e s. à son extrémité orientale, de l'autre côté de la voie. À l'est de ce dernier existent néanmoins, uniquement au sud de la route, quelques maisons, dont ne subsistent que les caves et des tronçons de murs. Les habitations et les clôtures des parcelles loties, d'abord constituées de matériaux périssables, sont progressivement remplacées, dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., par des constructions maçonnées. Les bâtiments résidentiels sont abandonnés à partir des années 250-260, puis ils sont démantelés, à l'instar des thermes, entre 300 et 340 de n. è. (Cribellier, 2015 ; Cribellier, 2016).



Fig. 2 : l'agglomération secondaire de Beaune-la-Rolande.

Réal. S. Bossard, d'après Cribellier, 2016, p. 393, fig. 2 et p. 394, fig. 3, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de la Justice dépend d'une petite agglomération routière, dont la moitié orientale est particulièrement bien documentée. En revanche, on ne dispose que de données planimétriques, issues de prospections aériennes, pour l'espace du lieu de culte, installé à son extrémité occidentale et en position dominante. Si l'identification de deux temples de dimensions moyennes ne pose pas de problème, l'interprétation des édifices situés à quelques dizaines de mètres de ces derniers est moins aisée. Une autre difficulté réside dans la reconnaissance des limites du sanctuaire. On ne sait ainsi si le grand espace faiblement bâti, fouillé à une cinquantaine de mètres au nord et à l'est des temples, est intégré à l'aire sacrée, dont les dimensions seraient alors considérables. Une autre hypothèse consiste à supposer que la zone des temples est circonscrite par un péribole de plus faible ampleur, qui n'aurait pas été identifié. Quoi qu'il en soit, le lieu de culte occupe vraisemblablement une place importante au sein de l'habitat. Aménagé en bordure de la route qui structure ce dernier, il semble s'étendre sur une surface relativement grande, certes difficile à évaluer, et est équipé d'au moins deux temples de plan centré. Il abrite sans doute le culte des divinités honorées à l'échelle de l'agglomération, peut-être aussi par des voyageurs, et dont l'identité n'est pas connue. En l'état des connaissances, il est impossible de préciser si son statut est public ou privé, à l'instar des modestes thermes établis à l'autre extrémité de l'habitat. Quant à sa chronologie, elle n'est également pas renseignée. Toutefois, au regard de l'orientation des temples, identique à celle des autres constructions de l'agglomération, et de leur installation à proximité de la voie, il est possible que la construction du sanctuaire ait eu lieu au moment de la fondation de l'habitat, lorsque le plan de ce dernier a été divisé en parcelles plus ou moins régulières, dont l'une aurait été dès lors réservée aux activités religieuses. Cependant, il est tout aussi envisageable que le lieu de culte ait été aménagé ultérieurement – comme les thermes, inexistants avant le II^e s. –, ou encore que son inauguration

ait précédé l'installation de l'habitat. On ignore également si son abandon est concomitant de celui des autres quartiers de l'agglomération, désertés à partir de la seconde moitié du III^e s.

6 – Bibliographie

Chesnoy, 2005 – CHESNOY D., *Prospection aérienne D. Chesnoy (Loiret). Prospection complémentaire effectuée en juin 2005 sur le tracé de l'autoroute A19 (section Artenay - Courtenay)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 8 p.

Cribellier, 2015 – CRIBELLIER Chr., « Beaune-la-Rolande « La Justice » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 319-326.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Beaune-la-Rolande (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 391-397.

Roux, 2013 – ROUX E., *Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (II^e s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute*, thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours, 3 vol.

S.200 – Beaune-la-Rolande (Loiret), Montvilliers

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : Orme Villiers ; Villiers

Coordonnées (Lambert 93) : X = 656725 ; Y = 6773270

Numéro d'entité archéologique : 45 030 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le plan du temple de Montvilliers apparaît pour la première fois sur des clichés aériens pris en 1992 par D. Jalmain, lorsqu'il survole un site antique déjà connu depuis 1990 (Chesnoy, 1990 ; Jalmain, 1992). Depuis, D. Chesnoy a régulièrement réalisé d'autres photographies aériennes du temple et des aménagements environnants, permettant de dresser un plan global – mais incomplet – des vestiges (Chesnoy, 1994 ; 2001 ; 2010). Ces derniers sont par ailleurs en partie visibles sur une image aérienne de Google Earth datée du 31 décembre 2006.

▪ Implantation topographique

Le site gallo-romain de Montvilliers est établi sur une légère éminence dont le relief se détache à peine d'un terrain globalement plat, caractéristique du plateau de la Beauce.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Chesnoy, 2010.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte de Montvilliers a été identifié grâce à la reconnaissance d'un temple de plan centré (A), composé d'une *cella* carrée encadrée sur ses quatre côtés par une galerie. D'autres constructions aux fondations en pierre sont plus ou moins bien perceptibles sur les clichés pris du ciel, aux abords de cet édifice religieux ; il n'est toutefois pas certain qu'elles appartiennent au sanctuaire de la divinité résidant dans le temple, un usage profane étant possible voire même probable pour au moins une partie d'entre elles. Néanmoins, deux murs qui encadrent le temple à l'ouest et au nord pourraient relever du système de clôture de l'espace sacré, s'ils sont bien contemporains du temple.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Quelques tessons de céramique ont été signalés comme provenant du site de Montvilliers, sans aucune précision sur l'emplacement exact de découverte (Chesnoy, 1990).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 3,5 km environ au sud-ouest du centre de l'agglomération antique de Beaune-la-Rolande, le site gallo-romain de Montvilliers peut être qualifié de rural. Il est localisé sur le territoire des Sénons, à plus de 8 km de sa limite occidentale. Aucun axe routier antique n'est renseigné à moins de 3 km du site, distance à laquelle on rencontre, au nord, la voie autour de laquelle s'est cristallisé l'habitat groupé de Beaune-la-Rolande.

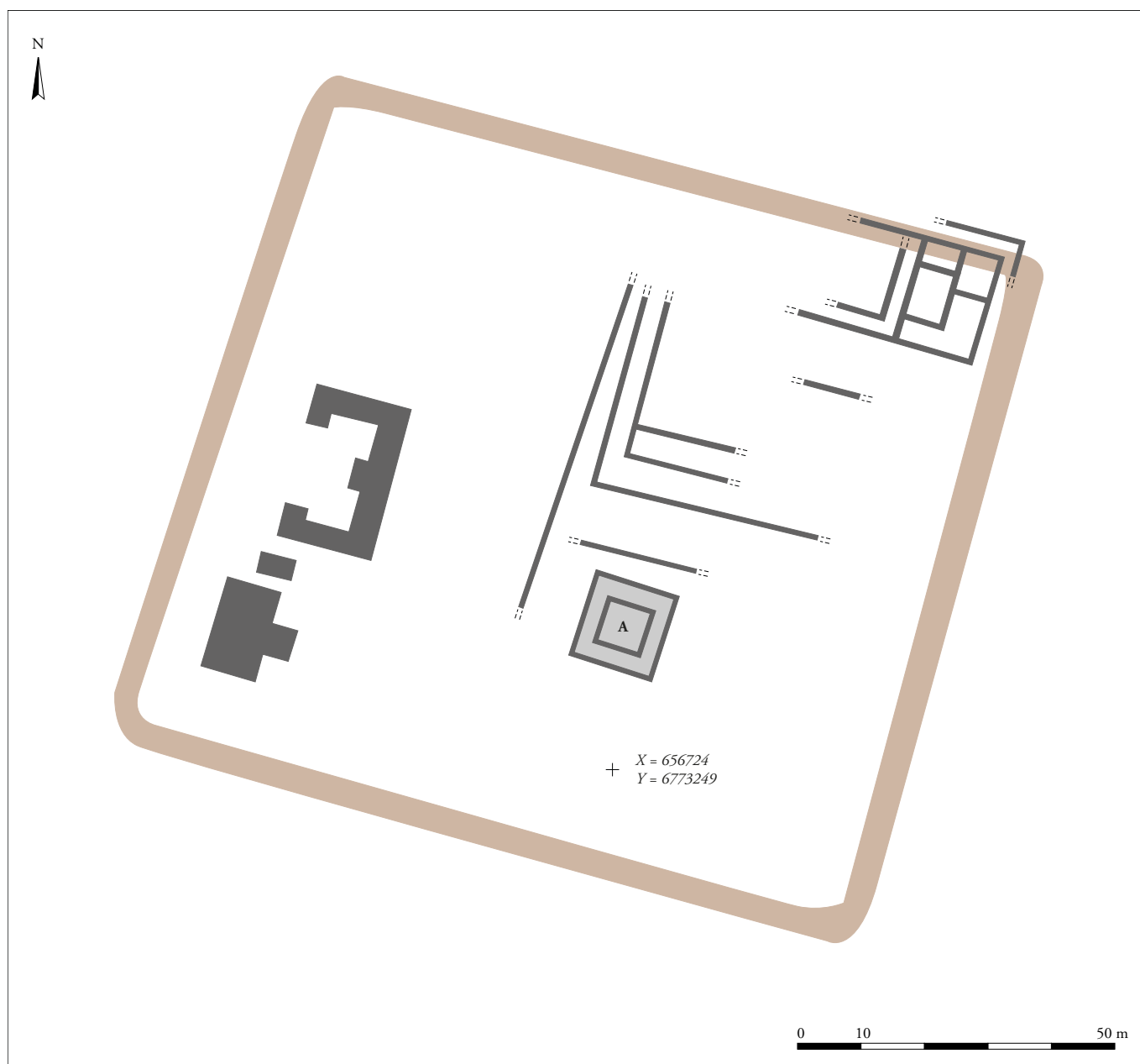


Fig. 1 : vestiges de la probable villa de Beaune-la-Rolande.

Réal. S. Bossard, d'après Chesnoy, 2010 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2006.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes menées à Montvilliers ont révélé l'existence de multiples structures antiques qui relèvent manifestement de plusieurs phases d'aménagement. Dans un premier temps – à la fin de l'âge du Fer ou au début de l'époque romaine ? –, l'occupation semble restreinte à un espace enclos délimité par une anomalie large de près de 5 m, qu'on peut restituer sous la forme d'un fossé. Ce dernier circonscrit une aire quadrangulaire ne mesurant guère plus de 100 m de côté. Au sein de cet enclos apparaissent le temple, une série de tronçons de murs longs de plusieurs dizaines de mètres directement au nord de celui-ci, et deux ou trois bâtiments maçonnés à l'ouest – dont l'un adopte un plan particulier, constitué de trois ailes rabattues en U. Au nord, un grand bâtiment composé de plusieurs pièces s'apparente à une habitation, peut-être construite à l'est d'une cour à péristyle. Le plan de cette construction, qui demeure incomplet, empiète sur la branche septentrionale du fossé précédemment décrit, ce qui laisse supposer que celui-ci est au moins en partie déjà comblé lors de l'érection de cette architecture.

L'hypothèse d'une *villa* et de ses dépendances peut être évoquée ici : la résidence serait localisée au nord et accompagnée d'une série de bâtiments à usages divers, dont un temple distant de près de 50 m ; le fossé aurait délimité la propriété avant d'être supprimé ou peut-être remplacé par une autre clôture, invisible sur les clichés aériens.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de Montvilliers dépend d'un établissement rural qui s'apparente à une petite *villa*. L'absence de données chronologiques et le caractère lacunaire du plan de l'occupation antique invitent toutefois à la prudence : il demeure difficile d'établir les liens qui existent entre le temple, la possible habitation et les aménagements voisins, moins bien compris.

6 – Bibliographie

Chesnoy, 1990 – CHESNOY D., *Beaune-la-Rolande*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Jalmain, 1992 – JALMAIN D., *Prospection aérienne. Loiret*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Chesnoy, 1994 – CHESNOY D., *Canton de Beaune. 45 Loiret. Rapport 1994*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Chesnoy, 2001 – CHESNOY D., *Canton de Beaune-la-Rolande 45. Prospections-inventaire. Prospection aériennes. Prospections terrestres*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Chesnoy, 2010 – CHESNOY D., *Région de Beaune-la-Rolande et de Bellegarde 45. Prospections-inventaire. Prospections aériennes. Prospections terrestres*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

S.201 – Boiscommun (Loiret), les Sommeries

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : le Champ Carré

Coordonnées (Lambert 93) : X = 652365 ; Y = 6773410

Numéro d'entité archéologique : 45 035 0015

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. av. n. è. – V^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique des Sommeries est connu depuis le milieu du XIX^e s., lorsque plusieurs objets et débris de construction de nature variée sont exhumés de parcelles cultivées. Le plan de ses aménagements n'a été révélé qu'un siècle plus tard, grâce à de multiples campagnes de prospection aérienne conduites dès 1971 et jusqu'en 2015 par D. Jalmain, puis par D. Chesnoy, Fr. Besse et Fr. Tardif. Les survols ont permis de mettre en évidence les substructions d'un vaste établissement composé de plusieurs cours et corps de bâtiments, dont un grand édifice octogonal. Ce dernier a alors été interprété comme un temple, relevant d'une grande *villa*, d'un sanctuaire monumental, voire d'une agglomération secondaire. Un seul sondage, dont la localisation précise n'est pas connue, a été entrepris sur le site, en 1974, et a mené à la découverte de pilettes d'hypocauste. Par ailleurs, en 2013 et en 2014, deux campagnes de prospection géophysiques ont été réalisées par la société Géocarta sur une surface de 8 ha, à l'initiative de Chr. Cribellier (Ministère de la Culture). Puis, en 2015, J.-M. Morin a procédé au redressement et à l'examen des photographies aériennes jusqu'alors acquises et dirigé une campagne de prospections pédestres dans la partie occidentale du site. Les résultats de ces différentes recherches ont récemment fait l'objet de plusieurs synthèses, sur lesquelles s'appuie cette notice (Jalmain, 2016 ; Morin *et al.*, 2016 ; Morin *et al.*, 2017). Le plan proposé ici a été dessiné à partir des clichés aériens les plus lisibles – acquis par D. Jalmain en 1976, par D. Chesnoy en 2011 et par Fr. Besse en 2015, et redressés par J.-M. Morin – et des résultats de la prospection géophysique.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. D. Jalmain (1976), in Morin *et al.*, 2017, p. 10, fig. 4.

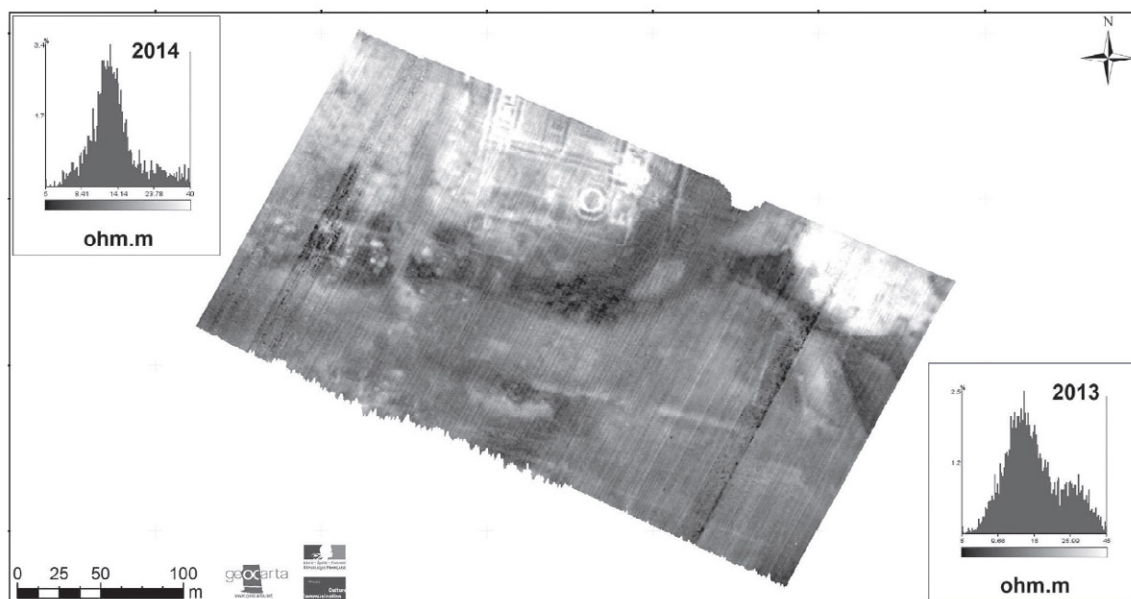


Fig. 2 : carte de résistivité apparente, profondeur d'investigation 0-100 cm. In Morin *et al.*, 2017, p. 11, fig. 7.

▪ **Implantation topographique**

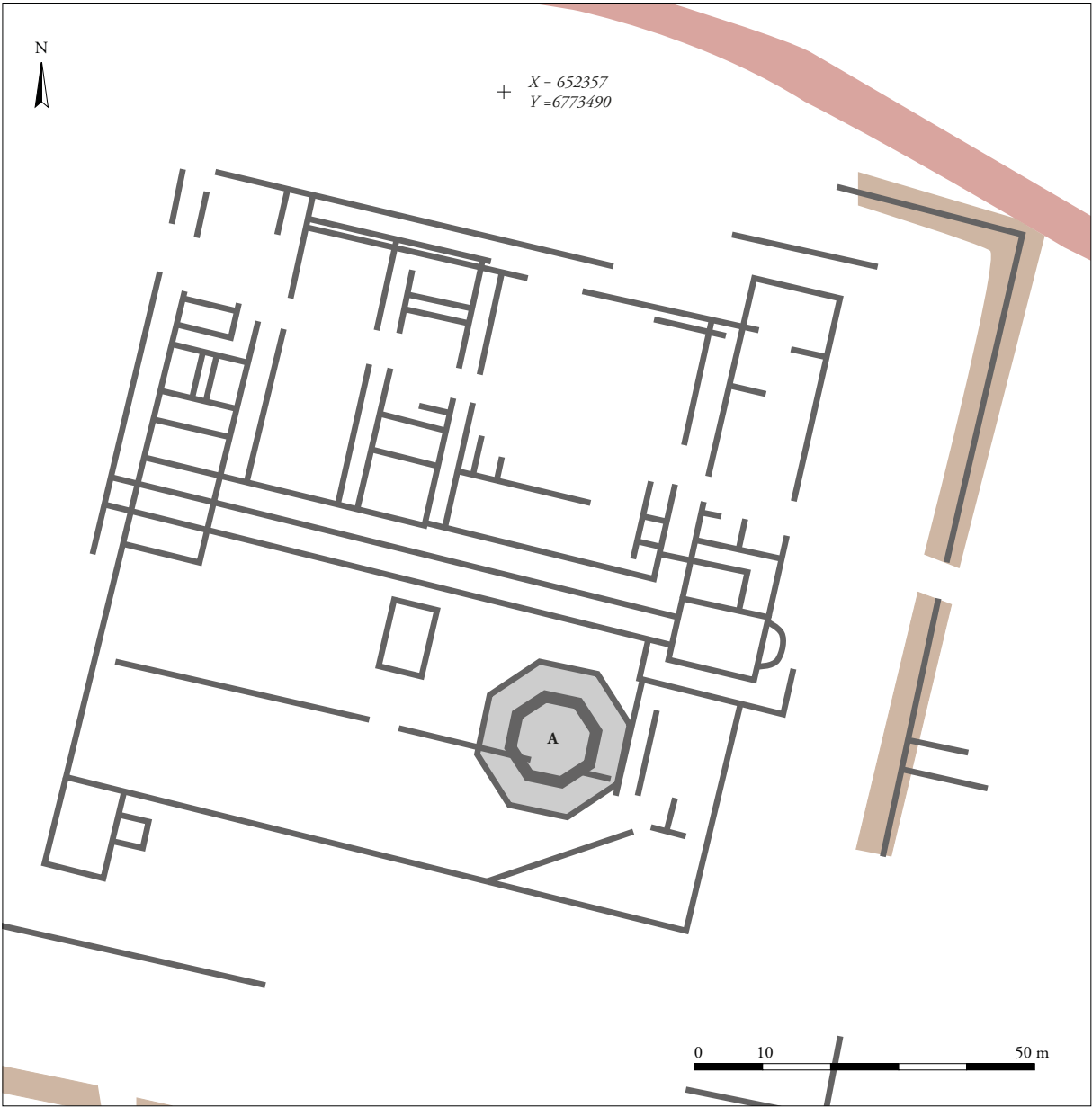
L'établissement antique des Sommeries est localisé sur le plateau du Gâtinais, dont le relief est peu prononcé, et à 1,4 km au nord-est de la Rimarde, affluent de l'Essonne.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges identifiés à un temple à partir des images aériennes et des résultats de la prospection géophysique correspondent aux substructions d'un grand bâtiment de plan centré (A), qui serait composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique, toutes deux en forme d'octogone régulier (**fig. 1 à 3**). Les murs du petit polygone, qui correspondrait à la *cella*, apparaissent de manière nette sur les documents étudiés et semblent être particulièrement épais ; ils pourraient alors supporter une élévation importante, à moins qu'ils ne soient bordés, par exemple, par les fondations d'une canalisation périphérique, à l'instar de ce qui a été mis en

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B5 ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 22 x 22 m (soit +/- 400 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.



*Fig. 3 : vestiges de la pars urbana de la villa de Boiscommun et de son possible temple.
Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de D. Jalmain (1976), D. Chesnoy (2011)
et Fr. Besse (2015) et les résultats de la prospection géophysique réalisée en 2013-2014, in Morin et al., 2017.*

évidence à Souzy-la-Briche (**S.123**). Chaque côté du grand octogone, matérialisant les limites d'une probable galerie, mesure environ 9 m ; l'édifice présente alors une largeur totale de 22 m et une surface de 400 m². S'il s'agit bien d'un temple, ce serait alors le plus grand bâtiment de culte caractérisé par ce type de plan au sein du corpus étudié ; par ailleurs, ses dimensions sont comparables aux plus imposants temples de plan circulaire. Une autre hypothèse, celle d'une fontaine monumentale, pourrait aussi être envisagée ; là aussi, cependant, les parallèles manquent en Gaule et l'absence de fouille ne permet pas de vérifier si cette construction est alimentée ou non en eau.

L'édifice octogonal s'inscrit dans un grand enclos délimité par une enceinte maçonnée, d'une emprise d'environ 1 ha, qui abrite vraisemblablement la *pars urbana* d'une *villa* (cf. *infra*). Plus précisément, il est localisé dans la moitié sud de l'établissement, à l'extrémité orientale d'une vaste cour de plan rectangulaire, mesurant environ 94 m de long, d'est en ouest, et 40 m de large, du nord au sud. La cour est bordée au nord par un ensemble de bâtiments à usage résidentiel et par une double galerie qui marque sa limite septentrionale, tandis qu'un autre édifice est accolé à son angle sud-ouest. À l'exception du bâtiment de plan octogonal, qui semble en être contemporain au regard de sa position, peu de substructions maçonnées apparaissent au sein de la cour. Une anomalie rectiligne qui la traverse d'est en ouest et la divise en deux parties plus ou moins égales pourrait correspondre à un ancien mur de clôture, abattu lors de l'agrandissement de la cour en direction du sud et de la construction de l'édifice octogonal, à moins qu'il ne s'agisse d'une canalisation maçonnée ; à l'est et au sud-est du double octogone, d'autres murs pourraient relever d'un système d'adduction et d'évacuation de l'eau, ou bien d'édifices dont le plan n'est pas connu avec précision ; enfin, les fondations d'une autre construction, de plan rectangulaire (environ 10 m de long pour 7 m de large) apparaissent à moins de 10 m au nord-ouest du possible temple.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun des mobiliers collectés en prospection pédestre sur le site des Sommeries ne semble provenir spécifiquement du secteur de l'hypothétique temple de plan octogonal.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Sommeries est implanté aux confins occidentaux de la cité des Sénons, à environ 4 km de la limite qu'elle partage avec le territoire des Carnutes, telle qu'on la restitue. Il est localisé à 7 km, à vol d'oiseau, à l'ouest-sud-ouest de l'agglomération secondaire de Beaune-la-Rolande et à 1,3 km au sud de la voie reliant Orléans à Sens, qui dessert aussi cet habitat groupé (Morin *et al.*, 2017, p. 9).

▪ Environnement proche

Les nombreux clichés aériens disponibles ainsi que les prospections pédestres et géophysiques réalisées sur le site des Sommeries apportent de multiples informations sur cet établissement, qu'il convient de qualifier de *villa*, au regard de son plan et des mobiliers qui en proviennent (**fig. 1 à 4**) (Provost, 1988, p. 180 ; Jalmain, 2016 ; Morin *et al.*, 2016 ; Morin *et al.*, 2017).

Certaines anomalies rectilignes, perceptibles sur les images aériennes et le plan dressé à l'issue de la campagne de prospection géophysique, peuvent être interprétées comme de larges fossés et pourraient renvoyer à une première occupation du site, peut-être datée du second âge du Fer ou du début du Haut-Empire – à moins qu'il ne s'agisse de limites mises en place plus tardivement. Les constructions maçonnées se rattachent quant à elles à l'époque romaine, mais il demeure difficile de restituer leur chronologie relative, puisque l'établissement a certainement connu plusieurs états successifs ; le phasage proposé par J.-M. Morin *et al.* (2017, p. 11-14), s'il reste possible, s'appuie sur des arguments fragiles et n'a pas été retenu ici. L'essentiel des bâtiments reconnus s'inscrit dans une enceinte maçonnée de plan carré, mesurant environ 100 m de côté (soit une emprise de 1 ha), dont le plan évoque celui de la *pars urbana* d'une *villa*, plutôt que les aménagements d'une agglomération ou les dépendances d'un sanctuaire, comme on a pu le proposer (Jalmain, 2016, p. 399 ; Morin *et al.*, 2017, p. 19). Cette grande enceinte est divisée en deux principaux espaces. Au nord, des bâtiments, vraisemblablement à usage résidentiel, semblent être répartis en trois ailes parallèles, orientées nord-sud et séparées par des cours sans doute agrémentées de jardins. Les corps de bâtiments sont probablement reliés par des portiques transversaux, difficiles à percevoir au nord mais bien reconnaissables au sud, où une double galerie traverse l'ensemble de l'établissement d'est en ouest. La moitié méridionale de l'enceinte correspond au grand espace, *a priori* peu bâti, qui accueille l'imposant édifice de plan polygonal et centré (cf. *supra*). Ce grand espace, bordé au nord par la double galerie, semble constituer une cour d'agrément, peut-être occupée par d'autres jardins et par l'édifice polygonal, dont la fonction – temple, fontaine monumentale ? – est incertaine. Un bâtiment de plan rectangulaire s'appuie contre l'angle sud-ouest de cette cour. L'enceinte de la *pars urbana* s'inscrit elle-même dans un système d'enclos plus vaste, vraisemblablement

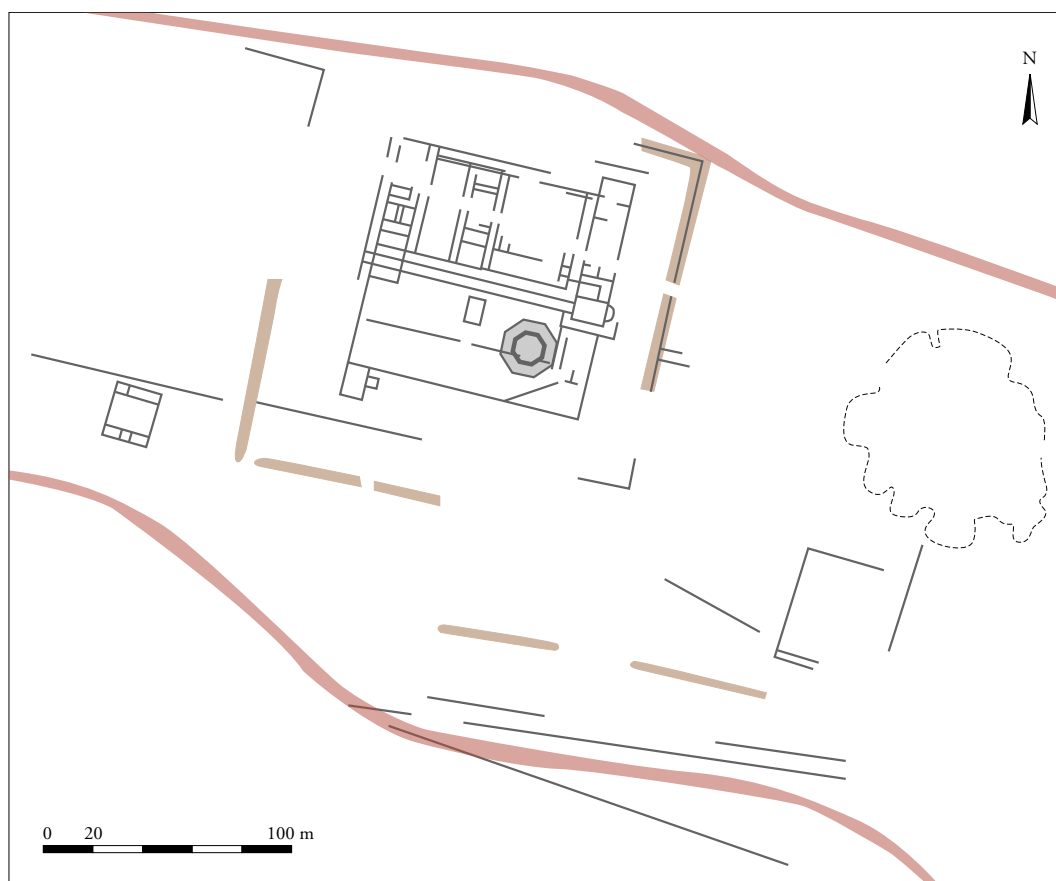


Fig. 4 : la villa de Boiscommun. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de D. Jalmain (1976), D. Chesnoy (2011) et Fr. Besse (2015) et les résultats de la prospection géophysique réalisée en 2013-2014, in Morin et al., 2017.

délimité par des murs maçonnés et s'étendant en direction de l'ouest, mais aussi du sud et du sud-est. Il est probable qu'une grande cour, bordée au nord et au sud par diverses annexes liées aux activités productives de l'établissement, se développe à l'ouest de son secteur résidentiel : elle est encadrée par des murs et est flanquée, près de l'angle sud-ouest de la *pars urbana*, par un grand bâtiment dont le plan évoque celui d'une grange. D'autres anomalies – murs maçonnés ou fossés ? –, au sud et au sud-est, pourraient marquer l'emplacement d'enclos à bétail ou de parcelles cultivées, rattachées au domaine de la *villa*. À une centaine de mètres à l'est de l'enclos résidentiel, une vaste anomalie globalement circulaire, mesurant plus de 80 m de diamètre et dont les contours sont irréguliers, est plus difficile à interpréter. L'hypothèse d'un théâtre, parfois soutenue (Morin *et al.*, 2017, 13), ne semble guère crédible ; on ne peut trancher, en l'état des connaissances, entre une anomalie d'origine naturelle ou une grande structure aménagée par l'homme, dont la fonction n'est pas connue. Enfin, l'ensemble de l'établissement, couvrant une surface d'une dizaine d'hectares, est encadré au nord et au sud par deux chemins, détruits lors du remembrement des années 1960 et peut-être d'origine antique, à moins qu'ils n'aient été aménagés qu'après l'abandon de la *villa*.

Les mobiliers et débris architecturaux mis au jour au cours de découvertes fortuites ou lors de ramassages de surface sont nombreux et variés. Au XIX^e s., ce sont des tesselles de mosaïques, des fragments d'enduits peints, un chapiteau composite et d'autres fragments de colonnes en pierre ou en terre cuite, des éléments de placage, de la céramique, deux monnaies d'Auguste et de Domitien ou encore des restes osseux humains et animaux qui ont été mis au jour. En 1974, la découverte de pilettes d'hypocauste, au cours d'un sondage, indique la présence de salles chauffées, peut-être à vocation thermique. Enfin, les prospections pédestres réalisées en 2015 sur les parcelles situées à l'ouest et au sud-ouest de la *pars urbana* ont aussi permis de collecter un abondant mobilier, notamment de la céramique – datée entre le second âge du Fer, probablement La Tène finale, et le V^e s. de n. è., ainsi que du Moyen Âge central et de l'époque moderne –, ou encore des débris architecturaux (moellons, terres cuites architecturales, tesselles de mosaïque, marbres et plinthes de calcaire) et des scories.

5 – Synthèse et interprétation

L'examen du plan de l'établissement des Sommeries qui a été restitué à partir de multiples opérations de prospection aérienne et géophysique, confronté à l'étude des mobiliers progressivement exhumés des parcelles agricoles où ses vestiges sont aujourd'hui enfouis, conduit à y reconnaître sans guère de doutes une opulente *villa* de l'époque romaine, dont

les origines remontent peut-être à la fin de l'âge du Fer. Au moment de son développement maximal, cet habitat rural aristocratique comprend une *pars urbana* dont la surface avoisine l'hectare, délimitée par une enceinte de plan carré et composée de différents corps de bâtiments. Ces derniers sont reliés, sur leur façade méridionale, par une double galerie, qui donne sur un grand espace peu bâti, tandis que les annexes liées aux activités agro-pastorales de l'établissement sont implantées à l'extérieur de l'enceinte, notamment à l'ouest et au sud-est.

La cour qui s'étend directement au sud des quartiers résidentiels de la *villa*, longée au nord par le double portique et enclose sur ses trois autres côtés par les murs de l'enceinte qui ceinture la *pars urbana*, paraît correspondre à une cour d'agrément, où des jardins ont pu avoir été aménagés et dont l'extrémité orientale est occupée par une imposante construction de plan centré. Cette dernière pourrait correspondre à un temple de plan octogonal, dont le statut serait alors privé, puisqu'il serait établi au plus près du cœur de la *villa*. Néanmoins, en l'absence d'informations sur son élévation et de mobiliers caractéristiques, la prudence s'impose. De fait, cette construction présente des dimensions peu courantes en contexte privé : sa monumentalité rivalise avec celle des temples des grands sanctuaires publics des cités de Lyonnaise, tandis que les bâtiments de culte établis au sein des *villae* sont généralement de moindre ampleur. Par ailleurs, il est manifestement établi dans la moitié orientale d'une grande cour et serait alors accessible depuis l'ouest, orientation certes attestée, mais peu courante dans le domaine de l'architecture religieuse. L'hypothèse d'une construction d'agrément, telle qu'une fontaine monumentale – à l'exemple de celle, de plan également octogonal, qui orne les jardins de la *Domus Flavia* impériale du Palatin, à Rome – ou d'une structure maçonnée destinée à mettre en valeur les plantations de la cour, ne doit pas être écartée. La présence d'anomalies maçonnées rectilignes, qui pourraient correspondre à des canalisations traversant la cour rectangulaire, invite en effet à envisager l'éventualité de bassins et d'aménagements paysagers. Il convient donc de considérer cet édifice comme un possible temple de plan polygonal, intégré à une riche demeure aristocratique rurale et dont l'accès serait réservé aux habitants de la *pars urbana* et à leurs invités, bien que d'autres hypothèses, visant à y reconnaître une construction à usage profane, soient aussi tout à fait possibles.

6 – Bibliographie

Jalmain, 2016 – JALMAIN D., « Boiscommun/Chemault « Le Champ Carré » ou « Les Sommeries » (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 398-400.

Morin et al., 2016 – MORIN J.-M., CRIBELLIER Chr., LAROCHE M., RENAULT I., *Boiscommun. Le Champ Carré, les Sommeries. Prospection-inventaire. Premiers éléments de réinterprétation du site antique*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 79 p.

Morin et al., 2017 – MORIN J.-M., CRIBELLIER Chr., RENAULT I., « Nouvelles informations/recherches sur un sanctuaire de « confins de cité » frontalier : prospection inventaire à Boiscommun, le « Champ Carré » (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret*, 38, p. 9-20.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

S.202 – Brienon-sur-Armançon (Yonne), le Champ de l'Areigne

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 748465 ; Y = 6767740

Numéro d'entité archéologique : 89 055 0015

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. de n. è. – fin du IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Des prospections terrestres menées en 1989 par P. Nouvel¹ puis par J. Cheron, St. Izri, J.-L. Chaussy et M. Poulet ont révélé l'existence d'un site d'époque romaine au Champ de l'Areigne, qui a livré une importante quantité de monnaies, en partie mutilées, de tessons de céramique ou encore d'objets de parure. Les prospections au sol ont permis d'identifier des zones de concentration d'objets et l'emplacement de bâtiments matérialisés par de fortes concentrations de matériaux issus de leur destruction. Quelques images aériennes, peu lisibles, acquises par l'équipe auxerroise de prospecteurs aériens (1991) et mises en ligne par Bing Maps (2011) et l'IGN (27 juin 2011 et 2014) ont confirmé la présence d'édifices aux fondations de pierre, dont le plan a pu être partiellement restitué. La nature, la quantité et le traitement des mobiliers découverts et, dans une moindre mesure, l'observation des clichés aériens, ont conduit ses inventeurs à identifier un lieu de culte antique, voire protohistorique, au Champ de l'Areigne (Bataille *et al.* dir., 2009 ; Labaune *et al.*, 1999 ; Nouvel, 2000, vol. 2, sites 89055-13 et 13 bis ; Delor dir., 2002, p. 251-252). Le plan du site présenté dans cette notice a été dessiné à partir des orthophotographies les plus récentes, inédites, sur lesquelles les vestiges des édifices apparaissent nettement, et complété en y reportant les zones de forte densité de mobiliers reconnues en prospection pédestre (Bataille *et al.* dir., 1999, p. 15, pl. 2 ; Labaune *et al.*, 1999, p. 12, fig. 3).

▪ Implantation topographique

Le site du Champ de l'Areigne est localisé sur le flanc sud-ouest d'une colline. Au pied de cette dernière coule un ruisseau, le Merdereau, qui prend sa source à la fontaine de Thury, située à moins de 600 m au nord-ouest, et passe à 500 m à l'ouest de l'établissement antique.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. P. Nouvel (1991), inédit.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

2 – Présentation des vestiges

Les données issues des prospections pédestres et aériennes ont permis d'identifier au moins cinq bâtiments (a à e)

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir fourni la documentation inédite relative aux sites de Thury et du Champ de l'Areigne à Brienon-sur-Armançon et de m'avoir autorisé à rédiger une notice à partir de ces données.

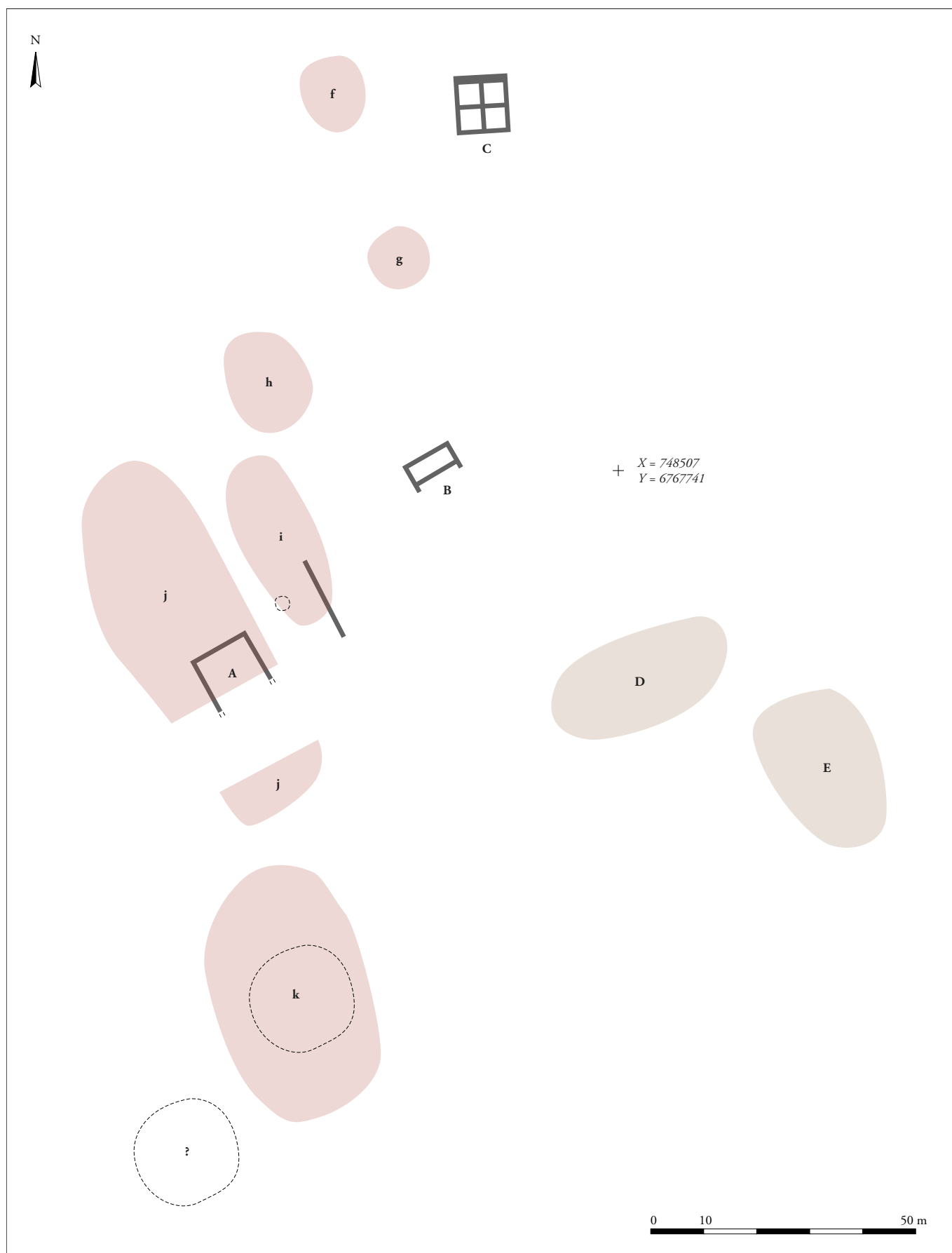


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Labaune et al., 1999, p. 12, fig. 3 et p. 14, fig. 4 ; les clichés aériens inédits de P. Nouvel et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

et six zones de concentration de mobilier (f à k), répartis sur une surface de près de 2 ha (**fig. 1 à 3**) (Bataille *et al.* dir., 1999, p. 6-7 ; Labaune *et al.*, 1999, p. 11 ; Delor dir., 2002, p. 251-252).

Le plan carré ou rectangulaire de trois bâtiments, couverts d'un toit de tuiles, peut être partiellement ou parfois

intégralement restitué à partir des images aériennes. À l'ouest, l'édifice A constitue le plus grand de ceux qui ont été reconnus : il mesure 12 m de côté et présente probablement un plan carré. À une quarantaine de mètres plus à l'est, le bâtiment B, dont les vestiges apparaissent de manière moins nette, mesure au moins 10 m de long pour 4,5 m de large ; enfin, à près de 60 m au nord du précédent, la construction C se présente sous la forme d'un carré de 10 m de côté, divisé en quatre petits espaces carrés et d'égales dimensions, dont l'orientation diffère des deux bâtiments précédents. De nombreux objets ont été mis au jour aux abords de ces trois constructions (cf. *infra*). La présence de deux autres édifices (D et E) est soupçonnée au sud-est de cet ensemble en raison de la découverte de débris de construction, notamment des tubulures et des pilettes d'hypocauste ; ces éléments relèvent du système de chauffage de pièces probablement rattachées à une habitation, à un espace de réception ou à des thermes. Peu de mobilier provient de ce secteur, qui n'est associé qu'à quelques tessons de céramique.

Plusieurs concentrations de mobiliers, mises en évidence au cours des prospections pédestres, révèlent vraisemblablement l'existence de zones d'épandages d'objets ou de fosses au sein desquels ces derniers ont été mis au rebut ou soigneusement enfouis. Au nord, à proximité du bâtiment c, la concentration f a livré de nombreuses tuiles et céramiques et serait liée, selon les inventeurs, à la présence d'une fosse. La zone g, à une vingtaine de mètres plus au sud, se caractérise par un sédiment plus sombre, une abondance de fibules et la présence d'une bague. De nombreux tessons de céramique, notamment fine, et quelques monnaies ont été mis au jour à une quarantaine de mètres au nord-est de l'édifice a (zone h), tandis que les abords de ce bâtiment sont riches en monnaies gauloises (zone i) et des deux premiers siècles de notre ère (zone j). Enfin, plus au sud, une autre importante concentration de numéraire laténien (zone k) pourrait être associée à la présence d'un ou de deux autres petits bâtiments, dont les substructions demeurent néanmoins invisibles sur les clichés aériens.

Si l'organisation spatiale du site est relativement bien connue, il est en revanche difficile d'identifier la fonction des bâtiments et de déterminer leur chronologie. L'association d'un probable édifice de plan carré (a) et de dépôts de monnaies en grand nombre (i et j) permet d'interpréter, sans certitude néanmoins, le bâtiment a comme un temple. Il serait alors *a priori* dépourvu de galerie périphérique et la *stips* aurait été pratiquée en son sein ou à ses abords, si l'enfouissement du numéraire en est bien contemporain. La nature des constructions b et c, dont le plan est incomplet ou plus original, ne peut être déterminée en l'état des connaissances, tandis que la présence de salles chauffées dans les bâtiments d ou e renvoie probablement à un usage profane. Par ailleurs, on ne connaît pas les limites de l'aire sacrée, puisqu'aucune enceinte n'apparaît distinctement sur les photographies aériennes, mais les zones de découverte d'objets (f à k), de nature variée, s'étendent sur une surface importante. Il n'est pas certain que l'ensemble des édifices relève d'un sanctuaire, qui pourrait être limité aux abords du bâtiment a – et peut-être b ? –, tandis que les édifices d, e, voire c, pourraient avoir été implantés à proximité et avoir été destinés à des activités profanes. La date de fondation du lieu de culte n'est pas connue avec précision. L'examen des monnaies, de la céramique et des objets de parure recueillis (cf. *infra*) permet de la situer, au plus tard, dans le courant du règne d'Auguste ou de celui de Tibère, soit durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. Néanmoins, la présence de plusieurs dizaines de monnaies gauloises pose la question d'une éventuelle occupation préromaine, bien que le numéraire de facture laténienne reste encore en circulation dans les Gaules durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. L'absence d'autres type d'objets du second âge du Fer invite cependant à considérer que les dépôts de monnaies commencent au plus tôt durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., voire autour du changement d'ère, plutôt qu'avant la conquête césarienne.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Quant aux objets les plus tardifs, ils témoignent d'une fréquentation du site jusqu'au IV^e s. de n. è. Les céramiques les plus récentes, produites dans les ateliers de Jaulges/Villiers-Vineux, sont datées des III^e s. et IV^e s., mais elles apparaissent en faible quantité. En revanche, le numéraire de l'Antiquité tardive est relativement bien représenté : aux 40 monnaies de la seconde moitié du III^e s. ou du tout début du IV^e s., s'ajoutent, pour les émissions du IV^e s., 19 pièces de la période constantinienne, 8 de l'époque des Valentiniens, une produite durant le règne de Maxime (384-388), et deux autres monnaies de la fin du IV^e s., non identifiées (Bataille *et al.* dir., 1999, p. 12 et p. 57-72 ; Labaune *et al.*, 1999, p. 21 ; Delor dir., 2002, p. 251). L'absence de contexte stratigraphique ne permet pas de déterminer si ces monnaies ont été introduites au sein du sanctuaire en tant qu'offrandes ou si leur présence est liée à une éventuelle réoccupation profane des lieux durant l'Antiquité tardive, d'autant plus qu'au moins une partie d'entre elles semble provenir d'un important dépôt (cf. *infra*), qui pourrait avoir été enfoui au sein d'un habitat comme d'un lieu de culte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets proviennent uniquement de ramassages de surface ; ils sont en quantité importante et de natures variées. Ils se répartissent dans plusieurs zones, dont l'organisation spatiale a déjà été décrite *supra* (Bataille *et al.* dir., 1999, p. 11-13, p. 33-47 et p. 57-72 ; Labaune, 1999, p. 20-21 ; Nouvel, 2000, vol. 2, sites 89055-13 et 13 bis Delor dir., 2002, p.

251-252).

La céramique fine et commune est abondante ; l'essentiel des productions identifiées est attribué au I^{er} s. et au II^e s. de n. è. et quelques formes sont aussi rattachées aux III^e s. et au IV^e s. Aucune étude détaillée de ces tessons n'a été réalisée. Des débris de vaisselle en verre ont également été mis au jour, tandis qu'aucun reste faunique n'est mentionné.

Le numéraire, étudié par P. Nouvel (*in* Bataille *et al.* dir., 1999, p. 57-72 et *in* Labaune *et al.*, 1999, p. 120-135), comprend 266 monnaies produites entre la fin de l'âge du Fer et le IV^e s. de n. è. (**fig. 4**). Les 42 monnaies gauloises correspondent à des émissions majoritairement attribuées au territoire sénon, complétées par des pièces frappées ou coulées sur les territoires des Éduens, des Lingons, des Rèmes, des Séquanes, des Volques Tectosages et des Meldes ; il s'agit essentiellement de monnaies de potin ou de bronze, tandis que les exemplaires en argent ou en or sont plus rares. En ce qui concerne les espèces produites à Rome ou dans son empire, P. Nouvel a dénombré une monnaie républicaine et 185 pièces de la période impériale, auxquelles s'ajoutent 38 monnaies indéterminées. Les émissions du début du Haut-Empire sont bien représentées au sein du lot, avec 48 monnaies frappées au cours des règnes d'Auguste et de Tibère ; 38 autres sont datées du reste du I^{er} s. de n. è., 29 du II^e s., 40 de la seconde moitié du III^e s. ou du tout début du IV^e s., 19 de la période constantinienne, 8 de l'époque des Valentinien ; les monnaies les plus récentes sont au nom de Maxime (384-388), pour l'une d'entre elles, tandis que deux autres monnaies de la fin du IV^e s. n'ont pu être déterminées. Seulement 6 monnaies, soit 2 % de l'ensemble, présentent les traces évidentes d'une mutilation volontaire : elles ont été entaillées à coups de burin au droit ou au revers, selon les cas. Il s'agit de monnaies émises sous Auguste et peut-être sous Tibère, pour trois pièces à l'autel de Lyon dont le droit est illisible. Un dépôt monétaire découvert en 1819, « près de Champlost du côté de Briennon », pourrait aussi provenir de ce site ; sa composition n'est pas connue avec précision, mais il comprend au moins cinquante pièces, agglutinées les unes aux autres, émises entre la fin du III^e s. et la dynastie constantinienne, la plus récente étant datée de 337 (Henry, 1833, p. 59-60 ; Delor dir., 2002, p. 252). Or, les prospections récentes réalisées au Champ de l'Areigne ont permis de découvrir, à l'est du bâtiment b, 6 monnaies agglomérées au nom de Licinius I^{er} et II, de Constantin I^{er}, de Constantin César et de Crispus César. Au regard de leur état et de leur chronologie, il est probable qu'elles soient issues du même dépôt que le lot de monnaies exhumé au XIX^e s.

L'*instrumentum*, étudié par Y. Labaune (*in* Bataille *et al.* dir., 1999, p. 33-47 et *in* Labaune *et al.*, 1999, p. 86-101), rassemble des objets divers, dont une trentaine se rapporte au domaine de la parure ou de l'ornementation vestimentaire. Il s'agit de 26 fibules de types variés, datées du Haut-Empire et surtout du I^{er} s. de n. è., d'une boucle d'oreille ou d'un pendentif en or et cristaux, d'une bague, d'une épingle, d'un possible fragment de bracelet et de trois boucles de ceinture en alliage cuivreux. Parmi les objets identifiés, figurent aussi une oreille animale en bronze, qui pourrait être de facture laténienne, deux rouelles (anciennes ou modernes ?), deux miroirs fragmentaires, une clochette métallique, trois anneaux, des éléments de meubles ou coffrets et des appliques en alliage cuivreux – pour partie liées au harnachement ? –, quatre poids métalliques et des déchets de fonderie.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire du Champ de l'Areigne est implanté dans le quart sud-est de la cité des Sénons, à environ 9 km de la

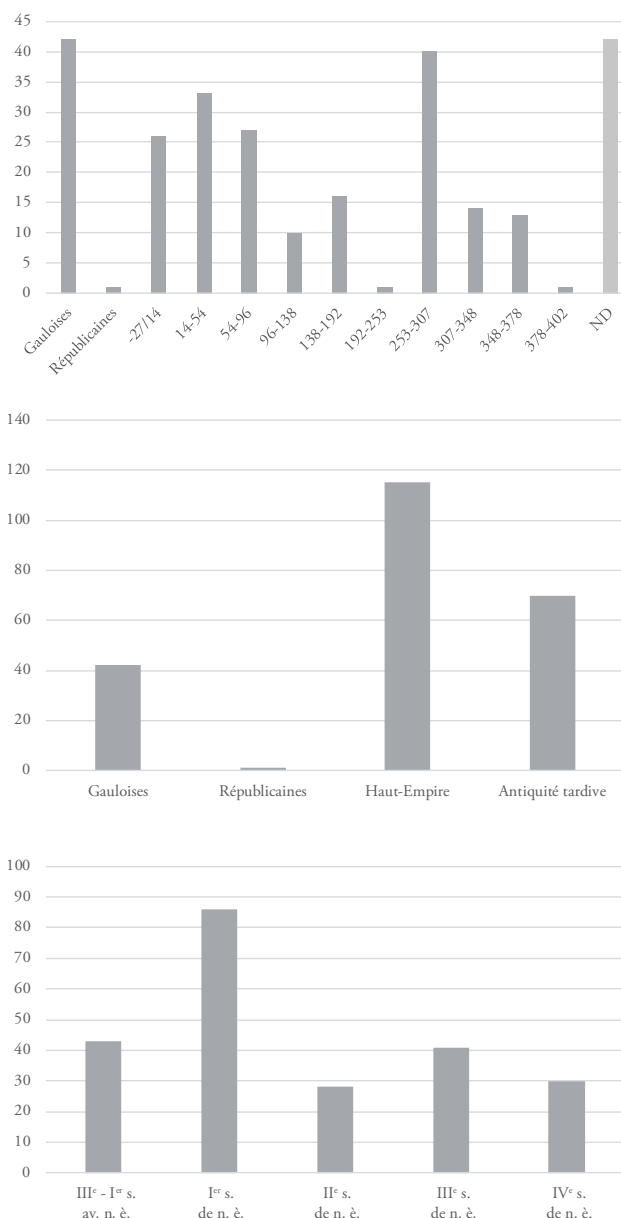


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

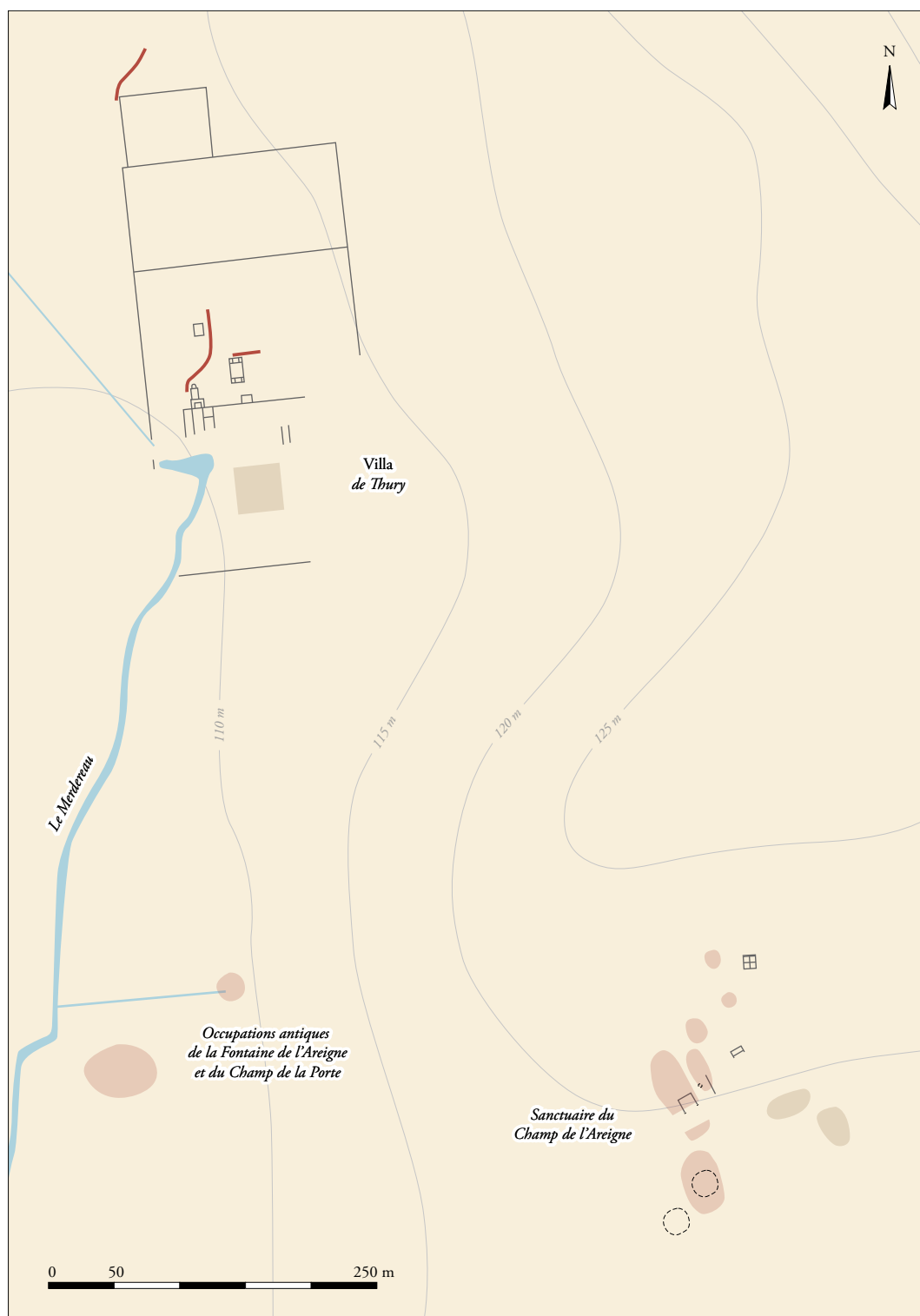


Fig. 5 : la villa de Thury et le sanctuaire du Champ de l'Areigne. Réal. S. Bossard, d'après Labaune et al., 1999, p. 12, fig. 3 et p. 14, fig. 4 ; les clichés aériens inédits de P. Nouvel et une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014, sur fond IGN.

limite que celle-ci partage avec le territoire des Éduens. Il est situé à moins de 2 km à l'ouest de l'agglomération secondaire d'Avrolles/Champlost et à environ 700 m au sud-ouest du tracé supposé de la voie antique reliant cet habitat à la ville de Sens, se confondant aujourd'hui avec la limite séparant les communes de Brienon-sur-Armançon et de Champlost (P. Nouvel, *in* Delor dir., 2002, p. 248 ; Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Les recherches menées dans le cadre de prospections aériennes et pédestres ont montré que le sanctuaire du Champ de l'Areigne s'inscrit dans un paysage rural assez densément occupé pendant l'Antiquité (fig. 5). À 300 m au sud-est, aux Fontenottes (commune d'Avrolles), des tessons de céramique (dont un fragment de jatte Chenet 323a) et un *dupondius*

à l'effigie de Commode renvoient à une occupation de nature indéterminée, datée entre la fin du II^e s. et le IV^e s. ou la première moitié du V^e s. de n. è. (Bataille *et al.* dir., 1999, p. 7 ; Labaune *et al.*, 1999, p. 11). Sur la même commune, un établissement antique, identifié grâce à la découverte de céramique, d'une monnaie d'une applique en bronze, existe également à 800 m au sud-est du Champ de l'Areigne, aux Fontenilles (P. Nouvel, *in* Delor dir., 2002, p. 223). De même, des ramassages de surface réalisés à la jonction du Champ de la Porte et du Bois de Thury, à 400 m à l'ouest du Champ de l'Areigne (commune de Briennon-sur-Armançon), ont révélé l'existence d'une autre occupation antique : des débris de tuiles et de céramique y ont été recueillis. Dans le même secteur, à proximité de la Fontaine de l'Areigne, qui alimente le Merdereau, un sesterce d'Hadrien (117-138) et des débris de céramique commune ont aussi été mis au jour (Nouvel, 2000, vol. 2, sites 89055-11 et 12 ; Delor dir., 2002, p. 252).

L'occupation la mieux documentée dans les environs du lieu de culte correspond à un grand établissement rural implanté à 400 m au nord-ouest, au lieu-dit Thury. Ce site, prospecté au sol et d'avion, a aussi fait l'objet de sondages en 1989 et en 1999. Autrefois considéré comme un autre sanctuaire, établi auprès de la source de Thury, il est aujourd'hui interprété comme une *villa* composée de deux cours principales, couvrant plus de 5 ha et occupée entre le I^{er} s. et le V^e s. ; d'autres objets, plus récents, témoignent d'une réoccupation des lieux au cours du haut Moyen Âge, probablement sous la forme d'une nécropole. De la *villa* antique, les prospections n'ont pas permis de déterminer le plan de la résidence principale, localisée dans sa partie méridionale. Les sondages qui y ont été réalisés ont néanmoins livré des débris de colonnes et de mosaïque, ainsi que des éléments de placage de marbre blanc et vert. Au nord, se développent plusieurs cours délimitées, comme la *pars urbana*, par une enceinte maçonnée, et pourvues de constructions diverses, constituant sans doute des équipements liés aux diverses activités pratiquées au sein de l'établissement. La *villa* est implantée en contrebas du lieu de culte de l'Areigne, de l'autre côté de la colline ; il semble que les bâtiments du sanctuaire pouvaient être visibles, depuis l'habitat voisin, à condition de présenter une élévation suffisamment importante et que le couvert végétal fût dégagé (Bataille *et al.*, dir., 1999 ; Labaune *et al.*, 1999 ; Nouvel, 2000, vol. 2, site 89055-07 ; Delor dir., 2002, p. 249-250 ; Nouvel, 2016, p. 189-190).

5 – Synthèse et interprétation

La découverte, en prospection pédestre, d'un nombre important de monnaies gauloises et romaines, dont quelques exemplaires ont été dégradés à coups de burin, d'une trentaine d'objets de parure ou encore d'un lot important de tessons de céramique, entre autres, témoigne d'activités religieuses réalisées sur le site du Champ de l'Areigne. Ces objets, manipulés dans le cadre de pratiques débutant au plus tard durant les premières décennies du Haut-Empire – la présence de numéraire gaulois n'impliquant pas nécessairement le dépôt d'offrandes de ce type avant le règne d'Auguste –, proviennent de différentes zones localisées aux abords de plusieurs bâtiments construits en pierre et en tuile, dont le plan apparaît partiellement sur les clichés aériens. Pour autant, il demeure difficile d'identifier la fonction de ces édifices, qui ne sont d'ailleurs peut-être pas tous contemporains : le bâtiment a pourrait constituer une grande *cella*, sans certitude toutefois, tandis que des thermes ou des logements ont pu avoir été construits au sud-est, à l'emplacement des édifices d et e ; la nature des autres constructions demeure indéterminée et on ne sait si elles se rattachent toutes à un lieu de culte ou si elles s'inscrivent au sein d'un établissement proche. Quoi qu'il en soit, au regard de leurs dimensions, ces aménagements ne semblent guère être monumentaux et l'hypothèse d'un grand sanctuaire public n'est ici étayée par aucun argument. Au contraire, la proximité d'une importante *villa*, établie sur un autre versant de la même colline, en contrebas du sanctuaire, suggère l'existence d'un lien entre ces deux entités. L'établissement du Champ de l'Areigne, dont l'organisation spatiale et les équipements demeurent mal connus, pourrait en effet avoir été bâti sur le domaine de la villa, à l'instar des occupations reconnues plus à l'ouest, aux abords du Merdereau. Il en constituerait alors un lieu de culte privé, fondé dès le début du Haut-Empire, soit au moment du développement de l'habitat voisin, dont les états les plus anciens sont peu documentés, ou tout au plus quelques décennies auparavant. Le site du Champ de l'Areigne reste fréquenté jusqu'au IV^e s., en parallèle de la *villa*, mais les modalités de son évolution et de son abandon ne sont pas renseignées. Les données réunies dans le cadre de ce dossier restent donc limitées et l'hypothèse d'un lieu de culte privé associé à un établissement aristocratique, plausible, pourrait être confortée en réalisant des sondages supplémentaires à Thury et au Champ de l'Areigne.

6 – Bibliographie

Bataille *et al.* (dir.), 1999 – BATAILLE G., KASPRZYK M., LABAUNE Y., MOUTON S., NOUVEL P. (dir.), *Les sanctuaires associés de Briennon-sur-Armançon « Le Champ de l'Areigne » - « Thury » (Yonne). Un exemple de sanctuaire à offrandes en Bourgogne*, rapport d'étude documentaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 74 p.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Henry, 1833 – HENRY V.-B., *Histoire de Pontigny et des villages alentours*, Avallon.

Labaune et al., 1999 – LABAUNE Y., MOUTON S., NOUVEL P., *L'ensemble cultuel de Brienon-sur-Armançon « Thury » - « Champ de l'Areigne »*. Rapport de sondage sur les abords du fanum principal, lieu-dit « Fontaine de Thury » (commune de Brienon-sur-Armançon, Yonne), rapport de sondage programmé, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 137 p.

Nouvel, 2000 – NOUVEL P., *L'occupation du sol dans le bassin de l'Yonne moyenne, état de la question et premières modélisations*, mémoire de DEA, Dijon, université de Bourgogne, 2 vol.

Nouvel, 2016 – NOUVEL P., *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-est de la Gaule. Apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques. Volume 3 : mémoire original*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Besançon, université de Franche-Comté, 478 p.

S.203 – Champlost (Yonne), Foulon d'Avrolles

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 751380 ; Y = 6768240

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II^e s. ou I^{er} s. av. n. è. – seconde moitié du IV^e s. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site du Foulon d'Avrolles, prospecté au sol depuis les années 1980, notamment par St. Izri et P. Nouvel, a livré de nombreux mobiliers en terre cuite ou métalliques (céramique, monnaies, objets de parure, figurine, armes) datés de la fin de la période gauloise et de l'époque romaine. La nature de ces objets, en particulier la présence de dizaines de monnaies, d'armes ou de fibules, a conduit P. Nouvel¹ à identifier un sanctuaire laténien puis antique. Par ailleurs, des observations réalisées sur le terrain et des survols aériens entrepris en 1988 et en 1991 par une équipe auxerroise de prospecteurs ont révélé l'existence, dans la même parcelle, de fondations en pierre appartenant à plusieurs bâtiments, dont trois d'entre eux ont été interprétés comme des temples dépourvus de galerie (Nouvel, 2000, vol. 2, site 89076-39 ; P. Nouvel, *in* Delor dir., 2002, p. 281 ; Nouvel, 2004, 53-57). Depuis, les mobiliers issus des prospections réalisées à Champlost et à Avrolles, sur de multiples parcelles relevant d'une agglomération gauloise puis romaine, ont fait l'objet d'une nouvelle étude dans le cadre d'un mémoire universitaire (Coutand, 2008).



Fig. 1 : vue aérienne du site. Équipe de prospection auxerroise, 1991, inédit.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire du Foulon d'Avrolles est implanté au pied du mont d'Avrellot, butte-témoin crayeuse dominant d'une soixantaine de mètres la plaine du Créanton, affluent de l'Armançon auprès duquel il est établi. Il est situé sur un terrain plat, à quelques dizaines de mètres au nord du cours d'eau, longeant la butte sur son flanc septentrional.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les ramassages de surface effectués au Foulon d'Avrolles ont permis d'identifier plusieurs occupations antérieures à la fin de l'âge du Fer, datées entre le Néolithique moyen et le début du second âge du Fer. Les objets attribués au Hallstatt final et à La Tène ancienne – une pointe de lance et une hache en fer, deux paires d'anneaux et un bracelet en bronze, un autre anneau en lignite, un os d'avant-bras humain et quelques tessons de céramique – proviennent probablement d'une nécropole que l'on peut associer à l'occupation de hauteur du Mont Avrellot, datée de la fin du premier âge du Fer (cf. *infra*) (Nouvel, 2000, vol. 2, site 89076-38 ; Coutand, 2015, vol. 1, p. 16).

▪ Le sanctuaire du second âge du Fer et de l'époque romaine

L'examen des clichés aériens consultés², sur lesquels les vestiges ne sont guère lisibles, ne permet pas de dresser le plan du site (fig. 1). Aucune structure ne semble pouvoir se rattacher à l'occupation du second âge du Fer ; quant aux trois temples sans galeries et au « bâtiment sur façade » identifiés (P. Nouvel, *in* Delor dir., 2002, p. 281), leurs vestiges sont à peine perceptibles sur les photographies et la prudence s'impose donc : l'organisation du site d'époque romaine ne peut pas non plus être définie avec précision. La seule certitude concerne l'existence de plusieurs constructions dotées de fondations en pierre, relevant probablement du sanctuaire, mais peut-être aussi d'occupations voisines.

1. Je tiens ici à remercier P. Nouvel (université de Bourgogne) de m'avoir fourni la documentation inédite relative aux deux sanctuaires identifiés à Champlost et de m'avoir autorisé à rédiger des notices à partir de ces données.

2. Inédits et transmis par P. Nouvel, ils sont datés de 1991.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Sur les parcelles du Foulon d'Avrolles, où a été localisé le sanctuaire mais aussi, plus au nord, d'autres structures des agglomérations gauloise puis romaine, un nombre important d'objets de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité a pu être inventorié à l'issue des différentes campagnes de prospection pédestre qui y ont été conduites (Nouvel, 2000, vol. 2, site 89076-37, 38 et 39 ; Barral *et al.*, 2002, p. 288 ; Nouvel, 2004, vol. 1, p. 53-57 et p. 359 ; Coutand 2008, p. 18-19, p. 23-24, p. 41-42 et p. 51).

En ce qui concerne le second âge du Fer, la céramique recueillie – productions locales ou régionales et amphores importées, de type Dressel 1b – couvre un intervalle chronologique large, compris entre La Tène ancienne et la toute fin de la période gauloise. S'y ajoutent un pied de fibule et un pendentif pédiforme en alliage cuivreux, ainsi que deux épées ployées en fer, dont le traitement est caractéristique de pratiques rituelles, qu'elles soient réalisées au sein d'un sanctuaire ou d'un espace funéraire. Quant aux 75 monnaies gauloises qui y ont été découvertes, elles correspondent à des émissions datées entre La Tène C2 et LT D2 – mais elles ont pu avoir été introduites au sein du sanctuaire, pour une partie d'entre elles, au début de l'époque romaine –, produites à une échelle locale ou régionale pour l'essentiel du lot.

Les mobiliers d'époque romaine, moins nombreux, comprennent des tessons de céramique datés entre le début du I^{er} s. et le III^e s. de n. è., 19 monnaies émises entre le I^{er} s. et la seconde moitié du IV^e s. de n. è. (2 datées du I^{er} s., 1 du II^e s., 1 de la première moitié du III^e s., 10 de la seconde moitié du III^e s., 3 de la période constantinienne et 2 de la dynastie valentinienne, émises entre 364 et 378), auxquelles s'ajoutent 2 autres monnaies (antiques ?) indéterminées, une figurine métallique à l'effigie de Mars, 4 fibules et une applique en alliage cuivreux et une lame de couteau en fer.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte du Foulon d'Avrolles est rattaché à une agglomération secondaire, d'origine gauloise, qui s'est épanouie durant l'époque romaine aux abords du mont Avrelot. Cet habitat groupé est localisé dans le quart sud-est du territoire des Sénon, à 10 km de ses limites les plus proches et au carrefour de multiples voies conduisant aux principales villes environnantes.

▪ Environnement proche

L'agglomération antique d'Avrolles/Champlost est assimilée à *Eburobriga*, étape apparaissant sur la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*. Les données issues de rares sondages et surtout de prospections aériennes et pédestres permettent de retracer l'évolution complexe de cet habitat, de la Protohistoire à nos jours (P. Nouvel, *in* Delor dir., 2002, p. 219-223 et p. 281-282 ; Coutand, 2008 ; Nouvel, 2010 ; Barral, Nouvel, 2012, p. 148-150 ; Nouvel, Venault dir., 2012, p. 37-39).

L'agglomération s'est développée au pied du mont Avrelot, dont l'extrémité occidentale est occupée, à la fin du premier âge du Fer, par une résidence fortifiée aristocratique. À la même période, en contrebas, dans la plaine du Créanton qui s'étend en direction du nord, existe une importante nécropole qui couvre plusieurs hectares. Alors que l'habitat est déserté avant le début du second âge du Fer, l'espace funéraire associé, auprès duquel s'implantera plus tardivement le sanctuaire du Foulon d'Avrolles, continue d'accueillir de nouvelles sépultures tout au long de La Tène ancienne.

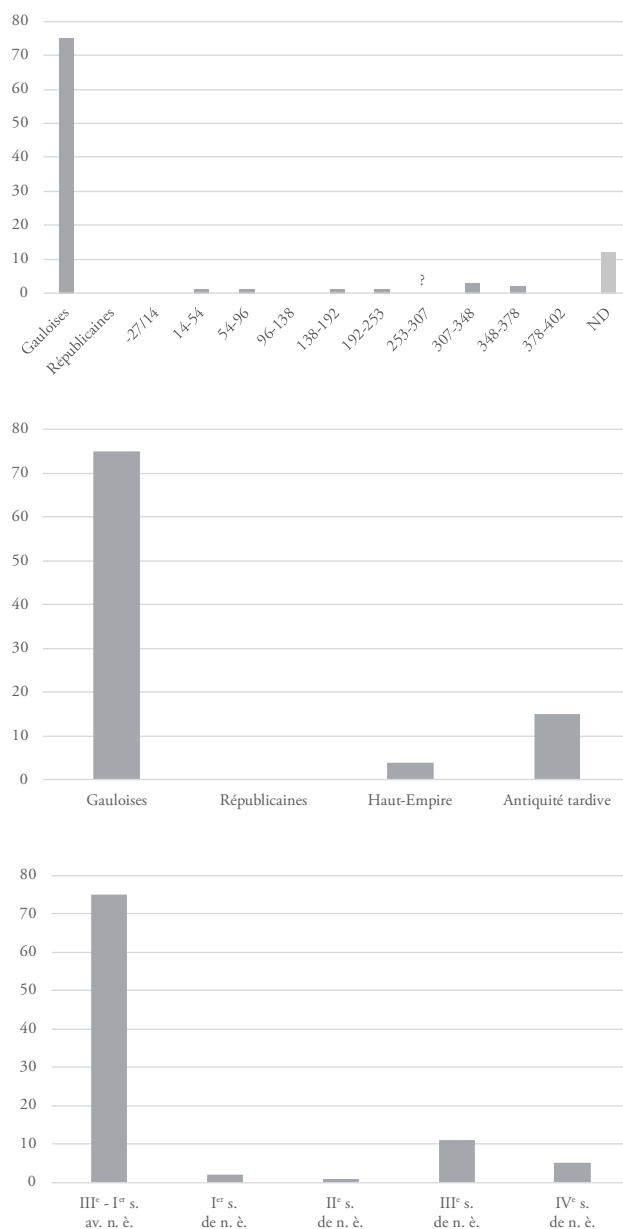


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

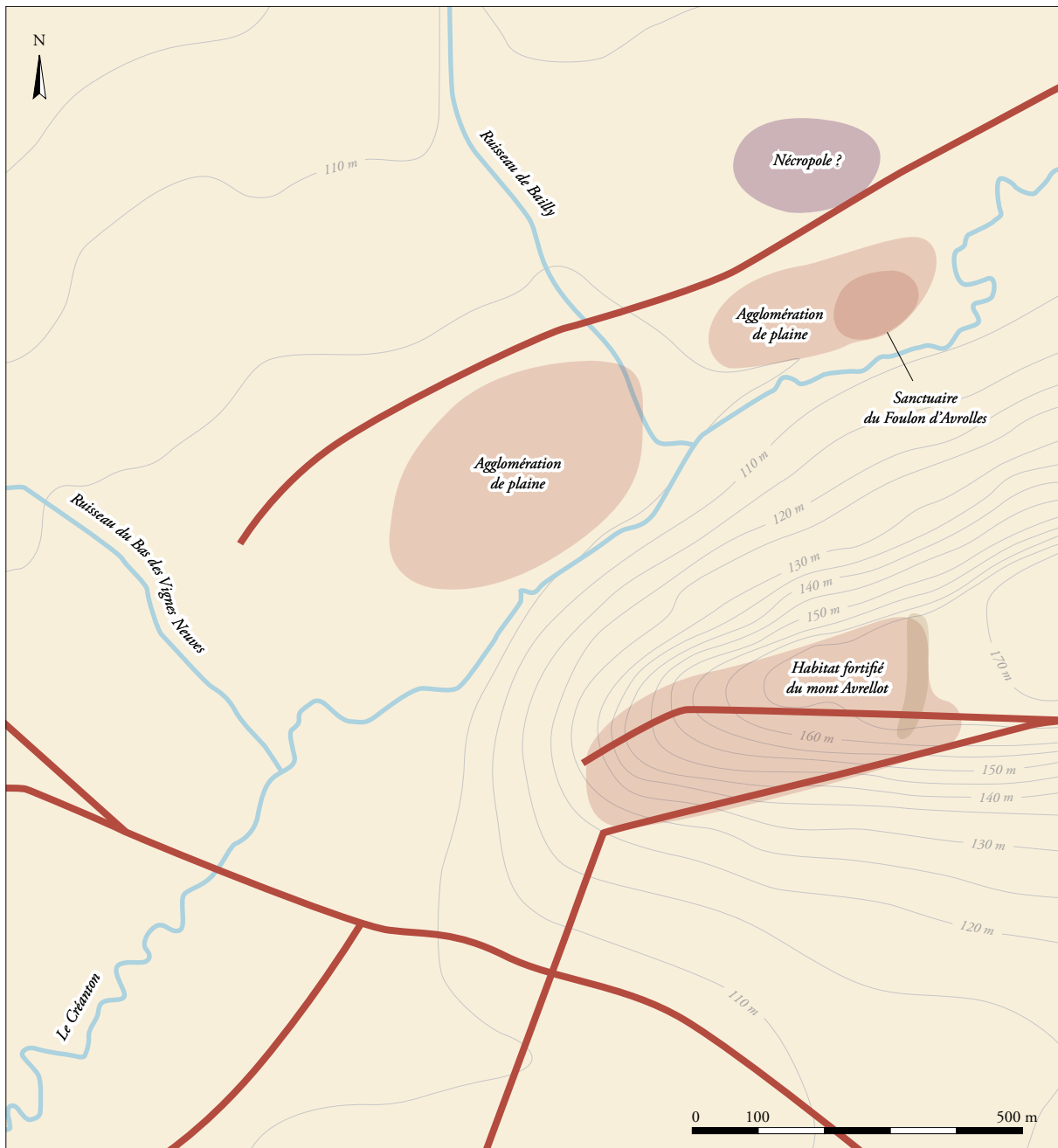


Fig. 3 : l'agglomération de La Tène finale d'Avrolles/Champlost. Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, 2010, fig. 7, sur fond IGN.

D'après le mobilier collecté en prospection pédestre, une agglomération est vraisemblablement fondée durant La Tène D1 (seconde moitié du II^e s. et début du I^{er} s. av. n. è.) dans la plaine du Créanton, aux abords de l'ancienne nécropole et le long d'une voie (**fig. 2**). Elle engloberait dès lors le sanctuaire du Foulon d'Avrolles, dont les plus anciens vestiges mobiliers sont datés de La Tène C2 ou D1, et s'étendrait sur une surface d'une dizaine d'hectares. Elle est occupée de manière continue jusqu'à l'époque romaine et est peut-être associée à une nécropole, implantée à son extrémité nord. Vers 50-40 av. n. è. (La Tène D2b), la pointe occidentale de l'éperon que forme le mont Avrelot est réaménagée : un nouvel habitat de moins de 3 ha, fortifié, s'y développe durant quelques décennies, en parallèle de l'agglomération de plaine. Il est rapidement déserté, au début de la période augustéenne, sans doute lors de la réorganisation administrative des Gaules et des transformations qui affectent alors l'armature urbaine des cités des provinces gauloises. En revanche, l'habitat groupé persiste tout au long de l'Antiquité au pied du mont : dès le début du Haut-Empire, il intègre le secteur du sanctuaire et des quartiers préexistants, localisés au nord du Créanton, et gagne également le bas des versants occidental et sud-occidental de la butte, à l'emplacement du bourg actuel d'Avrolles, où devait se situer son centre urbain (**fig. 3**). L'organisation de l'*Eburobriga* d'époque romaine demeure peu connue, en l'absence de fouilles. Des découvertes fortuites et les résultats de prospections aériennes et pédestres ont permis d'identifier le sanctuaire du Foulon d'Avrolles, établi en périphérie nord de l'agglomération, et peut-être un deuxième lieu de culte aux Vingt Arpents (commune de Champlost), qui serait situé à 700 m à l'ouest. Les vestiges d'un bâtiment aux fondations de pierre, possible temple, ont en effet été



Fig. 4 : l'agglomération secondaire d'Avrolles/Champlost durant le Haut-Empire.
Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, 2010, fig. 7, sur fond IGN.

reconnus sur ce dernier site en prospection aérienne ; le plan des substructions est toutefois peu lisible sur les clichés¹ consultés et l'identification d'un temple reste donc très incertaine. Par ailleurs, plusieurs espaces à vocation funéraire sont connus aux sorties nord-ouest, nord-est et est de l'aire habitée. L'aire urbaine, atteignant probablement près de 100 ha durant le Haut-Empire, se rétracte à partir de la seconde moitié du IV^e s., puis se recentre, à partir du V^e s., sur les abords sud-ouest du mont Avrelot, où le bourg d'Avrolles existe encore aujourd'hui.

5 – Synthèse et interprétation

La découverte de près de cent monnaies en grande majorité gauloises, de deux épées laténiennes pliées, d'une figurine métallique représentant Mars et de plusieurs objets de parure laisse penser qu'un lieu de culte, au sein duquel ces objets auraient été introduits en tant qu'offrandes, a existé au Foulon d'Avrolles entre le second âge du Fer et l'époque romaine. L'architecture de ce sanctuaire reste cependant inconnue pour la période gauloise et si la présence de bâtiments aux fondations de pierre est attestée pour l'époque romaine, il est difficile d'en restituer précisément la forme et l'organisation spatiale, bien que l'existence de plusieurs temples soit soupçonnée. Ce probable espace sacré relève, sans doute dès

1. Également communiqués par P. Nouvel et datés de 1987.

le second âge du Fer, d'une agglomération qui continuera de se développer après la conquête césarienne, mais on ne sait si sa fondation est contemporaine de celle de l'agglomération ou si elle en est antérieure ou postérieure. Vraisemblablement implanté à l'extrémité nord-est de l'habitat groupé gaulois, documenté uniquement par des ramassages de surface, le probable sanctuaire semble conserver sa position périphérique durant le Haut-Empire ; là encore, peu d'informations ont pu être réunies au sujet de l'agglomération secondaire antique, qui n'a fait l'objet d'aucune fouille.

6 – Bibliographie

Barral, Nouvel, 2012 – BARRAL Ph., NOUVEL P., « La dynamique d'urbanisation à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France (Bourgogne – Franche-Comté) : bilan des acquis récents et étude de cas », in SIEVERS S., SCHÖNFELDER M. (dir.), *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, actes du 34^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Aschaffenburg, 13-16 mai 2010), Mainz, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (RGZM-Tagungen, 14), p. 139-164.

Barral et al., 2002 – BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., « Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse », in GARCIA D., VERDIN F. (dir.), *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale*, actes du 24^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Martignes, 1^{er} – 4 juin 2000), Paris, Errance, p. 271-296.

Coutand, 2008 – COUTAND D., L'agglomération protohistorique et antique d'Eburobriga, *du premier âge du Fer au IV^e s. de n. è. Publication et étude du mobilier (communes de Champlost et Avrolles, département de l'Yonne)*, mémoire de Master 2, Dijon, université de Bourgogne, 3 vol., 92 p., 120 pl. et 28 p.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Nouvel, 2000 – NOUVEL P., *L'occupation du sol dans le bassin de l'Yonne moyenne, état de la question et premières modélisations*, mémoire de DEA, Dijon, université de Bourgogne, 2 vol.

Nouvel, 2004 – NOUVEL P., *Des terroirs et des hommes. Dynamique des organisations spatiales dans le bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, Dijon, université de Bourgogne, vol. 1, 492 p.

Nouvel, 2010 – NOUVEL P., « Genèse du phénomène urbain dans le sud-est du Bassin parisien : apport des travaux archéologiques récents dans le département de l'Yonne », in COLLECTIF, *Villes et villages : urbanisme, démographie, économie, commerce*, actes du 19^e colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes (Avallon, 16-18 octobre 2009), Dijon, Association bourguignonne des sociétés savantes, Avallon, Société d'études d'Avallon, p. 36-59.

Nouvel, Venault (dir.), 2012 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche. Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 169 p.

S.204 – Châteaubateau (Seine-et-Marne), l'Aumône/la Justice

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 708115 ; Y = 6831985

Numéro d'entité archéologique : 77 098 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : Mercure Solitumaros, Epona

Chronologie générale : début du II^e s. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1961, des sondages conduits par J.-P. Burin et G. Cloménil sur les parcelles dites de l'Aumône et la Justice, en limite orientale du bourg de Châteaubateau, ont permis de caractériser des vestiges observés auparavant par D. Jalmain au cours de prospections aériennes. En raison de l'arasement important des niveaux archéologiques du site, que l'on a alors identifié au sanctuaire central d'une agglomération secondaire, leur intervention n'a pas donné immédiatement suite à de nouvelles opérations. Puis, en 1990, Fr. Parthuisot (association La Riobe) mène une fouille de sauvetage urgent et découvre les vestiges d'un temple, d'un puits abrité par un édifice de plan octogonal et de l'aire sacrée associée. Cette opération a constitué le point de départ d'une série de fouilles programmées, de sondages et de sauvetages urgents, réalisés sous la responsabilité scientifique du même archéologue entre 1991 et 1995. Seuls les aménagements de la partie orientale du vaste sanctuaire ont pu être partiellement dégagés et documentés, puisqu'à l'ouest, les parcelles sont occupées par plusieurs bâtiments, dont une église et des résidences. Néanmoins, deux séries de sondages réalisés sous la direction de F. Pilon (UMR 7041 ArScAn) ont permis, depuis 2000, de localiser le prolongement du péribole et des galeries qui le bordent dans la moitié occidentale du lieu de culte, qui couvre une surface particulièrement importante.

Depuis 2005, l'analyse des données relatives à ce sanctuaire, à l'instar d'autres sites de Châteaubateau, s'inscrit dans un programme de recherche consacré à l'étude pluridisciplinaire de l'agglomération antique, dirigé par F. Pilon (UMR 7041 ArScAn). L'analyse du site étant en cours d'étude et de publication, cette notice ne s'appuie que sur les éléments déjà publiés, notamment sur une synthèse présentant l'évolution du lieu de culte (Parthuisot *et al.*, 2008), un article décrivant les aménagements fouillés en bordure nord-orientale (Pilon, 2012), un bilan récent sur l'habitat groupé et ses équipements publics (Pilon, 2016, p. 19-35) et une série d'articles, rédigés par une équipe de spécialistes, décrivant et analysant divers types d'objets ou débris architecturaux recueillis au cours des campagnes de fouilles (cf. *infra*).

▪ Implantation topographique

Localisé dans les quartiers centraux de l'agglomération antique de Châteaubateau, le sanctuaire de l'Aumône/la Justice a été bâti au sommet d'un plateau ceinturé au nord et au sud par les vallées de deux cours d'eau, l'Yvron, affluent de l'Yerres, et le ru de Sainte-Anne. Il occupe un terrain au relief peu prononcé et situé à l'écart de ces cours d'eau, distants d'environ 1 km.

2 – Présentation des vestiges

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
<i>Chronologie</i>	1 ^e moitié - 3 ^e ou dernier quart du II ^e s. de n. è.	3 ^e ou dernier quart du II ^e s. - fin du III ^e s. de n. è.	Fin du III ^e s. - milieu du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c	III-2c	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossés ?	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 250 x 230 m (soit > 70 000 m ²) ?	> 160 x 120 m (soit > 20 000 m ²)	> 175 x 130 m (soit > 22 000 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A1 : B1a - B1 : B1a ou B1b ? - C1 : B1a ou B1b ?	- A1 : B1a - B2 : B1a ou B1b ? - C2-F-G : B2	- A2 : B1b - B2 : B1a ou B1b ? - C2-F-G : B2
<i>Dimensions des temples</i>	- A1 : 11,40 x 11,40 m (soit 130 m ²) - B1 : +/- 13,50 x 13,50 m (soit +/- 180 m ²) - C1 : +/- 9,70 x 9,70 m (soit +/- 95 m ²)	- A1 : 11,40 x 11,40 m (soit 130 m ²) - B2 : +/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²) - C2-F-G : +/- 34 x 15,60 m (soit +/- 530 m ²)	- A2 : 14 x 14 m (soit 196 m ²) - B2 : +/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m ²) - C2-F-G : +/- 34 x 15,60 m (soit +/- 530 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Puits	Quadriportique, puits	Double quadriportique, puits

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

Le tiers oriental du sanctuaire constitue le secteur le mieux documenté, tandis que quelques sondages ont permis de reconnaître le péribole et les galeries qui le longent dans sa partie occidentale ; on ne sait si d'autres temples, des bâtiments d'un autre type ou un espace vide destiné aux rassemblements occupent le vaste secteur non étudié, à l'ouest. Les opérations de fouille conduites par Fr. Parthuisot ont mené ce dernier à distinguer six phases pour l'Antiquité (Parthuisot *et al.*, 2008). Dans le cadre de cette notice, elles ont été regroupées en trois grandes étapes situées entre la première moitié du II^e s. et le milieu du IV^e s., durant lesquelles le lieu de culte est progressivement agrandi, monumentalisé et complété par divers équipements, suivies d'une période de transformations et de destructions, qui témoignent vraisemblablement de la fermeture du lieu de culte, au profit d'une réoccupation profane des lieux (cf. *infra*).

▪ **Phase 1 (première moitié – troisième ou dernier quart du II^e s. de n. è.)**

La fondation du sanctuaire, *a priori ex nihilo*, du moins pour les aménagements de son secteur oriental, intervient durant la première moitié du II^e s. de n. è. (**fig. 1**) (Arnold *et al.*, 2008, p. 131 ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 54-57 ; Pilon, 2012, p. 104-105 ; Pilon, 2016, p. 22 : phase 1). L'espace consacré aux rituels, ainsi que le premier état du théâtre voisin et d'autres constructions à vocation sans doute publique (cf. *infra*), sont ceinturés par une enceinte fossoyée, dont plusieurs tronçons ont été identifiés au nord, à l'est et au sud. Ces fossés délimitent un vaste enclos de plan probablement trapézoïdal, large de 230 m du nord au sud et probablement long de plus de 250 m – soit une surface proche de 7 ha. Il est toutefois possible qu'une autre clôture, d'emprise plus réduite, peut-être identique à celle du futur péribole maçonné (cf. *infra*) et qui n'aurait pas laissé de traces, ait existé dès la phase 1 pour délimiter la zone des temples.

Au cours de cette première phase, trois temples (A1, B1 et C1), alignés sur un axe nord-sud, sont bâtis à une soixantaine de mètres à l'ouest du théâtre. De dimensions moyennes, les temples A1 et B1 présentent un plan centré et carré, associant une *cella* et une galerie périphérique ; dans l'angle sud-ouest du bâtiment A1, deux maçonneries accolées au mur de la galerie pourraient encadrer une ouverture donnant sur la cour, mais il est possible que son entrée principale soit dirigée vers l'est, à l'instar du temple A2 qui le remplacera durant la phase 3. Les fondations de ces deux édifices sont composées de petits blocs de calcaire, tandis que leur élévation est maçonnée. Les murs du temple A1 sont agrémentés d'enduits peints polychromes. Plus grand, le bâtiment B1 repose sur une plateforme, dont la hauteur n'est pas précisée,

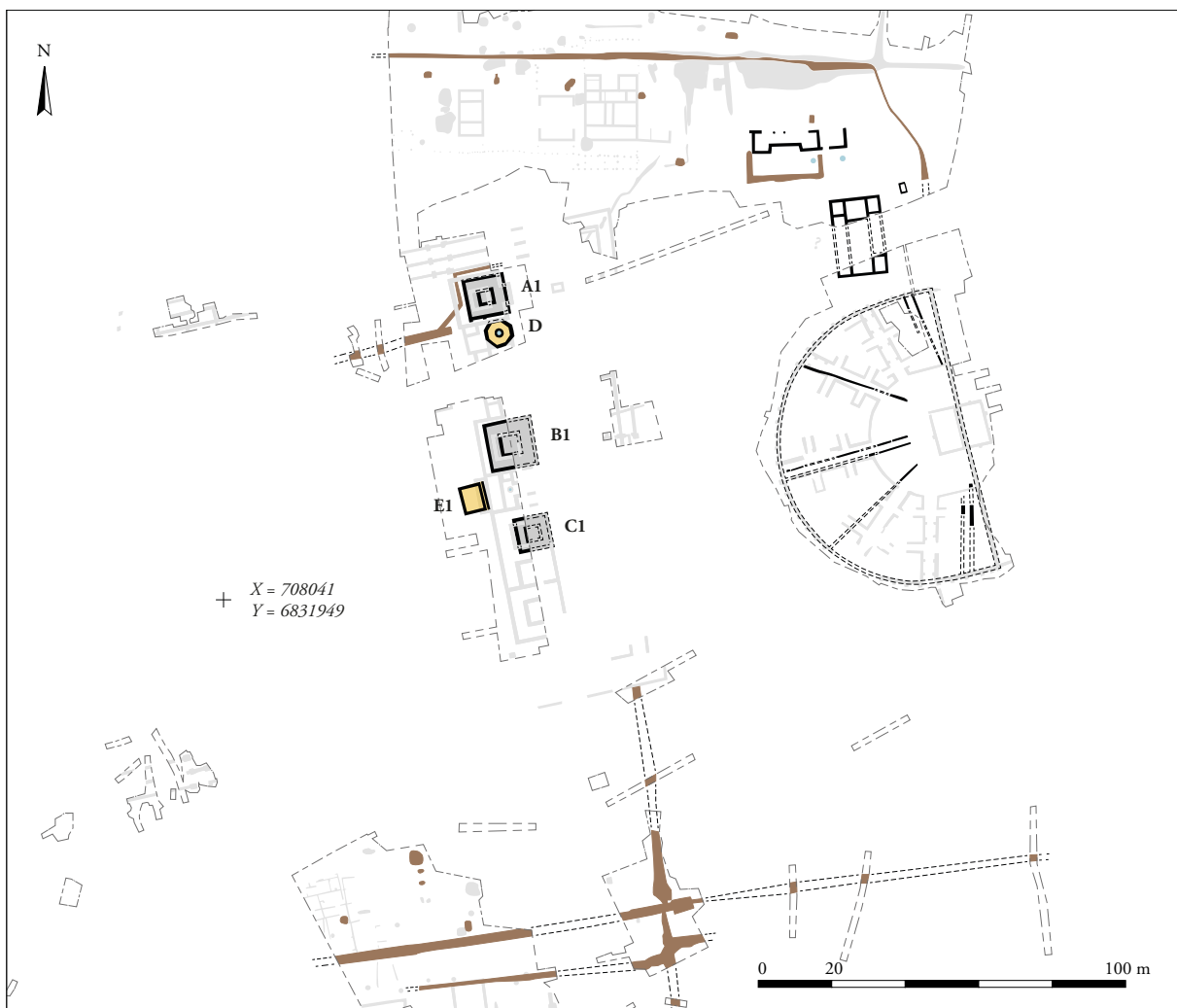


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Parthuisot *et al.*, 2008, p. 55, fig. 2 et Pilon, 2012, p. 106, fig. 6.

composée de remblais limoneux ; ses murs sont également couverts d'un enduit peint monochrome, ou plus rarement constitué d'un fond blanc rehaussé de bandes de couleur. Un élément d'angle en calcaire coquillier peint et des tuiles se rattachent aussi à son élévation et à sa toiture. Le mobilier céramique et les monnaies collectées dans un niveau de remblai installé à ses abords, à l'issue de son édification, permet de dater sa construction vers le second quart du II^e s. de n. è. De dimensions moins importantes, le temple C devait également se caractériser par une élévation maçonnée, au regard de la profondeur des fondations des murs de la galerie, égale à 0,80 m.

Deux autres constructions ont été identifiées à proximité des édifices de culte. Au sud du temple A1, un puits circulaire, d'un diamètre important (1,50 m), est profond de 6,10 m ; ses parois sont parementées, tandis qu'un cuvelage a été mis en place au fond de la structure. Il est abrité par une superstructure de plan octogonal (D), s'inscrivant dans un carré de 8 m de côté et vraisemblablement composée de piliers de bois qui reposent sur un mur bahut et supportent une charpente couverte de tuiles. À l'ouest des temples B1 et C, un bâtiment rectangulaire (E1), mesurant 7,90 m de long pour 6,20 m de large, est vraisemblablement accessible en façade orientale, où ses fondations sont doublées ; son élévation de terre et de bois repose sur des solins en calcaire. Aucun aménagement ou mobilier spécifique ne permet d'en déterminer la fonction.

Par ailleurs, un fossé collecteur contourne au nord et à l'ouest le temple A1 et se raccorde à un autre fossé plus important, orienté est-ouest et prenant naissance à quelques mètres à l'ouest.

▪ Phase 2 (troisième ou dernier quart du II^e s. – fin du III^e s. de n. è.)

De profondes transformations affectent le lieu de culte durant la seconde moitié du II^e s., en particulier au cours des dernières décennies, et au début du III^e s. (**fig. 2**). Ainsi, une enceinte maçonnée, longée sur son flanc interne par une galerie, circonscrit désormais l'aire sacrée, tandis que les anciens fossés de clôture sont progressivement comblés. Durant la même période, les temples B1 et C1 sont détruits avant d'être agrandis (états B2 et C2) et d'être reliés par un édifice (E2) ; ils sont complétés au sud par deux nouvelles *cellae* (F et G) et par une base maçonnée (H), plus tardive (Arnold *et al.*, 2008, p. 131 ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 57-59 ; Pilon, 2012, p. 109-116 ; Pilon, 2016, p. 22 : phases 2 et 3).

Les murs de péribole définissent une enceinte large de 120 m, du nord au sud, et longue de plus de 160 m – sa façade occidentale n'a pas été localisée –, soit d'une surface d'environ 2 ha. Elle circonscrit donc une très vaste cour, bordée sur au moins trois de ses côtés par une galerie. Cette dernière est pourvue d'une colonnade en pierre ou d'une série de supports en bois et est couverte d'un toit de tuiles. Une entrée, matérialisée par une interruption du mur de clôture sur une longueur de 4,30 m et encadrée par des pilastres maçonnés, existe au milieu de la façade orientale du péribole et donne accès au théâtre voisin. Deux autres accès secondaires, larges de 3 m, ont également été identifiés au nord, près du temple A2, et au sud-ouest ; ils débouchent sur deux rues longeant le complexe monumental.

La zone des temples connaît également de multiples changements au cours de cette phase. Lors de la reconstruction du bâtiment B, situé dans la partie médiane de l'alignement des cinq *cellae*, le sol de la galerie du nouvel édifice (état B2) est décaissé sur une profondeur d'environ 20 cm, puis des foyers y sont aménagés, avant que cet espace ne soit remblayé pour surélever le niveau de circulation. La galerie du temple B2 est probablement fermée – et non pas ajourée au moyen d'une colonnade. À quelques mètres au sud, l'ensemble C2-F est composé de deux *cellae* non mitoyennes, dont l'une, au nord (C2), remplace le temple C1 détruit au préalable ; elles sont toutes deux encadrées par une galerie périphérique commune. Tandis que l'édification des *cellae* C2 et F et de leur galerie relève d'un même chantier de construction, l'édifice G, aligné et accolé au sud des deux autres, a été bâti indépendamment ; le mur fermant la *cella* F au sud correspond à celui qui délimite au nord la galerie du temple G. La disparition des élévations et des perturbations modernes n'a pas permis de déterminer précisément la chronologie relative de ces différentes constructions, ni de confirmer que les galeries entourant les *cellae* F et G communiquent, mais, au regard du plan des édifices, il semble probable que le temple G ait été construit dans un premier temps, puis qu'il ait été agrandi par l'adjonction de deux autres *cellae*, C2 et F. L'ensemble C2-F-G formerait alors un grand édifice de culte pourvu de trois *cellae*, desservies par une même galerie. Des enduits peints sont issus des niveaux de démolition du temple C2-F.

Entre les temples B2 et C2-F-G, l'ancien édifice E1 est remanié et complété par d'autres constructions, aboutissant à un ensemble complexe (E2), dont l'extrémité orientale est située en dehors de l'emprise fouillée. Un mur maçonné, bâti dans le prolongement de ceux qui ferment à l'ouest les galeries des temples B2 et C2-F-G, relie ces différents édifices de culte. À l'arrière, se développent trois édicules juxtaposés, de mêmes dimensions ; ces derniers sont en partie construits sur l'emprise de l'ancien bâtiment E1, conservé mais réduit, à l'est, sur une largeur de 2 m. La petite cour qui s'étend à l'est de ces constructions, dont la fonction n'est pas connue, accueille d'autres aménagements, encadrés au nord et au sud par les temples. Deux constructions rectangulaires, d'une largeur interne égale à 2,70 m, s'appuient de manière symétrique sur les murs des galeries des deux temples B2 et C2 et s'étendent sur une longueur inconnue. Ils pourraient être accessibles depuis la galerie des édifices B2 et C2, mais leur usage n'a pas pu être déterminée. Quant à une autre petite structure de 6 m², accolée au bâtiment B2 et à l'une de ces constructions, elle pourrait correspondre à un escalier desservant le temple. Enfin, un puits de diamètre peu important (0,85 m), parementé et cuvelé sur une profondeur d'environ

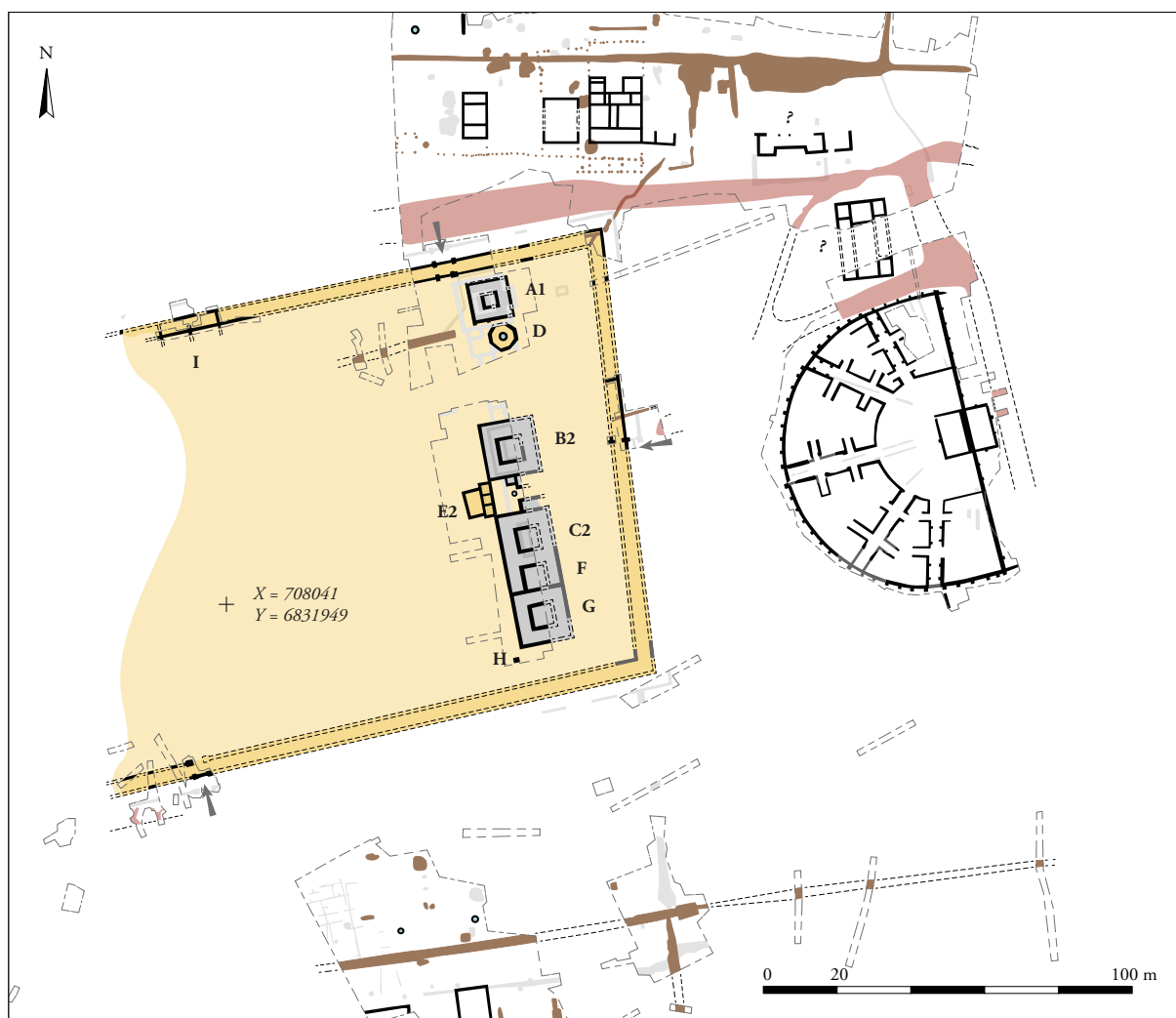


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Parthuisot et al., 2008, p. 55, fig. 2 et Pilon, 2012, p. 106, fig. 6.

5,50 m, fournit l'eau utile aux cultes à proximité des temples B2 et C2.

Par ailleurs, des sondages réalisés à l'emplacement du mur de péribole septentrional du sanctuaire ont révélé l'existence d'un autre bâtiment (I), situé à une trentaine de mètres à l'ouest du temple A1, adossé à la galerie qui borde l'enceinte et peut-être édifié dès cette phase. Vraisemblablement composé de deux nefs larges de 7 m, il n'a été étudié que sur une faible surface ; son extension et son plan n'ont donc pas pu être déterminés avec certitude et on ignore s'il s'agit d'une double galerie, scindant peut-être la cour du sanctuaire en deux espaces, ou bien d'un bâtiment plus petit, établi dans la partie nord de l'aire sacrée.

Les éléments de datation propres à ces différents travaux sont assez nombreux. Le sol des galeries qui longent le péribole a été mis en place, au plus tôt, au milieu du II^e s. de n. è., tandis que les remblais installés dans ou autour du temple B2 ont livré des tessons de céramique datés du dernier quart du II^e s. ou du début du III^e s., ainsi qu'un as d'Antonin usé, probablement perdu à la fin du II^e s. L'essentiel des chantiers de construction peut donc être situé vers la fin du II^e s., voire au début du III^e s. Puis, dans le courant du III^e s., plusieurs indices témoignent de la fréquentation du sanctuaire, mais les réaménagements qui affectent l'aire sacrée restent mineurs : des fossés de drainage, creusés à l'intérieur du temple A1 et des portiques bordant le péribole, ainsi que l'ancien fossé situé à l'ouest du temple A1, sont remblayés. Une base maçonnée (H), mesurant 1,20 m² et servant probablement de support à un autel ou à une statue, a aussi été mise en place dans le courant du III^e s., près de l'angle sud-ouest du temple E.

▪ Phase 3 (fin du III^e s. – milieu du IV^e s. de n. è.)

La dernière étape de construction du sanctuaire central de Châteaubeau a lieu durant la première moitié du IV^e s., voire dès la fin du III^e s. de n. è. : des édifices, temples et annexes, sont bâtis ou reconstruits au sein de la cour sacrée, encadrée de nouveaux portiques qui enveloppent le péribole ; ce dernier devient ainsi le mur médian d'une double galerie (fig. 3). L'angle sud-ouest de ce dispositif a vraisemblablement été localisé dans le cadre d'un sondage. Le sanctuaire présenterait alors un plan trapézoïdal, d'une largeur totale de 130 m, en tenant compte du portique externe, et d'une longueur d'environ 175 m, pour une emprise estimée à 2,2 ha. Les accès identifiés lors de la phase précédente sont conservés

et un porche monumentalise désormais l'entrée principale, située au milieu de la façade orientale (Arnold *et al.*, 2008, p. 131 ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 60-61 ; Pilon, 2012, p. 116-120 ; Pilon, 2016, p. 22 : phase 4).

Durant cette phase, le temple A1 est agrandi (état A2) : il est démoli puis reconstruit au même emplacement et est désormais doté d'un porche à l'est. Il est donc probable que l'ensemble des édifices de culte, alignés et dont la moitié orientale n'a pas pu être fouillée dans les autres cas, présente une entrée orientée dans cette direction. Le plan du bâtiment A2 reste similaire à celui adopté lors de l'état précédent et il est juché sur un podium dont la hauteur n'est pas précisée ; dans son angle sud-ouest, un escalier latéral le relie à une petite cour, ceinturée de murs ou de murets, installée à l'ouest du puits abrité par l'édifice de plan octogone (D). Les parois internes de la *cella* sont ornées d'enduits peints ; des blocs architecturaux, provenant du remplissage du puits voisin, comblé au cours du IV^e s. (cf. *infra*), pourraient aussi être issus de son élévation : il s'agit d'une base et d'un fragment de colonne, d'un chapiteau toscan et d'une console en calcaire. Ce temple, ou plutôt la petite cour qui le borde au sud, est relié à l'édifice de culte voisin (B2) par un corps de bâtiment (J), également construit lors de cette phase. Long de 18,50 m et large de 11,50 m, cet espace se compose peut-être d'une galerie, à l'est, et d'une autre aile, à l'ouest, divisée en plusieurs cellules, dont on ignore le nombre et la fonction. Le limon utilisé comme liant pour les fondations de ces édifices a peut-être été extrait d'une grande fosse de plan elliptique, mesurant 5 m² et profonde de 0,75 m, creusée près du bâtiment J. Son comblement a livré de nombreux débris architecturaux (tuiles et fragments de placages de marbre), qui pourraient être issus de la destruction du temple A1 – à moins d'envisager que le remplissage de cette fosse ne soit plus tardif, et lié à la phase de démantèlement du lieu de culte, postérieure à son abandon.

Le corps de bâtiment E2, entre les temples B2 et C2, est aussi remanié : l'ancienne petite cour équipée d'un puits accueille désormais une galerie, longue de 9,50 m, assurant la communication entre les temples B2 et C2-F-G et les trois édifices qui s'y greffent à l'ouest. Son sol est constitué d'une couche de mortier de tuileau. Enfin, un autre bâtiment (K), dont seul l'angle sud-est a pu être fouillé, est localisé à l'ouest du bâtiment d. De plan inconnu, il pourrait constituer un temple supplémentaire ou un édifice d'une autre nature.

Le *terminus post quem* associé à la construction des portiques externes est situé entre 275 et 310, en raison de la découverte de deux antoniniens d'imitation. Un niveau de sol est également aménagé après 275 entre le temple E et

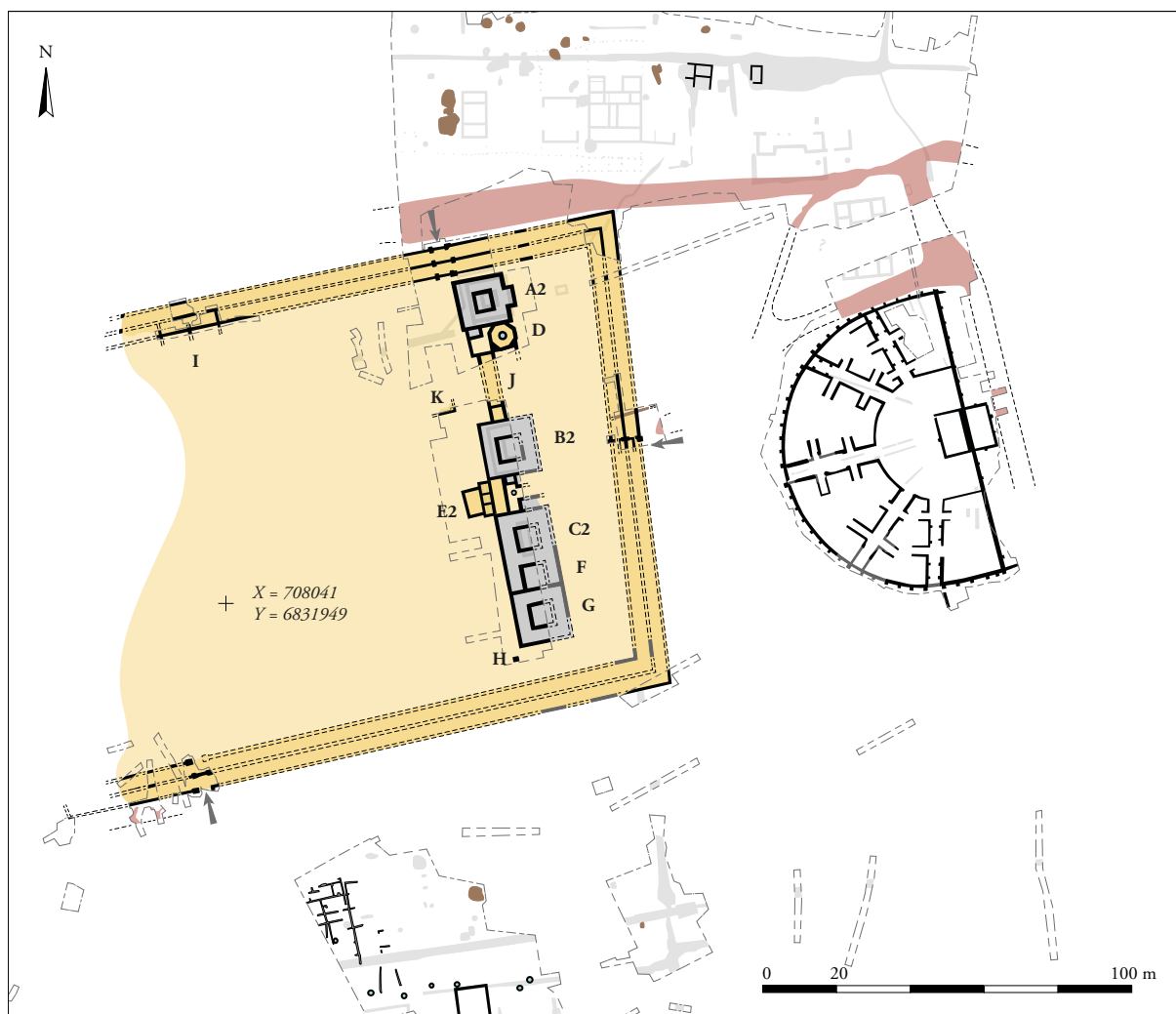


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Parthuisot *et al.*, 2008, p. 55, fig. 2 et Pilon, 2012, p. 106, fig. 6.

la double galerie méridionale du sanctuaire. Quant à l'édification du temple A2, elle est datée au plus tôt de 318-319, grâce à la découverte d'un *nummus* au nom de Constantin I^{er}, pris dans la maçonnerie d'un de ses murs. L'édification du bâtiment J, entre les temples A2 et B2, est également attribuée au second quart du IV^e s., d'après la céramique et le numéraire issus des niveaux d'aménagement de son sol.

▪ *Éléments non phasés*

Plusieurs éléments de placage en marbre, découverts en position secondaire et donc non rattachés à un édifice en particulier, ont fait l'objet d'une étude approfondie. De coloris variés, ils proviennent essentiellement des Gaules et, plus rarement, sont d'origine méditerranéenne – Grèce ou Afrique du Nord. Ces débris sont issus de dallages, de corniches et de plinthes qui ont pu avoir pris place dans les temples ou dans d'autres aménagements de l'aire sacrée, au cours d'une ou de plusieurs des trois phases retenues (Arnold *et al.*, 2008, p. 123-127). Quatorze fragments de verre à vitre ont aussi été mis au jour dans des contextes secondaires et appartiennent à des baies dont l'emplacement n'est pas connu (Füfschilling, 2008, p. 159).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'arrêt des pratiques rituelles, suivi d'une destruction partielle du lieu de culte et, en parallèle, de sa réoccupation dans un cadre profane, a vraisemblablement eu lieu dès le troisième quart du IV^e s. (Parthuisot *et al.*, 2008 ; Pilon, 2012, p. 120 ; Pilon, 2016, p. 22 et p. 35 : phases 5 et 6).

De fait, au plus tôt durant le troisième quart du IV^e s., certains temples ont subi plusieurs modifications, qui témoignent d'une occupation d'une nature inédite et précaire, liée à des activités vraisemblablement domestiques ou artisanales. Ainsi, le sol de l'ancienne *cella* C2 est excavé et son espace est scindé en deux parties ; un four est installé à l'est et le sol environnant est recouvert de morceaux de planches et de pièces de bois carbonisés ; y sont associés des tessons de céramique attribués à la seconde moitié du IV^e s. et trois monnaies de la dynastie constantinienne, caractéristiques du troisième quart du IV^e s. D'autres aménagements, cette fois-ci non datés, ont été identifiés dans le temple A2 : après destruction de son vestibule et décaissement de son sol, un lit de gravats y est répandu, puis un grand cadre en bois, d'une surface de 28 m² et couvert de planches, y est installé.

Par ailleurs, après la démolition du bâtiment rectangulaire E1, mis en place dès la phase 1 au sud-ouest du temple B1 et intégré à partir de la phase 2 dans la construction E2, la partie de la cour située à l'ouest de l'alignement de temples est remblayée sur plus d'un demi-mètre. Les niveaux argilo-limoneux déversés sont mêlés de rejets charbonneux et de débris de construction de natures variées (moellons, nodules de mortier, fragments d'enduits peints rouges ou verts, dalles de calcaire, plaquettes de marbre, terres cuites architecturales, clous de charpente). La mise en place de cette épaisse couche est datée de la seconde moitié du IV^e s., en raison de la découverte de céramiques du IV^e s. et surtout de nombreuses monnaies, dont un *nummus* de Constantin II (322-323), une *maiorina* de Magnence (352) et un *aes* de Valentinien I^{er} (367-375). En surface, le sol de la cour est alors revêtu d'amas ponctuels de petits éclats calcaire et de plaques de mortier de chaux, issus de travaux réalisés à proximité des murs. Selon Fr. Parthuisot, le rehaussement du sol de la cour a permis de mettre à niveau les podiums des temples et l'aire sacrée. La présence de débris de construction interroge néanmoins : de quels bâtiments, partiellement ou intégralement détruits, proviennent-ils ? L'aménagement du sol pourrait ainsi être postérieur à la démolition partielle des temples et donc à une réoccupation de l'ancien sanctuaire, à des fins notamment domestiques.

La datation du comblement du puits intégré à l'édifice D renvoie également au troisième quart du IV^e s. : des objets en alliage cuivreux, manipulés dans le cadre du culte (patères, images de chevaux), et divers objets (céramiques, monnaies, restes fauniques) y ont été enfouis au plus tôt au milieu du IV^e s., puis la structure est définitivement scellée à partir de 364.

La destruction du monument s'est poursuivie à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s., comme en témoigne le mobilier piégé dans le comblement des tranchées de récupération de plusieurs murs du sanctuaire ; les deux monnaies les plus récentes sont des imitations postérieures à 388. Néanmoins, la démolition des édifices de l'ancien lieu de culte n'est pas totale : certaines structures, comme le puits situé entre les temples B2 et C2-F-G, sont réutilisées au Moyen Âge, entre le XI^e s. et le XIII^e s., tandis que la cour est divisée par des fossés en plusieurs parcelles. Le site continue d'être exploité comme carrière de pierre tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne. L'église du bourg a ainsi été bâtie dans l'enceinte de l'ancien sanctuaire, dans sa moitié occidentale. L'état le plus ancien de cet édifice chrétien est daté du XI^e s., mais aucune fouille n'y a été menée et on ne sait s'il succède à un éventuel bâtiment de culte antérieur.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Un objet inscrit et plusieurs figurines métalliques et en pierre proviennent du puits protégé par l'édifice octogonal (D), situé dans le quart nord-est du sanctuaire, près du temple A. Deux patères dont le manche est orné d'une tête de bélier et neuf représentations d'équidés en bronze, mêlées à un abondant matériel céramique, numismatique et faunique attribué à la première moitié du IV^e s., ont ainsi été découvertes dans le comblement inférieur de la structure. La couche qui renferme ces objets est scellée par un niveau de démolition daté du troisième quart du IV^e s., qui contient, parmi de nombreux blocs de pierre, une statuette d'Epona en calcaire.

Sur l'une des deux patères a été gravée une dédicace au pouvoir impérial et au dieu Mercure Solitumaros (ou Solitumarus, en latin), dont la lecture est la suivante : « *Aug[usto] deo Mercurio Solitumaro* » (**I.321**) (AE 1998, 948 ; AE 2001, 1388 ; AE 2008, 901 ; Bontrond, 1998 ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 57). L'étymologie de l'épiclèse associée à Mercure est discutée ; gauloise et inconnue à l'extérieur de ce site, elle renverrait à un dieu aux grands yeux (Gricourt *et al.*, 1999) ou plutôt doté ou pourvoyeur de grandes richesses (Lambert, 2008, p. 147-154).

Les représentations équines sont de trois types. Le premier regroupe sept appliques similaires en alliage cuivreux, découpées dans une tôle métallique, qui étaient fixées sur un support inconnu au moyen d'un clou. Elles mesurent 8 à 9 cm de long pour 6,5 à 8 cm de haut. Deux figurines métalliques en ronde-bosse, représentant également des chevaux ou des juments, complètent ce lot, et proviennent de la même unité stratigraphique. Leurs dimensions sont similaires à celles des appliques et elles reposent toutes deux sur un socle. Tandis qu'un cheval est au repos, l'autre est en marche, et supportait un cavalier disparu, dont témoignent une encoche et un arrachement perceptibles sur l'encolure et le dos de l'animal. Il pourrait s'agir d'une représentation d'Epona, dont un autre exemplaire, cette fois-ci en calcaire – et qui correspond au troisième type d'image équine –, a été découvert dans le comblement supérieur du puits. Fragmentaire, cette statuette mesure 0,30 m de haut et est également pourvue d'un socle en pierre. Comme le propose R. Bontrond, ces différentes images pourraient toutes être liées au culte d'Epona, qui pourrait avoir été pratiqué à proximité du puits, peut-être dans le temple A (Bontrond, 1998 ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 56-57).

▪ Autres mobiliers

L'étude des objets recueillis au cours des fouilles et des sondages qui ont été réalisés au sein du sanctuaire est encore en cours, et seules quelques considérations générales sur divers types de mobilier ont à ce jour été publiées.

La céramique a fait l'objet d'une étude partielle, réalisée par G. Harlay et reprise par D. Poilane dans le cadre de la publication des premiers éléments de synthèse en 2008 (Harlay, 1993a et b ; Parthuisot *et al.*, 2008, p. 54). Le vaisselier ne présente pas de particularité notable, puisqu'il se compose de formes utilisées tant pour la préparation culinaire que pour le service et la consommation, produites à l'échelle régionale ou de provenance plus lointaine. Les récipients en verre, tous fragmentés, correspondent à des formes variées, utilisées en tant que vaisselle de table, contenant pour des provisions ou dans le domaine de la toilette. La composition du lot est tout à fait similaire à celle que l'on retrouve dans les quartiers d'habitat de Châteaubateau et, d'un point de vue chronologique, ces objets sont attribués au III^e s. et au IV^e s., et, dans une moindre mesure, au II^e s. de n. è. (Füfischilling, 2008, p. 159).

L'étude des restes fauniques, entreprise par J.-Cl. Le Blay et S. Lepetz, a fait l'objet d'une publication plus détaillée (Bontrond *et al.*, 2008, p. 94-96). Le lot analysé, qui comprend 6 416 restes (dont 3 181 ont pu être déterminés, soit 49,6 %) représentant un poids de 30 kg, provient essentiellement de remblais localisés à proximité des temples, notamment du comblement du puits nord ; ces contextes sont datés du II^e s. au IV^e s. de n. è. Parmi les restes identifiés, et d'une manière globale, sans tenir compte de la chronologie, le porc est largement majoritaire, en nombre (50,7 % de l'ensemble) comme en poids de restes (54,6 %), suivi du bœuf (en poids : 32,5 %) ou des caprinés (en nombre de restes : 16,7 %). Le coq est aussi bien représenté, totalisant 21,5 % du nombre de restes mais seulement 2,4 % du poids total. S'y ajoutent de rares ossements d'équidés, de chien, de chat, d'oiseaux de la basse-cour ou non domestiques, de mammifères sauvages (cerf, sanglier, renard, belette) et de poissons (cyprinidés) ; seulement deux restes d'huîtres et six escargots de Bourgogne ont été dénombrés. Le porc est resté une espèce privilégiée tout au long de la fréquentation du sanctuaire, représentant toujours plus d'un os sur deux. En revanche, la part des caprinés, importante au II^e s. de n. è., diminue au profit de celle du coq et du bœuf dans les contextes datés du IV^e s. Aucune sélection particulière, qui aurait été déterminée à partir du sexe de l'animal, n'a été mise en évidence. Le porc et les caprinés ont été généralement abattus jeunes, pour obtenir une viande de qualité et une rentabilité bouchère maximale. Les parties charnues sont les mieux représentées et de multiples traces de découps confirment que les ossements recueillis sont, pour l'essentiel, des rejets alimentaires.

L'inventaire des monnaies qui a été publié par F. Pilon présente uniquement le numéraire de l'Antiquité tardive, contemporain ou postérieur au règne de Gallien (253-268) et découvert lors des premières opérations de fouille, jusqu'à la campagne de 1993 incluse (Pilon, 1994). À ce stade de l'étude du sanctuaire, 138 monnaies ont été listées, dont 44 proviennent des niveaux du puits abrité par l'édicule D (**fig. 4**). S'y ajoutent, selon F. Pilon, 42 monnaies antérieures à

260, et probablement d'autres monnaies parmi les 76 objets découverts en prospection pédestre sur la parcelle ZA 48, qui inclut l'angle nord-est du lieu de culte, mais aussi ses abords immédiats (Pilon, 1994, p. 119). En ce qui concerne le numéraire tardo-antique inventorié (Pilon, 1994, p. 121-129), 74 monnaies (soit 54 %) ont été émises durant la seconde moitié du III^e s. ou les toutes premières années du IV^e s. (dont 55 imitations radiées au nom des empereurs gaulois ou de Claude II), 51 sont attribuées à la période constantiniennes, 7 à la dynastie valentinienne et 3 sont des imitations théodosiennes, produites entre 388 et le début du V^e s. ; cet inventaire récapitulatif peut être complété par 3 monnaies indéterminées, rattachées au III^e s. ou au IV^e s.

L'*instrumentum* découvert au sein du sanctuaire n'a pas été décrit, à l'exception des deux patères en alliage cuivreux, découvertes dans le puits nord (cf. *supra*).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Châteaubateau est localisée en limite nord de la cité des Sénons, à 3 km environ du territoire melde. Elle s'est développée en bordure orientale d'une voie reliant Sens et Meaux, qui correspond peut-être à tronçon du réseau d'Agrippa. Son tracé est aujourd'hui peu ou prou repris par la route départementale 209, avec un décalage de quelques mètres vers l'est (Pilon, 2016, p. 21).

▪ Environnement proche

Les vestiges antiques de l'habitat groupé de Châteaubateau, étudiés depuis le milieu du XIX^e s., sont aujourd'hui particulièrement bien documentés. L'intense activité archéologique qui y est pratiquée depuis le milieu du XX^e s. a conduit à fouiller près de 5 ha, et le plan de certains quartiers et d'établissements périphériques a pu être complété grâce aux données issues de prospections aériennes et géophysiques (fig. 5) (R. Bontrond et F. Pilon, in Griffisch *et al.*, 2008, p. 368-398 ; Pilon, 2012 ; Pilon, 2016, p. 19-35).

Le nom antique de cette agglomération reste incertain : il pourrait s'agir de *Riobe*, figurant sur la *Table de Peutinger*, ou encore d'*Ebriureco*, mentionnée sur une tuile découverte dans le sanctuaire de la Tannerie. La présence de la voie reliant Meaux à Sens a vraisemblablement conditionné le choix de l'emplacement de l'habitat, dont les premières habitations, construites en bois et en terre sur des solins de pierre, sont implantées en bordure de cette route, durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. À partir de la fin du I^{er} s. et surtout au II^e s., l'agglomération gagne rapidement les terrains situés à l'est de la voie, avec la construction de différents quartiers résidentiels et artisanaux, mais aussi de deux monuments, le grand sanctuaire faisant l'objet de cette notice et un théâtre. À la fin du II^e s., l'emprise bâtie couvre une surface d'au moins 20 ha, mais ses limites sont connues de manière imprécise. Dans un rayon de quelques centaines de mètres, plusieurs occupations périphériques se sont vraisemblablement développées en parallèle de l'habitat aggloméré, telles que le lieu de culte de la Tannerie (S.205), localisé à plus de 300 m au nord, et une possible *villa*¹ – et un monument funéraire associé, installé dans un enclos carré ? – à quelques centaines de mètres au sud.

Le centre monumental de l'agglomération est composé d'au moins une grande aire sacrée, pourvu de multiples temples, et d'un édifice de spectacle, utilisé notamment dans le cadre des cérémonies religieuses. Tandis que le sanctuaire est manifestement fondé durant la première moitié du II^e s. (phase 1), le théâtre, d'un diamètre de 78 m, est édifié quelques années plus tard, vers le milieu du II^e s. Son accès axial fait face à l'alignement de temples, distant de plus de 60 m en direction de l'ouest. Aux abords septentrionaux du théâtre et à quelques dizaines de mètres du sanctuaire, deux édi-

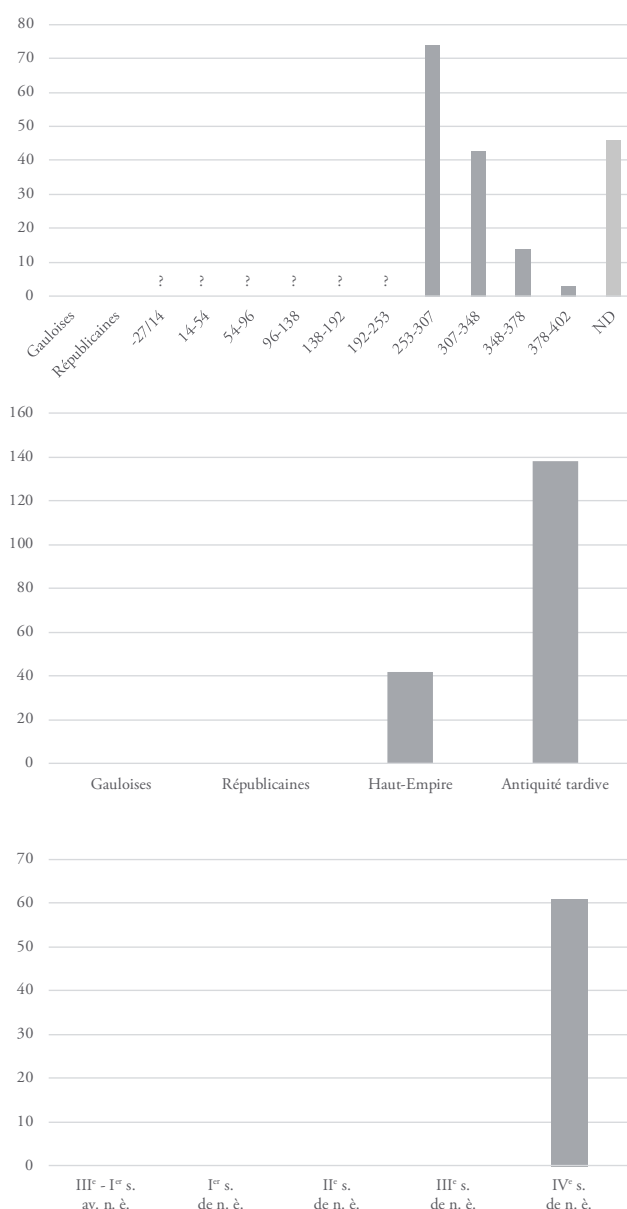


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1. L'hypothèse d'un sanctuaire, formulée notamment par F. Pilon (2016, p. 25) nous paraît incertaine au regard des aménagements qui y ont été identifiés, peu caractéristiques d'un tel type d'établissement.

fices sont bâtis lors de la seconde moitié du II^e s., soit à la fin de la phase 1 du sanctuaire. L'un, mesurant 20,70 m de long pour 6,40 m de large, se compose de deux pièces carrées, reliées par une galerie, ouverte au nord au moyen d'une série de piliers en bois ; au sud, une petite cour cernée de fossés et pourvue d'un puits dépend sans doute du bâtiment, de même qu'une autre salle carrée, également avoisinée par un puits. Le second édifice, de plan rectangulaire et implanté à quelques mètres du théâtre, mesure 22 m de long pour 14,40 m de large ; il est divisé en trois nefs, elles-mêmes scindées en plusieurs pièces – la partie médiane du bâtiment n'a pu être fouillée et son plan reste donc incomplet. Des latrines ont été aménagées à quelques mètres à l'est. Ces deux édifices pourraient constituer, à titre d'hypothèse, des espaces de réception ou d'hébergement utilisés dans le cadre de cérémonies publiques ou pour le personnel religieux. L'ensemble de ces constructions – les temples et leurs annexes, le théâtre et les deux autres bâtiments – est installé au sein d'un vaste enclos fossoyé, qui marque peut-être les limites du lieu de culte lors de la phase 1 (cf. *supra*), ou du moins celles du centre monumental. Puis, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., alors que le sanctuaire est désormais délimité par un périmètre doublé d'une galerie (phase 2) et que le théâtre est reconstruit, les deux édifices voisins sont peut-être démolis – à tout le moins, les puits et les latrines associés sont remblayés. Cependant, l'installation d'un espace de circulation autour du bâtiment voisin du théâtre, desservant ce dernier ainsi que le lieu de culte, suggère qu'il a pu rester en élévation, et donc en activité, durant les décennies suivantes. À la même période, un quartier d'habitation est installé plus à l'ouest, au nord du sanctuaire, au-delà d'une rue qui le longe et en bordure du fossé d'enclos, en cours de comblement. L'édifice principal correspond à un grand bâtiment, d'une emprise au sol de 264 m², pourvu d'une galerie de façade, d'une salle chauffée et probablement d'un étage, et précédé par une pergola. Deux autres constructions, plus modestes mais dont les techniques de construction sont similaires, existent à l'ouest du précédent. Les équipements de la grande maison, ainsi que les témoins d'une consommation de viande de qualité, indiquent qu'elle appartient à des individus de rang social élevé. Ce quartier est détruit vers la fin du III^e s. ou le début du IV^e s., mais est reconstruit, sous des formes plus modestes, durant le second quart du IV^e s. Alors que des spectacles sont donnés au théâtre *a minima* jusqu'à la première moitié du IV^e s., avant qu'il ne soit réoccupé à des fins civiles, le sanctuaire ferme vraisemblablement ses portes durant le troisième quart du IV^e s., témoignant d'une évolution sensible des quartiers centraux de l'agglomération autour du milieu du IV^e s.

D'autres quartiers d'habitation ont été fouillés au nord-ouest, où de modestes constructions en matériaux périssables abritent des activités domestiques et artisanales à partir du II^e s. de n. è., et au sud du complexe monumental, où une *domus* dotée d'un péristyle est construite dès la fin du I^{er} s. de n. è. Néanmoins, les abords méridionaux de la zone des temples, le long du fossé qui circonscrit le centre monumental, ne sont bâtis qu'à partir de la fin du II^e s. : des édifices aux murs en pierres sèches y sont alors construits, ainsi que plusieurs puits. Le comblement de l'un d'entre eux, situé à 50 m au sud du périmètre et remblayé au III^e s., a livré des animaux entiers, non consommés, dont de grands bovins. L'un des cinq crânes de bovins identifiés présente, au niveau de la nuque, les stigmates d'un abattage à la hache, vraisemblablement réalisé dans le cadre d'un sacrifice qui s'est certainement déroulé dans le sanctuaire voisin. À la fin du III^e s., alors que les abords septentrionaux du lieu de culte connaissent plusieurs transformations et que le quartier nord-ouest et les bords de la voie sont abandonnés, les édifices établis au sud du sanctuaire sont également détruits et seront remplacés par



Fig. 5 : l'agglomération secondaire de Châteaubateau.
Réal. S. Bossard, d'après Pilon, 2016, p. 20, fig. 4, sur fond IGN.

des structures sur poteaux vers la fin du IV^e s. et au V^e s.

5 – Synthèse et interprétation

Fondé au plus tard durant la première moitié du II^e s., le sanctuaire central de l'agglomération secondaire de Châteaubateau constitue l'un de ses monuments majeurs, associé à un théâtre, et figure sans aucun doute parmi ses édifices publics. Il occupe en effet une surface considérable au sein du tissu urbain, proche de 2 ha dès lors qu'un péribole maçonné est édifié, et peut-être supérieure avant ce réaménagement, daté de la fin du II^e s. Il est manifestement construit, ou agrandi, au moment où l'habitat groupé se développe à l'est de l'une des principales routes du territoire sénon. Néanmoins, une grande part de son emprise, aujourd'hui occupée par diverses constructions, n'a pu être sondée, et on ignore si d'autres édifices sont présents à l'ouest de l'alignement de temples reconnu, et si leur fondation est antérieure ou non à ces derniers. Au regard de l'emprise importante du sanctuaire, il semble probable que d'autres constructions occupent sa moitié occidentale : s'agit-il d'un ou de plusieurs temples, peut-être plus monumentaux, et de leur aire sacrée, ou d'aménagements d'une autre nature – tels qu'un grand édifice thermal, que l'on s'attendrait à rencontrer au sein d'un complexe monumental de cette envergure, ou à ses abords immédiats ? L'hypothèse d'un grand espace vide, place publique destinée au rassemblement de milliers de fidèles, est aussi tout à fait plausible.

En raison de sa position centrale et de l'existence d'au moins cinq *cellae* abritant autant de statues divines, le sanctuaire regroupe vraisemblablement les principaux cultes de l'agglomération, voire du territoire environnant (Bontrond *et al.*, 2008, p. 91). Parmi les divinités honorées, seuls Mercure Solitumaros et Epona ont pu être identifiés, mais on ne sait s'ils résidaient tous deux au sein de l'un des temples connus, ou s'il s'agissait d'un dieu et d'une déesse secondaires, invités au sein du sanctuaire et célébrés aux côtés d'autres divinités majeures. Des cérémonies organisées au sein du lieu de culte et des rites qui y sont pratiqués, témoignent des vestiges de sacrifices et de repas, mais aussi des offrandes de divers types – monnaies tardo-antiques, patères ou encore figurines et statuette.

L'évolution du lieu de culte doit être rapprochée de celle de l'agglomération : fondé alors que celle-ci se développe, il est doté d'équipements supplémentaires, d'une clôture maçonnée et d'imposantes galeries à la fin du II^e s., tandis que le théâtre est aussi reconstruit. En activité tout au long du III^e s., durant lequel il n'est guère transformé, il est pourvu de nouvelles galeries et d'un temple plus grand à la fin du III^e s. et durant la première moitié du IV^e s. Ces derniers aménagements paraissent néanmoins tardifs, au regard des transformations qui affectent en parallèle les autres quartiers de l'agglomération, en grande partie abandonnés, ou restructurés, dès la fin du III^e s. En tout état de cause, les nombreuses monnaies introduites dans l'aire sacrée à la fin du III^e s. et durant la première moitié du IV^e s. sont le reflet d'une fréquentation relativement importante du lieu de culte, qui dure plusieurs décennies. Enfin, ses composantes commencent à être démantelées après le milieu du IV^e s., et il est rapidement réoccupé, à l'instar du théâtre voisin et probablement du sanctuaire de la Tannerie, à des fins profanes.

6 – Bibliographie

AE – *L'Année épigraphique*.

Arnold *et al.*, 2008 – ARNOLD C., BLANC A., BLANC Ph., REVENU M., ROGER P., « Les marbres de l'ensemble cultuel central de l'Aumône-la Justice et les enduits peints », *in* PILON F. (dir.), p. 123-140.

Bontrond, 1998 – BONTROND R., « Découverte de plusieurs statuettes de chevaux en bronze d'époque gallo-romaine à Châteaubateau (Seine-et-Marne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 37, p. 99-108.

Fünfschilling, 2008 – FÜNFSCHILLING S., « Le verre gallo-romain de Châteaubateau », *in* PILON F. (dir.), p. 157-163.

Griffisch *et al.*, 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Harlay, 1993a – HARLAY G., « La céramique de Lizines découverte à Châteaubateau (Seine-et-Marne). Essai de chronologie (II^e et III^e siècles) », *in* SFEACAG, *Actes du congrès de Versailles. 20-23 mai 1993*, Marseille, SFEACAG, p. 177-181.

Harlay, 1993b – HARLAY G., « Châteaubateau (Seine-et-Marne) : la céramique découverte dans le second sanctuaire », *in* COLLECTIF, *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition (Versailles, Grandes écuries, 12 octobre – 17 décembre 1993 ; Paris, rotonde de la Villette, février 1994), Versailles, conseil général des Yvelines, service archéologique départemental, p. 154-157.

Gricourt *et al.*, 1999 – GRICOURT D., HOLLARD D., PILON F., « Le Mercure *Solitumaros* de Châteaubateau (Seine-et-Marne) : Lugus

macrophthalmes, visionnaire et guérisseur », *Dialogues d'histoire ancienne*, 25-2, p. 127-180.

Lambert, 2008 – LAMBERT P.-Y., « L'épigraphie de Châteaubleau », in PILON F. (dir.), p. 141-155.

Parthuisot et al., 2008 – PARTHUISOT F., PILON F., POILANE D., « L'ensemble cultuel central. Structuration et périodisation provisoire », in PILON F. (dir.), *Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Bilan des travaux antérieurs à 2005*, Nanterre, Dioecesis Galliarum (Dioecesis Galliarum, 8), p. 53-63.

Pilon, 1994 – PILON F., « Les monnaies du sanctuaire de l'Aumône à Châteaubleau (Seine-et-Marne) : inventaires des trouvailles des campagnes 1982-1983, 1990-1991 et 1993 », in OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (dir.), *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Dioecesis Galliarum (Dioecesis Galliarum, 1), p. 119-133.

Pilon, 2012 – PILON F., « L'occupation aux abords nord et sud de l'ensemble cultuel central gallo-romain de Châteaubleau (Seine-et-Marne) : structuration de l'espace et périodisation », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 5, p. 99-124.

Pilon, 2016 – PILON F., *L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du III^e siècle dans le nord-ouest de l'Empire*, Paris, CNRS éditions (suppl. à *Gallia*, 63), 292 p.

Pilon (dir.), 2008 – PILON F. (dir.), *Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Bilan des travaux antérieurs à 2005*, Nanterre, Dioecesis Galliarum (Dioecesis Galliarum, 8), V-202 p.

S.205 – Châteaubateau (Seine-et-Marne), la Tannerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 708040 ; Y = 6832555

Numéro d'entité archéologique : 77 098 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : seconde moitié du II^e s. (?) – Milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Exploré durant une vingtaine d'années sous la direction de J.-P. Burin, archéologue bénévole, entre 1962 et 1989, le monument de la Tannerie constitue l'un des premiers sites de l'agglomération antique de Châteaubateau à avoir été étudié. La découverte d'un abondant mobilier, notamment d'un millier de monnaies, d'une centaine de fragments de figurines en terre cuite et d'ex-voto anatomiques, a conduit son inventeur à y identifier un lieu de culte, au sein duquel des aménagements hydrauliques occupent une place importante (Burin, 1984). Présentant un état de conservation remarquable, l'édifice a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dès 1969. Ses maçonneries ont fait l'objet de consolidations et de restaurations entre 1967 et 1984 et il est aujourd'hui accessible au public.

La stratigraphie n'a pas été relevée au cours des multiples campagnes de fouilles qui ont été entreprises et les niveaux les plus anciens n'ont pas été exhumés. Ainsi, malgré plusieurs sondages complémentaires réalisés par J.-L. Massy et M. Revenu entre 1998 et 2004, la documentation, lacunaire, rend la compréhension générale du monument ainsi que la restitution de sa chronologie assez ardues. Une synthèse des données a néanmoins pu être réalisée en 2003, dans le cadre d'un mémoire universitaire, préparé par M. Revenu ; ses premiers résultats ont été publiés en 2008 (Revenu, 2008). Par ailleurs, depuis 2005, un programme de recherche, dirigé par F. Pilon (UMR 7041 ArScAn), est consacré à l'étude pluridisciplinaire de l'agglomération antique de Châteaubateau. Les données du sanctuaire de la Tannerie, dit aussi « sanctuaire nord » de l'agglomération, sont en cours d'étude et de publication dans ce cadre. Cette notice ne s'appuie que sur les éléments déjà publiés, en particulier sur le bilan dressé par M. Revenu (2008), ainsi que sur d'autres études, récemment menées au sujet de mobiliers ou d'éléments d'architecture spécifiques (Pilon, 1992 ; Pilon, 1994 ; Arnold *et al.*, 2008 ; Bontrond *et al.*, 2008 ; Fünfschilling, 2008 ; Lambert, 2008 ; Follain, 2014), et sur plusieurs synthèses rédigées à l'échelle de l'agglomération (R. Bontrond, F. Pilon, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 371-376 ; Pilon, 2016, p. 19-35).

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique de Châteaubateau a été établie sur un éperon bordé au nord par la vallée de l'Yvron, affluent de l'Yerres, et au sud par celle du ru de Sainte-Anne. Le sanctuaire de la Tannerie, situé au nord de l'habitat, est implanté sur le versant sud de la vallée de l'Yvron, en bordure d'un thalweg qui entaille du nord au sud le plateau, et à 315 m du cours d'eau. Il est donc localisé en contrebas de l'agglomération, à plus de 300 m de ses quartiers septentrionaux.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

L'organisation spatiale et l'architecture du lieu de culte ont été récemment décrites et restituées par M. Revenu (2008), dont le bilan complète la synthèse publiée dans les volumes consacrés au département de Seine-et-Marne de la *Carte archéologique de la Gaule* (R. Bontrond et F. Pilon, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 371-374). Quelques débris de constructions (enduits peints, verre à vitre et corniches modillons) ont aussi fait l'objet d'études récentes (Arnold *et al.*, 2008, p. 133 ; Fünfschilling, 2008 ; Follain, 2014).

Le monument est délimité par un péribole maçonné de plan rectangulaire, mesurant 35 m de long pour 32 m de large. Il circonscrit une cour bordée sur trois côtés – au nord, à l'ouest et au sud – par une galerie qui adopte ainsi la forme d'un π . Les colonnes de la *porticus triplex*, en calcaire, sont richement décorées : leur fût est orné de motifs végétaux, animaux et anthropomorphes ; il supporte un chapiteau corinthien, parfois agrémenté de têtes humaines sculptées en haut-relief. Le ou les passages permettant de circuler de la cour aux portiques n'ont pas été localisés. L'entrée du sanctuaire s'effectue en façade orientale, au milieu de laquelle aboutit la longue galerie qui le relie à l'agglomération.

Chronologie	2 ^{de} moitié du II ^e s. (?) - milieu du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	35 x 32 m (soit 1 280 m ²)
Types des temples	B (?) : A1a
Dimensions des temples	B (?) : 14 m ²
Autres équipements remarquables	Double bassin (A) ; quadriportique ourlé d'exèdres

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

mération voisine (cf. *infra*). En outre, le mur oriental du péribole est renforcé par deux contreforts, supportant peut-être les montants d'un porche installé au débouché de la galerie extérieure. Deux paires d'absides (C, D, E et F), disposées de manière symétrique, s'ouvrent sur les galeries nord et sud du monument ; on ignore si des aménagements similaires, ou d'un autre type, existent également en façade occidentale, où les sondages sont restés plus ponctuels. Les parois extérieures des absides D, E et F sont revêtues d'enduits polychromes (bleus, rouges et crème), tandis qu'à l'intérieur, d'autres peintures, notamment rouges, ont été mises en évidence. Des débris de verre à vitre, découverts en fouille, peuvent provenir de baies éclairant les absides ou les galeries. Les hémicycles sont probablement couverts d'une voûte en cul-de-four et une toiture de tuiles masque la charpente sus-jacente, reposant sur des consoles en calcaire ouvragé. Aucun aménagement particulier n'a été identifié au sein des absides, qui pouvaient abriter des statues ou des autels, à titre d'hypothèse. Au nord, à l'extérieur de la cour, un mur bahut reliant l'extrados des deux absides E et F sert d'assise à une colonnade composée de cinq supports de morphologie variée ; il délimite ainsi, avec le péribole, un espace de plan trapézoïdal (G), long de 13,40 m et large de 3,05 m. Son sol est composé d'un niveau de mortier de tuileau, sur lequel ont été découvertes des monnaies, ainsi que des débris issus de la colonnade, dont le fût est lisse, et d'un possible dallage. En raison de la qualité de son enduit, il ne s'agit vraisemblablement pas d'un bassin, mais plutôt d'un belvédère ou d'une terrasse couverte.

La cour intérieure, dont le sol est revêtu d'un radier de petites pierres, est occupée par plusieurs aménagements. Un caniveau, taillé dans des dalles de calcaire, longe le mur bahut des portiques. Au centre, un bassin (A), long de 8,85 m et large de 4,65 m, est divisé en deux piscines carrées, profondes de 1,60 m ; chacune d'entre elles est accessible par un double escalier. L'orientation du bassin diffère de celle de l'enceinte et des portiques du monument. Sa bordure est constituée de blocs de grand appareil, tandis que ses parois et son fond sont couverts de dalles de calcaire, disposées sur une couche de mortier de tuileau. À moins de 4 m au sud-est, existe une petite construction (B) composée de trois murs disposés en forme de π , dont l'orientation s'approche de celle du bassin. Elle est ouverte au nord, donc peu ou prou en direction de celui-ci. Vraisemblablement alimenté en eau (cf. *infra*), cet édicule pourrait avoir encadré un autre bassin, ou bien avoir constitué une modeste *cella* abritant une statue divine, dont il ne reste aucune trace ; il est aujourd'hui en eau, malgré l'assèchement du canal qui l'alimente, et l'hypothèse d'une résurgence, captée dès l'Antiquité, a aussi été émise. Dans l'angle nord-est de la cour, près de l'entrée de l'enceinte, une épaisse maçonnerie courbe, longue de plus de 9 m, borde le mur de péribole. Elle assure peut-être un rôle de soutènement ou de support d'un escalier, puisqu'un dénivelé de plus de 1 m existe entre le portique extérieur et le sol de la cour, situé en contrebas. Enfin, deux bacs à chaux, utilisés pour la construction ou l'entretien des maçonneries, ont aussi découverts dans la cour centrale, à proximité de la galerie occidentale.

L'eau constitue un élément majeur au sein du monument, mais en l'état des connaissances, il est encore difficile d'en restituer le parcours précis, ainsi que ses usages. Il est certain qu'elle est acheminée depuis l'extérieur, à partir d'une source ou d'une résurgence karstique non localisée, située au sud du sanctuaire. De fait, un canal empierré a été observé sur une longueur de 5 m aux abords méridionaux du péribole, puis il franchit l'abside C, la galerie sud et se dirige vers la construction B, où l'on perd son tracé. Ainsi, la jonction entre l'édicule B et le bassin A n'a pas pu être établie, bien qu'elle soit très probable. Néanmoins, aucune arrivée d'eau n'a été mise en évidence au sein du bassin A, qui ne pouvait se remplir par infiltration. Puis, l'eau du bassin A est évacuée en direction du nord, par une canalisation souterraine, maçonnée et voûtée à l'aplomb de la cour, puis simplement couverte de dalles de calcaire dans la galerie septentrionale. Ce collecteur traverse aussi l'espace G, pour ensuite se diriger vers la vallée de l'Yvron, prenant alors la forme de canalisations en terre cuite et en bois.

D'autres murs et des tranchées, identifiés dans le cadre de sondages étroits localisés au droit de la voie d'accès, immédiatement à l'est du monument, pourraient relever d'un ou de plusieurs états antérieurs, mais ils n'ont pu être datés.

Peu d'informations d'ordre chronologique ont pu être réunies, en l'absence de données stratigraphiques et d'une étude détaillée des mobiliers. L'aménagement du bassin et de la construction B pourrait être antérieur à l'édification du péribole et des portiques, puisque leur orientation diffère et que la facture des maçonneries varie d'une structure à l'autre.

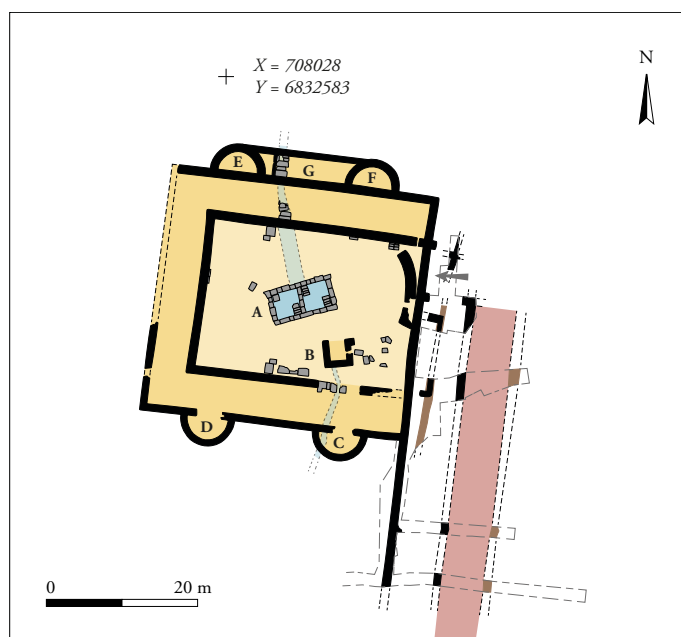


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Revenu, 2008, p. 67, fig. 2.

L'analyse partielle du mobilier témoigne d'une fréquentation du site débutant au plus tard au milieu du II^e s. : un dépôt monétaire composé de quelques pièces (cf. *infra*) a été enfoui vers 150-160 de n. è. à proximité du bassin, tandis que la céramique provenant du site se rattache également, pour les éléments les plus précoces, au II^e s. de n. è. Il est néanmoins possible qu'un état antérieur, qui n'aurait laissé que peu de traces et qui n'aurait guère été étudié dans le cadre des fouilles, ait existé. Par ailleurs, un examen sommaire des blocs sculptés issus des portiques du monument permet aussi de dater leur mise en place, d'après des critères stylistiques, au cours de la seconde moitié du II^e s. ou au début du III^e s.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Un lot important de monnaies et de tessons de céramique, dont la quantité n'est pas précisée, attribué au III^e s. et à la première moitié du IV^e s., indique que le sanctuaire reste en activité jusqu'au milieu du IV^e s. La fréquentation du monument se poursuit cependant durant la seconde moitié du IV^e s. et jusqu'au début du V^e s., mais peut-être sous la forme d'une réoccupation profane. Des aménagements sommaires ont en effet été repérés dans l'ancienne enceinte ou à ses abords immédiats : une retenue d'eau est aménagée à l'aide de tuiles dans l'abside C, tandis qu'un foyer est mis en place au nord-ouest de l'enceinte, près de son angle ; il a livré plusieurs monnaies émises à la fin du IV^e s. (Revenu, 2008, p. 77).

Le monument, en ruines, a aussi été visité, voire occupé, à des périodes plus récentes : des tessons de céramique médiévale et des monnaies modernes montre que les bassins sont restés en usage jusqu'au XIX^e s. (Revenu, 2008, p. 77).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Plusieurs tuiles inscrites, complètes ou fragmentaires, portent un texte en latin ou en gaulois, gravé souvent avant cuisson : il s'agit parfois d'une seule lettre, ou bien d'anthroponymes ou d'un abécédaire. Une inscription plus longue, en gaulois et dont le sens n'est pas connu dans le détail, exprime manifestement un souhait ou un vœu adressé par un parent à son fils ; elle mentionne aussi un probable toponyme (*Ebriureco*, correspondant peut-être au nom antique de l'agglomération de Châteaubleau) et un possible lieu consacré à Vénus (*Venerianum*), à moins qu'il ne s'agisse d'un anthroponyme (Lambert, 2008, p. 142-145).

Le décor architectural du sanctuaire, et notamment de ses portiques, est particulièrement riche. Le fût des colonnes de la *porticus triplex* est orné de motifs et de sujets variés : une grappe de raisin, un lièvre, un chien, un amour ou encore une fleur ont pu être identifiés, parmi les fragments les mieux conservés. Quant aux chapiteaux, ils sont parfois agrémentés de têtes humaines, sculptées en haut-relief. Aucun bloc sculpté en ronde-bosse, qui aurait pu relever d'une statuaire indépendante de l'enveloppe architecturale du lieu de culte, n'est cependant décrit (Revenu, 2008, p. 68-69 et p. 76).

Quant aux représentations de petite taille, elles sont particulièrement abondantes à la Tannerie : 186 fragments de figurines en terre blanche ont été dénombrés. Parmi les sujets identifiés, 63 fragments appartiennent à des images de déesses-mères, tandis que 55 débris se rattachent à des figurines de Vénus anadyomène et 6 autres, à des représentations de Risus (Revenu, 2008, p. 76).

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers collectés au cours des différentes interventions archéologiques n'ont pas tous fait l'objet d'une étude détaillée. Ces artefacts – principalement des tessons de céramique, des figurines en terre cuite, des monnaies et des restes fauniques – ont été essentiellement découverts sur le sol de la cour, en particulier dans son angle sud-ouest, ainsi que dans les absides et dans une zone de rejet de mobiliers fouillée au nord du sanctuaire, au-delà de l'espace couvert G (Revenu, 2008, p. 69, p. 73 et p. 76-77).

Le matériel céramique se compose d'environ 30 000 tessons, en partie étudiés dans le cadre d'un travail universitaire conduit par S. Zamboni. La céramique commune est largement majoritaire au sein de ce lot, puisqu'elle totalise 83,7 % des restes. Les formes identifiées sont variées et se répartissent dans l'ensemble du monument, à l'exception des pichets, qui pourraient être liés au puisage de l'eau, concentrés aux abords des aménagements hydrauliques (ouest du bassin A, construction B, abside C et canalisations). D'un point de vue chronologique, les productions ont été attribuées à une période s'étalant du II^e s. au IV^e s. de n. è., avec de nombreuses formes rattachées au III^e s. (R. Bontrond, F. Pilon, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 374 ; Revenu, 2008, p. 76). La vaisselle comprend également plusieurs récipients en verre, dont la quantité n'a pas été précisée, qui ont été datés entre le I^{er} s. et le IV^e s. de n. è., la majorité d'entre eux étant attribués aux décennies comprises entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. À l'instar des vases en terre cuite, les exemplaires en verre sont de formes variées : bols, gobelets, barillets, pots, cruches et bouteilles (Füfeschilling, 2008, p. 160).

L'examen d'un lot de restes fauniques provenant du sanctuaire, mené par J.-Cl. Le Blay, a permis de déterminer 5 344 os complets ou fragmentaires, pour un poids de 45 kg. Les ossements ont été recueillis sur les sols du monument,

dans la cour, les portiques, les absides, l'espace G et le dépotoir situé au nord. Il est toutefois possible qu'une partie d'entre eux ait été introduite dans le sanctuaire au cours de ses réoccupations profanes, à la fin de l'Antiquité et durant le Moyen Âge. Ces restes fauniques sont caractéristiques de déchets alimentaires, qui présentent des traces de découpe, de décarnisation et de passage au feu. Parmi les 27 espèces représentées au sein du lot, les porcs sont majoritaires (34,5 % du nombre total de restes), suivis des ruminants (28,7 % de caprinés et 11 % de bœuf) mais aussi des coqs (21 %). S'y ajoutent quelques os d'équidés (124 restes) et de chiens (24 restes), tandis que la part des autres espèces identifiées (faune sauvage, oiseaux de basse-cour, poissons, escargots et huîtres) reste anecdotique. En ce qui concerne la volaille, 1 119 restes de poulet appartiennent à un minimum de 191 individus ; ils sont particulièrement abondants dans les absides où ils représentent entre 17 % et 52 % des restes qui y ont été dénombrés, tandis que les os des animaux de la triade domestique sont plus fréquents dans la galerie occidentale. Les bovins ont vraisemblablement été tués et découpés sur place, tandis qu'il est plus difficile de savoir si la viande de capriné et de porc est issue uniquement de sacrifices réalisés dans l'enceinte du lieu de culte, ou si des carcasses ou des quartiers y ont été importés. Quoi qu'il en soit, ces animaux ont été généralement abattus jeunes, sans doute dans l'optique de fournir une viande de qualité (Bontrond *et al.*, 2008, p. 96-100 ; Revenu, 2008, p. 76).

Environ 1 400 monnaies proviennent du site de la Tannerie ; elles n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie. Elles ont surtout été découvertes dans la cour, notamment aux abords du bassin A et du collecteur d'eau qui y prend naissance, où les monnaies de la fin du III^e s., entre autres, sont nombreuses. Un petit dépôt monétaire du Haut-Empire, composé de quatre sesterces et de deux as, émis entre les règnes de Trajan et d'Antonin, était probablement contenu dans une bourse qui a été enterrée près du bassin central entre 153 et 160 ; il est aussi possible qu'un autre dépôt, constitué aux alentours de 270 et rassemblant une quarantaine de monnaies, ait été dispersé aux abords du collecteur d'eau. Les monnaies de l'Antiquité tardive (fin du III^e s. et IV^e s.) sont particulièrement abondantes au sein du lot (Pilon, 1992 ; Pilon, 1994 ; Revenu, 2008, p. 76-77).

Au moins quatre ex-voto anatomiques en forme d'yeux ont été découverts au sein du sanctuaire ; deux sont en alliage cuivreux, un autre en os et le dernier en plomb ; cette liste est peut-être complétée par un cinquième exemplaire en bronze, et par un possible sein confectionné dans le même matériau (R. Bontrond, F. Pilon, *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 374 ; Revenu, 2008, p. 76).

Enfin, divers objets, notamment rattachés aux domaines de la toilette et de la parure, ont été mis au jour dans la zone de rejets située au nord du lieu de culte : une palette et une spatule à fard, une petite boucle et une clochette en alliage cuivreux, des épingles en os, une bague et une perle de collier (Revenu, 2008, p. 73).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte de la Tannerie est implanté à plus de 300 m au nord de l'agglomération secondaire de Châteaubleau, à laquelle il est néanmoins étroitement lié grâce à une galerie qui conduit, depuis son entrée, au cœur de l'habitat (cf. *infra*). Ce dernier est localisé en limite nord de la cité des Sénons, à environ 3 km du territoire melde et en bordure de la voie reliant Sens et Meaux, qui correspond peut-être à un tronçon du réseau d'Agrippa. Ce tracé est peu ou prou repris, aujourd'hui, par la route départementale 209, passant à 250 m à l'ouest du sanctuaire nord (Pilon, 2016, p. 21).

▪ *Environnement proche*

Le monument de la Tannerie est relié aux quartiers centraux de l'agglomération – et probablement au grand sanctuaire qui jouxte le théâtre (cf. S.204) – par une galerie monumentale, reconnue en prospection aérienne et géophysique, ainsi qu'au cours de plusieurs sondages. Bien identifiée sur une longueur de 90 m, au départ du lieu de culte de la Tannerie, dont elle longe la façade orientale, elle est vraisemblablement longue, du nord au sud, de plus de 500 m. Large de 7,50 m hors-tout, elle est encadrée par deux murets et est bordée à l'est par un chemin empierré, large de 5 m et délimité par un fossé sur son flanc oriental (Revenu, 2008, p. 67).

Le monument de la Tannerie est situé à 350 m au nord de la limite de l'habitat aggloméré. Si aucun autre bâtiment antique n'a été intégralement fouillé dans ses environs, plusieurs vestiges de constructions, relevant sans doute d'établissements périurbains, ont pu être mis en évidence au cours de prospections et de sondages dans un rayon de plus de 300 m. Ainsi, dans les années 1970, des pilettes d'hypocauste ont été découvertes dans le petit bois localisé en aval du monument, à une centaine de mètres au nord (Revenu, 2008, p. 76). Au sud du lieu de culte, un bâtiment rectangulaire, orienté nord-sud et d'une emprise d'environ 60 m², a été repéré en prospection pédestre puis sondé en 1972 à l'est de la voie d'accès ; des tessons de céramique et des monnaies du III^e s. en proviennent. À proximité, les substructions d'un autre édifice maçonné de plan carré – il mesure environ 20 m de côté – ont été aperçues lors de survols aériens. Plus au sud, à 250 m du sanctuaire, des traces d'habitats et des mobiliers ont également été signalés aux abords de la rue Bonna-dot. Enfin, des vestiges sont aussi documentés au-delà du chemin de Saint-Gond, qui borde aujourd'hui le site à l'est :

un bâtiment carré mesurant environ 25 m de côté, identifié en prospection aérienne et un habitat implanté à proximité de la fontaine Saint-Gond y ont été reconnus.

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'état parcellaire de la documentation, il est possible de restituer de manière assez précise l'organisation du monument de la Tannerie, que l'on peut qualifier de sanctuaire des eaux. En effet, un double bassin, aménagé au centre d'une cour relativement petite et bordée de portiques, accueille vraisemblablement l'eau patronnée par une divinité de source, à laquelle ont été offertes de nombreuses monnaies, ainsi que des ex-voto anatomiques, ou encore des sacrifices d'animaux (Bontrond *et al.*, 2008, p. 92). Ce bassin, dans lequel les visiteurs ont pu s'immerger en empruntant une série de marches, a été aménagé à proximité d'un édicule, dont la fonction n'est pas déterminée. Aucun temple n'a pu être identifié avec certitude au sein du monument, mais il est possible que ce soit ce petit édifice qui renferme la statue de la divinité honorée en ce lieu, à moins qu'il ne renferme un autre bassin. Dans tous les cas, l'eau du sanctuaire est acheminée depuis l'extérieur, à partir d'une résurgence située plus au sud, non localisée. Elle traverse l'édicule b, sans doute avant d'alimenter le bassin et d'être évacuée en direction de la vallée de l'Yvron. Le portique à trois branches, richement orné et pourvu d'absides, forme un écrin monumental et abrite le culte pratiqué autour du bassin et de l'édicule.

L'adjonction d'une très longue galerie, aboutissant au sanctuaire et au cœur de l'agglomération, notamment à son grand sanctuaire central, témoigne du lien organique qui unit l'habitat groupé et ce lieu de culte, implanté à l'écart. La topographie des lieux a sans doute présidé au choix de son implantation, intimement liée au passage de l'eau, voire à l'existence d'une possible résurgence au sein de l'édicule b. En l'état des connaissances, il n'est pas possible de déterminer si le sanctuaire des eaux est antérieur au développement de l'agglomération, fondé dès le I^{er} s. de n. è. aux abords de la voie Meaux/Sens (cf. S.204) et qui prend son essor au cours du II^e s., avec la mise en place d'une parure monumentale de qualité et la création de plusieurs quartiers d'habitation. En tout état de cause, et bien que l'aménagement du bassin puisse être plus précoce, les portiques et les absides de la Tannerie sont vraisemblablement édifiés durant la seconde moitié du II^e s. ou au début du III^e s., soit au moment où les édifices publics de l'agglomération voisine sont reconstruits et gagnent en monumentalité. Le soin apporté à l'architecture et à l'ornementation de ce sanctuaire, ainsi que son développement parallèle à celui de l'habitat groupé, ou encore le lien étroit établi grâce à la voie couverte témoignent sans guère de doute d'un statut public.

Les offrandes accumulées au sein du lieu de culte y ont été manifestement conservées sur place, ou bien ont été rejetées en sa périphérie immédiate, au nord. Le millier de monnaies qui en provient atteste le succès de la pratique de la *stips*, notamment durant l'Antiquité tardive. Le sacrifice animal, mais aussi la consommation de viande au sein du sanctuaire, sont aussi représentés par un abondant lot de céramiques et de restes fauniques. En revanche, le dépôt d'objets de parure et d'ex-voto anatomiques a laissé moins de traces. Ces pratiques rituelles perdurent *a minima* jusqu'au milieu du IV^e s. et la nature du site semble évoluer après 350, bien que la qualité de la documentation n'autorise que des observations limitées. Il pourrait alors être réoccupé à des fins profanes, à l'instar du sanctuaire central et du théâtre de Châteaubleau, également reconvertis à partir du troisième quart du IV^e s.

6 – Bibliographie

Arnold *et al.*, 2008 – ARNOLD C., BLANC A., BLANC Ph., REVENU M., ROGER P., « Les marbres de l'ensemble cultuel central de l'Aumône-la Justice et les enduits peints », in PILON F. (dir.), p. 123-140.

Bontrond *et al.*, 2008 – BONTROND R., LE BLAY J.-Cl., LEPETZ S., PARTHUISOT F., PILON F., VAN ANDRINGA W., « De la diversité des contextes : les os animaux des sanctuaires de l'agglomération de Châteaubleau », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 89-102.

Burin, 1984 – BURIN J.-P., « Le sanctuaire de sources de la Tannerie à Châteaubleau (77) », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1982, p. 84-95.

Follain, 2014 – FOLLAIN E., « Corniches modillonnaires par assemblage : une spécificité de l'architecture gallo-romaine dans le bassin de la Seine ? », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 24-26 mai 2013*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 95-108.

Fünfschilling, 2008 – FÜNFSCHILLING S., « Le verre gallo-romain de Châteaubleau », in PILON F. (dir.), p. 157-163.

Lambert, 2008 – LAMBERT P.-Y., « L'épigraphie de Châteaubleau », in PILON F. (dir.), p. 141-155.

Pilon, 1992 – PILON F., « Un dépôt monétaire du III^e siècle au sanctuaire de sources de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Nouvelles analyses physico-chimiques de bronzes de Posthume », *Trésors monétaires*, XIII, p. 59-72.

Pilon, 1994 – PILON F., « Dépôts votifs du Haut-Empire au sanctuaire de sources de Châteaubleau (Seine-et-Marne) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 49^e année, 8, octobre 1994, p. 937-939.

Pilon, 2008 – PILON F., « Châteaubleau (Seine-et-Marne) à l'époque gallo-romaine : présentation succincte et bibliographie générale du site », in PILON F. (dir.), p. 1-34.

Pilon, 2016 – PILON F., *L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du III^e siècle dans le nord-ouest de l'Empire*, Paris, CNRS éditions (suppl. à *Gallia*, 63), 292 p.

Pilon (dir.), 2008 – PILON F. (dir.), *Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Bilan des travaux antérieurs à 2005*, Nanterre, Dioecesis Galliarum (Dioecesis Galliarum, 8), V-202 p.

Revenu, 2008 – REVENU M., « Le sanctuaire nord au lieu-dit La Tannerie : acquis et incertitudes », in PILON F. (dir.), p. 65-78.

S.206 – Corbeilles (Loiret), Franchambault

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 670135 ; Y = 6776250

Numéro d'entité archéologique : 45 103 0071

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : bonne

Divinité honorée : inconnue

Chronologie générale : fin du I^{er} s. ou début du II^e s. – III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'établissement rural antique de Franchambault a été mis au jour au cours d'un diagnostic réalisé en 2005, auquel a succédé une fouille préventive en 2006, dirigée par G. Poitevin¹ (Inrap). Ces opérations ont eu lieu en amont de l'aménagement de l'autoroute A19 (section K, site 15) et le décapage extensif de la bande autoroutière, sur une surface proche de 2,5 ha, a permis de documenter l'essentiel de l'habitat isolé, y compris la résidence du propriétaire et un édicule carré, interprété dès lors comme un potentiel temple privé (Poitevin dir., 2007 ; Poitevin, 2015).

▪ Implantation topographique

Les vestiges du site de Franchambault ont été mis au jour sur un terrain particulièrement plat, traversé à moins de 800 m au sud-est par le ruisseau du Petit Fusain.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le temple (?) d'époque romaine

Un édicule de plan carré (A), dont ne subsistent que les fondations maçonnées, a été mis au jour à 11 m au sud de l'habitation de l'établissement (**fig. 1**). Son sol a disparu, mais un radier de cailloux sous-jacent est partiellement préservé ; de même, son élévation n'est pas conservée mais, au regard de la profondeur importante de ses tranchées de fondation (soit 0,55 m), il semble probable de restituer une élévation maçonnée. Quelques débris de tuiles, localisés dans l'édicule ou à proximité, sont peut-être issus de sa toiture.

À l'intérieur, une fosse mesurant 0,90 m de diamètre pour 0,10 m de profondeur est accolée au mur occidental, dans l'axe médian de l'édifice : il est tentant d'y reconnaître un aménagement destiné à l'installation du socle d'une statue de culte. Dans ce cas, l'entrée de l'édifice, non localisée lors de la fouille, serait située en face, du côté oriental. Des lambeaux de sol, observés autour du bâtiment, se composent d'un épandage de débris de tuiles à rebord et de tessons de céramique.

Ce possible temple est isolé au sud de la résidence : seuls un trou de poteau et une petite fosse ont été découverts dans un rayon de 10 m. Par ailleurs, il n'est pas installé dans un enclos spécifique, mais bien dans la même cour que le bâtiment principal de l'établissement (Poitevin dir., 2007, p. 94-97 : phase 5).

▪ Abandon et occupations postérieures

Parmi les objets découverts aux abords de l'édicule figure une ou plusieurs monnaies à l'effigie de Commode (180-192). Il est probable que ce petit bâtiment ait été abandonné au moment où l'établissement a cessé d'être fréquenté ; les tessons de céramique les plus récents découverts en fouille sont datés de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. de n. è. Le site n'a plus été occupé par la suite, mais des récupérations de matériaux affectent sans doute les bâtiments dans le courant du IV^e s. ou du V^e s. (A. Fourré, *in* Poitevin dir., 2007, p. 124-125 ; G. Poitevin, *in* Poitevin dir., 2007, p. 97 et 136 ; Poitevin, 2015, p. 362-364).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

À proximité immédiate de l'édicule, deux rouelles en plomb – deux autres objets du même type ont été recueillis dans d'autres secteurs de l'habitat –, des tessons de céramique et plusieurs monnaies émises entre les principats d'Auguste

Chronologie	Fin du I ^{er} s. ou début du II ^e s. - III ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1b
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
Dimensions de l'aire sacrée	-
Types des temples	A1a ?
Dimensions des temples	3,30 x 3,30 m (soit 11 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

et de Commode ont été mis au jour en surface d'un niveau d'occupation partiellement conservé. Il est possible que ces artefacts constituent en tout ou partie des offrandes déposées dans le cadre de pratiques religieuses ; le nombre exact et l'inventaire des monnaies ne sont pas précisés dans le rapport de la fouille (Poitevin dir., 2007, p. 97 et p. 130 ; Poitevin, 2015, p. 362).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'habitat isolé de Franchambault est implanté à un peu plus de 3 km au sud-ouest de l'agglomération secondaire du Préau à Sceaux-du-Gâtinais/*Aquae Segetae*, et à 2 km au sud de la station routière identifiée dans le bourg de Sceaux, en territoire sénon. Il devait prendre place à 3 km environ à l'ouest d'une voie quittant cet habitat groupé en direction de Montbouy (Cribellier, 2016 ; Vilpoux, 2016).

▪ Environnement proche

Durant l'Antiquité, le site de Franchambault est aménagé à partir de la première moitié du I^{er} s. de n. è. :

un réseau de fossés, délimitant probablement des parcelles cultivées, et un bâtiment sur poteaux, dont la fonction n'est pas connue, sont alors mis en place. Puis, lors de la seconde moitié du I^{er} s., l'occupation semble se densifier et un habitat se développe : un grand édifice sur poteaux et deux petites constructions rectangulaires maçonnées et semi-excavées sont bâtis dans un espace délimité à l'ouest et à l'est, *a minima*, par des fossés.

L'état maçonné de la résidence et l'édicule interprété comme un temple de faibles dimensions sont construits lors de la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. ; au cours de cette nouvelle phase, qui durera jusqu'à l'abandon de l'établissement à la fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s., l'habitat s'inscrit dans un carré d'environ 70 m de côté (**fig. 1**). Il est ceinturé par une enceinte maçonnée, dont plusieurs tronçons ont été repérés en façade méridionale et occidentale ; deux longs fossés orientés nord-sud semblent aussi structurer et drainer, de part et d'autre de l'habitation, l'emprise de la propriété, à moins qu'ils ne soient antérieurs à la clôture maçonnée. Longue de 20 m et large de 7 m, la maison, aux murs maçonnés et en partie couverts d'enduits peints rouges, se compose de deux parties : au sud, une série de cinq pièces et une cave, appuyée contre le mur oriental ; au nord, un espace vraisemblablement ouvert (cour, jardin ou hangar ?) et bordé sur son côté ouest par une galerie. Le bâtiment a probablement été doté d'un étage, si l'on considère que l'une des pièces identifiées correspond bien à une cage d'escalier. Une grande mare borde la résidence au nord, tandis qu'un puits, à l'est, assure également l'approvisionnement en eau de l'habitat. Une aire empierrée et plusieurs fosses ou trous de poteau isolés ont aussi été découverts au sein de la propriété. Au regard de son emprise et de ses équipements, l'établissement peut être qualifié de grande ferme, voire de modeste *villa*, mais les dépendances relevant d'une éventuelle *pars rustica* n'ont pas été identifiés ici (Poitevin dir., 2007, p. 60-103).

Les diagnostics réalisés dans le cadre du projet de l'autoroute A19 ont aussi mis en évidence une autre occupation du Haut-Empire, probable ferme ou *villa*, à 600 m au sud-est de Franchambault, sur le site des Tartres : en témoignent plusieurs structures en creux, des débris de construction (moellons et tuiles) et des mobiliers variés (céramique, monnaies, couteaux, objets en alliage cuivreux divers) (Guiot, 2015). Une modeste ferme enclose, occupée *a minima* durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et au I^{er} s. de n. è., a été reconnue au cours de la même opération à environ 1,5 km au sud-est, sur le site de la Montagne de la Borde (commune de Courtempierre) (Ferdrière, 2015). Enfin, les vestiges d'une construction antique, carrée et couverte de tuiles, ont été fouillés en 1970 aux Prés du Pont Neuf, soit à 1,6 km au nord-nord-ouest de Franchambault (Provost, 1988, p. 167).

5 – Synthèse et interprétation

Parmi les aménagements de l'établissement rural établi à Franchambault entre la fin du I^{er} s. et le III^e s. de n. è., un édicule isolé à une dizaine de mètres du bâtiment résidentiel s'apparente à un petit temple privé : de plan carré et doté d'une fosse qui a pu servir à la mise en place du socle d'une statue, il est associé à quelques rouelles et à plusieurs

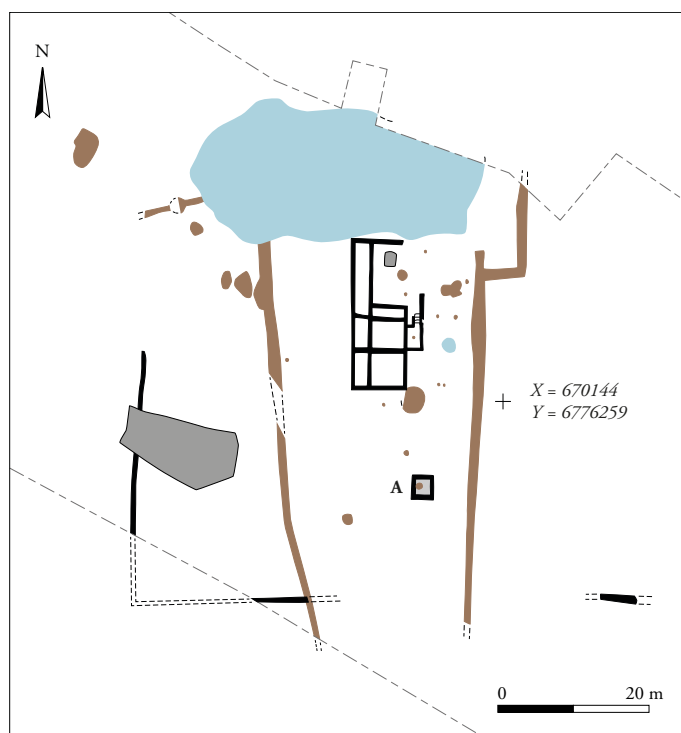


Fig. 1 : l'établissement rural de Franchambault et son possible sanctuaire.
Réal. S. Bossard, d'après Poitevin, 2015, p. 362, fig. 86-1.

monnaies, dont la quantité n'est malheureusement pas connue, mises au jour à ses abords immédiats. Il s'agit de l'unique construction maçonnée édifiée aux abords de l'habitation, dans l'enceinte de la propriété ; son plan carré, ses dimensions réduites, sa probable ouverture à l'est et la nature des objets issus de ses environs appuient l'hypothèse d'un édifice de culte, plutôt que celle d'une annexe agricole ; aucun élément n'étaye non plus celle d'un monument funéraire.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Ferdière, 2015 – FERDIÈRE A., « Courtempierre « la Montagne de la Borde » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 369-370.

Guiot, 2015 – GUIOT Th., « Corbeilles « Les Tartres » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 365-367.

Poitevin, 2015 – POITEVIN G., « Corbeilles « Franchambault » », in FERDIÈRE A., GUIOT Th. (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 54), p. 361-364.

Poitevin (dir.), 2007 – POITEVIN G. (dir.), *Autoroute A19 – section Artenay-Courtenay. Commune de Corbeilles (Loiret) « Franchambault »*. Site A19 – K5 (n° 45.103.050 AH), rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 vol., 277 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Vilpoux, 2016 – VILPOUX J., « Sceaux-du-Gâtinais « Le Bourg » (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 468-469.

S.207 – Courcelles-en-Bassée (Seine-et-Marne), Pente de Chalmois

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : le Pied Feu

Coordonnées (Lambert 93) : X = 704500 ; Y = 6812075

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Révéle par le prospecteur aérien D. Jalmain en 1962, le lieu de culte de la Pente de la Chalmois a été de nouveau observé d'avion en 2011, par D. Roiseux et Fr. Besse (Besse, 2011 ; Roiseux, 2011, vol. 1, p. 125-127) ; en outre, les vestiges sont visibles sur une orthophotographie Google Earth prise cette même année (Brunet, 2012).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire de Courcelles-en-Bassée prend place en bas de pente, au pied du coteau qui borde au nord la plaine alluviale de la Seine et de l'Yonne, qui se rejoignent aujourd'hui à moins de 8 km à l'ouest du site.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2011.

2 – Présentation des vestiges

Un regroupement de deux temples de plan centré et carré se dessine sur les images aériennes (fig. 1 à 3). Le plus grand (A) possède une galerie enveloppant sa *cella*, tandis que le second (B), à 10 m au sud du premier, présente une simple *cella* de plan carrée, sensiblement de mêmes dimensions que l'autre. Entre ces deux constructions, dont l'orientation est identique, une anomalie ponctuelle correspond à un aménagement de nature indéterminée – fosse, trou de poteau, base maçonnée ?



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte a été édifié sur le territoire de la cité sénon, dans la vallée de la Seine, à 7 km à vol d'oiseau de l'agglomération de Montereau-Fault-Yonne, sise près de la confluence de l'Yonne et de la Seine. L'axe routier antique le plus proche circule peut-être à l'emplacement de l'actuelle route D411, soit en rive gauche de la Seine, franchissable au niveau de Montereau-Fault-Yonne (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a - B : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²) - B : +/- 8 x 8 m (soit +/- 65 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Environnement proche

Plusieurs occupations d'époque romaine sont documentées dans la plaine alluviale de la Seine, à plusieurs centaines de mètres des deux temples (P. Gouge et J.-N. Griffisch *in* Griffisch *et al.*, 2008, p. 473). Les substructions en pierre d'un bâtiment de plan quadrangulaire ont ainsi été aperçues en prospection aérienne à l'est de la ferme de Changy, soit à 700 m à l'est du sanctuaire, tandis qu'une autre occupation gallo-romaine – dont témoigneraient des fragments de marbre et de céramique – a été signalée au XIX^e s. au Fief de Montigny, situé à plus de 700 m au sud-est de la Pente de Chalmois. Enfin, du matériel d'époque romaine (débris de construction et tessons de céramiques) provient de ramassages de surface effectués au Chapitre, lieu-dit localisé à 1 km au sud-ouest du site religieux.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de la Pente de Chalmois, mal documenté, n'est *a priori* pas isolé dans l'Antiquité ; plusieurs établissements ruraux ont été identifiés dans ses environs, bien que la chronologie des différentes occupations ne soit pas connue.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2011 – BESSE Fr., *Prospection aérienne. Seine-et-Marne*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Brunet, 2012 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut Géographique National*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Griffisch *et al.*, 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », *in* REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Roiseux, 2011 – ROISEUX J., *Prospection aérienne dans le Brie du sud-est. Seine-et-Marne. Année 2011*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 2 vol., 236 et 121 p.

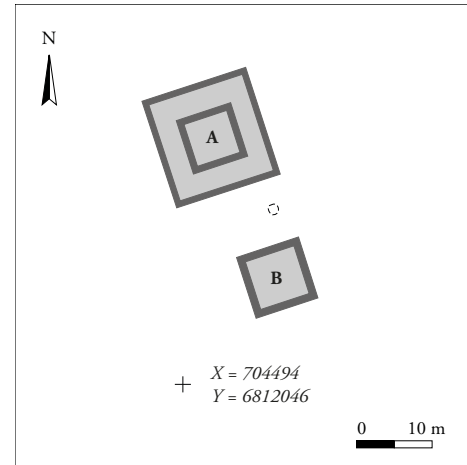


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2011 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin, 2011.

S.208 – Erceville (Loiret), Climat d'Annemont

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : la Ferme d'Annemont

Coordonnées (Lambert 93) : X = 626510 ; Y = 6795425

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Des prospections aériennes et pédestres menées par P. Barrier et Ph. Marinval en 1979 et 1980, puis d'autres survols réalisés par D. Godefroy entre 2009 et 2015 ont révélé l'existence d'une grande *villa* à Erceville, équipée d'un temple identifié dès 2009 (Ferdière, 1985 ; Godefroy, 2010 ; Godefroy, 2011 ; <http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=4513501>). La localisation des vestiges a pu être précisée, lors de la préparation de cette notice, à partir d'une orthophotographie de l'IGN datée de 2016, sur laquelle apparaît une partie des substructions de la *villa*, notamment celles de l'édifice de culte.

▪ Implantation topographique

La *villa* du Climat d'Annemont est implantée sur le plateau beauceron, en terrain plat et à l'écart des cours d'eau.

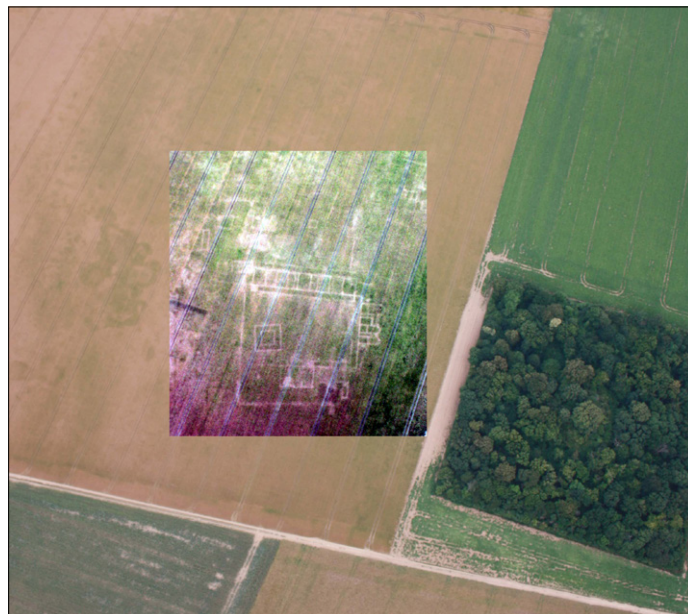


Fig. 1 : cliché aérien redressé. D. Godefroy, <http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=4513501#ancr>

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte de la résidence correspond à un temple de plan centré et carré (A), installé dans la cour de la *pars urbana* (fig. 1 et 2). Composé d'une *cella* autour de laquelle se développe une galerie périphérique, il occupe l'angle nord-ouest de la cour, vraisemblablement bordée de portiques à l'est, au sud et à l'ouest. Son orientation diffère sensiblement de celle de la cour et des constructions qui l'encadrent.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La *villa* découverte à Erceville est localisée dans le quart nord-ouest de la *civitas* des Sénons, à 1 km environ de sa limite occidentale et à 13 km au sud-ouest de l'agglomération antique de Saclas. Plus proche, celle de Mérrouville, en territoire carnute, est distante de 8 km seulement. Une route reliant Paris à Orléans et passant à Saclas traverse le territoire sénon à 5,5 km, à vol d'oiseau, à l'est de l'établissement aristocratique d'Erceville (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Deux grands ensembles, repérés sur les clichés aériens, composent la *villa* (Godefroy, 2010 ; Godefroy, 2011 ; plan révisé par S. Bossard à partir de l'orthophotographie de l'IGN de 2016) : à l'ouest, la *pars urbana* s'organise autour d'une cour à péristyle tandis qu'à l'est, une vaste cour trapézoïdale constitue le cœur de la *pars rustica* (fig. 3). L'entrée du domaine semble située à l'est de cet espace vide, au niveau d'un grand bâtiment qui en constitue probablement un

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1b
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
Dimensions de l'aire sacrée	-
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

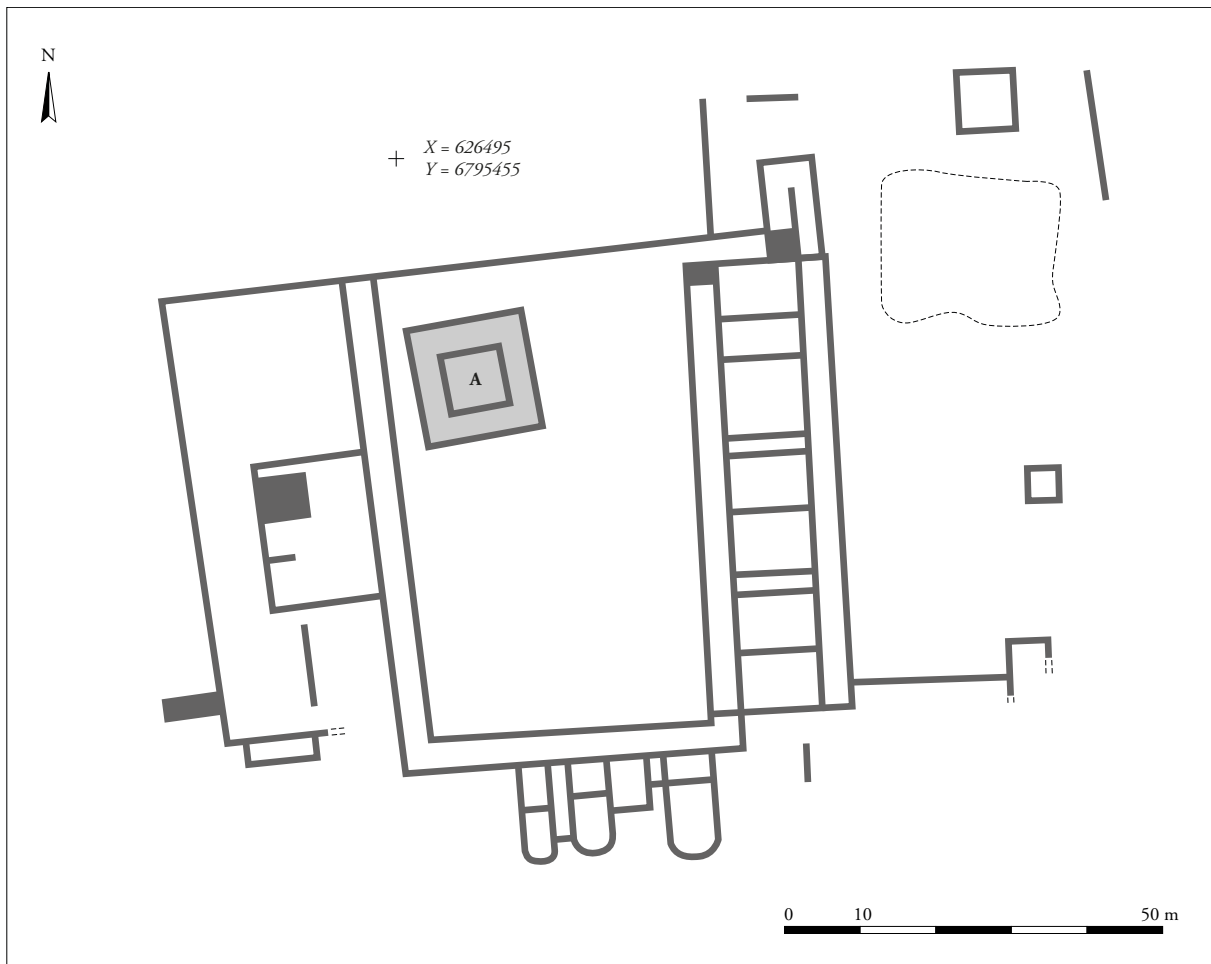


Fig. 2 : vestiges de la pars urbana de la villa et de son temple.
 Réal. S. Bossard, d'après Godefroy, 2010, p. 47, fig. 3 à 6.

porche monumental. Cette cour agricole est bordée, au nord et au sud, par une série de pavillons de plan rectangulaire, implantés régulièrement et, à l'ouest, par d'autres bâtiments de plan divers. Plus de 200 m séparent la grande cour de la *pars urbana*, mais d'autres structures apparaissent ponctuellement sur les clichés aériens et laissent supposer l'existence d'autres aménagements localisés entre les deux ensembles.

Quant à la *pars urbana*, d'une surface d'environ 6 000 m², elle rassemble trois corps de bâtiments qui se développent à l'est, au sud et à l'ouest d'une cour à péristyle, fermée au nord par un simple mur. À l'est, un imposant édifice, ouvert à l'ouest et à l'est par deux galeries, constitue vraisemblablement la résidence du propriétaire, tandis qu'une série de pièces prolongées par des absides, au sud, s'apparente à un complexe balnéaire ; à l'ouest, la lecture du plan des vestiges est moins évidente, mais un ou plusieurs autres bâtiments semblent avoir été construits dans une seconde cour, plus petite, fermée par un mur. Au sein de la cour à péristyle, le temple constitue le seul aménagement identifié, décentré vers le nord-ouest.

Les prospections pédestres entreprises sur le site, dont l'emprise globale dépasse 8 ha, renseignent la durée de son occupation, comprise entre le I^{er} s. et le IV^e s. de n. è. (Ferdrière, 1985, p. 340).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'absence de fouille, la bonne lisibilité du plan de la *villa* d'Erceville apporte des informations intéressantes sur les liens existant entre un établissement aristocratique rural et son lieu de culte, sans aucun doute privé. Installé au cœur de la *pars urbana*, dans une cour à péristyle qui accueille probablement des jardins, le temple semble ainsi avoir été essentiellement fréquenté par la famille du propriétaire et par ses invités. Son orientation, différente de celle des bâtiments voisins, pourrait renvoyer à une construction différée, ou bien à des considérations religieuses, mais la chronologie précise des aménagements n'est pas connue. Ses dimensions apparaissent comme relativement importantes en regard de celles des appartements du maître des lieux.

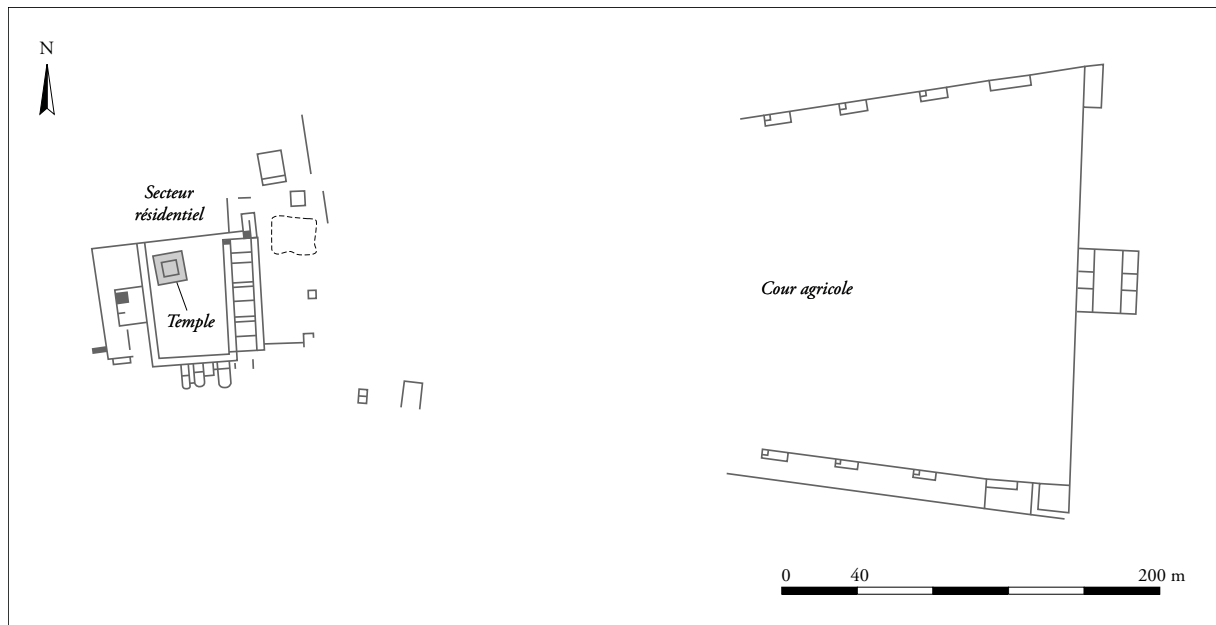


Fig. 3 : la villa d'Erceville. Réal. S. Bossard, d'après Godefroy, 2010, p. 47, fig. 3 à 6.

6 – Bibliographie

<http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=4513501>

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Ferdière, 1985 – FERDIÈRE A., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 43-2, p. 297-356.

Godefroy, 2010 – GODEFROY D., « La villa d'« Annemont » à Erceville (Loiret) : une très grande ferme gallo-romaine à pavillons alignés », *Revue archéologique du Loire et de l'axe ligérien*, 34, p. 45-51.

Godefroy, 2011 – GODEFROY D., « La villa d'« Annemont » à Erceville (Loiret) : une ferme modèle gallo-romaine », *Bulletin de la Société archéologique de la région de Puiseaux*, 49, p. 42-51.

S.209 – Guillerval (Essonne), le Télégraphe

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons
Coordonnées (Lambert 93) : X = 632670 ; Y = 6808990
Numéro d'entité archéologique : 91 294 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site du Télégraphe, prospecté au sol en 1980 par les membres de la Société historique et archéologique du canton de Méréville (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France ; le mobilier ramassé ou observé n'a pas été décrit), puis en 1984 par M. Labrousse (Naudet, 2004, p. 171) a été par la suite survolé par Fr. Besse (2004 et 2005) qui y a mis en évidence l'existence d'un lieu de culte antique (Besse, 2005, p. 324-325).

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent le replat d'un plateau ceinturé par des vallées encaissées localisées à distance importante du site, qui est éloigné de tout cours d'eau.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2005.

2 – Présentation des vestiges

Les substructions repérées d'avion, situées en bordure de parcelle agricole, se prolongent probablement vers le sud : le plan des aménagements antiques est donc incomplet (fig. 1 et 2). La présence d'un lieu de culte gallo-romain est confirmée par la reconnaissance d'un temple de plan carré doté d'une cella et d'une galerie périphérique. À 25 m environ à l'est de ce bâtiment, un édicule carré, dont chaque côté mesure 3 à 4 m, a été repéré. De cette construction part, en direction du sud-ouest, une anomalie correspondant probablement à un aménagement maçonné dont le tracé est celui d'une ligne brisée, coudée au moins à trois reprises. Plutôt qu'une portion du péribole du sanctuaire, cet aménagement particulier pourrait correspondre à une canalisation en étroite relation avec l'édicule, qui pourrait alors être un bassin. Ce conduit hydraulique se poursuit vers le sud, rejoignant probablement d'autres structures non reconnues d'avion.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m²)
Autres équipements remarquables	B (+/- 3,50 x 3,50 m, soit +/- 12 m²) : édicule ou bassin ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique gallo-romaine, non décrits, ont été collectés au Télégraphe en 1984 (Naudet, 2004, p. 171).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte de Guillerval avoisine la limite nord-occidentale de la cité sénone, puisque le territoire carnute est situé à un peu plus d'un kilomètre du sanc-

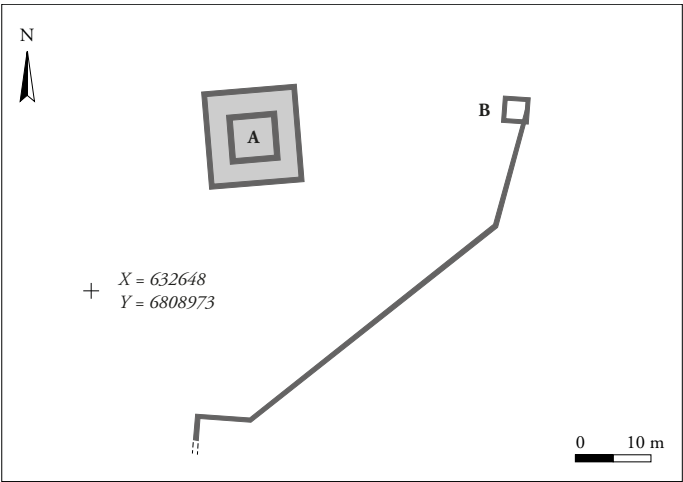


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2005.

tuale. Ce dernier est également localisé à 3 km à l'est de l'agglomération secondaire antique de Saclas, desservie par l'axe routier menant de Paris à Orléans.

▪ *Environnement proche*

Les prospections pédestres entreprises en 1980 ont identifié « deux *villae* gallo-romaines » et un site daté de La Tène finale au lieu-dit du Télégraphe, sans plus de précision sur les motifs qui ont conduit à caractériser ces gisements (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Si l'une de ces « *villae* » pourrait être assimilée au site cultuel antique, l'autre, hypothétique, peut correspondre à un établissement voisin dont dépendrait le lieu de dévotion, peut-être au sud de celui-ci. Enfin, plusieurs enclos fossoyés, non datés – s'agit-il, entre autres, de l'un des sites gaulois repérés au sol ? – ont été reconnus dans les parcelles agricoles voisines par Fr. Besse (2005), mais leur éventuelle relation avec le sanctuaire n'est pas assurée.

5 – Synthèse et interprétation

Ce modeste lieu de culte rural, probablement voisin d'un établissement antique très mal documenté, reste peu connu. Il présente la particularité de comprendre, à l'est du temple – et face à son entrée principale ? – un vraisemblable bassin alimenté par un aqueduc long de plus de 60 m, dont l'origine n'est pas localisée.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2005 – BESSE Fr., *Prospections aériennes en Essonne. Rapport 2005*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, p. 324-325.

Naudet, 2004 – NAUDET Fr., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

S.210 – Joigny (Yonne), Haut le Pied

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : Bois des Grands Marchais,
Chêne du Haut Pied

Coordonnées (Lambert 93) : X = 732900 ; Y = 6771025
(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 89 206 0081

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. – II^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1982, D. Perrugot réalise une fouille de sauvetage au cœur de la forêt d'Othe, dans un secteur où plusieurs constructions d'époque romaine, dont un bâtiment thermal, avaient déjà été découvertes depuis le début du XX^e s. Les sondages de 1982, réalisés sur une surface d'une vingtaine de mètres carrés seulement, en raison de la densité du couvert végétal, ont révélé l'existence d'un vraisemblable temple de plan centré et de l'angle d'une enceinte maçonnée. L'édifice interprété comme un bâtiment de culte est apparu comme relativement bien conservé, puisque le mur méridional de sa galerie s'élevait encore sur 0,90 m de haut au moment de l'opération archéologique (Perrugot, 1982 ; Perrugot, 1984).

▪ Implantation topographique

En raison de l'existence de grands ferriers qui ont modifié la topographie du site (cf. *infra*), il est difficile de caractériser les modalités d'implantation du temple de Haut le Pied. Signalons simplement que le site est localisé une crête située à la jonction de trois vallons qui entaillent le plateau aujourd'hui couvert par la forêt d'Othe. Un ru temporaire, empruntant l'un de ces vallons et alimentant le Rubignon, est aujourd'hui accessible à 500 m environ au nord-ouest du lieu-dit.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Trois trous de poteau non alignés ont été mis en évidence, lors des sondages, à la base de la stratigraphie conservée ; seul l'un d'entre eux a été fouillé et apparaît sur le plan dressé par D. Perrugot (Perrugot, 1982). Ils relèvent probablement d'une première occupation, non datée en l'absence de mobilier, à moins qu'ils n'aient servi à fonder des échafaudages mis en place lors de l'édification des constructions maçonnées.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

D. Perrugot a mis au jour les vestiges d'un vraisemblable temple (A), large de 8,10 m d'est en ouest, composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique (**fig. 1**) (Perrugot, 1982). Les murs maçonnés méridional et occidental de la galerie ont été partiellement dégagés, ainsi que l'angle sud-est de la *cella*, tandis que la limite septentrionale du bâtiment n'est pas connue. Les murs formant de la *cella* reposent sur « des scories qui alternent avec des zones de terre fortement rubéfiée » : l'archéologue ne précise pas s'il s'agit des fondations de l'édifice ou bien d'un niveau antérieur à sa construction. Le parement des murs ne semble revêtu d'aucun enduit.

Cet édifice s'inscrit vraisemblablement dans une cour délimitée par une enceinte maçonnée, dont l'angle sud-ouest a été identifié à moins de 1,50 m de ses murs. L'orientation de la clôture est sensiblement différente de celle du bâtiment interprété comme un temple ; son mur méridional a été reconnu sur une vingtaine de mètres de long et ses angles sud-ouest et sud-est (non représenté sur le plan) ont été localisés. On ignore l'étendue de cette enceinte vers le nord et on ne sait si d'autres temples ou édifices existent à proximité de celui qui a été découvert. Au pied du mur méridional de l'enceinte, a été mis au jour un niveau de démolition riche en débris de tuiles, qui proviennent certainement de la toiture du temple.

Peu d'informations d'ordre chronologique ont été recueillies lors de

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. - II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 20 x 10 m (soit > 200 m ²)
<i>Types des temples</i>	B1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 8,10 x 8,10 m (soit +/- 65 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

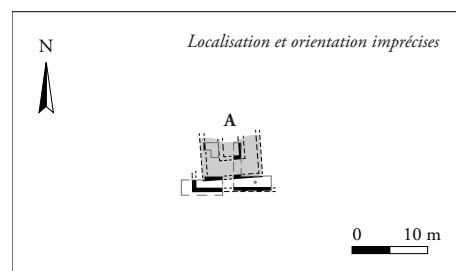


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Perrugot, 1982, pl. h.-t.

ces sondages : le seul objet daté est une monnaie au nom de Vespasien (69-79). Par ailleurs, la fouille, antérieure, d'un bâtiment thermal situé à quelques dizaines de mètres a livré un petit lot de numéraire émis durant le II^e s. de n. è. (cf. *infra*). Ces éléments laissent penser que le site est occupé, d'une manière générale, *a minima* au II^e s., peut-être dès la seconde moitié du I^{er} s. de n. è.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Au cours du sondage pratiqué entre le temple et le probable mur de péribole, dans un niveau de démolition riche en débris de tuiles et surtout dans une couche de terre sous-jacente, sans doute formée lors de la fréquentation de l'édifice, ont été découverts des tessons de céramique commune, des restes fauniques non décrits, une monnaie à l'effigie de Vespasien (69-79), des clous, des silex brûlés et du minerai de fer (Perrugot, 1982).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'établissement antique de Haut le Pied est localisé dans le quart sud-est de la cité des Sénons, à environ 27 km de ses limites les plus proches, à 10 km au nord-nord-est de l'agglomération secondaire de Chamvres et à 18 km à l'ouest-nord-ouest de celle d'Avrolles/Champlost. Il est situé à environ 2 km au sud d'un probable axe routier antique reliant cette dernière agglomération au chef-lieu de la *civitas*, Sens/*Agedincum* (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Plusieurs vestiges ont été fouillés entre 1938 et 1946, par P. Jacquelin puis par l'abbé B. Lacroix, dans les environs du vraisemblable temple. Un plan d'ensemble schématique a été dressé par P. Perrugot (1982) et complété à l'issue de prospections pédestres réalisées dans les années 1990 (Nouvel, 2016, p. 160), mais les informations réunies, à l'exception de celles qui concernent un édifice thermal, restent succinctes. Les vestiges sont en partie couverts par plusieurs ferriers, non datés mais vraisemblablement en tout ou partie postérieurs à l'occupation du Haut-Empire. Ces structures étaient encore conservées sur une hauteur de 15 m en 1933 et, dès le début du XX^e s., leur exploitation, destinée à extraire des scories pour les recycler, a mené à la découverte de différentes constructions (Louis, 1948, p. 254-255 ; Perrugot, 1984, p. 37-38 ; Delor dir., 2002, p. 432).

Un bâtiment thermal, localisé à 100 m au nord-est du probable temple, est l'édifice le mieux documenté de cet ensemble (**fig. 2**) : d'une surface de plus de 150 m², il est composé d'au moins cinq pièces, agrémentées d'enduits peints et de baies vitrées. Le mobilier issu de son exploration est attribué au II^e s. de n. è. : il comprend des tessons de céra-

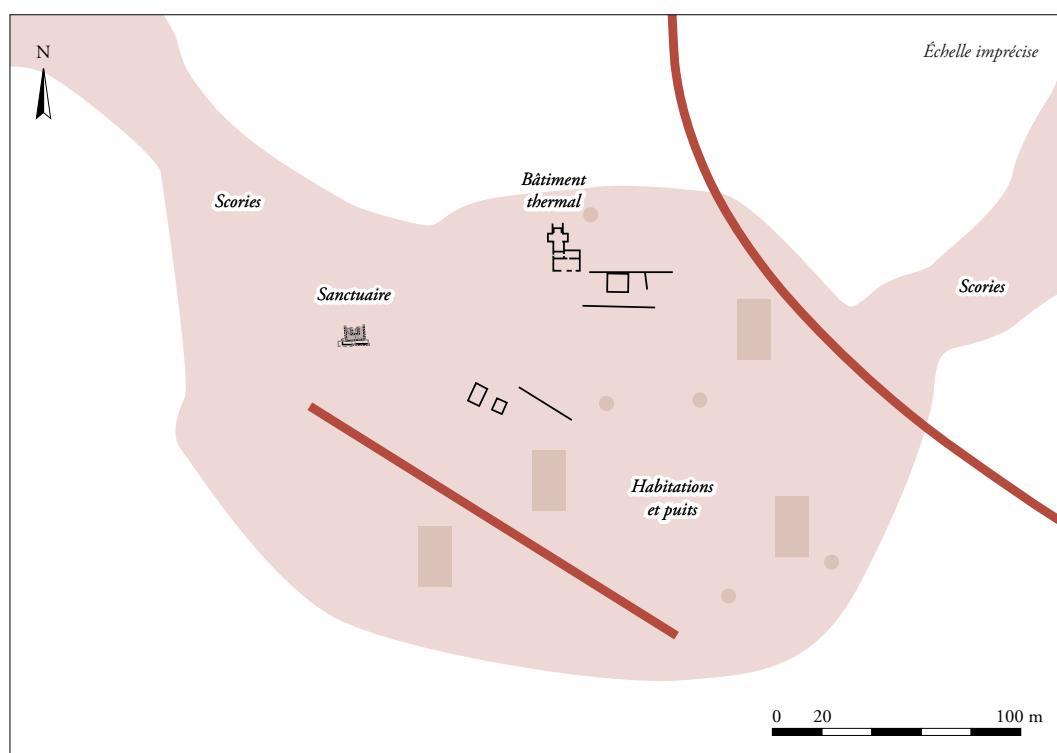


Fig. 2 : le sanctuaire et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, 2016, p. 160, fig. 13-42.

mique sigillée et 8 monnaies frappées entre les règnes d'Hadrien et de Septime Sévère. Deux d'entre elles, émises entre 171 et 183, ont été scellées dans une couche de mortier étalée avant la pose d'une dalle de seuil située entre deux pièces, et fournissent ainsi un *terminus post quem* relativement précis pour la construction – ou la rénovation ? – de cet édifice balnéaire. Y ont aussi été mis au jour plusieurs fragments de figurines en terre cuite représentant Vénus anadyomène et des déesses-mères, une pince à épiler, des grains de collier, des épingles à cheveux en os, une lampe et des jetons en terre cuite, ainsi qu'une clef en bronze. L'abbé Lacroix (1957, p. 24) mentionne la présence d'autres vestiges, plus au sud, dont il n'a pu entreprendre la fouille. Dans les environs, des citernes, des puits et d'autres murs, probablement antiques, ont aussi été mis au jour lors de l'exploitation des amas de scories.

Ces vestiges relèvent très probablement d'un important établissement métallurgique occupé dès le Haut-Empire, dont le statut, privé – il pourrait alors s'agir d'une *villa* – ou public, puisque certains relèvent d'une collectivité locale ou de l'administration impériale, n'est pas connu (Nouvel, 2016, p. 160-168). Composé de vraisemblables habitations où résident les travailleurs et d'équipements de confort, thermes et lieu de culte, il demeure encore peu connu, l'essentiel des constructions n'ayant pas été étudié et la chronologie des ferriers n'étant pas maîtrisée. Néanmoins, la découverte de scories, dans les fondations ou les niveaux antérieurs au temple, et de minerai de fer dans une couche sous-jacente à un niveau de destruction probablement lié à son abandon, montre que le fer est produit sur place, dans des quantités inconnues, bien avant la constitution des ferriers qui ont recouvert et protégé en partie les vestiges connus de l'établissement.

5 – Synthèse et interprétation

L'hypothèse d'un lieu de culte dépendant d'un établissement métallurgique, dont le statut, privé ou public, n'a pu être déterminé, semble ici plausible. Les thermes et le probable temple, de dimensions relativement modestes, constitueraient alors deux équipements vraisemblablement construits à proximité d'habitations. Du probable sanctuaire, ne subsistent que les maçonneries d'un petit temple et d'une enceinte, manifestement contemporains. On ignore si d'autres éléments – second temple, édicules, etc. – complétaient les équipements du lieu de culte, dont l'emprise est inconnue. Celui-ci a pu succéder à une occupation non datée et non caractérisée, dont témoigneraient plusieurs trous de poteaux. Quant à la chronologie du site, elle demeure imprécise, les quelques objets recueillis étant datés de la fin du I^{er} s. et du II^e s. de n. è.

6 – Bibliographie

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Lacroix, 1957 – LACROIX B., *Les thermes gallo-romains d'un centre sidérurgique du II^e siècle à « Haut-le-Pied », lieudit de la commune de Joigny – Yonne. Essai de solution de quelques problèmes archéologiques*, Domecy-sur-Cure, chez l'auteur, 37 p., 21 fig. et 1 plan.

Louis, 1948 – LOUIS R., « XIX^e circonscription », *Gallia*, 6-1, p. 248-255.

Nouvel, 2016 – NOUVEL P., *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-Est de la Gaule. Apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Besançon, université de Franche-Comté, vol. 3, 479 p.

Perrugot, 1982 – PERRUGOT D., *Rapport 1982. Le sanctuaire gallo-romain de Joigny*, rapport de fouille de sauvetage, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 3 p. et 2 plans.

Perrugot, 1984 – PERRUGOT D., *Bâtiments et cabanes en bois de l'âge du Fer au Moyen Âge dans la moitié nord du département de l'Yonne*, thèse de doctorat, université de Paris 1, vol. 1, 73 p.

S.211 – Lizines (Seine-et-Marne), bourg (sanctuaire occidental)

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 713175 ; Y = 6824980

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les substructions de deux temples et d'autres bâtiments apparaissent sur une orthophotographie aérienne consultée sur Apple Maps (www.street-view.net) en août 2020¹. Ces vestiges, jusqu'alors inconnus, sont localisés à la sortie méridionale du bourg de Lizines, dans un secteur où plusieurs sondages, réalisés depuis les années 1960, avaient révélé l'existence d'une occupation antique située à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois, aux abords d'une probable voie antique.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

▪ Implantation topographique

Le site antique de Lizines est établi sur le versant septentrional d'une colline dont le sommet, localisé à environ 1 km plus à l'ouest, est occupé par l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois. Au pied de la colline s'écoule le ru des Vieux Moulins, empruntant un vallon situé à 1 km au nord des vestiges de Lizines.

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire occidental de Lizines est doté d'un temple de plan centré et carré (A) de dimensions moyennes (fig. 1 et 2). À quelques mètres à l'ouest et à l'est, deux tronçons de murs pourraient relever du système de clôture de l'aire sacrée, qui mesurerait alors environ 24 m d'est en ouest. Dans ce cas, un autre bâtiment, localisé à une douzaine de mètres à l'ouest de l'édifice de culte, serait situé à l'extérieur du sanctuaire (cf. *infra*). On ne sait si d'autres aménagements existent au sein de la cour du lieu de culte, notamment au nord du temple, à l'emplacement de l'ac-

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 24 m de large
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens à remercier ici P. Nouvel (université de Bourgogne) d'avoir partagé la découverte des orthophotographies sur lesquelles apparaissent les deux temples de Lizines.

tuelle rue des Garennes et d'un quartier résidentiel, où la reconnaissance de vestiges à partir de clichés aériens est impossible.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les vestiges reconnus aux alentours du bourg de Lizines sont localisés à 1 km à l'est du centre monumental de l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois, qui relève de la cité des Sénons. Ils sont situés à environ 11 km de la limite septentrionale du territoire sénon et se développent de part et d'autre de l'actuelle route départementale 209, dont le tracé pérenniserait l'axe antique reliant Sens à Meaux et faisant partie du réseau dit d'Agrippa (Griffisch *et al.*, 2008, p. 646 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 319).

▪ Environnement proche

Les prospections et les quelques sondages conduits autour ou dans le bourg de Lizines ont révélé l'existence de multiples vestiges d'époque romaine (**fig. 3**), répartis de part et d'autre de la probable voie, sur une surface d'environ 5 ha (Griffisch *et al.*, 2008, p. 646-648 ; Watel, 2012 ; Poilane, 2017). Outre le sanctuaire étudié, situé à 75 m environ de la route, un autre temple a été identifié à partir d'images aériennes de l'autre côté de celle-ci, à 200 m à l'est-nord-est de ce lieu de culte (**S.212**). Par ailleurs, un atelier de potiers, dont les productions ont été diffusées à l'échelle régionale, a été repéré au cours de prospections pédestres et partiellement fouillé entre 1975 et 1986 à moins de 200 m à l'est. Dans

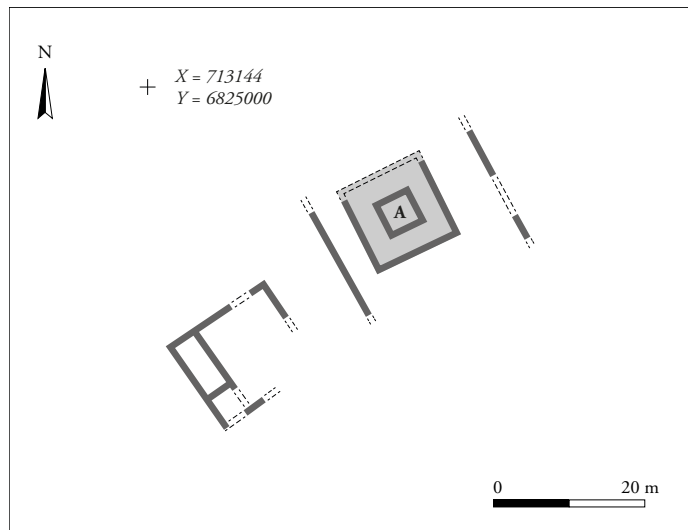


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie Apple Maps, consultée en août 2020.



Fig. 3 : la probable agglomération secondaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Poilane, 2017, p. 691, fig. 4 et une orthophotographie Apple Maps, consultée en août 2020.

les années 1960, des prospections conduites au sud du bourg, dans les environs de l'atelier, ont aussi permis de collecter des débris de terres cuites architecturales, des tessons de céramique et des scories, témoignant d'activités métallurgiques, peut-être antiques (Desbordes, 1967, p. 113-114). À 150 m au nord du sanctuaire, ce sont un sol empierré, des tessons de céramique et deux monnaies au nom de Marc-Aurèle et de Constantin I^{er} qui ont été mis au jour dans le cadre d'un sondage réalisé dans le bourg de Lizines. Enfin, à une dizaine de mètres au sud-ouest du sanctuaire étudié, un autre bâtiment est visible sur les images aériennes. De plan vraisemblablement rectangulaire, il mesure 15 m de long pour 13 m de large et est divisé en plusieurs pièces ; il pourrait s'agir d'une habitation ou d'un bâtiment à usage artisanal ou agricole. Un dernier édifice a été repéré de la même façon à 100 m à l'ouest-sud-ouest de ce bâtiment : il s'agit d'une petite construction de plan carré, mesurant moins de 8 m de côté.

Cette concentration de vestiges pourrait signaler l'existence d'un établissement rural et de ses dépendances ou plutôt, en vertu de la présence de multiples temples et d'activités artisanales, d'une petite agglomération établie le long d'un axe routier majeur. L'alignement des bâtiments observés d'avion pourrait aussi indiquer l'existence d'un chemin perpendiculaire à la route, reliant peut-être cette dernière à l'habitat groupé de Sognolles-en-Montois, équipé d'un centre monumental particulièrement développé et localisé à moins d'un kilomètre en direction de l'ouest (cf. S.229).

À moins de 400 m et à 1 km au nord-ouest des vestiges identifiés en prospection aérienne, aux lieux-dits Champinçon et Juchy, des débris d'architecture (pierre, mortier et terres cuites architecturales) et des tessons de céramique ont été collectés au sol et indiquent la présence d'autres établissements antiques, probablement ruraux (Desbordes, 1967, p. 114 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 319-326).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple occidental de Lizines, uniquement documenté par une image aérienne, n'est pas isolé : il s'inscrit au sein d'un vaste établissement vraisemblablement implanté aux abords d'une voie majeure et à proximité d'une agglomération secondaire, peut-être le long d'un chemin raccordant cette dernière au réseau routier de la *civitas*. L'étendue de son aire sacrée, sans doute délimitée par une enceinte en pierre, n'est pas connue avec certitude, mais semble peu importante. On ne sait ainsi si le temple appartient à un modeste sanctuaire public ou plutôt à un lieu de culte privé, géré par une communauté résidant au sein d'une station routière ou éventuellement d'une *villa*. Il ne s'agit pas du seul établissement religieux installé à proximité de la voie, puisqu'un second temple, sans doute plus monumental, existe à 200 m plus à l'est, tandis qu'un grand sanctuaire équipé de multiples édifices de culte se dresse au cœur de l'habitat groupé de Sognolles-en-Montois, distant d'un kilomètre.

6 – Bibliographie

Desbordes, 1967 – DESBORDES J.-M., « Méthode. Prospection en surface », *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1965, 6, p. 109-119.

Griffisch et al., 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Poilane, 2017 – POILANE D., « Les productions céramiques de l'atelier de Lizines (Seine-et-Marne) : première approche », in SFECAG, *Actes du congrès de Narbonne (25-28 mai 2017)*, Marseille, SFECAG, p. 687-720.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.212 – Lizines (Seine-et-Marne), bourg (sanctuaire oriental)

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 713380 ; Y = 6825065	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : aucun	Chronologie générale : inconnue
Sanctuaire avéré	

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les substructions de deux temples et d'autres bâtiments apparaissent sur une orthophotographie aérienne consultée sur Apple Maps (www.street-view.net) en août 2020 (cf. S.211). Ces vestiges, jusqu'alors inconnus, sont localisés à la sortie méridionale du bourg de Lizines, dans un secteur où plusieurs sondages, réalisés depuis les années 1960, avaient révélé l'existence d'une occupation antique située à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois, aux abords d'une probable voie antique.

▪ Implantation topographique

Le site antique de Lizines est établi sur le versant septentrional d'une colline dont le sommet, localisé à environ 1 km plus à l'ouest, est occupé par le cœur de l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois. Au pied de la colline s'écoule le ru des Vieux Moulins, empruntant un vallon situé à 1 km au nord des vestiges de Lizines.

2 – Présentation des vestiges

L'observation de l'orthophotographie ne permet d'identifier qu'une partie des substructions d'un temple de plan centré et carré (A), de grandes dimensions (fig. 1). Il est sans doute doté d'un porche ou d'un escalier, encadré par deux murs et situé en façade est-nord-est.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 19 x 19 m (soit +/- 360 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les vestiges reconnus aux alentours du bourg de Lizines sont localisés à 1 km à l'est du centre monumental de l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois, qui relève de la cité des Sénons. Ils sont situés à environ 11 km de la limite septentrionale du territoire sénon et se développent de part et d'autre de l'actuelle route départementale 209, dont le tracé pérennise l'axe antique qui relie Sens à Meaux et fait partie du réseau dit d'Agrippa (Griffisch *et al.*, 2008, p. 646 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 319).

▪ Environnement proche

Le temple oriental de Lizines est localisé dans un secteur où se concentrent de multiples témoins d'une occupation antique étendue, relevant probablement d'une agglomération développée aux abords de la voie (cf. S.211). En ce qui concerne plus particulièrement l'environnement proche de cet édifice, signalons qu'il est situé en bordure septentrionale de l'atelier de potiers reconnu au cours de sondages (implantés à une cinquantaine de mètres au sud) et de prospections pédestres (Poilane, 2017) et à 200 m à l'est-nord-est de l'autre sanctuaire identifié à partir de l'examen des orthophotographies (S.211).

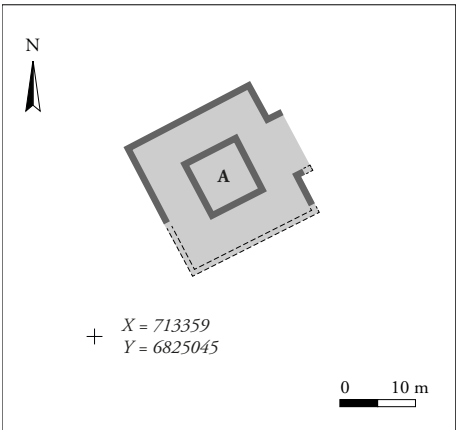


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie Apple Maps, consultée en août 2020.

5 – Synthèse et interprétation

Vraisemblablement implanté à une centaine de mètres à l'est d'une voie majeure qui traverse le territoire de la cité des Sénons, le grand temple dont les substructions ont été observées sur un cliché aérien, au sud-est du bourg de Lizines, pourrait relever, au regard de ses dimensions, d'un sanctuaire public. Néanmoins, aucun autre vestige n'a été identifié à ses abords immédiats et on ignore tout des liens qui existent entre ce bâtiment de culte et les autres constructions établies aux abords de la route. À l'ouest de cette dernière, un autre temple, plus petit, et d'autres aménagements pourraient appartenir à une modeste agglomération routière ou à un établissement rural, installé à proximité de l'habitat groupé de Sognolles-en-Montois, lui aussi équipé d'un grand lieu de culte associé à un théâtre.

6 – Bibliographie

Griffisch *et al.*, 2008 – GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., *La Seine-et-Marne*. 77, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 77), 2 vol., 1287 p.

Poilane, 2017 – POILANE D., « Les productions céramiques de l'atelier de Lizines (Seine-et-Marne) : première approche », in SFECAG, *Actes du congrès de Narbonne (25-28 mai 2017)*, Marseille, SFECAG, p. 687-720.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.213 – Méréville (Essonne), la Remise des Murs

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 629180 ; Y = 6801030

Numéro d'entité archéologique : 91 390 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Remise des Murs, dont les vestiges apparaissent régulièrement aux prospecteurs aériens, a été repéré par D. Jalmain dès 1970, mais son identification à un sanctuaire n'a été proposée que trois ans plus tard, lors de la reconnaissance de trois temples. Depuis, le plan des aménagements a été progressivement complété grâce aux photographies prises par D. Jalmain (jusqu'en 1995) puis Fr. Besse (entre 1997 et 2009). En parallèle, des prospections pédestres ont été réalisées par des membres de la Société historique et archéologique du canton de Méréville, mais leurs résultats n'ont *a priori* pas été communiqués (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Dans le cadre de cette notice, le plan de synthèse dressé par D. Jalmain (1988) a été revu et corrigé à l'aune de l'ensemble des clichés aériens disponibles – et regroupés dans le dossier de l'entité archéologique conservé aux archives scientifiques du SRA d'Île-de-France –, redressés numériquement lorsque cela était envisageable. En outre, l'emplacement précis du site a pu être déterminé grâce à une vue aérienne de Google Earth datée du 29 mai 2012, sur laquelle les temples et une partie des constructions annexes sont bien visibles.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. Fr. Besse, in Naudet, 2004, p. 153, fig. 69.

▪ Implantation topographique

Les constructions d'époque romaine ont été érigées à flanc de coteau dont la pente, faible, est orientée vers le sud.

2 – Présentation des vestiges

Le plan dessiné à partir des clichés aériens offre une image globalement fiable du lieu de culte, malgré quelques lacunes dans les secteurs nord-ouest et sud-est (fig. 1 et 2). Néanmoins, le recoupement de plusieurs constructions témoigne de réfections, d'agrandissements et de modifications successives, dont la chronologie relative est difficile à reconstituer.

Le sanctuaire est délimité par un péribole maçonné dont deux états au moins, bien reconnus en façade orientale, se sont succédé. Probablement dans un second temps, le tracé de cette enceinte a ainsi été modifié à l'est, avec une nouvelle orientation et l'adjonction d'une galerie, précédée d'un porche qui matérialise l'accès principal à la cour sacrée. De même, au sud, le doublement de la clôture observé sur plusieurs mètres relève de deux programmes de construction différents ; en revanche, au nord comme à l'ouest, l'évolution de la limite de l'aire sacrée ne peut pas être reconstituée. Il peut être seulement noté qu'au sud-ouest, un long bâtiment de plan rectangulaire (K), divisé en cinq pièces de taille inégale,

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 60 x 55 m (soit +/- 3 500 m ²)
	- A : B1b
Types des temples	- B et C : B1a
	- D à I : A1a
	- A : +/- 15 x 15 m (soit +/- 225 m ²)
	- B et C : +/- 10 x 10 m (soit +/- 100 m ²)
Dimensions des temples	- D : +/- 2,80 x 2,80 m (soit +/- 8 m ²)
	- E : +/- 4,50 x 4,50 m (soit +/- 20 m ²)
	- F, H et I : +/- 5 x 5 m (soit +/- 25 m ²)
	- G : +/- 6 x 6 m (soit +/- 35 m ²)
Autres équipements remarquables	Galerie en façade orientale ; angles nord-est et sud-ouest : bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

a vraisemblablement été aménagé dans l'angle du péribole. Un autre ensemble de pièces (L) semble prendre place contre l'angle nord-est du péribole.

Dans la partie centrale de la cour, trois temples de plan centré, composés d'une pièce centrale, la *cella*, et d'une galerie périphérique ont été reconnus. Au nord, le temple A, aux dimensions plus importantes, est aligné avec le porche situé à l'entrée du lieu de culte ; son accès s'effectue également par un porche accolé à sa galerie, à l'est. Directement au sud, deux temples plus petits (B et C), de mêmes dimensions mais d'orientation sensiblement différente, se sont succédé au même emplacement.

La cour sacrée a par ailleurs accueilli au moins six édifices de plan carré (D à I), dont trois sont regroupés dans l'angle sud-ouest de l'espace enclos (G, H et I), tandis qu'un autre petit bâtiment, à l'est des temples B et C, pourrait plutôt correspondre à un porche d'accès au sanctuaire, puisqu'il chevauche l'un des états du péribole. La fonction de ces constructions de dimensions variables – de moins de 3 m à 6 m de côté – ne peut pas être précisée en l'état des connaissances ; si certaines, notamment les plus grandes, ont pu accueillir les statues de divinités et ainsi constituer des chapelles, d'autres pourraient avoir tenu lieu de bassins, de bases de statues ou d'autels, ou encore d'annexes diverses.

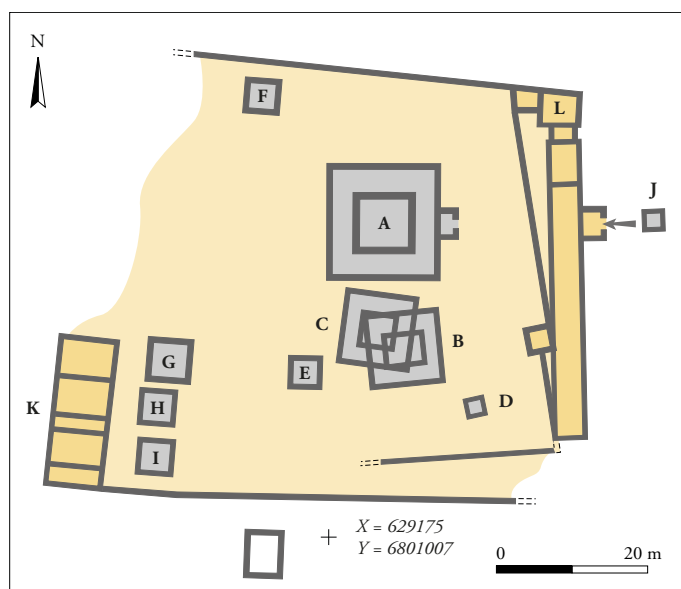


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de D. Jalmain, Fr. Besse, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Méréville s'est développé aux confins nord-occidentaux de la cité des Sénons, en limite du territoire carnute et à 9 km au sud-ouest de l'habitat aggloméré de Saclas. La voie antique qui mène de Chartres à Sens, itinéraire majeur traversant les deux cités, est restituée à 1,15 km au sud du lieu de culte, suivant un axe est-ouest.

▪ Environnement proche

Au nord et au sud du sanctuaire, en périphérie immédiate, de nombreuses constructions aux plans simples – rectangulaires voire carrés – et de dimensions modestes ont été observées par les prospecteurs aériens (fig. 2 et 3). La majorité de ces édifices est regroupée au sud du lieu de culte, pour certains alignés sur un même axe parallèle à l'enceinte de l'espace sacré. Plutôt que les annexes d'un établissement rural, le plan et la disposition de ces aménagements invitent à les considérer comme les dépendances du sanctuaire, avec lequel ils bénéficient d'une relation étroite. S'agit-il de bâtiments d'accueil destinés aux populations visitant le sanctuaire, ou encore de chapelles secondaires agglomérées en bordure du lieu de culte ou d'autres annexes utiles au fonctionnement du pôle religieux ?

Deux autres établissements d'époque romaine sont connus dans un rayon de 2 km autour du sanctuaire. Près du village de Montreau, à 600 m à l'est de la Remise des Murs, les clichés aériens de D. Jalmain et Fr. Besse trahissent l'existence d'anomalies géométriques correspondant vraisemblablement à des aménagements fossoyés et maçonnés gallo-romains (Naudet, 2004, p. 188). Une *villa*, reconnue par prospection aérienne et pedestre depuis 1970, est par ailleurs attestée au Bois Chenu, sur la commune d'Angerville, à 1,8 km à l'ouest du lieu de culte (Naudet, 2004, p. 103).

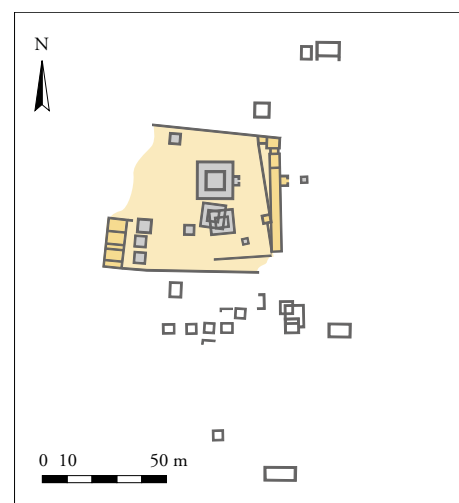


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de D. Jalmain, Fr. Besse, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.

5 – Synthèse et interprétation

Les dimensions du sanctuaire, le nombre de temples, la multiplication d'édicules, les reconstructions successives ainsi que le développement en périphérie immédiate de nombreuses dépendances dont la fonction demeure indéterminée conduisent à identifier un probable lieu de culte public ou à tout le moins communautaire, aménagé dans les campagnes sénones, auprès des frontières de la cité et d'une voie de communication fréquentée. Ce dernier serait toutefois isolé, en dehors de tout contexte aggloméré.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Jalmain, 1988 – *Rapport de prospection aérienne, années 1987 et 1988*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Naudet, 2004 – NAUDET Fr., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

S.214 – Mespuits (Essonne), la Pièce du Parc

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 646660 ; Y = 6805970

Numéro d'entité archéologique : 91 399 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les prospections aériennes menées par Fr. Besse entre 1998 et 2012, ainsi que des clichés pris par D. Godefroy en 2012 ont progressivement documenté un habitat rural enclos et un petit temple aménagés à la Pièce du Parc (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France ; le plan du site a été redressé à partir des clichés issus de Besse, 2005, p. 269 et Besse, 2008) et d'une orthophotographie Google Earth (acquise le 31 décembre 2003). En 2005, une vérification au sol a permis à Fr. Besse d'observer la présence de débris de construction et de mobilier à l'emplacement des vestiges de l'édifice de culte (Besse, 2005, p. 4).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2005, p. 269.

▪ Implantation topographique

Le temple de la Pièce du Parc occupe, au même titre que l'établissement rural voisin, le flanc méridional d'une colline.

2 – Présentation des vestiges

Les vestiges identifiés pour ce lieu de culte se résument aux fondations d'un temple de plan centré et carré (A), formé d'une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie périphérique (fig. 1 et 2). En surface du site, la mise en évidence de fragments de terre cuite architecturale informe que l'édifice de culte était couvert de tuiles (Besse, 2005, p. 4).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Un seul tesson de céramique – une anse issue d'une amphore ou d'une grande cruche – a été ramassé lors de la prospection pedestre (Besse, 2005, p. 4).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Dans l'Antiquité, le site de la Pièce du Parc est situé dans les campagnes sénones, à 11 km à l'est de l'agglomération secondaire de Saclas. Aucune route d'époque romaine n'est connue à proximité ; à près de 6 km à l'ouest, un axe viaire reliant Morigny-Champigny et Pithiviers-le-Vieil était peut-être en activité durant la période romaine (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

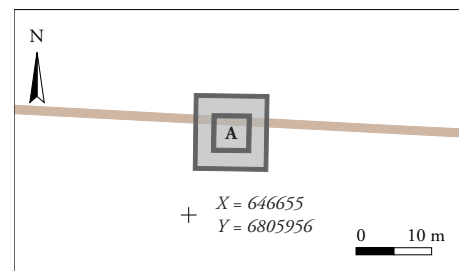


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2005, p. 269 ;
Besse, 2008 et une orthophotographie mise en ligne
par Google Earth, datée du 31 décembre 2003.

▪ Environnement proche

Le temple de la Pièce du Parc n'est pas isolé en plein champ puisqu'il a été édifié en bordure méridionale d'un habitat enclos ; ce dernier est attribué à l'époque romaine d'après le plan des structures révélé par l'archéologie aérienne (**fig. 2 et 3**). L'établissement rural antique a connu plusieurs états de construction : avant la construction du temple, une enceinte fossoyée trapézoïdale, partiellement reconnue d'avion et manifestement recoupée par les fondations de l'édifice de culte, délimite l'habitat. Puis, probablement dans un second temps, un vaste enclos trapézoïdal, divisé en trois cours successives ceinturées de fossés, est aménagé. Les entrées de ces différentes enceintes sont orientées vers l'est, où l'on observe une interruption de la plupart des fossés. La cour occidentale constitue la partie résidentielle de l'établissement : une habitation aux fondations en pierre, constituée de trois pièces précédées à l'est d'une galerie de façade, est alignée en fond de cour avec l'entrée de l'enclos. Aucune autre construction, mis à part cette résidence et le temple, n'est perceptible sur les photographies aériennes ; les autres bâtiments sont peut-être intégralement construits en matériaux périssables et n'ont pas laissé de trace évidente. Le temple, aménagé à moins de 10 m à l'extérieur du vaste enclos trapézoïdal, adopte la même orientation que ce dernier ; il a été construit au sud de l'habitat, donc en contrebas de celui-ci, en raison de l'inclinaison du terrain.

Quatre autres établissements ruraux d'époque romaine sont recensés, grâce aux apports des prospections de surface et aériennes, sur la commune de Mespuits, à moins de 2 km du site – un site doté d'un temple (**S.215**) à 1 km au nord-est, ainsi que trois gisements aux lieux-dits le Bois des Taillis, les Houillères et les Cinquante/la Pointe/la Croix Boissé (Naudet, 2004, p. 189-190).

5 – Synthèse et interprétation

Ce modeste lieu de culte affiche une relation étroite avec un habitat rural qui s'apparente à une grande ferme ou une petite *villa* ; il constitue sans doute le sanctuaire privé de cet établissement, aménagé à ses abords immédiats. Situé en dehors de son enceinte, il pourrait néanmoins être ouvert aux populations environnantes. L'absence de données chronologiques ne permet toutefois pas de confirmer la contemporanéité de ces deux ensembles, bien qu'elle soit très probable.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2005 – BESSE Fr., *Prospections aériennes en Essonne. Rapport 2005*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, p. 4 et 269.

Besse, 2008 – BESSE Fr., *Prospections aériennes en Essonne. 2006-2007*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Naudet, 2004 – NAUDET Fr., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

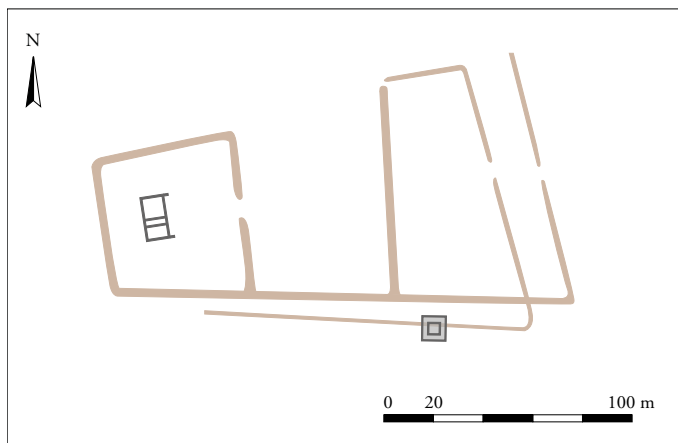


Fig. 3 : l'établissement rural de la Pièce du Parc et son temple.
Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2005, p. 269 ; Besse, 2008 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2003.

S.215 – Mespuits (Essonne), les Grès

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 647520 ; Y = 6806465

Numéro d'entité archéologique : 91 399 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site gallo-romain des Grès, à Mespuits, a été découvert en 1982, au cours d'une prospection aérienne suivie d'une vérification au sol entreprises par D. Giganon. Depuis, les survols réalisés par les prospecteurs Fr. Besse (en 2001, 2003 et 2010) et D. Godefroy (2010) sont venus confirmer l'existence et l'étendue des vestiges, bien que leur lecture demeure difficile ; le plan d'ensemble n'a pu être redressé en raison de la mauvaise lisibilité des structures et de l'absence de repères précis sur les différents clichés aériens répertoriés (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent le versant d'une colline incliné en direction de l'est.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan centré (A), composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique carrées, constitue le seul aménagement clairement rattaché au lieu de culte. Les dimensions de cet édifice n'ont pu être mesurées.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique – commune et sigillée, attribuée pour cette dernière, sur la base d'un fragment, au II^e s. de n. è. – provient du site antique des Grès, qui ne se limite pas au seul temple. Il n'est donc pas certain que le mobilier soit issu du secteur de l'édifice de culte.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	Bl a
<i>Dimensions des temples</i>	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Les aménagements gallo-romains des Grès dépendent du territoire de la cité des Sénons. Ils ont été construits dans le quart nord-ouest de la *civitas*, à 16 km, au plus près, de ses frontières et à l'écart du réseau d'agglomérations – celle de Saclas est distante de 12 km – et viaire – la possible voie joignant Morigny-Champigny et Pithiviers-le-Vieil ne circule qu'à 7 km plus à l'ouest (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Le temple est situé à l'extrémité méridionale d'un ensemble de constructions dont les fondations en pierre ont été observées d'avion par les différents prospecteurs aériens. Ces bâtiments, difficilement perceptibles, présentent un plan *a priori* simple, rectangulaire ou carré, et sont parfois divisés en deux pièces par un mur de refend. Regroupés sur une surface d'environ 150 m de large pour 200 m de long, ils semblent s'organiser sur deux axes orthogonaux, mais le plan du site demeure incomplet (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Ces édifices peuvent former les dépendances d'un établissement rural, sans aucune certitude.

L'établissement rural antique de la Pièce du Parc, localisé sur la même commune et également équipé d'un temple (S.214), est distant d'un kilomètre du site des Grès. Dans un rayon de 2 km autour de ce dernier, un autre habitat rural gallo-romain est recensé, sur la même commune, au lieu-dit les Houillères – soit à 1,5 km au nord-ouest (Naudet, 2004, p. 190).

5 – Synthèse et interprétation

Ce dossier reste très mal informé ; le petit temple rural n'est pas isolé, mais est environné de constructions qui

peuvent appartenir à un même domaine ; un statut privé paraît ici probable, sous toutes réserves.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », *in* REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Naudet, 2004 – NAUDET Fr., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

S.216 – Montacher-Villegardin (Yonne), la Picharderie

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 702350 ; Y = 6785960

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de Montacher-Villegardin a été identifié par P. Nouvel à partir d'une orthophotographie de l'IGN datée du 30 mai 2009 ; aucune vérification au sol n'a été entreprise (P. Nouvel, *in* Nouvel, Venault dir., 2018, p. 316-317).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte est implanté sur le versant occidental, dont la pente est peu importante, du vallon du Lunain, affluent du Loing. Le tracé sinueux de ce dernier avoisine le temple, qui n'en est situé qu'à une quarantaine de mètres à l'ouest.

2 – Présentation des vestiges

Sur le cliché aérien apparaissent les vestiges d'un temple de plan centré et carré (A), de dimensions relativement petites (**fig. 1 et 2**). Un porche semble accolé à sa façade orientale, à moins qu'il ne s'agisse des substructions d'un état antérieur, puisque cette petite construction carrée est décalée vers le nord par rapport à son axe de symétrie est-ouest, contrairement au schéma généralement observé pour ce type d'édifice. D'autres anomalies linéaires, à l'ouest du temple et peut-être au nord, témoignent probablement de l'existence d'aménagements installés à ses abords, dont la nature n'est pas connue. La cour sacrée est manifestement clôturée par une enceinte aux fondations de pierre, dont seul l'angle nord-ouest, et peut-être un tronçon à l'est, sont clairement visibles sur l'orthophotographie.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé au cœur de la cité sénone, à plus de 40 km de ses limites, le sanctuaire de Montacher-Villegardin a été bâti à environ 80 m au nord d'un axe routier important, reliant Sens à Orléans, qui correspondrait aujourd'hui à la route départementale 42. Il est situé à 4 km à l'ouest de l'agglomération secondaire de Saint-Valérien, desservie par cette voie (S. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-259 ; P. Nouvel, *in* Nouvel, Venault dir., 2018, p. 316-317).

▪ Environnement proche

Selon P. Nouvel, la présence d'un sanctuaire à faible distance d'une voie majeure pourrait indiquer l'existence d'une agglomération routière à Montacher-Villegardin, dont l'essentiel des vestiges serait aujourd'hui couvert par le bourg actuel (*in* Nouvel, Venault dir., 2018, p. 317). Néanmoins, aucune autre anomalie n'est clairement identifiable sur l'orthophotographie dans les

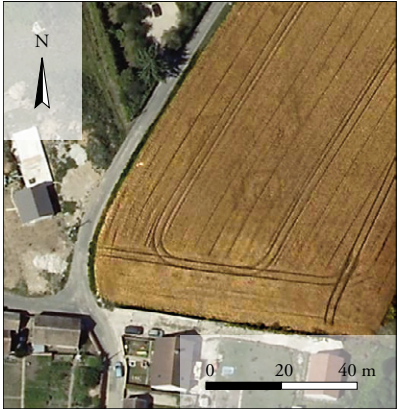


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée du 30 mai 2009.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> 30 x 30 m (soit > 900 m ²) ?
Types des temples	B1b ?
Dimensions des temples	+/- 10 x 10 m (soit 100 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

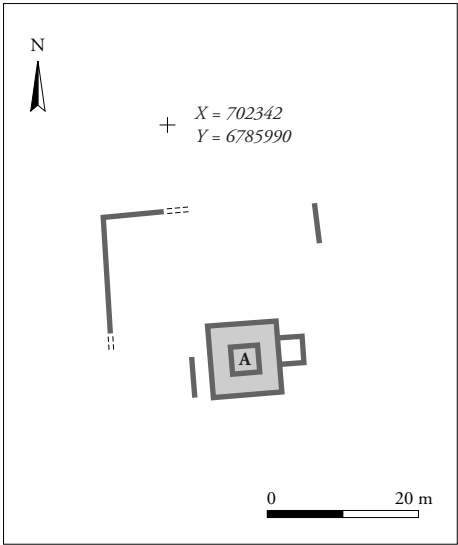


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée du 30 mai 2009.

environs du lieu de culte et, à ce jour, les seuls témoins d'une occupation antique correspondent aux vestiges découverts en 1838, « sur la rive gauche du Lunain au bas du village, dans l'emplacement de la maison occupée par le sieur Louis Dupré, et sur le bord de la voie romaine » (Bardot, 1845, p. 147 ; Darmon, Lavagne, 1977, p. 73-74, pl. LI et LII ; J.-P. Delor, *in* Delor dir., 2002, p. 496). Il s'agit d'une mosaïque polychrome, mesurant environ 2 m de côté et ornée de motifs géométriques, datée *a posteriori* du III^e s. de n. è., ainsi que de monnaies et de céramique qualifiée d'« étrusque ». Ces découvertes, probablement effectuées à moins de 100 m au sud ou au sud-ouest du temple, pourraient autant relever d'une *domus* appartenant à une agglomération – mais ce type d'habitat est rare dans ce contexte – que d'une *villa* ou d'une station routière établie en bord de voie, probablement en lien avec le lieu de culte voisin.

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte de Montacher-Villegardin se compose d'au moins un petit temple, vraisemblablement installé dans une cour délimitée par une enceinte construite en tout ou partie en pierre. Il est localisé à quelques dizaines de mètres d'un petit cours d'eau et de l'un des principaux axes routiers de la cité des Sénons, reliant son chef-lieu à Orléans. Le sanctuaire ne semble pas isolé, puisque les vestiges d'un établissement pourvu, au III^e s. de n. è., d'une ou de plusieurs mosaïques a été découvert dans ses environs. On ne sait s'il s'agit d'une *villa*, d'une station routière de faible ampleur ou d'une agglomération secondaire plus étendue, dont les vestiges seraient enfouis à l'emplacement du bourg actuel. Les quelques données réunies ne permettent donc pas de déterminer le statut du temple, ni d'en préciser la chronologie.

6 – Bibliographie

Bardot, 1845 – BARDOT M., « Montacher », *Annuaire statistique du département de l'Yonne. Recueil de documents authentiques destinés à former la statistique départementale*, année 1845, p. 135-156.

Darmon, Lavagne, 1977 – DARMON J.-P., LAVAGNE H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise – 3. Partie centrale*, Paris, CNRS (suppl. à *Gallia*, X), 202 p. et CXXXVII pl.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne. 89*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Nouvel, Venault (dir.), 2017 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche AggloCenE. Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 380 p.

Nouvel, Venault (dir.), 2018 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche AggloCenE. Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 473 p.

S.217 – Montbouy (Loiret), Craon

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : le Bois Aulnaie ; Cran ; le Déchargeoir

Coordonnées (Lambert 93) : X = 687155 ; Y = 6752085

Numéro d'entité archéologique : 45 210 0009

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. – 380 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mentionnés dès les premières années du XVII^e s., lorsqu'est aménagé le canal de Briare qui traverse le site, les vestiges de l'agglomération antique de Montbouy ont été étudiés à plusieurs reprises. En 1836, J.-B. Jollois, secrétaire à la Commission des antiquités du département du Loiret, s'intéresse notamment à un monument situé alors sur une presqu'île bordée par le canal et le Loing, à l'est de la ferme de Craon. Désireux d'approfondir les connaissances relatives à ce site, il observe et décrit les murs en élévation de cet édifice, qu'il interprète alors comme des bains ou des habitations particulières (Jollois, 1836, p. 10-11 et pl. 2 et 8). L'exploration à proprement parler des vestiges de ce monument débute dans les années 1850, sous la direction de Fr. Dupuis, propriétaire du terrain. Il dégage intégralement les murs, conservés parfois sur 1 m d'élévation, et une partie des sols du monument ; il met au jour deux bassins, dont l'un est construit à l'emplacement d'une source, ainsi que des mobiliers variés, dont plusieurs éléments sculptés en bois préservés grâce à l'humidité du milieu. Les résultats de ses recherches sont partiellement publiés par l'inventeur lui-même et par plusieurs savants qui visitent le site (Dupuis, 1851 ; Caumont, 1861 ; Dupuis, 1861 ; Langalerie, 1862 ; Pillon, 1862 ; Caumont, 1863).

Près d'un siècle plus tard, à partir de 1949, H. Zurfluh, G. Boile et d'autres bénévoles du groupe archéologique de Châtillon Coligny procèdent à de nouveaux sondages, tandis que le bassin lié à la source et ses abords sont consolidés et relevés en plan. La nature des vestiges découverts conduit alors à considérer le monument comme un sanctuaire de source, hypothèse qui sera par la suite privilégiée par la communauté scientifique (Louis, 1950, p. 170-171 ; Louis, 1954, p. 506-507 ; Dumasy, 1974, p. 199-201 ; Chardron, 1984, p. 19-20 et 23-32).

Classé au titre des monuments historiques en 1993, le monument de Craon a fait l'objet de derniers relevés et sondages entre 1994 et 1996, entrepris par Y. de Kisch (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) en divers points du site (Kisch, 1995 et 1997). D. Vurpillot, auteur d'une thèse de doctorat consacrée aux sanctuaires des eaux en Gaule de l'est, a récemment nuancé l'interprétation proposée depuis plusieurs décennies pour le monument : « en réalité il s'agit sûrement d'un ensemble public de grande envergure dont une partie seulement constitue un espace à vocation cultuelle » (Vurpillot, 2016, vol. 1, p. 280-281).

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique de Montbouy est installée dans une plaine bordant le Loing, affluent de la Seine, longé depuis le XIX^e s. par le canal de Briare. Le monument de Craon a été aménagé sur un terrain plat, dans un méandre du cours d'eau, à quelques mètres de celui-ci et à l'emplacement d'une source d'eau minérale, captée dès l'époque romaine.

2 – Présentation des vestiges

La description des vestiges fournie par Fr. Dupuis au début de ses investigations ainsi que le plan qu'il en a fait dresser en 1852 sont les sources les plus informatives dont on dispose (Dupuis 1851, p. 12-15 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Ces données doivent néanmoins être complétées à l'aune des recherches réalisées après 1852, par Fr. Dupuis lui-même (**fig. 1**) (Langalerie, 1862 ; Pillon, 1862 ; Caumont, 1863), puis dans le courant du XX^e s. (Louis, 1950, p. 170-171 ; Louis, 1954, p. 506-507 ; Chardron, 1984 ; Kisch, 1995 ; Kisch, 1997).

Le monument, long de 71 m et large de 61 m – sans prendre en compte l'édifice octogonal – se compose d'une grande cour bipartite, encadrée de portiques, et d'une grande construction de plan octogonal, reliée à la galerie méridio-

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. – 380 de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	71 x 61 m (soit 4 330 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	?
<i>Dimensions des temples</i>	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique ; deux bassins ; exèdres

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

nale. La cour, divisée par une galerie médiane en deux espaces longs de 48 m et larges de 28 et 24 m, n'a guère été explorée. Elle est bordée sur ses quatre côtés de galeries, ornées de pilastres sur leurs murs internes et externes, d'après un sondage réalisé dans la galerie orientale (Kisch, 1997, p. 21-24). Trois exèdres, manifestement construites dans un second temps, s'appuient contre la galerie occidentale, à l'extérieur du monument et au droit des galeries septentrionale, médiane et méridionale ; leurs murs sont également décorés, à l'extérieur, de pilastres et de colonnettes engagées (Kisch, 1995).

Au centre de la cour septentrionale, Fr. Dupuis signale l'existence d'une dépression, non fouillée, qui pourrait correspondre à un bassin (Dupuis, 1851, p. 13). Cet espace est accessible par une entrée, aménagée dans la galerie orientale, dans l'axe central de la cour. Face à cet accès, s'ouvre sur la galerie orientale, dans la cour, une construction carrée d'environ 10 m de côté, dont le sol est pavé d'une mosaïque formée de tesselles noires et blanches ; la paroi externe de ce bâtiment – un porche monumental ? – reçoit, elle aussi, une série de pilastres régulièrement disposés.

Le seul aménagement identifié au sein de la cour méridionale correspond à la construction de plan polygonal, débordant au nord et au sud de la galerie qui ferme le monument au sud. Formant au sol un octogone régulier d'un diamètre d'environ 25 m (pour une surface d'environ 545 m²), cet espace – probablement non couvert, étant donné ses dimensions importantes – accueille, en son centre, un bassin de plan circulaire, d'environ 7 m de diamètre et d'une profondeur de 1,60 m. Le bassin, accessible par une série de marches, a été construit à l'emplacement de la source, qui jaillit dans un compartiment triangulaire en pierre aménagé en son fond. Autour du bassin, le sol est revêtu de plusieurs couches de mortier, témoignant d'au moins deux états successifs, et a probablement été tapissé d'une mosaïque, dont plusieurs tesselles ont été retrouvées (Caumont, 1863, p. 189 ; Chardron, 1984, p. 26). Les murs de l'esplanade octogonale sont couverts, à l'intérieur, par des enduits peints rouges, bleus et verts, tandis que des colonnettes engagées agrémentent leur paroi externe.

Deux canalisations ont été reconnues dans le sous-sol de ce monument. L'une d'entre elles, prenant naissance au niveau du bassin de captation de la source, alimente un second bassin situé à l'extérieur, au sud-ouest de l'espace octogonal (cf. *infra*) (Louis, 1950, p. 171). Un troisième bassin, tapissé de pierres de taille, plus petit (1,20 m de côté pour 0,60 m de profondeur) et mal documenté – il ne figure pas sur le plan –, pourrait servir d'intermédiaire entre ces les deux premiers (Chardron, 1984, p. 27). L'autre canalisation traverse le monument du nord au sud, franchissant le soubassement des murs de la galerie médiane par l'intermédiaire d'arcs voûtés ; sa fonction, incertaine, pourrait être liée à l'évacuation de l'eau, peut-être celle du bassin situé à l'extérieur (Chardron, 1984, p. 27).

Le monument serait entouré d'un fossé communiquant avec le Loing, dans lequel se déverserait le trop-plein d'eau (Louis, 1950, p. 171). Cette structure, non relevée en plan ou en coupe, pourrait avoir été rencontrée par Fr. Dupuis qui signale la présence d'une « douve » dans plusieurs secteurs du site ; il y a mis au jour des débris certainement issus de la destruction du monument – moellons ou blocs de pierre, fragments de colonnes et de chapiteaux (Dupuis, 1851, p. 14). Au milieu du XIX^e s., cet archéologue a aussi découvert des restes de terres cuites architecturales, ainsi que des fragments de placage de marbre et des éléments lithiques provenant de soubassements ou d'entablements (Dupuis, 1851, p. 16).

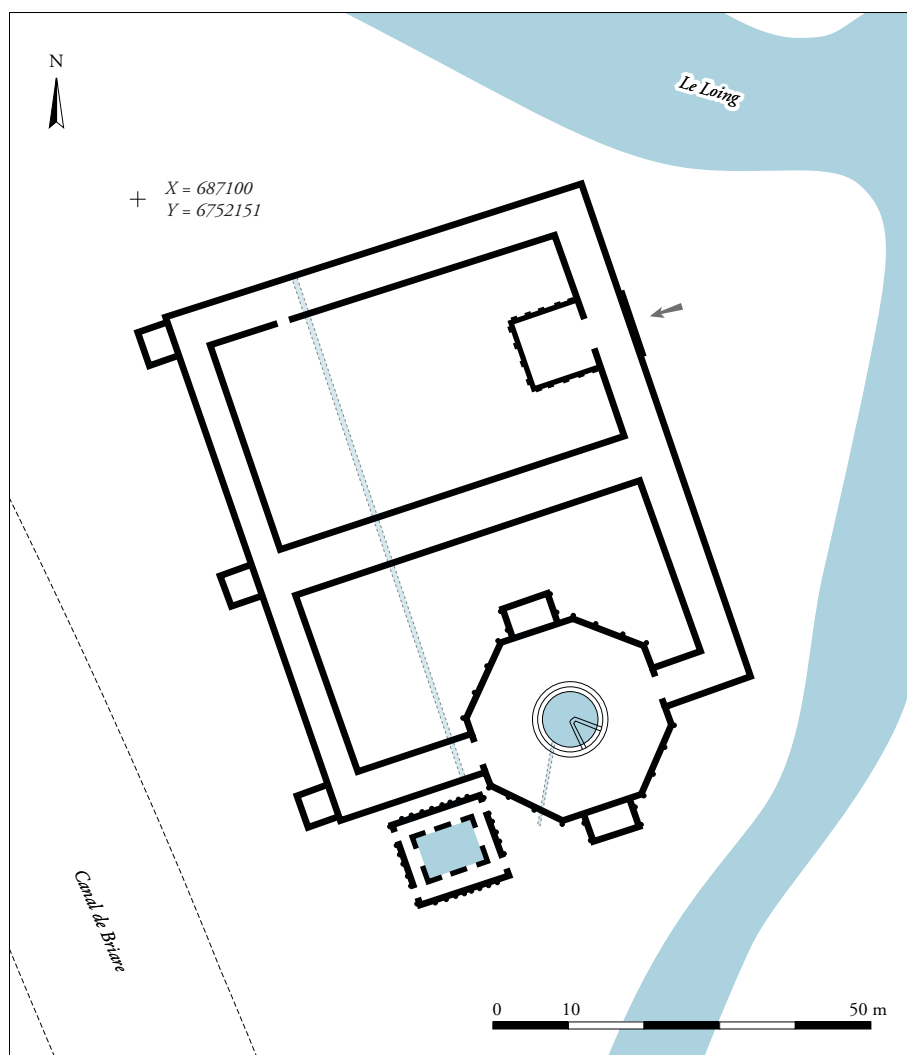


Fig. 1 : vestiges du monument public de Craon. Réal. S. Bossard, d'après Kisch, 1997, fig. 7.

Une autre construction de plan rectangulaire peut être rattachée au monument, mais situé à l'extérieur, près de son angle sud-ouest : il s'agit d'un bassin dans lequel se déverse l'eau de la source, au moyen d'une canalisation reliée au bassin de plan circulaire. Il est aménagé au sein d'un bâtiment rectangulaire, d'environ 13 m de côté, dont l'élévation est mal documentée ; des colonnettes engagées ont été observées sur les parois externes de cet édifice accessible par quatre entrées, disposées deux à deux sur les façades occidentale et orientale. À l'intérieur, le bassin est encadré par un mur percé de six ouvertures, lui-même bordé d'un sol dallé. Des marches permettent vraisemblablement de pénétrer à l'intérieur de l'édifice et de descendre dans le bassin, mais l'absence de relevé précis ne permet pas d'en restituer l'apparence générale (Jollois, 1836, p. 11 et pl. 8 ; Dupuis, 1851, p. 14-15 ; Langalerie, 1862 ; Pillon, 1862, p. 7-9).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

La mention d'une « douve » contenant des débris architecturaux (Dupuis, 1851, p. 14) pourrait indiquer l'enfouissement volontaire de matériaux issus de la destruction du monument, mais cette structure, mal documentée, n'est pas datée.

Les observations de Fr. Dupuis témoignent d'un incendie sur le site, peut-être à l'origine de sa destruction : « dans ces ruines, de toutes parts, on rencontre des traces d'incendie, du charbon, du plomb fondu et comme en scories ; la terre parfois est grise et légère comme de la cendre » (Dupuis, 1851, p. 16).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les deux bassins, de plans circulaire et rectangulaire, ont livré un abondant mobilier : 198 monnaies ont été découvertes dans le premier, au cours d'un sondage réalisé en 1995-1996 ; le comblement de ces deux structures recelait, outre des monnaies, des tessons de céramique, des fragments de figurines en terre cuite ainsi que, dans l'un d'entre eux – mais la localisation n'est pas précisée –, des représentations sculptées en bois (Caumont, 1861 ; Dupuis, 1861 ; Pillon, 1862, p. 9 ; Louis, 1954, p. 506 ; Debal, 1986 ; Kisch, 1997, annexe). D'autres débris de figurines en terre cuite ont été mis au jour sur le sol de la cour méridionale (Kisch, 1997, p. 24), tandis que la provenance des autres objets n'est pas précisée.

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un fragment d'inscription sur marbre, non décrit, aurait été découvert lors de l'exploration conduite par Fr. Dupuis (Langalerie, 1862). Les représentations figurées sont plus nombreuses et mieux documentées : plusieurs dizaines de fragments de figurines en terre cuite, représentant Vénus, des déesses-mères, un faune, un enfant et un possible fruit ont été collectés au fil des campagnes de fouille conduites sur le site (Dupuis, 1851, p. 15-16 ; Pillon, 1862, p. 9 ; Kisch, 1997, annexe 3). Par ailleurs, l'un des deux bassins contenait une dizaine de représentations anthropomorphes schématiques, sculptées dans le chêne : un personnage dépourvu de bras et de jambes, mesurant 0,57 m de haut, trois têtes associées pour deux d'entre elles à un buste dépourvu de bras, un autre buste dépourvu de tête, un pied et trois jambes ont été identifiés parmi les 14 fragments inventoriés – trois d'entre eux sont conservés actuellement au musée historique et archéologique de l'Orléanais (Orléans, hôtel Cabu), les autres ayant disparu (Caumont, 1861 ; Dupuis, 1861, p. 335-336 ; Desnoyers, 1882, p. 159, n° 969-976 ; Espérandieu, 1911, p. 116-117 ; Debal, 1986).

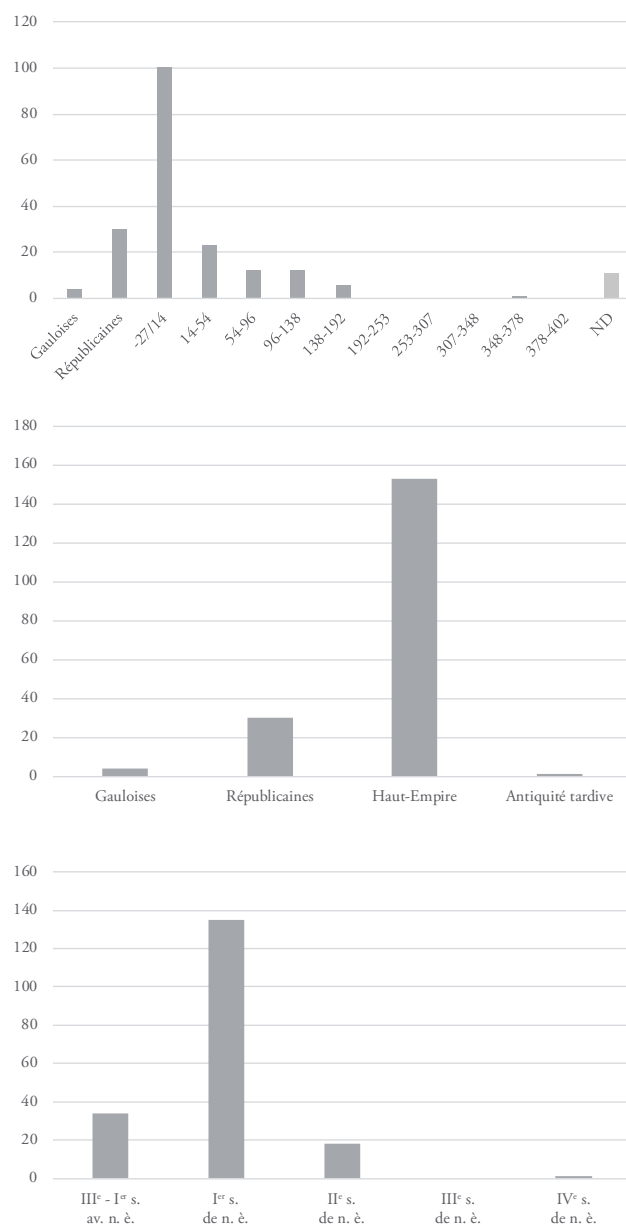


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

▪ *Autres mobiliers*

Si l'on se fie au témoignage de Fr. Dupuis, les tessons de céramique abondent sur le site de Craon et relèvent de différentes productions (Dupuis, 1851, p. 16). Y. de Kisch mentionne par ailleurs l'existence de restes fauniques, dont l'étude n'a *a priori* pas abouti (Kisch, 1997, p. 26).

Au moins 209 monnaies ont été mises au jour lors des différentes explorations du monument (**fig. 2**) : aux 199 monnaies inventoriées en 1997 (étudiées par M. Baillot, *in* Kisch, 1997, annexe), s'ajoutent plus de 20 pièces évoquées dans des publications antérieures (Dupuis, 1851, p. 17 ; Baillet, 1919). Au total, aux côtés de 6 monnaies de facture laténienne et de 30 pièces d'époque républicaine, figurent plus de 170 monnaies frappées entre les empereurs Auguste (27 av. n. è. – 14 de n. è.) et Valens (364-378). L'étude numismatique conduite par M. Baillot a montré que 83 % de 187 pièces provenant du bassin circulaire ont été émises entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le règne de Claude (41-54), et qu'une monnaie sur deux est datée de l'époque augustéenne (Kisch, 1997, annexe).

Divers autres objets proviennent du site : des « ciseaux en forme de petites forces », une clef, des « restes d'ornements en cuivre » (Dupuis, 1851, p. 17), « quelques baguettes très minces en bronze, rayées d'entailles indiquant des chiffres » ainsi qu'une hache miniature, fabriquée dans le même matériau et aussi entaillée (Dupuis, 1861, p. 334-335) et une épingle en or (Chardon, 1984, p. 30) ont pu être identifiés.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Implanté dans le quart sud-ouest de la cité sénone, l'habitat groupé de Montbouy est situé à 15 km de ses limites les plus proches, à un important carrefour de voies (Bellet, 1999). Le monument étudié prend place à l'extrémité orientale de l'emprise supposée de l'agglomération.

▪ *Environnement proche*

De l'agglomération, connue depuis le début du XVII^e s. et étudiée principalement au XIX^e s. et, dans une moindre mesure, au XX^e s., ont été identifiés trois monuments (**fig. 3**). Outre le possible sanctuaire analysé ici, un édifice de spectacle existe à 700 m au nord-ouest, adossé au versant occidental de la vallée du Loing. Non daté, ce monument se compose d'une arène elliptique dominée par une *cavea* placée à l'ouest. D'interprétation plus difficile, un édifice sur cour, long de 32,80 m et large de 27,60 m, a été dégagé par Fr. Dupuis ; bordé de galeries sur lesquelles s'ouvrent des absides et des exèdres, il est parfois identifié à un sanctuaire, mais son plan particulier ne permet pas d'en être certain. Un possible aqueduc, traversant la plaine du Loing, a été signalé par Fr. Dupuis. D'autres constructions plus modestes ont été reconnues sur le site : des salles chauffées et des bassins, appartenant peut-être à des thermes, des caves, des puits, des fours, ou encore une petite construction de plan rectangulaire, située à 80 m au nord-nord-ouest du monument étudié. Plusieurs découvertes de mobilier sont aussi recensées, notamment celles de dépôts monétaires datés entre la fin du II^e s. et le début du IV^e s. L'occupation semble couvrir une surface maximale de 20 ha, s'étendant du possible sanctuaire des eaux à l'édifice de spectacle, à proximité du Loing ; d'un point de vue chronologique, elle couvre l'ensemble de l'époque romaine, les monnaies découvertes sur le site étant datées de la fin du I^{er} s. av. n. è. au début du VI^e s. (Jollois, 1836 ; Dupuis, 1851 ; Charron, 1894 ; Dumasy, 1974, p. 199-201 ; Chardon, 1984 ; Provost, 1988, p. 142-150 ; Bellet, 1999 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Montbouy.
Réal. S. Bossard, d'après Chardon, 1984, vol. 2, pl. III et Kisch, 1997, fig. 7, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Le caractère monumental de l'édifice de Craon, dont témoignent ses dimensions et la richesse de son décor, est sans doute lié à un statut public : ce vaste monument participe ainsi de la parure de l'agglomération antique de Montbouy, vraisemblablement situé en sa périphérie immédiate, dans une boucle du Loing. En l'état des connaissances, issues d'explorations en grande partie anciennes et peu documentées, il reste difficile de déterminer la fonction de cet édifice, composé de plusieurs espaces. L'importance de l'élément aquatique dans son fonctionnement est révélée par la présence d'un bassin de captation d'une source, aménagé au sein d'un grand espace octogonal, qui alimente un second bassin mis en valeur par une construction mal caractérisée. En outre, le monument, équipé de deux cours bordées de portiques, présente une capacité d'accueil remarquable. La découverte de représentations anthropomorphes en bois (ex-voto anatomiques et images de dédicants ?), de nombreuses monnaies et de figurines en terre cuite, en partie déposées – ou du moins rejetées – dans les bassins, renvoie à des pratiques rituelles, ces objets pouvant être identifiés à des offrandes accumulées dans le secteur des bassins. La construction de plan octogonal, plutôt qu'un temple à simple *cella*, s'apparente à une esplanade à ciel ouvert, délimitée par un mur. Par ailleurs, le plan original du monument, associant cet espace et une cour bipartite qui lui est accolée, n'est pas caractéristique d'un sanctuaire et, comme le propose D. Vurpillot, l'hypothèse d'un « ensemble public de grande envergure dont une partie seulement constitue un espace à vocation culturelle » ne doit pas être écartée : d'autres secteurs, notamment la cour septentrionale, ont pu accueillir d'autres activités. À ce jour, la fonction des différents espaces identifiés en fouille, l'architecture et la chronologie du monument, ainsi que les liens qu'il tisse avec les quartiers voisins de l'agglomération demeurent mal connus.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Baillet, 1919 – BAILLET J., « Monnaies romaines trouvées au temple de Craon (Montbouy) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 18, n° 214, p. 194.

Bellet, 1999 – BELLET M.-E., « Montbouy (Loiret) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE F., KRAUSZ S. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 1, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 17), p. 199-203.

Caumont, 1861 – CAUMONT (DE) A., « Les ex-voto gallo-romains en chêne trouvés par M. Dupuis », *Bulletin monumental*, t. 7, vol. 27, p. 348-350.

Caumont, 1863 – CAUMONT (DE) A., « Antiquités romaines de Montbouis », *Bulletin monumental*, t. 7, vol. 29, p. 189-190.

Chardon, 1984 – CHARDRON P., *Le site gallo-romain de Montbouy (Loiret)*, mémoire de maîtrise, université de Paris 4 – Sorbonne, 2 vol., 333 p. et 86 pl.

Charron, 1894 – CHARRON A., « Essai historique sur Montbouy (Loiret) », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 12, p. 238-276.

Debal, 1986 – DEBAL J., « Les ex-voto en bois du sanctuaire de Montbouy au musée historique de l'Orléanais », in COLLECTIF, *Le bois dans la Gaule romaine et les provinces voisines*, actes du 21^e colloque Caesarodunum (20-21 avril 1985, Paris), Tours, université de Tours, Errance (Bulletin du Centre de recherches A. Piganiol ; Caesarodunum, 21), p. 131-137.

Desnoyers, 1882 – DESNOYERS E., *Catalogue du musée historique de la ville d'Orléans*, Orléans, H. Herluison, 262 p.

Dumasy, 1974 – DUMASY Fr., « Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénons : leur implantation et leurs rapports avec la *civitas* », *Revue archéologique du Centre de la France*, 13, 3-4, p. 195-218.

Dupuis, 1851 – DUPUIS Fr., « Mémoire sur la première question du programme ainsi conçue : l'*Aquis segeste* de la Carte de Peutinger était-il décidément à Montbouy ? Résumer les motifs qui peuvent faire pencher pour l'affirmative ? Quelles sont les voies romaines qui conduisaient à cette localité ? », *Congrès scientifique de France*, 18^e session, t. 2, p. 1-21.

Dupuis, 1861 – DUPUIS Fr., communication, *Congrès archéologique de France*, 27^e session, p. 334-336.

Dupuis, 1862 – DUPUIS Fr., « Nouvelles découvertes à Montbouy », *Bulletin monumental*, t. 7, vol. 28, p. 334-336.

Espérandieu, 1911 – ESPÉRANDIEU É., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quatrième. Lyonnaise*

– *deuxième partie*, Paris, imprimerie nationale (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 467 p.

Jollois, 1836 – *Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, Paris, chez l'auteur et Librairie départementale et étrangère de Lance, Orléans, Gatineau, 180 p., 27 pl.

Kisch, 1995 – KISCH (DE) Y., *Un sanctuaire des eaux gallo-romain. Montbouy « Craon. Le Bois Aulnaie. Le Déchargeoir » (Loiret)*, rapport de sondage programmé, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Kisch, 1997 – KISCH (DE) Y., *Montbouy (Loiret). « Craon »*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 28 p. et annexes.

Langalerie, 1862 – LANGALERIE (DE) M.-C., « Bains de Craon, à Montbouy », *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. 3, n° 32, 1859, p. 33-34.

Louis, 1950 – LOUIS R., « XIX^e circonscription », *Gallia*, 8, p. 168-180.

Louis, 1954 – LOUIS R., « XIX^e circonscription », *Gallia*, 12-2, p. 499-525.

Pillon, 1862 – PILLON E., « Excursion à Montbouy », *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. 3, n° 32, 1859, p. 2-10.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Vurpillot, 2016 – VURPILLOT D., *Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'est : origine, organisation et évolution (I^{er} siècle av. J.-C. – IV^e siècle après J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 2 vol., 498 et 398 p.

S.218 – Morigny-Champigny (Essonne), les Grandes Gargeresses

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : les Vaux Viers

Coordonnées (Lambert 93) : X = 643720 ; Y = 6813130

Numéro d'entité archéologique : 91 433 0019

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple des Grandes Gargeresses ainsi que les vestiges voisins ont été identifiés grâce aux prospections aériennes conduites par Fr. Besse en 1997, 2008 et 2011 (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France) ; l'édifice de culte est particulièrement bien visible sur les derniers clichés pris par le prospecteur (Besse, 2011).

▪ Implantation topographique

Les vestiges sont implantés sur le versant méridional d'une colline, à distance des cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Si un enclos fossoyé quadrangulaire a été repéré sur le site et que le temple est installé en son sein, il n'est pas certain que cette enceinte ait assuré le rôle de péribole du sanctuaire (**fig. 1 et 2**). En effet, son orientation diffère de celle du temple et une construction maçonnée voisine du temple s'est manifestement installée à l'aplomb du fossé, alors comblé ; cette enceinte fossoyée pourrait en fait être antérieure au site d'époque romaine caractérisé par des bâtiments construits en dur.

Ainsi, seul un temple de plan carré (A), constitué d'une *cella* centrale enveloppée par une galerie périphérique, se rattache indubitablement au lieu de culte.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2011.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1b ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté sur le territoire de la cité sénone, à 9 km de sa frontière nord-occidentale, le site des Grandes Gargeresses est localisé à moins de 7 km au sud-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Morigny-Champigny et à environ 3,5 km de la voie hypothétique qui desservirait cet habitat groupé en direction de Pithiviers-le-Vieil (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

À moins de 70 m au sud-est du temple, les substructions en pierre d'un édifice sont apparues sur les clichés aériens pris en 2011 par Fr. Besse (**fig. 1 et 2**) (Besse, 2011). Ce bâtiment est formé de plusieurs pièces, mais son plan n'est qu'incomplètement restitué ; il pourrait correspondre à une habitation d'époque romaine, à laquelle serait associé le temple voisin. Pour le reste, dans les environs proches de l'édifice religieux, les vestiges connus des archéologues se limitent à l'identification de petits bâtiments probablement gallo-romains découverts en prospection aérienne par Fr. Besse entre les lieux-dits les Gargères et les Murgers, sur la commune voisine de Puiset-le-Marais, soit à plus d'un kilomètre au sud-est des Grandes Gargeresses (Naudet, 2004, p. 207).

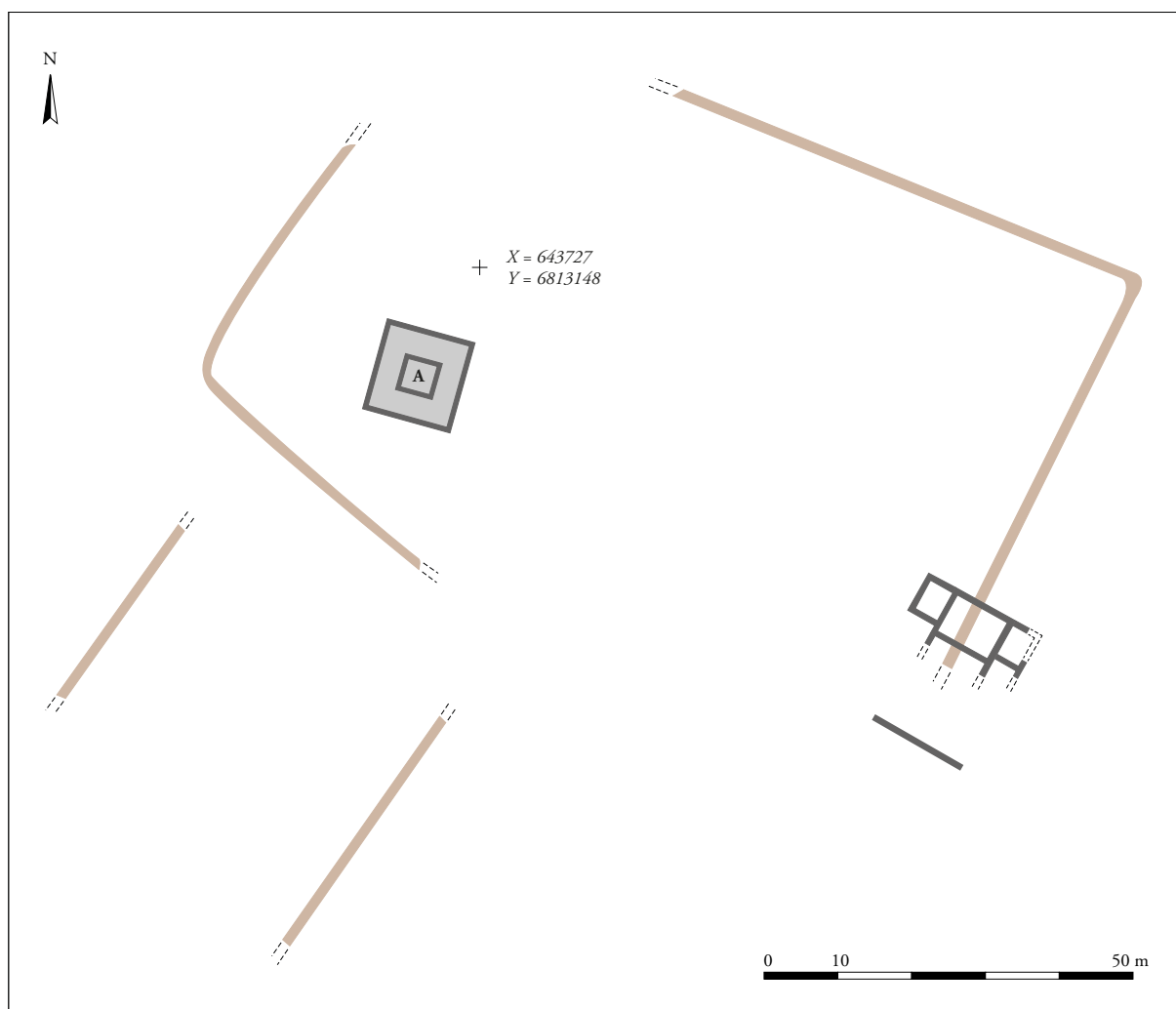


Fig. 2 : vestiges de l'établissement rural d'époque romaine et de son temple. Réal. S. Bossard, d'après Besse, 2011.

5 – Synthèse et interprétation

Ce lieu de culte, ainsi que les aménagements voisins, sont encore peu documentés. L'hypothèse d'un sanctuaire privé, dépendant d'une propriété rurale voisine, semble crédible, mais les données manquent pour en être certain.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2011 – BESSE Fr., *Prospection aérienne. Seine-et-Marne et Essonne*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

S.219 – Mormant (Seine-et-Marne), la Mare Lafosse

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : Mare de la Fosse ; Tribouleau ; Triboulot

Coordonnées (Lambert 93) : X = 693110 ; Y = 6832340

Numéro d'entité archéologique : 77 317 0012

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repéré une première fois par photo-interprétation (Roiseux, 2006), le site antique de la Mare Lafosse a été de nouveau perçu quelques années plus tard sur de nouvelles images aériennes mises en ligne par Google Earth et datées de 2011 (Brunet, 2012).

▪ Implantation topographique

Les vestiges occupent une plaine faiblement vallonnée, arrosée par plusieurs rus temporaires ou permanents, dont aucun ne coule dans un rayon de 500 m autour du site.

2 – Présentation des vestiges

Du sanctuaire n'a été identifié, avec certitude, qu'un temple de plan carré (A), dont la galerie qui entoure la *cella* sur ses quatre côtés est précédée à l'est par un porche (fig. 1 et 2). D'autres constructions, localisées à moins de 100 m de l'édifice de culte, se rattachent probablement à un établissement plus vaste décrit *infra*.

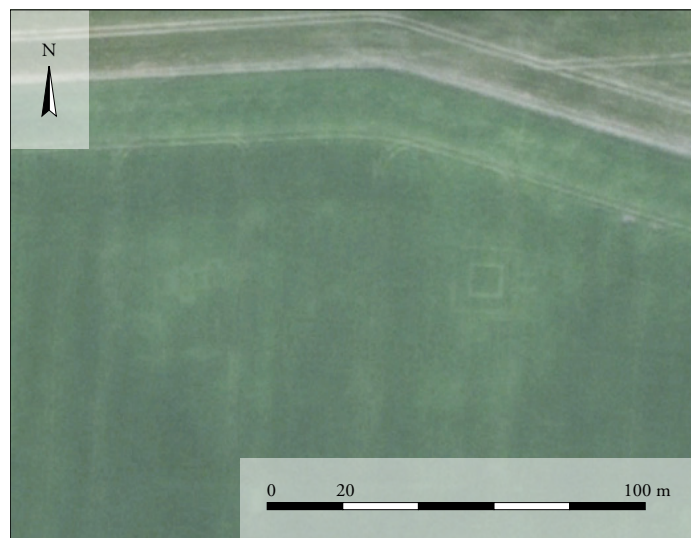


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

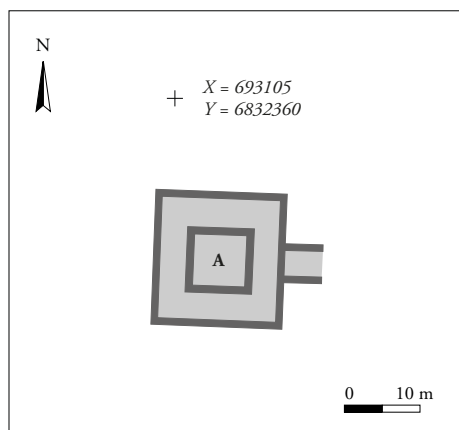


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

Chronologie	I ^{er} s. (?) - IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1a ou II-1b ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
Autres équipements remarquables	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte est situé dans les campagnes sénones, à moins de 10 km de la frontière septentrionale de la cité. Les

agglomérations antiques connues sont éloignées de plusieurs kilomètres – au plus près, un possible habitat groupé existe à Bemay-Vilbert, soit à 9 km au nord-est du site. Quant aux voies de communication, le tracé d'une hypothétique route connectant Paris à Châteaubateau serait établi à moins de 3 km au nord-est de la Mare Lafosse (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Selon toute vraisemblance, le temple dépend d'un vaste établissement dont plusieurs constructions apparaissent sur les images aériennes (**fig. 2 et 3**). À une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'édifice de culte, une enfilade de salles rectangulaires, dont deux sont pourvues d'exèdres, pourrait correspondre à un petit ensemble thermal long de 20 m, peut-être accolé à une cour au sud. Le temple et ce bâtiment semblent prendre place au sein d'une cour délimitée au sud par un mur de clôture orienté est-ouest. L'extension et donc le plan complet de cet établissement demeurent inconnus.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de la Mare Lafosse, implanté en milieu rural, avoisine un probable édifice thermal d'ampleur modeste. Ces deux aménagements, à moins de considérer qu'ils sont installés au sein d'un vaste sanctuaire équipé de bains, pourraient constituer les dépendances d'un domaine aristocratique dont le secteur résidentiel n'a pas encore été reconnu.

6 – Bibliographie

Roiseux, 2006 – ROISEUX J., *Recherches sur DVD IGN. Couverture aérienne 2003. Année 2006*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Brunet, 2012 – BRUNET P., *Photo-interprétation des couvertures aériennes disponibles sur Internet. fr.mappy.com, Google Earth, l'Institut Géographique National*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

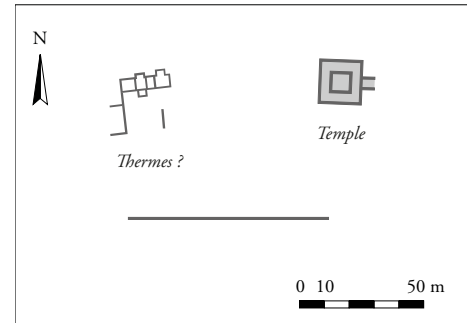


Fig. 1 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 3 juin 2011.

S.220 – Pannes (Loiret), le Clos du Détour

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénon

Coordonnées (Lambert 93) : X = 675675 ; Y = 6766385

Numéro d'entité archéologique : 45 247 0032

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 40 – première moitié du IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un ensemble de trois temples, installé dans un vaste enclos aux côtés d'autres aménagements, a été fouillé à Pannes en 1996-1997, dans le cadre de l'aménagement de la section Dordives-Cosne-sur-Loire de l'autoroute A77 (Renard, David dir., 1997 ; Mille, 2000 ; Dondin-Payre, Cribellier, 2011). Cette opération, placée sous la responsabilité scientifique de V. Renard (Afan), a succédé à un diagnostic mené en 1996 ; le site avait toutefois été signalé dès les années 1970 par M. Canault, qui l'avait identifié au cours de prospections pédestres, puis certaines substructions en pierre avaient été repérées au cours de survols aériens réalisés par Y. Rialland, dans le cadre de l'étude préliminaire archéologique du tracé autoroutier. À l'issue de la fouille, le site a été considéré comme un « grand sanctuaire rural », dont l'extrémité nord-ouest est située en dehors de l'emprise de la fouille (Renard, David dir., 1997, p. 73). La nature des vestiges identifiés aux abords du temple et la configuration du site invitent cependant à émettre une seconde hypothèse, qui sera développée et privilégiée ici : celle d'un lieu de culte dépendant d'une grande *villa*.

▪ Implantation topographique

Le site du Clos du Détour est implanté sur un plateau au relief très peu marqué. Les temples sont localisés à 275 m au sud-est du lit de la Bezone, affluent du Loing, aujourd'hui longé par le canal d'Orléans. L'aménagement de ce dernier, à 100 m de l'aire fouillée, a probablement détruit la partie nord-ouest du site, qui se prolonge au-delà des limites de l'opération archéologique.

2 – Présentation des vestiges

La fouille a révélé l'existence d'un grand enclos de plan trapézoïdal, dont l'extrémité nord-ouest n'est pas connue (Renard, David dir., 1997, p. 26-33). Long de plus de 150 m, il est large de 125 m au sud-est et d'environ 110 m en limite nord-ouest de l'aire décapée. La vaste cour – fouillée sur 1,5 ha, mais d'une emprise probablement supérieure à 2 ha – est circonscrite par une enceinte maçonnée, à laquelle on accède par un grand porche rectangulaire, situé au sud-est, sur l'un de ses petits côtés ; ce bâtiment mesure 19,50 m de long pour 8,65 m de large. Une fois arrivé dans la cour, il faut franchir un second bâtiment de plan rectangulaire, aligné sur le même axe que le premier, long de 15,65 m et large de 4,50 m. L'espace interne de la cour est divisé, dans le sens de la longueur, en trois bandes parallèles, délimitées par des rangées de poteaux régulièrement espacés. Les temples sont réunis dans l'espace médian, plus large que les bandes latérales, qui, quant à elles, accueillent divers bâtiments maçonnés ou en matériaux périssables, ainsi que des fosses, des puits et des fours à chaux (cf. *infra* : environnement proche).

<i>Chronologie</i>	Années 40 - 1 ^{re} moitié du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Clôture de bois
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 120 x 43 m (soit > 5 100 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B : B1a - C à E : A1a - F : A2a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 19,20 x 13,80 m (soit 265 m ²) - B : 12 x 12 m (soit 144 m ²) - C : 5,80 x 5,80 m (soit 34 m ²) - D : 2 x 2 m (soit 4 m ²) - E : 2 x 1,80 m (soit 4 m ²) - F : 6,40 x 3,20 m (soit 20 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Le secteur des temples

La zone centrale de l'établissement enclos forme une bande large d'environ 45 m. Trois temples (A, B et C) ainsi que trois édicules (D, E et F) y prennent place, non au fond de l'enclos, mais dans la partie centrale de l'aire fouillée : en effet, une quarantaine de mètres les sépare de l'entrée de l'enceinte et la cour se prolonge en effet à l'arrière de ces édifices sur une longueur indéterminée, supérieure à 30 m (fig. 1) (Renard, David dir., 1997, p. 34-43 et p. 51). Les trois temples sont disposés de manière à former, en plan, un triangle isocèle ; aux extrémités de sa base, parallèle au mur sud-est de l'enceinte, sont situés les édifices B et C, tandis que le temple A, le plus grand des trois, apparaît à l'arrière, dans l'axe des

porches d'entrée.

Alors que le temple B présente un plan centré et carré, associant une *cella* centrale et une galerie périphérique, le temple C est une simple *cella* carrée dépourvue de portiques ; en son sein, un support maçonné carré, mesurant 2 m de côté, a sans doute servi de base à la statue de culte. Le plan du temple A, régi par un axe de symétrie nord-ouest/sud-est, est plus complexe : l'ensemble traditionnellement composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, toutes deux carrées, est ici complété, au sud-est, par un grand vestibule – ou un escalier ? –, aussi large que la galerie de l'édifice et lui-même précédé par deux édicules carrés, encadrant l'entrée du bâtiment. Ce dernier a pu être juché sur un podium, dont il ne subsiste toutefois aucune trace. Il ne reste de ces édifices que leurs fondations, arasées, mais

plusieurs débris gisant au sol apportent des informations au sujet de leur élévation. Ainsi, des fragments d'enduits peints polychromes (rouges, blancs, jaunes et verts) ont été mis au jour près des murs septentrional et occidental de la *cella* du temple B ; le sol du temple A a sans doute été en tout ou partie couvert de dalles de calcaire, tandis que ses murs étaient revêtus d'enduits peints, essentiellement rouges, dont plusieurs éléments portent des *graffiti*, non étudiés. La découverte de deux fosses, creusées dans la galerie sud-ouest et dans le vestibule du temple A, et dont le comblement recèle des objets en lien avec les pratiques rituelles (cf. *infra*), pose la question d'un dallage dans ces espaces, à moins de considérer qu'elles n'aient été aménagées et remblayées avant la pose du sol, ou après sa récupération. Aucun débris de tuile n'est mentionné, mais leur emploi pour la couverture des temples est vraisemblable. Les mêmes matériaux, en l'occurrence des rognons de silex, ont été utilisés pour les fondations des trois édifices, à l'exception de la maçonnerie centrale du bâtiment C, constituée de silex et de moellons de calcaire, et du vestibule du temple A, dont les fondations sont uniquement en calcaire. Ces différences, si elles ne résultent pas de choix techniques, pourraient indiquer plusieurs étapes dans la construction des temples, mais l'essentiel de leur fondations, homogènes du point de vue des matériaux employés, semble avoir été établi lors d'un même et unique chantier.

Les édicules sont localisés au sud-est des temples ; deux sont de forme carrée (D et E), alors que le troisième est constitué de deux petites pièces carrées accolées (F). Leur rôle au sein du parcours rituel n'est pas connu mais, en raison de leur emplacement, il est plausible qu'ils aient constitué des éléments constitutifs du sanctuaire – bases de statues, supports pour les offrandes, bassins ou chapelles ?

À l'exception des remarques formulées *supra* au sujet des matériaux employés dans les fondations des temples, aucune donnée fiable ne permet d'établir la chronologie relative ou absolue des constructions de ce secteur. La date de leur édification n'a donc pas pu être déterminée, mais leur histoire s'inscrit dans l'évolution générale de l'établissement enclos, occupé à partir des années 40 de n. è. et abandonné durant la première moitié du IV^e s. (cf. *infra*). Il demeure impossible de déterminer si les temples et les édicules relèvent d'un unique projet architectural, prévu dès la fondation de l'établissement ou plus tardivement, ou bien s'ils ont été progressivement construits ou agrandis.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

De même, peu d'informations ont pu être réunies au sujet de l'abandon des temples. Une fosse, aménagée dans la galerie sud-ouest du temple A – contemporaine ou postérieure à son abandon ? – a livré une monnaie à l'effigie de Tetricus (271-274), et pourrait indiquer que ce grand édifice de culte reste fréquenté *a minima* jusqu'à la fin du III^e s. (Dondin-Payre, Cribellier, 2011, p. 556). Les données réunies à l'échelle du site indiquent que l'établissement, dont l'activité décline peut-être dès la seconde moitié du III^e s., est fréquenté jusqu'à la première moitié du IV^e s. (cf. *infra*).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques*

Une plaque d'argent ouvragée a été mise au jour à l'intérieur du temple A, enfouie dans une fosse aux côtés d'autres objets (cf. *infra*). Elle représente probablement, d'une manière schématique, une paire d'yeux, et a donc interprétée comme un ex-voto anatomique. Une inscription (« *Prisceia / Aviola / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* » ; **I.328**) a été gravée au poinçon sur l'une de ses faces et nous informe que l'objet, offert par une citoyenne romaine d'origine indigène, commémore l'acquittement d'un vœu contracté auprès d'une divinité qui n'est pas mentionnée (Dondin-Payre, Cribellier, 2011).

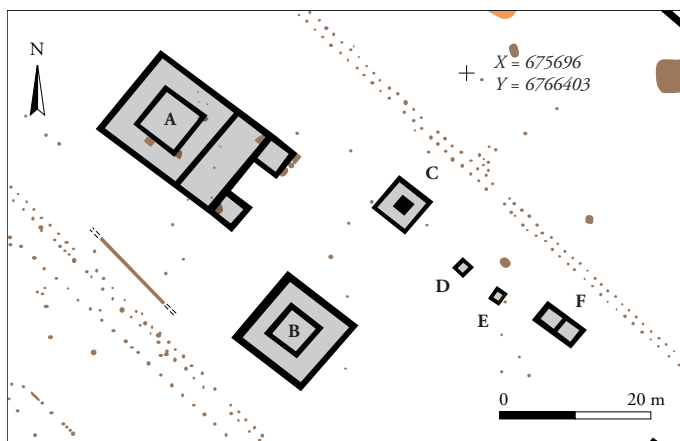


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Renard, David (dir.), 1997, plan 7.

▪ *Autres mobiliers*

Dans le comblement homogène d'une fosse peu profonde, creusée dans l'angle oriental du vestibule du temple A, ont été mis au jour des débris de tuiles et de mortier, ainsi qu'un lot de 38 perles en pâte de verre, sans doute issues d'un collier ou d'un bracelet, un élément d'applique en bronze argenté et un vraisemblable ex-voto oculaire inscrit (cf. *supra*). Une autre fosse, aménagée au pied du mur sud-ouest de la *cella* du même temple, dans la galerie, a livré une poignée de coffre en alliage cuivreux, une fine plaque d'argent pliée et une monnaie au nom de Tetricus (D. Canny, *in* Renard, David dir., 1997, p. 6 et p. 9 ; Dondin-Payre, Cribellier, 2011). La localisation des autres petits objets provenant du site n'a pas été précisée ou bien indique qu'ils sont issus des autres aménagements de l'enclos, situés à l'écart des temples et dont la vocation est sans doute profane. Aucune autre des 76 monnaies découvertes au Clos du Détour n'a été mise au jour dans le secteur des temples (J. Meissonnier, *in* Renard, David dir., 1997, n. p.). Quant aux tessons de céramique, leur étude n'a pas été achevée, mais aucun artefact de ce type n'est signalé dans le secteur des temples (A. Wittman, *in* Renard, David dir., 1997, n. p.).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'établissement rural du Clos du Détour est rattaché au territoire des Sénons ; il prend place à 18 km de sa limite occidentale et à 5 km à l'ouest de la probable agglomération de Montargis (Cribellier, 2016a). Aucun chemin d'accès n'a été repéré à ses abords immédiats, mais il est situé à moins de 2 km au nord d'une possible voie assurant la jonction entre l'habitat groupé de Montargis et Orléans, et à moins de 3 km à l'ouest d'une autre route reliant Montargis à Sceaux-du-Gâtinais (Cribellier, 2016b).

▪ *Environnement proche*

L'enceinte de plan trapézoïdal, dont la limite nord-ouest n'est pas connue, renferme d'autres constructions, séparées de la zone à vocation cultuelle par des files de poteaux et établies dans les deux bandes latérales de l'enclos, bordant ses façades nord-est et sud-ouest (**fig. 2**). Ainsi, au nord-est, un bâtiment thermal de 125 m², composé de six pièces et d'un *prae-furnium*, a été aménagé dans l'angle oriental de l'enclos. Installé en bordure d'un four à chaux probablement antérieur – remblayé à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. de n. è. –, il est encadré par deux puits ou puisards qui ont pu assurer l'alimentation ou l'évacuation de l'eau nécessaire au fonctionnement de l'édifice. Des enduits peints et des fragments de dalles de calcaire sont issus de ses murs ou de son sol. Deux autres fours à chaux, un autre puits et de grandes fosses d'extraction sont aussi localisées dans la section nord-est de l'établissement. Le long du mur sud-ouest de l'enceinte, outre quelques fosses ayant servi à l'extraction de sédiment ou



Fig. 2 : vestiges de la probable villa de Pannes.
Réal. S. Bossard, d'après Renard, David (dir.), 1997, plan 7.

à l'enfouissement de déchets variés, plusieurs édifices en matériaux périssables, dont témoignent des concentrations de trous de poteau, ont investi l'autre bande latérale, vraisemblablement subdivisée en plusieurs lots qui sont délimités par des rangées de poteaux. L'un de ces bâtiments sur poteaux est associé à une cave maçonnée, dont le comblement a été daté de la première moitié du III^e s. Dans la bande centrale, à l'arrière des temples, l'espace semble peu aménagé : de rares fosses et trous de poteau y ont été mis au jour, ainsi qu'un puits au sein duquel un dépôt constitué de 60 monnaies

a été enfoui vers le milieu du II^e s. ; les différents puits de l'établissement, tous éloignés des temples, ont par ailleurs livré quelques éléments d'architecture et objets en bois, dont aucun ne paraît se rapporter à des activités religieuses (Mille, 2000). Enfin, un autre secteur dépendant certainement de l'établissement a été aménagé à l'ouest de celui-ci, au-delà d'un fossé qui longe le mur sud-ouest de son enceinte. Plusieurs parcelles délimitées par des fossés y renferment un puits, dont le remplissage contient des macro-restes végétaux et des ossements de faune, de grandes fosses et de rares trous de poteau ; elles sont vraisemblablement liées à des activités agro-pastorales – cultures et pacage de bétail ?

La configuration de l'enclos, avec la répartition de diverses constructions – modestes bâtiments sur poteaux dont la fonction n'est pas connue, multiples fours à chaux, structure(s) de stockage et édifice thermal – le long des deux longs côtés de l'enceinte trapézoïdale, comme sa tripartition et l'existence d'une entrée monumentale à la base du trapèze évoquent, plutôt qu'un sanctuaire et ses annexes, la cour regroupant les diverses annexes de la *pars rustica* d'une *villa* à « pavillons multiples alignés », tel que ce modèle, fréquent dans les Trois Gaules et les Germanies, a été défini par A. Ferdière *et al.* (2010). La zone des temples constituerait alors le sanctuaire de l'établissement rural aristocratique, équipé par ailleurs de bains installés dans la même cour ; la *pars urbana* serait implantée à l'extrémité nord-ouest de l'enceinte trapézoïdale, à proximité de la Bezonde, et aurait sans doute été en partie démolie lors du creusement du canal d'Orléans. Cette organisation spatiale est ainsi similaire à celle de la *villa* de la Mare aux Canards à Noyon (Oise), où un sanctuaire, composé d'un temple à double *cella*, a été installé au milieu de la vaste cour agricole, ici de plan rectangulaire (Muylder *et al.*, 2015). En outre, à l'échelle du site de Pannes, la présence d'un abondant mobilier céramique (19 000 tessons) et faunique (4 721 restes étudiés), de plusieurs outils utilisés dans le cadre d'activités artisanales ou agricoles, tandis que le numéraire est peu abondant à l'exception du dépôt provenant d'un puits, peut tout à fait renvoyer aux diverses activités rassemblées au sein de la cour agricole d'une *villa*, même si cet argument ne suffit pas à éliminer la possibilité d'un grand sanctuaire (A. Wittman, I. Rodet-Belarbi, D. Canny et J. Meisssonier, *in* Renard, David dir., 1997, n. p.).

D'après la pré-étude de la céramique et l'examen des monnaies collectées en fouille, l'établissement rural, du moins la cour agricole de la probable *villa* et ses équipements, a été fondé au plus tôt dans les années 40 de n. è., et occupé jusqu'à la première moitié du IV^e s. De fait, les deux monnaies les plus récentes ont été émises dans les années 320, mais les mobiliers postérieurs au milieu du III^e s. semblent toutefois être peu abondants, témoignant peut-être d'un déclin du site à partir de cette période. La construction des différents aménagements de la cour paraît avoir été progressive : les quelques recoupements de structures observés lors de la fouille et associés à un *terminus post quem* fiable indiquent que certains bâtiments sur poteaux, et peut-être la façade sud-est de l'enceinte, n'ont pas été construits avant la seconde moitié du II^e s., tandis que les thermes, par exemple, ont pu être mis en place dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. (Renard, Duval dir., 1997, p. 68-71 ; A. Wittman et J. Meisssonier, *in* Renard, David dir., 1997, n. p.).

Les investigations menées dans le cadre de l'aménagement du tracé autoroutier ont également fourni des informations sur l'environnement proche de l'établissement du Clos du Détour. Un grand fossé parcellaire a ainsi été repéré en diagnostic à 100 m au sud, tandis qu'un bâtiment rectangulaire aux larges fondations, d'une surface de 224 m², a pu être identifié à moins de 300 m au sud-est. S'agit-il d'un entrepôt en lien avec la *villa* ? Par ailleurs, des mobiliers antiques ont été collectés lors d'un ramassage de surface entrepris aux Usages, soit à 300 m au sud-ouest du site (Renard, David 1997, p. 13). Enfin, un diagnostic réalisé en 2009 à Plateville, à 250 m à l'est-sud-est de l'enceinte de l'établissement du Clos du Détour, a mené à la découverte d'un ensemble de sept fosses, non datées, contenant des squelettes complets de chiens et de moutons (Bayle, Frénée, 2013).

À plus de 1 km au nord du Clos du Détour, sur l'autre rive de la Bezonde, un autre établissement rural antique a été identifié à la Canne et un ensemble de sépultures, ainsi qu'un dépôt monétaire, ont été découverts à la Beaune (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, entités archéologiques n° 45 247 0044 et 0060 ; Provost, 1988, p. 164).

5 – Synthèse et interprétation

D'abord interprété comme un grand sanctuaire rural, le lieu de culte du Clos du Détour semble plutôt, à l'issue de cette analyse, se rattacher à une imposante *villa*, dont la *pars urbana*, localisée au nord-ouest de l'emprise de la fouille, n'aurait pas été mise au jour. En effet, les trois temples, près desquels ont été érigés autant d'édicules, sont installés dans la partie centrale d'une vaste cour trapézoïdale, fermée par une enceinte maçonnée et accessible par un grand porche. Les longs côtés de l'enclos sont tous deux bordés de divers aménagements que l'on retrouve habituellement dans la *pars rustica* des grandes *villae* des provinces gauloises : établissement thermal de taille moyenne, constructions sur poteaux, cave maçonnée, fours à chaux et fosses aux usages variés.

Le sanctuaire aurait alors été bâti par le propriétaire de ce vaste établissement rural. Le nombre d'édifices cultuels paraît toutefois important, dans le cadre du sanctuaire d'une *villa*, et le temple A présente une certaine monumentalité, par ses dimensions et par son plan particulier. Néanmoins, il faut prendre en compte le fait que la partie résidentielle de l'établissement n'est pas connue et qu'il pourrait s'agir d'un habitat particulièrement luxueux. Les résidents ont pu souhaiter embellir leur propriété, tout en répondant aux besoins religieux de la communauté de la *villa*, en y aménageant

un lieu de culte imposant. L'organisation du sanctuaire témoigne d'ailleurs d'une mise en scène de l'espace : le temple principal, précédé de deux édifices de culte plus modestes, est installé face au porche d'entrée de l'établissement et depuis l'entrée, la résidence devait être visible en arrière-plan, se détachant derrière les trois bâtiments de culte. L'implantation du sanctuaire, situé à l'écart de la *pars urbana* mais au centre de la cour des dépendances, près de l'entrée principale du domaine enclos, indique vraisemblablement que son accès n'était pas réservé aux propriétaires de la résidence, mais que l'ensemble des personnels travaillant au sein de l'exploitation, voire dans les environs proches, pouvaient être conviés aux cérémonies qui s'y déroulaient. Les thermes, distants d'une trentaine de mètres des temples et peut-être doublés par un autre édifice balnéaire directement associé à la *pars urbana*, ont pu intervenir, entre autres, dans le déroulement des activités religieuses, notamment pour des ablutions réalisées avant d'accéder au lieu de culte ou d'y officier.

Peu d'informations renseignent la chronologie du sanctuaire, qui s'est peut-être développé de manière progressive, ou son abandon, vraisemblablement intervenu au moment où l'établissement rural a été déserté, au plus tard durant la première moitié du IV^e s. Quant aux pratiques rituelles, elles n'ont guère laissé de traces, à l'exception de quelques objets enfouis dans le grand temple : parmi eux, un ex-voto fabriqué à partir d'un matériau précieux, l'argent, a été offert par Prisceia Aviola, une citoyenne dont les moyens financiers paraissent ainsi importants et que l'on peut supposer avoir appartenu à la famille résidant au sein de la *pars urbana* de la *villa*.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Bayle, Frénée, 2013 – BAYLE G., FRÉNÉE E., « Un ensemble d'inhumations associant un chien et un mouton dans l'environnement d'un sanctuaire gallo-romain à Pannes « Plateville » (Loiret) », in AUXIETTE G., MÉNIEL P. (dir.), *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, 4), p. 77-86.

Cribellier, 2016a – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Cribellier, 2016b – CRIBELLIER Chr., « Montargis « Les Closiers » (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 439-444.

Dondin-Payre, Cribellier, 2011 – DONDIN-PAYRE M., CRIBELLIER Chr., « Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon », *Revue archéologique du Centre de la France*, 50, p. 555-568.

Ferdière et al., 2010 – FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., « Les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origines et fonctions », *RAE*, 59-2, p. 357-446.

Mille, 2000 – MILLE P., « Bois gorgés d'eau et artisanat. Les puits du sanctuaire gallo-romain du Clos du Détour (Loiret) », in BERTRAND I. (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, actes du colloque de Chauvigny (23-24 octobre 1998), Chauvigny, association des publications chauvinoises (Mémoires, XVIII), p. 215-235.

Muylder et al., 2015 – MUYLDER (DE) M., AUBAZAC G., BROES F., DUBOIS St., DUBUIS B., FONT C., MOREL A., « Un grand domaine aristocratique de la cité des Viromanduens : la *villa* de la Mare aux Canards à Noyon (Oise) », *Gallia*, 72-2, p. 281-299.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret*. 45, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Renard, David (dir.), 1997 – RENARD V., DAVID F., *Autoroute A77. Fouilles préventives (Seine-et-Marne - Loiret - Nièvre). Pannes « Le Clos du Détour »*, rapport de fouille préventive (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, vol. 7, t. 1, 87 p. et annexes.

S.221 – Saclas (Essonne), le Creux de la Borne

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : le Fort

Coordonnées (Lambert 93) : X = 635340 ; Y = 6806725

Numéro d'entité archéologique : 91 533 0033

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. (?) – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

De premiers sondages sont conduits sur le site du Creux de la Borne en 1969, après le signalement, quelques décennies auparavant, de vestiges découverts sur un terrain boisé. Ces sondages, puis des campagnes de fouille programmée entreprises par les membres de la Société historique et archéologique du canton de Méréville, ont été dirigés par M. Noël et B. Binvel entre 1969 et 1976 (Noël, 1970 ; Noël, 1971 ; Manson, Noël, 1973 ; Noël, 1973a et b ; Noël, 1974 ; Noël, 1975 ; Noël, 1976 ; Cavailler, 1978), puis par Th. Potin entre 1993 et 1996 (Binvel, Pothin, 1996 ; Pothin, 1997 ; Pothin, Binvel, 1999). Outre de multiples articles présentant succinctement les résultats des campagnes, seule l'étude des monnaies découvertes lors de la première série de fouilles (1969-1976) a fait l'objet d'une publication détaillée (Dunet, 1988). Plus récemment, deux synthèses ont été rédigées à l'occasion de la parution du volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de l'Essonne (Naudet, 2004, p. 212-214) et dans le cadre d'un mémoire universitaire soutenu le 27 mai 2016 par Th. Potin à l'École pratique des hautes études, portant sur les *Sanctuaire et thermes gallo-romains de Saclas*¹ (non consulté).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire est installé sur un promontoire bordé au nord-ouest par la vallée de la Juine et au nord-est par celle de l'Éclimont, l'un de ses affluents. Il domine ainsi d'environ 30 m l'agglomération antique de Saclas, installée en contrebas, auprès du cours d'eau principal.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Des tessons de céramique grossière modelée à la main, qui pourraient être de facture gauloise, ont été mis au jour au cours de l'exploration du sanctuaire, mais leur forme et leur contexte stratigraphique n'ont pas été décrits et on ignore tout de l'éventuelle occupation laténienne du site. Par ailleurs, deux monnaies gauloises ont aussi été découvertes, mais elles ont pu avoir été introduites tardivement, au début de l'époque romaine, au sein du lieu de culte (Noël, 1973, p. 102 ; Dunet, 1988, p. 68).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (I^{er} s. – IV^e s. de n. è.)

La lecture des différents comptes rendus des fouilles permet de reconstituer l'organisation générale du site, mais pas d'en cerner l'évolution avec toute la précision requise, en raison de descriptions des vestiges parfois très brèves et de l'absence de repères stratigraphiques fiables (**fig. 1**). Le sanctuaire se compose d'une cour, bordée de bâtiments au moins à l'est (E) et au nord (D), accueillant un temple principal en son centre (A) et une rangée d'édicules (B) alignés à l'est, ainsi qu'un probable bassin au nord-ouest (C). L'ensemble des vestiges est réparti sur une surface d'environ 40 m de côté.

Peu d'informations ont été réunies au sujet des limites de l'aire sacrée, dont l'entrée principale n'a *a priori* pas été identifiée. Un fossé, large de 1,10 m à 1,90 m et bordant le site à l'est, pourrait avoir servi à l'écoulement des

Chronologie	I ^{er} s. (?) – fin du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A1 et A2 : B1a - B : A2a
Dimensions des temples	- A1 : 10,20 x 10 m (soit 102 m ²) - A2 : 13,90 x 11,20 m (soit 156 m ²) - B : 3,90 x 3,30 m (soit 13 m ²)
Autres équipements remarquables	C : bassin ; D et E : bâtiments d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Ce dernier bilan, le plus récent et sans doute le plus complet, n'a malheureusement pu être consulté lors de la préparation de cette notice, puisque nous ne sommes pas parvenu à entrer en contact avec son auteur. L'étude de ce site n'étant pas achevée, seules les données publiées ont été retenues dans le cadre de notre thèse.

eaux plutôt que de clôture ; il longe d'ailleurs une voie desservant le sanctuaire et a été définitivement comblé, au plus tôt, au début du IV^e s. de n. è. (Pothin, 1997, p. 46 ; Pothin, Binvel, 1999, p. 47-48 ; Naudet, 2004, p. 213). Les bâtiments flanquant la cour à l'est et au nord ont pu fermer l'aire sacrée, tandis que des tronçons de mur, identifiés à l'ouest, au sud-ouest et au sud, pourraient avoir relevé d'un péribole ; à l'ouest, les vestiges de ce mur reposent sur un niveau de sol daté du I^{er} s. de n. è. (Noël, 1973 ; Manson, Noël, 1973, p. 173 ; Naudet, 2004, p. 212, fig. 111).

Le temple A, de plan centré et carré et de dimensions moyennes, a connu au moins deux états de construction (A1 et A2) ; par ailleurs, des murs maçonnés accolés à ses angles nord-ouest et sud-est appartiennent sans doute à une construction antérieure ou postérieure, dont on ne connaît pas la fonction. Les débris associés à l'édifice de culte témoignent de la mise en œuvre de murs maçonnés et d'un revêtement peint en rouge ; un fragment de colonnette provient aussi de la pièce mise en évidence dans son angle nord-ouest (Binvel, Pothin, 1996, p. 129 ; Naudet, 2004, p. 213).

À moins de 10 m au nord-est, un ensemble de cinq petites constructions est aligné sur un axe nord-sud (B). Au milieu, un édicule rectangulaire (environ 4 x 3,20 m) est encadré, au nord et au sud, par deux paires de massifs maçonnés, probables supports de statues, d'autels, de colonnes ou de vasques. Ce secteur a livré un grand nombre d'éléments en pierre sculptés, en tout ou partie issus de l'élévation de l'édicule central, qui devait constituer une chapelle : des modillons, un fragment de corniche de style corinthien, des stucs et des enduits blancs. À 3 m au sud, une structure linéaire maçonnée pourrait témoigner de l'aménagement d'une terrasse ou d'une canalisation drainant la cour (Noël, 1974 ; Noël, 1975 ; Naudet, 2004, p. 213-214).

Dans l'angle nord-ouest de la cour, à une dizaine de mètres du temple A, un aménagement de plan rectangulaire, délimité par des murs maçonnés, mesure 2,80 m de long pour 1,50 m de large et 1,30 m de profondeur. Son sol et la base de ses murs sont couverts par une couche de mortier de tuileau et, au regard de sa forme et de ses dimensions, il correspond vraisemblablement à une cave ou à un bassin, accessible par une série de sept marches installées au milieu de son côté oriental. La mise en évidence d'une anomalie linéaire de couleur sombre, large d'un demi-mètre, observée à l'ouest et reliée à cette structure enterrée, a conduit les responsables de la fouille à privilégier l'hypothèse d'un bassin, qui serait alimenté par une canalisation en bois. À l'ouest de ce probable bassin, un coffre formé de tuiles (0,90 m x 0,35 m) et comblé de mortier, interprété par les fouilleurs comme une sépulture d'enfant datée du IV^e s., correspond plus vraisemblablement à une cuve à chaux utilisée pour la construction ou pour l'entretien des bâtiments maçonnés (Noël, 1973 ; Manson, Noël, 1973a).

Les vestiges des bâtiments maçonnés localisés au nord et à l'est de la cour n'ont pas été intégralement dégagés. L'édifice D, probablement de plan rectangulaire, est long d'environ 16 m et large de 7 m ; il est divisé en plusieurs pièces dont on ignore la fonction. À l'est, le bâtiment E semble former un rectangle long d'une trentaine de mètres et large d'environ 8 m, scindé en plusieurs espaces par des murs de refend ; plusieurs états, datés entre la seconde moitié du I^{er} s. ou la première moitié du II^e s. et le IV^e s. de n. è., ont été reconnus dans sa partie méridionale, qui est la mieux documentée. Les pièces dont le plan a pu être intégralement dessiné présentent, dans leur dernier état, un sol dallé ; des fragments d'enduits peints sont probablement issus de leurs murs (Noël, 1975 ; Noël, 1976 ; Binvel, Pothin, 1996 ; Pothin, 1997 ; Pothin, Binvel, 1999).

Divers éléments architecturaux, tels que des débris de placage en calcaire, ou encore deux fûts de colonne de 0,34 m de diamètre, un bloc parallélépipédique et un fragment de probable vasque, provenant du comblement de la structure C, ainsi que les bases de deux colonnes découvertes dans la partie méridionale du bâtiment E, témoignent de la qualité des constructions établies au sein ou en bordure de l'aire sacrée, bien qu'on ne connaisse pas l'emplacement d'origine de ces *membra disiecta* (Manson, Noël, 1973 ; Cavailler, 1978, p. 58).

▪ Abandon et occupations postérieures

La couche inférieure du remplissage du probable bassin a livré 55 monnaies, dont 50 ont été émises dans le courant du IV^e s., jusque sous le règne de Gratien (378-383), ainsi que des tessons de céramique, notamment de sigillée décorée à la molette, également attribuée au IV^e s. ; la partie supérieure de son comblement a piégé d'autres monnaies du IV^e

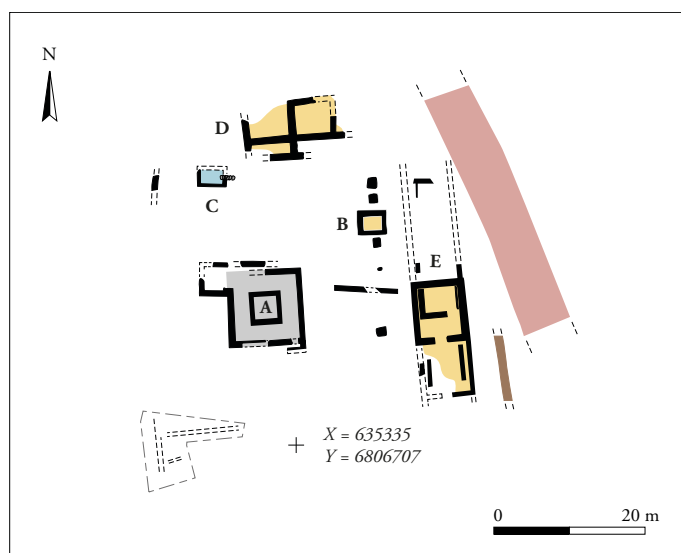


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Dunet, 1988, p. 77, fig. 1 ; Pothin, 1997, p. 45, fig. 1 et Naudet, 2004, p. 212, fig. 111.

s., dont la plus récente – dans ces niveaux comme à l'échelle du site – a été émise au nom d'Honorius (vers 394-395) (Manson, Noël, 1973a). D'une manière générale, les monnaies datées du IV^e s. sont particulièrement abondantes au sein du sanctuaire et témoignent d'une fréquentation active durant l'Antiquité tardive (cf. *infra*).

Il est néanmoins possible qu'une partie de l'aire sacrée ait été utilisée à des fins profanes durant cette même période : dans le bâtiment oriental E, peut-être partiellement ruiné, sont aménagées une construction sur poteaux et une fosse dépotoir, associées à des déchets caractéristiques de la métallurgie du bronze et à des mobiliers des III^e s. et IV^e s. de n. è. ; ces vestiges témoignent d'une transformation de cet espace au cours de l'Antiquité tardive (Pothin, 1997, p. 46 ; Naudet, 2004, p. 214).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une tête en calcaire sculpté, mesurant 0,25 m de haut, provient du remplissage du probable bassin C. La représentation est schématique : une coiffure en bandeaux plats encadre le visage, dont les yeux, en amande, forment deux cavités et étaient peut-être incrustés à l'origine ; à l'arrière, une rainure permet vraisemblablement de fixer la tête sur un support – disparu – en bois ou en pierre (Manson, Noël, 1973, p. 171-173).

Dans la zone des édicules (B), plusieurs éléments sculptés figuratifs ont aussi été découverts : un sanglier très fruste, une lance, une main tenant un récipient ou une bourse, deux fragments de tête masculine, ainsi qu'une corne d'abondance (Dunet, 1988, p. 68).

Deux petites représentations figurées ont enfin été mises au jour sur le site : il s'agit d'une figurine en bronze représentant un coq et d'un fragment de figurine en terre blanche, à l'image de Vénus anadyomène, qui provient du secteur des édicules (B) (Noël, 1974, p. 103 ; Noël, 1976, p. 54).

▪ Autres mobiliers

Les objets découverts au cours des fouilles proviennent des différents espaces du sanctuaire, en particulier, pour l'abondant numéraire, de la zone des édicules (B) et de l'espace compris entre ces derniers et le temple (A).

La vaisselle en terre cuite, non quantifiée, comprend notamment des formes plus ou moins complètes de sigillée, datées entre le I^{er} s. et le IV^e s. de n. è., et des tessons de céramique commune (Noël, 1971 ; Noël, 1973a ; Noël, 1974 ; Noël, 1976, p. 55). De nombreux restes fauniques, notamment de porc, de mouton et de chèvre, ont été mis au jour aux abords des édicules (B) et auraient été piégés dans le remplissage d'un fossé qui les longerait à l'ouest (Noël, 1975, p. 87 ; Pothin, 1997, p. 46).

Entre 1969 et 1976, ce sont 1 657 monnaies, concentrées dans la zone des édicules et à leurs abords occidentaux (651 exemplaires), notamment dans une « fosse votive » – non représentée en plan – qui aurait été creusée à quelques mètres au nord-est du temple, qui ont été découvertes sur le site du Creux de la Borne (**fig. 2**). Seulement 2 monnaies gauloises, attribuées aux Sénons, 12 monnaies du I^{er} s. et 28 du II^e s. de n. è. ont été recensées, tandis que 419 autres ont été émises durant la seconde moitié du III^e s. et les premières années du IV^e s., 203 de 307 à 348, 706 entre la réforme de Constance II et l'avènement des Valentinien (348-364), 93 au cours de la dynastie valentinienne (364-378) et 23 pendant la période théodosienne (378-395). La plus récente est une monnaie émise sous le règne d'Honorius, en 394 ou en 395. S'y ajoutent 124 monnaies indéterminées caractéristiques du IV^e s. et 26 autres du III^e s. ou du IV^e s. (Dunet, 1988).

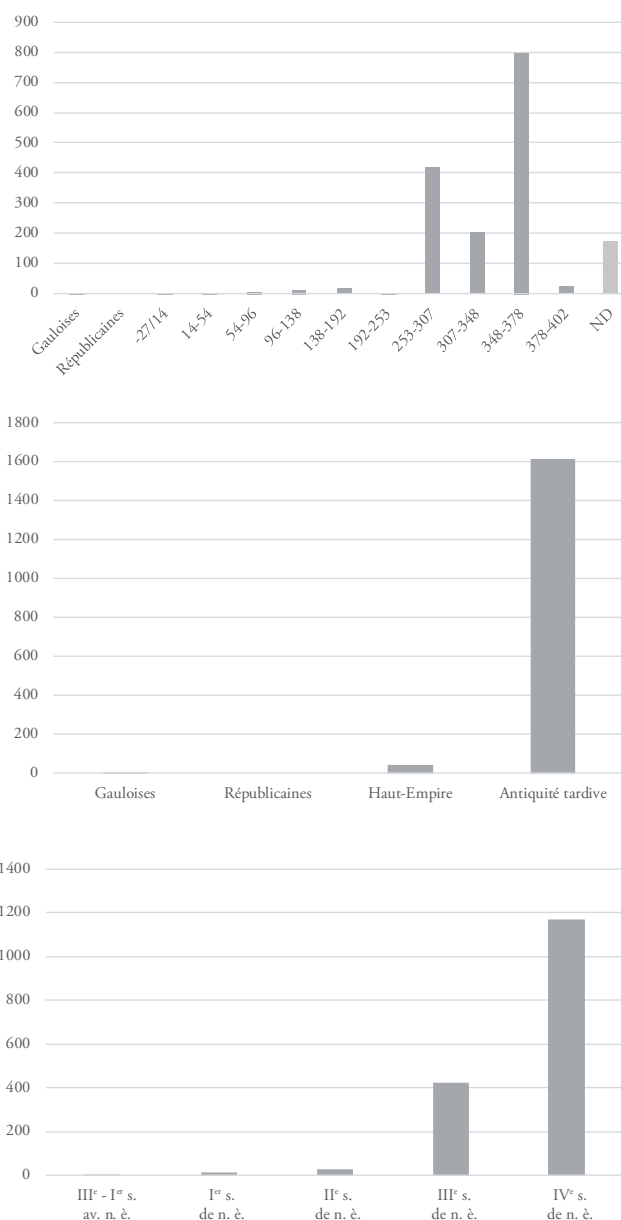


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

Parmi l'*instrumentum*, a été signalée la mise au jour d'un fragment de fibule, d'un anneau et d'une aiguille de bronze, de bagues, de perles, d'un « poids de bronze en forme de haricot », d'un peigne, d'une épingle en os, de 2 couteaux, d'un compas, de 6 ciseaux, d'un fer de pic-hache, d'un crochet à viande, d'un dé à jouer et d'un pion en os (Noël, 1971 ; Noël, 1973a ; Noël, 1974 ; Noël, 1975, p. 88 ; Noël, 1976 ; Cavailler, 1978).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire a vraisemblablement été fondé à la sortie méridionale de l'agglomération antique de Saclas, située à la limite des cités des Sénons – à laquelle elle appartient – et des Carnutes, en bordure occidentale d'une route antique conduisant de Paris à Orléans. Cette dernière a été sondée aux abords du lieu de culte et plus au sud, le long de la limite séparant aujourd'hui les communes de Saclas et Saint-Cyr-la-Rivière (Naudet, 2004, p. 212-215 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 289).

▪ Environnement proche

L'habitat groupé antique a été identifié à l'étape de *Salioclitia* mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin* et située à mi-chemin entre Orléans et Paris (Naudet, 2004, p. 212-215 ; Magitteri dir., 2012 ; Watel, 2012, vol. 2, p. 289-296). L'organisation et la chronologie de l'agglomération sont encore peu connues, tandis que son emprise ne peut être restituée (fig. 3). À 80 m au nord-nord-ouest du sanctuaire, des thermes sans doute publics, fréquentés entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è., ont été partiellement fouillés par Th. Pothin et B. Binvel, entre 1994 et 1997, dans l'impasse du Fort Romain. Un bassin maçonné et d'autres constructions antiques ont été identifiés au cours d'un diagnostic conduit en 1999 dans les environs proches de cet établisse-

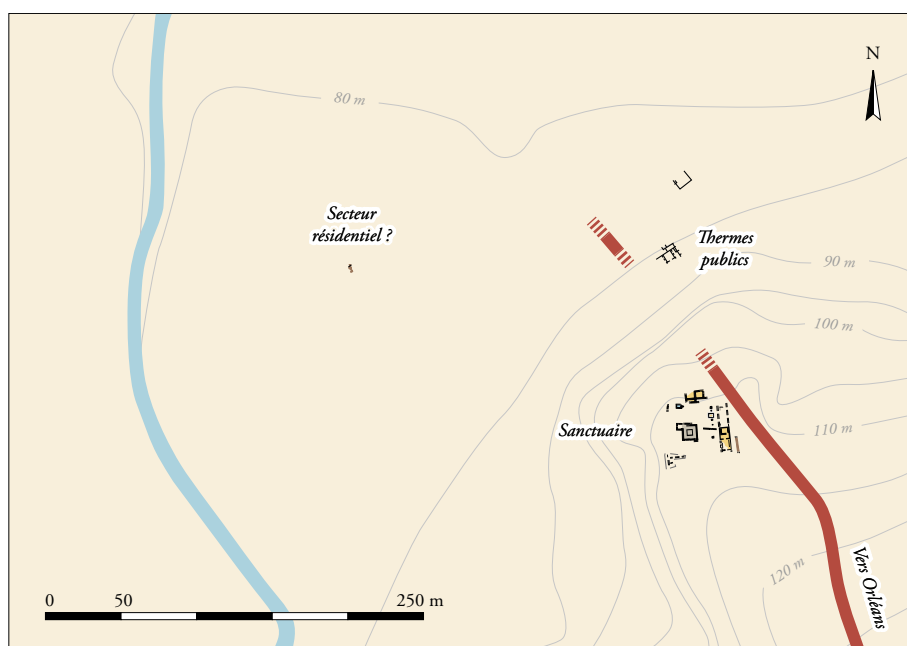


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Saclas. Réal. S. Bossard, d'après Pothin, 1997, p. 45, fig. 1 ; Magitteri (dir.), 2012, p. 25, fig. 6 et Watel, 2012, vol. 2, p. 290, fig. 1, sur fond IGN.

ment balnéaire, tandis que plus récemment, en 2009 puis en 2012, un tronçon de rue et d'autres structures, relevant probablement d'un habitat, ont aussi été reconnues dans la plaine de la Juine. Enfin, les vestiges d'une nécropole à crémation ont été signalés près de l'école du bourg de Saclas, soit à plus de 600 m au nord-nord-ouest du lieu de culte.

5 – Synthèse et interprétation

La fouille partielle et relativement ancienne de ce sanctuaire, dont l'étude est en cours, a permis de restituer une partie de ses équipements, mais la compréhension de son fonctionnement et de son évolution demeure en grande partie lacunaire. Fondé au plus tard dans le courant du I^{er} s. de n. è. – mais l'absence d'étude détaillée du matériel céramique et le signalement de mobiliers peut-être antérieurs conduisent à s'interroger sur ses origines –, il est doté d'une probable enceinte maçonnée, d'un temple principal, d'une série d'édicules et d'un probable bassin, qui serait alimenté depuis un point situé à l'extérieur du lieu de culte, tandis que de grands bâtiments sont disposés le long de plusieurs côtés de la cour. Si ces derniers constituent de probables annexes utilisées dans le cadre des cultes – édifices fréquentés pour le dépôt d'offrandes, pour la préparation ou la tenue de banquets, ou bien servant de logements pour les visiteurs ou pour le personnel religieux ? –, on ne connaît pas leurs rôles précis et on ignore même s'ils relèvent tous de l'aire sacrée. De fait, l'hypothèse d'un établissement profane – habitat, relais d'étape, siège d'association ? – auquel serait associé le sanctuaire, tous deux installés à l'une des entrées de l'agglomération secondaire de Saclas et le long d'une voie majeure, ne peut être totalement écartée. Pour autant, les débris d'architecture et les éléments de décor découverts en fouille témoignent de l'existence de

constructions de qualité et, si le temple ne peut être qualifié de monumental, il est aussi tout à fait possible d'envisager l'éventualité d'un lieu de culte public de taille moyenne et de ses dépendances. Les liens entre le sanctuaire et l'agglomération qu'il domine sont difficiles à caractériser, l'habitat étant encore peu documenté. Alors que peu d'éléments ont pu être rassemblés au sujet de l'évolution et de la fréquentation du site durant le Haut-Empire, si ce n'est qu'il est manifestement construit en plusieurs étapes, l'abondant numéraire témoigne d'un certain dynamisme durant l'Antiquité tardive : un millier de monnaies, jetées ou enfouies aux abords du temple et des édicules, constitue de vraisemblables offrandes déposées tardivement, entre la fin du III^e s. et la fin du IV^e s., dans un site peut-être déjà en partie transformé, comme en témoignerait l'installation d'un atelier métallurgique.

6 – Bibliographie

Binvel, Pothin, 1996 – BINVEL B., POTHIN Th., « Le site gallo-romain de Saclas », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, 101^e année, 1996, p. 129-132.

Cavailler, 1978 – CAVAILLER P., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 83^e année, 1977, p. 57-58.

Dunet, 1988 – DUNET G., « Les monnaies du *fanum* de Saclas (Essonne) », *Trésors monétaires*, X, p. 67-97 et pl. V-X.

Magitteri (dir.), 2012 – MAGITTERI C. (dir.), Île-de-France – Essonne. Saclas. Rue des Ouches de Châtillon, rapport de diagnostic (Inrap), Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 59 p.

Manson, Noël, 1973 – MANSON M., NOËL M., « La construction enterrée de Saclas (Essonne) : cave, bassin ou sanctuaire ? », *Bulletin archéologique du Vexin français*, 7-8, 1971-1972, p. 168-173.

Naudet, 2004 – NAUDET Fr., *L'Essonne. 91*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 91), 298 p.

Noël, 1970 – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 75^e année, 1969, p. 108, pl. VIII.

Noël, 1971 – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 76^e année, 1970, p. 119-120, pl. XI.

Noël, 1973a – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 78^e année, 1972, p. 102-104, pl. IX.

Noël, 1973b – NOËL M., « Les fouilles de Saclas (Essonne) », *Archeologia*, 62, septembre 1973, p. 62-67.

Noël, 1974 – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 79^e année, 1973 (1974), p. 102-104.

Noël, 1975 – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 80^e année, 1974, p. 87-89, pl. XVIII.

Noël, 1976 – NOËL M., « Fouilles et trouvailles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 81^e année, 1975 (1976), p. 53-55, pl. VI.

Pothin, 1997 – POTHIN Th., « Sanctuaire et thermes gallo-romains de Saclas », in Collectif, *Archéologie en Essonne. Actes de la journée archéologique de Milly-la-Forêt, 18/10/1997*, Milly-la-Forêt, Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre, p. 44-50.

Pothin, Binvel, 1999 – POTHIN Th., BINVEL B., « Le sanctuaire gallo-romain de Saclas », in COLLECTIF, *Archéologie en Essonne. Actes de la journée archéologique de Brunoy, 27/11/1993*, Brunoy, Société d'art, histoire et archéologie de la vallée de l'Yerres, p. 43-48.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.222 – Saint-Hilaire (Essonne), Champdoux

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 631805 ; Y = 6817180

Numéro d'entité archéologique : 91 556 0007

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Malgré l'ampleur de l'espace bâti, les vestiges enfouis du sanctuaire de Champdoux à Saint-Hilaire et des constructions qui l'environnent n'ont été aperçus d'avion qu'une seule fois, par Fr. Besse (2005, p. 86-87) ; aucune vérification du site au sol n'a été signalée. Le plan d'ensemble des structures a été redressé dans le cadre de cette notice, à partir des clichés aériens disponibles.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé sur un plateau faiblement ondulé et bordé au sud par la vallée de la Louette, distante de 2 km du site gallo-romain.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Besse, 2005.

2 – Présentation des vestiges

Bien que la plupart des substructions enfouies observées d'avion apparaisse de manière nette sur les photographies, le plan du sanctuaire et des aménagements voisins demeure lacunaire puisque la lecture des vestiges est peu évidente dans certains secteurs (fig. 1 et 2).

Le lieu de culte a peut-être été délimité, dans un premier temps, par une enceinte fossoyée perceptible au nord et à l'est du temple maçonné. Puis, probablement à l'occasion d'un agrandissement de l'aire sacrée enclose, celle-ci a été entourée d'un mur péribole dont trois vraisemblables angles ont été reconnus : la clôture maçonnée encadre une vaste cour de plan quadrangulaire. À l'intérieur de cet espace fermé, existe un temple de plan rectangulaire (A), décentré vers l'est. Il se compose d'une *cella* bordée sur ses quatre côtés par une galerie, l'ensemble adoptant un plan globalement carré ; la galerie située au sud-est de la pièce centrale est précédée d'un probable escalier de même largeur, constitué de quelques marches délimitées par deux murs d'échiffre. Le temple devait alors être surélevé sur un podium de faible hauteur. Au sud et au sud-est de cet édifice, deux petits aménagements bâtis en dur (B et C), de plan rectangulaire, sont plus difficiles à qualifier – bassins, fosses parementées, aires maçonnées ?

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ou II-3c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossé puis péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 65 x 60 m (soit +/- 3 900 m ²), pour l'enceinte maçonnée
Types des temples	A : B1b ou C1
Dimensions des temples	A : +/- 17 x 13 (soit +/- 220 m ²)
Autres équipements remarquables	B et C : constructions d'usage indéterminé ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.



Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine et d'aménagements périphériques. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de Fr. Besse (2005).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Saint-Hilaire a été édifié aux confins nord-ouest de la cité des Sénons, probablement à moins d'un ou de deux kilomètres de la limite qui la sépare des Carnutes. En revanche, aucune proximité avec une agglomération antique (celle de Dourdan, en territoire carnute, n'est située qu'à 9 km) ni avec un axe de communication majeur (au plus près, la voie Paris-Orléans, traversant Morigny-Champigny à l'est du site, est distante de 8 km) n'a été observée.

▪ Environnement proche

Le site antique de Champdoux ne se limite pas au sanctuaire mais comprend de nombreux autres aménagements construits en dur à ses abords immédiats, au sud-ouest, au sud et sud-est, et dans une moindre mesure au nord-est (**fig. 1 et 2**).

Au sud-est, une anomalie rectiligne longeant le péribole du lieu de culte correspond vraisemblablement à un chemin empierré desservant le sanctuaire. Dans un rayon de 100 m, mais surtout concentrées au sud-est du sanctuaire, les fondations en pierre de douze bâtiments de taille relativement modeste sont visibles sur les clichés aériens. Ces constructions présentent toutes un plan simple, constitué d'une pièce unique de plan carré ou rectangulaire ; leur orientation est homogène sur l'ensemble de la surface bâtie, évaluée à plus de 20 000 m².

Cette concentration de bâtiments ne s'apparente guère au schéma d'une agglomération, dont on peut supposer que les plans de bâtiments seraient plus développés et variés. De même, ces petits édifices ne semblent pas appartenir au domaine d'une résidence élitaires, dont le bâtiment résidentiel semble ici absent – bien qu'une bande d'une quarantaine de mètres de large, au sud-est du chemin bordant le sanctuaire, était peu propice, en 2005, à l'identification de vestiges,

en raison de cultures différentes. Cet agglomérat de constructions enveloppant le lieu de culte sur au moins trois de ses côtés pourrait correspondre à d'éventuelles dépendances du complexe religieux, dont la fonction ne peut être définie avec précision – chapelles multiples, bâtiments liés à l'accueil et à l'hébergement des fidèles, boutiques, etc. ?

Des bâtiments en pierre, d'orientations variées et non datés, ont été reconnus lors de prospections aériennes et pédestres conduites par D. Giganon entre 1978 et 1982 entre la Grosse Haie et les Quatre Muids, sur la même commune de Saint-Hilaire (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). Ce site est localisé à 800 m au sud-est du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

L'ampleur de l'aire sacrée et le plan du temple, probablement juché sur un podium et de dimensions relativement importantes, témoignent de l'importance de ce lieu de culte *a priori* rural, fondé à faible distance d'une limite de cité. Il s'agit sans doute d'un sanctuaire communautaire, peut-être public. Il est entouré d'un ensemble de constructions dont le rapport avec le complexe religieux n'est pas clair. Est-il associé à un établissement rural de fort statut, ou bien ces édifices relèvent-ils de ses dépendances, destinées à accueillir ses fidèles ou son personnel, ou éventuellement d'une agglomération secondaire ? Aucune information ne renseigne la chronologie de ce sanctuaire, dont la prospection aérienne n'a révélé qu'un plan partiel.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Besse, 2005 – BESSE Fr., *Prospections aériennes en Essonne. Rapport 2005*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, p. 86-87.

S.223 – Saint-Valérien (Yonne), la Noue (sanctuaire nord-ouest)

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 706500 ; Y = 6786240

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2017, une importante campagne de prospection magnétique réalisée par St. Venault (Inrap) et X. François (Geocarta), dans le cadre du projet collectif de recherche (PCR) AggloCenE, coordonné par P. Nouvel et St. Venault¹, a révélé l'existence de plusieurs sanctuaires au sein de l'agglomération antique de Saint-Valérien. Le plus vaste d'entre eux, localisé dans le quart nord-ouest de l'habitat groupé et occupant plus de la moitié d'un îlot urbain, n'avait pas été identifié jusqu'alors et n'a *a priori* pas fait l'objet de prospections pédestres. Les vestiges de son temple principal apparaissent aussi, en partie seulement, sur une orthophotographie de l'IGN datée du 4 juillet 2011 (St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-259). Le plan du lieu de culte proposé ici a été dressé à partir de la carte des résultats de la détection magnétique réalisée par G. Hulin à l'issue de l'opération de prospection géophysique (*in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 217, fig. 14).



Fig. 1 : vestiges du sanctuaire observés en prospection géophysique.
Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, Venault (dir.), 2017, p. 230, fig. 27.

▪ Implantation topographique

L'agglomération de Saint-Valérien s'étend sur un plateau au relief peu marqué, incliné vers l'ouest. Dans l'Antiquité, elle est traversée du nord-est au sud-ouest par une zone humide aujourd'hui asséchée, reliée au Lunain et drainée, à partir du III^e s. de n. è., par un canal, dont un tronçon a été identifié lors d'une fouille préventive conduite dans les quartiers nord-est de l'habitat ; l'essentiel de son tracé n'a toutefois pas été localisé (Driard dir., 2010, vol. 1, p. 105 ; St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-191).

1. Je tiens ici à remercier P. Nouvel de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de PCR.

2 – Présentation des vestiges

Le lieu de culte paraît occuper la plus grande partie d'un îlot urbain bordé au nord par la rue principale de l'agglomération, orientée est-ouest et se confondant avec la voie reliant Sens et Orléans, actuel Chemin de César (**fig. 1 et 2**). Deux autres rues l'encadrent à l'est et au sud, tandis qu'à l'ouest, au-delà d'un étroit passage qui le sépare de l'édifice voisin, il est longé par une série d'une douzaine de cellules disposées en enfilade. Ces dernières s'ouvrent probablement sur une place ou une cour adjacente au sanctuaire (cf. *infra*). La cour sacrée, de dimensions importantes et de plan rectangulaire, est circonscrite par une enceinte aux fondations de pierre, peut-être flanquée au nord par une galerie. Son ou ses accès n'ont pas été localisés ; l'entrée principale est probablement située face à l'entrée des temples, en façade orientale, ou le long du Chemin de César.

Si le plan de certains de ses aménagements internes peut être restitué avec une certaine précision, tels le temple A et, dans une moindre mesure, le temple B, d'autres structures sont en revanche moins bien perceptibles. Par ailleurs, une canalisation récente traverse le site du sud-ouest vers le nord-est et en perturbe le plan. Dans l'axe médian est-ouest du sanctuaire, au fond de la cour, se dresse le temple principal (A), de plan centré et carré. Son orientation diffère de quelques degrés par rapport à celle du péribole et il est doté d'un probable porche, accolé à sa façade orientale. À quelques mètres au sud, le temple B présente lui aussi un plan composé d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, mais ses dimensions sont inférieures par rapport au précédent bâtiment ; il ne semble pas pourvu d'un porche. Dans l'angle nord-ouest de la cour, d'autres murs pourraient relever d'un troisième temple (C), édifié à l'écart des autres, mais selon une orientation similaire ; l'interprétation du plan de ces vestiges reste toutefois incertaine. Il est tout aussi difficile d'identifier d'éventuelles constructions localisées dans les angles sud-ouest et sud-est de la cour, ou encore le long de la façade septentrionale du péribole, malgré l'existence de multiples anomalies magnétiques dans ces trois secteurs¹. Un ou plusieurs édicules ont pu avoir été construits aux abords méridionaux du temple B, ainsi que dans la moitié orientale de l'aire sacrée. Mentionnons aussi la présence probable d'un bâtiment accolé au mur qui ferme à l'est la cour du sanctuaire. Enfin, un ensemble d'anomalies rectilignes, prenant naissance dans l'angle nord-est du lieu de culte et traversant, en se divisant en deux branches, la moitié orientale de la cour, évoque un réseau de canalisations destinées à acheminer ou à évacuer de l'eau vers, depuis ou à travers le sanctuaire.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 92 x 78 m (soit +/- 7 200 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1b - B : B1a - C (?) : ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²) - B : +/- 10 x 9 m (soit +/- 190 m ²) - C (?) : ?
<i>Autres équipements remarquables</i>	Diverses constructions d'usage indéterminées

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, Venault (dir.), 2017, p. 230, fig. 27.

1. Sur le plan proposé ici, les aplats brun clair indiquent une forte densité d'anomalies, tandis que les tirets délimitent des anomalies plus ponctuelles ou linéaires, de nature indéterminée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire est localisé au cœur de l'agglomération secondaire de Saint-Valérien, positionnée sur la route menant de Sens à Orléans, dénommée aujourd'hui le Chemin de César. L'habitat groupé, situé à 15 km à l'ouest du chef-lieu des Sénons, est implanté dans la partie centrale de la cité, à une trentaine de kilomètres de ses limites.

▪ Environnement proche

L'existence d'un important établissement installé le long du Chemin de César, soupçonnée depuis les premières découvertes d'objets et de débris d'architectures à la fin du XIX^e s., a depuis été confirmée par plusieurs opérations archéologiques qui ont confirmé l'existence d'une grande agglomération secondaire (**fig. 3**). Il s'agit notamment d'une série de fouilles préventives conduites depuis 2009 au nord de la voie, mais aussi de campagnes de prospections pédestres et de reconnaissance aérienne. En 2017, la détection magnétique, réalisée sur près de 16 ha, a permis de documenter les quartiers situés au sud de l'axe routier et d'identifier, entre autres, des sanctuaires. De ces interventions résulte une bonne connaissance du plan de l'habitat, couvrant environ 30 ha, et de son organisation (J.-P. Castelluccia, *in* Delor dir., 2002, p. 616-618 ; Driard dir., 2010 ; Driard, Deyts, 2010 ; S. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-259). L'agglomération a vraisemblablement été fondée durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ; elle adopte dès lors une trame viaire orthogonale, délimitant une quinzaine d'îlots de taille variable et greffée sur la voie Sens/Orléans, qui traverse l'agglomération d'est en ouest. Ses quartiers se développent tout au long du Haut-Empire, avant que l'aire habitée ne se rétracte et que les espaces publics soient vraisemblablement abandonnés, dès le III^e s. et durant le IV^e s. Puis, au cours du haut Moyen Âge, l'occupation se déplace vers l'est, en direction du bourg actuel.



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Saint-Valérien. Réal. S. Bossard, d'après Driard (dir.), 2010, vol. 4, pl. 261 et Nouvel, Venault (dir.), 2017, p. 200, fig. 10 et p. 217, fig. 14.

Les principaux équipements publics de l'agglomération du Haut-Empire semblent se concentrer aux abords de la rue principale. Les vestiges d'un probable édifice public ont été mis au jour à la fin du XIX^e s. et lors d'un diagnostic plus récent : les constructions maçonnées, ainsi que les fragments de mosaïques et de tubulures qui y ont été reconnus constituent peut-être les débris d'un ensemble thermal. Ce secteur fait face, de l'autre côté de la rue, à un sanctuaire de plus modeste ampleur, équipé d'au moins deux temples et d'un édicule, identifié grâce aux prospections géophysiques (S.224). Ces mêmes interventions non destructrices ont permis de mettre en évidence un second lieu de culte, situé dans l'îlot voisin, à 40 m plus à l'ouest, qui fait l'objet de cette notice. Un autre bâtiment public s'étend vraisemblablement à l'ouest de ce grand sanctuaire : il se compose d'une probable grande cour bordée à l'est par une série d'une douzaine de cellules (boutiques ou espaces de stockage ?) ; la lecture de son plan est moins évidente au nord, à l'ouest et au sud. La configuration de cet ensemble rappelle celle d'une place publique ou d'un *macellum*, à moins de considérer qu'il ne s'agisse d'un entrepôt. Deux autres possibles lieux de culte ont pu exister dans les îlots situés au sud des deux sanctuaires avérés : plusieurs édifices semblent en effet correspondre à des temples, mais leur plan est difficile à restituer et, pour cette raison, ils n'ont pas fait l'objet de notices distinctes. Quant aux autres îlots de l'agglomération intégrés à l'emprise couverte par les prospections géophysiques, ils semblent dépourvus de constructions maçonnées, ou du moins aucun plan de bâtiment n'y est clairement perceptible, malgré une densité relativement importante d'anomalies magnétiques, notamment le long des rues. Il pourrait alors s'agir de secteurs à vocation résidentielle ou artisanale, essentiellement occupés par des bâtiments en matériaux périssables, ou ayant connu de multiples phases de construction, à l'origine de l'image brouillée issue des prospections géophysiques.

Les secteurs étudiés au cours d'opérations préventives au nord de la voie reliant Sens et Orléans correspondent essentiellement à des espaces résidentiels et artisanaux. Une fouille réalisée en 2009, dans l'angle nord-est de l'agglomération, a révélé l'existence de bâtiments construits en matériaux périssables, associés à des structures caractéristiques d'activités métallurgiques. À proximité immédiate, le long de la rue, un grand enclos vide de constructions, mesurant 40 m de côté, est bordé de galeries étroites et longé à l'ouest par un bâtiment ; sa fonction n'a pu être déterminée. Il est desservi, à l'est, par une rue secondaire qui donne aussi accès à un ensemble de fosses. La fouille de ces dernières a livré divers lots d'objets et des restes humains, rassemblés sous la forme de dépôts qui relèvent probablement de pratiques funéraires. Les autres opérations de fouille conduites en bordure septentrionale de l'habitat groupé ont également permis d'aborder des quartiers artisanaux, occupés par des forgerons et des potiers. Enfin, les vestiges d'une nécropole, peu documentée, sont localisés au sud de l'agglomération.

5 – Synthèse et interprétation

Les prospections géophysiques réalisées à Saint-Valérien ont permis de dresser le plan de ce grand sanctuaire, avec une précision variable d'un secteur à l'autre. Les vestiges reconnus sont ceux de deux ou trois temples, dont le plus grand a été bâti dans l'axe médian de la cour sacrée, de dimensions considérables. Il est encadré par les autres édifices de culte et probablement par divers édicules et autres aménagements, plus difficiles à identifier. Des canalisations pourraient alimenter en eau d'éventuels bassins, voire des thermes, dont aucune trace n'est toutefois perceptible.

En raison de la surface qu'il couvre, du nombre d'équipements qui le composent et de sa situation en bordure de la rue principale de l'agglomération, empruntée par les voyageurs qui traversent cette dernière, ce lieu de culte semble constituer le principal sanctuaire de Saint-Valérien, abritant le culte de plusieurs divinités honorées par ses habitants. Il est d'ailleurs vraisemblablement implanté à proximité de plusieurs édifices publics et relève certainement, lui aussi, de la parure monumentale de l'agglomération. L'absence de fouille nous prive malheureusement de toute information chronologique et d'une compréhension fine de son organisation spatiale, ou encore du rôle de ses différents équipements.

6 – Bibliographie

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Driard (dir.), 2010 – DRIARD C. (dir.), *Le Pré de la Ville, rue du Chemin de César, Saint-Valérien (89)*, rapport de fouille préventive (Éveha), Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 6 vol.

Driard, Deyts, 2010 – DRIARD C., DEYTS S., *Saint-Valérien, une agglomération antique de la cité des Sénons (Yonne)*, Dijon, DRAC de Bourgogne (Archéologie en Bourgogne, 22), n. p.

Nouvel, Venault (dir.), 2017 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche AggloCenE. Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 380 p.

S.224 – Saint-Valérien (Yonne), la Noue (sanctuaire nord-est)

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons	Qualité de la documentation : moyenne
Coordonnées (Lambert 93) : X = 706615 ; Y = 6786275	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : inconnu	Chronologie générale : inconnue
Sanctuaire avéré	

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2017, une importante campagne de prospection magnétique réalisée par St. Venault (Inrap) et X. François (Geocarta), dans le cadre du projet collectif de recherche (PCR) AggloCenE, coordonné par P. Nouvel et St. Venault¹, a révélé l'existence de plusieurs sanctuaires au sein de l'agglomération antique de Saint-Valérien. L'un d'entre eux, d'emprise peu importante, est situé dans le quart nord-est de l'habitat groupé et occupe l'angle d'un îlot urbain, en bordure de la rue principale ; il n'a pas fait l'objet de prospections pédestres et n'est donc documenté que par l'intervention de 2017 (St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-259). Le plan du lieu de culte proposé ici a été dressé à partir de la carte des résultats de la détection magnétique réalisée par G. Hulin à l'issue de l'opération de prospection géophysique (*in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 217, fig. 14).

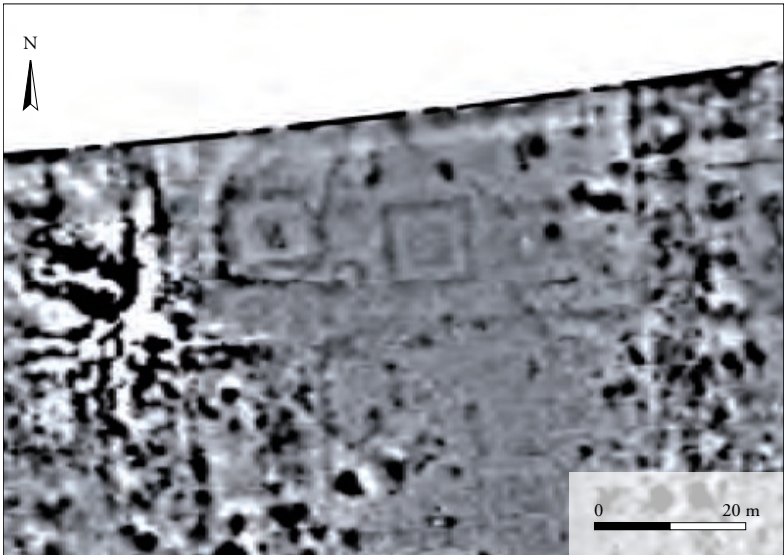


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, Venault (dir.), 2017, p. 231, fig. 28.

▪ Implantation topographique

L'agglomération de Saint-Valérien s'étend sur un plateau au relief peu marqué, incliné vers l'ouest. Dans l'Antiquité, elle est traversée du nord-est au sud-ouest par une zone humide aujourd'hui asséchée, reliée au Lunain et drainée, à partir du III^e s. de n. è., par un canal, dont un tronçon a été identifié lors d'une fouille préventive conduite dans les quartiers nord-est de l'habitat ; l'essentiel de son tracé n'a toutefois pas été localisé (Driard dir., 2010, vol. 1, p. 105 ; St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 187-191).

2 – Présentation des vestiges

Le sanctuaire a été fondé en bordure méridionale de la rue principale de l'agglomération, orientée est-ouest et correspondant à l'axe reliant Sens à Orléans (fig. 1 et 2). Il est aussi bordé à l'est par une autre rue, orientée nord-sud, et une ruelle divisant l'îlot en deux parties égales le dessert peut-être aussi au sud, bien que la lecture des résultats de la prospection géophysique soit ici moins évidente. L'aire sacrée est manifestement délimitée par un mur – ou un fossé ? – et son plan est proche du rectangle. Le ou les accès au lieu de culte n'apparaissent pas en plan ; il est probable qu'un passage le relie directement à la rue principale ou à l'axe qui le longe à l'est et il est également possible qu'une autre entrée existe au sud, à l'aboutissement de l'éventuelle ruelle.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 64 x 27 m (soit +/- 1 800 m ²)
Types des temples	- A et B : B1a - C : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 11 x 10 m (soit +/- 110 m ²) - B : +/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²) - C : +/- 3,90 x 3,90 m (soit +/- 15 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à remercier P. Nouvel de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de PCR.

Au sein de la cour, décentrés vers l'ouest, les vestiges de deux temples (A et B) et d'un édicule (a), tous trois de plan carré, sont clairement perceptibles ; s'y ajoutent peut-être un troisième temple, dans la partie orientale, où la lecture des anomalies est plus difficile. Les deux principaux édifices de culte présentent des dimensions similaires et se composent d'une *cella* encadrée par une galerie périphérique. Entre les deux, l'édicule a correspond probablement à une chapelle secondaire, constituée d'une simple *cella*, ou bien à une base de statue ou d'autel. En périphérie de ces édifices, plusieurs anomalies ponctuelles ou linéaires pourraient correspondre à des fosses, à des radiers servant de fondation à des statues ou des autels, à des niveaux de démolition ou encore à des cheminements empierrés¹.

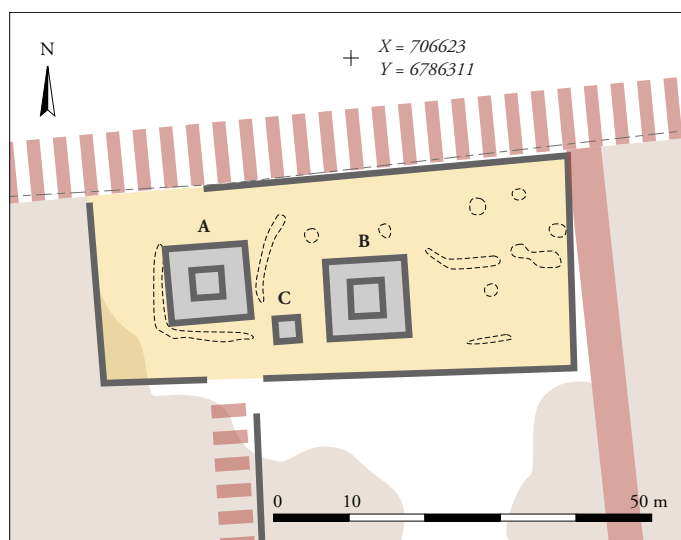


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire observés en prospection géophysique.
Réal. S. Bossard, d'après Nouvel, Venault (dir.), 2017, p. 231, fig. 28.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire est localisé au cœur de l'agglomération secondaire de Saint-Valérien, positionnée sur la route reliant Sens et Orléans, dénommée aujourd'hui le Chemin de César. L'habitat groupé, situé à 15 km à l'ouest du chef-lieu des Sénons, est implanté dans la partie centrale de la cité, à une trentaine de kilomètres de ses limites.

▪ Environnement proche

Aménagé en bordure méridionale du Chemin de César, le lieu de culte ici étudié est localisé dans la zone centrale de l'habitat groupé de Saint-Valérien, à proximité d'un vraisemblable édifice public – des thermes ? – et à 40 m à l'est d'un autre sanctuaire, constituant sans doute le principal établissement religieux de l'agglomération (cf. S.223 pour une présentation plus détaillée de l'agglomération et de ses quartiers).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire établi dans le quart nord-est de l'agglomération antique de Saint-Valérien, documenté uniquement par les prospections géophysiques, occupe une surface assez restreinte, correspondant environ au quart de l'aire sacrée du grand lieu de culte situé à quelques dizaines de mètres plus à l'ouest. Pour autant, il est pourvu de deux temples et d'un édicule, ainsi que de probables autres aménagements dont la nature n'a pu être déterminée. Il est installé dans un îlot regroupant d'autres édifices, dont on ne connaît ni la fonction ni le plan précis ; il est possible qu'il s'agisse de constructions en matériaux périssables, peut-être des habitations ou des boutiques. Il avoisine également un vraisemblable édifice public, qui se dresse de l'autre côté de la rue principale de l'agglomération, bordant au nord son péribole. Au regard de sa position centrale et du nombre d'édifices qu'il renferme, ce lieu de culte pourrait avoir revêtu un statut public, malgré ses dimensions peu importantes. L'absence d'inscriptions ne permet toutefois pas de l'affirmer et il est tout aussi possible qu'il ait été rattaché à un établissement privé implanté au cœur de l'habitat groupé. On ignore tout de sa chronologie et des cultes qui y ont été pratiqués, si ce n'est qu'on y honorait au moins deux divinités.

6 – Bibliographie

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Driard (dir.), 2010 – DRIARD C. (dir.), *Le Pré de la Ville, rue du Chemin de César, Saint-Valérien (89)*, rapport de fouille préventive

1. Sur le plan proposé ici, les aplats brun clair indiquent une forte densité d'anomalies, tandis que les tiretés délimitent des anomalies plus ponctuelles ou linéaires, de nature indéterminée.

(Éveha), Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 6 vol.

Nouvel, Venault (dir.), 2017 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche AggloCenE. Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 380 p.

S.225 – Sceaux-du-Gâtinais (Loiret), le Préau

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 671910 ; Y = 6779555

Numéro d'entité archéologique : 45 303 0091 et 0095

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : Segeta

Chronologie générale : seconde moitié du I^{er} s. – dernier tiers du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges d'une agglomération antique et notamment de son édifice de spectacle sont décrits pour la première fois par J.-B.-P. Jollois, président de la Société royale des antiquaires de France, dans les *Mémoires sur les antiquités du département du Loiret* qu'il publie en 1836 (Jollois, 1836, p. 20-30). L'exploration du site, identifié depuis le début du XX^e s. à l'*Aquis Segeste* mentionnée sur la *Table de Peutinger*, s'est poursuivie entre 1868 et 1874 sous la direction de l'abbé Cosson, qui a identifié, dans la partie orientale de l'agglomération, « des bassins, des pièces d'eau, des édifices, qui devaient dépendre les uns des autres et former un unique monument » (fig. 1). Il qualifie alors ce dernier, encore partiellement inondé, d'« établissement hydraulique » (Cosson, 1873). De 1952 à 1955, l'abbé Moufflet réalise de nouvelles fouilles ponctuelles à Sceaux-du-Gâtinais, y compris au nord de ce monument (Moufflet, 1955 – non consulté). Puis, entre 1966 et 1976, M. Roncin, président de la Société d'émulation de Montargis, dirige de multiples campagnes de fouille programmée sur la partie méridionale d'une grande cour à péristyle, située à l'extrémité nord du complexe monumental. Il y met au jour, entre autres, un bassin maçonné renfermant les fragments d'une dédicace à la déesse Segeta et diverses offrandes, qui y avaient été immergées. La cour à péristyle et ses dépendances sont depuis interprétées comme un ensemble cultuel consacré à Segeta, au sein duquel l'eau joue un rôle particulièrement important (Roncin, 1966-1976 ; Roncin, 1977). À la fin des années 1970 et dans le courant des années 1980, les survols aériens réalisés par D. Jalmain révèlent le plan des bâtiments de plusieurs quartiers de l'agglomération, y compris dans le secteur du sanctuaire (Jalmain, 1993). Les vestiges de ce dernier sont classés au titre des monuments historiques en 1986 et, la même année, débute un programme triennal dirigé par J.-Fr. Baratin. Ce dernier entreprend alors des sondages ponctuels et surtout des travaux de nettoyage et d'enregistrement précis des niveaux archéologiques qui avaient été dégagés auparavant et qui avaient été mis hors d'eau, en 1985, grâce à l'installation d'une station de pompage (Baratin, 1989). Les fouilles programmées, toujours par la partie méridionale de la cour à portiques et à ses abords, reprennent entre 1991 et 1993, sous la direction de J.-Fr. Baratin et de J. Vilpoux¹. À l'issue de ces interventions, cette dernière réalise un important travail de synthèse, présentant d'abord les données issues des fouilles menées depuis 1966 (Vilpoux, 1995), puis un bilan des connaissances sur l'agglomération antique, rédigé dans le cadre d'un mémoire universitaire (Vilpoux, 1996). Les dernières interventions menées dans le secteur du sanctuaire ont été non destructives. Il s'agit d'abord de campagnes de prospection géophysique, entreprises en 2005 et en 2013 sur la partie du monument qui n'a pas fait l'objet de fouilles, puis, en 2014, de sondages géotechniques visant à mesurer la résistance mécanique du sous-sol (Vilpoux, Laurent-Dehecq, 2014).

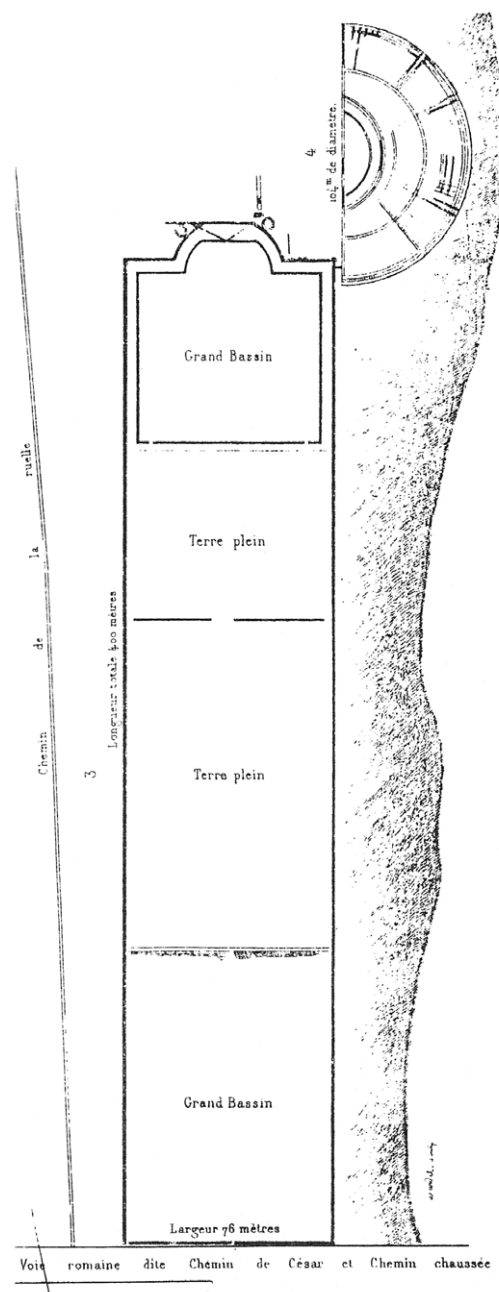


Fig. 1 : vestiges du monument selon les relevés effectués par l'abbé Cosson (1873).

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données pour partie inédites provenant des rapports des opérations et de son mémoire universitaire.

Au final, seule la partie méridionale du monument bordé de portiques a fait l'objet de fouilles et est donc bien documentée ; environ 3 000 m² ont pu en être étudiés, soit les deux cinquièmes de sa surface. L'état de conservation des vestiges, aujourd'hui restaurés et mis en valeur, est remarquable : l'élévation conservée des murs atteint par endroit près de 2 m.

▪ *Implantation topographique*

L'habitat groupé antique est installé dans un vallon sec, prenant naissance au nord et débouchant au sud sur la vallée du Fusain, affluent du Loing, distant de 650 m du sanctuaire. Le complexe monumental de l'agglomération est constitué d'une série de cours alignées sur un axe nord-sud, qui prend place au fond du vallon, et d'un théâtre, dont la *cavea* épouse son flanc oriental. Au cœur de la cour à péristyle, identifiée au sanctuaire et localisée à l'extrémité nord du complexe monumental, existe aujourd'hui une zone humide dont la nature – point de convergence du ruissellement d'une nappe ou résurgence d'une source ? – n'a pas pu être identifiée, faute de sondages (Vilpoux, 1996, p. 27 et p. 138-139).

2 – Présentation des vestiges

Le monument identifié à un sanctuaire est un édifice à péristyle, constituée de quatre corps de bâtiment encadrant une cour centrale, longue d'environ 70 m et large de 59 m (**fig. 2**). Tandis que la moitié septentrionale de l'édifice est uniquement documentée par les témoignages de l'abbé Cosson (1873) (**fig. 1**) et les résultats des prospections aériennes (Jalmain, 1993), géophysiques et géotechniques (**fig. 2**) (Vilpoux, Laurent-Dehecq, 2014), l'architecture et l'évolution de sa partie méridionale ont pu être étudiées dans le cadre des fouilles dirigées par M. Roncin, puis par J.-Fr. Baratin et J. Vilpoux. Dans ce secteur, la cour est fermée par une galerie de circulation, au sud, et est flanquée à l'est et à l'ouest par deux autres corps de bâtiment, composés d'une enfilade de pièces qui s'ouvrent sur l'espace central au moyen d'une colonnade. Enfin, au nord, le système de fermeture de la cour semble plus complexe et ne peut être restitué qu'à partir des descriptions de l'abbé Cosson, imprécises, et des données issues des prospections. L'archéologue évoque ainsi, au nord de la cour, « deux courbes symétriques », vaguement perceptibles en prospection aérienne et géophysique, qui correspondent à un grand hémicycle, d'un diamètre inférieur à la largeur du monument, et à la galerie qui le borde. Un sondage profond de 4 m, réalisé par l'abbé au pied du mur d'enceinte au tracé curviligne, épais de 1,60 m, a livré des fragments de fûts et de chapiteaux provenant de colonnes en calcaire, de corniches et d'autres débris de marbre. Il décrit aussi, à cet emplacement, un canal – d'adduction d'eau ? – provenant du nord et traversant l'hémicycle. Au nord de ce dernier, l'organisation des vestiges est plus difficile à comprendre, mais plusieurs anoma-

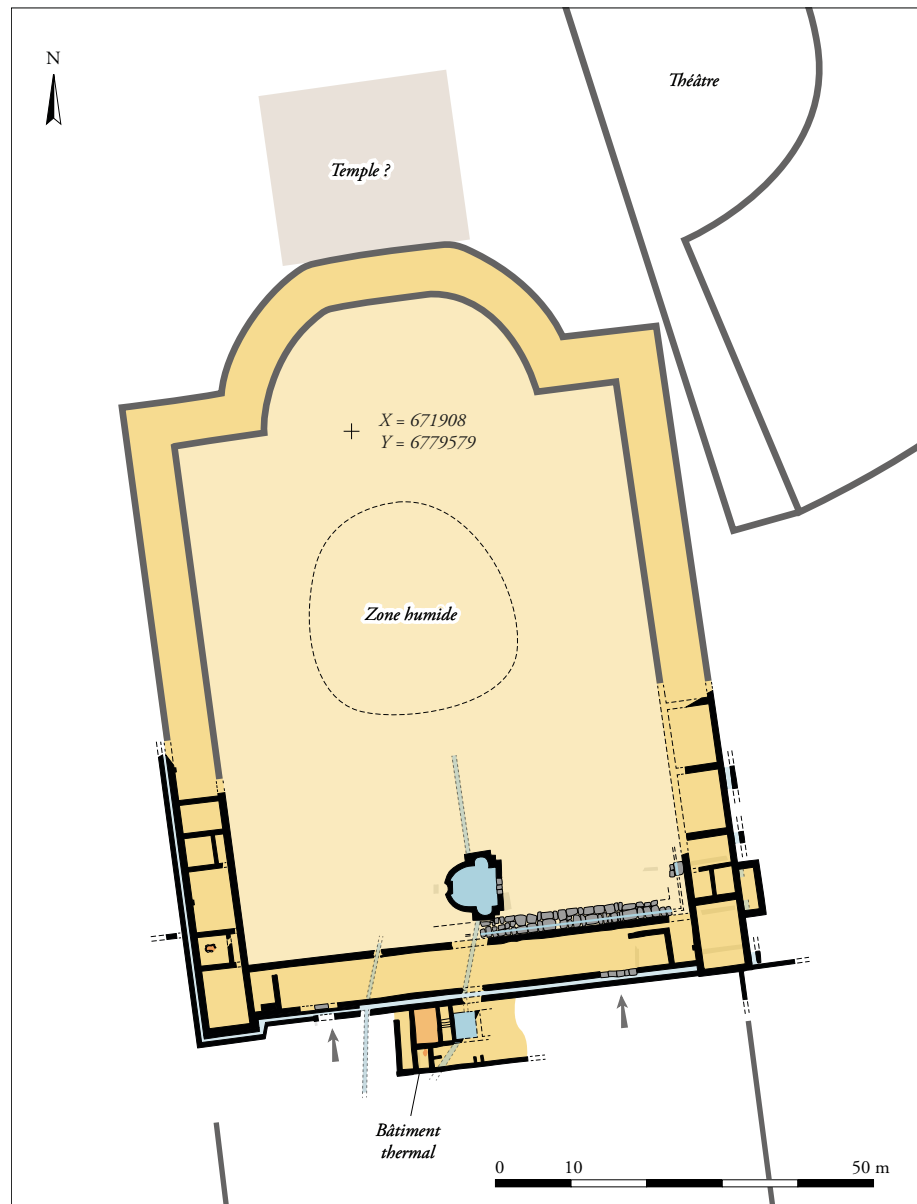


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Vilpoux, 1996, vol. 1, p. 82, fig. 47 et Vilpoux, Laurent-Dehecq, 2014, p. 9, fig. 2.

lies visibles sur les images aériennes et observées en prospection géophysique témoignent de l'existence d'un ou de plusieurs bâtiments maçonnés, s'étendant sur une surface d'une vingtaine de mètres de côté et probablement tangents au demi-cercle. Dans ce secteur, l'abbé Cosson mentionne d'ailleurs « tout un système de constructions remarquables par leurs formes et leurs grandioses dimensions », dont on ne connaît pas précisément la teneur. Ses propos et le plan qu'il a dressé indiquent néanmoins qu'il y a mis au jour des substructions de forme circulaire, localisées de part et d'autre de l'hémicycle, et plusieurs murs rectilignes (Cosson, 1873, p. 233-236). Il est tout à fait possible d'envisager qu'un temple ait existé à cet emplacement, dominant la cour à péristyle et reliée à celle-ci par un ou plusieurs accès aménagés dans l'hémicycle. Toutefois, la restitution d'un bâtiment de culte de plan carré, doté d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, comme cela a pu être proposé (Vilpoux, 1995, p. 9 ; Vilpoux, 1996, p. 45), nous semble incertaine en l'état de la documentation. Par ailleurs, peu d'informations permettent d'identifier d'éventuels autres aménagements installés dans la moitié nord de la cour à péristyle. En son centre, une zone aujourd'hui humide pourrait être liée à la présence d'une résurgence. Un sondage géotechnique réalisé en 2014 y a révélé la présence de remblais ou de niveaux de destruction, à une profondeur comprise entre 0,60 m et 2,20 m, et celle d'une maçonnerie ou du substrat à une profondeur de 2,40 m ; des débris de mortier de tuileau y ont aussi été observés, appuyant l'hypothèse d'un bassin, ou du moins d'une construction étanche localisée dans ce secteur (Vilpoux, Laurent-Dehecq, 2014, p. 28-29).

Les données issues des diverses opérations de fouille conduites entre 1966 et 1993 permettent de décrire et d'analyser plus finement les vestiges de la moitié méridionale de la cour et des portiques qui la délimitent. Le phasage retenu ici est celui qui a été établi par J. Vilpoux, qui distingue trois principaux états de construction entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è., suivis d'un incendie et d'une nouvelle occupation du monument, au cours des III^e s. et IV^e s., que nous avons assimilée à une quatrième phase (Vilpoux, 1995, p. 11-46 ; Vilpoux, 1996, p. 80-149).

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Phase 4</i>
<i>Chronologie</i>	2 ^{nde} moitié du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è.	1 ^{re} moitié du II ^e s. de n. è.	2 ^{nde} moitié du II ^e s. (?) - début du III ^e s. de n. è.	Début du III ^e s. - dernier tiers du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	?	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	+/- 100 x 72 m (soit +/- 6 700 m ²)	+/- 100 x 72 m (soit +/- 6 700 m ²)	+/- 100 x 72 m (soit +/- 6 700 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	?	?	?
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	?	?
<i>Autres équipements remarquables</i>	Bassin (a1)	Quadrilatère ; bassin (a2)	Quadrilatère ; bassin (a2)	Quadrilatère ; bassin (a2)

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (seconde moitié du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è.)

Plusieurs témoins semblent indiquer que le monument adopte la forme d'une cour bordée de portiques dès sa fondation, durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ou à la toute fin de ce siècle (**fig. 3**). Néanmoins, les données associées à sa prime occupation concernent uniquement l'aile orientale du complexe, un premier bassin établi dans la cour et un édifice thermal qui est accolé au sud de l'édifice, vraisemblablement contemporains ; l'existence de la galerie méridionale et du corps de bâtiment occidental reste donc hypothétique pour la première phase (Vilpoux, 1995, p. 11-22 ; Vilpoux, 1996, p. 80-106 : états 0 et 1).

À l'est, six murs ont été rattachés à cette première phase. Ils délimitent au moins trois salles disposées en enfilade, dont le sol est constitué de cailloutis ou bien dallé. Ce bâtiment a probablement été détruit par un incendie, avant qu'il ne soit reconstruit au cours de la phase 2. Deux autres tronçons de murs, dont l'orientation diffère sensiblement de cet édifice, appartiennent à une ou deux constructions voisines, localisée(s) à l'ouest, dont le plan n'a pas pu être déterminé.

À une vingtaine de mètres plus à l'ouest, prend place un bassin rectangulaire (a1), long de 2,50 m et large de 1,20 m. Ses parois maçonnées sont couvertes d'une couche d'enduit peinte en bleu et il est alimenté en eau par une canalisation débouchant dans son angle nord-ouest, en provenance de la zone humide située à une vingtaine de mètres plus au nord. Il est intégré à une construction plus grande, dont le sol, à l'est du bassin, est formé d'une chape de mortier ; l'ensemble atteint une surface longue de 4 m et large de 2,80 m. Plusieurs débris, accumulés dans des remblais postérieurs ou réutilisés dans l'élévation des maçonneries de la phase suivante, sont probablement issus de l'élévation de la superstructure, disparue : il s'agit d'enduits peints rouges et verts, peut-être d'un fragment de base de colonne et de plaques de marbre. Deux lames de haches néolithiques et des tessons de cruche proviennent également du bassin ; il pourrait s'agir de premiers objets déposés dans le bassin, ou plutôt de mobiliers qui y ont été piégés lors de la phase suivante, lorsque la

structure est intégrée à un bassin plus grand (cf. *infra*).

Enfin, à 10 m au sud du bassin, le bâtiment b1 correspond à un édifice thermal, partiellement fouillé, dont le corps principal mesure au moins 10 m de long pour 8,60 m de large. Il comprend au moins une piscine froide, aux parois revêtues de plaques de calcaire, et une salle de fonction indéterminée, à l'ouest, toutes deux desservies par un corridor. Une seconde piscine existe vraisemblablement à l'est, tandis qu'un autre espace fermé, à l'ouest, pourrait correspondre à une grande salle. En tenant compte de ces différentes composantes, les thermes pouvaient couvrir une surface de 284 m². Leur accès s'effectue *a priori* depuis la cour, et non depuis le nord, où se développe peut-être la galerie méridionale de l'édifice à portiques, dont la présence est attestée à partir de la phase 2. L'édifice est probablement alimenté en eau par une canalisation en bois repérée à 15 m au nord, passant à l'ouest du bassin. L'abattage d'arbres transformés en poutres de chêne, employées dans les fondations de la piscine, et en solives, supportant le plancher du couloir, a été daté, par dendrochronologie, entre 40 et 98 de n. è. La construction des thermes a donc eu lieu au plus tôt à la toute fin I^{er} s., ou peut-être au début du II^e s., soit durant la phase 1 ou au début de la phase 2.

▪ Phase 2 (première moitié du II^e s. de n. è.)

La seconde phase de construction, mieux documentée, correspond à l'édification du monument à portiques – dont les murs seront en grande partie préservés lors de la phase suivante –, au réaménagement du bâtiment thermal et à la mise en place d'un réseau hydraulique plus complexe (fig. 4). Un tessou de céramique sigillée, mis au jour dans la tranchée de fondation d'un mur des portiques, fournit un *terminus post quem* situé dans la première moitié du II^e s. de n. è. pour la construction de ce monument, qui s'est probablement étalée sur plusieurs années, voire plusieurs décennies. Des monnaies trouvées dans les portiques, dont le contexte stratigraphique n'est pas précisément connu, renvoient à la même période (Vilpoux, 1995, p. 22-39 ; Vilpoux, 1996, p. 106-139 : état 2).

La cour, rectangulaire, est bordée par trois portiques à l'ouest, au sud et au nord. Au sud, se développe une galerie de circulation, assurant la jonction entre les deux autres ailes. Longue de près de 60 m, elle communique aussi avec la cour située au sud du péristyle, au moyen de deux portes en bois à double vantail, larges d'environ 2,70 m, dont subsistent les seuils dallés, situés près de ses extrémités. Son sol est bétonné et son mur sud, aveugle, est agrémenté de plaques de calcaire et de marbre à l'intérieur, et d'une arcade formée de briques et de pierres à l'extérieur. Les deux corps de bâtiments fermant la cour à l'ouest et à l'est sont divisés en plusieurs salles de plan rectangulaire par des murs de refend, chaînés aux murs porteurs. L'aile occidentale abrite ainsi, dans l'emprise de la fouille, cinq salles (c à g), dont la surface varie entre 20 m² et 45 m². Dans l'aile orientale, les murs qui avaient été construits lors de la phase 1 sont rasés et trois salles (h, i et j), d'une surface comprise entre 42 m² et 92 m², remplacent les pièces antérieures. La salle localisée à l'extrémité méridionale de cette enfilade est dotée d'une porte, dans son angle sud-est, donnant accès à la cour voisine. Le sol des différents espaces des galeries latérales, dont le niveau varie parfois, est constitué de sable damé ou d'un cailloutis de calcaire bétonné, tandis que les murs d'enceinte sont revêtus d'enduits peints, figurant des panneaux à dominantes rouges et vertes. Le stylobate du péristyle, commun aux trois ailes, est composé de blocs de calcaire en grand appareil. Par ailleurs, les niveaux de destruction postérieurs contiennent des éléments de placage de marbre, des moulures sculptées dans diverses roches, des fragments de colonnes

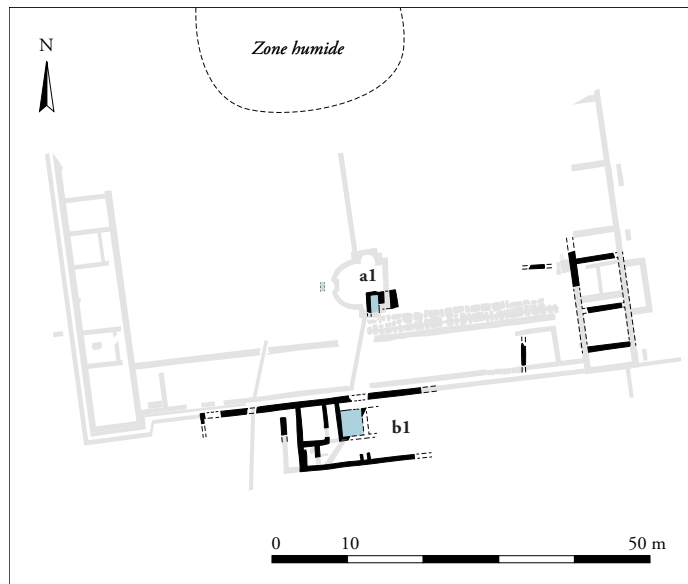


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 1.
Réal. S. Bossard, d'après Vilpoux, 1996, vol. 1, p. 81, fig. 43.

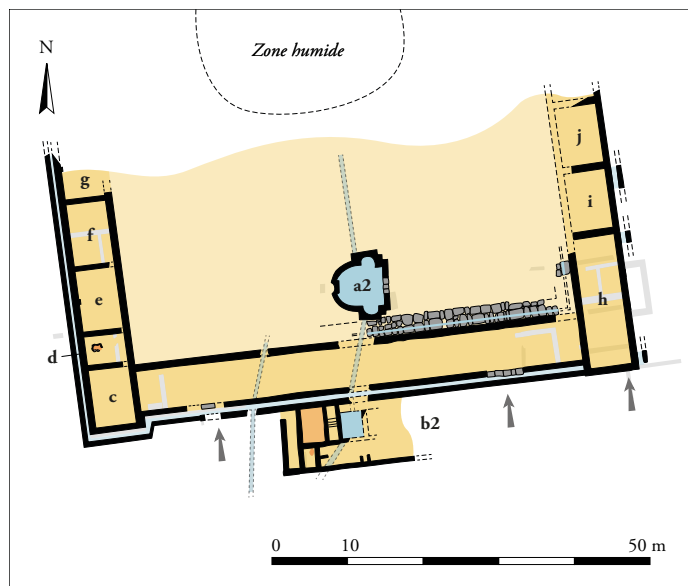


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 2.
Réal. S. Bossard, d'après Vilpoux, 1996, vol. 1, p. 81, fig. 45.

et de corniches en calcaire, issus de l'élévation de l'édifice. Des tesselles de mosaïque, dont l'emplacement d'origine est inconnu, proviennent aussi de remblais de démolition extérieurs à l'édifice. Parmi la dizaine de pièces qui ont été reconstruites dans les trois ailes, seule une (d) est dotée d'un aménagement interne. Il s'agit d'un foyer de plan rectangulaire, long de 1,15 m, large de 0,85 m et conservé sur une élévation de 0,30 m ; un assemblage de pierres calcaire liées à l'argile en délimite les contours et sa sole est constituée de briques et de pierres. Non daté, il pourrait se rattacher à cette phase ou à la suivante ; il est peut-être lié à la cuisson d'aliments, ou pourrait constituer un autel ; plusieurs fragments de figurines métalliques proviennent aussi de cette salle, qui a pu servir au dépôt d'offrandes.

Au sein de la cour et à l'extérieur du monument, l'écoulement des eaux est assuré par un drain qui ceinture le mur d'enceinte de l'édifice et, dans la cour, par un autre caniveau, entaillant un dallage de calcaire bordant les portiques. Les eaux de pluie ou usées sont évacuées grâce à un collecteur maçonné, qui prend naissance le long du mur méridional de l'enceinte et se dirige vers le sud-ouest. Au sein de la cour, le seul aménagement identifié est un grand bassin polylobé (a2), succédant à celui qui avait été mis en place lors de la phase précédente, désormais intégré au nouvel aménagement. Long de 8,90 m et large de 7,80 m, il est circonscrit par un muret maçonné. Il présente un axe de symétrie est-ouest et se compose d'une grande abside à l'ouest et de deux absidioles qui s'y greffent au nord et au sud ; à l'est, il est délimité par un muret rectiligne, interrompu en partie médiane pour laisser place à un seuil dallé. Son fond est simplement constitué d'une couche d'argile compacte et aucune superstructure, qui aurait pris appui sur les murets, n'a été reconnue. Nombre d'offrandes (monnaies, figurines en terre cuite et ex-voto anatomiques, entre autres) ont été mises au jour dans le bassin ; elles ont certainement été immergées tout au long de la fréquentation du site, comme le suggère la chronologie des émissions monétaires qui y sont représentées (cf. *infra*). L'eau qui est acheminée jusqu'au bassin est conduite par une nouvelle canalisation maçonnée, provenant toujours de la partie centrale de la cour ; après avoir traversé le bassin, elle franchit la galerie méridionale du péristyle puis se déverse dans la piscine froide du bâtiment thermal b2 (cf. *infra*). Des sondages réalisés aux abords ont montré que le sol de la cour, surélevé au moyen d'un remblai par rapport à la phase précédente, est revêtu d'un lit de calcaire concassé et damé.

L'ensemble thermal b2, installé dans une cour dont le sol est couvert de cailloutis ou bétonné, est réaménagé au cours de cette phase : l'espace clos à l'ouest est supprimé, tandis que la salle occidentale est équipée d'un hypocauste et qu'un escalier est construit entre cette dernière et la piscine voisine, dans le couloir désormais obturé au sud. Une mosaïque noire et blanche recouvre le sol de la salle chaude et ses murs sont enduits d'une peinture essentiellement rouge ; une vasque est installée dans son angle sud-ouest.

▪ Phase 3 (seconde moitié du II^e s. (?) – début du III^e s. de n. è.)

Lors de la dernière phase de construction, pour laquelle les données chronologiques manquent, plusieurs transformations mineures de l'édifice, probablement réalisées en deux ou trois étapes, conduisent à une réorganisation interne des trois ailes qui enveloppent la cour (fig. 5) (Vilpoux, 1995, p. 40-45 ; Vilpoux, 1996, p. 139-148 : état 3). La galerie méridionale est ainsi divisée en trois espaces, deux murs de refend délimitant de petites pièces, d'environ 15 m², localisées à ses extrémités. Un massif empierré est installé dans l'angle sud-ouest de la pièce occidentale et une sorte de petit piédestal s'appuie contre le mur est de la pièce orientale ; la fonction de ces réduits n'a pas pu être déterminée. Les travaux entrepris au cours de la phase 3 concernent également les ailes occidentale et orientale : à l'ouest, la salle f est compartimentée, tandis qu'à l'est, l'ancienne salle h est scindée en quatre espaces de taille inégale ; le sol de la salle e est par ailleurs refait. Enfin, c'est vraisemblablement à ce moment que les abords du monument sont aussi restructurés : trois nouveaux murs délimitent des espaces ouverts, bordant l'édifice à portiques à l'ouest et au sud-est. Une construction rectangulaire (k), d'une surface interne de 11 m² et de fonction indéterminée, est accolée au portique oriental, près de son angle sud-est.

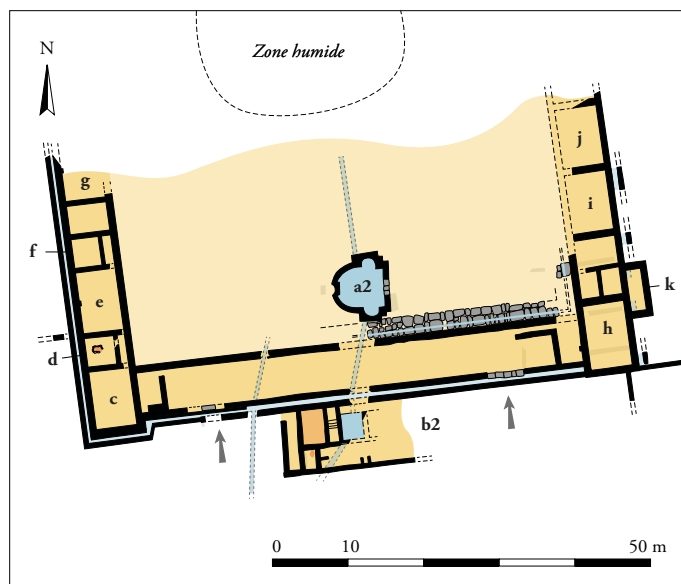


Fig. 5 : vestiges rattachés à la phase 3.
Réal. S. Bossard, d'après Vilpoux, 1996, vol. 1, p. 82, fig. 47.

▪ Phase 4 (début du III^e s. – dernier tiers du IV^e s. de n. è.)

Un incendie, qui s'est surtout propagé dans les ailes orientale et occidentale de l'édifice, a vraisemblablement mené à son abandon partiel et à sa restructuration. Plusieurs témoins d'un feu violent ont été mis en évidence : le sol des salles

est par endroits rubéfié, des moellons de parement ont éclaté et une fine couche de cendres, résultant de la combustion de la charpente, a été observée dans plusieurs pièces. Le matériel céramique associé à ces niveaux indique que le feu a détruit le monument au plus tôt à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. Le bâtiment thermal (b2) est aussi probablement abandonné durant la seconde moitié du II^e s. de n. è., peut-être à l'issue du sinistre : l'hypocauste de la salle chaude est détruit, certains accès ou orifices sont obturés, tandis que l'eau provenant du bassin a2 continue de s'écouler à travers la piscine froide, qui s'embourbe faute d'entretien.

La fréquentation du bâtiment à portiques se poursuit néanmoins après l'épisode de l'incendie. Certaines salles des ailes occidentale et orientale ont alors été réutilisées comme pièces de stockage, où sont entreposés de gros vases en terre cuite. Selon toute vraisemblance, la toiture, effondrée, est en partie reconstruite, comme en témoigne un trou de poteau isolé, prenant appui sur un mur de l'ancienne salle i. Par ailleurs, le sol bétonné de la petite pièce aménagée à l'extrémité orientale de la galerie de circulation méridionale est refait à plusieurs reprises ; les remblais associés à ces travaux ont livré une monnaie d'Antonin le Pieux (138-161) et des tessons de céramique attribués à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. Enfin, dans la cour, le niveau de circulation est exhaussé dans le courant du III^e s., grâce à l'apport de pierres de calcaire. Cette opération a peut-être été envisagée suite à l'envasement de cet espace, résultant de la montée de la nappe phréatique ou d'un mauvais écoulement des eaux. En résumé, malgré leur entretien au cours des décennies qui ont suivi l'incendie, les portiques de l'édifice semblent avoir perdu de leur monumentalité ; les ultimes aménagements sont précaires et il est possible que les activités qui ont lieu au sein du complexe aient évolué et soient en partie profanes.

Le courant du IV^e s. marque l'abandon progressif du monument. Durant la première moitié de ce siècle, les conduites d'eau ne sont plus nettoyées et servent de dépotoir pour l'enfouissement de déchets divers. Cependant, dans le bassin a2, l'offrande de monnaies demeure un geste relativement fréquent tout au long du III^e s. et surtout du IV^e s., comme en témoignent les dizaines de monnaies qui ont été jetées dans l'eau, émises au cours de cette période (cf. *infra*). En revanche, rien ne permet d'affirmer que les autres types d'offrandes – ex-voto anatomiques et figurines en terre cuite, notamment – sont encore déposés dans le bassin à l'issue de l'incendie (Roncin, 1977, p. 61-62 ; Vilpoux, 1995, p. 44-45 ; Vilpoux, 1996, p. 147-148 : état 3c).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Ainsi, la fin de la phase 4 témoigne d'un abandon progressif du monument, qui s'étire tout au long du IV^e s. de n. è. Tandis que certaines salles des anciens portiques, partiellement réaménagées, continuent d'être utilisées à des fins diverses, seul le bassin a2, implanté dans la partie sud de la cour, semble rester concerné par une activité rituelle, sous la forme de jets de monnaies, à la fin du IV^e s. La date d'émission des pièces les plus récentes, frappées sous Gratien (367-383) ou Valentinien II (375-392), indique que la pratique de la *stips* cesse vers la fin du IV^e s. Le canal d'adduction d'eau du bassin est définitivement obturé au V^e s. ou au VI^e s., si l'on se fie à une datation radiocarbone réalisée sur des fagots de bois qui y ont été rejetés. Par la suite, le site ne semble fréquenté que dans le cadre de récupérations de matériaux, notamment d'éléments architectoniques en calcaire ou en marbre. Ces activités se sont étalées sur plusieurs siècles, au moins jusqu'au Moyen Âge : un denier daté du X^e s. ou du XI^e s. a été découvert sur le sol de la cour (Roncin, 1977, p. 54 ; Vilpoux, 1995, p. 46 ; Vilpoux, 1996, p. 148-149).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Une dédicace à la déesse Segeta et à Auguste, gravée sur un disque de marbre mesurant 0,60 m de diamètre, a été découverte en plusieurs fragments dans le bassin a2. L'inscription, en lettres capitales, est complète ; on y lit : « *Aug(usto) deae / Segetae / T(itus) Marius Priscinus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) / efficiendum curavit / Maria Sacra fil(ia)* », soit « à Auguste et à la déesse Segeta, Titus Marius Priscinus s'est acquitté de son vœu de bon gré et à juste titre ; sa fille Maria Sacra s'est chargée de sa réalisation » (I.329). Au revers du disque figurent un grand vase élané, gravé en bas-relief, et l'ébauche d'un second récipient, tracés antérieurement, avant que le support ne soit découpé et inscrit. On ignore si cet élément prenait place au sein du bassin ou s'il était intégré à une autre construction de la cour à portiques (AE 1974, 423 ; Roncin, 1977, p. 56-57 ; Vilpoux, 1996, p. 13-15 et p. 122).

Peu d'éléments de statuaire ont été mis au jour lors des fouilles réalisées entre 1966 et 1993. Dans la petite salle située à l'extrémité orientale de la galerie sud du monument, a été découvert le sommet d'une modeste stèle en calcaire, large de 11 cm et d'une hauteur conservée de 10 cm. Sculptée en haut-relief, elle figure une tête masculine, dessinée de manière schématique. Un fragment de buste (R.730), taillé dans un bloc de calcaire, peut-être en bas-relief, représente le dos d'un personnage masculin habillé d'une chlamyde ; provenant du remblai de pierre installé au cours du III^e s. aux abords du bassin a2, il appartient à une image vraisemblablement divine – représentant Mercure ou Apollon ? –, dont la hauteur totale est estimée à 1,50 m (Roncin, 1977, p. 56-57 ; Vilpoux, 1996, p. 122, p. 124 et p. 199-200).

Plus nombreuses, les figurines en terre blanche de l'Allier, complètes ou fragmentaires, sont majoritairement issues

du bassin et des niveaux bordant son angle nord-est, et du bâtiment thermal b ; s'y ajoutent quelques fragments épars, répartis sur l'ensemble de l'aire fouillée. La quantité de figurines provenant du bassin n'a pas été précisée ; celles qui y ont été immergées, à l'image de Vénus anadyomène pour la plupart – mais M. Roncin signale aussi quelques débris de déesses-mères, d'un buste drapé, de Risus et d'une tête souriante chevelue –, sont toutes fragmentées et aucun exemplaire complet n'a pu être reconstitué. Dans une « cachette » (non décrite, s'agit-il d'une niche ?) aménagée dans le parement du mur nord de la piscine de l'édifice thermal, ce sont 24 figurines, certainement complètes à l'origine, qui ont été rassemblées ; d'autres fragments épars ont aussi été mis au jour dans la piscine ou dans les autres salles. L'inventaire partiel des figurines, fourni par J. Vilpoux et incluant le lot provenant de l'édifice balnéaire, fait état de 64 objets ou fragments, dont 16 exemplaires complets. Elles représentent essentiellement des déesses-mères (7 objets complets et 22 fragments), Vénus anadyomène (5 objets et 20 fragments), Risus (2 objets et 6 autres fragments), Apollon (une figurine complète) et le buste drapé d'un personnage barbu. Quelques figurines de bronze fragmentaires complètent la liste des représentations figurées de petites dimensions. Elles sont « dispersées dans les remblais, pour la plupart dans le bassin [a2] ou la salle [d] », cette dernière ayant livré une tête de bélier, une tête de chèvre, une patte de crabe, une patte de cheval et un bras humain tenant un vase. Les images d'animaux sont fréquentes : chèvre, ramure de cerfs, pattes animales, tête de chèvre ou de bouc et tête de bélier ; quant aux représentations humaines, elles comprennent deux pieds reposant sur un socle, une cuisse et un mollet, un bras, un autre bras tenant un vase et une tête chevelue (Roncin, 1977, p. 61-62 ; Vilpoux, 1996, p. 192-195).

▪ *Autres mobiliers*

L'étude détaillée des mobiliers découverts lors des différentes opérations archéologiques n'a pas été effectuée. Les observations suivantes se limitent donc à quelques remarques générales sur les objets signalés au gré des rapports et des publications. L'essentiel de ce matériel semble provenir du bassin a2, où des offrandes variées ont été immergées, puis scellées par un dépôt sableux et épais d'une quinzaine de centimètres, mais d'autres contextes – notamment des fosses dépotoirs – sont aussi mentionnés.

Les opérations menées par M. Roncin ont vraisemblablement fourni la majorité des objets mis au jour sur le site (Roncin, 1977, p. 58-64). La céramique comprend des formes variées, quasi systématiquement brisées, datées entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. ; le vaisselier est complété par quelques récipients en verre, également fragmentés, et par deux récipients en alliage cuivreux – une sorte d'œnochoé et une forme indéterminée. De nombreux restes fauniques proviennent notamment de dépotoirs localisés dans la partie sud de l'aile orientale du monument ; le porc semble dominer ce lot, qui contient aussi des os d'ovins, de bovins, de volailles, une arête de poisson, de nombreuses huîtres et quelques moules.

M. Roncin rapporte la découverte d'une centaine de monnaies, dont les trois quarts sont issus de la fouille du bassin. Aucun inventaire complet n'en est fourni, mais 35 monnaies identifiées et 4 pièces indéterminées, issues du bassin, ont été listées dans les rapports inédits rédigés par M. Roncin pour les campagnes de 1972 et 1973 (Roncin, 1966-1976). Cet ensemble (**fig. 6**), qui représente ainsi près de la moitié du numéraire provenant de ce contexte, comprend seulement 4 monnaies émises durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., 9 pièces frappées au cours du II^e s., 5 antoniniens de la fin du III^e s. et 17 monnaies datées du IV^e s., dont la plus récente serait à l'effigie de Valentinien II. D'une manière générale, M. Roncin note que le numéraire découvert sur le site se compose d'émissions attribuées à une longue période, comprise entre les règnes d'Auguste et de Gratien (367-383),

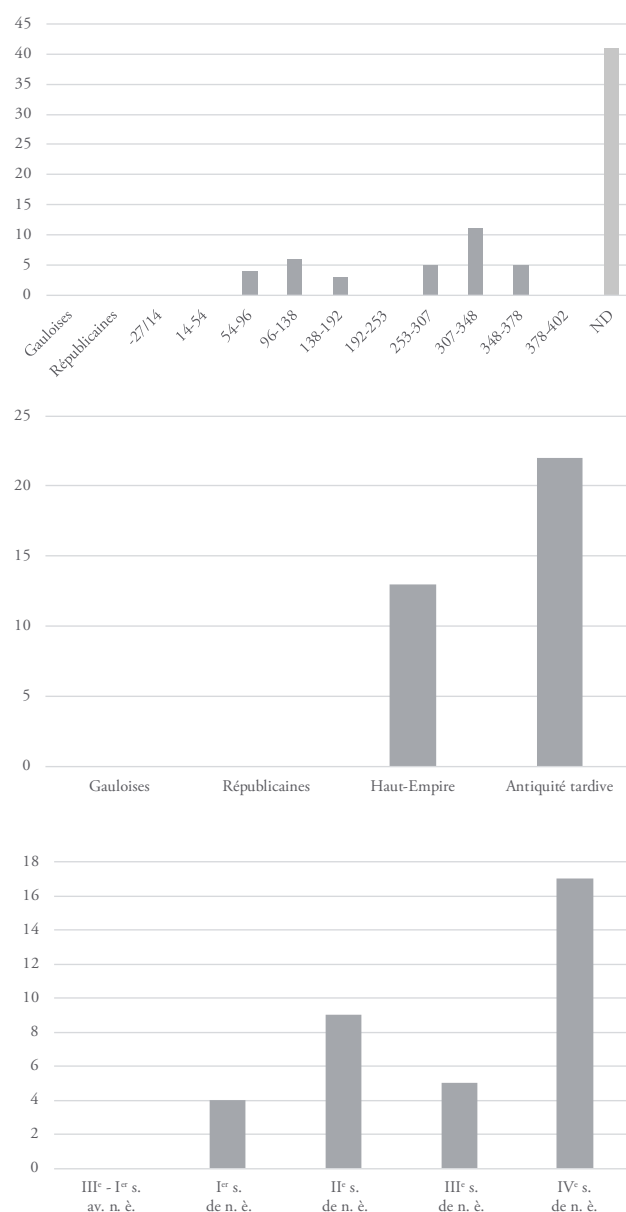


Fig. 6 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

ou peut-être de Valentinien II (375-392).

Par ailleurs, une dizaine de fibules provient surtout de dépotoirs situés à l'extérieur du bâtiment à portiques, tandis que quelques autres exemplaires ont été découverts par les équipes dirigées par J.-Fr. Baratin et J. Vilpoux dans une canalisation de la cour et dans l'ensemble thermal méridional (Roncin, 1977, p. 60 ; Vilpoux, 1996). Cet ensemble comprend des productions datées du I^{er} s. et du II^e s., voire du III^e s. de n. è. Aux objets de parure se rattachent aussi une perle en verre et un anneau de verre noir. Plusieurs ex-voto anatomiques en bronze – et un en argent –, dont la quantité n'est pas précisée¹, ont été mis au jour dans le bassin a2, parmi d'autres types d'offrandes. Ils représentent, pour certains d'entre eux, des pieds ou des jambes en ronde bosse, mais la plupart correspond à des plaquettes ouvragées, figurant des organes génitaux masculins ou une paire d'yeux. Enfin, M. Roncin signale avoir mis au jour plusieurs spatules, un stylet, une anse métallique, deux clefs, des épingles et des aiguilles, des jetons circulaires, un dé et des charnières en os, plusieurs lames de haches néolithiques en silex ou en roche exogène, des fossiles d'oursins et des boules de silex. Les sédiments du bassin recelaient aussi une épaisse planche de chêne, des noisettes et un noyau de pêche (Roncin, 1977, p. 62-64).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire consacré à Segeta a été établi dans la moitié orientale de l'agglomération secondaire antique du Préau, à Sceaux-du-Gâtinais, identifiée à l'*Aquis Segeste* – ou *Aquae Segetae* – mentionnée sur la *Table de Peutinger*. Cet important habitat groupé est bordé au sud par la route qui relie Orléans/*Cenabum* et Sens/*Agendicum* et est localisé dans la partie occidentale de la cité des Sénons, à près de 20 km de la limite qui la sépare du territoire carnute (Vilpoux, 1999).

▪ Environnement proche

Les vestiges antiques du Préau, décrits depuis le XIX^e s., sont identifiés depuis le début du XX^e s. à ceux de l'*Aquae Segetae* de la *Table de Peutinger*, qui y figure sous la forme d'une vignette représentant un grand édifice bordé sur trois côtés de galeries. L'essentiel des données récemment acquises provient de la fouille du sanctuaire, tandis que le reste de l'habitat groupé est surtout documenté par des prospections pédestres, aériennes et géophysiques. Néanmoins, plusieurs quartiers résidentiels et édifices publics – dont le théâtre et l'aqueduc – ont aussi été explorés anciennement, notamment par l'abbé Cosson ; quelques diagnostics archéologiques récents ont concerné les vestiges d'habitations localisées au nord et au sud de l'agglomération, ainsi que la voie antique (fig. 7) (Jollois, 1836, p. 20-30 ; Cosson, 1873 ; Provost, 1988, p. 167-178 ; Vilpoux, 1996, p. 13-76 ; Vilpoux, 1999 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Vraisemblablement fondée durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., *Aquae Segetae* est fréquentée jusqu'à la fin du IV^e s., bien que les mobiliers découverts sur son emprise, évaluée à 25 ha, semblent témoigner d'une certaine baisse de sa fréquentation à partir du début du III^e s.

La majorité des édifices composant sa parure monumentale, de grande ampleur, semble concentrée dans la moitié orientale de l'agglomération, au fond du vallon et sur ses flancs. Ce complexe monumental a été identifié par l'abbé Cosson, puis reconnu en prospection aérienne et partiellement étudié lors de la fouille du sanctuaire. Il comprend un grand théâtre, au nord-est, et une série de deux ou trois cours, alignées sur une longueur de plus de 350 m et larges d'environ 75 m. Ces dernières sont délimitées par une même enceinte maçonnée, qui ceinture l'ensemble de cet espace. La clôture, qui se confond au nord avec le mur d'enceinte de la cour à péristyle, a probablement été construite à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s., comme l'indiquent les données issues des fouilles de cette dernière. Au sud de l'édifice à portiques, qui domine le complexe, s'étend un vaste espace, long de 180 m et peut-être divisé en deux terrasses. Il renferme au moins deux corps de bâtiment, identifiés en prospection aérienne et pédestre : le premier est à 35 m au sud du vraisemblable sanctuaire et fonction n'est pas connue ; le second, à 140 m au sud, a été interprété comme de probables thermes publics, en raison de la découverte, en surface, de tubulures. Au-delà du mur qui ferme au sud cette vaste aire, est accolée une autre enceinte rectangulaire, vraisemblablement moins large et longue d'environ 90 m, qui s'achève à moins de 100 m de la route antique reliant Sens à Orléans. Le théâtre, implanté en bordure nord-est du complexe, est particulièrement grand : il mesure 104 m de diamètre, selon l'abbé Cosson, donnée qui semble confirmée par les images aériennes ou issues des prospections géophysiques. Son orientation diffère de celle qui a été adoptée pour la série de cours ; bâti le long du monument à portiques, son axe de symétrie est dirigé vers la construction qui domine celui-ci – le possible temple bordant l'hémicycle, distant seulement d'une vingtaine de mètres de l'édifice de spectacle. Si le mur de scène de ce dernier était de faible hauteur, comme c'était souvent le cas dans les provinces gauloises, ce bâtiment et la partie nord de la cour à portiques constituaient alors l'arrière-plan des spectacles donnés en son sein. Selon l'abbé Cosson, le complexe monumental serait alimenté en eau par l'aqueduc, en provenance de Quiers-sur-Bézonde – soit à 18 km au sud-ouest –,

1. Cinq objets – deux jambes et trois bassins masculins – sont cependant illustrés dans le rapport de fouille de l'année 1972 (Roncin, 1966-1976) et dans la synthèse rédigée en 1996 par D. Vilpoux (p. 124).

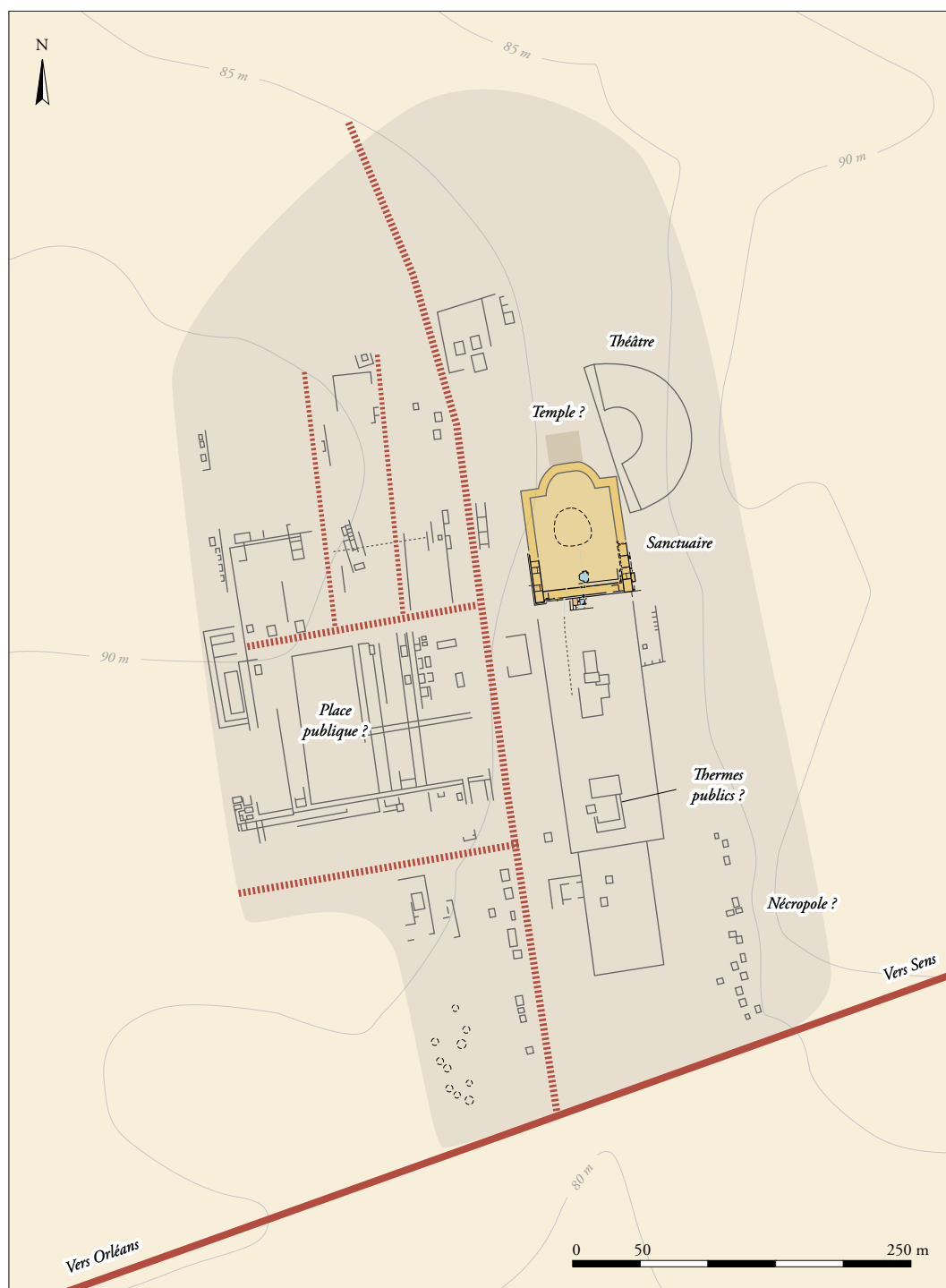


Fig. 7 : l'agglomération secondaire de Sceaux-du-Gâtinais/Aquae Segetae.
Réal. S. Bossard, d'après Vilpoux, 1999, p. 213, fig. 59, sur fond IGN.

qui dessert l'agglomération antique de Sceaux et dont il a fouillé plusieurs tronçons. Enfin, signalons l'existence d'une probable place publique, dans la moitié occidentale de l'habitat groupé, reconnue en prospection aérienne.

5 – Synthèse et interprétation

L'édifice à portiques d'*Aquae Segetae*, sans aucun doute public au regard de ses dimensions considérables, de son architecture monumentale et de la qualité de son ornementation, constitue vraisemblablement un sanctuaire. Consacré à la déesse éponyme Segeta, il domine un ensemble composé de plusieurs cours et est étroitement associé à un théâtre. Seule la partie méridionale du péristyle est bien connue : deux portiques, divisés en de nombreuses salles, encadrent une vaste cour, occupée par un bassin et longée au sud par une galerie ; au-delà, au sud, s'adosse un édifice thermal richement décoré. Au nord, où la restitution du plan est plus incertaine, un hémicycle ferme la cour et donne probablement accès à une imposante construction, qui surplombe le monument à péristyle. Au sein de ce dernier, l'eau est particulièrement

présente, mais son parcours n'est documenté que sur un tronçon long d'une quarantaine de mètres. Dans la moitié septentrionale de la cour à péristyle, elle est peut-être acheminée depuis l'extérieur par un conduit et pourrait traverser la construction surplombant la cour au nord, comme le laisse penser la description fournie par l'abbé Cosson. Il est également possible – et les deux hypothèses ne sont pas contradictoires – qu'elle sourde d'une résurgence localisée au centre du péristyle, qui aurait généré la zone humide qui y existe encore aujourd'hui, mais qui n'a pas été sondée. L'hypothèse d'une source, ou du moins d'un bassin maçonné collectant l'eau au centre de la cour, est probable. Puis, l'eau traverse la cour du nord au sud et alimente un autre bassin, où ont été immergées nombre d'offrandes – monnaies, ex-voto anatomiques ou encore figurines en terre cuite ou métalliques –, et en ressort pour rejaillir au-delà de la galerie méridionale du monument, dans une piscine froide de l'édifice balnéaire qui lui est accolé. La fonction des différents espaces identifiés en fouille n'a pas toujours pu être déterminée. Ainsi, on ne sait quels rôles assurent les multiples salles réparties dans les ailes occidentale et orientale de la cour – espaces de réunion, de banquets, cuisines (notamment pour la pièce dotée d'un foyer ?), ou encore annexes de service, voire des boutiques ? La cour, en revanche, constitue une aire destinée au rassemblement et aux dépôts d'offrandes, réalisés notamment dans le bassin méridional ; la construction qui la borde au nord pourrait constituer un temple dédié à Segeta, déesse peut-être associée à une source, dont la cour à péristyle formerait l'écrin. Quant au bâtiment balnéaire, situé à l'extérieur de la cour mais présentant un lien organique avec celle-ci, il permet probablement de se livrer aux ablutions préalables au service religieux, mais aussi, s'il est bien lié à la source, d'entrer en contact avec la divinité et avec des eaux peut-être salutaires. En effet, l'hypothèse d'eaux curatives est ici appuyée par la découverte de quelques ex-voto anatomiques, dont la quantité n'est pas précisée.

L'édifice doté d'un péristyle s'apparente donc au sanctuaire des eaux monumental d'une station thermale, *Aquae Segetae*, à laquelle la divinité honorée en son sein, Segeta, a donné son nom. Tandis que la cour bordée de portiques correspondrait à l'aire sacrée du lieu de culte, particulièrement vaste, la grande esplanade qui se déploie au sud regroupe, outre le bâtiment balnéaire fouillé, un ou plusieurs autres édifices, dont l'un semble aussi avoir été utilisé dans le cadre de pratiques thermales. Le sanctuaire est intimement lié à un imposant théâtre et relève d'un ensemble monumental public de grande ampleur, installé en périphérie orientale d'une agglomération secondaire. De fait, l'édifice de spectacle est l'un des plus grands de ce type mis au jour au sein de la province de Lyonnaise et il devait réunir, lors de cérémonies religieuses qui dépassaient largement le cadre de l'habitat groupé, plusieurs milliers de participants.

Vraisemblablement fondé durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., ou au plus tard au début du II^e s., le lieu de culte, que l'on peut qualifier de civique, acquiert sa forme définitive dans le courant du II^e s., avant de subir les dégâts d'un incendie, au plus tôt au début III^e s. Il est plus difficile de caractériser l'occupation qui se déploie dans le courant du III^e s. et du IV^e s. : l'édifice continue d'être fréquenté, et est notamment utilisé en tant qu'entrepôt, mais le dépôt d'offrandes monétaires se poursuit néanmoins dans le bassin qui se dresse en bordure méridionale de la cour ; il semble néanmoins avoir perdu de son ampleur et le développement d'activités profanes, en son sein, paraît probable. Le jet de monnaies dans le bassin perdure jusqu'à l'abandon du site d'*Aquae Segetae*, à la toute fin IV^e s., tandis que les autres espaces de l'édifice à portiques semblent être progressivement abandonnés dès les premières décennies du IV^e s. En revanche, on ignore ce qu'il advient des aménagements publics localisés dans la partie nord de la cour et au-delà, si ces derniers continuent d'être fréquentés dans le cadre de pratiques religieuses au cours des III^e s. et IV^e s., ou si les activités de cette nature cessent dès le moment de l'incendie.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Baratin 1989 – BARATIN J.-Fr., *Sceaux-du-Gâtinais. Loiret. La villa antique d'Aquis Segeste au lieu-dit le Préau. Les travaux de 1986 à 1988*, rapport d'étude, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 7 p. et annexes

Cosson, 1873 – COSSON Th., « Recherches et fouilles archéologiques sur le territoire de la commune de Sceaux (Loiret), en un lieu nommé le Pré-Haut », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 12, p. 229-244.

Jalmain, 1993 – JALMAIN D., *Rapport de prospection aérienne sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Jollois, 1836 – JOLLOIS J.-B.-P., *Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, Paris, chez l'auteur et Librairie départementale et étrangère de Lance, Orléans, Gatineau, 180 p., 27 pl.

Moufflet, 1955 – MOUFFLET (abbé), *Journal de fouilles (1950-1955)*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 125 feuillets manuscrits.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret. 45*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45),

249 p.

Roncin, 1966-1976 – RONCIN M., *Sceaux-du-Gâtinais. Le Préau. Fouilles Michel Roncin (Rapports) [1966-1976]*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Roncin, 1977 – RONCIN M., « Un sanctuaire gallo-romain de la déesse Segeta à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, VII, 1976, 47, p. 50-66.

Vilpoux, 1995 – VILPOUX J., *Sceaux-du-Gâtinais (Loiret). Le sanctuaire des eaux d'Aquae Segetae. Synthèse des recherches sur le site de 1966 à 1993. I- Portiques et nymphée*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 105 p. et annexes.

Vilpoux, 1996 – VILPOUX J., *Aquae Segetae. Sceaux-du-Gâtinais (Loiret). Une ville thermale de la cité des Sénons*, mémoire de maîtrise, université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 214 p. et annexes n. p.

Vilpoux, 1999 – VILPOUX J., « Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE F., KRAUSZ S. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 1, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 17), p. 211-216.

Vilpoux, Laurent-Dehecq, 2014 – VILPOUX J., LAURENT-DEHECQ A., *Sceaux-du-Gâtinais (Loiret). « Le Préau ». Agglomération antique d'Aquae Segetae. Rapport de sondages géotechniques et archéologiques*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 50 p.

S.226 – Sens (Yonne), la Motte du Ciar

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Autre toponyme utilisé : le Camp de César

Coordonnées (Lambert 93) : X = 720020 ; Y = 6787320

Numéro d'entité archéologique : 89 387 0019

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – fin du IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du monument de la Motte du Ciar, localisé en périphérie méridionale de la ville de Sens, sont restés en élévation, à l'état de ruines, jusqu'au XIX^e s. Un tableau du XVI^e s., peint par J. Cousin, et un dessin réalisé vers 1700 par S. Leclercq, reproduit par E. Daudin en 1869, illustrent ces ruines de manière fantaisiste : ils mêlent des éléments sans doute visibles sur le terrain et des emprunts à des architectures de Rome. Malgré cela, ils constituent deux témoins de la bonne conservation des constructions jusqu'à l'époque moderne (Hure, 1941, p. 84-87). D'ailleurs, à la fin du XVIII^e s., le bâtiment central du complexe (la « Motte du Ciar »), aujourd'hui interprété comme le temple monumental d'un sanctuaire, mesure encore 15 pieds d'élévation, soit près de 5 m. Cependant, le site de la Motte du Ciar a été activement exploité en tant que carrière de pierre durant les XVIII^e s. et XIX^e s. et les ruines du temple en ont malheureusement subi les effets, à l'instar des autres constructions environnantes (Delor dir., 2002, p. 693-694¹). Les dernières destructions, qui ont abouti à l'arasement des maçonneries jusqu'à leurs fondations, ont eu lieu au moment où le site a été exploré par Fr. Lallier, entre 1844 et 1846. Ce membre de la Société archéologique de Sens a néanmoins pu lever, au début de ses investigations, un plan précis des vestiges encore visibles ainsi que de ceux qui étaient en cours de destruction. Les fouilles qu'il y a menées ont révélé l'ampleur du complexe monumental antique, constitué d'un grand édifice – le temple –, inscrit dans une cour en hémicycle et précédé par une vaste aire rectangulaire, toutes deux ceinturées par la même enceinte (Lallier, 1848). Des sondages complémentaires, réalisés vers 1884 par des membres anonymes de la Société archéologique de Sens, ont conduit à la découverte d'une construction rectangulaire accolée à l'ouest de l'hémicycle (*Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1888, P.-V., p. 244).

D'abord considéré comme une forteresse césarienne, un camp militaire, un palais, un grand édifice thermal ou encore un temple dédié à Cérès, le monument est finalement identifié dans les années 1930 à un sanctuaire, dont la divinité principale n'est en réalité pas connue, par l'archéologue sénonaise A. Hure. La synthèse qu'elle a publiée au sujet du pays de Sens à l'époque romaine lui offre l'occasion de résumer les investigations entreprises jusqu'alors à la Motte du Ciar et de dresser l'inventaire des objets conservés au musée archéologique de Sens ou bien qu'elle y a recueillis au cours de prospections au sol (Hure, 1941, p. 71-108). Depuis ses travaux, l'hypothèse religieuse a été suivie par la plupart des chercheurs², à juste titre selon nous (Debatty, 2006, p. 159, note 1 ; Péchoux, 2010, p. 381-386).

En 1959 puis en 1961, les survols aériens effectués par M. Aubert et A. Heurtaux aux abords de la ville de Sens ont révélé l'existence de portiques et de diverses constructions, dont un bassin, qui n'avaient pas encore été identifiés au sein du complexe monumental. Puis, en 1961 et 1962, P. Parruzot, conservateur au musée archéologique de Sens, a réalisé des sondages à l'emplacement du bassin et sur le tracé du péribole, sur la partie sud du grand hémicycle, puis sur un bâtiment localisé au nord de l'enceinte (Parruzot, Laubie, 1961 ; Martin, 1962, p. 473-475 ; Martin, 1964, p. 335).

Depuis ces opérations, aucune intervention n'a été menée sur le terrain et, comme l'a récemment souligné P. Nouvel (université de Bourgogne), le monument n'a fait l'objet que d'études « pour l'essentiel anciennes, ponctuelles et superficielles » (Nouvel, 2015, p. 243). En 2013, cet archéologue a néanmoins procédé au dépouillement des fonds orthophotographiques de l'IGN et de Bing Maps et ainsi pu compléter le plan des vestiges du monument et de ses abords – notamment à partir des clichés acquis le 19 mai 1948, le 1^{er} août 1972, le 14 juin 2002 et le 4 juillet 2011 par l'IGN (Nouvel, 2013, p. 33-34 ; Nouvel, 2015, p. 242-243).

Le plan présenté dans le cadre de cette notice, proche de celui publié par A. Hure (1941, p. 83, fig. 210) – qui reprend lui-même un relevé plus ancien (Lallier, 1848) –, a été dressé en compilant les différentes images aériennes évoquées, mais aussi en tenant compte de nouvelles acquisitions – orthophotographies de Google Earth et de l'IGN, respectivement datées du 21 septembre 2017 et de 2018, et consultation d'Apple Maps en août 2020 (www.street-view.net).

1. Nous renvoyons le lecteur, pour les nombreuses descriptions ou simples mentions du monument antérieures au milieu du XIX^e s., à cette notice de la *Carte archéologique de la Gaule*.

2. Voir la bibliographie fournie par B. Debatty (2006, p. 159, note 1), qui référence les différentes mentions du monument depuis les travaux d'A. Hure.

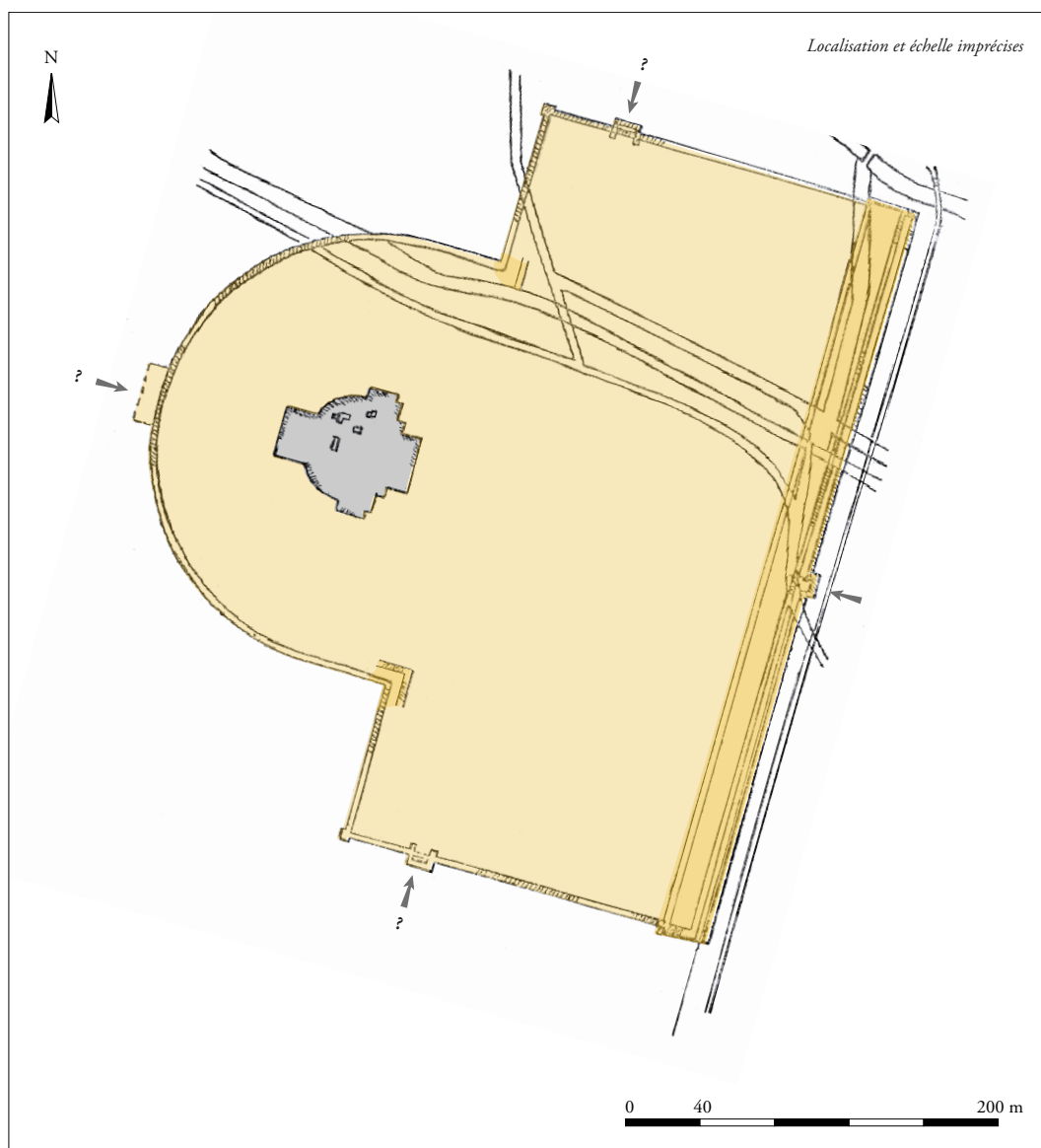


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après les fouilles exécutées au XIX^e s.
Réal. S. Bossard, d'après Hure, 1941, p. 83, fig. 210.

▪ Implantation topographique

L'imposant lieu de culte de la Motte du Ciar a été bâti sur la plaine alluviale de Chambertrand, au confluent de l'Yonne et du delta formé par l'un de ses affluents, la Vanne. Le tracé de cette dernière, divisé en plusieurs bras, a sans aucun doute évolué depuis l'Antiquité : une dérivation du cours d'eau, la Lingue, a d'ailleurs été creusée durant la première moitié du XVIII^e s. et traverse depuis le site ; elle apparaît sur les plans publiés par Fr. Lallier et A. Hure (Lallier, 1848, p. 53). Le monument est aujourd'hui situé à 200 m à l'est de l'Yonne, sur sa rive droite, au pied de la colline de Saint-Bond qui se dresse de l'autre côté du cours d'eau et qui domine l'aire sacrée d'une centaine de mètres. Il est implanté sur un terrain présentant une faible déclivité vers l'Yonne.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le complexe monumental établi au sud de la ville romaine de Sens a été construit sur un terrain autrefois occupé, à la fin du second âge du Fer, par une agglomération gauloise, dont l'organisation et les limites sont encore peu connues (cf. *infra*). En l'état des connaissances, aucun argument ne permet d'envisager sérieusement que le sanctuaire d'époque romaine succède à un lieu de culte gaulois. La découverte de 5 monnaies gauloises, en grande partie épigraphes, a néanmoins été rapportée par Fr. Lallier et par A. Hure (Lallier, 1848, p. 57-58 ; Hure, 1941, p. 98). Il s'agit d'émissions essentiellement postérieures à la guerre des Gaules, mais leur circulation a pu perdurer jusqu'aux décennies centrales du I^{er} s. de n. è., comme cela est attesté dans d'autres lieux. Ainsi, on ne sait si elles témoignent d'une occupation de la toute fin de la période gauloise, liée à la l'existence de l'habitat groupé, ou bien si elles ont été introduites après son abandon,

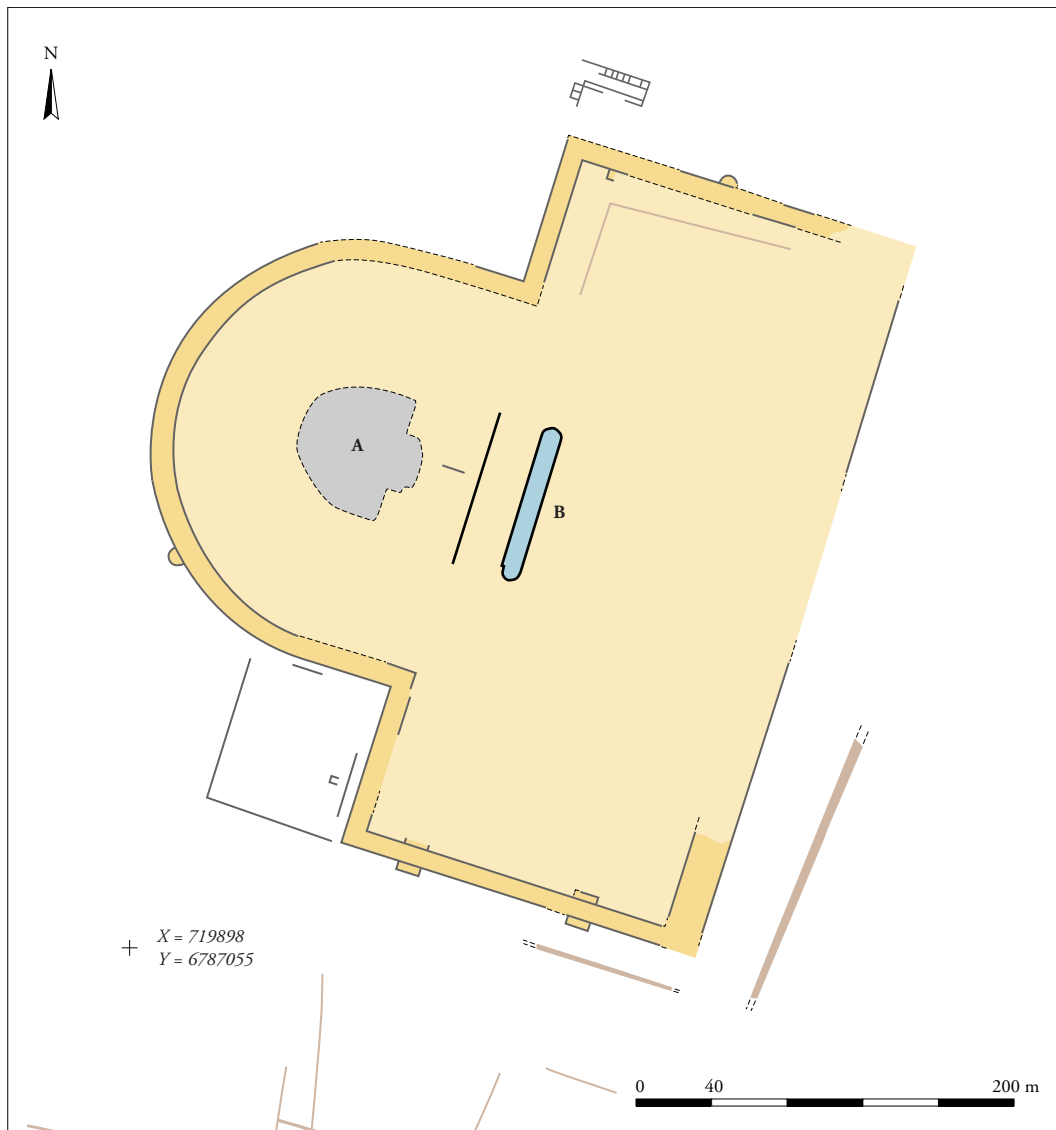


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, d'après les images aériennes. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de A. Heurtaux (in Parruzot, Laubie, 1961) et diverses orthophotographies.

dans le courant du I^{er} s. de n. è.

Par ailleurs, les tessons de céramique les plus précoces qui proviennent du secteur de la Motte du Ciar sont datés du second quart ou du milieu du I^{er} s. de n. è., tandis qu'une monnaie à l'effigie de Néron (54-68) en est également issue (Debatty, 2006, p. 166). Bien que les explorations anciennes et les sondages réalisés sur le site n'aient pas permis d'identifier des vestiges antérieurs au lieu de culte monumental, vraisemblablement érigé, au plus tôt, à la fin du I^{er} s. de n. è., la surface étudiée reste peu importante et la documentation à disposition demeure peu exploitable. Il est donc possible qu'un ou que plusieurs états antérieurs à la phase monumentale, relevant d'un sanctuaire de la fin de l'âge du Fer ou du début du Haut-Empire, aient existé.

Mentionnons également la découverte d'un bracelet godronné en bronze, daté de la fin du premier âge du Fer (Hure, 1941, p. 101). On ignore tout du contexte et de la chronologie de son enfouissement et on ne sait donc s'il témoigne d'une occupation antérieure des lieux ou du dépôt d'un objet ancien au sein du sanctuaire antique.

▪ *Le sanctuaire monumental d'époque romaine*

Les articles relatant les découvertes effectuées au XIX^e s. (Lallier, 1848 ; *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1888, P.-V., p. 244 ; Hure, 1941) et les compte rendus des sondages entrepris en 1961 par P. Parruzot (Parruzot, Laubie, 1961 ; Martin, 1962, p. 473-475) permettent de comprendre l'organisation générale du complexe monumental, mais ils n'offrent aucune information sur d'éventuelles phases de construction. Les données issues des images aériennes (fig. 2 et 3) confirment globalement la précision des plans et des mesures publiés à l'issue des opérations de terrain (fig. 1) et apportent aussi quelques informations sur d'autres constructions qui n'ont jamais été fouillées.

Les murs du péribole circonscrivent une vaste cour de forme rectangulaire, longue d'environ 375 m du nord au sud et large de 165 m d'est en ouest, prolongée à l'ouest par un vaste hémicycle qui mesure plus de 200 m de diamètre.

L'ensemble, régi par un axe de symétrie grosso modo orienté est-ouest, est encadré de portiques, qui bordent les quatre côtés de la cour rectangulaire ainsi que l'hémicycle, et couvre une surface considérable, voisine de 11 ha. D'après les descriptions des premiers fouilleurs, la façade orientale du monument est mise en valeur grâce à une double galerie, plus large que sur ses autres côtés. L'entrée principale du lieu de culte est sans doute matérialisée par un porche, large de 13,60 m, qui s'avance au milieu de cette façade. L'enceinte est composée de murs épais de plus d'un mètre, construits en petit appareil ; les supports des portiques ne sont pas connus. Un contrefort a été observé dans l'angle nord-ouest de la cour rectangulaire ; il a certainement été mis en place pour contenir les remblais d'une terrasse dont l'emprise correspond à celle du sanctuaire, aménagée pour corriger la pente du terrain. Plusieurs exèdres et absides s'ouvrent sur les portiques qui flanquent le péribole : en conjuguant les résultats des explorations de terrain et ceux issus des prospections aériennes, il est possible de restituer au moins deux exèdres en façade méridionale de la cour rectangulaire et au moins une exèdre et une abside au nord, tandis qu'une autre abside existe en bordure sud-ouest de la cour en hémicycle. Leur rôle n'a pu être déterminé, mais les hypothèses d'accès secondaires à l'aire sacrée, ou de pièces destinées à abriter des statues, des banquettes ou des autels, semblent plausibles. Enfin, une construction rectangulaire, dont les dimensions ne sont pas précisées, aurait aussi été mise au jour vers 1884 à l'ouest du grand hémicycle ; ses vestiges n'apparaissent pas sur les clichés aériens et sa fonction – porche d'entrée, portique accueillant des œuvres sculptées ou des autels, ou encore espace de réunion ? – n'est pas connue (Lallier, 1848, p. 53-55 ; *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1888, P.-V., p. 244 ; Hure, 1941, p. 82-83).

L'édifice principal qui se dresse au sein de la cour peut être identifié, malgré le peu d'informations dont on dispose à son sujet, à un temple monumental (A), installé au centre du grand hémicycle et donc au fond de la cour sacrée, dans

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - fin du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 395 x 360 m (soit +/- 108 500 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : C2 ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 75,50 x 64,50 m (soit +/- 3 350 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bassin ; Quadriportique ; exèdres et absides

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 3 : compilation de plusieurs orthophotographies sur lesquelles apparaissent les vestiges du sanctuaire monumental. In Nouvel, 2013, p. 34, fig. 49.

à son sujet, à un temple monumental (A), installé au centre du grand hémicycle et donc au fond de la cour sacrée, dans sa moitié occidentale. Depuis le XIX^e s., il n'en subsiste que la base de son massif de fondation maçonné, mesurant 75,50 m de long pour 64,50 m de large, qui s'élevait encore sur près de 5 m à la fin du XVIII^e s. ; aujourd'hui, ses contours sont encore perceptibles sur le terrain. Il présente un plan original, traversé par un axe de symétrie est-ouest et superposant la forme d'une croix à celle d'un demi-cercle. D'après Fr. Lallier, quatorze cavités de formes variées – il n'a pu observer et dessiner en plan que quatre d'entre elles –, mesurant entre 2,20 m et 2,80 m de côté, auraient été laissées vides lors de l'aménagement de la plateforme maçonnée. Ces caissons servaient probablement d'ancrages aux solides fondations en pierre de taille, récupérées, de supports disparus, à l'instar de ce qui a été observé au sanctuaire périurbain de Jublains (S.32). L'élévation de ce bâtiment n'est pas conservée ; les deux illustra-

tions des ruines réalisées entre le XVI^e et le début du XVIII^e s. sont sans doute peu fiables, mais la représentation d'une tour, sur toutes deux, laisse penser qu'il se dressait à l'origine sur une hauteur importante. Au regard du plan de son massif de fondation, il paraît cohérent de restituer un escalier d'accès à l'est, large d'environ 30 m et conduisant à un porche de plan rectangulaire. Ce dernier constituerait la façade principale d'une construction de plan semi-circulaire, mesurant environ 35 m de rayon et peut-être composée d'une *cella* et d'une galerie périphérique. À l'ouest, une saillie rectangulaire, large de 28 m, pourrait matérialiser l'emprise d'un second escalier d'accès qui, d'après Fr. Lallier, serait plaqué de marbre, tandis que deux autres aménagements de même forme, au nord et au sud, pourraient eux aussi correspondre aux fondations d'escaliers latéraux (Péchoux, 2010, p. 382-383). Les seules certitudes concernent les matériaux employés dans l'architecture de cet édifice, comme l'attestent les débris mis au jour au milieu du XIX^e s. dans les niveaux de démolition accumulés à ses abords ou dans les cavités centrales. Il s'agit de tuiles, de fragments de marbre de diverses couleurs et de blocs de pierre tendre ouvragés – fût de colonne, fragment de pilastre, plaques, blocs ornés de décors feuillus, débris d'entablements et autres moulures, représentations notamment anthropomorphes (cf. *infra*) –, présentant pour certains des traces de peinture rouge et jaune. A. Hure rapporte aussi avoir découvert quatre tesselles bleues en pâte de verre et, à l'ouest de la Motte du Ciar – au sein du grand hémicycle ou au-delà, à l'extérieur du sanctuaire ? –, un plus grand nombre de tesselles noires et blanches (Lallier, 1848, p. 55-57, Hure, 1941, p. 92-97).

Peu d'aménagements ont été identifiés au sein de la cour sacrée, en dehors de ce temple, et il semble donc que ce vaste espace peu bâti ait été avant tout destiné au rassemblement d'un grand nombre de visiteurs. À une vingtaine de mètres à l'est du temple, perpendiculaire à l'axe de symétrie de celui-ci, existe un mur long de 84 m et épais de 1,80 m, sondé en 1961 et partiellement visible sur les images aériennes. Sa fonction précise n'est pas connue, mais il est possible qu'il ait servi à contenir les sédiments d'une terrasse surélevant les abords du vraisemblable temple. À 24 m plus à l'est, un bassin rectangulaire (B), long d'environ 84 m et large de 9,50 m, a été identifié en prospection aérienne en 1959 et également sondé en 1961. Ses extrémités sont arrondies et ses parois, ainsi que son sol, sont revêtus d'un enduit de mortier de tuileau ; au sud, un massif maçonné a pu servir de support à une statue qui l'agrémentait. Entre l'épais mur et le bassin, un sol de craie battue correspond manifestement au niveau de circulation de la cour du sanctuaire. Les sondages réalisés dans ce secteur ont aussi livré divers fragments d'architectures (corniches, larmiers, éléments de dallages ou de placages, tuiles fragmentées), peut-être issus du temple voisin ou d'une autre construction (Parruzot, Laubie, 1961 ; Martin, 1962, p. 473-475).

La date de construction de ces édifices n'est pas connue avec précision, faute de mobiliers associés à des contextes stratigraphiques clairs ou d'une étude détaillée des blocs d'architecture. Fr. Lallier signale la découverte d'une monnaie émise durant le règne de Domitien (81-96), « enchâssée dans le mortier d'un moellon extrait de la Motte-du-Ciar » (Lallier, 1848, p. 58). S'il est tentant de considérer que cet objet fournit un *terminus post quem* pour l'édification du temple ou d'un autre bâtiment maçonné du sanctuaire monumental (Debatty, 2006, p. 167), il convient de rester prudent : le moellon en question, dont le lieu de découverte n'est pas renseigné, pourrait aussi appartenir à une construction antérieure à la phase monumentale, qui serait, quant à elle, plus tardive.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Assez peu d'objets ont été collectés au cours des différentes interventions réalisées sur le site et leur contexte de découverte n'est pas connu (cf. *infra*). Il n'existe ainsi guère de témoins de la fréquentation du lieu de culte, notamment des derniers temps de son existence. En ce qui concerne l'Antiquité tardive, seulement 3 monnaies de la seconde moitié du III^e s. et 6 autres du IV^e s. – 3 au nom de Constantin I^{er}, une de Constantin II, une Constant et une de Maxime (384-388) – ont été déterminées (cf. *infra*). Par ailleurs, un tessou de céramique sigillée, dessiné par A. Hure et identifié par B. Debatty à une production tardive, ornée d'un décor à la molette daté du V^e s. de n. è., a été découvert sur le site (cf. *infra* ; Debatty, 2006, p. 168). Ainsi, le monument reste fréquenté durant l'Antiquité tardive, mais il est impossible de distinguer ce qui relève, d'une part, d'ultimes gestes d'offrandes et, d'autre part, de la perte d'objets au moment de la mise en carrière du site, après son abandon, ou de réoccupations profanes. Parmi les structures décrites (cf. *supra*), aucune ne semble toutefois se rattacher à un réaménagement tardif des lieux. Il est probable que le sanctuaire ait été abandonné dès le III^e s. ou durant le IV^e s., mais aucun argument ne permet de l'affirmer avec certitude. Quant à la démolition des édifices, elle n'a été achevée, comme nous l'avons déjà précisé, qu'au XIX^e s.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Trois fragments de plaques inscrites en marbre blanc, dont les lettres mesurent entre 3 et 5 cm de haut, proviennent du site de la Motte du Ciar et ont intégré anciennement les collections du musée archéologique de Sens (Hure, 1941, p. 92-94). Selon B. Debatty, au moins deux de ces textes pourraient évoquer Vulcain, mais ces derniers sont trop la-

cunaires pour que l'on puisse y reconnaître avec certitude ce théonyme ou même un autre¹ (Debatty, 2006, p. 171-172).

En outre, B. Debatty propose de rattacher au monument de la Motte du Ciar deux autres inscriptions, mises au jour en contexte de réemploi dans l'enceinte urbaine de Sens, édifiée vers la fin du III^e s. de n. è. (Debatty, 2006, p. 166-167). Il s'agit, d'une part, d'un texte commémorant l'aménagement, financé par deux personnages, de portiques et de déambulatoires, érigés sous Trajan pour agrémenter un édifice sans doute public² ; selon lui, la date de ces travaux s'accorderait au *terminus post quem* déterminé par la monnaie de Domitien découverte dans une maçonnerie du sanctuaire monumental. D'autre part, la seconde inscription a été gravée sur une base de statue monumentale, mesurant 12 m de long et érigée par M. Magillius Honoratus – associé à plusieurs de ses proches – en l'honneur de la famille impériale et à Mars, Vulcain et Vesta³. B. Debatty suggère, en raison de ses dimensions importantes et de son lieu de découverte, qu'elle pourrait provenir du complexe de la Motte du Ciar et avoir été placée, avec les images qu'elle supportait, dans la cour du sanctuaire. En outre, le beau-père du donateur, Sextus Iulius Thermianus, Sénon et ancien prêtre fédéral de Rome et d'Auguste, avait aussi fait placer une base de statue en hommage aux mêmes divinités auprès de l'autel du Confluent, à Lyon, ce qui confirme l'importance de cette triade divine, qui a pu avoir été honorée dans le sanctuaire civique des Sénon. Néanmoins, l'argument de proximité évoqué par B. Debatty n'est guère convaincant : les blocs ont été découverts à environ 1 km au nord-est du site de la Motte du Ciar, tandis que le *forum* du Haut-Empire, qui pourrait tout aussi bien avoir accueilli les statues et leur base, n'est probablement situé qu'à environ 200 m au nord (cf. *infra*).

En ce qui concerne le décor sculpté du monument de la Motte du Ciar, Fr. Lallier a rapporté la découverte, dans le secteur du temple, de fragments de statues anthropomorphes, dont une tête barbue, et d'une représentation de roue de char (Lallier, 1848, p. 57). On ignore si ces éléments étaient intégrés à l'architecture de l'édifice de culte ou d'une autre construction, ou encore s'ils constituent des images dressées dans la cour du sanctuaire, sur des bases. Le même archéologue mentionne aussi la mise au jour d'une « aigle romaine en terre cuite », qui aurait pu figurer sur le toit du temple en tant qu'acrotère (Lallier, 1848, p. 58). Par ailleurs, une autre série de blocs sculptés en haut et en bas-relief, découverts en réemploi dans la section sud-ouest de l'enceinte de l'Antiquité tardive, proviennent peut-être de la Motte du Ciar, bien qu'ils pourraient tout aussi bien être issus d'un autre monument public de Sens, tel qu'un édifice thermal. Il s'agit d'un ensemble de 36 blocs appartenant à une façade longue de plus de 24 m et haute de plus de 6,60 m, animée par des colonnes engagées alternant avec des baies rectangulaires. À l'aplomb de ces dernières, se déploient deux frises peuplées de figures divines et mythologiques, partiellement conservées. Parmi ces dernières, S. Deyts a identifié Vénus, peut-être accompagnée par Mars, ainsi qu'Apollon et Diane, des amours, des dauphins, des cortèges de jeunes femmes nues – Néréides ou nymphes au service des déesses ? – et une gigantomachie. L'étude stylistique de ce décor a permis d'en situer la réalisation vers le début du II^e s. de n. è. (Espérandieu, 1991, n° 2856-2876 ; Adam *et al.*, 1987 ; Delor *dir.*, 2002, p. 695-697).

D'autres types de représentations figurées, plus modestes, sont aussi attestés. Un fragment de torche en bronze, haut de 6,5 cm, pourrait avoir orné une image divine ou humaine (Hure, 1941, p. 101 ; Debatty, 2006, p. 169). Par ailleurs, quelques figurines ont été découvertes sur le site. L'une d'entre elle, en alliage cuivreux, est à l'effigie du dieu Mars, cuirassé, casqué et barbu. Six autres sont en argile cuite et représentent Mercure, deux Vénus anadyomène et deux déesses-mères, en terre blanche, ainsi qu'une femme vêtue d'une longue robe, en terre rouge ; s'y ajoute une déesse-mère allaitant en pierre (Hure, 1941, p. 101-105 ; Rolley *et al.*, 1982, p. 37, n° 83).

Ces différents documents ne suffisent pas pour déterminer avec certitude l'identité de la ou des divinités honorées au sein du sanctuaire monumental de la Motte du Ciar. L'hypothèse d'un culte rendu à Vulcain, voire à Mars et à Vesta, ne s'appuie que sur des arguments fragiles et ne saurait être considérée comme probable. *A priori*, un seul temple se dressait au sein de la cour sacrée, mais il est tout à fait possible, au regard de ses dimensions considérables, qu'il ait abrité plusieurs *cellae*, et donc le culte de différents dieux ou déesses, dont l'identité demeure cependant inconnue.

▪ *Autres mobiliers*

Les quelques objets mis au jour sur le site, pour lesquels le contexte de découverte n'est jamais précisé, correspondent à de rares monnaies, en ce qui concerne les trouvailles de Fr. Lallier, et d'un lot plus important d'artefacts, pour l'essentiel conservés au musée de Sens, décrits et dessinés par A. Hure. Cette liste peut être complétée par quelques mobiliers

1. Les trois fragments portent les inscriptions suivantes : « [...] / Vol(?) [...] / Nit [...] / [...] » (CIL XIII, 3002a) ; « [...] / Vo(?) [...] / [...] rem [...] / [...] ie [...] / [...] » (CIL XIII, 3002b) ; « [...] / [...] rec [...] / [...] i(?) s [...] / [...] » (CIL XIII, 3002c). La lecture proposée, de même que pour les inscriptions suivantes, est celle de B. Debatty (2006, p. 166-172).

2. « [...] Au]g(usto) Germ(ermanico) Dac(ico) [...] / [...] nus et T(itus) Prisc[ius] [...] / [...] portic]us et ambulat[i]ones [...] / [...] et oleum p[ro]p[ri]is in[p]ens[is] [...] » (CIL XIII, 2943).

3. « In ho[n]or(em dom[us] A]ug[ustae] Mart[i] Volk[ano] et Deae sancti[s]s[imae] Vestae. M[agillius] Honor[at]us ex u[is]ito pos[ui]t [pro se su]is qu[e]. Sext[o] Iul[i]o Thermiano, sacerdoti ara[e] inter confluent[es] Arar[is] et Rhodani, omnib[us] honorib[us] apud suos functo, socero. Aquiliae Flaccillae, ciui Aeduae, Iuli [Thermiani] coniugi, socru[i]. Iuliae Thermiolae, Iul[i] Thermiani filiae, [co]niugi ; Iuliae Reginae, Magili Honorati et Iuliae Thermiolae filiae ; M[arco] Magilio Honorato, flamini Aug[usti] munerario, omnib[us] honorib[us] apud suos functo ; M[arco] Aemilio Nobiliter, flamini Aug[usti] munerari[o], omnib[us] honorib[us] apud suos functo, fratri » (CIL XIII, 2940).

supplémentaires, collectés lors des sondages conduits par P. Parruzot en 1961 (Lallier, 1848, p. 57-58 ; Hure, 1941, p. 97-108 ; Parruzot, Laubie, 1961).

Les débris de récipients en terre cuite et en verre n'ont pas fait l'objet d'études particulières ; les datations des quelques vases identifiés s'échelonnent entre le second quart du I^{er} s. et le V^e s. de n. è. (Hure, 1941, p. 105 et p. 108 ; Debatty, 2006, p. 166-168). Aucun reste faunique n'est mentionné, mais ce type de mobilier a pu ne pas avoir été collecté ou étudié.

La découverte de nombreuses « médailles » est signalée à plusieurs reprises jusqu'au XIX^e s., mais peu de ces monnaies ont été déterminées ou du moins décrites (**fig. 4**). Fr. Lallier rapporte avoir mis au jour 4 monnaies dans le secteur du temple : l'une est décrite comme une monnaie gauloise épigraphe, par la suite identifiée par A. Hure comme une monnaie sénone du type à l'oiseau ; les trois autres ont été frappées durant les règnes d'Antonin le Pieux, de Gallien et de Constantin II ; il déclare aussi avoir découvert deux autres monnaies, hors contexte, dont l'une est au nom de Domitien et aurait été scellée dans un enduit de mortier lié à un moellon, et l'autre représente Faustine mère (Lallier, 1848, p. 57-58). A. Hure inventorie 2 autres monnaies sénone au type à l'oiseau, deux autres, épigraphes, émises sur le territoire des Sénons et une cinquième provenant du territoire des Leuques ; le numéraire d'époque romaine dont elle signale la découverte correspond à des monnaies émises durant les principats de Néron (1 exemplaire), Domitien (2), Hadrien (1), Antonin le Pieux (3), Marc-Aurèle (2), Gallien (1), Tetricus (1), Constant I^{er} (1) et Constantin I^{er} (3). Elle mentionne aussi l'existence de deux dépôts monétaires du Haut-Empire, découverts près de l'Yonne, vraisemblablement localisés à l'extérieur de l'enceinte cultuelle (cf. *infra*) et donc peut-être sans lien avec cette dernière (Hure, 1941, p. 97-99). Enfin, le sondage réalisé en 1961 auprès du bassin a livré une monnaie au nom de Maxime (Parruzot, Laubie, 1961 ; Martin, 1962, p. 475). En résumé, à 5 monnaies gauloises, sans doute tardives car en grande partie épigraphes, s'ajoutent 20 pièces de la période impériale romaine : 4 datées du I^{er} s., 7 du II^e s., 3 de la seconde moitié du III^e s. et 6 du IV^e s.

L'*instrumentum* comprend un petit couteau en bronze, dont le manche est orné d'une tête de bélier, une cuillère en argent et une autre en bronze, une fibule, une bague-clef, un médaillon, une perle d'ambre, un stylet, 10 lampes à huile en terre cuite, ornées de scènes variées, 6 anneaux en bronze, un fragment de récipient en alliage cuivreux, un manche de patère ou de miroir en « étain », décoré d'un profil masculin, des appliques en bronze, deux lames et 3 clefs en fer, des « poignards » et des « flèches » sans doute en fer (Hure, 1941, p. 99-108 ; Parruzot, Laubie, 1961 ; Rolley *et al.*, 1982, p. 45, n° 123 ; Debatty, 2006, p. 168-169).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Caput civitatis des Sénons, la ville de Sens/*Agedincum* est localisée au cœur du territoire qu'elle administre, à plus de 25 km de ses limites les plus proches, et au cœur d'un réseau routier étoilé, caractéristique des chefs-lieux. Le sanctuaire monumental de la Motte du Ciar, implanté en périphérie méridionale de l'agglomération, à 1 km de son centre et à environ 500 m de sa frange sud, ne semble pas avoir été desservi par l'une des routes majeures de la cité, mais par une voie secondaire, franchissant l'Yonne à quelques centaines de mètres plus au sud (cf. *infra*).

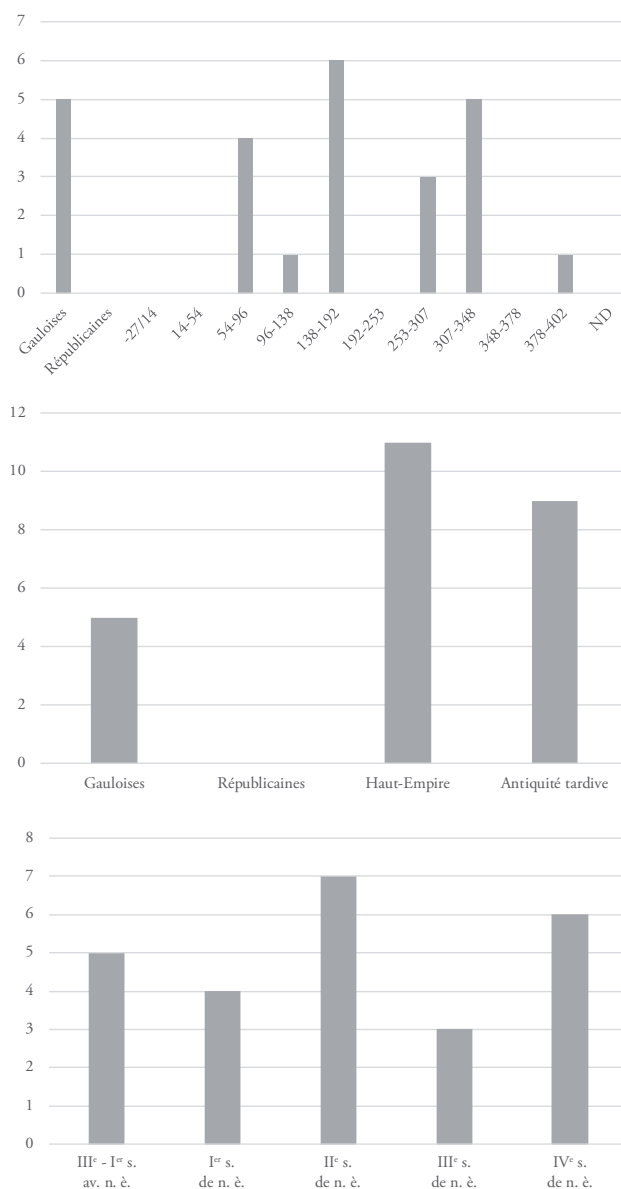


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

▪ Environnement proche

Le chef-lieu de la cité antique des Sénons a été fondé à proximité immédiate d'une agglomération préexistante, *Agedincum*, citée par César, que des fouilles récentes et plusieurs découvertes fortuites ont permis de localiser sur les rives de la Vanne, près de sa confluence avec l'Yonne (Delor dir., 2002, p. 631-708 ; Nouvel, 2015 ; Perrugot, 2018). Les vestiges de ce premier habitat se situent au sud de la ville du Haut-Empire, dans le secteur du monument de la Motte du Ciar ; établi au plus tard à la fin du II^e s. ou au début du I^{er} s. av. n. è., il devait s'étendre sur plus de 10 ha durant La Tène finale, mais le faible nombre de fouilles qui ont été réalisées dans ce secteur ne permettent guère d'en préciser l'organisation. Durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., après un remblaiement partiel des terrains marécageux, une nouvelle trame urbaine est mise en œuvre en rive droite de l'Yonne, prenant la forme d'un réseau de rues orthonormé. La ville se développe alors tout au long du I^{er} s. et du II^e s. de n. è., jusqu'à couvrir une surface, hors nécropoles, d'environ 220 ha (**fig. 5**). Encore peu d'informations ont pu être réunies sur la parure monumentale de la ville du Haut-Empire. Le *forum* pourrait être localisé dans ses quartiers occidentaux, près de l'Yonne, où les vestiges d'un ensemble public monumental, peu documenté et non daté, ont été mis au jour. De l'autre côté d'une rue qui le borde, au sud, existent de vraisemblables thermes publics, occupant un îlot entier, large de 90 m, dont la chronologie est également incertaine. Dans le même secteur, à l'ouest de cet îlot, un autre équipement public, dont la fonction n'est pas connue, prend la forme d'un bâtiment large de plus de 35 m, construit en pierre de taille et pourvu de dallages, édifié au début du II^e s. de n. è.



Fig. 4 : la ville de Sens/Agedincum durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Nouvel et al., 2015, p. 237, fig. 4.

L'aqueduc qui alimente *Agedincum* a aussi été probablement aménagé au début du II^e s. de n. è. Enfin, en bordure de la ville, à l'est, un amphithéâtre, dont l'inauguration ne serait pas antérieure au II^e s. de n. è., constitue le seul édifice de spectacle identifié à ce jour. Quant au complexe monumental de la Motte du Ciar, établi au sud-ouest du centre urbain, il se rattache également aux bâtiments publics de la ville, et constitue sans doute le plus vaste d'entre eux. À partir de la fin du III^e s., la ville est dotée d'un rempart, ceinturant une surface relativement importante car proche de 40 ha, et s'étendant en bordure de l'Yonne, tandis que les quartiers périphériques semblent globalement avoir été abandonnés. L'agglomération conserve néanmoins un certain dynamisme durant l'Antiquité tardive et est élue capitale de la province de Lyonnaise de Sens dans les années 380.

Le sanctuaire de la Motte du Ciar, seul lieu de culte à ce jour identifié avec certitude à Sens, est situé à 500 m environ au sud-ouest des quartiers desservis par le réseau orthogonal de rues formant la trame urbaine. Il est bordé à l'est par une voie ancienne, franchissant l'Yonne plus au sud, au pont de Salcy, ainsi que la Vanne au moyen d'un autre pont ancien ; si les vestiges de ces ouvrages en pierre ne sont pas datés, la route devait certainement exister dès l'Antiquité et relier le complexe monumental à la ville de Sens (Hure, 1941, p. 82). Par ailleurs, il est situé à moins de 300 m à l'est du gué de Saint-Bond, autre point de franchissement de l'Yonne, auquel il était peut-être relié dès l'époque romaine par une voie secondaire (Hure, 1941, p. 99 ; Nouvel, 2015, p. 232 et p. 242). L'orientation du monument diffère de celle de la trame urbaine d'*Agedincum*, pour des raisons qui ne nous sont pas connues – prise en compte d'aménagements antérieurs, contraintes liées à la proximité d'une zone humide ou à son ampleur, ou encore impératifs religieux ? Il n'est pas isolé en périphérie de la ville, comme le suggère l'identification, notamment à partir d'images aériennes, de quelques constructions à ses abords. Ainsi, un bâtiment a été repéré à une vingtaine de mètres environ au nord du périmètre, près de l'angle nord-ouest de la cour rectangulaire. Ses substructions ont été reconnues en 1959, au cours d'une prospection aérienne conduite par A. Heurtaux ; son plan a pu être redressé dans le cadre de la préparation de cette notice. L'extrémité orientale de cet édifice a aussi fait l'objet de sondages, entrepris sous la direction de P. Parruzot en 1962, mais aucun relevé des vestiges n'a été publié à l'issue de cette opération (Martin, 1962, p. 475 ; Martin, 1964, p. 335). Les informations collectées au cours de l'intervention de terrain et à partir des photographies aériennes permettent de restituer un bâtiment long *a minima* de 38 m, constitué d'au moins deux ailes qui bordent une cour installée au nord du périmètre. Les sondages ont mis en évidence l'existence, à l'extrémité orientale de l'aile nord, d'un espace clos large de plus de 5 m, dont le sol est formé de craie battue – il pourrait s'agir d'une cour, ou bien d'une galerie ? –, longé au sud par une galerie, large d'un peu plus de 2 m, et au nord par une série de cellules disposées en enfilade. Un puits, postérieur à la destruction de l'édifice, a été reconnu au nord. L'opération de 1962 a livré, dans ce secteur, un fragment de colonne en calcaire, d'un diamètre de 0,65 m, une monnaie de Faustine mère et quelques tessons du I^{er} s. et du II^e s. de n. è. La fonction de ce grand bâtiment, dont la construction semble soignée – à moins que le fragment de colonne ne provienne de l'un des portiques du sanctuaire voisin ? –, n'est pas connue. Il est vraisemblablement contemporain du sanctuaire monumental et présente un lien de proximité étroite avec ce dernier. Au regard de son plan et à titre d'hypothèse, il pourrait avoir abrité des logements, des espaces de stockage ou des boutiques en lien avec les activités religieuses pratiquées au sein du complexe monumental de la Motte du Ciar. Dans l'angle sud-ouest du sanctuaire, d'autres constructions semblent s'appuyer contre le portique de la cour rectangulaire et de l'hémicycle ; leur plan, à peine perceptible sur les images aériennes, demeure néanmoins incomplet en l'état des connaissances. Les segments de fossés, délimitant vraisemblablement des parcelles cultivées, reconnus à leurs abords, au sud du monument, semblent indiquer que ce secteur n'est pas bâti dans l'Antiquité, bien que ces structures ne soient pas datées (Nouvel, 2013, p. 33-34).

Enfin, à l'ouest du monument, deux dépôts monétaires ont été mis au jour sur les rives de l'Yonne. L'un, composé de 231 monnaies d'Auguste à Néron, a été découvert fortuitement en 1869, lors de l'aménagement du barrage de Saint-Bond, tandis que le second a été mis au jour en 1873 au « Champ de César » et rassemble 10 monnaies du Haut-Empire, frappées notamment sous Auguste et Néron (Hure, 1941, p. 99).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré la destruction totale du monument de la Motte du Ciar, les données qui ont pu être confrontées ici, issues de reconnaissances aériennes, de prospections pédestres et de sondages inégalement documentés, confortent l'hypothèse autrefois soutenue par A. Hure, qui y a reconnu un « riche sanctuaire » établi en périphérie immédiate du chef-lieu des Sénons (Hure, 1941, p. 88). De fait, son organisation spatiale, son étendue considérable – il s'agit de l'un des monuments les plus vastes de la Lyonnaise, couvrant plus de 10 ha –, les quelques débris d'architecture qui témoignent de sa monumentalité et de la qualité de son décor, ou encore l'orientation de sa façade principale vers l'est permettent d'identifier, sans guère de doute, un lieu de culte, et même le grand sanctuaire civique de la cité sénone. Équipé de longs portiques et d'une très vaste cour, il présente une importante capacité d'accueil, certainement liée à la tenue de fêtes religieuses rassemblant une foule de fidèles. L'architecture de son temple, dont les dimensions sont également démesurées, reste très peu connue, en raison de la destruction presque totale de son élévation, et d'une exploration ancienne de ce

secteur. Le bâtiment de culte, érigé en l'honneur d'une ou de plusieurs divinités dont l'identité demeure incertaine, voire indéterminée, semble néanmoins se caractériser par un plan original, à l'instar de ce qui est connu dans d'autres grands sanctuaires des Trois Gaules. Il est aussi équipé d'un bassin monumental, creusé au pied du temple sur plusieurs dizaines de mètres. La quasi absence de recherches menées aux alentours de l'enceinte à vocation religieuse est regrettable : le complexe monumental comprend vraisemblablement d'autres édifices, bâtis à proximité du péribole, dont l'étude permettrait de mieux cerner le fonctionnement de cet imposant équipement public d'*Agedincum*, ainsi que ses relations avec le chef-lieu. De même, les lacunes d'ordre chronologique qui grèvent ce dossier limitent toute réflexion sur le chantier de construction ou l'abandon de ce qui a constitué l'un des principaux lieux de culte de la cité des Sénon.

6 – Bibliographie

Adam et al., 1987 – ADAM J.-P., DEYTS S., SAULNIER-PERNUIT L., *La façade des thermes de Sens*, Dijon, Société archéologique de l'Est et du Centre-Est (suppl. à la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 7), 48 p. et 29 p. de pl.

CIL, XIII – HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Partis primae fasciculus prior. Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, W. de Gruyter (*Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, I, 1), 1899, 517 p.

Debatty, 2006 – DEBATTY B., « *Marti, Volkano et sanctissimae Vestae sacrum*. Le sanctuaire suburbain de la Motte du Ciar près de Sens (cité des Sénon) », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (dir.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, le Livre Timperman, Paris, Centre G. Glotz, p. 159-180.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne. 89*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Espérandieu, 1911 – ESPÉRANDIEU É., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quatrième. Lyonnaise – deuxième partie*, Paris, imprimerie nationale (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 467 p.

Harmand, 1958 – HARMAND J., « Le sanctuaire gallo-romain de « La Motte du Ciar » à Sens (Yonne). Sa famille architecturale et le problème des temples d'héroïsation en Gaule romaine », *Revue archéologique de l'Est*, 9, 1-2, p. 43-73.

Hure, 1941 – HURE A., « Le Sénonais gallo-romain. Troisième partie. Les quartiers périphériques », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 92, 1938, p. 69-144.

Lallier, 1848 – LALLIER Fr., « Compte-rendu des travaux de la Motte-du-Ciar », *Congrès archéologique de la France 1847*, Paris-Caen, p. 50-61.

Martin, 1962 – MARTIN R., « Circonscription de Dijon », *Gallia*, 20-2, p. 431-482.

Martin, 1964 – MARTIN R., « Circonscription de Dijon », *Gallia*, 22-2, p. 295-337.

Nouvel, 2013 – NOUVEL P., avec la collaboration de IZRI St., *Prospections aériennes obliques et verticales en Bourgogne. Acquis de la campagne 2013*, rapport de prospection inventaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 38 p. et annexes.

Nouvel, 2015 – NOUVEL P., avec la collaboration de DELOR-AHÜ A., ESTUR É., VENAULT St., « Sens/*Agedincum*, cité des Sénon », in REDDÉ M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue*, *Gallia*, 72-1, p. 231-246.

Parruzot, Laubie, 1961 – PARRUZOT P., LAUBIE B., *Sens (Yonne). « La Motte du Ciar » ou « Camp de César ». Fouilles 1961, rapport de fouille programmée*, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, n. p.

Péchoux, 2010 – PÉCHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 18), 500 p.

Perrugot, 2018 – PERRUGOT D., « *Agedincum*/Sens, capitale de la cité des Sénon », in BARAY L. (dir.), *Les Sénon. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, catalogue d'exposition (19 mai – 29 octobre 2018, Palais synodal de Sens et musée des Beaux-arts et d'archéologie de Troyes), Gand, Snoeck, p. 364-368.

Rolley et al., 1982 – ROLLEY Cl., MORDANT Cl., GUILLAUMET J.-P., *Bronzes antiques de l'Yonne*, catalogue d'exposition (musée archéologique de Dijon, 29 janvier – 15 mars 1982), Dijon, musée archéologique, 49 p.

S.227 – Serbonnes (Yonne), le Parc

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénon
Coordonnées (Lambert 93) : X = 715200 ; Y = 6802040
Numéro d'entité archéologique : 89 390 0012
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repéré une première lors de survols aériens effectués en 1985 par A. Heurtaux, le sanctuaire de Serbonnes a fait l'objet de sondages, peu documentés, réalisés par J.-P. Sarrazin en 1988 (Heurtaux, 1985, p. 32-33 ; courrier de J.-P. Sarrazin, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté). Le plan des vestiges a pu être complété et redressé grâce à une orthophotographie de l'IGN datée de 2011, sur laquelle les substructions enfouies ont été identifiées par P. Nouvel et St. Izri (2013, p. 32-33).

▪ Implantation topographique

Les vestiges du lieu de culte prennent place sur un terrain plat situé dans la plaine alluviale de l'Yonne, à 300 m au nord-est d'un méandre de la rivière, sur sa rive droite.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2011.

2 – Présentation des vestiges

Trois temples, disposés symétriquement, ont été reconnus sur les images aériennes. Si quelques tronçons de murs, dont l'alignement correspond à celui des édifices de culte apparaissent plus à l'ouest, à une vingtaine de mètres, il n'est pas certain qu'ils appartiennent à une éventuelle enceinte qui clôturerait l'aire sacrée (fig. 1 et 2).

Les trois édifices abritant les statues divines présentent un plan similaire, de forme carrée et constitué d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique. Le temple central (A) est le plus grand, mais son plan reste hypothétique puisqu'il est difficilement perceptible sur les clichés pris du ciel. Il est possible qu'il ait subi plusieurs phases d'aménagement, différents états ayant pu se succéder au même emplacement et brouiller la perception des vestiges – un mur étranger au plan du grand temple, mais de même orientation, se dessine d'ailleurs assez nettement dans la galerie septentrionale. Cette construction est flanquée, au nord et au sud, par deux temples plus petits (B et C), de plan et de dimensions identiques.

Les trois tranchées de sondage réalisées sur le site en 1988 ont concerné l'un des temples (peut-être B ou C, car J.-P. Sarrazin écrit qu'il n'excède pas 10 m de côté ?) ; le remplissage des tranchées de récupération des murs, seul vestige conservé, a livré de la craie, de la chaux, du silex et des fragments de terre cuite architecturale (archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A à C : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m²) - B et C : +/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

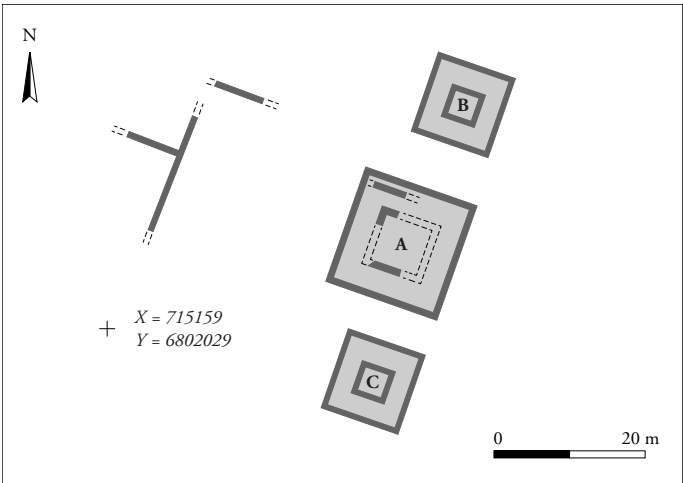


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après une orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2011.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Une petite monnaie de bronze datée du IV^e s., mise au jour dans le comblement de la tranchée de récupération de l'un des temples, indique que l'épierrement des constructions a pu débiter à la fin de l'Antiquité (archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte de Serbonnes est localisé à 3,5 km au nord d'une possible agglomération antique située à l'emplacement du bourg de Pont-sur-Yonne, dont on connaîtrait essentiellement les nécropoles implantées sur sa périphérie (J.-Y. Prampart et M. Mangin, dans Petit, Mangin, 1994, p. 81-82). À hauteur de Serbonnes, la voie qui relie Sens à Paris (actuelle route D 606) en empruntant la vallée de l'Yonne longe le cours d'eau en rive gauche et est distante de 2,5 km du site.

▪ *Environnement proche*

Les substructions, partiellement visibles sur l'image IGN acquise en 2011 à une vingtaine de mètres à l'ouest des temples, appartiennent peut-être à des édifices extérieurs au sanctuaire, à moins qu'elles ne relèvent de l'enceinte du lieu de culte et de ses dépendances.

À une plus petite échelle, aucun gisement archéologique de la période antique n'est connu dans un rayon de deux kilomètres sur les rives gauche et droite de l'Yonne.

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte du Parc, d'une certaine ampleur puisqu'il accueille au moins trois divinités, reste peu documenté par l'archéologie. Son environnement proche, son plan et sa chronologie doivent être définis avec plus de précision pour mieux comprendre les modalités de son implantation et déterminer son importance et son statut.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon.

Heurtaux, 1985 – HEURTAUX A., *Prospection archéologique aérienne. Nord de l'Yonne*, rapport de prospection-inventaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 36 p. et annexes.

Nouvel, 2013 – NOUVEL P., avec la collaboration de IZRI St., *Prospections aériennes obliques et verticales en Bourgogne. Acquis de la campagne 2013*, rapport de prospection-inventaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 38 p. et annexes. (cf. p. 32-33)

Petit, Mangin, 1994 – PETIT J.-P., MANGIN M., avec la collaboration de BRUNELLA Ph., *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance (coll. Archéologie aujourd'hui), 292 p.

S.228 – Sermaises (Loiret), la Guyonne

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénon	Sanctuaire avéré
Coordonnées (Lambert 93) : X = 643000 ; Y = 6800885	Qualité de la documentation : peu exploitable
(localisation imprécise)	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 45 310 0005	Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'établissement rural antique de la Guyonne, probable *villa* pourvue d'édifices de culte, est uniquement renseigné grâce aux prospections aériennes menées par Ph. Besse entre 1997 et 2005 et D. Godefroy en 2008 (Besse, 2001, p. 182-183 ; Godefroy, 2008, p. 9 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). Les clichés pris d'avion manquent de points de repère pour localiser avec toute la précision requise les vestiges reconnus ; le plan ici présenté, non orienté et non mis à l'échelle, a été dessiné à partir d'un cliché particulièrement net pris par Fr. Besse en 2005 (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).



Fig. 1 : vue aérienne du site. Fr. Besse (2005), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

▪ Implantation topographique

Les vestiges gallo-romains sont localisés dans les franges orientales de la Beauce et occupent donc un terrain globalement plat, éloigné de tout cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

La zone cultuelle de l'établissement de la Guyonne est localisée en son centre, au sein d'une vaste cour rectangulaire bordée sur tous ses côtés de bâtiments organisés en différentes ailes (fig. 1 et 2). Trois temples, dont l'un semble antérieur aux deux autres, sont aisément identifiables. Le plan de ces trois édifices est similaire : il comprend une pièce centrale, la *cella* de plan carrée, autour de laquelle court une galerie.

Le temple A paraît avoir été érigé dans un premier temps, quasiment au centre de la cour. Puis, après destruction, il aurait été remplacé par deux temples légèrement plus grands et identiques (B et C), disposés côte à côte. Un autre mur, long d'au moins une vingtaine de mètres, recoupe à l'ouest le temple C, ou est recoupé par ce dernier, suivant un axe décalé de quelques degrés ; il s'insère difficilement dans l'organisation rigoureuse de l'ensemble de l'établissement, et pourrait relever d'une toute autre phase du site.

	Phase 1	Phase 2
Chronologie	?	?
Type d'organisation spatiale	II-1b	III-1a
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
Dimensions de l'aire sacrée	-	-
Types des temples	A : B1a	B et C : B1a
Dimensions des temples	?	?
Autres équipements remarquables	-	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

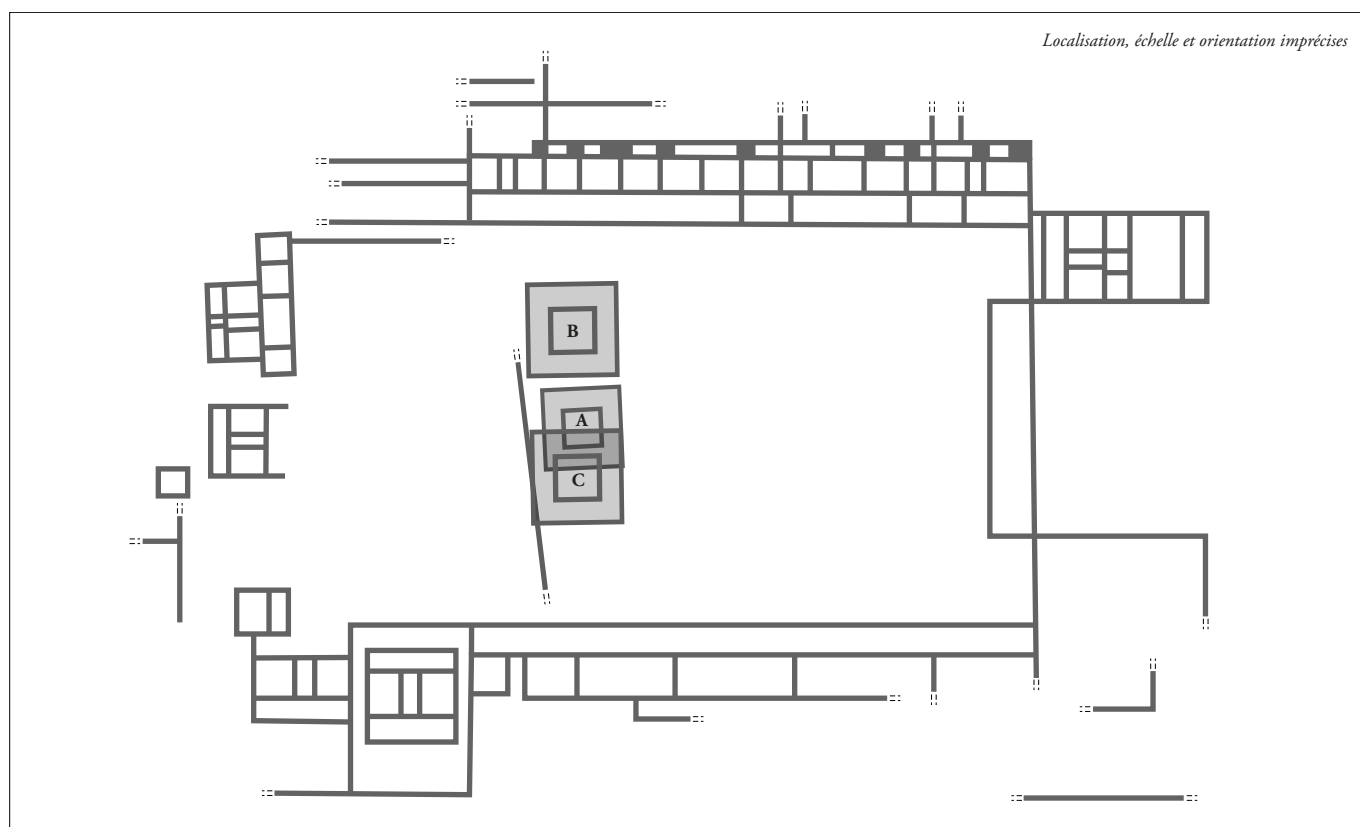


Fig. 2 : vestiges de la vraisemblable villa de Sermaises. Réal. S. Bossard, d'après un cliché de Fr. Besse (2005), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé dans le quart nord-est du territoire des Sénons, l'établissement de Sermaises est distant de 8 km de la frontière occidentale de cette cité. Un axe routier antique reliant l'agglomération secondaire carnute de Pithiviers-le-Vieil à Paris pourrait avoir traversé la commune de Sermaises à 300 m à l'ouest du site de la Guyonne (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, entité archéologique n° 45 310 0014). L'habitat groupé le plus proche de ce site, aujourd'hui sur la commune de Saclas, est éloigné de près de 10 km au nord-ouest.

▪ Environnement proche

Les temples de la Guyonne prennent place dans la partie centrale d'une vaste cour dont la longueur doit avoisiner la centaine de mètres (fig. 1 et 2). Cette esplanade est longée au nord et au sud par deux ailes chacune bordée d'une galerie ouvrant sur une série de pièces disposées en enfilade. À l'ouest, au moins trois ensembles de constructions s'alignent sur l'un des petits côtés de la cour, tandis qu'à l'est, deux corps de bâtiments semblent encadrer une autre cour plus petite. Le plan de ces aménagements, notamment dans les secteurs nord-ouest et sud-est, n'est toutefois pas complet. Malgré cela, la disposition de ces différents édifices autour d'une cour centrale évoque le plan, certes particulier, d'une importante *villa*. L'hypothèse d'un vaste complexe religieux rural développé autour d'un puits de deux temples et offrant des logements pour les fidèles ainsi que divers équipements utiles à la vie religieuse, ne peut toutefois pas être complètement écartée, même si elle manque d'arguments tangibles.

5 – Synthèse et interprétation

Temples privés aménagés au cœur d'une *villa* ou vaste sanctuaire doté de multiples dépendances, le site de la Guyonne à Sermaises reste peu documenté par l'archéologie, puisqu'aucune vérification au sol ou sondage n'y a été menée à ce jour. Il s'agit dans tous les cas d'un important établissement rural *a priori* isolé dans les campagnes sénones,

peut-être installé à proximité d'une voie antique.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Besse, 2001 – BESSE Fr., *Prospection aérienne en Nord Loiret. Rapport 2001 (Prospections de 1993 à 1999)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 195 p.

Godefroy, 2008 – GODEFROY D., *Rapport de prospection-inventaire 2008. Nord Loiret. Cantons de Malesherbes, Pithiviers, Puisieux et Outarville*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 13 p. et annexes.

S.229 – Sognolles-en-Montois (Seine-et-Marne), les Rochottes

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 712095 ; Y = 682340

Numéro d'entité archéologique : 77 454 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'existence d'un site antique étendu a été révélée grâce aux ramassages de surface réalisés aux Rochottes par plusieurs prospecteurs, notamment P. Tripé, entre 1977 et 1981 (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France ; Tripé, 1998). Ce n'est qu'en 1999 et durant les années suivantes que les survols aériens du secteur ont mis en évidence la présence d'une agglomération secondaire gallo-romaine équipée d'un grand sanctuaire et d'un théâtre (Geslin, 2003 ; Besse, 2010 ; Roiseux, 2010). Les substructions de ces deux monuments apparaissent aussi très nettement sur une orthophotographie consultée sur Apple Maps en août 2020 (www.street-view.net), dont l'examen a permis de dresser un plan précis des vestiges.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Fr. Besse (2005), archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire domine l'agglomération antique, puisqu'il a été érigé au sommet de la butte des Rochottes, tandis que le théâtre et les autres gisements antiques repérés recouvrent les versants sud et nord-est de cette légère éminence.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Le plan d'un grand enclos fossoyé de plan quasi carré, mesurant environ 79 m de côté, apparaît très lisiblement sur le cliché aérien acquis par Apple (**fig. 2 et 3**). Son tracé n'est plus visible aux abords du temple B et des anomalies qui l'entourent, que l'on peut interpréter comme des niveaux de démolitions riches en moellons ou en tuiles (cf. *infra*). Les structures et niveaux d'époque romaine semblent ainsi postérieur au comblement du fossé de l'enceinte, qui pourrait dater de la fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque romaine, au regard de sa morphologie. Sa fonction n'est pas connue et on ne sait s'il a pu délimiter un premier état du sanc-

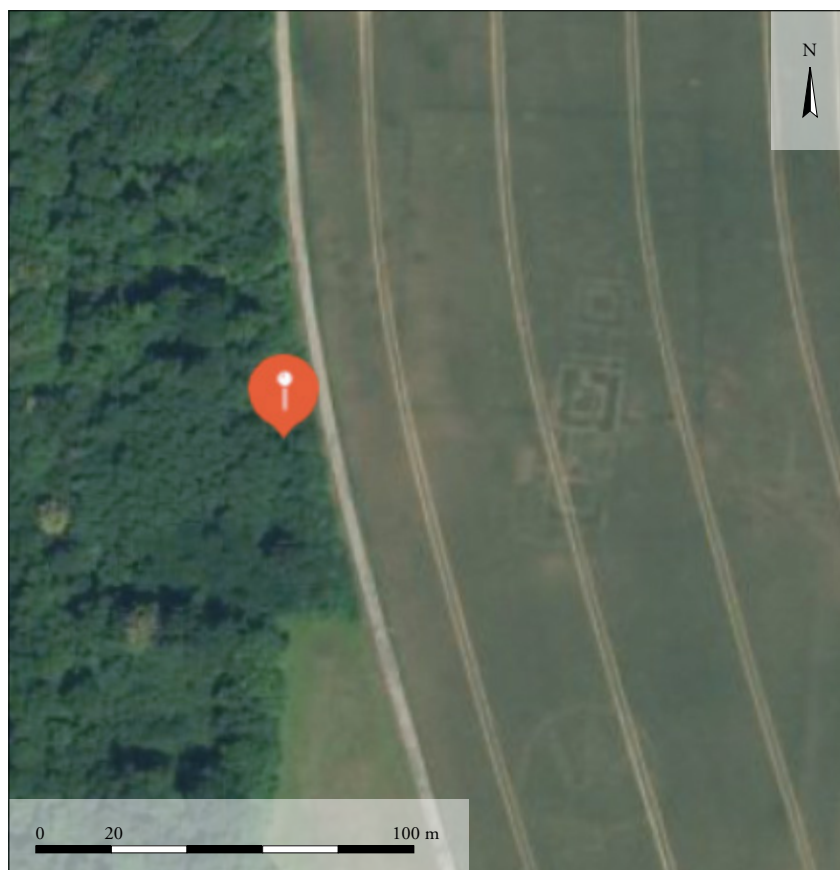


Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

tuaire, dont le cœur se serait déplacé vers le sud lors de la construction des temples maçonnés.

▪ *Le sanctuaire d’époque romaine*

Le plan du lieu de culte dressé à partir des différentes photographies aériennes reste incomplet et par endroits confus : plusieurs édifices ont manifestement été reconstruits au même emplacement (**fig. 1 à 3**). Néanmoins, trois temples de plan carrés (A à C) se distinguent clairement ; tous trois alignés sur le même axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, ils présentent un plan identique, composé d’une *cella* et d’une galerie périphérique de plan carré. Les temples A et B présentent les mêmes dimensions, tandis que le troisième temple (C) est quelque peu plus petit. Les tronçons de murs observés entre les temples peuvent appartenir à des états antérieurs du sanctuaire, difficilement caractérisables, mais deux ensembles de murs parallèles, reliant les temples A-B et B-C, paraissent constituer des galeries destinées à circuler d’un édifice à l’autre. Quant au mur visible à une quarantaine de mètres à l’est des temples, formant un angle droit, il peut relever d’un autre édifice intégré au sanctuaire, ou bien d’une construction voisine. Aucun mur de péribole n’est perceptible sur les images aériennes, malgré la bonne lisibilité des vestiges des temples et de l’enceinte fossoyée antérieure.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	III-2
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A à C : B1a
Dimensions des temples	- A : +/- 17 x 16 m (soit +/- 270 m ²)
	- B : +/- 17 x 17 m (soit 290 m ²)
	- C : +/- 14 x 13 m (soit +/- 180 m ²)
Autres équipements remarquables	Galeries de liaison entre les temples ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.



Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d’époque romaine. Réal. S. Bossard, d’après les clichés aériens d’E. Stevance, de Fr. Besse et de J. Roiseux (Geslin, 2003 ; Besse, 2010 ; Roiseux, 2010) et une orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Malgré l'effort de localisation, sur fond cadastral, des artefacts mis au jour lors des prospections pédestres de 1977 (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France), il reste difficile de distinguer les mobiliers issus du sanctuaire de ceux provenant de ses environs proches, puisque l'ensemble de la parcelle sur laquelle les vestiges du lieu de culte ont été identifiés a livré du matériel antique. Toutefois, on observe une concentration de plusieurs dizaines de monnaies gauloises et romaines ainsi que la présence de plusieurs fibules à l'emplacement du sanctuaire, vraisemblables vestiges des offrandes déposées aux divinités propriétaires des lieux.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique des Rochottes est localisée dans le quart nord de la cité des Sénons et est probablement longée à l'est par une voie antique d'importance appartenant au réseau d'Agrippa : l'axe routier de Meaux à Sens, qui serait aujourd'hui repris par le tracé de la route départementale 209.

▪ Environnement proche

Le lieu de culte est voisin du théâtre, distant de moins de 50 m plus au sud, dont les vestiges ont été observés d'avion dès 1999, puis sondés (**fig. 1 à 4**) (Tripié, Fournier, 2001). Des thermes ont pu être aménagés à proximité d'un captage d'eau, à quelques centaines de mètres au sud-ouest de ces vestiges et au pied de la colline ; la découverte de canalisations tubulaires et de tesselles de mosaïques à cet endroit renforce cette hypothèse (Geslin, 2003). La mise au jour ponctuelle de vestiges d'époque romaine au sud-ouest, au nord et à l'est de la butte des Rochottes, témoigne de l'étendue de l'agglomération, dont les limites et l'organisation demeurent cependant mal cernées (Watel, 2012, vol. 2, p. 319-326). À 1 km à l'est du centre monumental associant le sanctuaire et l'édifice de spectacle, plusieurs vestiges relevant d'une modeste agglomération routière ou d'un établissement rural, implanté aux abords de la voie susmentionnée, ont été identifiés auprès du bourg de Lizines. Les substructions de deux temples éloignés de 200 m y ont récemment été reconnues (**S.211** et **S.212**).

5 – Synthèse et interprétation

Le lieu de culte de Sognolles-en-Montois constitue selon toute vraisemblance le principal sanctuaire public de l'agglomération dont il dépend, placée sous la protection des trois divinités honorées dans de grands temples, sans doute reliés par des galeries. La mise en évidence d'un enclos fossoyé manifestement antérieur au groupement de temples pose la question des origines de l'établissement religieux, bien que la fonction de cette enceinte n'ait pu être déterminée et qu'aucun élément ne permette d'en dater l'aménagement. La proximité du sanctuaire et du théâtre témoigne d'un espace monumental réservé aux édifices publics et installé dans les quartiers les plus élevés de l'habitat groupé.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Tripié, 1998 – TRIPIÉ P., « Le site gallo-romain des Rochottes à Sognolles-en-Montois », *Provins et sa région, Bulletin de la Société*

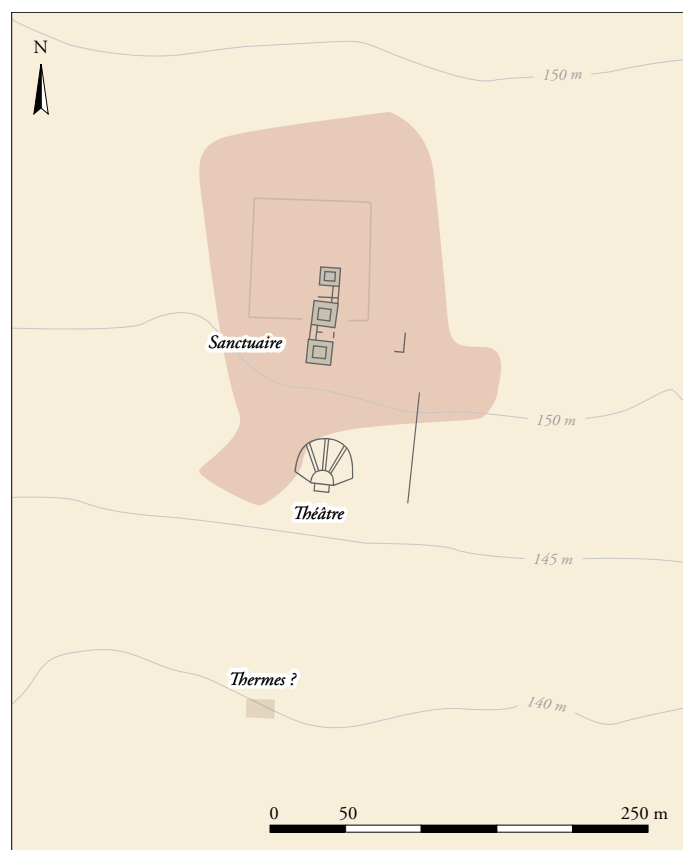


Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Sognolles-en-Montois. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens d'E. Stevance, de Fr. Besse et de J. Roiseux (Geslin, 2003 ; Besse, 2010 ; Roiseux, 2010) et une orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

d'histoire et d'archéologie de Provins, 152, p. 73-90.

Besse, 2010 – BESSE Fr., *Prospection aérienne. Seine-et-Marne*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Geslin, 2003 – GESLIN P., « Le « *conciliabulum* » de Sognolles-en-Montois (Seine-et-Marne), *Bulletin*, 39-42, 1998-2001, p. 163-167.

Roiseux, 2010 – ROISEUX J., *Prospection aérienne. Année 2010*, rapport de prospection-inventaire, 60 p. (cf. p. 48).

Tripé, Fournier, 2001 – TRIPÉ P., FOURNIER J.-P., « Notes d'archéologie, sondages à l'emplacement du théâtre sur le site gallo-romain de Sognolles-en-Montois », *Provins et sa région, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 155, p. 155-159.

Watel, 2012 – WATEL A., *Les agglomérations secondaires du centre-est du bassin parisien durant l'Antiquité tardive : une approche de l'organisation du territoire*, mémoire de Master 2, université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, 2 vol., 161 et 395 p.

S.230 – Triguères (Loiret), Moulin du Chemin

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 698465 ; Y = 6759850

Numéro d'entité archéologique : 45 329 0007

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Entre 1856 et 1863, des explorations archéologiques conduites sur la commune de Triguères ont notamment concerné un vaste monument mis au jour à l'ouest du bourg, au Moulin du Chemin. M. Boutet de Monvel y découvre, au cours de recherche hâtives, des maçonneries arasées ainsi que, entre autres, de nombreux blocs de pierre ouvragés, issus de l'élévation du bâtiment (Dupuis, 1858, p. 403 ; Langalerie, 1862, p. 30 ; Boutet de Monvel, 1863, p. 149-152). Dans un premier temps considéré comme un établissement balnéaire, l'édifice monumental est ensuite rapproché de celui de Montbouy et est alors interprété comme un « temple de source » (Picard, 1959, p. 322-324). Par la suite, l'hypothèse cultuelle a été privilégiée, notamment dans les synthèses publiées sur l'agglomération antique de Triguères, à laquelle se rattache ce monument (Dumasy, 1974, p. 203-204 ; Provost, 1988, p. 153-156 ; Vilpoux, 2016).

▪ Implantation topographique

Le monument du Moulin du Chemin a été mis au jour à une vingtaine de mètres au nord du lit actuel de l'Ouane, affluent du Loing. Il prend ainsi place dans la plaine alluviale de la rivière, sur un terrain en faible pente vers le sud. À ses abords méridionaux existe une source, christianisée durant le Moyen Âge central (Vilpoux, 2016, p. 474).

2 – Présentation des vestiges

La description des vestiges est succincte et seule une partie des maçonneries antiques a été dégagée au moment de la découverte du monument (**fig. 1**) (Dupuis, 1858, p. 403 ; Boutet de Monvel, 1863, p. 149-152 et pl. 7). De plan rectangulaire, le complexe mesure vraisemblablement 103,6 m de long¹ pour environ 60 m de large ; d'après les indications et le plan fournis par M. Boutet de Monvel, un quadriportique encadre un espace central, divisé en deux cours de surface plus ou moins équivalente par une galerie transversale. La galerie bordant la cour orientale, au nord, est agrémentée de deux exèdres disposées de part et d'autre d'une abside centrale.

Tandis que la cour occidentale n'a pas été explorée, plusieurs aménagements ont été reconnus dans l'autre cour : une aire dallée, installée sur un massif maçonné – s'agit-il du sol de la cour, ou bien d'un édifice ou d'un bassin ? –, une construction de plan rectangulaire (B), mesurant environ 12 m de long pour 7 m de large et un second édifice (A), constitué d'une pièce centrale qui paraît, en plan du moins, entourée d'une galerie sur ses quatre côtés. Ce deuxième bâtiment s'apparente ainsi à un temple de plan centré, qui mesurerait environ 12 m de long pour 11 m de large ; néanmoins, le mur fermant la galerie occidentale semble se prolonger vers le sud et un mur de refend paraît diviser la galerie méridionale, suggérant l'existence de plusieurs états. Les deux édifices présentent un sol orné d'une mosaïque noire et blanche, tandis que les murs sont décorés de dessins au « coloris le plus vif » (Boutet de Monvel, 1863, p. 150) ; F. Dupuis signale également la mise au jour d'enduits peints bleus, verts et rouges, de tuiles à rebords, de larges dalles, de sculptures et d'éléments architecturaux en pierre (Dupuis, 1858, p. 403). Selon M. Boutet de Monvel (1863, p. 151), ces fûts de colonnes, ces chapiteaux corinthiens et ces fragments d'entablement, de différents modules, ainsi des blocs sculptés – il reconnaît un amour aux jambes croisées ainsi que des fragments de têtes et de bras –, proviennent d'un espace d'environ 150 m², qui aurait alors servi de dépotoir ou de zone de débitage de récupération de matériaux, situé entre l'aire dallée et le bâtiment de plan rectangulaire.

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 103,60 x 50 m (soit +/- 5 200 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : B1 ?
<i>Dimensions des temples</i>	A : +/- 12 x 11 m (soit +/- 130 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Double quadriportique ; exèdres et abside ; B : construction d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Selon F. Dupuis (1858, p. 403), qui a décrit le monument avant la fin de son exploration, il ne mesurerait que 85 m de long.

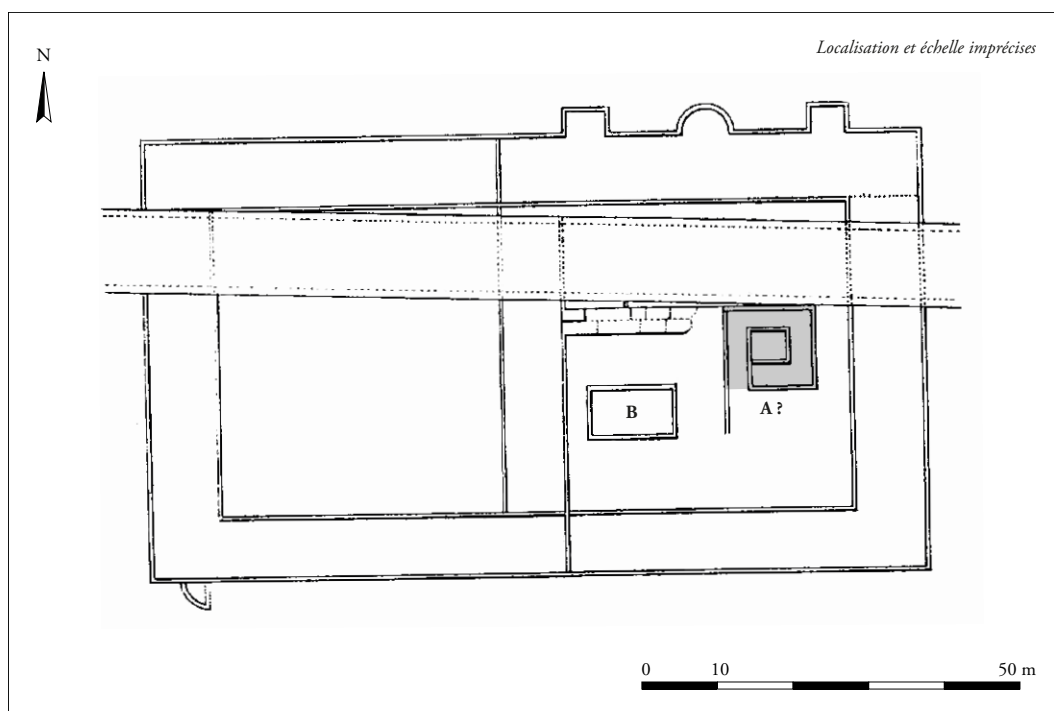


Fig. 1 : vestiges du monument public du Moulin du Chemin. Réal S. Bossard, d'après Boutet de Monvel, 1863, pl. h.-t.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Lors de l'exploration du monument ont été exhumés des tessons de céramique – dont de la sigillée, pour partie estampillée – ainsi que de nombreuses fibules et monnaies gauloises et romaines. Parmi ces dernières, non décrites, la plus récente aurait été émise sous le règne de l'empereur Flavius Arcadius (395-408) (Boutet de Monvel, 1863, p. 151-152).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisée dans le quart sud-ouest de la cité des Sénons, à 24 km de sa limite méridionale, l'agglomération secondaire de Triguères est vraisemblablement traversée par une voie orientée est-ouest, reliant Sens et Orléans. Le possible sanctuaire du Moulin du Chemin serait situé à moins de 100 m au sud de cet axe de communication, dont le tracé n'est toutefois pas connu avec précision (Vilpoux, 2016, p. 473).

▪ Environnement proche

La mise au jour de trois monuments et de quelques structures plus modestes, entre 1856 et 1863 essentiellement, permet de restituer dans les grandes lignes l'organisation de l'habitat groupé, bien que son réseau viaire ne soit pas documenté (fig. 2) (Boutet de Monvel, 1863 ; Dumasy, 1974, p. 203-204 ; Vilpoux, 2016). L'agglomération se développe probablement dès le début du Haut-Empire et est fréquentée *a minima* jusqu'à la fin du IV^e s. ; elle succède à un *oppidum* gaulois fortifié, implanté sur une colline dominant, au nord-est, la confluence du ruisseau de la Dardenne et de l'Ouanne. Les vestiges d'époque romaine, quant à eux, ont été découverts en contrebas, au fond de la vallée de l'Ouanne et sur la partie basse de son versant septentrional ; ils recouvrent une surface d'au moins 20 ha¹.

Le monument interprété comme un possible lieu de culte est implanté dans les quartiers occidentaux de l'agglomération, à environ 120 m au sud du théâtre, installé à flanc de coteau. Ce dernier, d'un diamètre de plus de 70 m, adopte un plan en arc outrepassé caractéristique des édifices de type dit « gallo-romain ». Des thermes publics ont été partiellement reconnus à 420 m à l'est de ces deux monuments, probablement alimentés en eau par un aqueduc souterrain prenant naissance à 7 km plus à l'est. Des vestiges d'habitations, d'un four et de probables sépultures ont été exhumés dans les environs de l'établissement thermal. En revanche, les abords immédiats de l'hypothétique sanctuaire n'ont pas été sondés et aucune découverte fortuite ne renseigne les aménagements qui l'avoisinaient.

Un autre sanctuaire (S.231) est connu à 1,7 km au nord-nord-est du site du Moulin du Chemin, près de la Marchaierie.

1. 40 ha selon J. Vilpoux (2016, p. 473), chiffre qui semble toutefois surévalué au regard de l'aire de répartition des découvertes effectuées depuis le milieu du XIX^e s.



Fig. 2 : l'agglomération secondaire de Triguères. Réal. S. Bossard, d'après Boutet de Monvel, 1857, pl. h.-t. Et Vilpoux, 2016, p. 470, fig. 1, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le caractère lacunaire de la documentation collectée au milieu du XIX^e s. au Moulin du Chemin, les vestiges qui y ont été dégagés par M. Boutet de Monvel relèvent très vraisemblablement d'un sanctuaire public. En témoignent la présence d'un probable temple de plan centré, les dimensions du complexe, avec une emprise d'un demi-hectare, la présence d'un quadriportique ourlé d'exèdres et d'une abside, ou encore la découverte de fragments de colonnes, d'entablement et d'éléments d'un décor sculpté. La fonction de la cour occidentale, non étudiée, demeure indéterminée. Par ailleurs, les tessons de céramique et les monnaies et fibules découvertes en grand nombre évoquent sans doute des mobiliers en lien avec des pratiques rituelles, notamment des offrandes. Néanmoins, l'hypothèse d'un sanctuaire des eaux, autrefois proposée, n'est guère convaincante : le monument est certes implanté à proximité immédiate d'une rivière et d'une source, mais aucun lien évident n'associe directement les aménagements maçonnés, certes peu documentés, et l'élément aquatique.

Le sanctuaire du Moulin du Chemin, dont la chronologie n'est pas connue, intègre sans aucun doute la parure monumentale, particulièrement développée, de l'agglomération antique de Triguères, aux côtés d'un édifice de spectacle, qui lui fait face au nord, et d'un établissement thermal, plus éloigné.

6 – Bibliographie

Boutet de Monvel, 1863 – BOUTET DE MONVEL M., « Nouvelle étude sur les ruines celtiques et gallo-romains de la commune de Triguères », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 7, p. 137-179.

Dupuis, 1858 – DUPUIS F., « Mémoire sur la découverte d'un théâtre romain à Triguères, en 1857 », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, 4, p. 390-405.

Dumasy, 1974 – DUMASY Fr., « Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénons : leur implantation et leurs rapports avec la *civitas* », *Revue archéologique du Centre de la France*, 13, 3-4, p. 195-218.

Langalerie, 1862 – LANGALERIE (DE) M.-C., « Excursion dans l'arrondissement de Montargis-Triguères », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3, p. 30-33.

Picard, 1959 – PICARD Ch., « Circonscription de Paris (Sud) », *Gallia*, 17-2, p. 293-325.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loiret*, 45, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 45), 249 p.

Vilpoux, 2016 – VILPOUX J., « Triguères (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 470-476.

S.231 – Triguères (Loiret), la Roche du Vieux Garçon

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénon

Autre toponyme utilisé : la Marchaierie

Coordonnées (Lambert 93) : X = 698980 ; Y = 6761430

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 45 329 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Vers 1860, près de la Marchaierie, E. Boutet de Monvel met au jour un premier édifice maçonné (temple A), d'époque romaine, peut-être construit pour abriter un monument mégalithique plus ancien, connu sous le nom de la Roche du Vieux Garçon. Peu de temps après, un second bâtiment antique (temple B et son péribole ?) est partiellement dégagé à quelques mètres par V. Petit, qui l'étudie en y implantant une tranchée d'exploration (Boutet de Monvel, 1863, p. 138-140 et p. 154-155). La première construction reconnue a été détruite dans les années ou les décennies qui ont suivi sa découverte, mais elle a pu être interprétée, par H. Koethe (1932), comme un temple de plan centré, à partir des descriptions et du plan publiés par son inventeur.

Les substructions enfouies d'un troisième temple auraient été identifiées sur une orthophotographie de l'IGN acquise le 21 juillet 1963 (Dumasy, 1974, p. 203-204) ; toutefois, après avoir examiné ces clichés, dans le cadre de la réalisation de cette notice, il ressort qu'aucun plan d'édifice n'est clairement visible. L'existence de ce troisième édifice de culte apparaît donc comme très incertaine.

▪ Implantation topographique

Le temple associé à l'architecture mégalithique (A) a été bâti sur la pente prononcée du versant septentrional de la vallée d'un ruisseau, tandis que l'autre construction antique (B), distante de quelques mètres, lui fait face, sur son versant méridional.

2 – Présentation des vestiges

De plan carré et centré, le temple A se compose d'une *cella*, construite aux dimensions du monument mégalithique qu'elle renferme – un dolmen constitué de trois gros blocs en grès exogène, tandis que le sous-sol se compose de craie blanche à silex –, et d'une galerie périphérique (**fig. 1**). Le sol de cette dernière est composé d'une « mosaïque grossière en tessons informes » de brique (Boutet de Monvel, 1863, p. 138-140 et pl. 5), probablement un béton de tuileau. Les angles externes de la galerie, au nord-est et au sud-est, sont saillants et devaient ainsi encadrer la façade principale de l'édifice de culte, tournée vers l'est.

À « quelques mètres », de l'autre côté du ruisseau, a été reconnue une enceinte de plan carré de 30 m de côté¹, pourvue, en son centre, d'une construction de plan également carré, mesurant environ 5 m de côté (Boutet de Monvel, 1863, p. 154-155 et pl. 10). Cet aménagement central pourrait constituer, sans certitude toutefois, un second temple (B), doté *a priori* d'une simple *cella* et installé au sein d'une cour qui serait alors délimitée par un péribole. Toutefois, le caractère sommaire de l'exploration menée par V. Petit à l'emplacement de ces vestiges permet de douter du plan qu'il en a dressé, probablement incomplet voire incorrect.

	Temple A	Temple (?) B
<i>Chronologie</i>	?	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	+/- 30 x 30 m (soit 900 m ²)
<i>Types des temples</i>	A : B1a	B : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)	+/- 5 x 5 m (soit 25 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. L'échelle du plan publié par M. Boutet de Monvel (1863, pl. 10) est erronée, étant donné que le monument ne mesure que 15 m de côté sur le dessin, et non 30 m comme indiqué dans le texte, et que la distance entre le possible péribole et le bâtiment central mesure environ 5,50 m au lieu des 11,30 m renseignés par l'auteur.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Quelques monnaies gauloises et romaines, non décrites, proviennent de la galerie du temple A ; l'exploration de cet édifice a également mené à la découverte d'un vase plat en pierre, muni de deux anses, d'une passoire et d'un tonnelet en bronze, d'un volume de 3 litres (Boutet de Monvel, 1863, p. 140 ; Koethe, 1932, p. 277).

Dans l'angle nord-est de la cour entourant la construction B, ont été mises au jour de nombreuses figurines en terre cuite – représentant le buste d'un enfant souriant, dit « *Risus* », des déesses-mères ou encore Vénus – ainsi qu'une « foule de médailles et de monnaies romaines et gauloises » et deux lames de hache en silex, dont l'une est polie. L'édifice B a livré, quant à lui, « des ornements de femme, des bracelets en bronze artistement travaillés, des fibules [...], des épingle de tête en os et en ivoire, des clés, des vases à parfums, et puis encore des pièces de monnaie romaine et gauloise » (Boutet de Monvel, 1863, p. 154-155).

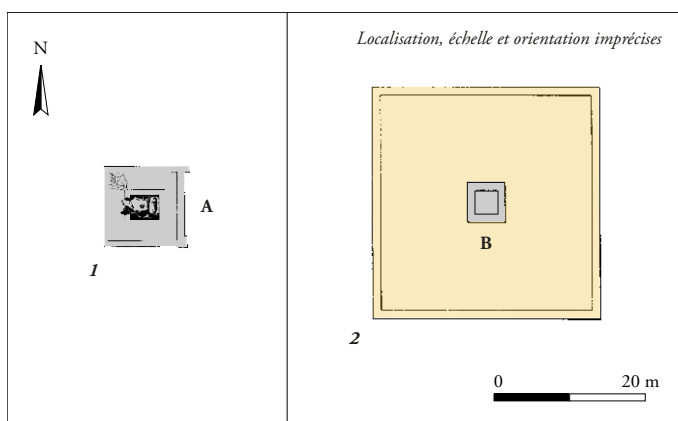


Fig. 1 : vestiges du temple A et du monument B.
Réal. S. Bossard, d'après Boutet de Monvel, 1863, pl. 10.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site de la Marchaierie est localisé à environ 1,2 km au nord de l'agglomération sénone de Triguères, soit à 25 km de la limite méridionale de la cité antique. Une voie ancienne, identifiée en fouille au milieu du XIX^e s. mais non datée, a été repérée à 360 m environ à l'est – son tracé est repris aujourd'hui par la route départementale 162. Elle a pu desservir, dès l'Antiquité, l'habitat groupé de Triguères (Vilpoux, 2016, p. 473).

▪ Environnement proche

Aucun vestige antique n'est connu dans les environs proches des constructions de la Marchaierie, à l'exception de l'agglomération qui en est distante de plus d'un kilomètre. Un possible sanctuaire (S.230) y a été partiellement exploré, à 1,7 km au sud-sud-ouest de la Marchaierie.

5 – Synthèse et interprétation

L'examen des vestiges d'époque romaine de la Marchaierie, localisés à plus d'un kilomètre de l'agglomération antique de Triguères et à quelques centaines de mètres d'une route ancienne qui les dessert peut-être, induit plusieurs questions. Si le plan du bâtiment A ne laisse guère de doute quant à son identification à un temple de plan centré, la présence d'une architecture mégalithique à l'intérieur de la *cella* est étonnante et ne semble pas trouver de comparaison à l'échelle des Gaules. Le « dolmen », tel qu'il est décrit, est bien un aménagement anthropique, étant donné que le grès est absent du substrat local. On ne sait s'il s'agit d'un monument néolithique, qui serait alors isolé à l'échelle du site, ou bien si ces blocs massifs ont été apportés durant la construction du temple, ou éventuellement après son abandon, pour des raisons que l'on ignore. Peu d'objets proviennent de cet édifice de culte et aucune donnée ne renseigne sa chronologie.

Le second monument antique, constitué d'un petit bâtiment central, d'une cour et d'un mur de clôture, a été le lieu de dépôts de mobiliers particuliers qui évoquent les offrandes d'un sanctuaire – figurines en terre cuite, parures et monnaies. Toutefois, le plan des aménagements, tels qu'ils ont été perçus au moment de l'exploration sommaire du site, ne permet pas d'identifier avec certitude un temple. Il pourrait certes s'agir d'un modeste édifice de culte, à simple *cella*, et de son péribole, mais la configuration du monument, associant enclos et petit édifice central, rappelle aussi certaines constructions funéraires. Quoi qu'il en soit, les données issues de l'exploration, ancienne, sont trop succinctes pour définir précisément la fonction de ce monument avoisinant le temple A.

Le site de la Marchaierie associe donc plusieurs édifices, dont la chronologie, la relation et l'environnement restent peu connus. Les deux ensembles pourraient être localisés dans le voisinage d'une *villa*, non découverte, implantée en périphérie d'une agglomération secondaire, à moins de les considérer comme isolés, à faible distance d'une voie.

6 – Bibliographie

Boutet de Monvel, 1863 – BOUTET DE MONVEL E., « Nouvelle étude sur les ruines celtiques et gallo-romains de la commune de Triguères », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 7, p. 137-179.

Dumasy, 1974 – DUMASY Fr., « Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénon : leur implantation et leurs rapports avec la *civitas* », *Revue archéologique du Centre de la France*, 13, 3-4, p. 195-218.

Koethe, 1932 – KOETHE H., « Ein Menhir als Tempelkultbild », *Germania*, 4, p. 276-278.

Vilpoux, 2016 – VILPOUX J., « Triguères (Loiret) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 470-476.

S.232 – Villeblevin (Yonne), la Grande Range

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénons
Coordonnées (Lambert 93) : X = 706225 ; Y = 6803815
Numéro d'entité archéologique : 89 449 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges d'un temple et de substructions voisines sont apparues lors de la sécheresse qui a marqué l'été 1976 et ont été photographiés d'avion par J. Aubert ; aucune vérification au sol n'est signalée (Aubert, 1976).

▪ Implantation topographique

Le site de la Grande Range est localisé dans la plaine alluviale de l'Yonne, en rive gauche, à 1,5 km du cours actuel de la rivière.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Aubert, 1976.

2 – Présentation des vestiges

Un temple (A), dont les abords immédiats apparaissent non bâtis, est perceptible sur le cliché aérien (fig. 1 et 2). De plan carré, il se compose d'une galerie enveloppant sur ses quatre côtés la cella centrale.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit +/- 255 m²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en plein cœur de la cité des Sénons – à plus de 30 km de ses limites –, le temple de Villeblevin est positionné en bordure de la voie antique Sens-Paris, aujourd'hui pérennisée par la route départementale 606 (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1 ; archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, entité archéologique n° 89 449 0008). Si l'on suit cet itinéraire, près de 25 km séparent le chef-lieu de la civitas, Sens, de ce lieu de culte. L'agglomération gallo-romaine la plus proche est probablement située à Cannes-Écluse, dans la vallée de l'Yonne, soit à plus de 6 km en aval.

▪ Environnement proche

Si l'on considère que la route départementale reprend exactement le tracé de la voie d'époque romaine, l'édifice de culte se situerait à 60 m environ au sud de cette route et serait orienté suivant le même axe. Par ailleurs, la prise de vue aérienne a mis en évidence d'autres substructions maçonnées installées à 90 m à l'est du temple, près de la voie. Le plan de ces aménagements n'est toutefois pas complet : un édifice de plan barlong, probablement cloisonné en plusieurs espaces, ainsi qu'un second bâtiment voisin se distinguent partiellement sur la photographie.

La proximité de l'axe routier ancien a vraisemblablement joué un rôle attractif dans l'Antiquité, puisque des sépultures et des tessons d'époque romaine ont été découverts à moins de 100 m à l'ouest du temple, au Petit Villeblevin (commune de Villeneuve-la-Guyard ; J.-P. Delor, in Delor dir., 2002, vol. 2, p. 775). En outre, un ensemble d'inhumations a été fouillé en 1968 à 500 m à l'est du site des Grandes Ranges, au lieu-dit la Fontaine Laitière – la chronologie de ces sépultures n'est pas précisée (J.-P. Delor, in Delor dir., 2002, vol. 2, p. 768). Du matériel d'époque romaine (terre cuite architecturale, céramique et lame d'objet en fer) provient aussi de la Pichonne, localité située à 800 m au nord-est (archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, entité archéologique n° 89 449 0016).

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

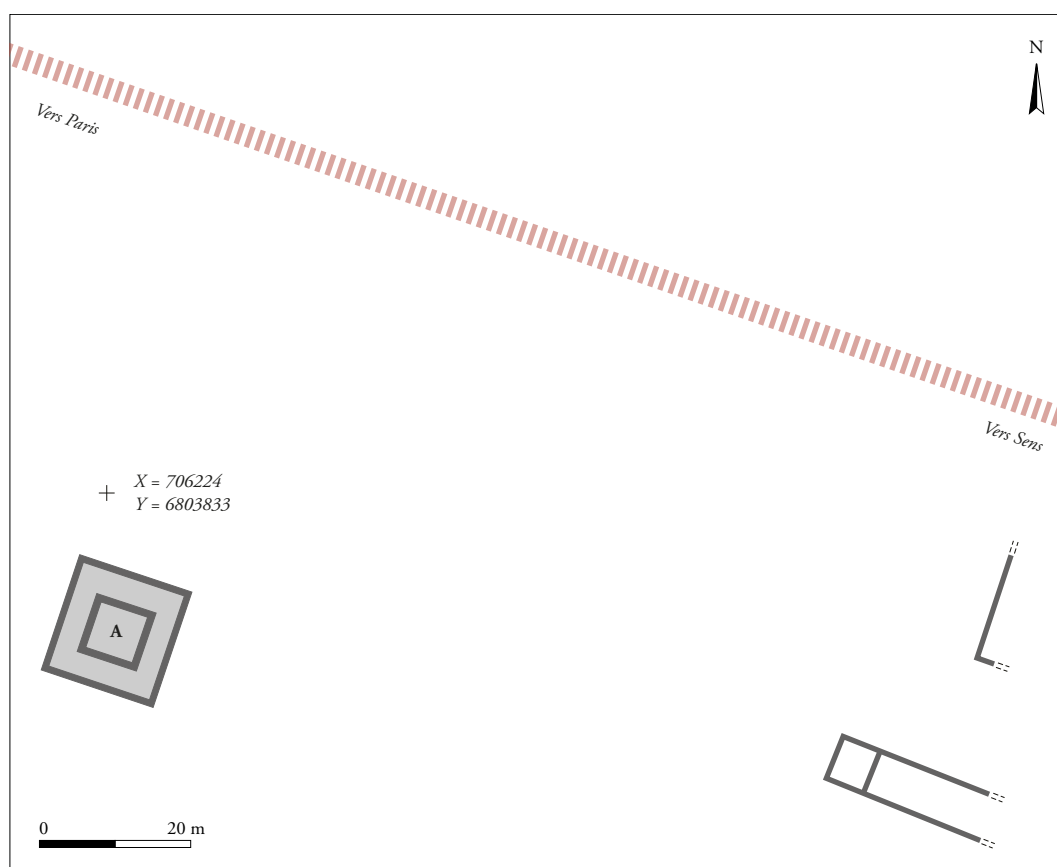


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Aubert, 1976.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de Villeblevin a été érigé aux abords de l'un des principaux axes routiers traversant le territoire sénon, probablement auprès d'un établissement mal documenté bordant cette voie – mais l'absence d'élément chronologique ne permet pas de confirmer la contemporanéité de ces deux ensembles. L'hypothèse d'un sanctuaire privé qui dépendrait d'une station routière – ou d'une *villa* ? – apparaît ici comme plausible, mais les arguments qui peuvent la conforter restent fragiles. Il faut également noter que le temple est relativement éloigné des autres constructions observées d'avion.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon.

Aubert, 1976 – AUBERT J., *Yonne. Repérages aériens du L.R.E.P.*, rapport de prospection-inventaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, n. p.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

S.233 – Villeperrot (Yonne), le Bas des Piats

1 – Présentation du site

Cité antique : Sénon
Autre toponyme utilisé : Dailly, Dei, Déy, Deuilly, Douilly, Douy, Montagne des Dix-Sept Villes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 716470 ; Y = 6796700
Numéro d'entité archéologique : 89 465 0023

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le vraisemblable temple du Bas des Piats appartient à une importante villa dont les premiers vestiges ont été exhumés au milieu du XIX^e s. La reconnaissance du temple a cependant été plus tardive, puisque l'édifice de culte est uniquement documenté grâce aux campagnes de prospections aériennes, entreprises notamment par A. Heurtaux, réalisées entre 1962 et 1985, puis par P. Nouvel¹ (2017) sur l'ensemble du site (Heurtaux, 1983, p. 22 ; archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté). Une partie de la villa, y compris la construction de plan carré interprétée comme un temple, est aussi visible sur une orthophotographie de l'IGN datée de 2014 et sur une autre image du même type, consultée sur Apple Maps (www.street-view.net) en août 2020.

▪ Implantation topographique

La résidence aristocratique du Bas des Piats est installée en bas du versant occidental de la vallée de l'Yonne, en rive gauche, à moins de 200 m du lit de la rivière. Elle occupe le flanc nord-ouest d'une colline dont le sommet culmine à 159 m NGF, tandis que le secteur résidentiel de la villa et l'édifice de culte se situent à une altitude d'environ 70 m, surplombant ainsi de 10 m le cours d'eau voisin.

2 – Présentation des vestiges

La zone cultuelle de la demeure rurale comprend un temple de plan carré (A), jouté à l'est par une autre construction de plan barlong (B), dont la contemporanéité n'est néanmoins pas assurée (fig. 1 à 3). Aucun enclos maçonné ne semble avoir été aménagé pour séparer ces constructions du reste de la villa. L'édifice de culte se présente sous la forme d'une pièce centrale, la cella, entourée sur ses quatre côtés par une galerie. Située à une distance d'environ 5 m de ce bâtiment, la construction de plan rectangulaire mesure une quinzaine de mètres de long pour 5 m de large ; aucun indice ne permet de déterminer sa nature – bassin, portique, bâtiment d'accueil ?



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. A. Heurtaux (1976), données inédites P. Nouvel.



Fig. 2 : vue aérienne du site. Cl. P. Nouvel (2017), inédit.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1b ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m ²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment de plan barlong

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Données inédites, aimablement communiquées par P. Nouvel (université de Bourgogne) en mars 2020.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Parmi les mobiliers collectés sur l'ensemble du gisement archéologique, aucun ne peut être clairement associé à l'espace culturel.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Aménagée dans la vallée de l'Yonne, la *villa* de Villeperrot dépend du territoire des Sénons et est située à plus de 2 km au sud du bourg de Pont-sur-Yonne, où l'on soupçonne l'existence d'une agglomération secondaire antique, dont seules les nécropoles seraient pour l'instant connues des archéologues (J.-Y. Prampart et M. Mangin, dans Petit, Mangin, 1994, p. 81-82). À hauteur de Villeperrot, l'axe routier d'époque romaine qui descend la vallée de l'Yonne depuis Sens, puis rejoint celle de la Seine pour atteindre Paris, passe sur l'autre rive de la rivière – si l'on considère que cette voie est bien conservée sous le tracé de l'actuelle route départementale 606 (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Le temple du Bas des Piats a été aménagé à une vingtaine de mètres à l'ouest de ce qui peut être considéré comme la partie résidentielle d'une *villa*. Cette dernière est organisée autour d'une cour centrale bordée de portiques, dont seule la moitié occidentale est visible sur les clichés aériens – la partie basse de la *villa*, du côté de l'Yonne donc à l'est, a été détruite par l'aménagement de la route D 58 (Delor dir., 2002, p. 781-783 ; Nouvel, 2016, p. 191). L'aile située à l'ouest, probablement localisée en fond de cour et près du temple, abrite sans doute les appartements du propriétaire des lieux, dont le plan est en grande partie restituable. D'autres constructions se développent au nord et, dans une moindre mesure, au sud de la cour, ainsi qu'à plus de 60 m au sud du temple.

Le site du Bas des Piats semble s'étendre sur une surface totale de près de 8 ha, le long de l'Yonne, de part et d'autre de la *pars urbana*. De nombreux vestiges ont en effet été signalés depuis le milieu du XIX^e s. au Bas des Piats ou à Douilly, relevant peut-être d'un même ensemble. Près d'un siècle après les premières mentions de mobiliers et de structures antiques (monnaies, bâtiments et aqueduc : Thorin, 1908) et quelques décennies après la découverte d'un dépôt monétaire renfermant, entre autres, des pièces frappées sous Néron (Perrugot, 1984, p. 51), les premiers clichés aériens pris dans les années 1950, puis ceux obtenus par A. Heurtaux et P. Nouvel, révèlent l'étendue du site gallo-romain. Son ampleur a ensuite été confirmée par différentes opérations de sauvetage conduites lors de l'élargissement de la route D 58 ou à ses abords. La *villa* est d'abord explorée en 1954, lors de travaux de terrassement (Louis, 1954, p. 521), puis ses environs proches ont été étudiés par J.-Y. Prampart qui a procédé à plusieurs sondages. En 1970, il dégage plusieurs tronçons de

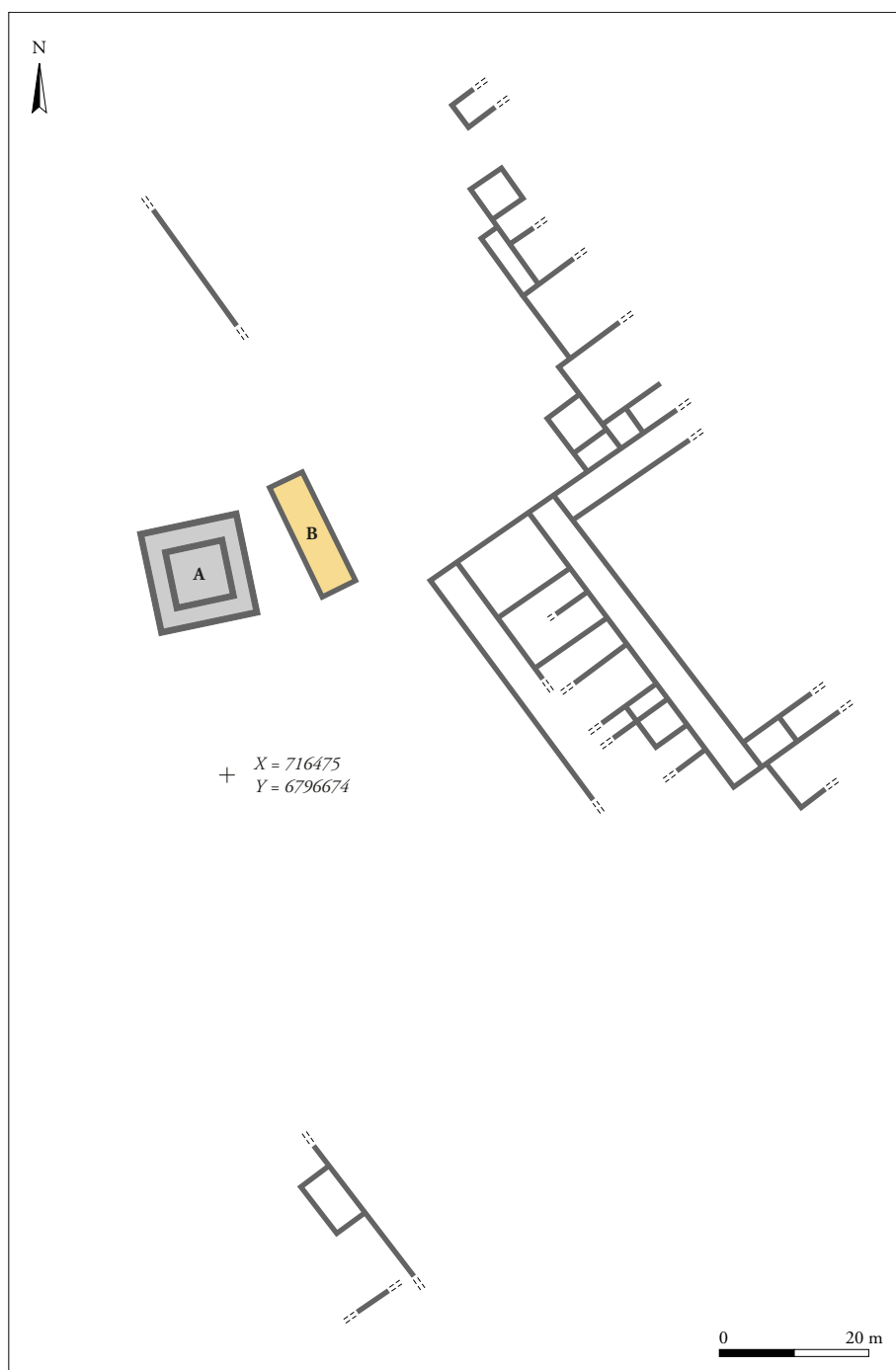


Fig. 3 : vestiges de la villa et de son sanctuaire. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens d'A. Heurtaux et de P. Nouvel (Heurtaux, 1983, p. 22 ; archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté et données inédites de P. Nouvel) et une orthophotographie mise en ligne par Apple Maps, consultée en août 2020.

murs le long de la route départementale et met au jour, à plus de 200 m au nord du temple (à la limite des communes de Villeperrot et de Pont-sur-Yonne), un four ainsi qu'un groupe de trente inhumations de la fin de l'époque romaine et du début du Moyen Âge (Rolley, 1972, p. 467). Puis, en 1984 et 1985, des sondages entrepris sur la propriété Pécorari, à 170 m au sud-est du temple, révèlent la présence d'une petite construction de plan rectangulaire et livrent des artefacts en terre cuite attribués, sans certitude, au II^e s. de n. è. (Gaillard de Sémainville, 1985, p. 278). Deux monnaies – frappées sous Auguste et Constantin – ainsi qu'un fragment de colonne en calcaire, signalés entre 1957 et 1966, complètent la liste des objets provenant de la *villa* ou de ses environs (archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, fiches de déclaration de découverte).

Les opérations menées sur le site, dispersées et limitées dans l'espace, ne permettent donc pas d'apprécier avec toute la précision requise l'ampleur et l'évolution de ce site complexe, occupé *a priori* tout au long de la période romaine, voire au-delà. Les structures repérées au nord comme au sud de la *pars urbana* de la *villa* peuvent correspondre à des dépendances établies sur le domaine de cette dernière, ou bien constituer, du moins pour certaines, des occupations distinctes.

5 – Synthèse et interprétation

Les substructions de l'édifice de culte observées d'avion sont manifestement celles d'un sanctuaire privé, aménagé au plus près des quartiers résidentiels d'une *villa* érigée au bord de l'Yonne. La résidence comme ses dépendances, y compris l'espace à vocation religieuse, demeurent malheureusement peu renseignées par l'archéologie. Aucune donnée n'éclaire ainsi la chronologie des différents espaces et leur évolution au fil des siècles.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon.

Delor (dir.), 2002 – DELOR J.-P. (dir.), *L'Yonne*. 89, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 89), 2 vol., 884 p.

Gaillard de Sémainville, 1985 – GAILLARD DE SÉMAINVILLE H., « Circonscription de Bourgogne », *Gallia*, 43-2, p. 251-279.

Heurtaux, 1983 – HEURTAUX A., *Prospection archéologique aérienne. Nord de l'Yonne*, rapport de prospection-inventaire, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 33 p. et annexes.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Louis, 1954 – LOUIS R., « XIX^e circonscription », *Gallia*, 12-2, p. 499-525.

Nouvel, 2016 – NOUVEL P., *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-Est de la Gaule. Apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Besançon, université de Franche-Comté, vol. 3, 479 p.

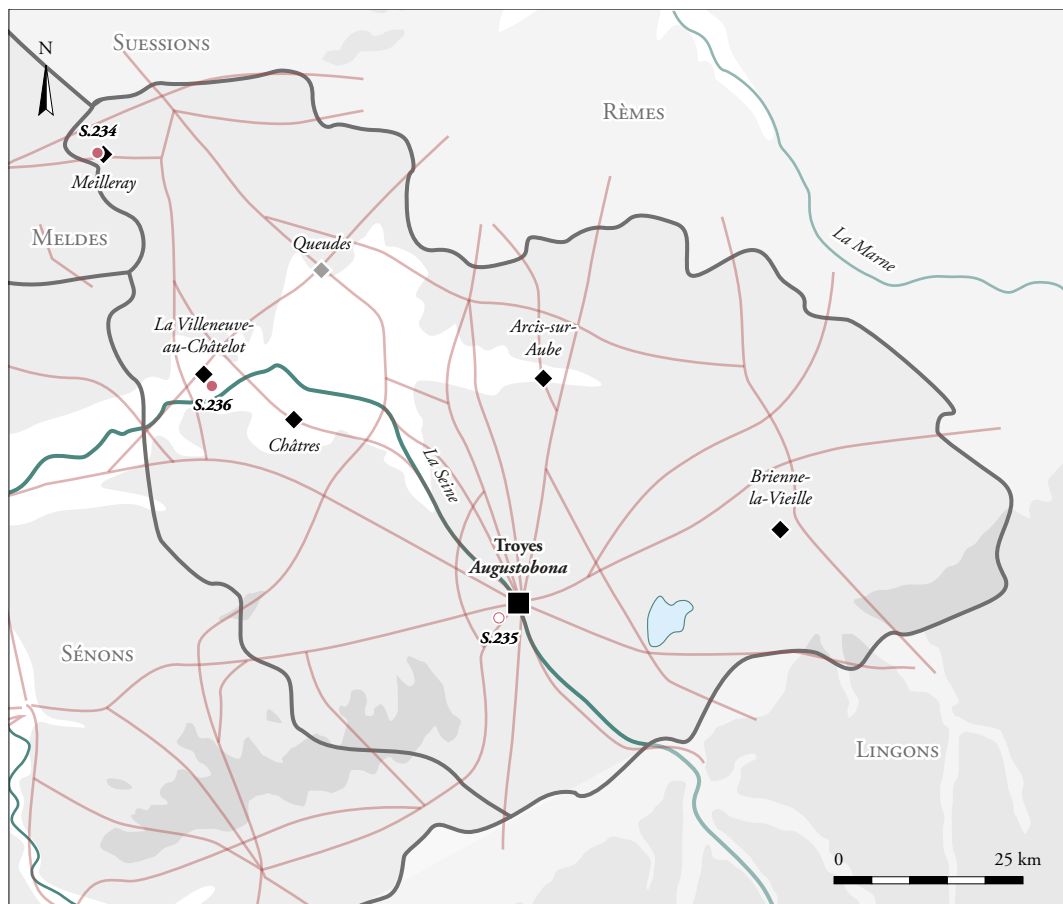
Perrugot, 1984 – PERRUGOT D., *Bâtiments et cabanes en bois de l'âge du Fer au Moyen Âge dans la moitié nord du département de l'Yonne*, thèse de doctorat, université de Paris 1, vol. 1, 73 p.

Petit, Mangin, 1994 – PETIT J.-P., MANGIN M., avec la collaboration de BRUNELLA Ph., *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance (coll. Archéologie aujourd'hui), 292 p.

Rolley, 1972 – ROLLEY Cl., « Circonscription de Bourgogne », *Gallia*, 30-2, p. 443-467.

Thorin, 1908 – THORIN M., communication dans les « Extraits des procès-verbaux des séances tenues pendant les années 1906 et 1907 », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 23, p. XVIII-XIX.

TRICASSES



La cité des Tricasses et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

S.234 - Meilleray (Seine-et-Marne), la Vieille Église

S.235 - Troyes (Aube), 4, rue Jeanne d'Arc

S.236 - La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), les Grèves

S.234 – Meilleray (Seine-et-Marne), la Vieille Église

1 – Présentation du site

Cité antique : Tricasses

Autre toponyme utilisé : Bellevue

Coordonnées (Lambert 93) : X = 730160 ; Y = 6854735

Numéro d'entité archéologique : 77 287 0005

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site de la Vieille Église, prospecté au sol en 1995 par P. Geslin, qui a mis en évidence une agglomération d'époque romaine au nord-ouest du bourg de Meilleray (Geslin, 1997), a par la suite bénéficié, entre 1996 et 2014, de multiples campagnes de prospection aérienne dont l'initiative relève de membres de l'Association régionale pour l'essor de l'archéologie (AREA : Roiseux, 1996, p. 90-92 ; Roiseux, 1997, p. 96-97 ; Roiseux, 2011, vol. 2, p. 95-97 ; Girot, Lecoœur, 2012 ; archives scientifiques du SRA d'Île-de-France). En outre, les deux ensembles bâtis les plus visibles de l'agglomération antique – le sanctuaire et le théâtre – ont été précisément localisés par l'auteur de ces lignes grâce aux vestiges visibles sur un cliché aérien de l'IGN daté du 16 juin 1996 et d'une autre orthophotographie acquise par Apple, consultée en août 2020 (www.street-view.net), puis dessinés en plan à l'aide de l'ensemble des photographies prises par les prospecteurs aériens.



Fig. 1 : vue aérienne du site. Cl. Fr. Girot, Ph. Lecoœur (2014), archives scientifiques du SRA d'Île-de-France.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée du 16 juin 1996.

▪ *Implantation topographique*

Tandis que l'agglomération secondaire antique s'étale sur le versant nord-ouest de la vallée du ru du Val, le sanctuaire est implanté en son point culminant, en haut de pente, à son extrémité occidentale. Depuis sa position, on dispose ainsi d'une vue dégagée à la fois sur l'ensemble de l'espace habité, sur la butte aux Bergers, dominant la vallée à l'est, et sur les coteaux méridionaux de cette dernière.

2 – Présentation des vestiges

Les clichés aériens nous permettent de dresser un plan relativement précis et complet du sanctuaire, au sein duquel le recoupement des murs témoigne de reconstructions et, selon toute vraisemblance, d'agrandissements progressifs de l'espace sacré. Dans le cadre de la préparation de cette notice, l'examen de l'évolution de la clôture maçonnée du lieu de culte a ainsi abouti à distinguer au moins quatre phases, non datées (**fig. 1 à 4**). Le ou les temples rattachés à chacun de ces états, probablement reconstruits au même emplacement au fil des chantiers, n'ont généralement pas été identifiés avec certitude, à l'exception de la quatrième et dernière phase pour laquelle les trois édifices de culte ont manifestement fonctionné ensemble.

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Phase 4</i>
<i>Chronologie</i>	?	?	?	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	?	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 54 x 40 m (soit +/- 2 100 m ²)	+/- 66 x 50 m (soit +/- 3 300 m ²)	+/- 70 x 56 m (soit 3 900 m ²)	+/- 70 x 70 m (soit 4 900 m ²)
<i>Types des temples</i>	- E (?) : A1a ou B1a - F (?) : A1a	?	?	- A : B1a ou B1b ? - B et C : B1a - D (?) : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- E (?) : +/- 6,50 x 6,50 m (soit +/- 40 m ²) - F (?) : +/- 3 x 3 m (soit +/- 10 m ²)	?	?	- A : +/- 19 x 19 m (soit +/- 360 m ²) - B et C : +/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²) - D : +/- 5,50 x 5,50 m (soit 30 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Porche	Double galerie en façade orientale ; porche	Galerie en façade orientale	Galerie en façade orientale ; galeries de liaisons entre les temples ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ *Phase 1*

Dans un premier temps, le sanctuaire semble délimité par un simple mur fermant une cour de plan rectangulaire, accessible depuis l'est par un porche. Dans l'angle sud-est apparaissent deux probables édicules maçonnés – chapelles, bassins ou bases de statues ? – qui pourraient être contemporains de ce premier état maçonné. Le temple principal du lieu de culte est probablement situé dans la moitié occidentale de l'aire sacrée ; il s'agit peut-être du temple C ou d'un édifice qui le précède.

▪ *Phase 2*

La cour paraît ensuite avoir été étendue vers l'est et le sud ; une double galerie de façade remplace le porche à l'est, tandis qu'un autre accès, matérialisé également par un porche, est aménagé au milieu de la façade occidentale.

▪ *Phase 3*

Puis, le mur septentrional de l'enceinte serait décalé d'une dizaine de mètres vers le nord, et la galerie de façade réaménagée à l'est, pour devenir unique et quelque peu plus large. Un édicule ou une chapelle, visible au centre de la nouvelle cour, se rattache vraisemblablement à cette phase, mais peut avoir été bâti antérieurement puis conservé ultérieurement ; cette construction précède peut-être un ou des temples plus grands, non identifiés – s'agit-il du temple C, voire du temple B qui intègrent l'espace enclos ?

▪ Phase 4

Enfin, un dernier agrandissement de l'aire sacrée serait opéré en repoussant la limite septentrionale et en prolongeant par la même occasion la galerie de façade. Désormais, les trois temples A, B et C, de plan carré et chacun doté d'une *cella* et d'une galerie périphérique, seraient intégrés à la cour du sanctuaire. Disposés symétriquement, ils sont regroupés sur une même plateforme et paraissent être connectés par un système de galeries. À l'est du temple A, le plus grand des trois, trois murs délimitent peut-être le porche ou l'escalier d'accès de la demeure divine, à moins qu'ils n'appartiennent à un bâtiment antérieur au temple, partiellement recouvert par ce dernier.

▪ Aménagements non phasés

Les prospections au sol ont livré des tuiles, issues du toit des temples ou des galeries, ainsi que des tesselles de mosaïques – mises en place au cours de la dernière phase, la plus monumentale ? (Geslin, 1997a, p. 122).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des monnaies datées des quatre premiers siècles de n. è., des tessons de céramique du Haut-Empire et le ressort d'une fibule du milieu du I^{er} s. de n. è. ont été collectées en 1995, par P. Geslin, sur le sanctuaire ou dans ses environs (archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique de Meilleray s'est développée aux confins des cités melde, sénone et tricasse – de laquelle elle dépend. Elle serait longée, au sud, par un axe routier dès l'époque romaine, dont le tracé est aujourd'hui repris par la route départementale 14 (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 23, fig. 1).

▪ Environnement proche

Au sein de l'agglomération gallo-romaine, outre le sanctuaire, les prospections aériennes ont révélé l'existence d'un

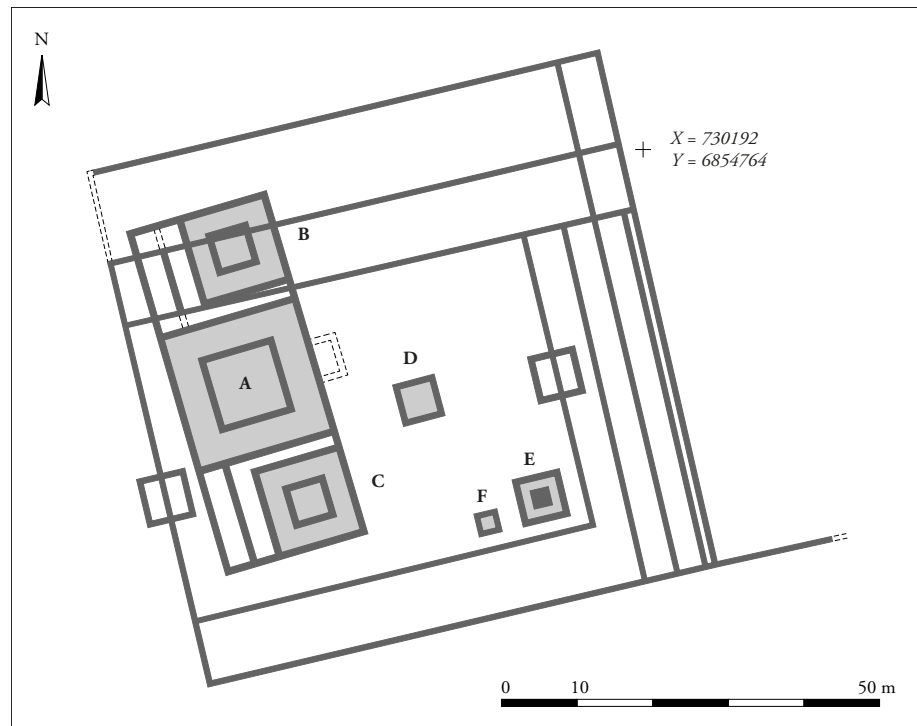


Fig. 3 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, toutes phases confondues. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de J. Roiseux, Fr. Girot et Ph. Lecoœur (Roiseux, 1996 ; Roiseux, 1997 ; Roiseux, 2011 ; Girot, Lecoœur, 2012) et une orthophotographie de l'IGN, datée du 16 juin 1996.

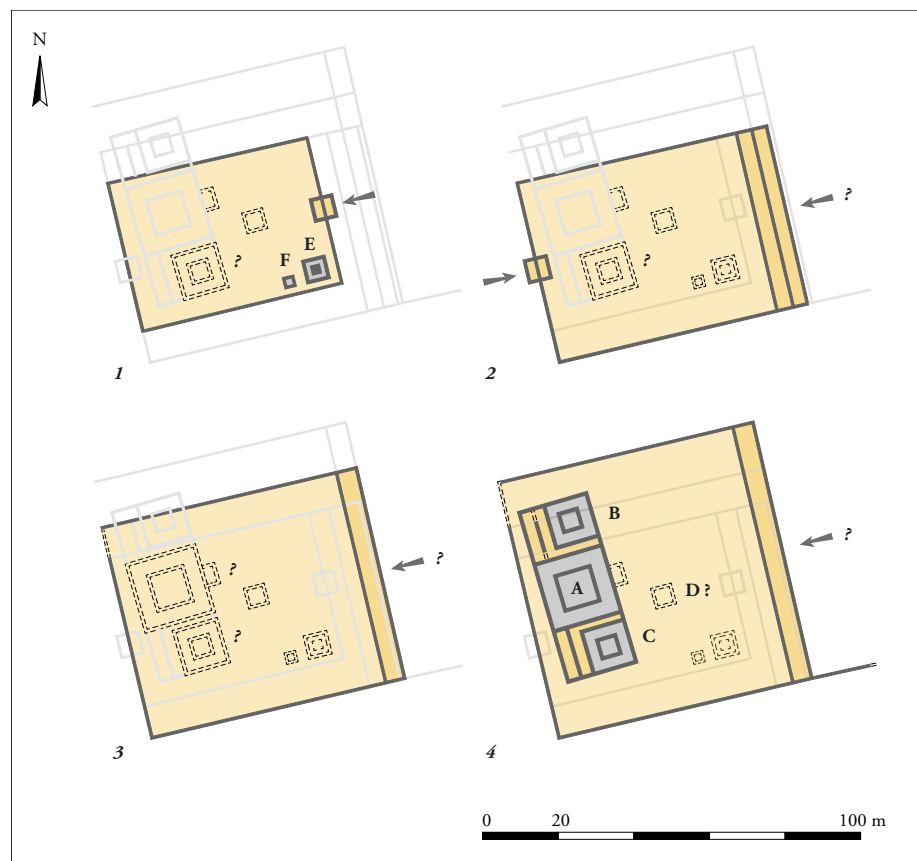


Fig. 4 : proposition de phasage des vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard.

théâtre de 60 m de diamètre, bâti à 130 m à l'est du lieu de culte (**fig. 5**). Les deux monuments sont grosso modo alignés sur le même axe, le couloir d'accès central de l'édifice de spectacle étant tourné vers la façade principale du complexe religieux. Une anomalie rectiligne relie par ailleurs les deux ensembles, côté sud : interprété par P. Geslin comme un égout, elle pourrait aussi correspondre à un système d'adduction d'eau souterrain et signaler, dans les deux cas, l'existence d'une rue.

Au vu des mobiliers collectés dans les parcelles voisines, ces deux monuments semblent constituer le cœur d'un habitat groupé qui les enveloppe sur près de 20 ha ; les artefacts identifiés renvoient à une occupation des lieux durant les quatre premiers siècles de notre ère (Geslin, 1997a ; Geslin, 1997b ; archives scientifiques du SRA d'Île-de-France).

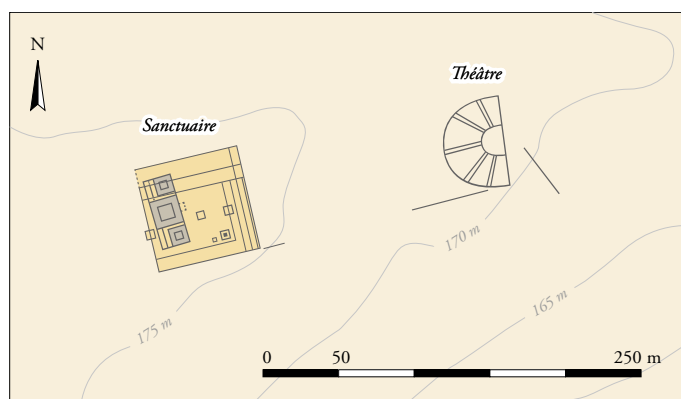


Fig. 5 : l'agglomération secondaire de Meilleray. Réal. S. Bossard, d'après les clichés aériens de J. Roiseux, Fr. Girot et Ph. Lecoœur (Roiseux, 1996 ; Roiseux, 1997 ; Roiseux, 2011 ; Girot, Lecoœur, 2012) et une orthophotographie de l'IGN, datée du 16 juin 1996, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Les dimensions du lieu de culte et les moyens investis dans son extension et sa monumentalisation progressives témoignent de son importance au sein de l'agglomération antique ; il semble pertinent d'y voir le principal lieu de culte public de l'habitat, voire du territoire environnant.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, Paris.

Geslin, 1997a – GESLIN P., « Meilleray, une Delphes briarde ? », *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 151, p. 117-122.

Geslin, 1997b – GESLIN P., « Prospections en Seine-et-Marne », *Bilan scientifique. 1996*, Paris, DRAC Île-de-France, p. 71.

Girot, Lecoœur, 2012 – GIROT Fr., LECOEUR Ph., *Rapport de prospection aérienne. Année 2012*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, n. p.

Kasprzyk, Nouvel, 2011 – KASPRZYK M., NOUVEL P., « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes », in REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY Fr., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Chr., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (Bibracte, 21), p. 21-42.

Roiseux, 1996 – ROISEUX J., *Prospections aériennes en 1996*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, vol. 1, 99 p.

Roiseux, 1997 – ROISEUX J., *Prospections aériennes en 1997*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, vol. 1, 99 p.

Roiseux, 2011 – ROISEUX J., *Prospection aérienne dans la Brie du sud-est. Seine-et-Marne. Année 2011*, rapport de prospection-inventaire, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 2 vol., 236 et 121 p.

S.235 – Troyes (Aube), 4, rue Jeanne d'Arc

1 – Présentation du site

Cité antique : Tricasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 779165 ; Y = 6799715

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire hypothétique

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. de n. è. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges d'un probable lieu de culte monumental ont été mis au jour à partir de 2008, dans le cadre d'un projet de construction de logements situés en périphérie occidentale du centre-ville de Troyes. Suite à un diagnostic archéologique, réalisé à cette date sous la direction de G. Debordes (Inrap), une fouille préventive a été prescrite, sous la responsabilité scientifique de C. Driard¹ (Éveha), en 2010 (Driard, Grange dir., 2011 ; Driard, 2014 ; Kasprzyk *et al.*, 2015, p. 259-260). Ces deux opérations ont révélé l'existence, sur une surface de 1 500 m², de vestiges datés entre le début de l'époque romaine et la période contemporaine. Elles ont notamment permis de documenter l'angle nord-est d'un monument antique, composé d'une cour centrale, qui est bordée de portiques sur au moins deux de ses côtés, et au centre de laquelle se dresse un édifice sur podium. En dépit du fait que le complexe monumental s'étende largement en dehors de l'emprise fouillée, et que les maçonneries aient en grande partie été récupérées après son abandon, le responsable de la fouille et son équipe ont pu identifier, à partir des vestiges conservés, le plan partiel d'un vraisemblable grand sanctuaire, équipé d'un temple sur podium et établi en bordure occidentale de Troyes/*Augustobona*, chef-lieu des Tricasses.

▪ Implantation topographique

La ville antique de Troyes s'est développée en aval de la confluence de la Seine et de l'un de ses affluents, la Vienne. Situé en périphérie du chef-lieu de cité, le monument du 4, rue Jeanne d'Arc a été fondé sur le flanc méridional d'une colline qui le domine au sud-ouest.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Dans l'angle sud-est de l'emprise de la fouille, plusieurs fosses ont livré un matériel céramique, mêlant des vases à usage culinaire et d'autres liés au service des repas, attribué à l'époque augusto-tibérienne (20 av. n. è. – 30 de n. è.) (Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 39-41 ; Driard, 2014, p. 28-29 ; Kasprzyk *et al.*, 2015, p. 259-260). L'une d'entre elles, de grandes dimensions – elle mesure plus de 3 m de côté – et de plan quadrangulaire, pourrait correspondre à une cave. Il est possible que d'autres structures contemporaines de cette première occupation du site, notamment une série de fosses ou de trous de poteau antérieurs à l'état monumental – ou contemporains de son chantier de construction ? –, aient existé plus au nord. D'ailleurs, à cet emplacement, des travaux de décaissement entrepris au plus tôt à la fin du I^{er} s. de n. è., lors de l'édification du monument (cf. *infra*), ont détruit les niveaux les plus anciens. Aussi, dans l'angle nord-est de la cour du complexe monumental, trois blocs de grand appareil, *a priori* en situation de réemploi, marquent la limite méridionale d'une grande fosse, longue d'environ 2 m et large de 1 m, qui pourrait correspondre à une autre cave.

La présence de structures de stockage et de céramiques liées à la préparation et au service de repas plaide en faveur de l'existence d'un quartier résidentiel du début du Haut-Empire sur le site de la rue Jeanne d'Arc (**fig. 1**). Toutefois, le

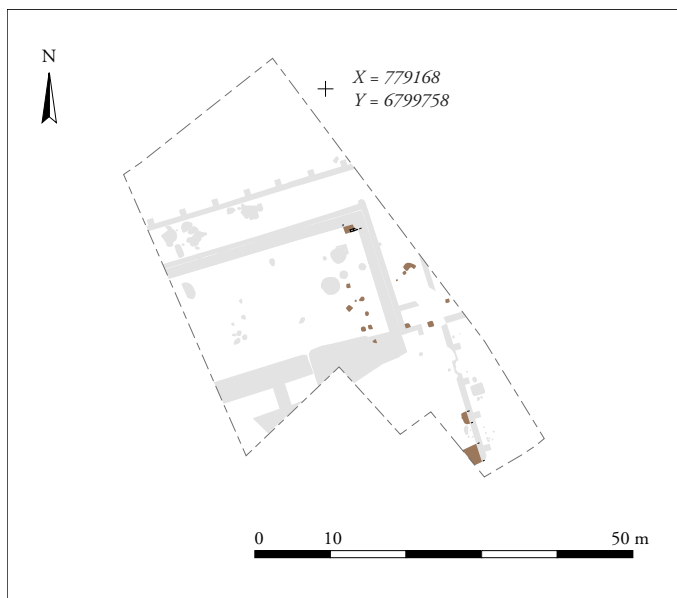


Fig. 1 : vestiges datés de la période julio-claudienne.
Réal. S. Bossard, d'après Driard, 2014, p. 28, fig. 17.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données en partie inédites provenant du rapport de l'opération archéologique.

nombre de structures identifiées reste faible et l'organisation spatiale de ce secteur n'est pas connue. Quant à la présence de blocs parallélépipédiques réemployés, elle pourrait s'expliquer par la proximité d'un monument démantelé rapidement, dont on ne connaît ni la localisation, ni la nature ; une autre hypothèse consiste à envisager qu'il s'agit de blocs non employés dans une construction monumentale voisine.

▪ Le sanctuaire (?) d'époque romaine

Au plus tôt dans le courant ou à la fin du I^{er} s. de n. è., des travaux de grande ampleur aboutissent à la création d'un complexe monumental, dont seul l'angle nord-est est connu (fig. 2). Il est constitué d'une cour de plan vraisemblablement carré ou rectangulaire, accueillant dans sa partie centrale une construction massive, partiellement dégagée, et encadrée, *a minima* sur ses façades orientale et septentrionale, par des portiques (Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 41-48 et p. 161-164 ; Driard, 2014, p. 26-28 et p. 33).

Le chantier a débuté par une opération de terrassement, au cours de laquelle le terrain a été décaissé dans la partie nord du site ; puis, une épaisse couche de sédiments a été épandue au sol afin d'obtenir une surface plane sur laquelle bâtir l'enceinte monumentale. Cette dernière a été dégagée sur plus de 34 m d'est en ouest et sur plus de 42 m du nord au sud. Au regard de la configuration du plan et en procédant à une restitution par symétrie, il est probable que l'établissement couvrait une surface mesurant, au bas mot, 60 m de côté, soit supérieure à 3 600 m². Les murs d'enceinte sont renforcés, au nord comme à l'est, par une série de contreforts régulièrement disposés, et sont bordés de galeries, larges de 4,75 m. Les fondations du portique oriental sont mal conservées, mais les maçonneries identifiées laissent penser qu'il existe un aménagement particulier dans l'angle nord-est du monument, probablement un pavillon d'angle, un porche ou un autre bâtiment lié à l'accès ou à la circulation au sein du complexe. Le sol des portiques n'est pas conservé, mais des niveaux de préparation sous-jacents, composés de craie pilée et de mortier de chaux, ont pu servir d'assise à un dallage en calcaire, dont un grand nombre de fragments ont été mis au jour. Les supports de la colonnade des galeries étaient manifestement construits au moyen de briques en quart-de-rond, revêtues d'une couche de stuc, dont plusieurs débris ont été découverts dans les niveaux de démolition. Ces derniers, fouillés dans les galeries, ont aussi livré de nombreux fragments d'enduits peints à dominante rouge, verte ou noire, ainsi que plusieurs dizaines d'éléments de placage en calcaire marbrier ou en marbre, provenant du Centre de la France, des Pyrénées et du pourtour méditerranéen (Afrique du Nord et Grèce), des fragments de pilastres et d'autres moulures. Du portique oriental proviennent aussi des briques circulaires, ayant peut-être appartenu à des pilettes d'hypocauste, et des fragments de *tubuli*, indiquant probablement la proximité d'une salle chauffée, non localisée. À l'intérieur de la cour centrale, le stylobate des portiques est bordé par une maçonnerie large de 1,40 m, en surface de laquelle un seul fragment de dalle de calcaire était conservé ; ces vestiges s'apparentent aux fondations d'un caniveau périphérique, qui aurait recueilli l'eau issue de la toiture des portiques.

La construction implantée dans la partie centrale de la cour a été en partie dégagée dans l'angle sud-ouest de la zone fouillée, mais elle s'étend largement au-delà des limites de cette dernière. Il n'en subsiste que d'imposantes fondations, entièrement récupérées, constituées de deux tranchées parallèles, larges de 3,10 m, reliées à l'est par une autre structure du même type, disposée perpendiculairement. Ces aménagements ont été interprétés comme les fondations d'un podium à caissons. Ceux-ci ont vraisemblablement été comblés au moyen d'un sédiment sableux mélangé à des graviers et à des galets, dont un épais niveau a été mis au jour en surface des tranchées. Il est probable que le monument dressé au centre de la cour reposait sur trois ou quatre tranchées de ce type, orientées est-ouest ; il présenterait alors une largeur comprise entre 15 et 20 m et une longueur supérieure à 21 m. De fait, la tranchée septentrionale est conservée sur une

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. de n. è. - IV ^e s. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 43 x 34 m (soit > 1 500 m ²)
<i>Types des temples</i>	C1 ou D ?
<i>Dimensions des temples</i>	> 13 x 10 m (soit > 130 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Quadriportique ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

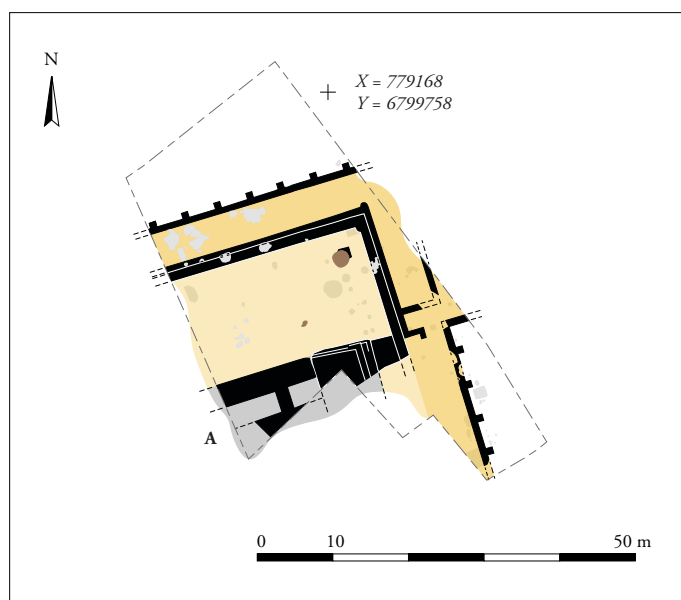


Fig. 2 : vestiges du probable sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Driard, 2014, p. 27, fig. 16.

longueur de 13 m et à l'est du podium existe une structure maçonnée à gradins, dont seule la base est conservée, s'étendant sur 8 m supplémentaires. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un escalier donnant accès au bâtiment sur podium depuis le portique oriental. De l'élévation de la construction sur podium, il ne reste aucun élément en place ; un fragment de pierre de taille et des éclats de calcaire proviennent du comblement des tranchées de fondation et permettent de restituer une architecture en grand appareil, probablement ornée de blocs ouvragés. Par ailleurs, un tambour de colonne cannelée en calcaire, découvert dans un puits perdu qui a été foré dans l'angle nord-est de la cour, présente un diamètre trop important (0,83 m) pour avoir été mis en œuvre dans l'élévation des portiques ceinturant la cour ; il pourrait alors aussi être issu du bâtiment central.

Au vu de ces éléments, l'hypothèse d'un grand sanctuaire semble la plus probable : la cour sacrée, encadrée par des portiques et peut-être par d'autres bâtiments dans ses angles, serait alors dominée par un temple sur podium de plan carré ou rectangulaire, accessible depuis l'est au moyen d'un grand escalier et doté d'une architecture monumentale. Quant à la datation du chantier de construction de ce complexe, elle repose sur plusieurs données. D'une part, le mur oriental de l'enceinte recoupe une fosse comblée au plus tôt durant la période augusto-tibérienne. D'autre part, des tessons de céramique commune, ou bien en *terra rubra* ou à pâte fumigée, piégés dans les fondations maçonnées des murs des portiques, ont été datés entre le début du I^{er} s. et les années 60-70 de n. è. Enfin, des remblais de terre végétale déposés dans la cour, lors des opérations de terrassement, proviennent d'autres tessons attribués à la même période. L'édification du probable lieu de culte, qui a sans doute été réalisée sur un temps assez long, au regard de sa monumentalité, peut donc être datée au plus tôt du I^{er} s. de n. è., peut-être au cours du dernier tiers de ce siècle ; l'hypothèse d'une construction quelque peu plus tardive, vers le début du II^e s., reste tout aussi envisageable (Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 42 ; Driard, 2014, p. 29).

▪ Abandon et occupations postérieures

Peu d'objets et d'aménagements peuvent être rattachés à la période de fréquentation du monument, dont la durée n'est pas connue avec précision (cf. *infra*). En revanche, le chantier mis en place lors de sa destruction, ainsi que les occupations postérieures du site, est relativement bien documenté (fig. 3) (Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 48-50 ; Driard, 2014, p. 30-36).

La démolition du complexe débute au niveau du portique septentrional, intégralement démonté jusqu'au niveau de circulation de la cour, à l'instar du vraisemblable caniveau dallé qui le longe et qui borde également la galerie orientale. Le terrain a ensuite été aplani dans ce secteur et les matériaux issus des destructions ont été soigneusement évacués, à l'exception de quelques débris piégés dans les tranchées de récupération et dans d'autres structures en creux. Un lot de 75 tessons de céramique, provenant du comblement des tranchées de récupération des murs démantelés ou des niveaux scellant ces dernières, renvoie au I^{er} s. et à la première moitié du II^e s. de n. è. Ainsi, la destruction du portique septentrional n'est pas antérieure au milieu du II^e s., mais il semble tout à fait probable qu'elle soit en réalité plus tardive, ce *terminus post quem* ayant été établi seulement à partir d'un nombre limité de tessons ; l'hypothèse d'une démolition ayant précédé de peu celle des autres parties de l'édifice, bien datée du courant du IV^e s. de n. è., est plus vraisemblable. En effet, ce premier acte de démantèlement signe l'arrêt fonctionnel du monument, privé de l'une de ses principales composantes, à moins que cette modification ne soit liée à un agrandissement de la cour en direction du nord ; cependant, aucun mur de clôture n'a été mis en évidence dans la partie nord de la zone fouillée, qui s'étend sur 15 m au-delà de l'enceinte du monument. Par ailleurs, quelques petites fosses de plans variés ont été creusées dans la cour et comblées, au plus tôt, entre la seconde moitié du II^e s. et le III^e s. de n. è., comme l'indique la découverte de 106 tessons piégés dans leur remplissage. La fonction de ces structures n'est pas connue, mais elles témoignent probablement de la fréquentation du monument, encore en activité, au cours du II^e s. ou du III^e s. D'ailleurs, la relative abondance du numéraire daté du IV^e s. (cf. *infra*) pourrait s'expliquer par le maintien de pratiques religieuses, notamment de la *stips*, sur ce site jusqu'à cette période tardive.

Le démantèlement du portique oriental intervient dans un second temps, comme le confirme l'étude de la stratigraphie, et a été réalisé en plusieurs étapes. De fait, le démontage du décor plaqué ou peint a précédé la récupération des maçonneries ; les niveaux de destruction accumulés au sol ont livré de nombreux débris d'architecture (cf. *supra*), ainsi

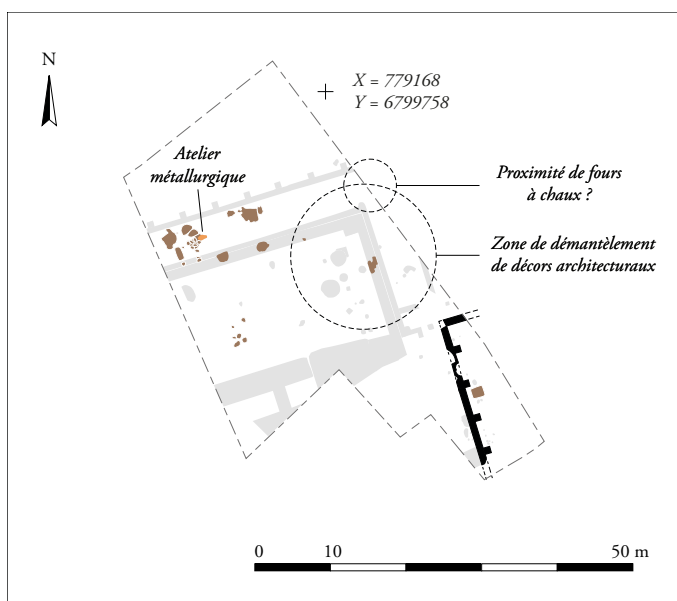


Fig. 3 : vestiges liés au chantier de démolition du probable sanctuaire.
Réal. S. Bossard, d'après Driard, 2014, p. 28, fig. 17.

qu'un mobilier céramique daté du IV^e s., voire de la première moitié du V^e s. de n. è., ainsi que deux monnaies frappées entre 367 et 378, durant le règne de Valens. Dans la tranchée de récupération du mur stylobate de la galerie orientale ont été découvertes 9 autres monnaies du IV^e s., dont les plus récentes sont datées entre 388 et 395 (cf. *infra*). En revanche, peu de mobilier permet de dater la destruction du probable temple : seule une monnaie, à l'effigie de Constantin I^{er}, indique que ses tranchées de récupération sont comblées, au plus tôt, en 330.

Dans le cadre du chantier de destruction mis en place dans le courant du IV^e s. de n. è., probablement durant la seconde moitié de ce siècle, un atelier métallurgique a été installé dans l'ancien portique septentrional, alors disparu, sans doute afin de recycler les métaux provenant de l'architecture du monument et peut-être de son décor. Dans ce secteur, des déchets de divers types (gouttelettes de plomb et débris de plaques et de tôles en alliage cuivreux, découpées en lamelles, fragments de moules ou de creusets en terre cuite, plusieurs dizaines de kilogrammes de scories) gisent au sol ou sont piégés dans des fosses qui perforent ce dernier, à l'instar de plusieurs structures de combustion et de fosses de vidange riches en charbons de bois. Un foyer de cet atelier a livré des tessons caractéristiques du IV^e et de la première moitié du V^e s., ainsi que deux monnaies – une imitation constantinienne et une monnaie de Valens (364-367). Par ailleurs, il est probable qu'un atelier de chauxfournier, non découvert, existe aussi près de l'angle nord-est du monument, où des vestiges de structures de combustion et des pierres calcaires calcinées ont été mis au jour.

D'autres structures témoignent d'une réoccupation du site après son abandon. À l'extérieur du monument, au pied du mur oriental de son enceinte, alors encore en élévation, une fosse parallélépipédique, mesurant 2,10 m de long pour 1,77 m de large et 1,20 m de profondeur, présente les traces d'un coffrage de bois. Alors que la partie centrale de son comblement a été perturbée *a posteriori*, contre sa paroi occidentale, intacte, a été découvert un fragment de crâne humain, tandis qu'un lot de tessons de céramique, attribué au I^{er} s. de n. è., provient aussi de la structure, mais sans guère de doutes issus de niveaux antérieurs. L'os est probablement issu du squelette d'un jeune adulte et a été daté au radio-carbone entre 390 et 450. Cet aménagement pourrait alors correspondre à une sépulture de l'Antiquité tardive, ayant piégé des objets plus anciens et en grande partie vidée à une période indéterminée (Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 40-41). Après une longue période durant laquelle le site ne semble plus fréquenté, il est finalement intégré aux faubourgs de la ville médiévale grandissante à partir du XIII^e s. Il est alors de nouveau exploité en tant que carrière de pierre, mais le mur oriental de l'enceinte antique, dans l'angle sud-est de la zone fouillée, reste en élévation et relève désormais de la clôture d'un habitat.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Un seul fragment d'inscription a été mis au jour dans le secteur central du complexe monumental, dans un contexte médiéval. Le texte est gravé sur une plaque de marbre blanc ; seulement trois lettres consécutives (« [---]TON[---] »), hautes de 2,8 cm et autrefois revêtues de métal doré, sont conservées. Le texte est trop lacunaire pour qu'on puisse en proposer une restitution précise, mais il est plausible qu'il mentionne un membre de la famille impériale antonine (Driard, 2014, p. 29-30).

▪ Autres mobiliers

D'une manière générale, peu de mobiliers antiques ont été découverts sur le site du 4, rue Jeanne d'Arc. Des tessons de céramique et une dizaine de monnaies proviennent essentiellement des niveaux de destruction du monument et ont probablement été en grande partie perdus ou rejetés dans le cadre du chantier mis en œuvre à cette occasion. Par ailleurs, aucun reste faunique n'a été mis au jour en contexte antique, alors que les ossements sont abondants dans les ni-

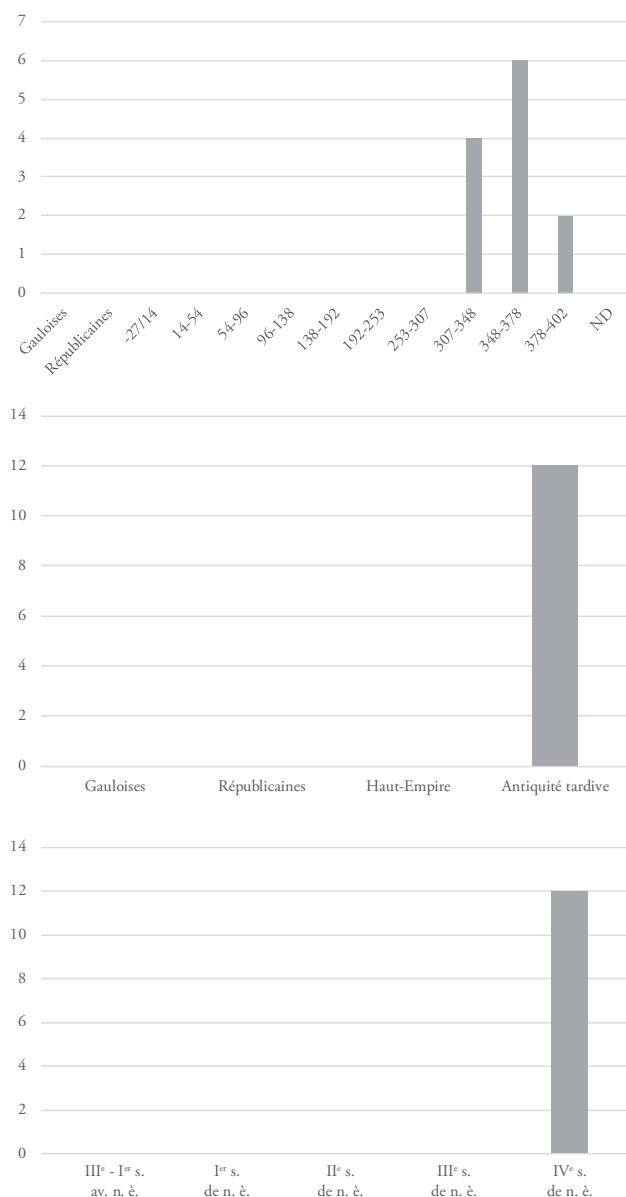


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

veaux d'époque médiévale.

La céramique antique se compose, au total, de 689 tessons, pour un nombre minimum d'individus évalué, après pondération, à 86 vases ; seulement 224 tessons (pour un NMI pondéré égal à 44) sont issus de niveaux contemporains de la construction, de la fréquentation et de la destruction du complexe monumental et sont datés entre la fin du I^{er} s. et le IV^e s., voire la première moitié du V^e s. de n. è. Très fragmenté, ce lot de tessons se rapporte à des catégories variées, parmi lesquelles la céramique commune est majoritaire, et à des formes diverses, aucune spécificité n'ayant été notée (L. Trin, *in* Driard, Grange dir., 2011, vol. 1, p. 63-93 ; Driard, 2014, p. 29 et p. 31).

Seulement 12 monnaies antiques, toutes datées du IV^e s. de n. è. et provenant uniquement de niveaux liés à la destruction du monument, ont été recueillies lors de la fouille (**fig. 4**). Dix d'entre elles ont été découvertes dans les tranchées de récupération des fondations du probable temple et du mur ouest de la galerie orientale, tandis que les deux autres sont issues d'un foyer lié à l'atelier métallurgique évoque *supra*. Il n'est donc pas certain qu'elles aient toutes été introduites au sein du monument durant sa période d'activité, puisqu'une partie d'entre elles a pu avoir été perdue au cours du ou des chantiers de démolition. La plus ancienne de ces pièces a été frappée sous Constantin I^{er}, vers 330-331, alors que les plus récentes correspondent à des émissions au nom de Valentinien II et Théodose I^{er}, datées entre 388 et 395 (Driard, 2014, p. 33 et p. 35).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Dans l'Antiquité, le probable lieu de culte monumental du 4, rue Jeanne d'Arc présente une situation périurbaine, puisqu'il est implanté en bordure sud-ouest de Troyes/*Augustobona*, chef-lieu des Tricasses. Il est ainsi localisé au cœur de la cité tricasse, à 180 m au sud d'une voie quittant la ville en direction de Sens, vers l'ouest, et probablement à proximité, voire en bordure d'une autre route conduisant à Auxerre, en direction du sud-ouest (Driard, 2014, p. 25).

▪ Environnement proche

Augustobona est la capitale d'une cité manifestement créée à l'époque augustéenne, puisque les Tricasses sont absents des *Commentaires sur la guerre des Gaules* de César (Denajar, 2005, p. 539-580 ; Deborde, Roms, 2011 ; Kasprzyk *et al.*, 2015). Elle succède néanmoins à une agglomération de La Tène finale, qui appartenait vraisemblablement à l'aire culturelle sénone et qui était implantée le long d'un ancien bras de la Seine. Durant la période augustéenne, la zone habitée s'étend vraisemblablement en direction de l'ouest et une trame urbaine orthogonale est mise en place durant le premier tiers du I^{er} s. de n. è., de part et d'autre de la Seine (**fig. 5**). C'est également durant la première moitié du I^{er} s. que se développent les premières *domus* dans les quartiers centraux du chef-lieu. Quant à la parure monumentale de la ville, elle reste inconnue, à l'exception du vraisemblable sanctuaire périphérique de la rue Jeanne d'Arc étudié ici. Après avoir atteint une surface proche de 100 ha, l'emprise urbaine se rétracte dans le courant du III^e s. puis, à partir de la seconde moitié de ce siècle, le cœur de la ville est protégé par une enceinte enserrant une aire restreinte d'environ 13 ha, localisée en bordure de la Seine, soit à environ 1 km du monument qui fait l'objet de cette notice.

Les quelques découvertes recensées aux abords du site de la rue Jeanne d'Arc confirment son caractère périurbain. Le monument est en effet localisé en dehors de la zone desservie par le quadrillage des rues, entre les deux voies précitées, menant à Sens et à Auxerre. Aucun quartier habité n'a été mis en évidence plus à l'ouest et les vestiges d'une nécropole ont été fouillés à 250 m au nord ; un tronçon d'aqueduc a été identifié à une centaine de mètres plus à l'est (Denajar, 2005, p. 551 ; Driard, 2014, p. 25).

5 – Synthèse et interprétation

La découverte récente d'un complexe monumental situé en périphérie occidentale de la ville antique d'*Augustobona* constitue un fait marquant pour l'archéologie de la ville, puisqu'il s'agit du premier équipement sans doute public qui y est identifié. Le plan de cet édifice, incomplet en raison de son ampleur et de la surface relativement restreinte étudiée au cours des opérations archéologiques, correspond tout à fait à celui d'un grand sanctuaire, même si le caractère hypothétique de la démonstration demeure : un temple monumental, dressé sur un podium et accessible par un escalier tourné vers l'orient, occupe la partie centrale d'une aire sacrée bordée par de multiples portiques. La richesse des matériaux mis au jour dans les niveaux de démolition du monument (placages de calcaire marbrier et de marbre, fragment de colonne en calcaire, enduits peints), ses dimensions considérables – puisqu'il couvre manifestement une surface supérieure à 3 600 m² –, les importants travaux de terrassement mis en œuvre pour sa construction et sa position, dans les quartiers périphériques du chef-lieu de la cité, indiquent qu'il s'agit sans guère de doute de l'un des principaux lieux de culte publics de Troyes, voire de la *civitas Tricassium*, ; on ignore tout du ou des divinités qui y sont honorées.



Fig. 5 : la ville de Troyes/Augustobona durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Driard, 2014, p. 26, fig. 15 et Kasprzyk et al., 2015, p. 255, fig. 8.

Le vraisemblable lieu de culte est implanté sur un terrain occupé, depuis le début du Haut-Empire, par divers aménagements qui paraissent relever d'un quartier résidentiel, bien que ces structures soient peu documentées et partiellement détruites. Le terrain a alors pu être acquis par la cité pour que commence le chantier de construction du monument, probablement vers la fin du I^{er} s. de n. è., ou éventuellement quelques décennies plus tard. À partir de cette date, les mobiliers et donc les jalons chronologiques sont peu nombreux, y compris pour évaluer la durée de la période d'activité du sanctuaire, longue de quelques décennies à plus de deux siècles, suivant les hypothèses admises. À l'issue de son abandon, le chantier de démolition de l'édifice monumental a manifestement été échelonné en plusieurs temps, puisque le portique septentrional est clairement démonté avant la façade orientale du complexe, qui est peut-être elle-même démantelée en parallèle du probable temple. Cependant, on ne sait si ces activités de destruction débutent dès le milieu du II^e s., *terminus post quem* proposé pour la première phase de démolition, ce qui semble toutefois précoce, ou plus tardivement, peut-être dans le courant du III^e s., ou enfin, au plus tard, dans le courant du IV^e s. Il paraît néanmoins peu probable qu'une partie du monument ait été démolie dès le milieu du II^e s., tandis que ses autres composantes auraient été détruites après le milieu du IV^e s., d'autant plus que la relative abondance du numéraire de l'Antiquité tardive pourrait être liée à la pratique religieuse de la *stips*, qui aurait encore cours sur le site. Nous privilégions donc l'hypothèse d'un sanctuaire resté actif tout au long du Haut-Empire et au début de l'Antiquité tardive, puis progressivement déconstruit à partir du IV^e s. Dans tous les cas, il est certain que le site est transformé en carrière de pierre et est occupé par des ateliers liés au recyclage des métaux et peut-être des matériaux calcaires au plus tard durant la seconde moitié du IV^e s.,

alors que la ville de Troyes s'est renfermée au sein et aux abords de son enceinte, sur une rive de la Seine.

6 – Bibliographie

Driard, Grange (dir.), 2011 – DRIARD C., GRANGE G., *4, rue Jeanne d'Arc, Troyes (10)*, rapport de fouille préventive (Éveha), Châlons-en-Champagne, archives scientifiques du SRA de Grand Est, 3 vol.

Driard, 2014 – DRIARD C., avec la collaboration de GRANGE G., LEROY B., MARIE G., SÉNÉGAS M.-L., TENDRON G., TRIN L., « Démantèlement progressif et réoccupations d'un édifice monumental périurbain à Troyes/*Augustobona* », in VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des dieux, Gallia*, 71-1, p. 25-37.

Kasprzyk et al., 2015 – KASPRZYK M., ROMS C., DELOR-AHU A., DRIARD C., « Troyes/*Augustobona*, cité des Tricasses », in REDDÉ M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, Gallia*, 72-1, p. 247-260.

S.236 – La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), les Grèves

1 – Présentation du site

Cité antique : Tricasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 744755 ; Y = 6827790

Numéro d'entité archéologique : 10 421 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du IV^e s. av. n. è. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

En 1973, un important dépôt de monnaies daté de la période augustéenne, auquel sont associés quelques rouelles, des tiges et un anneau en argent, est découvert fortuitement sur le site des Grèves, localisé à l'ouest du bourg de La Villeneuve-au-Châtelot (Frézouls, 1975, p. 402 ; Zehnacker, 1984).

Des sondages conduits par R. Frichet, jusqu'en 1975, puis des campagnes de fouille programmée dirigées par J. Piette (conservateur du musée Dubois Boucher de Nogent-sur-Seine) entre 1976 et 1988 ont montré que le dépôt a été enfoui au sein d'un sanctuaire d'origine gauloise, fréquenté jusqu'à la fin de l'Antiquité. La méthodologie mise en place dès le début des opérations, s'appuyant sur une fouille fine et un enregistrement des mobiliers par zones de 5 m de côté, a permis de documenter de manière relativement précise les niveaux successifs du lieu de culte, dont l'exploration a livré une quantité considérable d'objets, notamment d'offrandes : armes, parures, monnaies, rouelles, restes fauniques ou encore céramique (Frézouls, 1977, p. 404 ; Frézouls, 1979, p. 417-419 ; Frézouls, 1981, p. 397-399 ; Frézouls, 1983, p. 368-371 ; Frézouls, 1985, p. 364-365). Inscrit au titre des monuments historiques en 1982, le site n'a pas fait l'objet de nouvelle intervention archéologique depuis 1988 et la zone de fouille, d'une surface totale d'environ 1 450 m², a été rebouchée à l'issue de la dernière campagne.

À ce jour, l'analyse des informations recueillies en fouille n'a pas été menée à son terme. Les données de terrain¹, complexes, n'ont été publiées que dans le cadre de courtes synthèses, au sein de catalogues d'exposition (Piette, 1989 ; Piette, 1995 ; Piette, 2018) ou encore dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de l'Aube (Denajar, 2005, p. 614-620). Parmi les mobiliers recueillis, les objets métalliques sont ceux dont l'étude est la plus aboutie : un article présentant le dépôt monétaire augustéen a été publié quelques années après sa découverte (Zehnacker, 1984 ; Veillon, 1987), tandis que l'ensemble du numéraire, y compris les monnaies mises au jour en fouille, a plus récemment fait l'objet d'un travail d'inventaire et d'étude (Piette, Depeyrot, 2008), complété par deux bilans sur les monnaies gauloises (Piette, 1987 ; Piette, 2018) et par les recherches menées par St. Martin dans le cadre de sa thèse de doctorat (Martin, 2015, p. 167 et p. 243-245). Quant au reste du matériel métallique, il a été étudié par G. Bataille lors d'un mémoire de DEA puis d'une thèse de doctorat, soutenue en 2004 (Bataille, 2008 ; Bataille, 2018). Les objets de parure laténiens en verre ont aussi été examinés au cours d'un travail universitaire mené par A.-S. Bride (2001). En revanche, aucune étude de la céramique et des restes osseux, animaux et humains, n'a été entreprise.

▪ *Implantation topographique*

Le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot a été installé en limite septentrionale de la plaine alluviale de la Seine, à un demi kilomètre au sud de petites collines qui constituent les premiers vallonnements du plateau champenois. La plaine est aujourd'hui parcourue par de nombreux rus temporaires qui alimentent la Seine, accessible à 2,5 km au sud.

2 – Présentation des vestiges

En l'absence d'étude céramologique et de la publication de données stratigraphiques précises, la chronologie relative des différentes structures et des dépôts d'objets reconnus en fouille demeure imprécise ; le phasage proposé ici est celui qui avait été retenu par J. Piette dès la première publication synthétique du site (Piette, 1989).

▪ *Antécédents*

Deux sépultures à crémation de la fin de l'âge du Bronze final ont été découvertes sur le site (Piette, 2018, p. 172).

▪ *Phase 1 (fin du IV^e s. – milieu du I^{er} s. av. n. è.)*

Les vestiges les plus anciens du sanctuaire correspondent à plusieurs épandages d'objets (nommés dépôts I, II et

1. L'examen critique des données provenant des quatorze rapports de fouille conservés à Châlons-en-Champagne, au SRA de Grand-Est, n'était pas envisageable dans le cadre de notre thèse ; cette notice ne s'appuie donc que sur les informations extraites des publications mentionnées.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Chronologie	Fin du IV ^e s. - milieu du I ^{er} s. av. n. è.	Milieu du I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è.	I ^{er} s. - IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	I-1	?	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	-	Palissade	?
Dimensions de l'aire sacrée	-	27 x 21 m (soit 530 m ²)	?
Types des temples	-	A : ?	C : A1a
Dimensions des temples	-	A : ?	C : 34 m ²
Autres équipements remarquables	-	B : ?	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

III), découverts dans une couche épaisse de 10 à 15 cm, dont la nature n'est pas décrite, tandis qu'aucune structure n'a pu être rattachée avec certitude à cette phase (fig. 1) (Piette, 1989, p. 247-249 ; Bataille, 2008, p. 47 et p. 132-139).

Les trois dépôts, de composition similaire, rassemblent un nombre important de pièces d'équipement militaire, d'armes et d'outils métalliques, mêlés à quelques autres objets de diverses natures (cf. *infra*). Leur quantité varie d'un cas à l'autre, puisqu'un minimum de 168 objets a été identifié pour le dépôt I, tandis que le dépôt II en contient au moins 72 et le dépôt III, 67. Ce matériel, fragmenté – il présente de multiples traces de destruction volontaire –, a été dispersé au sol ou dans des fosses peu profondes, dont les limites n'ont en tout cas pas été reconnues. Les dépôts, couvrant chacun une surface d'une cinquantaine de mètres carrés, sont distants de quelques mètres et ne présentent pas d'organisation particulière. S'ajoutent à ces concentrations 275 autres objets similaires, découverts hors dépôt, notamment dans des contextes postérieurs à la phase 1. L'étude typologique des objets a montré que leur production s'est échelonnée sur une longue période, comprise entre La Tène B2 et La Tène D2a, soit la toute fin du IV^e s. et le milieu du I^{er} s. av. n. è. ; la chronologie et les agencements de mobiliers sont similaires d'un dépôt à l'autre et les trois concentrations d'objets semblent résulter d'un même acte, daté aux alentours du milieu du I^{er} s. av. n. è., visant à enfouir définitivement divers objets accumulés depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, selon des modalités qui nous échappent en grande partie.

Il est possible, mais non prouvé, que se rattache aussi à cette phase un enclos large de 16 m de large, du nord au sud, et long de plus de 20 m. Il serait défini par une tranchée étroite, mesurant 30 cm de large pour une profondeur comprise entre 15 et 25 cm, partiellement dégagée. Cette tranchée a été recoupée par celles qui délimitent les deux enclos quadrangulaires concentriques de la phase 2 (cf. *infra*) et elle en est donc antérieure ; néanmoins, aucun objet n'est décrit comme provenant de cette structure, dont la chronologie reste donc inconnue.

En l'état des connaissances, le mobilier fragmenté a donc été déposé dans une zone non enclose, à moins d'envisager, comme l'a proposé G. Bataille, que les trois dépôts aient été installés au sein d'une aire délimitée par une enceinte qui n'aurait pas été mise en évidence au cours des fouilles (Bataille, 2008, p. 137-139). Cependant, la très bonne conservation des structures, d'une manière générale, rend peu crédible une telle hypothèse, sauf si l'enceinte en question se trouve en dehors de l'emprise des opérations archéologiques. Par ailleurs, il semble peu probable que les deux enclos concentriques comblés autour du changement d'ère (cf. *infra*, phase 2) aient été creusés dès la phase 1, puisque l'aménagement du grand enclos a perturbé le dépôt I et que la petite enceinte est manifestement postérieure à la plus grande.

Le dépôt d'un grand nombre de pièces de fourniment militaire, de parures ou encore d'outils, ayant en partie subi des mutilations volontaire avant enfouissement, relève sans aucun doute d'actes rituels et témoigne de la vocation religieuse du site des Grèves dès le second âge du Fer. On ignore cependant si ces pratiques ont lieu au sein d'un espace structuré ou, au contraire, s'il s'agit de rejets de plein air, réalisés sur un terrain dépourvu d'aménagements.

▪ Phase 2 (milieu du I^{er} s. av. n. è. – I^{er} s. de n. è.)

Un grand nombre de structures et d'objets se rapporte à une seconde phase, datée entre la fin du second âge du Fer et le début de l'époque romaine : deux enclos vraisemblablement successifs abritent un ensemble de creusements

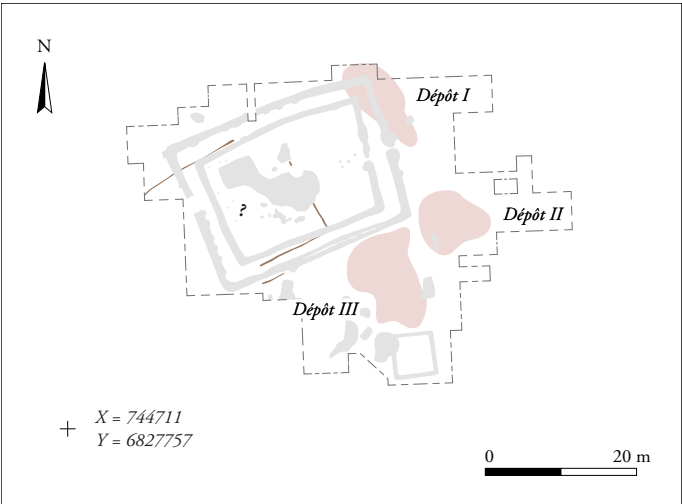


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1.
Réal. S. Bossard, d'après Piette, 2018, p. 173, fig. 1.

et constituent le cadre du dépôt d'objets, notamment d'une importante quantité de monnaies et de rouelles (fig. 2) (Piette, 1989, p. 249-251 ; Bataille, 2008, p. 47-48 ; Piette, 2018, p. 172).

Les tranchées des deux enclos concentriques présentent un profil en U et des parois verticales ; elles mesurent 0,80 m à 1 m de large et sont profondes entre 0,50 m et 0,80 m. Elles circonscrivent deux espaces concentriques de plan grosso modo rectangulaire, le plus grand mesurant 25 m de long pour 19 m de large et le plus petit, 20 m de long pour 14,50 m de large. Elles sont toutes deux interrompues au milieu de la façade orientale des enclos, laissant place à un passage relativement étroit, large de moins de 2 m. Au regard de leur profil, de leur plan et de leurs dimensions, mais aussi de leur élargissement de part et d'autre de leur interruption, marquant l'emplacement de vraisemblable poteaux, ces tranchées semblent avoir servi d'ancrage à des palissades. Leur tracé a été modifié à plusieurs reprises, comme en témoignent le dédoublement de la tranchée méridionale de l'enclos extérieur et la présence de trous de poteaux alignés sur la bordure de ce dernier, dont on ne sait s'ils sont antérieurs ou postérieurs à son aménagement. Le remplissage des tranchées, homogène, est constitué par une terre brun foncé qui contient des débris de céramique, des restes fauniques et des objets métalliques – quelques armes, issues du bouleversement des dépôts plus anciens, des objets de parure et de très nombreuses monnaies et rouelles, concentrées dans le secteur de l'entrée des enclos (cf. *infra*). La datation de ces enceintes demeure imprécise. Selon J. Piette, l'enceinte extérieure, comblée durant La Tène finale, est antérieure au plus petit enclos, remblayé durant la période augustéenne (Piette, 1989, p. 250). Toutefois, bien qu'il contienne majoritairement des objets produits à la fin de La Tène, le comblement de l'enceinte extérieure a vraisemblablement aussi été achevé autour du changement d'ère. De fait, dans le remplissage de sa tranchée, aux abords de son entrée, 702 monnaies gauloises, essentiellement émises après la conquête césarienne (cf. *infra*) ont été découvertes, ainsi que quelques espèces augustéennes, provenant uniquement des 15 cm supérieurs et peut-être intrusives (Piette, Depeyrot, 2008, p. 4-6). La tranchée a donc vraisemblablement été scellée durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ou au début du I^{er} s. de n. è. Quant à l'enceinte intérieure, sa tranchée a livré, près de son accès, plus de 30 000 rouelles en plomb et aussi quelques monnaies, non décrites. Malgré la datation augustéenne que propose J. Piette pour le remblaiement de cette tranchée, l'espace circonscrit par la double enceinte reste néanmoins fréquenté durant le I^{er} s. de n. è., voire même au cours du II^e s. (phase 3, cf. *infra*) : la répartition spatiale des monnaies émises au nom des premiers empereurs romains¹ montre bien que l'essentiel d'entre elles provient de cette aire et non de sa périphérie. En bref, les deux tranchées ont vraisemblablement été comblées, probablement successivement, durant les décennies comprises entre la conquête césarienne et, au plus tôt, les premières années du I^{er} s. de n. è., mais l'aire intérieure reste cependant fréquentée dans le cadre de dépôts d'offrandes jusque dans le courant du I^{er} s. ou du II^e s., au moins – la localisation des monnaies du III^e s. et du IV^e s., pourtant abondantes, n'est pas décrite avec suffisamment de précision pour raison au-delà du II^e s.

Dans la partie centrale de l'aire enclose, ont été reconnues plusieurs structures sans doute en grande partie contemporaines des deux enceintes, ou peut-être, pour certaines, rattachées aux phases antérieure et postérieure. Le cœur des enclos est ainsi occupé par une grande fosse (A) dont le fond, de forme elliptique, mesure environ 2,50 m de long pour 2 m de large. Elle est profonde de 0,80 m et ses parois sont tapissées d'une couche d'argile épaisse d'une dizaine de centimètres. Au nord-ouest de cette structure est accolé un creusement oblong qualifié de « couloir », large de 1 m et long de plus de 2 m. Le comblement de ces fosses comprend de nombreux blocs de grès et plusieurs monnaies « du début de la période romaine » (Frézouls, 1983, p. 369). Leur fonction est difficile à déterminer à partir de ces seules informations : s'agit-il d'un bassin sommairement aménagé ou d'une fosse ayant une autre fonction ? Au sud, la structure centrale est bordée par plusieurs trous de poteau également comblés, au plus tôt, durant la période augustéenne. Au nord, existe un amas de forme rectangulaire, composé de pierres de grès, qui semble correspondre au radier de fondation d'un aménagement en pierre ou en bois disparu (statue, autel ?). Une structure excavée plus ou moins rectangulaire (B), dont la profondeur n'est pas précisée, occupe l'angle nord-ouest du petit enclos ; longue de 4,50 m et large de 3 m, elle a été qualifiée de « fondation gallo-romaine » ; un foyer a été découvert dans l'angle sud-ouest (Frézouls, 1983, p. 369). C'est près de l'angle nord-ouest du grand enclos, entre les tranchées occidentales des deux enceintes, qu'a été enfoui un dépôt contenant un millier de monnaies, en grande partie mutilées à coups de burin, quelques rouelles et d'autres fragments

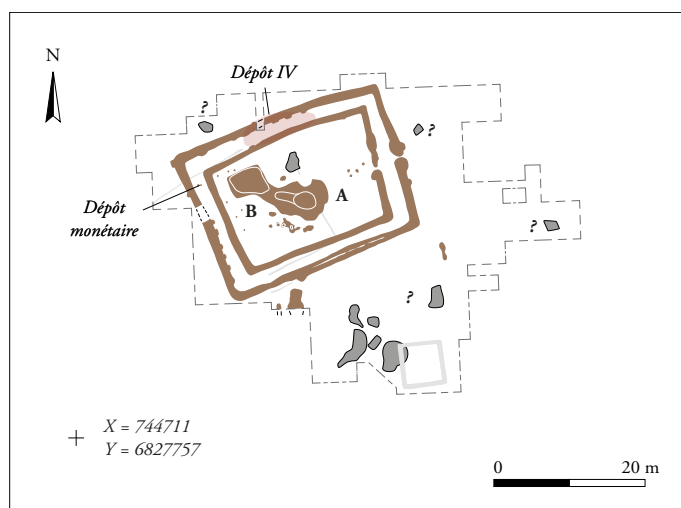


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2.
Réal. S. Bossard, d'après Piette, 2018, p. 173, fig. 1.

1. Ces données ont été cartographiées par St. Martin (2015, p. 245, fig. 79) pour les règnes d'Auguste à Néron et sont aussi fournies, jusqu'au principat de Commode, au sein de tableaux dressés par J. Piette et G. Depeyrot (2008, p. 13-17).

d'objets en argent, rassemblés dans deux vases en terre cuite (cf. *infra*). Si l'on considère que les deux récipients ont été enterrés à l'intérieur de la grande enceinte, au pied de sa vraisemblable palissade, il faut donc admettre que la destruction de cette dernière a donc bien eu lieu, au plus tôt, à la fin de la période augustéenne, puisque le *terminus post quem* de l'enfouissement du dépôt est situé entre 7 et 10 de n. è. (Zehnacker, 1984, p. 91). Enfin, le long de la tranchée septentrionale du grand enclos, à l'intérieur de celui-ci, une concentration de 14 armes de jets (fers de javelines et pointes de flèches), mêlées à des monnaies de la fin du I^{er} s. av. n. è. et du I^{er} s. de n. è. et à quelques fibules et autres appliques vestimentaires (dépôt IV), témoigne du rejet au sol ou de l'enfouissement d'une nouvelle série d'armes, accompagnées d'objets de nature différente, au cours de la phase 2.

Au sud, le grand enclos quadrangulaire est bordé par un niveau de sol qui lui est contemporain, constitué de petites pierres de grès réparties sur une surface d'environ 100 m². Divers aménagements ont été reconnus dans ce secteur, qui a livré un abondant mobilier similaire à celui qui provient des tranchées de la double enceinte (monnaies gauloises et romaines, rouelles en plomb, en argent et en or, fers d'armes d'hast, tessons de céramique, clochettes, ou encore fibules). Un amas de pierre de forme grossièrement carrée a été découvert à 13 m au sud des enceintes ; mesurant 3,50 m de côté, il est haut d'environ 0,50 m. Parmi les pierres, essentiellement à la base et au centre de la structure, de nombreuses rouelles en plomb ont été mises au jour. Il serait antérieur à la construction de l'édicule carré de la phase 3 (cf. *infra*), tandis que les autres empierrements observés à ses abords, de formes et de dimensions variées, ne sont pas datés avec certitude ; ils pourraient être rattachés à cette phase ou à la suivante, en raison de leur proximité avec l'édicule carré (C). Ainsi, un sol dallé est conservé au nord-ouest de ce dernier, sur 8 m de long et moins de 1 m de large. Un radier de pierres de grès rectangulaire, long de 3 m et large de 2 m, a été identifié à quelques mètres au nord de l'édicule et repose sur le niveau de sol de la phase 2. Deux autres concentrations de pierres, plus petites – elles mesurent environ 1 m de côté – sont aussi situées à courte distance de l'angle nord-ouest du bâtiment ; peut-être de supports de statues, d'autels ou de réceptacles à offrandes, disparus ou récupérés.

D'autres aménagements – quelques fosses, un foyer et des amas de pierres –, plus isolés, existent au nord, au sud et à l'est de la double enceinte (Frézouls, 1985, p. 364) ; ils peuvent avoir été mis en place au cours de cette phase ou de la suivante.

La vocation cultuelle des aménagements de la phase 2 ne fait aucun doute, comme l'atteste la masse de monnaies, ayant en partie subi des dégradations rituelles (cf. *infra*) ou de rouelles, enfouies à l'entrée des deux enceintes concentriques, rassemblées dans des récipients avant d'être enterrées dans l'espace enclos ou bien jetées au sol ou volontairement inhumées dans l'espace situé au sud-est de l'aire circonscrite par une vraisemblable palissade. Il reste cependant difficile d'appréhender le rôle des structures localisées à l'intérieur de cette dernière ; la présence d'un bâtiment sur poteau abritant la fosse centrale – dont la fonction n'est pas connue : bassin, fosse d'ancrage d'une statue ou d'un autel récupéré ? – et peut-être l'existence d'une autre construction dans l'angle nord-ouest sont plausibles, mais rien ne subsiste de leur élévation.

▪ Phase 3 (I^{er} s. – IV^e s. de n. è.)

La troisième phase correspond au développement du sanctuaire au cours de l'époque romaine ; seule une modeste construction a été reconnue, pour cette ultime étape, dans la zone de fouille, mais d'autres éléments témoignent d'une occupation plus large du site et de la présence d'autres bâtiments de plus grande ampleur (fig. 3) (Piette, 1989, p. 251-253 ; Bataille, 2008, p. 48).

Les substructions d'un bâtiment carré (C) mesurant environ 5,80 m de côté ont été identifiées dans l'angle sud-est de l'aire fouillée. Seules ses fondations en pierres sèches, larges de moins de 0,70 m, sont conservées, alors que son sol et son élévation ont disparu ; *a priori* peu profondes, elles peuvent correspondre aux solins d'un bâtiment essentiellement construit en matériaux périssables, à moins qu'elles n'aient supporté des murs maçonnés dont la hauteur devait être peu importante. La chronologie de cet édifice est incertaine, mais il est manifestement postérieur à l'amas de pierres mêlées à des rouelles de plomb attribué à la phase 2 et quelques tessons de céramique et des monnaies de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s. ont été découverts à ses abords ou en son sein ; sa construction pourrait néanmoins être plus ancienne et remonter au courant du I^{er} s. de n. è. Quant à sa fonction, aucun

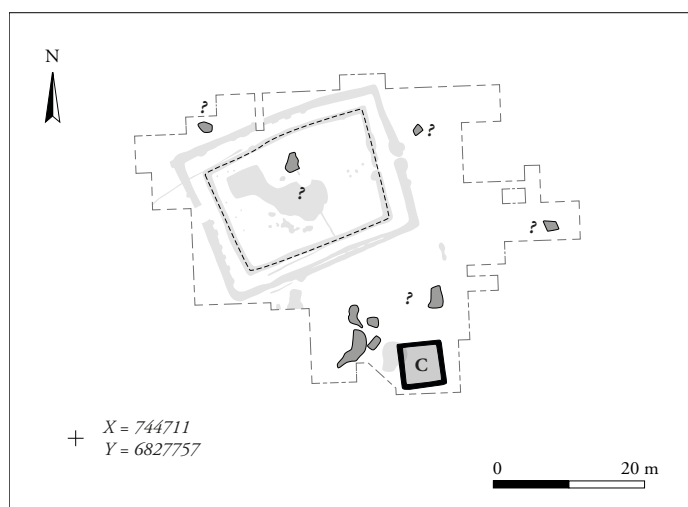


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3.
Réal. S. Bossard, d'après Piette, 2018, p. 173, fig. 1.

est manifestement postérieur à l'amas de pierres mêlées à des rouelles de plomb attribué à la phase 2 et quelques tessons de céramique et des monnaies de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s. ont été découverts à ses abords ou en son sein ; sa construction pourrait néanmoins être plus ancienne et remonter au courant du I^{er} s. de n. è. Quant à sa fonction, aucun

élément ne permet de la déterminer avec certitude, mais, au regard de son plan et de ses dimensions, l'hypothèse d'un petit temple dépourvu de galerie périphérique semble plausible.

Un vraisemblable autre édifice, dont l'architecture est plus soignée, existerait près de l'angle nord-est de l'emprise des fouilles : un nombre important d'éléments provenant de son élévation a été recueilli dans ce secteur. Il s'agit de moellons de grès et blocs en calcaire taillés, dont de rares fragments de frises, de chapiteaux et de sculptures, appartiennent manifestement à une construction plus monumentale – un temple ? – et sont associés à de nombreuses monnaies datées du III^e s. de n. è.

Des fragments d'enduits peints et de tuiles, dont le contexte de découverte n'est pas précisé, ont aussi été mis au jour sur le site et pourraient appartenir à l'une des deux constructions, voire à d'autres bâtiments non identifiés (Frézouls, 1977, p. 404 ; Frézouls, 1981, p. 398).

Par ailleurs, la découverte de monnaies émises durant le I^{er} s. et le II^e s. de n. è. au sein de l'espace anciennement circonscrit par les palissades (cf. *supra*), situé à une douzaine de mètres au nord-nord-ouest de l'édicule C, indique que ce secteur continue d'être fréquenté durant la phase 3.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Le numéraire de la fin du III^e s. et du IV^e s. est particulièrement abondant sur le site des Grèves : 754 monnaies de l'Antiquité tardive ont en effet été dénombrées et témoignent d'une fréquentation active du site jusqu'à la fin du IV^e s. Les frappes les plus récentes sont datées, au plus tôt, de 388 de n. è. (cf. *infra* ; Piette, Depeyrot, 2008, p. 50 ; Piette, 2018, p. 173). La majorité des pièces de l'Antiquité tardive provient, selon G. Bataille, des alentours de l'édicule C et de l'angle nord-est de la zone fouillée – notamment, pour des espèces du III^e s., du niveau de démolition ayant livré plusieurs débris d'architecture issus d'une construction inconnue (Piette, 1989, p. 253 ; Bataille, 2008, p. 147). La quantité importante de monnaies émises jusqu'au troisième quart du IV^e s. plaide en faveur d'une pratique relativement intense de l'offrande monétaire, mais il est aussi possible que des pièces, du moins parmi les plus récentes, aient été perdues dans le cadre d'un chantier de démolition du lieu de culte, au plus tôt dans les années 370-380. La céramique n'a pas été analysée et ne peut donc pas apporter d'élément chronologique complémentaire. Signalons néanmoins la mention de sigillée d'Argonne, décorée à la molette, qui confirme que le site reste bien en activité durant l'Antiquité tardive (Frézouls, 1979, p. 417).

Après son abandon et probablement sa destruction au moins partielle, le site a été réoccupé au cours de la période médiévale. Trois grandes fosses du haut Moyen Âge, réparties sur l'ensemble de la zone fouillée, correspondent peut-être à des fonds de cabanes. Selon G. Bataille, une concentration de 110 petits trous de poteau, alignés sur plusieurs rangées parallèles et entaillant les niveaux de remplissage des tranchées de l'angle nord-est des enclos de la phase 2, peut aussi être rattachée à l'occupation alto-médiévale (Bataille, 2008, p. 48). Ces vestiges sont probablement contemporains d'un cimetière qui se développe au début du Moyen Âge dans la parcelle située au sud du sanctuaire antique, aux abords d'une ancienne chapelle (cf. *infra*). Plus tardivement, un puits a été creusé dans la partie centrale des anciens enclos de la phase 2 et a été comblé au XIII^e s. Puis, peut-être dès la fin du Moyen Âge, le site a finalement été mis en culture (Piette, 1989, p. 253 ; Piette, 2018, p. 173).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Le seul document inscrit est un petit autel en calcaire, non autrement décrit, que l'on peut rattacher à la phase 2 ou 3 du site (Frézouls, 1977, p. 404).

De multiples figurines, confectionnées à partir de matériaux variés, ont été découvertes sur le site des Grèves et renvoient, elles aussi, aux états romains du sanctuaire. Trois figurines en bronze proviennent du secteur enclos lors de la phase 2, qui est manifestement réoccupé durant la phase 3. Elles représentent, de manière schématique, des personnages nus : un homme casqué et vraisemblablement armé, que l'on peut probablement identifier au dieu Mars ; un autre, dont le socle est conservé, tenant un foudre, s'apparentant ainsi à Jupiter ; une danseuse, dont l'identité n'est pas connue. De facture similaire, elles sont probablement contemporaines et issues du même atelier ; G. Bataille les considère, à partir de critères stylistiques, comme des importations italiennes produites au cours du V^e s. ou du IV^e s. av. n. è., mais l'hypothèse d'objets fabriqués en Gaule romaine nous paraît aussi tout à fait plausible. Les campagnes de fouille ont aussi permis de découvrir un vraisemblable petit chien en bronze, mesurant moins de 2 cm de long, et d'autres figurines subsistant à l'état de fragments : une main tenant un globe, une autre avec un caducée, un pied humain, un ergot ou une corne de bovidé et une patte de bovidé. Des plaques de bronze doré, quant à elles, pourraient provenir d'images de plus grand format, peut-être d'une statue de culte ou de représentations offertes aux divinités. Enfin, deux têtes de figurines de Vénus en calcaire et des débris – non quantifiés – d'autres figurines en terre blanche, représentant des déesses, ont aussi été identifiés (Frézouls, 1979, p. 417 ; Frézouls, 1981, p. 398 ; Bataille, 2008, p. 119-121).

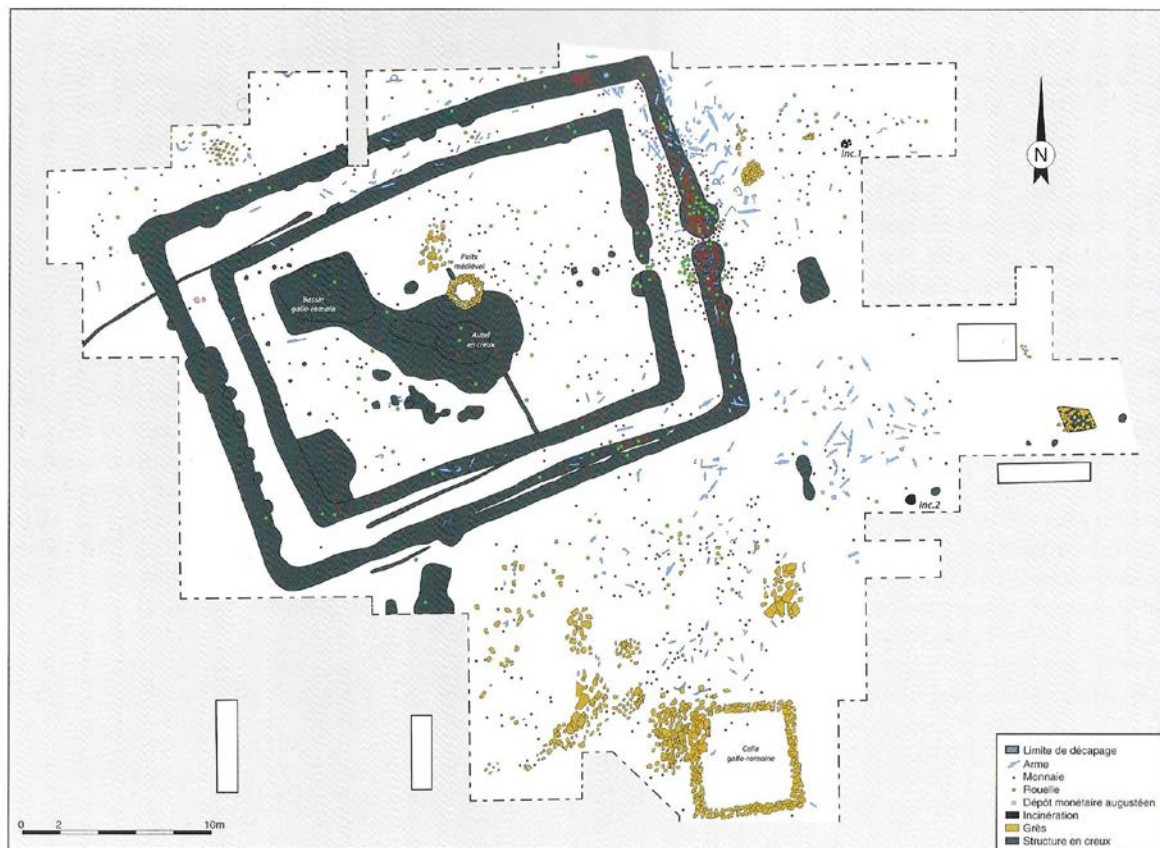


Fig. 4 : répartition spatiale de certains types de mobiliers du sanctuaire. In Piette, 2018, p. 173, fig. 1.

▪ Autres mobiliers

La quantité de mobiliers recueillie au cours des opérations de fouille est remarquable : en témoignent les centaines d'armes et parures laténiennes, les milliers de monnaies gauloises et romaines ou encore les dizaines de milliers de rouelles, auxquels s'ajoute un mobilier céramique et faunique abondant, qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'études approfondies. La répartition spatiale des objets métalliques, les mieux documentés, varie d'une catégorie à une autre (fig. 4). En ce qui concerne le matériel métallique hors monnaies et rouelles, G. Bataille a distingué quatre principales zones de concentration, dont trois (dépôts I, II et III) correspondent à des amas de mobiliers gaulois (phase 1 ; armes, parures et outils essentiellement), tandis que la dernière (dépôt IV) rassemble vraisemblablement des objets du début de l'époque romaine (phase 2 ; armes de jet surtout). Quant au numéraire émis durant les périodes gauloise et romaine et aux rouelles métalliques, dont la distribution spatiale est similaire, ils proviennent également de plusieurs contextes. Environ un quart des monnaies a été découvert en 1973, associé à 32 rouelles, 2 tiges et un anneau en argent, dans deux récipients en terre cuite enfouis près de l'angle nord-ouest des enclos quadrangulaires. Plus de 700 monnaies, essentiellement gauloises et mêlées à quelques espèces de la période augustéenne, ainsi que 234 rouelles en alliage cuivreux, ont été mises au jour de part et d'autre de l'entrée du grand enclos quadrangulaire, dans le comblement de sa tranchée ou à leurs abords ; plus de 30 000 rouelles en plomb et quelques monnaies, non décrites, sont aussi concentrées dans le remplissage ou à proximité de la tranchée de la petite enceinte palissadée, également près de son interruption. Un autre dépôt de 30 monnaies gauloises, rassemblées dans le comblement de la tranchée externe, a été découvert à proximité de son angle nord-est. Enfin, une autre concentration de monnaies et quatre « bottes » de rouelles en plomb, rassemblant plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, sont issues de la zone située entre le double enclos quadrangulaire et l'édicule C. D'autres objets plus épars (rouelles, monnaies, clochettes, figurines, fibules, tessons de céramiques et ossements de faune) ont aussi été mis au jour à l'intérieur des enclos et dans les niveaux de sol fouillés au sud-est de ces derniers (Bataille, 2008, p. 48 ; Piette, Depuyrot, 2008, p. 4-10 ; Piette, 2018, p. 175-176).

La céramique provenant du site, qui n'a pas fait l'objet d'une analyse fine, se compose de productions variées, datées de la fin de l'âge du Fer (productions modelées sans doute locales ou régionales et amphores italiques) et de l'époque romaine – notamment de la céramique sigillée ou craquelée, vraisemblablement fabriquée dans les ateliers de potier de La Villeneuve-au-Châtelot (cf. *infra*). Elle est conservée sous la forme de fragments épars, à l'exception de trois vases partiellement brisés et emboîtés les uns dans les autres, découverts en surface de la tranchée septentrionale de l'enceinte extérieure. Un examen rapide des restes fauniques a permis d'identifier les ossements d'animaux de la triade domestique, de chevaux, de chiens et d'espèces sauvages (sanglier, cerf, oiseaux). Quatre crânes de bovidé et de nombreux fragments

de mâchoire de porcs proviennent des abords méridionaux du grand enclos quadrangulaire de la phase 2. Plusieurs restes humains, dont un fragment de crâne qui présente une vraisemblable trace de coup d'épée, ont également été mis au jour ; on ne sait s'ils ont été manipulés au sein du sanctuaire de l'âge du Fer ou s'ils correspondent à des sépultures antérieures ou postérieures, qui auraient été perturbées (Frézouls, 1977, p. 404 ; Piette, 1987, p. 232 ; Piette, 1989, p. 250-251 et p. 254 ; Rousseau, 2012, p. 123).

La mise au jour du dépôt monétaire en 1973 et les opérations archéologiques réalisées par la suite sur le sanctuaire ont permis de collecter et d'inventorier 4 683 monnaies (**fig. 5**) – 1 887 gauloises et 2 796 romaines (Piette, 1987 ; Piette, Depeyrot, 2008, p. 20-55 et p. 93-245, pl. 1-14 ; Martin, 2015, p. 167 et p. 243-245 ; Piette, 2018, p. 173-177). Le numéraire gaulois se compose majoritairement de pièces en bronze (55,5 % du lot) et en potin (37,7 %), alors que les monnaies d'argent (5 %) et d'or (1,7 %) sont plus rares. Environ un tiers de l'ensemble laténien (34,3 %) correspond à des émissions en bronze attribuées aux Sénon ; les autres monnaies sont essentiellement des productions circulant à une échelle régionale (potins de divers types, 29,5 %) ou des émissions issues des territoires des peuples voisins (Rèmes, Leuques, Meldes, Suessions, Carnutes, qui totalisent 21,2 % des monnaies) ; s'y ajoutent quelques exemplaires issus de territoires plus éloignés (5,9 % : vallée du Rhône, Ambiens, Éduens, Mandubiens, Lingons, Médiomatriques, Nerviens, Silvanectes, Santons, Séquanes, Trévires, Bituriges Cubes, Aulerques, Pictons), des séries épigraphes gravées au début du Haut-Empire par des pouvoirs locaux (4,1 %) et des monnaies non attribuées ou illisibles (5 %). Environ la moitié des monnaies identifiables peut être attribuée à la période de La Tène D2b, les autres types relevant surtout de La Tène D1 ; dans les zones où elles se concentrent, les monnaies gauloises sont généralement mêlées à des espèces du début de l'époque romaine et il est donc impossible d'affirmer que le dépôt de monnaies au sein du sanctuaire débute avant La Tène D2b, soit avant la conquête césarienne. Il est néanmoins possible que certaines monnaies isolées aient été introduites avant le milieu du I^{er} s. av. n. è. sur le site mais, dans tous les cas, le phénomène de l'offrande monétaire ne semble prendre de l'ampleur qu'à partir de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è., voire du changement d'ère. Le numéraire romain couvre un intervalle chronologique large : à 263 frappes républicaines s'ajoutent 1 550 monnaies augustéennes et 229 autres du reste du Haut-Empire, ainsi que 754 de l'Antiquité tardive (**fig. 5**). Le dépôt monétaire enfoui au cours de la phase 2 réunit la grande majorité des monnaies républicaines (195) et augustéennes (989), ainsi que 66 espèces gauloises, auxquelles s'ajoutent les rouelles, tiges et anneau en argent ; les objets sont répartis dans deux vases, l'un contenant les objets en argent et l'autre, des espèces en bronze (Zehnacker, 1984 ; Piette, Depeyrot, 2008, p. 10). Il se compose ainsi d'au moins 1 250 monnaies, mises au jour en 1973 et dont l'inventaire a été publié en 1984, mais plusieurs dizaines de pièces trouvées en fouille après 1973, à proximité du lieu de découverte du dépôt, en constituent vraisemblablement d'autres exemplaires éparpillés après son enfouissement ; selon J. Piette et G. Depeyrot, le dépôt aurait donc été constitué, à l'origine, d'au moins 1 422 monnaies. L'étude numismatique a permis de fixer le *terminus post quem* de son enfouissement en 7 de n. è., et son *terminus ante quem*, vers 10. Selon toute vraisemblance, cet acte résulte du rassemblement d'offrandes accumulées sur une période relativement longue et inhumées, dans des contenants en terre cuite, au sein même de l'espace sacré. Une grande part des monnaies du dépôt – 94,3 %, soit 1 179 objets : 47 gauloises (66,7 %), 189 républicaines (96,9 %) et 943 augustéennes (95,3 %) – a été entaillée à coups de burin ; ce même geste a aussi été appliqué sur d'autres exemplaires extérieurs au dépôt, découverts notamment à l'intérieur ou au sud-est des enclos de la phase 2. L'ampleur de cette pratique est difficile à mesurer puisqu'aucune analyse précise des monnaies dégradées n'a été menée pour les exemplaires découverts après 1973. D'après le catalogue du numéraire (Piette, Depeyrot, 2008, p. 95-194), des dégradations

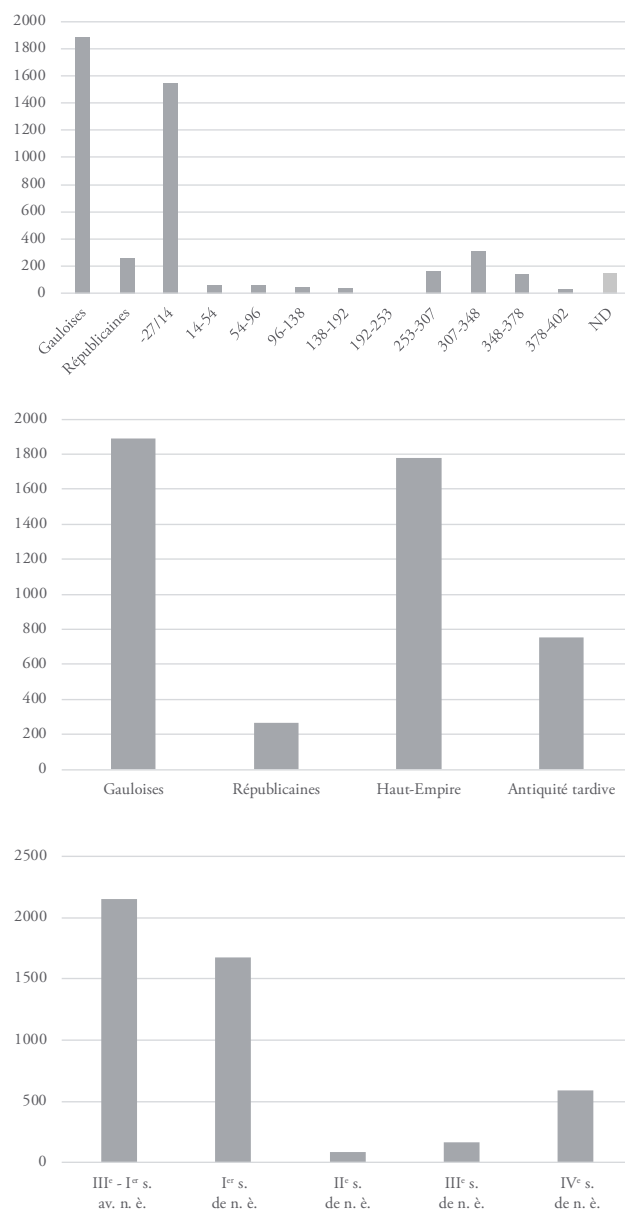


Fig. 5 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

auraient été observées sur 34 monnaies gauloises et 165 augustéennes supplémentaires, tandis que le nombre de pièces républicaines dégradées et extérieures au dépôt n'est pas précisé. Au total, ce sont donc au moins 1 378 monnaies qui ont été entaillées, soit 4,3 % des pièces gauloises, au moins 71,9 % du numéraire républicain et 71,5 % du monnayage augustéen. Ces objets ont été mutilés au moyen d'un, de deux ou de trois coups de burin, appliqués au droit ou, plus rarement, au revers ; les plus récentes concernées par ce geste sont des semis frappés à Lyon entre 12 et 14 de n. è.

Plus de 70 000 rouelles métalliques proviennent du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Veillon, 1987 ; Bataille, 2008, p. 121-122 ; Piette, Depeyrot, 2008, p. 57-91 ; Piette, 2018, p. 177-178). Deux exemplaires sont en or, 35 en argent (dont 32 sont associées aux monnaies du dépôt augustéen), plus de 500 en alliage cuivreux (ils proviennent essentiellement de la zone d'entrée des enclos de la phase 2) et le reste, représentant plus de 99 % du lot et 26 kg de métal, a été fabriqué en plomb. Certaines rouelles en alliage cuivreux ont été confectionnées à partir de tôles découpées, tandis que les autres ont été moulées ; elles se présentent sous la forme d'unités ou en bandes réunissant jusqu'à une vingtaine d'exemplaires. La découverte, aussi, de fragments de coulures de plomb et de scories laisse penser qu'elles étaient produites sur place, aux abords du sanctuaire, au sein d'un atelier qui n'a pu être localisé et qui devait donc se trouver en dehors de l'aire fouillée. La variété de matériaux s'accompagne d'une diversité typologique : leurs dimensions, leur poids et le nombre de rayons varient d'un objet à l'autre ; le moyeu de la roue est plus ou moins proéminent et certains exemplaires sont décorés au moyen de motifs géométriques. Certaines rouelles, à l'instar du numéraire, ont été mutilées à coups de burin : il s'agit de l'une des deux rouelles en or, des 32 rouelles en argent provenant du dépôt augustéen, et de certains exemplaires en bronze. Les rouelles ont été mises au jour isolées ou, le plus souvent, réunies en piles ou par bottes ; leurs contextes de découverte permettent de les rattacher essentiellement à la phase 2 – et peut-être aussi, dans une moindre mesure, à la phase 3 ? – et de dater leur apparition durant La Tène D2b ou la période augustéenne.

Les autres types d'objets, en métal (Bataille, 2008) ou en verre (Bride, 1999), se rapportent aux trois phases du sanctuaire et à des catégories fonctionnelles variées. Le fournement guerrier rassemble de nombreux fragments issus d'au moins 355 objets, dont 313 sont datés entre La Tène B2 et La Tène D2a et proviennent essentiellement des dépôts I à III, où ils apparaissent en quantité variable (Bataille, 2008, p. 48-92). Les armes d'hast sont majoritaires (au moins 41 lances, 4 javalots, 26 javelines et 8 pointes de flèches, ces deux dernières catégories étant datées de La Tène D2b ou du début de l'époque romaine et provenant surtout du dépôt IV), suivies des épées (au moins 43 individus), d'un minimum de 36 boucliers et d'un fragment de cotte de maille. Le fournement annexe se compose, *a minima*, de 91 fourreaux d'épée, de 98 agrafes de ceinturon et de 7 chaînes de suspension. Ces différents objets ont, pour l'essentiel, fait l'objet de destructions rituelles (torsions, découpes, bris volontaires) et proviennent d'au moins une quarantaine de panoplies militaires, bien que le nombre de fourreaux d'épée et de ceinturons soit bien plus élevé.

Les parures et les accessoires vestimentaires sont également abondants, puisqu'ils se composent de 127 objets – 76 de facture gauloise et 51 d'époque romaine (Bride, 1999 ; Bataille, 2008, p. 92-107). Les 108 fibules ont été produites, pour 63 d'entre elles, entre La Tène B2 et La Tène D2 – ces objets se répartissent au sein des dépôts I à III – et, pour les 45 autres, entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le II^e s. de n. è. ; seulement quatre exemplaires proviennent du dépôt IV, les autres fibules antiques étant issues de l'espace enclos ou des abords de l'édicule carré. S'y ajoutent 7 bagues, dont une gauloise ; au moins 3 bracelets en verre de La Tène C2 et D1, dont un a été découvert au sein du dépôt II ; 15 perles en verre issues d'au moins 8 parures, attribuées à la même période ; une agrafe de ceinture féminine datée de La Tène C2. Trente-six appliques d'époque romaine pourraient également avoir orné des vêtements, ou peut-être des meubles, et 435 clous, ayant appartenu à des chaussures antiques, proviennent des zones périphériques à l'édicule C. Comme pour les armes, les objets de parure laténiens les plus anciens sont datés de La Tène B2, mais les éléments les plus nombreux sont attribués à La Tène C1 et surtout C2, tandis qu'ils se raréfient à partir de La Tène D1.

L'outillage est représenté par 94 objets, notamment liés au travail du bois (9 individus), aux activités agro-pastorales (25 outils, dont 12 socs de charrues), à l'artisanat des métaux (25 *currency-bars* et d'autres chutes et scories métalliques). G. Bataille propose de placer leur apparition dans des contextes de La Tène C2, bien qu'ils soient majoritaires durant La Tène D1. La vaisselle et les ustensiles métalliques liés à la préparation culinaire et au service des aliments comprennent au moins 7 seaux de La Tène C2 ou D, une passoire, un chaudron et 8 couteaux. Les autres objets qui ont pu être déterminés se composent de 22 clochettes métalliques d'époque romaine, d'éléments de harnachement ou d'équipement de char (3 fragments de mors issus du dépôt II, 5 fers à chevaux et d'autres pièces métalliques de char), d'agrafes à bois, d'éléments de construction ou de meubles, de 2 clefs, d'une charnière de coffre, de ferrures, de 145 anneaux, d'aiguilles et d'épingles, de peignes en os ou encore de clous décoratifs (Bataille, 2008, p. 107-128).

En guise de synthèse, G. Bataille distingue, pour les concentrations d'objets métalliques du second âge du Fer (dépôts I à III), trois phases de déposition (Bataille, 2008, p. 132-140 ; Bataille, 2018). Durant la première, qui regroupe 188 objets datés entre La Tène B2 et la seconde moitié de La Tène C2 (soit de 310-300 à 200-180 av. n. è.), les armes, le fournement annexe et les fibules en fer sont majoritaires. Puis, au cours d'une seconde phase située à La Tène C2/D1 (de 200-180 à 100-80 av. n. è.), le nombre de mobiliers, estimé à plus de 280 individus, augmente de manière significative, tandis que les types d'objets se diversifient, avec l'apparition de parures en verre, de fibules en argent ou encore d'une

agrafe de ceinturon féminin, d'ustensiles domestiques, d'outils et d'éléments de chars et de harnachement ; le fournement reste cependant majoritaire, représentant 54 % des objets. Enfin, à une troisième phase (100-80 à 60-50 av. n. è.), se rapportent seulement 18 objets, exclusivement composés de fibules et de pièces de fournement, dont de nouveaux types d'armes de jet.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte de La Villeneuve-au-Châtelot est localisé dans le quart nord-ouest de la cité des Tricasses, à environ 8 km de la limite qui la sépare de la *civitas* des Sénons. Il est manifestement implanté en périphérie immédiate ou à courte distance d'une agglomération secondaire, encore peu documentée (cf. *infra*), localisée au carrefour de la voie reliant Troyes à Meaux et d'une route longeant la Seine et l'Aube sur leur rive droite (P. Nouvel, St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 344-345).

▪ *Environnement proche*

L'environnement du site de l'âge du Fer est relativement peu connu dans un rayon de 2 km, à l'exception de plusieurs espaces funéraires et d'habitats ruraux, récemment identifiés au cours de diagnostics et d'une fouille préventive réalisés sur la commune de La Villeneuve-au-Châtelot, à 600 m au sud-ouest et à plus d'un kilomètre au sud (Bataille, 2018 ; Louis dir., 2018, vol. 1, p. 50-54). D. Jalmain a repéré, par voie aérienne, au Vincenet, soit à 700 m au nord des Grèves, plusieurs enclos carrés et circulaires dont la vocation est probablement funéraire, tandis qu'une autre grande nécropole protohistorique est connue à 600 m à l'ouest, aux Grèves de la Villeneuve. Le même prospecteur y a observé une cinquantaine d'enclos circulaires et quadrangulaires, répartis sur une surface de 16 ha. Plusieurs opérations de fouille, conduites entre 1964 et 1992, ont montré que ce vaste espace est occupé, *a minima*, entre le Bronze final et le Hallstatt ancien (Denajar, 2005, p. 621).

Durant l'époque romaine, le sanctuaire est situé à proximité d'une agglomération secondaire, dont la chronologie et l'étendue sont encore peu documentées (**fig. 6**) (Denajar, 2005, p. 608-622 ; P. Nouvel, St. Venault, *in* Nouvel, Venault dir., 2017, p. 344-351 ; Salles, 2017). Le seul quartier qui en a été fouillé, à la Poterie, est sis sur le versant méridional du Mont les Noix, à plus de 500 m au nord-ouest du lieu de culte. Exploré entre 1936 et 1986 et récemment réétudié dans le cadre d'un travail universitaire conduit par B. Salles, il est localisé de part et d'autre d'une rue orientée nord-sud. Occupé entre le II^e s. et le IV^e s. de n. è., il se compose de modestes habitations et d'ateliers associés à des caves, des puits et des structures à vocation artisanale, liées notamment à la production de céramique. Les édifices ont essentiellement été construits en matériaux périssables et reposent sur des solins de pierre. Quelques sondages et des anomalies linéaires, visibles sur des images aériennes à quelques dizaines de mètres au sud, confirment que l'agglomération se poursuit dans cette direction, au moins jusqu'à un carrefour où la rue partiellement dégagée lors des fouilles rencontre un axe qui lui est perpendiculaire. Ce dernier bifurque vers le sud à une centaine de mètres à l'ouest du carrefour et se prolonge sur plusieurs centaines de mètres ; un tronçon de ce chemin a récemment été sondé au cours de sondages réalisés dans le cadre de l'installation d'une canalisation de transport de gaz, qui n'ont pas révélé d'autres aménagements de l'agglomération antique, qu'ils ne traversent pas (Bocquillon, Saurel dir., 2015). Par ailleurs, une possible nécropole a été identifiée à 500 m au sud-est du quartier de potiers par D. Jalmain, au cours d'une prospection aérienne réalisée en 1966 (Denajar, 2005, p. 622) ; elle se situerait alors à quelques dizaines de mètres au nord du sanctuaire, mais aucun cliché n'est conservé et il est donc impossible de la localiser avec précision et d'en confirmer l'identification.

On ne connaît ainsi pas précisément la position du sanctuaire au sein de l'agglomération – intégré aux quartiers sud ou plutôt en périphérie, voire à l'écart ? –, faute d'investigations dans les parcelles voisines. Néanmoins, aux abords du sanctuaire, à une trentaine de mètres au nord, des anomalies visibles sur un cliché aérien pris au moment de sa fouille pourraient correspondre aux substructions de murs maçonnés antiques, sans certitude toutefois (Salles, 2017, p. 19-20). D'autres anomalies, perceptibles sur une orthophotographie mise en ligne sur la plateforme Apple Maps (www.street-view.net, consultée en août 2020), semblent dessiner le plan incomplet d'un édifice peut-être antique, long d'une trentaine de mètres et composé de multiples pièces. C'est dans la même parcelle qu'a été découvert, en 1973 et en 1977, un mur maçonné non daté et plusieurs sépultures à inhumation, vraisemblablement associées à une ancienne chapelle, dont sept ont été fouillées et ont pu être attribuées au VI^e s. de n. è. Par ailleurs, J. Piette y a aussi recueilli, en prospection pédestre, des tessons de céramique sigillée d'Argonne, produite durant le IV^e s., deux monnaies (un denier républicain et une monnaie augustéenne) et deux rouelles en plomb, vraisemblablement liées aux activités pratiquées dans le sanctuaire (Frézouls, 1975, p. 402 ; Denajar, 2005, p. 620-621).

À plus grande distance du lieu de culte et à l'extérieur de l'agglomération secondaire, des prospections de surface, réalisées en 1987, et une fouille préventive récente ont révélé l'existence d'un habitat rural antique, partiellement étudié, établi à environ 600 m au sud-ouest du sanctuaire, sur le site des Champieux. Succédant à une occupation laténienne,



Fig. 5 : l'agglomération secondaire de la Villeneuve-au-Châtelot. Réal. S. Bossard, d'après Salles, 2017, p. 15, fig. 6 et un cliché Apple Maps consulté en août 2020 (www.street-view.net), sur fond IGN.

il est équipé de plusieurs petites constructions maçonnées, dont l'une est pourvue d'un système de chauffage sur hypocauste. Une autre fouille d'emprise plus restreinte a permis de découvrir, à 350 m au sud-ouest du sanctuaire, une densité importante de structures en creux du I^{er} s. de n. è., qui relèvent peut-être du même établissement, ou bien d'un habitat voisin. Par ailleurs, un diagnostic récent a montré la présence d'autres établissements ruraux plus modestes au lieu-dit la Commune, à environ 1,3 km au sud (Denajar, 2005, p. 614 ; Guiblais-Starck dir., 2016 ; Louis dir., 2018, vol. 1).

5 – Synthèse et interprétation

En dépit de l'absence d'étude de la céramique et des restes osseux découverts au cours des multiples campagnes de fouille réalisées sur le site des Grèves, qui mériteraient une nouvelle analyse, les données réunies au sujet de ce sanctuaire riche en mobiliers suffisent pour restituer, du moins dans les grandes lignes, son évolution entre la fin du IV^e s. av. n. è. et la fin du IV^e s. de n. è.

Les plus anciens témoins de la fréquentation du site sont matérialisés par plusieurs épandages d'objets fragmentés et volontairement mutilés, découverts par centaines (phase 1). Il s'agit de pièces d'équipement militaire, ayant appartenu, au bas mot, à une quarantaine de guerriers, de plus de 70 objets de parure métallique ou en verre, de quelques dizaines d'outils et d'un nombre réduit d'éléments métalliques utilisés dans le cadre de la consommation alimentaire ou du transport. Ce matériel, dont la chronologie couvre une longue période, comprise entre la toute fin du IV^e s. et le milieu du I^{er} s. av. n. è., semble avoir été dégradé, rassemblé et enfoui à la fin du second âge du Fer, autour de la conquête césarienne. Néanmoins, l'absence d'informations sur la stratigraphie des dépôts ne permet pas de déterminer avec précision les modalités de leur formation, peut-être complexe. Les objets se répartissent en trois dépôts manifestement contemporains, au sein desquels aucune organisation cohérente n'apparaît ; ils ont vraisemblablement été répandus au sol, ou peut-être

inhumés dans des fosses peu profondes, après avoir été exposés ou manipulés sur le site ou dans ses environs, avant ou après avoir été détruits. Cependant, aucune structure n'a pu être rattachée avec certitude à cette première phase et on ignore donc tout de l'éventuel cadre architectural au sein duquel se sont déroulées ces pratiques. L'absence de données sur l'environnement proche de ce lieu de rituels interdit tout éventuel rapprochement avec un habitat contemporain, qu'il s'agisse d'une agglomération ou d'un ou de plusieurs établissements ruraux, bien que plusieurs fermes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer aient existé à plusieurs centaines de mètres.

Après la conquête césarienne, durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. ou au plus tard au cours de l'époque augustéenne, vers le changement d'ère, le site est profondément transformé et connaît une période de fréquentation relativement intense (phase 2). L'édification d'une enceinte quadrangulaire de dimensions peu importantes, ayant manifestement connu plusieurs états palissadés, marque la volonté de circonscrire un espace sans doute sacré, occupé par plusieurs structures – fosses, foyer et vraisemblable bâtiment sur poteaux, peut-être un temple ? – dont la fonction précise et l'évolution n'ont pu être déterminées. La découverte de centaines de monnaies et de dizaines de milliers de rouelles, concentrées près de leur entrée, signale sans doute que l'un des rites qui y était pratiqué consistait à déposer dans un contenant non identifié ou à jeter au sol, suivant des règles que l'on ne peut préciser, un ou plusieurs de ces petits objets, au moment de pénétrer dans l'enceinte ou d'en sortir. Une partie de ces offrandes, ou de celles qui étaient manipulées au sein même de l'enclos, a été réunie et enfouie au pied de la palissade, dans deux vases en terre cuite, au plus tôt en 9 ou 10 de n. è. : il s'agit d'un millier de monnaies gauloises, républicaines et surtout augustéennes, en grande partie dégradées à coup de burin. Les pratiques ayant lieu au sein même de l'enclos sont moins connues, mais d'autres monnaies et rouelles, parfois également mutilées, ainsi que des objets de parure, y ont aussi été découverts, en nombre plus limité. On ignore l'ampleur des éventuels sacrifices sanglants qui y étaient réalisés, faute d'analyse des mobiliers en terre cuite et fauniques. Les pratiques religieuses ne se limitent toutefois pas à l'aire enclose, puisque d'autres objets du même type, vraisemblables offrandes, ont été découverts, parfois en grand nombre – comme c'est le cas pour les rouelles –, au sud-est de l'enceinte, où un sol et des amas de pierre ont été aménagés. L'étendue de l'espace réservé aux rituels n'est pas connue, puisque les campagnes de fouille ont été restreintes à l'exploration de l'enceinte et de ses abords sud-orientaux. Il est néanmoins probable que le site, ou ses environs, était doté d'un atelier où l'on fabriquait des rouelles en grande quantité, puisque ces objets ont manifestement été conçus spécifiquement pour être déposés au sein du sanctuaire. En l'état des connaissances, on ne sait si le développement de ce dernier présente un lien avec celui de l'agglomération voisine, dont les origines sont très peu documentées.

À une date qui n'est pas connue avec précision, probablement située dans le courant du I^{er} s. de n. è., le sanctuaire est à nouveau réaménagé : alors que l'enceinte palissadée semble avoir été détruite, mais que l'aire qu'elle circonscrivait continue d'être fréquentée dans le cadre du dépôt d'offrandes, notamment monétaires, un édicule carré est construit à une douzaine de mètres au sud-est (phase 3). D'autres constructions semblent se situer en dehors de l'aire étudiée, comme en témoigne la découverte de débris de démolition – moellons et blocs sculptés – provenant de l'angle nord-est du chantier archéologique. Il est donc probable que le cœur du site soit alors situé à l'extérieur de la zone fouillée, peut-être à l'est ou au sud ; l'édicule carré pourrait constituer une chapelle intégrée à un sanctuaire plus vaste, dont le temple principal n'aurait pas été reconnu et pourrait avoir été en partie construit avec les matériaux, en partie sculptés, recueillis dans les niveaux de démolition. Au regard de ces éléments, l'organisation spatiale et l'évolution du lieu de culte tout au long de l'époque romaine demeurent mal connues et on ne sait que peu de choses des pratiques religieuses, puisque le mobilier, abondant durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è., se raréfie par la suite. Par ailleurs, ces éléments ne sont pas suffisants pour déterminer le statut du site et ses liens avec l'agglomération voisine, distante tout au plus de 500 m, ou avec d'éventuels autres établissements situés à proximité.

L'abondance de monnaies émises durant l'Antiquité tardive, dont le contexte de découverte fait malheureusement défaut, témoigne vraisemblablement du succès de la pratique de la *stips* entre la fin du III^e s. et le troisième quart du IV^e s. D'après l'examen du numéraire, puisque ni la stratigraphie ni l'étude de la céramique ne peuvent être pris en compte à ce sujet, l'abandon du lieu de culte semble pouvoir être situé vers les années 370-380, ou au plus tard à la toute fin du IV^e s., mais les modalités de sa fermeture et de sa démolition ne sont pas renseignées.

6 – Bibliographie

Baray (dir.), 2018 – BARAY L. (dir.), *Les Sénons. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, catalogue d'exposition (19 mai – 29 octobre 2018, Palais synodal de Sens et musée des Beaux-arts et d'archéologie de Troyes), Gand, Snoeck, 383 p.

Bataille, 2008 – BATAILLE G., *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Dijon, éditions universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie & patrimoine), 258 p.

Bataille, 2018 – BATAILLE G., « Évolution du mobilier et des rituels du sanctuaire des « Grèves » de La Villeneuve-au-Châtelot (10) », in BARAY L. (dir.), p. 230-231.

Bocquillon, Saurel (dir.), 2015 – BOCQUILLON H., SAUREL M. (dir.), *Crancey, Pont-sur-Seine, La Villeneuve-au-Châtelot, Barbuise. Canalisation de transport de gaz dite « Arc de Dierrey ». L'occupation de la vallée de la Seine au fil du temps*, rapport de fouille préventive (Inrap), Châlons-en-Champagne, archives scientifiques du SRA de Grand Est, 632 p.

Bride, 1999 – BRIDE A.-S., *La parure celtique en verre au deuxième âge du Fer dans l'Est de la Gaule*, Besançon, université de Franche-Comté.

Denajar, 2005 – DENAJAR L., *L'Aube. 10*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 10), 701 p.

Frézouls, 1975 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 33-2, p. 385-421.

Frézouls, 1977 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 35-2, p. 389-418.

Frézouls, 1979 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 37-2, p. 407-436.

Frézouls, 1981 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 39-2, p. 387-417.

Frézouls, 1983 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 41-2, p. 355-393.

Frézouls, 1985 – FRÉZOULS E., « Circonscription de Champagne-Ardenne », *Gallia*, 43-2, p. 357-377.

Guiblais-Starck (dir.), 2016 – GUIBLAIS-STARCK A. (dir.), *La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), « D40b ». Une ferme fossoyée médiévale en vallée de la Seine*, rapport de fouille préventive (Inrap), Châlons-en-Champagne, archives scientifiques du SRA de Grand Est, 3 vol.

Louis (dir.), 2018 – LOUIS A., *Grand Est, Aube, La Villeneuve-au-Châtelot « Les Champieux ». Une occupation agricole continue de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge à La Villeneuve-au-Châtelot*, rapport de fouille préventive (Inrap), Châlons-en-Champagne, archives scientifiques du SRA de Grand Est, 3 vol.

Martin, 2015 – MARTIN St., *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C./I^{er} s. p.C.)*, Pessac, Ausonius (Scripta Antiqua, 78), 488 p.

Nouvel, Venault (dir.), 2017 – NOUVEL P., VENAULT St. (dir.), *Projet collectif de recherche AggloCenE. Agglomérations antiques du Centre-Est de la Gaule. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, rapport de projet collectif de recherche, Dijon, archives scientifiques du SRA de Bourgogne-Franche-Comté, 380 p.

Piette, 1987 – PIETTE J., « Le site des « Grèves » à La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) », in BRUNAU J.-L., GRUEL K. (dir.), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Paris, Errance (Dossiers de Protohistoire, 1), p. 211-235.

Piette, 1989 – PIETTE J., « Note sur le sanctuaire celtique et gallo-romain du site des Grèves à La Villeneuve-au-Châtelot », in COLLECTIF, *Pré et Protohistoire de l'Aube*, catalogue d'exposition (Nogent-sur-Seine, 1989), Voipreux, Association régionale pour la protection et l'étude du patrimoine préhistorique, p. 247-255.

Piette, 1995 – PIETTE J., « La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). Le sanctuaire celtique des « Grèves » », in PIETTE J. (dir.), *Fastes des Celtes anciens*, catalogue d'exposition (Troyes, Nogent-sur-Seine), éditions des musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine, p. 151-157.

Piette, 2018 – PIETTE J., « Les monnaies celtiques et les rouelles du sanctuaire celtique et gallo-romain du site des « Grèves » à La Villeneuve-au-Châtelot (10) », in BARAY L. (dir.), p. 172-178.

Piette, Depeyrot, 2008 – PIETTE J., DEPEYROT G., *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) (2^e s. av. J.-C. - 5^e s. ap. J.-C.)*, Wetteren, Moneta (Moneta, 74), 250 p., 14 pl.

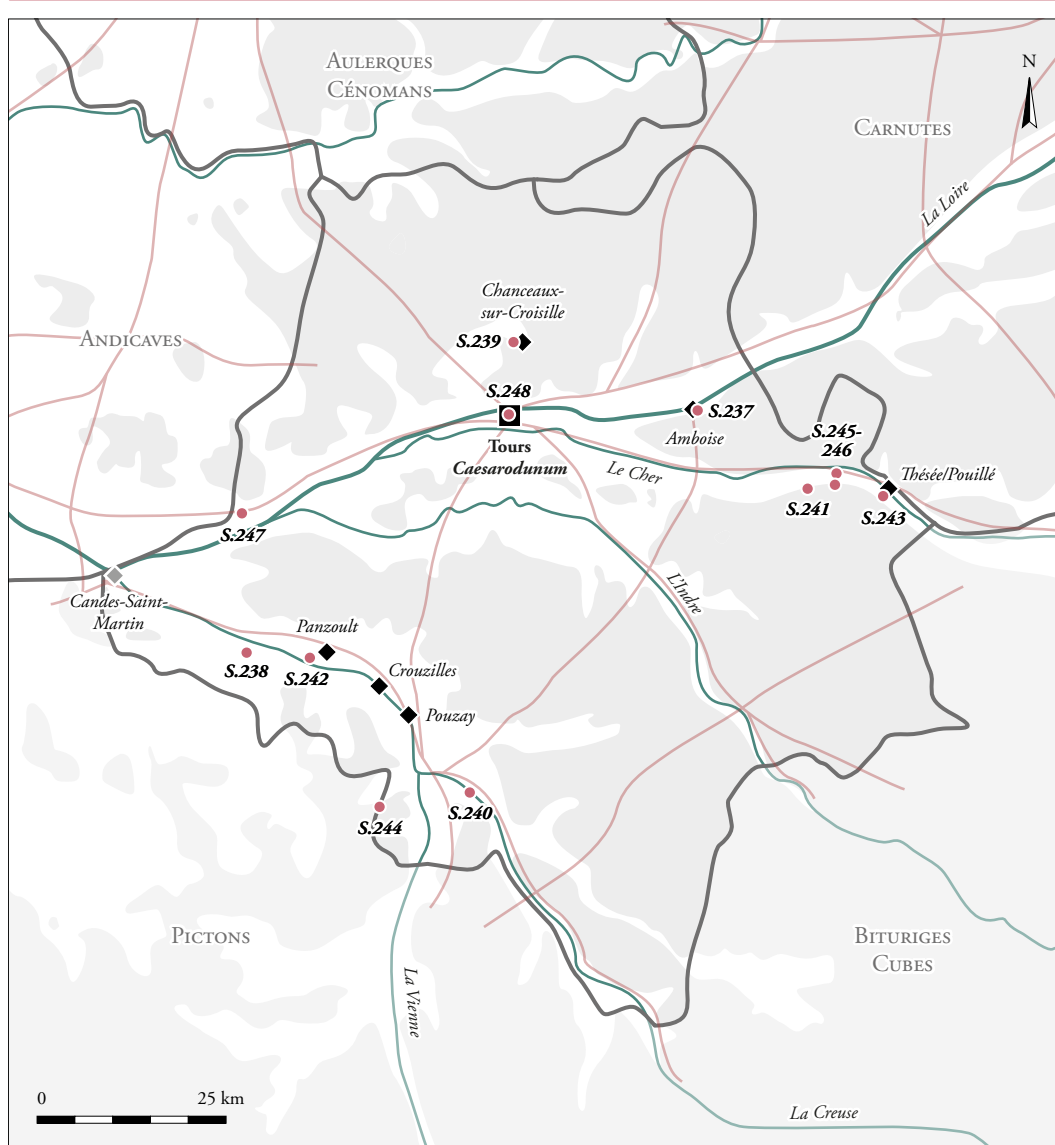
Rousseau, 2012 – ROUSSEAU É., « La pratique des têtes coupées chez les Gaulois : les données archéologiques », in BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D. (dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*, actes de la table ronde pluridisciplinaire (musée national de Préhistoire, Les Eysies-de-Tayac, 14-16 octobre 2010), Oxford, BAR (BAR International Series, 2415), p. 117-138.

Salles, 2017 – SALLES B., *La production potière dans l'agglomération antique de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube)*, mémoire de Master 2, Besançon, université de Franche-Comté, 163 p.

Veillon, 1987 – VEILLON M., « Les rouelles de La Villeneuve-au-Châtelot, une mise au point », *Trésors monétaires*, 9, p. 9-18 et pl. I.

Zehnacker, 1984 – ZEHNACKER H., avec la collaboration de RICHARD J.-C., BARRANDON J.-N., « La trouvaille de La Villeneuve-au-Châtelot », *Trésors monétaires*, 6, p. 9-92 et pl. I-XXII.

TURONS



La cité des Turons et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.237 - Amboise (Indre-et-Loire), les Châtelliers
- S.238 - Anché (Indre-et-Loire), les Quarts
- S.239 - Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire), la Prairie de la Bourdillière
- S.240 - Descartes (Indre-et-Loire), la Pièce des Courances de Crotteville
- S.241 - Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher), le Vivier
- S.242 - Panzoult (Indre-et-Loire), la Grange aux Moines
- S.243 - Pouillé (Loir-et-Cher), les Bordes
- S.244 - Pussigny (Indre-et-Loire), le Vigneau
- S.245 - Saint-Julien-de-Chédon (Loir-et-Cher), le Marchais Long
- S.246 - Saint-Julien-de-Chédon (Loir-et-Cher), les Planchettes
- S.247 - Saint-Patrice (Indre-et-Loire), Tiron
- S.248 - Tours (Indre-et-Loire), rue Nationale

S.237 – Amboise (Indre-et-Loire), les Châtelliers

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 548665 ; Y = 6703425

Numéro d'entité archéologique : 37 003 0052

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1980 et 1981, des tranchées exploratoires, réalisées par A. Peyrard, archéologue bénévole, dans le cadre d'un projet de lotissement, mènent à la découverte d'un temple et de son péribole, installés au cœur de l'agglomération secondaire d'*Ambacia*. La fouille du lieu de culte, partielle, est alors étendue sur une surface de 1 200 m² (Peyrard, 1980 ; Peyrard, 1981). En 1983, des travaux de viabilisation, entrepris lors de l'installation de canalisations, ne font l'objet que d'un suivi archéologique sommaire puis, en 1987, les vestiges, qui sont particulièrement bien conservés au nord – soit en bas de pente –, sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, tandis que le projet de construction a été abandonné. En 1995, une intervention de sauvetage est conduite par P. Joyeux, suite à la découverte fortuite, lors de travaux d'enfouissement d'un réseau électrique, de maçonneries jusqu'alors inconnues ; un autre probable temple, plus modeste, et un troisième édifice sont alors mis au jour à quelques mètres au nord-est (Joyeux, 1995). Plus récemment, de nouvelles connaissances ont été acquises sur le lieu de culte principal grâce aux campagnes de fouille programmée dirigées par J.-M. Laruaz¹, alors doctorant à l'université de Tours, entre 2005 et 2008. Après avoir localisé les anciennes tranchées de sondage réalisées par son prédécesseur A. Peyrard, et procédé à leur nettoyage et à leur relevé, il conduit trois opérations de fouille programmée, centrées sur la partie orientale du sanctuaire (Laruaz, 2005 ; Laruaz dir., 2006 ; Laruaz dir., 2007 ; Laruaz dir., 2008 ; Laruaz, 2009, p. 119-121 et p. 135-139 ; J.-M. Laruaz, A. Peyrard, *in* Laruaz dir., 2017, p. 20-21).

▪ Implantation topographique

L'agglomération antique d'Amboise est établie sur le plateau des Châtelliers, qui domine la Loire, sur sa rive gauche, d'une cinquantaine de mètre. Cet éperon, bordé au nord par la vallée du fleuve, est délimité au sud-ouest par celle de l'Amasse, l'un de ses affluents. Le sanctuaire étudié est localisé à 200 m de la falaise qui surplombe les eaux ligériennes, sur un terrain présentant une pente moyenne, inclinée vers le fleuve, de 6 %. Le temple était probablement visible depuis la vallée de la Loire et sa rive droite, au relief moins prononcé.

2 – Présentation des vestiges

Dans le cadre de cette notice, deux grandes phases de construction ont été distinguées à partir des données issues des différentes opérations archéologiques : la première est datée de la toute fin de l'âge du Fer et de la période augustéenne, tandis que la seconde débute dans les années 15-20 de n. è. ; plusieurs états ont pu être reconnus, pour cette dernière, dans le cadre d'un sondage mené sur le mur oriental du péribole, mais on ne sait si le temple et les autres aménagements ont également connu différentes étapes de construction.

	Phase 1	Phase 2	Temple C
<i>Chronologie</i>	40-30 av. n. è. - 15-20 de n. è.	15-20 - fin du II ^e s. ou début du III ^e s. de n. è.	Ph. 2 (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-3c	II-1c ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Palissade	Péribole maçonné	Péribole maçonné ?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	> 30 x 33 m (soit > 1 000 m ²)	12 m de large ?
<i>Types des temples</i>	?	- A : B1a - B : A1a	C : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	- A : 15,50 x 15,50 m (soit 240 m ²) - B : 5,50 x 5,50 m (soit 30 m ²)	C : +/- 8 x 8 m (soit +/- 65 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	Portique oriental ; bâtiment dans l'angle sud-est ?	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données pour partie inédites provenant des rapports des opérations et de sa thèse de doctorat, et de l'avoir relue.

▪ Antécédents

Des sondages réalisés en 2008 dans l'un des caissons de contrefort du mur septentrional du péribole de la phase 2 et sous les niveaux augustéens de la phase 1 ont révélé l'existence d'un remblai antérieur, probablement lié au nivellement du terrain préalable à la mise en place du sanctuaire. Les fondations de l'arc entament ainsi une couche associée à des tessons datés des années 40-20 av. et à des restes fauniques, tandis que la « plaque d'argile » de la phase 1 (cf. *infra*) repose sur un niveau sablo-limoneux, mélangé à des silex et recelant quelques tessons de céramique roulés (Laruaz dir., 2008, vol. 1, p. 29).

▪ Phase 1 (40-30 av. n. è. – 15-20 de n. è.)

Le site est structuré à partir des dernières années du second âge du Fer ou au début de la période augustéenne, soit durant le dernier tiers du I^{er} s. av. n. è. (fig. 1, n° 1) (Peyrard, 1980 ; Laruaz dir., vol. 1, 2007, p. 34 ; Laruaz dir., 2008, vol. 1, p. 28, p. 49-53, p. 79-81 ; Laruaz, 2009, vol. 1, p. 119-121). Dès cette période, l'espace semble délimité par une palissade, reposant dans une tranchée dont le fond est régulièrement surcreusé pour permettre l'installation de poteaux non jointifs. Son comblement contient de la céramique datée de La Tène D2b et de la période augustéenne. Les vestiges de cette clôture n'ont été repérés que sur une longueur de 4 m, le long du futur mur maçonné qui fermera à l'est la cour du sanctuaire de la phase 2 ; on ne connaît donc l'emprise du lieu de culte de la phase 1. Un pot à cuire entier, probablement fermé par un bouchon en matière périssable, a été enfoui au pied de la palissade.

En 1980, A. Peyrard a mis au jour un niveau qu'il a qualifié de « plaque d'argile », dont la fouille a été achevée en 2008, à moins de 5 m au nord-ouest de la clôture en bois, vraisemblablement au sein de l'espace que celle-ci circonscrit. Épaisse d'une vingtaine de centimètres, cette couche argileuse, de forme elliptique, est longue de près de 10 m et large de 3,50 m. Elle est délimitée à l'est par un petit fossé orienté nord-sud, très mal conservé, et est bordée, à l'ouest, par un niveau de circulation composé de cailloutis, aménagé autour d'une masse cendreuse interprétée comme un possible foyer. Par endroit rubéfiée, la couche argileuse a livré un abondant mobilier. Cinq vases complets, répartis en trois ensembles, ont été disposés en bordure de ce niveau, qui a aussi livré de nombreux tessons de céramique, des os d'animaux, une centaine de monnaies – une vingtaine d'entre elles a été découverte en 1980, tandis que 128 pièces ont été collectées en 2008 –, une fibule et un pendent en alliage cuivreux, ainsi que 8 rondelles en terre cuite, découpées dans des tessons. Les monnaies (cf. *infra*) comprennent une majorité d'émissions gauloises et 6 exemplaires frappés durant le principat d'Auguste, dont les plus tardifs sont datés entre 10 et 14 de n. è.¹, tandis que la fibule est également attribuée à l'époque augustéenne ; la datation du mobilier céramique renvoie à la même période, voire à La Tène D2b. L'accumulation de mobiliers, en particulier de monnaies, de restes fauniques et de céramique, témoigne sans aucun doute de pratiques rituelles : ces offrandes ont été déposées ou rejetées dans ce secteur, dans cette couche d'argile dont les modalités de formation ne sont pas connues – s'agit-il d'un sol ou des restes d'une architecture en terre crue démantelée ?

À proximité, A. Peyrard a aussi identifié deux trous de piquet et une petite fosse rectangulaire, longue de 0,50 m, large de 0,20 m et profonde de 0,30 m. Le comblement de cette dernière, composé d'une matière organique noire, recèle des ossements – majoritairement issus de porcs – en partie calcinés, quelques tessons d'une grande coupe et trois fragments d'un petit vase non tourné.

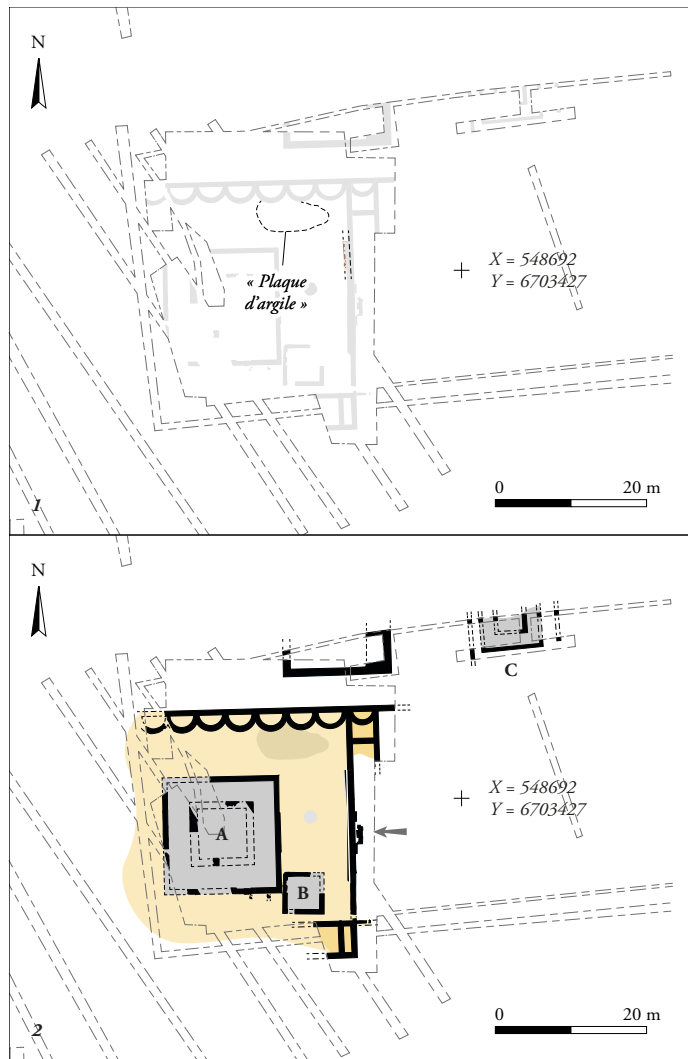


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. 1 : phase 1 ; 2 : phase 2.
Réal. S. Bossard, d'après Laruaz, 2008, vol. 2, p. 7 et p. 9.

1. Information aimablement communiquée par M. Troubaday, numismate en charge de l'étude (UMR 5060 IRAMAT-CEB).

▪ **Phase 2 (15-20 – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è.)**

Les opérations archéologiques réalisées par A. Peyrard et par J.-M. Laruez ont permis d'étudier plusieurs constructions maçonnées qui relèvent d'une seconde phase de construction du sanctuaire, dont la limite occidentale n'a pas été localisée (**fig. 1, n° 2**). Un péribole, vraisemblablement bordé de galeries à l'est et au sud, enclose une aire sacrée de plan rectangulaire, au sein de laquelle se dresse, *a minima*, un temple (A) et un édicule (B). Ces derniers ont été construits sur une terrasse, aménagée lors de cette phase et contenue par les murs de l'enceinte. Un probable second temple (B) a été mis au jour à l'extérieur du péribole, à 16 m de son angle nord-est et à une dizaine de mètres d'un autre édifice, lui aussi extérieur à la cour sacrée enclose et plus difficile à caractériser (Peyrard, 1980 ; Laruez dir., 2006, p. 35-42 ; Laruez dir., 2007, vol. 1, p. 31-35 ; Laruez dir., 2008, vol. 1, p. 26-29 ; Laruez, 2009, vol. 1, p. 135-137).

Deux états du péribole en pierre ont pu être identifiés. De fait, les vestiges arasés d'un premier mur, partiellement recouverts par le second, ont été mis au jour en façade orientale ; il n'a pu être daté, mais on sait qu'il est postérieur à la phase 1, puisqu'il recoupe le remplissage de la tranchée d'implantation de la palissade (cf. *supra*), dont il reprend le tracé. Puis, dans un second temps, le péribole maçonné, bien documenté au nord et à l'est, est reconstruit. Au nord, le mur d'enceinte, qui assure aussi le rôle de mur de terrasse, est renforcé par une série d'au moins huit caissons de contre-fort semi-circulaires. Lors du déversement du remblai destiné à les combler, de nombreux débris de vases, parfois peu fragmentés, ont été rejetés dans l'espace interne de ces arcs ; leur étude a permis de les dater entre les années 15-20 et le milieu du I^{er} s. de n. è., *terminus post quem* relativement précis pour la construction du second état du péribole de la phase 2. À l'est et au sud, l'existence d'une galerie peut être envisagée, mais les murs qui l'encadreraient n'ont été qu'à peine dégagés et il est aussi possible de restituer des bâtiments installés aux angles du péribole. L'entrée principale du lieu de culte s'effectue sur sa façade orientale, au droit du temple : un seuil constitué de blocs de tuffeau, encadré par deux supports maçonnés – base de pilastres ou de colonnes ? – engagés dans le mur de péribole, est partiellement conservé dans l'axe médian du sanctuaire ; on ignore si cet aménagement de l'entrée est antérieur ou contemporain de la probable galerie établie à l'est de la cour.

De plan centré et carré, le temple A n'a été qu'en partie fouillé ; ses sols ne sont pas conservés, mais des tesselles de mosaïque noires et blanches, mises au jour dans les niveaux de démolition du sanctuaire, pourraient provenir de la galerie, près de laquelle elles ont été découvertes. Ces mêmes couches ont livré des moellons, des débris de terres cuites architecturales et d'enduits peints, en majorité rouges mais aussi bleus et verts, et des blocs architecturaux ouvragés en calcaire, trop fragmentés pour être caractérisés. Ces différents éléments peuvent être issus de l'élévation du temple, dont il ne reste que la base des murs, ou d'une autre construction de l'aire sacrée. Aucun indice ne permet de dater l'édification de ce temple et on ne sait donc s'il a été bâti dès le début de la phase 2, ou plus tardivement.

Les niveaux de la cour du sanctuaire ont été fouillés, entre 2006 et 2008, à l'est du temple. Des lambeaux de sol bétonné y sont conservés ; une monnaie à l'autel de Lyon, frappée entre 9 et 14 de n. è. et prise dans le mortier, fournit un *terminus post quem* pour leur installation – peut-être contemporaine du premier état maçonné du péribole ? Plusieurs épandages de mobiliers écrasés reposant directement sur des niveaux limoneux témoignent aussi de sols plus sommairement aménagés ; ceux-ci ont livré des tessons de céramique datés entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et les années 60-70 de n. è. (L. Trin, in Laruez dir., 2007, vol. 1, p. 44-46). Outre le temple, la seule construction qui a été identifiée dans la cour est un édicule de plan carré (B), bâti auprès de son angle sud-est et vraisemblablement construit dans le courant du I^{er} s. de n. è. Les pierres de ses murs et de ses fondations ont en grande partie été récupérées lors de la démolition du lieu de culte et il est donc impossible de restituer son élévation.

Les édifices découverts à quelques mètres de l'angle nord-est du péribole pourraient aussi relever du même lieu de culte, ou d'un second sanctuaire bâti à proximité immédiate. Au nord du sanctuaire, au-delà d'une bande large de 4 m, riche en matériaux issus de la destruction des édifices, une construction maçonnée, longue de 14,50 m et de largeur inconnue, a été identifiée dès 1980 et réétudiée en 1995. Sa limite septentrionale n'a pas été localisée ; elle est fermée à l'ouest et au sud par un simple mur, et à l'est par une maçonnerie, large de 3,30 m. Les débris de démolition associés se composent de moellons, de mortier, de tuiles et d'enduits peints. On ignore la fonction de cet édifice, non daté (Peyrard, 1980 ; Joyeux, 1995). L'autre bâtiment, reconnu à une quinzaine de mètres à l'est-nord-est du sanctuaire, s'apparente à un second temple à *cella* centrale et galerie périphérique (C), de forme carrée, dont le plan peut être globalement restitué à partir des murs maçonnés qui ont été mis au jour dans les tranchées de sondage de 1995. Deux autres murs parallèles au bâtiment C, identifiés à 1 m à l'ouest et à moins de 2 m à l'est, pourraient participer d'un péribole propre à ce temple. Toutefois, dans ce cas, l'aire sacrée qui encadrerait l'édifice C serait particulièrement étroite, ce qui conduit à envisager l'hypothèse, du moins pour certains de ces murs, d'autres aménagements maçonnés, dont la fonction ne peut pas être déterminée, construits à ses abords immédiats, voire de murs relevant d'un autre état du temple. Le niveau de démolition associé à cet édifice recèle des moellons de calcaire, du mortier et des tuiles. L'angle sud-est de la probable *cella* recoupe une fosse contenant des restes de céramique attribués à la première moitié du I^{er} s. de n. è., ce qui confirme que l'édifice C est bien contemporain de la phase 2 du sanctuaire (Joyeux, 1995).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les niveaux de démolition du sanctuaire ont pu être fouillés à plusieurs reprises dans la partie orientale de la cour sacrée et au nord du péribole (Peyrard, 1980 ; Joyeux, 1995 ; Laruz dir., 2006, p. 35-37 et p. 40 ; L. Trin, *in* Laruz dir., 2007, vol. 1, p. 48-51 ; Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 27-28 et p. 61). Outre les débris issus de l'élévation des édifices, déjà évoqués *supra*, témoignant d'une récupération partielle des matériaux, ces couches ont livré des tessons de céramique attribués, pour les productions les plus récentes – de la céramique métallescente –, à la fin du II^e s., voire au III^e s. de n. è. Une fibule « de type géométrique », attribuée à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., a aussi été mise au jour par A. Peyrard, mais aucune information ne précise le contexte de découverte et l'objet n'est pas décrit ni illustré (Peyrard, 1980). Quant au numéraire provenant du site (cf. *infra*), il n'est pas postérieur au règne de Tibère et n'aide donc pas à dater l'abandon du sanctuaire, vraisemblablement intervenu à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è., aucun mobilier daté avec certitude du III^e s. n'ayant été identifié.

La biographie de saint Martin, rédigée à la fin du IV^e s. de n. è. par Sulpice Sévère, rapporte que l'évêque de Tours, qui a exercé entre 371 et 397, en plus d'avoir bâti une église à Amboise, aurait détruit un temple païen, décrit comme une tour de forme conique et localisé dans le « *castello vetus* » d'*Ambacia*. Selon toute vraisemblance, cet édifice peut être situé sur le plateau des Châtelliers, dont la pointe est aujourd'hui occupée par le château royal d'Amboise, qui a peut-être succédé à une occupation (fortifiée ?) de l'Antiquité tardive (cf. *infra*) (Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 18 ; Laruz, 2009, vol. 1, p. 81-82 ; J.-M. Laruz, *in* Laruz dir., 2017, p. 13). Il est néanmoins difficile d'associer le bâtiment de culte évoqué dans ce texte, s'il a réellement existé, au sanctuaire fouillé au centre du plateau des Châtelliers, étant donné que son abandon semble avoir eu lieu plus d'un siècle avant les épisodes relatés par Sulpice Sévère et qu'aucune trace de destruction violente n'y ait été mise en évidence (Laruz dir., 2006, p. 37).

Après sa désaffectation, le site a été transformé en carrière et les matériaux qui pouvaient être récupérés ont été prélevés et évacués du site, probablement de manière progressive (Laruz, 2009, vol. 1, p. 71). À l'est du temple A, une fosse, comblée de débris de constructions, recoupe vraisemblablement la couche de démolition ; son mobilier se rattache au Haut-Empire et elle pourrait avoir été creusée pour enfouir des matériaux non récupérés. Par ailleurs, dans l'angle sud-est du temple, deux murs accolés au mur méridional de la galerie, mal conservés, pourraient aussi être postérieurs à la destruction du temple (Laruz dir., 2007, vol. 1, p. 33-34). A. Peyrard signale avoir découvert une inhumation au nord du temple, sans doute postérieure à l'abandon du lieu de culte : un squelette, disposé suivant un axe est-ouest, y repose sur un lit de cailloux.

Le terrain du sanctuaire a ensuite été scellé par l'apport d'un épais remblai limoneux, postérieur à l'Antiquité et observé sur de nombreux sites qui ont été fouillés sur le plateau (Laruz, 2009, vol. 1, p. 68-72).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les mobiliers rattachés à la phase 1 ont essentiellement été découverts au sein de la couche argileuse ou à ses abords. En ce qui concerne la seconde phase, les objets qui y sont associés proviennent de niveaux d'occupation mis en évidence dans la cour, ainsi que des couches accumulées, lors de la destruction du lieu de culte, dans l'aire sacrée et dans ses environs – notamment le long du mur septentrional du péribole – et dans les bâtiments A et a. Enfin, d'autres objets, toujours liés à la période de démolition, ont été mis au jour dans les tranchées de récupération des murs. Aucun mobilier ne semble provenir du temple C et de l'édifice voisin.

Comme souvent, la céramique, étudiée par L. Trin, constitue l'un des mobiliers les plus abondants sur le site cultuel des Châtelliers (Peyrard, 1980 ; Laruz dir., 2006, p. 44-45 ; L. Trin, *in* Laruz dir., 2007, vol. 1, p. 44-59 ; L. Trin, *in* Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 30-84). Au total, ce sont 5 327 tessons, issus d'au moins 394 vases, qui ont été prélevés au cours des fouilles réalisées entre 2006 et 2008, tandis que le détail des découvertes antérieures n'a pas été précisé. En ce qui concerne la phase 1 (Peyrard, 1980 ; L. Trin, *in* Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 64-71 : séquences 2 à 4), 1 363 restes, appartenant à un minimum de 128 vases, ont été collectés dans la couche argileuse ou à ses abords entre 2006 et 2008 ; s'y ajoutent les 5 récipients complets – vases à balustres ou globuliformes – et autres tessons découverts en 1980, signalés par A. Peyrard. Durant cette période, les pots et les amphores dominent le lot. Puis, des contextes de la phase 2 et des niveaux d'abandon proviennent 1 269 tessons, issus d'au moins 126 vases (L. Trin, *in* Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 71-79 : séquences 5 à 16). Les formes appartenant au service de table deviennent alors majoritaires, et ce dès le premier quart du I^{er} s. de n. è. ; un nombre important de vases à boire (cruches et gobelets) a d'ailleurs été enregistré.

Parmi les 3 500 ossements de faune découverts au cours des campagnes dirigées par J.-M. Laruz, 2 635 restes – dont 1 642 ont été déterminés – ont fait l'objet d'une étude, réalisée par P. Nuviala (Laruz dir., 2006, p. 38 et p. 44 ; P. Nuviala, *in* Laruz dir., 2008, vol. 1, p. 85-101). Le matériel faunique, équitablement réparti entre les phases 1 et 2, se caractérise par une importante fragmentation et témoigne d'un enfouissement rapide. Au sein de la couche d'argile de la phase 1 et à ses abords, 804 restes, issus d'au moins 80 animaux, ont pu être déterminés ; il s'agit essentiellement d'os de porc (37,1 % des restes), de caprinés (33,1 %) et de bœufs (16,8 %), tandis que de rares restes de chiens, de

coqs et d'autres oiseaux, de rongeurs et de sanglier ont aussi été identifiés. Toutes les parties anatomiques sont représentées et les os présentent des traces de découpe bouchère et de consommation. À la phase 2 se rapportent 838 restes déterminés – pour un minimum de 77 animaux –, mis au jour dans les niveaux d'occupation ou d'abandon du sanctuaire. Encore une fois, le porc domine l'ensemble (37,1 %), mais la part des os de bœuf s'est considérablement accrue (27,7 %), tandis que les restes de caprin occupent la troisième place (18,1 %) ; s'y ajoutent quelques ossements de coqs, de lièvres et d'autres oiseaux. Comme pour la phase précédente, aucune sélection particulière n'a été mise en évidence et les restes sont caractéristiques de déchets alimentaires.

Plus de 150 monnaies ont été mises au jour au sein du sanctuaire (**fig. 2**) ; leur étude a été confiée à M. Troubadu, pour les découvertes effectuées au XXI^e s. L'essentiel provient de la couche argileuse formée au cours de la période augustéenne et témoigne donc du succès de la pratique de l'offrande monétaire au cours de la phase 1 : à une vingtaine de monnaies découvertes en 1980 s'ajoutent 128 pièces collectées en 2008. La grande majorité du numéraire issu des niveaux augustéens est constituée de potins (112 pour le lot de 2008), complétés par quelques monnaies frappées de facture gauloise et par 6 pièces d'époque romaine – 4 as de Nîmes et 2 monnaies à l'autel de Lyon, l'ensemble ayant été émis sous le règne d'Auguste et les plus récentes, entre 10 et 14 de n. è. Deux concentrations ont été observées en 2008 : l'une rassemble 25 monnaies qui pourraient avoir été contenues dans une bourse, tandis que l'autre, plus modeste, réunit 9 autres monnaies. Seul un potin a reçu un traitement particulier : son droit a été entaillé au moyen d'un coup de ciseau ou de burin. En 2006 et 2007, 14 autres monnaies – 11 sont gauloises et 3 romaines – ont été mises au jour sur les sols de l'aire sacrée ou dans les niveaux de démolition sus-jacents ; la plus récente est un semis de Tibère (14-37) (Peyrard, 1980 ; M. Troubadu, *in* Laruz dir., 2006, p. 42-44 et p. 60-61 ; Laruz dir., 2007, vol. 1, p. 35-36 ; Laruz dir., 2008 ; vol. 1, p. 102-103 et vol. 2, p. 38-42 ; Laruz, 2009, vol. 1, p. 137-138).

Les objets de parure sont en revanche peu nombreux : 8 fibules métalliques et un pendant en alliage cuivreux, dont la fonction reste incertaine, ont été inventoriés. Ces éléments proviennent, pour au moins 4 d'entre eux, de la couche argileuse datée de la phase 1 ; ils se rapportent à des productions de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou du I^{er} s. de n. è., à l'exception d'une fibule, découverte en 1980, qui serait datée de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. de n. è. (Peyrard, 1980 ; J.-M. Laruz, *in* Laruz dir., 2007, vol. 1, p. 36-37 ; D. Franceschi, *in* Laruz dir., 2008, p. 103).

Enfin, mentionnons la mise au jour d'un manche (de couteau ?) en bronze argenté, représentant la tête d'un ovidé (hors stratigraphie), d'une lampe à huile en céramique sigillée, de 4 anneaux métalliques, d'appliques en alliage cuivreux et de 8 rondelles en terre cuite, ces dernières étant issues de la couche argileuse de la phase 1 (Laruz dir., 2006, p. 32-33 ; Laruz dir., 2007, p. 57 ; D. Franceschi, *in* Laruz dir., 2008, p. 103-106).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire d'Amboise/*Ambacia* est implantée dans la partie orientale du territoire des Turons, à 8 km environ de la limite que la cité partage avec celle des Carnutes. Le sanctuaire des Châtelliers présente une position centrale au sein de l'habitat groupé.

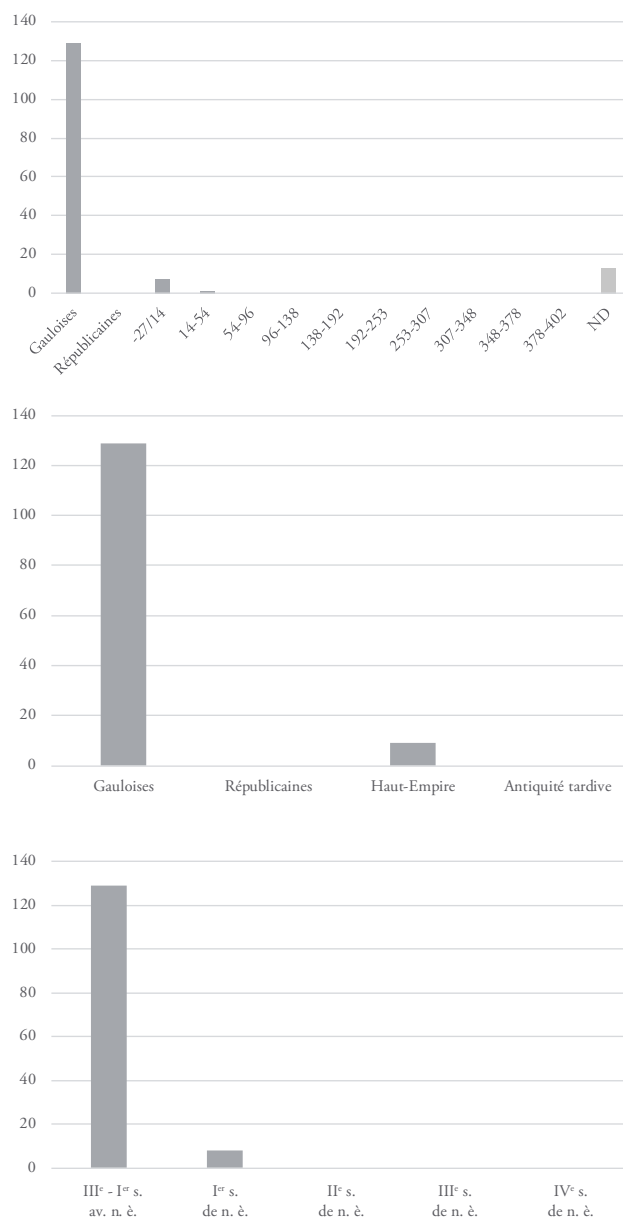


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

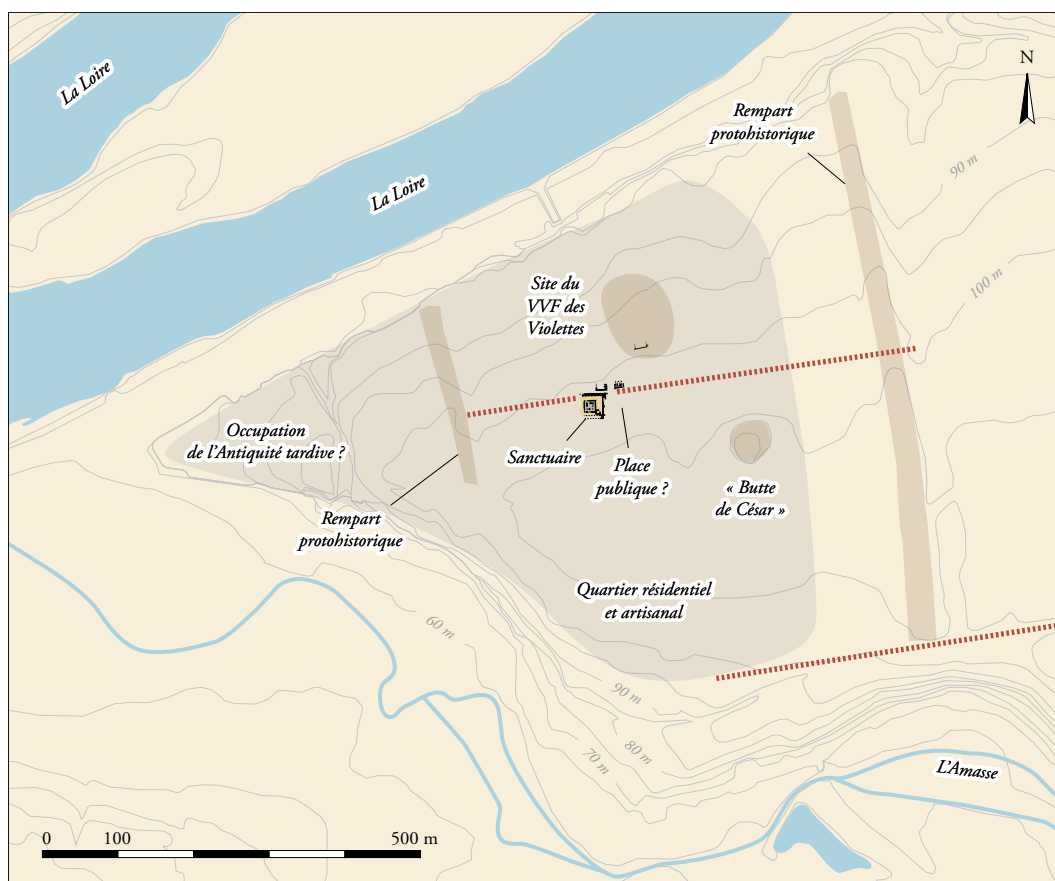


Fig. 3 : l'agglomération secondaire d'Amboise. Réal. S. Bossard, d'après Laruz, 2009, vol. 2, fig. 45, sur fond IGN.

▪ Environnement proche

Les vestiges d'*Ambacia*, étudiés depuis XVII^e s., sont principalement documentés par les opérations de sauvetage conduites dans les années 1980 par A. Peyrard et surtout grâce à l'importante activité archéologique exercée au cours des deux dernières décennies, sous la forme de multiples opérations programmées et préventives, notamment liées à l'urbanisation du plateau des Châtelliers. Les travaux de recherche menés par J.-M. Laruz permettent de reconstituer l'évolution de ce dernier depuis la fin de la Préhistoire jusqu'au début du Moyen Âge. Les vestiges identifiés sur les hauteurs dominant la rive gauche de la Loire témoignent d'une occupation sans doute continue des lieux depuis la fin de l'âge du Fer, tandis que l'extrémité de l'éperon a été aménagée dès le début de la Protohistoire.

La pointe occidentale du plateau, à l'emplacement du château royal d'Amboise, est en effet fortifiée dès le Néolithique ou l'âge du Bronze, avec l'édification d'un premier rempart barrant l'éperon sur une surface de 8 ha. La « Butte de César », tertre localisé à 350 m plus à l'est, sur le plateau, et à moins de 200 m à l'est-sud-est du sanctuaire, correspond à un tumulus érigé, au plus tard, durant le premier âge du Fer, dont l'élévation a partiellement été conservée jusqu'à nos jours. L'apparition d'une agglomération, sous la forme d'un *oppidum* de 52 ha, est liée aux transformations qui affectent les territoires des peuples gaulois à la fin du II^e s. ou au début du I^{er} s. av. n. è. : l'éperon est alors barré par un second rempart, long de près de 750 m, qui définit l'emprise du nouvel habitat groupé. Au sommet et donc au centre du plateau, un vaste espace faiblement bâti, couvrant vraisemblablement plus de 3 ha, semble réservé aux activités publiques, notamment religieuses, tandis que les habitations et les ateliers artisanaux sont répartis sur les flancs, plus densément occupés. Dans la zone même du sanctuaire qui sera érigé au début de l'époque romaine, aucun vestige lié à des pratiques rituelles laténiennes n'a été reconnu au cours des opérations archéologiques qui y ont été réalisées. En revanche, à une centaine de mètres au nord-est, les multiples sondages et fouilles entrepris au Village Vacances Famille (VVF) des Violettes ont livré plusieurs indices qui témoignent de l'existence d'un espace public dès La Tène finale. Il s'agit notamment d'un vaste espace vide de structures, dont la partie centrale est occupée par un grand bâtiment, sans doute destiné à un usage communautaire. Au sud de la probable place publique, des amphores mutilées ont été mises au jour dans un fossé et un autre dépôt d'amphores, disposées en cercle, a été découvert à 50 m au sud-est. Dans le même secteur, A. Peyrard a fouillé deux fosses qui recelaient un mobilier particulier : d'une part, un landier orné de têtes d'oiseaux, une épée fragmentaire en fer, un lot de 8 monnaies déposées dans une coupelle en terre cuite et des restes fauniques ; d'autre part, deux coupes à piédestal, dont l'une a été découpée et brûlée, 5 clefs en fer et une fibule en alliage cuivreux. Plus au sud, soit à moins de 100 m au sud-est du lieu de culte de l'époque romaine, des opérations archéologiques réalisées dans la rue Rouget de l'Isle ont livré, entre autres, une statuette en pierre représentant un personnage assis en tailleur et une autre

fosse riche en débris d'amphores Dressel 1a et 1b, qui présentent des traces évidentes de sabrage et qui renvoient à une consommation collective du vin – 3 509 tessons, appartenant à un minimum de 413 récipients, ont été inventoriés. Si l'enfouissement de certains de ces vestiges – tels que la statuette ou les dépôts d'objets particuliers en fosse – ne résulte pas nécessairement d'actes communautaires et peut tout autant témoigner de pratiques rituelles réalisées dans un cadre domestique, l'existence d'une place associée à un édifice de grande ampleur et l'importante quantité d'amphores mise au jour dans ce secteur semblent bien montrer que cette partie du plateau, ou du moins certains des espaces évoqués, relève vraisemblablement de la sphère publique dès le second âge du Fer (Laruz, 2009, vol. 1, p. 93-123 ; Laruz dir., 2017 ; Laruz dir., 2018b ; Troubaday *et al.*, 2019).

L'agglomération gauloise d'Amboise, de taille importante, est aujourd'hui identifiée à la capitale du peuple des Turons, qui sera transférée à Tours – soit à une vingtaine de kilomètres plus à l'ouest –, lors du découpage des Gaules romaines en cités, au cours de la période augustéenne. Les données collectées sur le plateau montrent qu'à partir de cette période, l'habitat groupé des Châtelliers persiste mais se rétracte, jusqu'à couvrir une surface d'une vingtaine ou d'une trentaine d'hectares. De nombreuses structures en creux sont alors remblayées et de nouvelles formes d'habitat se développent sur le plateau. Tandis que les mobiliers des années 20-50 sont assez rares, l'agglomération prend de l'ampleur au cours de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., notamment grâce à l'élan donné par la construction de nouveaux bâtiments à la fin du I^{er} s. Le sanctuaire constitue le seul édifice public d'époque romaine reconnu sur le plateau ; les diagnostics et les fouilles réalisés ont essentiellement concerné, ces dernières années, des quartiers résidentiels et artisanaux établis en bordure méridionale de l'éperon. Leurs structures, faiblement ancrées dans le sous-sol, ont en grande partie disparu. Un espace à vocation funéraire, composé d'au moins quatre sépultures, a été découvert place Saint-Denis, soit à 500 m à l'ouest du plateau, dans la vallée, et pourrait relever de l'une des nécropoles de l'agglomération, ou de celle d'un habitat périphérique. Les vestiges identifiés lors des fouilles menées dans la partie centrale du plateau ne sont pas postérieurs à la seconde moitié du II^e s., ou au début du III^e s., en fonction des secteurs. Il est alors possible que l'*Ambacia* décrite par Sulpice Sévère à la fin du IV^e s. ait été localisée sur la pointe de l'éperon, où se développera le château médiéval, mais le manque de données archéologiques qui caractérise cet espace ne permet pas d'y confirmer l'existence d'aménagements de l'Antiquité tardive (Hervé, 1999 ; Laruz, 2009, vol. 1, p. 124-144 ; Laruz dir., 2017 ; Laruz dir., 2018a, p. 53).

Les sondages entrepris aux abords du sanctuaire de l'époque romaine apportent plusieurs informations sur la nature de l'occupation de ce secteur, situé au centre de l'agglomération du Haut-Empire (fig. 3). Peu de structures ont été rencontrées dans les sondages réalisés par A. Peyrard – puis réétudiés par J.-M. Laruz en 2005 – à l'ouest du lieu de culte. En revanche, une autre opération, conduite en 1978-1980, a mis en évidence la présence d'un portique, dont l'orientation diffère sensiblement de celle du péribole, à 50 m à l'ouest du temple ; on ne sait s'il borde la façade occidentale d'une rue ou d'une cour, qui devait cependant être indépendante du sanctuaire, car située à une importante distance (Laruz, 2005, p. 28-30 ; Laruz, 2009, vol. 3, site n° 8). À quelques mètres au sud de l'édifice religieux, un diagnostic, réalisé en 1994 sur une parcelle de 1,4 ha, a révélé l'existence d'une centaine de structures, qui n'ont pas été fouillées ; elles sont vraisemblablement liées à des activités domestiques et artisanales (Laruz, 2009, vol. 3, site n° 21). À l'est, rares sont les structures mises au jour dans le cadre des quelques sondages qui y ont été réalisés ; J.-M. Laruz évoque ainsi l'hypothèse d'une place publique, qui serait bordée à l'ouest par le sanctuaire principal et au nord par le temple C et par les aménagements qui l'environnent (Laruz, 2009, vol. 1, p. 142). À une soixantaine de mètres à l'est du sanctuaire, au cours d'un diagnostic réalisé en 2007, deux monnaies gauloises ont été mises au jour, hors stratigraphie, et portent des traces de mutilations similaires à celles observées sur un potin de la phase 1 du sanctuaire ; la présence d'un autre sanctuaire a été très récemment confirmée par une fouille préventive conduite en 2019 dans le même secteur, au 3, rue Rouget de Lisle¹. Deux galeries maçonnées, encadrant à l'est et au nord un espace vide – place publique ou autre sanctuaire ? – jouxtent un autre petit temple de plan centré, situé à l'est ; ces aménagements ont succédé à une première occupation contemporaine de la phase 1 du sanctuaire des Châtelliers, à laquelle sont associées de nombreuses monnaies notamment gauloises et d'autres objets manifestement déposés en tant qu'offrandes dès la fin de l'âge du Fer ou le début du Haut-Empire (Couderc dir., en préparation). Enfin, au nord du lieu de culte, sur le site du VVF des Violettes, les opérations conduites entre 2013 et 2016 par J.-M. Laruz ont permis d'identifier un autre grand bâtiment maçonné, long de 16 m, dont seul le mur méridional a été dégagé ; des enduits peints ont été mis au jour dans un puits voisin. L'hypothèse d'un autre temple a été émise, mais sa fonction et son statut, privé ou public, restent incertains en l'état des connaissances (Laruz dir., 2014, p. 43-45 ; A. Peyrard, J.-M. Laruz, *in* Laruz dir., 2017, p. 21 ; Laruz dir., 2018b). Ainsi, tandis que les quartiers périphériques de l'agglomération antique semblent plutôt occupés par des résidences et des ateliers artisanaux, un espace public, composé d'au moins deux temples (A et B) aménagés aux abords d'une place, a vraisemblablement existé au cœur dès le début du Haut-Empire. L'organisation mise en évidence pour l'habitat du second âge du Fer aurait ainsi été pérennisée, avec un possible décalage de la zone publique vers le sud.

1. Je tiens ici à remercier A. Couderc (Inrap), responsable de l'opération, de m'avoir communiqué ces éléments inédits. La phase de post-fouille de cette opération étant en cours, cet autre sanctuaire d'Amboise n'a pas fait l'objet d'une notice.

5 – Synthèse et interprétation

Implanté au cœur de l'agglomération antique d'Amboise, sise sur un plateau dominant la Loire, le sanctuaire des Châtelliers est manifestement fondé durant la période augustéenne, près ou dans une zone dévolue à des activités publiques et religieuses, dont l'organisation reste encore peu connue, depuis la phase gauloise de l'habitat. Néanmoins, aucun vestige ne renvoyant à des pratiques rituelles laténiennes n'a été mis au jour à l'emplacement même du lieu de culte d'époque romaine. Les aménagements les plus anciens qui ont pu être reconnus sont liés au nivellement réalisé dans ce secteur du plateau vers les années 40-20 av. n. è., préalablement à la création d'un espace sans doute enclos au moyen d'une palissade, dont l'étendue n'est pas connue. En son sein, l'enfouissement d'une centaine de monnaies, de quelques objets de parure et de plusieurs centaines de céramiques et de restes fauniques – témoins de consommation d'aliments par les hommes ou de sacrifices destinés aux dieux ? – constitue l'ultime étape de gestes religieux dont on ignore l'essentiel, si ce n'est qu'ils ont dû être pratiqués par une communauté relativement importante. Ces objets se concentrent dans une couche argileuse dont on ne sait si elle résulte de la démolition d'une architecture en terre ou de l'aménagement d'un sol destiné au dépôt d'offrandes. Parmi le matériel inventorié, la présence massive de potins gaulois montre bien que ces espèces restent en circulation durant la période augustéenne, puisqu'elles sont déposées aux côtés de quelques monnaies frappées durant le règne du premier empereur romain.

Le sanctuaire est sans doute réaménagé durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., après 15-20 de n. è. Son évolution se déroule manifestement en plusieurs étapes – peut-être étalées sur l'ensemble du I^{er} s. de n. è. ? –, comme en témoigne les deux états reconnus pour la façade orientale du péribole. Il est ainsi difficile de dater précisément l'aménagement du dernier état, pourtant le mieux documenté, au cours duquel le lieu de culte est ceinturé par un péribole peut-être bordé de galeries. Il est alors équipé d'un temple relativement grand (A), de plan centré, et d'un édicule (B) dont la fonction n'a pu être déterminée – il pourrait s'agir, au vu de ses dimensions, d'une chapelle secondaire. La découverte d'enduits peints et de blocs sculptés témoigne d'un décor soigné et l'aménagement d'une terrasse, destinée à pallier la pente du terrain, ainsi que de caissons de contrefort semi-circulaires, construits au contact du mur de péribole septentrional, montre bien que des moyens importants ont été investis lors de la construction du lieu de culte. Bâti au centre de l'agglomération antique, probablement en bordure d'une place qui donnerait aussi accès à un autre temple (B), il constitue vraisemblablement l'un des édifices de sa parure monumentale, qui reste en grande partie inconnue. On ne sait ainsi si les autres bâtiments publics étaient rassemblés auprès du sanctuaire – correspondant peut-être au lieu de culte majeur de l'agglomération – et de l'hypothétique place. Le statut du vraisemblable temple C, plus modeste, est inconnu ; sa construction, au plus tôt durant la première moitié du I^{er} s., pourrait être contemporaine de l'un des chantiers de réaménagement du lieu de culte voisin, et s'inscrire ainsi dans le cadre du développement d'un véritable quartier religieux, établi au cœur de l'Amboise antique. La découverte récente d'un troisième temple et d'une cour bordée de galeries, à une cinquantaine de mètres à l'est, confirme l'existence d'une concentration importante d'édifices religieux dans ce secteur de l'agglomération. Aucune donnée n'a pu être collectée au sujet de l'identité des divinités honorées au sein des bâtiments de culte.

Les objets postérieurs à la période augustéenne sont peu nombreux, à l'exception des tessons de céramique et des ossements de faune. Cette diminution semble traduire, comme souvent, une évolution des pratiques rituelles ou de la gestion du lieu de culte, les offrandes ayant alors pu être évacuées en dehors de l'aire sacrée. L'étude céramologique permet d'affirmer que le sanctuaire est encore fréquenté au II^e s. de n. è. et qu'il est probablement abandonné dès la fin de ce siècle ou, au plus tard, au début du III^e s. de n. è. La date de sa désaffectation, si elle paraît précoce en regard d'autres lieux de culte, coïncide avec celle de la désertion des quartiers résidentiels et artisanaux qui ont pu être fouillés sur le plateau des Châtelliers. L'occupation du site, durant l'Antiquité tardive, a pu se déplacer ou se restreindre à la pointe de l'éperon – les arguments manquent toutefois pour l'affirmer –, mais le sanctuaire ne survit pas à cette période de mutation.

6 – Bibliographie

Couderc (dir.), en préparation – COUDERC A. (dir.), *Amboise (Indre-et-Loire), 3 rue Rouget de Lisle*, rapport de fouille préventive (Inrap, Sadil), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, en préparation.

Hervé, 1999 – HERVÉ Chr., « Amboise (Indre-et-Loire) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE F., KRAUSZ S. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 1, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 17), p. 123-129.

Joyeux, 1995 – JOYEUX P., *Amboise « Les Châtelliers » (Indre-et-Loire). Enfouissement de réseau EDF*, rapport de fouille préventive (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Laruz, 2005 – LARUAZ J.-M., *Amboise « Les Châtelliers » (Indre-et-Loire). Rapport de prospection thématique sur l'oppidum. 08 août – 24 septembre 2005*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 62 p. et annexes.

Laruaz, 2009 – LARUAZ J.-M., *Amboise et la cité des Turons. De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire. II^e s. av. n. è. / II^e s. de n. è.*, thèse de doctorat, université François-Rabelais de Tours, 4 vol.

Laruaz (dir.), 2006 – LARUAZ J.-M. (dir.), *Amboise – Les Châtelliers. Le sanctuaire gallo-romain*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 78 p.

Laruaz (dir.), 2007 – LARUAZ J.-M. (dir.), *Amboise – Les Châtelliers. Le sanctuaire gallo-romain*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 vol., 78 p. et 44 p.

Laruaz (dir.), 2008 – LARUAZ J.-M. (dir.), *Amboise – Les Châtelliers. Le sanctuaire gallo-romain*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 vol., n. p. et 57 p.

Laruaz (dir.), 2014 – LARUAZ J.-M. (dir.), *Amboise « Les Violettes ». Extension et rénovation du VVF*, rapport de diagnostic (service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 293 p.

Laruaz (dir.), 2017 – LARUAZ J.-M. (dir.), *Ambacia, la gauloise. 100 objets racontent la ville antique d'Amboise*, catalogue d'exposition (Amboise, 17 juin - 17 septembre 2017), Chemillé-sur-Dême, Archéa association, 135 p.

Laruaz (dir.), 2018a – LARUAZ J.-M. (dir.), *Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire, Amboise, ruelle Farcin (15/0413). Fouille d'un quartier sur le flanc sud de l'oppidum d'Ambacia*, rapport de fouille préventive (service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 2 vol., 303 p. et 421 p.

Laruaz (dir.), 2018b – LARUAZ J.-M. (dir.), *Amboise. Villages Vacances Familles (VVF) des Violettes. Fouilles sur le flanc nord de l'oppidum d'Ambacia*, rapport de fouille préventive (service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol.

Peyrard, 1980 – PEYRARD A., *Oppidum des Châtelliers. Amboise*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Peyrard, 1981 – PEYRARD A., *Fouille de sauvetage programmée sur l'oppidum des Châtelliers-Amboise*, rapport de fouille programmée, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Troubaday et al., 2019 – TROUBADAY M., CHIMIER J.-Ph., DI NAPOLI Fr., GAULTIER M., LARUAZ J.-M., LUSSEON D., avec la collaboration de BOUCHER Th., NUVALA P., « Première approche sur les sanctuaires laténiens et les pratiques cultuelles en territoire turon », in BARRAL Ph., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017), Paris, AFEAF (Afeaf, 1), p. 271-290.

S.238 – Anché (Indre-et-Loire), les Quarts

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 495475 ; Y = 6674585

Numéro d'entité archéologique : aucun

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple d'Anché a été découvert lors de survols aériens effectués par Ph. Delauné avant 1999 ; aucune vérification au sol n'est mentionnée (Delauné, 1999, p. 368 et 370). Bien que la localisation précise de ces vestiges, au sein de la commune, n'ait pas été détaillée par son inventeur, la présence de routes et d'espaces boisés sur les clichés aériens a permis de le situer près du lieu-dit les Quarts, au nord de la rue du Stade (archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire).

▪ Implantation topographique

Les vestiges repérés d'avion prennent place sur la terrasse alluviale de la Vienne, en rive gauche du cours d'eau, soit à 500 m au sud de celui-ci. Le versant méridional de la vallée, relativement abrupt, prend naissance à plus de 500 m au sud du site d'époque romaine.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delauné, 1999, p. 370, fig. 3.

2 – Présentation des vestiges

Le plan carré d'un temple (A) est visible aux trois-quarts sur la vue aérienne ; il comprend une *cella* centrale bordée sur ses quatre côtés d'une galerie (fig. 1 et 2). D'autres anomalies apparaissent dans les cultures, directement à l'ouest, mais leur difficile lecture interdit toute identification de bâtiments ou d'autres aménagements éventuellement voisins du temple.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 11 x 11 m (soit +/- 120 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté dans le quart sud-ouest de la cité des Turons, à 7 km de sa frontière sud-ouest, le site des Quarts est localisé à 7,5 km à l'ouest de l'agglomération antique de Panzoult, sur l'autre rive de la Vienne. Une voie d'époque romaine desservirait cet habitat groupé, mais elle passerait au nord de la rivière, soit sur la rive opposée au temple, à plus de 2 km de celui-ci (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Aucun vestige d'époque romaine n'a été reconnu dans les environs du lieu de culte.

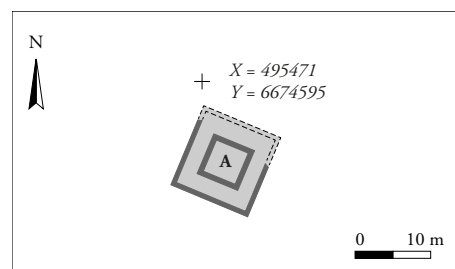


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delauné, 1999, p. 370, fig. 3.

5 – Synthèse et interprétation

Les données disponibles ne suffisent pas pour bien caractériser ce sanctuaire du territoire turon.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delauné, 1999 – DELAUNÉ Ph., « Mémoires de la terre tourangelle (France) », in *Actes du colloque international d'archéologie aérienne. Amiens, 15-18 octobre 1992. Hommage à Roger Agache pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France*, *Revue archéologique de Picardie* (numéro spécial, 17), p. 367-371.

S.239 – Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire), la Prairie de la Bourdillère

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Autre toponyme utilisé : Pont Pérou

Coordonnées (Lambert 93) : X = 526815 ; Y = 6711255

Numéro d'entité archéologique : 37 054 0066

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : début du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de la Prairie de la Bourdillère a été découvert en 1989, lors d'une prospection pédestre réalisée par F. Tripetzki. Puis, en 1991 et 1992, des photographies prises par le prospecteur aérien J. Dubois révèlent l'existence d'un sanctuaire et d'un ensemble thermal, distants de plusieurs centaines de mètres (Dubois, 1999, p. 365). En 1993, dans le cadre de l'aménagement du tronçon Alençon-Tours de l'autoroute A28, J. Hascouët et Y. Rialland mènent différentes interventions sur le site, notamment à l'emplacement du lieu de culte : une nouvelle opération de prospection pédestre, des prospections géophysiques – dont les résultats ne permettent pas de compléter le plan obtenu à partir des clichés aériens – et des sondages, sous la forme de deux longues tranchées orthogonales, traversant l'emprise du lieu de culte d'est en ouest et du nord au sud (Hascouët, Rialland dir., 1993). Ces différentes interventions, suivies d'opérations complémentaires réalisées en amont de l'aménagement autoroutier, entre 1997 et 2003, ont aussi documenté l'édifice balnéaire et de multiples constructions relevant d'une agglomération secondaire, à laquelle se rattache le lieu de culte (Doyen, Dubois, 2016).

Lors de la préparation de cette notice, le plan du sanctuaire a pu être précisément localisé à partir d'une orthophotographie de l'IGN, acquise en 2014 et disponible en ligne, sur le géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) ; une partie des substructions du sanctuaire y apparaît clairement.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été aménagé à mi-hauteur du versant oriental d'une colline ; la pente de cette dernière est peu prononcée et son point culminant se situe à environ 250 m plus à l'ouest. Le sanctuaire domine ainsi de peu l'ensemble de l'agglomération antique de Chanceaux-sur-Choisille, qui se développe plus à l'est. Les thermes, localisés à l'extrémité orientale de l'habitat groupé, sont implantés sur un terrain situé à 8 m en contrebas de celui sur lequel est sis le lieu de culte. Le ruisseau le plus proche arrose le fond d'une vallée distante de 1,5 km du sanctuaire, en direction du nord-est.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Dubois, 1999, p. 365, fig. 6.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par l'IGN, datée de 2014.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les sondages pratiqués en 1993 ont montré que les fondations des constructions maçonnées du sanctuaire recoupent plusieurs niveaux antérieurs, dont l'un a livré un tesson portant un décor peigné, appartenant probablement à une production de La Tène finale. Aucune structure pouvant se rattacher à cette prime occupation n'a toutefois été mise à jour (Hascoët, Rialland dir., 1993, p. 36).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Les substructions visibles sur les clichés aériens (Dubois, 1999, p. 365 ; plan révisé par S. Bossard, à partir de l'orthophotographie de L'IGN) et les données issues des sondages de 1993 (Hascoët, Rialland dir., 1993, p. 34-43) permettent de restituer l'organisation globale du sanctuaire, bien que sa limite méridionale ne soit pas connue (fig. 1 à 3).

L'aire sacrée est circonscrite par une enceinte maçonnée de plan quadrangulaire, bordée en façade orientale par une galerie. Le mur de cette dernière, donnant sur la cour, s'interrompt au droit du temple A, comme l'a montré l'opération de sondage ; cet arrêt pourrait s'expliquer par la présence d'un aménagement spécifique à hauteur de l'accès principal du sanctuaire, en partie médiane de sa façade principale.

Deux temples de plan centré et carré, tous deux dotés d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, ont été identifiés. L'un, au sud (A), est pourvue d'une structure centrale, décalée vers l'ouest – une fosse servant de fondation à la statue de culte ?¹ –, partiellement reconnue lors du sondage. L'autre, au nord (B), est plus petit ; seul son mur oriental a été dégagé en 1993, mais son plan est particulièrement bien visible sur les images aériennes. Les murs des deux édifices de culte sont maçonnés ; leurs sols ne sont pas conservés.

Enfin, deux autres aménagements ont été observés dans la cour du lieu de culte. Le premier est un mur situé près de l'angle nord-est du temple B, parallèle à celui-ci. Seul un court tronçon a été identifié en sondage ; la construction à laquelle il se rattache n'est donc pas connue. Le second aménagement est un bâtiment (C) localisé près de l'angle nord-ouest de l'enceinte. On ignore ses dimensions exactes ainsi que sa fonction.

Les mobiliers collectés lors des sondages, uniquement des tessons de céramique, indiquent que le sanctuaire est fréquenté dès la période augustéenne, au début du I^{er} s. de n. è. Quant aux vases les plus récents, ils sont datés du début du II^e s. (Hascoët, Rialland dir., 1993, p. 36 et p. 66-67).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les prospections pédestres conduites en 1993 ont permis de collecter, à l'emplacement du sanctuaire et directement à l'est de celui-ci, 107 tessons de céramique ainsi que de nombreuses scories (Hascoët, Rialland dir., 1993, p. 12 et p. 66-67). Les débris de vaisselle en terre cuite collectés lors des sondages n'ont pas été dénombrés ni décrits ; ils ont simplement fait l'objet d'un premier examen, par A. Ferdière, qui les a datés entre la première moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. de n. è.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'habitat groupé de Chanceaux-sur-Choisille est implanté au cœur de la cité des Turons, à 9 km au nord de Tours/

<i>Chronologie</i>	Début du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	III-2c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 40 x 40 m (soit > 1 600 m ²)
<i>Types des temples</i>	A et B : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 12,40 x 12,30 m (soit 153 m ²) - B : 9 x 8,50 m (soit 77 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Portique en façade orientale ; C : bâtiment d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

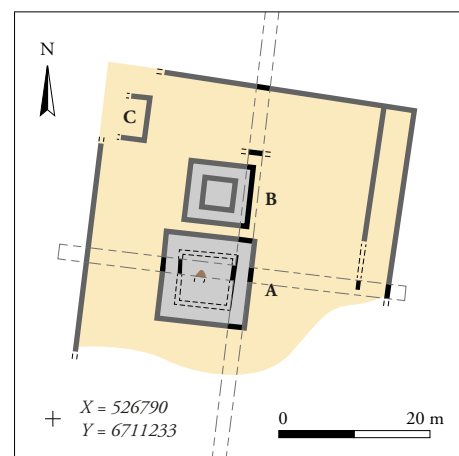


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Dubois, 1999, p. 365, fig. 6 et Hascoët, Rialland (dir.), 1993, p. 40, fig. 23.

1. La page 35 du rapport rédigé sous la direction de J. Hascoët (1993) n'est pas conservée ; cette structure, dont il n'est pas fait mention ailleurs, y était sans doute décrite.

Caesarodunum, son chef-lieu. Le sanctuaire est localisé en périphérie occidentale de l'agglomération.

▪ *Environnement proche*

Les opérations de sondage et de fouille conduites sur le site de la Prairie de la Bourdillière entre 1993 et 2003, complétées par les données issues des prospections aériennes et pédestres, ont documenté plusieurs secteurs de l'agglomération secondaire, qui s'étend vraisemblablement sur une douzaine d'hectares (**fig. 4**) (Hascoët, Rialland dir., 1993 ; Jouquand, Irribaria (dir.), 1998 ; Doyen dir., 2006 ; Doyen, Dubois, 2016). Deux édifices probablement publics, pourvus de murs maçonnés, ont été identifiés aux extrémités occidentale et orientale de l'espace habité : le sanctuaire et des thermes, éloignés de près de 400 m. L'ensemble balnéaire couvre environ 900 m² ; les sondages qui y ont été pratiqués en 1993 indiquent qu'il a été fréquenté durant le I^{er} s. et le début du II^e s. de n. è., à l'instar du lieu de culte. Les deux campagnes de fouille préventive dirigées par D. Doyen en 2002 et 2003 ont aussi permis d'étudier trois quartiers méridionaux de l'habitat aggloméré. Le plus important, au sud des thermes, comprend plusieurs séries d'édifices alignés au sud d'un espace vide, possible aire de circulation ; ces bâtiments, construits en matériaux périssables et reposant sur des solins de pierre, correspondent à de vraisemblables habitations et ateliers artisanaux, dont une probable forge, occupés durant la même période que les thermes. Plus au sud, de petites constructions pourraient avoir été bâties au fond de parcelles associées aux résidences. À une centaine de mètres à l'ouest de cet ensemble, quelques petits édifices et un vaste bâtiment sur poteaux – grange ou halle ? – ont été repérés puis, encore plus à l'ouest, soit à environ 100 m au sud du sanctuaire, au moins trois bâtiments maçonnés, probables demeures, présentent une orientation différente des autres constructions de l'agglomération, ainsi qu'une chronologie plus tardive – leur occupation est datée de la seconde moitié du II^e s. de n. è.

D'autres tranchées de sondage, implantées en 1993 à une cinquantaine de mètres à l'est du sanctuaire, ont révélé l'existence de deux fossés orientés est-ouest, dont l'un a livré un tesson de céramique à paroi fine daté de la fin du I^{er} s., d'une grande dépression non datée et dix trous de poteau, dont le remplissage contenait parfois des fragments de terre brûlée présentant l'empreinte d'un clayonnage disparu.

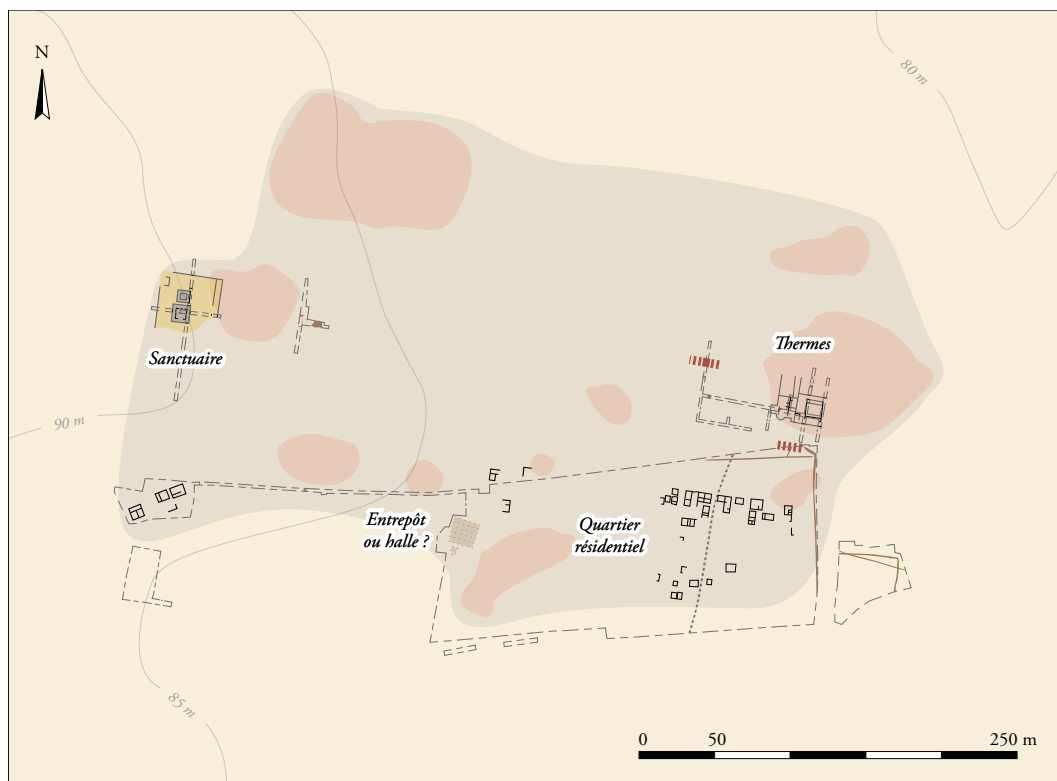


Fig. 4 : l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille.
Réal. S. Bossard, d'après Doyen, Dubois, 2016, p. 256, fig. 2.

5 – Synthèse et interprétation

Malgré leur caractère succinct, les données issues de l'examen des clichés aériens et des sondages pratiqués sur le site du sanctuaire permettent de comprendre, dans les grandes lignes, comment s'organise ce dernier. Il est ainsi pourvu d'une enceinte maçonnée et d'une grande cour accessible depuis l'est, où sa façade, donnant sur l'habitat groupé, a été monumentalisée par l'adjonction d'une galerie. Équipé d'au moins deux temples, il comprend également d'autres aménagements dont la nature n'a pu être déterminée.

Ce lieu de culte aux dimensions importantes rassemble sans doute une partie – ou l'ensemble ? – des divinités honorées collectivement par les habitants de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille, dont les temples sont installés au plus haut point du site, à son extrémité occidentale. Son statut est probablement public, au même titre que l'édifice thermal implanté en périphérie orientale de l'habitat. Peu d'éléments informent cependant sur les pratiques qui ont lieu au sein du sanctuaire ; les mobiliers sont rares, mais les opérations archéologiques qui y ont été menées sont d'emprise très réduite. Fondé au début du I^{er} s., le lieu de culte d'époque romaine succède peut-être à une occupation gauloise, dont on ne sait rien. Les sondages n'ont pas révélé la présence de structures antérieures aux deux temples maçonnés qui restent en activité, *a minima*, jusqu'au début du II^e s. Si un abandon aussi précoce peut paraître étonnant, il s'agit de la datation retenue pour la fin de l'occupation des autres secteurs de l'agglomération qui ont été fouillés, à l'exception des quelques bâtiments maçonnés installés à une centaine de mètres au sud du sanctuaire, qui perdurent durant la seconde moitié du II^e s.

6 – Bibliographie

Doyen (dir.), 2006 – DOYEN D. (dir.), *A 28. Section Le Mans-Tours. L3sud/L4. Commune de Chanceaux-sur-Choisille (37)*. « La Prairie de la Bourdillière », rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol., 116 p. et annexes.

Doyen, Dubois, 2016 – DOYEN D., DUBOIS J., « Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 255-262.

Dubois, 1999 – DUBOIS J., « Archéologie aérienne en Touraine (France) », in *Actes du colloque international d'archéologie aérienne. Amiens, 15-18 octobre 1992. Hommage à Roger Agache pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France*, *Revue archéologique de Picardie* (numéro spécial, 17), p. 359-366.

Hascoët, Rialland (dir.), 1993 – HASCOËT J., RIALLAND Y. (dir.), *A.28 (Alençon-Tours). Étude d'évaluation préalable du site gallo-romain de Chanceaux-sur-Choisille (37)* « La Prairie de la Bourdillière », rapport de fouille diagnostic préventif (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 72 p.

Jouquand, Irribaria (dir.), 1998 – JOUQUAND A.-M., IRRIBARIA R. (dir.), *A 28. Section Alençon-Le Mans - Tours. Commune de Chanceaux-sur-Choisille. Lieu-dit : « La Prairie de la Bourdillière »*, rapport de diagnostic préventif (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 43 p.

S.240 – Descartes (Indre-et-Loire), la Pièce des Courances de Crotteveille

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Autre toponyme utilisé : les Terrages

Coordonnées (Lambert 93) : X = 522310 ; Y = 6657730

Numéro d'entité archéologique : 37 115 0044

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'existence du sanctuaire de Descartes a été révélée grâce aux survols aériens – complétés par des vérifications au sol – entrepris par Ph. Delauné en 1984 et 1985 (Delauné, 1984 ; 1985). Les photographies prises d'avion n'ont pas été vues dans le cadre de cette étude, qui s'appuie uniquement sur le plan dressé par l'inventeur.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été bâti sur le flanc méridional d'une colline bordant la rive droite de la Creuse ; le site est localisé à plus d'un kilomètre des cours d'eau que constituent la rivière et l'Esves, un de ses affluents.

2 – Présentation des vestiges

En l'absence de description précise des vestiges et des clichés aériens, seul le temple (A) peut être rattaché avec certitude au lieu de culte ; d'autres anomalies linéaires ont été signalées à ses abords, mais leur nature – mur, fossé ? – ne peut pas être précisée et leur éventuel lien avec le sanctuaire n'est pas établi (fig. 1). Toutefois, deux tracés rectilignes se rejoignant à angle droit, de même orientation que l'édifice de culte et observés au sud et à l'est de celui-ci, participent probablement du système de clôture de l'aire sacrée.

De plan centré et carré, le temple possède une *cella* centrale et une galerie périphérique. Des fragments de tuiles, découverts en surface du site, proviennent probablement de sa toiture (Delauné, 1984 ; 1985).

<i>Chronologie</i>	?
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	+/- 17 x 17 m (soit +/- 290 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique – sigillée et commune – et de verre ont été collectés lors des prospections pédestres menées sur le site antique (Delauné, 1984 ; 1985).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu sacré est localisé près de la limite méridionale de la cité turone, à 8 km de la frontière qui délimite aussi la province de Lyonnaise. L'agglomération antique la plus proche a été identifiée à 12 km au nord-ouest, sur l'actuelle commune de Pouzay. Dans l'Antiquité, le sanctuaire était vraisemblablement situé près d'une voie empruntant la vallée de la Creuse, en rive droite (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Au lieu-dit Rigny, soit à 800 m au nord-ouest du temple, les substructions d'un grand bâtiment (ou d'une cour ?) de plan rectangulaire, long d'une quarantaine de mètres et large d'une vingtaine de mètres, ont été aperçues d'avion par Ph. Delauné en 1983 ; l'inventeur qualifie ces vestiges de « petite villa », mais le plan est trop lacunaire pour définir avec exactitude la nature de ces aménagements (Delauné, 1983).

5 – Synthèse et interprétation

Lieu de culte rural, le temple de Descartes n'est que faiblement documenté ; en l'état actuel des connaissances, il

apparaît comme relativement isolé.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delauné, 1983 – DELAUNÉ Ph., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Delauné, 1984 – DELAUNÉ Ph., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Delauné, 1985 – DELAUNÉ Ph., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

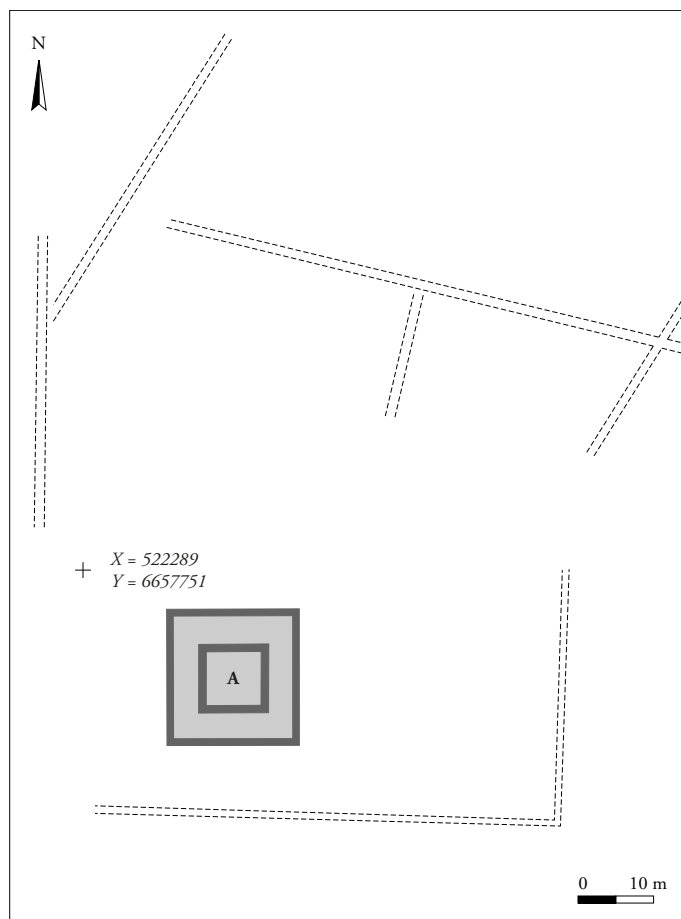


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Delauné, 1984.

S.241 – Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher), le Vivier

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons
Autre toponyme utilisé : les Caves
Coordonnées (Lambert 93) : X = 562465 ; Y = 6694235
Numéro d'entité archéologique : 41 080 0014

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Découvert en 1998 par H. Delétang, au cours d'une campagne de prospection aérienne (Delétang, 1998), le temple de Faverolles-sur-Cher est aussi visible, à l'état de fondations enfouies, sur une vue aérienne de Google Earth datée du 31 décembre 2002.

▪ Implantation topographique

Érigé en rive gauche du Cher, à 800 m au sud du cours actuel de la rivière, l'édifice de culte antique est ainsi localisé en limite de la plaine alluviale, sur un terrain relativement plat et au pied d'une falaise haute d'une vingtaine de mètres.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Delétang, Leymarios, 2005, p. 92.

2 – Présentation des vestiges

Seul un temple de plan carré (A) est perceptible sur les clichés (fig. 1 à 3). La spécificité de cet édifice cultuel, constitué comme souvent d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique, réside dans le fait qu'une construction de plan rectangulaire, de même largeur que la *cella* – soit 7 m environ – et longue de près de 14 m est accolée à l'est de la galerie, dans l'axe de la *cella*. Plutôt qu'une salle annexe au culte, s'agit-il d'un porche ou d'une rampe d'accès de taille démesurée ? Dans ce cas, l'entrée du temple serait orientée à l'est.



Fig. 2 : orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2002.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté aux confins orientaux de la cité des Turons, le temple du Vivier est probablement situé à quelques centaines de mètres d'une voie d'époque romaine empruntant la vallée du Cher et rejoignant Tours, le chef-lieu, à l'agglomération

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	+/- 15 x 15 m (hors porche ; au total, 320 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

secondaire de Thésée, distante de 10 km du lieu sacré (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ *Environnement proche*

Des vestiges datés de l'Antiquité sont signalés à environ un kilomètre à l'ouest du site – des tuiles à rebord et de la céramique ont été découvertes au nord du Pont de Boston – ainsi qu'à plus d'un kilomètre au nord du Vivier, sur la commune de Montrichard localisée sur l'autre rive du Cher, dans le faubourg de Nanteuil où ont été mis au jour des maçonneries, des canalisations et du mobilier gallo-romain (Provost, 1988, p. 60).

5 – Synthèse et interprétation

Ce temple relativement isolé, ainsi que ses environs proches, restent peu renseignés par les découvertes archéologiques.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1998 – DELÉTANG H., *Prospections aériennes 1998 (Loir-et-Cher, Loiret, Indre)*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre- Val de Loire, n. p.

Provost, 1988 - PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

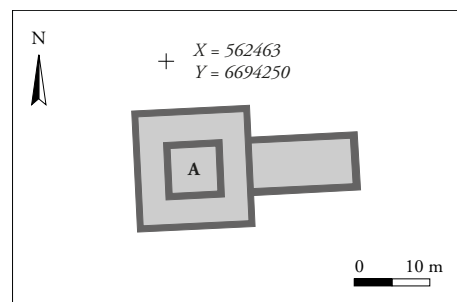


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Delétang, Leymarios, 2005, p. 92 et une orthophotographie mise en ligne par Google Earth, datée du 31 décembre 2002.

S.242 – Panzoult (Indre-et-Loire), la Grange aux Moines

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 502620 ; Y = 6674425	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 37 178 0008	Chronologie générale : I ^{er} s. av. n. è. – II ^e s. ou III ^e s. de n. è.
Sanctuaire avéré	(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mis au jour en 1984 dans le cadre d'une prospection aérienne conduite par Ph. Delauné¹ (1984), le sanctuaire de Panzoult a plus récemment fait l'objet de prospections au sol, qui ont permis de collecter un millier de monnaies, des tessons de céramique et divers objets métalliques (Troubady *et al.*, 2019, p. 272-277).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte antique reconnu à Panzoult est situé dans la plaine alluviale de la Vienne, à plus d'un kilomètre au nord du cours actuel de la rivière, en rive droite de celle-ci. Il est établi sur un point haut de la plaine alluviale, entre deux chenaux secondaires actifs (Troubady *et al.*, 2019, p. 272).

2 – Présentation des vestiges

D'après le plan fourni par Ph Delauné (1984), un temple de plan centré et carré (A) est bordé à l'est par une structure rectiligne, de même orientation, dont on ne sait si elle relève d'un péribole (**fig. 1**). L'édifice de culte paraît relativement grand – 23 m de côté d'après le plan qui en a été dressé, mais cette donnée n'est pas vérifiable. Aucun autre vestige n'est signalé, mais les prospections pédestres réalisées autour ont montré que l'occupation d'époque romaine est *a priori* plus étendue que ce que les survols aériens ont révélé, malgré la dispersion inhérente aux travaux agricoles récents : les découvertes monétaires, par exemple, couvrent une vaste surface s'étendant sur une centaine de mètres à l'est du temple (**fig. 2**) (Chimier, Boucher, 2016, p. 295 ; Troubady *et al.*, 2019, p. 272-277).

Chronologie	I ^{er} s. av. n. è. - II ^e s. ou III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 23 x 23 m (soit 530 m²) ?
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets provenant du site ont exclusivement été découverts en prospection pédestre. Parmi eux, figurent 1 251 tessons de céramique, dont 222 restes appartiennent à des productions laténiennes ou à des amphores italiques (seulement deux tessons) du I^{er} s. av. n. è., et 860 tessons sont issus de vases datés du Haut-Empire, essentiellement de la céramique commune. Aucun tesson d'époque romaine n'a pu être attribué après le début du II^e s., la majorité des formes étant datée du I^{er} s. de n. è. (étude Fr. di Napoli, avec la collaboration d'A. Ferdière ; Troubady *et al.*, 2019, p. 275).

Le numéraire est remarquablement abondant : 1 870 monnaies ont été dénombrées, dont 260 ont pu être géolocalisées, lors d'une prospection réalisée dans la partie nord du site. Ces dernières proviennent majoritairement des abords du temple et d'un secteur localisé à une cinquantaine de mètres à l'est. Le faciès monétaire indique que le

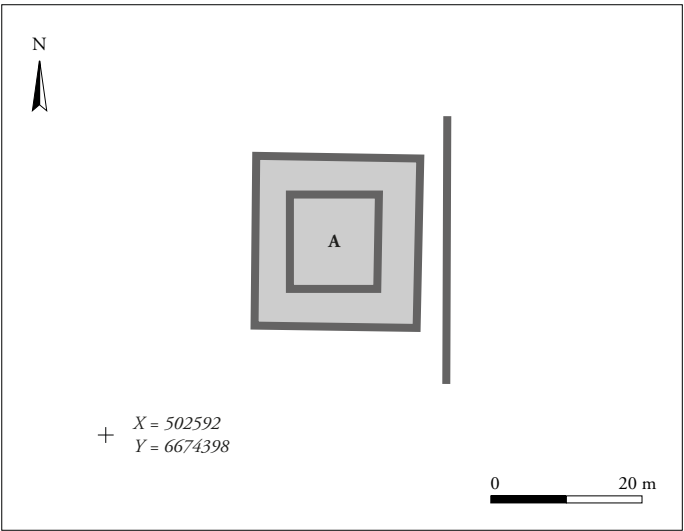


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Delauné, 1984.

1. Les clichés aériens n'ont pas pu être consultés au SRA de Centre-Val-de-Loire. Le plan proposé ici reprend donc celui dessiné par Ph. Delauné (1984).



Fig. 2 : répartition spatiale de la céramique et des monnaies découvertes en prospection pédestre. In Troubaday, 2019, p. 275, fig. 4.

numéraire a circulé entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le milieu du I^{er} s. de n. è. De fait, il comprend essentiellement des monnaies gauloises, dont de très nombreux potins à tête diabolique (1 631 pièces, soit plus de 87 % du lot), 19 autres potins de types différents, des bronzes turons épigraphes, quelques exemplaires en métaux précieux (dont 6 en or) et de rares monnaies exogènes. S'y ajoutent quelques monnaies romaines républicaines et impériales, dont la quantité n'est pas précisée. Les émissions du Haut-Empire sont exclusivement datées de la période augustéenne et se composent de bronzes à l'autel de Lyon et de demi *dupondii* coloniaux. L'examen des monnaies a montré que 35 % du lot présentent des traces de coup – entailles ou limage – : 633 potins, 4 monnaies gauloises en or, 9 en argent et 2 quinaires républicains sont concernés par ces pratiques. La mise au jour d'une goutte d'or et de scories en alliage cuivreux, lors de ramassages de surface, pourrait témoigner d'une production monétaire, ou du moins métallique, sur place (étude M. Troubaday ; Troubaday, 2019 ; Troubaday *et al.*, 2019, p. 272-277).

Enfin, l'*instrumentum* n'est pas en reste, puisque 16 fibules fragmentaires (2 sont attribuées à La Tène D, 2 à l'époque augustéenne, 10 à la période julio-claudienne et 2 au II^e s. ou au III^e s. de n. è.), un cure-ongle, des éléments d'ameublement, un anneau et quatre fragments d'objets indéterminés ont aussi été découverts (étude T. Boucher, *in* Troubaday *et al.*, 2019, p. 276-277).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site à vocation cultuelle de la Grange aux Moines est implanté en périphérie méridionale d'une agglomération secondaire antique, installée à l'emplacement de l'actuel bourg de Panzoult, soit à 500 m environ du temple. Cet habitat groupé, sis au pied du coteau septentrional de la vallée de la Vienne, est probablement raccordé à une voie antique bordant la rive droite de la rivière, mais dont le tracé exact reste à localiser (Chimier, Boucher, 2016, p. 295).

▪ *Environnement proche*

Les prospections pédestres, comme la proximité de l'agglomération antique, montrent que le temple n'est pas isolé, mais qu'il intègre un espace investi par l'homme dès l'Antiquité, dont l'organisation reste mal connue. En effet, l'habitat groupé gallo-romain est essentiellement documenté par la découverte, sur une surface d'environ 25 ha, de mobiliers antiques datables du Haut-Empire. Par ailleurs, la mise au jour de sarcophages mérovingiens, dans le bourg de Panzoult, pourrait indiquer que la fréquentation de l'agglomération s'est prolongée jusqu'au début du Moyen Âge, voire au-delà. Il peut aussi être noté qu'une probable *villa* périurbaine est mentionnée au lieu-dit Plat-Loup, soit à 800 m au nord-ouest du sanctuaire (Chimier, Boucher, 2016).

5 – Synthèse et interprétation

Ce sanctuaire, manifestement contemporain de l'agglomération voisine, est exclusivement documenté par les prospections aériennes et pédestres qui y ont été conduites. Seul un temple, peut-être de grandes dimensions et non daté, a été clairement identifié. Les données issues des ramassages de surface indiquent néanmoins que le site s'étend notamment vers l'est, mais aucune autre structure n'a pu être mise en évidence dans ce secteur. Les mobiliers collectés témoignent de l'importance de l'offrande monétaire au tournant du I^{er} s. de n. è., peut-être avant l'édification du temple aux fondations de pierre : plus de 1 600 monnaies gauloises, surtout de faible valeur, et quelques exemplaires du début de l'époque romaine ont été introduits dans l'aire sacrée ; plus d'un tiers du numéraire a fait l'objet de mutilations. S'y ajoutent de multiples objets de parure et des vases en terre cuite, dont les contextes d'enfouissement ne sont pas connus. Les relations que le lieu de culte a tissées avec l'habitat groupé voisin ne sont guère restituables, en l'état des connaissances.

6 – Bibliographie

Boucher *et al.*, 2008 – BOUCHER Th., CHIMIER J.-Ph., COUVIN F., *Panzoult (Indre-et-Loire). Rapport de prospection-inventaire. 2006-2008*, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire.

Chimier, Boucher, 2016 – CHIMIER J.-Ph., BOUCHER Th., « Panzoult (Indre-et-Loire) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 295-296.

Delauné, 1984 – DELAUNÉ Ph., *Prospection aérienne*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Troubady, 2019 – TROUBADY M., « Les monnaies burinées ou limées : une pratique sacrificielle ? Étude de cas des sanctuaires communautaires turons », in BARRAL Ph., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017), Paris, AFEAF (Afeaf, 1), p. 411-413.

Troubady *et al.*, 2019 – TROUBADY M., CHIMIER J.-Ph., DI NAPOLI Fr., GAULTIER M., LARUAZ J.-M., LUSSEON D., avec la collaboration de BOUCHER Th., NUVALA P., « Première approche sur les sanctuaires laténiens et les pratiques cultuelles en territoire turon », in BARRAL Ph., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017), Paris, AFEAF (Afeaf, 1), p. 271-290.

S.243 – Pouillé (Loir-et-Cher), les Bordes

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 571540 ; Y = 6692910

Numéro d'entité archéologique : 41 181 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : début du I^{er} s. – fin du II^e s. ou première moitié du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site des Bordes, relevant de l'agglomération secondaire de Thésée/Pouillé, a été découvert en 1961 par G. Gaume (archéologue bénévole), qui y réalise, au cours de la décennie suivante, plusieurs campagnes de fouille. Entre 1974 et 1980, Cl. Bourgeois (université de Paris 4) entreprend une série de campagnes de fouille programmée sur un petit sanctuaire, identifié par son prédécesseur en 1965 et localisé dans les quartiers méridionaux de l'habitat groupé (Picard, 1966, p. 253). Les données recueillies au cours de ces opérations ont fait l'objet d'un enregistrement précis et ont été publiées régulièrement, sous la forme de notices (Bourgeois, 1976 ; Bourgeois, 1977 ; Bourgeois, 1978 ; Bourgeois, 1979 ; Bourgeois, 1981) et d'une synthèse, parue à l'issue des opérations, dans un catalogue d'exposition consacré aux vestiges de l'agglomération secondaire (collectif, 1982). Depuis, une étude des mortiers de chaux a été réalisée dans le cadre d'une reprise de l'étude documentaire du site antique de Thésée/Pouillé (Coutelas, 2007 ; Cadalen-Lesieur dir., 2016), tandis qu'une autre a porté sur l'*instrumentum* du sanctuaire et des autres quartiers de l'agglomération (Roux, 2013, vol. 1, p. 161-162).

▪ Implantation topographique

L'habitat groupé de Thésée/Pouillé a été fondé dans la plaine alluviale du Cher, de part et d'autre du cours d'eau. Le sanctuaire des Bordes est situé sur un terrain particulièrement plat, sis en rive gauche, à 170 m de la rivière, dont le tracé a été canalisé au XIX^e s. Ce secteur subit fréquemment les crues du Cher, qui recouvrent alors le fond de la vallée de bancs de sable et de limon (Cadalen-Lesieur dir., 2016, p. 41).

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Les fondations du temple ont été creusées dans un niveau qui a exclusivement livré des tessons de la fin de La Tène, non quantifiés et non décrits (Bourgeois, 1979, p. 153). Aucune structure n'est associée à ces témoins et les données manquent donc pour caractériser la nature de la prime occupation du site.

▪ Le sanctuaire d'époque romaine (début du I^{er} – II^e s. ou III^e s. de n. è.)

Durant le Haut-Empire, s'est développé un modeste sanctuaire composé d'un mur d'enceinte, d'un petit temple (A) et d'au moins deux édifices (B et C) (fig. 1).

Le péribole circonscrit une cour en forme de trapèze, dont les angles sont arrondis. La base conservée de ses murs est constituée de moellons liés à un mortier de qualité médiocre, probable support d'une élévation en matériaux périssables ou partie inférieure d'un muret dont la hauteur devait être peu importante. Trois accès existent en façade occidentale, où plusieurs interruptions du mur de péribole ont été observés ; ils donnent sur une rue qui longe le lieu de culte (cf. *infra*) (Bourgeois, 1977, p. 19 ; Bourgeois, 1982, p. 62-63).

Les murs nord-est et sud-ouest du temple A présentent une orientation identique à ceux du péribole (Bourgeois, 1976 ; Bourgeois, 1979 ; Bourgeois, 1982, p. 62-66). Les vestiges du bâtiment de culte relèvent d'un ou de deux états, dont seules les fondations ou la base des murs est conservée : une *cella* carrée de 2,80 m de côté s'inscrit au centre d'un second carré, plus grand, mesurant 6,45 m de côté et accessible par un seuil situé au milieu de sa façade sud-est. Selon Cl. Bourgeois, les fondations de ces deux ensembles appartiennent à deux édifices successifs, car celles de la petite *cella*,

<i>Chronologie</i>	Début du I ^{er} s. – fin du II ^e s. ou I ^{er} moitié du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Mur ou muret
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	15 x 14 m (soit 165 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A1 puis A2 : A1a ? - B : A1a ?
<i>Dimensions des temples</i>	- A1 : 2,80 x 2,80 m (soit 8 m ²) - A2 : 6,45 x 6,45 m (soit 42 m ²) - B : 2,10 x 2,10 m (soit 4 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	C : construction d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

enfouies à une profondeur plus importante que les fondations de l'édifice le plus grand, seraient scellées par le remblai sableux mis en place pour surélever le sol de ce dernier. Néanmoins, l'ensemble, parfaitement concentrique, s'apparente à un temple à *cella* centrale et galerie périphérique et l'emploi de matériaux différents pour la construction de leurs murs pourrait aussi expliquer la profondeur variable de leurs fondations. De fait, la petite *cella* présente des fondations en pierre sèche et est encadrée par quatre poteaux, dont les trous d'ancrage ont été mis en évidence dans ses angles ; son élévation, sans doute en matériaux périssables, n'est pas conservée et a pu ne laisser aucune trace dans le remblai mis en place pour surélever le sol du temple. En revanche, la base des murs – ou murets, faisant office d'un stylobate pour une série de poteaux en bois ? – du grand édifice carré est maçonnée et repose sur des fondations en pierre sèche. Deux fins niveaux de sol de mortier successifs, partiellement conservés à l'intérieur du bâtiment, reposent sur un remblai de sable déversé dans le cadre formé par les murs du grand carré. Le second d'entre eux semble avoir été mis en place après une période d'inondation, lors de laquelle une couche de sable aurait été déposée par la crue du Cher – à moins qu'il ne s'agisse d'un apport volontaire ? Accolés à la paroi externe des murs de la petite *cella*, près de ses angles sud et nord, deux « coffres », construits au moyen « d'éclats de calcaire et de débris de *tegula* » et fermés en surface par une plaquette de calcaire, ont été découverts dans le remblai sableux. L'un d'entre eux, au sud, est long de 0,45 m et large de 0,32 m ; il renferme des tessons de grands vases, des débris de tuile, dont au moins trois ont été taillés en demi-cercle, ainsi que des scories, des silex et des éclats de calcaire. D'autres « coffres », constitués de tuiles ou d'éclats de calcaire, ont aussi été découverts aux abords du temple ou dans sa possible galerie. L'interprétation de ces structures pose question : s'agit-il de réceptacles à offrandes, ou plutôt de calages de piquets ou de poteaux, peut-être liés au chantier de construction ? Par ailleurs, quelques fragments d'enduits peints polychromes (fond couleur crème, trait noir et aplats rouges et blancs), découverts au sein du temple, relèvent sans doute de son décor. Des débris de tuile, provenant de son toit, ont aussi été signalés. Que l'on considère que les vestiges reconnus relèvent d'un seul et même état, associant une *cella* centrale et une galerie périphérique, ou bien de deux *cellae* successives, dépourvues de galeries, le temple se caractérise dans tous les cas par de petites dimensions et par une architecture relativement modeste.

Le sol de la cour sacrée est, pour l'essentiel, composé d'un simple cailloutis, tandis qu'un pavement sommaire a été mis en place à l'entrée du temple (Bourgeois, 1976, p. 22 ; Bourgeois, 1981, p. 51). Près de celle-ci, une fosse de plan circulaire, non datée, entaille le niveau de sol de la cour ; un squelette de chien, également non daté, a été enfoui à proximité immédiate (Bourgeois, 1981, p. 55-56). En bordure du mur nord du péribole, quatre tuiles disposées à plat pourraient matérialiser un emmarchement : trois d'entre elles sont alignées suivant un axe perpendiculaire au mur et une quatrième forme un retour vers l'ouest (Bourgeois, 1978, p. 47). Par ailleurs, deux édicules ont été identifiés au nord et à l'ouest du temple. De l'édicule B, subsiste un socle maçonné de plan carré ; il devait constituer la base d'une petite construction (en bois ?) couverte d'un toit de tuiles, découvert effondré sur place. L'édicule C, moins bien conservé, mesure 2,20 m de côté et est pourvu d'une fondation également maçonnée. La fonction de ces deux équipements du sanctuaire n'est pas connue ; ils ont pu servir de support à des statues ou des autels, ou encore de réceptacles pour des offrandes (Bourgeois, 1977, p. 19-22 ; Bourgeois, 1979, p. 155 ; Bourgeois, 1981, p. 50 ; Bourgeois, 1982, p. 63).

Plusieurs éléments aident à déterminer la chronologie des aménagements du lieu de culte. Sept monnaies d'Auguste à Claude, émises, pour les plus récentes, entre 41 et 50, sont ainsi contenues dans le remblai sableux antérieur aux sols bétonnés du temple. Elles indiquent que ce dernier a probablement été construit, au plus tôt, dans les années 40 de n. è. Cette proposition chronologique semble confirmée par la présence de tessons de céramique, de deux fibules et d'une douzaine d'autres monnaies, datées également de la première moitié du I^{er} s. de n. è., dans la couche d'occupation formée dans la cour après la construction du bâtiment de culte. Si l'on considère que la *cella* mesurant 2,80 m de côté est antérieure au temple dont les murs sont maçonnés, elle pourrait avoir été bâtie lors de la première moitié du I^{er} s., ou éventuellement à la toute fin du I^{er} s. av. n. è., les monnaies gauloises et surtout augustéennes et tibériennes étant relativement nombreuses à l'échelle du site (cf. *infra*) (Bourgeois, 1981, p. 54 ; Bourgeois, 1982, p. 65-66). Par ailleurs, les différences de composition récemment observées entre les mortiers utilisés pour lier les moellons des murs du péribole, du temple et de l'édicule A pourraient indiquer que ces trois constructions relèvent de chantiers différents et qu'elles n'ont donc pas été toutes trois bâties en une seule étape (Coutelas, 2007, p. 4). D'ailleurs, l'examen de la stratigraphie a montré que la construction du péribole est postérieure à celle des murs maçonnés du temple (Bourgeois, 1982, p. 65).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Six monnaies, découvertes dans les niveaux d'occupation et de démolition de la cour, ont été émises entre la fin du I^{er} s. et la fin du II^e s. de n. è. La plus récente, usée, a été frappée au nom de Marc Aurèle (161-192) et a été mise au jour

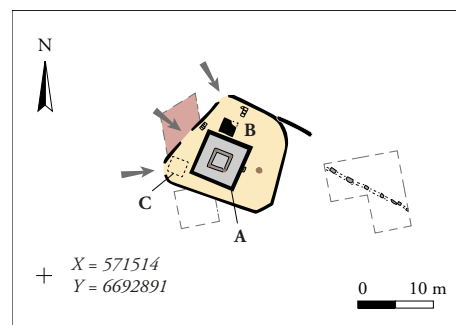


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois, 1982,
p. 62, fig. 25.

entre les tuiles de la toiture effondrée de l'édicule B (Bourgeois, 1977, p. 22). Il s'agit de l'objet le plus récent mis au jour dans l'enceinte du sanctuaire, probablement abandonné à la fin du II^e s. ou durant la première moitié du III^e s. de n. è. L'étude céramologique, incomplète, n'est guère utile pour préciser cette proposition : l'ensemble des tessons de sigillée qui ont été étudiés ont été datés du I^{er} s. de n. è. (Thion, 1982, p. 93-95).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Du temple, proviennent 11 fragments d'une dédicace gravée sur une plaque de calcaire moulurée, large de 0,36 m et conservée sur une longueur de 0,29 m. L'inscription, lue « *Caes[ar---] / Avg(vsto) Ger/[m(anico) ---]ae flume / [---] v(ot-vm) s(olvit) l(ibens) m(erito) ex/ [---]di vitae / [---]nis pericull[---]us Virticombo / fil(ius)* » (L.338), a été commandée par le fils d'un pérégrin, probablement sauvé de la noyade, et adressée à un empereur, vraisemblablement Domitien ou Trajan, et sans doute à la divinité honorée dans le temple, dont le nom n'est pas conservé (Bourgeois, 1976, p. 105 ; Kisch, 1976, p. 323 ; *AE*, 1976, n° 454 ; *AE*, 1978, n° 498 ; Picard, Bourgeois, 1980 ; Bourgeois, 1982, p. 70).

Aucun élément de statuaire n'a été mis au jour, tandis que deux fragments de figurines en terre sont issus des niveaux d'occupation de la cour du sanctuaire, complétés par trois autres restes dont le contexte de découverte n'est pas précisé. Ont été identifiés : un fragment de Vénus anadyomène, un autre figurant la chevelure d'une probable déesse et trois débris d'un ou de plusieurs édicules, orné(s) d'un pilastre cannelé, d'une niche en forme de coquille et d'un acrotère (Bourgeois, 1976, p. 105 ; Bourgeois, 1982, p. 74).

▪ Autres mobiliers

Les mobiliers découverts sur le site proviennent à la fois des niveaux d'occupation fouillés dans la cour du sanctuaire et du remblai installé à l'intérieur du temple (Bourgeois, 1976, p. 104-105 ; Bourgeois, 1977, p. 22 ; Bourgeois, 1978, p. 47-48 ; Bourgeois, 1979 ; Bourgeois, 1981).

Le matériel céramique comprend 502 tessons, en grande majorité hors contexte ; les tessons de céramique sigillée, étudiés par P. Thion, ont été datés du I^{er} s. de n. è. Des tessons de verre, non décrits, proviennent aussi du lieu de culte (Thion, 1982, p. 93-95 ; Cadalen-Lesieur dir., 2016, p. 36). Les restes fauniques ont essentiellement été mis au jour dans les niveaux d'occupation de la cour, qui ont livré 1 608 restes, dont la fragmentation est importante. Peu d'entre eux ont pu être identifiés : 89 % des restes sont issus de mammifères indéterminés, 6 % de bovins (dont 4 crânes fragmentés sur place) et moins de 1 % de petits ruminants ou de porc ; s'y ajoutent 3 % d'oiseaux. Par ailleurs, un squelette complet de chien, non daté, a été enfoui près de l'entrée du temple, en bordure d'une fosse entaillant le sol de la cour (Plateau, Ruffier, 1982).

Le lot des 30 monnaies qui a été découvert lors des fouilles du sanctuaire a été analysé par M. Amandry (fig. 2). Ce dernier a pu identifier 2 potins gaulois et 26 monnaies émises entre les règnes d'Auguste et de Marc-Aurèle (11 augustéennes, 10 autres datées du I^{er} s. de n. è. et 5 du II^e s.), complétés par 2 pièces indéterminées. S'y ajoutent, une imitation radiée de la fin du III^e s. et un *aes* de Théodose ou d'Arcadius (379-408), découverts à l'extérieur du péribole et sans doute liés à une fréquentation tardive du secteur, alors que le sanctuaire est déjà en ruine (Amandry, 1982).

Enfin, l'*instrumentum* issu des fouilles du sanctuaire comprend deux ex-voto anatomiques représentant une paire d'yeux, confectionnés à partir de tôles de plomb, 7 objets de parure – 6 fibules vraisemblablement produites durant le I^{er} s. de n. è. et une bague-clé –, 54 rondelles en terre cuite,

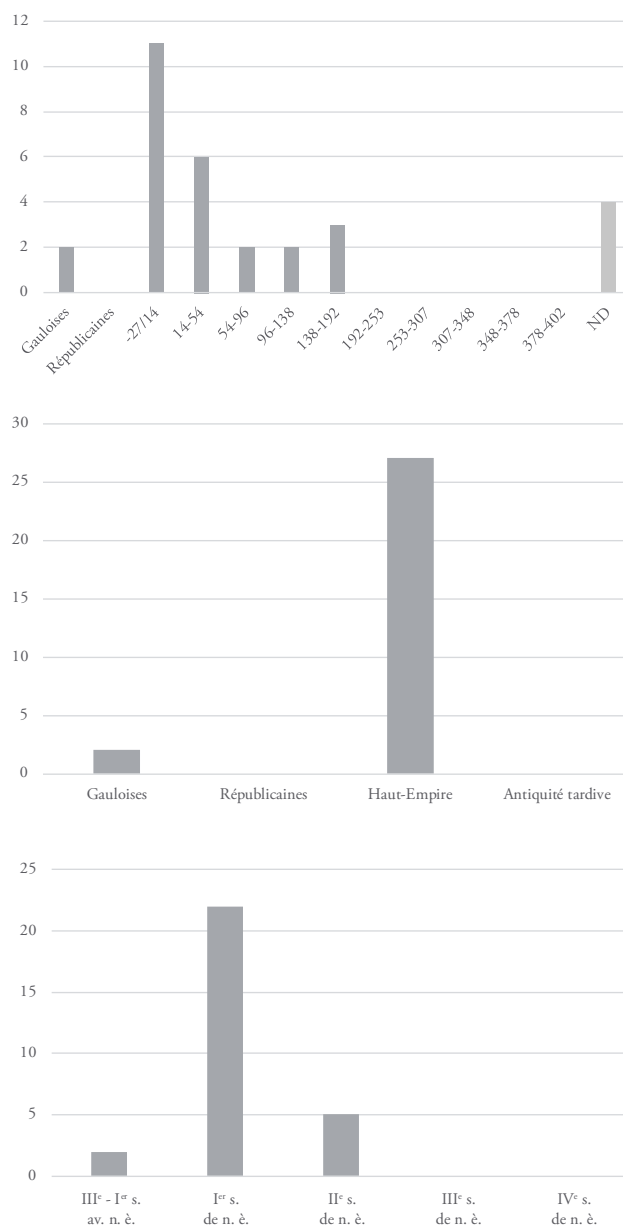


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

fabriquées à partir de tessons de vases, un couvercle de boîte à sceau orné d'une abeille rivetée, deux plaquettes en os en forme de poissons – amulettes ou pièces de jeu ? –, un hameçon en alliage cuivreux, deux fragments de clefs et des éléments de meubles (Bourgeois, 1982, p. 70-74 ; Bourgeois, Sikora, 1982 ; Poulain, Sikora, 1982 ; Roux, 2013, p. 161-162).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Installée aux confins des cités des Turons et des Carnutes, l'agglomération de Thésée/Pouillé s'est vraisemblablement développée en bordure de la route menant de Tours/*Caesarodunum* à Bourges/*Avaricum*, en longeant la rive droite du Cher (Cadalen-Lesieur dir., 2016, p. 47-51).

▪ Environnement proche

Les vestiges de l'agglomération secondaire de Thésée/Pouillé, identifiée au site de *Tasciaca* mentionné dans la *Table de Peutinger*, sont connus depuis le XIX^e s. et ont surtout été étudiés depuis les années 1960. Plus récemment, entre 2003 et 2007, ils ont aussi fait l'objet d'un nouveau programme de recherche ; les données issues des fouilles et de sondages conduits en différents points de l'habitat, complétées par celles réunies au cours de multiples prospections aériennes, pédestres et géophysiques, permettent d'en restituer l'organisation générale et la chronologie (**fig. 3**) (collectif, 1982 ; Provost, 1988, p. 51-56 ; Cadalen-Lesieur dir., 2016). Le site antique se présente sous la forme d'une agglomération double, installée de part et d'autre du Cher ; il est possible que les quartiers situés en rive gauche relèvent de la cité des Turons, tandis que ceux de la rive droite, à proximité de la route Tours/Bourges, soient rattachés à celle des Carnutes. Le long de la même voie, à moins de 500 m à l'ouest, le complexe des Mazelles, interprété comme une possible station routière ou une *villa*, est implanté en périphérie de l'agglomération.

Le secteur des Bordes, en rive gauche, s'étend *a minima* sur 3 ha, mais des prospections pédestres ont révélé l'existence de concentrations de mobiliers à l'ouest et au sud du sanctuaire et des autres vestiges fouillés ou repérés en prospection géophysique. La présence d'un quai, le long du Cher, n'a pas été démontrée, mais elle reste plausible ; dans ce secteur, le mode de franchissement de la rivière, sous la forme d'un gué ou d'un pont, n'est pas documenté. L'habitat de la rive gauche est structuré par deux rues perpendiculaires au cours d'eau. Il semble s'étendre essentiellement au nord et au nord-est du lieu de culte, où les différents types d'opération archéologique ont permis d'identifier de grands bâtiments,

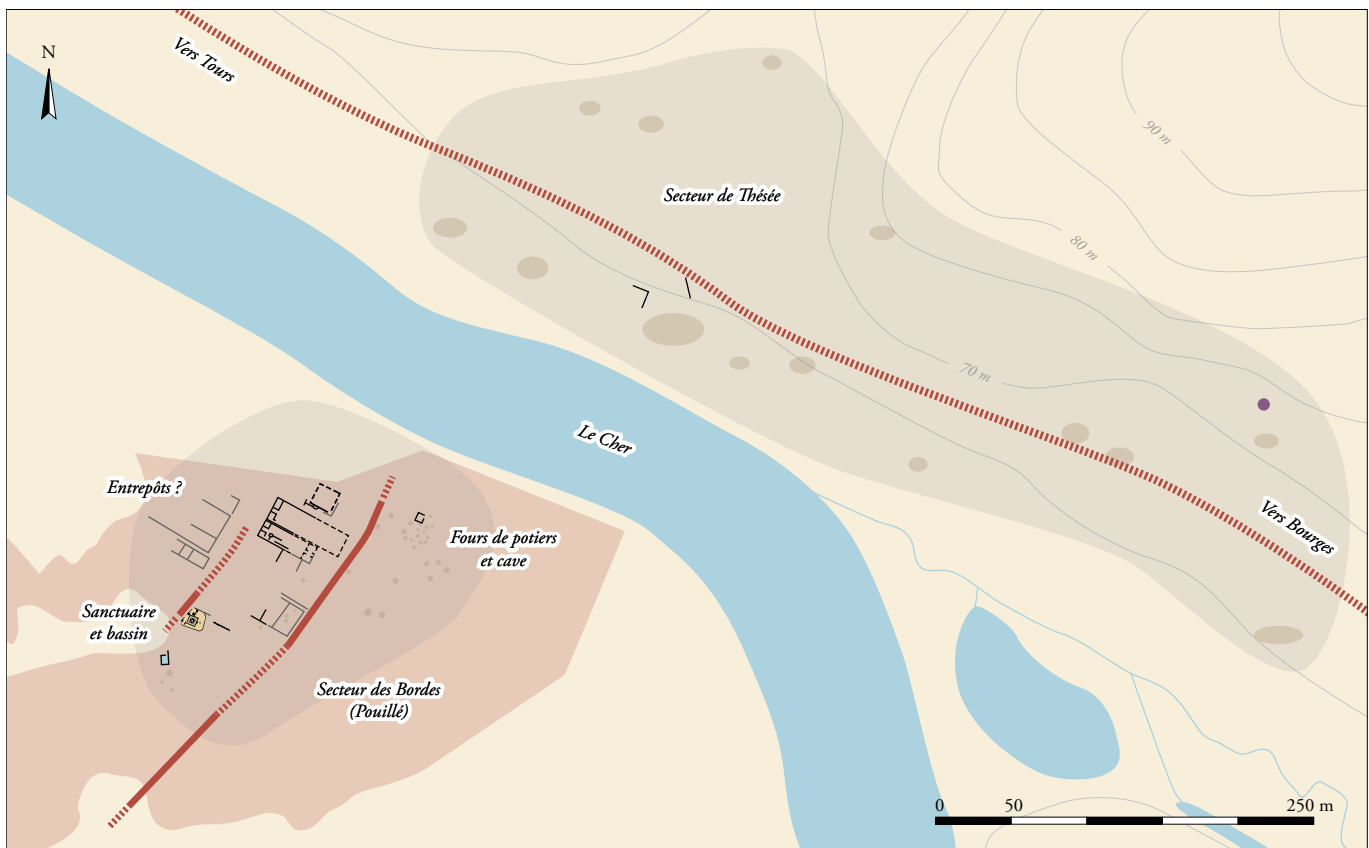


Fig. 3 : les agglomérations secondaires de Thésée et de Pouillé. Réal. S. Bossard, d'après Cadalen-Lesieur (dir.), 2016, p. 82, fig. 62.

dont de probables entrepôts et habitations, plusieurs caves et une vingtaine de fours ou de tessonnières. Quatorze fours de potier ont pu être fouillés dans ce secteur et plusieurs états successifs ont été mis en évidence pour certains édifices, témoignant de l'intensité des activités, notamment artisanales, de ce quartier. Les différents aménagements de l'habitat établi en rive gauche du Cher se sont développés, à l'instar des autres quartiers localisés au-delà de la rivière, entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le milieu du III^e s. de n. è., avant de connaître une phase de récession. Au sud de la rivière, la découverte de 4 monnaies émises entre la fin du III^e s. et la fin du IV^e s. indique que la zone reste fréquentée durant l'Antiquité tardive, alors que l'essentiel des aménagements était déjà probablement abandonné.

L'environnement proche du sanctuaire a été étudié au cours des différentes campagnes conduites par Cl. Bourgeois. Il est bordé, au nord-ouest, par une rue mise en place avant la construction du péribole ; la chaussée est ici revêtue de sable et de gravier (Bourgeois, 1976, p. 104 ; Bourgeois, 1981, p. 50 ; Bourgeois, 1982, p. 69). Au sud-sud-ouest, un bassin et de probables fours ont été mis en évidence à une vingtaine de mètres. De plan rectangulaire, le bassin, maçonné, est long de 6,06 m et large de 4,77 m (Bourgeois, 1981, p. 57-60 ; Bourgeois, 1982, p. 67-68). Les abords immédiats du lieu de culte, au sud et à l'est de ce dernier, semblent ne pas avoir été bâtis : Cl. Bourgeois signale avoir découvert, en bordure de l'enceinte, sur une surface dont l'étendue n'est pas connue, un sol composé d'éclats de calcaire, de petits rognons de silex ou de galets (Bourgeois, 1977, p. 22). D'autres sondages, pratiqués en 1979 et 1980 à l'est, ont montré la présence d'un niveau d'occupation formé à l'extérieur du sanctuaire, contre le mur de son péribole, daté de la première moitié du I^{er} s. de n. è., et d'un alignement de blocs de calcaire, espacés de 1,90 m sur une longueur supérieure à 12 m, et de tuiles. Ces derniers matérialisent peut-être les fondations d'un mur ou d'un muret de faible hauteur, voire d'un portique. Cet aménagement pourrait être associé à un autre mur parallèle, distant de 2,50 m, prenant naissance à l'angle nord-est du péribole et reconnu sur une longueur de 5 m (Bourgeois, 1977, p. 22 ; Bourgeois, 1981, p. 55-57 et p. 61-62 ; Bourgeois, 1982, p. 69). Il faut enfin signaler la découverte d'un puits, à une vingtaine de mètres à l'est du sanctuaire, tandis qu'aucune structure n'a été mise au jour à ses abords septentrionaux (Bourgeois, 1976, p. 99 ; Bourgeois, 1982, p. 68).

5 – Synthèse et interprétation

Les fouilles menées au sein de l'agglomération secondaire de Thésée/Pouillé ont révélé l'existence, entre autres, d'un modeste sanctuaire, établi dans ses quartiers méridionaux. Pourvu d'une aire sacrée dont les dimensions sont peu importantes et équipé d'un petit temple, peut-être construit en deux étapes, et de divers aménagements dont la fonction n'est pas connue, ce lieu de culte semble avoir été fondé durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. et s'être développé en plusieurs étapes, sans doute au gré de financements progressivement investis pour son embellissement. Implanté dans un quartier pourvu de multiples installations artisanales et, selon toute vraisemblance, d'entrepôts, le temple et ses équipements pourraient relever d'un « petit sanctuaire de quartier, peut-être lié à une corporation d'artisans » (Cadalen-Lesieur dir., 2016, p. 85). De fait, le caractère modeste de son architecture et ses dimensions réduites plaident en faveur d'un statut privé. Plusieurs dizaines de monnaies et de jetons en terre cuite, quelques fibules et d'autres objets divers constituent de vraisemblables offrandes introduites et enfouies au sein de l'aire sacrée, tandis que les restes fauniques et la céramique analysés témoignent de pratiques culinaires et, probablement, de sacrifices. Par ailleurs, la découverte d'une plaque inscrite, vraisemblablement datée de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s., montre, à travers l'acquittement d'un vœu, que des hommages sont rendus à l'empereur aux côtés du culte de la divinité honorée, dont l'identité n'est malheureusement pas connue. L'absence de mobiliers datés de l'Antiquité tardive indique le sanctuaire est probablement abandonné, à l'instar des autres structures du quartier, dès la fin du II^e s., ou dans le courant du III^e s., bien que le secteur reste ponctuellement fréquenté par la suite.

6 – Bibliographie

AE – *L'Année Épigraphique*.

Amandry, 1982 – AMANDRY M., « Les monnaies », in COLLECTIF, p. 76-79.

Bourgeois, 1976 – BOURGEOIS Cl., « Poursuite des fouilles de Thésée et Pouillé », *Revue archéologique du Centre de la France*, 15-1/2, p. 97-105.

Bourgeois, 1977 – BOURGEOIS Cl., « Fouilles de Thésée et Pouillé en 1975. Le *fanum* (suite) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 16/1-2, p. 19-23.

Bourgeois, 1978 – BOURGEOIS Cl., « Les Fouilles de Thésée et Pouillé (Loir-et-Cher) en 1976. Le *fanum* (suite) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 17-1/2, p. 47-49.

Bourgeois, 1979 – BOURGEOIS Cl., « Les fouilles de Thésée et Pouillé en 1978. Le *fanum* (suite) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 18-3/4, p. 153-155.

Bourgeois, 1981 – BOURGEOIS Cl., « Thésée et Pouillé (Loir-et-Cher). Campagnes de fouilles 1977-1980. Le *fanum*, suite et fin », *Revue archéologique du Centre de la France*, 20-2, p. 49-62.

Bourgeois, 1982 – BOURGEOIS Cl., « Le sanctuaire », in COLLECTIF, p. 61-75.

Bourgeois, Sikora, 1982 – BOURGEOIS Cl., SIKORA E., « Médecine des yeux dans le sanctuaire de l'eau de Pouillé (Loir-et-Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 21-3, p. 241-248.

Cadalen-Lesieur (dir.), 2016 – CADALEN-LESIEUR J. (dir.), « Nouvelle approche de l'agglomération antique de Tasciaca (Thésée, Pouillé, Monthou-sur-Cher, Loir-et-Cher) », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 9-99.

Collectif, 1982 – COLLECTIF, *Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher. Thésée-la-Romaine et Pouillé*, catalogue d'exposition (château de Blois, 4 décembre 1982 – 20 janvier 1983), Blois, conservation du château et des musées de Blois, 136 p. et 1 pl. h.-t.

Comte, 1982 – COMTE D., « Les enduits peints », in COLLECTIF, p. 80-81.

Coutelas, 2007 – COUTELAS A., *Les mortiers de maçonnerie des bâtiments de Pouillé et des Mazelles (Thésée, Cher)*, rapport d'étude, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 8 p. et annexes.

Kisch, 1976 – KISCH (DE) Y., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 34-2, p. 311-329.

Picard, 1966 – PICARD G.-Ch., « Circonscription du Centre », *Gallia*, 24-2, p. 239-256.

Picard, Bourgeois, 1980 – PICARD G.-Ch., BOURGEOIS Cl., « Le *fanum* de Pouillé (Loir-et-Cher) et sa dédicace », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1977, p. 143-152.

Plateau, Ruffier, 1982 – PLATEAU E., RUFFIER O., « Les os », in COLLECTIF, p. 80-82.

Poulain, Sikora, 1982 – POULAIN D., SIKORA E., « Les fibules », in COLLECTIF, p. 82-85.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p. (« Agglomérations, artisanat, commerce, cultes », p. 27-31).

Roux, 2013 – ROUX E., *Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (II^e s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute*, thèse de doctorat, université François-Rabelais de Tours, 3 vol.

Thion, 1982 – THION P., « La céramique sigillée trouvée sur le site », in COLLECTIF, p. 89-102.

S.244 – Pussigny (Indre-et-Loire), le Vigneau

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Autre toponyme utilisé : le Brouillard

Coordonnées (Lambert 93) : X = 511465 ; Y = 6656175

Numéro d'entité archéologique : 37 190 0030

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : première moitié du I^{er} s. – fin du III^e s. ou fin du IV^e s. de n. è.

▪ *Découverte et interventions archéologiques*

Le sanctuaire de Pussigny a été étudié au cours d'une fouille préventive dirigée par A. Coutelas¹ (ArkeMine) en 2012-2013 (Coutelas dir., 2015 ; Coutelas, Hauzeur, 2017), en amont de l'aménagement de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique qui relie Tours à Bordeaux. Cette opération a fait suite à un diagnostic réalisé en 2010 sous la direction de C. Landreau (Inrap). Ces deux interventions ont révélé l'existence, sur une surface de 2,3 ha, de diverses occupations datées entre le Néolithique et le Moyen Âge. En ce qui concerne la période antique, elles ont montré que le lieu de culte, intégralement fouillé, est établi à quelques dizaines de mètres à l'est d'une série de bâtiments qui lui sont contemporains. Bien que certains niveaux de sol, d'occupation ou de démolition soient conservés, les murs du sanctuaire et des constructions voisines sont arasés jusqu'aux fondations, ce qui limite les possibilités de restitution de leur élévation.

▪ *Implantation topographique*

Le lieu de culte a été aménagé sur la partie haute du plateau qui borde à l'ouest la vallée de la Vienne, distante de 4 km. Il est situé en bas du versant nord-ouest d'une colline, à 1,7 km au sud-est du ruisseau de la Veude, affluent de la Vienne.

2 – Présentation des vestiges

▪ *Antécédents*

Le sanctuaire est implanté en bordure sud-ouest d'une ancienne nécropole, fréquentée durant le Néolithique moyen, période à laquelle se rattachent vraisemblablement plus de 100 sépultures, et à la fin de l'âge du Bronze, soit vers 1200 av. n. è. – 17 inhumations installées dans des coffres en pierre et 7 crémations de cette époque ont été recensées au sein de la zone fouillée. Les vestiges de ce grand espace funéraire devaient être en partie encore visibles au début de l'époque romaine : les structures du sanctuaire antique ne recoupent aucune de ces sépultures (en gris sur le plan de cette notice), qui pouvaient donc encore marquer le paysage lors de son implantation, notamment pour les plus monumentales. De fait, la totalité ou une partie des sépultures était vraisemblablement surmontée d'un tertre, dont le diamètre et la hauteur, sans doute variables d'un exemple à l'autre, sont difficilement restituables en raison de l'arasement des niveaux archéologiques. Par ailleurs, le dolmen de la Pierre Levée, qui se dresse encore de nos jours à une centaine de mètres à l'est, relève très probablement de cette importante nécropole pré- et protohistorique, qui se prolonge sans doute au nord et à l'est de l'aire décapée en 2012-2013. Enfin, deux autres petits enclos funéraires carrés, mesurant 8 m et 10 m de côté, sont également isolés à quelques mètres au sud du sanctuaire et auprès de l'ensemble de bâtiments installé à une cinquantaine de mètres plus à l'ouest ; ils sont quant à eux attribués au premier âge du Fer (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 143-144 ; Coutelas, Hauzeur, 2017, p. 79-82 ; Coutelas *et al.*, 2017).

▪ *Le sanctuaire d'époque romaine (première moitié du I^{er} s. – fin du III^e s. ou du IV^e s. de n. è.)*

Bien que le responsable de l'opération distingue trois étapes dans la construction du sanctuaire, il reconnaît que les éléments de datation sont peu nombreux et que cette proposition de chronologie demeure hypothétique (Coutelas dir., 2015, p. 141-150 ; Coutelas, Hauzeur, 2017, p. 83-84). Il a donc été choisi, dans le cadre de cette notice, de ne pas distinguer différentes phases, mais bien de considérer le sanctuaire comme relevant d'un unique programme de construction, avec de possibles états successifs, notamment pour la façade principale du péribole (**fig. 1**).

L'aire sacrée est délimitée par un péribole dont il ne subsiste, comme pour le temple, que les fondations en pierre ; celles de l'enceinte présentent la particularité d'être liées au mortier (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 73-75, p. 89 et p. 148-150). Les murs définissent un espace rectangulaire, dont la façade orientale est la moins bien préservée ; on ne sait ainsi s'il existait un accès à l'est. Néanmoins, l'entrée principale du lieu de culte semble bien être située en façade orientale,

1. Je tiens ici à le remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

Chronologie	1 ^{er} moitié du I ^{er} s. - fin du III ^e s. ou du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	42 x 30,50 m (soit 1 280 m ²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	13,50 x 12,80 m (soit 173 m ²)
Autres équipements remarquables	Double portique en façade sud-ouest

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

alignement de pierres bordant une maçonnerie, qui pourrait avoir servi de soubassement à un élément disparu – une statue, une vasque ou un tronc monétaire plutôt qu'un autel ? La datation du péribole et des galeries repose sur peu d'éléments : au sud du sanctuaire, une voie qui est manifestement postérieure à sa construction a été aménagée, au plus tôt, sous le règne d'Hadrien (117-138) (cf. *infra*) ; dans la cour, plusieurs fosses creusées au pied du péribole, qui lui sont donc également postérieures, ont livré un mobilier dont le *terminus post quem* est situé au milieu du II^e s. ou durant les II^e s. et III^e s. L'existence du péribole au milieu du II^e s. est donc vraisemblable, mais doit-on pour autant considérer, comme le propose A. Coutelas, qu'il n'est pas antérieur à cette date ? Aucun élément ne contredit en effet l'hypothèse d'une construction dès la première moitié du II^e s., voire durant le I^{er} s. de n. è., d'autant plus que le mobilier découvert au sein de l'aire sacrée semble indiquer une occupation continue depuis la première moitié du I^{er} s. de n. è.

Le temple (A) présente une position centrale au sein de la cour et une orientation rigoureusement identique à celle du péribole. Il se compose d'une *cella* de plan carré et de deux fondations en équerre, à l'ouest, disposées symétriquement de part et d'autre de son axe de symétrie est-nord-est/ouest-sud-ouest. Ces dernières délimitent une galerie périphérique, dont on ne sait si elle se prolonge en façade orientale du temple, ou bien si elle se limite à sa partie occidentale, du côté où devait être placée son entrée principale. Il paraît néanmoins plus logique de restituer une galerie circonscrivant l'ensemble

où une double galerie se déploie de part et d'autre du mur d'enceinte ; son élévation n'est pas documentée, mais la découverte de débris de tuiles, dans un niveau de démolition, témoigne des matériaux composant sa couverture. Par ailleurs, l'examen des fondations des murs délimitant les galeries interne et externe, liées à la terre, indique que l'édification des portiques, qui s'appuient contre le péribole, a eu lieu dans un second temps, mais on ne sait si elle relève du même chantier ou bien si plusieurs années, voire plusieurs décennies, se sont écoulées entre les deux étapes de construction. Dans la galerie occidentale, des aménagements particuliers, identifiés dans son axe médian, signalent la présence d'une porte : deux maçonneries sont accolées au mur commun aux deux galeries et encadrent l'accès, précédé par un



Fig. 1 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bossard, d'après Coutelas (dir.), 2015, p. 15, fig. 3.

de l'édifice ; la présence de fondations à l'ouest pourrait être liée à la déclivité du terrain et à la nécessité de renforcer le soubassement de la galerie en bas de pente. Dans tous les cas, ces fondations, liées à la terre et de faible ampleur, semblent plutôt destinées à une élévation peu importante, vraisemblablement constituée de matériaux périssables et reposant sur un soubassement en pierre. Plusieurs trous de petits poteaux, localisés au niveau de l'interruption des fondations de la galerie au milieu de sa façade occidentale, pourraient être liés à l'aménagement d'une porte. Aucune donnée ne permet d'établir la date de la construction du temple (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 73 et p. 144-146).

De multiples structures en creux ont été reconnues au sein de la cour et, dans une moindre mesure, dans les galeries qui la bordent à l'ouest. Le sol de l'aire sacrée a été en partie nivelé : le substrat calcaire rocheux a été décaissé dans son angle nord-est pour atténuer la pente, qui reste néanmoins prononcée. Une cuve à chaux, probablement destinée à l'entretien des édifices, a été mise en évidence près de l'angle sud-ouest du temple. Une série de fosses de plan rectangulaire, régulièrement implantées au sud et à l'ouest du bâtiment de culte, forme deux ou trois alignements parallèles aux murs du péribole ; elles ont été identifiées par A. Coutelas à des fosses de plantation. Longues d'environ 0,75 m et de largeur variable, elles sont conservées sur une profondeur maximale d'une quinzaine de centimètres. Deux d'entre elles ont livré un tesson de céramique de type Besançon, daté de la fin de la période laténienne et de la période augustéenne, ce qui a conduit le responsable de la fouille à attribuer leur creusement au début du I^{er} s. de n. è. ; le mobilier est toutefois rare au sein de ces structures et une mise en place plus tardive reste tout à fait envisageable (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 75-79 et p. 144-148).

Enfin, ce sont de multiples fosses que l'on peut qualifier de rituelles, donc destinées à enfouir des objets manipulés dans le cadre du culte, qui ont été découvertes dans la cour et la galerie orientale, essentiellement concentrées au sud-ouest et, dans une moindre mesure, au nord-ouest du temple (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 79-89 et p. 150-153). Les creusements, au nombre d'une cinquantaine, présentent des dimensions et des formes qui varient d'un cas à l'autre : ils mesurent entre 0,45 m et 2 m de long, pour une profondeur conservée comprise entre 0,10 m et 0,50 m ; leur plan est rectangulaire, carré ou elliptique. L'absence de fosses à l'ouest du temple, au droit de sa porte, indique sans doute l'emplacement d'un espace de circulation, reliant l'entrée du sanctuaire à celle du bâtiment de culte. Par ailleurs, malgré leur nombre, les fosses ne se recoupent pas, témoignant d'une probable signalisation en surface : la découverte de fragments de tuiles dans plusieurs de ces fosses, généralement concentrés en surface, pourrait être liée à ce marquage. Leur comblement a été réalisé en une ou deux étapes, témoignant d'un rebouchage rapide. La quasi-totalité de ces fosses contient des restes fauniques, plus ou moins abondants – de quelques ossements à plus de 2 000 restes –, appartenant majoritairement à des ovicaprinés et, pour l'une d'entre elles, à un bœuf presque complet. Dans la plupart des cas, il s'agit de quartiers de viande qui ont vraisemblablement été enfouis sans avoir été consommés (cf. *infra*). À ces os, sont parfois associés des tessons de céramique, toujours en faible nombre et datés entre le I^{er} s. et le III^e s., mais indiquant, dans la majorité des cas, un *terminus post quem* situé à la fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s. de n. è. L'attribution chronologique du comblement de ces fosses est renforcée, à deux reprises, par une datation radiocarbone réalisée sur des charbons de bois et renvoyant au II^e s. ou au III^e s. de n. è. Les deux fosses qui ont livré une monnaie sont tardives : l'une a été émise à la fin du IV^e s. tandis que l'autre, datée vers le milieu du II^e s., a été découverte aux côtés d'un fragment de baguette d'ambre et de trois petits morceaux d'enduit peint, dans une fosse recoupant le mur méridional du péribole – les débris d'enduits semblent provenir d'une construction extérieure au sanctuaire, où aucun élément de ce type n'a été découvert dans les niveaux de démolition conservés. Une partie de ces fosses a d'ailleurs été creusée après la destruction – partielle ou complète ? – des murs du péribole et des galeries occidentales : au moins six structures de ce type entaillent les fondations des murs et contiennent, outre des restes fauniques et d'éventuels autres mobiliers, des moellons et des débris de tuiles. Les fosses semblent donc avoir été creusées, *a minima*, durant les II^e s. et III^e s. de n. è., tout au long de la fréquentation du sanctuaire, mais aussi au moment de son abandon, ou peu de temps après, alors que la démolition du péribole était déjà entamée, voire achevée. Aucun indice ne permet de savoir si le temple, quant à lui, était encore en élévation au moment de ces ultimes enfouissements.

Alors que la majorité des fosses se caractérise par la présence de plusieurs dizaines ou centaines de restes essentiellement issus d'ovicaprinés, la fosse 1202, localisée au sud-ouest du temple, renferme un assemblage plus singulier. Mesurant 1,47 m de long pour 0,66 m de large et 0,50 m de profondeur, elle est équipée de deux poteaux, creusés à ses extrémités, qui pourraient avoir servi à la localiser en surface, au fil de son utilisation ou à l'issue de son obturation. Elle contient 2 600 restes fauniques, appartenant à un bœuf quasi complet, découpé en quartiers qui ont été soigneusement placés sur son fond, tandis que le crâne de l'animal – sur lequel aucun stigmaté lié à l'abattage n'a été observé – a été disposé au sommet des morceaux de viande. Des restes issus de deux chèvres, d'un mouton et d'un autre ovicapriné ont aussi été mis au jour au sein de cette structure ; l'étude des quelques tessons qui en proviennent également et une datation radiocarbone, réalisée sur un charbon de bois, indiquent que son scellement a sans doute eu lieu au cours du III^e s. de n. è. (Coutelas dir., 2015, p. 80-81).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Le matériel céramique est daté, pour les productions les plus récentes, du courant voire de la fin du III^e s., alors que parmi les quatre monnaies découvertes au sein du sanctuaire, trois ont été émises dans la seconde moitié du IV^e s. – la plus récente ayant été frappée entre 388 et 392. Ces trois pièces, découvertes dans une fosse de la galerie orientale et dans l'aménagement empierré situé dans la galerie occidentale, près de l'entrée, pourraient cependant indiquer une fréquentation tardive du lieu de culte, alors en ruines, et donc se rattacher à la phase de récupération des matériaux, postérieure à son abandon. Ce dernier a donc vraisemblablement eu lieu, au plus tôt, dès la fin du III^e s. et, au plus tard, vers la fin du IV^e s. de n. è. (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 89 et p. 154 ; C. Galouye, *in* Coutelas 2015, vol. 3, p. 26-27 ; M. Bompaire, avec la collaboration de Ch. Parisot-Sillon et A. Arles, *in* Coutelas dir., 2015, vol. 3, p. 123-129).

Plusieurs fosses utilisées pour l'enfouissement, entre autres, de restes osseux ont été creusées et remblayées après la démolition partielle du péribole et des murs des galeries (cf. *supra*). L'examen des mobiliers issus de ces fosses tardives témoigne d'une évolution des pratiques : les espèces animales représentées y sont plus variées, les os présentent davantage de traces de découpe et deux de ces fosses, contrairement aux autres, ont livré une monnaie ; des matériaux provenant de la destruction du sanctuaire y ont aussi été mis au jour, dans le comblement supérieur (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 154-155). Un niveau de démolition a aussi été fouillé dans la moitié nord de la galerie occidentale : il repose directement sur le substrat calcaire nivelé, qui constituait le sol de la galerie, et se compose des débris de construction qui n'ont pas été récupérés – petits moellons, éclats de tuiles et nodules de mortier. Les rares tessons qui en proviennent, bien antérieurs, appartiennent notamment à une coupe en *terra nigra* datée de la première moitié du I^{er} s. de n. è. (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 89).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les objets mis au jour au sein du sanctuaire proviennent essentiellement des fosses creusées dans les angles sud-ouest et nord-ouest de la cour ; s'y ajoutent quelques tessons et deux monnaies découverts dans l'aménagement en pierre localisé à l'emplacement de l'entrée du sanctuaire, dans le portique occidental, ainsi que de rares débris de céramique issus du niveau de démolition reconnu plus au nord.

Le mobilier céramique, étudié par C. Galouye (*in* Coutelas dir., 2015, vol. 3, p. 7-38), comprend 2 247 tessons ayant appartenu à un minimum de 705 vases. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différents secteurs de la fouille et ces chiffres incluent donc l'aire sacrée du sanctuaire mais aussi les niveaux et les structures associés aux bâtiments situés à plus de 50 m à l'ouest (cf. *infra*). Au sein de ce lot, la céramique commune constitue la catégorie la mieux représentée, avec 62,3 % du nombre de tessons et 57,5 % du nombre minimum d'individus (NMI). Parmi 299 vases dont la forme a pu être caractérisée, la vaisselle de table est majoritaire (65,6 % du NMI) et comprend surtout des cruches (53 individus), des gobelets (44) et des assiettes (42), ainsi que des coupes (29) et des bols (27). Les récipients de stockage sont moins nombreux, totalisant 27,1 % des formes identifiées, soit une cinquantaine de pots, une vingtaine d'amphores et seulement 2 *dolia*. Enfin, la vaisselle de cuisine (7,3 %) rassemble 9 marmites, 9 mortiers et 4 couvercles – il est toutefois plausible que nombre de pots aient aussi été utilisés pour la cuisson des aliments.

Les restes fauniques, examinés par L. Roux, sont particulièrement abondants sur le site du Vigneau : 31 576 ossements ont été inventoriés, parmi lesquels 6 806 restes (soit 21,6 %) ont pu être déterminés ; leur état de conservation témoigne d'un enfouissement rapide (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 151-153 ; L. Roux, *in* Coutelas dir., 2015, vol. 3, p. 65-102). Ce matériel provient essentiellement des fosses creusées au sein du sanctuaire, mais aussi de quatre sépultures néolithiques et de quelques niveaux associés à l'ensemble de constructions situé à l'ouest. Les restes sont issus des squelettes d'au moins 125 animaux, parmi lesquels les ovicaprinés sont largement majoritaires, avec 69,4 % des restes déterminés et 86,4 % du NMI (soit 108 individus). Ces moutons et ces chèvres ont été découpés en quartiers qui ont été déposés intacts, dans la plupart des cas, dans les fosses. L'âge d'abattage de ces animaux est variable : les moutons ont été tués avant 10 mois ou après 3 ans, tandis que les chèvres ont, pour l'essentiel, plus de 3 ans. Les bœufs sont moins nombreux (ils représentent 29,8 % du nombre de restes et 6,4 % du NMI, soit 8 animaux), et très rares sont les chevaux (0,5 % du nombre de restes, appartenant *a minima* à un individu, soit 0,8 % du NMI) et les suidés (0,3 % du nombre de restes, soit 8 individus et 6,4 % du NMI). Les ossements présentent les traces d'une préparation bouchère, qui a sans doute eu lieu au sein même du sanctuaire, mais la viande n'a manifestement pas été consommée dans la plupart des cas. De fait, les traces de passage au feu et de découpe sont quasi absentes, mais il est aussi possible que la cuisson et la décarisation n'aient pas laissé de traces, par exemple si l'on envisage une cuisson au bouillon.

Les autres types de mobiliers découverts sont rares au sein de l'aire sacrée. Seulement quatre monnaies ont été recensées et elles semblent se rattacher à une occupation tardive du site, peut-être au moment de sa démolition : un sesterce, émis vers le milieu du II^e s., provient d'une fosse dont le creusement est postérieur à la destruction du mur de péribole méridional, une monnaie frappée entre 367 et 375 a été mise au jour dans une fosse localisée dans la galerie orientale et deux autres pièces, datées de 350-351 et de 388-392, ont été découvertes dans la maçonnerie marquant l'entrée du

lieu de culte, dans la galerie occidentale (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 153 ; M. Bompaire, avec la collaboration de Ch. Parisot-Sillon et A. Arles, *in* Coutelas dir., 2015, vol. 3, p. 123-129). Signalons également la présence d'un fragment de baguette d'ambre, d'un petit morceau de plaque en alliage cuivreux et de rares objets indéterminés en fer dans plusieurs fosses creusées dans l'enceinte du sanctuaire (Coutelas dir., 2015, p. 79-89).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte du Vigneau est localisé la limite entre la cité des Turons, à laquelle il se rattache vraisemblablement, et celle des Pictons. Il est implanté à 11 km au sud de l'agglomération secondaire de Pouzay et à l'écart de la voie reliant Tours à Poitiers, qui traverse le territoire turon sur l'autre rive de la Vienne, à plus de 5 km à l'est (Robreau, 2012 ; Coutelas dir., 2015, p. 62-64 et p. 143).

▪ *Environnement proche*

Le sanctuaire est encadré, au nord et au sud, par deux chemins qui s'infléchissent à l'est et à l'ouest et qui doivent donc être postérieurs à la construction du péribole qu'ils contournent. Le tracé de ces axes de circulation a pu être partiellement restitué grâce à la découverte d'ornières et de niveaux accumulés après leur abandon, opéré au plus tôt à la fin du IV^e s. La voie localisée au sud a été mise en place après le comblement d'un enclos d'origine protohistorique, dont le remblaiement s'est achevé, au plus tôt, durant le règne d'Hadrien. À 5 m à l'ouest du portique occidental du lieu de culte, dans son axe médian, une base en pierre supportait un élément aujourd'hui disparu. Le bloc, en calcaire coquillier, mesure 1,25 m de long, 1,05 m de large et 0,25 m d'épaisseur ; il est installé dans une fosse de plan carré et présente, sur sa face supérieure, un surcreusement central circulaire, d'un diamètre de 0,45 m et profond de 4 cm, dans lequel venait s'encaster une statue, un autel ou un autre objet en bois ou en pierre, non conservé. La fosse a été scellée par un limon qui a piégé des tessons datés entre la seconde moitié du II^e s. et le milieu du IV^e s. de n. è. ; des charbons prélevés dans le surcreusement ont, quant à eux, été datés par radiocarbone entre le milieu du III^e s. et la fin du IV^e s. (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 92-94 et p. 144).

La base en pierre est située à l'extrémité orientale d'un grand espace vide, long de 50 m d'est en ouest et bordé au sud par l'un des deux chemins. Celui-ci conduit à un ensemble de bâtiments construits en pierre et en matériaux périssables, délimitant à l'ouest cette aire non bâtie. À une trentaine de mètres à l'ouest du sanctuaire, donc au centre de l'espace vide de constructions, une concentration de six fosses a été mise en évidence. Leur morphologie et leur remplissage rappellent les fosses creusées au sein de l'aire sacrée : l'une a livré des tessons – dont l'un est postérieur à la fin du III^e s. – et près de 3 000 restes fauniques, notamment d'ovicaprinés, tandis que les autres contiennent aussi des ossements, en quantité toutefois moindre (Coutelas dir., 2015, p. 125).

La douzaine de bâtiments localisés à plus de 50 m à l'ouest du sanctuaire suit une orientation identique aux murs de ce dernier (Coutelas dir., 2015, p. 93-142 et p. 155-160 ; Coutelas, Hauzeur, 2017, p. 84). Leur construction s'est manifestement étalée sur plusieurs décennies, entre la première moitié du I^{er} s. et la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., certains bâtiments (notamment a ou e) ayant été agrandis dans un second temps. Ils présentent une organisation assez lâche : ces petits édifices, composés d'une à trois pièces et couvrant chacun entre 35 et 110 m², sont répartis en deux ou trois alignements parallèles. Tandis que l'extrémité méridionale de cet ensemble a vraisemblablement été identifiée, les constructions se poursuivent au nord de l'emprise fouillée, sur une longueur inconnue. Leur plan et leurs techniques de construction varient d'un exemple à l'autre : 6 édifices sur poteaux dont le plan est bien lisible (h, i, j, k, l et m), probablement complétés par deux ou trois autres architectures similaires, avoisinent au moins 7 autres bâtiments dont les fondations sont en pierre (a, b, c, d, e, f et g). Ces différentes architectures sont relativement modestes : leurs dimensions sont peu importantes, le substrat nivelé forme souvent le sol des pièces, lorsqu'un sol de terre rapportée ou peut-être un plancher n'a pas été mis en place ; l'élévation d'une partie de ces bâtiments, voire de l'ensemble, devait être constituée de matériaux périssables, tandis que le toit de celles dont les fondations sont maçonnées est formé de tuiles ; aucun fragment d'enduit peint n'est signalé dans ce secteur. Le bâtiment a se compose de trois pièces de taille similaire, construites en deux temps, dont deux sont équipées d'un foyer ; dans la pièce méridionale ont été découverts, entre autres, trois tessons de céramique commune qui portent le même *graffito* (« MI[---] »), possible marque d'appartenance. Cet édifice semble destiné aux activités domestiques. Dans la petite construction voisine, au sud (b), un foyer maçonné, précédé par une série de trous de piquet disposés en arc de cercle, ainsi que de nombreuses petites fosses et des trous de poteau ont été mis en évidence. Par ailleurs, des outils métalliques (un couteau, un ciseau ou burin et un foret ou tarière ?) y ont été mis au jour ; il paraît ainsi avoir abrité des activités artisanales, dont peut-être le séchage ou le fumage d'aliments. À l'ouest, le bâtiment c présente un plan, constitué de deux pièces séparées par un couloir, qui évoque une autre habitation. Plus au nord, les bâtiments identifiés sont dépourvus d'aménagements particuliers et il est plus difficile de déterminer leurs fonctions. Enfin, cet espace est pourvu d'un puits, installé en limite méridionale de l'ensemble, à l'ouest du bâtiment

b. Les objets provenant de ce secteur sont relativement peu nombreux : ils comprennent essentiellement des tessons de céramique, un peu de verre, quelques restes fauniques et malacofauniques – des huîtres, absentes du sanctuaire voisin –, quatre monnaies, un stylet, une clef, deux fibules, une perle, un élément de balance, une lame en fer, un jeton en terre cuite, quelques outils, trois éléments de harnachement, des appliques et d'autres objets métalliques indéterminés. En ce qui concerne le matériel céramique, la surreprésentation des vases appartenant au service de table a pu être notée ; ce secteur a par ailleurs livré la majorité des assiettes, bols, gobelets, marmites et pots provenant du site.

L'organisation et la composition de cet ensemble de bâtiments ne semblent guère caractéristiques d'une exploitation rurale. Les activités qui y sont représentées sont variées : hébergement temporaire ou habitat permanent – mais la vaisselle utilisée pour la cuisson est peu présente – et artisanat, peut-être stockage ou tenue de repas pour certains bâtiments de bois ou aux fondations empierrées ? Ils sont occupés jusqu'au courant du III^e s. puis sont détruits, les matériaux réutilisables faisant alors l'objet d'une récupération soignée.

Aucun autre vestige d'époque romaine n'a été reconnu à l'ouest et à l'est de l'ensemble formé par le sanctuaire et la concentration de petits bâtiments, dans l'emprise de la fouille et lors du diagnostic antérieur. Une *villa* a été identifiée à 1,2 km au sud du site, aux Chirons, sur la commune d'Antogny-le-Tillac, au cours de prospections aériennes, géophysiques et pédestres. La *pars urbana* se développe autour d'une grande cour mesurant 60 m de côté. À proximité immédiate, un autre bâtiment, long d'environ 19 m de long et large de 14 m, a été interprété, sans fondement, comme un temple dépendant de l'établissement ; il constitue plus probablement une annexe liée aux activités agricoles de l'établissement rural. Le mobilier collecté sur ce site comprend, entre autres, des tessons de sigillée datés de la fin du II^e s. de n. è. (Provost, 1988, p. 40-41).

5 – Synthèse et interprétation

L'opération de fouille conduite par A. Coutelas à Pussigny a fourni une documentation précise pour ce lieu de culte rural, étudié dans son intégralité, et son environnement proche. La chronologie du sanctuaire est cependant difficile à établir : la présence de céramiques datées de la première moitié du I^{er} s., notamment de la période augustéenne, témoigne d'une occupation des lieux dès le début du Haut-Empire, mais on ignore si le péribole, la double galerie qui en marque l'entrée à l'ouest, les probables arbres – ou plutôt des arbustes, au regard des dimensions de leurs fosses de plantation ? – alignés dans la cour et le temple existent dès sa construction. Il est tout à fait possible que cette dernière ait été échelonnée en plusieurs étapes, les galeries de la façade occidentale du sanctuaire – et peut-être aussi celle du temple ? – ayant pu être bâties plus tardivement. L'ensemble présente toutefois un plan symétrique et régulier, témoin d'une certaine unité architecturale.

Comme le souligne A. Coutelas (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 153-154), la présence d'une nécropole ancienne, dont les architectures funéraires les plus monumentales pouvaient encore être perceptibles durant l'époque romaine, a pu être déterminante lors de l'implantation du lieu de culte, qui borde la zone sépulcrale préhistorique et protohistorique. L'orientation de son accès principal et de l'entrée du temple, vers l'ouest, est singulière. Elle pourrait être liée à l'existence des vestiges de la nécropole, à l'est, mais aussi à la topographie du terrain, incliné vers l'ouest, sur lequel il a été établi. Parmi les critères qui ont aussi pu influencer le choix de son emplacement, sans certitude toutefois, signalons enfin la proximité immédiate d'une limite entre deux cités, tandis qu'aucune agglomération ni axe routier majeur n'est connu dans les environs.

Le sanctuaire est fréquenté tout au long du Haut-Empire, comme en témoigne le mobilier céramique qui en provient, alors que le numéraire est quasiment absent et pourrait plutôt relever de la fin de son fonctionnement, voire de son chantier de démolition. Les témoins les plus évidents des pratiques rituelles qui y sont pratiqués ont été progressivement enfouis au sein de plusieurs dizaines de fosses, dont le comblement est souvent daté du II^e s. ou du III^e s. de n. è. Il s'agit de quartiers de viande déposés intacts – correspondant à la part du sacrifice animal destinée à la divinité, dont l'identité n'est pas renseignée ? –, aux côtés de déchets manifestement consommés, toutefois peu nombreux. La tenue du repas au sein du sanctuaire n'est donc pas avérée, ou du moins les déchets qui en résultent n'auraient pas été inhumés dans l'enceinte et en auraient été évacués vers un lieu inconnu. Ces dépôts se sont manifestement poursuivis dans les derniers temps de la fréquentation du lieu de culte, voire au moment de sa démolition, puisque plusieurs fosses ont été creusées dans les fondations des murs du péribole et des galeries, au préalable détruits. L'abandon du sanctuaire n'a pas eu lieu avant la fin du III^e s. et il est possible qu'il soit resté en activité tout au long du IV^e s., bien que les rares monnaies émises à la fin de ce siècle aient aussi pu être enfouies au moment de sa destruction, antérieure à la fin de l'Antiquité.

La découverte d'un ensemble de petits bâtiments établis à une cinquantaine de mètres à l'ouest du sanctuaire est remarquable : contemporains du lieu de culte, ils ont été construits de manière progressive et ont abrité diverses activités, notamment artisanales ou domestiques. Le sanctuaire, qui en est séparé par un grand espace vide formant une sorte de place et relié par un ou deux chemins, les surplombe de quelques mètres. L'agencement de ces bâtiments et leur proximité avec l'enceinte à vocation cultuelle, dont ils adoptent d'ailleurs l'orientation, invitent à y voir non pas une exploitation

agricole, mais plutôt, pour reprendre les mots d'A. Coutelas, « une forme d'habitat groupé en lien avec la présence du temple, avec son entretien, peut-être sa surveillance, et surtout sa gestion. Simple lieu de vie la plus grande partie de l'année, ce pôle pourrait avoir servi pour les activités culinaires (et la tenue des banquets ?) lors des cérémonies, en fournissant peut-être une partie des offrandes, prélevée sur le cheptel et les réserves agricoles » (Coutelas dir., 2015, vol. 1, p. 160). On ignore si la concentration de bâtiments, que l'on peut qualifier de hameau, est occupée de manière pérenne, ou plutôt saisonnière, en fonction des cérémonies qui se déroulent au sein du sanctuaire. Le statut de ce dernier, dont l'architecture reste modeste malgré la présence d'une double galerie et d'une cour relativement grande, est également difficile à déterminer : doit-on y voir un petit sanctuaire public ou plutôt un lieu de culte privé, géré par une famille ou une communauté résidant à proximité ?

6 – Bibliographie

Coutelas, Hauzeur, 2017 – COUTELAS A., HAUZEUR A., « Le Vigneau (1 et 2), Pussigny, Indre-et-Loire [n° 20] », in MISTROT V., HUET Chr. (dir.), *L'archéologie à grande vitesse, 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux*, Paris, Errance, Bordeaux, musée d'Aquitaine, p. 79-88.

Coutelas et al., 2017 – COUTELAS A., HAUZEUR A., GOMEZ DE SOTO J., « La nécropole du Bronze final I-IIa du « Vigneau 2 » (Pussigny, Indre-et-Loire) », *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 15-22.

Coutelas (dir.), 2015 – COUTELAS A. (dir.), *Pussigny (37) Le Vigneau 1. Occupations antique et médiévale*, rapport de fouille préventive (ArkeMine), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 3 vol., 267 p., 221 p. et 765 p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *L'Indre-et-Loire. 37*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 37), 141 p.

Robreau, 2012 – ROBREAU B., « Territoires et frontières des cités antiques de la région Centre », in CRIBELLIER Chr., FERDIÈRE A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table ronde d'Orléans*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 42), p. 49-58.

S.245 – Saint-Julien-de-Chédon (Loir-et-Cher), le Marchais Long

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons
Coordonnées (Lambert 93) : X = 565675 ; Y = 6694380
Numéro d'entité archéologique : 41 217 0001
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les deux temples peu éloignés l'un de l'autre identifiés à Saint-Julien-de-Chédon (S.245 et S.246) ont été découverts en 1976, lorsque le prospecteur J. Dubois survole d'avion la vallée du Cher – ils ont été signalés par erreur, à l'époque, sur la commune de Bourré (Dubois, 1976), puis sur celle d'Angé, pour ce lieu de culte-ci (Delétang, 1983, p. 42 ; Provost, 1988, p. 58-59). Ce n'est qu'en 1986 que les prospections aériennes conduites par H. Delétang localisent avec précision ces deux sites et en fournissent de nouveaux clichés (Delétang, 1990).

▪ Implantation topographique

Les édifices religieux antiques de Saint-Julien-de-Chédon ont été bâtis dans la plaine alluviale du Cher, à plus de 900 m du lit actuel de la rivière, en rive gauche.

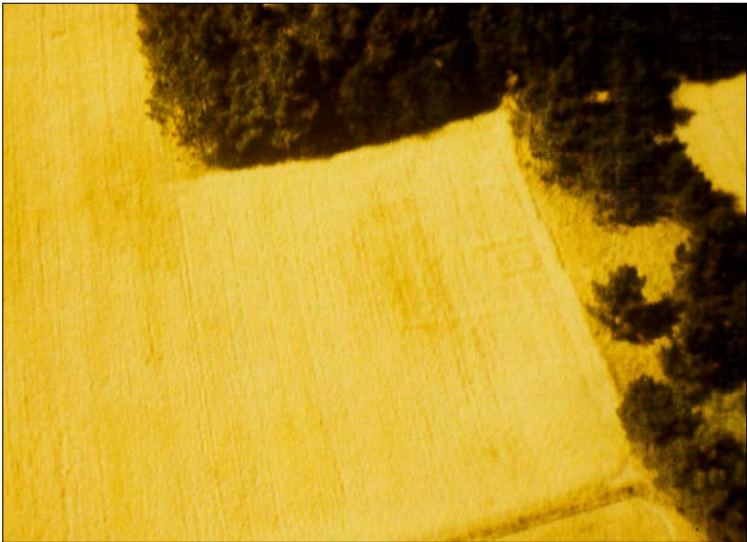


Fig. 1 : vue aérienne du site. In Dubois, 1976.

2 – Présentation des vestiges

Un temple (A) et deux tronçons du probable mur d'enceinte du lieu de culte sont reconnaissables sur les clichés aériens (fig. 1 et 2). De plan carré, le temple possède une galerie qui enveloppe sur ses quatre côtés la *cella* centrale. Au nord et au sud de cette construction, deux segments de mur parallèles au temple appartiennent selon toute vraisemblance au péribole du sanctuaire ; leur tracé se perd à l'ouest comme à l'est.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 35 x 25 m (soit > 900 m²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 9 x 9 m (soit +/- 80 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisés aux confins orientaux de la cité des Turons, les sanctuaires de Saint-Julien-de-Chédon sont distants de 4 km de la frontière qui sépare cette *civitas* du territoire carnute. Également située dans la vallée du Cher, l'agglomération secondaire antique de Thésée s'est développée de part et d'autre du cours d'eau, à 6 km à l'est des deux lieux de culte. Dans l'Antiquité, la rivière est très probablement longée entre Tours et Thésée par un axe routier, dont la localisation précise – rive gauche ou droite ? – fait défaut aux abords des sanctuaires. Tout au plus, cette voie devait être éloignée d'un kilomètre du sanctuaire étudié (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

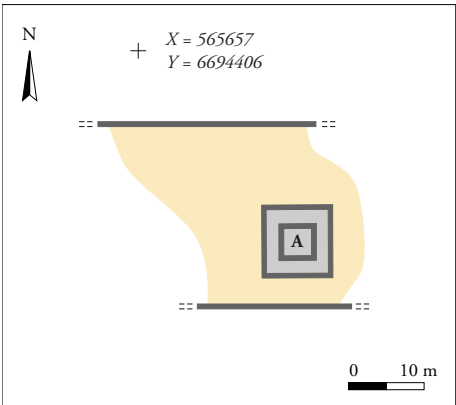


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Dubois, 1976 et Delétang 1990.

▪ Environnement proche

Outre un second lieu de culte mis en évidence par les mêmes campagnes de prospection aérienne à 170 m au sud (**S.246**), de multiples occupations datées de l'époque romaine ont été reconnues à proximité de ce site (**fig. 3**). Ainsi, entre les deux lieux de culte, les prospections pédestres menées par M.-A. Gauthier ont permis d'identifier deux zones de concentration de débris de terre cuite architecturale révélant l'emplacement de bâtiments non détectés sur les images aériennes (Delétang, 1990).

Deux autres signalements de vestiges gallo-romains ont été enregistrés dans un rayon d'un kilomètre : d'une part, quatre sépultures à crémation pour partie datées du I^{er} s. de n. è. ont été découvertes à 700 m à l'ouest des sanctuaires – entre les lieux-dits la Varenne, le Marchais Long et les Planchettes (Provost, 1988, p. 60) – ; d'autre part, des fragments de tuiles à rebords ont été collectés près du Cher, à la Grelottière, soit à moins d'un kilomètre au nord-ouest du lieu de culte du Marchais Long (Provost, 1988, p. 60).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le nombre de découvertes archéologiques relatives à l'époque romaine réalisées sur la commune de Saint-Julien-de-Chédon, peu d'informations utiles pour caractériser ces occupations peuvent être retenues : auprès de deux temples, dont l'un s'inscrit au sein d'une aire sacrée close, des constructions et, à quelques centaines de mètres, une petite nécropole définissent un espace occupé de manière assez lâche, implanté à proximité du Cher. La chronologie des différents aménagements mériterait d'être précisée. Quoiqu'il en soit, les deux temples sont trop éloignés pour relever d'un même sanctuaire.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, 1990 – DELÉTANG H., *Prospections archéologiques aériennes en 1990*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Dubois, 1976 – DUBOIS J., *Archéologie aérienne : prospections 1976*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

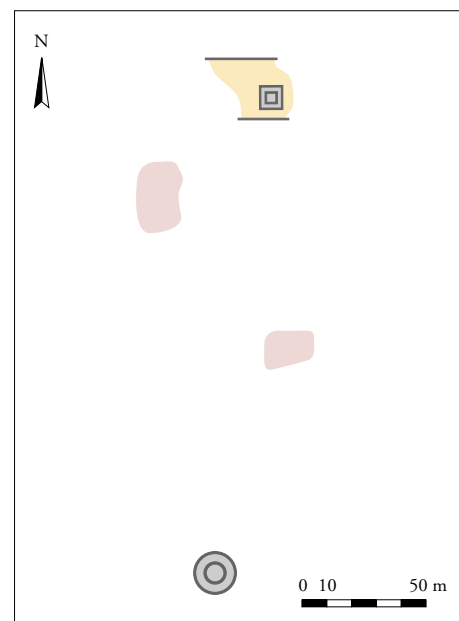


Fig. 3 : le sanctuaire et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Dubois, 1976 et
Delétang 1990.

S.246 – Saint-Julien-de-Chédon (Loir-et-Cher), les Planchettes

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons
Coordonnées (Lambert 93) : X = 565655 ; Y = 6694190
Numéro d'entité archéologique : 41 217 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les deux temples peu éloignés l'un de l'autre identifiés à Saint-Julien-de-Chédon (S.245 et S.246) ont été découverts en 1976, lorsque le prospecteur J. Dubois survole d'avion la vallée du Cher – ils ont été signalés par erreur, à l'époque, sur la commune de Bourré (Dubois, 1976). Ce n'est qu'en 1986 que les prospections aériennes conduites par H. Delétang localisent avec précision ces deux sites et en fournissent de nouveaux clichés (Delétang, 1990).

▪ Implantation topographique

Les édifices religieux antiques de Saint-Julien-de-Chédon ont été bâtis dans la plaine alluviale du Cher, à plus de 900 m du lit actuel de la rivière, en rive gauche.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Dubois, 1976.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan circulaire (A), isolé, apparaît sur les vues aériennes ; sa *cella* centrale est entourée d'une galerie périphérique (fig. 1 et 2).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisés aux confins orientaux de la cité des Turons, les sanctuaires de Saint-Julien-de-Chédon sont distants de 4 km de la frontière qui sépare cette *civitas* du territoire carnute. Également située dans la vallée du Cher, l'agglomération secondaire antique de Thésée s'est développée de part et d'autre du cours d'eau, à 6 km à l'est des deux lieux de culte. Dans l'Antiquité, la rivière est très probablement longée entre Tours et Thésée par un axe routier, dont la localisation précise – rive gauche ou droite ? – fait défaut aux abords des sanctuaires. Tout au plus, cette voie devait être éloignée d'un peu plus d'un kilomètre du sanctuaire étudié (Cribellier, 2016, p. 37, fig. 4).

▪ Environnement proche

Oltre un premier lieu de culte mis en évidence par les mêmes campagnes de prospection aérienne à 170 m au nord, de multiples occupations datées de l'époque romaine ont été reconnues à proximité de ce site (S.245). Ainsi, entre les deux lieux de culte, les prospections pédestres menées par M.-A. Gauthier ont permis d'identifier deux zones de concentration de débris de terre cuite architecturale révélant l'emplacement de bâtiments non détectables sur les images aériennes

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B4
Dimensions des temples	+/- 17 m de diamètre (soit +/- 225 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

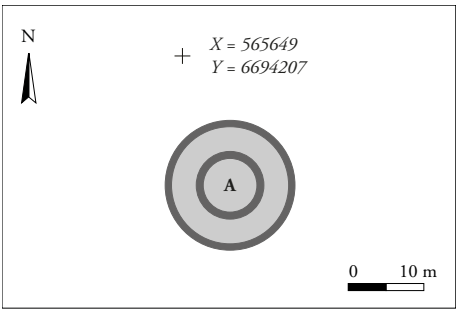


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Dubois, 1976 et Delétang 1990.

(Delétang, 1990).

Deux autres signalements de vestiges gallo-romains ont été enregistrés dans un rayon d'un kilomètre : d'une part, quatre sépultures à crémation pour partie datées du I^{er} s. de n. è. ont été découvertes à 700 m à l'ouest des sanctuaires – entre les lieux-dits la Varenne, le Marchais Long et les Planchettes (Provost, 1988, p. 60) – ; d'autre part, des fragments de tuiles à rebords ont été collectés près du Cher, à la Grelottière, soit à un kilomètre environ au nord-ouest du lieu de culte des Planchettes (Provost, 1988, p. 60).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le nombre de découvertes archéologiques relatives à l'époque romaine réalisées sur la commune de Saint-Julien-de-Chédon, peu d'informations utiles pour caractériser ces occupations peuvent être retenues : auprès de deux temples, dont l'un s'inscrit au sein d'une aire sacrée close, des constructions et, à quelques centaines de mètres, une petite nécropole définissent un espace occupé de manière assez lâche, implanté à proximité du Cher. La chronologie des différents aménagements mériterait d'être précisée. Quoi qu'il en soit, les deux temples sont trop éloignés pour relever d'un même sanctuaire.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Delétang, 1983 – DELÉTANG H., « Photographie aérienne. Les sanctuaires gallo-romains de la Beauce », *Archéologia*, 180-181, p. 40-47.

Delétang, 1990 - DELÉTANG H., *Prospections archéologiques aériennes en 1990*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Dubois, 1976 - DUBOIS J., *Archéologie aérienne : prospections 1976*, rapport de prospection-inventaire, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Provost, 1988 – PROVOST M., *Le Loir-et-Cher. 41*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 41), 159 p.

S.247 – Saint-Patrice (Indre-et-Loire), Tiron

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Autre toponyme utilisé : la Perrée

Coordonnées (Lambert 93) : X = 494560 ; Y = 6690630

Numéro d'entité archéologique : 37 232 0285

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinité honorée : inconnue

Chronologie générale : première ou seconde moitié du II^e s. – début du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2001 et 2002, dans le cadre des opérations archéologiques menées en amont de l'aménagement de l'autoroute A85, reliant Angers à Tours, une équipe dirigée par Th. Guiot (Inrap) a fouillé les vestiges d'une *villa*, découverte lors d'un diagnostic conduit par S. Krausz en 2000. L'ensemble de l'établissement, s'étendant sur une surface de 8 000 m², a pu être étudié. À proximité de l'espace résidentiel, un enclos a livré les vestiges d'un vraisemblable petit temple, au sein duquel la représentation sculptée de ce qui s'apparente à une divinité a été mise au jour ; il a dès lors été identifié à un sanctuaire privé (Guiot, 2003 ; Guiot dir., 2003).

▪ Implantation topographique

L'établissement rural de Tiron est installé sur un petit éperon, incliné vers le sud et localisé à mi-hauteur du coteau septentrional de la vallée de la Loire. Il surplombe ainsi la plaine alluviale, distante de moins de 150 m, d'une trentaine de mètres ; la rive du fleuve, dont le tracé a évolué depuis l'Antiquité, est aujourd'hui à près de 2 km du site (Guiot, 2003, p. 122).

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

Le petit enclos de plan quadrangulaire identifié à un lieu de culte a été bâti *ex nihilo*, dans le courant du II^e s. : les tessons de céramique les plus anciens découverts au sein de cet espace sont attribués à la seconde moitié du II^e s., mais il est possible que le sanctuaire ait été aménagé au moment où l'établissement rural est reconstruit en pierre, soit dès le début de ce siècle (fig. 1). La ou les entrées de cet espace fermé par des murs maçonnés n'ont pas pu être localisées, à moins qu'une fosse recoupant les fondations du mur oriental, dans l'axe de l'édicule carré, ne signale l'emplacement d'un seuil récupéré. L'enceinte abrite un édicule maçonné de plan quasi carré (A), excentré vers le sud-ouest, dont ne subsistent que les fondations, profondes de 0,50 m. Son élévation n'est pas connue, mais l'ancrage important de ses murs plaide en faveur d'un édifice assez haut, peut-être couvert de tuiles. À l'intérieur, une large fosse a été creusée contre le mur occidental et occupe près de la moitié de l'espace interne, long de 1,70 m et large de 1,25 m de large. Elle a été remblayée à l'aide de gros débris de tuiles à rebord, de nombreux moellons de calcaire et d'un bloc sculpté en haut-relief. Ce dernier, adossé au mur ouest – et donc *a priori* resté en position initiale, à moins d'envisager qu'il reposait sur un support récupéré – peut être interprété comme une statue de culte, représentant une divinité indéterminée (fig. 2) (cf. *infra*). Il est donc logique de restituer l'entrée de l'édicule face à la statue, en façade orientale (Guiot, 2003, p. 153-154).

Plusieurs aménagements ont aussi été mis en évidence dans la cour de l'enclos (Guiot dir., 2003, p. 77-79 ; Guiot, 2003, p. 154-157). Un remblai anthropisé, vraisemblablement mis en place lors de sa fondation, a été répandu dans sa moitié orientale ; quelques objets ont été découverts en surface de ce niveau (cf. *infra*) et plusieurs fosses, postérieures à son aménagement, l'entaillent. L'essentiel des fosses creusées dans l'enceinte du sanctuaire est toutefois concentré au nord de l'édicule, autour d'un trou de poteau. Parmi la dizaine de fosses que la fouille a permis d'identifier au sein de l'enclos, cinq ont livré des mobiliers enfouis à l'intérieur même du sanctuaire, dont trois ovicaprinés complets, deux vases entiers, deux monnaies et du mobilier détritique (cf. *infra*).

<i>Chronologie</i>	1 ^e ou 2 nd e moitié du II ^e s. – début du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	9,60 x 8 m (soit +/- 75 m ²)
<i>Types des temples</i>	A1a
<i>Dimensions des temples</i>	2,70 x 2,50 m (soit 7 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

La datation des objets collectés au sein de l'enceinte cultuelle ne diffère pas de celle des autres mobiliers découverts dans l'espace résidentiel de la *villa* : tandis que la monnaie la plus récente du sanctuaire a été émise durant le principat de Commode (180-192), le matériel céramique indique un abandon probable au début du III^e s., à l'instar des autres bâtiments de l'établissement rural (cf. *infra*).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

La partie inférieure d'une statue de culte en pierre, brisée, a été découverte en place ou du moins dans le secteur où elle devait être exposée, dans la fosse creusée au fond de la *cella* de l'édicule, contre son mur occidental (**fig. 2**) (Y. Letho-Duclos, in Guiot dir., 2003, p. 148 ; Guiot, 2003, p. 153-154). Sculptée en haut-relief dans un bloc de calcaire long de 0,56 m, large de 0,38 m et conservé sur 0,38 m de haut, elle représente vraisemblablement une divinité de sexe indéterminé, assise dans une niche ou un édicule flanqué de colonnes (**R.753**). Ses jambes sont couvertes d'un long vêtement qui descend jusqu'à ses pieds, qui semblent chaussés ; la statue est brisée à hauteur des genoux et devait mesurer, à l'origine, près d'un mètre de haut.

▪ *Autres mobiliers*

Les objets découverts au sein de l'enclos proviennent du remblai installé dans la moitié orientale de la cour ainsi que du comblement de cinq fosses, mais pas de l'intérieur de la *cella*. Concentrés dans l'angle nord-est de l'enclos, au sein du remblai anthropisé, des tessons de céramique, quatre monnaies – émises durant les règnes de Claude, Domitien et Antonin le Pieux – et un couteau pliant ont été mis au jour, tandis que d'autres objets, plus épars et surtout détritiques, proviennent aussi du même niveau. En ce qui concerne le remplissage des fosses, le creusement le plus à l'ouest (fait 1842) a livré d'abondants restes fauniques et des tessons de céramique ; à proximité immédiate, une autre fosse (1841) recelait quelques tessons non datés, des ossements d'animaux et deux monnaies, frappées au cours des principats d'Hadrien et de Commode. Trois autres fosses, creusées dans la moitié orientale de l'enceinte, contiennent chacune le squelette en connexion d'un ovicapriné et du matériel céramique ; deux d'entre elles ont d'ailleurs livré un vase complet – il s'agit, pour l'un d'eux, d'une petite marmite en céramique commune – et la troisième renferme aussi des clous (Guiot, 2003, p. 154-157).

Le mobilier céramique, étudié par St. Raux, comprend des formes et des productions variées, datées de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s. de n. è. (St. Raux, in Guiot, 2003, p. 154-155 et p. 157). En l'absence d'inventaire précis du matériel céramique par structure, il est impossible de chiffrer le nombre total de restes et le nombre minimum de vases introduits dans l'enceinte du sanctuaire (St. Raux, in Guiot dir., 2003, p. 89-106).

Les restes fauniques, non étudiés, correspondent à des déchets épars ainsi qu'aux trois squelettes d'ovicaprinés, en connexion anatomique, déposés dans autant de

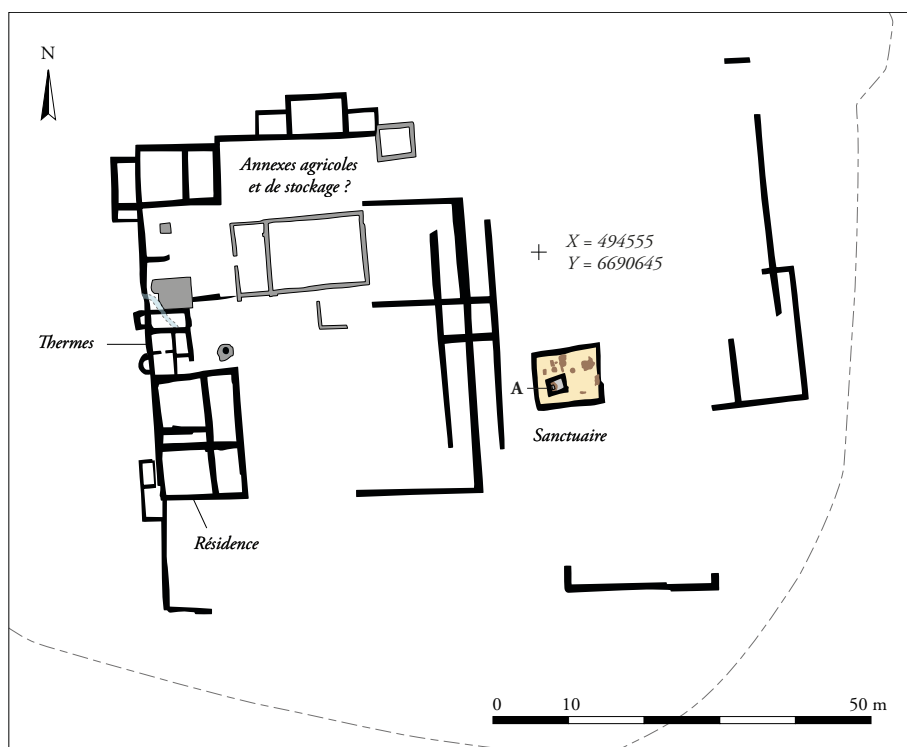


Fig. 1 : la villa de Saint-Patrice et son vraisemblable sanctuaire au II^e s. de n. è.
Réal. S. Bossard, d'après Guiot, Raux, 2003, p. 124, fig. 2 et p. 126, fig. 4.



Fig. 2 : vue de la statue fragmentaire installée au fond de l'édicule interprété comme une *cella*. In Guiot (dir.), 2003, p. 77, photographie 33.

fosses. Ils se caractérisent par un état de conservation globalement mauvais et les modalités de la mise à mort des animaux n'ont pas pu être précisées (Guiot dir., 2003, p. 79).

Parmi les 20 monnaies découvertes sur l'ensemble de la *villa*, 6 proviennent de l'enclos cultuel. Celles-ci sont uniquement datées du Haut-Empire et ont été produites entre les règnes des empereurs Claude (41-54) et Commode (180-192) (J.-L. Roche, in Guiot dir., 2003, p. 149-151 ; Guiot, 2003, p. 165).

Le rapport de fouille mentionne également la découverte, en surface du niveau d'occupation reconnu dans la cour, d'une petite lame de hache polie en silex, de deux fragments de clés en fer, de clous et de morceaux de verre soufflé (Guiot dir., 2003, p. 77). L'inventaire de l'*instrumentum* doit être complété par un couteau pliant bimétallique, provenant de l'angle nord-est de l'enceinte, dont le manche figuré, en alliage cuivreux, représente un gladiateur équipé d'un casque à crête, d'un bouclier rectangulaire et d'une épée (Guiot, 2003, p. 154-156).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Établie aux confins occidentaux de la cité des Turons, à quelques kilomètres du territoire des Andécaves, la petite *villa* de Tiron est située à moins de 200 m au nord d'une voie, aujourd'hui la route départementale 35, qui aurait fossilisé le tracé de l'antique *via andegavensis* reliant Angers/*Iuliomagus* à Tours/*Caesarodunum* (Guiot, 2003, p. 125). Le réseau d'agglomérations antiques est peu documenté dans les environs de Saint-Patrice ; l'habitat groupé avéré le plus proche est localisé à Panzoult, soit à 20 km au sud-est (Cribellier, 2016).

▪ Environnement proche

L'enclos à caractère religieux est implanté à 4 m à l'est des galeries qui solennisent l'une des façades de la cour résidentielle de l'établissement, qui se développe donc à l'ouest du lieu de culte. Aucune structure n'a été reconnue au nord du sanctuaire, tandis qu'à une vingtaine de mètres à l'est et au sud, de longs murs témoignent de l'aménagement de grandes terrasses qui bordent la *villa* à l'est, sur un terrain dont la pente est importante.

L'établissement rural de Tiron a été fondé durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. D'abord pourvu de constructions en matériaux périssables, il a ensuite été reconstruit en dur au début du II^e s. (**fig. 1**). Lors de cette seconde phase, mieux documentée, l'habitat se compose de différents bâtiments, dispersés à l'ouest et au nord d'une cour centrale. Celle-ci est partiellement délimitée par un mur de clôture – mais l'érosion du terrain, liée à sa déclivité, en a peut-être fait disparaître plusieurs tronçons – et, à l'est, par une double galerie longue de 37 m. À l'ouest, le bâtiment résidentiel, d'une surface au sol d'environ 175 m², était probablement doté d'un étage et agrémenté d'une colonnade et d'enduits peints ; il est associé à une cave et, au nord, à un petit édifice balnéaire qui lui est accolé. Plus au nord, sont regroupés plusieurs bâtiments de dimensions variables, dont un grand édifice, probable grange, dont il ne subsiste que les solins. À l'ouest de celui-ci et au nord des thermes, l'une des deux petites pièces, ouvertes à l'est et appuyées contre le mur de clôture, abrite un radier de pierre central, de plan rectangulaire – il mesure 1,75 m de long pour 1,40 m de large. Cet aménagement a pu servir de support à un pilier ou à une installation artisanale, mais il a aussi pu soutenir la base d'une statue ; une sépulture d'enfant décédé quelques jours après la naissance et un fragment de figurine en terre cuite, le seul objet de ce type mis au jour au sein de l'établissement, ont aussi été découverts dans cet espace. La fonction des autres pièces localisées contre le mur d'enceinte de l'établissement, au nord, n'est pas connue. L'accès à l'habitat devait s'effectuer depuis le nord ou par l'est : un accès à la cour a été identifié dans la partie médiane des galeries orientales, à proximité de l'enclos cultuel. La *villa*, dont les dimensions et les équipements sont relativement modestes, est abandonnée vers le début du III^e s. (Guiot, 2003, p. 125-166).

Un autre site rural fréquenté durant l'Antiquité a été repéré en prospection pédestre à 700 m au nord, au lieu-dit la Chevalerie (Guiot, 2003, p. 125).

5 – Synthèse et interprétation

Le vraisemblable sanctuaire enclos de Tiron, à Saint-Patrice, est établi à l'extérieur de la cour qui rassemble les différents édifices résidentiels ou liés aux activités agro-pastorales et artisanales d'une petite *villa*. Il prend place sur l'une des terrasses aménagées en bordure orientale de l'établissement, depuis laquelle l'on dispose certainement d'un point de vue remarquable sur la Loire, dans un espace peut-être agrémenté de jardins. L'enceinte, aux dimensions réduites, accueille un unique édicule, que la mise au jour – et c'est un fait exceptionnel – d'un bloc sculpté en calcaire figurant une divinité assise permet d'identifier à une *cella*. La disparition de la moitié supérieure de la statue, brisée, nous prive des attributs que le personnage pouvait tenir, et donc de l'identité du dieu ou de la déesse. Il semble peu probable que cette image soit celle d'un défunt, et donc que l'édicule corresponde à un mausolée et l'enceinte, à un enclos funéraire :

aucun reste humain n'a été découvert en son sein et la configuration du petit édifice, avec une statue installée contre l'un de ses murs, évoque bien celle d'un temple, tandis que les comparaisons en contexte funéraire manquent. Les mobiliers mis au jour dans la cour témoignent de l'enfouissement – non daté – d'animaux entiers, moutons ou chèvres, dans des circonstances qui nous échappent, mais aussi du dépôt probable d'offrandes diverses : monnaies, hache polie néolithique ou un couteau de qualité ; quant à la découverte de tessons de céramique et de restes fauniques à l'état de déchets, elle peut renvoyer à l'offrande ou au partage de repas au sein de l'enclos ou à proximité. Le caractère privé du lieu de culte ne fait pas de doute, à la fois en raison de son contexte d'implantation, mais aussi de la modestie de son architecture. Quant à sa fondation, si elle n'est pas précisément datée, elle accompagne probablement la reconstruction de la *villa*, et son abandon coïncide vraisemblablement avec celui de l'établissement.

6 – Bibliographie

Cribellier, 2016 – CRIBELLIER Chr., « Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions », in CRIBELLIER Chr. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices*, Tours, FERACF (supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 63 ; Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 3), p. 23-71.

Guiot (dir.), 2003 – GUIOT Th. (dir.), *Autoroute A85. Angers - Tours. Section K3. Contournement nord de Langeais : site G. La villa gallo-romaine de Saint-Patrice « Tiron » (Indre-et-Loire)*, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 164 p. et annexes.

Guiot, 2003 – GUIOT Th., avec la collaboration de RAUX St., « La villa gallo-romaine de « Tiron » à Saint-Patrice (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 42, p. 121-167.

S.248 – Tours (Indre-et-Loire), rue Nationale

1 – Présentation du site

Cité antique : Turons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 525625 ; Y = 6701795

Numéro d'entité archéologique : 37 261 0048

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges d'un imposant temple ont été découverts à l'est de la rue Nationale, lors de la reconstruction d'un îlot urbain en 1951, suite aux dégâts infligés au centre-ville de Tours durant la Seconde Guerre mondiale. Les observations consignées par P.-L. Fréon, R. Milliat et R. Lehoux, ainsi qu'un plan de l'édifice et quelques clichés, apportent de précieuses informations sur les sondages qui ont alors été menés de manière expéditive, en parallèle de la démolition partielle des maçonneries (Cordonnier-Détré, 1951, p. 94-97 ; Milliat, 1952 ; archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire). En réaction à la destruction de l'édifice, qui était, par endroits, préservé sur plus de 3 m d'élévation, ce dernier est classé au titre des monuments historiques en 1953. À la fin du XX^e s. et à l'aube du XXI^e s., de nouveaux aménagements de l'îlot ont engendré plusieurs interventions archéologiques à l'emplacement du temple et à ses abords immédiats. En 1994, deux premières opérations, dirigées par X. Rodier puis par A. Poirot (Laboratoire d'archéologie urbaine de Tours) ont notamment montré que les fondations, épargnées par les destructions des années 1950, sont installées sur de nombreux pieux en bois, qui ont pu faire l'objet de datations dendrochronologiques (Rodier, 1994 ; Poirot, 1995). En 2000, une nouvelle évaluation archéologique, placée sous la responsabilité scientifique de F. Champagne (Afan), a permis d'étudier les vestiges d'une rue qui bordait le sanctuaire à l'est (Jouquand, Champagne, 2000). Enfin, en 2001-2002, lors de la construction du Centre dramatique régional, les maçonneries du bâtiment de culte ont de nouveau été exhumées et elles ont pu faire l'objet d'une nouvelle étude, en intégrant les niveaux archéologiques adjacents, lors d'une fouille préventive entreprise sous la direction de A.-M. Jouquand (Inrap). Les données collectées au cours de ces différentes opérations ont été synthétisées dans le cadre du rapport rendu à l'issue de cette dernière intervention (Jouquand dir., 2002), puis dans des notices publiées dans les actes du colloque « Mars en Occident » (Le Mans, université du Maine, 4-6 juin 2003) (Jouquand *et al.*, 2006) et dans un ouvrage collectif consacré à la ville de Tours, entre Antiquité et Moyen Âge (Jouquand, 2007).

▪ Implantation topographique

La ville antique de Tours est établie en rive gauche de la Loire, sur une terrasse alluviale inclinée vers le nord-est (Galinié *et al.*, 2007, p. 325). Le terrain sur lequel est installé le lieu de culte, sableux et instable, est situé à environ 280 m du cours d'eau, tel qu'on en restitue le tracé antique, en retrait de 160 m par rapport à aujourd'hui (Galinié *et al.*, 2007, p. 325).

2 – Présentation des vestiges

▪ Phase 1 (années 10 – troisième quart du I^{er} s. de n. è.)

En 1994 et en 2002, des niveaux et des aménagements antérieurs à la construction du temple de plan circulaire ont été mis au jour sous son *pro-naos* et dans un espace d'une centaine de mètres carrés localisé au pied de son escalier d'accès (Jouquand dir., 2002, p. 9-21 ; Jouquand *et al.*, 2006, p. 155 ; Jouquand, 2007, p. 189-191).

À une dizaine de mètres à l'est du futur temple, la tranchée de récupération d'un mur épais de près de 1 m, profonde de plus de 2,80 m, témoigne de l'aménagement d'une première construction maçonnée, relativement monumentale, dont les fondations reposent sur des pieux en bois, noyés dans du mortier. Le comblement de cette tranchée recelait des moellons de calcaire et des fragments d'enduits peints de couleur rouge. Le mur présente une orientation voisine de l'axe nord-sud, qui sera conservée par la suite, lors de l'édification du sanctuaire. À l'ouest de la tranchée, une succession de couches stratigraphiques, épaisse de 0,40 m et

	Phase 2
Chronologie	À partir de la fin du I ^{er} s. ou du début du II ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	> 70 x 60 m (soit > 4 200 m ²) ?
Types des temples	C2
Dimensions des temples	48 x 34,85 m (soit 1 280 m ²)
Autres équipements remarquables	B et C : fondations de bases d'usage indéterminé

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

de l'édification du sanctuaire. À l'ouest de la tranchée, une succession de couches stratigraphiques, épaisse de 0,40 m et

composée de niveaux d'occupation et de remblais, est associée à plusieurs structures, relevant d'au moins deux états. Au premier, sont rattachées l'empreinte d'une sablière basse et trois fosses dépotoirs, puis, dans un second temps, une file de poteaux de faible diamètre, bordée de niveaux charbonneux, est mise en place, tandis qu'un puits est creusé.

L'exiguïté des sondages réalisés ne permet pas de définir la fonction de l'espace délimité à l'est par le mur maçonné, vraisemblable cour occupée par des constructions légères. Le mobilier associé à ces niveaux les plus anciens, composé de tessons de céramique et de restes fauniques, indique que ce secteur de la ville de Tours est urbanisé dès le règne de Tibère (14-37 de n. è.) et reste occupé, en subissant les transformations évoquées, jusqu'au troisième quart du I^{er} s. de n. è.

▪ **Phase 2 (à partir de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è.)**

Entre le troisième quart du I^{er} s. et le début du II^e s., le quartier fait l'objet d'une importante phase de travaux, dont la durée n'est pas connue mais qui a pu s'étaler sur plusieurs décennies, menés dans le cadre de la construction d'un sanctuaire monumental (**fig. 1**) (Jouquand dir., 2002, p. 21-51 ; Jouquand *et al.*, 2006 ; Jouquand, 2007, p. 191-197).

Les limites du lieu de culte restent peu documentées. En 1995, les vestiges de deux importants murs, épais de 2 m et se rejoignant à angle droit, ont été dégagés à une douzaine de mètres au sud-est du temple. Il s'agit du seul tronçon qui peut être rattaché avec vraisemblance à l'enceinte du sanctuaire, dont les dimensions ne sont donc pas connues. Par symétrie et en tenant compte de l'emprise du temple, il est toutefois possible de restituer une cour large d'au moins 60 m et longue de plus de 70 m, soit une surface, particulièrement importante, supérieure à 4 200 m².

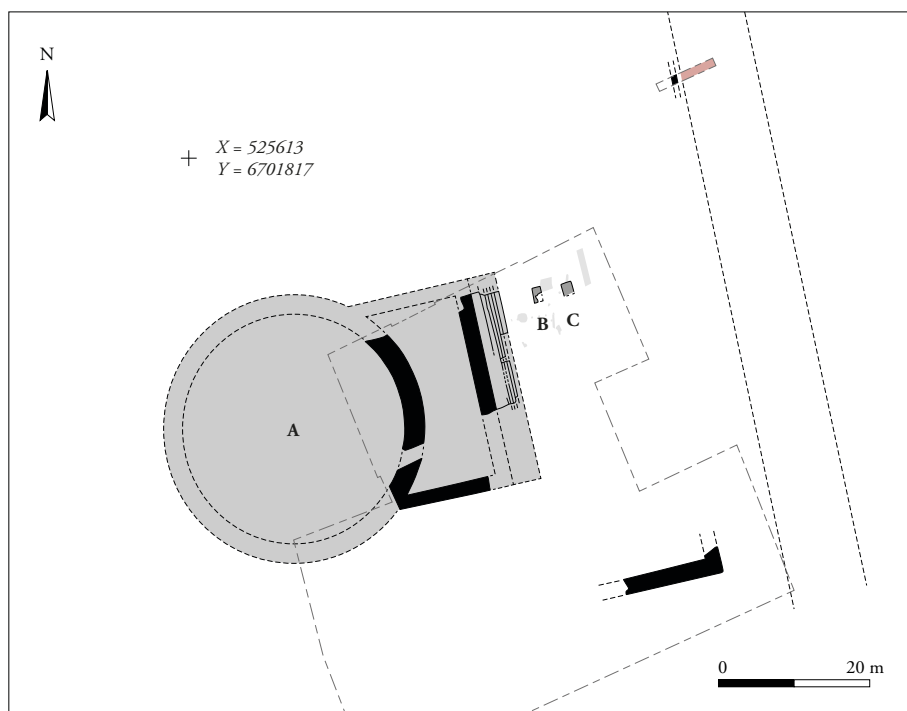


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Jouquand *et al.* (dir.), 2002 et Jouquand, 2007, p. 191, fig. 9.

Le temple A, édifice le mieux conservé du site, semble constitué d'une très grande salle de plan circulaire, d'un diamètre externe de 34,85 m, et d'un vestibule, accolé à l'est, large de 27,40 m et profond, dans l'axe de l'édifice, de 7,50 m. Juché sur un podium d'une hauteur proche de 2,20 m, le bâtiment de culte est accessible par un escalier qui précède le *pronaos*, de même largeur que ce dernier. Il en subsiste une partie des gradins maçonnés, mais les dalles qui constituaient les dix marches ont été récupérées, tandis que les murs d'échiffre qui devaient le flanquer ne sont pas conservés. Les fondations maçonnées du temple, épaisses de 1,80 m, reposent sur de multiples pieux, noyés dans de l'argile. De l'élévation du bâtiment, il subsiste, en place, la base des murs du podium ; ceux-ci retiennent un épais remblai limoneux, au sommet duquel une succession de couches de mortier servait d'assise au sol, composé de dalles parallélépipédiques qui ont été récupérées lors de sa démolition. L'analyse du plan ainsi que plusieurs *membra disiecta* en calcaire ou en marbre, issus des niveaux postérieurs à la destruction du temple, permettent d'en restituer globalement l'architecture. La hauteur restituée du *pronaos*, en tenant compte du podium, d'une colonnade, de l'entablement et d'un fronton triangulaire, est estimée à 18,60 m. Les colonnes de sa façade, hexastyle ou octostyle, mesurent environ 1,20 m de diamètre ; plusieurs fragments, issus de chapiteaux corinthiens, corinthianisants ou composites, ainsi qu'un fragment de corniche en proviennent certainement. D'autres débris, issus d'un décor marmoréen polychrome, dont subsistent plusieurs fragments de plaques, de pilastres et de couronnement, pourraient avoir revêtu l'intérieur de la salle circulaire. La restitution de cette dernière, quant à elle, pose davantage de problèmes. Aucune division interne de cet espace n'a été repérée au cours des différentes opérations, bien que R. Lehoux mentionne y avoir découvert, selon toute vraisemblance, des tronçons de murs, qui pourraient toutefois être plus anciens (Jouquand dir., 2002, p. 46-48). De même, lors des fouilles plus récentes, aucun autre mur concentrique au premier n'a été rencontré, même si celles-là n'ont pas atteint le centre de l'édifice. En outre, les couches bétonnées qui recouvrent le remblai limoneux du podium, dont la surface a été dégagée dès le milieu du XX^e s., semblent avoir été mises en place sur l'ensemble de l'aire circonscrite par le mur annulaire, qui formerait donc un espace

unique. Cette salle correspondrait ainsi à une vaste *cella*, d'un diamètre interne de 29,10 m, pour des murs épais entre 2,50 m et 2,70 m. Or, P. Aupert (2010, p. 289, note 99) a récemment montré que ces derniers ne peuvent supporter le poids d'une coupole et qu'il paraît peu probable qu'une charpente ait pu couvrir un espace aussi grand. L'hypothèse d'un second mur annulaire, séparant une *cella* centrale d'une galerie périphérique, permettrait de résoudre ce problème et semble donc plus vraisemblable, bien qu'aucune donnée archéologique ne l'appuie. Quoi qu'il en soit, les dimensions du temple, comme les éléments issus de son architecture, témoignent d'une monumentalité remarquable.

Au pied de l'escalier du temple, le sol de la cour a pu être fouillé, en 2001-2002, sur une surface de quelques dizaines de mètres carrés. Probablement revêtu d'un dallage de calcaire, il repose sur une couche de sable, scellant des niveaux liés au chantier de construction du bâtiment de culte. Deux bases d'autel ou de statue (B et C) ont été installées près de son angle nord-est : l'une se présente sous la forme d'un bloc de tuffeau long de 1,90 m, large de 1,10 m et épais d'environ 0,30 m, recouvrant un radier de pierre, tandis que de la seconde structure, il ne subsiste que le radier, large de 1,40 m et long de plus de 1,60 m.

La datation de la construction du temple monumental repose sur plusieurs analyses, parfois contradictoires. Ainsi, les datations dendrochronologiques entreprises sur les pieux qui stabilisent ses fondations indiquent que les arbres correspondants auraient été abattus au début du printemps 39 de n. è. Néanmoins, les niveaux de remblais associés au chantier de construction du temple, bien documentés et alternant avec des couches de chaux et d'éclats de taille de blocs de calcaire, ont livré un as de Domitien, émis en 82 de n. è. ; le mobilier céramique issu de ces mêmes strates renvoie également à un *terminus post quem* situé entre le dernier tiers du I^{er} s. et le début du II^e s. de n. è. Quant aux débris de chapiteaux et de corniche, ils ont été attribués, d'après des critères stylistiques, au dernier tiers du I^{er} s. de n. è. (Jouquand, 2007, p. 189 et p. 192). Le décalage d'une cinquantaine d'années observé entre les données stratigraphiques et les datations dendrochronologiques n'est pas spécifique aux fondations du temple de la rue Nationale, mais se retrouve aussi sur d'autres sites de Tours. Ici comme ailleurs, les éléments fournis par la stratigraphie et les mobiliers indiquent indubitablement que la construction est plus tardive que la date d'abattage supposée des arbres ; aucune réponse satisfaisante n'a pu être apportée à cette question de décalage, bien qu'un éventuel problème de référentiel utilisé pour la datation des bois ait été évoqué (Ferdrière *et al.*, 2014). En tout état de cause, la construction de l'ouvrage monumental, qui n'a pu débiter avant le troisième quart du I^{er} s. de n. è., a sans doute été étalée sur plusieurs années, voire sur plusieurs décennies.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Les maçonneries arasées de l'escalier du temple sont directement couvertes par une succession de couches de limon brun-noir, incluant des débris issus de l'élévation de l'édifice, dont le démantèlement a dû débiter lors de la formation de ces niveaux. Au sein de l'aire fouillée, d'une surface de 130 m², treize sépultures et huit fosses ont été installées dans ces sédiments ; les tessons de céramique qui y ont été découverts relèvent de productions attribuées à la fin de l'Antiquité, sans plus de précision, et le haut Moyen Âge, tandis que les datations au radiocarbone de trois sépultures sont situées en 543 et 776 de n. è.

Ces vestiges témoignent de la transformation de la cour de l'ancien sanctuaire, qui était au cœur de la ville du Haut-Empire, en nécropole, alors située à l'extérieur de l'enceinte urbaine qui entoure le cœur de la ville à partir du IV^e s. de n. è. (Jouquand, 2007, p. 196). En l'absence de mobiliers associés à la période de fréquentation du sanctuaire, aucune information ne permet donc de dater précisément la fermeture du temple et le début de sa destruction qui ont dû intervenir, selon toute vraisemblance, entre le courant du II^e s. et le IV^e s. de n. è.

Les maçonneries du temple sont certainement restées en élévation, bien que privées de leur enveloppe de calcaire et de marbre et sans doute partiellement démontées, durant plusieurs siècles. En effet, l'enceinte construite au XIV^e s. pour protéger la ville de Tours s'est appuyée, près d'un millénaire après son abandon, sur la base du mur méridional de son ancien vestibule, arasé ; plus tardivement, entre 1470 et 1473, une tour, adossée au sud du rempart, a été édifiée pour renforcer le système défensif. La construction de la tour et le creusement du fossé qui double le rempart, à l'extérieur de l'enceinte, ont malheureusement contribué à la destruction des niveaux archéologiques antiques aux abords du temple (Rodier, 1994 ; Poirot, 1995). Par ailleurs, des tessons de céramique des époques médiévales et modernes ont été mis au jour en surface du niveau de mortier sous-jacent au dallage de la salle circulaire et du *pronaos*, qui avait probablement été récupéré dès la fin de l'Antiquité et serait alors resté apparent durant plusieurs siècles (Jouquand *dir.*, 2002, p. 36).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Alors qu'aucun élément de statuaire n'a été découvert, un fragment d'inscription sur un support en marbre provient des niveaux de terre noire postérieurs à l'abandon du sanctuaire. Seules trois grandes lettres (« *SFL* »), hautes de 5 cm, y sont lisibles (Jouquand, 2007, p. 194).

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers découverts dans les niveaux antiques proviennent des couches liées à la phase 1, au chantier de construction du temple de la phase 2 ainsi que de formations postérieures à son abandon, qui n'ont livré que quelques tessons de céramique du Haut-Empire. Aucun objet n'est donc associé à un niveau contemporain de sa fréquentation (Jouquand dir., 2002, p. 48-49).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le temple de la rue Nationale est implanté au cœur de la ville antique de Tours/*Caesarodunum*, chef-lieu des Turons. Cette capitale de cité est localisée dans la partie centrale du territoire qu'elle administre, sur les rives de la Loire.

▪ *Environnement proche*

La ville de *Caesarodunum*, fondée aux alentours du changement d'ère dans un secteur déjà occupé durant l'âge du Fer, s'est développée sur une emprise maximale de 100 ha, atteinte dans le courant du II^e s. (**fig. 2**). Une partie des édifices publics constituant sa parure monumentale, mise en place à partir des années 70 et 80 de n. è., a pu être identifiée : deux ensembles thermaux existent au nord-est et au sud du tissu urbain, ainsi qu'un amphithéâtre, implanté dans ses quartiers orientaux. Le *forum* n'a pas été localisé avec précision ; il est cependant probable qu'il a été aménagé au centre géographique de la ville, au croisement des deux rues principales ; l'une aboutit, à l'est, à l'amphithéâtre et devait border le sanctuaire de la rue Nationale au nord, tandis que l'autre se situe dans l'axe du long pont en bois qui franchit la Loire. Cette dernière rue longe le lieu de culte à l'est ; un étroit sondage réalisé à une trentaine de mètres au nord-est du temple a permis de dégager la surface de la chaussée, bordée par un caniveau et par un mur. Ce dernier ferme à l'est un espace, dont le sol est revêtu de mortier, qui correspond peut-être à un portique, plutôt qu'à un étroit bâtiment intercalé entre l'espace de circulation et le sanctuaire (Jouquand, Champagne, 2000 ; Jouquand, 2007, p. 191). Le lieu de culte de la rue Nationale a donc pu avoir été installé à proximité immédiate de la place du *forum*, peut-être aménagée dans l'îlot



Fig. 1 : la ville de Tours/Caesarodunum durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Galinié (dir.), 2007, p. 327, fig. 3, sur fond IGN.

directement situé à l'est, ou bien au nord-est.

L'aire urbaine se rétracte dans le courant du III^e s., tandis que l'amphithéâtre, désaffecté, est fortifié. Puis, vers les décennies centrales du IV^e s., un rempart circonscrivant le cœur de la ville de l'Antiquité tardive, restreint à une emprise de 9 ha, est bâti à près de 500 m au nord-est du sanctuaire, probablement déjà abandonné, sur la rive de la Loire (Galinié dir., 2007, p. 17 ; Galinié *et al.*, 2007).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire monumental de la rue Nationale constitue sans aucun doute l'un des principaux édifices publics du chef-lieu turon durant le Haut-Empire. Il est installé dans un quartier vraisemblablement fondé dans les années 10 de n. è., dont la vocation initiale n'est pas connue. La découverte d'un mur maçonné épais, clôturant une cour occupée par plusieurs aménagements peu caractéristiques, permet d'envisager un édifice important, peut-être déjà public – s'agit-il d'un premier sanctuaire, ou bien d'un terrain privé au cœur de la ville ? Durant le dernier tiers du I^{er} s., la monumentalisation progressive des espaces publics de *Caesarodunum* a sans doute motivé la construction, ou la reconstruction, d'un imposant temple à proximité du *forum*, dont l'emplacement exact reste incertain, mais qui pourrait avoir été directement bordé par ce sanctuaire. Une monnaie fournit un *terminus post quem* précis pour la fin des travaux, au plus tôt en 82 de n. è. ; il est toutefois possible que le chantier, sans doute long, ait démarré plusieurs années auparavant, et ait été prolongé jusqu'à la toute fin du siècle, voire le début du siècle suivant.

Doté d'une *cella* de plan circulaire et pourvu d'un imposant *pronaos* et d'un décor de qualité, le temple a été aménagé au sein d'une cour dont on ne connaît que peu d'éléments – les fondations de deux statues ou autels. Si le système de clôture de l'aire sacrée n'est également que peu documenté, il est possible de restituer, au regard des dimensions du temple, un vaste espace, couvrant sans doute un îlot entier du tissu urbain. Si l'on considère que le mur découvert au sud-est participe bien du périmètre, la cour serait alors relativement étroite, en raison de la place importante qu'occupe l'édifice de culte, de dimensions colossales.

Probablement associé au forum, ce monument semble donc constituer l'un des lieux de culte majeurs de la capitale des Turons, implanté en son centre. Les données relatives aux activités qui y prenait place sont inexistantes, tout comme les éléments permettant de dater son abandon, sans doute intervenu avant l'érection du rempart de l'Antiquité tardive, vers le milieu du IV^e s.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, Orléans.

Aupert, 2010 – AUPERT P., *Barzan II. Le sanctuaire au temple circulaire (« Moulin du Fâ »)*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 24), Fédération Aquitania (suppl., 22), 470 p.

Cordonnier-Détré, 1951 – CORDONNIER-DÉTRÉ P., « VI^e circonscription », *Gallia*, 9, p. 93-101.

Ferdière *et al.*, 2014 – FERDIÈRE A., FOUILLET N., JOUQUAND A.-M., RODIER X., SEIGNE J., « Discordances chronologiques à Tours aux I^{er} et II^e s. apr. J.-C. : questions posées à l'archéologie et à la dendrochronologie », *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*, 38, p. 151-163.

Galinié *et al.*, 2007 – GALINIÉ H., JOUQUAND A.-M., SEIGNE J., « *Caesarodunum*, la ville ouverte. L'espace urbain vers 150 », in GALINIÉ H. (dir.), p. 325-326.

Galinié (dir.), 2007, GALINIÉ H. (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie. Temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF (suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 30), 440 p.

Jouquand, 2007 – JOUQUAND A.-M., « La fouille du temple de la rue Nationale », in GALINIÉ H. (dir.), p. 187-197.

Jouquand, Champagne, 2000 – JOUQUAND A.-M., CHAMPAGNE V., *Rapport d'évaluation archéologique au 2^{ter} rue de Lucé à Tours*, rapport de fouille préventive (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, n. p.

Jouquand *et al.*, 2006 – JOUQUAND A.-M., NEURY P., WITTMANN A., « Le temple circulaire de Tours (Indre-et-Loire) », in BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-Cl. (dir.), *Mars en Occident*, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 155-158.

Jouquand *et al.* (dir.), 2002 – JOUQUAND A.-M., NEURY P., TRÉBUCHET E., WITTMANN A. (dir.), *Le temple antique. Centre drama-*

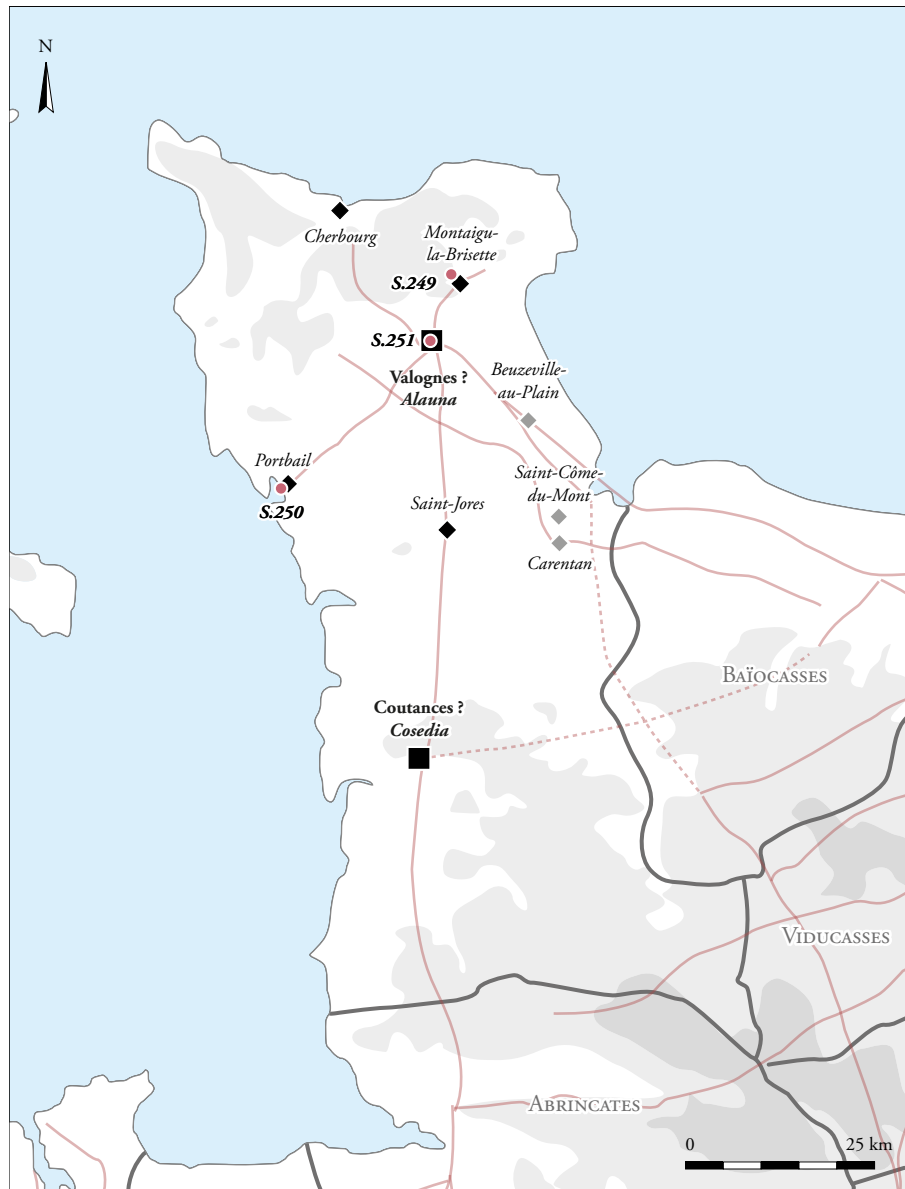
tique régional. Ancien cinéma Olympia, rapport de fouille préventive (Inrap), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 67 p. et annexes.

Milliat, 1952 – MILLIAT R., *Fouilles archéologiques dans l'îlot I (reconstruction de Tours)*, rapport de fouille de sauvetage, Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 32 p.

Poirot, 1995 – POIROT A., *Tours : 6, rue Emile Zola. Seconde phase d'intervention*, rapport de fouille préventive (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 23 p.

Rodier, 1994 – RODIER X., *Tours « 6 rue Emile Zola »*, rapport de fouille préventive (Afan), Orléans, archives scientifiques du SRA de Centre-Val de Loire, 67 p.

UNELLES



La cité des Unelles et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

S.249 - Montaigu-la-Brisette (Manche), Hameau Dorey

S.250 - Portbail (Manche), Clos Saint-Michel

S.251 - Valognes (Manche), Alleaume

S.249 – Montaigu-la-Brisette (Manche), Hameau Dorey

1 – Présentation du site

Cité antique : Unelles

Autre toponyme utilisé : les Brûlins

Coordonnées (Lambert 93) : X = 378615 ; Y = 6951665

Numéro d'entité archéologique : 50 335 0016

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Des sondages programmés pratiqués en 2003 puis en 2008, sous la responsabilité scientifique de L. Paez-Rezende puis de L. Jeanne¹ (Groupe de recherches archéologiques du Cotentin – GRAC ; chercheur associé à l'UMR 6273 CRAHAM), ont mis au jour les substructions d'un lieu de culte localisé en limite nord-occidentale de l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette (Duclos *et al.*, 2004 ; Jeanne *et al.*, 2008). La parcelle où sont enfouis les vestiges, aujourd'hui cultivée, avait été prospectée au sol entre 1978 et 2000 par J. Daboville, qui y avait mis au jour plusieurs objets de la fin de la période gauloise et de l'époque romaine (Jeanne, Duclos, 2004, fiche d'inventaire n° 28, p. 110-112). Les résultats des campagnes de sondage ont récemment été synthétisés dans le cadre d'une notice rédigée par L. Paez-Rezende (*in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 400-413).

▪ Implantation topographique

Développé près de la source du ruisseau aux Presles, l'habitat aggloméré du Hameau Dorey est niché au fond d'un vallon, dont il occupe principalement le versant nord-occidental. Le lieu de culte gallo-romain a été aménagé au point culminant de l'agglomération, à plus de 150 m au nord de la résurgence où prend naissance le cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

Les sondages ont mis en évidence plusieurs segments de la clôture maçonnée du lieu de culte, ainsi qu'un temple et d'autres aménagements, peu caractéristiques, localisés dans la cour sacrée (fig. 1). Les vestiges présentent un arasement important, les murs ont été détruits et l'essentiel des blocs formant les fondations a été récupéré à l'issue de la destruction du sanctuaire. En outre, la quasi absence de mobilier et l'exiguïté des tranchées de sondage ne permettent pas de confirmer la contemporanéité de l'ensemble des structures, relevant sans nul doute de plusieurs phases (Duclos *et al.*, 2004, p. 9-12 et fig. 4-6 ; Jeanne *et al.*, 2008, p. 23-28 ; L. Paez-Rezende, *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2012, p. 401-404).

Au moins deux états du péribole – reconnu au nord, à l'ouest et au sud – peuvent être distingués. Deux tranchées de fondations récupérées, légèrement divergentes, ont en effet été observées à l'ouest. Lors de la reconstruction du mur d'enceinte, l'aire sacrée a probablement été élargie de plus de 2 m en direction du sud ; à l'ouest, une construction accolée au mur de clôture pourrait correspondre à une exèdre ajoutée dans un second temps, mais son plan est incomplet. L'emprise de l'aire sacrée a manifestement été exhauscée au moyen d'un remblai, bien identifié dans l'angle sud-ouest du sanctuaire, afin d'aplanir la surface du lieu de culte et de renforcer sa position dominante au sein de l'agglomération.

De plan carré, le temple (A) est doté d'une *cella* circonscrite par une galerie périphérique. Un fragment de colonne découvert lors des labours de la parcelle agricole, de module relativement important – son diamètre mesure 0,80 m –, appartient probablement à la colonnade du temple. Un foyer installé dans une fosse en cuvette mesurant un mètre de diamètre a été identifié dans la galerie nord du temple, adossé au mur de la *cella*.

Au sud-est de l'édifice de culte, un ensemble de fossés et de trous de poteaux n'a pas été sondé et peut relever d'une occupation antérieure ou postérieure au lieu de culte. Il est en revanche probable qu'une partie ou la totalité des structures maçonnées et des sols dégagés partiellement à une dizaine de mètres au sud-ouest du temple ait relevé des constructions annexes de l'aire sacrée. Les autres aménagements identifiés dans la cour du sanctuaire, au nord et au nord-ouest du temple, correspondent à un vaste bâtiment de plan rectangulaire (B), long de 32 m et large de plus de 16 m, longé

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	> 80 x 74 m (soit > 5 900 m ²) ?
<i>Types des temples</i>	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	A : 17,60 x 17 m (soit 299 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	B : bâtiment d'usage indéterminé

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à les remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations archéologiques.

par une galerie au sud, ainsi qu'à un tronçon de mur. Ces différentes constructions établies autour du temple ne sont pas datées et leur fonction reste inconnue.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Un chemin orienté nord-est/sud-ouest recoupe l'aire sacrée du lieu de culte et l'angle sud-ouest du temple. Non daté, il est peut-être à mettre en lien avec la mise en carrière des constructions du sanctuaire, démantelées et dont les matériaux ont été progressivement récupérés. Il est possible que certaines structures dont la chronologie n'est pas renseignée, parmi celles citées *supra* au sein de la cour sacrée, se rapportent à une phase postérieure à l'abandon du lieu de culte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

De rares tessons de céramique, n'apportant aucune donnée chronologique fiable, ont été découverts lors des sondages. Les mobiliers découverts au cours des dernières décennies du XX^e s., en surface de la parcelle cadastrale correspondant au temple et au grand bâtiment rectangulaire, comportent néanmoins 20 monnaies gauloises – déposées dans le sanctuaire dans le courant du I^{er} s. de n. è. ? –, ainsi que des objets métalliques de facture romaine : deux bracelets, un anneau, une applique décorative, un élément de harnachement pour chevaux, deux fibules et deux têtes de clous (Jeanne, Duclos, 2004, fiche d'inventaire n° 28, p. 110-112).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette (**fig. 2**) est localisée dans le nord du Cotentin, à 8 km au nord de Valognes, possible chef-lieu de cité des Unelles. Elle est manifestement desservie par une voie principale orientée suivant un axe est-ouest, probablement raccordée à un itinéraire rejoignant Valognes (Jeanne *et al.*, 2008, fig. 49).

▪ *Environnement proche*

Trois axes de circulation ont été identifiés au cours des sondages implantés à l'extérieur du sanctuaire, bordant le mur de clôture au nord, à l'ouest et au sud. Les tranchées diagnostiquées en 2008 ont également révélé l'existence d'au moins deux fours à chaux aménagés près de l'angle sud-ouest du péribole, en dehors du lieu de culte. Ces structures artisanales, dont les niveaux de condamnation ont livré des tessons datés de la fin du I^{er} s. de n. è., pourraient avoir servi à préparer le mortier nécessaire, entre autres, à l'élévation des maçonneries du sanctuaire voisin, pour l'un ou pour plusieurs des chantiers mis en œuvre pour sa construction (Jeanne *et al.*, 2008, p. 28-30 ; C. Duclos, L. Jeanne et L. Paez-Rezende, *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2013, p. 214).

Les opérations de fouille et de sondage entreprises depuis le début des années 2000 au Hameau Dorey offrent un aperçu de l'organisation de l'agglomération antique qui s'est développée dans la vallée du ruisseau aux Presles à partir du milieu du I^{er} s. de n. è. Structuré par une rue principale parallèle au cours d'eau, bordée d'habitations et d'ateliers artisanaux, l'habitat groupé s'étend sur une surface maximale de 6 ha au moment de son plus fort développement, dans le courant du II^e s. Le lieu de culte et les thermes constituent deux monuments vraisemblablement publics, disposés aux extrémités nord-ouest et sud-est de l'agglomération. Les bains, qui ont fait l'objet d'une fouille extensive, fonctionnent au plus

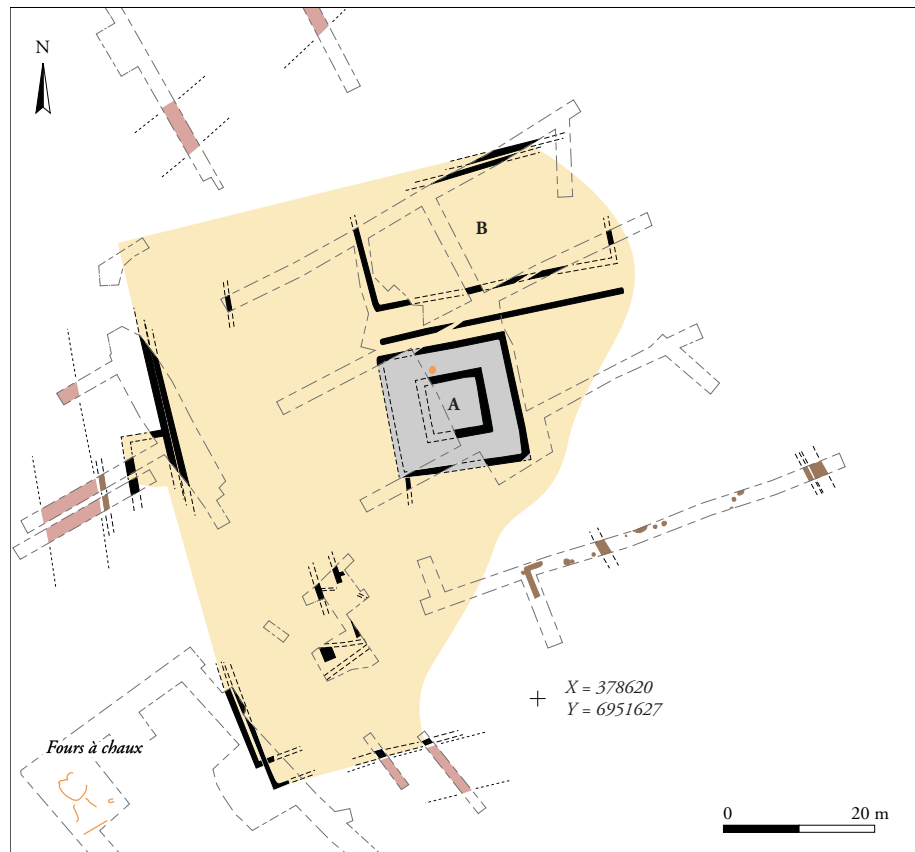


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Duclos *et al.*, 2004, fig. 4 et Jeanne *et al.*, 2008, fig. 19.

tard au début du II^e s. de n. è., tandis que l'ensemble du site connaît un déclin à partir du début du III^e s. puis un abandon effectif à la fin du même siècle (C. Duclos, L. Jeanne et L. Paez-Rezende, *in* Coulthard, Paez-Rezende dir., 2013, p. 189-225).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire d'agglomération découvert à Montaigu-la-Brisette demeure peu connu : son extension, son organisation générale et sa chronologie sont pour l'heure mal définies. Néanmoins, les capacités d'accueil de la cour sacrée, d'une surface supérieure au demi-hectare, et les dimensions importantes de l'édifice de culte, mesurant 17 m de côté, plaident en faveur d'un statut public ; le sanctuaire relèverait donc, aux côtés des thermes distants de quelques centaines de mètres, de la parure monumentale

de ce modeste habitat aggloméré. Les constructions voisines du temple sont difficiles à caractériser ; le grand bâtiment qui l'avoiine au nord pourrait être lié à l'accueil des fidèles, peut-être dans le cadre de cérémonies ou de banquets, sans certitude toutefois. L'espace sacré semble avoir été en activité dès le I^{er} s. de n. è., d'après les indices certes ténus livrés par la proximité de fours à chaux détruits à la fin du I^{er} s. et par le dépôt de monnaies gauloises dont la circulation ne perdure généralement pas au-delà du second tiers du I^{er} s. de n. è. En regard des autres secteurs de l'agglomération qui ont bénéficié d'une analyse plus approfondie, il semblerait que le sanctuaire ne soit plus fréquenté après le III^e s., mais cette donnée reste indémontrable en l'état des connaissances.

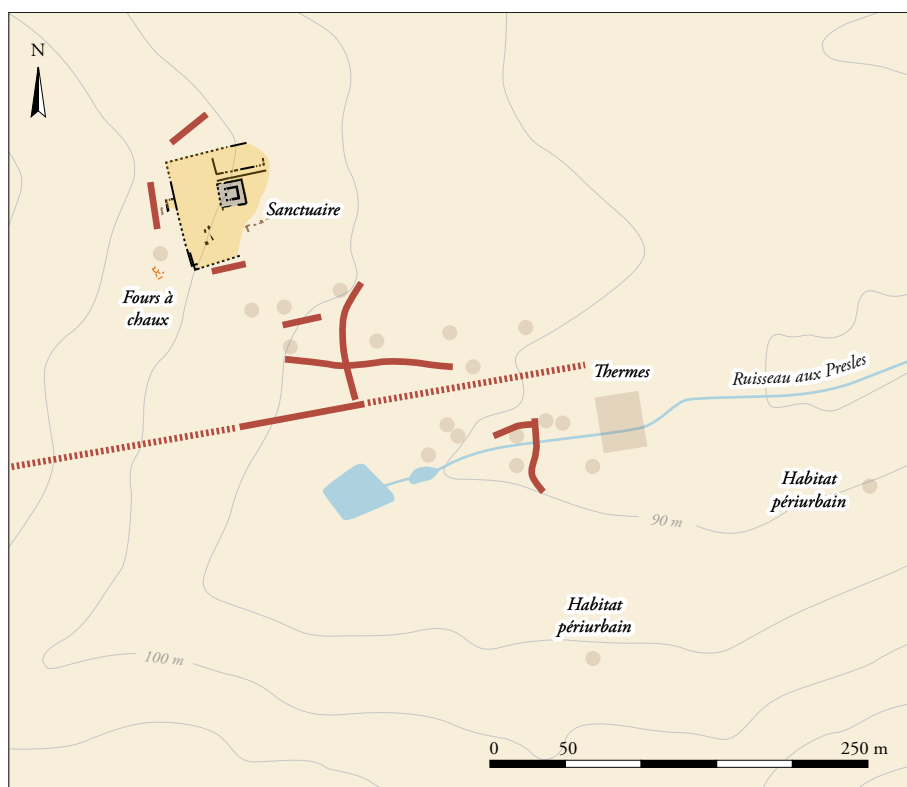


Fig. 2 : l'agglomération secondaire de Montaigu-la-Brisette. Réal. S. Bossard, d'après Jeanne et al., 2008, fig. 49.

6 – Bibliographie

Coulthard, Paez-Rezende (dir.), 2012 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L., *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 478 p.

Coulthard, Paez-Rezende (dir.), 2013 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L., *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 606 p.

Duclos et al., 2004 – DUCLOS C., JEANNE L., LE GAILLARD L., PAEZ-REZENDE L., *Montaigu-la-Brisette. Le Hameau Dorey*, rapport de sondages programmés (GRAC), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 19 p., 12 fig. et annexes.

Jeanne, Duclos, 2004 – JEANNE L., DUCLOS C., *Nord Cotentin (Manche). Prospection diachronique. Fiches d'inventaire. Réflexion méthodologique. Réflexion sur la romanisation des campagnes*, rapport de prospection-inventaire (GRAC), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 160 p.

Jeanne et al., 2008 – JEANNE L., DUCLOS C., LE GAILLARD L., PAEZ-REZENDE L., COUTARD S., QUÉVILLON S., *Agglomération antique. Le Hameau Dorey. Commune de Montaigu-la-Brisette*, rapport de sondages programmés (GRAC), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 79 p., 49 fig. et annexes.

S.250 – Portbail (Manche), le Clos Saint-Michel

1 – Présentation du site

Cité antique : Unelles	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 358550 ; Y = 6925300	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 50 412 0035	Chronologie générale : inconnue
Sanctuaire avéré	

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1998, des sondages sont réalisés à l’occasion d’une nouvelle étude archéologique d’un baptistère qui avait été mis au jour en 1956 dans le bourg de Portbail. Celle-ci est menée par Fr. Delahaye (Afan), dans le cadre du réaménagement du bâtiment et de la protection des vestiges. Suite à la découverte de l’angle d’un bâtiment ancien, la zone fouillée est élargie en 1999 : les vestiges d’un temple d’époque romaine sont alors partiellement dégagés. Puis, en 2008, Fr. Delahaye – désormais rattaché à l’Inrap – dirige un second diagnostic sur le site, en amont de l’aménagement d’un jardin public situé à l’ouest du baptistère (Delahaye, 1999 ; Delahaye, dir., 2008).

▪ Implantation topographique

L’édifice de culte antique est établi au bord du havre de Portbail, ouvert sur la Manche, à 120 m du trait de côte actuel. Il est ainsi positionné en rebord de plateau, dominant d’une dizaine de mètres le rivage.

2 – Présentation des vestiges

▪ Le sanctuaire d’époque romaine

Du temple (A), seul aménagement du sanctuaire identifié, ne sont conservées que les fondations, pour partie récupérées, tandis que les élévations et les sols ont été détruits (fig. 1). L’édifice de culte présente un plan centré et carré, constitué d’une *cella* et d’une galerie périphérique, dont les dimensions sont peu importantes. Les fondations, maçonnées, ont été endommagées par les aménagements postérieurs, notamment par l’implantation de sépultures (cf. *infra*). La découverte de nodules de terre rubéfiée, dans le niveau de démolition du temple, ainsi que d’un trou de poteau aménagé dans la maçonnerie de l’angle nord-ouest de la *cella*, laisse supposer que son élévation a été constituée de matériaux périssables, à moins que ces vestiges ne relèvent d’une réoccupation postérieure des lieux (cf. *infra*). Les débris de tuile découverts au sein du temple appartiennent sans doute à la couverture de l’édifice (Delahaye, 1999, p. 18-22 ; Delahaye dir., 2008, p. 23-25).

À 17 m à l’est-nord-est du temple, un niveau non daté, reposant sur le substrat, a livré des nodules de mortier et des restes malacofauniques (débris d’huîtres) ; il pourrait signaler la proximité d’une autre construction d’époque romaine (Delahaye dir., 2008, p. 31-32).

▪ Abandon et occupations postérieures

L’absence de mobilier daté ne permet de fixer aucun jalon chronologique pour la construction, l’occupation ou l’abandon du temple. Néanmoins, il apparaît que les murs de ce dernier sont probablement encore partiellement ou totalement en élévation lorsque le baptistère de plan hexagonal est construit à une douzaine de mètres à l’est, dans le courant du VI^e s. (fig. 2). De fait, la canalisation d’évacuation d’eau, qui prend naissance au niveau de son bassin et se dirige vers l’ouest, s’infléchit vers le sud pour contourner l’édifice antique ; par ailleurs, trois cuves de sarcophage sont installées à son pied, contre le mur occidental, orientées suivant un axe identique à celui du bâtiment. La date de démolition du temple n’est également pas connue : la couche de démolition reconnue dans la *cella* a livré des nodules de mortier, des débris de tuile, des charbons de bois et des nodules de terre rubéfiée – évoquant une possible destruction par le feu –, mais aucun mobilier daté ;

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	9,80 x 9,80 m (soit 96 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

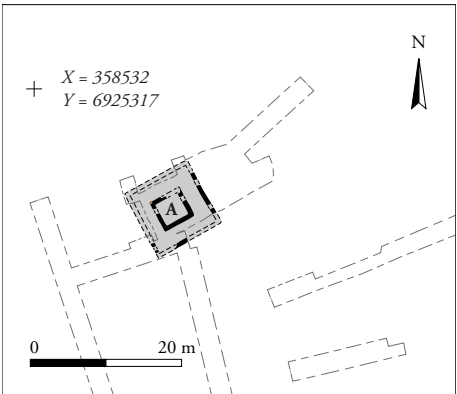


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d’époque romaine.
Réal. S. Bossard, d’après
Delahaye (dir.), 2008, pl. 4.

plusieurs sépultures de l'époque médiévale ou moderne, antérieures au XVII^e s., recoupent les fondations du temple (Delahaye, 1999, p. 19-22 ; Delahaye dir., 2008, p. 25).

Fr. Delahaye émet l'hypothèse que l'église Saint-Michel de Portbail, détruite peu après 1697 et dont la localisation n'est pas connue avec précision, aurait été fondée à l'emplacement du temple antique, dès le haut Moyen Âge, en réemployant en tout ou partie les murs de l'ancien édifice cultuel, alors désaffecté et peut-être réaménagé. Dans un premier temps, cette chapelle baptismale, probable succursale de l'évêché de Coutances, est vraisemblablement associée au baptistère de plan hexagonal, mis au jour à 13 m à l'est. Elle aurait ensuite progressivement acquis une vocation funéraire, dès la fin du VII^e ou le début du VIII^e s. : en effet, plusieurs sépultures mérovingiennes ont été identifiées aux abords du bâtiment d'origine antique. Ce cimetière s'est développé tout au long de la période médiévale, dépendant d'un hospice aménagé auprès de l'église à partir du XII^e s. ; il a été abandonné en 1712, après la démolition de l'église Saint-Michel, puis a été de nouveau fréquenté entre 1826 et 1910. Outre la découverte de sarcophages et de fosses à inhumation aux abords de l'ancien temple, un autre argument avancé par Fr. Delahaye pour situer l'église au sein des murs de l'ancien temple – ou à proximité immédiate – est la mise au jour d'un atelier de fonte, installé au XVII^e s. dans l'emprise de l'ancien temple, alors totalement détruit : le four de bronzier et le moule à cloche étaient généralement installés dans le cimetière avoisinant l'église, ou parfois à l'intérieur même de l'édifice de culte. Toutefois, aucune fondation de mur postérieure à l'Antiquité n'a été clairement identifiée au cours des sondages : si l'ancien temple a pu être réoccupé par la chapelle au début du Moyen Âge, l'emplacement de l'église postérieure, détruite à la fin du XVII^e s., demeure inconnu (Delahaye dir. 2008, p. 20-22 et 32).

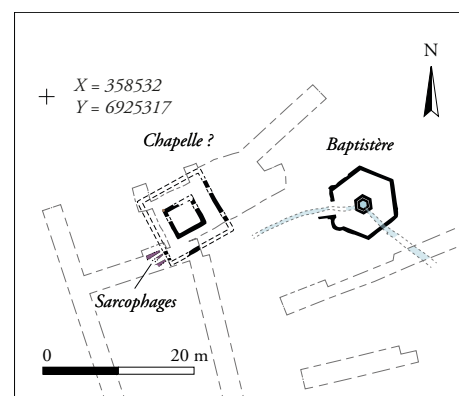


Fig. 2 : vestiges du haut Moyen-Âge : probable chapelle, baptistère et sarcophages. Réal. S. Bossard, d'après Delahaye (dir.), 2008, pl. 4.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le sondage réalisé en 1999 a livré les seuls mobiliers d'époque romaine connus sur ce site, en l'occurrence quelques petits tessons de sigillée d'Argonne, non datés (Delahaye, 1999, p. 19).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple du Clos Saint-Michel est localisé sur le territoire des Unelles, à environ 750 m au sud-ouest d'une zone riche en vestiges antiques, autour de l'actuel hameau Saint-Marc, correspondant à l'emplacement d'une agglomération secondaire antique. Le bâtiment religieux et les autres constructions d'époque romaine reconnues à ses abords (cf. *infra*) relèvent, selon L. Paez-Rezende, d'une extension de cet habitat groupé, « ville basse tournée vers une activité portuaire autour du havre » (Paez-Rezende *et al.*, 2012, p. 3). Néanmoins, ils pourraient tout autant appartenir à un établissement privé, implanté à quelques centaines de mètres de l'agglomération, près du littoral (cf. *infra*). Quoi qu'il en soit, cet espace bâti est certainement relié au cœur de l'habitat aggloméré par une voie dont on ignore le tracé exact, mais qui pourrait avoir été pérennisée sous la forme d'une rue traversant le bourg actuel, du sud-ouest vers le nord-est (Paez-Rezende *et al.*, 2012).

▪ Environnement proche

Se développant à plus de 750 m au nord-est du temple, autour du hameau Saint-Marc, l'agglomération secondaire s'étend sur une surface d'au moins une vingtaine d'hectares, dont les vestiges sont signalés depuis le début du XIX^e s. Les diagnostics et fouilles archéologiques récemment entrepris à Portbail, sous la direction de L. Paez-Rezende (Inrap), ont documenté un quartier de cet habitat, occupé de la première moitié du I^{er} s. à la seconde moitié du III^e s., voire au IV^e s. de n. è. Des thermes publics bâtis dans le courant du II^e s., auxquels sont accolés une vaste résidence, y ont ainsi été mis au jour (Pilet-Lemière, Levalet, 1989, p. 29 ; Paez-Rezende *et al.*, 2012 ; Paez-Rezende dir., 2013 ; Paez-Rezende dir., 2014).

Les découvertes réalisées dans le secteur du temple du Clos Saint-Michel témoignent d'une occupation antique moins dense, ce qui permet de douter de l'hypothèse d'un quartier de l'agglomération antique qui aurait été aménagé en bordure du havre (fig. 3). De fait, à 300 m au nord-est, entre le hameau Saint-Marc et le Clos Saint-Michel, un diagnostic conduit en 2004 a révélé les traces d'un parcellaire et peut-être d'un aqueduc, évoquant un paysage rural (Paez-Rezende *et al.*, 2012, p. 11). Des tranchées de diagnostic implantées en 2016 et 2017 dans la rue Edgard Quinet, près des vestiges du temple de la période romaine, témoignent également d'un espace peu bâti. Tandis qu'en 2016, à 70 m au sud-est, aucun

aménagement antérieur au Moyen Âge central n'a été identifié (Paez-Rezende dir., 2016), en 2017, à environ 90 au nord-nord-est, un niveau de sol sablo-argileux et un ensemble de quelques fosses ont livré des fragments de terre cuite architecturale et d'enduits peints, appartenant à des constructions dont l'emplacement n'est pas connu, ainsi qu'un mobilier essentiellement composé de céramique, de faune et de malacofaune, daté de la fin du I^{er} s. au IV^e s. ou V^e s. de n. è. Un probable foyer et une petite surface empierrée ont été observés dans les mêmes tranchées de diagnostic (Paez-Rezende dir., 2017, p. 58-66). Par ailleurs, les sondages implantés autour du temple, entre 1998 et 2008, n'ont révélé aucun aménagement contemporain à ses abords immédiats (Delahaye, 1999 ; Delahaye dir., 2008).

Enfin, des recherches effectuées dans l'église Notre-Dame de Portbail, localisée à 100 m au sud-ouest du temple, ont révélé l'existence d'un vraisemblable édifice balnéaire antique, non daté avec précision. Deux pièces chauffées par hypocauste ont ainsi été fouillées par D. Bertin, entre 1968 et 1974, dans la nef de l'église ; un diagnostic plus récent a aussi démontré que les murs de la nef ont été en partie construits sur des élévations antiques, de même orientation que le temple et que les édifices de l'agglomération antique. L'église, quant à elle, a probablement été fondée dès la période mérovingienne (Bouard, 1976, p. 348 ; Bonhomme, 2013).

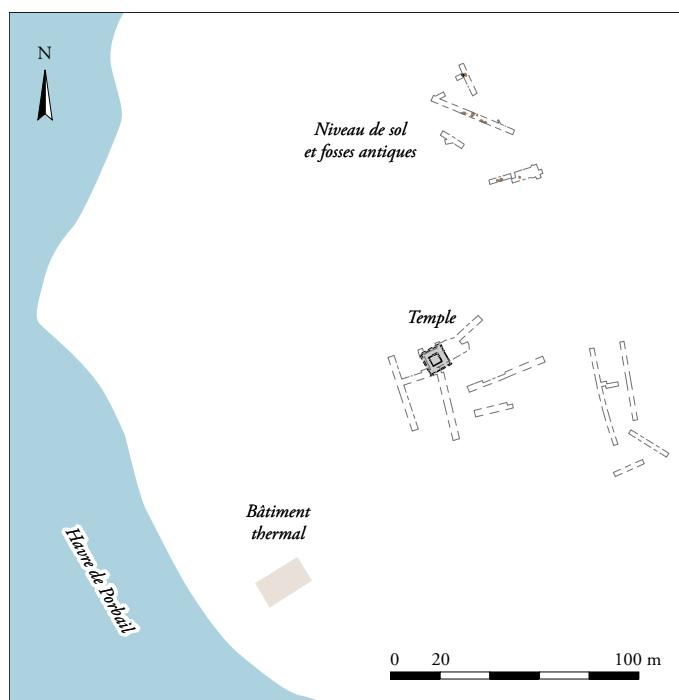


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Delahaye (dir.), 2008, pl. 4 ;
Paez-Rezende (dir.), 2017, p. 59, fig. 37.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple du Clos Saint-Michel, non daté, présente des dimensions et une architecture sans doute modestes. Aucune autre construction antique n'a été repérée dans son environnement immédiat, mais l'identification d'un bâtiment thermal, distant de 100 m et implanté près du rivage, ainsi que de fosses et de matériel d'époque romaine, dans un rayon de quelques dizaines de mètres, témoigne de la présence d'autres édifices probablement contemporains. Par ailleurs, le temple ne semble pas avoir été implanté au voisinage immédiat de l'agglomération antique de Portbail, distante de plusieurs centaines de mètres, mais en retrait, à proximité du havre. Associé à d'autres constructions mal caractérisées, à l'exception de l'édifice balnéaire, il pourrait relever, au même titre que ce dernier, des dépendances d'une *villa* maritime, établie à faible distance d'un habitat groupé. Toutefois, la partie résidentielle de cet hypothétique établissement rural n'a pas été localisée – elle pourrait être située à l'ouest du temple et au nord des thermes, près du trait de côte – et les données archéologiques sont actuellement insuffisantes pour déterminer avec certitude la nature de l'occupation antique du Clos Saint-Michel. En tout état de cause, ce secteur connaît un dynamisme certain au début du Moyen Âge, avec l'implantation d'une église, peut-être dans les murs de l'ancien temple ou à proximité, d'un baptistère et d'une nécropole ; il continuera d'être fréquenté jusqu'à nos jours, et constitue aujourd'hui le cœur du bourg de Portbail.

6 – Bibliographie

Bonhomme, 2013 – BONHOMME FL., « Portbail – Église Notre-Dame », *Archéologie de la France – informations* [en ligne], Basse-Normandie, mis en ligne le 26 février 2016, consulté le 19 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16765>.

Bouard, 1976 – BOUARD (de) M., « Circonscription de Basse-Normandie », *Gallia*, 34-2, p. 339-349.

Delahaye, 1999 – DELAHAYE Fr., *Port-Bail (Manche). Clos Saint-Michel. Baptistère paléochrétien*, rapport de fouille programmée (Afan), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 43 p. et 10 pl.

Delahaye (dir.), 2008 – DELAHAYE Fr. (dir.), *Portbail (Basse-Normandie - Manche). Abords du baptistère*, rapport de diagnostic (Inrap), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 33 p., 4 pl. et annexes.

Paez-Rezende (dir.), 2013 – PAEZ-REZENDE L. (dir.), *Portbail (50) « Le Genestel »*, rapport de diagnostic (Inrap), Caen, archives

scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., 90 p.

Paetz-Rezende (dir.), 2014 – PAEZ-REZENDE L. (dir.), *Portbail (50) « Le Genestel »*. *Origine et évolution d'un quartier de la ville antique*, rapport de fouille préventive (Inrap), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., 535 p. et 402 p.

Paetz-Rezende (dir.), 2016 – PAEZ-REZENDE L. (dir.), *Portbail (50). Rue Edgar Quinet. K41, 42, 616, 653, 655, 657, 670, 958*, rapport de diagnostic (Inrap), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 77 p.

Paetz-Rezende (dir.), 2017 – PAEZ-REZENDE L. (dir.), *Portbail (50). Rue Edgar Quinet. Section K, parcelles : 843, 844 et 848p*, rapport de diagnostic (Inrap), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 93 p.

Paetz-Rezende et al., 2012 – PAEZ-REZENDE L., JEANNE L., DUCLOS C., « L'agglomération antique de Portbail : historique des recherches et état des connaissances », *Revue de la Manche*, 54, fasc. 216, 2^e trimestre 2012, p. 2-16.

Pilet-Lemière, Levalet 1989 – PILET-LEMIÈRE J., LEVALET D., *La Manche. 50*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 50), 136 p.

S.251 – Valognes (Manche), Alleaume

1 – Présentation du site

Cité antique : Unelles
Autre toponyme utilisé : le Bas Castelet
Coordonnées (Lambert 93) : X = 377565 ; Y = 6942995
Numéro d'entité archéologique : 50 615 0075

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire implanté au centre de l'agglomération antique d'Alleaume, investie par les recherches archéologiques depuis plus de trois siècles, a récemment été mis en évidence grâce à une campagne de prospection géoradar. Réalisée dans le cadre d'un programme de recherche initié en 2013¹, cette intervention dirigée par R. Sala (SOT archaeological prospection) s'est déroulée en 2017 et a concerné le cœur de l'habitat groupé sur près de 3,5 ha (Jeanne *et al.*, 2018, p. 123-140 et 158-162).

▪ Implantation topographique

L'occupation gallo-romaine de Valognes a été établie sur un plateau bordant la rive gauche du Merderet. Les vestiges du lieu de culte prennent donc place sur un terrain globalement plat, à 700 m au sud du ruisseau.

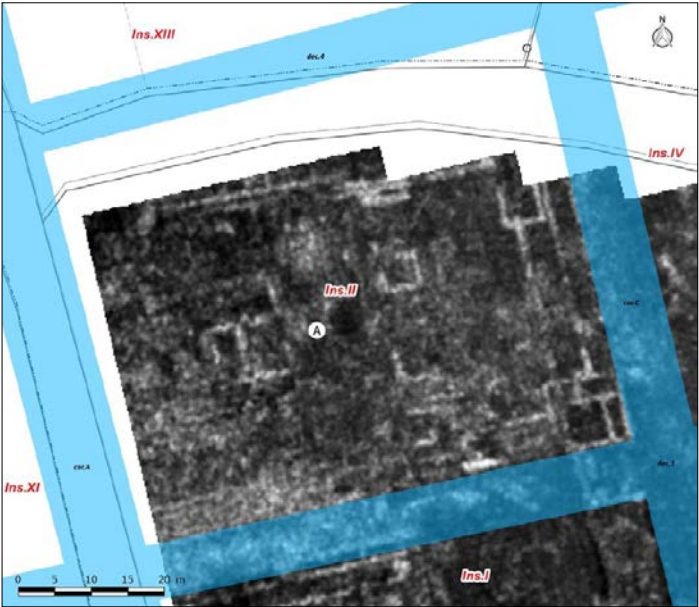


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire observés en prospection géophysique.
In Jeanne et al., 2018, p. 158, fig. 24.

2 – Présentation des vestiges

Les investigations géophysiques ont révélé la quasi-totalité du plan du sanctuaire, dont la limite occidentale n'a toutefois pas été formellement repérée – mais elle peut être restituée grâce à la présence d'une rue qui longe l'espace sacré à l'ouest (fig. 1 et 2). De fait, ce dernier semble occuper l'intégralité d'un îlot urbain. Les résultats obtenus révèlent plusieurs phases d'aménagement du lieu de culte, en particulier de son temple (au moins deux états, A et B, peuvent être distingués) et de son système de clôture, bien qu'il soit difficile de restituer la chronologie relative de ces différentes constructions.

La cour sacrée, de plan rectangulaire, est délimitée par un mur de péribole flanqué d'une galerie sur au moins trois de ses côtés (au sud, à l'est et probablement au nord). Des limites se recoupant au sein des galeries suggèrent plusieurs phases de construction. Un pavillon rectangulaire (E), reconnu dans l'angle sud-est, prolongeant une ou deux galeries en façade orientale, participe manifestement de la mise en valeur de la façade principale du lieu de culte, par laquelle on accède à l'aire sacrée. Selon toute vraisemblance, un second bâtiment du même type existe au nord-est, en dehors de la surface étudiée. Le recoupement de certains murs, notamment dans l'angle sud-est, et l'existence de murs longeant les galeries nord et sud suggèrent qu'au moins deux états du péribole se sont succédé, le premier étant peut-être dépourvu de portiques.

Au fond de la cour, dans sa moitié occidentale, se dresse le temple, dont deux états se superposent. Le temple A,

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 70 x 50 m (soit 3 500 m²)
Types des temples	- A : B1a - B : D ? - C et D : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 18 x 18 m (soit +/- 325 m²) - B : +/- 14 x 9 m (soit +/- 125 m²) - C : +/- 6 x 5,70 m (soit +/- 34 m²) - D : +/- 5,70 x 5,70 m (soit +/- 32 m²)
Autres équipements remarquables	Quadriportique (?) ; double galerie et pavillons d'angle en façade orientale

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Je tiens ici à remercier L. Jeanne et L. Paez-Rezende de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant des rapports des opérations archéologiques.

de plan centré, se compose d'une *cella* entourée d'une galerie sur ses quatre côtés, toutes deux de plan carré. Le bâtiment de culte B se définit par une emprise au sol moins importante et par un plan peut-être classique, rectangulaire et tripartite : la *cella* est probablement précédée à l'est par un pronaos ou un escalier, tandis qu'un mur de refend installé à 3 m du fond de la *cella* pourrait soutenir une estrade destinée à asseoir la statue de la divinité. Définir la chronologie relative de ces deux temples relève de la gageure. L'hypothèse de la destruction d'un temple de plan centré qui serait remplacé par un édifice d'inspiration classique est certes plausible ; néanmoins, les dimensions du temple A, trois fois plus vaste que le bâtiment B, lui confèrent une certaine monumentalité qui pourrait aussi avoir été recherchée dans le cadre d'un programme de reconstruction du lieu de culte.

Deux édicules (C et D), probables chapelles, ont été bâtis symétriquement de part et d'autre de l'axe régissant le plan du temple B, à mi-distance entre celui-ci et le portique oriental de la cour ; ces trois constructions relèvent ainsi certainement du même programme architectural.

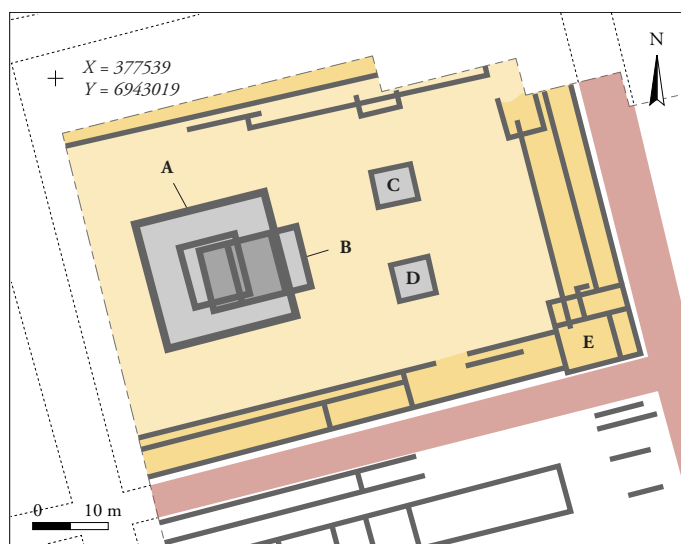


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Jeanne et al., 2018, p. 131, fig. 12 et p. 158, fig. 24.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site qui n'a pas fait l'objet de sondages.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisée dans le tiers septentrional de la vaste cité des Unelles, telle qu'on en restitue les limites durant l'Antiquité tardive, *Alauna*, agglomération gallo-romaine de Valognes, évoque à plusieurs titres le chef-lieu d'une cité plutôt qu'une agglomération secondaire. En effet, les recherches menées au cours de ces dernières années sur le site d'Alleaume confirment l'étendue de l'habitat aggloméré, la structuration rigoureuse de la trame urbaine ou encore l'existence d'une parure monumentale digne d'une capitale de cité – théâtre, thermes, sanctuaire et possible forum. Ainsi, l'hypothèse de deux cités initiales, chacune dotée d'une capitale – Valognes au nord, Coutances au sud – puis fusionnées à la fin du Haut-Empire dans le cadre d'une réforme territoriale, a récemment été avancée (Jeanne et al., 2018, p. 174-184). En tout état de cause, le sanctuaire du Bas Castelet intègre le cœur de l'une des villes majeures de la *civitas*, capitale éphémère de cité ou agglomération secondaire dotée d'une panoplie monumentale particulièrement développée.

▪ Environnement proche

Le lieu de culte a été aménagé au sein de l'un des îlots centraux du tissu urbain (fig. 3). De ce fait, il borde à l'est l'une des rues principales de l'agglomération, correspondant à la voie reliant Cherbourg à Coutances, qui traverse *Alauna*, ville mentionnée sur l'*Itinéraire d'Antonin* et sur la *Table de Peutinger*, du nord au sud. D'après les résultats des prospections géophysiques menées sur le site, l'*insula* située directement au sud du sanctuaire pourrait accueillir un forum encadré de boutiques, mais dont les édifices civiques n'auraient pas été identifiés.

L'agglomération d'*Alauna*, implantée sur un substrat laténien, prend naissance lors de la seconde moitié du I^{er} s. av.



Fig. 3 : la ville de Valognes/Alauna durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Jeanne et al., 2018, p. 153, fig. 20.

n. è. puis se développe au cours des deux siècles suivants jusqu'à atteindre une surface bâtie d'environ 45 ha. L'occupation marque ensuite un déclin aux III^e s. et IV^e s. Le théâtre et des thermes publics ont été construits non pas au cœur de l'habitat groupé, comme le sanctuaire, mais sont rejetés en périphérie orientale et septentrionale de la ville (Paez-Rezende *et al.*, 2017, p. 183-199 ; Jeanne *et al.*, 2018, p. 141-176).

5 – Synthèse et interprétation

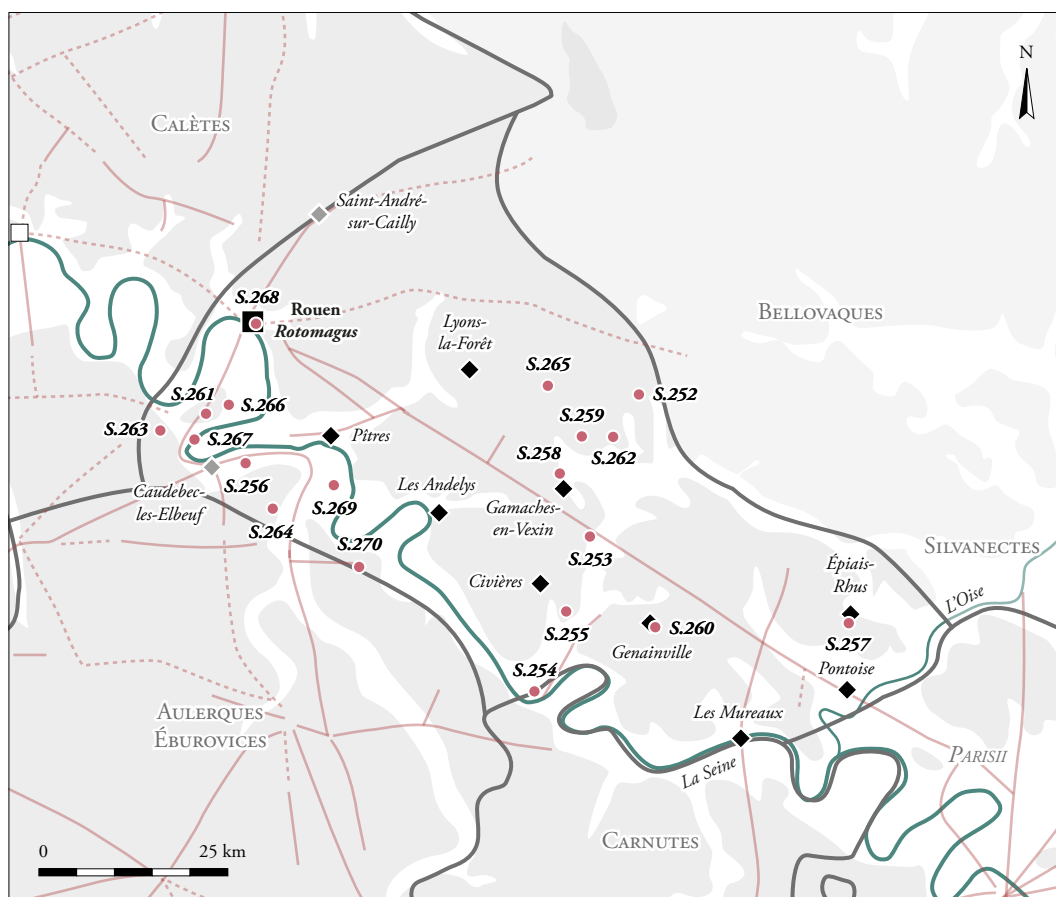
La localisation du sanctuaire au cœur d'une agglomération, les dimensions de son aire sacrée et de ses temples, ou encore l'aménagement de portiques et de pavillons autour de la cour constituent de sérieux indices pour reconnaître un statut public à ce lieu de culte. L'absence de tout jalon chronologique ne permet toutefois pas d'apprécier le rôle de ce lieu sacré dans le développement de l'agglomération, bien que l'on puisse supposer que son emplacement était prévu dès la fondation de la ville, d'autant s'il s'agit d'un chef-lieu de cité. Quoi qu'il en soit, les aménagements reconnus en prospection géophysique laissent supposer que le sanctuaire a bénéficié de plusieurs chantiers de reconstruction, à l'origine de transformations qui ne peuvent être restituées qu'à grands traits.

6 – Bibliographie

Jeanne *et al.*, 2018 – JEANNE L., PAEZ-REZENDE L., DUCLOS C., avec la collaboration de BISSON E., ORTIZ H., RIQUIER C., RODRÍGUEZ SIMÓN P., SALA R., *Valognes (50). Agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Géoradar et post-fouille. 5^{ème} année*, rapport d'étude, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 222 p.

Paez-Rezende *et al.*, 2017 – PAEZ-REZENDE L., JEANNE L., DUCLOS C., avec la collaboration de BISSON E., BREMONT Chr., DI LIBERTO A., LAMACHE J.-L., LÉON G., THIERRY M.-A., VERON J., *Valognes (50). Agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Post-fouille. 4^{ème} année*, rapport d'étude, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 224 p.

VÉLIOCASSES



La cité des Véliocasses et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.252 - Amécourt (Eure), le Bourg
- S.253 - Authevernes (Eure), les Mureaux
- S.254 - Bennecourt (Yvelines), la Butte du Moulin à Vent
- S.255 - Bus-Saint-Rémy (Eure), la Mare des Champs
- S.256 - Criquebeuf-sur-Seine (Eure), le Catelier
- S.257 - Épiais-Rhus (Val-d'Oise), les Terres Noires
- S.258 - Étrépagne (Eure), Chemin de Vatimesnil
- S.259 - Étrépagne (Eure), Domaine de la Héronnerie
- S.260 - Genainville (Val-d'Oise), les Vaux-de-la-Celle
- S.261 - Grand-Couronne (Seine-Maritime), le Grand Essart
- S.262 - Heudicourt (Eure), Garenne de la Folie
- S.263 - La Londe (Seine-Maritime), le Vivier Gamelin
- S.264 - Louviers (Eure), les Buis
- S.265 - Morgny (Eure), l'Ermitage
- S.266 - Oissel (Seine-Maritime), la Mare du Puits
- S.267 - Orival (Seine-Maritime), le Catelier
- S.268 - Rouen (Seine-Maritime), rue Eugène-Boudin
- S.269 - Val-de-Reuil (Eure), le Chemin aux Errants
- S.270 - Venables (Eure), les Marnières

S.252 – Amécourt (Eure), le Bourg

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 607685 ; Y = 6920725

Numéro d'entité archéologique : 27 010 0006

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une photo-interprétation d'orthophotographies aériennes est à l'origine de la reconnaissance du temple d'Amécourt (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 97).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte est situé au sommet du versant occidental de la vallée de l'Epte.

2 – Présentation des vestiges

Le temple de plan centré et carré (A) apparaît comme isolé.



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les inventeurs signalent la découverte de mobilier gallo-romain provenant du site, sans plus de précision.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en bordure de la limite orientale de la cité véliocasse, le temple d'Amécourt prend place dans les campagnes antiques, à l'écart des agglomérations et des voies de communication reconnues.

▪ Environnement proche

Aucun autre site antique n'est connu sur la commune d'Amécourt.

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple d'Amécourt, manifestement isolé de toute occupation d'époque romaine, s'apparente à un modeste édifice de culte probablement privé et très mal documenté.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

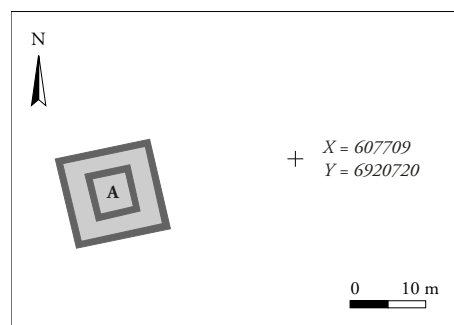


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2014.

S.253 – Authevernes (Eure), les Mureaux

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 601725 ; Y = 6903705

Numéro d'entité archéologique : 27 026 0011

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : courant du I^{er} s. av. n. è. (?)
années 220-240 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Suite à une première évaluation archéologique réalisée en 1996, sous la direction de N. Roudié (Afan), une fouille préventive a été entreprise en 2008 et 2009, sous la responsabilité scientifique de M. Michel (Archéopole) (Michel *dir.*, 2011). Ces opérations, qui ont permis d'étudier un lieu de culte rural dans sa quasi-totalité, s'inscrivent dans le cadre de l'agrandissement d'une carrière de calcaire. Les résultats de ces recherches ont été récemment publiés sous la forme d'une synthèse (Michel *et al.*, 2014) et d'articles thématiques (Doyen *et al.*, 2011 ; Oueslati, Michel, 2018).

▪ Implantation topographique

Le sanctuaire des Mureaux est sis en rebord sud-est d'un étroit plateau, qui forme une butte orientée nord-est/sud-ouest surplombant d'une centaine de mètres la vallée de l'Epte, un affluent de la Seine, sur sa rive droite. Des sources sont connues au pied de la butte, notamment au nord-ouest, mais elles sont dans tous les cas situées à plus de 500 m du lieu de culte.

2 – Présentation des vestiges

Quatre grandes phases d'aménagement peuvent être distinguées à partir des données publiées par M. Michel *et alii* (2014).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. av. n. è. (?)	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - années 40 de n. è.	Années 40 - 3 ^e quart du I ^{er} s. de n. è.	Dernier quart du I ^{er} s. - années 220-240 de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	II-1c	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	?	Enceinte fossoyée discontinue	-
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?	120 x 105 m (soit 12 000 m ²)	120 x 105 m (soit 12 000 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	?	A : B1a	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	A : 13 x 12,50 m (soit 163 m ²)	A : 13 x 12,50 m (soit 163 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	B à H : nombreuses constructions (dépendances ?)	B à O : nombreuses constructions (dépendances ?)

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (courant du I^{er} av. n. è.)

Les premiers aménagements reconnus consistent en plusieurs trous de poteaux, sections de fossés et fosses éparpillés sur l'emprise du sanctuaire du Haut-Empire (**fig. 1**) (Michel *et al.*, 2014, p. 190-193).

Les fossés et une probable palissade formée d'un alignement de poteaux dessinent les limites d'un ou de plusieurs espaces dont l'organisation n'est pas claire. Quelques trous de poteau ont été reconnus à l'emplacement du futur temple, sans pouvoir restituer le plan cohérent d'un édifice en matériaux légers. Parmi les fosses, de morphologie et de dimensions variées, l'une (fosse 1406) se démarque des autres par la quantité de mobilier contenu dans son remplissage – 91 tessons, appartenant à un minimum de 8 vases de formes diverses, des ossements de faune, dont un membre de porc en connexion anatomique, 2 monnaies et 9 fibules. De forme globalement parallélépipédique, elle est localisée directement à l'ouest du futur temple, à proximité de la concentration de poteaux. Une autre fosse, isolée à proximité d'un fossé repéré au nord-est du site, présente la particularité d'avoir livré deux fragments de voûte crânienne humaine.

Le mobilier céramique et métallique recueilli dans le comblement de ces structures se rattache à la période de La Tène finale ou, au plus tard, au tout début de l'époque augustéenne, donc entre la seconde moitié du II^e s. et les années 20 ou 10 av. n. è. Les fibules et les monnaies découvertes dans la fosse 1406 sont attribuées, pour les plus récentes, aux



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Michel, 2014, p. 191, fig. 3.

décennies qui ont suivi la conquête césarienne, mais il n'est pas exclu que les premières structures aient été creusées à la fin du II^e s. ou lors de la première moitié du I^{er} s. de n. è. Ces différents aménagements relèvent peut-être de plusieurs états et leur fonction est souvent difficilement restituable. Les objets provenant de la fosse 1406 évoquent le dépôt d'offrandes de nature diverse – aliments contenus ou non dans des vases, monnaies, objets de parure –, en quantité toutefois limitée : cet espace paraît ainsi avoir été utilisé dans le cadre de rituels dès la fin de la période laténienne ou au début du règne d'Auguste.

▪ Phase 2 (fin du I^{er} s. av. n. è. – années 40 de n. è.)

La seconde phase est marquée par l'installation d'un remblai limoneux dans la partie centrale du site, recoupé lors de la phase suivante par les fondations du temple. Les objets découverts au sein de cette couche (tessons de céramique, monnaies, parures, clous), postérieure au comblement de la fosse 1406, sont datés du I^{er} s. av. n. è. et de la période augusto-tibérienne (Michel *et al.*, 2014, p. 193). En surface de ce niveau, plusieurs aménagements antérieurs à l'édifice de culte ont été observés : deux petits foyers, des rejets de combustion – composés de limon rubéfié, de charbons et de fragments osseux de capriné et de porc – installés sur deux surfaces empierrées et un dépôt, placé au centre d'un aménagement de pierres, d'ossements d'animaux (essentiellement des moutons probablement consommés) et de charbons. Ces vestiges, antérieurs à la fondation du temple, sont vraisemblablement les reliefs de sacrifices d'animaux et de pratiques de consommation alimentaire ; ils sont associés à un mobilier daté de l'époque tibéro-claudienne, des années 15 à 40 de n. è. (Michel *et al.*, 2014, p. 199). Ils pourraient être liés à des cérémonies organisées dans le cadre de la fondation du temple (Michel *et al.*, 2014, p. 238), à moins de considérer qu'ils soient l'expression de rites successifs réalisés durant la

période, longue de plusieurs années, qui a précédé sa construction.

▪ **Phase 3 (années 40 – troisième quart du I^{er} s. de n. è.)**

Durant la troisième phase, sont mis en place les principaux aménagements du sanctuaire d'époque romaine : le temple (A), son péribole et diverses constructions périphériques (fig. 2) (Michel *et al.*, 2014, p. 196-197).

Les limites de l'espace sacré sont clairement matérialisées au sud, à l'est et au nord-est par une série de fossés peu profonds (entre 0,30 et 0,60 m). Une entrée, bordée de deux fossés, est aménagée dans l'angle sud-est, probablement à l'aboutissement d'un chemin qui permet de descendre vers la vallée de l'Epte, tandis qu'un autre couloir d'accès au lieu de culte, probablement secondaire, est mis en place dans son angle sud-ouest, tourné vers le plateau. À l'ouest et au nord de la cour sacrée, aucune clôture n'a été identifiée en fouille, mais plusieurs bâtiments, pour partie édifiés dès cette phase (cf. *infra*), paraissent dessiner les limites septentrionale et occidentale du lieu de culte.

De plan centré et carré, le temple est érigé au centre de l'espace ainsi défini, chacun de ses murs étant orienté vers un point cardinal – tandis que les fossés et les constructions périphériques adoptent des orientations différentes. Seules ses fondations sont conservées, son élévation restant inconnue – aucun débris de torchis ni moellon n'a été observé, mais des fragments d'enduits peints et de tuiles ont été découverts à proximité. Les fondations de la galerie sont dédoublées, témoignant probablement de deux états de construction successifs. Le *terminus post quem* fourni par la datation du remblai sur lequel est installé le temple ainsi qu'une monnaie augustéenne, vraisemblablement perdue dans les années 40 de n. è. et mise au jour dans une tranchée de fondation de cet édifice, indiquent qu'il est probablement construit vers le milieu du I^{er} s. de n. è.

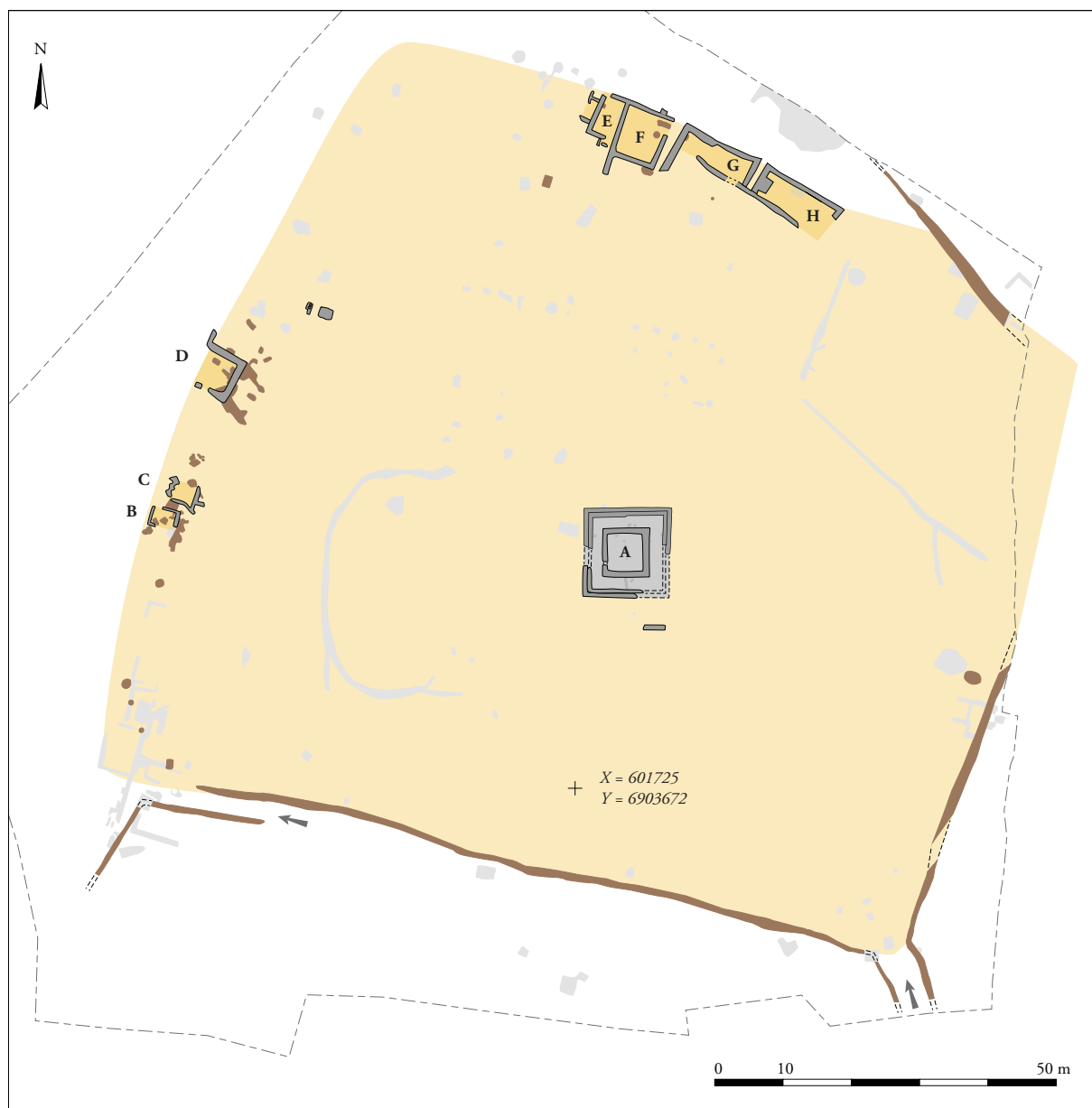


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Michel, 2014, p. 196, fig. 8.

Plusieurs bâtiments (B à H), composés de pièces de taille réduite, ont été reconnus sur les bordures nord et ouest de l'aire sacrée. Mal conservés, il n'en subsiste que des solins qui reposent sur des fosses comblées au plus tôt sous l'empereur Claude (41-54). De leurs élévations, ont été retrouvés des fragments de torchis brûlé, de terres cuites architecturales et d'enduits peints. Les nombreux vestiges de faune qui évoquent des restes de banquets (porc et caprinés essentiellement), mis au jour dans l'un des bâtiments situés en périphérie occidentale de l'aire sacrée, laissent penser que ce dernier était utilisé lors des repas, peut-être pour la tenue des banquets – à moins qu'il ne s'agisse d'une cuisine ou d'une zone de rejets alimentaires.

▪ **Phase 4 (dernier quart du I^{er} s. – années 220-240 n. è.)**

Entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du III^e s. de n. è., de nouvelles constructions sont progressivement élevées sur le pourtour de l'aire sacrée, à l'emplacement des anciennes limites fossoyées remblayées successivement (**fig. 3**) (Michel *et al.*, 2014, p. 197-199).

Dès le dernier quart du I^{er} s. ou durant les premières décennies du II^e s., un vaste bâtiment (K-L) est construit dans l'angle sud-ouest du site, en partie installé sur un accès secondaire de l'aire sacrée. Des débris de torchis, d'enduits peints et de tuiles témoignent de son élévation disparue, tandis que la présence de nombreuses céramiques fragmentées et d'un gril pourrait indiquer l'existence de cuisines, malgré l'absence de faune.

Les fossés situés au sud, à l'est et au nord-est sont comblés, du moins partiellement, entre le début et la fin du II^e s. et sont bâties, à l'est et au nord-est, deux nouvelles constructions (I et J). Tandis que celle localisée au nord-est (I) est mal connue, l'autre, à l'est (J), est formée de deux pièces accolées dont l'une est équipée d'une structure de combustion ; sa



Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Michel, 2014, p. 196, fig. 8.

construction, vraisemblablement maçonnée, est soignée : des enduits peints polychromes et des briques de revêtement pariétal en proviennent.

À la fin du II^e s. et durant les premières décennies du III^e s., une trentaine de fosses parallélipédiques, longues entre 1 m et 2,50 m et profondes entre 0,50 m et 1,50 m, sont creusées et comblées en périphérie du lieu de culte, aux abords des bâtiments qui en marquent les limites ; au moins trois d'entre elles forment de véritables petites caves aux parois parementées et ont pu être aménagées lors d'une phase antérieure (Michel *dir.*, 2011, p. 79-96 ; Michel *et al.*, 2014, p. 198). Le remplissage de certaines fosses recèle des objets en quantité plus ou moins importante en fonction des structures, liés aux sacrifices, aux banquets et à des offrandes diverses. Ces vestiges attestent une activité religieuse relativement intense durant cette période, vraisemblablement peu de temps avant l'abandon du sanctuaire (Michel *et al.*, 2014, p. 198-209).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Une vingtaine des fosses précitées sont probablement à mettre en lien avec l'abandon et le démantèlement du sanctuaire, puisqu'elles ont livré, outre des tessons de céramique et des ossements de faune, des fragments de terre cuite architecturale et des blocs de calcaire issus de la destruction d'édifices. Ces fosses pourraient avoir été creusées pour servir de réceptacle aux résidus du nettoyage de l'aire cultuelle en cours de destruction, peut-être dans le cadre de cérémonies où l'on consomme de la nourriture. Les niveaux de démolition liés aux différentes constructions recèlent également des objets (monnaies et vaisselle en terre cuite) datés de la fin du II^e s. et du début du III^e s., témoignant d'un arrêt des pratiques rituels au plus tard vers 220-240. Des fréquentations ponctuelles du site, alors probablement désaffecté, sont attestées à travers l'identification de tessons de céramique attribués au courant ou à la fin du III^e s. (Michel *et al.*, 2014, p. 198-199).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les contextes de découverte des mobiliers du sanctuaire sont multiples. Le temple A et ses environs ont fourni une grande part des objets inventoriés, mis au jour notamment dans et sur le remblai d'installation de l'édifice de culte (phase 2) : tessons de céramique, restes fauniques et éléments de parure, entre autres, sont abondants dans ce secteur. Le fossé oriental (phase 3) a aussi livré un dépôt de céramique et de faune important, comportant des dizaines de têtes de moutons et une partie de carcasse d'équidé, interprétés comme les vestiges d'exposition de dépouilles animales et de banquets. Les fosses datées de la phase 4 et de l'abandon du lieu de culte, ainsi que les bâtiments périphériques contiennent également de nombreux tessons, restes fauniques et objets variés, tandis que les niveaux de démolition des bâtiments ont livré l'essentiel du matériel céramique provenant de la fouille (Michel *et al.*, 2014, p. 215).

La céramique provenant du site, étudiée par Y.-M. Adrian (*in* Michel *et al.*, 2014, p. 214-219), est abondante : elle comprend 14 926 tessons, pour un nombre minimum d'individus égal à 1 407 vases. La période la plus dense, pour le rejet de débris de vaisselle, est située à la fin du II^e s. et durant le premier tiers du III^e s. (phase 4) : 63 % du total de restes y sont rattachés, provenant essentiellement du remplissage des fosses. Les formes identifiées parmi ce lot correspondent en majorité à de la vaisselle à usage culinaire (58 %), tandis que la vaisselle de table est moins représentée (31 %). Quelques tessons (6 %) présentent des traces de passage au feu, tandis que des caramels de cuisson ont été observés sur plusieurs d'entre eux. Des traces de bris volontaire ont par ailleurs été reconnues sur certains récipients. La préparation et la consommation d'aliments sont ainsi attestées au sein du lieu de culte ; en témoigne également la découverte d'un fragment de louche, d'un gril en fer, d'une attache d'anse et d'un couvercle de cruche en alliage cuivreux (Michel *et al.*, 2014, p. 231-232 et 247).

Les ossements de faune mis au jour en grande quantité aux Mureaux (8 224 restes pour un poids de 37 kg) renvoient aussi à des pratiques alimentaires (découpe, cuisson, consommation) ou autres (exposition, passage au feu, rejet), qui tiennent manifestement une place importante au sein du sanctuaire. Tout au long de sa période de fréquentation, les caprinés dominent largement le spectre des espèces identifiées (64 % des restes de mammifères consommés), suivis du porc (27 %) et du bœuf (4 %) ; ils sont accompagnés de restes de lièvre, de cerf, d'oiseaux, de poissons et de mollusques marins et terrestres (huîtres et moules essentiellement) ; les chiens et les équidés n'ont pas été consommés ici. Les différences quantitatives et qualitatives observées d'une phase à l'autre montrent clairement que les pratiques évoluent. Durant la phase 1, à laquelle se rattachent 339 restes, la triade domestique est représentée à hauteur de trois quarts des restes, les caprinés et le porc étant dominant à parts égales l'ensemble, tandis que les oiseaux sont relativement abondants (10 % des restes). Puis, durant la phase 2 (1 244 restes), les caprinés sont majoritaires (2/3 du poids total), suivis du porc puis du bœuf. Après une période où la faune se raréfie, elle devient de nouveau abondante au cours de la phase 4 (2 943 restes) : les caprinés restent l'espèce la plus fréquente (80 % des restes appartenant à la triade domestique). Les caprinés et les porcs, espèces principalement représentées, sont généralement abattus au moment de leur maturité pondérale et les mâles semblent avoir été privilégiés aux femelles dans les deux cas (T. Oueslati, *in* Michel *et al.*, 2014, p. 219-229 ; Oueslati, Michel, 2018).

Le numéraire provenant du site se partage entre 27 pièces gauloises et 22 monnaies romaines (étude J.-M. Doyen, *in* Michel *et al.*, 2014, p. 229-231 ; Doyen *et al.*, 2011). Leur étude a permis de distinguer deux groupes parmi les monnaies gauloises : un ensemble de 10 potins d'origine essentiellement exogène, daté de La Tène D1a, et un lot contemporain ou postérieur à la guerre des Gaules – 17 bronzes frappés, dominés par le monnayage bellovaque. Quant aux pièces romaines, deux d'entre elles ont été frappées sous la République et les vingt autres ont été émises entre les règnes d'Auguste et de Marc-Aurèle – un exemplaire usé, peut-être perdu vers le tournant du III^e s. L'essentiel des monnaies associées à l'une des quatre phases du site se rattachent à la seconde phase, puisque 20 pièces proviennent du remblai d'installation du temple et ont donc été déposées entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et les années 40 de n. è. Du point de vue du traitement infligé aux monnaies, six d'entre elles – cinq romaines, une gauloise – présentent les marques d'un contact avec le feu.

La majorité des objets de parure identifiés correspond à des fibules (28 exemplaires, dont 21 peuvent être associées à une phase), auxquelles s'ajoutent quatre probables bracelets fragmentaires, deux perles et une intaille. La plupart des fibules proviennent de niveaux datés des phases 1 et 2, mais l'ensemble d'entre elles ont été produites au I^{er} s. av. n. è. ou au I^{er} s. de n. è., voire jusqu'au milieu du II^e s. pour l'une (Michel *et al.*, 2014, p. 231-232 ; Doyen *et al.*, 2011, p. 84, fig. 6).

Un dépôt singulier a été observé à quelques mètres de l'angle sud-ouest du temple A : les restes osseux de deux enfants de moins de 4 ans ont été inhumés, l'un dans un vase et l'autre à l'extérieur de celui-ci, à son pied. Ils sont accompagnés de fragments de vases, de restes fauniques et de deux monnaies vraisemblablement déposées après 40-45 de n. è. L'examen de ce dépôt plaide en faveur d'inhumations secondaires, placées sur le remblai d'installation du temple (Michel *et al.*, 2014, p. 199-200).

La liste de l'*instrumentum*¹ peut être complétée par sept rondelles (des jetons ?) découpées dans des vases en terre cuite, des éléments de serrurerie, d'ameublement et de quincaillerie, un fer de lance ou de pique ployé, un couteau, un fragment de miroir, une pince à épiler, des anneaux, un stylet en fer, une épingle en os, un petit ciseau, des fragments de clefs, un chandelier en fer, une lampe à huile équipée d'un système de suspension en fer et un élément de harnachement en fer (Michel *et al.*, 2014, p. 218-219 et 231-232).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site des Mureaux est implanté au cœur de la cité véliocasse, à environ 14 km de sa frontière nord-orientale qui marque aussi la limite de la province. L'agglomération antique la plus proche a été identifiée à 6 km au nord-ouest, sur la commune de Gamaches-en-Vexin. Par ailleurs, le lieu de culte a été aménagé à 700 m au nord-est de la voie qui mène de Rouen à Paris (actuelle D 6014), dont un tronçon a été reconnu en fouille à 1 km au sud-est des Mureaux, sur le site du Bois du Buas à Guerny (Léon, 1999).

▪ Environnement proche

La carrière des Mureaux fait l'objet d'opérations archéologiques depuis 1996 : les environs du sanctuaire ont été

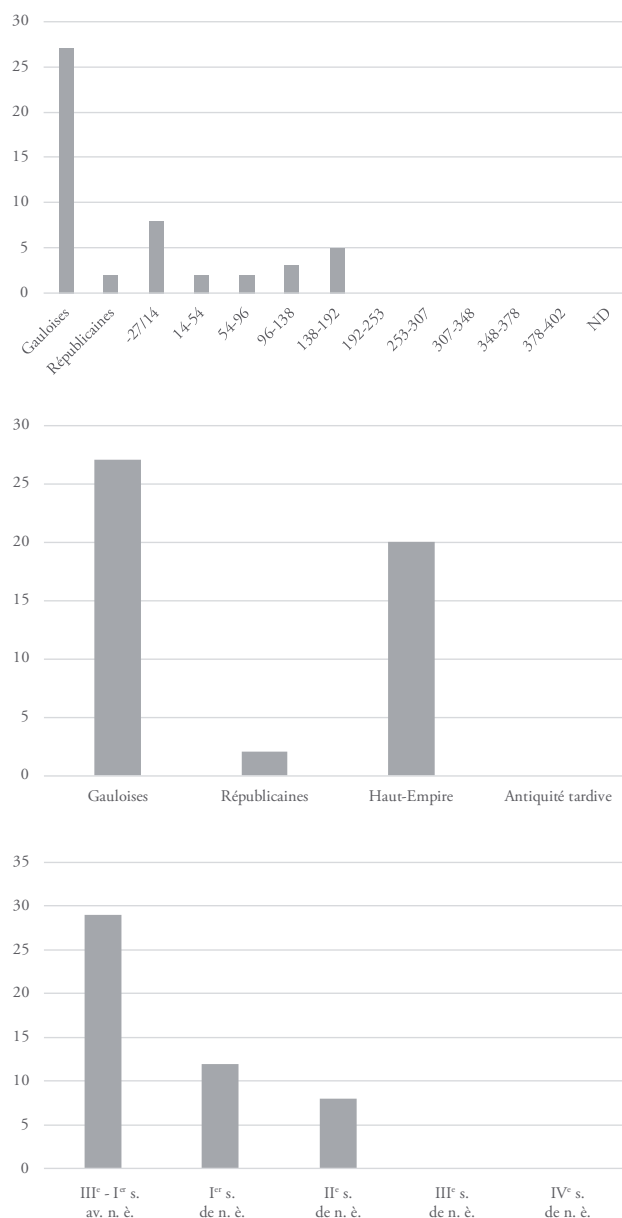


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

1. L'*instrumentum* a été analysé par M. Demarest et Fr. Lebis (voir aussi Michel *dir.*, 2011, vol. 1, p. 189-228).

sondés au moyen de tranchées de diagnostic dans un rayon de 200 m, y mettant en évidence l'absence de tout habitat d'époque romaine.

Néanmoins, à une centaine de mètres au nord, de l'autre côté du plateau, un établissement rural enclos de la fin de l'époque gauloise a été fouillé à la fin des années 1990 et pourrait être contemporain, ou de peu antérieur, à la phase 1 du lieu de culte. De plan quadrangulaire, l'enceinte couvre une surface de 3 000 m² et renferme des constructions sur poteaux ; à ses abords ont été identifiées de probables dépendances – enclos secondaires, structures de stockage, autres constructions. L'occupation de cette ferme est datée de La Tène D1/D2 et s'achève avant la période augustéenne (Michel *et al.*, 2014, p. 193-195).

Durant le Haut-Empire, les aménagements reconnus sont plus rares et semblent liés à la construction ou à la fréquentation de l'espace sacré voisin. Ainsi, au I^{er} s., deux fosses d'extraction de calcaire sont creusées à 100 m au nord et à 200 m à l'est de ce dernier. L'une d'entre elles – la plus proche – est réutilisée entre le début du II^e s. et le début du III^e s. comme zone de dépôts rituels particuliers : des squelettes entiers de jeunes caprinés associés à des céramiques communes de production essentiellement locale ont été à une vingtaine de reprises placés dans des surcreusements aménagés dans l'ancienne carrière. En bordure de cette structure, un ancien silo a été comblé progressivement entre la fin de l'âge du Fer et le III^e s. de n. è. ; au sein de son remplissage alternent des niveaux d'effondrement des parois et cinq squelettes de chevaux. Ces dépôts d'animaux et de vases en terre cuite relèvent manifestement de pratiques rituelles périphériques au sanctuaire. Par ailleurs, un four de tuilier actif aux II^e et III^e s. de n. è. a été fouillé à 50 m au nord-est du lieu de culte ; sa production est probablement à mettre en lien avec des travaux d'entretien des constructions qui en dépendent (Michel *et al.*, 2014, p. 197, 199 et 210-214).

Autour du plateau, les aménagements d'époque romaine restent mal documentés. Au Bois des Buas, sur la commune de Guerny (1,1 km au sud-est des Mureaux), un bâtiment de plan rectangulaire a été reconnu en bordure de la route reliant Rouen et Paris (Léon, 1999). Bien que sa fonction demeure incertaine, son plan très simple, la présence d'un foyer et de mobilier essentiellement céramique évoquent une modeste habitation installée auprès de la voie. Une autre occupation romaine, mal caractérisée, est signalée au Bois Prussien, à Authevernes, soit à 1,3 km au sud-ouest du sanctuaire (archives scientifiques du SRA de Normandie, entité archéologique n° 27 026 0004). Enfin, les substructions enfouies d'une probable *villa* ont été aperçues au cours de survols aériens récents au Bois Moulin, à moins de 2 km au sud-ouest des Mureaux (Le Borgne *et al.*, 2010 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 128).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire rural des Mureaux apparaît vraisemblablement dans le courant du I^{er} s. av. n. è. sous une forme difficilement restituable, mais dont témoignent de probables dépôts d'offrandes et un ensemble de structures en creux. Les pratiques rituelles se poursuivent durant les premières décennies de l'Empire, notamment avec le dépôt de monnaies, d'objets de parure, mais aussi avec des pratiques de sacrifice, avant que le cadre architectural ne soit radicalement transformé à partir du milieu du I^{er} s. de n. è. : la construction d'un temple semble ici intervenir alors que le lieu est dévolu à des activités religieuses depuis plusieurs décennies. Puis, autour d'une vaste aire sacrée, se déploie progressivement une série de bâtiments dont l'usage et l'architecture demeurent mal connus, probablement liés à la pratique du culte et, en partie du moins, à la préparation et à la tenue des banquets. Deux périodes actives de dépôt ou d'enfouissement de mobilier au sein du lieu de culte peuvent être distinguées : d'une part, les phases 1 et surtout 2, au cours desquelles l'offrande monétaire, le dépôt de parure et les vestiges fauniques sont relativement abondants ; d'autre part, la fin de la phase 4, lorsque sont inhumés au sein de fosses les restes de céramique, de faune et de divers objets.

Comme l'indiquent les auteurs de la synthèse issue de la fouille de ce sanctuaire, la modestie des offrandes – espèces sacrifiées de petite taille, quantité relativement faible d'offrandes métalliques ou en pierre, part notable de la vaisselle en terre cuite et de la faune – et la simplicité des architectures appuient l'hypothèse d'un lieu de culte privé (Michel *et al.*, 2014, p. 236-238). La fréquentation de cet espace sacré semble néanmoins importante, notamment à l'occasion de banquets au cours desquels sont consommés des mets variés. En outre, la durée de vie du sanctuaire est relativement longue, depuis les dernières décennies de l'âge du Fer jusqu'à la fin du Haut-Empire. Il est possible que la fondation de cet espace sacré soit liée à l'établissement laténien voisin, si l'on accepte que les deux ont été fréquentés de manière contemporaine à la toute fin de l'âge du Fer. Néanmoins, l'habitat est rapidement abandonné, tandis que le sanctuaire perdure et se développe rapidement. Durant l'époque romaine, aucune *villa* n'a été repérée dans ses environs proches, mais seuls ses abords immédiats ont été sondés. Dans tous les cas, il semble qu'il ait été ouvert à une communauté rurale assez large, réunissant probablement les habitants des établissements voisins dans le cadre de cérémonies et de festins.

6 – Bibliographie

Doyen *et al.*, 2011 – DOYEN J.-M., HANOTTE A., MYRIAN M., avec la collaboration de DEMAREST M., LEBIS Fr., MALETTE Chl., « Le

sanctuaire antique d'Authevernes « Les Mureaux » (Eure, France) : contextes monétaires gaulois et romains précoces de Haute-Normandie », *The Journal of Archaeological Numismatics*, 1, p. 77-140.

Le Borgne et al., 2010 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2010*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Léon, 1999 – LÉON G., avec la collaboration de ADRIAN Y.-M., *Déviations de la RN 14. Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise). Guerny (Eure). Diagnostic phase versants*, rapport de diagnostic (Afan), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 103 p.

Michel dir., 2011 – MICHEL M. (dir.), *Authevernes « Les Mureaux »*, rapport de fouille préventive (Archeopole), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., 341 p., 101 pl. et annexes.

Michel et al., 2014 – MICHEL M., avec la collaboration de ADRIAN Y.-M., DOYEN J.-M., HANOTTE A., OUESLATI T., ROUDIÉ N., DEMAREST M., LEBIS Fr., MALETTE Chl., « Pratiques religieuses dans un sanctuaire véliocasse. Les Mureaux à Authevernes (Eure) », *Gallia*, 71-2, p. 189-259.

Oueslati, Michel, 2018 – OUESLATI T., MICHEL M., « Étude liée à l'archéozoologie et à l'anthropologie : du mutisme de l'os à la restitution des rituels à caractères gaulois et romains dans le sanctuaire territorial de Authevernes « Les Mureaux » (Eure) », in FERCOQ DU LESLAY G., FECHNER K., GILLET E. (dir.), *Sacré science ! Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen*, actes de colloque (Amiens, juin 2013), Amiens, Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie, suppl. 32), p. 147-159.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.254 – Bennecourt (Yvelines), la Butte du Moulin à Vent

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 595500 ; Y = 6885120

Numéro d'entité archéologique : 78 057 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du II^e s. av. n. è. – années 380 de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire de la Butte du Moulin à Vent, localisé à la limite des communes de Bennecourt (au sud) et de Li-metz-Ville (au nord), a fait l'objet de premiers sondages en 1982, puis d'une série de campagnes de fouille programmée échelonnées entre 1983 et 1988. Ces opérations, dirigées par L. Bourgeois (alors archéologue au service archéologique départemental des Yvelines) ont permis d'étudier un enclos laténien, associés à de riches dépôts, et trois temples d'époque romaine, fouillés en aire ouverte, sur une surface de 750 m². Des sondages complémentaires, implantés en fonction des résultats de prospections pédestres et géophysiques qui avaient été effectuées au préalable, ont été réalisés dans d'autres secteurs du sanctuaire, notamment à l'emplacement de son système de clôture, et à ses abords immédiats. Au total, les interventions archéologiques ont couvert une emprise de 1 600 m². Des dégâts, liés aux labours agricoles récents, ont fait disparaître une grande partie des élévations et des niveaux archéologiques, à l'exception de la zone des temples, dont les vestiges avaient été protégés par d'épais remblais et ont pu être étudiés avant leur destruction. L'évolution de ce secteur a pu donc être restituée dans le détail et l'ensemble des données recueillies en fouille a fait l'objet d'une publication monographique de qualité, parue une dizaine d'années après l'achèvement des opérations archéologiques (Bourgeois dir., 1999 ; cf. aussi Bourgeois, 1994).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte de Bennecourt a été établi au sommet d'un promontoire bordé par un méandre de la Seine. La butte du Moulin à Vent, ceinturée au sud et à l'ouest par la vallée du fleuve, est longée au nord par celle de l'Epte, l'un de ses affluents. Elle domine de plus de 85 m ces cours d'eau et depuis le sanctuaire, on dispose d'une vue dégagée sur la vallée de la Seine au sud-est, sur l'embouchure de l'Epte au nord et sur le plateau du Mantois au sud (Bourgeois dir., 1999, p. 11 et p. 195-196).

2 – Présentation des vestiges

Pour la présentation des vestiges du sanctuaire, L. Bourgeois a distingué six phases divisées en trente-six séquences (Bourgeois dir., 1999, p. 13). Le phasage retenu dans le cadre de cette notice, établi à partir de celui qui a été proposé par le responsable des fouilles mais en en proposant un découpage quelque peu différent, comprend six étapes d'aménagements : la première se rapporte à l'enclos laténien et les cinq suivantes, à l'évolution du sanctuaire d'époque romaine entre le milieu du I^{er} s. av. n. è. et la fin du III^e s. de n. è. Les transformations qui affectent le lieu de culte dès la fin du III^e s. et les circonstances de sa démolition, qui s'effectue vraisemblablement en parallèle des derniers gestes religieux, ont été réunies dans une septième phase.

▪ Antécédents

Aucune structure antérieure à la fondation de l'enclos laténien n'a été mise en évidence, mais trois éléments de parure, découverts au nord de ce dernier, sont attribués au Hallstatt D ou à la Tène ancienne. Comme le propose L. Bourgeois, leur présence pourrait résulter de la perturbation d'une ou de plusieurs sépultures antérieures, ou peut-être s'agit-il d'objets anciens introduits dans le sanctuaire durant l'une des phases gauloise ou antique (Bourgeois dir., 1999, p. 16).

▪ Phase 1 (fin du II^e s. av. n. è.)

Un enclos fossoyé de plan approximativement carré, long de 16,60 m et large de 14,80 m, est aménagé au début de La Tène finale (**fig. 1**) (Bourgeois dir., 1999, p. 16-35 : phase Ia-Id, séquences 1 à 10). Le fossé qui le délimite, large en moyenne de 2,95 m et profond de 0,90 m, présente un profil en V ; resté ouvert, il devait être bordé par un talus situé le long de son flanc externe. L'examen de son remplissage a montré qu'il a été entretenu au moyen d'un curage réalisé sur l'ensemble de son tracé, avant d'être définitivement et volontairement remblayé. Son comblement supérieur, correspondant à ce dernier remblai, a livré un mobilier particulièrement abondant et varié (restes fauniques, tessons de céramique, monnaies, armes, parures et objets divers), vraisemblablement issu du nettoyage de l'aire interne mais

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 6	Phase 7
<i>Chronologie</i>	Fin du II ^e s. av. n. è.	3 ^e quart du I ^{er} s. av. n. è.	Dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - 1 ^{er} ou 2 nd quart du I ^{er} s. de n. è.	1 ^{er} ou 2 nd quart I ^{er} s. - 1 ^{er} quart du II ^e s. de n. è.	1 ^{er} quart du II ^e s. - II ^e s. ou III ^e s. de n. è.	II ^e s. ou III ^e s. - dernier quart du III ^e s. de n. è.	Dernier quart du III ^e s. - 3 ^e quart du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organi- sation spatiale</i>	I-2	?	III-2c	III-2c	III-2c	III-2c	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé	?	Palissade	Palissade	Péribole ma- çonné ?	Péribole maçonné ?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	16,60 x 14,80 m (soit 245 m ²)	?	?	> 10 000 m ² ?	> 10 000 m ² ?	> 10 000 m ² ?	?
<i>Types des temples</i>	A (?) : ?	B1 et C1 (?) : A1a ?	B1 et C1 : A1a	B2 et C2 : A1a	- B3 : B1a - C2 : A1a	- B3 : B1a - C2 et G : A1a	C2 (?) et G (?) : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	?	- B1 : 5,90 x 5,60 m (soit 33 m ²) - C1 : 9,40 x 9,40 m (soit 38 m ²)	- B2 : 7,45 x 6,70 m (soit 50 m ²) - C2 : 8,60 x 8,40 m (soit 72 m ²)	- B3 : 13,10 x 12,80 m (soit 168 m ²) - C2 : 8,60 x 8,40 m (soit 72 m ²)	- B3 : 13,10 x 12,80 m (soit 168 m ²) - C2 : 8,60 x 8,40 m (soit 72 m ²) - G : 6,20 x 5,60 m (soit 35 m ²)	- C2 (?) : 8,60 x 8,40 m (soit 72 m ²) - G (?) : 6,20 x 5,60 m (soit 35 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?	-	D1 : galerie indépendante	D2 : galerie indépendante ; E : construc- tion d'usage indéterminé (autel ?) ; F : bâtiment d'usage indé- terminé ?	D2 : galerie indépendante ; F : bâtiment d'usage indé- terminé ?	?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

aussi de la périphérie de l'enclos, au regard des différents pendages observés. Le mobilier provenant de l'extérieur de l'enceinte pourrait avoir été piégé dans le talus adjacent, peut-être lors du curage du fossé, dont le remplissage contenait déjà plusieurs objets. Puis, après tassement des couches de remblai, la dépression formée en surface du fossé a été définitivement comblée, au moyen d'un apport de cailloux et de limon recelant également divers restes, en partie issus des mêmes objets que précédemment.

La surface enclose, d'une emprise d'environ 110 m², est accessible grâce à une interruption du fossé, large de 0,90 m et localisée au milieu de sa façade orientale. L'espace de circulation interne est revêtu de petits silex émoussés. L. Bourgeois restitue, au cœur de l'enclos, une fosse circulaire, mesurant 1 m de diamètre et profonde de 0,40 m, qui aurait été détruite par un nouveau creusement durant l'époque romaine (cf. *infra*, phase 5). Quatre marches taillées dans le sol, au nord-nord-est, dans une fosse longue de 1 m, permettraient d'accéder à cette structure. Des débris d'argile cuite proviennent du remplissage de cet accès. Cette structure aurait été abritée, dans un second temps, par une construction (A) reposant sur deux rangées de poteaux, au nord et au sud, et fermée par une série de piquets à l'ouest. Les poteaux méridionaux sont installés dans une tranchée, servant vraisemblablement d'ancrage à une sablière basse, tandis qu'une rigole longe la rangée de poteaux septentrionaux. Deux autres alignements de piquets ont été observés au nord et au sud du petit bâtiment. Le rattachement de ces structures centrales à la phase gauloise du site, alors qu'elles ne présentent aucun lien stratigraphique avec le fossé de l'enclos¹, nous semble incertain. De fait, il paraît étonnant que la fosse centrale ait été recreusée durant la phase 5, probablement pour y installer un autel ou une statue, soit plus de deux siècles après son remblaiement. À cette étape

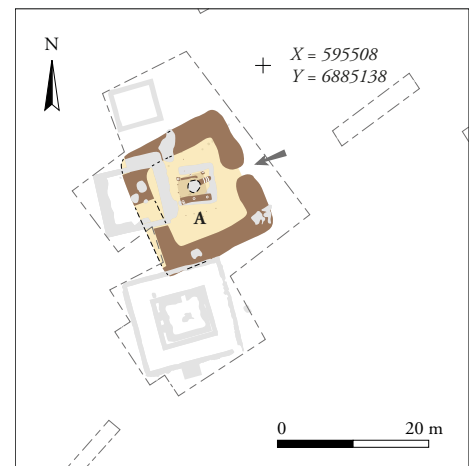


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 et p. 16, fig. 3.

1. Le niveau scellant la branche nord du fossé recouvre l'alignement de piquets observé au nord de l'édicule, mais la contemporanéité entre ce dernier et les trous de piquet, vestiges fugaces qui peuvent avoir en partie été détruits par des aménagements ultérieurs, n'est pas prouvée (Bourgeois dir., 1999, p. 31).

(cf. *infra*), elle est encadrée par une tranchée à trois branches qui correspond aux fondations d'une élévation disparue, en pierre ou en bois, banquette ou bien édicule protégeant la fosse et son contenu. Or, cette tranchée, entaillant un remblai mis en place durant la phase 5 et dont le rattachement à cette phase est donc avéré, reprend l'orientation – plus proche de celle du temple C2 que de celle de l'enclos laténien – et l'emplacement, avec un décalage de moins d'un mètre, de l'édicule présumé gaulois. L'hypothèse de structures directement antérieures à la phase 5, et donc à associer à la phase 4, doit alors être émise : les aménagements de la phase 5, aux abords orientaux du temple C2, pérenniserait ainsi, après l'installation d'une terrasse, une configuration présente dès la phase 4. Il reste néanmoins possible que des structures en creux, perturbées par les équipements du sanctuaire romain, aient existé au cœur de l'enclos gaulois.

Les mobiliers recueillis dans les fossés de l'enclos, particulièrement abondants (cf. *infra*), peuvent être interprétés comme des vestiges de repas (céramique et faune) et de vraisemblables offrandes (parures, monnaies et armes, essentiellement) ; ils ont manifestement été accumulés aux abords des fossés tout au long de la fréquentation de l'enceinte, avant d'y être enfouis au moment de son abandon ou de la restructuration du site. Ils permettent de dater avec une relative précision le remblaiement des fossés de l'enclos. La céramique présente les caractéristiques des productions régionales attribuées au début de La Tène D1 ; la fabrication de la trentaine de fibules découvertes, typologiquement proches, a été datée de La Tène C2 et de La Tène D1, de même que pour d'autres objets métalliques (pendentifs et bracelet en bronze, agrafe de ceinturon, croisière campaniforme et entrée de fourreau). Quant aux potins, leur émission débute également à la fin de La Tène C2 ou au début de LT D1, bien qu'ils sont parfois mis au jour au sein de contextes plus tardifs. De l'examen des objets cités résulte donc une attribution chronologique homogène, située au début de La Tène finale, soit vers la fin du II^e s. av. n. è.

▪ Phase 2 (troisième quart du I^{er} s. av. n. è.)

Les témoins d'une occupation fugace, postérieure au remblaiement des fossés et peut-être antérieure, ou contemporaine de la construction des temples de la phase 3, ont été reconnus aux abords de l'ancien enclos (fig. 2) (Bourgeois dir., 1999, p. 36-39 : phase 1e, séquences 11 à 17). L. Bourgeois y rattache quelques trous de petits poteaux, entaillant le niveau scellant le fossé de la phase 1, dont, vers l'est, une série de six qui dessinent un parallélogramme long de 1,90 m et large de 1,30 m. Dans l'angle sud-est de l'ancienne enceinte, le creusement d'une petite fosse, dont les abords sont empierrés, a servi à enfouir un crâne de brebis. À quelques mètres plus à l'ouest, un épandage d'objets, disposés en surface du remplissage du fossé, comprend des restes fauniques, une fibule en fer et des fragments d'épées. Une autre concentration de mobiliers, surmontant les remblais de la branche nord du fossé, se compose de plusieurs perles en pâte de verre, sans doute issues d'une même parure.

Il est possible que ces aménagements, témoignant de l'introduction de nouveaux objets au sein du site, et de leur dépôt dans la zone de l'ancien enclos, aient été mis en place lors de la construction des *cellae* B1 et C1, dont la présence est attestée à partir de la phase 3. En effet, au sein du bâtiment C1, une petite fosse cendreuse, bordée par un niveau d'argile rubéfiée, témoigne de l'installation d'un premier foyer, installé à proximité d'une autre petite fosse. Ces structures sont ensuite scellées par une couche de craie damée, qui est entaillée par la suite par le creusement de deux petites fosses ; l'une d'entre elles se caractérise par un comblement charbonneux – correspondant aux rejets d'un second foyer ? – qui contient au moins neuf fibules. Au centre du bâtiment B1, une superposition de foyers témoigne de multiples réaménagements de son espace interne ; la structure de combustion la plus ancienne, dont il ne subsiste qu'un niveau rubéfié, pourrait être contemporain des premiers foyers du temple C1.

D'un point de vue chronologique, les fibules et les perles en pâte de verre mises au jour au sommet du remplissage du fossé de l'enclos de la phase 1 ou à l'intérieur de la *cella* C1 permettent de dater cette phase, avec toutes les précautions requises puisque cette proposition ne repose que sur ces quelques objets de parure, du troisième quart du I^{er} s. av. n. è. Ces dépôts peuvent aussi être plus récents et avoir constitué les premiers aménagements de la phase 3, datée de la période augusto-tibérienne. En tout état de cause, il existerait ainsi un hiatus entre le remblaiement des fossés de l'enclos de la phase 1, intervenu vers la fin du II^e s. av. n. è., et la nouvelle occupation du sanctuaire, survenue plus d'un demi-siècle plus tard. Si cette hypothèse est tout à fait plausible, il demeure néanmoins envisageable que les témoins d'une fréquentation du site durant La Tène finale, entre ces deux moments, soient situés en périphérie de la zone fouillée, limitée aux abords de l'enclos gaulois et des temples d'époque romaine.

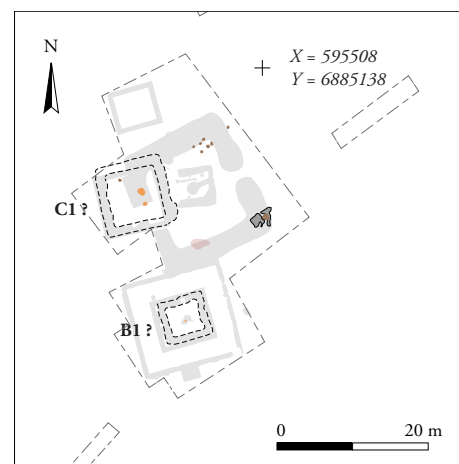


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 et p. 37, fig. 24.

▪ **Phase 3 (dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – premier ou second quart du I^{er} s. de n. è.)**

La troisième phase identifiée, datée des premiers temps du Haut-Empire, correspond à la construction et à l'occupation des deux temples les plus anciens (B1 et C1), à proximité desquels de rares aménagements contemporains ont été mis au jour (**fig. 3**) (Bourgeois dir., 1999, p. 39-42 : phases II et IIIa, séquences 18 et 19).

Le sanctuaire du début de l'époque romaine est peut-être délimité au sud par une palissade, implantée dans une tranchée érodée ; elle a été suivie sur une longueur de 2,50 m, à une distance de 3,40 m au sud du temple B1. Deux creusements irréguliers perforent le fond de la tranchée et correspondent probablement à l'emplacement de poteaux jointifs qui constituent la palissade.

Le temple B1, au sud, est une *cella* de plan carré, délimitée par une tranchée aux parois verticales et au fond plat. Celle-ci sert d'ancrage à des sablières basses, récupérées lors de la destruction de l'édifice après l'avoir ponctuellement élargie. Son comblement recèle des charbons de bois et des fragments de torchis brûlé, présentant l'empreinte d'un clayonnage disparu et couvert, en surface, par un enduit de lait de chaux. L'édifice, bâti en bois et en terre, a donc manifestement été détruit par le feu. Son sol est en terre et un foyer en occupe le centre. Le premier état de la structure de combustion a rubéfié le niveau de circulation et le second, superposé au premier, se compose d'une plaque quadrangulaire en argile, encadrée par quatre planches, dont le négatif a été observé.

Quant au temple C1, localisé à 10 m au nord-nord-ouest du précédent, il présente un plan et une architecture similaires, mais ses dimensions sont plus importantes et ses sablières basses reposent, au moins dans l'angle nord-est, sur un solin en pierre tapissant le fond de la tranchée de fondation. Le sol de ce bâtiment de culte a été surélevé à l'aide d'un remblai limoneux épais d'une douzaine de centimètres. Un grand foyer a été aménagé à l'aplomb de la fosse de la phase 2, contenant des charbons de bois et des fibules ; constitué d'une chape de sable argileux, dans laquelle a été piégé un tesson de céramique daté du règne d'Auguste ou de Tibère, il surmonte un radier de craie damée.

La cour du sanctuaire est revêtue, au nord-est du temple C1, par un épandage de tessons et de petits rognons de silex. Une couche d'occupation, formée entre les deux temples, a livré de petits tessons de céramique, deux monnaies gauloises et une fibule en alliage cuivreux.

Les objets enfouis ou piégés dans les niveaux d'occupation de cette phase (tessons de céramiques, deux monnaies gauloises et une fibule) renvoient tous à la période augusto-tibérienne, soit au dernier quart du I^{er} s. av. n. è. et aux premières décennies du I^{er} s. de n. è. Les remblais de destruction des deux bâtiments, reconstruits lors de la phase suivante, recèlent des monnaies de facture gauloise ou émises durant les règnes d'Auguste et de Tibère – les plus récentes ont été frappées en 13 ou 14 de n. è. –, ainsi que des restes de céramique produite durant les principats de ces deux empereurs.

▪ **Phase 4 (premier ou second quart du I^{er} s. – premier quart du II^e s. de n. è.)**

La pétrification des temples et l'édification d'un péribole vraisemblablement plus ample interviennent au cours d'une quatrième phase, au plus tôt durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. (**fig. 4**) (Bourgeois dir., 1999, p. 42-49 et p. 67-68 : phase IIIb, séquences 20 et 21).

Une nouvelle palissade en bois, repérée dans le cadre de plusieurs sondages réalisés à 30 m au sud et à 70 m au sud-est de la zone des temples, pourrait circonscrire l'aire sacrée du lieu de culte de la phase 4, considérablement agrandie et bordée, au nord-est, par une galerie en pierre. Cette enceinte semble suivre un tracé polygonal, au regard de l'orientation des deux tronçons identifiés et enclore une surface vaste, proche d'un hectare. Les sondages ont montré que la palissade est constituée de poteaux régulièrement installés dans une tranchée à profil en V, large entre 0,75 m et 1,10 m à l'ouverture. Sa façade principale, à l'est-nord-est, est vraisemblablement monumentalisée dès cette période par une galerie maçonnée (D1), longue de 48 m et large de 6,50 m. Les fondations de la palissade n'ont pas pu être observées aux abords de cet édifice, exploré par sondages, et on ne sait donc si et comment il se raccorde au tracé de l'enceinte. Néanmoins, sa position, à 80 m au nord-est des temples, rend plausible l'hypothèse d'une entrée monumentale du sanctuaire, malgré l'importante distance qui le sépare des édifices de culte. Tandis qu'un mur ferme manifestement le portique au nord-est et sur ses petits côtés, au nord-ouest et au sud-est, une rangée de trous de poteau, espacés de 1,75 m, permet de restituer une rangée de piliers de bois ; des petites bases maçonnées, alignées contre le mur oriental, pourraient avoir soutenu des supports internes dès cette phase. Le sol de craie damée de la galerie, reposant sur un radier de silex, couvre également ses abords orientaux. Au nord, en limite de la zone sondée, d'autres maçonneries, dont le plan est très incomplet, correspondent sans doute à un ou à plusieurs états du péribole de cette phase ou des suivantes, ou bien à d'autres constructions voisines.

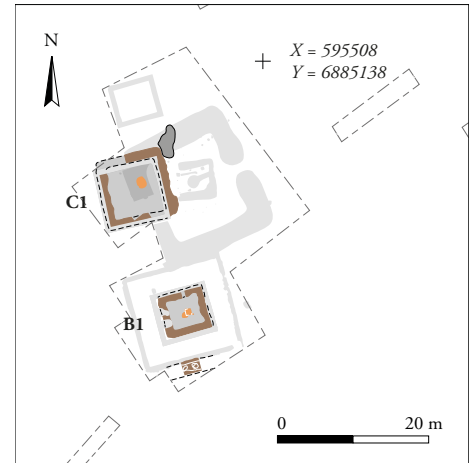


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 et p. 40, fig. 29.

Les temples B1 et C1 ont été détruits et reconstruits au même emplacement et suivant une orientation identique (états B2 et C2), probablement lors d'une même phase de travaux. Le temple B2 conserve la forme d'une simple *cella* de plan carré, plus grande que l'édifice antérieur B1. La base de ses murs maçonnés s'appuie directement sur son sol en craie damée, couvrant également ses abords nord, est et sud. Au nord, la *cella* C2 est décalée de quelques décimètres vers l'ouest et est équipée d'un seuil empierré à l'est, marquant son entrée. Un lit de craie damée encadre une fosse centrale, comblée vers le milieu du IV^e s. mais probablement creusée dès cette phase, qui correspond sans doute à l'ancrage du socle de la statue de culte. Les murs maçonnés de ce bâtiment reposent sur des fondations installées dans des tranchées et sont couverts d'enduits peints, à l'intérieur, peut-être ajoutés lors d'une phase postérieure. D'après la restitution qui a pu en être proposée, le décor peint est polychrome et dominé par des panneaux rouges, séparés par des bandes jaunes et noires, qui surmontent une plinthe rose. D'autres débris d'enduits peints de couleurs variées, provenant d'édifices rattachés à cette phase, ont été découverts dans des remblais postérieurs.

Plusieurs aménagements ont été identifiés dans la cour du sanctuaire, à proximité des temples. Les lambeaux d'un sol en calcaire sont ainsi conservés à l'est de la *cella* C2 et, entre les deux édifices de culte, une grande fosse quadrangulaire, profonde d'une soixantaine de centimètres et dont le fond est tapissé d'une couche riche en matériaux organiques, pourrait avoir servi d'ancrage à un élément en bois, disparu. Une autre fosse, de plus petite taille, a été creusée au pied du mur septentrional du temple B2. Les aménagements identifiés au cœur de l'enclos laténien de la phase 1 pourraient aussi, du moins en partie, relever de cette phase et avoir été installés à l'est du temple C2 (cf. *supra*).

Une monnaie frappée durant le règne de Tibère, entre 14 et 21 de n. è., a été mise au jour dans la maçonnerie du bâtiment C2 ; elle fournit alors un *terminus post quem* précis pour sa construction. Les remblais mis en place lors du chantier de reconstruction des temples ont livré, entre autres, des tessons de céramique également attribués au règne de Tibère, voire à celui de Claude. Les travaux ont donc débuté, au plus tôt, entre 14 et le milieu du I^{er} s. de n. è.

▪ Phase 5 (premier quart du II^e s. – II^e s. ou III^e s. de n. è.)

Les travaux menés en différents points du sanctuaire à partir de la première moitié du II^e s. de n. è. témoignent d'une volonté d'entretenir et d'embellir ses équipements (fig. 5) (Bourgeois dir., 1999, p. 49-53 : phase IVa et IVb, séquences 22 à 28).

Le péribole est reconstruit en pierre : la palissade de la phase 4 est détruite et remplacée par une enceinte maçonnée, très mal conservée, qui suit le même tracé. Son tronçon sud-est est bordé à l'extérieur par un espace de circulation, large

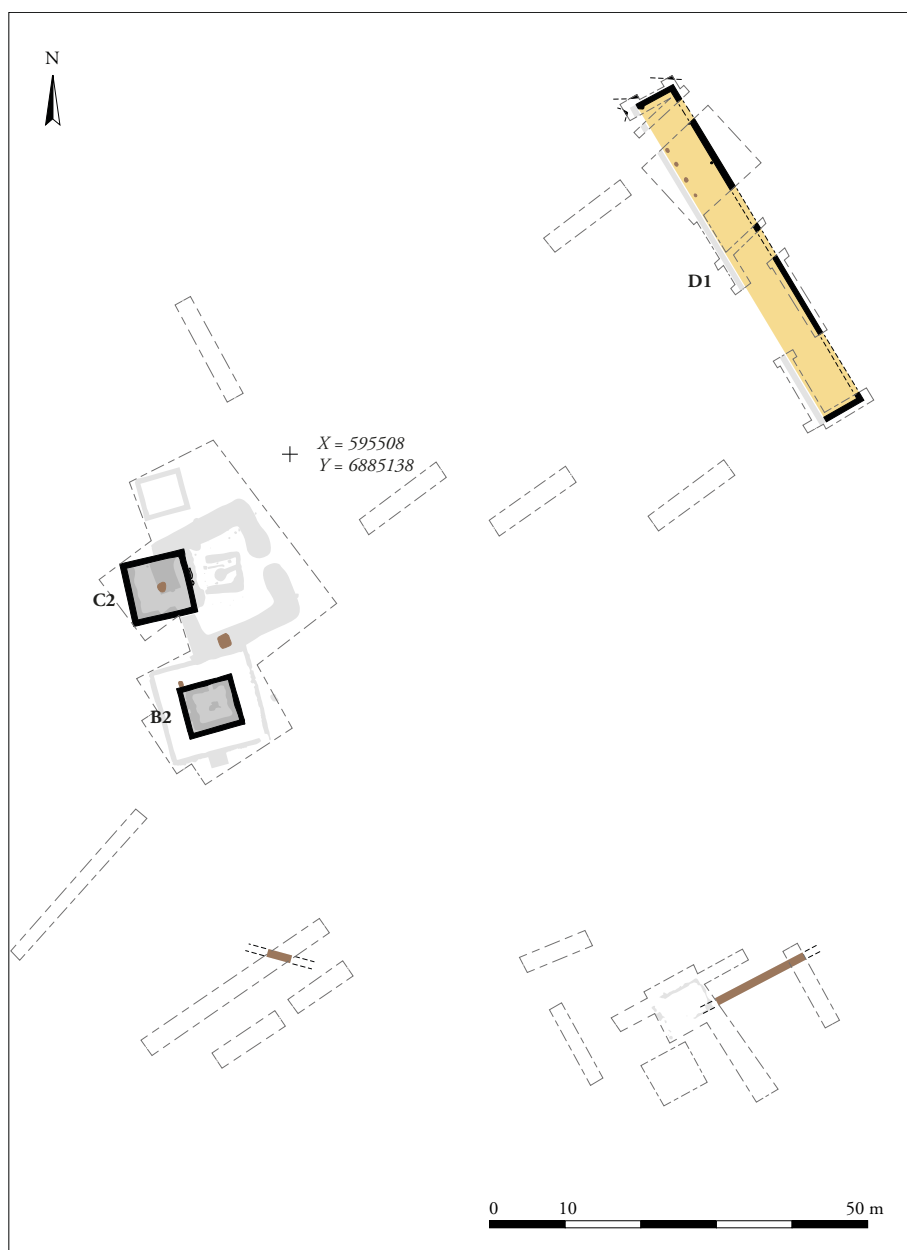


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 ; p. 45, fig. 35 et p. 46, fig. 37.

de plus de 7 m, reposant sur un radier de rognons de silex ; un autre cheminement, perpendiculaire au premier et large de 4 m, a été mis en évidence de l'autre côté du péribole, et est orienté vers l'esplanade située au-devant des temples. Au croisement des deux axes et le long du mur d'enceinte, un bâtiment rectangulaire (F), long de 5,40 et large de 3,80 m, a été construit sur des solins et est couvert de tuiles. Un petit trou de poteau, perforant son sol de craie damée, constitue le seul aménagement reconnu en son sein. À l'est de la cour sacrée, le portique marquant probablement l'entrée du sanctuaire est aussi modifié au cours de la cinquième phase (état D2) : les piliers de sa façade sud-ouest sont abattus et un mur peu profondément fondé, supportant probablement une colonnade ou une série de piliers en bois, y est édifié. Son sol interne est alors tapissé d'une couche de mortier et il est doté d'un toit en tuiles, dont de nombreux débris ont été mis au jour dans ses niveaux de démolition.

Durant cette phase, d'importants travaux ont été engagés afin de niveler le sol de la cour : un remblai limoneux, épais entre 0,10 m et 0,60 m et butant au sud contre le péribole, est étalé pour régulariser les aspérités du terrain. Une fois cette étape réalisée, le temple B2 a été agrandi en le pourvoyant d'une galerie périphérique (état B3). Délimitée par des murs ou des murets maçonnés, couverts de chaux à l'intérieur comme à l'extérieur, celle-ci est dotée d'un sol de craie damée, tandis que celui de la *cella* est exhaussé d'une cinquantaine de centimètres. Un petit bassin rectangulaire, dont les parois sont revêtues de mortier de tuileau, a été aménagé contre le mur oriental de la *cella*, à l'intérieur de celle-ci et à l'emplacement du seuil ; contre son mur occidental, deux creusements aux contours irréguliers témoignent de la récupération d'éléments disparus, peut-être les supports d'un dais abritant l'image de culte, ou bien les socles de deux statues divines. Les murs extérieurs de la galerie sont revêtus d'un enduit blanc, tandis qu'une peinture noire a été appliquée sur les parois externes de la *cella*. Des tuiles composent le toit de la *cella* et probablement aussi de la galerie qui l'encadre. À plus d'un mètre à l'est du temple, une fosse de plan elliptique, comblée de craie, pourrait avoir supporté un autel ou un autre élément disparu, placé près de son entrée.

Le temple C2 ne semble pas avoir été transformé au cours de cette phase – à moins que les enduits peints et le sol de craie décrits *supra* n'aient été mis en place qu'au cours de la phase 5. À 2 m à l'est de celui-ci, une fosse circulaire, d'environ 1,60 m de diamètre, est creusée et est encadrée par une tranchée en forme de π , ouverte en direction de l'édifice de culte (E). De forme assez irrégulière, la tranchée présente un profil en auge et définit un espace de 5,50 m de long pour 5,15 m de large. Une rangée de rognons de silex borde la branche méridionale et une pierre de taille en calcaire, provenant peut-être de cet aménagement, a été découverte dans un remblai lié à sa destruction. Ces structures, implantées à l'endroit de l'édicule et de la fosse considérés comme laténiens par L. Bourgeois, pourraient correspondre aux fondations d'un autel et d'un aménagement en pierre ou en bois, destiné à le mettre en valeur ou à l'abriter, tel qu'un édicule ou

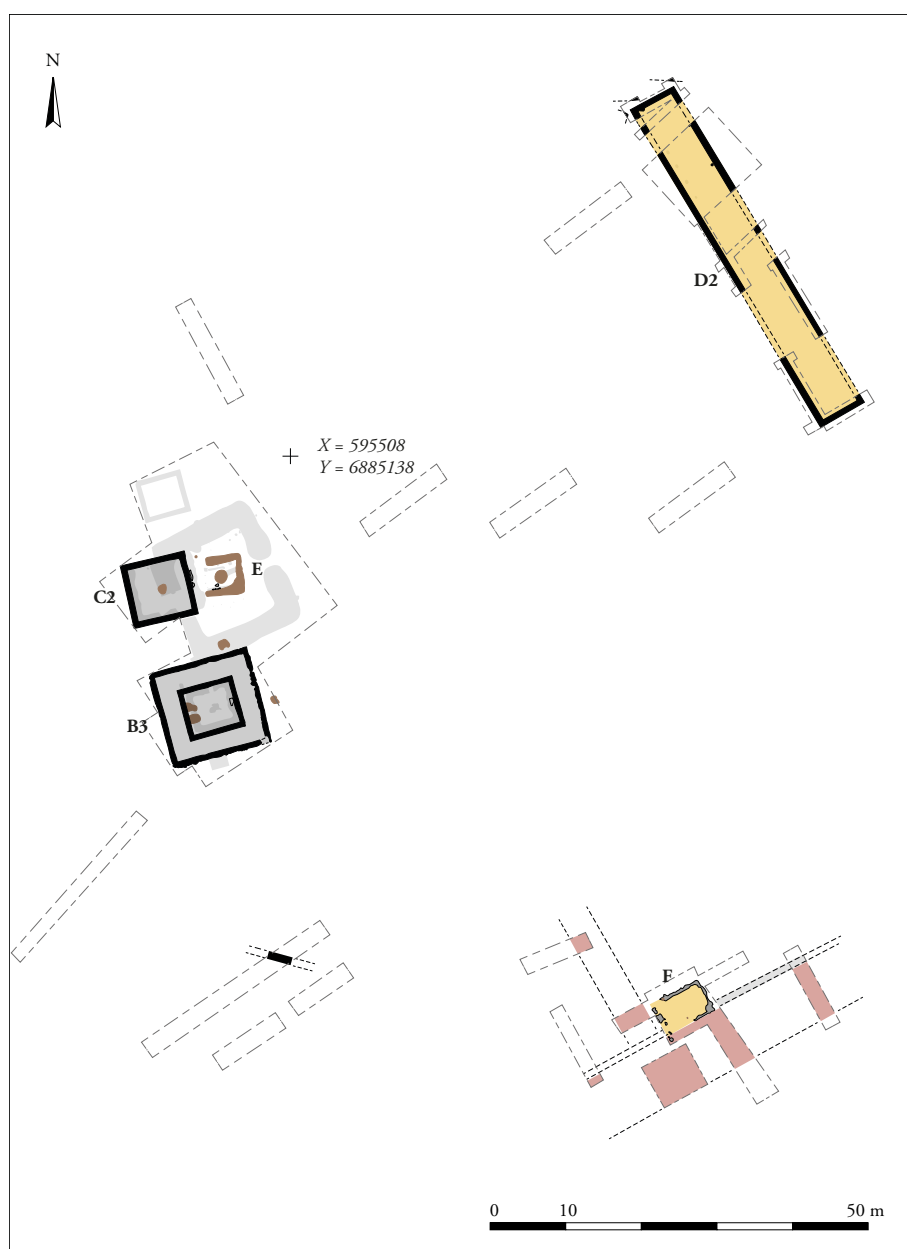


Fig. 5 : vestiges rattachés à la phase 5. Réal. S. Bossard,
d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 ; p. 46, fig. 37 ; p. 52, fig. 44 et p. 55, fig. 48.

une banquette.

Le comblement du négatif de la palissade constituant le péribole de la phase précédente et les niveaux du chantier d'agrandissement du temple B3 ont livré des monnaies de Trajan et d'Hadrien, fixant le *terminus post quem* des travaux en 119, ainsi que des fibules et de la céramique attribuées à la fin du I^{er} s. ou à la première moitié du II^e s. Ces différents ouvrages ont donc été installés, au plus tôt, durant la première moitié du II^e s. Les niveaux d'occupation du temple B3 ont livré un sesterce de Commode frappé en 183 ou en 184.

▪ **Phase 6 (II^e s. ou III^e s. – dernier quart du III^e s. de n. è.)**

Les derniers travaux entrepris au sein du lieu de culte ont visé à mettre en place une terrasse, dans la partie nord de la zone des temples. Les remblais épandus dans ce secteur ont scellé l'aménagement de la phase précédente, bordent le temple C2 et ont permis d'asseoir les murs d'un nouvel édifice (G), interprété comme une troisième *cella*, installée à moins de 5 m au nord de ce dernier (**fig. 6**) (Bourgeois dir., 1999, p. 53-58 : phase IVc, séquences 29 et 30).

Les remblais limoneux déversés dans la partie nord du sanctuaire étaient peut-être contenus au sud, dans l'axe du temple C2, par une bordure en bois, non conservée. En surface, un niveau de craie damée stabilise les abords orientaux du temple C2, et des débris de tuile et des nodules de craie et de silex concassés forment un autre niveau de sol entre les édifices C2 et G.

Le bâtiment G s'apparente à un troisième temple. Les murs maçonnés de cette *cella* de plan carré, conservés sur plusieurs assises, reposent directement sur le remblai étalé lors de cette phase. L'absence de fragments de tuiles, à quelques rares débris près, dans ses niveaux de destruction laisse penser que sa couverture est composée d'éléments périssables, disparus.

Peu d'éléments aident à déterminer la date de ces travaux, peut-être réalisés en deux étapes. De fait, les remblais de la terrasse n'ont livré qu'une fibule, dont le type est courant durant le II^e s. de n. è., et, en surface, des monnaies de la fin du III^e s., vraisemblablement enfouies un certain temps après leur installation. Ces objets permettent donc de dater, de manière certes imprécise, la mise en place de ces aménagements entre le second quart du II^e s., puisqu'ils sont postérieurs à la phase 5, et le courant du III^e s.

▪ **Phase 7 (dernier quart du III^e s. – troisième quart du IV^e s. de n. è.)**

Les témoins de l'évolution du sanctuaire, sensible à partir de la fin du III^e s., puis de sa démolition au cours du IV^e s., sont particulièrement nombreux et bien documentés dans la zone des temples, tandis que peu d'informations ont pu être réunies au sujet de la destruction du péribole, dont l'état de conservation est médiocre (**fig. 7**) (Bourgeois dir., 1999,

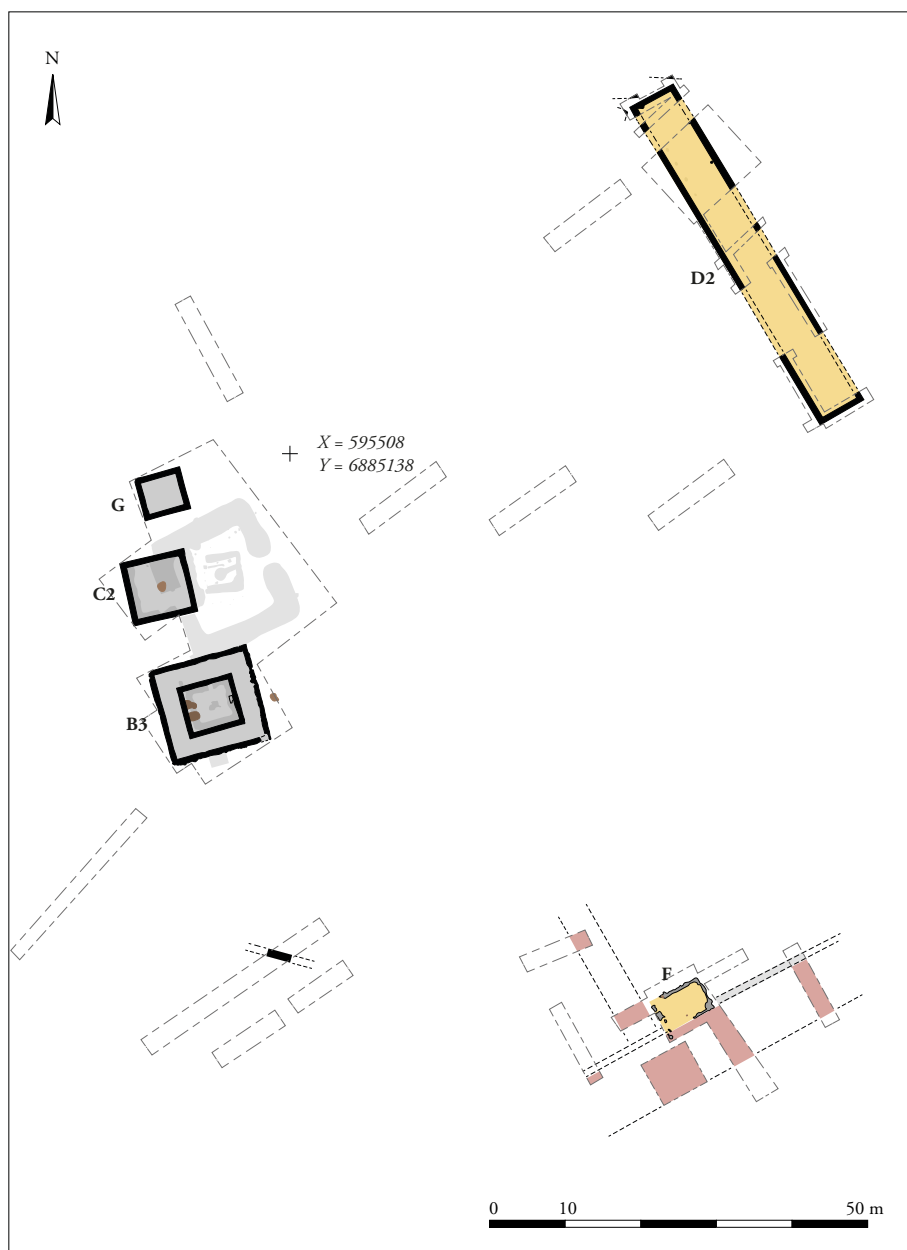


Fig. 6 : vestiges rattachés à la phase 6. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 ; p. 46, fig. 37 ; p. 55, fig. 48 et p. 56, fig. 50.

p. 59-63 : phases V et VI, séquences 31 à 36).

Les premières transformations paraissent affecter le temple B3 : trois fonds de vases (à l'origine complets ?) ont été régulièrement disposés le long du mur de la galerie nord, tandis que de petits foyers ont été aménagés dans les galeries nord et sud, dont ils ont rubéfié le sol et les murs. Les monnaies associées à ces niveaux correspondent à deux émissions officielles datées de 269 et de 273. Puis, après l'étalement ponctuel de remblais limoneux, de nouvelles structures sont installées dans la galerie orientale : face à un foyer composé d'une couche d'argile encadrée par des pierres, une banquette constituée de tuiles est construite au pied du mur de la *cella*, dans une fosse peu profonde. Aux abords du foyer, une coupelle de bronze est calée par quelques pierres, tandis que plus au nord, dans la même branche de la galerie, un autre foyer est allumé sur le sol, et les cendres qui en proviennent, contenant un fragment de charnière et de grands clous rivetés – provenant de la combustion d'un meuble ou d'un élément de porte ? – ont été rejetées contre le mur. La céramique et les imitations radiées rattachées à cette ultime occupation du temple, servant vraisemblablement d'abri à des activités domestiques ou artisanales, sont datées du dernier quart du III^e s. ou des premières années du IV^e s. ; la découverte de deux fragments d'enduit peint, dans les mêmes niveaux, témoigne manifestement d'une dégradation du décor du temple, détérioré dès cette période. L'érosion des niveaux de la *cella*, dont le sol est surélevé, ne permet pas de déterminer si cette partie du temple A3 est également réoccupée à des fins profanes.

Entre la fin du III^e s. et le milieu du IV^e s., par manque d'entretien ou dans le cadre d'une destruction organisée, les toitures des temples B3 et C2 et de la galerie D2 se sont effondrées ou ont été volontairement démolies. Dans le temple B3, le numéraire associé aux couches formées de cette façon – lits de tuiles et remblais sus-jacents – comprend majoritairement des espèces en circulation vers le milieu du IV^e s., la plus récente, au nom de Magnence, ayant été émise entre 351 et 353 ; dans la *cella* C2, seule une imitation d'antoninien, attribuée au dernier quart du III^e s. ou au début du IV^e s., a été découverte dans le niveau de destruction du toit ; aucune donnée ne renseigne le temple G, pour lequel le toit n'était vraisemblablement pas composé de tuiles. Le démantèlement et la récupération partielle des maçonneries ont suivi de peu l'effondrement des couvertures, durant la seconde moitié du IV^e s. En témoignent plusieurs éboulis de murs ou des concentrations de moellons, ainsi que des couches composées de fragments d'enduits peints, mêlés de nombreuses monnaies, mis au jour dans les bâtiments B3, C2 et G et à leurs abords. Les supports des statues de culte des temples B3 et C2, ainsi que l'élément qui était dressé devant le temple B3 (un autel ?) sont également récupérés dans le courant du IV^e s.

En contrepoint, le site continue d'être réaménagé, peut-être dans le cadre des activités de récupération de matériaux, ou d'une réoccupation profane du lieu : des fosses tardives, dont l'usage n'est pas connu, perforent le sol des anciennes *cellae* B3 et G. Par ailleurs, contre le mur oriental de la *cella* C2, à l'extérieur, une auge en pierre, un fragment de calcaire

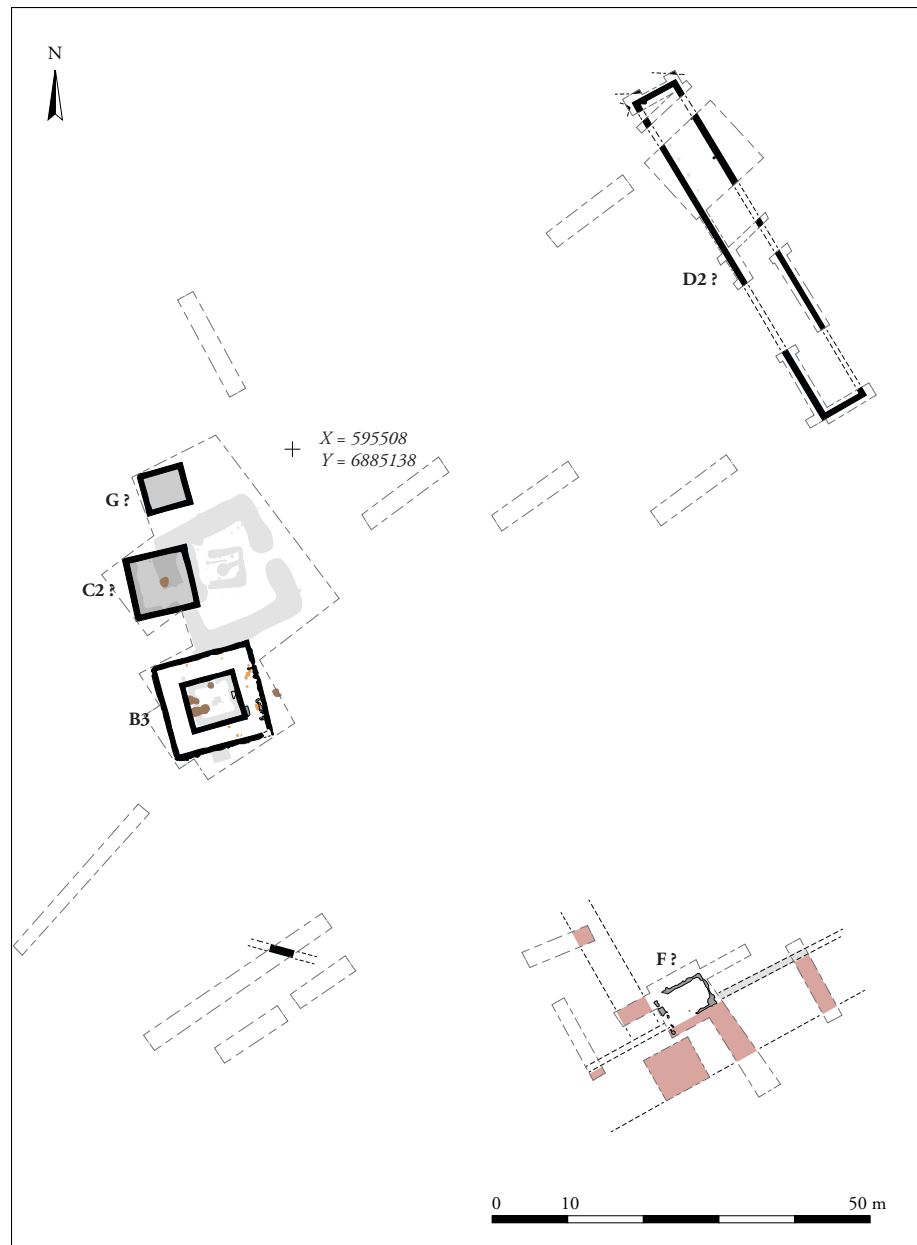


Fig. 7 : vestiges rattachés à la phase 7. Réal. S. Bossard, d'après Bourgeois (dir.), 1999, p. 12, fig. 2 ; p. 46, fig. 37 ; p. 55, fig. 48 ; p. 56, fig. 50 et p. 60, fig. 55.

mouluré et de nombreux moellons sont soigneusement disposés au sol durant la seconde moitié du IV^e s. Plusieurs témoins semblent aussi indiquer que le dépôt d'offrandes, en particulier de monnaies, se poursuit en parallèle du chantier de démolition. La quantité remarquable de numéraire postérieur au milieu du III^e s. – soit 257 monnaies, couvrant la fin du III^e s. et les trois premiers quarts du IV^e s. – montre bien que ce type d'objet n'a pas pu être accidentellement perdu par les visiteurs des ruines et du chantier de démantèlement. En outre, un lot composé de dix monnaies en bronze, dont le *terminus post quem* est situé entre 383 et 386, a été caché dans une anfractuosité du mur oriental, ruiné, du temple C2. Les nombreuses monnaies découvertes dans les remblais de démolition de cet édifice, postérieurs à l'effondrement de sa toiture, laissent penser que la pratique de l'offrande monétaire n'a pas cessé au sein de l'édifice en ruines ; les pièces les plus tardives sont une imitation d'un prototype émis sous Gratien en 378-383 (temple B3) et un *aes* II de Magnus Maximus, produit entre 383 et 386 (*cella* C2). Deux épingles à tête anthropomorphe, attribuées au milieu du IV^e s., ont aussi été découvertes dans les mêmes niveaux et figurent vraisemblablement parmi les ultimes offrandes déposées au sein du sanctuaire, en cours d'abandon et de destruction.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Ainsi, des structures de combustion et divers aménagements sont mis en place dans la galerie du temple B3, et peut-être dans sa *cella*, dès la seconde moitié du III^e s. de n. è., ou au plus tard durant les premières années du IV^e s., si l'on se fie à l'absence de monnaies constantiniennes dans les niveaux correspondants. La toiture du temple C2 s'est effondrée, au plus tôt, à la même période, tandis que celle de l'ancien temple B3, manifestement converti en bâtiment à usage profane, n'est pas détruite avant le milieu du IV^e s., date à partir de laquelle commence la destruction des maçonneries des différents édifices. Pour autant, le dépôt de monnaies est fréquent entre les dernières décennies du III^e s. et le troisième quart du IV^e s., avant de cesser à l'issue des années 380. Il semble donc qu'une partie du sanctuaire, notamment le temple B3, est désaffectée à la transition entre le III^e s. et le IV^e s., tandis que d'autres édifices de culte, notamment le bâtiment C2, pourraient encore être fréquentés en tant que tels, du moins pour y déposer des monnaies. Après la démolition ou l'effondrement des toitures des édifices, d'autres monnaies continuent d'être jetées dans le temple C2 – dont la couverture a pu avoir été sommairement refaite ? –, peut-être aussi en d'autres points du sanctuaire en cours de démantèlement. L'image des derniers temps du lieu de culte est donc celle d'édifices délabrés, voire partiellement ruinés, mais qui restent fréquentés dans le cadre de pratiques religieuses peut-être individuelles ; leur entretien n'est plus assuré et le site est rapidement transformé en carrière de pierre.

Les monnaies les plus récentes indiquent que le site n'est vraisemblablement plus fréquenté au-delà de la dernière décennie du IV^e s. Pour autant, le démantèlement des maçonneries n'a pas été achevé à la fin de l'Antiquité, mais s'est poursuivi au cours des siècles suivants, notamment au Moyen Âge, et jusqu'à la première moitié du XX^e s. Le terrain est utilisé depuis l'époque moderne, au moins, dans le cadre de pratiques agricoles (Bourgeois dir., 1999, p. 63 et p. 195-198).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Une figurine d'oiseau en craie, mesurant près de 6 cm de haut, provient du fossé de l'enclos de la phase 1. Dans les niveaux de démolition du lieu de culte d'époque romaine, ce sont deux fragments de figurines en terre cuite, représentant Vénus anadyomène, qui ont été mis au jour. Un pied humain, issu du même contexte et réalisé à partir d'une tôle en alliage cuivreux, pourrait appartenir à une statuette, dont l'essentiel a disparu (L. Bourgeois, S. Païn, P. Pallier, N. Vanpeene, M.-A. Charier, *in* Bourgeois dir., 1999, p. 98-101, p. 124-126 et p. 134).

▪ *Autres mobiliers*

Une grande quantité d'objets, soit 25 000 restes, a été piégée dans le remplissage du fossé de l'enceinte de la phase 1, pour l'essentiel lors de son remblaiement définitif. Une analyse spatiale a montré que les rejets ne sont pas organisés ; les tessons de céramique, les éléments de parure, les armes, les outils et les monnaies sont ainsi dispersés dans l'ensemble de la structure, tandis que les ossements d'animaux, toutes espèces confondues, ont préférentiellement été enfouis dans la branche nord du fossé, mais ils sont aussi attestés, dans une moindre mesure, sur le reste de son tracé (Bourgeois dir., 1999, p. 22-27 et p. 32-35). Les contextes de découverte des mobiliers de l'époque romaine sont variés – remblais de construction, niveaux d'occupation, couches de démolition, rares fosses –, mais la majorité des objets antiques, bien moins nombreux que les artefacts gaulois, est issue des couches accumulées lors de la destruction du site, à partir de l'Antiquité tardive.

La vaisselle en céramique, étudiée par A. Joseph, Y. Barat et L. Bourgeois (*in* Bourgeois dir., 1999, p. 136-151), est surtout présente dans les niveaux gaulois du site. Les contextes rattachés à la phase 1 ont ainsi livré 2 424 tessons, corres-

pendant à un minimum de 161 vases, en grande majorité modelés à la main et attribués à La Tène D1. La composition du vaisselier montre que les différents types de formes courants dans les lieux de vie y sont représentés, en proportions plus ou moins égales. Les débris de céramique relevant des niveaux des phases suivantes n'ont pas été dénombrés, mais les auteurs signalent leur faible quantité et leur fragmentation importante ; les productions attestées, variées, couvrent une longue période, s'étendant du règne d'Auguste au IV^e s. de n. è. S'y ajoutent quelques récipients en verre, très fragmentés, et deux bords de récipients en alliage cuivreux, l'un d'époque gauloise, l'autre découvert en contexte antique.

Les restes fauniques sont également abondants au sein des fossés de la phase 1 et bien plus rares dans les niveaux postérieurs (P. Méniel et N. Desse-Berset, *in* Bourgeois dir., 1999, p. 151-168). Près de 20 000 restes (soit plus de 125 kg), bien conservés et très rarement découverts en connexion anatomique, proviennent du comblement de l'enceinte fossoyée laténienne. Ils se rapportent aux deux phases de remplissage du fossé, avant son curage et lors de son remblaiement définitif, et du nivellement opéré plus tardivement, soit de quatre séquences pour lesquelles l'analyse des restes fauniques aboutit à des résultats similaires. Les 12 856 restes qui ont été déterminés et étudiés, pesant 119 kg, appartiennent avant tout à des mammifères domestiques, complétés par quelques restes de lièvre, de renard, de chat, d'oiseaux (dont des restes de coq, d'oie, de canard et de corvidés) et de poissons. Un seul reste humain – un tibia, issu d'une inhumation perturbée ? – a été identifié. Parmi les espèces représentées, le porc est largement majoritaire, avec 60 % des restes, pour un minimum de 140 individus ; il est suivi des caprinés (29,7 % des restes, soit au moins 84 moutons), du bœuf, bien plus rare (2,4 %, *a minima* 11 animaux), du chien (0,8 %, au moins 18 individus) et du cheval (0,1 %), peut-être non consommé, au contraire des espèces précédemment citées. L'ordre des trois premières espèces est le même si l'on considère le poids des restes. La détermination de l'âge et du sexe des porcs et des caprinés révèle des logiques d'abattage en accord avec les principes de l'économie de l'élevage, bien que la proportion d'agneaux soit ici relativement élevée. Toutes les parties du squelette ne sont pas représentées : des porcs, surtout la tête et, dans une moindre mesure, les côtes et les os des membres ont été retrouvés ; la majorité des restes de moutons est issue des pattes, mais les individus identifiés sont jeunes et leurs os sont donc fragiles et susceptibles d'avoir été moins bien conservés ; quant aux bœufs, il en reste essentiellement des côtes ; les pieds des animaux sont absents dans tous les cas. Ces ossements sont caractéristiques de déchets culinaires et résultent de la consommation de quartiers de viande importés au sein de l'enclos, ou bien d'animaux abattus sur place, et dont certaines parties du corps auraient été évacuées du site. En ce qui concerne l'époque romaine (phases 2 à 6), peu d'ossements de faune ont été découverts dans les niveaux bien datés : il s'agit de 1 674 restes, dont 918 ont pu être déterminés. Le porc reste l'espèce dominante (61,2 % des restes déterminés), toujours suivie des caprinés (14,5 %), dont la fréquence diminue néanmoins au cours du temps, et de rares bœufs (2,8 %) ; la présence des chiens et des autres espèces est anecdotique, à l'exception des oiseaux (17,4 %), particulièrement bien représentés dans les niveaux d'abandon du lieu de culte. Quelques espèces sauvages (lièvre, renard, castor), une vingtaine de restes de poissons et 34 restes malacofauniques (surtout des moules et de rares huîtres et bigorneaux) complètent le spectre faunique de l'époque romaine. Dans la majorité des cas, ces différents restes résultent de la consommation de viande, avec une sélection de parties anatomiques parfois différente de ce qui a été observé pour la phase gauloise – les os des membres de porc sont ainsi plus fréquents, tandis qu'aucun changement n'a été mis en évidence pour les restes de bœuf. Signalons la découverte, pour la phase 2 à laquelle sont associés 177 restes, d'un crâne de brebis déposé dans une fosse bordée de pierres.

Avec un lot constitué de 383 monnaies (**fig. 8**), le numéraire figure parmi les types d'objets les plus fréquents au sein des niveaux du sanctuaire de Bennecourt (M. Amandry et M. Dhénin, *in* Bourgeois dir., 1999, p. 72-93 et p. 191-194). Cet ensemble se répartit entre 84 monnaies gauloises, 2 émises sous la République romaine et 297 lors de la période impériale. La répartition des monnaies d'une phase à l'autre est très inégale : l'essentiel, soit 254 objets et 66 % du lot, provient des niveaux de démolition du site, postérieurs au milieu du III^e s. de n. è. Les 20 monnaies gauloises mises au jour dans les fossés de l'enclos de la phase 1 correspondent uniquement à des potins. Les niveaux des phases 2 à 4 ont livré très peu de monnaies (14, au total), exclusivement gauloises pour les phases 2 et 3, et en majorité romaines (5 monnaies sur 8, frappées durant les règnes d'Auguste, de Tibère et de Trajan) pour la phase 4. Les contextes de la phase 5 rassemblent la majorité des monnaies présentes dans les niveaux de construction ou d'occupation du site, soit 53 pièces, dont une forte proportion de monnaies gauloises – 37 individus, soit 44 % de l'ensemble du numéraire de l'âge du Fer –, essentiellement piégées dans les niveaux de chantier préalables à l'édification de la galerie du temple B3 et probablement issues du bouleversement de couches antérieures, qui contenaient des monnaies offertes dans le temple B1 ou B2. Les monnaies sont également rares (5 unités) dans les couches mises en place durant la phase 6, mais elles abondent dans les niveaux de démolition de la fin de la phase 7. Du point de vue des émissions représentées, les monnaies gauloises correspondent à des productions variées, essentiellement locales ou régionales : quatre types de potins, dont la circulation est concentrée autour de la vallée de la Seine ou sur sa rive droite, sont complétés par des émissions attribuées aux Aulerques Éburovices, aux Ambiens et aux Véliocasses. Bien plus rares sont les monnaies de provenance plus lointaine, émises sur les territoires des Lexoviens, des Sénons, à Marseille et en Bretagne insulaire. Près d'une monnaie gauloise sur quatre est associée à un contexte de la phase 1, mais une grande partie du lot, notamment les espèces tardives, a pu être déposée au sein du sanctuaire au début de l'époque romaine. La chronologie du numéraire d'époque romaine montre un net déséquilibre

entre les frappes du Haut-Empire et les productions de la fin de l'Antiquité : 8 monnaies ont été émises durant le I^{er} s. de n. è., 8 au cours du II^e s. et une lors de la première moitié du III^e s. – il s'agit d'une pièce percée, probablement pour être utilisée en tant que pendentif –, alors que 98 monnaies sont datées de la seconde moitié du III^e s. – dont 74 imitations d'antoniniens, qui ont pu avoir été produites durant les premières années du IV^e s. –, 59 de la période constantinienne et 60 de la dynastie valentinienne. La plus récente d'entre elles a été émise durant le règne de Maxime, entre 383 et 386. Si certaines de ces monnaies tardives ont pu être perdues, leur nombre particulièrement important et leur concentration aux abords des temples, pourtant en cours de réoccupation ou de démolition, invitent à y voir essentiellement des offrandes, particulièrement abondantes donc entre le dernier quart du III^e s. et les années 370-380.

L'*instrumentum* regroupe des objets variés, plus ou moins nombreux (L. Bourgeois, S. Païn, P. Pallier, N. Vanpeene, M.-A. Charier, *in* Bourgeois dir., 1999, p. 94-135). Le domaine de l'armement, représenté uniquement durant les deux premières phases, comprend plusieurs pièces de facture laténienne : 6 fragments de lame d'épée, dont l'un est ployé, 2 fragments de fourreau, une agrafe de ceinturon, 2 ou 3 fers de lance, dont deux ont été martelés ou brisés, et 4 possibles talons de lance, dont 2 sont dégradés, ainsi qu'un probable fragment d'orle de bouclier. Ces éléments, relativement peu abondants, d'identification parfois incertaine et dans certains cas mutilés, se rapportent donc à l'équipement d'au moins deux guerriers.

Les objets de parure sont en quantité plus importante : 75 fibules en alliage cuivreux ou en fer ont été inventoriées et se partagent entre 46 individus attribués à La Tène C2 ou D1 (dont 30 sont en contexte dans les fossés de la phase 1), 3 objets datés de La Tène finale, 26 produits entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et la fin du II^e s. de n. è., auxquels s'ajoutent 12 fragments indéterminés. Au moins 10 fibules ont été enfouies sur le site lors de la phase 2, mais la majorité des objets de ce type élaborés durant la période julio-claudienne ont été retrouvés dans des niveaux de démolition. La liste des parures peut être complétée par : 8 bracelets fragmentaires en alliage cuivreux, 2 en lignite et 2 en verre, de facture laténienne (7 sont rattachés à des contextes de la phase 1) ; 41 perles en verre (dont 4 proviennent des niveaux de la phase 1 et 23 de ceux de la phase 2), une en ambre et une en craie (phase 1) ; 29 épingles en alliage cuivreux ou en os, dont 9 ont vraisemblablement été produites durant le IV^e s. de n. è. ; 4 bagues en os et une en verre, auxquelles s'ajoutent sans doute des exemplaires en alliage cuivreux, plus difficiles à distinguer des anneaux ayant une autre fonction ; un pendentif en or d'époque romaine ; un probable fragment de torques de La Tène ancienne. Quelques objets de toilette ont été décrits : les fragments d'au moins un miroir, une possible extrémité de rasoir, un trousseau réunissant une pincette et une lime, ainsi qu'un coupe-ongles. Enfin, l'*instrumentum* comprend aussi, sans classement fonctionnel : une rouelle, 46 anneaux métalliques (dont 9 associés à la phase 1), 2 chaînettes et des maillons isolés, deux clochettes, deux anses de seaux, deux cuillers, au moins 8 couteaux (dont 3 dans les fossés laténiens de la phase 1), un moyeu de roue, 24 douilles de petits outils ou luminaires en fer, 6 tubes biseautés et gravés en os, 5 fusaïoles en terre cuite (2 en contexte gaulois), un probable fragment de clef, des jetons en terre cuite, 6 pions en verre, des poinçons, des outils métalliques indéterminés, des outils lithiques préhistoriques (dont 6 lames de hache ou d'herminette polie, dans les niveaux de démolition), ou produits durant l'âge du Fer et l'époque romaine, des rivets et des clous décoratifs et des éléments d'hubriserie.

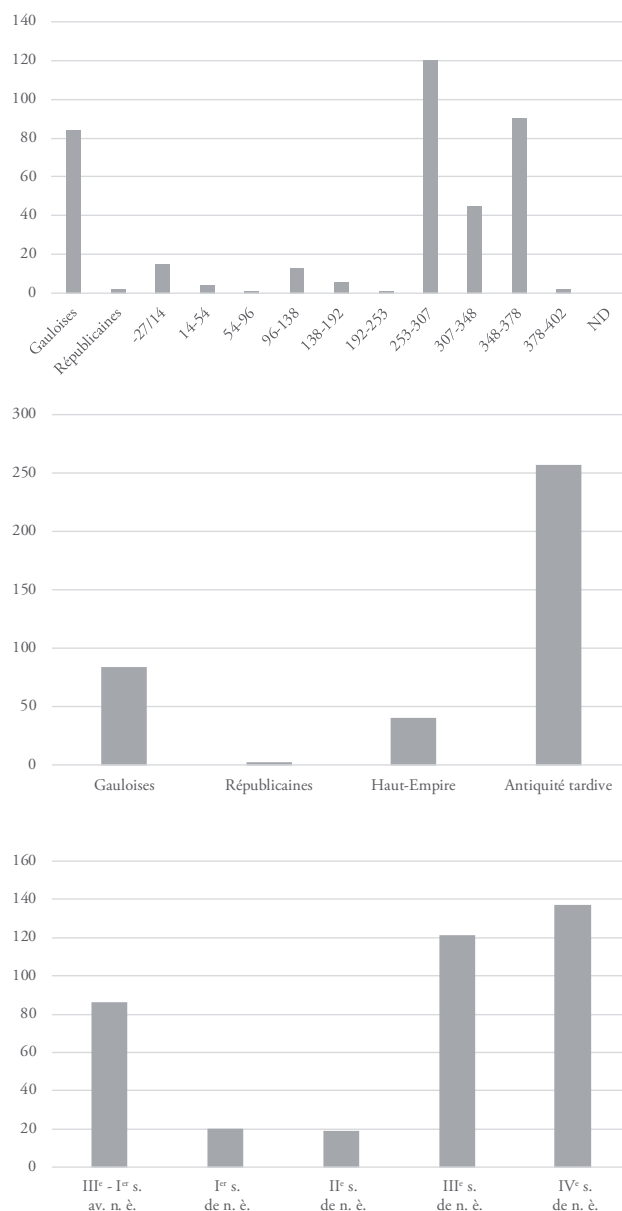


Fig. 8 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le sanctuaire de Bennecourt, implanté sur un point haut du paysage, est localisé à la limite de trois cités antiques : celle des Véliocasses, à laquelle il se rattache, si l'on considère que le secteur situé au nord de la Seine, en rive droite, dépend de son territoire ; celle des Carnutes, s'étendant sur l'autre rive du fleuve, soit à 1,8 km à vol d'oiseau, en direction du sud-est ; celle des Aulerques Éburovices, dont la limite orientale est probablement située à moins de 10 km à l'ouest. À la fin de l'âge du Fer, l'enclos à vocation rituelle est établi à moins de 5 km à l'est-sud-est de l'*oppidum* de Port-Villez et à 7 km au sud-est de celui de Vernonnet, tandis qu'il restera à l'écart des agglomérations identifiées pour l'époque romaine – celle de Civières est distante de 12 km, en direction du nord, tandis que celle de Rosny-sur-Seine s'est développée à 9 km au sud (Bourgeois dir., 1999, p. 188-191). Une voie ancienne, peut-être en activité dès l'Antiquité, emprunte la vallée de l'Epte et rejoint celle de la Seine en contournant par le nord-est la butte du Moulin à Vent, pour passer à 1,5 km au sud-est du sanctuaire (Spiesser, 2018, p. 276, fig. 215). Le chemin bordant au sud le vraisemblable péribole du lieu de culte pourrait être relié à cet axe de communication, mais on ignore son parcours au-delà des environs proches du site religieux.

▪ *Environnement proche*

Aucun établissement gaulois ou antique n'a été reconnu aux abords du lieu de culte, au sommet ou sur les flancs de la butte du Moulin à Vent, qui n'ont cependant pas fait l'objet d'opérations archéologiques. En revanche, en contrebas, le long des cours d'eau, plusieurs occupations de l'époque romaine ont été identifiées. Une importante *villa* existe ainsi au Fort de la Bosse Marnière, sur la commune de Limetz-Villez, à 1,4 km au nord-ouest. Fondé au milieu du I^{er} s., cet habitat aristocratique reste en activité jusqu'en 307, au plus tôt, du moins pour les constructions de la *pars urbana*, dont la toiture s'effondre vers 380. Le site reste toutefois occupé, comme en témoigne l'édification de constructions sommaires en bois et terre, durant le IV^e s. et au-delà. En bordure de la Seine, sur la commune de Bennecourt et au pied de l'autre versant du promontoire, des mobiliers antiques ont été découverts au nord de Tripleval, à 1,5 km à l'est-sud-est, et un dépôt monétaire a été exhumé au XIX^e s. à 1,5 km au sud du sanctuaire, au château des Cabots (Foucray, 1994, p. 48 ; Bourgeois dir., 1999, p. 195 ; Barat, 2007, p. 109).

5 – Synthèse et interprétation

La publication exhaustive des résultats collectés au cours de l'étude rigoureuse des vestiges de la Butte du Moulin à Vent permet d'analyser, avec une précision rarement atteinte, l'évolution d'un sanctuaire rural d'origine gauloise et établi à la limite de plusieurs cités antiques.

Vers la fin du II^e s. av. n. è. (phase 1), un large fossé est creusé afin de délimiter un espace carré, ouvert vers le nord-est. Les constructions postérieures ont en partie détruit les aménagements internes de cette enceinte, mais il est possible qu'une fosse, abritée par un édifice en bois et en terre, ait été creusée près de son centre. Néanmoins, l'absence de liens stratigraphiques entre le cœur de l'enclos et sa clôture ne permet pas d'en être certain et l'hypothèse d'un « autel souterrain » central (Bourgeois dir., 1999, p. 171), proposée durant les années 1990 à la suite de la publication exemplaire du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, doit être considérée avec précaution. Quoi qu'il en soit, une quantité considérable de mobiliers de nature variée – restes fauniques et vaisselle en terre cuite témoignant de la consommation d'aliments, fibules et autres objets de parure, armes et peut-être outils, potins – a été introduite au sein de cet enclos, ou peut-être éparpillée à ses abords immédiats, avant d'être enfouie sans ordre dans le fossé. Il est difficile de dater avec précision cette opération de nettoyage, qui a pu intervenir dès la fin du II^e s. av. n. è. ou plus tardivement, dans le courant du I^{er} s. av. n. è., lors de la réorganisation du site et la reprise des activités religieuses.

Après un vraisemblable hiatus de plusieurs décennies, le site connaît en effet plusieurs réaménagements, parmi lesquels figurent sans doute, dès la phase 2, la construction de deux *cellae* équipées d'un foyer installé sur leur sol. D'autres dépôts ont lieu en plein air durant les décennies qui ont suivi la conquête romaine, comme en témoigne la découverte d'objets de parure et d'armes aux abords des deux temples. Si la construction de ces derniers a pu avoir lieu au cours du troisième quart du I^{er} s. av. n. è., mais cette hypothèse repose sur peu d'éléments, il est en revanche certain qu'ils se dressent au sein de la cour du lieu de culte, vraisemblablement cernée par une palissade, durant les dernières années de ce siècle et au début du suivant (phase 3). Les foyers qui se succèdent au sein des *cellae* ne sont associés à aucun reste qui permettrait d'en déterminer la fonction ; il est cependant probable qu'ils aient servi à brûler des offrandes destinées aux divinités, dont l'identité reste inconnue à toute période.

Par la suite, les transformations qui affectent la clôture de l'aire sacrée et les temples, reconstruits au même emplacement durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., après l'an 14, visent à agrandir le sanctuaire et à multiplier et embellir

progressivement ses équipements. Ainsi, entre les phases 4 et 6, soit jusqu'à la seconde moitié du III^e s. de n. è., le lieu de culte est peu à peu doté de bâtiments – temples pourvus d'une statue de culte, péribole et galerie monumentale – en pierre et en tuile, ses édifices de culte sont agrémentés d'enduits peints, l'un d'entre eux est pourvu d'une galerie périphérique et un troisième petit temple est construit aux abords des deux premiers. Si les tronçons de palissade, ensuite supplantée par un mur maçonné, correspondent bien au péribole du sanctuaire, ce dernier présente dès le I^{er} s. de n. è. une capacité d'accueil importante, dont témoignent aussi les dimensions du portique vraisemblablement aménagé à son entrée. La découverte d'un bâtiment sur solins, dans le cadre de sondages menés à plusieurs dizaines de mètres au sud-est des temples, indique que d'autres équipements, dont une partie n'a peut-être pas été mise au jour, existent au sein de ce vaste espace, implanté au sommet d'un promontoire et probablement doté de cuisines et peut-être de structures d'hébergement pour ses visiteurs et son personnel. L'absence d'opérations archéologiques aux abords du lieu de culte ne permet pas de déterminer si ce dernier est isolé sur la butte du Moulin à Vent, ou si un ou plusieurs établissements ruraux, ou bien des dépendances liées à la vie religieuse, y sont également implantés. L'installation de ce lieu de culte à l'emplacement d'un enclos à rituels préromains, dès les décennies qui ont suivi la conquête césarienne, l'enrichissement progressif de ses équipements et son emprise importante, alors qu'il est manifestement à l'écart des agglomérations antiques mais domine un vaste paysage, laissent penser qu'il s'agit peut-être d'un sanctuaire public de la cité des Véliocasses ou, à tout le moins, d'un site religieux important pour la communauté résidant dans ce secteur. Le choix d'implanter un sanctuaire sur un site activement fréquenté durant La Tène finale, et peut-être déserté depuis plusieurs décennies, relève vraisemblablement d'une décision collective, liée à la mémoire locale ou régionale d'un site majeur de l'ancien territoire gaulois. Malgré cela, ses équipements, notamment ses temples, restent peu monumentaux tout au long du Haut-Empire.

Les premiers témoins d'un déclin du sanctuaire interviennent dès le troisième quart du III^e s. ou, au plus tard, au début du IV^e s. (phase 7) : le temple B3 perd son statut d'édifice religieux et accueille plusieurs structures de combustion et d'autres aménagements qui évoquent les équipements d'un atelier artisanal ou les annexes d'un logement de fortune plutôt que des structures nécessaires aux activités du lieu de culte. Pour autant, l'introduction de centaines de monnaies, entre la fin du III^e s. et les années 380, montre bien que le dépôt d'offrandes se poursuit en parallèle dans certains secteurs du sanctuaire, notamment dans le temple C2. Le délabrement des bâtiments de culte ou la volonté de détruire des aménagements sans doute vétustes conduit, tout au plus quelques décennies plus tard, à l'effondrement de leur toiture. Le jet de monnaies semble cependant perdurer après cette étape, probablement en parallèle du démantèlement des maçonneries. Le sanctuaire rural de Bennecourt cesse donc d'être entretenu après le milieu du III^e s. et il n'est plus certain que qu'un culte organisé y soit encore assuré de manière collective. Toutefois, et malgré les dégradations progressivement survenues, il reste fréquenté dans le cadre de pratiques religieuses jusqu'au troisième quart, voire jusqu'à la fin du IV^e s.

6 – Bibliographie

Barat, 2007 – BARAT Y., avec la collaboration de DUFAY B., RENAULT I., *Les Yvelines*. 78, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.

Bourgeois, 1994 – BOURGEOIS L., « Le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines) : structures et rituels du II^e siècle av. J.-C. au IV^e s. de notre ère », in GOUDINEAU Chr., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992), Paris, Errance, Saint-Marcel, musée d'Argentomagus, p. 73-77.

Bourgeois (dir.), 1999 – BOURGEOIS L. (dir.), *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 77), 220 p.

Foucray, 1994 – FOUCRAY B., *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. Tome IX – Île-de-France*, Paris, Société française de numismatique (Corpus des trésors monétaires antiques de la France, 9), 117 p. et cartes h.-t.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

S.255 – Bus-Saint-Rémy [Vexin-sur-Epte] (Eure), la Mare des Champs

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses	Sanctuaire avéré
Nouveau nom de la commune : Vexin-sur-Epte (depuis 2016)	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 599000 ; Y = 6894740	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 27 213 0014	Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Une campagne de prospection aérienne menée en 2011 par des membres de l'association Archéo 27 est à l'origine de la découverte du sanctuaire de Vexin-sur-Epte ; une vérification au sol a été entreprise dans le cadre de cette même campagne (Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 200).

▪ Implantation topographique

Le site gallo-romain s'inscrit dans un paysage ondulé, composé de collines et de vallons ; il s'est développé sur le flanc septentrional de la colline qui reçoit le bourg de Bus-Saint-Rémy et dont le sommet est localisé à une centaine de mètres au sud-est du temple.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 2011.

2 – Présentation des vestiges

Le plan du sanctuaire, dressé à partir des clichés aériens, reste très incomplet (fig. 1 et 2). Seul le temple (A), de plan carré et constitué d'une *cella* et d'une galerie concentrique, est clairement identifié. À une quarantaine de mètres au nord-est, deux tronçons de mur forment l'angle droit d'un bâtiment (B) qui s'aligne dans l'axe du temple ; il pourrait s'agir d'une dépendance du lieu de culte. Il en revanche plus délicat de statuer sur la nature, la fonction et même l'attribution chronologique d'anomalies linéaires, plus confuses, observées à une cinquantaine de mètres au nord du temple : appartiennent-elles aussi au sanctuaire, à un établissement gallo-romain voisin ou à une tout autre occupation ?

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	A : +/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m²)
Autres équipements remarquables	B : ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Des tessons de céramique gallo-romaine, non décrits, ont été collectés sur le site (Le Borgne *et al.*, 2011).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisé à 5 km au sud-ouest de l'agglomération antique de Civières, le lieu de culte de Vexin-sur-Epte est par ailleurs situé à 3,5 km de la probable voie d'époque romaine installée dans la vallée de l'Epte, au sud-est du sanctuaire. Si l'on considère que la vallée de la Seine forme au sud la frontière entre les cités des Véliocasses – à laquelle est rattaché le lieu de culte – et des Carnutes, l'ensemble religieux aurait alors été construit à 7 km à vol d'oiseau de cette limite.

▪ Environnement proche

Les anomalies identifiées d'avion directement au nord du sanctuaire pourraient correspondre à une occupation d'époque romaine voisine du sanctuaire, sans certitude toutefois. La présence d'autres constructions maçonnées – dont un bâtiment de plan rectangulaire et un autre de plan circulaire, encore une fois non datées – a également été mise en

évidence, au cours de la même campagne de prospection aérienne, à 500 m plus au nord (Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 200).

5 – Synthèse et interprétation

Les données manquent pour caractériser précisément ce sanctuaire et son environnement proche. L'hypothèse d'un temple dépendant d'un établissement rural voisin est plausible mais ne peut pas être confirmée en l'état des connaissances.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2011 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

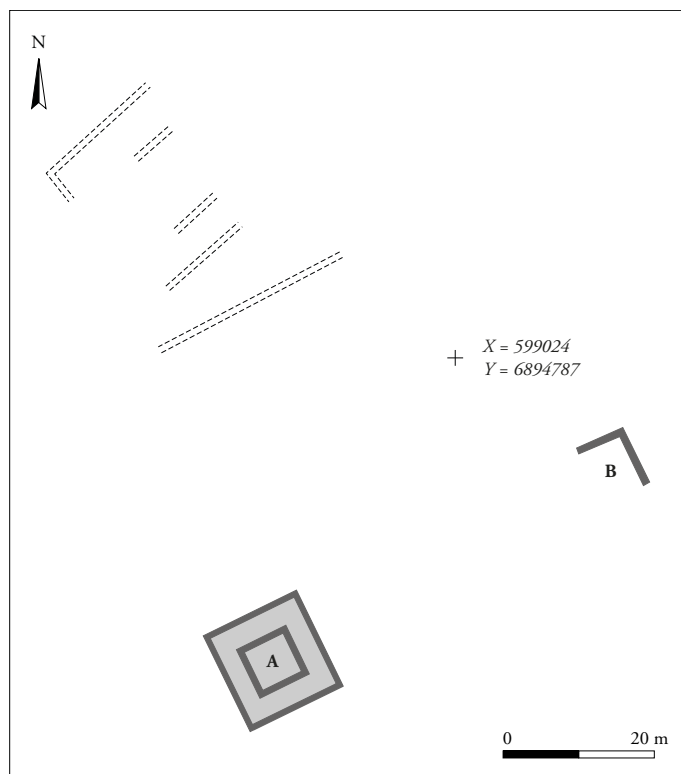


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne *et al.*, 2011.

S.256 – Criquebeuf-sur-Seine (Eure), le Catelier

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 560570 ; Y = 6912150	Divinités honorées : inconnues
(localisation imprécise)	Chronologie générale : I ^{er} s. – fin du IV ^e s. de n. è.
Numéro d'entité archéologique : 27 188 0007	(datation approximative)
Sanctuaire avéré	

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple du Catelier a été fouillé par L. de Vesly et V. Quesné au cours de deux campagnes d'exploration entreprises en 1896 et 1897, alors que ses murs étaient encore en élévation sur plus de 1 m de hauteur. Les résultats de ces investigations ont été rassemblés au sein de plusieurs articles, incluant un inventaire relativement détaillé et des illustrations des mobiliers recueillis en fouille (Vesly, 1897 ; Vesly, 1898 ; Vesly, Quesné, 1898 ; Vesly, 1909, p. 41-72 et pl. I-IV).

▪ Implantation topographique

Aménagé dans l'un des méandres de la basse vallée de la Seine, à 1,5 km au sud-est du tracé actuel du cours d'eau, l'établissement antique prend place en bas d'un versant de la vallée du fleuve, sur un terrain légèrement incliné vers le nord-ouest.

2 – Présentation des vestiges

Les fouilles anciennes se sont concentrées sur l'emprise de trois édifices : un temple de plan centré (A) et deux édicules voisins (B et C), disposés symétriquement à quelques mètres à l'est de celui-ci et encadrant probablement le chemin d'accès au bâtiment de culte (fig. 1). Aucun mur de péribole n'est signalé, mais les environs des trois constructions ne semblent pas avoir été étudiés.

Le temple A, dont la base conservée des murs témoigne d'une construction soignée, adopte un plan formé de deux carrés concentriques, associant une *cella* à une galerie périphérique. Dans la galerie, en guise de sol, une couche de sable fin était vraisemblablement recouverte d'un pavement – disparu au moment de l'exploration de l'édifice, mais dont plusieurs éléments épars ont été mis au jour. Un enduit rouge vif a été observé sur les murs de la galerie, mais des fragments d'enduits jaunes et verts proviennent aussi des déblais. Les fouilleurs notent par ailleurs avoir découvert des débris de bases et de chapiteaux de colonnes, et d'autres issus de corniche et d'un autel, non décrit. Une toiture de tuile coiffe l'édifice (Vesly, Quesné, 1898, p. 403-404 et 409-410). D'après les deux archéologues, le temple aurait été détruit par un violent incendie (Vesly, Quesné, 1898, p. 401).

Les deux édicules B et C, d'orientation sensiblement différente mais de plan similaire – ils mesurent environ 4,60 m de côté –, correspondent peut-être à des chapelles dédiées au culte de divinités accueillies dans le sanctuaire. Il ne subsiste des murs que leurs fondations, les matériaux de l'élévation ayant été récupérés. Dans l'édicule septentrional (B), les deux fouilleurs n'ont rencontré qu'un niveau limoneux noir mêlé de cendres. Au sud, le sol de la petite construction C est composé d'une couche d'argile battue recouverte d'un mortier qui a servi de support à un pavement ; des traces de rubéfaction ont été observées sur l'argile (Vesly, Quesné, 1898, p. 404).

Chronologie	I ^{er} s. – fin du IV ^e s. (?)
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1a
	- B : A1a
	- C : A1a
Dimensions des temples	- A : 16,40 x 15,50 m (soit 254 m²)
	- B : +/- 5 x 4,80 m (soit 24 m²)
	- C : +/- 4,70 x 4,50 m (soit 21 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

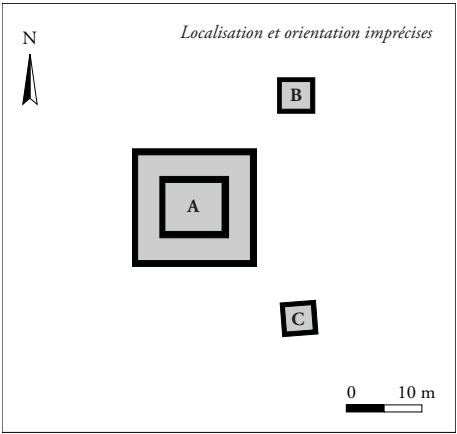


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Vesly, 1909, p. 47, fig. 11.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Le mobilier provient essentiellement des environs du temple, en particulier à l'est de celui-ci, sans plus de précision sur le contexte de leur découverte (Vesly, Quesné, 1898, p. 405).

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Aucun objet inscrit n'a été découvert en 1896 et 1897, mais les fouilles ont livré plusieurs fragments de représentations figurées. Un bloc sculpté, incomplet, livrerait ainsi l'image d'une corne d'abondance ou d'un animal, sans certitude toutefois (Vesly, 1909, p. 53, fig. 12 et p. 54). En outre, parmi les artefacts en alliage cuivreux, ont été découverts deux doigts de pied humain issus d'une statuette qui devait mesurer près d'un mètre de haut, tandis qu'une main provient d'une figurine haute de quelques centimètres. S'ajoutent également une applique décorative arborant l'image d'un sanglier, ainsi qu'au moins 16 fragments de figurines en terre cuite (pour un nombre minimum d'individus estimé à 6 objets) représentant la déesse Vénus anadyomène (Vesly, 1909, p. 50-52 et pl. II et IV).

▪ Autres mobiliers

Le reste du mobilier est diversifié : la liste des objets identifiés comprend des tessons de céramique (dont un bord de mortier de type Drag. 45, orné de la tête d'un lion) et de verre, 232 monnaies, au moins quatre fibules métalliques, deux bagues et les éléments en alliage cuivreux d'une ceinture caractéristique de l'Antiquité tardive, une cuillère, deux cuillères-sondes et une spatule-sonde, une réglette en alliage cuivreux, un jeton ouvragé en plomb, des anneaux métalliques, deux clefs en fer, ainsi que sept lames de haches néolithiques polies auxquelles s'ajoutent d'autres outils de silex taillé. Des ossements d'animaux variés, notamment de nombreuses dents de porc ou de sanglier, sont aussi mentionnés (Vesly, Quesné, 1898, p. 404-409 ; Vesly, 1909, p. 49-53 et pl. I-IV).

La chronologie de ces dépôts ne peut être évoquée qu'à l'aide des monnaies (**fig. 2**) – identifiées pour 191 d'entre elles (Vesly, Quesné, 1898, p. 415-430) –, dont l'une est gauloise, une seconde date de la République tandis que les autres ont été émises durant la période impériale. Seule une monnaie, frappée sous Auguste, présente des entailles rappelant des mutilations rituelles. La présence de monnaies antérieures au règne de Néron est anecdotique. Alors qu'une trentaine de pièces est attribuée aux deux premiers siècles de notre ère, la majorité du numéraire découvert se rapporte à la période comprise entre le milieu du III^e s. et la fin du IV^e s. de n. è. ; les monnaies les plus récentes portent l'effigie de l'empereur Maxime (384-388).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le lieu de culte du Catelier est vraisemblablement localisé en territoire vélocasse, à plus de 5 km de la frontière sud-occidentale de la cité. L'existence d'une agglomération secondaire antique est supposée à Caudebec-lès-Elbeuf, soit à 4 km au sud-ouest du site religieux. Une voie ancienne, probablement en fonction depuis l'Antiquité, quitte Caudebec pour longer la Seine en passant à moins de 500 m du site du Catelier (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Les environs proches du temple ont livré plusieurs témoins d'occupations attribuées à l'époque romaine, le long

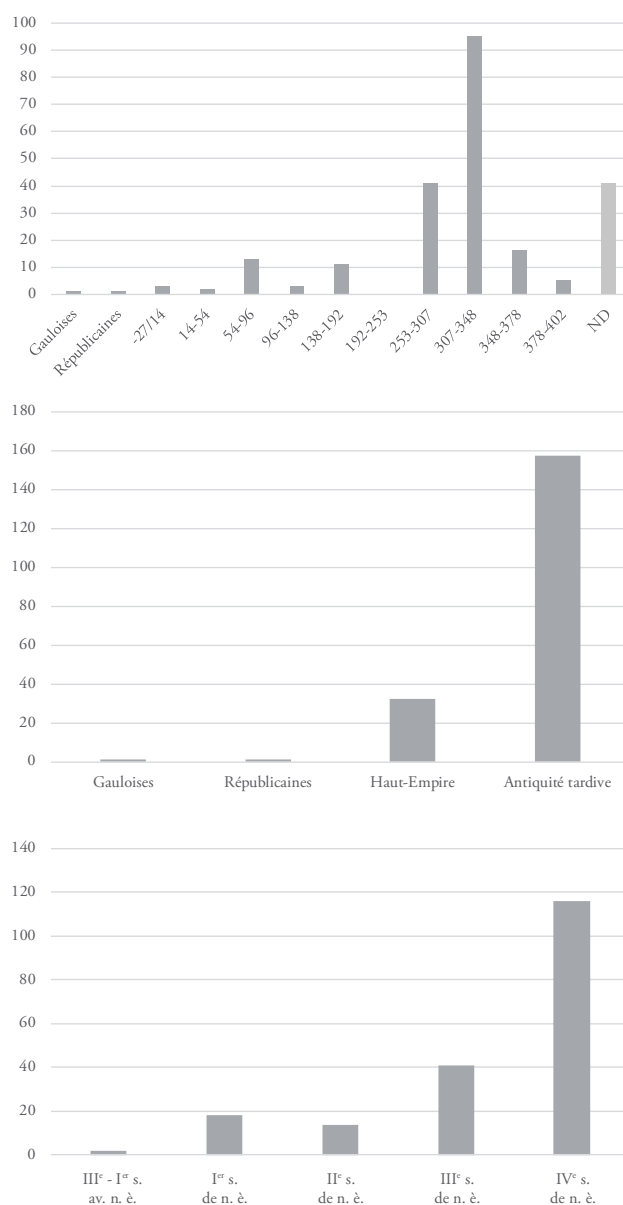


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

de la probable voie antique. La découverte ancienne de vases provenant de sépultures à crémation, entre le hameau de Quatre Ages et la forêt de Bord, ainsi que la mise au jour de deux sarcophages datés de la première moitié du III^e s. à 250 m à l'ouest du lieu de culte indiquent la proximité d'un ou de plusieurs ensembles funéraires dont l'étendue et la chronologie restent mal cernées (Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 263-264 ; Mangard, 1978, p. 299). En outre, en 1976, un petit établissement thermal a été partiellement fouillé à 400 m environ à l'ouest du temple ; il comprend au moins une pièce de plan carré, prolongée par une abside, toutes deux chauffées au moyen d'un hypocauste (Mangard, 1978, p. 298-299).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de Criquebeuf-sur-Seine se distingue par une architecture soignée et par l'abondance des mobiliers que sa fouille a permis de collecter, notamment en ce qui concerne le numéraire, représenté par plus de deux cents monnaies. Il intègre sans nul doute un ensemble plus vaste dont on peine à restituer l'organisation et l'étendue, doté d'au moins un espace funéraire et de bains. Il relève peut-être d'un riche établissement privé, à moins de le considérer comme un lieu de culte public installé à quelques kilomètres de l'agglomération de Caudebec-lès-Elbeuf, à proximité d'un axe routier. Aucune donnée ne renseigne la date de fondation du sanctuaire, peut-être en fonction dès le I^{er} s. de n. è. – mais les seules informations fournies par l'étude numismatique ne suffisent pas à attester le dépôt de monnaies dès le début du Haut-Empire.

6 – Bibliographie

Mangard, 1978 – MANGARD M., « Circonscription de Haute-Normandie », *Gallia*, 36-2, p. 295-313.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure*. 27/2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1897 – VESLY (DE) L., « Fouilles au Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure) », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 10, p. 412-417.

Vesly, 1898 – VESLY (DE) L., « Nouvelles recherches sur le Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure) », *Bulletin archéologique du Comité de travaux historiques et scientifiques*, p. 304-313.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et XI pl.

Vesly, Quesné, 1898 – VESLY (DE) L., QUESNÉ V., « Le Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure). Mémoire sur l'exploration archéologique entreprise par MM. Victor Quesné et Léon de Vesly », *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1897-1898, p. 398-433.

S.257 – Épiais-Rhus (Val-d'Oise), les Terres Noires

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 633260 ; Y = 6893080

Numéro d'entité archéologique : inconnu

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. – II^e s. de n. è. (?)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple situé au sud de l'agglomération gauloise et antique des Terres Noires, à Épiais-Rhus, a été identifié en 1960 par G. Fèvre, lors d'une campagne de prospection aérienne, suivie d'une vérification au sol. Dix ans plus tard, en 1970, Ph. Simon y entreprend une fouille de sauvetage en réalisant des sondages restreints, implantés dans plusieurs secteurs du temple. Malgré la faible surface étudiée (soit 115 m²), les observations stratigraphiques, de qualité, et l'inventaire détaillé des mobiliers permettent de restituer dans les grandes lignes l'évolution du lieu de culte (Simon, 1971 ; Simon, Lemoine, 1972).

▪ Implantation topographique

L'agglomération des Terres Noires occupe le flanc oriental d'une colline, bordée à l'est et au nord par deux vallons. Le temple étudié est localisé sur un replat, en haut de pente, et domine donc les autres quartiers de l'habitat groupé. Il est situé à plus d'un kilomètre du ru de Theuville, qui emprunte le fond du vallon encaissé situé au nord de l'agglomération.

2 – Présentation des vestiges

▪ Phase 1 (I^{er} s. av. n. è. – second tiers du I^{er} s. de n. è.)

Plusieurs niveaux archéologiques et quelques structures antérieurs à la construction du temple de la phase 2 ont été identifiés lors de sondages réalisés dans sa galerie et sa *cella* (fig. 1, n° 1). Ils relèvent d'une ou de plusieurs occupations successives qui ont précédé l'édification du bâtiment de culte. Ainsi, un tronçon de fossé – ou de tranchée d'implantation d'une palissade ? – orienté est-ouest, large d'environ 1,70 m et profond de 0,70 m, a été mis en évidence dans la galerie occidentale. Son fond est plat et ses parois sont obliques ; un niveau irrégulier de cendres, mêlées de tessons de céramique de facture laténienne et d'amphores Dressel 1, de quelques coquilles de moules et de restes fauniques – issus notamment d'un crâne de chèvre et d'une mâchoire de cheval – constitue son comblement inférieur. Celui-ci est scellé par un niveau de terre glaise jaune, contenant de nombreux tessons de céramique, deux fibules et quatre monnaies, émises durant le règne d'Auguste et au début de celui de Tibère. Ainsi, le remplissage de ce fossé, vraisemblablement creusé durant La Tène finale, s'est achevé, au plus tôt, au début du I^{er} s. de n. è.

	Phase 1	Phase 2
<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. av. n. è. - 2 nd tiers du I ^{er} s. de n. è.	Dernier tiers du I ^{er} s. - début du II ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Fossé ?	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	?
<i>Types des temples</i>	?	B1b
<i>Dimensions des temples</i>	?	16,30 x 15 m (soit 244 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	?	?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Par ailleurs, dans l'angle nord-est de la galerie du futur temple, a été découvert un trou de poteau mesurant 0,40 m de diamètre, dont le remplissage contient des nodules de torchis, des fragments de restes fauniques, de rares tessons et les éclats d'un galet. Il se rattache vraisemblablement à une construction en matériaux périssables antérieure au temple de la phase 2. Une poche cendreuse de 0,30 m de diamètre a aussi été mise au jour sous le massif maçonné situé dans l'angle nord-est de la *cella* (cf. *infra*). Quant à la tranchée de fondation du mur de la galerie du temple, elle recoupe, à l'extérieur, un niveau épais de 0,25 m, riche en débris de torchis rubéfié, qui présentent des traces de peinture blanche. À l'intérieur de la galerie, dans le même sondage, les fondations entaillent le comblement d'une tranchée large de 0,30 m, dont le remplissage a livré une monnaie de Claude, émise en 41, et un tesson de céramique sigillée daté la même période. Cette tranchée recoupe elle-même un niveau argilo-sableux contenant des restes fauniques et des tessons de céramique (Simon, Lemoine, 1972, p. 72-74).

Ces différents aménagements témoignent donc de l'existence de constructions légères, qui ont précédé le temple de la phase 2. Le mobilier associé à ces niveaux est relativement abondant (cf. *infra*) et il renvoie, d'un point de vue chrono-

logique, à La Tène finale – avant ou après la conquête romaine ? – et à la période julio-claudienne, soit jusqu'au second tiers du I^{er} s. de n. è. La présence de céramique en grande quantité et pour partie brûlée, de restes fauniques et surtout de monnaies¹ et d'objets de parure² témoigne peut-être de pratiques rituelles, dont les origines remonteraient au début du Haut-Empire, voire à la fin de l'âge du Fer. Par ailleurs, une épée ployée a été découverte dans les années 1990, dans des circonstances non détaillées, dans la partie méridionale de l'agglomération, près d'un long fossé qui ceinture peut-être l'habitat gaulois, passant au sud du sanctuaire d'époque romaine (Fr. Abert, E. Rossi, D. Vermeersch, M. Wabont, *in* Wabont *et al.*, 2006, p. 233). Elle pourrait avoir été mutilée dans le cadre de pratiques rituelles réalisées au sein d'un sanctuaire préromain, dont l'emplacement n'est toutefois pas connu avec précision mais qui pourrait se situer aux abords du futur temple du Haut-Empire.

▪ Phase 2 (dernier tiers du I^{er} s. – début du II^e s. de n. è. ?)

Les sondages réalisés en 1970 ont révélé l'existence d'un temple de plan rectangulaire (A), proche du carré, de grandes dimensions ; il se compose d'une *cella* centrale et d'une galerie périphérique (fig. 1, n° 2). Il est accessible, à l'est, par un perron, matérialisé par une maçonnerie large de 1,90 m et long de 5,30 m, *a priori* moins large que la façade qu'il borde et décentré vers le nord – ou bien cet aménagement n'est pas conservé au sud ? Un sol bétonné, préservé dans l'angle sud-ouest de la galerie, forme le niveau de circulation du temple, surélevé de 20 cm par rapport à celui de la cour sacrée. Au centre de la *cella*, dont le sol n'est pas conservé, une fosse elliptique, mesurant 3,25 m de long pour 2,75 m de large et 0,80 m de profondeur, est comblée de pierres, liées au mortier en surface. Dans le niveau de comblement inférieur, les pierres sont mêlées à de la cendre et à quelques fragments d'enduits peints rouges ou noirs ; un bloc sculpté, représentant un pied humain ou une patte d'animal, a été réemployé dans ce radier. Ce dernier peut être interprété comme le massif de fondation du support de la statue de culte, dans lequel ont sans doute été enfouis les matériaux issus d'un édifice (religieux ?) plus ancien et de son décor. Les murs, maçonnés, ont été entièrement récupérés lors de la démolition du temple. Aux angles nord-est et sud-est de la *cella* sont accolés, à l'extérieur, deux dés maçonnés, longs de 1,20 m et larges de 1 m. Peu profondément fondés, ils pourraient constituer des supports de statues ou des bases de colonnes, comme le propose le responsable de la fouille, ou peut-être deux murs d'échiffre encadrant une série de marches donnant accès à la *cella*.

Les environs du temple n'ont été étudiés qu'aux abords immédiats des murs de la galerie, au cours de quatre sondages. Un sol bétonné a ainsi été identifié près de son angle sud-ouest. Aucun autre aménagement n'a été reconnu dans la cour sacrée, dont les limites n'ont pas été repérées.

Plusieurs éléments permettent de proposer un *terminus post quem* pour la construction du temple. La couche de mortier formant un niveau de sol ou de préparation de sol, appliquée contre le mur méridional du temple, au sud-ouest de celui-ci, a livré un tesson de céramique sigillée (Drag. 18/31) attribué au début de l'époque flavienne. À l'intérieur de l'édifice, le sol bétonné de la galerie repose sur une petite tranchée, large de 0,30 m, dont le comblement a livré une monnaie au nom de Claude, usée, et un fragment de céramique sigillée estampillée, daté de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Le bâtiment de culte a donc été construit, au plus tôt, durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. (Simon, 1971 ; Simon, Lemoine, 1972).

▪ Abandon et occupations postérieures

Les mobiliers prélevés en fouille sont essentiellement datés de la fin de la période gauloise et du I^{er} s. de n. è. (cf. *infra*) : aucune monnaie n'est postérieure au règne de Claude et les productions céramiques identifiées n'ont pas été datées au-delà de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. Mais l'étude céramologique est ancienne et l'absence d'objets postérieurs au début II^e s. pourrait aussi s'expliquer par une évolution des pratiques rituelles et de la gestion des offrandes. Néanmoins, aucun indice d'une occupation de l'Antiquité tardive n'a été observé. L'abandon du sanctuaire pourrait donc avoir eu lieu dès le début du II^e s. – mais cette date paraît précoce – ou, plus probablement, dans le courant du II^e s., voire du III^e

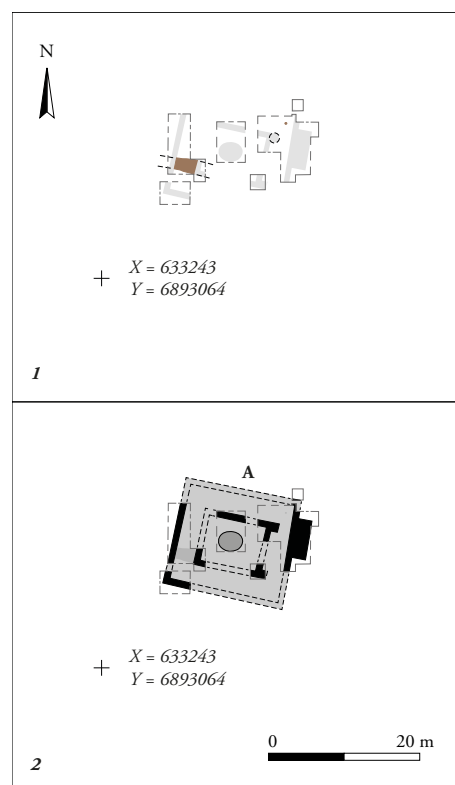


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
1 : phase 1 ; 2 : phase 2. Réal. S. Bossard, d'après
Simon, Lemoine, 1972, p. 71, pl. I.

1. Cinq monnaies, correspondant à des émissions gauloises ou julio-claudiennes, proviennent des niveaux fouillés et au moins une douzaine de monnaies gauloises a été découverte hors stratigraphie.

2. À 2 fibules en contexte s'ajoutent 3 ou 4 autres, hors stratigraphie, qui ont été produites au cours de cette même période.

s. de n. è.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Un fragment de bloc sculpté représentant un pied humain ou une patte animale, dont les dimensions ne sont pas indiquées, a été remployé dans le radier de fondation du support de la statue de culte (Simon, Lemoine, 1972, p. 70). Il pourrait être issu d'une statue présente sur le site lors de la phase 1, ou au début de la phase 2, si l'on considère que ce radier a pu avoir été mis en place après la construction de l'édifice.

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers découverts dans le cadre des sondages proviennent essentiellement des niveaux antérieurs à la construction du temple, mais aussi de la couche superficielle, perturbée par les labours, qui a livré une dizaine de kilogrammes de tessons de céramique, trois monnaies gauloises et quatre fibules en bronze (Simon, Lemoine, 1972, p. 72).

La céramique est représentée par un millier de tessons, étudiés par J.-M. Lemoine. Les débris de vases « de tradition gauloise », dont la cuisson est réductrice et qui ont été modelés à la main, parfois régularisés au tour, sont majoritaires (65 %) au sein de ce lot. Le répertoire de formes renvoie, pour cette catégorie de céramique, à La Tène finale. Quant aux productions d'époque romaine, attribuées à la fin du I^{er} s. av. n. è., au I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è., elles sont variées et rassemblent des récipients aux usages divers (Simon, Lemoine, 1972, p. 74 ; Lemoine, 1972, p. 82-92).

Les restes fauniques n'ont pas été étudiés ; seuls des restes de chèvre et de cheval, mis au jour dans le remplissage inférieur du fossé de la phase 1, sont mentionnés. Deux os humains (un péroné gauche d'adulte et un demi-maxillaire de jeune enfant) ont aussi été mis à jour dans les niveaux d'époque romaine ; ils pourraient être issus de la perturbation de sépultures plus anciennes (Simon, Lemoine, 1972, p. 74 et p. 77).

Aux 8 monnaies découvertes lors des sondages – 3 dans le niveau de labour et 5 dans les couches antérieures à la construction du temple – s'ajoute une dizaine de monnaies gauloises, provenant essentiellement des abords orientaux du temple et mises au jour en prospection pedestre. En ce qui concerne le numéraire recueilli dans le cadre des sondages, il se compose de 3 pièces de bronze gauloises, de 2 monnaies émises durant le règne d'Auguste, de deux autres frappées durant le règne de Tibère et d'un as de Claude (Mitard, 1972 ; Simon, Lemoine, 1972, p. 69).

Quant à l'*instrumentum*, il comprend 7 fibules produites entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è., 2 anneaux et 2 petites épingle en alliage cuivreux, des appliques et des rivets métalliques et une lame de couteau ; une scorie de bronze et une autre de fer ont par ailleurs été mises au jour (Lemoine, 1972, p. 79-82).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'agglomération antique d'Épiais-Rhus est localisée dans la partie sud-orientale de la cité des Vélocasses, à 8 km de la limite qu'elle partage avec le territoire des Bellovaques, en Gaule Belgique. Le réseau routier ancien est peu documenté dans ce secteur et on ne sait si le sanctuaire, établi en bordure méridionale de l'habitat groupé, est installé à proximité d'une voie qui dessert ce dernier.

▪ *Environnement proche*

Les premières découvertes archéologiques réalisées aux Terres Noires datent du XIX^e s., mais l'ampleur du site n'a été révélée qu'à partir de 1960, grâce aux survols aériens réalisés par G. Fèvre. De multiples fouilles de sauvetage, entreprises entre les années 1950 et 1980, ont renseigné, avec plus ou moins de précision, plusieurs quartiers de l'agglomération, qui a succédé à un habitat de la fin de l'âge du Fer, dont les origines remonteraient au III^e s. av. n. è. Les vestiges de l'agglomération d'époque romaine ont été reconnus sur une surface d'environ 15 ha (**fig. 2**). Peu d'informations ont pu être collectées sur la trame urbaine. En revanche, trois monuments publics, concentrés dans la moitié orientale de l'agglomération, ont été mis en évidence et partiellement fouillés. Une très grande place, mesurant 75 m de côté, occupe une position plus ou moins centrale au sein de l'habitat. Elle est bordée sur trois côtés par des galeries et est pourvu d'un long bassin rectangulaire, aménagé à son extrémité nord-ouest. La fouille de ce bassin a permis de collecter, entre autres, des monnaies de l'époque gauloise à l'Antiquité tardive et des fragments de sculptures anthropomorphes et de colonnes. À son extrémité sud-est, un petit édifice rectangulaire a été identifié, mais sa fonction n'est pas connue – l'hypothèse d'un temple, autrefois proposée, ne repose sur aucun argument fiable. Un théâtre, adossé au versant qui borde l'agglomération, existe à l'est de la place publique. Deux ou trois états de ce monument, équipé de gradins en pierre et d'un diamètre d'environ 75 m, ont été reconnus, mais leur datation reste imprécise. Selon toute vraisemblance, sa construc-

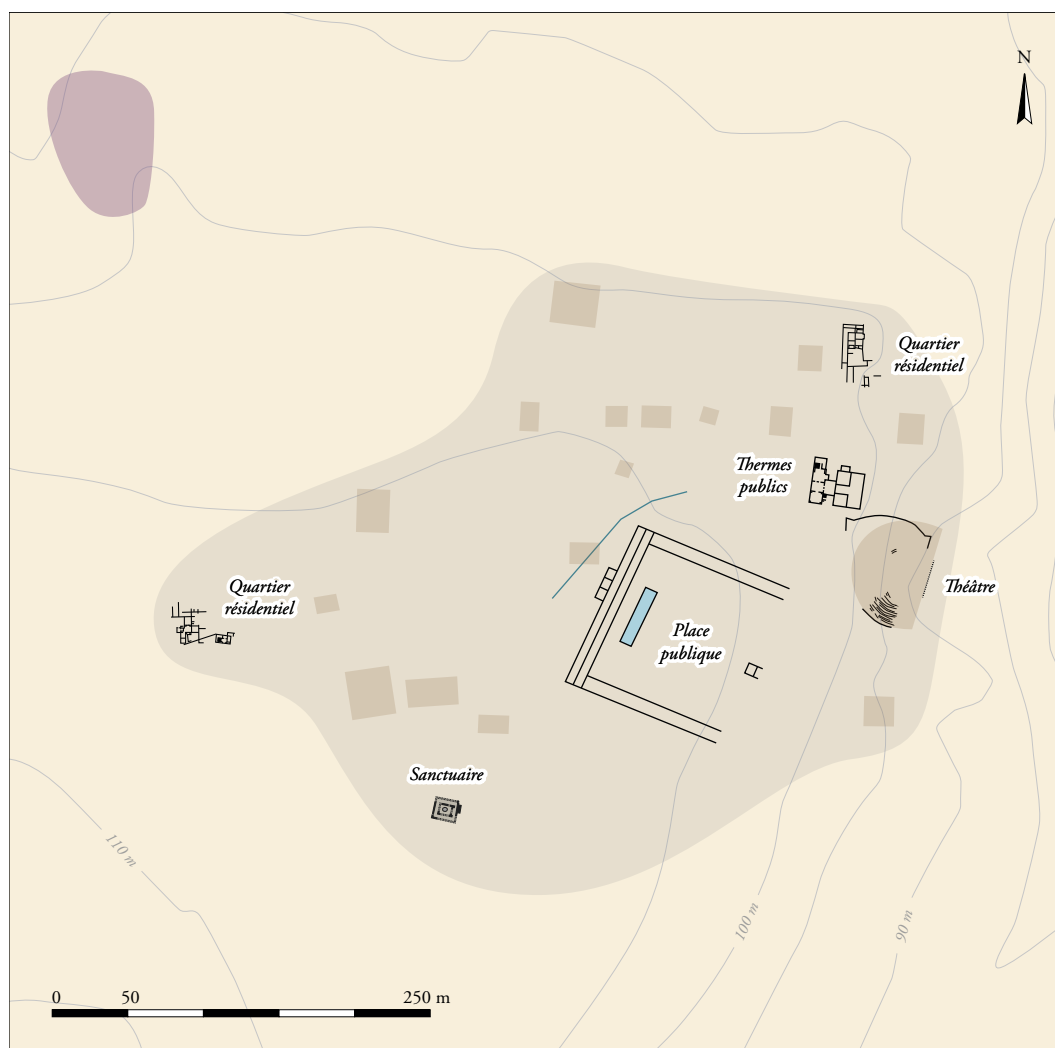


Fig. 2 : l'agglomération secondaire d'Épiais-Rhus. Réal. S. Bossard, d'après Wabont et al., 2006, p. 233, fig. 169, sur fond IGN.

tion a vraisemblablement eu lieu dès le I^{er} s., puis il a été restauré à la fin du I^{er} s. et peut-être au cours des siècles suivants, puis aurait été abandonné durant la première moitié du IV^e s. À proximité immédiate, près de son angle nord-ouest, des thermes publics ont fait l'objet d'une autre campagne de fouilles. D'une surface d'environ 900 m², ils ont été construits lors de la première moitié du II^e s. et sont restés en activité jusqu'à la fin du III^e s. ou le début du IV^e s. Ils sont probablement desservis par l'aqueduc repéré à l'ouest de la place publique. Divers sondages, pratiqués dans de nombreux secteurs de l'agglomération, ont révélé la présence d'aménagements maçonnés ou en matériaux périssables, datés de l'époque romaine ; les vestiges de deux résidences ont aussi été fouillés en aire ouverte, en limite nord-est et ouest de l'agglomération. Plusieurs édifices carrés ont été identifiés lors de sondages ou en prospection aérienne, mais leur identification à des temples reste très hypothétique. Enfin, mentionnons l'existence d'une nécropole, utilisée de la fin de l'âge du Fer au IV^e s. de n. è., située à l'écart de l'habitat groupé, à environ 250 m au nord-ouest (Fr. Abert, E. Rossi, D. Vermeersch, M. Wabont, in Wabont et al., 2006, p. 229-243 ; Le Coz, 2012).

Rares sont les vestiges connus dans les environs du temple localisé au sud de l'agglomération. Les vestiges d'un mur, qualifié d'épais et orienté nord-ouest/sud-est, ont été dégagés dans le cadre d'un sondage réalisé à environ 30 m au sud. Il est associé à une couche contenant des tessons de céramique attribués au milieu du I^{er} s. de n. è. En raison de l'importante distance qui le sépare du temple, il semble peu probable qu'il relève du péribole de son aire sacrée ; il doit plutôt appartenir à un édifice voisin du sanctuaire. Cette dernière hypothèse est appuyée par l'examen d'une orthophotographie de l'IGN, sur laquelle apparaissent à cet emplacement les substructions d'un bâtiment d'une cinquantaine de mètres de long pour une trentaine de mètres de large (Simon, 1971, p. 4 et pl. II ; Fr. Abert, E. Rossi, D. Vermeersch, M. Wabont, in Wabont et al., 2006, p. 235).

5 – Synthèse et interprétation

Les sondages réalisés à l'emplacement d'un temple reconnu en prospection aérienne ont montré que ce dernier n'a pas été construit *ex nihilo*, mais qu'il succède à différents aménagements, dont l'organisation générale et la fonction n'ont

pu être cernées dans le cadre de l'opération, d'emprise limitée. La première occupation du site a pu être datée de la fin de l'âge du Fer et est matérialisée par le creusement d'un fossé, ou d'une tranchée d'implantation de palissade, dont le remplissage contient des tessons de céramique et des restes fauniques. Au début du I^{er} s. de n. è., cette structure est scellée par un niveau contenant des monnaies et des fibules ; la découverte d'une dizaine d'autres monnaies gauloises, probablement enfouies au début du Haut-Empire, et d'objets de parure datés de la période julio-claudienne, pourrait indiquer que des offrandes sont déposées au sein d'un premier sanctuaire dès les premières décennies du I^{er} s. de n. è., voire dès le siècle précédent. La construction d'un grand temple maçonné, vers le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., marquerait alors la pétrification d'un lieu de culte équipé, à l'origine, de constructions en bois et en terre.

Implanté en périphérie méridionale de l'agglomération, à l'écart de son centre monumental composé d'une grande place, d'un édifice de spectacles et de bains, le lieu de culte reste peu documenté, à l'exception de son temple, dont les dimensions sont relativement importantes. Il pourrait constituer un autre monument public de l'habitat, mais les données manquent pour l'affirmer. L'absence de mobiliers postérieurs au début du II^e s. conduit à s'interroger sur la date d'abandon de ce sanctuaire, alors que des monnaies émises au cours de l'Antiquité tardive ont été découvertes dans les autres édifices publics de l'agglomération. Néanmoins, la faible emprise des sondages réalisés dans le secteur du temple n'a permis de collecter que peu d'objets et on ignore tout de son environnement, notamment de l'étendue de son aire sacrée et des éventuels équipements du sanctuaire.

6 – Bibliographie

Le Coz, 2012 – LE COZ G., « L'édifice de spectacle d'Épiais-Rhus, Val-d'Oise », in MAGNAN D., VERMEERSCH D., LE COZ G., *Les édifices de spectacle antiques en Île-de-France*, Tours, FERACF (suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 39), p. 51-69.

Lemoine, 1972 – LEMOINE J.-M., « Annexe 1. Étude de la céramique et du petit matériel métallique », *Bulletin archéologique du Vexin français*, 6, 1970, p. 79-92.

Mitard, 1972 – MITARD P.-H., « Annexe 2. Inventaire des monnaies », *Bulletin archéologique du Vexin français*, 6, 1970, p. 93-94.

Simon, 1971 – SIMON Ph., *Sauvetage d'un fanum gallo-romain au lieu-dit « Les Terres Noires » commune d'Épiais-Rhus (Val d'Oise 95)*, rapport de fouille de sauvetage, Paris, archives scientifiques du SRA d'Île-de-France, 4 p. et annexes.

Simon, Lemoine, 1972 – SIMON Ph., Lemoine J.-M., « Fouille d'un fanum sur le site antique de Rhus (commune d'Épiais-Rhus, Val-d'Oise) », *Bulletin archéologique du Vexin français*, 6, 1970, p. 69-77.

Wabont et al., 2006 – WABONT M., ABERT Fr., VERMEERSCH D., *Le Val-d'Oise. 95*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 95), 495 p.

S.258 – Étrépagny (Eure), Chemin de Vatimesnil

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses
Autre toponyme utilisé : Chemin Noir ; les Houilles
Coordonnées (Lambert 93) : X = 5980820 ; Y = 6911265
Numéro d'entité archéologique : 27 226 0018

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Deux campagnes de prospection aérienne ont permis de préciser le plan du sanctuaire du Chemin de Vatimesnil, dont l'extension complète et la morphologie demeurent toutefois encore incertaines (Eudier, Etienne-Eudier, 2001 ; Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 298-299).

▪ Implantation topographique

Le terrain sur lequel a été implanté le lieu de culte ne présente aucune particularité topographique : il s'agit d'une plaine encadrée par quelques vallées peu profondes creusées par des ruisseaux, notamment la Bonde, accessible à plus d'un kilomètre à l'est du site.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne *et al.*, 2011.

2 – Présentation des vestiges

La description du plan des vestiges souffre du fait que leur lisibilité est relativement mauvaise sur les clichés pris lors des survols aériens (fig. 1 et 2). Un temple (A) s'identifie sans peine grâce à son plan carré et centré caractéristique. En revanche, il est plus difficile d'interpréter les tronçons de murs que l'on observe de part et d'autre ; certains appartiennent vraisemblablement à l'enceinte qui clôture le sanctuaire, tandis que d'autres relèvent probablement de constructions voisines, manifestement des dépendances du lieu de culte.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 (soit +/- 145 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Complexe cultuel rattaché au territoire véliocasse, le sanctuaire du Chemin de Vatimesnil est situé à 2 km au nord de l'agglomération secondaire de Gamaches-en-Vexin et à 14 km à vol d'oiseau de la limite nord-est de la cité. Aucun axe routier antique n'est connu dans un rayon de 4 km autour du site.

▪ Environnement proche

La campagne de prospection aérienne réalisée en 2011 a révélé l'existence d'un établissement probablement antique situé à 350 m au sud du sanctuaire. Le plan de ces aménagements, incomplet, se compose d'un bâtiment de plan rectangulaire, long de 20 m et large de 6 m environ, près duquel un long mur coudé en angle droit délimite certainement le terrain dépendant de cet établissement. L'orientation de ces constructions – appartenant à un habitat rural ? – diffère de celle du lieu de culte voisin (Le Borgne *et al.*, 2011 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 299).

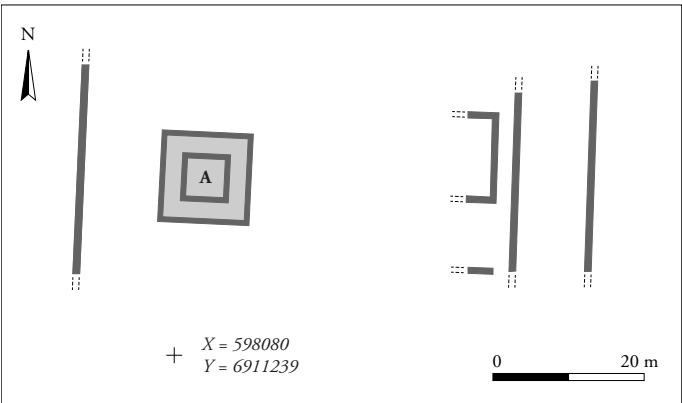


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Eudier, Etienne-Eudier, 2001 et Le Borgne *et al.*, 2011.

5 – Synthèse et interprétation

Les données lacunaires ne permettent pas de dresser le plan complet de ce sanctuaire rural, peut-être associé à un habitat voisin également très mal documenté.

6 – Bibliographie

Eudier, Etienne-Eudier, 2001 - EUDIER P., ETIENNE-EUDIER A., *Prospection aérienne 2001 sur la moitié est du département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne et al., 2011 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.259 – Étrépagny (Eure), Domaine de la Héronnerie

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 600780 ; Y = 6915720	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 27 226 0018	Chronologie générale : inconnue
Sanctuaire avéré	

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 2014, l'exploitation d'orthophotographies aériennes a permis aux membres de l'association Archéo 27 d'identifier le temple du Domaine de la Héronnerie, jusqu'alors inconnu (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 299).

▪ Implantation topographique

Les vestiges reposent sur un terrain légèrement incliné en direction de l'est ; aucun point d'eau n'est documenté à proximité du temple.

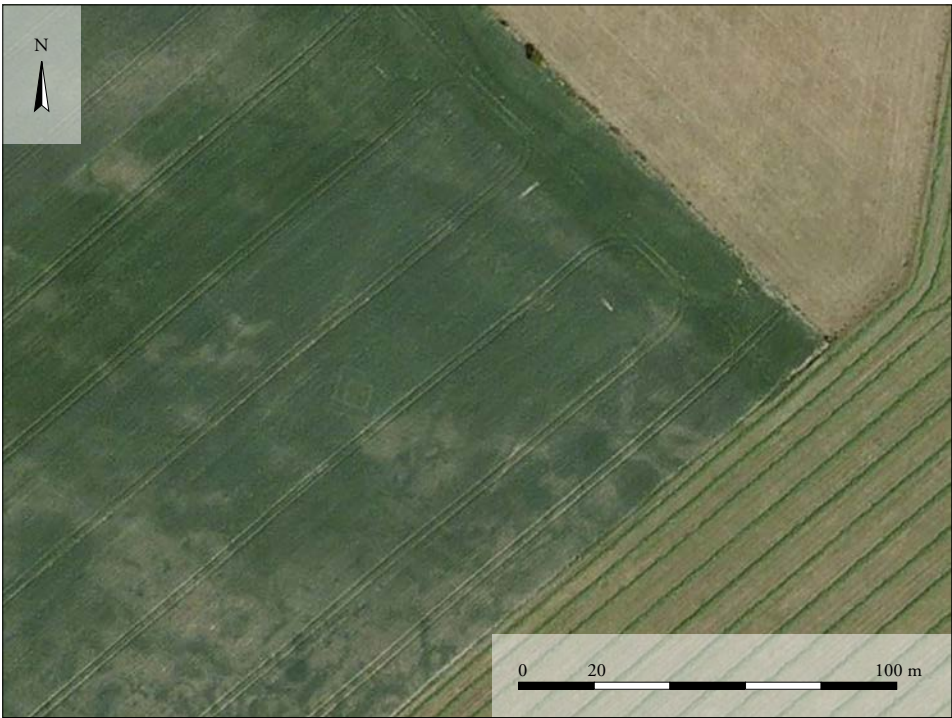


Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

2 – Présentation des vestiges

Du sanctuaire antique, ont seulement été reconnues les fondations enfouies d'un temple (A) de plan centré et carré (fig. 1 et 2).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 (soit +/- 145 m²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple du Domaine de la Héronnerie prend place sur le territoire de la cité véliocasse, à 11 km environ de la limite nord-est de la *civitas*. Aucune agglomération antique n'est attestée à proximité, celle de Gamaches-en-Vexin, au plus près, étant éloignée de 7 km. Par ailleurs, aucun axe viaire majeur n'est documenté dans les environs du lieu de culte, mais la restitution du réseau routier véliocasse demeure largement incomplète.

▪ Environnement proche

Le temple est bordé par un chemin délimité par deux fossés, visibles sur les images aériennes étudiées en 2014. Bien que cet axe de circulation ne soit pas daté, il est plausible qu'il ait été emprunté alors que le temple était fréquenté ; dans ce cas, le chemin desservirait directement ce petit édifice de culte, à moins de 10 m à l'est de celui-ci, avant de bifurquer vers le sud-est.

Au-delà des environs proches du temple, les vestiges d'époque romaine reconnus restent rares ; la *pars urbana* d'une probable *villa* a été identifiée lors de la même campagne d'exploitation d'images aériennes à plus de 2 km au sud-ouest du site, au lieu-dit Saint-Martin de la même commune (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 299-300).

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple rural du Domaine de la Héronnerie demeure bien mal documenté ; il pourrait s'agir d'un édifice privé installé en bordure d'un chemin, sur le domaine d'un établissement rural.

6 – Bibliographie

Le Borgne et al., 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

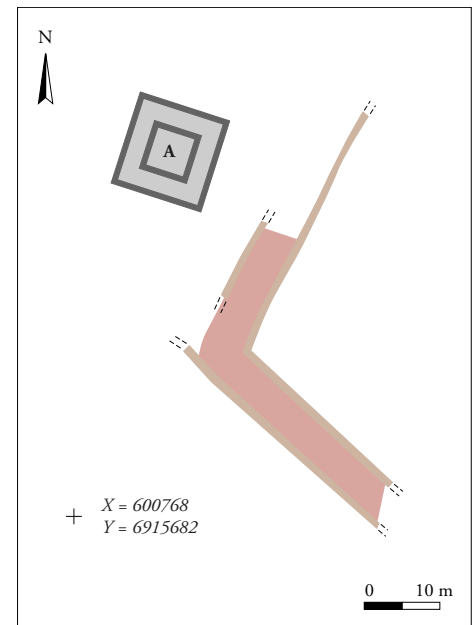


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2014.

S.260 – Genainville (Val-d'Oise), les Vaux-de-la-Celle

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Autre toponyme utilisé : Vaux-de-la-Selle

Coordonnées (Lambert 93) : X = 610290 ; Y = 6891880

Numéro d'entité archéologique : 95 270 0015

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : Mercure (?), Rosmerta (?)

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. ou début du I^{er} s. De n. è. – fin du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

La présence de vestiges antiques dans le vallon des Vaux-de-la-Celle est signalée depuis le XIX^e s. et jusqu'en 1935, date des premières interventions archéologiques¹, le site subit les dommages liés aux travaux agricoles et à son utilisation en tant que carrière de pierre. Entre 1935 et 1939 puis de 1946 à 1948, P. Orième, architecte parisien, dégage les maçonneries d'un théâtre et d'autres bâtiments, dont un édifice monumental qu'il interprète alors comme des thermes – et qui sera ultérieurement identifié comme le temple principal d'un sanctuaire monumental, intégré à une agglomération secondaire. En raison de son état de préservation remarquable – les murs du temple sont ainsi conservés sur une hauteur de 5 m –, le site est classé au titre des monuments historiques en 1941, puis la zone protégée est étendue en 1981. L'étude du sanctuaire a été essentiellement réalisée par les équipes dirigées par P.-H. Mitard (Centre de recherches archéologiques du Vexin français / CNRS), qui conduit de multiples campagnes de fouille programmée entre 1960 et 1991 aux Vaux-de-la-Celle. Il met au jour, entre autres, les vestiges de bassins et d'édicules, à proximité d'un temple monumental, richement orné, dont il achève la fouille. Ses recherches, interrompues à l'issue d'une loi de programme adoptée en 1988, visant à mettre en valeur le patrimoine monumental de Genainville, aboutissent rapidement à la publication monographique des données collectées à propos du lieu de culte et de ses environs (Mitard, 1993). Par la suite, plusieurs sondages ont permis de préciser la stratigraphie du site, mais aussi de mieux renseigner son environnement. Ainsi, en 1995, une opération archéologique est réalisée à hauteur des trois bassins voisins du temple sous la direction de D. Vermeersch (service départemental d'archéologie du Val-d'Oise), lors de la restauration de l'un d'entre eux. En 1999, l'État commande à O. Blin (Afan) un rapport de synthèse destiné à dresser un bilan des connaissances et proposant des orientations de recherche pour les interventions futures. Puis, les investigations reprennent, en ce qui concerne l'aire sacrée et ses environs, entre 2004 et 2014, sous la responsabilité scientifique de Ph. Boissinot, N. Monteix puis D. Vermeersch (alors à l'université de Cergy-Pontoise), qui coordonne un programme collectif de recherche (PCR) consacré aux origines et au développement du lieu de culte. La direction des opérations archéologiques programmées a été reprise en 2015 par V. Barrière (université de Cergy-Pontoise), qui porte depuis cette date un nouveau PCR s'inscrivant dans la lignée du précédent. Dans ce cadre, il réalise chaque année des fouilles au sein et en périphérie du sanctuaire, notamment sur la place et le théâtre qui le bordent à l'est et au sud. L'étude du lieu de culte n'est donc pas achevée et cette notice s'appuie uniquement sur les données publiées : d'une part, la synthèse des interventions conduites par P.-H. Mitard (1993) et un article complémentaire consacré au numéraire issu de ces opérations (Mitard, 1996), ainsi que, d'autre part, des publications succinctes plus récentes, présentant les résultats des sondages réalisés en 2015 et 2016 (Barrière, 2017) ou proposant des bilans actualisés sur l'architecture et l'évolution du sanctuaire de Genainville (Vermeersch, 2012 ; Barrière, Vermeersch, 2017 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 79-88).

▪ Implantation topographique

Le site des Vaux-de-la-Celle a été aménagé au fond d'un vallon étroit, orienté est-ouest, qui entaille le plateau du Vexin français sur une profondeur d'environ 20 m. Une étude palynologique a montré que ses versants, aujourd'hui couverts d'arbres, étaient déboisés dans l'Antiquité. Une nappe phréatique, alimentée par l'eau provenant des hauteurs du plateau, affleure au fond de la vallée, en son point le plus bas, situé au cœur de l'aire sacrée, aux abords du temple monumental : l'eau y a été captée dans l'Antiquité au moyen de différents bassins (cf. *infra*) (Mitard, 1993, p. 31-38 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 16-18).

2 – Présentation des vestiges

Le phasage du lieu de culte, établi par P.-H. Mitard (1993) puis révisé par D. Vermeersch (2012), comprend plusieurs étapes de construction et de démolition, inégalement documentées. Dans le cadre de cette notice, quatre grandes phases ont été retenues : la première, succédant à plusieurs occupations protohistoriques, correspond aux premiers

1. Nous renvoyons le lecteur, pour une présentation exhaustive de la bibliographie et de l'historique des recherches, aux notices publiées par P.-H. Mitard (1993, p. 19-30) et par V. Barrière *et al.* (2019, p. 41-74).

aménagements et dépôts d'objets réalisés au sein de ce qui s'apparente à un probable sanctuaire ; ce dernier se développe lors des phases 2 et 3, avec la construction successive de deux temples et des équipements associés. Enfin, la dernière étape correspond à l'abandon partiel de l'aire sacrée, avec la démolition de son temple principal, mais aussi le maintien probable de certaines activités religieuses autour de constructions particulières.

▪ Antécédents

Un lot de silex taillés et de céramiques, mis au jour sous les vestiges du temple A, témoigne de premières occupations datées de la Préhistoire et de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. Par la suite, une nécropole est installée au fond du vallon, à quelques mètres à l'est du futur temple monumental. Elle est fréquentée tout au long de l'âge du Fer, entre le VIII^e s. et le II^e s. av. n. è., bien que la majorité des sépultures se rattache aux V^e s. et IV^e s. av. n. è. Ses limites sont inconnues ; elle s'étend *a minima* sur une surface de 275 m² et comprend au moins 57 sépultures, essentiellement des inhumations. Les monuments funéraires associés se présentent sous la forme de tumulus composés de pierres calcaires, dont le mieux conservé mesure 5,40 m de diamètre. Cette zone sépulcrale a sans aucun doute été perturbée durant l'époque romaine, lors du développement du sanctuaire : plusieurs os ont été découverts en position secondaire, dans les couches antiques, et il est probable que les monuments funéraires ont été partiellement arasés avant de mettre en place les niveaux de circulation de l'aire sacrée.

La mise au jour de mobilier céramique laténien indique que le site continue d'être fréquenté à la toute fin de l'âge du Fer, après l'aménagement des sépultures les plus récentes. Par ailleurs, dans la zone centrale du futur sanctuaire, soit à une trentaine de mètres à l'ouest de la nécropole, un premier bassin, bordé de blocs de grès, semble avoir été mis en place pour capter la nappe phréatique durant la Protohistoire, peut-être dès l'âge du Bronze, d'après l'examen de tessons qui en proviennent (Mitard, 1993, p. 38-41 ; Vermeersch, 2012, p. 232 et p. 241-243 : période 1 ; Lebrun, Vermeersch, 2017 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 27).

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Phase 4</i>
<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} quart du I ^{er} s. de n. è.	Milieu du I ^{er} s. - 2 nd e moitié du II ^e s. de n. è.	2 nd e moitié du II ^e s. - fin du III ^e s. de n. è.	Fin du III ^e s. de n. è. - fin du IV ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	?	III-1b	?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?	+/- 50 x 45 m (soit 2 250 m ²)	120 x 77 m (soit 9 240 m ²)	?
<i>Types des temples</i>	?	- A1 : B1a ?	- A2 : C3 - E : A2a - G (?) : A1a	- E : A2a - G (?) : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	- A1 : 10 x 9 m (soit 90 m ²) ?	- A2 : 28 x 27,50 m (soit 770 m ²) - E : 7 x 5,60 m (soit 39 m ²) - G (?) : 4,75 x 4,20 m (soit 20 m ²)	- E : 7 x 5,60 m (soit 39 m ²) - G : 4,75 x 4,20 m (soit 20 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Bassin(s)	Bassins (B1, C, D)	Portique oriental ; bassins (B2, D, F)	Portique oriental ; bassins (B2, D, F ?)

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (fin du I^{er} s. av. n. è. – premier quart du I^{er} s. de n. è.)

Les plus anciens vestiges attribués à l'époque romaine sont peu documentés, puisqu'ils ont été observés à l'occasion de quelques sondages profonds, d'emprise restreinte. À l'aplomb d'une résurgence de la nappe phréatique, soit à quelques mètres au sud du futur temple A, une mare a été sommairement aménagée. Sa bordure semble renforcée au moyen de blocs de calcaire et elle est dotée d'un déversoir constitué de tuiles. Le mobilier associé, découvert sur ses berges, est caractéristique de la période augustéenne ou du début du règne de Tibère ; il se compose de céramique, de deux fibules, d'une vingtaine de monnaies gauloises et deux monnaies à l'autel de Lyon, frappées sous Auguste. D'autres sondages, réalisés lors de la fouille du portique monumental de la phase 3, en limite orientale du sanctuaire, ont aussi permis de recueillir, dans les niveaux les plus profonds, 3 monnaies gauloises et une autre à l'effigie d'Auguste. Enfin, un sondage réalisé en 2015 près de l'angle sud-ouest du sanctuaire de la phase 3, sous le chemin d'accès à l'édicule G, a révélé l'existence de plusieurs structures qui pourraient se rattacher au premier état du sanctuaire ou à des aménagements périphériques : un tronçon de fossé, une fosse qui a livré des tessons de céramique datés des trois premiers quarts du I^{er} s. de n. è. et un trou de poteau (Mitard, 1993, p. 41 et p. 48 ; Mitard, 1996, p. 171, tabl. 2 ; Vermeersch, 2012, p. 232-233 et p. 241-243 : période 2, phase 1 ; Barrière, 2017, p. 209).

Au regard de ces découvertes, il semble probable que le sanctuaire des Vaux-de-la-Celle ait été fondé dès l'époque

augustéenne, soit à la fin du I^{er} s. av. n. è. ou au début du I^{er} s. de n. è. : la quantité importante de monnaies introduites sur le site durant cette période – près d’une trentaine, au total –, ainsi que la présence de céramique et de quelques objets de parure rappellent les offrandes généralement déposées dans les lieux de culte du début du Haut-Empire. En revanche, on ignore tout de la structuration de ce plausible lieu de culte, si ce n’est la présence d’un point d’eau captant la nappe phréatique.

▪ **Phase 2 (milieu du I^{er} s. – seconde moitié du II^e s. de n. è.)**

À partir du milieu du I^{er} s. de n. è., la construction d’un premier temple en pierre (A1), d’un péribole maçonné et la mise en place progressive de trois bassins dans la cour sacrée témoignent du développement du sanctuaire, peut-être fondé plusieurs décennies auparavant (cf. *supra*) (**fig. 1**) (Mitard, 1993, p. 43-49 ; Vermeersch, 2012, p. 233-234 : période 2, phase 2 ; Barrière, Vermeersch, 2017).

Le mur d’enceinte n’a été repéré que partiellement, notamment dans l’angle nord-est du sanctuaire où il est conservé sur une trentaine de mètres ; à l’ouest et au sud, plusieurs tronçons de murs pourraient aussi en relever, sans certitude toutefois. Construit en pierre, du moins à sa base, le péribole présente sans doute un plan quadrangulaire et délimite une surface qui mesure *a minima* une quarantaine de mètres de côté. À une quinzaine de mètres à l’est de sa façade orientale, un autre ensemble de murs maçonnés et arasés, couverts d’un enduit blanc à l’extérieur, est antérieur aux sols de la phase 3 et se rattache donc vraisemblablement aux aménagements de la phase 2. Le plan de ces murs est incomplet et on ne sait s’ils relèvent du sanctuaire ou plutôt d’un bâtiment voisin, peut-être installé près de son entrée principale.

Les vestiges du temple A1 ont été mis au jour lors de la fouille des niveaux antérieurs au sol de la *cella* méridionale du temple de la phase suivante (A2) ; son plan demeure lui aussi incomplet. Il est doté d’au moins une *cella* rectangulaire, voire de deux, comme le propose P.-H. Mitard, en s’appuyant sur son évolution au cours de la phase suivante. La ou les *cellae* sont entourées d’une galerie périphérique, dont subsistent partiellement les fondations à l’est et au sud. Il est alors possible de restituer un édifice mesurant environ 10 m de long pour 9 m de large, ou davantage si on lui adjoint une seconde *cella*, dont aucun vestige n’a toutefois été découvert. Un autre mur, reconnu à l’est de la *cella* nord du temple de

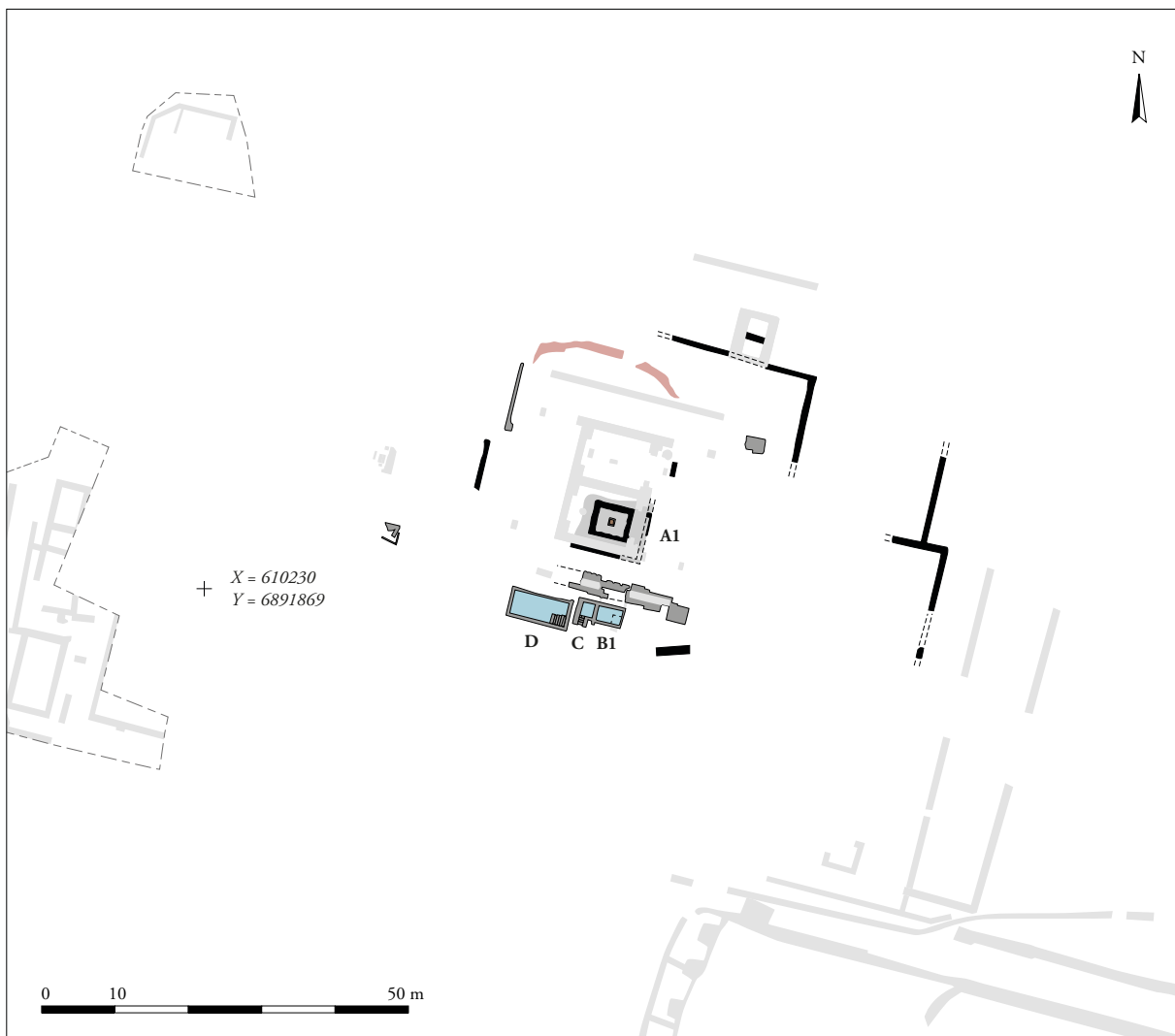


Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d’après Mitard, 1993, p. 42, pl. II et Vermeersch, 2012, p. 233, fig. 5b.

la phase 3, est antérieur à ce dernier ; il pourrait relever d'un autre temple de la phase 2, décalé vers l'est par rapport à A1, ou bien d'une autre construction. La ou les entrées de l'édifice n'ont pas été localisées, mais il est probable qu'il était accessible depuis l'est, à l'instar du monument A2 de la phase suivante. Les fondations de la *cella* sont liées au mortier et profondes de plus de 0,50 m, ce qui laisse penser que son élévation, sans doute importante, devait être aussi maçonnée. Au centre de la *cella*, une fosse rectangulaire, longue de 0,90 m et large de 0,70 m environ, présente un fond plat et des parois bordées de petites pierres ; elle est comblée de sable dans sa partie inférieure. En raison de sa position, cet aménagement semble correspondre aux fondations du socle de la statue de culte. Des éléments réemployés dans le blocage des murs ou dans les niveaux de chantier du temple de la phase 3 (A2) proviennent peut-être de l'élévation du temple de cette phase : il s'agit de fragments de colonnes et d'enduits peints blancs ou rouges. Selon P.-H. Mitard, le temple A1 est construit vers le milieu du I^{er} s. de n. è. : deux monnaies de Claude, frappées en 41-42, ont été mises au jour dans les niveaux qui lui sont associés, dans un contexte stratigraphique toutefois non précisé.

Plusieurs aménagements ont aussi été reconnus dans les environs du temple, au sein de la cour sacrée, sous les niveaux de sol mis en place lors de la phase 3. Au nord, un chemin empierré suit un tracé curviligne sur plus de 20 m de long. Un autre empièchement, similaire, existe directement à l'ouest, mais sa forme rectiligne laisse penser qu'il pourrait aussi correspondre au soubassement d'un mur, peut-être le péribole. Un radier dessinant un rectangle long d'environ 2,50 m et large de 2 m, identifié près de l'angle nord-est de la cour, s'apparente aux fondations d'un socle de statue ou d'un autel disparu. Un autre aménagement, mal conservé, a été observé à une vingtaine de mètres au sud-ouest du temple : des blocs moulurés encadrent au moins au sud et à l'est une surface partiellement dallée, près de laquelle a été découvert un manche de patère en bronze. La fonction de cette construction n'est pas connue – support pour des offrandes ou aménagement d'une autre nature ?

Les aménagements les mieux documentés correspondent cependant à trois bassins rectangulaires, bordés de pierre de taille, et à une plateforme également en pierre, localisés à quelques mètres au sud du temple A1. Dans un premier temps, sont creusés deux bassins (B1 et C), accolés l'un à l'autre et situés à 5 m environ du bâtiment de culte. Ils en sont manifestement séparés par une plateforme en pierre de taille, longue de plus de 15 m et large d'environ 2,50 m, qui servira par la suite de soubassement au mur méridional du temple A2. Elle a pu supporter, dès la phase 2, un ou plusieurs ensembles sculptés, peut-être celui mis au jour dans le bassin C (cf. *infra*), à moins que ces blocs parallélépipédiques n'aient été mis en place qu'à la phase 3, dans l'unique objectif de servir de fondations au mur du temple A2. Un mur parallèle à cette plateforme a été découvert à 3 m au sud des bassins et relève peut-être d'un portique. Le bassin B1 présente un fond et des parois dallées, tandis que le fond du bassin C est simplement constitué d'argile – mais le dallage d'origine a pu être récupéré lors de sa condamnation. Ils sont tous deux alimentés en eau par la nappe phréatique et sont accessibles par un escalier, dont les marches sont très usées pour le bassin C, témoignant d'une fréquentation importante. Plus tardivement, un troisième bassin (D), également pourvu d'un escalier d'accès, est aménagé à l'ouest du bassin C, qui assure son remplissage au moyen d'un tuyau en bois. Tandis que les bassins B et D seront conservés lors de la phase suivante, le bassin C est vraisemblablement remblayé à la fin de la phase 2. Son comblement argileux a livré de nombreux blocs sculptés fragmentaires appartenant notamment à deux ensembles, composés de plusieurs personnages divins ou mythologiques (cf. *infra*) qui prenaient peut-être place sur la plateforme voisine, ainsi qu'une monnaie peu usée, émise entre 134 et 138. En surface, son remplissage est scellé par un niveau riche en déchets de taille liés au chantier de construction du temple A2.

▪ Phase 3 (seconde moitié du II^e s. – fin du III^e s. de n. è.)

Le temple A est reconstruit sous une forme monumentale (état A2) au plus tôt durant la seconde moitié du II^e s. de n. è., alors que le péribole est agrandi puis bordé à l'est par un portique monumental. Les transformations du lieu de culte, lors de la phase 3, concernent également le bassin B (état B2), tandis qu'un ou deux édicules (E et peut-être G) sont construits dans la cour sacrée et qu'un nouveau bassin (F) est aménagé en son sein, à l'ouest du temple (**fig. 2**) (Mitard, 1993, p. 63-310 ; Vermeersch, 2012, p. 234-238 : période 2, phase 3 ; Barrière, Vermeersch, 2017 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 80-88).

L'enceinte maçonnée de la phase 3 n'est pas conservée sur tout son tracé, mais suffisamment de tronçons ont été reconnus pour en restituer le plan, rectangulaire. Elle circonscrit une vaste cour bordée uniquement à l'est par un portique monumental, large d'environ 9 m, solennisant la façade principale du lieu de culte et mis en place plus tardivement, durant la première moitié du III^e s. Son sol est probablement constitué de calcaire damé. De son élévation, témoignent plusieurs blocs découverts dans les niveaux de démolition associés : selon toute vraisemblance, il s'ouvre sur la cour du sanctuaire par une série de piliers en calcaire, auxquels s'adossent des colonnes engagées de style corinthien, supportant un entablement. À l'est, il est fermé par un mur couvert d'enduits peints polychromes, dessinant un décor géométrique.

Le temple A2, construit à l'emplacement de l'ancien édifice de culte A1, alors détruit, est composé d'une *cella* double, divisée en deux chambres rectangulaires accolées et de mêmes dimensions, et encadrée par une galerie périphérique fermée par des murs pleins. L'élévation conservée, ainsi que de nombreux débris d'architecture épars et des pans de murs effondrés, mis au jour dans les épais niveaux de démolition qui recouvrent son sol, permettent de restituer son

architecture avec une relative précision, malgré les nombreux blocs qui ont été récupérés lors de sa démolition. La double *cella* du temple devait émerger de la galerie sous la forme d'une tour monumentale, dont la hauteur est estimée entre 25 m et 28 m (Barrière, Vermeersch, 2017, p. 170). Le niveau de circulation intérieur est peu ou prou identique à celui de la cour ; le temple n'est donc pas juché sur un podium. Ses murs, épais de plus d'un mètre, sont construits en pierre de taille, pour les façades orientale et occidentale, ou en petit appareil, pour les autres ; des matériaux locaux ont été privilégiés – des carrières de calcaire ont été exploitées sur les versants du vallon –, bien que certains blocs ou éléments de placage proviennent de sites plus lointains, localisés dans les provinces gauloises ou sur le pourtour méditerranéen. Chaque *cella* est accessible par une porte, installée en façade orientale et encadrée par des piédroits en pierre de taille. Le sol de la *cella* sud est dallé, mais ce revêtement a disparu – ou n'a jamais été mis en place ? – sur une largeur de 2 m au fond de la *cella*, à l'ouest ; à cet emplacement, quelques fragments de tuiles ont été découverts dans ce secteur, alignés contre les murs, et une fosse circulaire, d'un diamètre de 0,95 m et profonde de 0,75 m, est creusée quasiment dans l'axe de la salle. La fosse a pu servir à installer le socle de la statue de culte, alors récupérée ; l'absence de dallage pourrait s'expliquer par la présence d'un podium en bois, installé dès l'origine ou dans un second temps. Dans la *cella* nord, le sol est constitué d'une couche de béton ; des petits galets noirs y sont incrustés, formant plusieurs alignements aux abords du socle de la statue de culte. Ce dernier, conservé en place, correspond à un bloc parallélépipédique, long de 1,28 m et large de 0,72 m, qui domine le sol sur une hauteur de 0,30 m. Chaque image de culte était donc placée au fond d'une *cella*, au-devant d'une grande niche aménagée dans son mur occidental, couverte d'un arc et destinée à la mettre en valeur. Les murs de la double *cella* sont ornés d'enduits peints imitant un placage de marbre multicolore. Quant à la galerie périphérique, ses quatre côtés communiquent par des baies, situées dans le prolongement des murs nord et sud de la double *cella* et flanquées de piédroits. Son sol est simplement constitué de terre argileuse battue et a été entaillé lors de l'installation de plusieurs aménagements. À 1,70 m à l'est de la porte de la *cella* septentrionale, une fondation rectangulaire, longue de 1 m et large de 0,80 m, a peut-être servi de support à un autel. Un puits a aussi été foré, à une date indéterminée – une monnaie émise en 258 a été recueillie au fond de la structure, mais son creusement pourrait être plus ancien –, près de l'entrée de la *cella* nord ; il est doté d'une margelle monolithique et son conduit est parementé. La paroi externe des murs

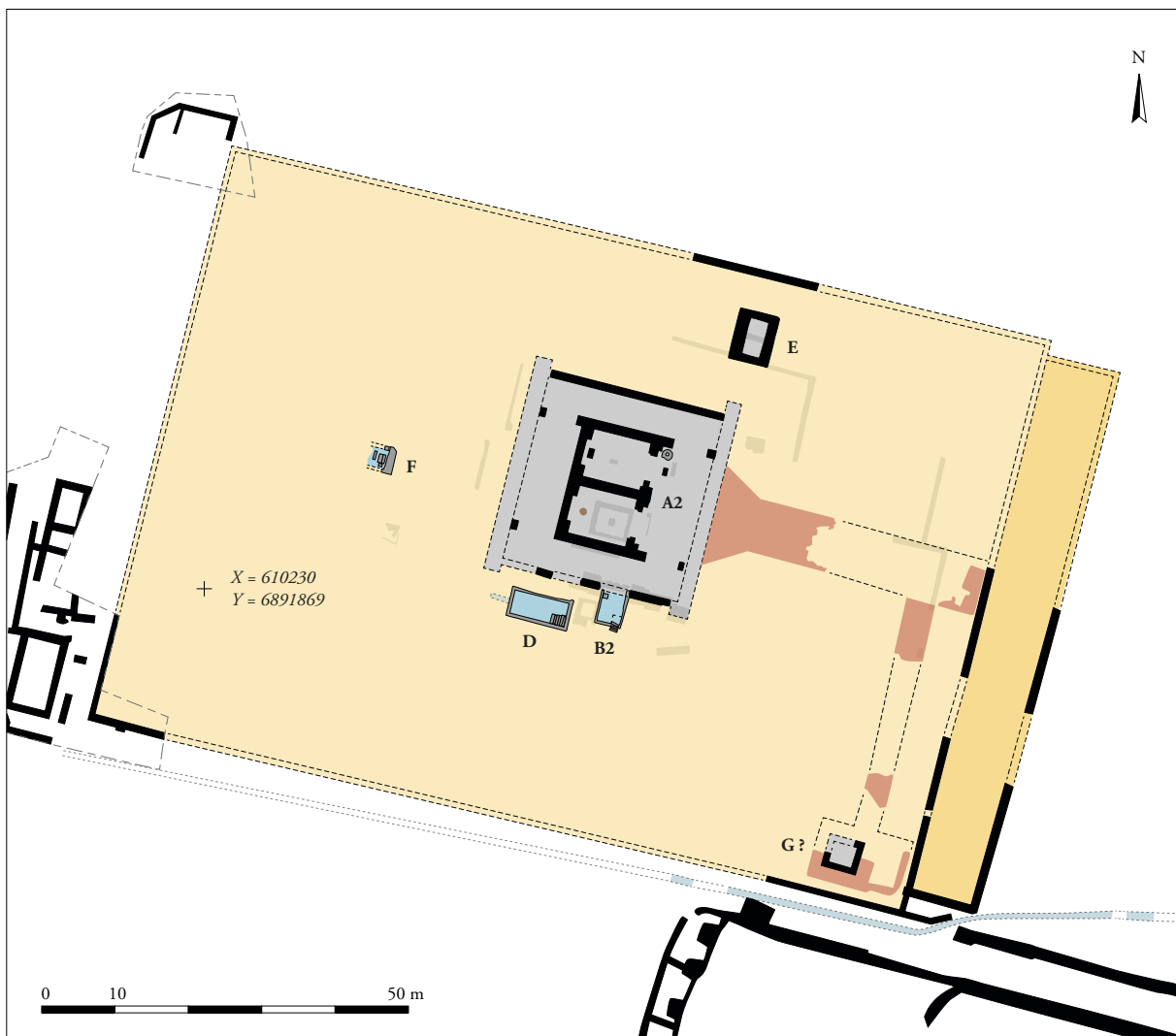


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Vermeersch, 2012, p. 239, fig. 16 et p. 240, fig. 17.

clôturent les *cellae* sont couverts d'enduits peints imitant également, en trompe-l'œil, des placages de marbre, ainsi que des niches et des piliers. Quant aux murs fermant la galerie au nord et au sud, ils sont rythmés, à l'intérieur, par quatre grandes niches encadrées par des pilastres, auxquelles répondent à l'extérieur autant d'arcs, sans doute percés de fenêtres rectangulaires. L'élévation des façades orientale et occidentale du temple, en grand appareil, est plus difficile à restituer, car les blocs ont davantage subi l'effet des récupérations. Ces murs sont ornés de représentations en haut-relief, organisées par panneaux ou bien insérées dans des niches (cf. *infra*). Quelques fragments de colonnes, vraisemblablement engagées dans des piliers supportant des arcs ou des baies, et aussi des éléments de pilastres proviennent des couches de démolition accumulées au pied de ces deux façades. Dans un premier temps, une seule entrée, orientée à l'est – et probablement constituée de deux portes accolées, pour desservir les accès de la double *cella* –, permet d'accéder à la galerie du temple, tandis que le mur occidental, fermé, s'apparente aux deux murs latéraux nord et sud. Lors d'une seconde étape de construction, située durant la première moitié du III^e s. – et probablement contemporaine de l'aménagement du bassin F, cf. *infra* –, une seconde porte est installée en façade occidentale, et est précédée d'un seuil ; les niches agrémentant les murs du portique sont alors bouchées, au moyen de blocs sculptés prélevés dans la façade. Les murs fermant la galerie sont surmontés par un entablement, dont la frise est ornée de figures en bas-relief, tandis que la corniche est agrémentée de motifs végétaux et de masques feuillus. Des frontons couronnent les façades principales. Sur plusieurs blocs ouvragés issus de piliers, de frises, de corniches et d'un chapiteau corinthien, ont été observées des traces de peinture rouge, jaune ou verte. Notons aussi la découverte d'éléments de placage ou moulures en marbre ou en calcaire, dont l'emplacement d'origine n'est pas connu avec certitude. Les murs du temple supportent une charpente recouverte d'une toiture de tuiles.

Un chemin dallé relie le portique oriental du sanctuaire, par lequel l'on pénétrait dans l'aire sacrée, au temple. Large d'environ 7,30 m et long de 35 m, il s'élargit aux abords du bâtiment de culte. En bordure méridionale de ce dernier, deux bassins sont conservés. Le bassin B, alors qualifié de « nymphée » par P.-H. Mitard et ses successeurs, est restructuré au plus tôt au milieu du II^e s. de n. è. (état B2). Il est agrandi en direction du nord et est désormais encastré dans le mur méridional du temple A2, où il est couvert par une voûte ; l'eau jaillit du mur du fond, semblant ainsi provenir du temple. Au sud, l'archivolte de l'arc est vraisemblablement ornée d'un rinceau de vigne, tandis que le fond du bassin, au nord, est décoré d'un ensemble sculpté en haut-relief, réparti sur deux assises et figurant probablement des personnages divins, non identifiés (cf. *infra*). Un piédestal, installé auprès de la paroi occidentale du bassin, devait supporter une autre image divine. Des fragments issus de deux vasques en marbre rose, dont l'une mesure 0,85 m de diamètre, ont été découverts en grande partie dans le bassin B ; ces objets étaient probablement placés à ses abords. Par ailleurs, le système d'alimentation en eau du bassin D est modifié, puisque le bassin C n'existe plus : un nouveau captage de la nappe, surmonté d'un regard, est installé à l'ouest et est relié au bassin D par un tuyau de bois. Un quatrième bassin (F), dont la fouille n'a pas été achevée, est construit vers la première moitié du III^e s., à une dizaine de mètres à l'ouest du temple A2. Son fond est moins bas que les autres et il a donc probablement été creusé à l'issue d'une remontée de la nappe phréatique ; il est lui aussi doté d'un escalier d'accès. De l'autre côté du temple, l'édicule E a été bâti à 7 m de son angle nord-est. De plan rectangulaire, il se compose d'une salle unique, dont le sol et l'élévation ont en grande partie disparu. Néanmoins, deux blocs parallélépipédiques subsistant en place et plusieurs fragments de blocs mis au jour à ses abords permettent de restituer une architecture en pierre de taille, ornée d'un décor sculpté similaire à celui du temple A2. Ses murs étaient vraisemblablement couronnés par un entablement pourvu d'une frise ornée de monstres marins et d'une corniche modillonnaire ; des fragments issus d'une dizaine de personnages sculptés en haut-relief proviennent probablement la paroi interne du mur occidental. Les similitudes qu'il présente avec le bâtiment A2 laissent penser qu'il a été construit lors de la phase 3 voire, comme le propose D. Vermeersch (2012, p. 234), qu'il ait été bâti afin d'assurer la continuité du culte lors des travaux d'édification du monument A2, dont il serait alors de peu antérieur. Au regard de ses dimensions et de son ornementation, il semble en effet cohérent de le considérer comme un petit bâtiment de culte, constitué d'une *cella* dépourvue de galerie. Enfin, l'édicule G, probable chapelle attribuée à une phase postérieure par D. Vermeersch (cf. *infra*), pourrait aussi avoir été construit dès cette phase, sans certitude toutefois ; les monnaies les plus anciennes qui en proviennent ont été émises, pour trois d'entre elles, durant la seconde moitié du II^e s., mais il est possible qu'elles y aient été enfouies plus tardivement (Mitard, 1996, p. 171, tabl. 2).

D'un point de vue chronologique, le temple A2 a été édifié, au plus tôt, au milieu du II^e s. De fait, les monnaies mises au jour sous les sols datés de la phase 3, à l'intérieur ou aux abords du bâtiment de culte, fixent le *terminus post quem* de sa construction en 141. Par ailleurs, 3 monnaies frappées entre 164 et 173 proviennent du sol argileux de la galerie nord et ont probablement été enfouies lors de sa fréquentation (Mitard, 1996). L'étude stylistique des blocs sculptés intégrés à l'architecture ou au décor du temple renvoie également à la seconde moitié du II^e s. et des datations archéomagnétiques réalisées sur des briques provenant de son élévation se rapportent aussi à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. de n. è. Il est possible et même vraisemblable que le chantier de construction se soit étalé sur plusieurs années, voire sur plusieurs décennies. L'adjonction du portique situé en façade orientale durant la première moitié du III^e s. montre que la monumentalisation du sanctuaire s'est échelonnée en plusieurs étapes ; en témoignent aussi l'aménagement d'un nouveau bassin et la modification des accès du temple A2 au cours de cette même période.

▪ *Phase 4 (fin du III^e s. de n. è. – fin du IV^e s. de n. è.)*

Plusieurs indices laissent penser que le temple A2 a été abandonné et démantelé dès la seconde moitié du III^e s. de n. è., tandis que d'autres constructions, telles que l'édicule G – construit durant cette phase ou bien lors de la précédente ? – ou le bassin B2, restent en fonction et servent de réceptacle, notamment, à des offrandes monétaires. Une partie de la cour, sujette aux inondations, a peut-être aussi été condamnée dès cette période (**fig. 3**) (Mitard, 1993, p. 267-280 ; Vermeersch, 2012, p. 238-240 : période 3 ; Barrière, Vermeersch, 2017).

La stratigraphie du temple A2, complexe, témoigne de plusieurs événements survenus à partir des années 270. Dans un premier temps, plusieurs monnaies ont ainsi été volontairement déposées dans les *cellae*. Au centre de la *cella* nord, une petite fosse rectangulaire, bordée de pierres et divisée en deux parties, a livré 10 monnaies, dont les plus tardives sont à l'effigie de Tétricus (271-274) ; dans la *cella* sud, un sesterce d'Antonin le Pieux et 16 petits bronzes de Tétricus ont été rassemblés sur l'un des gros blocs taillés qui ont été installés sur le sol, sans doute après avoir été prélevés dans les murs du temple, et dans un niveau cendreux épandu au pied de ce bloc. Dans la galerie nord du temple, avant que des niveaux cendreux ne se soient accumulés sur le sol (cf. *infra*), ce dernier a été creusé au pied du mur septentrional de la double *cella* pour en prélever un bloc de fondation. La dégradation du temple A2, sous la forme de prélèvements de blocs et donc de destruction partielle des murs, a donc vraisemblablement débuté vers les années 270. Puis, un ensemble de couches riches en cendres, en charbons de bois et en tuiles fragmentées, d'épaisseur variable – atteignant parfois plusieurs dizaines de centimètres –, s'est formé dans l'ensemble du bâtiment et à ses abords septentrionaux. Le mobilier est particulièrement abondant dans ces niveaux : leur fouille a permis de recueillir des monnaies, de la céramique, des objets en verre, des restes fauniques et malacofauniques, des parures métalliques, des fragments de statues en bronze et des éléments d'huissierie et des clous en fer. Les modalités de formation de ces couches, *a priori* hétérogènes, sont difficiles à caractériser à partir des informations réunies par P.-H. Mitard (Mitard, 1993, p. 322-324). Au sein de la *cella* sud, les vestiges de quatre possibles foyers ont été observés dans ces couches ; l'un d'entre eux – le seul décrit – reposerait sur un niveau de tuiles et serait recouvert par une seconde couche de même nature. Dans la galerie, les strates charbonneuses reposent parfois sur des lits de tuiles fragmentées, ou bien directement sur le sol argileux. Ce dernier a ici subi l'action d'un feu intense, dont témoignent des traces de rubéfaction évidentes ; les enduits peints et les moellons des murs présentent aussi les témoins d'un incendie. D'autres possibles foyers, bordés de blocs de pierre issus de la démolition du temple, ont pu avoir été aménagés dans les couches charbonneuses accumulées dans la galerie, mais leur description n'est pas suffisamment précise pour l'affirmer. Selon P.-H. Mitard, certains objets contenus dans ces couches – monnaies, restes fauniques, tessons de céramique – auraient été volontairement réunis sur une tuile, ou entre des blocs. Les altérations observées sur les sols et les murs, et peut-être aussi une partie ou l'ensemble des couches charbonneuses accumulées dans le bâtiment et à ses abords, résultent probablement d'un incendie du temple, déjà partiellement démonté, mais l'existence de possibles structures de combustion ou de dépôts organisés au sein de ces niveaux pose question. Les monnaies découvertes dans les couches charbonneuses correspondent, pour les plus récentes, à des émissions officielles ou des imitations au nom de Claude II (268-270) et de Tétricus (271-274) ; ces différents niveaux ont donc vraisemblablement été mis en place entre les années 270 et les toutes premières années du IV^e s., si l'on tient compte de la longue durée d'émission et de circulation des imitations radiées. Les couches charbonneuses du temple sont scellées par les nombreux débris issus de l'effondrement ou de la démolition des murs, dont plusieurs pans ont basculé vers l'intérieur ou l'extérieur du bâtiment (cf. *infra*). Néanmoins, certaines parties du temple ont dû rester accessibles durant la phase 4, lors du chantier de démolition, et ont peut-être été réoccupées à titre profane : un foyer aménagé à 0,90 m au-dessus du dallage du sol, dans l'angle nord-ouest de la *cella* sud, est associé à une monnaie émise vers 313-315. À une date inconnue, la porte de la *cella* nord a été obturée par une rangée de blocs soigneusement disposés et retaillés, hauts de 0,40 m, sur lesquels reposent en partie d'autres blocs plus irréguliers. Par ailleurs, une petite construction en pierre, mesurant 5 m de long et plus de 2,80 m de large à l'intérieur, a été construite au sud-est du temple A2, vraisemblablement après sa démolition, puisque le mur méridional de ce dernier semble avoir été partiellement détruit à l'occasion ; aucun élément chronologique fiable ne permet de déterminer la date de son érection.

La construction de l'édicule G, localisé dans l'angle sud-est de l'aire sacrée, en son point le plus élevé et à l'abri des inondations, se rattache peut-être à cette phase, si ce n'est à la précédente. Il s'apparente à une *cella* quasi carrée, dépourvue de galerie, et a été édifié en utilisant des moellons vraisemblablement taillés à partir de blocs parallélépipédiques récupérés sur le site. Ses murs supportent un entablement dont la corniche se compose uniquement de moellons sculptés. Ce petit édifice est accessible au moyen d'un chemin dallé, large de 3,70 m et long de 32,80 m, perpendiculaire à l'espace de circulation principal, conduisant de l'entrée du sanctuaire au temple A2. Ses abords sont également dallés, notamment à l'est, où pouvait se dresser un autel. Selon D. Vermeersch (2012, p. 239), la découverte d'une monnaie de Licinius (308-324), peu usée, dans le radier de fondation de cette petite construction fournit un *terminus post quem* relativement précis pour son édification. Néanmoins, la construction a été arasée jusqu'à ses fondations lors de sa démolition et cette monnaie pourrait alors être intrusive. Dans ce cas, l'édification de l'édicule G pourrait être plus ancienne et remonter peut-être à la phase 3. Quoi qu'il en soit, la mise au jour de monnaies du IV^e s. (cf. *infra*) en son sein ou à ses abords

semble confirmer que cet édicule est toujours fréquenté, probablement pour y déposer des offrandes monétaires, durant la phase 4. C'est manifestement aussi le cas des bassins B2 et D, et peut-être de l'édicule E, autour ou dans lesquels ont été découvertes, en quantité variable, d'autres monnaies produites au cours du IV^e s.

Dans la cour du sanctuaire en cours d'abandon, d'autres aménagements témoignent de changements peut-être survenus dès la fin du III^e s. À l'ouest du temple désaffecté, près du bassin F, et dans une moindre mesure dans le remplissage de celui-ci, de nombreux fragments de stèles et de statuettes en pierre, représentant vraisemblablement des dévots (cf. *infra*), ont été rejetés sans ordre sur le sol de la cour. Ils ont été mis au jour dans une couche cendreuse qui a aussi livré des débris de construction et des monnaies, dont les plus tardives sont au nom de Postume (260-269) (Mitard, 1993, p. 316). Ainsi, une partie des offrandes rassemblées dans le sanctuaire a pu être brisée et enfouie dès le second quart du III^e s., au moment de la destruction du temple voisin, les mobiliers attribués au IV^e s. étant absents dans ce secteur. Par ailleurs, des couches de chaux ont été répandues, probablement dès la phase 4, sur la voie dallée située à l'est de l'ancien temple A2, mais aussi ponctuellement à l'ouest de celui-ci ; on ignore si elles sont liées à la réfection des niveaux de circulation ou bien s'il s'agit des vestiges de fours à chaux construits pour recycler les blocs prélevés sur le site partiellement en ruines. À quelques mètres à l'est du temple A2, l'inhumation en pleine terre d'un corps humain adulte témoigne d'une réutilisation des lieux comme espace funéraire, mais aucun objet ne permet de dater cette sépulture, peut-être installée dès l'Antiquité tardive ou au début du Moyen Âge (Mitard, 1993, p. 281-283). Enfin, un canal a été creusé dans l'angle sud-ouest de la cour sacrée ; il est bordé au sud-ouest par une digue qui s'appuie sur l'ancien péribole, partiellement démonté. Une monnaie de la fin du III^e s. détermine un *terminus post quem* pour ces aménagements, probablement destinés à éviter l'envasement du fond du vallon et peut-être mis en place dès la fin de l'Antiquité (Vermeersch, 2012, p. 239).

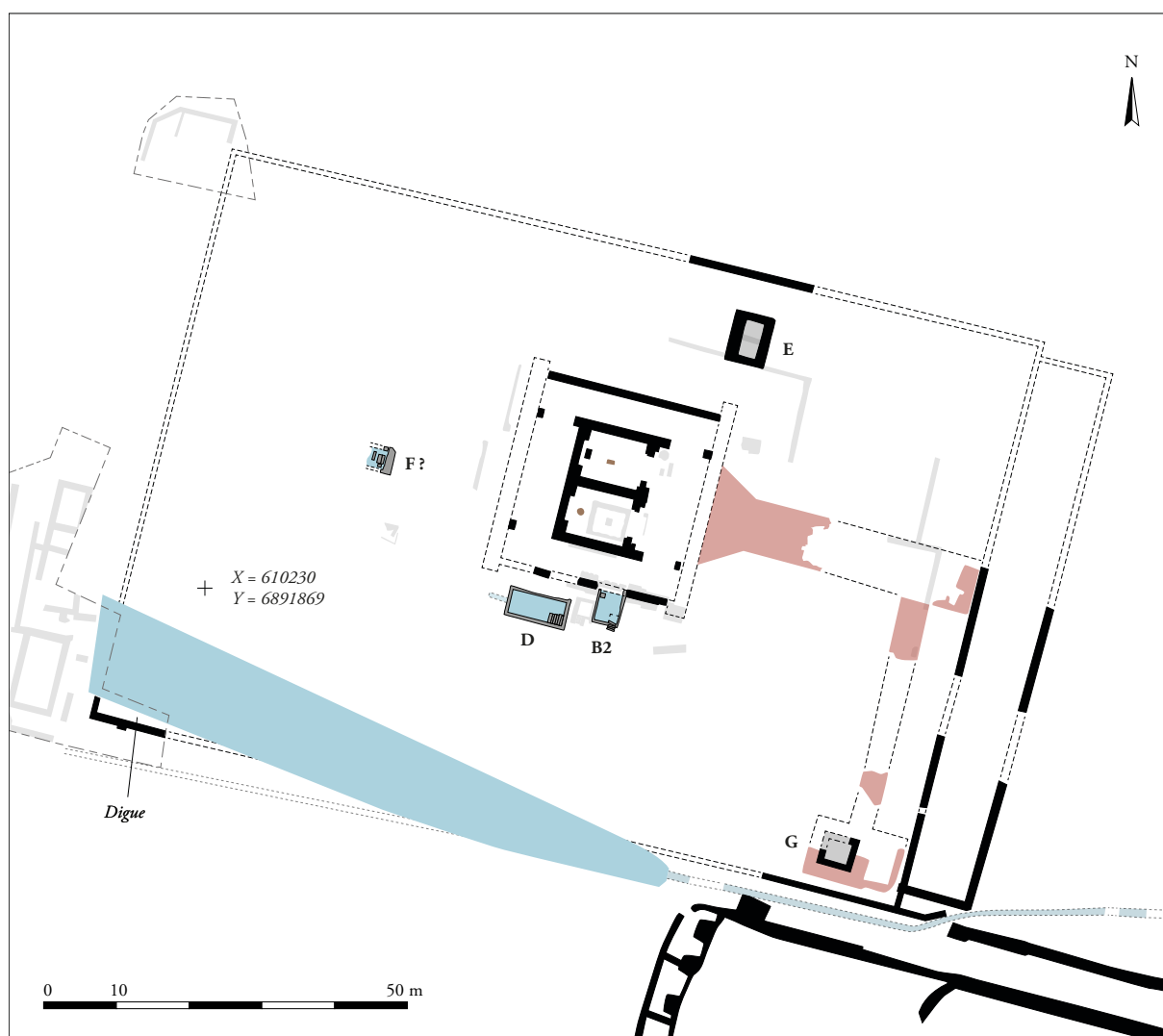


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Vermeersch, 2012, p. 240, fig. 17.

▪ Abandon et occupations postérieures

Les plus récents témoins d'une activité religieuse correspondent vraisemblablement aux monnaies du IV^e s. accumulées en différents points de l'aire sacrée, essentiellement près des édifices E et G et au sein des bassins B2 et D : leur nombre relativement important ne semble guère pouvoir s'expliquer par des pertes accidentelles survenues dans un site

en ruines ou en cours de démolition, mais bien par un dépôt volontaire, du moins pour une partie d'entre elles. Douze monnaies attribuées au IV^e s. ont ainsi été découvertes dans l'édicule G ou à ses abords ; les plus récentes d'entre elles ont été émises durant les règnes de Valentinien I^{er} (364-375) et de Gratien (367-383). En ce qui concerne l'édicule E, qui a livré – comme le précédent – des monnaies produites entre le milieu du II^e s. et la fin du IV^e s., seulement 4 pièces sont datées du IV^e s. ; 3 d'entre elles sont à l'effigie de Constantin I^{er} et la dernière est au nom de Gratien. À la même période, le dépôt de monnaies semble aussi se poursuivre activement dans le bassin B2 : au moins 23 monnaies du IV^e s. y ont été recueillies, et probablement davantage si l'on tient compte des 21 monnaies de l'Antiquité tardive qui n'ont pu être identifiées. Parmi cet ensemble, 2 exemplaires, découverts au fond du bassin, sont datés entre 378 et 387 ; signalons aussi la mise au jour de 2 monnaies du V^e s., imitations d'un type émis sous Valentinien III, qui ont peut-être circulé durant la seconde moitié de ce siècle. Dans le bassin D, distant de quelques mètres, les monnaies tardives sont plus rares : 4 monnaies émises au nom de Constantin I^{er} et 2 imitations du V^e s. y ont été collectées. L'abandon précoce du grand temple A2 semble confirmé par la mise au jour, en son sein, de seulement deux monnaies du IV^e s., frappées en 313-315 et en 337, localisées au fond de la *cella* sud et près de l'entrée de cette dernière, et d'une autre probablement datée de la première moitié du VI^e s. Ainsi, si le nombre peu élevé de monnaies provenant du temple A2 et peut-être de l'édicule E et du bassin D pourrait être lié à la fréquentation de ces édifices lors de leur démolition, la présence d'une à plusieurs dizaines de monnaies dans le secteur de l'édicule G et du bassin B2 plaide en faveur d'offrandes monétaires réalisées durant le IV^e s., peut-être jusqu'aux années 370-380 (Mitard, 1993, p. 327-332 ; Mitard, 1996 ; Vermeersch, 2012, p. 239-240).

En parallèle, le démantèlement du sanctuaire, manifestement entamé dès le début de la phase 4 pour le temple A2, vers le dernier quart du III^e s., s'est poursuivi au cours des siècles suivants, *a minima* jusqu'au début du Moyen Âge. D'épaisses couches de démolition, contenant des blocs de pierre, des plaques d'enduits ou encore des terres cuites architecturales, se sont formées au sein de l'édifice A2 et à ses abords, notamment dans les bassins B2 et D, au sud, ainsi que sur le dallage du chemin d'accès au temple, à l'est. Il est probable que des fours à chaux aient été aménagés à proximité des ruines, bien que leur emplacement reste incertain. Par ailleurs, la découverte de débris de statues en bronze et de fragments fondus indique qu'un atelier de débitage et de refonte d'une partie des objets en alliage cuivreux a certainement été installé dans le secteur de l'ancien temple, mais ses structures n'ont pas laissé de traces évidentes. L'image offerte par les vestiges datés de l'Antiquité tardive est donc celle d'un abandon progressif des équipements de l'aire sacrée : le temple A2 est probablement détruit dès les dernières décennies du III^e s., tandis que l'édicule G, certains bassins et peut-être d'autres secteurs de la cour restent fréquentés tout au long du IV^e s. Les ultimes offrandes monétaires sont vraisemblablement effectuées au sein d'un site où se déroulent aussi – et surtout ? – des activités profanes, peut-être sous la forme d'une réoccupation ponctuelle des lieux, ou du moins liées à la destruction des édifices et à la récupération des matériaux qui peuvent être recyclés ou réutilisés.

Durant la période mérovingienne, l'extraction de pierres – blocs et moellons, prélevés jusqu'aux fondations pour les murs fermant la galerie du temple A2 – s'est poursuivie au sein de l'ancien sanctuaire, mais aussi dans le théâtre voisin. Une partie de leurs blocs parallélépipédiques a été retaillée sur place pour réaliser des sarcophages et des stèles, dont les produits finis ont été exportés au-delà du site, tandis que les ébauches inachevées ou les éléments accidentellement brisés lors de la fabrication ont été abandonnés sur place. Par la suite, du Moyen Âge au XX^e s., le fond du vallon s'est progressivement comblé. Le canal mis en place au plus tôt à la fin du III^e s. a été peu à peu colmaté, tandis que le secteur sud-oriental de l'ancienne cour a été recouvert par 1 m de colluvions récentes. Vers le XIV^e s., ou plus tard, les alentours de l'ancien temple A2, alors en ruines et couvert d'un monticule, ont été mis en culture : en témoignent des traces de charrue ou d'araire observées sur certains blocs effondrés du monument. Quelques tessons et monnaies éparses attestent aussi la fréquentation, voire la réoccupation des lieux, tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne (Mitard, 1993, p. 276-280 ; Vermeersch, 2012, p. 240 ; Barrière, Vermeersch, 2017, p. 117 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 32).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Plusieurs débris de plaques en bronze porteuses d'inscriptions, dont la compréhension est rendue difficile par leur caractère lacunaire, ont été mis au jour au sein du sanctuaire ; leurs dimensions ne sont pas précisées (Mitard, 1993, p. 311 et p. 362-364). Il s'agit notamment d'un fragment de plaque en bronze, que P.-H. Mitard propose de restituer sous la forme d'une dédicace à Mercure (« *[d]eo Me[rcurio] --- / [---]allo [?---]* » ; **I.343**). Sur un autre objet du même type, *a priori* de grand format, apparaissent les initiales de deux mots répartis sur deux lignes (M et N). Un autre fragment de plaque en bronze, cette fois-ci ajourée, pourrait évoquer la parèdre de Mercure : « *R[o]sm[erta]* » (**I.344**). Sur une seconde plaque ajourée, similaire, sont conservées les trois premières lettres d'un mot (« *Bru[---]* ») et, sur une seconde ligne, deux lettres (S et V), séparées par une feuille de lierre. Un ruban de tôle de bronze sert de support à des lettres gravées au repoussé (« *[---]IRCV III. VS* »), dont l'interprétation est tout autant difficile que pour les éléments précédents. Mentionnons enfin une lettre (D) isolée sur une tôle de bronze.

Nombre de blocs sculptés en calcaire ont été découverts lors des fouilles dirigées par P.-H. Mitard au sein du sanctuaire. Ils appartiennent en grande partie au décor des façades du temple A2 et de l'édicule E, mais d'autres, indépendants de tout support, correspondent vraisemblablement à des objets exposés dans la cour du lieu de culte ou dans l'un de ses édifices, lors des phases 2 et 3. Les blocs qui devaient orner les façades orientale et occidentale du temple A2 de la phase 3, découverts dans les niveaux de démolition accumulés à leur pied, témoignent d'un décor particulièrement riche et chargé : ils appartiennent à des scènes sculptées en bas ou en haut-relief, couvrant vraisemblablement l'intérieur et l'extérieur du monument. Leur emplacement d'origine est souvent inconnu, mais il semble que ces images apparaissaient au sein de niches, sous la forme de panneaux et de frises ornés de scènes en bas-relief, ainsi que sur les frontons. Les sujets abordés sont variés : les blocs conservés représentent des frises d'armes ou de créatures marines (tritons et monstres chevauchés par des Amours, ornant l'entablement du temple), des cyclopes, ou encore l'épisode mythologique du rajeunissement du bélier par Médée. Néanmoins, la majorité des personnages – une soixantaine, au total – n'a pu être identifiée, en raison de la fragmentation importante des blocs. Il s'agit surtout de figures féminines, mais aussi de quelques hommes et enfants, aux cheveux ceints d'une couronne végétale, d'un casque, d'un bandeau ou d'un bonnet, ou simplement tête nue. Des représentations animales (lions, oiseau, possible chien) sont aussi attestées et, parmi les objets reconnus, figurent une lyre, et une corbeille avec pelotes de laine et fuseau (Mitard, 1993, p. 171-184 et p. 194-208).

La scène sculptée en haut-relief qui décore le fond du bassin B2 (phase 3), protégée par une voûte encastrée dans le mur sud du temple A2, représente un personnage masculin, dont ne subsiste que le torse nu, accompagné d'une figure féminine, tournée vers lui et vêtue d'un grand voile qui flotte au-dessus de son épaule (**R.760**). Elle tient un objet indéterminé, peut-être une corne d'abondance ou une conque. La dégradation des blocs ne permet pas d'identifier ces personnages, sans doute divins ou tirés d'une scène mythologique. Le bas de leur corps devait être immergé dans l'eau du bassin (Mitard, 1993, p. 284-289).

Deux ensembles sculptés en ronde-bosse, tous deux incomplets, ont été enfouis à l'état de fragments dans le bassin C, lorsque celui-ci a été remblayé à la fin de la phase 2, vers le milieu du II^e s. de n. è. Le premier, conservé sur une hauteur de 1,43 m, associe trois personnages (**R.761**). À droite, une déesse indéterminée, plus grande que nature, est assise sur un fauteuil ou un trône ; elle est vêtue d'une longue tunique et ses cheveux, attachés en chignon, sont ceints d'un bandeau ou d'un diadème. Sa main gauche est relevée et tient peut-être une corne d'abondance, tandis que de son bras droit, tendu, elle présente une patère à un petit enfant nu, souriant, assis à ses pieds et se dressant pour toucher l'objet. À gauche, une figure féminine, possible nymphe ou divinité liée à une source, se tient debout ; seules ses jambes sont couvertes d'un drapé. Sa tête manque et ses cheveux, détachés, retombent sur ses épaules. Elle s'appuie de son bras gauche sur un vase couché sur un support, duquel s'écoule de l'eau et devant lequel est assis l'enfant. Le second ensemble, long de 1,58 m et conservé sur 0,77 m de haut, comprend une autre figure féminine grandeur nature, nue et allongée sur une étoffe qui lui couvre partiellement les jambes (**R.762**). Sa tête est manquante, mais l'extrémité de ses cheveux détachés apparaît sur ses épaules. Son corps est appuyé sur son coude gauche et elle lève l'autre bras au-dessus d'un petit enfant nu et souriant, se hissant sur ses deux jambes pour essayer de saisir l'objet, aujourd'hui disparu, qu'elle tenait. Il pourrait s'agir d'une seconde nymphe. La fouille du bassin a aussi livré deux autres têtes féminines de taille humaine, une petite tête masculine, un fragment de visage issu d'une statue monumentale, deux fragments d'enfants, dont l'un tient une tortue, et une stèle. Cette dernière, haute de 0,47 m, est ornée d'un personnage masculin ou d'un enfant en très haut-relief, dont il manque la tête, qui tient un oiseau dans ses mains. Ces différentes sculptures devaient orner les abords des bassins, peut-être la plateforme monumentale installée au nord, à moins qu'ils n'aient été exposés dans le temple de la phase 2 ou dans un autre secteur de la cour. Le bassin C semble en effet avoir été remblayé avant l'édification du temple de la phase 3 et l'hypothèse de figures ornant le ou les frontons de l'édifice A2, proposée en 1993 par P.-H. Mitard, ne paraît donc pas devoir être retenue (Mitard, 1993, p. 185-194 ; Vermeersch, 2012, p. 233-234 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 131-134).

La statuaire en pierre calcaire comprend aussi une trentaine de stèles sculptés en bas ou en haut-relief et de statuettes qui ont dû être introduites au sein du sanctuaire en tant qu'offrandes et vraisemblablement exposées dans l'aire sacrée, soit dans les temples, les édicules, le portique ou bien la cour (Mitard, 1993, p. 281-284 et p. 312-322). Ces objets ont été mis au jour dans une couche cendreuse, près du bassin et, dans une moindre mesure, aux abords de l'édicule E. De formes, de styles et de qualités variés, ils mesurent moins de 0,70 m de haut et représentent des dévots et peut-être des divinités, bien qu'aucun attribut ne permette d'identifier des personnages divins ni même d'en affirmer l'existence. Un homme assis en tailleur, conservé sur une hauteur de 0,35 m, tient un petit animal, probable bouc ou bouquetin ; découvert sous les niveaux de sol de la phase 3, il a vraisemblablement été enfoui lors de la phase 2, aux abords du temple A1. Les autres représentations correspondent à des personnages généralement représentés en pied, ou parfois assis – telle une possible divinité trônant, ou encore un couple figuré sur une stèle également ornée, sur ses autres faces, d'un possible masque de Méduse et d'un personnage en pied. Il s'agit – en tout ou partie – d'ex-voto, comme l'indique l'inscription « *v[otum] s[olvit] l[ibens] m[erito]* » (**I.342**), gravée aux pieds de l'un des personnages, dont il manque l'essentiel du corps. Les femmes et les hommes sont représentés les mains vides, parfois jointes ou posées sur le ventre, ou bien ils tiennent un objet souvent difficile à identifier, peut-être une offrande présentée aux divinités. Au moins deux représentations de

nourrissons nus sont aussi attestées.

Enfin, plusieurs objets complets ou fragmentaires témoignent de l'existence de statues et de petites représentations divines, humaines ou animales en bronze (Mitard, 1993, p. 300 et p. 360-366 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 88). La fouille de l'édicule E, situé au nord du temple A2, a livré une tête en tôle de bronze de grandeur nature, représentant un personnage barbu – dieu, empereur ou notable local (Mitard, 1982) ? Dans le temple A2 et à ses abords, ce sont plusieurs fragments de grandes statues en bronze coulé qui ont été mis au jour : doigts, débris de chevelures ou de pelages, ou encore possibles éléments de cuirasses ou de vêtements ; les sujets représentés n'ont pu être identifiés. Une figurine de Mercure et un petit caducée ayant appartenu à une autre image du même type, ainsi qu'un sabot appartenant à une figurine ou à une statuette de cheval (ou de cervidé ?), complètent l'inventaire des représentations figurées.

Quelles informations ces divers documents apportent-ils à l'identification des divinités honorées au sein du sanctuaire ? Les statues de culte conservées au sein du temple monumental A2 et du bâtiment antérieur A1, ainsi que dans les probables *cellae* d et f ont disparu ou ont été réduites en fragments. La double *cella* accueille vraisemblablement un couple divin, peut-être Mercure et Rosmerta, auxquels plusieurs témoignages iconographiques et peut-être épigraphiques peuvent renvoyer. Néanmoins, aucune dédicace complète ne permet de l'affirmer et les images évoquant Mercure (une figurine, un caducée et éventuellement l'enfant à la tortue) sont des représentations de petite taille. Par ailleurs, les sujets représentés, particulièrement nombreux et souvent indéterminés, sont variés et la présence de Mercure ne suffit pas à y reconnaître l'une des deux divinités résidant dans le temple principal. En l'état des connaissances, il nous semble alors prudent, et nous suivons en cela P.-H. Mitard (1993, p. 311), de ne pas affirmer que Mercure et Rosmerta ont été les propriétaires de la double *cella*, bien que cette hypothèse demeure possible.

▪ *Autres mobiliers*

Les mobiliers recueillis entre 1960 et 1991 proviennent essentiellement de la partie centrale du sanctuaire, qui est aussi la plus étudiée. Ils ont été découverts dans les niveaux de sol du temple et de la cour, mais aussi dans les couches de démolition et dans les remblais accumulés dans les bassins après leur abandon.

De la céramique, seuls les éléments les plus caractéristiques ont été examinés et publiés (Mitard, 1993, p. 333-355). Les tessons analysés appartiennent à des formes variées, produites entre la toute fin de l'âge du Fer ou la période augustéenne et la fin du IV^e s., l'essentiel se rattachant néanmoins au Haut-Empire. Rares sont les tessons de vaisselle en verre découverts au sein du sanctuaire ; quelques éléments issus de récipients en alliage cuivreux sont par ailleurs mentionnés : un manche de patère, vraisemblablement orné d'une tête de Pan et d'une tête de lion, des attaches d'anse de situles et des fragments de récipients divers, non décrits (Mitard, 1993, p. 357 et p. 406).

La faune n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie, à l'exception de deux lots prélevés dans de possibles foyers, découverts dans les couches charbonneuses accumulées dans le temple A lors de la phase 4. Ces ensembles se composent de 1 600 restes, dont 1 343 ont pu être déterminés. Ils appartiennent à un minimum de 114 animaux, majoritairement des porcs et des moutons, qui représentent environ la moitié des individus ; le bœuf est aussi bien représenté, tandis que les restes de chevaux, de chiens, d'oiseaux et d'animaux sauvages sont plus rares, à l'instar des coquilles de bivalves (moules et huîtres) (étude Th. Poulain, *in* Mitard, 1993, p. 411-413).

La publication du numéraire a été réalisée en deux temps, à l'issue des campagnes conduites par P.-H. Mitard (Mitard, 1993, p. 48-49 et p. 327-332 ; Mitard, 1996). Ce sont 822 monnaies gauloises ou antiques qui ont été mises au jour dans l'enceinte du sanctuaire, pour un total de 975 monnaies issues des fouilles jusqu'alors réalisées sur le site des Vaux-de-la-Celle (**fig. 4**). Leur répartition spatiale et chronologique n'est pas homogène : près d'une trentaine de pièces se rapporte aux contextes de la phase 1 et 106 objets sont associés aux niveaux de circulation de la cour de la phase 2 – dont 45 bronzes frappés entre les règnes d'Auguste et d'Antonin le Pieux, concentrés dans une couche noirâtre située à proximité du mur septentrional du péribole – ; le reste, soit la majorité du lot, est essentiellement issu des niveaux formés lors des phases 3 et 4. La fouille du bassin B2 a permis de collecter 99 monnaies, en grande partie découvertes dans les niveaux les plus profonds, tandis que ce type d'objet est plus rare dans les autres structures du même type (un sesterce d'Hadrien dans bassin C, 17 dans le bassin D et un nombre non indiqué pour le bassin F) ; 71 monnaies ont été mises au jour lors de la fouille de la voie dallée, 80 dans l'édicule E ou à ses abords, 44 dans l'édicule G, tandis que le reste provient surtout des couches accumulées au sein du temple A2 (195) ou des niveaux de circulation des phases 3 et 4 (98), ou encore du portique monumental (39). Les dates d'émission de cet important lot couvrent une longue période, comprise entre la fin de l'âge du Fer et, pour l'époque romaine, le V^e s. de n. è. Parmi les 51 monnaies gauloises déterminées, 44 ont été cataloguées : 31 sont en potin, 11 en bronze frappé et 2 en argent ; elles se concentrent dans le secteur du temple A et sont vraisemblablement liées à l'occupation de la phase 1, datée des premières décennies du Haut-Empire. La majorité des pièces gauloises a été frappée ou coulée sur le territoire véliocasque ou sur ceux des peuples voisins, mais un quinaire provient aussi de la vallée du Rhône. Les monnaies romaines se partagent entre un exemplaire de la période républicaine, 37 monnaies datées de la période julio-claudienne, 34 de l'époque flavienne, 224 du II^e s. de n. è., 22 de la première moitié du III^e s., 331 de la seconde moitié du III^e s. et des premières années du IV^e s., 56 de la

dynastie constantinienne et 14 de la période valentinienne ; s'y ajoutent 24 monnaies indéterminées, datées du I^{er} s. ou du II^e s., et 28 du III^e s. ou du IV^e s.

L'*instrumentum*, abondant et varié, comprend des objets se rattachant à divers domaines. Une tôle de bronze percée de deux yeux constitue le seul ex-voto anatomique découvert sur le site, sur le sol de la galerie du temple A2. À la parure et à l'ornementation vestimentaire se rattachent 13 fibules métalliques, dont les types sont datés entre la fin de l'âge du Fer et le II^e s. de n. è. et, pour deux ou trois exemplaires, de l'Antiquité tardive ; plus de 40 épingles à cheveux en bronze, en or et surtout en os ; une boucle d'oreille en alliage cuivreux et une probable seconde en or ; une intaille représentant un personnage en pied, appartenant vraisemblablement à une bague ; 2 fragments de bracelet et une perle probablement en lignite ; 25 perles en verre ou en pâte de verre ; une garniture de ceinturon et trois boucles de sandale ou de ceinture en bronze. Les domaines de la toilette ou de la médecine sont représentés par une pince à épiler, 4 sondes-spatules, un cure-oreille et trois palettes à fard en pierre. Plusieurs pièces d'armement ont été découvertes dans différents contextes de l'époque romaine : il s'agit d'une bouterolle de fourreau d'épée en fer damasquiné, datée de la fin du II^e s. ou du III^e s. de n. è., d'un *umbo* de bouclier non daté (antique ou médiéval ?), de trois pointes et de deux possibles talons à douille d'armes d'hast, ainsi que de 8 pointes de flèches. Enfin, parmi les objets identifiés, mentionnons 2 stylets métalliques, des appliques métalliques figurées ou non, des garnitures métalliques de meubles ou de coffrets, un passe-guide, trois clavettes de moyeu de char et plusieurs éléments de harnachement, des anneaux métalliques, un manche en bronze damasquiné, appartenant à un objet indéterminé – un instrument médical ? –, 39 jetons ou disques en os, en terre cuite, en pâte de verre ou taillés dans des fragments d'enduits peints, 2 dés à coudre, 2 aiguilles en os, un mortier en pierre 7 clefs en fer, 2 clochettes en fer, une chaîne et une chaînette en fer, un compas, de probables poids de balance en métal ou en pierre, 6 peignes à laine, une paire de forces, 5 couteaux, une faucille, une serpette, deux serpes, une fourche, un sarcloir, 4 lames de haches en fer, des ciseaux et d'autres outils ou instruments indéterminés en fer, des pierres à aiguiser et 4 meules (Mitard, 1993, p. 357-410).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération secondaire des Vaux-de-la-Celle, dont le nom antique n'est pas connu avec certitude, est localisée sur le territoire des Véliocasses, à 8 km environ de sa limite sud-ouest et à 5 km en retrait de l'axe principal qui le traverse du nord-ouest au sud-est, reliant Rouen/*Rotomagus* à Paris/*Lutetia*. Elle est probablement raccordée à celui-ci par une voie secondaire dont le tracé se confondrait avec le vieux chemin de Mantes à Magny (Barrière *et al.*, 2019, p. 23).

▪ Environnement proche

De l'habitat groupé implanté au fond du vallon des Vaux-de-la-Celle, et peut-être sur ses versants et au-delà, ont été étudiés plusieurs monuments et quartiers, mais ses limites demeurent inconnues (**fig. 5**) (Mitard, 1993, p. 49-61 et p. 423-449 ; D. Vermeersch et M. Wabont, *in* Wabont *et al.*, 2006, p. 270-283 ; Barrière, 2017 ; Barrière *et al.*, 2019, p. 28-31 et p. 88-96).

L'agglomération d'époque romaine recouvre des occupations plus anciennes, établies dans le vallon notamment durant la Protohistoire. Outre les découvertes de tessons, peut-être datés de l'âge du Bronze et associés à une mare si-

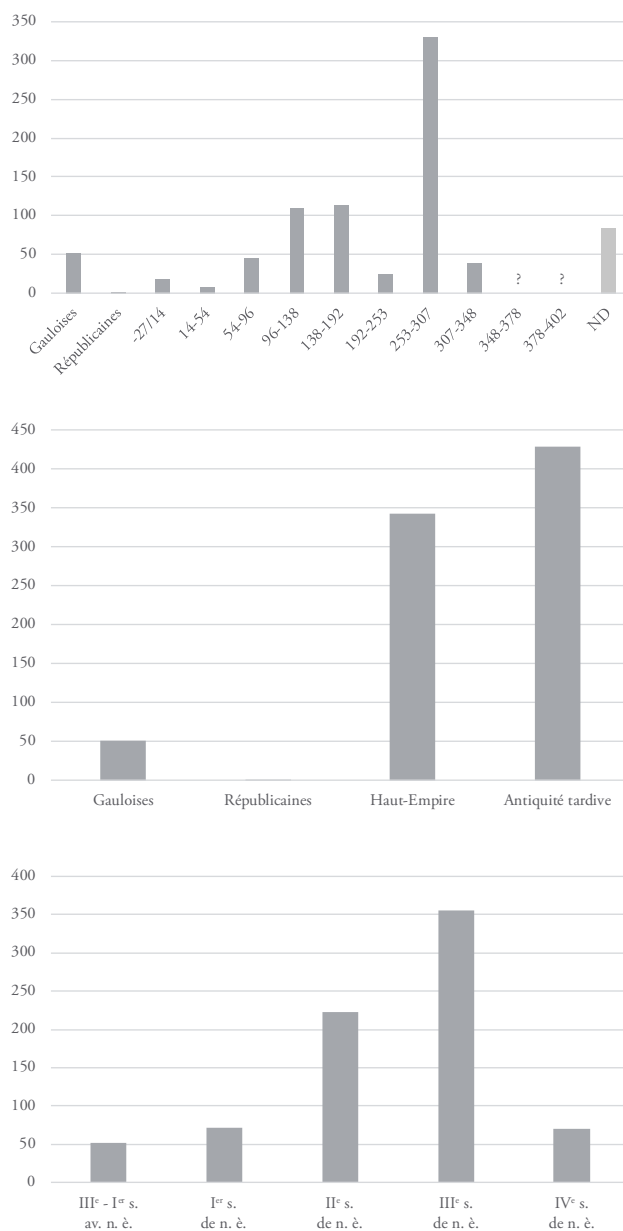


Fig. 4 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

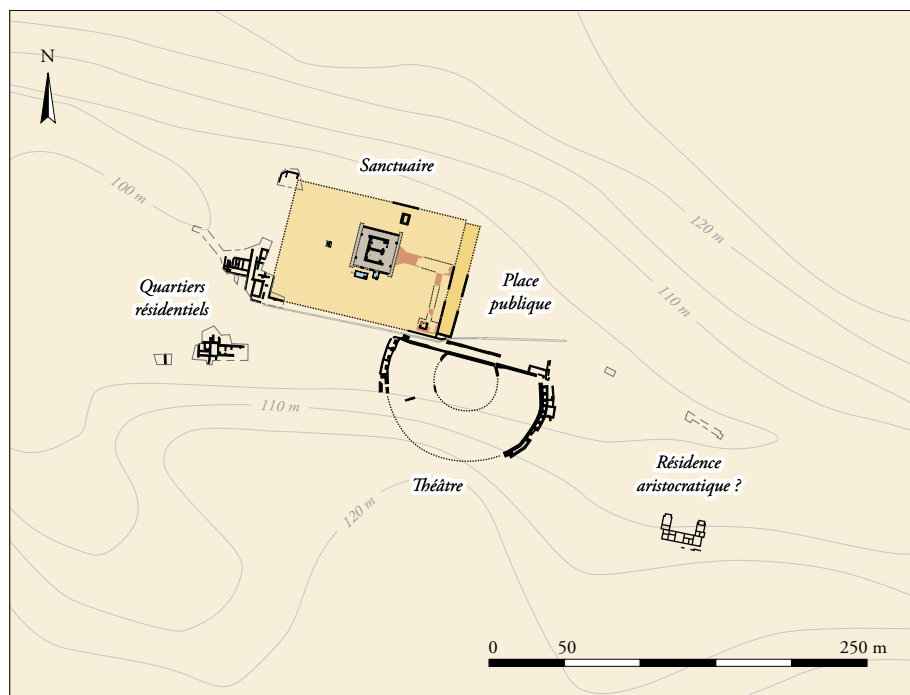


Fig. 5 : L'agglomération secondaire de Genainville.
Réal. S. Bossard, d'après Vermeersch, 2012, p. 231, fig. 3.

long de près de 100 m ; il est équipé de gradins en pierre et le mur de scène, au nord, est orné d'un riche décor sculpté. L'espace donnant accès aux deux monuments, à l'est du sanctuaire et au nord de l'édifice de spectacle, constitue une place sans doute publique, dont les dimensions ne sont pas connues. Les sondages qui y ont été réalisés ont révélé l'existence d'un niveau de cailloutis, qui en constitue probablement le sol, sur lequel ont été découverts des restes fauniques (du bœuf) et malacofauniques (huîtres) ; un aménagement dallé, ou composé de pierres de taille, y a aussi été partiellement mis au jour et pourrait relever d'une construction monumentale, non datée, établie sur la place. À partir de la première moitié du III^e s., le sanctuaire est longé au sud par un collecteur d'eau, construit en pierres de taille, qui traverse aussi la place voisine. Plusieurs quartiers résidentiels ont été explorés aux abords du lieu de culte, en particulier à l'ouest de celui-ci. L'un d'entre eux, fouillé dans les années 1990 auprès de son angle sud-ouest, a vraisemblablement été fondé vers le milieu du I^{er} s. de n. è. et détruit durant la première moitié du III^e s., à l'issue d'une remontée du niveau de la nappe phréatique ; une grande *domus* à étage y a été construite durant le II^e s. À une quarantaine de mètres plus au sud, deux autres bâtiments, d'apparence plus modeste mais, pour l'un d'entre eux, doté de peintures murales et d'un chauffage par hypocauste, ont été partiellement étudiés ; les mobiliers prélevés lors de leur fouille sont datés du II^e s. et de la première moitié du III^e s. Un autre bâtiment, identifié à proximité de l'angle nord-ouest du sanctuaire de la phase 3 – qui n'a pas été localisé avec précision –, est également associé à des objets datés du II^e s. et de la première moitié du III^e s. de n. è. Enfin, à 180 m au sud-est du sanctuaire, le long d'une voie ou d'une rue orientée est-ouest, un grand bâtiment, composé de trois ailes et divisé en quatorze pièces pour partie chauffées et ornées d'enduits peints, constitue vraisemblablement une grande demeure, à moins qu'il ne s'agisse d'un bâtiment servant à l'accueil et au logement des visiteurs du complexe religieux. Sa datation repose sur une série d'objets attribués aux II^e s. et III^e s. de n. è. En périphérie de l'agglomération, notamment sur le versant nord du vallon, plusieurs carrières de calcaire ont été ouvertes et ont servi à l'extraction des blocs et des moellons nécessaires à l'édification des bâtiments du site, en particulier le lieu de culte et le théâtre. Le processus d'abandon du site est entamé durant la première moitié du III^e s. et semble lié, du moins en partie, à la montée progressive de la nappe phréatique. Le sanctuaire reste néanmoins fréquenté tout au long du IV^e s. et même au-delà, notamment dans le cadre de sa transformation en carrière de pierre.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de Genainville, établi au sein d'une agglomération secondaire dont les limites et l'organisation restent en grande partie à préciser, correspond sans nul doute à un monument public. L'état de la fin du II^e s. et du III^e s. est le mieux documenté : un temple monumental à double *cella* (A2), richement décoré, se dresse au fond du vallon, à proximité de plusieurs bassins captant une nappe phréatique. Ces aménagements sont installés dans la partie centrale d'une vaste cour, couvrant près d'un hectare et délimitée par un péribole maçonné ; d'autres constructions, notamment des chapelles secondaires dont l'architecture est soignée, relèvent aussi des équipements du lieu de culte. Ce dernier, sans

tuée près du futur temple, ainsi que de la nécropole de l'âge du Fer, déjà évoquées *supra*, des structures en creux et des céramiques attribuées à La Tène C2 ont été mises au jour à proximité du futur théâtre, mais l'étendue et la nature de ce site latinien n'ont pu être caractérisées avec toute la précision requise. Les plus anciens vestiges de l'Antiquité ont été découverts au sein du sanctuaire : il s'agit du bassin aménagé au début du Haut-Empire, vraisemblablement sous le règne d'Auguste, et des mobiliers associés. À partir de la seconde moitié du II^e s., bien que les éléments de datation soient peu nombreux, le sanctuaire avoisine un grand théâtre, installé à quelques mètres de son angle sud-est et adossé au versant sud du vallon. Sa *cavea* présente un plan en arc outrepassé, fermé au nord par un mur rectiligne

aucun doute le principal sanctuaire de l'agglomération, est associé à une place publique et à un grand édifice de spectacle, qui semble avoir été bâti au moment de la monumentalisation du temple et de ses annexes. Cet ensemble a certainement été fréquenté par une foule importante de visiteurs lors de cérémonies publiques organisées dans les deux monuments, mais l'on ignore l'identité des divinités qui y sont honorées, les arguments visant à y reconnaître Mercure et Rosmerta étant contestables.

L'eau semble jouer un rôle important au sein de ce lieu de culte : la présence d'une nappe phréatique, captée dès la période augustéenne – et même auparavant, durant la Protohistoire –, a manifestement présidé au choix de l'implantation du sanctuaire, établi au point le plus bas du vallon, malgré les risques d'inondation. On ignore si l'existence d'une nécropole protohistorique préexistante – associée ou non à un ou plusieurs habitats ? – a aussi été un facteur déterminant lors de la fondation du lieu de culte. Dès les premières décennies du Haut-Empire, des monnaies et d'autres objets sont enfouis auprès d'un point d'eau, mais le cadre architectural de ces vraisemblables activités religieuses précoces n'est pas documenté. L'existence d'un habitat contemporain de la première occupation du sanctuaire n'est pas démontrée, mais ses abords – notamment orientaux – ont été encore peu étudiés ; les campagnes de fouille actuellement menées par V. Barrière permettront sans doute de mieux comprendre les liens qui existent entre l'agglomération et son lieu de culte. À partir du milieu du I^{er} s. de n. è., alors que se développe l'agglomération, un temple maçonné est construit auprès des résurgences et l'accès à l'eau pour les visiteurs du sanctuaire enclos est facilité par l'aménagement de multiples bassins en pierre, pourvus d'escaliers. Puis, lors de la monumentalisation du lieu de culte, durant la seconde moitié du II^e s., l'un des bassins est voûté et encastré dans le mur méridional du temple. Le rôle de l'eau au sein du sanctuaire n'est pas connu avec précision, mais il semble que l'ensemble des bassins ait été accessible aux visiteurs, qui pouvaient y descendre en empruntant les escaliers. Le dépôt d'offrandes au sein ou aux abords des bassins semble être resté une pratique relativement peu courante, du moins avant l'Antiquité tardive. Quoiqu'il en soit, les réserves d'eau du sanctuaire sont importantes et il est possible que des divinités, peut-être honorées dans le temple monumental voisin ou dans d'autres chapelles, aient élu résidence dans les multiples résurgences intégrées à l'aire sacrée.

La fin des cérémonies publiques et les premières étapes du démantèlement du sanctuaire interviennent vraisemblablement durant le troisième ou le dernier quart du III^e s., lorsqu'est désaffecté puis détruit son temple principal. La montée progressive de la nappe phréatique a pu conduire à délaisser ce lieu de culte, ainsi qu'une partie de l'agglomération, mais sa fréquentation tout au long du IV^e s. montre pourtant que le terrain reste accessible. Durant cette période, au plus tôt durant les années 270, d'épais niveaux charbonneux s'accumulent à l'intérieur du temple monumental, en cours de destruction, et à ses abords ; leur interprétation est difficile, en raison des descriptions lacunaires qui en ont été fournies. Résultent-ils simplement d'un incendie de l'édifice, par ailleurs attesté par plusieurs traces de rubéfaction observées au sol et sur les murs, d'une réoccupation profane de l'ancien temple ou d'ultimes dépôts d'offrandes structurés, réalisés dans un bâtiment partiellement ruiné ? Dans la cour sacrée, le dépôt de monnaies paraît se poursuivre durant le IV^e s., peut-être jusqu'au dernier quart de ce siècle, autour de certaines structures particulières, notamment le bassin voûté (B2), l'édicule G et, dans une moindre mesure, le bassin D et la petite construction E. Cette pratique côtoie manifestement des activités profanes, notamment liées au chantier de démolition de l'ancien temple et peut-être à une réoccupation, sous une forme difficile à caractériser, de l'aire sacrée alors désaffectée.

6 – Bibliographie

Barrière, 2017 – BARRIÈRE V., avec la collaboration de BRISSON M., CUKIERMAN J., GUILLAUME J.-B., LE-BRAS K., LEBRUN A., MONTÈS A., RIBOLET M., VERMEERSCH D., « Genainville (Val-d'Oise). Fouilles programmées de 2015 et 2016. « Les Vaux-de-la-Celle » », *Revue archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, 44, p. 202-213.

Barrière, Vermeersch, 2017 – BARRIÈRE V., VERMEERSCH D., « La construction monumentale sur le site des « Vaux-de-la-Celle » à Genainville (Val-d'Oise) », in ANCEL R. (dir.), *À la romaine ! Résidence privée, construction publique en Gaule du Nord*, Trouville-sur-Mer, Illustria-Librairie des musées, p. 115-118.

Barrière et al., 2019 – BARRIÈRE V., BLONDEAU C., COLLINOT Fr., *Les Vaux de la Celle. Une aventure archéologique*, Toulouse, Privat, 143 p.

Lebrun, Vermeersch, 2017 – LEBRUN A., VERMEERSCH D., « Genainville (Val-d'Oise), nécropole tumulaire ? Confrontation et combinaison des données anciennes et inédites », *Revue archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, 44, p. 45-60.

Mitard, 1982 – MITARD P.-H., « La tête en tôle de bronze de Genainville (Val-d'Oise) », *Gallia*, 40-1, p. 1-33.

Mitard, 1993 – MITARD P.-H., *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 449 p.

Mitard, 1996 – Mitard P.-H., « Les monnaies du sanctuaire gallo-romain de « Vaux-de-la-Celle » à Genainville (Val-d'Oise) », *Trésors monétaires*, XV, p. 169-213 et pl. XVIII-XXV.

Vermeersch, 2012 – VERMEERSCH D., avec la collaboration de CHUPIN M., « Le complexe religieux des Vaux-de-la-Celle à Genainville (95) : nouvelle proposition de phasage du sanctuaire d'après les dernières fouilles », *in* CAZANOVE (DE) O., MÉNIEL P. (dir.), *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et Histoire romaine, 24), p. 229-243.

Wabont et al., 2006 – WABONT M., ABERT Fr., VERMEERSCH D., *Le Val-d'Oise. 95*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 95), 495 p.

S.261 – Grand-Couronne (Seine-Maritime), le Grand Essart

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 555840 ; Y = 6918140

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 319 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. (?) – premier tiers du IV^e s. de n. è. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple du Grand Essart, aujourd'hui localisé en bordure de la route nationale 138 et en forêt domaniale de la Londe-Rouvray, a été mis au jour lors d'une exploration archéologique conduite par L. de Vesly en 1902 (Vesly, 1902 ; 1909, p. 84-91 et pl. VI-VII). L'année suivante, les mobiliers prélevés lors de l'opération entrent au musée départemental des Antiquités de Rouen et, en 1922, le site est classé monument historique. Malgré cette protection, des fouilles clandestines ont été depuis réalisées autour de l'édifice de culte, participant à la dégradation progressive des vestiges, et deux campagnes de sondages autorisés ont par ailleurs été menées au Grand Essart. Dans un premier temps, en 1966-1967, Ch. Schneider procède à plusieurs sondages sur les déblais de fouille accumulés en 1902, révélant le caractère hâtif de l'exploration réalisée par L. de Vesly – divers artefacts ont ainsi été retrouvés dans ces niveaux. Puis, en 1991, Cl. Beurion¹ dirige un diagnostic s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'élargissement de la route N138 : une dizaine de sondages d'emprise limitée sont implantés à l'intérieur du temple et dans sa périphérie (Beurion, 1991).

▪ Implantation topographique

Installé en rebord d'un plateau enserré par l'un des méandres de la Seine, le temple a été bâti à la naissance d'un vallon qui entaille ce plateau et rejoint la vallée du fleuve, dont les eaux coulent aujourd'hui à plus de 2 km au nord-ouest du site.

2 – Présentation des vestiges

Les multiples opérations archéologiques réalisées au Grand Essart ont permis d'identifier un temple maçonné de plan quasi carré, dont la datation n'a pas été déterminée, et un ensemble de structures en creux manifestement comblées durant l'époque romaine (fig. 1).

De plan rectangulaire, d'après L. de Vesly, le temple (A) présente une *cella* centrale et une galerie périphérique dont les murs ont été partiellement dégagés. L'entrée du bâtiment est peut-être orientée vers l'est-sud-est, ce dont témoignerait la découverte du pêne de la serrure, de ferrures de la porte et de grosses pierres isolées auprès du temple, constituant à l'origine les marches donnant accès à la galerie (Vesly, 1909, p. 88 ; l'orientation des murs a pu être précisée lors des derniers sondages : Beurion, 1991). L'intérieur et les maçonneries de l'édifice ont été perturbés par les diverses tranchées creusées depuis la découverte du site archéologique ; un trou de poteau observé dans un sondage pourrait être antérieur au temple maçonné (Beurion, 1991). Aucune construction annexe n'a été identifiée, mais les sondages restent limités dans l'espace et l'aménagement et l'élargissement de la route nationale a perturbé l'angle sud-est du temple et ses abords orientaux.

À 9 m au nord-est de l'édifice de culte, un probable fossé (ou une fosse ?) a été partiellement fouillé en 1991 ; les tessons de céramique issus de son comblement se rapporteraient à des productions des premières décennies du Haut-Em-

<i>Chronologie</i>	I ^{er} s. - 1 ^{er} tiers du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1a ?
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	?
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	?
<i>Types des temples</i>	B1b ?
<i>Dimensions des temples</i>	12 x 10,90 m (soit 131 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

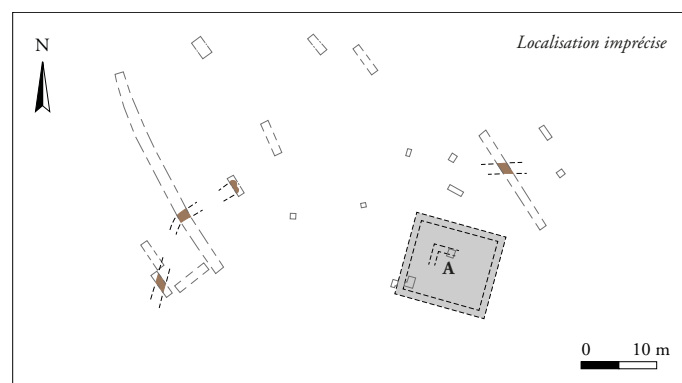


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Beurion, 1991.

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice en m'appuyant sur les données inédites provenant du rapport de l'opération.

pire. Plus à l'ouest, à une vingtaine de mètres du temple, le comblement similaire de trois tronçons d'un autre fossé au tracé curviligne a quant à lui livré des débris de vases rattachés aux deux premiers siècles de notre ère (Beurion, 1991). Il est impossible, en l'état des connaissances actuel, de déterminer si ces structures en creux sont contemporaines du temple et si elles relèvent ou non de la clôture de l'aire sacrée. Aucun vestige d'un éventuel mur de péribole n'a été rencontré au cours des sondages.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une seule représentation figurée provient de l'exploration du temple et de ses environs : deux fragments d'une figurine en terre cuite représentant Vénus anadyomène ont été ramassés en 1902 (Vesly, 1909, p. 89-90).

▪ Autres mobiliers

À l'exception d'un dépôt de 70 objets en pierre taillée (et parfois polie) de facture préhistorique, mis au jour au pied du temple, le long du mur septentrional qui délimite la galerie, l'emplacement des découvertes de mobilier réalisées en 1902 n'a pas été spécifié par L. de Vesly (1909, p. 88-90) ; les quelques artefacts collectés lors des opérations ultérieures proviennent essentiellement de niveaux de destruction ou de contextes perturbés ou mal définis (Beurion, 1991).

Parmi les objets mis au jour sur le site, le domaine de la vaisselle est représenté par des tessons de céramique issus de productions variées – et datées, pour les sondages de 1991, de la période augustéenne au II^e s. de n. è. (Beurion, 1991) – ainsi que par des débris de vaisselle en verre. S'ajoutent de possibles reliefs de repas ou d'offrandes alimentaires : L. de Vesly mentionne la mise au jour de défenses de sanglier et de coquilles d'huître, de moule et de bucarde (Vesly, 1909, p. 90).

Au total, 47 monnaies ont été collectées entre 1902 et 1991 : trois d'entre elles sont des émissions gauloises attribuées aux Aulerques Éburovices – déposées sur le site à la fin du I^{er} s. av. n. è. ou durant les premières décennies du I^{er} s. de n. è. ? –, tandis que 22 autres ont été frappées sous le régime impérial romain, entre les règnes de Trajan (98-117) et de Constantin I^{er} (306-337), et 22 pièces restent indéterminées (fig. 2).

Cinq fibules en bronze ou en fer, des fragments de miroir, une attache de collier, une possible perle et un chaton de bague en alliage cuivreux constituent des objets liés à la parure et à la toilette. Enfin, un ensemble de 94 objets lithiques complets ou fragmentaires (lames de hache polies ou non, nucléus, ciseaux, pointe de flèche et pierres de fronde) provient aussi de l'exploration menée par L. de Vesly ; figurent, parmi eux, 47 petites lames de hache néolithiques complètes, auxquelles s'ajoutent de nombreux fragments (Vesly, 1909, p. 88-90 ; Beurion, 1991).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté à 11 km au sud-ouest de Rouen, capitale des Véliocasses, le temple de Grand-Couronne est rattaché au territoire associé à ce chef-lieu et a été aménagé à moins de 700 m au nord-ouest du passage d'une voie antique quittant *Rotomagus* en direction de la cité éburovice (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215). Il est localisé à 10 km de la limite qui

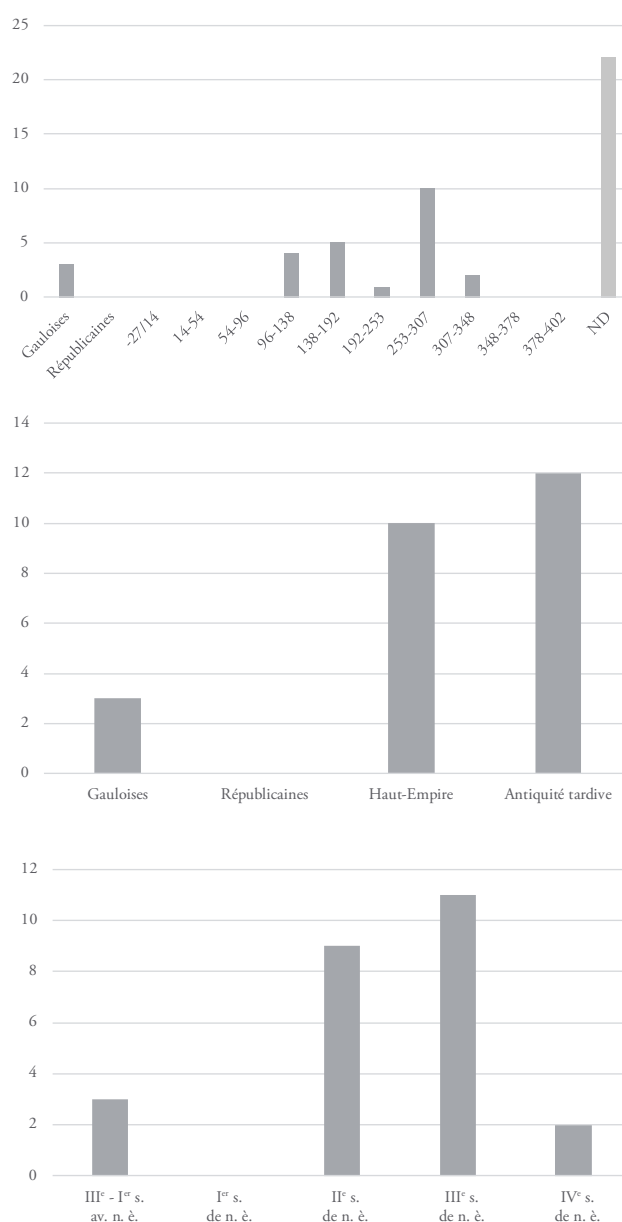


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

sépare les deux cités, et à 5 km environ de celle qui définit le territoire des Calètes.

▪ *Environnement proche*

L. de Vesly rapporte avoir découvert aux Essarts, soit à proximité de l'axe routier antique, des vestiges de constructions, des meules, des sépultures et un pendentif constitué d'un petit fossile d'oursin enchâssé dans une monture de bronze, qu'il attribue à l'époque romaine (Vesly, 1902 ; 1909, p. 84 et pl. V). Ce secteur a également livré, avant 1909, un dépôt monétaire composé d'au moins 83 pièces, dont les plus récentes ont été frappées sous Claude II (268-270) (Rogeret, 1997, p. 288).

Sur la commune d'Orival, la *villa* du Grésil, explorée dans le cadre d'une série de fouilles programmées récentes, est située à 1,7 km au sud-ouest du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 60-65).

5 – Synthèse et interprétation

Le temple du Grand Essart, dont l'élévation n'est pas renseignée, demeure mal caractérisé ; aucune autre construction maçonnée n'a été repérée à ses abords occidentaux et septentrionaux, mais le site peut se poursuivre au sud et à l'est, au sommet du plateau. Les découvertes anciennes indiquent en effet un environnement assez riche bien que peu documenté, auprès d'une voie majeure directement reliée au chef-lieu véliocasse. L'hypothèse d'un édifice religieux privé, rattaché à un établissement situé à faible distance de la route antique, est plausible mais se base sur des arguments peu consistants. Quant à la chronologie du lieu de culte, elle reste difficile à établir : plusieurs indices (tessons de céramique, monnaies gauloises déposées tardivement ?) plaident en faveur d'une occupation des lieux dès les premières décennies de l'époque romaine, mais rien ne permet d'affirmer que l'espace est alors déjà dévolu aux activités cultuelles. La construction du temple maçonné intervient sans doute dans le courant du Haut-Empire et seules deux monnaies constantiniennes indiquent que le site est encore fréquenté au début du IV^e s.

6 – Bibliographie

Beurion *et al.*, 1991 – BEURION Cl., MERLEAU M.-L., GRANCHI Chr., *Fanum des Essarts (Grand-Couronne). Élargissement de la R.N. 138*, rapport de diagnostic, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Rogeret, 1997 – ROGERET I., *La Seine-Maritime. 76*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76), 663 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1902 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la Forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Le *fanum* des Essarts et la découverte de nombreux outils et armes préhistoriques », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 10, p. 139-145.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et 11 pl.

S.262 – Heudicourt (Eure), Garenne de la Folie

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses
Coordonnées (Lambert93) : X = 604540 ; Y = 6915560
Numéro d'entité archéologique : 27 333 0004
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnue
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site a été découvert grâce à l'exploitation d'orthophotographies entreprises en 2014 par les membres de l'association Archéo 27 (Le Borgne *et al.*, 2014 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 443).

▪ Implantation topographique

Implanté en terrain plan, le sanctuaire est installé sur un plateau, à plus de 2 km à l'ouest de la vallée de la Lévrière, affluent de l'Epte.

2 – Présentation des vestiges

Du lieu de culte, on peut restituer un temple de plan carré (A), doté d'une *cella* autour de laquelle se développe une galerie, ainsi qu'un mur d'enceinte de plan rectangulaire ou carré, dont la limite orientale n'a pas été repérée (fig. 1 et 2). Le temple apparaît comme décentré vers l'ouest dans la cour délimitée par le péribole, ce qui indiquerait un accès probable depuis l'est.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Situé dans la partie nord-est du territoire véliocasse, le sanctuaire de Heudicourt est localisé entre l'agglomération de Gamaches-en-Vexin et la frontière de la province de Lyonnaise, à environ 8 km de ces deux éléments. Aucun axe routier antique n'est connu dans les environs.

▪ Environnement proche

Les premiers vestiges antiques rencontrés à proximité du sanctuaire, à 2,2 km à l'ouest du site, correspondent aux fondations en pierre d'une probable *villa*, observées à la Charlotte lors de la précédente campagne d'exploitation d'orthophotographies aériennes (Le



Fig. 1 : orthophotographie mise en ligne par Bing Maps, datée de 2011 (?).

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	> +/- 40 x 40 m (soit > 1 600 m²)
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	15 x 15 m (soit 225 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

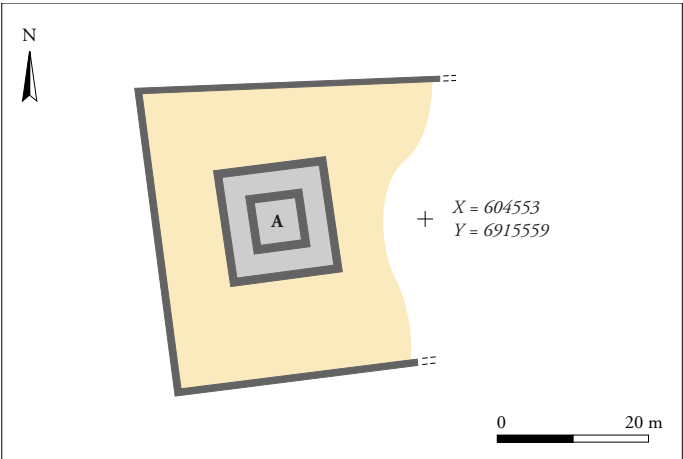


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Dumondelle et al., 2014.

Borgne *et al.*, 2013 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 442-443).

5 – Synthèse et interprétation

Les données manquent pour caractériser ce sanctuaire *a priori* isolé dans les campagnes véliocasses.

6 – Bibliographie

Le Borgne *et al.*, 2013 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2013*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Le Borgne *et al.*, 2014 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 4 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.263 – La Londe (Seine-Maritime), le Vivier Gamelin

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses
Autre toponyme utilisé : la Mare, triage de Saint-Nicolas, Vivier Camelin
Coordonnées (Lambert 93) : X = 550550 ; Y = 6916125
(localisation imprécise)
Numéro d'entité archéologique : 76 391 0002

Sanctuaire avéré
Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : I^{er} – III^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1890, G. Barbier de la Serre explore un tertre conservé au cœur de la forêt de La Londe-Rouvray et dégage les vestiges d'un bâtiment de plan carré, dont les murs s'élèvent encore sur 0,60 m, qu'il interprète alors comme une *villa* (Barbier de la Serre, 1890a et b). Suite à la découverte de constructions similaires en Normandie, L. de Vesly reconnaît dans cet édifice un temple de plan centré dont il publie un plan (Vesly, 1909, p. 15-16). Visité au début des années 1920 par L. Deglatigny, probablement au moment où il est classé au titre des monuments historiques (1922), le site a déjà été endommagé par des ouvriers venus prélever des moellons de la construction pour l'aménagement de routes ; l'archéologue normand dresse un plan des vestiges du temple et des structures reconnues aux environs (Deglatigny, 1925, p. 31-33 et pl. VII-VIII). Une partie du mobilier ramassé en 1890 rejoint les collections du musée départemental des Antiquités de Rouen en 1932 (Allinne, 1934). En 1975, un dernier sondage, autorisé par les services de l'État, est réalisé par M. Hennion de part et d'autre du mur occidental du temple (Hennion, 1975).

▪ Implantation topographique

Le temple de Vivier Camelin a été construit sur un plateau étroit, cerné au sud et au nord par deux vallons encaissés qui se rejoignent à 2 km plus à l'est. Le lieu de culte est installé en rebord méridional de ce relief et domine ainsi l'un des vallons et son versant opposé. Aucun cours d'eau n'existe à moins de 2,5 km du sanctuaire.

2 – Présentation des vestiges

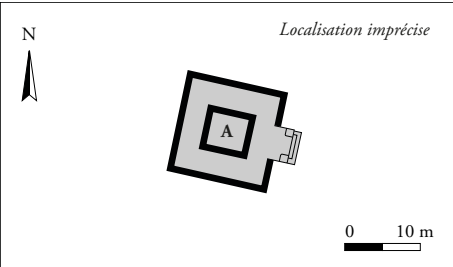


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Vesly, 1909, p. 15, fig. 3.

Chronologie	I ^{er} s. - III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	13,60 x 13,60 m (soit 185 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Un temple unique et isolé a été mis en évidence par l'exploration archéologique menée à la fin du XIX^e s. ; l'environnement immédiat de l'édifice de culte n'est donc pas renseigné (fig. 1). Néanmoins, M. Hennion représente, sur le plan qu'il dresse des vestiges, un fossé parallèle au temple et situé à une quinzaine de mètres au sud de celui-ci ; aucune information supplémentaire sur cette structure, qui pourrait appartenir au système de clôture de l'aire sacrée, n'a été consignée (Hennion, 1975).

De plan carré, le temple (A) se compose d'une *cella* de plan rectangulaire, enveloppée par une galerie périphérique. À l'est, un perron formé de trois marches – peut-être couvert par un porche soutenu par deux colonnes, dont il ne resterait que le dé disposé à leur base – permet d'accéder à l'édifice. Après avoir évoqué la présence d'une couche de cailloux recouverts de mortier à l'intérieur du temple (Barbier de la Serre, 1890a, p. 358), G. Barbier de la Serre signale la présence d'un dallage irrégulier comme sol de la galerie, absent dans la *cella* (Barbier de la Serre, 1890b, p. 456-457), tandis que M. Hennion y a observé un simple niveau de terre battue (Hennion, 1975). Un enduit rouge a été appliqué à la base du mur extérieur du temple, tandis qu'un enduit blanc orné de filets rouges a été reconnu à l'intérieur du bâtiment ; les débris de tuiles mentionnés par les archéologues appartiennent sans doute à la toiture du temple (Barbier de la Serre, 1890b, p. 456-457 ; Hennion, 1975).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Plusieurs squelettes humains ont été découverts au contact du sol de l'édifice, vraisemblablement sous les niveaux de démolition accumulés au sein du temple. Quatre d'entre eux, des sujets adultes dont l'un est accompagné d'une épée et d'un poignard, ont été mis au jour par G. Barbier de la Serre, tandis que M. Hennion a dégagé deux autres squelettes incomplets d'enfants d'environ 7 ans (Barbier de la Serre, 1890a, p. 358 ; 1890b, p. 458 ; Hennion, 1975). L'ancien temple, après sa désaffectation, a ainsi accueilli plusieurs corps humains peut-être placés, à l'origine, dans un contenant en matériaux périssables ; la présence d'armes plaide en faveur d'une attribution à la période mérovingienne pour ces probables sépultures, mais ces objets n'ont pas été déposés au musée de Rouen et ne peuvent donc être datés avec précision.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Peu d'objets ont été découverts et seule une partie a été déposée au musée de Rouen : parmi les « assez nombreux » tessons de céramique mis au jour sur le site, seuls dix d'entre eux sont parvenus dans les collections départementales. Des fragments de verre, issus d'un ustensile et de « pastilles », sont également mentionnés, de même que des écailles d'huître, une défense de sanglier et une fibule cruciforme (tardive ?). Enfin, 14 monnaies ont été prélevées et identifiées, mais elles proviennent aussi et surtout d'un édicule situé à près de 50 m au sud-est du temple et dont le rattachement au sanctuaire reste incertain (cf. *infra*). Ces pièces ont été émises entre la période augustéenne et le règne de Claude le Gothique (268-270) et correspondent pour 8 d'entre elles à des frappes néroniennes ; ce sont les seuls éléments exploitables pour fixer la chronologie des vestiges, mais l'imprécision de leur lieu de découverte ne permet toutefois pas de dater la fréquentation du temple (Barbier de la Serre, 1890b, p. 457-458 ; Allinne, 1934 ; Hennion, 1975).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le site du Vivier Gamelin est implanté en limite occidentale du territoire véliocasse, à 2 km environ de la limite supposée séparer cette cité de celle des Calètes, à laquelle se rattacheraient les derniers méandres de la Seine. La probable agglomération secondaire de Caudebec-lès-Elbeuf est située à 7,5 km au sud-est du temple et une voie ancienne, d'origine peut-être antique, longe le fleuve à 2 km environ au nord de l'édifice religieux (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ *Environnement proche*

G. Barbier de la Serre a également dégagé, en 1890, les vestiges d'un édicule maçonné de plan rectangulaire, mesurant 4,30 m de long pour 3,15 m de large, à 50 m environ au sud-est du temple. Cette petite construction a livré d'abondantes monnaies – l'inventeur ne précise pas lesquelles, parmi la liste de celle provenant de cet édicule et du temple (Barbier de la Serre, 1890b, p. 457-458 ; Deglatigny, 1922, p. 17). Elle pourrait correspondre à une chapelle, à laquelle seraient associées des offrandes monétaires. Aucun péribole n'ayant été reconnu aux abords du temple, il est impossible de déterminer si la possible chapelle a été aménagée au sein de la même aire cultuelle que l'édifice de plan centré et carré. Néanmoins, la relative proximité des deux constructions laisse supposer qu'un lien, difficile à préciser, existe entre le temple et l'édicule – ce dernier est-il installé près de l'entrée du lieu de culte ? est-il antérieur, contemporain ou postérieur du temple ?

À moins de 2 km au sud-ouest du sanctuaire, « deux vastes terrasses rectangulaires entourées de murs » et une autre construction ruinée plus à l'est ont été attribuées à l'époque romaine par L. Deglatigny (1922, p. 17).

5 – Synthèse et interprétation

Malgré le bon état de conservation du temple, les informations collectées lors de son exploration sont insuffisantes pour cerner sa chronologie et l'absence de données précises sur son environnement grève l'analyse de ce lieu de culte. Il paraît néanmoins être resté – partiellement ? – en élévation après son abandon et avoir été réinvesti pour accueillir des sépultures au début du Moyen Âge, peut-être transformé en mausolée, mais, encore une fois, peu d'éléments sont exploitables pour comprendre les modalités de la réoccupation des lieux.

6 – Bibliographie

Allinne, 1934 – ALLINNE M., « Objets provenant du fanum de la forêt de la Londe donnés au musée des antiquités », *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1933, p. 229-230.

Barbier de la Serre, 1890a – BARBIER DE LA SERRE G., « Forêt de la Londe - Antiquités diverses », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 8, p. 357-359.

Barbier de la Serre, 1890b – BARBIER DE LA SERRE G., « Fouilles de la forêt de la Londe », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 8, p. 455-460.

Deglatigny, 1922 – *Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de la Londe*, Rouen, Lecerf et fils, 18 p.

Deglatigny, 1925 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, Lecerf et fils, 1^{er} fasc., 53 p. et 16 pl.

Hennion, 1975 – HENNION M., *Rapport sur les travaux entrepris*, rapport de sondage programmé, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et XI pl.

S.264 – Louviers (Eure), les Buis

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Autre toponyme utilisé : les Régales

Coordonnées (Lambert 93) : X = 563750 ; Y = 6906845

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 27 375 0003

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. – milieu du IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple des Buis, aujourd'hui localisés dans la forêt domaniale de Bord Louviers, ont été dégagés par L. de Vesly et V. Quesné en 1894 (Vesly, 1904, p. 378-390 ; 1909, p. 25-40 et pl. X-XI). Près de trente ans plus tard, en 1923, L. Deglatigny se rend sur le site, en friche, fournit une nouvelle description des structures encore visibles et en précise les dimensions, légèrement différentes et probablement plus fiables que celles rapportées par L. de Vesly (Deglatigny, 1925, p. 35-37 et pl. IX-X).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte gallo-romain a été construit sur le versant méridional de la vallée d'Incarville, perpendiculaire à celle de la Seine qu'elle rejoint à 3 km plus à l'est. Les vestiges dominent d'une trentaine de mètres le fond de la vallée, situé à plus de 300 m au nord du site archéologique – le terrain marque une nette rupture de pente à moins de 100 m au nord du temple.

2 – Présentation des vestiges

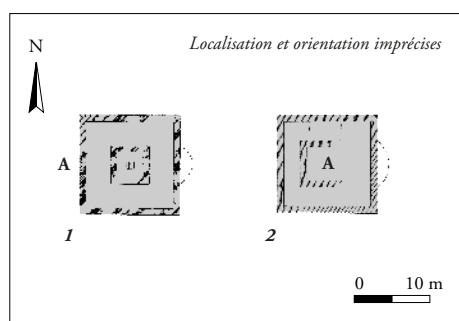


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
1 : d'après Vesly, 1909, p. 27, fig. 8 ; 2 : d'après
Deglatigny, 1925, pl. IX. Réal. S. Bossard.

Chronologie	I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	13,20 x 12,80 m (soit 169 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

L. de Vesly et V. Quesné ont mis au jour les vestiges d'un temple (A), dont les murs ont été en grande partie détruits, tandis que le sol est relativement bien conservé au moment de l'exploration. De plan quasi carré, le bâtiment comprend une *cella* plus ou moins centrale et une galerie périphérique. Les plans dressés par L. de Vesly puis par L. Deglatigny, sensiblement différents, font apparaître les fondations d'un perron, accolé en façade orientale de la galerie, non décrit par ailleurs (fig. 1).

Une couche de marne pilonnée forme le sol de la *cella*. Au centre de cette pièce, un assemblage de dalles de pierre dessinant un carré d'un mètre de côté évoque le socle d'une statue de culte ; L. de Vesly note que la terre est rubéfiée sous ces dalles : si son observation est correcte, l'allumage d'un foyer a peut-être précédé la mise en place de la statue. Les fragments d'enduits peints découverts parmi les débris de construction permettent de restituer des murs bigarrés : panneaux rouges-bruns, pilastres noir-bleu, ou encore touches de vert et jaune, filets, perles et pirouettes agrémentent les murs de la *cella*. Des baies vitrées semblent avoir éclairé la salle centrale du temple, comme le suggère la mise au jour de fragments de verre plat.

Dans la galerie qui entoure la *cella*, le sol est constitué d'un dallage de pierres plates sciées reposant sur une couche d'argile battue. L'espace périphérique est délimité par un mur bahut, assise d'une colonnade de bois dont un support en pierre est conservé, *in situ*, dans l'angle nord-est de la galerie. Une couverture de tuile peut être restituée à partir du signalement de débris de terre cuite architecturale.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'essentiel du mobilier semble provenir des niveaux de démolition du temple, puisque L. de Vesly ne prend pas la peine d'en préciser l'emplacement, à l'exception de deux ensembles. D'une part, une monnaie fruste a été découverte dans les interstices du socle de la statue, tandis qu'une autre, frappée sous Marc-Aurèle, provient également de la *cella*. D'autre part, le fouilleur mentionne avoir mis au jour les fragments d'un vase de couleur noire près de l'entrée du temple, qui aurait contenu la plupart des monnaies découvertes en 1894, groupées autour du récipient. Cette céramique correspond-elle au contenant d'un dépôt monétaire placé dans le temple durant ou après la période de fréquentation de l'édifice cultuel, ou bien à une sorte de tronc monétaire installé à l'entrée du bâtiment ?

Au total, 66 monnaies ont été collectées lors de l'exploration du temple (**fig. 2**) ; les 62 exemplaires identifiés ont été émis, pour l'essentiel, entre le milieu du III^e s. et le règne de Constantin II (337-340), mais quelques pièces datées de la période républicaine au II^e s. de n. è. sont également présentes. S'ajoute à la liste des mobiliers découverts un vase en verre, fragmenté, de rares tessons de céramique, des scories de verre, onze haches néolithiques en silex poli, un petit couteau bimétallique dont le manche est orné d'une patte terminée par un sabot, deux fibules et divers fragments d'artefacts en alliage cuivreux.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté en rive gauche de la Seine, dans l'un des méandres caractéristiques de la basse vallée du fleuve, le temple de Louviers dépend vraisemblablement du territoire des Véliocasses. Il est localisé à 9 km au sud-ouest de l'agglomération secondaire de Pîtres et à 3,5 km à l'ouest d'une probable voie qui dessert la vallée de la Seine et traverse un hypothétique autre habitat groupé localisé à Louviers (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 474-478).

▪ Environnement proche

L. Deglatigny mentionne des « restes importants de ruines gallo-romaines » à cent mètres environ à l'est du temple ; ces vestiges non décrits se prolongent au-delà d'un sentier sur une longueur d'une cinquantaine de mètres (Deglatigny, 1925, p. 37). Un prospecteur anonyme a également signalé l'existence de cinq bâtiments non datés, disséminés sur plus de 300 m aux abords du temple (archives scientifiques du SRA de Normandie).

5 – Synthèse et interprétation

Si l'architecture du temple est relativement bien documentée, la chronologie de ce dernier comme son environnement archéologique restent opaques. Les monnaies identifiées, seuls repères chronologiques, fournissent un *terminus post quem* autour du milieu du IV^e s. pour l'abandon de l'édifice, mais la date de sa fondation ne peut pas être précisée. Quant aux vestiges observés dans les environs du temple, leur étude n'a pas été suffisamment approfondie pour en déterminer la nature. Il semble toutefois plausible que le temple dépende d'un établissement voisin, localisé à quelques dizaines de mètres plus à l'est.

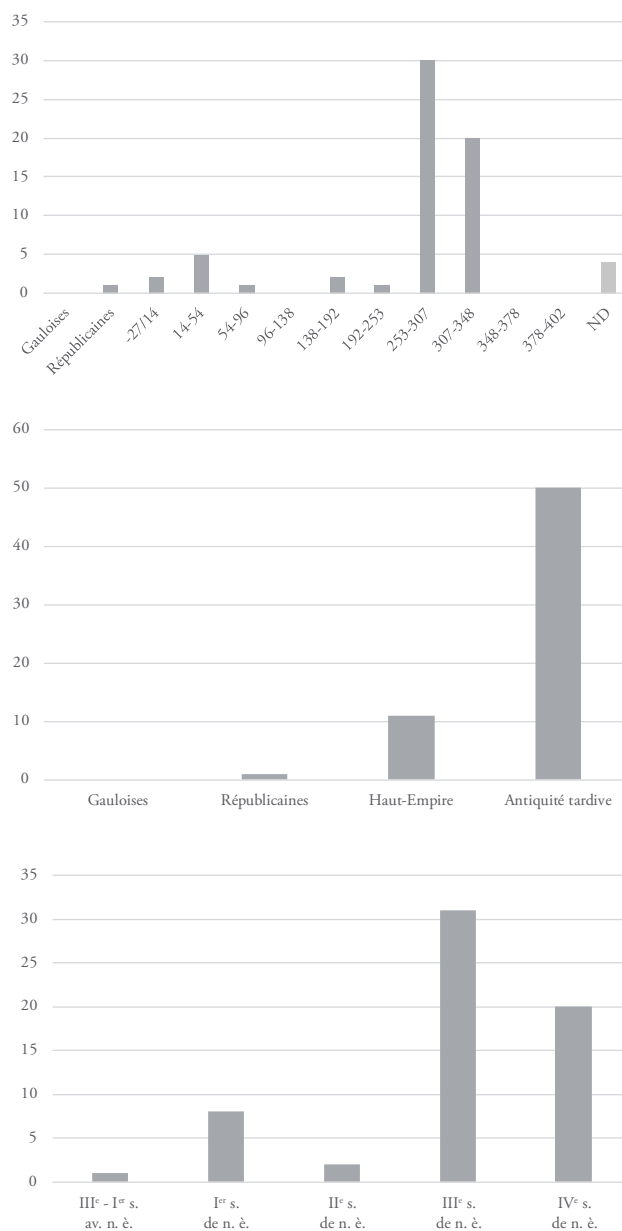


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Deglatigny, 1925 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, imprimerie Lecerf fils, 1^{er} fasc., 53 p. et 16 pl.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1904 – VESLY (DE) L., « Causerie sur les forêts de Bord et de Louviers », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 71, p. 364-390.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et XI pl.

S.265 – Morgny (Eure), l’Ermitage

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses
Coordonnées (Lambert 93) : X = 596735 ; Y = 6921790
Numéro d’entité archéologique : 27 417 0002
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Repérés d’avion une première fois en 1994, par A. Etienne et P. Eudier (Archéo 27), les vestiges du lieu de culte antique de Morgny ont été de nouveau dévoilés par la photographie aérienne en 2009 (Le Borgne *et al.*, 2009 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 530-531).

▪ Implantation topographique

Le terrain sur lequel sont implantés les aménagements gallo-romains, en pente légère vers le sud-est, n’est arrosé par aucun cours d’eau qui soit situé dans le voisinage du sanctuaire.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan centré et carré (A), composé d’une *cella* et d’une galerie périphérique, constitue l’unique aménagement rattaché avec certitude au lieu de culte. À une quarantaine de mètres à l’est, une construction aux fondations probablement maçonnées (B), dont le plan dessiné d’après les clichés aériens n’est pas complet, correspond peut-être à une dépendance du sanctuaire (fig. 1 et 2).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 2009.

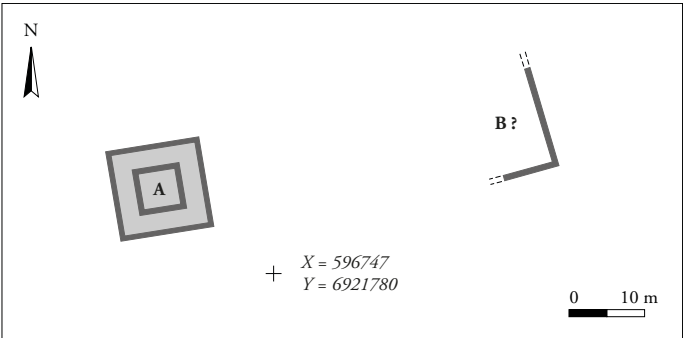


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d’époque romaine. Réal. S. Bossard, d’après Le Borgne et al., 2009.

Chronologie	?
Type d’organisation spatiale	?
Mode de clôture de l’aire sacrée	?
Dimensions de l’aire sacrée	?
Types des temples	A : B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m²)
Autres équipements remarquables	B : bâtiment de plan barlong ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n’est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Localisés dans le quart nord-est du territoire de la cité véliocasse, le temple et sa possible annexe sont situés à 8 km à l’est de l’agglomération antique de Lyons-la-Forêt et à une douzaine de kilomètres de la frontière de la province. Aucun axe viaire n’est documenté dans ses environs ; une possible route antique est signalée à 8 km au nord du site.

▪ **Environnement proche**

Dans la forêt de la Mare à la Chanvre, à 1 km au nord-ouest du sanctuaire, des tessons de céramique gallo-romaine ont été mis au jour lors de ramassages de surface, à proximité d'un puits ; la nature de cette occupation ne peut être précisée en l'état actuel des connaissances (archives scientifiques du SRA de Normandie, EA n° 27 417 0003).

5 – Synthèse et interprétation

Ce petit temple n'est *a priori* pas complètement isolé, mais pourrait être situé dans les environs d'un établissement antique dont la contemporanéité n'est toutefois pas certifiée.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Rouen.

Le Borgne et al., 2009 – LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 – PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

S.266 – Oissel (Seine-Maritime), la Mare du Puits

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 558640 ; Y = 6919325

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 484 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnue

Chronologie générale : II^e s. – années 380 de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Parmi les vestiges du site antique de la Mare du Puits, identifié dès 1849 en forêt de La Londe-Rouvray, un sanctuaire a été brièvement étudié en 1896 par G. Barbier de la Serre, qui dégage notamment l'angle sud-ouest de son temple, alors non reconnu en tant que tel (Barbier de la Serre, 1897). Ce site archéologique a surtout été exploré par L. de Vesly, qui y réalise des campagnes de fouille annuelles entre 1901 et 1904. Il y exhume les vestiges du lieu de culte, d'un probable complexe balnéaire et de constructions voisines, répartis autour d'une mare et d'un puits à l'origine du toponyme. L'archéologue normand reconnaît un temple de plan centré, dont les murs ruinés atteignent encore 1,40 m d'élévation, ainsi que son péribole et divers aménagements situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'aire sacrée ; les mobiliers récoltés lors de ses interventions sont déposés au musée départemental des antiquités de Rouen et les résultats de ses recherches sont synthétisés en 1909, dans l'ouvrage qu'il consacre aux temples antiques de Normandie (Vesly, 1909, p. 92-113 et pl. VI-VII). Peu de temps après le classement du site archéologique au titre des monuments historiques (1922), L. Deglatigny, sur les pas de son prédécesseur, dresse un plan plus précis et fournit une description détaillée des aménagements du lieu de culte et de ses environs, ayant constaté plusieurs erreurs en confrontant l'observation du terrain et les plans publiés par L. de Vesly (Deglatigny, 1927, p. 7-12 et pl. I-II).

Depuis ces travaux, seule une partie des mobiliers intégrés aux collections du musée rouennais a été rapidement inventoriée et publiée (Brisson, 1934) ; l'essentiel des objets n'a pas bénéficié d'une étude approfondie et mériterait un nouvel examen.

▪ Implantation topographique

Le site de la Mare du Puits est localisé en partie centrale d'un plateau cerné par un méandre de la basse vallée de la Seine ; il est situé à près de 3 km du fleuve et recouvre un terrain globalement plat, légèrement incliné vers l'est-nord-est.

2 – Présentation des vestiges

Délimitée par un mur de péribole maçonné, la cour sacrée adopte un plan voisin du trapèze, si l'on se fie au relevé publié par L. Deglatigny (**fig. 1**) (1927, pl. II). Les visiteurs accèdent à cet espace enclos en franchissant un seuil aménagé dans l'axe du temple, en façade orientale, et dont témoignent plusieurs débris de marches identifiés à proximité (Vesly, 1909, p. 98).

Le temple (A), de plan centré, est décentré vers le sud-ouest et présente une orientation légèrement différente de celle de l'enceinte. Il comprend une *cella* bordée sur ses quatre côtés d'une galerie, l'ensemble adoptant un plan quasi carré. Élevé sur un soubassement haut de 0,90 m au-dessus du sol, il est précédé d'une volée de marches, appuyées contre le podium à l'est (Deglatigny, 1927, p. 9). Une anomalie de forme irrégulière, représentée sur le plan de l'édifice dressé par L. de Vesly (1909, p. 98, fig. 25), au cœur de la *cella*, correspond peut-être à une fosse où étaient installées les fondations du support de la statue de culte. Les débris issus des niveaux de destruction du bâtiment indiquent que ses murs sont enduits d'une couche de mortier peinte en rouge – couleur dominant la composition –, noir, vert et jaune. Des fragments de colonne et un bas-relief, mis au jour à quelques mètres au sud-est du lieu de culte (cf. *infra*), pourraient provenir de l'élévation du temple (Vesly, 1909, p. 100).

Trois autres aménagements ont été décelés par L. de Vesly au sein de l'espace sacré : un bâtiment de plan carré, d'environ 3 m de côté, s'appuie contre l'angle sud-est du péribole (C) ; les vestiges d'une autre construction (B), exhu-

Chronologie	II ^e s. - vers 380 de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-3c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 50 x 43 m (soit 2 100 m ²)
Types des temples	- A : B1b - B (?) : ?
Dimensions des temples	- A : 14,20 x 13,20 m (soit 187 m ²) - B (?) : ?
Autres équipements remarquables	C : construction d'usage indéterminé ; D : statue ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

més partiellement, ont été reconnus au sud du temple ; enfin, un massif de maçonnerie, interprété comme le soubassement d'une grande statue dont des fragments mutilés et épars ont été ramassés au milieu de déblais, a été découvert à une dizaine de mètres à l'est du temple, dans l'axe de son mur septentrional (D) (Vesly, 1909, p. 102-103).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Selon L. de Vesly (1909, p. 100), « des charbons et des cendres aperçus dans les terrassements sont témoins des incendies allumés par les barbares », et donc liés à la destruction du lieu de culte. Ces observations manquent cependant de précision et d'épaisseur pour être considérées comme fiables.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

L'emplacement des découvertes est rarement indiqué par L. de Vesly ; parmi les mobiliers bien localisés, peut être cité un lot composé de 20 hachettes en pierre polie et de 22 oursins, rassemblés à 5 m au sud-est du temple. En outre, des fragments – dont la quantité n'est pas précisée – de figurines en terre cuite, issus de représentations systématiquement brisées de Vénus anadyomènes, proviennent des environs de la construction située au sud du temple, et un niveau limoneux riche en ossements d'agneaux et de jeunes chèvres a été observé le long du mur méridional du péribole, sur près de 21 m de long. Les « fragments très mutilés et épars » d'une « statue colossale » qui aurait été installée sur un socle localisé à l'est du temple n'ont pas été décrits ni photographiés (Vesly, 1909, p. 102-103 et 111).

À ces restes fauniques s'ajoutent des os de bœuf, de cheval et de sanglier – ou de porc ? –, des coquilles d'huîtres et une patelle, dispersés sur l'ensemble du site (Vesly, 1909, p. 106-107). La vaisselle en céramique et en verre est également bien présente au sein de l'espace sacré, mais aucune étude de ces tessons n'a été menée à ce jour (Vesly, 1909, p. 110-111 ; Brisson, 1934).

L. Deglatigny a également identifié un ex-voto anatomique en bronze représentant une paire de seins (Deglatigny, 1927, p. 10), objet complétant la liste des artefacts produits pour être déposés au sein du lieu de culte – en l'occurrence des figurines de terre cuite et peut-être une représentation miniature d'un phallus en bronze (Vesly, 1909, p. 109).

Un total de 308 monnaies, dont la localisation exacte, au sein du sanctuaire et probablement dans ses environs, demeure inconnue, a été mis au jour entre 1901 et 1904 (**fig. 2**). Parmi elles, 77 pièces proviennent vraisemblablement d'un dépôt enfoui à l'extérieur du péribole (cf. *infra*). Outre une monnaie gauloise et un denier républicain, à l'effigie de César, 213 monnaies impériales ont été identifiées, frappées entre les règnes de Néron (54-68) et de Maxime (384-388) ; s'ajoutent 18 autres individus de bronze, dont l'émission est *a priori* postérieure à Constantin I^{er} (décédé en 337) et 75 monnaies indéterminées (Vesly, 1909, p. 112-

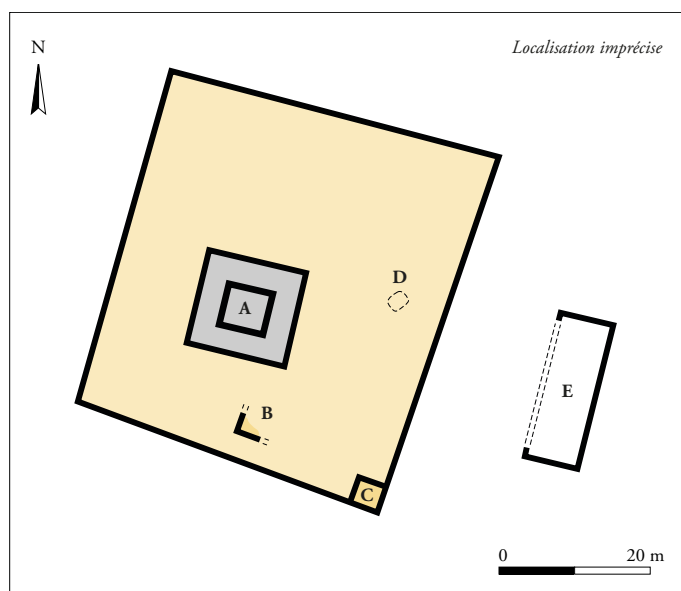


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Deglatigny, 1927, pl. II.

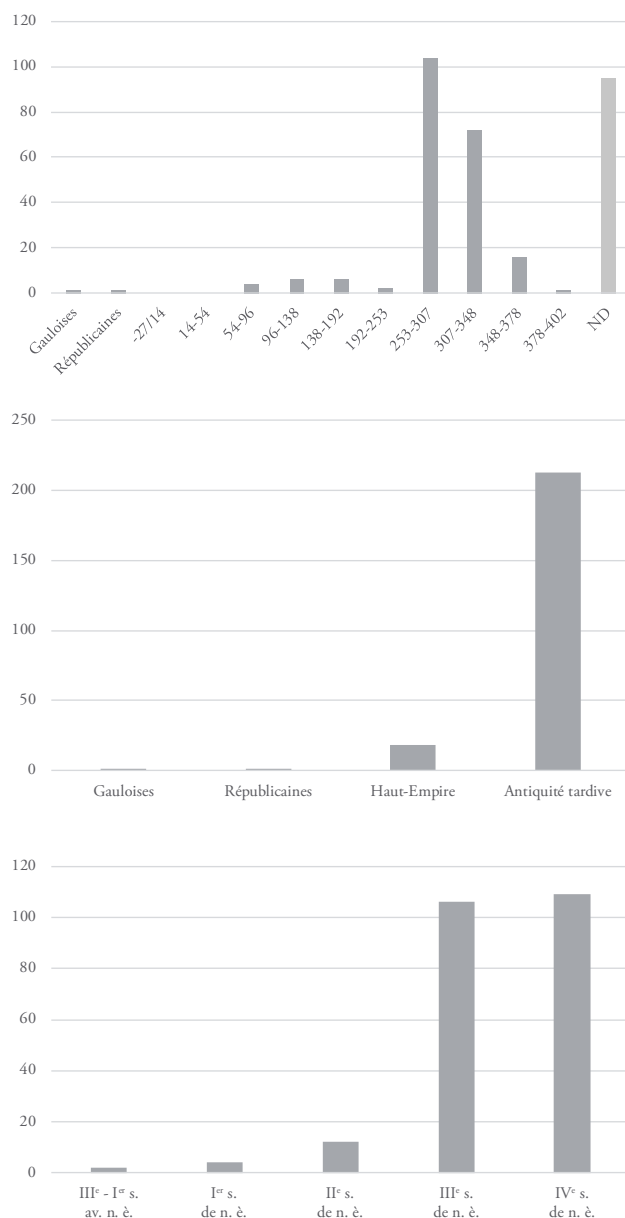


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

113 ; Deglatigny, 1927, p. 10).

Peu d'objets de parure ont été signalés parmi les mobiliers métalliques : L. de Vesly inventorie trois fibules, un bracelet d'enfant et un « morceau de torse » (Vesly, 1909, p. 108).

Enfin, divers autres objets aux fonctions et de composition variés ont été identifiés : un manche de petite cuillère, un gros bouton, un fragment de gobelet, un anneau et un fléau de balance en alliage cuivreux, deux couteaux en fer, une clef, ainsi que des outils lithiques ou en os sont évoqués par L. de Vesly (1909, p. 106-110).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Le lieu de culte d'Oissel est rattaché au territoire de la cité véliocasse et a été aménagé à 9 km au sud-ouest de son chef-lieu, Rouen, et à 7 km environ de sa frontière nord-occidentale. Un axe routier antique, en provenance de la capitale véliocasse, traverse le plateau du nord-est vers le sud-ouest en passant à 1,3 km du sanctuaire (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ *Environnement proche*

Les fouilles dirigées par L. de Vesly ont révélé l'existence de multiples structures aménagées aux abords du sanctuaire, notamment au sud-est et au nord de celui-ci (**fig. 3**).

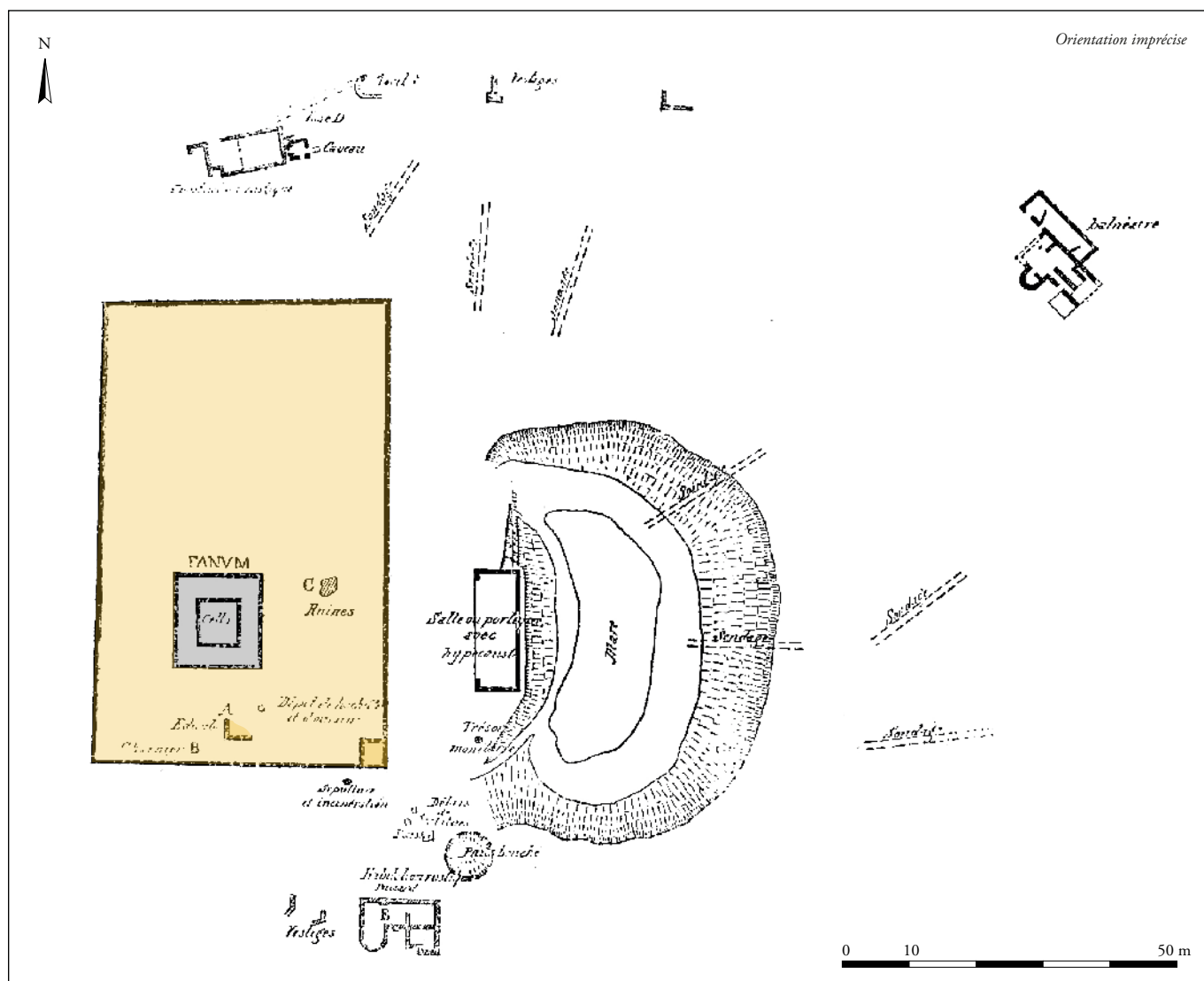
Entre la mare – dont le creusement n'est pas daté – et le mur de péribole oriental, un long bâtiment de plan rectangulaire (E) – il mesure environ 19 m de long pour 7,60 m de large – fait face à l'entrée du lieu de culte. Placé dans l'axe du temple, il présente une orientation identique à ce dernier et peut relever d'une même phase de construction. Il est équipé d'un hypocauste chauffé par un *praefurnium* repéré au nord de la salle et abrite un vaste espace d'environ 140 m², dont le sol surélevé est pavé et les murs sont peints en rouge (Vesly, 1909, p. 103-104 ; Deglatigny, 1927, p. 11-12). Une fonction d'accueil ou de rassemblement des fidèles peut être supposée, mais aucun mobilier ne renseigne les activités qui ont pu s'y dérouler. À moins de 10 m au sud de cette construction, un dépôt monétaire constitué de 77 pièces (non décrites, mis à part le fait qu'une partie d'entre elles est en argent) a été exhumé au milieu d'un amas de charbons et de cendres (Vesly, 1904, p. 129 ; 1909, p. 106).

Divers aménagements ont aussi été reconnus à quelques mètres de l'angle sud-est de l'enceinte du sanctuaire : un bassin formé de tuiles, mesurant 1,30 m de côté, avoisine un puits comblé et une série de blocs de pierre sculptés – des débris d'un fût de colonne et d'un chapiteau d'ordre toscan, ainsi que de nombreux morceaux de bas-reliefs, qui « montrent un des personnages vêtu de draperies flottantes », que L. de Vesly identifie, sans certitude, à Diane ; ces éléments proviennent peut-être du lieu de culte voisin. Des vestiges de constructions, dont il ne reste que les solins qui devaient supporter une élévation en matériaux périssables, sont associés au puits et au bassin. Il s'agit, notamment, d'un bâtiment constitué d'au moins deux pièces de plan rectangulaire et d'une troisième prolongée par une abside. Toujours dans ce secteur, le long du mur méridional du péribole, un vase contenant des os incinérés, une monnaie gauloise et un denier en argent de César ont été découverts par l'archéologue normand (Vesly, 1909, p. 104-106).

Au nord et au nord-est du sanctuaire, à une vingtaine de mètres du péribole si l'on se fie au plan de L. de Vesly, les substructions d'autres bâtiments sur solins de pierre ont été partiellement dégagées. Le mieux restitué est équipé d'au moins deux pièces accolées, joutées à l'est par une cave maçonnée à laquelle donne accès un escalier ; le comblement de la salle souterraine, longue de 1,80 m et large de 1,40 m, a livré un abondant mobilier, incluant notamment de nombreux ossements d'animaux, des tessons de céramique, un fragment de plateau de bronze, une fibule et 18 monnaies émises sous le règne d'Antonin le Pieux et durant l'Antiquité tardive (Vesly, 1905, p. 260-264 ; 1906, p. 260 ; 1909, p. 96-97).

Tandis qu'une série de sondages pratiqués en périphérie nord-orientale et orientale du lieu de culte n'a livré aucun vestige, un dernier bâtiment maçonné a été repéré et en partie fouillé en 1901, à une distance approximative de 60 à 100 m au nord-est de l'enclos sacré. Interprété comme un ensemble balnéaire par L. de Vesly, il comprend deux salles chauffées sur hypocauste, dont l'une est équipée d'une abside, un *praefurnium* et une longue salle. Les mobiliers collectés dans ce secteur comprennent des tessons de céramique, des ossements de faune, 42 monnaies datées d'Auguste (27 av. – 14 de n. è.) à Magnence (350-353) et une tessère de plomb portant, au revers, la légende « *cvrato(r ?)* » (Vesly, 1902, p. 31-35 ; 1909, p. 95-96).

Quelques années avant les explorations archéologiques conduites par L. de Vesly, en 1899, un autre dépôt monétaire avait été découvert à 200 m environ au sud du temple ; placé dans un vase, il se compose de plusieurs centaines de pièces de bronze et aurait été enfoui lors de la seconde moitié du III^e s. de n. è. (Vesly, 1909, p. 100-101 ; Deglatigny, 1927, p. 10-11).



*Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Vesly, 1909, p. 94, fig. 23.*

5 – Synthèse et interprétation

Malgré l'ancienneté des fouilles réalisées à la Mare du Puits, la documentation est relativement précise et permet de reconstituer le plan du lieu de culte et d'une partie des constructions qui l'environnent. Ce sanctuaire probablement rural, doté d'un temple unique installé au cœur d'une cour enclose, est associé à un possible bâtiment d'accueil aménagé près de l'entrée de l'espace sacré. Les autres édifices qui l'encadrent au nord et au sud, fréquentés encore au IV^e s. de n. è., apparaissent comme de modestes constructions qui évoquent des habitations et leurs dépendances (puits, bassin, cave). L'étendue de ces espaces bâtis et fréquentés, brièvement évoqués par L. de Vesly, ne peut guère être évaluée et leurs liens avec le sanctuaire sont difficiles à percevoir. S'agit-il d'habitats développés aux abords du lieu de culte, ou bien d'équipements liés au fonctionnement de l'édifice religieux – logements du personnel, des voyageurs s'arrêtant dans le sanctuaire ? Le possible bâtiment thermal identifié à l'est dépend-il du sanctuaire ou bien d'un établissement rural voisin, auquel pourraient se rattacher aussi les autres bâtiments et peut-être le lieu de culte ? L'hypothèse d'un lieu de culte privé aménagé sur le domaine d'une *villa* ne peut en effet être écartée. La chronologie des différentes structures découvertes manque de jalons fiables : les mobiliers, notamment le numéraire, pourraient indiquer une fréquentation des lieux dès le I^{er} ou plus certainement à partir du II^e s. de n. è., tandis que les monnaies les plus récentes ont été émises durant les années 380, mais on ne sait si elles proviennent de l'enceinte sacrée, des constructions voisines ou du dépôt enfoui à proximité immédiate du sanctuaire.

6 – Bibliographie

Barbier de la Serre, 1897 – BARBIER DE LA SERRE G., « Vestiges gallo-romains », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 10, p. 380-381.

Brisson, 1934 – BRISSON Ch., « Découvertes en forêt de Rouvray et à Caudebec-lès-Elbeuf », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, 29, 1932-1933, p. 140-147.

Deglatigny, 1927 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, Lecerf fils, 2^e fasc., 62 p. et 21 pl.

Spiesser, 2018 – SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

Vesly, 1902 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 24-35.

Vesly, 1904 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (fouilles de 1903) », *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1903, p. 111-135.

Vesly, 1905 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (fouilles de 1904) », *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1904, p. 257-276.

Vesly, 1906 – VESLY (DE) L., « Fouilles de la Mare du Puits, en 1903 », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 13, 1903-1905, p. 258-261.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et 11 pl.

S.267 – Orival (Seine-Maritime), le Câtelier

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Autre toponyme utilisé : la Mare aux Anglais ; le Nouveau Monde

Coordonnées (Lambert 93) : X = 554505 ; Y = 6915270

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 76 486 0013

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Découvertes et explorées par L. de Vesly en 1901, les ruines du temple d'Orival sont localisées en forêt de La Londe-Rouvray, sur un promontoire dominant un méandre de la Seine (Vesly, 1901 ; 1902 ; 1909, p. 78-83 et pl. VII). Les vestiges archéologiques – levées de terre, fossés et édifice religieux antique – de cet éperon, occupé et fortifié au plus tard à partir de la fin de l'âge du Fer, ont bénéficié d'une protection assurée par leur classement au titre des monuments historiques en 1922. Trois ans plus tard, L. Deglatigny, visitant les sites archéologiques mis au jour par L. de Vesly, y réalise quelques sondages et dresse un plan *a priori* plus précis du temple¹ (Deglatigny, 1927).

▪ Implantation topographique

Installé en rebord nord-occidental de l'éperon cerné au sud par la vallée de la Seine et à l'ouest et au nord par un vallon encaissé, le temple du Câtelier n'est pas installé au sommet du plateau, contrairement à la description qu'en a laissée L. de Vesly. Il n'en occupe pas moins une position dominante, surplombant de 70 m le vallon voisin, et est aménagé sur l'une des terrasses créées au sommet du promontoire (Vesly, 1902, p. 28 ; 1909, p. 81 ; Deglatigny, 1927, p. 15-16).

2 – Présentation des vestiges

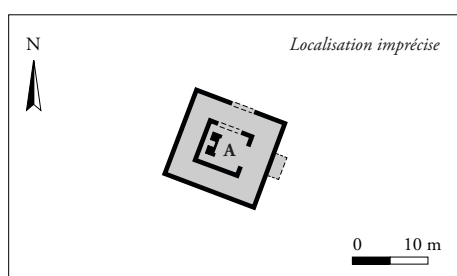


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Vesly, 1909, p. 81, fig. 17
et Deglatigny, 1927, pl. IV.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b
Dimensions des temples	13,30 x 12,60 m (soit 166 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Les murs de l'édifice (A) dégagé par L. de Vesly puis par L. Deglatigny appartiennent à un temple de plan centré et proche du carré, composé d'une *cella* entourée d'une galerie périphérique (fig. 1). À l'est-sud-est, un perron, dont seules les fondations sont conservées, donne accès à l'intérieur du bâtiment (Vesly, 1909, p. 81-83 ; cet aménagement n'a pas été relevé par L. Deglatigny). Au fond de la *cella*, un massif maçonné partiellement conservé est manifestement destiné à recevoir ou à encadrer et mettre en valeur une ou deux statues de culte. L. de Vesly signale la présence d'un enduit peint rouge, agrémenté de filets jaune clair, verts et bleu-noir, recouvrant les murs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice. Des clous et des tuiles, mis au jour parmi les décombres, proviennent de la charpente et du toit du bâtiment (Vesly, 1902, p. 30 ; 1909, p. 82).

▪ Abandon et occupations postérieures

Un incendie a peut-être détruit le toit de l'édifice : L. de Vesly a observé un niveau de cendres et de charbons de bois abondants et de grosses dimensions, qui seraient issus de la charpente du temple (Vesly, 1901, p. 297 ; 1909, p. 83).

1. Les dimensions retenues ici sont celles fournies par L. Deglatigny (1927).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Très peu d'objets ont été découverts lors de l'exploration du temple – des débris de céramique « noirs ou plombagés », un col de petite fiole en verre et une monnaie en bronze au nom de Tetricus (Vesly, 1909, p. 83). Si l'on s'en tient à cette seule monnaie, mise au jour postérieurement à la fouille de L. de Vesly, le temple serait encore fréquenté dans les années 270 de n. è., mais le contexte de découverte de la pièce est complètement inconnu.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le site du Câtelier est localisé dans le sud-ouest du territoire des Véliocasses, à 7 km environ des limites communes à cette cité et aux *civitates* des Calètes et des Aulerques Éburovices. L'ancien *oppidum* d'Orival est probablement longé, à l'époque romaine, par une voie en provenance de Rouen, dont le tracé demeure incertain à l'approche du site fortifié – il est toutefois probable que cet axe routier emprunte le vallon qui borde le promontoire au nord (Spiesser, 2018, vol. I, p. 171, fig. 136). Une agglomération secondaire antique existe vraisemblablement à 4 km du Câtelier, à vol d'oiseau et en direction du sud, à l'emplacement de l'actuel bourg de Caudebec-lès-Elbeuf.

▪ Environnement proche

Les lignes de fortification reconnues dès le XIX^e s. à Orival, cernant les hauteurs du plateau et la colline voisine du Câtelier, n'ont pas été datées, mais il ne fait pas de doute qu'au moins une partie d'entre elles relève d'un habitat groupé établi auprès de la Seine dès La Tène finale (fig. 2). Les sondages récemment réalisés au sommet du plateau du Câtelier ont montré que cette terrasse est occupée par un ensemble de bâtiments sur poteaux, mis en place dans le courant du I^{er} s. av. n. è. et encore fréquentés durant la période augusto-tibérienne, soit jusqu'au premier tiers du I^{er} s. de n. è. (Basset dir., 2017). Des mobiliers d'époque romaine (tessons de céramique datés du I^{er} au III^e s. de n. è., métal, faune, moellons de calcaire et de grès) ont par ailleurs été récoltés au cours de prospections pédestres conduites en divers points du plateau, laissant supposer que l'occupation des lieux, probablement peu dense, perdure durant le Haut-Empire, sous une forme mal définie (Basset dir., 2017, p. 16-18 et 250). Le temple, seul édifice maçonné clairement reconnu au sein de l'espace enclos, est positionné dans l'angle nord-ouest d'une enceinte qui circonscrit le sommet du plateau et dont le talus est encore en élévation aujourd'hui.

Implantée à proximité de la voie qui longe l'ancien *oppidum* pour rejoindre Rouen, la *villa* du Grésil est située à 1,4 km au nord-est du temple (Spiesser, 2018, vol. I, p. 60-65).

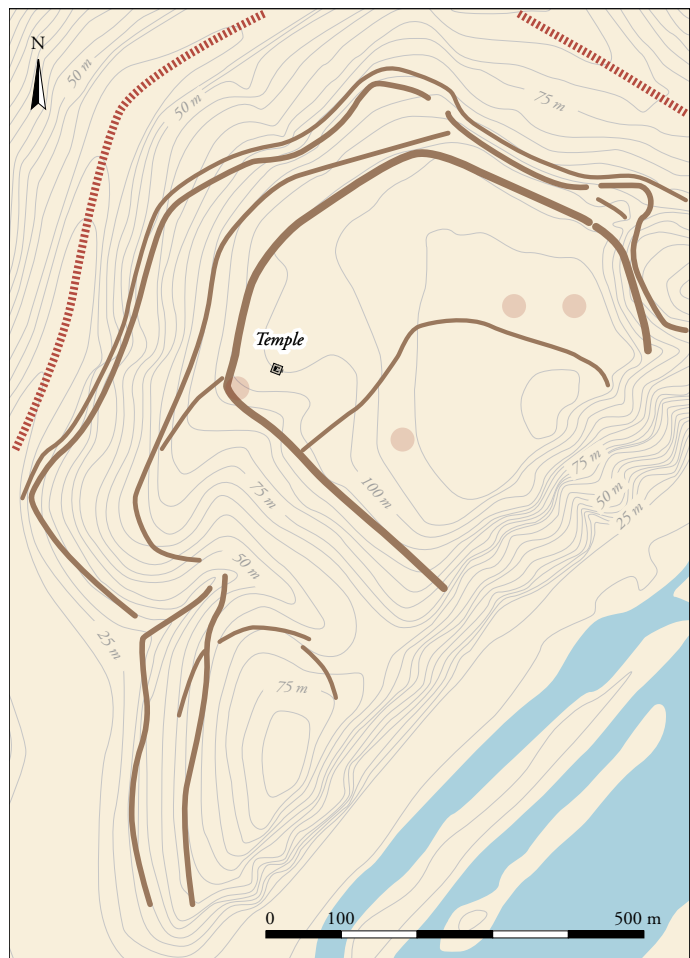


Fig. 2 : le site fortifié et le sanctuaire d'Orival. Réal. S. Bossard, d'après Basset (dir.), 2017, p. 17, fig. 5, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple identifié à Orival a été érigé à l'intérieur d'un espace enclos et habité à la fin de l'âge du Fer, perché sur un promontoire qui domine la Seine, dont la configuration à l'époque romaine demeure mal connue. Il est certain que les enceintes en terre de l'ancien *oppidum* sont encore en élévation durant le Haut-Empire, mais la présence, au sommet du plateau, d'autres constructions postérieures au début du I^{er} s. de n. è. n'est pas avérée. Toutefois, la découverte d'objets de facture gallo-romaine au sein de l'espace fortifié, à quelques dizaines ou centaines de mètres du temple, semble indiquer que ce dernier n'est pas isolé, mais avoisine d'autres aménagements dont la nature ne peut pas être précisée en l'état des connaissances. En outre, peu d'informations renseignent l'organisation et la chronologie du lieu de culte, dont seul un temple et de rares objets ont été reconnus par les archéologues.

6 – Bibliographie

Basset (dir.), 2017 – BASSET C. (dir.), *Rapport de fouille programmée de l'oppidum du Câtelier Orival (76500)*, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 327 p.

Deglatigny, 1927 – DEGLATIGNY L., *Documents et notes archéologiques*, Rouen, Lecerf fils, 2^e fasc., 62 p. et 21 pl.

Vesly, 1901 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, p. 292-303.

Vesly, 1902 – VESLY (DE) L., « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 27-35.

Vesly, 1909 – VESLY (DE) L., *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, imprimerie J. Lecerf fils, 170 p. et 11 pl.

S.268 – Rouen (Seine-Maritime), rue Eugène-Boudin

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses	Sanctuaire avéré
Autre toponyme utilisé : rue Saint-Lô	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 561700 ; Y = 6928635	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 76 540 0116	Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple de la rue Eugène-Boudin ont vraisemblablement été mis au jour une première fois en 1844, lors de la reconstruction partielle du palais de justice de Rouen, situé au bord de la rue. Des murs de facture romaine, conservés sur environ 3 m d'élévation, ont été signalés, mais aucun plan des vestiges n'a alors été dressé (Deville, 1844). Puis, en 1991, durant le percement du tunnel Saint-Herbland, la fouille conduite par P. Halbout et R. Verlut (association Rouen archéologie) dans la rue Eugène-Boudin a permis de dégager ce qui s'apparente à la suite du bâtiment décrit en 1844, dont le plan a permis de l'identifier à un temple. Une partie des maçonneries est encore visible dans les caves du palais de justice (Halbout, 1991 ; Lequoy, Guillot, 2004, p. 79-80 et p. 84, fig. 24).

▪ Implantation topographique

Il est difficile de restituer la topographie de la ville antique, en raison des modifications liées à son développement multiséculaire – la base du temple, par exemple, a été repérée à 6 m sous le niveau de circulation moderne (Deville, 1844, p. 187). Néanmoins, l'agglomération de Rouen a été implantée sur une vaste terrasse plane, bordant la rive droite de la Seine. Il est ainsi plausible que l'édifice de culte ait été construit en terrain relativement plat, à 500 m au nord du lit actuel du fleuve et à plus de 300 m de la rive antique.

2 – Présentation des vestiges

Un grand temple, dont le plan est incomplètement connu, constitue le principal aménagement clairement rattaché au lieu de culte (fig. 1) (Deville, 1844 ; Halbout, 1991 ; Halbout, Verlut, 1991). La *cella*, de plan carrée, est entourée par une galerie uniquement identifiée au nord et au sud : les murs occidental et oriental n'ont pas été rencontrés lors des opérations de terrain. Au cours de la première exploration, en 1844, ont été découverts trois murs parallèles, orientés est-ouest, reliés par un mur transversal axé nord-sud et mesurant 9 m de long (Deville, 1844, p. 187) ; ce dernier, de même que les murs nord et sud, correspondent vraisemblablement aux murs occidental, septentrional et méridional de la *cella*, tandis que le dernier mur, orienté est-ouest, central et plus large que les autres, renvoie probablement au massif maçonné dont l'extrémité orientale a été mise au jour dans cette salle en 1991. Vraisemblablement appuyé contre le mur occidental de la *cella*, il pourrait avoir servi de support à la statue de culte. Dans la galerie nord, ont été observés, en 1844 et en 1991, deux arcs en plein cintre, hauts de 2,20 m et appuyés contre les murs de la galerie à proximité de ses angles ; ils semblent avoir soutenu le sol surélevé de l'édifice, construit sur un sous-sol profond de plus de 2 m et comblé de marne compactée. Les arcs reposent sur des piliers engagés dans l'élévation des murs, qui se rattacherait à un premier état de l'édifice ; ces supports, installés aux angles, ont aussi été reconnus dans les parties orientale et méridionale de la galerie (Lequoy, Guillot, 2004, p. 79).

Au nord du temple, des blocs architecturaux en calcaire coquiller peint ont été mis au jour dans une fosse liée à la production de chaux : un écoinçon figuré ainsi que des fragments de chapiteaux corinthiens et de colonnes feuillagées ont peut-être été récupérés sur l'édifice de culte, après sa destruction ; un élément de corniche à modillon, dont l'origine peut être la même, a aussi

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné ?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1b ?
Dimensions des temples	> 21 x 21 m (soit > 440 m²)
Autres équipements remarquables	Portique(s) ?

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

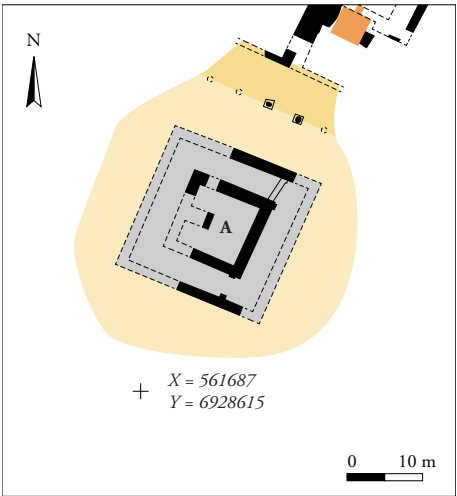


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Lequoy, Guillot, 2004, p. 84, fig. 24.

été découvert plus au sud (Lequoy, Guillot, 2004, p. 80).

Les fouilles réalisées en 1991 ont montré qu'au nord du temple s'étend un espace vide de construction, sur environ 7 m. Au-delà, deux bases de colonnes et un mur délimitent un grand portique, large de plus de 5 m, dont l'orientation est identique à la galerie septentrionale du temple. L'espace vide a ainsi été interprété comme une rue longée par un portique ; le mur septentrional du temple donnerait alors directement sur la rue (Halbout, 1991 ; Halbout, Verlut, 1991, p. 51). Une autre hypothèse, tout aussi plausible, consiste à supposer que le portique ne borde pas une rue, mais une aire aménagée autour du temple. De fait, étant donné les dimensions importantes du temple, il paraît étonnant qu'il ait été dépourvu d'une cour sacrée et d'un péribole. Les limites de cette potentielle cour n'ont pas été repérées à l'ouest, au sud et à l'est.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Trois monnaies ont été découvertes parmi les vestiges du temple en 1844 : l'une d'entre elles a été frappée au milieu du II^e s. – elle est à l'effigie de l'impératrice Faustine, épouse d'Antonin le Pieux – et les deux autres figurent les portraits des empereurs Quintillus et Tétricus, ayant régné au début des années 270 (Deville, 1844, p. 188).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Rotomagus, chef-lieu des Vélocasses, est une ville fondée en bordure de la Seine, nettement décentrée dans le secteur nord-occidental de la cité : elle est ainsi localisée à 5 km de sa limite nord-ouest. Le temple découvert en 1844 est implanté au cœur de l'agglomération antique.

▪ *Environnement proche*

Probablement fondée à l'époque augustéenne, *Rotomagus* se développe progressivement jusqu'à couvrir environ 80 ha au début du III^e s., au moment de son extension maximale (**fig. 2**). Puis, durant la seconde moitié du III^e s., le tissu urbain se rétracte et une enceinte fortifiée enserme désormais le cœur de la ville sur une quinzaine d'hectares (Lequoy, Guillot, 2004, p. 62-71).

En ce qui concerne le Haut-Empire, la trame urbaine et l'organisation des îlots de la ville antique de Rouen ne sont que partiellement connus. L'édifice de culte est implanté à 75 m à l'ouest de l'une des rues principales qui traversent la ville, située dans l'axe de la route menant à Amiens, au nord, et probablement de celle franchissant la Seine, au sud. Seules quelques découvertes isolées de maçonneries ou de mobiliers d'époque romaine ont été signalées aux abords occidentaux, méridionaux ou orientaux du temple (Lequoy, Guillot, 2004, p. 98-99, p. 125 et p. 177).

En revanche, le secteur situé directement au nord de ce dernier est mieux documenté. Des thermes vraisemblablement publics, au regard de l'épaisseur des murs et du décor soigné du bâtiment, ont été identifiés à une vingtaine de mètres de l'édifice de culte, au-delà du portique. La salle chaude du complexe balnéaire, équipée d'une piscine et d'un système de chauffage sur hypocauste, a été fouillée à plusieurs reprises depuis le XIX^e s. (Halbout, Verlut, 1991, p. 52 ; Lequoy, Guillot, 2004, p. 84-90). Au nord de cet établissement thermal, construit au début du II^e s., existe un grand bâtiment à trois nefs, de même datation, dont la fonction – commerciale ? – n'est pas connue avec certitude (Lequoy, Guillot, 2004, p. 96-98). Un quartier résidentiel et artisanal a été partiellement fouillé dans les îlots situés au nord-ouest du temple (Lequoy, Guillot, 2004, p. 139-148). À partir du dernier tiers du I^{er} s. de n. è., le secteur localisé directement à l'ouest du temple est séparé de ce quartier par un long mur ; il pourrait être occupé par un monument dont la nature et les vestiges ne sont pas renseignés. Le *forum* de *Rotomagus* n'a pas été identifié, mais il pourrait être situé à proximité du temple – à l'ouest, au sud ou à l'est ? –, dans les îlots centraux de la capitale vélocasse.

5 – Synthèse et interprétation

Très peu documenté, le lieu de culte localisé au cœur de Rouen se compose d'un temple de grandes dimensions, incomplètement dégagé et peut-être installé dans une cour bordée d'un portique au moins au nord. Le système d'arcs sur lequel repose le sol de l'édifice de culte, original, semble lié à un podium – dont la hauteur n'a pu être déterminée – qui participe également de sa monumentalité. En outre, ce temple a été construit à proximité immédiate de thermes publics, dans un îlot bordant à l'ouest l'une des rues majeures du chef-lieu de cité. Ce sanctuaire pourrait donc constituer l'un des édifices publics de *Rotomagus*, peut-être implanté à proximité du *forum*, ou du moins intégré à un centre monumental qui comporterait *a minima* un établissement balnéaire et un lieu de culte. Les données issues des fouilles réalisées dans la rue Eugène-Boudin sont néanmoins insuffisantes pour caractériser avec précision ce sanctuaire, et la chronologie de



Fig. 2 : la ville de Rouen/Rotomagus durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Lequoy, Guillot, 2004, pl. h.-t.

ces aménagements reste inconnue.

6 – Bibliographie

Déville, 1844 – DEVILLE A., « Antiquités », *Revue de Rouen*, 1^{er} semestre 1844, p. 187-188.

Halbout, 1991 – HALBOUT P., Fouille du tunnel Saint-Herbland, rapport de fouille, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Halbout, Verlut, 1991 - HALBOUT P., VERLUT R., « Rouen. Tunnel Saint-Herbland », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie. 1991*, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 51-52.

Lequoy, Guillot, 2004 – LEQUOY M.-Cl., GUILLOT B., avec la collaboration de LE MAHO J., *Rouen. 76/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 76/2), 332 p. et 1 pl. h.-t.

S.269 – Val-de-Reuil (Eure), le Chemin aux Errants

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses

Autre toponyme utilisé : Château des Sablons

Coordonnées (Lambert 93) : X = 571030 ; Y = 6909570

Numéro d'entité archéologique : 27 701 0091

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : excellente

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. av. n. è. – seconde moitié du III^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

La découverte de vestiges antiques au Chemin aux Errants a été signalée pour la première fois à la fin du XIX^e s. par L. Coutil (1898-1921, p. 159). Un diagnostic dirigé par Cl. Beurion (Inrap, 2008) puis une fouille conduite par D. Lukas¹ (Inrap, 2009-2010, zone A du Chemin aux Errants ; Lukas dir., 2014) ont révélé l'existence d'un sanctuaire et d'habitats périphériques. Les résultats de ces travaux, réalisés en amont de l'ouverture d'une carrière de graviers, ont été publiés dans le cadre de différentes synthèses (D. Lukas, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 245-246 ; Lukas, 2018a ; Talvas-Jeanson, Lukas, 2019).

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été bâti dans la plaine alluviale de la Seine et de l'Eure, à 350 m à l'est du lit de l'Eure dont les berges, aménagées durant l'Antiquité, ont été reconnues en 2013 (Le Saint Allain, 2014). La zone de confluence des deux cours d'eau se situe aujourd'hui à 5 km au nord-ouest du site.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Deux segments de fossé et une sépulture double datés entre le IV^e s. et le début du II^e s. av. n. è. ont été fouillés à l'emplacement du futur sanctuaire (Lukas dir., 2014, p. 66).

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>	<i>Phase 3</i>	<i>Phase 4</i>
<i>Chronologie</i>	La Tène finale/ dernier quart du I ^{er} s. av. n. è. - années 10 de n. è.	Années 10 - milieu du I ^{er} s. de n. è.	Milieu du I ^{er} s. - fin du II ^e s. de n. è.	Fin du II ^e s./début du III ^e s. - 2 nd moitié du III ^e s. de n. è.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	?	II-1c	II-1c	II-1c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné	Péribole maçonné
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	44 x 24 m (soit 1 056 m ²)	44 x 24 m (soit 1 056 m ²)	44 x 40 m (soit 1 760 m ²)	78 x 72 m (soit 5 616 m ²)
<i>Types des temples</i>	?	A : B1a	A : B1a	A : B1a
<i>Dimensions des temples</i>	?	A : 14 x 14 m (soit 196 m ²)	A : 14 x 14 m (soit 196 m ²)	A : 14 x 14 m (soit 196 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-	-	-	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ Phase 1 (La Tène finale/dernier quart du I^{er} s. av. n. è. – années 10 de n. è.)

Les aménagements datés de la fin de La Tène et de la période augustéenne se composent d'un ensemble de fosses et d'un premier système de clôture, enserrant une partie de ces creusements (**fig. 1**) (Lukas dir., 2014, p. 81-87 et 97-101 ; Lukas, 2018a, p. 115-117).

De la première enceinte ne subsistent que les fondations en pierre ; de plan rectangulaire et orientée grossièrement nord-sud, elle est scindée en deux ou trois espaces par deux murs (ou murets) parallèles, orientés est-ouest et rapprochés l'un de l'autre – se rapportent-ils à deux états successifs ? Une interruption reconnue en façade orientale, nettement décentrée vers le nord, marque l'entrée de cet espace enclos et divisé. Réparties dans la partie méridionale de l'enceinte, au moins sept fosses et peut-être des trous de poteaux, non datés, ont livré quelques objets détritiques, artefacts métalliques – parure et armement – et fragments de vaisselle en terre cuite. La fonction de ces fosses, de plan elliptique et peu

1. Je tiens ici à la remercier de m'avoir autorisé à rédiger cette notice à partir de données en partie inédites.



Fig. 1 : vestiges rattachés à la phase 1. Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018a, p. 116, fig. 5.

profondes, n'est pas connue. D'autres structures du même type et rattachées à cette phase ont été aussi repérées à une vingtaine de mètres à l'est de cet enclos.

Du mobilier résiduel de La Tène finale et de l'époque augustéenne a également été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise du sanctuaire du Haut-Empire, piégé dans le comblement de structures plus tardives. Aucun indice convaincant ne permet d'envisager une fréquentation du lieu de culte avant la conquête césarienne, la datation des vestiges laténiens renvoyant plutôt aux dernières décennies de La Tène D2 (L. Féret, *in* Lukas dir., 2014, p. 198-214). Quoiqu'il en soit, ces différents vestiges relèvent probablement de plusieurs états et si la vocation religieuse des aménagements les plus précoces n'est pas clairement avérée, la présence d'armes et d'objets de parure plaide en faveur d'un espace réservé aux rituels dès cette première phase, accueillant quelques décennies plus tard la construction d'un temple maçonné.

▪ Phase 2 (années 10 – milieu du I^{er} de n. è.)

Durant la période tibéro-claudienne, les murs ou murets cloisonnant l'enclos sont probablement abattus pour permettre l'érection d'un temple maçonné (A), installé dans la moitié nord de l'enceinte (**fig. 2**) (Lukas dir., 2014, p. 102-

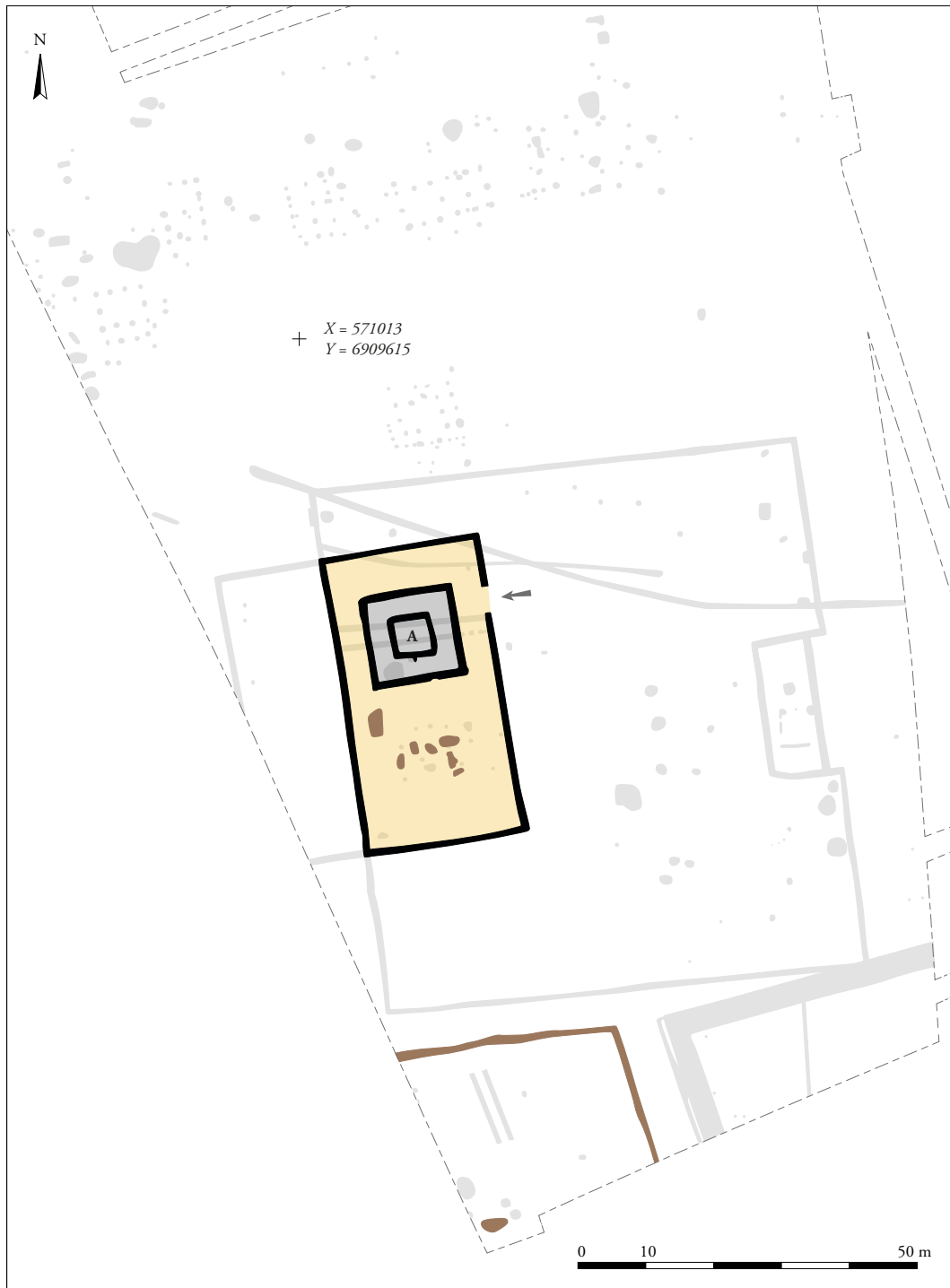


Fig. 2 : vestiges rattachés à la phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018, p. 116, fig. 5.

110 ; Lukas, 2018a, p. 117). Ne sont conservées que les tranchées de fondation de ce bâtiment, épierrées après l'abandon du site, et on ne peut donc être certain qu'il est présent, du moins sous cette forme, composé d'une *cella* et d'une galerie périphérique de plan carré, dès la phase 2. Les débris de constructions associés aux niveaux de démolition indiquent que ses murs sont couverts d'enduits peints rouges et blancs, attestent la présence de baies vitrées, de dalles et de plaquettes de calcaires, ainsi que d'éléments de placage en marbre.

▪ **Phase 3 (milieu du I^{er} s. – fin du II^e s. de n. è.)**

Entre le milieu du I^{er} s. et la fin du siècle suivant, le lieu de culte est agrandi en accolant un nouvel enclos de plan rectangulaire, de dimensions plus réduites, à l'ouest de la première enceinte (**fig. 3**). La fonction de cette aire fermée par des murs est inconnue puisqu'aucune structure n'y a été découverte (Lukas dir., 2014, p. 111-113 ; Lukas, 2018a, p. 117-118).

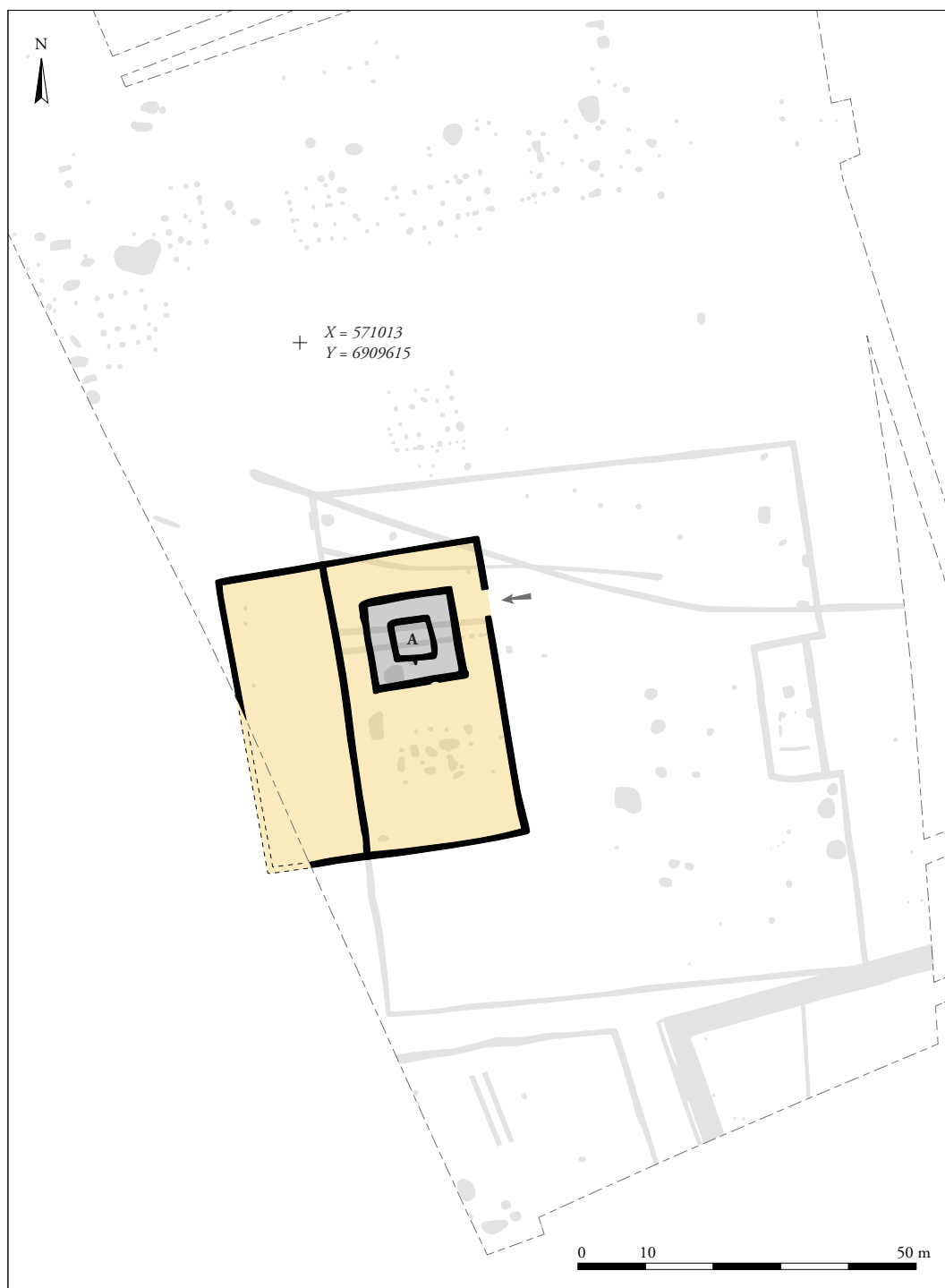


Fig. 3 : vestiges rattachés à la phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018a, p. 116, fig. 5.

▪ **Phase 4 (fin du II^e s./début du III^e s. – seconde moitié du III^e s. de n. è.)**

Une dernière phase de travaux accroît considérablement la surface de l'aire sacrée et redéfinit l'espace auquel est intégré le temple A (**fig. 4**) (Lukas dir., 2014, p. 114-131 ; Lukas, 2018a, p. 118). L'ancien péribole est ainsi détruit et une nouvelle enceinte maçonnée est érigée, complétée par un bâtiment d'entrée. De plan rectangulaire et d'une surface de 184 m², le grand vestibule du sanctuaire est placé au milieu et en retrait du mur de clôture oriental. À l'intérieur de cet édifice, le comblement d'un bac à chaux vraisemblablement lié à sa construction a livré un tesson daté du début du II^e s. ; des solins, mal conservés, appartiennent peut-être à un état antérieur du porche. Des niveaux archéologiques sur lesquels s'installent le bâtiment d'entrée indiquent qu'il a été aménagé au plus tôt lors de la seconde moitié du II^e s. L'élargissement des fondations du péribole, près de son angle nord-ouest, pourrait marquer le seuil d'une entrée secondaire du lieu de culte.

Quelques fosses utilisées pour enfouir des détritux ont été fouillées dans la cour ; elles présentent des formes et des

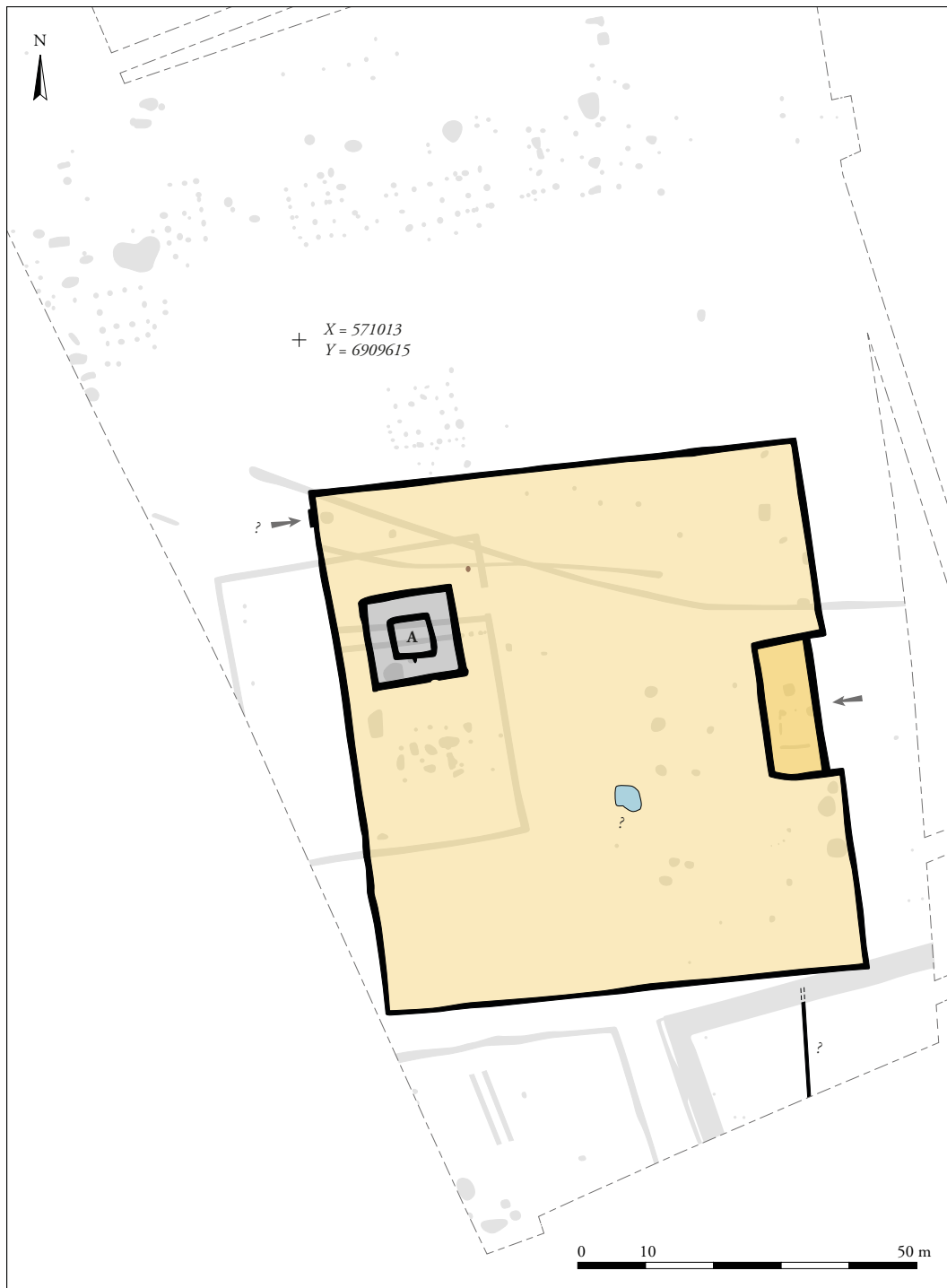


Fig. 4 : vestiges rattachés à la phase 4. Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018a, p. 116, fig. 5.

dimensions variées et six d'entre elles ont livré un mobilier se rapportant à la période de fréquentation du sanctuaire.

Près de l'angle sud-est de l'enceinte, à l'extérieur, un possible fossé ou une tranchée de fondation, non daté, pourrait s'appuyer contre le péribole et délimiter un espace associé au sanctuaire.

▪ *Aménagements non phasés*

Quelques lambeaux de sols et empièvements – fondations pour autels ou socles de statue ? – ont été repérés au sein de la cour ou à ses abords, mais n'ont pas été rattachés à une phase précise du sanctuaire. Un puits à eau peu profond a aussi été identifié au centre de l'aire sacrée du sanctuaire de la phase 4, mais son creusement ne peut pas être daté ; il a été comblé au début du IV^e s., au plus tôt. Deux bacs à chaux, probablement en lien avec l'un des chantiers de construction, ont été par ailleurs reconnus sur l'emprise du site. Enfin, deux fragments d'une vasque en calcaire et des grands clous décoratifs, mis au jour à l'extérieur de l'enceinte cultuelle, pourraient avoir appartenu à l'équipement et au décor du lieu de culte (Lukas dir., 2014, p. 107-110 et 124-127 ; Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 504-508).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Le démantèlement des structures du sanctuaire suit probablement de peu l'arrêt des pratiques rituelles : l'abandon et les premières récupérations de matériaux ont lieu durant le courant du III^e s., au moment où se met en place un petit hameau au nord du lieu de culte (**fig. 5**) (D. Lukas, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 245-246 ; Lukas *dir.*, 2014, p. 102 et 130-131 ; Lukas, 2018a, p. 121-124 ; Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 500-502). Les tranchées de récupération du temple ont livré trois monnaies constantiniennes, témoignant d'une destruction achevée au plus tôt durant le premier tiers du IV^e s., mais vraisemblablement entamée quelques décennies plus tôt. En effet, cinq bâtiments sont construits sur poteaux porteurs, directement au nord et suivant une orientation identique à celle du sanctuaire, alors vraisemblablement désaffecté ; les calages des trous de poteau contiennent des blocs de pierre issus des constructions du lieu de culte voisin, qui sert alors de carrière. Àuprès de ces édifices occupés essentiellement lors de la seconde moitié du III^e s. et au IV^e s., apparaissent des puits, un fond de cabane, des structures de combustion et des fosses. Les objets associés à ces vestiges témoignent d'activités domestiques et artisanales, notamment de la métallurgie du fer, du travail du bois et de la pierre. De nombreuses monnaies datées de la fin de l'Antiquité – soit un total de 167 pièces frappées entre le milieu du III^e s.



Fig. 5 : le sanctuaire en cours de démolition et son environnement au IV^e s. de n. è.
Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018a, p. 122, fig. 11.

et la fin du IV^e s., voire la première moitié du V^e s. – témoignent de la fréquentation tardive des lieux ; quelques-unes d'entre elles proviennent de l'enceinte même du sanctuaire, posant la question de la nature des ultimes visites de l'ancien espace sacré. Se rapportent-elles encore à des gestes rituels, réalisés après l'abandon officiel du lieu de culte, alors en cours de démolition ? (D. Lukas, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 245-246).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une stèle en craie, sommairement taillée, est ornée d'un bas-relief qui représente un personnage masculin debout dans une niche coiffée d'un fronton triangulaire ; elle provient des remblais d'un puits creusé au nord de l'enceinte cultuelle et abandonné au III^e s. Dans une fosse comblée au début du II^e s., localisée au sein de l'aire sacrée, le socle d'une figurine en terre cuite à l'effigie de Vénus anadyomène a aussi été découvert (Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 502-504).

▪ Autres mobiliers

Le mobilier est relativement peu abondant au sein de l'enceinte du sanctuaire. Par ailleurs, peu d'objets se rapportent clairement à des activités religieuses et une partie du mobilier attribué au Haut-Empire provient de l'habitat voisin tardif (Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 500-502). Quelques artefacts (un bracelet, une perle biconique en alliage cuivreux, trois fers de lance ou de flèche et quatre possible *stimuli*) proviennent du remplissage des fosses rattachées à la phase 1. Le mobilier associé aux phases suivantes est issu de fosses à détrit, éparpillées au sein de l'aire sacrée, ou bien du sol de la cour du sanctuaire où ont été notamment étalés des ossements de faune (Lukas dir., 2014, p. 98 et 130).

Au total, plus de 2 000 tessons de céramique ont été dénombrés sur le site, pour la période de fréquentation du lieu de culte ; ils sont dispersés dans les structures situées à l'intérieur du péribole mais aussi proviennent en partie du secteur de l'habitat tardo-antique. Un total de 1 360 fragments se rapporte à des productions datées entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è. (étude L. Féret, *in* Lukas dir., 2014, p. 198-226), tandis que les vases fabriqués aux II^e et III^e s. sont très peu nombreux ; enfin, 960 tessons appartiennent à des récipients fabriqués aux III^e et IV^e s., mais ils proviennent pour l'essentiel du hameau aménagé à la fin de l'Antiquité (étude Y.-M. Adrian, *in* Lukas dir., 2014, p. 227-234 ; Lukas dir., 2014, p. 133, fig. 96). Quant à la vaisselle en verre, seuls 24 tessons ont été collectés sur l'ensemble du site (Y.-M. Adrian, *in* Lukas dir., 2014, p. 235).

À l'instar de la céramique, la faune est présente en plus grande quantité dans les contextes les plus précoces du sanctuaire (étude G. Jouanin, *in* Lukas dir., 2014, p. 315-332). Les structures et niveaux associés au lieu de culte ont livré 822 restes fauniques (9 kg), qui se répartissent inégalement entre les trois premières phases. À la période augustéenne (phase 1) se rattachent 406 restes, appartenant pour plus de la moitié à du porc, suivi des caprinés et du bœuf – apparaissent également des ossements de cheval, de chien, de coq, d'oie, de canard et de paon. Puis, au cours du I^{er} s. de n. è. (phase 2 et 3), les 237 restes identifiés appartiennent essentiellement à du porc et à des caprinés, chacun représenté à hauteur de 40 %. Enfin, les trois principales espèces domestiques apparaissent en proportion plus ou moins équivalente (autour de 30 %) au II^e s. (159 restes).

L'implication des monnaies dans les rituels est parfois difficile à cerner (étude F. Pilon, *in* Lukas dir., 2014, p. 280-304). Au total, 6 bronzes gaulois tardifs, 3 as républicains et 20 monnaies romaines impériales – frappées entre Claude (41-54) et Septime Sévère (193-211) – ont été émis durant la période de fréquentation du sanctuaire, mais seulement 14 de ces pièces ont été découvertes dans son emprise (Lukas dir., 2014, p. 281, fig. 239). S'ajoutent 167 pièces datées de l'Antiquité tardive, en majorité issues du secteur de l'habitat tardo-antique, mais pour partie mises au jour au sein de l'ancienne enceinte cultuelle ; leur date d'émission s'échelonne entre le milieu du III^e s. et le début du V^e s. Les offrandes monétaires sont ainsi relativement peu nombreuses durant la période d'activité du sanctuaire, mais ont pu perdurer après son abandon, à la fin du III^e s. et durant le IV^e s. – à moins d'envisager que la vingtaine de monnaies tardives retrouvées au sein de l'espace sacré n'aient été perdues au cours des récupérations de matériaux.

Les objets de parure sont limités ici à quelques éléments : trois fibules proviennent des abords du bâtiment d'entrée et deux bracelets en alliage cuivreux, deux bagues en fer et une épingle en os sont par ailleurs inventoriés (Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 507-509).

Des pièces d'armement ont été déposées sur le site durant la phase 1 : ont été mis au jour deux fers de lance et un troisième plus petit, correspondant peut-être à une pointe de flèche¹. Quatre objets en fer sont interprétés comme de possibles *stimuli* qui complèteraient ainsi l'éventail des armes représentées au Chemin des Errants (Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 515-516).

Pour terminer cette présentation des mobiliers issus du lieu de culte, signalons la découverte d'objets divers, appartenant à son équipement ou témoignant d'offrandes variées : une pincette en fer, quelques ustensiles d'éclairage, des

1. Information aimablement communiquée par E. Goussard (doctorante à l'EPHE, Paris).

instruments d'écriture (trois stylets), une hache ou encore un trident en fer (Talvas-Jeanson, Lukas, 2019, p. 507-511).

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Bâti près de la confluence de la Seine et de l'Eure, le sanctuaire de Val-de-Reuil est installé sur le territoire de la cité véliocasse, vraisemblablement à moins de 10 km de la frontière qu'il partage avec celui des Aulerques Éburovices. À 5,5 km plus au nord est implantée l'agglomération secondaire de Pîtres. Un axe routier antique emprunte probablement la vallée de l'Eure, sur la rive opposée, à 2 km à l'ouest du lieu de culte, mais il est probable qu'un autre chemin desserve à l'est le sanctuaire et la *villa* (cf. *infra*).

▪ *Environnement proche*

Le sanctuaire n'est pas isolé mais s'inscrit dans une zone riche en vestiges archéologiques pour la fin de l'âge du Fer et la période antique (**fig. 6**).

La phase 1 du sanctuaire est contemporaine de l'occupation d'un enclos fossoyé dont l'angle nord-ouest a été fouillé à moins de 50 m au sud-est du futur temple. Cet espace enclos, dont l'essentiel se développe hors de l'emprise de l'opération archéologique, est fermé par un fossé aux dimensions remarquables – large jusqu'à 2,10 m à l'ouverture et profond d'environ 2 m. Sa fonction est inconnue mais un éventuel lien avec les premiers aménagements du sanctuaire ne doit pas être écarté, étant donné la proximité des deux ensembles. Lors des dernières étapes de comblement de ce fossé, vers la période augustéenne, sept dépôts funéraires modestes y ont été installés, témoignant d'une vocation funéraire tardive. Un second enclos, délimité par un fossé moins imposant, a été aménagé à l'ouest du premier. Mis en place au plus tard durant l'époque augustéenne, son fossé est remblayé plus tardivement – durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. (Lukas, 2018a, p. 115-116 ; Lukas dir. 2014, p. 91). Un établissement rural – habitat et enclos probablement destiné au pacage du bétail ou aux cultures – daté de La Tène moyenne et finale a aussi été fouillé à plus de 450 m au nord-nord-ouest du sanctuaire (Lukas, 2018b, p. 127-128).

Durant le Haut-Empire, plusieurs secteurs ont été aménagés en périphérie du lieu de culte, alors en plein développement. Après l'abandon des deux enclos fondés au sud de ce dernier, ses abords n'ont néanmoins pas été bâtis avant l'apparition du hameau dans le courant du III^e s. Un probable habitat modeste, dont témoignent quelques tranchées de récupération de murs, ainsi qu'une zone artisanale ont été repérés lors d'un diagnostic à 250 m au sud-ouest du site du Chemin aux Errants, à la Chaussée des Berges. Cet établissement est implanté sur les berges de l'Eure, aménagées à l'aide de blocs de calcaire (Le Saint Allain, 2014). La découverte d'une « habitation romaine » a par ailleurs été signalée, en 1907, aux Hauts Bois, soit à moins de 300 m à l'est du sanctuaire (Cliquet, 1993, p. 256).

Les fouilles menées au nord du sanctuaire, toujours dans le cadre de l'ouverture de la carrière de gravier, ont par ailleurs révélé l'existence d'une grande *villa* construite au cours de la première moitié du II^e s. de n. è., à 790 m du lieu de culte. Cet établissement aristocratique est installé à l'emplacement d'un ancien enclos fondé durant La Tène finale et qui semble seulement pourvu, au I^{er} s. de n. è., d'une cave maçonnée et d'un puits. La résidence du maître est composée de trois ailes encadrant une cour agrémentée d'un long bassin ; l'orientation des constructions est similaire de celle du sanctuaire, pourtant distant. À l'ouest de la demeure s'étend une autre cour, bordée de construction diverses et aboutissant à un canal qui longe l'établissement et rejoint vraisemblablement le cours de l'Eure plus au sud. Deux constructions, dont un entrepôt et un vaste bâtiment sur cour, dépendent de la *villa* et sont localisés au sud de la *pars urbana*. L'habitation principale de la *villa* est en partie démolie dès le début du III^e s., attestant des changements profonds dans l'organisation du site à la fin du Haut-Empire, mais sa fréquentation se poursuit jusqu'au V^e s. (Lukas, 2018b).

Le III^e s. marque aussi l'apparition d'un hameau qui se développe aux abords septentrionaux du sanctuaire, alors en cours de démolition (cf. *supra* : abandon et occupations postérieures).

5 – Synthèse et interprétation

Les aménagements du Chemin aux Errants sont clairement identifiés à ceux d'un lieu de culte à partir de la première moitié du I^{er} s. de n. è., au moment de la construction d'un temple, mais l'hypothèse d'un espace destiné à des activités rituelles dès la toute fin de l'âge du Fer ou l'époque augustéenne semble plausible. De fait, durant cette prime occupation, un ensemble de fosses en partie rassemblées au sein d'un espace enclos ont été utilisées pour enfouir des tessons de céramique, des objets de parure et des armes que l'on peut supposer avoir été manipulés dans le cadre de rituels. La fondation de cet espace à vocation religieuse paraît liée à l'existence d'un double enclos voisin, présent dès la fin de l'âge du Fer ou la période augustéenne et dont la nature – peut-être un habitat de statut élevé, délimité par un puissant fossé ? – n'est pas connue. Après la disparition des deux enceintes situées au sud du sanctuaire, ce dernier continue de se

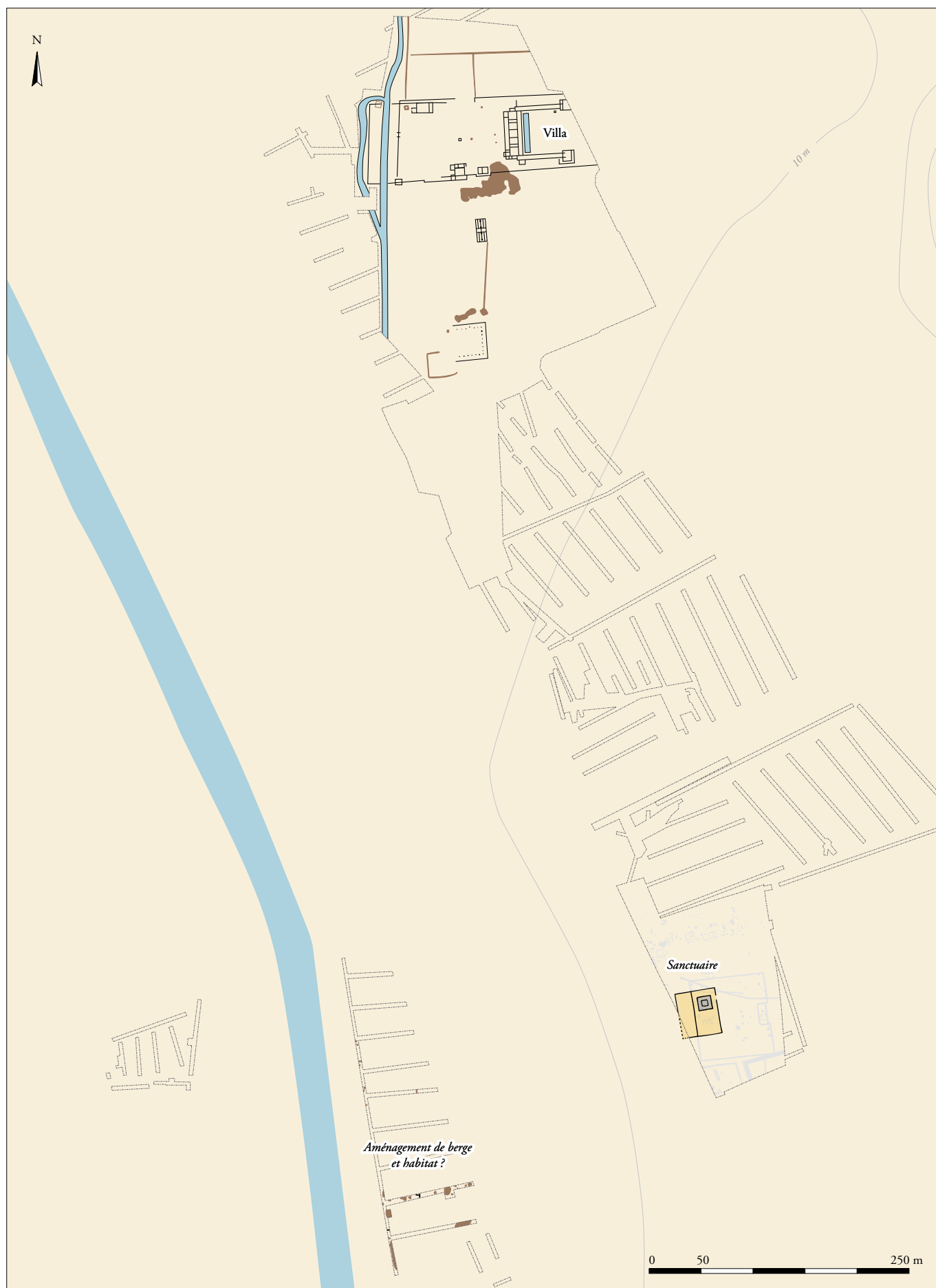


Fig. 6 : le sanctuaire et la villa de Val-de-Reuil. Réal. S. Bossard, d'après Lukas, 2018a, p. 116, fig. 5 et Lukas, 2018b, p. 131, fig. 4.

développer, progressivement agrandi tandis que le temple ne connaît pas de grande modification. Le lien entre la *villa* bâtie après le milieu du II^e s. et le lieu de culte n'est pas certain, étant donné la fondation différée des deux ensembles et la distance relativement grande (près de 800 m) qui les sépare. Néanmoins, l'habitat aristocratique et l'espace sacré présentent une orientation très proche et connaissent tous deux une phase de déclin entamée dès les premières décennies du III^e s. de n. è.

Ce sanctuaire rural, d'abord modeste, est doté d'une vaste aire sacrée à partir de la fin du II^e s. ou du début du siècle suivant. Tout au long de sa fréquentation, les structures aménagées au sein de la cour demeurent néanmoins peu nombreuses et dépourvues de toute monumentalité. Du point de vue des mobiliers liés au culte, les vases en terre cuite ou en verre, la faune, les monnaies, les parures ou encore les armes pour la période augustéenne sont présents en faible quantité. L'espace sacré a probablement été fréquenté par des communautés rurales, accueillant peut-être au sein de sa cour des banquets et des cérémonies réunissant des dizaines ou des centaines de convives. L'hypothèse d'un statut public n'est guère crédible, mais il est pour autant impossible de déterminer l'identité des investisseurs qui ont financé les chantiers d'agrandissement du lieu de culte. Une fondation liée à l'enclos laténien et augustéen délimité par un large fossé est possible, et la question d'un rattachement ultérieur au domaine de la *villa* peut être posée.

6 – Bibliographie

Aubin et al., 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAÏLLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Cliquet, 1993 – CLIQUET D., *L'Eure*. 27, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27), 285 p.

Coutil, 1898-1921 – COUTIL L., *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne -II- Arrondissement de Louviers*, Louviers, Turmel, 323 p.

Le Saint Allain, 2014 – LE SAINT ALLAIN M., « Val-de-Reuil. Chaussée des Berges », *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie*. 2013, Direction régionale des affaires culturelles, SRA, p. 44.

Lukas (dir.), 2014 – LUKAS D. (dir.), *Haute-Normandie, Eure, Val-de-Reuil, « Le Chemin aux Errants » – zone 1, « Les Sablons », « La Salle »*. *Du sanctuaire à l'habitat gallo-romain. Tome I – Texte et iconographie*, rapport de fouille préventive (Inrap), Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 350 p.

Lukas, 2018a – LUKAS D., « Un sanctuaire du Haut-Empire et un habitat tardo-antique à Val-de-Reuil (Eure), « Le Chemin aux Errants » (zone A) », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 30 septembre – 1^{er} octobre 2016*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 113-126.

Lukas, 2018b – LUKAS D., « Val-de-Reuil, « Le Chemin aux Errants » (Eure) : l'habitat antique et le hameau du haut Moyen Âge de la zone C », *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Rouen, 30 septembre – 1^{er} octobre 2016*, Rouen, Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, universités de Rouen et du Havre, p. 127-144.

Talvas-Jeanson, Lukas, 2019 – TALVAS-JEANSON S., LUKAS D., avec la contribution de LE MAHO S., « Le mobilier gallo-romain découvert en contexte cultuel à Val-de-Reuil (Eure) », in BERTRAND I., MONTEIL M., RAUX St. (dir.), *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du I^{er} s. av. – V^e s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*, actes des rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Drémil Lafage, éditions Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 64), p. 499-521.

S.270 – Venables [Les Trois Lacs] (Eure), les Marnières

1 – Présentation du site

Cité antique : Véliocasses	Sanctuaire avéré
Nouveau nom de commune : Les Trois Lacs (depuis 2017)	Qualité de la documentation : peu exploitable
Coordonnées (Lambert 93) : X = 574290 ; Y = 6900135	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 27 676 0003	Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les vestiges du temple de la villa des Trois Lacs (ancienne commune de Venables) ont été identifiés lors de survols aériens réalisés en 2008 puis 2009 par des membres de l'association Archéo 27, tandis que l'établissement rural associé est connu grâce aux mêmes méthodes de prospection et à la même équipe depuis 2006 (Le Borgne *et al.*, 2008, 2009 ; Provost, Archéo 27 dir., 2019, p. 692).

▪ Implantation topographique

La résidence aristocratique des Marnières a été édifiée à 1 km au sud du lit de la Seine, en rive gauche, sur le coteau septentrional d'un vallon traversé par un petit cours d'eau temporaire. Au sein de l'établissement, le temple est installé en bas de pente, à une altitude de 110 m NGF, tandis que la *pars urbana* de la villa, située à 200 m au nord-ouest, le domine à 117 m NGF.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Le Borgne et al., 2008.

2 – Présentation des vestiges

Le seul édifice clairement dévolu aux activités cultuelles est un temple de plan carré (A), doté d'une *cella* centrale autour de laquelle circule une galerie (fig. 1 et 2). Les quelques tronçons de murs observés aux alentours, sur les clichés aériens, ne présentent aucun lien avec ce temple, mais semblent plutôt participer de la structuration des espaces de la villa.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1b
Mode de clôture de l'aire sacrée	Aucune enceinte propre à l'aire sacrée
Dimensions de l'aire sacrée	-
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 14 x 14 m (soit +/- 195 m²)
Autres équipements remarquables	-

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

La villa des Marnières avoisine directement la vallée de la Seine, généralement considérée comme dépendant du territoire véliocasse entre Rouen et les Mureaux. Cet établissement devait en outre se situer à proximité de la frontière séparant les Véliocasses des Éburovices. Distant de 10 km de l'agglomération antique des Andelys, implantée dans la plaine alluviale de la Seine, en rive droite, il est probablement desservi au sud par une voie en provenance d'Acquigny (Spiesser, 2018, vol. I, p. 276, fig. 215).

▪ Environnement proche

Ce petit temple dépend indubitablement de la villa dont la partie résidentielle, située à 200 m au nord-ouest de l'édifice de culte, s'organise en trois ailes déployées autour d'une cour fermée par un mur ou une galerie en façade (fig. 3). Cet espace habité est précédé par une vaste cour bordée au sud par un fossé d'enclos, peut-être antérieur à l'édification

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

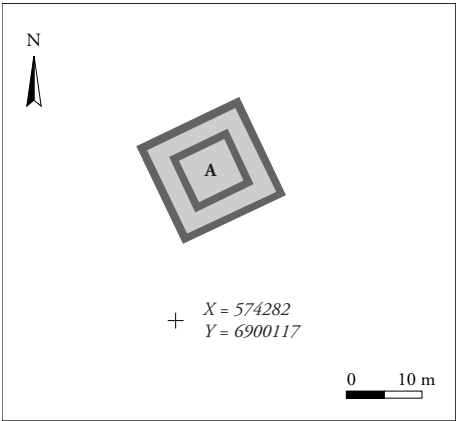


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2008.

des bâtiments maçonnés, et à l'est et à l'ouest par une série de constructions à usages probablement divers, plus ou moins bien mis en évidence par la prospection aérienne. Parmi ces édifices, le temple, bordant la cour à l'est, apparaît comme éloigné de la *pars urbana* ; trois constructions de même plan rectangulaire, reliées par un mur ou une galerie, s'alignent au nord du temple, tandis que d'autres tronçons de mur ont été observés plus au sud.

5 – Synthèse et interprétation

Le petit temple des Trois Lacs correspond à un édifice de culte privé installé dans la *pars rustica* d'une imposante *villa*. Il borde la vaste cour agricole, au même titre que d'autres dépendances du domaine – constructions liées aux activités agro-pastorales ? –, en contrebas du secteur résidentiel, vraisemblablement à proximité de l'entrée de l'établissement qui devait se trouver plus au sud.

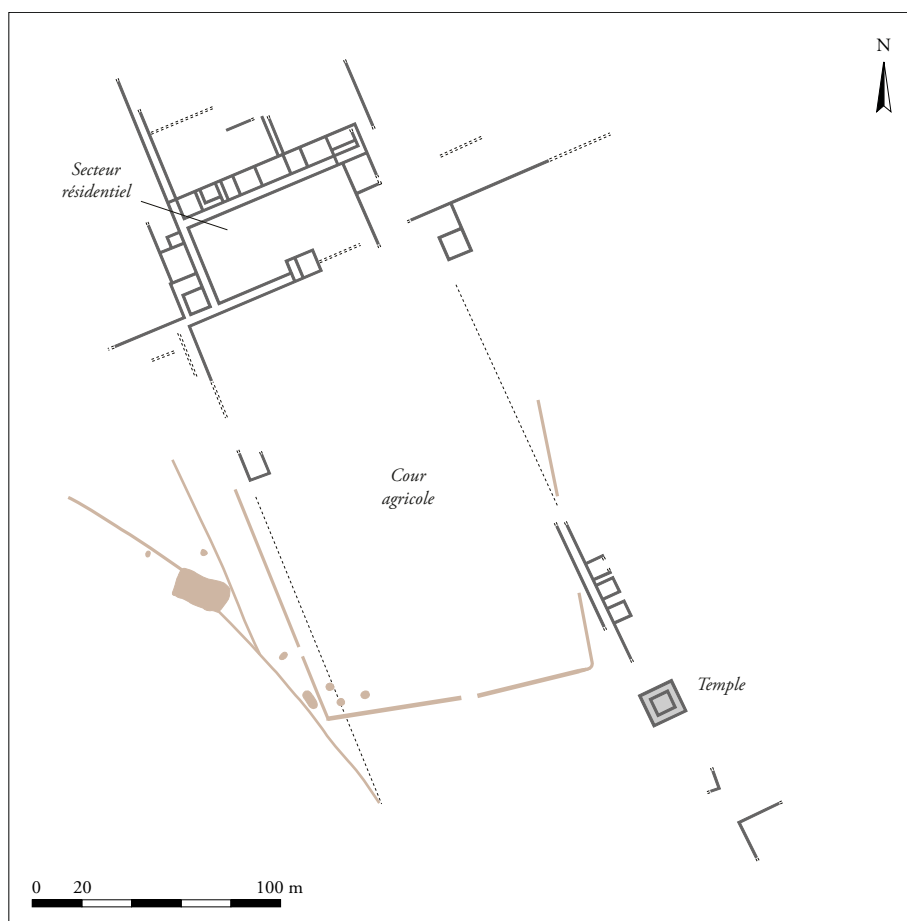


Fig. 3 : la villa de Venables. Réal. S. Bossard, d'après Le Borgne et al., 2008 ; Le Borgne et al., 2009.

6 – Bibliographie

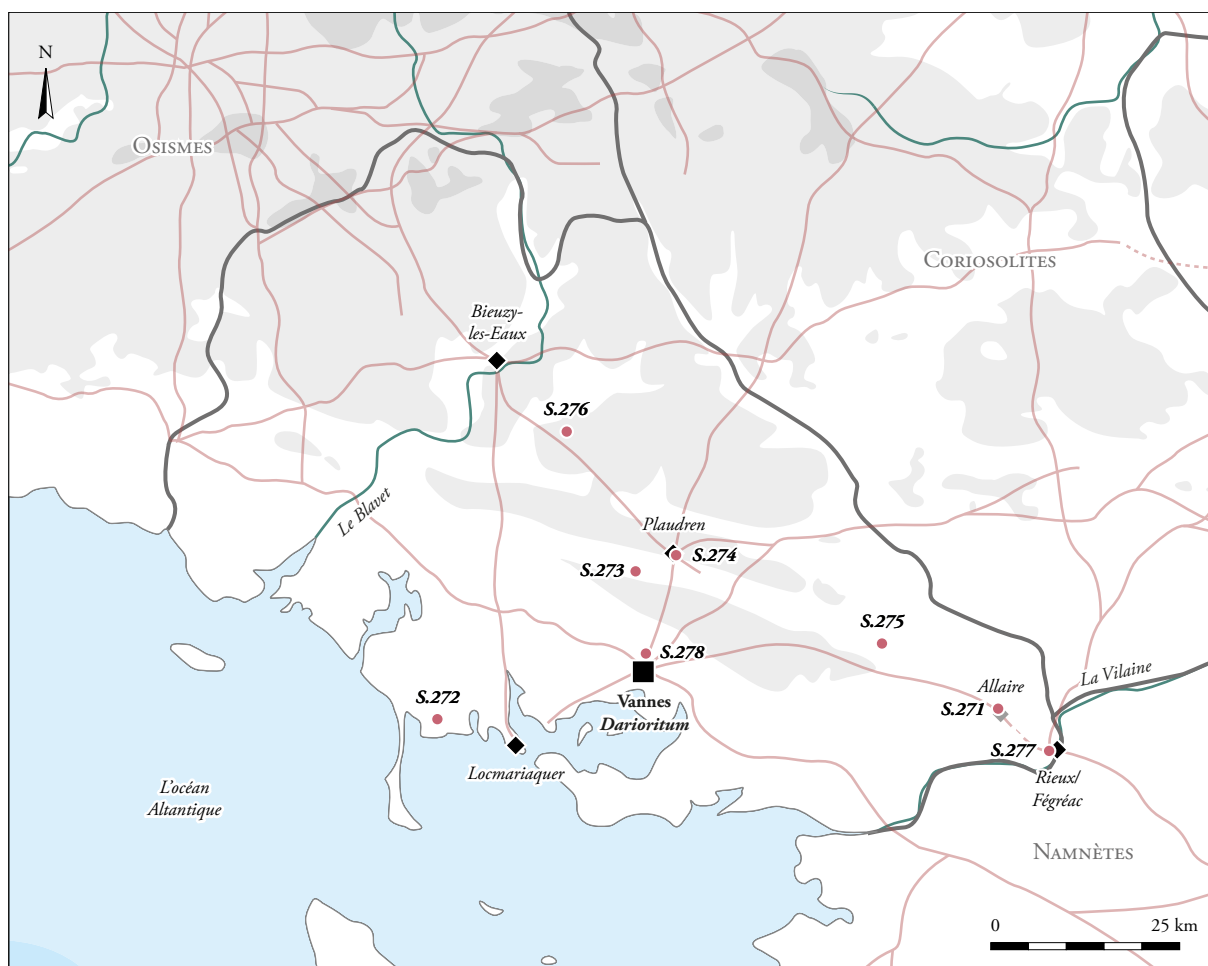
Le Borgne et al., 2008 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 3 vol., n. p.

Le Borgne et al., 2009 - LE BORGNE V., LE BORGNE J.-N., DUMONDELLE G., *Archéologie aérienne. Département de l'Eure*, rapport de prospection-inventaire, Rouen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., n. p.

Provost, Archéo 27 (dir.), 2019 - PROVOST M., ARCHÉO 27 (dir.), *L'Eure. 27/2*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 27/2), 832 p.

Spiesser, 2018 - SPIESSER J., *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 572 p.

VÉNÈTES



La cité des Vénètes et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

- S.271 - Allaire (Morbihan), Lehero
- S.272 - Carnac (Morbihan), les Bosseno
- S.273 - Locqueltas (Morbihan), Kerdadec
- S.274 - Plaudren (Morbihan), Goh-Ilis
- S.275 - Pluherlin (Morbihan), la Grée Mahé
- S.276 - Plumelin (Morbihan), Kerdouarin
- S.277 - Rieux (Morbihan), le Bourg
- S.278 - Vannes (Morbihan), Bilaire

S.271 – Allaire (Morbihan), Lehéro

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes

Autre toponyme utilisé : Belleville, la Hilliaie

Coordonnées (Lambert 93) : X = 310955 ; Y = 6739005

(localisation imprécise)

Numéro d'entité archéologique : 56 001 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : II-III^e s. (datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Dégagés au cours de travaux ruraux réalisés en 1899, les vestiges du temple de Lehéro, alors conservés sur près d'un mètre d'élévation, ont été dans un premier temps décrits par l'abbé Le Mené et le comte R. de Laigue (Le Mené, 1899 ; Laigue, 1899). Quelques années plus tard, en 1904, G. Paille, archéologue parisien œuvrant aux frais du marquis de Montaigu, entreprend de nouveaux sondages sur le temple et ses abords, révélant l'existence de constructions périphériques ; la documentation produite et les courriers échangés avec l'aristocrate, seules traces de ces explorations, ont été récemment étudiés (Blain, Santrot, 2000, p. 126-128 ; Daré *et al.*, 2013). En 2004, un diagnostic dirigé par G. Leroux puis par D. Pouille (Inrap) le long de la voie antique, près de laquelle est établi le temple, a permis de localiser l'emplacement de l'édifice de culte fouillé, marqué uniquement par une légère éminence à peine perceptible dans le paysage (Pouille, 2004, p. 8-11). Enfin, les abords du sanctuaire ont aussi fait l'objet, en 2012, d'une prospection pédestre réalisée par les membres du Centre d'études et de recherches archéologiques du Morbihan (Céram) (Daré *et al.*, 2013).

▪ Implantation topographique

Les vestiges, dont la position a été récemment déterminée, prennent place sur un terrain humide situé à mi-pente du versant occidental d'un vallon parcouru par un ruisseau temporaire ; ce dernier est distant de 400 m environ du lieu de culte.

2 – Présentation des vestiges

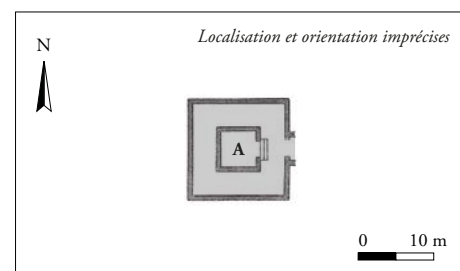
Les substructions reconnues en 1899 et en 1904 correspondent à un temple de plan centré, vraisemblablement entouré d'un péribole maçonné et d'au moins deux édifices distants de quelques mètres – non représentés en plan (**fig. 1**).

La probable enceinte ceinturant l'aire sacrée a été repérée par G. Paille sur 10 m de long, à 8 m à l'ouest du temple (Blain, Santrot, 2000, p. 127-128) ; sa présence au nord, à l'est et au sud est incertaine. En 2004, un fossé de dimensions modestes, comblé lors de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., a été reconnu sur une longueur de 165 m ; parallèle à la voie, il longe le sanctuaire et semble délimiter un enclos peut-être antérieur à la mise en place du lieu de culte maçonné (Pouille, 2004, p. 9).

De plan carré, le temple (A) est caractérisé par une *cella* bordée sur ses quatre côtés d'une galerie. L'accès à la pièce centrale, aménagé en façade orientale, est précédé de quelques marches en granite et est fermé par une porte dont une penture et des clous en fer ont été découverts. Quant à la galerie, on y pénètre par un porche ou un petit escalier également construit du côté oriental (Le Mené, 1899, p. 18-19). Selon l'abbé Le Mené, une couche de mortier, peut-être recouverte d'un dallage de brique, tapisse le sol de ces deux espaces (Le Mené, 1899, p. 18), tandis que le comte de Laigue décrit le revêtement de la *cella* comme une mosaïque grossière composée de ciment, de morceaux de brique et de peintures unicolores (Laigue, 1899, p. 124). Des enduits blancs et colorés (gris, rouges, jaunes et verts) ornent les murs du bâtiment, surmonté d'une toiture formée de tuiles (Le Mené, 1899, p. 18 ; Laigue, 1899, p. 124 ; Blain, Santrot, 2000, p. 127). Le comte de Laigue écrit que le temple a sans aucun doute été incendié, sans livrer les raisons qui l'ont conduit cette observation (Laigue, 1899, p. 125).

Chronologie	II ^e - III ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-3a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	- A : B1b
	- B : A3a
	- C : A1a
Dimensions des temples	- A : +/- 13 x 13 m (soit +/- 170 m ²)
	- B : > 3 m de diamètre (soit > 7 m ²)
Autres équipements remarquables	- C : ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Le Mené, 1899, p. 17.

Les explorations dirigées par G. Paille ont mis en évidence deux petites constructions (B et C) dépendant vraisemblablement du sanctuaire, l'une située à 10 m au sud-ouest du temple, de plan circulaire et d'un diamètre supérieur à 3 m, l'autre, « tout près » du temple, présentant un plan quadrangulaire (Le Mené, 1905 ; Blain, Santrot, 2000, p. 127-128 ; Daré *et al.*, 2013). Ces deux édicules, qui ont livré quelques objets (cf. *infra*), correspondent probablement à des chapelles, ou éventuellement à des bases de statues ou à des bassins.

Plus difficile est l'interprétation de possibles sépultures, ou du moins de coffres constitués à l'aide de briques employées en guise de parois et de couverture, mis au jour en 1904. G. Paille mentionne ainsi avoir découvert un « tombeau à incinération » aménagé dans l'angle sud-ouest du temple, renfermant un vase contenant des restes osseux brûlés ainsi que deux autres céramiques ; deux autres structures de ce type, qualifiées de « dolmens », ont été signalées sous le niveau de mortier présent dans la galerie et ont livré des fragments de poterie et des bracelets de bronze ; enfin, un quatrième coffre – recelant des vases brisés et une molette – aurait été identifié sous le mur de péribole situé à l'ouest du temple (Le Mené, 1905 ; Blain, Santrot, 2000, p. 127). La présence de deux – voire trois – de ces coffres sous le sol du temple amène à les considérer comme antérieurs à la construction de cet édifice. S'ils datent bien de l'époque romaine, comme le laisse supposer l'emploi de briques, ils pourraient appartenir à une petite nécropole aménagée au début du Haut-Empire. Une autre hypothèse consisterait à y voir des aménagements en lien avec l'enfouissement d'offrandes – vases remplis d'aliments, parures et outils ? – au sein du sanctuaire. En l'état du dossier, la question de leur fonction et de leur datation reste ouverte.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Les explorations anciennes ont livré des fragments de céramique et de vaisselle en verre, une vingtaine de figurines en terre cuite (provenant de l'édicule circulaire), ainsi que douze monnaies (fig. 2) découvertes dans la galerie du temple et à proximité du mur d'enceinte (Le Mené, 1899, p. 18-19 ; Blain, Santrot, 2000, p. 127-128).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Établissement implanté en bordure d'une voie antique majeure menant de Rieux à Vannes, le sanctuaire d'Allaire a été construit à 7 km au nord-ouest de l'agglomération de Rieux. Cette dernière est installée en rive droite de la Vilaine qui marque la frontière entre le territoire namnète et la cité des Vénètes, à laquelle est rattaché le site de Lehero.

▪ Environnement proche

L'existence d'aménagements antiques aux alentours du lieu de culte est soupçonnée depuis la fin du XIX^e s. L'abbé Le Mené décrit ainsi des « mouvements de terrain, qui paraissent receler des murets et des fondements de maisons » à l'est du temple (Le Mené, 1899, p. 20). L'occupation d'époque romaine est relativement importante, si l'on se fie aux écrits du comte de Laigue, selon lequel les substructions – dont celles d'un four, d'un puits et les assises d'une maison – abondent autour du temple et aux abords de la voie romaine, sur une longueur d'un kilomètre (Laigue, 1899, p. 121 et 124). Le sanctuaire est probablement sis à une vingtaine, voire une trentaine de mètres au nord de la route antique. L'hypothèse d'une agglomération routière développée au nord-ouest du lieu de culte – des sondages réalisés en 2004 au sud-est n'ont

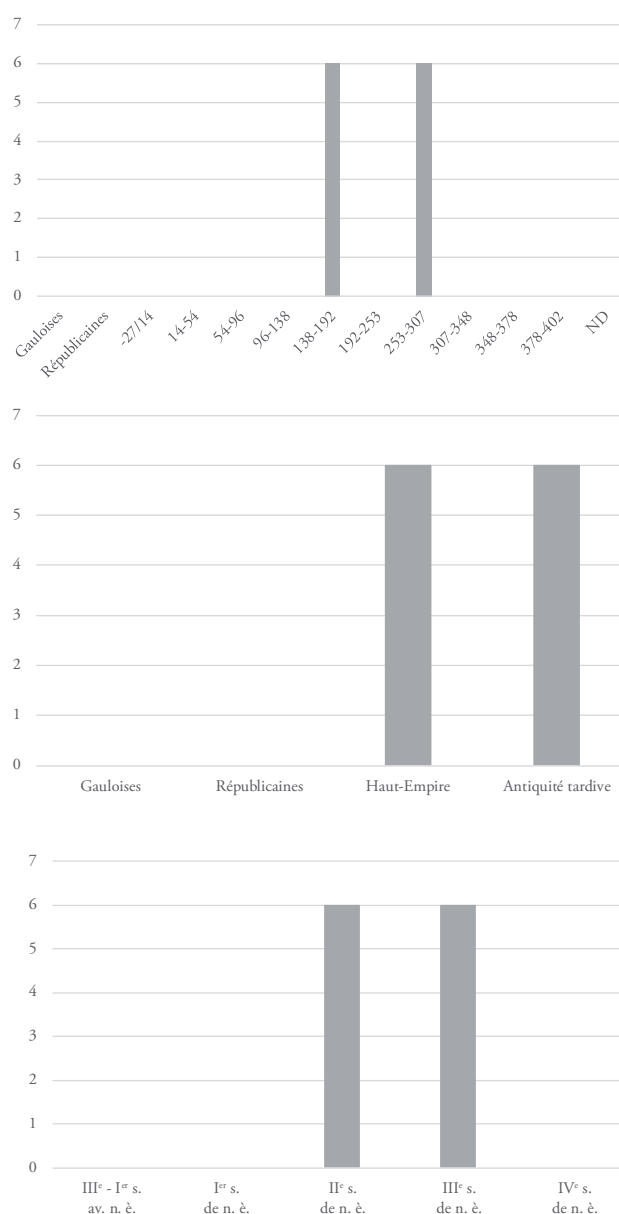


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

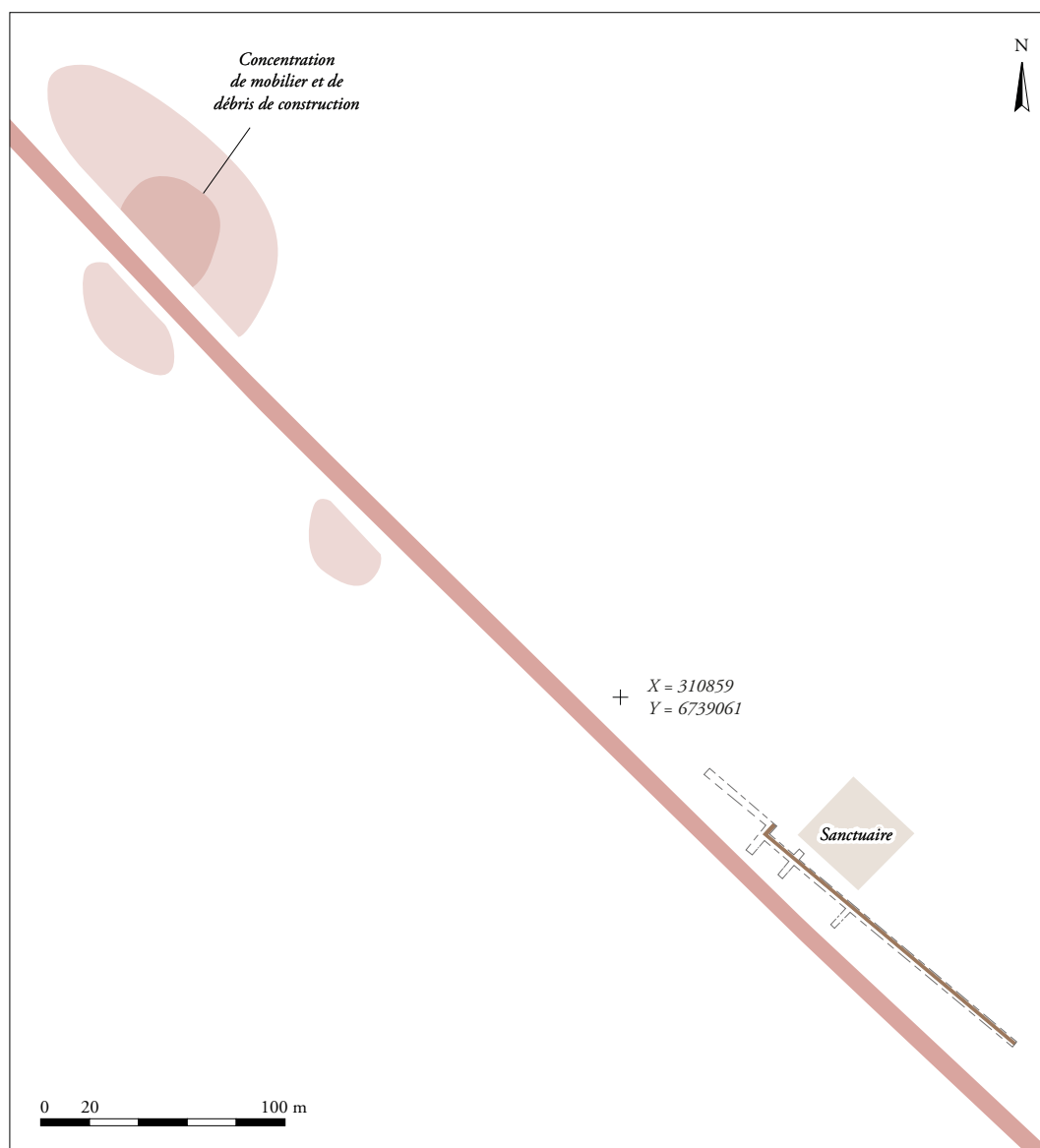


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement.
Réal. S. Bossard, d'après Pouille, 2004, fig. 3 et Daré et al., 2013.

livré aucun vestige gallo-romain –, a logiquement été formulée par D. Pouille (2004, p. 9). Elle est accréditée par la mise en évidence récente, en prospection pédestre, de plusieurs concentrations de fragments de terre cuite architecturale, de céramique et de verre, ainsi que de scories, entre 200 et 400 m au nord-ouest du sanctuaire – les parcelles directement voisines, en prairie, n'étant guère propices à la découverte de vestiges en surface (**fig. 3**) (Daré *et al.*, 2013). G. Paille relate par ailleurs avoir exhumé, en 1905, les vestiges d'un second temple situé à 600 m du premier, sans plus de précision géographique ; il y aurait découvert des figurines en terre et en bronze ainsi que des débris de céramique (Blain, Santrot, 2000, p. 129).

Sur la commune d'Allaire, la carte archéologique recense par ailleurs d'autres occupations antiques mal caractérisées, localisées à l'écart de la voie antique et à plus d'un kilomètre du temple¹.

5 – Synthèse et interprétation

L'analyse du contexte du sanctuaire de Lehéro plaide en faveur de l'identification d'un lieu de culte dépendant d'une possible agglomération, développée de part et d'autre de l'une des voies principales de la cité vénète, à quelques kilomètres de l'agglomération de Rieux. Cependant, peu d'informations documentent l'organisation de l'espace sacré, comme son extension et son évolution chronologique ; il semble avoir été érigé à l'entrée sud-orientale de cette possible agglomération routière, dont les autres aménagements et le phasage doivent être eux aussi précisés.

1. Sont concernées les entités archéologiques n° 56 001 0005 (le Chêne aux Louveteaux), 56 001 0008 (Poupian) et 56 001 0009 (la Frilaie).

6 – Bibliographie

Blain, Santrot, 2000 – BLAIN H.-F., SANTROT J., « Gustave Paille, un archéologue « à façon » en Bretagne (1898-1905) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 107-3, p. 101-144.

Daré et al., 2013 – DARÉ S., DUFAY-GAREL Y., RÉGENT B., avec la collaboration de BRUNIE I., *Autour du golfe du Morbihan, à l'est de Vannes jusqu'à la Vilaine. Rapport de prospection diachronique 2012*, rapport de prospection-inventaire (CÉRAM), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Le Mené, 1899 – LE MENÉ (abbé), « Le temple gallo-romain d'Allaire », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 17-20.

Le Mené, 1905 – LE MENÉ (abbé), communication dans les « Procès-verbaux », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 3.

Laigue, 1899 – LAIGUE (DE) R., « Le temple gallo-romain de Lehero en Allaire », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 119-125.

Pouille, 2004 – POUILLE D., *Déviations de la RD 775 Allaire-Rieux (Morbihan)*, rapport de diagnostic (Inrap), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 25 p.

S.272 – Carnac (Morbihan), les Bosseno

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes

Autre toponyme utilisé : Cloucarnac

Coordonnées (Lambert 93) : X = 244680 ; Y = 6738470

Numéro d'entité archéologique : 56 034 0108

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : milieu du II^e s. – milieu du IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Entre 1874 et 1876, l'archéologue écossais J. Miln a fouillé la *villa* dite des Bosseno, à Cloucarnac, en en dégageant les vestiges maçonnés alors couverts par des monticules de terre. Parmi les huit buttes explorées, l'une d'entre elles (appelée « butte D ») a livré, en 1875, les substructions d'un édifice que l'archéologue interprète, à juste titre, comme le temple du domaine antique ; il l'attribue alors à Vénus Genetrix, en raison des nombreuses figurines en terre cuite représentant cette déesse mis au jour à l'intérieur du bâtiment (Miln, 1877, p. 133-153). Très récemment, les fragments de ces objets ont été réétudiés par M. Mauger, dans le cadre de recherches menées sur les lieux de culte domestiques (Mauger, 2018, p. 345-346).

▪ Implantation topographique

La résidence aristocratique et ses dépendances ont été établies sur un plateau aujourd'hui situé à 1,5 km du littoral atlantique, bordé au sud-ouest par un vallon que la mer envahissait encore au XVIII^e s., lors des grandes marées (Miln, 1877, p. 24).

2 – Présentation des vestiges

De l'espace cultuel de la *villa*, n'a été reconnu que le temple (A), entièrement dégagé par J. Miln (**fig. 1**) (1877, p. 134-135). De plan carré, il présente une *cella* entourée sur ses quatre côtés d'une galerie, à laquelle donne accès une porte aménagée au sud-sud-est. Le mur méridional du temple se prolonge vers l'est-nord-est, joignant possiblement l'ensemble thermal fouillé à une vingtaine de mètres de l'édifice de culte ; l'angle sud-ouest du temple n'est *a priori* pas conservé. Une couche de pseudo-terrazzo, composée de terre argileuse mêlée de petits galets, constitue le sol de la *cella* – et aussi de la galerie ? Au fond de la pièce centrale, près du mur localisé au nord-nord-ouest, une base – probablement celle de la statue divine –, parallélépipède en tuffeau mouluré sur trois faces, est scellée dans le sol. Des débris d'enduits peints rouges mis au jour au sud du temple, près de la porte, ainsi qu'un fragment de placage en marbre rouge veiné de blanc provenant des déblais de la galerie méridionale sont peut-être issus de l'élévation du temple (Miln, 1877, p. 139).

<i>Chronologie</i>	Milieu du II ^e s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-1b
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	-
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	-
<i>Types des temples</i>	B1a
<i>Dimensions des temples</i>	10,30 x 10,30 m (soit 105 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

J. Miln a fait l'effort d'inventorier les mobiliers découverts en fonction des espaces dont ils proviennent et d'en dessiner une partie (Miln, 1877, p. 139-153) : au sein de la *cella* du temple a ainsi été mis au jour un grand nombre de figurines en terre cuite fragmentées. D'autres débris du même type d'objet, remontant pour partie avec ceux mis au jour à l'intérieur de la *cella*, ont été collectés dans la galerie orientale du temple et à l'extérieur de la construction. Au total, 153 fragments de figurines en terre cuite ont pu être inventoriés (Mauger, 2018, p. 345-346) ; parmi eux, les représentations de Vénus (46 fragments pour un minimum de 4 individus) et de déesses-mères (71 fragments, au moins 3 individus) correspondent aux deux sujets les plus fréquents, auxquels s'ajoutent 2 probables débris de figurines à l'effigie de Minerve, 12 fragments de socles et 22 autres fragments indéterminés. La production de ces objets est datée entre le milieu du II^e s. et le milieu du III^e s. de n. è.

▪ Autres mobiliers

Sont aussi issus de la pièce centrale du bâtiment, un objet en granite poli, que l'archéologue écossais identifie à un fragment de hache-marteau, une perle en verre et des tessons de céramique et de verre. D'autres tessons de céramique ainsi qu'une dent d'ours percée – formant un éventuel pendentif ? – ont été collectés dans la galerie de l'édifice de culte ; la présence d'un compas de fer, aux abords de la construction, peut aussi être notée. Enfin, J. Miln signale avoir ramassé 13 monnaies parmi les vestiges de la butte D (**fig. 2**) ; le numéraire, plus abondant ici que dans d'autres secteurs de la *villa*, pourrait avoir – du moins en partie – été déposé en tant qu'offrande. Quoi qu'il en soit, il fournit les seuls jalons chronologiques connus pour l'espace cultuel, puisque les monnaies ont toutes été émises entre 169 et 353 de n. è., dont deux pièces sont datées du IV^e s. (Miln, 1877, p. 139-153).

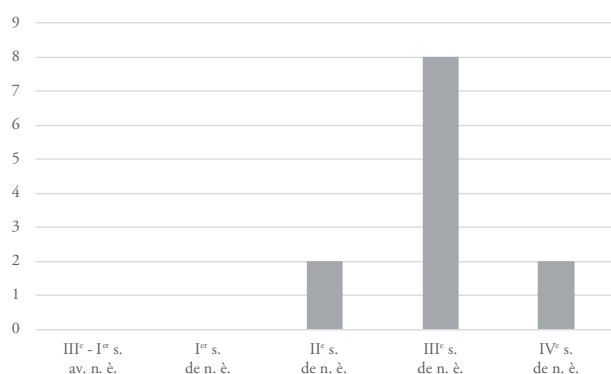
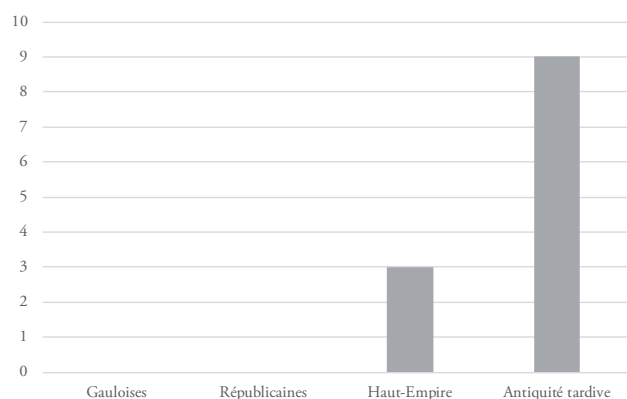
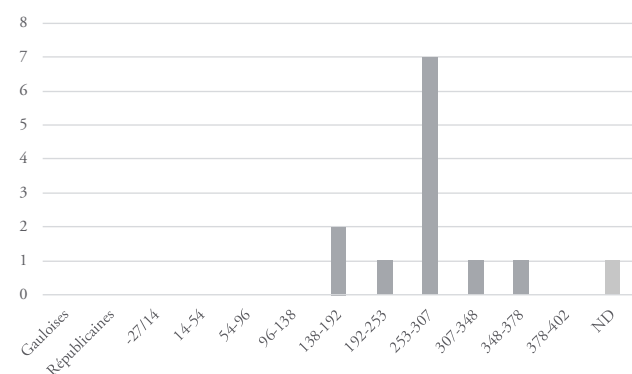


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

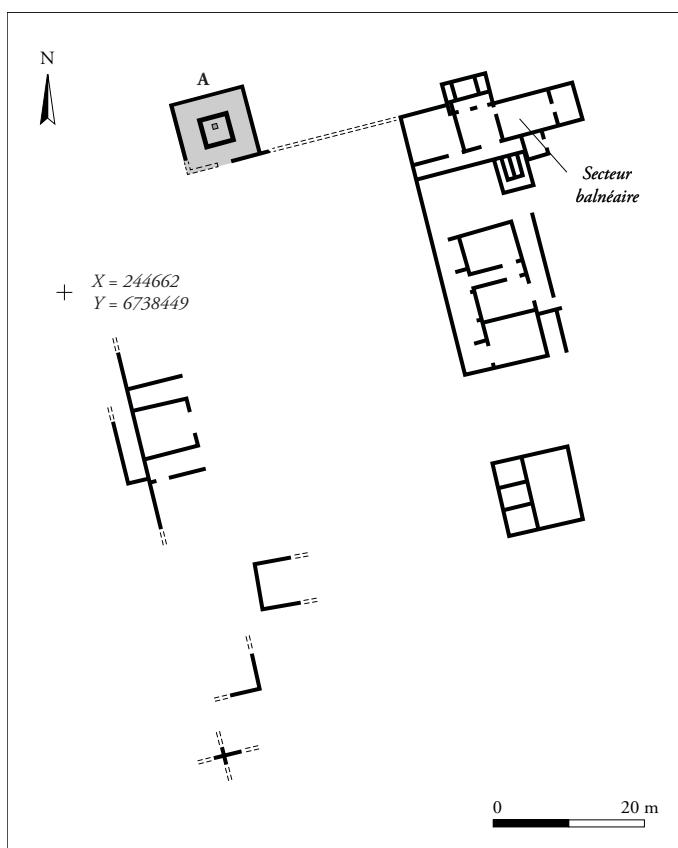


Fig. 1 : vestiges de la villa des Bosseno et de son temple.
Réal. S. Bossard, d'après Miln, 1877, pl. h.-t.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Cette *villa* proche du littoral est implantée à l'ouest du golfe du Morbihan, à 8 km de l'agglomération gallo-romaine de Locmariaquer, et dépend donc du territoire vénète. Aucun axe routier antique n'est renseigné dans ses environs proches : la principale voie desservant Locmariaquer longe le golfe et passe alors à 7 km à l'est de la *villa*.

▪ Environnement proche

Le temple des Bosseno est aménagé sur le côté septentrional de la cour, vraisemblablement entourée d'un mur, autour de laquelle sont déployées les différentes composantes de la *villa* – appartements et espace balnéaire à l'est, grange équipée d'une forge au sud-est et annexes diverses au sud-ouest et à l'ouest (**fig. 1**). Le bâtiment de culte et la résidence ne sont ainsi séparées que d'une vingtaine de mètres, mais les abords immédiats du temple n'ont pas été explorés et rien n'exclut la possibilité que d'autres constructions l'aient entouré. L'abondant mobilier, notamment céramique, collecté lors des fouilles dirigées par J. Miln indique que le site est occupé sur le temps long, du second âge du Fer à l'Antiquité tardive (S. Daré, in P. Gallioud et al., 2009, p. 110).

5 – Synthèse et interprétation

Édifié à proximité immédiate de l'habitation de la *villa*, le temple des Bosseno constitue sans nul doute un bâtiment de culte privé, éventuellement fréquenté aussi par la population probablement réduite qui réside au sein du domaine. Il encadre la cour principale de la *villa*, au même titre que les constructions voisines. La chronologie du temple – uniquement basée sur un lot monétaire peu important et des figurines en terre cuite, en plus grande quantité – reste incertaine ; il est possible, mais non démontré, que l'édifice ait été construit avant le milieu du II^e s., étant donné la grande amplitude chronologique observée pour la fréquentation de la résidence aristocratique. Quant à l'attribution du temple à Vénus Genetrix, proposée par J. Miln, elle ne peut évidemment être considérée comme crédible à l'aune des données collectées.

6 – Bibliographie

Galliou, 2009 – GALLIOU P., *Le Morbihan*. 56, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 56), 445 p.

Mauger, 2018 – MAUGER M., « Temple de *villa*, *villa* auprès d'un temple : réflexion sur les lieux de culte domestiques dans les campagnes d'Armorique romaine », in BEDON R., MAVÉRAUD-TARDIVEAU H. (dir.), *Divinités et cultes dans les campagnes de la Gaule romaine et des régions voisines. Du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère*, Limoges, PULIM (Caesarodunum, 49-50), p. 335-353.

Miln, 1877 – MILN J., *Fouilles faites à Carnac (Morbihan). Les Bosseno et le Mont-Saint-Michel*, Paris, Didier et C^{ie}, J. Claye et C^{ie}, 244 p.

S.273 – Locqueltas (Morbihan), Kerdadec

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 268090 ; Y = 6756220

Numéro d'entité archéologique : 56 120 0002

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le temple de Kerdadec a été révélé au cours d’une prospection aérienne effectuée par P. Naas (2006).

▪ Implantation topographique

Les vestiges prennent place au sommet d’un versant orienté vers le nord-ouest et dominant un vallon arrosé par un modeste cours d’eau, le Loc’h.

2 – Présentation des vestiges

Un temple dont les fondations sont en pierre (A) ainsi qu’un système d’enclos fossoyés ont été mis en évidence par la prospection aérienne (fig. 1 et 2). Le temple, de plan carré, se compose d’une *cella* centrale et d’une galerie périphérique ; il est situé à l’intérieur d’un enclos rectangulaire, dont l’orientation est identique, délimité par un fossé. Ce dernier constitue probablement le péribole du sanctuaire, bien qu’on ne puisse être certain de la contemporanéité de l’édifice de culte et de l’enceinte fossoyée. Le fossé présente une interruption au nord, marquant probablement l’entrée de l’enclos. Directement au nord-est de l’enceinte fossoyée, plusieurs fossés rectilignes, pour partie greffés à l’enclos, délimitent des parcelles vides de tout aménagement perceptible ; deux fossés parallèles, distants de 8 m environ, peuvent délimiter un chemin.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Naas, 2006.

Chronologie	?
Type d'organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l'aire sacrée	Fossés ?
Dimensions de l'aire sacrée	+/- 77 x 55 m (soit +/- 4 200 m²) ?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n’est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le sanctuaire de Locqueltas présente une position centrale au sein de la cité vénète, à une douzaine de kilomètres au nord de son chef-lieu, Vannes, et à 3 km au sud-ouest de l’agglomération secondaire antique de Plaudren. L’axe routier d’époque romaine le plus proche, du moins en l’état des connaissances actuel, traverse l’habitat de Plaudren.

▪ Environnement proche

Un autre enclos fossoyé, de plan quadrangulaire aux angles arrondis et de même orientation que le premier, a été perçu d’avion, lors de la même campagne de prospection, à 150 m au nord du lieu de culte ; d’une surface d’environ 2 300 m², sa datation demeure inconnue. Aucun autre vestige potentiellement daté de l’Antiquité n’est connu aux environs du site.

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire rural de Locqueltas associe un petit temple aux fondations en dur à un enclos fossoyé, peut-être l'enceinte cultuelle de celui-ci, à moins de considérer que l'enclos ne regroupe d'autres fonctions, notamment résidentielle.

6 – Bibliographie

Naas, 2006 – NAAS P., *Rapport de prospection inventaire entre l'Oust et le Blavet. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient. Département du Morbihan*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

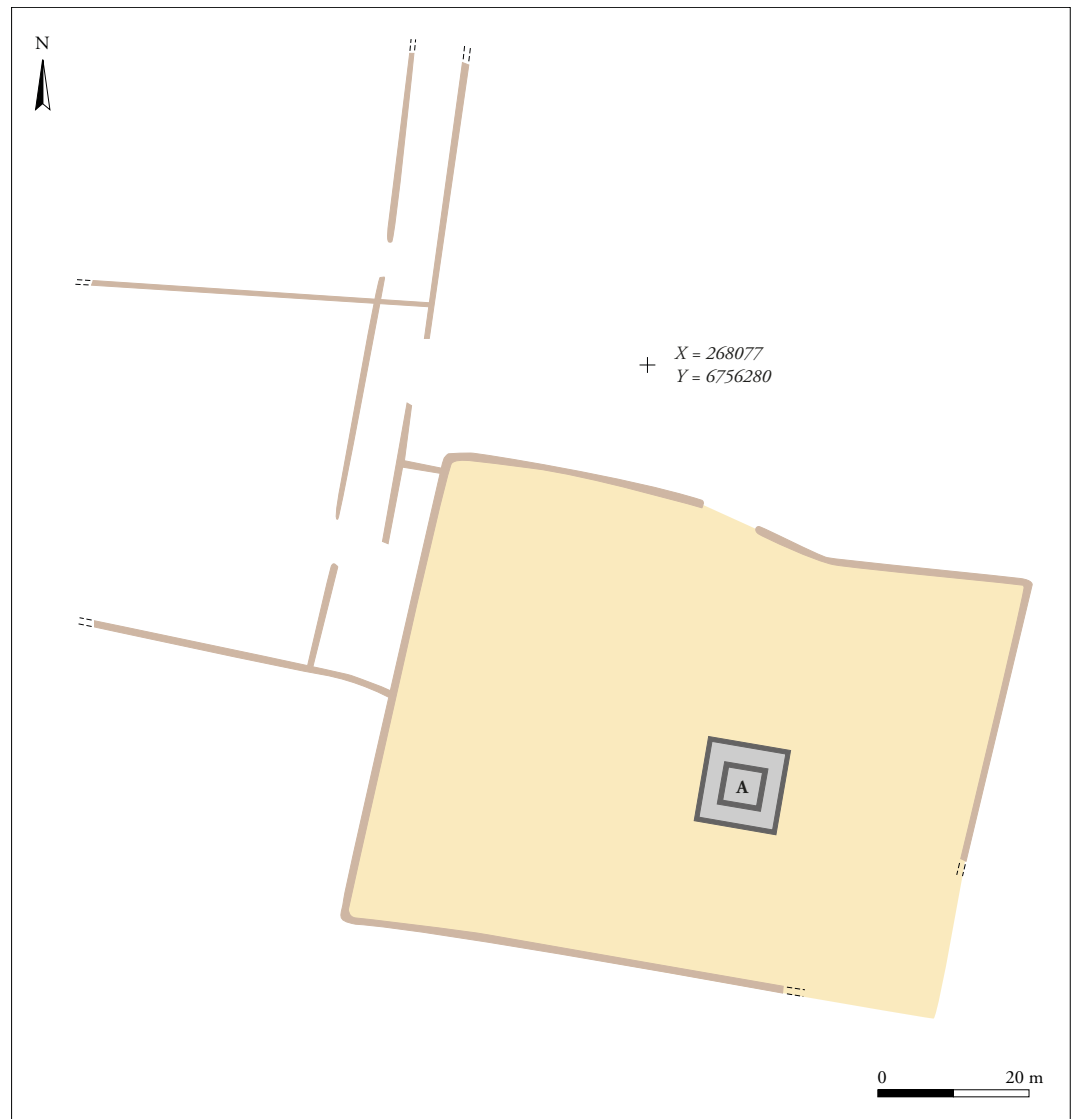


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Naas, 2006.

S.274 – Plaudren (Morbihan), Gob-Ilis

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes
Autre toponyme utilisé : Kerfloc’h
Coordonnées (Lambert 93) : X = 270595 ; Y = 6758850
Numéro d’entité archéologique : 56 157 0025
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : Jupiter Très Bon et Très Grand ?
Chronologie générale : I^{er} s. – milieu du IV^e s. de n. è.
(datation approximative)

▪ Découverte et interventions archéologiques

Mentionné depuis le milieu du XIX^e s., le site antique de Kerfloc’h a rapidement été assimilé à une agglomération au regard de l’étendue de ses vestiges. Parmi ces derniers, figure un sanctuaire dont le temple a été dégagé et identifié dès 1892 par H. de Cussé (Cussé, 1892) et exploré de nouveau quelques années plus tard, en 1905, par G. Paille (Blain, Santrot, 2000). En 1989, après plusieurs décennies durant lesquelles le monument est probablement progressivement détruit, M. Jahier, agriculteur, signale l’existence d’une enceinte, dont les murs sont visibles en surface, constituant le péribole du lieu sacré (P. Gallioui, P. Naas, S. Daré, A. Triste, *in* Gallioui, 2009, p. 235-236). Le système de clôture ainsi que le temple sont observés d’avion en 2003-2004 puis en 2010 par le prospecteur aérien P. Naas (Naas, 2010). Ses clichés peuvent être aujourd’hui complétés grâce à des vues aériennes de Google Earth, datées du 13 août et du 6 octobre 2016, sur lesquelles les substructions enfouies apparaissent de manière particulièrement nette. Des prospections au sol ont également été menées, à l’emplacement du sanctuaire ainsi qu’à ses abords, par le Centre d’études et de recherches archéologiques du Morbihan (CÉRAM) en 2011 (Daré, Brunie, 2012) ; enfin, parmi les découvertes ponctuelles effectuées sur le site, deux fragments d’une plaquette de bronze inscrite ont été récemment étudiés, indiquant peut-être l’identité de la divinité honorée dans le temple (Moitrieux, 2010).



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Naas, 2010.

▪ Implantation topographique

L’habitat aggloméré gallo-romain et son lieu de culte occupent le sommet de l’un des plateaux formant les contreforts méridionaux des Landes de Lanvaux, bordé de vallons arrosés par de modestes cours d’eau.

2 – Présentation des vestiges

L’aire sacrée du sanctuaire de Kerfloc’h a été délimitée par deux enceintes probablement successives, dont la chronologie n’est pas connue, récemment repérées sur les photographies aériennes (fig. 1 et 2) (Naas, 2010 ; révision S. Bossard). Les deux clôtures, fossoyée et maçonnée, adoptent un plan similaire, de forme trapézoïdale ; l’enclos maçonné est légèrement plus vaste que l’enceinte délimitée par un fossé, probablement antérieure. L’interruption de ces deux clôtures à l’ouest reste incertaine et peut relever d’une mauvaise conservation des vestiges.

Érigé dans la moitié sud de ces vastes enclos concentriques, le temple (A) est mieux documenté, grâce à l’exploration entreprise

Chronologie	I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
Type d’organisation spatiale	II-1c
Mode de clôture de l’aire sacrée	Fossés puis péribole maçonné ?
Dimensions de l’aire sacrée	+/- 80 x 65 m (soit +/- 5 400 m ²) puis +/- 90 x 73 m (soit +/- 6 500 m ²) ?
Types des temples	B5
Dimensions des temples	+/- 16 x 16 m (soit 200 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

par H. de Cussé à la fin du XIX^e s. (Cussé, 1892). Il est constitué d'une *cella* entourée d'une galerie périphérique, toutes deux de plan octogonal ; l'escalier d'accès du bâtiment, dont le sol est surélevé de 1 m selon le fouilleur, n'a pas été localisé. H. de Cussé rapporte que la base épaisse du monument est formée d'une couche de cailloux cimentés, tandis que les murs sont revêtus d'un décor peint formé de panneaux rouges et blancs, séparés par un trait noir. Par ailleurs, il écrit avoir découvert des fragments de moulures de chaux ainsi que des tuiles, qui couvraient à l'origine l'édifice. Les prospections effectuées en surface en 2011 ont également livré des débris de construction – moellons, nodules de mortier de chaux et fragments de terre cuite architecturale (Daré, Brunie, 2012). Le plan levé à l'issue de l'exploration de G. Paille indique que l'archéologue aurait mis en évidence trois autres murs à l'est de la *cella*, dans la galerie du temple, formant un appendice accolé à l'octogone central (Blain, Santrot, 2000, p. 124). Ces vestiges, non décrits, pourraient éventuellement appartenir à un édifice antérieur – un premier temple de plan carré ?

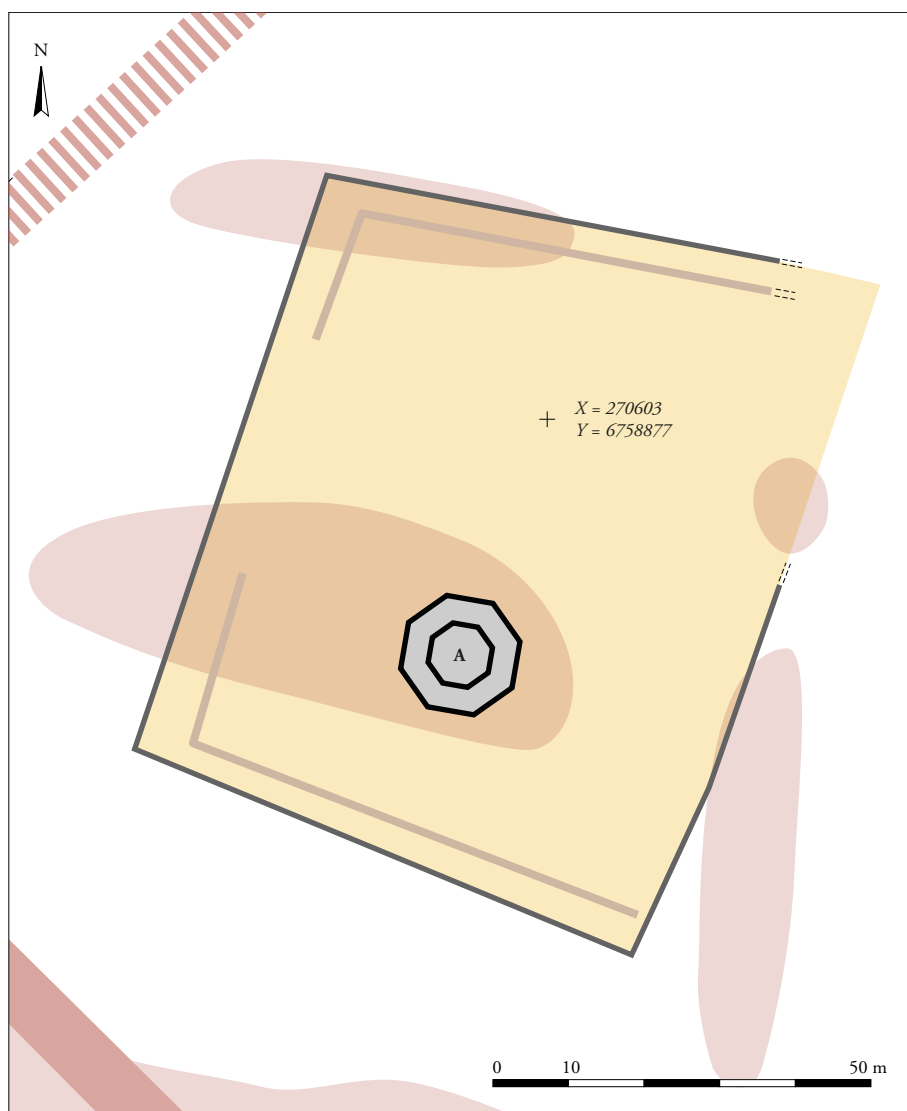


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Naas, 2010 et Daré, Dufay-Garel, 2014.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Une plaquette de bronze fragmentaire, longue de 9 cm et large de 4 cm, proviendrait de l'enceinte du lieu de culte ; selon G. Moitrioux (2010), l'inscription qu'elle porte¹ renvoie à une dédicace faite par les habitants d'un possible *vicus*, dénommé *Alouna*, au dieu Jupiter Très Bon et Très Grand (**I.349**). Un culte a donc probablement été rendu au dieu capitolin au sein du sanctuaire de Plaudren et il est possible que le grand temple octogonal, sans doute le principal édifice de culte – voire même le seul ? – du sanctuaire, ait été dédié ce dieu, à moins qu'il n'ait été invité dans le sanctuaire consacré à une autre divinité.

▪ Autres mobiliers

H. de Cussé écrit que vers 1860, « des urnes renfermant des monnaies de cuivre et beaucoup de fibules » auraient été découvertes dans le temple, mais ces objets auraient par la suite été dispersés sans avoir été inventoriés. Il a lui-même collecté, une trentaine d'années après, des tessons de céramique et de verre, des ossements ainsi que trois monnaies – un *dupondius* de Nîmes, une autre à l'effigie de Tibère (14-37) et une troisième indéterminée (Cussé, 1892). Cette brève liste des trouvailles anciennes peut être complétée par une quatrième monnaie, plus tardive – frappée sous l'empereur Constantin (337-350) –, mise au jour dans les déblais du temple (Le Mené, 1903).

Plus récemment, deux ensembles de tessons de céramique ont été mis au jour et étudiés : l'un provient de la fosse fouillée dans l'angle sud-ouest du sanctuaire et regroupe environ 150 fragments attribuées au milieu du I^{er} s. de n. è.,

1. Restituée par l'auteur sous la forme : « [Iovi Opt]imo Maxim[o / vicani] Alounenses ».

tandis que le second a été découvert lors d'une prospection au sol réalisée près du mur de péribole oriental, et comprend les débris d'au moins deux vases fumigés (P. Galliou, P. Naas, S. Daré, A. Triste, *in* Galliou, 2009, p. 235 ; Daré, Brunie, 2012).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'agglomération antique identifiée à l'ouest du bourg de Plaudren s'est développée sur le territoire des Vénètes, à 14 km environ au nord de son chef-lieu, Vannes, et à plus de 20 km de la limite nord-orientale de la cité. Cette agglomération est bien intégrée au réseau viaire de la *civitas*, puisqu'elle est positionnée sur les routes menant de Vannes à Carhaix et à Corseul, et est vraisemblablement reliée par un autre axe à Rennes.

▪ Environnement proche

Le sanctuaire de Kerfloc'h est le seul monument reconnu au sein de l'habitat groupé antique, qui s'étend le long de la voie reliant Vannes à Carhaix sur une quinzaine d'hectares (**fig. 3**). Édifié à 30 m au nord-est de cet axe routier, le lieu de culte a été aménagé à plus de 150 m à l'est d'une enceinte de plus de 80 m de côté, encore visible aujourd'hui dans le paysage. Celle-ci, délimitée par un puissant talus doublé d'un fossé, a manifestement été fondée durant le second âge du Fer ; des tessons de céramique gauloise, un fragment de céramique campanienne et plusieurs restes d'amphores Dressel, des scories, des monnaies isolées et deux dépôts monétaires – l'un contient une cinquantaine de monnaies de bronze, datées du Haut-Empire, tandis que l'autre serait constitué d'une vingtaine de pièces gauloises –, ainsi qu'un coin monétaire de la fin de l'âge du Fer y ont été mis au jour en prospection et au détecteur à métaux. L'ampleur des fortifications – le talus atteint 6 m de haut – et la nature des mobiliers évoqués relèvent très probablement d'une résidence aristocratique, frappant monnaie à la fin de l'âge du Fer. Le temple a été construit dans l'axe de l'entrée de cet enclos fortifié, pour lequel plusieurs témoignages attestent une fréquentation qui se poursuit pendant la période romaine. La fonction de cet espace durant le Haut-Empire pose question : s'agit-il d'une place ou est-il occupé par des constructions publiques ou privées ?

Les composantes de l'agglomération de Kerfloc'h ont pu s'agréger autour de ce probable habitat aristocratique, fortifié dès la fin de la période gauloise, et perdurer après la conquête césarienne, jusque dans le courant du IV^e s. de n. è. d'après les mobiliers les plus récents découverts sur le site. Durant l'époque romaine, l'habitat aggloméré, d'une quinzaine d'hectares, intègre aussi plusieurs ateliers de verrier reconnus dans les quartiers méridionaux du site, dont l'un a été fouillé en 2005 auprès de la voie (P. Galliou, P. Naas, S. Daré, A. Triste, *in* Galliou, 2009, p. 235-237 ; Monteil, 2012, p. 212-214 ; Daré, Dufay-Garel, 2014).



Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Plaudren.
Réal. S. Bossard, d'après Daré, Dufay-Garel, 2014, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

L'ampleur de la cour sacrée et du temple de Kerfloc'h témoignent du statut vraisemblablement public de ce lieu sacré. Participant de la parure monumentale d'une agglomération développée aux abords d'une voie majeure de la cité des Vénètes, il semble avoir été fréquenté tout au long de l'époque romaine, du moins jusqu'à l'abandon de l'habitat groupé vers le milieu du IV^e s. Néanmoins, la surface fouillée il y a plus d'un siècle est restreinte et peu d'éléments permettent de comprendre l'évolution de ce lieu de culte, probablement complexe sur une durée aussi longue. Aucun indice tangible ne suggère une origine préromaine pour ce sanctuaire, où l'on célèbre vraisemblablement, peut-être parmi d'autres divinités, Jupiter Très Bon et Très Grand. Néanmoins, sa construction à proximité d'une enceinte à caractère sans doute aristocratique, datée de la fin de l'âge du Fer, pose la question des liens existant entre l'ancien habitat et le grand sanctuaire, ainsi qu'avec l'agglomération développée au début de l'époque romaine.

6 – Bibliographie

Cussé (de), 1892 – CUSSE (DE) H., « Fouille faite à Goh-Ilis au compte de la Société polymathique », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 129-130, 1 pl. h.-t.

Daré, Brunie, 2012 – DARÉ S., BRUNIE I., avec la collaboration de RÉGENT B., JOUBEL G., *Autour du golfe du Morbihan, les landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine*, rapport de prospection-inventaire (CÉRAM), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Daré, Dufay-Garel, 2014 – DARÉ S., DUFAY-GAREL Y., avec la collaboration de BRUNIE I., RÉGENT B., *Autour du golfe du Morbihan, Landes de Lanvaux et sud de la vallée de la Vilaine. Rapport de prospection diachronique 2013*, rapport de prospection-inventaire (CÉRAM), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 2 vol., n. p.

Galliou, 2009 – GALLIOU P., *Le Morbihan*. 56, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 56), 445 p.

Le Mené, 1903 – LE MENÉ J.-M., « Rapport du conservateur du musée archéologique », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 307-308.

Moitricieux, 2010 – MOITRIEUX G., « L'inscription de Plaudren », *Aremorica*, t. 4, p. 29-45.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

Naas, 2010 – NAAS P., *Rapport de prospection-inventaire entre l'Oust et l'Elle. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient. Département du Morbihan. Cantons de Mûr-de-Bretagne et Loudéac. Département des Côtes-d'Armor. 2010*, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 2 t., 25 p. et annexes.

S.275 – Pluberlin (Morbihan), la Grée Mahé

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 297530 ; Y = 6747630

Numéro d'entité archéologique : 56 171 0018

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

En 1866, le docteur Fouquet consigne les résultats des fouilles qu'il a entreprises aux côtés de M. Juhel et M. Lamazelle sur un édifice de plan octogonal. Il dresse ainsi plusieurs relevés précis de ce bâtiment qu'il interprète dès lors comme un temple d'époque romaine. Il met également au jour deux autres constructions voisines, dont l'interprétation est moins aisée, et rapporte que le dégagement des vestiges – et la récupération de matériaux de construction – a déjà été entamé avant qu'il n'intervienne sur le site, par l'ancien curé de Rochefort-en-Terre, l'abbé Marot, et M. Lamary, propriétaire du terrain (Fouquet, 1866). Puis, en 1907, J. Héligon s'intéresse à ce gisement archéologique : il poursuit et achève le dégagement des vestiges du temple et des édifices proches, dont il ne fournit pas de plan (Héligon, 1908). Alors qu'il décrit, pour le bâtiment de culte, des « murs en excellent état de conservation » (Héligon, 1908, p. 99), le site est progressivement détruit dans le courant du XX^e s. et le temple, dont subsistent aujourd'hui quelques blocs de pierre épars, a accueilli au cours de ces dernières décennies des toilettes en bois avant d'être transformé en parking à voitures (archives scientifiques du SRA de Bretagne). À la fin des années 1980, le site a également bénéficié d'une prospection pédestre réalisée par les membres du Centre régional d'archéologie d'Alet, qui ont observé la présence de tuiles et d'une plaque de marbre au sud-est du temple (Langouët dir., 1988).

▪ Implantation topographique

Les vestiges antiques prennent place sur le versant méridional des Grées, crêtes schisteuses longues de 13 km et larges de plus de 300 m, globalement orientées est-ouest. Ils surplombent ainsi le fond d'un vallon alimenté par un ruisseau temporaire, accessible à une centaine de mètres au sud du temple.

2 – Présentation des vestiges

Les indications fournies par le docteur Fouquet (1866, p. 36-39) et J. Héligon (1908, p. 96-98) permettent de restituer, dans les grandes lignes, l'architecture du temple (A) (fig. 1). Ce dernier présente une *cella* centrale et une galerie périphérique, toutes deux de plan octogonal régulier ; les angles externes des octogones sont renforcés au moyen de pilastres. Deux massifs maçonnés, aménagés de part et d'autre du mur délimitant la galerie à l'est, marquent l'emplacement de l'entrée de l'édifice, probablement surélevé sur un podium – J. Héligon écrit avoir découvert deux marches en granite à proximité de cet accès. Dans la pièce centrale comme dans la galerie, ainsi qu'à l'extérieur du temple selon le docteur Fouquet, le sol est constitué d'une couche de chaux et de sable épaisse d'une vingtaine de centimètres. Il est possible que ce revêtement forme l'assise d'un dallage en pierre ou éventuellement en terre cuite, les fouilleurs mentionnant la mise au jour de fragments de marbre blanc et rouge – une autre plaque du même matériau a été découverte en 1988 (Langouët dir., 1988) –, d'un carreau en grès poli et de briques – dont une partie a pu aussi orner la base des murs. Dans la galerie, l'abbé Héligon décrit un sol composé « de deux ciments : l'un de couleur rose obtenue grâce à un mélange de briques pilées, l'autre blanchâtre. Amorcé du côté intérieur à la base des pilastres et à la plate-bande en saillie des fondements ; du côté extérieur à un cordon de schiste, il se divisait, sur une épaisseur de 15 centimètres, en compartiments réguliers. Nous avons cru reconnaître que la bande de ciment rose large de 35 centimètres (les blocs existent encore), courant de chaque côté du péristyle, existait aussi transversalement entre les pilastres et les colonnes ». Il semblerait qu'il décrive ainsi une bande de mortier de tuileau couvrant à la fois les bords de la galerie et joignant les angles des murs de celle-ci et de la *cella*, tandis qu'un mortier blanc, encadré par une bordure de dalles ou de moellons de schiste, et peut-être couvert d'un *opus signinum*, ait comblé l'espace intermédiaire (Darmon, 1994, p. 20, n° 752). Couverts d'enduits peints formant des panneaux rouges – à l'intérieur de la *cella*, selon J. Héligon –, gris et blancs, agrémentés ponctuellement de jaune et de vert, les murs de l'édifice supportent une charpente couverte

Chronologie	I ^e s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B5
Dimensions des temples	15,70 x 15,70 m (soit 205 m ²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

de tuiles, dont de nombreux débris gisent parmi les vestiges.

À 14 m à l'est du temple, le docteur Fouquet a fouillé un édifice formé d'une salle de plan rectangulaire, à laquelle est accolé un mur dont le tracé suit une ligne brisée en direction du nord-est ; aucun mobilier n'y a été découvert. Il mentionne également la présence, à une quarantaine de mètres à l'est du temple, d'une autre construction, cette fois-ci simplement de plan rectangulaire – longue de 5,90 m et large de 2,90 m –, dont proviennent des tessons de céramique grossière noire et jaune-roux (Fouquet, 1866, p. 35). J. Héligon, quant à lui, a reconnu les vestiges d'un second bâtiment rectangulaire, qui serait doté, comme le premier, d'un dallage d'ardoise ; il note avoir découvert deux objets en fer, des charbons, des *tegulae* et des tessons de céramique au sein de ces édifices. Il n'est pas certain que ces deux ou trois constructions découvertes à l'est du temple se rattachent toutes au lieu de culte ; en tout état de cause, le plan de ces édifices est manifestement incomplet et il est donc impossible d'en déterminer la nature, bien que la proximité de certains d'entre eux plaident en faveur de l'hypothèse de constructions dépendant du lieu de culte. Le site s'étend probablement plus au sud de ces constructions périphériques, puisque l'équipe qui a prospecté le terrain en 1988 a identifié une vaste zone recouverte de fragments de terre cuite architecturale et d'une plaque de marbre au sud-est du temple (Langouët, 1988).

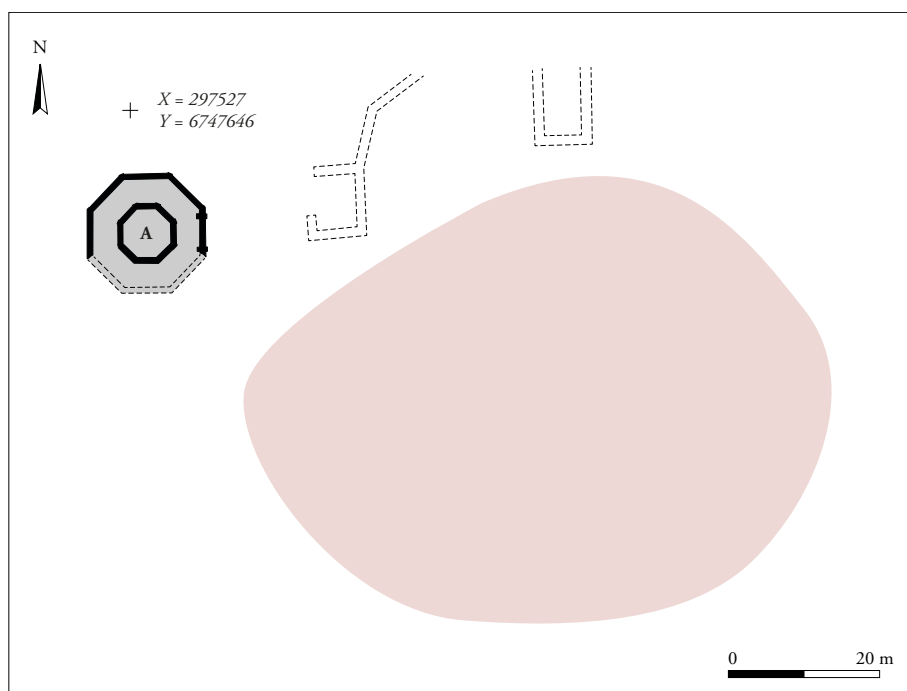


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Fouquet, 1866, pl. h.-t. et Langouët (dir.), 1988.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

L'ancien temple, dont l'abandon n'est pas daté, est encore partiellement en élévation au XIX^e s. Ses ruines ont été fréquentées dans le courant du second Moyen Âge ainsi qu'à l'époque moderne : les fouilleurs ont identifié, au sein des vestiges, des tessons de céramique vraisemblablement médiévale à glaçure plombifère (Héligon, 1908, p. 99) et une pièce à l'effigie de Louis XVI (Fouquet, 1866, p. 38).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Une grande stèle de granite – haute de 2,20 m, large de 0,80 m et épaisse de 0,40 m – découverte dans le bourg de Pluherlin, soit à environ 1 km au sud-sud-est du temple, porte une dédicace à Jupiter Très Bon et Très Grand (« *[Iovi] Op[ti]mo Maximo / Fiatus Connlari f(ec)ite d(e) s(ua) p(ecunia)* ») (Merlat, 1955, p. 159-160 ; *AE*, 1999, n° 1073 ; Gal-liou, 2009, p. 256). Il est possible, mais non démontré, qu'elle provienne du sanctuaire de la Grée Mahé.

▪ *Autres mobiliers*

À l'exception de tessons de céramique – dont l'un, portant l'estampille *Ianuari O[fficina]*, pourrait provenir d'une sigillée produite entre 80 et 210 de n. è. (Moitrieux, 2010, p. 44) –, les mobiliers découverts parmi les vestiges du temple sont peu abondants : ont été identifiés un fragment d'un vase en verre, une fibule en bronze à ressort, un petit disque en terre cuite percé d'un trou central, quelques ossements de faune, des charbons et des scories de fer (Fouquet, 1866, p. 38 ; Héligon, 1908, p. 96 et 98-99). J. Héligon signale également que l'abbé Marot aurait mis au jour des « vases funéraires » dans la *cella* du temple, fait non rapporté par le docteur Fouquet (Héligon, 1908, p. 96). Ces artefacts ne suffisent pas pour proposer une datation fiable des vestiges du sanctuaire.

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

Lieu de culte aménagé dans les campagnes du territoire vénète, le site de la Grée Mahé est situé à 16 km de la frontière la plus proche de la *civitas* et à 23 km au nord-ouest de l'agglomération antique de Rieux/Fégréac. La route d'époque romaine reliant cet habitat groupé au chef-lieu de la cité, Vannes, passe à 3,3 km au sud du site.

▪ *Environnement proche*

De nombreux indices d'occupations d'époque romaine ont été mis en évidence, depuis le milieu du XIX^e s., aux alentours du sanctuaire de la Grée Mahé. Outre les vestiges signalés directement à l'est du temple, qui relèvent peut-être du lieu de culte, le docteur Fouquet mentionne la présence de débris de terre cuite architecturale à Carnoguen, soit à 390 m au sud-est de la Grée Mahé, ainsi qu'à un point situé sur la crête schisteuse, à 175 m au nord-est du temple, où une monnaie antique a aussi été découverte. Une voie ancienne, que le docteur qualifie de romaine, longe ce dernier point et passe à 200 m à l'est de l'édifice de culte, en direction du sud. Entre ce chemin et le temple, plusieurs sections d'un talus qui délimite une occupation ancienne, non datée, ont été relevés (Fouquet, 1866, p. 34-36). À 450 m au sud-est du temple, au lieu-dit la Maison Neuve, les substructions d'un bâtiment de plan rectangulaire, non daté, ont été récemment identifiées à partir de clichés aériens (Daré, Le Maire, 2017). Les arguments manquent pour qualifier les vestiges repérés aux abords mêmes ou bien à quelques centaines de mètres du temple d'occupation rurale ou bien d'habitat aggloméré, développé à proximité d'une voie secondaire (Monteil, Naas, à paraître).

Les vestiges de ce qui s'apparente à la *pars urbana* d'une *villa* ont été reconnus à la Ville Julo (1,30 km au nord-nord-est de la Grée Mahé ; Langouët, 1988) et cinq autres sites d'époque romaine¹ sont recensés autour du bourg de Pluherlin, soit entre 1 et 2 km au sud du site à vocation cultuelle.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de la Grée Mahé est relativement bien connu grâce aux explorations anciennes, mais son environnement proche reste difficile à caractériser à partir des observations effectuées à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. L'emploi de marbre et d'enduits peints pour l'ornementation du bâtiment de culte, comme ses dimensions importantes, témoignent d'une construction de qualité, peut-être liée à un statut public. Quoi qu'il en soit, l'aire sacrée, ses équipements et l'éventuel péribole qui entourent ce temple n'ont pas été clairement mis en évidence ; il est impossible de préciser si les constructions reconnues directement à l'est appartiennent au lieu de culte, à un établissement associé ou bien à une tout autre occupation, peut-être une agglomération.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Daré, Le Maire, 2017 – DARÉ S., LE MAIRE M., avec la collaboration de DUFAY-GAREL Y., RÉGENT B., *Autour du golfe du Morbihan, les landes de Lanvaux et le sud de la vallée de la Vilaine*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Darmon, 1994 – DARMON J.-P., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II. Province de Lyonnaise – 5. Partie nord-ouest*, Paris, CNRS (suppl. à *Gallia*, X), 137 p. et 98 pl.

Fouquet, 1866 – FOUQUET (Dr.), « Fouilles à la Grée-Mahé, en Pluherlin », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 34-39 et 2 pl. h.-t.

Galliou, 2009 – GALLIOU P., *Le Morbihan*. 56, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 56), 445 p.

Héligon, 1908 – HÉLIGON J., « Compte rendu des fouilles exécutées à la Grée-Mahé en 1907 », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 96-99.

Langouët (dir.), 1988 – LANGOUËT L., *La prospection archéologique en Bretagne (Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine et Morbihan)*, rapport

1. Des débris de terre cuite architecturale parfois accompagnés de tessons de céramique ont été observés à Coët Daly, Kerioche et Carévin (Langouët, 1988) ; une stèle antique, provient de la Regobe (archives scientifiques du SRA de Bretagne, entité archéologique n° 56 171 0017) ; un bâtiment d'époque romaine a été fouillé anciennement à 100 m au sud du bourg (Galliou, 2009, p. 257).

de prospection-inventaire (CeRAA), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Moitrieux, 2010 – MOITRIEUX G., « L'inscription de Plaudren », *Aremorica*, t. 4, p. 29-45.

Monteil, Naas, à paraître – MONTEIL M., NAAS P., « Pluherlin – la Grée-Mahé (Morbihan – cité des Vénètes) », *in* MONTEIL M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.

S.276 – Plumelin (Morbihan), Kerdouarin

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes
Coordonnées (Lambert 93) : X = 259965 ; Y = 6772840
Numéro d'entité archéologique : 56 174 0019
Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable
Divinités honorées : inconnues
Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Les clichés aériens pris par P. Naas en 2006 et 2009 sont à l'origine de la découverte du temple de Plumelin, également prospecté au sol en 2006 (Naas, 2006 ; 2009).

▪ Implantation topographique

Le site de Kerdouarin est installé sur un rebord de plateau cerné au nord et au sud-est par deux vallons accueillant des ruisseaux.

2 – Présentation des vestiges

Un temple de plan centré (A), aux fondations en pierre, constitue le seul vestige identifiable et rattachable à un lieu de culte (fig. 1 et 2). Les murs délimitant sa *cella* et sa galerie forment deux carrés concentriques. Des fragments de tuile et des moellons ont été repérés en surface du site, à l'emplacement de cet édifice.



Fig. 1 : vue aérienne du site. In Naas, 2006.

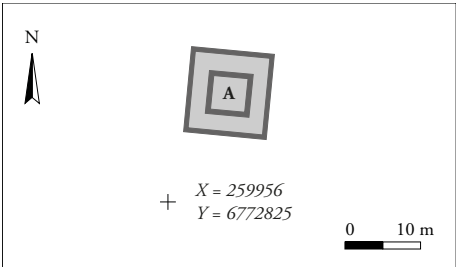


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Naas, 2006 et 2009.

Chronologie	I ^{er} s. - milieu du IV ^e s. de n. è. (?)
Type d'organisation spatiale	II-1a ?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?
Dimensions de l'aire sacrée	?
Types des temples	B1a
Dimensions des temples	+/- 12 x 12 m (soit +/- 145 m²)
Autres équipements remarquables	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Le temple de Kerdouarin est implanté sur le territoire des Vénètes, à 12 km au sud-est de l'habitat aggloméré antique de Bieuzy-les-Eaux et à moins de 2 km au nord-est de la voie d'époque romaine qui relie ce dernier à l'agglomération de Plaudren.

▪ Environnement proche

Les prospections aériennes ont également démontré l'existence d'un réseau de fossés, dont l'orientation est similaire à celle du temple, qui peuvent composer des limites de parcelles voire, sans certitude, des enclos dépendant d'un habitat (fig. 3). L'édifice de culte est localisé dans l'une de ces probables parcelles, mesurant plus de 140 m de côté. Aucun autre aménagement construit n'a été identifié au sein de ces espaces enclos qui restent non datés.

5 – Synthèse et interprétation

Ce petit temple rural possède probablement un statut privé et peut être installée au sein d'un espace cultivé ou dépendre d'un établissement agricole voisin, aménagé en matériaux périssables au sein d'un système d'enclos fossoyés.

6 – Bibliographie

Naas, 2006 – NAAS P., *Rapport de prospection inventaire entre l'Oust et le Blavet. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient. Département du Morbihan*, rapport prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.

Naas, 2009 – NAAS P., *Rapport de prospection inventaire entre l'Oust et le Blavet. Arrondissements de Pontivy, Vannes et Lorient. Département du Morbihan*, rapport de prospection-inventaire, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, n. p.



Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement. Réal. S. Bos-sard, d'après Naas, 2006 et Naas, 2009.

S.277 – Rieux (Morbihan), le Château-Merlet

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes	Sanctuaire avéré
Coordonnées (Lambert 93) : X = 316500 ; Y = 6734400	Qualité de la documentation : peu exploitable
(localisation imprécise)	Divinités honorées : inconnues
Numéro d'entité archéologique : 56 194 0002	Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

L'exploration du temple de Rieux est ancienne : les seules données réunies pour ce lieu de culte ont été publiées par L. Maître (1887, p. 20-24 ; 1893, p. 72-77 et 1 pl. h.-t.), J.-M. Le Mené (1888) et R. de Laigue (1888), qui y ont tous trois réalisé des sondages en 1887. Les fouilles, entreprises de manière expéditive, ont consisté à dégager les murs de l'édifice, alors conservés sur près d'un mètre d'élévation, et à pratiquer quelques sondages complémentaires à ses abords. Les substructions, identifiées à celles d'un temple dès leur dégagement, ont par la suite été vraisemblablement recouvertes, voire détruites, et sont aujourd'hui enfouies. Plus récemment, l'architecture du bâtiment de culte a été analysée par Y. Maligorne, à partir des descriptions fournies par les trois archéologues (Maligorne, 2006, p. 59-60 et 62-64).

▪ Implantation topographique

L'édifice de culte est localisé au cœur d'une agglomération antique établie en rive droite de la Vilaine, au sommet et sur les flancs d'un éperon qui domine d'une vingtaine de mètres le fleuve. Il occupe l'un des points hauts de l'habitat groupé, situé à 400 m au nord-ouest du cours d'eau.

2 – Présentation des vestiges

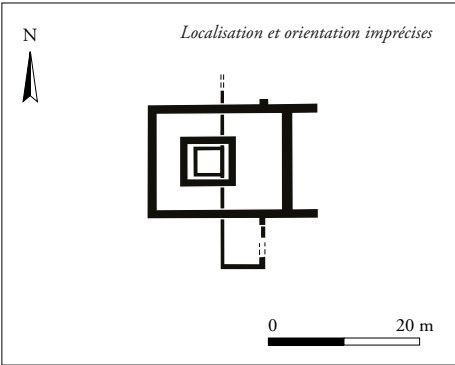


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine, toutes phases confondues. Réal. S. Bossard, d'après Maître, 1887, pl. h.-t.

	Phase 1	Phase 2
Chronologie	?	?
Type d'organisation spatiale	?	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	?
Dimensions de l'aire sacrée	?	?
Types des temples	A : ?	B : C1
Dimensions des temples	A : ?	B : 19 x 15,30 m (soit 291 m²)
Autres équipements remarquables	-	-

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

Les vestiges identifiés à la fin du XIX^e s. se rapportent, pour les murs les plus épais, à un temple sur podium dont seule la base est conservée (phase 2) ; l'exploration de l'intérieur de la construction et de ses abords a mis en évidence d'autres maçonneries qui relèvent probablement d'un ou de plusieurs états antérieurs (phase 1).

▪ Phase 1 (non datée)

Un mur long de plus de 20 m, orienté suivant un axe nord-sud et couvert d'un enduit gris agrémenté de bandes rouges, semble avoir été recoupé par les fondations du temple. Il aurait ainsi été en partie englobé dans la base de ce dernier, qui lui serait postérieur d'après les descriptions des fouilleurs (fig. 1 et 2) (Laigue, 1888, p. 194). À l'ouest de ce mur, au centre de la *cella* du temple, est accolée une petite pièce (A) de plan carré, mesurant 4 m de côté, dont le sol est formé d'une couche bétonnée épaisse d'une vingtaine de centimètres. Au sud du temple, le mur marque un angle droit vers l'est puis vers le nord, où il délimite apparemment une pièce large de

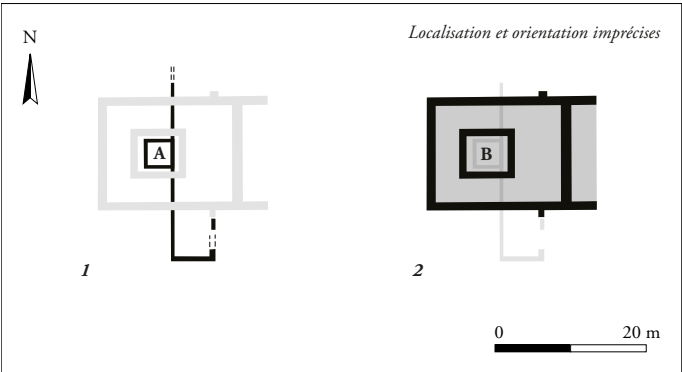


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. 1 : phase 1 ; 2 : phase 2. Réal. S. Bossard, d'après Maître, 1887, pl. h.-t.

plus de 4,50 m.

Conservés à une profondeur plus importante que ceux du temple, ces murs maçonnés semblent appartenir à un ou plusieurs édifices antérieurs dont l'architecture est difficilement restituable ; en tout état de cause, aucun argument ne permet d'envisager sérieusement un premier édifice de culte qui aurait précédé le temple sur podium, bien que la superposition de la *cella* et de la pièce carrée soit troublante.

▪ Phase 2 (non datée)

Mieux caractérisé, le temple (B), dont les murs sont épais d'environ 1 m, est dressé sur un podium de plan rectangulaire, dont seule la base était préservée à la fin du XIX^e s. (fig. 1 et 2). Accessible depuis l'est par un escalier dont ne subsistent que les deux murs d'échiffre, ce podium est renforcé par deux contreforts de largeur inégale, appuyés contre les murs nord et sud du temple. Décentrée vers l'ouest, la *cella* présente un plan quasi carré et est ceinturée par un déambulatoire plus large en façade orientale, « définissant ainsi, en contribuant à l'allongement de l'édifice, une manière de porche » (Maligorne, 2006, p. 59). Un fragment de ce qui s'apparente à un chapiteau en pierre dure orné d'une volute, des enduits peints rouges décorés de motifs multicolores ainsi que des débris de briques et de tuiles, mis au jour par les fouilleurs au cours de leurs travaux, proviennent probablement de l'élévation du temple (Maître, 1887, p. 21-23). On ne sait avec certitude si une colonnade encadre intégralement sa galerie périphérique, ou si elle se limite à la façade principale et au porche, tel qu'à Aubigné-Racan. Toutefois, Y. Maligorne privilégie l'hypothèse d'un temple périptère, dont la façade orientale serait hexastyle et dont les longs côtés présenteraient 7 colonnes (Monteil *et al.*, 2009, p. 170-171).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n'est documenté pour ce site, malgré les fouilles – certes sommaires – exécutées à la fin du XIX^e s.

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

L'habitat groupé de Rieux, identifié au *Duretie* figurant sur la *Table de Peutinger*, s'est manifestement cristallisé autour de la voie joignant Nantes, chef-lieu namnète, et Vannes, capitale des Vénètes dont dépend l'agglomération de Rieux. Cette dernière est installée aux marges du territoire antique, à moins de 500 m de la Vilaine ; ce cours d'eau marque la limite entre les deux *civitates* et est traversé, dès l'Antiquité, par une voie passant en contrebas de Rieux.

▪ Environnement proche

Le temple semble avoir été érigé au centre de l'agglomération dont les vestiges connus, essentiellement mis au jour par L. Maître à la fin du XIX^e s. (fig. 3) (Maître, 1887 ; 1893, p. 68-77), sont nombreux. Les indices d'occupations antiques observés par l'archéologue à Rieux s'égrènent sur plus de 1,2 km le long de la voie, dont on suppose que le tracé est aujourd'hui repris par la rue Romaine qui traverse le bourg. Cette agglomération est peut-être structurée par un second axe viaire, qui se dirige du sud vers le nord en direction de Rennes ; le temple serait ainsi localisé à quelques dizaines de mètres au nord-est du carrefour formé par ces deux axes. L'habitat, reconnu pour le Haut-Empire sur une surface d'une quinzaine d'hectares, est prolongé sur l'autre rive de la Vilaine, après un passage à gué et en territoire *a priori* namnète, par l'agglomération antique de Fégréac, développée elle aussi aux abords de la voie Nantes-Vannes ; l'ensemble formerait ainsi un doublet de villes (Monteil, 2012, p. 215-217).

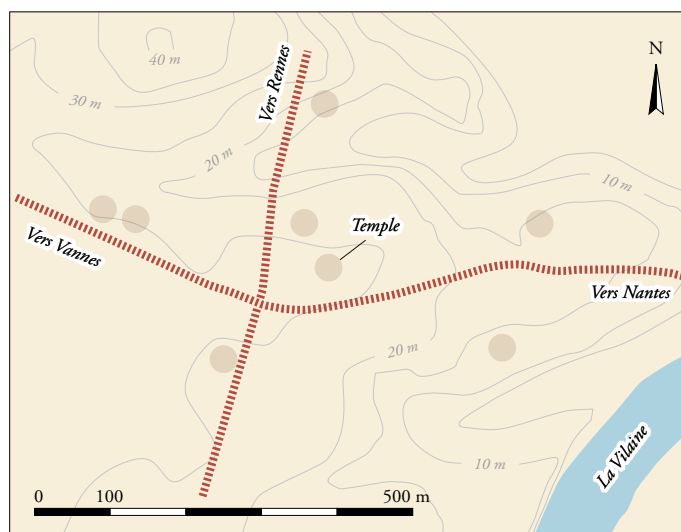


Fig. 3 : l'agglomération secondaire de Rieux.
Réal. S. Bossard, d'après Monteil, 2012, p. 215, fig. 187.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de Rieux, dont les environs proches ne sont pas documentés, domine probablement l'*area sacra* d'un

important sanctuaire, aménagé au centre d'une agglomération secondaire vénète. De fait, les dimensions remarquables de cet édifice probablement périptère et son architecture mixte, évoquant à la fois les temples classiques sur podium et les bâtiments de culte dotés d'une galerie périphérique, suggèrent qu'il constitue le cœur d'un lieu de culte public, vraisemblablement le principal de l'habitat groupé. Il est regrettable qu'aucune donnée n'ait été collectée à propos de la chronologie et de l'intégration du temple dans son environnement ; il apparaît comme certain que l'évolution du site, qui connaît plusieurs phases, est complexe.

6 – Bibliographie

Le Mené, 1888 – LE MENÉ J.-M., « Le temple gallo-romain de Rieux », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1887, p. 189-192.

Laigue, 1888 – LAIGUE (DE) R., « Rapport supplémentaire sur Rieux », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1887, p. 193-194.

Maître, 1887 – MAÎTRE L., « La station gallo-romaine de Rieux-Fégréac », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-inférieure*, 26, 1887, 2^e semestre, p. 1-34 et pl. h.-t.

Maître, 1893 – MAÎTRE L., *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure. I. Les cités disparues des Namnètes*, Nantes, E. Grimaud, 549 p., 31 pl.

Maligorne, 2006 – MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie et culture), 229 p.

Monteil, 2012 – MONTEIL M., *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province la Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire, mémoire d'habilitation à diriger des recherches*, Tours, Université François-Rabelais, vol. 2, 363 p.

Monteil et al., 2009 – MONTEIL M., MALIGORNE Y., AUBIN G., BESOMBES P.-A., BOUVET J.-Ph., GUITTON D., LEVILLAYER A., MORTREAU M., THÉBAUD S., SAGET Y., « Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) : bilan des connaissances », *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, p. 153-188.

S.278 – Vannes (Morbihan), Bilaire

1 – Présentation du site

Cité antique : Vénètes

Coordonnées (Lambert 93) : X = 268880 ; Y = 6745835

Numéro d'entité archéologique : 56 260 0036

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : années 10 av. n. è. – début du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le site antique de Bilaire, localisé au nord de l'agglomération vannetaise, est signalé depuis la fin du XIX^e s. : près de la route menant à Saint-Avé, ont été reconnus des « restes de murs romains paraissant avoir formé un quadrilatère d'une centaine de mètres de côté ; quantité de briques à rebord, de ciment, de poterie très variée, dont des fragments en terre samienne ornements, et beaucoup de pierres brûlées » (Rialan, 1885, p. 2). Ces vestiges ont été localisés avec plus de précision lors de prospections au sol menées par E. Rialan en 1912, puis par l'équipe du Centre d'étude et de recherche archéologique du Morbihan (CERAM) dans les années 1990 (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 1). Ainsi, lorsqu'un projet d'aménagement de lotissement menace le site en 1997, M. Baillieu (Afan) y entreprend une campagne de sondages pour en définir l'emprise et caractériser les vestiges (Baillieu dir., 1997). La mise au jour d'une construction antique de plan polygonal puis, en 1999, la découverte fortuite des substructions d'un temple, lors des premiers travaux du lotissement, conduisent le même archéologue à diriger deux campagnes de fouille programmée à Bilaire, en 1999 et 2000 (Baillieu, 1999 ; Baillieu, Simon, 2000 ; Simon, 2005a et b ; Simon, Bérard, 2007 ; S. Daré, *in* Galliou, 2009, p. 394-398).

Les vestiges du sanctuaire, étudié sur une surface de 1 800 m², sont globalement érodés – notamment les aménagements les plus anciens, perturbés par les occupations postérieures. Toutefois, la base de l'élévation des murs et plusieurs niveaux archéologiques ont été épargnés, permettant de reconstituer d'une manière relativement précise la chronologie du site. La partie basse de l'élévation du temple, conservée, a été mise en valeur et est aujourd'hui visible, en bordure du lotissement.

▪ Implantation topographique

Le lieu de culte a été bâti en partie haute du versant oriental d'une colline qui domine la vallée du ruisseau de Bilair, dont le cours est accessible à 260 m au nord-est et à 15 m en contrebas du site archéologique. Ce relief surplombe aussi la ville antique de Vannes, dont le centre monumental est situé à 1,20 km en direction du sud.

2 – Présentation des vestiges

Dans le cadre de la préparation de cette notice, il a été choisi de découper la chronologie des vestiges gaulois et gallo-romains, à partir du phasage établi par M. Baillieu (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1), en cinq phases. Alors que la première phase correspond aux aménagements préromains, relevant vraisemblablement d'occupations successives dont la nature n'a pas pu être déterminée, la seconde phase réunit les installations qui ont directement précédé la construction du sanctuaire, et les phases 3 à 5 renvoient à l'édification, à l'occupation et aux transformations du lieu de culte d'époque romaine.

	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Chronologie	Années 10 av. n. è. - années 10-40 de n. è.	Années 10-40 - années 120-140 de n. è.	Années 120-140 - fin du II ^e s. ou début du III ^e s. de n. è.	Fin du II ^e s. ou début du III ^e s. (?) - début du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?	?	?	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	?	Enceinte polygonale : premier état en maté- riaux périssables ?	Enceinte polygonale : péribole maçonné	Enceinte polygonale : péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	?	?	> 33 x 23 m (soit > 600 m ²)	> 33 x 23 m (soit > 600 m ²)
Types des temples	?	A1 : A1a	- A2 : B1a - B : A4 ?	A2 : B1a
Dimensions des temples	?	A1 : +/- 8,60 x 8,60 m (soit 74 m ²)	- A2 : 10,30 x 10,30 m (soit 106 m ²) - B : +/- 15 x 12 m (soit 150 m ²)	A2 : 10,30 x 10,30 m (soit 106 m ²)
Autres équipements remarquables	?	-	Abside	Portiques

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

▪ **Phase 1 (IV^e s. ou III^e s. – I^{er} s. av. n. è.)**

Deux concentrations de structures préromaines ont été identifiées : l'une est apparue sous le sol de la galerie nord du temple A, postérieur, et au nord-est de celui-ci, tandis que l'autre est localisée dans la partie sud-est de l'enceinte romaine de plan polygonal, ainsi qu'à ses abords (**fig. 1, n° 1**).

Le premier ensemble se compose essentiellement de tranchées, dont deux, parallèles, sont distantes de 0,70 m. Des pierres de calage, recouvertes par un niveau de terre noire organique, ont été disposées au fond de ces creusements au tracé courbe. De part et d'autre de l'une des tranchées, en surface, plusieurs blocs de pierre sont alignés. Ces structures correspondent vraisemblablement aux fondations de palissades ou de murs en matériaux périssables, appartenant à un enclos ou à un bâtiment du second âge du Fer, dont l'emprise n'est pas connue. Quelques trous de piquet ou de poteau ont été observés le long des tranchées et à l'extérieur de l'emprise du temple A, près de son angle nord-oriental.

À une vingtaine de mètres au nord-est de cet ensemble, le second secteur dense en structures gauloises est traversé par un petit fossé – ou la tranchée d'implantation d'une paroi ? –, comblé au plus tôt lors de la première moitié du II^e s. av. n. è. Présentant un tracé curviligne, il est longé, à l'extérieur, par un lit de pierres et de galets usés, utilisé comme niveau de circulation. Des trous de poteau, appartenant vraisemblablement à plusieurs bâtiments de petite taille, et des fosses, remblayées entre le III^e s. et le I^{er} s. av. n. è., se répartissent aux abords de ces aménagements.

Ces nombreuses structures en creux, datées de l'âge du Fer, ne relèvent probablement pas d'un seul, mais plutôt de plusieurs états, difficiles à distinguer en raison d'un mobilier peu abondant. Partiellement conservées, elles ne sont guère caractéristiques des équipements d'un habitat ou d'un sanctuaire. Les différentes productions céramiques issus du remplissage de ces creusements peuvent être attribuées à une période assez longue, témoignant d'une occupation du site gaulois de la fin du IV^e s. ou du III^e s. au courant du I^{er} s. av. n. è. (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 6-8 et p. 18-27 ; vol. 2, p. 6-7 : phase 1). Les quelques objets fabriqués durant l'âge du Fer et mis au jour au sein de contextes postérieurs (phases 2 à 5) qui correspondent à de probables offrandes – une fibule laténienne et des monnaies gauloises – ont pu être déposés au sein du sanctuaire au cours du Haut-Empire (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 45-46). En outre, les seuls objets découverts au sein de structures rattachées à la phase 1 sont un fragment de bracelet en verre et une possible demi-monnaie, auxquels s'ajoute une centaine de tessons de céramique (cf. *infra*). Ainsi, si le sanctuaire antique s'installe à l'emplacement d'un ancien établissement gaulois, il reste difficile d'étayer l'hypothèse d'un lieu de culte préromain, les structures comme les mobiliers de l'âge du Fer ne permettant pas de caractériser la nature de ces premières occupations.

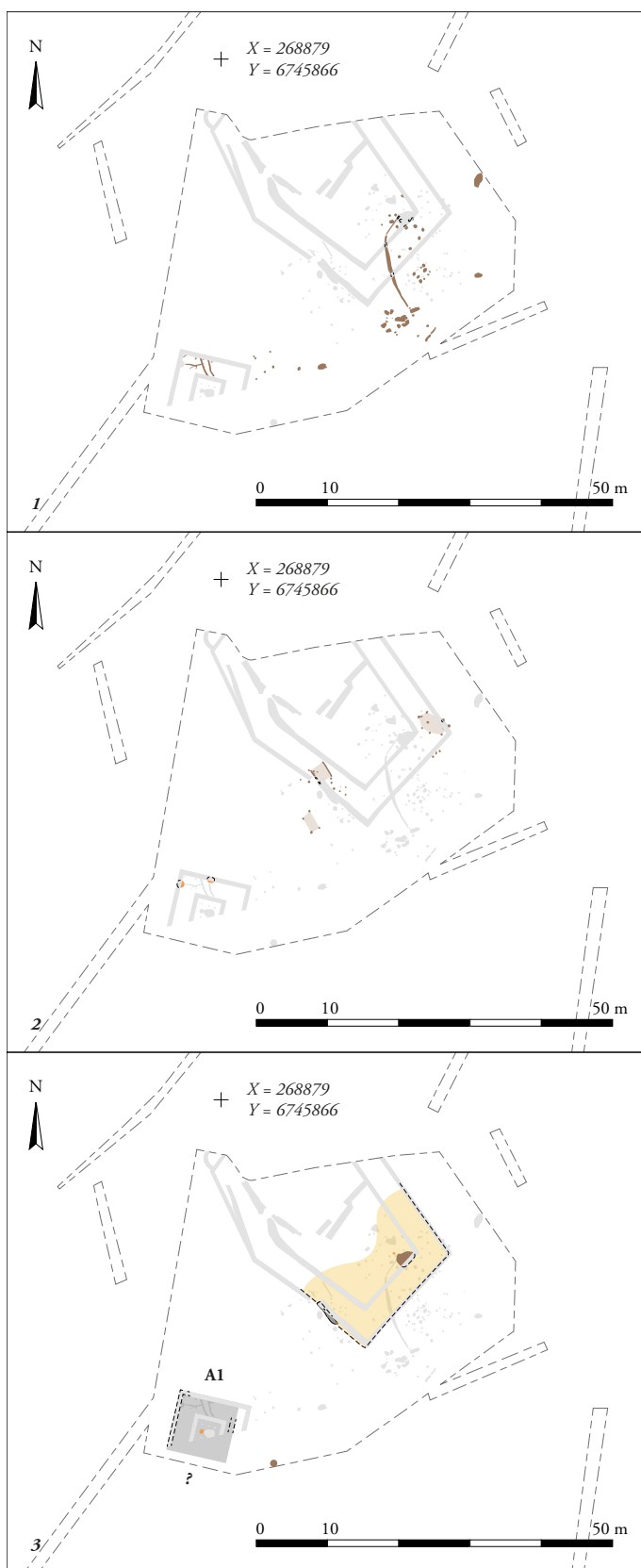


Fig. 1 : vestiges du site du second âge du Fer et du sanctuaire d'époque romaine. 1 : phase 1 ; 2 : phase 2 ; 3 : phase 3. Réal. S. Bossard, d'après Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, fig. 10, 16 et 20.

▪ **Phase 2 (années 10 av. n. è. – années 10 à 40 de n. è.)**

Un niveau de terre noire organique s'est formé, ou a été installé volontairement, à l'emplacement du futur temple A, que ses fondations entailleront lors des phases 3 et 4. Épais de 0,30 à 0,40 m, il recouvre les vestiges sous-jacents de la phase 1. Le mobilier prélevé au sein de cette couche, constitué de 1 299 tessons de céramique, de 2 monnaies et de 2 fibules, permet de dater sa mise en place de la période augustéenne, voire du règne de Tibère, soit des années 10 av. n. è. aux années 40 de n. è. En surface de cette couche, un niveau de cailloutis damé et deux foyers, recoupés par les murs nord et ouest du temple A, relèvent d'une occupation immédiatement antérieure à la construction de ce dernier.

Des solins ou des trous de poteau, constituant les fondations d'au moins trois bâtiments de faibles dimensions, ont été reconnus à une vingtaine de mètres au nord-est, dans la zone bâtie depuis l'âge du Fer (**fig. 1, n° 2**). Une datation augustéenne a aussi été proposée pour ces aménagements, dont la fonction n'est pas connue (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 8-13 et p. 27-34 ; vol. 2, p. 24-27 : phase 2, séquence 1).

▪ **Phase 3 (années 10 à 40 – années 120-140 de n. è.)**

À partir de la troisième phase, la vocation religieuse du site de Bilaire ne fait plus de doute : les mobiliers témoignent de dépôts d'offrandes et les aménagements de l'existence d'une cour enclose et d'un temple (**fig. 1, n° 3**). Toutefois, les limites de ce sanctuaire n'ont pas été repérées ; l'enceinte mesurant une centaine de mètres de côté, signalée par E. Rialan (1885, p. 2), si elle a bien existé, n'a pas été reconnue en fouille. La construction d'un péribole, enserrant l'ensemble des constructions du site, n'est donc pas certaine (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 8-13, p. 27-34 et p. 47 ; vol. 2, p. 8-21 : phase 2, séquence 2). Dans la partie sud-ouest de l'aire fouillée, les vestiges du premier état d'un temple (A1) ont pu être étudiés. Les fondations du mur occidental, de l'angle nord-ouest, et probablement aussi du mur oriental de ce bâtiment, partiellement conservées, s'apparentent à des solins en pierres sèches supportant une élévation de bois et de terre, disparue. Les lambeaux d'un niveau de sol – un lit de pierres et de galets usés par un piétinement répété, recouverts par une fine couche d'arène granitique – ainsi qu'un foyer central ont été observés au sein de l'édifice. La structure de combustion est composée d'une chape d'argile reposant sur un radier de pierre, qui a livré des objets attribués à la période augusto-tibérienne ; quelques esquilles brûlées d'os de faune proviennent du foyer. À 6 m à l'est du temple, une fosse cylindrique, mesurant environ 1 m de diamètre, entaille le substrat sur une profondeur de 1,20 m ; son remplissage supérieur, daté des années 50 à 75 de n. è., permet de la rattacher à la phase 3. D'après sa morphologie, il semble plausible d'y voir un puits abandonné en cours de creusement.

À 20 m au nord-est de cet ensemble, plusieurs niveaux de sol, reconnus au sein d'un espace mesurant environ 20 m de côté, viennent sceller les fondations des bâtiments construits en terre et en bois lors des phases 1 et 2. Sur ces niveaux, conservés par lambeaux, a été aménagé un foyer, composé d'un lit de tuiles couvert d'une couche d'argile. Un matériel abondant et varié, daté des années 10 à 40 de n. è., a été mis au jour au contact des sols : plus de 3 000 tessons de céramique, trois crânes d'animaux, 27 monnaies, 9 fibules et divers objets en alliage cuivreux, en fer et en verre ont été rejetés ou, pour certains, déposés, probablement en guise d'offrande.

Les sédiments qui composent ces sols (argile brune organique, arène granitique compacte ou sol damé installé sur un lit de pierres), entretenus au moyen de recharges, sont recoupés par les fondations de l'enceinte maçonnée de la phase 4, mais ils ne s'étendent pas au-delà des limites de cette dernière. Ainsi, il peut être raisonnablement considéré qu'une première enceinte, dont les fondations auraient été détruites lors de sa reconstruction en pierre, a été bâtie à cet emplacement dès la phase 3, et qu'elle a contenu les niveaux de sols associés. D'ailleurs, à l'ouest, un large solin, au sein duquel

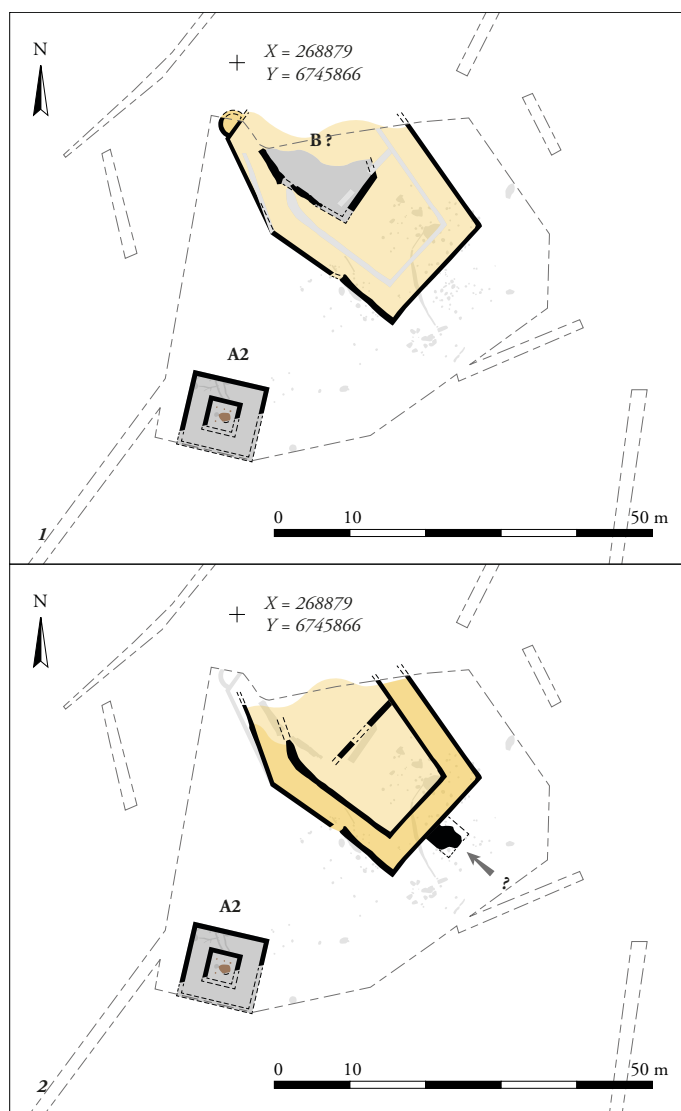


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. 1 : phase 4 ; 2 : phase 5.
Réal. S. Bossard, d'après Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, fig. 14, 18, 29 et 30.

apparaissent les négatifs de trois poteaux, longe le mur de l'enceinte de la phase 4, qui le recoupe en partie. En outre, les niveaux de démolition qui recouvrent les sols de la probable enceinte de la phase 3 se composent de pierres, d'argile brune et de nodules de mortier de chaux, vraisemblablement issus de murs qui associent une base en pierre et une élévation en matériaux périssables. Ils ont aussi piégé des objets détritiques qui sont datés, pour les plus récents, des années 120 de n. è. Une grande fosse, dont le creusement a entamé les niveaux de sol de l'enceinte, a été comblée peu de temps avant la démolition de cette dernière : son comblement recèle un matériel rattaché aux années 60 à 120 de n. è.

▪ **Phase 4 (années 120-140 – fin du II^e s. ou début du III^e s. de n. è. ?)**

Durant les décennies centrales du II^e s., le temple A est reconstruit (état A2), après l'installation d'un remblai qui rehausse ses sols de 20 cm (**fig. 2, n° 1**). Il adopte désormais un plan centré et carré, associant une *cella* et une galerie périphérique ; la moitié sud-est de l'édifice a été détruite par la mise en place récente d'une canalisation. Les murs nord et ouest du nouvel édifice sont reconstruits à l'aplomb de ceux du temple A1, au préalable arasés, tandis que les deux autres murs sont vraisemblablement décalés vers l'est et le sud pour augmenter la surface du bâtiment. Bien que les murs oriental et septentrional aient été épierrés lors de la destruction de l'édifice, l'élévation conservée témoigne de l'emploi de mortier. Dans la galerie, le remblai de terre a été recouvert par un niveau de travail, puis par un radier et un sol de cailloutis damé, partiellement conservé. Dans la *cella*, après avoir démonté l'échafaudage utilisé pour la construction des murs, dont témoignent les trous de piquets repérés près de leur base, un niveau de travail et un sol d'argile ont été posés. Ce dernier est recoupé dans sa partie centrale par une fosse de plus de 1 m de diamètre, remplie de moellons et de fragments de tuile de gros module. En raison de son emplacement et de ses liens stratigraphiques, cette structure peut être interprétée comme la fosse de récupération des fondations d'une base qui devait supporter la statue de culte du temple. Les débris provenant des niveaux de démolition du bâtiment religieux indiquent qu'il était coiffé d'une couverture de tuiles.

Au nord-est, une enceinte maçonnée de plan polygonal remplace vraisemblablement la construction en matériaux périssables de la phase 3. Les débris issus de la démolition de cette dernière ont été répartis dans un remblai de nivellement mis en place avant de creuser les fondations du nouvel édifice. L'extrémité septentrionale de l'enceinte, détruite par une carrière plus récente, n'est pas conservée ; il est donc impossible de déterminer si ses murs enserrant une cour en forme de pentagone ou d'hexagone irrégulier, dont l'emprise devait avoisiner 600 ou 700 m². Une abside – mais d'autres ouvrages du même type ont pu avoir existé dans la partie détruite – est accolée à sa façade nord-ouest ; son sol est constitué d'une couche de mortier de tuileau. Le reste des sols, ainsi qu'une partie des murs de l'enceinte et de ses aménagements internes, ont disparu au gré de récupérations de matériaux et d'occupations postérieures. Plusieurs tronçons de murs épais, conservés au sein de la cour et recoupés par des maçonneries construites lors de la phase 5, appartiennent vraisemblablement à un bâtiment, dont le plan serait lui aussi polygonal, élevé dans la moitié septentrionale de l'enceinte. L'identification de l'enceinte à un sanctuaire laisse supposer qu'il pourrait correspondre à un temple (B), bien que son plan n'en soit pas du tout caractéristique. Il pourrait aussi être identifié à un bassin. Des fragments d'enduits peints, non décrits, témoignent de l'ornementation de cette construction ou bien de l'enceinte. À l'extérieur, contre le mur nord-est, un lambeau de sol de mortier de tuileau brûlé constitue le seul aménagement reconnu.

La construction du temple A2 et de l'enceinte et du bâtiment qu'elle renferme relèvent probablement d'une même campagne de travaux. De fait, elle est postérieure, pour le premier, aux années 140 et, pour les seconds, au deuxième quart du II^e s., d'après le matériel céramique, bien daté, issu des remblais d'installation (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 13-17 et p. 35-43 : phase 3, séquence 1).

▪ **Phase 5 (fin du II^e s. ou début du III^e s. ? – début du IV^e s. de n. è.)**

Tandis que le temple de plan centré A2 n'est *a priori* pas affecté par des transformations, mais continue d'être fréquenté, l'enceinte polygonale est réaménagée au cours d'une cinquième phase (**fig. 2, n° 2**). Un changement d'appareillage des murs et le recoupement de plusieurs structures antérieures permettent d'identifier clairement les nouveaux murs dressés lors de ce chantier de reconstruction. Ainsi, l'angle nord-ouest de l'enceinte est décalé, après suppression de l'abside, et une galerie large de 3 m, est aménagée le long de ses murs, à l'intérieur de l'espace enclos. Après démolition du bâtiment B, la cour intérieure est scindée en deux espaces par un mur (ou un muret ?) médian. Dernier aménagement notable, un podium ou, plus probablement, un escalier d'accès est bâti au contact du mur sud-est de l'enceinte ; en subsiste seulement le blocage, composé de débris de terre cuite architecturale, de moellons et de nodules de mortier. Le mobilier qui en provient, attribué à la fin du II^e s. et au début du III^e s., fournit le seul repère chronologique utile à la datation de ces réaménagements, qui ne sont peut-être pas tous concomitants (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 35-43 : phase 3, séquence 2).

▪ **Aménagements non phasés**

Dans la partie orientale de la zone de fouille, de nombreuses structures en creux, vierges de mobilier, n'ont pas pu

être datées. Elles sont toutefois antérieures aux niveaux mis en place lors de la phase 3 et se rattachent ainsi aux occupations des phases 1 ou 2 (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 18).

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Alors que les niveaux superficiels de l'enceinte polygonale ont été détruits, la conservation des sols et des couches de démolition du temple A2 apportent des informations intéressantes sur les derniers temps de sa fréquentation, ainsi que sur son abandon. Le mobilier dispersé mis au jour sur le sol de la *cella* comprend 106 tessons (pour un nombre minimum de 19 vases), 6 monnaies, une bague en alliage cuivreux, un anneau d'argent, une perle, un jeton et un pion de jeu en verre et des fragments issus de deux bougeoirs en terre cuite. Le numéraire se compose exclusivement d'imitations d'antoniniens portant le nom de Claude II divinisé ; ces pièces, produites au plus tôt durant les années 270, ont circulé durant plusieurs décennies, jusqu'au début du IV^e s. Ce *terminus post quem* est confirmé par la datation des tessons de céramique sigillée, située au début ou dans le courant du IV^e s. Le temple est alors vraisemblablement abandonné durant les premières décennies du IV^e s., aucun objet plus tardif n'ayant été mis au jour sur le site (Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 28-31 ; Simon, 2005a et b).

Les murs du temple A2, ainsi que la base de sa statue de culte, et une partie des élévations de l'enceinte polygonale ont été récupérés après l'abandon du sanctuaire, à une date inconnue. Le secteur nord-est du site est mis en carrière après l'Antiquité – aucune donnée chronologique n'est indiquée – et un quart de l'emprise de l'enceinte des phases 4 et 5 est alors détruite. D'autres aménagements, rattachés à la période médiévale, ont contribué à la dégradation des niveaux anciens. Dans le courant du VIII^e s. ou du IX^e s., un four est appuyé contre le mur d'enceinte de l'époque romaine, alors encore en élévation ; à ses abords, un niveau de circulation et une fosse de vidange ont été identifiés. Plus tardivement, vers le XIII^e s. ou le XIV^e s., une structure semi-circulaire en pierre, abritant deux petites fosses circulaires, est bâtie au cœur de l'enceinte, endommageant les maçonneries antiques (Baillieu, Simon, 2000, vol. 1, p. 43-44).

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ *Documents épigraphiques et iconographiques*

Quelques figurines en terre cuite ont été découvertes lors des fouilles réalisées à Bilaire, sous la forme de 12 fragments. Ces derniers relèvent de 4 types de représentation : la déesse-mère allaitant, Vénus anadyomène, Vénus à gaine et une possible tête d'adolescent. Tandis que 7 restes proviennent de contextes postérieurs à l'Antiquité, localisés dans le secteur de l'enceinte polygonale, les 5 autres fragments, vraisemblablement issus de 2 Vénus à gaine, ont été mis au jour sur le sol de la *cella* du temple A2, sous un niveau de démolition. Ces objets ont sans doute été déposés, en tant qu'offrandes, dans ce bâtiment de culte construit au plus tôt durant le second quart du II^e s., et ont été mis au jour aux côtés d'autres objets datés, pour les plus récents, du début du IV^e s., et de rejets détritiques plus anciens. Leur dépôt peut donc être rattaché à la phase 4 ou 5, sans plus de précision (Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 31 et p. 70-75).

▪ *Autres mobiliers*

Une large majorité des objets découverts en fouille provient des niveaux d'occupation ou de démolition relatifs aux aménagements de la phase 3 (3 606 tessons, 41 monnaies et 16 fibules, notamment, en sont issus) et, dans une moindre mesure, de la couche mise en place avant la construction du temple A1 (phase 2, à laquelle sont associés 1 299 tessons, 2 monnaies et 2 fibules, entre autres). Les mobiliers reposant sur le sol de la *cella* A2, déjà évoqués, et ceux piégés dans les niveaux d'abandon se rapportent, quant à eux, à la phase 5. En revanche, il est difficile d'associer des objets à la phase 4, les sols de l'enceinte de plan polygonal ayant été détruits.

Abondante, surtout pour les phases 2 et 3, et variée, la céramique comprend des formes que l'on retrouve aussi en contexte domestique. Parmi les restes associés à la phase 5, mis au jour sur le sol de la *cella*, il peut être noté que les coupes dominent et que l'une d'entre elle porte un *graffito* qui renvoie à la consommation de bière, peut-être au sein du sanctuaire – il a été lu : « *[---]ndinaed bibis c[er]uesam(m) gratis[---]* », soit : « *[---] tu bois de la bière gratuitement* » (L. Simon, *in* Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 6-34 ; Simon, Bérard, 2007). Quelques tessons de verre, issus de formes diverses, se rapportent également à la vaisselle de table, mais les restes d'une fiole ont aussi été identifiés (L. Simon, *in* Baillieu, Simon, vol. 2, p. 60-69). Quant aux récipients métalliques, plusieurs fragments rattachés aux phases 2 (un pucier de passoire) ou 3 (un manche de casserole, un bord de récipient, un support de situle et un autre probable support de récipient) ont été découverts en fouille (L. Simon, *in* Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 53-59). Non étudiée mais seulement représentée par quelques fragments – le reste ayant probablement été détruit par l'acidité du sous-sol –, la faune et la malacofaune n'apportent guère d'informations sur les pratiques rituelles du lieu de culte. Trois crânes et d'autres ossements ont été mis au jour, sur une surface réduite, sur un niveau de sol antérieur à la construction l'enceinte polygonale maçonnée (phase 3), et des restes fauniques brûlés proviennent du foyer localisé au centre de la *cella* A1 (phase 3) (Baillieu, Simon, 2000,

vol. 1, p. 47 vol. 2, p. 12 et p. 83).

La grande majorité des 65 monnaies issues des fouilles réalisées à Bilaire (**fig. 3**) a pu être identifiée (soit 61 individus ; étude entreprise par K. Gruel et P.-A. Besombes, *in* Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 36-43). Parmi elles, 24 pièces gauloises et 37 monnaies romaines (12 de la période républicaine et 25 de l'époque impériale) ont été recensées. Plus d'une monnaie impériale sur deux (14 exemplaires) a été émise durant le règne d'Auguste. L'essentiel du numéraire a d'ailleurs été mis au jour au sein de contextes de la phase 3 (21 monnaies gauloises, 18 de facture romaine et 2 indéterminées, soit 41 pièces), tandis qu'une possible demi-monnaie se rattache à la phase 1, 2 (une gauloise et une romaine) à la phase 2, 7 à la phase 4 et 6 à la cinquième phase. Le faciès monétaire et les contextes stratigraphiques associés témoignent donc de l'importance des dépôts monétaires sous les règnes d'Auguste et de Tibère. Puis, rares sont les monnaies qui ont été frappées durant le reste du Haut-Empire – une imitation d'un as de Claude a pu circuler jusqu'à la fin du I^{er} s. et une monnaie au nom d'Hadrien ont été identifiées. Les dernières monnaies correspondent à 9 imitations d'antoniniens produites au plus tôt dans les années 270 et dont la circulation est encore attestée durant les années 320-330 de n. è.

Le dépôt ou le rejet d'objets de parure, au nombre de 27, apparaît à toutes les phases, mais 18 d'entre eux (dont 16 fibules) proviennent de contextes de la phase 3 (Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 44-52, p. 64-65 et p. 79-80). Les fibules sont majoritaires, avec 20 exemplaires, dont l'une est de facture laténienne (elle est datée du II^e s. ou du I^{er} s. av. n. è.) ; les autres ont pu être fabriquées entre la période augustéenne et le milieu du I^{er} s. de n. è. Un fragment de bracelet en verre laténien (phase 1), daté de La Tène C ou D (III^e s. – I^{er} s. av. n. è. ; Dinard *et al.*, 2011, p. 158), deux autres restes issus de bracelets en schiste (phase 3) et en lignite (hors contexte), une bague en alliage cuivreux et un anneau d'argent (phase 5), deux perles en verre (phases 3 et 5) et une troisième en ambre (hors contexte) complètent la liste des parures mises au jour sur le site.

Enfin, parmi l'*instrumentum*, ont été identifiés 3 anneaux, un fragment de lampe à huile, un cure-oreille (?), une aiguille en alliage-cuivreux, 2 pions de jeu en verre, 2 bougeoirs en terre cuite et 2 autres bougeoirs réalisés à partir de fonds de vases brisés (Baillieu, Simon, 2000, vol. 2, p. 53-59 et p. 76-80 ; Simon, 2005a et b).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Implanté au cœur de la *civitas* des Vénètes, le site de Bilaire est localisé à 900 m au nord de la limite septentrionale de son chef-lieu, Vannes/*Darioritum*. Par ailleurs, son emplacement semble lié à la proximité d'une voie majeure traversant le territoire vénète, joignant sa capitale Vannes à celle de la cité voisine des Riédones, Rennes. Le tracé de cet itinéraire emprunterait l'actuelle route D 126 et passerait donc à 80 m à l'est du lieu de culte (S. Daré, *in* Galliou, 2009, p. 344).

▪ Environnement proche

Les tranchées de sondage réalisées autour du site en 1997 n'ont révélé l'existence d'aucun autre aménagement dans les environs, indiquant que le lieu de culte devait être relativement isolé à proximité de la route antique (Baillieu *dir.*, 1997, p. 3). Toutefois, E. Rialan rapporte la découverte, à la fin du XIX^e s., de tessons de céramique (dont une « amphore », d'époque romaine ?), de charbons et de pierres brûlées au nord de Bilaire, à l'ouest de la route départementale

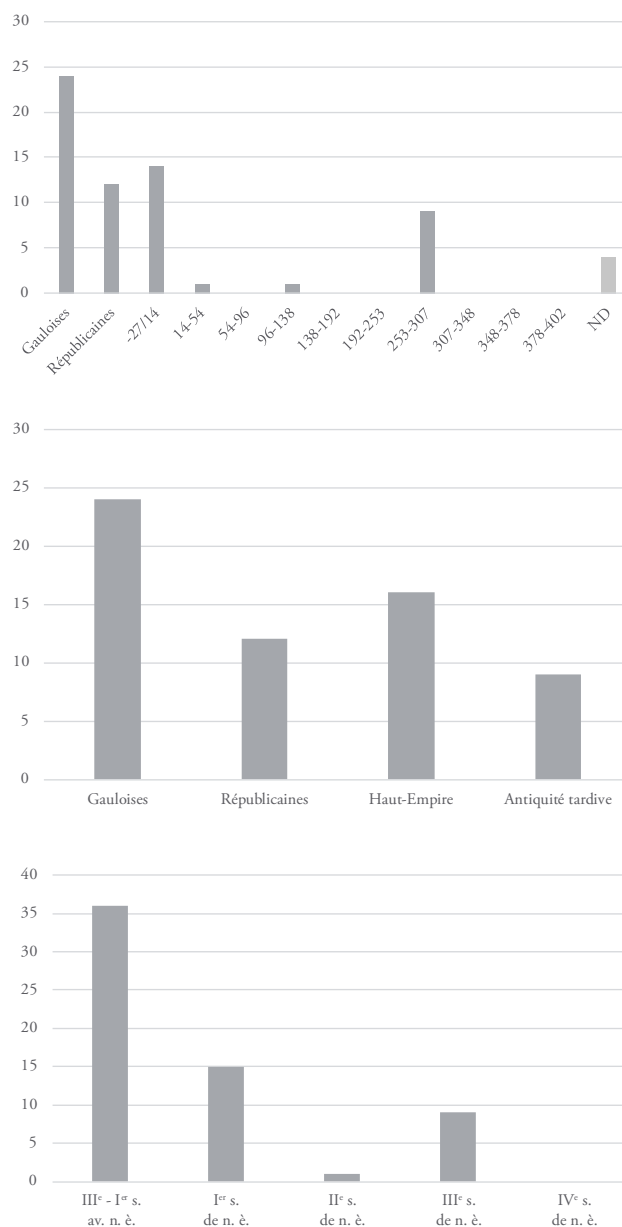


Fig. 3 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

et de celle menant à la Briqueterie, soit à moins de 500 m au nord du site (Rialan, 1885, p. 2). La carte archéologique de Bretagne mentionne aussi l'existence de vestiges d'époque romaine à 500 m au nord-ouest, à Saint-Guen (archives scientifiques du SRA de Bretagne, entité archéologique n° 56 260 0103).

Distante de moins de 1 km, la ville de *Darioritum* a vraisemblablement été fondée durant la dernière décennie du I^{er} s. av. n. è. Elle se structure progressivement dans le courant du I^{er} s. de n. è. : sa voirie est mise en place dès le second quart du siècle et, à partir du dernier tiers du I^{er} s., la parure monumentale de la capitale se développe. À l'ouest du *forum*, construit au centre de la ville, sur l'éminence de Boismoreau, sont bâtis un complexe thermal, un probable théâtre et un autre édifice public, dont la cour est bordée de portiques. En parallèle, les habitats construits en dur se multiplient, et la ville atteint son apogée au cours du II^e s. et au début du III^e s., s'étendant sur 50 ha environ. Dans le courant du III^e s., des quartiers sont progressivement délaissés, tandis que certaines rues cessent d'être entretenues et que les monuments publics sont désaffectés ; néanmoins, les thermes continuent d'être fréquentés jusqu'au début du IV^e s. La rétractation de l'aire urbaine s'accompagne de la mise en œuvre d'une enceinte de 5,5 ha, datée du dernier quart du III^e s. et installée sur la colline du Méné, au sud-ouest du cœur de la ville du Haut-Empire (S. Daré, in Galliou, 2009, p. 338-404).

5 – Synthèse et interprétation

Le sanctuaire de Bilaire s'est développé dans la proche périphérie de *Darioritum*, chef-lieu des Vénètes, le long de l'une des voies quittant la ville en direction d'une capitale de cité voisine. La fondation de la ville semble coïncider avec la phase 2 du site de Bilaire, lorsque des foyers sont installés au sommet d'un niveau riche en mobilier détritique – issu de premières offrandes ? –, peu avant que ces aménagements ne soient recouverts lors de l'installation d'un premier temple. Néanmoins, le site n'est pas implanté *ex nihilo*, puisqu'il paraît avoir été occupé de manière continue depuis le IV^e s. ou le III^e s. av. n. è., tandis que ses abords semblent vierges de toute structure. Ainsi, l'existence d'un établissement préromain (phase 1) semble avoir conditionné l'emplacement du sanctuaire. Il est toutefois difficile de restituer l'organisation du site à la fin de l'âge du Fer ; les structures, endommagées par les occupations suivantes, ne permettent pas de reconnaître de manière claire des bâtiments ou des enclos, et les mobiliers, relativement peu abondants, se limitent à des tessons de céramique, à un objet de parure et à une possible monnaie. Aucun élément ne permet donc d'identifier avec certitude un espace réservé aux rituels durant l'âge du Fer, bien que cette hypothèse ne puisse totalement être écartée. Quoi qu'il en soit, le site a été réaménagé à plusieurs reprises au cours de la période gauloise.

Durant la période augustéenne et tibérienne (phase 3), les dépôts d'offrandes sont abondants. Ils se concentrent notamment sur les sols d'une probable enceinte construite en matériaux périssables, dont l'emprise sera pérennisée par la suite. À proximité, se dresse un premier temple (A1), dont les vestiges sont également mal conservés. L'édifice est équipé d'un foyer central utilisé, entre autres, pour brûler de la viande d'animaux, probablement sacrifiés à une divinité. Le sanctuaire s'organise donc, de manière originale, autour de deux constructions, dont l'emplacement et probablement la forme seront conservés jusqu'à son abandon. Après le milieu du I^{er} s. de n. è., les dépôts d'offrande semblent se raréfier, ou bien sont évacués en dehors de l'aire étudiée. *A priori*, les bâtiments construits durant les premières décennies du I^{er} s. ne subissent pas de transformations majeures avant le second quart du II^e s., lorsque, probablement devenus vétustes, ils sont soigneusement détruits et remplacés par des constructions maçonnées.

Durant la phase 4, une enceinte de plan polygonal enclose une cour dont les dimensions sont relativement peu importantes. L'aire enclose abrite un édifice, mal connu, qui pourrait correspondre à un temple ou à un bassin. À ses abords, le temple A est reconstruit (état A2), sur les bases de l'ancien bâtiment de culte, arasé. Si aucun mobilier particulier n'est associé à ces édifices, dont les sols ont toutefois été perturbés, ces derniers sont sans aucun doute fréquentés et entretenus : durant une cinquième phase, l'enceinte est dotée d'une galerie périphérique et d'un probable escalier d'accès, tandis que les dépôts à caractère religieux (coupes, luminaires et monnaies) se poursuivent jusqu'au début du IV^e s. dans la *cella* du temple A2.

L'organisation interne de la cour enclose de plan polygonal, qui tire vraisemblablement ses origines d'un édifice construit au plus tard durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., est mal connue : s'agit-il de l'aire sacrée associée à un temple, d'abord construit en matériaux périssables puis en pierre ? Dans ce cas, le lieu de culte serait composé de deux temples (A et B), l'un installé au sein de l'enceinte, et l'autre à ses abords. Les espaces périphériques, mal connus, ont aussi pu faire l'objet d'aménagements. Le lieu de culte, apparemment isolé dans la proche campagne d'un chef-lieu de cité, près d'une voie majeure et à l'emplacement d'un établissement préromain, semble avoir été fréquenté par une communauté importante, du moins au début du Haut-Empire. Il pourrait avoir constitué l'un des lieux de culte majeurs de la cité, au sein duquel seraient honorées une, ou peut-être deux divinités possédant chacune un temple. Pour autant, ses équipements sont restés assez modestes, malgré plusieurs chantiers de construction et d'embellissement. Son abandon intervient à un moment où de profondes mutations modifient le schéma urbain et la parure monumentale de Vannes ; le site reste probablement à l'état de ruines durant plusieurs siècles, avant d'être détruit.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Bretagne, Rennes.

Baillieu (dir.), 1997 – BAILLIEU M. (dir.), *Le site gallo-romain de Bilaire. Vannes*, rapport de diagnostic (Afan), Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 13 p.

Baillieu, 1999 – BAILLIEU M., avec la collaboration de SIMON L., *Le sanctuaire de Bilaire. Commune de Vannes (Morbihan)*, rapport de fouille programmée, Rennes, archives scientifiques du SRA de Bretagne, 12 p.

Baillieu, Simon, 2000 – BAILLIEU M., SIMON L., *Vannes : le sanctuaire gallo-romain de Bilaire*, rapport de fouille programmée, Rennes, documentation du SRA Bretagne, 2 vol., 49 p. et 83 p.

Dinard et al., 2011 – DINARD M., avec la collaboration de GRATUZE B. et CHEREL A.-Fr., « Les bracelets protohistoriques en verre de Bretagne », *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, p. 149-166.

Galliou, 2009 – GALLIOU P., *Le Morbihan*. 56, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule, 56), 445 p.

Rialan, 1885 – RIALAN E., *Découvertes archéologiques dans le Morbihan en 1884 et 1885*, Vannes, Eugène Lafolye, 35 p.

Simon, 2005a – SIMON L., « Le luminaire d'un sanctuaire de périphérie à Vannes-*Darioritum*, capitale de la cité des Vénètes d'Armorique (Morbihan, France) », in CHRZANOVSKI L. (dir.), *Lychnological Acts 1*, actes du 1^{er} congrès international d'études sur le luminaire antique (Nyon-Genève, 29 septembre – 4 octobre 2003), Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Monographies *instrumentum*, 31), p. 289-291 et pl. 131.

Simon, 2005b – SIMON L., « Mobiliers d'un sanctuaire du Bas-Empire à Vannes (Morbihan, France) », in LADSTÄTTER S. (dir.), *Rei cretariae romanae fautorum. Acta 39, congressus vicesimus quartus rei cretariae romanae fautorum namuri et duobus lovaniis habitus MMIV*, Abingdon, Rei cretariae romanae fautores, p. 141-146.

Simon, Bérard, 2007 – SIMON L., BÉRARD Fr., « Conteneurs et contenus : à propos d'un « vase à bière » et du mobilier amphorique du site de Bilaire à Vannes », in SFECAG, *Actes du congrès de Langres (17-20 mai 2007)*, p. 595-600.

VIDUCASSES



La cité des Viducasses et ses sanctuaires. Réal. S. Bossard.

S.279 - Baron-sur-Odon (Calvados), le Mesnil

S.280 - Vieux (Calvados), le Champ des Crêtes

S.281 - Vieux (Calvados), musée archéologique

S.279 – Baron-sur-Odon (Calvados), le Mesnil

1 – Présentation du site

Cité antique : Viducasses

Coordonnées (Lambert 93) : X = 447115 ; Y = 6896915

Numéro d'entité archéologique : 14 042 0001

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : moyenne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : I^{er} s. av. n. è. (?) – milieu du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le monument du Mesnil, interprété comme un sanctuaire depuis les premières interventions archéologiques conduites sur ce site, a été exploré pour la première fois entre 1952 et 1956. L. Gosselin, suite à la découverte, par l'exploitation du terrain, de vestiges apparaissant en surface lors des labours agricoles, en dégage de nombreuses maçonneries et réalise de multiples sondages à leurs abords. Les résultats de ses recherches, publiés dans le cadre de courts articles, ont ensuite été synthétisés dans le cadre d'un travail universitaire réalisé par Cl. Dumons (1961)¹. Après plusieurs années d'interruption, D. Bertin entreprend de nouveaux sondages au Mesnil, entre 1969 et 1972, sur l'emprise du sanctuaire, et jusqu'en 1975 dans les environs du monument (Bertin, 1969 à 1975). Comme elle le souligne dans la publication parue à l'issue des opérations qu'elle a menées, ces interventions ponctuelles n'avaient pas pour vocation d'étudier intégralement le lieu de culte, mais « de donner une stratigraphie du site, d'étudier les structures dans leurs états successifs, de compléter et de corriger le plan déjà dressé, d'établir enfin une chronologie relative en multipliant les sondages en divers points du site » (Bertin, 1977, p. 75).

Depuis, P. Vipard (2002, p. 114-120) et L. Péchoux (2010, p. 437-446) ont proposé un bilan critique des apports des différentes campagnes, mais ils n'ont pas eu accès aux rapports rédigés par D. Bertin, contenant certaines données – coupes et plans notamment – inédites et indispensables à la compréhension de la chronologie du site. Plus récemment, une autre relecture des vestiges a été proposée par L. Paez-Rezende, à l'aune de l'ensemble des données collectées lors du troisième quart du XX^e s. (*in* Coulthard, Paez-Rezende coord., 2012, p. 359-364 et *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 244-245). En 2014, une fouille réalisée à quelques dizaines de mètres au nord du sanctuaire, en amont du projet de rectification de la route départementale 8, a été complétée par une révision du matériel céramique issu des fouilles de D. Bertin (N. Boulogne, *in* Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 402-407) ; quant aux nombreux anneaux métalliques découverts au sein ou aux abords du sanctuaire, ils ont été récemment examinés par E. Goussard, tandis que leur contexte a été réétudié, dans le cadre d'une thèse de doctorat consacrée aux offrandes par destination (Goussard, en préparation).

▪ Implantation topographique

Installé sur une colline dominant au nord la vallée de l'Odon (distante de 2 km du site) et, au sud, celle de la Guigne (située à 1,8 km), le sanctuaire du Mesnil n'est pas localisé en son point culminant – le plus haut de la plaine de Caen (112 m NGF) –, mais à 500 m plus à l'ouest, sur un terrain faiblement incliné vers le sud, à la naissance d'un talweg. Depuis le sanctuaire, implanté en haut de versant, on dispose d'une vue dégagée vers le sud-ouest, mais pas en direction de la ville antique de Vieux/Aregenua, située au sud-est.

2 – Présentation des vestiges

Malgré un bon état de conservation, la lecture des vestiges et la restitution de leur phasage sont entravées par la complexité du site, occupé durant plus de quatre siècles, mais aussi par la qualité inégale des données enregistrées par les archéologues qui s'y sont succédé et par l'absence d'une étude détaillée des mobiliers découverts, notamment de la céramique. Si les structures et les niveaux mis au jour par D. Bertin ont fait l'objet de relevés précis, les découvertes réalisées dans les années 1950 sont simplement documentées par un plan global des aménagements, accompagné de descriptions succinctes et de schémas peu précis². Par ailleurs, l'absence de fouille en aire ouverte rend difficile la

Chronologie	1 ^{er} moitié du I ^{er} s. - 1 ^{er} moitié du IV ^e s. de n. è.
Type d'organisation spatiale	?
Mode de clôture de l'aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l'aire sacrée	48 x 37 m (soit 1 325 m ²)
Types des temples	A : A1a ?
Dimensions des temples	A : +/- 3 x 3 m (soit 9 m ²)
Autres équipements remarquables	Double portique continu

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

1. Les articles rédigés par L. Gosselin n'ont pu être consultés dans le cadre de cette étude. Nous renvoyons le lecteur à cette publication détaillée qui synthétise l'ensemble des informations issues des fouilles des années 1950.

2. Sur le plan ci-contre, seule l'emprise des sondages réalisés entre 1969 et 1972 a été figurée ; aucun plan ne permet en effet de localiser avec précision les tranchées ouvertes entre 1952 et 1956.

compréhension de ce site, d'autant qu'il est affecté par de nombreux réaménagements tout au long de sa fréquentation. Dans le cadre de cette notice, il a simplement été choisi de distinguer deux grandes phases, dont la première, laténienne, est antérieure aux premières constructions maçonnées ; la seconde, d'époque romaine et plus complexe, peut être divisée en plusieurs états dont la chronologie reste imprécise, faute d'une documentation suffisante ou de reprise détaillée de celle-ci.

▪ **Antécédents (VI^e ou V^e s. – seconde moitié du I^{er} s. av. n. è.)**

Un niveau de galets et d'argile noire a été reconnu dans plusieurs secteurs sondés par D. Bertin : la « couche d2 », présente essentiellement dans la cour du sanctuaire, mais aussi dans sa galerie interne ainsi qu'à l'intérieur de l'édifice qui y est accolé au sud-est (cf. *infra*). Il a été identifié par l'archéologue comme un témoin de la prime occupation du site. Épaisse de moins de 10 cm, cette strate a livré des tessons de céramique laténienne, une monnaie de bronze gauloise, une épingle en alliage cuivreux, des pierres calcaires brûlées, des charbons de bois et des nodules d'argile, probables débris de constructions de terre et de bois. Selon D. Bertin, la céramique et les monnaies seraient caractéristiques du I^{er} s. av. n. è. et aucun artefact n'indiquerait une datation antérieure à la conquête des Gaules. Néanmoins, l'examen récent des tessons protohistoriques provenant du sanctuaire, mené par N. Boulogne, a montré que des productions plus anciennes – datées du Hallstatt final, de La Tène ancienne et surtout de La Tène moyenne – y sont représentées, aux côtés de pots de type Besançon et de vases fins à cordons, fabriqués durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Ces objets plus anciens peuvent être associés à une occupation immédiatement antérieure à la mise en place du niveau de galets et d'argile, qui pourrait, quant à lui, bien dater de la toute fin de l'âge du Fer. À l'intérieur de la cour du sanctuaire, deux trous de poteau accolés, entaillant cette couche préromaine, peuvent se rattacher à la phase laténienne, à moins d'envisager qu'ils aient été creusés au début de l'époque romaine (Bertin, 1970, p. 11-14 ; Bertin, 1971, p. 11-15 ; Bertin, 1972, p. 2-4 et 6 ; Bertin, 1974a, p. 10 ; Bertin, 1977, p. 82 ; N. Boulogne, in Pillault, Parra-Pietro dir., 2016, p. 402-407).

▪ **Le sanctuaire d'époque romaine (première moitié du I^{er} s. – première moitié du IV^e s. de n. è.)**

Durant l'époque romaine, un monument sur cour, dont le plan affecte la forme d'un décagone irrégulier, est bâti à l'aplomb de l'occupation laténienne (fig. 1). La cour polygonale, accessible depuis une entrée aménagée à l'est, est encadrée par trois enceintes concentriques (interne, médiane et externe) qui délimitent vraisemblablement une double galerie. Plusieurs aménagements, mal connus, ont été identifiés au sein de la cour et, à l'extérieur, un édifice, partiellement fouillé, s'appuie au sud-est des galeries et intègre ainsi le complexe monumental.

La superposition et le recoupement de plusieurs maçonneries témoignent d'une construction en plusieurs étapes, mais il demeure délicat de reconstituer l'évolution générale du monument : ses murs ont été, pour l'essentiel, dégagés entre 1952 et 1956 sans qu'aucune coupe stratigraphique globale ne permette d'établir leur chronologie relative. Néanmoins, deux strates d'occupation sont associées à la phase romaine du lieu de culte et apportent quelques éléments de chronologie. La première (« couche d1 »), repérée dans les sondages réalisés dans la partie nord du sanctuaire et à l'intérieur du bâtiment appuyé au sud-est des galeries, repose directement sur le niveau laténien (d2) ; composée d'argile noire, elle semble buter contre le mur séparant les deux galeries, dans le sondage septentrional, et en serait ainsi contemporaine. Elle recèle de nombreux restes fauniques, des nodules d'argile cuite, deux monnaies gauloises, des débris de vases gaulois, mais aussi des tessons de céramique « gallo-belge » (*i. e.* de la *terra nigra*) et est donc datée, par D. Bertin, de la première moitié du I^{er} s. de n. è. (Bertin, 1970, p. 11-14 ; Bertin, 1971, p. 15 ; Bertin, 1977, p. 81-83). La seconde (dite « couche c2 »), reconnue au sein des mêmes sondages, recouvre le niveau d1 et est sous-jacente aux débris de démolition accumulés sur l'ensemble du site après son abandon ; le mobilier qu'elle renferme (anneaux en alliage cuivreux, monnaies, céramique, entre autres) peut être attribué, selon D. Bertin, à la seconde moitié du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è. puis, après un hiatus – probablement lié à des problèmes d'approvisionnement en numéraire frais plutôt qu'à un abandon réel du site –, à la fin du III^e s. et à la première moitié du IV^e s. (Bertin, 1977, p. 80-83).

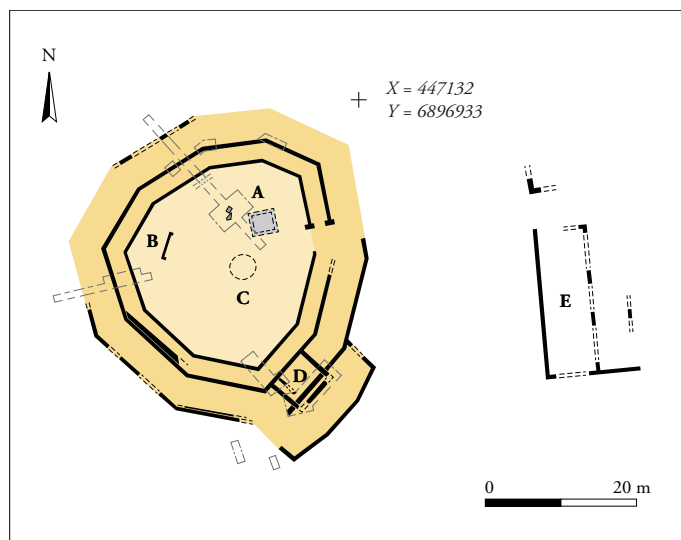


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine. Réal. S. Bossard, d'après Bertin, 1973 et Bertin, 1977, p. 76, fig. 2 et 4.

L'élévation des galeries n'est pas connue ; les seuls débris de colonne ayant été mis au jour près de l'entrée du lieu de culte (cf. *infra*), où elles pourraient avoir mis en valeur cette dernière, il est possible que des piliers de bois reposant sur des murs-bahuts, ou bien des murs pleins, aient supporté leur charpente. La concentration de débris de tuiles provenant des galeries indique qu'elles devaient être toutes deux couvertes, tandis que des fragments d'enduits peints en blanc, jaune et rouge participent vraisemblablement de leur ornementation. Si aucun niveau de sol n'a été reconnu dans la galerie interne, un niveau de galets (« niveau d ») tapisse le sol de la galerie externe au nord et peut-être aussi à l'ouest, où le mur de l'enceinte externe n'a toutefois pas été identifié ; au nord, le sol de la galerie externe est situé à quelques décimètres au-dessus de celui de la galerie interne, suivant ainsi la déclivité naturelle du terrain (Dumons, 1961, p. 9 et p. 13 ; Bertin, 1971, p. 5-15 ; Bertin, 1972, p. 6 ; Bertin, 1977, p. 80).

Si les mortiers utilisés pour les maçonneries des trois enceintes maçonnées présentent une composition identique (Bertin, 1977, p. 80), plusieurs réfections ponctuelles ont été observées ; par ailleurs, il ne semble pas qu'elles soient toutes trois contemporaines, mais les données issues des fouilles ne permettent pas de reconstituer de manière cohérente leur chronologie. Comme expliqué *supra*, l'enceinte médiane, dont les fondations sont plus profondes que les deux autres (Bertin, 1971, p. 3 ; Bertin, 1972, p. 2-3 et p. 6 ; Bertin, 1974a, p. 4) et qui devait ainsi présenter une élévation plus importante, aurait été construite avant la mise en place de la couche d1, soit durant la première moitié du I^{er} s. de n. è. Dans la partie sud-ouest du monument, cette enceinte présente cependant deux états : le premier a été arasé, après un incendie qui a laissé des traces de rubéfaction sur le mur, puis remplacé par le second, qui lui est accolé (Dumons, 1961, p. 8). Deux états ont aussi été reconnus pour un tronçon de l'enceinte externe, au sud-sud-ouest, le second mur ayant été bâti à l'aplomb du premier, avec un décalage de quelques décimètres (Dumons, 1961, p. 10).

Tandis qu'aucun indice ne permet de fixer la chronologie de l'enceinte interne, celle située en périphérie du monument serait postérieure, du moins pour l'un de ses états, à l'enceinte centrale. En effet, un sondage réalisé à travers les galeries, dans l'espace situé au nord de la cour, a démontré que le mur (ou plutôt le muret ?) de l'enceinte externe, non fondé dans ce secteur, repose sur le niveau de sol formé de galets compacts (« niveau d »), mis en place après la construction de l'enceinte médiane (Bertin, 1972, p. 4). Cette relation n'a toutefois pas pu être confirmée dans les autres secteurs étudiés, notamment parce que le tracé de l'enceinte externe n'a pas été reconnu sur l'ensemble du pourtour du monument (Dumons, 1961, p. 9-10 et 12 ; Bertin, 1972, p. 5-6 ; Bertin, 1977, p. 79). Est-elle restée inachevée, comme le suppose D. Bertin, ou a-t-elle plutôt été affectée par des opérations de récupération de matériaux ? En revanche, les sondages réalisés dans la partie méridionale du monument ont démontré que les fondations de l'enceinte externe sont ici profondément ancrées, situé en contrebas de la cour, probablement en raison de la pente du terrain (Bertin, 1970, p. 4 ; Bertin, 1974a, p. 5). De possibles contreforts consolideraient d'ailleurs l'enceinte extérieure (Dumons, 1961, p. 9-10 et 12).

L'entrée du monument, située en façade orientale, a été explorée hâtivement dans les années 1950 ; la restitution de son architecture est donc incertaine. Les trois enceintes semblent s'interrompre pour laisser un passage large de quelques mètres. Cet accès est vraisemblablement encadré, du moins pour les enceintes interne et médiane, de colonnes dont les « soubassements » ont été observés *in situ*, au nord du passage, tandis que six fragments de ce type de support – éléments de fûts, de deux modules de 0,40 et 0,60 m de diamètre, mais aussi de chapiteaux – ont été mis au jour en position secondaire, parmi les débris avoisinant l'entrée. Une réfection tardive semble avoir été opérée à l'extrémité nord de l'enceinte interne : le mur s'interrompt pour laisser place à une couche de mortier, qui devait servir de base à une élévation inconnue (Dumons, 1961, p. 7-8 et p. 17).

En 1977, D. Bertin notait l'« absence de *cella* » dans la cour du sanctuaire (Bertin, 1977, p. 77). Toutefois, l'aire sacrée n'a été explorée que par des tranchées disposées en étoile, dans les années 1950, et par un sondage d'une vingtaine de mètres carrés, en 1971. Plusieurs aménagements y ont cependant été observés par L. Gosselin et D. Bertin.

Le premier a identifié, en de nombreux points, une couche noire, constituée de charbons et de résidus brûlés et conservée sur moins de 20 cm d'épaisseur, ainsi que quelques « constructions sommaires ». Ainsi, une construction en pierre sèche (A) mesurant 3 m de côté, dont les abords ont livré plusieurs monnaies, a été découverte au nord-ouest de l'entrée du sanctuaire ; si cet aménagement est bien contemporain du lieu de culte antique, il est tentant d'y reconnaître une chapelle constituée d'une simple *cella* de plan carré, mais aucun argument décisif ne permet d'en être certain. Un autre mur (B), dont les fondations sont aussi en pierre sèche, a été reconnu au fond de la cour, face à l'entrée ; long de 5,50 m, il présente deux saillies à ses extrémités et, à ses abords, un épais niveau de résidus brûlés et un fragment d'enduit rouge ont été découverts. Par ailleurs, deux grandes fosses sont signalées par le même archéologue : l'une, quasiment au centre de la cour (C), mesure 3 m de diamètre et est profonde de 1 m ; pauvre en pierre, en tuile et en mobilier, son comblement est en revanche riche en déblais cendreux. La seconde, en forme d'entonnoir, est qualifiée de puisard ; d'un diamètre maximum de 4 m, elle est située dans le nord de la cour, à 4 m environ de l'enceinte interne, et est comblée de terre grisâtre, de pierres calcaires (dont un gros bloc ouvragé) et de fragments de tuile. À proximité, L. Gosselin aurait mis au jour des « drains », petites tranchées aux parois verticales, dont le fond est tapissé d'un niveau de pierres plates

et qui sont comblées de pierraille (Dumons, 1961, p. 12-13) ; ces aménagements font écho à la découverte, en 1971, d'une tranchée similaire, profonde de 0,30 m, longeant l'enceinte intérieure et dont les parois sont bordées de pierre de chant (Bertin, 1971, p. 6). Ces structures correspondent vraisemblablement à des caniveaux drainant l'eau qui se déverse notamment de la toiture de la galerie interne. Au sein de la cour, L. Gosselin a aussi découvert les restes d'un possible pavement mosaïqué : contre l'un des murs ceinturant la cour, il a mis au jour une couche de mortier et une dizaine de tesselles. Il est également fait mention d'autres « substructions qui paraissent importantes, mais dont le très mauvais état ne permet aucune étude » (Dumons, 1961, p. 13).

Le sondage pratiqué par D. Bertin, dans la moitié nord de la cour, n'a pas rencontré les vestiges de l'édicule de plan carré, le terrain ayant été bouleversé par les explorations de son prédécesseur. En revanche, reposant sur le niveau d'occupation d1, deux gros blocs de calcaire parallélépipédiques – l'un est long de 1,10 m et l'autre, de 0,70 m –, dont l'une des faces est entaillée par une mortaise, ont été exhumés. Ils proviennent sans doute d'une construction en pierre de taille érigée au sein de la cour, ou peut-être du dispositif d'entrée du sanctuaire (Bertin, 1971, p. 6-7 ; Bertin, 1977, p. 80). Par ailleurs, les niveaux de démolition contiennent plusieurs débris de blocs sculptés, issus de modillons, de corniche ou de chapiteaux agrémentés de moulures et de feuilles d'acanthé (Dumons, 1961, p. 17-18 ; Lantier, 1966, n° 9182 ; Bertin, 1977, p. 80). Selon P. Vipard, ces éléments ouvragés, bien que très fragmentés, sont comparables à des blocs similaires provenant de Vieux, datés de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. (Vipard, 2002, p. 118).

Les maçonneries de l'édifice (D) installé au sud-est du monument de plan polygonal ont été partiellement étudiées par L. Gosselin puis par D. Bertin (Dumons, 1961, p. 10-12 ; Bertin, 1969, p. 3 et p. 5-7 ; Bertin, 1970 ; Bertin, 1972, p. 3 ; Bertin, 1974a, p. 5-6 ; Bertin, 1977, p. 79). Dans ce secteur, une pièce de plan rectangulaire, longue de 6,50 m et large de 5,30 m environ, est accolée à la paroi externe de l'enceinte médiane ; elle a été installée après la construction de cette dernière, qui la ferme au nord-ouest, et après destruction – partielle ou totale ? – de l'enceinte externe, dont la base, arasée, est recouverte par l'élévation des nouveaux murs. Au sein de cette pièce, un autre mur, d'orientation nord-ouest/sud-est, semble postérieur à l'ensemble, mais sa fonction n'est pas connue. Les angles est et sud ont d'ailleurs été détruits, à une date inconnue, et à leur emplacement, deux massifs maçonnés, qui supportent une élévation inconnue, ont été aménagés. Un autre bâtiment, long de 17 m, est appuyé contre l'enceinte extérieure et paraît délimiter une galerie, peut-être cloisonnée, autour de la pièce de plan rectangulaire ; son tracé se présente sous la forme d'une ligne brisée. Non daté, il pourrait être contemporain de la création de la pièce qu'il renferme. Des lambeaux de sols bétonnés, ou composés d'un dallage de calcaire lié au mortier, ont été repérés à l'intérieur et à l'extérieur de ces constructions, mais leur rapport avec ces dernières n'a pu être déterminé.

▪ *Abandon et occupations postérieures*

Selon D. Bertin, l'absence de mobilier daté entre le milieu du II^e s. et la fin du III^e s. trahit un abandon temporaire du lieu de culte, qui serait rénové ou embelli dès le début du IV^e s., puis fréquenté jusqu'au milieu du même siècle (Bertin, 1977, p. 81 et p. 84). Néanmoins, l'absence de mobilier daté de la fin du II^e s. ou de la première moitié du III^e s. serait à vérifier, notamment en étudiant de manière plus approfondie la céramique issue des sondages. En outre, l'hypothèse d'un arrêt des pratiques rituelles, qui reprendraient plus d'un siècle après, semble peu crédible ; la baisse ou la disparition d'objets déposés au sein de l'aire sacrée peut aussi résulter d'une évolution des pratiques rituelles (L. Paez-Rezende, *in* Aubin *et al.*, 2014, p. 245) ou de l'absence d'approvisionnement du site en numéraire frais, phénomène fréquemment observé dans ce secteur des Gaules durant la première moitié du III^e s.

En tout état de cause, le sanctuaire est toujours fréquenté entre la fin du III^e s. et les premières décennies du siècle suivant : entre les galets du niveau de sol « d », aménagé contre le mur de la galerie interne, plusieurs monnaies à l'effigie de Tétricus¹ ont été découvertes (Bertin, 1977, p. 81).

D'après la stratigraphie proposée par D. Bertin (1977, p. 80-81), deux niveaux archéologiques peuvent être associés à la phase de démolition du sanctuaire. Apparaissant à l'issue du décapage de la terre arable, une strate (« couche b »), épaisse entre 0,30 m et 0,60 m, renferme de nombreux débris de construction – terre cuite architecturale, moellons, mortier et restes d'enduits peints. Ce « remblai d'effondrement tardif », qu'elle attribue au milieu du IV^e s., repose sur un niveau (« couche c1 ») qui contient des monnaies constantiniennes – la plus récente a été frappée sous le règne de Constance II (337-361) (Bertin, 1974a, p. 11) –, mais aussi des fragments de blocs taillés voire sculptés, issus notamment de modillons et de corniches : la présence de ces débris architecturaux indique que cette couche est probablement contemporaine des derniers temps du fonctionnement et du démantèlement du sanctuaire, qui peut donc être daté au plus tôt du premier ou du deuxième tiers du IV^e s. Cette datation concorde avec le numéraire issu des fouilles réalisées dans les années 1950, puisque la monnaie la plus récente est à l'effigie de Constantin II (Dumons, 1961, p. 24). Des

1. Cet empereur a régné de 271 à 274, mais les pièces peuvent aussi être des imitations plus tardives, dont la circulation est attestée jusqu'aux premières décennies du IV^e s. (Aubin *et al.*, 2014, p. 230).

récupérations de matériaux ont probablement endommagé le monument après son abandon, notamment son enceinte externe qui, plutôt qu'inachevée (Bertin, 1977, p. 79), pourrait avoir été en grande partie épierrée.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Lors des fouilles réalisées entre 1952 et 1956, « un petit socle en pierre qui supporte l'arrière-train d'un animal [un oiseau ?] accroupi au pied de la statue absente » et un fragment sculpté représentant vraisemblablement une patte de lion drapée ont été mis au jour ; on ne sait s'ils appartiennent au décor architectural du monument ou bien s'ils relèvent de sculptures en ronde-bosse, installées au sein de l'aire sacrée en guise d'offrandes. Un fragment de figurine en terre blanche, représentant Vénus anadyomène, provient aussi du monument ou de ses abords (Dumons, 1961, p. 18).

▪ Autres mobiliers

Le niveau rattaché à la période protohistorique a livré environ 200 tessons de céramique, une monnaie de bronze gauloise et une épingle en alliage cuivreux (cf. *supra*). Les fragments de vaisselle en terre cuite préromains ont été récemment examinés par N. Boulogne, qui souligne la longue période de production à laquelle ils appartiennent – du VI^e s. ou du V^e s. av. n. è. à la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. (in Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 402-407). Par ailleurs, un fragment d'épée et de son fourreau, de facture laténienne, a été mis au jour en 1962, hors stratigraphie, au cœur du sanctuaire. Présentant un remarquable décor incrusté d'or figurant des dragons affrontés, le fourreau se rattache au type I de la classification de Navarro, daté des IV^e s. et III^e s. av. n. è. (Bertin, 1974b ; Lejars, 2003). Quant aux mobiliers associés aux structures d'époque romaine, ils ont été mis au jour au sein de la cour du sanctuaire, mais aussi dans les galeries – quelques objets ont notamment été piégés dans le sol de galets de la galerie externe – et dans l'ensemble D. Ainsi, au pied de l'un des murs de la pièce de plan rectangulaire accolée à l'enceinte médiane, un dépôt rassemblant 158 anneaux de bronze a été installé, au plus tôt durant le troisième ou le dernier quart du I^{er} s. av. n. è., dans une fosse probablement creusée à cet effet, à moins que ces objets, mis au rebut, aient été rejetés dans un remblai déversé dans ce secteur (Bertin, 1970, p. 9 ; Bertin, 1977, p. 81 ; Goussard, en préparation).

Si un inventaire succinct des tessons découverts entre 1952 et 1956 a été dressé (Dumons, 1961, p. 18-22), D. Bertin est, en revanche, restée laconique au sujet de la céramique d'époque romaine mise au jour entre 1969 et 1972, d'ailleurs non quantifiée (Bertin, 1977). Les productions, variées, associent des sigillées, dont plusieurs sont estampillées, de la *terra nigra* ou encore de la céramique commune claire ou sombre. Les restes fauniques sont abondants dans le premier niveau d'occupation romaine (couche c1), dominés alors par le porc (Bertin, 1977, p. 82). Par ailleurs, des rapports d'étude des ossements mis au jour dans les années 1950 (réalisée par Th. Josien, archives scientifiques du SRA de Normandie), inédits, informent que ces restes, dont la provenance exacte n'est pas spécifiée, appartiennent essentiellement à des caprinés, suivis du porc et du bœuf ; la liste des espèces représentées peut être complétée par des ossements, plus rares, de cheval, de lapin de garenne, d'oiseaux, de blaireau, de chien et de renard ; la consommation d'huître, de palourde et de coque commune est aussi attestée. L'étude précise également que deux restes humains, non datés, ont été collectés (une base d'humérus et un métacarpien d'adultes). Par ailleurs, Cl. Dumons mentionne la découverte de mâchoires de porc, de côtes d'agneau ou de chevreau, de dents de cheval et d'os

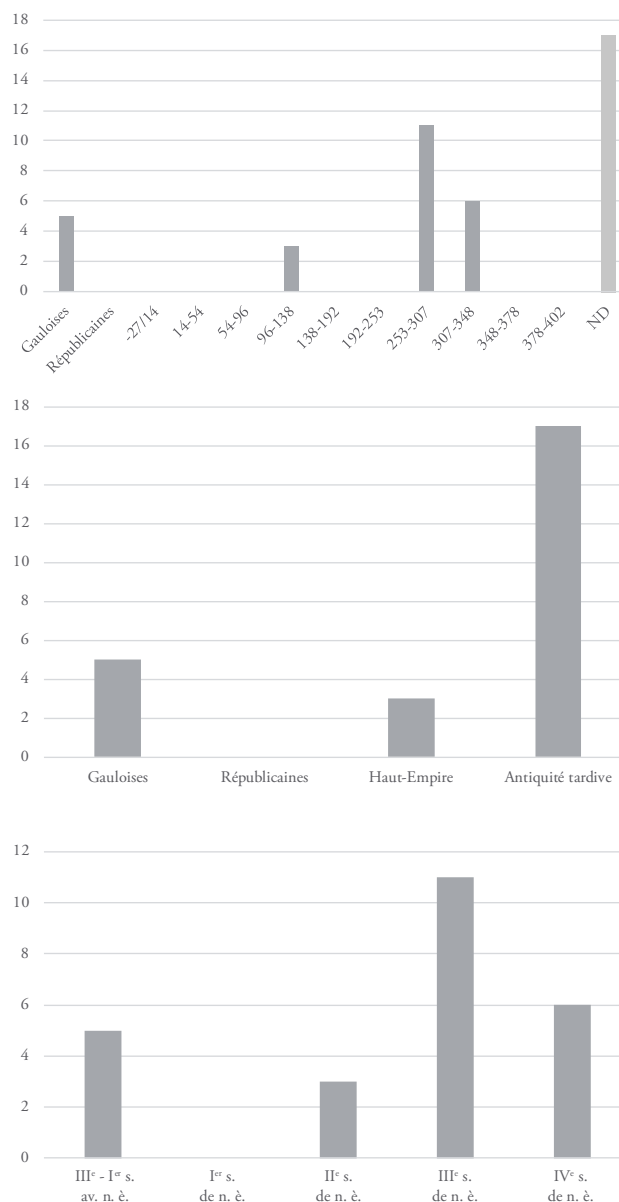


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

longs (Dumons, 1961, p. 26). En ce qui concerne les espèces végétales, quelques graines d'avoine carbonisées ont été identifiées dans une couche cendreuse fouillée au centre de la cour (Dumons, 1961, p. 26).

Aux 32 monnaies (3 pièces gauloises, 12 romaines et 17 indéterminées, peut-être postérieures) découvertes entre 1952 et 1954 « dans le polygone ou à proximité », mais surtout concentrées près des constructions en pierre identifiées au sein de la cour (Dumons, 1961, p. 22-24), s'ajoutent 10 monnaies (2 gauloises et 8 romaines) mises au jour au cours des sondages dirigés par D. Bertin (1974a, p. 10-12). Parmi les 25 pièces identifiées, l'absence d'émissions comprises entre la fin de la période gauloise et la fin du I^{er} s. de n. è., ainsi que du règne d'Hadrien (117-138) à celui de Postume (260-269), est notable. Les pièces les plus tardives sont datées de la période constantinienne, la plus récente ayant été frappée sous Constance II (337-361).

Au total, environ 400 anneaux en alliage cuivreux ont été recensés par D. Bertin ; la majorité d'entre eux provient du monument polygonal, en particulier du dépôt contenant 158 objets de ce type, découvert entre deux murs du bâtiment accolé au sud-est de la galerie interne (Dumons, 1961, p. 24-25 ; Bertin, 1977, p. 82 ; Goussard, en préparation). D'autres ont été mis au jour au cours des diverses opérations de sondage ou de fouilles entreprises en périphérie du sanctuaire (cf. *infra*). Mesurant autour de 1,5 cm de diamètre, ils ont été coulés en série, dans des moules, par deux ou trois – certains n'ont d'ailleurs pas été séparés à l'issue de leur production. L'examen récent de 252 anneaux et de leur contexte archéologique, réalisé par E. Goussard, a montré qu'il existe différents types et que ces objets apparaissent essentiellement dans des contextes datés de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et du I^{er} s. de n. è. ; d'autres, extérieurs au monument polygonal, sont associés à des tessons de céramique de La Tène moyenne, qui pourraient toutefois être résiduels.

Une fibule en alliage cuivreux provient de la couche d1, dans la partie nord-est de la cour (Bertin, 1969, p. 1) ; un second objet du même type, daté du début de l'époque romaine, a été découvert hors stratigraphie (Bertin, 1977, p. 75-76). Des perles biconiques, des boutons, un fragment de pendeloque en schiste, des aiguilles, deux lames de petits couteaux, une clef et une plaquette de terre blanche percée et ornée du dessin d'une patte d'oiseau ont aussi été découverts au cours des différentes campagnes (Dumons, 1961, p. 25-26 ; Bertin, 1970, p. 10 et p. 13 ; Bertin, 1974a, p. 11-12).

4 – Environnement antique

▪ Situation au sein de la cité

Dépendant du territoire des Viducasses, le sanctuaire de Baron-sur-Odon a été fondé à 4 km de sa limite orientale, vraisemblablement matérialisée par la vallée de l'Orne, et à 2,7 km au nord-ouest de l'extrémité occidentale de Vieux/Aregenua, capitale de la cité vraisemblablement fondée à l'époque augustéenne. Il est par ailleurs relié au chef-lieu par une route d'origine antique, le Chemin Haussé, passant à 340 m à l'est et rejoignant la voie conduisant de Lisieux à Bayeux ; un autre itinéraire ancien, peut-être déjà en activité à l'époque romaine, borde le lieu de culte au sud (Bertin, 1977, p. 75 ; Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 252).

▪ Environnement proche

Les recherches effectuées depuis le milieu du XX^e s. aux abords du sanctuaire révèlent qu'il n'est pas isolé, mais que plusieurs aménagements gaulois et antiques, dont l'organisation et la chronologie restent mal connus, existent dans son environnement proche. Certains de ces aménagements, brièvement décrits, n'ont pu être figurés sur le plan global (fig. 2).

Une fouille préventive réalisée en 2014, en amont de la modification du tracé de la RD 8, qui passe désormais à une quarantaine de mètres au nord du site du sanctuaire, a révélé l'existence d'habitats protohistoriques successifs. Outre deux établissements de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, cette opération a aussi mis en évidence des occupations plus tardives : aux IV^e s. et III^e s. av. n. è. ont été mis en place un possible fossé et quelques fosses dont l'une, de grandes dimensions, a livré divers objets, dont un fragment d'épée ployée et 4 morceaux de fourreaux ; puis, entre le III^e s. et le I^{er} s. av. n. è., un établissement rural, enclos par un ensemble de fossés, est fondé ; équipé d'une cave, de bâtiments sur poteaux et de fosses de stockage, il pré-

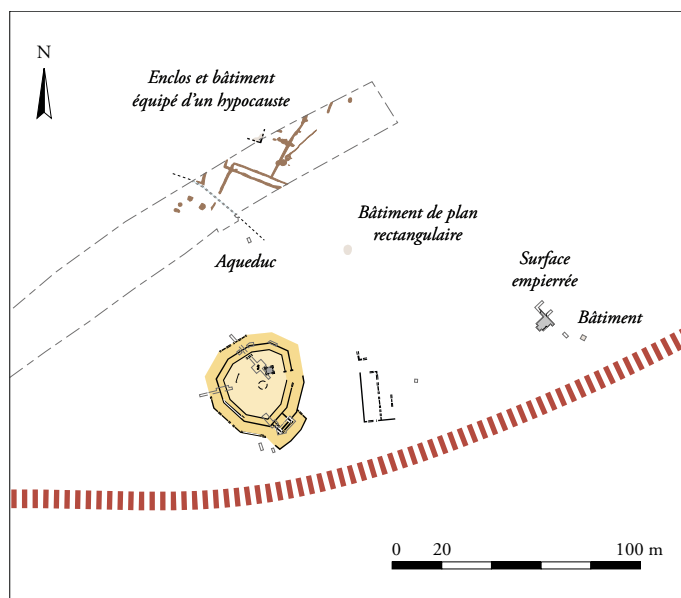


Fig. 3 : le sanctuaire d'époque romaine et son environnement.
Réal.S. Bossard, d'après Bertin, 1973, Bertin, 1977, p. 76, fig. 2 et 4 et
Pillault, Parra-Prieto (dir.), 2016, p. 194, fig. 101.

sente les caractéristiques d'un habitat où sont pratiquées des activités agro-pastorales (Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 85-191). Un autre secteur occupé dès la fin de l'âge du Fer a été étudié par D. Bertin, en 1972 et 1973, à 100 m à l'est du lieu de culte. Une couche d'argile noire est associée aux vestiges d'un probable habitat, dont subsistent une concentration assez dense de trous de poteaux, de fosses et de foyers ainsi que les débris brûlés d'architectures de terre et de bois ; le mobilier provenant de ce secteur (soit 400 tessons de céramique, une monnaie gauloise tardive, des anneaux et une boucle de ceinture en bronze, deux lames de fer, un possible talon de lance et une meule) a récemment été rattaché, pour les quelques tessons conservés, aux III^e s. et II^e s. av. n. è., contrairement à la datation proposée par D. Bertin, située dans le courant du I^{er} s. av. n. è. (Bertin, 1972, p. 8-15 ; Bertin, 1973 ; Bertin, 1974a, p. 16-19 ; Bertin, 1977, p. 85-88 ; N. Boulogne, in Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 402). Par ailleurs, une fibule gauloise provient de la parcelle située au sud du sanctuaire, de l'autre côté de la route d'origine potentiellement antique (Dumons, 1961, p. 25-26).

De nombreux vestiges, plus épars, se rattachent aussi à la période romaine. Dans les années 1950, un grand bâtiment de plan rectangulaire (E), divisé en plusieurs pièces, a été reconnu à une vingtaine de mètres à l'est du lieu de culte. Mesurant *a minima* 25 m de long pour 13 m de large, il n'a été que partiellement dégagé par l'équipe d'archéologues, qui y ont exhumé les vestiges d'au moins quatre murs maçonnés ; des fragments de terre cuite architecturale et des enduits peints proviennent aussi de ce secteur, qui ne recèle que peu de mobilier. L'angle d'une autre construction, située dans l'axe de l'entrée du sanctuaire, borde cet édifice au nord (Dumons, 1961, p. 13-16). Des aménagements ont aussi été reconnus aux abords septentrionaux du monument à vocation cultuelle : une vaste fosse infundibuliforme, de près de 10 m de diamètre, accueille un probable dépotoir, localisé à une vingtaine de mètres du sanctuaire. Son remplissage est riche en mobilier, non décrit, et entre cette structure et l'enceinte du lieu de culte, « une dizaine de petits murets espacés les uns des autres de 0,40 mètre » aurait été mise au jour (Dumons, 1961, p. 16).

À plus grande distance, un autre dépotoir, fouillé en 1971 à 70 m environ au nord-ouest du lieu de culte, se présente sous la forme d'une fosse de 9 m², profonde d'une cinquantaine de centimètres, dont le remplissage supérieur contient de nombreux tessons de céramique datés du milieu du II^e s., des artefacts métalliques, ainsi que des restes fauniques et malacofauniques (Bertin, 1971, p. 17 ; Bertin, 1974a, p. 14-15 ; Bertin, 1977, p. 78). À environ 80 m au nord-est du sanctuaire, un sondage, implanté en 1975, a permis de découvrir une construction maçonnée de plan rectangulaire, mesurant environ 3,30 m de long pour 2,90 m de large, dont le sol est bétonné et les parois internes sont couvertes d'un mortier de tuileau ; à l'intérieur, un aménagement formé de trois lits de deux tuiles liées au mortier a été dégagé au pied du mur occidental. Une fosse parallélépipédique, comblée de moellons et d'une meule, a été reconnue à proximité immédiate. Le mobilier provenant de ce sondage se compose de tessons de céramique attribués aux deux premiers siècles de notre ère, de malacofaune, d'une clef et de 8 anneaux de bronze similaires à ceux découverts au sein du sanctuaire (Bertin, 1975).

La fouille préventive de 2014, réalisée à une quarantaine de mètres au nord du sanctuaire, témoigne d'une occupation continue de ce secteur entre la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine. Entre la période augustéenne et la première moitié du II^e s. de n. è., un système de fossés, délimitant peut-être un établissement enclos et des parcelles agricoles associées, est mis en place ; quelques fosses ont aussi été comblées durant cette période et, en limite nord de la fouille, l'angle d'un bâtiment maçonné, pourvu d'un hypocauste, a été reconnu ; s'agit-il d'une habitation, ou éventuellement de thermes ? À une vingtaine de mètres au sud-ouest de l'angle de cet édifice, une canalisation, enterrée dans une tranchée orientée nord-ouest/sud-est, constitue un vraisemblable aqueduc ; s'y raccorde peut-être le bâtiment voisin, ainsi que certaines des constructions localisées à l'est du lieu de culte, plus ou moins situées dans son axe. Le mobilier mis au jour en lien avec ces structures d'époque romaine comprend des tessons de céramique, des restes fauniques et malacofauniques, ainsi que quelques objets en os ou métalliques, dont une soixantaine d'anneaux de même type que ceux mis au jour dans l'enceinte à caractère cultuel (Pillault, Parra-Prieto dir., 2016, p. 193-237).

Enfin, à 100 m à l'est du monument religieux, un empierrement de plan irrégulier, mesurant plus de 6 m de côté, a été partiellement étudié par D. Bertin en 1972 et 1973. Formé d'une épaisse couche de pierres calcaires, disposées de manière plus ou moins régulière, cet aménagement présente un profil convexe, doté d'une rampe au sud. Une monnaie à l'effigie de Faustine (l'épouse ou la fille d'Antonin le Pieux, qui ont vécu durant les décennies centrales du II^e s.), des tessons, des restes d'animaux terrestres et marins ainsi que deux petits anneaux de bronze de facture identique à ceux découverts dans l'emprise du lieu de culte sont issus de cette couche. À la base de l'empierrement, l'archéologue a découvert plusieurs alignements, qui pourraient former la base de murs. Sous l'aire dallée, et à ses abords, trois foyers d'époque romaine ont été identifiés ; l'empierrement repose sur un niveau particulièrement riche en coquilles d'huîtres et de moules, mais il a aussi livré des restes fauniques et 8 petits anneaux de bronze. Ce niveau scelle, d'une part, les vestiges laténiens mentionnés *supra* et, d'autre part, une fosse – longue de 1,90 m, large de 0,80 m et profonde de plus de 1 m –, remplie de pierres calcaires disposées en lits successifs, de chant ou à plat. Cette fosse, qui présente un surcreusement circulaire en son fond et ne contient qu'une perle en verre côtelée, a été interprétée par D. Bertin, avec sa couverture, comme une « sépulture symbolique » ; bien que cette hypothèse semble peu crédible, il reste difficile d'interpréter cet aménagement, partiellement étudié. Enfin, deux petits sondages, réalisés à moins de 15 m au sud-est de ce secteur, ont livré vestiges d'un bâtiment – un double muret bordé par un sol recouvert d'un niveau d'effondrement d'une toiture de tuile – et d'autres

niveaux de l'époque romaine, renfermant des fragments de tuiles, des coquilles d'huître, de la céramique, une monnaie de Tetricus et 6 petits anneaux de bronze similaires à ceux qui abondent au sein du sanctuaire (Bertin, 1972, p. 8-15 ; Bertin, 1973 ; Bertin, 1974a, p. 16-19 ; Bertin, 1977, p. 85-88).

5 – Synthèse et interprétation

Les fouilles réalisées dans les années 1950, peu documentées, ainsi que les sondages dirigés par D. Bertin dans les années 1960-1970 permettent de reconstituer, dans les grandes lignes, l'organisation du lieu de culte du Mesnil, mais de nombreuses inconnues subsistent encore.

La question des origines du sanctuaire n'a ainsi pas été résolue. Si les mobiliers étudiés témoignent d'une occupation continue du site à partir de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. jusqu'au IV^e s. de n. è., la mise au jour de tessons de céramique plus anciens, datés de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne et moyenne, ainsi que d'une épée dont le fourreau est de qualité, suggèrent une fréquentation plus ancienne, dont la nature ne peut pas être déterminée en l'état des connaissances.

Par ailleurs, les différents états du sanctuaire d'époque romaine demeurent mal connus. Son enceinte en pierre, dont la forme polygonale est originale, pourrait avoir succédé à un enclos plus ancien, matérialisé par une clôture de bois ou de terre, dont aucune trace n'a toutefois été identifiée. En outre, la chronologie de ce péribole, de la double galerie qui le borde et de la construction qui y est accolée au sud-est reste imprécise. L'organisation interne de l'aire sacrée, très peu documentée et relativement étroite, est difficilement restituable. Doit-on envisager la présence d'un temple, ou bien de multiples chapelles ? Le signalement de plusieurs murs, ainsi que de pierres de taille et d'éléments lapidaires sculptés, partiellement rejetés par les récupérateurs de matériaux après l'abandon du site, indique sans nul doute que cet espace n'était pas vierge de toute construction et que leur élévation – ou bien celle des galeries ? –, en pierre, est soignée.

Les abords septentrionaux et orientaux de ce sanctuaire, établi en retrait d'une voie importante de la cité des Viducasses et à moins de 3 km de son chef-lieu, sont occupés par un ensemble de constructions et d'autres types d'aménagements, dont la fonction n'est pas connue. Directement à l'est, un grand bâtiment pourrait avoir servi à l'accueil et à la réception des fidèles, mais aucun équipement ni mobilier particulier n'y a été mis au jour ; par ailleurs, son plan est lacunaire. De même, au moins quatre autres édifices antiques, dispersés, ont été partiellement identifiés à moins de 100 m de l'enceinte à caractère religieux ; l'un, au nord, est pourvu d'un hypocauste, tandis qu'un autre, au nord-est, correspond à un édicule au sol bétonné. S'agit-il, en tout ou partie, de dépendances du sanctuaire, ou bien de composantes d'un ou de plusieurs établissements ruraux privés (dont peut-être une *villa* ?), implantés à courte distance ? La proximité d'une capitale de cité et d'un axe routier majeur, l'emploi de blocs sculptés et l'existence de probables équipements d'accueil des dévots constituent plusieurs arguments en faveur d'un statut public pour ce lieu de culte viducasse, malgré la faible emprise de la cour sacrée. Il est également possible, mais non démontré, qu'une petite agglomération se soit développée aux abords orientaux du lieu de culte, où la concentration de vestiges semble relativement importante.

Les mobiliers collectés, assez diversifiés, témoignent de la pratique de l'offrande monétaire, sans doute jusqu'aux décennies centrales du IV^e s., durant lesquelles le lieu de culte semble avoir été abandonné puis détruit. Les autres types d'objets paraissent assez peu nombreux, à l'exception, peut-être, de la céramique, et surtout des anneaux métalliques, connus par centaines ; la fonction de ces artefacts n'est pas connue avec précision – correspondent-ils à des offrandes par destination, ou à des jetons de comptabilité ? –, mais il peut être noté que leur usage ne se restreint pas à l'enceinte du sanctuaire, puisque plusieurs dizaines d'éléments similaires ont aussi été découverts dans les divers aménagements installés à proximité.

6 – Bibliographie

Archives scientifiques du SRA de Normandie, Caen.

Aubin et al., 2014 – AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec des contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS St., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », in VAN ANDRINGA W. (dir.), p. 219-248.

Bertin, 1969 – BERTIN D., *Rapport sur les sondages effectués en novembre et décembre 1969, au lieu-dit « Le Mesnil », sur la commune de Baron-sur-Odon, 14 (cadastre : B. 494)*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 7 p.

Bertin, 1970 – BERTIN D., *Rapport sur les fouilles effectuées de janvier 1970 à juillet 1970 au sanctuaire gallo-romain du Mesnil de Baron*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 15 p.

Bertin, 1971 – BERTIN D., *Rapport sur les fouilles effectuées de mars 1971 à novembre 1971 au sanctuaire gallo-romain du Mesnil de*

Baron, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 19 p. et 8 pl.

Bertin, 1972 – BERTIN D., *Rapport sur les fouilles exécutées de février 1972 à octobre 1972 sur le site du sanctuaire gallo-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 15 p. et annexes.

Bertin, 1973 – BERTIN D., *Rapport sur les sondages effectués de mars 1973 à octobre 1973 sur le site celtique et gallo-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 6 p. et annexes.

Bertin, 1974a – BERTIN D., *Rapport de synthèse sur les fouilles exécutées en 1970 – 1971 – 1972 – 1973*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 19 p. et annexes.

Bertin, 1974b – BERTIN D., « Le fourreau d'épée celtique décoré de Baron-sur-Odon (Calvados) », *Gallia*, 32-1, p. 243-248.

Bertin, 1975 – BERTIN D., *Rapport sur deux sondages effectués en fouille d'urgence, en février 1975, au Mesnil de Baron-sur-Odon*, rapport de sondages programmés, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 7 p. et annexes.

Bertin, 1977 – BERTIN D., « Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados) », *Gallia*, 35-1, p. 75-88.

Coulthard, Paez-Rezende (coord.), 2012 – COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L. (coord.), *L'Antiquité en Basse-Normandie*, rapport d'activité de PCR, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 478 p.

Dumons, 1961 – DUMONS Cl., *Fouilles d'un établissement gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)*, mémoire de maîtrise, université de Caen, 30 p.

Goussard, en préparation – GOUSSARD E., *La mutation des pratiques « votives » entre Protohistoire et Histoire. Aux origines de l'offrande par destination en Gaule (III^e s. av. – I^{er} s. ap. J.-C.)*, thèse de doctorat, Paris, École Pratique des Hautes Études, en préparation.

Lantier, 1966 – LANTIER R., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome quinzième. Suppléments (suite)*, Paris, Presses universitaires de France (coll. de documents inédits sur l'Histoire de France), 173 p. et CXVII pl.

Lejars, 2003 – LEJARS Th., « Les fourreaux d'épée laténiens. Supports et ornements », in VITALI D. (dir.), *L'immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico. Aspetti della cultura figurativa nell'antichità*, Bologne, Gedit, p. 9-70.

Péchoux, 2010 – PÉCHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 18), 500 p.

Pillault, Parra-Prieto (dir.), 2016 – PILLAULT S., PARRA-PRIETO Cl. (dir.), *Calvados, Basse-Normandie. Baron-sur-Odon (parcelles ZB 641, 652, 656). Aménagement de la RD 8*, rapport de fouille préventive (service archéologie du conseil départemental du Calvados), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 492 p.

Vipard, 2002 – VIPARD P., *La cité d'Areghenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des « Viducasses »*. État des connaissances, Paris, Exé productions, 204 p.

S.280 – Vieux (Calvados), le Champ des Crêtes

1 – Présentation du site

Cité antique : Viducasses

Autre toponyme utilisé : le Moulin Neuf

Coordonnées (Lambert 93) : X = 449430 ; Y = 6894810

Numéro d'entité archéologique : 14 747 0188

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : peu exploitable

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : inconnue

▪ Découverte et interventions archéologiques

Un grand sanctuaire a été identifié à l'issue de prospections géophysiques conduites en 2005 puis en 2015-2016 au sud du *forum* de Vieux, dans le cadre de l'étude, dirigée par K. Jardel¹ (service Archéologie du Calvados), de ce monument et de ses abords. Les premières investigations, réalisées par la société Terra Nova sur une emprise de 4 ha au Champ des Crêtes, près du Moulin Neuf, avaient révélé l'existence d'un édifice monumental au sud du *forum* (Jardel, Lelièvre, 2014, p. 167-171 ; Jardel *et al.*, 2015). Les données plus récemment acquises par SOT Prospection – notamment au moyen d'un géoradar –, sur une surface de 1,2 ha, ont permis de préciser le plan de ces vestiges et d'y reconnaître un lieu de culte (Sala, Tamba, 2016). À ce jour, aucune fouille n'a été entreprise à l'emplacement de ce sanctuaire.



Fig. 1 : vestiges du sanctuaire observés en prospection géophysique. Réal. S. Bossard, d'après Sala, Tamba, 2016.

1. Je tiens ici à la remercier pour les informations inédites communiquées au sujet du sanctuaire et de la ville antique de Vieux.

▪ **Implantation topographique**

La ville romaine de Vieux s’est développée sur un plateau dominant au nord la vallée de la Guigne, modeste affluent de l’Orne. Installé en rebord de ce plateau, le sanctuaire a été aménagé sur un terrain dont la pente, peu importante, est inclinée vers le sud. Le lit de la Guigne, situé en contrebas, est distant d’environ 150 m.

2 – Présentation des vestiges

La quasi-totalité de l’emprise du lieu de culte a été couverte par la prospection géophysique ; seule la partie septentrionale de l’aire sacrée est située hors de la zone analysée (**fig. 1 et 2**).

La cour du sanctuaire est délimitée par une enceinte maçonnée de plan trapézoïdal. Un accès est bien identifié, à l’ouest – où deux murs encadrent un porche étroit –, mais il est possible que d’autres entrées, non repérées, aient existé au nord ou à l’est. Dans l’angle sud-est de l’aire sacrée, le doublement du mur d’enceinte laisse supposer l’existence d’un portique encadrant la cour sur au moins deux côtés, ou bien de deux états du péribole. L’angle sud-est du péribole a vraisemblablement été dégagé en 1860-1861 par les antiquaires de Normandie, lorsqu’ils explorent le complexe thermal voisin du sanctuaire (cf. *infra*). Un autre mur et un « fourneau » seraient accolés à l’est du mur oriental, près de l’angle de l’enceinte (Vipard, 2002, p. 100-101).

Présentant une position centrale au sein de la cour, le temple adopte un plan rectangulaire. De grandes dimensions, il est doté de trois *cellae* (A, B et C) de dimensions identiques, alignées sur un même axe – parallèle au mur oriental du péribole – et reliées deux à deux par deux murs peu profondément ancrés dans le sol. Une large galerie entoure l’ensemble formé par ces trois *cellae* ; des anomalies rectilignes, mises en évidence dans les galeries orientale et occidentale, pourraient correspondre à des murs relevant d’un état antérieur du temple. Au sein de la *cella* centrale, un aménagement maçonné évoque le socle de la statue de culte, non identifié dans les deux autres *cellae*.

Deux alignements de structures ponctuelles, de forme subrectangulaire ou elliptique et longues de 2 à 3 m pour une largeur de 1 m environ, apparaissent de part et d’autre du temple, l’un situé le long du mur d’enceinte occidentale, l’autre à mi-distance entre l’édifice de culte et la possible galerie bordant l’aire sacrée à l’est. Ces aménagements, interprétés comme de « possibles éléments constructifs » ou comme des « dépôts de matériel hétérogène » (Sala, Tamba, 2016), pourraient correspondre à des supports maçonnés (de statues, d’autels ?) ou bien à des fosses (de plantation, ou pour l’enfouissement des offrandes ?) comblées à l’aide de matériaux divers.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

Aucun mobilier n’est documenté pour ce site.

4 – Environnement antique

▪ **Situation au sein de la cité**

Le sanctuaire du Champ des Crêtes est localisé au sein du tissu urbain d’*Aregenua*, plus précisément dans ses quartiers méridionaux. Capitale des Viducasses, la ville d’*Aregenua*/Vieux présente une position excentrée au sein du territoire qu’elle administre, située à moins de 2 km de l’Orne, qui en constitue vraisemblablement la limite orientale.

Chronologie	?
Type d’organisation spatiale	III-1b
Mode de clôture de l’aire sacrée	Péribole maçonné
Dimensions de l’aire sacrée	+/- 60 x 50 m (soit 2 900 m²)
Types des temples	B2
Dimensions des temples	+/- 27 x 14 m (soit 380 m²)
Autres équipements remarquables	Quadriportique ?

Tabl. I : caractéristiques principales du sanctuaire.

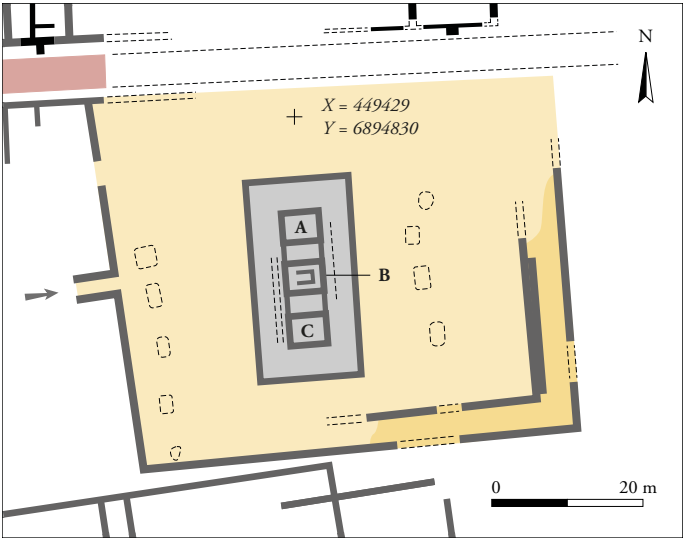


Fig. 2 : vestiges du sanctuaire d’époque romaine. Réal. S. Bossard, d’après Sala, Tamba, 2016.

▪ Environnement proche

Le chef-lieu d'*Aregenua*, dont les origines remonteraient à l'époque augustéenne, s'est développé dans le courant du Haut-Empire, jusqu'à atteindre une surface d'environ 25 ha ; il est doté d'une trame viaire orthogonale dès le milieu du I^{er} s. de n. è. (**fig. 3**). Les principaux édifices de son centre monumental, qui inclut le *forum*, le sanctuaire étudié et un complexe thermal, ont été bâtis dans les quartiers méridionaux de la ville, tandis que le théâtre, bâti dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., est situé au nord-est de l'emprise urbaine. Le lieu de culte a été construit dans l'îlot bordant au sud le *forum* ; il en est séparé par une rue orientée est-ouest. Partiellement fouillés, les édifices civils bordant à l'est la place du *forum* sont érigés dès les premières décennies du II^e s. de n. è. À l'ouest, la cour sacrée du sanctuaire est reliée par un porche à une grande place, identifiée aussi grâce aux prospections géophysiques (Sala, Tamba, 2016) ; cet espace, *a priori* vide de constructions, s'étend sur plus de 2 000 m². Enfin, au sud du sanctuaire et de cette place, sont situés de grands thermes publics – ils occupent une surface d'environ 4 000 m² –, explorés aux XVIII^e s. et XIX^e s., et reconnus plus récemment en prospection aérienne et géophysique. Une riche demeure – dite la « Maison au Grand Péristyle » –, a été fouillée à une vingtaine de mètres à l'est du sanctuaire ; l'espace compris entre le lieu de culte et la résidence n'a pas été étudié – correspond-il à une autre habitation, à une rue ?

Aregenua connaît une phase de déclin dès la seconde moitié du III^e s. ; la ville perd son statut de capitale durant l'Antiquité tardive, et son territoire est alors intégré à celui des Baïocasses (Vipard, 2002 ; Jardel, Lelièvre, 2014 ; Jardel *et al.*, 2017).



Fig. 3 : la ville de Vieux/Aregenua durant le Haut-Empire. Réal. S. Bossard, d'après Jardel *et al.*, 2017, fig. 3, sur fond IGN.

5 – Synthèse et interprétation

Bordé par le *forum* et par les principaux thermes de la ville d'*Aregenua*, le sanctuaire du Champ des Crêtes apparaît comme un espace public relevant de la parure monumentale du chef-lieu. Pourvu d'une vaste aire sacrée et d'un temple unique aux dimensions imposantes, il accueille le culte de trois divinités figurant probablement parmi les principales déités honorées au sein de la cité viducasse, ou du moins dans son chef-lieu. L'absence de fouille limite toutefois les observations relatives à ce sanctuaire majeur d'*Aregenua*, dont les élévations, les mobiliers ou la chronologie ne sont pas renseignés. Il peut être néanmoins noté qu'il intègre le centre monumental de la ville et est en étroite relation avec une place, accolée à l'est de l'aire sacrée et au sud du *forum*, depuis laquelle on pouvait accéder au lieu de culte par un porche.

6 – Bibliographie

Jardel, Lelièvre, 2014 – JARDEL K., LELIÈVRE J.-Y., avec la collaboration de MAZURE P., « Le *forum* et la curie d'*Aregenua* (Vieux, Calvados). Bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes », *Gallia*, 71-2, p. 163-188.

Jardel *et al.*, 2015 – JARDEL K., QUÉVILLON S., GERMAIN-VALLÉE C., JEANNE L., PAEZ-REZENDE L., SCHÜTZ G., « Le sous-sol des villes antiques de Basse-Normandie exploré par la géophysique : les exemples de Bayeux (14), Fontaines-les-Bassets (61), Valognes (50) et Vieux (14) », *Aremorica*, 7, p. 7-35.

Jardel *et al.*, 2017 – JARDEL K., LELIÈVRE J.-Y., JAN D., CHARPENTIER U., MAZURE P., avec la collaboration de COCOLLOS A., *Le Champ des Crêtes – Le forum, Vieux*, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie.

Sala, Tamba, 2016 – SALA R., TAMBA R., *Exploration géophysique pilote à Vieux-la-Romaine, France. Phase 2 : exploration géoradar du Forum*, rapport de prospection géophysique, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, n. p.

Vipard, 2002 – VIPARD P., *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des « Viducasses »*. État des connaissances, Paris, Exé productions, 204 p.

S.281 – Vieux (Calvados), musée archéologique

1 – Présentation du site

Cité antique : Viducasses

Autre toponyme utilisé : Bas-de-Vieux

Coordonnées (Lambert 93) : X = 449650 ; Y = 6895040

Numéro d'entité archéologique : 14 747 0143

Sanctuaire avéré

Qualité de la documentation : bonne

Divinités honorées : inconnues

Chronologie générale : fin du I^{er} s. ou première moitié du II^e s. – dernier tiers du III^e s. ou début du IV^e s. de n. è.

▪ Découverte et interventions archéologiques

Le sanctuaire, implanté dans les quartiers orientaux de la ville antique d'*Aregenua*, a été fouillé à l'occasion de travaux effectués en amont de la construction du musée archéologique de Vieux. À un diagnostic conduit par P. Vipard, a succédé une fouille de sauvetage programmée réalisée en 1999, sous la direction de H. Kerébel (Service départemental d'archéologie du Calvados). D'une emprise d'environ 3 000 m², cette opération a documenté l'angle sud-ouest d'un îlot urbain et les deux rues qui le bordent ; parmi les bâtiments découverts, figure un temple aménagé au sein d'une grande cour (Kérébel dir., 2000).

▪ Implantation topographique

L'îlot du sanctuaire est situé à mi-hauteur du versant septentrional de la vallée de la Guigne, à 330 m du cours d'eau qu'il surplombe d'une quinzaine de mètres.

2 – Présentation des vestiges

▪ Antécédents

Quelques fosses antérieures à l'aménagement du sanctuaire, dont l'une a livré des tessons issus d'une écuelle probablement produite durant La Tène finale, indiquent que le secteur a été fréquenté, de manière sporadique, avant d'être urbanisé (Kérébel dir., 2000, vol. 1, p. 21).

▪ Le sanctuaire d'époque romaine

L'espace interprété comme un sanctuaire est constitué d'une cour de plan rectangulaire, bordée sur au moins trois côtés de constructions adossées à son mur d'enceinte, et d'un temple bâti plus ou moins en son centre (**fig. 1**) (Kérébel dir., 2000, vol. 1, p. 41-46). Des édifices, seules les fondations – des solins de calcaire – ont été préservées, mais le niveau de circulation de la cour est conservé sur une partie de son emprise.

L'aire sacrée est délimitée à l'ouest et au sud par un mur qui la ferme. Au nord, aucune limite n'a été reconnue, mais un affleurement rocheux forme une terrasse qui domine la cour du sanctuaire ; *a priori*, cet espace n'a pas été bâti dans l'Antiquité, malgré la présence de quelques fosses non datées et d'une carrière. Au nord-ouest du sanctuaire, un alignement de trous de poteau, non datés, pourrait avoir relevé d'une palissade clôturant l'aire sacrée. À l'est, la limite de l'aire sacrée est plus difficile à cerner : plusieurs constructions (I, J et K) sont accolées à un mur qui pourrait appartenir au péribole, mais la pièce installée dans l'angle sud-est de la cour (I) donne accès à l'édifice situé au-delà de ce mur, à l'est ; soit ce dernier bâtiment est relié au sanctuaire et il en fait partie, soit la pièce située dans l'angle n'appartient pas à l'aire sacrée et relève d'un édifice voisin. En plus de ce possible accès donnant sur l'aire sacrée depuis un édifice voisin, H. Kerébel considère que l'entrée principale du lieu de culte est située en façade occidentale, où un trottoir bordant une rue de l'agglomération longe également le péribole ; elle serait contrôlée par un porche (D) accolé au mur d'enceinte, localisé peu ou prou dans l'axe est-ouest du temple.

Le sol de la cour ainsi délimitée est couvert, dans un premier temps, d'un pavage de grès, puis, après la construction du temple de plan centré, son niveau de circulation est revêtu d'une couche de cailloutis. De fait, le temple (A), de dimension modeste, a été construit dans un second temps, puisque son sol a été surélevé au moyen d'un remblai qui re-

<i>Chronologie</i>	Fin du I ^{er} s. ou 1 ^e moitié du II ^e s. – dernier tiers du III ^e s. ou début du IV ^e s.
<i>Type d'organisation spatiale</i>	II-3c
<i>Mode de clôture de l'aire sacrée</i>	Péribole aux fondations de pierre
<i>Dimensions de l'aire sacrée</i>	+/- 42 x 25 m (soit 1 050 m ²)
<i>Types des temples</i>	- A : B1a - B : A1a
<i>Dimensions des temples</i>	- A : 10 x 9,80 m (soit 98 m ²) - B : 1,80 m x 1,80 m (soit 3 m ²)
<i>Autres équipements remarquables</i>	Nombreuses constructions (dépendances ou autres ?)

Tabl. 1 : caractéristiques principales du sanctuaire.

couvre partiellement les pavés de la cour. De plan centré et carré, il se compose d'une *cella*, dont le sol n'est pas conservé, et d'une galerie périphérique. L'espace médian de la galerie orientale, vraisemblablement situé dans l'axe de la porte de la *cella*, est soigneusement pavé, tandis qu'un cailloutis de calcaire constitue probablement le sol de la galerie dans le reste du bâtiment. Ainsi, l'entrée du temple serait tournée vers l'est ; se pose alors la question d'un autre accès à l'aire sacrée, situé en façade orientale du péribole, dans l'axe de la porte du temple. Un vase sans fond a été enterré dans le sol de la cour, à l'entrée du temple ; il a livré une dizaine de petits fragments d'os animaux (K. Jardel, *in* Kerébel dir., 2001, p. 102). Installé près de son angle nord-ouest, un édicule (B) mesurant environ 1,80 m de côté juxte le temple.

Autour du temple, se déploie une dizaine de petites constructions de plan rectangulaire (C à L), accolées aux murs qui ferment la cour du sanctuaire ; elles mesurent, tout au plus, 5 à 6 m de longueur pour une largeur généralement inférieure à 5 m. Contre la façade occidentale du péribole et dans l'angle sud-est de la cour, les bâtiments D-E et I-J-K se composent de plusieurs salles, tandis que quatre petites constructions indépendantes (C, F, G et H) ont été identifiées dans l'angle nord-ouest et au sud du temple. Les trois édifices bâtis le long de la façade méridionale du péribole présentent plusieurs particularités : le premier (F), à l'ouest, est équipé d'un foyer aménagé dans un angle ; le second (G), au centre, est précédé d'un porche orienté vers le temple ; contre le troisième (H), à l'est, est adossé un probable appentis, dont subsistent les quatre trous de poteau supportant sa couverture. La fonction de ces multiples édifices implantés sur le pourtour de la cour – contemporains de son premier état, pavé, pour au moins une partie d'entre eux –, n'a pu être déterminée. Certains d'entre eux, notamment les constructions situées au sud du temple de plan centré, correspondent-ils à des chapelles ? L'hypothèse d'un porche a été avancée par H. Kerébel pour l'une des architectures bordant le péribole occidental ; l'absence d'aménagements ou de mobiliers particuliers ne permet pas de définir la fonction des autres constructions, qui pourraient tout aussi bien être liées à des activités profanes.

La mise en place des premiers aménagements (cour pavée, constructions périphériques et mur de clôture ?) n'est pas datée ; en revanche, l'installation du remblai sur lequel repose le sol du temple a probablement eu lieu durant la première moitié du II^e s. de n. è., d'après le *terminus post quem* fourni par les quelques tessons qu'il recèle (étude dirigée par K. Jardel, cf. *infra*). Une datation identique a été proposée pour le remblai déposé sur le premier niveau de sol de la cour, servant d'assise à la couche de cailloutis qui en tapisse la surface dans un second temps. Il est ainsi probable que le premier état de la cour et que les constructions les plus anciennes aient été aménagés à la fin du I^{er} s. de n. è. ou durant les premières décennies du II^e s., au moment où d'autres constructions apparaissent au sein du même îlot (cf. *infra*).

▪ Abandon et occupations postérieures

Tandis que les vases en terre cuite les plus récents, découverts dans l'emprise de la cour, sont datés du début du III^e s. (étude dirigée par K. Jardel, cf. *infra*), les monnaies qui en proviennent sont, pour une vingtaine d'entre elles, postérieures à cette date (Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 48-50 ; étude numismatique réalisée par C. Raby, *in* Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 138-153 et vol. 2, p. 104, fig. 123). Les dernières pièces à avoir été émises sont 17 antoniniens, ou imitations d'antoniniens, datés du dernier tiers du III^e s. ou de la première décennie du IV^e s. de n. è. Il semble ainsi que le lieu de culte, s'il a pu connaître un déclin d'activité dans le courant du III^e s., est resté en activité au moins jusqu'à la fin de ce siècle. L'espace du sanctuaire est réoccupé durant le haut Moyen Âge : un bâtiment excavé recoupe la rue et le trottoir bordant à l'ouest l'ancienne aire sacrée ; un fossé curvilinéaire, délimitant un enclos peut-être contemporain, et d'autres fosses non datées ont été identifiés dans la partie nord de la zone fouillée.

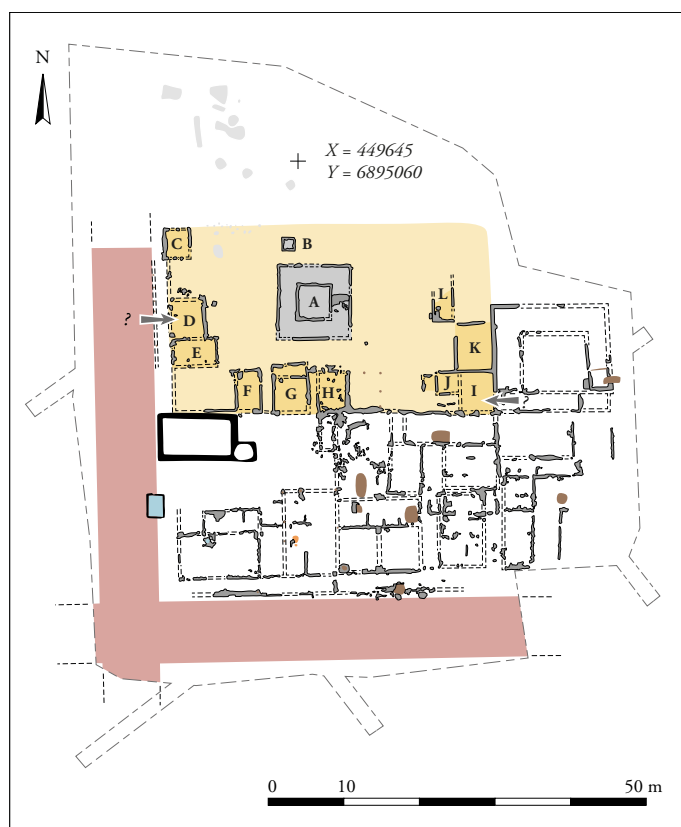


Fig. 1 : vestiges du sanctuaire d'époque romaine.
Réal. S. Bossard, d'après Kerébel (dir.), 2000, vol. 2, p. 10, fig. 5.

3 – Mobiliers et interprétation des pratiques rituelles

▪ Documents épigraphiques et iconographiques

Six fragments de figurines en terre cuite représentant Vénus proviennent de la fouille du musée archéologique, mais leur contexte de découverte au sein de l'îlot n'est pas précisé ; elles peuvent alors être issues d'une structure extérieure au sanctuaire (S. Fromont, *in* Kerébel dir., 2000, vol., p. 130).

▪ Autres mobiliers

La fouille, réalisée à l'échelle d'un secteur d'un îlot urbain, permet de comparer la répartition et la nature des objets issus de l'aire sacrée et celles des mobiliers mis au jour dans le reste du quartier, vraisemblablement occupé par des habitations, des ateliers et des boutiques (cf. *infra*). Les résultats des différentes études de mobilier montrent que les artefacts découverts au sein de ce qui est interprété comme l'aire sacrée du sanctuaire sont globalement similaires, d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, aux objets mis au jour dans les structures résidentielles, commerciales ou artisanales voisines. Il est donc difficile d'identifier les objets qui auraient pu être déposés auprès du temple en tant qu'offrandes. Néanmoins, environ une fibule sur deux provient de l'emprise du sanctuaire – elles ont notamment été découvertes sur le sol de la cour, à proximité du temple – ; H. Kerébel signale que certaines d'entre elles, émaillées, constituent des parures de qualité, inconnues par ailleurs sur le reste de l'agglomération de Vieux (Kérébel dir., 2000, vol. 1 p. 50 et S. Fromont, *in* Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 126-127).

La céramique provenant des structures et des niveaux du sanctuaire comprend plus de 2 004 tessons, représentant un minimum de 382 vases (étude dirigée par K. Jardel, *in* Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 100-111). Les formes et groupes techniques représentés, variés, se rattachent surtout au II^e s. de n. è., mais certains vases sont caractéristiques du courant ou de la seconde moitié du I^{er} s., et d'autres du début du III^e s. de n. è.

Les 42 monnaies découvertes au sein de l'aire sacrée (étudiées par C. Raby, *in* Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 138-153 et vol. 2, p. 104, fig. 123), ont été émises, pour près de la moitié, durant la seconde moitié du III^e s. ou au tout début du IV^e s. ; s'ajoutent 5 pièces frappées durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è., 13 au cours du II^e s. et une du début du III^e s. (**fig. 2**). Les monnaies les plus récentes sont une pièce à l'effigie de Tétricus (271-274) et des imitations d'antoniniens, en circulation après 270. Il peut être noté que les aménagements situés au sud du sanctuaire ont livré plus de monnaies, notamment datées du III^e s., que le lieu de culte lui-même.

Enfin, à la catégorie de l'*instrumentum* se rapportent plusieurs objets, fabriqués à l'aide de matériaux divers (étude réalisée par S. Fromont et M.-A. Rohmer, *in* Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 115-137 et vol. 2, p. 105, fig. 124 et p. 109, fig. 128). Douze fibules en alliage cuivreux constituent autant d'objets de parure, un miroir et une pince à épiler renvoient au domaine de la toilette ; les fonctions des autres objets sont très variées : ont été inventoriés un « pendentif », neuf anneaux, une chaîne et des appliques décoratives en alliage cuivreux, un fuseau ou une épingle, trois épingles ou aiguilles, deux pions et des éléments de charnière de coffre en os, deux pesons, trois supports de vase, un bassin et « une amulette » en pierre, ainsi que deux clefs, un anneau, une lame et des objets indéterminés en fer.

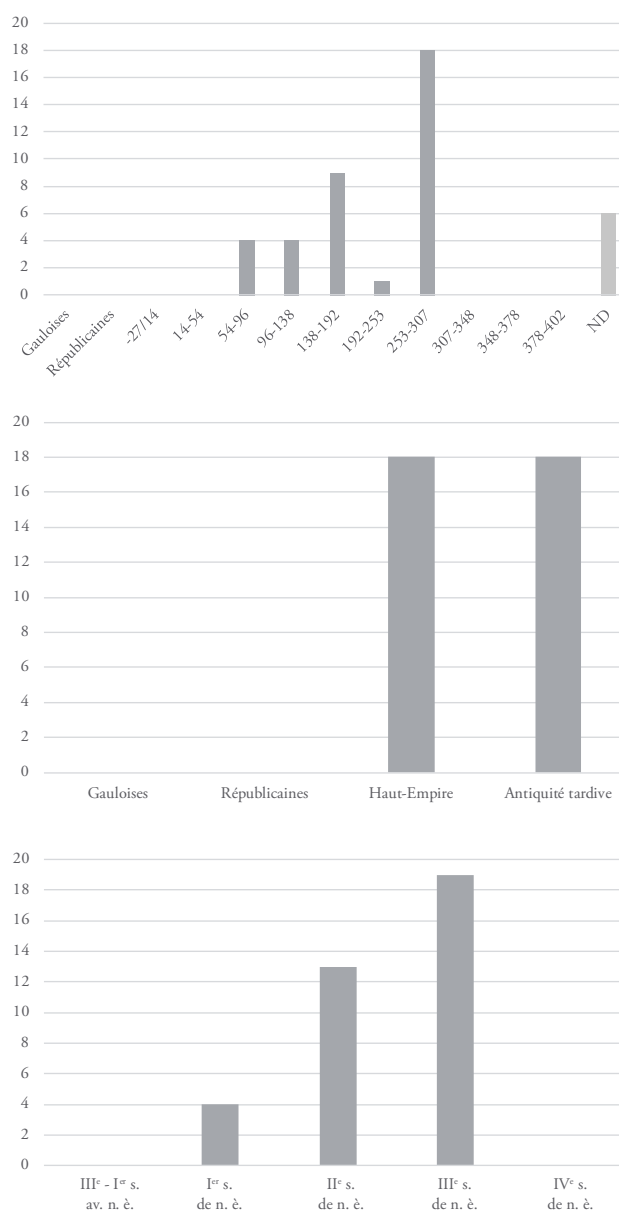


Fig. 2 : répartition des monnaies du sanctuaire en fonction de leur date d'émission

4 – Environnement antique

▪ *Situation au sein de la cité*

L'îlot du musée archéologique est situé dans les quartiers orientaux de Vieux/*Aregenua*. Cette ville antique, capitale des Viducasses, présente une position excentrée au sein du territoire qu'elle administre, située à moins de 2 km de l'Orne, qui en constitue vraisemblablement la limite orientale.

▪ *Environnement proche*

Le chef-lieu d'*Aregenua*, dont les origines remonteraient à l'époque augustéenne, s'est développé dans le courant du Haut-Empire, jusqu'à atteindre une surface d'environ 25 ha ; il adopte une trame viaire orthogonale dès le milieu du I^{er} s. de n. è. Les principaux édifices de son centre monumental, qui inclut le *forum*, un grand sanctuaire (S.280) et un complexe thermal, ont été bâtis dans les quartiers méridionaux de la ville, tandis que le théâtre, bâti dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., est situé au nord-est de l'emprise urbaine. *Aregenua* connaît une phase de déclin dès la seconde moitié du III^e s. ; la ville perd son statut de capitale durant l'Antiquité tardive et son territoire est alors intégré à celui des Baïocasses (Vipard, 2002 ; Jardel, Lelièvre, 2014 ; Jardel *et al.*, 2017).

Localisé en périphérie orientale de la ville, l'îlot urbain auquel appartient le lieu de culte s'étend, *a minima*, sur 60 m d'ouest en est et 50 m du nord au sud ; il est longé par deux rues au moins, l'une à l'ouest – il s'agit de la dernière rue nord-sud connue en bordure orientale d'*Aregenua* et reliée au théâtre – et l'autre au sud. Ces deux rues ont été mises en place vers les années 60-70 de n. è., mais elles ont peut-être été délimitées par de petits fossés bordiers ou matérialisées par un niveau de cailloutis dès la première moitié de ce siècle. Si l'espace bâti se poursuit sans doute à l'est de l'emprise de la fouille, il n'est pas certain que d'autres constructions aient été aménagées au nord du sanctuaire, dans un secteur *a priori* non bâti, occupé par une carrière de marbre (Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 19-20 ; Vipard, 2002, p. 55-56).

À l'issue de la fouille réalisée en 1999, H. Kerébel a distingué quatre parcelles, plus ou moins indépendantes, aménagées au sein de l'îlot, dont trois présentent une façade sur la rue qui le longe au sud – il s'agit vraisemblablement d'habitations, de boutiques ouvrant sur le trottoir de la rue et d'éventuels ateliers d'artisans –, alors que la quatrième correspond à l'emprise du lieu de culte et est peut-être accessible depuis la rue située à l'ouest. L'essentiel des édifices de cet îlot, y compris ceux qui dépendent du sanctuaire, se caractérise par des techniques de construction peu coûteuses, associant des solins de pierre à une élévation de terre et de bois. Néanmoins, des sols bétonnés ont été coulés dans plusieurs pièces de l'ensemble localisé au sud-est du lieu de culte et un édifice aux murs maçonnés a été bâti, au plus tôt durant le III^e s. de n. è., contre l'angle sud-ouest du péribole. Les premiers aménagements de l'îlot, notamment les édifices bordant la rue est-ouest et peut-être la cour pavée du sanctuaire ainsi que les petits bâtiments qui l'entourent, ont été construits à la fin du I^{er} s. de n. è. L'ensemble reconnu au sud-est et à l'est du lieu de culte, ainsi que le temple de plan centré, ont été bâtis durant la première moitié ou le milieu du II^e s.

Si les deux parcelles accolées au sud du sanctuaire semblent totalement indépendantes de l'aire sacrée, la porte assurant la communication entre l'édifice construit dans l'angle sud-est de l'aire sacrée et le bâtiment voisin, à l'est (cf. *supra*), laisse entrevoir un possible lien entre le lieu de culte et la parcelle qui se développe à l'est et au sud-est. Le bâtiment accolé à ce qui est interprété comme la façade orientale du péribole, bien que mal conservé, présente un plan original, composé d'une cour bordée sur ses quatre côtés d'une galerie au sol bétonné ; sa fonction n'est pas connue (Kerébel dir., 2000, vol. 1, p. 38-40).

Au III^e s., alors que la faible quantité provenant de l'aire sacrée laisse penser, avec toutes les réserves possibles, que la fréquentation du sanctuaire est moins importante qu'auparavant, la parcelle située directement au sud, dans l'angle formé par les deux rues, a livré un abondant mobilier (monnaies et objets en fer, dont de possibles « outils miniatures »), concentré dans une fosse creusée dans une cour intérieure. Le quartier n'est donc pas déserté, mais la nature des activités qui y sont pratiquées, que ce soit dans l'emprise du sanctuaire ou à proximité, reste délicate à interpréter.

5 – Synthèse et interprétation

Le temple de plan centré mis au jour en 1999 à Vieux intègre l'un des îlots bâtis en périphérie orientale d'*Aregenua*. Il est installé dans une cour vraisemblablement bordée de murs sur au moins trois côtés, aménagée et fréquentée avant sa construction. Il est entouré d'une série de petits bâtiments, ourlant le pourtour de la cour et, en tout ou partie, antérieurs à sa fondation. L'édifice de culte, dont les dimensions comme les techniques de constructions trahissent un investissement financier peu important, a donc été aménagé au sein d'un espace préexistant, probablement quelques années ou décennies plus tard, au début du II^e s. de n. è. S'agit-il d'un temple plus imposant, érigé au cœur d'une aire sacrée regroupant déjà un ensemble de chapelles modestes et d'annexes utiles au culte ? Il pourrait alors être envisagé que cet espace, mis en place lorsque l'îlot s'urbanise, à la fin du I^{er} s. ou au début du siècle suivant, puis réaménagé durant la première

moitié du II^e s., ait été investi par les habitants du quartier, par une famille ou par les membres d'une association résidant à proximité, pour y bâtir un ensemble de petits temples dédiés aux divinités honorées par la communauté. Une autre hypothèse consiste à considérer que les constructions encadrant le temple ne correspondent pas à des chapelles, mais aux composantes architecturales d'un établissement implanté en périphérie de la ville – siège d'une association, lieu d'accueil des voyageurs ? –, qui pourrait s'étendre au-delà de la cour enclose, notamment en direction de l'est où un possible passage semble conduire au bâtiment voisin. Cet établissement aurait alors été équipé, durant les premières décennies du II^e s., d'un modeste temple. Dans tous les cas, le lieu de culte revêt probablement un statut privé, au vu du caractère peu monumental des constructions qui le compose et l'avoisinent. Les mobiliers découverts au sein de l'aire sacrée du sanctuaire ou de la cour de l'établissement évoquent des offrandes – monnaies et parure notamment –, dont le nombre est relativement peu important, et témoignent d'une fréquentation du site jusqu'à la fin du III^e s., voire à l'aube du IV^e s.

6 – Bibliographie

Jardel, Lelièvre, 2014 – JARDEL K., LELIÈVRE J.-Y., avec la collaboration de MAZURE P., « Le forum et la curie d'*Aregenua* (Vieux, Calvados). Bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes », *Gallia*, 71-2, p. 163-188.

Jardel et al., 2017 – JARDEL K., LELIÈVRE J.-Y., JAN D., CHARPENTIER U., MAZURE P., avec la collaboration de COCOLLOS A., *Le Champ des Crêtes – Le forum, Vieux*, rapport de fouille programmée, Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie.

Kérébel (dir.) 2000 – KERÉBEL H. (dir.), *Fouille de sauvetage programmée à l'emplacement du musée départemental d'archéologie du Calvados. Vieux. Parcelles AE.44 et 156*, rapport de fouille de sauvetage programmée (Service départemental d'archéologie du Calvados), Caen, archives scientifiques du SRA de Normandie, 2 vol., 156 p. et 145 p.

Vipard, 2002 – VIPARD P., *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des « Viducasses »*. État des connaissances, Paris, Exé productions, 204 p.

Titre : Cultes et sanctuaires du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Des antécédents gaulois à la fin des dieux (II^e s. av. n. è. – V^e s. de n. è.)

Mots clés : sanctuaire ; religion ; Gaule Lyonnaise ; âge du Fer ; époque romaine

Résumé : Cette thèse de doctorat en archéologie est consacrée à l'étude du paysage religieux d'une vingtaine de cités antiques, localisées entre la Loire et la Seine et rattachées à la province romaine de la Gaule Lyonnaise. Tandis que les documents épigraphiques et iconographiques faisant référence aux divinités honorées, aux prêtres et aux actes cultuels y sont globalement peu nombreux, l'examen d'un corpus de deux cent quatre-vingt-un sanctuaires avérés ou hypothétiques est riche en enseignements au sujet de l'organisation et de l'évolution des systèmes religieux antiques. La prise en compte d'une large échelle et la mise en série des données offrent l'opportunité de dégager des

points communs ou, encore, de mettre en évidence des spécificités propres à certaines cités. La réflexion est articulée en trois temps : une première partie présente les cadres historique et géographique de l'étude, ainsi que les témoins matériels utiles à la restitution des cultes. L'analyse des données archéologiques relatives aux sanctuaires, examinés du point de vue de leur architecture et de leur organisation spatiale, de leurs mobiliers et de leur environnement, intervient dans un deuxième temps. Enfin, la troisième partie retrace l'évolution du paysage religieux des cités de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, en tenant compte des lieux de culte publics et privés.

Title : Cults and sanctuaries in central and western *Gallia Lugdunensis*. From celtic origins to the end of the gods (2nd century BC – 5th century AD)

Keywords : sanctuary ; religion ; *Gallia Lugdunensis* ; Iron Age ; Roman period

Abstract : This PhD thesis in archaeology focuses on the sacred landscape of some twenty *civitates* located between the Loire and the Seine valleys and attached to the Roman province of *Gallia Lugdunensis*. The epigraphic and iconographic evidences illustrating the deities worshipped in this area, the priests and religious practices, are generally few in number. However, an examination of the remains of two hundred and eighty-one confirmed or uncertain sanctuaries is highly instructive about the organisation and the evolution of the ancient cults. Working on a large scale and comparing the data offers the opportunity to identify

common features and to highlight characteristics specific to certain *civitates*. This study is divided into three parts : the first one provides the historical and geographical context and introduces the artifacts that could help understand the cults. Then, the second part presents the analysis of archaeological data related to sanctuaries, examined in terms of architecture and spatial organisation, archaeological materials and environment. Finally, in the third part, we will try to trace the history of the sacred landscape of the *civitates* from the Late Iron Age to Late Antiquity, taking into account public and private sanctuaries.